Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti28pari

LA

REVUE POLITIQUE

ET

LITTÉRAIRE

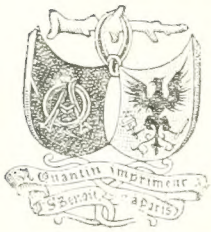
Quantin imprimeur
Paris

Lit.
R

LA

REVUE POLITIQUE

ET

LITTÉRAIRE

QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET LITTÉRAIRES DE LA FRANCE
ET DE L'ÉTRANGER
ROMANS ET NOUVELLES
COLLÈGE DE FRANCE — SORBONNE — SOCIÉTÉS SAVANTES

TROISIÈME SÉRIE — TOME II

TOME XXVIII DE LA COLLECTION

1re ANNÉE — 2me SEMESTRE

JUILLET 1881 A JANVIER 1882

197167
9.7.25

PARIS

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

Au coin de la rue Hautefeuille.

1882

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 1. 2 JUILLET 1881.

Paris, 1er juillet 1881.

On nous dit de différents côtés : « Pourquoi ne publieriez-vous pas, de temps en temps, un roman? Rien de plus charmant qu'une Nouvelle, surtout quand elle est intitulée *Un mariage d'amour* et est signée Ludovic Halévy; mais le roman a son importance propre; George Sand et Balzac l'ont bien prouvé; ces grandes études psychologiques devraient donc, à l'occasion, trouver une place dans une Revue qui a la prétention de réfléchir le mouvement intellectuel contemporain. Votre périodicité se prêterait, d'une manière particulièrement favorable, à la mise au jour d'une œuvre de ce genre. Tout le monde est d'accord que les romans perdent considérablement à être hachés menu par la publication en feuilletons. D'autre part, les Revues bimensuelles ont, il est vrai, l'avantage de pouvoir procéder par grosses coupures; mais après chacune il faut attendre quinze jours! Dans l'intervalle la mémoire se brouille un peu, on ne se rappelle plus bien si c'est pour Gustave ou pour Adolphe que bat le cœur de l'héroïne, et l'impression devient vague comme le souvenir. La périodicité hebdomadaire, à la bonne heure! On n'a pas le temps de perdre le fil, et l'impression ne s'émousse pas. Nous dirons même que lire ainsi un roman est préférable à le lire en volume, d'une haleine et trop hâtivement : ces pauses de huit jours, c'est un temps d'arrêt forcé pour apprécier, pour goûter, pour méditer sur ce qui précède et sur le dénouement probable, qu'on ne peut connaître furtivement en courant d'avance à la dernière page.

Il y a quelque justesse dans ces observations, et puisque aussi bien nous entrons dans cette période de l'année où la plupart de nos lecteurs, moins pris par les occupations professionnelles ou mondaines, installés à la campagne, ont plus de loisir pour suivre un long récit, nous ne demandons pas mieux que d'essayer.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un roman. *Sabine Catalan*, par M. Henri Liesse.

En nous adressant, pour cet essai, à l'un de nos plus jeunes romanciers, nous sommes moins téméraires qu'on pourrait le croire. L'œuvre de début de M. Liesse (*On n'aime qu'une fois;* un vol. in-12, Lemerre) avait indiqué aux connaisseurs des qualités qui prennent consistance dans *Sabine Catalan*. On connaît d'ailleurs nos habitudes pour le choix des manuscrits à publier. Nous y dérogerions si nous avions plus égard aux réputations faites, aux notoriétés acquises, qu'au talent, où qu'il soit.

E. Y.

M. DUFAURE

L'illustre vieillard que la mort vient de frapper dans la pleine possession de ses facultés emporte avec lui un type que nous ne verrons plus reparaître; le moule en est brisé. Il a été la plus haute personnification de la bourgeoisie libérale, tempérant l'austérité des vieux parlementaires de l'ancien régime par le plus ferme attachement au droit moderne, aux principes incontestables de la Révolution. On eût dit une dernière apparition du Tiers gallican de 1789. La pureté de sa vie, son noble désintéressement, sa mâle franchise, les services considérables qu'il a rendus à son pays, la bonté réelle de son cœur sous une écorce un peu rude, tout a contribué à entourer son cercueil d'un respect universel.

Il n'a pas été pourtant privé de l'honneur d'être injurié par les insulteurs de toutes nos gloires nationales. Le hideux bonapartisme, qui, selon ses propres expressions, se livra à une danse de sauvage sur la tombe de Thiers, a renouvelé sa prouesse sur celle de Dufaure. L'intransigeance ne s'est pas laissée devancer dans cette belle action; elle a traîné dans la boue ce nom si grand et si pur, n'éclaboussant et ne salissant qu'elle-même.

La presse monarchique et catholique a été convenable, bien que la rancune perce dans ses oraisons funèbres. Elle ne peut oublier que Dufaure a barré le chemin à la cause qu'elle défendait. L'attitude froide et réservée de ses principaux organes est une réfutation suffisante de cette accusation lancée contre lui par quelques journaux républicains : qu'il a été essentiellement un homme de réaction.

Nul reproche n'est plus injuste; il a été un homme de transition, ce qui est tout autre chose.

La meilleure fortune de la république, après avoir conquis M. Thiers, est d'avoir rallié à sa cause un tel défenseur. S'ima-

gine-t-on, par hasard, qu'elle eût pu être fondée et consolidée en 1871 par des républicains de la gauche avancée, dans les conditions où se trouvait le pays? Je ne parle même pas des partis extrêmes, qui perdraient dix républiques s'il y en avait dix à perdre et qui ne seront jamais surpassés dans l'art de précipiter sur la pente des chutes irrémédiables, sans point d'arrêt possible, les institutions démocratiques! C'est un talent dans lequel ils sont vraiment inimitables. Mais la gauche modérée elle-même, si sage et si patriotique, n'aurait pas triomphé des résistances et des effarements de l'opinion au lendemain de nos désastres. M. Thiers avait besoin d'un collaborateur et d'un allié tel que Dufaure pour fonder le parti des conservateurs républicains, sans lequel son entreprise eût certainement échoué. L'extrême prudence dans la conception politique que l'on reproche à Dufaure était un réel avantage pour le but à atteindre. Il y a des gens qui n'ont jamais compris l'utilité de construire un pont et qui s'imaginent qu'il n'y a pas de meilleur moyen, pour passer d'une rive à l'autre, que de faire un saut dans l'abîme.

Qu'on veuille bien remarquer que Dufaure, en 1871, n'était pas un républicain du lendemain; il était sans doute un conservateur libéral de la veille et il devait le rester toujours; mais, depuis de longues années, il avait accepté la république. L'ancien ministre du général Cavaignac n'a jamais cessé d'être l'ami et le disciple de Tocqueville. Ce qui lui donna une grande influence sur le parti républicain, c'est qu'il lui avait franchement appartenu dès 1848 et s'était tenu à cette époque en dehors de la coalition des droites.

Il avait su garder une position très indépendante sous la monarchie de 1830, déployant déjà ses rares qualités d'orateur, partisan des réformes modérées, hostile au conservatisme étroit du dernier ministère de la monarchie de Juillet, mais se gardant de prendre part à la bruyante campagne des banquets.

La révolution de 1848 le mit au premier rang; personne n'exerça alors un plus grand ascendant de tribune et une plus réelle autorité sur le parlement par son éloignement de toute intrigue et sa poursuite inflexible de la ligne droite. Sous l'empire, qu'il détestait cordialement, il fut l'un des deux ou trois maîtres du barreau français. Il fit plus d'une fois de la barre la plus retentissante des tribunes par la grandeur et l'éclat des causes politiques dont il fut chargé. Quand l'empire se fut écroulé, il n'hésita pas un instant sur le parti à prendre : il se rallia dès le premier jour à la république. Ce fut lui qui, dans le grand comité électoral qu'il présidait à Paris pendant le siège, insista avec le plus d'énergie pour inscrire la république en tête du programme qu'il s'agissait de proposer aux électeurs. Nous nous rappelons l'irritation que cette résolution si ferme produisit dans le groupe des orléanistes, qui préludaient alors à la politique neuve du centre droit. Rien donc n'est plus faux que de prétendre que Dufaure s'est rallié après coup à la république tout en conservant ses préférences pour l'orléanisme. Longtemps avant l'arrivée à Bordeaux, il était décidé sans retour. Ce fut sa force, et ce fut un gain immense pour les institutions nouvelles.

On sait comment il les défendit, avec quelle puissance oratoire, avec quelle vigueur. Renversé, le 24 Mai, avec M. Thiers, il fut l'un des adversaires les plus redoutables de la coalition des droites. Après le vote de la Constitution, il fut seul capable de contrebalancer au pouvoir l'influence funeste de M. Buffet. Il présida le premier ministère franchement républicain après les élections de 1876. La perspective de recourir à ses services facilita incontestablement la soumission du maréchal de Mac-Mahon au verdict du pays, après sa folle équipée du 16 Mai. Et cependant personne n'avait blâmé le 16 Mai plus vertement et même plus âprement que Dufaure. Son indignation s'exprimait parfois de la manière la plus piquante dans les entretiens intimes. Comme on lui racontait un jour qu'un des principaux gouvernants d'alors, se plaignant des difficultés inextricables de la situation, disait qu'il se sentait « comme sur un Calvaire », M. Dufaure reprit ironiquement : « Il y avait plusieurs personnages sur le Calvaire; reste à savoir auquel on ressemble. »

Son ministère de 1878 a été vraiment réparateur; c'est à lui qu'on doit le retour à Paris. Le seul reproche fondé qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir trop respecté les traditions judiciaires pour les nominations dans la magistrature. Par sa timidité à la renouveler, il a provoqué un vif mouvement en sens contraire.

On connaît son attitude depuis le jour où il quitta volontairement le pouvoir, lors de l'avènement de M. Grévy à la Présidence. Personne ne peut s'étonner de l'opposition qu'il a faite à quelques-unes des mesures les plus hardies du gouvernement républicain. Son dernier discours a été dirigé contre l'article 7. Étranger à toute intrigue et ne faisant que poursuivre sa ligne, il n'aurait pas été l'homme politique que nous avons connu, il n'aurait pas rendu les services que la république a reçus de lui dans sa période de fondation, s'il avait agi et parlé autrement dans ces graves débats, car il eût fallu pour cela qu'il ne fût pas par essence un conservateur républicain. Ce fut la spécialité et l'utilité de son rôle.

A notre sens, on ne saurait trop admirer un caractère si ferme, si désintéressé, si fidèle à lui-même, et qui ne s'est pas démenti un seul jour dans la vie publique. On sait tout ce que sa vie privée a eu de pur et de respectable, ce qu'a été son foyer, quelles tendres affections il a ressenties et inspirées, quelles amitiés il laisse après lui. Il ne sera pas remplacé à la tribune nationale, pas plus qu'au barreau. Il n'avait ni la prestance magnifique ni le timbre d'or de Berryer. La vivacité spirituelle de Thiers, qui devenait une vraie magie oratoire, n'égayait pas la trame serrée de son discours. Mais il était la logique faite homme; de son propre aveu, sa mémoire se fût dérobée à coup sûr si une maille eût manqué à son raisonnement. Sa dialectique donnait à son argumentation un mouvement continu, croissant, irrésistible, soit qu'il développât au Palais quelque grande affaire, inextricable sans lui, soit qu'il soutînt le poids d'une grave discussion politique. Il donnait à la raison des jouissances exquises dans leur austérité; cette austérité était d'ailleurs animée par un souffle d'ironie dont ses adversaires ne con-

naissaient que trop la puissance. Sa langue oratoire était merveilleusement limpide et correcte.

Ce qui doublait sa force, c'est que dans ce grand orateur on sentait, comme l'a si bien dit le président du Sénat, un grand honnête homme.

Dufaure a su être chrétien sans être clérical. A quelque opinion philosophique que l'on appartienne, il faut s'incliner devant une mort si digne, si calme, éclairée d'une espérance immortelle. Il n'y a là aucune surprise. Ce grand citoyen est mort debout, au sens moral, sans faiblir un instant, redisant sans doute au fond du cœur cette belle parole de Royer-Collard, qu'il rappelle à plus d'un titre : « Je confie l'irréparable à la miséricorde infinie ».

Ce grand vieillard nous faisait l'effet, quand nous le voyions naguère, si vigoureux encore, à sa place au Sénat, d'un de ces chênes noueux qui défient les années en enfonçant leurs racines dans le sol profond. Le voilà maintenant coupé comme tant d'autres! Mais tout ce qu'il a abrité sous son robuste branchage, les germes de vérité, de justice, de liberté confiés à la terre, qui sont ses rejetons immortels, ne sauraient périr, pas plus que sa gloire si pure.

[illegible]

SABINE CATALAN

Roman (1)

I.

Au dehors, des gamins, traînant par la ville depuis quelques soirs, chantaient de porte en porte les litanies de Noël, et par-dessus leur chapelet braillard, compliqué tout à coup d'un roulement de cliquette, une voix puissante et lamentable de prophète Isaïe, Jérémie ou Ézéchiel, annonçait : *Voilà l'plaisir, mesdames, à l'instar des Champs-Élysées à Paris!* — cri perdu dans une nuit sage de cimetière. De temps en temps on entendait encore s'éclater la sonnette d'une boutique. C'était Bourges, c'était la province, après la retraite militaire, à l'heure tout à fait morte.

On venait d'apporter du meilleur hôtel de la ville le dîner de M. Catalan. Thérèse, la femme de confiance, vieille servante boiteuse, angélique, ignorante du prix Montyon, attisait la flambée d'un énorme feu de bois, mettait les petits plats au chaud sur la dalle de la cheminée, donnait, dans la sainte terreur de Monsieur, son coup d'œil vigilant à toutes choses.

Ah! si la vieille Thérèse s'écoutait, il y a beau jour qu'elle n'endurerait plus l'humeur de M. Catalan! Mais son entêtement dévoué pour la maison où elle a peine vingt-cinq ans de sa vie l'y retient. C'est quasi son devoir, cette maison. Elle a vu s'en endurcir les pierres aux abominations qui sont les secrets des murs et des vieilles domestiques.

Il y a ici une enfant sans mère, que son père n'aime pas, et l'abandonner à la méchanceté d'un pareil homme, ce serait à faire pleurer les anges.

Et Thérèse, écoutant chanter les litanies, pensait qu'il n'y aurait pas encore de Noël cette année pour la petite Sabine.

— Ah! ben si! ça ne pouvait plus durer comme ça! » Le sentiment de l'injuste lui soufflait un peu d'audace. Elle parlerait, elle réclamerait le jouet dû à l'enfant; et si ce mauvais père ne voulait rien entendre, elle prendrait un sabot de son homme, mettrait dedans un petit cadeau, suivant ses moyens, et dirait à la fillette que cela lui vient de cette mère dont on ne lui parle jamais.

M. Catalan parut dans sa pourpre intime, sorte de manteau ailé, soutaché d'arabesques, chose triomphale dégénérée en robe de chambre et qui donnait au personnage la majesté d'un doge de cavalcade.

— Et ce dîner?

— C'est prêt, monsieur...

Le doge était orné, en outre, de babouches fantastiques, secouant des bouffettes au bout de leur bec retroussé. Malgré ces apparences, M. Catalan ne revenait d'aucune mascarade. Hostile, au contraire, à la chose plaisante, ne s'amusant de rien, impénétrable au rire, esprit sérieux, cœur sec, âme sordide, sans rêves ni pitié, maître sot se croyant le monde à lui tout seul, bouffon de sa propre vanité, il personnifiait le faux génie organisé pour le mal de haute main et réduit à la modération commune par le hasard de son impuissance.

Thérèse s'empressait, elle voulait plaire, pour avoir le droit de parler tout à l'heure. Mais au moment de se mettre à table, M. Catalan, exaspéré par les chants de la rue, lui commanda de chasser « ces mendiants ».

— Ce n'est pas ici qu'y chantent, fit Thérèse; y sont devant chez [illegible].

— Vous me ferez le plaisir d'inviter mon locataire à ne plus [illegible].

— C'est des drôles de commissions, ça, monsieur!

— [illegible]

— [illegible]

— Je suis le maître chez moi.

[illegible] en majesté. Autrement il semblait trop court pour sa pourpre. La lumière lui faisait une [illegible] aux yeux d'azur, aux cheveux déteints [illegible], se bouffant sur un front légèrement phénoménal, dont les sourcils s'effaçaient, et arrondis avec soin en travers des oreilles démesurées, mal ourlées et plates. On eût dit qu'il portait perruque. Moustache mignonne; large bouche sans lèvres, tourmentée d'envie. Le nez tranchait; le menton tirait sur les joues, les vidant, allongeant une paire de favoris folâtres auxquels M. Catalan devait tout. Sa première femme l'avait épousé pour ces favoris d'un blond rare. Mais M. Catalan était maintenant un blond dédoré.

---

(1) Reproduction et traduction réservées. [illegible] de la *Revue*.

Il mangeait, un poète ouvert à côté de lui sur la nappe, savourant Lamartine entre ses lentes bouchées d'égoïste; car M. Catalan était de ceux qui aiment avec le cœur des autres.

Thérèse espérait beaucoup de ce beau livre qui suspendait quelquefois le jeu de la fourchette et tirait de ce masque si peu changeant un sourire fripé comme un vieux sourire de ballet.

Pour sûr qu'elle parlerait : elle ne craignait plus rien, elle parlerait au bon moment, quand il aurait fini de dîner. Pourvu que le livre continuât à être beau, jusqu'à la fin!

La gloire de l'enfant Jésus tourna le coin de la rue, s'éteignant dans un silence de neige.

Thérèse ne perdit plus des yeux le livre. Proportionnant sa demande au charme de la lecture, elle devenait exigeante; à présent elle ne voulait rien moins qu'une poupée pour la petite Sabine.

Enfin, M. Catalan, [illegible] Lamartine, disant : «Il n'y a plus de poètes comme celui-là!» se leva de table, le ventre content, approcha son fauteuil de la cheminée, pensa à [illegible] Thérèse, lente à desservir, inquiète, n'osait plus, découragée par le froid de cette figure, la bouche close par ce silence qui pesait de plus en plus sur la maison, sur l'homme, sur tout.

— Aurez-vous bientôt fini votre manège?

— J'ai fini, monsieur... Oui, j'ai fini.. J'attendais pour savoir si vous n'aviez plus besoin de rien.

— Je crois vous avoir déja dit que je n'aime pas ces excès de zèle. Mlle Sabine est couchée?

— Oui, monsieur; al dort, al a encore été si sage, si paisible aujourd'hui!

— Allez-vous-en!

Thérèse s'en fut, toute joie, et, aussi vite que le pouvait sa maudite jambe, revint, poussant devant elle avec respect une petite fille de cinq à six ans, grassouillette, les joues en fleur. Maussade de sommeil, elle frottait ses jolis yeux d'un noir bleuté comme les pimprenelles et hésitait à approcher du fauteuil.

— Faut pas avoir peur, mamzelle; c'est vot'papa.

M. Catalan, le menton bas, souriait, muet, incompréhensible, examinant profondément l'enfant. Ce sourire ne disait rien de bon à Thérèse, et, pour excuser la maussaderie de Mlle Sabine, elle expliqua que c'était d'avoir été réveillée brusquement, ce qui la rendait un peu sotte.

M. Catalan, [illegible] parler, [illegible], a [illegible] sa pourpre. L'enfant voyait en ce moment-là le diable rouge, celui dont sa nourrice lui faisait toujours peur, et ne voulait pas bouger des jupes de Thérèse, malgré tout ce que la bonne femme lui disait de gentil et de rassurant.

Brusquement, M. Catalan s'arrêta devant Thérèse, et, le menton haut, la fixant d'un regard aigu, dominateur, il demanda :

— Trouvez-vous que cette enfant me ressemble?

Thérèse demeurait interloquée, et M. Catalan, ne la quittant pas des yeux, étudiant sa surprise, dit :

— C'est bien; il suffit. Ramenez-la où vous l'avez prise.

— Non ça, monsieur! Il ne suffit pas de dire qu'y suffit, parce que c'est des mauvaises idées que vous avez là!

— Taisez-vous, finaude! A moins de vous écorcher vive, on n'obtiendrait rien de vous... Vous étiez complice; sinon, vous m'eussiez prévenu de ce qui se passait chez moi.

La colère de sa voix aigre fit pleurer la petite Sabine.

— Emmenez-la, je vous dis; je n'en veux plus ici...

— Je m'en vas, monsieur... Mais à l'article de la mort je soutiendrais que ce n'est pas dans la vérité ce que vous pensez...

M. Catalan s'était remis à marcher, tournant le dos à Thérèse, écoutant les rancunes intérieures. Thérèse, malgré les pleurs de Sabine, insistait, se passionnait pour cette vérité qu'elle savait être :

— ... Madame n'a rien eu à se reprocher jusqu'au jour où vous l'y avez ôté son enfant; ce n'est que le chagrin qui l'y a fait méconnaître ses devoirs...

— Des mots!... Vous mentez!... Cette femme a dû se conduire mal de tout temps. On ne fuit pas le domicile conjugal avec un polisson sans avoir l'habitude du vice et de la ruse... Cette petite fille m'est étrangère... Dorénavant je m'appellerai « Monsieur » pour elle comme pour vous.

— Vous auriez le cœur de vous venger sus c't'enfant qu'est innocente!

— J'ai dit...

L'impatience d'être obéi le raidissait comme un coq. Il montra la porte et retourna à son fauteuil.

« Lui, Catalan, berné comme un sot; lui, joué par une femme, pour avoir cru un moment à l'amour! » Il regarda Lamartine resté sur la table : « Les poètes étaient des niais. »

Alors, tout dormant dans la maison, d'un coup d'aile diabolique il monta à la chambre de sa femme, y ramassa à brassées ce qui s'y trouvait encore de chiffons et d'atours et en fit un feu d'enfer. Pas un tiroir ne fut oublié. Il passait sa canne derrière, dessous chaque meuble, fouillait encore ce qui venait d'être fouillé, entassait les choses à mesure dans une robe étalée au milieu de la chambre, descendait jeter à la cheminée cette nouvelle brassée de souvenirs, patiemment, avec d'étranges précautions, puis retournait encore aux découvertes.

Les robes, le linge, les boîtes à brimborions, les livres qu'elle lisait, ses comptes de ménage, ses bagatelles de femme, ses souvenirs d'enfant, ce qui avait touché son corps, ce qui était l'ombre d'elle, le feu eut tout, jusqu'à trois pelotes de laine jointes à un canevas de pantoufles.

La fatuité déçue de M. Catalan flambait, et, sa rancune s'avivant à cette démence, il finit par griller le portrait de sa femme au bout des pincettes.

Longtemps il resta là à attendre que ces cendres fussent froides, haineusement songeur, ratatiné dans sa pourpre de bourreau ridicule.

II.

En 1838, Maxime Catalan donnait subitement sa démission d'employé à la préfecture. Né sérieux, enfant phénomène,

ayant obtenu toutes les couronnes de la science morte, son savoir inutilisé lui ôtait la patience du bureau. Convaincu de sa supériorité sur quiconque, il ne souffrait plus personne au-dessus de lui. Une ambition niaise de touche-à-tout l'obsédait. Trente ans alors, le cœur froid déjà, personnel jusqu'aux pointes de son faux-col; du ton, du sang-froid; varié dans ses cravates, ne perdant pas un pouce de sa petite taille, les gestes prépondérants, le coup de chapeau mondain, le style coulant, l'écriture belle : Catalan était une capacité. Ses chefs résistèrent. On essaya de lui faire entendre qu'il ne pouvait rompre avec un avenir logiquement tracé. Catalan désola les sourires administratifs et maintint sa démission. On lui donna acte de ses hautes facultés. Mais, sans fortune, le mérite, même d'un Catalan, ne signifiait rien. Il pensa qu'il fallait être riche ou ne pas être; il fallait posséder, faire envie; l'argent était l'unique raison humaine. Esprit sec, Catalan ne pouvait rêver l'impossible : il voulait la fortune qui s'enlève du jour au lendemain, la fortune par alliance.

Son père, un original, un huissier sensible au prochain, n'avait pas laissé grand'chose. Néanmoins ce peu, habilement manié, le fit brillant. Mais encore quelle dot espérer avec un nom sans prestige? Il ne perdit pas son temps, visa d'emblée au plus sûr, au grand âge, et entreprit une vieille folle connue dans Bourges pour ses allures excentriques, veuve depuis le temps où Catalan-Chérubin se promenait sur le cour[illegible] avec sa bonne.

L'élégant et joli Maxime mit de côté sa science, se choisit pour plaire une faculté d'agrément, apprit l'équitation, caracola sous les fenêtres, attira l'attention. Le cheval n'était pas encore ce qu'il fallait. Elle adorait la musique : Maxime prit des leçons de romances, s'exerça jour et nuit, sut chanter avec âme, émut, éblouit de sa suffisance parfaite ce vieux cœur imbécile, et se fit épouser. Il y avait trois cent mille francs au trésor des tendresses — une somme encore sous Louis-Philippe.

Devant Dieu ce fut sinistre, mais cela mit un peu de gaieté dans la ville. Les boutiquières échangèrent des quolibets sur le pas des portes. Les anciens collègues de Catalan dessinèrent des caricatures à la plume et au crayon. Il circula une chanson sur l'air du *Petit homme gris*. En pleine table d'hôte, ce mot fut fait : « Catalan est comme le lierre; il s'attache aux ruines! » On l'attribua longtemps à un clerc d'avoué; il était d'un commis à la recette générale.

Catalan dédaigna. Il estimait l'argent, le maître railleur à qui reste le dernier rire. Plus tard, il les ferait tous rager d'envie.

Ce « plus tard » attendit six années, durant lesquelles l'époux dut sacrifier son grand savoir à des niaiseries musicales, s'efféminer ridiculement, lui, âme de glace, aux m'amours de langage, aux petits soins, aux simagrées d'une vieille minaudière. Elle lui donnait les noms les plus doux, le faisait mettre à genoux, passait le peigne dans ses favoris, le câlinait comme un toutou, le parfumait, lui essayait ses chapeaux, lui faisait porter dans l'intimité des vêtements éclatants sans sexe, et au dehors des [illegible] Un soir de carnaval, elle s'amusa à l'habiller en femme. Il subissait tout, zélé, soumis, idéal, et souhaitait sa mort en souriant.

Elle lui disait : « Tu es charmant... Tu chantes à ravir... J'ai peur de mourir quand je pense à toi. Jure-moi que tu n'en aimeras jamais d'autre? »

Il fallait jurer; sinon, cela n'en finissait plus.

Les folies dans la maison, connues seulement de Thérèse, semblaient, malgré tout, les moins déplaisantes à Catalan. Mais elle avait la rage de se montrer partout avec lui, à l'église, au théâtre, autour de la musique militaire, affublée de modes inouïes, criblée de bijoux, voûtée, le dos aigu, le visage peint d'un ton rose de vieille dragée, le pied alerte encore, sautillante, enlaidissant la vieillesse, à ce bras de cynique homme jeune.

— Voilà Vénus et Cupidon, disaient les anciens collègues.

L'été, on voyageait. La dépense effrayait l'époux. Le bonheur rendait Mme Catalan gaspilleuse. Elle avait fait son testament [illegible] moins qu'elle laisserait après elle. Il fallait veiller sans cesse [illegible] courait-il la chance de passer pour son fils, et rien ne pouvait lui être plus agréable. Par malheur, elle s'en apercevait presque toujours. Alors elle minaudait de façon qu'on ne pût s'y tromper. [illegible] buffets des gares, dans les escaliers d'hôtel, pour le capitaine, pour [illegible] disait : « Maxime, ne t'éloigne pas; je suis inquiète. Maxime, as-tu froid?... Veux-tu mon écharpe? » Lui continuait à être charmant, souhaitant sa mort toujours. Puis un autre hivernage au gîte, et de nouveau recommençaient l'absolu et effrayant tête-à-tête, l'épinette aux romances, les monstrueux marivaudages.

Pour tromper sa servitude, Catalan fortifiait son pédantisme, commentait les philosophes, les maîtres de l'idée, revisait les phalanstériens, prophètes en ce temps-là, gribouillait sans merci, mettait du sien en marge du génie, touchant à tout, désenchantant tout du déplaisir de lui-même.

A force de vivre avec la laideur, il ne concevait plus la beauté. Ses dégoûts physiques lui empoisonnaient l'esprit. Il voyait la vérité au fond d'un puits et ne comprenait rien aux belles choses écrites en dépit du sens commun.

Tous, des rêveurs à ses yeux, des cerveaux abstraits, gens inutiles n'ayant rien prouvé. Pascal regardait les étoiles. Helvétius bavardait sur l'ennui, Rousseau n'était qu'un lunatique. Lui, supérieur à tous, laissait la lune et les étoiles aux romances; il s'illustrerait dans le positif, dans l'irréfutable, [illegible] chaos d'une science à l'état de rêve : la philanthropie. Ses facultés s'étaient fixées : l'œuvre, basée sur la coupe de la [illegible] tie : « [illegible] »

— Maxime, chante-moi une rêverie! je suis triste.

Car elle ne voulait pas que [illegible] les yeux à [illegible], ni l'esprit à penser : Maxime devait rester [illegible] avec les roses de la jeunesse. Et ainsi l'[illegible], l'amour de la philanthropie se réduisait à un fredon d'ariette où tantôt l'amour était un « enfant trompeur », tantôt « un petit dieu volage ». Du vivant de sa femme, il ne pourrait rien faire de mieux. — L'humanité attendrait.

Au cinquième hiver, Mme Catalan [illegible] à [illegible] de vieillesse. Maxime devint le bon ange infirmier. Il prétendit se dévouer seul. Mme Catalan avait de ces redoutables fantaisies de moribonde à qui plus rien ne coûte. Elle pensait aux pauvres, se ressouvenait des personnes de son jeune temps, se reprochait des négligences envers autrui, se découvrait des nièces et des neveux, voulait avantager Thérèse, parlait de legs aux hospices, voulait corriger le testament d'amour. Catalan écarta les confisats de la dernière heure, [illegible] sa femme raisonnable à force de prévenances et de tact persuasif, l'empêchait de tester à nouveau en l'appelant « malade imaginaire ». Elle répondait : « Tu as raison, je suis folle; je veux vivre pour toi. » Et elle vivait!

Lui n'en dormait plus. La même nuit blanche recommençait toujours; il ne comprenait rien à la durée du temps : le Temps était devenu fou. Il se croyait plus vieux que son âge et craignait de se décourager, luttait contre la tentation d'ouvrir les yeux de cette fausse grand'mère, de lui arracher ses illusions d'idole. Une pareille joie valait bien une fortune! Cependant sa cupidité tenait ferme et le rejetait dans les éblouissements du résultat. Il escomptait la délivrance, inventoriant dans sa tête tout ce qu'elle lui laisserait en maisons, meubles, bijoux, papiers ayant cours. La somme se grossissait de ses chimères spéculatives : il ferait encore argent de l'argent; et l'importante question des *enfants trouvés* se mêlait étrangement à ce féroce délire. Mais la réalité le ressaisissait, enfiévrant l'insomnie. Au clair d'une petite lampe de porcelaine suspendue dans l'alcôve, le masque conjugal réapparaissait tout à coup, et cette femme qu'il avait tuée tant de fois lui faisait alors l'effet d'une morte. Pris de dégoût, haineux même de ce sommeil, il voulait se sauver de son lit; mais au mouvement une main de squelette ganté s'allongeait vers lui : « Maxime,... dors! » Elle le forçait à garder le [illegible].

Enfin Mme Catalan mourut au printemps suivant, pleinement illusionnée, le bénissant, lui demandant de jurer une dernière fois encore qu'il n'aimerait plus jamais. L'époux jura tout ce qu'elle voulut. Le testament restait sain et sauf. Il hérita sans partage, en dépit des chicanes de la parenté.

L'argent acquis, M. Catalan se crut un homme considérable. Il devint chimérique. Les sphères s'abaissaient d'elles-mêmes pour le recevoir, et il regardait de tous les côtés à la fois, les voulant escalader toutes.

Il aperçut Paris, y vint, y rencontra plus fou que lui, y découvrit une civilisation qui ne le satisfit pas.

Un vieux cocher de fiacre, dans la discussion d'un pourboire, se vanta, parlant à sa personne, de pouvoir lui réciter en latin n'importe quel passage de Virgile. Cela fit remonter les sphères.

La seule vision éblouissante, ce fut la Bourse. Emu là-dedans, y venant très exactement tous les jours, il vit la possibilité du million; mais il eut peur. Ses trois cent mille francs lui coûtaient trop cher pour les risquer si vite. Et il rebroussa chemin vers son chef-lieu avec la nostalgie du temple grec à horloge où il avait entendu hurler l'enragé sabbat de l'argent.

A Bourges, vivant seul, fermé à la vie, servi et gâté par la vieille femme de confiance de feue Madame, le lointain des hommes lui fit croire de plus belle à la supériorité de ses vues. Cependant il négligea la philanthropie. L'humanité devrait attendre encore. Il lui tardait de confondre les rieurs de ses noces. Il fit bâtir pour écraser ses anciens collègues. Puis, les sensations de la bâtisse émoustillant sa cupidité, M. Catalan se décida à utiliser son gros meuble encombrant de veuf : il prit des locataires en garni dans sa propre maison. Un tel gain lui répugnait pourtant. « Parapher des quittances, n'était-ce pas ravaler cette plume capable de bouleverser toutes les choses d'ordre essentiel? » Le chagrin de sa dignité en ceci le rendit aux visées nobles. Il s'attendrit encore sur les *enfants trouvés*. De nouveau le style coula.

Mais on ne bâtit pas impunément : les considérations de la propriété contrariaient les synthèses du penseur. C'était tout un travail à refaire. Il n'en vit bientôt plus la nécessité, sacrifia l'intérêt public à des études d'intérêt personnel, creusa la puissance des chiffres, piocha le mécanisme de la hausse et de la baisse, et n'en tira qu'insomnie et cauchemars. Il commençait à s'apercevoir que ses trois cent mille francs ne pouvaient pas grand'chose et n'aboutissaient à rien. Alors, tombant de son haut, il accepta autrui pour son semblable et daigna l'envier. Un nom mis en lumière avait aussitôt sa rancune, et de huit jours il n'ouvrait un journal de peur d'y retrouver ce nom injurieux à sa médiocrité. Jalousant ainsi les moindres fantômes en vedette, il enrageait d'ennui et d'impuissance dans son sourd bien-être de province.

Mais voici qu'un soir, Thérèse entendit sortir de l'épinette une romance du temps de Madame! Depuis la morte, l'instrument s'était éteint, lui aussi, étouffant dans son silence l'amertume des caducs fredons et des sinistres duos...

M. Catalan chantait :

[illegible]
[illegible]
Aimait une ouvrière.
[illegible]...

Le lendemain, il chanta encore, et ne s'en tint pas là : toutes les défuntes guitarinades furent exhumées; il redonna du ton à sa fatuité engourdie, bouda les chiffres, s'arracha aux occupations savantes, lut des romans de cabinet de lecture, copia de la musique, découvrit Lamartine, parla avec politesse à Thérèse, s'informa obligeamment et à plusieurs reprises de sa mauvaise jambe; lui, si difficile à nourrir, maintenant mangeur distrait, trouvait bon n'importe quoi et

pensait quelquefois à ceux qui ne mangent pas à leur faim... M. Catalan aimait!

Il avait remarqué la demoiselle de magasin d'un pâtissier confiseur, jolie fille sage façonnée au comme il faut d'une clientèle aristocratique et un peu égarée d'ambition par le contact du beau monde. M. Catalan devint gourmand de sa jeunesse. En lui naissait le sens humain de la beauté. Il voulait oublier le monstre.

Mlle Amélie n'avait plus ses parents : M. Catalan considéra que cela le dispenserait dans l'avenir du contrôle d'une famille. Dégoûté du marivaudage par sa première femme, dépensant d'ailleurs ses petits feux avec l'épinette, il offrit par écrit à la jeune fille de l'épouser.

Elle eut un aveuglement de coquette, et, conseillée sans doute aussi par cette peur de ne pas se marier qu'ont toutes les filles sans dot, elle dit « oui », se croyant la plus favorisée du chef-lieu.

« On racontait qu'il avait rendue l'autre si heureuse! »

Le mariage se bâcla. Personne ne rit cette fois.

Oh! pour ce *oui* trop vite dit, ce qu'une femme peut souffrir!

Rien ne manqua au désenchantement de celle-ci. Tout sentiment était mort-né dans M. Catalan; les baisers de la vieille lui avaient séché le cœur. Il lui suffit de posséder pour n'aimer plus. Son *moi* haïssable se déchaîna immédiatement; il se vengeait déjà sur l'innocente des bassesses du premier lit. Naïve, elle s'étonnait de la pourpre intime, et froissait sans le vouloir les vanités comiques du personnage. Il lui eut bientôt ôté le rire.

Mme Catalan voulut qu'on la crût heureuse; elle eut cette coquetterie du chagrin des femmes vraiment bonnes. Elle enrubannait ses peines : les rubans tournèrent contre elle. « C'était de l'orgueil, du gaspillage. » Il lui faisait un crime de ses futilités charmantes. « Elle devait se souvenir qu'elle n'était qu'une fille de comptoir sans éducation et sans dot, trop heureuse de sa faveur! » Elle patientait, elle espérait le changer; elle se mentait, essayait d'aimer son mari. Lui, ne pouvant croire à cet amour quand même, appelait hypocrisie le tact de sa souffrance. Pour apprivoiser ce sot fauve, il aurait fallu une rouerie désillusionnée.

Elle souffrit deux années et reprit espoir, se sentant mère. Elle crut que l'enfant serait l'apaisement. Elle crut à la protection de cette force faite d'amour. M. Catalan mit l'enfant en nourrice et défendit à la mère d'en approcher. « Vous m'en feriez, disait-il, une poupée niaise et nulle comme vous. »

Elle n'y put tenir, devint fausse et dissimulée par vertu, trompa pour courir chez la nourrice. Un jour qu'elle en revenait, il faillit la tuer. Thérèse le dérangea. M. Catalan tenait sa femme par terre et l'écrasait avec son genou.

Jusqu'ici Thérèse avait gardé les surprises pour elle, mais cette fois, croyant mal agir en se taisant, elle conta tout à un locataire. C'était un jeune homme étranger à la ville, un surnuméraire aux contributions. Il se passionna pour cette femme malheureuse. Thérèse remit des lettres.

Mme Catalan hésita. Les injures qui font la mort dans un ménage avaient été dites. Il ne se passait pas un jour à présent que son mari ne la menaçât de la jeter par la fenêtre et lui avec. Elle eut peur. Dépouillée de sa fille, plus rien ne la préservait; le devoir n'avait plus rien à espérer. La dissimulation acquise inutilement pour l'enfant servit pour l'amant. Sans amour, par terreur, elle se sauva avec lui.

Dans ce fait M. Catalan vit ses cruautés justifiées et s'accorda d'avoir été trop bon. Raison légale lui restait, mais ce n'était là que vengeance de niais. Cette femme ne pourrait se faire longtemps à une servitude en dehors du devoir. « Elle aurait faim avec ce polisson, un surnuméraire! La fugue n'était pas brillante! Elle reviendrait. » — Il la connaissait bien.

Elle ne revint pas.

Alors, préjugeant des choses selon leur réalité implacable, M. Catalan, faute de pouvoir châtier l'adultère à son aise, se dit :

« La vie suffira. »

III.

Mlle Sabine se trouva abandonnée aux bons soins de Thérèse. On les rencontrait toutes deux allant chercher de l'eau à la fontaine du bout de la rue; l'enfant aidait la vieille à porter sa cruche; elle montait avec elle aux chambres des locataires, se rendait utile, voulait se faire aimer et, pour l'être, s'accrochait à ces pauvres jupes de servante.

Quelquefois, l'été, le mari de Thérèse, aide-maçon de son état, emmenait la fillette faire le dimanche avec lui aux fêtes des villages. Il payait le tir aux macarons, achetait de petites bêtises d'un sou. Ce n'était pas un causeur, mais sa camaraderie muette de brave dogue amusait tout de même l'enfant triste, et lui, ne connaissant pas de plus grand contentement que de tenir dans sa grosse patte cette main frêle, mettait sa blouse neuve et ses sabots noirs des jours fériés pour faire honneur à Mlle Catalan, que Thérèse habillait de son mieux — son père l'aurait laissée en guenilles. Aux approches du nouvel an, le maçon menait Sabine voir ces étalages extraordinaires des boutiques que l'on appelle en province des *paradis*. Sabine n'en finissait pas d'admirer; les poupées lui accordaient la sympathie de leurs yeux magnifiques, et elle demandait le prix de chacune. Le maçon était trop pauvre pour le cadeau; son humilité se refusait même à imaginer ce qu'il eût fallu de richesses pour entrer dans un si beau magasin.

— Venez, mamzelle, disait-il; c'n'est pas pour nous.

— Laisse-moi voir encore! répondait l'enfant.

Là, elle apprenait le chagrin des paradis inaccessibles. Il n'y avait pas d'enfance pour elle. Quand elle était trop triste, Thérèse lui donnait une pomme pour que la petite fille du débit de tabac lui laissât tenir sa poupée un moment. Mais bientôt la petite fille à la poupée ne se contenta plus d'une pomme. Elle demanda un sou. Un sou, c'était beaucoup pour Thérèse. Ne l'ayant pas toujours, elle l'empruntait à son mari, et l'enfant pouvait encore tenir la poupée de temps en temps.

M. Catalan s'aperçut qu'on la gâtait. Il défendit sa porte au maçon et mit Mlle Sabine dans une école de pauvres, où il y avait moitié filles et moitié garçons. Mme Seguin, femme d'un tailleur en vieux, locataire de M. Catalan et honoré de ses ravaudages, s'offrit à la ramener chaque soir en même temps que son Myrtil — un petit fronceur de sourcils sans fraîcheur et dont les habits vieillots ridiculisaient la jeunesse. — Ces retours d'école firent des deux enfants deux amis. Sabine en oublia son camarade le maçon et se mit à aimer Myrtil de toute sa tendresse filiale découragée. Il avait dix ans, trois de plus qu'elle; mais chez l'un et l'autre le caractère passait l'âge.

A l'école, Myrtil s'isolait des autres et ne s'amusait pas aux heures de récréation.

Thérèse le laissa entrer dans sa cuisine en cachette de M. Catalan. Elle ne souffrait cependant pas beaucoup ce gamin intolérant et volontaire qui ne savait que « jouer au curé et faire des autels »; mais elle comprenait que cette amitié était pour Sabine le refuge de son enfance rebutée. Depuis qu'il venait là, Sabine ne demandait plus un sou pour aller tenir la poupée de la petite voisine; elle aimait mieux écouter l'histoire de l'enfant Jésus et des rois mages, que Myrtil racontait toujours. Myrtil haïssait M. Catalan, et, comme celui-ci était riche, il voyait tous les riches de même, et cette aversion d'instinct lui faisait penser avec plaisir aux rois mages s'humiliant devant le fils du charpentier Joseph et crottant leurs beaux habits tout dorés dans une étable. Car ce petit bonhomme, haineux des riches et avancé en réflexion, n'imaginait pas une crèche de Jésus en cire; son Jésus à lui était un Jésus de misère avec une mère pauvre comme la sienne.

— Pourquoi n'as-tu pas ta mère, toi? demandait-il à Sabine; si tu avais ta mère, ton père ne pourrait pas te faire du mal.

Les Seguin avaient eu leur fils aîné tué à la guerre. Ce jour de malheur, le père empoigna un bon Dieu en cuivre qui était sur la cheminée et le jeta à travers les carreaux en disant que ce n'était pas vrai, le bon Dieu.

La mère alla le ramasser dans la cour et le replaça sur la cheminée, tout en pleurant son garçon.

Néanmoins, il n'y eut plus de tranquillité possible pour le pauvre bon Dieu : Seguin le rendait responsable de tout. A chaque instant la bonne femme le retrouvait sous le lit ou dans le poêle. Elle le ramassait, toujours avec la même résignation, dévotement le récurait, le réinstallait, tremblante, entre ses deux globes de fleurs artificielles, et, sitôt qu'elle avait un moment, courait à l'église demander pardon au Tout-Puissant des hérésies du tailleur.

Par habitude, elle s'agenouillait devant la grille d'une crypte où était représenté en sculpture l'ensevelissement du Christ — un chef-d'œuvre d'épouvante conçu dans la naïveté terrible du moyen âge peureux de l'enfer. La mère trouvait là paix et consolation pour l'âme de son aîné. Une fois, elle y amena Myrtil. Pendant qu'elle priait, le gamin regarda s[illegible] [illegible] bonhommes de grandeur [illegible] entourant un cadavre enseveli sous les couronnes et les fleurs des dévotes. Ils semblaient avoir ramassé eux-mêmes sur ce corps les couronnes qui les coiffaient de travers, tant ils étaient en vie. Quelques cierges dispersés, pleurant leur lumière, éclairaient les masques affligés de Marie et de Madeleine. La douleur de ces pierres émut l'enfant. Son âme, brutalement déniaisée, se frappa du soupçon d'un néant humain. Il vit au-dessus de son âge et au delà de ce qu'on lui apprenait à l'école, et perdit sa gaieté.

En revenant de ces ténèbres, il demandait à sa mère si c'étaient les riches qui avaient fait mourir Jésus-Christ. Mme Seguin ne savait pas au juste. Le gamin accusait les riches à cause de M. Catalan.

Il se chagrina d'ignorer, apprit par cœur son petit évangile d'école, et, son père ayant voulu un jour le lui ôter des mains, il lui reprocha de ne pas aimer Jésus-Christ.

Le tailleur se mit en colère, donna une danse à son garçon, qui recevait les coups sans pleurer et ne cessait de répéter : « J'aime Jésus-Christ! »

La mère Seguin voulut faire entendre raison à son homme, mais celui-ci l'envoya promener, criant « qu'il n'était pas le saint-père pour avoir semé de la graine de cagot ».

Par la suite, voyant que Myrtil avait quand même son Jésus-Christ en tête et que la mère le soutenait, il dit :

— C'est comme ça, c'est bon; y n'fera pas sa première communion.

Mme Seguin, épouvantée, alla conter ses peines à la femme du concierge de l'archevêché, avec qui elle commérait d'habitude. Celle-ci parla de Myrtil à M. le vicaire, qui éclaira Monseigneur à son sujet.

De suite on envoya une dévote militante chez le tailleur. Elle apportait de l'ouvrage, de l'ouvrage flatteur, du neuf. Myrtil était là. Elle s'intéressa à lui, dit qu'il avait l'air intelligent, demanda si ses maîtres étaient contents de lui et s'il apprenait bien.

Seguin releva le dos :

— Y n'est bon qu'à penser aux curés; si on le laissait faire, y dirait la messe sur toutes les chaises. On ne peut plus s'asseoir ici sans écraser un saint-sacrement!

— Faut le prendre en patience, dit la mère; ça lui passera, c'est pour s'amuser.

— Il aura onze ans tout à l'heure, reprit Seguin; si c'est pas honteux! A onze ans, moi je tirais déjà l'aiguille.

La dame demanda s'il ferait bientôt sa première communion.

— Mon père ne veut pas! s'écria le gamin, la révolte dans les yeux.

Et la mère aussitôt :

— Je ne te comprends pas d'empêcher notre enfant de faire ses devoirs de chrétien; ça sera une malédiction pour nous.

— Il est assez jésuite comme ça! répliqua le tailleur.

Et comme la dame insinuait qu'il n'y avait aucun rapport entre les jésuites et la communion, Seguin s'entêta avec politesse à discuter. Cela lui allait. « Il respectait l'opinion de chacun, il était pour la liberté de conscience. Selon lui, la

communion et toutes ces affaires auxquelles le diable n'y comprendrait rien, c'était bien dans l'ancien temps, que le monde ne savait pas lire; mais à présent le monde était devenu trop malin, il ne croyait plus aux miracles, on ne lui faisait plus avaler le bon Dieu dans un pain à cacheter. »

L'envoyée de Monseigneur ne s'effraya pas de ce gros athéisme de la. La prise fut rusée de conscience, elle avait flaire dans le petit Myrtil une vocation. Elle fut en entourer les oreilles du prélat. Il convenait de séparer au plus vite le père d'avec le fils et de donner à celui-ci l'éducation du séminaire.

La dévote entreprit Seguin, mais sans tracas, se gardant de trop prouver. Le mieux était de retourner contre lui son argument tenant la lunette de conscience. Elle dit à Mme Seguin comment il fallait s'y prendre, et la mère insinua tout doucement à son mari qu'il devait laisser leur garçon libre de se conformer aux idées du monde et que plus tard Myrtil, quand il serait un homme, penserait comme il l'entendrait.

Le tailleur trouva que c'était juste, et, « du moment qu'on raisonnait juste avec lui, c'était fini ».

Myrtil fit sa première communion. Il eut l'éblouissement du surhumain dominateur qui lui frappait l'instinct jusqu'alors. Il se surprit des bonheurs de perfection spirituelle, il entendit cette vérité mystique « qui parle au dedans du cœur sans bruit de paroles ». L'encens des rois mages montait aux nefs, mais le petit Jésus était oublié. Le cadavre de la crypte, le Christ pleuré par les femmes, ressuscitait, dans la splendeur de l'église, en un Dieu glorifié par le prêtre; et cette splendeur créa en l'enfant ce premier enthousiasme qui décide de l'homme. Le jeûne l'énervait; pénétré de reconnaissance envers ce Christ éblouissant qui le faisait participer à sa nature divine, il se torturait la conscience, comme un homme mûr, à chercher quelque péché oublié qui l'eût rendu indigne de la sainte table. Il en revint l'imagination abîmée d'inquiétude, avec le chagrin fou d'avoir mordu l'hostie. Se croyant coupable de sacrilège, il ne voulut pas sortir de l'église avant de s'être confessé. Il pleurait pour la première fois, ce gamin. Mais un prêtre le rassura et lui rendit toute sa joie : « Monseigneur l'avait désigné parmi les quatre enfants qui devaient dîner avec lui. »

Mme Seguin en crut perdre la tête. Elle revenait de conduire Myrtil à l'archevêché et, ravie en dévotion, se dépêchait, impatiente d'annoncer la chose à son mari. Un pareil honneur devait pour sûr le sortir de toutes ses mauvaises idées.

Aux premiers mots, le tailleur sauta de son établi.

— Tu mènes ton garçon dîner chez les évêques, et t'as l'front de t'en vanter, dit-il; attends, j'y vas!

— Ah! mon Dieu! mon homme qui est devenu fou!

— Pas de *Mon Dieu* ni de Monseigneur qui tienne, j'y vas!

Il avait ôté sa veste.

Elle invoqua tout ce qu'il y avait de plus sacré.

— Avec quoi que tu l'nourriras, ton Myrtil, à présent qu'il dîne chez les évêques? Il te demandera des ortolans, et t'en as-t'y, des ortolans, à lui donner? t'en as-t'y?

Et il brossait son paletot des dimanches.

Elle jura ses grands dieux que cela n'arriverait plus jamais, que c'était par extraordinaire : « Myrtil avait trop de raison pour exiger de ses parents ce qu'ils ne pouvaient pas lui donner. »

— Ah qu't'es ignorante, qu't'es ignorante, ma pauv'femme! Y z'invitent ton fils à dîner, n'est-ce pas, et s'il y avait encore l'Inquisition, y brûleraient ton homme!

Mme Seguin ne voulut pas croire une chose pareille.

— Si tu crois que pour eux ça compte, un pique-prune? Tu ne les connais pas, ces gens-là!... Pour un mot plus haut que l'aut', y vous envoyaient au bûcher; ils auraient inventé le diable!

Cependant Seguin se laissait enlever son beau paletot et remettait sa veste de travail. « Au surplus, ce dîner-là, c'était autant de pris sur l'ennemi », et Mme Seguin, remise de ses transes, le revoyait bientôt les lunettes sur le nez, bonhomme comme devant, tâtonnant pour retrouver son point de couture.

Myrtil entra au séminaire. Le père vit malice à se laisser endoctriner. Il disait :

— Je ne suis pas si bête que mal habillé; fin contre fin; quand mon garçon aura fini ses classes, il fera un pied de nez à la calotte, j'en réponds!

Et il laissa pendant quelque temps le bon Dieu tranquille.

L'année d'après, M. Catalan priait Mme Seguin de se charger pour lui de tout ce qui concernait les devoirs religieux de Mlle Sabine, catéchisme et première communion. Il se souvenait d'avoir accompagné sa première femme aux offices pendant des siècles et estimait l'église un frein au cotillon.

Oh! comme la journée commença belle pour la pauvre martyre discrète! Dans cette robe blanche elle eut son tardif sourire d'enfant. Avec quels yeux elle admira toutes ces fillettes qui semblaient marguerites au pré! Elle était du bouquet, elle aussi... et Myrtil ne la voyait pas!

La petite Sabine s'étonnait surtout de se voir traitée avec douceur. Elle ne comprit pas bien cette hostie qui la faisait l'égale des autres enfants; elle prenait la sainte Vierge pour sa maman.

Au retour, toute fière de sa première robe, elle tourmentait de la main l'aumônière suspendue à sa ceinture et de temps en temps regardait passer le bout de ses pieds sous ses jupons. Maigre et pâlote, sa jeunesse avait l'éclosion fluette d'une rose de Bengale.

De tout son cœur elle voulut embrasser M. Catalan.

— Elle l'a bien mérité! fit Mme Seguin.

Le père se pencha. Deux lèvres avides s'attachèrent à son front; deux larmes d'une adorable joie s'égarèrent dans le voile, deux toutes petites larmes de pardon et d'oubli; puis son petit nez troussa ses ailes pour ne pas faire omission au sourire naissant.

— Il suffit, dit M. Catalan...

Il n'approuvait pas le satin de l'aumônière.

La tendresse de l'enfant le gênait. Il autorisa Thérèse à la faire dîner à la belle table de la salle à manger, là-dessus prit sa canne et s'en alla faire un tour de promenade.

Thérèse avait préparé toutes sortes de bonnes choses; elle servit Mlle Catalan comme si ç'avait été une princesse; mais Sabine, se voyant à l'abandon encore, dans le vide sombre de cette salle, se cacha la figure dans ses bras croisés devant son assiette et pleura.

— Vous allez toute vous abîmer pour vêpres! s'écriait Thérèse. Et moi qui vous avais fait une si bonne omelette aux confitures!... Mangez donc, mam'zelle; vous ne mangez pas aussi bon tous les jours!

Mais Thérèse ne pouvait consoler cette âme d'enfant retombée du ciel.

Elle eut recours à son mari, qui, venu pour admirer Sabine, n'osait se montrer, peureux de M. Catalan. Sabine sourit à ce bon camarade, s'essuya les yeux, attendant, pour manger encore, que Thérèse eût mis un couvert pour lui. Tant pis, on bravait M. Catalan. Le maçon goûta avec timidité à l'omelette aux confitures. Vraiment, le pauvre homme ne pouvait se figurer que les bonnes choses fussent faites pour lui. En y touchant, il croyait offenser la richesse.

IV.

M. Catalan avait senti ce pardon de l'enfant. Une lumière se fit dans sa rancune. L'homme se lassait d'être mauvais et surtout se lassait d'un doute insupportable à sa vanité. Il essaya de se croire père, retira Sabine de l'école garçonnière, se décida à lui donner une éducation.

Rejeté par l'avortement de ses hautes vues dans la niaiserie des romances, il se mit dans la tête de faire une musicienne de cette petite fille qui savait tout au plus lire. M. Catalan comptait aussi par là éprouver moralement sa paternité. Le sentiment musical témoignerait à la rigueur de la filiation mise en doute.

Les premiers essais le satisfirent; il revit la possibilité des romances à deux voix et fit étudier Sabine du matin au soir. L'epinette, devenue l'école unique, absorbait la fraîcheur de cette petite intelligence. Tout ce à quoi une mère songe fut négligé. C'est alors qu'elle manqua, la maman, à l'innocente ainsi dupée!

Elle s'appliquait, elle voulait se faire aimer, montrer qu'elle méritait mieux que la cuisine, où il la renvoyait encore après la leçon. Elle voulait mériter de lui dire « père », au lieu de « Monsieur », qu'il continuait à exiger malgré les conseils de l'epinette. Le méchant mot commençait à étonner Sabine; elle ne le prononçait plus naturellement et tâchait même de l'éviter. Se tenant au *pauvre berger breton qui n'avait rien que sa chaumière,* la mignonne essayait en vain des gentillesses aussitôt découragées par un mot dur. La poésie si vraie de son âge et de son cœur parlait moins à M. Catalan que les ariettes du répertoire sentimental. Quand il avait fini de chanter, il redevenait le même. Impossible à cet homme d'être bon; il lui manquait le sens humain.

L'hypocondrie envahissait. Les immeubles ne se louaient pas, son argent dormait; les quolibets n'étaient pas vengés. Il ne bougeait plus de chez lui, ne pouvant plus supporter les visages de connaissance qui lui parlaient de ses deux femmes, qui lui disaient : « Tu aurais mieux fait de rester à la préfecture! »

Ne sortant plus, il lui venait de fougueux besoins de marcher. Il attendait la grande nuit provinciale de neuf heures et emmenait Sabine avec lui. Ces promenades sans fin à travers la ville noire n'étaient que frayeur pour l'enfant. Elle avait peur de suivre ce marcheur diabolique qui allait toujours sans parler. Les grimaces des vieilles maisons la poursuivaient jusque dans la chambre où, tombant de fatigue, il lui fallait se coucher sans lumière.

M. Catalan ne fut pas longtemps à se croire père; la musique n'y fit rien, et, le doute l'ayant repris, il ne put souffrir l'enfance des coquetteries qui s'éveillaient dans la fillette.

Un jour, il lui enleva un vieux chapeau auquel elle cousait un bout de ruban, en lui disant que « les rubans n'allaient pas aux laiderons ». Et par la suite il imagina de lui faire porter, en guise de punition, une guenille d'hospice compliquée d'un chaperon noir, exactement le costume des *enfants trouvés*. Conclusion de son grand œuvre philanthropique.

Sabine ne voyait plus Myrtil qu'aux vacances. Un besoin de pitié et de protection l'attachait à lui. Elle l'aimait de tout son chagrin d'enfant malheureux. Mais lui n'était plus enfant. Vieilli par un germe de mépris pour le monde, dans la naïveté passionnée de ses premières études, il lui contait avec un petit air de suffisance les belles choses que l'on apprenait chez les Pères. Il parlait hardiment et tenait tête au bonhomme Seguin. Mais, avec le temps, son pur esprit de foi s'éclairant aux subtilités de l'enseignement, il s'appliqua à renoncer à sa volonté propre, évita de parler inutilement, devint minutieux dans ses actes extérieurs et s'isola dans le souci de sa perfection. Résistant à toute chose naturelle, d'instinct il prévit la femme comme l'obstacle. Il eut honte d'être encore, à son âge, « un Jean-fillette », prit Sabine en aversion.

Sabine ne s'apercevait pas qu'il s'éloignait d'elle, lui aussi! Durant les longs mois du séminaire, chaque fois que M. Catalan l'envoyait en commission, vite elle s'envolait chez les Seguin.

Les pauvres gens habitaient en face, au faîte d'une maison provenant de l'héritage de la première Mme Catalan : maison du vieux temps coiffée à l'ancienne mode, et la plus triste de la rue. Un corridor noir entre deux boutiques — épicier à gauche, sabotier à droite — aboutissait à un escalier de pierre étageant des passerelles au-dessus d'une cour malpropre et encombrée. Il fallait un véritable entêtement de misère pour habiter là, tant il faisait vieux dans cette atmosphère de murs malades et de vies attristées. C'était un hasard quand le soleil s'y montrait, et aussitôt les enfants cherchaient après ses rayons sur les passerelles. Les jours où l'épicier brûlait son café dans la cour, curieux comme de pauvres animaux en cage, ils passaient leurs têtes de chérubins mal peignés

entre les balustres, pour voir cette chose extraordinaire.

On reconnaissait la fenêtre du tailleur au carreau cassé par le petit bon Dieu et remplacé par une gravure de mode. Seguin se tenait là toujours, recoquillé dans ce peu d'azur, en chicane avec le ciel qui lui mesurait sa lumière, et en bons termes avec le diable caché sous forme de bouquins impies parmi les hardes à rafistoler.

Ses lunettes achevaient de le rendre sceptique, parce qu'avec il n'y voyait bien que pour travailler et que, quand il oubliait de les relever, il se cognait aux chaises et au poêle. Maudites lunettes! Seguin ne les avait d'abord fourrées dans l'envers de la doctrine que pour faire enrager son fils et sa femme. A présent, plus il lisait, plus il voulait lire, et la moitié de son temps y passait. Il négligeait ses clients, gagnait moins et sacrait d'autant sur les « noirs ».

— Tu ferais mieux de travailler, mon pauvre homme, lui disait Mme Seguin; c'est pas tous ces mauvais livres qui nous donneront du pain.

— Du pain?... T'iras en demander à ton archevêque, et des indulgences en guise de beurre!... Ah! il fait gras plus souvent que toi l'vendredi, aie pas peur, et M'sieu le curé aussi!... Ils font payer assez cher le latin de leur cuisine... Qu'ils vous marient ou qu'ils vous enterrent, c'est tout profit... Quand on pense qu'ils osent tendre la main dans du velours!... Ah! s'il n'y avait que moi pour payer le petit vin blanc de la messe! Mais voilà, le monde est arriéré, ils l'entretiennent dans l'ignorance... Alors, parce que moi je n'ai pas un sou dans ma poche, je suis obligé de m'asseoir par terre à l'église?... C'est un abus, c'est un' honte sous la calotte des cieux... Et quand ils vous tiennent un mort, bien prêt à s'en aller, si c'est un bon, y ne le lâchent pas, va, sois tranquille; y sont là à vouloir lui faire prendre les vessies pour les lanternes... On sait ce que on veut dire quand on a un peu étudié!... Qu'ils apprennent aux enfants à respecter leus parents et leus semblables; mais quand ils en arrivent aux mystères, ils sont tout de suite au bout. Tiens, je voudrais qu'il soit ici, ton archevêque, et je lui demanderais si c'est à moi qu'il prétend faire croire que le bon Dieu a trois pères! parce que je raisonne, moi. Je ne dis pas qu'il ne faut pas une religion, je ne suis pas un imbécile, mais je veux une religion qui vous bénisse gratis, où qu'on s'asseoie sans être obligé de mettre la main à la poche, une religion de Mahomet, et qu'elle soit séparée de l'État...

Le tailleur se taisait en voyant arriver Mlle Catalan. « Les vérités n'étaient pas bonnes à dire devant les enfants. » Sabine trouvait le logis tranquillement en misère et la bonne femme sourde aux hérésies, toujours prête à lui parler de Myrtil.

Elle s'en revenait de là tout heureuse, la pauvre mignonne. Un rien faisait allusion à son [illegible]

Myrtil, ses études terminées, dit à sa mère qu'il voulait prendre la robe du noviciat. Il était mûr pour le sanctuaire.

Outre la ferveur spirituelle, qui le passionnait du désir de perfection, sa precoce et instinctive amertume du monde lui montrait la religion comme le relèvement des patients et des dépourvus, comme une revanche de vérité contre les superbes. A voir les siens peiner la vie sans résultat pour la détresse de leurs vieux jours, était née en lui la pitié des misères, le zèle humain, et ce zèle s'exaltait de cette parole de son Maître idéal : « Vêtir ceux qui sont nus. » — Il serait prêtre, il servirait Jésus.

Dans sa volonté entrait encore l'espoir de faire à sa mère une vieillesse reposée et digne. Mécontent de son père, il en agissait à son égard avec un respect discret. Ils ne se parlaient presque pas; le diable dormait sous les hardes. Mme Seguin, redoutant une catastrophe pour le moment où Myrtil annoncerait sa détermination d'entrer au grand séminaire, le suppliait chaque jour d'attendre. On vivait sous l'oppression de ce silence.

Sabine savait qu'il était là, mais elle n'osait plus y aller, parce que la dernière fois Myrtil lui avait dit « vous » et avait paru fâché de sa venue. Thérèse, la voyant se tourmenter, en eut peine et lui donna un paletot de M. Catalan [illegible]

Mme Seguin était en train de casser des œufs dans une [illegible]

En entendant frapper, il regarda du côté de la porte; mais, [illegible] sur le livre, qu'ils ne quittèrent plus.

— Ah! ma bonne Sabine, s'écria la maman Seguin, on n'était plus habitué à te voir... Tu nous fais bien plaisir...

Sabine balbutia quelque chose : « C'était Thérèse qui l'envoyait », et se dépêcha de remettre le paletot au tailleur guignant cette proie par-dessus ses lunettes.

Pendant qu'il le palpait, le retournait et l'étudiait, Sabine, ne sachant où poser ses regards, regardait aux murs les gravures de mode piquées des mouches. Myrtil gardait toujours les yeux sur son livre. Personne ne parlait; on entendait frire les œufs de Mme Seguin.

— Je vois ce que c'est, dit enfin le tailleur; c'est pour le rafraîchir.

— Je ne sais pas, fit Sabine; Thérèse ne m'a rien dit.

Le tailleur examina encore et, tout bien vu, hésitant à prendre une pareille responsabilité, engagea Sabine à retourner auprès de M. Catalan, le prier de vouloir bien « spécifier ».

Elle reprit le paletot et se retira toute confuse de chagrin.

La porte refermée, Seguin regarda Myrtil, puis sa femme, et, comme ni l'un ni l'autre ne faisait attention à lui, après un silence malicieux, il s'écria :

— On dirait que ton Myrtil a peur que les demoiselles le mangent!... Tu ne veux pas répondre, t'es muette... tu n'es pourtant pas sourde!... c'est bon. A lui de parler pour toi. Qu'il réponde par des *oremus* ou *cabiscum*, si y veut!

— Laissons cela, pria Myrtil.

— Ah! ah! ça te semble naturel, toi, d'être impoli avec la pratique? Si les jésuites t'ont rendu fier, n'y a pas de quoi; t'es pas sorti de la cuisse du pape; t'es jamais que le fils d'un pique-prune, et tu seras pique-prune comme ton père... Mais [illegible]

les gens un peu comme il faut; j'ai besoin de tout le monde, moi; je ne possède pas les biens du clergé!

Myrtil ferma son livre.

— J'ai dit à ma mère quelles étaient mes intentions; elle m'a approuvé.

— Ta mère n'a rien à approuver ici; c'est moi le chef de la famille.

— J'ai craint vos paroles. La façon dont vous interprétez ma religion m'est pénible. Je ne puis être compris de vous.

— Tu dis *vous* à ton père!... Tu l'entends, ton Myrtil, mère Seguin, tu l'entends! y me dit *vous*, je ne suis plus qu'un étranger...

La mère, toute tremblante, restait contre la table, le dos tourné, pleurnichant et faisant semblant d'être très occupée à son couvert.

— Elle ne parlera pas! fit Seguin... Vous vous entendez tous les deux cont' moi, c'est bon. Aujourd'hui on peut regarder autour de soi; il n'y a plus ni père ni enfant!... Et t'as l'front de l'soutenir cont'moi? Pardi, t'as avalé le miel de c'te fine mouche qu'est venue ici nous entortiller... Mais parle donc, b..... de bête que t'es!

Myrtil voulut parler. Le tailleur l'en empêcha, fixa ses lunettes contre ses yeux, une manière à lui de se faire respecter :

— T'en as assez dit pour que je te comprenne; tu rougis du métier de ton père, tu ne veux pas ét'pique-prune. Eh ben moi, j'estime mieux c'métier là que la sacrée calotte!

— Ah! mon Dieu! s'écria la mère, tu ne vas pas jurer et blasphémer sur notre enfant! Nous n'avons que lui, mon pauvre homme!

— Tais-toi, toi! c'est de ta faute ce qui arrive!... Y t'a pris l'premier; je te l'ai toujours dit, qu'y t'prendrait l'aut aussi! Tu n'as plus d'garçon. Y dit *vous* à son père, et t'approuves ça, toi?... Tu n'l'as plus, j'te dis. Le v'la dans les noirs, dans la sacrée calotte, oui, je l'dis et je le répète, la sacrée calotte!

Myrtil, pâle d'une colère qui se gouvernait, montra le petit crucifix de la cheminée :

— J'honore mon père et ma mère, mais j'obéis à Celui qui m'a donné la volonté.

Seguin bondit de son établi, attrapa le bon Dieu et fut le jeter dehors.

— Je veux être pendu si y rentre jamais ici, c'te fois! s'écria-t-il terrible.

— Vous ne savez pas ce que vous faites. Dieu vous pardonne!

— Tu peux t'en aller le retrouver, si tu veux; mais, si t'y vas, je te connais plus, dit le père.

— Je le veux!

Myrtil embrassa sa mère et partit.

Dans l'escalier il rencontra Sabine. Elle était là à se désoler et tenait le petit bon Dieu ramassé sur la passerelle.

Myrtil le lui ôta des mains sans un mot.

— Myrtil, fit-elle, tu ne veux donc plus me parler? Est-ce que tu ne m'aimes plus?

— Non, je vous réprouve, vous êtes laide, répondit-il, exalté, se sauvant avec le christ.

M. Catalan s'était aperçu de l'absence de Sabine. Il la guettait posté à la fenêtre de son cabinet, vit le jeune homme sortir du corridor, elle ensuite, arrivant comme effarée de se voir dans la rue.

Il sonna Thérèse :

— Faites-moi le plaisir de m'envoyer Mlle Sabine.

Il la reçut bien, la fit asseoir et lui parla avec une cruauté gracieuse, doctorale :

— Vous avez quatorze ans, mademoiselle, c'est un peu tôt pour courir après les polissons. Vous êtes tout à fait la fille de votre digne mère... Mais je suis votre père putatif et j'ai le devoir de veiller sur vous jusqu'à votre majorité. Vous ne sortirez plus de la maison.

Et, lui ordonnant d'aller mettre la robe de malheur, satisfait d'avoir avili cette mère inconnue dans le cœur de l'enfant, il la poussa dehors, délicatement.

Sabine redescendit se désoler à la cuisine auprès de Thérèse, disant que Myrtil aussi la trouvait laide, que personne ne l'aimait plus, qu'elle était trop malheureuse, qu'elle aimait mieux mourir.

La bonne vieille en devint vive de colère et osa braver M. Catalan : « Mademoiselle ne méritait pas la *robe*, elle n'avait pas fait de mal; l'affection lui manquait, à c'te pauv' petite! elle finirait par tomber malade. »

M. Catalan dédaignait, le menton haut.

Thérèse ne se contint plus. Elle soulagea son indignation depuis trop longtemps radotée aux murailles.

— Si vous étiez un homme juste, dit-elle, votre demoiselle ne serait pas obligée d'aller chercher chez les autres l'amitié que vous l'y refusez!

— Je vous chasse de chez moi.

— Ah! monsieur!... on sait bien qu'il n'y a rien de bon à attendre de vous! Je m'en irai, monsieur, je m'en irai... Mais vous êtes un mauvais père, vous vous vengez sur un'innocente, vous rendez vot' enfant pus malheureuse que vot' femme... Al' vous a quittée, al a ben fait! — ajouta-t-elle narquoise et grimaçante, se vengeant de l'imbécile respect de sa servitude.

Puis elle redescendit l'escalier, boitant et répétant à chaque marche ce : « Al a ben fait! » qui semblait à M. Catalan un rabâchage satanique.

La vieille Thérèse n'en avait tant dit sa vie durant, et ces vérités-là lui ôtaient le pain de la bouche.

Elle se les reprocha en revoyant Sabine, pensant que tout retomberait sur elle encore. Et, au moment de quitter la maison, elle s'en trouva si émotionnée, si percluse, que le maçon dut la rouler au gîte dans sa brouette.

Cette révolte du silence troubla fort peu M. Catalan. Les paroles n'avaient pas sur lui d'effet moral. Sa rancune était à jamais fixée; le fait en demeurait acquis, inoubliable. La vanité d'un M. Catalan ne pouvait faiblir : atteinte par une femme, elle croyait moins haïr dans Sabine l'enfant d'un autre homme que la femme elle-même, l'espèce féminine tout entière.

Pour le moment, la circonstance grave, la chose à considérer, c'était la perte d'une domestique peu coûteuse et d'un usage rare, d'une dévouée rompue à ses petits despotismes et discrète de ses cruautés. Il essaya quelques nouvelles figures: toutes eurent le même étonnement de cette fillette en robe d'hospice traînant dans la maison comme une étrangère. Elles ne pouvaient comprendre que la demoiselle d'un monsieur si riche, si fier, si difficile sur tout, ne mangeât pas à sa table et cirât ses bottes. Renvoyées les unes après les autres, les domestiques racontaient au dehors ce qu'elles avaient vu. M. Catalan reçut quatre pages d'un philanthrope anonyme, opposant la malheureuse robe à son apparat personnel. Cette lettre, conçue dans une tournure pédante, lui donna à réfléchir. On l'appelait « criminel, bourreau »; on parlait d'enfant « séquestré ». M. Catalan fut inquiet. Voyant du reste l'impossibilité d'être servi tant que cette enfant serait chez lui, il se décida à s'en débarrasser décemment, prit avec elle le train de Paris et l'interna dans un pensionnat au hasard de l'enseigne. On assurait que la maison préparait excellemment les jeunes filles aux éventualités futures d'un rang à tenir; la maison promettait même le mariage. Peu importait à M. Catalan. Sur la demande : « Et quel art d'agrément? » il autorisa la musique par une sorte de superstition tendre pour un talent qui le rendait meilleur.

Dans la cour du pensionnat, les fillettes en récréation ballaient la ronde :

> Entrez, entrez, charmante rose;
> Le mois de mai, [illegible]...

Sabine, restant dans un coin à pleurer, effaroucha leur gaieté; la ronde se rompit. On entoura la petite sauvage.

Une sous-maîtresse, gros baby de quarante ans, vierge et professeur, joufflue comme Éole, vint dire à Sabine :

— Il ne faut pas pleurer, il faut jouer.

— Non, on ne m'aime pas.

— Pourquoi ne vous aimerait-on pas?

— Je suis laide.

— Moi je vous trouve jolie et je vous aimerai bien, voulez-vous?

Sabine répondit oui et se laissa entraîner, défiante de cette bonté incompréhensible.

— Allez danser, mesdemoiselles, fit le vieux baby aux élèves; nous, nous danserons une autre fois.

Et tandis que la ronde recommençait, elle disait à Sabine, parlant le langage enfantin :

— Nous allons jouer; je serais votre maman, vous seriez ma fille...

Et cette maman platonique, née parfaite, ayant eu pour bonheur de rester enfant, comprenant la fillette chagrine que rien n'amusait, se dévoua à elle.

Peu à peu elle lui fit reprendre jeunesse et perdre son faux air garçonnet de petite fille malheureuse, pourvut aux soins qui avaient manqué et lui ébaucha une éducation.

Abandonnée, comme Sabine, dans les jours de vacances ou ces petites cours de pensionnat, avec leurs arrivistes gamins, sont comme hébétées de silence, elle chantait encore dans la volière vide :

> [illegible]...

Mais aucune affection n'était possible à cette enfant sans mère. M. Catalan, prévoyant le cas d'une liaison d'amitié qui pourrait plus tard protéger Sabine contre lui, la changea de pension au bout d'une année, et fit de même l'année suivante.

Ainsi vinrent les seize ans, qui firent merveille. Ce petit corps mal nourri, défait, finissait par trouver une grâce. Le satin mordoré de ses cheveux, qu'on lui laissait longs à présent, prenait de l'éclat. Le visage était mignon tout à fait. L'intelligence, en s'éveillant, avait effacé la soumission des yeux demeurés tristes.

La vie des pensionnats hâta la métamorphose. Il y eut autour d'elle des vierges étrangement atteintes, à les croire fécondées, comme les fleurs, par le vent. Elle écouta ces *grandes* bavarder leur idéal aux récréations : le même pour toutes, celui auquel les maris ne ressemblent jamais. Sabine taisait le sien. Elle était femme, elle savait à présent que la pudeur de sa pensée signifiait amour.

HENRY LUSSY.

La suite au prochain numéro.

PHILOSOPHES FRANÇAIS CONTEMPORAINS

E. Littré

Y a-t-il des hommes d'un savoir universel? On croit qu'il y en a eu autrefois, et il n'y a pas deux siècles qu'on croyait encore à cette merveille de l'universalité. Aristote chez les anciens, Leibniz chez les modernes, représentent ce type légendaire. Bien mieux qu'eux, avec des facultés moins puissantes, Fontenelle semble le reproduire au XVIIIe siècle, et c'est par là qu'il mérita la grande gloire qui n'est guère accordée qu'au génie de l'invention, qui lui manquait. Depuis [illegible] disparaître; et depuis que les sciences ont agrandi leur domaine au point que chacune d'elles peut absorber la vie la plus laborieuse et la plus longue de l'homme le mieux doué, l'universalité du savoir n'est qu'un mythe. Demandez à un vrai savant ce qu'il pense de l'universalité de Gœthe ou d'Alexandre de Humboldt, et il vous regardera avec pitié. Le temps n'est plus où un homme pouvait à lui tout seul faire une *somme* ou une *encyclopédie*, comme Thomas d'Aquin et Vincent de Beauvais. Bien fou serait celui qui prétendrait mesurer la circonférence aux mille rayons dont l'esprit humain est le centre. La science n'est jamais faite, et la sphère indéfiniment dilatable des connaissances ne ressemble point au monde homérique, limité par le grand fleuve Océan, ni au monde fantastique de la superstition, borné par un cercle de feu.

[illegible] Littré, le plus [illegible] conflits [illegible] ses rivaux [illegible] passe, fut le [illegible] la plus [illegible] Une jeune Académie des inscriptions et belles-lettres, dont les [illegible] mêmes furent, pendant plus de quarante ans, [illegible] aux profonds [illegible] Lui-même [illegible] avoir [illegible] pouvoir [illegible] le nuit à la [illegible] reconnu [illegible] belles pensées; [illegible] à la [illegible] d'une douzaine de savants [illegible] de la [illegible] se plaisait avec [illegible] Il [illegible] Littré, [illegible] quelques [illegible] : les contemporains. Sans un vers de Boileau, bien peu de gens [illegible] dont le [illegible] siècle, et de la tribune [illegible] Il [illegible] est le seul qui ait survécu grâce à ses [illegible] pamphlets.

La morale de tout ceci, c'est qu'il faut être sobre d'épithètes [illegible] dans l'appréciation des contemporains célèbres, si nous ne voulons pas encourir le reproche de complaisance, d'incompétence ou de charlatanisme. Parce qu'un homme a eu une [illegible] et une extrême puissance de travail, ce n'est pas une raison pour accabler et écraser sa mémoire de ces éloges inconsidérés qui [illegible] tics, [illegible] la fraude d'assimilation [illegible] le savant [illegible] réflexion et maturité.

Notre [illegible] ne [illegible] pas [illegible] savait, au [illegible], d'[illegible] pour ses [illegible] *suorum:* loin de là. Pressé de consacrer ses illustres, notre siècle semble se défier de la postérité; à peine ont-ils quitté la scène qu'il leur décerne le nimbe et l'auréole, quand son enthousiasme ne va pas jusqu'à prétendre que l'immortalité [illegible] l'on dresse des statues de leur vivant même, sauf à les jeter [illegible] à la [illegible] de ses [illegible] est mort [illegible] bonne forme, où les mérites et les vertus du défunt sont [illegible] et ce n'est qu'après la clôture des débats que l'on passe, s'il [illegible] titu le et la sainteté. Les bienheureux ne sont que des demi-saints; ils ont droit à la vénération, et non au culte des fidèles. Voilà, dira-t-on, bien des précautions pour ouvrir le calendrier aux sujets d'une vertu héroïque. Sans doute; mais du moins, depuis la nouvelle procédure ecclésiastique qui a substitué la préconisation par le pape, en plein consistoire, à la proclamation spontanée ou à l'acclamation par le peuple, il n'est guère possible de s'introduire subrepticement dans cette grande académie d'immortels. Ceux qui entrent par cette porte étroite ne sont pas sujets à élimination. Il y a là un bon exemple, en tant que la vertu même, avant de recevoir la suprême récompense, est soumise à la dure et salutaire épreuve de la discussion des titres. Dans l'appréciation des faits comme dans l'estimation des hommes, la perspective est une condition de bon jugement, et ce n'est pas sans raison qu'on a dit depuis longtemps que les contemporains sont généralement mauvais juges et des hommes et des événements. La postérité revise en dernier ressort, comme une haute cour, et bien des exemples prouvent qu'il y a souvent lieu à cassation pour vice de forme, ou à réhabilitation, pour erreur ou déni de justice. L'histoire et la biographie sont des tribunaux qui confirment ou redressent les verdicts du passé. Les contemporains représentent le milieu social, comme les chœurs du drame antique; mais leur opinion n'a pas le même poids que celle de ces juges posthumes, qui ne sauraient être récusés comme suspects de partialité.

Toutes ces réflexions nous viennent à l'occasion de l'homme savant et laborieux dont la fin récente a causé tant d'agitation, soulevé tant de colères, et dont la vie a été, en somme, utile et exemplaire. Cet homme, nous l'avons connu, et, avec lui, beaucoup de personnes de son entourage. Maintes fois nous avons apprécié ses travaux, de son vivant, sans chercher à plaire ni à déplaire, et aujourd'hui qu'il est parti, sur sa tombe à peine fermée, nous n'oublierons pas qu'aux morts on ne doit que la vérité. M. Littré a cultivé successivement ou simultanément la médecine théorique et pratique, la politique militante et active, le journalisme, l'érudition, la philologie, la philosophie et les belles-lettres; il est entré jeune encore dans la carrière académique, et, vers son déclin, dans la carrière parlementaire. Comment s'est-il comporté dans ces situations diverses, voilà ce qu'il importe de savoir pour le bien connaître. Sénateur, franc-maçon, directeur ou vice-directeur d'une école philosophique, membre de trois Académies, M. Littré sera apprécié par ses pairs, par ses disciples, par ses coreligionnaires, par ses confrères et collègues, et les éloges ne manqueront pas à sa conduite, à ses actes et à ses œuvres. Dégagé de tout lien envers lui, nous désirons faire connaître sincèrement, selon nos lumières et notre conscience, cet homme si diversement jugé, en le montrant, non en [illegible] — ce soin appartient aux valets de chambre, — mais tel qu'il fut, dans son milieu, dans son entourage, subissant les influences de tout ordre qui modifient le tempérament intellectuel et moral. Il n'y a que les faits convenablement exposés qui puissent expliquer l'homme et son évolution. Interrogeons donc les faits, en observant la chronologie, et bornons notre ambition à faire une bonne opération d'arithmétique. Le lecteur fera lui-même la vérification et appréciera les résultats.

I.

Chacun est l'homme de son tempérament, suivant lequel il se développe conformément aux lois de l'hérédité et aux principes de l'éducation. Les circonstances diverses qui dé-

cident de la direction de sa vie ne peut rien sur sa nature. M. Littré était issu d'une forte race. On ne pouvait s'en douter en le voyant. Petit, maigre, laid et chétif, il ne payait pas de mine. La tête médiocre, les cheveux [illegible] dants, longs et plats, le front bas et étroit, les sourcils épais, les yeux caves et vifs, le nez vulgaire, la bouche largement fendue, la lèvre inférieure lourde, grosse et pendante, les oreilles grandes, le menton court : tout cela formait un ensemble assez disgracieux. Les membres étaient grêles, les extrémités petites, la démarche pesante, l'air gauche et embarrassé. Le costume, très simple ou très négligé, ne faisait pas valoir cet extérieur peu avenant. A le voir sans le connaître, on pouvait le prendre pour un homme d'Eglise, pour un honnête artisan, ou encore pour un ascète ou un puritain. La voix était creuse, le timbre sourd, la parole rare, brève et sèche; le ton grave, sentencieux et dogmatique. En un mot, toutes les apparences d'un solitaire méditatif, concentré, peu disposé à la conversation, défiant et timide.

La première fois que je le vis, à sa maison de campagne du Mesnil-le-Roy, près de Maisons-Laffitte, il avait cinquante-quatre ans, et je me dis en le voyant : « Cet homme n'a pas eu de jeunesse. » Cette première impression était juste. En effet, les premières années, celles qui décident de toutes les autres, furent, non pas sombres, mais sévères. Né le 1er février 1801, en plein quartier latin, de parents robustes, rigides et peu fortunés, cet enfant malingre et frêle fut élevé comme un Spartiate, dans les traditions jacobines; on le devinerait à ses prénoms : Maximilien-Paul-Emile, dont il ne garda que le dernier. La mère, plus énergique que tendre, vénérait la mémoire de Robespierre; le père, ancien sous-officier dans l'artillerie de marine, puis employé dans l'administration des contributions indirectes, avait un tempérament de fer, une volonté ferme, une probité rigide, une solide instruction. Il exigeait beaucoup de cet enfant qui ne lui ressemblait guère au physique et qui lui dut de bonne heure de connaître le prix du travail et le sentiment du devoir. C'est de lui que M. Littré reçut les premières leçons, avec ses camarades d'enfance Eugène Burnouf et Barthélemy Saint-Hilaire. Quand il fut en âge de suivre les classes du lycée Louis-le-Grand, où le suivirent ses condisciples, le père continua de veiller à son éducation. C'est de son père que cet écolier modèle apprit le grec, que l'on respectait comme une langue sacrée sous le premier empire. M. Littré eut cela de commun avec un de ses futurs adversaires, sir John Stuart Mill, qui fut élevé, lui aussi, assez durement, par un père fort savant et peu tendre. Plus heureux que lui, M. Littré eut du moins le bonheur de recevoir cette instruction publique qui a l'avantage d'initier l'adolescent à la vie sociale et de lui procurer des camarades et des amis. Plus tard, devenu homme, il retrouva quelques compagnons d'études qui ne nuisirent pas à sa fortune.

De son éducation sévère et de ses succès scolaires, cet écolier emporta le goût des auteurs classiques et des honneurs académiques, dont il fut toujours très amoureux. Travaillant avec ardeur, comme les jeunes gens sans patrimoine, il fut élevé dans les idées des libres penseurs du XVIIIe siècle par des parents qui les partageaient. Au-dessus du faux-titre de [illegible] de Sylvestre de Sacy [illegible], 1re éd., 2 vol. in-8°), je lis, de la main de M. Littré père et sous sa signature :

« Cet ouvrage m'a été donné pour le jour anniversaire de [illegible] J'aurai, avant de mourir, la douleur de les voir rétablir. »

L'adresse est au-dessous, rue des Maçons-Sorbonne, n° 3. Cette note peint l'homme.

C'est en 1819 que l'écolier de Louis-le-Grand quitta le collège et se prépara aux épreuves d'admission à l'École polytechnique. [illegible] luxation d'une épaule) le détourna de cette voie. Ne voulant pas être à charge à sa famille, le jeune homme accepta la place de [illegible]. Ensuite il fit choix d'une carrière qu'il ne devait pas suivre et commença ses études médicales à la fin de 1821. Il fut nommé interne en 1826 et se lia d'amitié avec quelques camarades d'internat qui lui restèrent toujours fidèles, entre autres Nathalis Guillot, qui est mort professeur de la faculté de médecine de Paris, et l'habile chirurgien Michon, qui ne put le devenir malgré son rare mérite. Pendant qu'il étudiait avec ardeur la médecine, son père mourut, en 1827, et fut enterré civilement, sans que cette circonstance nuisît en rien à l'avancement d'un second fils qui appartenait aussi à l'administration des finances. Aussitôt le fils aîné vint [illegible] sa mère en ajoutant à ses maigres appointements d'interne (400 fr., avec le couvert et la nourriture les jours de garde), le produit de quelques leçons et de ces travaux obscurs et peu rétribués que les auteurs en renom et quelques éditeurs confient à des jeunes gens inconnus et besogneux. C'est ainsi qu'il continuait son stage dans les hôpitaux.

Il était attaché à l'hôpital des Enfants quand éclata la révolution de Juillet, à laquelle il prit une part active dans les rangs de la garde nationale. Il a raconté quelque part sa participation au mouvement révolutionnaire et le voyage comique qu'il fit à Rambouillet, en fiacre, à la recherche de Charles X et d'un rassemblement de troupes que le vieux roi y avait formé. Après une nuit passée à la belle étoile, [illegible] dont le bruit réveilla ces braves gens, leur apprit que le roi détrôné avait déguerpi la nuit avec son escorte, et nos héros rentrèrent à Paris assez penauds, en voiture, comme ils étaient venus.

[illegible] sa subsistance, grâce au casuel qu'il ajoutait à son maigre budget. Mais avec la fin de l'internat, le fixe, si minime qu'il fût, disparut, et le problème de l'existence, si difficile pour ceux qui n'ont pas de rentes, demandait une prompte solution. C'est par le journalisme qu'il fut résolu. Grâce au [illegible] M. [illegible] recommandation d'une dame à laquelle M. Carrel, rédacteur en chef du *National*, ne pouvait rien refuser. Il entra dans la rédaction de cette feuille avec des fonctions et des appoin-

tements bien modestes. Il fut chargé d'extraire, en les traduisant, les journaux anglais et allemands, sous la direction d'un homme respectable, M. Stapfer. Ce dernier s'étant absenté pour quelque temps, Carrel chargea de la surveillance M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui devait à M. Littré tout ce qu'il savait d'allemand et au père de M. Littré tout ce qu'il savait de grec. Ce fait prouve entre mille, que les directeurs de tout ordre ne sauraient être trop éclairés : faute de perspicacité, ils condamnent souvent à un rôle effacé des collaborateurs de mérite.

C'est par un coup d'éclat que Littré devait sortir de l'obscurité. Quelqu'un persuada à Carrel que le traducteur de la rédaction pour l'anglais et l'allemand était très capable de traiter pour le grand public une question d'astronomie populaire, et vers la fin de 1834 parurent en *Variétés* trois articles sur William Herschel le fils, dont le dernier émut profondément Carrel, alors prisonnier à Sainte-Pélagie. C'est de cette prison qu'il répara généreusement son injustice envers cet humble collaborateur en écrivant à Mme Littré la même une lettre enthousiaste et cordiale où il proclame le savoir et le talent de celui qu'il appelle son frère, tout en louant sa bonté et sa modestie (14 février 1835). Notre savant était bien près de ses trente-quatre ans quand il donna pour la première fois sa mesure. Il suivait à la lettre le conseil de celui qui a dit que, dans ces pénibles travaux où la patience, la conscience et la probité doivent concourir avec la science, il faut consentir à n'être rien pendant quinze ans au moins. Et ce temps de préparation n'est pas trop long si l'on veut jeter les fondements d'un édifice solide et capable de braver l'effort des ans. Ainsi faisait cet austère jeune homme, loin des intrigues, des distractions et des tentations du monde. De vingt à trente-cinq ans, il amassa les connaissances variées qui furent la base de son grand savoir. Ajoutons que, fils excellent, il fut moins touché de ce témoignage élogieux d'une amitié pour lui si précieuse, que de la joie qu'en ressentit sa mère, dont Carrel savait apprécier les fortes qualités. Il est inutile de dire que le simple traducteur devint aussitôt l'un des rédacteurs ordinaires du *National* et resta attaché à cette vaillante feuille jusqu'au coup d'État, où le journal disparut dans le naufrage de la liberté, les rédacteurs n'ayant pas voulu se soumettre à la censure.

C'est en cette même année (1835) que l'anachorète se lassa de son célibat. Une nuit, n'y tenant plus, il se lève, court réveiller sa mère et lui déclare, sans autre préambule, qu'il hésite entre le mariage, un voyage lointain et le suicide. Naturellement, la mère engagea son fils à se marier. On se mit en quête d'une jeune fille. Ce fut encore le docteur Campaignac qui vint en aide à son ami. Il le présenta dans une honorable famille catholique et royaliste ; la demande fut agréée, et, le 25 octobre, le mariage fut célébré à la mairie du XII arrondissement (c'est le V présentement), les parents de la fiancée habitant l'École polytechnique. De cette union, qui devait être heureuse, naquit, le 18 février 1838, une fille unique.

A cette grande joie de la paternité succéda bientôt une grande douleur. Le frère puîné de M. Littré, lié avec des médecins, logé chez l'un d'eux, rue Jacob, fréquentait volontiers les hôpitaux, les salles de dissection et les amphithéâtres. Le docteur Cazeaux, qui devait être un accoucheur célèbre, préparait alors un concours difficile. Ses recherches l'amenèrent dans une salle d'anatomie malsaine, où se trouvait un cadavre en pleine putréfaction. Le frère de M. Littré l'accompagnait. L'air maléficié fit son œuvre. Les deux amis respiraient la mort ; la séance se prolongea ; ils sortirent empoisonnés. M. Cazeaux, plus robuste ou plus aguerri, en fut quitte pour une pénible maladie de trois mois ; M. Barthélemy Littré succomba, après deux mois de souffrances, chez son frère, où il avait été transporté, et lutta, paraît-il, héroïquement, contre des tentatives de conversion *in extremis*. M. Littré, frappé au cœur, en 1836, par la fin tragique d'Armand Carrel (24 juillet), ne put supporter ce nouveau coup. Ses regrets étaient comme des remords : il se reprochait amèrement de s'être séparé de son frère à la suite de son mariage. Bref, il ne voulut pas être consolé et tomba dans un état alarmant. Une exaltation cérébrale qui inquiétait fort ses amis fut suivie d'un grand affaissement de l'intelligence et de la volonté. Le travail, dont l'habitude fait un besoin, fut abandonné, et pour longtemps. Fâcheux symptôme, qui faisait craindre une crise pour sa raison. Il fut sauvé par la philosophie. Quelqu'un lui procura les volumes qui avaient paru du grand ouvrage d'Auguste Comte : *Système ou Cours de philosophie positive*, et la raison défaillante de ce désespéré retrouva son ressort dans cette lecture ardue. Il s'y plongea, s'y absorba et s'assimila si bien ces généralités abstraites, ces longs et fastidieux raisonnements exposés en style d'algébriste, que, peu d'années après, il put faire de tout le système une analyse succincte, substantielle et lucide, qui peut encore passer pour la meilleure, quoique la première en date. C'est ainsi que M. Littré entra dans cette école, dont il fut une des colonnes. Son cœur reconnaissant n'oublia jamais qu'il lui devait la vie et la santé mentale : de là son attachement obstiné à l'Eglise d'Auguste Comte, d'abord comme fidèle orthodoxe, ensuite comme dissident.

L'année suivante fut moins sombre. Revenu au travail, M. Littré publia successivement le premier volume de sa traduction du grand ouvrage de Fr. Strauss sur la *Vie de Jésus* et le premier volume des *Œuvres complètes d'Hippocrate*, qui lui ouvrit les portes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, grâce au crédit du comte Alexandre de Laborde et de quelques amis dévoués parmi lesquels se trouvait Eugène Burnouf, son ancien camarade d'études, plus jeune que lui de quelques mois et depuis longtemps célèbre par ses savants écrits sur les langues aryennes de l'Orient. C'est ainsi que M. Littré entra dans la carrière des honneurs académiques, par ses deux études de prédilection : la langue grecque et la médecine. A défaut de son père, qui l'avait préparé à cette grande tâche en l'initiant aux difficultés de la langue grecque, le nouvel académicien put faire hommage à sa mère de cette première récompense de ses travaux qui lui assurait la notoriété parmi les érudits. Elle ne jouit pas longtemps des succès de son fils. Une maladie aiguë, suite d'une imprudence, l'enleva en quelques jours, le 5 de-

cembre 1842. Notre savant fut anéanti du coup. Sombre, concentré, en proie à cette douleur muette et farouche qui repousse toute consolation, il s'y abandonna et ne chercha point à la vaincre par le travail. Une année durant, il fut incapable de se livrer à la moindre occupation. La nécessité impérieuse l'arracha à cet abandon de soi-même qui n'a de terme que la folie ou le suicide. C'est là vraiment la compensation des hommes peu fortunés : vivant de leur labeur, ils n'ont pas le loisir de se livrer à l'affliction, et c'est le besoin de vivre qui leur apprend à philosopher. M. Littré n'avait d'autres ressources que sa plume et son traitement de l'Institut (1200 francs par an). Il se remit donc à écrire, tout en traduisant et commentant Hippocrate.

Bientôt sa situation s'améliora. Fauriel étant mort en 1844, il fut désigné par l'Académie des inscriptions pour le remplacer dans la commission chargée de continuer l'*Histoire littéraire de la France*, commencée par les bénédictins, la plus utile à coup sûr et la plus nationale des publications régulières de cette section de l'Institut. Ce nouvel emploi, qui n'est pas une sinécure, lui assurait un traitement annuel de 2400 francs. En donnant ces chiffres, ce n'est point l'exactitude que nous poursuivons ; mais il faut que les gens qui se gorgent d'or sachent combien est étroite l'existence des doctes.

La grande lacune que la douleur avait creusée dans la vie laborieuse de M. Littré fut bientôt réparée par un redoublement d'activité. La philosophie positive lui rendit un nouveau service. Le grand ouvrage d'A. Comte, ébauché en 1824, commencé en 1830, continué en 1835, fut achevé en 1842. En cette année parut le dernier volume. M. Littré s'en était nourri, pénétré ; il pouvait en parler mieux que personne, avec la compétence et l'ardeur d'un disciple convaincu et dévoué. C'est ce qu'il fit dans une série d'articles donnés au *National*, en 1844, et qui furent recueillis en un volume publié l'année suivante, à Utrecht, par une société de Hollandais amis de la philosophie nouvelle. Et c'est ici le lieu de remarquer que le système d'A. Comte a eu, à son début, infiniment plus de notoriété et de partisans à l'étranger qu'en France, et particulièrement dans les pays protestants, l'Angleterre et la Hollande. Au dedans comme au dehors, ce fut par M. Littré, son premier et, croyons-nous, son plus heureux interprète, que A. Comte pénétra dans les esprits et conquit d'abord la notoriété, puis la célébrité comme philosophe. Ces deux noms sont inséparables.

La direction philosophique que M. Littré crut trouver dans ce système ne le détourna point de ses travaux commencés. Les volumes d'Hippocrate se succédaient, un peu lentement, il est vrai, mais assez régulièrement, et la philologie moderne prenait place à côté de la médecine ancienne. Deux motifs poussaient le savant vers l'étude sérieuse de la langue et des lettres françaises au moyen âge : l'obligation de coopérer à la publication de l'*Histoire littéraire ;* le projet d'un grand dictionnaire étymologique et historique de la langue française, projet conçu, sinon définitivement arrêté, dès 1841, repris plus tard avec des modifications et finalement accompli avec une rare persévérance.

Tout en s'attelant à ces grands travaux, cet esprit curieux de toutes choses, à la fois avide et avare, comme il l'a dit quelque part, faisait de temps en temps des excursions scientifiques, philologiques, philosophiques et littéraires, dont le butin profitait aux feuilles périodiques ou quotidiennes. Ces études et *Variétés* qui ont fourni plus tard tant de volumes (trop, selon nous) de *Mélanges*, se recommandaient parfois par la nouveauté. C'est ainsi que, le 1er juillet 1847, parut dans la *Revue des Deux Mondes*, ce curieux essai d'une traduction du premier chant de l'*Iliade* en vers français du XIIIe siècle, espèce de tour de force qui prouve que dès cette époque M. Littré était déjà familier avec les trouvères du haut moyen âge, dont la lecture le charmait. C'est au milieu de ces occupations sévères, auxquelles la traduction de Pline l'Ancien, accompagnée d'un texte très passable pour le temps et de notes savantes sans étalage, suivie de tables utiles et patiemment dressées, servit de distraction ; c'est au milieu de ces travaux divers que le surprit la révolution de 1848, qu'il ne souhaitait pas. Mûri par l'expérience, n'ayant plus l'ardeur du néophyte de 1830, ce républicain de naissance se résigna à la république, dont la proclamation étonna ceux-là mêmes qui la firent sans l'avoir préparée.

La révolution de 1848 ouvrit pendant quatre ans l'arène à tous les systèmes, à toutes les utopies. Les projets de réforme religieuse, politique, sociale, économique, descendirent et se mêlèrent sur la place publique. Ce fut comme une exposition générale de théories et d'elucubrations de toute espèce. A ce concert discordant M. Littré mêla sa voix. Très ferré sur la politique de principes, qui était conforme à ses goûts et à son tempérament, il ressaisit sa plume de publiciste et se mit à dogmatiser en faveur de la doctrine qu'il avait embrassée. Depuis 1844, *le National*, grâce à ce fervent adepte, était devenu le moniteur de la philosophie positive. On peut dire qu'il en devint la tribune après la révolution de février. M. Littré se fit, à la lettre, l'organe complaisant et fidèle d'A. Comte, dont il subissait l'ascendant et portait le joug depuis 1840, où il le connut. Tout écrit, toute parole, toute idée de ce maître exigeant et impérieux trouvait dans *le National* un écho retentissant. Toutes les questions de tout ordre qui préoccupaient et agitaient les esprits, questions du jour, questions de principes, de tactique parlementaire, d'antagonisme et de conflit entre les deux pouvoirs législatif et exécutif, toutes les matières en un mot furent abordées par M. Littré, qui avait ses coudées franches, la tolérance et la liberté des opinions étant de tradition au *National*. C'est ainsi que la philosophie positive, cherchant à devenir politique positive, entra dans le concert des partis. L'auteur de ces articles essentiellement dogmatiques les recueillit en un volume, dont l'impression, faite aux frais d'un partisan d'A. Comte, était terminée à la fin de 1851, bien qu'il porte la date de 1852. A la veille de la publication, qui se trouva forcément ajournée par le forfait du 2 Décembre, M. Littré croyait de tout son cœur à la décadence irrémédiable du bonapartisme, à la fondation définitive de la république et au règne prochain de la paix universelle. Ses meilleurs amis déploraient sa naïve confiance et son étrange

aveuglement; mais leurs avertissements le laissèrent sourd et aveugle. Comme tous les caractères faibles, ce solitaire, qui traversa le monde sans apprendre à le connaître, tenait à ses idées avec obstination. Il fallut pourtant en démordre quand le dénouement ignoble de la pièce eut mis à néant toutes ses théories. Si quelque excuse peut lui faire pardonner le manque absolu de prévision et de clairvoyance durant ces quatre années de crise, c'est, indépendamment de sa soumission absolue aux volontés de son maître, l'élévation des sentiments et la passion du bien public qui recommandent ce singulier volume intitulé : *Conservation, révolution et positivisme*. Ce recueil, qui ne sera pas inutile à l'histoire de ces temps troublés, est de ceux qui font estimer l'auteur. Il semble apporter une preuve de plus à la thèse paradoxale, que les hommes de probité ne sont pas propres à la politique.

Tant que dura l'empire, M. Littré se tint à l'écart, et lorsque le *Journal des Débats* lui offrit généreusement l'hospitalité, il ne traita dans cette feuille académique et grave que des sujets de science, d'érudition et de littérature. Le nouveau régime, qu'il détestait, ramena à des habitudes de travail assidu ce savant trop longtemps égaré hors de son domaine. En 1853, il donna la seconde édition de sa traduction de la *Vie de Jésus* de Strauss, livre solide et d'un savoir robuste qui prépara le public français à la lecture d'un ouvrage tout différent par le fond et par la forme et portant le même titre. En 1854, M. Littré fut désigné pour être rédacteur du *Journal des Savants*, et sa collaboration fut précieuse pour ce recueil dont la rédaction avait beaucoup baissé depuis la disparition de cette illustre pléiade dans laquelle figuraient des hommes comme Silvestre de Sacy, Daunou, Abel Rémusat, Champollion et Letronne. Cette nouvelle collaboration, ainsi que celle des *Débats*, le mit forcément en rapport avec des hommes du monde officiel.

Par ses traductions d'Hippocrate et de Pline, M. Littré se trouvait engagé dans l'étude si attrayante de la médecine historique, et en commerce suivi avec les anciens auteurs, dont Galien recommande la lecture aux esprits méditatifs. Mais ses études historiques ne le détournaient pas de la médecine théorique et pratique. Après son internat, il se plaisait à suivre, à l'hôpital de la Charité, le service de deux médecins qui l'appréciaient : M. Andral et M. Rayer. Ce dernier lui offrit de faire tous les frais d'examen et de thèse pour le doctorat; M. Littré refusa, mais il n'oublia jamais le service qu'on avait voulu lui rendre. M. Andral, qui l'introduisit auprès de M. J.-B. Baillière, futur éditeur d'*Hippocrate*, lui ouvrit les colonnes du *Journal hebdomadaire de médecine*, qu'il venait de fonder avec quelques amis. Peu de temps après, M. Littré devint le collaborateur d'un nouveau dictionnaire de médecine, et son nom se trouvait dans un grand nombre de recueils spéciaux. Ce muet, qui savait tant de choses et qui ne savait parler qu'avec la plume, éprouvait le besoin d'écrire. Pour le satisfaire plus à son aise, il fonda, avec Dezeimeris, le journal l'*Expérience*, dont les collections, devenues fort rares, sont encore recherchées des médecins. Dezeimeris, homme d'initiative et doué d'un remarquable talent d'écrivain, était tout l'opposé de son collaborateur; mais ces deux esprits si différents se complétaient à merveille. Dezeimeris était une tête pensante et bien meublée, le seul homme, à notre connaissance, qui aurait rempli avec éclat cette chaire d'histoire de la médecine dont on lui refusa obtinément la restauration, et qui, depuis son rétablissement tardif, a usé quatre professeurs dont pas un n'a laissé trace de son passage dans cet enseignement unique et capital, qui serait mieux placé au Collège de France. L'*Expérience* vécut neuf ans, de 1837 à 1846.

En 1855, parut la dixième édition, complètement refondue, du *Dictionnaire de médecine* dit de Nysten, dont le nom prévalut sur celui de l'honnête et légendaire Capuron, auteur de la première édition de cet ouvrage publiée en 1806. Nysten était un habile expérimentateur; il mourut en 1818, et, depuis, l'ouvrage très élémentaire qui devait garder son nom ne cessa de prospérer et de grandir; de grossir serait plus juste, car la neuvième édition de 1847 dépassait de beaucoup, par le volume et par l'importance, le modeste vocabulaire du premier empire. La métamorphose fut complète lorsque M. J.-B. Baillière eut confié à MM. Littré et Robin le soin de le refondre. L'idée était heureuse; l'éditeur et les deux auteurs n'eurent pas lieu de la regretter. Entre leurs mains, le petit memento de Capuron et de Nysten devint une formidable machine de guerre et un véhicule de propagande très efficace des doctrines d'A. Comte, auxquelles les deux futurs sénateurs de la république gagnèrent un nombre infini de médecins et presque toute la jeunesse des Écoles de médecine. Avec son caractère encyclopédique, ce répertoire d'informations se prêtait excellemment à la divulgation des idées qu'on voulait répandre, et il ne tarda pas à devenir entre les mains des étudiants une sorte de catéchisme positiviste, d'une influence plus certaine que celui d'A. Comte lui-même. Quoi qu'on pense de ce gros manuel, il faut reconnaître la place considérable qu'il a prise et l'action incessante qu'il exerce depuis plus d'un quart de siècle. Ajoutons, à l'honneur des deux collaborateurs, qu'il y eut toujours entre eux parfait accord et bonne harmonie et qu'on ne saurait leur appliquer le mot, d'ailleurs si juste, que dans la collaboration il y a presque toujours une dupe. Le succès prodigieux de ce mauvais livre, pour parler comme les intolérants qui l'ont dénoncé, maudit, proscrit, mis à l'index, fut encore accru par l'arrêt du tribunal de la Seine du 27 février 1866, qui décida, faisant droit à la famille de Nysten, que ce nom disparaîtrait de cette *Somme* de médecine positiviste. Ainsi fut définitivement consacrée par la justice la réputation de cet ouvrage considérable. L'Église, de son côté, n'y avait pas nui.

M. Littré avait vivement regretté Eugène Burnouf, son camarade d'enfance, son condisciple, son confrère à l'Académie des inscriptions, enlevé dans toute sa gloire par une mort prématurée (28 mai 1852). Éprouva-t-il autant de regrets en apprenant la mort d'Auguste Comte (5 septembre 1857)? Depuis quelques années les rapports étaient devenus rares entre le maître et le disciple. M. Littré s'était beaucoup refroidi depuis le honteux coup d'État que son maître, en quête de protecteurs pour l'application de son système éco-

nomique et social, politique et religieux, ne craignit pas d'appeler « la crise heureuse du 2 décembre » — en attendant qu'éconduit par le restaurateur de la dynastie impériale, il s'adressât à l'empereur de Russie, qui fit la sourde oreille. Aigri par la persécution sourde du monde académique, réduit à vivre des subsides de ses disciples et partisans, Auguste Comte, peu tendre de sa nature, ombrageux à l'excès, se défiait de ce propagateur ardent de ses idées philosophiques qui, après avoir été son porte-voix, refusa de le suivre jusqu'au bout de son évolution cérébrale. La philosophie positive était née entre deux crises, celle de 1826, qui faillit se terminer par le suicide, et celle des dernières années, qui aboutit à une sorte d'érotomanie accompagnée de délire mystique. L'auteur très déchu de la *Politique positive* et de la *Synthèse subjective* se livrait aux pratiques d'un culte de son invention, sous la garde tutélaire de ses trois anges, parmi lesquels il avait placé, à côté de sa mère et de sa bonne, une jeune femme très malheureuse et très romanesque dont il eut l'obligation à Pierre Leroux, qui n'avait pas voulu la recevoir, et avec laquelle il fonda la religion de l'humanité. Ces folies des dernières années furent le châtiment d'Auguste Comte pour son ingratitude envers le fameux comte de Saint-Simon, son vrai maître et son précurseur. Par un revirement assez étrange, le chef de la philosophie positive mit le sentiment au-dessus de la raison, et tout doucement il fut ramené à la conception chrétienne et à l'institution catholique, qu'il ne cessa jamais d'admirer. Son héros était saint Paul, et sa lecture favorite le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

La circulaire que lança M. Littré dans la *Revue philosophique et religieuse*, le 1er décembre 1857, est un pamphlet en ses grandes lignes : on y sent le disciple encore respectueux et toujours reconnaissant, mais se préparant à faire ses réserves. Cette pièce curieuse se termine par un appel de fonds aux disciples d'Auguste Comte pour continuer à sa veuve la modique pension de 2000 francs que lui servait son mari. En épousant les intérêts de Mme Comte, M. Littré mit contre lui tous les fidèles de la nouvelle Église, et la scission éclata entre ce dissident et les sectaires. Il n'est pas nécessaire d'entrer ici dans les débats ridiculement scandaleux qui se terminèrent devant la justice. Le récit des tristes conséquences d'un dérangement mental trop certain appartient à la vie d'Auguste Comte, et le cas d'Auguste Comte relève de la pathologie. Pour l'honneur de sa mémoire, ses disciples, dissidents et orthodoxes, auraient pu se montrer plus discrets; malheureusement les sectaires aiment le bruit et ne reculent pas devant le scandale.

Cette même année (1857) apporta à M. Littré un surcroît de travail. Cédant aux vœux d'une personne qui fut chère à Armand Carrel et dont il se croyait lui-même l'obligé, bien qu'il se fût acquitté envers elle et au delà en la recevant chez lui, dans son jeune ménage, après la tragédie de 1836, il donna avec le concours platonique de l'éditeur Paulin, ancien gérant du *National*, une édition des œuvres de celui qui fut son maître en journalisme, et il y mit une introduction d'un caractère historique. Cette exhumation pieuse des écrits de Carrel ramenait M. Littré vers la période de lutte ardente où les journaux français, dirigés par des hommes de mérite, ne dépendaient pas du bon plaisir des gouvernants. Hélas! les temps étaient bien changés! Les combats de la plume et de la parole n'émouvaient plus personne sous le régime platement autoritaire de l'empire. Cette publication n'eut point de succès. Ce qui est écrit au jour le jour et pour le besoin présent passe avec l'à-propos. A ce point de vue, la réputation bruyante des journalistes est de tout point comparable à celle des avocats, des médecins et des acteurs. Les écrits qui vont à la postérité ont eu pour collaborateur le temps.

En 1861 parut le dernier volume d'*Hippocrate*, dont l'édition avait coûté près de trente années de travail. Il est vrai que, tout en menant à bien cette vaste entreprise, l'auteur poursuivait depuis vingt ans un autre dessein pour le moins aussi considérable, et qui n'allait pas sans un peu d'ambition, d'ailleurs très légitime. La conception du *Dictionnaire de la langue française*, longuement mûrie, se réalisait lentement. Dans ses nombreuses lectures le futur lexicographe avait rencontré bien des nouveautés vieilles de plusieurs siècles; et en appréciant comme critique des travaux analogues à celui qui l'occupait, il avait eu maintes occasions de toucher aux faits, aux principes, à la méthode de ses propres études. De là ce recueil d'articles savants et curieux publié en deux volumes, un peu contre son gré, avec le titre un peu [illegible] *Histoire de la langue française* [illegible] il n'y a dans ce recueil que des monographies et des matériaux pour cette histoire. Les deux volumes ont d'ailleurs un caractère [illegible] unique.

La même année, M. Littré écrivait pour ses deux amis, les docteurs Rayer et Robin, les considérants qui parurent au *Journal officiel* du mois d'avril, instituant à la Faculté de médecine de Paris deux chaires nouvelles, une de pathologie comparée, l'autre d'anatomie générale. M. Robin était désigné pour cette dernière chaire, qu'il remplit encore avec l'autorité qui s'attache à une vie laborieuse. Quant à l'autre, qui a été rétablie récemment au Muséum au profit d'un vétérinaire, elle tomba bientôt faute de soutien. M. Rayer, médecin de l'empereur, avait pénétré de force dans la Faculté, et il ne sut pas user de son titre de doyen, qui lui fut conféré en même temps que celui de professeur, pour réformer à fond cette corporation qu'il n'eut pas l'énergie de diriger. On n'a pas encore oublié la séance tumultueuse de rentrée de la Faculté, présidée par le doyen même. Les étudiants, ameutés dans la cour d'honneur, armés d'une longue poutre, se mirent à battre en brèche la grande porte qui sépare la cour du grand amphithéâtre. Derrière cette porte masquée par des tentures était debout le doyen, en grand costume, tenant d'une main les feuillets d'un discours qu'il ne pouvait lire au milieu du vacarme, et maintenant de l'autre, dans une attitude héroïque, le buste du maître, son auguste client, ébranlé sur son socle par les coups de bélier du dehors. La force publique intervint, et les assiégeants furent dispersés. La cérémonie prit fin au milieu des rires étouffés de l'auditoire; les professeurs en robes rouges, malgré la gravité qu'impose la simarre, avaient peine à se contenir devant ce

spectacle grotesque. M. Littré, accompagné de M. Daremberg, entouré d'un groupe tout dévoué à M. Rayer, assistait tout ému à cette fête de la jeunesse, dont nous fîmes un compte rendu pour le journal *le Temps*. Malgré la défense de la police de ne rien dire de cet incident, le regretté Neffzer eut le courage de publier le commencement et la fin de notre article, remplaçant la partie supprimée par plusieurs lignes de points. C'est ainsi qu'en l'an de grâce 1862, le gouvernement impérial protégeait les hommes que ses faveurs rendaient impopulaires. M. Robin lui-même, entré par la même porte que M. Rayer, avec d'autres titres, ressentit le contre-coup de cette impopularité.

Cet épisode, qui affligea profondément M. Littré, n'était que le prélude des déboires qui l'attendaient. Il approchait de son année climatérique : aucune amertume ne lui fut épargnée; il est vrai que son malheur ne fut pas sans compensation. C'est en 1863 que sa réputation s'étendit, s'affermit, devint bruyante et atteignit les proportions de la grande notoriété, de la renommée glorieuse, grâce à quelques amis dévoués et à beaucoup d'ennemis passionnés, emportés, violents, maladroits. Cet homme intègre et modeste, qui repoussa obstinément les distinctions vaines, les croix et les rubans, ne dédaignait point les honneurs, et surtout les honneurs académiques. Peu satisfait de son renom d'érudit, que nul ne contestait, il aspirait à la réputation d'écrivain ; il se piquait de bien écrire et voulait être de l'Académie française. Il comptait dans cette compagnie quelques amis de rencontre, sceptiques, libres penseurs, indifférents, épicuriens, d'une vertu peu héroïque, qui cherchaient avidement toutes les occasions de se faire pardonner leurs complaisances pour le régime impérial. Outre leur appui, le candidat pouvait compter sur les relations qu'il devait à sa collaboration à la *Revue des Deux Mondes* et au *Journal des Débats*. Il y avait contre lui tous les académiciens bien pensants, orléanistes, légitimistes, éclectiques, néo-catholiques, conduits par un prélat remuant, impérieux, déclamateur, qui jouait au Père de l'Eglise. « Vous m'avez nommé tout entier », disait ce prêtre, pour achever de convaincre ses partisans. Ce fut l'Église qui l'emporta, et M. Littré fut éliminé.

Le conflit soulevé à l'Académie à l'occasion de cette candidature se trouve résumé dans les pamphlets de l'irascible M. Dupanloup, évêque d'Orléans, et dans la *Notice apologétique* de Sainte-Beuve, documents indispensables à l'historien des lettres, qui ne saurait négliger cet épisode si curieux de l'histoire de l'Académie française.

M. Littré eut pour lui tout le public éclairé et ce grand parti libéral qui ne comprend rien aux misérables querelles de secte et de sacristie. Tout le monde lettré fut d'avis que l'homme qui venait de mener à bien cette œuvre savante, patiente et laborieuse, du *Dictionnaire de la langue française*, dont le premier volume venait enfin de paraître, ne devait pas être consigné à la porte de l'Académie. Il y avait là une iniquité et un manque de tact. Le public fut pour le vaincu, comprenant que l'intolérance académico-cléricale frappait d'exclusion le représentant d'une doctrine peu orthodoxe.

Cette persécution, menée à grand bruit, eut pour effet immédiat de donner un regain de vogue au système assez mal connu d'A. Comte. La première édition du *Cours de philosophie positive* (1830-1842) ne se trouvait plus en librairie. Une édition nouvelle fut publiée chez l'éditeur d'*Hippocrate*, avec une table des matières et une préface de M. Littré, très digne et très ferme. Ce fut la revanche du positivisme éconduit par l'Académie. Il est vrai que l'éviction n'était qu'un ajournement.

Encouragé par l'opinion publique, devenu célèbre par son échec, M. Littré, poussé à bout par les positivistes orthodoxes, osa enfin s'expliquer nettement sur son maître et décliner toute responsabilité à l'égard de ses dernières productions. Il fit un livre, le premier et le dernier qu'il ait fait. *Auguste Comte et la Philosophie positive*, tel est le titre de cet ouvrage encore plus curieux que remarquable, où le disciple déchira le voile et montra à nu les misères de cette intelligence puissante, les travers d'un caractère insociable, en un mot la dégénération et la chute du fondateur de la religion de l'humanité. C'est par ce livre, un peu trop gros, un peu lourd, bourré de faits, de dissertation et de confidences, que le plus ardent propagateur de la philosophie positive entra courageusement dans la voie des rétractations, au grand scandale des fanatiques de la secte. Ce manifeste d'un dissident souleva des colères implacables dans le camp orthodoxe. Ce fut une nouvelle condition de succès. L'ouvrage a eu trois éditions. La partie doctrinale ou théorique n'est que le développement d'un opuscule publié en 1859 sous ce titre : *Paroles de philosophie positive*.

C'est ainsi que M. Littré, devenu chef de la nouvelle école, se trouva en conflit d'opinions avec des hommes considérables, entre autres M. Herbert Spencer et sir John Stuart Mill. Ses disputes, d'ailleurs très courtoises, avec de pareils adversaires ne contribuèrent pas peu à le mettre encore en relief. Seul parmi les partisans d'A. Comte, il était capable de leur tenir tête; et si ses arguments ne sont pas sans réplique, il faut reconnaître qu'il a su s'élever jusqu'à ses contradicteurs.

Rendu à ses travaux, le savant se hâtait de continuer l'impression de son *Dictionnaire*, qui ne devait être achevé qu'en 1872, sans perdre de vue les intérêts de la doctrine à laquelle il consacra la seconde moitié de sa vie. En 1867, il fonda, avec le concours d'un jeune Russe voué aux mêmes idées, la *Revue de philosophie positive*, à laquelle il ne cessa de travailler jusqu'à sa dernière heure.

En 1870, M. Littré se trouvait en province au moment où éclata la guerre désastreuse qui devait se terminer par la reddition de Paris assiégé. Étant à Bordeaux, pendant le siège de Paris, il fut nommé professeur d'histoire et de géographie à l'Ecole polytechnique, le 7 janvier 1871. L'unique leçon qu'il ait faite en cette qualité figure dans un volume de *Mélanges*. Cette année 1871 devait compenser pour lui les déceptions et les amertumes de l'année 1863. L'obscur savant, devenu célèbre et presque illustre, grâce aux clericaux et à leurs alliés, entrait, à l'âge de soixante-dix ans, dans la carrière des honneurs et de la politique active. Le département de la Seine

l'envoyait sieger à l'Assemblée nationale. Il siegea à gauche, conformément à ses convictions républicaines; mais, instruit par l'expérience, il se rangea du côté de M. Thiers, défenseur de la république modérée et des libertés nécessaires. Les folies de la Commune n'étaient pas de nature à tempérer son zèle de conservateur. Dans ses votes, il suivit sa conscience, sans esprit de parti. Le 15 décembre 1875, il fut élu sénateur inamovible, et il continua au Sénat son rôle de modérateur. On sait qu'il vota contre le fameux article 7 et les décrets non moins fameux du 29 mars. Il fut accusé de faiblir. La même année, ce réactionnaire fut reçu franc-maçon par le Grand-Orient de France et prononça à cette occasion un discours sur Dieu qui sent la vieillesse, mais qui a le mérite d'être une déclaration de tolérance.

Nous avons dit que l'année 1871 fut pour M. Littré l'année des compensations. En effet, il fut nommé membre du conseil général de la Seine le 15 octobre, puis, vice-président de cette assemblée. Disons, à ce sujet, qu'en 1848 il fit partie pendant quelque temps du conseil municipal de Paris. Le 30 septembre 1871, il fut élu à l'Académie française en remplacement de M. Villemain, et reçu en séance publique le 5 juin 1873. Depuis 1858, il était de l'Académie de médecine.

Parmi les très nombreux volumes de *Mélanges* scientifiques, philosophiques, politiques et littéraires des dix dernières années de sa vie, il en est trois qui méritent d'être signalées : le *Supplément au Dictionnaire* (1877), répertoire très curieux et très instructif des néologismes de la langue; une nouvelle édition du volume intitulé *Conservation, Révolution et Positivisme* (1879), avec des rétractations très franches et parfois éloquentes; enfin, la traduction de *l'Enfer* du Dante en vers français du XIVe siècle (même année).

Depuis deux ans la maladie condamnait ce travailleur à l'immobilité et au repos. Le cerveau, resté intact, suivait la lente destruction des organes. Le mutisme était à peu près complet. De fréquentes syncopes faisaient espérer à M. Littré qu'il mourrait de mort subite. Cette satisfaction ne lui fut pas donnée. Il s'éteignit lentement, après une longue agonie, le jeudi 2 juin 1881, à dix heures du matin, entouré des soins affectueux de sa femme et de sa fille, après avoir reçu la visite d'un ecclésiastique. Sa volonté formelle était qu'aucun discours ne fût prononcé sur sa tombe. Pourquoi cette volonté n'a-t-elle pas été respectée et avant l'inhumation et après l'inhumation? Demandez-le aux sectaires intolérants qui ne peuvent comprendre que les mystères de la dernière heure sont aussi sacrés que ceux de la vie privée. Du reste, il n'y a pas d'écrit de sa main ou autorisé par lui qui prouve qu'il ait renié ses convictions. Cet homme dont les funérailles ont été troublées avait dit, et on l'a trop oublié : « On ne meurt pas comme on veut, mais comme on peut » ; et lui-même a protesté énergiquement dans un de ses livres contre la conduite de son maître A. Comte qui fit un scandale sur la tombe de son ami le naturaliste de Blainville, lequel, étant mort dans la foi catholique, fut enterré selon le rite catholique. Ecrasez l'infâme, tant qu'il vous plaira; mais, de grâce, soyez tolérants.

II.

Telle fut, en substance, la vie de ce savant homme, belle, enviable, remplie de jours et de bonnes œuvres, simple et laborieuse, toute vouée à l'étude et aux patientes recherches, à peine troublée par des chagrins inévitables et par des commotions politiques qui ne passent inaperçues que des indifférents. La conduite est irréprehensible, parce que le caractère était droit, sinon très ferme. Dès le berceau, il contracta alliance avec la probité, héréditaire dans sa famille. Il fut sans vices, peut-être sans défauts, et les fautes véniellés qu'il commit venaient soit de sa modestie excessive, née elle-même d'une incorrigible timidité, soit de sa bonté, qui allait jusqu'à la faiblesse. Comprimé de bonne heure outre mesure par une éducation très sévère, n'ayant point de goût pour la lutte, il se résignait volontiers. Plus familier avec les livres qu'avec les hommes, il se laissait facilement persuader, abuser par des gens qui exploitaient sa bonne foi, sa naïveté, son inexpérience du monde et des intrigues. Sans penser à mal, il eut parfois des complaisances qui étonnèrent et [illegible] *Savants* sur les *Moines d'Occident*, de M. de Montalembert, au moment où il était en instance pour entrer à l'Académie française; l'engagement pris avec M. Mérimée de se laisser présenter, après élection, à l'empereur, tandis qu'en 1855 il refusait de visiter l'Exposition universelle de peur d'y voir le buste de l'homme du 2 Décembre; la protection ostensible de Sainte-Beuve, dont il ne pouvait estimer les palinodies, le cynisme et le servilisme déguisé sous des allures indépendantes; sa facilité à admettre, sous prétexte de reconnaissance, des situations très scabreuses. C'est ainsi que nous l'avons vu, dans le salon d'une femme de lettres célèbre, assis seul, avec la maîtresse du lieu, à la même table que celui qui tua son ami Carrel. Mettons encore au compte de ses faiblesses l'assentiment qu'il donna sur le tard à la publication d'un grand nombre de volumes de *Mélanges* qu'on ne peut lire sans se rappeler le conseil si sensé d'Horace :

[illegible]

Ce sage si modeste fut gâté par le succès tardif, et, comme tant d'autres, il consentit à recueillir ses glanures, comme il dit lui-même, ses rognures, dirons-nous. Le peu de succès des *Œ*[illegible] M. [illegible] le zèle de ses éditeurs. La durée n'est pas garantie aux publications de [illegible] quelles repose toute l'introduction, malgré la constitution du texte, malgré les fautes d'interprétation et cette confiance aveugle et cette routine classique qui lui ont fait traduire sans sourciller beaucoup de passages obscurs, corrompus, désespérés, que des philologues de la grande école, fidèles à la méthode du bon sens et instruits par son exemple, ont [illegible] Malgré ses défauts et les erreurs de pathologie historique qui la déparent, cette édition d'*Hippocrate* [illegible]

France depuis Foës et Chartier, sera longtemps utile à cause des variantes recueillies au bas du texte et qui permettent de le corriger. Le nom du médecin grec recommandera celui de son interprète.

Ce qui restera de M. Littré, c'est son *Dictionnaire de la langue française*, qui offre l'avantage d'avoir été compilé d'après une méthode étroite, mais uniforme et sûre. Tous les articles sont rédigés dans de justes proportions ; il n'y a point trop de lacunes; et si la partie étymologique laisse à désirer, si la partie historique est incomplète par suite de l'exclusion systématique du XVIe siècle, exclusion qui semble trahir un préjugé classique ou une préoccupation académique, il demeure acquis que M. Littré a eu le mérite incontestable de réaliser le premier le dessein vraiment patriotique qu'avait conçu, sans pouvoir le mener à terme, son véritable précurseur Lacurne de Sainte-Palaye. Lui-même reconnaît avec sa franchise habituelle tout ce qu'il doit à ce savant homme et aux matériaux abondants amassés, après lui, par Pougens.

Voilà ce qui restera de M. Littré, aussi longtemps que l'érudition et la philologie seront en honneur.

Nous n'oserions prédire la même durée aux écrits divers qui ont porté sa réputation hors du cercle des savants de profession et des hommes d'étude. C'est à ses nombreuses publications sur la philosophie positive qu'il a été redevable de sa grande notoriété et de sa fortune académique et politique; et c'est par elles que la doctrine d'Auguste Comte est devenue accessible à bien des gens qui peuvent en parler sans avoir été à la source. Propagateur et interprète de cette philosophie, M. Littré ne saurait passer pour un novateur, encore moins pour un réformateur. Malgré ses réserves, il n'est que le reflet de Comte, et c'est surtout quand il veut s'emanciper qu'on peut dire que le génie du maître domine absolument le disciple. Entré tard dans le monde des idées, M. Littré ne pensa que par celui qui avait assoupli et dompté sa pensée. Voué à la reproduction du système, propagateur et apôtre, il fit comme les prédicateurs, répétant sur tous les tons la parole du maître avec une persévérance qui honore sa foi, avec une variété qui n'exclut pas la monotonie. Pendant quarante ans il a été sur la brèche et n'a cessé d'écrire sur cette philosophie qu'il mêlait à tout. De tant d'écrits divers, on ne peut lire avec intérêt que l'exposition première (1844), la biographie d'Auguste Comte, et ces rétractations singulières (1878) qui attestent à la fois sa confiance aveugle et sa parfaite honnêteté.

Ce n'est pas le moment de discuter ici le bien-fondé des opinions et des vues de l'esprit, qu'il prenait pour des principes. La philosophie anglaise, qu'il goûtait médiocrement, a déjà fait plus d'une brèche à ce système très bien conçu, très bien lié, mais qui n'est peut-être au fond qu'une méthode provisoire. Pour aimer la philosophie, on n'est pas philosophe. M. Littré l'a prouvé en essayant de modifier, en vue de leur donner un caractère scientifique, les fameuses lois empiriques de son maître sur les trois états successifs de l'esprit humain. Comme il était sincère, il savait jusqu'où allaient ses aptitudes, et à M. Durand (de Gros), qui le consultait un jour sur des matières philosophiques : « C'est me faire beaucoup d'honneur, dit-il, mais je ne suis qu'un érudit. »

Nous n'avons jamais dit autre chose, et c'est notre conviction profonde que cet esprit pénétrant, patient et laborieux, était voué par sa nature aux travaux pénibles et méritoires du philologue et du lexicographe. Là était sa vocation véritable. Encore une fois, l'édition d'*Hippocrate* et le *Dictionnaire de la langue française* sont ses meilleurs titres au souvenir.

Quant à ses *Mélanges* historiques, politiques, littéraires, ils offrent de la pâture à la curiosité, lui-même étant curieux de toutes choses, mais peu de satisfaction à l'esprit; la plupart se recommandent moins par l'originalité que par la singularité et le paradoxe. Qui voudrait garantir les assertions contenues dans l'étude sur les grandes épidémies? Qui pourrait accepter les conclusions de l'enquête établie au sujet de la fin prématurée d'Alexandre et de la mort presque subite d'Henriette d'Angleterre? La médecine légale appliquée à des cas historiques ne peut passer que pour un tour de force ou un jeu d'esprit. C'est par de tels exemples que des historiens inconsidérés introduisent mal à propos la pathologie dans l'histoire et aboutissent à des théories au moins singulières. M. Littré a cédé plus d'une fois au désir de montrer son adresse dans cette gymnastique stérile. Il se plaisait à soulever des questions insolubles et à résoudre des problèmes oiseux. Son grand savoir n'était pas toujours éclairé par cet esprit de discernement qui fait le tact de l'historien. Aussi ne faut-il pas trop regretter qu'il n'ait pas donné suite à ce dessein d'une *Histoire universelle*, qu'il méditait dans ses dernières années. Ce n'était pas là sa vocation. Avec ses habitudes mentales, ses préjugés de secte ou d'école, il eût été un médiocre historien.

Que valait-il comme écrivain? Selon nous, il n'avait point le style : il lui manque le dessin et la couleur. Lui qui savait la langue pour l'avoir étudiée aux sources, manquait de ce don heureux de l'expression propre et juste qui grave et peint la pensée. La forme était d'emprunt. Il prenait des mots de tout âge et de toute provenance, le néologisme à côté de l'archaïsme, sans choix, et ne se préoccupait pas toujours de la clarté. Dur en ses tournures, abusant de l'inversion et des locutions vieillies, il dessine péniblement les contours et ne sait pas varier les teintes. De nuances, il n'en a pas. L'unité manque, les transitions sont pénibles, le ton ne cesse d'être dogmatique. Il n'y a là ni la vive et pure lumière d'une haute raison, ni la chaleur pénétrante d'une âme passionnée. Les meilleurs morceaux sont ceux où, par hasard, la plume s'émancipe jusqu'à traduire simplement, sans phrases ni réminiscences, en termes ordinaires et ayant cours, ce que l'auteur a pensé, senti, éprouvé; et çà et là l'émotion, la sensibilité, la tendresse trouvent pour s'exprimer un langage vraiment humain. Ces pages sont rares, mais elles prouvent en faveur de l'homme.

Bien que montrant plus volontiers son savoir que son esprit, il n'était pas dépourvu de ce côté. Dogmatique à l'excès, il demeure en général dans le ton grave; mais il va quelquefois jusqu'à l'ironie, par exemple dans les *Paroles*

de philosophie positive, lorsqu'il rend la monnaie de sa pièce à M. Louis Reybaud, qui s'était égayé aux dépens des positivistes, et dans la *Préface d'un disciple*, lorsqu'il raille MM. Renan et Berthelot au sujet de l'esprit scientifique et de l'idéal dans la science. C'est encore par la raillerie qu'il déplore la faiblesse d'intelligence du héros qui fonda le second empire. Ce contemplatif taciturne avait des mots heureux. Un jour qu'on parlait de la fin déplorable de Napoléon : « On ne revient pas de Waterloo », dit-il. Quelqu'un ayant mentionné en sa présence un de ces savants à tête plate que le cynique Hase traite d'*ânes imbéciles*, dans ses mémoires écrits en grec : « Ce pauvre X..., dit-il, est si complaisant ! » Ses auteurs favoris étaient Homère, Virgile, Dante, Shakespeare, Schiller (qu'il préférait à Gœthe), Tacite et Bossuet; oui, Bossuet, qu'il a le plus cité dans son *Dictionnaire* et qu'il a mis quelque part à côté de Vico, Montesquieu et Condorcet. M. Littre avait le culte du XVIIe siècle.

Le plus grand éloge qu'on puisse faire de ce savant homme de bien, c'est qu'il sut vivre de peu. L'aisance ne lui vint qu'en ses dernières années, et il en usa pour faire le bien. Nous l'avons vu souvent dans cette mesure qu'il habitait l'été, près de la forêt de Saint-Germain, et qu'il avait louée en 1847 pour la modeste somme de 7000 francs. « Si ses éditeurs faisaient leur devoir, disait M. Géruzez un jour que nous revenions de le voir, ils profiteraient de l'hiver pour démolir cette bicoque et lui faire bâtir une maison. » Mais ces miracles sont bons pour les *Mille et une nuits*. En 1852, il fut question d'exiger le serment des membres de l'Institut, au moment où une faillite venait de lui enlever 16 000 francs provenant de l'héritage de sa mère. Plutôt que de se déshonorer en le prêtant, M. Littre déclara à sa femme et à sa fille qu'il renoncerait, s'il le fallait, à son traitement de membre de l'Institut (1200 francs) et de membre de la commission de l'*Histoire littéraire* (2400 francs), qui représentait tout son revenu. C'est cette conduite qui justifie le jugement qu'a porté sur lui Proudhon, jugement très sensé, malgré le trait final.

Nous lui appliquions, il y a plus de vingt ans, cette formule : « Talent de premier ordre, savoir infini, probité inflexible. » La probité est hors de cause; quant au talent, il n'était pas de premier ordre; et le savoir, varié et étendu, aurait gagné peut-être à être mis en œuvre par un esprit plus original et plus large (1).

J. M. G[illegible].

(1) Nous avons parlé [illegible] de M. [illegible] l'*Hippocrate* dans le *Temps* et la *Revue nationale*. — Du [illegible] de Nyston, dans la *Revue des Deux Mondes* et le *Temps*. — De ses opinions dans la *Gazette médicale* et la *Revue de [illegible] philosophie*. — Voy. dans notre [illegible] J.-B. Baillière, 1859, [illegible] 1861, [illegible] VII [illegible] et ses représentants, p. [illegible]. — Parmi les personnes que [illegible] bien vouloir nous aider de leurs souvenirs, à [illegible] nous aimons à citer [illegible] M. [illegible] teur Des Essarts, l'excellent docteur Peladan et M. Desnoyers, rédacteur de Pierre Leroux. (*Note de l'auteur.*)

BEAUX-ARTS

Instruments et musiciens (1)

Dans une préface charmante de grâce et d'*humour*, M. Alphonse Daudet raconte comment M. Léon Pillaut a fait son livre. Il l'a longuement médité, à la campagne, étendu sur l'herbe, prêtant une oreille attentive à toutes les sonorités de la nature; il l'a *causé* avec des amis, à bâtons rompus; il l'a écrit enfin par fragments, en bateau, sur la Seine, côte à côte avec la barque où le poétique romancier travaillait à *l'Immortel* [illegible], au *Nabab*, à tant d'[illegible] aimables si justement populaires. De là le caractère très particulier de l'œuvre de M. Pillaut.

Des idées fines, ingénieuses, souvent même profondes; un sentiment exquis des plus délicates beautés de la musique; une intuition parfois étonnante de vérités à peine soupçonnées aujourd'hui par la critique d'art, un style simple, facile, élégant, et aussi je ne sais quoi d'un peu décousu, d'un peu lâché dans la composition.

Le lien qui rattache les différentes parties est flottant, quelquefois assez difficile à découvrir. Ici, on croit le deviner, l'auteur s'est arrêté pour manger une de ces « matelotes et fritures *vivantes* » dont les gargotiers des bords de la Seine sont si justement fiers. Plus loin, il aura posé la plume détourné de son travail par un goujon fuyant un chevenne à tire de nageoires. La enfin, une conversation avec M. Daudet, [illegible] aura interrompu l'écrivain.

Et le tout est d'une lecture fort agréable.

I.

La partie la plus importante et aussi la plus intéressante du livre, c'est l'histoire, on pourrait presque dire la physiologie de l'orchestre.

Suivant une très ingénieuse définition de M. Pillaut, chaque instrument est un personnage, un être sonore dont le caractère distinctif, original, réside dans la qualité de sa voix, de son *timbre*. Chacun d'eux a son passé, sa noblesse, son rôle, ses affinités traditionnelles; ils se sont peu à peu groupés par tribus, puis par familles, et le tout a formé une sorte de nation ou les castes sont encore très distinctes, bien qu'ici comme ailleurs les éléments tendent à se niveler dans une égalité démocratique.

Dans l'orchestre, nous trouvons d'abord les instruments à archet, qui, par le caractère pénétrant, passionné de leur timbre, par l'énergie de leur accent, sont appelés à jouer un rôle éminemment expressif.

Puis les instruments à vent, partagés en deux catégories

(1) Par M. L[illegible] Pillaut. — [illegible].

bien distinctes : d'abord les instruments en bois (flûtes, clarinettes, hautbois et bassons), les « esprits de l'air », comme dirait Shakespeare, dont l'âme est émue des douleurs humaines sans être jamais atteinte dans sa céleste sérénité. Par la pureté, le mordant de leur timbre, ils sont assurés de se faire toujours entendre sans avoir besoin de forcer la note. Dans l'orchestre de Mozart, que M. Pillaut considère avec raison comme l'un des plus parfaits modèles, les instruments en bois forment véritablement bande à part; ils entament avec le *quatuor* de véritables conversations, d'un charme, d'un intérêt extraordinaire. Nous citerons, à ce point de vue, la partition de *Don Juan*, et plus encore peut-être ces admirables concertos de piano où les plaintes de la clarinette, les réflexions philosophiques du basson tiennent une si grande place. L'expression des « bois », plus discrète, plus contenue que celle des cordes, a quelque chose de divin; ils donnent des conseils plutôt que des ordres ; ils prêchent le calme plutôt qu'ils ne l'imposent.

Viennent ensuite les instruments de cuivre, les instruments de la guerre et de la chasse, pouvant tout écraser sous leurs sonorités bruyantes, souvent trop disposés à abuser de leur puissance et, comme tous les êtres vraiment forts, charmants quand ils savent se modérer.

Puis enfin les instruments à percussion, timbales, grosse caisse, etc., dont l'intervention, bien que plus rare, est toujours décisive, car ils représentent le rythme, c'est-à-dire l'ossature même des constructions musicales.

Ces éléments divers forment l'orchestre proprement dit. L'orgue reste tout à fait à part; la harpe, dernier représentant des cordes pincées, n'intervient qu'à titre accidentel. Quant au piano, c'est un émule, un rival, parfois un ennemi, jamais un allié sûr, un coopérateur fidèle. Nous reviendrons plus bas sur l'influence de plus en plus considérable et, à certains égards, légitime, que ce dernier instrument exerce sur l'art musical moderne.

Toute cette physiologie de l'orchestre est très finement traitée par M. Léon Pillaut. Peut-être a-t-il passé trop légèrement sur deux questions qui ont leur importance.

Dans l'histoire particulière de chaque instrument, M. Pillaut fait rentrer avec raison l'histoire des virtuoses qui l'ont amené au point où il est aujourd'hui. Mais comment ne trouvons-nous pas dans cet aimable livre un mot du chef d'orchestre, qui est le moteur, l'âme de l'association tout entière? Dans tous les arts qui relèvent de l'audition, musique, poésie, déclamation, l'exécutant joue un rôle considérable.

« La parole, dit Platon, est à l'écriture ce qu'un homme est à son portrait... L'écriture ne sait ce qu'il faut dire à l'un, ce qu'il faut cacher à l'autre. Si l'on vient à l'attaquer, à l'insulter, elle ne peut se défendre, car son père n'est pas là pour la protéger. »

Ce passage du *Phédon* m'a toujours semblé définir avec une précision remarquable la mission de l'exécutant par rapport à l'œuvre. Il est là pour la défendre — parfois aussi, malheureusement, pour la combattre, — pour lui communiquer un peu de sa vie propre, pour faire ressortir spécialement les beautés qui cadrent le mieux avec les dispositions actuelles du public. La pensée du maître se réfracte, en quelque sorte, à travers la sienne et souvent, dans ce passage, se colore de nuances inattendues pour le compositeur lui-même.

Or l'orchestre, où toute autre personnalité disparaît, noyée dans l'ensemble, l'orchestre est un instrument dont le chef joue avec son bâton; c'est ce chef qui marque le mouvement, c'est-à-dire, en somme, l'expression artistique (1). C'est lui qui en est l'âme, et cela est si vrai, qu'on pourrait juger du caractère de quelqu'un rien qu'à la façon dont il dirige une symphonie. Il est à Paris jusqu'à trois chefs d'orchestre éminents que je pourrais citer, tous trois excellents musiciens, artistes très sérieux. Écoutez le même morceau joué dans les trois salles, et vous ressentirez trois impressions radicalement différentes. C'est que l'un des chefs bat la mesure — ou plutôt il la combat — à peu près comme on bat l'eau quand on se noie, c'est-à-dire avec une précipitation croissante à mesure que l'on enfonce. Le second a beaucoup de rythme et de régularité; mais ses mouvements révèlent un calme, je dirais presque une indifférence par trop inaltérable, qui se communique infailliblement à l'auditeur. Le troisième enfin, tout en dedans, concentré, ramassé sur lui-même, a le bras constamment raccourci, presque collé au corps, et son allure mécanique lui ôte la faculté de rendre sur son instrument, d'ailleurs incomparable, toutes les nuances, toutes les finesses de l'expression. J'ai vu, au contraire, Berlioz, Littolff et même Faccio conduire des orchestres : rien qu'à les regarder, un sourd-muet aurait pu se rendre compte du caractère général du morceau. C'est là, ce me semble, le véritable idéal du genre.

M. Léon Pillaut semble regretter beaucoup la disparition presque complète des luths, des violes, de tous ces instruments à corde dont le timbre doux et voilé, l'expression discrète se mariaient si bien à la voix humaine. Ces regrets sont, à certains égards, très légitimes; néanmoins le violon et son envahissante famille présentent, sur les vaincus, une supériorité incontestable. Leurs accents sont plus variés, dans l'énergie comme dans la douceur; puis, ce qui est peut-être la considération dominante, l'artiste est plus libre de placer le son à la hauteur où le réclament les exigences de l'oreille. Sur les luths et les violes, comme sur les guitares, la *touche* présentait des divisions invariables; en un mot, les sons étaient *fixes* au lieu d'être modifiables comme sur le violon.

La gamme y était *tempérée*, partagée en douze intervalles égaux, comme sur le piano. Cette disposition, qui facilite dans une proportion singulière les doigtés et même les modulations, est désastreuse pour les instruments dont le son, bien timbré, peut être tenu pendant un certain temps. Les accords, les doubles cordes sonnent faux; les nuances plus ou moins délicates qui séparent les consonances parfaites des consonances imparfaites et des dissonances s'effacent et

(1) J'ai essayé de développer ces idées dans un article publié récemment par la *Revue philosophique*.

disparaissent dans une sorte de confusion. Dans un *quatuor* bien composé, au contraire, chaque exécutant, maître de sa note, la fait exactement — et presque à son insu — cadrer avec les autres.

M. Léon Pillaut m'objectera peut-être le succès du piano, dont l'influence pèse d'un poids toujours croissant sur les destinées de la musique et qui est, par excellence, l'instrument de la gamme tempérée. Je répondrai que le piano, beaucoup trop calomnié, et dont le son est si agréable quand il est bien joué, a un timbre *sui generis;* l'intensité de la note diminue très rapidement, si bien que les défauts, les vices de la gamme tempérée n'ont presque pas le temps de se manifester. Mais essayez de jouer un *adagio* de quelque étendue sur les timbres mordants de l'harmonium, sur les jeux de fourniture de l'orgue : vos nerfs agacés ne tarderont pas à demander grâce.

Malgré son aptitude à dissimuler l'imperfection de son accord, le piano lui-même reste très inférieur à un orchestre jouant juste quand il s'agit d'accompagner la voix. Je signalerai même à cet égard une expérience curieuse que tous les amateurs peuvent facilement répéter. Dans un trio de *Cosi fan tutte* (*Soave il vento*), les violons accompagnent en tierces les voix de Dorabella, de Fiordiligi et d'Alfonso. Ce morceau, d'un caractère si pur et si harmonieux, perd les trois quarts de son charme incomparable quand on le chante au piano. Qu'on essaye, au contraire, de l'exécuter sans accompagnement, et le morceau reprend toute sa valeur. Avec trois voix bien justes, la différence est tout à fait saisissante.

La gamme *tempérée,* dont le piano est le plus parfait organe, n'est guère entrée dans nos mœurs musicales que depuis deux cents ans, avec Sébastien Bach. Elle a exercé sur l'art une très heureuse et féconde influence par la richesse et la variété des modulations qu'elle a rendues possibles, par les facilités qu'elle a données au mécanisme sur les instruments à clavier. En revanche, dans les morceaux d'un caractère grave, lent et large, elle a porté un trouble profond et regrettable. Elle y a fait perdre à l'auditeur, à l'exécutant, le sentiment du juste et de l'injuste; elle a altéré jusqu'à les détruire les nuances qui séparent les consonances des dissonances.

Y a-t-il moyen de corriger ces imperfections et de concilier les modulations de l'art moderne avec la pureté de l'art ancien? Pour ma part, avec Helmholtz et Blaserna (1), je n'hésite pas à le penser, surtout en ce qui concerne le grand orgue ou l'harmonium. Avec vingt-quatre notes, trente-six au plus par octave, on peut obtenir, dans tous les tons, la justesse la plus parfaite. C'est une grande complication dans le mécanisme; mais il ne s'agit, en définitive, que des morceaux lents, et les organistes actuels — de vrais prestidigitateurs — triomphent aujourd'hui de difficultés incomparablement plus grandes. Un ou deux jeux *justes* remplaceraient, avec grand avantage, à mon avis, cette multiplicité tout à fait inutile, — ou même nuisible, — des timbres de la facture moderne.

(1) Voy. *les Principes scientifiques des beaux-arts* par MM. Brucke et Helmholtz. — 1 vol. de la *Bibliothèque scientifique internationale.*

II.

Nous ne pouvons avoir la prétention d'examiner ici toutes les questions soulevées par M. Léon Pillaut. Il y faudrait un livre plus gros que le sien. Nous ne voudrions pourtant pas terminer ce compte rendu sans dire quelques mots du chapitre tout à fait remarquable où M. Léon Pillaut fait l'histoire et la théorie de la mélodie musicale.

Dans l'antiquité, la voix parlée et la voix chantée étaient sans cesse confondues; les vers de Sophocle et probablement les discours de Démosthène étaient récités sur une sorte de mélopée, de récitatif. Pour s'expliquer ce système qui nous paraît, à un si haut degré, sortir

... Du bon naturel et de la vérité.

il n'est pas inutile de rappeler que les pièces de théâtre se jouaient dans d'immenses amphithéâtres et que les orateurs parlaient en plein vent, sur la place publique. Comme, en définitive, la voix n'avait pas plus de volume et l'ouïe pas plus de finesse qu'aujourd'hui, il fallait bien recourir à des artifices quelconques permettant de faire arriver les paroles jusqu'aux oreilles de l'auditoire. Le masque, tragique ou comique, était un de ces artifices; la mélopée en était un autre. Tout naturellement, la musique s'y montrait la très humble esclave de la parole; chaque mètre poétique avait sa formule consacrée, sacramentelle, dont il était impossible de s'écarter. La lyre ou la flûte accompagnant à l'unisson, ou se faisant entendre au commencement et à la fin des phrases, réglaient les intonations de l'acteur ou de l'orateur.

C'est exactement le procédé employé aujourd'hui pour le commandement des manœuvres militaires. Dans l'artillerie, dans la cavalerie surtout, c'est bien plutôt à l'intonation qu'aux mots eux-mêmes, qu'hommes et chevaux devinent ce que leur chef leur ordonne.

On pourrait encore assez exactement comparer cette déclamation lyrique à la récitation de l'évangile latin dans les églises catholiques.

Mais, dès cette époque même, la nécessité d'accompagner les gestes par la pantomime et la danse avait fait surgir, à l'état embryonnaire, le *motif,* c'est-à-dire, comme le définit très bien M. Léon Pillaut, « une série de notes ayant un lien commun, dont les rapports de durée, de hauteur, sont tels qu'ils forment une sorte de contour, de relief, que l'oreille saisit et analyse, comme la main, par le toucher, se rend compte de la forme d'un objet ». Le *motif* populaire, négligé par les savants, resta dans l'ombre jusqu'au jour où les premiers essais de polyphonie firent surgir le contrepoint et la fugue.

Après s'être essayé, dans ces exercices un peu rébarbatifs, à travailler un motif, à lui conserver son unité, sa physionomie, dans les différentes tonalités, à l'associer avec d'autres matériaux de même nature, à le faire vivre, marcher en tous sens sur le clavier des Sebastien Bach et des Rameau, l'art musical prit, au XVIIIe siècle, une ampleur et une indépendance

toutes nouvelles, à partir d'Emmanuel Bach, qui invente la sonate, les grands compositeurs cessent d'exploiter leurs idées musicales sous la forme de chansonnettes, de danses, de passacailles et de sarabandes. Haydn crée la symphonie, que M. Pillaut considère avec raison comme le meilleur exemple que l'on puisse donner de la mélodie indépendante, autonome. Les motifs s'y rattachent dans une hierarchie logique et parfaitement coordonnée : la phrase principale se développe, se déroule tout au long ; elle s'appuie sur d'autres phrases secondaires. C'est une véritable architecture des sons, où l'unité, la variété, la [illegible] de l'esprit [illegible] comme dans les plus [illegible].

Mozart, Beethoven surtout viennent remplir ce cadre jusqu'à le faire déborder. Après eux Mendelssohn, « le premier des seconds », ajoute quelques cordes à la lyre symphonique ; puis tout à coup un brusque revirement se fait.

Dans la préface d'[illegible] Gluck avait renouvelé des Grecs, c'est le cas de le dire, la théorie de la musique destinée à renforcer les paroles et à accentuer les nuances de la poésie. Cette erreur de ce grand génie — erreur purement théorique, car nul n'a la phrase musicale plus grande, plus pleine, plus robuste — a exercé les plus fâcheuses conséquences. Sous prétexte « d'exactitude dans la déclamation dramatique », on s'est mis à couper, à hacher la mélodie en menus motifs sans lien commun, à peine rattachés par les modulations ou la couleur instrumentale.

Wagner appelle dédaigneusement « de la musique de danse » la symphonie héroïque ou la symphonie avec chœurs. Avec Schumann et Liszt, il veut secouer la « tyrannie du rythme et de la mesure ». C'est exactement comme si, en sculpture et en architecture, on voulait s'affranchir de la « tyrannie de la ligne ». Notez que Wagner et Schumann, tous deux doués d'une organisation artistique merveilleuse, ont donné cent démentis à leurs théories dans leurs œuvres. Le defi dans *Lohengrin*, le septuor dans *Tannhauser*, la romance de *l'Étoile*, etc., tiennent leur rang parmi les plus heureuses trouvailles de l'architecture musicale.

Dans la symphonie, on a tenté de substituer l'intérêt de la couleur ou du timbre à celui de la phrase ou de la forme : c'était méconnaître complètement la difference essentielle de ces deux élements. En soi le timbre cause une sensation plus ou moins agréable ; mais, comme la couleur en peinture — et moins qu'elle, puisque la musique ne représente point, comme la peinture, des [illegible] vivantes, — [illegible] en aucune manière à rendre le développement, l'évolution d'un sentiment, d'une pensée. Donner, dans la musique, le rôle prépondérant au coloris instrumental, c'est rabaisser ce grand art au niveau inférieur de la tapisserie ou de la parfumerie, c'est en ôter tout l'élément passionné, ému, psychologique pour ainsi dire.

Les timbres ont un grand rôle à jouer, mais à un autre point de vue. Ils facilitent à l'oreille la distinction entre les differentes parties concertantes ; ils donnent, pour ainsi dire, aux idées melodiques un costume particulier qui permet de les mieux reconnaître dans ces ensembles, trop dédaignés aujourd'hui, où la musique peut, mieux que tout autre art, exprimer le développement, le mouvement des passions collectives. Mais vous ne pourrez jamais remplacer vos personnages vivants, aimants, agissants, souffrants, par de simples costumes disposés sur des mannequins.

III.

Nous signalerons encore, dans le livre de M. Léon Pillaut, deux chapitres sur le tambour qui empruntent à la décision récente et, à notre avis, regrettable du ministère de la guerre un intérêt spécial. Dans le premier notamment, M. Pillaut raconte avec beaucoup d'esprit l'effet irrésistible de cet instrument et de sa commère, la grosse caisse, sur les auditeurs des théâtres forains.

Une femme vendait un élixir dentaire doué, tout naturellement, des propriétés les plus merveilleuses. Je cite le passage en entier, il en vaut la peine.

« Quand l'oratrice eut insisté sur ce qu'elle n'agissait pas à l'instar de ses confrères qui vendent de l'eau claire, des boulettes de mie de pain comme possédant des vertus curatives et autres, le tambour seul exécuta un petit *ra* de trois coups, très faible et modeste.

« Elle vendait quelque chose qui avait un effet réel, certain, visible. (Un roulement *mezza voce*, terminé par un *poum tching* de la grosse caisse et des cymbales, donna une grande force aux paroles de l'oratrice.)

« La fiole contenait de l'eau pour nettoyer les dents. On ne la vendait ni quatre francs (*ra*), ni trois (*tara*), ni deux (*tarara*), mais un franc, un seul ! (Ici roulement prolongé et delire de la grosse caisse.) »

Cette ponctuation intelligente des paroles de la vendeuse eut le plus grand succès. Le tambour et la grosse caisse entraînent les masses, il n'y a pas à dire.

Je ne dis pas — et M. Léon Pillaut ne le prétend pas non plus — que les deux instruments de percussion doivent aspirer à jouer un rôle dans nos assemblées parlementaires. Mais je ne puis m'empêcher de penser qu'on les regrettera beaucoup dans l'armée, toutes les fois qu'il sera nécessaire d'entraîner les troupes au fort d'une action périlleuse et pénible. Le regretté docteur Warnier m'a souvent raconté que l'honneur du succès du second siège de Constantine revenait, à son avis, pour la plus grande part, à un certain tambour-major. Electrisés par les mouvements de sa canne, ses *tapins* battirent la charge avec une telle furie qu'officiers, soldats, médecins, *riz-pain-sel*, etc., tous franchirent des obstacles réputés insurmontables et emportèrent l'ouvrage d'assaut sans savoir comment. Le lendemain de l'affaire, le docteur Warnier, très grand, très gros et passablement lourd, eut la curiosité de revoir les endroits par lesquels il avait passé pour accomplir ce fait d'armes. Il lui fut impossible, non seulement de franchir de nouveau les murs et les fossés, mais même de s'expliquer comment il avait pu réaliser des tours de force d'une aussi prodigieuse gymnastique.

En résumé, l'ouvrage *Instruments et Musiciens* est d'une lecture fort agréable et remarquablement *suggestive*, comme disent les Anglais. Les amateurs y trouveront un guide sûr et intéressant pour s'initier aux mystères du métier, et, ou je

me trompe fort, ou bon nombre de musiciens, parmi les plus érudits, y rencontreront du nouveau. M. Pillaut a fait véritablement dans ce livre œuvre de penseur, d'écrivain et d'artiste.

GEORGES GUIDOULT.

DE LA MORALISATION DES CLASSES OUVRIÈRES

Lettre à S. S. le Pape

[illegible]

Très Saint-Père,

Votre Sainteté, s'adressant aux catholiques français, les a, dans une circonstance récente, invités à s'unir pour la défense de la société et de l'Église menacées. Elle a ajouté : « Un vaste champ est ouvert au zèle des catholiques et à leur dévouement », et Elle a signalé plus particulièrement à leur sollicitude « l'éducation chrétienne de la jeunesse, *la moralisation des classes ouvrières* », etc. C'est à propos de ce second point que je prends la respectueuse liberté de m'adresser à Votre Sainteté.

Vous vivez volontairement, Souverain Pontife — et c'est un grand malheur pour la chrétienté qu'il en doive être ainsi — dans une forteresse cernée par des ennemis sans cesse aux aguets. Du haut de vos remparts, dans un perpétuel tête-à-tête avec Dieu, Vous dominez le monde.

Comme l'aigle, libre au delà des nuages, traqué par tous dans la vallée, dans votre prison sainte, Vous vivez indépendant. L'aigle a l'espace, Vous avez l'éternité : immensité d'étendue et de temps. Tous deux vous vivez loin des hommes.

Votre volonté sillonne la terre. Un mot de Vous fait, d'un pôle à l'autre, tomber les fidèles à genoux. Cette situation a sa grandeur ; mais elle a ses périls.

Vous vivez fatalement d'échos et de souvenirs et voyez les choses contemporaines à travers l'opinion d'autrui. Vivant de la vie de tous, à portée des foyers maudits, Votre grand esprit, si disposé à placer les intérêts suprêmes du christianisme au-dessus des mesquineries funestes de la politique, ne Vous eût peut-être pas dicté cette phrase : Chrétiens de France, consacrez-vous tous à la moralisation des *classes ouvrières*. Les classes ouvrières ne valent ni plus ni moins que les autres. Les Français, égaux devant la loi, sont, hélas ! égaux devant le vice. De quel côté peuvent, aux yeux de Dieu, se trouver les circonstances atténuantes ? Jésus l'a dit bien des fois.

La peste morale dans les hautes sphères motive tous les excès d'en bas. Elle est contagieuse au premier chef. Lorsque l'état-major déserte, voit-on les soldats tenir bon ? C'est surtout, Très Saint-Père, au cœur des classes élevées qu'il serait urgent de porter la croisade.

Les scandales s'y multiplient. Chacun d'eux fait naître dans les bas-fonds d'écœurantes parodies.

Cette grande lessive morale est pour le moins aussi urgente à la surface qu'au [illegible] de savon, croyez-moi, Très Saint Père, pour blanchir les consciences des classes élevées, instruites, exemptes de besoins, préparées au bien, prévenues à chaque pas des pièges que tend le vice, que pour nettoyer les âmes des misérables livrés à toutes les tentations, épuisés par toutes les douleurs, harcelés par tous les besoins.

On Vous dira qu'il faut porter l'éducation là où elle fait défaut avant de songer à ceux qui la reçoivent.

Deux hommes ont mal à l'estomac. L'un n'a rien mangé ; l'autre sort de table après un bon et sain repas.

Lequel est le plus malade ?

Deux hommes ont la conscience souillée. L'un n'a reçu aucun des secours que nous offre la morale ; l'autre en est saturé.

Lequel est le plus coupable ?

Il faut nourrir l'affamé ; il faut traiter le malade.

Il faut instruire l'ignorant ; il faut *moraliser* le coupable.

L'affamé est une unité souffrante ; le malade peut engendrer la peste.

On doit avoir mal traduit Votre pensée, car Vous savez ces choses beaucoup mieux que moi.

Oui, il est urgent d'offrir aux déshérités les secours de la morale consolante ; mais il ne l'est pas moins de remettre dans la bonne voie les privilégiés qui gaspillent le patrimoine de bons préceptes qui leur a été réparti. En signalant un seul des pelotons, on paraît approuver la conduite des autres.

Si je disposais de la foudre, je tonnerais un peu sur les hauts plateaux.

A mi-côte est le refuge. Dans ces régions paisibles la vie active, le labeur rémunéré rendent la révolte inutile et tiennent le vice à distance. C'est sur la crête et dans le val que l'épidémie sévit avec le plus de rage.

Avant que l'Église Vous eût infligé la suprême grandeur, Très Saint-Père, il Vous est arrivé certainement, au retour d'une longue promenade, de Vous arrêter au bord du Tibre et de contempler, songeur, le coucher du soleil. Sur l'horizon embrasé se détachaient la silhouette de saint Pierre. Votre palais futur ; celle de Rome, Votre prison à venir.

Votre reflet strié de pourpre frissonnait dans l'eau. Il y semblait plonger, les pieds à la surface. Alors Vous avez regardé Votre image dans laquelle, bien que Vous fussiez en pleine clarté, dominait l'ombre. Chacun de Vos mouvements se doublait dans le Tibre ; mais c'était une parodie qui se jouait à Vos pieds. Votre image renversée avait un aspect étrange.

Votre immobilité semblait irriter l'ombre. Toujours inquiète, agitée par l'éternel courant, on eût dit qu'elle cherchait à Vous entraîner au loin, dans l'inconnu.

Une barque a passé. Tandis que Vous la contempliez, à vos pieds Votre reflet se démenait. Il n'avait plus ni couleur ni contour. C'était un enchevêtrement incohérent de lignes brisées, de tons confus. Quelques vagues ont jailli sur Vous, et Vous Vous êtes éloigné.

L'embarcation une fois au loin, le Tibre apaisé n'a plus reflété que le ciel bleu.

Les couches inférieures — ces mots désobligeants sont depuis peu consacrés, — les couches inférieures reflètent les classes plus élevées. Tout ce qui précède s'applique à elles. Si les malheureux ont parfois la tête à l'envers, Très Saint-Père, c'est une loi d'optique. Tous les reflets sont comme cela, à moins qu'on ne redresse le miroir. C'est la théorie de l'Égalité sainte.

S'il n'entre pas dans les vues de Dieu de moraliser d'un seul coup toute l'espèce humaine, demandez-lui, avant tout, de moraliser les classes supérieures. Cela est plus urgent, s'il se peut, que de moraliser les « classes ouvrières ».

Je ne sais comment parler de ces turpitudes au Père infaillible, mais, enfin, ce ne sont pas les classes ouvrières qui offrent à la débauche de fructueux débouchés. Dieu a pardonné à Ève, et le serpent est toujours maudit. J'ai moins d'horreur pour l'inconsciente qui cueille la pomme que pour le recéleur qui la grignote.

Ce ne sont pas les classes ouvrières qui, les premières, ont proclamé les principes qui Vous désolent. Ce ne sont pas les classes ouvrières qui, les premières, ont donné l'exemple de l'oisiveté stupide, de la dépravation en commandite, des ambitions funestes, des rapacités honteuses...

La grêle tombe de haut. Elle couche et hache les moissons, elle transforme le sentier en ornière. Prenez-vous-en au nuage, Très Saint-Père, au vent qui le pousse; ne maudissez pas la boue du chemin.

Je prends la licence d'écrire ceci à Votre Sainté, parce que les petits, qui vont et viennent, partout inaperçus, savent sur les turpitudes de ce monde bien des choses navrantes que les grands ignorent et qu'on se garde bien de leur dire.

Je me place sous l'égide de la toute-puissante Vérité pour offrir à Votre Sainteté,

Avec mes excuses les plus humbles.

L'assurance de mon plus profond respect.

Q. [illegible]

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Il y a eu rarement sur un homme, le lendemain de sa mort, l'unanimité d'appréciations où l'on s'est rencontré cette semaine sur M. Dufaure. Tout le monde parle avec la même estime de ses vertus domestiques et de son caractère privé ; et tout le monde convient que sa vie publique ne laisse que des résultats indécis.

Au début de sa carrière, un président de Bordeaux, devant lequel il prononçait l'une de ses premières plaidoiries, dit après l'avoir entendu : « Me Dufaure ira loin, mais il ne s'élèvera jamais haut. » Ces jours derniers, dans *Paris-Journal*, M. Louis Teste l'a défini « le plus grand avoué de ce temps-ci ». C'est ce qui a été dit sur lui de plus fin et de plus à fond. Sa vie publique et sa nature intime s'encadrent très bien entre ces deux mots. M. Louis Teste ne peut pas savoir lui-même combien sa définition de M. Dufaure est juste, puisqu'il n'a jamais eu l'occasion de voir M. Dufaure dans son milieu naturel, dans son terrain propre, parmi les paysans de Saujon et les bourgeois de la Rochelle.

D'un grand avoué, lorsque chez lui la première culture a été brillante, la probité professionnelle toujours scrupuleuse, on peut tirer soit un très bon gouverneur de la Banque de France, soit un garde des sceaux vigilant et intègre. N'eût été la révolution de 1848 et le coup d'État de 1851, M. Dufaure fût devenu garde des sceaux entre 1855 et 1858; il serait resté en charge quelques années — et il eût pu alors accomplir l'œuvre à laquelle il était apte.

M. Dufaure eût maintenu ou rétabli dans la magistrature les mœurs, l'intégrité, la discipline, l'indépendance et la dignité de caractère qui conviennent à ce corps. Il eût fait rarement de grands choix — il avait petit esprit; — il n'en eût jamais fait de mauvais. Il n'eût point tenté l'entreprise très contestable où il s'est engagé lors de son dernier ministère, et qui consiste à réformer le Code d'instruction criminelle; car ni lui ni le public n'auraient senti le besoin de cette réforme. Comme M. Dufaure n'eût nommé que des magistrats d'un jugement posé et d'une conscience étroite, la magistrature, sous sa direction, se fût habituée à n'oublier jamais que l'office du juge, dans une cause, est de chercher la vérité, et non de la créer lui-même et de la décréter. On n'eût point vu se former dans le public éclairé ces partis pris contre l'instruction à huis clos, contre l'interrogatoire de l'accusé par le juge, contre le résumé du président d'assises, qui n'ont acquis tant de crédit que parce qu'il s'est élevé peu à peu, sous l'empire, une race de magistrats dominateurs à l'égard du justiciable, complaisants à l'égard du pouvoir exécutif, forçant les ressorts de l'instruction, regardant un acquittement de l'accusé comme une défaite pour eux et comme une humiliation pour leurs collègues du parquet, distinguant à peine la justice de la police. Il est certain qu'avec M. Dufaure la magistrature n'eût pas été bureaucratisée comme elle l'a été sous l'empire.

M. Dufaure n'eût-il pourtant rien laissé à désirer, au moins comme garde des sceaux ? Nous n'en jurerions pas. M. Sarcey, qui en veut à nos magistrats depuis qu'un certain jour ceux-ci ont eu la belle idée de le condamner comme diffamateur parce qu'il est myope, M. Sarcey ne cesse de répéter que les magistrats contemporains manquent d'esprit et qu'un peu d'esprit ne leur serait certainement pas inutile. La remarque est vraie. Pour bien juger, le juge a besoin de joindre un peu d'esprit à beaucoup de bon sens. C'est là justement une nécessité que M. Dufaure n'eût point aperçue; et c'est cela qui lui eût toujours manqué pour être un garde des sceaux aussi éclairé qu'il eût été intègre.

II.

Quant au rôle de M. Dufaure dans la politique, quant à son influence sur le développement de notre législation organique, tout ce qu'on en peut dire, c'est que M. Dufaure a été six fois ministre; il l'eût été douze fois, il l'eût été vingt, il ne l'eût jamais été, qu'il n'en serait aujourd'hui ni plus ni moins. L'action de M. Dufaure a été faible sur les événements, médiocre sur les lois, nulle sur les intelligences. C'est que M. Dufaure ne s'est jamais distingué de la moyenne de conception politique représentée par les Chambres dont il était membre, si ce n'est par l'art de parler. Or savoir parler et savoir écrire, c'est un instrument du politique; ce n'est pas son essence.

Ministre au 13 juin 1849, M. Dufaure perdit le sang-froid; sous ses auspices, les chasseurs à pied saccagèrent l'imprimerie Bouley. En brisant à coups de crosse les formes du journal de Proudhon, ils se firent la main à démolir, deux ans plus tard, la tribune aux harangues. Dans ces dernières années, M. Dufaure a attaché son nom à quatre grandes lois ou décrets : la loi du 14 mars 1872 sur l'Internationale, la loi du 14 octobre 1872 portant organisation du conseil d'État, la loi du 21 novembre 1872 sur la formation des listes du jury, le règlement d'administration publique du 29 mai 1876 concernant l'institution des attachés à la chancellerie et aux parquets. Il s'en faut que ce travail législatif tourne à sa gloire. L'article 1er de la loi sur l'Internationale, constitutif de toute la loi, est d'une puérilité rare. Tout choque les principes élémentaires d'une bonne organisation du conseil d'État, tout est au rebours de l'histoire de l'institution, dans la loi du 21 novembre 1872, que M. Dufaure a préparée avec la collaboration officieuse de M. Aucoc. Rien non plus ne répond moins aux exigences d'un jury rationnel que la formation de la liste annuelle du jury telle qu'elle est réglée par la loi du 14 octobre. Enfin, le décret sur les attachés, si l'influence de M. Gambetta n'en avait fait sagement suspendre l'exécution après l'avènement de M. Grévy à la présidence, eût produit des résultats également fâcheux pour le régime républicain, pour la magistrature et pour l'élite de la jeunesse de nos écoles. Ces divers documents trahissent chez M. Dufaure un défaut grave de philosophie politique et une totale absence d'esprit des lois.

Nous ne savons pas si, en se consacrant tout entier et principalement à la politique et à la législation, M. Dufaure eût pu devenir un législateur de premier ordre et un homme politique de haute valeur. Le fait brutal et indéniable, c'est qu'il ne s'est pas livré à cette vocation. Son métier réel, c'était le métier d'avocat. Les soins de cette profession ont rempli la plus grande partie de sa vie. M. Dufaure appartient à cette famille d'avocats pour lesquels la politique n'est qu'un art auxiliaire du barreau, qu'elle rehausse et qu'elle vernit de son lustre. On est avocat; on plaide beaucoup; on devient député, on plaide plus souvent et des causes plus importantes; on devient ministre, on aura, après le passage au ministère, un cabinet d'avocat qui ne désemplira point. Non qu'on fasse des calculs intéressés; on agit d'instinct comme si on les avait faits. Calcul ou non, ce qu'on aime avant tout, c'est la profession d'avocat.

Eh bien! il faut choisir, ou de la politique ou du barreau. La politique est un métier *sui generis*; la seule fonction de préparer le travail législatif des Chambres, qui n'est qu'une partie de la politique, exige de longues études philosophiques et historiques. Travail législatif et travail politique réclament l'homme tout entier. Ils sont incompatibles avec occuper assidûment la barre. M. Dufaure a pu marquer sa place au Palais. « Grand avoué », nous n'y contredisons pas. Mais en politique, en législation, M. Dufaure n'a été qu'un amateur heureux.

III.

Dans ces *Notes et Impressions*, mon confrère M. Louis Ulbach et moi, nous nous attachons à mettre en relief les faits caractéristiques de l'histoire des mœurs et des idées. On ne peut, à ce titre, laisser passer inaperçue la réunion qui s'est tenue mardi soir, 28 juin, dans une des salles de la mairie du XIe arrondissement, et il faut même citer tout entier, comme un document hautement expressif de l'état psychologique d'une portion notable du peuple et de la moyenne bourgeoisie à Paris, le discours inattendu qu'a prononcé à cette réunion un sieur Perrin.

On sait que M. Denis Poulot, maire du XIe arrondissement, commerçant notable et auteur d'un excellent écrit de physiologie sociale, *le Sublime*, vient de fonder une Société qui aura pour objet de rechercher les faux ménages, chaque jour plus nombreux à Paris, d'encourager les personnes qui vivent en commun comme mari et femme sans être légalement mari et femme à légaliser leur situation, et de leur en faciliter les moyens. Plusieurs congrégations ou Sociétés catholiques poursuivent depuis longtemps un but analogue; elles font les plus louables efforts pour transformer toutes ces unions de fait en unions légitimes, tous ces mariages, qu'on pourrait définir des mariages naturels, en mariages chrétiens. Il n'est personne qui ne connaisse entre autres, au moins de nom, la Société Saint-François Régis. Nous ne pensons pas que personne ait droit d'accuser cette Société ni ses analogues de faire œuvre de mariage clérical ou de cléricalisme en fait de mariage, puisque le Code civil est tel que la Société ne peut marier ses clients et ses clientes devant le prêtre sans les avoir mariés d'abord devant le maire. M. Denis Poulot a pensé pourtant qu'il n'était pas sans intérêt ni sans objet de fonder une Société qui ne se préoccuperait en aucune façon du mariage à l'église et qui exhorterait les faux ménages à se transformer en vrais par des raisons tirées de la seule morale séculière ou civique, sans aucun mélange de morale religieuse. Il a donc créé cette Société, qu'il a appelée [illegible] « mariage civil », fort répandu aujourd'hui, mais qui n'est pas aussi conforme à l'esprit ni au texte du Code que le croient M. Denis Poulot et les hommes de sa doctrine.

Mardi donc, M. Denis Poulot avait réuni [illegible]

dans une des salles de la mairie du XIe, l'assemblée préparatoire à la constitution de sa société. Il prend la parole et lit le premier article du journal, ainsi conçu :

« Une société d'une nouvelle espèce est fondée à Paris sous le titre de *[illegible] civil.* »

Aussitôt se lève M. Perrin, qui paraît être un personnage fort connu parmi les démocrates et les radicaux de l'arrondissement. Il demande qu'on ajoute à la fin de l'article les mots : *et laïque.* L'assemblée se récrie. M. Perrin insiste. Personne ne comprend sa fantaisie. M. Denis Poulot lui représente que ce qui est civil est nécessairement laïque; M. Perrin le nie. Il observe que les François-Régis sont bien fins et qu'ils réussiront toujours à mener à l'église les ouailles viriles de M. Denis Poulot. Celui-ci répond que le mot laïque n'y fera rien et que, quand on aura réussi à persuader aux gens de contracter le mariage civil, il n'y aura aucun moyen de les empêcher de contracter le mariage religieux. « C'est ce que je croyais, réplique M. Perrin; nous allons travailler pour les cléricaux. » L'assemblée murmure et rugit devant cette opiniâtreté incompréhensible. Un M. Regnault prend la parole et il accuse M. Perrin de persécuter l'assemblée de son épithète de « laïque » uniquement par des raisons toutes personnelles et toutes intimes qu'on ne devrait pas apporter dans un tel débat. Il y a six mois, dit M. Regnault, « le citoyen Perrin était intéressé directement dans un mariage malheureux qui a fait quelque bruit dans le XIe arrondissement ».

Alors se produit la scène caractéristique.

M. Perrin se lève; il éclate en sanglots; il prononce une petite harangue admirable de sincérité et d'énergie et qui fait voir au fond d'une âme. C'est sur cette harangue que je veux appeler l'attention du lecteur. J'en prends le texte ou la version dans le journal *le Français* :

« *Le citoyen Regnault a eu bien cruel pour moi*, il vient de retourner le fer dans la plaie et c'est bien méchant de sa part. (*Le citoyen Perrin éclate en sanglots.*) J'avais élevé mon fils honnêtement, comme un républicain doit le faire. Dès l'âge de cinq ans il était aussi anticlérical que moi, mais, en grandissant, le malheureux a mal tourné... (*L'orateur pleure à chaudes larmes.*) De sorte qu'à vingt ans, malgré tous mes efforts, malgré le bon exemple, il fréquentait... (Voix : *les mauvais lieux!*) Oui, il fréquentait les églises, et voilà comment il s'est perdu! Voilà comment il m'a fait l'injure la plus humiliante qu'il m'ait été donné de recevoir dans ma vie : *mon propre fils marié à l'église par ma mère.* Et c'est bien cruel au citoyen Regnault d'avoir rappelé ici publiquement, au milieu de libres-penseurs, *une infamie* de mon malheureux fils, dont je ne suis assurément pas responsable, je vous le jure. (*Sourires. — Mouvement prolongé.*) Il s'est marié à l'église sans ma volonté, contre ma volonté, malgré les protestations [illegible] et [illegible]! (*Rires. — Sensation prolongée.*) Ai-je besoin de vous dire que je ne l'ai pas accompagné à l'église? Vous voyez, ma réputation est donc sauve, [illegible] ce, rendre le père responsable de son fils [illegible]. *Oh! que le citoyen Regnault m'a donc fait mal au cœur!* »

Ce discours est la nature toute pure. Il est tout ensemble ridicule et pathétique. Ce que je veux faire observer, c'est que l'homme de la foule ne parle ainsi que dans les moments de grande crise morale et historique. M. Perrin, si rudement éprouvé par l'abjuration de son fils et si cruellement secoué par la confession publique qu'il est amené à en faire, le pauvre M. Perrin nous met à nu le cœur de cent autres et de mille autres Perrin, dont la secte croît et se développe depuis vingt ans à Paris et dans les grandes villes. Une religion nouvelle nous est née qu'on peut appeler à volonté la religion civiliste ou l'irréligion religieuse. Elle est froide et implacablement calculée chez M. Denis Poulot et ceux de ses amis qui ont le même degré ou le même genre de culture que lui; elle déborde avec toutes les ferveurs et toutes les souffrances de la foi chez le sieur Perrin et les gens de sa classe.

Toutes les doctrines sont libres, et je ne discute ni la religion civiliste ni aucune autre. Mais je discute et défends le Code, que les « civilistes » veulent faire dévier. Je suis pour M. Perrin contre M. Poulot.

M. Perrin et les fervents comme lui sentent vaguement qu'il leur faut un autre mariage encore que le mariage devant l'officier de l'état civil, dont le caractère, la formule et les conditions sont étroitement déterminés par les articles 63-75 et le titre v du livre Ier du Code. Tandis que M. Denis Poulot, l'un des chefs de la doctrine civiliste, grand industriel, homme riche et cultivé, auteur même; de plus, maire, et chargé en cette qualité de lire et d'appliquer tous les jours le titre v et le chapitre III du titre II, ne s'est pas encore aperçu que ces textes traitent du « mariage » sans épithète, et non d'un mariage qui serait *civil* en opposition avec un autre mariage qui serait *religieux,* le peuple *civiliste,* le peuple qui ne sait pas le Code, devine pourtant avec l'instinct presque toujours infaillible de la foule que le Code ne contient pas du tout le « mariage civil » tel que l'entend la foi nouvelle. Le mariage qu'établit le Code n'est nullement le mariage particulier des libres-penseurs et des laïcistes; c'est le mariage de tout le monde : s'il appartient à une secte, il change de caractère ou, plutôt, il n'est plus.

J'en demande donc pardon à M. le maire du XIe arrondissement, c'est M. Perrin qui a raison contre lui. Les « laïcistes » veulent-ils un mariage qui soit bien à eux et qu'ils n'usurpent pas sur le mariage commun à tous les citoyens français, sans distinction de doctrine, de religion ni de secte? Il faut que les « laïcistes » constituent et qu'ils règlent les formes d'un nouveau mariage qui sera le *mariage laïque.*

IV.

Après cela, la fin du monde va peut-être bientôt vider toutes ces querelles et tout accorder dans le néant.

Il est maintenant certain, pour une infinité de gens, que le monde finira cette année.

Comme les idées vont vite quand elles s'élèvent du sein de la masse, où elles sont nées on ne sait comment!

Je quitte Paris, il y a deux mois. On n'y pensait pas plus à la fin du monde qu'à la proclamation de M. le duc d'Aumale

comme statbouder. J'arrive à Biarritz; je descends dans ma chambre habituelle, chez mon compatriote L[illegible], l'hôtelier de l'hôtel X[illegible]. — « Ah! me dit L[illegible]; je vous attendais: vous venez pour mourir au gîte. — Mourir! diantre! voilà un compliment d'hôte!... — Mais vous ne savez donc pas? dit l'hôte. La fin du monde va arriver; c'est pour l'automne prochain. — Allons donc! — Je vous assure; tout le long des Pyrénées, depuis Amélie-les-Bains jusqu'à Saint-Jean-de-Luz, c'est la croyance générale.

Je reviens à Paris cette semaine. On donnait dans un des palais du parc Monceaux une sauterie tardive. J'avais promis d'en être et j'y vais. Le piano jouait *[illegible]*, le ravissant chef-d'œuvre de Bourdault. Les jeunes filles dansaient. La maîtresse de maison m'accueille avec un pâle sourire. « Vous le voyez, dit-elle; nous jouissons de notre reste; nous dansons sur les gouffres de l'infini... Vous savez que c'est pour novembre? — Pour novembre, quoi? — Mais d'où venez-vous donc?... Pour novembre... Est-ce qu'il y a autre chose pour novembre que la fin du monde? »

Ainsi la chose est cette fois sérieuse; préparons-nous à une belle explosion! On a souvent predit la fin du monde, mais pas scientifiquement. Aujourd'hui, tout étant scientifique, il y a des signes extrêmement scientifiques que le terme approche. La comète en est un. Bessel, un astronome allemand, avait jadis prouvé par des calculs irréfragables que la révolution de cette comète devait être de 1714 ans. Comme c'est la même comète qu'on a vue en 1807, elle nous arrive tout bonnement 1640 années trop tôt, avec une queue de dix millions de lieues. Évidemment, pour qu'une comète se dérange d'une façon si scandaleuse, il faut qu'il y ait eu quelque part dans le ciel une bousculade immense, un conflit de planètes, une mêlée de matières cosmiques dont nous ressentirons l'effet décisif — et c'est pour novembre.

Sur le jour précis, on discute encore. Il y a deux écoles: les uns tiennent pour le 15; les autres savent que cela commencera seulement le 21. Tous s'accordent à dire que l'affaire durera cinq jours.

Ces cinq jours soulèvent de grands et intéressants débats. Vaut-il mieux périr le premier jour? Vaut-il mieux attendre le dernier? Les gens douillets et les sybarites se prononcent énergiquement pour être anéantis le premier jour, dès la première minute. Il est certain que les trois derniers jours manqueront de confortable. Selon toute vraisemblance, les arrivages ne se feront plus à la Halle; la [illegible]; Duval sera sans bouillon. On aura trop chaud ou trop froid. On cuira et on gèlera dans le même quart d'heure. Il vous partira des volcans dans les jambes.

Les curieux, au contraire, ne veulent périr que les derniers. Rôtis ou glacés, cela leur est égal, pourvu qu'ils voient. Ils veulent, en s'en allant, chanter, comme dans *les Horreurs de la guerre* :

[illegible]

Je comprends leur opinion. Le cataclysme d'un système planétaire n'est pas une pièce qui se joue souvent sur le théâtre de l'univers. On ne doit pas perdre cette occasion.

Ah! si nous pouvions avoir un bon tremblement de terre vers le 10 [illegible] qui élèvent des palais dans le quartier Monceaux. Entre nous, malgré leurs palais subits, ce ne sont pas des aigles; ils n'ont pas la tête très forte. Ils seraient bien capables, après ce tremblement de terre, de croire que c'est bien vrai que le monde va finir [illegible] sur la fin du monde. Quelle affaire on ferait ce jour-là, en raflant tout sur le marché pour fin courant!

[illegible]

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 21 juin. — Le Sénat commence la discussion en seconde lecture, de la loi sur l'avancement dans l'armée.

Distribution des récompenses de l'Exposition des beaux-arts; discours de M. Jules Ferry, président du conseil.

Le 113e anniversaire de Hoche est célébré à Versailles. M. Spuller prononce, à cette occasion, un discours dans lequel il examine les conditions nécessaires à l'affermissement de la république : « Stabilité, dit-il, oui; mais immobilité, non. »

En Algérie, Bou-Amema réussit à passer le chott, emmenant avec lui un grand nombre d'Espagnols enlevés aux chantiers d'alfa.

La Chambre des communes repousse un bill de M. Pease sur l'abolition de la peine capitale. — M. Peter Rylands reconnaît que la prise de possession de Chypre ne permet pas à l'Angleterre de protester contre l'action de la France en Tunisie.

Des démonstrations antifrançaises ont lieu à Palerme, à Milan, à Messine et à [illegible].

Élections générales en Hongrie. Elles sont en majorité favorables au parti libéral et constitutionnel.

Le Sénat belge adopte, par 34 voix contre 30, le projet de loi sur la naturalisation.

[illegible] 2[illegible] — Le Sénat continue la discussion de la loi sur l'avancement dans l'armée.

La Chambre adopte la loi sur le droit de réunion, modifiée par le Sénat. — M. Saint-Martin adresse une question au ministre de la marine sur la présence des troupes de marine aux processions de la Fête-Dieu, à Lorient. L'amiral Cloué répond qu'il a blâmé le préfet maritime, qui a contrevenu à [illegible] M. [illegible] les séminaires. La proposition est repoussée par 291 voix [illegible] 71. — [illegible] du commerce.

Le conseil municipal de Paris décide qu'il participera [illegible] de la Sorbonne. La dépense [illegible] est évaluée à 22 millions.

L'Académie des sciences morales et politiques nomme

M. Carnot membre libre en remplacement de M. Drouyn de Lhuys.

Dissolution des Cortes d'Espagne. Les élections sont fixées au 21 août.

A la Chambre des députés d'Italie, le ministre des affaires étrangères, donnant des renseignements sur les troubles de Marseille et sur la démonstration de Gênes, invite les bons citoyens à coopérer au rétablissement du calme.

Dimanche 26. — A la distribution des prix du concours régional de Versailles, discours du ministre des affaires étrangères. M. Barthélemy Saint-Hilaire engage les agriculteurs à compter sur eux-mêmes plutôt que sur l'Etat. Ils devront profiter des élections générales prochaines pour nommer des représentants favorables à leurs intérêts. Mais l'orateur combat le mandat impératif : « Un lien trop étroit, dit-il, n'est digne ni de celui qui l'impose ni de celui qui l'accepte. »

Lundi 27. — Mort de M. Dufaure, sénateur inamovible et membre de l'Académie française, où il avait remplacé, en 1863, M. le duc Pasquier

Le Sénat reprend la discussion de la loi sur l'avancement dans l'armée. M. Léon Say annonce la mort de M. Dufaure. La séance est levée en signe de deuil.

A la Chambre, discussion du budget de la marine.

Réunion, au Grand-Hôtel, des représentants de la presse française en vue de soulager les misères causées en Algérie par la sécheresse et l'insurrection.

A Constantinople, ouverture des débats publics du procès relatif à l'assassinat d'Abdul-Aziz. Nouri pacha reconnaît avoir ordonné ce meurtre, sur l'injonction d'une commission composée de Midhat pacha, Ruchdi et Mahmoud. Midhat pacha nie l'existence de cette commission et maintient que le sultan s'est tué lui-même.

Mardi 28. — Le Sénat adopte le projet de loi relatif à l'avancement dans l'armée et prend en considération une proposition de M. Th. Roussel sur la protection des enfants abandonnés, délaissés ou maltraités.

La Chambre discute le budget des beaux-arts. Elle adopte un amendement de M. Paul Bert dont le but est de préserver le Musée du Louvre d'un risque d'incendie. Discussion sur les travaux de réparation à faire au mont Saint-Michel. Un crédit de 30 000 francs est voté pour les monuments mégalithiques sur la demande de M. Hemon.

Mercredi 29. — La Chambre des communes adopte les six premiers articles du bill agraire pour l'Irlande.

A Constantinople, jugement des meurtriers d'Abd-ul-Aziz. Midhat, Mahmoud, Nouri, Fakri, Ali bey, Nedjeb et trois de leurs complices sont condamnés à mort; deux autres, à dix ans de travaux forcés.

La Chambre des députés d'Italie adopte au scrutin secret, par 202 voix contre 116, la loi de réforme électorale.

Mort du docteur Maurice Reynaud, membre de l'Académie de médecine.

Des désordres se produisent à Sfax (Tunisie). Le consul de France a le bras cassé d'un coup de bâton.

Jeudi 30. — La Chambre des députés discute l'interpellation de MM. Jacques, Thompson et Gastu sur les troubles de la province d'Oran. M. Jacques accuse la faiblesse et l'optimisme exagéré du gouverneur général de l'Algérie. Discours du général Farre, de MM. Journault, Gastu, Jules Ferry et Brisson. M. Jules Ferry pose la question de cabinet. Un ordre du jour de confiance, proposé par M. Méline, est adopté par 282 voix contre 194.

A la Chambre des communes, sir Henry Drummond Wolff et le comte de Bective adressent au gouvernement de nouvelles questions sur la situation faite aux Anglais en Tunisie.

La « Société des écrivains allemands » a adressé une pétition à M. de Bismarck pour solliciter la fondation d'une Bibliothèque nationale. Presque seule entre les grands pays, l'Allemagne n'a pas de règle obligeant à déposer un nombre donné d'exemplaires de tout ce qui sort des imprimeries. Il en résulte qu'elle ne possède aucune collection des publications nouvelles. Ses bibliothèques publiques sont composées au point de vue de leur clientèle particulière, chacune se faisant une spécialité de telle ou telle branche de la science, et le travailleur allemand, surtout s'il s'occupe de littérature, est obligé, pour avoir les documents sous la main, de se transporter à Londres où à Paris. La pétition réclame la règle du dépôt et la création à Berlin d'un établissement destiné à recevoir les exemplaires déposés.

Il est sérieusement question de fonder une Université allemande aux États-Unis. Il ne s'agit plus que de réunir les fonds nécessaires, estimés à 2 millions de dollars. On sait qu'il y a, aux États-Unis, environ dix millions d'Allemands, réunis pour la plupart en un groupe compact, au centre et à l'est de la Confédération, parlant leur langue et ayant leurs journaux. L'Université projetée serait destinée à assurer à leurs enfants une éducation nationale, c'est-à-dire allemande.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de juin et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux Revues *Scientifique* et *Politique et Littéraire*, sont priés d'en avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie.

Pour les bureaux de poste de France et de l'étranger étant autorisés à recevoir les abonnements, l'administration des Revues prend à sa charge la remise perçue par l'administration des postes. Nos abonnés des départements n'ont donc qu'à verser, au bureau de poste de leur résidence, le montant de leur abonnement, tel qu'il est indiqué sur la couverture.

Les abonnés qui, d'ici au 5 juillet, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue*, seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. [illegible] — [illegible] Quantin et Cie, rue Saint-Benoît.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE. SECOND SEMESTRE. NUMÉRO 2. 9 JUILLET 1881.

POLITIQUE INTÉRIEURE

L'Enseignement primaire et le Sénat

Ni le Sénat ni M. Jules Simon n'en sont à ce qu'on leur jette la première pierre, mais il semble que le Sénat prenne à tâche de rendre chaque jour l'effort plus difficile à ceux qui, suivant l'expression de M. Antonin Lefèvre-Pontalis, considèrent l'institution des deux Chambres à l'égal d'un axiome politique. Le Sénat aurait le parti pris de soulever contre lui les susceptibilités démocratiques qu'il n'agirait pas autrement. Pour peu qu'il continue, il va se mettre en question lui-même, poser lui-même le problème de sa raison d'être. « Il y a encore un Sénat », s'écriait l'autre jour un sénateur, au moment où le Sénat venait de rejeter le scrutin de liste : ces affirmations de la vie ne sont que trop familières aux malades. Il est certain dès à présent que, quoi qu'ait pu dire M. le Président du conseil dans son discours d'Épinal, la question de la revision va tenir désormais une place dans les préoccupations électorales; on ne l'écartera pas. Ira-t-on jusqu'à mettre en cause l'existence même de la Chambre haute? A tout le moins, on regardera de fort près les conditions dans lesquelles elle fonctionne; on se demandera s'il est possible qu'elle réalise plus longtemps cet idéal de « Chambre de conflit » à laquelle M. le duc de Broglie l'avait destinée, s'il est admissible qu'elle vienne à chaque instant faire obstacle à la Chambre des députés. Les partisans les plus résolus du régime des deux Chambres (nous parlons des esprits loyaux qui n'avaient pas l'idée, en votant les deux Chambres, de tendre un piège à la république) n'imaginaient pas que ce régime dût aboutir à la mise en échec du corps élu qui représente directement le suffrage universel; c'est là pourtant ce qui arrive, et c'est ainsi que la Constitution se trouve sinon violée dans sa lettre, au moins faussée dans son esprit. Les électeurs le comprennent; ils sentent que la souveraineté leur échappe, en échappant à ceux qui en ont reçu le dépôt; ils interviendront, quand l'heure sonnera, pour faire pénétrer dans le mécanisme constitutionnel les réformes qu'exige l'intérêt de la république. M. le président du conseil se fait des illusions s'il croit trouver partout autour de son programme les adhésions enthousiastes d'Épinal.

Il a plu à M. Jules Simon d'associer sa fortune à celle de la droite sénatoriale; il s'en est fait l'auxiliaire et le porte-parole; sous couleur de protéger la république contre ses propres excès, il s'est mis en travers de toutes les réformes libérales et il est devenu l'ami de nos ennemis. A quoi tiennent les évolutions de la vie! Ce fut un beau moment dans la carrière de M. Jules Simon que celui où il fut nommé sénateur inamovible par l'Assemblée nationale le jour même où l'Académie française l'appelait dans son sein; mais qui pourrait dire que l'inamovibilité n'a pas été pour lui un cadeau funeste? C'est l'exemple de M. Jules Simon qu'on invoquera lorsqu'on voudra battre en brèche l'inamovibilité; M. Jules Simon sera un argument à l'appui de la thèse. Il n'est pas bon pour les hommes politiques que les responsabilités s'effacent. Peut-être eût-il suffi, pour que M. Jules Simon s'arrêtât sur la pente, qu'il sentît derrière lui le vote et devant lui le jugement de ses électeurs. Le mandat fidèlement exécuté ne diminue pas le mandataire, et ceux qui ont aimé, ceux qui ont admiré M. Jules Simon, ceux qui l'admirent encore tout en constatant avec tristesse la profondeur de l'abîme qui désormais les sépare de lui, ceux-là se souviendront toujours de tout ce que M. Jules Simon mettait de talent, d'énergie, d'éloquence au service des idées libérales, alors qu'il n'était pas réfugié dans les sphères inaccessibles de l'inamovibilité, alors qu'il remplissait avec un éclat merveilleux le mandat qu'il tenait de ses électeurs et dont il avait à leur rendre compte.

La dernière victoire que M. Jules Simon vient de remporter au Sénat est de celles qui ne pardonnent pas au vainqueur : Pyrrhus n'en a jamais remporté de plus désastreuse. La majorité de la Chambre des députés, d'accord avec le gouvernement, venait de réaliser ce progrès immense, vainement poursuivi jusqu'à présent par la Révolution, de tracer la démarcation entre l'école et la foi. Elle l'avait fait sans haine, sans passion, mue par le seul désir de mettre les choses à leur place. Elle était si peu animée contre l'enseignement religieux qu'elle lui réservait ses heures; mais elle exigeait qu'il se donnât en dehors de l'école, elle fermait au dogme catholique l'accès de ce milieu scolaire qui ne professe aucun dogme, qui n'appartient à aucune religion parce qu'il est ouvert aux adeptes de toutes les religions, de toutes les croyances. De la part de la Chambre, ce n'était pas là un acte d'athéisme, ce n'était pas même un acte d'indifférence, c'était un acte d'impartialité, de bonne justice distributive.

Tout cela vient d'être bouleversé par le Sénat, à la suite d'une croisade dont M. Jules Simon s'est fait le Pierre l'Ermite. Il l'a conduite, d'ailleurs, avec un art extrême, avec cet art insinuant dont il a donné tant de preuves, évoquant à propos le souvenir de son enseignement spiritualiste et mêlant dans une confusion savamment présentée le Dieu mystique, le Dieu à la Jean-Jacques, qu'il adore, avec le Dieu des chrétiens, qu'adore M. de Lareinty. C'est sous le bénéfice de ce quiproquo que Dieu a repris pied dans le programme de l'enseignement primaire, et voilà comment le Sénat vient de restaurer l'enseignement du catéchisme dans l'école.

Il ne faut pas, en effet, se faire d'illusion, et M. Jules Simon est trop avisé pour ne pas voir ce qui va se passer. Dans les hautes classes de l'enseignement secondaire, dans ce résumé des recherches philosophiques qu'on fait passer sous les yeux d'un jeune homme de dix-huit ans, la notion de la divinité est présentée sous une forme élevée qui la dégage plus ou moins du dogme. En face d'un auditeur dont l'intelligence s'est développée par une longue série d'études, le professeur a ses aises; il peut, il doit même l'initier aux doutes aussi bien qu'aux croyances, lui décrire les contradictions, lui montrer les diverses philosophies dans leurs œuvres, celle-ci affirmant, celle-là niant, cette autre hésitant, cette autre s'arrêtant avec respect sur la limite du monde inconnu où réside la cause première qui se dérobe aux poursuites de la science.

Tel est, en ce qui concerne la notion de Dieu, le programme de l'enseignement secondaire, que donne en exemple M. Jules Simon; en saurait-il être de même pour l'enseignement primaire? Ne faut-il pas que, là aussi, le maître mesure, proportionne l'enseignement à l'intelligence encore faible de ses petits élèves? Et de quel Dieu leur parlera-t-il dès lors, puisqu'il faut qu'il leur parle de Dieu, sinon du Dieu du catéchisme, du Dieu qui a puni l'homme d'avoir touché à l'arbre de la science du bien et du mal, du Dieu à la barbe blanche dont les apparitions se continuent de nos jours par celles de la Vierge à la ceinture bleue?

C'est là ce qu'il enseignera, ce maître, nourri dans le respect du programme. Et quel esprit apportera-t-il à cet enseignement? Un esprit tout autre, suivant qu'il sera croyant ou incrédule, ou, ce qui sera plus ordinaire, indifférent. Où sera la règle? Où sera la sincérité? Où sera la conscience? Singulière idée que celle de confier l'éducation religieuse de l'enfance, cette éducation pour laquelle on professe tant de respect, à ce prêtre laïque, qui ne sera les trois quarts du temps qu'un mauvais prêtre! Voilà le produit que la coalition du déisme représenté par M. Jules Simon et de la dévotion représentée par les autres a mis au monde pour la plus grande gloire de Dieu et de la religion!

La loi va revenir devant la Chambre. Ce que la Chambre en dira, nous le savons bien; elle rejettera purement et simplement l'incohérence législative créée par le Sénat, et, comme la loi n'aura pas le temps de retourner au Sénat, qui, d'ailleurs, la rejetterait peut-être à son tour, on en restera là jusqu'à la prochaine législature.

Mais quand la Chambre aura ainsi parlé et que la parole sera au pays, que dira le pays? Sous la vigoureuse impulsion des ministres de l'instruction publique qui se sont succédé depuis cinq ans, et en particulier sous celle du ministre actuel, auquel nous sommes heureux de rendre ce témoignage, le pays s'est attaché passionnément aux questions scolaires; il n'a reculé devant aucun sacrifice, il est même allé au-devant des sacrifices pour multiplier les écoles, pour y attirer la génération qui se forme et qui prépare des citoyens à la république; il a gourmandé le zèle des législateurs, toujours trop lents ou trop parcimonieux à son gré; il a su en même temps faire la part des difficultés pratiques; il a rendu justice à la bonne volonté de la Chambre, il lui a fait sentir qu'il lui tiendrait grand compte de cette bonne volonté lorsqu'il ferait la balance des mérites et des faiblesses; il a cru enfin voir aboutir cette grande réforme de l'enseignement primaire qui lui a toujours été promise; il touchait au but, il tenait le résultat, et voici que le but s'éloigne, que le résultat lui échappe, et que rien n'a été fait, et que tout reste à faire. Quand les députés comparaîtront devant lui, ils n'auront pas sur ce point à craindre son jugement; le pays saura bien établir les responsabilités, en préciser le caractère, en déterminer la portée; ce jour-là, M. Jules Simon et ses collègues de la majorité cléricale verront peut-être que, dans l'intérêt même du Sénat, ils ont eu tort.

LÉON JOURNAULT.

LE THÉATRE CONTEMPORAIN (1)

M. Édouard Pailleron

On prétend que M. Pailleron est né à Paris; et moi je soutiens qu'il a vu le jour en terre de Cocagne, au pays des fées.

(1) Voy. pour cette série : *M. Alexandre Dumas fils*, par M. Charles Bigot, dans la *Revue* du 11 mars 1876; *MM. V. Sardou, Émile Augier, Eugène Labiche, Henri Meilhac et Ludovic Halévy*, par M. A. Cartault, dans la *Revue* des 15 décembre 1877, 20 juillet 1878, 20 février 1880 et 28 mai 1881.

On lui donne [illegible] printemps d'une existence fleurie et rose. La Muse, qui le berçait, enchanta son enfance des rêves les plus délicieux : il voyait la grave *Revue des Deux Mondes* sourire à ses débuts et M. Buloz lui offrir la main de sa fille ; le vieil Odéon prenait un air de fête pour accueillir ses essais tremblants, et la belle société choisie du Théâtre-Français l'encourageait de ses bravos. La chronique, qui de nos jours remplace trop souvent la critique littéraire, nous met dans la confidence de ses bonheurs petits et grands. Il entend murmurer à ses oreilles ce qu'Horace écrivait jadis à Tibulle : « Ton corps enferme une âme sensible. Les dieux t'ont donné la beauté ; les dieux t'ont donné la richesse et l'art d'en jouir ; que souhaiterait de plus une tendre *nounou* à son cher nourisson? »

[illegible]

Et, de fait, M. Pailleron est comblé. Après les succès mondains que procure une élégance sans fadeur, il goûte les joies de la famille. Il a de nombreux amis — n'est-il pas l'amphitryon ou l'on dîne? — qui saluent dans les journaux ses œuvres nouvelles avec de petites pâmoisons d'enthousiasme. Et, ce qui est plus heureux pour lui, son talent est assez réel pour qu'on ne soit point tenté de voir là des articles de complaisance et des applaudissements de digestion. Récemment M. J.-J. Weiss lui déclarait non sans malice (1) qu'il ne manquait plus à sa renommée... qu'un chef-d'œuvre, et il le lui demandait comme la chose la plus simple et la plus naturelle. Allons! monsieur Pailleron, un bon mouvement! cela vous serait si facile! Aujourd'hui, même après *le Monde où l'on s'ennuie* et le *Théâtre chez Madame* (2), je n'affirmerais point que le chef-d'œuvre soit venu; et pourtant voici les portes de l'Académie qui commencent à s'entr'ouvrir,

[illegible]

Il y a décidément autour de M. Pailleron un parti pris approbateur. Il faudrait avoir un cœur de roche ou un bien mauvais caractère pour ne pas s'y associer. Applaudissons donc, quitte à raisonner nos applaudissements.

I.

M. Pailleron a débuté à vingt-sept ans, en 1861, par un volume de vers, *les Parasites*. Nourri de littérature, et sans vouloir imiter de propos délibéré ni Victor Hugo, ni Lamartine, ni Alfred de Musset, il était plein de leurs œuvres et fort capable de prendre pour une inspiration personnelle ce qui n'était encore qu'un heureux écoulement de souvenirs. Il s'était formé en lui comme un rapprochement et une sorte de moyenne entre ces génies si divers, et, bien qu'on regrettât la vigueur souveraine des originaux, cela donnait un bon courant de poésie agréable et fraîche. A l'excitation produite par ces grandes voix sur une âme sonore, il faut joindre les inquiétudes de l'adolescence, et l'on aura l'explication de ce livre un peu ingénu, *les Parasites*, moitié réminiscence littéraire, et moitié explosion juvénile. M. Pailleron y donne carrière à ses enthousiasmes et à ses haines. Les « Parasites », ce sont pour lui les jeunes gens inutiles, les nobles dégénérés, les agents d'affaires véreux, les Basiles du journalisme et les Tartuffes de la politique. Les bourgeois égoïstes sont l'objet de ses plus virulentes attaques (1) :

[illegible]

Ane, castrat, perclus, pourceau, etc... voilà les épithètes dont il accable sa victime; puis, d'un coup d'aile, il s'envole au pays des rêves et de l'utopie. Il croit à la disparition de la guerre et à l'avènement de la charité universelle, aux progrès de l'idée, qui donnera à l'humanité une croyance nouvelle et plus satisfaisante, à la liberté sainte, qui dirige « le grand vaisseau de l'avenir ». Les sentiments généreux et nobles débordent de son âme neuve; au lieu de s'endormir dans une inaction qui lui était permise, il a la fièvre du travail et l'ardent désir d'utiliser sa jeunesse; il est épris de science, d'amour, de fraternité, d'immortelles espérances. C'est bien là ce qui fermentait il y a vingt ans dans le cœur de la jeunesse libérale; seulement nous ne pensions pas à l'imprimer et vraisemblablement nous n'eussions pas trouvé d'éditeur.

[illegible]

a rendu M. Pailleron téméraire. Heureux âge, où l'on prend les lieux communs pour des idées, les velléités vagues pour des volontés, les grands mots pour de grands sentiments, où l'on s'abandonne aux indignations incendiaires et aux admirations torrentielles! Ce qui fait que les vers de M. Pailleron ne peuvent plus se relire sans un sourire — bienveillant du reste, — c'est qu'on y sent trop l'époque où

[illegible]

Oui, tout cela a l'air d'être écrit en robe blanche. Au surplus, M. Pailleron se fait pleinement illusion sur la violence de cette secousse de la vingtième année qu'il subit et qu'il exprime. Au fond, cette adolescence effrénée est sage ; le petit air indépendant et révolutionnaire qui éclate çà et là dans *les Parasites*, ne sert qu'à donner plus de piquant à des idées très louables et très vertueuses. Les sentiments ne sont agités et tumultueux qu'en surface ; point

(1) Supplément du *Figaro*. Samedi 2 avril 1881.
(2) Un vol. in-12. Calmann Lévy.

(1) [illegible]
(2) *Ibid.*, p. 198.
(3) *Ibid.*, p. 198.

d'angoisses qui déchirent, de plaies qui saignent, rien qui trouble [illegible] ces premiers tressaillements communs [illegible] jeune poète sans expérience s'imagine être le premier à ressentir et à chanter :

[illegible]

Dans ses poésies intimes, M. Pailleron ne descend pas au fond de la [illegible] heureux. S'il est découragé, il s'en va dans les bois, dans les prés, et le spectacle de la nature lui rend la tranquillité et la confiance. Contre la douleur, il lui suffit d'un souvenir, d'un espoir, [illegible] même pas à déclarer que, si nous souffrons, c'est notre faute. Sans doute il parle souvent des larmes et même de ses larmes, mais il a l'air de jouer avec elles comme un enfant curieux avec un beau joujou. Ajoutez qu'à chaque instant l'expression faiblit, les inégalités s'accusent, la violence tient lieu de force (4), et vous accepterez sans peine la confession que contiennent les derniers vers des *Parasites* : vous conviendrez avec M. Pailleron

[illegible]

En 1869, M. Pailleron publiait un nouveau volume de vers, *Amours et Haines*, composé, comme le précédent, d'une partie railleuse et d'une partie enthousiaste, et en outre d'un grand nombre de pièces qui ne rentrent ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux catégories. La satire, toujours franche et généreuse, n'a pas beaucoup gagné. M. Pailleron continue à détester — et vigoureusement — les Veuillots qui défendent le trône et l'autel en argot des halles, les cuistres de sacristie, les jeunes gens éteints et enlizés, comme Eudore, dans l'éducation jésuitique et les œuvres pies, Pangloss, le bourgeois banal et satisfait. *Les Drôles* témoignent de son horreur pour l'intrigue et la corruption ; mais, malgré tout, ses grandes indignations restent un peu en l'air ; tout en applaudissant à ses airs de bravoure et aux éclats de sa vertu avide de combattre, on ne se sent pas remué jusqu'au fond. Dans le reste, il y a plus de maturité, et l'effervescence virginale a fait place à la poésie vécue. M. Pailleron s'est mis à considérer la nature, que ne voit guère un adolescent troublé des fumées de la jeunesse et aveuglé de ses propres rêves. Il a vivement peint quelques-uns de ces coins de paysage qui, aperçus un jour, se logent dans notre esprit et y demeurent (1) :

[illegible]
Dans son berceau vert aux rideaux tremblants
[illegible]

C'est peu de chose, mais c'est vu et rendu. La nature n'inspire pas à M. Pailleron de grands amours voilés et mélancoliques comme à Virgile ou à Lamartine ; elle ne lui suggère point d'images éclatantes comme à Lucrèce ou à Victor Hugo ; elle le pénètre d'un bien-être qui, pour être presque physique, n'en est pas moins vif et ressenti ; c'est ainsi que les Parisiens goûtent la campagne ; ils y trouvent un accroissement de vie qui dilate les poumons, égaye le cœur, assouplit les muscles. *Jeresse*, *le Rhône*, *le Réveil*, *la Belle gelée*, sont des hymnes au grand air, au soleil, aux champs, à la marche. Leur rythme alerte a quelque chose d'éveillé et de sain ; il donne l'impression du beau temps, du ciel pur, de la brise vivifiante.

Comme la nature, l'homme est maintenant plus familier à M. Pailleron. Au lieu des élans vagues et des développements où se perdait son imagination, ce sont les réalités de la vie qui l'ont saisi. Il est plus simple et plus touchant. *La Tombe* et *la Morte* sont des peintures vraies qui laissent un frisson (2) :

[illegible]

[illegible]
Son eau bénite et son linceul,
Le pauvre corps était là seul,
Les yeux fermés, la bouche ouverte.

Ah ! comme il faisait beau dehors !
[illegible]
[illegible]
Tristement palpitait dans l'ombre...

Il faut lire la suite et le contraste navrant entre cet abandon et le sourire impitoyable de la nature. Mais les serrements de cœur sont rares chez M. Pailleron ; l'existence lui a été douce : aussi le bonheur déborde-t-il de ses vers en descriptions charmantes et en tendres sentiments. S'il apporte des roses à sa femme endormie, il murmure en songeant (3) :

1. *Les Parasites*, p. [illegible]
2. *Ibid.*, p. 208.
3. *Ibid.*, p. 171.

[illegible]

P. [illegible]

[illegible]

P. [illegible] l'art grec :

[illegible]

Q[illegible]

[illegible]

Etc., etc.

1. *Amours et haines*, *la Source*, p. 76.
2. *Ibid.*, *la Morte*, p. 10.
3. *Ibid.*, p. 73.

C'est que j'ai [illegible]
Ce qu'[illegible] temps [illegible]
L[illegible]
Tout [illegible]

Le naufrage n'a pas dû être bien terrible, et j'estime que M. Pailleron en a rapporté tous ses trésors. Il se penche sur un berceau et dit avec ivresse (1) :

Bonjour, [illegible]
[illegible]
O baiser qui s'est fait chair!
Bonjour, petite âme!

Et il écoute gaiement chanter la nourrice. S'il a perdu son père, son frère, sa mère, ces douleurs réelles n'ont pas entamé sa sérénité. Il s'écrie avec un mélange singulier de pitié et d'égoïsme (2) :

[illegible]

Le fond de son cœur se montre dans la pièce du *Jardin*, où il raconte délicieusement la joie d'un père et d'une mère aux premiers pas de leur enfant (3) :

Cher amour! Il allait tout tremblant, il allait
Avançant au hasard son pied mignon et frêle,
Hésitant et penché, si faible, qu'il semblait
Que le papillon [illegible] le renverser [illegible]
. . . . . .
Et lui, se pâmant d'aise [illegible]
Suivait l'oiseau qui vole ou parlait à la rose,
Et, tout en gazouillant quelque charmante chose,
Ouvrait toujours plus grand son grand œil ingénu.
. . . . . .
Oh! la mère! [illegible]
Avec son geste avide, anxieux, étonné,
Et de tout son amour [illegible]
Et marchant [illegible]

M. Pailleron se sauve alors, en fermant la porte du jardin, pour que le bonheur ne s'enfuie pas. Il y a là un grand progrès pour la vérité du sentiment et la perfection de la forme. Quel dommage qu'il n'ait point eu le courage d'en finir avec les négligences qui déparent presque toutes ses autres pièces! A chaque instant, la direction de la phrase lui échappe, l'expression trébuche, le style vacille; il semble que le hasard remplace la volonté de l'écrivain. Que veut dire par exemple ceci (4) :

Quand elle entra, *l'instant rapide et vague*
Soudain chanta dans mon réduit muet?

Et ce passage de l'*Ode au rire* (5) :

Au rire qui fait croire en Dieu,
Dont nous feraient douter les larmes,
Au reflet céleste et simple
Qui dore au front pâle et [illegible]
Au large rire étincelant
Et rouge?

(1) *Amours et haines*, p. 129.
(2) *Ibid.*, p. 134.
(3) *Ibid.*, p. 224.
(4) *Ibid.*, p. 59.
(5) *Ibid.*, p. 62.

Ce qu'il y a de plus inquiétant, c'est qu'au galimatias se mêle parfois le précieux et le maniéré, témoin cette définition de la vie (1) :

La vie est un collier dont l'espoir est le fil.
Quel couteau que le temps!

Dans les quelques sonnets du *[illegible] chez Madame*, M. Pailleron a rompu avec la nonchalance paresseuse qui laisse flotter la forme et l'idée. Le sonnet est toujours un petit tour de force et il a voulu s'en tirer à son honneur. Toutefois il serait à regretter que, dans cette lutte serrée avec la matière rebelle, il ne donnât trop de place à l'esprit, qui poursuit l'ingénieux, et pas assez au cœur, d'où viennent les inspirations vraies: que l'auteur en un mot ne semblât se substituer à l'homme. Je retrouve M. Pailleron dans certaines effusions de tendresse paternelle; je reconnais sa fierté naturelle quand il déclare à la façon des stoïciens que nous nous faisons ce que nous sommes, et je me rappelle le beau sonnet cornélien d'*[illegible]*. Mais lorsque dans *Nirvâna*, il conseille l'anéantissement et l'apathie à la mode hindoue, je ne puis retenir ma surprise. Je ne sais au juste dans quel sens prendre ce sonnet, si beau du reste, malgré quelques faiblesses (2) :

[illegible]
Sois humble, chacun va te traiter en valet.
[illegible]
Sois pauvre, au lieu d'amis ce seront les gendarmes.

[illegible]
Sois fin, mais prends bien garde au Code, s'il te plaît!
[illegible]

Sois seul, tu maudiras le néant de ta vie:
A deux, tu pleureras ta liberté ravie...
[illegible]

Sois quelqu'un, ne sois rien, aie ou non du génie,
[illegible]

D'où vient à M. Pailleron cette misanthropie si noire? Quel coup de tonnerre dans son ciel paisible! Ah! si ces vers avaient été écrits avec des larmes par un vrai désespéré, ils nous feraient frémir. Sous la plume légère de M. Pailleron, ce n'est qu'une boutade; on demeure étonné, non convaincu. L'on se retourne, l'on voit le poète sourire et l'on s'écrie : Mon Dieu! que vous nous avez fait peur!

II.

On ne se figure pas combien il est malaisé de parler du théâtre de M. Pailleron. Il plaît et ne fait point penser. Quand on a accumulé une douzaine d'épithètes : Charmant! ravissant! adorable! etc., on est stupéfait de rester court. Au reste, l'auteur lui-même n'accuse point sa personnalité par un effort continu et dirigé dans le même sens. Il coudoie l'un et

(1) [illegible]
(2) *[illegible]*, p. [illegible]

[illegible] sans succès — au moins jusqu'à présent — [illegible] mobile d'un poète.

Il débuta [illegible] à l'Odéon, en 1880, par une petite pièce, *le Parasite*, qui, malgré l'analogie du titre, n'a [illegible] rapport avec son livre. [illegible] dans la manière [illegible] inventée par Augier [illegible] la [illegible] Augier est resté le modèle [illegible] un terrain pour un jeune [illegible] qui commence. Nous avons tous une inclination secrète et des applaudissements [illegible] pour [illegible] ceux qui ne l'entendent point, réveille certaines idées de délicatesse et de grâce. Le ciel limpide du pays, la mer bleue, la beauté, l'amour sensuel, tout cela, quoique un peu [illegible], M. Pailleron a largement mis à profit notre complaisance et nos sympathies. C'est grâce au spectacle enivrant de la nature que Phèdre, le beau poète, trouble l'âme de Myrrhine, dont il a surpris le secret. La note gaie est donnée par le parasite Eaque, qui promène sa goinfrerie à travers les sentiments tendres et qui a pour devise : *Amour et cuisine*. Sans doute le personnage n'a rien d'actuel. Il vient tout droit des pièces de Diphile et de Ménandre, en passant par celles de Plaute. Nous rions de [illegible], mais cela remue doucement nos souvenirs de collège.

[illegible] la Grèce, dans [illegible] 1881, M. Pailleron n'a point dit adieu pour cela aux êtres de convention. La veuve Durand et le marquis de Beauchâteau, en contestation pour un mur qui sépare leurs propriétés, n'ont rien trouvé de mieux, pour clore le différend, que de marier ensemble leur fils et leur fille. La ténacité des plaideurs obstinés à ne se céder en rien, les quiproquos de sentiments des jeunes gens toujours en avance ou en retard sur les dispositions des parents, l'avidité des hommes de loi qui soufflent la discorde forment un ensemble amusant. La pièce, bien qu'elle tourne sur place, a quelque chose de vif et l'apparence extérieure d'un mouvement. Mais les personnages sont des marionnettes; l'auteur les manœuvre en vrais automates, les oppose tirade à tirade, les éloigne, les rapproche. On sent trop les ressorts de la composition littéraire, pas assez le naturel et la vie.

Avec *le Théâtre* [illegible] 1886, M. Pailleron [illegible] des réminiscences et des combinaisons de tête pour aborder l'observation humaine. Il a trouvé ce jour-là une veine qu'il a suivie avec bonheur et qui lui a procuré quelques courts, mais jolis actes, ceux peut-être où il est le plus lui-même : *L'Autre mot* (1872), *Par le plus* (1873), *Tête* (1874), *Pendant* [illegible]

La [illegible] d'une [illegible] mari. Jeanne est charmante, douce, attentive, intelligente; et pourtant Raymond, excédé du calme plat de son bonheur, n'a pas [illegible] à Paris et revoir Caroline. Pour mener à bien ce projet, il attire un complice dans le nid conjugal, et [illegible] tion. Mais Caroline est infidèle et Raymond, averti à temps, retourne à sa félicité avec cette détente voluptueuse qui suit une crise de nerfs.

L'Autre motif est le cas d'une femme séparée qui, fort courtisée l'hiver, liquide tous ses adorateurs fin avril en mettant une robe noire et en leur disant simplement : « Je suis veuve! » Pas un seul ne persiste. Mais justement son mari meurt; avant qu'elle le sache, Georges de Pienne, qui vient, lui, pour le bon motif, accourt faire une déclaration d'amour. « Je suis veuve, monsieur! — Eh! je le sais bien, madame! » Quiproquo, stupéfaction, explication, mariage.

Dans *Petite pluie*, une jeune femme horriblement mal mariée se laisse enlever par un secrétaire d'ambassade et est obligée par suite d'un accident de voiture de s'arrêter un instant dans une auberge qui sert de refuge à des contrebandiers. Serments échangés et promesses d'amour éternel. Une amie, qui n'est pas romanesque et qui s'est aperçue du départ, vient essayer d'empêcher cette folie : elle échoue. Mais tout à coup apparaît le tricorne des gendarmes. Les deux amants entrevoient la prose, le dénouement grotesque, la prison, la police correctionnelle; leur flamme tombe, le diplomate retourne à son poste, et la fugitive se laisse docilement ramener au bercail.

C'est peut-être *l'Étincelle* qui est la mieux menée et la plus agréable de toutes ces bluettes. Le vif et léger Raoul de Géran, qui n'a pas su se faire aimer de sa tante la mélancolique Mme de Rénat, se croit amoureux d'une orpheline gaie et bavarde qu'elle a recueillie et demande assistance pour réussir auprès de la jeune fille; mais, tandis qu'il imagine, pour piquer au jeu la jeune rieuse, de se faire faire par sa tante une scène de jalousie, les sentiments vrais éclatent des deux côtés, l'étincelle jaillit, Raoul trouve des accents passionnés, Mme de Rénat se trouble — et l'orpheline, qui se dévoue, épousera un notaire, M. Gilet. Il y a dans tout cela un véritable talent. Outre que le marivaudage est prestement conduit, avec une verve spirituelle et qui se hâte, l'étude psychologique est fine et juste.

M. Pailleron excelle à mettre en scène une situation ingénieuse, un sentiment encore confus qui sort peu à peu des ténèbres de l'âme, se développe et fait explosion. Ce sont de petits coins de notre être négligés par les grands observateurs, mais qu'il y a plaisir et profit à visiter avec un guide délicat. Le danger du genre serait de tomber dans l'infiniment petit et d'explorer ce qui n'en vaut pas la peine. Ainsi, les deux jeunes filles qui, pendant le bal, se demandent quel air, quelle démarche elles prendront au grand jour du mariage, de quel ton elles prononceront le *oui* solennel, ne nous intéressent que médiocrement par leur innocent enfantillage. En outre, nous n'avons plus même un acte, mais une simple scène; si c'est encore du théâtre, c'est du théâtre microscopique, à regarder non avec une lorgnette, mais avec une loupe. De là nous arriverions vite au simple monologue; et en effet *le Théâtre chez Madame* en contient deux. Cela n'est certes pas désagréable dans un salon, avec un acteur dont la mimique soit expressive; seulement, ce n'est qu'un amusement.

Et pourtant M. Pailleron a eu jadis de hautes ambitions. A la suite d'Alexandre Dumas fils, il n'a pas craint d'aborder la comédie sociale, et, inspiré par *la Dame aux Camélias*, bien que le fond des deux pièces diffère, il a écrit *les Faux Ménages* (1869). Le titre donne de l'œuvre une idée inexacte, comme s'il devait toujours y avoir dans les constructions de M. Pailleron quelque chose d'incertain et de chancelant. Sans doute, nous trouvons là la description de plusieurs faux ménages, de celui, entre autres, où M. Ernest, marié ailleurs, traîne une vieillesse ennuyée et misérable, où l'homme et la femme se méprisent, s'injurient, se supportent, et où végète un enfant dont on ne connaît pas bien le père. Mais ce n'est là qu'un hors-d'œuvre et le vrai sujet de la pièce est celui-ci : un jeune homme peut-il épouser une femme tombée, qu'il a régénérée par l'amour, par le travail, par l'éducation morale? L'affaire est plaidée avec chaleur, et, à défaut de personnages individuels et absolument vivants, il y a de la passion, de la véhémence, des cœurs qui se brisent. Naturellement M. Pailleron se prononce avec vivacité contre une union qui lui semble porter atteinte à la sainteté de la famille, et, sans doute pour que sa démonstration soit plus forte, il se place dans la situation la moins favorable à sa thèse. Il ne fait point d'Esther une courtisane éhontée; il se tait sur son passé, qui reste dans l'ombre. Il nous la montre travaillée d'un tel remords, d'un tel désir de se relever, parvenue à un si haut degré de délicatesse et d'honnêteté, qu'il nous la rend sympathique. Ce n'est pas elle qui demande le mariage : elle le redoute et ne cherche qu'à s'enfermer dans son bonheur secret. C'est contre son gré qu'elle est introduite dans la famille, où Mme Armand la reçoit par faiblesse. Que reste-t-il donc à M. Pailleron pour faire sa preuve? Le voici (1) :

> [illegible]
> Elle est [illegible] qui nous [illegible]
> Même en [illegible], [illegible] la pièce
> Et, délivré du mal, on a l'infirmité.
> Ce qui fut ne peut pas ne pas avoir été,
> Et le monde [illegible], j'ai cette foi [illegible]

Cette faute, Esther en sent si bien le poids qu'en présence d'Alice, jadis fiancée à Paul, elle est prise d'une sorte de terreur, et, comme il faut que l'une des deux sorte de la maison, elle se déclare indigne, elle part. Tout n'est point fini : Paul court rejoindre sa maîtresse, et il faut l'intervention de M. Ernest, qui se trouve être son père, pour le décider à la quitter.

M. Pailleron a-t-il gagné sa cause? J'en doute. Écartons d'abord l'ingérence du père, décisive dans la pièce, et qui en réalité ne prouve rien. M. Ernest, en effet, croupit dans une liaison honteuse; son fils Paul veut régulariser une union illégitime. Les deux situations n'ont aucun rapport; la vieillesse déshonorée de M. Ernest montre tout bonnement qu'il ne faut point abandonner sa femme pour suivre une maîtresse; il n'y a rien là qui puisse détourner son fils d'un mariage où il espère trouver le bonheur. Quant au premier argument, c'est le préjugé mondain dans sa rigueur impitoyable et, la plupart du temps, le préjugé n'a pas tort. Mais il y a exception à tout. Or M. Pailleron a si peu insisté sur la faute d'Esther et la réhabilitation est si complète que la situation devient tout exceptionnelle. C'est précisément le cas où il semble que les vues étroites et égoïstes de la société doivent faire place à une conception morale plus élevée et plus large. Esther est ici une véritable maîtresse légitime; la sacrifier est dur, et quand, à la fin de la pièce, résignée et estimée de tous, elle s'écrie : « Oh ! moi, j'ai Dieu ! », ce Dieu, dont il n'a pas été question dans le drame, ressemble trop au *Deus ex machina*, celui qui tire d'affaire les auteurs embarrassés au dénouement. La donnée de la comédie est donc inhumaine; en outre, elle n'est pas aussi morale qu'elle en a l'air. Si les jeunes gens étaient bien persuadés que, dans certains cas, c'est un devoir pour eux d'épouser leur maîtresse, ils seraient plus circonspects. Quant au bonheur d'Alice, la jeune pensionnaire mariée avec Paul, peu de femmes, je pense, l'envieront.

Avec moins de prétentions à la prédication morale, *Hélène*, tragédie bourgeoise (1872), repose aussi sur une situation émouvante et pathétique. On l'a rapprochée de *Gabrielle*, d'Émile Augier; mais l'analogie est lointaine. Un honnête homme, un médecin, dont les débuts ont été durs et qui a longuement lutté pour lui et pour sa sœur, a épousé une jeune orpheline, séduite par le fils même de celle qui l'a recueillie, et qui n'a pas eu le courage d'avouer sa faute. L'amant revient, elle le repousse, elle feint d'être malade pour ne pas le voir; cependant le mari découvre tout et accable sa femme de son mépris. Puis, comme dans ce déshonneur l'avenir de sa sœur est en jeu, il se tait stoïquement et impose à la coupable, malgré ses angoisses, la même impassibilité. Le caractère de ce mari qui voit s'écrouler son bonheur et qui devore la honte et le désespoir par amour fraternel ne manque pas de grandeur. Il ne peut même tuer le séducteur, dont la mort d'un frère fait un fils unique; il s'arrête devant la douleur d'une mère : il pardonne. C'est une création élevée et noble, que compromettent malheureusement des défaillances d'exécution.

Le choix de ces sujets pathétiques n'était chez M. Pailleron qu'un accident passager; il n'y est point revenu. Il se tient d'habitude dans des zones plus tempérées. Un travers de l'âme humaine, un côté piquant des mœurs du jour capable de remplir deux ou trois actes, voilà ce qui excite sa curiosité et arrête un moment sa fantaisie : ainsi sont nés *le Second mouvement* (1865), *le Monde où l'on s'amuse* (1868), *l'Age ingrat* (1878), *le Monde où l'on s'ennuie* (1881).

Le Second mouvement, dont l'idée première est très philosophique, porte encore l'empreinte de l'inexpérience des débuts. L'auteur ne sait pas trouver le ton juste et oscille sans se fixer entre le sérieux et la charge. Cette bonne Mme Renaud est fatigante avec ses refrains qui reviennent à satiété : c'est une machine montée et une femme à répétition.

Le Monde où l'on s'amuse est la première pièce où M. Pailleron ait donné sa mesure comme observateur spirituel, sans

(1) *Les Faux ménages*, [illegible] III, [illegible]

[illegible] de la [illegible] contemporaine. Le type du baron, qui [illegible] comme des collaborateurs indispensables; la situation de Paul devenu le factotum de la maison et auquel les domestiques demandent des ordres; la facilité avec laquelle la baronne lui épargne le désagrément d'une explication en lui choisissant un successeur, sont des choses finement vues et dites. Il n'y a pas jusqu'à un bavardage de coiffeur qui ne soit pris sur le vif. Le jeu caché de toutes ces dames, les intrigues toutes semblables au milieu desquelles M. de Bussac a peine à découvrir la vérité, sont d'un bon comique et d'une satire agréable.

L'Age ingrat, auquel je donnerais volontiers la préférence sur toutes les autres pièces de l'auteur, nous montre à merveille ses qualités et ses procédés. Le titre — comme cela arrive trop souvent à M. Pailleron — ne semble inventé que pour amener une jolie définition et une amusante tirade. Qu'est-ce en effet que l'âge ingrat (1)? « C'est l'heure bouleversée, hésitante, tourmentée, où l'homme encore jeune qui n'est plus un jeune homme se demande avec angoisse s'il lui faut désormais fermer le carnet rose et renoncer au satan enjuponné, à ses pompes mystérieuses et à ses œuvres charmantes... C'est l'âge où nos névralgies ont des lenteurs de rhumatismes, nos rhumes des ténacités de bronchites et nos amours des persistances d'habitude... C'est l'heure solennelle où les uns, las des aventures, cherchent le repos, et les autres, las du repos, cherchent aventure, autrement dit, où les célibataires rêvent mariage et les maris célibat... » A quel moment précis sonne cette heure? nous serions embarrassés de le dire, car Lahirel a trente-cinq ans, Fondreton, trente-sept, de Sauves, trente-neuf, et Désaubiers, quarante-six. Or tous sont dans l'âge ingrat; pas si ingrat que cela du reste : en effet, Lahirel épouse l'adorable Geneviève, Fondreton se réconcilie avec sa femme, qui est charmante, et de Sauves finit par obtenir son pardon. Il n'y a vraiment que Desaubiers, congédié sans pitié, à qui s'applique la définition de M. Pailleron dans sa sévérité menaçante. Quant à l'intrigue, elle est dispersée, et, suivant sa coutume, l'auteur a mis trois comédies plus ou moins développées dans une seule. C'est qu'il ne se préoccupe point de construire une pièce savamment agencée, mais d'esquisser des caractères et de semer les traits à profusion. Or la plupart de ces caractères, sans être très approfondis, sont amusants : Lahirel, qui s'est établi jeune homme à marier, Désaubiers, l'intermédiaire habile et qui courtise avec une circonspection toute diplomatique la femme offensée, Mme Hébert, qui veut marier l'une de ses filles et séparer l'autre d'avec son mari, Fondreton, le savant déniaisé tout à coup, qui passe avec fougue de l'étude des temps préhistoriques aux enivrements de la vie lancée. Sans doute la comtesse Wacker, l'étrangère venue à Paris pour se divertir, pourrait être étudiée de plus près. Mais ce salon plein d'inconnus, ce mélange de pianistes et de princesses, cette flirtation internationale, cette maison où l'on invite tout le monde et où personne ne s'occupe du dîner, sont véritablement peints de verve. L'observation se tient à l'extérieur des choses, mais elle en rend fort bien la physionomie; c'est inoffensif et très gai; ce n'est ni de l'Alexandre Dumas, ni de l'Émile Augier, ni du Sardou : c'est du Pailleron, et du bon.

Cette légèreté un peu superficielle est plus choquante dans *le Monde où l'on s'ennuie*, parce que le sujet était plus sérieux. L'idée de la pièce est ancienne chez M. Pailleron, car on la retrouve dans *Asmodée* des *Parasites*. Il y avait là un fond de satire admirable. Oui, l'ennui est le roi du jour, et sa puissance est vraiment effrayante; il trône dans la politique, dans les arts, dans la littérature, dans la vie quotidienne. Ne jamais sourire, pontifier en cravate blanche, se taire ou ne laisser tomber que des mots profonds, cela suffit pour donner une incontestable autorité. Un secrétaire de rédaction me disait un jour dans le bureau d'un journal grave : « Nous ne voulons pas d'esprit, monsieur, cela compromettrait la maison! » Et, dans *la Boule*, est-ce que Mariette, l'actrice et la courtisane à la mode, ne dit pas avec un grand sens : « Oui, j'en ai connu... et qui étaient plus jolies que moi... et qui étaient plus intelligentes que moi... et qui pourtant ne sont arrivées à rien. Pourquoi? Parce qu'elles ne savaient pas s'ennuyer! » Le mal est plus profond qu'il n'en a l'air; il ne s'agit pas seulement de rire de ceux qui s'appliquent à s'ennuyer — ils sont libres, après tout, — mais de combattre leur influence pernicieuse et leur action sur la foule. La domination de l'ennui, c'est, dans l'art, la glorification du poncif, la guerre à l'originalité, à l'effort personnel; en littérature, une sorte de pruderie hypocrite, de pédantisme puritain, qui se voile la face à toutes les hardiesses; en politique, c'est l'avènement des médiocrités vides, le triomphe de la phrase creuse et du journal guindé. Et derrière ce masque impassible s'agitent toutes les convoitises, toutes les ardeurs de tromper, tous les égoïsmes bas.

Ce qu'il aurait fallu flageller dans *le Monde où l'on s'ennuie*, ce sont les effets désastreux de la tartufferie en habit noir, les dessous vicieux et les vilenies qui se dissimulent sous la gravité décente. Ce monde est malsain et malfaisant : M. Pailleron se contente de nous le montrer légèrement ridicule. Il nous introduit dans un salon où la *Revue coloniale*, la *Revue archéologique*, la *Revue diplomatique*, traînent sur les tables, où l'on entend par les portes entre-bâillées des vers de tragédie retentissants, où l'on assiste à des bouts de conférence sur les Brahmanas, sur les Oupanischas, sur l'infini bleu de l'idéal ou sur le matérialisme de plomb, où deux savants se disputent une place dont le titulaire n'est pas mort. Cela est très drôle, mais non coupable. Bellac se plonge dans les fadeurs de l'amour platonique, mais il est fort honnête homme, et, s'il épouse miss Lucy, c'est que celle-ci le veut bien. Roger de Saint-Céran jette bien vite ses *tumuli* par-dessus les moulins pour calmer la jalousie de sa charmante pupille. Saint Réault est nul, mais il n'est pas méchant. Et puis ce salon a-t-il une si grande influence? La Philaminte qui le préside est d'une pâte bien molle et d'une nature bien effacée. Ce n'est pas elle qui fait les ministres; fera-t-elle même un préfet d'un sous-préfet? J'en doute, malgré le mot ironique de la duchesse à la fin de la pièce. Bref, rien n'a-

boutit. La comédie est charmante, mais on sent qu'elle ne porte pas; l'ennui même y est tempéré par tant de jolies femmes et de répliques spirituelles, qu'on habiterait sans trop de peine cette maison où il y a des compensations et des oasis; on y entend plus de baisers que de bâillements. Si Bellac voulait se venger — et il aurait tort, car le trait n'est pas empoisonné, — j'imagine qu'il dirait à M. Pailleron : « Vous vous moquez de ma phraséologie spiritualiste; êtes-vous sûr de ne l'avoir jamais employée vous-même? N'avez-vous point dit (1) :

> L'homme te parlera, langue de l'impalpable,
> Langue de l'impalpable et de l'inassouvi!

Je m'embrouille dans le *processus*, dans le *terminus* et dans le *concept double* : cela n'est point pire que

> L'inquiète fureur de l'inapaisement

ou

> L'invisible inconnu qui ne veut point venir.

Vous me reprochez d'affadir la chaire? Eh! que faites-vous donc de la scène? Soyons amis, Cinna : aussi bien nous plaisons au même monde et nous recueillons les mêmes applaudissements. »

Ce qui fait le succès du *Monde où l'on s'ennuie*, c'est la série presque continue des traits vifs, justes et spirituels qui y abondent. On ferait une jolie collection de tous les mots heureux qui émaillent les pièces de M. Pailleron, ou plutôt pour lesquels ses pièces semblent faites. Car, lorsqu'on les détache et qu'on les cite l'un après l'autre, on a la structure même et comme les supports de chacune de ses comédies. Il y a des maximes morales énergiques et concises :

> Le travail est un vin dont l'ivresse est si douce (2)!

et :

> La vie est un métier qu'un homme doit savoir (3)

et encore :

> ...Le bonheur — qu'on l'ignore ou l'oublie —
> Est œuvre de raison et non pas de folie (4).

En voici de touchantes :

> Pour les mères, l'amour s'appelle sacrifice (5)...
> Le respect est l'aumône et le droit du malheur (6)...

Le bonheur,

> ...C'est de laisser gais ceux qu'on a trouvés tristes.
> Ah! les gens bienfaisants sont les [illegible] (7).

M. Pailleron excelle à rendre avec délicatesse les sentiments élevés et doux.

> Enfant, quand on est vieux,
> Le sourire est encor ce qui nous va le mieux;
> La bonté, c'est le fond des vieilles, mes amies (1).

Il rencontre à chaque instant des tournures piquantes et qui relèvent l'idée :

> Le hasard n'est que Dieu qui garde l'anonyme (2),

ou bien :

> L'ange n'est qu'un démon qui n'a pas mal tourné (3).

Çà et là la satire innocente aiguise sa pointe. Une veuve s'écrie :

> On aime son mari tôt ou tard... fût-ce mort (4)!

Un gendre se plaint que la vue de sa belle-mère l'empêche d'aimer sa femme :

« Eh bien, oui, mais elle ressemble trop à sa mère! Et vous ne savez pas, vous, ce que c'est que d'avoir là, toujours là, à côté de sa femme, une autre femme, qui lui ressemble en laid, en vieux, en déformé (5). »

Une femme qui ne croit pas à l'amour le définit ainsi (6) :

« L'amour?... Eh! laisse-moi donc avec ton amour! Des grands mots avant, des petits mots pendant... et des gros mots après! »

Voici une réflexion de domestique qui ne peut manquer de faire sourire un Parisien :

« Monsieur n'imagine pas combien il est difficile d'avoir du lait... à la campagne (7)! »

Mais c'est surtout dans *le Monde où l'on s'ennuie* que les saillies jaillissent avec une verve intarissable. La plupart ont plu au public tout de suite et sont dans toutes les mémoires, depuis « le savant dont le père avait tant de talent... et qui a tant de places », jusqu'au fonctionnaire « qui ne peut pas dire de mal du gouvernement, mais qui peut en entendre ». C'est le même qui répond, lorsqu'on lui demande quel est l'esprit de son département : « Son esprit?... Il n'en a pas! » Le rôle de la duchesse, parfois un peu vif, est plein de ragoût pour les délicats. Veut-elle peindre les passions écervelées des jeunes filles? « Un cœur neuf, c'est comme une maison neuve; ce ne sont pas les vrais locataires qui essuient les plâtres. » Parle-t-elle des consolations de la vieillesse? « Quand on est vieux, on a de faux bonheurs, comme on a de fausses dents; mais il n'y en a qu'un vrai, un seul, c'est l'amour. » Et si on lui demande à quoi on reconnaît dans une Revue qu'un article est sérieux, elle s'écrie en riant : « A ce qu'il n'est pas coupé! » Je m'arrête, il faudrait tout citer.

(1) *Amours et haines. L'Immortelle.*
(2) *Le Second mouvement*, acte III, sc. III.
(3) *Les Faux ménages*, acte I, sc. II.
(4) *Ibid.*
(5) *Hélène*, acte I, sc. VIII.
(6) *Le Second mouvement*, acte I, sc. I.
(7) *Ibid.*, acte II, sc. VI.

(1) *Les Faux ménages*, acte I, sc. [illegible].
(2) *Hélène*, acte I, sc. V.
(3) *Les Faux ménages*, acte I, sc. [illegible].
(4) *Les Maréchaux*, acte I, sc. [illegible].
(5) *L'Age ingrat*, acte I, sc. VI.
(6) *Petite Pluie*, sc. [illegible].
(7) *Ibid.*, acte I, sc. [illegible].

C'est par un mot charmant que M. Pailleron s'adresse au lecteur, au commencement du *Théâtre chez Madame* :

> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]

Toutefois je ne sais si le vœu se réalisera — au point de vue littéraire s'entend. Sans doute il n'est pas donné à tout le monde « d'écrire des choses exquises », comme le sont *le Narcotique* et *le Chevalier Trouvère*. Rien de plus naturel que le désir d'échapper à Vast-Ricouard et à Mlle Louise Michel. Mais est-il besoin de s'enfuir si loin pour cela et d'aller « marivauder chez les ombres »? C'est un plaisir coquet et séduisant que

> [illegible]
> Ce qu'avec des façons si belles,
> Le blond Léandre, ce vainqueur,
> Disait aux blondes Isabelles.

Encore faut-il qu'il y ait des Léandres et des Isabelles; sans quoi le poète risque de ne s'adresser qu'aux curieux et aux lettrés. Il y a toujours danger à s'isoler de son siècle — fût-ce du siècle de Trinquet, comme M. Pailleron appelle le nôtre dans un moment de mauvaise humeur, et le pastiche, même le plus habile, ne vaut jamais une œuvre originale et vraie. Le jeu est d'autant plus périlleux que M. Pailleron y réussit plus parfaitement. On n'imagine rien de plus galant que les deux petites imitations de la comédie italienne qu'il vient de nous donner. Et pourtant, puisse ce retour au XVIIIe siècle n'être pour M. Pailleron qu'un passe-temps agréable et un intermède entre des comédies plus vivantes et plus largement humaines! Voilà, je crois, ce que dirait le sage ami dont parle Boileau.

III.

M. Pailleron a des dons d'autant plus précieux qu'ils sont plus rares de nos jours. Il a su préserver sa blanche hermine des trivialités brutales qui nous éclaboussent. Il a toujours été de bon goût et de bon ton, avec un dédain profond pour les calculs de boutique et la fièvre industrielle qui troublent parfois la sérénité des auteurs modernes. C'est un poète vaillant, véritablement amoureux de la muse, bien qu'un peu indulgent pour lui-même et dépourvu de cette trempe que donnent seules la lutte et la résistance. Une certaine facilité naturelle et le succès aisé l'ont éloigné de l'effort, de la tension d'esprit, de l'enfantement dans la douleur. Aussi s'est-il trop souvent noyé dans les délices d'une pensée molle et laissé envahir par l'à peu près. Aujourd'hui son talent s'affine et se perfectionne; il ne faut pas qu'il s'atténue dans les petits travaux de ciselure patiente, où l'ouvrage surpasse la matière. Il risquerait de se désintéresser des choses, et c'est, au point de vue de la renommée, une dangereuse maxime que celle-ci (1) :

> Donne au monde ton rire et ces gaîtés qu'il aime,
> Et conserve pour toi le meilleur de toi-même.

Sans être curieux, c'est précisément ce « meilleur » qu'on voudrait voir.

Le cas qu'on fera de M. Pailleron dépend beaucoup de la façon dont on envisage la littérature et de ce qu'on lui demande. Pensez-vous que l'artiste doit pénétrer jusqu'au fond de l'âme humaine et parcourir les cercles infernaux des passions, d'où l'on ne revient que tremblant et pâli? qu'il a pour mission de se préoccuper de l' « au delà », de s'emparer de nous violemment pour nous assujettir à sa pensée et nous en obséder? qu'il est un guide, un flambeau, un prophète, chargé de résoudre à sa manière le problème humain? Allez demander la pâture de votre avidité inquiète aux génies qui ont fait leur œuvre des lambeaux de leur chair et qui ont donné leur sang pour notre progrès intellectuel et moral. M. Pailleron n'a rien à vous dire. — Mais peut-être ne considérez-vous la littérature que comme un repos nécessaire, un passe-temps délicat qui nous fait oublier les labeurs de la vie? Vous êtes de ce monde où l'on estime les esprits ouverts, les causeurs agréables, et non les penseurs sourcilleux et secrets? Vous voulez qu'on vous plaise, de ce plaisir intellectuel qui éveille et occupe l'esprit sans l'accabler sous la conscience de son infériorité, qui ne promène l'âme que sur des sujets honnêtes sans pour cela prêcher la vertu? Alors abandonnez-vous sans crainte à M. Pailleron. C'est un aimable et sympathique compagnon, avec lequel vous passerez des heures faciles dans les sentiers gazonnés et doux-fleurants qui serpentent à égale distance des cimes et des bas-fonds.

A. Cartault.

SABINE CATALAN

Roman (1)

V.

L'âge venait pour M. Catalan, et, avec l'âge, la conscience du temps perdu à envier. Il vieillissait amèrement et plus vite qu'un autre, n'ayant joui d'aucune joie d'homme. Ignorant de l'amitié, il ne lui restait de l'amour que d'avoir charmé une vieille folle, séduit la décrépitude et avili la beauté.

Finalement né pour rien, désormais seul, antipathique à son reflet, hostile à son ombre, n'ayant pour toute philosophie qu'un égoïsme exaspéré, il ne croyait plus à grand'chose, sauf à l'inutilité de sa science philanthropique.

Il allait douter même de la vérité de l'argent, lorsque, dans un voyage en vue de changer Sabine de pensionnat, il rencontra l'ambitieux sensé, son contraire, le premier venu, un heureux du siècle nommé Félix Évrard, contremaître aux

(1) *Le Théâtre chez Madame Conseil.*

(1) Voy. le numéro précédent.

forges de Commentry et se croyant millionnaire pour 20 000 francs gagnés avec une obligation de la ville de Paris.

Bonne large face bien parlante, à barbe noire et courte; des yeux de demoiselle sous un front de maître, le nez fin et, la lèvre en belle humeur fleurissant la barbe. Habillé comme un dimanche, épingle à la cravate, chaîne d'or au gilet, l'air un peu patron avec des jovialités qui s'observaient, il portait gaiement ses quarante ans rajeunis par une belle santé d'âme.

La rencontre se fit à la table de l'hôtel où était descendu M. Catalan. Le contremaître, flatté de la conversation d'un homme instruit et libéral, qui imposait de prime abord, l'avait mis au courant de sa fortune. « Je n'ai jamais rien gagné, moi! » pensait M. Catalan, et, s'intéressant désagréablement à l'inconnu, il s'efforçait de le désillusionner.

« Qu'était-ce que 20 000 francs? »

— Je sais très bien que ce n'est pas le diable, répondait Evrard, mais c'est un commencement. L'argent attire l'argent; et la preuve, c'est ce qui m'arrive. Si je n'avais pas épargné *le moins*, je n'aurais pas eu *le plus*. Le tout, c'est de ne pas rester oisif là-dessus.

M. Catalan le prit pour un niais. Lui, nul, aveugle sur autrui, ne pouvait deviner dans ce garçon-là un de ces intelligents tranquilles du nouvel état de choses, qui auront la part belle un jour, sans bouleversements ni colères, quand les têtes seront aussi solides que les bras, le temps poussant tout doux au nivellement des conditions. Cependant ce niais le troublait avec son gai désir de fortune.

— Vous me paraissez bien sûr de vous! lui dit-il, le menton haut.

Évrard répondit carrément « qu'il fallait être sûr de soi, sans quoi on n'était bon qu'à travailler toute sa vie pour les autres ».

Et il se laissa aller à conter sa fable de Perrette.

Il connaissait du côté de Beauvais de vieilles forges à eau abandonnées où l'on pourrait peut-être installer des laminoirs. L'affaire lui paraissait bonne à cause d'un nouvel embranchement de chemin de fer stationnant à Varsane-Souveraine, à quelque chose comme trois ou quatre petits kilomètres des forges.

— Je ne vois rien là de bien extraordinaire, dit M. Catalan.

— Ah! je vous dirai que je ne travaille pas non plus dans l'extraordinaire.

Il plaisantait avec déférence et ferme dans son opinion.

Cette bonhomie offusquait M. Catalan. Celui-ci ne pouvait admettre qu'un ignorant, un inférieur eût trouvé l'idée rebelle à son haut sens.

Il demanda des détails, des chiffres; mais Évrard répondait:

— Vous cuber ça d'avance par A + B, sans voir les choses de près, c'n'est pas mon fort; et puis, pour se rendre compte, il faudrait être de la partie.

A son savoir mis en doute, M. Catalan se montra.

Déjà il faisait sienne l'idée du contremaître, la subordonnait à sa supériorité, disait : « Je puis beaucoup! »

Évrard, incapable de nuire à ses intérêts, donnait raison au touche-à-tout qui s'imposait. Il était fixé : «Cet homme-là travaillait sur les idées des autres : il avait l'esprit creux. »

M. Catalan dit :

— Je puis tout!

Bref, Evrard, le voyant convoiter l'affaire sans vergogne, le prit au mot et, dans l'entrain de sa chance, proposa le voyage de Varsane. M. Catalan accepta.

« Il n'avait jamais songé à l'industrie; c'était l'œuf de Colomb! »

Les forges se trouvaient à Varsane-Fleurie, séparée de Varsane-Souveraine par la Comblette, petite rivière qui faisait tourner un moulin en courant vers l'Oise. Elles appartenaient à Mlle Fulvie Bijon. Prévenue par dépêche, Mlle Fulvie envoya son frère Léonard prendre ces messieurs au train de Beauvais.

Vrai type de campagnard embourgeoisé, moitié ville, moitié campagne, grisonnant, le rire dans la barbe, familier, goguenard, poli tout juste, Léonard vous toisa d'emblée les deux hommes, les mit en voiture avec une gaudriole, offrit des cigares. Le contremaître en accepta un avec la réserve de le fumer après son dîner.

M. Catalan paraissait des mieux disposés.

Passé les deux villages, le chemin s'effaçait un moment entre les haies, puis rattrapait la Comblette à l'entour d'un châtelet Louis XV encanaillé d'une cheminée d'usine, magnifiquement enveloppé d'eau et d'ombre et d'autant plus gueux d'aspect dans ce printemps.

— Qu'est-ce que c'est que cette bicoque? demanda M. Catalan.

Bijon répondit sans rire que c'était le château de la marquise de Carabas, et, sautant à terre, il fit à Évrard un clin d'œil de connivence qui demeura incompris.

On entrait dans cette ruine un peu comme le vent; les portes étaient hors des gonds; la charpente du toit, enfumée, disloquée, inquiétait. Les gueules vides des fournaises bâillaient aux murs, et l'on voyait jusqu'au faîte le lèché noir de leur haleine. Sur le sol inégal, ravagé, traînaient des masses de fonte informes, rongées de rouille, vestiges de l'ancien outillage. Un énorme marteau pilon était encore debout et comme sombre de son inertie. Il semblait qu'aucune force humaine n'eût pu ranimer tout cela, tant c'était muet et mort.

— Ça demanderait à être un peu nettoyé, fit Bijon.

— On est farceur, monsieur, dans votre pays, à ce que je vois?

— Vaut mieux ça que de dire du mal de son prochain, n'est-il pas vrai?

Les bonnes dispositions de M. Catalan s'évanouissaient. Ce rustre commençait à lui déplaire fortement.

Evrard, sérieux, à son affaire, écoutait ronfler le travail dans ce vide et voyait les choses remises en place : ici les laminoirs, ici le couperet pour la tôle, etc. Rapidement il chiffrait l'affaire avec son génie pratique de maître ouvrier, disait à Catalan :

— Nous aurons la main-d'œuvre à bon compte par ici; nous mettrons cent paires de bras...

Mais M. Catalan lui coupait la parole :

— [illegible] Nous mettrons, nous aurons... Nous verrons d'abord, mon cher monsieur Évrard !

La [illegible], [illegible] de cet abandon, laissait à sec les carcasses des deux roues, ossements énormes, bizarres dans leur silence et leur immobilité, où perchaient des fleurettes.

Un vieux paysan regardait [illegible] les deux mains dans les poches de sa veste. Pour le moins aussi sec que les deux carcasses, [illegible], réduit à rien, il ressemblait sous son phénoménal chapeau à ces épouvantails piqués en plein champ pour faire sauver les oiseaux.

Léonard l'interpella.

— Eh ben, père Radou, probable que vous n'mourrez pas sans voir remuer ces grosses bêtes-là?

Le paysan sourit, les lèvres serrées, et, sans se presser, répondit :

— [illegible]

— [illegible] ? demanda M. Catalan, important.

Le paysan serra encore les lèvres, regarda M. Catalan, prit encore son temps pour répondre, tranquille comme devant :

— [illegible]

Ses petits yeux de vieille fée ardaient sous le chapeau. M. Catalan fut troublé. Bijon, le voyant revenir à l'affaire par esprit de contradiction, fit à Évrard un clin d'œil qui embarrassa beaucoup celui-ci et dit, visant son individu :

— C'est vrai qu'il y a toujours eu un guignon par ici; sans qu'il [illegible] pas.

M. Catalan dressa le menton; son *moi* infaillible se tendit :

— Guignon est quelquefois synonyme d'incapacité !

— [illegible] de farceur; puis, rompant la conversation, tout à coup il dit :

— Messieurs, j'ai l'honneur de vous annoncer Mme la marquise...

On vit dans le chemin une robe lilas.

C'était Mlle Fulvie, la mondaine, l'évaporée des deux Varsane : tendre cœur un peu barbouillé d'ambroisie, personne grassouillette et romantique, veuve à vingt-cinq ans de tous les héros de Walter Scott; ni jolie ni laide, le visage gai, tout tavelé de rousseurs, blonde jusqu'aux cils avec des yeux infiniment bleus. Les rubans de son chapeau offensaient la belle lumière de ses cheveux. La taille corsetée à outrance, elle cheminait avec espièglerie, faisant la fillette, s'attardant aux fleurs et aux oiseaux. Cette robe lilas clair (sa couleur préférée), éblouissante d'audace, et qui l'endimanchait atrocement, lui valait de son frère le surnom de « marquise de Carabas », avec lequel il s'amusait à la faire pleurer.

Et pourtant ce Léonard, aussi peu indulgent pour ses héros que pour ses rubans, demeurait son obligé. Elle partageait avec lui le revenu d'une fortune de province à laquelle il n'avait aucun droit, ayant mangé sa part. A peine lui savait-il gré de la délicatesse, sous prétexte que de temps à autre il « fournissait à la marmite ». Un être vide, tout d'instinct, se moquant du tiers comme du quart, camarade avec quiconque, faussement pitoyable à autrui, bon vivant hors la maison. Le commerce des chevaux l'avait rendu matois, mais sans idée de profit, car il se fichait de l'argent, disait-il, comme du reste, uniquement pour le goût de la chose, par un même amour-propre qui lui faisait tenir tête aux forts buveurs dans une ribote.

Pour comble, Léonard appelait tout ce qui a été rêvé et écrit « choubredouille », un mot à lui qu'il prononçait autrement. Il n'admettait que les almanachs, au désespoir de Fulvie qui ne pouvait se passer d'idéal et aurait trouvé du génie dans le *Journal des Demoiselles*. De ces deux façons de voir résultait l'harmonie qu'on suppose.

Aussi, quelle délivrance quand ce frère barbare et inculte, insensible à tout ce qui trompe l'ennui provincial, s'absentait pour courir les marchés! La pauvre marquise pouvait alors s'abreuver d'ambroisie, recourir à ses héros, s'affranchir de cette vie matérielle qu'elle considérait comme tout à fait secondaire et accidentelle. Elle avait alors tout loisir d'orner à son gré « sa charmante demeure », d'adresser des questions aux journaux de modes, de deviner leurs ravissantes charades et leurs délicieux logogriphes. Elle pouvait admirer en paix ses feuilles de dessin du pensionnat, peindre des fleurs à l'aquarelle, mettre un ruban lilas au cou de sa chèvre, reprendre le carnet interrompu de ses *Heures*, appeler les choses par leur nom divin, succomber pour l'idéal, sans avoir à redouter les gaillardises de Léonard.

M. Lesperoi, maire de Varsane-Souveraine, et le docteur Rifflé accompagnaient Mlle Fulvie. L'un et l'autre prétendaient à sa main. Elle leur donnait à dîner ce jour-là à l'occasion de la visite de MM. Catalan et Évrard.

Belle parleuse, Mlle Fulvie fit les présentations en termes extraordinaires. Impossible à elle de dire simplement les choses.

La faim rendit M. Catalan sensible à ses bonnes grâces. Il ne fut plus question des forges, on s'empressa vers le dîner.

— Vous en avez pour vos deux petits quarts d'heure, dit Bijon.

En même temps il faisait signe à Évrard de monter en voiture avec lui. Évrard, très embarrassé, craignant toujours de désobliger les gens, s'excusa auprès de Léonard de ne pouvoir quitter la société, « mais il espérait bien qu'on ferait plus ample connaissance ».

— Entendu! Dites donc, il est de la bonne année, vot'compagnon!... Bougez pas, je l'possède; l'affaire est dans l'sac; seulement le plus difficile, ce sera c'vieux sondeur là-bas; s'agira d'veiller au grain de ce côté!

Sur ce, Bijon fouetta sa bête et prit les devants.

Évrard le crut bon garçon sans se rendre bien compte de sa camaraderie, qui ne lui allait qu'à moitié. Il ne croyait guère plus aux amis du moment qu'aux prophètes de malheur. Cependant ce vieux paysan qui suivait à distance lui donnait de l'inquiétude; plusieurs fois il se retourna, sentant derrière lui comme le cheminement d'une mauvaise bête.

Le père Radou guignait depuis longtemps dans le bien de

mam'zelle Fulvie la pièce de terre qui se trouvait derrière les forges, et la venue de ces messieurs de Paris qu'on ne connaissait pas réveillait sa cupidité. Ce vieux [illegible] plus d'âme qu'un malin loup, à force de se sécher les os au soleil et aux bises, de se priver, de se rendre la vie dure, à force de tourmenter la terre et d'aviser aux embarras d'autrui, avait amassé du bien, un gueusard de bien fait, comme sa culotte, de pièces et de morceaux et qui s'éparpillait sur tout le territoire de la commune. La malice du monde lui prêtait sept francs à dépenser par jour; mais le bonhomme vivait quasi de l'air du temps, mettait tout son argent de côté, à mettre, dans un autre chapeau pareil à celui qu'il avait sur la tête. Là, les écus attendaient l'occasion.

A table, Evrard eut un mot malheureux, que sa chance fit tourner à bien. Il appela sans malice Varsane « une petite localité ». Or Varsane était en gloriole ce jour-là. Varsane venait de remporter des prix au *Tournoi*, et Mlle Bijou piquée dans son amour-propre de Varsanaise du propos d'Evrard, n'ayant plus l'idée à ses intérêts, ne fit que parler des récents succès de MM. Lesperoi et Riffle, les donnant pour beaux esprits à M. Catalan. Léonard, voyant que la chose déplaisait à celui-ci, expliqua le *Tournoi*.

— Voilà c'que c'est, dit-il, faisant coup double de gouaillerie; figurez-vous, monsieur Catalan, une arène mensuelle ouverte à toutes les intelligences. On vous pose douze questions sur les arts, les sciences, la versification, les bons mots, tout ce qui peut vous être agréable; à vous de répondre! Si vous avez le mieux répondu, on vous envoie comme palme douze bouteilles de médoc, un petit vin qui se laisse boire (1). Libre à vous d'en gagner douze autres; ici nous en sommes inondés! Seulement on demande des aptitudes; ainsi M. le maire et M. le docteur ici présents...

Alors commença entre MM. Lesperoi et Riffle une lutte de modestie qui dura jusqu'au dessert.

M. Catalan était furieux; on ne s'occupait pas assez de lui; il avait l'air de passer inaperçu : ce *Tournoi* exaspérait les hautes conceptions nées et mortes en lui. Excité par ce Léonard qui lui grillait à vif sa vanité à chaque instant, il voulut prouver à tous de quoi il était capable et finit par dire :

— Je relèverai l'industrie dans le pays.

De sorte que sans le *Tournoi*, l'association Catalan-Evrard n'eût pas été possible.

Avec M. Catalan, les affaires ne pouvaient s'arranger naturellement, comme cela, d'un prompt et large accord, précautions de forme acceptées de part et d'autre. Il fallait qu'elles suivissent ce qu'il appelait « leur cours raisonnable ».

Sa vanité tombée, il ne considérait plus que le capital à aliéner. Evrard demandait cent mille francs vaillant, plus une réserve assurée de cinquante mille. M. Catalan lui trouvait de l'aplomb. Il mit un mois à se défier de lui, un mois encore à subtiliser un projet de contrat, dupant pour ne pas être dupe.

Là-bas, Léonard poussait le bonhomme Radou à acheter les forges, assurant qu'il n'en payerait pas seulement les pierres, et qu'il aurait le père par-dessus le marché. Léonard agissait en ceci non pas dans l'intérêt de sa sœur, mais uniquement par goût d'être désagréable aux gens, n'aimant pas à voir les choses réussir. Mais le père Radou faisait la sourde oreille. Sachant ce que l'argent gagne par la patience, il attendait. Son vieil instinct cupide lui signalait l'hésitation de ses concurrents.

Léonard disait le contraire à Évrard, en se donnant la joie de lui vanter comme excellente une affaire qu'il croyait mauvaise. Et le brave garçon se faisait du mauvais sang; le temps passé à ne rien faire lui semblait triste comme de l'argent perdu. Il voyait une belle chose à mettre en train, un vrai travail d'intelligence, et son impatience se heurtait au dédain d'un maître sot qui le traitait en subalterne. « Comme il vous l'eût remis au plan, comme il lui eût dit son fait », sans cet instinct de la vie qui soumet l'homme sensé à l'insolence et la bêtise de l'argent! Ses vingt mille francs étaient trop «petits garçons» pour faire acte d'indépendance.

Cependant, effrayé par une lettre de Léonard, il mit M. Catalan en demeure de s'exécuter. Comme il parlait d'acheter les forges à tous risques, pour son compte, M. Catalan eut peur qu'il ne trouvât des capitaux et se décida à lui soumettre son projet de contrat.

— Je m'en rapporte, dit Evrard après une lecture attentive; je sais que sur le papier on est toujours censé se défier l'un de l'autre, mais c'est l'usage qui veut ça; si on se défiait, on ne ferait rien ensemble... Vous êtes un homme d'écriture, je m'en rapporte... Je ne crois pas non plus que vous aurez aucune contrariété avec moi... Seulement, si vous voulez bien me permettre, puisque nous en sommes à causer [illegible] laissiez piloter un peu la barque à mon tour.

— Me prenez-vous pour M. [illegible], avec votre barque?

— Permettez, monsieur Catalan...

— N'escamotons pas! Je ne prends pas [illegible] de la raison sociale pour traiter avec vous sur un pied d'égalité.

— [illegible] parbleu! [illegible], je sais bien que ce n'est pas [illegible], je ne suis pas un [illegible], [illegible] ce qui est raisonnable et dans l'intérêt de l'affaire.

— [illegible] encore! Je vous [illegible], monsieur Evrard, que je ne suis pas un [illegible]. Je ne m'efface pas derrière [illegible] mon expérience, mes [illegible] la place!

— Oh! je sais bien que vous êtes un homme de cabinet; certainement pour ce qui concerne les connaissances, je ne me permettrai [illegible] fût-il se montant, l'usine, c'est l'ouvrier!

— Je ne [illegible] [illegible] moi!

— A ce compte-là, dit Evrard perdant patience, vous n'avez besoin de personne.

(1) *Le Tournoi*, journal mensuel [illegible] questions de littérature, sciences, arts, finances, [illegible] politique; lyrisme, jeux d'esprit. — Chez tous les libraires de France et de Belgique.

— Mais je crois vous intéresser assez largement dans l'affaire!

— Le profit ne fait rien, monsieur Catalan, et, si l'on n'a pas un mot à dire à l'occasion, ce n'est pas la peine. Ah! ma foi, dans ces conditions-là, voyez-vous, je préfère y renoncer...

Sa résistance étonna M. Catalan. L'inflexible *moi* se détendit, et Évrard, satisfait dans son amour-propre, signa des deux mains un contrat malaisé à comprendre. Il était trop ému, du reste, pour y chercher malice, et trop prompt de cœur pour y voir mauvais jeu. L'importance de la besogne à faire l'éblouissait.

Le jour où arriva dans Varsane-Fleurie la grande roue de tôle à laquelle devait pousser la Comblette, le père Radou rencontrait sur le revers d'un fossé la mère Hubique faisant pâturer son âne. La mère Hubique, pauvresse pleureuse, veuve d'un scieur de long mort écrasé en travaillant, se plaignit à lui du mal de vieillesse et des biscuits de l'épicier, qui étaient encore de l'année dernière; elle ne pouvait pas manger de pain, et l'épicier ne voulait pas changer ses biscuits; enfin tout allait de mal en pis. Elle parlait de se vendre en viager, elle, son âne, son chaume et ses cent cinquante perches de luzerne, si bien que le père Radou l'aida à se jucher sur son âne et l'emmena à la ferme pour « scrupuler » ensemble le viager.

Léonard les croisa en chemin et, avec son air de risée habituel, s'écria, montrant la roue charriée lentement vers les forges :

— Paraît qu'si, dites donc, père Radou, qu'ça tournera, et une roue à la nouvelle mode encore! Regardez-la donc!... elle est rouge comme un soleil de six heures! Y n'se refusent rien! Y z'ont de plus malins que vous, y vous ont enlevé c'te p'tiot' miette d'hectare qui vous tirait l'œil... là, hein?

Le père Radou fit sa grimace de sibylle :

— Tais-toi, brise-tout!... Je n'mourrons pas demain, j'verrons la fin d'leu mécanique, et l'pré n's'en ira toujours pas! Hue! dit-il, poussant l'âne.

VI.

Alerte aux nuées! Un passage d'hirondelles fuyant l'automne bruit dans le calme de la vespree. Le cercle criard se rompt au-dessus de Varsane; toute une bande s'abat sur les forges, avisant au gîte, et va se loger dans les nids vides d'un hangar qui depuis des années sert d'auberge aux emigrantes.

— Bon signe, monsieur Catalan, les hirondelles! fit Évrard; on dirait qu'elles ont choisi leur jour, juste notre premier!... Ah! j'ai du contentement, voyez-vous, de penser que notre idée fonctionne, et que ça marche, et que ça marchera, j'en réponds!

Ça marchait avec cinquante hommes et six laminoirs. Depuis le matin, la chose morte revivait; et Évrard en parlait avec cette belle joie du travail qui plaît, qui est à vous. Allons, l'œuvre de sa vie était là, bien en train, l'œuvre que rêvait la patience des jours rudes! Évrard pouvait se croire heureux. On l'appelait patron, on lui marquait déjà du respect, et le coup de casquette de ses ouvriers lui faisait voir M. Catalan en beau. Il avait eu fort à faire avec ce théoricien rétif à son coup d'œil pratique; mais celui-ci, ne comprenant rien au fonctionnement de l'usine, serait bien forcé de le laisser agir seul à présent. En attendant, il opposait au despotisme de M. Catalan sa sérénité de brave homme, le trouvant assez à plaindre d'avoir un aussi malheureux caractère. Après tout, s'il ne fallait considérer que les défauts! pensait-il...

Le deuxième jour, les hirondelles quittèrent l'auberge et furent s'aligner sur la corniche du châtelet, attendant celles qui s'étaient logées au village. Le ralliement dura deux heures, et puis, en route pour l'azur!

Comme elles venaient de partir, Evrard aperçut M. Catalan qui, armé d'une gaule, se dirigeait vers le hangar. Il s'y rendit derrière lui et le trouva en train de démolir les nids.

— Ah! monsieur Catalan, qu'est-ce que cela faisait, ces nids?... Autant les laisser!

— Ces nids sont malpropres.

— Moi je trouvais, au contraire, que ça garnissait.

— Je suis le maître!

Et il acheva de détruire ceux qui restaient aux poutres.

« Je suis le maître! » et il avait tout dit! Cette fois Évrard vit le Catalan réel. Avec cet homme, la bonne volonté, la déférence tournaient en bêtise; il ne vous savait gré de rien. « Qu'il soit le maître tant qu'il voudra, pensa Évrard, ça n'empêche pas que les ouvriers ne connaissent que moi! »

Le tenant décidément pour un faiseur d'embarras incapable, un conseiller universel bon à vous mettre des bâtons dans les roues, il se décida à ruser avec lui. « M. Catalan ne méritait pas la franchise; le mieux était de lui donner raison tout le temps et de vivre à côté de lui ».

Son plan de conduite adopté, avec sa bonasserie intelligente, il arriva à manier très bien cette vanité de touche-à-tout et à se la rendre favorable.

Au bout de deux ans, les forges occupaient cent ouvriers. Évrard, moins affairé au dehors, pouvant compter sur les débouchés qu'avait trouvés sa seule initiative, avait un peu le temps de penser à lui-même. Il ne pouvait plus se faire à l'idée de continuer seul sa vie. Il rêvait femme et enfants, se sentant maître du lendemain, assez sûr de son bonheur pour se croire obligé au partage.

Un dimanche d'ennui, furetant dans une malle pleine de livres mis au rebut par M. Catalan, il lut sur le revers de la couverture d'un catéchisme : *Sabine Catalan, 16 mai 1855*, et au-dessous, quatre fois répété : *Mirtil*, avec un *i* au lieu d'un *y*, le tout barbarement écrit, d'une encre rousse d'écolière. M. Catalan ne lui parlant jamais de ses affaires, Évrard craignit d'avoir commis une grosse indiscrétion et refourra le catéchisme au plus profond de la malle.

Il y revint pourtant le dimanche d'après et lut encore. La date le frappa; elle lui parut trop récente pour que le nom fût celui de la femme de M. Catalan, et puis c'était plutôt l'écriture d'une enfant, morte sans doute puisque son père

n'en disait rien jamais. «Pauvre M. Catalan, quel chagrin! Avoir perdu sa femme et sa fille! Un homme si éprouvé ne pouvait guère songer à être agréable aux gens; on devait lui passer bien des choses. » Evrard, au regret de s'être trompé sur son compte, se promit bien de ne plus ruser avec lui et de lui rendre son amitié.

Mais comment ce livre se trouvait-il au rebut? Il eut la pensée de le remettre à M. Catalan. « Non, ce serait lui rappeler sa peine. » Il l'emporta dans sa chambre et l'y rangea soigneusement. Quelquefois il le regardait après sa journée. « Sabine », ce nom lui plaisait. « Aujourd'hui ce serait une grande demoiselle! » Tout doucement, il en arriva à effacer avec son canif ces quatre noms de *Mirtil* demeurés pour lui un rébus. Myrtil le gênait.

Il eut besoin de se confier en quelqu'un, de parler d'elle. Pendant un voyage de M. Catalan à Paris, Mlle Bijon vint aux forges, où on ne la voyait plus depuis que M. Catalan avait prétendu en sa présence que la vertu des femmes était un « mythe » et, bien pis, chiffré son âge. Évrard lui montra le catéchisme.

Fulvie ne douta pas que ce fût une date de première communion, ce qui donnait à peu près vingt ans à la fille de M. Catalan.

— Mais, dit-elle, on a gratté...

— Oui, mademoiselle...; c'était un peu embrouillé, on ne comprenait pas bien...

— Qu'est-ce qu'il y avait?

— Il y avait « Myrtil ».

— Ah!... et là?

— Encore Myrtil.

— Myrtil?...

Elle cherchait.

— Peut-être le nom de M. le curé, fit Évrard.

Fulvie se mit à rire. Evrard reprit, riant aussi :

— Dam, le nom de M. le curé qui faisait faire le catéchisme...

Fulvie se passionna aussitôt pour le mystère : quelle aubaine pour son imagination désœuvrée! Elle se flattait de pénétrer cette horreur d'homme et se voyait délicieusement engagée contre lui dans toute une politique d'intrigues, de menées secrètes. On saurait où était Mlle Catalan. Mais Évrard ne devrait parler et agir que d'après ses instructions. C'était elle « l'âme du complot ».

Le complot fut inutile; M. Catalan, revenu de Paris, dit à Evrard, au débotté, faisant l'aimable avec lui :

— Mon retour paraît vous être agréable?

— Mais oui, monsieur Catalan. Vous savez, moi, je ne suis pas l'homme à vivre longtemps seul. L'ennui m'empoigne, je ne vaux plus rien.

— Je ne vous aurais pas cru capable de vous ennuyer.

— C'est le dimanche qui est difficile à passer. C'est comme un désert ici quand je n'entends plus tourner cette roue, quand je ne vois plus mes hommes. Il me semble que le monde s'est arrêté de marcher. Il me manque quelque chose. Je vais d'ici à là sans me rendre compte. Je fais comme les enfants; je m'arrête à un rien. Tantôt il est passé un orgue de Barbarie sur la route; il jouait un de ces airs qui vous parlent; je me suis mis à écouter. Ah! c'était, ma foi, beau, au loin, dans les arbres! On dit pourtant que l'orgue de Barbarie, c'n'est pas de la musique. N'empêche que je me sentais serré à la gorge. C'est d'être seul!

— C'est l'amour, fit M. Catalan, badin.

— Ça devrait être, mais ça n'est pas. Je n'aime personne, malheureusement pour moi. Faudra cependant que je m'occupe de me marier un de ces quat'matins.

Il tournait sa pensée dans la manière de M. Catalan pour éviter sa raillerie.

— Ce n'est pas moi qui vous empêche, je suppose?

— Oh! je ne crois pas toujours! fit Evrard plaisantant, touché d'une camaraderie si rare.

Et il se laissa aller à bavarder son contentement. « Il avait trop attendu; à quarante ans, on ne convenait plus comme à trente. Une jeune fille aimait mieux un jeune garçon; ça se comprenait. » Puis, se caressant la barbe, il disait d'un air convaincu :

— Ah! c'est bien gentil, une femme!

— C'est le bonheur, mon cher monsieur Évrard; complètement de votre avis. J'aurais même pour agréable de vous voir épouser Mlle Sabine... Mlle Sabine Catalan. Elle porte mon nom...

Mlle Catalan existait! Évrard sentit naître en lui une joie soudaine. Étonné de ce qu'il éprouvait, il fit attention à ne pas se trahir. Avec M. Catalan, les bons mouvements ne réussissaient pas toujours. Pourtant il ne le voyait pas de même. Celui-ci prenait à ses yeux une importance sentimentale. Il ne savait que lui répondre, se croyant obligé à une de ces belles phrases toutes faites qui ont l'air éloquent, et son émotion bredouillait.

— Ne vous égarez pas sur ma complaisance, dit M. Catalan.

Évrard insista : « Il tenait à ce que M. Catalan le crût capable d'apprécier l'honneur qu'il lui faisait en le jugeant digne de sa demoiselle. »

— Mlle Sabine n'est pas ma demoiselle!... Mlle Sabine est un cadeau de ma femme.

Et il motiva impitoyablement sa rancune.

— Mais, ajouta-t-il, nous n'avons pas à nous occuper de la mère : elle est morte. J'ai mis Mlle Sabine en pension à Paris. Si vous êtes décidé à épouser, vous irez la chercher vous-même; j'entends ne pas me déranger.

— S'il ne s'agissait que de moi,... dit Évrard.

— Expliquez-?

— Je puis ne pas convenir à Mlle Sabine...

— Je n'entre pas dans ces détails. Si vous n'épousez pas, je ne veux pas d'elle ici. Vous ou un autre, peu m'importe. Je m'adresserai aux agences; je payerai ce qu'il faudra. Vous vous égarez, mon cher Évrard; dans tout ceci je ne songe qu'à me défaire de mes fonctions publiques. Je ne veux pas que Mlle Sabine porte mon nom.

Il coupa court, laissant Évrard dans l'étonnement de cette démence à froid.

Évrard réfléchit là-dessus; il connaissait M. Catalan pour

l'avoir subi, et n'estimait pas ses paroles. « Cet homme-là n'avait jamais une raison bien placée. » Il démêla le faux et l'absurde de sa haine. Ce tiel, ces là êtes de mauvais père ne firent que le dévouer d'avance à Mlle Sabine. Il l'aimait, il voulut d'elle. Mais le fait d'aller la chercher lui-même l'embarrassait. Il fut mettre Mme Fulvie au courant, sans lui parler toutefois ni du mariage projeté ni de rien autre de ce qu'il se trouvait gêné de connaître.

D'abord Fulvie se désola de voir son complot inutilisé. Vraiment, quel intérêt à vivre si les choses se faisaient toutes seules! si tout allait de soi, sans qu'on y mît du sien! Comment tuer le temps, à quoi employer son intelligence? « Autant naître petit oiseau pour sauter du matin au soir dans une cage d'un bâton à l'autre en faisant *Cui, cui.* » Sa désolation s'envola en babillage, elle n'y pensa bientôt plus, séduite par la curiosité de Mlle Catalan.

Celle-ci devait être charmante.

« ... Il faudrait lui préparer une jolie chambre; en attendant elle pourrait habiter ici avec elle. »

Et encore Fulvie disait :

— Nous l'aimerons bien, pour qu'elle se plaise à Varsane.

A peine laissa-t-elle à Evrard le temps d'expliquer l'embarras que lui causait sa mission.

— ... N'ai-je pas compris dès votre premier mot que ce serait moi qui irais? Une amie, pensez donc, une amie de mon monde; mais j'irais la chercher en Chine!

La mère vivait. M. Catalan venait de la rencontrer pendant son voyage.

Elle traversait une rue où lui passait au trot d'un fiacre. Il eut un élan vers le timbre de la voiture, le cocher n'entendit pas, il changea d'idée et, quoique l'apercevant encore, l'abandonna à l'enveloppement de Paris.

Longtemps, dans le fiacre, il pensa aux cheveux gris qu'il venait de voir, à ce visage triste qui n'avait plus son masque de beauté. Elle marchait comme une grand'mère; ses dix-huit années de fausse vie devaient lui peser! Ah! s'il avait pu lire dans le temps passé sans en excepter un jour, compter les détresses, les faims vaincues, les dégoûts de mal faire! Il la savait trop simple d'esprit pour n'être pas restée dupe de sa faute, et il imaginait agréablement ce que la vilenie de l'homme avait dû faire souffrir, après lui, à ce cœur niais.

Pourtant son air de pauvreté soigneuse disait une existence possible. En y pensant, il ne trouvait pas la femme misérable et châtiée à sa satisfaction. « Il fallait attendre la vieillesse. » Elle mourrait seule, abîmée de misère, dans les tourments de l'abandon, repentie, désespérée, chaînée enfin à son dernier souffle.

Et puis il avait craint que cela n'arrivât pas. Il s'était dit qu'il ne pourrait laisser Sabine en pension toute sa vie. Le temps n'était plus où l'on murait une femme dans un couvent pour l'agrément des familles. Un homme épouserait Mlle Sabine et retrouverait la mère.

Pour empêcher que ceci fût, M. Catalan proposait la main de sa fille à Evrard, qui le rassurait en tant que mari et offrait des garanties de soumission. Il le tenait par l'intérêt, maître des hommes.

HENRI LUSSY.

La suite au prochain numéro.

PHILOSOPHIE

L'Ane de Buridan

On connaît l'ânesse de Balaam, l'âne de Lucius, celui d'Apulée, le roussin de Sancho-Pança. A côté de ces ânes illustres chez les Juifs, les Grecs, les Latins et les Espagnols, il en est un que la France doit à l'imagination d'un des plus renommés docteurs du moyen âge.

Jean Buridan, né à Béthune, en Artois, eut une grande réputation au XIVe siècle. Il a écrit des commentaires fort savants sur la *Morale*, la *Politique* et la *Métaphysique* d'Aristote, des traités très estimés de dialectique et de logique, bref, de ces ouvrages qu'on ne lit guère sans y être contraint. Aussi n'est-ce point par là qu'il s'est sauvé de l'oubli. C'est la légende qui l'a recommandé à la postérité. S'il faut en croire certaine tradition, Buridan, étant encore étudiant à Paris, échappa par miracle à la cruauté de cette reine de France qui faisait jeter ses amants par la fenêtre de sa chambre dans la Seine. C'est en mémoire de cet événement qu'il inventa le fameux sophisme dit du « pont aux ânes de logique », dont on ne connaît que le nom. Une autre tradition veut que l'ordre de noyer le docteur selon le procédé des Turcs ait été donné pour le punir d'avoir détourné ses disciples des pièges que leur tendait cette princesse galante. Villon s'est souvenu de l'anecdote dans la ballade des *Dames du temps jadis* :

> Semblablement, où est la reine
> Qui commanda que Buridan
> Fut jeté en un sac en Seine?

Ce qui paraît moins contestable, c'est que Buridan, disciple d'Ockam, le chef des nominaux, fut chassé de l'Université de Paris, où il enseignait avec éclat, par la faction rivale des réalistes, et alla se réfugier à Vienne, en Autriche. D'autres prétendent qu'il mourut à Paris et qu'il légua à la « nation » de Picardie une maison qui portait encore son nom à la fin du XVIIe siècle.

Qui pourrait démêler la vérité dans cette confusion de faits et de dates? Buridan est connu surtout par l'ingénieuse hypothèse philosophique d'un âne placé entre deux picotins d'avoine, ou deux bottes de foin, comme le veut Bayle, ou entre deux prés, comme le veut Leibniz. Qu'on ne s'étonne point de voir ici ces deux grands noms : il les faut citer toutes les fois qu'on touche à la question du libre arbitre, dont nous voulons dire quelques mots à propos d'un ouvrage

tout récent que nous osons recommander aux lecteurs qui ne veulent pas s'ennuyer en s'instruisant (1).

Le sceptique et l'optimiste ont traité avec une complaisance visible cette grosse question qui, de tout temps, a divisé les philosophes et les moralistes, sans parler des théologiens. Bayle, poussant ses arguments négatifs avec cette dialectique incomparable qui détruit toute certitude, admet ou fait semblant d'admettre la liberté absolue d'indifférence, qui condamnerait le pauvre âne à mourir de faim au milieu de l'abondance. Leibniz, au contraire, rejette bien loin cet équilibre parfait qui paralyse la volonté, et déclare que l'âne de Buridan sera déterminé à prendre un parti, en autres termes qu'il fera un choix entre les deux rations d'avoine, de foin ou d'herbe tendre. Il le faut bien, puisque nul ne peut se passer de manger pour vivre. De sorte qu'un irrésistible appétit viendra en aide à la volonté hésitante et indécise. Ce qui n'empêche point la volonté de résister à l'appétit, si elle a des motifs prévalents pour décider l'homme ou l'âne à mourir de faim.

Nous disons l'homme ou l'âne avec intention, les exemples étant très nombreux d'animaux qui finissent par le suicide volontaire. Combien d'espèces d'oiseaux préfèrent la mort à la captivité ! Et ne sait-on pas que sur bien des animaux domestiques le chagrin, la jalousie, la nostalgie peuvent plus que l'instinct si puissant de la conservation? Il faudrait être dans leur peau pour savoir avec certitude s'ils raisonnent. Que l'orgueilleux bipède de Platon ou de Descartes refuse le raisonnement et la raison au chien qui meurt d'inanition sur la tombe de son maître, et qu'on explique par l'automatisme animal ce suicide de la fidélité, il n'importe. Le fait demeure. Libre au métaphysicien, qui croit se rapprocher de la divinité en dédaignant l'animalité, de nier le sentiment chez la bête qui se plaint quand on la frappe, qui témoigne sa joie quand on la caresse. L'animal, qu'il raisonne ou non, se détermine.

La Fontaine, qui n'était point cartésien, a philosophé profondément sur les faits et gestes du cerf, du chien et du renard, et nous a montré ces quadrupèdes, chasses ou chasseurs, prenant résolument un parti. Tous les naturalistes qui ont observé les animaux à l'état sauvage ont fait de ces remarques qui prouvent sans réplique que la vie animale se détermine. Que ce soit par une impulsion native, par instinct, par sentiment ou par raison, par nécessité ou par besoin, c'est une autre question. Un chien, attiré par l'appât d'un morceau de sucre que vous lui montrez d'une main, et retenu à distance par la vue d'un bâton que vous tenez de l'autre, hésitera à coup sûr ; mais ne doutez pas qu'il ne se détermine soit à se retirer, soit à attendre patiemment, ou à s'élancer d'un bond vers l'objet qu'il convoite, au risque de le manquer et de recevoir des coups. « Chacun a ses raisons dans sa conduite », dit excellemment Voltaire ; les chiens aussi bien que les hommes. Ce chien se conduira selon son tempérament, sa force, son expérience, sa gourmandise. Ce qui se passe dans son cerveau, nul ne le saurait dire ; mais voyez ses yeux, son attitude, les mouvements de sa queue, et vous ne manquerez pas de conclure que son système nerveux est en grand travail. Il est probable que ce chien a son *moi*, comme disent les philosophes, avec une dose quelconque d'instinct, de sentiment, d'intelligence, de jugement, de conscience et de volonté. Voyez plutôt le portrait qu'a tracé Rabelais de cette bête philosophe.

Toutes ces prétendues facultés de l'âme, qui sont devenues des entités dans les livres de philosophie, ne sont que des abstractions, des noms plus ou moins exacts qui désignent bien ou mal les manifestations de la vie animale à tous ses degrés, et qui diffèrent d'intensité selon que l'on monte ou que l'on descend l'échelle des organismes. Tout mouvement est spontané ou provoqué ; en autres termes, tout se meut par action ou par réaction. Que les phénomènes vitaux de tout ordre se réduisent à un problème de chimie, de physique ou de mécanique, comme le prétendent quelques physiologistes, ces phénomènes sont dans les conditions imposées à tout ce qui est, à tout ce qui se produit, par conséquent dépendants et relatifs. L'absolu n'est point de ce monde, ni l'abstrait, ni l'idéal. Nous ignorons s'il y a un monde soumis à d'autres lois que le nôtre et dont les phénomènes se produiraient en dehors de la nécessité et de la contingence. Un théologien du moyen âge, parfaitement orthodoxe, a osé dire, dans un livre de controverse : « On ne peut croire ce qui ne peut pas être. »

Nesso quesser non pot, non pot esser creso (1).

Un commentaire de ce terrible vers pourrait nous conduire loin ; mais le plus sûr en ces questions ardues est de ne jamais perdre pied et de rester sur le terrain solide des faits au lieu de s'égarer à la suite des métaphysiciens et des théologiens. La liberté n'échappe point à la loi universelle, elle n'existe qu'à de certaines conditions. Si ces conditions nous échappent, comment la connaître et comment en user? Les formules des philosophes ne sont point des axiomes, leurs décrets sont révocables. On sait ce que valent bien des définitions et des systèmes.

Épicure fait naître toutes choses de la rencontre fortuite des atomes, et, pour échapper au destin, il proclame le franc arbitre de l'homme. Mahomet part du fatalisme pour condamner l'homme à l'inertie. L'un assure qu'il a détrôné les dieux et égalé la terre au ciel. L'autre ordonne à ses fidèles de courber la tête sous les coups de l'adversité et de répéter le refrain : « C'était écrit. » Job, sur son fumier, misérable et ladre, gratte sa lèpre en disant à ses amis, avec la résignation d'un chrétien : « Dieu l'a voulu ; que sa volonté soit faite ! » Achille est moins résigné. Dans son altercation avec Agamemnon, Homère nous le montre hésitant entre ces deux partis : égorgera-t-il son adversaire, ou retiendra-t-il son

(1) Georges Renard : *L'Homme est-il libre?* — Paris, librairie Germer Baillière et Cie. 1 vol. in-16, de 188 pages. C'est le tome LXVII de la *Bibliothèque utile*.

(1) *Le Débat d'Estoupe et de Nesle de l'Aspremont*, poème provençal, publié, traduit et annoté par Paul Meyer. — Nogent-le-Rotrou, 1884, p. 27, vers 500.

cœur irrité ? Pendant qu'il hésite, Minerve descend de l'Olympe et, visible pour lui seul, le décide à replonger dans le fourreau le glaive menaçant et à exhaler sa colère en injures. Achille accepte ce dérivatif pour plaire à Minerve et à Junon, qui l'envoie, et, sur la promesse de voir sa conduite récompensée par de riches présents, il conforme sa volonté à celle des deux déesses en faisant cette réflexion que les dieux exaucent ceux qui se conforment aux conseils d'en haut.

Voilà un cas de déterminisme complexe, la détermination étant à la fois provoquée et consentie. La décision finale a été amenée à la fois par la déférence et par l'intérêt.

Autre exemple, tout différent. Caton d'Utique, résolu à mourir plutôt que d'appartenir à César, demande son épée, instrument de délivrance, et à l'esclave qui hésite à lui obéir il brise plusieurs dents d'un violent coup de poing, si bien que sa main endolorie n'a plus la force d'enfoncer le fer d'un seul coup. On sait qu'il se tua en deux temps, s'arrachant les entrailles par la plaie béante. La sagesse, qui passait pour exercer un empire souverain sur cette âme stoïque, ne put maîtriser ce mouvement impétueux de suprême colère.

On voit ce que peut la volonté sur ces réactions formidables de la passion. Les grandes marées franchissent les digues ou les emportent. Un homme sans passions, arrivant à l'*apathie*, à l'*ataraxie*, autant dire à l'insensibilité et à l'indifférence, tel était l'idéal du sage stoïcien; c'est à ce prix qu'il s'élevait jusqu'à ces régions sublimes où les disciples d'Épicure, d'après Lucrèce, cherchaient la sérénité inaltérable. Épicuriens et stoïciens rêvaient l'impossible, se repaissaient de chimères, sortaient des conditions de la vie normale pour se perdre dans le vide. Ils prétendaient pourtant connaître à fond l'art de bien vivre et le secret du bonheur. Les derniers, qui enseignaient aussi à mourir, étaient dans le positif en faisant deux parts des choses de ce monde : celles qui dépendent de nous, et celles qui n'en dépendent point. Et ils avaient donné en conséquence cette règle de conduite : « Supporte et abstiens-toi », dans laquelle ils croyaient résumer la sagesse et tout l'effort de la volonté. Belle formule, assurément, mais incomplète. Il est vrai qu'ils en corrigeaient l'insuffisance en recommandant au sage de vivre conformément à la nature. Tout est là. Il s'agit seulement de connaître la nature et ses lois, s'il est vrai, comme l'a dit le poète, que la science ou la sagesse, c'est-à-dire la philosophie, est toujours d'accord avec la nature.

La nature qui nous intéresse, ce n'est point hors de ce monde qu'il la faut chercher, même en admettant, ce que nous ignorons, qu'elle soit une et la même dans tout l'univers. Nous n'habitons ni l'empyrée des dieux, ni la région des anges, ni le séjour des ombres et des purs esprits. Pétris de chair comme les animaux, soumis aux mêmes influences, nous ne pouvons nous en affranchir sans compromettre notre existence. Si nous voulons vivre de la vie normale, nous n'avons qu'à suivre la loi naturelle, au lieu de nous révolter contre nous-mêmes, car il ne dépend pas de nous de modifier les conditions générales de la vie.

Sans doute l'homme est libre de respirer quand il a les poumons sains et le libre usage des organes qui concourent à la respiration, comme il l'est de ne respirer pas et de s'éteindre par asphyxie faute de renouveler incessamment la provision indispensable d'air pur et vital; mais quand il en vient à cette extrémité, ou il a des motifs prédominants, ou il a perdu la direction de sa volonté, laquelle dépend du jugement à son plus haut degré et qui se trouve compromise lorsque le jugement est lésé, comme dans le délire et la démence. Il n'y a point de suicide, en dehors de la folie, qui ne soit motivé, et Voltaire a parlé sérieusement en exprimant le vœu que chaque homme qui se détruit laissât un petit mot d'écrit pour expliquer les causes de sa mort; car de se tuer sans raison, ce n'est point le fait d'un être raisonnable, s'il est vrai que cette épithète doive qualifier ce pauvre bipède que Linné place à la tête de la faune, un peu au-devant des singes quadrumanes, avec l'étiquette : *homo sapiens*.

Quand sainte Thérèse, dont le cœur était tendre et la tête exaltée, s'écriait dans un admirable transport : « Mon Dieu, je te craindrais quand il n'y aurait point d'Enfer; je t'aimerais quand il n'y aurait point de Paradis », elle n'entendait point réduire à néant la crainte et l'espérance, ces deux grands ressorts des actions humaines; loin de là; mais son tempérament de feu la déterminait à aimer et à craindre indépendamment de la récompense et du châtiment, manifestant des sentiments conformes à sa nature névro-pathique et à son éducation, qui s'était faite par la lecture exclusive des romans de chevalerie. Il est vrai que l'amour et la crainte de Dieu ainsi conçus par des âmes chevaleresques iraient précisément contre la fin même des religions positives, qui se proposent d'enchaîner ou de diriger la volonté par la perspective d'un bonheur ou d'un malheur éternel.

Si nous avions la moindre envie de faire intervenir la théologie dans cette question de philosophie, la transition serait aisée, et nous pourrions passer tout de suite à l'examen des problèmes de la prédestination, de la prescience divine, de la grâce, de la liberté accordée ou refusée à l'homme de se sauver ou de se perdre. Mais comme la théodicée appartient à la métaphysique pure, il vaut mieux rester sur le terrain de l'humanité et abandonner aux théologiens cette énigme de la sélection surnaturelle qui attend encore son Darwin.

Revenons plutôt à l'âne de Buridan. Que fera-t-il entre ses deux bottes de foin ou ses deux picotins d'avoine? Gardera-t-il le juste milieu, mourra-t-il de faim, de peur de déranger la symétrie, de rompre l'équilibre de cette double attraction, semblable au fer qui serait attiré par deux aimants de force égale? Un âne d'école, comme lui, en serait bien capable; mais comme son maître passe pour s'être rapproché, dans ses recherches sur le libre arbitre, de la théorie de la détermination, ou du déterminisme, il y a grande apparence que l'instinct ou le sentiment de la conservation, infiniment plus fort que les plus subtiles doctrines de la philosophie scolastique, déterminera sa volonté à choisir la vie plutôt que la mort, à manger de grand appétit son foin ou son avoine.

Commencera-t-il par la droite ou par la gauche; inclinera-t-il de ce côté-ci ou de ce côté-là? La question n'a d'importance que pour les métaphysiciens et les députés du centre.

En réalité, il ne s'agit point pour lui de choisir entre deux rations égales, mais de périr bêtement d'inanition, ou de vivre en rompant l'équilibre de cette ridicule liberté d'indifférence. Ventre affamé n'a point de ces scrupules métaphysiques. Il faut convenir que Buridan n'est pas médiocrement plaisant avec son âne philosophe. Il semble que cette fiction cache une allégorie épigrammatique contre les réalistes.

Dans un des sonnets burlesques qui précèdent l'*Histoire de Don Quichotte*, Cervantès reproduit un petit dialogue entre le cheval du Cid et Rossinante : « Vous êtes bien profond, dit Babieca. — C'est que je meurs de faim », répond la glorieuse rosse.

« B. Metafisico estais. — R. Es que no como. »

Combien de gens qui ne se doutent pas de cette influence de la diète et du jeûne sur la métaphysique! L'ascétisme rigoureux, doublé du mysticisme le plus exalté et secondé par la crédulité béate, n'a-t-il pas résolu quelquefois, ou à peu près, le grand problème économique de vivre sans manger?

La Fontaine, moins subtil que Buridan, nous a laissé le portrait achevé d'un âne déterministe. C'est dans la fable des *Animaux malades de la peste*. L'animal [illegible] sa confession publique et dit :

> ... J'ai souvenance
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net.

On voit [illegible]. Il se confesse en toute sincérité; sa mémoire lui fournit jusqu'à quatre motifs de détermination, sans compter la gourmandise, qui est une habitude d'aimer ce qui est bon. Si le pauvre baudet eût plaidé sa cause devant un jury éclairé, il en eût été quitte à meilleur marché, ces quatre motifs, le dernier surtout, pouvant passer pour des circonstances atténuantes. Voilà donc un âne franchement déterministe, raisonnant [illegible] enfin prétendent concilier avec la nécessité inflexible, n'osant la contester par peur ou par respect de la tradition. Il en est même qui, à la suite de l'optimiste Leibniz et de l'accommodant éclectisme, s'entremettent pour réconcilier le libre [illegible] de la philosophie [illegible].

C'est cette doctrine qui, en déterminant la volonté, exclut le caprice et l'arbitraire, que M. Georges Renard vient d'exposer [illegible] *thèque utile*, avec une méthode sévère, sous une forme facile et heureuse, sans prétention, sans pédanterie, comme un maître expérimenté qui cause familièrement avec ses élèves, sans avoir le moins du monde l'air de philosopher, et philosophant en réalité avec cette aisance de pensée et d'expression qui rend la philosophie aimable et accessible à [illegible] des écrivains du XVIIIe siècle, qui, sachant ce qu'ils voulaient, écrivaient pour tout le monde. Ceux qui connaissent les pages nettes et sobres de Voltaire sur le même sujet trouveront que M. Renard a profité, sinon de toutes les idées de Voltaire, du moins de cette manière d'écrire simplement et sans phrases qui est l'antipode du pathos académique. Bien qu'un peu traînante, la prose de notre auteur a quelque chose de naïf et de bonhomme qui ne lasse point le lecteur, malgré l'abondance des développements. Aux cinq chapitres qui composent cet utile petit livre, il n'y a presque rien à retrancher, et il suffirait de quelques courtes additions pour que rien ne manquât à l'exposition et à la démonstration.

Mais faut-il demander compte à un auteur de ses péchés [illegible] avec son lecteur, suivant la tradition socratique et la bonne méthode didactique, M. Renard a peut-être bien fait de laisser de côté la théologie orthodoxe et la haute métaphysique, qu'il avait parfaitement le droit d'exclure d'un livre de divulgation qui s'adresse à quiconque sait lire; et s'il s'est privé, à son très grand regret, des secours de la physiologie et de la médecine, c'est qu'en écrivain qui se respecte, il n'a pas voulu toucher légèrement à des matières qui demandent, pour être approfondies, des recherches et des études spéciales. Passons donc sur ces omissions volontaires et reconnaissons que les raisons de l'auteur sont généralement bien déduites, que sa volonté est éclairée et que sa conscience n'a pas fléchi un seul instant. Il n'a pas reculé devant des conclusions un peu bien inquiétantes pour les esprits timo- [illegible] des mœurs et de la société civile.

Si le déterminisme est la synthèse du libre arbitre et du fatalisme, comme l'auteur le pense, il faudra tôt ou tard revoir à fond la théorie des délits et des peines et réviser ou réformer nos codes en conséquence. La plupart des philosophes officiels et classiques, autant dire presque tous les professeurs de philosophie, ont sur la morale des idées bien arrêtées, absolues, qui découlent de leurs théories de la conscience, du devoir, de la responsabilité, de la liberté telle qu'ils l'entendent, faisant le plus souvent abstraction de la guenille, des circonstances extérieures, des influences du milieu, bref de toutes les causes qui concourent à déterminer la volonté. Malheureusement la réalité n'est pas conforme à toutes ces belles théories, et l'abstrait se heurte au concret. La vérité sort de la réalité, dont elle est la plus haute expression.

Tout le monde sait, depuis 1789, que l'égalité devant la loi est la base de la société civile; mais on ne sait pas assez que la responsabilité légale ne saurait être la même pour tous indistinctement, à cause précisément de l'inégalité des conditions de tout ordre et des circonstances diverses dans lesquelles se produisent les actes répréhensibles, délits ou crimes. Le professeur Lordat avait coutume de dire qu'un homme qui réplique à une insulte par un soufflet obéit à une réaction violente, irrésistible; mais, comme il était voué au spiritualisme et imbu de théologie, ce singulier physiolo-

giste exerçait la justice en toute rigueur quand il était membre d'un jury : il n'admettait point de circonstances atténuantes. C'était tant pis pour les accusés.

Nos mœurs se révoltent contre ces étroites doctrines, impitoyables et draconiennes, qui mènent tout droit leurs adeptes à la peine du talion et à la glorification du bourreau. Si la criminalité qui tend à s'introduire ne va pas jusqu'à considérer tous les criminels comme des fous et à les traiter, en conséquence, par les méthodes curatives que les médecins appliquent à l'aliénation mentale, il est certain que les plus sévères légistes comprennent de nos jours la nécessité de soumettre les inculpés à l'examen de la médecine légale, dans la crainte salutaire d'envoyer au bagne ou à l'échafaud des gens qu'il suffit de mettre dans l'impuissance de mal faire ou de placer dans une maison d'aliénés. Qui ne sait que des milliers d'innocents ont subi le supplice du feu ou de la hart pour avoir cru, ainsi que leurs juges, à la réalité des hallucinations et des illusions dont ils furent les victimes? Tous les possédés, sorciers et autres fous de cette espèce croyaient sincèrement au diable. Il faut que M. Renard soit bien persuadé de la force des arguments qu'il a fait valoir, avec beaucoup d'habileté, contre le fatalisme et le libre arbitre en faveur du déterminisme qu'il défend, pour s'être privé volontairement du plus formidable de tous.

Ce n'est point de philosophie seulement qu'il s'agit ici, mais de la plus haute des questions sociales, à savoir de la responsabilité de la justice et des limites du droit de répression et de châtiment. A ce point de vue, le quatrième chapitre est capital. Quant au cinquième, il gagnerait, croyons-nous, à être considérablement réduit. Les considérations de l'auteur sur le déterminisme appliqué à l'histoire des événements et des lettres forment une digression fort intéressante sans doute, mais qui n'ajoute rien à la démonstration. Souhaitons, en finissant, que nos professeurs de philosophie enseignent à la manière de ce philosophe amateur, qui est incontestablement un homme d'esprit et de conscience. M. Renard, ancien professeur de littérature française à l'Académie de Lausanne, actuellement professeur à l'École Monge, est un normalien émancipé. Lauréat de l'Académie française, il n'a pas à coup sûr songé à cueillir encore une fois le laurier académique en composant cet excellent petit livre hardi et sincère, où il a su, suivant le précepte antique, « mêler l'utile à l'agréable ».

J.-M. GUARDIA.

COLONIES FRANÇAISES

Le Sénégal

M. l'amiral Aube ne s'est pas contenté d'avoir, en qualité de marin et d'administrateur, servi brillamment son pays. « Entre deux campagnes », comme il dit, il a voulu lui rendre un office meilleur encore, en faisant connaître au public, dans un récit agréable, la situation de deux intéressantes colonies (1). Nous ne parlerons pas de son étude sur l'Océanie, quoiqu'elle soit extrêmement instructive et qu'elle doive former une contribution sérieuse à l'histoire de notre colonisation dans la cinquième partie du monde. Mais nous allons le suivre un moment dans ses expéditions au Sénégal, la plus ancienne, la plus longtemps languissante et aujourd'hui la plus en progrès de nos possessions d'outre-mer.

L'intérêt de l'humanité, qui est partout le nôtre, voudrait que le continent africain, repaire de barbarie, fût percé sur tous les points. La voie ouverte par M. Stanley à l'est, le chemin de fer du Soudan au nord-est, le *trekking* des Boers et le *squatting* des Anglais au sud, surtout le développement de notre colonie d'Algérie concourent à ce grand objet. Il est encore un moyen qui s'est dans ces derniers temps offert vivement à notre esprit, et pour la réalisation duquel un sang précieux vient de couler : c'est la jonction, à travers le grand désert, de nos provinces algériennes avec nos établissements de la Sénégambie. Hélas! le triste sort que viennent d'éprouver dans la mission Flatters nos vaillants compatriotes nous montre assez combien cette légitime espérance est, malheureusement, encore éloignée!

Toutefois, si les efforts tentés du nord au sud ont été jusqu'ici non seulement infructueux, mais suivis de douloureux désastres, nos progrès le long du grand fleuve du Sénégal, progrès qui nous rapprochent du but dans une certaine mesure, ont été fertiles, au contraire, en résultats encourageants. Certes, s'il est un motif légitime de conquête, c'est l'abolition de l'esclavage. Or chacun de nos pas vers le haut Sénégal est un progrès dans cette voie. Depuis vingt-cinq ans, nous n'avons pas fait un traité avec les rois nègres sans y faire entrer quelque clause restrictive de leur droit d'avoir ou de vendre des esclaves. Tantôt la partie contractante s'engage à ne point vendre ses propres sujets; tantôt elle promet de ne point faire esclaves les étrangers en voyage. Cela est déjà quelque chose. Quant à arriver d'emblée à des mesures répressives radicales, M. l'amiral Aube nous fait très bien comprendre pourquoi la chose est impossible.

Un jour (c'était en 1852), il stationnait avec son bâtiment l'*Étoile* sur un point du haut Sénégal. Profitant de la circonstance, une esclave, une négresse de vingt ans, trouva moyen d'emporter son enfant dans ses bras et, sans être aperçue de ses maîtres, de venir se réfugier à bord. M. Aube ne l'avait pas vue monter. Quand il parut sur le pont, cette femme se précipita à ses pieds. Il paraît qu'elle était du village de Brenn, dans le Oualo, par conséquent Française, puisque le Oualo avait été annexé à nos possessions à la suite de nos guerres contre Mohamed-el-Habid. Comme tant d'autres, elle avait été enlevée dans une guerre de tribu et faite esclave. Le devoir d'un capitaine français n'était pas équivoque et M. Aube lui déclara qu'elle était libre à son bord. Quelle ne fut pas la surprise de l'officier quand, rendant compte de cet incident, quelque temps après, au gouverneur, il le vit mécontent et préoccupé! « Comment, lui dit-il, avez-vous pu

(1) *Entre deux campagnes. Notes d'un marin*, par Th. Aube, officier de marine. — 1 vol. in-12. Paris, 1881. (Berger-Levrault et Cie.)

accueillir cette fugitive? L'exemple sera contagieux; à votre prochain voyage, vous aurez à recevoir tous les captifs des deux rives. — Si ce sont des esclaves des provinces françaises, certes je les recevrai tous, à moins d'un ordre émanant de votre autorité. — Comment voulez-vous que je vous donne un pareil ordre?... — Comment voulez-vous que je l'exécute si vous ne pouvez pas me le donner? » Et l'on détourna la conversation. Ce gouverneur était M. le général Faidherbe. « Or, ajoute M. Aube, s'il est un homme que les convictions de toute sa vie, l'élévation de son caractère, la générosité de son âme font un des ennemis les plus sérieux et les plus ardents de l'esclavage, c'est certainement cet organisateur de notre domination au Sénégal. Mais, si l'on réfléchit à la constitution des sociétés si étranges au milieu desquelles vit notre colonie africaine, on comprend que les convictions les plus fermes, l'énergie la plus persévérante ont dû se briser dans le présent contre cette odieuse institution. Les habitants de Saint-Louis sont libres; la loi française a pu être appliquée dans la capitale de nos établissements; mais qu'elle soit proclamée dans le Djiolof, dans le Fouta, dans le Cayor, et nous faisons le vide devant nous, et ces pays auxquels les bras manquent déjà sont abandonnés par leurs habitants! Cette situation justifie de la manière la plus complète la persévérance que le gouvernement français met à développer notre influence dans cette partie de l'Afrique. Quand cette influence sera souveraine dans tous ces pays comme elle l'est à Saint-Louis, à Gorée, alors, mais alors seulement, l'esclavage n'y sera plus possible. »

Jusque-là, qu'on se représente l'état de ces contrées si favorisées de la nature et cependant rendues par la barbarie des hommes les plus malheureuses de la terre! Les Anglais ont appelé le centre africain *the bleeding heart — le cœur saignant.* Ce titre à sensation n'a rien d'exagéré, et il n'est pas nécessaire de pousser jusqu'au centre de l'Afrique pour trouver des mœurs épouvantables. Toute la société sénégalienne est fondée sur l'institution de l'esclavage; on ne se fait la guerre que pour se faire mutuellement esclaves, c'est-à-dire pour s'assujettir mutuellement au travail, car, en règle, le travail libre, le travail heureux et fécond n'existe pas.

Heureusement, l'influence européenne — nous pouvons dire avec orgueil l'influence française, car les autres nations civilisées n'en ont pas exercé jusqu'ici une aussi étendue, aussi bienfaisante — commence à rayonner assez avant, par l'ouest, dans l'intérieur du pays. C'est le grand fleuve du Sénégal qui lui sert de véhicule. Navigable seulement jusqu'à Bafou pendant la saison sèche, il le devient pendant l'hivernage jusqu'à Bakel et à Médine. Remontons-le en compagnie de M. l'amiral Aube, et nous aurons une idée assez complète de nos établissements au Sénégal et de l'aspect général du pays.

Saint-Louis est construit à l'embouchure, sur une petite île de sable longue de deux kilomètres et fort étroite : on dirait un grand bateau. Un pont rattache cette île à la terre ferme et sert de trait d'union entre deux villes complètement différentes l'une de l'autre. D'un côté du pont, des maisons construites à l'européenne, des rues, des édifices, peu somptueux sans doute, mais qui annoncent la vie civilisée; de l'autre, des huttes en paille au toit pointu, jetées sans ordre, comme de grandes ruches d'abeilles, dont elles affectent la forme. Cette dernière agglomération est Guetn'dar, la ville des noirs; ville heureuse, où l'on danse de huit heures à minuit, où l'on apprend à connaître les douceurs du travail libre et où l'on jouit, sous la protection de la France, d'une sécurité que les populations africaines n'avaient jamais connue.

L'aridité des environs de Saint-Louis, lesquels ne sont que plaines de sable, fait la salubrité de cette ville. La mortalité n'y est, en effet, pas plus grande que dans les villes européennes. Ce qui a fait sa mauvaise réputation sous ce rapport, c'est que là est l'hôpital où viennent mourir les soldats qui ont contracté dans le haut Sénégal des maladies endémiques. Comme partout sur les bords de la mer, la brise rafraîchit l'atmosphère, et si Saint-Louis, nu, sans arbres, brûlé du soleil, a un aspect de désolation, il n'est point, en réalité, désolé.

A mesure qu'on s'éloigne, les bords du fleuve deviennent plus riants. Ce sont des prairies immenses, des hauteurs couronnées de tours qui portent notre pavillon. Quand la crue des eaux a atteint son maximum, c'est-à-dire à la fin de l'hivernage, ces hauteurs deviennent des îles, et ces prairies se changent en lacs. Il va sans dire qu'une contrée ainsi inondée n'a pas d'habitants; les animaux en sont les maîtres, et les marigots du Sénégal sont le paradis du chasseur.

On avance; les rives s'élèvent, les cultures commencent, et bientôt apparaissent les roniers, les palmiers, les bambous au tronc élancé : ce n'est plus seulement le paradis du chasseur, c'est aussi celui de l'artiste. Plus on remonte le fleuve, plus la végétation devient luxuriante; les arbres sont gigantesques; des baobabs, dont quinze hommes se tenant par la main n'embrasseraient pas le tronc, entre-croisent sur les eaux leurs branches énormes.

La population des deux rives est aussi variée que la physionomie du pays. Sur la rive droite, qui est la rive nord, les tribus nomades des Maures errent avec leurs troupeaux. Sur la rive sud, des peuplades noires cultivent la terre. La population maure, dont les flots mouvants viennent mourir sur ce rivage, a longtemps été, au Sénégal, la race supérieure et conquérante; aujourd'hui elle est la race pillarde et hostile : doublement hostile en effet, car son inimitié est dirigée à la fois contre les nègres, dont elle prétendait faire des tributaires, et contre nous, qui entendons mettre un frein à ses déprédations et un obstacle à sa propagande religieuse. Avant la domination européenne dans ces contrées, l'islamisme pouvait être pour les indigènes une religion rédemptrice. Les Maures, en le leur apportant, les arrachaient, du moins, à des superstitions barbares. Mais devant la religion chrétienne, professée par les premières nations du monde, le Croissant pâlit, et, si nous laissons aux enfants du désert la liberté de pratiquer la religion de leurs ancêtres, ils ne sont plus libres de l'imposer. De là ces soulèvements de fanatisme qui nous ont déjà suscité tant de guerres et de difficultés. Si nous n'avions jamais eu affaire qu'aux nations noires de la rive sud notre domination eût été heureuse et paisible.

M. le général Faidherbe a, dans ses excellents ouvrages, débrouillé jusqu'à un certain point le chaos de ces nations. Nous disons jusqu'à un certain point, car on ferait plutôt l'histoire des vagues de la mer qu'on n'écrirait celle des tribus africaines. Trois races principales, les Maures (et comme sous-couche les Berbères), les noirs africains de Nigritie et les Peuls, qui, par leur type particulier, leurs cheveux droits, leurs tresses bizarres, paraissent descendre des Égyptiens, ont donné naissance, en se mêlant sur les bords du grand fleuve, à des populations très diverses. Il y a d'abord les Toucouleurs (*Two-colours*), produit du croisement des Maures avec les Nègres, qui sont eux-mêmes variés de ton; puis, une foule de métis dont les noms seuls rempliraient une page. De toutes ces populations, les Soninkés, originaires du Kaarta, sont les plus commerçants, les plus agricoles, les plus laborieux, enfin les plus propres à être les véritables auxiliaires de notre colonisation. Les Soninkés, les Malinkés, les Toucouleurs, ont pris goût à la propriété, presque à l'épargne. Ils aiment à travailler pour acquérir et composent, avec quelques autres, cette première couche sociale sans laquelle les Européens ne pourraient pas, dans les régions intertropicales, fonder de grandes colonies.

Si, du grand fleuve, on pénètre dans les rivières tributaires, les caractères du paysage tropical s'accentuent davantage encore. En 1860, M. l'amiral Aube visita tous les *rios* avec l'*Étoile*, au grand mât de laquelle flottait le pavillon du gouverneur. Le but du voyage entrepris par M. le général Faidherbe était de promener le drapeau français et de montrer aux riverains que la France veillait sur eux. Il ne se borna pas à parcourir les territoires annexés à la colonie et alla partout où il savait que l'élément français prédominait. M. Aube raconte un singulier épisode de son voyage sur le Rio-Pongo :

« Quelques jours avant notre arrivée, dit-il, le principal traitant français du Rio-Pongo avait été saisi, emmené en captivité, mis à rançon par le chef d'une tribu voisine. Loin de se plaindre de ce traitement, il affirma que tout était calme dans le pays, que rien n'y appelait l'intervention française. Ce ne fut qu'indirectement que les événements où il avait joué un tel rôle nous furent connus. Quels motifs lui dictaient ce silence? Était-ce le sentiment de ses torts réels envers le chef qui l'avait si rudement traité? était-ce la crainte de l'avenir, ou bien la pensée de se venger lui-même? Qui peut savoir les idées que vingt années d'isolement au milieu de peuplades sauvages pouvaient avoir fait entrer dans cet esprit?

« Ce type bizarre n'était d'ailleurs pas le seul qui s'offrît à nos études. Au fond de la même rivière, dans une espèce de citadelle très bien fortifiée, la veuve d'un négrier, reine de 4000 esclaves qui, venus de l'intérieur, cultivaient ses vastes domaines, attendait, les mèches de ses canons allumées, la venue des croiseurs anglais, auxquels elle contestait tout droit de visite dans son petit royaume. Dans le parc qui entoure cette villa fortifiée, une jeune miss aux cheveux blonds se promenait, un livre à la main. Nous n'eûmes pas le plaisir de la voir quand nous présentâmes nos hommages à sa grand'mère, l'intrépide veuve du négrier; mais un gracieux souvenir vint rappeler au gouverneur, dès qu'il fut de retour à Saint-Louis, la jeune et charmante rêveuse du Rio-Pongo. »

On voit, par de pareils échantillons, quelle énergie se développe chez la race blanche par la vie des solitudes et par la domination sur des races inférieures. Cette énergie n'est pas moindre chez nos soldats et nos marins envoyés au Sénégal que chez nos colons résidents, et nous allons en avoir la preuve dans une expédition à laquelle le commandant de l'*Étoile* prit part en 1859.

C'était après la prise de Médine et la défaite d'Al-Agui, l'Abd-el-Kader sénégalais. Quoique vaincu et repoussé vers les rives du Niger, Al-Agui exerçait encore une influence, hostile à notre égard, sur les populations musulmanes sénégalaises. Il avait, avant de partir, fait de Guémou, village situé sur le haut Sénégal, une forteresse redoutable et y avait laissé un de ses lieutenants, son neveu Siré-Adama. De là les Maures exerçaient leurs rapines sur le fleuve, et la Chambre de commerce de Saint-Louis demandait que le repaire fût détruit. Le général Faidherbe, de son côté, ne désirait rien plus que compléter sa victoire, et l'expédition fut résolue.

Quel entrain, quelle gaieté, quel courage chez les matelots et les soldats! Troupes françaises, troupes indigènes, tirailleurs sénégalais, *laptots*, qui sont les mariniers (la plupart Toucouleurs) de la rivière, domestiques, malades mêmes, tout le monde voulait partir. C'était la guerre! la guerre, cette ivresse de l'homme sauvage, qui tout à coup s'empare aussi de l'homme civilisé comme par un retour violent vers ses instincts originels. La flottille appareilla à Saint-Louis, emmenant environ deux mille hommes, la plus grande force européenne que l'on eût encore conduite sur un point si éloigné. L'*Étoile*, pour sa part, transportait cinq cents hommes, entassés sur le pont. Ces troupes lui donnaient un aspect singulier. Les soldats indigènes — c'était le plus grand nombre — étaient chamarrés d'amulettes. Les génuflexions, les prosternements, les prières se multipliaient à mesure que l'on approchait du but : non que ces hommes redoutassent le combat, mais parce que la piété prend cette forme chez toutes les tribus africaines. A chaque village devant lequel on passait, une foule pressée couvrait les rives du fleuve. Au fond du cœur, les populations riveraines indigènes désiraient peut-être l'insuccès de nos armes; mais parmi elles quelques Français attendaient impatiemment que notre autorité fût, une fois de plus, confirmée par la victoire.

Grâce à la vapeur, cinq jours suffirent à transporter la colonne expéditionnaire à la hauteur de Guémou, éloigné de Saint-Louis de deux cent cinquante lieues. Là, il fallait débarquer et suivre à pied des sentiers dans les herbes et la forêt : Guémou n'est pas situé sur le fleuve. Nous allons laisser M. l'amiral Aube raconter lui-même cet épisode de sa vie militaire, en abrégeant seulement son récit.

... « Nous suivions les clairons, perdus que nous étions dans des herbes d'une hauteur démesurée qui nous cachaient notre chemin. Bientôt nous nous trouvâmes dans une forêt épaisse à travers laquelle serpentait un sentier. La nuit était venue; les obusiers se heurtaient contre les racines des arbres, les branches nous fouettaient la figure. Avec le jour, l'ordre se rétablit dans la colonne, malgré les difficultés de

la route. D'ailleurs, la nature du terrain permit de serrer les distances, et le voisinage de Guémou nous fait une loi de n'avancer plus qu'avec précaution.

« La vue de Guémou nous fit oublier nos fatigues. Le village était situé au milieu d'une plaine légèrement ondulée, couverte de riches cultures. De loin en loin, des baobabs, des tamariniers élevaient dans l'air leurs troncs immenses. Le plus grand de tous semblait marquer le centre du village. Un amas confus de murailles, entourées de cases en ruches d'abeilles, se groupaient sous son ombre. C'était, pensions-nous, la maison de Siré-Adama ou la mosquée mahométane. Une muraille crénelée, bastionnée de distance en distance, entourait Guémou d'une ceinture régulière. Le silence le plus profond regnait dans la plaine. Nul être vivant, nulle figure ennemie ne troublait la solitude. On eût dit une ville endormie par un enchantement.

« Soudain, les sourdes détonations du canon, le bruit strident des fusées déchirent ce silence. Ce sont les premiers ordres de notre commandant qui s'exécutent. Tous les regards sont dirigés vers le village : de grands vautours au col chauve s'élèvent dans les airs, mais rien n'indique derrière les remparts que nos coups aient porté. Les détonations se succèdent plus rapides : même solitude. Guémou a-t-il été abandonné par ses defenseurs? La canonnade cesse. Dans un silence solennel, deux colonnes d'assaut se forment rapidement. Les baïonnettes au canon; défense de tirer un seul coup de fusil. Les tambours battent la charge, les colonnes s'ébranlent en même temps, se rapprochent d'un pas rapide du village toujours silencieux. Encore quelques instants, et elles touchent au but. Tout à coup un nuage de fumée entoure les murailles d'une écharpe bleue. Des fossés profonds où ils sont restés couchés à l'abri de nos projectiles, cinq cents hommes se sont levés et nous foudroient à cinquante pas. Quelques-uns de nous tombent pour ne plus se relever. *Serrez les rangs, en avant!* crient les officiers. La muraille est franchie, nos baïonnettes sont rouges de sang. Ville prise, ville gagnée! »

La ville n'était ni gagnée ni prise. L'amas de murailles que l'expédition avait aperçu de loin et qu'elle avait pris pour une mosquée mahométane cachait le *tata* ou forteresse de Guémou. Elle consistait en un ouvrage en terre casematé, adossé contre un baobab immense dont le tronc soutenait le poids de tout l'édifice! Un puits abondant, creusé à grand'peine, des vivres pour plusieurs jours, de grands magasins de poudre indiquaient la confiance qu'avait Siré-Adama d'y résister à nos efforts. Une muraille en terre, percée de meurtrières, défendait cet ouvrage; une palissade en branches de gouakés, aussi dures que le fer, formait une deuxième eligne de défense; enfin une muraille d'un mètre cinquante centimètres d'épaisseur, construite avec des pierres du fleuve, ceignait l'ensemble des travaux. La plupart des Français ignoraient l'existence de ce réduit; aussi, en retrouvant le commandant Faron, qui avait dirigé l'attaque, au milieu du village, M. Aube crut-il l'affaire finie. Comme il ouvrait la bouche pour lui rendre compte des pertes subies par l'infanterie de marine, une décharge furieuse siffla à ses oreilles. Frappé à la tête, le commandant Faron tournoyait sur son cheval et tombait dans ses bras!

Pendant toute la journée, on se battit sous une pluie de feu. L'air embrasé par l'incendie, la chaleur du soleil africain épuisaient les forces des soldats. Quelques-uns tombaient frappés d'insolation. Le soir, cent quatre-vingts blessés gisaient à l'ambulance et soixante-sept cadavres attendaient les honneurs de la sépulture militaire. Il va sans dire que la dernière forteresse d'Al-Agui était prise et complètement détruite.

Et voilà à quel prix la France poursuit là, comme ailleurs, sa mission civilisatrice. Depuis l'époque où M. l'amiral Aube, alors simple capitaine de frégate, prenait part à ces épisodes militaires si bien racontés par lui, notre situation au Sénégal s'est singulièrement développée et affermie. Nous avons occupé la vallée de la Casamance, où Sedhiou est devenu le centre d'un commerce important. Les vallées du Rio-Nunez et du Rio-Pongo, ces contrées reculées, mais fertiles, qui cachaient des traitants [illegible] non moins héroïques que la veuve du négrier anglais, ont accepté notre protectorat. Notre colonie est en pleine voie de progrès, et ce résultat est dû, comme on sait, à l'administration du général Faidherbe. Avant lui, des gouverneurs se succédant de deux en deux ans ou d'année en année et se considérant comme des exilés ne pouvaient rien entreprendre de sérieux et de suivi. De 1817 à 1854, trente-sept gouverneurs généraux ou intérimaires avaient été envoyés au Sénégal qui n'y avaient laissé aucune trace de leur passage. M. le général Faidherbe est le premier qui ait aimé ce pays, qui s'y soit fixé, qui ait compris combien il pouvait y servir utilement son pays. Le succès et l'honneur ont été sa récompense. Comme le dit M. Gaffarel dans l'excellente *Histoire des colonies françaises* dont nous avons rendu compte (1), malgré les réels services qu'a rendus pendant la guerre de 1870 le commandant de l'armée du Nord, si la postérité conserve le nom de Faidherbe, ce sera surtout parce qu'il a donné à la France un véritable empire en Afrique. Nommé gouverneur en 1854, il a substitué peu à peu l'influence française à la domination indigène en passant brusquement de la défensive à l'offensive et en montrant aux Africains que la France était résolue à faire respecter son pavillon. Il a parqué les Maures nomades, dont les incessantes razzias sur la rive gauche étaient depuis des siècles, le fléau des populations, la ruine de l'agriculture; annexé le Oualo ; construit les tours de Matam, de Medine, de Tébécou et beaucoup d'autres postes militaires; imposé notre volonté aux differents Etats nègres échelonnés le long du fleuve et sur la côte. En 1861, un traité nous a cédé toute la côte entre Saint-Louis et Gorée, sur une profondeur de trois lieues. Ce sont là des avantages matériels sans doute, si l'on considère la richesse des contrées sénégalaises; mais les avantages moraux de ces agrandissements de notre colonie nous touchent peut-être plus encore, car chacun de nos progrès est un pas fait vers l'avènement des Africains à la vie civilisée.

LÉO QUESNEL.

(1) Voy. la *Revue* du [illegible] 1880.

UN TZIGANE

Souvenir (1)

A Paris, à une époque où nous ne pensions guère à tous les bohémiens que nous avions rencontrés, vus, entendus, connus et revus, le comte Sandor Teleky entre un matin chez nous, escorté d'un garçon de douze ans environ, portant une veste à la hussarde, des pantalons chamarrés sur toutes les coutures, ayant le teint basané, les cheveux d'une indépendance tout à fait vierge, le regard hardi, la contenance aussi arrogante que s'il eût eu de quoi se passer des plus grands rois de la terre, et tenant un violon à la main.

— Tenez, nous dit le comte en le poussant par les épaules vers nous, voici un cadeau que je vous apporte.

Grand fut l'ébahissement de ceux qui, se trouvant chez nous alors, assistèrent à cet épisode très étrange au point de vue des mœurs françaises. M. Thalberg, entre autres, ne cessait de nous questionner sur ce que nous pouvions vouloir faire de pareilles étrennes.

Notre surprise n'était pas moindre, car depuis longtemps nous ne songions plus au souhait que nous avions souvent exprimé en Hongrie, de trouver un jeune Bohémien doué de talent pour le violon et susceptible encore de recevoir de l'éducation; il nous fut pourtant aisé de deviner sur-le-champ, à l'aspect du petit être grêle, nerveux, précoce et évidemment hargneux et insolent déjà, un petit Tzigane de notre patrie, amené exprès pour satisfaire à notre désir.

En effet, le comte avait eu l'attention, en quittant avec nous son pays, de laisser des ordres dans ses terres pour que si, dans la suite, on pouvait se procurer un jouvenceau tel que nous en avions vainement cherché durant notre séjour en Hongrie, on le lui envoyât directement à Paris; et la malicieuse créature qu'il venait nous présenter, découverte sous peu dans ses biens, lui avait été expédiée après avoir été achetée à ses parents pour être l'objet d'un aimable présent d'ami à ami.

Nous gardâmes d'abord l'enfant chez nous, et trouvions plaisir à suivre le développement de ses humeurs et de ses instincts dans un centre si nouveau pour lui. Tout son petit naturel était dominé par l'orgueil, qui pointait sous toutes les formes et surtout par mille vanités naïves et puériles.

Voler par gourmandise, vouloir embrasser toutes les femmes, briser tous les objets dont il ne connaissait pas le mécanisme étaient des défauts fort incommodes, mais assez naturels et qui paraissaient devoir se corriger d'eux-mêmes; il ne fut cependant pas aisé d'en venir à bout, car, une fois réprimés, ils ne firent que prendre un autre cours.

Józsi devint bientôt un petit *lion* dans le cercle de nos connaissances, dont la bourse fit honneur à ses concerts privés. Ayant ainsi passablement d'argent, il apprit de suite à le dépenser avec une indifférence et une désinvolture de la meilleure qualité. Le premier sujet de son intérêt fut l'élégance de sa personne. Sa coquetterie était incroyable et allait jusqu'à l'affeterie et la préciosité. Les cannes, les belles épingles et les chaînes ne lui manquaient pas. Cravates et gilets ne lui semblaient jamais assez voyants, et aucun coiffeur ne lui était trop bon pour le friser et le bichonner. S'adoniser était sa grande affaire.

Mais à cet égard un chagrin le rongeait et empoisonnait tous ses plaisirs : c'était de voir sa peau si brune et si jaune en comparaison des visages qui l'entouraient. Il s'imaginait que l'usage fréquent du savon et des parfumeries qu'employaient ceux qui lui paraissaient avoir des avantages de coloris sur lui ferait disparaître cet inconvénient, et il ne cessa pas d'en acheter. Il courait dans les magasins les plus fournis, où il demandait tout ce qu'il croyait le mieux répondre à son but en déposant sur le comptoir ses pièces de cinq francs, trop grand seigneur pour jamais vouloir en recevoir la monnaie.

Il nous fut bientôt impossible d'exercer la moindre surveillance sur lui, tant il s'était bien lancé en *dandy artiste* parmi tous nos amis. Devant d'ailleurs partir pour l'Espagne, nous le confiâmes à M. Massart, professeur de violon au Conservatoire, qui nous promit de consacrer des soins sérieux à développer ses dispositions musicales, qui étaient étonnantes, pendant que le maître de la pension où il fut placé se chargea de *cultiver son esprit et son cœur*.

Lorsque nous fûmes parti, les nouvelles qu'on nous en donna ne firent que confirmer de plus en plus les craintes que nous emportions déjà sur la non-réussite du plan d'adoption dont il était l'objet. En dehors de la musique, il fut impossible d'astreindre son intelligence à une application quelconque et de l'occuper sérieusement. Il avait le dédain le plus insurmontable pour tout ce qu'il ignorait, et, sans oser l'avouer, il était au fond persuadé de sa supériorité sur tout ce qui l'entourait. Il ne prenait goût à rien et, en vrai sauvage, n'aimait rien et n'attachait d'importance qu'à *ses* plaisirs, à *son* violon, à *sa* musique.

Lorsque le comte Teleky nous l'avait remis, vêtu de son costume magyar-bohémien, il était muni de son violon primitif; sur des planchettes collées tant bien que mal et garnies de cordes plus propres à pendre qu'à réjouir les gens, il exécutait avec un aplomb merveilleux et une verve intarissable les *fischka* les plus sonores.

Ce n'était pas la facilité qui lui faisait défaut; aussi jouait-il volontiers et passait-il des heures à racler moitié de souvenir, moitié d'improvisation, n'entremêlant que très à contre-cœur à ses rapsodies des motifs entendus parmi nous. Ceux-ci lui paraissaient pour la plupart insipides ou malsonnants; cependant il avait fini par se prendre de fantaisie pour un air que nous jouions parfois sur le piano, et il en régalait son public en le pimprelochant à sa manière, d'une façon si cocasse que le succès d'hilarité était toujours complet.

Lorsqu'il commença à étudier, il se montra d'une indocilité dont, au dire de ceux qui préceptorisent, les méfaits les plus mal famés des enfants les plus rétifs étaient loin d'approcher. Rien ne put jamais lui prouver que ce qu'il faisait

(1) Extrait de la *Gazette de Hongrie*, journal français publié à Pesth sous la direction de M. A. Scherry.

ne valût infiniment mieux que tout ce qu'on lui enseignait, ni lui ôter la conviction qu'il était victime d'une barbare violence toutes les fois qu'il n'en remontrait pas à son maître.

On ne tarda pas à nous écrire que Józsi grandissait, mais ne changeait pas; que ses progrès étaient nuls et qu'il n'y avait pas moyen d'en faire façon.

Un peu partial en sa faveur, nous trouvions une preuve d'application dans les quelques lettres en zigzags, très empreintes de l'ampoule orientale, que nous avions reçues de lui. Pour le voir plus tôt, nous le fîmes venir à notre rencontre à Strasbourg.

Cependant, au moment où nous arrivions dans cette ville, nous avions oublié qu'il devait nous y attendre; et lorsqu'en sortant du débarcadère nous nous sentîmes vigoureusement empoigné, presque étouffé par l'embrassement d'un inconnu, il nous fallut du temps pour reconnaître le petit Tzigane, le jeune sauvageon des steppes, dans un grand et joli jeune homme, habillé à la parisienne, un vrai beau fils; mais le nez crochu, les yeux asiatiques et le teint sombre de Józsi, ayant résisté à toutes les huiles et à tous les cosmétiques de France, étaient restés les mêmes; son esprit aussi, car en entendant cette première exclamation de notre surprise : « Eh bien! te voilà comme un monsieur maintenant! » il répondit sans se déconcerter, avec le grand air d'un hidalgo : « C'est que j'en suis un. »

Il conservait sous ses nouveaux habits son parler pompeux et la *grandezza* de sa gesticulation. Il nous fut bientôt difficile de nous faire illusion sur l'impossibilité de retenir cette nature incompressible dans les limites de la vie sociale et d'une voie déterminée.

Mais qui a beaucoup désiré le succès n'en perd que lentement l'espoir. Nous imaginâmes que peut-être, dans un endroit plus rapproché des champs et des bois, il serait moins malaisé d'exercer quelque influence sur lui. Nous le plaçâmes donc en Allemagne, sur la lisière de la forêt Noire, chez un excellent musicien, M. Stern, actuellement violon de la chapelle de S. A. le prince de Hohenzollern, à Löwenberg; il ne pouvait être en meilleures mains, ni dans un milieu plus salutaire. Aussi envisagions-nous comme une dernière ressource ce séjour qui, en le remettant en présence de la nature, en l'éloignant des miasmes d'une grande ville et du danger de surajouter des corruptions nouvelles à ses penchants naturellement peu vertueux, pouvait encore permettre d'en faire quelque chose.

A quelque temps de là nous étions à Vienne. On nous parla d'une nouvelle bande de Bohémiens virtuoses qui venait d'y arriver, et nous allâmes un jour, avec quelques amis, à l'auberge du *Zeisig*, pour voir un peu s'il valait la peine de les cultiver. Nul d'entre nous ne songeait à rencontrer là la moindre figure de connaissance; tout le monde fut donc étonné du mouvement d'agitation visible qui, à notre entrée, s'était fait parmi eux.

Tout d'un coup un jeune gars, bien découplé, se détacha du groupe et vint se précipiter à nos genoux en les embrassant avec une pantomime passionnée; en un clin d'œil toute la troupe nous eut entouré et, sans autre préambule, nous accabla de baise-mains, de remerciements, de mille effusions de reconnaissance auxquelles nous ne comprenions rien; ce ne fut qu'à grand'peine qu'on arriva enfin à démêler que le premier qui s'était jeté à nos pieds en criant : *Éljen, éljen Liszt!* était le frère aîné de Józsy, qui avait déjà été aux informations chez nos gens et se sentait si touché des soins que nous avions eu du pauvre enfant vendu qu'il en sanglotait tout haut en les énumérant. Cette vive émotion ne l'empêcha pourtant pas de faire allusion immédiatement, quoique avec timidité, au désir de le revoir et de le ravoir.

N'ayant nullement lieu d'être satisfait des renseignements que nous donnait sur lui le nouveau professeur et désespérant d'en faire jamais un artiste *réfléchi*, il nous répugna de violenter une organisation qui ne supportait pas la température de nos sociétés; nous nous fîmes un scrupule de contraindre une volonté rebelle et un cas de conscience de séparer une branche de son tronc. Pouvions-nous répondre que ce monde européen qui se dit chrétien lui donnerait mieux que les joies de la nature et de la liberté, auxquelles il l'eût peut-être rendu insensible?

Nous le fîmes donc venir à Vienne pour qu'il pût y rejoindre les siens, s'il en conservait le désir. Lorsqu'il les revit, son ravissement n'eut pas de bornes et l'on crut qu'il allait en devenir fou. Si la coquetterie lui avait fait souhaiter une autre peau que celle de sa race, il prouvait bien alors que ce n'était pas celle-ci qu'il reniait.

A peine réunis, Józsi et la bande disparurent ensemble et quittèrent la ville pour montrer l'enfant perdu au père de la tribu. A son retour, Józsi fut plus intolérable que jamais et finit par nous demander, avec les démonstrations de la plus bruyante gratitude, la permission de retourner à sa horde sans délai et pour toujours. Nous nous séparâmes alors, après que sa bourse eût été encore une fois remplie d'un petit pécule entamé tout d'abord par une orgie monstre qu'il donna à ses confrères, indépendamment de la fête d'adieu que nous leur fîmes apprêter.

Nous ne sûmes plus ce que devint cet écolier intraitable. Le rencontrerons-nous un jour au coin de quelque bois, son violon à la main, fumant ou dormant?...

F. Liszt.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Vous vous rappelez peut-être certain dessin de Gavarni dans la série des *Enfants terribles*. Une salle à manger; autour de la table, monsieur, madame et bébé, plus un invité chauve en tenue de cérémonie. Sur la table un lapin. « Maman, demande le gamin, est-ce que c'est le lapin crevé hier, que tu as dit que ce serait toujours assez bon pour lui? » Voici le même lapin servi par M. Émile Zola au public. Mais comme il est très franc — pas le lapin, — il nous en avertit honnê-

tement. Non, on ne le lui fait pas dire, et de lui-même il prévient ses invités. — Ce nouveau volume sur les romanciers contemporains (1), nous dit-il, s'ouvre par une étude sur Balzac qui est tout à fait indigne de lui. Ce n'est qu'une compilation faite à l'aide de sa correspondance. Il aurait fallu l'accommoder autrement, confectionner une sauce qui eût l'air d'une sauce; ma foi, tant pis! je n'ai pas le temps! Voici encore des études sur MM. Sandeau, Ulbach, About, Claretie et autres. Sont-ce bien des études? Des notes jetées à la hâte sur le papier, car cela était destiné à la Russie où on devait les traduire. Alors naturellement le style est lâché. Vous n'y trouverez pas mes finesses ordinaires, mais des bavures en quantité. Il eût fallu refondre et ciseler cette première épreuve; ma foi, tant pis! Je n'ai pas le temps! Et puis on m'a forcé à publier telle quelle cette *copie* retour de Russie, car vous savez quel fracas ç'a été quand on a appris comme je traitais ceux qui ne fournissent pas, comme moi, la maison qui est au coin du quai! C'est donc un plat manqué, comme celui où figure Balzac; mais je me suis dit que ce serait toujours assez bon pour vous! — Ainsi parle M. Émile Zola, et la candeur de ses aveux me touche. Ce n'est pas le moment de faire les difficiles quand nous acceptons la fortune du pot. Tout au plus pouvons-nous dire avec lui : Vous avez raison, cela n'est pas fameux. M. Zola nous avertit encore qu'il ne croit pas être le premier homme du siècle, que, loin de là, vingt fois par matinée il se traite d'idiot. J'ai toujours dit, moi, que le sens critique était sa faculté dominante. Vingt fois par matinée, c'est peut-être un peu trop cependant. Toujours la même tendance à exagérer.

II.

M. Victor Tissot prépare un important ouvrage sur la Russie et que nous attendons avec impatience. Il lui faut du temps pour revoir et coordonner les montagnes de notes qu'il a crayonnées en chemin de fer, en bateau, à cheval, en kibitka et en tarentasse, dans les steppes, dans les catacombes, dans les prisons, sur les misérables traîneaux du golfe glacé de Finlande. Il en tirera sans aucun doute une œuvre substantielle et solide, pittoresque en même temps et qui nous donnera comme une vision de la réalité. En attendant, pour contrôler ses propres impressions et raviver ses souvenirs, l'écrivain voyageur prête l'oreille à toutes les voix, écoute tous les échos. Comme, depuis quelques années, ceux qui parlent le plus bruyamment de la Russie, ce sont les Allemands, il interroge les Allemands (2). Juge d'instruction prudent, il n'accepte pas sans réserve leurs témoignages. Il se défie quelque peu de leurs dépositions faites en un langage où l'on sent une vieille haine de race. Que de révélations, cependant! que de documents curieux! Ne pouvant entrer dans le détail, je renvoie mes lecteurs au très intéressant volume de M. Tissot. Peut-être, à leur insu, ont-ils quelques idées erronées dont il vaut mieux se guérir. Nous avons tous été plus ou moins habitués à pleurer sur la Pologne et à maudire le pays du knout. Tout au moins regardons-nous la Russie au travers de nos idées européennes, ce qui nous la fait voir sous un jour tout à fait faux. Nous oublions trop aussi qu'il y a deux Russies : à Saint-Pétersbourg, une Russie officielle, féodale, aristocratique et bureaucratique, semi-allemande et semi-européenne; dans les immenses plaines du reste de l'empire, une Russie vêtue de peaux de mouton, immobile, muette et pensive comme l'Asie son aïeule, glacée dans son fatalisme apathique et sa raide orthodoxie, subissant avec une résignation de bête de somme le joug que fait peser sur elle la classe privilégiée. Entre ces deux antipodes s'agite le monde de la révolution, minorité infime, isolée et sans appui dans la nation. Voilà pourquoi elle se cache dans l'ombre et frappe en fuyant. Telles sont les conclusions de M. Tissot, et elles ressortent, en effet, du témoignage et des documents réunis dans ce volume.

III.

Un début à sensation dans le roman. Voici un livre et voici un homme! s'est écrié M. Jean Richepin en présentant au public l'auteur, M. Antony Blondel, et le livre, *le Roman d'un maître d'école* (1). Je crois que M. Richepin a dit vrai : l'œuvre de ce débutant est virile. Mais pourquoi ajoute-t-elle, cette préface, que l'auteur est un de ces écrasés lamentables qui grouillent dans les bas-fonds de l'Université? Quoi! dans les bas-fonds, et grouillant, l'infortuné Blondel! Et alors on s'imagine une œuvre de colère, de rancune et de vengeance, saturée de bile et de fiel. Il n'en est rien cependant : ce qui frappe, au contraire, dans ce roman étudié sur le vif, c'est le calme et presque la sérénité de l'observation. Ni déclamation ni violences. On nous montre le héros pris dans un engrenage implacable, qui lentement et sûrement le broie. Le caprice ou la méchanceté des hommes n'est presque pour rien dans ce long martyre, mais la force invincible des choses. Ceci doit être tué par cela. Le spectacle n'en est que plus effrayant et la leçon plus terrible.

Pauvre petit Breton, plus délicat et frêle que les grands gars ses frères, il n'a pas de goût à la terre. Lire, méditer et même rêver, voilà ce qui lui plaît, à ce pensif. Et on a dans cette rude famille quelque dédain pour le chétif, sauf la mère dont il est peut-être le préféré parce qu'il est le plus faible. Après les souffrances au foyer, souffrances endurées à l'école normale primaire tenue par des ignorantins. Et s'il n'y avait que des souffrances! Mais l'âme, en se repliant douloureusement, perd de son énergie et de sa flamme; la volonté s'affaisse, le cœur s'engourdit. Une sorte d'énervement et d'assoupissement moral.

Enfin viennent les épreuves de la vie d'instituteur avec ses obscurs déboires et ses révoltes sourdes. Dans ce village on

1 Émile Zola, *les Romanciers naturalistes*. — 1 vol. Paris, 1881. G. Charpentier.

2 Victor Tissot, *Russes et Allemands*. — 1 vol. Paris, 1881. E. Dentu.

1 Antony Blondel, *le Roman d'un maître d'école*. — 1 vol. Paris, 1881. Maurice Dreyfous.

se sent le premier par l'intelligence, et cependant combien de maîtres à subir ! Puis le chapitre des petites haines et des petites vengeances, les coups d'épingle de la médisance et les coups de stylet de la calomnie, rapports secrets, espionnages, délations. Ah ! la misère ! Et là-dedans, on se rapetisse, on s'hébète, on s'avachit. Voilà surtout le grand mal : c'est qu'on en vient à ne plus même regimber sous le fouet, et que l'on ne sent plus en son cœur la colère et la révolte. C'est le train, le train-train des choses ; on en prend presque son parti. Voilà pourquoi, je suppose, M. Antony Blondel a tiré d'ailleurs que des souffrances de la vie de l'instituteur le dénouement de son œuvre — un dénouement qui, d'ailleurs, ne dénoue qu'à moitié. Il l'a tiré des infortunes conjugales. L'histoire de ces malheurs est la partie la plus banale et la moins heureuse de son volume. Elle pourrait figurer partout ailleurs aussi bien qu'ici. Cette paysanne dévergondée serait tout aussi bien la femme du charron ou du bourrelier que du maître d'école. Notez, d'ailleurs, qu'elle était déjà veuve quand l'instituteur l'avait épousée, et qu'elle avait rôti un nombre incalculable de balais. Ce n'est donc pas lui qui l'a ou pervertie ou laissée se pervertir. Il eût fallu que cette louve fût ce que le maître d'école l'avait faite et qu'on reconnût spécialement la femme du maître d'école. Elle est, au contraire, et dans tous les sens du mot, la femme de tout le monde.

On pourrait signaler encore certaines traces d'inexpérience, çà et là quelques défaillances ou au moins quelques instants de langueur. Ces réserves n'empêcheraient pas d'applaudir à cette œuvre virile, en somme, et qui vous gagne le cœur par son air honnête et franc. Le style a la même physionomie de simplicité, de naturel et de bonne foi. Ni apprêt, ni fioritures, ni garnitures bouffantes, ni retroussis, ni trompe-l'œil. Le mot de Pascal vous revient en mémoire : on croyait trouver un écrivain, on trouve un homme.

IV.

Sous ce titre, *Recueil intime* (1), M. Armand Renaud a réuni un certain nombre d'élégies, d'odes, de petits poèmes qui ont de la couleur et un certain parfum. Couleur un peu morbide et parfum un peu souffrant des violettes de Parme, qu'il prend pour emblème. Les fleurs de serre chaude lui disent plus que celles qui s'épanouissent en pleins champs et en plein soleil, de même qu'il préfère

[illegible] de salon.

C'est un poète raffiné, délicat, mélancolique, mystique, panthéiste, brumeux ; mais il n'est rien de tout cela banalement, ni surtout par genre. C'est bien le fond de son cœur qu'il nous livre en effet : les rêves décevants qu'il nous raconte, il les a bien rêvés ; les soupirs dont nous entendons l'écho, il les a bien soupirés. Il est sincère dans son désenchantement et sa lassitude. Ce n'est pas un faux malade. Les blessures dont son âme saigne sont de celles qui ne guérissent pas. Quand on a voulu s'envoler comme lui vers l'idéal et qu'on a rudement heurté ses ailes contre la réalité, on se consume ensuite à mesurer l'abîme qui sépare la félicité rêvée du petit bonheur banal que peut donner la vie. Toujours on gémit, comme Obermann, du cruel contraste entre nos facultés et notre destinée. Je n'entreprendrai donc pas la cure de M. Armand Renaud. Et puis, que gagnerions-nous à le guérir ? Nous aurions tari les sources de son inspiration, ce qui serait regrettable. Il est bon qu'il souffre et qu'il pleure, puisque la muse de la mélancolie vient alors à lui : « Poète, prends ton luth ! » J'imagine que s'il se rassérénait, sa gaieté serait toujours sourde et voilée et que les muses folâtres se tiendraient à distance. Qu'il souffre donc encore, puisqu'il a un luth. Écoutez plutôt :

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Si tout cela pour moi n'est que l'ombre d'un rêve.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Si l'idéal cruel dont j'ai l'âme embrasée
[illegible]
Si j'ai fatalement pour sort, en fait d'amour,
De ne jamais trouver et de vouloir toujours,
Homme, je perds ma vie, et poète, ma lyre.
[illegible]

Eh bien non, il ne faut enlever à M. Renaud ni sa vie ni sa lyre. Au fond ce serait le désobliger, car ces nobles souffrances qui sont celles des âmes d'élite, on en est fier et même on finit par les aimer. A les chanter il y a encore du plaisir, et pour nous il n'est pas désagréable de les entendre chanter ainsi.

V.

Silhouettes animales (1) : voici un titre qui pique la curiosité. Que pourrait-ce bien être ? Un pamphlet politique ? une satire philosophique à la Granville ? Non ; tout simplement une courte série de petites études sur quelques-uns de nos frères inférieurs, ceux-ci ailés, comme le pivert ou l'hirondelle, ceux-là marchant à quatre pattes, comme maître Aliboron. En voici encore d'autres, des sœurs cette fois, toutes petites, toutes petites. Prenez une loupe très grossissante, nous dit-on, et voyez leur corselet globuleux. En effet ! des diminutifs de Mlle Sarah Bernhardt ! — Leur nom ? Des hyménoptères du genre cyneps. Voilà qui est du langage scientifique ; mais l'auteur de ces silhouettes, M. Cœuille, est, en même temps qu'un savant, un artiste. Zoologie, ornithologie, entomologie et poésie mêlées. Un peu de philosophie même à l'occasion. Ainsi, sur le pivert, deux légendes, l'une

1 Armand Renaud, *Recueil intime*. — 1 vol. Paris, 1881. Alph. Lemerre.

1 [illegible] — 1 vol. Paris, 1881. Alph. Lemerre.

tirée des *Métamorphoses* d'Ovide, l'autre des régions glacées de la Scandinavie. Pour l'âne, une glorification, une apothéose. Delille s'était constitué son avocat d'office et n'avait plaidé que les circonstances atténuantes; mais M. Cœuille s'autorise de l'avant-dernier poème de M. Victor Hugo. L'âne devient un héros. Et cependant le préjugé dont il est victime a la vie dure. Pourquoi ce dédain de l'âne? se demande avec tristesse M. Cœuille. Peut-être de ce qu'il est résigné aux coups et se contente de chardons. Même dédain pour lui que pour les petits fonctionnaires. Je ne sais si l'auteur se propose d'illustrer ainsi à la plume Buffon tout entier. Cela serait un peu long.

VI.

Puisque nous parlons animaux et animaliers, c'est l'occasion d'annoncer le cinquième fascicule des *Fables de La Fontaine* illustrées par Delierre (1). Il s'est fait attendre, ce cinquième, mais il est tout à fait digne de ses aînés. L'œuvre entière formera un beau monument zoologique. Vieillirai-je assez pour le voir achevé?

VII.

Le Théâtre-Français vient de reprendre avec une certaine solennité *la Vraie farce authentique de Maître Pathelin*. Oui, la vraie, oui, l'authentique; non pas l'arrangement ingénieux de Brueys et Palaprat, mais la restauration pieuse faite en 1872 par notre regretté confrère Edouard Fournier. Ce rentoilage avait alors valu au restaurateur et à la Comédie française un honorable succès d'estime. De même encore cette fois. A vrai dire, le public regarde ce vieux-neuf avec une certaine curiosité; mais qu'il se divertisse beaucoup, autre question. Si, cependant : au deuxième tableau. Quant au premier, il nous a laissés froids, et le troisième nous laisse nous refroidir. Bien autrement amusant, l'arrangement de Brueys et Palaprat. C'est même plus qu'un arrangement; car ils ont fait une comédie, qui se noue et se dénoue, de trois petits tableaux juxtaposés tant bien que mal. Et ce n'est pas tout : les arrangeurs ont tiré bien autrement parti des situations. Celles-ci se développent d'une façon plus large et font mieux jaillir les sources du rire. Voyez celle du drap volé par exemple, et surtout celle du jugement, mince, étriquée et maigre dans la vieille farce. Si, dans le second tableau, Brueys et Palaprat sont au-dessous de l'original, c'est par une raison bien simple : ils n'avaient pas, en 1706, les mêmes libertés qu'on avait au XVe siècle. Ils ne pouvaient plus nous montrer Pathelin contrefaisant le moine mendiant ou singeant le prédicateur en chaire. Cette source de comique était tarie.

J'ai quelque honte de préférer l'arrangement de Brueys et Palaprat à la farce authentique, car c'est se discréditer aux yeux des amis du moyen âge. *Magis amica veritas*. La vérité, c'est que *la Vraie farce de Pathelin* est fort médiocrement amusante. Quant à y voir une comédie, une œuvre d'art, il ne m'est pas possible. Encore moins d'y trouver une satire amère, philosophique, un cri de révolte, une revendication des petits qui sont las de souffrir, la *Marseillaise* du vol, comme l'appelle Michelet. Pour moi, je ne vois dans cette farce qu'une farce et je n'entends dans ce rire que du rire. Le marchand de drap est un voleur qui est volé par Pathelin, lequel est volé par Agnelet. Trois bons tours dont se gaudissaient nos pères, et voilà tout. Pathelin n'est pas plus un révolté que ne le seront Panurge et Crispin et Scapin.

MAXIME GAUCHER.

(1) Librairie Quantin.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Chateaubriand parle dans ses *Mémoires d'outre-tombe* d'une grande dame, royaliste et religieuse comme lui, qui, en apprenant une série de décès royaux, disait plaisamment :

— Il y a cette année une *épizootie* de têtes couronnées.

Chateaubriand cite le mot comme un trait de grand esprit.

Des républicains sont obligés à plus de respect. Je me contenterai de dire qu'il y a cette année une véritable épidémie sur la monarchie. Le fléau a voulu s'attaquer à la république des Etats-Unis; mais, cette fois, tout fait espérer qu'il n'a pas réussi, et quand même l'honorable Président succomberait à ses blessures, le crime qui causerait la désolation d'une famille et le deuil passager d'un grand peuple n'aurait pas le caractère fatidique que des journaux royalistes prétendent lui attribuer.

Je ne veux pas entamer une grande discussion sur ce sujet pénible. Je tiens seulement à mettre en relief l'enseignement qui se dégage de ces divers attentats.

L'empereur de Russie, traqué depuis longtemps par des conspirateurs infatigables, meurt dans un guet-apens atroce. L'indignation est universelle, et, à part ces faiseurs de réclames que le tribunal correctionnel renvoyait dédaigneusement ces jours-ci, toute l'Europe tourne des regards consternés vers ce grand empire où de si monstrueux attentats peuvent se renouveler.

L'horreur n'empêche pas de convenir qu'il y a peut-être autre chose à faire que de pendre les assassins, dans un pays qui a tant de révolutionnaires, tant de prétextes de révolutions, et si peu de moyens de faire des révolutions pacifiques.

L'idée d'une constitution à donner se mêle à l'épouvante. Ce n'est pas seulement un homme qui a été tué, ce n'est pas seulement son fils qui est menacé, c'est l'autocrate.

En Turquie, le régicide est une sorte de liquidation d'État. Le très curieux procès qui vient de se dénouer et qui aura peut-être un épilogue révèle l'étrange corruption politique de ce peuple qui prétend garder sa place dans le concert des nations civilisées.

On tue avec une recherche d'originalité exquise. Comme le lacet est passé de mode, et comme les sultans qui sont venus en France ont tous acheté rue de la Paix des nécessaires de poche, on imagine de couper les veines du coude de l'ex-Commandeur des croyants et de mettre aux pieds du cadavre des petits ciseaux à couper la barbe et les ongles, pour rendre responsable ce délicat instrument de toilette.

Le meurtre a été délibéré en conseil de ministres. On a choisi les acteurs; on a distribué les rôles; on a inscrit les assassins sur la liste des fonctionnaires rentés par l'État, et l'un des plus grands hommes modernes de la Turquie, celui qui représente spécialement le progrès, la réforme, celui que toutes les cours européennes se disputaient comme la fleur de la diplomatie, l'espoir de la Porte, le sauveur de l'empire, est convaincu de s'être mêlé, s'il ne l'a pas inspiré, à cet assassinat d'une lâcheté incomparable.

Quel est, à cette révélation, le sentiment de l'Europe entière? A peine de l'indignation.

Que voulez-vous? En Turquie, il faut bien admettre que les choses doivent se passer encore, de temps en temps, comme cela. Ce sont les mœurs orientales. Midhat pacha s'est vengé d'un souverain qui l'avait comblé, mais qui était devenu ingrat. Hier, à la tribune anglaise, on interpellait les ministres pour savoir s'ils n'interviendraient pas afin de réclamer la grâce de ce grand homme d'État meurtrier par génie national, mais humain par philosophie internationale,

Comme pour l'assassinat de l'empereur de Russie, on trouve, non des excuses, mais des raisons historiques qui démontrent clairement que ce crime est une déduction fatale d'un état de crise qui dure... depuis le commencement de l'histoire.

Mais, il y a six jours, quand on a appris qu'on avait tiré sur le Président des États-Unis, le premier mot, qui se trouve le dernier de l'affaire, a été celui-ci : — C'est l'acte d'un fou.

Les nihilistes et les pachas qui complotent d'abominables assassinats ne sont pas des fous; ce sont des politiques comme la Russie et la Turquie doivent nécessairement en engendrer. Aux États-Unis, l'homme qui tue Lincoln et celui qui blesse M. Garfield sont des monomanes, qu'on pend, parce qu'il faut bien pendre, mais qu'on mettrait aussi justement dans des maisons de santé.

Voilà la différence, qu'il est bon de faire ressortir quand les journaux royalistes disent si gaiement : « Eh bien! la république, elle ne préserve pas plus ses chefs que la monarchie! »

Evidemment la forme de gouvernement ne peut garantir ni des chiens enragés, ni des fous; mais la république a au moins cet avantage qu'un attentat de ce genre n'a jamais chez elle de complices secrets dans l'opinion, ni d'avocats dans les cabinets européens.

II.

Les citoyennes qui aspirent à devenir des citoyens viennent de se livrer à une excellente plaisanterie et, pour cette fois, je leur trouve de l'esprit.

Comme M. Zola a publié dans le *Figaro* un article sur la condition d'infériorité et d'ignorance dans laquelle la femme se trouve en France, les citoyennes ont, par une résolution délibérée en conseil, mis le romancier qui a tant de documents en poche en demeure de leur communiquer ses idées à ce sujet et de faire connaître sa solution sociale.

M. Zola répondra-t-il qu'il travaille précisément pour prouver l'inutilité des idées, et que, s'il n'en met pas dans ses romans, ce n'est point du tout parce qu'il en garde pour ses articles critiques?

Quant à une solution quelconque, il se garderait bien de la formuler : la loi fondamentale du naturalisme n'est-elle pas de constater les phénomènes sans jamais conclure? C'est pour cela précisément qu'il est à la portée du premier venu.

III.

Il paraît qu'en attendant l'oracle du naturalisme, les citoyennes ont résolu de profiter de la fête du 14 juillet pour une manifestation spéciale, pour un cortège d'où le sexe tyrannique (ces dames n'osent pas dire, par modestie, le sexe laid) sera exclu. Je me permettrai de faire remarquer à ces émancipatrices que si elles veulent conquérir leur place parmi les citoyens, elles doivent commencer par ne pas s'en isoler, et que faire bande à part, ce n'est pas prouver qu'on mérite de n'être plus exclues des manifestations masculines.

Il y a probablement quelques femmes mariées parmi ces amazones, mal mariées assurément, victimes du joug que la société impose, mais enfin trouvant peut-être dans la fréquentation de leur tyran conjugal quelque avantage naturel qui compense l'ennui de n'être pas tout à fait libre.

Je crois que si ces femmes-là se bornaient, le jour de la fête nationale, à se promener au bras de leur mari, et, si par hasard elles ont des enfants, à ne pas les oublier à la maison, elles feraient beaucoup plus pour l'avancement du problème d'égalité des droits qu'en laissant les enfants à leur père pour porter l'étendard de l'indépendance sexuelle.

Il faut laisser aux célibataires sans espoir et sans postérité ces simagrées de Vestales promenant des feux tricolores en l'honneur des vainqueurs de la Bastille.

Puisque cette tarentule agite les citoyennes en question, elles ont un hommage tout particulier à rendre à un héros, à une héroïne du 14 juillet, et, ce faisant, elles honoreront véritablement une femme de grand cœur qui la première a ébréché la Bastille : cette humble Mme Legros, celle qui se dévoua à Latude, cette petite mercière qui entreprit l'œuvre la plus difficile, la plus morale, la plus dangereuse pour elle : arracher une victime au caprice de la royauté, et qui, après une lutte sans relâche, obtint enfin, non pas seulement la liberté du malheureux qui pourrissait dans son cachot, mais l'affranchissement de la justice.

Cette bourgeoise persévérante fit honte à la vieille justice, féroce, injuste, implacable, qui enfouissait ses crimes, sous prétexte de criminels, dans les bas-fonds de la Bastille.

Mme Legros n'était pas une grande socialiste, mais elle fit plus que tous les philosophes. Elle n'avait pas le génie, l'ambition de Voltaire; et entre l'aller la Bastille, c'était plus chimérique à tenter que de réhabiliter Calas. Elle réussit pourtant. Son cœur simple lui donna le génie; la charité la fit ambitieuse.

Et cette merveille de la libération de Latude, la petite mercière l'accomplit sans jeter son bonnet par-dessus aucun moulin, sans y coudre de cocarde, sans s'évader de sa boutique, qu'elle ne quittait que pour aller solliciter à Versailles, sans renier son mari, le pauvre répétiteur de latin.

Être une héroïne et rester une simple bourgeoise correcte dans sa vie, fidèle à tous ses devoirs, se soumettant à la règle des obligations du ménage sans s'effrayer de la calomnie, traversant le deuil de son père, de sa mère, la ruine, les vilains propos, sans se laisser distraire de ce deuil généreux qu'elle a dans l'âme, le deuil d'un homme qu'elle ne connaît pas, mais qui représente pour elle le droit crucifié, n'est-ce pas le comble de la gloire, et aussi du naturel?

Les femmes qui vont demander des encouragements au naturalisme n'ont qu'à étudier celui-là. Mme Legros n'a ni pose ni orgueil. Elle fait naïvement une chose sublime. Trouvez, après Jeanne d'Arc, beaucoup d'héroïnes de cette trempe-là! Il me paraîtrait logique qu'on fît à cette petite bourgeoise l'honneur d'une statuette ou d'une inscription quelque part sur le chemin de la Bastille; car Mme Legros a été le premier chef de cette insurrection du sentiment; et j'applaudirais si les femmes qui vont agiter des banderoles autour de la colonne de Juillet n'allaient là que pour marquer la place d'un monument à élever au courage féminin, à la modestie féminine, à l'héroïsme parfait dans la soumission parfaite.

Mais qui songe à Mme Legros? Elle n'eut pas d'amants et eut un mari. Ce n'est pas là une émancipatrice.

IV.

Je viens d'être témoin, sur un autre théâtre et dans un autre genre, d'une fête qui est à elle seule aussi une véritable révolution.

Le lord-maire actuel de Londres a eu l'idée, qui n'était jamais venue à un lord maire, d'offrir un grand dîner à la littérature. Dans cette immense salle où l'on n'avait jamais porté des toasts qu'au développement de la marine marchande de l'Angleterre, cet excellent homme, enrichi dans le négoce, a voulu que les représentants de la presse anglaise, que les hommes d'État qui tiennent par quelque point à la littérature comme lord Lytton, le vice-roi des Indes, poète lui-même, vinssent s'unir à lui pour boire à l'éloquence, à l'esprit, à la presse, à la littérature.

C'est là un grand événement. Le lord-maire avait invité des écrivains français, allemands. Nous n'étions guère que quatre ou cinq Parisiens dans ce couvert de trois cents convives. Mais je ne doute pas que ce premier dîner ne soit le début d'une institution véritable.

L'année prochaine, le lord-maire qui succédera à l'honorable M. William Mac-Arthur voudra reprendre et continuer une tentative qui a si bien réussi. J'engage mes confrères qui recevront l'honneur d'une invitation à ne pas s'effrayer du voyage et à collaborer à cette révolution dans les mœurs anglaises qui doit profiter à notre éducation française.

Que de choses nous avons à apprendre rien qu'en traversant le détroit!

Bien que le dîner très somptueux qui nous a été offert dans Mansion House sortît violemment de l'éternel menu des Potel et Chabot, ce n'est pas toutefois ce côté de la révolution opérée par le lord-maire que je recommanderai d'abord.

Certes, il serait difficile d'acclimater chez nous ces fameuses soupes à la tortue qui sont la spécialité des festins de Mansion House et qui exigent toute une ménagerie soigneusement entretenue par le lord-maire. Nous n'avons pas non plus assez de cerfs dans nos parcs pour vulgariser ces tranches de venaison qui sont l'orgueil des parcs anglais et les délices des héros de Walter Scott.

Je crois aussi qu'avec toute la bonne volonté possible, M. le préfet de la Seine, s'il tentait une œuvre pareille, n'aurait ni dans son budget assez de ressources, ni sur ses dressoirs assez de vaisselle d'or massif, pour donner convenablement à dîner à trois cents représentants de la littérature.

Il est certain également que l'antique usage de faire circuler *la coupe d'amour*, pour que trois cents convives y communient sous l'espèce du même vin aromatisé, aurait de la peine à être pris au sérieux dans Paris. Mais je crois que cette hospitalité internationale devrait susciter l'émulation française. Nous serions plus simples dans le couvert; rien ne nous empêcherait d'être aussi magnifiques dans l'effusion.

Quelques-uns de MM. nos conseillers municipaux savent à quoi s'en tenir sur les dîners du lord-maire; pourquoi ne proposeraient-ils pas la revanche que je réclame?

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 1er juillet. — Le Sénat commence la discussion en deuxième lecture de la loi sur l'enseignement primaire obligatoire. M. Oscar de Vallée présente un amendement tendant à inscrire l'enseignement religieux dans le programme. Discours de MM. Foucher de Careil et Chesnelong. L'amendement est rejeté par 145 voix contre 129. Un autre amendement est proposé par MM. de Parieu, Bocher, Delsol, etc., consistant à remplacer « l'enseignement moral et civique » par « la morale religieuse et l'instruction civique ». Discours de MM. Delsol et Henri Martin.

Mort du chimiste H. Sainte-Claire Deville, membre de l'Académie des sciences.

Séance annuelle de la Société asiatique. Rapport de M. Re-

nan sur les travaux de l'année. M. Ad. Régnier est élu président, MM. Barthélemy Saint-Hilaire et Defremery vice-présidents, Renan et Barbier de Maynard secrétaires pour l'année 1881-1882.

Samedi 2. — Au Sénat, suite de la discussion de la loi sur l'enseignemont primaire obligatoire. M. de Parieu soutient l'amendement défendu la veille par M. Delsol. M. Jules Ferry dans sa réponse indique quels caractères doit présenter l'enseignement de la morale. M. Jules Simon propose de remplacer le texte de l'amendement en discussion par cette disposition : « Le maître enseignera aux enfants leurs devoirs envers Dieu et envers la patrie. » Cette proposition, à laquelle se rallient les auteurs de l'amendement, est prise en considération. — L'article 3 est adopté sans discussion par 166 voix contre 104.

La Chambre discute le rachat de lignes de chemin de fer et les crédits nécessaires aux travaux d'achèvement et d'amélioration des routes nationales.

Attentat contre M. Garfield, Président des États-Unis. Un nommé Ch. Guitteau l'atteint de deux coups de revolver à la hanche et au bras droit.

Démission du général Cialdini, ambassadeur d'Italie en France.

La Chambre des communes poursuit la discussion du bill agraire. Elle adopte, par 238 voix contre 142, l'article 5 obligeant les propriétaires à allouer une indemnité aux fermiers congédiés sans motif plausible.

Signature de la convention directe entre la Turquie et la Grèce. Le général Soutzo est nommé commandant en chef de l'armée chargée d'occuper les territoires cédés.

Dimanche 3. — M. de Mattei, capitaine d'artillerie, est tué à la Manouba par un Arabe. Le mouvement insurrectionnel à Sfax et à Gabès prend le caractère d'une guerre sainte.

Le peuple genevois rejette à une forte majorité un projet de loi présenté par le parti radical, ayant pour but de retirer au Grand-Conseil la nomination des juges et de les faire élire par le vote populaire.

Lundi 4. — Au Sénat, suite de la discussion sur l'enseignement primaire obligatoire. L'article 4 est adopté par 155 voix contre 107. L'amendement de M. Jules Simon, pris en considération à la séance précédente, est combattu par M. Ribière, rapporteur, et par M. Jules Ferry. M. Jules Simon défend de nouveau sa proposition, qui est adoptée par 139 voix contre 126. Sur l'article 2, qui avait été renvoyé à la commission, discours de MM. Batbie et Lucien Brun. Les quatre paragraphes du projet de la commission sont adoptés.

La Chambre discute le budget des travaux publics.

Le général Saussier est nommé commandant du 19e corps d'armée à Alger en remplacement du général Osmont mis en disponibilité; le général Delebecque, commandant de la division d'Oran en remplacement du général Cerez mis en disponibilité également.

A la Chambre des lords et à la Chambre des communes, de nouvelles questions sont faites au gouvernement sur les événements de Tunisie.

L'article 7 du bill agraire est adopté par 289 voix contre 157.

A Bruxelles, grande démonstration en faveur de l'extension du droit de suffrage.

Mardi 5. — Le Sénat adopte, par 143 voix contre 105, l'article 2 de la loi sur l'enseignement primaire obligatoire (texte de la commission). Sur l'art. 5, un amendement de M. Baragnon, tendant à modifier la composition des commissions d'examen, est repoussé par 162 voix contre 115. Les articles suivants jusqu'à l'art. 15 sont adoptés.

A la Chambre des députés, discussion du budget des affaires étrangères. M. Madier de Montjau développe un amendement tendant à supprimer l'ambassade de France auprès du Saint-Siège. Réplique de MM. Antonin Proust et Barthélemy Saint-Hilaire. L'amendement est rejeté par 300 voix contre 186. M. Peulevey demande que l'ambassadeur soit remplacé par un chargé d'affaires. La proposition est écartée par 282 voix contre 183.

Le conseil municipal de Paris approuve en principe la création de deux nouveaux lycées et prend à sa charge une part de dépenses évaluée à 4 033 798 francs.

Par décret du Président de la république, M. Barbet de Jouy, administrateur des musées nationaux, est mis en disponibilité. M. Louis de Bonchaud, secrétaire général des beaux-arts, est chargé par intérim de ces fonctions.

A la Chambre des lords, lord de la Warr et lord Stanley adressent de nouvelles questions au gouvernement sur les affaires de Tunisie.

En Bulgarie, les résultats connus des élections sont tous favorables à la politique du prince.

Mercredi 6. — La Chambre adopte le projet de loi qui proroge pour trois mois les traités de commerce. Suite de la discussion du budget des affaires étrangères. M. Raspail propose la suppression à Rome d'un auditeur de rote. L'amendement est repoussé par 243 voix contre 148.

Mort de M. Jozon, député de Seine-et-Marne.

L'Institut, dans sa séance trimestrielle, accorde, sur la proposition de l'Académie française et sur le rapport de M. J.-B. Dumas, le prix biennal de 20 000 francs à l'*Histoire de la littérature française*, de M. D. Nisard (de l'Académie française).

Remise de la ville d'Arta à la Grèce par la Turquie.

Jeudi 7. — Le Sénat nomme par 146 voix M. Wurtz sénateur inamovible en remplacement de M. le comte Roger (du Nord). Il adopte le projet de loi sur les indemnités à accorder aux victimes du coup d'État du 2 Décembre 1851 et de la loi de sûreté générale du 27 février 1857. Discussion de l'art. 16 de la loi sur l'enseignement primaire obligatoire. Discours de M. Pâris. Un amendement de M. Le Royer est pris en considération et renvoyé à la commission.

A la Chambre des députés, suite de la discussion du budget des affaires étrangères. Discours de MM. Talandier, Develle et H. de Choiseul sur la pétition du sieur Prieu, se disant lésé par des actes arbitraires du gouvernement brésilien. Discussion du budget de la guerre. Discours de MM. le comte des Roys, Blandin et Le Faure.

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE EN ANGLETERRE. — La cour du Banc

de la Reine, à Londres, vient d'avoir à se prononcer sur un cas qui montre la difficulté de faire des lois sur l'instruction primaire obligatoire auxquelles il soit impossible d'échapper.

Un homme du comté de Leicester avait été cité devant les magistrats de l'endroit sous l'accusation de ne pas envoyer sa fille à l'école, délit puni par la loi anglaise. Il se défendit en alléguant qu'il avait envoyé sa fille régulièrement depuis le 21 août 1881, jour où les autorités lui en avaient donné l'ordre; qu'on n'avait pas voulu la recevoir parce que le règlement de l'école exigeait que la rétribution scolaire fût payée d'avance et qu'il n'avait pas d'argent; que ce n'était pas sa faute si on refusait d'admettre son enfant, et que la loi ne saurait exiger l'impossible. Les magistrats lui donnèrent raison.

Le *School-Board* revint à la charge en présentant le cas d'une façon un peu différente. Au lieu de poursuivre le père comme ayant enfreint la loi qui oblige d'envoyer ses enfants à l'école, ils le poursuivirent comme ayant violé un règlement d'après lequel tout enfant de tel à tel âge est tenu de recevoir l'instruction pendant tant de jours par an. Ils plaidèrent que pour recevoir l'instruction il faut nécessairement que l'enfant entre dans l'école et y reste; que le père n'avait pas pris les arrangements nécessaires pour que sa fille pût aller plus loin que la porte; qu'il avait donc violé le règlement. Les magistrats renvoyèrent la décision au Banc de la Reine.

Devant ce tribunal, le *School-Board* a fait valoir que si l'accusé était hors d'état de payer la rétribution scolaire, il n'avait qu'à adresser une demande de gratuité. Le défenseur du père répliquait qu'il n'y avait pas de loi obligeant un père de famille à solliciter la gratuité pour ses enfants; que son client avait exécuté l'ordre d'envoyer sa fille Amy à l'école et que la loi ne pouvait pas lui en demander davantage. La cour a jugé contre le père. Elle a dit en substance que les parents doivent pouvoir prouver qu'ils ont fait des efforts raisonnables pour exécuter le règlement et qu'elle ne considérait pas le fait d'avoir envoyé la petite Amy jusqu'à la porte de l'école comme constituant un effort raisonnable.

La publication des mémoires de Barras, dont il avait déjà été question, est annoncée de nouveau. « Les mémoires de Barras, dit l'*Academy* de Londres, qui étaient la propriété de feu M. Hortensius de Saint-Albin, et qui passèrent de ses mains aux mains de sa sœur Mme Jubinal, seront prochainement publiés en huit volumes. »

Il a paru récemment à Berlin une édition critique, d'après sept manuscrits de Paris, de Bruxelles et de Berlin, du *Chemin de long estude* de Christine de Pisan; cette œuvre inédite de la protégée de Charles V et de Charles VI renferme plus de six mille vers; elle a été dédiée vers 1402 à Charles VI, dont les soixante vers du prologue célèbrent les louanges. L'édition est de M. Robert Püschel; elle comprend une introduction, le texte et un glossaire.

Voici une statistique qui n'est pas sans intérêt. La *Nouvelle méthode pratique et facile pour apprendre la langue allemande*, de Ahn, vient d'atteindre sa centième édition. La première avait paru en 1843, la vingt-huitième en 1870. Depuis la guerre, c'est-à-dire en onze ans, l'ouvrage d'Ahn a eu soixante-douze éditions, comprenant chacune plusieurs milliers d'exemplaires.

La langue anglaise en Chine. — Un savant chinois, Kwong Ki Chin, vient de publier un *Dictionnaire des locutions anglaises* (Londres, Sampson Low), avec portrait de l'auteur. Kwong Ki Chin est jeune; il a une figure intelligente et agréable. Son dictionnaire est bien fait. Les Anglais y relèvent quelques obscurités et quelques inexactitudes, mais en très petit nombre. En somme, ils estiment que l'ouvrage ferait honneur à un Anglais et que de la part d'un Chinois c'est un tour de force. La disposition du volume présente de petites bizarreries qui ne déplaisent point. Ce n'est pas un volume comme tous les volumes, bien qu'il soit rédigé en anglais et édité à Londres. Au commencement et à la fin sont imprimés les « témoignages » des professeurs et des écrivains auxquels Kwong Ki Chin a communiqué son travail. Il est inutile d'ajouter que tous sont favorables. A la suite des locutions proprement dites sont placées une collection de proverbes anglais et une autre collection, bien plus intéressante pour nous, de proverbes et maximes chinois avec commentaires. — « *Il aime à porter un grand chapeau.* Il aime la flatterie. — *Quel chat ne dévorera pas des rats?* Quelle personne ne désire pas de l'argent? » — Et ainsi de suite. Les dictons chinois sont suivis d'un choix de locutions et d'expressions latines et françaises, après lequel il y a encore un précis d'histoire chinoise, une petite biographie de Confucius et une de Jésus, trois morceaux dont on ne s'explique pas très bien la raison d'être dans un dictionnaire anglais, mais qui sont agréables à trouver. Notons en terminant que le livre de Kwong Ki Chin est conçu et exécuté d'une manière pratique. Il rendra en particulier de grands services aux étrangers qui apprennent l'anglais.

D'après le recensement qui vient d'avoir lieu, Londres compte aujourd'hui 3 814 571 habitants, soit 560 311 de plus qu'il y a dix ans.

La *Revue alsacienne* a publié dans sa dernière livraison les articles suivants :

M. Buffet, par Jean Buvilly. — La loi Camille Sée, par H. Depasse. — Le dîner de l'Est (avec gravure), par Édouard Siebecker. — La pêche du saumon dans le Rhin, par Maurice Engelhard. — Les inspecteurs généraux alsaciens-lorrains de l'armée française, par Félix Bouvier. — Les Kyriolés de Remiremont, par Louis Jouve. — Poésies : *Ainsi nous n'avons plus Strasbourg*, par Victor Hugo. *Le Loriot*, par André Theuriet. — Le pèlerinage de Sainte-Odile le lundi de Pentecôte, d'après le dessin de M. Matthis. — Chroniques, etc.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. [illegible]. — [illegible] Quantin et Cie, rue Saint-Benoît.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SÉMESTRE). NUMERO 3. 16 JUILLET 1881.

LES TROUBLES DE MARSEILLE

Les colonies d'Italiens en France

« Dans l'état actuel du monde, il n'y a pas pour un pays vieux et riche de meilleure affaire que de fonder une colonie. » Cette maxime est empruntée à Stuart Mill, et l'on peut dire que depuis un siècle l'exemple des compatriotes de Stuart Mill en a suffisamment démontré la vérité. Les Italiens, qui depuis la résurrection de leur pays ont toutes les ambitions, qui se flattent tour à tour de faire de leur patrie la Prusse des nations latines et l'Angleterre du Midi (1), les Italiens, qui possèdent un littoral presque aussi étendu que les côtes des Iles Britanniques, avec une population pressée, déjà à l'étroit entre les Alpes et la mer, les Italiens rêvent naturellement, eux aussi, des colonies et recherchent sur la carte de quel côté ils pourraient asseoir leurs établissements. Ils sentent à regret que l'Italie n'est ni assez vieille ni assez riche pour se lancer dans cette carrière aventureuse où, malgré certaines velléités, le nouvel empire d'Allemagne hésite également à s'engager. Par une contradiction fréquente et plus apparente que réelle, ce qu'ils n'osent faire eux-mêmes, ils se blessent de le voir faire par d'autres. Ils montrent ainsi, vis-à-vis de nous en Afrique, une jalousie imprudente qu'ils ne savent même pas assez dissimuler pour éviter le désagrément d'une sorte d'humiliation aux yeux de l'Europe. Ils tiennent à manifester de toute façon que leur politique a subi un échec en Afrique. On dirait, à les entendre, que nous avons pris leur place en Tunisie, que nous leur avons dérobé leurs colonies futures.

Bien peu d'Italiens, en effet, convoitaient pour le nouveau royaume l'occupation prochaine de la Tunisie ou de toute autre région du littoral africain. Les ambitions italiennes avaient moins en vue le présent que l'avenir. L'exemple de la France en Algérie, depuis déjà un demi-siècle, était fait pour montrer à nos voisins ce que coûte d'efforts et de persévérance, ce que coûte d'argent et de sang, aujourd'hui tout comme dans l'antiquité, la colonisation de cette rude terre d'Afrique arrachée à la civilisation européenne par l'Islam.

Les Italiens, avant comme après la récente expédition de Tunis, n'ont cessé de répéter que l'Italie n'était pas assez opulente pour se permettre le luxe d'une Algérie, et en cela ils étaient assurément sincères. Avant de prétendre relever en Afrique les traces des Scipion et des Métellus, ils voulaient attendre que l'Italie une fût plus forte et plus sûre d'elle-même. Ce qu'ils nous reprochent, c'est de les avoir prévenus, c'est de n'avoir pas laissé le champ libre à leurs espérances, c'est de les avoir contraints à détourner les yeux des fertiles plaines de la Tunisie, sauf à les jeter à la dérobée sur les rives sablonneuses de la Tripolitaine. Quoi qu'on en dise à Rome ou à Gênes, Tunis, en effet, n'est pas toute l'Afrique, et si au palais de Monte-Citorio on se montre dédaigneux de Tripoli et de la Cyrénaïque, c'est peut-être à cause de la difficulté d'y prendre pied. Le temps viendra sans doute où les politiques et les géographes de la Péninsule changeront d'avis, où ils découvriront la valeur des côtes de la Grande-Syrte et des plages méditerranéennes qu'il est le moins malaisé de relier aux plus fertiles contrées du Soudan.

En attendant que la fortune, qui l'a si bien servie jusqu'ici, ou la liquidation, tant escomptée d'avance, de l'empire ottoman ouvrent à ses ambitions de nouvelles perspectives, l'Italie se recueille, avec moins de calme et de dignité peut-être que la Russie après Sébastopol. Selon une méthode fort en usage de tout temps, les Italiens se donnent le plaisir de faire fi des avantages qu'ils ne peuvent se procurer. Le nouveau royaume, répètent-ils, n'a que faire d'avoir des colo-

(1) Voy. M. A. Brachet : *l'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas.*

nies; il a chez lui-même, dans ses montagnes déboisées et ses plages fiévreuses, un assez vaste champ de colonisation. Ce qu'il faut au dehors à l'Italie, dit-on dans la Péninsule, ce ne sont pas des établissements du gouvernement, ce sont des colonies libres, privées, spontanées, qui ne coûtent rien à l'État, qui n'embarrassent ni ses finances, ni son armée, ni sa diplomatie. Ces « colonies libres » semblent, en réalité, fondées sur une équivoque ou un jeu de mots. Qu'entend-on par là au sud des Alpes? Rien autre que les groupes plus ou moins nombreux et plus ou moins prospères d'Italiens dispersés dans les cinq parties du monde et spécialement autour du vaste bassin méditerranéen.

A ce compte, les principales colonies italiennes sont en Europe et peut-être en France. La Provence en est assurément l'une des plus importantes; et, pour peu que l'immigration d'outre-monts continue, la ville des Phocéens pourra un jour figurer à côté de Trieste, dans les géographies scolaires de la Péninsule, au nombre des grands ports italiens.

Les récents événements de Marseille ont montré que ces « colonies libres » pouvaient, elles aussi, à l'occasion, donner lieu à des préoccupations sérieuses et que, si elles ne grevaient pas le budget de l'État, elles pouvaient parfois alimenter la correspondance de sa diplomatie.

On sait que depuis longtemps, depuis vingt ans surtout, les Italiens, et d'ordinaire les plus pauvres et les plus ignorants, sont fort enclins à passer les Alpes pour aller demander à l'étranger des moyens d'existence qu'ils trouvent difficilement dans leur pays, dont les plus fertiles provinces sont déjà encombrées de population.

Autrefois on ne connaissait guère, en fait d'émigrants italiens, que des chanteurs, des musiciens ambulants et des mendiants pour la plupart enfants, puis des proscrits et des conspirateurs politiques.

Aujourd'hui c'est tout autre chose. L'Italie ne s'est pas seulement mise à nous expédier des modèles d'atelier aux pittoresques costumes : elle nous envoie, chaque année, un contingent toujours grossissant de robustes ouvriers, pour la plupart originaires du Piémont ou des provinces septentrionales. C'est ainsi que le nombre des Italiens recensés en France, qui, en 1866, était inférieur à 100 000, s'est, en dix ans, élevé à plus de 165 000, chiffre du recensement de 1876; et il ne serait pas téméraire d'évaluer à 200 000 environ le total des sujets du roi Humbert actuellement en séjour en France.

Un tel chiffre, malgré ses rapides et incessants accroissements, n'aurait pas de quoi beaucoup nous alarmer si ces 200 000 Italiens étaient dispersés sur toute la surface du territoire; mais naturellement il est loin d'en être ainsi. La plus grande partie de la « colonie italienne », puisque colonie il y a, est, pour des raisons évidentes, concentrée dans le midi de la France, dans les régions limitrophes de la Péninsule. Le département des Bouches-du-Rhône seul comptait, en 1876, plus de 60 000 Italiens; peut-être en possédait-il près de 80 000 au moment où ont éclaté les troubles de Marseille; et ces milliers d'Italiens ne sont pas également répartis sur le sol du département; ils sont massés en quelques régions déterminées, dans les villes spécialement; et, dans ces villes mêmes, ils occupent parfois des quartiers ou des faubourgs particuliers, si bien que sur tel point de la Provence on retrouve, depuis quelques années, le singulier phénomène offert depuis des siècles par ces villes orientales où l'on porte divers costumes et parle différentes langues selon les divers quartiers.

Pour l'homme habitué à suivre l'enchaînement des faits économiques, cette agglomération d'une nombreuse population étrangère, sur divers points de notre territoire, n'a rien de surprenant. On eût pu, sans être prophète, la prévoir depuis de longues années, car c'est l'effet de lois naturelles, à l'œuvre aujourd'hui même en d'autres régions de notre patrie que la Provence. Les Italiens ne sont pas seuls à envahir pacifiquement le sol français. Ce qu'ils font au sud-est, les Belges et les Allemands sont déjà en train de le faire au nord-est. Sur toutes nos frontières, sur nos frontières continentales du moins, il y a un courant plus ou moins marqué d'immigration du dehors au dedans. La France, si justement fière de sa forte unité nationale, est probablement l'État de l'Europe qui compte dans son sein la plus forte proportion d'étrangers. A cet égard, notre pays n'est pas sans une lointaine analogie avec les pays de colonisation, avec les nouvelles contrées des deux hémisphères, et cette ressemblance risque de s'accroître d'année en année. Dans un siècle, dans un demi-siècle peut-être, tel de nos départements pourra compter autant d'habitants étrangers que d'habitants nationaux, et la population ouvrière de nos grandes villes industrielles pourra être en majorité étrangère. Lille ou Marseille pourront se trouver, à cet égard, dans la situation de Buenos-Ayres ou de Montevideo.

La raison de ce phénomène est simple. Ce n'est pas l'espèce d'attraction magnétique qu'exercent sur nombre d'étrangers, sur les plus riches et les plus cultivés particulièrement, la France et Paris; cette attraction, fort réelle du reste, et fort profitable à notre richesse, ne s'exerce guère qu'au profit de Paris, et la France n'en bénéficie que grâce à sa capitale.

La raison qui attire sur notre territoire, dans les provinces frontières surtout, les ouvriers étrangers, Italiens comme Belges, est d'un tout autre ordre.

C'est le manque d'équilibre entre la population spécifique de la France et la population spécifique des États voisins. La densité de la population est notablement moins grande chez nous que dans les pays qui nous touchent, qu'en Italie, en Allemagne, en Belgique notamment, et cette différence augmente tous les ans, grâce au large et régulier excédent des naissances sur les décès dans les États limitrophes.

Or la population, on le sait, est comme l'eau : elle tend naturellement à reprendre son niveau; une sorte de loi de la pesanteur la porte invinciblement à s'écouler vers les vides et à les combler. L'Italie, par exemple, qui compte vingt-cinq habitants au kilomètre carré de plus que la France (1) l'Italie a un trop plein d'hommes qui déborde par-dessus les

(1) En France, on ne compte guère que soixante-neuf habitants au kilomètre carré; en Italie près de [illegible]

Alpes et se déverse de préférence dans les pays voisins où le niveau de la population est le plus bas.

L'affluence croissante des étrangers en France est ainsi la conséquence d'une loi économique fort simple. Les esprits prévoyants se sont souvent, depuis vingt ou trente ans, inquiétés pour notre avenir national de la diminution progressive de la fécondité de nos familles, de l'affaiblissement de la natalité française. Il y a là évidemment pour nous une cause d'infériorité militaire, politique et industrielle vis-à-vis de concurrents dont, sur toutes nos frontières, les ressources en hommes augmentent, sans comparaison, avec plus de rapidité que les nôtres. Cette altération continue de l'équilibre des forces à notre détriment n'est pas le seul effet de l'état presque stationnaire de la population française : une autre conséquence plus alarmante peut-être pour l'avenir, c'est l'occupation du sol national par des étrangers qui viennent, chez nous, prendre les places laissées vides par nos enfants.

Si ces étrangers venaient en petit nombre, isolément, et se dispersaient régulièrement sur la surface du territoire, ils seraient sans peine absorbés par le fond national, ils ne feraient que nous aider à combler les lacunes de notre population indigène; mais plus ils sont nombreux, plus ils sont agglomérés et moins leur assimilation est aisée. Réunis sur certains points déterminés, vivant en familles, se mariant souvent entre eux, ils forment des groupes compacts et constituent au sein de la population française de véritables colonies, comme les Italiens de Marseille et des Bouches-du-Rhône.

Les inconvénients politiques d'une pareille situation n'ont pas besoin d'être signalés. Le législateur devra tôt ou tard s'en occuper et trouver, à l'aide des écoles et du service militaire, les moyens de préparer la fusion de ces éléments étrangers dans la nation française. Si on ne cherchait point à la hâter, on courrait le risque de voir l'assimilation devenir avec le temps beaucoup plus difficile (1).

Certains patriotes jugeront peut-être que la France devrait chercher à mettre obstacle à ce silencieux envahissement de son sol par l'étranger. Quelque inconvénient que puisse avoir cette occupation de plusieurs parties du territoire par des habitants qui ne sont pas des citoyens, qui parfois, comme les Italiens de Marseille, semblent plus prêts à insulter le patriotisme national qu'à en partager les aspirations, nous ne saurions conseiller à notre pays de fermer ses portes aux immigrants du dehors. Ce serait du prohibitionnisme de la pire espèce; tout calculé, la France aurait plus à perdre qu'à gagner à l'application aux immigrants des mesures réclamées par les protectionnistes contre les importations étrangères. A côté du point de vue politique, il y a, en effet, le point de vue économique, et notre prospérité est intéressée à la franchise de cette sorte d'importation humaine, à la libre entrée des travailleurs du dehors. Plus s'accuse la stagnation de la population nationale, plus se fait sentir dans l'industrie ou l'agriculture la raréfaction de la main-d'œuvre, et plus nous avons besoin du secours de nos voisins pour parer à notre déficit intérieur. Il y a déjà chez nous des catégories de travaux qui ne peuvent plus guère s'accomplir sans auxiliaires étrangers. Personne n'ignore que la plupart de nos chemins de fer ou de nos canaux en construction sont faits aujourd'hui par des ouvriers du dehors, par des Italiens spécialement, et que depuis dix ans les forteresses que nous avons été contraints d'élever sur nos frontières amoindries ont été en grande partie construites par les sujets des États dont elles doivent contenir les troupes. Pour arrêter ce flot toujours montant d'Italiens et autres étrangers, il faudrait suspendre les travaux en cours d'exécution sur le continent comme en Algérie; les vastes projets de chemins de fer de M. de Freycinet ne sauraient être réalisés sans leur aide.

Belges, Allemands, Espagnols, Italiens, tous ces ouvriers qui du nord ou du sud viennent travailler en France nous sont d'une incontestable utilité. Entre eux et nous il y a échange de services; ils nous apportent des bras qui nous font défaut et ils remportent des salaires qu'ils ne toucheraient point dans leur pays. Il y a bénéfice pour les deux parties; mais s'ensuit-il qu'entre les étrangers et les Français ainsi rapprochés il puisse toujours y avoir affection et confiance réciproque? se leurrer d'un tel espoir serait faire preuve d'une singulière ingénuité.

Partout où, sur un espace restreint, dans les murs de la même ville, dans l'enceinte d'un même chantier, se rencontrent en présence deux races ou deux nationalités, si parentes et alliées, si amies et pacifiques qu'on les suppose, les jalousies, les querelles, les rixes sont inévitables. On en peut juger par les villes d'Orient, par les ports de la Turquie, de l'Egypte, de la Russie méridionale. Les craintes réfléchies du politique, les instinctives antipathies nationales, n'ont souvent rien à voir dans les querelles ou les conflits de cette sorte. Le contact sur le même sol de deux races diverses suffit à provoquer leur rivalité avec leurs susceptibilités.

Il en est des Italiens des Bouches-du-Rhône comme des Espagnols de la province d'Oran. Là où il y a de pareils rapprochements d'hommes de diverse origine, il est impossible qu'à certaines heures il n'y ait pas entre eux de lutte, de choc plus ou moins violent ; et si entre les pays d'où sortent les deux populations rivales, si entre l'État qui accorde l'hospitalité et la patrie de ceux qui en profitent il y a des brandons de discorde, s'il y a de part et d'autre de l'aigreur réciproque, et qu'il vienne s'y ajouter des excitations du dehors, il sera aussi malaisé de prévenir des évenements comme les troubles de Marseille que d'empêcher de la poudre de faire explosion au contact d'une allumette enflammée.

Dans ce cas, un coup de sifflet, un geste de provocation, une parole imprudente, réelle ou supposée, suffit à soulever des mouvements populaires dont en bonne justice personne ne

(1) Il existe, on le sait, une loi imposant le service militaire aux fils d'étrangers nés en France de parents eux-mêmes nés sur le sol français, alors que ces jeunes gens n'ont pas servi dans leur pays d'origine. Cette loi, votée il y a dix ou douze ans, si je ne me trompe, paraît insuffisante. Il serait à desirer, dans l'intérêt de la France continentale comme dans l'intérêt de l'Algérie, qu'une mesure analogue fût appliquée non pas ainsi à la troisième génération, mais à la seconde, c'est-à-dire aux jeunes gens de nationalité étrangère nés en France et habitant la France.

saurait être rendu responsable. C'est ce qui s'est vu à Marseille. Sous l'empire d'une émotion instantanée comme une commotion électrique, il y a eu une soudaine éruption des forces obscures, des passions brutales qui couvent partout dans les foules. Le seul moyen d'empêcher le retour de pareilles collisions, c'est d'enlever à la population indigène tout motif d'irritation contre l'étranger. A cet égard, toutes les sourdes insinuations ou les menaces publiques dirigées contre la France par la presse d'Italie, toutes les bruyantes démonstrations des villes de la Péninsule ne peuvent que compromettre la position des Italiens fixés sur le sol français, que rendre plus difficile à notre gouvernement la tâche de les protéger.

En réalité, cette tâche peut être beaucoup plus compliquée qu'elle ne le paraît aux matelots de Gênes ou aux étudiants de Naples. Entre les ouvriers français et les ouvriers italiens il y a malheureusement, en dehors de tout chauvinisme ou de toute antipathie nationale, une cause de jalousie et de rancune que les gouvernements sont impuissants à faire disparaître. Entre eux, il y a une question de concurrence. Si les Italiens affluent en France, c'est que chez nous, grâce à la rareté de la main-d'œuvre, grâce au développement de la richesse publique, les salaires sont notablement plus élevés que chez eux. Les patrons, les entrepreneurs de travaux peuvent se féliciter du concours de ces bras à bon marché ; l'ouvrier est naturellement porté à regarder ces immigrants d'outre-monts comme des rivaux, des ennemis, des intrus qui viennent lui disputer les ateliers et les chantiers de son pays natal, qui viennent à son détriment faire baisser le taux des salaires. Et, en fait, malgré leur désir de se faire payer le plus cher possible, il est incontestable qu'en augmentant la main-d'œuvre ils tendent à en faire baisser le prix. Or, aux yeux des prolétaires des deux hémisphères, il ne saurait y avoir crime comparable à celui-là. Les ouvriers français du Midi ont ainsi contre leurs frères d'Italie un grief qui n'a rien à démêler avec la politique, avec la diplomatie, avec Tunis ou M. Maccio ; il faut toutes les préventions de nos voisins des Alpes pour voir dans l'excitation de certains de nos ouvriers contre leurs compatriotes une marque de la malveillance des Français pour leur pays. Les Italiens seraient remplacés à Marseille par des Espagnols, par des Turcs en fez ou des Arabes en burnous, que la situation serait à peu près la même. Au fond de toutes ces querelles il y a, encore une fois, une question de rivalité industrielle, de compétition ouvrière. On l'a bien vu au lendemain des troubles de Marseille, lorsqu'en dépit de tous les appels à la fraternité et à la solidarité humaines des comités socialistes, les ouvriers français ont réclamé de leurs patrons l'expulsion en masse de tous les Italiens employés sur les mêmes chantiers. Ce qu'ils n'ont pu obtenir cette fois, les ouvriers du Midi pourront l'exiger à d'autres moments, ils pourront se mettre en grève pour arracher le consentement de leurs patrons, et cela sans aucun mauvais dessein contre l'Italie, sans même savoir le nom du prince qui habite au Quirinal, sans autre désir que celui de se débarrasser de concurrents gênants.

Il y a, de l'autre côté de l'Atlantique, un grand pays qui accueille chaque année plus d'un demi-million d'étrangers, qui, loin de chercher à mettre une barrière à leur envahissement, sollicite de toute manière l'arrivée des colons d'Europe, Anglais, Irlandais, Allemands, Scandinaves, Italiens, car les Italiens aujourd'hui grossissent de nombreuses recrues le contingent annuel de l'émigration européenne dans les deux Amériques. Les États-Unis, avec cette affluence croissante des colons du vieux monde, sont en train de devenir une sorte de conglomérat ethnologique. Grâce à leur faculté d'absorption et aux lois qui facilitent la naturalisation, les Américains, avant tout préoccupés de peupler leurs solitudes, ne s'effrayent pas de cette infusion de sang étranger. Dans leur accueil aux hommes de toute nationalité et de toute secte, il n'y a guère qu'une exception : c'est pour les Chinois, pour les hommes de race jaune. D'où vient cette déviation d'une règle universellement suivie en Amérique? Est-ce des vices des Célestes? Est-ce de la difficulté de les assimiler? Pour voir que ce ne sont pas là les principales raisons des répugnances excitées par les immigrants de la Chine et des obstacles récemment apportés à leur entrée sur le territoire de l'Union américaine, il suffit de regarder d'où est partie la campagne dirigée depuis quelques années contre les *Célestials*, quels en sont les instigateurs ou les instruments. C'est de Californie, on le sait, c'est des ouvriers de San-Francisco qu'est venu le signal de l'espèce de croisade prêchée contre les païens d'au delà du Pacifique. Le principal crime de ces Mongols aux yeux obliques n'est-ce pas leur capacité de travail, n'est-ce pas leur sobriété asiatique et leur sordide économie, qui pour les travailleurs blancs en font des concurrents si redoutables? Or, sans vouloir blesser nos voisins des Alpes, on pourrait dire qu'à certains égards les Italiens sont les Chinois ou les coolies d'Europe, et c'est là contre eux un des griefs de la plèbe ouvrière des pays voisins. S'ils n'ont ni la patience ni l'esprit d'humilité et de soumission du Chinois, s'ils sont plus batailleurs et disposés à recourir au couteau, les ouvriers italiens ont quelque chose de la sobriété, de l'endurcissement au mal, de la rusticité du coolie chinois.

Aucun ouvrier européen ne saurait travailler à meilleur marché ; aux yeux de leurs frères étrangers, ce n'est naturellement pas là un titre. Aussi, plus ils seront employés au dehors, plus ils accapareront certaines branches de travail et plus ils soulèveront de jalousies et de colères, plus ils seront exposés à des rixes ou à des collisions que leur caractère est plus fait pour susciter que pour éviter.

En résumé, des faits comme les regrettables événements de Marseille ont des causes multiples et, pour la plupart, étrangeres à la politique, des causes de l'ordre économique, qu'il ne dépend pas des gouvernants d'ecarter ou de faire disparaître. Quelle que soit la bonne volonté mutuelle des deux peuples et des deux gouvernements, de tels accidents ne sauraient toujours être prévenus ; on peut malheureusement prédire qu'ils se reproduiront tôt ou tard, et, pour ne pas les rendre fréquents, pour ne pas leur donner de proportions plus fâcheuses, il faut une grande prudence de la part des deux pays intéressés, il faut éviter tout ce qui peut ressembler à une excitation, à une provocation. Aussi peut-on dou-

t er qu'une certaine partie de la presse italienne serve bien en ce moment la cause de ses nationaux établis en France.

En entretenant à plaisir la défiance de deux peuples qu'aucun intérêt essentiel ne sépare, en insistant sans cesse sur tout ce qui peut les diviser ou les indisposer l'un contre l'autre, les Italiens de la Péninsule porteraient un coup à la prospérité et peut-être même à l'existence de leurs colonies chez nous. Ce serait là un dommage pour les deux pays, mais moindre, croyons-nous, pour le nôtre que pour le leur. Les Italiens ont toujours passé pour des gens avisés, pratiques, maîtres d'eux-mêmes, assez sages pour faire taire leurs colères ou leurs rancunes quand ils risquent d'en être victimes. Ils sentiront bientôt qu'au point de vue économique comme au point de vue politique, ils n'ont rien à gagner à une agitation sans but et à des querelles rétrospectives qui, en se prolongeant, n'auraient d'autre effet que de rendre précaire la situation des Italiens en France et que d'écarter des routes d'Italie les voyageurs français.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

ÉTUDES NOUVELLES SUR BOSSUET

Les Sermons (1)

Les manuscrits de Bossuet, comme ce célèbre manuscrit des *Pensées* de Pascal, ont leur histoire, moins connue, mais aussi curieuse, et beaucoup plus longue. Il est sans doute regrettable qu'aucun Victor Cousin n'ait entrepris de la conter. Celui qui traita si durement, et même trop durement peut-être, les Nicole et les Roannez pour avoir osé mutiler le texte de Pascal, qu'aurait-il bien pu dire de ce médecin qui s'avisa, vers 1741, de mettre le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* au courant de la science anatomique d'alors et, par occasion, de donner la dernière main au style de Bossuet? Ce n'est pas ici le lieu d'écrire cette histoire. Mais nous pouvons du moins en détacher le peu qu'il est indispensable d'en savoir avant d'aborder la lecture des *Sermons* de Bossuet. Nous aurons pour nous guider la thèse un peu vieille aujourd'hui de l'abbé Vaillant, les *Études* de M. Floquet, si savantes, mais d'un style si bizarre, la préface très confuse de M. Lachat au tome VIII de son édition des *Œuvres complètes de Bossuet*, enfin et surtout l'excellente introduction que M. Gandar a mise en tête de son *Bossuet orateur*. Si nous nous séparons de ce dernier, ce sera sur un trop petit nombre de points pour que notre premier devoir ne soit pas de lui rendre publiquement ce qu'il nous a prêté.

(1) En demandant l'hospitalité de la *Revue politique et littéraire* pour cette introduction à une édition de *Sermons choisis de Bossuet* qui paraîtra prochainement à la librairie Firmin-Didot, l'auteur ne désespère pas de provoquer quelques objections dont il pourra faire son profit avant que de donner à ces pages leur dernière forme.

I.

Nous avons de Bossuet : — cent quarante-sept sermons, abrégés, esquisses, exordes, péroraisons ou autres fragments de sermons proprement dits, — treize sermons de vêture ou de profession, dont un simple résumé, de la main de la religieuse même pour laquelle il avait prêché ce jour-là, — vingt-trois panégyriques ou précis de panégyriques, — et dix oraisons funèbres; soit, au total, *deux cents* morceaux oratoires ou à peu près. Je dis : ou à peu près, parce que, si l'on cherchait à faire un classement rigoureux, on verrait qu'il est permis ou d'augmenter ou de diminuer ce chiffre de quelques unités. Mais à quelque chiffre que l'on s'arrête, cette *production* oratoire demeure la plus considérable qu'il y ait dans l'histoire de l'éloquence. Je ne remonterai ni jusqu'à Cicéron, ni jusqu'à Démosthène : je constaterai que nous n'avons pas cent cinquante sermons de Bourdaloue; nous n'en avons pas cent de Massillon.

De ces deux cents discours, Bossuet lui-même ne publia que six oraisons funèbres et qu'un seul sermon. C'est qu'aussi bien jamais homme, on doit le dire, au cours d'une vie de près de quatre-vingts ans (1), ne prit moins d'intérêt à sa propre gloire ni ne se montra plus détaché de tout amour-propre d'auteur. Il fallut une prière, c'est-à-dire plus qu'un ordre, de Madame, duchesse d'Orléans, pour qu'il se résolût, en 1669, à faire imprimer l'*Oraison funèbre d'Henriette de France*. Il avait alors quarante-deux ans (2). Et quant à l'unique sermon dont il surveilla l'édition, c'est, en 1681, le *Sermon sur l'unité de l'Église*, un acte plus encore qu'un discours, et non pas tant un sermon, à vrai dire, que la profession de foi de l'Église gallicane sur les limites éternellement incertaines du spirituel et du temporel. Bossuet vivait encore, à la vérité, quand on imprima sans sa participation le *Sermon pour la profession de foi de Madame de La Vallière* (1691) et l'*Oraison funèbre de Nicolas Cornet* (1698); mais, selon le témoignage formel de l'abbé Ledieu, son secrétaire, il ne s'y reconnut pas. J'ai lu que l'impression de ce dernier discours aurait été faite sur une copie dérobée par un domestique infidèle dans les papiers de Fénelon. Tout le monde sait que Fénelon fut étrangement malheureux en domestiques. Neuf discours donc, sans plus, voilà tout ce qui subsistait, en 1704, de l'éloquence de Bossuet, et nous pouvons ajouter : Voilà, jusqu'en 1772, tout ce que le XVIIIe siècle en a connu.

Bossuet, d'ailleurs, avait eu ses raisons. Nous en donnerons une. C'est qu'il avait *remployé*, pour ainsi dire, dans ses *Oraisons funèbres*, partie de ses anciens sermons (3), et que le reste, il l'avait fait passer en substance dans son *Traité de la concupiscence*, dans sa *Politique tirée des propres paroles*

(1) 1627-1704.

(2) Il n'avait fait encore imprimer, en tout et pour tout, que la *Réfutation du catéchisme de Paris*.

(3) C'est ainsi qu'il avait employé dans l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre* un passage du sermon sur la Mort et dans l'oraison funèbre de Louis de Bourbon une partie du sermon sur la Vocation [illegible].

de l'Écriture sainte, dans ses *Élévations sur les mystères* et dans ses *Méditations sur l'Évangile*, tous ouvrages destinés au public et dont le dernier, malheureusement, devait rester inachevé. « Je l'ai vu employer dans sa *Politique*, nous dit l'abbé Ledieu, sur les rois et la royauté, des matériaux tirés de ses *Sermons* prêchés à la cour, tant il en estimait les principes sûrs et bien établis, et sans y rien trouver à changer dans un âge aussi avancé, et avec tant de lumières. » C'est à quoi n'ont fait assez d'attention ni ceux, pour le dire en passant, qui veulent voir dans *la Politique* un inexpiable monument des flatteries de Bossuet à l'adresse de Louis XIV, ni d'autre part peut-être les éditeurs eux-mêmes des *Sermons* de Bossuet. Il est au moins certain qu'on retrouve, comme le dit l'abbé Ledieu, des passages entiers des sermons de Bossuet dans sa *Politique ;* il est certain qu'on en retrouve les membres épars dans ses *Méditations* et dans ses *Élévations;* il est certain enfin que Bossuet destinait ces ouvrages au public et qu'il croyait y avoir mis le meilleur de sa prédication d'autrefois. Pour quoi donc et pour qui se fût-il soucié de faire imprimer ses *Sermons?* Leur œuvre de conversion, ne l'avaient-ils pas faite jadis? et leur œuvre d'édification, sous la forme nouvelle qu'il venait de leur donner, n'allaient-ils pas l'accomplir?

A la mort de Bossuet, ses manuscrits passèrent aux mains de son neveu, l'abbé Bossuet, plus tard évêque de Troyes. Pourquoi l'abbé Bossuet, qui ne manqua pas à tirer du précieux héritage tout l'honneur et le profit qu'il put, ne fit-il pas imprimer les *Sermons?*

D'abord, parce qu'il était en droit de craindre que le public accueillît médiocrement la publication. Disons, si l'on veut, qu'il y avait longues années, en 1704, que la réputation et la gloire de Bossuet orateur avaient pâli sous l'éclat de la gloire et de la réputation du controversiste, de l'historien, du théologien, en un mot, du Père de l'Église; mais sachons, comme chose incontestable, que le XVIIe siècle a mal jugé de l'éloquence de Bossuet. Cela ne veut pas dire que Louis XIV ou sa cour aient refusé de reconnaître dans Bossuet un grand et très grand orateur; il faut distinguer : cela veut dire que ni la cour ni le roi ne se sont doutés qu'ils entendaient la plus grande parole qui fût tombée du haut de la chaire chrétienne. Les preuves abondent. En 1662, la *délicatesse* de l'abbé Bossuet est mise exactement au pair de la *majesté* du R. P. Caussin et de la *profondeur* de l'abbé Biroart. Profondeur, majesté, quels mots magnifiques! mais l'abbé Biroart, et le R. P. Caussin, les modestes renommées! En 1675, Bayle, qui est à Paris, où il se prépare à son rôle futur de nouvelliste de la république des lettres, écrit à son père : « J'ai ouï dire que M. de Condom n'a guère réussi et qu'il ne fit que rebattre les pensées dont s'était servi Mgr l'évêque d'Aire, le jour de la prise d'habit. » Ce n'est rien moins que du *Sermon pour la profession de foi de Madame de La Vallière* qu'il s'agit. Bossuet rebattant les pensées de Fromentières! Est-ce que la seule comparaison de ces deux noms ne suffit pas? En 1687 encore, elle-même Mme de Sévigné n'hésitera pas à mettre l'*Oraison funèbre de Condé* par Bossuet au-dessous de l'oraison funèbre du même illustre par Bourdaloue. Voltaire a donc eu raison de dire, dans son *Siècle de Louis XIV*, que, lorsque Bourdaloue parut, Bossuet ne passa plus pour le premier prédicateur de son temps. L'expression de Voltaire, à la condition qu'on ne lui fasse rien dire de plus que ce qu'elle dit, est rigoureusement exacte. C'était une opinion fausse, mais c'était l'opinion du XVIIe siècle. Nous ne craindrons pas après cela d'affirmer qu'en 1704 les *Sermons* de Bossuet n'auraient pas obtenu le succès que devaient obtenir en 1705 les *Sermons* de Massillon et, quelques années plus tard, en 1713, les *Sermons* de Bourdaloue. L'évêque de Troyes fut un habile homme (1).

Ajouterai-je qu'il paraît prouvé qu'en plus d'une circonstance il ne se fit aucun scrupule de se servir des sermons de son oncle comme vous diriez d'une part d'héritage, léguée sous le droit d'user et d'abuser, pour se procurer à lui-même une réputation d'orateur? Dirai-je enfin que très probablement il se sentit tout à fait inégal à la tâche d'éditer les *Sermons*, l'une des plus épineuses, comme on verra, l'une des plus délicates, qu'un éditeur puisse entreprendre, et l'une enfin des plus longues? Voilà toujours bien des raisons. Rappelons du moins, à la décharge de « ce petit neveu d'un grand oncle », comme le qualifie Joseph de Maistre, qui ne saurait lui pardonner d'avoir été quelque peu janséniste et surtout gallican (2), rappelons à l'honneur de son ministère qu'il ne se réserva pas exclusivement la lecture des sermons de son oncle. Il les fit lire aux prêtres de son diocèse, il les leur fit prêcher peut-être — de quoi je ne sais si Bossuet n'eût pas été plus heureux et plus fier que de toutes les louanges que nous avons accoutumé, depuis lors, de lui décerner ; — et si de la sorte quelques originaux s'égarèrent, quelques copies du moins se répandirent. On revint donc de l'opinion fausse, accréditée par le P. de la Rue dans son *Oraison funèbre de Bossuet*, qu'on n'avait pu recueillir après la mort du grand orateur « que de simples feuillets qui ne contenaient que l'économie du discours, la naissance du mouvement et des traits qui en devaient faire les nerfs et l'ornement ». Et lorsqu'il fut question, vers 1763 (3), de préparer une nouvelle édition des *Œuvres de Bossuet*, — la troisième depuis 1704, — il fut décidé que cette fois les *Sermons* y tiendraient leur place.

Quelques-uns étaient tombés, nous ne savons trop par quelles vicissitudes, entre les mains de l'abbé Leroi, collaborateur et continuateur de l'abbé Pérau dans l'entreprise de la deuxième édition des *Œuvres*. C'étaient :

Trois sermons pour la fête de la Nativité de la Vierge;
Deux sermons pour la fête de l'Annonciation;

(1) Ajoutez que Massillon, dans le magnifique éloge qu'il a fait de Bossuet (*Oraison funèbre de Louis XIV*), n'a pas un mot qui loue directement l'orateur. Ils en reviennent tous au « Père de l'Église ». Il n'y a donc pas ombre de parti pris, mais il y a méprise.

(2) Notez ce point : il importe à la connaissance de Bossuet et de son rôle historique : les ultramontains et les infaillibilistes se déchargent tantôt sur le malheureux neveu, tantôt sur les infortunés éditeurs, de ce qu'ils n'oseraient pas articuler directement contre l'oncle, c'est-à-dire contre le Père de l'Église.

(3) Les premiers volumes parurent en 1767.

Un sermon sur les paroles prononcées par Jesus-Christ parlant sur la croix à sa mère;

Un sermon pour la fête de la Présentation au Temple;

Deux sermons pour la fête de la Visitation;

Deux sermons pour la fête de la Purification.

Ajoutez deux fragments :

Sur la Nativité de Jesus-Christ.

Sur la soumission à la volonté de Dieu.

On remarquera que ces onze sermons et l'un de ces deux fragments se rapportent tous à quelque fête de la Vierge, d'où nous serions tenté de croire que l'abbé Leroi les avait acquis de quelque couvent des diocèses de Meaux ou de Paris. Il les vendit, en même temps que beaucoup d'autres papiers de Bossuet, par acte de 1768, pour la somme de 2400 livres, à la Bibliothèque du Roi. Ils furent aussitôt confiés à l'abbé Lequeux, chargé de la nouvelle édition.

L'abbé Lequeux avait, de son côté, réuni quelques autres sermons; en voici la courte liste :

Un sermon sur la Compassion de la Vierge;

Un sermon pour la fête de l'Assomption;

Un panégyrique de saint François de Sales;

Un sermon pour le jour des Rameaux.

Un sermon pour une profession (sur la virginité);

Un panégyrique de saint Benoît.

Sur ces entrefaites, n'ayant eu qu'à peine le temps de rédiger son prospectus, l'abbé Lequeux mourut. Le fardeau de l'édition passa aux bénédictins des Blancs-Manteaux, — dom Tassin, dom Clément, dom Clémencet, et dom Déforis, — sous le patronage et la direction de qui l'abbé Lequeux s'était déjà placé. Le plus lourd de la tâche incomba bientôt au seul dom Deforis.

Dom Déforis commença par se mettre en quête des papiers de l'évêque de Troyes. Il battit d'abord l'ancien diocèse de Bossuet. Et de là probablement, des couvents des Ursulines ou de la Visitation, lui vinrent ces sermons de vêture dont personne depuis lui n'a revu les originaux. Il étendit ensuite ses recherches au diocèse de Troyes, d'où lui vinrent, par l'abbé Delamotte, autrefois grand vicaire du neveu de Bossuet, peu de sermons, à ce qu'il semble, mais des papiers, d'ailleurs fort importants. Enfin, passant jusqu'à Metz, il retrouva dans la famille de Bossuet, représentée par Mme de Chasot, veuve d'un petit-fils d'une sœur de Bossuet, et par M. de Choppin d'Arnouville, gendre de Mme de Chasot, ce qui survivait encore des sermons du grand orateur. Il a rendu justice dans ses *Préfaces* à la libéralité dont firent preuve en cette circonstance les héritiers de Bossuet, à qui la postérité ne saurait, à son tour, être trop reconnaissante. Les *Sermons* parurent enfin en 1772 et 1778, chez Antoine Boudet, imprimeur du roi. Un volume supplémentaire, contenant quinze panégyriques, parut en 1788.

Il ne semble pas qu'ils aient été, même alors, très favorablement accueillis, ou plutôt le public souscrivit au jugement de La Harpe, que Bossuet avait été « médiocre dans le sermon ». Et, sachons en convenir, il y avait là quelque chose de plus qu'un caprice de la mode et qu'une méprise du goût. La langue, de Bossuet à Voltaire, et de Voltaire à ses imitateurs, — les d'Alembert, les Marmontel, les La Harpe, — avait été s'appauvrissant, s'affaiblissant, s'exténuant, pour ainsi dire, et de toutes ses qualités n'avait retenu vers la fin du XVIIIe siècle que la seule correction. A Dieu ne plaise que j'essaye de faire ici l'apologie du solécisme! Il est pourtant très vrai qu'une certaine manière d'être correct est tout simplement une certaine manière d'être banal, comme une certaine façon d'être clair est vraiment une certaine façon d'être superficiel. Or, cette manière d'être clair ou cette façon d'être correct sont bien ce qu'il y a de plus étranger à Bossuet, mais aussi ce qu'il y a de plus familier aux écrivains de la fin du XVIIIe siècle. Ne nous étonnons donc pas qu'ils aient jugé les *Sermons* de Bossuet comme on vient de le voir, et disons plutôt que nous-mêmes, sans doute, nous ne les apprécierions pas à leur véritable valeur s'il ne s'était accompli depuis lors dans la langue une profonde révolution dont les excès, inséparables de toute espèce de révolution, ne doivent pas nous empêcher de reconnaître les heureux effets. On peut les caractériser en deux mots : nous avons reconquis l'entière liberté du tour et le sens du mot propre.

Nous n'avons pas à suivre plus loin l'histoire des manuscrits de Bossuet. Contentons-nous de dire qu'à la mort de dom Déforis, en 1794, les papiers relatifs à l'édition générale, encore bien éloignée de son terme, furent remis au libraire Lami, cessionnaire des droits de Boudet, — que Lami, voulant continuer l'édition, en donna communication à M. de Bausset, — et qu'enfin, vers 1816 et 1817, ce fut toute une affaire d'État que de réintegrer à la Bibliothèque les manuscrits dont elle était le legitime possesseur. Ils n'en sont plus sortis. Si l'on y joint cinq ou six sermons dont les originaux sont à la bibliothèque du grand séminaire de Meaux et deux ou trois panégyriques, en tout, que l'on dit avoir vus passer, de loin en loin, dans les ventes, on aura la liste complète de ce qui nous est parvenu de sermons autographes ou, pour parler avec plus de précision, — car quelques copies se sont glissées dans le nombre, — de sermons authentiques de Bossuet (1).

Nous ne devons pas oublier de mentionner que les expressions dont M. Lachat s'est à plusieurs fois servi dans la grande édition qu'il a donnée des *Œuvres de Bossuet* feraient croire que les sermons de vêture ou de profession existent, soit en originaux, soit en copies revisées, mais que les détenteurs ne voudraient pas les communiquer. Enfin, il y a de cela trois ou quatre ans, nous avons entendu parler de *manuscrits* de Bossuet retrouvés dans les archives de quelque couvent du diocèse de Metz. Les journaux menèrent quelque bruit autour de la découverte, quoique Bossuet, à ce que j'imagine, soit le moindre objet de leurs soucis. Puis, tout à coup, le silence s'est fait, et nous ne saurions dire ni ce

(1) On pourrait dresser une longue liste des *Sermons*, *Panégyriques* et autres discours perdus. Si l'on nous permet d'exprimer une opinion personnelle, nous regrettons particulièrement un *Sermon sur l'Enfer*, le *Panégyrique de saint Augustin*, le *Panégyrique de saint Thomas d'Aquin* et l'*Oraison funèbre d'Anne d'Autriche*.

qu'il est advenu de ces précieux papiers, ni seulement ce qu'ils pouvaient bien contenir. Au surplus, dès à présent et tandis que, selon l'usage, on se répand en regrets, honorables, mais inutiles, sur ce qu'il ne paraît pas qu'on ait aucune chance de jamais recouvrer, il y aurait sans doute plus d'une découverte à faire dans les manuscrits de Bossuet tels qu'ils sont à la Bibliothèque nationale, attendant que quelqu'un enfin les dépouille.

II.

Il existe trois éditions des *Sermons* ou, si l'on veut, des *Œuvres* de Bossuet — j'entends trois éditions qui comptent : — l'édition de dom Déforis, l'édition dite de Versailles, et l'édition de M. Lachat.

On a cruellement traité l'édition de dom Déforis (1). Il faut pourtant convenir que même si le laborieux bénédictin eût mérité tous les reproches dont on l'a trop libéralement comblé, cet honneur lui demeurerait encore et ce droit à la reconnaissance, d'avoir le premier rassemblé, reconnu, classé, déchiffré, copié et imprimé les sermons de Bossuet. C'est quelque chose et c'est même beaucoup. S'il ne l'avait pas fait, je ne sais si quelqu'un se fût chargé de le faire. Non pas peut-être que l'écriture ou les écritures (2) de Bossuet soient particulièrement difficiles à déchiffrer, mais parce que la manière dont Bossuet retravaillait ses sermons — multipliant les renvois, les notes marginales, ratures, surcharges, citations, variantes enfin de toute sorte — laisse presque toujours subsister un doute inquiétant sur le choix de la véritable leçon. Dom Déforis, lui, ramassa tout. Que s'il s'en était tenu là, nous pourrions bien lui tourner le reproche en éloge, et dans plus d'un cas ses successeurs ont eu lieu de se féliciter de son excès de zèle. Car il lit, en vérité, comme un bénédictin, c'est-à-dire admirablement, et nulle part mieux qu'aux endroits difficiles. Mais où l'on convient unanimement qu'il s'est fourvoyé, c'est quand il s'est avisé d'incorporer les variantes au texte, d'engager dans la continuité d'un même discours les trois ou quatre exordes ou péroraisons, pour ainsi dire mobiles, dont Bossuet adaptait tantôt l'un, tantôt l'autre, au corps d'un même sermon, enfin quand il a tissu de son autorité deux ou trois sermons ensemble, supprimant ainsi, quoique bien innocemment, ce qu'il y a de plus curieux, de plus intéressant pour nous et de plus instructif aujourd'hui dans les *Sermons* de Bossuet : à savoir comment, par quelle persévérance de travail, quelle intensité de méditation, quel bonheur enfin d'inspiration Bossuet reprend, corrige, retouche, refait, achève et renouvelle ce que tant d'autres, à sa place, se fussent contentés de reproduire tel quel, une fois trouvé.

C'est un côté par lequel on n'a peut-être pas assez étudié Bossuet. A la vérité, quand on s'est aperçu que Bossuet, prêchant pour une même fête et sur un même texte à quelques années d'intervalle, avait prêché sur le même plan et dans le même ordre d'idées, on a pu montrer aisément quelles modifications tantôt presque insignifiantes et tantôt plus importantes, mais presque toujours, en pareil cas, purement extérieures et de forme, le discours avait subies selon les lieux et l'auditoire, selon les progrès de l'éloquence et selon l'ardeur enfin de Bossuet vers la perfection. Cinq sermons *pour la fête de la Circoncision* ou quatre sermons *pour le jour de Pâques*, par exemple : il n'est rien de plus utile, assurément, que de les confronter et de cette confrontation déduire des observations ingénieuses. Cela toutefois ne va pas encore assez au fond des choses. Et ces lieux communs de morale chrétienne qui peuvent passer presque indifféremment d'un sermon dans un autre sermon, — ces thèmes dont le développement, selon qu'il est plus ample tour à tour ou plus restreint, s'adapte également à plusieurs sujets, — ces motifs enfin que d'imperceptibles additions ou retranchements suffisent pour ajuster aux cadres en apparence les plus divers, voilà ce qu'on n'a pas assez patiemment recherché dans les sermons de Bossuet.

M. Gandar, seul, à notre connaissance, dans son *Bossuet orateur*, l'avait tenté, mais seulement pour les sermons de la jeunesse de Bossuet et peut-être sans dire assez le parti qu'on en pouvait tirer pour une connaissance entière de l'orateur. Éclairons ce que nous voudrions faire bien voir d'un ou deux exemples choisis.

Prenons d'abord un sermon pour la fête de la Purification, *sur la soumission à la volonté de Dieu*, prêché devant le roi, le 2 février 1666. Voici comment Bossuet le compose ou plutôt l'articule. Je trouve sa division dans un sermon prêché pour la même fête, quatre ans auparavant. Même texte, mêmes grandes lignes, même disposition générale du sujet. Cependant, dès l'exorde, une modification profonde a transformé la proposition du discours, de théologique et de mystagogique même qu'elle était, en philosophique et morale. Le premier point, tout différent de ce qu'il était dans le premier sermon, est reproduit d'une ébauche que Bossuet avait jetée pour la première fois en 1658, dans un *Sermon pour la vêture d'une postulante bernardine*, et retouchée depuis en 1660, dans un *Sermon pour la vêture de Mlle de Bouillon* : quelques suppressions ou changements l'amènent à sa perfection. Le second point à son tour nous présente le développement oratoire de quelques idées confusément indiquées onze ans auparavant, vers 1655, dans le sermon que les éditions désignent sous le titre de *Second sermon pour la Quinquagésime*. Enfin la péroraison est composée tout exprès pour la circonstance. On voit ici quatre sermons concourir à la composition d'un cinquième, une péroraison nouvelle l'accommoder au temps, et quelques transitions réduire les éléments disparates à l'unité d'une même œuvre, achevée, parfaite, inimitable.

Prenons maintenant trois sermons différents, le *Premier sermon pour le vendredi saint*, l'un quelconque des deux ser-

(1) Notez encore ce point : Dom Déforis était janséniste : là-dessus lisez les articles *Déforis* et *Queuer (Le)* dans la *Biographie universelle* de Feller et Pérennès. De qui donc est l'aphorisme : *Homo homini lupus, presbyter presbytero lupior, monachus monacho lupissimus?*

(2) On en distingue jusqu'à trois, très nettement, dans les manuscrits.

mions que nous possédons sur *la Compassion de la Vierge*, enfin le touchant *Panégyrique de saint Jean l'évangéliste*, et proposons-nous d'y suivre comme vous diriez les transformations successives d'un même sujet sous la main de l'ouvrier. Dans le sermon du vendredi saint comme dans le Panégyrique de saint Jean, il est aisé de retrouver les indications sommaires qui, plus largement développées, plus librement, plus abondamment, s'étendront dans le sermon pour *la Compassion de la Vierge* jusqu'aux proportions d'un discours entier. C'est le procédé précisément inverse de celle-ci que nous signalions tout à l'heure. Bossuet, pour composer un sermon, joignait ensemble quatre sermons et par occasion, dans le dernier, mettait au point de perfection ce qu'il n'avait qu'ébauché dans les précédents. Maintenant c'est comme une esquisse dont nous ne soupçonnions pas la puissance et la vertu latente, à qui nous n'avions peut-être accordé qu'une attention distraite et qui devient insensiblement sous nos yeux, de sermon en sermon, un tableau désormais achevé. Peut-être aucune autre des qualités du génie de Bossuet n'est-elle plus remarquable que cette faculté de *dilater*, si je puis dire, ou de *resserrer* sa matière, selon les circonstances et selon les sujets; car, au fond, ce n'est rien moins que le pouvoir de dominer souverainement et de régler les caprices, les élans, les surprises et ce qu'on appelle quelquefois le désordre de l'inspiration. Et rien ne serait plus utile que d'étudier sous ce rapport l'ensemble des *Sermons* de Bossuet, parce que rien ne serait plus propre à nous donner une juste idée de la nature de son éloquence. Il est unique pour avoir pu joindre ensemble et faire marcher du même pas ce qu'il y a de plus dissemblable au monde, toute la fougue de l'imagination et toute la sévérité de la raison.

L'observation, par un détour dont nous nous garderons bien de nous excuser, nous ramène à l'édition du bénédictin. Ce scrupuleux dom Deforis avait fait suivre chaque volume des *Sermons* d'une table analytique. On y trouvait, sous chaque mot, l'indication des *Sermons* où Bossuet avait traité chaque matière. Qui croira qu'on ait eu l'idée de lui faire un reproche de tant de patience et de conscience? Mais, outre que chacun sait la grande utilité de ces sortes de tables et quel précieux instrument d'analyse littéraire elles deviennent à quiconque veut diviser un sujet pour l'approfondir, on vient de voir de quel secours elles seraient ici, tout particulièrement, pour peu qu'on prît la peine d'en tirer parti. Jusque-là que, si l'on pouvait imaginer une disposition de typographie qui permît d'isoler sous quelques rubriques générales — telles que *Trinité, Incarnation, Rédemption*, ou telles que *Nature, Grace, Péché*, ou telles que *Corps, Intelligence, Liberté* — les lieux communs de théologie, de morale, de philosophie qui forment le fond naturel de l'éloquence de Bossuet; puis faire voir comment ces développements s'agencent entre eux, jouent, pour ainsi dire, les uns sur les autres et s'ordonnent librement selon des plans différents, de la façon qu'on voit les mêmes couples élémentaires pourvoir en mécanique aux usages les plus contraires, ou encore les mêmes lignes simples concourir à l'infinie diversité des visages des hommes, ou encore les mêmes principes engendrer les combinaisons sans nombre des organismes; enfin, si l'on pouvait montrer par quels coups inattendus de son art le génie de Bossuet, quelque sujet que les circonstances ou son devoir lui imposent de traiter, place en leur temps ces lieux communs, et de telle manière que l'on ne conçoit pas qu'ils pussent être placés ailleurs : c'est alors, alors seulement, sous une telle disposition et d'un tel point de perspective, que l'on verrait clairement ce qu'à force de mots nous essayons laborieusement de faire entendre, et c'est alors que l'on connaîtrait véritablement la nature de l'éloquence de Bossuet. Et j'ose le dire à ceux qui ne craindraient pas d'entreprendre un tel travail : consultez encore et consultez toujours, ne fût-ce que pour cette raison, l'édition du bénédictin; et ne croyez pas, quoi qu'on en dise, que depuis cent ans maintenant passés, on ait fait, après tout, tant de progrès sur dom Deforis.

C'est pourquoi nous ne blâmerons pas trop sévèrement les éditeurs de Versailles d'avoir suivi le texte de dom Déforis. Nous tenons à les nommer ici parce que leur édition est la plus belle qu'il y ait des œuvres de Bossuet, et c'est le commencement du bon goût que d'aimer à lire un beau texte dans une belle impression. J'ai toujours observé que lorsque les yeux n'avaient pas appris à s'offenser d'un texte mal imprimé, ni l'oreille ne savait reconnaître une phrase mal faite, ni l'esprit même une pensée mal ou médiocrement rendue. Mais avec tout cela nous ne pouvons pas dire que l'édition de Versailles ait fait époque dans l'histoire du texte de Bossuet. Arrivons donc sans tarder davantage à l'édition de M. Lachat.

M. Lachat lui-même a trop vanté les mérites de son édition pour que nous eussions autre chose à faire, venant après lui, que d'en signaler les défauts. Ils ne sont pas peu nombreux. Nous nous bornerons toutefois à montrer qu'en vain a-t-il, par-dessus dom Déforis, collationné les manuscrits, et que, comme il arrive, il a tout naturellement oublié, dans son ardeur à déchiffrer des variantes, que, sans tant recourir aux manuscrits, les moyens ne manquaient pas d'améliorer le texte des *Sermons*. C'est ici qu'il ne faut rien avancer que l'on ne prouve, et sur pièces, d'autant plus que M. Lachat et son édition ne sont pas seuls en cause, mais avec eux les méthodes à la mode en ce qu'elles ont d'excessif. Établissons donc à propos de Bossuet deux points : d'abord que les manuscrits induisent fréquemment en erreur, et ensuite que les imprimés, quelquefois, donnent à qui sait lire les moyens de corriger les autographes eux-mêmes.

Voici, par exemple, un sermon pour le IIIe dimanche de l'Avent, *Sur la nécessité de la pénitence*, inachevé, par malheur, ou du moins dont le second point n'est indiqué que très sommairement. Les éditeurs s'accordent pour le placer au dimanche 13 décembre 1669, et la date en peut être considérée comme certaine, le sermon ayant été prêché devant la cour, Bossuet n'y ayant prêché que deux Avents, en 1665 et 1669, et les circonstances l'ayant empêché, comme l'a péremptoirement démontré M. Floquet, de parler le IIIe dimanche de l'Avent de 1665. Le premier point reproduit presque textuellement le premier point du *Quatrième sermon pour la fête de la Circoncision*, prêché deux ans auparavant

le 1er janvier 1665, à Lyon, dans la chapelle des ducs de Bourgogne, en présence du prince de Condé. Ceux qui seront curieux de pénétrer les secrets de la composition de l'œuvre remarqueront ici comment par le [illegible] pour ainsi dire, d'une phrase de son premier sermon [illegible] son exorde du Louvre, Bossuet se crée tout aussitôt un autre thème et le plan d'un nouveau discours, voilà pour le fond. Ils pourront aussi rechercher dans un [illegible] qu'ils placent au deuxième dimanche de l'Avent, *sur Jésus-Christ comme objet de scandale*, prêché à Metz en 1653 ou 1654, la première esquisse du développement qui doit devenir le premier point des deux sermons que nous comparons en ce moment : voilà pour la forme. Il y a cependant quelques différences. Ainsi, dans le sermon de 1668, Bossuet avait écrit : « Celui qui aime l'iniquité a de l'aversion pour son âme, à cause qu'il y corrompt avec sa *droiture* les principes de sa santé ; » mais, dans le sermon de 1669, il change un mot : « Celui qui aime l'iniquité a de l'aversion pour son âme, à cause qu'il y corrompt avec la *grâce* les principes de sa santé. » M. Lachat donne *grâce* dans le texte, et *droiture* en variante. Il a tort. Le travail de Bossuet apparaît plus clair que le jour. Il a pris aujourd'hui, 11 ou 12 décembre, dans son sermon de 1668, un fragment qui convient au sermon qu'il prêchera demain ou après-demain 13 décembre 1669. Mais, en se copiant, au courant même de la plume, on se corrige. On ajoute un mot, on en retranche un autre, on remplace *nuisible* par *préjudiciable*, et l'on met les *ordres suprêmes* au lieu des *règles invariables* de la volonté divine. On se relit alors. Il y avait [illegible] on met *grâce* en surcharge ; il y avait *épée*, on met *glaive* en surcharge ; il y avait [illegible] on met [illegible] en surcharge. Vous demandez peut-être pourquoi ces surcharges ne seraient pas enregistrées comme variantes légitimes ? Je réponds. On lit dans le sermon de 1668 : « Et toi, blasphémateur téméraire, impudent profanateur du saint nom de Dieu » ; et dans le sermon de 1669 : « Et toi, blasphémateur impudent, profanateur du saint nom de Dieu ». M. Lachat, encore ici, donne « téméraire » en variante. Mais n'est-il pas évident que si Bossuet a mis « téméraire » en surcharge, c'est qu'en se copiant il avait laissé tomber le mot, qu'il s'en aperçoit en collationnant, et qu'il le rétablit ? C'est-à-dire, n'est-il pas évident qu'il faut lire dans le second sermon comme dans le premier : « Et toi, blasphémateur téméraire, impudent profanateur du saint nom de Dieu » ?

Et si maintenant on rencontre une note à la marge, n'y a-t-il pas quelque chance pour qu'elle y soit, elle aussi, bien souvent, comme la réparation d'un oubli de l'écrivain ? N'y a-t-il pas quelque raison pour qu'on doive l'incorporer au texte, et non pas, comme fait M. Lachat, sous prétexte de fidélité judaïque, la rejeter au bas de la page ? Tirons des mêmes sermons un nouvel exemple.

Dans le sermon de 1668, Bossuet avait écrit : « Le péché... tout ensemble un malheur et un crime, malheur qui nous accable, et crime qui nous déshonore ; malheur qui nous ôte toute espérance, et crime qui nous ôte toute excuse ; malheur qui nous fait tout perdre *pour l'éternité*, et crime qui nous rend coupables de cette perte funeste et *ne nous laisse pas même sujet de nous plaindre*. Or, dans le manuscrit du sermon de 1669, il paraît que ce passage est en marge du texte. Qu'est-ce à dire ? Et s'agit-il ici d'une phrase que l'orateur se réserve, selon la circonstance, ou d'omettre ou de prononcer ? Non pas, à notre avis, mais, dans l'espèce, d'une phrase qu'en se recopiant il avait oubliée, qu'il a, par conséquent, ajoutée comme dessus en collationnant la copie avec l'original, et qu'il faut évidemment que je fasse rentrer dans le texte. Ce qui confirme la supposition, c'est que les mots que j'ai soulignés d'abord — *pour l'éternité* — ne se retrouvent pas, à ce qu'il semble, dans la note marginale, et c'est que le dernier membre de phrase nous en est ainsi donné par M. Lachat, — *et nous laisse sujet de nous plaindre*, — ce qui va droit, comme chacun peut s'en convaincre, et contre ce qui précède et contre ce qui suit, droit contre l'intention du sermon et droit contre la pensée de Bossuet. Évidemment Bossuet, ainsi qu'il arrive à tout le monde, en jetant cette note à la marge et peut-être au dernier moment, dans sa précipitation, a laissé tomber quelques mots que le devoir de l'éditeur est évidemment de rétablir, même s'ils ne sont pas au manuscrit, puisque leur omission ferait visiblement contre-sens.

Je dis : même quand ils ne seraient pas au manuscrit ; c'est que j'affirme n'avoir pas consulté les autographes pour en tirer occasion de cette remarque. J'ai raisonné d'après les textes tels que les donne l'édition de M. Lachat. Et ma conclusion est qu'on ne saurait poser de règle générale, de principe absolu sur l'usage qu'il convient de faire des variantes prétendues et des notes marginales des *Sermons* de Bossuet. Mais, au contraire, c'est après avoir consulté le manuscrit que je vais montrer, par l'exemple suivant, que les imprimés pourraient bien être quelquefois utiles à la correction des autographes eux-mêmes.

Je prends l'un des plus beaux sermons qui nous soient parvenus, le sermon *sur la Justice*, prononcé devant la cour, le jour des Rameaux, en 1666, et j'y lis la phrase suivante :

« La clémence est autant agréable aux hommes qu'une pluie qui vient par le soir, ou dans l'automne, tempérer la chaleur du jour et *rafraîchir* la terre que l'ardeur du soleil a *desséchée* ».

M. Lachat, dont je suis religieusement le texte, donne en variante, et ainsi disposé, le dernier membre de la phrase : « et *humecter* la terre que l'ardeur du soleil avait *brûlée* ». En effet, dans le manuscrit, *rafraîchir* est en surcharge au-dessus d'*humecter*, et pareillement *dessécher* est en surcharge au-dessus de *brûler*. Je dis maintenant qu'il faut introduire dans le texte même de Bossuet la seconde surcharge, rejeter au contraire la première en variante et lire : « *humecter* la terre que l'ardeur du soleil a *desséchée* ». Car si je me reporte à la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, j'y lirai textuellement, livre VIII, article 4, proposition v : « La clémence est autant agréable qu'une pluie qui vient... *humecter* la terre que l'ardeur du soleil a *desséchée*. » Le sermon sur la Justice, nous l'avons dit, est de 1666 ; la

Politique — du moins le VIIIe livre de la *Politique* — est de 1701 ; Bossuet a donc transporté, comme nous le savions par l'abbé Ledieu, tout un passage de son sermon dans son livre, et le texte du livre, par conséquent, doit faire loi, souverainement pour le texte du sermon, puisque le texte du livre représente le dernier état de la pensée de Bossuet, mieux que cela, la correction qu'il eût faite s'il eût livré lui-même ses sermons à l'impression.

Pour le même sermon encore, le manuscrit donne deux versions du troisième point. M. Lachat, naturellement, choisit l'une quelconque de ces deux versions et place l'autre à la suite, en forme d'appendice, avec le titre : *Autre conclusion pour le même sermon.* Je vais montrer qu'il se trompe, qu'il coud aux deux premiers points du sermon la conclusion qu'il n'y faut pas coudre, et que c'est justement la vraie conclusion du sermon qu'il rejette en appendice. On lit, en effet, dans cette *Autre conclusion du même sermon* le passage suivant :

« Il sera permis d'ajouter que, comme le matin désigne la vertu, qui seule peut illuminer la vie humaine, le soir nous représente l'état où nous tombons par nos fautes. »

Or, ce passage, qui n'est pas dans la conclusion que M. Lachat met au sermon, se retrouve en propres termes encore dans la *Politique tirée de l'Écriture sainte.* C'est donc à ce dernier état de sa pensée que Bossuet s'est arrêté ; cette dernière forme, ici comme plus haut, peut être considérée comme celle qu'il eût adoptée s'il eût pourvu lui-même à la publication de ses *Sermons,* et c'est donc l'*autre* conclusion qu'il faut joindre au corps du *Sermon.* Cela ne veut pas dire qu'il faille sacrifier la première, mais cela veut dire que, puisqu'il faut choisir entre deux versions pour constituer un sermon complet, le doute n'est pas permis, et que Bossuet lui-même nous a désigné celle que nous devions choisir.

Que si maintenant on voulait voir de quelles infinies difficultés de détails se compliquerait une édition des *Sermons* de Bossuet entièrement conforme aux originaux, c'est le *Choix de sermons de la jeunesse de Bossuet,* donné par M. Gandar il y a quelques années, qu'il faudrait prendre la peine d'étudier de près. C'est-à-dire qu'il n'est pas un sermon de Bossuet dont on puisse véritablement répondre. Mais chacun d'eux comporte un ou deux exordes, un ou deux premier, second ou troisième points, une ou deux péroraisons enfin. Sans parler des variantes, et si quelqu'un s'avisait de vouloir éditer Bossuet tout entier, on se convaincra qu'il devrait chercher une autre méthode, car enfin, il faut le dire et poser une fois la vraie question. Lisons-nous les *Sermons* de Bossuet ou les *Pensées* de Pascal pour les lire, ou bien les lisons-nous pour les notes? et n'est-il pas vrai qu'au milieu de tout cet appareil de variantes et de tout cet embarras de renvois, tandis que l'œil descend du texte aux notes et remonte des notes au texte, l'attention se disperse et si bien que le texte lui-même fond et s'évanouit? Aussi, pour nous, si grands que soient les services rendus par M. Gandar, moins à la constitution peut-être du texte de Bossuet qu'à la démonstration de l'impossibilité de constituer le texte, c'est ailleurs que nous nous permettrons de placer le véritable intérêt de son volume, à savoir dans l'heureuse et courageuse idée qu'il eut de disposer pour la première fois les *Sermons* de Bossuet dans leur ordre chronologique et de résumer avec une singulière clarté, dans les notices de son édition, tout ce que l'abbé Vaillant le premier, M. Floquet depuis, dans les *Études sur Bossuet,* M. Lachat lui-même, *longo sed proximus intervallo,* avaient fait pour fixer les dates souvent incertaines des sermons de Bossuet.

Il semble qu'il dût à peine être besoin de justifier la disposition des sermons de Bossuet dans leur ordre chronologique. Et pourtant vous ne trouverez pas une seule édition complète où l'on ait adopté cet ordre, vous n'en trouverez pas même une où l'on ait pris le soin, quand il se rencontre trois ou quatre sermons pour le même jour, de les placer entre eux selon leur date. J'ai cité plus haut les sermons pour la fête de la Circoncision. Nous en avons cinq et voici le bel ordre où ils se succèdent dans les éditions. Le *Premier* est daté de 1653, le *Second* de 1656, le *Troisième* de 1687, le *Quatrième* de 1668 et le *Cinquième* de 1669. Eh ! sans doute, on a ses raisons. On ne veut pas déranger les habitudes de ses lecteurs, on ne veut pas surtout les exposer à ne plus se reconnaître parmi la multiplicité des désignations et qu'ils ne sachent plus de quel sermon il s'agit, si quelqu'un se réfère au premier dont un autre aura jugé bon de faire le cinquième, ou quelqu'un au quatrième devenu désormais le second. Il faudra bien pourtant qu'on en prenne son parti, comme on l'a pris de ne pas respecter l'ordre où Port-Royal avait disposé les *Pensées* de Pascal. Les raisons ici ne sont pas moins fortes. Montrons donc d'abord qu'il est permis d'adopter un tel ordre, et ensuite qu'un tel ordre importe à la connaissance du génie de Bossuet.

Assurément, on aurait tort de vouloir en user de la sorte avec les *Sermons* de Massillon ou de Bourdaloue. C'est que Massillon, et Bourdaloue, à moins que ce ne soit le P. Bretonneau, son premier éditeur, ont eux-mêmes distribué leurs sermons dans l'ordre de l'année liturgique. Telle est la disposition des éditions originales, de l'édition de 1713 pour les *Sermons* de Bourdaloue, de l'édition de 1745 pour les *Sermons* de Massillon, et, dès que les manuscrits manquent, les éditions originales font foi. Même on peut ajouter, en ce qui regarde Massillon, que dans les loisirs de son épiscopat il a, selon toute vraisemblance, composé pour remplir sinon son année liturgique, tout au moins son *Carême* et son *Avent,* des sermons qu'il n'avait jamais prononcés. On pourra donc se proposer comme une étude historique de quelque intérêt de rechercher en quel temps, à quel jour, Massillon ou Bourdaloue prononcèrent tel de leurs sermons ; mais il conviendra d'autre part que les éditions continuent de respecter absolument l'ordre que Massillon et Bourdaloue avaient eux-mêmes adopté.

Le cas de Bossuet n'est pas le même. Les éditeurs laïques ne sont nullement tenus ici de suivre l'exemple de dom Déforis. Et l'ordre chronologique est d'autant meilleur à

suivre que l'on n'a pu jusqu'ici reconstituer dans son ensemble aucun des *Avents* ou des *Carêmes* de Bossuet. Nous savons que Bossuet a prêché de 1650 à 1669, soit à Paris, soit au Louvre, cinq Carêmes et trois Avents : pas un de ces carêmes ou de ces avents, non pas même ceux qu'il a prononcés à la cour, n'est parvenu jusqu'à nous dans son intégrité. Je n'ajouterai pas que si quelques personnes, encore aujourd'hui, cherchent dans les *Sermons* de Bossuet un motif d'édification, elles sont sans doute bien peu nombreuses. On peut s'en plaindre, on peut s'en indigner ; mais enfin, ce que la plupart des lecteurs goûtent surtout dans les sermons de Bossuet, c'est le grand orateur. Il importe donc, non seulement à sa gloire, mais à la connaissance même de son génie, que nous puissions suivre le progrès à travers le temps de cette incomparable éloquence. Et c'est ce qui n'est possible que si l'on consent à suivre rigoureusement l'ordre chronologique. Il y a plus, et, si l'on ne se conforme pas à cet ordre, c'est le caractère même de Bossuet que l'on court le risque de méconnaître.

Comment, par exemple, a-t-on pu nous représenter *le superbe prélat* — c'est ainsi qu'encore aujourd'hui les protestants le qualifient — sous les traits de je ne sais quel prophète ou quel vaticinateur inspiré, l'injure et la menace à la bouche, lançant du haut de la chaire les foudres de la vengeance divine, ministre enfin des fureurs et des justices de l'implacable Jehovah de la Bible plutôt qu'interprète et médiateur parmi les hommes d'un Dieu de miséricorde et d'amour ? Il serait facile de répondre : c'est parce qu'on ne l'a lu que d'une manière bien rapide et bien superficielle. Mais ceux-là mêmes qui l'ont lu plus attentivement et sans parti pris, s'ils ont parfois commis la même méprise, c'est qu'ils l'ont lu dans les éditions où les *Sermons* se succèdent selon l'ordre de l'année liturgique. Je ne crains pas de dire, en effet, que Bossuet apparaît tout différemment, selon qu'on sépare de ses *Sermons* proprement dits, comme nos éditeurs jusqu'à ce jour le font, les *Sermons* pour les fêtes de la Vierge, les *Sermons* de vêture ou de profession, et les *Panégyriques*, ou selon qu'on le voit au contraire tempérer, dans les sermons, les sévérités qui de loin en loin lui échappent par des accents d'une mansuétude et d'une tendresse infinies. Nous avons, par exemple, trois sermons *pour la fête de la Conception*, et la fête de la Conception tombe immanquablement dans le temps de l'Avent. Nous avons quatre sermons pour *la fête de l'Annonciation*, et la fête de l'Annonciation tombe fréquemment dans le temps du Carême. N'est-il pas vrai que distraire les sermons *pour la Conception* ou *pour l'Annonciation* de la suite des sermons d'Avent ou de Carême, dont ils firent probablement partie, c'est comme vous diriez rompre l'équilibre de la prédication de Bossuet et ne nous présenter l'auteur que par un seul côté de son éloquence ?

Comment encore cette opinion a-t-elle pu s'accréditer que Bossuet comme orateur « n'aurait pas eu d'aurore », ce sont les propres termes de Sainte-Beuve, et que du premier jour qu'il aborda la chaire, souverainement maître de sa pensée comme de sa parole, il n'aurait plus eu depuis qu'à s'égaler lui-même et maintenir son éloquence à la hauteur qu'il avait atteinte, pour ainsi dire, du premier bond ? « Ni l'art ni la nature, avait-il dit pourtant, ni lui-même ne produisent tout à coup tous leurs grands ouvrages ; ils ne s'avancent que pas à pas. On crayonne avant que de peindre, on dessine avant que de bâtir, et ses chefs-d'œuvre sont précédés par des coups d'essai (1). » Mais c'est qu'en parcourant ces *Sermons* au hasard de l'ordre liturgique et confondant ceux de sa jeunesse avec ceux de sa vieillesse ou de sa maturité sous un même jugement, comme il était aisé de reconnaître partout l'ineffaçable marque du plus grand orateur que la chaire chrétienne eût possédé, ni l'œil ni l'oreille ne pouvaient y percevoir de différence qu'à la condition d'y revenir et revenir encore, et combien étaient-ils en tout, qui se fissent vraiment un devoir d'y revenir ? Mais, au contraire, si l'on suit l'ordre chronologique, on ne tarde pas à distinguer *trois manières successives*, au moins, dans l'éloquence de Bossuet. Qu'il soit difficile, à la vérité, de caractériser chacune d'elles par des traits aussi précis qu'on le voudrait, nous en convenons, mais ce n'est pas le point. Cela se sent, cela ne se définit guère, et cela ne se prouve pas par témoins. On peut dire cependant que la première manière est plutôt didactique et théologique, — la seconde est plutôt philosophique et morale, — la troisième enfin plutôt homilétique et comme attendrie par l'indulgence de la vieillesse. Que si l'on pousse au delà de ces indications sommaires, on risque fort de se tromper, comme si l'on veut découvrir des différences de style. On pourrait en effet montrer par de nombreux exemples que Bossuet n'est pas moins hardi dans les sermons de sa vieillesse même et de sa maturité que dans ceux mêmes de sa jeunesse. Il me suffira de rappeler qu'un jour Chateaubriand s'avisa de lui reprocher « l'enflure de style », « l'incohérence des métaphores » et les « faux brillants » de ses premiers sermons. Mais savez-vous de quels exemples il soutint son jugement ? Ce fut dans le *Sermon sur la Mort*, qui est de 1662, l'un des plus beaux et des plus achevés de Bossuet, qu'il eut la malencontreuse idée d'aller prendre ses citations. Je veux bien que l'on reproche à Bossuet, si toutefois on en a le courage, quelques expressions trop audacieusement traduites du latin, et du latin de Tertullien, comme quand il appelle, d'après lui, la Vierge mère une *cœur anglésier, angelicata cœra* ; mais si l'on veut tirer de là des conséquences, et si l'on croit reconnaître à ces singularités un sermon de la jeunesse de Bossuet, je vais aussitôt chercher dans les *Exhortations* de sa vieillesse des *chairs immortifiées*, et combien d'autres expressions semblables !

C'est donc avec raison que, depuis une trentaine d'années on s'est efforcé de préciser la date de la plupart des *Sermons* de Bossuet. Le signal fut donné par l'abbé Vaillant, en 1851, dans une thèse de doctorat qui fit du bruit et qui méritait d'en faire. Quelques années plus tard paraissaient les *Études sur Bossuet*, de M. Floquet, dont le deuxième et le troisième volume surtout contiennent les indications les plus précieuses.

(1) *Premier Sermon pour la fête de la Nativité de la Vierge*. Lachat, t. XI, p. 64.

Enfin — car il suffit de mentionner M. Lachat pour mémoire, — M. Gandar, en 1867 et 1868, publia ses deux volumes *Bossuet orateur* et *Choix de sermons de la jeunesse de Bossuet*. Depuis lors nous ne trouvons guère à citer que quelques parties du livre de M. l'abbé Hurel *les Orateurs chrétiens à la Cour de Louis XIV*. Ce dernier ouvrage, le plus récent, est de 1872.

III.

Il nous reste maintenant à dire quelques mots de l'édition que nous préparons.

Nous n'avons point essayé de faire une révision du texte de Bossuet, et nous avons cru pouvoir nous contenter en général du texte de M. Lachat. Je dis en général, c'est-à-dire partout où M. Gandar n'a pas repassé sur les traces de M. Lachat, car, en ce cas, il va sans dire que nous avons pris le texte de M. Gandar. On dira que nous avons reculé devant le travail du dépouillement des manuscrits, et nous n'en disconvendrons pas. Mais on nous permettra d'ajouter, comme d'ailleurs on peut s'en convaincre en lisant les sermons publiés précédemment par M. Gandar qu'une édition *d'après les manuscrits* n'est pas, sans tout un appareil de discussion, et sans tout un embarras de notes que nous croyons devoir éviter. Nous osons dire que l'on fait en général, aujourd'hui, des éditions trop savantes et qui peuvent bien inviter les érudits, mais qui découragent les lecteurs. Nous nous abstiendrons donc soigneusement de tout commentaire de l'espèce philologique. Et le peu de notes dont nous accompagnerons le texte de Bossuet, seront purement historiques ou littéraires. Non pas, sans doute, que, selon l'antique usage, nous prenions la peine de pousser au bas de chaque page des exclamations de surprise ou d'admiration; mais toutes les occasions de comparer Bossuet avec lui-même ou avec les autres prédicateurs du même temps, toutes celles du moins que nos souvenirs nous suggéreront, voilà ce que nous nous empresserons de saisir. M. Gandar, encore ici, nous avait tracé la voie, non pas dans son *Choix de sermons*, mais dans son *Bossuet orateur*. Interpréter Bossuet par lui-même, retrouver dans ses premiers sermons l'idée, nettement aperçue déjà, du *Discours sur l'histoire universelle*, de l'*Histoire des variations*, de la *Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture sainte*, noter en quoi son éloquence, dans les mêmes sujets, diffère de l'éloquence de Fénelon, de Bourdaloue, de Massillon, ou encore d'un prédicateur protestant tel que Saurin, voilà, selon nous, ce qui est intéressant, plus intéressant que de relever des particularités de grammaire ou d'orthographe. Il est bien clair, d'ailleurs, qu'à ce point de vue notre édition sera singulièrement imparfaite, car elle ne serait parfaite que si quelqu'un possédait parfaitement tout Bossuet, tout Bourdaloue, tout Massillon et tout Saurin, ce qui n'est guère possible aux ressources d'une seule mémoire. Mais en pareil cas il suffit d'avoir indiqué la méthode et fourni pour ainsi dire le moyen aux lecteurs de suppléer eux-mêmes aux omissions inévitables.

Est-il besoin d'ajouter que nous suivrons l'ordre chronologique, et même un peu artificiellement peut-être, divisant un seul petit volume en trois parties qui correspondent à peu près aux trois manières de Bossuet? Dans la première, nous placerons quelques-uns des sermons prononcés depuis l'installation de Bossuet à Metz jusqu'à sa première prédication à la cour, c'est-à-dire de 1653 à 1662. Ce n'est pas que les sermons datés de 1662 diffèrent sensiblement des sermons prêchés à Paris, l'année précédente, aux Grandes Carmélites. Mais la prédication de Bossuet à la cour se détache si naturellement de l'ensemble de sa prédication, qu'il nous a paru que c'était un parti moins arbitraire que tout autre que de les détacher et de les isoler de tout ce qui a précédé et suivi. Notre seconde partie comprendra donc un choix des sermons prêchés dans le Carême de 1662, l'Avent de 1665, le Carême de 1666 et l'Avent de 1669. Cette seconde partie répondra bien, si nous ne nous trompons, aux nécessités du nouveau programme de l'enseignement secondaire dans les classes de rhétorique. Les sermons qui la composent ont tous ce caractère philosophique et moral qui, comme nous l'avons dit, est significatif de la seconde manière de Bossuet. Non pas qu'il abandonne la prédication du dogme, qui demeurera pour lui jusqu'au dernier jour le sujet et le nerf de la prédication morale, mais il le prêche autrement que dans les sermons de sa première jeunesse, « laissant là les termes de l'art pour prendre en vrai philosophe la pureté des pensées avec tous les ornements et la magnificence convenables ». La matière même des sermons, dans cette seconde manière, devient en quelque sorte plus humaine. Ce n'est plus *sur la Trinité*, ce n'est plus *sur les Démons*, ce n'est plus *sur les Anges qui déchus* qu'il prêche, c'est *sur la Croix*, *sur la Providence*, *sur la Justice*. Nous essaierons de marquer cette différence dans le choix même des sermons dont nous composerons la première et la seconde partie. Quant à la troisième, le choix est facile, vu le petit nombre de sermons d'après 1670 qui nous soient parvenus. C'est que Bossuet maintenant prêche d'abondance et ne prend plus la peine même de jeter sur le papier le sommaire du discours.

Enfin, nous mettrons en avant de chaque sermon une courte notice où nous résumerons brièvement ce que l'histoire nous en apprend, et, le cas échéant, où nous toucherons quelqu'une des questions historiques ou littéraires que le discours soulève.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

SABINE CATALAN

Roman (1)

Quand Évrard vit quelle personne était Mlle Catalan, il regretta de ne pas avoir mis sa belle épingle de cravate. Il lui trouvait vraiment bon genre. Pourtant il l'aurait rêvée

(1) Voir les deux derniers numéros.

plus grande, parce que, autrefois, il avait eu un penchant pour une grande femme. Ses yeux surtout le captivaient. Leur charme tranquille suffit contre la mauvaise influence des propos d'usine.

C'était dimanche. Ce froufrou de jupes étonnait le grave silence des forges. Les vieux murs restaient boudeurs près des collines teintées de printemps.

— Cela vous paraît peut-être un peu triste aujourd'hui, mademoiselle, disait Évrard; mais vous verrez : quand le travail est en train, comme coup d'œil, c'est magnifique!

Puis il lui fit visiter la maison de l'îlot, parlant déjà d'embellissements à cause d'elle, promettant qu'elle s'y plairait, et Fulvie, de son côté, lui faisait tout un programme de petits bonheurs en commun.

Sabine écoutait, distraite, comme en voyage on écoute l'explication d'un monument qui vous est indifferent.

M. Catalan parut. Il était allé faire un tour pour reculer la nécessité de l'embrassade. Sabine le regarda avec une fierté gênante; ce regard qui ne s'humiliait plus lui disait qu'elle se souvenait. M. Catalan embrassa vite, une fois pour toutes, de façon à ne plus avoir à y revenir.

Evrard, la voyant triste, la voulut gaie. Il fit étoffer le jardin, badigeonner de rose la maison. « Ah! s'il avait pu la reculer pour que Mlle Sabine n'entendît pas le tapage de la roue! » Il tira l'impossible de M. Catalan : un meuble élégant pour sa chambre, puis un piano, puis une passerelle rustique qui, coupant au plus court et sautant par-dessus la Comblette, épargnait à la jeune femme les frôlements d'ouvriers et les poussières noires de l'usine. En deux mois il fit de cette maison et de cette prairie un semblant de châtellenie tout à fait agréable et où Sabine parut se plaire malgré la sécheresse des rapports entre elle et son père. Celui-ci se montrait modéré, soit que la métamorphose de Sabine lui eût suggéré des doutes favorables, soit qu'au contraire cette éducation malgré lui l'eût sourdement enragé de la pensée de ses cruautés inutiles.

On était au beau temps de mai, et l'amoureux voyait dans Mlle Catalan le renouveau de sa vie tout embelli du renouveau des choses. Pourtant il ne trouvait pas l'occasion de se déclarer : Sabine avait une grâce très nette de femme comme il faut, intimidante pour l'ouvrier, qui craignait de passer à ses yeux pour un homme sans éducation ni bienséance. Et puis... « comment s'y prenait-on pour faire sa cour? » Mlle Fulvie lui procura un almanach du savoir-vivre, qui ne fit que l'épouvanter davantage. Il s'essayait en secret à des attitudes, à des manières d'après les jeunes élégants représentés sur les vignettes. Mais cela, c'était l'idéal du genre; il pensa qu'il ne devait pas avoir la prétention de leur ressembler. Il aurait fallu seulement trouver des sujets de conversation, autre chose que ce qu'on dit tous les jours; rien ne venait, il ne savait que la complimenter sur le talent de musicienne dont elle se montrait complaisante. Son cœur modeste s'effrayait du grand mot à dire. Il croyait qu'en pareil cas il fallait s'exprimer comme dans les comédies et redoutait les rudesses de sa voix grossie aux tonnerres d'usines. D'ailleurs, Mlle Catalan lui semblait distraite et comme défiante de lui, mais d'une défiance qui ne satisfaisait pas son amour-propre d'amoureux. La supposant assez prévenue par les apparences, il eût désiré qu'elle s'occupât de lui davantage et commençait à trouver que Mlle Fulvie l'accaparait; il crut qu'il était temps de briller, ne s'inquiéta plus de l'almanach ni de ses rigueurs cérémonieuses, fut galant de son propre chef.

Sabine, mécontente, s'étudia à le décourager par quelques nuances d'humeur trop fines pour le sens d'Évrard. Il lui déplut par sa persistance à ne pas vouloir comprendre. Le surprenant un jour en extase devant sa corbeille à ouvrage abandonnée sur une table et s'amusant à essayer son dé à coudre, elle lui dit brusquement que cela n'était pas fait pour les messieurs, qu'il ne devait pas y toucher.

Evrard s'excusa de « son audace ». Il n'avait pas cru la fâcher et, si elle pouvait comprendre le bonheur qu'il éprouvait à examiner ces petites bêtises...

— En effet, dit-elle, je ne comprends pas.

Le soir, elle refusa de chanter au piano comme elle avait coutume de le faire chaque fois qu'il l'en priait. Ce refus fit bondir M. Catalan.

— Vous imaginez-vous, dit il, que je souffrirai ici vos humeurs de petite fille mal élevée?

Sabine, sans répondre, se retira dans sa chambre. Il courut après elle. Evrard essaya de le retenir, de lui parler raison : « Vous êtes un niais, je vous défends d'apprécier mes actes », lui répondit M. Catalan. Mais là-haut, en présence de Sabine, sa fureur se décontenança instantanément; elle lui défendait d'approcher, l'appelant « monsieur » dès la porte.

Ce mot de « monsieur », qui semblait renier à son tour, sonna terriblement juste.

— Vous oubliez à qui vous parlez, dit-il.

— Je n'oublie rien.

Elle le regardait sans crainte.

— Vous osez me braver, vous, petite créature!

Il lui avait saisi le bras. Elle dit : « Je suis une femme ». Il lâcha le bras.

— Je crois entendre votre estimable mère!

Sabine lui demanda quel mal cette mère lui avait fait.

M. Catalan hésita. Il se sentit odieux en face de ce regard ferme et méprisant.

— Votre mère vous a abandonnée et vous me devez tout.

— Eh bien! fit Sabine lui parlant au fond des yeux, si je savais où elle est, j'irais près d'elle.

— Votre mère est morte.

Sabine crut ce qu'il disait. Un silence se fit. M. Catalan s'était mis à marcher les mains derrière le dos, hésitant, saisi de réflexions sur l'attitude de Sabine.

— J'ai peine à croire, dit-il tout à coup, après votre comédie de tout à l'heure, que les intentions de M. Évrard vous aient échappé?

Elle ne répondait pas.

— Ah! vous me répondrez... vous ne jouerez pas la femme avec moi!... je vous défends le silence quand je vous interroge!

— Je n'ai rien à vous répondre

— Je vous préviens que vous ne resterez plus ici vingt-quatre heures.

— Ça m'est égal.

— Ah! cela vous est égal. La perversion n'est plus douteuse.

Alors elle dit, jetant son cœur au sourire qui l'insultait :

— Mon mari sera Myrtil Seguin, je n'aime que lui, lui, c'est tout ce que j'ai eu à aimer!

— Il me paraît difficile d'épouser un prêtre, fit observer M. Catalan.

A ce mot de prêtre, elle tomba sous le coup des émotions qui la foudroient.

M. Catalan, la voyant à terre, eut une moue sceptique et se hâta de la relever. Il dit à Évrard qui l'aidait :

— Allez voir ce qui se passe là-haut; vous apprendrez à connaître les femmes.

Évrard n'avait jamais vu de femme évanouie, et sa première idée, devant ce corps en travers de la chambre, fut d'aller étrangler M. Catalan. Mais l'inerte l'effraya. Il la vit comme morte et alors sentit combien déjà elle lui manquerait. Il la secourut avec la crainte de ne pas être assez respectueux, tâchait de ne pas trop la brusquer en la soulevant. Étant parvenu à l'asseoir dans un fauteuil, il vit son regard renaître chagrin et doux et s'écarta d'elle un peu. Les larmes vinrent. Évrard, faisant sa voix câline, demanda si elle ne désirait pas qu'on la laissât seule, maintenant qu'elle était mieux.

— Non, restez... vous êtes mon ami; il faut que je vous parle.

Evrard lui promit bien de dire sa façon de penser à M. Catalan.

— Ce n'est pas lui, fit-elle, qui est cause de ce qui arrive...

Et, comme elle hésitait, le regardant, Evrard lui dit fermement :

— Je n'ai pas toujours été heureux, je sais respecter le chagrin; vous pouvez vous confier à moi, mademoiselle.

Sabine avoua son amour pour un autre, conta la longue tristesse d'où il était né. Cet amour n'était pas du rêve, il tenait sa pensée entière depuis toujours, et on venait de lui dire que c'était fini, que sa vie ne comptait plus!

— Il vous a manqué de parole?

— Il s'est fait prêtre, je ne lui suis plus rien.

Evrard pensa au Myrtil du petit catéchisme. Tout ce romanesque ne lui déplaisait pas. Le prêtre le tranquillisait, parce que dans son idée les prêtres étaient « des gens qui n'aimaient rien ». Cependant le besoin de se rassurer la rendait cruelle envers lui. Elle ne voulait pas se croire oubliée, elle espérait encore : « La robe du séminaire ne prouvait rien, les vœux définitifs n'étaient peut-être pas encore prononcés, il fallait plusieurs années de noviciat avant l'ordination. »

— Je sais qu'il faut avoir vingt-cinq ans révolus pour être prêtre, dit Evrard.

La franchise passionnée de Sabine finissait par lui monter la tête. Du reste, « on ne raisonnait pas une femme ». Il offrit de lui faire savoir au juste « ce qui en était ».

— Je veux le voir. Il me croit laide!

« Non, cela ne se pouvait pas. »

Evrard ne se découragea pas pour un mot de femme. Il avait la réflexion courte et l'imagination indulgente. Il comprenait la vie. « C'était déjà beau, pour un homme sans instruction comme lui, de se voir si près du cœur d'une jeune bourgeoise. »

Il trouva qu'elle agissait loyalement avec lui; pensant devoir agir de même, il laissa passer un jour ou deux de silence là-dessus, puis, d'aplomb et sincère, il entreprit M. Catalan et le décida au voyage de Bourges.

— Ainsi, dit celui-ci, vous persistez à vouloir épouser une femme qui ne veut pas de vous par la raison qu'elle veut d'un autre?

— C'est des vanités d'oisif que tout ça, répondait Evrard; l'homme qui travaille a bien autre chose à penser!... Combien de jeunes filles n'ont pas eu avant leur mariage une petite idée pour quelqu'un?... Tout ça passe au premier enfant. Il n'y a que le mariage de sérieux, monsieur Catalan, voyez-vous!

— En effet, très sérieux! Vous serez comblé, mon cher monsieur Évrard. Qui ne le fut, le veut être!

Evrard toisa son homme; il lui passa comme un goût violent de casser la figure au personnage. Le maître sot l'avait touché. C'était la minute où, chez un bon garçon comme Evrard, le résultat patient de toute une vie se donne pour le bonheur d'un coup de poing sur une méchante face. Son sang se fâchait. Il serra les dents. Il allait cogner, mais il aperçut Mlle Sabine et s'arrêta, ayant comme honte en dedans de sa colère d'ouvrier.

VII.

Rien de changé chez les Seguin. La pauvreté encore et toujours, cette pauvreté qui ne veut pas démordre de chez les petits artisans et que la philosophie inconsciente de l'habitude rend supportable. Le temps n'avait fait qu'embrouiller les hérésies du tailleur et remettre le carreau qui manquait à la croisée.

— Nous en sommes toujours à finir nos deux pièces de cinq francs, dit la mère à Sabine; il nous manque encore bien des affaires; c'est pis que si on venait de se marier. Oh! nous ne laisserons rien après nous, va!

— Si tu ne laisses rien, tu n'auras pas d'eau bénite, interrompit Seguin.

Mais on allait être bien dédommagé des tourments et des sacrifices : Monseigneur protégeait Myrtil.

Ce mot de « Monseigneur », la bonne femme en avait plein la bouche. Elle le mêlait divinement à l'abondance des commérages : « L'épicier ne brûlait plus son café le samedi, la demoiselle du débit de tabac avait fait un beau mariage, la vieille Thérèse était morte, Monseigneur... »

Chaque fois que le mot revenait, le tailleur se mettait à pousser des [illegible] sarcastiques. Mais sa femme faisait signe à Sabine de ne pas y faire attention.

Il s'en agaçait et, du coup, de [illegible] son démon

— Ah! t'as d'quoi d'êt'fière! Y va en faire demain, des salamaleks, ton Myrtil, à c'te messe de Pâques! Y va faire les cinquante bêtises, ton garçon!

— Si tu avais la raison pour toi, répondait Mme Seguin, tu ne dirais pas ce que tu dis devant Mlle Catalan.

— Mam'zelle Catalan n'est plus une enfant, on peut parler, elle comprend mieux que toi, et je suis bien sûr que ce n'est pas elle qu'on verra demain à c'te messe.

Sabine demanda :

— Myrtil est donc prêtre?

— Oh! oh! pas encore! Je réserve mon opinion pour le grand jour. C'en sera un beau, ou que mossieu Jose arrêtera le soleil; y verront sortir Jonas du ventre de la baleine, s'y ne l'ont jamais vu! Ton évêque vous arrange tout ça comme des noix sur un bâton; mais j'suis là pour quéque chose, je n'dis pas quoi, j'me réserve; fin contre fin!

Mais la finesse était du côté de la femme, finesse patiente de résignée qui comprenait l'inutilité des paroles. Le démon de Seguin ne l'effrayait plus. Elle avait maintenant une façon de prêter l'oreille et d'écouter sans entendre qui lui poussait l'éloquence à bout. Cette fois, encouragé par l'attention de Sabine, il dit tout.

— Ah! y veut se faire curé, ton garçon! Eh ben, moi, j'vas m'faire inscrire, pas plus tard que ce soir, dans les douze apôtres. Je veux qui m'lave les pieds, son évêque, et y m'les lavera!... Je veux lui prouver devant tous que le monde est plus vieux que le bon Dieu, à preuve que l'on a trouvé des gisements, des hommes qui avaient l'âge de la pierre, des Jesus-Christ qui avaient plus de mille ans dans ce temps là, et je le mettrai au défi de me prouver que c'est pas vrai.

Mme Seguin, voyant à Sabine un air égaré, la crut ennuyée de ces histoires; et elle marmotta, en manière d'excuse, que c'était bien malheureux de penser que son pauvre homme lisait dans les mauvais livres.

Le tailleur décroisa ses jambes, envoya promener la culotte en réparation, déterra un bouquin sous les hardes et, le présentant à Sabine :

— Tenez, mam'zelle Catalan, vous qui avez reçu de l'instruction, au moins, v'là ce qu'elle appelle des mauvais livres!... V'la pourtant c'que j'dois entendre tous les jours!... Mais, ignorante que t'es, c'n'est pas dans les livres de ton garçon qu'elle se trouve, la vérité. On n'y trouve que des Mathusalem qui auraient vécu soi-disant des sept cents ans d'âge! En as-tu vu, toi, des hommes de sept cents ans, dis, en as tu vu, avant de parler? Que quand il y en a un qui arrive à cent ans, on le met dans tous les journaux, tellement c'est extraordinaire. Et des indécences que je n'oserais pas te répéter, que tes cheveux en rougiraient! Mais t'es simple, ma pauv'femme, t'es simple; tu crois tout ce qu'on te raconte. Ton garçon te dirait aujourd'hui pour demain qu'il est le fils du Saint-Esprit, que tu le croirais... Eh ben, non! Myrtil n'est pas le cadet du Saint-Esprit, c'est le fils d'un pique-prune, c'est moi qui l'ai créé, qui l'y ai donné le jour, et y aurait-il cinquante bon Dieu, sans moi y n'serait pas au monde! Y m'doit l'obéissance, y me doit le respect, et, pour être curé, y n'le sera pas ou je veux être... je veux être... C'est bon, j'm'entends, ça suffit.

Sabine essayait de croire à cette bouffonne résolution. Mais Mme Seguin, la reconduisant à l'hôtel, bavarda cruellement : « Seguin, malgré ce qu'il disait et toutes ses mauvaises idées, n'était pas capable de rien faire contre l'honnêteté du monde.

— C'est l'âge, vois-tu, qui le rend comme ça; il est soucieux, il espère toujours avoir sa petite boutique... Quand Myrtil vient à la maison, il le regarde de côté, pour ne pas avoir l'air de l'admirer, mais en lui-même il ne peut pas s'en empêcher; faudrait bien êt'aveugle... Ah! ma pauv' Sabine, si tu voyais Myrtil, comme il est grandi et changé en noir!... On est si content de lui, il apprend si bien!... Je suis encore allée l'aut'jour auprès de Monseigneur; Jésus, mon Dieu! mes pauv'oreilles n'entendaient plus! Je ne l'ai pas dit à Seguin, tu penses bien; ça l'aurait encore sorti de son bon sens!

Le lendemain, venues des premières, les deux femmes étaient dans la cathédrale, le visage à la grille de la nef où se tenait un public de choix. Là, en attendant Monseigneur, on feuilletait des bijoux de *Paroissiens*, on se recueillait le nez dans la batiste. Les maris abondaient, beaucoup priant comme des femmes, tous vieillards par la cravate blanche, quelques gens d'aristocratie s'ennuyant de bonne grâce. Cachemires des Indes, toilettes lune de miel, gros luxes hauts en couleur, chapeaux défraîchis de récentes épousées, toutes les élégances du chef-lieu formaient légion.

A l'entour, le gros du troupeau inondait les piliers géants; ici, couples bourgeois aimant la messe, vieilles gens inquiets d'une vie meilleure, pauvres diables sans plaisir, gloutons d'extraordinaire, paysans à têtes barbares de l'ancienne province féodale, chrétiens de tableaux gothiques, hébétés de l'existence. On entendait ces toux mortelles des pauvres qui négligent leurs rhumes.

De temps en temps cette masse s'ouvrait devant la hallebarde du suisse conduisant aux places réservées un couple de distinction. A la grille du chœur, une personne à manières recevait le prix des chaises, et le dérangement causé faisait bruire délicatement les jupes.

Et le suisse rebroussait, impatient de Monseigneur. La foule s'ouvrait devant ce vieux bel homme de six pieds, à sourcils d'ogre, à nez bourbonnien. Naïvement infatué de son importance, s'arrêtant par saccades pour rappeler du heurt de sa canne l'écho enrhumé à la modération; positivement grand homme, il personnifiait dans la solennité l'élément comique, inséparable de tout. Un bedeau corrigeait les plis d'un tapis au pied du dais épiscopal. Un autre créait des étoiles entre les lis à feuilles d'or du maître-autel. Au-dessus de ce luminaire ardaient les vitraux magnifiques, lançant des rayons sur le beau monde de la nef, brochant des fleurs de lumière sur les épaules soyeuses, écrasant des améthystes sur les visages. C'était presque un effet de féerie profane; mais le nu des murs et le vaste du lieu frappaient d'humilité la masse vive. Il y avait trêve d'hostilité entre les êtres et la satisfaction de cet apaisement relevait la misère des figures,

Quelque chose d'incompréhensible planait momentanément sur tous les besogneux d'idéal dont regorgeait l'église. Dieu était.

Et cette femme amoureuse, idolâtre de sa propre volonté, ne voulut pas qu'il fût. Rien n'existait de ce qui mentait à son désir. Sans âme pour ces choses, ayant en dédain la dévotion des autres femmes, elle attendait, capable d'un cri sacrilège.

La foule bougea et fit bruit. Il y eut alerte dans la nef. Les chaises remuèrent, les étoffes se soulevèrent au signal de la hallebarde : l'église recevait son prince, vieux prince charmant, portant divinement la dentelle. Le collège des séminaristes, grossissant l'escorte des vicaires, se répandit dans le chœur. L'encens griliait dans les cassolettes. L'orgue psalmodiait l'adoration en Dieu. Le prelat s'agenouilla, et, à son exemple, s'agenouillèrent les chanoines imposants, les novices en surplis, puis les femmes, les gens pauvres et les paysans. La plupart des messieurs, debout, s'inclinaient à moitié. Le suisse, étonnant toujours, restait vain par-dessus tous; mais le comique du personnage se perdit dans ce gala de la plus grande gloire.

Sabine cherchait des yeux Myrtil. Mme Seguin le lui montra derrière le prélat : il soutenait la traîne.

Elle se sentit oubliée et en fut si brutalement déçue que sa volonté ne tint plus contre l'angoisse envahissante. Les nerfs défaillants, elle écoutait radoter la maman, qui la faisait souffrir de son bonheur.

Le prélat monta trôner sous le dais, et les pages en surplis procédèrent longuement aux atours sacerdotaux. Sabine regardait ces mystiques allées et venues sans y rien comprendre. Elle voyait dans une autre vie. Les prosternations de ces jeunes hommes l'irritaient; cela n'en finissait plus. Dans l'ironie de sa désillusion, elle trouvait ridicule le prélat que l'on enivrait d'encens. Mais quand elle vit Myrtil présenter la crosse en y mettant les lèvres, à ce baiser son sang de vierge l'embrasa toute. Elle eut envie de lui crier : « Je suis là, regarde-moi. » Elle éprouvait une colère de femme rebutée; elle le méprisait, elle l'adorait; elle était jalouse de l'archevêque.

L'office commença. L'orgue devenait énervant. Elle essayait de ne plus voir, de ne plus être là. Elle se souvenait. La laideur de son enfance et le désespoir du moment, tout s'embrouillait dans sa pensée et ne faisait qu'une même douleur. Avoir souffert pour souffrir encore! « Oh! si ces voûtes avaient pu s'écrouler et qu'il en eût été fini de tout!... Pourtant il n'était pas encore prêtre. Elle lui parlerait, elle lui dirait son amour; un homme qui était aimé ne se faisait pas prêtre... »

— Tu ne pries pas? lui demanda Mme Seguin.

Celle-ci, ne lui voyant pas de livre de messe, lui avait prêté au dernier moment une *Imitation de Jésus-Christ*. Sabine y lut :

« Cet amour est né de Dieu même et, toujours au-dessus des créatures, il ne peut trouver de repos qu'en Dieu.

« La chair murmurera, mais vous la réprimerez par la ferveur de l'esprit... »

Elle ne pouvait pas réprimer le murmure de chair.

Elle lut encore :

« N'ayez de familiarité avec aucune femme. »

Sabine éprouva comme une profonde lassitude de vivre. Il n'y eut plus rien de révolté en elle; le silence, le respect de la foule la pénétraient. Elle se sentait vaincue par la poésie puissante du spectacle, et, se revoyant dans son voile de communiante, se souvint que sa seule grande joie, elle l'avait eue de cette même église et que les premières paroles de bonté entendues lui venaient du prêtre. Là on l'avait appelée « mon enfant », quand elle n'était l'enfant de personne. Alors, sans amertume, elle s'abîma dans l'inutilité de sa constance; elle ne vit plus Myrtil; ses yeux se fixèrent sur de grandes ailes d'anges qui s'élançaient au-dessus des faisceaux des cierges. Il lui semblait que son âme avait aussi des ailes de marbre trop lourdes pour ce lointain heureux auquel il ne fallait plus croire.

Après la cérémonie, Mme Seguin, affolée de joie, l'entraîna en grande hâte vers le portail pour être au premier rang des dévotes qui couraient faire la haie sur le passage de Monseigneur.

Quand il passa, tous les fronts de femmes se courbèrent, et le prélat, souriant, ravi, illuminé d'une majesté délicate, lent à descendre du seuil magnifique grandissant derrière lui, les bénissait toutes du bout des doigts avec un grand air de piété éminente.

Myrtil soutenait la traîne.

Il reconnut Sabine impie et pâle, dominant de tout son buste la double haie des prosternées. Leurs regards se heurtèrent sauvagement. En une seconde, tout fut dit.

Sabine voulut retourner à l'hôtel. Elle avait hâte de quitter cette mère en cruel entrain de bavarderies; mais Mme Seguin l'obligea à monter chez elle.

Là-haut, dans le logis qui l'avait connue fillette, là où tout se souvenait, le calme et la naïveté des choses firent encore illusion à Sabine. Elle demanda si Myrtil ne viendrait pas.

Mme Seguin ne pensait pas que Myrtil viendrait, par rapport aux disputes, et trouva encore que son mari avait bien tort de douter du bon Dieu comme il faisait; mais, « au fond, comme il était fier et aimait la considération du monde, ça devait lui aller de penser que Monseigneur venait de donner la préférence à Myrtil ».

Le tailleur entra avec un visage mystérieux, fit un salut comme il faut à Mlle Catalan, et puis, montrant le poing à la cheminée, dit à sa femme :

— T'as d'la chance qu'y n'soit plus là; ça t'épargne un carreau!

— Ne te fais donc pas plus mauvais que tu n'es! Tu ne voudrais pas qu'on te prenne pour ces hommes comme on en voit, qui ont perdu le respect. Tu ne pourrais pas t'empêcher de reconnaître aujourd'hui l'honneur qu'on fait à notre fils.

— Ah oui! tu peux en parler!... Nous v'la huppés! not'garçon porte-queue! Il t'as pu croire que l'accepterais ?

comme un imbécile, sans seulement protester? Tu ne connais pas encore Seguin... Mais je t'l'ai dit, un jour ou l'autre, ton évêque saura ce que c'est d'un pique-prune!

Il gesticulait avec une forfanterie tellement baroque que la bonne femme, épouvantée cette fois, voyant tout à coup dans Seguin un damné, s'écria :

— Pour l'amour de Dieu, qu'as-tu fait, mon pauvre homme? qu'as-tu fait?

— C'est bon. T'iras le demander à Monseigneur, c'que j'ai fait... Il a bien vu que je n'y ôtais pas ma casquette.

Là-dessus, Seguin déterra un bouquin et s'isola dans sa lecture, laissant causer les femmes.

Mme Seguin dit du bien de M. Catalan. « M. Catalan était bon, malgré ses défauts, et ne se mêlait jamais des affaires du monde. Sa rue le regrettait. Il y avait maintenant au rez-de-chaussée de son ancienne maison une boutique de mercerie et jouets d'enfants; cela refaisait bien le quartier », etc. Elle bavardait comme un moulin tourne, sans dire jamais un mot plus haut que l'autre, commère innocente, ne pouvant d'ailleurs concevoir un chagrin qui n'était pas banal.

— C'est que te v'là en âge de te marier, disait-elle. T'auras une belle dot, et on n'est pas embarrassée de trouver un mari, avec une belle dot.

— Ce sera bientôt, je crois; on m'a demandée.

— Et tu ne me le disais pas!...

— Cela aurait pu ne pas arriver.

— Est-ce qu'il ne conviendrait pas? Ah! dam, tu ne dois pas avoir peur de choisir; tu as le moyen.

— Il me convient. C'est M. Evrard, l'associé de M. Catalan.

— J'espère!... c'est donc pour ça que ton père est venu à Bourges? pour quelques papiers, rapport sans doute à ta pauv' mère... Ah! tu seras une belle petite madame... J'en suis fière pour toi... Je voudrais bien te voir heureuse, ma chère enfant, tu le mérites bien... M. Evrard, que tu dis?... parce que je veux bien me rappeler, pour le dire à Myrtil, qui sera bien content, lui aussi, de ce qui t'arrive.

Très bas, de façon à ne pas être entendue de Seguin, elle ajouta :

— Tu te souviens, quand vous faisiez tous deux de petites chapelles?

— Oui, nous étions bien enfants!

Et, surmenée par la contrainte, elle brusqua son adieu. Le regard du séminariste la poussait hors de la maison où était le souvenir.

VIII

Évrard, lourdaud au cœur délicat, eut beaucoup de tact. En revoyant les yeux tristes de Mlle Catalan, il se montra respectueux d'un chagrin qu'il comprenait, et par la suite se contint parfaitement dans son respect admiratif. Elle l'évitait-il feignait de ne pas s'en apercevoir. Le matin, quand elle faisait sa promenade, il la suivait des yeux sans qu'il y parût et son cœur avait bon à la désirer. A part cette promenade matinale, Sabine ne se montrait guère qu'aux heures des repas. Ces dîners, terribles de silence entre le père et la fille, c'était le plus difficile de sa situation. Mais ensuite Sabine restait un moment avec lui sur un banc devant la maison, et, M. Catalan parti, on respirait. L'écluse baissée, la roue ne tapageait plus; entre les arbres on voyait les ouvriers s'en aller par groupes, ombres lasses changeant de nuit; la mélancolie des rumeurs dispersées et lointaines, perçant le crépuscule une à une ainsi que les étoiles, était pour eux comme une plainte amie. Évrard, content de sa journée, devenait causeur. Elle lui accordait cette attention tranquille que sait si bien prendre la femme quand sa pensée est ailleurs, écoutait l'heure, comptait le temps passé là et se retirait à la minute voulue avec un « Bonsoir, monsieur », tout net. Evrard la voyait résolue à une indifférence éternelle. Il trouvait raisonnable que Mlle Catalan, ne pouvant épouser la personne de son choix, en épousât un autre, raisonnable aussi qu'elle y regardât à deux fois avant de se décider. « Ah! dam, le mariage, c'était quelque chose de plus qu'une amourette!

Il patientait, se confiait à Fulvie, aimait Sabine en paroles dépensées auprès d'une autre.

Fulvie se plaignait d'être négligée. « Certainement Sabine n'était plus la même à son égard depuis ce voyage à Bourges dont elle ignorait le pourquoi, du reste. »

— C'était un voyage d'affaires de famille, dit Évrard.

— Oh! Sabine me plaît tout à fait, on ne peut pas souhaiter une plus charmante amie; elle est modeste, on voit qu'elle a reçu une excellente éducation; mais il y a en elle quelque chose qu'on ne saisit pas bien.

— Avec un père comme le sien!...

— Oui. S'il pouvait s'en aller et nous la laisser!

— On ne sait jamais avec lui; si demain l'idée lui prend de la remettre en pension...

— C'est à vous d'empêcher cela!

Mais Évrard craignait de ne pas convenir à Mlle Catalan. « Nous ne sommes pas du même rang », disait-il. Et Fulvie ne lui répondait pas le contraire. Elle le jugeait bon, mais commun et borné à l'intelligence de ses intérêts; et, comme elle n'en aurait pas voulu pour mari, elle comprenait qu'une autre n'en voulût pas. Cependant, pour ne pas perdre une amie, elle se mit dans la tête de le voir heureux; elle dit :

— Donnez-moi carte blanche, et dans trois jours vous saurez si son cœur est pour ou contre.

— Dans trois jours!

— Vous trouvez que c'est trop?

— Oh non! C'est plutôt pas assez; pour être plus sûr, il vaudrait peut-être mieux...

— Oh! vous n'aimez pas comme une femme!... Mais dans trois jours le monde peut finir! J'ai pitié de vous, je ne vous demande que jusqu'à demain... Où avez-vous mis ce petit livre que vous m'aviez montré une fois?

— Le catéchisme?...

— Mais oui.

— Ah! c'est contrariant, dit Évrard.

— Contrariant, pourquoi donc?

Il expliqua que ça le gênait de s'être permis de lire le nom de Myrtil.

— Mais au contraire, s'écria Fulvie, c'est une preuve d'amour... Ah! mon Dieu! pauvres femmes, comme on nous méconnaît!... Vous saurez qu'il n'y a rien de tel que ces petits riens, bien discrets, bien inattendus, pour nous séduire! Allez le chercher vite, ce catéchisme. Heureusement que je n'en ai pas parlé encore à Sabine; c'est une chance pour vous.

Quelle aubaine pour son imagination! La nuit, ne dormant pas de curiosité, elle combinait encore son plan d'action. Il ne s'agissait plus seulement du bonheur d'Évrard : Fulvie voulait tirer le plus d'extraordinaire possible de ce rien qui dans ses mains perdait sa saveur discrète. Elle allait peut-être savoir qui était ce Myrtil, ce nom effacé, aussi net pourtant dans sa mémoire que si elle l'avait lu elle-même.

« Comment s'y prendre? Présenter le petit livre négligemment, sans paraître y attacher d'importance, se faire dire en riant la vérité qu'elle soupçonnait; ou bien la forcer par un mot audacieux, mentir un peu à la rigueur?... Mentir, c'était pourtant bien laid; mais si on ne plaidait pas un peu le faux, on ne saurait jamais rien... D'ailleurs, tout cela n'était que curiosité innocente, dans l'intérêt même de Sabine... »

Il était surtout agaçant pour Fulvie de ne pas savoir ce qu'il y avait dans cette jolie tête pensive. « Sabine ne lui faisait jamais que des confidences insignifiantes. Sabine doutait d'elle, c'était très mal. »

Au réveil, décidée à l'enjouement comme système de conduite, elle envoya à Sabine un billet écrit à la diable, d'après un brouillon minutieux. Mais pendant le trajet du billet elle changea sa manière d'agir et pensa que le ton sérieux servirait mieux l'intrigue.

Sabine vint tout de suite, et Fulvie, l'ayant embrassée gravement, lui demanda :

— Ma lettre vous a frappée, n'est-ce pas?

— Je m'y attendais un peu, dit Sabine; avant de l'ouvrir, j'avais compris que c'était une lettre de reproches.

— Oh! quels reproches? Êtes-vous enfant!

— J'ai fait la boudeuse...

— Mais non! il ne s'agit pas de cela, par exemple! Nous sommes trop bonnes amies pour nous bouder... Mais non... Oh! vous brûlerez mon griffonnage ridicule...

Et avec un grand sérieux elle dit :

— Il s'agit d'un secret!...

Déconcertée par son air calme, elle ajouta :

— Un secret des plus agréables, que M. Évrard m'a confié.

— M. Évrard vous a parlé de moi?

Sabine dit cela si tranquillement que Fulvie renonça au ton tragique. Elle raconta en bonne amie comment M. Evrard l'avait devinée.

— Il pensait à moi? fit Sabine.

— Nous étions deux à y penser, répondit Fulvie.

Et en bavardant elle perdit le fil de ses machinations.

Sabine l'écouta avec un doux plaisir, qui réfléchissait.

— ... Mais si vous saviez comme ce pauvre M. Évrard est embarrassé de ce livre!... Il n'ose pas vous le remettre; il y a quelque chose qui le contrarie. C'est pourtant bien peu de chose!

L'insinuation ne porta pas. Fulvie ne compta plus que sur l'effet qu'elle avait préparé. Un coffret était posé d'avance sur un guéridon où d'habitude se tenait un bocal de poissons rouges. Elle en tira le catéchisme, le présenta ouvert à l'endroit voulu et dit, mystérieuse, de façon à frapper l'imagination de Sabine :

— C'est lui qui a gratté; voilà son crime!

Elle montrait la place avec son doigt.

— Il y avait donc quelque chose d'écrit?

— Mais oui!... il y avait « Myrtil » quatre fois. Ce mot était pour nous un rébus, figurez-vous, et je me souviens que M. Evrard m'a dit en riant : « C'est peut-être le nom de M. le curé? »

Sabine eut un sourire malaisé :

— Je me souviens à présent, fit-elle : c'était un enfantillage.

Et elle se déroba à la curiosité de Fulvie. Le mot plaisant sur « M. le curé » avait froissé l'intime fierté de son chagrin d'amour. Elle s'exagéra l'action d'Évrard et, encore superstitieuse du passé, ne put admettre qu'un autre prétendit lui en imposer l'oubli. Elle se fit mauvaise pour cet autre homme, et dès lors ses yeux, ses mines, le moindre de ses faits et gestes répétèrent constamment à Évrard: « Je ne veux pas de vous, je ne vous aimerai jamais! »

— Vous avez eu tort de gratter! dit Fulvie à Évrard; notre petit roman se dessinait de la façon la plus aimable; c'est ce malheureux nom qui a tout compromis; il faut croire...

Mais Évrard ne voulait pas qu'elle se doutât de quelque chose. Il répondit que « c'était bien simple », que « quand Mlle Catalan était venue à Varsane, elle ne pensait pas à se marier; en ce moment elle se livrait comme un combat; il fallait attendre... »

— Quel sang-froid, je vous admire!

Et, ne mettant plus Évrard « au rang des vulgaires », elle reprenait goût à la réussite de ses « vœux », déjà recommençait d'aviser pour lui aux moyens de vaincre la résistance de Sabine.

— Non, disait Évrard; le meilleur, c'est de laisser les choses arriver comme elles doivent et de ne pas se mettre de chimères dans la tête. J'aime encore mieux Mlle Catalan fâchée comme elle est à présent, qu'indifférente comme avant; il n'y a rien à fonder sur l'indifférence. Je la comprends et je l'estime. Si elle me refuse, ce sera tant pis. Je peux toujours vous jurer que je n'en épouserai pas une autre!

« Un caractère de héros! pensa Fulvie. Ah! ce n'étaient ni M. Lesperoi ni M. Riflé qui eussent trouvé une phrase d'un aussi bel élan! »

Sous le hangar aux hirondelles, les couvées gazouillaient la renaissance des vieux nids. Ce n'était plus l'auberge : vingt familles à présent demeuraient aux poutres, où Évrard, pour les engager à bâtir, avait piqué de grands clous. Il veillait aux fantaisies de destruction de M. Catalan, venant là souvent dépenser son temps perdu d'amoureux.

« ... Il fallait cependant croire que Mlle Sabine ne voulait pas de lui. Ce n'était plus l'autre qui empêchait, puisqu'il était prêtre... Non, ses chimères ne lui passaient pas, elle voulait l'impossible. Pour lui plaire, il aurait fallu être un jeune homme comme il faut, ayant reçu une brillante éducation, un jeune homme de savoir; une laide main sur la nappe n'était pas l'affaire d'une demoiselle sortant des pensionnats... A bien y réfléchir pourtant, le travail, quel qu'il soit, travail de bureau, travail d'enclume ou n'importe, quand on n'était manchot ni dans l'un ni dans l'autre, cela se valait! N'avait il pas montré de l'idée, de l'organisation, à relever une chose tombée, à faire travailler cent cinquante hommes? Pouvait-il ne pas s'estimer autant qu'un M. Catalan?

« Il se lassait de subir cet homme-là. Sans Mlle Sabine, il ne resterait plus aux forges. Faire tout et ne pas être le maître dans son travail, non, il en avait assez. »

Et il pensait à reprendre sa part de profit, à s'en aller monter autre chose n'importe où. « Ah! comme ça vous était le [illegible], comme ça vous demontait, le dédain de la femme que l'on sent être la vôtre, de celle que l'on aimerait, qui manque dans votre destinée et qui ne veut pas! »

Si il vous avaient même jusqu'au chemin, et, en repassant devant le hangar, il aperçut à terre un oiseau tombé d'un des nids; il pensa tout de suite à le montrer à Mlle Catalan.

De la fenêtre de sa chambre elle le vit venir et, intriguée de ce qu'il portait, n'osa se retirer.

— Mademoiselle, dit Evrard, il vient d'arriver un accident. C'est un petit d'hirondelle que je viens de ramasser.

Elle demanda s'il vivait.

— Oh! il n'a rien, à moins qu'il ne se soit blessé en tombant.

Il souffla sur le duvet pour voir, et reprit :

— Non, il n'a rien, mais ces petites bêtes-là ne s'apprivoisent pas en cage. Comme on dit « vulgairement », c'est tout de même un oiseau pour le chat.

— Je ne veux pas, moi! dit Sabine.

Elle se hâta de descendre et, familière, amitieuse, tout à coup prit l'oiseau sous sa protection. Mais qu'en faire? On se dirigea vers le hangar, et là ils ne surent à quel nid le rendre.

— Ces petites bêtes ne connaissent que leur couvée, disait Évrard, hésitant sur son échelle.

Sabine répondit qu'en le mettant dans celui où il y avait le moins de petits, la mère s'y tromperait peut-être.

Et, comme Evrard hésitait toujours, elle en désigna un à la grâce de Dieu.

La chose faite, on se quitta très vite. Mais, vers la fin de la journée, l'amoureux, ayant vu Mlle Catalan retourner au hangar, y fut derrière elle.

Sabine le regarda amicalement et dit :

— J'étais venue voir si nous ne nous étions pas trompés de nid.

— Espérons que non, mademoiselle.

Il parlait, les yeux aux poutres, s'efforçant de donner à sa voix un ton ferme, et le combat de cette timidité avait un charme pour Sabine. Elle se souvenait du regard dur de l'autre, de Myrtil, et se sentait prise de sympathie pour celui-ci. Elle l'observait avec le regret des aveux qu'elle lui avait faits. Ces aveux n'avaient-ils pas mis pour toujours entre eux une vérité gênante? Et puis, comme elle avait le cœur probe, elle redoutait dans le mariage une infidélité constante de sa pensée...

Comme elle s'intéressait par contenance aux hirondelles qui plongeaient continuellement sous le hangar pour donner à manger aux couvées, Évrard trouva enfin une belle phrase éloquente à son gré :

— On voit que vous seriez bonne mère, vous aussi, mademoiselle!

— Je n'ai eu personne pour apprendre à le devenir, fit Sabine.

— Oui, c'est bien ce qu'il y a de plus triste!... Mais on a des enfants à son tour, et il me semble que les enfants, ça doit faire oublier tout ce qui vous a manqué!

Son émotion trop visible en barrassa Sabine. Elle fit quelques pas hors le hangar. Evrard comprit qu'il fallait parler, et la crainte de ne plus trouver une si belle occasion l'enhardit. Il parla du catéchisme, demanda « excuse » pour s'être permis d'y toucher : « Mlle Fulvie n'avait peut-être pas bien expliqué au juste comment ça s'était fait? »

— ...Mlle Fulvie, ajouta-t-il, ne voit pas toujours les choses comme elles sont.

— Aussi ne lui ai-je pas dit à quel point j'étais heureuse de cet ami qui pensait à moi sans me connaître.

— C'était mon dimanche, mon seul plaisir, dit-il, de penser à vous!

Avec un sourire adorable de lenteur, elle lui demanda :

— Vous m'aimez donc bien?

Et, sur cette joie infinie qu'elle lui donnait enfin, il laissa aller son cœur :

— ...Vous auriez été moins bien, disait-il encore, je vous aurais aimé la même chose; je n'ai jamais pensé à en aimer une autre que vous.

— Qui vous empêcherait de dire à une autre ce que vous me dites?

— Je ne le pourrais pas, quand bien même vous me refuseriez...

— Non, dit Sabine; on souffre trop...

Il ne comprenait pas...

— Oh! si cela se pouvait pourtant, mademoiselle!

— J'ai consenti; je serai votre femme.

Puis elle s'achemina vers la maison Evrard marchait à côté d'elle, très embarrassé de savoir si Mlle Catalan ne préférait pas s'en retourner seule, car elle ne parlait plus. Près de la passerelle, il cueillit à même un groupe de pensées blanches poussées là au hasard. Sabine accepta gentiment les fleurs. La séparation était tout indiquée à cet endroit. Elle lui fit abandon de sa volonté dans un dernier regard et s'éloigna, les pensées au corsage.

Évrard resta longtemps sous le charme des paroles qu'il venait d'entendre. En lui éclataient des compréhensions inaccoutumées. Il soupçonnait une poésie; il voyait dans la vie quelque chose de plus que ce qui était visible... « Elle s'était

promise! En la désirant, c'était aussi son bonheur à elle qu'il désirait. A présent il reprendrait le dessus avec M. Catalan. Il serait le maître autant que lui; il voulait devenir riche pour que sa femme fût belle et heureuse. Ah! comme il saurait lui faire oublier ce qu'elle avait souffert par ce père impossible!...

Il écoutait tourner la roue, il regardait la cheminée tirer sa langue de flamme et trouvait magnifique cette pourpre vive dans le bleu obscurci du ciel. Les lignes mouvantes du fer en feu rayaient la nuit de l'usine tout à coup embrasée par l'éclair des fournaises, et ce branle superbe du travail faisait une grandeur à l'homme qui regardait vivre ce qu'il avait créé.

Après le dîner, Sabine, se retirant, vint tendre la main à Évrard. C'était renouveler son consentement aux yeux de M. Catalan.

— Grand bien vous fasse! dit celui-ci, Sabine partie.

Et comme Evrard voulait exprimer sa satisfaction de se voir agréer, il l'interrompit.

— Ne nous égarons pas; ce mariage n'est pas encore fait!

Évrard, qui connaissait l'homme, crut saisir une allusion à la question d'intérêt et se hâta de déclarer que, quant aux affaires du contrat, il trouvait convenable de s'en rapporter à ses intentions.

— Est-ce que par hasard il vous faudrait une dot? Je ne donne rien.

— Je ne vous ai rien demandé, dit Evrard, et je vous avouerai même que ça ne me va pas de discuter dans ces manières-là.

— Prétendez-vous me faire croire que vous refuseriez une dot si l'on vous en offrait une?

— Bien entendu que non! répondit-il avec sa grosse effusion de brave homme; une dot ne se refuse jamais... Ah! je prends les intérêts de ma femme, si vous voulez aller par là.

Il essayait d'égayer la discussion..

— Mais je vous dirai aussi qu'avant tout je me marie pour être heureux, et je me trouve très honoré que mademoiselle votre fille...

— « Mademoiselle » suffisait.

Evrard, affecté de ce mauvais propos, essaya d'amadouer la rancune de M. Catalan en lui disant du bien de Sabine.

— Je ne permets à personne, lui fut il répondu, l'équivoque sur ce point. Mlle Sabine n'est pas ma fille.

Il reprit après un silence :

— Mon droit légal n'en est pas moindre. Je ne consens au mariage qu'à une condition, sur laquelle je n'entends pas que vous fassiez l'innocent.

Évrard patienta.

— Mlle Sabine mère n'est pas morte! dit M. Catalan, ravi de sa phrase.

— Je vous dirai que je ne vous comprends pas bien, monsieur Catalan?

— Ne finassons pas, je vous prie; j'attends de vous soumission absolue en ce qui concerne mes résolutions au sujet de cette femme. Il importe que vous gardiez pour vous le secret de son existence. Mlle Sabine doit l'ignorer.

— Je ne crois pas que le secret soit possible.

— Il y a bien d'autres choses que vous ne croyez pas et auxquelles il vous faudra croire; le mariage vous ouvrira les yeux, mon cher M. Évrard. Morte ou disparue, cela peut se confondre si vous ne faites pas d'excès de zèle dans l'un ou l'autre sens. Mlle Sabine vous juge sans doute de bonne prise; vous avez à l'égard des femmes des naïvetés remarquables : j'ai lieu de me défier.

— Comment, vous défier?

— Sans doute, vous vous laisserez dindonner.

— Vous avez par moments des expressions,... qu'on ne comprend pas bien au juste, voulut dire Évrard.

Il sentait la colère lui monter.

M. Catalan dressa le menton. Évrard lui tenant tête, c'était le monde renversé.

— Je ne discute pas. J'exige que vous vous engagiez à ne jamais recueillir ici ou ailleurs la gueuse qui porte mon nom!

— Sans vouloir connaître quoi que ce soit de vos motifs, répondit Évrard, je ne m'engage à rien de semblable.

— Des mots!

— Des mots tant que vous voudrez, je ne sais pas m'exprimer avec autre chose que des mots.

— Oubliez-vous ce dont vous m'êtes redevable?

— Pas du tout, je sais très bien que j'ai été heureux de vous trouver, sans qu'il y ait nécessité de me le rappeler. De votre côté, je ne vois pas non plus que vous y ayez rien perdu, monsieur Catalan? Vous m'obligez de vous dire ça.

— Conclusion?

— Je crois agir honnêtement en vous refusant.

— L'honnêteté n'a rien à voir avec une créature de cette espèce. Il est moral qu'elle expie!

Evrard, le tenant pour fou, changea d'idée et donna sa parole.

— Je ne suis pas un personnage dont on se joue, dit M. Catalan. Il ne ferait pas bon pour vous de me donner une parole en l'air.

Après quoi, satisfait de l'attitude d'Évrard, il ajouta en badinant :

— Je vous fais cadeau de vos fameux vingt mille francs; vous en doterez Mlle Sabine.

Le *oui* pour la vie fut dit. A l'église, elle ne fit que penser qu'elle ne pouvait plus se reprendre. L'inconnu du mariage lui bouleversait l'esprit, et cependant, toute à l'émoi de cet abandon sans amour, elle oubliait Myrill.

H[illegible].

[illegible]

LE DÉISME AU SÉNAT

Les devoirs envers Dieu

On se rappelle que l'Assemblée de Versailles, à la fin de sa carrière, a introduit dans la constitution de la France républicaine une disposition qui prescrit des prières publiques au début de chaque session législative. Notre Sénat a voulu terminer la législature actuelle par une décision dogmatique analogue. Malgré le ministre objectant, avec raison, qu'on ne décrète pas Dieu dans une assemblée politique, il a résolu que, dans nos écoles devenues laïques, les maîtres enseigneraient aux enfants leurs devoirs envers Dieu.

On sait ce que nous pensons des prières prescrites par les autorités civiles (1); notre doctrine est la même au sujet des devoirs envers Dieu décrétés par le Sénat. De même que nous serions enchantés que le clergé et les fidèles s'assemblassent spontanément afin de prier et surtout de travailler pour la prospérité publique, de même il nous plairait beaucoup de voir nos instituteurs, apôtres volontaires, sans autre inspiration que leur conscience et celle des familles, parler librement, dans leurs entretiens familiers, « de la cause suprême des choses, sur laquelle repose le monde, et la morale avec le monde ». Inculquée ainsi sans article de loi, l'idée de Dieu élèverait certainement le niveau moral des enfants et celui de la France.

Mais autre chose est le régime de la liberté, autre chose celui de la réglementation. Introduit dans la loi, l'enseignement des devoirs envers Dieu deviendrait nécessairement, comme les prières publiques, l'objet de mesures administratives. Le clergé, qui s'y connaît cependant, ne dit pas les unes sans ordres reçus des autorités; les instituteurs, étrangers jusqu'à présent à la pédagogie théologique, ne donneront pas l'autre sans instructions ministérielles. Des problèmes nombreux et difficiles se posent aussitôt. Seront-ils résolus heureusement? Ne tombera-t-on pas, au contraire, dans d'inextricables complications? En tout cas, on ne pourra s'en prendre qu'à soi-même de s'être, malgré M. de Gavardie, bon prophète cette fois, laissé entraîner à des mouvements irréfléchis.

I

Certes, il est très facile de jeter à la dernière heure, dans une délibération, un amendement imprévu; il ne l'est pas autant d'en assurer l'exécution. Supposons en effet notre loi sur l'enseignement primaire adoptée et promulguée. Aussitôt, et avant toute application, se produit un premier embarras, un embarras capital, uniquement à cause de l'obligation d'enseigner aux enfants leurs devoirs envers Dieu. Nous ne voulons pas parler ici de l'opposition que cet enseignement rencontrerait chez certains instituteurs et chez quelques familles; il est évident qu'il s'en trouve qui ne croient pas en Dieu; mais, quoi qu'on dise, nous affirmons qu'il n'y a pas en France une seule école où les instituteurs et les familles se réunissent dans une profession commune d'athéisme. Ce n'est donc pas de ce côté-là que viendrait la difficulté.

Notre embarras est tout autre : quelque bonne opinion qu'on ait de nos instituteurs, on ne peut pas raisonnablement exiger d'eux qu'ils improvisent du jour au lendemain un enseignement aussi délicat et aussi nouveau. Jusqu'à présent, sous le régime qui déclarait l'instruction religieuse obligatoire, nos instituteurs étudiaient chacun celle de son culte particulier, et, après l'examen devant le curé, le pasteur ou le rabbin, ils pouvaient, dès leur entrée en fonctions, enseigner à leurs jeunes coreligionnaires soit les devoirs envers Dieu, soit tout autre chapitre de leur catéchisme spécial. Mais aujourd'hui rien de semblable ne peut plus se passer. Ce ne sont pas les devoirs envers Dieu selon le judaïsme, le catholicisme ou la religion protestante qu'il s'agit d'enseigner aux enfants des écoles publiques : il y est pourvu par les clergés de ces trois cultes; ce sont les devoirs envers Dieu comme on peut les enseigner à tout le monde, à ceux qui appartiennent à un culte comme à ceux qui n'en professent aucun. Pour cette partie nouvelle de l'instruction publique, comme pour la morale et l'histoire, on ne peut pas marcher à l'aventure; on n'apprend rien aux enfants qui n'ait été au préalable soigneusement élaboré. Dès le début donc, au moment même d'exécuter l'amendement, on se trouvera obligé d'en suspendre l'application pour en faire établir d'abord le programme officiel.

C'est évidemment au conseil supérieur que le ministre devra s'adresser pour obéir au vote de ses adversaires. Nous connaissons le conseil supérieur de l'enseignement : émanation des grands corps de l'État, des hautes écoles et du corps professoral des lycées ainsi que des institutions libres, son caractère essentiel, c'est d'être laïque. C'est par lui que s'est accomplie, au point de vue pratique, dans le domaine scolaire, la séparation des cultes d'avec l'Etat; quelle sera donc sa situation quand il se verra invité par son chef à sortir de la sphère de neutralité religieuse où l'a placé sa constitution elle-même, pour entrer sur le terrain du dogme, pour discuter et fixer les devoirs à remplir envers Dieu? Il n'y a pas à se le dissimuler : ce qu'on lui demandera, c'est, ni plus ni moins, la rédaction d'un chapitre de catéchisme, catechisme d'une religion laïque si l'on veut, mais catéchisme d'une religion. Or le conseil supérieur de l'enseignement, qui a conscience de sa mission, de ses devoirs et des limites de sa compétence, ne voudra pas, lui, se laisser aller à des entraînements irréfléchis et dégénérer en synode. Il se récusera respectueusement et refusera de dogmatiser.

Le ministre devra donc s'adresser à ses adversaires eux-mêmes; c'est à eux qu'il devra demander comment ils entendent l'article qu'ils ont voté. Mais cette séance mémorable où ils ont marché avec un si remarquable ensemble, cette séance même prouve surabondamment qu'ils ne s'entendent pas entre eux. Est-ce qu'un naïf, dernier débris sans doute de la Chambre introuvable, n'a pas déclaré que ce sont

(1) Voy. sur ce sujet la *Revue* du

les devoirs selon le catholicisme qu'il faudrait enseigner? Est-ce qu'un homme d'Etat plus [illegible] n'a pas insinué qu'on devrait prendre le Decalogue des Hébreux « perfectionné » par l'Église? Quant aux membres de la gauche qui ont voté avec la droite, mais sans rien dire, ils ont sans doute aussi un programme; pourquoi l'ont-ils tenu sous le boisseau? Non; ce n'est pas de la majorité qui vient de se former que nous pouvons rien attendre. Composée de théologiens laïques, de philosophes religieux, de déistes irrésolus et de politiciens habiles, recrutée aux quatre vents de l'esprit, elle est prête à se désagréger au premier choc; elle a fondu un instant ses nuances et ses volontés en une vague formule; elle ne peut nous offrir rien de précis, rien de sûr, rien de palpable. Mais si la majorité s'agite, c'est M. J. Simon qui la mène; c'est donc lui, bien que dans son exposition magistrale de la liberté de philosophes, *amplissima philosophandi libertas*, il ait oublié de répondre aux questions pressantes du ministre, c'est donc lui seul qui nous donnera le programme cherché. M. J. Simon a réalisé la prédiction de Dupanloup : docteur *in utroque jure*, le voilà promu métropolitain; il a proposé, il nous enseignera donc les devoirs envers Dieu, et personne ne le fera avec plus d'éloquence et surtout avec plus d'onction.

II.

Lorsque le ministre, avec beaucoup de sens pratique, cherchait à démontrer qu'il serait impossible d'enseigner les devoirs envers Dieu sans froisser plus ou moins telle ou telle confession déterminée, il a choisi à l'appui de sa thèse des exemples pris dans *le Devoir*, un des plus remarquables ouvrages de son éminent adversaire. Mais *le Devoir* est une œuvre presque exclusivement philosophique; il n'y est question qu'à titre accessoire de nos obligations envers Dieu. C'est dans une œuvre plus récente du maître, dans *la Religion naturelle*, que nous devons chercher la théologie complète dont il est depuis cinquante ans l'apôtre et le pontife. Dogme et culte, nous y trouvons un ensemble parfait sous la forme la plus simple et la plus saisissante à la fois : « Je crois, dit M. J. Simon, par les seules lumières de ma raison, que Dieu est mon créateur. Je crois que, pendant cette vie, je remplis sous ses yeux la tâche qu'il m'a donnée, et je crois qu'il m'attend au terme de la vie pour me récompenser ou me punir (1). »

Voilà, il faut le reconnaître, une profession de foi fort élevée, très catégorique sans doute, mais par trop concise. Il nous faut étudier de plus près ce Dieu créateur, législateur et rémunérateur, que nous a révélé notre raison. De l'idée que nous nous ferons de lui dépendra celle de la tâche que nous croirons qu'il nous impose. Dans une religion, naturelle ou autre, tout se tient : tel Dieu, tels devoirs. Quel est donc le Dieu de M. Jules Simon? « Le Dieu de la religion naturelle, nous-dit-il, n'a rien de l'homme, et nous ne pouvons ni le rabaisser à notre niveau ni le mesurer à notre petitesse. Ce n'est pas un ouvrier malhabile et incertain, qui change d'avis et raccommode son œuvre, ni un père faible, tantôt irrité, plus souvent attendri, qui s'abandonne à sa colère, en rougit, et s'efforce de la faire oublier par sa tendresse (1). »

Nous ne discutons pas; nous citons simplement. Voilà le Dieu proposé à notre adoration. Quant à la tâche qu'il nous impose, c'est de gouverner le monde dans la plenitude de notre liberté; soutenus par son amour, nous devons accepter les épreuves en considérant la terre non comme une prison, mais comme un temple, et avec la certitude qu'à la mort Dieu se donnera lui-même à nous comme un éternel aliment. En attendant, enfants de Dieu, comblés de ses bienfaits, nous devons coopérer à son œuvre, développer notre corps et notre esprit, venir en aide à nos frères qui souffrent, travailler, non pour nous, mais pour le bien et la vérité : c'est là le vrai culte que nous devons à Dieu. On peut sans doute lui bâtir des temples et lui adresser des prières; mais une école, un hôpital et une fabrique valent des temples, et il n'y a pas de prière qui vaille une bonne action (2). Cette prière que Dieu permet sans l'exiger, M. Jules Simon nous apprend qu'elle ne peut jamais se transformer en une demande de miracle « ni faire de l'homme agenouillé un courtisan mendiant une faveur »; étant donnée l'immutabilité divine, la vraie prière ne peut être qu'une aspiration désintéressée vers la justice et le bien. « La nature ne met rien sur nos lèvres que ces paroles : O Dieu, puissé-je vivre selon ta loi et selon ton cœur (3)! » et la religion naturelle, supposant une intelligence maîtresse d'elle-même et riche d'assez de ressources morales, [illegible] (4).

III

Tels sont donc les devoirs envers Dieu que, d'après M. Jules Simon, les maîtres devront, si la loi est adoptée, enseigner à tous les enfants de France : ils consistent simplement à méditer sur l'essence divine, qui est le bien suprême et la justice infinie, et à se dévouer pour combattre le mal et faire triompher la vérité; en réalité, pour qui va au fond des choses, nos devoirs envers Dieu ne sont que nos devoirs envers l'humanité.

Certes, tout serait pour le mieux si l'article de loi de M. Jules Simon n'était que cette grande et large morale, un peu plus ancienne que lui, qui confond en un seul précepte l'amour de Dieu et l'amour des hommes. Ni les catholiques libéraux, ni les protestants, ni les juifs, ni les déistes, ni même les libres penseurs ne se refuseraient à admettre au point de vue pratique cette assimilation. Mais ce qu'il y a de délicat, c'est que M. Jules Simon lie inséparablement à sa morale une théologie et un culte qui peuvent bien n'être

1. [illegible]

pas du goût de tout le monde, en particulier de ceux-là mêmes qui se sont laissé entraîner par le charme de son irrésistible éloquence.

Qu'a donc voulu la droite? Rassurée, en ce qui concerne ses enfants à elle, par l'instruction religieuse que donne le clergé en dehors des heures de classe, elle a trouvé intéressant d'obliger, par l'article Jules Simon, les instituteurs libres penseurs à catéchiser les enfants sans Dieu; elle espérait ainsi les ramener en grand nombre, *invite invitos*, dans le giron de l'Église; c'était faire coup double, reconquérir sa « morale religieuse » perdue et en même temps déloger le ministre du principe de la laïcité. Quant à M. Jules Simon, son but était plus haut. Sauveur de l'Être suprême, restaurateur du principe religieux menacé, il devenait le chef du Sénat et de la France conservatrice, l'homme providentiel des conjonctures prochaines.

Mais toutes ces habiletés pourraient bien être déjouées par l'événement; il ne serait pas hasardé de le prévoir. Dans une discussion semblable, à Bruxelles, il y a deux ans (étrange coïncidence, qui montre combien notre Sénat retarde sur le cadran de la politique), un des chefs du parti catholique, M. le sénateur vicomte Vilain XIIII, obtenait du gouvernement la promesse que l'enseignement de la morale dans les écoles serait fondé sur le Décalogue (1). On se rappelle la conduite des évêques belges. Il n'en peut être autrement chez nous. Un journal qui passe pour suivre les inspirations du véritable métropolitain de Paris n'accepte pas sans un regret profond l'article qui décrète les devoirs envers Dieu. « C'est payer bien cher, au point de vue pratique, s'écrie-t-il, cette victoire du spiritualisme sur l'indifférentisme athée (2). » Rien n'est plus évident, et l'on s'étonne que ce cri d'alarme n'ait pas retenti plus tôt.

Attendons la fin : la droite de la Chambre et peut-être même celle du Sénat, Pénélopes parlementaires, déferont de leurs propres mains la trame qu'elles ont tissée. Instruites par leurs chefs religieux, elles écarteront des lèvres des enfants catholiques cette coupe dangereuse qui contient le poison de la religion naturelle; elles les sauveront de cette théologie tant de fois anathématisée, qui s'appuie sur la seule raison, accordant à tous la plénitude de la liberté; qui attaque par voie d'insinuation l'histoire sainte et rejette les miracles ainsi que les prières quémandeuses; qui supprime enfin les cérémonies et les intermédaires placés entre l'homme et Dieu. Il faudra bien alors rétablir dans la loi une neutralité qui ne compromet rien, qui permet tous les devoirs, laisse chacun chez soi et Dieu à tous ceux qui le veulent.

ARISTIDE ASTRUC.

(1) [illegible] prescrit à l'instituteur de rappeler aux élèves en toute occasion l'amour et le respect des institutions nationales et des libertés publiques, et il défend toute attaque contre les croyances religieuses des familles. Puissent nos législateurs s'inspirer de cet esprit politique [illegible] *Décalogue* [illegible] p. 1108. [illegible] Bruxelles, 1879.

(2) Le *Monde* du 6 juillet.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Un grand malheur vient de frapper l'Académie française. A l'instant où elle allait sans doute s'honorer en appelant à elle un publiciste de grand talent, un écrivain de race, Paul de Saint-Victor, un coup terrible et soudain lui a enlevé cette occasion de se réhabiliter. Ce choix en eût fait pardonner d'autres qui ne s'expliquent guère, et aussi les récompenses qu'elle distribue au hasard et qui tombent sur certains ouvrages qui la séduisent sans que le public comprenne bien pourquoi. Il est beau d'admettre dans son sein vénérable des écrivains qui n'ont jamais rien écrit, de couronner l'œuvre de tel ou tel jeune homme que le public a justement dédaignée; il eût été plus glorieux encore de s'adjoindre un talent éclatant, qui avait tous les suffrages des délicats et des lettrés. L'Académie pourra dire qu'elle attendait, que l'instant était proche où elle allait enfin faire acte de justice; la mort, en frappant brusquement, lui donne une sévère leçon. Non, il ne fallait pas attendre. *Et nunc erudimini !*

Les lettres et le journalisme sont en deuil. C'est une perte très sensible que celle d'un écrivain si brillant, qui, chaque semaine, sur les plus minces sujets comme sur les plus importants, répandait tous les trésors d'une imagination inépuisable et toutes les richesses de la langue. Virtuose incomparable, tout lui était un thème à vocalises étincelantes. Son style éblouissant était un étonnement pour les yeux comme pour les oreilles. Quoi! en l'honneur d'un mince vaudeville ou d'une comédie sans valeur, une telle profusion de fusées multicolores, tant de gerbes enflammées, une si intarissable cascade de saphirs et d'émeraudes, et toujours la même pluie de feu! Oui, un feu d'artifice hebdomadaire. C'était ainsi. Pour ce grand styliste, ce coloriste incomparable, tout prétexte était bon. Juger, enseigner, diriger le goût public ou le réformer, peu lui importait, en somme. Éblouir, voilà la grande affaire. C'est aussi par là qu'il prête le flanc à la critique. On peut lui demander quelle théorie il a combattue, quelle autre il a fait triompher, au service de quelle école ou de quelle doctrine il a mis son rare talent, quelle action il a exercée sur le théâtre ou sur l'esprit public. A parler franc, il lui a toujours manqué la passion du vrai; il a eu surtout la passion de son propre succès. Que voulez-vous? un indifférent, un impassible, en littérature du moins, car — le jour où a tressailli en lui la fibre patriotique, il a écrit

Barbares et bandits, et, cette fois, ce n'était plus un feu d'artifice, mais une mitrailleuse. — Mais de s'armer en guerre pour de simples questions de littérature ou d'art, était-ce de bien bon goût? cela ne sentait-il pas quelque peu son pédant? Assurément, un air détaché d'indifférence sceptique avait quelque chose de plus gentilhomme. Lorsque Clitandre s'échauffe contre Trissotin, c'est qu'il est poussé à bout, c'est surtout qu'il défend son Henriette; autrement, il se contente de sourire et de hausser légèrement les épaules.

Certains avocats tiennent plus à faire briller leur talent qu'à gagner leur cause, et leur triomphe personnel leur est plus cher que celui de leur client. De même certains critiques. Paul de Saint-Victor était de ceux-ci, et même à la tête de l'escadron. Ainsi s'explique que, malgré tout cet éclat, il n'ait jamais eu l'autorité que d'autres ont conquise par la passion du vrai. Il ravissait les lettrés, les délicats, les *dilettanti;* mais le public prenait d'autres conseillers et d'autres guides. Sur ceux-là mêmes qui étaient charmés — et j'étais du nombre — il n'avait pas une bien grande action. C'est la punition des impassibles. Et tenez! Quel était pour lui, en sculpture, le type idéal de la beauté souveraine? Il nous l'a dit lui-même : la Vénus de Milo. Il admirait sa fière attitude, ce rayonnement de haute félicité et de bonheur inaltérable, la sérénité de ces yeux qui n'ont jamais versé de larmes. Eh bien, n'est-ce pas là précisément comme un symbole? Ne retrouvez-vous pas là l'image du talent de ce très grand artiste, de cet incomparable virtuose? Chez lui aussi le même rayonnement de joie intérieure, le même air d'indifférence superbe, le même calme olympien. Comme à la statue antique, il lui a manqué des bras pour nous étreindre. Mais c'était un styliste, un coloriste, un artiste de premier ordre, un écrivain comme il y en a peu; et c'est pour cela que l'Académie doit être au regret que la mort l'ait frappé dans le quarante-unième fauteuil.

II.

Du *lundiste* du *Moniteur* la transition est facile au roi des *lundistes,* au critique dramatique du *Temps,* un critique qui a des bras, celui-là, et des bras solides qui se terminent par une poigne énergique. Il est rarement arrivé que le public lui résistât — une fois cependant, quand il a voulu nous persuader de ne plus dîner. Dans son dernier feuilleton, M. Francisque Sarcey a posé une question intéressante sur laquelle il invite ses confrères à donner leur avis, ce que je vais faire. Avant tout, il faut exposer les faits. Voici l'histoire.

M. Sarcey, il n'y a pas longtemps de cela, était à Londres. Il avait voulu voir et entendre Mlle Sarah Bernhardt dans *la Dame aux Camélias.*

A quel point il fut charmé, il l'a dit; mais là n'est pas la question. Certain soir, en un salon très aimable et très hospitalier aux artistes et aux gens de lettres, la conversation tomba sur les deux derniers volumes de Victor Hugo, *les Quatre Vents de l'esprit.* Doña Sol demandant s'il y aurait là dedans pour elle quelque poésie qu'elle pût déclamer, on lui présenta la *Chanson du proscrit,* qu'elle lut aussitôt de sa voix d'or. Il faut, pour l'intelligence de ce qui va suivre, en citer au moins une partie :

> Proscrit, regarde les tonnelles;
> Mai, qui rit aux cœurs [illegible]
> Sous les baisers des [illegible],
> Fait palpiter les tombeaux.
> Je pense
> Aux yeux chers que je fermai;
> Le mois de mai sans la France,
> Ce n'est pas le mois de mai.
>
> Proscrit, regarde les branches,
> Les branches [illegible] les nids;
> Mai les remplit d'ailes blanches
> Et de soupirs infinis.
> Je pense
> Aux nids charmants que j'aimai;
> Le mois de mai sans la France,
> Ce n'est pas le mois de mai.

Mlle Sarah Bernhardt à la voix d'or fut comblée de compliments. Dans ce concert d'éloges, M. Sarcey faisait sa partie, mais sans chaleur. Elle le remarqua, car, lorsque l'illustre critique est tout à fait content, les artistes savent bien qu'il applaudit de tout son cœur et de tout son corps. « Non, évidemment, il y a quelque chose, dit-elle; qu'y a-t-il donc? — Eh bien! voici. Victor Hugo fait rimer le mois de *mai* avec *je semai,* puis avec *j'aimai,* et vous prononcez le mois de *mai* comme s'il y avait un son grave, un *è* largement ouvert. Toute l'harmonie du morceau est rompue, il perd sa sonorité triste; enfin vous ne donnez plus à l'oreille, en la privant du retour de la rime, la sensation qu'a voulu lui donner le poète. De grâce, prononcez : le mois de *mé.* — Le mois de *mé!* Que je dise : le mois de *mé!* s'écria doña Sol stupéfaite et indignée; mais ce serait horrible, révoltant! » Et vainement M. Sarcey la suppliait, elle tint bon. — Non, jamais elle ne prononcera : le mois de *mé!* Elle consentirait à tou avant de consentir à cela. Plutôt embrasser M. Perrin! Plutôt maigrir! Les assistants lui donnèrent raison.

De retour à Paris, M. Sarcey a consulté des artistes du Théâtre-Français. Aucun ne consent à prononcer : le mois de *mé.* Et M. Sarcey s'épuise à dire : « Mais le poète l'a voulu cependant! Mais vous dites : Ce monsieur est *gué,* et non : ce monsieur est *guè!* Vous dites : le *qué* Malaquais, et non le *què* Malaquais! » Arguments et exemples n'y font rien, et on lui répond en chœur : Non, nous ne dirons pas : le mois de *mé.* Et M. Sarcey se désole; et il demande grâce pour ce pauvre mois de mai qui lui est cher comme au rossignol, et il s'écrie avec douleur : Il disparaîtra donc du vers! Le mois de mai chassé de la poésie, cela se peut-il?

Puisque M. Sarcey demande à ses confrères ce qu'ils pensent sur le point en litige, je donnerai mon humble avis. Doña Sol a raison, vingt fois raison, cent fois raison contre lui. Le mois de *mé!* Atroce, horrible, révoltant! c'est à faire frémir! — Mais le poète l'a voulu ainsi. — Eh bien, le poète a eu tort, voilà tout. Cet argument est un cercle; il tranche la question par ce qui est en question. Mais pourquoi prononcer : *mè,* quand vous prononcez *gué* et *qué?* Nous répondrons : Pourquoi dire *le héros,* quand on dit *l'héroïne?* Pourquoi

prononcer : privilège, collège, quand on prononce : privilégié, collégien? L'usage le veut ainsi, et c'est lui qui est la loi en pareille matière dans tous les pays et dans tous les temps, pour nous comme pour Horace, qui le proclamait le grand souverain :

. . . . . Si quid novum,
Quod non fuerit antehac dictum, sit, quod nunc loquendum sit.

Un tyran, l'usage! Va pour tyran; mais il faut se soumettre. Voyez pour les mots en *ège*. Le Dictionnaire de l'Académie a pendant plus de deux siècles maintenu l'accent aigu; l'usage a persisté à prononcer collége, privilége; l'Académie a cédé et a consacré cette inconséquence : collége et collégien. Tout à fait illogique, cet accent grave de collége : elle s'y est résignée. L'usage le voulait. Il y a d'ailleurs une raison majeure, tirée de l'étymologie, pour prononcer *mè* et non *mé* : Mai est une contraction; le mois de Maia, *mensis maius*. Cependant il n'en faudrait pas tenir compte s'il avait plu à l'usage d'aller contre l'étymologie, ce qui lui arrive parfois. Alors, tant pis pour les racines! Dans l'espèce, l'usage a eu raison; il serait étrange, parce qu'il a raison, d'aller contre lui. Mais on n'ira pas; voyez comme les artistes du Théâtre-Français se révoltent contre la prétention de M. Sarcey, et ils se cabrent, et ils protestent; Dieu sait cependant qu'ils ont le désir de plaire à M. Sarcey!

Et maintenant devons nous mêler nos larmes à celles de notre éminent confrère? Faut-il pleurer sur ce pauvre mois de mai, qui, à l'entendre, disparaîtra du vers. « Le mois de mai chassé de la poésie! Cela se peut-il? » — Chassé de la poésie, et pourquoi donc? Si le douzième pied du vers lui est interdit, il lui reste les onze autres. Faut-il, pour rassurer M. Sarcey, lui rappeler la chanson naïve et populaire :

Joli mois de mai, quand reviendras-tu?...

Bon! voilà que le second vers m'échappe! La mémoire vous joue de ces tours-là. Et puis, s'il faut absolument au mois de mai les douze pieds, sans un de moins, s'il tient d'une façon particulière au dernier, eh bien, dirai-je à M. Sarcey, faisons une motion. Il est admis de plus en plus que la rime est pour l'oreille et non pour les yeux comme elle était au temps jadis, alors que l'on faisait rimer *exploits* avec *français* sous prétexte que l'on écrivait : *françois*.

Va, je t'achèterai le praticien françois;
Mais diantre! il ne faut pas dominer les exploits!

Nous avons réformé cela, bien heureusement. Quel est donc alors l'obstacle à ce que le mois de *mai* rime avec j'*aimais*, je *semais*? Les yeux, dira-t-on, réclament : qu'importe, si l'oreille est satisfaite? Est-ce que bon nombre de mots ne riment pas sans contestation dont l'orthographe finale n'est pas la même : par exemple, dans Victor Hugo, *instants* et *printemps*? Cette motion n'a rien d'étrange, et elle me semble tout à fait fondée. Il est probable qu'elle ne triomphera point cependant. Résignons-nous alors, mon cher confrère, à ne plus voir ce joli mois de mai, pour qui vous avez tant de tendresse, à la fin du vers. Il ne sera pas, pour cela, banni de la poésie, comme vous le redoutez. Remettez-vous d'une alarme si chaude.

III.

Monsieur le Ministre (1), par Jules Claretie est, à ce que l'on dit, une œuvre d'observation directe, immédiate. Ce serait presque de la vivisection. Quelle est donc l'Excellence ainsi soumise au scalpel? Il me semble que le ministre du roman, Sulpice Vaudrey, est plutôt un type général et générique. Y a-t-il un ministre qui ne soit pas entré en fonctions en se prêtant à lui-même le serment d'être le modèle de toutes les vertus publiques? Plus d'abus, plus de faveurs, plus de passe-droits! On brandit contre les traditions des bureaux une lance redoutable. Cette lance, huit jours après, on la laisse sommeiller dans un coin; huit jours après, l'huissier du cabinet la monte aux Archives. Il y en a là-haut une belle collection. C'est la force des choses qui le veut ainsi. Le ministre de M. Claretie passe également par la série d'épreuves que chaque ministre a connues. Dès le premier jour, dans l'azur du ciel ministériel, un petit point noir. C'est le successeur qui déjà commence à se dessiner à l'horizon. Le point grossit, grossit, et l'on voit peu à peu se former le nuage d'où le successeur sortira quelque jour. Autour du ministre de M. Claretie, les figures que l'on a vues de tout temps autour de tous les ministres. Je suis sûr qu'il n'est pas un huissier de n'importe quel ministère qui ne les reconnût. Voilà pourquoi il me semble que M. Claretie a voulu peindre les ministres en général et non pas tel ou tel ministre en particulier. On m'assure que si cependant. — Voyez, me dit-on, les chapitres d'amour, de passion, Mme Sulpice Vaudrey délaissée pour une intrigante qui veut avoir à son arc un ministre et un riche étranger! — Oui, très bien; pauvre petite Mme Vaudrey! Mais quel est donc ce ministre?

IV.

De même, quel est donc ce comédien? M. Edgard Monteil nous raconte l'histoire fertile en incidents d'un enfant pauvre mordu par la passion du théâtre (2). Il n'en devient pas enragé, mais admirateur de lui, radieux, superbe, avec de grands airs dominateurs et des regards vainqueurs. Quel est donc ce comédien? Vous mettrez sous ce portrait tel nom que vous voudrez; peut-être même ne chercherez-vous à en mettre aucun. Il n'est pas nécessaire. Indépendamment de toute allusion ou explication, ce tableau du monde dramatique est vraiment intéressant. On s'arrête volontiers devant plus d'un type curieux en cette galerie où figurent tant d'originaux, depuis les aspirants au Conservatoire et les comparses de Belleville jusqu'aux sommités du Théâtre-Français. Il y a

(1) Jules Claretie, *Monsieur le Ministre*. — 1 vol. Paris, 1881. E. Dentu.

(2) *Cornebois*, par Edgard Monteil. — 1 vol. Paris, 1881. G. Charpentier.

dans cette nouvelle œuvre de M. Edgard Monteil des qualités remarquables d'observation.

V.

Les Degrés de l'échelle (1), par Henry Gréville, nous retracent les étapes de la voie brillante, mais douloureuse, par lesquelles passe un fonctionnaire ambitieux que pousse sa non moins ambitieuse femme. Vous y verrez nettement marqués les symptômes et les phases de ce qu'on pourrait appeler la maladie de l'avancement. Triste! triste! J'avoue que ce récit ne m'a plu qu'à moitié. On y sent trop l'arrangement, la convention; les faits sont disposés à plaisir en vue de la thèse à soutenir; les figures diverses ont juste les traits qu'il fallait qu'elles eussent pour se faire ressortir mutuellement. Voilà mes réserves; elles n'empêcheront pas le succès de ce volume, qui va rapidement arriver, comme ses aînés, à un nombre considérable d'éditions.

VI.

De la fantaisie de la verve, de l'esprit de l'humour, une ironie qui n'est pas trop amère, et, çà et là, un petit éclair de sensibilité, un style vif et leste d'une allure assez provocante et d'un tour dégagé, voilà les mérites qui recommandent le petit volume de vers de M. Georges Clerc, *Mon Vide-poche* (2).

VII.

M. Alexandre Huré vient de faire paraître un petit poème de trois cents vers très lyriques sur la fin tragique du Prince impérial (3). La douleur et l'enthousiasme de M. Huré ont mis du temps à éclater, comme vous voyez. Malherbe, lui aussi, burinait très lentement ses odes.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Supposez que j'aie le génie de la guerre et celui du gouvernement; et demandez-moi qui j'aimerais mieux être pour accomplir des choses d'éclat, Bou-Amema, commandant de mille cavaliers arabes, ou bien gouverneur général civil de l'Algérie!

Je répondrais : Bou-Amema, chef d'une quadrilla d'Arabes.

Bou-Amema manque de tout dans les déserts où il se retire pour de là prendre son élan sur nous. Il ne possède ni orge, ni eau, ni blé, ni argent, ni magasins d'habillement, ni arsenaux. Mais son sabre connaît où se trouve tout cela. Quand la soif le prend et quand la faim le talonne, il dit à son cheval : « Va, vole vers les silos bien remplis », et son cheval y vole. Bou-Amema n'a pas eu besoin d'envoyer d'abord un tas de dépêches, de notes, de rapports, de relevés topographiques et de documents au séraskier qui réside à Constantinople, près le commandeur des Croyants, pour apprendre de lui quel chemin mène vers les silos ou quel est le moment opportun d'entrer en campagne. Bou-Amema dit à ses mille cavaliers : « Le général français nous surveille à l'ouest; tombons sur les alfatiers à l'est, et nous souperons ce soir aux frais de l'Infidèle. » La quadrilla charge ses fusils à pierre, et elle s'élance pleine de confiance; car un fusil à pierre, ce n'est déjà pas si suranné quand il est à dix pas de l'alfatier, qu'il vise, et à dix lieues des chassepots qui le surveillent. Le coup est fait en quelques heures. Bou-Amema n'a pas été obligé de perdre une nuit à feuilleter vingt volumes pour savoir s'il ne violait pas les lois et règlements et s'il n'ordonnait pas quelque chose qu'il n'est pas de la compétence d'un honnête marabout d'enjoindre à des guerriers justement fiers. Même le plus noble de ses cavaliers de grand'tente n'oserait seulement murmurer : « Quelle misère pour un guerrier d'obéir à un marabout! quelle humiliation pour un militaire de servir sous la direction d'un civil! » Incontinent Bou-Amema lui casserait la tête et toute la troupe s'écrierait : « Allah est grand, et le pistolet d'arçon de Bou-Amema est son prophète! »

A la bonne heure! voilà faire la guerre!

Est-ce que telle est la situation d'un gouverneur général civil de l'Algérie?

II.

Juste ciel! que les Français sont légers à se prononcer sur tout!

Je ne parle pas des Français qui labourent la terre et qui exercent des états mécaniques. Je ne parle même pas des Français des hautes classes, de ceux qui sont notaires, directeurs d'usine, grands banquiers, filateurs. Les uns et les autres ont une excuse à leurs jugements précipités. Les moyens d'information manquent aux uns, le temps manque aux autres pour s'instruire des sujets de politique ou de législation dont ils décident dans leurs moments de loisir. Je parle de ceux de nos compatriotes dont les choses morales et politiques devraient être plus spécialement le métier. Entretenez des affaires d'Alger le premier venu parmi les députés, les anciens ministres, les sénateurs et les membres de l'Institut : vous vous apercevrez au bout d'un quart d'heure de conversation qu'ils se figurent tous le gouverneur général civil comme une sorte de vice-roi, investi des plus larges pouvoirs; et naturellement cela les enflamme encore contre M. Albert Grévy, qui, pouvant tout, ne fait rien (1).

---

1. Henry Gréville, *Les Degrés de l'échelle*. — 1 vol. Paris, 1881. E. Plon et Cie.

2. Georges Clerc, *Mon Vide-poche*. — 1 vol. Paris, 1881. Paul Ollendorff.

3. Alexandre Huré, *le Prince impérial*. — Brochure. Paris, 1881. Librairie des bibliophiles.

1. Je ne défends ni ne critique l'administration de M. Grévy, ne possédant aucun de ses actes authentiques qui me permette d'appré-

Les attributions du gouverneur général civil ne sont pas ce qu'on imagine. Le décret de nomination du gouverneur actuel porte, il est vrai, qu'il aura tout, absolument tout sous ses ordres. Il aura les troupes de terre, les troupes de mer, les services administratifs concernant les Européens, et ceux qui concernent les indigènes.

C'est formidable.

Mais quand on entre dans le détail et la pratique, qu'est-ce qui lui reste réellement en propre? Pas grand'chose !

III.

Depuis cinquante ans que nous avons pris Alger, depuis trente ans que nous sommes les maîtres incontestés des trois provinces, nos divers gouvernements n'ont pas encore définitivement découvert dans quelle classe politique de territoire il faut ranger l'Algérie.

Ils l'ont successivement envisagée et traitée :

1° Comme une simple possession, à la façon de Gibraltar et d'Helgoland;

2° Comme un empire indigène d'outre-mer, à la façon de l'Inde;

3° Comme une colonie de commerce, à la façon de la Cochinchine;

4° Comme une colonie à plantations ou agricole, à la façon de Bourbon ou de la Martinique;

5° Comme une colonie militaire, analogue aux ci-devant confins militaires de l'Autriche;

6° Comme une semi-république coloniale, telles qu'étaient avant leur émancipation les treize colonies anglaises de l'Amérique du Nord, et tels que sont aujourd'hui le Canada et l'Australie;

7° Comme un pays de conquête assimilable à l'antique territoire national, tels qu'ont été récemment la Hesse et le Hanovre pour la Prusse; comme une prolongation de ce territoire au delà des mers; comme un ensemble de trois départements français séparés par la Méditerranée du département limitrophe des Bouches-du-Rhône de la même manière que le département des Bouches-du-Rhône est séparé lui-même par la Durance du département limitrophe de Vaucluse.

A chacune de ces conceptions a répondu naturellement un système nouveau d'organisation des pouvoirs publics et de législation politique générale de l'Algérie. Aucun de ces systèmes n'a complètement aboli celui qui le précédait. Leurs couches successives restent superposées l'une à l'autre. Leurs débris coexistent. De là vient un imbroglio constitutionnel que la nomination d'un civil pour le poste de gouverneur général a porté à son maximum d'intensité.

Le gouverneur général civil de l'Algérie a tout en bloc sous sa direction et sous ses ordres. Seulement, par le menu, la loi excepte de sa direction exclusive ou soustrait à ses ordres directs :

1° Le 19e corps d'armée, résidant en Algérie. Le commandant en chef du 19e corps correspond directement avec le ministre de la guerre, et *vice versa*.

2° La marine. L'officier général directeur de la marine et le commissaire chargé de la direction des affaires administratives de la marine correspondent directement avec le ministère de la marine.

3° Les affaires arabes. Les bureaux arabes ont continué à subsister à titre militaire; soit par la force des choses, soit par goût, les officiers chefs de ces bureaux correspondent plus volontiers avec les généraux de brigade et de division, agents du ministère de la guerre, qu'avec les préfets, agents directs et exclusifs du gouverneur général.

4° L'instruction publique. Il y a un recteur de l'Académie d'Alger, qui est recteur de son Académie au même titre et avec les mêmes attributions que le recteur de l'Académie de Montpellier ou le recteur de l'Académie d'Aix. Il est placé sous les ordres immédiats du ministère de l'instruction publique.

5° Les travaux publics. Le directeur des travaux publics en Algérie combine ses entreprises et ses plans avec les bureaux compétents du ministère des travaux publics à Paris.

6° La justice et les cultes. Le personnel de la justice relève, sans intermédiaire, du garde des sceaux, et le personnel des cultes (le culte musulman excepté) n'est soumis à d'autre juridiction que celle du ministre des cultes.

Restent les affaires financières, d'une part; d'autre part, la haute administration des affaires civiles concernant les Français et les Européens. Ce sont les seules que le gouverneur général de l'Algérie tienne réellement sous sa main.

Qu'est-ce donc, à tout prendre, que le gouverneur général de l'Algérie? Qu'est-ce que l'hôte actuel du palais de Mustapha? C'est, à la lettre, un directeur des affaires départementales et communales de l'Algérie doublé d'un directeur général des contributions de toute nature. Rien de plus. M. Albert Grévy n'est au juste que l'ancien et fameux Tassin, un Tassin sur place, avec un titre plus brillant, une résidence plus fastueuse et moins d'expérience acquise.

Comme il a un titre au-dessus de ses attributions réelles, ce titre, qui ne lui donne aucun pouvoir pour faire, lui laisse tout pouvoir pour retarder et pour empêcher. Et probablement il doit être enclin à jouer le rôle vulgairement dit « d'empêcheur de danser en rond », parce que c'est à cela surtout qu'on peut reconnaître qu'il est gouverneur général.

Voilà comment Bou-Amema, qui n'a que douze cents cavaliers, mais qui est tout ensemble leur prophète, leur gouverneur civil, leur général et leur intendant, tient en échec ce gouverneur général civil obligé de passer sa vie à réfléchir sur la séparation des pouvoirs. Pendant que chaque autorité médite et combine de son côté, Bou-Amema tombe sur nous comme la foudre et se sauve de nous comme la flèche.

IV.

Nous avons enterré mardi Paul de Saint-Victor. Il est mort en quelques instants, foudroyé comme l'an dernier Flau-

cier ce qu'il a fait ou n'a pas fait. Je me borne à appeler l'attention de nos lecteurs sur l'organisation des pouvoirs en Algérie.

bert. Il avait cinquante-quatre ans. Pendant trente années, sans une interruption notable, il a écrit chaque semaine un feuilleton de théâtre où il cherchait l'exquis et où il visait au chef-d'œuvre; et une fois sur quatre il atteignait l'exquis et le chef-d'œuvre. C'est le feuilleton qui l'a consumé. La culture intensive de la phrase, surtout quand on y joint, comme Paul de Saint-Victor et ceux de la même école (Flaubert, Taine, etc.), la culture intensive de l'adjectif, est un travail de force vingt fois plus pénible que celui des porte-faix du port. Je parle ici, bien entendu, de l'adjectif cherché, dompté et conquis, et non point de ces adjectifs à la douzaine dont les avocats de l'école de Jules Favre enflent leurs périodes. L'adjectif est un assassin. C'est vers cinquante ans, dans l'âge de la pleine vigueur intellectuelle, qu'il vient à bout de son homme; c'est alors qu'il le mène ou à la folie définitive, ou à l'hébétement subit, ou à la mort foudroyante. La saine France littéraire du XVIIe et du XVIIIe siècle avait bien raison de redouter l'adjectif et de le fuir; elle n'eût pas été la saine France si elle ne l'avait fui.

Paul de Saint-Victor n'était pas seulement un grand artiste en mots. Son cerveau, riche d'idées et d'images, sa pénétrante intelligence, son érudition vaste, variée, substantielle, ont fait de lui un grand écrivain, l'un des cinq ou six qui tiennent la tête dans la génération éclose après 1852. Tout ce que la poésie romantique a de noble et de chevaleresque, tout ce que la poésie lakiste a de remuement de cœur tranquille et profond, tout ce que la beauté classique a de pur et de chaste, s'était réuni pour former son talent. Le sens littéraire chez lui était aussi étendu qu'original; la divination historique, merveilleuse. Comme il savait faire frissonner Marivaux tout entier dans un feuilleton de quelques lignes! Comme il a parlé de *Phèdre!* En sa jeunesse, il se considérait volontiers comme un disciple de Victor Hugo. Il doit beaucoup sans doute à Hugo; il lui doit la couleur, le relief, le costume. Mais, s'il procède particulièrement de quelqu'un, c'est bien plutôt de Chateaubriand et de Michelet, les deux plus grands historiens de ce siècle. Personne après Michelet n'a possédé autant que Paul de Saint-Victor le don magique de la résurrection. Tel feuilleton de lui sur Henri III, à propos de quelque drame de Dumas, est la représentation vivante du passé. En le lisant, on regrette d'abord que Paul de Saint-Victor n'ait pas trouvé le loisir d'écrire une histoire de l'époque des Valois; puis, à la réflexion, on ne regrette plus rien : qu'ajouterait la plus ample histoire à ce tableau condensé d'un règne? L'étendue, comme le temps, ne fait rien à l'affaire. Un miroir de quelques centimètres peut réflechir les Alpes.

Paul de Saint-Victor vivait très retiré. La princesse Mathilde est à peu près la seule personne qui ait réussi à l'apprivoiser. Le monde ne l'apercevait qu'aux premières représentations, où l'exercice de sa profession le forçait d'assister. Pendant l'entr'acte, il se promenait, comme tous ses confrères, au foyer et dans les couloirs. Mais, même sous l'excitation des feux de la rampe, des lumières de la salle, des jolis voisinages et des disputes d'art qui s'engagent et brûlent en ces moments-là, il se montrait peu communicatif. C'est qu'il avait une sensibilité littéraire douloureuse autant qu'elle était concentrée. Un jugement inexact qu'il entendait porter sur une chose d'art ou de littérature lui causait de l'irritation et de la souffrance. Il sentait qu'avec ce tempérament on n'est pas fait pour le vulgaire commerce des salons, des cercles et des Académies. « Homme des sommets », c'est ainsi que le définissait son ami, M. Paul Dalloz, il ne voulait pas en descendre. On le trouvait rogue et arrogant. On se trompait. Il était timide, délicat et fier.

PIERRE ET JEAN.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 8.— Le Sénat continue la discussion de la loi sur l'enseignement primaire. L'art. 16, relatif à l'obligation, modifié par un amendement de M. Le Royer, est voté au scrutin secret par 91 voix contre 84.

La Chambre discute le budget du ministère de la guerre.

Les dépêches d'Afrique annoncent que deux cuirassés français ont commencé à bombarder Sfax le 7.

Samedi 9. — Le Sénat commence à discuter la loi sur la presse. Sur l'art. 16, M. Batbie fait adopter un amendement interdisant l'affichage des professions de foi électorales sur les édifices consacrés au culte.

La Chambre discute le budget de l'instruction publique. M. Beaussire obtient les crédits nécessaires à la création de cours d'économie politique et de grammaire comparée à l'École normale.

Mort de M. Paul de Saint-Victor, critique de théâtre et d'art.

En Algérie, deux engagements ont lieu au Kreider, entre les troupes du commandant Jacquet et les contingents de Bou-Amema. Ceux-ci perdent environ 250 hommes et disparaissent dans la direction du sud-est.

Lundi 11. — Au Sénat, suite de la discussion de la loi sur la presse. Sur l'article 34, M. Jules Simon demande que la diffamation contre un fonctionnaire ne soit punissable qu'en cas d'imputation d'un fait condamné par les lois de droit commun. MM. Pelletan, rapporteur, et Bertault combattent l'amendement, qui est repoussé par 150 voix contre 79. Sur l'article 26, M. Jules Simon demande la suppression du delit de fausses nouvelles. Reponse de M. Pelletan. L'amendement est repoussé.

A la Chambre, M. Léon Renault présente des observations sur la dégradation des peintures de M. Baudry au foyer de l'Opéra. Suite de la discussion du budget de l'instruction publique. M. Sarrien propose d'élever de 15 à 31 millions la subvention de l'État aux communes pour la gratuité de l'enseignement primaire. M. Jules Ferry combat cet amendement, qui est voté par 333 voix contre 150.

Mardi 12. — Le Sénat termine la discussion de la loi sur

l'instruction primaire obligatoire. L'ensemble de la loi est voté par 176 voix contre 113. Suite de la discussion sur le projet de démolition des ruines des Tuileries. Plaidoyer de M. Caillaux, ancien ministre des travaux publics, sur la responsabilité que la Chambre veut lui attribuer en cette affaire. Adoption du projet de prorogation des traités de commerce.

A la Chambre, fin de la discussion du budget. Un amendement de M. Jametel tendant à verser les excédents éventuels jusqu'à concurrence de quarante millions à une caisse spéciale pour le dégrèvement de l'agriculture est combattu par MM. Magnin et Rouvier et adopté par 319 voix contre 161. L'ensemble du budget de 1882 est voté par 488 voix contre 6.

A la Chambre des communes, discussion et dépôt de pétitions sur les traités de commerce à conclure avec la France.

A la Chambre des représentants de Belgique, suite de la discussion sur la réforme électorale. M. Frère-Orban combat le projet d'extension du suffrage.

Mercredi 13. — Inauguration de la statue de Rouget de l'Isle à Choisy-le-Roi.

Jeudi 14. — Fête nationale.

Sorbonne. — M. Waltz, professeur de seconde au lycée Charlemagne, a soutenu samedi dernier ses thèses de doctorat devant la Faculté des lettres de Paris.

Un public nombreux — autant du moins que le permettent les dimensions d'une salle peu hospitalière — a suivi les débats avec un grand intérêt. Les sujets choisis par M. Waltz ne semblaient pas cependant, au premier abord, de nature à éveiller la curiosité : que trouver de nouveau à propos d'auteurs aussi connus qu'Horace et Virgile? Or c'est précisément à ces écrivains classiques que le candidat a eu l'heureuse audace de s'attaquer, et il a trouvé du nouveau, ce dont l'a justement félicité la Faculté, en particulier M. E. Benoist.

La thèse latine a pour objet le petit poème épique qui porte le nom de *Ciris* (*l'Aigrette*) et qui a été attribué à tort à Virgile. M. Waltz s'est proposé de démontrer que cet ouvrage contemporain de l'*Énéide* n'est l'œuvre d'aucun des écrivains auxquels on l'a rapporté jusqu'ici; il a caractérisé le fond, l'art, le style du poème, et a traité chemin faisant divers problèmes relatifs à l'histoire de la langue et de la littérature romaine. Dans cette thèse, écrite en latin avec une élégance que ses juges ont louée, M. Waltz a adopté, dans une certaine mesure, les innovations apportées dans l'orthographe latine par les recherches de l'érudition moderne et qui commencent seulement à pénétrer dans nos textes. Cette tentative, au reste, n'a pas laissé que de provoquer des objections de la part de quelques membres du jury.

La thèse française est intitulée : *Des Variations de la langue et de la métrique d'Horace* (1). C'est un travail original, qui a dû exiger de longues et patientes investigations. L'auteur, à côté d'une science toute germanique, a su faire preuve de qualités toutes françaises de clarté, de méthode, de sage circonspection. Divers éclaircissements lui ont été demandés sur la chronologie des œuvres d'Horace, sur le texte des poèmes, sur le style du poète. Une grande partie de la discussion a été consacrée à une science encore peu en faveur en France : la métrique ancienne, qui, d'ailleurs, tient une large place dans la thèse de M. Waltz. Un travail de ce genre, venant peu après l'ouvrage de M. Croizet sur Pindare et la thèse de M. Louis Havet sur le vers saturnin, fait espérer que nous ne resterons pas longtemps à cet égard les tributaires de nos voisins. Un livre semblable, tout de recherches minutieuses, ne peut s'analyser. L'auteur a montré dans les œuvres d'Horace un progrès continu de la langue et de la métrique, parallèle au progrès moral et littéraire de l'écrivain. Ce progrès, il l'a constaté dans la partie la plus extérieure et la plus sensible de l'art, dans le choix des mots, des tours, des formes de versification, et il le fait en quelque sorte toucher du doigt.

La discussion, pendant toute la soutenance, a été fort animée, mais très courtoise de part et d'autre. Durant ces débats, M. Waltz a témoigné d'un esprit alerte, prompt à la riposte, solidement armé pour la lutte. Ç'a été une de ces journées, heureusement assez fréquentes, où la Sorbonne se fait honneur par le savoir solide, le bon goût, la chaleur sincère qu'on y déploie.

Un mémoire officiel sur les nihilistes. — La *Deutsche Rundschau* publie un mémoire officiel dressé en 1875 par les ordres du comte Pahlen, alors ministre de la justice à Saint-Pétersbourg, sur le parti révolutionnaire russe. Ce mémoire, destiné à rester secret, n'avait été distribué qu'à l'empereur et à quelques hauts personnages. Il montre que les hommes en situation de connaître le pays attribuaient dès lors une importance considérable au mouvement.

Au commencement de l'année 1874, dit en résumé le mémoire, on remarqua dans quelques gouvernements, au centre et surtout à l'ouest de la Russie, les signes d'une propagande dirigée contre le gouvernement. D'abord légers et vagues, les symptômes devinrent de plus en plus accusés. Différents faits (suit l'énumération des faits) permettent d'établir avec certitude que cette propagande révolutionnaire n'est pas une chose nouvelle en soi; en 1874, elle s'est étendue, voilà tout.

Dès 1860, des tendances à se former en associations pour des buts littéraires ou de bienfaisance s'étaient manifestées parmi les étudiants de Moscou et de Saint-Pétersbourg. Ces associations ne tardèrent pas à dévier de leur objet et à s'occuper de questions sociales. Le mouvement gagna jusqu'aux élèves des gymnases et des séminaires. En 1872, on commença à répandre parmi la jeunesse des écoles des écrits ayant un caractère tout à fait révolutionnaire et excitant au renversement de l'ordre de choses. Un grand nombre de ces écrits étaient envoyés par les exilés politiques. En 1873, les associations d'étudiants commencèrent à changer de caractère et à se transformer en sociétés démagogiques. Les agitateurs se divisèrent dès lors en trois groupes, professant les

(1) Librairie L. Baudoin, 18, rue de l'Ancienne Comédie.

mêmes doctrines, mais différant d'opinion sur les meilleurs moyens à employer pour les propager. Le premier groupe soutenait qu'il n'était pas besoin d'éducation pour parler au peuple et lui prêcher l'insurrection. Le deuxième groupe était d'avis qu'il fallait au contraire posséder de l'instruction pour être un bon agitateur des classes inférieures. Le troisième groupe, qui était peut-être le plus dangereux, exigeait qu'un agitateur fût un homme cultivé, éprouvé, qui ne se contentât pas de travailler le peuple et qui cherchât aussi à agir sur la société, à laquelle il appartenait.

A partir de l'année 1874, la propagande se poursuivit donc sur les points du territoire les plus variés et dans toutes les sphères sociales. Ces révolutionnaires sont des gens d'une énergie extraordinaire, ne reculant devant rien, en possession de certaines ressources matérielles et ne se laissant arrêter par aucun obstacle et aucun scrupule. Leur adresse à nouer des relations est très grande. Ils se glissent partout, s'emparent notamment de l'enseignement et enrôlent jusqu'aux femmes et aux jeunes filles. Dès la fin de 1874, ils avaient complété leur réseau révolutionnaire, qui embrassait une grande moitié de la Russie.

Les jeunes gens ne sont pas seuls à prendre part au mouvement. On compte dans les rangs des révolutionnaires des pères et des mères de famille. Des gens riches, des personnes dans de hautes situations sociales, non seulement ne résistent pas à la propagande, mais l'accueillent avec sympathie et lui prêtent leur concours. On a vu de grands propriétaires devenir des agitateurs dangereux. Les rapides progrès des idées révolutionnaires sont moins dus encore à l'activité de ceux qui travaillent à les répandre qu'à la facilité avec laquelle on les accueille dans toutes les classes.

Encouragés par leurs succès, les agitateurs deviennent de plus en plus audacieux. Ils prodiguent les livres et les brochures, parlent, écrivent, se remuent. La jeune génération leur fournit un contingent énorme parce qu'elle est, pour ainsi dire, sans attaches avec le milieu dans lequel elle grandit et se développe. Les principes moraux qui forment le fondement de l'éducation et que la famille seule peut donner font presque défaut chez beaucoup de ces jeunes gens. Ils entrent à l'école ne respectant ni la famille, ni la religion, ni la propriété, ni les droits d'autrui.

Revue des études juives. — Dans le *Journal des savants*, M. Ad. Franck a rendu compte de cette publication, qui paraît tous les trois mois, au siège de la Société des études juives. Examinant successivement les principaux articles contenus dans les premières livraisons, M. Franck signale les recherches de M. Abraham Cahen sur un concours académique ouvert en France à la veille de la Révolution et qui par ses résultats fait contraste avec le mouvement antisémitique dont l'Allemagne actuelle donne le triste spectacle.

« Les renseignements que nous fournit M. Abraham Cahen sur l'objet et les résultats du concours ouvert en 1787 par la Société royale de Metz ne sont pas tous absolument nouveaux. L'existence de ce concours était connue. On savait quelle était la question proposée : « Est-il des moyens de rendre « les juifs plus utiles et plus heureux en France? » On n'ignorait pas que, sur neuf mémoires présentés, sept concluaient en faveur de l'émancipation des juifs, ce qui était un signe non douteux de l'esprit du temps et ne pouvait arriver qu'en France. « Si une pareille question, nous disait « dernièrement M. Graetz, le savant auteur de l'*Histoire des « Juifs*, avait été, même de nos jours, proposée en Alle- « magne, sur neuf mémoires il y en aurait eu sept, et peut- « être davantage, contre l'émancipation. » Enfin, c'est un fait qui est depuis longtemps de notoriété publique, que le principal lauréat de ce concours fut l'abbé Grégoire, alors curé d'Emberménil, près de Lunéville, et devenu plus tard membre de la Convention et évêque constitutionnel de Blois. Mais nous devons à M. Abraham Cahen de pouvoir nous faire une idée des opinions soutenues par les adversaires aussi bien que par les défenseurs de la cause israélite, et de l'appréciation dont elles furent l'objet de la part du rapporteur de la Société royale, M. Rœderer, en ce moment conseiller au parlement de Metz et appelé après la Révolution à tant de fonctions importantes, depuis celle de procureur-syndic du département de la Seine jusqu'à celles de conseiller d'État de l'empire et de pair de France de la monarchie de Juillet. M. Abraham Cahen a eu sous les yeux toutes les pièces du dossier académique, et il nous en donne une analyse substantielle. Après l'abbé Grégoire, les deux concurrents qui approchèrent le plus du but et qui partagèrent avec lui le prix furent un avocat du parlement de Nancy, du nom de Thiéry, et un juif polonais, Zalkind Hourwitz, qui s'est fait un nom par d'autres ouvrages.

« L'abbé Grégoire ne fut pas le seul ecclésiastique qui prit parti pour les juifs; la même cause a été soutenue par l'abbé de la Louze ou de la Lauze, chevalier de Malte. Des deux écrivains qui se déclarèrent pour le parti contraire, l'un, procureur au parlement de Metz, est d'avis que, « pour rendre les « juifs heureux sans faire tort aux autres Français (nous citons ses propres expressions), il faut les transporter en masse « dans les déserts de la Guyane »; l'autre, un savant bénédictin de Saint-Avold, après une dissertation très étendue, arrive à cette conclusion, que, si l'on veut apporter quelque changement à la situation des juifs, il faut se borner à en faire une caste de parias comme ceux de l'Inde, qui aurait pour fonctions, réservées à elle seule, de faire la récolte du miel et de la cire dans tout le royaume et de servir de messagers aux divers agents de l'administration publique. »

Documents inédits sur Philippe de Commynes. — M. Fierville vient de publier deux mémoires (1) sur des points peu connus de la vie de Philippe de Commynes. Les documents qui ont servi de base à ce travail sont conservés aux archives départementales des Côtes-du-Nord et proviennent du chartrier du duché de Penthièvre, où ils avaient été déposés à la suite du mariage de Jeanne, fille unique de Commynes, avec René de Brosse, comte de Penthièvre.

Le premier de ces mémoires est relatif à deux procès que Commynes eut à soutenir, l'un au sujet de la ferme du sel aux Ponts-de-Cé, et l'autre pour une « grosse galéasse » appelée *Notre-Dame*, dont il était devenu possesseur. C'est de cette galeasse qu'il parle dans ses *Mémoires*. Il la mit à la disposition de Charles VIII quand celui-ci « se délibéra de partir pour l'Italie ». Le roi la fit préparer pour servir de vaisseau-amiral et elle prit une part honorable aux débuts de

(1) [illegible]

la campagne : « En ladite galéasse, dit Commynes, avoit grand artillerie et grosses pièces, car elle étoit puissante et s'approcha si près de terre que l'artillerie déconfit presque les ennemis, qui jamais n'en avoient vu de semblable, et étoit chose nouvelle en Italie. »

Le second mémoire a trait aux péripéties du procès séculaire soutenu contre les familles Chabot et Châtillon par les familles de Chambes, Commynes et de Brosse, à propos de l'héritage d'Antoine d'Argenton. Ce procès ne se termina qu'après la mort de Commynes par la défaite de ses héritiers.

M. Fierville avait fait une communication sur ce sujet au congrès des Sociétés savantes de l'année dernière, et cette communication a été analysée dans la *Revue* (1). Il n'y a donc pas lieu d'y revenir. Mais les érudits consulteront avec profit ce travail intéressant. Il apporte un notable complément aux beaux travaux que M. Kervyn de Lettenhove a consacrés au vieux mémorialiste, ainsi qu'aux études de Mlle Dupont et de M. Chantelauze sur le même sujet.

G. DE N.

LA BIBLIOTHÈQUE DE STRASBOURG. — Il est question de construire une nouvelle bibliothèque à Strasbourg, le local actuel devant être éventuellement affecté à une autre destination. Le gouvernement d'Alsace-Lorraine avait chargé le bibliothécaire en chef et une autre personne de visiter les bibliothèques d'Europe les plus renommées pour leur installation intérieure, afin de décider quel serait le meilleur modèle à imiter. Il a été reconnu que la bibliothèque nationale de Paris était la mieux installée et organisée et c'est d'après elle que les plans ont été dressés.

CHARLEMAGNE DANS LES *Mille et Une nuits*. — Chacun connaît l'histoire de la fille de Charlemagne emportant son amant sur son dos par une nuit de neige. D'après un article publié dans le *Journal de la Société orientale allemande*, la légende d'Emma et d'Éginhard se serait répandue jusqu'en Orient et on la retrouverait, défigurée, mais très reconnaissable, dans un conte des *Mille et Une Nuits* que ne donnent pas la plupart des traducteurs. Ce conte s'appelle *Noureddin et la jeune fille aux ceintures*. Il a pour héroïne une princesse Marie, fille du roi des Francs, très savante et possédant une écriture superbe; de plus, douée d'une énergie virile et d'une force physique remarquable. La princesse Marie, à la suite d'aventures surprenantes, s'éprend d'un jeune Musulman accompli, mais pas très brave, nommé Noureddin. Elle lui sauve la vie par sa vigueur et, après des complications qui rendent les relations entre Charlemagne et Haroun-Al-Raschid très tendues, les deux amants vivent tranquilles et heureux à Bagdad.

M. Mommsen vient d'établir, dans un travail publié par l'*Hermès*, que le frère de Romulus n'a jamais existé. L'éminent professeur étudie les origines de la légende de Rémus, il en suit les développements et il arrive à déterminer et l'époque à laquelle la fable des deux jumeaux a commencé à avoir cours et les idées sous l'influence desquelles elle a pris naissance.

M. Helmholtz va réunir en volume les articles scientifiques qu'il a publiés dans différents recueils. On prête la même intention à M. Kirchoff.

Dans le numéro de juin, le *Journal des Savants* contient des articles de M. Egger sur *le Centenaire de Pompéi et d'Herculanum*, de M. Renan sur *la Topographie chrétienne de Lyon*, de M. Maury sur l'*Histoire de la divination dans l'antiquité*, de M. Ch. Lévêque sur l'*Histoire du matérialisme*, par Lange, de M. F. de Saulcy sur *la Religion et les mœurs des Goubbas*, de M. Ernest Fournier sur *les Noms des plantes en anglo-saxon*.

La dernière livraison du *Livre* contient une dissertation du bibliophile Jacob sur le *Ve livre* de *Pantagruel*, à propos de l'inauguration prochaine d'une statue de Rabelais à Chinon.

M. James Knowles, directeur de la Revue anglaise *The Nineteenth Century*, a demandé à notre collaborateur M. Joseph Reinach un article sur la question du scrutin de liste. Cet article, qui contient un historique curieux du projet de loi de M. Bardoux, paraîtra dans la livraison d'août du *Nineteenth Century*.

Voici le sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* de Juillet :

L'Hôtel Carnavalet, par Anatole de Montaiglon; Le Salon, par J. Buisson; Le mouvement des yeux et les émotions esthétiques, par Georges Guéroult; Notes sur les musées de Marseille et de Lyon, par le comte Clément de Ris; Bibliographie, par Louis Gonse.

Illustrations dans le texte et trois eaux-fortes : *Glorification de la Loi*, par Gilbert, d'après la peinture de Baudry; *Mascarons de Jean Goujon*, par Letrône; *L'Étang de Kernézet*, par Tancrède Abraham.

Viennent de paraître :

La Bataille de Laon (1814), par M. Alfred Assollant. — Un vol in-12. Plon et Cie.

Molière, tome VI. *Le Médecin malgré lui, Mélicerte, Amphytrion, George Dandin*. — Un vol. in 8°. *Collection des grands écrivains de la France*. Hachette.

Poètes grecs contemporains, par Mme Juliette Lamber. — Un vol. in-12. Calmann Levy.

Des origines du premier duché d'Aquitaine, par M. Cl. Perroud. — Un vol. in 8°. Hachette.

Histoire de l'art dans l'antiquité, par MM. Georges Perrot et Ch. Chipiez. — 12e livraison. — Hachette.

Deuxième campagne des Anglais dans l'Afghanistan, par M. G. Le Marchand, capitaine d'artillerie, tome Ier, renfermant 19 cartes ou plans. — Un vol. in-12. Librairie J. Dumaine; Beaudouin et Cie, successeurs.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. [illegible]. — [illegible]. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

(1) Numéro du 10 avril 1880.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 4. 23 JUILLET 1881.

Paris, 22 juillet 1881.

En nous adressant l'article ci-joint, M. Peruzzi nous disait dans une lettre particulière :

« Si on voulait me répondre sur le même ton, je serais heureux d'une polémique franche et bienveillante dont nous avons eu peu d'exemples dans cette question. »

Nous répondrons samedi prochain sur le ton, cela va sans dire, dont M. Peruzzi donne le salutaire exemple. La courtoisie nous fait un devoir de laisser notre hôte parler seul aujourd'hui.

Mais aujourd'hui déjà, ce que nous avions espéré en faisant un loyal appel à l'esprit loyal de M. Peruzzi nous paraît réalisé. Nous avons devant nous un Italien sincère et bien informé. Vieil ami de la France, il rejette tous les moyens captieux d'une polemique malveillante et injuste ; il ne présente que les arguments *plausibles* que croient pouvoir invoquer les Italiens ; et il les présente tous parce que, homme politique considerable, il est très versé dans les affaires de son pays. Son article ne contient que ce qui vaut la peine d'être réfuté, et il renferme tout ce qui merite de l'être. Voilà donc une discussion sérieuse qui peut enfin s'établir ! Notre réfutation sera complète, à fond, dans les détails comme sur les faits principaux, nous pouvons l'annoncer à nos lecteurs, et nous prions notamment nos lecteurs étrangers, qui forment une sorte de tribunal, de l'attendre avant de se prononcer. Nous sommes d'ailleurs convaincus que toute discussion sérieuse porte en elle-même une sorte d'apaisement, ne fût-ce que parce qu'elle fait *comprendre* les causes d'irritation réciproque. Ainsi, de part et d'autre, nous travaillons au rétablissement des bons rapports entre la France et l'Italie, que souhaite, en terminant, M. Peruzzi avec une chaleur que nous partageons. Ce vœu semble déjà à moitié accompli, quand il est exprimé par un Italien de si haute distinction.

E. Y.

TUNIS ET L'ITALIE

La Question tunisienne au point de vue italien

A MONSIEUR EUGÈNE YUNG, directeur de la *Revue politique et littéraire*.

Florence, juillet 1881

Cher directeur et ami,

Peu après le traité du Bardo, alors que la question de Tunis venait d'entrer dans une phase nouvelle, vous m'avez fait l'honneur de me demander pour votre Revue une lettre à ce sujet. Vous avez pensé qu'un exposé fait par moi, en toute liberté, de l'opinion des hommes politiques de l'Italie, pourrait éclairer le public français; car les extraits qu'on vous a donnés des journaux italiens vous ont semblé tellement embrouillés, qu'ils n'ont servi qu'à inspirer des sentiments qu'on aura de la peine à dissiper.

Ceux qui me connaissent, en France aussi bien qu'en Italie, ne sauraient douter de mes sentiments envers votre pays et de l'intérêt que j'attache à ses bons rapports avec le mien. Vous comprendrez donc la peine que m'ont faite les polémiques passionnées de la presse des deux pays et mon désir de me rendre à votre invitation; mais la recrudescence qui a suivi l'annonce du traité et les événements de Marseille m'ont fait juger convenable d'attendre le retour d'un peu de calme relatif, dont il me paraît apercevoir maintenant quelques symptômes.

Si Talleyrand vivait, lui qui disait que le partage de la Pologne ne pourrait être fait de nos jours parce que nous avons la liberté de la presse, il serait surpris de son peu de clairvoyance en assistant à certains faits accomplis dans ces dernières années, vainement combattus ou follement encouragés par elle. La presse italienne a sa part dans la res-

ponsabilité de cette triste campagne, et il vous serait facile de citer de nombreux articles de nos journaux qui ont fait saigner les cœurs dans lequels se conservent, comme un trésor cher et précieux, des souvenirs ineffaçables.

Mais j'affirme, sans crainte d'être démenti, que dans la *Nuova Antologia*, l'*Opinione*, la *Perseveranza* et autres, vous chercheriez en vain le langage auquel se sont abandonnés des écrivains du rang et du mérite de MM. Leroy-Beaulieu et John Lemoinne, langage qu'un Belge ami de la France autant que de l'Italie, M. Émile de Laveleye, a appelé « terrifiant (1) ». Il faut que le diapason des sentiments envers nous ait été fort élevé pour qu'un écrivain de la *Revue des Deux Mondes*, d'un goût toujours exquis et d'une élégance attique, ait été entraîné à comparer l'Italie à une écuyère pimpante du Cirque, se présentant à un hospice couverte d'une robe de soie brochée et de diamants, mais n'ayant pas de chemise ! Un tel langage se prolongeant des deux côtés, aidé par le mécontentement général, par le souvenir des événements de Marseille et des démonstrations de plusieurs villes italiennes, et par le rapatriement des Italiens quittant Marseille avec une irritation qu'il est facile de comprendre, maintient une surexcitation dangereuse pouvant produire de bien tristes effets. Aurai je quelque chance de réussir à ramener un peu de calme dans la discussion, ou déplairai je à tout le monde, ici et chez vous, en essayant d'examiner avec les égards d'un ami de la vérité et de la paix entre les deux peuples ce qui a amené la brouille que l'on déplore des deux côtés ?

Que veulent les Italiens? De quoi se plaignent-ils ? Quels sont leurs griefs contre la France ? Que leur faut-il de plus ? C'est à ces demandes, souvent formulées par les écrivains français, que je vais essayer de répondre en exposant les faits tels qu'on les envisage en Italie et les jugements des hommes prudents et nullement gallophobes.

I.

C'est d'abord à l'esprit remuant qu'on prête aux Italiens, à des aspirations ambitieuses qui auraient surgi depuis la constitution du nouveau royaume, que l'on a souvent attribué l'attitude de l'Italie dans la question qui nous occupe.

Sans remonter à Rome et à Carthage, ni même aux républiques de Gênes et de Pise et à l'Ordre des chevaliers de Saint-Étienne, qui ont occupé plusieurs points des côtes barbaresques, les démêlés des rois de Sardaigne et des Deux-Siciles avec les beys et l'envoi de leurs escadres à la Goulette et à Tripoli prouvent que des intérêts italiens considérables ont existé dans le nord de l'Afrique bien avant la constitution du nouveau royaume. En 1844, c'est-à-dire après la conquête algérienne, le roi Charles-Albert envoya son escadre sur les côtes tunisiennes pour demander au bey des satisfactions que celui-ci s'obstinait à refuser. Le consul de France appuyait le refus du bey, et, le gouvernement du roi Louis-Philippe ayant menacé d'empêcher par ses forces navales l'action de l'escadre sarde, le marquis Brignole, ambassadeur à Paris, eut l'ordre de communiquer au cabinet des Tuileries une note publiée dans les *Mémoires* du comte Solaro della Margherita. « Sa Majesté, écrivait ce ministre des affaires étrangères, considère cette affaire comme entièrement sarde et n'intéressant en aucune manière aucune autre puissance; elle n'a d'autre intention que de faire connaître au bey son tort et d'en exiger la réparation. Si le bey ne lui donne pas la satisfaction réclamée, Elle fera ce que la dignité de la couronne exige; si la France voulait alors s'opposer par la force des armes à l'attaque de Tunis par l'escadre sarde, toute l'Europe verrait que c'est la France qui nous empêche d'avoir satisfaction, que c'est contre les forces supérieures de la France que nous n'aurions pu lutter; l'honneur serait sauf et l'indépendance intacte. — Ces explications, ajoute le comte Solaro, communiquées à toutes les puissances, furent approuvées partout, et le cabinet anglais amena le bey à donner la satisfaction demandée. »

Depuis 1844, les intérêts des divers États de la Péninsule ont considérablement augmenté, et cet accroissement a subi un progrès de plus en plus accentué depuis que ces divers États ont été réunis sous le sceptre constitutionnel de la maison de Savoie. Tous ceux qui ont écrit sur la Régence, les écrivains français en tête, ont reconnu l'importance considérable et croissante de la colonie italienne; et le gouvernement du roi a accompli son devoir en favorisant, autant que ses faibles ressources d'alors le lui permettaient, les communications entre les ports italiens et la Tunisie, et en appuyant de son influence les entreprises italiennes sur le territoire tunisien. Hormis quelques difficultés avec le gouvernement du bey et quelques rivalités passagères entre consuls, habituelles dans ces pays-là, personne n'a trouvé à redire jusqu'à l'année dernière sur l'action de l'Italie à Tunis. Le service des côtes de Tunis et de Tripoli par des bateaux italiens a précédé les services français; la poste italienne existe depuis longtemps à Tunis; les douanes sont régies par des Italiens; le rôle des délégués italiens dans la Commission financière tunisienne est égal à celui des délégués anglais et français; les écoles italiennes sont les plus fréquentées et celles où l'on donne l'instruction la plus étendue; le commerce et la banque ont été jusqu'à ces derniers temps principalement entre les mains des Italiens; la langue italienne est la plus généralement parlée.

Ce que l'on pourrait reprocher aux ministres italiens, c'est d'avoir manqué parfois d'esprit de suite dans leur action en Tunisie, où ils auraient dû tendre constamment à favoriser le développement des intérêts italiens, tout en sauvegardant le maintien du *statu quo* politique, qui nous assure, par le traité de 1868, des droits importants et le traitement de la nation la plus favorisée. Les rivalités qui ont produit la situation actuelle n'ont surgi que depuis peu; et tout ce qui a été la cause des luttes d'influences au Bardo entre nos deux consuls en 1880 et en 1881 n'aurait donné lieu probablement à aucune brouille entre les deux pays, si les Italiens s'étaient mis en avant il y a six ou sept ans. Le câble sous-marin entre la Sicile et les côtes tunisiennes, avec employés italiens et bureaux italiens à Tunis même, près du consulat, était sur

(1) *Pall Mall Gazette* et *Flandre libérale*.

le point d'être fait en 1864, si les troubles de la Régence n'y avaient mis obstacle. L'Italie a eu tort de ne reprendre cette idée qu'en 1880.

L'influence anglaise était sans doute plus à craindre pour la France que l'influence italienne, et pourtant le consul français n'a pas trouvé dangereuse pour l'influence de son pays et pour la sécurité de la colonie algérienne la concession des chemins de fer faite à des Anglais en 1874. Si des entrepreneurs italiens avaient acquis alors tout le réseau, ils auraient pu l'obtenir sans les ennuis occasionnés par l'acquisition récente d'un petit tronçon. Dans sa circulaire du 9 mai dernier, M. Barthélemy Saint-Hilaire affirme que, pour la sécurité de sa grande colonie algérienne, la France a été obligée depuis quarante ans de revendiquer dans la Régence une situation prépondérante, sachant respecter scrupuleusement les intérêts des autres nations. Jusqu'à l'an dernier, cette situation prépondérante, si elle a existé, n'a pas entravé le développement des intérêts italiens, ni causé de conflits entre nos deux pays. Aussi les rapports ont été en général excellents entre les deux consuls et les deux colonies, dont l'une, la française, comptait à peine autant de centaines d'individus que l'autre, l'italienne, en comptait de milliers ; il n'y a eu entre elles que des rivalités fecondes; l'accord entre les délégués français et italiens dans la commission financière n'a cessé de régner; et, alors même qu'un conflit entre cette commission et M. Roustan a amené la rentrée en France de deux délegués français, aucune plainte n'a été faite par ce fougueux consul contre les delegues italiens.

II.

La France et l'Italie sont revenues du congrès de Berlin sans aucun bénéfice et avec une satisfaction médiocre. Rien ne prouve que les plénipotentiaires italiens aient demandé des agrandissements territoriaux ; ce qui a été affirmé à ce propos a reçu des démentis formels. Quelques Italiens avaient eu l'espoir de rectifier certaines parties des frontières établies en 1866 avec l'empire austro-hongrois, jugées depuis lors nuisibles à notre sûreté et à nos intérêts, et de profiter dans ce but des avantages obtenus par l'Autriche sur les côtes de la mer Adriatique, qui baigne sur une grande étendue les côtes italiennes. Les discussions dont le Congrès de Berlin et d'autres questions étrangères furent l'objet pendant huit séances de notre parlement, en 1879, démontrèrent la modération de ces aspirations italiennes; elles prouvèrent que les hommes politiques sérieux de tous les partis s'étaient opposés aux annexions et aux aventures et que l'agitation pour l'*Italia irredenta,* soulevée par des partis extrêmes à l'occasion des agrandissements territoriaux de l'empire austro-hongrois, était généralement désapprouvée.

Le ministère ne fut pas moins explicite que l'Opposition de droite dans la désapprobation de ces mouvements, qu'il parvint à faire cesser. La durée de ces manifestations imprudentes et qui ne répondaient nullement aux sentiments et aux aspirations de l'opinion publique, les révélations au sujet d'une mission secrète qui, si elle a existé, a certainement avorté, firent naître en Europe quelque défiance au sujet de l'Italie, dont la politique étrangère supporte depuis quelques années, comme le remarquait en 1879 M. Visconti-Venosta, la responsabilité de sa politique intérieure et des crises fréquentes dont notre parlement donne un peu trop souvent le spectacle. Les agitations pour l'*Italia irredenta* refroidirent nos rapports avec l'Autriche; les affaires égyptiennes diminuèrent notre amitié avec les deux puissances occidentales; enfin le rejet du traité de commerce et les tendances protectionnistes de votre assemblée sénatoriale jetèrent les premiers germes d'une mauvaise humeur que la question tunisienne n'a que trop développée.

La France, de son côté, à la suite du Congrès de Berlin, améliora notablement sa situation en Europe et ses rapports avec les autres puissances.

Avant de quitter Berlin, M. Waddington fut soulevé, à ce que l'on dit, sur cette même montagne de l'Évangile où, d'après un curieux document publié récemment par la *Revue britannique,* quelque homme politique italien aurait été conduit dix ans auparavant, peu après les faits douloureux de Mentana, qui eurent une influence déplorable sur les sentiments italiens à l'égard de votre pays. L'un et l'autre y auraient été guidés par la même main puissante. Les horizons montrés à M. Waddington auraient été moins vastes que ceux qui furent étalés en 1868 devant les yeux italiens, lesquels, outre Tunis, auraient compris Nice et d'autres pays. M. Waddington n'aurait pas résisté, comme les Italiens, à la tentation; mais il paraît qu'au moment de céder à ces offres séduisantes, il aurait senti le désir d'écarter les difficultés qu'il paraissait redouter du côté de l'Angleterre. De là l'échange de notes entre lui et lord Salisbury, demeurées longtemps secrètes et récemment publiées. Ce que l'on vient de dire au parlement anglais nous apprend que la convention anglo-turque du 4 juin 1878 et l'occupation de Chypre par l'Angleterre ont facilité l'entente des deux diplomates, et que, sauf quelques malentendus qui se sont fait jour depuis, les bases de l'occupation de la Tunisie par les troupes françaises et celles du traité du Bardo furent arrêtées dans les notes du 26 juillet et du 7 août 1878 (1). Tout en répondant à M. Waddington que l'Angleterre, en ce qui la concerne, n'avait aucun intérêt contraire à lui opposer, lord Salisbury croyait devoir appeler l'attention du diplomate français sur cette considération, que « la France n'est pas le seul pays qui se trouve dans le voisinage immédiat de la Tunisie ». Le diplomate anglais ajoutait que, « sans être en situation de connaître les opinions exactes du gouvernement italien sur cette question, ni sur la position que l'Italie pourrait prendre relativement à la Tunisie, il avait tout lieu de croire que l'attention du gouvernement italien a été appelée de ce côté ». Et dans une note à M. Wood, consul d'Angleterre à Tunis, écrite peu de temps après, le même lord Salisbury recommandait au bey de se tenir également en de bons rapports avec la France et avec l'Italie.

Ce qui est arrivé depuis, et l'assurance donnée le 6 avril au

(1) *Livre jaune*, N° 1 [illegible] de la 1re année.

parlement italien par M. Cairoli sur l'identité de vues entre l'Angleterre et l'Italie dans l'appréciation de la question de Tunis, prouvent que le gouvernement du roi n'a eu connaissance ni de ces notes, ni des projets du gouvernement de la république sur la cessation du *statu quo* dans la Régence. Les ministres et les diplomates italiens n'ont pas justifié la réputation de finesse attribuée généralement aux compatriotes de Machiavel et de Guichardin; et le gouvernement français n'a pas donné une preuve de considération et d'amitié à notre pays. Rassuré du côté de l'Angleterre, il ne s'est pas soucié d'en faire autant du côté de l'Italie. Une plainte de ma part ne serait ni digne ni autorisée; mais un regret n'est pas déplacé de la part de ceux qui déplorent les sentiments actuels entre les deux peuples.

« De quoi se plaignent les Italiens? disait naguère un écrivain français très distingué. On est allé à Tunis sans les consulter, c'est vrai, ajoutait-il. Est-ce que Tunis leur appartenait (1)? » La réponse à ces demandes est assez simple. Tunis n'appartenait pas plus à l'Italie qu'à l'Angleterre ou à la France. Tunis appartenait aux Tunisiens et à leur souverain, reconnu indépendant dans les notes de M. Barthélemy Saint-Hilaire. Et l'Italie n'a jamais désiré que le maintien du *statu quo*, de l'indépendance du bey, de l'égalité de tous les étrangers dans la Régence. C'était la pensée de la France et de l'Angleterre aussi bien que de l'Italie, quand elles envoyèrent leurs trois escadres sur les côtes tunisiennes lors des troubles de 1864 et donnèrent d'un commun accord des conseils qui furent écoutés et profitèrent à tout le monde. C'était la pensée de l'Angleterre, quand lord Derby invitait l'Italie, en 1877 (2), à s'entendre avec le gouvernement de la reine pour la défense commune de leurs intérêts maritimes dans la Méditerranée. L'Angleterre consultée et l'Italie non consultée n'avaient et ne reconnaissaient d'autres droits que le maintien du *statu quo*. L'Angleterre étant liée par l'affaire de Chypre — regrettée maintenant par ses hommes politiques des différents partis, — et l'Italie étant isolée, ce *statu quo* a été altéré en même temps que nos bons rapports avec la France.

Si des communications analogues à celles qui furent adressées à l'Angleterre avaient été faites au gouvernement italien, je pense qu'en tout ce qui intéressait la répression des tribus tunisiennes, on serait aisément tombé d'accord — d'autant plus que nous nous souvenons encore de ce que nous ont coûté de sang et d'argent les empêchements mis par les commandants français à la poursuite, par nos troupes, des brigands qui se réfugiaient sur le territoire pontifical pour réapparaître sans cesse, renforcés et réorganisés, dans nos provinces napolitaines.

Le point sur lequel il aurait été moins facile de se mettre d'accord aurait été la manière d'entendre le *statu quo* et l'étendue des droits de la France à pourvoir à la sécurité de ses possessions algériennes. Il aurait été difficile sans doute qu'en Italie on pût comprendre comment les monopoles des télégraphes, des chemins de fer et autres en Tunisie sont nécessaires à la sécurité de l'Algérie, que personne — et l'Italie moins que qui que ce soit — n'a intérêt à menacer. La contiguïté des frontières algériennes ne nous paraît pas autant qu'à M. Barthélemy Saint-Hilaire une source bien claire du droit à la prépondérance française sur le territoire tunisien : ce qui, appliqué maintenant à la Tripolitaine et ainsi de suite, vous donnerait le *droit* d'aller au bout du monde. Il suffit de jeter un regard sur une carte de la Méditerranée pour voir combien l'Italie est proche de la Tunisie et pour comprendre tout ce qu'il y avait de vrai et de juste dans la remarque de lord Salisbury, *que la France n'est pas la seule puissance voisine de la Tunisie*.

L'Italie n'aurait été favorable à la prépondérance française qu'en obtenant des garanties contre les dommages matériels et contre les dangers qui auraient pu en être éventuellement la conséquence; mais si, comme M. Barthélemy Saint-Hilaire l'a plusieurs fois répété, le gouvernement de la république ne visait qu'à la sécurité de l'Algérie, sans arrière-pensée et sans ambition, on aurait facilement trouvé les bases d'un accord. Les questions qui ont donné naissance à la brouille actuelle étaient moins importantes en elles-mêmes que par les circonstances au milieu desquelles elles se sont développées et par les effets qu'elles ont produits. Et bon nombre de ceux qui sont des plus empressés à boire le vin puisqu'il est tiré auraient été bien aises qu'il ne le fût pas, si on les avait consultés à temps en leur disant la vérité sur la situation.

Pendant que chez nous on était irrité des obstacles opposés par M. Roustan à la compagnie Rubattino, et tout en se réjouissant de la victoire de cette compagnie sur celle de Bone-Guelma, on se demandait tout bas si l'Italie était bien sûre de ne pas se brouiller pour si peu avec la France, si elle avait des amis sûrs en Europe, si le gouvernement avait calculé les conséquences du pas important qu'il faisait par la garantie donnée à la compagnie Rubattino. Permettez un cri de douleur à un vieux partisan du gouvernement parlementaire qui regrette qu'on n'ait pas eu un peu plus de foi dans la publicité et dans la discussion!

III.

Un exposé des questions, relativement petites, qui ont été la cause première de nos dissensions, fera comprendre aux Français la manière dont les Italiens les ont envisagées en fait et jugées en droit, et démontrera l'avantage qu'il y aurait eu à éteindre ces étincelles avant qu'elles ne produisissent un incendie qui a fait déjà bien de mal et pourrait en faire davantage.

Le premier choc entre les deux consuls s'est produit quand l'Italie a repris, vers le milieu de l'an dernier, le projet du câble sous-marin dont j'ai déjà parlé. La colonie italienne insistait pour avoir des communications avec la terre natale moins coûteuses, plus promptes, et indépendantes. M. Roustan s'opposa au prolongement du câble jusqu'à Tunis et à l'établissement de nouveaux bureaux régis par d'autres

(1) *Revue des Deux Mondes*, Chronique, 1er juillet 1881.
(2) *Livre vert*. Note Malabrea du 15 mars 1877.

que par des Français, s'appuyant sur les conventions stipulées entre le bey et le gouvernement de la France. Par une de ces conventions, le gouvernement français s'était engagé à construire quelques lignes télégraphiques pour le compte du gouvernement du bey et à les exploiter moyennant la perception des recettes. Par la convention du 19 avril 1861, le bey racheta ces lignes en payant à l'administration le prix convenu et lui laissa le soin de les gérer jusqu'au moment où il lui plairait de les exploiter lui-même. Le droit d'établir des câbles sous-marins, accordé à la France, pouvait être accordé par le bey à d'autres gouvernements, selon l'article 9 de cette convention invoqué dans les notes de M. Roustan à l'appui du monopole français.

Il est inutile de revenir maintenant sur les arguments des deux consuls, dont l'un interprétait cet article 9 comme établissant le monopole et l'autre comme laissant la liberté de prolonger les fils télégraphiques jusqu'à un bureau italien, à Tunis. Il suffit de rappeler que l'interprétation soutenue par M. Roustan a été admise au Bardo. Donc M. Maccio n'a pas réussi à contrecarrer l'influence française.

Quant aux chemins de fer, celui qui se dirige vers la frontière algérienne a été vendu par les concessionnaires anglais à la compagnie des Batignolles, qui l'a cédé à la compagnie Bone-Guelma. Restait la petite ligne de la Goulette à Tunis. Les concessionnaires anglais, n'ayant pu tomber d'accord sur le prix avec la compagnie Bone-Guelma, sont entrés en négociations avec la compagnie Rubattino, concessionnaire subventionné des services de bateaux à vapeur entre différents ports de l'Italie et les côtes de l'Afrique du Nord.

Depuis longtemps la colonie italienne de Tunis demandait au gouvernement du roi de favoriser l'achat de cette ligne, qu'elle considérait comme un prolongement des lignes maritimes jusqu'à la capitale; et le gouvernement du roi, encouragé par l'exemple du gouvernement de la république, qui avait garanti la compagnie Bone-Guelma pour ses lignes tunisiennes, augmenta, sous forme de garantie du chemin de fer de la Goulette, les subventions déjà accordées à la compagnie Rubattino. Sur ces entrefaites, la compagnie Bone-Guelma voulut ce qu'elle venait de refuser; elle éleva ses offres et stipula un contrat avec les concessionnaires anglais; d'où un procès qui fut décidé par les tribunaux anglais en faveur du premier acquéreur. Celui-ci demanda un embranchement pour l'Ariana et fit opposition à la compagnie Bone-Guelma demandant pour Rhadès une ligne jugée comme devant faire concurrence à la ligne Goulette-Tunis. De là une nouvelle lutte d'influences entre les deux consuls, dont chacun appuyait, naturellement, ses nationaux. Ce conflit eut une issue pour les intérêts français bien plus favorable encore que celui des télégraphes. Le consul de France obtint pour la compagnie Bone-Guelma des concessions nouvelles (1), assurant aux Français le *monopole* des chemins de fer dans la Régence.

Voilà donc encore une affaire italienne contrecarrée par l'influence prépondérante du consul français et qui a valu à la France un monopole nouveau qu'elle n'avait pu obtenir jusque-là.

Je m'abstiens de parler du chemin de fer de Hammam-Life parce que la validité de la concession, achetée d'un nommé Mancardi par la compagnie Rubattino, est toujours l'objet de négociations; mais je rappellerai l'opposition faite par M. Roustan, même à un appontement construit par la compagnie italienne des mines de Djebel-Asas pour l'embarquement des minerais. Il vaut la peine de rapporter l'un des arguments sur lesquels M. Roustan appuie son opposition. « En créant un embarcadère à l'Hammam-Life, la Société de Djebel-Asas priverait à la fois le port de Tunis et le chemin de fer d'un élement précieux de transports, ce qui doit nous engager à veiller d'autant plus attentivement à toute infraction de ce genre (1). »

On ne comprend pas chez nous comment, après l'issue de ces conflits, on puisse affirmer que l'Italie a contrecarré et diminué l'influence prépondérante de la France en Tunisie et comment ces affaires auraient pu compromettre la sécurité des possessions algériennes On se demande également si c'est le gouvernement de la république qui a vraiment défendu le maintien du *statu quo* politique dans la Régence contre les atteintes de l'Italie, ainsi que cela a été affirmé par votre ministre des affaires étrangères (1); si les monopoles, substitués de plus en plus à la concurrence, favorisent les progrès de la civilisation et le développement des entreprises étrangères.

On a voulu mettre sur le dos de l'Italie l'affaire entièrement anglaise de l'Enfida, dont le gouvernement du roi n'a jamais eu à se mêler; et une quantité de griefs ont été accumulés contre les Italiens, accusés de toutes sortes d'intrigues antifrançaises au Bardo, sans qu'on ait pu en démontrer l'existence et l'étendue.

Je m'abstiens donc de parler de ce que j'ignore et que je ne puis croire, après les démentis de la plupart de ceux que ces accusations auraient frappés.

Quant au *Mostakel*, qu'on a prétendu avoir été encouragé par le gouvernement italien ou par ses agents, il a été prouvé que c'était une spéculation privée, encouragée et aidée par des personnes intéressées à contrecarrer l'action de la France en Tunisie. Comment le gouvernement du roi aurait-il pu imposer le silence au *Mostakel* sans violer la loi et atteindre à la liberté de la presse? Avons-nous rendu votre gouvernement et votre pays responsables des violences de certains de vos journaux, qui prêchent depuis vingt ans le démembrement de l'Italie, qui offensent notre roi, qui ont même organisé des enrôlements de volontaires destinés à nous combattre par les armes? Nous savons que ces excès sont condamnés en France autant que ceux du *Mostakel* l'ont été en Italie.

Quant à M. Maccio, avant d'aller à Tunis, il avait réussi au Caire, à Beyrouth, partout où il avait résidé; et M. Cairoli,

(1) *Livre jaune*. Notes 164 et 166.

(1) *Livre jaune*, n. 164.
(2) *Livre jaune*, n. 168.

dont la presse française a justement reconnu les sympathies pour votre pays, après l'avoir défendu à la tribune et s'être déclaré solidaire avec lui, l'a fait élever au grade de commandeur dans l'ordre de Saint-Maurice. M. Maccio avait été déjà plusieurs fois collègue de M. Roustan en Orient, et celui-ci a manifesté sa satisfaction quand il a appris qu'on allait envoyer M. Maccio à Tunis, où leurs rapports ont été excellents pendant quelque temps. Ce n'est donc pas comme un consul de combat que M. Maccio a été envoyé à Tunis. On l'a choisi parce que c'était un consul qu'on croyait habile; voilà tout.

Quelles preuves a-t-on données des méfaits inouïs attribués à notre consul, tels que d'avoir excité les Kroumirs, envoyé parmi eux son drogman travesti, prêché la guerre sainte dans le *Mostakel*, écrit des correspondances aux journaux antifrançais? Un journaliste parisien de mes amis m'a écrit qu'il savait positivement que M. Maccio était l'auteur des correspondances signées d'un nom conventionnel dans un journal antifrançais de Rome; et, m'en étant informé, j'ai eu la certitude que ce correspondant était un adversaire de M. Maccio. Quand les passions sont montées, surtout dans des natures promptes et ardentes comme les nôtres — je parle des Français aussi bien que des Italiens, — une fois lancé dans les luttes, on va bien loin en fait de récriminations personnelles; et on va plus loin encore quand, par la trouvaille d'un bouc émissaire, on croit pouvoir diminuer la responsabilité, soit de quelques mécomptes, soit de certains actes que l'on regrette tout en les accomplissant. Que n'a-t-on dit et écrit en Italie contre le général Cialdini, notre ambassadeur à Paris? L'illustre général n'a pas manqué de donner à son gouvernement des renseignements dont M. Cairoli aurait pu tirer, peut-être, plus de profit. Le général Cialdini et M. Maccio ont suivi les instructions de leurs supérieurs hiérarchiques; et s'ils n'ont pu avoir la satisfaction de triompher des difficultés graves qu'ils avaient devant eux, ils ont servi leur pays avec le sentiment du devoir et du patriotisme.

IV.

Quoi qu'il en soit — quels qu'aient été les torts de l'un ou de l'autre des deux consuls, — dans toutes les controverses connues du public, télégraphes, chemins de fer, mines de Djebel-Asas, la France a eu gain de cause sur les intérêts italiens. N'est-il dès lors plus facile de comprendre le mécontentement du vaincu que celui du vainqueur? Cependant j'ai remarqué moi-même, lors de mon voyage à Paris en janvier dernier, que l'irritation suscitée par la question de Tunis était de beaucoup plus générale et plus aiguë en France qu'en Italie, où, sauf quelques journaux, l'opinion publique et la presse se passionnaient bien davantage pour le cours forcé, la réforme électorale et d'autres questions intérieures. Au mois de mars, j'ai été frappé du calme relatif que j'ai retrouvé en Italie — tandis que c'était juste à la veille de l'entrée en campagne du général Forgemol que les écrivains illustres dont j'ai parlé ont écrit leurs plus fougueux articles.

L'état des esprits a changé subitement en Italie à l'annonce de l'événement que je viens de rappeler et à la suite des déclarations de M. Cairoli, qui a dit, le 6 avril, au parlement, que cet événement était *soudain, imprévu* (*improviso*) pour le gouvernement du roi. Le langage des journaux a changé en s'accentuant sensiblement, et des orateurs de tous les partis ont manifesté le mécontentement du pays. Toutefois, je me plais à le rappeler, même les orateurs qui ont ressenti le plus d'émotion de la conduite de votre gouvernement ont eu des paroles pleines d'égards sympathiques pour la France et ont exprimé le désir de ne pas troubler les relations amicales entre les deux pays. Il est bon de rappeler que l'un d'eux, M. Crispi, avait dit en 1879 au parlement qu'un conflit entre la France et l'Italie serait une guerre civile plutôt qu'une guerre de nation à nation. Les assurances données par M. Cairoli au sujet des intentions de la France et de l'accord entre l'Angleterre et nous, quoique accueillies avec quelque défiance, avaient contribué à rétablir un peu de calme dans les esprits et permirent au ministère d'obtenir, après une crise prolongée pour des motifs de politique intérieure, le vote de confiance du 30 avril. Les publications des *Livres jaune* et *bleu*, révélant l'isolement de l'Italie et les intentions du gouvernement de la république poussées bien au delà de la répression des Kroumirs et de la protection de la frontière algérienne; les quelques mots de la circulaire de M. Barthelemy Saint-Hilaire que l'on crut adressés à l'Italie; l'occupation de Bizerte, jugée généralement comme étant en dehors des opérations contre les Kroumirs, quoique, d'après M. Depretis, elle ne changeât pas les appréciations de notre gouvernement; la marche sur Djedeïdah, contredisant l'affirmation de votre ministre des affaires étrangères à lord Lyons, que les opérations militaires auraient été bornées au voisinage de la frontière et tendraient seulement (*only*) (1) à la punition des tribus insurgées; enfin, l'occupation de Manouba sans déclaration de guerre, la courte campagne diplomatico-militaire du général Bréard et le traité du Bardo, qui en fut subitement l'effet : voilà les causes de l'irritation qui devint bientôt générale en Italie, où elle gagna jusqu'aux hommes politiques les plus modérés et les plus affectionnés à votre pays.

On a été mécontent en Italie de cet envahissement d'un pays indépendant sous prétexte de le protéger; on l'a été bien davantage dès que l'on a vu cet envahissement, de l'aveu des écrivains français eux-mêmes, tendre à une annexion complète, dont le gouvernement désavoue jusqu'ici la pensée (2). Et le mécontentement ne saurait qu'être accru par les explications qu'en donnent ces mêmes écrivains : l'Italie est mécontente, disent-ils, parce que la France l'a devancée dans l'annexion qu'elle convoitait.

V.

Ce reproche d'ambition fait en ce moment par la France à l'Italie à propos de la Tunisie manque au moins d'opportu-

1. *Blue Book*, n. 2. Dépêche n° 10.
2. *Revue des Deux Mondes*, Chronique du 1er juin 1881.

nité. L'Italie a vu dans ces derniers temps diminuer successivement son influence dans la Tunisie au profit de la France; plusieurs des entreprises tentées par elle dans l'intérêt de ses nationaux ont avorté par l'effet de l'influence française; elle voit enfin disparaître le *statu quo* auquel elle avait toujours tenu et toujours dit hautement qu'elle tenait. Mérite-t-elle vraiment le reproche d'ambition de la part des triomphateurs? Ce *statu quo* qui a existé jusqu'ici, qui a valu dernièrement au bey l'Adresse de la colonie anglaise reconnaissante, ce *statu quo* dont l'Italie a poursuivi le maintien, n'est-il pas un terme moyen entre l'annexion à la France, qui est faite, et l'annexion à l'Italie, qu'on nous accuse d'avoir convoitée? Malheureusement l'Italie, je l'ai déjà dit, a fait dans ces dernières années une mauvaise politique étrangère et elle a commis des fautes à l'intérieur dont ses relations avec d'autres puissances ont ressenti le contre-coup. La réputation qu'elle avait su acquérir, d'être un élément de paix en Europe, a été amoindrie par des agitations qui ont été l'œuvre d'une minorité bruyante n'ayant pas d'écho dans le pays. Mais si on observe avec impartialité les faits et les écrits italiens, on devra se convaincre que des convoitises un peu sérieuses au sujet de Tunis n'ont pas eu de crédit. Il y a bien eu des écrivains italiens qui ont parlé de l'utilité que la possession de la Tunisie pourrait avoir pour l'Italie; mais les écrivains français qui ont patronné la même idée pour leur pays ont l'antériorité et ne sont pas moins nombreux. Entre autres, M. E. Reclus développait cette idée en 1860. On assure que l'offre de Tunis a été faite à l'Italie, qui l'a refusée alors et plus tard; et tous ceux qui ont eu l'occasion de parler avec des hommes politiques italiens auront remarqué que la plupart d'entre eux sont opposés à la politique aventureuse. Dans la discussion parlementaire de 1879 dont je viens de parler, M. Visconti Venosta, au nom de l'Opposition, et M. Depretis au nom du ministère, se trouvèrent d'accord sur le maintien du *statu quo* à Tunis. « L'Italie ne doit pas viser à des conquêtes et à des annexions coloniales, disait en 1879 M. Maldini, député et officier de marine, et les Italiens sont encore raffermis dans cette conviction par l'exemple de ce qui arrive à une nation voisine pour une conquête sur les côtes africaines. »

Devant ces faits et ces déclarations nettement formulées du gouvernement, des Assemblées parlementaires, des hommes politiques de tous les partis; devant la froideur avec laquelle les Italiens ont accueilli l'offre de Tripoli, faite dernièrement par la presse française comme fiche de consolation, les accusations de visées ambitieuses devraient tomber. Et, en tout cas, il serait plus sérieux de les appuyer sur d'autres arguments que sur des traités de géographie physique, qui se sont inspirés pour la plupart des ouvrages français de Dufour, de Bouillet, de Th. Lavallée, d'Elisée Reclus et d'autres.

Il reste assez de motifs de mécontentement pour que l'on puisse s'abstenir d'ajouter à ceux qui existent ceux qui n'existent pas. L'avortement des entreprises italiennes, qu'a fait échouer dans ces deux dernières années l'opposition de l'agent français à Tunis, la substitution de la France au bey, dans la Régence, en ce qui touche aux relations avec les étrangers, l'altération essentielle du *statu quo*, les procédés qui ont accompagné ces changements jugés nuisibles aux intérêts italiens, blessants pour l'amour-propre national, sans parler des événements de Marseille et des polémiques violentes : ne voilà-t-il pas assez de motifs de brouille de la part des Italiens (et il y a par-dessus le marché les motifs de brouille de la part des Français) pour qu'on doive s'abstenir d'en ajouter d'autres qui n'existent pas?

VI

Que vous dirai-je de l'avenir? « Que voulez-vous? m'écrivait il y a peu de jours un Français de mes amis; nos deux pays sont brouillés, c'est triste, mais il faut en prendre son parti. » — Je ne partage pas cette opinion.

Je crois que les hommes de cœur qui croient à l'utilité des rapports amicaux entre les deux peuples devraient travailler d'abord à enlever aux discussions d'affaires sérieuses tout ce que la passion y mêle d'irritant. Le langage de plusieurs journaux français, même de l'un de ceux qui s'étaient montrés jadis les plus violents, est depuis quelques jours plus bienveillant et plus juste; et, de notre côté, la réserve du parlement dans la dernière période de la session qui vient d'être close a été poussée bien loin, trop loin peut-être, suivant des hommes très modérés. Plusieurs des lois récemment votées ouvrent un large champ à l'activité féconde de notre gouvernement et de nos populations. La reprise de la circulation métallique, la construction d'un nouveau réseau de chemins de fer, d'autres grands travaux, le régime commercial, la défense nationale, le perfectionnement de l'organisation de l'armée, voilà de quoi nous distraire des déconvenues récentes de la politique étrangère, améliorer nos conditions, rendre plus désirable notre amitié. Le calme de nos populations, qui se sont abstenues de tout excès devant les rudes impressions des événements de Tunis et de Marseille, la conduite correcte et énergique de nos autorités, municipales et gouvernementales, ont déjà produit une impression favorable, que témoigne le langage de la presse étrangère. Celle de l'empire austro-hongrois, naguère si peu bienveillante pour l'Italie, va jusqu'à manifester le désir d'une entente du gouvernement du roi avec ceux des deux empereurs. De votre côté, vous avez eu ce que vous désiriez, et peut-être au delà. De la Medjerda à Bizerte, de Bizerte à Manouba et au Bardo, de Tunis à Sfax, près de Tripoli, c'est aller bien vite et bien loin.

Malgré la cessation de ce que l'on appelait les intrigues italiennes au Bardo, les difficultés que vous aviez il y a deux mois dans les montagnes des Kroumirs et sur la Medjerda s'étendent d'Oran à Tripoli! Serait-il téméraire d'espérer que quelque homme politique de votre pays dira à ses compatriotes à peu près ce que lord Derby disait aux siens à propos de Chypre, après le traité du 4 juin 1878? Si vous ne faites rien en ce qui touche l'administration intérieure, vous vous rendez responsables d'un gouvernement qui, malgré vos avis, restera fort mauvais; si, d'un autre côté, vous entreprenez la réforme de l'administration intérieure, vous ne

réussirez pas à l'accomplir avec des pouvoirs divisés et sans autorité reconnue. Peut-être serez-vous amenés à reconnaître que des erreurs ont été commises de tous les côtés et qu'il y a place pour tout le monde, et surtout pour tous les peuples libres et éclairés, dans les œuvres de civilisation et de progrès.

Les traités du bey avec les différentes puissances, que vous vous êtes engagés à respecter, le traité du Bardo lui-même, que vous avez déclaré vouloir appliquer avec le respect des intérêts des autres nationalités, pourraient peut-être vous donner les moyens de calmer les inquiétudes des autres peuples sans compromettre vos possessions algériennes.

J'achève enfin cette lettre déjà bien longue, la *grandis epistola* que vous me demandiez, en vous envoyant du fond du cœur un salut affectueux et un vœu sincère pour le rapprochement de nos deux pays, dans l'intérêt de la paix, de la civilisation et de la liberté.

UBALDINO PERUZZI.

HISTORIENS NOUVEAUX DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

M. Taine

Les cendres de la Révolution française ne sont pas refroidies; l'heure de l'histoire sereine n'a pas encore sonné pour elle. C'est qu'elle est au fond de tous nos dissentiments actuels, et qu'en réalité elle n'est pas achevée. Contestée avec passion par l'école ultramontaine qui n'admet plus d'alliance avec le droit moderne, elle s'est vue maudite par une portion de cette bourgeoisie dont les pères avaient été élevés dans le culte des principes de 1789. Ces beaux-fils, qui seraient restés dans le néant sans elle, essayent de se faire des talons rouges en joignant leurs imprécations à celles des marquis légitimistes; ils parviennent sans trop d'efforts à avoir l'esprit aussi borné et aussi bourré de sots préjugés que s'ils avaient figuré à l'armée de Condé. D'autre part, nos jacobins actuels admirent naturellement leurs pareils dans le passé et consacrent leur talent, quand ils en ont, à construire une sorte de Panthéon pour leurs tristes héros de 1793.

Cette littérature historique consacrée à notre grande révolution vient de s'enrichir de quelques publications importantes. Signalons d'abord le *Précis de la Révolution française,* de Michelet, édité par sa veuve avec une si admirable fidélité à sa pensée et à sa méthode qu'il faut être averti pour ne pas attribuer à lui-même cet abrégé de sa grande *Histoire* (1) : le style lui appartient tout entier sans une seule retouche. Le récit est bien parfois trop concis; il suppose une connaissance préliminaire des événements; mais il est tout éclatant de ces traits inimitables de Michelet qui d'un mot pathétique et touchant éclairent toute une situation comme ces grands éclairs qui sillonnent soudain un sombre ciel d'orage. On y retrouve cette intelligence sympathique des mouvements et des émotions populaires que nul n'a possédée comme Michelet.

C'est bien ce qui lui a fait admirer plus que de raison l'homme tour à tour violent et généreux, dont la fibre a le mieux répondu aux instincts des masses, ce Danton à la face de taureau, véritable Hercule Farnèse de la Révolution. Pour nous, il nous est impossible de juger Danton avec la même faveur; son accession tardive à une politique de clémence ne saurait nous faire oublier son rôle au moins équivoque pendant les massacres de septembre et sa participation à la condamnation des Girondins. Michelet est aussi sévère que nous pour ces deux crimes; il a de nobles protestations contre la fatale doctrine du salut public; mais il atténue trop la complicité de Danton dans l'inauguration de la Terreur. Nous ne trouvons pas l'illustre historien assez sévère pour les saturnales du culte de la Raison. Cette partialité, qui est d'ailleurs bien moins sensible dans l'abrégé que dans son grand ouvrage, n'empêche pas le *Précis* d'être une œuvre admirable qui nous initie au côté héroïque de la Révolution — qu'il ne faut pas laisser se dérober sous le voile sanglant des violences démagogiques, comme si celles-ci ne laissaient place a aucun autre élément dans cette crise formidable d'où devait sortir un monde nouveau.

Les trois volumes que M. Wallon vient de publier sur l'*Histoire du tribunal révolutionnaire* n'attirent nos regards que sur cette face hideuse de ces années terribles (1). Déjà M. Campardon avait traité le même sujet avec une grande sûreté d'informations. Le récit de M. Wallon est beaucoup plus détaillé, il donne les dossiers, les interrogatoires et, ce qui n'est pas le moins intéressant, la liste complète des accusés; les obscurs comme les illustres y figurent. Rien ne montre mieux à quel point l'œuvre de sang a été implacable. Le tribunal révolutionnaire ne s'est pas contenté du choix de Tarquin dans son jardin; il a fauché l'herbe menue aussi bien que les hautes tiges. Pour un mot, pour un geste, le plus pauvre faubourien est envoyé à la guillotine comme un duc et pair ou un ancien constituant. Il n'est pas mauvais que les crimes de la démagogie autoritaire nous soient ainsi dévoilés, à condition que la Révolution française ne soit pas identifiée avec elle.

C'est pourtant ce que fait M. Taine dans le nouveau volume qu'il vient de publier sur les *Origines de la France contemporaine,* et qu'il intitule : *La conquête jacobine* (2). Il y déploie son talent robuste et son art consommé d'épuiser les documents. Il fait en quelque sorte la presse des faits comme on faisait en Angleterre celle des matelots : il les racole de

---

(1) *Précis de la Révolution française*, par J. Michelet. — Paris, 1881. Ch. Delagrave.

(1) *Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris*, avec le journal de ses actes, par H. Wallon, membre de l'Institut. — 3 vol. Paris, Hachette, 1881.

(2) Paris, Hachette, 1881. — Voy. un extrait de ce volume dans la *Revue* du 23 avril.

toutes parts; puis il les embarque sur son vaisseau de haut bord pour tirer à boulets rouges contre la cause qu'il déteste de plus en plus. Sa main n'est pas devenue plus légère; il appuie son pinceau sur la toile jusqu'à la transpercer, accumulant les mêmes chaudes couleurs, revenant sur chaque trait pour mieux l'enfoncer. Il a toujours le même éclat d'imagination, la même hardiesse de métaphores, bien qu'on puisse lui reprocher une certaine monotonie, car il revient sans cesse à sa comparaison du fauve déchaîné, de la bête féroce lâchée. L'air ne circule pas dans sa composition touffue; les arbres cachent la forêt; l'ensemble se dissimule sous la prodigalité des détails, la plupart du temps caractéristiques. Si l'on veut toute notre pensée, nous dirons que M. Taine s'est servi, pour flétrir le jacobinisme, de procédés historiques entièrement jacobins. Il a usé de la même méthode rectiligne qui n'admet que la formule préconçue et élimine tout ce qui la déborde, toute cette riche complexité qui fait la vie et qui ne se plie jamais à l'esprit de système. Les jacobins ont appliqué cette méthode à la société française; M. Taine la retourne contre eux tout en la leur empruntant. Il ne voit la Révolution que par un seul angle aigu, retranchant de son récit tout ce qui ne rentre pas dans sa donnée préconçue, tout ce qui ne milite pas en faveur de sa thèse. Non seulement dans la Révolution il ne voit que le parti jacobin, mais il ne nous explique pas sa formation, parce qu'il ne tient pas compte des circonstances qui lui font la partie belle en le provoquant. M. Taine nous montre, avec raison, dans le jacobinisme de 1793, un boulet de canon lancé en droite ligne et brisant tout sur son passage, sans s'arrêter à aucun droit, à aucune pitié; mais il ne nous dit pas comment le canon a été chargé et quelles mains y ont mis la poudre inflammable. Il passe presque entièrement sous silence les résistances frénétiques, les complots, les provocations de l'ancien régime et ses appels à l'invasion. Nous savons bien que l'auteur nous répondra que c'est volontairement qu'il s'est concentré sur l'histoire du jacobinisme, et qu'il n'a pas voulu distraire notre attention en nous entretenant des débats parlementaires ou des affaires militaires. C'est très bien, mais alors comment pouvons-nous comprendre l'exaltation des passions révolutionnaires? Je vois, pour employer l'image chère à l'auteur, le fauve populaire qui brise sa cage; mais n'est-ce pas être injuste envers lui que de nous laisser ignorer les provocations qui l'ont mis en fureur? Est-ce bien nous retracer les origines de la France contemporaine que de ne nous montrer que le revers hideux dans la première médaille frappée à son effigie, en indiquant à peine qu'il y avait en elle quelque chose à admirer et à aimer? Il ne suffit pas d'une exactitude minutieuse pour atteindre la grande et large fidélité historique; c'est être inexact que d'être incomplet, même quand on a fouillé les archives avec le soin le plus consciencieux et que la documentation du récit est irréprochable. La logique à outrance est parfois une sorte de guillotine qui décapite l'histoire, qui la raccourcit du moins. Nous n'avons plus que des fragments,

Dispersi membra poetæ.

Essayons de justifier notre jugement sur ce livre considérable, dont nous sommes loin de méconnaître les rares qualités et la puissance.

I.

Le nouveau volume de M. Taine porte sur la période qui s'étend de l'Assemblée législative à la Convention, jusqu'à la journée du 2 juin 1793. Il nous retrace la lutte décisive entre la Révolution et la royauté d'abord, puis entre la Montagne et la Gironde. Certes nous ne lui reprochons pas d'avoir signalé les erreurs et flétri les crimes de la politique révolutionnaire dans ses diverses phases. Nous n'aimons pas plus que lui le jacobinisme et cette raison d'État de la démocratie qui s'appelle le salut public. Nous nous sommes nous même exprimé sur ce sujet avec une sévérité égale à la sienne (1). Edgar Quinet, dans son beau livre sur la Révolution, avait courageusement rompu avec l'école révolutionnaire pour condamner non seulement comme coupables, mais encore comme inutiles, toutes les violences démagogiques. Il avait établi que jamais l'arbitraire n'a conduit à la liberté. Ce n'est donc pas la condamnation du jacobinisme et de ses actes qui soulève le moindre dissentiment entre nous et l'auteur, qui avait été devancé depuis longtemps dans ce rôle de justicier des folies et des forfaits de la Terreur. L'idole sanglante revêtue du bonnet rouge avait été plus d'une fois déjà jetée à terre; l'exécution avait été d'autant plus décisive qu'elle était due à des fils dévoués de la Révolution française. Le tort de l'éminent historien est de ne voir dans ce grand et tragique passé que cette idole et ses sectateurs, de mettre tout sur le même plan et de nous donner ainsi une idée fausse de cette époque si complexe.

Sans doute, le mouvement des choses a abouti au triomphe momentané du jacobinisme, mais il ne faut pas oublier d'abord que ce triomphe a tardé et ensuite qu'il n'a pas été complet du premier coup. M. Taine se rend constamment coupable d'une sorte de rétroactivité historique : il assimile le premier acte du drame au cinquième, méconnaissant ainsi les différences qui existent entre les deux périodes, différences nombreuses et saisissantes. L'historien n'a pas le droit de passer après coup son niveau sur des époques qui s'enchaînent sans se ressembler.

Ce n'est pas seulement la Législative et la Convention qu'il identifie l'une avec l'autre. Qu'on relise son volume précédent : il dit presque autant de mal de la Constituante de 1789 que des Assemblées qui lui ont succédé. La prise de la Bastille, les journées d'octobre, les troubles en province, tous ces incidents violents de la première période de l'histoire de la Révolution sont représentés par lui sous un jour presque aussi odieux que les événements de 1792 et de 1793. A l'entendre, c'est déjà la plèbe brutale qui domine. Appliquant à ces glorieux débuts de la lutte entre les deux régimes son procédé habituel d'abstraction, il passe sous silence les grands

(1) Voir [illegible] *Histoire de la Révolution française*, 2 volumes. — Paris, [illegible] 1869.

débats de la Constituante et ses réformes admirables : il n'a pas une page sur Mirabeau : il n'a d'yeux que pour le sang qui coule à la prise de la Bastille; les émeutes de la faim et les incendies des châteaux occupent toute son attention sans qu'il nous rappelle les provocations insensées de la cour. Il oublie que, comme l'a dit Lanfrey, ce sont les conspirations royalistes, telles que le complot de Favras, qui ont amené la conspiration républicaine. L'impression que l'on retire de la lecture de ce premier volume est aussi mauvaise que celle que nous laisse le récit du suivant.

Et pourtant l'auteur, voulant augmenter en nous l'horreur de la crise révolutionnaire, nous peint ses progrès dans cette seconde période de telle façon que la précédente devient, par comparaison, raisonnable et libérale. Il en sera de même pour la Législative, qui nous sera présentée comme ce qu'il y a de pire tant qu'elle dure, mais qui paraît, après coup, relativement modérée dès que la Convention entre en scène. C'est ainsi que le maximum de désordre semble atteint à plusieurs reprises. C'est un maximum mobile, mais qui à chaque phase successive doit nous remplir du même dégoût parce qu'il n'est jamais tempéré ni diminué par les bons côtés des choses. Tout est toujours poussé au noir par l'implacable historien.

II.

Il sera facile de montrer comment l'idée qu'il nous donne de l'Assemblée législative est fausse et incomplète, bien qu'il ait presque toujours raison dans les griefs qu'il articule contre elle : c'est avoir tort pourtant que de ne nous présenter qu'une portion de la vérité. Si nous l'en croyions, les jacobins seraient déjà les maîtres de la France au moment des élections pour la Législative. Minorité infime et violente, ils auraient couché des bas la nation sous leur joug et auraient partout falsifié le scrutin. Si ce tableau du pays à ce moment critique était véritable, comment se fait-il que, de l'aveu même de M. Taine, la majorité de l'Assemblée élue dans ces conditions soit antijacobine et monarchique modérée, animée du souffle libéral de 1789? En effet, d'après lui, tout l'effort des révolutionnaires ardents va tendre à effrayer et à dominer cette majorité. Donc les élections qui l'avaient produite n'avaient été ni si frauduleuses, ni si oppressives. La contradiction est flagrante.

En outre, l'effervescence des sociétés politiques, dont se plaint amèrement l'auteur, n'est pas le fait de quelques émissaires des jacobins, comme il l'avait prétendu, puisqu'il nous montre que dans la moindre commune l'agitation s'est propagée et que les clubs se forment spontanément sur tous les points du territoire. Il y a dans ce frémissement universel du sentiment public un mouvement qui n'est pas factice, qui n'est pas le produit d'un mot, mais qui tient à l'état général du pays et aux émotions d'une lutte formidable entre deux mondes. Il est très à craindre sans doute que ces émotions aboutissent à des émeutes, à des violences, que le peuple soit toujours disposé à s'insurger et que la place publique domine le parlement dans les jours décisifs. Ce fut là le grand malheur de la Révolution; mais il ne faut pas oublier que ce peuple de Paris qui exerça une pression si à craindre sur la législative et la Convention avait, en 1789, sauvé l'Assemblée nationale. Sans lui, la royauté eût chassé ou violenté la Constituante en précipitant sur elle ses troupes mercenaires.

Nous convenons qu'il eût bien mieux valu que la cour et le tiers état fussent d'accord dès le premier jour: la Révolution se fût opérée avec une admirable facilité et une convenance parfaite; mais, au lieu de l'accord, on eut la guerre et chacun chercha son point d'appui où il le trouvait : la cour, dans les troupes étrangères à sa solde; la Révolution, dans les faubourgs. C'est ainsi qu'en rièrent en ligne ces masses désordonnées dont la rudesse et l'ignorance accusaient l'ancienne société qui les avait négligées et dédaignées. Quand la digue qui contenait ces flots redoutables se rompit, il ne fut possible à personne de les diriger ou de les apaiser; mais, si la digue fut ainsi rompue, ce n'est pas, comme le prétend M. Taine, au nom d'un dogme abstrait formulé par les docteurs du jacobinisme : la notion théorique de la souveraineté nationale entra pour peu de chose dans cet immense soulèvement. Ce qui le provoqua et le précipita, ce fut la résistance acharnée du vieux monde des privilèges et des abus; ce fut le sentiment universel, et qui ne se trompait pas, que la Révolution était trahie, livrée en secret à l'étranger; ce fut ce mélange de terreur et de fureur devant la coalition européenne, dont les fils se tramaient dans l'ombre aux Tuileries. Voilà ce que M. Taine ne nous dit qu'en passant, aggravant ainsi les torts de la Révolution française parce qu'ils paraissent sans excuse.

Nous ne nions certes pas que ces torts n'aient été très graves, surtout en ce qui concerne la question religieuse. La constitution civile du clergé, le serment imposé aux prêtres, les lois draconiennes édictées contre eux, toute cette politique de persécution ne saurait être assez déplorée. Elle compliqua la lutte sociale d'une espèce de guerre sainte et amenta tous les fanatismes. Seulement, la constitution civile du clergé, cette boîte de Pandore d'où sortirent les pires maux de la Révolution, n'est pas une invention jacobine; elle est née des rancunes et aussi des vieux préjugés du gallicanisme. C'est l'ancienne royauté française qui avait forgé les armes avec lesquelles la Constituante combattit les résistances religieuses, sans s'arrêter plus qu'elle devant la liberté de conscience. La justice nous commande aussi de nous souvenir que les prêtres réfractaires furent partout les plus actifs artisans de la contre-révolution, et que ce fut la papauté qui en déploya le drapeau dans ses encycliques. La liberté religieuse ne fut jamais seule en cause; elle recouvrit comme d'un voile sacré la conspiration monarchique. Ce n'était pas un motif sans doute pour violer dans le premier des droits de l'homme un principe qui était la raison d'être de la Révolution, moyen le plus sûr d'aggraver, de prolonger et parfois de légitimer les résistances. Il est donc bien entendu que personne ne déplore plus que nous les lois de proscription contre les prêtres réfractaires votées par les girondins; mais nous ne nous croyons pas autorisés pour cela à laisser dans

l'ombre les [illegible] tion et à représenter l'[illegible] que les [illegible] rent et il [illegible] gens mal élevés, [illegible] abrégé de sottise [illegible] travagance, un [illegible] d'esprit [illegible] tiques et faibles [illegible] un composé [illegible] dangereux (2) ».

La même sévérité d'appréciation est appliquée aux principaux orateurs de la Législative. Au lieu d'un tableau fidèle de cette Assemblée, nous n'avons qu'une caricature burlesque. Ses travaux ne sont pas résumés; il n'est fait mention d'aucune de ses grandes séances. Les ridicules tirades de quelques députés obscurs sont citées avec complaisance, tandis qu'on ne nous fait jamais entendre Vergniaud. On dirait que sa demande d'amnistie en faveur des meurtriers de la Glacière à la suite des événements d'Avignon a été son seul discours. Il est impossible de se douter qu'il a honoré la tribune française et que, voyant clair dans le jeu de la royauté, il a contribué à sauver la Révolution du piège qui lui était tendu.

Car enfin ce piège existait; nous ne sommes pas la proie de vains soupçons; nous avons autre chose que les documents enfermés dans l'armoire de fer; les mémoires des contemporains nous fournissent les preuves les plus accablantes. Narbonne, le ministre et l'ami de Louis XVI, n'a-t-il pas reconnu que le roi voulait [illegible] Constitution elle-même? M. Taine a [illegible] moires du chevaleresque ami de Marie-Antoinette, le chevalier de Fersen : c'est là qu'on voit à découvert tout le complot monarchique : l'appel constant à l'étranger, la reine livrant les plans des généraux français à ses amis les ennemis. C'est là aussi qu'éclate la haine mortelle que le parti de la cour portait aux modérés, aux constitutionnels. Sa bête noire, c'est Lafayette, auquel Marie-Antoinette préférait Marat; l'objet de son aversion principale, c'est le groupe des royalistes libéraux. Et l'on s'étonne après cela et l'on s'indigne que ces modérés si mal soutenus aient perdu la partie et que le pouvoir ait passé aux ardents! La [illegible] ne s'est pas trompée en croyant qu'elle était enlacée d'un filet de conspiration aux mailles ténues. Il est fâcheux que ses représentants modérés aient été rendus de plus en plus impuissants par l'abandon ou la haine de la royauté; il est plus fâcheux encore que les mille liens dont on cherchait à envelopper le pays aient été rompus par la violence populaire, semblable à un taureau furieux, car ces fureurs aveugles, une fois déchaînées, ne s'arrêtent plus et produisent des forfaits aussi exécrables que les massacres de septembre. Il faut reconnaître aussi que, de l'aveu même de M. Taine, les modérés furent modérément courageux, qu'ils se retirèrent promptement de la lutte par amour de leur repos : témoins ces gardes nationaux de la bourgeoisie qui payaient des faubouriens pour monter leur garde. Ceux-ci achevaient de gagner leur argent en se mêlant à toutes les agitations de rue qui ensanglantèrent Paris. L'historien impartial doit tenir compte de toutes ces complications de la situation politique; il n'a pas le droit de mettre tous les torts d'un côté et d'oublier les grandes choses et les grandes paroles pour ne s'attacher qu'aux excès sanglants. [illegible] populaire [illegible] manière aussi de voir rouge.

(1) *La Conquête* [illegible], p. [illegible].
(2) P. 101.

III.

Il semble qu'il soit difficile d'exagérer la sévérité vis-à-vis de la Convention. La Terreur, l'odieuse domination de la Commune de Paris, la condamnation du roi, le tribunal révolutionnaire nous inspirent les mêmes sentiments qu'à M. Taine. Nous reconnaissons comme lui que Robespierre a conquis son influence par la plus abjecte prostration devant l'idole populaire; la multitude, déifiée par lui, devient une espèce d'infaillible papauté de carrefour. L'auteur n'a rien dit, du reste, de plus énergique que Quinet sur les saturnales révolutionnaires. Il est aussi exclusif et aussi incomplet dans cette partie de son histoire que dans les précédentes. Il tombe dans la même contradiction au sujet des élections de la Convention que pour celles de la Législative. Elles n'auraient été, d'après lui, d'un bout de la France à l'autre, qu'un coup de force ignoble accompli sous l'épouvante des massacres de septembre; et pourtant, quelques pages plus loin, il est obligé de reconnaître que la majorité de la Convention était primitivement antijacobine et qu'il a fallu les terribles éliminations successives de ses deux premières années pour faire triompher la politique montagnarde. La Convention nous est présentée en bloc dès le premier jour comme une horrible Gorgone, une furie avide de sang. Nulle part il n'est fait mention des grandes et généreuses luttes des girondins contre les montagnards, dans lesquelles les premiers montrèrent autant de courage que d'éloquence. Il n'est point parlé de leurs protestations intrépides contre les massacres de septembre, contre la pression de la plèbe parisienne. Nous ne les voyons pas aux prises avec les meneurs les plus puissants et les plus dangereux, avec Marat d'abord, « tout dégoûtant de calomnie, de haine et de fiel », selon le mot superbe de Vergniaud, puis avec Robespierre, le rhéteur implacable toujours sûr du dernier mot parce qu'il le fait prononcer par les faubourgs ameutés. Cette grande page de l'histoire de la Révolution est totalement oubliée pour mieux concentrer notre attention sur les insanités qui se débitent dans les sections et sur les violences qui se multiplient sur tous les points [illegible].

Après tout, le parti politique qui fut personnifié par Mme Roland et qui enflamma l'enthousiasme de Charlotte Corday n'est pas si ridicule et si méprisable qu'on veut bien le dire. Il est facile de relever les côtés pédants, étroits, de Mme Roland, de rappeler les mots presque durs que la passion lui avait arrachés sur la reine quand la cour pouvait encore triompher; elle n'en reste pas moins une noble créature, courageuse, pleine de générosité, malgré ses illusions et ses [illegible] M. Taine, c'est se montrer injuste [illegible] seulement envers une femme, mais

encore envers une époque et un grand parti dont elle fut l'héroïne.

La Révolution possédait en dehors même de la Gironde, des représentants qui, tout enflammés de son esprit, la relevaient par leur sincérité, par leur courage, par leur élévation morale. L'évêque Grégoire, pour n'en citer qu'un, n'est pas le gallican têtu, maniaque, stupide, que fait de lui M. Taine. Il a pu participer aux entraînements d'une lutte colossale; il n'en a pas moins toujours défendu la justice et la liberté. Il a joué sa vie pour sauver son honneur de prêtre quand on le pressait d'apporter son hommage à la déesse Raison. Un type tel que celui-là ne rentre point dans les formules historiques de M. Taine : aussi le diminue-t-il à plaisir pour l'y enfermer.

L'auteur méconnaît aussi les grandes choses accomplies par la Convention dans le domaine législatif. Il ne veut voir que les deux Constitutions impossibles élaborées par elle. Quinet qui ne la flatte pas, a été autrement juste et large dans son appréciation d'ensemble, témoin cette page admirable qui exprime toute sa pensée :

« Elle combat, elle délibère, elle menace, elle médite, elle frappe au même moment. C'est elle qui tient la trame et l'épée. Toute au présent, elle est aussi toute à l'avenir, qu'elle fonde; elle est même dans le passé, qu'elle extermine. Rien dans aucune histoire ne donne l'idée de cette omniscience et de cette omniprésence; l'âme entière d'une nation fremit dans la fournaise. Les événements y peuvent retentir comme sur une enclume, mêlés aux motions, aux projets de loi, aux décrets de chaque heure.

« Atelier grandiose où tout se forge à la fois, les armées, les codes, la terreur, les écoles, la science, les idées, les actions, la guerre, télégraphes, instructions sur le salpêtre, écoles primaires, écoles normales, écoles centrales d'où sortira l'École polytechnique, Muséum d'histoire naturelle, arrestations des 73, victoire de Hochstædt, victoire de Watiguies remportée par Carnot, liberté des nègres, tout sort à la fois de la tête de la Convention, par une explosion de la nature.

« A quoi comparerai-je cette création furieuse et colossale, où tous les contrastes se réunissent? Y a-t-il dans la nature un objet qui y ressemble? On dit qu'Eschyle avant fait une tragédie de l'*Etna;* je m'imagine qu'on entendait au faîte le travail régulier des Cyclopes, qui forgeaient avec un bruit d'airain, sous leurs marteaux innombrables, les armes, les glaives, les flèches, les boucliers des dieux. On devait aussi y surprendre la longue respiration haletante, immense, entrecoupée, du géant Encélade, qui s'exhalait à travers les gorges embrasées de la montagne. Sur les flancs croissaient de vastes forêts de chênes; au sommet, la neige; au pied, les oliviers. Le roi des morts, Pluton, apparaissait échevelé sur son char d'ébène, dans les gouffres ouverts. Il remplissait les champs de terreur, tout tremblait au loin : les villes, les tours, les peuples, les rois, les hommes, les dieux. Mais qu'est-ce que cette image en comparaison de la terreur attachée à la Convention? La nature est ici de beaucoup dépassée par les hommes. »

La passion ne doit pas voiler les crimes; nous voulons qu'ils soient dénoncés sans ménagement; mais les crimes ne doivent pas occuper toute la scène quand de grandes choses y ont été accomplies au milieu de l'une des plus formidables crises de l'histoire. M. Taine, qui termine son volume par une admirable page sur le patriotisme des armées révolutionnaires, oublie ailleurs l'impression produite par l'agression de l'étranger; il nous donne à croire que l'insolent manifeste de Pillnitz laissait indifférent. Comment se fait-il alors que lui-même nous montre les légions de volontaires qui s'élancent aux frontières, un million, deux millions par jour? Il oublie surtout qu'il le peut l'effervescence patriotique provoquée par l'invasion, il rend à la fois inexplicable et absolument inexcusable l'espèce de délire où la France et surtout Paris furent jetés à l'intérieur. Nous pensons, comme lui, que l'imminence du péril n'a rendu les crimes dont s'est souillée la Révolution ni innocents ni utiles. Elle eût sauvé sans ces crimes le sol de la patrie et n'eût pas marqué sa cause d'une flétrissure sanglante. Il n'en demeure pas moins que le jugement de l'histoire sera bien différent selon que l'on tiendra compte de l'effet produit par la plus injuste et la plus périlleuse des agressions sur une nation enivrée de sa liberté à peine conquise. Les violences revêtent un caractère deux fois plus odieux si on les considère, non comme des entraînements, mais comme les conséquences du système jacobin froidement appliqué.

Il est impossible d'ailleurs de scinder en deux la France révolutionnaire et d'établir un contraste tranché entre celle qui se bat à la frontière et celle qui lutte à l'intérieur. L'une et l'autre respirent la même atmosphère embrasée : celle qui est devant l'ennemi y puise l'héroïsme; celle qui s'agite à Paris y trouve une affreuse exaltation que tout surexcite. Ne voit-on pas ces mêmes hommes, terroristes à la Convention, entraîner au feu les armées de la république derrière leur panache de représentants du peuple? Ils sont tour à tour sublimes et atroces. Grâce au ciel, les intrépides qui ne furent jamais atroces sont nombreux dans les camps. Nous sommes fort peu disposés à demander l'absolution d'un Saint-Just; mais c'est manquer d'équité, même envers les conventionnels, que de faire abstraction des périls de l'incomparable lutte dans laquelle ils étaient engagés. Les dix-neuf armées qui refoulèrent la coalition ne sont pas un mythe; la *Marseillaise* n'est pas une invention. Il restera toujours à la Convention l'honneur d'avoir fait reculer l'invasion et d'avoir été un puissant gouvernement de défense nationale — sous la réserve de tout ce que nous détestons dans son œuvre. Ce ne sont pas les survivants de 1870 qui sont disposés à diminuer ce mérite.

M. Taine nous peint en traits sanglants l'affreux désordre de l'administration de la république à la veille de la guerre. Les ministères d'alors eussent bien fait pitié aux bureaux des ministres du second empire, où tout était si correct et distingué. Et cependant c'est la défaite qu'on préparait dans ces beaux édifices, tandis que la victoire est sortie en guenilles des taudis où siégeaient des commis en bonnets rouges.

Hâtons-nous de le dire, ce ne sont pas les bonnets rouges qui ont fait le salut de la France, c'est cet esprit national que Michelet peint en traits de feu, comme seul il en est capable; c'est ce je ne sais quoi qui échappe aux yeux, que ne savaient pas voir les représentants du vieux monde sur les hauteurs de Velay : « Sur toute cette jeune armée, dit le

grand historien populaire, planait quelque chose comme une lueur héroïque, où le roi de Prusse ne comprit rien ; cette lueur était la foi. »

Il y avait aussi devant les yeux de la France nouvelle, devant ses affranchis de la veille, naguère serfs, aujourd'hui propriétaires du sol, le fantôme d'un parti exécré qui voulait revenir et les dépouiller, ce fantôme qui, comme le dit M. Taine dans une page admirable, traînait après lui, non seulement l'ancien cortège d'abus absurdes et de charges insupportables, mais encore une meute aboyante de revendications et de vengeances (1). Derrière le parti royaliste à l'intérieur et les armées de la coalition sur la frontière la France nouvelle voyait le retour de toutes les oppressions, de toutes les inégalités. De là l'affolement au dedans, et sur la frontière une universelle énergie de résistance.

L'auteur des *Origines de la France contemporaine* compare fréquemment le jacobin au puritain anglais, et, s'il remarque avec une rare finesse psychologique que le second devait trouver un certain frein dans ses scrupules religieux qui le mettaient face à face avec la souveraineté divine, tandis que le premier avait été enivré d'orgueil humanitaire par la philosophie du XVIIe siècle, il ne peut pourtant éviter de reconnaître que le berceau de la liberté anglaise a été aussi sanglant que celui de notre nouvelle société française. Il faut faire la part de l'excitation des grandes luttes, avec leurs incertitudes, leurs périls et aussi le déchaînement des passions qu'elles provoquent. Ce ne sont pas seulement les jacobins insultés, objets de l'exécration de M. Taine, qui foulent aux pieds l'humanité pour venger leur cause, comme on le vit dans le procès du roi : les modérés et les délicats deviennent aussi furibonds dans les jours de réaction violente. Le procès du maréchal Ney, en 1815, présente un spectacle aussi lamentable que celui de Louis XVI en janvier 1793. La société la plus brillante avait soif de son sang ; les belles brodeuses des Tuileries étaient aussi inexorables que les tricoteuses des tribunes de la Convention. La pression sur les volontés ne fut pas moins forte. L'ancien duc de Broglie, qui inaugura si dignement son entrée dans la vie publique par son vote d'acquittement en faveur de l'intérieur maréchal, racontait qu'un de ses collègues, ancien frère d'armes de Ney, était entré en séance avec la ferme intention de l'imiter, et qu'il vota en définitive la mort, n'osant résister à l'entraînement de l'opinion du beau monde. Il n'est pas [illegible] raisonnable d'identifier la Révolution française avec les coupables entraînements qui sont de tous les partis et de tous les temps et dont la violence se mesure exactement à la grandeur du combat engagé.

Il faut les maudire partout, flétrir la doctrine de salut public aussi bien que la raison d'État, peindre le mal en vives couleurs pour en perpétuer l'horreur, mais il faut aussi se garder de ne voir que les ombres sinistres dans un mouvement immense auquel nous devons tous les bienfaits et tous les progrès de notre société renouvelée.

La Révolution française ne veut ni des apologistes aveugles ni des détracteurs à outrance. Je sais bien qu'en la décriant on expie une multitude d'erreurs et que, pour une portion du grand parti conservateur, il n'y a pas d'acte de dévotion plus méritoire et qui puisse mieux remplacer tous les autres. Nous espérons que dans les volumes suivants de son important ouvrage le vigoureux et brillant esprit de M. Taine élargira son point de vue et que ses conclusions feront la part de tous les éléments qui entrèrent en fusion dans cette fournaise de Cyclopes à laquelle Quinet comparait notre grande Révolution.

L. [illegible].

(1) *La Conquête jacobine*, p. 64.

L'ILE DE CUBA AVANT L'INSURRECTION

II.

La Havane (1)

XLI. — [illegible] A TACON.

Je voudrais vous parler des beaux-arts à la Havane, mais comment faire ? Le commerce, la politique et la loterie ont seuls, ou à peu près, le privilège d'enflammer les imaginations. Parler des beaux-arts, ce sera vous parler du théâtre Tacon dont les créoles sont fiers à juste titre.

La peinture n'a d'adeptes consciencieux que dans une seule branche : le badigeonnage. J'ai vu, à la vérité, quelques bons tableaux chez le comte de la Fernandina, chez don Juan Poey, chez don Miguel Aldama, à Matanzas, chez M. Gener. Il en existe assurément dans d'autres riches habitations, mais je n'ai pas plus rencontré d'amateurs sérieux que de tableaux vraiment hors ligne. Personne n'a d'ailleurs la prétention de s'y connaître.

On en est encore aux « Souvenirs et Regrets », de Dubufe. L'image coloriée a les honneurs du cadre et sa place au salon. Que de fois j'ai vu « la vie de Fernand Cortez » en huit planches ; des jeunes filles, rehaussées de gomme-gutte, échangeant de familières caresses avec des chardonnerets ; des vivandières, plus ou moins hongroises, faisant le salut [illegible] !

Quelques amis des arts, plus entreprenants, ont essayé de répandre le goût de ces [illegible] réalistes, coloriées et vernies à outrance, dont les personnages se détachent en relief sur un fond noir. Les avez-vous oubliés, ces petits bonshommes ornés de bijoux en papier métallique, ces madames peinturlurées en rose vif, en vert pomme, en indigo, couvertes d'arabesques de cannetille, posant en souriant une fleur artificielle dans leurs cheveux de papier frisé ? Ce petit peuple grotesque s'est réfugié à Cuba et a trouvé chez le créole hospitalier d'enviables invalides.

Je ne vois rien d'autre à dire au sujet de la peinture. Parlons musique.

(1) Voir les [illegible] 2 et 9 [illegible] 28 [illegible] 18 juin.

Le théâtre Tacon, construit en 1838 par don Francisco Marty y Torrens, capitaine de vaisseau, grand-croix de je ne sais plus quel ordre espagnol, etc., appartient à la compagnie anonyme du lycée de la Havane, qui l'a payé, en 1857, 75,000 piastres. Il me semble juste de vous présenter le père avant de vous parler de l'enfant.

Bien que Son Excellence soit mêlée à toutes les affaires, l'administration de Tacon. C'est au contrôle que je l'ai vue pour la première fois, de commis peu de figures aussi originales. Grand, sec, osseux, bref de parole, brun de peau, vêtu à la diable, toujours en mouvement, on est certain de rencontrer tous les matins à la Poissonnerie, son ancien domaine, don Francisco Marty. Il est roi de la Poissonnerie. C'est lui qui l'a construite, et longtemps il en a conservé le monopole. Bien que par contrat elle ait aujourd'hui fait retour à la ville, il n'a pas cessé d'en être le maître. Il en sous-loue toutes les places.

Le poisson de la baie est à lui, il est fermier de la pêche, et nul ne s'aviserait de disposer d'une écrevisse sans sa permission. Avant de vendre la chair blanche du poisson, Son Excellence a longtemps vendu de la chair noire : c'est là, dit-on, la source première de sa fortune. Le capitaine de vaisseau était alors capitaine de négrier. S'il continue à passer ainsi de capitainerie en capitainerie, qui sait s'il n'arrivera pas à la capitainerie générale? On pourrait d'ailleurs trouver plus mauvais administrateur. Don F. Marty est Catalan de cœur, de mœurs et d'allures.

Le théâtre Tacon a été achevé en 1838. Il s'élève en face de la porte de Monterrate, au nord-est de la place de Vieja-nueva, sur le paseo d'Isabel II, à la place qu'occupait le Nuevo Prado, établi jadis par El Esc. Sor don Luis de las Casas. Il occupe une surface de 5600 varas; la façade en a 70. Il fut inauguré en 1838, à l'époque du carnaval, on y donna d'abord cinq bals masqués qui eurent le plus grand succès.

Le 15 avril, une troupe dramatique débuta par une traduction de *Don Juan d'Autriche*, ce qui fut trouvé très mauvais, le théâtre national contenant assez d'œuvres originales pour qu'on n'eût pas recours au répertoire étranger. Quelques pièces à spectacle : *El Diablo [illegible], El [illegible] de Estrucan*, etc., furent mieux accueillies. Puis vinrent les jours de glorieuse mémoire, où les bijoux et les onces d'or pleuvaient sur la scène, quand dansaient Fanny Essler, Taglioni ou Cerrito, lorsque chantaient la Stefanone, la Bosio, l'Alboni, la Tedesco, Salvi, Marini, Badiali et cent autres artistes non moins illustres.

Aller à la Havane sans visiter Tacon, c'est habiter Pise et ne pas connaître la Tour penchée. Aussi, bien que les représentations n'eussent par elles-mêmes aucun attrait, bien que l'aristocratie havanaise tût encore à la campagne, je me rendis au théâtre. La représentation avait du reste un but de bienfaisance. Elle se composait d'une comédie espagnole, d'une pièce française *[illegible]*, d'une pantomime *la Estrella de Madrid*, par les frères Rivel, d'un ballet et de quelques exercices d'acrobates.

Il n'était encore que sept heures lorsque j'arrivai au coin de la calle San-Rafael; la foule était déjà compacte. Les marchands de billets avaient accaparé toutes les stalles et les revendaient quatre et cinq dollars au lieu de deux qu'elles coûtent au bureau. Le public ne se faisait pas faute de rendre l'administration responsable de ce trafic, l'accusant même d'en profiter.

Le péristyle était encombré de fumeurs attendant le lever du rideau au milieu d'un épais nuage que les dames traversaient le mouchoir sur les lèvres. Les pauvres femmes paraissaient fort préoccupées de préserver leurs robes longues et légères, qui entraînaient les bouts de cigare encore brûlants jetés de tous côtés.

Le théâtre vend deux catégories de billets : des *entrées* et des *billets de place*. L'entrée donne simplement accès dans la salle. Si vous n'avez pas pris un billet de place, si l'on ne vous a pas réservé un fauteuil dans quelque loge, vous passerez votre soirée dans les couloirs, regardant furtivement, à travers les persiennes qui servent de cloison aux loges, les épaules des spectatrices, le dos des spectateurs, écoutant des lambeaux de causerie et des fragments de musique.

Ne trouvant plus de place ni au bureau ni à la porte, je pris une entrée, sans savoir précisément à quoi elle me servirait.

A peine dans les couloirs, je fis une remarque qui me ravit : il n'y avait pas une ouvreuse dans la salle.

J'ouvre ici une parenthèse pour y glisser un compliment.

La mendicité industrielle n'existe pas à la Havane. L'exploitation des difformités et des plaies, l'exhibition d'enfants malsains et rachitiques, l'art d'être dans la misère et de s'en faire de bons revenus y sont inconnus. Il n'est réclamé aucun pourboire, aucune gratification, par les garçons de café ou de restaurant, par les coiffeurs, porteurs ou cochers. Vous trouverez bien plus facilement cent voleurs qu'un mendiant. Au théâtre, toutes les portes sont ouvertes, et chacun prend librement possession de sa place. Si quelque intrus s'empare d'une loge ou d'une stalle, le véritable propriétaire suffit pour l'en déloger.

En échange de mon compliment, je risque une légère critique.

L'entrée se donne au contrôle, le billet de place se conserve. Dans le courant de la représentation, on le réclame comme il est fait en France pour le prix des chaises durant les offices. Le contrôleur circule dans la salle pendant que le rideau est levé. Il entre dans les loges, enjambe les banquettes, vous marche sur les pieds et s'arrête devant vous, sans souci aucun de vous masquer la scène. La pièce vous intéresse, l'action va se dénouer, vous palpitez, si tant est que vous soyiez de complexion à palpiter; l'acteur en vogue s'écrie : « L'assassin de ta mère, c'est..... — Votre billet! » vous demande le contrôleur. Il n'y a pas d'émotion qui résiste à cela.

La salle est grande, aérée, élégante. Elle contient 2000 spectateurs. Les loges sont spacieuses, les stalles sont larges, commodes et d'un accès facile. J'ajouterai encore un compliment à ceux qui précèdent : c'est que dans aucune occasion on ne glisse de tabourets dans les couloirs, que jamais la circulation n'est interrompue. De fines colonnettes soutien-

[illegible] les premières [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] est fort basse et [illegible] qui permet de distinguer l'ensemble des toilettes. Rien n'est plus charmant à voir que ces petits pieds chaussés de satin, posés sur les dessins du [illegible] comme des [illegible] blancs sur un espalier d'or.

[illegible] ont le talent de s'habiller le plus [illegible] [illegible] [illegible] part des toilettes sont tellement elegantes, et il faut les varier si souvent, qu'une loge qui coûte deux cents piastres pour les vingt-quatre représentations de l'abonnement revient en totalité à une trentaine de mille francs. Les Havanaises portent la toilette à ravir [illegible] je suis loin de leur en faire un crime. Elles ont pour elles tout ce qui, en pareil cas, constitue un droit.

Les hommes ont renoncé à l'habit, qui n'est admis que pour les dîners et les bals ultra-officiels. Dans les réunions particulières et au théâtre, la redingote est de rigueur.

Les loges sont closes du côté du couloir par des persiennes mobiles qui, si elles permettent à l'air de circuler, ne permettent pas aux toilettes de se détacher avantageusement comme sur le fond calme et uni de nos loges européennes.

Cette disposition, que la chaleur rend indispensable, a d'autres très grands inconvénients. On n'entend que difficilement ce qui se dit en scène, mais on distingue à merveille tous les bruits du dehors. Par les fenêtres ouvertes arrivent les cris des marchands, le roulement lointain des voitures, toutes les clameurs de la rue. Les spectateurs qui, soit par économie, soit faute de place, n'ont payé que leur entrée, se promènent dans les couloirs, causent en fumant et envoient dans la salle leur part de bruit.

D'autres s'accrochent aux persiennes, dont ils relèvent les lames pour suivre tant bien que mal le spectacle. Si la porte est ouverte, ils s'entassent à l'entrée de votre loge, si bien que les dames ont sans cesse quinze ou vingt paires d'yeux braquées sur elles et autant de paires d'oreilles qui les écoutent.

On arrive aux deux derniers étages par un escalier spécial. Au quatrième se trouve une galerie appelée *la Tertulia*. Le côté gauche de la salle est réservé aux dames, le côté droit aux hommes. La petite bourgeoisie occupe ces places, en toilette de gala.

Le cintre est réservé aux nègres. Il faut avoir le cœur et les entrailles solides pour en approcher. Je ne sais si c'est à ce fumet spécial que ces places doivent le nom qu'elles portent de *Cazuela* (casserole). C'est là que les filles d'Afrique, vêtues de couleurs claires, outrageusement décolletées, les cheveux encombrés de fleurs, assistent au spectacle. Les nègres, vêtus de blanc, cravatés de rouge, ornés de chaînes énormes, font pendant au beau sexe noir.

Les dames ont un foyer spécial. Les hommes sont donc bien redoutables qu'on prend tant de précautions pour les tenir à distance?

[illegible] la [illegible] [illegible] par des [illegible] disparaissent au milieu des arabesques, elles défient tous les regards. Quelquefois cependant la loge s'entr'ouvre et de jeunes femmes, en toilette de bal, viennent s'accouder sur la balustrade et suivent le spectacle ou lorgnent la salle du haut de leur balcon.

La loge du capitaine général est au rez-de-chaussée, à gauche de l'acteur, près de l'avant-scène. Elle se distingue par quelques pendeloques d'étoffe qui forment un disgracieux baldaquin.

La loge la plus en vue, la plus importante, la plus regardée, est celle du centre des premières. Elle est réservée au [illegible]. Une immense affiche a été jetée pour lui sur la balustrade, en guise de programme. Les soldats de garde dans le couloir ne perdent pas de vue le sanctuaire. Le président est membre de l'Ayuntamiento; il assiste à la représentation et, de sa loge, donne aux acteurs l'autorisation de répéter le morceau bissé; il tient compte des plaintes du public et fait baisser le rideau et rendre la recette s'il y a lieu.

En cas de rixe, il se transforme en commissaire de police et décide de l'opportunité des arrestations ou des élargissements. Il y a un salon spécial où, chaque soir, il rédige son rapport au gouverneur politique, président de l'Ayuntamiento. Le major de place doit se faire représenter s'il n'est pas au théâtre, pour le cas où quelque soldat se trouverait en cause, l'autorité civile n'ayant pas le droit de porter la main sur un militaire. Il y a peu de jours, le président a eu à intervenir au théâtre. Le public, mécontent de la façon dont était montée la *Linda*, a soumis ses plaintes au président, qui, immédiatement, a interrompu le spectacle. Après plus ample examen, il a été décidé que les deux derniers actes de la *Traviata* remplaceraient ceux de la *Linda*, que la représentation ne serait pas comprise dans l'abonnement et que la recette serait remise à une maison de bienfaisance.

L'hospitalité étant une des vertus fondamentales à la Havane, dix places au moins me furent offertes, et je pus assister en bon lieu à une représentation des plus hétéroclites.

Le spectacle commença par une comédie jouée par Arona, professeur au Conservatoire de Madrid. L'Arnal espagnol fait recette ici, ni plus ni moins que Dupuis aux Variétés. Bien [illegible] si je ne vous en dis rien. Vous ne prendriez pas grand intérêt à savoir ce que j'en pense, et je serais fort embarrassé pour vous le dire, vu qu'en quête d'une place, je ne l'ai pas entendue.

Des clowns vinrent ensuite, pour la plus grande joie de la [illegible] leurs gambades. J'avoue que je fus on ne peut plus surpris de voir sur un théâtre qui prétend lutter avec tous ceux de l'Europe, sur une scène foulée jadis par la Bosio, l'Alboni, Taglioni, la Patti, Sontag, etc., etc., des pitres faire leurs lazzis, des clowns en maillot pailleté faire la pyramide humaine.

Ma surprise fut bien plus grande encore lorsque, après une

ouverture pimpante, je vis la toile se lever et le régisseur s'avancer, suivi par une dame en tenue de veuve, un baby de quatre ans à la main. La mère cacha sa figure dans son mouchoir. Obéissant à un signe qu'on lui fit, l'enfant envoya des baisers au public, et le régisseur, après trois grands saluts, exhiba le couple en deuil, au profit duquel la représentation était donnée. Il parla du mari, tué sur le théâtre huit jours auparavant par un décor mal assujetti; il ajouta que la recette assurerait momentanément du pain à la veuve et à l'orphelin, qui venaient, selon l'usage, remercier le public qui avait daigné les assister.

La salle entière applaudit, ni plus ni moins que si l'on eût exécuté quelque pirouette. La mère sanglotait; l'enfant envoya de nouveaux baisers au souffleur aussi bien qu'au capitaine général; le régisseur recommença ses saluts, et l'orchestre reprit ses airs les plus gais, comme s'il eût cherché à faire oublier la scène lugubre qui venait de se passer.

La toile se releva presque aussitôt, et deux danseuses entrèrent au son des castagnettes. La chaleur avait sans doute refroidi leur enthousiasme, car jamais pas espagnol ne fut plus mollement dansé. Ces dames me parurent avoir dans la salle plus de connaissances qu'il n'y avait de connaisseurs, car elles reçurent une pluie de bouquets moustiques. Des colombes enrubannées furent lancées des avant-scènes, un peu au hasard, les lanceurs ne tenant pas à se faire voir. Les pauvres oiseaux, les pattes et les ailes liées, tombèrent lourdement sur le plancher ou au milieu de l'orchestre des musiciens.

L'un d'eux roula sur la rampe et y eût été brûlé vivant, si un violon compatissant ne l'eût, du bout de son archet, lancé au fond du théâtre.

Des acteurs français entreprirent courageusement de jouer *Un Mari dans du coton,* devant un public qui, comprenant à peine notre langue, se mit à siffler dès le début de la première scène. Les connaisseurs de la cazuela prirent la chose au sérieux, et, si le rideau n'avait pas eu l'instinct de glisser, il eût fallu le descendre.

Le spectacle finit par une pantomime dans laquelle des trucs du temps de Charlemagne excitèrent l'ennui des spectateurs du centre. La table à double fond sans laquelle disparaissent les cowbs, l'escabelle sans fin, la chaise ensorcelée, la bouzie pyrotechnique, et cette merveilleuse féerie, arrachèrent au public de la cazuela et de la terrasse des cris d'enthousiasme. Mais ce qui les enchanta plus que toute autre chose, ce fut de voir des figurants, vêtus de l'uniforme de nos troupes d'infanterie de ligne, rosses par le pitre.

— Gabachos! gabachos! » hurlaient les nègres en montrant le poing, je ne sais pourquoi, à nos soldats. Désireux de savoir ce que signifiait exactement le mot de « gabachos », je pris, en rentrant, le dictionnaire de Nunez de Zabaoda et j'y lus :

« *Gabacho-cha,* s. m. Homme sale, malpropre, dégoûtant. On le dit des habitants des Pyrénées et, par extension, des Français. *Mais dans ce sens il se prend toujours en mauvaise part.* »

Ne trouvez-vous pas cette dernière phrase naïve?

A l'heure où cette petite scène se passait au théâtre Tacon, dans le port de la Havane dormaient paisibles *la Mégère* et *la Marne*, deux transports de guerre qui ramenaient en France 1700 hommes de notre armée du Mexique. Et je me demande ce qui se serait passé si nos 1700 *gabachos* s'étaient fâchés.

VIII. — LE QUAI.

Je suis allé bravement m'asseoir sur le quai, les pieds dans la mélasse, au milieu d'un nuage de moustiques enragés. Le long du bord se balance, flanc contre flanc, sur plusieurs rangs de profondeur, l'interminable file des vaisseaux marchands. Au milieu de la baie dorment d'un œil les vaisseaux de guerre blancs et noirs, tandis que vont et viennent les embarcations de la douane.

Le soleil est de plomb; aucun souffle ne rafraîchit l'air. Les pavillons pendent immobiles, les voiles sont repliées, et du haut des mâts tombent et se croisent dans un pêle-mêle savant les chaînes et les cordages. Le linge sèche sur les échelons. Quelques cheminées donnent passage à une fumée blanche et légère qui monte lentement, hésite et se perd sans avoir rencontré un souffle de brise pour la guider.

A l'avant des navires se tordent des sirènes, s'enroulent des tritons, se penchent des héros de bois peint. Toute la mythologie nautique est représentée là. Auprès de cette exposition internationale de sculpture, la peinture ne fait pas trop mauvaise figure, tout élémentaire qu'elle soit. Un Américain aux flancs robustes peint sa coque en noir, tandis qu'un Danois, moins lugubre, se barbouille de rouge, et un Hollandais de vert pomme. L'école hollandaise est une fois encore sans rivale.

J'ai dit qu'il fallait du courage pour stationner sur le quai; c'est d'héroïsme que j'aurais dû parler.

Une course effrénée s'engage. Des portefaix roulent d'énormes barils et luttent de vitesse en riant. Tant pis pour les maladroits et les distraits qui se trouvent sur leur passage. Un madrier chargé sur un baquet vient du même coup de crever un tonneau de farine américaine et de jeter bas une pile de barils de miel.

Il se forme sur le plancher un mastic glissant dans lequel tout le monde patine. Voilà de belle besogne! Les moustiques arrivent par nuées, avides, féroces, sonnant leur fanfare d'attaque. Les ravés viennent ensuite, ventrus et puants. Puis c'est le tour des scolopendres, qui sortent de dessous les planches et les cailloux, précédant de peu les scorpions roux. Avisez-vous de déranger ces écumeurs de fange!

Tous les échantillons de la laideur humaine sont réunis là. Cholos, Mandingues, Solalas; nègres canards, trapus et cagneux; fronts étroits, pommettes saillantes, torses robustes et jambes grêles, cheveux crépus, ventres ballonnés, peaux huileuses, tout est là. Le Chinois, couleur de safran, sec et grêle, le visage plat, le menton imberbe, travaille, silencieux et grave, tandis que le noir rit bruyamment et montre des

dents éternellement blanches, dépareillées à coups de poing ou de couteau.

La farine descend à terre, le sucre monte à bord.

Ici se déchargent les marbres de la Nouvelle-Caroline, les vins d'Espagne, le beurre américain; là s'embarquent des barils poissés, des caisses de cigares et du cacao.

Le soleil dore la mer; le miroitement de l'eau moire de reflets verdâtres le flanc des vaisseaux. Les douaniers vont et viennent d'un air indifférent; mais leur œil se promène au bon endroit.

Au delà des planches, du côté de la ville, des camions attelés de mules ou de bœufs se remplissent de sacs, de caisses ou de barils. La charge est faite, le fouet siffle, l'aiguillon pique : « Hardi les bêtes! » Les commis courent de tous côtés, le carnet à la main, pointant les connaissements, contant quelque histoire grivoise au douanier, dans l'espoir de le voir sourire et de s'en faire un indulgent compère.

Les marteaux des chantiers ne s'arrêtent pas une seconde, tapant le fer, tapant le bois. Au milieu de la rade stationnent les bateaux de guerre, courent les embarcations, tandis que de cinq en cinq minutes passe le vapeur-omnibus de Regla. Et dans le fond, tout là-bas, au-dessus de la mer immense, des oiseaux blancs aux larges ailes décrivent dans l'air des cercles sans fin.

XLIII. — LA MISÈRE NOIRE. — LES ÉGLISES. — LES OFFICES.

J'ai été ce matin à la messe à Saint-Philippe.

Les cloches, qui ne se reposent ni jour ni nuit à la Havane, se démenaient de tous côtés avec une furie inconnue en Europe. Elles rendent un son étrange, qui tient du bois et du fer-blanc. Il semble qu'on les secoue toutes ensemble, comme un paquet de grelots.

Aux abords de l'église, les rues sont encombrées d'équipages dans lesquels se tassent, tant bien que mal, les familles dévotes.

Rasant les murs, suivant les trottoirs étroits qui les garantissent à peine des voitures, quelques dames se rendent à la messe accompagnées d'un négrillon ou d'un petit mulâtre, qui porte la chaise et le tapis. Aux alentours de Saint-Philippe stationnent les *quatrin's* (1); sous les portes, les calesseros médisent du prochain. On ne franchit qu'à grand'peine le portail, envahi par les mendiantes. Et quelles mendiantes, mon Dieu! Leur souvenir me donne des nausées.

Celui qui n'a pas vu ces vieilles enguenillées, ces négresses hideuses qu'un gorille rougirait d'avoir pour parentes, ne sait rien de la laideur abjecte. Ces créatures n'inspirent ni le respect ni la pitié. Shakespeare les eût placées dans la lande, devant Macbeth et Banco; Gœthe les eût envoyées au-devant de Faust et de Méphisto, sur le Brocken. La laine grise qui recouvre ce qui leur sert de tête, mangée par place, ressemble à de la moisissure. Leur œil terne est souligné par une poche froncée, vide de larmes.

Leurs lèvres épaisses et grises, sèches et plissées, découvrent, en s'ouvrant, une ou deux dents blanches, dont l'isolement est d'autant plus sensible qu'elles se détachent sur un fond plus noir. Leurs larges oreilles, plates et écartées, sont ornées d'anneaux de cuivre. Sur leurs épaules, autour de leurs bras nus, s'enroulent des colliers et des bracelets de verroterie; car ces loques vivantes meurent avec l'amour du clinquant dans le cœur.

Leur robe de mousseline claire a traîné dans tous les ruisseaux, empruntant à chaque variété d'immondices un échantillon.

Un chiffonnier de banlieue reculerait devant les savates que traînent leurs pieds nus.

Quelques-unes ont jeté sur leur tête et leurs épaules un fichu jadis de soie, dont la trame usée est remplacée depuis longtemps par un tissu graisseux. Un bâton de deux mètres leur sert d'appui. Autour de la main qu'elles vous tendent, un chapelet est enroulé. La prière qu'elles balbutient, elles ne l'ont jamais comprise.

Dieu, pour elles, c'est ce morceau de bois ou de pierre qui a forme humaine et qui pend à quatre clous, sur deux planches en croix. Leur pensée n'a jamais été plus loin que leur regard; au delà de l'azur est le vide. On ne leur a appris aucune de ces choses consolantes que nous a léguées le Sauveur. La religion est une entreprise qui a des temples pour boutiques et qui fait vivre des hommes toujours en deuil.

Oh! la misère noire, quelle effrayante chose!

Dans notre vieux monde, tout concourt à inspirer la pitié pour les misérables. Ici, sur cette terre prodigue où la faim et le froid sont inconnus, il ne reste à la misère que son côté repoussant : paresse, idiotisme, abjection et dépravation. Ces membres difformes, parés de verroteries, ces vêtements infects, ces têtes vides, cet ensemble à la fois triste et grotesque, m'ont rappelé les plus effrayants des hôtes de Bicêtre. Je n'oublierai jamais l'impression navrante que m'a causée la misère noire.

Une fois cette barrière franchie, il faut faire une halte au bénitier. Je l'avoue, j'ai reculé (j'ai eu tort) devant cette eau bénite, à la vue des doigts qui s'y baignaient.

Le signe de la croix prend ici des proportions inusitées. Je n'ai pas compté moins de dix subdivisions à ce signe révéré.

Les doigts, trempés dans l'eau sainte, tracent une première croix sur la bénitier de la muraille. Puis, le pouce, croisant l'index, forme successivement la croix sur le front, le nez, les deux joues et la bouche. Cette dernière station est accompagnée d'un baiser sur la phalange. C'est après cela seulement que se fait le signe de la croix du front au cœur, de l'épaule gauche à l'épaule droite.

Pendant ce temps, le négrillon, qui a devancé sa maîtresse, a déroulé sur la dalle le tapis dont il était porteur. Il attend pour placer la chaise. De chaque côté de la chaise un banc est réservé aux hommes, qui, la plupart du temps, restent debout.

Pendant toute la durée de l'office divin, les fidèles vont et viennent. Des calesseros à veste rouge, le fouet à la main, viennent placer les tapis de leurs maîtres. Ils font résonner leurs lourds éperons et enjambent en entrant et en sortant

(1) Voitures en usage à la Havane.

les dames agenouillées. Vous ne trouverez cependant pas une créole qui, en France, ne critique l'usage des chaises à l'église. Est-il convenable, vous disent-elles, de s'asseoir devant Dieu. C'est à genoux, sur la pierre, qu'il convient de parler au Tout Puissant. Soit! mais en quoi est-il donc plus respectueux de se faire suivre de sa chaise que d'en trouver une à l'église? Si ces dames portaient leur siège, je pourrais voir là un acte de pénitence; mais, du moment qu'un serviteur en est chargé, je ne vois rien là qui puisse attendrir Dieu, si ce n'est en faveur du laquais.

Les créoles critiquent aussi nos quêtes.

Ce n'est pas que cette dépense facultative les préoccupe, non; ce qui leur déplaît, et à juste titre, je le reconnais, c'est l'impossibilité dans laquelle on est de se recueillir sans qu'une bourse vous soit tendue; c'est de ne pouvoir pas s'isoler et s'élancer par la pensée jusqu'aux pieds de Dieu sans qu'à peine arrivé, une voix importune vous rejette sur terre.

Oui, vous avez raison, et je blâmerai cela avec vous, mais ne m'opposez pas ce qui se fait chez vous. Soyez sincères, et dites-moi si vous arrivez à cette pieuse extase, à cette douce béatitude où nous conduit la prière fervente, alors qu'une procession de fidèles, de nègres et de cochers, vous passe et repasse sur les épaules, alors qu'on vous enjambe à chaque minute, qu'on roule et déroule des tapis, qu'on apporte et emporte des chaises, alors que chacun emménage et déménage autour de vous?

Sont-ce là des conditions favorables au recueillement? Ajoutez à cela que les portes sont ouvertes, que le bruit des voitures, les cris des marchands, les disputes des cochers et des mendiants, que les mille clameurs de la rue vous arrivent dans les rares instants où les cloches se taisent.

On ne peut pas empêcher la circulation des voitures autour de chaque paroisse à l'heure des offices, comme on le fait autour de Tacon à l'heure du spectacle; mais, si les bruits du dehors troublent les spectateurs, gênent les chanteurs, couvrent en partie l'orchestre dans une des plus grandes salles du monde, comment ne troubleraient-ils pas les fidèles rassemblés dans une petite chapelle dont la chaleur tient les portes et les fenêtres ouvertes? Près de Saint-Philippe est la caserne des *bomberos* : que de fois ne les ai-je pas entendus passer, musique en tête, à l'heure de la messe!

Tout concourt à rendre le recueillement difficile, au moins pour les étrangers. Il faut être dans des conditions spéciales pour prier devant tant d'épaules nues. A peine en est-on à l'Evangile, que les éventails commencent leur jeu et leur cliquetis. Il fait si chaud que la mantille glisse de la tête sur les épaules et des épaules autour de la taille.

A vos pieds s'épanouit le plus adorable des parterres. Auprès des épaules blanches et rosées d'une créole, les épaules dorées d'une mulâtresse; plus loin, celles d'une négresse richement vêtue de mousseline couleur de soufre. Puis des cheveux magnifiques, souvent ornés de fleurs; de lourdes tresses, des chignons opulents, des boucles blondes ou noires qui se tordent comme des serpents d'or et de jais. Les châtaines n'ont rien à faire ici.

Et vous voulez qu'on ne fasse pas de comparaisons! Ces corsages décolletés, ces manches courtes n'ont rien que de très convenable; la chaleur les rend d'ailleurs indispensables. C'est une affaire d'habitude, et ma raison me dit qu'il n'est pas plus extravagant de se découvrir les bras et la poitrine au soleil qu'aux lumières; que la pudeur est une convention respectable, mais infiniment relative, et que la reine des Zoulous, sur les bords du Zambèze, peut être aussi pudique avec son tablier composé de trois plumes, que la Georgienne ou la Limèenne au visage voilé.

Ma raison me dit cela, oui; mais ma raison n'a pas seule la parole et je doute que les plus bronzés d'entre les Havanais demeurent indifférents devant tant de merveilles. Je leur en voudrais presque s'il en était ainsi. En vérité, je vous le dis, si j'étais évêque de la Havane, j'adresserais une lettre pastorale à mes brebis, leur disant qu'adorables comme elles le sont, elles doivent se montrer charitables et ne pas permettre que des charmes qu'elles tiennent de Dieu fassent concurrence à leur créateur jusque dans sa maison.

Admettons que vous avez résisté à la tentation, que vos yeux sont restés clos, que votre odorat n'a pas souffert à la porte de l'eglise, que vous vous êtes agenouillé sur la pierre sans trop vous en ressentir, que votre oreille ne s'est pas trop préoccupée des bruits du dehors, ce ne sera pas tout encore : vous aurez à vous garder des bruits du dedans, car la musique est faite aussi pour vous troubler. Ainsi, ce matin, au *Kyrie*, l'orgue a joué une tarentelle; au *Gloria*, une chanson créole interrompue de temps en temps par des signes de croix. Je vous jure que j'ai entendu des castagnettes.

Notez que je ne blâme rien; je ne fais que transcrire ici mes impressions quotidiennes. Je sais qu'il faut en voyage se défier de l'esprit de critique. Il n'est que trop disposé à nous envahir chaque fois que nous nous trouvons en présence d'une chose nouvelle pour nous. Ce qu'on ne connaît pas paraît absurde au premier abord; notre jugement, paresseux et timide s'il s'agit d'approuver, est vif et hardi pour le blâme.

Aussi est-ce le propre des esprits droits et sérieux d'aller au fond des choses avant de les juger, ou, pour le moins, d'attendre que les yeux et l'imagination se soient familiarisés avec ce qui les a surpris. Je ne fais donc ici qu'inscrire mes impressions primesautières, laissant au public le soin de juger les faits, que je m'applique à lui présenter avec la plus rigoureuse exactitude.

Les églises créoles ne ressemblent en rien aux nôtres. Leur aspect est plutôt gai que sévère. Les couleurs les plus criardes s'y livrent des batailles sans fin. On sent que toujours on s'est moins préoccupé du monument lui-même que des ornements qui le garnissent. La cathédrale porte, comme tous les édifices religieux de l'Amérique espagnole, la trace du péché originel : elle est de conception jésuitique.

Partout où vous irez, au Mexique, dans les Antilles, dans l'Amérique du Sud, vous retrouverez éternellement les deux clochetons inégaux à trois étages, bourrés de cloches; le même fronton aigu aux contours tourmentés, recouvert d'une toiture en tuiles rouges; les deux mêmes étages de

colonnes qui ne supportent rien; les mêmes niches vides, qui paraissent n'avoir tenté aucun saint; les mêmes pierres jointes [illegible] de ciment; les trois mêmes portes [illegible] de leur chapeau pointu, si soigneusement closes à l'heure des repas et de la sieste : le tout précédé d'un petit perron de trois marches.

L'intérieur de la cathédrale a meilleur air; les proportions en sont belles; mais les fresques, la colonnade peinte qui sert de fond au chœur, la chaire à prêcher, manquent absolument de caractère. Le pauvre Christophe Colomb, voué à l'ingratitude éternelle, n'a pas la tombe qu'il mérite. La modeste plaque qu'on lui a consacrée satisferait médiocrement les mânes du moins exigeant de nos contre-amiraux. L'inscription est plus digne du monument que du grand homme. La voici :

[illegible]

Partout les chapelles sont ornées de groupes de bois sculpté et colorié. Le Christ en croix est d'un réalisme effrayant. On ne lui épargne pas une plaie, on ne lui fait pas grâce d'une goutte de sang. Les vêtements de la Vierge et des saints sont taillés dans les plus riches étoffes, et le divin Crucifié porte souvent au côté un bouquet de fleurs de papier d'argent et d'or. Presque toutes les statues sont coiffées de perruques, ce qui...

A ce sujet, j'ouvre une parenthèse et demande à glisser une critique artistique.

Le réalisme dans l'art fourmille de côtés dangereux. Les statues antiques les plus merveilleuses deviendraient grotesques si on cherchait à leur donner la vie à coups de pinceau. Vous représentez-vous la Diane de Gabies, la Vénus d'Arles, ces miracles de beauté, coiffées de perruques, peintes en *couleur de chair*, avec des draperies multicolores? Il faut être bandagiste pour réaliser ce programme.

Un être vivant, debout et immobile, a toujours quelque chose de grotesque. La comédie italienne s'est longtemps servie de cet élément comique avec succès. Le corps humain n'a grand air dans l'immobilité que couché, parce qu'il rappelle alors le sommeil ou la mort. Les spectres immobiles feraient rire s'ils n'avaient pas recours à des effets de lumière.

Ceci est pour excuser l'impression désagréable que m'ont toujours fait éprouver les statues peintes.

Au couvent de Santo-Domingo, la sainte Vierge porte la robe rouge galonnée, le manteau de velours noir et le chapeau à large bord relevé en avant, comme celui de Henri IV. Des Amours, suspendus au plafond, entourent la vitrine qui la renferme. Le maître-autel, recouvert d'étoffes rose et bleu semées de paillons, est encombré de fleurs montées sur laiton, de guirlandes au feuillage doré et de saintes images toutes richement vêtues. Les murs sont blanchis à la chaux, et les poutres du plafond, finement sculptées, sont d'un vert éclatant. De tous côtés pendent de petits lustres en bois blanc et bleu à deux lumières. J'en ai compté une soixantaine.

Ce qui m'a surtout frappé, ce sont les confessionnaux. Représentez-vous une chaise à porteurs posée sur une marche et ouverte en haut et par devant. De chaque côté, en place de vitrage, une planchette percée comme un crible, pour livrer passage aux aveux, puis au pardon. La pénitente, agenouillée sur le bord de la marche, bien en vue, fait l'inventaire de ses fautes, heureuse si le prêtre qui l'entend ne se livre pas à un jeu de physionomie qui en révèle le plus ou moins d'importance.

J'ai vu plusieurs fois la fillette ou la commère, les yeux baissés, dévider le noir écheveau de ses méfaits, tandis que l'abbé, tantôt levait les mains et les yeux au ciel d'un air découragé, tantôt souriait d'un air narquois qui semblait dire : « Voilà une plaisante aventure; » ou bien : « On n'est pas plus bête que cette fille-là. »

Les « Oh! oh!... » les « Fi! que c'est laid!... » les « Voilà qui est affreux! » et autres exclamations du même genre se peignaient sur le visage du juge, si bien que la pauvre coupable était exposée à ce qu'on lui dit le soir :

« Vous vous êtes confessée ce matin, Carmen. Vous en avez dit de belles... si j'en juge par la physionomie du prêtre. »

QUATRELLES.

[illegible]

UNE ÉCOLE LAIQUE A NAPLES

Mrs. Schwabe

I.

Aucun pays plus que l'Italie ne fait aujourd'hui d'efforts pour étendre, dans tous les rangs, l'instruction publique, au prix même des sacrifices les plus onéreux. L'héritage du passé, toutefois, est lourd, et les ressources de la nation, même en se développant régulièrement sous un gouvernement éclairé et libéral, ne permettent pas de tout mener de front.

Mais l'Italie a cet heureux privilège d'éveiller la sympathie et, peu à peu, d'attirer le concours de ceux qui la visitent. Les Anglais, aujourd'hui surtout, y font sentir leur action.

Autrefois, alors que la religion gouvernait la politique, le protestantisme, personnifié par l'Angleterre, et le catholicisme romain étaient trop antipathiques l'un à l'autre pour laisser subsister entre les deux peuples [illegible] points de contact. Mais, depuis que l'Italie est entrée dans la voie des libertés constitutionnelles, l'antagonisme de doctrine étant écarté, leurs contrastes naturels sont devenus la source d'un rapprochement, facilité beaucoup par l'absence de toute rivalité politique.

Les Anglais sont attirés par la finesse élégante, la souplesse, la bonne grâce qui caractérisent les Italiens, et les Italiens par les qualités fortes et souvent généreuses des Anglais.

De nombreux mariages entre les descendants de l'aristocratie italienne et les belles et riches insulaires, que tournent les souvenirs d'un glorieux passé et l'éclat de noms historiques, contribuent à resserrer ces liens. Aussi peu à peu les Anglais, qui ne paraissaient guère autrefois en Italie qu'en qualité de touristes, s'y établissent aujourd'hui, et partout, dans les œuvres de philanthropie, leur influence se fait sentir.

Il y a un peu plus d'un an, ici même, nous demandions à nos lecteurs (1) de nous accompagner dans une école de paysans aux environs de Florence. Aujourd'hui c'est à Naples et à Rome que nous voudrions les transporter.

II.

Qu'on se représente, au centre de la ville populeuse de Naples, sur une petite éminence, entre le Musée, la rue de Tolède et la piazza Cavour, mais entièrement caché par un entassement d'habitations misérables, — qu'on se représente un ancien et vaste couvent.

On y arrive avec peine, soit en suivant, d'un côté, une série de voies tortueuses, soit en montant, de l'autre, une sorte de ruelle en escalier où l'antique mendicité napolitaine trouve encore le moyen, en dépit du régime nouveau, d'étaler, béantes, toutes ses plaies. Au-dessus des dernières marches, sur une petite place irrégulière, nous apparaît une église sans forme, puis, à côté, le couvent, dont les murailles épaisses et nues s'élèvent comme une triste prison dépouillée de tout ornement, de toute décoration extérieure. C'est à peine si on aperçoit, de part en part, quelques ouvertures étroites, placées trop haut pour satisfaire la curiosité des habitants, et qui n'ont sans doute d'autre objet que d'éclairer les vastes galeries qui doivent mettre en communication ses divers corps.

Ceux qui ont élevé cet édifice, en le séparant ainsi du bruit et du mouvement extérieur, le destinaient sans doute à être un de ces tombeaux anticipés où la vie n'a d'autre objet que de préparer à la mort. Mais l'homme propose et l'humanité dispose.

A peine la porte massive toute hérissée de fer, a-t-elle glissé sur ses gonds, à peine a-t-on-nous pénétré sous les arcades, qu'un complet changement de vue nous éblouit.

Une vaste cour remplie d'arbres et de fleurs, qui en font un véritable jardin, des galeries ouvertes, de larges fenêtres, des terrasses ensoleillées, puis un monde jeune, ardent, épanoui, qui porte la vie jusque dans le recueillement : tel est le spectacle que nous avons sous les yeux.

Ici, c'est une classe attentive à la parole d'un grave professeur, là, on se groupe autour d'une maîtresse. Plus loin, c'est l'atelier de dessin ou l'atelier de couture. Plus loin encore, c'est le jardin d'enfants, avec ses jeux savamment combinés, qui éveillent toutes les curiosités de l'esprit et attachent une joie à l'effort. Puis, les chœurs de chant ou les mouvements cadencés de la gymnastique reposent de l'étude. Des groupes de jeunes filles passent d'une classe à l'autre et saluent des groupes d'enfants qui les regardent comme leurs aînées, avec une admiration sympathique. De nombreuses maîtresses, appartenant un peu à tous les pays, dirigent les groupes d'une voix amie.

D'un bout à l'autre de la maison, de jeunes orphelines, après avoir partagé pendant quelques heures l'étude de la classe, président aux travaux de l'intérieur. On les rencontre partout avec leur belle chevelure soigneusement relevée, leurs grands yeux qui sourient, leur tablier bien blanc et leurs bras demi-nus. Elles passent devant nous, d'une allure vive et discrète, allant des cuisines aux réfectoires, aux dortoirs, aux lavabos. Comme la besogne est vite faite! Quelle prestesse, quel entrain, quelle gaieté dans le travail! Et quel ordre, quels soins, quelle propreté minutieuse, sans aucun mélange de raideur ou d'austérité!

On sent partout, dans cette maison, la joie de vivre, le désir de se développer, uni à la règle respectée et bienfaisante; on sent la sincérité et l'harmonie dans tous les rapports.

C'est l'école laïque comme nous voudrions la voir partout comprise, pénétrée d'un esprit pédagogique et d'une inspiration morale vraiment supérieurs.

La fondatrice de cette belle institution n'est pas une institutrice dans les conditions ordinaires de l'enseignement et de la vie. C'est une femme du monde possédant la richesse, une étrangère, une mère de famille qui, après avoir élevé ses nombreux enfants, s'est vouée tout entière à l'éducation publique. Elle a voulu créer une école modèle dans le pays du monde qui en a été le plus longtemps destitué, et pour accomplir son œuvre elle a tout laissé derrière elle, son pays, sa vie heureuse et facile au milieu des siens, son hôtel à Londres, son château dans le pays de Galles, et les affections de famille, et les vieilles amitiés, et les relations aimables d'un cercle élégant et choisi. Elle a tout laissé pour venir, au milieu des pauvres et des travailleurs, leur montrer ce qui peut vaincre la pauvreté et ennoblir le travail : le devoir et l'effort, l'intelligence de la tâche accomplie et le sentiment de l'humanité.

Ici, nous la trouvons avec cette grande allure d'une personne qui a vécu dans un autre milieu, mais avec cette bonté profonde et cette parfaite bonne grâce de ceux qui ont renoncé à tout pour eux-mêmes et qui sont pénétrés d'abnégation. Elle occupe dans l'école le modeste appartement d'une simple directrice, et elle se fait servir par deux orphelines de la maison, qui tiennent à grand honneur de lui être spécialement attachées. Sa vie tout entière est absorbée par les soins de cet établissement philanthropique, qu'il faut soutenir et animer sans cesse après l'avoir fondé. Elle est absorbée par les perfectionnements qu'elle y veut chaque jour introduire, et surtout par le caractère international qu'elle y désire imprimer.

La façon dont Mrs. Schwabe est arrivée à concevoir et à réaliser une telle œuvre n'est pas la portion la moins intéressante de notre sujet.

(1) *Revue* du 29 novembre 1879.

III.

Mrs. Sylvia Schwabe est une Israélite de Bohême, d'une ancienne famille comme culte du pays. Un esprit libéral régnait parmi les siens. Les affaires les mettaient en rapports presque incessants avec l'Angleterre, et, dès sa première jeunesse, Mrs. Schwabe reçut presque également la culture des deux langues et des deux pays. Douée d'une intelligence sérieuse, elle se fortifia de bonne heure par l'étude et la réflexion, et, de bonne heure aussi, elle s'intéressa aux œuvres de philanthropie, dans un sentiment d'amour de l'humanité qui n'était pas exempt d'un certain mysticisme.

A une nature ferme et persévérante jusqu'à la ténacité, à un esprit entièrement dépouillé de préjugés conventionnels, à une âme large et sympathique, sensible à tout ce qui est humain, Mrs. Schwabe a toujours uni des sentiments religieux d'une nature vague où son imagination pouvait s'abandonner sans qu'aucun dogmatisme ne pesât sur sa raison ou ne rétrécît son cœur.

Mariée de bonne heure en 1837 à un de ses cousins qui habitait l'Angleterre et qui s'y était naturalisé, elle le suivit dans ce pays; aujourd'hui la famille entière est anglaise.

M. Schwabe était à la tête d'une grande industrie, près de Manchester, l'impression sur étoffe. Il y fit une fortune considérable. C'était d'ailleurs un esprit des plus distingués, s'intéressant à toute chose. En politique, il appartenait au parti whig. Non seulement il fut l'ami de Cobden, mais il fut son auxiliaire dans ce généreux apostolat économique où le célèbre échangiste anglais a montré tant d'esprit d'initiative, de résolution, de suite et de dévouement [1]. Il avait aussi le goût de la littérature et des arts, et, dans sa maison, il s'entourait et il entourait sa femme d'une société intéressante et choisie que leur grande fortune leur permettait de recevoir avec une facile et luxueuse hospitalité.

Cette union, fondée sur les goûts et les occupations les plus solides aussi bien que sur les affections les plus vraies, fut donc très heureuse. Mrs. Schwabe eut sept enfants, et, tout en se donnant aux soins de la maternité, elle partageait entièrement la vie de son mari.

C'est au milieu de l'épanouissement d'un si grand bonheur que Mrs. Schwabe fut frappée de la plus cruelle façon. M. Schwabe mourut soudainement, et elle se trouva veuve avec la charge et le souci d'une famille nombreuse à élever. L'aîné de ses enfants avait alors treize ans, et le plus jeune dix mois.

Mrs. Schwabe fit face à tout. Ses enfants, bien doués et bien dirigés, occupent tous aujourd'hui des situations considérables en Angleterre et en Allemagne. Elle les vit mariés, établis, et, quand elle se retrouva seule après avoir mené à bien une si grande tâche, fidèle encore au souvenir de son mari et aux aspirations de toute sa vie, elle résolut de se vouer désormais au bien de l'humanité.

[1] Voy. *Souvenirs et correspondance inédits de Cobden*, publiés par M. Gueroulmin, traduits par Mrs. Sylvia Schwabe.

IV.

Mrs. Schwabe était attirée vers l'Italie moins encore par la beauté du climat que par le sentiment des malheurs de ce peuple, si longtemps livré à la domination étrangère et au despotisme intérieur.

En 1859, pendant la guerre avec l'Autriche, elle se joignit à une association formée à Londres en faveur des blessés. En 1861, elle passa l'hiver à Rome pour l'éducation de ses enfants et fit alors la connaissance de Garibaldi.

La province de Naples venait d'être réunie au royaume de Victor Emmanuel. On connaît l'état d'ignorance et d'abaissement des classes pauvres, dans cette portion de l'Italie, sous le triste régime des Bourbons. Pouvait-il suffire des libertés constitutionnelles pour les régénérer en un jour? Non, c'était impossible. Il fallait une action morale, plus personnelle, plus humaine, qui s'adressât à l'individu. Il fallait un enseignement populaire répandu largement. Or, à une époque où tous les hommes étaient plus ou moins absorbés par les affaires publiques, les femmes seules pouvaient s'engager dans une telle entreprise.

Ce sont ces idées qui remplissaient les entretiens de Mrs. Schwabe et de Garibaldi. Vers ce temps, celui-ci adressa un appel aux femmes de l'Italie dans lequel il leur demandait de se réunir, de se grouper, de s'entendre en un mot, pour prendre en main la grande cause de l'enseignement populaire :

« La liberté conquise dans la plus grande portion de la péninsule, dit-il, ne peut devenir un bienfait que pour ceux qui sont assez développés pour en faire usage. L'éducation populaire est donc notre premier devoir. Or la femme est particulièrement douée pour cette œuvre. Elle est plus patiente, plus délicate, plus généreuse, et c'est pourquoi je m'adresse à elle.

« Il y a parmi nous bien des sociétés utiles de travail et d'aide mutuelle, mais, la plupart du temps, ce sont les malheureux qui s'entr'aident, ou, quand les riches donnent, ils daignent de leur fortune les vieilleries se mêler à ceux qui souffrent, leur apporter des consolations ou des sympathies. Cette indifférence, cette hauteur, déterminent les sentiments haineux qui séparent les classes. Je m'adresse aux femmes italiennes de tous les rangs pour les faire cesser, et je m'adresse à elles avec une foi profonde dans l'humanité de leurs sentiments. Je les invite à se réunir dans ce noble but et à former dans toutes les villes de l'Italie des comités de dames afin d'élever partout des écoles.

« Si nous n'atteignons pas dans nos travaux la perfection incompatible avec l'humaine nature, nous pourrons du moins montrer par nos efforts que nous comprenons les devoirs d'un peuple civilisé et libre. »

Cette émouvante Adresse, que nous ne faisons ici que résumer, éveilla des échos sur tous les points de l'Italie, et bientôt un comité central se forma à Turin, où résidait encore la famille royale de Piémont, sous la présidence de la princesse Pia.

Il fallait d'abord trouver de l'argent.

Mrs. Schwabe, retournée à Londres, fut priée par le comité de provoquer une souscription parmi ses compatriotes. Elle

accepta la mission et, au mois d'août 1861, de sa propriété du pays de Galles, elle envoyait une Adresse à tous les amis de l'Italie en Angleterre, pour leur demander de contribuer à l'œuvre généreuse entreprise par les dames de Turin.

Cet appel fut entendu ; bientôt une somme de 50 000 fr. fut recueillie en faveur de l'Association pour répandre dans le Midi de l'Italie l'éducation populaire.

Mais ici apparaît une question complexe et difficile.

L'enseignement populaire en Italie avait toujours été donné par des congrégations religieuses On n'y connaissait pas d'autres maîtres. Comment, cependant, demander à la protestante Angleterre les moyens de propager, avec l'enseignement, une doctrine qu'elle a toujours combattue ?

Il fallait trouver un terrain neutre, une morale commune aux deux pays, qui respectât tous les dogmes sans en attaquer ni en propager aucun.

Après quelques tentatives infructueuses, Mrs. Schwabe envoya à Naples, en 1861, miss Reeve, fille d'un médecin distingué qui consentit à se vouer à l'enseignement populaire par pur esprit de philanthropie. Comme c'était une personne très capable, douée d'énergie et de dévouement, elle fonda à Naples, avec un grand succès, la première école laïque qu'on y eût encore vue.

Cette école, qui s'adressait aux classes les plus misérables, fut pleine en quelques jours, et, grâce à l'intelligente directrice et aux fonds que Mrs. Schwabe avait recueillis en Angleterre, pendant quatre ans elle ne cessa pas de prospérer et même de se developper dans des proportions très grandes. Malheureusement, au moment où on espérait pouvoir la compléter par des classes professionnelles en 1865, la directrice fut brusquement enlevée par une attaque de choléra. L'école fut alors fermée.

Le point toujours épineux était de remplacer miss Reeve par une personne non seulement capable et dévouée, mais entièrement dépouillée d'esprit de propagande religieuse exclusive, soit dans le sens catholique, soit dans le sens protestant. Mrs. Schwabe, après de nombreuses recherches, désespérant d'en venir à bout, résolut de mettre elle-même la main à l'œuvre. Elle se rendit à Naples, en 1871, et proposa à M. Correnti, alors ministre de l'instruction publique, auquel son secrétaire le professeur Villari l'avait présentée, d'employer un reliquat de 24 000 francs, qui restait des souscriptions anglaises, à l'organisation d'un asile Frœbel (jardin d'enfants) pour lequel il lui donnerait un local.

M. Correnti accéda avec empressement à cette proposition. Il présenta Mrs. Schwabe au duc d'Afflitto, préfet de Naples, qui entra lui-même chaudement dans ses projets et, de concert avec la municipalité, désigna pour la nouvelle école un ancien couvent appelé Donnaregina.

La mort subite du duc d'Afflitto, toutefois, et le renouvellement de la municipalité, amenèrent quelques difficultés dans l'exécution de ces promesses. Le local fut retiré. Mais la persévérance de Mrs. Schwabe, la confiance et l'estime qu'elle inspirait en Italie aux autorités publiques, vinrent bientôt à bout de tous les obstacles. En 1873, elle fut mise en possession de l'ex-*Collegio medico*, qu'elle occupe encore aujourd'hui.

Mrs. Schwabe s'était engagée à fonder un asile Frœbel et des classes élémentaires. Mais elle comptait sans la tyrannie de ses sentiments philanthropiques, qui ne pouvaient pas lui permettre de s'arrêter en chemin. Devant les besoins immenses de la population qu'elle s'était promis de secourir et de relever, elle sentit bientôt, en effet, l'insuffisance d'un asile, et l'année suivante, en 1874, elle adressait encore un appel aux philanthropes anglais, français et allemands. Cet appel fut entendu comme le premier. De nouvelles sommes furent levées et, peu à peu, l'école Frœbel se transforma en un vaste établissement qui comprend tous les degrés de l'éducation, depuis l'asile jusqu'à l'école professionnelle et l'école normale.

Cet établissement, grâce au concours du gouvernement, du conseil provincial et de la municipalité napolitaine, a pris entièrement aujourd'hui le caractère d'une institution publique.

V.

L'école fondée par Mrs. Schwabe comprend 464 élèves : filles et garçons, internes et externes; payants, demi-payants et gratuits. Ces élèves sont divisés en groupes distincts, parfois entièrement séparés. Ils se recrutent dans les classes de la société les plus différentes, et leur réunion sous le même toit n'est pas un des côtés les moins originaux de l'institution.

Nous y trouvons tout d'abord un cours complet d'éducation en quatre degrés : asile Frœbel, école primaire, école secondaire ; école supérieure, partagée en deux branches; une école normale pour les jeunes filles qui se destinent à l'enseignement, et des cours libres pour les jeunes filles sans profession.

Chacun de ces degrés est divisé en plusieurs classes. Jusque vers l'âge de sept ans on reçoit des garçons mêlés aux filles, au moins dans l'externat.

Ce cours d'éducation correspond à peu près en France, pour la valeur des études, à ce que nous appelons l'enseignement primaire supérieur, avec une adjonction de langues étrangères qui constitue une rare et précieuse innovation. Plusieurs des maîtresses sont Anglaises, Françaises ou Allemandes. Son caractère pédagogique est tout entier emprunté à Frœbel. On s'inspire de son esprit, on suit ses préceptes. C'est dire que l'éducation n'y est jamais séparée de l'instruction. En lisant les programmes, les règlements, en causant avec les maîtres, en observant les élèves, on retrouve partout cette idée, à l'état non point de lettre morte, mais de réalité vivante. Ce ne sont pas seulement des femmes instruites que Mrs. Schwabe veut amener, ce sont surtout des femmes d'intérieur, des mères, des épouses, et aussi des institutrices dans l'acception la plus élevée de mot. Ainsi, dès l'âge de dix à douze ans, chaque jeune fille prend sous sa protection un enfant de trois à neuf ans et en devient la mère. Elle s'occupe non seulement de tous les soins à donner à sa personne, mais de son caractère, de ses sentiments. Elle doit exercer sur lui une action morale, le conseiller, l'aider

dans son travail, et se rendre dans une certaine mesure responsable de sa conduite. [illegible] à l'ordre de la maison par le [illegible] surveillance dans la classe et dans les [illegible] personnelle de chacun est ainsi mise en œuvre.

A côté de ce cours d'éducation, on trouve un externat d'enfants appartenant à la population la plus misérable de Naples, et un orphelinat de jeunes filles, élevées entièrement dans la maison, depuis la première enfance.

L'externat correspond à ce qu'on appelle en Angleterre les *ragged schools* (écoles de pauvres). Nous n'avons rien de pareil en France. Les élèves en sont le plus souvent recueillis au milieu de la rue et dans la dernière mendicité. Un corps de logis spécial, des maîtres particuliers, leur sont destinés. Ils trouvent, en arrivant le matin, les premiers soins indispensables de la propreté, un vêtement pour l'école et un repas au milieu du jour, grand attrait pour leur misère. La population d'où ils sortent est malheureusement flottante et cultive religieusement les traditions du *far niente*. Pourtant, au moyen des enfants, on espère exercer sur les parents une action efficace.

Cet externat, de fondation récente, compte une soixantaine d'élèves et pourra être développé; il a déjà produit des fruits excellents.

L'orphelinat se compose de quarante à cinquante jeunes filles entrées dans la maison dès le plus jeune âge. Pendant leurs premières années, elles suivent les classes de l'asile et de l'école primaire en commun avec les autres enfants. Puis, vers l'âge de dix à douze ans, il se fait un choix. Celles qui ont montré de véritables aptitudes continuent leurs études dans les classes secondaires et arrivent à l'école normale, où elles deviennent institutrices. Celles, au contraire, qui ne sont pas suffisamment bien douées feront des garde-malades ou des domestiques : on les placera au dehors dès qu'elles seront en état de gagner leur vie. Jusque-là, tout en continuant à accroître leur instruction deux heures par jour, dans une classe spéciale, elles vaquent aux travaux de la maison, qui, sous une direction expérimentée, constituent leur éducation professionnelle.

C'est à elles que reviennent toutes les charges, tous les soins de l'intérieur : la tenue des dortoirs, des lavabos, des réfectoires; les appartements particuliers des maîtresses; le repassage du linge, la confection de la cuisine, etc., etc. Elles veillent à tout. Parcourez, du rez-de-chaussée aux combles, ce vaste établissement : l'espace, il faut le dire, est large. Chaque division s'installe à l'aise dans son petit royaume indépendant; toutes les pièces sont vastes, élevées, aérées et admirablement saines, ce qui donne au mouvement une grande facilité. On voit rarement le service fait avec cette prestesse, ce zèle, cette inaltérable bonne humeur. Ce qui frappe dans les rapports de tous ces enfants qui ont des destinées si diverses, c'est l'absence d'esprit de classe et un sentiment de fraternité et de bienveillance qui vient surtout de la direction.

Mrs. Schwabe, en effet, il est juste de le reconnaître, est admirablement bien secondée. Ses principaux auxiliaires, attirés par le caractère supérieur et désintéressé de son œuvre, ne sont pas des instituteurs et des institutrices vul- [illegible] si même intéressée et étroite. Ce sont de fortes individualités, trempées chacune par la lutte de la vie, et possédant la valeur incomparable d'une raison éclairée et d'un dévouement volontaire.

Mlle Bœrmann, qui a la surveillance de toute la maison et remplace Mrs. Schwabe en son absence, Mlle Petermann, qui dirige l'institut Frœbel, sont des éducatrices remarquables, et M. Quarati, qui est à la tête de l'école primaire mixte, est une personnalité des plus intéressantes.

La vie de M. Quarati est une étrange vie mêlée à tous les troubles révolutionnaires que l'Italie a dernièrement traversés.

Né chez les Vaudois piémontais, un des berceaux de la Réforme, il appartient à cette forte race de montagnards dans lesquels l'enthousiasme de l'imagination se lie à l'énergie de la conscience. Élevé dans une famille d'agriculteurs, il ne reçut de première éducation que celle de l'école primaire; mais, au milieu même des travaux des champs, il se nourrit de lectures sérieuses. Le patriotisme, en lui, s'exalta, et, le jour où Garibaldi leva en Italie l'étendard national, il fut un de ses premiers soldats.

Rentré dans sa famille à la suite des péripéties qui marquèrent l'entreprise, la conscription le prend peu de temps après, et l'étrangeté du sort fait qu'en 1860 il se trouve encadré dans le régiment envoyé contre Garibaldi et qui, bientôt, le défera à Aspromente.

Le triste côté des révolutions, c'est de mettre souvent le devoir aux prises avec lui-même.

Ce jeune patriote, qui avait conquis l'Italie à la suite de son général d'aventure, peut-il maintenant marcher contre lui? Non, c'est impossible. Quarati déserte.

Pendant six mois il se cache dans les montagnes; puis, grâce au secours de quelques amis, il passe la frontière dans l'intention de rejoindre les Polonais, soulevés en faveur de l'indépendance nationale. Arrivé en Hollande, il ne peut se procurer un passeport; il se rend en Angleterre, où les autorités sont plus faciles. Mais alors ses fonds sont épuisés et la misère le menace.

Ayant vu le nom de Mrs. Schwabe dans le comité qui secourt les blessés polonais, il va droit à elle et lui demande les moyens de rejoindre ceux qui se battent pour une si noble cause.

Le comité, toutefois, a un autre objet : celui de guérir les blessures, non d'aider à les faire. Mrs. Schwabe lui répond qu'elle ne peut satisfaire à cette requête; mais le courage résolu, la générosité de celui qui la présente, éveillent sa sympathie. A la suite d'une conversation longue et sincère, elle persuade à Quarati de rester en Angleterre, le fait d'abord attacher à la manufacture d'un de ses fils; puis, le voyant dans un déplorable état de santé, elle l'emmène chez elle à la campagne. Là, dans des entretiens fréquents, elle émet devant lui ses idées sur l'enseignement populaire, et, sous cette noble influence, la vocation d'instituteur se manifeste bientôt chez M. Quarati. Grâce à l'intervention de

M. Ellis, fondateur des écoles Birkbeck, il entre dans une école normale près de Londres, ne rêvant plus que d'élever des citoyens à l'Italie.

Cependant, lorsqu'en 1866 la guerre éclate entre l'Italie et l'Autriche, son ardeur guerrière renaît; il veut à toute force partir, et Mrs. Schwabe écrit à Victor-Emmanuel pour lui demander de le réintégrer dans son régiment.

Mais Victor-Emmanuel est un roi constitutionnel; il y a des lois en Italie, et M. Quarati ne peut s'y soustraire : qu'il vienne donc se présenter devant les tribunaux de son pays.

Soit. Quarati ne recule pas. Il revient à Palerme, où il se voit condamné à deux ans de prison dans une forteresse. Six jours après, il recevait son pardon du roi et rejoignait l'armée.

Le voilà donc encore une fois soldat, mais pas pour longtemps. La vocation d'instituteur, qu'il doit à Mrs. Schwabe, reprendra sa force. A la suite d'une visite qu'il lui fait à Florence pendant un congé, il obtient par l'entremise de M. Villari l'autorisation de quitter l'armée pour entrer dans l'enseignement public. Il achève ses études normales à Milan, fait un nouveau stage à Londres, et, dès que Mrs. Schwabe organise son école de Naples, il va la rejoindre et ne la quittera plus...

Puissions-nous avoir beaucoup d'instituteurs de cette sorte!

VI.

L'école fondée par Mrs. Schwabe a été soutenue jusqu'ici, d'une part, par les souscriptions que la fondatrice ne cesse de lever de tous côtés, de l'autre, par l'aide du ministère et les allocations du conseil provincial et de la municipalité (1). Mrs. Schwabe désire la constituer d'une manière indépendante avec le concours de l'État et une large souscription internationale.

Nous ne pouvons qu'applaudir à ces vues généreuses.

Une telle institution, élevée en pleine ville de Naples, cette vieille patrie du despotisme et de la superstition, par une femme de grand cœur et de grand courage, est un monument de l'esprit libéral et laïque de notre temps. Nous lui souhaitons tous les succès.

VII.

Terminons maintenant cette esquisse trop rapide par une anecdote bien italienne qui nous rappellera les Pères du Monte Senario. On n'en finit pas si aisément avec le pouvoir clérical.

Pendant mon séjour à Naples, comme j'entrais, une après-midi, dans le cabinet de travail de Mrs. Schwabe, j'aperçois avec étonnement, au milieu de la pièce, deux grandes poutres qui soutiennent le plafond.

— Comment? dis-je à la maîtresse du lieu; la maison menace-t-elle ruine? Des murs aussi épais, est-ce possible?

Mrs. Schwabe me prend par le bras, me mène au dehors et me montre la chose la plus étrange en architecture dont j'aie jamais été témoin. Sur le toit en terrasse, déjà fort élevé, d'un des corps de logis, on élève un second édifice. Les étages se superposent les uns au-dessus des autres (il y en a déjà deux) et menacent, comme la tour de Babel, d'escalader le firmament.

Je reste muette de surprise, et Mrs. Schwarbe s'écrie, indignée : « C'est le prêtre, le prêtre qui nous vaut tout cela! »

Voici l'histoire de ce prêtre :

Nous avons dit que la maison de Mrs. Schwabe était une ancienne propriété ecclésiastique. A la suite de la loi sur les biens du clergé, l'État l'exproprie; elle rentre dans le domaine, et, quelque temps après, il la concède à Mrs. Schwabe pour y créer son établissement.

Rien de plus régulier, sans doute.

Mais l'Italie, comme la France, a le bonheur de posséder ce qu'on appelle, en administration, des *bureaux*.

Or, les bureaux, c'est l'élément invisible, insaisissable et immuable en même temps, qui partout représente le passé.

Le gouvernement change, les vieux Bourbons disparaissent, l'Église perd son pouvoir, les Ordres religieux sont dispersés, leurs propriétés reviennent à l'État; enfin, toute une révolution sociale s'accomplit; mais les bureaux demeurent pour venger la vieille société de la nouvelle. En face de l'instabilité des choses humaines, ils représentent l'éternel et l'absolu.

Comment cela s'est-il fait? Personne ne l'a jamais su, et le ministre qui l'a signé moins que personne. Toujours est-il que, la veille de la concession accordée à Mrs. Schwabe, un certain prêtre, nommé La Falce, a trouvé le moyen d'acheter à l'État, pour la modeste somme de 11 000 francs, une terrasse, transformée en observatoire, sur un des corps de logis du couvent, avec quelque dépendance; le tout ayant un dégagement séparé. De plus, cet étrange contrat porte une clause encore plus étrange, qui autorise le propriétaire nouveau à bâtir un second édifice au-dessus du premier.

Ainsi, lorsque Mrs. Schwabe croit entrer paisiblement en possession de sa demeure, elle y trouve un intrus qui se prétend chez lui. Le prêtre a un pied dans l'école laïque : quel triomphe!

Sans doute, elle pourra s'installer, elle pourra organiser les classes, distribuer le travail; mais l'intrus sera là. Et non seulement il la brave tranquillement avec sa lunette longue, qui prend vue de tous les côtés, mais il se livre sous ses yeux à une architecture aérienne dont le principal objet est de compromettre la sécurité de la maison.

Nous connaissons assez Mrs. Schwabe pour nous imaginer qu'elle ne reste pas inactive dans une telle situation.

Dès le premier jour, en effet, elle se met en campagne, appelant à son aide toutes les autorités publiques. Elle recourt à l'administration, au ministre, à la loi. Tout le

(1) [illegible]

monde arrive. On s'indigne avec elle; on promet de mettre fin à l'abus.

Le ministre donne des ordres, l'administration prend des mesures, la cour rend des arrêts...

Mais les bureaux, les bureaux, vous dis-je, avez-vous oublié les bureaux?

Personne ne sait jamais comment se font les choses ou comment elles ne se font pas; mais, en dépit de la justice, en dépit de la constitution, du roi, des Chambres et des ministres, tout reste en l'état. Le prêtre continue à lorgner de haut maîtresses et élèves; il continue à mettre pierres sur pierres et ciment sur ciment sur la terrasse qui fléchit, tandis que Mrs. Schwabe ajoute poutre à poutre, et solive à solive, afin de prévenir l'effondrement de la maison.

Et voilà huit ans que cela dure!

Nous souhaitons à l'Italie de traiter certains de ses bureaux comme elle a traité les congrégations parasites et oisives.

Il est des cas où les moyens héroïques sont les seuls qui puissent produire quelque effet.

C. Cognet.

ALGÉRIE

La Réforme administrative

L'organisation administrative algérienne va être à bref délai, paraît-il, l'objet d'un remaniement important. Il ne s'agit de rien moins que de rattacher aux ministères dont les sièges sont à Paris les divers services de la colonie. La question est considérable. L'administration algérienne vit, en ce moment, sous un régime mixte. Certains services relèvent directement de la métropole, tels que ceux de la justice et de l'instruction publique, du moins en ce qui concerne nos nationaux — c'est là ce qu'on appelle *services rattachés;* mais la plupart relèvent de l'autorité coloniale. Si les projets qui se préparent passaient à l'état de fait accompli, ce qui est aujourd'hui l'exception deviendrait la règle.

Voici déjà longtemps que la question des rattachements est à l'ordre du jour, que ces idées sont dans l'air et passionnent l'Algérie. Qui ne connaît la grande querelle des *assimilateurs* et des *autonomistes?* Entre ces deux opinions, une opinion moyenne s'était introduite, protestant contre l'esprit de système, qu'on désavouait d'ailleurs dans les deux camps opposés, faisant la part des temps et des lieux, cherchant à concilier les théories abstraites et la réalité pratique : de là ce régime mixte que nous indiquions tout à l'heure, régime de transition qui, à ce titre du moins, avait sa raison d'être.

Voici que tout à coup l'équilibre menace de se rompre, que l'opinion moyenne est débordée, que le régime mixte est à vau-l'eau, et que les assimilateurs crient victoire, non pas les assimilateurs modérés, mesurés, mais les extrêmes, les outranciers de l'assimilation, ceux qui forment l'avant-garde du parti et que le gros du bataillon ne suit qu'avec quelque peine, en trouvant *in petto* qu'on le mène peut-être un peu trop loin. C'est là, on le voit, une véritable révolution administrative.

Assurément, l'affaire vaut la peine qu'on y regarde de très près. Le programme de l'assimilation, qui prétend établir le services de l'Algérie sur le pied des services de la métropole, traiter les départements algériens comme les départements français, identifier la Méditerranée, qu'on traverse en trente heures, à la Loire, qu'on passe sur des ponts, ce programme entraîne avec lui les conséquences les plus graves, et, sans vouloir ici les débattre, il n'est pas hors de propos de les signaler en peu de mots.

Le rattachement des services, c'est en principe l'abolition du gouvernement général; sur ce point, les assimilateurs ne dissimulent pas leurs visées, qu'ils n'ajournent même pas à des échéances fort lointaines; mais l'abolition du gouvernement général, c'est implicitement l'abolition du conseil supérieur : ainsi disparaîtraient du même coup ces deux éléments de l'unité algérienne. Or, quelque jugement qu'on porte sur la double institution du gouvernement général et du conseil supérieur, il est certain que dans la simple éventualité d'un changement pareil il y a de quoi éveiller les préoccupations les plus légitimes.

On sait les divergences d'opinions et de tendances auxquelles obéit notre colonie : l'Ouest a ses manières de voir, l'Est a les siennes; n'est-il pas nécessaire de tenir en respect ces divergences, de maintenir le faisceau de nos trois provinces, de conserver dans son ensemble ce grand corps algérien qui doit précisément son prestige et sa force à ce qu'il est l'Algérie? Et si l'heure doit venir un jour de briser le lien et de laisser chacune de nos provinces s'en aller de son côté dans son action particulière, l'heure en est-elle venue aujourd'hui, alors que la population arabe, qui nous étreint et nous pénètre, serre les rangs, concentre son action, obéit à un seul mot d'ordre, depuis les frontières de la Tripolitaine jusqu'à celles du Maroc?

A ces considérations, qui ont plus particulièrement un caractère politique, viennent se joindre les considérations d'ordre administratif, qui ne sont pas moins sérieuses, car elles s'appliquent à des détails qui se renouvellent sans cesse, à la vie de chaque jour. Les partisans de l'assimilation affirment que les affaires s'expédieront plus vite lorsque, transmises par les préfectures départementales après l'instructruction préliminaire, elles parviendront directement à Paris, aux divers ministères, sans avoir à subir le retard, le circuit d'un examen dans les bureaux du gouvernement général. Est-on bien sûr qu'il y ait bénéfice de temps (pour ne parler que de ce bénéfice) à transférer l'étude et la décision dans les bureaux de la métropole? On invoque l'exemple de ce qui se produit à l'heure présente, où les seules affaires qui reçoivent des solutions promptes sont celles des services rattachés; mais n'est-on pas tenté parfois d'imputer aux institutions les griefs qui tiennent aux difficultés des circonstances ou aux défaillances des personnes? En tout cas, il ne sera pas aisé de suppléer, soit dans les préfectures, soit dans les ministères, l'étude qui se fait aujourd'hui dans les bureaux du gouvernement général, cette étude assez éloi-

gnée des influences locales pour s'en dégager, assez rapprochée des intérêts locaux pour les apprécier exactement, et qui seule peut réunir ainsi ces deux garanties capitales : l'indépendance et la compétence.

Voilà ce que disent ceux qui ne poussent pas la religion des rattachements jusqu'au fanatisme. Ils font remarquer en outre l'étroite connexité des services algériens; ils voient quelque péril à disperser la direction entre les divers ministères, à la fractionner entre les mains d'administrateurs absorbés dans leur objet particulier. En Algérie, dans ce pays de création incessante, tout se tient; les forêts, les routes, les canaux, les postes, les finances, tous ces services sont solidaires; ils se développent parallèlement, réglant leur pas l'un sur l'autre; mais il faut qu'une direction unique ait sous sa main tout l'attelage, pressant celui-ci, modérant celui-là, forçant ces associés d'une tâche unique à marcher de front. Ne risquerait-on pas, en supprimant cette unité, de créer le désordre et de compromettre l'ensemble, c'est-à-dire ce grand et suprême et collectif intérêt qui s'appelle la colonisation?

C'est en raison de ces considérations qu'a été institué le gouvernement général, gouvernement d'étude et d'action tout ensemble, ayant, suivant les cas, la proposition et la disposition, s'appuyant d'ailleurs sur un groupe de conseillers intimes, sorte de conseil d'État au petit pied, et contenu ou stimulé tour à tour par l'intervention, dans des limites soigneusement tracées à l'avance, de délégués coloniaux, bien placés sans doute pour comprendre les besoins spéciaux de la colonie.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'idée qui a présidé à la formation du gouvernement général. Ce mécanisme a-t-il tenu toutes ses promesses et réalisé toutes les espérances? Nous sommes loin de le prétendre et nous ne contestons pas qu'il y ait lieu d'y apporter des modifications; nous signalons seulement la gravité du problème. Ces modifications, dans quelque sens qu'elles se produisent, intéressent au plus haut point le développement, la prospérité, l'avenir de l'Algérie; c'est la constitution même de l'Algérie qui est en jeu. Pour trancher de pareilles questions, pour les trancher avec une autorité qui s'impose, ce n'est pas trop d'attacher à la décision un caractère particulièrement solennel. Or, malheureusement, il nous est pénible de le dire, mais nous en avons le devoir, ce n'est pas ainsi que les choses se présentent. Une commission extra-parlementaire, instituée dans des circonstances assez bizarres, composée d'hommes distingués et sincères, mais dont la compétence au point de vue des affaires algériennes n'est pas au-dessus de toute critique, vient de se prononcer, et, créée exclusivement pour l'étude, c'est elle qui décide. On assure que le gouvernement lui donne sur tous les points gain de cause et que le système général des rattachements, dans le sens duquel elle a conclu, va être incessamment promulgué par voie de décret.

On nous permettra de le dire : ce qu'il faudrait, en pareille matière, ce ne sont pas des décrets, c'est une loi. Quoi! la population algérienne sera laissée dans l'ignorance des motifs, excellents sans doute, qui ont entraîné les convictions de la commission extra-parlementaire et, par suite, celles du gouvernement! Quoi! le parlement ne les connaîtra pas davantage! Ce sont des décrets qui vont déterminer la situation nouvelle, à une époque où tout le monde réprouve les décrets, où la commission extra-parlementaire elle-même déclare que le temps est passé de cette jurisprudence personnelle, où ceux qui n'en réclament pas la suppression totale veulent la réduire à l'état d'exception! Est-ce que cela est admissible? Est-ce qu'on croira possible de disposer ainsi, en petit comité, presque en comité secret, du sort de la France algérienne? Le député d'Oran, membre de la commission, a énergiquement lutté contre cette tendance; il a lutté en vain. Nous avouons que cette manière d'agir nous étonne singulièrement dans une démocratie. Le cabinet provoque là très gratuitement une grosse responsabilité. Nous voulons bien reconnaître qu'on n'a pas encore fait et qu'il est malaisé de faire exactement le départ des questions qui exigent l'intervention de la loi et de celles qui sont du domaine des décrets; mais le bon sens indique clairement que plus les questions sont graves, plus il est indispensable de les soumettre à la décision législative. L'Algérie tient une assez grande place dans les préoccupations françaises, disons mieux, dans la nationalité française, pour que ses intérêts les plus essentiels soient réglés par la loi.

Au surplus, voici que l'Algérie s'émeut; voici que les conseils généraux d'Alger et d'Oran protestent contre les décrets annoncés et réclament l'intervention du parlement. Que sortirait-il d'un vote du parlement? Il est difficile de le prévoir, mais cette consultation publique des élus de la nation aurait tout au moins l'avantage de respecter les convenances politiques. C'est là ce que demandent les protestataires de la presse algérienne et des conseils généraux algériens; ils le demandent sans se prononcer sur le fond, sans réclamer l'autonomie, sans repousser l'assimilation; ils laissent la question à l'écart : ils réclament purement et simplement les garanties élémentaires qu'ils se croient en droit d'attendre d'un régime républicain.

La question n'est pas tellement urgente qu'on ne puisse patienter quelques semaines. Il va se faire prochainement une vaste consultation du suffrage universel, et l'Algérie n'en sera pas exclue. Elle aura, en nommant ses nouveaux députés, une occasion solennelle d'exprimer ce qu'elle pense sur des solutions qui la préoccupent et l'inquiètent. Ne serait-elle pas fondée à dire qu'on a voulu étouffer sa voix, si l'on prononçait la clôture du débat la veille du jour où elle va pouvoir prendre la parole? Assurément elle serait mécontente, et beaucoup seraient surpris.

LÉON JOURNAULT.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Collection Spemann : Mlle Louise von Francois ; Karl Immermann

C'est avec un véritable plaisir que nous annonçons une publication entreprise par l'éditeur Spemann, de Stuttgart, sous le titre de *Deutsche Hand- und Haus-Bibliotek*. D'un format élégant, bien imprimée et bien reliée, cette collection offrira au public, pour la somme insignifiante d'un marc (1 fr. 25) le volume, un choix de romans, mémoires, poésies, correspondances et autres ouvrages divers empruntés à toutes les littératures. La part la plus large étant faite, comme il est juste, aux écrivains nationaux, la Bibliothèque Spemann sera précieuse pour le lecteur étranger, auquel les livres allemands, par leur prix élevé, sont à peu près inaccessibles. Elle rendra peut-être aux Allemands eux-mêmes le service de les accoutumer à acheter des livres. On sait que ce n'est pas dans leurs habitudes. Contents de s'abonner à un cabinet de lecture, ils ne connaissent pas le premier souci et la plus grande joie de toute créature cultivée dans notre pays : se former une bibliothèque, grande ou petite, bonne ou mauvaise, mais choisie par soi et à soi appartenant. Ils ignorent cette caresse que reçoit l'œil en passant sur une reliure familière, ce sentiment filial avec lequel on essuie la poussière d'un écrivain préféré, d'un *Liebling*, ces conversations intimes avec un rayon dont chaque volume rappelle des souvenirs. Avec toute leur science, ils n'ont jamais réfléchi à l'influence dégradante de la *Leihbibliotek*, obligée de se régler sur les intelligences moindres pour rester à la portée de toutes. Ils se figurent qu'il n'y a qu'à savoir choisir sur le catalogue et que c'est la même chose de lire un bon livre sous la couverture banale du cabinet de lecture, en se pressant parce que les autres abonnés attendent, ou de le prendre à ses heures et de le reprendre, de le soigner, de s'y attacher comme à un ami. Pauvres Allemands ! pauvres Allemandes !

Des deux premiers volumes de la collection Spemann, l'un contient deux Nouvelles (1), inédites, je crois, d'une romancière d'un talent fin et distingué, Mlle Louise von François. L'autre est une réimpression d'un livre célèbre de Karl Immermann, dont je n'essayerai pas de traduire le titre en français. Il a fallu à l'auteur plus d'une page pour expliquer tant bien que mal aux gens de sa langue le sens de ce titre : *Der Oberhof ;* et, après avoir lu cette page, ainsi qu'une autre page d'explications sur les explications, on pense à une lettre que Mérimée écrivait à son ami M. Albert Stapfer : « Vous savez, disait Mérimée, qu'on peut comprendre tous les mots d'une phrase allemande sans se douter de ce que l'auteur a voulu dire. Mon ami Mohl, Wurtembergeois de nation, s'excusait de ne pouvoir me traduire une phrase d'un de ses compatriotes, parce que cette phrase était dans la préface, et qu'il aurait fallu lire ses douze volumes pour bien en pénétrer le sens. » On n'a une idée claire de la classe de petits propriétaires auxquels appartenaient, dans la vieille Westphalie, les biens libres désignés ici sous le nom générique de *die Höfe*, les *fermes*, et l'on ne se rend bien compte des relations du *Hof* avec la ferme suzeraine nommée l'*Oberhof*, qu'après avoir été au bout du livre d'Immermann. Au surplus, il ne s'agit que d'un volume et non de douze.

Quelques lignes suffiront pour rappeler qui était Karl Immermann et ce qu'il a fait. Né à Magdebourg en 1796, d'une vieille famille d'origine suédoise, il débuta à vingt-quatre ans, par des poésies et des pièces de théâtre romantiques. Avec le temps et beaucoup d'efforts il se guérit à peu près d'une tendance à l'imitation indigne de son esprit vigoureux, mais ce ne fut jamais qu'un à peu près, et toute sa vie il eut des rechutes. *Merlin* est inspiré par *Faust*, les *Epigones* rappellent *Wilhelm Meister*, et *Münchausen* fait songer à *Don Quichotte*. Immermann se fit beaucoup d'ennemis par ses satires, et tel de ses ouvrages fut jugé trop bizarre, même en Allemagne, où l'on goûte assez ce qui est étrange. Écrivain fécond et inégal, doué de qualités et de défauts de premier ordre, personne ne conseillerait de lire ses œuvres complètes ; mais ses œuvres choisies, prose ou vers, se liront toujours. Il mourut en 1840.

Der Oberhof est un épisode détaché du *Münchhausen*. Ce petit récit a son importance dans l'histoire littéraire de son pays. Il venait à une époque où les romanciers allemands n'avaient pas encore découvert le peuple, le vrai, celui qui peine, est soucieux et ne sent pas toujours bon. Les paysans d'Immermann parurent d'un réalisme hardi, preuve que tout est affaire de comparaison. Au point où nous sommes parvenus en art, il faut un effort pour se représenter l'état d'esprit paradisiaque où l'on trouvait réaliste le type de la blonde Lisbeth, la jeune fille *ganz lirisch* « toute lyrique ». Il nous est venu des doutes sur l'innocence des champs, et nous ne croyons plus qu'il suffise de vivre au village pour conserver aux filles des âmes où « tout est neuf, intact, frais, virginal ». Immermann n'en a pas moins le mérite d'avoir ouvert la voie où l'ont dépassé Berthold Auerbach et bien d'autres.

Ce qu'il y a de réellement vrai dans son *Oberhof*, ce sont ses propres idées, dont il est prodigue : vraies en ce sens qu'il voyait les choses ainsi et qu'il croyait à une Allemagne éternellement rêveuse, naïve et sentimentale, d'aussi bon cœur que nous autres Français y avons cru jusqu'à une époque récente. Je ne voudrais pas jurer que certains d'entre nous n'y croient encore et aient entièrement perdu la foi en Mme de Staël. Quant à l'Allemand d'aujourd'hui, il croit y croire. Il répète en toute sincérité qu'il est fait de sentiment et de sensibilité et qu'il a même le monopole de la *Gemüthlichkeit*. Il ne se vante pas de son remarquable sens pratique ; il lui suffit de l'exercer ; mais son *Gemüth*, vous l'insulteriez en en doutant ! Plutôt que d'admettre qu'il peut exister un Allemand sans *Gemüth*, il vous accorderait que M. de Bismarck est sentimental.

La rapidité avec laquelle l'Allemagne a changé explique la survivance, dans l'esprit de la nation, d'idées qu'il serait

(1) *Phosphorus Holländer* et *zu Füssen des Monarchen*. Mlle von François est née en 1817. Son premier roman est de 1855.

temps de reléguer parmi les traditions. Un excellent et charmant critique que je voudrais voir connu en France, M. Eduard Engel, impatienté d'entendre toujours parler de *Gemüth* et d'en rencontrer si peu, faisait l'autre jour une sortie contre les âmes sensibles non pratiquantes. « Nous sommes, disait-il, une race d'hommes singulière. Nous avons la prétention d'avoir accaparé la *Gemüthlichkeit*, nous la refusons aux autres peuples; et cependant, considérés à la lumière crue de la réalité, nous sommes devenus une des nations les moins sentimentales, les plus insociables, les plus rudes qu'il y ait [1].

Je ne pense pas que la contradiction relevée par M. Eduard Engel puisse s'effacer de sitôt. Elle provient de ce que les peuples ont une mémoire tout comme les individus. Immermann estimait que chacune de nos années équivalait à un siècle dans la vie d'un peuple; à ce compte, comment la race germanique aurait-elle oublié ce qu'elle était, ou croyait être, il y a cinquante ans? Comment s'étonner qu'en revoyant le portrait tracé d'elle par un des personnages de l'*Oberhof*, elle ne s'aperçoive pas qu'il n'est plus tout à fait ressemblant?

« Le *peuple immortel!* s'écria le diacre. Oui, c'est là l'expression vraie! Je vous l'assure, mon âme se remplit de fierté toutes les fois que je pense aux vertus par lesquelles ce peuple s'est constamment conservé et régénéré, à la puissance de ses souvenirs, à sa bonté inépuisable, à sa fécondité créatrice. Quand je parle ainsi du *peuple*, j'entends les meilleurs parmi cette classe moyenne honnête, active, instruite et laborieuse. C'est de ceux-là qu'il s'agit et non d'autres. De ces masses profondes s'exhale pour moi quelque chose comme l'odeur des terres noires que la charrue entr'ouvre au printemps, comme l'espoir d'une germination, d'une végétation, d'une croissance éternelle dans le sein mystérieux de ce sol béni. C'est là que s'engendrent et renaissent sans cesse les forces vives de la nation, sa vraie gloire, sa puissance et sa grandeur... Ce peuple, comme l'enfant des légendes merveilleuses, rencontre sous ses pas des perles et des pierres précieuses; mais il ne daigne pas les ramasser et préfère garder son heureuse pauvreté. Ce peuple est un géant qui se laisse mener par le fil de soie d'une bonne parole. Il est profond, candide, loyal et brave, et il a conservé toutes ces vertus au milieu des circonstances qui ont rendu d'autres peuples superficiels, audacieux, déloyaux et lâches. »

Depuis l'époque où Immermann écrivait cette belle page, son modèle a changé ou plutôt il a vieilli; les lignes du visage se sont accentuées et l'on a été frappé de traits de physionomie qui se perdaient auparavant dans les contours moelleux et indécis de la jeunesse. Quant à supposer que ces traits n'existaient pas et qu'ils en ont tout à coup remplacé d'autres, ce serait un phénomène de l'ordre miraculeux. Les racines de ce qui est se retrouvent toujours dans le passé et un peuple de rêveurs ne devient pas du jour au lendemain le contraire. Il est évident que le bon géant décrit par le diacre cachait, sous son air candide et débonnaire, les qualités qui servent à jouer des coudes dans la foule. Il est possible qu'il eût la mine d'être *ganz lyrisch;* il ne serait pas devenu aussi débrouillard — qu'on me passe le mot — s'il n'avait eu de naissance de grandes dispositions à l'être. Il lui plaît de se figurer qu'il est toujours le même : une fontaine, un fleuve de *Gemüth*. C'est une manie innocente. Laissons-le dire, pourvu que nous n'oubliions pas que ce n'est qu'une manie, pourvu surtout qu'après n'avoir vu longtemps qu'une des faces de la médaille, nous ne nous entêtions pas à ne voir à présent que l'autre.

Il n'y aurait pas plus de vérité à soutenir que les traits primitifs d'une nation peuvent s'effacer entièrement, qu'à s'imaginer qu'il lui pousse soudain des facultés nouvelles. Il y a et il y aura toujours du vrai dans ce portrait d'Immermann où nous avons de la peine à reconnaître ses compatriotes de 1881. L'Allemand est encore tout cela et il est en même temps tout ce que dit M. Eduard Engel et plusieurs autres choses que ne dit pas M. Eduard Engel. Comment des inclinations et des dons de nature qui devraient s'exclure peuvent non seulement coexister, mais concourir ensemble à former un caractère consistant, solide et plein, c'est ce que je ne me chargerai pas d'expliquer. Je me contente de constater les faits et qu'on peut très bien dédaigner les pierres précieuses avec sa tête, tandis que l'on ramasse les gros sous avec ses mains. Les jointures du caractère allemand sont difficiles à voir. On s'étonne de la fleur en songeant au bouton, tout en ne doutant pas que l'une ne soit sortie de l'autre par un développement parfaitement naturel. Je laisse à qui en est capable à trouver les lois de ce développement. La synthèse de l'Allemagne moderne est à faire et, pour l'entreprendre, il faudrait d'autres ailes que les miennes.

Immermann avait un respect superstitieux pour les inclinations dont se compose le naturel d'une race ou d'un individu. Nous sommes, disait-il, inférieurs aux bêtes sous le rapport de l'instinct. Le nôtre est moins net et moins sûr. Cependant il existe, et c'est un grand tort de ne pas s'y abandonner. Vous voyez aux gens des manies innées, des fantaisies bizarres qu'il est impossible d'expliquer : ce sont justement les manifestations de l'instinct. La société s'applique à mettre à la place de cette lumière intérieure, qui est infaillible, une collection de principes appris, de maximes, d'habitudes : il serait infiniment plus sage d'accoutumer la jeunesse à démêler dans quel sens la poussent les mouvements obscurs de son âme et de l'encourager à leur obéir. Ce qui a l'air d'un pur caprice est bien souvent — on le reconnaît lorsqu'il est trop tard — le poteau indicateur qui marquait la route du bonheur.

Oui et non. Il y a des gens chez qui le premier mouvement est le bon; d'autres chez qui c'est le second et même le troisième, d'autres encore chez qui aucun n'est le bon. C'est pour ces derniers qu'a été inventée la « sagesse apprise » déplorée par Immermann.

La blonde Lisbeth est une de ces créatures de pur instinct dont le fonds primitif n'a pas été gâté par une culture mal entendue. Elle est étrangère aux conventions, aux idées reçues, aux préjugés. Telle la bonne nature l'a faite : telle elle est restée, neuve à toutes les impressions, sincère dans ses sentiments, l'imagination aussi fraîche que le cœur. Le

1 *Magazin für die Literatur des In- und Auslandes*, 11 juin.

comte Oswald ne peut se lasser de causer avec elle, car, à mesure qu'il lui parle, il voit « l'esprit des choses passer sur son visage ». Il vaut la peine de rapporter le détail choisi par le romancier pour donner l'impression de la sensibilité exquise qui est dans le sang de certaines créatures d'elite. — Les Allemands, disait Heine, n'ont jamais pardonné aux Français la mort de Conradin.—Oswald raconte à Lisbeth le supplice du jeune et innocent Conradin, méchamment mis à mort par Charles d'Anjou en l'an 1268, et sur le champ « son front se plisse, des larmes coulent sous ces chers plis irrités ». Heine ne raillait pas : la mort de Conradin est restée la pierre de touche de la sensibilité pour les jeunes filles allemandes.

Le jour où Lisbeth se trouve en face de la société, il y a choc entre l'instinct et la « sagesse apprise ». « N'épouse pas Oswald, lui dit la société; je ne te le pardonnerais jamais, car tu es une fille de rien et il est jeune, beau, noble, riche ». La lumière intérieure fait voir distinctement à Lisbeth que ce sont au contraire d'excellentes raisons d'épouser, et elle épouse, sans formalités, car la même lumière intérieure éclaire le diacre, qui éprouve tout à coup un saint mépris pour les formes. Il donne *ex abrupto* sa bénédiction au jeune couple, laissant le lecteur embarrassé de deviner ce que l'instinct est venu faire en cette affaire. Sans attacher autant de prix à la forme que Brid'oison, on aime mieux, quand on s'intéresse à ses héros, les voir mariés dans les règles. Mais la lumière intérieure a éclairé le diacre, et la lumière intérieure est infaillible.

Le comte Oswald a obéi, lui aussi, à la voix de l'instinct, et il en est récompensé. Le jeune sang du peuple régénérera le vieux sang noble, qui en a un besoin urgent.

Les griefs d'Immermann contre l'aristocratie de son pays se peuvent résumer en une ligne : incapacité à entrer dans le mouvement des idées modernes et à se transformer. La noblesse allemande aura le droit de répondre à Immermann, qui l'exhorte à laisser là chevaux et chiens pour exercer je ne sais quel sublime protectorat de la pensée, que la lumière intérieure, laquelle est infaillible, ne lui donne pas du tout ce conseil. Il y a une injustice criante à demander aux gens des efforts soutenus et difficiles sur eux-mêmes, en même temps qu'on ne cesse de les prêcher sur ce texte : « La philosophie du petit nombre des gens sensés consiste aujourd'hui à se laisser guider par l'heure et le hasard, à agir selon le caprice et l'impulsion du moment. » Notez que c'est un pasteur qui parle ainsi et que, comme il le dit, il le fait.

Nous avons essayé de suivre Immermann, ce qui nous a conduit à sautiller d'un sujet à l'autre avec un peu de désordre. Immermann ne se pique point, dans l'*Oberhof*, d'une unité de composition rigoureuse. Il interrompt l'action, soit pour décrire les anciens usages nationaux, soit pour confier au lecteur son opinion sur une question sociale ou philosophique. Au fond, il nous conte l'histoire de Lisbeth et d'Oswald pour avoir un prétexte de nous parler d'autre chose. Malgré des scènes d'amour délicieuses, je crois que, si l'on prend le volume pensant prendre un vrai roman romanesque et sans autre but que de passer une heure ou deux, on aura une déception. La vraie façon d'en jouir, c'est de le lire en étudiant les types mis en scène, qui personnifient presque tous une idée, une institution, une classe d'individus. L'ennuyeuse péronnelle appelée Clélia représente « la sagesse apprise »; Peppel le beau parleur, « l'esprit du temps »; le maître de l'Oberhof, la vieille coutume westphalienne. Le peuple allemand qu'Immermann a connu s'incarne dans la blonde Lisbeth. Aussi est-ce sur Lisbeth que se concentrent l'attention et l'intérêt. Après avoir regardé vivre, penser et sentir cette douce créature, après avoir considéré ses enfants, qu'Immermann n'a pas connus et qui viennent au monde au port d'armes, casque en tête, on demeure l'esprit tendu sur le problème indiqué tout à l'heure. Comment n'y a-t-il pas entre eux un air de famille plus marqué? Comment une mère « toute lyrique » a-t-elle enfanté une postérité de caporaux? Peu de livres donnent la sensation de ce contraste aussi vivement que *Der Oberhof*.

ARVÈDE BARINE.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

On a épuisé toutes les formules laudatives à propos de la fête du 14 juillet. Il n'y aurait plus que du mal à en dire pour dire du nouveau, et encore M. le président du tribunal d'Orange n'est-il pas aussi original qu'il a cru l'être, pour avoir fait tomber quelques lampions et avoir taché d'huile, le soir de la fête, le seuil du tribunal.

N'ai-je pas lu dans une feuille de province qu'un curé avait convoqué les populations au *Te Deum* par un glas funèbre, comme pour un enterrement?

Celui-là aussi renouait une vieille tradition et n'inventait pas sa manifestation.

Dans un livre fort intéressant sur *la Prise de la Bastille et ses anniversaires*, de M. G. Lecocq, publié par Charavay frères, je lis qu'en 1791 le curé de la paroisse de Saint-Hilaire (dans la Nièvre), après avoir résisté longtemps à ses paroissiens qui lui demandaient de célébrer la messe de la Fédération, ne se rendit à l'église que pour protester contre la fête. Il déclara que la fête était celle des brigands; il parut à l'autel revêtu de vêtements noirs et chanta la messe des morts.

Cela prouve bien que la manifestation acidulée de M. le président d'Orange et la petite malice de cet autre curé ne sont pas des signes du temps présent, mais appartiennent à l'histoire éternelle des bouderies antipatriotiques.

Dans ce même volume, excellent à consulter, je trouve la traduction, en vers libres, d'un hymne chanté à Hambourg, en 1790, pour célébrer le jour de la fédération française.

« Germains libres, s'écriaient les Allemands, chantons l'heure fortunée où nos frères en France brisèrent les fers de l'esclavage; unissons nos vœux aux leurs; que nos cœurs soient des autels en l'honneur de la liberté!

« Chantons les superbes exploits de la liberté reconquise; célébrons-les avec des cœurs purs et dignes d'elle.

Vingt millions d'hommes célèbrent aujourd'hui la fête de la liberté... »

Le chant se continue sur ce mode enthousiaste, et les Allemands, qui, déjà en 1790, savaient mieux chanter que nous, ont dû faire pleurer d'émotion religieuse les blondes *Gretchen* qui les écoutaient.

Le chant était sincère, et cette fédération française fut un branle-bas général donné au cœur des nations. Est-ce notre faute si notre fête nationale n'est plus une fête internationale?

II.

Précisément je lisais tout à l'heure, dans la dernière livraison de la *Nouvelle Revue,* un fort bel article de M. Lucien Levy, sur *Henri Heine et la pédagogie contemporaine*, qui peut sinon servir de réponse à ma question, du moins dramatiser le contraste que je signalais.

Henri Heine a toujours voulu l'amitié réciproque des Allemands et des Français. Ce railleur, sur ce point seul, ne raillait pas. Il a sacrifié beaucoup de sa gloire dans sa patrie à ce rêve qui plane bien haut maintenant.

Toutes les fois qu'il constatait un symptôme de rapprochement, il s'en est réjoui.

La nouvelle de la révolution de 1830 réveilla dans l'Allemagne quelques-uns des échos de la Fédération de 1790, et Henri Heine, qui était à Hambourg, écrivait :

Même à Hambourg, où la haine des Français a poussé de si profondes racines, il règne en ce moment un enthousiasme indicible pour la France. On a tout oublié : Davout, la banque volée, les bourgeois asillés, le costume germanique, les mauvais vers patriotiques, le père Blucher, toutes les niaiseries de 1814, tout est oublié. Partout flotte le drapeau tricolore, partout résonne la *Marseillaise*, et même les dames paraissent au théâtre avec des rubans tricolores sur la poitrine.

Il est curieux que ce soit à Hambourg, où l'on chantait la fédération de 1790, mais où, depuis, la haine avait déjà jeté de si profondes racines, que Henri Heine constate précisément ce délire enthousiaste pour la France. Il ajoute :

« Je suis tout joie, tout enthousiasme... Je suis l'epée, je suis la flamme. Peut-être aussi suis-je fou... C'est qu'un des rayons de soleil que m'apportèrent les journaux de ce matin a frappé mon cerveau, et toutes mes pensées se sont embrasées. En vain je plonge ma tête dans la mer. Nulle onde ne peut éteindre le feu grégeois. Les autres baigneurs éprouvent la même influence. Ce coup de soleil les a tous frappés, surtout les *Berlinois,* qui, cette saison, se trouvent ici en grand nombre.

Quel coup de soleil venu de la France fondra de nouveau et pour jamais la haine allemande? Henri Heine ne l'a pas dit, et nul n'oserait faire de prédictions. Il est très important toutefois de constater que quand la France se lève ou se soulève par un elan vers la liberté, son électricité, qui se communique aux autres peuples, fait tressaillir les Allemands. Ils vont à la lumière, dont ils ont besoin. Les restaurations royales ou impériales nous brouillent avec eux, monarchistes et impérialistes.

III.

J'en aurai fini avec les souvenirs de la fête du 14 juillet quand j'aurai cité des vers fort médiocres, mais très chaleureux, composés par M. de Fontanes pour la fédération de 1790.

Ce chef de l'Université, dont le nom a été infligé comme un châtiment au lycée Condorcet, a été le maître expert de toutes les palinodies. Il disait dans ce poème séculaire de 1790 :

> Les sombres despotismes ont encor dans Versailles
> Un tribunal inique, le trône, le cercueil,
> Cachés aujourd'hui sous ces tristes murailles
> Que jadis éleva l'esclavage et l'orgueil!

Est-ce assez crâne? assez révolutionnaire? Il est instructif de rapprocher ces vers radicaux des circulaires que, sous l'empire et plus tard, M. de Fontanes adressait aux élèves des lycées et des collèges pour les inviter à ne célébrer qu'une fête, celle de l'empereur, celle du roi, à prier pour ces sauveurs qui enfin avaient terrassé la Révolution.

C'était un bel esprit, ce M. de Fontanes, et Chateaubriand déclare que, sans lui, il n'aurait peut-être jamais cru avoir écrit un chef-d'œuvre en écrivant *le Génie du christianisme.*

IV.

A propos de Chateaubriand, je trouve l'occasion bonne pour rectifier une faute faite il y a quinze jours, que j'ai corrigée, mais dont la correction est arrivée trop tard à l'imprimerie.

Je citais le mot de Mme de Coislin à Chateaubriand sur la mort des rois, sur ce qu'elle appelait « l'épizootie des bêtes à couronnes »

On a imprimé, par ma faute, je l'avoue : épizootie des *têtes couronnées;* ce qui est plus respectueux, mais moins comique, et ce qui ne répondait pas du tout au désir qu'avait toujours Chateaubriand de dire du mal des rois dont il fut le champion.

V.

Chateaubriand, qui conseillait au dernier Bourbon d'abdiquer, eût-il pris au sérieux la lettre de don Carlos, cette fanfaronnade qui n'est ni d'un fils d'Henri IV, ni d'un fils de Français?

Quand on est le roi, on ne se commet pas avec un commissaire de police. Le comte de Chambord l'a dit plusieurs fois à ses amis, quand les brouillons voulaient le pousser à des échauffourées : Le roi de France ne risque pas de se faire mettre au poste.

Don Carlos court tous les risques, excepté celui de comparaître en justice. Ce jour-là, on se le rappelle, il s'esquive et déclare qu'il ne se dérange pas pour si peu.

Il devait donc se taire et partir fièrement.

J'ajoute que, s'il voulait écrire, quand il se vante d'être Français d'origine, il devait écrire plus spirituellement.

Parmi ces Espagnols qui ont quitté l'Espagne et dont il pleure la destinée en Algérie, il y a peut-être, sinon certainement, des victimes de la guerre civile fomentée par lui. Ruinés ou proscrits, ils ont été réclamer l'hospitalité française. Il lui sied bien de parler de fils massacrés, de filles déshonorées et emmenées au désert! Peut-il assurer que ces Espagnols-là ne le maudissent pas plus amèrement qu'ils ne se plaignent de la France, s'ils s'en plaignent?

Faut-il répéter un mot que je ne garantis, ni comme authenticité, ni comme causticité?

On dit que, quand le commissaire de police signifia au duc de Madrid qu'il eût à emballer ce qui lui reste de son collier de la Toison d'or, le prince demanda s'il aurait le temps de faire dire une seconde messe en l'honneur de son oncle.

— Non, répliqua le commissaire de police, j'ai l'ordre de vous faire partir... *en diligence*.

— En diligence! s'écria le duc, qui pâlit.

Son ignorance de la langue française et le souvenir de la façon dont il traitait les voyageurs en Espagne lui faisaient redouter quelque aventure tragique, des représailles.

Ce ne fut d'ailleurs qu'un éclair. Le héros se remit et put partir par le chemin de fer.

VI.

Il a plu au moment où j'écris; j'affronterais donc le risque de perdre une actualité si je parlais de la chaleur. Mais la question des eaux reste ouverte.

Il a suffi de quelques jours de canicule pour donner aux Parisiens la peur de la soif, et, comme toujours, le péril a donné l'élan que n'avait pas su conseiller la prévoyance.

On s'est aperçu que nous venions au troisième rang des capitales pour l'abondance de l'eau, comme nous venons au troisième rang pour l'emploi du gaz dans les usages domestiques. Il était question d'emmagasiner la Loire; mais on fait judicieusement observer que, si la Loire déborde souvent, il lui arrive plus souvent d'être à sec.

C'eût été absolument comme si Madrid songeait à alimenter ses admirables fontaines avec le Manzanarès.

J'ai voulu voir dans le *Tableau de Paris* ce que Mercier disait de la question des eaux en 1783. J'ai bien fait, car il semble qu'on assiste à la naissance de cette effroyable naïade impuissante à rassasier Gargantua.

Tout d'abord, le Parisien ne se plaint pas ou ne se plaint guère. Mercier n'a de pitié que pour les porteurs d'eau; quant à la rivière, voici ce qu'il dit :

« Quand la rivière est trouble, on boit de l'eau trouble; on ne sait pas trop ce qu'on avale, mais on boit toujours. L'eau de la Seine relâche l'estomac pour quiconque n'y est pas accoutumé; les étrangers ne la boivent [illegible] dite d'une petite diarrhée; mais ils la trouvent s'ils avaient la précaution de mettre une cuillerée de bon vinaigre blanc dans chaque chopine d'eau.

Il est impossible d'avoir plus de philosophie. Aujourd'hui on remplacerait le *vinaigre blanc* par de l'eau phéniquée. Mais, on le voit, Mercier blâme les étrangers et s'accommode de boisson vinaigrée.

Toutefois la résignation de Mercier n'est pas dépourvue d'ironie; on la sent quand il annonce la construction de la pompe à feu de Chaillot.

« Voilà, dit-il, une innovation qui a un caractère de grandeur et d'utilité nationale. »

Tout aussitôt il prédit que le pain ne sera plus fait avec l'eau des puits, presque toujours infectée par la filtration des fosses d'aisances, et il se réjouit à la pensée qu'on lavera quelquefois le pavé de Paris, *le plus infect, le plus [illegible] du royaume*.

Ce qui émerveille Mercier, c'est que le *feu* fera monter l'*eau*, que la simple vapeur de l'eau en ébullition élèvera l'eau à cent dix pieds au-dessus des basses eaux de la Seine et donnera en vingt-quatre heures [illegible] 00 000 pieds cubes d'eau, pesant 28 800 000 [illegible] !

Quel éblouissement! Par malheur, les petits propriétaires, routiniers, ne s'empressent pas de souscrire à la pompe à feu. On doute de la possibilité d'accomplir un pareil prodige.

Dès que Paris commença à avoir de l'eau autrement que par quelques rares fontaines et qu'en puisant naïvement à la rivière, il s'établit une Société pour clarifier la boisson universelle.

Mercier s'en étonne et s'écrie :

« De quoi ne fait-on pas marchandise dans cette ville extraordinaire! Une compagnie se forme pour nous vendre l'eau de la Seine. La compagnie en fait une espèce de liqueur dont elle vante la dépuration à l'aide de trente mille imprimés qu'elle distribue...

« Que prouve cet établissement? Que l'eau de la Seine est bourbeuse les trois quarts de l'année et que, [illegible] l'étalage de la régie, ses bureaux et ses inspecteurs, il faut épurer chez soi l'eau de la Seine si l'on veut la boire légère et salubre.

« On buvait l'eau, il y a vingt ans, sans y faire beaucoup d'attention; mais depuis que *la [illegible] acides et des sels* ont paru à l'horizon, immédiatement après les *pantins* et les *silhouettes*, on a réfléchi sur les annonces des chimistes; on s'est aperçu que dans les [illegible] et les égouts souterrains abaient droit à la rivière, [illegible] on s'est armé de toutes parts contre le *méphytisme*. Ce mot nouveau a retenti comme un tocsin formidable, on a vu partout des gaz malfaisants, et les nerfs *olfactoires* sont devenus d'une sensibilité surprenante. »

N'est-il pas curieux de voir avec quelle moquerie apparente Mercier salue la chimie et accueille les premières précautions de salubrité? L'hygiène est là à son aurore. Vingt ans auparavant, qui s'en souciait?

VII.

On distribue sur le boulevard le programme de la fin du monde tel qu'il a été arrêté il y a quelques siècles par je ne sais qui. C'est au 15 novembre que la catastrophe paraît fixée.

En 1788, Mercier constate que l'annonce d'une comète a causé des terreurs prodigieuses et que la fin du monde est à l'ordre du jour.

Une année avant la réunion des états généraux et la prise de la Bastille, le pressentiment d'un cataclysme destiné à changer la face du monde pouvait saisir les esprits. Mais Mercier n'épilogue pas. C'est bien de la Terre qu'il s'agit, de la Terre seulement.

« Ceux, dit-il, qui font les érudits auprès des femmes et à si bon marché soutenaient que les comètes, en suivant certaines routes, pouvaient déranger notre système planétaire. Ils rappelaient l'hypothèse de Whiston sur la comète de 1680, qu'il prétendait avoir causé le Deluge, 2926 ans avant l'ère vulgaire. »

Mercier se moque des astronomes terroristes un peu plus fortement qu'il ne s'est moqué des chimistes; mais il avoue que ces pronostics ridicules n'en frappent pas moins les esprits.

Le *Tableau de Paris* est un vieux miroir dans lequel bien des gens de ce temps-ci peuvent encore se mirer et se voir avec une perruque, une queue, et l'air d'avant la révolution scientifique, politique et sociale.

VIII.

Précisément je viens de lire ce que Mercier dit de Mesmer et de tous les charlatans, de tous les dévots du mesmérisme. Or je vois dans un journal d'hier l'annonce suivante :

« 14 juillet. — A. P. — Exploit de Richard, huissier à Paris, du 11 juillet 1881. M. de Goussencourt a donné sa démission de président du conseil d'administration de la *Société des tables tournantes*, ayant son siège social à Paris, rue Lafayette, 54. »

Les tables tournantes ne valent-elles pas, comme préoccupation grotesque, les évocations de Cagliostro, et ne dépassent-elles pas les baquets de Mesmer?

Quels dividendes promet la Société à ses souscripteurs?

M. de Saulcy était-il du nombre? M. Sardou, qui a raconté son voyage au pays des âmes par l'entremise de sa table, en est-il?

Je pourrais citer d'autres noms célèbres. Je me souviens que Mme de Girardin, qui avait promis à la *Revue de Paris* le récit d'une excursion à Jersey quand V. Hugo était proscrit, refusa d'écrire son article, parce que sa table s'était révoltée et l'avait menacée des plus grands malheurs si elle tentait cette œuvre hardie.

Mme de Girardin avait le malheur d'écrire sur une table bonapartiste, qui l'espionnait.

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 15 *juillet*. — Le Sénat continue la discussion de la loi sur la presse.

Mort de M. Charles Giraud, inspecteur général de l'enseignement supérieur pour les Écoles de droit.

Messes et banquets royalistes à l'occasion de la fête de M. le comte de Chambord.

Réunion de la grande assemblée bulgare. Elle adopte à l'unanimité les conditions du prince Alexandre et lui délègue pleins pouvoirs. La session est aussitôt close.

Samedi 16. — Le Sénat nomme M. Berthelot sénateur inamovible en remplacement de M. Dufaure. Fin de la discussion de la loi sur la presse.

M. Andrieux, préfet de police, donne sa démission par une lettre adressée au Président du conseil et rendue publique.

Prise de Sfax (en Tunisie) par les troupes françaises.

Dimanche 17. — Décret nommant M. Camescasse préfet de police en remplacement de M. Andrieux.

Un arrêté d'expulsion est signifié à don Carlos, duc de Madrid, dont l'attitude à la messe royaliste de Saint-Germain-des-Prés avait eu un caractère hostile au gouvernement français.

A Mons, 2500 socialistes, portant des drapeaux rouges, font une manifestation en faveur du suffrage universel.

En Tunisie, une bande de cavaliers arabes pille Bordichakir, à trente kilomètres du Bardo.

Lundi 18. — Au Sénat, M. le général Robert retire sa contre-proposition tendant à assurer le secret du vote dans les élections. Discussion sur la proposition de M. Tolain, tendant à reviser la Constitution. Discours de M. Tolain. La proposition n'est pas prise en considération.

A la Chambre des députés, discussion et rejet de la demande en autorisation de poursuites formée par Mme Eyben contre M. Andrieux, ex-préfet de police, député.

Mardi 19. — Le Sénat adopte la loi sur le rengagement des sous-officiers et vote les articles de la loi sur la création d'une école normale destinée à préparer des professeurs femmes pour l'enseignement secondaire des jeunes filles. — Dépôt du rapport général sur le budget de 1882.

A la Chambre des députés, interpellation de M. Du Bodan sur la nomination de M. le général Saussier au commandement du 19e corps (Algérie). — La proposition de M. Benjamin Raspail, tendant à rendre le Panthéon à sa première destination, est votée par 290 voix contre 128.

M. Barboux, bâtonnier sortant de l'Ordre des avocats de Paris, est réélu par 216 suffrages sur 231 votants.

Le conseil municipal de Paris décide que les relations avec la préfecture de police seront reprises.

Mercredi 20. — Des nouvelles de la Martinique annoncent que des troubles ont éclaté à Saint-Pierre.

Le *Messager du gouvernement* de Russie annonce la commutation de peine de Jessa Helffmann, condamnée à mort pour complicité dans l'assassinat d'Alexandre II.

Jeudi 21. — La Chambre adopte le projet de loi ouvrant des crédits au ministre de la marine pour le renforcement des forces navales du Tonkin. — Elle adopte la loi sur la presse modifiée par le Sénat, et, à la majorité de 304 voix contre 25, prononce l'urgence sur une proposition de M. B. Raspail tendant à déclarer déchus de leur mandat législatif les députés qui feraient figurer leurs noms dans des entreprises financières.

Une impossibilité matérielle nous empêche de donner la suite de *Sabine Catalan*.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. [illegible]. — [illegible] QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 5. 30 JUILLET 1881.

TUNIS ET L'ITALIE

Réponse à M. Ubaldino Peruzzi

Dans son article sur *la Question de Tunis au point de vue italien*, que nous avons publié dans notre dernier numéro, M. Peruzzi a employé la forme épistolaire. Il a pensé que, s'adressant directement à un Français qu'il honore de son amitié, sa plume rencontrerait plus sûrement et tout naturellement ce ton mesuré et ces expressions sympathiques qu'il avait à cœur d'introduire dans le débat. Le résultat a été aussi bon que l'intention. Dans une Revue française, M. Peruzzi a pu dresser un acte d'accusation contre la France; il a pu, en toute liberté de conviction, expliquer qu'en cette affaire de Tunis la France a eu tous les torts, sans circonstance atténuante, et que l'Italie n'en a aucun; il a pu énumérer au long tous les griefs de l'Italie devant des lecteurs français, sans que ceux-ci conçussent un autre sentiment que de l'estime pour le loyal avocat de la cause italienne, qui, au fond, malmenait très fort la France, qui se trompait sur tous les points (nous le démontrerons tout à l'heure), mais qui plaidait en toute franchise et les prenait pour juges avec cette confiance qu'inspire la sincérité des sentiments.

D'un Italien aimant la France, nos lecteurs étaient prêts à tout entendre. Les Italiens ont-ils montré les mêmes dispositions à l'égard des Français qui aiment l'Italie? Eh quoi! le premier grief que cite M. Peruzzi, c'est le langage, très vif assurément, qu'ont tenu en cette question MM. John Lemoinne, Paul Leroy-Beaulieu, Charles de Mazade, c'est-à-dire de vieux amis de l'Italie! M. John Lemoinne est pour les Italiens un ami de l'avant-veille; il était déjà leur ami en 1848. Ne connaissent-ils pas le proverbe : « Qui aime bien châtie bien »? Un publiciste belge assurément très sensé et très sage trouve que le langage de ces écrivains a été « terrifiant ». Que M. Émile de Laveleye soit resté plus froid qu'eux en cette affaire, ce n'est pas surprenant : il n'a jamais, que nous sachions, rendu, comme eux, des services à l'Italie.

Des reproches de ses amis il ne faut point s'irriter, comme l'ont fait les Italiens; au lieu de les confondre avec les injures des adversaires, on doit se demander si on les a mérités. Certes il peut arriver qu'un ami châtie bien, c'est-à-dire vigoureusement, et châtie à tort; mais toute la question est là. C'est ainsi que nous la posons vis-à-vis de M. Peruzzi. Du moment qu'il désire sincèrement l'accord entre nos deux pays, nous ne nous offensons pas de ses reproches; les eût-il exprimes avec moins de mesure, l'assurance que ses sentiments envers nous n'en sont pas altérés aurait suffi pour empêcher le lecteur français de lui en savoir mauvais gré. Nous nous demandons simplement s'ils sont fondés.

Toutefois, et si digne d'être suivi que soit l'exemple de M. Peruzzi, notre réponse ne prendra pas la même forme, précisément à cause des tempéraments de langage que la forme épistolaire impose. Le cas n'est pas le même pour nous que pour lui. Nous sommes défendeurs. Nous avons à justifier la politique française d'accusations qui, dans la bouche de M. Peruzzi, exprimées avec cette courtoisie, ont pu paraître plausibles. Notre tâche est de lui opposer non des récriminations, non pas même des considérations générales [1], mais uniquement des rectifications de fait. On comprendra combien il est nécessaire que nous nous servions des termes les plus nets, les plus précis, et M. Peruzzi nous pardonnera d'écarter même ces voiles transparents dont l'amitié, dans une lettre, est tenue d'envelopper les vérites pénibles.

I.

Il est un fait que nous voulons d'abord isoler, parce qu'il est le plus grave et d'un caractère différent de tous les autres.

[1] [illegible] son numéro d'hier.

Les autres incidents s'expliquent plus ou moins par la rivalité de deux peuples sur un terrain circonscrit, par des luttes d'influences et des ambitions nationales; ici les erreurs ou les fautes peuvent être, en quelque mesure, des entraînements du patriotisme. Mais l'affaire du *Mostakel* est sans excuse. On le sait, ce journal, imprimé en Sardaigne, répandu à profusion parmi les Arabes, les excitait à la révolte contre la France et leur prêchait même l'assassinat.

« Il a été prouvé, dit M. Peruzzi, que c'était une spéculation privée, encouragée et aidée par des personnes intéressées à contrecarrer l'action de la France en Tunisie. Comment le gouvernement du roi aurait-il pu imposer silence au *Mostakel* sans violer la loi et attenter à la liberté de la presse? »

La bonne foi de M. Peruzzi a été surprise. Ce qui a été *prouvé*, c'est que le consulat de Tunis n'était pas étranger à la direction du *Mostakel*. On connaît la réponse de M. Joseph Bokhos, ancien rédacteur de ce journal, à M. Defrancesco, qui en était le directeur :

Il n'est pas vrai, quoique M. Defrancesco ait bien voulu affirmer le fait sur son honneur, que le consulat de Tunis n'ait pris aucune part à la direction du *Mostakel* et à la rédaction de certains articles. Les nombreux écrits qui sont entre mes mains et que je conserve lui infligent un démenti formel (1).

Il y a, de plus et surtout, la lettre que M. Henry Aron, l'ancien directeur du *Journal officiel*, nous a écrite le 11 mai dernier, que nous avons publiée dans notre numéro du 14 mai, et que plusieurs journaux ont reproduite :

« Mon cher directeur,

« Je vous affirme sur l'honneur qu'il existe des lettres prouvant qu'un personnage important du consulat italien à Tunis n'a point été étranger à la rédaction du journal arabe le *Mostakel*. Ces lettres ont été écrites par le personnage en question au rédacteur de ce journal. Celui-ci, après avoir permis que ces documents fussent communiqués à quelques personnes, hésite aujourd'hui, pour des raisons à lui personnelles, à les livrer à la publicité. N'ayant point les mêmes motifs pour garder le silence, et pensant qu'il y va d'un intérêt moral très considérable pour notre patrie, je vous prie, mon cher directeur, de faire de mon affirmation l'usage qui vous conviendra. Vous pouvez donc, si vous le jugez utile — et je pense que c'est utile, — publier cette lettre.

« Croyez, mon cher directeur, à mes sentiments dévoués.

Henry Aron.

« Paris, le 11 mai 1881.

Donc les preuves *existent*. Nous ne demandons pas qu'elles soient publiées. Nous ne voulons pas prendre au mot M. Peruzzi quand il dit que le consul italien « a suivi les instructions de ses supérieurs hiérarchiques ». Nous préférons ne point insister sur un fait aussi triste, aussi coupable. Nous n'insistons pas, pour donner raison à notre ministre des affaires étrangères disant, lundi dernier, au Sénat : « J'espère qu'aujourd'hui les passions... sont apaisées aussi bien chez nous que de l'autre côté des Alpes. » Nous n'insistons pas, pour répondre à l'appel que M. Peruzzi adresse « à tous les hommes de cœur qui croient à l'utilité des rapports amicaux entre les deux peuples ».

(1) Voy. le *Journal des Débats* du 14 mai.

II.

Dans une question aussi familière à nos lecteurs, il n'est pas nécessaire d'insister sur chaque fait; il suffira de grouper parallèlement aux affirmations de M. Peruzzi les principaux arguments de la cause française.

M. Peruzzi s'est occupé de quatre points principaux :

1° De la légitimité et de l'étendue de l'influence et des intérêts italiens en Tunisie;

2° De l'attitude différente qu'aurait eue la France vis-à-vis de l'Angleterre et vis-à-vis de l'Italie dans cette question;

3° De l'exagération des prétentions françaises à une influence prépondérante en Tunisie;

4° De l'opposition que nous aurions injustement faite à toutes les entreprises italiennes en Tunisie.

I. — Il est facile de montrer que sur le premier point les renseignements de M. Peruzzi sont peu exacts.

« Le service des côtes de Tunis et de Tripoli par des bateaux italiens a précédé, dit-il, les services français; la poste italienne existe depuis longtemps à Tunis; les douanes sont régies par des Italiens; le rôle des délégués italiens dans la Commission financière tunisienne est égal à celui des délégués anglais et français; les écoles italiennes sont les plus fréquentées et celles où l'on donne l'instruction la plus étendue; le commerce et la banque ont été jusqu'à ces derniers temps principalement entre les mains des Italiens; la langue italienne est la plus généralement parlée. »

En sorte qu'à Tunis l'Italie représenterait la civilisation à un plus haut degré que la France.

Nous ne nions pas que l'Italie a des traités avec la Régence; qu'elle y a fondé des écoles, qu'elle prend part à l'administration des finances, que beaucoup de ses nationaux habitent la Tunisie. Mais les traités qui lient la France à ce pays depuis plus d'un siècle, notamment ceux de 1742, de l'an III, de l'an X, de 1824, de 1830, sans parler d'actes plus récents, ont une importance autrement grande et représentent surtout une tradition de rapports amicaux autrement bien établie que les conventions signées depuis peu par un État qui date à peine de vingt ans.

Les écoles les plus fréquentées sont les nôtres. Cela résulte des chiffres contenus dans le rapport officiel italien présenté en 1880 au parlement de Rome, rapport dans lequel on réclame une augmentation de subvention pour les établissements italiens, afin qu'ils puissent mieux soutenir la concurrence française. Les écoles italiennes comptaient, en 1879, 242 garçons et 250 filles à Tunis et 74 garçons à la Goulette. Les chiffres des élèves de nos institutions sont beaucoup plus élevés : ces écoles ou collèges reçoivent 392 garçons à Tunis et 90 à la Goulette; 390 filles à Tunis et 350 environ à Souse, Sfax et la Goulette. Dans un rapport

officiel, daté de 1875 et publié dans les *Blue books* anglais de 1876, le consul général d'Angleterre, dont le témoignage est d'autant plus remarquable que cet agent était notre adversaire déclaré, disait expressément : « En somme, ces Sœurs donnent l'instruction à environ 750 filles, malgré des difficultés de toute nature et au prix de grandes privations. »

Il est également inexact de dire que c'est dans les écoles italiennes que « l'instruction est la plus étendue »; le collège français fondé à Saint-Louis de Carthage par l'archevêque d'Alger donne à 42 élèves, dont plusieurs sont Italiens, musulmans ou israélites, une instruction qui n'est comparable qu'à celle des lycées européens.

Le premier établissement postal a été, croyons-nous, le bureau français créé en 1847. Le personnel des douanes se recrute parmi les Français et parmi les Italiens indistinctement. Quant au commerce et à la banque, le taux de l'intérêt est demeuré exorbitant en Tunisie — 12 pour 100 était le taux usuel — jusqu'à la fondation, en 1879, de la « Société franco-tunisienne de crédit industriel et commercial », qui est aujourd'hui le principal établissement de crédit du pays.

La part que l'Italie prend à l'administration des finances est égale à celle de l'Angleterre, mais inférieure à la nôtre; seule, en effet, la France a trois représentants dans la commission, alors que les autres puissances en ont deux seulement. C'est elle qui a eu la charge, sur la proposition toute spontanée du bey, en 1868, de réorganiser les finances tunisiennes, et elle a mené à bien cette entreprise difficile. Le bey a demandé à avoir auprès de lui un de nos inspecteurs des finances pour l'assister dans l'administration de la fortune de son pays, et nous avons depuis laissé toujours à sa disposition un de ces fonctionnaires, comme nous y laissons, également sur sa demande, un ingénieur de l'État. (Il est à peine nécessaire de rappeler que les finances tunisiennes profiteront grandement à notre action récente dans la Régence; une hausse de plus de cent francs a été le résultat immédiat de notre entrée en campagne, et les créanciers italiens du bey en ont naturellement bénéficié comme nos compatriotes.)

La colonie italienne est sans doute nombreuse en Tunisie; mais il ne faut pas oublier : 1° que souvent on considère comme Italiens les Maltais, qui sont sujets de la reine d'Angleterre et qui se sont établis en grand nombre dans la régence; 2° que la colonie italienne est composée en partie d'une population flottante employée sur nos chantiers et qui disparaîtrait le jour où ces chantiers seraient fermés. En somme, 8 à 10 000 Italiens résident en Tunisie. On y trouve environ 2000 Français et 8000 Algériens protégés de la France, notamment 4 ou 5000 M'zabites, bien connus par leur dévouement à notre pays.

II. — La France n'a pas eu une attitude différente vis-à-vis de l'Angleterre et vis-à-vis de l'Italie, et c'est bien à tort que l'amour-propre italien s'est trouvé blessé de cette prétendue différence de procédés. M. Peruzzi considère que l'Angleterre a été « consultée », et que l'Italie ne l'a pas été; dans ce manque de déférence, ses compatriotes auraient trouvé un grave sujet de mécontentement. La vérité est que l'Angleterre n'a pas été « consultée » plus que l'Italie.

« Le marquis de Salisbury — dit M. Waddington (*Livre jaune, Supplément* n° 1 des annexes) — *allant de lui-même au-devant des préoccupations qu'il pouvait nous supposer*, s'est applaudi à me faire entendre, dans le langage le plus amical et le plus explicite à la fois, que l'Angleterre était décidée à ne nous susciter aucun obstacle de ce côté; que dans sa pensée il ne devait tenir qu'à nous seuls de régler au gré de nos convenances la nature et l'étendue de nos rapports avec le bey, etc. »

Les blâmes que l'Italie nous adresse équivalent donc à nous reprocher de n'avoir pas reçu d'elle des ouvertures semblables; nous aurions été fort heureux qu'il en fût autrement. Mais il y a plus : dans la dépêche citée par M. Peruzzi, le marquis de Salisbury déclare « qu'il a tout lieu de croire que l'attention du gouvernement italien a été appelée sur la question tunisienne ». Nous croyons, comme le noble lord, qu'elle l'avait été en effet; il nous semble bien peu probable que dans le temps où la lutte pour les monopoles était si ardente, c'est-à-dire en 1880, et témoignait si clairement des intentions du gouvernement de la république de maintenir cette influence prépondérante que notre situation géographique et nos capitaux nous avaient acquise en Tunisie; il nous semble bien peu probable, disons-nous, que l'ambassadeur d'Italie, au nom de son gouvernement, dont « l'attention était appelée sur cette question », n'ait pas interrogé alors notre ministre des affaires étrangères sur ses intentions à l'égard de la Régence, et il nous paraît impossible que la réponse ministérielle n'ait pas réservé notre pleine et entière liberté d'action.

Ajoutons que si les déclarations anglaises avaient eu à nos yeux l'importance unique que M. Peruzzi leur attribue, elles auraient été le point de départ d'une action immédiate. Il n'en a rien été : M. Waddington avoue que la question n'avait pas encore été envisagée par notre gouvernement au point de vue radical auquel l'Angleterre se plaçait et que tout ce que nous voulions était « une entière liberté d'étendre notre influence, et de developper nos intérêts » en Tunisie. Des violations de frontière plus graves que celles que nous avions jamais subies et l'attitude du bey, devenue soudainement hostile à la France, grâce à des conseils sur la nature desquels il n'est pas nécessaire d'insister, ont modifié ces dispositions, dont deux nouvelles années de tolérance avaient montré la sincérité. La nécessité d'agir s'est imposée à nous et à notre gouvernement; nous n'aurions certes pas mieux demandé que d'en reculer la date indéfiniment, et, en fait, nous l'avons reculée beaucoup.

III. — Nous avions un intérêt et un droit bien certains à maintenir notre influence en Tunisie. L'Algérie est devenue une autre partie de la France, et la plus sûre garantie du maintien et de la sécurité de cette possession est l'absence de voisins hostiles ou trop puissants. Le Maroc ne nous donne pas d'inquiétudes; la Tunisie ne pouvait nous en

donner que le jour où, se détournant de cette amitié féconde de la France qui faisait sa prospérité, elle paraîtrait tendre vers quelque alliance étroite avec une autre puissance européenne. Les puissances ne pouvaient douter de nos résolutions en vue d'une pareille éventualité, et le bey ne les ignorait pas. Nous ne nous opposions point au développement des intérêts privés en Tunisie, et les déclarations même de M. Peruzzi montrent à quel degré le commerce italien prospérait dans la Régence. Mais nous ne pouvions voir sans quelque ombrage les tendances d'aucun État à encourager, par des subventions officielles, les entreprises destinées à diminuer notre force et notre prestige. Nous avons donc été surpris de ces fonds considérables que le parlement de Rome mettait à la disposition de la compagnie Rubattino; dès lors, le caractère privé que nous voulions seul respecter faisait défaut aux entreprises dont il s'agit et nous ne pouvions que réclamer auprès du bey ces monopoles et ces privilèges exclusifs dont M. Peruzzi méconnaît la légitimité et dont il veut ignorer le lien étroit avec la sécurité de notre colonie africaine.

L'argument tiré du *voisinage* de l'Italie, par rapport à la Tunisie, se réfute de lui-même : c'est un voisinage semblable à celui de l'Espagne par rapport à l'Algérie, à celui de l'Italie elle-même par rapport à l'Illyrie : si tous les peuples du monde se donnaient à surveiller des frontières aussi lointaines, aucun gouvernement n'y pourrait jamais suffire. La France, au contraire, est le voisin immédiat, *limitrophe*, de la Régence, et c'est même son seul voisin : les déserts du Sud et de l'Ouest empêchent la Tunisie d'en avoir d'autres et l'Algérie est seule en contact avec ce pays. Seuls nous pouvions donc nous préoccuper, au point de vue de notre sécurité, de l'état de la Régence et chercher à mettre un terme final à des incursions dont les Siciliens, sans doute, malgré le *voisinage*, n'ont jamais souffert.

IV. — Enfin, selon M. Peruzzi, nous aurions fait injustement opposition à toutes les entreprises italiennes en Tunisie. Comme nous venons de le dire, celles-là seules ont excité notre susceptibilité derrière lesquelles paraissait l'État; et l'État, dans ces derniers temps, se montrait presque partout. Nous venons de rappeler les subventions exagérées accordées aux industriels rivaux des nôtres. Les exemples choisis par M. Peruzzi pour montrer l'injustice de notre opposition aux entreprises italiennes nous semblent trop peu développés et, partant, faussés dans leur sens. « Nous construisons un appontement à Hammam Lif pour embarquer nos minerais, dit-il, et vous faites suspendre nos travaux. » A quoi on ne peut que répondre : Nous obtenons la concession d'un port très coûteux à établir, et une certaine étendue de côte est stipulée sur laquelle aucun autre lieu d'embarquement ne pourra être créé; vous vous occupez aussitôt d'en créer un. De quel côté est le grief? — Nous avons, nous Français, un privilège pour les télégraphes; malgré nos protestations et malgré les ordres du bey, vous conduisez hors de votre gare de Tunis vos fils télégraphiques, ce qui est contraire à votre cahier des charges. — Nous obtenons la concession du chemin de fer du Sahel; vous faites suspendre nos travaux sous prétexte d'une concession antérieure dont vous auriez acheté le titre, titre que vous ne pouvez pas produire, concession qui est restée de longues années sans commencement d'exécution et qui est trois fois périmée. Il faut, pour ainsi dire, prendre à rebours ces incidents pour ne pas comprendre l'effet d'irritation qu'ils ont produit en France et pour y puiser, au contraire, des motifs de mauvaise humeur contre nous. C'est encore prendre à rebours les troubles de Marseille, où trois Français et un Italien ont trouvé la mort, et qu'une insulte à nos troupes avait suscités, pour y voir une cause légitime des colères italiennes (1). Parler enfin du « calme des populations d'Italie, qui se sont abstenues de tout excès devant les rudes impressions des événements de Tunis et de Marseille », c'est oublier les démonstrations hostiles que nos consuls ont eu à subir dans tant de villes d'Italie : à Gênes, à Livourne, à Turin, à Cagliari, à Bologne, à Naples, à Rome, où des placards encourageant à l'assassinat de nos compatriotes ont été apposés sur les murs, à Palerme, où la foule a paradé sous les fenêtres de notre consul aux cris de : « Vivent les *Vêpres siciliennes!* » et où la troupe a dû intervenir.

En voilà assez sans doute, avec l'affaire du *Mostakel*, pour expliquer cette mauvaise humeur des « triomphateurs » qui étonne des hommes aussi modérés que M. Peruzzi.

III.

Mais, dit M. Peruzzi, pour la répression des Kroumirs et même pour la prépondérance française en Tunisie, pourquoi votre gouvernement n'a-t-il pas cherché à s'entendre avec le gouvernement italien? Facilement on serait tombé d'accord. — On ne serait pas tombé d'accord facilement, de l'aveu même de M. Peruzzi, puisque les deux gouvernements n'entendent pas de la même manière « le *statu quo* et l'étendue des droits de la France à pourvoir à la sécurité de ses possessions algériennes ». Si l'on est, sur le principe même, d'un avis différent, comment s'accorder? C'est par la force des choses que le gouvernement français a été conduit à considérer le traité du Bardo comme l'unique moyen d'en finir avec les excursions des Kroumirs. « L'Italie, ajoute M. Peruzzi, n'aurait été favorable à la prépondérance française qu'en obtenant des garanties contre les dommages matériels et contre les dangers qui auraient pu en être éventuellement la conséquence. » Nous savons combien deviennent grosses les prétentions de l'Italie, chaque fois qu'on cherche un arrangement avec elle; nous savons en particulier quelles auraient été ses prétentions tunisiennes. Nous voyons par l'article de M. Peruzzi qu'à tout prix elle cherchait à acquérir, malgré nos traités antérieurs avec le bey, le pied d'égalité, et ce n'est que depuis le traité du Bardo qu'elle déclare n'avoir

1. Il est juste de reconnaître que dans son Adresse à ses concitoyens, le consul d'Italie à Marseille a rendu pleine justice à la cordialité de l'hospitalité reçue en France par les Italiens et à l'attitude de la population française, que de graves provocations avaient seules pu modifier.

eu d'autre ambition que le maintien du *statu quo*. Ces garanties, ces compensations qu'elle aurait demandées si l'on était entré avec elle dans la voie des négociations, de quel droit les aurait-elle réclamées? Mais surtout quelle n'en eût pas été l'importance et l'étendue! Quelles n'eussent pas été les exigences de M. Maccio! Certainement les négociations n'auraient pu aboutir.

Concluons; il en est temps. Concluons, comme M. Peruzzi, par cette considération qui nous paraît dominer tout le débat : « Il y a place pour tout le monde, et surtout pour tous les peuples libres et éclairés, dans les œuvres de civilisation et de progrès. » Oui, il y a encore place pour les Italiens en Tunisie, et peut-être une place plus large encore et plus ouverte qu'auparavant. Dans toutes nos possessions continentales ou coloniales, les étrangers entrent librement, s'installent librement et jouissent de la même protection que les Français. Nous avons en France 200 000 Italiens [1] ; l'Algérie est habitée par beaucoup d'Italiens et d'Espagnols; ils s'y trouvent plus heureux que dans leur pays, sauf dans les cas de troubles subits que les autorités françaises ne peuvent pas toujours empêcher, mais qu'elles répriment, et dont nos nationaux souffrent tous les premiers. Est-il besoin de nous recommander d'être équitables pour tous et de ménager tous les intérêts? « Les traités du bey avec les différentes puissances vous donnent, dit M. Peruzzi, les moyens de calmer les inquiétudes des autres peuples sans compromettre vos possessions algériennes. » Le gouvernement français n'y faillira pas; on a sa parole. Le temps est proche, s'il n'est déjà venu, où il sera évident que dans cette œuvre de civilisation que nous tentons en Tunisie, les durs et lourds sacrifices d'hommes et d'argent sont pour nous, et le profit pour tout le monde — à commencer par les Italiens.

E. Y.

DOCUMENTS INÉDITS

Un Mémoire autographe du duc de Saint-Simon

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA FRANCE ET LA QUESTION DE LA LORRAINE EN 1733

Au nombre des écrits inédits du duc de Saint-Simon conservés aux archives du ministère des affaires étrangères, il en est un qui, à la suite des remaniements aussi singuliers qu'arbitraires exécutés on ne sait quand, ni par qui, dans la collection de ces papiers, se trouve aujourd'hui dans un volume de documents divers de la fin du XVIIe siècle et du commencement du XVIIIe. Ce volume porte le n° 67 dans le fonds intitulé *France et divers États de l'Europe*.

A l'époque où cette pièce, qui est entièrement autographe, a été rédigée, Saint-Simon vivait retiré des affaires publiques; en 1733, le cardinal Fleury était premier ministre et Chauvelin secrétaire d'État aux affaires étrangères. Mais, de même que sous Louis XIV, alors qu'il ne jouissait pas de la faveur du roi et qu'il ne faisait partie d'aucun de ses conseils, le duc se préoccupait grandement de politique, — de même, sous Louis XV et dans la retraite, il ne laissait pas encore de méditer sur la chose publique et d'écrire des mémoires sur les questions du jour, mémoires qui durent servir bien plus à la satisfaction intime de l'auteur qu'à l'édification ou à l'instruction des ministres.

Au milieu de juin 1733, le vent était à la guerre; la longue paix dans laquelle la France avait réparé les désastres de la fin du règne de Louis XIV et les pertes essuyées dans les aventures financières de la régence semblait devoir finir. Elle ne dura pas longtemps en effet, car en octobre les armées françaises entraient en campagne. Pour bien comprendre les réflexions de Saint-Simon à la veille de cet événement, il ne sera pas inutile sans doute de résumer brièvement la situation politique de l'Europe en ce moment.

Deux objets principaux préoccupaient alors les hommes d'État : la succession d'Autriche, et l'élection du roi de Pologne.

Bien qu'âgé seulement de quarante-huit ans, Charles VI, empereur d'Allemagne, [illegible] et successeur de Joseph Ier, son frère aîné, était le dernier représentant mâle des Habsbourg. Deux ans après son avènement au trône impérial, il avait, le 19 avril 1713, réglé l'ordre de sa succession dans un acte célèbre, la Pragmatique Sanction, qui portait « qu'à défaut de postérité masculine de sa part, tous ses royaumes et pays héréditaires, lesquels devaient demeurer en entier, sans division quelconque, reviendraient à ses filles nées de légitime mariage selon l'ordre et droit de primogéniture ». Ce n'était qu'au cas où il décéderait sans descendants que les filles de son frère et prédécesseur Joseph pourraient hériter des domaines de la maison d'Autriche. Or celles-ci avaient épousé les électeurs de Bavière et de Saxe et se trouvaient ainsi frustrées au profit de leur jeune cousine Marie-Thérèse. Charles VI n'avait rien épargné pour faire reconnaître la Pragmatique Sanction de 1713. Elle avait été approuvée par les diètes de tous les États héréditaires de sa maison; elle avait obtenu la garantie de l'Espagne en 1725, de la Russie et de la Prusse en 1726, de l'électeur de Bavière et de celui de Cologne en cette même année, de l'Angleterre et de la Hollande en 1731; enfin elle avait reçu, le 11 janvier 1732, la sanction de l'empire germanique. Or, comme l'époux désigné de Marie-Thérèse était le duc François-Étienne de Lorraine, il y avait lieu de redouter que celui-ci, en devenant chef de la nouvelle maison d'Autriche, introduisît au cœur de la France un puissant élément étranger. On verra tout à l'heure les vues de Saint-Simon pour remédier à ce danger.

Quant à l'affaire de Pologne, on sait que Stanislas Leczinski, élu roi en 1705 sous la protection de Charles XII de Suède, avait été obligé [illegible] l'épouse de Louis XV. Auguste étant mort le 1er février 1733, il s'agissait de faire rendre à Stanislas la couronne de Pologne, à laquelle prétendait le nouvel électeur de Saxe, appuyé ouvertement par l'Autriche et la Russie et secrètement par la Prusse.

[illegible] 17[illegible]

Les bruits de guerre qui réveillent tout le monde donnent lieu, en même temps, aux [illegible] sur leurs motifs. Deux se présentent naturellement : la pragmatique de l'empereur, les affaires de Pologne. La première importe si sensiblement

(1) Voy. *les Colonies italiennes en France*, par M. Anatole Leroy-Beaulieu dans la *Revue* du 16 juillet.

à la France qu'il y a lieu de s'estonner qu'elle n'ait jamais voulu écouter, pour Don Carlos (1), ce qu'elle souffre si tranquillement pour le duc de Lorraine (2). L'Espagne le pardonnera moins que le renvoy de l'infante (3), et la cour de Vienne, qui le désiroit ardemment, ne se lasse point de l'admirer. Un souvenir fort indigeste des playes receues de la maison de Bourgogne a effrayé sur la grandeur de Don Carlos; mais cette maison de Bourgogne possédoit les deux Bourgognes, la totalité des Païs-Bas, l'Artois, les bords de la Somme et, outre cela, beaucoup de grandes terres; tous ces Estats bloquoient nos rois dans le centre du royaume, et les malheurs qui accompagnèrent le long règne de Charles VI comblèrent la haine et la puissance des ducs de Bourgogne et les lièrent aux Anglois. Il y a bien loin de ces possessions de toutes parts si prochaines du cœur de la France, et de la puissance intérieure de la faction de Bourgogne dans le gouvernement de l'Estat, aux possessions actuelles de l'empereur. Quelque vastes qu'elles soyent, il n'a rien au deçà du Rhin et fort peu sur ses bords au delà. Plusieurs Estats d'Électeurs et d'autres sont entre le Rhin et les siens, et s'il nous avoisine du costé des Païs-Bas, c'est par la barrière et vis-à-vis de celle de touttes nos frontières qui se trouve la plus fortifiée. Luxembourg seul nous découvre un peu plus; mais quelle comparaison de ce seul endroit, auquel mesme on remédie par Metz, avec tout ce dont la maison de Bourgogne estoit souveraine, et pleinement, par ces derniers traistés! Et toustesfois, cette maison, si offensée par l'assassinat de son duc, se sentit tellement de son origine, qu'au milieu de sa plus triomphante prospérité, elle ne voulut pas consentir à la perte de la France et que, sans autre motif quelconque que de la voir imminente, le fils du duc assassiné tira des mains des Anglois le reste de la maison d'Orléans, qui régna depuis, par ses deux branches, en paya la rançon, puis quitta les Anglois et donna lieu de respirer à Charles VII et, par là, aux prospérités qui rechassèrent les Anglois de la France.

L'empereur a toujours esté flatté de faire revivre sa maison dans la première et la plus grande de l'univers connu. Ses ministres originaires des différents Estats qui luy sont soumis ne craignent rien tant que d'en voir le démembrement par les partages de succession qui les réduiroient à une médiocre fortune et ne souhaitoient rien tant qu'un prince d'une naissance si supérieure et qui, appuyé des deux premières couronnes, se trouveroit plus en estat que nul autre de soustenir la pragmatique en sa faveur. Déceus enfin d'une espérance dont et l'empereur et eux ne se sont destachés que longtemps mesme après qu'ils l'ont reconnue inutile, leurs veues se sont tournées sur le duc de Lorraine, par touttes les considérations si aisées à voir qu'il est inutile de les représenter, mais dont le prince Eugène ne se consolera jamais par jalousie de maison.

L'électeur de Saxe (1) et la maison Palatine entière ont fait longtemps ce qu'ils ont pu pour s'y opposer et pour obtenir l'union de la France. Leurs efforts ont commencé dans le temps qu'on pouvoit très raisonnablement compter sur l'union d'Hannovre avec qui nostre traitté subsistoit (2) et qui, depuis, nous a quittés pour s'unir à l'empereur. La Hollande, sans oser s'expliquer, ne demandoit pas mieux. L'union de l'empereur avec la Prusse l'en pressoit et par le voisinage si dangereux des Estats de ce nouveau roy (3) et plus encore par la crainte de voir ce prince s'accroistre dans son voisinage de tout ce qu'il prétend des Estats de Juliers à la mort de l'Électeur palatin d'aujourd'hui. Nos traittés subsistoient avec les deux rois du Nord, dont nous payions les trouppes et dont la jalousie de la puissance de la czarine (4) ne leur permettoit pas de voir tranquillement son union estroitte avec l'empereur l'augmenter à mesure de la sienne. Tant de moyens sont demeurés inutiles, quoyque l'intérest de la France fust si pressant.

Il consiste à cet égard à la position de la Lorraine, qu'on peut dire située dans le cœur de la France le plus délicat. Elle sépare l'Alsace et la Franche-Comté des autres provinces; elle donne la main à Luxembourg sans empeschement que très léger; enfin, elle borde la Champagne sans aucune frontière.

Dans cette situation, rien n'est plus important que d'avoir la Lorraine ou d'en tenir le duc si bas que cela fasse le mesme effet. Les histoires sont remplies de l'importance et du soin de l'occuper en temps non seulement de guerre, mais de jalousie, et une partie des exploits de Louis XIII et de Louis XIV ont esté employés dans cette province jusqu'à ce qu'enfin Nancy a esté démoli, qu'aucun petit chasteau de particulier n'a esté laissé en défense, les places du duc ou ruinées ou occupées, des chemins en toutte souveraineté stipulés pour conduire les trouppes en Alsace et en Comté, le fameux duc de Lorraine spolié toutte sa vie et son fils restitué aux conditions qu'on voit. Si de simples ducs de Lorraine ont donné tant de peines à nos rois, jusqu'à ne se croire en seureté que par les tenir dépouillés ou du tout ou de tout moyen quelconque de remuer, sans places et sans trouppes et sans traittés à l'insceu de la France, que n'aura-t-elle pas à craindre d'un duc de Lorraine investi et reconnu de tout ce

(1) Fils du roi d'Espagne [illegible] V, [illegible] de Bourbon, [illegible] Élisabeth, Farnese. Né en 1716. [illegible] 1731. [illegible] en 1738, roi de [illegible] en 1759, roi d'Espagne [illegible] de Charles III.

(2) François-Étienne, né en 1708, [illegible] de Lorraine [illegible] d'Élisabeth-Charlotte d'Orléans. [illegible] en 1723, [illegible] pour la Toscane en 1638 et, ayant épousé Marie-Thérèse d'Autriche, [illegible] en 1745 et fut le [illegible] d'Autriche [illegible] Hohenlohe-Lorraine.

(3) Marie-Anne-Victoire, fille de Philippe V, née en 1718, fiancée à Louis XV en 1722 [illegible] à Versailles [illegible] Saint-Simon qui fut chargé en 1721 de porter à Madrid la proposition [illegible]. Mais, dès 1725, la princesse espagnole fut renvoyée [illegible] par le duc de Bourbon, alors premier ministre, qui lui préféra Marie Leczinska à son jeune roi.

(1) Auguste III, de Saxe.

(2) La maison de Hanovre [illegible] sur l'Angleterre en la personne de Georges II.

(3) Frédéric-Guillaume Ier, père de Frédéric le Grand.

(4) Anne Ivanovna, nièce de Pierre le Grand.

que l'empereur possède d'Estats et de couronnes, en estat d'avoir tant de trouppes et de places qu'il voudra en Lorraine, d'y en faire filer par le Luxembourg, de bloquer ainsy l'Alsace et par luy et par les feudataires de l'empire de touttes parts, et presque de touttes parts le comté de Bourgogne, d'y avoir l'entrée toutte ouverte ainsy qu'en Champagne, d'investir les Eveschés et la Saarre et de remettre à main armée en question l'acquisition que la France a faitte de ces vastes et importantes provinces aussy à main armée, et que la mesme force a couvertes après par des traittés! Si Louis XI, si grand politique, préféra l'acquisition de la Bretagne à celle des dix-sept provinces des Païs-Bas et du comté de Bourgogne, qui a comblé la grandeur de la Maison d'Autriche, et si cette préférence se fit avec tant de délibération et de poids qu'il ne craignit pas les suittes du double affront de renvoyer l'héritière de Bourgogne et d'oster presque à force ouverte celle de Bretagne à l'archiduc, combien à plus forte raison doit on peser l'importance de l'acquisition de la Lorraine, ou d'empescher au moins son duc d'estre élevé plus qu'il n'est, bien loin de la laisser parvenir à la succession entière de tout ce que l'empereur possède?

Rien n'est donc plus funeste ou plus avantageux à la France, que de voir arriver le duc de Lorraine à cette suprême grandeur, funeste en conservant ses anciens Estats, avantageux en les cédant pour avoir le concours et l'appuy de la France, pour monter où prétend l'empereur, et c'est le cas où la France se doit les derniers efforts pour se rendre si considérable que ce prince ne puisse sans elle arriver à son but et se voye hors de cette vaste espérance, et alors on sera comme on estoit et en la mesme seureté, ou forcé d'achepter sa protection par une cession effective qui mette à jamais la France à couvert de ce costé-là et consolide tout ce qu'elle y occuppe.

Le frère et les sœurs de M. de Lorraine ne sont pas un obstacle à opposer. Le roy est assez riche pour doter en argent et marier les princesses en cédant leurs droits, et les païs héréditaires de l'empereur sont assez vastes pour fournir au frère une province en appannage avec laquelle il sera plus grand et plus riche sans comparaison qu'il ne pourroit l'espérer et mieux que les derniers ducs de Lorraine, à l'exception peut-estre de son père. Quel grandeur pour l'aisné, quel rejaillissement sur le cadet, et de quel prix ne doit-elle estre pas acheptée! Il est donc vrai qu'il n'est question que d'estre en estat d'en obtenir ce prix et qu'il n'y a rien de si important que de s'y mettre.

Cependant il est arrivé que la France n'a rien fait ny répondu à rien là-dessus, que Hannovre l'a quittée pour l'empereur, que le Danemarck l'a suivi, que l'Électeur de Cologne puis celuy de Saxe d'aujourd'huy ont fait leurs traittés à Vienne, que le roy de Suède a signé le sien, enfin que les ministres de Bavière et de l'Électeur palatin sont à Vienne pour y conclure ceux de leurs maistres.

C'est dans cette situation qu'on parle de guerre et que les mouvements nouveaux qu'on voit à cet égard semblent l'annoncer. Il seroit bien tard de s'y prendre sur la pragmatique, après y avoir résisté jusqu'après l'accommodement des princes, qui ne l'ont fait que hors d'espérance de nous attirer avec eux, et destitués maintenant de leur secours et de la facilité d'entrer en Allemagne; si c'est donc un autre objet, il ne peut regarder que la Pologne.

Ce trosne vacque. Le roy Stanislas y prétend et peut prétendre encore que, bien que chassé par le sort des armes, il l'occupe toujours de droit. Il a des amis et un parti en Pologne, enfin il a l'honneur d'estre beau-père du roy, père de la reine, grand-père de monseigneur le Dauphin. Les démarches de l'empereur et de la czarine, qui ont entraisné celles des autres voisins en conformité contre luy, ont donné lieu à une déclaration fort haute de la France à ces puissances sur la liberté des Polonois. La response l'a esté encore plus, et les déclarations des Polonois ont répondu à l'une et à l'autre, tant de bouche et par écrit aux ministres de l'empereur et de la czarine en Pologne que par l'exclusion jurée de tout prince estranger de l'élection à la couronne. Là-dessus on s'irrite et on s'échauffe avec raison et on ne croit pas pouvoir avec réputation en demeurer là dans l'inaction.

Avant d'aller plus loin, bien des choses sont à considérer.

Un roy de Pologne ne peut rien faire sans la Diette, ny la Diette si un seul nonce s'oppose et la rompt; par conséquent un roy de Pologne influe peu dans les affaires générales, si ce n'est du costé du Turc ou du Moscovitte, et encore n'y peut-il rien sans la Diette. Outre le mérite personnel, il en faut un long et brillant usage pour acquérir à un roy l'autorité qui le fait compter au dehors par celle qu'il se donne au dedans et qui même ne fut pas toujours constante dans le fameux J. Sobieski; on peut donc considérer un Polonois parvenu à la couronne comme assez indifférent aux puissances surtout fort éloignées, et que faire la guerre pour en avoir un dans ses intérêts, c'est achepter très chèrement peu ou point de retour.

La faire par point d'honneur n'a jamais esté un conseil de sagesse, ny dont le succès ait reussy, et si le roy de Suède a miraculeusement réussy dans ses commencements, la suitte et la fin, l'abaissement de ce royaume et celuy de l'estat royal en Suède est un exemple qui doit bien en destourner.

Il n'est plus question de la declaration qu'on a faitte; elle l'est, mais, si elle a attiré de hautes réponses, on a de quoy se consoler par l'exclusion de tout prince estranger et conséquemment de l'Electeur de Saxe, porté par tous les ennemis du roy Stanislas.

L'élection, dont la Diette est fixée au 25 aoust, ira au mois d'octobre. L'hyver n'est pas un temps ordinaire pour la guerre; nul motif de l'entreprendre, qu'en cas d'élection du roy Stanislas disputée et d'entrée de trouppes estrangères en Pologne. Il y a 400 lieues d'icy-là, et nul allié entre deux; on ne peut donc soustenir l'élection que par une diversion de cette distance, tandis que l'empereur par la Silésie, la Moscovie, la Prusse et tous les alliés de l'empereur seront sur la Pologne mesme et au milieu de son pays tout ouvert, qui y auront fait réussir leurs desseins avant que nous ayions pris une place. Alors quel sera notre objet? sera-ce de forcer à main armée l'empereur et ses alliés à défaire leur propre ouvrage? Quand et comment y parvenir? Ce dessein se peut-il concevoir et quand, par impossible, il s'exécuteroit, comparés

en la dépense au succès et ce succès mesme aux suittes. Le feu roy (1) a senti celles de la conqueste de la Hollande tout le reste de son règne et n'a pu diviser l'Europe réunie contre luy par l'effroy de sa puissance; le péril qu'il a couru dans la dernière guerre est une leçon qu'on ne doit pas oublier.

Mais luy-mesme, au plus haut degré de sa gloire, briguant ouvertement la couronne de Pologne pour M. de Longueville, qui pendant la Diette d'élection fut tué au passage du Rhin, se contenta des voyes ordinaires et ne songea jamais à appuyer son candidat des armes qu'il se trouvoit alors à la main, avec tant de glorieux succès et de ressources entières dans ses finances et dans la capacité de tant de grands généraux pour se les continuer.

Si on considère ces choses avec un peu d'attention, il demeurera véritable qu'autant qu'il est à regretter de n'avoir pas employé tous les moyens possibles avec toutes les assistances des princes qui se sont si longtemps offerts contre la Pragmatique, autant il est inutile pour le roy Stanislas et dangereux pour la France de prendre sérieusement les armes pour ses intérêts, sans allié quelconque, à 400 lieues de distance, sans espérance de succès et pour un point d'honneur qui ne pourra estre suivi que d'un engagement destitué de but et où la France sera seule contre l'empereur, l'empire et ses alliés, et qui mènera plus loin qu'on ne pense, ou au mieux à une paix qui ne laissera qu'un fascheux souvenir d'une entreprise échouée, puisqu'elle n'aura servi de rien au roy Stanislas et que, n'ayant rien à demander pour vous-mesme, elle ne vous sera pas plus avantageuse qu'à luy. On met l'empire comme inséparable de l'empereur dans cette guerre, non par intérest, mais par l'autorité qu'il s'est acquise et qui trouvera d'autant moins de difficulté en cette occasion qu'elle n'est point opposée aux intérests de l'empire et qu'aucun membre n'est plus en alliance avec nous.

Reste à voir si nous en trouverions ailleurs; mais quelle fatalité d'en avoir si constamment rebuté de si intéressés comme nous contre la Pragmatique, pour en rechercher incontinent après en faveur du roy Stanislas avec le peu d'intérest que nous avons en Pologne, et que ceux que nous pourrions rechercher auroient, s'il se peut, moins que nous, et par en estre encore plus éloignés et par ne s'estre point déclarés et avec l'apparence, si on ne veut dire l'évidence, de n'en pouvoir espérer aucun succès favorable pour luy !

Ceux vers qui la France se pourroit tourner ne sont autres que le roy d'Espagne (2) et celuy de Sardaigne (3) en leur monstrant l'appast d'Italie à tous les deux. Le premier doit estre rebutté de ses engagements avec la France et n'ignore pas quelle part elle a eue au blocus de ses gallions par les Anglais et à leurs divers avantages contre luy, aux Indes et mesme en Europe; le renvoi de l'infante et l'opposition à la grandeur de don Carlos, dont il a esté parlé, sont des playes que les suittes du traitté de Séville ont rouvertes, quand nostre indifférence l'a forcé à se rejetter aux Anglois, qui, sans la France, ont procuré le consentement de l'empereur et du grand-duc (1) par l'empereur à l'establissement de don Carlos en Italie, qui ne peut pourtant estre comparé à la Pragmatique en sa faveur. Comment, après ces essais, l'Espagne croira-t-elle pouvoir compter sur la France, et comment, à son exemple, le roy de Sardaigne l'osera-t-il luy-mesme? Son intérest est de s'agrandir en Italie et d'en diviser le reste, dont le possesseur est trop puissant pour luy, soit que ce reste demeure à l'empereur, soit que le succès des armes le rendist à l'Espagne. Alors ce seroit à cette dernière à lever cet obstacle en partageant avec don Carlos; mais le voudra-t-elle gouverné par la mère de ce prince, qui voudra luy tout donner, et si le gouvernement, par abdication ou autrement, tombe au prince des Asturies, ne voudra-t-il pas tout pour soy-mesme et ne trouvera-t-il pas que l'establissement de son frère luy a déjà trop cousté? Ajoustons que ce changement de gouvernement paroist toujours très prochain, qu'il y changera tout de face et d'intérest; que le prince des Asturies (2) n'a point d'enfants, que si don Carlos venoit à la couronne d'Espagne, il y reporteroit tout ce qu'il a et auroit en Italie, et qu'il se trouveroit par là que plus la ligue auroit réussy, plus le roy de Sardaigne auroit travaillé contre luy-mesme en se procurant en Italie un voisin plus puissant. De telles considérations doivent faire marcher ce prince à pas bien comptés; en voicy d'autres qui ne nous doivent pas rendre moins retenus avec luy.

Nulle porte pour entrer en Italie que la mer pour l'Espagne et la Savoye pour la France. On connoist l'incertitude et les inconvénients de la mer ; on ne peut doutter que la liaison intime de l'empereur avec le roy d'Angleterre ne les augmentast par des escadres dans la Méditerranée contre les transports d'Espagne en Italie, et si on allègue l'intérest du commerce, on respond par l'exemple des secours de toutte espèce que les Anglois donnent presque ouvertement aux Mores contre l'Espagne; on ajouste l'espuisement où est l'Espagne par tout ce qu'il lui a cousté pour don Carlos et par ce que l'Affrique luy couste actuellement d'argent et d'hommes.

A l'égard de la France, faisant cette entreprise, elle aura nécessairement une défensive sur la Meuse et la Moselle, une forte guerre sur la Moselle ou sur le Rhin, une défensive vers le Haut-Rhin, et la guerre d'Italie, et point d'allié qu'au delà des Alpes et des Pyrénées. C'est l'estat du feu roy en la dernière guerre. On s'en ressent encore fortement et on ne doit pas avoir oublié les extrémités où il se vit réduit, et dont il ne fut tiré que par un miracle opéré par l'extrême mépris qui aveugla ses ennemis et par la séparation de la reine Anne, dont le parti qui l'opéra a esté depuis mal payé. On sent bien la force de Luxembourg, qui a esté bien augmentée depuis 1727 et prodigieusement munie, et que, au moins partout ailleurs où l'empereur sera attaqué, l'empire

(1) Louis XIV.

(2) Philippe V de Bourbon.

(3) Charles-Emanuel III de Savoie, fils de la célèbre duchesse de Bourbon.

(1) Jean-Gaston de Médicis, dernier grand-duc de Toscane de cette maison.

(2) Fils de Philippe V et de sa première femme Louise de Savoie, roi d'Espagne, de 1746 à 1759, sous le nom de Ferdinand VI.

se déclarera tout aussytost pour luy. On ne parle point des Pays-Bas, qui ne peuvent estre le theâtre de cette guerre pour y porter ses efforts.

Pour l'Italie, c'est au roy de Sardaigne d'en ouvrir la porte et à nous de nous la faire remettre telle et si seure qu'il ne soit pas en son pouvoir de la fermer sur nous pour y tenir nos trouppes enfermées et nos secours dans l'impuissance d'y passer. Cela ne se peut aussy qu'en nous ouvrant son païs et nous en remettant les passages. Au premier cas, il est nostre maistre; au second, nous devenons le sien, et ce point sera plus jaloux et plus difficile à ajuster qu'on ne pense. Ce qui le rendra tel, outre le souvenir de l'arrest des troupes du roy son père, c'est que l'empereur pourra plus sur luy par un trait de plume, en un besoin, que nous en deux campagnes heureuses, et que ce prince ne doit jamais, s'il est bien conseillé, se priver de pouvoir profiter d'une telle ressource, au cas qu'il crust se la devoir procurer contre le peu de succès de nos armes communes ou contre les mécontentements qui peuvent naistre entre des alliés. Il n'est pas aisé touttesfois de faire en sorte que nous ne soyons pas sinon à la mercy, du moins dans une grande dépendance l'une de l'autre, pour le passage et pour les subsistances dans le passage, et ce point, qui influe sur tout le succès de la guerre, est d'une importance infinie et dont les destails le sont aussy. La moindre faute en ces precautions seroit bien essentielle. Les guerres d'Italie depuis Charles VIII jusqu'à nous ont ruiné la France d'hommes et d'argent. Leurs succès n'ont esté que momentanés et les suittes continuellement funestes. Les derniers exemples de celles du feu roy n'ont que trop confirmé ces vérités. La France ne prétend rien pour elle. Cette diversion est bien éloignée et bien pesante pour un objet tel que l'élection de Pologne. Le véritable ne seroit donc que d'augmenter le roy d'Espagne et celuy de Sardaigne et don Carlos des dépouilles de l'empereur en Italie; mais ce qu'il y possède luy a esté cédé par des traittés solennels, en vertu desquels la paix a esté faitte et consolidée avec la France et l'Espagne, et Philippe V reconnu roy de tout ce qu'il possède par l'empereur et par touttes les puissances de l'Europe qui luy estoient unies. Il n'a rien attenté depuis; au contraire, il a consenti à une succession future pour don Carlos, qui estoit fort peu naturelle; son opposition à l'élection ou au restablissement du roy Stanislas, ny les réponses hautes que nous nous sommes attirées là-dessus, ne passeront jamais pour une infraction à la paix, ny l'intérest de famille en faveur de ce roy pour une cause légitime d'une telle guerre, encore moins celuy de l'abaissement de l'empereur et de l'agrandissement d'Espagne et en Italie après la signature d'une paix qui n'a point esté enfreinte et qui a touste porté sur la cession des Estats d'Italie à l'empereur.

Il en seroit tout autrement de la Pragmatique. C'est un ordre de succession qui depouille tous les heritiers naturels en faveur d'un seul, qui anéantit, sans la moindre récompense, toutte pretention à toutte portion de tant de vastes Estats possédés à tant de differents titires, qui porte un seul à une puissance formidable aux despends de tout autre intérest, qui consomme la privation du droit d'élection en Hongrie et en Bohême, qui achève d'esteindre la liberté de l'empire qui appesantit et consolide les fers de l'Italie, et qui, pour en venir à la France, la constitue dans un danger extrême et l'y entretient sans remède tant que la Lorraine et le Luxembourg fortifié seront entre les mains de cette puissance que l'empereur veut ériger et se substituer à soy-mesme. De tels motifs emportent toute autre considération. C'est une violence à tout droit, à toute tranquillité, qui met en droit de s'y opposer par touttes voyes, et en faveur de laquelle les traittés de paix ne peuvent estre invoqués. La seureté de chacun est le supresme droit en matière d'Estats et il n'est rien qui puisse lier à son préjudice. La France, par la position de la Lorraine et de la place de Luxembourg, subsistante place, les Électeurs de Bavière et de Saxe, pour ce qui les regarde des droits des archiduchesses leurs femmes, ont donc les raisons les plus pressantes, une nécessité qui ne reçoit aucune loy, d'employer tous les moyens que Dieu leur a donnés pour s'opposer à celle que l'empereur veut imposer par cette Pragmatique, et ils ont de plus, avec l'empire, le motif général de s'opposer de touttes leurs forces à une substitution de puissance qui anéantit la liberté de l'empire et qui influe tant sur tout le reste de l'Europe.

Mais d'entreprendre maintenant cette résistance avec l'Espagne espuisée comme elle l'est, et engagée en Affrique, dans la situation si incertaine de son gouvernement, et avec le roy de Sardaigne, si foible par luy-mesme contre l'empereur en Italie, et si susceptible d'estre gaigné par luy d'un trait de plume en arrondissant paisiblement son Estat; avec la difficulté des transports par mer pour l'Espagne et leur incertitude par les vents et par l'opposition des escadres angloises avec celle des Alpes pour nous, sans alliés en Allemagne, ny dans le nord, et une puissance formidable qui s'est rendue telle depuis trente ans, qui ne fait que s'accroistre et qui est étroittement liée avec l'empereur. C'est sans doute la matière de la plus importante deliberation qui, à l'exception du fort des malheurs de la dernière guerre où le feu roy se trouva en pareil estat d'alliances, se soit peut-estre présentee au conseil de nos roys depuis la paix de Vervins.

D'esperer quelque chose de l'exclusion de l'Electeur de Saxe à la couronne de Pologne, le lendemain de la ratification de son traitté avec l'empereur, dans la position où est la Saxe au milieu de l'empereur et de ses allies, ce seroit se tromper soy-mesme, et ce prince ne pourroit estre attiré à nous que par des succes qui ne seroient pas le fruit des premières campagnes, quelque heureusement qu'elles pussent tourner. L'engagement de l'empire l'auroit engagé; il faut de l'évidence et au fonds de l'Allemagne et aux exemples qu'il a dans sa maison sur les bans de l'empire, pour se tourner contre luy et contre l'empereur si puissamment allié.

M. de Bavière a dans sa branche, ainsy que l'Électeur palatin dans la sienne, le mesme exemple que celuy de Saxe, et, sans remonter si haut, il a veu de ses yeux celuy de ses électeurs, son oncle et son père. Les ministres de la maison palatine sont à Vienne. Y rompront-ils sur nos projets, quelqu'imminents qu'ils puissent estre et quelqu'impatients

qu'ils soyent du joug qu'on leur veut imposer? N'ont-ils pas à craindre, au moins l'Électeur de Bavière, que l'empereur ne tombast brusquement sur luy, dans l'impuissance où la France seroit de le secourir, de mesme par la distance des lieux qu'il faudrait traverser dans l'empire et de se voir ainsy au mesme estat que son père, et son païs le théâtre de la guerre, sans en pouvoir espérer aucun fruit; et l'électeur palatin, à qui nous pourrions donner la main, infirme, sans enfants, oncle de l'empereur, qui n'a rien à prétendre dans sa succession, à qui mesme, durant sa vie, le roy de Prusse ne conteste rien dans Juliers, sera-t-il le premier à lever la tête?

Et pour l'Électeur de Cologne, que peut-on y compter après tout ce qu'il a fait?

Telle est donc la situation présente des affaires, qu'il se faut bien représenter telle qu'elle est en effet si on veut ne se point tromper dans des démarches de si grande et longue conséquence. Qu'on regrette la négligence de tant et de si utiles alliances pour s'opposer à la Pragmatique ou en tirer la cession de la Lorraine et la démolition du Luxembourg, qu'on cesse de s'applaudir sur la déclaration faitte aux puissances ennemies du restablissement du roy Stanislas, on a lieu de le faire; mais qu'on prenne garde en mesme temps que l'amertume qu'on en conçoit ne nous jette à des remèdes bien pires que ces maux. Les États sont éternels, à parler le langage ordinaire, mais qu'on entend; ils doivent donc estre conduits par une prudence éternelle, c'est-à-dire qui embrasse la plus longue suitte d'années et de temps. Les hommes meurent et la mort des grands potentats forme les plus grandes conjonctures. Celle de l'impératrice peut arriver, faire repentir l'empereur d'une Pragmatique qui, dans la vérité, ne luy fait rien tant qu'il vit, ny après lui, puisqu'il est le dernier masle de sa maison, et qui n'importe qu'à la la fortune et à l'establissement de ses ministres. Ce repentir, s'il aime sa maison et que par un second mariage il tente de la continuer, luy peut faire entreprendre de détruire ce qu'il aura fait; et quand bien mesme le duc de Lorraine se trouveroit alors roy des Romains, de Hongrie et de Bohême, cela ne le pourra arrester. De son fonds, ce duc n'aura que les Estats de son père, de soy-même que la couronne des Romains, qui fera de luy un empereur. Les Hongrois et les Bohêmes ne demanderont pas mieux que de se soustraire à luy dès que l'empereur leur en permettra le moyen et d'interrompre par cet acte l'usurpation de l'hérédité de leurs couronnes. Les princes lésés par la Pragmatique en appuyeront la destruction, mesme pour un beau-frère, pour se préparer le retour à leurs droits, si ce prince ne naissoit point ou venoit à manquer; et tout l'empire, ravi de voir espérance de respirer sous un empereur simple duc de Lorraine et par là moins puissant que chacun de tous ses principaux membres, concourroit avec empressement aux nouvelles volontés de l'empereur. Nul moyen au roy des Romains, nulle force pour s'opposer à rien, et son impuissance rendroit tout aisé et tranquille.

Si l'empereur meurt avant l'impératrice ou que luy, survivant, il persiste dans sa Pragmatique, peut-on croire que sa mort n'apporte pas des troubles dont il sera très possible de tirer de grands avantages; que les princes lésés n'employent et ne recherchent pas tous les moyens possibles pour revenir à leurs droits, et que l'empire mesme n'en fasse de mesme pour alléger un joug qu'il ne pourra supporter de vivre au delà de cette formidable maison qui le leur avoit imposé? C'est de touttes ces choses que la France aura à profiter et à qui tous s'adresseront alors comme à leur libératrice. Tout dépendra encore de la position des affaires de l'Europe lors de ce grand événement, et c'est à l'attendre et à s'y préparer de loin, mais sans jamais perdre ce grand objet de veue, que doit estre employée toutte la prudence du gouvernement pour se tenir touttes les voyes ouvertes et se fortifier d'alliances utiles et non trompeuses, dans la conviction que, sans cet appuy, la France, toutte considérable qu'elle soit, ne peut seule atteindre à de grandes choses, comme l'événement du testament du feu roy d'Espagne a trop fait voir au feu roy et autant presque à ses dépends qu'à ceux du roy son petit-fils. S'il avoit eu des alliés, si la guerre qui finit par la paix de Ryswick n'eust pas réuni contre luy toutte l'Europe, si ses finances et sa puissance ne s'estoient pas trouvées fort altérées par cette guerre à laquelle le dernier roy d'Espagne ne survescut que deux ans, sa vaste succession seroit entrée dans la maison de France sans opposition ou elles auroient esté si foibles en comparaison de la puissance du feu roy, qu'il auroit maintenu son petit-fils dans tout ce que Charles II possédoit. C'est un exemple qui doit avoir son explication icy, et moins il ne s'agit pas de s'approprier la succession de l'empereur à sa mort, et plus il est aisé de se préparer à cet événement, de manière que la France et ceux qui y ont intérest y trouvent leurs avantages, l'empire et l'Italie le soulagement de leur joug et toutte l'Europe un changement de face qui en rende la France l'amie et la dictatrice.

On vient de voir avec quel patriotisme Saint-Simon envisageait la situation. Ce qui le préoccupait avant tout, c'était l'acquisition de la Lorraine, c'est-à-dire le retour à la France d'une province perdue depuis si longtemps et qui, par la langue, par les mœurs, n'en était pas moins restée profondement française. Si Saint-Simon avait été écouté, on l'eût peut-être obtenue sans coup férir. Malheureusement, ce furent d'autres conseils qu'on suivit. L'expédition de Pologne fut décidée, mais on la mena, comme on sait, avec une faiblesse déplorable; la mort du comte de Plélo et la reddition de Dantzig défendu héroïquement par une poignée de Français, l'arrestation de notre représentant en Pologne, M. de Monti, sont autant de faits regrettables non seulement pour notre honneur national, mais encore pour notre politique générale, car il fut ainsi démontré aux puissances du Nord que le gouvernement de la France n'interviendrait jamais sérieusement en Pologne, puisqu'il avait si misérablement soutenu la cause du beau-père de Louis XV.

La guerre de 1733, terminée par le traité de Vienne de 1738, nous donna bien cette Lorraine si ardemment désirée par Saint-Simon; mais ce fut au prix de notre sang, qu'il eût été si facile d'épargner en faisant de la cession de cette province la condition de notre adhésion à la Pragmatique Sanction, adhésion stipulée d'ailleurs dans l'article 10 du traité du 8 novembre 1738. Dans les pages que l'on vient de lire, on a

donc pu se convaincre que Saint-Simon avait les qualités d'un homme d'État prudent et avisé, et que, s'il eût été aux affaires à la place de Fleury, il eût peut-être épargné à son pays les malheurs qui découlèrent de cette fatale guerre de la succession d'Autriche à laquelle la France fut entraînée par la politique incertaine et louche que l'on tint à l'égard de la Pragmatique Sanction, jamais franchement repoussée ni acceptée sans arrière-pensée.

L'ILE DE CUBA AVANT L'INSURRECTION

II.

La Havane (1)

XLIV. — LE CERRO.

Le Cerro est le plus important et le plus élégant des faubourgs de la Havane : Auteuil dans un bouquet de palmiers. C'est partout un mélange d'habitations délicieuses, de jardins ombreux et de hideuses baraques. Là vient loger le riche négociant qui, une fois l'heure du travail passée, veut goûter le repos tout son soûl, éviter les importuns et vivre au frais. Les habitations bourgeoises n'ont qu'un rez-de-chaussée encadré de colonnes, auquel des fenêtres élégamment grillées et des vitraux de couleur donnent un aspect tout particulier.

On vit le plus possible de plain-pied à la Havane. Monter est une fatigue qu'il importe d'éviter. Les escaliers n'ont de raison d'être que dans nos pays, où le niveau des fortunes est aussi bas que le prix des terrains est élevé.

La voie est large et parcourue à toute heure par une foule bigarrée.

L'omnibus américain, lourde maison ambulante, passe à chaque minute, chargé de voyageurs à déborder. Ceux qui n'ont pas trouvé de place se tiennent debout, à l'entrée sur la plate-forme d'abord; puis, à mesure que la foule augmente, ils avancent au milieu de la voiture; ils s'entassent jusqu'à pousser le cocher sur son attelage.

Le conducteur, vrai gentleman, circule dans son domaine, le cigare aux lèvres, disant une gaudriole à celle-ci, demandant du feu à celui-là; aussi à son aise avec ses voyageurs qu'un maître de maison qui reçoit.

De temps en temps passe *la voiture noire,* divisée en deux compartiments : la seule dans laquelle nègres et négresses ont l'autorisation de s'asseoir. Le Chinois, plus heureux, est admis partout.

Les *sabaneros,* le *machete* (2) au côté, passent au galop, par petites caravanes, laissant après eux une longue traînée de poussière.

Voici d'interminables chapelets de mules, chargées de maloja ou de cocos, de volailles ou de menues provisions. Sur la première est monté le *guajiro,* qui les conduit. Les autres, attachées à la queue les unes des autres, suivent, le cou tendu.

Les voitures circulent au galop, emportant ou ramenant les maîtres. Puis, le soir venu, lorsque les ombres s'allongent, la capote des quitrines s'abaisse, et les señoras, les señoritas, plus charmantes, plus nonchalantes, plus élégantes, plus décolletées les unes que les autres, donnent au soleil couchant leurs épaules et leurs bras à baiser.

Le colporteur va de porte en porte, plus Catalan qu'en Catalogne, offrant aux négresses émerveillées des peignes aux dents acérées enrichis de brimborions brillants, des anneaux d'oreille d'un tel diamètre, qu'un de nos tirailleurs y ferait passer une balle à cent pas, sans les endommager.

A mesure que l'on avance, les habitations deviennent plus nombreuses, les jardins plus grands et plus touffus. Les yuccas, les casuarinas au feuillage harmonieux, les fucus couverts de lianes, confondent leurs feuillages que domine l'éternel palmier.

Puis les maisons de maîtres font de nouveau place aux baraques, et l'on arriverait à la campagne si l'on pouvait donner ce nom charmant au morne paysage que l'on traverse avant d'atteindre les hauteurs de Casa-Blanca.

Celui qui a eu le courage de continuer jusque-là sa promenade en est amplement récompensé : un magnifique panorama s'offre à ses regards. On domine la ville aux maisons roses, jaunes et bleues, parsemées de clochetons blancs. Chaque paroisse fait au loin danser ses cloches, et l'on entend vaguement des fragments de carillons.

Pour qui les voit de ces hauteurs, les terrasses n'ont plus de secrets et l'on assiste à mille scènes intimes. Les forts détachent leurs silhouettes monotones au sommet des collines, entourant la baie d'un collier de canons. Le phare du Morro reçoit dans ses cristaux les rayons du soleil et les renvoie tout irisés.

Dans la baie, les grands navires dorment à l'ombre; à l'ouest, se reposent les barques de pêche, à l'abri dans quelque anse éloignée. Du côté de la pointe se baignent les chevaux, tandis que les clairons étudient dans les casernes qui bordent l'entrée de la passe.

XLV. — [illegible]

Don Ignacio Malconiento habite une délicieuse maison de campagne coiffée de palmiers, cachée dans le sucre jusqu'à la ceinture, habillée de corralillo aux grappes rouges. Une armée de nègres devance ses ordres; sa fortune est classée à bon droit parmi les plus solides; sa femme, une ravissante créole, est la plus soumise de ses esclaves. Elle l'adore et apprend à ses enfants à l'adorer.

Je lui ai été présenté par aventure. Reçu dans une sucrerie voisine de la sienne, parti le matin un fusil à la main, avec mon hôte, épaulant à chaque instant sans pouvoir me décider à abattre des oiseaux vêtus d'or, de pourpre et d'émeraude, j'arrivai sur les terres de don I. Malconiento.

---

(1) Voy. les nos des 2 et 9 avril, 28 mai, 4 et 18 juin et 23 juillet.
(2) Sabre que portent les paysans et les mayorales.

« Je veux vous présenter au propriétaire de cet *Ingenio* (1), me dit mon compagnon; c'est un type à part qui vous intéressera, j'en suis certain. Attendez-vous aux sorties les plus formidables, qui, en somme, ne sont pas plus dangereuses pour autrui que pour lui. Si l'on ne savait pas que l'on a affaire au meilleur homme du monde, on prendrait la fuite à chaque instant. Il parle de tuer tout le monde chez lui, et ses nègres vous diront que leur *Barracon* (2) est le plus confortablement installé qu'on connaisse, qu'ils ne changeraient leur nourriture contre celle d'aucune des sucreries voisines, que le médecin les gâte, et ainsi du reste. »

Nous arrivâmes devant la *Casa de vivienda* (3) : une adorable habitation bleue, rehaussée de blanc, qu'encadre un promenoir couvert dont les piliers disparaissent sous les fleurs. Au milieu de chaque arcade étaient suspendues des cages remplies d'oiseaux chanteurs, des trapèzes sur lesquels tournaient et se balançaient des perroquets aux éclatantes couleurs. Sur la plus haute marche du perron, don Ignacio était debout, surveillant au passage les charrettes pleines de cannes à sucre qui se rendaient à l'Ingenio.

« Pressez le pas, vauriens, ou je vous fais couper à tous les oreilles à la hauteur du gosier. »

Et chacun en passant de ployer les genoux.

« Qu'est-ce que tu fais, toi, là-bas? Viens ici. Pourquoi traînes tu la jambe, paresseux? »

Le nègre s'approcha et montra son pied emmaillotté.

« Qu'est-ce qui t'a fait ça?

— Maître, c'est le jus bouillant de la première cuite qui m'a éclaboussé...

— Veux-tu bien aller te faire soigner tout de suite, animal! Je t'apprendrai à abîmer tes jambes comme si elles t'appartenaient. Et dis au docteur de ma part de ne rien négliger pour assurer ton prompt rétablissement. Tiens, prends ma canne pour t'en aller. »

C'est à ce moment qu'il nous vit.

« Eh!... ¿ Como esta V...?

— Muy bien. ¿ V. V.?

— No me siento bien.

— ¿ Que tiene V.?

— Espero que eso no sera nada.

— Permettez-moi de vous présenter un de mes bons amis, dit mon hôte en me prenant par la main. Il est de France et fraîchement débarqué.

— Je suis charmé de vous recevoir, monsieur; ma maison est à votre disposition », reprit don Ignacio en français.

Une poignée de mains bien cordiale souligna la phrase de bon accueil.

« Vous déjeunez avec nous, voisin, cela va sans dire. On ne fait bien connaissance qu'à table, et ma femme ne me pardonnerait pas de vous avoir laissés partir. Elle a un faible pour vous, Felipe, vous le savez.

— Je ne m'en cache pas, dit une jeune femme qui arriva, souriante, en tendant la main à don Felipe. J'ai pour le voisin une grande affection.

— Et vous avez bien raison, doña Carmen; il faudrait être plus ingrate que nul ne l'a jamais été, si vous n'aimiez pas un peu qui vous aime tant.

— A votre aise!... oubliez que je suis là. Par le diable! faut-il que j'aille chercher le *machete* le plus lourd de mon arsenal et que...

— Présentez-moi plutôt monsieur, dit la jeune femme.

— C'est vrai!... je suis sans excuse et vous demande pardon, monsieur. Je vous considérais déjà comme de la maison. Carmen, monsieur est un Français; il arrive de Paris et vous donnera des nouvelles de votre ville préférée. C'est l'ami de don Felipe.

— Il doit donc être le nôtre. »

La jeune femme s'avança vers moi et, s'étant accoudée sur la balustrade, me parla de tous ces riens qui sont notre vie à nous autres Parisiens. Elle connaissait la France à merveille et paraissait beaucoup l'aimer.

Doña Carmen avait vingt ans à peine, des yeux frangés de noir, des sourcils dessinés avec soin par la nature, des dents petites et égales comme les créoles en ont quand elles s'en mêlent; des cheveux plus qu'il n'est nécessaire d'en avoir; une taille aussi fine que ses épaules étaient larges, des mains et des pieds d'enfant. Son allure souple, féline, avait une grande élégance. Je n'ai vu nulle part de femmes aussi femmes que les femmes de la Havane. Son visage, ses bras, son cou avaient encore des traces de la *cascarilla* (1), si chère aux creoles.

Don Ignacio était, lui, petit de taille, nerveux et sec. Ses cheveux, d'un noir luisant, frisaient naturellement. Ses mains, petites et brunes, paraissaient plus brunes encore à cause du duvet soyeux qui les ombrait. De formidables moustaches faisaient de leur mieux pour lui donner un air feroce. Je ne les ai vus que sur des visages espagnols, ces épouvantails empruntés en grande partie à la barbe et aux favoris, et qui, non contents de s'épanouir au-dessus des lèvres, s'étalent ébouriffés jusqu'au milieu de chaque joue. Don Ignacio portait un *jipijapa* (2) merveilleux de finesse et un vêtement de toile blanche aussi luisant que s'il eût été verni, grâce au cylindrage forcené auquel tout ce qui est linge est soumis à Cuba.

Les enfants vinrent embrasser leur père, puis on annonça le déjeuner. Je décrirai plus loin ces repas homériques; leur tour viendra. On est si bien sur le perron! Retournons y tout de suite, et, le cigare aux lèvres, une tasse d'excellent café *caracolillo* à notre portée, étendus dans un fauteuil à bascule, causons en regardant voler les oiseaux petits comme des papillons et les papillons grands comme des oiseaux.

« Vous avez pu voir, — me dit don Ignacio Malconiento, rendu plus communicatif encore par quelques verres de rhin mousseux vidés en mon honneur, — vous avez pu voir que

(1) Sucrerie.

(2) Enclos réservé au logement des esclaves.

(3) Habitation de maître.

(1) Poudre faite de coquilles pulvérisées, qui remplace la poudre de riz des Européennes.

(2) Chapeau de paille fine.

je suis tout d'une pièce. Le cou dans le carcan, je crierais : « Vive n'importe quoi! » si j'avais ledit n'importe quoi dans le cœur. Je passe pour un cerveau fêlé; je le sais.

— Et vous l'êtes.

— Que voulez-vous? on ne se refait pas à mon âge. Plus j'avance dans la vie, plus j'aime mon pays : avec son ciel si pur, si limpide, que le regard va jusqu'en paradis, avec sa mer profonde aux richesses inépuisables, avec son sol fertile qui rend cent pour cent de ce qu'on lui prête, avec ses bois splendides, ses fleurs embaumées et ses femmes adorées que rêve la terre entière et que seuls nous possédons. Oui, chaque jour je l'aime davantage, et je deviens de plus en plus exigeant pour lui. Comment rester indifférent en présence des dangers auxquels on l'expose?

— Vous exagérez toujours, Ignacio, et faites volontiers d'une mouche un éléphant. Il ne faut pas grand'chose pour vous mettre en ébullition.

— Ah ça, mais vous n'avez que de l'*almendrada* (1) dans les veines! Vous avez un bandeau sur les yeux, votre sang-froid me met hors de moi. Vous ne voyez donc rien?

— Je vois que nous faisons d'excellentes affaires, que vous êtes cette année plus riche encore que vous ne l'étiez l'an passé.

— Riche!... riche!... Voilà le grand mot lâché. Parce que j'aurai gagné quelques vingtaines de mille piastres, cela voudra-t-il dire que mon pays n'a rien à désirer? que ses institutions sont les modèles du genre?

— Non, certes.

— Tant mieux pour vous, l'homme aux lunettes roses, si vous voyez ainsi; moi, je vois du noir à l'horizon.

— Il faut, en vérité, l'homme aux lunettes noires, que vous y mettiez de la bonne volonté.

— Eh bien, entêté que vous êtes, examinons ensemble la situation; regardons en face l'avenir qui nous attend.

— Je ne demande pas mieux.

— L'avenir peut prendre pour nous quatre formes différentes : — continuation de l'état de choses actuel, c'est-à-dire suzeraineté de l'Espagne; — admission de Cuba dans la famille des provinces espagnoles, élections de députés ayant voix délibérative aux Cortès; — indépendance avec un gouvernement républicain aux mains des créoles, avec ou sans protectorat américain; — enfin, annexion aux États-Unis. Il n'y a pas d'autres combinaisons.

En ce moment Cuba est la seule vache grasse du troupeau des provinces espagnoles; toutes les autres ont leur pis vide. Comme un neveu qui payerait les dettes de son oncle, la Havane comble les déficits de Madrid. La démoralisation aidant, la péninsule se soutient tant bien que mal. Trois plaies au pus doré suintent à son profit : l'esclavage, la loterie et la corruption administrative. C'est grâce à ces trois sources immorales que les budgets de l'Espagne se maintiennent tant bien que mal en équilibre.

— C'est indigne, Ignacio, ce que vous dites là, et, si je ne savais pas de quelle humeur étrange vous êtes, si je ne savais pas que vos paroles vous grisent, mais que, le cas échéant, vous seriez le premier à défendre notre pays, à défendre l'Espagne, oh! tenez, je ne vous reverrais jamais de ma vie.

— L'Espagne n'est pas notre pays.

— Ah çà!... descendriez-vous des Caraïbes, par hasard?

— Plût à Dieu!

— Du premier coup vous mettez les deux pieds dans le plat.

— Dites que je mets les dix doigts sur la plaie. Après tout, si vous n'êtes pas de force à entendre la vérité, mon cher ami, prenons des chevaux, promenons-nous et parlons... cuisine, si vous voulez. Moi, cela m'est égal.

— Allez, allez! j'aime mieux vous voir vous débarrasser de tout ce que vous avez sur le cœur. Une fois cette crise apaisée, peut-être serons-nous d'accord quinze jours durant.

— Alors, je continue?

— A votre aise.

— Presque tous les emplois appartiennent aux péninsulaires, qui nous arrivent novices, ignorants des fonctions qu'ils vont remplir, plus préoccupés cent fois du salaire et des tours de bâton que de leurs attributions. Ce capitaine de port arrive de Madrid encore écœuré par le mal de mer; son port d'embarquement est le premier qu'il ait vu. Cet alcalde-mayor vient occuper ici un poste important. Il tranchera dans sa province toutes les questions civiles, criminelles et commerciales; magistrat justement redouté, il sera l'arbitre de la liberté, de la fortune, de la réputation de ses administrés, et il ignore les lois et les usages du pays placé sous sa férule. — Ce gouverneur de province était lieutenant-colonel en Espagne; c'est un brave et bon militaire. Si vous le félicitez sur sa situation nouvelle, il vous répondra : « Je vous remercie de ces politesses, monsieur, mais je vous avoue que je ne sais pas trop ce qu'on m'a envoyé faire ici; j'étais bien mieux à la tête de mon régiment. » Ne vous y laissez pas prendre et répondez, bien que vous le voyiez pour la première fois, qu'il est le plus savant magistrat du monde, ou vous vous en ferez un ennemi. Les emplois sont donnés à la faveur; souvent même les titulaires les ont payés et leur successeur est désigné. Hâte-toi de t'enrichir; qui sait ce qui peut arriver? Et chacun se hâte, je vous assure. Depuis l'expéditionnaire qui vous fera attendre sa copie tant que vous ne lui aurez pas promis une gratification; depuis l'escribano qui laissera traîner son travail jusqu'à ce qu'un dimanche ou un jour férié se trouvant sur son chemin, il puisse vous le faire payer à part,... jusqu'à... A quoi bon remonter l'échelle? Et ne comptez pas sur les chefs pour stimuler leurs agents. Ils savent trop bien qu'il faut que tout le monde vive... Beaucoup d'honnêtes gens se trouvent mêlés à la bagarre, impuissants à faire le bien, armés jusqu'aux dents pour faire le mal. Cette orgie approche de son terme. Un vent d'émancipation secoue l'édifice, et déjà l'on entend bien des craquements. La curée n'en est que plus ardente, plus implacable. »

Don Ignacio le Formidable se renversa dans son fauteuil pour reprendre haleine et raviver son cigare, qui, à mesure qu'il s'échauffait, en profitait pour se refroidir. Puis, roulant

(1) Orgeat.

des yeux féroces, il lança par saccades quelques bouffées épaisses, qui s'échappèrent de ses lèvres comme autant de coups de canon. Don Ignacio Malconiento me fit l'effet moins d'un homme que d'une forteresse ou d'une torpille.

« En vérité, voisin, vous avez la cervelle dans les talons, reprit don Felipe, qui pendant le réquisitoire qui précède avait passé du blanc au rouge et du rouge au violet; si l'on vous supposait deux onces de bon sens, il ne resterait plus à faire que de deux choses l'une : prendre son portefeuille et se sauver, ou prendre son fusil et se soulever. N'avez-vous pas honte de donner à notre hôte une semblable idée de votre pays?

— Si mon pays était à moi, j'en prendrais plus de souci; mais du moment qu'il est géré par des gens qui le traitent en pays conquis, que m'importe! Les péninsulaires, qui tiennent la queue de la poêle, demandent, eux, la continuation d'un état de choses qui les enrichit. Parlez-leur de travaux d'intérêt public, c'est comme si vous parliez de réparations à un propriétaire exproprié. Parlez-leur d'instruction primaire, et vous les verrez pâlir comme si une Brinvilliers leur offrait d'ouvrir des cours gratuits d'empoisonnement pratique. Parlez-leur de répression le lendemain du carnaval ou de quelque fête populaire, alors que des coups de couteau ont été échangés dans les rues, ils s'insurgeront à l'idée de molester le peuple...

— Parlez-leur d'honneur national, Ignacio, et ils chargeront le canon de Tanger de leur réponse.

— Je n'ai pas de canon, moi, et cela ne m'empêchera pas de vous répondre, comme je le ferais à eux-mêmes. Eussiez-vous là, devant moi, sous votre mèche allumée, des obusiers, des mortiers et tous les engins de destruction éparpillés sur notre globe, fussiez-vous chargé vous-même à mitraille, cela ne m'empêcherait pas de crier que les créoles qui soldent les frais de la guerre, les créoles qui sont dans la poêle dont on tient la queue à Madrid, les créoles qui payent d'abord l'entrée de leur outillage, de leur machinerie, etc., qui payent ensuite pour fabriquer leur sucre ou leur tabac, qui payent encore pour la sortie de leurs produits, les créoles qui n'ont que peu de part dans les emplois publics, les créoles qui ne sont rien chez eux hormis des contribuables, les créoles ne peuvent pas placer dans le gouvernement actuel leur idéal. Aussi qu'arrive-t-il? C'est que, ne voyant rien à l'intérieur qui leur plaise, ils regardent au dehors. « *Siglo*, cher *Siglo*, ne vois-tu rien venir? » crient-ils chaque soir. « Je vois la mer qui verdoie et les Yankees en désarroi. »

Ils rentrent chez eux l'oreille basse et vivent dans l'espoir que sœur Anne leur criera le lendemain : « Je vois la mer qui flamboie et le drapeau étoilé qui se déploie. » Analysons en quelques mots les espérances des partis que j'ai signalés plus haut, et voyons quelles chances ces espérances ont de se réaliser.

« Je vais vous les énumérer, moi, les chances qu'ils ont; ce sera bientôt fait. Si un tas de faux mécontents comme vous crient trop fort, de trois choses l'une : ou on les muselera pour cause d'utilité publique; ou le peuple créole, trompé par eux, se soulèvera et recevra sur les doigts comme en 1851... (et je sais bien qui les battus rendront responsables de leur mécompte); ou enfin, le soulèvement ayant réussi à se propager, l'Amérique du Nord mangera vos marrons que vous aurez retirés du feu, et vous serez ruinés, et vous aurez encore moins de nationalité qu'auparavant, et Jonathan couchera dans votre lit, puisera dans vos coffres, vous absorbera, rasera, supprimera, pulvérisera, et ce sera bien fait!...

— Ta! ta! ta!... vous allez trop vite en besogne, et je vois clair dans votre jeu. Vous espérez me faire sortir de mes gonds et ramasser à votre profit mon sang-froid perdu... Non pas, vous m'entendrez jusqu'au bout. Établissons avant tout qu'il n'y a en réalité, ici comme partout, que deux partis : celui des vieux, celui des jeunes; le parti de ceux qui ont et désirent conserver, celui de ceux qui n'ont pas et désirent acquérir. Dans aucun pays du monde on n'a vu les dépossédés conservateurs, par cette raison fort simple que, pour être conservateur, il faut avoir quelque chose à conserver. On voit que les contradictions ne vous coûtent guère. Je voudrais bien savoir si vous n'avez rien à conserver, vous qui vous jetez dans le parti de l'attaque?

— Oui, j'ai quelque chose à conserver; c'est pourquoi j'appelle de tous mes vœux les institutions libérales qui me donneront la sécurité de l'avenir et ne me forceront pas à travailler, comme je le fais aujourd'hui, pour le fisc étranger.

— Il faut croire que vous avez les doigts furieusement poissés quand vous réglez avec lui, pour qu'il vous reste encore, après, d'aussi belles miettes!

— Après tout, si je suis riche, je n'en suis que plus indépendant; mes paroles n'ont que plus de poids si, comme vous le dites, l'avenir que je rêve doit me ruiner.

— Et vos enfants?

— Ils feront comme j'ai fait! Donc, les vieux, les conservateurs, constituent le parti espagnol; les jeunes composent le parti créole. Les premiers comprennent trois subdivisions : *primo*, les Espagnols, qui demandent purement et simplement la continuation de l'état de choses actuel, la conservation des règlements anormaux qui régissent le pays et permettent d'invoquer, suivant le cas, la loi nouvelle ou la précédente qui n'a pas encore été abrogée; les satisfaits, qui ne font que traverser le pays pour y puiser à deux mains, et qui, leur fortune achevée, iront la manger ailleurs. Après eux, la fin du monde! Qu'importe à ces oiseaux de passage que l'arbre sur lequel ils se sont perchés quelques instants tombe sous la cognée ou craque sous le vent? Ils y ont dormi leur somme, ils y ont trouvé le repos, leurs ailes ont grandi; l'arbre peut tomber. Ce parti ne comprend guère que les péninsulaires, l'administration proprement dite, tous ceux enfin que salarie l'État, qu'ils vivent du sabre, du crucifix, de la plume ou du papier timbré. Ceux-là sont encore les moins confiants dans l'avenir. Ils prévoient naturellement une catastrophe, à laquelle ils concourent, et se hâtent de mettre le plus possible en lieu sûr. Chacun prépare sa malle et n'est que plus âpre à s'enrichir. »

Profitant d'un temps d'arrêt pendant lequel notre hôte rallumait un nouveau cigare, don Felipe se tourna vers moi et me dit :

« Je vous demande pardon, cher monsieur, pour toutes ces exagérations. Don Ignacio fait défiler devant vous tout le cortège des rengaines pessimistes. Vous n'aurez pas besoin de parcourir longtemps notre pays pour être rassuré. A l'entendre, Cuba serait une auberge que l'on pille et à laquelle on va mettre le feu...

— Vous l'avez dit, mon cher ami; voilà bien fidèlement la situation.

— Peut-on qualifier ainsi ce pays sans égal!

— Je ne critique pas l'œuvre divine, au contraire; mais le Créateur n'a pris aucune part, que je sache, à notre organisation politique et administrative. S'il y a collaboré, permettez-moi de trouver qu'il a furieusement baissé depuis l'origine du monde.

— Peut-on insulter ainsi ce ciel si pur, si bleu!...

— Mais nous n'habitons pas le ciel..., tant s'en faut. Et d'ailleurs, qui l'attaque?

— Comment faire courir un vent de haine sous ce soleil qui nous sourit?

— Tout cela est très poétiquement dit, mais vous oubliez l'ouragan de 1851, qui a surgi à l'improviste.

— Il s'en faut que je l'oublie! Vous êtes tous actifs de la langue. On vous croirait résolus à tout risquer, à tout sacrifier; et quand ceux que vous avez entraînés se mettent en branle, vous restez chez vous à lire les journaux. Lopez est mort pour avoir eu confiance en vous.

— Voisin! voisin!... faites attention à vos paroles...

— Vous n'aurez pas seul le privilège de parler. Vos récriminations me révoltent, à la fin. Vous êtes tous des révolutionnaires platoniques. Entrez en campagne une bonne fois, si vous le pouvez.

— Et pourquoi ne le pourrions-nous pas?

— Parce que vous n'avez pas d'armée, que le *Guajiro* ne vous suivra pas, qu'il n'y a pas ici de peuple, à proprement parler; que la révolte est rêvée par des jeunes gens charmants, instruits, élégants, je vous l'accorde, mais peu propres à composer un corps révolutionnaire. Parce que vous avez tous trop de valeur pour être les soldats d'un parti, et pas assez pour en être les chefs. Parce qu'il faut, pour réussir, l'unité dans l'action et le commandement, et que vous n'êtes pas plus d'accord sur ce que vous voulez que sur le maître qu'il convient de suivre.

— Nous ne voulons pas de maître.

— Aussi ne réussirez-vous pas. Là où il y a quatre hommes, il faut un caporal; là où il y en a mille, il faut un colonel; s'il y en a plus, un général; plus encore, un maréchal; plus encore, un dictateur..., quitte à le jeter bas une fois qu'on a réussi. »

S'adressant à moi, don Felipe reprit :

« Regardez don Ignacio à l'égal de toutes les autres curiosités de notre île, mais n'en soyez pas trop impressionné. Classez-le dans vos tablettes entre le premier caïman que vous rencontrerez sur nos côtes et le...

— Et le premier *Cepo* auquel vous verrez river un noir.

— Il niera ou travestira tout ce qui est bon, tout, même notre prospérité.

— Je ne la nierai pas, mais je l'expliquerai, je l'analyserai. Cuba doit sa prodigieuse richesse à la continuation de l'esclavage. Alors que la crise libérale a atteint tous les pays à esclaves, alors que partout le travail est libre et rémunéré, il est ici forcé et gratuit.

— Il semblerait, à vous entendre, qu'un nègre ne coûte rien, ma parole d'honneur!

— Laissez-moi donc suivre mon idée. Comme tout ce qui ne repose pas sur la morale et le droit, cette fortune est précaire, et nos institutions portent en elles mille germes destructeurs. L'heure de la transition approche, et chacun la redoute. Cette crainte paralyse tout. Les améliorations les plus urgentes sont ajournées. Tout capital que l'on n'est pas sûr de voir rentrer dans l'année reste en caisse.

« Dans cette situation, il paraîtrait sage de regarder l'avenir bien en face et de prendre dès à présent des mesures préservatrices, car le temps presse. Au lieu de cela, friands d'illusions, nous persuadant à tout prix que là où le ciel est toujours bleu il ne peut s'élever aucun orage politique, alternativement effrayés ou rassurés plus que de raison, nous suivons de l'œil le torrent progressiste qui monte et grossit d'heure en heure, oubliant que dans une circonstance analogue, Noé, mieux avisé, construisit l'arche libératrice.

« Que font tous ceux qui devraient agir? Ils attendent. Ils attendent quoi? *Quien sabe!* La peur paralyse ceux-ci, l'indifférence retient ceux-là, l'apathie engourdit les masses, et partout pullule cette race d'optimistes enragés dont mon aimable voisin est le parfait modèle, qui n'a de mains que pour applaudir, de langue que pour louanger, baromètres rouillés rivés au beau fixe. Ces redoutables personnes protégent les ornières dans lesquelles nous pataugeons, ils les élargissent même au besoin, ne s'apercevant pas qu'à force de creuser, l'ornière d'hier est aujourd'hui fossé, qu'elle sera tombe demain et qu'il nous y faudra descendre bon gré, mal gré.

« Et lorsque vous demandez qu'on jette par-dessus bord ces vieux usages, ces vieilles coutumes, ces lois surannées qui mettent tout en péril, ces pralineurs de poisons vous traitent de révolutionnaire! En vain les colonies françaises nous ont montré le danger des transitions brusques, en vain le sang a coulé dans toutes les Amériques : nous n'avons rien vu, rien compris.

— Ah çà! mais, mon cher ami, qui vous empêche d'affranchir vos nègres et de donner ainsi du même coup, à vos sentiments généreux la satisfaction qu'ils réclament, et au pays aveuglé un noble exemple de désintéressement?

— J'ai, pour ne pas agir comme vous m'y conviez, les raisons qui empêchent une puissance de désarmer lorsque les autres restent en armes. D'ailleurs, le pays n'étant pas organisé pour la liberté, mes nègres seraient cent fois plus à plaindre qu'ils ne le sont chez moi, si je les abandonnais à eux-mêmes.

— Il est fort heureux pour vos intérêts qu'il en soit ainsi.

— Nous avons un second parti qui demande la conservation de la suzeraineté à l'Espagne, mais qui réclame d'im-

portantes modifications. Ceux-ci sont d'honnêtes gens qui voudraient bien conserver ce qu'ils ont et qui se font beaucoup d'illusions, je le crains. Ils se croient aimés pour eux-mêmes, et vous leur feriez un grand chagrin si vous disiez devant eux que le jour où Cuba coûtera à l'Espagne ne sera pas celui qu'elle choisira pour nous favoriser.

« Notre île est un citron qu'on presse et pressera jusqu'à ce que l'écorce en soit complètement sèche; puis on le jettera. Il semble, au prix où sont toutes les colonies, non pas que l'Espagne a une colonie américaine appelée Cuba, mais bien que Cuba a une possession européenne qui se nomme l'Espagne et qui la ruine.

« Ces tristes améliorateurs, ces timides libéraux, sont presque tous des étrangers sans patrie réelle. Leur père, leur mère ont appartenu à des latitudes différentes; ils sont nés eux-mêmes dans quelque autre coin du monde que leurs parents; aussi nulle part leur cœur n'a pris racine. Leur pays est celui où leur sourit la fortune, et leur amour de la patrie aura la durée de ce sourire. Ils voudraient bien que rien ne changeât avant leur départ; aussi passent-ils leur temps entre le camp des progressistes et celui des rétrogrades, demandant aux uns de la modération, aux autres de la bonne volonté, et ne portant leur appoint ni d'un côté ni de l'autre.

« Ce parti sera toujours, moins que tout autre, un parti d'action. C'est à voix basse qu'il demande quelques demi-mesures qui eussent été bonnes autrefois, mais qui ne sont plus à la hauteur des événements. « Mes bons amis, ayez un « peu moins d'ardeur, dit-il aux créoles; vous voulez des « réformes, nous en demandons aussi; mais parlez plus dou- « cement. Que diriez-vous, par exemple, d'un gouvernement « civil, au lieu d'un gouvernement militaire? hein!... Si vous « aviez cela, vous resteriez tranquilles, j'espère! Je comprends « très bien que ce grand sabre que traînent après eux les « représentants de l'Espagne vous porte sur les nerfs. Je « n'aime pas non plus les grands sabres, croyez-le; mais il me « semble qu'un gouverneur civil, secondé en cas de besoin « par le commandant général des forces militaires, serait « bien ce qu'il vous faudrait. Hein! n'est-ce pas? »

« Les créoles ne répondent rien.

« Je vois ce que vous voulez : c'est l'esclavage qui vous « chiffonne. Eh bien, nous pouvons demander qu'on prenne « dès à présent quelques mesures transitoires; seulement, au « nom du Ciel, ne soyez pas trop exigents, ou vous compro- « mettrez tout. »

« Les créoles ne répondent toujours rien. Alors, baissant « de plus en plus la voix :

« Vous resteriez tranquilles, sûrement, si l'on moralisait un « peu l'administration, la justice, etc., etc... Je comprends, « oui, je comprends (cela bien entre nous) que vous ne soyiez « pas toujours satisfaits; mais, enfin, nous avons fait fortune « sous ce régime, n'est-il pas vrai? c'est donc qu'il a du bon. « Pourquoi ne faites-vous pas comme nous avons fait? »

— Vous seriez bien perfide, Ignacio, si on ne vous savait pas fou. Ce pays n'est pas aussi mauvais que vous vous efforcez de le faire croire, et l'on y est plus libre qu'ailleurs; oui, plus libre, je le répète. On y peut faire tout ce qu'on veut, quand on sait s'y prendre.

« C'est précisément là ce que je déplore. L'arbitraire est à l'ordre du jour. Ne vaudrait-il pas mieux des lois fixes, fussent-elles dures, pourvu qu'elles fussent égales pour tous? Enfin, MM. les améliorateurs attendent, désirent, espèrent, et chaque fois que le gouvernement leur dit : « Certaine- « ment... comptez sur moi... vous avez peut-être raison. . je « ferai mettre cette question à l'étude... plus tard... si le gou- « vernement de la reine... si les Cortès... si je suis encore « ici... si... si... » L'améliorateur s'en retourne ravi; le gouvernement a pris ses conseils en sérieuse considération. Ne lui parlez pas réforme ce jour-là, il serait intraitable.

— Toujours des exagérations! Le gouvernement est rempli de bonne volonté, vous le savez aussi bien que moi. Quel intérêt a-t-il à ce que nous soyons mécontents? Je vous le demande. Les réformes hâtives sont éphémères. Attendez, que diable! attendez. Ayez autant de patience que nous en avons eue; pourquoi en auriez-vous moins? J'en ai eu toute ma vie, moi. Je désire autant que vous le bien de mon pays; de *mon* pays, entendez-vous? A vous entendre, il semblerait que Cuba est à vous tout seul. Je suis, certes, aussi impatient qu'un autre, mais j'ai plus d'expérience, et je sais attendre.

— Vous avez entendu, monsieur, reprit don Ignacio en levant vers le ciel ses mains qu'il laissa retomber sur ses genoux; vous l'avez entendu, et vous voyez que ce parti n'a que des comparses. La troisième tranche du parti espagnol demande que Cuba cesse d'être colonie et devienne province, sur le même pied que l'Aragon, la Castille, la Catalogne ou les Baléares. Elle désire, non pas des délégués comme en ont les colonies françaises, mais bien des députés qui iraient à Madrid défendre les intérêts, soutenir les droits de Cuba devant les Cortès. Elle voudrait, en outre, l'admission aux emplois publics des créoles devenus Espagnols par le fait de leur déclaration. Le nom de parti donné à cette fraction est peut-être trop pompeux. Les idées que j'ai citées se discutent quelquefois, mais il n'y a vraiment pas un corps d'armée et encore moins des chefs pour les défendre. On objecte que l'assimilation à une province péninsulaire est impossible, en ce sens que si l'Andalousie est peuplée d'Andalous, l'Aragon d'Aragonais, et ainsi de suite, Cuba est, en grande partie, peuplée d'étrangers; qu'on ne peut pas donner de représentants à une population composée de :

« 13.07 péninsulaires,
« 6.92 naturels des autres possessions espagnoles,
« 2.36 étrangers,
1.48 Chinois,
« 76.17 créoles;

surtout lorsqu'à ces éléments hétérogènes vient s'ajouter un contingent noir considérable : environ 54 pour 100 de la population. « Eh bien, alors, disent les républicains, puis- « que vous nous trouvez trop hétérogènes pour entrer dans la « grande famille espagnole, prenons pour modèles les États- « Unis, qui, eux, ont fait appel aux éléments les plus divers. « Vous ne voulez pas que nous soyons Espagnols? Bien!

« soyons donc de notre pays, et vive la république centre-« américaine! »

« Ce parti là ne réussira pas plus que les autres, parce qu'il manque également de chefs; que le *Guajiro*, l'homme-peuple, fort indifférent en matière politique, ne se soulèvera pas pour lui; parce que, enfin, je ne vois dans cette armée révolutionnaire ni général en chef ni soldats. C'est un régiment de capitaines. Notre destinée est d'être absorbés par l'Amérique du Nord, et, ce jour-là, Dieu veuille que nous ne soyons pas, comme les grenouilles de la fable, croqués par la grue démocratique!

— Excusez-moi si je vous adresse une question, monsieur, dis-je à don Ignacio. Lequel de ces partis a vos sympathies? De quel côté se tournent vos espérances? Que désirez-vous pour votre pays? J'ai peine, je l'avoue, à le distinguer.

— Ce que je rêve, ce que nous rêvons tous, je vais vous le dire : c'est la fin de l'état de siège qui depuis 1826 est l'état normal de notre pays; — c'est l'abolition effective de la traite, pour laquelle l'Angleterre a payé quatre cent mille piastres : dix millions de francs en 1817, sans que pour cela le chiffre de nos esclaves ait diminué. Et, je vous le demande : où sont les nègres de 1817?... Ce que nous voulons, c'est nous gouverner nous-mêmes. Nous acceptons... — qui sait si dans quelques années nous l'accepterons encore? — enfin, nous acceptons un capitaine général espagnol; mais nous entendons jouir, sous ce fetiche, des libertés et des immunités dont jouissent les Espagnols. Nous voulons un parlement colonial et des ministres responsables; nous réclamons la liberté individuelle, la liberté commerciale et industrielle, la liberté de la presse et le droit de pétition. Nous entendons fixer l'impôt que nous sommes seuls à payer, et voter les lois qui nous sont appliquées. Nous voulons la suppression des douanes et des innombrables droits qui nous pressurent, en échange d'un impôt de 6 pour 100 sur le revenu territorial. Nous réclamons l'abolition immédiate et indemnisée de l'esclavage, ou l'abolition graduelle sans indemnité. Nous voulons enfin le régime qui fait la fortune du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Ecosse, etc., en échange de celui qui fait notre honte et prépare notre ruine.

— C'est assez de politique! interrompit doña Carmen, qui venait d'entrer entourée de ses enfants. Vous allez manger quelques fruits et rendre visite à notre plantation, que vous avez par trop l'air de dédaigner. Mon amour-propre en souffre un peu, je vous l'avoue. »

Aussitôt arrivèrent devant le perron les chevaux de selle et les voitures. J'eus bientôt oublié la politique pour ne songer qu'aux merveilles qui m'entouraient.

QUATRELLES.

La suite prochainement.

DE L'INSTRUCTION DES FEMMES

La Femme a-t-elle une âme?

I.

Un humoriste du XVIe siècle a publié un pamphlet sous ce titre : *La femme appartient-elle à l'espèce humaine?* Aujourd'hui ce pamphlet ne provoquerait guère que des sourires : il fut pris au sérieux en son temps. Il est vrai que ce temps n'était pas très loin du moyen âge, et le moyen âge n'a pas la réputation d'avoir été le chevalier servant de l'intelligence féminine. N'est-ce pas lui qui proclama dans un de ses conciles que la femme n'avait pas d'âme? Cette décision ecclésiastique n'est peut-être pas très authentique; il s'est rencontré des érudits pour soutenir qu'elle n'avait pas été rendue; il s'est même trouvé des historiens pour prétendre qu'on avait calomnié les conciles. Qu'importe si, en réalité, dans les choses de l'éducation, l'Église a agi exactement comme n'admettant pas l'existence de l'âme chez la femme? Bossuet avait défini la femme « le produit d'un os surnuméraire ». (*Les Élévations.*) Les philosophes ont écrit sur l'éducation des femmes en s'inspirant, souvent sans en avoir conscience, du dédain de Bossuet. Ils n'ont pas été plus bienveillants ou plus justes. Eux aussi ont agi comme s'ils estimaient la femme inférieure à l'homme.

Eh quoi! la femme a été maltraitée à ce point et par tout le monde? C'est impossible. Est-ce que les traités de dévotion, les pieux auteurs ne parlent pas avec admiration et respect des destinées célestes de la femme? Est-ce que les romanciers, les auteurs dramatiques, les écrivains dans tous les genres ne lui prodiguent pas les qualifications élogieuses? Diderot n'a-t-il pas dit : « Toutes les fois qu'on parle de la femme, il faut tremper sa plume dans l'arc-en-ciel et secouer sur la ligne qu'on vient d'écrire la poussière des ailes du papillon »? Quel joli compliment! N'est-ce pas plus que de la justice, et peut-on se plaindre en présence de telles hyperboles?

Oh! sans doute, s'il s'agit du ciel, la femme est bien partagée par l'Église; s'il est question de madrigaux, la femme n'a pas non plus à se plaindre de la littérature française. Malgré cela, ou à cause de cela, nous maintenons notre dire : on regarde la femme comme n'ayant pas d'âme, et on la traite en conséquence. Qu'est-ce, en effet, que l'âme? C'est la personnalité même. Refuser à quelqu'un le droit de se conduire, de juger par lui-même, d'agir en dehors de toute tutelle, n'est-ce pas lui dénier l'âme? Consultez nos codes, nos méthodes pédagogiques, les livres d'éducation publiés au siècle dernier, qu'y voyez-vous? Au point de vue civil, la femme est regardée comme une mineure; elle ne peut pas même être la tutrice légale de ses enfants. Au point de vue de l'éducation, elle est dédaignée à ce point que l'État, jusqu'à nos jours, n'avait fait pour elle presque aucun sacrifice, tandis qu'il avait dépensé des millions pour l'instruction des

jeunes gens. L'enfant, s'il est un garçon, est traité en être responsable qui a une vie propre et doit se suffire à lui-même. La jeune fille est élevée, instruite en vue du mari qu'elle doit avoir. On la prépare au rôle de servante respectée dans la maison conjugale. L'idée qu'elle peut ne pas vouloir se marier, qu'elle peut prétendre à une existence indépendante, ne vient pas à nos éducateurs. C'est pourquoi il y a si peu de carrières lucratives ouvertes à la femme. C'est pourquoi également, dans le passé et dans le présent, tout ce qui a été fait signifie dépendance de la personnalité féminine.

A ces réflexions on oppose les doctrines sur l'infériorité du sexe féminin; des docteurs d'une autre espèce répliquent en proclamant l'égalité de l'homme et de la femme ou la supériorité de la femme sur l'homme. Il ne s'agit pas de ces belles théories et nous n'avons que faire de ces profondes discussions. Qu'est-ce que l'égalité dans les choses de l'esprit? Comment prouver que Mme de Staël est inférieure à Florian ou que Mme de Sévigné valait moins, intellectuellement, que Voiture ou Benserade? Laissons là ces comparaisons stériles, véritables jeux d'esprit qui ne prouvent rien. Il ne s'agit pas de savoir si la femme, qui est différente de l'homme, est son égale, son inférieure ou sa supérieure; mais il faut rechercher si elle a une âme, si elle est une personnalité humaine, s'il lui est possible de vivre par elle-même en dehors de toute domesticité, de toute servitude, de toute subalternisation. Si oui, nos méthodes d'éducation sont fausses. L'histoire va le démontrer.

II.

Ne nous occupons pas des Pères de l'Église. Ils sont, en vérité, trop sévères pour la femme. Saint Jérôme ne va-t-il pas jusqu'à vouloir qu'on la prive de vin, de viande, et qu'on la nourrisse exclusivement de légumes (*Épîtres à Lœta*)? « Qu'elle vive, dit-il, fuyant le présent, ignorant le passé, désirant l'avenir. » Elle n'aura pas même, la pauvre créature, la ressource de se consoler en faisant de la musique : saint Jérôme proscrit ce divertissement; il n'accorde aux femmes que le droit de prier et d'obéir, quand elles sont mariées, au chef de la communauté.

Durant les premiers siècles de la monarchie française, on ne s'occupe guère de l'éducation en général et on néglige totalement l'éducation des femmes. Le premier traité pédagogique qui s'offre à nous date du XIVe siècle; il a pour titre : *Livre du chevalier de Latour-Landry pour l'enseignement de ses filles*. Singulier traité d'éducation de la part d'un père de famille! Il s'y rencontre, mêlées à des exhortations à la piété, les histoires les plus scandaleuses. C'est un curieux mélange de dévotion et de cynisme. L'instruction, pour le bon chevalier, consiste en quelques préceptes de ce qu'on a appelé depuis la civilité puérile et honnête. Il insiste sur la tenue qu'une jeune fille doit avoir à l'église, sur la façon de s'agenouiller et de faire la révérence. D'idées, il n'est parlé en aucune façon. A quoi bon le savoir, à quoi bon les principes de direction intellectuelle, à quoi bon même la conscience, quand tout se réduit à obéir au mari? « Ainsi doit toute bonne femme craindre et obéir à son seigneur et faire son commandement, soit tort, soit droit; et, se il y a vice, elle est desblasmée, et demeure le blasme à son seigneur. » On sourit devant cette affirmation naïve de l'irresponsabilité morale de la femme. Cette thèse pourtant n'appartient pas exclusivement au moyen âge. On la retrouve chez les écrivains du XVIe siècle, libres-penseurs, catholiques ou protestants. On la rencontre dans les vieilles liturgies huguenotes, où l'on proclame que « la femme, quoique d'un sexe plus faible que le nôtre (c'est un théologien qui parle), héritera *pourtant* de la vie éternelle ». Ce *pourtant* n'est-il pas le triomphe de la grâce? On la retrouve, la thèse du bon chevalier de Latour-Landry, dans les œuvres de Molière et particulièrement dans les déclarations du Chrysale des *Femmes savantes*. Il veut, ce bourgeois, réduire le rôle de sa femme à surveiller la cuisine de la maison, et il estime qu'une femme en sait toujours assez

> Quand la capacité de son esprit se hausse
> A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse.

Molière, a-t-on dit, voulait seulement tourner en ridicule les travers pédants de quelques-unes de ses contemporaines. C'est possible, mais le public, qui retrouvait dans les vers du bonhomme Chrysale les doctrines classiques sur l'éducation des femmes, donnait raison au vieux préjugé.

Personne ne l'attaquait sérieusement, d'ailleurs, ce vieux préjugé. Nicolle, dans ses *Essais de morale*, ne voit d'autre rôle à remplir pour la femme que celui de servante du mari; tout ce qu'elle doit apprendre, elle l'apprend, non pour elle-même, mais pour charmer les loisirs ou flatter les goûts de son maître. Et cependant il y avait déjà eu dans notre France des femmes qui s'étaient appelées Jeanne d'Arc, Jeanne d'Albret, Mme de Coligny. C'étaient des personnalités humaines, celles-là? Il y avait aussi Mme de Maintenon, plus qu'une reine, une dominatrice de roi! Eh bien! lorsque Mme de Maintenon s'occupe de l'éducation des filles et publie des traités pour sa maison de Saint-Cyr, elle reproduit, en l'adoucissant à peine, le système du chevalier de Latour-Landry. « Nos demoiselles, écrit-elle, n'ont pas à faire les savantes : les femmes ne savent jamais qu'à demi, et le peu qu'elles savent les rend communément fières, dédaigneuses et dégoûtées des choses solides. »

Mme de Maintenon ne pensait pas un mot de ce qu'elle écrivait, car elle n'a pas laissé le souvenir d'une personne dont l'humilité fût exagérée. Pourquoi donc donnait-elle de pareils conseils, sinon parce qu'elle était victime, à son insu, de la tradition sur l'impuissance intellectuelle des femmes, tout en faisant une exception pour elle-même? « Il faut, ajoutait-elle, élever les bourgeoises en bourgeoises; il n'est pas question de leur former l'esprit; il faut leur prêcher les devoirs de la famille : l'obéissance pour le mari, le soin des enfants. » Qui le croirait? Mme de Maintenon, cette femme de tant de lecture, condamnait la lecture! « Les livres, pensait-elle, font de beaux esprits et excitent une curiosité insatiable. » Elle redoutait également pour les jeunes filles

la connaissance de l'histoire. Pourquoi? parce que cette lecture est pleine du récit des grandes vertus. « Je craindrais — ainsi s'exprime Mme de Maintenon — que ces grands traits de générosité et d'héroïsme n'élevassent trop l'esprit des jeunes filles et ne les rendissent vaines et précieuses. » Avoir peur des fiertés de la conscience et des grands exemples du devoir, voilà où en arrivait la fondatrice de Saint-Cyr sous l'influence de ce préjugé qui fait de la femme un être incapable de supporter la liberté de l'enseignement!

Cependant Mme de Maintenon daignait faire aux jeunes filles de Saint-Cyr cette concession, qu'elles pouvaient sans danger apprendre les noms des rois de France. « Il est juste, écrit-elle, de connaître les princes de sa nation et d'en savoir suffisamment pour ne pas brouiller la suite de nos rois et leurs personnes avec les princes des autres pays, dont il convient aussi que nos élèves aient une légère connaissance, afin de ne pas prendre un empereur romain pour un empereur de Chine ou du Japon, un roi d'Espagne ou d'Angleterre pour un roi de Perse ou de Siam. » Telles sont les concessions intellectuelles que Mme de Maintenon fait à l'infériorité de son sexe. Les jeunes filles de Saint-Cyr devaient savoir la couture, l'art des révérences, la dévotion, et être capables, intellectuellement, de distinguer Mérovée de Clodion le Chevelu.

Nous n'ignorons pas qu'il y a dans les lettres et les traités de Mme de Maintenon des observations très fines et des aperçus très justes sur l'éducation et sur les jeunes filles; mais nous avons voulu constater le défaut essentiel de sa méthode et montrer comment elle se rattache par les idées au chevalier de Latour-Landry.

III.

Fénelon, dans son *Éducation des filles*, se montre moins sévère pour les femmes que Mme de Maintenon. Comme Molière, il consent qu'une femme « ait des clartés de tout »; il permet qu'on enseigne aux jeunes filles un peu de littérature et de science, un peu, mais pas beaucoup; car, ajoute Fénelon, « trop de science blesse la pudeur ». On ne s'attendait guère à voir la pudeur en cette affaire; mais les théologiens ont des grâces particulières d'expression. Nous sera-t-il permis de dire, à l'occasion de Mme de Maintenon et de l'archevêque de Cambrai, que nous avons quelque peine à comprendre l'admiration qu'on accorde à leurs traités pédagogiques? Notre étonnement est grand en présence des éloges presque sans restriction que leur accorde un homme de la valeur et de la compétence de M. Gréard. Au point de vue spécial qui nous occupe, les traités de Fenelon et de Mme de Maintenon ne méritent ni admiration ni reconnaissance. Pour l'épouse du grand roi comme pour l'illustre évêque, la femme n'est pas une personnalité humaine; elle n'existe ni par elle-même ni pour elle-même. Destinée au couvent, c'est-à-dire à Dieu, elle doit anéantir sa volonté devant le Père éternel. Destinée à la famille, c'est-à-dire au mari, elle doit tout subordonner au double devoir de lui obéir et de lui plaire. Ni l'un ni l'autre de ces deux éducateurs, ni le théologien, ni la femme, n'auraient rien compris aux revendications du développement intégral des facultés féminines. Prétendre, pour les justifier, qu'une telle question n'était pas posée au XVIIe siècle, c'est affirmer que ces deux éducateurs suivaient leur époque au lieu de la précéder. Du reste, il n'est pas exact, historiquement, que la question appelée aujourd'hui le droit des femmes n'ait pas été posée au XVIIe siècle.

Quoi qu'il en soit, à partir du siècle suivant, nous rencontrons chez un auteur trop peu lu, Mme de Lambert, des *Avis d'une mère à sa fille* et des réflexions sur les femmes qui marquent un progrès sur les préjugés d'autrefois. Mme de Lambert n'a pas peur pour les jeunes filles de l'étude de l'histoire ancienne; elle ne redoute même pas pour elles un peu de philosophie. Ce sont là des concessions homéopathiques, mais nullement à dédaigner. Au surplus, Mme de Lambert elle-même, malgré l'indépendance de son esprit, regarde la femme comme n'ayant pas à vivre pour elle-même, mais uniquement pour le mari et les enfants.

Rousseau, dont on a tant loué les idées sur l'éducation et qui fut au XVIIIe siècle un incomparable émancipateur, est resté l'homme du passé dans ses doctrines sur l'enseignement des femmes. Ce hardi novateur ne va guère plus loin que Fénelon et le bon abbé de Saint-Pierre. Ce dernier avait demandé (toujours dans l'intérêt des maris) qu'on enseignât aux jeunes filles les éléments des sciences et des arts, « afin, écrivait-il, qu'elles puissent entendre avec plaisir ce que disent les hommes, leur faire des questions à propos et entretenir plus facilement conversation avec leurs maris des événements journaliers de leur emploi ».

Rousseau écrit mieux que l'abbé de Saint-Pierre; mais il pense comme lui, ceci soit dit sans nier les immenses services qu'il a rendus à l'éducation. L'auteur de l'*Émile* a fait preuve de génie en changeant le principe qui jusqu'à lui avait dirigé les éducateurs en France. Ce principe établissait que l'homme était mauvais, corrompu, que l'éducation, par conséquent, devait avoir un caractère de dureté et d'expiation. Rousseau établit, au contraire, que la nature humaine est bonne, qu'il faut faciliter le développement des germes qui sont en elle. De cette théorie découlent l'idée du travail attrayant, les écoles enfantines et tous les progrès réalisés à notre époque. Mais s'agit-il des femmes, Rousseau s'exprime comme aurait pu le faire le défenseur le plus ardent du système de l'asservissement et de la domestication des femmes :

« Toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utiles, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce, voilà les devoirs des femmes dans tous les temps et ce qu'on doit leur apprendre dès leur enfance. Tant qu'on ne remontera pas à ce principe, on s'écartera du but, et tous les préceptes qu'on leur donnera ne serviront de rien pour leur bonheur et pour le nôtre. »

On croirait lire le code de la servitude conjugale et honnête. Rousseau continue :

« La première et la plus importante qualité d'une femme

est la douceur. Faite pour obéir à un être aussi imparfait que l'homme, souvent si plein de vices et toujours si plein de défauts, elle doit apprendre de bonne heure à souffrir même l'injustice et à supporter les torts d'un mari sans se plaindre. »

Elle doit faire plus : des mains de cet homme « souvent si plein de vices et toujours si plein de défauts », elle doit recevoir la religion sans discussion et sans murmure.

« Toute fille doit avoir la religion de sa mère, et toute femme celle de son mari ; quand cette religion serait fausse, la docilité qui soumet la mère et la fille à l'ordre de la nature efface auprès de Dieu le péché de l'erreur. Hors d'état d'être juges elles-mêmes, elles doivent recevoir la décision des pères et des maris comme celle de l'Église.

Cette étrange doctrine a rencontré des approbations plus étranges encore. L'auteur d'une *Histoire remarquable des doctrines de l'éducation en France* (1), M. Compayré, déclare « admirables » les lignes de Rousseau que nous venons de citer. Dans son enthousiasme il va jusqu'à donner à ces lignes le nom de « principe ». Il est beau, ce principe, et respectueux surtout pour ce qu'il y a de plus délicat au monde : la conscience humaine ! Mais nous oublions que les femmes ne font pas partie de l'humanité. Faire du mari un Père de l'Église et un pape, c'est, de la part d'un philosophe comme Rousseau, une prétention bizarre. Approuver cette prétention, c'est, de la part d'un universitaire comme M. Compayré, montrer qu'on a pris trop au sérieux ce vers de Molière :

Du côté de la barbe est la toute-puissance.

IV.

Rousseau eut pour disciples la plupart des hommes de la Révolution française. Talleyrand, dans un rapport célèbre, rédigé, dit-on, par l'abbé Desrenaudes, emprunta au philosophe de Genève quelques-unes de ses idées essentielles sur l'éducation et en particulier sur l'éducation des femmes. C'est assez dire qu'il se montra pour les femmes d'un libéralisme assez parcimonieux. Talleyrand représentait une double tradition de préjugés antiféminins : il était ecclésiastique de son métier, et disciple de Rousseau par inclination. Son rapport sur l'éducation lui valut des applaudissements nombreux de la part des hommes ; il lui suscita aussi des critiques et des attaques de la part d'une femme éminente que M. Compayré a oublié de citer dans son livre sur l'Education. C'était une Anglaise, Mary Godwin, fort instruite et d'une tournure d'esprit très originale. Elle poussait l'amour du paradoxe jusqu'à se croire une personnalité humaine. Dans un ouvrage en deux volumes sur *les Droits des femmes*, elle critiqua le rapport de Talleyrand et réclama l'égalité de l'éducation pour les hommes et pour les femmes. Ce principe fut défendu un peu plus tard par Condorcet, qui voulait que la femme fût instruite avec autant de soin que l'homme. La communauté et l'égalité d'éducation sont aux yeux de Condorcet un principe en même temps qu'une vérité attestée par l'histoire. « Il faut, disait Condorcet, que les femmes soient instruites pour qu'elles puissent élever leurs enfants, dont elles sont les institutrices naturelles ; il le faut pour qu'elles soient les dignes compagnes et les égales de leurs maris. Il le faut enfin, parce que cela est juste, parce que les deux sexes ont un droit égal à l'instruction. » Condorcet, qui avait épousé une femme intelligente et bonne, ne se croyait pas supérieur à sa femme. Il se plaisait à rappeler que des Italiennes illustres, Laura Bassi et Francesca Agnesi, avaient occupé avec succès des chaires d'anatomie et de mathématiques à l'Université de Bologne. Sans doute toutes les femmes ne sont pas des Francesca Agnesi ; mais tous les hommes non plus, auxquels on ouvre si facilement les portes des collèges, ne sont ni des Turgot ni des Condorcet.

A son tour, une Genevoise, Mme Necker de Saussure, reprit et fortifia par des arguments nouveaux la thèse de Mary Godwin et de Condorcet. Mme Necker, protestante austère, croyait à la déchéance de l'homme et de la femme, mais à titre égal. Elle estimait qu'ils pouvaient l'un et l'autre se relever par les mêmes efforts et que, partis du même abaissement, ils avaient une capacité égale pour le progrès moral et intellectuel.

Au XIXe siècle, les réformateurs qu'on appelle des socialistes ont affirmé (sauf Proudhon) l'égalité des droits et des devoirs chez l'homme et chez la femme. Quelques-uns même, par esprit de réaction contre le passé, sont allés jusqu'à soutenir, dans des ouvrages qui ressemblent plus à des madrigaux qu'à des observations exactes, la supériorité de la femme sur l'homme. Il y a là toute une littérature intéressante où Mme Adam a marqué sa place. On se souvient de son livre vigoureux contre Proudhon sur l'amour, les femmes et le mariage.

Ce serait plaisir d'entrer dans l'examen et la discussion de ces œuvres agréables ; mais notre sujet n'est pas là. Nous avons voulu simplement indiquer à grands traits cette thèse : « Les femmes ont droit au développement intégral de leurs facultés. » Nous demandons pour elles non pas l'égalité des fonctions, mais l'égalité dans l'éducation. Il ne s'agit donc pas ici de réclamer, comme l'affirment les mauvais plaisants, le droit pour les femmes d'être sapeurs, magistrats ou députés, mais d'obtenir, dans la patrie de Mme de Sévigné et de Mme Staël, que les jeunes filles ne soient pas les parias de l'instruction. Un jour, un homme d'esprit disait que pour trancher la question de la propriété littéraire il suffisait d'introduire dans la loi ces simples mots : « La propriété littéraire est une propriété. » Eh bien ! nous pensons que, pour mettre fin à toutes les controverses sur l'éducation des jeunes filles, il suffirait aux hommes d'affirmer modestement que la femme appartient à l'espèce humaine.

MARIE CHATEAUMINOIS.

(1) Librairie Hachette.

ALGÉRIE

Les Insurrections du sud de la province d'Oran de 1864 à 1871

Il nous semble qu'en ce moment l'opinion publique perd un peu la nette appréciation des *choses* d'Algérie. Elle recueille toutes les rumeurs, les grossit, les répand, exécute les généraux, le gouvernement civil, le ministre de la guerre, mêle à tout cela l'Italie, la Turquie, l'Angleterre, l'Allemagne et même l'Espagne ; en un mot, l'inquiétude existe et, comme d'ordinaire, entraîne avec elle la mobilité et la légèreté des jugements.

Nous ne voulons pas dire que la situation ne pourra pas s'aggraver; nous ne prétendons pas soutenir qu'on n'a commis aucune faute. Nous pensons même qu'on aurait pu prévenir l'insurrection du sud de la province d'Oran par des actes vigoureux et des démonstrations militaires faites en temps opportun. Nous remarquons seulement que les stratégistes qui font un crime au général Farre des massacres impunis de la province d'Oran sont les mêmes qui lui reprochaient naguère de ne pas avoir porté tout le 19e corps en Tunisie.

Nous prétendons que cette situation n'est pas nouvelle, que l'insurrection du sud de la province d'Oran ne fait que renaître de ses cendres et qu'il n'y aurait pas lieu d'être surpris si la république mettait quelques mois à la réprimer, quand l'empire s'y est employé pendant sept années, de 1864 à 1870, sans y parvenir.

C'est seulement en décembre 1871 que l'insurrection fut définitivement vaincue, alors que le général Osmont commandait la division d'Oran.

Au reste, rien de tel que l'histoire pour rassurer les esprits, pour montrer le remède des maux présents, pour préserver des fautes futures. C'est pourquoi nous avons pensé qu'un résumé de cette longue insurrection de la province d'Oran, de 1864 à 1871, offrirait quelque intérêt et quelque utilité, bien que, et par suite du manque de bonnes cartes, et par suite des contradictions et des erreurs des documents officiels et des rapports particuliers, il soit impossible d'exposer ces événements avec une exactitude absolue.

I.

Le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, était gouverneur général de l'Algérie. Le calme régnait depuis plusieurs années quand, au mois d'avril 1864, une insurrection considérable éclata subitement dans le sud de la province d'Oran. Quelle était la cause de cette révolte inattendue?

« On avait laissé aux chefs indigènes une grande autorité dans les tribus, sur lesquelles ils exercent une haute influence, à notre détriment comme à celui des Arabes féodalement gouvernés. Nous avions donné l'investiture à 566 caïds, à 34 aghas, à 9 khalifas et à 8 bach-aghas, qui dirigent à leur gré l'esprit des populations. Les fonctions élevées de bach-agha de la grande tribu des Ouled-Sidi-Cheikh avaient été confiées à Si-Sliman-ben-Hamza, descendant d'Abou-Bekre — le gendre du Prophète, — fils de Si-Hamza et frère de Si-Bou-Bekre, qui, tous deux, avaient donné à la France des preuves de dévouement. Si-Sliman semblait tout disposé à marcher sur leurs traces. Riche et intéressé, il jouissait d'une autorité qui lui permettait d'accroître encore sa fortune ; le fanatisme n'avait sur lui que peu de prise, mais il était fier comme un gentilhomme de vieille roche, et on eut, paraît-il, le tort grave de le blesser dans sa dignité. Un de ses secrétaires, ayant failli vis-à-vis du lieutenant du bureau arabe, fut condamné à recevoir un certain nombre de coups de bâton, punition qui n'a pas cessé d'être appliquée en territoire militaire. Si Sliman accourt immédiatement au bureau arabe et demande la commutation de cette peine infamante, qui, infligée à son secrétaire, devait porter atteinte à sa propre considération. Le lieutenant ne veut rien entendre. Le bach-agha insiste, se fâche, et se voit menacé lui-même de la bastonnade. Il proteste, et reçoit sur la joue un soufflet. Il n'aspire plus, dès lors, qu'à la vengeance et organise l'insurrection parmi les Ouled-Sidi-Cheikh (1). »

Comme Bou-Amema, Si-Sliman pousse droit sur Géryville. Le colonel Beauprêtre part de Tiaret dès qu'il apprend la marche du chef insurgé et est surpris par lui le 8 avril. Le colonel sort en toute hâte de sa tente et se trouve en face de Si-Sliman, qui lui brise l'épaule. Le blessé a encore l'énergie de le tuer d'un coup de pistolet ; mais il est écharpé avec les cent hommes qu'il avait amenés, et Si-Mohammed-Ben-Hamza, frère de Si-Sliman, prend la direction de la révolte (2).

La province d'Oran est placée entre le Maroc et la province d'Alger. Ses deux grands ports sur la Méditerranée sont Oran et Mostaganem. A la distance de cinquante kilomètres des côtes, on rencontre, en ligne, Tlemcen, Sidi-bel-Abbès, Mascara et la tribu des Flittas. Soixante kilomètres plus au sud, toujours sur une même ligne horizontale, sont bâties Daya, Saïda, Frendah, Tiaret, reliées entre elles par la route de Tlemcen à Ammi-Moussa.

On entre ensuite dans la région des hauts plateaux, où s'exploite l'alfa. Encore plus au sud, ce sont les chotts, puis le petit désert du Sahara.

Enfin, après ce désert, s'étend une troisième ligne de villes et villages, à deux cent cinquante et deux cent soixante kilomètres de la côte : c'est Géryville, Stitten, Tedmena, El-Beïda. Vingt lieues plus bas, c'est Chellala, Brezina, El-May, Aïn-Madhy. L'oasis des Ouled-Sidi-Cheikh est située immédiatement au sud de ces dernières localités.

Le général Deligny, nommé commandant en chef de l'expédition, manœuvra de concert avec les généraux Martineau-Deschenez, Yusuf et Liebert. Le 2 mai, le gouvernement prétendait être maître d'une révolte qui devait durer sept ans, et le *Moniteur universel* apprenait à la France que « la jonction du général Deligny et du général Martineau ne laissait à l'insurrection aucune possibilité de développement (3) ».

Le 16 mai, le gouverneur annonçait encore que « toutes les populations insoumises se trouvaient maintenant agglo-

(1) [illegible]

(2) *Ibid.*, [illegible]

(3) *Moniteur universel*, [illegible] 1864.

mérées autour de Doudar, sur les têtes de l'oued Sidi-Naceur et dans les plaines de Sidi-Tifour, c'est-à-dire dans un espace relativement restreint, où leur manqueraient bientôt les ressources de première nécessité. La résistance ne tarderait donc pas à se décomposer et le général Deligny resterait à Kreneg-el-Souk jusqu'à ce que le résultat ait été obtenu. La confiance renaissait autour de lui; ses goums battaient le pays à plusieurs lieues à la ronde (1). »

Le 13 mai, le général Deligny avait été attaqué par près de 4000 hommes et avait repoussé les assaillants, en leur infligeant une perte de 200 tués et blessés; puis le général s'était dirigé vers Stitten, où nos troupes ont eu dernièrement un engagement, et avait délogé les tribus révoltées de cette position considérée comme très forte (2).

Sidi Mohammed s'enfonça alors dans le sud; le général Deligny « fit un rapide mouvement de retraite pour échapper aux chaleurs accablantes de la zone saharienne » et s'établit le 24 mai à Géryville (3). En d'autres termes, on ne pouvait plus atteindre les rebelles et l'on se trouvait dans la situation où nous sommes en ce moment (4).

Mais la tribu des Flittas, qui occupe un pays situé à dix lieues à peine de la côte de Mostaganem, se souleva, à son tour, à l'instigation d'un marabout nommé Si-el-Azreg, entraînant après elle les Harars, les Beni-Ourag et plusieurs autres. Le colonel Lapasset parvint à les contenir, à protéger nos colons, et un épisode, tout à l'honneur de nos soldats, signala cette rébellion. « Le 21 mai, Si-el-Azreg s'était porté avec plusieurs milliers d'hommes sur le caravansérail de la Raouia, occupé par huit cavaliers de la remonte et par une vingtaine d'indigènes. Un assaut furieux fut donné par les Arabes à cette bicoque; les assiégés soutinrent le choc pendant plusieurs heures avec un courage héroïque, et ce ne fut qu'en incendiant une meule de foin, placée près du caravansérail, et dont la fumée aveuglait et étouffait les défenseurs, que l'ennemi put enfin triompher de cette résistance. Les Arabes avaient eu dans cette affaire 45 hommes blessés et 60 tués (5). »

Quant au général Yusuf, il s'était dirigé vers Laghouat.

« En le voyant prendre la direction de Tadjerouma, les insurgés s'étaient enhardis à tenter un mouvement vers l'est, sur la ligne de communication de la colonne avec Laghouat. Le 27 mai, 500 fantassins du Djebel-Amour, soutenus par une cinquantaine de cavaliers, attaquaient, à une lieue d'Aïn-Madhy, un détachement de 50 tirailleurs algériens et de 30 spahis commandé par le capitaine Pellas et chargé d'escorter un convoi. Le capitaine Letellier, chef du bureau arabe de Laghouat, envoyé de Tadjerouma avec un goum de 400 chevaux des Larbaa et des Ouled-Nayls, arriva en vue d'Aïn-Madhy au moment où l'attaque commençait. Les assaillants, surpris et placés entre deux feux, furent vigoureusement chargés par les spahis et par le goum et s'enfuirent vers la montagne, laissant sur le terrain plus de 150 morts, 172 fusils, des sabres, des pistolets et un drapeau.

« Or, à la date du 24 mai, le général Deligny revenait de Kreneg-el-Souk, chassant de nouveau devant lui les populations insurgées qui étaient venues faire boire leurs troupeaux à Kreneg el-Azir, et les refoulant dans le massif montagneux qui s'étend parallèlement au Kzel, sur une profondeur de quinze lieues environ. Ces populations souffraient énormément et ne pouvaient tarder à se dissoudre pour vivre. Le général attendait le moment favorable pour en avoir raison en détail.

« Les insurgés avaient renouvelé, le 28, l'attaque furieuse du 27 contre Ammi-Moussa, dans laquelle avait été tué le fils de l'agha Bel-Hadj. Ils parvinrent jusqu'au pied des murs, cherchant avec des pioches à pratiquer des brèches; mais en apprenant les mouvements de concentration des colonels Lallemand et Lapasset et l'arrivée du général Rose avec de nouvelles forces, le marabout Si-el-Azreg désespéra de triompher de l'héroïque résistance du capitaine Maréchal, du 11e chasseurs, et reprit précipitamment avec ses bandes le chemin de Flittas, abandonnant sur le terrain de nombreux cadavres que nos troupes enterrèrent (1). »

Au commencement de juillet 1864, Sidi-el-Azreg n'existait plus; le marabout Sidi-Aled-el-Aziz, son successeur, avait fait sa soumission; les Flittas avaient demandé l'aman et les communications se trouvaient rétablies entre Mostaganem et Tiaret. L'empereur adressait alors une lettre de félicitations au général Deligny (2). Mais Si-Mohammed se tenait dans le désert, tout prêt à bondir sur nos colons et nos soldats dès que notre vigilance ne serait plus éveillée. C'est ce qu'il fit, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

Sur ces entrefaites, le maréchal Pélissier était mor et avait été remplacé, comme gouverneur de l'Algérie, par le maréchal de Mac-Mahon.

II.

Le premier soin du maréchal fut d'essayer de comprimer cette révolte des indigènes du sud de l'Algérie, révolte qui menaçait toujours de se rallumer, comme un incendie mal éteint. Toutefois le début du gouvernement du duc de Magenta ne fut pas très heureux au point de vue militaire.

Le 28 septembre 1864, à deux heures de l'après-midi, le général Jolivet, commandant une colonne envoyée pour châtier le marabout Si-Lala, qui avait pris le commandement de l'insurrection, fut prévenu que les goums de ce révolté avaient traversé les chotts, près d'El-May, et occupaient Sfid et El-Beïda. Le général lança les cavaliers de son goum à la découverte; la plupart ne reparurent plus. Le 29, la présence de Si-Lala fut signalée à Bredous. Le général organisa sans tarder une colonne légère.

Mais la marche des Français fut promptement connue des dissidents, qui s'enfuirent rapidement, et lorsque le lende-

(1) *Moniteur universel*, n° des 16 et 17 mai 1864.
(2) *Ibid.*, n° du 21 mai 1864.
(3) *Annuaire encyclopédique*, année 1864, p. 8.
(4) On a vu, à Géryville, dans la même année, le thermomètre descendre à — 7° et monter à + 45° à l'ombre. *Journal officiel*, n° du 19 février 1873.)
(5) *Annuaire encyclopédique*, année 1864, p. 8. — *Moniteur universel*, n° du 31 mai 1864.

(1) *Moniteur universel*, n° du 4 juin 1864.
(2) *Annuaire encyclopédique*, année 1864, p. 9.

main, à onze heures du matin, nos soldats arrivèrent en vue des montagnes d'El-Beïda, la trace des Arabes était perdue. Les troupes marchaient depuis seize heures, leur provision d'eau était épuisée, le nombre des traînards devenait de plus en plus considérable.

Tout à coup quelques cavaliers ennemis apparaissent au haut des crêtes, puis, en quelques minutes, comme par un coup de théâtre, toutes les montagnes sont couvertes de fantassins, pendant que la cavalerie, sortant des gorges, débouche dans la plaine en faisant flotter audacieusement l'étendard du marabout. En un clin d'œil nos escadrons sont enveloppés, et les communications avec la colonne coupées.

Le général, que son imprudence vient de jeter dans ce mauvais pas, n'a que 104 hommes à sa disposition.

Cette poignée de combattants déploie une énergie héroïque; ils sont postés tout autour du camp, et là, pendant une heure et demie, cette centaine de cavaliers, à pied, tiennent tête à des masses ennemies que chaque moment augmente fatalement. Les Arabes tirent sur nous sans relâche; cinq fois ils s'ébranlent, avec des cris furieux, pour nous aborder, et se retirent cinq fois devant notre fermeté. Toutefois les cartouches commencent à manquer, et, tandis que la fusillade de l'ennemi redouble de tous côtés, les nôtres sont obligés de modérer leur tir; quelques cavaliers arabes parviennent même à entrer dans le camp, où ils se font tuer. Cependant la valeur des Français ne réussira pas à les arracher du guêpier où la maladresse de leur général les a engagés, si notre infanterie tarde encore quelques secondes; heureusement, à trois heures, on entend ses coups de fusil et bientôt l'artillerie commence son feu.

Cette diversion ne ralentit pas le tir des Arabes, mais les force à exécuter un mouvement vers la droite et à dégager ainsi deux des côtés du camp. Quelle est donc la cause du retard de la colonne? Il faut l'attribuer aux distributions d'eau, au nombre des traînards, à la lutte qu'elle a eu elle-même à soutenir contre une nuée d'ennemis, enfin à la défection de la presque totalité de son goum (1).

La situation n'est pas très brillante, et les Français semblent fort désorganisés. Le général, « qui ne veut pas que la marche vers le camp, faite sous le feu des Arabes, ait l'apparence d'une retraite », arrête la tête de la colonne et fait rétrograder deux compagnies de chasseurs à pied pour dégager l'arrière-garde. L'artillerie se porte à gauche et envoie des obus sur les contingents qui se sont massés de ce côté. Les Arabes, alors, jugent bon de se retirer; les tirailleurs ennemis s'éloignent tranquillement et les crêtes se dégarnissent peu à peu.

Nos pertes sont très sensibles; elles s'élèvent au chiffre, effrayant pour l'Algérie, de 82 tués et de 27 blessés; quant à celles de Si-Lala, le général Jolivet les évalue, un peu prétentieusement, à 800 tués et blessés (2).

Cette triste affaire, qui montra tout à la fois le courage de nos soldats et l'incapacité de notre état-major, ne laissa pas d'émouvoir le maréchal de Mac-Mahon. Il prescrivit aux généraux Legrand et Jolivet de se hâter d'opérer leur jonction à Daya, de se mettre conjointement à la poursuite de Si-Lala et de le rejeter dans le sud, au cas où ils ne pourraient s'en emparer. Mille chevaux réguliers, soutenus par quelques bataillons, devaient être chargés de cette manœuvre.

Quelques jours après ce sanglant engagement, non loin de Sidi-bel-Abbès, Si-Lala fut battu par le colonel Krien. Malheureusement les Arabes avaient assassiné six colons et mis le feu à quelques maisons. L'ennemi s'était retiré en remontant le cours de la Mekerra.

Dans la province d'Alger, le général Yusuf avait rallié, le 4 octobre, le convoi du colonel Archinard. Apprenant qu'une partie des tribus battues précédemment se portait vers l'ouest, en longeant le sud de Zahrès, le général lança contre elles le colonel Margueritte avec sa cavalerie, un bataillon de zouaves et 120 tirailleurs. En même temps, il ordonnait au colonel Guiomar, commandant de Djelfa, et au général Liébert, qui se tenait à Aïn-Malakoff, de se porter au-devant des Arabes et de leur barrer la route. Le colonel Guiomar les atteignit le premier et tira à obus au milieu des contingents ennemis. La canonnade hâta la marche des généraux Yusuf et Liébert, qui attaquèrent les populations émigrantes de trois côtés à la fois, les repoussèrent dans le plus grand désordre et leur enlevèrent 3000 chameaux, 30 000 moutons, une grande quantité de bœufs et un butin considérable. Nous avions eu neuf hommes tués et seize blessés.

Quelques tribus de la subdivision d'Aumale, qui avaient rejoint les insurgés, rentrèrent dans l'ordre, intimidées par le succès du général Yusuf. Le colonel de Lacroix, du 3e tirailleurs indigènes, en apprenant que les Arabes étaient refoulés vers l'ouest, les atteignit à son tour et leur prit 3000 moutons (1). A la date du 21 octobre, le général Yusuf, campé sur l'oued Mzi, avait reçu la soumission d'une partie des tribus du cercle de Boghar.

Le général Jolivet, marchant du côté de Ras-el-Ma, où Si-Lala avait tendu ses tentes, eut, le 11 octobre, un engagement avec de forts partis de fantassins et de cavaliers. Le marabout se mit en retraite sur Beguira, comptant plus de 200 hommes tués et blessés. La perte des Français fut insignifiante : un homme tué et sept blessés. Le colonel de Colomb avait particulièrement contribué au succès de cette journée, qui racheta l'échec d'El-Beïda (2).

Aux dates du 5 et du 8 octobre 1864, le gouverneur général écrivait au ministre de la guerre que *l'insurrection perdait chaque jour du terrain et que nos [illegible] vaient avec succès leurs opérations* (3). C'étaient là des phrases banales, car, cinq ans plus tard, le maréchal n'était pas encore venu à bout de cette révolte et Si-Lala courait toujours le désert, guettant l'occasion favorable.

(1) Les goums font toujours défection quand nous ne sommes pas les plus forts, comme à Chellala.

(2) *Moniteur universel*, n° du 13 octobre 1864.

1. *Moniteur* [illegible], n° du 17 [illegible] 1864.
2. *Ib.*, n° du 30 [illegible] 1864.
3. *Ib.*, n° du 13 [illegible] 1864.

III.

Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur les opérations militaires de la fin de 1864.

Dans le sud, nos troupes se concentraient aux environs d'Aïn-Mahdir; le 1er novembre, le général Yusuf était campé aux alentours de cette localité; le général Martineau, venant de Brezina, devait y arriver le 11, et le général Deligny, venant de Kreidor, y était attendu le 15. La place de Laghouat avait été ravitaillée par le colonel de Lacroix. Les populations dissidentes, formant les contingents de Si-Lala et de Si-Mohammed, s'étaient réunies dans la vallée de l'oued Zergoum. Au sud de la province de Constantine, le colonel Seroka était passé à Mengoub, le 4 novembre, et observait les Ouled-el-Aouar et les Larbaa, campés à une dizaine de lieues au nord de Guerrera (1).

A la même date du 4 novembre, le général Yusuf se trouvait au cœur du Djebel-Amour; toutes les tribus et tous les ksours de cette montagne avaient fait acte de soumission. Bientôt les Ouled-Naïl, les Larbaa, les Ouled-Moktar demandèrent au général à rentrer dans leur pays. Celui-ci leur accorda la paix et s'installa à Ksar-el-Aïran pour protéger leur retour contre les agressions possibles de Si-Mohammed.

Le 11 novembre, le général Deligny campait à Géryville; il comptait arriver le 16 à Aïn-Mahdir, point de concentration définitivement assigné par le gouverneur général pour les troupes destinées à opérer dans le sud, ainsi que nous l'avons déjà vu plus haut (2). Mais là s'arrêtèrent les opérations, l'année se termina sans que, en dépit des combinaisons du maréchal, Si-Lala fût pris ou jeté au désert.

Le 12 janvier 1865, le marabout insurgé partit pour Metlili, confiant la garde de ses tentes à son frère Si-Zoubir. Celui-ci fit des démarches auprès du commandant supérieur de Géryville afin de gagner du temps en laissant espérer sa soumission; mais, bien entendu, les pourparlers n'aboutirent pas.

Les mois s'écoulaient et, n'en déplaise au duc de Magenta, *l'insurrection ne perdait pas chaque jour du terrain*. Si-Lala et Si-Mohammed se jouaient toujours des plans du gouverneur général et de ses lieutenants; ils restaient insaisissables. Cependant, le 4 février, le général Deligny se trouvait à Garet-Sidi, à huit lieues ouest de l'oued Gharbi, lorsqu'il rencontra les révoltés sous les ordres de Si-Mohammed-ben-Hamza. Le général disposait de 700 cavaliers, des goums et de trois escadrons réguliers. Il garda en réserve ces derniers et ne fit donner que les indigènes. L'avant-garde se porta, dès le début de l'action, sur le douar du marabout Si Mohammed. Celui-ci se défendit résolument; mais Sidi-el-Hadj-Caddour, chef des Haras, fondit tout à coup au-devant de lui et un combat singulier s'engagea entre eux. Le marabout, frappé à mort, s'affaissa sur son cheval et perdit les étriers. Les Arabes essayèrent encore de résister; nos goums les rechargèrent vigoureusement et les contraignirent à fuir au plus vite, abandonnant leurs tentes toutes dressées, leurs bagages et leurs troupeaux. Nous comptions 50 hommes tués et 17 blessés; les pertes de nos adversaires étaient beaucoup plus considérables (1). Malgré cette défaite, l'insurrection ne pouvait être considérée comme domptée, car il restait toujours à prendre Si-Lala.

(1) *Moniteur universel*, n° du 18 novembre 1864.
(2) *Ib.*, n° du 22 novembre 1864.

IV.

Depuis sa défaite du 4 février 1865, Si-Lala s'était retiré dans les régions sahariennes où il réparait ses forces et provoquait à la rébellion les tribus restées fidèles; ce ne fut qu'un an plus tard, au mois de février 1866, qu'il recommença les hostilités. Le 1er mars, Si-Lala envahit subitement notre territoire et une de ses colonnes décidait la tribu des Chambaas à se soulever contre nous. Un cheik allié, Si-Sliman, se porta sans retard à la rencontre de Si-Lala, le défit, lui enleva cent tentes et 700 chameaux; la colonne ennemie qui avait fomenté la révolte des Chambaas se hâta de se sauver, abandonnant ainsi les insurgés au châtiment sévère dont le lieutenant-colonel de Sonis, commandant de Laghouat, ne manqua pas de les frapper (2).

Sur ces entrefaites, Si-Lala se brouilla sérieusement avec un autre chef insurgé, Si-Ahmed-ben-Hamza. Ce dernier nous fit alors des propositions inacceptables; le maréchal les refusa et Si-Ahmed se résolut à l'offensive. Le 14 mars 1866, il s'avança jusqu'à Aïn-el-Orag, et, le lendemain, un détachement français, sorti de Géryville, heurta la troupe ennemie, composée de 500 cavaliers arabes et de mille fantassins marocains. Les Africains se précipitèrent contre nos soldats; la bataille fut sanglante et opiniâtre; mais, en dépit de leur courage, nos adversaires ne purent nous entamer. Si-Ahmed ne voulut pas recommencer la lutte, il s'enfonça dans le désert et de longtemps ne fit plus parler de lui (3).

Quant à Si-Lala, il s'était retiré sur les confins du territoire des Ouled-Sidi-Cheikh. C'est là qu'il se préparait à de nouvelles incursions. Quatre colonnes françaises parties de Géryville, de Laghouat, d'El-Hadjina et de Bou-Saada, convergèrent vers cet insaisissable partisan. Le lieutenant-colonel de Sonis, de la colonne de Laghouat, fit monter 300 zouaves et chasseurs à pied sur des chameaux, et, le 25 mars 1866, il tomba à l'improviste au milieu des Arabes. Rien ne peut donner une idée de l'effet produit par ce coup de foudre. La défaite des insurgés fut complète; leur chef dut nous abandonner sa tente et les trésors qu'elle contenait (4). Malheureusement il put s'échapper et nous le reverrons bientôt, enrégimentant de nouveaux fanatiques, se précipiter comme un furieux sur nos soldats et nos alliés.

L'horrible famine de 1867 n'avait pas empêché les rebelles du sud de recommencer les hostilités. Dès que les pluies

(1) *Moniteur universel*, n° du 16 février 1865.
(2) *Annuaire encyclopédique*, années 1866-1867, p. 40.
(3) *Annuaire encyclopédique*, années 1866-1867, p. 40 et 41.
(4) *Ib.*, p. 41.

eurent ravivé les sources, Si-Ahmed-ben-Hamza fondit sur les tribus fidèles afin de les piller ou de les soulever. Un de nos goums se présenta par hasard devant lui, à Aïn-Melah, et le combat s'engagea terrible. Si-Ahmed fut tué et ses troupes se sauvèrent. Quelques jours après, le 2 mars 1868, à Bayd-Moul-el-Djein, un autre goum attaqua 600 insurgés et leur prit 350 chameaux chargés de vivres. A cette nouvelle, l'agha de Sebdou partit afin de couper la retraite à l'ennemi désorganisé. Il lui prit encore 20 chevaux et 2500 moutons (1). En dépit de ces succès partiels, le maréchal ne comprimait pas cette révolte, qui durait depuis cinq ans; aucun plan sérieux n'était tracé par lui; les généraux allaient au gré de leurs inspirations, et ces efforts dispersés ne pouvaient amener un résultat décisif.

V.

Les rebelles nous laissèrent en repos pendant près d'un an, mais, à la fin de janvier 1869, une partie des Ouled-Sidi-Cheikh s'avança vers le Tell et fit irruption chez les Ouled-Sidi-Naceur. Le 1er février, les dissidents comptaient 3000 chevaux et 800 fantassins autour de Tagguin. Le colonel de Sonis partit de Laghouat à la tête d'une colonne armée de chassepots. Il aborda l'ennemi et le mit en fuite après un engagement qui dura deux heures et demie. Le général poursuivit les fuyards et leur enleva de nombreux troupeaux (2). Les insurgés disparurent dans le désert.

L'année 1870 venait de s'ouvrir. Heureusement pour le maréchal de Mac-Mahon, le général de Wimpffen reçut l'ordre, au commencement d'avril 1870, de se porter au-devant des révoltés, et ce général trouva moyen de jeter un certain éclat sur la fin de l'administration militaire du maréchal.

Depuis trop longtemps l'attitude des tribus nomades qui bordent la frontière du Maroc était pour nos populations fidèles du sud un sujet de perpétuelles alarmes. A la suite d'incursions heureuses sur notre territoire, des tribus puissantes, enrôlées sous la bannière de la secte religieuse et guerrière des Ouled-Sidi-Cheikh, étaient parvenues à cimenter entre elles, au milieu de l'hiver, une véritable coalition. Le général de Wimpffen accepta la mission de châtier sur le territoire limitrophe, avec l'assentiment du Maroc, des populations ne reconnaissant aucune autorité. Le général s'acquitta de sa tâche avec autant de talent que de bonheur (3), en dépit des obstacles que le gouvernement lui créa.

Le général ne devait rien entreprendre contre les oasis, et ces oasis étaient le quartier général des dissidents! On lui prescrivait d'obtenir des otages des populations marocaines de la frontière, et on lui défendait de les combattre! Il devait soumettre les dissidents et avait ordre d'éviter avec soin de se rapprocher des centres de population pouvant présenter quelque résistance (4)!

(1) *Moniteur universel*, année 1868, p. 71.
(2) *Journal officiel*, n° du 4 février 1869.
(3) *Ib.*, n° du 16 mai 1870.
(4) *Sedan*, par le général de Wimpffen, p. 6 à 11.

Commandant alors la province d'Oran, le général de Wimpffen s'éloigna du chef-lieu au mois de mars, le mois de la guerre, atteignit Kenatza le 11 avril et arriva, trois jours après, à El-Bahariat, les Petites-Mers. Les Doui-Menia s'étaient retirés en arrière de l'Oued-Guir, sorte de Nil algérien, et ils avaient pris position sur une suite de dunes reliées latéralement entre elles et protégées sur leurs fronts par des canaux d'irrigation.

Le 14, le général reconnut la situation de l'ennemi; le lendemain matin, des colonnes marchèrent droit vers les extrémités de la ligne à attaquer, pendant que les zouaves l'abordaient de front. Malgré tous les obstacles, les dunes furent enlevées et les retours offensifs des Arabes ne réussirent pas à nous en arracher la possession. A notre droite, les ennemis étaient également battus, de même qu'à notre gauche, où le général Chanzy les refoula vigoureusement. Aussi, vers cinq heures, les Ouled-Sidi-Guiz, les Ouled-bou-Anan, les Ouled-Sidi-Aïssa firent leur soumission; les autres dissidents abandonnèrent le champ de bataille, laissant derrière eux leurs troupeaux et une partie de leurs tentes.

La journée du 16 compléta les résultats de la veille; toutes les fractions des Doui-Menia, les Ouled-Sliman et les Oyoussef se rendirent sans conditions. Une population de plus de 16 000 âmes, qui, grâce à ses contingents étrangers, avait réuni près de 8000 combattants, était soumise. Ce brillant succès nous coûtait 50 hommes tués et blessés (1).

Le lendemain 17, le général de Wimpffen était de retour au bivouac des Petites-Mers. Le même jour, il se remit en route du côté d'Aïn-Chaïr, qu'il aperçut devant lui, le 24, à la lumière du soleil levant.

Selon son excellente habitude, le général commença par reconnaître avec attention la position à enlever. Il constata que l'oasis était enveloppée sur trois de ses côtés par des bois de dattiers qui facilitaient puissamment la défense. Avant de donner le signal de l'attaque, le général tenta un effort suprême afin d'épargner à la population d'Aïn-Chaïr les désastres de la lutte; mais toutes ses ouvertures furent repoussées, et, à quatre heures du soir, l'offensive fut prise sur quatre points différents; au bout de peu d'instants, l'oasis était emportée et ses défenseurs étaient rejetés dans le Ksar.

La nuit avait empli de ses ombres les bois, la ville et la plaine; à l'aube du jour, le général pensa que les pertes de l'ennemi le feraient réfléchir et le décideraient à composer. [illegible], le 26, A[illegible] se rendait à discrétion.

En apprenant le résultat de la journée du 25, un parti de nomades, qui venait nous combattre sous la direction d'un des fils de Sidi-Cheik-Ben-Taïeb, reprit bien vite le chemin [illegible] (2).

Que ne s'était-on décidé plus tôt à confier au général de Wimpffen le soin de réprimer ces continuels soulèvements! Il eût certainement réussi à terminer en six mois ce dont le maréchal n'était pas venu à bout en cinq ans, en dépit des magnifiques bulletins de victoire de nos généraux.

(1) [illegible] 1870.
(2) [illegible] 1870.

VI.

Les foudroyantes catastrophes de Frœschwiller et de Sedan avaient anéanti la vieille armée d'Afrique, qui portait la peine de son imprévoyance et des habitudes détestables qu'elle avait contractées en combattant les Arabes. Les Prussiens lui avaient appris que la bravoure ne remplace pas toujours l'étude et que les fautes militaires ne se rachètent pas avec le sang.

Les rebelles du Sud pensèrent que le moment était favorable pour recommencer la lutte et s'y préparèrent sans retard. Bien que Si-Kaddour-Ben-Hamza, le nouveau chef que les dissidents s'étaient donné, eût écrit, en mars 1871, pour demander l'aman, il n'en continuait pas moins à s'agiter et avait réussi à détacher de notre cause quelques fractions des Hamyan de Sebdou. Tout à coup les insurgés, passant audacieusement entre nos colonnes postées sur le Chott-Gharbi et le Chott-Ghergui, entrèrent dans la région située entre les Chotts et le Tell. Ils enlevèrent d'abord les troupeaux de nos tribus, après avoir battu nos troupes de Daya; mais ensuite ils furent contraints de regagner le Sud (1). Les colonnes mobiles, lancées à leur poursuite, se trouvaient, à la fin de novembre : celle de Saïda, à Tafarona; celle de Dassa, sur l'oued Monilah, près de Ras-El-Ma; celle de Sebdou, à El-Aricha (2). Quelques jours plus tard, Si-Kaddour était à El Kherana, à la tête de mille six cents cavaliers et de deux mille fantassins (3).

Cependant la présence de Si-Kaddour entretenait les plus vives appréhensions parmi nos colons. On s'attendait d'un moment à l'autre à le voir tomber sur nos cultures et l'on résolut de le surprendre.

Le général Osmont, commandant de la division d'Oran, adressait, le 29 décembre 1871, le télégramme suivant au ministre de la guerre : « Nos goums ont obtenu un magnifique succès sur Si-Kaddour-Ould-Hamza, le 23 décembre, à quelques lieues et au sud-ouest de Mégoub. Ils l'ont atteint, l'ont attaqué et, après une heure de combat, l'ont mis en pleine déroute après lui avoir tué environ 150 cavaliers. Ils ont pris un butin considérable, deux drapeaux et le cachet de Si-Kaddour. Celui-ci s'est échappé dans l'est presque seul. Beaucoup de tribus qui marchaient avec Si-Kaddour se sont rapprochées de nous et font leur soumission. Le lieutenant-colonel Gaîne continue à appuyer nos goums et a dû arriver le 25 à Mégoub pour recevoir les soumissions (4). »

Bientôt les tribus qui avaient suivi la fortune de Si-Kaddour-ben-Hamza furent cernées et prises, ainsi que sa femme et son jeune fils (5). Si-Kaddour s'enfuit avec Si-Lala, et, vers le 10 février, il était près de Takelbouza, au sud-ouest de Goléah, abandonné par la majeure partie de ses guerriers (6). L'insurrection pouvait être considérée comme terminée.

1 *Journal officiel*, n° du 25 novembre 1871.
2 *Ib.*, n° du 3 décembre 1871.
3 *Ib.*, n° du 7 décembre 1871.
4 *Ib.*, n° du 30 décembre 1871.
5 *Ib.*, n° du 4 janvier 1872.
6 *Ib.*, n° du 21 février 1872.

On négocia vainement avec les Ouled-Sidi-Cheikh pendant tout le cours de l'année 1872; mais la tranquillité ne fut troublée que par des incidents sans conséquence, et les tribus restées fidèles purent se livrer sans alertes graves à leurs travaux ordinaires. La situation demeura la même durant les années suivantes; nous n'avons à mentionner que la course hardie du général de Galliffet sur Goléah, en 1873, qui acheva de refouler dans le désert les éternels agitateurs du sud.

On le voit maintenant : l'insurrection actuelle, qui n'a pas dépassé Saïda, n'est pas comparable à toutes celles que nous venons de rappeler. Ce n'est pas seulement la région des hauts Plateaux qui était envahie en 1864 : c'était le nord même de la province d'Oran qui était en feu; c'étaient les communications coupées entre Mostaganem et Tiaret; c'était la révolte des tribus de la subdivision d'Aumale, à quinze lieues d'Alger. En 1871, la situation était encore plus inquiétante, puisque le sud de l'Algérie et la grande Kabylie étaient en pleine insurrection, au lendemain de la Commune, au lendemain de la guerre néfaste qui nous avait enlevé l'Alsace et la Lorraine. Envisageons donc les choses avec calme; ne répugnons pas aux mesures énergiques, mais surtout ne faisons pas de sentiment : les Arabes ne l'apprécient pas et ne connaissent que la force.

ALFRED DUQUET.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Sous ce titre, *le Peuple et la Bourgeoisie* (1), M. Émile Deschanel vient de retracer à grands traits l'histoire des déshérités, des gueux, des pauvres diables, s'élevant par une ascension continue de leur néant à l'égalité civile et politique. Voici, dans l'âge de fer, qui est au début des sociétés et non à la fin, quoi qu'en aient dit les poètes, le faible écrasé par le fort. Vainement il lutte, il faut succomber. Vaincu, on le mange. Cependant, quand les garde-manger sont pleins, il y a quelque chance d'échapper à la dent des vainqueurs. Ceux-ci alors épargnent, en effet, les hommes maigres et les femmes grasses, qui seront instruments de travail ou de plaisir. Ils seront donc conservés, *servati, servi*, et voilà comment l'esclavage a été un bienfait relatif et, pour ainsi dire, l'aurore de la civilisation. L'esclave deviendra serf, puis vassal, puis tenancier, puis bourgeois, puis enfin, après avoir conquis le droit de vivre tant bien que mal, il conquerra, en versant son sang sur les champs de bataille, l'égalité des droits, le titre de citoyen.

On voit l'intérêt d'une telle histoire. Ce qui donne aux tableaux tracés par M. Deschanel un air de vérité saisissante, c'est qu'il n'a pas cherché les détails nouveaux, les documents

1 *Le Peuple et la Bourgeoisie*, par Émile Deschanel. — 1 vol. Paris, 1881. Germer Baillière et Cie.

inédits, les faits ignorés. Non, il réveille les souvenirs présents à tous les esprits; il ne s'appuie que sur ce qui est connu de chacun de nous, avéré, incontestable. Nous ne songeons donc pas à discuter. Nulle inquiétude d'esprit, nulle incertitude. Tout le monde sera forcé de dire : Oui, cela est ainsi! Quelquefois, à force de chercher trop loin, on donne à la vérité un air de paradoxe; ici, rien de semblable.

II.

Voici le volume qui clot la série des œuvres complètes de Joseph Autran, *la Comédie dans l'Histoire* (1). Il dictait ces derniers vers d'une voix déjà défaillante. La mort est venue le frapper avant qu'il eût pu les revoir et les châtier avec ce souci religieux du mieux qui caractérise les vrais artistes et qui était sa préoccupation constante. Ses amis n'ont pas cru qu'il leur fût permis de toucher à cette œuvre suprême pas plus qu'à un testament. Ils la publient donc telle qu'elle est sortie de cette veine abondante et facile. Elle a ainsi, du moins, le charme de l'abandon et tout l'agrément d'une aimable familiarité, nous dit M. de Laprade, et je n'y contredirai point.

L'histoire, tout comme la vie humaine, n'offre-t-elle pas au poète

Une ample comédie à cent actes divers,

surtout quand il ne la considère pas sous ses aspects graves et solennels, mais dans son deshabille en quelque sorte! Précisément Joseph Autran a pénétré dans son intimité. Il l'a surprise au moment où elle oubliait de prendre une attitude, se montrant d'humeur familière et livrant ses petits secrets. Il a enregistré ses confidences, qu'il nous raconte avec une bonhomie malicieuse. Voici les héros au coin du feu, les grands hommes en robe de chambre. Au lieu des récits solennels, les épisodes et les anecdotes. Nous les connaissions bien déjà pour la plupart, ces anecdotes; mais il n'est pas déplaisant de les retrouver agréablement versifiées. Agréablement, rien de plus; ne forçons pas la note.

III.

De temps en temps la librairie Calmann Lévy nous fait d'aimables surprises. Sous une couverture bleu tendre paraît une œuvre délicate et distinguée, signée Trois étoiles. Quel est le talent modeste qui nous dérobe ainsi ses traits derrière un loup? Sous ce domino bleu, qui donc se cache? Dis-nous qui tu es, beau masque! Peut-être aussi y a-t-il plusieurs masques. Enfin, c'est un mystère. Resignons-nous donc à faire nos suppositions sans les communiquer au public, de peur que quelque soudaine révélation ne nous contredise trop brutalement. Par exemple, ce dernier volume bleu, *Expiation* (2), je l'attribuerais volontiers à une plume feminine; or, voyez : si la grosse voix d'un capitaine de dragons retentissait tout à coup : C'est moi, c'est moi l'auteur! C'est que cela serait encore bien possible, après tout.

Pourquoi la femme masquée, ou l'homme masqué, a-t-elle ou a-t-il donné à son récit ce titre : *Expiation?* Mystère. C'est à peine si nous entrevoyons le châtiment subi. La faute elle-même est si discrètement voilée que nous ne sommes pas bien certains qu'elle ait été commise. Il y a eu projet, intention, et peut-être pas davantage. C'est assez cependant pour que trois existences soient brisées, deux par le remords, l'autre par la douleur. Si la faute et l'expiation ne sont qu'entrevues et même devinées, où est alors l'intérêt du récit? Dans la période qui précède la faute, dans la peinture de deux cœurs saisis par la passion qui, peu à peu, les enlace et les enveloppe; dans la délicatesse pénétrante d'une analyse qui est très exacte sans tomber dans la minutie et les infiniment petits. Peu d'événements, peu de coups de théâtre, le juste dédain des menus détails, où se complait le réalisme; les choses vulgaires et les petits incidents de la vie banale indiqués seulement pour que les héros ne soient pas de pures abstractions. Mais les agitations du cœur, les mouvements de l'âme, troubles, agitations, luttes intérieures, inquiétudes de la conscience, colères contre cette passion qui envahit, puis amollissement, joies secrètes, la maladie dont on souffre devenant chère, voilà le fond et l'objet d'une étude que l'on dirait avoir été faite sur le vif.

Oui, il semble que ce journal soit une confession. J'en verrais un indice dans le soin que prend l'héroïne de présenter toutes les circonstances qui peuvent expliquer ou atténuer sa chute. Non qu'elle fasse un plaidoyer; mais elle s'accuse comme on s'accuse toujours soi-même, avec une involontaire indulgence.

Tout en se déclarant coupable, on se juge victime. On parle volontiers des efforts faits, bien qu'inutiles, des entraînements de la force des choses, de la fatalité; enfin on frappe moins fort sa propre poitrine qu'on ne frapperait la poitrine d'autrui. Rien de plus naturel, en somme. Écoutez-la, cette pénitente faisant son *mea culpa* : « C'est ma faute, ma très grande faute! » dit-elle; puis aussitôt : « C'est la faute aussi peut être de la destinée. J'avais tant souffert! Abandonnée par ma mère, qui avait fui la demeure conjugale — hérédité de la passion! — je n'avais eu de mon père que des regards durs et de froides paroles. Devenue orpheline, dénuée de toutes ressources, j'ai accepté l'hospitalité d'une jeune parente riche. J'aurais dû ne pas lui prendre le cœur de son mari; *mea culpa:* mais c'est aussi sa faute à elle qui n'avait pas su le conquérir, ce cœur. Elle était, pauvre petite pensionnaire indolente et insignifiante, si au-dessous de cette nature d'élite! Un chevalier, lui, un preux des anciens âges et qui aurait dû naître au temps des Croisades. Non, elle ne l'avait pas conquis, ce grand cœur; et, dès lors, puisqu'elle ne l'avait pas, comment le lui aurais-je pris? Non, je ne le lui ai pas pris. Il est venu de lui-même vers le mien. J'aurais dû le repousser; *mea culpa!* Mais c'est sa faute aussi à lui qui a abusé de son empire. Ah! il savait bien que je n'aurais pas la force de résister. Oui, c'est bien plus sa faute

1 J. Autran, *La Comédie dans l'Histoire*. — 1 vol. Paris, 1881. Calmann Lévy.

2 X.... *Expiation*. — 1 vol. Paris, 1881. Calmann Lévy.

que la mienne; et cependant, je lui pardonne. Et puis, il nous semblait que l'âme molle de notre victime n'était pas de celles qui souffrent longtemps si cruellement. Sur elle la douleur glisserait sans doute. Cette eau dormante, un moment agitée, devait reprendre presque aussitôt sa placidité. Eh bien! non, grandie par l'épreuve, ennoblie par l'outrage, la petite pensionnaire s'est révélée femme de cœur et de tête. Elle m'a disputé, non son propre bonheur hélas! à jamais perdu, mais l'honneur de son mari, qui allait fuir avec moi à l'étranger, fuir comme un malfaiteur, abandonnant son pays, la maison de son père, ses engagements, ses devoirs, et se fermant à tout jamais le noble avenir ouvert devant lui. Qu'ai-je fait alors? Un peu pour elle, beaucoup pour lui, je me suis sacrifiée. J'ai fui, non plus avec lui, non pas même seule, car il serait venu me rejoindre, mais avec un bellâtre vulgaire qui me poursuivait de ses obsessions. En me perdant ainsi, j'ai sauvé le cœur généreux qui allait pour moi avilir et déconsidérer sa vie. Voilà mon immolation, voilà l'expiation, voilà la rédemption, voilà ce qui me doit faire pardonner ma faute. »

Ainsi se confesse la pénitente avec un certain orgueil, comme l'on voit, et, quand elle demande l'absolution, elle s'attend à recevoir une couronne de martyre. Non, mademoiselle, vous ne l'aurez pas, cette couronne; nous vous la refusons au nom de la morale. Au nom de l'art et des lettres, toutes les couronnes que vous voudrez. Il y a longtemps que nous n'avions rien là d'aussi distingué. Cela est délicat et exquis.

IV.

Palmyre Veulard (1), par M. Édouard Rod, est dédiée au grand pontife du naturalisme : méfions-nous! En effet, des documents humains, une observation attentive, mais l'observation de quoi? de la réalité brutale, grossière, celle qui saisit les yeux et le nez du premier venu. Chose étrange! une multitude de détails vrais, et l'histoire manque de vraisemblance. Cela s'explique d'ailleurs. C'est que la fiction, il faut la créer. Il y a là une part d'invention nécessaire, et ce n'est pas par l'invention que brille l'école naturaliste. Chacun des épisodes peut et même doit être vrai; mais comment sont-ils liés et forment-ils un tout, un ensemble? C'est là la question. Il n'y en a pas moins quelques scènes bien saisies et rendues avec une certaine puissance dans ce roman brutal. C'est du talent mal employé. Je ne vous raconterai pas les faits et gestes de cette Palmyre accélérant la fin des poitrinaires qui l'ont inscrite sur leur testament. Pour elle aussi l'expiation vient; expiation moins juste que celle de la précédente héroïne, qui est bien moins coupable cependant. Cette Palmyre a-t-elle une âme, a-t-elle une conscience, est-elle responsable? On n'en est pas convaincu.

(1) *Palmyre Veulard*, par Édouard Rod. — 1 vol. Paris, 1881. E. Dentu.

V.

Décidément, MM. les romanciers sont peu galants. Avec eux, presque toujours aux femmes le vilain rôle; aujourd'hui c'est une série. Voyez nos héroïnes du jour : la première expiait sa chute, mais enfin elle était tombée en trahissant l'amitié; la seconde ne tombait pas par accident, mais partout et toujours comme la grêle, et elle achevait les poitrinaires. Quel monstre féminin allons-nous trouver dans *Brave garçon* (1) de Robert Halt? Une affreuse harpie, aux doigts crochus, qui tue à coups d'ongles ce brave garçon. Pourquoi aussi a-t-il uni sa vie à celle d'une épicière rapace, habile à donner à temps le coup de pouce au plateau de la balance, lui, un naïf, un désintéressé, un inventeur, pour tout dire? Pourquoi a-t-il voulu enlever avec lui dans des sphères plus hautes cette âme qui devait avoir bientôt le mal de la boutique, la nostalgie de l'épicerie. L'accouplement de ces deux natures s'attelant aussi mal au même char que les deux chevaux de Platon, l'un ami des espaces éthérés, l'autre ami de la fange, le duel continu qui en est la conséquence, le triomphe final de la boutique sur le laboratoire, tel est l'intérêt de ce récit. Peut-être la harpie de la cassonade est-elle par trop horrible et repoussante; peut-être aussi trouverez-vous que les événements semblent parfois arrangés comme à plaisir et en vue de la thèse; mais vous lirez ce volume avec plaisir.

VI.

Encore un monstre féminin dans *Bénédict* (2), de M. Maurice Corroy. Cette fois, c'est une négresse. Fait-elle assez verser de pleurs à son jeune maître et à sa jeune maîtresse, et les torture-t-elle assez cruellement, cette nièce indigne du brave oncle Tom! Voilà le danger qu'il y a à prendre des bonnes de couleur. Si méchante, celle-ci, qu'après sa mort des épines poussent sur sa tombe! On les arrache; elles repoussent encore. Ce sont ses griffes qui passent, disent les mères à leurs petits enfants effrayés. Ce récit naïf et convaincu porte l'empreinte d'une aimable candeur.

VII.

Gare les jambes! (3), crie Pierre Quiroul. Et, en effet, les pierres que fait rouler Pierre Quiroul atteignent assez méchamment les tibias importants de l'époque présente. Demandez plutôt au Révérend Père Loyson, à M. Émile Zola et à d'autres encore. Ils n'en demeureront pas boiteux, d'ailleurs, et tout au plus se tâteront-ils les mollets avec quelque inquiétude. Rien de cassé, c'est l'essentiel. De l'esprit, de la malice, un style aisé, du tour, de l'esprit, voilà les mérites très réels de ces petits pamphlets lestement tournés.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Brave Garçon*, par Robert Halt. — 1 vol. Paris, 1881. E. Dentu.
(2) *Bénédict*, par Maurice Corroy. — 1 vol. Paris, 1881. E. Dentu.
(3) Pierre Quiroul, *Gare les jambes!* — 1 vol. Paris, 1881. E. Dentu.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Parmi les défauts que les instituteurs appartenant à la Compagnie de Jésus sont accusés de cultiver chez leurs élèves, on ne peut décidément pas ranger le mensonge et la dissimulation diplomatique.

Les trente et un élèves de Saint-Cyr qui sont allés assister, le 15 juillet, à la messe politique de Saint-Germain-des-Prés sont tous ou presque tous sortis de l'établissement de la rue des Postes. Il était bien facile à ces malheureux jeunes gens de cacher dans le secret de leur cœur la foi robuste qu'ils ont que M. le comte de Chambord deviendra roi de France après les élections générales. Ils n'ont pas voulu la cacher. Ils l'ont étalée sans nécessité et sans utilité.

II.

Je me souviens d'un petit discours que tint le Père Du Lac, supérieur de l'école Sainte-Geneviève, le jour même où l'article 7 fut rejeté par le Sénat. Le Père Du Lac est un homme de beaucoup d'habileté pédagogique, d'un esprit fin et de grand sens. L'article 7 lui avait naturellement causé d'horribles angoisses. Il ne manqua point la séance du Sénat le jour où l'article y fut discuté. A peine le vote de rejet fut-il rendu, le Père Du Lac revint en toute hâte à l'école Sainte-Geneviève. Il assembla l'école, maîtres et élèves. Il éprouvait ce besoin de s'épancher et cette bonne volonté à s'amender dont tout homme est saisi quand il vient d'être soulagé d'un grand poids. Il parla. Je n'ai pas sous les yeux le texte de sa petite mercuriale scolaire. Mais la signification m'en est restée très nette à l'esprit. Après s'être félicité d'avoir échappé au péril par une victoire parlementaire que la Société de Jésus avait sujet, à ce moment-là, de croire définitive, le Père Du Lac se demanda si tout était prévention illégitime dans les défiances de l'autorité publique à l'égard de l'école, ou si l'école avait bien fait toujours tout ce qu'il fallait pour guérir ces défiances. Et, comme sous la pression d'une abondance de cœur, il avoua que peut-être l'école n'avait pas assez pris soin que le public fût toujours informé de son profond respect pour la loi établie. Ce n'est plus seulement le patriotisme qu'il recommandait aux élèves présents de l'école et à leurs anciens, engagés dans la carrière des armes, c'est le respect réfléchi des lois fondamentales du pays, c'est la stricte observation de toutes les bienséances politiques de leur état.

Les trente et un élèves de Saint-Cyr qui ont pris part à la démonstration de Saint-Germain-des-Prés n'ont pas suffisamment médité les sages et honnêtes paroles du Père Du Lac, leur maître.

Voilà maintenant leur carrière, non pas brisée, mais durement interrompue, et pourquoi

III.

Que ces trente et un jeunes gens veuillent bien réfléchir à qui et à quoi ils se sacrifient!

Ils se sacrifient à un prince digne de toute leur estime sans doute, mais qui ne demande pas à régner, qui ne peut pas régner et qui ne veut pas régner.

Ils se sacrifient plus généralement à un parti conservateur indistinct dont les chefs, s'ils reprenaient demain le pouvoir, commenceraient par ne pas les rétablir eux-mêmes dans leur grade.

IV.

Ce dernier point mérite toute l'attention des trente et un élèves de Saint-Cyr cassés de leurs espérances d'un prochain brevet et incorporés comme simples soldats en divers régiments.

Je vais faire une supposition tout à fait abracadabrante — celle du retour prochain aux affaires des ministres du 25 mai 1873.

Six mois se sont écoulés depuis que les trente et un saint-cyriens servent comme simples soldats. Le centre droit l'a emporté aux élections générales. Après quatre ou cinq mois de luttes contre le ministère actuel, on l'a renversé. Un ministère nouveau s'est constitué à peu près sur les mêmes bases que celui du 25 mai 1873. M. de Broglie est président du conseil; M. Ernoul, garde des sceaux; M. Batbie, ministre de l'instruction publique; le général de Cissey, ministre de la guerre; M. Decazes, ministre de l'intérieur...

Grande joie de nos trente et un saint-cyriens. C'est le ministère selon leurs vœux. Un ministère ainsi composé ne leur peut que vouloir du bien à cause de la messe du 15 juillet 1881. La bouche enfarinée, ils vont trouver le président du conseil et le ministre de la guerre. Ils demandent à être nommés *hic et nunc* sous-lieutenants, avec un décret qui, par antidate, leur fasse prendre rang à partir du 1er octobre ou du 1er septembre 1881; car c'est à partir d'un jour placé entre ces deux-là qu'ils auraient réellement pris l'épaulette sans la mesure de rigueur du général Farre.

Savent-ils ce que leur répondront ce ministre de la guerre qu'ils auraient inventé et ce président du conseil qui leur paraît à souhait? Nous allons le leur dire. Ce sera quelque chose d'analogue à ce que le ministère du 25 mai a répondu ou fait répondre à plus d'un qui s'était sacrifié pour lutter, avant 1870, contre l'absolutisme impérial, et, après 1870, contre le principat de M. Thiers.

V.

Voici à peu près les discours qui siffleront à leurs oreilles :

« Jeunes gens! le parti conservateur est content de vous. Vous vous êtes noblement compromis le 15 juillet. Peut-être s'est-il glissé dans votre action un peu de la folle témérité de la jeunesse. Elle n'était pas très régulière, votre action,

Enfin, elle a été digne et courageuse. M. le comte de Chambord, à Frohsdorf, s'en est montré fort satisfait.

« Maintenant, vous demandez qu'on vous nomme officiers et qu'on vous place sur le tableau d'ancienneté avant tous les autres sous-lieutenants promus par le général Farre depuis le 15 juillet dernier. Voilà bien la jeunesse! Généreuse, mais illimitée dans ses ambitions. Elle ne connaît point d'obstacles.

« Et la hiérarchie, jeunes gens? Et les règles? Avez-vous jamais entendu dire qu'on soit passé de simple soldat sous-lieutenant? Que penserait l'armée française et aussi le chef du bureau du personnel, si nous vous faisions officiers avant quatre ou cinq ans?... Tenez; allons consulter ensemble le général Farre et demandons-lui une note sur ce sujet. C'est votre supérieur hiérarchique et un homme de beaucoup d'expérience,... qui connaît bien l'affaire.... Malgré des dissentiments passagers qui sont maintenant oubliés, nous lui rendons justice... Conduisez-vous bien, jeunes gens: quoiqu'il y ait eu de la légèreté et de l'indiscipline dans votre fait, nous ne refuserons pas de vous admettre dans quelque temps d'ici à concourir pour l'école de Saint-Maixent... »

« En somme, M. le comte de Chambord est très content de vous. Ne vous a-t-il pas écrit une lettre?... Voulez-vous qu'il vous en écrive une?... »

Et voilà comment, dans l'hypothèse d'un nouveau ministère du 25 mai, les trente et un jeunes gens pour qui l'on affiche aujourd'hui tant de zèle bruyant dans les salons monarchiques seraient sûrs de passer caporaux à leur rang d'ancienneté! Car tels sont les chefs du parti conservateur.

VI.

Les trente et un veulent-ils un bon avis?

Ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de se résigner, puisqu'aussi bien, sous le ministère de leurs rêves, ils n'auraient également d'autre ressource que la résignation.

La peine qui les frappe est sévère. Ils peuvent en accuser la rigueur. Aucun d'eux, s'il a l'esprit militaire et s'il veut être de bonne foi, ne saurait nier qu'il a mérité une punition plus ou moins grave : ce n'est qu'une question de degré. Plus ils se soumettront de bonne grâce, plus ils accepteront d'une âme ferme et loyale les conséquences de leur faute, et plus ils rendront excusable l'entraînement de jeunesse qui les a poussés à Saint-Germain-des-Prés.

Dans quelques mois d'ici, M. Gambetta, on peut le supposer, aura repris sa revanche du vote inconsidéré du 9 juin. Il sera devenu le directeur effectif du gouvernement comme il est le chef incontestable de la majorité. S'il y a des mesures de réparation à prendre à l'égard des trente et un saint-cyriens, durement, mais non injustement frappés aujourd'hui, la réparation a plus chance d'être prompte avec lui qu'avec quelqu'un de ces ministres centre droit qu'on a connus, si esclaves de leurs bureaux, si asservis à des maximes de mandarinat mesquin. M. Gambetta, entre autres mérites, fait de la politique et non de la bureaucratie. Il met la justice au-dessus de la hiérarchie. Quand l'équité et le bien du service réclameront la réintégration dans leur état d'avant le 15 juillet des jeunes gens sacrifiés momentanément aux nécessités de la discipline, ce n'est pas les règlements interprétés de travers qui l'arrêteront, lui. La grande politique a ses règles que les règlements ne connaissent pas.

VII.

Les voilà donc mangeant à la gamelle, ces fils de famille! S'ils doivent retrouver leur épaulette au bout d'un an, parbleu! je ne les plains pas. Cette année de retard pour le grade leur donnera deux ans d'avance pour l'esprit du grade. Être un parfait *gentleman*, avoir reçu une bonne éducation classique, et passer par la caserne sans y rester trop longtemps; mais c'est l'idéal! On devient de la sorte un officier accompli.

La caserne mûrit. La chambrée et la marche dans les rangs de la troupe sont une source d'émotions et de notions militaires. On connaît mieux le soldat, ses idées et ses besoins, on est plus apte à le conduire et à le contenter quand on l'a eu pour égal avant de l'avoir pour subordonné. C'était l'idée de Louis XIV et de Louvois. Sous le grand roi, les cadets faisaient le même service que la troupe et à côté d'elle, et, malgré le préjugé généralement répandu selon lequel, en ce temps-là, on venait au monde colonel ou maréchal de France, les jeunes gens les mieux nés devaient bien souvent servir en qualité de volontaires, c'est-à-dire avec l'emploi de simple grenadier ou de simple dragon, avant d'obtenir une compagnie. Exemple : Vauban. C'est une idée qu'on retrouve également dans l'organisation allemande. Deux principes fondamentaux régissent le recrutement des officiers en Allemagne : on ne prend pas l'officier dans le rang, premier principe; mais on fait passer par le rang, avec la fonction de simple soldat, et l'on place d'abord à la caserne le jeune homme qui a reçu l'éducation nécessaire pour être officier et qui demande à l'être, second principe.

Nous aurons bientôt, il faut l'espérer, trente et un officiers qui auront été formés selon la double règle en usage dans l'armée allemande. Ils seront, dans l'armée française, les seuls de leur espèce. Le hasard aura ainsi amené à faire une expérience qu'on aurait dû entreprendre depuis longtemps avec dessein et qui portera peut-être plus de fruits qu'on ne croit.

C'est ce que je souhaite pour ces infortunés jeunes gens, dignes après tout de la sympathie publique, et c'est ce que je souhaite aussi pour notre armée.

PIERRE et JEAN.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 22 juillet. — Le Sénat adopte, par 170 voix contre 107, la loi sur la création d'une école normale destinée à pré-

parer des professeurs-femmes pour l'enseignement secondaire des jeunes filles. Adoption du projet de loi sur l'administration dans l'armée.

Le conseil municipal de Paris vote une somme de 75 000 fr. pour l'établissement d'un square autour de Saint-Germain-des-Prés et décide que des fouilles archéologiques seront faites sur l'emplacement de ce square.

M. Mac-Coan propose, à la Chambre des communes, de s'ajourner pour protester contre l'exécution du jugement condamnant Midhat pacha. M. Gladstone combat cette motion et déclare que le gouvernement a fait faire au sultan des représentations officieuses.

Mort de M. Boulanger, vice-président à la première chambre du tribunal de la Seine.

Samedi 23. — Le Sénat commence la discussion du budget. Discours de M. Fresneau signalant les périls de notre situation et nous engageant à rappeler le roi, qui « fera rentrer le pays dans les conditions légitimes de son existence ». Sur le chapitre V du ministère des finances, amendement et discours de MM. Caillaux, Buffet et Bocher. L'amendement est repoussé par 166 voix contre 103.

La Chambre invalide l'élection de M. Ollivier, à Guingamp, pour faits de corruption électorale. L'élection de M. Pelisse, à Marvejols, est annulée pour infraction à la loi électorale. M. Paul Bert donne lecture de son rapport sur les modifications introduites par le Sénat dans la loi sur l'enseignement obligatoire et conclut au maintien du texte précédemment voté par la Chambre.

Par décision du ministre de la guerre, dix-sept élèves de Saint-Cyr sont envoyés comme simples soldats dans les régiments d'infanterie pour avoir assisté à la messe royaliste du 15 juillet.

La Chambre des communes termine la discussion du bill agraire, qui a occupé trente-trois séances.

Dimanche 24. — Inauguration, à Rambouillet, d'une plaque commémorative en l'honneur du capitaine Masson, l'un des membres de la mission Flatters, assassiné dans le Sahara.

A Dublin, manifestations de la *Land League*. MM. Healy et Sexton, membres du parlement, prononcent des discours condamnant le *Land Bill*.

La police saisit à Liverpool douze machines infernales cachées dans des barils de ciment envoyés d'Amérique.

Occupation de Gabès (Tunisie) par les troupes françaises.

Lundi 25. — Le Sénat vote les budgets des finances, de la justice, des affaires étrangères, de l'intérieur, des cultes, et des postes et télégraphes. A propos du budget des affaires étrangères, discours de M. le duc de Broglie sur les événements de Tunisie. Réponse de M. Barthelemy Saint-Hilaire.

La Chambre vote, par 333 voix contre 131, le texte de la loi sur l'enseignement obligatoire, tel qu'il a été rétabli par la commission. Elle adopte, par 476 voix, la loi allouant des pensions aux anciens militaires et marins retraités sous les régimes antérieurs à celui des lois de 1878 et 1879, ainsi qu'à leurs veuves.

Mardi 26. — Au Sénat, discussion du budget de l'Algérie. Discours de MM. d'Haussonville, Arnaudeau, Lambert de Sainte-Croix. Réponse de MM. Fallières, Farre et Ferry. Le budget de l'Algérie est voté ainsi que celui de la guerre. Sur le budget de la marine, discours de M. de Kerdrel, reprochant au ministre de faire de la politique, et de la politique antireligieuse. Réponse du ministre.

A la Chambre des députés, question, transformée en interpellations, de M. Clémenceau sur la date des élections. Réponse de M. Jules Ferry annonçant que le cabinet compte faire les élections à la date « la plus rapprochée du 21 août » et repoussant le reproche de chercher à « surprendre » le corps électoral. M. Clémenceau dépose un ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre, considérant que la convocation inattendue des électeurs à une date très rapprochée, alors que la convocation des réservistes faisait prévoir une date ultérieure, aurait le caractère d'une surprise et constituerait une manœuvre électorale... »

L'ordre du jour pur et simple, demandé par le président du Conseil, est voté par 231 voix contre 216. — Adoption d'un projet de loi relatif à l'érection, en Algérie, d'un monument commémoratif de la mission Flatters et à l'allocation de pensions et subsides aux familles des membres de la mission.

M. Camescasse, préfet de police, fait son entrée au conseil municipal et se met à sa disposition pour les affaires qui leur sont communes. M. Engelhard, président du conseil, lui souhaite la bienvenue.

A la Chambre des communes, M. Beach développe une motion relative à la politique anglaise dans le Transvaal et blâmant la conduite du cabinet. Cette motion est rejetée par 314 voix contre 205.

La peine de mort prononcée contre Midhat pacha et ses coaccusés pour le meurtre d'Abdul-Aziz est commuée en détention dans une forteresse.

Mercredi 27. — Le Sénat adopte les budgets de la marine, de l'instruction publique, de l'agriculture. Sur le budget des travaux publics, discours de MM. Caillaux, Buffet, Varroy et de Freycinet. Ce dernier budget est voté ainsi que l'art. 1er de la loi de finances.

Une bande de pillards s'avance jusqu'à Radès, à six kilomètres de Tunis, et assassine quatre Européens et trois Arabes.

Jeudi 28. — Le Sénat termine la discussion du budget. Seul, l'article 36 de la loi de finances portant suppression par voie d'extinction du Chapitre de Saint-Denis a été modifié. Adoption du projet de loi modifiant [illegible] électorales et créant des sièges nouveaux. — Discussion de la loi abrogeant l'article 15 du décret du 23 prairial au XII sur les cimetières. M. Desbassyns de Richemont combat la loi. M. Chesnelong propose de maintenir le décret prairial en accordant une place particulière aux personnes qui ne professent aucun culte. L'amendement est rejeté par 158 voix contre 111. M. Chesnelong demande que les paroisses et consistoires puissent acquérir des cimetières particuliers. Il est appuyé par M. de Ravignan.

La Chambre adopte le budget tel que le Sénat l'a voté.

Elle vote le projet relatif à l'aliénation d'une partie des joyaux de la couronne, sur projet de résolution de M. Guichard, invitant le gouvernement à exercer une action contre M. Gaillaux, ancien ministre des travaux publics, à propos de dépenses faites illégalement au pavillon Marsan.

Le grand-duc Michel Nicolaievitch est nommé président du conseil de l'empire de Russie.

Vendredi 29. — Convocation des collèges électoraux pour le 21 août. Clôture de la session.

L'Exposition du Cercle de la librairie. — Depuis que le Cercle de la librairie s'est installé dans l'élégant hôtel que lui a construit l'architecte en vogue, il a ses réceptions annuelles. Il nous convie à des expositions peu nombreuses, mais formées avec le goût le plus sûr, des arts qui se rattachent directement à l'imprimerie et à la librairie. L'an dernier, c'était le livre lui-même qui faisait l'objet de l'exposition. Cette année, c'est la gravure. La partie contemporaine de l'exposition présente assurément de l'intérêt; mais elle est restreinte à un certain nombre de spécimens d'illustrations de livres ou de procédés industriels. Certes, il est telle série de gravure destinée à accompagner un livre qui n'est point à dédaigner et les grandes publications des Hachette, des Didot, des Quantin, des Jouaust, etc., ont une valeur artistique incontestée. Mais ces œuvres nous sont familières; nous les feuilletons sans cesse, et c'est un nouveau plaisir pour nous, à chaque fin d'année, de signaler au public les productions nouvelles par lesquelles la librairie française continue sa grande tradition.

Il en est autrement de la partie rétrospective de cette exposition, à l'éclat de laquelle les principaux collectionneurs ont tenu à contribuer en ouvrant libéralement leurs portefeuilles et en donnant aux curieux l'occasion d'admirer des pièces rares et célèbres. Grâce à ce bienveillant concours, les galeries du boulevard Saint-Germain présentent une histoire complète de la gravure où les diverses écoles sont représentées par leurs plus belles œuvres et par les plus beaux exemplaires de chacune d'elles.

Dans l'école allemande, l'artiste que l'on désigne sous le nom du maître E. S. de 1466, le plus ancien, suivant M. G. Duplessis, qui mérite d'exciter un sérieux intérêt, est représenté par trois de ses principaux ouvrages : *le Jugement de Salomon, les Trois rois adorant l'enfant Jesus* et *la Vierge d'Einsielden*. Albert Dürer tient une large place avec trois Vierges, et son célèbre *Adam et Ève*.

Dans l'école flamande et hollandaise, nous trouvons plusieurs planches de Lucas de Leyde, de A. van Ostade, de Paul Potter et surtout de Rembrandt, « le maître de tous les hommes qui manièrent la pointe. Son génie, dit M. Duplessis, apparaît aussi complètement dans ses eaux-fortes que dans ses tableaux les plus importants. La *pièce aux cent florins* (qui figure à l'exposition) égale *la Ronde de nuit*... S'il s'adresse directement à la figure humaine, s'il fixe dans le métal les portraits du bourgmestre *Six*, de *Jean Lutma*, de *Tolling* ou *d'Abraham France*, s'il se regarde dans une glace et s'il grave ses propres traits, il retrace la physionomie avec un tel accent de vérité qu'il mérite d'être compté au premier rang des portraitistes. »

L'école française n'est pas moins dignement représentée. Si nous n'avons pas de nom à opposer à celui de Rembrandt, nous pouvons cependant, à juste titre, nous honorer des J. Duvet, des Cousin, des Callot. Claude Gelée, dit le Lorrain, qui, comme peintre, est un des plus grands paysagistes, a laissé aussi un certain nombre d'eaux-fortes que les amateurs se disputent avec passion et que les artistes se contentent d'admirer. Dans le genre dit historique, notre école compte un maître, Gérard Audran, l'auteur du *Triomphe de la vérité* et du *Pyrrhus sauvé* d'après le Poussin. Les portraits de Nanteuil, d'Antoine Masson jouissent d'une célébrité méritée. Enfin au XVIIIe siècle, les petits maîtres comme Cochin, Lépicié, Larmessin, font preuve dans la reproduction des œuvres de Watteau, de Boucher, d'une habileté exceptionnelle.

C'est un véritable régal de gourmets que nous offre le Cercle de la librairie en nous permettant d'étudier ainsi chaque école et de les comparer entre elles. Le catalogue de l'exposition lui-même est une œuvre d'art de haute valeur à laquelle les différents imprimeurs ont collaboré. Nous y trouvons reproduites par les procédés modernes quelques-unes des planches les plus précieuses. Les reproductions n'ont assurément pas la haute valeur des œuvres originales. Elles sont néanmoins très intéressantes, car elles marquent, elles aussi, un progrès, celui de l'imagerie à bon marché, qui permet de propager le goût du beau et de développer le sentiment esthétique.

Ajoutons enfin que M. Georges Duplessis auquel nous devons déjà une *Histoire de la gravure* fort remarquable (1 vol. in-8°, Hachette), a fait précéder ce catalogue d'un *Coup d'œil sur l'histoire de la gravure* qui est la préface nécessaire d'une visite à l'exposition et qui, plus tard, en sera l'agréable *memento*.

G. DE N.

Viennent de paraître :

Recherches historiques sur l'inamovibilité de la magistrature, par M. G. Martin-Sarzeaud, juge d'instruction au tribunal de la Seine. — Un très fort vol. in-8°. Paris, Marchal, Billard et Cie.

Essai de philosophie naturelle. — Le Ciel, la Terre, l'Homme. — Troisième partie : *l'Homme, les Peuples, l'Humanité*, par M. Adolphe d'Assier. — Un vol. in-12. Germer Baillière et Cie.

Étude sur le patois créole mauricien, par M. C. Baissac (de l'île Maurice). — Un vol. in-12. Nancy, Berger-Levrault et Cie.

La Conférence monétaire de 1881, par M. Louis Pauliat. — Brochure; Paris, Librairie nouvelle.

Atlas de poche des voyageurs en chemin de fer, Guide-Clavier. 8e édition. — In-18. Ollendorff.

La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée prépare des trains de plaisir pour les vacances, notamment sur Clermont (du 13 août au 22), et sur Genève (du 20 août au 26).

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Imp. J. [illegible]. — E. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 6. 6 AOUT 1881.

5 août 1881.

D'après les journaux italiens, le cabinet de Rome songerait à nommer M. Peruzzi ambassadeur à Paris en remplacement du général Cialdini. Par ce choix, il donnerait une preuve précieuse de ses sentiments conciliants envers la France. Nous souhaitons que M. Peruzzi accepte. Il serait ce qu'on appelle *persona grata*. Les Parisiens se souviendraient que, jeune homme, il a été élève de l'Ecole des mines à Paris; qu'il y a quelques années, au centenaire de Michel-Ange, quand des artistes et des écrivains éminents y sont allés représenter la France, M. Peruzzi, maire de Florence, leur a fait les honneurs de la ville avec une bonne grâce empressée et un tact parfait; on n'oubliera pas non plus que, de tout temps, il n'est pas un Français un peu marquant qui n'ait trouvé auprès de M. et Mme Peruzzi une hospitalité charmante, à leur maison de campagne, près de la ville des fleurs.

Politiquement, M. Peruzzi a parcouru une carrière des plus brillantes. Gonfalonier (maire) de Florence à vingt trois ans — les Peruzzi sont maires de Florence de père en fils, depuis un temps immémorial, — membre de l'Assemblée constituante toscane, puis du gouvernement provisoire, c'est lui qui fut envoyé, en 1860, auprès de Napoléon III pour traiter de l'annexion de la Toscane au Piémont. L'année suivante, après la mort de Cavour, il eut le portefeuille des travaux publics dans le ministère Ricasoli; deux ans après, il était ministre de l'intérieur dans le cabinet Minghetti-Spaventa. Chose à noter, quand il s'agit de transférer la capitale provisoire à Florence, seul, dans le cabinet, il vota contre, pressentant sans doute les ruines qui en résulteraient pour sa ville natale après un éclat éphémère. Depuis 1870, il a consacré tous ses efforts à la relever. Économiste libéral en théorie et en action, il s'est naguère séparé de la droite, préférant l'isolement et l'indépendance à l'abandon de ses idées les plus chères. Mais tous les partis senses, en Italie, le verront avec plaisir ambassadeur à Paris, depuis son article sur la *Question de Tunis au point de vue italien*, que nous avons publié il y a quinze jours.

Quant à ce mot d'un journal : « Il paraît que la *Revue politique et littéraire* fait des ambassadeurs », nous le prenons, malgré l'intention ironique, pour un compliment.

E. Y.

LA CHAMBRE DE 1877

Quatre ans de législature

Un important chapitre de notre histoire nationale vient de se clore. Un autre se prépare; le pays est à la veille d'en fournir le thème à la Chambre des députés qui va sortir des élections générales. Il est intéressant et utile d'embrasser dans un rapide coup d'œil la période qui s'est achevée il y a quelques jours, et de la juger impartialement, en dehors de l'arène électorale, où les intérêts en jeu et les passions en lutte empêchent les appréciations équitables. Le bien comme le mal — le mal surtout — y sont exagérés sans mesure.

Tâchons d'être justes, de reconnaître aussi bien les services rendus que les fautes commises. Ce sera le meilleur moyen de savoir ce que nous devons désirer des élections prochaines pour le bien de la France et la consolidation de la république.

..

Il ne faut ni surfaire ni denigrer la Chambre qui vient de rendre ses pouvoirs. Elle a bien mérité du pays à beaucoup d'égards; elle l'a plutôt servi qu'illustré, car, si elle n'a rien ajouté à sa gloire, elle ne l'a pas compromis; les résolutions qu'elle a prises nous paraissent en général les plus raisonnables et les meilleures possibles dans les circonstances données. Nous sommes convaincu qu'elle renfermait plus de talents qu'elle n'en a montré. A plusieurs reprises on a vu éclore de belles espérances oratoires; elles sont restées en herbe, l'heure du plein épanouissement n'a pas sonné. Les conditions n'étaient pas favorables à leur développement; les mêmes raisons déjà plusieurs fois signalées par nous, qui ont rendu la marche de la Chambre indécise et flottante et

substitué trop souvent les tiraillements de l'indécision aux luttes fécondes, expliquent la médiocrité relative de ses débats. L'éloquence est paralysée par les mêmes causes qui énervent l'action politique.

Selon nous, ces causes sont faciles à découvrir. La première est un vice d'origine qui, par malheur, pèsera de nouveau sur la Chambre prochaine; la seconde, qui en est la conséquence, est la manière dont le gouvernement a été pratiquement constitué. Nous nous expliquerons d'autant plus franchement sur ces deux points qu'on peut les traiter sans aucune récrimination contre les personnes.

Le vice d'origine, c'est le scrutin d'arrondissement, le petit scrutin, le scrutin mesquin qui tend infailliblement à mettre les intérêts locaux au-dessus des principes, qui éparpille les grands courants de l'opinion en maigres ruisseaux et empêche la formation de cet instrument parlementaire que rien ne remplace, je veux dire une majorité de gouvernement.

Je sais très bien que les élections de 1877 ont eu, sur deux points essentiels, l'ampleur du scrutin de liste. Elections de lutte contre le 16 Mai, qui combattait à la fois la république et la liberté de conscience au profit d'une politique monarchique et cléricale, elles ont donné une Chambre nettement décidée à repousser cette double tentative. Toutes les fois qu'il s'est agi de combattre la réaction monarchique ou de réprimer le cléricalisme, la majorité s'est trouvée compacte et énergique. C'était, si l'on peut ainsi dire, la part du scrutin de liste dans les élections d'octobre 1877, le grand mandat, sorti brûlant et impérieux du cœur du pays, auquel il n'était pas possible de se soustraire. Pour toutes les autres questions, soit de politique, soit de réformes intérieures, le scrutin d'arrondissement se retrouvait plus ou moins avec ses inconvénients, ses étroitesses et ses impuissances. La grande voix de la France était trop souvent couverte par les voix discordantes des circonscriptions particulières qui avaient leurs intérêts à faire valoir. Une telle situation n'est favorable ni à l'action politique vigoureuse ni à l'éloquence puissante. Le gouvernement n'est jamais sûr du lendemain; vainqueur sur les points essentiels, il peut très bien succomber dans une obscure escarmouche. Ses allures manquent de hardiesse; il devient aussi incertain qu'il est précaire. C'est ainsi que l'on a vu, dans la législature qui finit, des ministères succomber sans qu'aucun motif suffisant de désaccord se fût manifesté entre eux et la majorité.

Cette première cause de faiblesse en a amené une autre. Le gouvernement effectif, par où nous entendons la présidence du conseil, n'a jamais été aux mains du chef véritable de la majorité. Encore une fois, nous n'incriminons personne, ni le Président de la république, ni le président de la Chambre. Si M. Gambetta a fait entendre qu'il ne croyait pas le moment venu pour lui d'accepter toutes les responsabilités d'un pouvoir dont il avait la réalité morale par l'influence qu'il exerçait, ce n'est ni par le désir égoïste de se ménager, ni par un calcul d'ambition visant plus haut. Il s'est lui-même expliqué avec une clarté qui ne laisse rien à désirer, lors des récentes polémiques sur les deux scrutins : il n'a pas voulu du pouvoir dans les conditions incertaines que lui faisait la Chambre que nous connaissons; il ne lui convenait pas de jouer cette partie si grande pour lui et pour la France dans des conditions défavorables. Nous sommes persuadé qu'il en aurait triomphé, car, toutes les fois qu'il est descendu du fauteuil présidentiel et qu'il a abordé la tribune, sa puissante éloquence a obtenu de la Chambre ce qu'il a voulu. Qu'il nous soit permis de dire que son avènement au pouvoir aurait été le grand correctif de ces inconvénients du scrutin d'arrondissement où il a vu le motif principal pour se tenir à l'écart. Toujours est-il qu'il s'est réservé pour l'avenir par des motifs que nous ne nous permettons pas de blâmer; mais cette abstention n'en a pas moins été une cause de nouvelle faiblesse pour la majorité, qui a été ainsi privée de son *leader* véritable.

Le gouvernement n'y a pas moins perdu : il n'a eu ni le nerf ni l'unité que lui aurait donnés une constitution plus normale. Certes, un homme de la valeur et de la vigueur de M. Jules Ferry, auquel nous rendons tout l'hommage qui lui revient, aurait été parfaitement capable de conduire une majorité dont il eût été le chef incontesté; mais, quelque légitime influence qu'il exerçât sur elle, il n'en était pas le chef désigné, surtout après la campagne contre le 16 Mai, si magistralement conduite par M. Gambetta. Aussi, pour se maintenir au pouvoir, a-t-il dû faire une part dans le ministère aux amis particuliers du président de la Chambre. Leur politique n'était pas identique avec la sienne, puisqu'on les a vus divisés sur un point aussi capital que le mode de scrutin. Il est impossible de nier qu'il n'y ait eu dans cet affaiblissement relatif du gouvernement, provenant de ses divisions intestines, une condition défavorable pour la législature qui vient de s'achever. Ne soyons pas néanmoins ingrats envers elle, et apprécions sans parti pris l'œuvre considérable qu'elle a accomplie dans ses quatre laborieuses sessions.

II.

Une gloire qu'on n'enlèvera pas à la Chambre de 1877, c'est d'avoir, à ses débuts, sauvé la république du plus grand péril. Le triomphe électoral de 363 n'avait point suffi pour faire reculer les hommes du 16 Mai. Ils se cramponnaient au pouvoir, ne pouvant se résigner à une défaite qu'ils sentaient bien devoir être définitive. Le maréchal Mac-Mahon était encore sous leur influence; la moindre imprudence de la Chambre républicaine pouvait tout compromettre, soit en facilitant un coup de force qui eût semblé une mesure légitime de défense, soit en provoquant une lutte sanglante qui eût poussé à une politique violente, sous l'aiguillon de l'exaspération publique. La Chambre des députés sut être à la fois habile et énergique; elle laissa ses adversaires dans leur tort et les accula au point où il n'y avait plus pour eux qu'à se soumettre ou à commettre un attentat. Il est facile aujourd'hui de prétendre que la crise pouvait se dénouer sans peine; il n'en est rien : la France n'a été préservée de la guerre civile que grâce à la sagesse de la Chambre des députés.

Nous devons aussi mettre à son actif des mesures qui l'ont exposée à des jugements contradictoires, mais également sévères. L'une et l'autre lui ont beaucoup coûté, et elle a eu d'autant plus de mérite à s'y décider. Pour renoncer à la mise en accusation des instigateurs et des ministres du 16 Mai, il lui a fallu résister à sa première impulsion tout autant que pour voter plus tard l'amnistie en faveur des condamnés de la Commune. Les deux mesures étaient connexes : il n'eût pas été possible d'amnistier les insurgés du 19 Mars si l'on avait frappé les inspirateurs du coup d'État manqué de 1877. Et pourtant il était nécessaire d'en finir avec ces éléments d'agitation qui faussaient la situation politique. Plus on s'éloignait des jours sanglants de la Commune, plus les populations des grandes villes oubliaient le crime pour ne penser qu'au malheur des condamnés. Ceux-ci acquéraient un certain prestige dans le lointain de l'exil. Cette générosité abusée, compréhensible chez des populations plus aptes à s'émouvoir fortement qu'à réfléchir et à se souvenir, introduisait dans toutes les élections un élément de sentiment qui en dénaturait la signification. Les résultats ont montré combien l'amnistie était conforme à la sagesse politique, car, depuis qu'elle n'a plus compté de victimes, la Commune n'a plus eu de héros. Ses apologistes rentrent de plus en plus dans l'ombre et les lambeaux de son drapeau rouge se couvrent de poussière.

La Chambre des députés n'a pas moins servi la cause de l'apaisement et aussi celle de la raison publique en consacrant par deux grandes lois la liberté de réunion et la liberté de presse la plus large que l'on ait jamais connues en France. Ce plein soleil de la publicité est mortel aux folies et aux excentricités; il venge le bon sens par l'ennui, qui est à la fois le châtiment et l'infaillible résultat de l'exhibition des théories monstrueuses dans le journalisme ou dans les clubs, dès qu'elles ne sont pas relevées par un semblant de persécution. Il en est des idées comme des hommes : elles ont tout à gagner à la proscription, qui parfois fait oublier leur déraison.

C'est par des lois telles que les lois sur la presse et sur les réunions publiques ou sur le retour du parlement à Paris que la Chambre des députés s'est honorée au point de vue politique, bien plutôt que par les trop fréquentes interpellations qui ont consumé stérilement une grande partie de son temps. Il est à remarquer qu'aucune de ces interpellations n'a abouti sur l'heure et qu'elles ont eu pour unique résultat d'ébranler les divers ministères. Elles en ont préparé la chute sans l'effectuer. La Chambre n'a pu accomplir un acte viril ni pour renverser ni pour constituer un seul des cabinets qui se sont succédé précisément parce qu'elle n'avait pas en elle les éléments d'une majorité bien unie. Le ministère Dufaure a été constamment miné par elle, mais il ne s'est retiré qu'après le renouvellement du tiers du Sénat en janvier 1879 et l'avènement de M. Grévy à la présidence de la république. Le ministère Waddington est mort de toutes les demi-victoires qu'il avait remportées; il a été comme épuisé par un harcellement continuel. Le cabinet Freycinet n'a guère été plus heureux : il ne se serait pas effondré si facilement pendant les vacances parlementaires s'il avait été soutenu vigoureusement dans la session précédente. Le ministère Ferry n'a vécu que parce que la Chambre était près de sa fin; il n'a prolongé son existence qu'en réservant les plus graves questions et n'a dû son salut qu'à la difficulté de son remplacement. Rien ne prouve mieux que l'histoire de nos ministères républicains depuis quatre ans le vice radical de la Chambre de 1877. Ces ministères n'ont manqué ni de talent, ni d'énergie, ni de patriotisme : ils n'ont manqué que d'une chose — il est vrai qu'elle est essentielle dans le régime parlementaire : — d'une majorité, et cette majorité leur a manqué parce qu'elle n'existait pas véritablement.

On ne saurait trop louer l'activité laborieuse de la Chambre pour tout ce qui touche aux intérêts matériels du pays; ces larges discussions du budget si complètes, si consciencieuses; ces débats approfondis sur les tarifs douaniers dont les résultats ont été si sages; le développement extraordinaire de toutes les voies de communication; tant de réformes heureuses dans l'administration financière et dans l'organisation de l'armée. Combien de projets de loi de même genre ne sont-ils pas élaborés, qui seront rapidement votés par la Chambre future! Celle dont les pouvoirs viennent d'expirer laisse les finances du pays dans un état de prospérité tout à fait remarquable. Il n'y a pas de pessimisme qui tienne : les plus-values d'impôt ne pourront jamais passer pour des déficits.

Il est un ordre de questions pour lequel la majorité républicaine s'est toujours retrouvée disciplinée; elle n'a jamais bronché quand il s'est agi de combattre le cléricalisme. Nous avons trop souvent parlé de cette lutte ici même pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Tout a été dit sur l'article 7, sur les décrets contre les congrégations, dont la légalité ne peut être sérieusement mise en doute. Nous savons gré à la Chambre de n'avoir pas poussé à outrance ce genre de répression et de s'être arrêtée devant les congrégations de femmes. On ne peut nier que nous ne devions à cette modération relative l'apaisement qui s'est produit après les excitations de l'automne dernier. Il y a là une condition favorable pour les élections. La guerre sainte sera difficilement allumée, comme on l'espérait. Bien des privilèges n'en ont pas moins été enlevés au catholicisme en ce qui concerne les propriétés ecclésiastiques, l'aumônerie dans l'armée, les lettres d'obédience. C'est surtout pour l'instruction publique que la Chambre de 1877 s'est acquis des titres à la reconnaissance publique. Elle l'a richement dotée à tous les degrés, n'épargnant pas les millions pour ce grand service de l'esprit national, surtout quand il s'agissait de l'instruction primaire, pour laquelle, à côté du budget ordinaire, elle a institué la caisse des écoles. Elle a encouragé toutes les réformes fécondes de l'enseignement secondaire; elle l'a créé de toutes pièces pour les jeunes filles; elle a favorisé le plus large développement de l'enseignement supérieur. Elle a fait mieux : elle a affranchi l'instruction publique du joug clérical si habilement forgé par la loi de 1850. Elle l'a sécularisé du haut en bas, depuis le conseil supérieur jusqu'à la plus humble école de hameau. Nous savons bien qu'il manque

encore une dernière sanction à la loi sur l'obligation et la laïcité, grâce au trop fameux amendement qui a rouvert une porte dérobée à l'enseignement religieux patenté par l'État ; mais cette porte sera bientôt fermée au plus grand profit de la religion, qui a tout à perdre à de pareils compromis, car l'enseignement des devoirs envers Dieu par l'instituteur public aboutirait ou bien au catechisme ultramontain ou à la profession de foi du Vicaire savoyard. Ce serait trop ou trop peu. La Chambre a bien fait de revenir à son texte primitif. Dans quelques mois, cette grande œuvre d'affranchissement, si conforme aux principes du christianisme et à ceux de la Révolution française, sera achevée pour le plus grand honneur des législateurs qui l'ont entreprise. Le pays n'oubliera jamais ce qu'il doit au ministre éloquent, énergique, infatigable, qui a porté le poids de ces grands débats à la Chambre et au Sénat. Il ne sera pas davantage ingrat pour l'éminent rapporteur de ces lois, M. Paul Bert, qui a déployé autant de savoir et de solidité dans sa discussion que de verve brillante; il nous a fait admirer les meilleures qualités de l'esprit français. Cette sécularisation de l'instruction publique amènera une autre réforme bien plus importante et plus difficile à réaliser : la separation de l'Église et de l'État, qui n'a encore trouvé place que sur le programme des républicains avancés ou des libéraux tout à fait logiques. Nos gouvernants d'aujourd'hui, et peut-être ceux de demain, n'en veulent pas; la Chambre l'a écartée avec une haute raison, quand on la lui a présentée hâtivement comme une proposition improvisée. Elle n'a pas consenti à détruire le Concordat par pièces et par morceaux. Elle a compris qu'une telle question doit être traitée dans toute son ampleur et que la résoudre d'un coup, sans les transitions équitables, serait à la fois une folie et une injustice. Nous lui donnons raison pour la prudence qu'elle a montrée à cet égard, spécialement dans la discussion sur les bourses dans les séminaires et sur la représentation de la France auprès du saint-siège. Mais nulle sagesse politique n'arrêtera ni la logique, ni l'histoire. La question de la séparation de l'Église et de l'État est posée par les faits; nous ne croyons pas qu'il appartienne à la Chambre prochaine de la résoudre, mais il lui sera encore moins possible de l'enterrer.

III.

Ce rapide aperçu de la législature dernière serait incomplet si nous ne disions quelques mots des relations qui ont existé entre les divers groupes de la Chambre, et des rapports de celle-ci soit avec le pouvoir exécutif, soit avec le Sénat. La droite n'a pas cessé un seul jour de faire rage contre la république; elle n'a pas craint de provoquer les plus orageux scandales de séance. Sa tactique constante a consisté à préparer par ses votes un appoint à l'extrême gauche toutes les fois que celle-ci partait en guerre contre le gouvernement. Elle a failli plus d'une fois faire réussir ces coups de coalition qui peuvent tout ébranler, mais qui ne sauraient rien fonder, car l'équivoque n'enfante que l'impuissance. La droite reviendra sans doute assez affaiblie à la Chambre prochaine pour qu'il lui soit impossible de fausser les délibérations par des votes qui sont contraires à ses propres principes, mais où elle voit un sûr moyen de servir ses passions. L'extrême gauche n'a jamais reculé devant ces alliances de scrutin; elle a souvent déployé beaucoup de talent à la tribune; il se peut qu'elle s'accroisse encore, mais à coup sûr elle sera encore en minorité. La majorité appartiendra encore aux deux autres groupes, la Gauche et l'Union républicaine, dont on vient de lire les manifestes, assez concordants au fond. La Gauche ralliera certainement la majeure partie du centre gauche. Elle nous paraît elle-même destinée à marquer le pas plus vivement et de se rapprocher de l'Union républicaine, tout en tempérant celle-ci. Nous le souhaitons, parce que c'est le seul moyen, pour la prochaine Chambre, de fonder une majorité de gouvernement.

Les relations du parlement avec le Président de la république ont toujours été parfaitement correctes; rien n'était plus facile avec un pareil chef de gouvernement, dont le principal souci est de ne pas sortir de son rôle constitutionnel. Il est certain que ce n'est pas de lui que viendrait l'obstacle pour que le pouvoir fût confié au chef de la majorité future, quel qu'il soit. Les relations de la Chambre des députés avec le Sénat ne sont devenues difficiles que depuis le rejet par la seconde Chambre du scrutin de liste et les fâcheux enjolivements dont elle a orné la loi sur l'instruction laïque et obligatoire. Mais il ne faut pas oublier qu'au mois de janvier prochain le Sénat sera renouvelé pour un tiers. Rien ne serait plus impolitique que de suivre à son égard une politique de colère et de sacrifier à l'irritation du moment ce régime des deux Chambres en dehors duquel il n'y a que le despotisme jacobin d'une Chambre unique à laquelle rien ne résiste. Nous admettons la possibilité d'opérer des réformes utiles pour le mode électoral, la composition et même les attributions du Sénat; mais sa suppression ne peut figurer que sur des programmes d'extrême gauche. Les partis qui souhaitent le renversement de la république devraient aux intransigeants toute leur gratitude si ceux-ci réussissaient dans cette belle œuvre.

De cette rapide esquisse de l'histoire de la dernière législature il résulte qu'à travers bien des difficultés et des tiraillements, la Chambre de 1877 laisse après elle la république affermie, prospère au point de vue financier, en paix avec l'Europe, malgré des irritations passagères qui disparaîtront quand il sera évident à tous les yeux que nous n'avons cherché en Tunisie que la sécurité de notre colonie algérienne.

Nous avons le ferme espoir que notre prochain parlement sera formé de telle sorte que, sans rien retrancher à la liberté, il fortifiera le pouvoir en lui assurant une majorité solide. Ce sera le plus sûr moyen pour lui d'accomplir, au feu des luttes quotidiennes, la grande mission réparatrice du gouvernement de la république au dedans, sans qu'il perde de vue un seul jour le péril du dehors et cet achèvement dernier de notre relèvement national dont rien ne doit distraire notre patriotisme.

E. de Pressensé.

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

M. CAMILLE DOUCET

Secrétaire perpétuel.

Rapport sur les concours

Messieurs,

Le 25 août 1772, d'Alembert, appelé de la veille aux fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie française, commençait ainsi son premier rapport sur le concours de poésie :

« Les prix que l'Académie propose tous les ans sont un des objets qui l'intéressent le plus. Ils excitent l'émulation des jeunes littérateurs et leur font sentir les premiers aiguillons de la gloire, de cet appât si nécessaire au génie et, trop souvent, son unique récompense.

« L'Académie éprouve donc le regret le plus sensible lorsqu'elle se voit privée de la satisfaction de distribuer ces couronnes si précieuses pour elle. Amie de tous les gens de lettres, qui ont tant d'intérêt d'être unis, elle voudrait n'en contrister aucun, quoiqu'elle ne puisse éviter, malheureusement pour elle, d'en mortifier tous les ans un grand nombre, soit qu'elle donne, soit qu'elle remette le prix. Mais ce n'est pas seulement aux gens de lettres, ses concitoyens, qu'elle doit compte de ses jugements; elle en doit répondre à ce public qui a les yeux sur elle et qui l'avertit de temps en temps d'être aussi difficile que lui.

« C'est d'après ces motifs que l'Académie s'est crue obligée de suspendre le prix de poésie qu'elle devait distribuer cette année et de le remettre à l'année prochaine. »

Mentionnant alors avec estime une pièce de vers qui, sans mériter qu'on la couronnât, avait « paru supérieure à toutes les autres, l'Académie, dont je ne suis que l'interprète, disait encore d'Alembert, aurait désiré que l'auteur eût mis dans son ouvrage plus de mouvement et de coloris et se fût élevé davantage à la dignité et à l'intérêt de son sujet ».

Ces paroles, messieurs, prononcées devant nos pères il y a plus d'un siècle, je pourrais aujourd'hui les répéter devant vous sans avoir à y changer un seul mot.

Si, parmi les 178 pièces de vers présentées cette année au concours de poésie, l'Académie a pu en distinguer deux ou trois quelque peu supérieures aux autres, aucune, à son grand chagrin, ne lui a paru *s'élever à la dignité et à l'intérêt du sujet* proposé par elle.

Ce sujet, messieurs, dont un seul mot, un seul nom, signalait assez la grandeur, ce sujet, c'était : *Lamartine*.

L'éloge du chantre d'*Elvire* et de *Jocelyn*, du poète des *Méditations* et des *Harmonies*, allait donc enfin retentir ici, sous ces voûtes étonnées de ne pas l'avoir encore entendu ! C'était une dette de l'Académie que l'Académie demandait qu'on payât pour elle.

Ce qui est différé ne sera pas perdu. Dans deux ans, en 1883, le même sujet, remis au concours, aura été traité de nouveau, et, en permettant cette fois qu'un prix soit justement décerné, le succès répondra, je l'espère, à notre persévérant appel.

Ce n'est pas tout ce que Lamartine a pu faire, c'est ce qu'il a fait de supérieur qu'il fallait mettre en lumière ; ce n'est pas l'homme qu'il fallait peindre, de près et en miniature ; c'est le poète qu'il fallait chanter de loin, de haut surtout, en parlant de lui comme en parlera la postérité.

« Les opinions ont pu demeurer diverses sur vos doctrines, mais il n'y en a qu'une sur votre talent, disait déjà l'illustre Cuvier à M. de Lamartine en le recevant à l'Académie, le 1er avril 1830. Si tous, ajoutait-il, n'ont pas déféré au philosophe, à cette magie puissante qui commande à tous les êtres, qui fait mouvoir les mondes, qui évoque les ombres, les anges et les démons, qui tour à tour, à votre volonté, nous charme et nous effraye, chacun a reconnu le poète. »

Voilà le programme que M. Cuvier rédigeait d'avance, il y a cinquante et un ans, pour les poètes de l'avenir qui, après l'avoir tenté vainement hier prendront demain leur revanche en rendant, sous le nom de Lamartine, hommage à la poésie elle-même, à la poésie qui se retrouve chez lui partout, dans ses vers et dans sa prose, dans sa vie privée et dans sa vie publique, dans l'infortune même de son déclin comme dans l'éblouissement de ses triomphes.

Un regret de plus s'ajoute à celui que l'Académie éprouve de s'être vue ainsi contrainte à laisser sans emploi la première de ses récompenses. La dernière de ses fondations n'aura guère été plus heureuse.

Une part du prix de cinq mille francs, dû à la générosité de Mme Botta, recevra dès aujourd'hui une bonne et honorable affectation; mais le prix lui-même, comme le prix de poésie, sera remis encore au concours pour être disputé de nouveau et décerné aussi dans deux ans.

En 1874, le 18 décembre, Mme Botta écrivait de New-York à l'Académie pour lui offrir de mettre à sa disposition un prix de cinq mille francs qui, tous les cinq ans, serait attribué au meilleur ouvrage publié en France *sur le thème suivant*, disait-elle : [illegible]

Assez irrespectueuse pour notre civilisation moderne, cette formule américaine était de nature à effaroucher quelque peu une compagnie pacifique, amie de tous les progrès, mais ennemie de toutes les révolutions, littéraire avant tout et par-dessus tout, qui ne demanderait qu'à céder toujours à des confrères plus compétents l'honneur, périlleux pour elle, de traiter les questions politiques et sociales.

Sans refuser tout à fait son concours et sa peine, que, d'habitude, elle ne marchande pas à qui les réclame, l'Académie dut, cette fois, montrer quelque hésitation; mais bientôt, toute sa liberté d'action restant réservée, le prix fondé par Mme Botta lui, d'un commun accord, destiné lor-

mellement au meilleur ouvrage qui serait présenté sur *la condition des femmes*.

Ce prix, nous espérions le décerner aujourd'hui pour la première fois. Cinq concurrents ont répondu seuls à notre appel, et, si le sujet proposé dans l'origine par Mme Botta avait été adopté, un petit livre intitulé : *la Femme libre*, aurait eu certainement des droits à la préférence. Mais il se rapprochait du programme écarté par l'Académie, plus, par cela même, il s'éloignait de celui qui a prévalu, de celui qui pour nous est la loi et que nous avons dû respecter.

Dans ce volume, qui tient tout ce que son titre promet, l'auteur a fait preuve d'un talent réel; mais il a manqué le but en manquant de mesure et de modération. Au lieu de traiter en philosophe et en moraliste des questions de morale et de philosophie, c'est avec passion qu'il agite des questions sociales que nous n'avons pas à discuter avec lui. Ses intentions sont bonnes; ses moyens sont dangereux. Pour améliorer la condition des femmes, il ne faut pas commencer par en faire des hommes; il ne faut pas leur enlever ce premier mérite qui toujours sera leur charme, leur honneur et leur droit, le mérite d'être des femmes!

Par ses qualités comme par ses défauts, ce livre était de ceux qui ne passent pas inaperçus; il a eu cet avantage et cet inconvénient.

Le prix n'a pu lui être donné; mais personne ne l'a obtenu.

Une importante série d'études sur le développement historique de la condition des femmes dans tous les pays et à toutes les époques avait pourtant attiré l'attention de l'Académie, qui se souvenait d'avoir, à deux reprises, en 1864 et en 1872, encouragé leur auteur, Mlle Clarisse Bader.

Sous ces divers titres : *la Femme dans l'Inde antique, la Femme biblique, la Femme grecque* et *la Femme romaine*, Mlle Bader a entrepris, depuis près de vingt ans, un immense travail d'information spéciale qui la plaçait déjà dans les termes du concours avant que le concours existât; elle y sera d'autant plus qu'elle avancera davantage dans l'achèvement de son œuvre, œuvre encyclopédique, qui a préparé la question, qui l'a étudiée, commentée, élucidée, mais qui, manquant jusqu'à ce jour d'une conclusion formelle, ne l'a pas encore résolue.

Voulant honorer des efforts persistants et récompenser des travaux littéraires qu'anime partout le sentiment moral, comme le disait ici M. Villemain en proclamant le prix décerné à *la Femme dans l'Inde antique*; voulant aussi témoigner autant que possible du désir qu'elle aurait de répondre sans retard au vœu de la donatrice, l'Académie a prélevé sur le montant du prix Botta une somme de deux mille francs qu'elle attribue, avec estime, à Mlle Clarisse Bader, en attendant qu'un ouvrage plus complet achève ce qu'elle a si utilement commencé.

Dans deux ans, messieurs, je l'ai dit et je le répète, ce prix qui, dès aujourd'hui, est de nouveau remis au concours par l'Académie, ce prix de cinq mille francs sera décerné au meilleur ouvrage qui, avant le 1er janvier 1883, nous aura été présenté sur la *Condition des Femmes*.

J'en ai fini, messieurs, avec les prix que l'Académie ne donne pas; je vais maintenant remplir une tâche plus douce en proclamant devant vous les nombreuses récompenses que ses autres concours lui ont permis de décerner.

Le grand prix Gobert était attribué, l'an dernier, à M. Chéruel pour les trois premiers volumes de son savant ouvrage sur l'*Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV;* le quatrième et dernier volume a paru depuis, et, digne en tout des trois premiers, il nous conduit sans défaillance jusqu'au terme que s'était assigné son auteur. Mais si, légalement et officiellement, la minorité de Louis XIV a pris fin en 1651, lorsqu'il eut accompli sa treizième année, en réalité ce n'est que dix ans plus tard, après la mort de Mazarin, que ce prince commença à gouverner par lui-même : l'œuvre de M. Chéruel serait incomplète s'il n'y ajoutait le récit des grands événements qui préparaient de loin le grand règne.

Tandis que la faction des « princes » s'alliait à l'Espagne et lui sacrifiait, avec Gravelines et Dunkerque, tant de nos anciennes conquêtes, par un noble contraste, tout à la gloire de Mazarin, M. Chéruel nous le montre dans l'exil, s'obstinant à repousser les offres qui tendaient à le détacher de la France, et plus tard, avec une clarté saisissante, il nous enseignera par quelle politique heureuse Mazarin, ramené au pouvoir, parvint à triompher de la Fronde. On l'a loué souvent d'avoir su alors, à force de finesse et d'habileté, séparer la vieille Fronde de la cabale des princes; en se servant de l'une pour vaincre l'autre, il ne faisait, au contraire, que changer d'ennemis : aussi le voyons-nous aujourd'hui, dès l'année 1650, appelant de tous ses vœux la formation d'un parti vraiment national qui, constitué enfin, en dehors des princes et du parlement, avec le concours de la bourgeoisie parisienne, assurera un jour la victoire définitive de la royauté.

Pour l'ensemble de ce beau travail et sans attendre un cinquième volume qui en serait le digne complément, l'Académie décerne de nouveau le grand prix Gobert à M. Chéruel.

Le second prix Gobert est attribué à M. Berthold Zeller pour deux volumes publiés par lui, l'un sur *le Connétable de Luynes*, et l'autre sur *Richelieu et les ministres de Louis XIII, de 1621 à 1624*.

Dans ces deux volumes, M. Berthold Zeller semble avoir entrepris, et je ne le lui reproche pas, une double campagne de réhabilitation : réhabilitation du connétable, déjà tentée jadis par M. Cousin; réhabilitation du roi, si sévèrement jugé pendant deux siècles et envers qui, de nos jours, par une tardive faveur, l'histoire affecte de se montrer plus clémente et plus équitable.

L'ouvrage de M. Berthold Zeller embrasse une des périodes les plus confuses de notre histoire, celle qui sépare l'espèce de dictature exercée par le maréchal d'Ancre du grand ministère de Richelieu. C'est un enchaînement de mesquines intrigues de cour sur lesquelles les mémoires du temps, presque tous inspirés par des passions et des rancunes

personnelles, ne jettent qu'une lumière assez douteuse. A l'aide des informations qu'il a puisées dans les correspondances inédites de diplomates italiens résidant alors auprès de la cour de France, M. Berthold Zeller [illegible] pas d'une erreur, sans se laisser toutefois entraîner jusqu'à méconnaître l'incommensurable distance qui sépare le puissant génie du cardinal de Richelieu de ce qu'un de nos savants confrères a appelé les velléités plus ou moins heureuses de M. le Connétable.

N'aimant pas Richelieu, le redoutant peut-être, Louis XIII, après la mort du connétable de Luynes, parut disposé tour à tour à donner sa confiance au prince de Condé, au chancelier de Sillery et au marquis de la Trémoille ; mais, découragé de tous après les avoir mis successivement à l'épreuve, et reconnaissant dans le cardinal une habileté, une fermeté, une fécondité de ressources et aussi un sentiment de grandeur patriotique qui l'appelaient à relever la fortune de la France, devant l'intérêt public il fit le sacrifice de ses répugnances personnelles et confia enfin au plus digne le droit de le servir et le pouvoir de le défendre.

Le nom de Richelieu ne peut être prononcé dans cette enceinte sans qu'aussitôt la reconnaissance de l'Académie salue avec respect la mémoire de son glorieux fondateur.

Notre modeste aïeul Conrart aurait bien aussi quelques droits au même titre et au même hommage.

Un vers de Boileau a suffi jadis pour le condamner au silence prudent dans lequel il s'en faut de beaucoup qu'il se soit toujours renfermé.

Un très gros volume que lui consacrent aujourd'hui MM. Kerviler et de Barthélemy parviendra-t-il à lui rendre la parole et à le réhabiliter à son tour, en faisant connaître quel rôle considérable il a joué dans la société du [illegible] et quelle grande part il a prise à la création de l'Académie? On a dit de Conrart qu'il avait la profession d'honnête homme; ce n'est pas un petit éloge; son jugement très sûr l'a fait considérer en outre comme un arbitre de la langue. Plus connu désormais et apprécié enfin à sa juste valeur, on honorera doublement en lui l'homme pour son [illegible] l'écrivain pour son talent.

C'est un service de plus que devra notre [illegible] à M. René Kerviler, qui poursuit avec persévérance et avec succès la tâche qu'il s'est donnée de rendre à d'illustres morts oubliés trop tôt, l'immortalité qu'on leur avait promise et qu'on ne leur a pas tenue.

Ce livre intitulé : *[illegible] perpétuel de l'Académie française*, l'Académie a décerné les deux tiers du prix Halphen, le dernier tiers étant attribué à M. Henri Welschinger pour son étude sur *le [illegible] la Révolution*, de 1789 à 1799.

C'est l'histoire anecdotique d'un des côtés du mouvement de l'esprit pendant la Révolution française. Jour par jour, l'auteur déroule à nos yeux, dans sa lanterne magique théâtrale, les hommes et les choses de ce temps funeste, les écrivains et les écrits, les acteurs du dedans et ceux du dehors, la tragédie dans la rue et sur la scène, le drame terrible et la comédie sentimentale, le sang et les larmes, les grandes et les petites journées enfin, du 14 juillet au 18 brumaire. Plein de recherches curieuses et de renseignements nouveaux, ce livre est très agréable à lire et très utile à consulter.

A l'honneur de l'armée française, le prix Thérouanne a été enlevé d'assaut, cette année, par trois jeunes commandants qui, maniant la plume aussi bien que l'epee, consacrent à des travaux d'histoire les heures inoccupées de leurs intelligents loisirs.

L'Académie décerne, sur la fondation Thérouanne, un prix de 2500 francs à l'étude historique de M. le commandant Bourelly sur *le Maréchal Fabert*, et, le surplus, elle l'attribue à M. [illegible] mention honorable à M. le commandant E. Hardy pour son [illegible]

Dans ce dernier livre, la stratégie occupe peut-être plus de place que la tactique; mais, pour les profanes eux-mêmes, dans plusieurs de ses parties, il est d'un puissant intérêt, et les explications qu'il donne sur les plus célèbres batailles de l'antiquité et des temps modernes sont de nature à guider utilement les historiens qui n'auraient pas, comme le commandant Hardy, fait, en les approfondissant, une étude spéciale des questions purement militaires.

De tout temps, au dire de M. le commandant de Piepape, la population franc-comtoise s'est signalée par la fermeté de ses idées. Son attachement inébranlable à d'anciennes libertés, qu'on qualifiait de privilèges, se manifesta surtout lorsque, de la domination de l'Espagne, elle passa sous celle de la France : elle n'accepta d'abord ce changement qu'à contre-cœur et après y avoir longtemps résisté, craignant qu'il n'amenât la ruine de ses vieilles institutions; mais bientôt, rassurée et confiante, c'est avec bonheur qu'elle s'absorbe dans cette grande unité française que regrettent ceux qu'on en sépare et dont notre patriotisme a toujours le [illegible]

[illegible] M. [illegible] distinguât, même à côté des deux volumes que le commandant Bourelly a consacrés à l'histoire du maréchal Fabert, l'un des personnages les plus intéressants et pourtant l'un des moins connus peut-être de la première moitié du [illegible] presque le seul exemple d'un plebéien parvenu, avant 1789, aux honneurs du maréchalat. Pour eux, son histoire est tout entière dans ce vers de Sedaine :

[illegible]

[illegible] pour agrandir encore, par le contraste, les obstacles qu'il a eu la gloire de surmonter. Le fait est qu'à deux reprises son aïeul [illegible] par le duc de Lorraine Charles III, l'autre en France par Henri IV. C'est néanmoins comme cadet aux gardes que le futur maréchal

de France débuta dans la carrière où il devait tant s'illustrer en passant successivement par tous les grades après les avoir tous mérités.

Ce long récit d'une vie glorieuse et sans tache, utile toujours et respectée, forme un livre plein d'intérêt qui, portant au bien par de nobles enseignements, devrait être placé au fond de toutes les gibernes, à côté de ce bâton de maréchal, plus ou moins imaginaire, qu'on promet aussi à tous les soldats, comme l'immortalité à tous les académiciens.

Fondé par un de ceux que l'avenir n'oubliera pas, le prix Guizot est décerné sans partage à une savante étude publiée en deux volumes par M. Charles de Lacombe sur *le Comte de Serre, sa vie et son temps*.

Toutes les grosses questions de l'époque, M. de Lacombe les a rencontrées sur son chemin; il les a traitées avec beaucoup de modération et d'autorité, avec un tact exquis et un remarquable talent d'analyse. Son livre est à la fois un commentaire très utile de l'histoire de la Restauration et un digne hommage rendu à la mémoire un peu trop oubliée du plus grand orateur de ce temps, du courageux ministre qui crut à la liberté et qui, pour la fonder en France, donna son talent et sa vie.

« J'écoute toujours M. de Serre avec une attention respectueuse », disait M. Royer-Collard, que M. de Serre pourtant avait dû écarter du Conseil d'État en même temps que ses premiers amis, Camille Jordan et M. Guizot.

C'est le prix Guizot que, par une heureuse coïncidence, l'Académie décerne aujourd'hui au livre qui replace le comte de Serre à son rang, rapprochant ainsi avec honneur les noms glorieux de deux hommes que des désaccords politiques avaient pu séparer un moment, mais qui méritaient tous deux d'être réconciliés sur le terrain commun des services rendus à leur pays.

Une pareille fortune, un hasard heureux de nos concours réunissait au premier rang, parmi les meilleurs ouvrages présentés pour le prix Bordin, deux livres qui ne sont pas sans quelque analogie l'un avec l'autre : *les Causeries florentines* de M. Julian Klaczko et *les Origines de la Renaissance en Italie*, par M. Émile Gebhart. Avec deux esprits très différents, nous rencontrons dans ces deux volumes un même fonds d'étude et des sujets presque semblables. Pour M. Gebhart, Dante est un grand exemple invoqué à l'appui de la thèse générale qu'il soutient; Dante, pour M. Klaczko, est le premier, presque le seul héros de son livre, celui autour duquel tourne tout un monde d'idées et de faits.

L'Académie décerne à chaque ouvrage et à chaque auteur, à M. Julian Klaczko et à M. Émile Gebhart, un prix de valeur égale sur la fondation consacrée par M. Bordin à encourager la haute littérature.

Dans le livre de M. Klaczko, dans son savant commentaire sur le génie de Dante, le personnage et les œuvres du père de la poésie italienne, sa vie privée et sa vie publique, son influence sur son temps et sur la postérité, sont l'objet d'appréciations toujours justes, neuves parfois, et qui, sans être paradoxales, sont empreintes d'une piquante originalité. Un sens littéraire très fin se mêle à une intelligence des textes et à une connaissance des faits qui révèlent une véritable et solide érudition.

Laissée entièrement libre dans ses choix, par le fondateur du prix Bordin, l'Académie n'avait heureusement à se préoccuper ici d'aucune question d'origine et de nationalité. M. Klaczko appartient à la France par son rare talent d'écrivain, par l'élégance de son style ample et coloré, par les sentiments aussi qu'il a toujours exprimés sans réserve dans d'excellents écrits que tout le monde a lus et que personne n'a oubliés.

M. Emile Gebhart est Français, et il parle de l'Italie comme s'il était né à Florence ou à Ravenne, entre le berceau de Dante et sa tombe.

Résumé de vingt ans de travail, de voyages et de lectures, son livre a été sérieusement étudié sur les lieux mêmes, bien qu'inspiré en partie par Michelet et aussi par Burckhardt, l'historien allemand de la Renaissance. L'auteur a fondu dans un plan original et dans un tout organique un grand nombre d'idées puisées à diverses sources, et il leur a donné le caractère propre de son esprit, l'empreinte de son style et le cachet de sa méthode plus philosophique qu'historique; synthèse brillante qui révèle, avec beaucoup de science, un sens critique distingué et un vrai talent d'écrivain.

L'Académie avait remarqué en outre un volume intitulé : *Variétés morales et littéraires*, qu'elle eût voulu pouvoir récompenser également. Le souvenir de M. Paul Albert, professeur éminent au Collège de France, protégeait ce livre que sa veuve nous a présenté pour le prix Bordin. Jeune encore, M. Paul Albert est tombé récemment sur ce champ de bataille de l'enseignement supérieur où les fatigues sont grandes, où le succès se paye souvent trop cher. M. Paul Albert l'a payé de sa vie, laissant après lui, concentrée dans plusieurs volumes, la substance de ses études sur l'histoire de la littérature et spécialement de la littérature française.

L'Académie accorde une mention honorable aux *Variétés morales et littéraires* de M. Paul Albert et ne se trouve pas quitte envers lui.

Jamais le prix Marcelin Guérin n'avait été disputé comme il vient de l'être, par un si grand nombre de concurrents.

La veuve d'Édouard Fournier nous avait présenté l'édition dernière et définitive d'un savant ouvrage de son mari : *le Vieux neuf*, et, le jour même où il succombait tout à coup à un mal inexorable, un jeune magistrat de Paris, M. Paul Charpentier, nous adressait son premier livre, le dernier! qu'il venait de publier sous ce titre : *Une Maladie morale, le mal du siècle*. Une intéressante *Histoire de Bourdaloue*, publiée en deux volumes par le Père Lauras, avait été aussi très justement remarquée.

Si ces ouvrages n'ont pu être récompensés, si d'autres méritaient la préférence, j'aime à donner du moins, en nommant ici leurs auteurs, un témoignage d'estime au vivant d'estime et de regret aux morts.

Quatre prix et une mention honorable sont décernés, au nom de M. Marcelin Guérin, dans les conditions suivantes :

Deux prix de quinze cents francs chacun :

A M. Louis Petit de Julleville, maître de conférences à l'École normale, pour un ouvrage en deux volumes intitulé *les Mystères, histoire du Théâtre en France*.

Et à M. Edouard Fremy, pour un ouvrage portant ce titre : *Un Ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III*;

Deux prix de mille francs chacun :

A M. E. Muntz, pour une étude sur *Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps*.

Et à M. de Lescure, pour un volume intitulé *les Femmes philosophes*.

Une mention honorable, je dirais très honorable, comme le rapporteur de la commission l'avait demandé, si l'Académie admettait des degrés dans ce genre de récompenses, une mention honorable est décernée à un livre intitulé *la Science pénitentiaire au congrès de Stockholm*, dont les auteurs, MM. Fernand Desportes, avocat au barreau de Paris, et Léon Lefebure, ancien député, ancien sous-secrétaire d'État, désignés tous deux par leur compétence en pareille matière, se sont rendus en Suède pour assister aux séances du congrès et ont pris là très utilement une part active à ses travaux. Après avoir suivi les discussions de cette assemblée qui, dans sa courte session, a pu aborder et élucider les points principaux de la science pénitentiaire, ces messieurs ont complété leur tâche en publiant, dans un livre tout personnel, une série de chapitres remarquables et d'études très justement appréciées sur *la répression, l'amendement* et *la prévention*.

S'il ne s'agissait que de couronner une œuvre de science, de justice et de charité sociale, animée de l'esprit le plus sage et le plus libéral, c'est au premier rang que ce livre eût été placé. Son mérite n'a pas été méconnu, loin de là; mais, par son caractère trop spécial, il a paru ne pouvoir répondre à l'objet de la fondation et à la pensée du fondateur.

L'ouvrage de M. de Julleville est le commencement d'une œuvre beaucoup plus étendue, qui comprendra trois parties distinctes : *les Mystères, le Théâtre comique au moyen âge, l'Histoire du théâtre au temps de la Renaissance*.

La première partie forme deux volumes, dont le second est consacré à l'exposition des documents relatifs aux mystères. C'est le dossier consciencieux d'un travail d'érudition considérable qui témoigne des recherches que le jeune auteur a dû faire avant d'aborder son sujet, avant d'écrire cette curieuse histoire du théâtre au moyen âge, traitée par lui dans le premier volume avec un grand sens critique et un rare talent d'exposition. On a souvent et beaucoup écrit sur l'origine du théâtre en France; jamais on ne l'a fait avec plus de savoir, de raison et d'autorité, dans ce style clair et sûr qui est celui d'un historien exact et bien informé.

A côté de l'ouvrage de M. Petit de Julleville et au même rang, l'Académie a placé le beau volume qu'un jeune diplomate, fils d'un de nos plus savants confrères, M. Edouard Fremy, a publié sous ce titre : *Un Ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III*.

Il ne s'agit plus ici de la reconstitution d'une portion de notre histoire littéraire, mais de la restitution tardive d'une belle vie et du juste hommage rendu à un grand citoyen qui fut à la fois un magistrat courageux, un savant distingué et un diplomate habile, plein de sagacité, d'une grande élévation et d'un esprit de tolérance trop rare dans des temps difficiles que troublaient la passion et le fanatisme.

En 1559, le président d'Arnaud du Ferrier fut de ceux qui se prononcèrent hautement dans le parlement de Paris contre l'application de la peine capitale aux faits de la religion. Cette hardiesse pouvait l'envoyer à la mort comme l'illustre conseiller Anne du Bourg; il eut l'heureuse fortune d'y échapper, et bientôt le chancelier de l'Hospital le recommanda à Catherine de Médicis, qui, devenue régente, le chargea de représenter la France, avec M. de Pibrac, au concile de Trente. Nommé ensuite ambassadeur à Venise, il conquit et garda pendant quinze années, dans cette capitale de la diplomatie européenne, une situation prépondérante qui faisait de lui comme l'arbitre de la politique étrangère, tandis que de loin il ne cessa d'être pour ses rois le plus sage et le meilleur des conseillers.

Le jeune auteur de cette biographie qui, par tant de côtés, confine à la grande histoire a fait un bon livre et une bonne action en ressuscitant pour nous un homme de bien, un digne serviteur de la France dont le nom même, quoique mentionné avec estime par de Thou et par d'autres historiens, était tombé dans l'oubli.

En se présentant à notre concours, l'ouvrage de M. Eugène Muntz sur *Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps*, s'est peut-être trompé de porte. A l'Académie des beaux-arts étaient sa vraie place et ses vrais juges. L'Académie française n'a pas eu le courage de l'y renvoyer. Appréciant dans son livre de grandes qualités de style et un fin talent de critique, elle l'a retenu et couronné.

Je n'en dirai pas autant de M. de Lescure, qui ne se trompe pas de porte en venant chez nous. Il y est toujours le bienvenu. Sous ce titre : *les Femmes philosophes*, il a réuni une suite choisie de portraits et de peintures animées. Guidé par lui dans cette galerie élégante, le lecteur s'y promène avec plaisir.

Parmi les ouvrages présentés cette année, en petit nombre, au concours fondé par M. Archon-Desperouses, l'Académie en a distingué trois, qu'elle récompense sans les confondre, pour des mérites divers et dans des proportions très différentes.

En première ligne, un prix de deux mille cinq cents francs est décerné à M. Ludovic Lalanne pour le très curieux et très savant lexique qu'il vient de publier à la suite de sa nouvelle édition des œuvres de Brantôme. Brantôme n'était pas seulement un homme d'esprit qui, usant des libertés d'une langue encore imparfaite, la pliait à ses besoins, sans hésiter à créer des mots et des tours de phrase pour rendre ses idées à son goût et à sa manière, il a de plus ce mérite de

nous initier au langage des gens parmi lesquels il a passé sa vie et dont il a raconté les aventures. Sous l'influence des reines venues de l'Italie et de l'Espagne, la cour s'était mise alors à parler un langage mêlé d'espagnol et d'italien qui contrastait fort avec la langue du peuple, avec celle des savants surtout. C'est cette langue bigarrée et singulière que parlait volontiers Brantôme et que nous fait mieux connaître aujourd'hui le lexique de M. Lalanne.

En le récompensant pour cet excellent travail, l'Académie voudrait encourager M. Ludovic Lalanne à composer un nouveau lexique que depuis longtemps il prépare, nous le savons, et qui ne nous serait pas moins précieux, sur la langue du XVIe siècle.

Un autre prix, de la somme de mille francs, est décerné à M. Félix Frank, que l'Académie a déjà couronné comme poète et qui, cette fois, lui a présenté des travaux d'érudition d'un grand intérêt : une édition nouvelle de l'*Heptaméron de la reine de Navarre*, [illegible] *Marguerites* publiée en 1873, de [illegible] et des *Conteurs du monde ancien et moderne* (1878).

A ces textes, publiés avec soin, des principaux conteurs du XVIe siècle, M. Félix Frank a joint d'excellentes notes qui les éclairent. Dans une savante introduction, placée en tête de l'*Heptaméron*, il s'étudie à retrouver autant que possible et à nous révéler les noms, voiles alors à dessein, des personnes mises en scène dans l'ensemble de l'ouvrage, augmentant ainsi l'intérêt de ce livre et [illegible] d'autant plus aux yeux de l'Académie, la distinction dont il est l'objet.

Un dernier prix de cinq cents francs est attribué enfin à un petit volume publié par M. F. de Gramont sous ce titre : *les Vers français et leur prosodie*. Ce n'est pas précisément un ouvrage de philologie, et, si l'auteur a fait quelques emprunts curieux à notre ancienne littérature poétique, moins préoccupé du passé que du présent et de l'avenir, il s'est attaché surtout à donner aux jeunes poètes nés et à naître des conseils d'une utilité contestable, mais si sages, si sensés et d'une si honnête intention qu'il a paru juste de lui en tenir compte et de l'en récompenser dans les limites du possible.

Peu d'entre vous, messieurs, savent, je crois, ce que c'est que le *Querolus*. Je l'ai appris, pour vous l'apprendre.

Le *Querolus*, disons en français : le *Grondeur*, est une comédie latine des derniers temps de l'empire romain. L'auteur en est inconnu; on sait seulement qu'il vivait dans l'intimité d'un grand personnage et qu'il composait des pièces pour égayer ses repas. Celle qu'un hasard heureux nous a conservée contient de jolies scènes très habilement conduites. Sachons-lui gré, en outre, de nous faire connaître à quoi s'amusait cette société mondaine et lettrée, à la veille de l'invasion des Barbares.

La traduction facile, élégante, agréable de M. Louis Havet, qui peut servir de commentaire au latin, tant elle le serre de près, tant elle en éclaircit toutes les obscurités, rendra plus facile pour nous l'étude de cette curieuse comédie qui, suivant l'expression de son jeune traducteur, fut la dernière œuvre gaie du bas empire.

Ce n'est pas une œuvre gaie que M. Aulard a traduite. Il y a loin du *Querolus* au poème de l'*Infelicità;* très loin de son joyeux auteur ignoré au sombre poète du désespoir que tout le monde connaît. On parle beaucoup de Leopardi depuis qu'il a inspiré une célèbre école philosophique qui, contrairement au système du docteur Pangloss, proclame que tout est pour le plus mal dans le pire des mondes. En réalité, si, chez nous, on parle beaucoup de Leopardi, on ne le lit guère. Pour le traduire il faut savoir à fond l'italien, et cela ne suffit pas toujours pour le comprendre. M. Aulard l'a mis à la portée de tout le monde en nous donnant une excellente traduction, très exacte et très littéraire, de ses poésies complètes et de ce qu'il y a de meilleur dans ses œuvres en prose.

MM. F.-A. Aulard et Louis Havet ayant tous deux rendu aux lettres un service égal, l'Académie, embarrassée pour choisir entre eux, les couronne l'un et l'autre en leur décernant le prix Langlois.

Le prix de Jouy n'a pas été facile à donner. De nombreux concurrents y prétendaient dont beaucoup avaient raison d'y prétendre. D'autres s'écartaient d'eux-mêmes en ne remplissant pas les conditions du programme. Nous avions distingué tour à tour : *la Cure du docteur Pontalais,* par M. Robert Halt; *Moi et l'Autre,* par M. Charles Diguet; [illegible] par M. Abraham Dreyfus; *la Chimère,* par M. E. Chesneau; *Amours et Amitiés,* par le brillant vicomte de Létorière; *les Chemins de la vie,* par Mme Toussaint née Samson; *Madame Lambelle* enfin, par M. Gustave Toudouze, et *Serge Panine,* par M. Georges Ohnet.

C'est ce dernier ouvrage que l'Académie couronne.

Rentrant plus et mieux que les autres dans les termes du programme, il est à la fois, conformément au vœu de la donatrice, un ouvrage *d'observation* et *d'imagination, ayant pour objet l'étude des mœurs contemporaines.* C'est dans le vif de la société moderne, dans la lutte de ses vertus et de ses vices, que le drame se passe. Drame poignant s'il en fut, que je ne vous raconterai pas, mais que vous lirez et dans lequel vous trouverez, comme l'a si bien dit un éminent critique dont j'aime à prononcer ici le nom, M. le comte Armand de Pontmartin, « l'art de créer des situations, d'étudier des caractères, d'exprimer des passions, de peindre des figures vivantes, d'intéresser, d'émouvoir, de plaire ».

Ce jugement était celui de l'Académie. Elle a décerné sans hésitation le prix de Jouy à M. Georges Ohnet en regrettant seulement de ne pouvoir récompenser aussi tous les ouvrages dont le mérite s'était signalé à son attention.

Pour s'acquitter autant que possible avec ceux que, dans divers concours, elle avait eu l'occasion de remarquer, l'Académie décerne le prix Lambert à M. Gustave Toudouze, auteur, comme je viens de le dire, d'un roman plein d'intérêt et de charme : *Madame Lambelle.*

Avec la même sympathie et pour les mêmes motifs, elle partage le prix de trois mille francs fondé, au nom de M. Monbinne, par MM. Eugène Lecomte et Léon Delaville le Roulx, entre Mme veuve Toussaint, Mme veuve Édouard Fournier et Mme veuve Paul Albert.

Fille d'un grand comédien qui fut aussi un écrivain de talent. Mme Toussaint-Samson avait concouru pour le prix de Jouy, et son livre intitulé *les Chemins de la vie* est de ceux que je mentionnais tout à l'heure.

En parlant du concours Bordin, j'ai rappelé les derniers ouvrages de MM. Edouard Fournier et Paul Albert; ce souvenir était pour leurs veuves un grand titre aux yeux de l'Académie.

Il me reste, messieurs, à vous entretenir maintenant de deux concours, les derniers, d'une grande importance l'un et l'autre : le concours Vitet, fondé dans l'intérêt des lettres par un de nos illustres confrères, et le concours Montyon, plus modestement institué pour les ouvrages utiles aux mœurs.

134 ouvrages avaient pris part à ce dernier concours.

L'Académie en a couronné douze.

Avant de les proclamer devant vous, permettez-moi de vous en signaler quelques autres qui n'ont pu avoir leur part de récompense, mais qui, tout d'abord, avaient été réservés comme dignes d'attention.

Trois ouvrages, distingués d'ailleurs, ont leur place à part, en dehors du concours.

Nous n'avions pu lire sans être frappés de la hauteur des pensées et de l'élégance du style un petit livre de morale et de philosophie intitulé *le Gentilhomme, par un diplomate*.

Ce diplomate, qui me pardonnera de trahir ici son incognito, nous avons avec plaisir et en même temps avec regret reconnu en lui M. le baron de Dumreicher, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur d'Autriche près la cour de Portugal. Je dis : avec regret, car notre concours, uniquement réservé par M. de Montyon à des écrivains français, se fermait de droit et malgré nous devant un noble étranger dont nous aimons du moins à saluer le talent, que la France ne renierait pas.

Écrit par un Français, celui-là, par un bon Français qui au mérite d'être un magistrat éminent joint celui d'avoir, en prose et en vers, une plume élégante et facile, un autre livre qui n'est pas de Mistral, mais qui en a l'air, s'est présenté à nous bravement sous ce titre : *Mireille, poème provençal de Frédéric Mistral, traduit en vers par L. Rigaud, premier président de la cour d'Aix*.

Ce livre a du malheur avec nous; nous en avons avec lui.

L'an dernier déjà, il frappait à la porte du concours Langlois et nous lui opposions tout d'abord cette fin de non-recevoir : en fondant son prix de traduction, M. Langlois a voulu surtout répandre et vulgariser en France les chefs-d'œuvre anciens et étrangers. *Mireille* est un chef-d'œuvre, mais un chef-d'œuvre d'hier, français comme son auteur, qui vit encore, Dieu merci! vous ne pouvez donc concourir.

Mais alors, nous dit aujourd'hui le même ouvrage, au lieu d'une traduction, ne voyez en moi qu'une œuvre littéraire, un poème dont j'ai fait les vers et dont la forme est bien de moi, si le fond m'est venu d'un autre. Accueillez-moi, à ce titre, non plus dans le concours Langlois, mais dans le concours Montyon, où les poètes sont toujours les bienvenus.

Si excellente que fût la traduction de M. le premier président Rigaud, nous ne pouvions vraiment y voir une œuvre personnelle, et nous avons dû l'écarter encore, avec chagrin, mais avec respect, en rendant hommage au mérite des vers, au talent du poète et à la dignité du magistrat qu'on ne saurait trop louer de consacrer ses loisirs au culte des lettres, loin que nous lui *reprochions*, comme il le dit avec tant de bonne grâce dans sa préface, *cette diversion innocente à la sévérité de ses fonctions*.

Nous aurions aimé enfin à pouvoir couronner un très savant et très intéressant ouvrage de M. Egger, intitulé *Histoire du livre depuis ses origines jusqu'à nos jours*. M. Egger s'est refusé lui-même à ce témoignage d'estime de ses confrères. Membre de l'Institut et professeur à la Faculté des lettres de Paris, il est de ceux qui donnent des prix; il n'est pas de ceux qui en reçoivent.

Parmi les ouvrages qui avaient été réservés avec honneur, je ne serai que juste en en citant au moins quelques-uns : *l'Homme et son berceau*, par M. Lucien Biart; *le Nid de pinson*, charmant recueil de vers, par M. Raoul de Najac; *les Alpes*, par M. Talbert; *la Fille du braconnier*, par J. de Vèze; *le Tour d'un gamin de Paris*, par M. Boussenard; *Nouvelles bigarrées*, par M. G. Liquier; *la Rustaude*, par Mme Fleuriot; *Renée*, par Etienne Marcel.

Les *Poésies complètes* de M. Charles Monselet pouvaient difficilement être considérées comme un ouvrage utile aux mœurs; mais il serait encore plus difficile de ne pas leur sourire au passage et de ne pas en signaler l'esprit, la bonne humeur et la verve un peu trop gauloise.

Sous ce titre : *Constantine, voyages et séjours*, s'est présenté modestement à notre concours un livre des plus agréables, instructif par surcroît, et que nous aurions voulu pouvoir couronner. Nous conduisant en Algérie, un peu partout et surtout dans la province de Constantine, il nous fait visiter en détail, guidés par une main si fine qu'elle m'est suspecte, tous les lieux qu'a parcourus pour nous son aimable auteur, monsieur, ou plutôt, je crois, madame..... Louis Régis.

Finissant par où j'aurais pu commencer, j'aime à vous signaler également, avec un attendrissement respectueux et sympathique, un charmant petit volume plein de grâce et de délicatesse qui, lui aussi, semble être l'œuvre d'une femme, je n'ose dire d'une mère! et qui, plus modeste encore, est simplement intitulé *Petites histoires*, par Camille Hervey.

Pour répartir entre douze ouvrages couronnés les seize mille francs qui forment le montant total du prix Montyon, il a fallu diminuer d'autant la somme d'argent que chacun pouvait espérer; la somme d'honneur reste entière. Aucun de nos lauréats ne songera donc à se plaindre.

Deux prix, de deux mille francs chacun, sont décernés :

A M. Alfred Croizet, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, pour son étude sur *la Poésie de Pindare* [illegible]

Et à M. Albert Babeau, pour un ouvrage intitulé *la Ville sous l'ancien régime*.

Quatre prix, de quinze cents francs chacun, sont attribués aux quatre ouvrages suivants :

M. de Montyon, par M. Fernand Labour, juge au tribunal civil de la Seine;

Histoire d'un forestier, par M. Prosper Chazel;

Grand-père, par M. J. Girardin;

Les petites Écolières dans les cinq parties du monde, par M. Élie Berthet.

L'Académie décerne enfin six prix, de mille francs chacun, à trois ouvrages en prose

L'Étudiant d'aujourd'hui, par M. René Vallery-Radot;

A travers l'Algérie, par M. Paul Bourde;

Plantes et bêtes, causeries familières sur l'histoire naturelle, par M. Pizzetta;

Et à trois volumes de vers :

Jeanne, poème, par M. Jules Breton;

Poésies paternelles, par M. Arthur Tailhand;

Rêves et pensées, par M. Charles de Pomairols.

Pindare est un des écrivains anciens les moins faciles à comprendre. Il parle une langue obscure, il se sert de mètres qui nous sont inconnus, et l'on a grande peine à le suivre dans le développement capricieux de ses pensées. Une partie du livre de M. Croizet est consacrée à résoudre les problèmes que soulève l'étude du grand lyrique grec. Aux conjectures des autres il joint ses opinions personnelles et les exprime dans une langue claire, ferme et colorée.

La sagesse alors ne s'était pas encore détachée de la poésie : on prêchait la morale en vers et tout poète était doublé d'un philosophe. Tandis qu'en vrai Grec qu'il est, Pindare chante la beauté, la gloire, la jeunesse; il célèbre la vertu, la piété et la justice; il condamne les fourbes et glorifie les honnêtes gens, ne formant pour lui d'autre vœu que « de marcher toute sa vie dans les sentiers de la vérité et de laisser après lui un nom honoré à ses enfants ».

Le vieux poète était donc un philosophe avant la philosophie, et le livre qui nous le fait bien connaître peut être justement regardé comme un ouvrage utile aux mœurs.

Déjà, en 1879, l'Académie avait distingué un premier ouvrage de M. Albert Babeau, *la Ville sous l'ancien régime*, livre technique, plein de renseignements utiles et de recherches savantes, dont l'auteur, libéral et moderne autant que respectueux du passé, avait su rester impartial en traitant un sujet délicat.

Les mêmes qualités se retrouvent aujourd'hui dans le nouveau livre de M. Babeau, qui est comme la suite et le complément du premier. Ce livre, intitulé *la Ville sous l'ancien régime*, a nécessité des recherches considérables. Il est bien conçu, bien distribué et très intéressant; l'auteur y étudie les divers organes de la cité en France avant 1789 et, dans les documents originaux, il a trouvé des matériaux suffisants pour reconstruire notre ancien édifice social : œuvre de longue haleine et d'érudition que l'Académie a jugée digne d'être placée en tête de ces récompenses, à côté de l'excellent travail de M. Croizet sur Pindare.

Une étude sur *M. de Montyon* se recommandait d'avance, par son titre seul, à l'attention sympathique de l'Académie; justifiant à tous égards cette prévention favorable, le livre de M. Fernand Labour a mérité qu'on le couronnât comme un digne hommage rendu, avec beaucoup de tact et de mesure, dans un style élégant et correct, à l'homme de bien, au magistrat intègre, à l'illustre et généreux philanthrope qui, l'un des premiers, a fait à notre compagnie cet honneur de la choisir pour récompenser en son nom les bonnes actions et les bons livres.

C'est un très bon livre que l'*Histoire d'un forestier*, par M. Prosper Chazel, un livre sain et honnête, plein d'intérêt et dans lequel les jeunes lecteurs, pour qui l'auteur a travaillé, trouveront, outre le charme d'un récit attachant, des enseignements sérieux et d'agréables notions d'histoire naturelle, de bons conseils donnés par de bons exemples.

Il en est de même d'un autre livre qui, par de nombreux côtés, se rapproche du *Forestier* de M. Prosper Chazel, et que M. J. Girardin a publié sous ce titre : *Grand-Père*. Doué en naissant des instincts les plus pervers, un pauvre orphelin semblait dès lors condamné au vice, au crime peut-être, et au châtiment. Peu à peu, voilà que ses défauts se fondent, pour ainsi dire, l'un après l'autre, sous la salutaire influence d'un bon grand-père, faible et vieux, qui le dompte par sa douceur, qui l'arrache au mal et le sauve.

Tiré des circonstances les plus simples de la vie, l'intérêt de ce livre va toujours en augmentant. Les jeunes lecteurs de M. Girardin en seront justement émus; tous gagneront à écouter le *Grand-Père*, et ses honnêtes leçons rendront les bons encore meilleurs.

Les petites Écolières dans les cinq parties du monde nous montrent successivement de braves jeunes filles d'origines diverses, de natures pareilles, fières, dévouées, courageuses, animées des sentiments les plus élevés et les plus purs. Chacune de ses héroïnes a sa physionomie particulière et reproduit avec une heureuse variété le type exact du pays que leur auteur a voulu peindre. L'histoire et la géographie interviennent à chaque page pour joindre leur enseignement au charme de ce livre, dont l'attrait s'en augmente encore.

Presque célèbre au début de sa carrière, il y a plus de quarante ans de cela, M. Élie Berthet, parvenu maintenant à l'âge du repos, ne se repose pas, fidèle jusqu'au bout à l'honnête travail qui dans l'estime de tous trouve sa meilleure récompense.

Auteur d'un charmant volume que l'Académie couronnait il y a six ans et qu'elle n'a pas oublié, M. René Vallery-Radot semble avoir cherché dans l'*Étudiant d'aujourd'hui* la contrepartie de son *Volontaire d'un an*. Moins bien conçu peut-être que le premier et manquant un peu de cohésion, ce livre est fait sincèrement, avec quelque peine, mais avec beaucoup de soin; il se distingue par une grande finesse d'observation, par la précision élégante du style, par l'esprit enfin et le goût avec lesquels le jeune auteur traite des idées générales soulevées par lui çà et là, à côté des idées particulières propres à son sujet et dans lesquelles il n'a pas voulu se renfermer.

Il y a une phrase de trop dans ce livre, la dernière, qui nous a un peu gâté le reste. « Pour la première fois, écrit l'*Étudiant d'aujourd'hui* à son ami Auber in, pour la première fois depuis quatre-vingts ans nous aurons donc, avec toi et ceux qui marchent sur tes traces, une génération saine d'esprit et saine de cœur. Va, poursuis ton œuvre, rallie autour de toi tous ceux qui ont la foi, le dévouement et l'espérance. Vous êtes la jeunesse d'aujourd'hui, vous serez la France de demain. »

Au nom de la France d'hier, nous regrettons ce qu'il y a d'excessif et d'injuste dans un pareil langage qui méconnaît trop le passé et qui peut-être espère trop de l'avenir.

Dans les mois de septembre et d'octobre 1879, une caravane parlementaire, composée de sénateurs et de députés, s'en fut visiter l'Algérie avec la louable intention d'étudier sur les lieux mêmes les besoins de cette colonie française. Il en résulta un bon livre fait au vol par M. Paul Bourde, qui était du voyage comme représentant du *Moniteur universel*. Dans sa promenade *A travers l'Algérie*, M. Paul Bourde ne se contente pas de voir et de décrire les pays qu'il parcourt : allant plus au fond des choses, il constate l'antagonisme de l'élément indigène et de l'élément français, il signale les défauts du système colonial, et, tout en reconnaissant les difficultés que rencontrera chaque réforme, il indique des améliorations utiles dont l'urgence se faisait déjà sentir. Lestement écrit et plein d'idées neuves, ce livre emprunte malheureusement aux circonstances actuelles un mérite de plus : l'opportunité.

Sous ce titre : *Plantes et Bêtes*, M. J. Pizzetta a publié une série intéressante et instructive de *Causeries familières sur l'histoire naturelle*. Nous promenant tour à tour [illegible] *la mer*, *à travers champs* et *à travers bois*, il nous en fait connaître les divers hôtes, dont il décrit le caractère distinctif et les propriétés particulières.

M. Pizzetta n'est pas un de ces compilateurs superficiels qui se bornent à reproduire ce qu'ils ont recueilli chez d'autres; c'est un savant naturaliste qui joint à ses connaissances positives un sentiment élevé des merveilles de la nature et un aimable talent d'écrivain. Toutes ses qualités sont dans son livre.

J'en ai fini, messieurs, avec la prose; les vers ne vous retiendront pas longtemps.

Parmi les poètes qui ont pris part au concours Montyon, le premier que l'Académie couronne... est un peintre! un grand peintre! dont, à ses heures, la plume est presque l'égale du pinceau; qui dans ses vers chante la nature comme il la peint sur ses toiles, fortement, rudement, avec grâce autant qu'avec force. J'ai nommé M. Jules Breton.

Le poème champêtre qu'il nous a présenté est intitulé *Jeanne*. Puissant et simple à la fois, le drame se déroule doucement d'abord, puis violemment, au milieu d'incidents naturels et un peu naturalistes qui ont troublé quelques consciences. Voilà pour le fond. Pour la forme, on a reproché à M. Jules Breton une grande effervescence de langage et certaines incorrections de style qu'il ne cache pas et qui sautent aux yeux en effet. Des qualités de premier ordre dans la peinture des sentiments et des caractères, d'excellents vers, pleins de charme et d'élégance, ont prévalu sur des défauts qu'on signalait également dans deux volumes de deux autres poètes : *Poésies paternelles*, par M. Arthur Tailhand; *Rêves et Pensées*, par M. Charles de Pomairols.

> Verum, ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
> Offendar maculis,

a dit Horace; et si quelques taches n'effrayaient pas le maître, pourquoi l'Académie se montrerait-elle plus sévère? Elle n'approuve pas tout dans tout ce qu'elle couronne; elle voit ce qui est mauvais; elle le blâme, elle s'en dégage et n'en est pas responsable; mais ce qui est bon, elle le saisit, elle s'en empare, elle l'honore et le récompense. On prend son bien où on le trouve.

Voilà pourquoi, messieurs, il n'est tenu compte ici que du talent.

Quand plus de vingt années les séparent, étrangers tous deux aux orages des passions mauvaises et tous deux soumis aux plus doux sentiments de la famille, M. Tailhand et M. de Pomairols se rapprochaient de loin pour se rencontrer enfin devant vous, à cette heure. L'amour paternel inspire à l'un ses plus tendres poésies, l'amour filial dicte à l'autre ses meilleurs vers. A propos du dernier volume de M. Charles de Pomairols, intitulé *Rêves et Pensées*, on a dit que ses pensées étaient des rêves : le mot est plus piquant qu'il n'est juste. Les pensées de M. de Pomairols n'ont de la rêverie que le charme. J'oserais dire, en revanche, que dans le livre de M. Tailhand il y a des rêves qui sont des pensées : lisez *[illegible]*, lisez *le Tombeau*, lisez *[illegible]* Nobles pensées et nobles rêves d'un poète patriote qui croit, qui chante et qui espère!

Je regrettais, en commençant ce rapport, que le prix de poésie n'ait pu être accordé à un éloge de Lamartine. Les poètes n'auront pas pour cela manqué à tous nos concours. Après ceux que je viens de nommer, en voici un quatrième que l'Académie met à part, au premier rang. Couronné déjà plusieurs fois, l'auteur de *la Chanson de l'enfant* et des *Poèmes de Provence*, M. Jean Aicard, n'a répondu à ces encouragements que par de nouveaux efforts. Fidèle à la poésie, il ne s'en laisse distraire par aucune séduction de la fortune : c'est encore un titre à nos yeux. Son dernier poème, intitulé *Miette et Noré*, est de la famille de *Mireille* et Mistral ne le désavouerait pas. « Ce n'est pas seulement un poème d'accent populaire, c'est aussi un poème d'accent provençal », a dit de lui M. Jean Aicard; j'ajoute que c'est surtout un poème d'accent français. A l'intérêt d'une action des plus touchantes, d'un drame local qui ne pourrait se passer ailleurs, étant le drame préféré des chansons populaires de la Provence, M. Jean Aicard joint le mérite d'écrire dans une belle langue, très française, que son soleil du Midi colore.

A ce poème, à ce poète, l'Académie décerne une de ses plus belles récompenses, le prix fondé par M. Vitet, *dans l'intérêt des lettres*.

SABINE CATALAN

Roman (1)

Ce fut une noce sans parents; il y avait, en fait d'invités, un ancien patron d'Évrard et un contremaître, vieux camarade d'atelier, venus pour être ses témoins, puis les notables des deux Varsane.

Après la messe rapide et sans façon, les ouvriers présentèrent un bouquet à la mariée. Le contentement que tous ces hommes semblaient avoir du bonheur de son mari émut Sabine. Elle comprit qu'il était aimé des autres, et cela lui donna envie de l'aimer.

Un dîner attendait la noce à Beauvais. On retourna aux forges faire une *trempette* au madère pendant que madame mettait sa robe de voyage. De Beauvais, Évrard irait passer une huitaine à Paris avec sa femme.

Le surlendemain, Léonard, non dégrisé encore, parut aux forges; il avait des observations à présenter à M. Catalan, parce que celui-ci s'était abstenu de suivre la noce; une idée fixe d'ivrogne. M. Catalan venait de molester des ouvriers rétifs à ses vues personnelles. En l'absence d'Evrard, il prétendait réformer le fonctionnement de la main-d'œuvre et sortait de l'atelier aux laminoirs faisant sonner son inflexible *moi*, disant comme toujours : « Je suis le maître ». Léonard le salua d'un « Bonjour, papa Catalan! » M. Catalan essaya d'esquiver l'intrus.

— Je ne considère pas ces manières-ci, fit Léonard. Un bonjour en vaut un autre... Je venais vous raconter comme ça s'était passé là-bas... Vous nous avez brûlé la politesse, mon petit père Catalan. Je n'ai plus aussi bonne opinion de vous... La mariée s'est très bien comportée... Votre gendre s'appelle *Chançard*, dites donc!... Je vous en veux de n'être pas venu... Nous aurions fait les lascars à nous deux... Nous aurions changé de chapeaux!...

Et, d'un tour de main, Léonard exécutait son idée. Ces deux chapeaux qui changeaient de tête firent rire quelques ouvriers; d'autres accoururent pour voir ce qu'il y avait. M. Catalan devint vert, jeta à terre le chapeau dont Léonard venait de le coiffer.

Celui-ci, insolemment cérémonieux, lui présentait le sien avec une révérence.

— Misérable, drôle!

— Vous n'êtes pas poli, je ne joue plus avec vous!

Et, comme il tournait le dos, Léonard s'écria, le désignant aux ouvriers :

— Quel fichu caractère!

Le rire éclata formidable, huée vengeresse des petits contre le grand, où M. Catalan sentit son impopularité.

Il arpenta le jardin jusqu'au soir, fou de haine, enrageant de ne pouvoir exterminer cette canaille, pensant, pour se dédommager, aux mitraillades célèbres; au moins pouvait-il les chasser tous, arrêter les travaux, raser l'usine. Il y songea. Mais l'usine lui rapportait et les garanties de vengeance que lui assurait contre sa femme la soumission de son gendre l'obligeait à ménager les intérêts d'Evrard.. Dans sa colère, il s'imaginait s'être dupé lui-même en lui donnant Mlle Sabine. Ce mariage l'empêchait d'agir en maître absolu; ils étaient deux à vouloir à présent! Il lui fallait subir la gausserie de cette populace, sacrifier toute dignité à sa rancune inassouvie.

Durant plusieurs jours, les risées lui bourdonnèrent aux oreilles. Il devenait urgent d'aviser à l'anéantissement de la masse rebelle. Prodigieux à rêver le mal qu'il ne pouvait faire, il voyait dans l'avenir les machines remplacer un grand nombre d'hommes, la main-d'œuvre soumise, réduite par sa quasi-inutilité, forcée de se rejeter sur le travail de la terre; et ainsi d'un mal, il tirait un bien, défrichait les espaces improductifs, rendait l'abondance à la pauvre humanité. Il lui parut que cette étude colossale nécessitait un voyage aux centres industriels, et, les mariés de retour, il partit.

Alors on put songer à se rendre heureux. L'ennemi n'avait pas vu tout ce qu'ils rapportaient de Paris; les richesses timides furent aussitôt déballées, principalement une garniture de cheminée en albâtre, l'idéal d'Évrard. Elle était destinée au petit salon qu'il rêvait pour sa femme. Puis abondèrent les cadeaux délicieusement bourgeois. Chaque fois qu'Evrard allait à Beauvais pour ses affaires, il en rapportait quelque chose. Rien ne coûtait à ce mari amoureux.

Elle, n'osant plus regarder en arrière, ni rêver au delà du mariage, mélancolique de ce qu'elle en savait, elle se laissait aimer par devoir et sagesse d'esprit.

Pour s'empêcher de réfléchir, elle faisait de la musique la moitié du jour, étudiant passionnément les partitions d'opéra. Elle avait la voix belle et savante comme une voix de théâtre, et parfois si pleine de sa pensée qu'un autre homme qu'Evrard s'en fût inquiété; mais lui, dès qu'il entendait chanter sa femme, il oubliait tout.

Fulvie, sans cesse occupée de Sabine, lui créait des amusements. Elle la trouvait beaucoup trop raisonnable. Comment faisait-elle pour résister au plaisir de bavarder, de dire n'importe quoi? Et même elle ne répondait pas toujours à ce qu'on lui disait. Elle n'aimait pas non plus la lecture, et son amie, désolée de ne pouvoir l'intéresser à ses héros, essayait de temps en temps sur elle un poète. Elle n'en manquait pas. Bons ou mauvais, tous égaux devant Fulvie, les poètes occupaient un rayon entier de sa bibliothèque entre *sainte Elisabeth de Hongrie* et *Madame de Maintenon* par Mme de Genlis.

Sabine répondait que c'étaient là « des idées trompeuses qui ne ressemblaient pas à la réalité ».

Alors Fulvie écrivait sur son *Carnet d'heures* :

« J'admire le sang-froid judicieux de Sabine; mais quelle « femme est-ce donc? Peut-on vivre sans poésie, sans cette « douce rosée qui rafraîchit notre esprit? Il faut croire que le « mariage est fatal à la charmante fleur du sentiment. »

Et, dans ses grands bavardages d'amitié, elle lui disait :

(1) Voyez les numéros des 2, 9 et 16 juillet 1881.

— Mais pourquoi êtes-vous triste ? Que vous manque-t-il ? Vous avez un mari modèle dont vous êtes l'idole. Il ne sait qu'imaginer pour vous voir contente; le moindre petit mot joyeux de vous le fait changer de figure. Et comme il s'efforce de bien s'exprimer quand il vous parle ! Vous ne le remarquez pas?... Oh ! mais je remarque tout, moi; il ferait toutes vos volontés si vous en aviez, car on dirait par moments que tout vous est indifférent... Mon Dieu ! que deviendriez-vous à ma place, si vous deviez vivre avec mon frère, avec un homme prosaïque dans toute l'acception du mot, entendre ridiculiser [illegible] ce que vous [illegible] voir toutes vos bonnes intentions payées d'ingratitude, car enfin, si je ne me marie pas, c'est pour ne pas le voir malheureux. Que deviendrait-il une fois seul ?... Aucune femme ne voudrait de lui... Et mes pauvres folies dont il se moque tant, c'est une petite consolation que je me donne, voilà tout... J'aurais tant aimé me dévouer à un être bon et sensible !... C'est un vrai malheur de ne pouvoir choisir les siens. Mais vous, ma chère Sabine, c'est à se demander pourquoi vous êtes si triste par moments, je vous assure : car vous habitez la Maison rose.

Sabine était honnête femme; elle se mit à penser qu'elle n'aimait pas son mari comme elle le devait... En retour d'une affection si profonde, si absolue, elle ne lui accordait que son indifférence de résignée. Pourtant elle s'était donnée pour la vie, toute la vie ; elle ne pouvait se refuser de cœur.

Alors, éloignant de son esprit le soupçon d'un bonheur différent, Sabine devint l'épouse d'Évrard, non plus avec la sécheresse de l'habitude, et il lui suffit de vouloir l'aimer un peu pour découvrir les qualités discrètes de son caractère. Sentant qu'il la considérait comme supérieure à lui, eu égard à la modestie d'Évrard elle se fit toute modeste, simplifia ses élégances de jeune mariée et prit gentiment goût à son ménage. Puis, s'intéressant à l'ambition de son mari, elle s'appliqua à causer avec lui des affaires de l'usine, parce que cela lui donnait du cœur à la besogne de parler de son métier. Quelquefois, la journée finie, elle flânait à son bras sur le passage des ouvriers. Elle savait le flatter en se montrant à eux, en partageant avec lui leur brave coup de casquette.

Et puis elle trouvait à présent les mots tendres qui rendent l'homme enfant et lui ôtent la fatigue du temps vécu.

Un dimanche qu'ils étaient en promenade au moulin de la Comblette, Sabine remarqua un des enfants de la meunière. Elle eut envie de l'avoir près d'elle, retourna seule au moulin, le demanda pour le temps que l'on voudrait bien, promit tout ce qui peut séduire de pauvres gens. La mère serra ses petits contre ses jupes et répondit avec un air de louve :

— Y n'ont jamais eu faim !

Sabine retourna encore au moulin avec son amie. Puis pensa qu'il fallait agir sur l'esprit du mari et, pour l'éblouir, acheta à Varsane une arche de Noé échouée depuis nombre d'années à la devanture de Mme Nanette, entre un [illegible] saur et un flacon de vinaigre de Bully.

Le cadeau fit plaisir au meunier, mais il donna tout de même raison à sa femme : « Les enfants, c'était pas comme les canetons; leur fallait leur vraie mère. »

Une poupée d'enfant riche rapportée de Beauvais par Évrard acheva de rendre la mère défiante. Elle la refusa brutalement. « C'étaient des enfants de paysan; y n'avaient pas besoin de tout ça, ça ne leur valait rien. »

Et Sabine s'en revint avec la poupée refusée.

— Ne te chagrine donc pas, lui dit Évrard; que veux-tu attendre d'une paysanne? Elle a peut-être eu peur que cette poupée gâte ses enfants.

— Oh ! c'est injuste ! Une pareille poupée, quand j'étais petite, m'aurait rendue heureuse pour toujours, moi !...

— Bien sûr que ces gens-là ont des idées de l'autre monde ! Des paysans, mais c'est capable de se figurer que tu as voulu leur enlever leur fille !

— Je n'irai plus.

— Laissons passer un petit temps, et nous irons tous deux en faisant semblant de rien.

— Non, c'est inutile, on ne peut rien aimer ni s'attacher à rien sans que le chagrin vienne, dit Sabine.

— Oh ! voilà que tu te frappes !... Ne vas-tu pas faire comme Mlle Fulvie, qui voit toujours les choses autrement qu'elles sont !... Si c'est un si grand plaisir pour toi, tu aurais bien tort de t'en priver...

Et, comme elle ne répondait pas, il la prit dans ses bras, ému, comprenant la tristesse de son désir... Il lui montrait la poupée assise sur une console et disait :

— Elle attendra. Il en viendra bien un chez nous, va !... Pourquoi n'en aurais-tu pas, toi aussi? tu le mérites bien !... Car s'il y a un Dieu juste, ajoutait-il, s'exaltant à l'idée du bonheur qu'il recevait d'elle...

Mais elle l'interrompit, brusque, sombre :

— Dieu !... Dieu me refuse tout, à moi !

Évrard se tut.

Le lendemain, Sabine revenait à lui, consolée :

— Elle a eu raison de ne pas vouloir; l'enfant m'aurait aimé moins qu'elle.

Et elle répétait les mots et les cajoleries de l'enfant avec l'ivresse délicate d'une jeune maman parlant du sien.

La résistance de cette mère lui faisait profondément sentir la privation d'un bonheur qu'elle désirait passionnément. Ce devait être meilleur que tout. Elle espéra.

Alors se fit en elle comme une renaissance de féminin. Elle devint gaie, causeuse, varia ses robes, se fit jolie pour son mari, qui ne cessait de lui répéter qu'aucun mari n'en avait une plus belle.

Évrard, le cœur tranquille, tout au bonheur de posséder sa femme, voulut avoir pour elle un petit train de maison, se donner un peu, en homme satisfait de soi, l'agrément des autres, profiter enfin de la quiétude où les laissait à présent M. Catalan.

Celui-ci n'avait plus reparu aux forges depuis deux ans. Chaque mois on recevait une lettre-journal, huit pages autoritaires sur le fonctionnement de l'usine. Sa dernière lettre annonçait un voyage en Angleterre : il allait « approfondir, comparer les forces vives des deux pays ».

On donna à dîner de temps en temps à la Maison rouge. Évrard invitait des industriels avec lesquels il se trouvait en relations d'affaires. Des Parisiennes apportèrent par là un ramage nouveau, un mouvement de garde jeune. Fulvie ne leur épargna pas sa moue de provinciale. Si bien, au contraire, enviait cette jolie humeur, ce charme toujours prêt de la Parisienne. Elle s'étourdissait à ces fins bavardages qui font fuir la réflexion et, voulant plaire, elle aussi, perfectionnait ce talent musical dont Évrard se faisait honneur auprès de ses hôtes.

Dès qu'elle se mettait au piano, il allumait un cigare; les reins plongés dans un fauteuil, une main en cornet à l'oreille, il épiait en connaisseur la satisfaction des visages, applaudissait comme un invité et, aux compliments qu'elle recevait, s'enflait d'aise, s'épanouissait supérieurement en bourgeoisie.

Le noyau des habitués étaient MM. Lesperoi et Rifflé, toujours prétendant à la main de Mlle Bijon. Fulvie les tenait l'un et l'autre entre le *oui* et le *non* de la coquetterie. Le choix ne la préoccupait aucunement; elle les considérait, dans l'ordre matériel, comme deux célibataires impatients de leurs aises, et, dans l'ordre moral, comme deux âmes passives. A Fulvie il fallait une âme exceptionnelle. Néanmoins elle appréciait leur constance et s'en faisait un passe-temps. Ces messieurs se rencontraient régulièrement chez elle chaque dimanche; mais les brillants dimanches où ils concouraient au *Tournoi* n'étaient plus. Ayant échoué tous deux au prix de lyrisme, MM. Rifflé et Lesperoi n'avaient pas renouvelé leur abonnement.

A la suite de cet échec, Fulvie écrivait sur son *Carnet d'heures*.

« M. Lesperoi est trop parfait, je ne découvre pas en lui « assez d'élan; quant à M. Rifflé, c'est un feu de paille. « M. Lesperoi serait un mari tatillon. M. Rifflé aime bien à « se faire servir, il faudrait lui mettre les pieds dans ses pan- « toufles. Où la trouver, cette âme capable de s'élever au- dessus des petits intérêts de l'existence? Je ne suis pas née « pour la vie calme que je mène; les émotions fortes con- « viendraient mieux à ma nature. »

Enfin cette âme désirée ardemment, Fulvie la soupçonna dans le fils Radou, gentil garçon de vingt ans, à peine dégrossi. Malgré son air mal dégourdi et sa vieille redingote du séminaire devenue trop étroite, il vous avait à fleur de lèvres un petit diable de sourire païen auquel on n'eût certainement pas imaginé pour père le sourire serré, macabre, d'un vieux sueur d'écus. Dans le pays on appelait ce gamin « l'enfant du miracle ». Le fermier l'avait eu aux environs de la soixantaine.

D'abord le vieux Radou, ambitieux, ne voulant pas que son garçon fût une bête, sur le conseil du curé l'avait mis faire son latin au collège des jésuites, à Beauvais. Plus tard, devenu jaloux d'un fermier du bourg de Marcine, un appelé Jean Bouté, qui faisait des sacs de cent kilos avec cent pommes de terre et avait ses deux fils géomètres, il lui entra dans l'idée que son fieu Silvain serait autant que les fils à Bouté. Il le retira du latin et le fit étudier à Beauvais pour devenir géomètre.

Deux mois sur l'an, Silvain venait tenir compagnie au père Radou las de garder tout seul le coin du feu. Mlle Fulvie causait quelquefois avec lui à la ferme; elle ne le trouvait pas très intelligent, l'avait cependant pris en amitié et lui prêtait le *Magasin pittoresque*.

Un jour, en promenant sa chèvre, elle le surprit contant des quolibets à une jolie fille qui gardait les vaches. On ne l'avait pas vue, elle écouta : c'était charmant ce qu'il disait et tout à fait « poétique », et cela semblait lui venir tout naturellement. Mais n'était-il pas dommage de voir ces jolies choses s'adresser à une paysanne indigne de les comprendre? Elle se montra, rompit l'idylle. Silvain devint tout rouge, ôta son chapeau et parut à Fulvie si gentiment intimidé et respectueux qu'elle ressentit pour lui ce que Ninon appelait « un coup de sympathie ».

Elle l'engagea à lui rapporter le *Magasin pittoresque*. « Sa bibliothèque était d'ailleurs toute à sa disposition, il pourrait choisir parmi ses auteurs favoris. » Peu s'en fallut que Fulvie, rebroussant par les prés, ne se couronnât de bluets en route. Elle avait trouvé *l'exception*. Le prosaïsme de Léonard était conjuré!

Elle joua avec Silvain à la sœur aînée, et le carnet disait :

« C'est un enfant qui a mon cœur. Heureux âge où les sen- « timents sont purs de tout alliage! Je ne sais pourquoi son « avenir me préoccupe, mais il est vrai qu'il se montre si « affectueux! Il lit en ce moment les poètes avec fruit. S'il « continue, il aura bientôt achevé tout le rayon, et ma biblio- « thèque ne pourra plus satisfaire à ses nobles appétits. « C'est un enfant, je veux être son égide. Il y a du feu dans « sa timidité. »

Elle lui eût bientôt passé ses folies de tête; puis elle fit son éloge à ses prétendants et parla de l'inviter à leurs petites réunions du dimanche. Mais ces messieurs ne parurent pas des mieux disposés à l'égard de Silvain. M. Lesperoi le trouva trop jeune.

« Trop jeune! Ah! elle l'imposerait au cénacle d'une façon éclatante! »

Fulvie se réabonna au *Tournoi*, émoustilla l'amour-propre de Silvain avec les anciens succès de MM. Rifflé et Lesperoi. Ils avaient triomphé en esprit, en morale, en médecine, mais échoué à plusieurs reprises en lyrisme : il fallait que Silvain remporta le prix qui manquait à la gloire de Varsane. Silvain ne demandait pas mieux, mais il avait peur de ne pas savoir, il ignorait les règles de la poésie. Fulvie le fit étudier dans son *Traité de versification* du pensionnat, et Silvain, ne doutant plus de rien, entreprit un poème sur la mer, qu'il n'avait jamais vue. Une gravure du *Magasin pittoresque* fournit le sujet. *Le Feu à bord*, dédié à Mlle *Fulvie Bijon*, sortit vainqueur du *Tournoi*.

Fulvie courut à la ferme monter la tête au père Radou et, du plus loin qu'elle le vit, lui cria :

— Silvain a le prix! le prix de lyrisme! le plus difficile!

— Et qu'ça l'y vaut-ty, ce fameux prix, mam'zelle?

— Cela lui vaut d'être le premier de Vaussane!...

— L'premier, l'premier sur l'papier p'tout?...

Et il tournait et retournait la brochure que Fulvie lui avait mise dans les mains. Embarrassé de ne savoir pas lire, il lui rendit le *Tournoi*.

— L'papier s'laisse faire aussi! dit-il.

— Non, vous ne pouvez pas comprendre!

Alors elle lui cita Jean-Jacques, qui s'était révélé, lui aussi, dans un tournoi de ce genre.

Mais le père Radou en revenait à Jean Bouté, ce Jean Bouté à qui tout réussissait et qui avait ses deux fils géomêt'! Il ambitionnait plutôt dans ces sortes-là.

— Non! s'écriait Fulvie, il ne faut pas qu'il soit géomètre; il sera plus, il est doué. Il ne faut pas qu'il retourne à Beauvais. Laissez-le chercher sa voie; plus tard vous me donnerez raison!

Le bonhomme relevait Fulvie.

— C'est vrai de [illegible] que vous l'y portez de l'intérêt à Silvain, mam'zelle!

— J'avoue que son avenir m'intéresse au plus haut point. Oh! certainement qu'il a l'avenir devant lui.

— L'avenir, c'est une affaire que personne n'a encore pu dire qu'il la connaissait.

Et son vieux masque, s'éclairant de malice, fit une risette qui bouleversa les idées de Fulvie. Et cela signifiait sans aucun doute dans sa tête que, quand Silvain serait en âge de se marier, le bien des Bijon s'unirait au sien sans débours. Fulvie vit clair dans les yeux du père Radou.

— Oh! vous interprétez mal ma pensée, fit-elle rougissante.

Le père Radou ne répondit rien. Elle essaya de le faire parler, mais le malin bonhomme s'en fût bien gardé, et son silence donnait à la chose supposée un air de prédiction. Fulvie, agréablement confuse, le supplia de ne jamais faire une allusion de ce genre devant son frère. « Il se moquerait de moi et il aurait raison », ajoutait-elle.

Silvain ne retourna pas à Beauvais. Et quand Léonard, rencontrant le père Radou, lui criait par-dessus sa haie : « Eh ben, et votre garçon? » il répondait :

— Mon garçon, y sarche sa vouais.

— En s'apprenant à jouer du mirliton!... Ah! ah! père Radou; je vous respecte comme le plus ancien de la commune; homme comme femme, c'est encore vous qui portez le [illegible]; mais vous n'êtes qu'un vieux bêtasson!

— Tais-toi, brise-tout, ripostait le bonhomme, tu crois parler, tu n' sais rien dire.

Fulvie considéra l'idée du bonhomme Radou comme une pure folie à laquelle elle ne devait même pas songer un instant. Il y avait entre Silvain et elle « une légère différence d'âge; Silvain était un enfant ». Cependant ce prix de lyrisme le grandissait à ses yeux. Elle se défendit de penser à cela, voulut faire de lui un jeune homme du meilleur ton. « Jean-Jacques affirmait que le bavardage d'une femme sensée était excellent pour un jeune homme. » Le milieu agréable et élégant des Evrard lui parut propice à l'influence qu'elle se flattait d'exercer sur lui; elle le présenta à son amie; elle jouait toujours à la sœur aînée.

Le fils Radou retourna à la Maison rose avec un sonnet dans sa poche pour Mme Evrard. Mais hardi le sonnet, timide qui le fait. Il n'osa le remettre; la confiance et les bonnes amitiés d'Evrard lui en ôtèrent le courage. Depuis longtemps Evrard désirait un camarade. Bijon ne lui convenait pas; ce n'était qu'un diseur de mauvaises vérités, gras parleur devant les femmes, qui se croyait toujours au cabaret. Il ne l'invitait plus depuis un dîner où celui-ci avait obligé Sabine à se retirer à cause des histoires qu'il racontait. Quant au docteur Riffié et à M. Lesperoi, Evrard n'en avait guère d'agrément : c'étaient des hommes trop instruits, ayant toujours « l'air d'avoir deux airs » avec lui; du reste, leurs perpétuelles discussions donnaient la migraine à sa femme. M. Silvain lui allait; avec lui, on pouvait rire et se distraire sans craindre de manquer aux usages. De plus, Silvain mettait de l'imprévu dans le tête-à-tête conjugal. Il répondait au besoin d'amusement qu'ont les femmes et auquel ne peut satisfaire un mari, accablé de besogne et soucieux de ses échéances. Il n'y avait pas de famille autour d'eux; dans ce ménage où l'enfant tardait à venir, on n'avait pas grand'chose à se dire. Sabine retombait souvent dans ses tristesses et Evrard n'aimait pas à voir sa femme s'abandonner aux chimères.

Et, avec sa franchise habituelle, il trouva tout naturel d'engager Silvain à faire de petites promenades de temps en temps avec sa femme. « Ça la distrairait; moi, dit-il au jeune garçon, je me promènerais bien aussi, mais je suis tenu par l'usine; un patron qui s'en va la canne à la main, ça marque mal; mais vous qui avez du temps à perdre... »

Pour ce mot-là, par exemple, Silvain se promit bien de remettre le sonnet!

Mais, à sa première sortie avec Mme Evrard, son audace l'abandonna. Cette sérénité de la femme mariée le déconcertait par trop. Il s'efforçait de ne pas paraître intimidé et regardait couler la Comblette, au lieu de lui dire toutes ces jolies phrases qu'il avait préparées. Mme Evrard ne faisait pas assez attention à lui, elle avait toujours l'air de penser à autre chose; elle l'écoutait plus volontiers en présence de son mari, et lui-même se sentait plus à l'aise aussi; comment cela se faisait-il? Seul avec elle dans la nature, sa chanson lui restait aux lèvres. Le mari manquait. — Au retour, Evrard faisait le jaloux, finesse amicale pour Silvain, mais qui déroutait ce naïf, et il embrassait copieusement sa femme en lui disant de tendres bêtises d'amour, fou de joie quand elle souriait et répondait aux baisers par ce « Finis donc! » que les femmes disent si bien.

Et Silvain s'en revenait à la ferme en absolue déroute d'esprit, se demandant si Evrard ne se doutait pas de quelque chose et ne se moquait pas de lui, déplorant sa timidité, ruminant des odes vengeresses contre les maris qui embrassent leur femme devant tous, et se donnant jusqu'au lendemain pour remettre [illegible]

Le soir, il filait de la ferme, allait rôder autour des forges, adorer son ombre à la belle étoile.

Léonard, le pinçant par là une nuit de lune, se gaussa de lui à sa mode.

— Qu'est-ce que tu fais là? tu joues du mirliton sous les fenêtres de ta belle?... T'es jeune! C'n'est pas ça l'moyen;... donne-moi un pas de conduite et je vais te mettre au courant...

Silvain suivit.

— ... Tu as affaire à une petite sainte Nitouche à la vas-y-voir qui se formalise d'une gaudriole... Un instant! on se formalise, c'est selon... Ah! j'les connais, moi!... Toi, tu as pour toi la jeunesse, la chose qui plaît, qui engage; probable qu'elle ne se formaliserait pas...

Il lui flatta sa vanité de gamin, le fit parler. Silvain dit qu'il avait l'intention de remettre un sonnet.

— Qu'est-ce que c'est que ça, un sonnet?

Silvain expliqua que le sonnet se composait de deux quatrains et de deux tercets et que...

— Oui, j'ai su ça, moi aussi, dans le temps; mais tu comprends, j'ai passé l'âge des sornettes... Et qu'est-ce que que tu lui exprimes, là-dedans, à la dame?

Silvain récita ses vers, où il comparait Mme Évrard à une châtelaine; il aurait voulu être son page et il terminait en disant qu'elle avait « les yeux qui font les poètes ». Léonard en riait jusqu'aux oreilles.

— Ah! tu leur dis ça, toi, aux femmes?... Parle-lui donc une bonne fois dans un coin... Fais donc du sentiment direct... Elle n'ira pas le répéter à son mari, sois tranquille... Le mari est un bêtasson; il se baignerait dans un champ de seigle... C'est une femme gâtée; les pierres sont trop froides pour elle... Elle a beau faire sa sucrée, c'n'est pas encore des sornettes qu'il lui faut, à celle-là... Te voilà fixé!

Et il ajouta avec son mépris goguenard pour l'espèce :

— Si ce n'est pas toi, ce sera un autre!

Mais, le lendemain, le petit Silvain eut un réveil d'oiseau. Les sales propos de Léonard s'évaporèrent avec la rosée du matin. Il lui semblait que la nature entière donnait tort à ce brutal, et il s'en fut à la Maison rose sur les ailes de ses quatorze rimes.

Mme Évrard se promenait autour des forges en toilette de jardin, les cheveux retroussés à la nuque et s'éparpillant sur le front en mèches garçonnettes, les bras nus à mi-coude, éclairés de mousseline, le visage embelli de lumière sous l'orbe d'une ombrelle éblouissante; un fichu de crêpe de Chine bleu lui entourait la taille.

Apercevant Silvain, elle eut un petit « Ah! » amical et vint à lui toute gracieuse, cheminant de son joli pas lent dans la splendeur de cette matinée blonde. Le jeune garçon sentit tout le lyrisme lui monter du cœur à la tête, et l'amour fit de lui dans l'instant un gentil bavard; il dit tout ce que sa grande jeunesse savait d'aimable, parla de tout ce qui l'avait émerveillé pendant leurs promenades. Elle lui répondait :

— Que vous êtes heureux de voir tout en beau!

Enhardi, se sentant écouté, il lui fit entendre que c'était à cause d'elle qu'il voyait ainsi, car, lorsqu'il allait seul par les mêmes chemins, rien ne se ressemblait plus...

Et, n'osant pas encore lui offrir ses rimes, il commença par lui citer celles des autres, celles où il trouvait l'éloquence de sa ferveur et de son enthousiasme.

Sabine ne s'étonnait pas trop, habituée à considérer ce jeune homme d'après l'opinion de Fulvie, qui, à propos de tout, le plaçait dans le domaine du surnaturel.

Silvain se plaignit de ce que le charme des choses s'échappât si vite. « Mais non, rien d'heureux ne pouvait se perdre et il garderait toujours le souvenir de leurs belles promenades... »

Elle ne l'écoutait plus. « A quoi pensait-elle? » Le tourment de son sonnet resté dans l'ombre lui souffla l'idée secourable. Il demanda :

— Vous aussi, madame, vous avez sans doute la religion du souvenir?

— Sans doute. Chacun aime à se rappeler les impressions agréables.

— C'est que j'avais fait une petite pièce de vers pour vous rendre hommage. Et puis j'ai eu peur que vous ne vous moquiez...

— Oh! pourquoi me moquer? C'est très flatteur, au contraire...

— C'est un sonnet, reprit Silvain, cherchant dans sa poche.

— Ah?

Elle attendait avec une petite confusion ravie.

Sylvain tira enfin un papier d'une enveloppe qui n'était plus très blanche depuis le temps qu'elle traînait sur lui.

Sabine voulut lire.

— Oh! non! dit-il; quand je serai parti...

— Vous allez partir?

— Oui... je dois... Mais je reviendrai plus tard.

— Soit, fit-elle en riant, si c'est pour me faire lire plus vite.

Elle lui tendit la main comme à l'ordinaire, sans s'apercevoir que celle de Silvain tremblait, et regarda tranquillement l'innocent qui fuyait devant son audace.

Dans cette musique de propos doux et de villanelles bavardées, Sabine avait retrouvé la mélancolie passionnante de l'ancien rêve. En écoutant Silvain, elle pensait à Myrtil. Le sonnet lu, elle oublia le charmeur, qui lui était indifférent.

Cependant elle se sentait toute caressée d'orgueil à l'idée que ses yeux avaient inspiré une poésie. Elle lut encore :

[illegible] :

et devint triste.

Être jolie, qu'est-ce que cela faisait?... Les plus laides parmi les femmes qui apportaient le goûter aux ouvriers de l'usine étaient peut-être aimées par celui qu'elles avaient choisi! Elle s'irrita de ce que son mari pût la croire heureuse pour quelques robes, pour ce qui ressemblait au bonheur, pour un bien-être qui n'empêchait pas le regret.

L'ironie d'une journée trop belle ne faisait qu'exaspérer ce regret. Sabine se demandait ce qui empêchait les mêmes

choses avec Myrtil. Et sa petite cervelle de bourgeoise amoureuse était envahie par un grand doute : Se pouvait-il que Dieu défendît au prêtre d'aimer?

Ses réflexions lui firent peur. En vain elle essaya de s'adonner à l'autre rêve, au désir d'être mère et d'entourer un enfant d'une affection pure qui aurait été l'oubli peut-être. Elle n'avait plus la force de ce désir. Non, cet enfant ne viendrait jamais. Elle ne pourrait plus échapper à la fatalité du souvenir. Comment même avait-elle pu s'en distraire si longtemps, être si près d'aimer son mari? Oh! son mari ne l'aurait plus; elle se refuserait, elle se reprendrait.

Évrard, qui revenait de Beauvais, ayant aperçu l'ombrelle de Sabine, fit un détour et passa par l'usine. Évrard apportait quelque chose dans un carton et il voulait en préparer la surprise à sa femme. Le carton posé sur la table du salon, il traversa le jardin sans se presser, pour ne rien laisser paraître, et même il donnait en passant un coup d'œil à ses poiriers.

L'immobilité de l'ombrelle l'étonna. Il s'arrêta deux ou trois minutes à la regarder. Rien ne bougeait. Il hocha la tête, se remit à marcher, les mains derrière le dos, les yeux à terre, poussant un caillou du pied de temps à autre.

« C'étaient ses chimères! »

Sabine ne l'entendit que quand il fut à quelques pas. La voyant troublée, Évrard lui dit de sa bonne voix tranquille, avec un regard plein d'amitié :

— Tu y penses encore.... après trois ans.... Tu as bien tort, va!... A ta place, il y a beau temps que je n'y penserais plus!

Sabine feignit de ne pas comprendre.

— Oh! si tu veux savoir à quoi je pense, tiens...

Elle lui remit le sonnet.

— Ce sont des vers que M. Silvain vient de faire sur moi.

Évrard resta abasourdi.

— Ah bien! fit-il, c'est gentil de sa part.

Il regarda Sabine.

« Ce ne devait pourtant pas être ça qui l'occupait... Enfin, allez donc voir ce qui se passe dans la tête d'une femme!... Il valait mieux s'être trompé! »

Il jeta les yeux sur le papier; mais, n'ayant pas pour le moment les idées à lire des vers, il remit la chose à plus tard.

— Il n'y a rien qui presse, dit-il, puisque c'est pour les garder.

— Ils sont charmants, tu verras.

Évrard ne doutait pas que ce ne fût bien tourné; M. Silvain était un garçon capable.

— Ce n'est toujours pas l'imagination qui lui manque, reprit Sabine; car, s'il fallait prendre à la lettre la tournure de ses compliments...

— On sait bien ce que c'est que des vers! Viens, ma femme; moi aussi j'ai quelque chose à te faire voir.

Et, impatient de montrer son cadeau, il ramena Sabine vers la maison en lui tenant la taille.

Elle demandait ce que c'était sans paraître y tenir beaucoup. Evrard fit sauter les ficelles et tira d'un flot de papier de soie une paire de mules en satin azur ayant chacune une hirondelle brodée dessus.

— Pour moi? fit Sabine avec un faux étonnement de femme gâtée.

Et aussitôt elle en essayait une.

— Hein! comme ça te va!... Tu n'as pas envie d'essayer l'autre?

— A quoi bon, du moment que celle-ci est à mon pied?

— Qu'est-ce que ça fait? Pour voir!

Elle mit l'autre; Evrard s'extasia. « Comme cela flattait un bas bien tiré! Il ne s'était pas trompé pour la mesure! On lui en avait montré deux paires à choisir, une où il y avait des fleurs à la place des hirondelles. »

Mais, ne la voyant pas joyeuse à son gré, il lui dit :

— Tu aurais peut-être mieux aimé celles où il y avait des fleurs?

— Mais non. Tu as très bien choisi, au contraire.

— Les hirondelles m'ont fait penser au jour... tu te souviens bien, le jour je t'ai apporté ce petit que nous avons remis dans le nid?...

Elle répondait « oui » en marchant à petits pas pour essayer les mules.

— Du reste, c'est tout ce qui se fait de plus nouveau, l'hirondelle.

— Oui, tu as eu bon goût... Cela fait de la peine de les oter.

— Tu les mettras quand nous aurons du monde! fit Évrard.

Il y avait entre eux un peu de gêne. Evrard débarrassait la table des chiffons de papier et des ficelles. Il demanda à Sabine si elle ne se servirait pas du carton.

— Non; il n'est pas joli.

— Alors tu m'en fais cadeau? Bon, je l'emporte!

Et il essayait de mettre dans son intention un peu de sa grosse finesse percée à jour.

Sabine lui ôta le carton des mains et découvrit deux coupons de dentelle sous une couche de ouate formant un double fond.

Repentante devant ce luxe, elle s'écria :

— C'est trop beau! c'est trop beau! Tu n'aurais pas dû...

— Il n'y a rien de trop beau pour ma femme! répondait Evrard.

Tout son orgueil de brave homme tenait dans cette phrase.

— Nous sommes donc bien riches? fit-elle.

— Nous sommes en chemin de le devenir toujours; il n'y a pas de raison pour qu'une affaire s'arrête, tu comprends, et, à moins que le tonnerre nous tombe sur la tête... Mais il ne s'agit pas du tonnerre. Si tu vas t'imaginer que ça coûte les yeux de la tête, tu te trompes joliment.

Il s'entêta à amoindrir sa largesse. « C'était une occasion dont il avait profité; voilà tout. »

— Quel mal y a-t-il à ce que tu sois un peu princesse, ma chère femme? Qu'est-ce que je demande, moi?... Te voir contente, que tu ne te fasses pas de chimères, parce que, vois-tu, tout ça, c'est des idées qu'on se fait des trouble-

fête. Il vaut mieux chercher à se rendre heureux suivant qu'on le peut.

Ainsi, chaque fois que la pensée de Sabine était infidèle, son mari s'en aperçevait, et c'était la première fois qu'il lui en faisait un reproche : il avait eu jusqu'ici comme un respect de ses faiblesses. Elle se sentit indigne en face de l'époux délicat, de l'homme juste, et, vaincue, se jeta à son cou, lui demanda de lui pardonner. « Il ne devait pas attacher d'importance à ses rêveries ; toutes les femmes avaient de ces moments d'ennui ; c'était nerveux et involontaire. Cela passait vite... »

Evrard espérait un grand mot d'amour, ce : « Je t'aime ! » qu'elle ne lui avait jamais dit ; mais le moment n'était pas encore venu ; il fallait encore l'attendre, ce mot ; il attendrait.

Le soir, après le dîner, tandis que sa femme faisait de la musique, Évrard se rappela les vers de M. Silvain, oubliés dans sa poche.

Il alluma un cigare et se mit à lire gravement.

Il ne comprit pas bien d'abord ; ce n'était pas assez clair pour lui ; puis il démêla que sa maison était un manoir, sa femme une châtelaine, et que M. Silvain se figurait être le page de sa femme. Par exemple, « les yeux qui font les poètes », il trouva que c'était magnifique et pensa à offrir une écritoire à M. Silvain en retour de sa politesse. « Cela devait encore lui avoir demandé du temps à trouver ! » Toutefois, en y réfléchissant un peu, il lui sembla que ce sonnet sentait l'amoureux, et il lui vint de la moquerie, il trouva que ce page c'était comme le page à Malbroug. Sabine s'arrêta de jouer, et, se tournant vers lui :

— Ah ! tu lis les vers de M. Silvain ?

— Oui, c'est la manière qu'il a de vous tourner ça qui en fait le prix... Ah ! bien sûr que je n'en ferais pas autant... C'est égal, si Mlle Fulvie savait que M. Silvain a fait des vers sur toi, tu en verrais une jalousie !

— De quoi veux-tu que Fulvie soit jalouse ?

— C'est vrai, tu as raison ; je dis des bêtises.

Sabine se leva pour aller fouiller dans son casier à musique.

— Tu m'écoutes ?... Tu veux *ta* petite chanson, tu sais ?

Vieux, de colons à la mode...

— Ah ! oui !... oui. Notre petite chanson de Béranger. En voilà de la poésie, à la bonne heure !

« Sabine devient coquette depuis quelque temps, écrivait « Fulvie sur son carnet d'heures ; cela lui va du reste très « bien, mais je l'aimais mieux quand elle était jolie sans y « penser. Elle ne devrait pas se montrer aussi souvent qu'elle « le fait avec Silvain. Je voudrais être la seule à le remar- « quer, mais notre vie un peu provinciale n'est pas exempte « de petits cancans. Argus aux cent yeux est là qui guette, et « certaines frivolités sont faites pour le surprendre. Silvain la « compromet à plaisir, il est sans cesse à ses côtés ; ce qui « est nouveau plaît toujours ; mais il devrait comprendre que « dans tout il y a une sage mesure à observer. Le laisserai-je « s'égarer davantage ? Non ! Je veux bien oublier les petites « blessures d'amour-propre que j'ai eu à essuyer de la part « de Silvain, mais je ne puis laisser plus longtemps Sabine « sur un trône usurpé. Je suis loin de contester les grâces et « les attraits de sa personne : Sabine est une belle statue. « Reste à savoir qui l'emportera, d'un simple attrait physique « ou des avantages de l'esprit, car je combattrai avec les « armes qui me sont familières. »

HENRI LIPSSE.

La suite au prochain numéro.

UNE ÉCOLE DE PEINTURE POUR LES JEUNES FILLES A ROME

Miss Mayor

I.

Miss Mayor est une de ces fortes individualités qui unissent l'énergie anglo-saxonne, la raison pratique et la persévérance dans la volonté, à un cœur chaud et à une imagination enthousiaste. Tout enfant on la voyait déjà, réfléchie et travailleuse, manifester ce sentiment de la nature et ce goût des arts qui la suivront partout. Dans la maison paternelle, elle se plaisait à reproduire au crayon tous les objets de sa chambre, et elle ne revint jamais d'une promenade sans en rapporter quelque croquis. Mais, en même temps, elle éprouve le besoin de vivre dans les autres. Appartenant à une famille nombreuse et peu fortunée, il lui fallut soulager sa mère de mille soins, se faire mère elle-même avec les plus jeunes. Grande entrave à la culture personnelle, qui permet seule d'acquérir du talent. Aussi miss Mayor n'a fait en peinture que des ébauches.

Plus tard, il est vrai, la famille est élevée ; elle perd ses parents. Ses frères, tous remarquables par l'intelligence et le travail, entrent dans l'enseignement supérieur des universités. L'un d'eux, pourtant, n'est pas marié. Professeur, il reçoit des pensionnaires. C'est le plus jeune ; miss Mayor lui a appris à lire. Elle reprend auprès de lui la tâche de famille. Les pensionnaires deviennent ses enfants.

C'est seulement vingt ans après, en 1874, quand ce dernier frère se marie, que miss Mayor se décide à venir se fixer à Rome.

Rome avait toujours été la terre de ses rêves ; elle en avait étudié l'histoire, elle en connaissait les ruines, pour elle toujours vivantes (1). Elle vient donc y chercher momentanément une demeure, des objets d'étude, des souvenirs.

La voilà seule et libre ; elle s'appartient complètement

(1) Le savant archéologue Nicholl se trouvant à Rome avec miss Mayor, dont il était l'ami, elle fit pour lui un certain nombre de dessins qui reproduisent ses découvertes.

elle-même. Va-t-elle, maintenant sans entraves, retrouver ses crayons, ses pinceaux ? Elle le croit un instant. Mais la liberté n'a jamais été que le pouvoir de se créer des chaînes. Miss Mayor, en reprenant dans ce milieu nouveau ses projets d'études artistiques, comptait sans les sentiments de philanthropie qui la possèdent au moins autant que l'amour de l'art. Elle n'a point une nature solitaire. S'intéressant, au contraire, partout, à la population dont elle est entourée, elle étudie les mœurs; elle cherche le bien à faire.

A Rome, le champ est vaste. On y vient de tous les points du monde pour y chercher les éléments du travail, les modèles, l'inspiration. Des jeunes filles, des compatriotes de miss Mayor surtout, ne craignent pas de courir une telle aventure. Elles sont jeunes et elles ont la magnifique confiance de la jeunesse. Elles ne doutent ni d'elles-mêmes, ni des autres. Pauvres, elles ne songent pas même au lendemain. En touchant cette terre classique, ne trouve-t-on pas le le succès, la gloire, le génie?

Hélas! que de mécomptes! Ce qu'elles trouvent, ce sont les difficultés, les tentations, les périls, souvent la misère et la déchéance.

Emue d'un tel spectacle, miss Mayor renonce à ses projets. Elle a atteint déjà la maturité de la vie. Au lieu de poursuivre une œuvre personnelle, ne vaut-il pas mieux aider les autres à fournir une pleine carrière?

Cette pensée généreuse la détermine à fonder, en faveur des femmes, une maison d'études artistiques. Ce sera un véritable *home* offert à celles qui viendront travailler à Rome. Là, toutes les branches d'études auront droit de cité : non pas seulement la peinture, qui y occupe cependant une place prépondérante, mais l'archéologie, la littérature, la musique.

— J'ai remarqué, me disait un jour miss Mayor, que lorsque des personnes livrées au même genre d'étude vivent exclusivement ensemble, un esprit étroit finit par prévaloir dans leurs vues. La variété des travaux, au contraire, agrandit les sentiments et les idées.

Nous allons maintenant frapper à la porte de miss Mayor.

II.

Qu'on se représente, sur le mont Pincio, à quelques centaines de pas de l'église Trinité-du-Mont et de la villa Médicis, dans une petite rue montueuse et tranquille, terminée par deux vastes couvents, *la via degli Artisti*, qu'on se représente une grande maison italienne, avec un jardin en terrasse sur le derrière, bordé par d'autres jardins.

On entre par une porte cochère et on monte l'escalier de marbre blanc, garni de plantes vertes et de fleurs.

La partie de la maison occupée par miss Mayor se compose de trois grands étages. Les deux premiers comprennent les appartements particuliers et les pièces communes, ces dernières très vastes; le plus élevé ne compte pas moins de cinq ou six ateliers, prenant jour à toutes les expositions, et, au-dessus encore, une terrasse abritée, d'où l'on a une vue incomparable.

Au midi, c'est Rome qui s'étend sous les yeux, avec les lignes variées de ses collines, le Tibre tortueux, les clochers et les dômes des innombrables églises; puis ses palais, ses colonnes, ses gigantesques ruines.

Au nord, la vue se repose sur des arbres; d'abord, le jardin de la maison, une véritable miniature italienne, avec son bassin d'eau jaillissante, ses statues contournées — enfants, dieux et déesses, — ses plantes grasses et ses fleurs, qui envahissent tout; puis, les jardins plus vastes du couvent. Ici, des allées droites, des carrés de légumes sans prétention et sans art; et, au milieu de cette verdure, le capuchon brun des moines qui travaillent la terre (1).

A l'horizon, les quinconces de la villa Médicis, et un débris de murs de la vieille Rome.

III.

Miss Mayor s'est efforcée de donner à sa maison un caractère, en même temps, d'école et de famille. Bien que la plupart de ses pensionnaires soient arrivées à l'âge de l'indépendance, elles savent, en y entrant, qu'elles sont dans un établissement d'éducation supérieure qui a droit à certaines directions et à certains contrôles, et elles les acceptent d'avance.

— Je me regarde comme moralement responsable, au moins pour les relations du dehors, de toutes les jeunes filles qui vivent sous mon toit, me disait un jour miss Mayor. Elles ignorent les habitudes de ce pays, elles ont besoin d'être éclairées, averties, preservées au besoin.

— Mais ne trouvez-vous pas une grande difficulté à exercer ce contrôle? Les artistes ne passent pas pour faciles.

— Le travail est un grand maître, me répondit-elle; c'est la première et la meilleure de toutes les disciplines. Quand chacun est à sa tâche, les choses vont d'elles-mêmes et les difficultés se surmontent aisément. Toutes ces jeunes femmes, d'ailleurs, ont un objet sérieux dans la vie qui leur enseigne la subordination volontaire. Celles qui viendraient à Rome pour y chercher le plaisir ou la fantaisie n'entreraient pas dans ma maison.

Cette maison, tout en s'inspirant d'une certaine austérité, n'a rien d'un despotisme méticuleux et puéril. Chaque pensionnaire trouve dans sa chambre un petit royaume où les libertés personnelles sont entièrement respectées. Les règles ne touchent qu'au travail et à la vie du dehors, et encore sans aucun caractère absolu.

Le matin, les ateliers sont en pleine activité. Les professeurs arrivent, puis les modèles; chacun est en haleine.

Ici, on dessine, d'après la bosse, un modèle de l'antiquité ou de la Renaissance; plus loin, c'est le modèle vivant : une jeune fille d'Albano au costume pittoresque, un enfant

(1) [illegible]

quelquefois. Ici encore, on prend, de la fenêtre, un coin de paysage, vue lointaine de Rome. Là on peint des fleurs ou on fait un portrait.

Miss Mayor se plie, avec une singulière souplesse, à toutes les exigences du travail, et elle a d'immenses ressources dans l'esprit pour trouver à chacun le juste emploi de ses facultés.

Dans l'après-midi, une sortie est habituelle. L'exercice et le grand air sont les corollaires obligés du travail. On ne doit ni épuiser ses forces, ni surmener son esprit, et, à moins d'une circonstance exceptionnelle, chacun sort pour un temps plus ou moins long.

Des promenades artistiques d'ailleurs, dans une ville comme Rome, ont un grand et sérieux intérêt. Nombre d'élèves aussi travaillent d'après nature. Miss Mayor connaît tous les coins et les recoins curieux, les plus pittoresques et souvent les moins visités. Elle renseigne, elle guide, elle organise les caravanes — car on ne sort jamais seule.

A la tombée de la nuit, tout le monde doit être de retour. Règle doublement sage, car on sait qu'à Rome presque toutes les fièvres et les maladies se prennent par les refroidissements du soir.

— Avec certaines précautions, m'a souvent dit miss Mayor, Rome est dans la bonne saison le lieu le plus sain. Je n'ai jamais eu de fièvres dans ma maison, et je suis convaincue que la plupart des accidents dont les étrangers se plaignent sont dus à leur imprudence.

Après le dîner, on se réunit au salon. Les unes se groupent pour une lecture à haute voix; les autres lisent bas, font leur correspondance, dessinent ou travaillent à l'aiguille.

On prend le thé, et, vers dix heures, on se retire.

Parfois aussi on passe la soirée dehors, car on n'est point cloîtré. C'est une réunion mondaine, un concert, une comédie, ou encore, par un beau clair de lune, une visite aux ruines du Colysée.

Les distractions intelligentes ne manquent pas, d'ailleurs, dans la maison même. Chaque mois, une grande soirée de musique réunit la meilleure compagnie de Rome, et, chaque semaine, un professeur de talent vient faire une conférence sur un point d'art ou de littérature à laquelle des personnes du dehors sont conviées (1).

— Vous ne sauriez croire, me disait un jour miss Mayor, combien ces jeunes artistes sont la plupart du temps ignorantes de tout ce qui ne se rattache pas directement aux côtés techniques de leur travail, et combien cette ignorance leur nuit!

C'est pour combler ces lacunes qu'elle s'attache de tant de manières à cultiver leur esprit, par des conversations, des lectures, des cours, et aussi par l'usage de l'italien, qu'on enseigne et qu'on emploie journellement dans la maison.

La culture morale est l'objet de plus de soins encore. Celle-là vient de la directrice elle-même, qui en est imbue profondément et la communique par son contact. On la sent partout autour d'elle : dans la direction, les conseils, les jugements portés, l'expression des sentiments, et aussi dans les actes de la vie journalière.

— Je ne puis supporter l'idée, me disait un jour miss Mayor, que nous nous servions des modèles, dans nos ateliers, comme de purs *moyens* de travail. Ce sont des êtres humains, et un lien moral doit les rattacher à nous.

Sous l'empire de ce sentiment, elle réunit celles de ses pensionnaires qui parlent suffisamment l'italien et quelques personnes du dehors, et, une fois, deux fois, puis trois fois par semaine, elle organise pour les modèles des classes du soir. Ces élèves improvisées montrent un grand zèle. Avec l'ouverture d'esprit qui caractérise le peuple de cette contrée, ces jeunes modèles font des progrès rapides qui surprennent et charment leurs maîtres.

IV.

Jusqu'à présent l'école de miss Mayor a eu surtout un caractère professionnel : non que la directrice n'apprécie la valeur et l'intérêt de la grande peinture, mais les sujets capables d'y arriver sont rares, et, quand il s'agit surtout de femmes qui ont besoin de gagner leur vie, il faut prendre garde de les fourvoyer dans des routes qu'elles ne pourraient pas suivre.

C'est donc tout d'abord vers l'ornementation que miss Mayor les dirige.

On en trouve à Rome, surtout dans les fresques du Vatican, les plus beaux modèles. Là, les pensionnaires, auxquelles tous les musées sont ouverts, peuvent s'exercer librement. Elles peuvent détacher des sujets et s'habituer peu à peu à l'art de la composition. Des éventails, des boîtes en bois et toutes sortes de petits meubles; des plats en porcelaine, puis des illustrations d'ouvrages, tels sont les objets les plus ordinaires de leurs travaux. Les mieux douées font aussi des portraits; plusieurs y réussissent.

Miss Mayor s'occupe encore du placement des produits. Elle obtient pour ses pensionnaires des commandes. Chaque année on fait une exposition de leurs travaux où miss Mayor attire le monde des ambassades et la riche colonie des étrangers qui protègent son œuvre.

L'école est d'ordinaire en pleine activité du commencement de novembre à la fin de mai. Les mois d'été sont considérés comme une saison morte, et le séjour de Rome, d'ailleurs, à cette époque, passe pour dangereux. Miss Mayor choisit alors, pour celles des pensionnaires qui ne quittent pas l'Italie, quelque pittoresque résidence dans les Apennins, du côté de Pérouse, de Bologne ou de Florence. Là, sous la protection d'une personne sûre, elles peuvent continuer leurs travaux et faire des études intéressantes d'après nature, tandis que miss Mayor retourne en Angleterre prendre auprès des siens un repos doublement nécessaire en vue du travail qui ne tardera pas à recommencer.

(1) Nous avons entendu nous-même le signor Ereuley faire [illegible] éloquemment une conférence sur Dante. Le [illegible] Ereuley [illegible] tête d'un musée d'art industriel.

V.

Jusqu'à ce jour la maison de miss Mayor a été [illegible] en grande partie par ses dons propres et par ceux de ses amis. La rémunération des pensionnaires ne suffit pas, la plupart du temps, à faire face aux frais. Plusieurs mêmes sont reçues presque ou tout à fait gratuitement, au moins à titre d'avance.

— Quelque sacrifice que cela me coûte, me disait encore miss Mayor, je n'ai jamais fermé ma maison à une jeune fille bien douée, et, dans le fait, je ne m'en suis pas trouvée mal. Celles-là arrivent toujours. Mais je suis impitoyable pour les fausses vocations, et avec quelle peine je m'en gare! On n'a pas idée de la ténacité de certaines infatuations!

L'ambition de miss Mayor est de donner à son œuvre plus d'étendue et de sécurité en en faisant une institution collective et nationale. Elle demande donc à ceux qui y prennent intérêt de former en Angleterre une Société philanthropique qui, tout d'abord, achèterait la maison qu'elle occupe (1).

Les frais du loyer étant supprimés, on pourrait réduire le prix de la pension dans des proportions qui la rendraient bien plus accessible aux personnes dénuées de biens. On pourrait aussi accorder des bourses et des demi-bourses à la suite d'un concours et, de plus, instituer un examen d'entrée qui élèverait la moyenne du savoir et donnerait au travail un caractère mieux déterminé. L'établissement resterait ouvert aux artistes femmes de toutes les nations. L'esprit large et généreux de miss Mayor tient beaucoup à ce dernier point.

VI.

Telle est, autant qu'on peut en rendre compte dans une exposition aussi rapide, l'œuvre de miss Mayor. Aucune ne correspond à un besoin plus réel, plus pressant, et n'est digne de plus d'admiration et de respect.

Dans ce temps de démocratie et de liberté individuelle, les femmes pauvres, comme les hommes, ont à chercher dans le travail les ressources de leur vie, les garanties de leur dignité. Pour elles, toutefois, la situation est bien plus complexe que pour l'autre sexe. Non seulement le nombre des professions qu'elles peuvent exercer est plus restreint, mais ces professions mêmes donnent lieu à moins d'avantages, et la pratique en est, le plus souvent, entourée de difficultés et de périls.

Quoi qu'on fasse, en effet, la liberté d'une femme sera toujours très différente de la liberté d'un homme, car la société l'enchaîne moins encore que sa propre nature. L'œuvre vraiment sociale de la femme est de maintenir partout la pureté des sentiments et l'honnêteté des mœurs. C'est aussi sa gloire. De là pourtant mille entraves. Les institutions qui la protègent dans l'exercice du travail sont donc doublement précieuses.

Nous terminerons cette analyse en adressant une requête à notre ministre de l'instruction publique.

Nul dans l'enseignement ne fait plus pour les femmes. Partout M. Jules Ferry multiplie et relève les écoles populaires qui leur sont destinées. Il crée un enseignement normal supérieur qui ouvre aux maîtresses tous les horizons de l'esprit. Il améliore en même temps leur situation matérielle; il la rend plus indépendante et plus digne. Animé de ce sentiment de justice qui est la noblesse de la démocratie, il s'attache enfin partout à ouvrir également aux deux sexes les ressources de l'instruction, les facilités et la rémunération du travail.

L'enseignement des arts du dessin, base d'un si grand nombre de professions, a reçu aussi un grand développement sous son ministère. On travaille dès maintenant, et dans le même esprit, à en introduire les éléments dans toutes les écoles primaires; on crée, en outre, des écoles spéciales pour le développer.

Pour les femmes, l'enseignement supérieur de l'art, toutefois, n'existe nulle part. Un tel enseignement serait difficile, il est vrai, et dispendieux à organiser, et peut-être dépasserait-il les besoins, au moins pour le moment. Aussi ne demandons-nous pas aujourd'hui au ministre une seconde École des beaux-arts à Paris et une seconde villa Médicis à Rome. Nous lui demandons modestement la création de quelques bourses qui, à la suite d'un concours, donneraient entrée aux jeunes artistes femmes dans un établissement comme celui de miss Mayor. Nous lui adressons cette requête avec confiance.

C. [illegible].

(1) On [illegible] dans des conditions excellentes.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La question du divorce est toujours pendante. On ne l'a pas écartée à tout jamais, mais simplement ajournée, ce dont se réjouissent certains ménages, se rappelant ce que dit la sagesse des nations : Ce qui est différé n'est pas perdu. M. de Lescure est donc dans l'actualité quand il ressuscite le petit traité moral de Mme Necker : *Réflexions sur le divorce* (1). Naturellement, cette homélie plaide en faveur de l'indissolubilité du lien conjugal, ce que j'approuve fort, d'ailleurs; certains traits sont délicats, certaines réflexions ingénieuses, mais c'est une homélie. Elle se divise, non pas en trois points, mais en quatre, qui correspondent aux quatre buts où doit atteindre le mariage. Oui, quatre buts, pas un de moins. Le premier est le bonheur individuel des époux

(1) [illegible]

dans la jeunesse; le second est l'éducation et l'avenir des enfants; le troisième est la pureté des mœurs; le quatrième enfin, la consolation, le secours et un dernier rayon de bonheur couchant dans la vieillesse. Voilà, dit l'éditeur, les quatre colonnes sur lesquelles repose ce monument élevé à l'indissolubilité du mariage par la piété conjugale.

Très respectables, ces colonnes; mais Mme Necker les a trop enguirlandées. Elles manquent d'air sous une végétation touffue de déclamations sentimentales, de comparaisons mythologiques, d'exemples tirés de l'histoire sacrée et de l'histoire profane. Cornélie, Véturie, Méléagre, Pœtus, Arria, la fille de Jephté se tendent la main à travers les âges pour former un groupe plus édifiant que celui de Carpeaux, mais quelque peu disparate. Psyché, qui pleure d'avoir mis l'amour en fuite avec sa goutte d'huile, vient conseiller au sexe aimable, mais curieux, de ne pas chercher à connaître les défauts cachés des maris. Henri IV et Marie de Médicis viennent prêcher la fidélité conjugale — pas d'exemple, apparemment. C'était la mode alors d'évoquer les héros de la mythologie et de l'histoire : Mme Necker ne pouvait y manquer, elle qui avait conservé dans sa grâce acquise un peu de la solennité et de la roideur genevoise. L'homélie est précédée d'une étude littéraire et morale où M. de Lescure exprime son admiration en un style onctueux, attendri, sentimental et lent. Un style qui a l'air de suivre une procession ou un convoi. L'étude est d'ailleurs intéressante.

II.

Sous ce titre : *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution* (1), M. Édouard Lockroy vient de publier une série de lettres écrites presque toutes de 1791 à 1793 par son arrière-grand'mère, sous l'impression des événements de chaque jour. La bisaïeule de M. Lockroy avait épousé, vers 1774, M. J... (de la Drôme). Ils vivaient dans un coin du Dauphiné, près de Romans, lorsqu'en 1785 M. J... amena son fils aîné à Paris où il voulait lui faire faire ses études classiques. La mère ne tarda pas à les y rejoindre. C'est là que la Révolution la surprit. Quand la Constituante eut voté sa dissolution, M. J... repartit pour Romans, où il fut retenu à la fois par des affaires de famille et des intérêts politiques. Sa femme lui écrivait presque tous les jours. Quand il revint à Paris, nommé député à la Convention, elle continua d'écrire à son fils, en Angleterre d'abord, où il était allé achevé son éducation, puis à Toulouse, où le gouvernement l'avait chargé d'une mission. Comme on le voit, cette correspondance était tout intime et Mme J... ne soupçonnait pas qu'elle dût être publiée jamais. Elle écrivait pour ses chers absents, voulant les tenir au courant de ce qui se passait à Paris. C'est par là même que ces lettres sont des témoignages fidèles, car elles traduisent avec candeur les impressions de chaque jour et dans l'émotion du premier moment. Ajoutons que le témoin est très attentif, très intelligent, et que sa curiosité est toujours en éveil. Il est aussi très passionné, et comment demander l'indifférence et le calme à une époque où les lois, la liberté, la patrie sont chaque jour en péril? N'oublions pas ce danger que faisaient courir à la chose publique et l'invasion d'une part et les conspirations monarchiques de l'autre; sans cela l'évolution rapide de Mme J... nous surprendrait.

Et, en effet, elle débute par l'admiration pour le roi, « notre bon roi », comme elle l'appelle. Bientôt après, la colère, l'imprécation et enfin la joie, quand la tête de « notre bon roi » est tombée sur l'échafaud. Même revirement, comme on le présume, à l'égard des groupes politiques. Les amis ne tardent pas à devenir les ennemis. En moins de rien, les girondins sont des *brissotins*, péril et fléau de la république. C'est ainsi qu'aujourd'hui, pour certain rédacteur du *Rappel*, M. Ferry est devenu un clérical, un monarchiste. Atavisme et hérédité. Aux jours où se déchaînent les fureurs populaires, quand le sang a coulé à flots et qu'on a promené, embrochées à des piques, un certain nombre de têtes coupées, la citoyenne J... ne s'émeut pas. Ces cruautés font horreur, dit-elle, aux esprits irréfléchis. Ce qui doit faire horreur, c'est « la scélératesse raffinée et civilisée des gens de cour qui font périr des générations entières par le caprice d'une maîtresse ou le bon plaisir d'un intrigant ». Elle prend donc facilement son parti de ce sang versé. Elle a de certains mots, ces jours-là, d'une froideur qui nous fait passer un petit frisson, à nous qui n'avons pas cette énergie toute romaine. Excellente personne, en somme; mais l'idée de la patrie domine tout pour elle, et elle ne considère plus rien quand elle croit qu'il y va des destinées de la patrie. Et pourtant, comme la nature ne perd jamais complètement ses droits, il y a tel moment où la femme reparaît dans la patriote. C'est en juillet 1792 : la patrie est en danger, tous les jeunes gens s'enrôlent. Spectacle superbe qui réjouit son cœur. Elle tressaille de joie en voyant « toute la jeunesse de Paris sous les drapeaux de Mars ». En même temps une autre joie, qu'elle confesse : c'est que son fils ne soit pas parmi les enrôlés. Elle l'a fait embarquer pour Londres en un temps où ce départ n'avait rien de choquant; aujourd'hui il serait impossible. Elle bénit donc la Providence doublement, et de ce que la jeunesse française aille avec enthousiasme verser son sang, et de ce que Jules ne verse pas le sien. Ainsi se concilient l'héroïsme civique et la tendresse maternelle. Remarquez, je vous prie, que je l'admets très bien.

Il faut admettre aussi l'emphase creuse, le ton solennel et déclamatoire, enfin ce qui était le style de l'époque. On en trouverait d'ailleurs difficilement un spécimen plus curieux. Je souriais tout à l'heure des images et des comparaisons de Mme Necker; ici, c'est bien autre chose. Voyez, par exemple, cette façon d'exprimer qu'on est loin de son mari et de son fils : « Je suis isolée comme un passereau, il me semble que je suis toute seule dans la nature. » Et immédiatement : « Me voici à Pontoise. » Que dites-vous de l'effet que fait ce Pontoise arrivant ainsi, et de ce passereau de Pontoise? Naturellement, Jules est l'enfant « d'un père vertueux et d'une mère douce et sensible ». Lui aussi est sensible et, naturel-

(1) *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution* (1791-1793), publié par son petit-fils Édouard Lockroy. — 1 vol. Paris, 1881. Calmann Lévy.

lement, on l'invite à « opposer les digues de la raison au torrent de sa sensibilité ». C'est ainsi que l'on écrivait alors.

III.

Voici un jeune vraiment jeune, chose rare. Ce jeune est M. Émile Dodillon, qui gaiement lance en notes claires et vibrantes ce qu'il appelle *la Chanson d'hier* (1). Et soyez sûrs qu'il y aura la chanson de demain, car ce gosier sonore n'est pas de ceux qui s'enrouent et s'éraillent en une journée. M. Dodillon a la santé, la belle humeur, l'expansion d'une nature vivace. On sent qu'une sève abondante et un sang rouge comme le vin bourguignon circule dans ses veines. En ce temps de lymphatisme et d'anémie, c'est presque un phénomène. Aussi ne se mêle-t-il pas au cortège pâle des mélancoliques, affligés et pleurards, qui portent le deuil de leurs illusions effeuillées, de leur jeunesse glacée dès le mois de mai par la bise de décembre. Non, il ne se couronne pas de cyprès, mais de pampres dorés. Voyez-le gravissant en plein soleil le coteau où s'empourpre la vigne. Il descendra ensuite dans la prairie, où il humera à pleins poumons les senteurs du trèfle et du sarrasin ou les parfums du foin qui sèche. Dans ce foin il rencontrera sa mie qui fait un somme, et il la réveillera. Et elle de rire, toute rouge, d'un gros rire qui secoue ses charmes. Puis ils causeront un brin, et M. Dodillon confiera à sa mie le rêve qu'il faisait tout à l'heure, couché à plat ventre dans la luzerne :

Je voudrais être vache et me gaver la panse.

Simple boutade, ne l'en croyez pas. C'est ainsi qu'Horace, en plaisantant, s'appelait porte-veine du troupeau d'Epicure. M. Dodillon n'a nulle envie d'être bétail. Il aime dans la nature la grande mère nourrice; pourquoi? c'est qu'il a un fort appétit, ce qui est très légitime. Rien ne charme plus ses yeux dans l'horizon vaporeux que l'enseigne flamboyante de la bonne auberge; pourquoi? c'est qu'il n'est pas fâché de boire quand il a soif, ce qui est très légitime encore. Mais ce n'est pas là absolument son *Hoc erat in votis*. Il a d'autres aspirations et d'autres enthousiasmes : voyez, par exemple, le beau sonnet intitulé *l'Apôtre*. Cependant la note épicurienne est chez lui la note dominante. Ne dédaignons pas ces expansions de bonne humeur gauloise quand l'accent en est si franc. Il y a là une sincérité et une verdeur qui fait songer à Villon ou à Olivier Basselin. Mais le mieux est de donner un échantillon. Tenez! prenons justement les vers sur la bonne auberge. Ils vont nous faire songer à la petite pièce charmante d'Hégésippe Moreau, les vers à la fermière, vous vous rappelez?

Il [illegible] la fermière, c'est
Si gentille et si douce!

Mais, dans la pièce d'Hégésippe Moreau, un peu d'émotion et la note doucement attendrie; ici, rien que de la bonne humeur.

1 Émile Dodillon, *la Chanson d'hier*. — 1 vol. Paris, 1881. Alphonse Lemerre.

[illegible]
Je la vois : c'est la première,
[illegible]
[illegible]
La fermière est l'hotelière.
[illegible]
Les canards ont leur litière
Chez Pléaux de Port-Moutain.

Auprès du grenier à foin,
[illegible]
[illegible]
La grand'chambre familière.
[illegible]
Mais frais d'iris et de thym,
Les lits, hauts, à la fermière.
[illegible]

L'appétit n'a pas besoin
Qu'on y mette de manière :
La friture n'est pas loin,
La basse-cour est derrière,
Le vin clair, à la lumière,
Est si gai, nom d'un matin!
Qu'on en roule dans l'ornière
Chez Pléaux de Port-Moutain.

ENVOI.

Petite, l'amour sévère
[illegible]
Viens que je t'aime à plein verre
Chez Pléaux de Port-Moutain.

Vous trouverez peut-être que cela n'est pas d'une distinction ni d'une élévation suprême? Eh bien ; oui, mais avouez que cela a du montant, de la saveur et du bouquet. Ce n'est pas un vin des grands crus, mais un vin léger, mousseux, pétillant, avec un petit goût de pierre à fusil. Il est nature. Pour moi qui suis condamné à lire tant de parnassiens — cela me sera compté là-haut, — j'avoue que lorsqu'il m'arrive de rencontrer des sentiments vrais et d'entendre un accent sincère, je suis charmé. Il faut ajouter d'ailleurs que le naturel chez M. Dodillon n'a aucun rapport avec le naturalisme. Le comptoir d'étain de l'hôtelière de Pléaux de Port-Moutain n'est pas le zinc de l'*Assommoir*. Le poète épicurien trébuche dans l'ornière du chemin tapissé d'herbe verte; il ne se vautre pas dans le ruisseau de la rue Mouffetard. Un rayon de soleil frétille et se joue dans le verre qu'il lève si gaillardement.

IV.

La Mer élégante (1), ainsi est intitulé un volume de poésies juvéniles dont l'auteur est M. Georges Rodenbach. La mer élégante, qu'est-ce que cela pourrait donc bien vouloir dire? Ne cherchez pas, voici : les plages où afflue le monde élégant. Vous voyez d'ici les beaux messieurs, Apollons du Belvédère, et les belles dames si bien faites jusqu'à l'heure du bain, flirtant au Casino tandis qu'une fourmilière de babys

1 Georges Rodenbach, *la Mer élégante*. — 1 vol. Paris, 1881. Alphonse Lemerre.

construit des fortifications de sable que le flot renversera tout à l'heure. Le poète chante donc la marée montante, la marée descendante, les baigneurs, les baigneuses, les cabines, les périssoires, enfin tout ce qui anime la plage. Il chante aussi un amour de courte, de trop courte durée. C'était à Boulogne-sur-Mer. Un soir, *Elle* jouait sur le piano un menuet. Le poète a senti s'insinuer en lui un parallèle.

Hier, un parallèle en moi s'insinuait.

Quel parallèle? Le parallèle entre le clavier du piano et l'âme de l'homme : l'un et l'autre blancs et noirs, l'un et l'autre tour à tour muets ou parlant. En faisant vibrer le clavier, elle avait fait vibrer le cœur de M. Rodenbach. Aveu, bonheur entrevu, puis indifférence et oubli. C'est cette épreuve douloureuse qui a fait M. Rodenbach poète, bien plus que la vue des périssoires et des cabines, bien évidemment. Et, en effet, cette mer élégante et ultra-civilisée ne lui dit rien, en somme, à lui qui aime la vraie nature, la vraie campagne, à ce point qu'il ne se console pas d'être né dans une ville.

J'ai le regret farouche et tardif d'être né
Dans un logis banal d'une ville enfumée.

Quoi! est-ce bien vrai? farouche? Quant à tardif, j'en suis persuadé. Le seul moyen de ne pas regretter tardivement d'être né, ce serait de le regretter avant de naître. Donc, la mer élégante ne disant rien au cœur de M. Rodenbach, c'est cet épisode d'amour qui fait les *bonnes feuilles* de son volume, les meilleures du moins. M. Jean Aicard, dans la préface où il le présente au lecteur, lui dit : Vous écrirez un jour une page durable. — Je le veux croire.

V.

La librairie Ollendorff se fait un devoir d'approvisionner les châteaux et villas de saynètes et de monologues pour la saison d'été. En voici trois d'un seul coup : *les Lunettes de ma grand'mère* (1), par M. Hippolyte Matabon; *la Robe de percaline*, par M. Julien Berr de Turique (2); *Minet* (3), par M. Fernand Beissier. Tout cela est innocent. J'imagine que le plaisir sera plus vif pour ceux qui débiteront ces monologues que pour ceux qui les entendront. Enfin, à la campagne! On pourrait cependant se mettre en plus grands frais d'invention. Voyez, par exemple, *Minet*. C'est une petite anecdote racontée par Alexandre Dumas dans son *Voyage en Suisse*. Vous vous rappelez les mésaventures de l'Anglais timide, l'homme qui a pris un mot pour un autre. Entre autres malheurs, il a eu celui d'écraser le chat de la grand'mère de la jeune fille qu'il aime. Ici la grand'mère est remplacée par une tante, et la prose amusante de Dumas par de petits vers médiocrement gais : voilà toute la différence. Notez que Dumas avait lui-même emprunté cette anecdote à un auteur anglais. Le besoin de cette nouvelle édition d'une histoire très connue ne se faisait pas sentir, en vérité.

MAXIME GAUCHER.

(1) Paris, 1881. Paul Ollendorff.
(2) Paris, 1881. Paul Ollendorff.
(3) Paris, 1881. Paul Ollendorff.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Un scélérat de quinze ans vient de passer aux assises pour avoir assassiné avec préméditation.

Le ministère public a répété, d'après l'acte d'accusation, que le jeune Perousset avait trop lu de romans et que ces mauvaises lectures l'avaient perverti.

Je ne sais si l'avocat chargé de la défense de l'accusé a pris celle des romans ; peut-être n'a-t-il pas été fâché d'expliquer aussi par l'ivresse funeste de la lecture le crime abominable imaginé par ce bambin.

Il faudrait pourtant que la justice fît cesser une contradiction qu'elle aggrave tous les jours.

Quand elle fait de la statistique, elle constate avec douleur que sur cent condamnés à mort il y a quatre-vingt-quinze ignorants qui n'ont jamais appris à lire ni à écrire.

Ceux-là n'ont pas eu besoin de romans pour se corrompre.

Ou la lecture est un moyen de moralisation, ou elle est un moyen d'augmenter le crime. Dans le premier cas, il faut multiplier les écoles, les bibliothèques ; dans le second cas, il faut les détruire et propager la sainte ignorance.

Poser ainsi la question, c'est la résoudre ; comme dit M. Prudhomme. Ceux qu'on accuse d'avoir trop lu n'ont pas encore assez lu. Ils se sont grisés d'un livre ; s'ils en avaient connu d'autres, l'équilibre se serait fait dans leurs cerveaux, en supposant que la lecture d'un roman violent ait déterminé cette crise.

Pourquoi rendre le roman complice? Est-ce qu'en lisant la Bible, où tous les genres de corruption et d'attentats sont racontés sans que la justice intervienne autrement que par un ange, interprète de Jéhovah, les jeunes imaginations ne peuvent pas s'exalter aussi bien qu'à la lecture de Ponson du Terrail ?

Est-ce que l'aventure de Caïn et d'Abel n'est pas le type de ces forfaits ? Est-ce qu'après le tableau touchant de l'enfant pur immolé, le livre saint ne prend pas soin d'expliquer que Dieu se garda de condamner Caïn à mort ; il le déporta tout simplement.

Est-ce que les abominables frères de Joseph, qui l'avaient descendu dans une citerne, puis vendu comme esclave, ne tirèrent pas plus tard un excellent profit de leur crime, quand leur petit frère fut devenu grand et quand il les combla de présents ?

Je ne parle pas des impudicités nombreuses des livres

saints, plus dangereuses à lire pour des enfants que le chapitre de *Télémaque* où la nymphe Eucharis est amoureuse naturellement de ce beau jeune homme. On interdisait autrefois, dans les écoles, la lecture de ce chant, comme on interdisait dans les lycées le chant de l'*Énéide* où le cœur de Didon flambe un peu trop; mais on n'osera interdire la Bible.

L'autre jour, ce jeune Lemaître qui avait éventré un tout petit enfant sans qu'on pût découvrir même un motif bizarre, monstrueux, à cet acte de pure folie, répondait au président qu'il savait fort bien ne pas courir le risque d'être guillotiné.

Comment avait-il acquis cette sécurité? En lisant le code.

Ce n'est pas la première fois, entre parenthèses, que le code sert à renseigner exactement les coquins précoces sur les risques qu'ils ont à courir.

Il n'est pas venu à l'idée des magistrats de tonner contre la lecture du code, à plus forte raison contre l'étude qu'on en peut faire.

Les coquins qui ont dévalisé le doyen des généraux français, le survivant d'une grande époque de conquête et de butin, n'avaient pas eu besoin de lire les romans ou les contes des *Mille et une Nuits* pour savoir que le vieux général avait près d'un million d'économies dans ses tiroirs.

Est-ce que les défenseurs de ces bandits auraient commis plus de paradoxes que les procureurs acharnés contre les romans, s'ils avaient prétendu que la lecture des fastes militaires avaient inspiré les voleurs et que ceux-ci s'étaient imaginés exercer les représailles des vaincus envers un vieux général de l'empire, souvent vainqueur?

Tout peut corrompre; rien n'est fatal. Cet assassin de Lyon, Jobart, qui assassinait une jeune femme inconnue pour aller au ciel, repentant, après avoir passé par l'échafaud, avait lu plus de livres mystiques que de romans.

On l'a traité de fou, et on a bien fait. Mais aujourd'hui les magistrats et les jurés semblent avoir une trop haute idée de la raison humaine: ils prétendent la châtier plutôt que de la guérir, l'admettant plutôt pervertie que malade.

Quoi qu'il en soit des verdicts, je m'inscris en faux contre cette accusation banale jetée spécialement aux romans. Qu'est-ce qui n'est pas plus ou moins roman, d'ailleurs, dans tout ce que l'homme écrit, soit pour instruire, soit pour amuser?

Mais je ne fais pas de distinction. Je défends le code et la Bible aussi bien que les romans les plus naturalistes. Non, le livre n'est pas l'ennemi; c'est l'ennemi du livre qui est le conseiller malfaisant.

II.

J'ai aussi quelques réserves à faire à propos du réquisitoire prononcé dernièrement contre ce médecin-pharmacien accusé et convaincu de nuire à l'accroissement de la population dans Paris.

Du crime en lui-même je n'ai rien à dire, si ce n'est que, très évident devant la loi naturelle, il est douteux pour certains théoriciens de la loi sociale et qu'en Amérique il n'est pas considéré comme un fait délictueux.

Les Américains ont tort, les malthusiens aussi, et je crois que le jury de la Seine a rendu un verdict excellent; seulement c'est peut-être moins par l'évidence matérielle des faits que par les considérations morales du procureur de la république que les jurés ont été impressionnés.

On leur a fait de la statistique; on leur a prouvé par des chiffres que le nombre des naissances décroissait en France d'une manière considérable. Cet argument a éveillé le patriotisme, exalté la conscience des citoyens jurés, et le docteur Chopart a été condamné un peu pour ce qu'on savait de ses agissements, beaucoup pour l'honneur de la statistique.

La statistique est une belle chose. Elle est comme le timbre électrique qui avertit de prêter attention, soit à un péril qui menace, soit à la simple communication qu'on veut faire par le téléphone ou le télégraphe.

Mais je crois que l'éloquent commentateur de la statistique, qui s'en est si ingénieusement servi pour obtenir deux condamnations que la sensibilité du jury refuse parfois, n'a abordé qu'un côté de la question, le petit côté, quand il a attribué la diminution des naissances aux manœuvres en question.

Il eût été plus juste de dire que nos mœurs, notre éducation, nos habitudes modernes sont systématiquement hostiles au développement de la famille.

La seule chose dont on n'avertisse jamais une jeune fille et un jeune homme en les instruisant, en les élevant, c'est qu'ils doivent se préparer à être mère, à être père.

La seule chose qui n'entre jamais dans les calculs des parents, c'est la question de savoir si, physiquement ou moralement, le couple qu'ils vont former par-devant le notaire, le maire et le curé, est dans des conditions à promettre une postérité saine et robuste.

La seule chose dont les architectes modernes ne se préoccupent jamais dans la construction d'un hôtel ou dans la distribution d'un appartement, c'est la chambre des enfants, la [illegible].

On instruit, on élève la jeunesse comme pour le célibat. L'idée du mariage est exclue de tous les enseignements. Aucun livre touchant à cette question n'est laissé entre les mains de la jeunesse. Quand ces néophytes du monde jettent un regard à la dérobée au delà des devoirs insipides dans lesquels on prétend confiner leurs ardeurs, c'est pour convoiter, non les fruits qui devraient leur être permis, mais les fruits qui leur sont défendus.

Le mariage, quand on en parle, quelques années après le couvent ou le collège, à la jeune fille ou au jeune homme, est présenté comme une ambition à satisfaire, non comme une tâche sociale à remplir.

Oh! sans doute le berceau du premier enfant est un nid plein de rêves battant de l'aile! Mais si l'appartement est petit, si les occupations du mari l'obligent à avoir du silence autour de lui, si la femme est mondaine, bientôt le petit lit devient gênant. Où le placer? on le relègue dans un cabinet de toilette.

Au second enfant, l'effroi commence. Il faut déménager : où trouver au même prix un appartement aussi agréable? Et puis le souci des nourrices, des institutrices, se mêle à l'embarras du logis. Il vient à peu de gens l'idée de se consacrer eux-mêmes, dans la mesure du possible, à la surveillance, à l'instruction des enfants. C'est pour cela qu'on attache tant d'importance aux externats. C'est le scrupule des pères et des mères qui ne veulent pas abandonner leurs enfants tout à fait au hasard.

Je pourrais pousser loin cette démonstration. La mort des parents est une espérance cotée dans les mariages. La naissance des enfants est une éventualité subie, quand elle n'est pas redoutée.

Voilà pour les ménages légitimes.

Les enfants séparent les époux qui s'aiment bien et ne rapprochent pas les époux qui ne s'aiment pas.

Quant aux unions libres, la maternité les dérange et, au lieu de servir l'intérêt, le menace. Comme la recherche de la paternité est interdite, la pauvre fille fra ernité a besoin d'un véritable héroïsme pour re ut lui conseille de fuir les conséquences de ce fardeau.

Les praticiens comme ceux que les cours d'assises jugent parfois ne sont que des industriels *opportunistes,* tentés eux-mêmes par la clientèle qui les sollicite.

Voici ce que la statistique devrait dire : la France se dépeuple parce que les Français n'aiment pas à peupler. Le mal n'est pas dans la facilité de tuer les enfants, mais dans la difficulté de les faire vivre.

Je me souviens d'un directeur de cours à l'usage de jeunes filles qui avait institué des prix de *soins du ménage;* l'amour bien entendu de la poupée était récompensé.

Cet instituteur n'était point si excentrique. Celui-là enseignait les devoirs envers Dieu, qui a dit : Croissez et multipliez, et envers la patrie, qui a besoin d'enfants.

III.

Le gouvernement a tranché la difficulté que soulevait le mérite des comédiens, et il se décide à les décorer.

Les gens qui ont obtenu la décoration pour leur assiduité à leur bureau et leur fidélité respectueuse à leurs appointements sont choqués de cette égalité accordée au talent.

Pourtant, si jamais l'occasion de battre en brèche un préjugé fut heureuse et bien choisie, c'est dans cette circonstance, puisque le grand artiste décoré est un très honnête homme en même temps qu'un très grand comédien; j'ajoute, ce qui ne peut lui nuire, qu'il est un lettré.

A ce propos, je voudrais voir tenter vers l'Académie une épreuve qui vient de réussir auprès de la Légion d'honneur. Pourquoi un grand acteur de la Comédie-Française n'aspirerait-il pas à la gloire de faire partie des quarante, dont vingt au moins, sinon trente, ont moins bien joué leur rôle et ont moins servi les lettres?

Sans compter que l'Académie, qui manque souvent de candidats, élargirait ainsi sa liste.

IV.

Le parti bonapartiste orthodoxe abdique dans la personne de M. Rouher, et le parti de la réforme napoléonienne emprunte le programme des intransigeants pour transiger avec la situation.

Que M. Rouher, n'ayant plus de chef à servir ni d'ambition personnelle à satisfaire, accepte l'évidence et se retire, c'est là un triomphe de la république encore plus qu'un acte de dignité du vice-empereur. Les raisons de sentiment qu'il donne dans sa lettre aux électeurs étaient, pour sa conscience, aussi fortes le lendemain de la mort du jeune prince qu'elles le sont aujourd'hui; pourquoi a-t-il attendu la veille d'une lutte électorale? pourquoi son deuil a-t-il eu cette patience? Est-il téméraire de supposer qu'il a rêvé, lui aussi, pendant quelque temps, une fusion impossible, un incident qui permît l'exécution du testament du prince mort et qui l'instituât curateur de la nouvelle dynastie?

Sa résolution tardive prouve bien qu'il a épuisé toutes les probabilités, toutes les chances.

C'est une épitaphe qu'il contresigne. Il dit à tous, aux partisans du prince Napoléon comme aux autres : Le rêve est fini; vivons de nos souvenirs et de nos rentes. — Mais ceux qui n'ont pas de rentes ou qui n'en ont pas assez?

Il y a dans le manifeste du prince Napoléon un passage qui paraît tout simple, qui semble seulement la constatation d'un fait, mais qui, dans son habileté, est encore une attaque contre le dernier règne.

Ce n'est pas quand il déclare que *les malheurs de la France, après des fautes commises,* ont permis aux hommes politiques actuels de prendre le pouvoir; c'est quand, au début de sa lettre, il s'écrie :

« L'avenir prouvera qu'on n'efface pas du cœur du peuple français les souvenirs d'un passé qui fut si *glorieux,* si *grand* avec Napoléon Ier, et si *prospère* avec Napoléon III. »

Je ne sais pourquoi je soupçonne le spirituel prétendant d'avoir glissé une ironie dans son hommage et, en opposant la prospérité matérielle du dernier règne bonapartiste à la gloire et à la grandeur du premier, d'avoir fait une antithèse humiliante, après tout, pour son cousin.

Seulement le prétendant ne dit pas s'il viserait à la gloire ou à la prospérité, à la grosse caisse ou à la caisse. En attendant, il demande la revision de la Constitution : il n'ose pas demander celle de l'histoire, qui a par trois fois condamné la gloire stérile et la prospérité menteuse.

V.

Il se prépare à Vienne, pour le mois de septembre, par les soins de l'*Association littéraire internationale,* un congrès qui promet d'être nombreux, brillant et pratique.

La piraterie littéraire n'est pas mise assez au ban de l'Europe et, tant que tous les gouvernements n'auront pas fait, comme l'Espagne, des traités pour garantir la propriété litté-

raire, des congrès comme celui qui va s'ouvrir sont nécessaires et doivent solliciter le concours de tous les écrivains.

Je viens de voir un livre italien, un roman portant ce titre : *l'Eminenza Grigia*, par *Alexandre Dumas*, qui constitue à lui seul un double attentat à la propriété.

D'abord parce que l'éditeur, qui se dissimule d'ailleurs, usurpe le droit de traduire Alexandre Dumas, et ensuite parce que ce prétendu roman de l'auteur des *Mousquetaires* est la traduction littérale du roman d'Alfred de Vigny, *Cinq-Mars*.

Je savais bien qu'Alexandre Dumas n'avait jamais écrit de roman intitulé *l'Eminence grise;* mais je ne savais pas qu'Alfred de Vigny eût assez peu de valeur commerciale en Italie pour qu'on fût obligé de faire endosser ses œuvres par l'écrivain populaire.

Je signale ce fait aux futurs membres du congrès international et surtout aux Italiens.

Louis Ulbach.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 29 *juillet*. — Le Sénat vote les projets de loi relatifs à l'agrandissement de la Sorbonne et à l'érection d'un monument commémoratif de la réunion de l'Assemblée nationale de 1789 à Versailles. Il repousse, par 145 voix contre 119, un amendement de MM. Chesnelong et de Ravignan à la loi sur les cimetières, tendant à autoriser les fabriques et consistoires à acquérir des cimetières particuliers. L'ensemble de la loi ne peut être adopté, les membres présents n'étant pas en nombre suffisant. La session est close.

La Chambre adopte des projets de loi d'intérêt local. Allocution de M. Gambetta. Clôture de la session.

Décret convoquant les électeurs pour le 21 août.

Réunion de l'Union républicaine. M. Spuller, président, esquisse le rôle de ce groupe dans la prochaine Chambre, qui « aura pour mandat de donner au gouvernement de la république toute la force dont il a besoin pour accomplir les réformes que le pays demande ». Il exprime l'espoir que dans la Chambre prochaine il n'y aura plus « qu'une majorité de gouvernement où tous les groupes seront confondus, sous les yeux de l'opinion, pour le bien commun de la France libre et pacifique et de la république démocratiquement progressiste ».

En Tunisie, occupation de l'île de Djerba par les troupes françaises.

Une dépêche du vice-roi des Indes annonce que l'émir Abdur-Rhaman a été complètement battu par Ayoub-Khan à Karez-i-Atta (Afghanistan).

Le bill agraire irlandais est adopté en troisième lecture par la Chambre des communes, à la majorité de 220 voix contre 14, et en première lecture par la Chambre des lords.

Réunion du Congrès péruvien. M. Calderon résigne ses fonctions de président provisoire et est élu président constitutionnel.

A Berwalde, en Poméranie, des excès sont commis contre les juifs. La synagogue est attaquée.

Samedi 30. — Le ministre de l'intérieur adresse aux préfets une circulaire leur prescrivant d'observer une neutralité absolue dans la lutte électorale et de veiller à ce que tous les partis se conforment rigoureusement aux lois.

Les autres membres du cabinet prescrivent au personnel sous leurs ordres de se garder de toute ingérence dans la lutte.

Lettre de M. Rouher aux électeurs du Puy-de-Dôme, annonçant et expliquant sa retraite parlementaire.

Dimanche 31. — Inauguration à Aups (Var) du monument élevé à la mémoire des victimes du 2 décembre 1851.

Funérailles, à Ebenthal, du prince Auguste de Saxe-Cobourg, gendre du roi Louis-Philippe.

Lundi 1er *août*. — Publication du manifeste électoral du comité jérômiste déclarant que la France est compromise par le gouvernement actuel et que la constitution de 1875 ne peut durer, et demandant la revision pour « obtenir que la voix du peuple se fasse entendre et désigne directement son chef responsable ».

Distribution des prix à l'École de droit.

A la Chambre des lords, lord Salisbury critique le bill agraire irlandais. Il conseille néanmoins à la Chambre de le voter à cause de l'état de trouble de l'Irlande, mais en en laissant la responsabilité au cabinet.

A la Chambre des communes, M. Parnell, se plaignant du refus du gouvernement de discuter l'affaire des prisonniers irlandais, est rappelé trois fois à l'ordre et suspendu pour le reste de la séance. Une motion de M. Gladstone accordant, pour la fin de la session, la priorité aux affaires proposées par le gouvernement est adoptée par 111 voix contre 12.

Les élections au conseil municipal de Metz donnent pour résultat la nomination de 26 conseillers français et 2 allemands.

Mardi 2. — Séance publique annuelle de l'Académie de médecine sous la présidence de M. Roger. Rapport de M. Bergeron sur les concours de l'année.

La Chambre des lords adopte le bill agraire en seconde lecture.

M. Parnell fait adopter par un meeting de la Ligue agraire tenu à Dublin la proposition de réunir une convention nationale à Dublin le 15 septembre, afin d'examiner les moyens les plus propres à amener « la propriété de la terre par le peuple irlandais ».

Mercredi 3. — Distribution des prix au concours général. Le discours latin d'usage est remplacé par un discours français. M. H. Marion y traite de l'utilité pratique de la philosophie. Discours de M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, consacré principalement à l'enseignement secondaire spécial.

M. Bradlaugh, député de Northampton, connu par son

refus de serment, est arrêté à l'entrée de la Chambre des communes par les agents de police et expulsé de vive force. M. Labouchère se plaint que les prérogatives des membres du parlement aient été violées et propose de déclarer que les fonctionnaires de la Chambre ont outrepassé la limite de leurs pouvoirs. Cette proposition est rejetée par 191 voix contre 7.

Signature de la convention entre l'Angleterre et les Boërs. Le gouvernement du Transvaal doit être remis à ceux-ci le 8 août.

Ouverture à Londres du congrès médical international.

En Prusse, M. de Schlickmann, conservateur, est nommé sous-secrétaire d'État à l'intérieur.

Jeudi 4. — Séance publique annuelle de l'Académie française. Rapport de M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel, sur les concours littéraires. Discours de M. Renan, directeur, sur les prix de vertu.

M. Gambetta préside un banquet à Tours et prononce un discours sur la situation actuelle de la république qui est « un gouvernement d'émancipation sociale, de liberté plénière et politique et, en même temps, un gouvernement de progrès incessant ». Il rend hommage à la Chambre de 1877 et déclare que « les 363, qui sont devenus les 386, ont bien mérité du pays ». « Partisan convaincu et déclaré de deux Chambres », il reconnaît qu'il est devenu nécessaire de modifier les attributions et le recrutement du Sénat pour le « fortifier » et lui « donner l'autorité et le prestige que de récentes mesures ont peut-être ébranlés ». Il revendique pour la Chambre l'autorité exclusive en matière d'impôt et propose de faire nommer les inamovibles par le congrès, qui est l'Assemblée nationale. Au point de vue politique, il insiste sur la nécessité de former une majorité de gouvernement, une majorité une et unie comme la France est elle-même une et unie sur tous les points du territoire.

M. Haussmann annonce qu'il ne demandera pas aux électeurs de la Corse le renouvellement de son mandat.

Algérie. — Dans l'*Économiste français*, M. Charles Grad a donné d'intéressants détails sur les travaux publics et l'aménagement des eaux dans notre colonie africaine :

« Sur bien des points, les terres les mieux cultivées ne donnent pas, faute d'eau, tout le rendement dont elles sont susceptibles, tandis que sur d'autres points l'insuffisance des voies de communication ne permet pas de tirer tout le prix possible des récoltes faites. Le général Chanzy avait raison de pousser avant tout aux grands travaux d'utilité générale plutôt que de dissiper les ressources disponibles en subventions individuelles d'un emploi sujet à caution. Le programme des travaux en question date d'ailleurs déjà du gouvernement de l'amiral de Gueydon. Il est regrettable pour la colonie que ces deux gouverneurs n'aient pas eu pour successeur dans leur administration un homme à leur hauteur.

« Dans un pays de soleil comme l'Algérie, la prospérité des cultures dépend surtout d'un bon aménagement des eaux. Actuellement les irrigations sont en général insuffisantes, même dans le Tell et sur le versant de la Méditerranée. Le climat de la contrée paraît avoir été plus humide dans l'antiquité jusqu'à l'époque romaine. Des sculptures découvertes sur les rochers de la province de Sous, au Maroc, attestent la présence du rhinocéros et de troupeaux d'éléphants sur le versant du Sahara, d'où il faut induire l'existence d'une végétation suffisante pour nourrir ces animaux, et par conséquent d'un climat moins sec que celui d'aujourd'hui. La sécheresse actuelle provient en grande partie de la destruction des forêts sur les pentes de l'Atlas par les Arabes. Néanmoins, on peut encore étendre beaucoup l'aire des terres irrigables au moyen de retenues d'eau par des barrages-réservoirs dans les vallées et par des barrages de dérivation sur les rivières. Puis, si sur la majeure partie du territoire l'eau ne suffit pas pour l'agriculture, sur certains points les eaux nuisibles s'accumulent de manière à nécessiter des travaux de desséchement.

« En même temps que, sous la domination arabe, les terres se sont déboisées par l'effet d'incendies incessants, des marais se sont formés partout où un marais était possible. Les débordements des rivières et les eaux pluviales, s'accumulant dans des cuvettes sans issue, ont produit aussi des lacs qui ont rivalisé d'insalubrité avec les marécages sur des milliers d'hectares. Ce mal avait pris des proportions effrayantes aux environs d'Alger et près de Bone. Dans la Mitidja, les marais commençaient à la Maison-Carrée, en vue d'Alger, à deux pas des villas du dey, pour se suivre presque sans interruption, au pied du Sahel, jusqu'au lac Halloula, près du Tombeau de la Chrétienne, sur une longueur de plus de 60 kilomètres. Du côté de Bone, la contrée était inhabitable depuis les portes de la ville jusqu'au lac Fetzara, et beaucoup de gens mouraient à Bone même des fièvres paludéennes. Avant de construire des réservoirs pour les irrigations, il importait d'assainir le pays par des travaux de desséchement. Les Arabes, insouciants et paresseux, n'ont absolument rien fait pour l'assainissement, pas plus qu'ils n'ont songé à donner à la culture les parties les plus fertiles du territoire envahies par des marécages. Depuis trente ans, les Français poursuivent avec activité les travaux de desséchement. Ils ont assaini et mis en culture non seulement la Mitidja et les environs de Bone, mais encore les marécages entre Philippeville et Constantine, la basse plaine de la Soummam près de Bougie, les bords du Cheliff sous Milianah, au débouché de l'oued Boutan, l'oued El-Hachem près de Cherchell, les plaines de l'Habra, le lac des Gharabas et Brédéah dans la province d'Oran. Tous les résultats obtenus sont considérables. Les membres du congrès d'Alger ont pu admirer les belles cultures de la Mitidja. Ils ont vu dans la zone même des anciens marais la charmante ville de Boufarik, gaie, saine, florissante, avec le souvenir seulement de la désolation qui régnait autrefois dans ses campagnes. La prospérité actuelle de la banlieue de Bone est notoire, et la jeune cité d'Affreville s'élève au pied des montagnes de Milianah, sur l'oued Boutan, où les colons n'osaient séjourner naguère.

« Paris et Berlin reçoivent leurs primeurs des maraîchers de la Mitidja, et les terres suffisamment irriguées donnent quatre récoltes de légumes et de pommes de terre dans le courant d'une même année. Les travaux d'irrigation et les retenues d'eau marchent aujourd'hui de pair avec les travaux de desséchement, grâce à une loi de 1851 qui consacre la domanialité des eaux et les a mises aux mains de l'État, sous réserve, bien entendu, des droits de propriété et d'usage antérieurement acquis. La distribution de l'eau provenant des sources et des rivières peut être réglée au mieux de l'intérêt général, tandis que la construction des réservoirs, des barrages de dérivation, et l'établissement des canaux d'irrigation est facilitée. Plusieurs de ces ouvrages sont de véritables monuments. Citons entre autres les réservoirs de l'Habra et du Hamitz; la dérivation du Cheliff, près d'Orléansville, et celle de la Mina à Relizane. L'administration a fait

établir les irrigations sur une grande échelle sur les rives de l'Harrach, de la Chiffa, de l'oued El-Kebir, du Bou Sebmla, de l'oued Djemma, du Hillil, du Rummel, etc., etc. A elle seule, la dérivation du Chéliff doit répandre de 1500 à 2000 litres d'eau par seconde sur une superficie de 8000 hectares...

« Favoriser et étendre le réseau des irrigations au moyen des réservoirs d'eau, des barrages de déviation et des forages artésiens sur tous les points où ces travaux sont réalisables, voilà la première tâche qui s'impose à l'État, à tout gouvernement soucieux des intérêts de l'agriculture en Algérie. Puis, tout en donnant à l'aménagement des eaux l'attention voulue, le gouvernement de l'Algérie devra également prendre des mesures pour le reboisement des montagnes et le rétablissement des forêts detruites par les Arabes, afin d'améliorer peu à peu le régime des pluies. Œuvre difficile et longue, mais non pas irréalisable, digne en tout cas de la sollicitude de quiconque prend à cœur les intérêts de la colonisation algérienne. »

La diplomatie de François Ier. — Sur ce sujet, M. Jean Zeller a soutenu récemment avec succès devant la Faculté des lettres de Paris une thèse qui n'est pas seulement une œuvre d'originale et solide érudition. Si l'auteur de cette importante publication a su en découvrir et en rassembler les éléments épars dans les archives de Venise, la bibliothèque d'Aix et la Bibliothèque nationale, il a eu, de plus, le mérite de les mettre habilement en lumière et de tracer un récit à la fois judicieux, pittoresque et sobre, que les futurs historiens de François Ier n'auront pas le droit d'ignorer.

Ce roi, qui érigea le premier en loi l'équilibre politique de l'Europe, fut, comme le montre fort bien M. Zeller dans son Introduction, le vrai créateur de la diplomatie française. S'il arrêta la fortune, jusqu'alors ascendante, de la maison d'Autriche, ce fut moins par la guerre que par les patientes et actives négociations qu'il avait pris de bonne heure l'habitude d'entretenir à la fois dans tous les États européens. On ne sait pas assez quel grand rôle eurent parfois à jouer ses ambassadeurs. La science historique doit donc tirer grand profit du volume de M. Jean Zeller, où nous voyons vivre et agir un personnage qui représenta ce souverain, dans les circonstances les plus difficiles et parfois avec éclat, auprès de la république de Venise.

Il s'agit de Guillaume Pellicier, prélat docte et disert, grand ami de Rabelais et plus capable que personne de parler aux Italiens de la Renaissance un langage digne de la France et de son roi. M. Zeller, dans deux chapitres particulièrement curieux pour les bibliophiles, nous le fait voir empressé à grossir par des dons et des encouragements de toute nature la clientèle littéraire de son maître, ardent à découvrir et acheter aux Vénitiens ou aux Grecs des manuscrits rares que, par parenthèse, il n'envoie pas tous à François Ier.

Mais, avec Pellicier, nous ne pénétrons pas seulement dans les bibliothèques du XVIe siècle. La correspondance de ce diplomate prouve que les gouvernements les plus mystérieux et les mieux fermés n'avaient pas de portes qu'il ne sût ouvrir. Le conseil des Dix avait beau délibérer à huis clos : il ne prenait pas une décision que l'ambassadeur de France n'en fût aussitôt averti. L'évêque de Montpellier avait à son service toute une armée d'espions et de révélateurs dont quelques-uns occupaient des emplois de confiance dans la république. Il avait des agents dans toute l'Italie et même en Allemagne, pour l'instruire des menées du pape ou de l'empereur. Il était enfin lui-même le plus actif auxiliaire de Rincon, représentant de la France à Constantinople, et l'aidait, à grand renfort de présents d'étoffes ou de cadeaux « mangeatifs », à séduire les vizirs de Souleyman le Magnifique.

L'alliance ottomane, pivot de la politique française sous François Ier, n'avait rien qui répugnât à Pellicier, prélat de mœurs quelque peu turques et de foi, d'ailleurs, assez tiède. Il eût dit volontiers comme Montluc : « ... Contre son ennemy on peult de touts bois fere flesches. Quant à moy, si je pouvois appeler tous les esprits des enfers pour rompre la teste à mon ennemy qui me veult rompre la mienne, je le ferois de bon cœur, Dieu me pardoint! »

Aussi l'évêque de Montpellier communiqua-t-il sans scrupule à la Porte les secrets de Venise, qui, désarmée par cette révélation, dut conclure avec le sultan une paix onéreuse. Pourquoi? Parce qu'à ce moment (en 1540) François Ier voulait à tout prix séparer cette république de l'empereur et regagner le concours de Souleyman. C'est là ce que M. Zeller explique à merveille. La *Seigneurie*, qui se sent dupée, ne veut point, il est vrai, de l'alliance française; mais Charles-Quint est isolé; et tandis qu'il entreprend cette campagne d'Alger qui sera pour lui si désastreuse, Souleyman, excité par le roi de France, conquiert la Hongrie (1541). Bientôt la flotte turque secondera les opérations des Français devant Nice. Le résultat souhaité est obtenu.

Les politiques du XVIe siècle appartiennent en général à l'école du *Prince* de Machiavel. Ruse ou violence, tout leur est bon. Un lieutenant de l'empereur, du Guart, apprenant que l'ambassadeur Rincon va traverser l'Italie pour retourner à Constantinople, le fait guetter et tuer, pour s'emparer de ses papiers. Pellicier, qui loue des *condottieri* dans toute l'Italie et qui remplit son palais de *bravi*, n'a pas beaucoup plus de respect pour le droit des gens. Dès 1541, avant la déclaration de guerre, il proposa à son maître des coups de main sur diverses villes qui dépendent de Charles-Quint ou de son frère. Un aventurier payé, armé par lui, va surprendre, en janvier 1542, la place de Marano, toute voisine de Venise, qui tremble de voir les Français la livrer aux Turcs. L'évêque souverain de Trente a laissé sa cité sans défense : aussitôt Pellicier parle de s'en emparer. Bref, le remuant évêque a trop de zèle. Aussi perdra-t-il son ambassade. Les « inquisiteurs d'État », institués justement à cette époque pour punir la révélation des secrets de la république, mettent enfin la main sur la trahison que solde depuis longtemps le représentant de la France. Le prélat est assiégé dans sa résidence. Ses espions sont bannis ou pendus entre les piliers de Saint-Marc. Pour lui, son maître s'empresse — naturellement — de le désavouer et de le rappeler en France.

Nous souhaitons que cette indication sommaire des événements racontés par M. Zeller donne envie de les mieux connaître à ceux qui n'ont pas encore lu son ouvrage. Nous souhaitons aussi, dans l'intérêt d'une science qui nous est

chère, que de semblables publications éclairent tout ce qu'il y a encore d'obscur et d'ignoré dans l'histoire diplomatique de la France.

A. D.

Origine de la légende qui fait de Sénèque un chrétien. — Ce n'est pas à cause d'une certaine ressemblance entre les idées de Sénèque et la doctrine chrétienne qu'on a eu l'idée de faire un chrétien du philosophe. C'est grâce à une prétendue correspondance avec saint Paul. La légende de la conversion de Sénèque n'a été généralement accréditée qu'assez tard dans le moyen âge, grâce encore à cette correspondance, qui a contribué à faire conserver ses autres écrits et qui vient de livrer le mot de l'énigme à un érudit allemand, M. Eugen Westerburg (*Der Ursprung der Sage dass Seneca Christ gewesen sei*. Berlin, 1881). M. Westerburg s'est aperçu qu'elle est composée de deux parties distinctes : une plus ancienne et qui serait un reste de celle que saint Jérôme a connue ; et une plus récente, fabriquée à l'époque carlovingienne par un faussaire. Ce faussaire aurait puisé dans des écrits de polémique religieuse, ingénieusement reconstruits par M. Westerburg et d'après lesquels saint Paul se trouvait en relations intimes avec plusieurs personnages de la cour de Néron. L'origine de la légende qui fait de Sénèque un chrétien doit être cherchée dans les mêmes écrits.

On se rappelle que M. Schliemann avait conclu à l'existence, sur l'emplacement de Troie, de sept villes superposées, l'Ilion d'Homère étant la troisième en commençant par en bas. Ce système a été très attaqué en Allemagne. Une grosse brochure du docteur Brentano (*Zur Losung der Trojanischen Frage ;* Heilbronn, Henninger) résume les objections des archéologues. Il n'y a, dit-elle, aucun argument solide en faveur de l'identité de la « troisième ville » ou d'aucune autre des « sept villes » avec la cité homérique ; l'emplacement d'Ilion est encore à découvrir. Les conclusions du docteur Brentano seront utilement rapprochées de celles de M. Georges Perrot dans sa conférence sur les *Découvertes du docteur Schliemann à Troie et à Mycènes*, que nous avons publiée dans notre numéro du 9 avril dernier.

On vient de publier en Angleterre une édition revue et corrigée du Nouveau Testament. Cette édition, approuvée par les uns comme plus scientifique, critiquée par les autres comme altérant inutilement des phrases que tout le monde sait par cœur, se vend néanmoins avec une rapidité très grande. Un journal anglais évaluait à un million le nombre des exemplaires qui seront débités d'ici à quelques mois. Les Américains se sont empressés d'imprimer des contrefaçons de la version anglaise. A peu près chaque grand éditeur a donné la sienne, avec variantes selon le public auquel il la destinait. Un journal de Chicago les a tous surpassés : il s'est fait envoyer le nouveau texte par le télégraphe et il a donné le Nouveau Testament en feuilletons à ses abonnés.

Les vacances scolaires sont commencées aux États-Unis et les journaux du pays en profitent pour discuter les réformes à introduire dans l'enseignement supérieur et secondaire. De ces réformes, les unes sont locales et portent sur des vices particuliers à tel ou tel établissement ; les autres visent l'ensemble du système. Parmi ces dernières figure l'amélioration du sort des professeurs. Un écrivain compétent propose, comme le seul moyen de relever leur situation, de diminuer le nombre des établissements, qui monte actuellement à environ deux cents.

Une nouvelle Revue historique vient de se fonder à Paris. Titre : *la Révolution française*. Directeur : M. Dide. Collaborateurs : MM. Henri Martin, Eugène Pelletan, Carnot, Anatole de la Forge, etc. Le premier numéro contient, entre autres, un article de M. Carnot sur l'unité de la Révolution française, un de J. Barni sur Mirabeau, un de M. An. de la Forge sur la liberté de la presse pendant la Révolution, deux documents inédits de l'époque révolutionnaire.

Un *Magazin* allemand a recherché quel avait été dans les dernières années l'ouvrage nouveau ayant atteint le plus grand nombre d'éditions. Il a trouvé que c'était un livre français et que ce livre n'était pas, comme on aurait pu le croire, un roman de M. Zola, mais bien *Notre-Dame de Lourdes*, par M. Henri Lasserre. L'ouvrage en est à sa 150e édition.

Le nouveau roman de M. Alphonse Daudet, *Numa Roumestan*, paraîtra le 1er octobre prochain.

Demain paraît une nouvelle publication hebdomadaire intitulée *la Révolution*, Revue de la semaine, politique, scientifique et littéraire. Rédacteur en chef : M. Albert Regnard.

Viennent de paraître :

La Fleuriotte, roman, par M. Louis Ulbach. — 2 vol. in-12. Calmann Lévy.

Histoire de l'Art dans l'antiquité, par MM. Georges Perrot et Charles Chipiez. Tome Ier. L'*Égypte*, 13e livraison. — Hachette et Cie.

Conseils aux parents sur l'éducation morale de leurs enfants au point de vue des facultés des deux sexes, par Mme Elisabeth Blackwell, docteur en médecine. — Petit vol. in-12. Germer Baillière et Cie.

Sous presse :

Histoire parlementaire de l'Angleterre, de 1837 à 1880, par Mac Carthy, traduit par M. Léopold Goirand. — Germer Baillière et Cie.

Excursion en Italie. Paris, Turin, Milan, les lacs Majeur, de Côme et Lugano, Vérone, Venise. Train de plaisir, du 29 août au 9 septembre.

Voyage circulaire en Suisse et dans le grand-duché de Bade. Billets à prix réduits valables pendant un mois (chemins de fer de l'Est).

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière

PARIS. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. 1266

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 7. 13 AOUT 1881.

LA PÉRIODE ÉLECTORALE

I.

La grande difficulté pour les contemporains, c'est de ne pas juger les événements dont ils sont les acteurs ou les spectateurs comme le soldat de *la Chartreuse de Parme* jugeait la bataille de Waterloo. Qui n'a lu cet admirable chapitre de Stendhal? Perdu au milieu de la gigantesque mêlée, le hussard Fabrice n'en perçoit que le détail le plus immédiat. Il voit beaucoup de fumée et beaucoup d'éclairs, beaucoup de blessés et beaucoup de morts, des tourbillons de cavalerie qui l'entraînent il ne sait où et des déroutes inexpliquées qui le ramènent au point de départ; il ne perd rien des scènes de brigandage qui s'exécutent autour de lui, il connaît dans toute leur horreur les ravages farouches des biscaïens anglais et il sait surtout qu'un général désarçonné lui a fait voler son cheval pour s'enfuir plus vite. Mais quant à la bataille elle-même, il l'ignore, il ne soupçonne rien du tableau que Charras en retracera un jour et qui seul, étant vu de haut ou de loin, comme on voudra, en donne la vérité vraie.

Nous comptons toujours, dans la politique, beaucoup trop de Fabrices, je veux dire de myopes qui, perdus dans la démocratie, sont incapables de s'élever à une vue d'ensemble et pour qui toute la bataille de Waterloo est dans l'épisode du cheval volé. Ils ont vu deux conseillers d'arrondissement et autant de conseillers municipaux employer une férocité de Sioux à se disputer une circonscription de trois mille électeurs. Ils ont entendu tel rhéteur de bas étage jurer une guerre à mort à la bourgeoisie et à la propriété. Ils ont lu dans telle feuille intransigeante ou cléricale des outrages sans nom contre les meilleurs parmi les serviteurs de la république. Et nos Fabrices de s'écrier : « Voilà le suffrage universel! Voilà la démocratie! » Allons donc! c'est les verrues de la démocratie que vous prenez pour la démocratie elle-même! c'est les misères du scrutin d'arrondissement que vous prenez pour le suffrage universel!

Les artistes ont coutume de dire que, pour bien juger des proportions et des couleurs d'un objet, il faut prendre du recul. Ce précepte n'est pas moins bon en politique qu'en peinture. Prenez du recul, bonnes gens! et vous découvrirez aussitôt que ces quelques réunions qui vous effrayent et ces quelques journaux qui vous dégoûtent sont tout juste, comme je le disais, les verrues de la démocratie.

II.

Aussi bien, mettons tout d'abord deux points en bonne lumière. On chercherait en vain dans les réunions publiques d'aujourd'hui cette force électorale qui les rendait si redoutables sous l'empire. Si la presse extrême n'a jamais été plus violente, son influence n'a jamais été moins profonde qu'aujourd'hui.

Depuis cinq ou six ans tout au moins — je serais fort tenté d'écrire : depuis l'année terrible, — c'est un fait d'une observation constante dans les grandes villes. Le plus souvent, en temps d'élections, le suffrage universel, le vrai, celui qui est décisif au jour du vote, ne fréquente plus les réunions électorales qu'en amateur (1). D'ordinaire, il reste chez lui. Chez lui, à son foyer, est-ce qu'il ne s'entoure pas en toute liberté de toutes les informations nécessaires? Est-ce qu'il ne pèse pas

1 [illegible]

dans une balance plus sûre le pour et le contre de chaque question : Volontairement éloigné de l'atmosphère fiévreuse des salles Lévis et autres, il se recueille, il abdique toute passion autre que celle du bien public — la passion du bien public, j'ose l'affirmer, n'a jamais été plus générale qu'aujourd'hui; — il ne méprise plus les considérations pratiques; il ne se laisse plus effrayer par les agitateurs de spectres rouges; il ne se laisse plus prendre à l'éclat menteur de certains programmes; il a de plus en plus la haine du clinquant et de la politique de mélodrame; il est réfléchi, il est sérieux, il est honnête; il a conscience de sa force. Pour suivre avec un intérêt vigilant la marche des affaires publiques, il ne cesse pas de travailler; les périodes électorales ne sont plus pour lui un long *Lundi* obligatoire où il risque de perdre son sang-froid. Je le répète, il reste généralement chez lui. Puis, quand le jour du scrutin est venu, tranquillement, bien sûr de sa conviction, il se rend à la salle de vote et dépose son bulletin dans l'urne sans s'être laissé distraire par aucune réclame. — Le soir, quatre-vingt-dix neuf fois sur cent, c'est son bulletin qui est vainqueur.

C'est à ces nouvelles mœurs du suffrage universel qu'il convient d'attribuer la décadence incontestable des réunions publiques électorales, et ces nouvelles mœurs s'expliquent aisément. Sous l'empire, alors que tous les droits avaient été confisqués par la bande de Décembre, les périodes électorales étaient pareilles, suivant une heureuse comparaison, à des jubilés longtemps attendus. On était à demi libre pendant vingt jours ! Et alors le sentiment public faisait explosion un peu partout avec une vigueur étonnante, dans la presse comme dans les réunions. On pouvait écrire sans trop de périphrases et on pouvait parler à mi-voix ! Tout ce qui se faisait dans ces trois semaines prenait en conséquence une importance capitale. Toutes les colères et toutes les espérances contenues pendant quatre années débordaient. De l'eau qui a toujours coulé paisiblement entre ses rives, ou de celle qui brise ses digues après une longue lutte, on sait quelle est celle qu'il convient de redouter. Or, depuis trois années que la république est devenue une vivante réalité, l'eau coule paisiblement entre ses rives, les droits des citoyens ne sont pas plus étendus à la veille des élections qu'en temps ordinaire, et, par suite, la convocation du suffrage universel n'est plus le signal d'une explosion. Comme la vie politique se répand sur toute l'année, la période électorale n'est plus un jubilé — et l'usage habituel du droit de réunion a tout naturellement diminué l'influence prépondérante des assemblées de la dernière heure.

Car voilà précisément où j'en veux venir : c'est que sous le régime de large liberté dont nous jouissons aujourd'hui quoi qu'en disent les guitaristes de l'intransigeance et du cléricalisme, ce n'est pas en temps de période électorale que se tiennent, à quelques exceptions près, les réunions populaires véritablement sérieuses, utiles, profitables, fécondes en résultats, dignes d'attention. Ces *bonnes* réunions, ce sont celles qui se tiennent d'un bout à l'autre de l'année, ce sont ces conférences du dimanche qui sont les *messes laïques* de notre démocratie laborieuse, ce sont les assemblées périodiques où les représentants du peuple rendent compte de leur mandat, ce sont les séances des Chambres syndicales et des congrès ouvriers où l'on n'admet que de vrais ouvriers, ce sont les tenues des loges maçonniques, etc. C'est là que va le vrai suffrage universel, bien assuré d'avance qu'il n'y perdra pas son temps à disputer deux heures pour ne pas nommer un bureau provisoire; c'est là qu'il s'instruit, qu'il s'éclaire, qu'il discute sérieusement, qu'il se rend compte des réalités pratiques; c'est là qu'il agit politiquement et qu'il prépare son action électorale avec une telle efficacité que, neuf fois sur dix, il arrive à la période électorale proprement dite avec une opinion toute faite, opinion qu'il a mis quarante-huit mois à former et qui est plus solide apparemment que ces opinions qu'on bâclait naguère dans vingt et un jours !

Ainsi c'est la liberté de réunion elle-même, c'est l'usage non interrompu que la nation tout entière fait maintenant de ses droits politiques qui ont enlevé leur prestige et leur importance aux réunions publiques de la période électorale. La règle, je le sais et je tiens à le dire, la règle comporte de très notables exceptions. Mais dans une bonne moitié tout au moins des réunions en question, j'en appelle, sans crainte d'être démenti, à tous les observateurs de bonne foi : quelle attention convient-il d'attacher aux résolutions qu'un bureau presque toujours contesté réussit parfois — oh ! bien rarement ! — à faire voter? Pour tout dire en deux mots : est-ce réellement en présence du suffrage universel, en présence du peuple qu'on s'y trouve? n'est-ce pas plutôt en présence de quelques centaines de braillards, toujours les mêmes, et dont je n'affirmerai pas que quelques-uns, les plus violents, les plus farouches, ne passent pas au matin à la caisse de quelque arrière-officine bonapartiste ou cléricale? Car, en vérité, on ne nous fera pas croire qu'ils appartiennent à notre démocratie, les forcenés qui menacent M. Gambetta de la mort de Clément Thomas, et les imbéciles qui demandent à M. Henri Brisson ou à M. Ranc de prouver qu'ils sont républicains !

Donc, qu'il existe encore quelques naïfs pour frissonner agréablement au récit détaillé des propositions saugrenues qu'ils trouvent le soir dans leurs feuilles, je le veux bien, car la sottise prudhommesque explique toute chose. Mais les hommes sérieux font comme le poète : ils regardent et passent. Encore feraient-ils mieux de passer sans regarder. Le ferme parti pris de les ignorer pourrait bien décourager quelques histrions.

III.

S'il convient de n'accorder que très peu d'attention aux sottises parlées, il faut en accorder encore moins aux sottises écrites. Aux unes et aux autres, la liberté a enlevé leur principal venin.

C'est l'avis même de ceux qui n'admettent pas sans réserve la fameuse théorie de la lance d'Achille — vous savez bien : cette fameuse lance dont on affirme qu'elle guérissait elle-

même les blessures qu'elle faisait, mais dont on n'a jamais démontré l'existence. Par un bonheur singulier, si nous avons assurément quelque sujet de rougir de certaine presse devant l'étranger et devant nous-mêmes, il faut avouer aussi que cette presse, à l'heure qu'il est, n'exerce qu'une influence misérable. Je dirai même plus : elle a marché droit contre le but qu'elle croyait poursuivre. Dans ce pays où la verdeur de langage n'a jamais déplu, elle a si bien fait qu'elle a déprécié l'injure; dans ce pays où l'on croyait que de la calomnie il restait toujours quelque chose, elle a si bien fait qu'elle a déshonoré la calomnie elle-même (1).

Et la raison en est fort simple. Certes, l'injure et la calomnie sont des armes terribles, mais elles le sont à une condition : c'est qu'elles ne soient pas les seules qu'on emploie. Détestables, elles le sont toujours. Elles ne sont redoutables que si on n'en abuse pas. Eh bien — si vous en exceptez pour toute la France une douzaine de feuilles, — cette presse des partis extrêmes, cette presse des ultramontains, des intransigeants et des bonapartistes, elle n'a pas cessé d'être celle que Lanfrey, parlant de Desfontaines et pensant à Veuillot, a si vigoureusement flétrie. Elle ne connaît qu'une figure de rhétorique : l'injure; qu'une forme de raisonnement: l'injure; qu'un genre de polémique : l'injure. Elle n'admet dans sa règle de conduite qu'un seul procédé : la calomnie. Or, comme dit Pascal, le froid est bon pour se chauffer. Je sais tel orateur dont les discours sont prononcés d'une voix si uniformément retentissante, qu'au bout de cinq minutes on ne l'entend plus. Quand, dès le premier jour, vous avez déclaré à votre adversaire qu'il est le dernier des misérables, désormais, quoi que vous fassiez, il ne vous reste plus rien à dire et vous ne pouvez plus que rabâcher. Rien ne lasse davantage que l'injure à jet continu. Ce n'est pas aujourd'hui que la voix populaire a répondu pour la première fois aux furibonds : « Tu te fâches, donc tu as tort. »

Et puis, c'est une constatation qui s'impose pour peu qu'on ait suivi de près ces insulteurs de profession : à quelque extrême qu'ils appartiennent — et l'on sait qu'ils passent parfois de l'un à l'autre sans qu'on s'en aperçoive sur le moment même, — ce ne sont en somme que des aristocrates, et ils n'ont jamais compris le peuple. Les masses populaires, et c'est leur gloire, ne sont jamais mises en mouvement que par les idées. Or ces gens-là s'imaginent qu'ils les ébranleront, oh! non plus avec quelques-uns de ces grands mots dont on a parfois abusé, mais avec de gros mots. Ils jugent le peuple d'après eux-mêmes. Et soyez bien sûrs, je vous prie, que cela ne plaît pas au peuple d'être jugé à cet étalon.

Mais ce n'est pas tout, et l'impuissance de cette presse en rupture de ban s'explique encore par une autre cause. Quelles que soient ses aspirations politiques ou sociales, le peuple est toujours et avant tout patriote, et c'est précisément ce que ces boulevardiers ignorants autant que blasés ont méconnu. Ils ont déclaré la guerre au patriotisme, ils l'ont traité de préjugé bourgeois, ils ont cherché à plaisanter l'armée, ils ont dénigré la grandeur extérieure de la France, ils ont écrit contre la guerre de Tunisie les articles que vous savez... Et vous savez aussi comment le peuple a répondu, quelle ovation Marseille a faite aux troupes qui revenaient d'Afrique, quelle colère terrible a été déchaînée par quelques sifflets. Le mot de *Khroumir* est devenu dans nos patriotiques faubourgs, comme dans les campagnes les plus reculées, la plus violente injure (1).

Donc il serait puéril de s'alarmer de ces excès. Ils ont partout tourné contre ceux qui les commettent. Les élections municipales du 5 janvier l'ont prouvé une première fois. Les élections législatives du 21 août le prouveront avec un nouvel éclat. Paul-Louis Courier, traité par un obscur journaliste de voleur, d'empoisonneur et de faussaire, se bornait à répondre : « Je vois ce qu'il veut dire, il entend que lui et moi sommes d'avis différent ». Éclairé comme il l'est à cette heure, majeur depuis dix ans, le suffrage universel sera plus que jamais avec Paul-Louis contre *le Père Duchêne* — que *le Père Duchêne* soit de droite ou de gauche.

IV.

C'est qu'en effet, et c'est sur ce point que je dois insister et qu'il convient d'appeler l'attention, c'est qu'en effet le suffrage universel est bien majeur et que notre démocratie est devenue la plus sage et la plus ferme, la plus politique de l'Europe entière. Pour qui la suit dans ses évolutions depuis le premier réveil de l'opinion libérale sous l'empire, c'est merveille de voir avec quel courage et quel sagace bon sens elle s'est constituée sur notre vieux sol monarchique, comment elle a détruit tour à tour, pour élever la république sur leurs ruines, la légende impériale et la légende orléaniste, comment enfin, gardant dans sa lutte à mort contre l'esprit clérical le plus rare sang-froid, elle a su, depuis dix années, suivre sans broncher le chemin droit qu'elle s'était tracé, sans se laisser emporter, comme en 93, aux excès funestes de la colère jacobine, sans se laisser séduire, comme en 48, par le mirage destructeur des doctrines communistes. [illegible] plus admirable encore, c'est qu'à côté de cette grande transformation politique il s'est opéré chez nous une transformation sociale qui, pour avoir été aussi pacifique, n'a pas été moins radicale et ne sera pas moins féconde. En effet, pendant que le pays se donnait une nouvelle forme de gouvernement, de nouvelles couches sociales faisaient leur apparition, et c'était à leurs très jeunes représentants qu'incombait la terrible responsabilité d'organiser un État que les chefs des anciennes classes dirigeantes avaient piteusement déserté. Je n'ai pas à rappeler ici l'œuvre considérable de ces hommes. Je voudrais seulement que les myopes dont je

(1) Voy. le compte rendu des [illegible] par M. [illegible] Lacour au journal *l'Intransigeant*, par M. [illegible] au journal *le Triboulet*, par le général [illegible] au journal *le Pays*, par M. de Cissey au journal *le Petit Parisien*.

(1) [illegible]

parlais tout à l'heure, que tous les pessimistes et dénigreurs de profession se rendissent pendant quelques semaines à l'étranger pour demander sincèrement à l'Angleterre ce qu'elle pense de nos institutions politiques, à l'Allemagne ce qu'il lui semble de notre prospérité matérielle, aux États-Unis d'Amérique quel jugement ils portent sur notre démocratie, à toutes les nations de l'Europe sans exception si elles ne nous envient pas notre paix sociale. Ah! certes, notre organisation n'est pas sans défauts; mais on rendra au moins cette justice au parti républicain que ce n'est pas la soif de réforme qui lui manque. Ces aspirations incessantes vers le progrès une fois reconnues, tous les patriotes et tous les hommes de bonne foi voudront bien admettre avec nous que notre France nouvelle fait quelque figure dans le monde.

Aujourd'hui tout particulièrement, ce qui caractérise surtout notre démocratie et ce que l'étranger admire en elle, c'est le très noble sentiment de confiance qu'elle a dans l'avenir, c'est la conscience qu'elle a de sa force. On ne réussit plus à la troubler. J'ai dit plus haut le cas qu'elle fait de certaines violences de parole et de plume. Elle serait toute prête à exagérer le dédain qui leur est dû. Dans toutes ses affaires intérieures, elle n'a jamais été moins nerveuse. Du jour au lendemain, elle s'est habituée à la liberté, qui n'est pas, comme on sait, une déesse muette. Comme le meunier qui se réveille en sursaut quand la roue de son moulin cesse de tourner, elle ne deviendrait inquiète que si le silence se faisait chez elle. Mais il n'y a pas de danger que le silence se fasse.

Depuis quinze jours, devant cette période électorale si calme et si tranquille dans son grand ensemble, les agités déclament : « La France est fatiguée, elle est indifférente. » L'erreur est grossière. Ce que vous prenez pour de la fatigue et de l'indifférence, c'est tout simplement cette confiance que je viens de signaler, la sérénité des forts. Que le suffrage universel soit un peu las des petites querelles et des grandes théories politiques, je l'accorde et je ne lui donne point tort. Qu'il se ressente d'un bout à l'autre du pays des mesquines intrigues du petit scrutin, je ne l'accorde pas moins. Mais voilà tout. Quant à regretter au point de vue esthétique la superbe et terrible période électorale du 14 octobre 1877, eh bien, non! ces regrets néroniens des docteurs de l'art pour l'art ne sont point notre fait.

Donc la démocratie est calme et confiante, et il faut bien dire pourquoi. C'est d'abord parce qu'elle voit le chemin libre devant elle : « les anciens partis s'égrènent », et, chaque jour, pendant que les chefs se retirent découragés, les troupes passent dans nos rangs. C'est ensuite et surtout parce que, n'attendant plus rien que d'elle-même, elle est devenue souveraine maîtresse du plus grand instrument du progrès qui soit au monde, instrument perfectible à coup sûr, mais instrument déjà considérablement perfectionné et dont le maniement ne l'étonne plus : le suffrage universel. Grâce à lui, pour la première fois depuis plus d'un siècle, le pays se sait totalement à l'abri de toute révolution, et c'est cette conscience qui fait sa force et sa modération. C'est elle qui lui donne son beau dédain pour les vaines criailleries des factions vaincues. C'est elle encore qui l'encourage dans sa ferme volonté de marcher en avant d'un pas régulier et sûr.

Car voici encore l'un des signes les plus remarquables de cette période électorale. Jamais le suffrage universel n'a abordé avec plus de calme, de sang-froid et de raison, les grands problèmes politiques et sociaux qui s'imposent à lui. Presque partout, il ne les discute plus que sur le terrain pratique. Il les classe par ordre d'urgence. Il se défie visiblement des prédicants de l'absolu. Il fait mieux encore, à notre plus grande joie : il commence à battre froid à ses courtisans et à ses flatteurs; il a signifié à ces démagogues aux habitudes monarchiques qu'il considérait comme des insultes leurs complaisances et leurs bassesses; il se met à exiger de tout le monde qu'on lui parle franchement. Nous l'avons entendu applaudir les hommes indépendants qui ne rougissaient pas de se montrer dans la minorité. On peut l'affirmer sans crainte devant ces heureux indices : quand sa véritable expression lui sera rendue, rien de grand et de noble ne sera impossible à notre suffrage universel.

Nous en avertissons charitablement certains plats quémandeurs de suffrages : les temps sont proches où leur servilité ne leur servira plus de rien. Quand le suffrage universel était enfant, il lui est arrivé parfois de demander la lune et d'acclamer les farceurs qui la lui promettaient. Mais il a revêtu la robe prétexte et il convient de ne pas trop l'oublier.

Ainsi, les pessimistes ont beau dire, la France est mûre pour la liberté, puisqu'elle en supporte les excès sans danger. Elle est mûre pour la démocratie, puisqu'elle commence à exiger de tous ses serviteurs une franchise sans restrictions. Et ces deux maturités sont des signes incontestables de relèvement : elles prouvent que nous commençons à avoir des mœurs politiques.

Aussi bien, c'est toujours du développement de ces mœurs qu'il faut s'occuper avec le soin le plus jaloux. Tocqueville a dit quelque part que les bonnes mœurs politiques sont plus nécessaires à une démocratie que les bonnes lois politiques. Rien de plus exact, mais toutefois avec cette addition que le développement des mœurs est en raison directe de l'amélioration des lois, qui en sont, pour ainsi dire, les tutrices. Car s'il est vrai, comme nous en sommes convaincus, hélas! « que la nature humaine soit toujours en état peccamineux (1) », c'est la tâche du législateur de supprimer à temps les causes de tentation qui la font inévitablement faillir dans de trop fréquentes occasions. C'est à l'écueil le plus menaçant de la moralité électorale, c'est toujours au petit scrutin que nous pensons; c'est de lui que nous dirons toujours — le suffrage universel commence à voir clair dans la question : *Delenda est Carthago.*

JOSEPH REINACH.

(1) « Comme on dit dans le style théologique... » (Discours de M. Gambetta sur la proposition de M. Bardoux.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA RÉPUBLIQUE

La Tunisie et l'Opposition

La politique étrangère, dont les Français se soucient peut-être trop peu en temps habituel, semble vouée, chez nous, au rôle équivoque de machine électorale. On se rappelle que d'ardentes polémiques a soulevées dans la presse, en 1876 et plus encore en 1877, l'attitude de nos voisins d'Allemagne et d'Italie. Les monarchistes reprochaient alors amèrement à certains républicains de faire intervenir dans nos luttes de partis le spectre de l'étranger. Aujourd'hui qu'ils croient pouvoir se servir des mêmes armes, les adversaires de la république n'ont plus les mêmes scrupules. Leur patriotisme ne répugne point à chercher des auxiliaires dans les rancunes ou les suspicions du dehors, à représenter aux Français la France comme en péril et à dénoncer à l'étranger les agissements de notre gouvernement.

Pour l'Opposition de droite comme pour celle d'extrême gauche, l'expédition de Tunis, accompagnée de l'insurrection de la province d'Oran, est une bonne fortune que, dans un camp comme dans l'autre, on exploite bruyamment auprès des électeurs. C'est l'occasion de faire de la situation diplomatique de la France un noir tableau, une sorte d'épouvantail destiné à répandre l'inquiétude dans les masses du suffrage universel. On se plaît à insister sur l'isolement de la France, à montrer la Russie et l'Autriche-Hongrie indifférentes, l'Angleterre froide et soupçonneuse, l'Italie malveillante, l'Espagne ombrageuse, la Turquie elle-même provocante et, pour ajouter à notre confusion, l'Allemagne souriante et se réjouissant ouvertement de nos fautes. Voyez, dit-on solennellement, ce que la république a fait de la France.

Le point de départ de ce concert de doléances, dans lequel monarchistes et intransigeants font à l'envi leur partie, c'est l'expédition de Tunis. Déjà, il est vrai, lors des affaires de la Grèce et du Montenegro, lors de l'inoffensive démonstration de Dulcigno, où les cuirassés français ne faisaient qu'escorter les vaisseaux de l'Angleterre, de l'Autriche-Hongrie, de l'Allemagne, de la Russie, de l'Italie, intransigeants et monarchistes de toutes couleurs s'étaient empressés de signaler l'inconcevable témérité de notre gouvernement, assez fou pour laisser encore jouer à la France le rôle d'une grande puissance et assez aveugle pour ne pas se mettre de lui-même à l'écart du reste de l'Europe.

Déjà, pour le Montenegro, pour la Grèce, on prononçait le nom du Mexique; l'on rappelait anxieusement à nos ministres ce précédent impérial dont aujourd'hui on fait une aussi juste application à la Tunisie.

La tactique des deux extrémités contraires de l'Opposition, depuis l'ouverture de la question tunisienne, a été singulièrement libre de préjugés. En même temps qu'elles cherchaient à inquiéter l'opinion du pays, les deux Oppositions systématiques semblaient s'être donné pour mission d'alimenter la mauvaise humeur et les soupçons de l'étranger, niant cyniquement nos plus légitimes griefs contre le Bardo ou ses inspirateurs, ridiculisant à plaisir les motifs de l'expédition, prêtant à notre gouvernement de honteux mobiles cachés ou d'ineptes calculs.

Quel est, en réalité, à part les colères et les déclamations intéressées de toute Opposition, le reproche fondamental fait à la conduite de la France dans la question d'Orient comme dans la question de Tunis ? Ce reproche, c'est d'être sorti de l'inaction ou de l'effacement auquel la France semblait condamnée en 1871 ; c'est d'avoir osé reprendre, à côté des cinq autres grands États, notre rang et notre rôle de puissance européenne ; c'est enfin de n'avoir pas reculé devant les provocations d'une petite cour musulmane, d'avoir eu l'audace d'affirmer par les armes le droit de la république française à défendre ses intérêts là où ils sont menacés.

Et quelle politique eût-on voulu substituer à celle qui a été suivie depuis un an ou deux?

Une politique d'attente, de recueillement, d'observation, pour ne pas dire d'humilité et d'éclipse volontaire, la politique de réserve absolue et des bras croisés, pratiquée, dit on, par la diplomatie de l'ordre moral. Cela, en effet, peut paraître simple et très sage à première vue ; mais, si on y regarde de près, une pareille politique est loin d'être aussi prudente ou aussi sûre qu'elle en a l'air. Elle n'est, en réalité, ni sans illusion ni sans danger. Toute politique digne de ce nom a un objectif. La politique de réserve et d'observation, patronnée par les patriotes d'extrême droite et d'extrême gauche, n'en peut avoir qu'un : les Vosges, le Rhin.

La France, nous dit-on plus ou moins explicitement, devrait concentrer toute son attention sur sa frontière de l'Est, épargner toutes ses ressources en hommes et en argent pour la grande œuvre de réparation nationale. En attendant, il lui faut panser ses blessures, s'armer en silence, prêter l'oreille à tous les bruits de l'Europe, guetter patiemment l'occasion que tôt ou tard les rivalités des puissances ne peuvent manquer de nous offrir.

Au fond, cette prétendue politique de réserve n'est ainsi qu'une politique de revanche, découverte ou latente. C'en est là en même temps la justification et le péril. En ayant l'air d'être préoccupée avant tout de la paix, elle repose sur des espérances belliqueuses et elle les entretient. Aussi, alors même qu'elle a été le plus fidèlement pratiquée, elle était loin de désarmer les défiances de nos voisins. Au lieu de les endormir dans la sécurité, elle excitait naturellement les suspicions de nos rivaux de l'Est, la sollicitude et la vigilance de Berlin. A la longue, cette attitude de réserve absolue, ce désintéressement de toutes choses en vue d'un but trop facile à désigner, cette manière de se replier avec ostentation sur soi-même comme pour mieux prendre son élan au moment venu, risquerait, à certaines heures, de provoquer contre nous une dangereuse irritation, de nous faire susciter des querelles par des voisins, peu disposés à croire que nous puissions afficher une telle indifférence ou une telle modestie sans secret dessein contre eux.

Cette politique de recueillement, d'abstention systématique, tant recommandée par les sages des deux intransigeances de

droite et de gauche, fût avec le temps devenue aussi stérile et illusoire que peu sûre. Il est facile de dire qu'on doit se réserver, qu'on doit attendre le moment, mais quel moment? qu'on doit se préparer des alliances, mais quelles alliances?

Pour qui connaît la situation de l'Europe, rien n'était plus décevant que de semblables calculs. Avec de pareilles spéculations en l'air, la France eût pu à certains jours, sur la foi de nouvelles illusions diplomatiques, sur de vagues encouragements des uns ou des autres, être entraînée à l'improviste, comme en 1870, dans une lutte formidable où l'intégrité du pays, où l'existence du gouvernement et de l'État même eût pu être mise en question.

En pareille matière plus qu'en toute autre, il est bon de sortir des généralités et des nuageuses abstractions. Que l'on pèse les chances et les moyens d'action de cette politique, uniquement dirigée vers une revendication armée à plus ou moins longue échéance. Où sont les alliances que nous eussions dû ménager avec tant de soin et qui, un jour où l'autre, eussent pu nous aider à réparer la brèche faite à notre frontière en 1870? Personne ne saurait engager l'avenir, mais, pour qui connaît les positions des différents joueurs sur l'échiquier de la politique continentale, il n'y avait pas pour nous, en Europe, d'alliance effective à date prochaine, pas d'auxiliaire sûr et solide, pas de compagnon d'armes en un mot. A qui nous pourrions-nous donc adresser? Est-ce à l'Autriche, qui, pour des raisons trop manifestes de conservation personnelle et d'antagonisme avec la Russie en Orient, s'est, malgré le souvenir de Sadowa, rapprochée intimement de son ancienne rivale? Est-ce à l'Angleterre, aujourd'hui, comme il y a un siècle, incontestablement la reine des mers, mais puissance essentiellement maritime qui, avec ses répugnances pour la conscription et le service obligatoire, ne saurait de longtemps, malgré le rapide accroissement de sa population, débarquer un corps d'armée sur le continent? Est-ce à l'Italie ou à l'Espagne, dont nous provoquons presque fatalement la jalousie en Afrique, qui toutes deux ont des intérêts distincts péninsulaires et qui, en tout cas, ne sauraient ni l'une ni l'autre nous servir de second pour un grand duel continental?

A y bien regarder, il n'y aurait pour nous, parmi les puissances de premier rang, qu'une alliée possible, la Russie, l'autocratie tzarienne, qui, dans le passé, sous nos divers gouvernements, a déjà été plusieurs fois en coquetterie avec nous sans jamais nouer avec la France de liens durables. Les raisons de politique et de sentiment qui, malgré l'accord apparent des intérêts des deux pays, ont empêché dans le passé toute alliance franco-russe, surgiraient probablement de nouveau dans l'avenir. Puis, les embarras intérieurs de la Russie lui conseillent plus que jamais la prudence; si elle était tentée de l'oublier, nous devrions nous en souvenir pour elle. Puis enfin, comme j'ai eu plusieurs fois l'occasion d'en faire la remarque (1), la Russie est loin d'avoir encore des forces disponibles proportionnelles à sa masse ou à ses ressources naturelles. En cas de guerre, à cause de ses dimensions mêmes, elle sera de longtemps plus propre à la défensive qu'à l'offensive, ce qui laisserait ses lointains alliés d'autant plus exposés.

Pour qui ne veut pas se payer de mots et de chimères, il faut ainsi renoncer à ce mirage d'alliances capables, dans un avenir prochain, de nous restituer nos anciennes frontières et notre ancienne position en Europe. Nous ne savons ce que peut nous réserver le siècle prochain; l'imagination est libre de faire des spéculations à ce sujet; mais aujourd'hui, à l'heure actuelle et pour les années qui viennent, il n'y a dans le champ de la politique européenne aucune combinaison pour une politique de revendication. Tenir perpétuellement et uniquement nos yeux braqués sur les Vosges et la Moselle, c'est, il faut avoir le courage de le reconnaître, nous condamner, pour une ou deux générations peut-être, à une politique impuissante, inféconde et non sans danger pour la paix elle-même.

Est-ce à dire que nous devons à jamais détourner nos regards des ballons des Vosges et de la flèche de Strasbourg? Non assurément; le mot *jamais*, si imprudemment prononcé jadis par M. Rouher, n'appartient pas au vocabulaire politique. Les Allemands eux-mêmes, qui ont repris Strasbourg au bout de deux siècles, Metz au bout de trois siècles, ne nous en demanderaient pas tant. Ils sentent aussi bien que nous qu'il y a des renonciations que les peuples ne peuvent faire dans leur cœur et que, vis-à-vis de leurs anciens compatriotes, ils n'ont même peut-être pas le droit de faire, sur lesquelles, en tout cas, l'imprévu des événements et l'infinie complexité des choses humaines peuvent à telle ou telle heure les contraindre à revenir. Le nom d'Alsace-Lorraine restera toujours cher à la France, mais notre patriotisme même ne saurait nous permettre de sacrifier à l'Alsace, sans réel avantage pour elle, tous les autres intérêts français.

La politique d'abdication ou d'effacement, préconisée par la plupart des adversaires de la république, n'aurait d'autre effet que de rétrécir l'horizon de la France, que de lui faire perdre en quelques années le rang de grande puissance, que de la ravaler au rôle d'une Suisse unitaire ou, mieux, d'une Espagne cispyrénéenne, en contemplation stérile devant son Gibraltar sans en pouvoir recouvrer la possession.

Nous enfermer systématiquement en nous-mêmes, renoncer à toute influence en Europe et à toute action dans le monde, ce serait sanctionner de notre main notre déchéance. Et ce qu'on oublie trop souvent, c'est que, pour les peuples comme pour les individus, tout se tient, tout s'enchaîne dans l'existence. La décadence politique entraîne presque fatalement, à la longue, la décadence des arts, de la littérature, du commerce, la décadence intellectuelle et économique. La Grèce dans l'antiquité, l'Espagne et l'Italie dans les temps modernes, en sont la preuve. Nos arts, notre langue, notre richesse, notre génie national sous toutes ses formes est intéressé à notre relèvement politique et à notre prestige national. La frivole royauté de la mode elle-même n'y saurait demeurer indifférente; en juger autrement, c'est être d'une myopie qui va presque à la cécité.

A prendre son histoire tant de fois séculaire en bloc, la

(1) Voir, par exemple, l'*Empire des tsars et les Russes*, t. I, liv. I.

France dans le passé, depuis le temps des croisades et depuis les grandes découvertes géographiques du XVe siècle, s'est partagée entre deux tâches qu'elle n'a malheureusement pas su concilier. Elle a voulu être une grande puissance militaire continentale, et en même temps une grande puissance maritime et coloniale. La nature, pour ainsi dire, lui imposait cette double vocation ou l'exposait à cette double tentation. De ces deux tâches simultanées, poursuivies et reprises successivement, aux XVIIe et XVIIIe siècles surtout, la France monarchique, après de brillants et éphémères triomphes, n'a vraiment su accomplir ni l'une ni l'autre. Nous avons fini par nous trouver à la fois réduits en Europe et dépouillés de toutes nos colonies. Cette dernière perte n'est pas celle qui nous a été le plus sensible. Trop souvent, sous Louis XIV et sous Louis XV par exemple, nous avons attaché plus de prix à quelque chétive bourgade des Flandres qu'aux plus belles régions de l'Amérique ou de l'Asie. On pourrait dire que, dans notre histoire, l'Europe nous a trop fréquemment fait oublier le globe et l'arbre empêché de voir la forêt.

C'est là une faute que nous ne devons plus renouveler, sous peine de perdre les dernières chances de grandeur qui s'offrent à notre patrie. Assurément nous ne saurions négliger nos intérêts sur le continent, et rien de ce qui se passe en Europe ne doit nous trouver indifférents; mais, sur le continent, avec la nouvelle configuration des Etats, avec l'agglomération récente de nos voisins de l'est et du sud-est en grandes monarchies, il n'y a pour nous qu'un champ d'action restreint, hypothétique et toujours semé de périls.

Au dehors, au contraire, à un ou deux jours de distance de nos côtes méridionales, s'ouvre à notre activité une carrière autrement large et assurément moins difficile et moins pleine de dangers. Le gouvernement de la république a-t-il eu tort de s'y engager? a-t-il eu tort de continuer sur la terre africaine l'œuvre inaugurée par la Restauration et laborieusement poursuivie durant dix-huit ans par la monarchie de Juillet, à laquelle bien des sages d'alors reprochaient aussi de gaspiller les ressources de la France dans les sables d'Afrique?

Lequel était le plus sage et le plus patriotique : regarder stérilement les Vosges, se butter obstinément à l'obstacle dressé devant nous; ou bien, tout en nous refaisant vers l'Est une frontière de places fortes, entrer dans le champ ouvert à notre influence au sud de la Méditerranée pour y répandre notre culture et notre langue, pour y rendre à la vie européenne de riches contrées stérilisées par le fatalisme musulman, pour y servir enfin la cause de l'humanité et de la civilisation; car, à nos yeux, nous l'avouons, civilisation et humanité ne sont pas de vains mots et de vides étiquettes.

Entre les deux politiques il était difficile d'hésiter, et il est permis de supposer qu'une monarchie soucieuse de la grandeur et de la dignité du pays n'eût pas, sur ce point, tenu une autre conduite que la république. Tous les esprits clairvoyants pressentaient depuis longtemps, sans différence de partis, qu'en face de la situation qui lui était faite sur le continent, la France allait être entraînée à consacrer de plus en plus d'attention à ses possessions d'outre-mer, à l'Afrique notamment. C'est de ce côté, en effet, qu'elle pouvait le plus vite trouver des dédommagements à ses cruelles pertes du Rhin et de la Moselle; c'est dans cette arène, ouverte déjà depuis un demi-siècle, que s'offrait à elle la revanche la plus féconde et la moins chimérique.

L'instinct public le devinait. De là, depuis dix ans, dans un pays naguère trop indifférent aux affaires coloniales, l'intérêt presque partout marqué aux choses d'outre mer, aux choses d'Afrique surtout. De là ce soudain et presque universel revirement en faveur de l'Algérie si longtemps dédaignée, en faveur du Sénégal dont la valeur n'était même pas soupçonnée. De là ces vastes projets d'exploration du Niger et du Soudan et ces plans peut-être risqués ou du moins prématurés, mais à coup sûr grandioses et populaires, de mer intérieure et de chemin de fer transsaharien. On eût dit que sa récente mutilation en Europe avait rendu tout à coup plus chères à la France ses dépendances extra-européennes, et qu'en lui en révélant l'importance elle avait élargi notre horizon national.

Le grand tort de l'Italie, dans son attitude vis-à-vis de nous et de la Tunisie, a été de ne pas se rendre compte de cette sorte de conversion de l'esprit français qui était pourtant dans la logique des faits. Plus rétrécie se trouvait notre sphère d'action en Europe, et plus nous devions être portés à l'agrandir en Afrique. C'était là, pour ainsi parler, une fatalité de psychologie politique.

Cela ne veut point dire que la France eût le dessein d'accroître ses possessions africaines. Loin de là; l'Algérie et le Sénégal, avec les vastes perspectives ouvertes par l'une ou l'autre vers le centre de l'Afrique, nous semblaient généralement suffire pour longtemps à notre activité comme à notre ambition. Ce que nous sentions, ce qui, depuis quelques années, devenait de plus en plus clair pour nous, c'est que nous ne pouvions laisser s'installer à Tunis d'influence hostile à la nôtre. La Tunisie est trop petite, trop étroitement liée par la nature à l'Algérie, pour que les deux pays puissent jamais former deux colonies distinctes, appartenant à deux nations différentes.

La Tunisie devait manifestement devenir tôt ou tard, sous une forme ou sous une autre, une dépendance de l'Algérie; mais notre gouvernement, comme la France elle-même, était loin d'avoir aucune hâte de précipiter cette solution.

La preuve en est notre longanimité vis-à-vis du bey de Tunis et des intrigues nouées autour de lui; la preuve en est la lenteur de la formation du corps expéditionnaire, les trop manifestes hésitations de notre gouvernement dans le choix des villes à occuper, et le rappel précipité des troupes que nous avons dû renvoyer de Marseille aux côtes de la petite Syrte.

Si nos soldats occupent Bizerte et Sfax, c'est que notre gouvernement a senti qu'à moins d'une pareille occupation il n'y avait plus de sécurité pour notre domination en Algérie. Il ne se trompait point; les événements ne l'ont que trop démontré.

Veut-on nous permettre de dire en toute franchise notre sentiment personnel? La France, au lieu de laisser voir trop de hâte à entrer en Tunisie, a trop tardé à y montrer ses sol-

dats. Pour un politique prévoyant, une telle nécessité était à la longue inévitable, et le moment le plus propice pour une pareille décision eût été le lendemain du traité de Berlin, alors qu'en dehors des conquêtes consenties à la Russie, l'Autriche-Hongrie s'installait en Bosnie et l'Angleterre à Chypre. L'étranger, à cette heure, se fût montré moins étonné et moins scandalisé de notre conduite, et la puissance qu'a le plus blessée notre expédition tunisienne eût eu moins de peine à découvrir quelque compensation.

Conformément à notre caractère national, nous avons cru plus digne de revenir du congrès les mains nettes, et plus d'un Français s'est naïvement glorifié de notre désintéressement. Trois ans plus tard, nous étions contraints de faire ce que nous avions alors décliné, et ce retard n'a guère servi qu'à nous faire accuser de duplicité et à exciter contre nous la mauvaise humeur de nos rivaux dans la Méditerranée.

L'occupation de la Tunisie, avons-nous dit, ne pouvait être indéfiniment ajournée. Ce que nous devons regretter dans la manière dont cette mesure de précaution s'est effectuée, c'est qu'elle n'ait pu s'accomplir d'accord avec nos voisins d'Italie, c'est qu'elle ait même paru un échec à la politique du Quirinal, et que par là elle ait laissé dans la péninsule un levain de rancune contre nous. Le fait ne saurait être nié; mais, si l'amour-propre italien a souffert, la faute en est au moins autant à nos voisins qu'à nous. Nous devons nous attacher à leur montrer que, de notre part, il n'y a eu, de ce côté ni ailleurs, aucun mauvais dessein contre eux, et que les intérêts privés, les intérêts commerciaux de la péninsule ont plus à gagner qu'à perdre à notre protectorat sur les ruines de Carthage.

Il ne dépend pas de nous d'offrir à l'Italie des compensations sur le territoire d'autrui; ce qui dépend de nous, c'est de la rassurer sur nos projets d'avenir, c'est de lui montrer que nous n'avons nulle intention de nous étendre jusqu'à Tripoli et que la France n'a jamais songé à se faire de toute l'Afrique barbaresque une sorte de monopole.

Ce que les adversaires de la république reprochent le plus à notre politique africaine, ce n'est pas d'avoir excité les susceptibilités de l'Italie, c'est d'avoir été généralement bien vue au delà du Rhin et presque ostensiblement encouragée par l'Allemagne. Aux yeux de beaucoup de politiques de profession ou d'occasion, cela seul serait une condamnation sans appel de la politique de notre gouvernement.

J'avoue, pour ma part, ne pouvoir accepter entièrement un pareil criterium. La politique serait trop aisée si, pour savoir ce qu'il doit faire et ce qu'il doit éviter, chaque peuple n'avait qu'à consulter les désirs de ses rivaux. La haine et la jalousie, même chez les plus habiles, ne sont pas toujours clairvoyantes; on en pourrait citer maint exemple dans l'histoire. C'est à chacun de comprendre ses propres intérêts, et en cela on a beaucoup de chance de voir plus juste que ses amis ou ses ennemis.

A regarder au fond des choses, les peuples ne sont pas toujours et partout condamnés à l'antagonisme, et l'on ne saurait soutenir que les intérêts de deux États rivaux ou hostiles sur un point soient par cela même en opposition sur tous les autres. Il en est ainsi, croyons-nous, de l'Allemagne et de la France.

Quelle que soit la réputation de machiavélisme du chancelier germanique, on lui prête parfois, sans preuves, de noirs desseins. Lorsqu'à Berlin l'Europe a autorisé l'Autriche à occuper la Bosnie et l'Herzégovine, il s'est trouvé, dans les États de l'empereur François-Joseph et au dehors, bien des hommes pour dénoncer là un piège de M. de Bismark. L'Autriche n'en est pas moins entrée en Bosnie, et je doute que l'histoire en fasse une faute au comte Andrassy.

Rien de plus naturel que de voir des Français s'inquiéter des dispositions de l'Allemagne et se préoccuper de les voir trop amicales. C'est là une question délicate sur laquelle nous voudrions dire notre sentiment en toute sincérité. Il est bien vrai qu'au lieu de se montrer, comme les Italiens et les Anglais, jaloux de l'extension de notre puissance en Afrique, les Allemands ont, pour la plupart, applaudi à la marche de nos troupes sur Tunis. Assurément cela n'est point par pure sympathie pour nous, bien qu'à parler sans réticence, j'oserai dire, à l'étonnement de beaucoup de nos compatriotes, que nos vainqueurs de 1870 sont loin d'être tous pleins de rancune et de mauvais vouloir contre nous. Les Français qui connaissent l'Allemagne ne me démentiront point : les Allemands ont aujourd'hui, à notre égard, peut-être plus de défiance que de haine. S'il en est encore qui rêvent la ruine complète de la France, il en est davantage qui ne demanderaient qu'à vivre en paix avec nous, en bons voisins — à condition, bien entendu, de ne pas nous restituer le riche butin de 1871.

Leur satisfaction, en nous voyant accroître nos intérêts et notre responsabilité en Afrique, est mêlée de divers sentiments qui ne sont pas tous aussi malveillants pour nous que le suppose parfois notre imagination. Sans doute une des choses dont ils se réjouissent, une des choses qu'a pu prévoir et préparer la diplomatie de Berlin, c'est le refroidissement survenu dans les relations de la France et de l'Italie. C'était là, depuis longtemps, un des objectifs de la politique du chancelier, et Tunis était manifestement la pomme de discorde que l'Allemagne devait jeter entre les deux nations latines. L'Allemagne, du reste, ne s'en serait pas mêlée et nous n'aurions nous-mêmes pas pris pied à Tunis, que nous n'eussions pu nous prémunir de ce côté contre les soupçons et la jalousie des Italiens — à moins de les engager spontanément à camper à notre place au pied du monument de saint Louis. Avec la situation géographique de la Tunisie, avec la position réciproque de l'Italie et de la France dans la Régence, il n'y avait, quoi qu'on en puisse penser, aucun autre moyen d'enlever sûrement à nos voisins d'outre-Rhin la satisfaction de voir les susceptibilités de nos alliés de Magenta se tourner contre la France. Avant comme après le protectorat, Tunis pouvait être l'appât ou le salaire d'une alliance germano-italienne.

Est-ce là le seul motif de la faveur témoignée par les Allemands à notre politique africaine? Nous ne le croyons pas, car, en semblant ainsi nous encourager à nous établir à Tunis, ils s'exposaient à blesser eux-mêmes les susceptibilités péninsu-

laires qu'ils se réjouissaient d'éveiller contre nous. Au fond, il y a dans l'actuelle bienveillance des Allemands pour notre entreprise tunisienne un motif d'un autre ordre et trop souvent oublié. Les peuples vivent à l'égard les uns des autres sur des préventions persistantes. Nous nous représentons en France les Allemands comme n'ayant qu'un désir, celui de nous surprendre, de nous piller, de nous démembrer. Les Allemands ont, pour la plupart, à peu près la même opinion des Français. Ils croient que nous sommes toujours un peuple remuant, belliqueux, querelleur; ils se figurent la nation et le gouvernement comme n'ayant qu'une pensée : la revanche. L'on pourrait dire, en prenant les masses populaires ou bourgeoises des deux pays, que la France et l'Allemagne jouent ainsi l'une pour l'autre le rôle de spectre de la guerre. Or le peuple allemand, comme tous les peuples modernes, n'a pas plus le goût de la guerre que le peuple français. Tout ce qui lui semble devoir assurer la paix l'enchante. C'est là une des principales raisons de l'accueil fait au delà du Rhin à notre expédition africaine. On se dit qu'il faut un champ à l'humeur prétendue batailleuse de la France, à son ambition, à son activité, et, comme l'Allemagne n'a aucun intérêt en Afrique, elle ne craint pas de nous y ouvrir une large carrière. C'est ainsi qu'aux yeux de nos adversaires de 1870 l'expédition de Tunis est un gage de paix.

Peut-il en être de même aux yeux des Français, ou la Tunisie doit-elle nous engager dans de nouvelles complications? Cela dépend de notre modération, et notre modération n'est douteuse pour personne. Si, comme il y est bien résolu, notre gouvernement ne prétend rien en dehors de la Tunisie; s'il s'arrête, comme il l'a fait déjà, devant la Tripolitaine, notre nouvelle situation dans la Régence sera bientôt tacitement acceptée de tout le monde. Déjà, du côté de l'Angleterre comme du côté de l'Italie, les signes d'apaisement sont manifestes. Si nous savons conclure avec les deux pays des traités de commerce quelque peu libéraux, si nous avons l'art de nous les rattacher par le solide lien des affaires et des intérêts, les préventions de Londres ou de Rome contre nous perdront singulièrement de leur force.

Restent la Tunisie et l'Algérie. Or, quelques appréhensions qu'on puisse avoir de ce côté, quelques fautes mêmes qu'on puisse avoir commises à l'est et à l'ouest, la répression des tribus arabes saurait difficilement être décorée du nom de guerre. Il faut peu connaître les conditions particulières de l'Algérie pour se figurer de grandes armées opérant contre Bou-Amema ou ses émules de Tunisie. Quand la France serait obligée d'accroître pour quelques semaines le chiffre de ses soldats en Afrique, ce ne serait jamais là qu'un effort momentané et dont le succès ne saurait être incertain pour personne.

L'insurrection de la province d'Oran finira, comme toutes les insurrections algériennes, par l'affermissement de notre domination; et quand nous aurons installé le nouvel ordre des choses dans la Tunisie, quand nous y aurons organisé une force indigène analogue à nos turcos et à nos spahis, quand nous aurons relié par de nouvelles voies ferrées la Régence à notre colonie, on s'apercevra peut-être avec surprise qu'il ne faut pas beaucoup plus de troupes françaises pour garder l'Algérie et la Tunisie ensemble que pour occuper l'Algérie seule.

[illegible] LEROY-BEAULIEU.

SABINE CATALAN

Roman (1)

IX.

Silvain reçut, à la nuit tombante, un mot de Fulvie qui lui demandait le sacrifice de sa soirée. Elle voulait mettre à profit une absence de Léonard pour le consulter sur un bouquet de *Pensées diverses* destinées au concours du *Tournoi*.

Le mot parti, Fulvie passa deux heures à épousseter, à aligner minutieusement ses bibelots d'étagère, changea d'eau ses poissons rouges, refrisa les fanfreluches d'une cascade en papier jaune masquant le foyer de la cheminée. Elle se regarda bien dix bonnes minutes dans une petite glace qui mentait depuis le Directoire. Il fallait soutenir la comparaison avec Mme Évrard. Elle se poudra, mit son corsage de grenadine noire, risqua une rose près de l'oreille, l'essaya à gauche, l'essaya à droite, se croyant le profil plus avantageux de ce côté; mais, à droite, c'était trop maman : elle la replaça à gauche.

Comme il tardait!

Elle se décida à allumer la lampe et la coiffa de son plus bel abat-jour. Elle tremblait au moindre bruit et n'osait se montrer à la fenêtre dans la crainte de trahir son impatience. Alors elle étala sur la table ses « passe-temps d'abandonnée » : paysages de salon à l'aquarelle, roses à la mine de plomb effets de neige à l'usage des demoiselles. Mais certaines gaietés de Silvain, qui lui revenaient en mémoire, effrayèrent ces jolies choses; elle les resserra dans leur carton et allait les cacher dans sa chambre quand elle entendit remuer la grille du jardinet.

Elle perdit la tête, laissa le carton à terre appuyé contre la commode, se jeta vers la lampe pour aller au-devant de Silvain, qui, trouvant toutes portes ouvertes, fou, gamin, entra d'un bond dans la pièce, vint se cogner contre elle et fit dégringoler le verre de la lampe.

Fulvie poussa un petit cri d'enfant et, complètement affolée, souffla la lampe.

— Vous vous êtes brûlée?

— Non!... non!... J'ai eu peur. Nous voyez-vous tous deux dans les flammes!

— Quelle drôle d'idée!

Il riait.

— Oh! c'est très dangereux, le pétrole... Ne voit on pas

(1) [illegible]

tous les jours des faits de ce genre?... Où sont les allumettes à présent?... Je ne sais plus où j'en suis.

Elle tâtonnait dans toutes les directions.

— Vous ne les trouvez pas?

— Oh!... c'est comme un fait exprès!... Mon Dieu! que d'émotions!

— Si j'avais su, j'aurais apporté des allumettes, fit Silvain.

Il se tenait pour ne pas rire et, s'étant mis à chercher aussi, heurta le carton, qui s'aplatit sur le parquet. En voulant le ramasser, il donna du dos contre le guéridon où se trouvait le bocal aux poissons rouges... Ce fut une catastrophe dans l'obscur.

— Ah! mon Dieu! mes poissons!... Ne bougez pas, Silvain! Mes poissons,... vous pourriez les écraser... Attendez!... Mon Dieu! que c'est ennuyeux!

Pendant qu'elle courait à la cuisine, Silvain, ne riant plus, essayait de repêcher les poissons. Il en tenait un quand Fulvie revint avec les allumettes.

— Il ne faut pas qu'ils meurent! s'écria-t-elle.

Cependant, de nouveau sans lumière, le verre de la lampe rencontré par l'inondation s'étant fendu et brisé ensuite au premier chaud, Silvain avait remis son poisson dans la rivière qu'il supposait à ses pieds, tandis que Fulvie retournait chercher une bougie et rapportait une terrine pleine d'eau. Enfin on vit clair et le poisson fut sauvé; mais où était l'autre? Les minutes devenaient des siècles. On entendit le poisson qui frétillait sous la commode où le fil de l'eau l'avait égaré. Silvain demanda une canne, Fulvie lui tendit un parapluie. Il était temps encore. Les deux camarades se retrouvèrent dans la terrine. Et Silvain gaiement dit :

— Ils vivront!... Si nous avions seulement des pains à cacheter à leur donner, ils oublieraient tout.

— Oh! que c'est vilain de se moquer comme vous le faites!

— Mais non; sans rire, les poissons sont fous des pains à cacheter.

Fulvie trouvait qu'il y avait autre chose à dire à une femme d'esprit; mais Silvain n'avait pas même l'air de s'apercevoir qu'elle était poudrée.

Arriva Fortunée avec un seau et des torchons. Pendant qu'elle épongeait le parquet, Fulvie essayait d'allumer les lampes gala de la cheminée; peine perdue, les deux lampes avaient besoin de réparation. Agacée de voir toujours Silvain les yeux dans la terrine, Fulvie commanda à Fortunée de l'emporter. La servante n'en finissait pas d'essuyer. Fulvie, à bout d'émotions, se laissa tomber sur une chaise, et, s'éventant avec son mouchoir, attristée par cette bougie qui ressemblait à un cierge, elle pensait à son bel abat-jour inutilisé. Rien ne ressemblait plus à ce qu'elle avait espéré.

Silvain songeait à Mme Evrard, qu'il s'imaginait ravie au fond de l'âme de sa déclaration d'amour, ne pouvant se détacher du sonnet, le lisant pour la vingtième fois, l'apprenant par cœur afin de le détruire sans regret en cas de danger.

— Si nous examinions nos petits essais, dit Fulvie, puisque vous êtes venu pour cela?

— Certainement, certainement...

— ... A moins cependant...

— Mais non, mais non; par exemple!...

— Je vous avouerai qu'après ce qui vient de se passer, je n'ai plus bien mes idées à moi.

— C'est vrai, fit Silvain; j'aurais dû me souvenir que le bocal aux poissons rouges se trouvait sur le guéridon; mais voilà, je ne me suis pas rappelé le guéridon, c'est ce qui a fait...

— Oh! il y a plus de ma faute que de la vôtre; du reste, le mal est réparé... Voyons donc si j'aurai le courage...

Au moment où elle se levait pour aller à son secrétaire, on entendit pousser le verrou.

— C'est vous, Fortunée? demanda Fulvie.

— Oui, mam'zelle. C'est à cause que m'sieu Léonard m'a dit que je devais bien prendre garde à l'homme-rateau, qu'il l'avait encore aperçu l'aut'nuit sur la route...

— L'homme-rateau?

— Oui, l'homme-rateau, c'lui qui vous donne des coups de son rateau sans qu'on l'voie, par derrière, et même qui vient d'nuit dans les maisons pour faire du tort aux filles!

Fulvie la laissa pousser le verrou.

« Mais pouvait-on se jouer ainsi de l'ignorance d'une pauvre fille! Du reste, rien ne l'étonnait de son frère. »

— Heureusement, ajouta-t-elle, qu'il est en route pour ses affaires de chevaux, car je n'oserais jamais devant lui me permettre d'avoir des pensées; il est l'ennemi déclaré des choses de l'intelligence.

— Ah! pour Léonard, un cheval est une chose de l'intelligence, fit Silvain, distrait.

— Si ce coursier s'appelait Pégase, je l'admettrais, répondit Fulvie.

Et aussitôt elle étala des feuillets roses sur la table. Silvain rapprocha sa chaise de la sienne. Fulvie craignait que sa muse n'eût pas produit tous les fruits désirables; « mais, de la part d'un charmant rêveur, elle s'attendait à beaucoup d'indulgence. Elle avait d'abord songé à lui parce que Mme Évrard n'appréciait que fort peu les agréments de l'esprit, et c'était grand dommage chez une aussi charmante femme. »

— Cependant, fit Silvain, quand on chante comme elle...

— Sans doute, mais c'est la musique qui la séduit. J'ai remarqué que, quand il n'y a pas de musique, les vers ne la frappent pas autant.

Silvain avait besoin de se persuader du contraire; la discussion se passionna. Fulvie alla jusqu'à dire que Mme Evrard lui avait paru goûter *le Feu à bord* moins que son mari... « Mais elle était assez jolie pour se passer des grâces de l'esprit; il suffisait de la regarder pour lui trouver plus de charmes qu'à toute autre. »

Silvain, inquiet pour son sonnet, répondit qu'il avait vu Mme Évrard écouter avec plaisir des vers où il n'y avait pas de musique.

— J'ignorais que vous eussiez lu des vers à Mme Évrard, fit-elle.

— Oh! c'étaient des vers de Victor Hugo!... une fois, en nous promenant... des vers très connus...

— C'est une victoire dont je vous félicite.

Silvain, la voyant nerveuse, craignit d'en avoir trop dit ; il tâcha d'expliquer que cela était venu tout naturellement en causant de poésie, « comme cela serait arrivé avec vous », ajoutait-il.

— Oh ! n'allez pas croire qu'il y ait le moindre atome de jalousie dans ce que je vous dis ; il m'est parfaitement indifférent que vous vous occupiez de Mme Évrard...

Cette fois, il n'y avait plus à s'y tromper. Le jeune garçon se vit tout à coup en détresse entre deux amours. Fulvie jalouse ! Mais elle était capable de toutes sortes d'extravagances !... Ah ! s'il avait pu ravoir son sonnet en ce moment !... Mme Évrard croirait qu'il l'avait trahie... Fulvie ferait tant que le mari le saurait... Et le sonnet dans les mains du mari deviendrait une chose ridicule. Il se figurait d'avance, d'après le rire de Léonard, les vers qui prêteraient le plus à la plaisanterie, et il lui monta au visage une légère flamme d'amour-propre qui, surprise par Fulvie, acheva d'exciter celle-ci. Rougissante, elle tournait les feuillets, voyant trouble dans ses *Pensées*, n'osant lire encore...

Un coup de canne au volet les tira de cet embarras.

Tressaillant, vibrant de tous ses nerfs, elle regarda Silvain et avec une voix tragique elle dit :

— Mon frère !

— On le reconnaît...

— Oh ! quel sang-froid !... Oh ! fuyez, fuyez par le potager...

Silvain ne bougeait pas. Léonard, tapant à tour de bras sur le volet, commençait à jurer, à pousser des sacres tonnerres.

— C'est à devenir folle !

Elle eut un regard suppliant

— Silvain ! de grâce !... je vous en prie !...

— Mais, dit-il, Léonard ne sera peut-être pas fâché de me voir ; nous n'avons rien eu ensemble.

Il riait.

— Oh ! vous me perdez ! s'écria-t-elle.

Fortunée, ayant reconnu la voix de m'sieu Léonard, s'était risquée à tirer le verrou ; elle lui expliqua qu'elle avait d'abord cru entendre l'homme qui tapait avec son rateau.

Léonard était un peu pris de vin.

— Pas d'danger ce soir. J'viens de le rencontrer au-dessous de Martagne ; il a voulu m'attaquer, j'y ai fichu son rateau dans la rivière ; il s'en est allé à Paris en acheter un autre... J'ai trois lieues dans les jambes ; s'agit, ma fille, de nous improviser une petite fricassée de jambon aux œufs, dare, dare !... Tiens ! tu n'es pas couchée ? dit-il à Fulvie en entrant dans la chambre.

Fulvie baissait les yeux d'un air coupable, sans répondre.

— Qu'est-ce qu'y a ?

La regardant de plus près, il vit qu'elle était poudrée.

— C'est de la farine que tu t'es mis là sur la tête ?... Qu'est-ce que t'as ? T'as l'air d'un chat sur un groseillier...

— Épargnez-moi vos plaisanteries, dit-elle ; nous ne sommes pas seuls !

— Comment, pas seuls ?... Tiens ! le fieu Silvain... T'es venu tenir compagnie à la marquise ? Ah ! je comprends, dit-il, voyant sa sœur se jeter sur les paperasses roses restées sur la table.

Et, sans en paraître autrement surpris, il donnait une poignée de main au [illegible] toisait.

— Eh ben, quoi de neuf, là-bas ?... Persistes-tu toujours dans les caramels ?... Allons, arrive ; j't'invite !

Silvain le remercia et parla de s'en aller. Fulvie, pour se donner contenance, l'engagea à se réconforter avant de partir.

— N'insiste donc pas, dit Léonard à sa sœur... C'est un garçon qui vit d'amour et d'eau fraîche !... Sacré géomètre dans les nuages, va !... A c't'heure-ci ta belle fait dodo ; voyons, je viens de passer devant l'usine, il n'y a pas une lumière : c'est pas la peine...

Mal content de ce que Silvain lui refusait de trinquer, il le railla encore devant Fulvie sur la sornette qu'il avait fabriquée à l'intention de Mme Évrard.

Fulvie se retira dans sa chambre ; elle en savait assez !

« Oh ! quelle perfidie ! Sabine avait reçu des vers et ne lui en avait rien dit... Comme on était trompée par les apparences !... Sabine se laissait faire la cour... A elle tous les hommages !... Sabine était une petite femme en dedans... Elle allait perdre Silvain... Silvain, du reste, était un trompeur, lui aussi !... A qui se fier, mon Dieu !... C'était bien fait, ce qu'avait dit Léonard... Sabine le méritait, elle trompait son mari, le meilleur, le plus confiant des maris... Oh ! elle n'en voulait plus pour amie ; c'était fini, elle ne lui adresserait plus jamais la parole... »

Fulvie avait perdu toute bonté ; la jalousie remuait en elle les aigreurs de sainte Catherine. Enfin, elle alla au miroir, trouva qu'elle avait eu tort de se poudrer, que la poudre la vieillissait, et se dit, ôtant la rose de ses cheveux :

— Etais-je folle de croire qu'il me la demanderait ?

Le lendemain, de très bonne heure, Silvain s'en allait à la Maison rose. Il avait passé une mauvaise nuit, rêvé d'horizons tragiques. Quelles ne seraient pas les conséquences de son audace ! Léonard avait parlé, Fulvie savait tout. Il compromettait une femme mariée, bouleversait un ménage ; le sonnet devenait une fatalité. Par là-dessus les bons dîners d'Évrard compliquaient ses remords, et Silvain, armé de courage, allait mettre Mme Évrard en garde contre Fulvie et lui dire de brûler ses vers.

Il s'étonna de ne pas la voir dans le jardin.

Comme il avançait timidement il aperçut tout à coup par la fenêtre du salon le mari en contemplation devant un petit soulier posé sur une table. Largement assis, le dos en avant, le col tendu, les bras croisés à plat sur la table, Évrard humait à plein nez le féminin de cette chose, ravi ainsi qu'un gros chat ronronnant sur la traîne d'un peignoir.

La vue de Silvain le rendit penaud ; il bredouilla un bonjour, reposa [illegible] pour la faire admirer.

— Ce sont des petites pantoufles que j'ai achetées hier à ma femme, dit-il ; c'est subtil, et ça ne pèse rien... Quand on pense qu'elle est à l'aise encore !...

Et il lui passa la mule.

Silvain la tournait et la retournait dans sa main... Elle lui [illegible] l'oiseau mort et il avait [illegible] de s'en sauver avec.

Après cela, ils firent ensemble un tour de jardin, un peu embarrassés de se parler; Évrard ne savait trop comment tourner le compliment qu'il voulait lui faire sur ses vers; enfin il lui dit :

— Je dois vous remercier, monsieur Silvain, pour votre petite poésie. J'ai trouvé que c'était gracieux et agréable. Mais ma femme s'y entend mieux que moi, parce que, vous savez, la poésie, c'est plutôt l'affaire des femmes.

Et dans la bonhomie d'Évrard il y avait la risée de l'homme de quarante ans pour le petit jeune homme. Silvain en perdit le [illegible] [illegible] écrire à une femme mariée des sonnets dont l'avantage restait au mari. Du reste, il était guéri de l'amour coupable; il retournerait à [illegible].

Mme Évrard parut, et aussitôt dans ses yeux il crut voir toute l'astuce d'Ève. Il se fit vis-à-vis d'elle une attitude et l'empêcha de parler du sonnet en lui annonçant son départ pour Beauvais; « il avait reçu une lettre sérieuse de là-bas, qui l'obligeait à partir sur-le-champ, et il était venu la déranger sitôt pour faire ses adieux à la Maison rose ».

Évrard voulut le retenir à déjeuner; mais Silvain ne pouvait [illegible] « pas faite ». Évrard, au regret, lui ouvrit sa belle cave à liqueurs en palissandre, fit jouer aussi à son intention le mécanisme d'un petit meuble à surprise garni de cigares; puis le coup de l'étrier fut versé à côté de la mule de satin restée sur la table.

— [illegible] M. Silvain a quelque chose, dit Évrard à [illegible] jeune homme.

— Qu'est-ce que cela te fait? reprit-elle agacée.

Puis elle resta un moment comme étonnée de ce qu'elle venait de dire.

L'après-midi, Fulvie promenait sa chèvre du côté de la ferme. Elle rencontra le père Radou inspectant son bien comme à l'ordinaire, et s'informa de Silvain.

— Il est parti, répondit le vieux.

— Que dites-vous là? parti?

— Il est parti pour être géomètre.

Elle ne voulait pas le croire, et le bonhomme n'y pouvait « quasi ren comprend'non plus ».

— Parti sans venir me dire seulement adieu, père Radou!

Ses lèvres tremblotaient.

— Il est tout de même parti bien vitement.

— Moi qui lui avais donné tant de preuves d'affection!

Elle pleurait...

— C'est vrai que vous l'y portez de l'intérêt, mam'zelle.

— Oui! Silvain est un [illegible]!

— Mais aussi qu'il aurait fini par perdre la tête à force que [illegible] faire!... Il y a [illegible] encore là [illegible] parce que vous comme ensorcelé avec leu mécanique... et je n'sais tout quoi.... Faut croire qu'il revenait encore ben à c'te belle p'tite madame, mon garçon.

Fulvie essaya de faire causer le bonhomme dans le sens de sa jalousie, mais celui-ci ne voulait plus rien dire. Il la mena cependant à la ferme pour lui montrer la chambre de Silvain.

Dans ce nid à sonnets où le paysan pénétra d'un pas amolli, comme s'il fût entré dans la chambre d'un mort, Fulvie reconnut parmi des paperasses mises en pièces les débris du *Tournoi*. Elle renonça à réunir les fragments du *Feu à bord* et se jeta sur ce qui avait été brûlé, car c'était là évidemment ce qui avait adoré... Des bouts de vers amoureux lui restèrent entre les doigts; « ce devaient être les brouillons des poésies sans nombre adressées à sa rivale »! Elle crut voir quelque chose encore dans un tiroir entr'ouvert; mais le silence malicieux du père Radou gênait sa jalousie.

« Que s'était-il passé entre Silvain et Mme Évrard? »

Elle eut la force d'attendre quelques jours, et Sabine, ne la voyant plus paraître, vint lui faire visite, lui demander ce qu'elle avait.

— Je n'ai rien, dit Fulvie.

Sabine comprit tout de suite que son humeur avait pour cause le départ de M. Silvain et ce qu'elle devait se figurer à ce sujet. Mais chez Sabine la fausse opinion d'une femme sur son compte n'obtenait d'habitude que de l'indifférence. Elle battit froid, et son calme remplit Fulvie d'horreur. « Quelle hypocrisie, quelle dissimulation! » Enfin, voyant Sabine se refuser décidément aux coups d'épingle, Fulvie dit :

— Je m'étonne que M. Silvain n'ait pas encore écrit, car son départ a paru si étrange à tout le monde... Dans nos sphères modestes, ce départ a pris l'importance d'un véritable événement; on ne sait à quoi l'attribuer...

Sabine sentait la phrase préparée, l'intention bien réfléchie d'une petite méchanceté.

— On a trouvé fort mauvais, reprit Fulvie, qu'il ne fît ses adieux à personne.

— Il est cependant venu aux forges nous annoncer son intention, le matin.

— Ah?... Vous avez été plus favorisée que moi, car je n'ai su la nouvelle que le soir, par son père... Du reste, n'ayant jamais sollicité aucun hommage de sa part, je ne me plains que d'un manque de politesse.

Et, le calme de Sabine la mettant hors d'elle, Fulvie ajouta que Silvain « n'avait pas de vers à lui remettre ».

— J'ai peut-être été légère en acceptant les vers de M. Silvain; légère à vos yeux, car je vous avoue que je n'attache pas à cela l'importance que vous y mettez; mon mari s'en est amusé comme moi.

— Vous les avez montrés à votre mari?

— Autrement, les aurais-je acceptés?

Mais Fulvie repartit que « les vers, étant une énigme des plus agréables, pouvaient se montrer sans inconvénient ». Sabine se taisait. Assise, se lissant la tempe du bout des doigts, d'un geste continu, elle regardait Fulvie avec un air d'orgueil qui paraissait un défi à celle-ci... Fulvie ne se

contint plus. Exaspérée de ne rien savoir [illegible] ce qui avait dû se passer, elle s'oublia dans une folle comédie de nerfs, reprocha à Sabine de lui avoir enlevé l'affection de Silvain, de lui avoir pris la seule chose qu'elle eût au monde, « elle qui avait tout, qui était heureuse »!

— Vous vous trompez, je ne suis pas heureuse, répondit Sabine.

— Oh! vous n'en conviendrez jamais..., mais c'est vous qu'on préfère, c'est vous qu'on aime...

— Non, ce que j'ai ne m'est rien; je n'ai pas ce que j'aime.

— C'est bien mal de prendre aux autres! répondit Fulvie.

— M. Silvain m'est indifferent, vous avez tort d'être jalouse... Celui que j'aime n'a pas voulu de moi; si mentir toujours c'est être heureuse, je dois l'être en effet!... Laissez-moi partir, j'ai besoin d'oublier le chagrin que vous me faites en ce moment...

Elle était loin quand Fulvie, comprenant enfin son erreur, se leva pour courir à elle.

« Oh! quel malheur c'était! elle venait de faire du chagrin à sa meilleure amie! » Elle pleura, se désola comme une fillette. Quelles méchantes choses n'avait-elle pas dites à cette bonne Sabine! Elle ne se le pardonnerait jamais. » Et puis arriva, le soir, une lettre de Sylvain où il s'excusait affectueusement de ne pas être allé la voir avant de partir. Cette lettre lui fit joie et peine, et, dans son repentir d'une jalousie qui n'avait plus de raison d'être, survint la curiosité des aveux échappés à Sabine. « Sabine aimait quelqu'un! »

— Elle saurait qui.

Le lendemain, Fulvie allait demander à Sabine d'oublier ce qu'elle avait pu lui dire de méchant.

— C'est vrai, j'étais jalouse, dit-elle... mais j'ai une nature qui s'exalte si facilement!... Pour la peine que je vous ai faite, je vous jure, ma chère Sabine, que je n'écouterai plus jamais mon imagination, ma mauvaise conseillère. Ne nous rappelons plus rien; soyons toujours les deux meilleures amies, voulez-vous?

Et, l'ayant embrassée de tout son cœur, elle lui dit qu'elle venait de recevoir une lettre de Silvain.

Elles passèrent la journée ensemble, et dans cette première ardeur d'une réconciliation, peut-être aussi par orgueil de femme à femme, voulant par là marquer encore son dédain pour la jalousie de Fulvie, Sabine lui conta en entier son chagrin d'amour.

— Un prêtre! aimer un prêtre! mais savez-vous que c'est tout ce qu'il y a d'extraordinaire!

Et Fulvie restait en admiration devant Sabine.

— Il vaudrait mieux que ce ne fût pas... Peut-il rien y avoir de plus triste que de ne pas aimer son mari?

Mais Fulvie ne s'intéressait guère au mari pour le moment, elle tenait un héros, un prêtre, un héros *à la Jocelyn!*

— Mon Dieu! dit-elle, vous avez pour votre mari l'affection raisonnable qui convient dans un ménage... M. Evrard n'est pas à plaindre... Un mari, pourvu que ses petites habitudes soient satisfaites, qu'il n'ait pas à chercher après ses pantoufles, qu'il trouve la table mise à son heure...

— Mon mari n'est pas comme cela; il pense à moi avant de penser à lui, il ne songe qu'à me rendre la vie agréable. Dès qu'il me voit de l'humeur, il devient triste.

— Sans doute; mais il a ses occupations, son usine. Quand « ça marche », comme il dit, il n'y a pas d'homme plus content que lui.

— Oui, à cause de moi encore. Je suis tout pour lui... moi qui le trompe!... Chaque fois qu'il me dit qu'il est heureux, il me donne un coup au cœur.

« Mais non, ce n'était pas tromper, ce qu'elle faisait. Combien la vie serait vide et ordinaire, comment conjurer les épais intérêts de l'existence, si l'on n'avait pas, dans le petit coin de son être où la pensée se retire, quelque alliance *spirituelle*, ou comme il vous plaira de l'appeler »: soutenait Fulvie.

Sabine ne comprenait pas qu'il y eût deux sortes d'amour. D'ailleurs elle ne pouvait cacher sa pensée à son mari; avant leur mariage, elle lui avait dit ce qui en était.

— Mais vous lui dites donc tout! s'écria Fulvie.

— Je croyais qu'alors il ne voudrait plus de moi et me laisserait ma liberté... Mais qu'aurais-je fait, ajouta-t-elle, d'une liberté dont Myrtil n'a pas voulu?

— Myrtil! [illegible]!

— Oh! si je pouvais l'oublier, ce nom!... Je ne peux pas me défaire de son souvenir... Si ce n'était que cette petite rêverie défendue dont vous voulez parler, oh! sans doute beaucoup de femmes s'amusent à cela. Mais en moi ce n'est rien d'agreable, c'est une fatalité qui m'éloigne de mon mari. Je ne suis pas assez honnête femme.

— Mais, ma pauvre Sabine, vous allez vous rendre malheureuse toute la vie avec de pareilles idées!

— Tant pis, je n'y peux rien.

— Oh! à nous deux nous trouverons le remède!

— Il n'y en a pas; j'aime mon mal.

Il fut impossible à Fulvie de s'en tenir à cette confidence. Elle voulait savoir encore. Mais Sabine lui opposait à présent un silence obstiné, et le silence, pour Fulvie à bout d'expédients contre l'ennui provincial, c'était la mort. Elle se mit dans la tête de voir le héros, et, bien persuadée que de Sabine elle n'obtiendrait rien que par surprise, elle s'adressa au mari. Evrard, quand elle le vint trouver, étudiait le décalque d'un plan de la Maison rose, rêvant là-dessus d'embellissements à l'intention de Sabine.

— Comprenez moi bien, dit-il à Fulvie; ici je fais construire une annexe, je fais abattre cette cloison; tout ça ne sera plus qu'un salon... Le nôtre est trop petit, l'acoustique n'est pas bonne, l'espace manque pour la voix de ma femme... Vous entendriez bien autre chose si c'était vaste en proportion. [illegible] puis, là-haut, quatre chambres d'amis... Comme ça, notre monde sera bien obligé de manquer le train... Ah! ah!... nous pourrons faire le dimanche et le lundi, mademoiselle Fulvie... M. Catalan nous laisse tranquilles, c'est bien le moins que nous en profitions, n'est-ce pas?... Le plaisir n'est plus aussi bon quand on est vieux; ma foi, donnons-nous-en un peu, voilà ce que je me dis, du moment que les affaires ne vont [illegible]

l'une! même n'est pas une nonain; cela lui conserve sa jeunesse de voir un peu de monde et de s'entendre complimenter de temps en temps, n'est-il pas vrai?...

— Je vous laisse parler, dit Fulvie; vos bonnes intentions m'encouragent. Ce que j'ai à vous communiquer ne me paraît plus aussi grave...

— Sapristi! fit Évrard, plaisantant.

— Je n'en ai rien dit à Sabine pour ne pas lui faire venir l'eau à la bouche...

— Vite!

— Avant tout, il me fallait l'agrément du souverain maître...

— Alors, c'est moi le souverain maître?

— Mais vous ne saurez rien avant de m'avoir promis le secret si mon projet ne réussit pas...

De façon qu'Évrard était disposé à tout accorder avant de savoir ce que l'on voulait de lui. Fulvie, avec infiniment de mystère, lui annonça enfin qu'elle était obligée de faire un voyage d'intérêt; elle inventa une ville très loin. « Paris se trouvait sur le chemin, et voilà qu'en pensant à Paris l'idée lui était venue d'un petit séjour avec Sabine dans la capitale. »

Évrard n'eut rien de plus pressé que d'annoncer cette bonne nouvelle à sa femme. Elle était dans sa chambre, ils y montèrent, et Fulvie lui fit dire « oui » sans lui laisser le temps de réfléchir. La journée s'envola en préparatifs. Sabine n'eut pas le loisir d'une réflexion. Fulvie lui brûla ses minutes. Ce voyage avait l'allure d'un enlèvement.

Évrard, revenant de les conduire au train le lendemain, pensait qu'une petite vacance serait excellente pour sa femme et lui ferait partir un peu « ces tristesses qui lui revenaient toujours ».

Elles s'arrêtèrent à Paris. Sabine, toute au plaisir de cet imprévu, se laissait mener gentiment. Comment se serait-elle doutée de quelque chose? Fulvie ne faisait que lui dire du bien de son mari et l'aidait à retrouver les souvenirs de son voyage de noces. Elles dînèrent dans un restaurant du Palais-Royal où Sabine se rappelait que l'on était très bien servi; son mari avait même dit en sortant : « Je ne pourrais pas me faire à dîner aussi bien tous les jours; je n'aurais plus envie de travailler. »

Enfin, le soir, rentrant à l'hôtel, Fulvie, voyant Sabine lasse d'esprit et déjà un peu loin de Varsane dans cette chambre sans intimité, essaya les allusions tentantes : « Comme on se trouvait perdu dans ce grand Paris, comme on éprouvait le besoin de s'attacher à quelque chose de moins changeant!... On ne se sentait plus la même... Le voyage, c'était charmant, cela vous donnait envie d'aller encore plus loin, de voir encore du nouveau... »

Sabine l'écoutait avec l'envie de dormir.

— ... Du reste, nous avons du temps devant nous et nous sommes libres comme l'oiseau;... un peu étourdies, je l'avoue, de notre liberté, car nous n'avons pas l'air de savoir où nous allons...

A la vérité, elle ne se rappelait déjà plus la ville qu'elle avait nommée à Évrard.

— Nous avons pourtant un but, dit Sabine, vaguement, paresseuse de paroles.

— Sans doute... mais nous tarderions un peu que mes intérêts n'en souffriraient pas beaucoup.

— Cependant ce voyage a été si vite décidé!...

— Mais oui... Vous ne trouvez pas que cette fièvre du départ est des plus agréables?... Il me semble que, moi, je voyagerais rien que pour cette émotion... Les émotions sont si rares dans notre petite Varsane! Oh! si vous saviez toutes les idées folles qui me sont venues à l'esprit depuis ce matin!... En wagon, je n'ai fait que penser à vous, à tout ce que vous m'aviez dit... Un instant, je me suis figurée que nous étions toutes les deux à Bourges, auprès de cette bonne dame Seguin... Si nous y allions?

— Je ne ferai jamais cela! répondit Sabine.

— Mais quelle enfant!... Je n'aurais pas cru vous impressionner à ce point, par exemple!... Du reste, il est l'heure de dormir, nous rêvons tout éveillées.

— Je ne rêve pas, moi!... oh! je retournerais plutôt à Varsane!

— Qui est-ce qui vous effraye tant, mon Dieu?

— Je vous demande en grâce de ne plus me parler de cela... Quelle malheureuse pensée vous avez eue!...

— C'est peut-être un grand mal, mais à coup sûr un grand mal pour un grand bien.

Et Sabine, se sentant attirée, résistait de toutes ses forces...

— Je vous en prie, dit-elle; vous allez m'ôter le sommeil.

— Qui vous dit qu'il ne regrette pas?...

— Quand même il regretterait, j'ai mon orgueil aussi!

— Mais cet orgueil est une souffrance, ma chère Sabine, et vous ne vous guérirez jamais... Nous nous rendons malheureuses en accordant trop à cette folle imagination qui voyage toujours dans les régions invraisemblables!... Un court entretien avec lui suffirait peut-être à vous convaincre de votre erreur... Est-ce qu'on aime un prêtre! un homme qui a une robe comme une femme!... Oh! il faut avoir ce courage absolument.

— Que penserait-il de moi?... dit Sabine...

HENRI LIESSE.

(La suite au prochain numéro.)

POÈTES CONTEMPORAINS

M. Jules Lacroix

L'oubli vient vite aujourd'hui et déjà il a presque jeté son ombre sur M. Jules Lacroix; d'ailleurs l'auteur de *Valéria* et d'*Œdipe roi* vit retiré dans un repos silencieux, au milieu des poètes grecs et latins qui lui sont chers, songeant sans doute à ses succès passés et ne se préoccupant guère de livrer son nom à la foule. Ce n'est point avec cette tranquille sérénité d'un sage qu'un écrivain entretient et attise le souvenir de ses œuvres : la masse du public est comme la mon-

tagne de Mahomet; elle ne vient pas à vous, il faut aller à elle : trop souvent, hélas! pour attirer l'attention, il faut frapper fort sur la grosse caisse. M. Jules Lacroix n'a jamais recherché une gloire tapageuse : modeste et ennemi du bruit, il a toujours aimé la poésie pour elle-même, sans se soucier d'une popularité bruyante. Au moment où la Comédie-Française reprend l'*Œdipe roi* de ce délicat lettré, on nous permettra de consacrer quelques pages à son œuvre.

M. Jules Lacroix est un des adeptes du romantisme : tout jeune, au sortir du collège, il était jeté, avec son frère (1), dans cette société ardente et enthousiaste qui rêvait une rénovation littéraire; il prenait part aux batailles d'*Hernani* et de *Henri III*; il assistait à la fameuse lecture de *Marion Delorme* chez Victor Hugo; il était mêlé à tous les mouvements et à toutes les manifestations de l'école nouvelle. A cette époque, il était encore obscur et perdu dans la foule; mais, animé d'une ardeur de néophyte, épris de lyrisme et de poésie, il aspirait à pleins poumons le souffle romantique. Passionné en même temps pour les classiques latins et grecs, il lisait Sophocle, Virgile, et un peu plus tard traduisait en vers les *Satires* de Perse et de Juvénal ainsi que les *Odes* d'Horace (2).

Dans le milieu où il vivait, il entendait souvent parler de Shakespeare, que les romantiques réclamaient comme un de leurs ancêtres. Il ne connaissait que le Shakespeare châtré et énervé par le bon Ducis. Un jour, *Hamlet*, traduit par Letourneur, lui tomba sous la main : ce fut une révélation pour lui; il dévora la pièce, s'éprit d'une admiration enthousiaste pour le poète anglais et ne rêva plus qu'une chose : traduire en vers toutes ses œuvres. Il se mit vaillamment à la besogne et commença par *Hamlet*; *Macbeth* vint ensuite et parut en 1840; mais il lui fallut plus tard renoncer à ce beau rêve de traduction complète, et il abandonna cette colossale entreprise, dont il reste cinq ou six drames qu'il n'a pas encore publiés, douze mille vers à peu près qu'il garde dans son portefeuille et qui attendent le travail de revision et de correction (3).

I.

Les drames de M. J. Lacroix sont, à coup sûr, la partie la plus importante de son œuvre. Il débuta au théâtre, en 1849, par *le Testament de César*, un drame en vers, en quatre actes, avec un prologue et un épilogue, qui fut donné le [illegible] novembre à la Comédie-Française. Le sujet est celui du *Jules César* de Shakespeare : l'assassinat de César et la mort de Brutus, sujet dramatique par excellence qui a tenté bien des écrivains depuis Fontenelle et Mlle Barbier jusqu'à Voltaire et M. Royou. La pièce fut favorablement accueillie par le public : elle était jouée par l'élite de la troupe; Geffroy faisait César, Beauvallet Brutus, Ligier Antoine. Malgré le succès des premières représentations, elle disparut brusquement de l'affiche : on était à la fin de 1849 et Louis-Napoléon préparait déjà sournoisement son coup d'État. Au premier acte, Brutus dit à César :

[illegible]

Et plus loin, au second acte :

[illegible]

L'auteur n'avait pas cherché les allusions politiques, mais elles éclataient malgré lui, et le public, qui en était avide, les soulignait par ses applaudissements. Le pouvoir, toujours craintif quand ses intentions ne sont pas honnêtes, redoutait une surexcitation des passions : il interdit la pièce, qui ne fut jamais reprise sous l'empire.

Si elle l'était quelque jour, retrouverait-elle le succès des premières représentations? J'en doute, pour plusieurs raisons. *Le Testament de César* regorge de tirades politiques sur la liberté et la tyrannie qui enflammaient le parterre en 1849, dans ces temps louches et troubles où des bruits de complot et de coup d'État flottaient vaguement dans l'air : aujourd'hui où nous vivons dans des temps plus calmes, la politique nous ennuie au théâtre; nous ne voulons pas que la scène devienne une tribune. Ce n'est pas tout : ce drame, il faut l'avouer, est touffu et surchargé : la première représentation dura de sept heures du soir à une heure du matin, et cependant on avait retranché tout un acte, celui de la fête des Lupercales. Le prologue est joli sans doute : on sent qu'il a été écrit par un homme connaissant à merveille la société romaine et la littérature latine, mais il est inutile et pourrait être supprimé sans dommage, ainsi que la scène du premier acte, où nous voyons César dicter sa correspondance à ses trois secrétaires : l'action piétine sur place.

Il n'est pas difficile de s'apercevoir que *le Testament de César* est fait dans le goût et suivant les procédés romantiques. On sent, à certains effets de scène, que l'auteur a reçu les conseils et subi l'influence d'Alexandre Dumas. Au premier acte, par exemple, quatre esclaves égyptiens apportent un coffre rempli de livres et de manuscrits précieux qui sont envoyés à César par Cléopâtre : au moment où César ouvre le coffre, la reine d'Egypte en sort toute ruisselante de pierreries. Voilà un moyen bizarre de venir surprendre César au Palatin! Certaines parties du troisième acte sont singulièrement mélodramatiques : [illegible] en faveur de Brutus, son fils, et l'a enfermé dans une armoire secrète dont il confie la clef à Antoine. Au milieu d'un festin, Cléo-

(1) M. Paul Lacroix [illegible].

(2) La traduction des *Satires* de Perse [illegible] en 1848.

(3) Outre les traductions [illegible] en 1857 un volume de poésies, *Pensées*, et en 1871 un autre volume, *l'Année infâme*.

père fait boire à Antoine et à Octave un breuvage qui les endort : elle profite de leur sommeil pour s'emparer de la clef qu'Antoine porte toujours à son cou, ouvrir l'armoire secrète et substituer au premier testament un second qui institue son propre fils, Césarion, héritier de César. Octave, qui feint de dormir, a tout vu, et, dès que Cléopâtre a quitté la salle du festin, il prend à son tour la clef suspendue au cou d'Antoine, ouvre l'armoire et brûle le testament favorable à Césarion. Pendant cette scène, la draperie du fond s'ouvre par instants et César paraît, le visage pâle et triste, tandis que le tonnerre gronde et que les éclairs jaillissent du ciel! Ce sont là des artifices grossiers, pour frapper l'imagination de la foule et secouer ses nerfs. C'est de la fantasmagorie pure.

Mais toute la partie dont M. J. Lacroix a emprunté l'idée à Shakespeare, le meurtre de Brutus, la scène de la conjuration, la scène entre Brutus et Portia, l'assassinat de César et la harangue d'Antoine, si habile et si captieuse, est bien menée, intéressante, dramatique; souvent éclatent de beaux vers d'airain, sonores et vibrants.

Valéria, drame en cinq actes en vers, écrit en collaboration avec Auguste Maquet, a été joué pour la première fois à la Comédie-Française le 28 février 1851. L'idée de la pièce a été inspirée aux auteurs par le passage où Juvénal nous montre Messaline quittant, la nuit, la couche de Claude pour aller se prostituer sous le faux nom de la courtisane Lycisca. Mais M. J. Lacroix et son collaborateur n'ont pas voulu jeter sur la scène l'impératrice romaine dans toute sa monstrueuse impudicité : dans leur drame, Valéria (1) et Lycisca sont deux personnes différentes qui ont entre elles une ressemblance fatale. L'épouse de Claude n'est plus cette Messaline éhontée, flétrie par le satirique latin; c'est une femme jeune, belle, enthousiaste, enflammée d'un chaste et pudique amour pour le patricien Silius.

En arrangeant ainsi l'histoire, MM. Lacroix et Maquet n'ont pas eu l'intention d'infliger un démenti à Tacite et à Juvénal et de réhabiliter Messaline :

« Ce n'était point, nous disent-ils dans la préface de la pièce, une page d'histoire, mais une pièce de théâtre que nous voulions écrire. L'historien doit, avant toute chose, être exact, impartial, suivant pas à pas l'ordre des faits, se défiant de son imagination; il s'adresse à l'esprit. Le poète dramatique s'adresse au cœur; le mouvement, la passion, la vie aux dépens même de l'exactitude historique, voilà ce qu'il cherche et trouve s'il est bien inspiré. »

Le fond du drame est la lutte d'Agrippine et de Pallas contre Messaline et Narcisse, lutte d'intrigues sournoises, longue, difficile, pleine de surprises et de pièges, dans laquelle l'habileté et l'hypocrisie des deux affranchis triomphent tour à tour. Pour perdre sa rivale, Agrippine tire parti de la ressemblance qui existe entre Valéria et Lycisca et, au moyen d'une ruse infernale, persuade à Claude que l'impératrice déshonore son couche par ses amours avec le danseur Mnester. Valéria est vaincue par sa rivale; sans attendre le centurion qui doit la frapper, elle se tue avec le poignard de Silius et meurt en jetant à la face d'Agrippine cette prédiction sinistre :

Ton fils Domitius! Ce vainqueur éphémère!
Ton fils [illegible] Néron! Ton fils [illegible] !

Bien que l'intrigue de ce drame soit en général plus serrée que celle du *Testament de César*, son exubérance romantique semble quelque peu fatigante : il est encombré de menus faits, de noms et de détails historiques qui le rendent quelquefois confus, surtout pour ceux qui connaissent imparfaitement l'histoire romaine. Quelques jours après la première représentation, M. Édouard Thierry terminait son feuilleton dramatique de l'*Assemblée nationale* par ces lignes :

« La collaboration de ces deux excellents esprits, MM. Aug. Maquet et J. Lacroix, promet au Théâtre-Français des drames d'une valeur réelle, des drames complets, intéressants et littéraires. L'épreuve est faite. Il les faudra seulement plus simples, et, dès qu'ils seront plus simples, la passion vraie, la poésie, l'enseignement moral y trouveront plus d'espace. »

On ne saurait mieux dire : ce grand drame est excessif avec son avalanche de coups de théâtre qui se heurtent les uns contre les autres; il y a trop de surprise et de mise en scène féerique : au troisième acte, par exemple, la courtisane Lycisca, transportée dans le palais impérial, frappe un candélabre avec une chaîne d'argent, et une table couverte de vins et de fleurs sort du parquet, tandis qu'une musique enchanteresse s'élève des jardins. Cela ne parle qu'aux yeux et aux sens : le romantisme, c'est là son défaut capital, a toujours donné trop d'importance à ces côtés matériels de l'art; il a toujours voulu satisfaire le gros goût de la foule pour le chimérique et l'invraisemblable et n'a jamais dédaigné ces bruyants effets qui réveillent et surprennent.

Ces réserves faites, empressons-nous de reconnaître la valeur littéraire de la pièce. M. J. Lacroix a vigoureusement peint la corruption de la société romaine à cette époque; on voit qu'il connaît à fond Tacite et Juvénal, qu'il s'est nourri des anciens et a sucé la moelle des lions. Le portrait de Claude, ce fou grotesque, est crayonné de main de maître, et tout le rôle de ce sinistre imbécile est merveilleux de vérité et d'exactitude historique. Pallas et Narcisse, eux aussi, sont puissamment dessinés; enfin, avec toutes ses invraisemblances romanesques, la pièce est mouvementée, intéressante et dramatique. Elle a, de plus, le mérite d'être bien écrite. Théophile Gautier avait raison de dire que M. Jules Lacroix était « un des hommes qui maniaient l'alexandrin avec le plus de robustesse et de *maestria* ». Qu'on en juge par ces vers que le poète met, au deuxième acte, dans la bouche de Valéria :

. . . Un [illegible]... Vous le bonheur me poursuivre :
On venait d'égorger Caius... Un soldat ivre
[illegible] pillait sous le [illegible],
Vil [illegible] tremblant, caché sous un rideau.
C'est [illegible] pleurait... C'était Claude.
Mon [illegible] dans sa maraude,
Voulait [illegible] ce fou plein de terreur;
Mais il trouve [illegible] d'en faire un empereur!
A moi cent millions d'hommes que mon caprice

(1) Messaline s'appelait également Valéria.

Enchaîné, prosterné devant l'impératrice !
A moi les cris d'amour, les splendeurs... Mais, rampants,
Ces hommes tout à coup se relèvent serpents !
Ces acclamations deviennent des huées :
Ces splendeurs, c'est l'éclair déchirant les nuées !
Et moi, triste, en mes cieux rayonnants et déserts,
J'habite seule, en proie aux tempêtes des airs,
Serrant sur ma poitrine un pauvre enfant qui tremble,...
Que toutes ces fureurs enveloppent ensemble,
Reptiles, ouragans, tonnerres embrasés,
Mon fils, qu'avec effroi j'endors sous mes baisers
Pour l'empêcher d'entendre, en son calme éphémère,
Les voix qui l'instruiraient à mépriser sa mère !

Voilà de superbes vers, taillés dans le granit. J'en glane encore quelques autres, d'une note différente, gracieux et chantants. Valéria va partir pour le golfe de Naples avec son fils Britannicus; elle tient le jeune enfant sur ses genoux et le caresse de cette plaintive et suave mélopée :

Rome, ville de flamme aux sinistres clameurs,
Pauvre lis altéré, te dévore, et tu meurs !
Avec moi, sur la plage où l'on respire à l'aise,
Tu vas ouïr les flots roulant vers la falaise,
Boire le vent salubre, harmonieux soupir
Qu'exhale au soir la mer avant de s'assoupir.
Dès l'aube, cher enfant, quand la montagne est rose,
Dans le sable doré qu'un jet d'écume arrose,
Tous deux nous chercherons, comme on cherche des fleurs,
Les coquilles de pourpre aux changeantes couleurs
Et le nautile, ouvrant sa voile d'un bleu pâle,
Où tremble un arc-en-ciel fait de nacre et d'opale,
Vaisseau fragile, errant, comme l'humanité,
Sur les flots de la vie et de l'éternité !

Valéria fut une des belles créations de Rachel. Elle avait à ses côtés Provost, qui jouait Claude; Geffroy, qui remplissait le rôle de Silius, et Beauvallet celui de Narcisse : troupe d'élite qui, habituée à ces drames de large envergure, a magistralement soutenu l'œuvre du poète.

II.

J.-J. Rousseau disait : « Nul doute que la plus belle tragédie de Sophocle, traduite fidèlement, ne tombât à plat sur notre théâtre ». Et Voltaire, à son tour, ajoutait : « On peut sans péril louer tant qu'on veut les poètes grecs, mais il est dangereux de les imiter. » M. J. Lacroix leur a infligé à tous deux un éclatant démenti : il n'a pas simplement imité l'*Œdipe roi* de Sophocle, il l'a traduit et transporté sur la scène française dans toute sa belle et terrible simplicité. Et non seulement la pièce n'est pas tombée à plat, mais elle a fait le régal des lettrés et a eu un retentissant succès. Que de poètes a tentés ce grandiose et dramatique sujet! Corneille, Lamotte, Voltaire, le P. Folard, Marie-Joseph Chénier! Racine lui-même avait conçu le projet d'une tragédie d'*Œdipe* dans toute la simplicité grecque; il ne voulait pas jeter sur la nudité de cette belle statue antique les oripeaux exigés par la mode. Il n'a pas osé, comprenant sans doute que l'heure de cette audace n'avait pas sonné. Corneille, malheureusement, n'a pas eu les mêmes scrupules, et il a fait un *Œdipe* où la peste de Thèbes et les malheurs de son roi sont en quelque sorte un accessoire, tandis que les amours de Thésée et de Dircé accaparent les scènes principales. Il a embrouillé le sujet et remplacé la grandeur religieusement tragique de Sophocle par un galimatias alambiqué. Voltaire ne comprit pas non plus cette beauté simple du poème grec : il inventa les amours de Philoctète et de Jocaste et s'en montra fort satisfait : « A l'égard, dit-il, de ce souvenir d'amour entre Jocaste et Philoctète, j'ose dire que c'est un défaut nécessaire... Il faut toujours donner des passions aux principaux personnages. Et quel rôle insipide aurait joué Jocaste, si elle n'avait eu du moins le souvenir d'un amour légitime et si elle n'avait craint pour les jours d'un homme qu'elle avait toujours aimé! » Mais la passion qu'il donne aux principaux personnages n'est qu'une galanterie sucrée, mielleuse et froide. Il a voulu retoucher le drame grec, lui mettre des rubans et des falbalas; et, ne s'apercevant pas que, sous ce travestissement, Œdipe était méconnaissable, il s'écriait : « Applaudissez, Athéniens! c'est du Sophocle! » On ne pouvait comprendre, au XVIIIe siècle, que le mieux était de traduire littéralement la pièce grecque, « celle de toutes les pièces antiques, disait Paul de Saint-Victor, qui s'adapte le mieux à la scène moderne par l'accord de ses parties et la progression de sa marche ». M. J. Lacroix, lui, l'a compris en lisant la lumineuse étude de Villemain sur l'*Œdipe* de Voltaire :

« De ce moment, nous dit-il, je n'eus plus qu'une pensée, qu'un désir : me pénétrer de Sophocle, traduire *Œdipe roi* fidèlement, religieusement, et le transporter sur la scène française avec ses chœurs, vers pour vers, sans changements, sans nul sacrifice au goût moderne, simple et grandiose, dans toute son horreur tragique. »

Sa plus douce récompense fut de voir à la représentation de sa pièce Villemain, déjà vieux, pleurer et applaudir en disant : « Voilà un drame âgé de vingt-trois siècles et qui n'a pas vieilli! C'est vrai, c'est touchant, c'est terrible! » En effet, nous sommes bien en présence du drame de Sophocle; ce n'est pas une imitation, c'est une traduction fidèle, exacte, précise, où le vers est calqué sur le vers : c'est bien là le chef-d'œuvre grec, le poème antique avec toute sa majesté religieuse et terrible.

L'*Œdipe roi* fut représenté pour la première fois au Théâtre-Français le 18 septembre 1858. Admirablement joué, surtout par Geffroy, qui faisait Œdipe, il fut accueilli avec transport par les hellénistes et les lettrés et, chose singulière, avec un respect mêlé de curiosité par le public : ce fut un succès littéraire qui devint presque un succès d'argent. Une reprise eut lieu en août 1861, mais ne réussit pas. On jouait alors une féerie qui faisait fureur, *le Pied de Mouton*, et *Œdipe* fut délaissé, ce qui arrachait à Théophile Gautier cette boutade : « Nigaudinos a vaincu Sophocle. »

La pièce de M. J. Lacroix fut couronnée par l'Académie française : elle obtint le prix Montyon, proposé pour le poème dramatique qui « réunirait le mieux les conditions de talent et d'effet moral ».

La Jeunesse de Louis XI fut donnée au théâtre de la Porte

Saint-Martin, le 8 septembre 1859. C'est l'histoire des sourdes conspirations du Dauphin contre son père Charles VII. Le roi n'est plus ce voluptueux monarque qui perdait si galamment son royaume au milieu des plaisirs de sa cour :

[illegible]

Le Dauphin est déjà cet ambitieux hypocrite, sournois et froidement cruel, qui deviendra plus tard Louis XI :

[illegible]
Impatient d'agir, il boudit!... puis il rampe;
Mais, n'importe, il avance, il avance toujours,
Pas à pas. Plaignons ceux dont il compte les jours.
Ambitieux, cruel, froid comme la vipère,
[illegible]

M. Jules Lacroix a donc voulu nous montrer le « monstre naissant », convoitant le trône et s'y frayant sourdement un chemin. Sur ce fond historique et vrai l'auteur a brodé une intrigue fantaisiste et romanesque : les amours de Marguerite d'Écosse, femme du Dauphin, et de Raoul, un jeune officier de fortune, frère inconnu de Louis. Le romantisme aimait ces beaux ténébreux, éthérés, poétiques, prêts à donner leur vie pour une larme ou un baiser, et ces nobles dames, pâles, séraphiques, rêvant combats et tournois et tissant des écharpes d'or pour le page ou le soldat bien-aimé. Tout cela nous paraît un peu fané aujourd'hui. L'intrigue de *la Jeunesse de Louis XI* est compliquée : on passe brusquement du roi au Dauphin, de la sourde conspiration de Louis aux amours de Raoul et de Marguerite, de leurs épanchements aux ténébreuses menées du sire de Tillay. C'est un écheveau bien embrouillé. L'action ne se dégage et ne s'éclaircit qu'au quatrième acte, qui a de l'envergure et de la puissance dramatique. Le style est superbe et il y a par instants comme un envolement épique. Écoutez ces vers à l'allure mâle et fière, que le poète met dans la bouche de Charles VII :

[illegible]
Que m'a laissé, mourant, votre aïeul Charles six?
Une France en lambeaux, des villes prisonnières,
Que l'insolent vainqueur fouettait de ses bannières;
[illegible]
Eh bien! j'ai reconquis, avec mes capitaines,
[illegible]
Le brigand noble tremble en son nid de vautour.
L'ordre et la paix, au lieu des sanglantes rapines;
[illegible]
Sans crainte, au vent du soir, la gerbe peut flotter,
[illegible]

Et un peu plus loin, sur l'avenir rayonnant de la France :

[illegible]
C'est l'avenir du monde! Elle marche, et sa main
[illegible]
Ne l'oubliez jamais : cette noble patrie
Est l'antique berceau de la chevalerie!
[illegible]
Respirons : la victoire épuisa les vainqueurs.
[illegible]
Alors, tirant l'épée, un saint courroux dans l'âme,
Sur le pâle étranger secouant l'oriflamme,
[illegible]
Nous précipiterons nos phalanges d'airain,
Et, rendant au pays son antique frontière,
Nous revendiquerons la France tout entière!

Voilà des vers pleins d'ampleur et d'élan, qui ont enlevé les applaudissements de la foule.

III.

Nous avons dit qu'en 1840 M. J. Lacroix publia une traduction en vers de *Macbeth*. Alexandre Dumas, qui fut directeur de l'Odéon pendant huit jours, avait résolu de jouer cette traduction, sans rien élaguer, sauf la scène du portier ivre. Mais il quitta la direction et le projet n'eut pas de suite. Quelques années après, en 1849, Rachel, dans un élan d'enthousiasme pour Shakespeare, voulut jouer lady Macbeth : elle pria M. J. Lacroix de revoir sa traduction et de l'adapter à la scène française. Le travail fait, elle refusa le rôle, ne le trouvant pas assez important, et la pièce rentra dans les cartons de l'auteur. En 1863, M. de La Rounat, alors directeur de l'Odéon, résolut de la monter et en donna la première représentation le 10 février. La Comédie-Française, toujours timorée, n'avait pas voulu jouer le drame de M. J. Lacroix : elle reculait devant la dépense et préférait remonter *Attendez-moi sous l'orme*, de Regnard. Le calcul était mauvais, car *Macbeth* réussit au delà de toute espérance et atteignit cent représentations. « *Macbeth* a réussi, disait spirituellement Édouard Fournier, comme s'il n'était pas de la littérature ; il a fait de l'argent comme s'il n'était pas un chef-d'œuvre.

Le *Macbeth* de M. J. Lacroix n'est pas une imitation : c'est la traduction du drame même de Shakespeare, avec ses meurtres, ses terreurs, ses épouvantes, ses spectres sanglants, ses sorcières apparaissant hideuses et sinistres, au fracas de la foudre, dans des bruyères désolées. Le texte est respecté et le traducteur a calqué les parties sublimes, élaguant seulement quelques détails inutiles ou encombrants. « En serrant son modèle, disait Paul de Saint-Victor, la traduction ne calque pas seulement sa forme et sa couleur, elle s'assimile sa vie, son caractère, ses mouvements, son souffle,

ce souffle infernal qui la parcourt et la pénètre comme celui des esprits, dont parle Job, fait hérisser le poil de la chair. » Le vers de M. J. Lacroix rend l'idée de Shakespeare avec précision, force, éclat, et la critique a donné cette traduction comme pendant à celle de l'*Œdipe roi*. Le baroque et le bizarre n'ont pas déconcerté le public; il a été captivé, intéressé, ému, et « les sorcières l'ont fait frissonner jusque dans les moelles », comme disait J. Janin.

D'ailleurs la pièce était remarquablement jouée, surtout par Taillade, qui remplissait le rôle de Macbeth, et par Mme Karoly, qui jouait celui de lady Macbeth. Porel, qui débutait alors, faisait une sorcière. Il nous paraîtrait singulier aujourd'hui de voir ce Porel si gai, si spirituel, « faire bouillir des crapauds et jeter au feu le sang d'une truie vorace qui a mangé ses neuf marcassins ».

Avant M. J. Lacroix, Emile Deschamps avait donné un *Macbeth;* mais son œuvre était une adaptation adoucie et épurée; nous étions loin encore du drame anglais, plein de violences, de ténèbres et d'effarements. Quoi qu'il en soit, cette imitation avait été utile : elle avait servi de transition entre Ducis et J. Lacroix et préparé doucement le public à Shakespeare.

Cinq ans après, en 1868, M. J. Lacroix, encouragé par le succès de *Macbeth,* donna *le Roi Lear*, et ce fut l'Odéon qui eut encore le mérite de le monter. Le drame de Shakespeare est sans nul doute poignant et pathétique, mais il est long, touffu, chargé de deux actions différentes : les malheurs de Lear abandonné par ses filles ingrates, et ceux de Gloster trahi par un fils fourbe et ambitieux. M. J. Lacroix a dédoublé cette intrigue qui, dans la pièce anglaise, « s'enlace comme les serpents autour du caducée », selon le mot de Th. Gautier. Les fils de Gloster ont disparu, nous ne voyons pas Edmond, et Edgar est devenu un mendiant idiot, qui n'est rattaché à Gloster par aucun lien de parenté. Ce n'est pas la seule suppression : Shakespeare s'étend complaisamment sur la folie du roi Lear et nous en montre toutes les étranges manifestations : M. J. Lacroix a porté le fer dans cette partie de l'œuvre et il a élagué hardiment. La scène, si poignante et si dramatique, où le roi, dans son délire, cite ses deux filles devant son tribunal vengeur, était écrite; mais, au dernier moment, il a fallu la sacrifier : la représentation était trop longue et menaçait de finir après minuit.

D'aucuns blâmèrent ces réductions; l'auteur leur répondit dans un avant-propos d'où j'extrais ces lignes pleines de bon sens :

« *Le Roi Lear* serait-il possible avec sa double action, ses vingt-six décors et ses quatre mille vers? Parmi les plus fervents adorateurs de Shakespeare, parmi les plus enthousiastes, les plus fanatiques, combien s'en trouverait-il d'assez intrépides pour rester huit heures de suite cloués sur leur stalle? Risquer une pareille tentative, ne serait-ce point exposer Shakespeare au plus lamentable insuccès, à la plus lourde chute peut-être? »

Il a donc eu mille fois raison de ne conserver que les plus belles parties de l'œuvre : en 1868, nous n'aurions pu supporter huit heures de spectacle; aujourd'hui nous ne sommes pas plus habitués à de pareilles séances littéraires. La pièce fut bien accueillie et la presse entière en consacra le succès.

Beauvallet remplissait le rôle difficile et complexe du vieux roi. Il soulevait la salle, quand, au troisième acte, au milieu du fracas de la foudre et des colères de la tempête, il jetait de sa voix d'airain ces vers éclatants :

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Pluie et feux, jaillissez! Eléments, frappez tous!
[illegible]
Tonnerres, ouragans, monstrueuses familles,
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Je ne vous ai donné ni sceptre ni couronne;
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Mounet-Sully, à ses débuts alors, jouait Cornouailles, et Sarah Bernhardt faisait Cordélia, « belle comme les anges et les amours réunis, pleine de cœur, de sentiment et de poésie », disait Dumas père.

IV.

Depuis 1868, M. J. Lacroix n'a plus rien donné au théâtre. En somme, c'est un écrivain de talent qui tient une place fort honorable dans la littérature. Ses drames, que j'appellerai *personnels* pour les distinguer de ses traductions, ont une envergure et une puissance dramatiques qui agissent sur la foule. Avec eux nous sommes loin de ces tragédies classiques, où l'action mitonne doucement au bain-marie et sur un feu couvert. Je leur reproche d'être démesurés, excessifs et compliqués. M. J. Lacroix a les défauts que le romantisme a mis à la mode : il arrange l'histoire à sa fantaisie, il abuse des coups de théâtre, des surprises, de l'invraisemblable et du romanesque; il donne une importance exagérée à la mise en scène, au décor, à la fantasmagorie, et fouille à pleines mains dans le bric-à-brac romantique. Ses traductions et ses adaptations, qui sont de tous points excellentes, ont rendu un grand service aux lettres et resteront. Je souhaite vivement que l'Odéon, qui a retrouvé son ancien directeur, M. de La Rounat, remonte *Macbeth* et *le Roi Lear*. Il ne faut pas demander à la Comédie-Française d'avoir cette audace : nous savons qu'elle a pour Shakespeare un amour purement platonique, puisqu'elle ferme ses portes à l'*Othello* de M. Jean Aicard.

[illegible]

PSYCHOLOGIE INTERNATIONALE

Le Français jugé par l'Allemand (1)

Il nous arrive chaque année d'Allemagne deux ou trois volumes sur la France, ses mœurs, le caractère de ses habitants. Ce sont généralement des recueils d'articles de journaux ou de Revues. Quelquefois l'auteur expose modestement dans sa préface qu'il s'est décidé à réimprimer ses *Expériences* ou ses *Portraits* à cause du succès qu'ils avaient eu. « Des voix nombreuses les ont unanimement approuvés. ... Ils ont été loués universellement par la presse allemande. » Un article a même été traduit en hébreu et reproduit par le *Hammeliz*, d'Odessa, « honneur dont ne pourrait vraisemblablement se vanter aucun des millions d'articles parus en Allemagne ou ailleurs ». Aucun, c'est beaucoup dire, mais il est extrêmement probable qu'en effet bien peu d'articles sont traduits en hébreu et reproduits par le *Hammeliz* d'Odessa.

Beaucoup plus souvent qu'on ne le croit en France, ces livres sont écrits d'un ton bienveillant, avec le désir visible d'être impartial. Non pas tous, sans doute — quel pays n'a ses Busch et ses Treitschke, ses cuistres et ses patriotes bilieux? — mais en assez grand nombre pour qu'aucun des quatre volumes dont nous allons nous occuper ne puisse effaroucher l'amour-propre du Français le plus ombrageux; et je n'ai pas choisi ces quatre volumes : ils se sont trouvés réunis par le hasard, soit parce qu'ils venaient de paraître, soit parce que l'occasion d'en parler m'avait manqué jusqu'ici.

Entendons-nous bien. Les ouvrages allemands sur la France, même bienveillants (je répète le mot à dessein pour user l'étonnement du lecteur), ne sont pas toujours, tant s'en faut, exacts et de conclusions justes; mais une erreur de fait, un jugement faux, lorsqu'ils ne procèdent pas de parti pris, ne sont pas de la malveillance. Qu'un publiciste allemand ami des idées autoritaires nous avoue qu'il préférait le régime impérial à la république, c'est une opinion politique que nous sommes libres de blâmer; ce n'est rien dont nous ayons le droit de nous froisser. Qu'un autre, décrivant notre système d'enseignement, commette des inexactitudes, cela prouve qu'il est mal renseigné; cela ne prouve pas *ipso facto* qu'il a l'intention de décrier notre Université.

Il est très vrai que les mêmes hommes qui ont écrit, dans un esprit de justice, le chapitre de nos qualités, mettent en regard le chapitre de nos défauts. Il n'y a pas de quoi, en vérité, jeter les hauts cris. On peut supporter de s'entendre reprocher par M. Karl Hillebrand de gâter ses enfants après qu'on vient de lire dans le même M. Karl Hillebrand que ces marmots mal élevés deviennent des fils et des filles modèles, des pères et des mères dévoués. D'abord il n'y a qu'à lui répondre :

C'est moi qui vous le dis de gâter les enfants,

et M. Karl Hillebrand n'aura plus rien à dire. On ne saurait raisonnablement en vouloir à M. Ludwig Kalisch d'avoir avancé que nous préférons l'objectif au subjectif lorsque M. Ludwig Kalisch vient de nous proclamer gens de sens, de cœur et de probité. — M. Ludwig Kalisch, se hâte-t-on de me répondre, a dit aussi que nous étions vains, beaucoup moins qu'on ne le croit, mais pourtant un peu. M. Karl Hillebrand a prétendu que nous étions trop utilitaires. Il y a aussi un M. Gross qui était parti pour Paris comptant que toutes les Parisiennes étaient des houris et qui a écrit à son journal qu'il avait eu une déception cuisante et qu'elles n'étaient pas du tout si houris que cela.

Nous nous en disons bien d'autres quand nous nous mettons à parler de nous! Le livre le plus dur pour la France qui ait paru en Allemagne depuis la guerre est une compilation de morceaux empruntés à des écrivains français.

Je conviens que ce n'est pas une raison, parce que nous nous sommes à nous-mêmes des censeurs sévères, pour endurer volontiers que les autres nous malmènent; les peuples ne sont pas faits autrement que les individus, et il y a des choses qu'ils se réservent de se dire eux-mêmes. Il est toujours impatientant — ce ne sont pas les Allemands, si chatouilleux, qui me contrediront — d'être jugé par des étrangers, car, avec la meilleure volonté du monde d'être équitables, ils vous examinent au travers d'idées et de préjugés qui modifient les proportions et les perspectives. On est plus frappé des travers du voisin que des siens parce que chacun, peuple ou individu, s'acoquine à ses défauts et ne les remarque presque plus. De là des critiques qui paraissent injustes; de là l'éternel reproche de voir la paille et de ne pas voir la poutre; de là le droit strict d'être un peu nerveux en lisant les appréciations des autres nations sur la sienne — mais pas trop nerveux : il est puéril de s'irriter de ce qui est dans la nature des choses, et d'ailleurs... c'est à charge de revanche.

I.

Le fond de toutes les critiques allemandes sur les Français est que nous manquons d'idéalisme et de *Gemüth*. En ce qui touche l'idéalisme, c'est une erreur. Il est moins facile de se prononcer sur le *Gemüth*, faute d'une définition précise de ce que représente ce mot dont on abuse. Je me suis découragé d'en trouver une en apprenant que M. Ludwig Kalisch avait jeté sa langue aux chiens après avoir cherché pendant vingt-cinq ans. Le seul éclaircissement qu'il ait pu donner a achevé de me brouiller les idées. Je m'étais imaginé que la *Gemüthlichkeit* était un mélange de sentiment, de sensibilité et de sentimentalité, et je lis dans M. Ludwig Kalisch : « En Allemagne, quand plusieurs femmes, en humant leur café, épluchent les amies absentes, cela s'appelle être

(1) M. Karl Hillebrand : *Zustände, Völker und Menschen. Frankreich und die Franzosen* (Berlin, 1 vol., 1879, Robert Oppenheim). — M. Ludwig Kalisch : *Paris et les Mœurs*, 1 vol., 1880, Victor Zeltner. — M. Leopold Gross : *Mit dem Blick auf* Leipzig, 1 vol., 1881, Carl Reissner. — M. Max Nordau : *Paris unter der dritten Republik* (Leipzig, 1 vol., 1881, Bernhard Schlicke).

gemüthlich. » Voilà une nuance du *Gemüth* dont les Allemandes auraient mauvaise grâce à s'attribuer le monopole : elles le partagent avec les femmes de tous les pays.

Des deux lacunes indiquées, réelles ou présumées — le manque d'idéalisme et le manque de *Gemüth,* — les écrivains sans parti pris qui nous jugent concluent à une nature d'esprit claire, réglée, un peu froide, à des inclinations plus raisonnables qu'élevées, à un caractère léger et trop utilitaire, mais facile et gai. En un mot, ils nous trouvent assez bonnes gens, mais terre-à-terre. Il suffit, d'après eux, de considérer la vie de famille française et surtout la manière dont se font nos mariages pour se convaincre que les hautes aspirations et les effusions ne sont pas notre fait. Nous avons de l'honnêteté et de l'obligeance, nous sommes laborieux et économes; jamais on ne dira d'un Français ce que l'Allemand Immermann disait d'une de ses héroïnes de roman, qu'elle était « toute lyrique »; on ne le dira pas davantage d'une Française, quelque aimable et gracieuse qu'elle puisse être.

Dans la grande affaire du mariage, continuent les mêmes personnes, on voit éclater le contraste entre le Français et l'Allemand. Le premier consulte les convenances; le second, qui n'est qu'idéalisme et *Gemüth*, suit l'inclination, la *Neigung.* « Je ne me souviens pas, dit M. Karl Hillebrand, d'avoir entendu parler d'un jeune homme (Français), riche et de bonne famille, qui ait épousé l'institutrice de sa sœur, ou d'une jeune fille d'une condition sociale élevée qui se soit fait enlever par le précepteur de son frère; on sait combien ces sortes d'événements sont communs dans les pays de race germanique. »

M. Karl Hillebrand aurait pu ajouter, pendant qu'il y était, que les demoiselles qui se font enlever sont mal vues en France, même quand ce n'est pas par le précepteur de leur frère. Notre prosaïsme va jusqu'à exiger qu'une jeune fille fasse violence à sa *Neigung* quand sa *Neigung* est de se sauver par la fenêtre avec un beau jeune homme.

Les fiançailles françaises sont courtes et glacées. « Il n'y a pas à penser au *tu;* c'est à peine si un serrement de main est autorisé. » En traçant cette ligne, M. Karl Hillebrand songeait à tous les blonds Jacob qui travaillent dans sa patrie sept ans et plus à gagner leur Rachel. Il songeait aux douceurs qui font prendre patience à ces jeunes gens et dont le premier venu peut être le témoin jusque sur le pont des bateaux à vapeur et dans les wagons de chemin de fer. Sans doute, il songeait aussi que, dans les contrées de longues fiançailles, celles-ci sont exposées à se rompre et se rompent en effet souvent par la force des circonstances ou parce que la *Neigung* s'en est allée. Jacob n'épouse pas toujours Rachel, et alors il est un peu fâcheux que de certaines choses très innocentes se soient passées, tant innocentes qu'elles soient. M. Karl Hillebrand m'entendra à demi-mot, lui qui avoue avoir eu sa part d'expérience des bateaux à vapeur et des chemins de fer. Il peut alléguer que, lorsqu'on se fiance, c'est rarement avec l'intention de rompre. Écartons les cas de rupture. M. Karl Hillebrand est-il tout à fait sûr que ces libertés qui paraissent si savoureuses à la jeunesse soient sans inconvénients?

Si, selon les idées allemandes, il n'y a pas d'inconvénients, il y en a selon les idées françaises. Nous sommes, sur la jeune fille, des délicats, des raffinés. Nous ne la trouvons jamais assez jeune fille. Une ombre, un souffle nous effarouchent. Je ne voudrais blesser personne, mais il y a dans les relations entre nos jeunes gens, après le mariage convenu, plus de délicatesse que de l'autre côté du Rhin. Il y a manière et manière de se témoigner sa tendresse, et la manière allemande est trop bonne, ce qui revient à dire qu'elle n'est pas la bonne. Il s'y glisse un filet de sensualité déplaisant. M. Karl Hillebrand parle de ce qu'on ne permet pas aux fiancés français; il aurait dû parler plutôt de ce que les fiancés français ne se permettent pas à eux-mêmes. Nos parents ne sont pas toujours des Cerbères aussi farouches qu'il le croit; mais le respect absolu, pointilleux jusqu'au ridicule, s'il pouvait y avoir du ridicule en pareille matière, de la jeune fille qui doit être sa femme est, chez un Français, un sentiment aussi impérieux, aussi naturel que ce respect pour sa mère dont nos voisins sont presque étonnés. Les écrivains ne remarquent pas assez avec quelle rigueur tout s'enchaîne dans les mœurs d'une nation. La femme étant placée plus haut dans notre société que dans la leur, les mœurs s'en ressentent en tout ce qui la touche; le soin que le jeune homme apporte à ne pas prononcer devant sa mère un mot équivoque se transformera, pour sa fiancée, en cette retenue exquise où un Allemand voit indifférence et raideur.

Ces unions françaises conclues sans amour sont ordinairement heureuses, dit encore M. Karl Hillebrand, que nous cherchons à interpréter plutôt que nous ne le traduisons. « Elles le sont souvent plus que les mariages d'inclination allemands », bien qu'elles soient dominées par des idées qui ne sauraient convenir à des esprits germaniques. A l'est du Rhin, le souci de l'indépendance de l'individu s'oppose à la constitution de *la famille,* telle qu'on la comprend à l'ouest. Il rend impossible une association aux liens étroits et indissolubles, qui reconnaît un chef, dont tous les membres, jusqu'aux arrière-cousins, s'entr'aident, se tiennent pour solidaires les uns des autres et veillent en commun à l'honneur du nom. L'individualisme allemand pousse plutôt la jeunesse des deux sexes à se disperser dès qu'elle se sent capable de se tirer d'affaire et à abandonner le toit paternel où, au surplus, on ne fait pas d'efforts pour la retenir, car on y juge inévitable et *naturgemäss,* conforme à la nature, l'envolement définitif de la nouvelle génération aux quatre coins de l'horizon. Les liens qui auraient pu la retenir étaient d'ailleurs peu solides, comparés à ceux qui attachent en France les parents aux enfants.

Le Français se marie en quelque sorte pour les enfants; dès que ceux-ci sont venus, le père et la mère, d'un commun accord, se subordonnent à eux; ils travaillent pour eux, économisent pour eux, s'occupent d'ouvrir des carrières aux fils et de doter les filles; la fortune que le père a gagnée, il se considère comme n'en étant que le dépositaire et l'administre consciencieusement dans l'intérêt de sa postérité. M. Karl Hillebrand, assez curieusement, pense qu'il pourrait bien y avoir « une forme de l'égoïsme » dans la persistance

des parents français à faire passer en toute circonstance leurs enfants avant eux-mêmes. L'égoïsme qui se traduit ainsi par l'abnégation est en tout cas d'une espèce subtile, plus difficile à saisir que celui où conduit quelquefois le *Gemüth*.

L'Allemand se marie pour soi. Plus sa nature est élevée, plus il a une culture raffinée, mieux il est pénétré de la pensée que la *Neigung* est la loi suprême d'une créature noble et qu'il manquerait à ce qu'il se doit à lui-même s'il la violentait en faveur des convenances, de l'intérêt des enfants ou d'une autre considération d'ordre vulgaire.

Voici un homme dont la femme se conduit honorablement. Elle est mère de famille. Ils ont l'un pour l'autre estime et amitié. Mais quoi! la passion s'est envolée; cet homme de race « toute lyrique » s'aperçoit qu'il n'éprouve plus pour sa compagne que des sentiments prosaïques. Qu'arrivera-t-il?

Un Français, eût-il perdu l'estime et l'amitié avec l'amour, pensera avant tout à ses enfants. Il souffrira bien des choses pour leur conserver un nom honorable et leur épargner les chocs cruels qui ravagent les jeunes imaginations. C'est que le Français est un égoïste, préoccupé de « prolonger son individualité dans celle de ses enfants ».

L'Allemand raffiné est préoccupé de la mauvaise influence qu'une union désassortie peut exercer sur les dons les plus délicats et les plus rares de sa nature. Il sait que son premier devoir est de favoriser les aspirations de son âme vers l'idéal. Il a tant de respect pour ses sentiments, qu'il craindrait de commettre une profanation en les brutalisant. Il a conservé pour sa femme l'estime et l'amitié, mais ni l'estime ni l'amitié ne suffisent aux besoins de cœur d'un être supérieur. Que faire? — Méditez les lignes suivantes, en vous souvenant que M. Karl Hillebrand est un esprit judicieux et un témoin véridique. Il vient de faire la remarque fort juste qu'en France le mariage est une institution sociale et que c'est pour cette raison qu'il est indissoluble.

« Le mariage germanique, continue-t-il, est fondé sur la *Neigung* et peut être dissous aussitôt que la *Neigung* cesse d'exister. *Il peut même sembler coupable, là où la vie du sentiment est très active et très raffinée, lorsqu'il survit à la Neigung.* »

La passion — ou la fantaisie — est morte; il faut divorcer.

Que vous semble de ce péché contre l'idéal justifiant, imposant même la dissolution de la famille? Si c'est là le triomphe du *Gemüth*, prions les dieux qu'ils nous refusent à jamais ce don dangereux et qu'ils nous laissent accomplir prosaïquement nos devoirs d'honnête homme. Si c'est de l'égoïsme de s'oublier soi-même pour ses enfants, soyons égoïstes le plus que nous pourrons, d'autant que nos enfants nous dédommagent quand nous sommes vieux. Ils nous revalent nos soins, notre affection, nos sacrifices d'une manière que M. Karl Hillebrand admire et dont il pourrait tirer avantage pour sa théorie de l'égoïsme français, car il n'y a pas de mérite à donner quand on sait qu'on vous le rendra si bien.

II.

Personne n'ignore que les femmes françaises ont mauvaise réputation dans les autres pays. Il y a sur elles une légende : elles ressemblent toutes aux silhouettes du *Journal amusant* et elles passent leur vie à se divertir et à cueillir le camélia.

Au lieu de nous indigner, nous ferions mieux de nous demander où un Allemand qui n'a pas habité la France aurait pris d'autres idées. Il nous avait connus par nos romans, il est venu compléter son instruction sur le boulevard des Italiens : en conscience, il est dans son droit en continuant de croire à la légende. Ce qui prouve sa bonne foi, c'est que le jour où il a l'occasion de voir d'autres Françaises que les jeunes personnes qui inspirent Grévin, il annonce sa découverte *urbi et orbi*. L'un, comme M. Ferdinand Gross, raconte gaiement qu'il est arrivé la bouche enfarinée et qu'il lui a fallu en rabattre : les Parisiennes sont trop occupées, elles n'ont pas le temps! Un autre, comme M. Ludwig Kalisch, déclare qu'il va « rompre une lance pour les pauvres Françaises, si mal et si injustement jugées à l'étranger », et il trace le portrait de la petite bourgeoise active, brave, attachée à ses devoirs, que nous connaissons tous. M. Karl Hillebrand s'avance encore davantage. Il accomplit ce qui est véritablement un acte de courage, étant donné l'innocent orgueil que les Allemandes tirent de leurs talents de ménagères. C'est leur gloire, leur joie, leur point sensible, et voici que M. Karl Hillebrand leur lance en plein visage que les Françaises s'y entendent mieux, « bien qu'elles s'en vantent moins »! Les Françaises! Si encore il avait dit : les Anglaises! ou les Hollandaises! ou les Suissesses! Mais ces linottes de Françaises! On conçoit que M. Karl Hillebrand se soit fixé en Italie en abandonnant la France : après une parole aussi imprudente, il s'exposait en Allemagne au sort d'Orphée chez les Thraces.

Il est toutefois une qualité que ni M. Ludwig Kalisch ni M. Karl Hillebrand n'accorderaient à nos femmes. « La Française, dit le premier, est par nature moins tournée vers l'idéal que la femme allemande. » C'est-à-dire elle est tournée, de même que le Français, vers les choses pratiques; ses vertus ont le même caractère utilitaire; elle oublie, comme lui, de regarder de temps en temps en haut.

Les Allemands nous flattent lorsqu'ils nous attribuent un sens pratique supérieur au leur. En fait d'utilitarisme, nous ne leur allons pas à la cheville. La situation n'a pas changé chez eux, que je sache, depuis le jour où l'un de leurs premiers savants, M. Du Bois-Reymond, parlait à Cologne contre « l'indifférence générale et toujours croissante de la jeunesse allemande pour tout ce qui n'a pas une utilité évidente et immédiate, pour tout ce qui ne rapporte rien et ne fait pas faire son chemin (1) ». M. Du Bois-Reymond jugeait alors si avancée ce qu'il appelait l'*américanisation* de la vieille Alle-

(1) *Conférences scientifiques de Cologne. Revue scientifique* du 19 janvier 1878.

magne, que Gœthe lui-même, disait-il, s'il était jeune de nos jours, s'occuperait moins de faire des vers que d'[illegible]. « Il n'écrirait probablement ni *Gœtz*, ni *Werther*, ni *Faust*; il aimerait mieux déployer dans le Reichstag les facultés oratoires que lui reconnaissait Gall et qu'il n'a pu exercer autrefois que devant les oiseaux de Malesina. Quant à l'idéalisme allemand, ce « [illegible] », M. [illegible] Reymond souhaitait de le sauver, mais il n'était point certain qu'il en fût encore temps.

Je demande la permission de rappeler ici ce que je disais l'autre jour à propos du roman d'Immermann (1). Un peuple ne change pas du tout au tout s'il ne portait déjà en lui-même les causes de cette transformation. Il faut bien croire que si l'Allemagne a pris vite, et sans qu'il lui en coûtât un effort, l'habitude de regarder à ses pieds, c'est qu'il était moins dans sa nature qu'elle ne se l'imagine d'avoir continuellement les yeux vers les nuages. Et de même qu'elle s'est trompée sur la part d'idéalisme qui lui est revenue dans le partage entre les différentes races, de même — c'est où je voulais en venir — elle pourrait bien s'être trompée en niant [illegible] en après tout, la plus belle parole [illegible] qu'on a croit un monopole, on est conduit à nier l'évidence. Le Français n'est pas moins convaincu qu'il est seul à avoir de l'esprit, que l'Allemand n'est certain d'avoir accaparé tout le *Gemüth*.

Revenons encore au mariage, puisque c'est toujours sur ce chapitre que nous étaient [illegible]. L'Allemand se marie [illegible] demarche par [illegible], c'est-à-dire qu'il obéit à la passion, au sentiment et à la fantaisie. Le Français a dans l'esprit un certain idéal de femme que ses réflexions lui présentent comme le plus capable de lui donner le genre particulier de bonheur qu'il ambitionne, et il essaye de trouver une jeune fille se rapprochant autant que possible de ce type modèle. Lequel des deux peuples obéit ici le plus à l'*idée?*

A bien examiner les choses, sans passion et sans préjugé, la principale différence entre les deux nations me paraît être que ce qu'il reste à l'Allemand d'idéalisme est confiné dans son imagination et coule peu dans sa conduite, tandis que ce que nous possédons filtre dans nos actes. M. Emile Montégut, dans un article récent, parlait de notre seconde âme, nommée par certains philosophes « médiateur plastique », « esprits animaux » par d'autres, « âme physique » par Gœthe, et qui fait office de courrier entre l'âme véritable et le corps. L'âme physique de l'Allemand est mauvais courrier. Il lui arrive fréquemment de laisser les sphères supérieures sans communications avec celles d'en bas, de sorte qu'il se [illegible] dans [illegible] absolument contradictoires, les [illegible] pas du tout aux paroles.

L'âme physique du Français fait mieux son service. Moins sentimental dans [illegible], il [illegible] de plus de douceur et d'autant de vraie sensibilité. Les observateurs s'y trompent aisément parce qu'il n'aime pas à laisser voir qu'il est ému. D'autre [illegible] leurs larmes, il les cache; il n'aime pas plus à mettre le public dans la confidence de ses peines que de ses joies.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Au XVIIIe siècle, il était de mode chez nous d'avoir de la sensibilité. Nous en avions alors énormément, à en être ennuyeux et ridicules. Dans le même siècle nous accomplissions une révolution au nom des droits de l'*homme*, et non des droits du *Français*, fait qui témoigne d'une forte dose d'idéalisme. Les Anglais, race germanique et pratique, avaient fait leur révolution en invoquant la grande Charte et les libertés traditionnelles de l'Angleterre.

Peut-être, après tout, est-ce moi qui me trompe et sommes-nous aussi dénués de *Gemüth* et d'idéalisme que les Allemands le pensent et l'écrivent; mais il aurait fallu le démontrer au lieu de le poser en axiome. Jusqu'à ce qu'on me l'ait établi par de bonnes raisons tirées des mœurs, de la littérature et de l'histoire, il me restera des doutes sur la fidélité parfaite du portrait peint par MM. Hillebrand et Kalisch. Nous ne sommes peut-être pas plus beaux; nous avons la figure faite un peu autrement.

Ces messieurs ne se sont pas assez défiés de la difficulté de percer jusqu'au fond sous une civilisation très ancienne. Une longue culture donne des dehors, des tours d'esprit, des habitudes de langage qui trompent facilement, surtout quand l'observateur appartient à un peuple jeune comme l'est le peuple allemand, ayant encore conservé la naïveté des sensations. Le Français est l'aîné de l'Allemand, de beaucoup de siècles. La culture latine, héritière elle-même d'une culture de plusieurs siècles, nous avait façonnés, nous possédions une littérature raffinée, une philosophie développée, une organisation sociale savante, quand les Germains étaient encore à l'âge poétique des nations, celui où boire et se battre sont les deux occupations favorites. Nous avons cueilli le fruit parfois amer des vieilles civilisations, l'ironie, et c'est ce qui induit en erreur. Quand nous rions, on ne s'aperçoit pas combien souvent c'est de nous-mêmes; quand nous raillons, on ne fait pas attention que c'est presque toujours à nos dépens.

Si ces lignes tombent par hasard sous des yeux étrangers, on me reprochera de ne pas avoir donné l'exemple de l'impartialité absolue. Je ne m'en défends point. Je tâche de ne pas avoir de préventions contre les autres pays, je ne me crois pas du tout tenu de ne pas en avoir en faveur du mien. Je sens au contraire au fond de mon cœur un parti pris pour lui, et c'est justement pourquoi il me paraît naturel qu'un Allemand en ait pour l'Allemagne, un Anglais pour l'Angleterre. L'idée qu'il peut en être autrement ne produit que des récriminations toujours stériles, souvent nuisibles. Au lieu de demander l'impossible aux autres, faisons un retour sur nous-mêmes et reconnaissons franchement que les nations n'en sont pas encore arrivées à pratiquer le précepte de l'Évangile : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ».

Auguste Filon.

(1) *L'Allemagne littéraire* [illegible] du 23 juillet.

HISTOIRE DES RELIGIONS

M. Albert Réville

Nous venons un peu tard parler aux lecteurs de la *Revue* du livre de M. Albert Réville : *Prolégomènes de l'histoire des religions,* qui est le résumé de son cours de l'an dernier au Collège de France (1). Ils en ont déjà eu la primeur (2) et d'ailleurs ce livre est de ceux qui ne vieillissent pas parce que l'auteur y traite des principes éternels de la science religieuse et que, tout en étant fort au courant des récentes publications de l'étranger sur ce sujet, il s'élève à des considérations générales et d'une vérité permanente. Sous ce rapport, l'ouvrage de M. Réville est digne de figurer à côté de ceux de Pfleiderer sur la *Philosophie de la religion* (Berlin, 1878) et de Max-Müller sur *l'Origine et le développement de la religion* (Londres, 1879) ; il maintient avantageusement le rang de la France dans ce pacifique concours de la science européenne.

Le plan de ces *Prolégomènes* est d'une clarté parfaite.

Dans une première partie, l'auteur examine la religion dans son principe : il essaye d'en donner une définition plus complète que les définitions traditionnelles ; il expose ses idées sur la genèse et le développement du sentiment religieux et fait le classement des religions historiques d'après sa méthode.

La seconde moitié est consacrée à l'étude de la religion dans ses manifestations et dans ses rapports avec les autres domaines de l'esprit humain : la morale et la philosophie, la science et l'art, enfin la civilisation. C'est dans cette partie que M. Réville se montre le plus original, en appréciant les mythes et les symboles, le sacrifice et le prophétisme à son point de vue et en expliquant leurs transformations par une théorie empruntée aux sciences naturelles et appliquée pour la première fois avec hardiesse à la mythologie comparée.

Cette théorie n'est autre que celle par où Darwin explique la formation de toutes les races humaines, comme étant des espèces animales dérivant d'un même germe primitif. C'est ce qu'on appelle le transformisme. M. Réville ne se prononce pas sur le fait même de l'origine de l'espèce humaine; il incline plutôt à admettre la multiplicité des centres de création ; mais, au fond, c'est bien la théorie de Darwin qu'il applique à la genèse des religions, lorsqu'il dit : « Si les religions sont mortelles, la religion ne meurt pas ou, si l'on veut, ne meurt sous une forme que pour renaître sous une autre. Il y a donc, au fond et à l'intérieur de ce développement multicolore, un élément permanent, substantiel (p. 4). » D'autre part, tout développement suppose un germe primitif qui se déploie, grandit, s'enrichit de formes, de modifications, d'applications sans nombre. C'est ce germe protomoteur qui se perpétue dans l'organisme issu de l'opération première. Sans lui, cet organisme n'eût jamais existé ; sans les éléments qu'il a pu attirer dans l'orbite de son action, il fût resté inerte, infécond. Mais c'est lui qui est le fait initial, la force directrice ; c'est lui qui « constitue l'élément substantiel, à qui tout le reste est subordonné (p. 93 94) ».

Ce germe initial, M. Réville le trouve dans « le sentiment d'un lien unissant l'esprit humain à l'esprit mystérieux dont il reconnaît la domination sur le monde et sur lui-même et auquel il aime à se sentir uni ».

Si nous ne craignions de fatiguer nos lecteurs par une discussion métaphysique, nous pourrions comparer ce principe à celui de Max-Müller, qui voit le *primum movens* de toute religion dans la faculté dont l'homme est doué, à propos de chaque perfection finie, d'avoir le pressentiment de l'infini. Nous pourrions aussi nous demander, avec M. Alfred Maury, si le sentiment religieux ne devait pas être ramené au besoin de protection, au sentiment filial que l'esprit humain éprouve vis-à-vis de l'Esprit infini qui plane invisible, mais tout-puissant, au-dessus de toutes choses. Mais, pour le moment, nous voudrions simplement constater si cette théorie transformiste rend bien compte de quelques manifestations du sentiment religieux ; par exemple, de l'art sacré, du sacrifice, du prophétisme, de l'intolérance, de la révélation.

Un des chapitres les plus curieux du livre est celui de l'*Art ;* M. Réville, après avoir marqué l'indépendance du sentiment esthétique et du sentiment religieux, reconnaît qu'ils se sont rencontrés de bonne heure dans la création des symboles et des rites. En effet, la religion, ayant, à la différence de la philosophie, des tendances collectives et propagatrices, éprouva bientôt le besoin de représenter aux yeux de tous le ou les objets d'adoration commune, et elle ne pouvait se passer du concours de l'art pour exprimer ainsi l'idéal sous forme réelle et concrète. Mais, par contre-coup, l'art, avec ses procédés mécaniques, avec ses tendances plastiques, a exercé souvent sur la religion une influence matérialisante. Aussi l'auteur observe-t-il une sorte de loi de sélection en vertu de laquelle le sentiment religieux, en s'épurant, a éliminé graduellement les arts qui dépendaient le plus des formes matérielles. Il range dans cette catégorie la danse et l'art dramatique, qui ont joué un rôle fécond dans la religion grecque et même dans le christianisme au moyen âge. D'autres arts plastiques, la peinture et la sculpture, lui semblent aussi devoir être séparés de la religion en vertu de la même loi ; l'auteur ne fait grâce qu'à l'architecture, à la musique, à la poésie et à l'éloquence, parce qu'elles ont recours à des procédés plus immatériels et qu'elles ont l'avantage de produire des effets « de grande masse ». En tout cela (sauf peut-être pour l'architecture, qui ne nous paraît pas un art plus immatériel que la peinture ou la sculpture), nous sommes d'accord avec M. Réville et nous admettons que le principe générateur de toute religion, le sentiment de l'union de l'esprit humain avec l'Esprit infini a transformé de race en race, de siècle en siècle, l'art sacré dans le sens d'un idéalisme de plus en plus pur et sublime.

Il en est de même du sacrifice. Le sacrifice est un procédé commun à presque tous les cultes, par lequel l'homme cherche

(1) Un vol. in-8°. Fischbacher.

(2) Voy. la *Revue* du 15 novembre 1880.

à se concilier la faveur de la divinité ou à apaiser son courroux ; en d'autres termes, c'est le moyen souvent héroïque auquel il a recours pour resserrer ce lien avec l'Esprit mystérieux qui domine sa destinée. Du moment qu'on admet ce principe que le sacrifice a d'autant plus de valeur qu'il coûte davantage au donateur, on sera fatalement amené à sacrifier aux dieux ce que l'on a de plus précieux : la vie humaine. De là les sacrifices humains, qui étaient en honneur chez nos ancêtres les Gaulois et chez les Germains, et même le sacrifice des premiers-nés, qui était pratiqué par les Phéniciens, les Chananéens et les Pré-Abrahamides. Or, si l'on suit l'évolution de cette pratique depuis la circoncision et les sacrifices d'animaux chez les Juifs jusqu'à l'offrande eucharistique chez les premiers chrétiens et au sacrifice de la messe chez les catholiques, on sera frappé de la transformation graduelle du sacrifice en un sens immatériel, correspondant à l'épuration de l'idée de Dieu.

Enfin, le prophétisme a obéi aussi à cette loi d'évolution, en traversant les âges, depuis les voyants d'Israël et les devins de la Grèce primitive jusqu'à notre époque. Ces voyants et ces devins étaient de vrais illuminés, semblables à la Pythie de Delphes, entrant, sous l'action de la musique ou de certaines vapeurs sulfureuses, dans une sorte d'extase ou de délire qui leur faisait prononcer des paroles incohérentes. De là, la nécessité de « prophètes », ou interprètes, pour expliquer aux profanes le sens des oracles énigmatiques. Plus tard, cette inspiration religieuse a pu être dirigée, disciplinée dans les écoles de prophètes, et elle s'est exprimée par des organes d'un génie aussi lucide que Joël et surtout l'immortel anonyme connu sous le nom du Deutéro-Ésaïe. Enfin, de nos jours, le prophétisme se transforme en cette science qui essaye de dégager de l'observation des hommes et des choses les lois du monde moral, et qui, sous le nom de réformateurs sociaux ou philosophes de l'histoire, a produit des hommes tels que saint Bernard ou Théodore Parker, Herder ou Bunsen.

Jusqu'ici nous sommes d'accord avec M. Réville, et nous croyons qu'on peut rendre compte du développement ultérieur de la religion par l'action de forces motrices telles que le génie des races, les progrès de la science de la nature et de la conscience morale, etc. Mais il nous est impossible de suivre l'auteur dans les applications qu'il fait de sa méthode transformiste, et au système de l'intolérance, et au principe primordial de la révélation.

On a déjà relevé ailleurs ce qu'avait de paradoxal cette thèse qui consiste à faire de l'Église intolérante du moyen âge la génératrice de la science moderne (p. 234 et 314). Pour nous, ce n'est pas le paradoxe qui nous empêcherait de reconnaître une vérité, si elle était juste au fond ; mais il nous est impossible de sortir de ce dilemme : ou l'inquisition orthodoxe avait raison de défendre la cause de la vérité, même au prix de la mort des hérétiques, et alors la science moderne, fille des Colomb et des Galilée, des Servet et des Palissy, est dans son tort ; ou bien la science moderne a raison et ce sont ces glorieux martyrs qui l'ont fondée par leur sacrifice, malgré les obstacles et les violences de l'Église. Nous avons d'ailleurs la preuve de ce qu'eût été la science au moyen âge sans les persécutions de l'Église romaine : c'est le moment d'épanouissement de la science arabe et juive. Tandis que la civilisation musulmane est en pleine croissance, la culture des sciences décline chez les peuples catholiques. Il a fallu le xve siècle et ses grandes découvertes pour faire rebrousser chemin à la république chrétienne, qui s'en allait à reculons vers la barbarie, et lui souffler un esprit de libre recherche, qui devait enfin renverser la barrière cléricale. Mais, quand l'Europe reprit sa marche en avant, ce n'est pas trop de dire que l'intolérance de l'Église lui avait fait perdre trois siècles d'avance.

Nous ne croyons pas non plus que la thèse de l'évolution rende un compte satisfaisant du phénomène originel de la révélation. « Si Dieu, dit M. Réville, a constitué la nature humaine de telle sorte que, à un moment donné, elle devait s'ouvrir au sentiment d'une réalité supérieure aux phénomènes sensibles, il est évident que ce moment auguste entre tous, où l'âme humaine se sent comme effleurée par un esprit dont elle ne soupçonnait pas encore l'existence, fut le point initial de tout développement (p. 50). » Et, d'autre part, l'auteur nous dit que « le révélateur a dû posséder à un très haut degré le génie religieux, indépendant du savoir et de la philosophie, que chacun d'eux a dû être le porteur d'un principe incarné en lui. La religion, dit-il encore, a ses inspirés, des hommes doués de telle sorte que le sentiment religieux, commun à tous, acquiert chez eux une intensité extraordinaire (p. 124). » Mais, demanderons-nous à l'auteur, qu'est-ce que ce génie religieux indépendant du savoir et de la philosophie? Comment se fait-il, même, que ce génie se développe chez un peuple en raison inverse de la culture littéraire et scientifique? Pourquoi est-ce précisément la race sémitique, la plus pauvre en ressources sociales et philosophiques, qui a enfanté les trois religions les plus riches en idéal moral et en espérance : le judaïsme, l'islamisme, le christianisme? Le problème peut se ramener à ces deux termes : Qu'est-ce qui fait les grandes âmes? Qu'est-ce qui donne à une conscience religieuse cette intuition de l'idéal divin qui s'appelle révélation? Pour nous qui croyons à la liberté et à la continuité de l'action divine sur l'esprit de l'homme, la réponse n'est pas douteuse : c'est Dieu lui-même qui se révèle aux génies religieux, comme il répond à la prière du plus humble enfant. Sans cette action permanente de Dieu dans l'histoire, nous ne pouvons nous rendre compte du progrès de la conscience religieuse au sein de l'humanité. C'était aussi l'opinion de Max-Müller lorsque, dans ses premiers *Essais*, il écrivait ces lignes :

« Comment Abraham a-t-il eu cette première intuition du Dieu unique par ou il devait être révélé à toute l'humanité? Comment a-t-il abjuré toutes les autres divinités pour parvenir à la connaissance d'un seul Dieu? *Par une révélation personnelle de Dieu.* Le Père de la vérité choisit ses prophètes et leur parle avec une voix plus forte que le tonnerre. C'est la même voix intérieure par laquelle Dieu nous parle à tous. Cette voix peut devenir de plus en plus faible, jusqu'à ce que nous l'entendions à peine ; elle peut perdre son timbre divin et dégénérer en sagesse vulgaire. Mais de temps en temps

elle reprend pour les élus de Dieu son timbre vrai et retentit à l'oreille comme une voix du ciel. »

BONET-MAURY.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Les questions d'instruction et d'éducation sont à l'ordre du jour. On discute sur les matières de l'enseignement et sur les méthodes; les langues mortes font la place plus large aux langues vivantes, l'histoire des peuples à l'histoire de la nature, les nomenclatures des rois assyriens aux nomenclatures de minéraux, de plantes et d'insectes. Markodempsal et Thoutmosis sont avantageusement remplacés par les variétés des coléoptères. Voilà qui est bien; mais ce n'est pas assez de songer à la jeunesse, il faut aussi se préoccuper de l'enfance, et dès ses premiers vagissements. M. Bernard Perez, un philosophe très sagace et un très aimable écrivain, creuse la question. Il prépare un traité qui aura pour titre *L'Instruction dès le berceau*, et il l'a fait précéder d'un autre traité, *L'Éducation dès le berceau* (1).

M. Flourens demandait que l'on commençât cette éducation dès le sein de la mère, ce qui avait généralement paru prématuré. M. Perez la commence au berceau, et s'il vous semble que ce soit encore un peu tôt, lisez ce volume, qui en vaut la peine, et vous changerez d'avis. C'est ce qui m'est arrivé à moi-même, qui avais d'abord regardé ce titre d'un œil inquiet. Rousseau prenait Émile un peu plus tard, l'enlevant à ses parents pour le soumettre à sa seule discipline, discipline très tyrannique en somme. Chose étrange! Lui, l'apôtre de la nature, il plaçait l'enfant dans un milieu factice, un monde artificiel machiné par le précepteur comme un théâtre de féeries. M. Perez, tout au contraire, laisse son tout petit Émile au père et à la mère. A eux d'épier dans le berceau le premier éveil de cette âme, d'en étudier les premiers mouvements, de démêler les instincts, les tendances, de mettre en jeu les rouages délicats et les tendres ressorts de cette frêle machine. C'est le rôle surtout de la mère, dont la clairvoyance est plus pénétrante et dont la main pèse moins lourdement. Rousseau avait déjà rendu un grand service aux mœurs en demandant à la mère de donner son lait; M. Perez fait mieux encore en lui demandant de donner son âme.

Combien je lui sais gré de ne pas se substituer à la famille! Il laisse aux parents l'honneur et la responsabilité d'un grand devoir, et, en leur créant des obligations sérieuses, il travaille à leur éducation en même temps qu'à celle de l'enfant. Rien donc de plus moral; mais ce n'est pas tout : j'y vois la preuve d'une rare largeur de vues et d'une remarquable ouverture d'esprit. Il n'est pas de ces théoriciens dont le dogmatisme pédantesque impose des règles absolues, une méthode tyrannique, *ne varietur*. Il ne s'imagine pas qu'il y ait, en matière d'éducation, des formules selon le codex. Il arrive trop souvent aux auteurs de traités pédagogiques de croire qu'on peut donner un manuel pour l'éducation des enfants comme pour celle des vers à soie. Non, très heureusement, M. Pérez sait que, lorsque l'on a affaire à l'être moral, il faut s'attendre à de singulières diversités, à des accidents, à des résistances, à des tendances opposées, à des combinaisons réfractaires. Bien des circonstances de milieu ou d'origine, bien des influences d'atavisme, bien des contrecoups et des répercussions d'hérédité, des germes transmis de loin, qui quelquefois avaient sauté une génération ou deux, font de dix enfants pris au hasard dix sujets différents, comme disent les médecins. Voilà ce que ne perd pas de vue M. Perez. Voilà pourquoi, donnant des conseils généraux, traçant les grandes lignes, quand il s'agit des applications particulières et de la direction à imprimer spécialement à chacune de ces petites forces, il fait appel à la clairvoyance pénétrante des parents.

Il leur fait part cependant des expériences auxquelles il s'est livré et marque ainsi la méthode à suivre. Ces expériences lui servent à discuter les théories de tous les auteurs qui se sont occupés de l'éducation de l'enfance. M. Perez a observé avec une curiosité très éveillée et il raconte avec une bonne grâce charmante, entrant dans les plus petits détails. Pas de sourire fugitif, de contraction des traits, de geste, de cri qu'il n'ait noté. Les premiers mots balbutiés, les premières questions faites — et il en cite de très déconcertantes, — les étonnements, les désappointements, il a tout inscrit en expérimentateur exact. Ces tablettes fidèles sont donc d'une très intéressante lecture, et non seulement pour les pères de famille, mais même pour les philosophes sans enfants. Qu'on ne s'effraye pas des titres de certains chapitres, par exemple : l'instinct poétique, l'imagination dramatique. Il est bien évident qu'il ne s'agit ici que du premier éveil et des lueurs demi-obscures de ces facultés. M. Perez ne se préoccupe pas de former dès le berceau des Sully-Prudhomme ou des Sardou; il cherche dans l'imagination naissante comme dans la sensibilité de l'enfant des moyens d'action sur sa volonté.

Je suis heureux de constater le succès déjà obtenu par cette œuvre à la fois très philosophique et très délicate et dont le ton aimable et familier n'a rien de pédantesque. C'est un heureux symptôme de voir que les papas et les mamans s'intéressent à ces questions. Au temps passé, quand les familles étaient très nombreuses, on abandonnait la couvée entière aux domestiques jusqu'au jour où on l'internait dans un collège ou un couvent. Aujourd'hui le berceau est près du lit maternel; un peu plus tard, l'enfant dîne à table, ce qui n'est pas toujours très amusant, il faut bien le dire; mais sur sa chaise aux longs pieds il est en communication directe avec ses parents. Puisque ceux-ci, qui jadis s'en remettaient à des étrangers pour l'éducation physique et l'éducation mo-

(1) *L'Éducation dès le berceau*, essai de pédagogie expérimentale, par Bernard Perez. — 1 vol. Paris, 1881. Germer Baillière et Cie.

rale, se sont faits père nourricier, mère nourrice et pédagogues, il est bien naturel qu'ils prennent ces devoirs au sérieux. De là le succès de certains manuels qui traitent des soins à donner au premier âge, et de ce très utile traité de pédagogie. La santé du corps et la santé de l'âme. En cherchant l'intérêt des enfants, le livre de M. Perez aura sur les parents eux-mêmes une influence salutaire. Il peut nous faire plus de bien que n'en ont jamais fait tous les traités de morale. Et en effet nous n'étudierons pas chez l'enfant les symptômes des passions ou des vices sans faire sur nous-mêmes un retour opportun, sans être tentés de déraciner en nous ce que nous ne voulons pas laisser grandir en eux. En ayant peur pour eux, nous aurons honte pour nous. Voyant aussi combien de sa nature l'enfant est imitateur, nous nous dirons qu'il faut prêcher d'exemple. C'est ainsi que M. Perez, qui ne voulait améliorer que la génération future, aura amélioré la génération présente. Nous allons revoir l'âge d'or, et Astrée, qui avait quitté la terre, y reviendra avec joie.

II.

M. de Pontmartin réunit un certain nombre d'articles, dont quelques-uns datent déjà, sous ce titre mélancolique : *Souvenirs d'un vieux critique* (1). Il est imprudent de s'avouer vieux; les malveillants vous disent : Mais, en effet, vous êtes bien vieilli! — Je ne suis pas de ceux qui le diront. Elle est très verte encore, la vieillesse de M. de Pontmartin. Tout au plus peut-on remarquer que le trait est lancé d'une main un peu plus molle, que le cri de guerre est poussé d'une voix moins sonore. Oui, peut-être quelques symptômes de lassitude ou plutôt de découragement. Songez donc qu'il y a tantôt vingt ans qu'il lutte, le vieil athlète, pour les causes perdues d'avance; vingt ans qu'il part pour la croisade chaque samedi matin et qu'il rentre à Paris le samedi soir sans avoir pu aller plus loin qu'Asnières! Toujours sonner la retraite, toujours se replier en bon ordre, toujours consoler des vaincus! Il en est venu à rédiger d'avance, la veille de l'engagement, le bulletin de la défaite. Étonnez-vous donc de constater cette fatigue ou ce découragement! Pour moi, cette constance résignée m'inspire le respect. Ce n'est pas une âme médiocre, celle qui lutte contre toute espérance, cherchant à ranimer des troupes qui ne lui témoignent pas peut-être toute la reconnaissance qu'elles devraient. Et voilà comment il y a des larmes dans son clairon. Ils sont passés, les *Jeudis de Mme Charbonneau!* Alors le pamphlet amer; aujourd'hui l'homélie attristée. Toujours le même cri : Sus à l'ennemi, mort à l'infidèle! mais par acquit de conscience et peut-être aussi par la force de l'habitude. Il revient périodiquement, régulièrement, comme un refrain obligé.

Ah! ce refrain! cette ritournelle! Comme nous en aurions de tout temps dispensé M. de Pontmartin! Comme cette sempiternelle mélopée nous gâtait les meilleurs de ses articles! Mais voilà, il s'en faisait un devoir. Il eût cru trahir sa cause si, se posant en juge des œuvres contemporaines, il n'eût considéré que la question d'art. Il était dans sa consigne de demander à l'artiste : Montre-moi ton drapeau! Et lorsque l'artiste répondait : Un drapeau? Je n'en ai pas, la politique m'inquiète peu. — Ah! tu n'as pas de drapeau, reprenait le critique; eh bien, j'en ai un, moi, et je vais te le faire voir! Oui, à tout propos et hors de propos, il déployait son étendard blanc et criait : Vive le roy! puis d'une voix plus vibrante encore : A bas ce qui n'est pas le roy! Il y avait, en effet, plus d'ardeur dans ses haines que dans ses affections. Il était heureux d'encenser l'autel d'Israël, mais plus encore de lancer des pierres à celui de Baal. Et alors, s'il n'oubliait pas l'art, la valeur littéraire de l'œuvre à juger, ce n'était plus du moins sa préoccupation première.

Dans une de ses plus jolies comédies, M. Sardou nous montre un excellent homme aux prises avec une allumette qui fait une belle résistance — notez qu'en ce temps-là l'Etat n'en avait pas le monopole, — et l'excellent homme grogne avec colère : « Et on appelle cela un gouvernement! » Je me rappelle M. Villemain, qui se croyait, sous l'empire, plus persécuté qu'il ne l'était, entrant dans la belle bibliothèque d'Angers. « Très beau, ici, s'écriait-il; je demanderai comme seule faveur d'être interné à Angers. » Le lendemain, au guichet du chemin de fer : « Une première pour Paris, madame, si toutefois le gouvernement ne s'y oppose pas! » M. de Pontmartin est en proie à la même obsession, j'allais dire qu'il a le même tic. Je défie qu'on lui propose un sujet, si étranger qu'il soit à la politique, où il n'introduise le gouvernement et la république, qu'il appelle Marianne. Voyez, par exemple, dans ce présent volume. Il est question de M. Zola et du réalisme. C'est la faute à Marianne! M. Zola, cependant, a reproché vertement à Marianne de n'être pas zoliste; mais peu importe au critique de la *Gazette de France* : C'est la faute à Marianne! Ailleurs, un article, fort joli d'ailleurs, sur le ménage Cardinal, ce couple grand comme le monde, immortalisé par M. Halévy. Comment faire intervenir Marianne? Vous croyez peut-être que cela embarrasse M. de Pontmartin? Rien de plus simple. Il entonne un cantique d'actions de grâces pour M. Halévy : Merci, monsieur, merci! merci pour m'avoir fait passer quelques bonnes heures, et si bonnes que j'en ai oublié l'article 7, les décrets, les serruriers et Marianne! — Ah! s'il pouvait l'oublier une bonne fois, Marianne, pour ne se préoccuper que d'art et de littérature et nous faire un de ces articles qu'il aurait pu faire si bien! Ce serait pour le *vieux critique* le meilleur des rajeunissements, plus heureux que l'idée qu'il avait l'autre semaine d'écrire son article en vers. Assez longtemps il a été Jérémie, lui, un homme gai au fond, puisqu'il ne pouvait s'empêcher de mêler à ses cris de désolation quelques calembours. Le calembour chronique est l'indication certaine que la mélancolie n'est pas incurable. C'est, en pareil cas, une maladie rassurante.

III.

Nous parlions de M. Halévy tout à l'heure. Il vient de

(1) A. de Pontmartin. *Souvenirs d'un vieux critique.* — 1 vol. Paris, 1881. Calmann Lévy.

publier *Mariage d'amour* (1), la charmante nouvelle qui a paru dans nos colonnes (2). Je ne puis, à cause de cela même, dire tout le bien que j'en pense, et je le regrette. Ce petit bijou, ciselé avec une infinie délicatesse et travaillé avec un art exquis, est accompagné, dans le volume, de quelques nouvelles qui lui font un digne cortège. Le bruit court que M. Halévy se fatigue du théâtre. Qu'il se délasse donc en traçant de si jolis tableaux de genre, et nous ne nous inquiéterons pas. Quelque jour nous le verrons revenir à la scène. Il est impossible autrement. Remarquez-vous comme tout ce qu'il écrit a l'allure dramatique? Voyez, par exemple, ce *Mariage d'amour*. C'est une comédie toute faite; il n'y aurait qu'à y coudre une petite scène de brouille au début, une brouille venant de quelque mouvement de jalousie et de la crainte, ressentie des deux côtés, de n'être pas assez aimé. La lecture des deux journaux rassurerait ces cœurs inquiets : scène finale du raccommodement. M. Halévy imaginerait évidemment quelque chose de plus heureux; ceci suffirait à la rigueur. Toujours est-il que le corps de la pièce y est. Vous reconnaissez encore l'auteur dramatique à ceci, que vous ne trouvez aucun détail oiseux, aucun hors-d'œuvre. Pas un trait, pas même un mot qui ne soit utile. Tout tend vers un même but et va dans une seule direction. Peut-être vous a-t-il semblé que le parallélisme des deux journaux siamois est un peu artificiel, qu'il n'y a pas un détail dans l'un auquel ne corresponde dans l'autre un détail qui en est la contrepartie? Cette pondération, cet équilibre, encore l'art et le procédé du théâtre.

IV.

MM. Texier et Le Senne ne sont pas tendres pour la noblesse française, et qu'en va dire M. de Pontmartin? Les temps, paraît-il, sont proches où l'aristocratie épuisée, décharnée, anéantie, sera forcée, pour ne pas mourir, d'infuser dans ses veines apauvries le sang plus riche de la bourgeoisie et surtout celui des enfants de l'amour, toujours plus beaux, plus riches de sève que quiconque a une naissance régulière. C'est, disent MM. Texier et Le Senne, *la Fin d'une race* (3). Et ils le démontrent par l'exemple d'un hobereau ruiné redorant son blason avec ce qu'a amassé une *champie* de son village. Elle s'est enrichie, cette champie, en se faisant l'associée d'un couturier à la mode. On peut même supposer que cette association a été plus que commerciale, puisque la couturière actuelle, quand elle était lingère au château du hobereau, avait attiré dans ses bras son seigneur et maître. Voilà un tableau d'une teinte bien noire. Est-ce qu'en effet la noblesse se redore ainsi? *Sacs et parchemins*, disait Jules Sandeau. Que les parchemins ne repoussent pas les sacs, soit! mais qu'ils se baissent pour les ramasser ainsi dans la boue, je m'en étonne.

Enfin, cela a pu arriver, et, si je m'inquiète, c'est parce que le récit de ces messieurs a un certain air de thèse générale. Ce qui souligne l'intention, c'est qu'ils nous montrent, à côté de la noblesse qui tombe si bas, un petit bourgeois, fils de métayer, s'élevant très haut par son intelligence et son énergie. Les deux histoires, fondues en une, sont d'ailleurs d'une lecture agréable.

V.

Le Théâtre-Français vient de reprendre l'*Œdipe roi* de M. Jules Lacroix, ou plutôt celui de Sophocle, car c'est une très exacte traduction. Je serais même tenté de la trouver trop exacte : d'abord parce que le vers français, emboîtant fidèlement le pas au vers grec, manque d'aisance et n'a pas de hautes allures; ensuite parce que certains détails demanderaient à être adoucis pour le public qui n'est pas familiarisé avec la vie antique. Néanmoins l'impression a été très forte. Quel drame poignant, et comme il vous donne le frisson, et comme il est mieux charpenté que ceux de M. d'Ennery lui-même!

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Est-ce que M. Rouher va rentrer dans la vie publique? Il s'en était retiré, définitivement et sans remise, il y a quinze jours. Mais, cette semaine, la démangeaison l'a pris d'y reparaître et il a écrit une lettre publique de félicitation à M. Haussmann à propos de la profession de foi que celui-ci vient d'adresser aux électeurs de Lesparre.

Cette profession de foi est, en effet, un morceau admirable.

M. Haussmann y fait, avec beaucoup de dignité, deux déclarations qui s'enchaînent : la première, c'est qu'il n'y a encore aujourd'hui et qu'il n'y aura jamais que l'empire qui soit un gouvernement à son gré; la seconde, c'est qu'il se présente tout spécialement à Lesparre pour empêcher l'élection de M. Pascal, candidat du prince Napoléon, lequel, étant admis l'autorité indélébile des plébiscites et les aphorismes constants du droit monarchique, est, ce nous semble, le seul et unique empereur.

Ainsi M. Haussmann néglige totalement M. le comte de Chambord et les princes d'Orléans, desquels il ne parle pas plus que s'ils n'existaient pas; il professe une antipathie incurable pour la république; il répudie carrément la personne de « l'empereur » — et tout de même il veut être député!

Pourquoi faire? Qui diantre le pousse à se mettre d'une

---

(1) L. Halévy, *Mariage d'amour*. — 1 vol. Paris, 1881. Calmann Lévy.

(2) Numéro du 25 juin.

(3) E. Texier et C. Le Senne, *la Fin d'une race*. — 1 vol. Paris, 1881. Calmann Lévy.

assemblée politique, s'il ne veut ni accepter Chambord, ni soutenir la république, ni restaurer l'empereur!

Et là-dessus M. Rouher ne peut retenir un cri d'enthousiasme! Il écrit à M. Haussmann : « Vous suivez la vraie ligne politique, monsieur; vous êtes profond. »

Je vois le dessein de M. Rouher.

M. Rouher ne peut pas se consoler de n'être plus chef de parti ; il lui faut un parti qui recherche les conseils de sa haute sagesse. Le prince Napoléon n'a pas voulu lui demander de diriger ses affaires. En vain M. Rouher se tenait discrètement à la disposition du prince. En vain des amis gémissants s'en allaient dire au prince que Rouher était une grande capacité et qu'on n'aurait pas de peine à le ramener. En vain M. Rouher lui-même répétait sans cesse qu'il n'entendait causer au prince aucun embarras; il conseillait à tous les réfractaires de l'impérialisme de faire leur soumission au légitime héritier des Napoléon; il ajoutait que, pour ce qui était de lui, il tenait son rôle pour fini — afin sans doute que prince daignât le démentir. Le prince ne l'a point démenti.

C'est pourquoi M. Rouher écrit aujourd'hui à M. Haussmann une lettre éclatante qui signifie : « Formons à nous deux un grand parti national; vous serez le parti, je serai le chef. »

II.

Nous ne conseillons pas à M. Haussmann d'accepter cette combinaison. Au bout de deux mois, le parti Haussmann, même avec un programme plus clair et plus positif, serait disloqué du fait de M. Rouher.

M. Rouher ne possède pas plus les qualités d'un chef de parti que celles d'un premier ministre. Il en possède d'autres. Il n'a point celles-là. Avocat distingué comme Dufaure, il est devenu, en se développant selon la loi de ses facultés naturelles, un homme d'affaires entendu, un ministre des travaux publics et du commerce habile et éminent, comme Dufaure est devenu un garde des sceaux vigilant et intègre. Pas plus que Dufaure, il n'a pu devenir, même en y travaillant de son mieux, un législateur et un homme d'État.

Homme d'affaires, il laisse derrière lui une belle œuvre, les cinq grands réseaux de chemins de fer, et une œuvre puissante, les traités de commerce. Homme d'État, il a perdu deux fois la dynastie qu'il servait. Il l'a perdue une première fois en qualité de premier ministre de 1863 à 1869. Il l'a perdue une seconde fois en qualité de chef officiel du parti impérialiste de 1872 à 1876.

III.

Il avait le don précieux de l'importance dans l'attitude, du poids extérieur, de l'autorité et du commandement. Il était laborieux et de mœurs simples, vivant dans son cabinet de travail ou dans sa famille, attaché, âprement attaché aux réalités du pouvoir et aux avantages solides qu'on en peut retirer pour soi-même et les siens, sans goût de l'appareil et de la pompe. Quitter le soir son piquet de famille ou ses dossiers pour paraître aux fêtes des Tuileries lui était un supplice. Il avait fini par obtenir de l'empereur qu'il serait dispensé de tous ces festins de gala, de tous ces concerts et de tous ces bals de cour, de tout le vain cérémonial d'invitations à recevoir et à rendre où les ministres de l'empereur perdaient et où les ministres de la république continuent de perdre un temps considérable. Du pouvoir, rien ne lui plaisait que l'exercer. Mais qu'est-ce que le commandement, la jalousie de commander et l'avidité à commander, quand ces aptitudes ou ces passions ne sont au service d'aucune conception politique suivie, quand elles ne sont que les instruments d'un esprit stérile?

Veut-on nous dire ce que M. Rouher a représenté en politique sous l'empire? Avait-il une doctrine quelconque au sujet de la législation de 1852? Était-il contre? Était-il pour? S'il était contre, pourquoi n'a-t-il pas pris pour lui-même, au lieu de la laisser à Thiers, la charge d'enseigner l'alphabet de la liberté constitutionnelle aux divers groupes du Corps législatif? S'il était pour, d'où vient qu'il ait accepté la responsabilité des réformes du 24 novembre 1860 et du 19 janvier 1867? Nous ne parlons pas de sa politique étrangère. Son défaut de plan et de système en ce qui concerne le Mexique, sa versatilité dans les choses de Rome, l'influence funeste qu'il a exercée dans la semaine qui a suivi Sadowa, la théorie naïve des trois tronçons, à laquelle il a réellement cru, donnent l'idée d'une des intelligences politiques les moins munies et les moins douées qu'on ait vues de nos jours dans le gouvernement des affaires de France et d'Europe. Que ne fût-il resté ministre des travaux publics!

Veut-on nous dire également quel but M. Rouher a poursuivi, en tant que chef du parti impérialiste, pendant la durée de l'Assemblée nationale? Comment comptait-il rétablir sur le trône l'empereur Napoléon III ou le prince impérial? Est-ce par un complot, par un *pronunciamiento,* par une vigoureuse action électorale et parlementaire? Qu'a-t-il essayé en 1872 et 1873 pour rallier et ramener au combat les nombreux partisans qu'un régime qui a vécu dix-huit années laisse derrière lui pendant les premières années après sa chute? Quels efforts a-t-il tentés pour rattacher à ce noyau les classes ou groupes de citoyens qu'effrayent toujours le souvenir de la révolution de la veille, la perspective de la révolution du lendemain? Tandis que M. Gambetta consacrait son temps et ses veilles, en 1872 et en 1873, à extraire des « nouvelles couches » tout ce qui était ardent, jeune et capable, et en même temps à recruter parmi les notabilités départementales les plus anciennement fondées et établies, parmi les notabilités de l'armée, de la science, des lettres, des candidats républicains pour le futur Sénat, que faisait M. Rouher? Qu'a-t-il entrepris en ce genre? Lui est-il jamais venu à l'esprit que dans tout district du pays de France il existe un personnage considérable par sa fortune ou son influence locale qui veut être député à tout prix? Dans les temps de régime fondé, comme l'est le temps actuel, les ambitieux de ce genre s'éteignent et s'amortissent par la force des choses. Dans les temps d'incertitude et de confusion, comme était la période comprise entre les années 1872 et 1876.

leur vanité s'exalte par l'effet des chances qui s'offrent à elle. On eût trouvé parmi eux autant de candidats impérialistes qu'on eût voulu en 1876 pour se porter contre le député sortant, républicain, légitimiste ou orléaniste. Et des candidats riches, apparentés, populaires dans leur circonscription! Je ne suis pas l'apologiste des rivalités et jalousies locales, qui font qu'un gros personnage de sous-préfecture est prêt, selon l'occasion, à se porter candidat au nom de la Ligue ou au nom du roi. De telles passions sont basses. Le droit du philosophe est de les mépriser. L'art du politique est de les utiliser. M. Rouher ne s'est jamais douté de cette vérité si simple, ou il a agi comme s'il ne s'en doutait pas.

IV.

Dans sa niche de la rue de l'Élysée, il recueillait les hommages des fidèles; il se faisait appeler *monsieur le ministre* par ses anciens collègues, collaborateurs et subordonnés du temps de l'empire. Il régnait sur eux; il était heureux de régner ainsi, ce bonheur lui suffisait. Il ne tenait pas à faire de conquêtes au delà de ce cercle de familiers et d'adorateurs convaincus. Quand on venait lui dire que tel député à l'Assemblée nationale, membre du centre droit, qu'il ne connaissait pas personnellement, venait de s'exprimer avec sympathie sur le compte de l'empire, ou que tel gros manufacturier d'un département lointain était disposé à crier : *Vive l'empereur!* si l'on voulait lui promettre pour les prochaines élections une lettre du prince impérial, il n'en témoignait pas de joie; il devenait au contraire soucieux! Ces néophytes n'auraient qu'à ne pas l'appeler : « Monsieur le ministre »! Sans s'en apercevoir et en dépit d'un dévouement sincère à ses princes, ce n'était pas l'empire qu'il représentait; c'était simplement Rouher et le rouhérisme.

Son personnalisme était excessif. C'est par là qu'il a le plus nui à l'empereur Napoléon III régnant et à l'empire renversé. On eût dit que son principal souci était de faire le vide autour de l'empereur et de l'empire. Un jour, un conseiller d'Etat du nom de Thuillier, chargé de soutenir au Corps législatif la discussion de l'Adresse, y obtint un succès d'éloquence extraordinaire. Dans un débat corps à corps avec M. Jules Simon, il massacra de sa parole brûlante et vivante la rhétorique étudiée de l'honorable académicien. A partir de ce jour, M. Thuillier ne reparaît plus au Corps législatif; M. Rouher l'enfouit; Thuillier meurt obscurément et prématurément dans l'inactivité. « C'est Rouher qui a fait mourir Thuillier de chagrin », disait Persigny, qui n'avait pas l'habitude de mâcher les vérités. Un autre jour, en 1866, M. Fernand Giraudeau, attaché au cabinet de l'empereur, rédige avec l'approbation du souverain une note intitulée : *la Jeunesse et les fonctions publiques sous l'empire*. Cette note, tirée seulement à cent exemplaires, destinée aux seuls amis ou au petit nombre des adversaires raisonnables, avait pour objet de démontrer qu'il eût été sain pour la dynastie et pour l'Etat que l'empire s'enrichît de quelques hommes nouveaux. C'est peut-être l'écrit le plus curieux qui soit sorti de la plume de M. Giraudeau, moraliste politique, clairvoyant, aigu, précis, en même temps que dévoué aux Napoléons. Demander des hommes nouveaux! crime irrémissible! Cet écrit ayant produit quelque impression dans l'entourage de l'empereur, M. Fernand Giraudeau perd aussitôt les bonnes grâces de M. Rouher et ne les retrouve plus. Tout le monde a lu dans le recueil des papiers saisis aux Tuileries après la révolution de septembre le rapport confidentiel de M. Rouher à l'empereur sur les hommes de l'empire en situation de devenir ministres. Ce rapport aboutit à une conclusion qui n'était consolante que pour M. Rouher : c'est qu'il n'y a dans l'empire d'autre Rouher que Rouher! Tant pis! tant pis! Pour tout grand homme politique, pour tout soutien et sauveur de la dynastie établie, l'unique M. Rouher! Ce n'était vraiment pas assez.

Tels avaient été, à l'égard des hommes, les procédés de M. Rouher sous l'empire, tels ils sont restés après l'empire. M. Rouher a découragé et dégoûté Clément Duvernois, qui avait le tort de défendre l'impérialisme dans le journal *l'Ordre* avec plus d'éclat et de résolution que lui-même ne le faisait à la tribune. Il a essayé également de se subordonner M. Paul de Cassagnac ou de l'exclure. Mais ici il se heurtait à deux forces dont il avait mal mesuré la puissance et qui sont la jeunesse et la foi. M. Paul de Cassagnac, qui n'avait pas cherché la lutte contre M. Rouher, l'accepta avec une tranquille et heureuse témérité. M. Rouher dut reconnaître son imprudence et sa défaite. Désormais, à la messe annuelle de Saint-Augustin, les ovations des ardents du parti furent pour M. de Cassagnac, et non plus pour M. Rouher vieilli et triste.

V.

M. Rouher, qui, au grand dommage de l'empereur Napoléon III et de son fils, a écarté ou usé tant d'hommes, M. Rouher a un rival caché qui lui survit dans les assemblées : c'est M. de Parieu. Peu de gens savent que M. de Parieu, dans le secret dans son cœur, est l'ennemi féroce de M. Rouher. J'ai réussi à le deviner. Rouher et Parieu! Tous deux Auvergnats, tous deux avocats! Tous deux la gloire de Riom et de la jurisprudence sur le régime dotal! Tous deux députés de l'Auvergne à l'Assemblée législative de 1849! Tous deux enfin devenus, pour la première fois, ministres du prince Louis-Napoléon à la même époque de leur vie! Or, de 1852 à 1859, ce parallélisme se trouva détruit. Pendant ce temps, l'un des deux a toujours primé l'autre! Quelle humiliation pour M. de Parieu que la primauté de M. Rouher pendant vingt années et plus! Quelle déchéance du nom de Parieu auprès de celui de Rouher, par-devant les honnêtes populations du Puy-de-Dôme et du Cantal!

Aussi ce fut le grand jour de la vie de M. de Parieu, le jour de la grande réparation longtemps attendue, que le 2 janvier 1870! Ce jour-là, nommé ministre-président du conseil d'Etat, M. de Parieu revêtit une dignité qui avait appartenu à M. Rouher. Il s'en alla au Louvre prendre possession des appartements dorés de M. Rouher. Il coucha dans le propre lit de M. Rouher; il put dire à l'Auvergne ébahie : « C'est

moi maintenant qui suis Rouher. » Hélas! il ne le dit pas longtemps! Cet acharné Rouher, à force de catastrophes, était redevenu, dès 1871, le premier des impérialistes. Enfin le voilà qui n'est plus rien, tandis que lui, M. de Parieu, l'Arverne rival, reste membre de l'Institut et sénateur, qui sait? en passe de redevenir quelque jour ministre, les circonstances aidant! M. de Parieu a de l'instruction, de la doctrine, de la philosophie, toutes choses que M. Rouher connaît peu. Si on lui faisait dire toute sa pensée, il ne verrait probablement dans M. Rouher qu'un mécanicien de chemin de fer ou un fabricant de chaudières pour locomotives qui a eu beaucoup de chance. Cette chance de M. Rouher a souvent irrité M. de Parieu. Aujourd'hui sans doute M. de Parieu se dit que le vrai mérite surnage toujours, que tôt ou tard la haute doctrine est récompensée et les simples praticiens remis à leur place par la fortune.

PIERRE et JULES.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 5 août. — Entrevue à Gastein des empereurs d'Allemagne et d'Autriche.

Le pape prononce, en consistoire, une allocution dans laquelle il flétrit ceux qui ont insulté le cercueil de Pie IX lors de ses funérailles. Du récit de ces scènes de violence il conclut qu'il n'est pas en sécurité à Rome et qu'il ne peut y rester qu'en s'emprisonnant dans le Vatican.

La Chambre des lords adopte en seconde lecture le bill agraire irlandais modifié par de nombreux amendements proposés par l'Opposition.

Samedi 6. — Décret nommant M. Got, doyen de la Comédie-Française, chevalier de la Légion d'honneur.

Dans le banquet offert aux ministres à Mansion-House, M. Gladstone exprime la conviction que l'Angleterre, malgré quelques échecs, marche vers la paix et la tranquillité extérieure. Il proclame le grand succès de la politique anglaise en Orient et rend hommage à la fermeté des puissances dont se compose le concert européen; grâce à leur accord, de grands règlements territoriaux ont été accomplis; une population a été soustraite à un joug despotique et réunie à un peuple de même race, jouissant d'institutions libres. C'est une garantie pour le maintien de la paix. Le ministre regrette les scènes de désordre qui ont troublé le parlement. Il espère que la session ne se terminera pas sans que le bill agraire irlandais ait été adopté.

Dimanche 7. — Un meeting de trois mille personnes a lieu à Rome contre la loi des garanties. La police interdit la lecture de l'ordre du jour portant abolition de cette loi et dissout la réunion.

Lundi 8. — Discours de M. Jules Ferry à Raon-l'Étape. Le ministre constate le triomphe de la république et divise le parti républicain en « pressés » et en « patients ». Mais entre les deux, il n'y a qu'une nuance. Il fait l'éloge de la Chambre de 1877 et affirme que ce qui sortira des élections, ce sera l'esprit de sagesse et la concorde entre républicains. Il termine en disant « qu'il y a quelque chose de meilleur que la Gauche républicaine ou l'Union républicaine, c'est l'union des républicains ».

La Chambre des lords adopte le bill agraire irlandais en troisième lecture, sans scrutin.

Mardi 9. — Les dépêches d'Algérie annoncent que de sérieux dissentiments existent entre Bou-Amema et ses contingents ainsi qu'entre diverses fractions de ceux-ci.

Une réunion de la *land-league* tenue, à Dublin, déclare que la *league* tient le bill agraire pour non avenu et fera tous ses efforts pour faire disparaître le *landlordism*.

Échange des ratifications de la convention directe turco-grecque.

Mercredi 10. — Discours de M. Jules Ferry, au banquet de Nancy. Le ministre fait l'éloge de la Chambre de 1877, de « cette majorité courageuse qui a combattu le gouvernement personnel, qui depuis quatre ans fait connaître à la France les bienfaits de la liberté la plus absolue au milieu de l'ordre le plus parfait, le progrès continu, ce bien suprême de l'État et de la république, mis au-dessus de l'intérêt des partis », et affirme de nouveau que « la Chambre des 363 a bien mérité du suffrage universel et de la république ». Revenant sur le programme d'Épinal : « Ni revision ni division », M. Ferry fait une distinction entre la « revision partielle mitigée, consentie par l'Assemblée dont il s'agit de modifier le recrutement », et « la revision absolue, impérative, violente, radicale, qui est la thèse favorite des partis intransigeants ».

Le bill agraire, amendé par la Chambre des lords, revient à la Chambre des communes. Le gouvernement déclare se rallier à ceux de ces amendements qui ne touchent pas aux principes essentiels du bill et combat les autres. Dans ce commencement de discussion il obtient sur tous les points d'importantes majorités.

Jeudi 11. — Ouverture de l'exposition internationale d'électricité au palais des Champs-Élysées.

Publication du manifeste électoral du comité patronnant la candidature de M. Gambetta dans le XXe arrondissement. Ce manifeste est conforme au programme de Tours.

Lundi 12. — A la dernière séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Maspero a rendu compte d'une découverte très importante faite récemment à Thèbes. On avait remarqué depuis quelques années l'apparition, dans le commerce et dans les collections particulières, de divers objets d'antiquité égyptienne, papyrus, statuettes, etc., tous d'une même époque (XVIIIe dynastie), et qui paraissaient provenir d'un même lieu. Le principal agent de ce trafic fut arrêté et se décida, au bout de quelque temps, à révéler l'origine de tous ces objets. En fouillant le lieu indiqué par lui, on a trouvé une caverne assez grande, où étaient accumulées les momies de trente-six Pharaons, princes et princesses de la XVIIIe dynastie, en tête de celles de Toutmès III

et de Ramsès II. La manière dont les corps étaient entassés, sans ordre, fait supposer à M. Maspero qu'ils ont été transportés de leurs tombeaux dans cette caverne à l'époque (sous la XXe dynastie) où des bandes de voleurs s'étaient mises à violer les sépultures et à dépouiller les momies. La grotte a bien en effet le caractère d'une cachette où l'on aurait déposé en hâte toute sorte d'objets précieux. Quoiqu'elle ait été exploitée depuis plusieurs années par des voleurs, on y a encore trouvé environ 5000 objets divers, dont 3600 statuettes funéraires de rois, 5 papyrus intacts, des bijoux d'or et d'argent, des vases, etc. Il sera intéressant d'étudier le mode d'embaumement des momies royales et de le comparer aux prescriptions du rituel des sépultures des rois, qui nous est parvenu, mais dont le texte présente de grandes difficultés de traduction.

La *Schliemannfest*, a Berlin. — Cette fête a été donnée il y a quelques jours par les magistrats municipaux de Berlin, en l'honneur du docteur Schliemann, qui vient, comme on sait, d'offrir ses collections à l'empire allemand et de recevoir en échange le titre de « citoyen honoraire » de la ville de Berlin. M. et Mme Schliemann, conduits par le bourgmestre de la capitale, ont fait une entrée triomphale par la grande porte de l'hôtel de ville. Les piliers étaient ornés de guirlandes de chêne et de laurier. La musique jouait la marche du *Tannhauser*. Dans la salle de réception, M. Virchow a harangué le docteur Schliemann en louant sa persévérance et son patriotisme. Le docteur Schliemann a répondu en faisant l'histoire de sa vie et de ses travaux. Le directeur général des musées, M. Schœne, a remercié de nouveau le docteur, puis il s'est tourné vers Mme Schliemann, qui est Grecque de nation, et lui a adressé ces paroles : « L'Iphigénie « de Gœthe redemande le pays des Grecs, mais nous osons « espérer que le cœur de la Grecque appartiendra quelque « peu à la ville où des trésors qu'elle peut à tous égards con- « sidérer comme siens ont trouvé un asile durable. »

Notes géographiques. — D'après des nouvelles reçues de la contrée située au sud du lac Tanganyika, les indigènes verraient avec plaisir les Européens s'établir au milieu d'eux. Il y a là un grand plateau dont la richesse et la prospérité sont admirables. On y trouve des villes, des villages, des jardins superbes. La Société des missions de Londres compte fonder très prochainement un établissement sur ce plateau.

— On sait que M. Savorgnan de Brazza a établi, au nom du comité français de l'Association africaine, deux stations scientifiques et hospitalières dans le bassin de l'Ogôoué et du Kongo. L'un de ces postes s'appelle Franceville, l'autre Brazzaville. Deux autres explorateurs ont rejoint M. Savorgnan de Brazza à qui ils portaient des bateaux à vapeur démontables. Ces bateaux naviguent sans doute actuellement sur l'Alima, trait d'union entre le bassin de l'Ogôoué et le bassin du Kongo. On se souvient que M. Savorgnan de Brazza a rencontré dans une de ses expéditions M. Stanley, qu'il a trouvé travaillant à établir une route carrossable le long du Kongo, à l'endroit des cataractes.

D'après un rapport officiel, les Universités prussiennes ont conféré en 1880 le grade de docteur à 566 candidats. Le nombre total des étudiants dans ces mêmes Universités et pour la même année était d'environ 12 000.

Parmi les dernières acquisitions de la Bibliothèque nationale figure une collection de lettres inédites d'Alfred de Musset. Ces lettres sont renfermées dans une boîte scellée, qui ne pourra être ouverte qu'en 1910.

Le *Journal des Savants* a publié dans son dernier cahier (juillet) :

Étude sur la religion et les mœurs des Soubbas, troisième et dernier article, par F. de Saulcy; *Centenaire de Pompéi et d'Herculanum*, par M. E. Egger; *Littérature grecque moderne*, par M. E. Miller; *Histoire de l'art chrétien*, par M. Edmond Le Blant; *Histoire de la divination dans l'antiquité*, suite, par M. Alfred Maury.

Les Enfants, Revue mensuelle des fêtes d'enfants, des distributions des prix, des peines et récompenses scolaires, qui vient de se fonder à Alais (Gard), a pour but de propager parmi nous les fêtes d'enfants usitées en Suisse et de traiter diverses questions d'éducation.

Voici le sommaire du numéro d'août de la *Gazette des Beaux-Arts* : (Collection Spitzer) Les Émaux peints, par M. Claudius Popelin; le Salon de 1881 (suite), par M. Jules Buisson; le Livre de souvenirs d'un sculpteur florentin du XVe siècle (suite et fin), par M. Charles Yriarte; les Pastels de M. de Nittis, par M. Alfred de Lostalot; les Médailleurs italiens : Vittore Pisano, par M. Charles Ephrussi; l'Exposition de Tours, par M. Léon Palustre.

Ce numéro est orné de nombreuses illustrations hors texte et dans le texte, et notamment de reproductions des émaux peints de la collection Spitzer, d'une eau-forte de M. Mongin, d'après le *Christ devant Pilate*, de M. Munkacsy, et d'une eau-forte originale de M. de Nittis.

Viennent de paraître :

Œuvres choisies de A.-J. Letronne, membre de l'Institut, assemblées, mises en ordre et augmentées d'un index, par M. E. Fagnan. Première série. *Égypte ancienne*. T. Ier, orné d'un portrait inédit par Paul Delaroche, et t. II. — Deux forts volumes grand in-8°. Ernest Leroux.

Discours parlementaires de Jules Favre, publiés par Mme Ve Jules Favre. T. III (1865 — 3 septembre 1870); t. IV (4 septembre 1870-1879). — Deux forts volumes grand in-8°. Plon et Cie.

Un essai d'empire français dans l'Inde au XVIIIe siècle. Dupleix, d'après sa correspondance inédite, avec cartes, par M. Tibulle Hamont. — Un vol in-8°. Plon et Cie.

Histoire de l'Art dans l'antiquité, par MM. Georges Perrot et Charles Chipiez. 15e livraison à 50 centimes. — Grand in-8°. Hachette et Cie

---

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. 1332

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 8. 20 AOUT 1881.

Paris, 19 août 1881.

Encore un argument en faveur du scrutin de liste! Des braillards sans vergogne empêchent les candidats de parler, un soir M. Gambetta, le lendemain MM. Floquet et Lockroy; d'une réunion publique ils font une cohue, une mêlée vociférante et hurlante, et voilà le mouvement électoral entravé, dévoyé dans deux arrondissements! Avec le scrutin de liste, les réunions publiques auraient un rôle d'influence comme les journaux et autres modes de discussion et de publicité; ce serait légitime et suffisant. Les candidats ne seraient point à leur merci; libres de parler dans toutes, ils ne seraient aux ordres d'aucune en particulier; des scandales isolés n'auraient point d'importance. L'écume des vagues n'est pas l'Océan.

Une autre observation saute aux yeux. Avec le scrutin d'arrondissement, le candidat ne voit que la portion la plus remuante, la plus tumultueuse de ses électeurs; c'est avec elle qu'il est en contact direct, obligatoire, elle qui le fait comparaître à sa barre, elle seule à qui il rend des comptes. *Des* électeurs qui se prennent pour *les* électeurs et s'intitulent modestement « le peuple » entendent qu'il *s'inspire* de leur volonté, comme on dit. Aussi est-ce le côté le plus avancé de son programme qu'il met en relief; poussé en avant, il suit l'impulsion, et le corps électoral la suit à son tour. Alors les modérés lèveront les bras au ciel, s'étonnant du progrès des opinions extrêmes dans les élections, et oubliant que ce sont eux, au Sénat, qui ont fait échouer le scrutin de liste. Ils voyaient la paille du scrutin de liste : voient-ils maintenant la poutre du scrutin d'arrondissement?

—M. Peruzzi a tenu à nous répondre et, par la même occasion au *Temps* et au *Journal des Débats*. Ce nouvel article a ce même caractère de recherche consciencieuse de la vérité qui distinguait le premier. Notre éminent interlocuteur paraît craindre que le but d'apaisement qu'il se proposait n'ait pas été atteint; il se trompe : la preuve en est que cette discussion ne semble plus avoir qu'un intérêt historique.

Ainsi, pour ne parler que du *Mostakel*, il conviendra d'attendre la traduction annoncée par M. Peruzzi (afin de n'avoir pas seulement des extraits choisis), et aussi la publication, si elle a lieu, des lettres adressées à M. Bokos par le premier drogman du consulat italien à Tunis.

TUNIS ET L'ITALIE

Réponse aux réponses

Si je ne considérais que la réponse de la *Revue* à la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser, sur sa demande, à son directeur, le but que nous nous étions proposé, M. Yung et moi, serait loin d'être atteint.

Le ton dont j'avais donné, d'après M. Yung, le salutaire exemple aurait été introduit par moi dans le débat, suivant la réponse, dans l'intention de pouvoir dresser dans une Revue française un acte d'accusation contre la France; la forme épistolaire n'a pas été prise dans cette réponse précisément à cause du tempérament de langage qu'elle impose, et, au lieu d'être, comme j'ai eu le plaisir de le lire dans la *Revue* du 23 juillet, un Italien sincère, vieil ami de la France et bien informé, je suis accusé, le 30, d'avoir malmené très fort la France, d'avoir expliqué qu'en cette affaire de Tunis la France a eu tous les torts sans circonstances atténuantes et que l'Italie n'en a aucun; enfin de m'être trompé sur tous les points.

Par un sentiment de dignité personnelle, je m'abstiens de m'arrêter davantage sur ces appréciations dont tout lecteur impartial a dû faire justice (1); et je me borne à répéter ces mots publiés par un Français à propos de ma lettre :

« Si de part et d'autre nous avouons franchement nos torts,

1. [illegible]

tout est sauvé; si nous nous les jetons violemment à la tête, c'est un jeu dangereux dont nous ne répondons plus (1). »

Il est aisé de comprendre qu'il m'est impossible d'en agir également au sujet de la dernière accusation : que je me suis trompé sur tous les points. Je demande donc encore l'hospitalité bienveillante de la *Revue*, en m'abstenant toutefois d'employer la forme épistolaire précisément parce qu'il m'importe de montrer que le tempérament de langage dont je suis sûr de ne pas m'écarter ne m'est point imposé par cette forme, mais par le sentiment qui m'inspire et par le but que je me propose.

I.

A tout seigneur tout honneur. Commençons par le *Mostakel*, comme l'a fait mon honorable contradicteur, avec lequel je suis d'accord en ceci : « qu'il serait très grave et sans excuse que le consulat italien à Tunis n'eût pas été étranger à la direction du *Mostakel*, journal arabe, imprimé en Sardaigne, répandu à profusion parmi les Arabes, les excitant à la *révolte* contre la France et leur *prêchant même l'assassinat*. »

La reproduction de deux lettres déjà publiées, contenant des affirmations qui ne sont nullement démontrées et qui ont été précédemment contredites, ne constitue point les preuves sur lesquelles une accusation aussi grave contre des fonctionnaires honorables devrait être appuyée.

Mais voyons un peu : ce *Mostakel* excitait-il vraiment à la révolte contre la France et prêchait-il l'assassinat?

Très curieux de ma nature, décidé à ne point faire de faux pas dans cette discussion qui intéresse à un si haut degré ma patrie et une nation que j'affectionne, j'ai voulu aller au fond de la question, je me suis procuré la collection complète du *Mostakel*, et je me la suis fait traduire par un homme qui connaît bien la langue dans laquelle ce journal est écrit.

Commençons par constater que *Mostakel* ne répond pas au mot *révolte*, comme ont traduit quelques journaux français. *Mostakel* est le participe de *astakalla*, qui est la dixième forme du verbe *kalla*, signifiant *se rendre indépendant, affirmer son indépendance ;* le mot *Mostakel* signifie *l'Indépendant*. La lecture des cinquante-sept numéros (ce sont les seuls qui ont paru) de ce journal qui a été publié une fois par semaine depuis le 26 mars 1880 jusqu'au 24 avril 1881 (n° 57) m'a convaincu que son programme et le développement qu'on y a donné répondent entièrement à son titre. Les correspondances tunisiennes s'occupent des affaires de la Régence, blâment l'administration du ministre Mustaphaben-Ismaïl, donnent à ce ministre des conseils de reformes généralement assez sensés, reproduisent des articles du journal arabe *Nahlé*, imprimé à Londres, se préoccupent des menaces pour l'indépendance de la Tunisie faites par quelques journaux de Marseille qui affirmaient que la France seule y doit dominer.

(1) *Nouvelle Revue*, du 1er aout 1881.

Dans le numéro 52, du 27 mars 1781, le *Mostakel* tourne en ridicule quelques journaux algériens qui l'avaient accusé de *prêcher la révolte en Algérie depuis trois ans*, c'est-à-dire avant qu'il fût né; et il vaut la peine de citer les paroles adressées au *Sémaphore*, dans le n° 16 du 11 juillet 1880 :

« Ce journal ne se contente pas de cela (la menace de contraindre le bey à empêcher l'introduction du *Mostakel* dans le territoire de la Régence); mais il va jusqu'à faire peser sur nous une imputation neuve et étrange : il nous accuse de vouloir provoquer la révolte en Tunisie et en Algérie. Nous ne nous donnerons pas même la peine de rejeter cette lâche calomnie, mais nous ne pouvons nous dispenser de nous étonner qu'un journal libre, imprimé dans la France libre et républicaine, et en plein XIXe siècle, prétende qu'on ne puisse parler en faveur de la vérité et de la liberté en faisant la critique d'un ministre aveuglé qui conduit son pays à la honte et à la ruine et qui est devenu un jouet entre les mains de quelques personnes soucieuses de leurs propres intérêts et nullement de ceux de la France. Le monde entier sait que nous ne nous sommes jamais occupés de l'Algérie ni de ce qui s'y passe ; loin de là, nous félicitons ce pays et lui souhaitons une prospérité croissante. Nous aimons à espérer que le correspondant du *Sémaphore* voudra bien nous reconnaître le droit de donner de bons conseils à la Regence indépendant de Tunis en nous efforçant de lui indiquer le bien et ce qui pourra la conserver indépendante.

« Il faut donner aux citoyens une part active (n° 41, du 2 janvier 1881) dans l'administration; c'est le despotisme qui a ruiné les pays musulmans. »

Et le *Mostakel* invoque l'assistance des puissances pour réaliser les réformes nécessaires. Soucieux de maintenir l'indépendance tunisienne en enlevant tout prétexte aux influences étrangères par la réforme du gouvernement beylical pour tout ce qui tient aux démêlés franco-italiens, le *Mostakel* est amené naturellement à s'opposer à l'accroissement de l'influence française, qu'il croyait plus à craindre que celle de l'Italie pour la réalisation de son rêve : l'indépendance du pays dont il s'occupait particulièrement.

« Peu nous importent, dit le *Mostakel* dans son n° 29, du 10 octobre 1880, les questions ou les rivalités entre la France et l'Italie; notre seul devoir est celui de considérer le but qu'elles se proposent quand nous demandons des conseils à l'une ou à l'autre de ces deux puissances. Pour l'Italie, il est aisé de comprendre qu'elle a intérêt à notre indépendance et qu'elle ne verrait pas avec plaisir l'occupation de la Tunisie par la France ; tandis que nous voyons que celle-ci met chaque jour en avant des prétentions nouvelles, et ses journaux ne cachent pas ses velléités. Nous devons donc nous tenir en garde, et les concessions qu'on lui accorde (concessions auxquelles ce journal seul avait fait opposition) devront être subordonnées à des conditions telles qu'il ne puisse en résulter de dommages pour nos finances, ni des charges pour l'avenir. Quant au port dans le lac (1), nous devrons aussi examiner s'il ne pourrait nuire à l'état sanitaire du pays. »

Chaque fois qu'il croit entrevoir l'espoir d'un accord entre la France et l'Italie, le *Mostakel* s'en réjouit : aussi, dans son

(1) Le port que voulaient construire les propriétaires italiens des mines de Djebel-Assas. (*Note de la D.*)

n° 30, du 15 octobre 1880, reproduisant une lettre de M. Barthelemy Saint-Hilaire à M. le professeur de Gubernatis, il se réjouit des bons sentiments dont le nouveau ministère est animé et exprime l'espoir qu'ils produiront un bon effet. Dans le n° 31, du 21 octobre, il constate avec plaisir un peu plus de modération dans la polémique des deux presses italienne et française. Il reproduit l'opinion de M. de Bismarck sur les intérêts italiens dans la Méditerranée et sur la rivalité qui en résultera entre les deux nations sœurs, en faisant des vœux pour le maintien de la paix entre elles; et il parle de l'alliance naturelle des races latines dans le n° 33, du 1er novembre, craignant toutefois qu'il n'y soit mis obstacle par les rivalités existantes. Il invoque parfois (n° 38, du 12 décembre 1880) l'intervention de la France, de l'Angleterre et de l'Italie pour mettre de l'ordre dans l'administration et dans les finances; mais rien n'exprime plus vivement les craintes des rédacteurs du *Mostakel* pour l'indépendance de leur pays que les paroles suivantes du n° 52, du 20 mars 1881, où il est parlé de l'opposition probable de l'Italie aux projets qu'ont les Français de prolonger leurs lignes sur la côte.

« Quant à notre gouvernement, ce qu'il a de mieux à faire, c'est de ne pas s'engager dans des difficultés nouvelles; l'expérience nous a appris que lorsque la mer et le vent se querellent, ils finissent par se mettre d'accord en faisant naufrager le navire pour s'en partager les dépouilles et pour recommencer de nouveau dès qu'ils auront faim. Notre seul but doit être de faire le bien et la prospérité du pays et de suivre une politique pacifique envers tous les pays sans exception. »

Ce n'est que depuis le n° 29, du 19 décembre 1880, que le *Mostakel* parle des dangers du protectorat français pour reprocher *au premier ministre du bey d'avoir facilité la réussite des aspirations étrangères.*

« Qui est celui dont le cœur ne saigne, ajoute-t-il, en voyant un pays faible, sans défense, livré aux griffes de la violence et de l'injustice? Nous sommes à Dieu, et c'est à Dieu que nous retournerons. Pourquoi le bey ne soumet-il pas cet état de choses aux gouvernements européens? La France n'aura à craindre la rivalité de personne.

« L'Afrique est assez vaste, dit le n° 29, du 28 décembre, et la France pourra y poursuivre en toute sécurité l'œuvre de civilisation qu'elle peut si bien accomplir. Elle méritera la reconnaissance de tous.

« Si la France arrive à connaître la vérité (n° 49, du 27 février 1881), elle saura que nous sommes et que nous avons toujours été les amis de la France, que nous la respectons pour sa générosité, que nous savons qu'elle ne permettra jamais des actes de violence contre nous et ne nous livrera pas, comme des esclaves, aux velléités de son consul. »

Et en parlant de ceux qui l'accusent d'être hostile à la France, il les défie (n° 52, du 20 mars 1881) de « citer un seul fait où ils eussent raison et où nous ayons montré de l'hostilité ».

« Jusqu'ici nous ne nous sommes point écartés, dans nos relations avec eux, du chemin de la droiture, et nous ne nous en écarterons pas; c'est la seule force que nous ayons dans notre faiblesse, et nous nous armerons de notre justice. »

C'est dans le n° 41, du 2 janvier 1881, que le *Mostakel* s'occupe de l'Algérie, pour annoncer qu'il s'abstient de publier une correspondance d'Oran parce qu'elle lui paraît trop violente; et il se borne à regretter le peu d'égalité de traitement à l'égard des Algériens et des Français surtout en ce qui touche à l'amnistie, qui n'a pas été appliquée à des Algériens transportés à la Nouvelle-Calédonie; il fait des vœux pour la grâce des moins coupables des quinze Algériens condamnés à mort, en disant qu'il refuse de croire que l'arrêt d'un tribunal français ne soit pas juste et fondé, mais qu'il se confie dans la clémence du Président de la république, qui pourra commuer cette peine. Dans ce numéro ainsi que dans celui du 17 avril 1881 (n° 56), il fait des vœux pour que les écoles algériennes soient ouvertes aux Arabes non moins qu'aux autres, afin qu'ils puissent y recevoir l'instruction et s'ouvrir une voie pour exercer les professions libérales.

Je craindrais d'abuser de la patience de ceux qui me feront l'honneur de lire ces pages, si je reproduisais encore d'autres extraits du *Mostakel*, dont on publiera peut-être ailleurs la traduction. Ceux que j'ai cités suffisent du reste à prouver que ce journal n'a jamais *excité à la révolte* et encore moins *prêché l'assassinat*. Les sentiments d'amour de la liberté et de l'indépendance de la patrie exprimés dans les passages que j'ai cités ne sauraient ne pas trouver un écho dans le cœur des lecteurs français, qui sont à même de juger si c'est là le langage que devrait tenir, surtout à des Orientaux, un publiciste se proposant de les exciter à la révolte.

Enfin, ce que je viens d'affirmer en pleine connaissance de cause et sans crainte d'être démenti prouvera que ce n'est pas *ma bonne foi qui a été surprise*, mais celle du public français.

II.

L'étendue des explications que je viens de donner sur un fait mis en première ligne dans la réponse de la *Revue* m'impose le devoir de ne pas insister, autant que je le pourrais et le voudrais, sur les autres points de cette réponse.

Je dois d'abord rectifier une erreur d'impression que j'ai remarquée dans la première colonne de la page 103 de la *Revue* du 23 juillet — due peut-être à ce que le compositeur se refusait à croire que des écrivains français aient pu patronner l'annexion de la Tunisie non à la France, mais à l'Italie. Pourtant il en fut ainsi jadis!

M. Pellissier de Reynaud écrivait : « Ce que nous possédons de l'Afrique nous suffit amplement (1) », et M. E. Reclus : « Les Italiens, fils de ces Romains qui avaient une première fois porté leur civilisation dans la province d'Afrique, semblent avoir pour mission de rattacher cette contrée d'une manière définitive au monde européen. » — « Tous

(1) *Annales des Deux Mondes*. — [illegible], t. III, p. 150.

les progrès de l'Italie, ajoute M. Reclus, profiteront à son ancienne province En ressuscitant, la patrie des Régulus et des Scipions ne se relèvera pas seule; elle évoquera aussi du tombeau son antique ennemie, la Carthage qu'elle écrasa jadis (1). » Plutôt que pour l'importance pratique de ces citations, j'ai tenu à rectifier cette erreur dans l'intérêt de la vérité et parce qu'il me plaît de pouvoir montrer au spirituel ami caché derrière M. Valbert que ce n'est pas seulement en Italie que *les souvenirs classiques peuvent exercer une influence dangereuse sur quelques âmes ardentes* (2).

Je me suis bien gardé d'affirmer qu'*à Tunis l'Italie représente la civilisation à un plus haut degré que la France;* j'ai eu à cœur seulement de constater que les intérêts économiques de l'Italie étaient plus nombreux dans la Régence que ceux de la France avant le développement très considérable des entreprises françaises dans ces dernières années. Il n'y a donc point de contradiction entre mes chiffres, remontant aux années antérieures à l'époque du congrès de Berlin, et les données récentes de mon contradicteur.

Quant aux traités de commerce, les anciens traités français, les seuls qui existent, sont loin d'avoir une importance égale à ceux de l'Angleterre et de l'Italie des années 1863 et 1868; et ce n'est qu'en vertu d'une lettre beylicale du 23 Rabia Ettani 1288 (juillet 1871) que les sujets français ont été autorisés à posséder des immeubles dans la Regence.

Je maintiens l'égalité des trois puissances dans la commission financière, car il a été stipulé que l'inspecteur français doit être considéré comme le délégué commun; je maintiens que les douanes sont régies par des Italiens, que la colonie italienne est de beaucoup la plus nombreuse sans qu'on y ait jamais compris les Maltais, qui parlent une langue plus rapprochée de l'arabe que de l'italien, à tel point que l'on fait pour eux des sermons spéciaux en maltais dans l'église de Tunis. Le collège de Carthage, dont il est parlé dans la réponse, n'a été fondé qu'à la fin de l'an dernier par Mgr l'archevêque d'Alger, qui vient d'être substitué au vicaire apostolique italien d'après l'accueil fait gracieusement par le saint-père au désir du gouvernement de la république. Je maintiens enfin que le commerce et la banque ont été jusqu'à ces derniers temps, à Tunis, entre les mains des Italiens: ce qui signifie qu'il en a été ainsi jusqu'à la fondation de l'établissement français de crédit en 1879.

Je pourrais démontrer par des chiffres l'importance commerciale de la colonie italienne, comptant bon nombre d'éléments plus importants que les ouvriers des chantiers français, ainsi que l'étendue du commerce et de la navigation de l'Italie avec la Régence; mais je me borne à rectifier les erreurs d'une statistique publiée naguère en France, suivant laquelle le mouvement des bâtiments italiens avec les différents ports de la Régence aurait été, en 1879, de 554 bâtiments (la plupart de faible tonnage), 12 000 tonnes et 7418 hommes d'équipage, ce qui donnerait à peu près 1 tonne 1/2 par homme et 21 tonnes et deux tiers par navire!

De la statistique de la navigation dans les ports du royaume pour l'année 1879 il résulte que 344 navires italiens provenant des ports du royaume entrèrent dans les ports tunisiens avec 5078 hommes d'équipage et 65 046 de tonnage, et qu'il est parti de ces ports pour ceux du royaume 494 bâtiments, avec 6493 hommes d'équipage et 72 465 de tonnage. La statistique de la navigation italienne dans les ports étrangers, qui n'est pas encore publiée pour l'année 1879, ajouterait à ces chiffres un contingent qu'on peut déduire approximativement de la statistique de 1878, donnant pour l'arrivée dans les ports tunisiens 602 bâtiments italiens venant de différents ports étrangers, avec 9259 hommes d'équipage et 81 809 de tonnage, et pour le départ 945 bâtiments, avec 11 149 hommes d'équipage et 90 622 de tonnage.

Je ne vais pas plus loin dans ce combat de chiffres, accepté par moi pour démontrer que mes affirmations n'étaient ni légères ni sans fondement. Personne, du reste, ne met en doute les intérêts de l'Italie dans la Régence, et je me garderais bien de nier de mon côté l'accroissement considérable des intérêts français dans ces dernières années et surtout depuis deux ou trois ans, depuis l'époque du congrès de Berlin. Ce qu'il m'importait de démontrer dans ma lettre, c'était que la sollicitude de l'Italie pour ce qui se passe dans la Régence date de loin et est due aux intérêts considérables qu'elle a dans ce pays et non à l'esprit remuant et aux ambitions attribuées au nouveau royaume; que le gouvernement et les capitalistes italiens auraient épargné à l'Italie des dommages matériels et des difficultés internationales s'ils avaient fait, quand il en était temps, ce qui a aidé à augmenter depuis peu d'années l'influence française; que les essais qu'ils ont faits trop tard ont été victorieusement contrecarrés par cette influence désormais triomphante sur le terrain économique par les monopoles autant que sur le terrain politique par les occupations militaires et par le traité du Bardo.

« M. Peruzzi, est-il dit dans la réponse, veut méconnaître la légitimité des monopoles et des privilèges exclusifs réclamés auprès du bey pour la France et leur lien étroit avec la sécurité de la colonie africaine. »

Eh! mon Dieu, ce n'est pas que *je veuille* méconnaître cette légitimité et ignorer ce lien. J'ai beau chercher avec l'esprit de conciliation dont je suis animé le fondement juridique de cette légitimité et les motifs de ce lien; il m'est impossible de les découvrir; et les nombreux arguments par lesquels on a essayé de prouver cette légitimité et ce lien n'ont pu réussir à changer ma conviction à cet égard. Désespérant, du reste, de convaincre mes contradicteurs, je renonce à prolonger sur ce point une discussion qui ne pourrait que nuire à l'œuvre pacificatrice que je serais heureux de faciliter par mes écrits. Je vais donc passer outre — en remarquant toutefois que dans les contrats entre le gouvernement beylical et l'administration française au sujet des télégraphes rachetés par le bey, qui peut en reprendre l'exploitation quand il lui plaît, je n'ai pu découvrir le privilège invoqué

(1) *Revue des Deux Mondes*, t. XLIV, p. 252.
(2) *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1881.

par M. Roustan pour s'opposer aux communications télégraphiques plus directes et plus faciles avec le territoire italien, et que, par rapport à l'aspiration modeste des propriétaires italiens des mines de Djebel-Assas d'embarquer directement leurs minerais sur la plage voisine, les arguments de M. Roustan, reproduits littéralement dans ma lettre, me paraissent ressembler à ceux dont Bastiat s'était spirituellement servi dans la pétition des fabricants de chandelles contre le soleil.

III.

Il était difficile de nier la différence de conduite du gouvernement de la république depuis le congrès de Berlin à l'égard des gouvernements anglais et italien, puisque de nombreux documents officiels démontrent que l'Italie a ignoré jusqu'au moment de l'action ce que l'Angleterre savait depuis l'échange des Notes de juillet et d'août 1878; et j'aimais à espérer que nous aurions déploré d'accord ce fait vraiment regrettable, surtout après que, de mon côté, j'avais reconnu loyalement qu'avant de se lancer dans l'affaire Rubattino, point de départ de l'action nouvelle de la France, qui devait aboutir au traité du Bardo et à l'occupation de la Tunisie, le gouvernement du roi aurait dû « se demander s'il était bien sûr de ne pas se brouiller pour si peu avec la France ». Les ministres italiens ont manqué, à mon avis, de finesse autant que de prudence; le gouvernement de la république ne s'est point soucié de conserver aux rapports entre l'Italie et la France le caractère amical qu'ils avaient pris depuis plusieurs années. Quoi qu'il en soit, décidé à ne pas insister sur ce qui pourrait prolonger inutilement la discussion, je me borne à faire une observation aussi simple que concluante.

« Dans la dépêche citée par M. Peruzzi (ce sont les paroles de la *Revue*), le marquis de Salisbury déclare qu'il a tout lieu de croire que l'attention du gouvernement italien a été appelée sur la question tunisienne. Nous croyons, comme le noble lord, qu'elle l'avait été en effet; et il nous semble bien peu probable que dans le temps où la lutte pour les monopoles était si ardente, en 1880, l'ambassadeur d'Italie, au nom de son gouvernement, dont l'attention était appelée sur cette question, n'ait pas interrogé notre ministre des affaires étrangères sur ses intentions, » etc.

A tout cela je n'ai qu'une seule remarque à faire : la dépêche du marquis de Salisbury dont l'écrivain de la *Revue* a tiré les paroles ci-dessus rapportées porte la date du 7 août 1878!

Je persiste donc à regretter que le gouvernement de la république n'ait pas essayé de s'entendre avec l'Italie, comme il l'avait fait à deux reprises avec l'Angleterre par les notes échangées avec le marquis de Salisbury en août 1878 et avec lord Grandville en juin 1880. Et je le regrette d'autant plus que je ne parviens pas à comprendre sur quoi se fondent les prévisions sinistres exprimées par ces paroles de la *Revue* : « Nous savions combien deviennent grosses les prétentions de l'Italie chaque fois qu'on cherche des arrangements avec elle. » Après le traité de commerce approuvé par le parlement italien et repoussé par l'Assemblée française, après les oppositions faites victorieusement aux entreprises italiennes en Tunisie, après le traité du Bardo et l'occupation de la Régence, je ne puis que m'étonner de cette affirmation qui me paraît contredite par l'énoncé de ces prétentions italiennes telles que je les ai lues dans l'article auquel je réponds.

« Nous voyons par l'article de M. Peruzzi, y est-il dit, qu'à tout prix l'Italie cherchait à acquérir, malgré nos traités antérieurs avec le bey, le pied d'égalité; et ce n'est qu'après le traité du Bardo qu'elle déclare n'avoir eu d'autre ambition que le maintien du *statu quo*. »

Celui qui a écrit ces paroles ne flatte pas mon amour-propre d'écrivain; car dans ma lettre, qu'il s'était proposé de réfuter, il aurait lu, s'il m'avait fait l'honneur de la lire avec attention, ce qui suit : « Dans les discussions parlementaires de 1879 dont je viens de parler, M. Visconti-Venosta, au nom de l'Opposition, et M. Depretis, au nom du ministère, se trouvèrent d'accord sur le maintien du *statu quo* à Tunis. »

IV.

J'avais glissé, dans ma lettre, sur les événements de Marseille, dont je ne peux m'abstenir de parler maintenant, puisque mon contradicteur n'a pas craint d'affirmer qu'ils ont été suscités par une insulte aux troupes françaises et de les comparer aux manifestations de plusieurs villes de l'Italie, où pas un cheveu n'a été tordu. Rien ne prouve que l'insulte aux soldats français ait été faite par des Italiens; au contraire, des témoignages de Français honorables ont démenti publiquement l'accusation portée contre le club italien. Enfin je suis heureux de répondre par ce que M. Anatole Leroy-Beaulieu écrivait dans la *Revue* du 16 juillet (1) :

« Un coup de sifflet, un geste de provocation, une parole imprudente réelle ou supposée suffit à soulever des mouvements populaires dont, en bonne justice, personne ne saurait être responsable. C'est ce qui est arrivé à Marseille. »

Je serais encore plus heureux si je pouvais, comme mon contradicteur, ne voir dans les troubles de Marseille que *trois Français et un Italien qui y ont trouvé la mort*. Tout en déplorant le sort des quatre malheureuses victimes, ces troubles ne nous donneraient pas des motifs sérieux de craindre des difficultés futures. Sans revenir sur le développement et la durée de ces troubles, et rendant pleine justice à l'impartialité et à la promptitude de l'action des tribunaux français, je ne saurais me dispenser de songer avec angoisse aux 60 000 Italiens occupés dans une ville dont les administrateurs ont été élus d'après un programme où se trouvent les articles suivants :

Art. 7. — Les candidats élus s'obligent à opérer le retrait immédiat de toute concession d'emplacement sur la voie publique accordée aux étrangers.

Art. 8. — Recensement des ouvriers français et autres em-

(1) [illegible]

ployés, sans travail, résidant à Marseille; recommandation spéciale de ces ouvriers et employés aux adjudicataires de travaux communaux; concession des travaux communaux, en adjudication ou en régie, soit à des entrepreneurs, soit de préférence à des associations d'ouvriers français, à charge pour les entrepreneurs ou associations de n'occuper à leur tour que des nationaux.

C'est encore à M. Anatole Leroy-Beaulieu que je vais emprunter des paroles à opposer à ce programme :

« Entre eux (les ouvriers étrangers) et nous, dit M. Anatole Leroy-Beaulieu dans la *Revue* du 16 juillet, il y a échange de services : ils nous apportent des bras qui nous font défaut, et ils remportent des salaires qu'ils ne toucheraient point dans leur pays. Il y a bénéfice pour les deux parties. »

V.

Il y a encore deux motifs de brouille entre la France et l'Italie : la question de Tunis, et la prolongation des discussions irritantes dont cette question a été l'origine.

Quant à Tunis, l'Italie attend la cessation des perturbations graves qui lui nuisent par leurs causes autant que par leurs effets; elle attend, appuyée sur ses traités, les développements d'une *situation nouvelle peu conforme*, d'après lord Granville, *aux règles communes et aux précédents*.

Dieu veuille qu'après la cessation de l'état actuel des choses en Tunisie, bien pire que celui qu'on se proposait d'améliorer, les Italiens puissent vraiment tirer de cette situation nouvelle les grands avantages qu'on leur fait entrevoir! Je dois dire toutefois, pour être vrai, que la confiance dans ces avantages, si elle existe, est mêlée de quelques inquiétudes. Les grands travaux promis par la France ouvriraient, en effet, un champ très vaste à l'activité des Italiens, si proches voisins de la Régence; mais le spectre des monopoles est toujours dressé devant leurs yeux : leur action est narcotique sur ceux qui les possèdent et tracassière envers les autres. En attendant que le gouvernement de la république veuille et puisse développer son action en Tunisie de manière à calmer les appréhensions italiennes, il serait fort désirable que la presse des deux pays voulût bien suivre un exemple reconnu salutaire par ceux-là mêmes qui ont cru devoir s'en écarter, et je ne cesserai jamais de répéter que les devoirs des organes de l'opinion publique dans le pays qui a eu gain de cause sont plus grands que ceux de l'Italie, qui se croit frappée dans son amour-propre et dans ses intérêts.

Je dois malheureusement constater que l'habitude des polémiques blessantes est désormais tellement enracinée, que les paroles semblent sortir de la plume des écrivains sans qu'ils se rendent compte de l'effet qu'elles doivent produire. Après avoir prodigué des éloges à mon *travail* récent, « se distinguant, à son avis, par l'urbanité du langage et par la modération des idées », *le Temps*, auquel la réponse de la *Revue* renvoie pour les considérations générales, conclut qu'on ne croira à la sagesse et à la sincérité de la politique italienne que lorsque ses ministres, ses hommes politiques et ses journaux déclareront que l'Italie n'a pas de droits ni de prétentions sur l'Istrie, la Corse et Malte. *Le Temps* a raison quand il ajoute qu'il ne se trouvera pas un publiciste italien pour articuler le désavœu qu'il réclame; car ce serait supposer un manque complet du sentiment de dignité nationale et personnelle en ceux qu'on croirait capables de répondre à une sommation aussi injurieuse par le ton qu'absurde par le soupçon qu'elle révèle.

Qu'y aurait-il, en effet, de plus absurde qu'un pays ayant depuis cinq ans son budget en équilibre, engageant toutes ses ressources pour des œuvres de paix, et caressant toutefois des projets qui devraient l'amener tôt ou tard à la guerre avec l'Autriche, la France et l'Angleterre?

Après avoir dit, avec raison, à propos des négociations pour le traité de commerce, que le commerce profite à celui qui vend comme à celui qui achète et que les barrières artificielles sont nuisibles à tout le monde, un correspondant de Rome du *Journal des Débats* se croit en devoir de lancer cette flèche à l'Italie : « On peut ajouter que celui qui perd est habituellement le plus pauvre. » Était-il nécessaire, était-il convenable d'adresser ces paroles à un jeune royaume qui a passé en quinze années du déficit de 400 millions du budget de 1861 à l'équilibre de celui de 1876, en pourvoyant à tous les besoins moraux et matériels que les anciens gouvernements avaient laissés non satisfaits?

N'aurait-il pas été plus utile et plus conciliant d'examiner les progrès industriels de l'Italie, démontrés par l'Exposition de Milan, l'augmentation des capitaux, révélée par les situations des banques et des caisses d'épargne, les statistiques commerciales, qui nous apprennent l'accroissement du commerce et les rapports d'intérêts toujours croissants entre nos deux pays, l'importation de la France, représentant, en 1879, 23 pour 100 des importations totales en Italie, et les exportations pour la France, représentant 42 pour 100? Ce n'est donc pas seulement aux sentiments que je m'adresse. Je fais appel aussi aux intérêts nombreux des deux pays, qui souffrent d'un désaccord malheureusement déjà trop prolongé.

Puissent les gouvernements trouver des arrangements satisfaisants pour les deux pays; puissent les publicistes mettre fin à ce jeu dangereux, se souvenant de la pensée profondément vraie et trop souvent oubliée d'un notaire florentin du XIVe siècle : *Col modo si acconcia tutto* (1)!

UBALDINO PERUZZI.

(1) Par les bons procédés tout s'arrange. — *Ser Lapo Mazzei, Lettere di un notaro a un mercante del secolo XIV, per cura di Cesare Guasti.* — Florence, Lemonnier, 1880.

HISTOIRE DIPLOMATIQUE

Talleyrand au congrès de Vienne (1)

Ce n'est pas une réhabilitation systématique de Talleyrand que nous allons écrire. Ce diplomate vénal et blasé qui servit sans amour et combattit sans haine tant de gouvernements ne doit pas être soustrait aux justes sévérités de l'histoire (2). Mais la réprobation que méritent ses complaisances et ses palinodies ne saurait s'étendre à tous ses actes et il ne faut pas oublier qu'il fit quelquefois, au moins par sagesse, ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur. Ainsi l'on ne rend pas en général suffisamment justice à sa conduite pendant le Congrès de Vienne, où, comme on sait, il représenta la France en 1814 et en 1815. Presque tous les historiens ne voient en lui, à cette époque, que l'interprète docile d'une politique égoïste et mesquine, celle de Louis XVIII; quelques uns l'accusent d'avoir, comme de gaieté de cœur, sacrifié aux intérêts personnels de son roi la grandeur et l'avenir de son pays. La lecture de sa correspondance avec ce prince durant les travaux du Congrès doit, suivant nous, dissiper ce préjugé. Ce recueil précieux ne nous était guère connu que par quelques citations de M. Thiers et de M. de Viel-Castel (3). Il vient d'être publié en entier, au grand profit de la science et de la vérité, par M. Georges Pallain, qui nous en explique le sens général dans une excellente préface et qui en éclaire les parties les plus obscures par des notes ainsi que par des fragments heureusement choisis des lettres — inédites aussi — de Jaucourt et de d'Hauterive. Nous n'osons pas dire que, même en rapprochant ces documents — toujours discrets, comme il convient à des pièces diplomatiques — de ceux qui déjà nous étaient familiers, nous soyons parvenu à percer à jour toutes les intentions et tous les plans de Talleyrand en 1815. Il y avait, au dire d'un de ses confidents qui ne pouvait lui arracher ses secrets, bien des « diableries » dans sa « gibecière », et le deviner n'était pas « chose donnée à tout le monde » (4). Nous ne prétendrons donc pas en savoir plus que cet ami, dont il ne satisfaisait jamais entièrement la curiosité. Nous avouerons que sur certains points nous sommes bien loin de la certitude et que la duplicité bien connue de l'homme d'État que nous voudrions juger autorise toutes les conjectures. Mais si nous considérons l'ensemble de sa politique, pendant ses huit mois de légation à Vienne, nous admettrons avec M. Pallain, comme suffisamment prouvé, que, quels que pussent être ses mobiles cachés et personnels, il fut à ce moment, devant l'Europe, moins l'homme de Louis XVIII que l'homme de la France; qu'il tira des instructions étroites et dynastiques qui l'enchaînaient le parti le plus large et le plus national, et que, du commencement à la fin de ces longues négociations, il sembla moins préoccupé de complaire à son maître que de servir son pays.

(1) *Correspondance inédite du prince de Talleyrand et du roi Louis XVIII pendant le congrès de Vienne, précédée sur les manuscrits conservés au dépôt des affaires étrangères, d'une préface, d'éclaircissements et notes*, par M. G. Pallain. (Paris, Plon, 1881.)

(2) « Il est très certain, dit M. de Rémusat, qu'il [illegible] qu'une [illegible] du bien et du mal [illegible] nature de M. de Talleyrand. » (*Mémoires*, t. III, p. 320.) [illegible] qui avait le même opinion, [illegible] en 1787 [illegible] il vendrait son ami, et il aurait raison, [illegible] contre de l'or. »

(3) Thiers, *Histoire de l'Empire*, livre XXXVIII. — De Viel-Castel, *Histoire de la Restauration*, chap. IX [illegible], II, 146-218.

(4) Lettres de Jaucourt. — *Corresp. de Talleyrand*, 292, etc.

I.

On ne saurait comprendre le mérite qu'eut Talleyrand à faire entendre et respecter la France au Congrès de Vienne, si l'on ne se rappelait qu'elle était alors abattue, désarmée, et que les grandes puissances, qui prétendaient sans elle reconstituer l'Europe, ne reconnaissaient plus d'autre droit que la force. La coalition de 1813, qui avait soulevé les peuples contre Napoléon au nom de la justice et de la liberté, n'était plus, depuis la victoire, qu'une troupe de rois uniquement préoccupés d'accroître leurs domaines et leur puissance et ne prenant presque plus la peine de dissimuler leurs brutales convoitises. Nous pouvons en croire le célèbre publiciste Frédéric de Gentz, qui fut secrétaire du Congrès. Dans un rapport officiel sur les travaux de cette assemblée, il n'hésite pas à écrire : « Les grandes phrases de *reconstruction de l'ordre social*, de *régénération du système politique de l'Europe*, de *paix durable fondée sur une juste répartition de forces*, etc., etc., se débitaient pour tranquilliser les peuples et pour donner à cette réunion solennelle un air de dignité et de grandeur; mais le véritable but du Congrès était *le partage entre les vainqueurs des dépouilles du vaincu* (1). »

Parmi les vainqueurs, les plus forts s'étaient déjà mis à l'œuvre et commençaient à dépecer l'Europe, qu'ils avaient promis d'affranchir. L'Angleterre, qui demandait bien haut l'abolition de la traite des noirs, n'avait pas la même répugnance pour la traite des blancs. Outre les colonies françaises et hollandaises, elle prenait sans façon Malte, les îles Ioniennes, enchaînait le Portugal, l'Espagne, la Sicile, comme eût pu faire Napoléon lui-même. L'Autriche, conservatrice et prude quand l'empereur corse opprimait l'Italie, appliquait maintenant à sa guise le droit des gens en confisquant Venise, Milan, et faisait la police à coups de baïonnettes dans le reste de la péninsule. Le czar de Russie, Alexandre Ier, libéral de profession, fort épris « des lumières du siècle », n'en avait pas moins *annexé* la Finlande et la Bessarabie sans en demander la permission à personne. Pour le moment, il parlait de réparer une grande iniquité dont le souvenir lui déchirait le cœur et lui tirait les larmes des yeux : il voulait reconstituer la Pologne. « Ce rétablissement, disait-il à Castlereagh, serait une réparation faite à la morale publique, que

(1) Mémoire de Frédéric de Gentz sur le congrès de Vienne. *Mémoires* de Metternich, II, 174.

le partage avait outragée, une sorte d'expiation (1). » En conséquence, comme il n'avait que la moitié de la Pologne, il demandait qu'on lui laissât prendre le reste; ce à quoi Metternich répondait finement qu'à ce compte l'Autriche se chargerait bien aussi d'*expier* les forfaits de Catherine II. La Prusse, si petite après Tilsitt, rêvait la domination de l'Allemagne. Pour le moment, il lui fallait la Saxe, c'est-à-dire le centre stratégique du monde germanique. Il est vrai que ce pays avait un roi; mais ce prince avait servi Napoléon. Tous les souverains allemands, sans en excepter le roi de Prusse, en avaient bien fait autant; mais quoi? Il n'était pas le plus fort; haro sur le *traître!* C'était donc pour venger la morale et la patrie allemande que Frédéric-Guillaume et Alexandre, alors si étroitement unis, le retenaient en prison, en attendant que l'Europe eût ratifié leurs usurpations. A l'un la Saxe, à l'autre la Pologne, quoi de plus simple? Si l'on demandait aux Prussiens de quel droit ils prétendaient s'attribuer le bien d'autrui, ils finissaient par se retrancher, d'un ton rogue et cassant, derrière le droit de conquête. Le czar, dès qu'on le contrariait, ne parlait pas un autre langage. Aux premières objections, le philanthrope disparaissait; on ne voyait plus que le barbare. « Le droit, s'écriait-il, ce ne sont que les convenances de l'Europe.... Plutôt la guerre que de renoncer à ce que j'occupe!... Oui, plutôt la guerre.... Du reste, j'ai deux cent mille hommes dans le duché de Varsovie; que l'on m'en chasse.... Si le roi de Saxe n'abdique pas, il sera conduit en Russie; il y mourra; un autre roi y est déjà mort.... Vous me parlez toujours de principes: votre droit public n'est rien pour moi; je ne sais ce que c'est. Quel cas croyez-vous que je fasse de tous vos parchemins et de tous vos traités? »

En face de ces convoitises et de ces violences, la France n'avait d'espoir que dans la désunion probable des quatre grandes puissances qui détenaient ses dépouilles. Dès le mois de septembre 1814, on pouvait bien pressentir qu'à l'accord des cours de Berlin et de Pétersbourg répondrait un jour l'entente de l'Angleterre et de l'Autriche, également intéressées à empêcher l'incorporation de la Pologne à la Russie et de la Saxe à la Prusse; mais il y avait encore chez les chefs de la coalition un sentiment prédominant et qui semblait devoir étouffer en germe leurs futures querelles: c'était la haine et la crainte de l'ennemi commun, c'est-à-dire de la France. Après l'avoir désarmée, rétrécie sans mesure (2), leur pensée constante était de la mettre en surveillance et de la tenir en quarantaine. Ils l'avaient d'abord forcée de traiter isolément, pour qu'elle n'eût rien à demander au Congrès et ne pût s'y faire d'alliances profitables. Ils l'avaient réduite à ses limites de 1792. Ils travaillaient à lui créer de toutes parts de redoutables voisinages. Investie au nord par le royaume des Pays-Bas, à l'est par la Prusse, la Confédération germanique et la Suisse, au sud-est par le royaume de Sardaigne grossi de la Ligurie, elle allait être étroitement bloquée sur les deux mers par les Anglais, et elle ne pouvait même plus compter sur l'assistance de l'Espagne, inféodée au cabinet de Saint-James. Enfin, comme ils ne pouvaient décemment repousser le représentant de Louis XVIII d'un congrès auquel ils avaient convié toute l'Europe, les quatre souverains avaient résolu, par une convention secrète (1), de ne l'y recevoir que pour la forme et de régler exclusivement entre eux, avant d'en donner connaissance aux autres parties intéressées, « la distribution des provinces devenues disponibles par la dernière guerre et la paix de Paris ». Ainsi les *quatre* commenceraient par disposer de tout; ils voudraient bien ensuite admettre la France à contresigner leurs décisions et le reste de l'Europe à les subir.

C'est ainsi qu'ils comprenaient le mot *congrès*. Voyons comment l'entendit Talleyrand.

II.

En face de la coalition toujours armée et menaçante, quelle était l'attitude de Louis XVIII? Aux Tuileries, il parlait haut de son droit divin et prenait le pas sur les chefs de la coalition quand il les recevait à sa table; mais, au fond, pouvait-il oublier qu'il avait mendié vingt ans leur assistance et qu'il n'était roi que par eux? N'avait-il pas proclamé récemment qu'il devait son rétablissement sur le trône au prince-régent d'Angleterre presque autant qu'à la Providence (2)? Quand il dut tracer un programme à Talleyrand, qui partait pour Vienne, il le fit bien modeste et tel que ses méfiants protecteurs ne pussent le soupçonner de vouloir refaire une France forte et prépondérante. Il n'y parlait que de lui-même, de ses intérêts dynastiques et de ceux de ses proches. De son pays, il ne disait mot. Il n'entendait traiter au Congrès que de ses affaires personnelles. Par dessus tout, il demandait le renversement de Murat, qui, seul des anciens feudataires de Napoléon, était resté roi, malgré l'effondrement de l'Empire. Pourquoi? Parce qu'il tenait à honneur de faire rentrer à Naples ses cousins, les Bourbons de Sicile, et plus encore parce que Murat était un allié probable pour *l'habitant de l'île d'Elbe*, qui pouvait bien, grâce à lui, révolutionner l'Italie et se jeter sur la France. Il va sans dire qu'en second lieu Talleyrand devait faire tous ses efforts pour que l'empereur déchu, dont le voisinage empêchait Louis XVIII de dormir, fût transporté le plus loin possible, aux Açores ou ailleurs, et mis sous bonne garde. Le roi attachait aussi une certaine importance à ce que le duché de Parme fût restitué à d'autres Bourbons qui l'avaient possédé au XVIIIe siècle, et enfin à ce que son parent, le roi de Saxe, ne fût pas dépouillé, du moins entièrement, de ses États.

(1) *Corresp. de Talleyrand*, p. 51. — Toutes les citations dont nous n'indiquerons pas la provenance sont extraites de ce recueil.

(2) Par l'armistice du 23 avril et le traité de paix du 30 mai 1814.

(1) Cette convention, très instructive, a été rapportée en entier par M. Pallain, p. 343-347.

(2) « C'est aux conseils de Votre Altesse royale, à ce glorieux pays et à la confiance de ses habitants, que j'attribuerai toujours, après la divine Providence, le rétablissement de notre maison sur le trône de ses ancêtres. » Cité par M. de Viel-Castel, *Histoire de la Restauration*, t. I, p. 347.

Encore sur ces derniers points ne s'attendait-il guère au succès [illegible] parti.

C'était tout, ou à peu près. Comme on voit [illegible] Louis XIV n'était pas fier. Mais son [illegible] plus que lui.

Est-ce à dire que Talleyrand [illegible] Louis XVIII? Nous n'oserions l'affirmer. L'homme qui, en mars 1814, avait appelé les alliés à Paris, qui peu après avait poussé [illegible] ministère par les Russes, n'avait certainement pas une idée très nette de ses devoirs envers son pays. Mais on peut admettre que l'amour-propre, le désir de justifier une grande réputation d'habileté et l'espoir de s'affermir dans la faveur royale par l'autorité des services rendus, lui tinrent à ce moment lieu de patriotisme. Quoi qu'il en soit, le chef de la légation française (1) résolut de se présenter au Congrès non pour mendier les avantages personnels que réclamait son maître, mais pour revendiquer hautement au nom de son pays le rang qui lui appartenait parmi les grandes puissances.

Les *quatre*, qui avaient pris leurs mesures pour l'isoler, le reçurent d'abord très dédaigneusement. On le traitait avec politesse, mais on ne voulait l'instruire d'aucun projet. On réprimandait et menaçait ceux des représentants des petits États qui avaient le courage d'aller le voir. Un de ces souverains de troisième ordre qui commençaient à affluer à Vienne disait qu'il voudrait bien l'aller trouver, mais qu'il *n'osait pas*. Vis-à-vis de ces arrogants et de ces timides, Talleyrand le prit de très haut. La première fois que les ministres d'Autriche, de Russie, de Prusse et d'Angleterre l'admirent — pour la forme — à leurs conférences, [illegible] d'*alliés*. « Il n'y a plus d'*alliés*, la paix est faite, » leur dit-il d'un tel ton, qu'ils durent s'excuser. Bientôt, les quatre ayant révélé leur intention de se substituer au Congrès et de n'accorder à la France que voix consultative, il déclara nettement qu'il ne le souffrirait pas, qu'il allait demander la réunion plénière du Congrès, où [illegible] librement débattus par les ayants droit, et que les travaux préparatoires, c'est-à-dire la solution préalable des questions litigieuses, devait être le fait non des *quatre*, mais des huit puissances signataires du traité de Paris [illegible] fusion dans toute l'Europe. L'effet de cette pièce fut tel que les chefs de l'ancienne coalition reculèrent aussitôt. Tous les États de second ordre se groupaient derrière la France et protestaient avec elle. « On veut nous diviser, s'écria le Russe Nesselrode, on n'y arrivera pas. » Le fanfaron ne voyait pas que c'était déjà fait. La moitié de l'Europe [illegible] la clientèle de la France, qui avait le courage de prendre en main la cause des faibles. Les forts durent céder, mais non sans maugréer. Talleyrand, froid et ferme, eut réponse à tout. Les *quatre* ayant consenti à publier une déclaration favorable à ses vues, il demanda qu'on la précisât en ajoutant que toutes les décisions du Congrès devraient être *conformes au droit public*. Là-dessus, protestation, surtout de la part des Prussiens. « A ces mots, dit notre diplomate, il s'est élevé un tumulte dont on ne pourrait se faire une idée. M. de Hardenberg, debout, les poings sur la table, presque menaçant et criant... proférait ces paroles entrecoupées : « Non, monsieur, « le droit public? C'est inutile. Pourquoi dire que nous agis- « sons selon le droit public? Cela va sans dire. » Je lui répon- [illegible] mieux en le disant. M. de Humboldt criait : « Que fait ici le [illegible] êtes. »

[illegible] il n'était plus possible de l'en déloger.

Ce qu'il devait y avoir, d'ailleurs, de plus remarquable dans la campagne qu'il venait d'entreprendre, c'est que, loin de répudier le programme à lui tracé par Louis XVIII, il [illegible] puissance n'en pouvait apporter au Congrès. Ce qu'il s'était proposé, ce n'était pas seulement de forcer les *quatre* à compter avec lui, c'était aussi et surtout de les diviser. Or le faisceau des quatre ne tenait, nous l'avons dit, que par un lien : la crainte commune de voir la France déchirer le traité du 30 mai pour revendiquer la Belgique et les provinces du Rhin. Si Talleyrand eût commis cette imprudence, les grandes puissances seraient restées unies et elles auraient, de plus, regagné l'alliance des petites. Au contraire, en affir- [illegible] Louis XVIII et que ce prince ne demandait rien pour son pays, on arrêtait net toute accusation, on déjouait toute malveillance, on se ménageait la possibilité de profiter de toutes les querelles pour se créer des alliances nouvelles; la France enfin acquérait dans le Congrès une influence d'autant plus grande que seule elle travaillait avec désintéressement à établir un équilibre durable. « Elle n'avait à y porter, disait son représentant, aucune vue d'ambition. Replacée dans ses [illegible] tempêtes l'ont soulevée, ses armées, chargées de gloire, n'as- [illegible]

Cette protestation pacifique, Talleyrand la renouvelait sans relâche, verbalement et par écrit. On refusa longtemps de le croire; mais on finit bien par se convaincre que, contre son habitude, il disait vrai. Aussi Gentz, qui, comme tout le monde, s'était d'abord défié de lui, lui rend-il cette justice qu'il se borna, pendant toute la durée des négociations, « à surveiller la conduite des autres, à défendre les faibles contre les forts, à contenir chaque puissance dans ses justes

(1) [illegible] Louis XVIII.

(2) [illegible] et Suède.

(3) [illegible]

bornes et à travailler de bonne foi au rétablissement de l'équilibre européen (1). »

Ainsi, grâce à l'habile diplomate, la timidité de Louis XVIII devenait une force sans égale. La France ne voulait rien pour elle; il fallait bien admettre qu'elle demandât quelque chose pour les autres. Mais au nom de quel droit? Parlerait-elle des convenances, comme le Russe, ou du droit du plus fort, comme le Prussien?

Talleyrand, lui, qui ne parlait que de *principes*, eut l'art d'en trouver un bien puissant — et relativement respectable — dans les instructions mêmes de son maître, qui ne semblaient dictées que par l'égoïsme et l'esprit de famille. Ce fut la *légitimité*. Louis XVIII voulait renverser Murat et sauver le roi de Saxe. — Pourquoi? demandait-on, non sans malice, à son ministre. — Ce n'est pas, répondait ce dernier avec le plus beau sang-froid, pour des raisons personnelles; c'est pour venger ou défendre le droit monarchique outragé ou menacé. Les gouvernements légitimes peuvent seuls être stables; « les gouvernements illégitimes, n'ayant d'autre appui que la force, tombent d'eux-mêmes dès que cet appui vient à leur manquer et livrent ainsi les nations à une suite de révolutions dont il est impossible de prévoir le terme ». Murat n'était qu'un usurpateur; rien n'était plus prouvé; le roi de Saxe était tout le contraire : il fallait donc faire descendre le premier du trône et y faire remonter le second; ainsi le voulaient la morale et l'équilibre européen. Quelque démocrate eût bien pu objecter qu'il n'y a de *légitimes* que les gouvernements libres et demander pourquoi on ne s'apitoyait pas sur le sort des républiques de Venise et de Gênes, odieusement confisquées, aussi bien que sur celui d'un prince saxon. Pourquoi Talleyrand n'invoquait-il pas la *légitimité* en faveur de Charles IV d'Espagne, de Gustave IV de Suède et de bien d'autres souverains détrônés? Enfin était-ce bien à lui de plaider une telle cause? N'avait-il pas quelque jour [illegible] intérêts de *la* [illegible] du duc d'Enghien et même dans l'usurpation de Murat?

Tout cela était fort juste; mais il n'y avait pas de démocrates au congrès de Vienne. Les souverains qui l'avaient convoqué faisaient consister toute la morale politique dans la théorie du droit divin des rois. Talleyrand les prenait évidemment par leur faible, et, quoi qu'il eût pu faire jadis, il les mettait, en employant contre eux leur arme favorite, dans le plus cruel embarras. L'expédient imaginé par ce sceptique était de bonne guerre : outre qu'en l'employant il devait singulièrement plaire à son maître, il allait obliger les autres souverains à capituler devant lui, sous peine d'ébranler eux-mêmes la religion monarchique. Aux exigences désordonnées de la force brutale il allait pouvoir, en mainte occasion, opposer une règle, contestable sans doute, mais en tout cas préférable à la pure anarchie. Il donnait ainsi le plus grand air de noblesse à la politique mesquine de Louis XVIII. Mais il se réservait de jouer à sa guise son rôle d'avocat des légitimités et de choisir le terrain où il pouvait manœuvrer avec le plus d'éclat et le plus de succès.

(1) Mémoire cité plus haut. *Mémoires* de Metternich, t. II, p. [illegible]

III.

Ce terrain n'était pas tout à fait celui sur lequel le roi de France tenait le plus à le voir se placer. Dans les préoccupations de Louis XVIII, nous l'avons dit, l'affaire de Naples venait en première ligne, celle de Saxe n'était qu'au troisième ou au quatrième rang. C'est pourtant à cette dernière que Talleyrand donna tous ses soins, jusqu'au moment où, à force de patience, de dextérité et de ruse diplomatique, il fut parvenu à briser la coalition et eut procuré à son gouvernement l'alliance formelle de la moitié de l'Europe. L'histoire du traité secret du 3 janvier 1815 (par lequel il réussit à liguer contre la Russie et la Prusse, non seulement l'Angleterre, l'Autriche et la France, mais la Bavière, le Hanovre, les Pays-Bas, la Sardaigne) est trop connue dans ses moindres détails pour que nous puissions la recommencer utilement. M. Thiers (1) a fait, d'après les lettres mêmes de Talleyrand, qu'il avait eues entre les mains, un récit lumineux de la négociation qui aboutit à ce grand triomphe de la politique française. Il a montré à merveille combien il avait fallu de souplesse, d'ingéniosité, parfois même de rouerie à notre ministre pour triompher des méfiances qu'opposaient à ses offres les cours de Vienne et de Londres. Castlereagh et Metternich ne cédèrent à ses instances qu'aux dernières extrémités, lorsqu'il leur fut bien démontré que le roi de Prusse et le czar étaient inséparables dans leurs exigences et que, pour arracher à l'un une partie de la Saxe, à l'autre une partie de la Pologne, il fallait recourir aux mesures comminatoires. Encore insérèrent-ils dans le traité l'expresse condition que, si la guerre venait à éclater, rien ne serait changé aux stipulations du 30 mai, c'est-à-dire que la France ne demanderait aucune extension de frontières. Notre ministre n'en avait pas moins obtenu un résultat considérable. On ne tarda guère à le voir; car, aux premiers indices de l'accord qu'il venait de conclure, la Russie et la Prusse transigèrent. Alexandre ne garda que la moitié du grand-duché de Varsovie et le roi de Saxe recouvra, avec son titre, les deux tiers de ses États. Quelle victoire pour cette France vaincue et méprisée, qu'on voulait reléguer, si peu auparavant, dans l'antichambre du Congrès! Et ne peut-on pas affirmer qu'elle en eût bientôt remporté de plus éclatantes et de plus profitables si le retour imprévu et néfaste de Napoléon n'eût fait peu après renaître la coalition antifrançaise?

On a dit que Talleyrand n'avait embrassé avec tant de chaleur les intérêts du roi de Saxe que parce que ce prince lui avait envoyé 3 millions pour le défendre (2). L'assertion, pour venir d'un ennemi, n'est point invraisemblable. Le ministre de Louis XVIII était malheureusement très corruptible et s'était vendu bien souvent. Nous ne répondons pas qu'il soit revenu du congrès de Vienne les mains nettes. Mais

(1) *Histoire de l'Empire*, livre XXXVIII.

(2) Rapport de l'ambassadeur de Russie à Berlin, Alopeus. — Pertz, *Leben des Ministers Freiherrn vom Stein*, IV, 118. — La même assertion est reproduite par Châteaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t. VI.

la question pour nous n'est pas de savoir pourquoi il plaidait la cause du roi de Saxe. Il s'agit de rechercher si, en le protégeant, il servait bien son maître et surtout son pays.

Pour Louis XVIII, on ne saurait dire que Talleyrand allât contre ses vues. Que voulait par-dessus tout le roi de France? Renverser Murat. Par qui ce dernier était-il défendu? Par l'Autriche, qui, pour le détacher de Napoléon, avait conclu avec lui le traité du 11 janvier 1814 et lui avait garanti le trône de Naples, et par l'Angleterre, qui, seule en Europe, avait reconnu et ratifié cette convention. Les cours de Vienne et de Londres tenaient fort peu, on le conçoit, à remplacer ce roi de hasard, qui leur devait tout, par un Bourbon qui serait sans doute l'allié [illegible] et on ne le pouvait qu'en leur rendant service. Or à quoi tenaient-elles le plus dans la réorganisation générale de l'Europe? A empêcher la Russie et la Prusse d'absorber l'une toute la Pologne, l'autre toute la Saxe. En secondant leurs intentions, on devait forcément les rendre plus traitables sur la question italienne. Il fallait donc passer par Dresde pour arriver à Naples. C'était le chemin sinon plus court, du moins le plus sûr. Ajoutons qu'en défendant la Saxe on restait correctement attaché au principe de la *légitimité* et qu'en préparant l'accomplissement du désir capital de Louis XVIII on trouvait le moyen de réaliser un de ses vœux secondaires les plus chers.

En ce qui regarde les intérêts de la France, la plupart des historiens accusent Talleyrand de les avoir méconnus ou mal servis pour s'être trop hâté d'offrir le concours de son maître, et surtout pour avoir choisi les alliances les moins profitables à son pays. C'est l'opinion de M. Thiers, et nous ne disconvenons pas qu'il ne l'ait soutenue par des arguments très forts et très spécieux. Nous l'avons longtemps et respectueusement partagée. Mais une lecture très attentive de la correspondance de Talleyrand nous en a détaché. Aussi inclinons nous plus volontiers maintenant vers l'avis de Lytton-Bulwer (1) et de M. Pallain (2) et croyons-nous avec eux que, dans l'affaire de Saxe, les circonstances étant données, le gouvernement français ne pouvait guère mieux agir qu'il n'agit et ne pouvait surtout faire autrement sans témérité, partant sans péril.

Suivant M. Thiers, le ministre de Louis XVIII déprécia lui-même l'alliance française par une impatience trop manifeste de la faire accepter à deux cours qui affectaient tantôt de la dédaigner, tantôt de la craindre. S'il eût été plus réservé, plus patient, s'il eût su attendre, il eût obtenu de l'Autriche et de l'Angleterre des conditions meilleures et eût pu procurer à la France amoindrie une heureuse rectification de frontières. Mais attendre quoi? Apparemment que la guerre eût éclaté? C'était probablement remettre son intervention aux calendes grecques. Les puissances pouvaient bien parler de guerre; mais au fond (tous les documents de l'époque le prouvent) elles ne la voulaient pas; elles ne songeaient qu'à s'intimider. Du reste, supposons les hostilités ouvertes; ou les Austro-Anglais avaient le dessus, et alors ils repoussaient notre alliance ou tout au moins refusaient de la payer; ou ils étaient vaincus, et en nous attachant à eux nous courions le risque d'être entraînés dans leur ruine, comme l'Espagne l'avait été dans la nôtre à la fin de la guerre de Sept ans. Dans le premier cas, on compromettait sans profit la dignité de la France; dans le second, on risquait, au lendemain de désastres sans nom, le souffle de vie que la coalition victorieuse lui avait laissé en 1814.

Mais c'est presque en passant que M. Thiers a jeté à Talleyrand cette accusation de hâte inconsidérée. Un reproche plus grave et plus longuement motivé s'attache, dans l'esprit de cet historien, au fond même du système d'alliances adopté par le ministre de Louis XVIII. Suivant lui, ce fut une faute capitale de vouloir sauver la Saxe et de s'unir à l'Autriche et à l'Angleterre. Il fallait franchement sacrifier ce petit royaume et s'offrir à la Prusse et à la Russie. Pourquoi? Parce que l'amitié de ces deux puissances nous aurait probablement valu une augmentation de territoire du côté de la Belgique et du Rhin, sans compter le voisinage d'un État allié qu'on aurait constitué pour servir de dédommagement au roi de Saxe; et parce que les Russes sur la Vistule et les Prussiens à Dresde n'étaient dangereux et menaçants que pour les cours de Londres et de Vienne.

Lytton-Bulwer, [illegible] montre dur pour la première de ces hypothèses : « S'il est dit-il, une idée qui me paraît extravagante, c'est celle-ci, que la Prusse ou même la Russie aurait consenti à réinstaller la [illegible] conque dans le proche voisinage ou sur le territoire de l'Allemagne. » Nous ne nous permettrions pas pour notre part de [illegible] comme M. Thiers [illegible]; mais nous ne trouvons rien, ni dans la correspondance de Talleyrand ni ailleurs, qui justifie le rêve patriotique dans lequel il a paru se complaire. Nous voyons, au contraire, que dès l'ouverture des négociations de Vienne, les ministres prussiens ne cessaient d'accuser très aigrement la France de vues ambitieuses et de projets sur la Belgique et les provinces rhénanes, et que jusqu'à la fin ils ne cessèrent de développer le même thème et de surexciter la *gallophobie* dont l'Allemagne était, comme aujourd'hui, très fortement atteinte. Quant au czar, il eut à plusieurs reprises de curieux entretiens avec le représentant de la France, qu'il voulait rattacher à sa [illegible] nous séduire, nous offrait-il les frontières naturelles ou quoi que ce soit d'approchant? Pas le moins du monde. Il offrait à Louis XVIII ses bons offices diplomatiques contre Murat, — rien de plus. Voilà la vérité. Le reste n'est qu'illusion.

On est donc bien fondé à croire que si le traité du 3 janvier 1815 eût uni la France non à l'Autriche et à l'Angleterre, [illegible] lui eussent, elles aussi, imposé le respect du traité du 30 mai. Mais admettons qu'elles eussent été moins exigeantes. Que pouvait-il arriver? Ou qu'elles fissent la guerre ou qu'elles obtinssent par négociation la Saxe et la Pologne. Au pre-

(1) *Essai sur Talleyrand*, p. 288.
(2) Préface, XVII-XXIII.

(1) [illegible]

mier cas, la France, à peine délivrée de l'invasion, se jetait [illegible] de cour [illegible] une aventure qui pouvait lui être fatale. Elle avait à lutter non seulement contre les cours de Saint-James et de Vienne, mais contre leur formidable clientèle [illegible], contre les Pays-[illegible], qui craignaient pour la Belgique, contre les petits souverains allemands, qui craignaient pour le Rhin et défendaient, en soutenant le roi de Saxe, l'inviolabilité de leur propre couronne, contre l'Italie du Nord, [illegible] à l'Autriche [illegible] Murat, qui se rallierait sans doute à ses protecteurs. Elle n'avait même pas à espérer le concours de la Prusse, [illegible] l'Angleterre avait interdit le renouvellement du *pacte de famille*. Sans doute, secondée par la Prusse et la Russie, elle pouvait vaincre, au prix de ruineux sacrifices; mais elle pouvait aussi être vaincue. Elle allait perdre peut-être plusieurs provinces, et sûrement le peu qui lui restait de vaisseaux et de colonies. Franchement, était-il sage, était-il patriotique de jouer ainsi, sans nécessité, sa fortune sur un coup de dé? Supposons au contraire qu'intimidées par la triple alliance, l'Autriche et [illegible] abandonner la Saxe et la Pologne : l'énormité de ce sacrifice était une raison de plus pour n'en pas faire un qui leur eût été plus sensible encore en permettant à la France de se rapprocher de ses limites naturelles. Elles n'eussent évidemment cédé Dresde et la Vistule qu'à l'expresse condition de n'avoir pas à céder la Belgique ou le pays rhenan; tous leurs petits alliés eussent montré les mêmes dispositions; quant aux cours de Pétersbourg et de Berlin, on imagine bien que cet arrangement n'eût été pour elles qu'une très douce violence; il y avait double profit à acquérir des provinces convoitées et à abandonner un allié redouté. La France, après ce marché de dupe, se fût donc retrouvée isolée, brouillée avec toute l'Europe, suspectée par tout le monde. Il faut ajouter qu'en donnant la Saxe et la Pologne à la Prusse et à la Russie, elle [illegible] contrepoids nécessaire de ces deux puissances. Enfin n'omettons pas que livrer Dresde aux Prussiens, c'était avancer peut-être d'un demi-siècle la formation de l'unité allemande. Les annexions se seraient bien vite multipliées. Ce n'est pas un [illegible] moment signale ce danger. « L'unité de la patrie allemande, écrivait-il au sujet des patriotes d'outre-Rhin, est leur cri, leur dogme, leur religion exaltée jusqu'au fanatisme; et ce fanatisme a gagné même des princes actuellement régnants. Or cette unité, dont la France pouvait n'avoir rien à craindre quand elle possédait la rive gauche du Rhin et la Belgique, serait maintenant pour elle d'une très grande conséquence. Qui peut d'ailleurs prévoir les suites de l'ébranlement d'une masse telle que l'Allemagne, lorsque ses éléments divisés viendraient à s'agiter et à se confondre? Qui sait où s'arrêterait l'impulsion une fois donnée? » Cette impulsion, nous ne le savons que trop, devait porter les Allemands vers Strasbourg; et si la France, épuisée et ruinée par le premier empire, avait eu à soutenir vers 1815 ou 1820 la lutte qui lui a été si funeste en 1870, elle n'en eût probablement pas été quitte pour la perte de l'Alsace et de la Lorraine.

Nous conclurons donc de qui précède que le système d'alliances adopté par Talleyrand au congrès de Vienne était pour le moment le seul qui pût fortifier la France sans la compromettre, c'est-à-dire lui procurer un accroissement d'influence sans lui faire courir aucun risque. Notre diplomatie, par malheur, n'a pas toujours été, depuis 1815, aussi heureuse ni aussi prudente.

IV.

Il y aurait lieu de rechercher, si tout en affectant de ne point séparer la cause de la France et celle de son roi, Talleyrand ne fut pas quelquefois, et surtout aux derniers mois du congrès, induit par des raisons personnelles à négliger ou tout au moins à servir froidement les intérêts propres de Louis XVIII. A première vue, la correspondance que l'on vient de publier semble dénoter un accord parfait, et d'esprit et de cœur, entre le souverain et son ministre. Aux compliments du roi répondent sans relâche les protestations de respect et d'affection du diplomate. Tous deux rivalisent d'ingéniosité pour exprimer l'un son contentement, l'autre son dévouement. Le 21 janvier 1815, Talleyrand fait célébrer à grands frais, dans la cathédrale de Vienne, un service expiatoire en l'honneur de Louis XVI, et il y convie tout le Congrès. S'il était encore évêque, il y officierait sans doute lui-même, comme à la messe de la Fédération. Le maître se montre fort touché d'un zèle aussi pieux. Mais au fond le diable n'y perd rien, et, si l'on sait lire entre les lignes, on voit bien que la confiance de l'un et l'attachement de l'autre ne sont ni sans réserves ni sans limites.

Voyez-les, par exemple, manœuvrer dans l'affaire de Naples. Louis XVIII veut à toute force obtenir le renversement de Murat; il en entretient son ministre sans trêve ni repos. C'est là, dit-il, son *Delenda Carthago*. Il demande si l'on avance, il s'impatiente. Le diplomate répond par des commérages : Metternich est amoureux de la reine Caroline, voilà pourquoi l'Autriche défend Murat (1). D'autres fois, c'est Castlereagh qui est trop scrupuleux. Puis, il faut avant tout régler le sort de la Saxe. Bref, Joachim est toujours à Naples. Louis XVIII commence à se méfier de son représentant. A-t-il absolument tort? Nous n'oserions l'affirmer. On a dit que Talleyrand, dont les mains étaient toujours ouvertes, avait reçu 1 250 000 francs de Murat et pareille somme de son

(1) [illegible] Talleyrand le 25 [illegible] 1814, « la tête [illegible] de Naples, qui avait trouvé une femme [illegible], il lui aurait [illegible] pour cette affaire de Naples, mais qu'il ne saurait y consentir; qu'il... aimait passionnément la reine et qu'il était en relations continuelles avec elle. Tout [illegible] se disait sous le [illegible] » [illegible], p. 116-117. — Louis XVIII paraissait croire à [illegible]. « On parle [illegible], dit-il le 7 janvier 1815; mais ce n'est pas là ce qui nuit au bon droit; c'est une autre cause et la plus honteuse dont l'histoire ait jusqu'ici fait mention, car si Antoine abandonna lâchement sa flotte et son armée, du moins c'était lui-même et non pas son ministre que Cléopâtre avait subjugué. » [illegible], p. 220.

adversaire Ferdinand IV (1). Il en était bien capable. Le fait est que s'il attaqua plusieurs fois l'usurpateur au cours des négociations, pour pouvoir s'en vanter à son maître, ce fut toujours assez mollement et comme pour l'acquit de sa conscience. En février 1815, il n'avait encore rien obtenu. Ce que voyant, Louis XVIII se mit à négocier directement avec Castlereagh, à l'insu de son ministre. En somme, si Murat n'avait pas follement provoqué l'Autriche, comme il le fit peu après, il y a tout lieu de croire qu'il serait resté sur le trône. Quant au souverain légitime, Talleyrand le payait sans doute aussi de bonnes paroles. Il lui rendait d'ailleurs quelquefois de petits services, quand il le pouvait sans se compromettre. C'est ainsi qu'il fit rompre l'union projetée d'une sœur du czar avec le duc de Berry et parla le premier de marier ce prince avec Marie-Caroline, petite-fille de Ferdinand IV. On voit que, ni d'un côté ni de l'autre, il ne volait tout à fait [illegible] 1 250 000 francs.

Le roi de France n'était pas moins désireux d'éloigner Napoléon de l'île d'Elbe que de détrôner Joachim. L'ex-empereur, si près de l'Italie et de la France, le gênait, l'inquiétait. Que ne le transportait-on aux Açores? C'était là ce que Louis XVIII ne cessait de demander. Talleyrand ne manquait pas de l'approuver, transmettait ses vœux au Congrès, mais ne répliquait rien au *Non possumus* qui lui était opposé, si bien que les semaines, les mois s'écoulaient, et *Buonaparte*, plus remuant que jamais, était toujours à Porto-Ferrajo.

Nous serions assez porté à croire que, sans désirer ni prévoir le retour du Corse, notre diplomate voyait sans déplaisir cet alarmant voisinage qui du moins empêchait les Bourbons de se jeter ouvertement dans la contre-révolution. Talleyrand avait trop d'expérience et de bon sens pour admettre que la restauration de l'ancien régime fût possible en France. Il s'était, d'autre part, trop compromis en servant le nouveau pour n'être pas exclu du ministère dès que le gouvernement cesserait d'être franchement constitutionnel. Aussi, lorsqu'il avait fait rappeler Louis XVIII, avait-il voulu qu'il reconnût devoir sa couronne à la nation et jurât de respecter le contrat qu'elle faisait avec lui. Mais le roi n'avait voulu rentrer que *par la grâce de Dieu*. Il avait fait rédiger, sans permettre à son ministre d'y coopérer, une *charte* équivoque et l'avait *octroyée*, ce qui, disaient assez haut les émigrés, signifiait qu'il pourrait à son gré la modifier ou la supprimer. Puis on avait vu renaître l'ancienne cour, avec sa morgue et ses prétentions surannées. Il ne fallait, disait une grande dame de ce temps-là (2), nommer ministres que des *hommes de qualité*, fussent-ils incapables; le travail serait fait, sous leurs ordres, par des gens de bureau, « ce qu'on appelle des *bouleux* ». Aussi les Blacas et les Montesquiou, bons gentilshommes et royalistes sans tache, étaient-ils chargés de gouverner au nom de la Charte, qu'ils abhorraient. Les princes, qui se montraient dans toute la France avec leurs incorrigibles compagnons d'exil, tenaient le langage le moins rassurant pour les amis de la Constitution. Les patriotes et les libéraux étaient systématiquement chassés des emplois. Des curés refusaient l'absolution aux acquéreurs de biens nationaux. Une inquiétude trop justifiée se répandait dans tout le pays. On commençait « à douter de la sincérité du gouvernement ». On soupçonnait « qu'il ne considérait la Charte que comme un acte passager, accordé à la difficulté des circonstances, et qu'il se proposait de laisser tomber en désuétude si la surveillance représentative lui en laissait les moyens. »

Si Talleyrand présent n'avait pu prévenir le mal, il va sans [illegible] qu'il était à Vienne, le gouvernement penchait de plus en plus vers le parti de *Monsieur*, c'est-à-dire de l'ancien régime. M. de Jaucourt, vieux libéral, qui dirigeait par intérim le ministère des affaires étrangères et que le roi ni les princes n'écoutaient guère, voyait avec douleur grandir autour du trône une désaffection trop méritée. Chaque jour, dans des [illegible] notre représentant au Congrès. Suivant lui, les Bourbons cou- [illegible] ment, écrivait il le 18 octobre 1814, que ces dangers n'existeraient pas si nos fautes n'avaient pas placé le roi hors de la nation et hors de l'opinion et de la confiance des royalistes constitutionnels. » Une autre fois, il constatait qu'on voulait [illegible] leurs biens, du moins de leur honneur ». Il faisait vainement au roi « des observations sur le peu de prévoyance, d'habileté et surtout de sincérité avec lesquelles on se conduisait envers les Chambres, que l'on ne saisissait l'opinion publique par aucun point, qu'il n'y avait ni écrits utiles ni communications sincères ». La situation ne faisait donc qu'empirer, et, en février 1815, le pauvre Jaucourt était presque de l'avis de Savary, qui, lui parlant des Bourbons, lui disait : « Nous reverrons Bonaparte et ce sera bien leur faute. »

Talleyrand [illegible] Cassandre et perdait chaque jour une de ses illusions sur le [illegible] Quelque temps auparavant, il avait dit finement à Louis XVIII : « J'ai quelque chose en moi d'inexplicable, qui porte malheur [illegible] roi dédaignait ses conseils; le roi tomba. Quand Bonaparte, évadé, eût pénétré en France, il y avait encore moyen, sui- [illegible] merci de l'étranger, « ce qu'il importe le plus d'éviter étant, [illegible] que cela n'induise à regarder comme distinctes sa cause et celle de la nation ».

Le résultat de ces bons conseils, on le connaît. *Monsieur*, frère du roi, en apprenant l'équipée de l'*ogre de Corse*, avait dit : [illegible]

(1) *Mémoires* du duc de Rovigo, t. VIII.

(2) Mme de Simiane, *Mémoires de Bonaparte*, t. I, 142.

(1) [illegible]

sommes. » Il fut des premiers à se sauver. Le duc de Berry se promenait à grands pas dans la salle des gardes et criait : « Je vous l'avais bien dit que mon père et mon oncle étaient des f.... bêtes. » Il se sauva aussi. Louis XVIII jura qu'il resterait et ne s'enfuit pas moins. « ... Ma tête est nécessaire à la France, j'ai dû pourvoir à ma sûreté », écrivait-il à Talleyrand. Le duc d'Angoulême ne sut que se faire prendre, pleurer à chaudes larmes et dire son chapelet. En quelques jours il ne restait rien de ce que Napoléon appelait [illegible] *de papier mâché* (1).

L'effondrement prévu s'était produit. Talleyrand n'était pas homme à *se laisser [illegible] de la chute* (2). Mais que faire? Se rallier à Napoléon? Le fin politique n'avait garde de commettre une pareille bévue. Pour lui, l'empereur était fou; son règne, pour mille raisons, ne pouvait durer. Aussi le ministre de Louis XVIII ne fit-il pas difficulté de demander au Congrès la mise hors la loi de « l'aventurier », du « brigand » qu'il avait jadis servi à genoux. Il adhéra au nom de son maître à la grande alliance du 25 mars, prélude de Waterloo. Qu'il ait ensuite, comme Napoléon l'a dit à Sainte-Hélène (3), bien accueilli les offres secrètes de l'empereur, c'est tout à fait invraisemblable. Mais ce qu'on peut avancer sans témérité, c'est que, durant les Cent-Jours, Talleyrand, sans cesser de correspondre avec Louis XVIII, songea, non sans complaisance, à la possibilité d'établir en France un gouvernement qui n'eût été ni l'empire ni la monarchie *légitime*. Louis XVIII se morfondait à Gand, au milieu d'une camarilla famélique, et ne payait plus ses ambassadeurs. Les grandes puissances, tout en prenant les armes pour le débarrasser de son adversaire, refusaient de s'engager à le rétablir sur le trône. L'étranger n'avait point le droit, disaient-elles, d'imposer à la France un gouvernement.

Or, quand on lui opposait cette fin de non-recevoir, le ministre ne protestait pas. Il faisait mieux : [illegible] observer à son maître que les alliés avaient raison, qu'il ne fallait pas [illegible] *la guerre* [illegible], et que les Français *pussent attribuer au roi les maux de la guerre dont ils allaient les accabler*. Rien ne l'étonnait, rien ne l'indignait. Si Fouché, ministre de Napoléon, tentait de négocier pour son compte avec Metternich et proposait d'établir une régence, Talleyrand, qui recevait ses émissaires (les Montrond, les Saint-Léon, etc.), n'était pas éloigné de s'entendre avec ce traître. Si l'on ne pouvait avoir le roi de Rome, pourquoi ne placerait-on pas sur le trône le duc d'Orléans? Déjà le czar Alexandre, mal disposé pour Louis XVIII, en parlait assez haut. « Il est Français, disait-il, il est Bourbon, il a des fils, il a servi la cause constitutionnelle, il a porté la cocarde tricolore que, je l'ai souvent dit à Paris, on n'aurait jamais dû quitter. Il réunirait tous les partis. » Voilà ce dont Talleyrand informait son maître, froidement et sans avoir du tout l'air de trouver la proposition étrange.

Tant de sang-froid et tant d'indifférence pour la bonne cause exaspéraient la petite cour de Gand. On commençait à suspecter la fidélité d'un ministre qui trouvait ces intrigues toutes simples et qui peut-être lui-même y mettait bien la main. Mais on dissimulait avec lui, de peur que, poussé à bout, il ne jetât le masque. On le comblait, comme autrefois, de remerciements et d'éloges. Pour qu'il ne restât pas à Vienne, où il pouvait faire tant de mal, on le rappelait affectueusement; on lui écrivait qu'on ne pouvait se passer de lui à Gand, que sa présence et ses conseils étaient nécessaires. Mais Talleyrand, qui aimait mieux donner ses conseils de loin, s'excusait toujours et ne venait jamais. Quand on le pressait trop, il alléguait à point nommé quelque dernier protocole à signer, quelque conférence capitale à tenir. Les mois s'écoulaient; il était encore à Vienne. Il partit enfin aux derniers jours de mai. Mais, juste à ce moment, il se trouva qu'il souffrait du foie, et, au lieu de se rendre à Gand, il alla tranquillement prendre les eaux à Carlsbad, en Bohême.

Ce fut Waterloo qui le guérit. Dès que Napoléon fut de nouveau tombé, comme il n'était plus sérieusement question ni du roi de Rome ni du duc d'Orléans, il accourut en Belgique armé d'un long et sévère rapport dans lequel, après avoir signalé les fautes de la première restauration, il traçait de main de maître à la seconde la ligne qu'elle avait à suivre. Il se jugeait nécessaire, comme en 1814. Il parla haut, tança *Monsieur*, fit renvoyer Blacas. Tout alla bien tant que Louis XVIII ne fut pas à Paris et que l'armée impériale ne fut pas licenciée; mais quand le roi *légitime* fut pour la seconde fois reconnu de toute la France, quand, Murat étant proscrit et Napoléon prisonnier, les Bourbons n'eurent plus besoin de Talleyrand et cessèrent de le craindre, le ministre sentit venir la disgrâce et la subit sans trop d'émoi. Il n'était point au terme de ses intrigues ni de sa fortune; mais il devait attendre quinze ans que Louis-Philippe le vengeât de Louis XVIII.

Après lui, la France qu'il avait replacée pour un instant à son rang de grande puissance subit les dures lois d'une nouvelle coalition; elle fut, plusieurs années durant, en proie à cette *terreur blanche* qu'il avait voulu prévenir. L'eût-il préservée de ces maux s'il fût resté au pouvoir? Nous l'ignorons; mais, quel que fût son passé, quel que dût être son avenir, à quelques motifs qu'il eût obéi, il avait un moment bien servi son pays : l'histoire doit le rappeler, et la France ne doit pas l'oublier.

A. Debidour.

(1) [illegible]

(2) [illegible]

(3) *Mémoires de Napoléon.* — *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. I.

SABINE CATALAN

Roman (1)

X.

— [illegible], mesdames, [illegible], je ne vous avais pas entendues. J'étais dans ma chapelle... Ah! c'n'est pas dimanche tous les jours... Bien honoré de vot' visite... Je reconnais mam'zelle Catalan... devenue une bien belle personne...

Il s'empressait d'[illegible] à Fulvie et à Sabine. Le logis, encombré et poussiéreux, semblait l'arrière-boutique d'un marchand de bric-à-brac, un gîte désor[illegible] poêle répandait sur le carreau était de l'autre hiver; la guenille envahissait une misère sans soin. On voyait que Mme Seguin n'était plus là et que la femme avait laissé l'homme à l'insouciance des derniers temps de la vie.

— [illegible] toujours dit : au jour d'aujourd'hui il n'y a plus ni père, ni mère, ni enfant; on est pis que des étrangers entre soi... Mais ça ne fait rien, la solitude convient à c'lui qui étudie... Tenez, voyez-vous, mademoiselle Catalan, voilà mon église, à moi!

Il écarta un mauvais rideau en toile à matelas qui isolait un des coins de la chambre. Là, on ne se serait pas cru chez le même homme. C'était une autre tristesse, une tristesse soignée, méticuleuse. Les bouquins montaient jusqu'au plafond, sur des planches étagées en équerre et passées au brou de noix. Il n'y avait ni araignées ni poussière pour ces malheureux livres sans symétrie stable, à chaque instant exposés à des voisinages qui les empêchaient de dormir, car à présent le tailleur, arrivé à la crise aiguë du bouquin, collectionnait tout. Il avait huit *Imitations de Jésus-Christ*, cinq ou six fois les Évangiles, des Voltaire et des Rousseau à satiété et le reste selon les hasards, toutes sortes de n'importe quoi profanes ou sacrés. Il passait ses dimanches à déranger, aligner, frotter, feuilleter sa collection, et, quand il était tombé sur un bon morceau pour ou contre ses idées, il s'asseyait à une petite table couverte d'un vieux drap de billard sur laquelle en ce moment se trouvait le *Concile de Trente*.

Parlant pour Sabine, qui n'osait, ne se retrouvant plus dans ce logis en déroute, Fulvie demanda si M. Myrtil n'était plus à [illegible].

— Ah! on voit bien que madame ne le connaît pas! Y n'l'ont pas eu facile avec lui!... J'étais sûr que ça arriverait!... C'est un garçon!... Il ne faut pas aller à l'encontre avec lui!... Si vous l'aviez entendu taper sur les riches, les superbes qu'il appelle, la première fois qu'il est monté en chaire... Ah! coquin de sort, ils ont eu leur compte!... C'est qu'il parle de son Jésus comme s'il l'avait connu en chair, en os et en personne... Mais ces vérités dans l'église, ça ne convient pas... Il y a une convenance, une discipline... Plus personne ne serait venu, que les malheureux, s'il avait continué, et les malheureux, c'n'est pas du monde... Monseigneur a voulu lui faire des remontrances... Ils ont dû se prendre aux cheveux, parce qu'à la suite de ça on a retiré la parole à mon garçon et qu'il a fait une demande pour être envoyé comme missionnaire dans le fin fond de l'Afrique... Ah! il y serait allé, ce garçon-là; il est fait pour prêcher dans le désert... Ah! je sais bien c'qu'y veut, moi!... Y voudrait avoir plus tard son nom sur l'calendrier... La mère a eu peur qu'on le mange... Elle n'a pas voulu. Ah! par là c'est encore pis que chez les civilisés : y suffit qu'on ne pense pas comme eux, ils n'y vont pas par quatre chemins, ils vous mettent à la broche...

Et, tout en parlant, le bonhomme Seguin se cognait aux chaises, partout, cherchant après ses lunettes.

— ... Mais aussi pourquoi aller taquiner ces gensses-là?... Ils ont leur bon Dieu à eux, ils n'ont pas besoin du nôtre... Quand je dis du nôtre, je n'dis pas du mien, parce que pour moi métaphysique ou métempsycose, c'est la même rengaine... Dans l'Olympe, les dieux du ciel et de la terre étaient assemblés. Sur vingt évêques romains, il y en avait dix-huit Français... Et le saint concile, pour entendre comme il faut la doctrine de la justification, a donné un sauf-conduit aux protestants...

Où diable avait-il fourré ses lunettes? Et il bousculait sur son établi l'amas de paletots et de culottes dont ses lectures faisaient traîner la remise à neuf.

— ... Ah! si Myrtil m'avait seulement écouté, quelle magnifique position il aurait eue devant lui!... D'abord y ne devait pas se brouiller avec son archevêque. Curé pour curé, il fallait se mettre bien avec les bigots et les bigotes,... se faire son petit magot, avoir du bon vin dans sa cave; mais, au lieu de ça, il faisait le difficile... Les femmes ne voulaient plus se confesser à lui; pour un petit péché de rien, il leur fermait le guichet. Non, ce qu'y voulait, c'était faire l'apôtre, prêcher dans le désert... Vlà plus de deux ans qu'il y est, dans le désert... Belle avance!... Un pays de sauvages, là-bas, je ne sais pas où, dans les Ardennes, à un endroit appelé Chooz; c'est lui qui a demandé ce qu'il y avait de plus loin... Il aime les sauvages, c'est son goût... Par là il peut parler... Il faudra bien que je me décide à aller le voir un de ces jours... C'est toujours mon garçon, sinon que nous ne sommes pas d'accord; moi, je suis plutôt pour annuler la société religieuse, qui rend la discorde universelle et persistante; elle peut avoir eu sa raison d'être, elle ne l'a plus parce qu'elle fait de l'homme un composé relatif... D'un autre côté, la société positive stimule la vertu, annule le vice et fait de l'homme...

Le bonhomme Seguin retrouvait enfin ses lunettes dans le [illegible] était resté.

Sabine, sortant de là, se crut sauvée. Elle n'irait pas plus loin. Quelle dérision que cette visite!... Le passé lui sem-

(1) Voyez les numéros des 2, 9, 16 [illegible] 1881.

blait vide et ne répondait plus à son regret. Dans la rue, elle [illegible] ne la reconnaissaient pas; on la regardait comme une étrangère. Fulvie s'était arrêtée à la vitrine du sabotier, devant de jolis sabots tout pimpants de fanfreluches; mais Sabine n'avait pas envie de regarder : cette vitrine était un de ses petits bonheurs tristes d'autrefois. Le grand poids de son enfance retombait sur elle dans cette rue où se trouvait la maison aux murs méchants, aux mansardes mornes : elle avait la nostalgie de la Maison rose; le bon de sa vie se trouvait là seulement, et, pensant à son mari, elle regrettait ce voyage. Elle n'irait pas plus loin. Myrtil était oublié.

Mais Fulvie, plus que jamais curieuse de voir en face ce prêtre qui refusait l'absolution aux pénitentes, s'efforça de présenter bénignement les choses. Quoi de plus naturel, la [illegible] affaire à la ville voisine, elle n'avait pas voulu passer si près de Mme Seguin sans lui présenter ses souvenirs affectueux.

— [illegible] : n'[illegible] pas que [illegible] ? Ne voyez-vous pas que c'est un homme impossible? C'est une famille de fous que ces gens-là; quel discours ce M. Seguin ne nous aurait pas tenu, si nous nous étions oubliées à l'écouter! Il faut aller jusqu'au bout, voir par vos yeux, car il y a encore dans votre esprit un léger doute qui ne fera que grandir à la longue; vous oublierez ce que vous venez d'entendre; vous vous direz que ce vieillard qui ne me paraît pas avoir la tête à lui exagérait peut-être...

Sabine céda, entraînée par un besoin de désillusion pour ne [illegible] :

A Givet, on leur dit qu'il y avait deux heures de voiture jusqu'au village de Chooz. Elles partirent après déjeuner, par un temps funèbre dont la mélancolie engourdissait la plus abandonnée des villes. Partout portes closes. On ne rencontrait que des militaires; les pas se ressemblaient tous. Quelques portes s'ouvrirent pour regarder passer la voiture lentement trimbalée. Le cocher faisait durer le plaisir des gens. Il fit halte sur la place en l'honneur du buste de Méhul. Un jeune officier ganté de frais, qui jouait avec un levrier devant un café, s'approcha. Un second officier accourait vers l'aimable fortune de ces nouveaux visages, et Fulvie n'en finissait plus de considérer Méhul, écoutant très agréablement cliqueter les sabres, découvrant d'autres galons d'or entre les [illegible].

— Nous faisons sensation! dit-elle.

La voiture repartit, laissant, hélas! MM. les officiers tout tristes de cet imprévu déjà évanoui, réduits à la contemplation poignante d'un mur d'église, d'une coiffe de bonne [illegible], d'un buste solitaire, du silence, du vide, de tout ce qui donne le mépris de la mort.

La vie reprenait un peu sur la grande route, entre la Meuse et le faubourg accoté au roc d'une citadelle. Un lourd chariot semait par là son tapage de grelots. On approchait des casernes; le va-et-vient militaire accélérait le pas. A une [illegible] d'un cabaret ayant pour enseigne *[illegible]* — nos deux égarées s'étonnaient de tout, — une femme en camisole bâillait sous des pampres. Au rez-de-chaussée d'une maison basse, mal coiffée et à murs clairs, d'autres femmes groupées dans un luxe forain de rideaux, de fleurs malades, de boules métalliques, faisaient des risettes aux soldats. Un sergent se déridait avec circonspection, prudemment vainqueur; mais, la voiture venant à passer au même instant, il ne fut plus question de lui : le masque de ces femmes, changeant d'expression, se colla aux vitres avec des regards ravis.

La Meuse s'effaça derrière les grands quartiers de Vauban. Fulvie se sentait extraordinairement regardée par ces interminables rangées de fenêtres, vides cependant pour la plupart. Aux dernières se montraient quelques figures isolées de jeunes garçons dont cette vision de jupes charma un moment l'ennui.

Passé les casernes, il n'y avait plus une âme. C'était la campagne, sauvagement enveloppée par la double ligne des monts sur qui pesait le silence du ciel. Un coup de mine souleva tout à coup ce silence; puis, là-haut, dans la large plaie du rocher remuèrent des hommes rapetissés comme des insectes.

La masse de l'autre rive ondulait en un vaste tournant où s'élançait la Meuse, une Meuse seule, sans chemin de halage, sans bateau, sans fleurs ni saules, roulant à plein lit entre ses herbages géants. La route suivait, dominant la nappe d'eau, en marge des champs couverts de faisceaux de blé coupé. Le silence était retombé plus lourd.

Au lointain du tournant, dans le bouquet des verdures, pointa un clocher. La voiture passa outre : ce n'était pas encore là le bout du monde.

— Comme ce pays est triste! dit Fulvie.

— Vous savez, répondit le cocher, ce n'est pas boulevard, c'est campagne.

La langue lui démangeait depuis Givet. Il demanda si ces dames n'allaient pas d'hasard au château, et, Fulvie ayant nommé M. le curé, il se déclara content de les y conduire, parce que M. Myrtil était un curé numéro un.

— Ah! je l'connais bien, dit-il; y a des fois que je l'rencont' qui s'en va là seul avec son idée, parce qu'il a d'l'idée, c't'homme là..., et, quand je le salue, c'est pas toujours qu'il me voit; mais c'est son idée qui le poursuit. Il est connu et respecté tout partout, M. Myrtil... Pour vous dire le vrai, il fait plus de bien au pays que le château; il ne s'entend pas bien avec eux non plus...; y n'a jamais voulu y dîner une fois, paraît... Ah! j'vous dis, un homme qui n'prêche que la vérité, un curé comme il en faut, quoi!

Fulvie avait envie de rire de cette admiration banalement exprimée. Sabine était rêveuse.

Le cocher arrêta ses chevaux devant un cabaret solitaire.

— Faute de chemin, dit-il, il n'y a plus moyen d'avancer avec la voiture.

Et il mena ces dames par un petit ruban de sentier qui dégringolait d'une colline, à main gauche.

De là-haut elles virent le village, moitié chaume et moitié

tuiles, tout en long sur l'autre rive. Une flottille de barquettes amarrées lui donnait un air de vie, et quelques murs blancs ne demandaient qu'un peu de soleil pour égayer les chaumes. Derrière le village, la ligne boisée des monts fuyait, continuant ses interminables ondulations. L'église était plus loin. Ce groupe de noyers qui là-bas étoffaient le tournant du fleuve masquait le coq du clocher.

Sur cette rive-ci, des paysannes en bonnets d'enfant, la hotte au dos, attendaient le passeur, êtres patients pour qui le temps semblait ne pas compter.

Dans la barque, en face de Sabine et de Fulvie, s'assirent deux vieilles qui revenaient de glaner, chargées comme des bêtes, et, comme les bêtes regardent, elles regardaient ces femmes d'une espèce inconnue.

Sur la berge, Fulvie voulut embrasser une bambine qu'un bonhomme de grand-père promenait à califourchon sur son dos. La fillette ne voulut pas et le bonhomme passa son chemin. Tout leur était farouche : ciel et gens.

— Quel homme ce doit être, dit Fulvie, pour se plaire ici !

Prêtre avec un médiocre génie d'apôtre, tourmenté d'une foi militante à l'exemple de Jésus, adorant le Jésus démocrate, Myrtil Seguin avait mis toute sa volonté et voué sa force d'âme à venger le divin Maître bafoué, flagellé, crucifié pour avoir élevé les humbles, abaissé les superbes et apporté parmi les hommes l'esprit de miséricorde. Vraie colère de prophète, d'où était sorti, dans ses pensées, un Dieu sans miracles, incompatible avec les dogmes.

On lui avait retiré la parole avec un mot de Jésus même, selon saint Luc : « Vous ne savez de quel esprit vous êtes animé. »

Myrtil ne comprenait rien à l'*Ecclésiaste* ni à l'*Apocalypse*, sa foi s'en tenait aux vérités qui lui tombaient sous le sens. La voix de Jésus, écoutée par-dessus toutes, répondait à ses révoltes intimes, à son sentiment des misères humaines. Découragé dès son premier élan, il avait songé à quitter la robe. Mais la quitter, c'était « faillir à Jésus-Christ ». Cette robe lui faisait une sagesse supérieure. Il la garda. « Dieu n'abandonnait pas le juste. »

Trop jeune pour la vertu égoïste qui se renferme en soi-même et jouit de son intime satisfaction, passionné du besoin de convaincre, héroïque dans sa ferveur, rêvant, enviant la mort des martyrs qui augmentent le nombre des croyants, l'apôtre déçu avait tourné les yeux vers ces pays idolâtres où l'on trouve la mort pour la foi. Sa mère l'avait retenu. Elle se sentait vieillir, il lui fallait son fils.

Alors, en haine du faste des gros diocèses, Myrtil avait demandé une cure de campagne, et depuis deux ans il était, avec sa mère, à Chooz, village perdu des Ardennes, parmi les dépourvus et les résignés, troupeau docile à ses besoins de domination. Il leur parlait le langage de son Maître, les exhortait à supporter les misères, leur faisait aimer la vie, espérer « la grande paix promise à ceux qui sont simples », et, fidèle à l'esprit de pauvreté, dur à lui-même, imposait sa morale par ses mœurs.

A vingt-huit ans, chaste sans lutte, sa haine de la mondanité et des cœurs charnels lui faisait considérer la femme d'après ses lectures. Il la jugeait plus amère que la mort. Celui qui était agréable à Dieu devait se sauver d'elle. « Rien ne souillait et n'embarrassait tant le cœur de l'homme. »

Son aversion était alimentée et affermie par l'expérience terrible du confessionnal, car ce prêtre qui avait craint, en renonçant à sa vocation, de méconnaître la divine miséricorde ne s'était jamais montré miséricordieux pour la femme agenouillée. Il ne croyait pas au repentir de cette chair inquiète. « Madeleine faisait tache dans la légende si pure de Jésus. »

Elles marchaient vers le presbytère. Sabine perdait peu à peu conscience dans cet horizon nouveau. Elle ne s'effrayait plus autant ; ses scrupules étaient moindres que là-bas, à Varsane, près de la réalité attachante du nid. Elle faisait mille découvertes dans l'imaginaire. Le sonnet de Sylvain lui revenait à la mémoire ; elle le comprenait mieux et ne se souvenait presque plus de son mari.

Devant elles allaient les deux vieilles femmes du bateau, harassées, et dont on ne voyait que la hotte avec sa surcharge d'épis. Celles-là étaient bien les ouailles de Myrtil, de celles qui, après la corvée éternellement subie, peuvent se croire en paradis au cimetière.

Et comme Fulvie les suivait des yeux, n'ayant jamais vu leurs pareilles à Varsane, Sabine tout à coup lui prit la main et dit, la voix éteinte :

— Je fais mal ; je n'aurais pas dû venir.

— Comment, c'est à ce point-là ?... Mais qu'avez-vous ?

Sabine lui répondit qu'il était là, qu'elle venait de le voir.

Elle indiquait un petit mur ; Fulvie se haussa et aperçut Myrtil qui promenait à son bras la maman Seguin un peu cassée de vieillesse.

— Il n'a pas mauvaise tournure, dit-elle.

— C'est un prêtre ! fit Sabine.

Cette robe lui donnait froid.

— Quelle folle !... remettez-vous... Il faut être, au contraire, superbe d'indifférence !

— Il m'a dit un jour que j'étais laide !

— Raison de plus ; vengez-vous en vous montrant.

Elles avançaient le long du mur, en se baissant un peu.

— Oh ! non, dit Sabine. Partons... non, je ne veux pas...

— On nous a vues, ce n'est plus possible.

Fulvie tourna le mur. Sabine, l'entendant frapper, la rejoignit, tout anxieuse.

On ouvrit doucement. C'était Mme Seguin. A la vue de Sabine elle fit tous ses gestes et, sans pouvoir dire une parole, l'embrassa avec cette amitié toujours prête des pauvres gens.

Puis elle tira son mouchoir et s'essuya les yeux, disant :

— Oh ! ma pauv' Sabine, que j'ai donc souvent prié le bon Dieu pour toi !...

Puis, regardant Fulvie à deux fois, elle ajouta :

— Madame n'est pas une personne de notre rue; je ne la remets pas bien...

— Non! fit Sabine; c'est Mlle Fulvie Bijon, ma meilleure amie.

Et Fulvie s'empressa de lui expliquer que, des motifs d'intérêt l'ayant amenée à Givet, Sabine n'avait pas voulu lui laisser faire toute seule un aussi long voyage, et le reste comme elle l'avait arrangé d'avance.

Mme Seguin, enchantée, un peu éblouie par les toilettes, fit des cérémonies, les introduisit dans la plus belle pièce de la cure, dont la pauvreté vieillotte et luisante de soins séduisait. La maman avait là son fauteuil près de la fenêtre à rideaux chamois. De chaque côté d'une bibliothèque dont les livres étaient cachés par deux morceaux d'indienne glissant sur une tringle, le *Cœur de Jésus* et le *Cœur de Marie*, enluminures rustiques sous verre, se faisaient pendant. Au-dessus d'un prie-Dieu en bois blanc étaient accrochés un ancien crucifix mangé des vers, compliqué des attributs de la Passion, et un petit bénitier avec une branche de buis; et sur le mur en face de la porte on voyait, dans un cadre noir, la *Fuite en Égypte*, moins barbarement coloriée que les *Cœurs* de Jésus et de Marie.

Sabine s'était mise à regarder ces images, tandis que Mme Seguin pleurnichait sur l'éloignement de son pauvre homme, toujours « dans ses mauvaises imaginations qui l'empêchaient de s'entendre avec Myrtil,.. Myrtil si bon, qui la rendait heureuse comme une reine sur ses terres! »

— Je crois vous avoir aperçue tout à l'heure avec M. votre fils, dit Fulvie.

Elle répondit, toute réjouie d'orgueil :

— Nous faisions notre petite promenade; je perds un peu mes jambes, et il m'aide. Ah! sa mère, c'est tout pour lui.

Elle se leva, guillerette :

— Je m'en vas lui dire qu'il y a deux belles dames qui sont venues pour le voir.

Et dans le corridor elle appela :

— Myrtil!... viens donc un petit moment!

Myrtil entra derrière elle et remarqua d'abord Fulvie, qui ne s'était pas levée de sa chaise. Son regard hardi et brutal n'était pas d'un prêtre. Il reconnut Sabine, sans trouble, avec une apparence de mécontentement aussitôt dominé. Leurs mains se touchèrent à peine, comme à l'église deux mains se touchent auprès d'un bénitier. Il s'excusa vite d'être resté au jardin : « De telles visites étaient rares à la cure, il était loin de s'y attendre, sans quoi il se serait empressé de présenter ses devoirs... »

L'homme n'était ni laid ni gauche et, malgré lui, se maintenait en jeunesse. Les gestes étaient patients, maîtrisés; la parole brève. Les cheveux, ras, épais, d'un noir soyeux, empiétaient sur un front large et lourd menacé de trois rides dont une contournait les sourcils aux arcs rejoints. Les oreilles, trop en vue, nuisaient aux finesses d'un visage légèrement hâlé, que la soutane rendait grave.

Mme Seguin expliqua bien vite comment ces dames étaient venues les voir. Elle répétait ce que Fulvie lui avait conté. Myrtil remercia de la bonne intention, mais on voyait à la défiance de ses yeux qu'il ne croyait pas au prétexte inventé.

— J'avais d'abord supposé mademoiselle une parente de M. votre mari, dit-il à Sabine.

— Je suis une parente d'élection, monsieur l'abbé, répondit Fulvie, venant au secours de son amie. M. Évrard est, du reste, un homme charmant; oh! excellent cœur...

La maman Seguin parla alors de la lettre de faire part du mariage, qu'elle avait mise de côté dans un tiroir. Elle ne cessait de complimenter Sabine sur un si beau parti, car on voyait bien qu'elle était une belle petite madame qui ne manquait de rien.

— Certainement, elle est très heureuse! appuya Fulvie.

Et Mme Seguin, avec une invincible arrière-pensée de cupidité, à laquelle la bonne femme était sujette, reprit :

— Ton père avait de quoi te bien marier aussi! Il était économe... Mais quand on est pauvre, on a beau se priver de tout, on ne parvient pas à économiser... Enfin, chacun ses peines. Tu as bien eu les tiennes, toi aussi, ma pauvre enfant!

Alors Fulvie exagéra le mari... un grand industriel occupant deux cents ouvriers, recevant beaucoup... Le prêtre, à qui cette affectation déplaisait, sortit de son mutisme et parla de l'avantage que procurait la fortune, de pouvoir soulager les misères.

— M. Évrard n'est pas un cœur dur, répondit Fulvie; il fait beaucoup de bien, lui aussi.

— Tu ne m'as pas encore dit si tu avais des enfants, demanda Mme Seguin.

— Non, dit Sabine.

— Il faut prendre patience, vois-tu; c'est le premier des bonheurs.

— J'envie celles qui sont mères.

— Tu te rappelles bien la demoiselle du débit de tabac, au coin de notre rue, qui a épousé le fils Boulin l'horloger. Elle croyait qu'elle n'aurait jamais d'enfants; eh bien! elle a eu son deuxième au 5 de mars.

Puis elle parla de Pajot l'épicier, dont Seguin lui avait annoncé la mort, etc., et, ayant épuisé ses commérages, eut envie de montrer sa chambre et son beau lit d'acajou, où elle était comme une reine. Elles y montèrent toutes trois et la première chose que vit Sabine, ce fut le petit bon Dieu d'autrefois. Il était sur la cheminée entre deux vases de fleurs artificielles, comme à Bourges, mais à l'abri des hérésies du tailleur, dans la quiétude d'une retraite assurée. Elle eut comme une colère des souvenirs qu'il rappelait et détourna les yeux. Mme Seguin l'agaçait, cherchant sa lettre de mariage pour lui montrer qu'elle en avait eu soin. Elle regardait par la fenêtre Myrtil, tranquillement occupé à cueillir des fruits qu'il arrangeait sur une assiette. « Oh! quelle ironie, cette tranquillité de tout! »

En redescendant, elle se rencontra avec Myrtil au pied de l'escalier. Il lui parut intimidé. Elle essaya de sourire; mais lui, froid et sec, embarrassé de son assiette, parlant avec une politesse prudente :

— J'apporte des fruits pour la collation que ma mère va vous préparer.

— Nous avons déjeuné il y a deux heures tout au plus, s'écria Fulvie; mais de si beaux fruits sont bien tentants, je l'avoue, monsieur l'abbé.

Mme Seguin vint prendre l'assiette des mains de Myrtil et engagea ces dames à cueillir des fleurs pendant qu'elle préparerait la table. Fulvie se défendit d'accepter rien de plus que les fruits, et, après une petite querelle de convenances avec la maman, elle entraîna Sabine au jardin, où, seule avec elle une minute, elle lui dit :

— Il a des yeux intelligents... Il est admirable de sang-froid, mais nous le troublons... Il vous a vue jolie, je vous assure, car il a peur de vous regarder... Je remarque tout, moi... Il évite de parler pour ne pas se trahir.

Et, s'amusant à flairer les roses, elle demanda :

— Comment appelez-vous celle-ci, monsieur l'abbé?

— *Gloire de Jacques*.

— Oh! la délicieuse fleur!... Celle-là, par exemple, je la connais; vous aussi, Sabine : il y en a plein votre jardin... C'est *la Gloire de Dijon*, n'est-ce pas, monsieur l'abbé?...

Puis, s'échappant jusqu'au bout du jardin, elle se mit à crier :

— Oh! venez donc voir, Sabine; c'est la rivière; on jouit d'un panorama magnifique.

Le prêtre les avait vues se parler tout à l'heure, et le soupçon d'être l'objet des confidences de deux femmes, la pensée de son caractère sacerdotal méconnu l'exaspérait. L'étrange allure de cette personne, ses intentions moqueuses à chaque mot et sa fugue dans l'instant achevaient de le persuader qu'il était [illegible] « la femme ». Il ne croyait plus au voyage d'intérêt. Il revit Sabine telle qu'elle était devant la cathédrale de Bourges; le souvenir de ce regard où il lisait la malice du péché lui remua le sang; il se sentit homme et trembla.

— Myrtil? dit Sabine.

Elle se faisait toute sage pour le rassurer.

Il resta froid, sans un mot, devant la femme qui avait surpris ce moment de faiblesse.

— Je voudrais vous parler...

Il regarda du côté de Fulvie.

— Elle ne nous entend pas, Sabine.

A ce mot, qui supposait un consentement de sa part, le prêtre voulut s'éloigner.

— Je vous en supplie... ne détournez pas vos yeux de moi...

Il hésitait, évitant de la regarder, mais ne pouvant se défendre de l'écouter et se sentant brutal.

— Je ne suis pas heureuse comme on vous l'a dit:... rien n'a pu me donner l'oubli, à moi!

Myrtil se tourna encore vers Fulvie et redevint sombre.

— Observez-vous, dit-il; quelle idée vous faites-vous donc d'un prêtre?

— Je n'ai rien dit qui pût vous offenser, Myrtil. Me laisserez-vous partir avec la pensée que je ne vous sois rien?

— Je ne sais dans quel désordre d'esprit vous vivez!...

— Moi non plus, je ne sais pas; votre indifférence me tue.

— La femme qui ne respecte pas l'habit que je porte est une femme perdue; elle ne distingue plus entre le bien et le mal.

Alors Sabine, le voyant redevenu maître de lui-même, lui dit avec la colère de l'impuissance dans les yeux :

— Pourquoi êtes-vous prêtre? Vous ne deviez pas; je vous aimais.

— Dieu abandonne la femme qui n'aime pas son époux légitime.

— Je n'ai jamais appartenu à mon mari que dans la crainte de Dieu... Et c'est vous qui me dites cela!...

Elle souriait de la seule mauvaise ironie qu'elle eût jamais eue. Myrtil voyait en elle la créature honnie des saints livres, l'incarnation satanique, la perversion révélée dans la nuit du confessionnal.

— Oh! quel homme dirait à la femme qui l'a aimé qu'elle est une femme perdue parce qu'elle vient à lui!... Je me suis mariée en désespoir de vous:... c'est à cause de vous que je mens, que je trompe... que je suis ingrate...

— Je ne puis vous entendre davantage!

— Je vous apportais mon cœur d'honnête femme... Mais vous ne me croyez pas. Vos yeux sont méchants. Vous ne croyez qu'au mal. Vous n'avez pas de cœur; vous êtes un prêtre!

A ce moment, la mère appela : « Myrtil, Myrtil! » Et brusquement Sabine lui dit :

— Regardez-moi; je ne vous aime plus.

Ils se retrouvèrent assis autour d'une table où il y avait du vin, des biscuits et les fruits cueillis par Myrtil. Fulvie ne revenait pas de la tranquillité de son amie. Myrtil semblait n'être plus pour elle qu'un voisin de table; elle paraissait même s'intéresser beaucoup aux radotages de Mme Seguin racontant « les anciennes connaissances de sa rue ».

Après un temps convenable, Sabine parla de la voiture qui attendait. Mme Seguin engagea Myrtil à cueillir un bouquet de ses belles roses pour ces dames. On attendit encore après le bouquet. Le prêtre en rapporta deux, qu'il ne sut pas offrir de bonne grâce.

— Monsieur le curé, que vous êtes aimable! dit Fulvie.

— Tu marqueras bien mes respects à M. Catalan, dit Mme Seguin... J'aurais été si contente de le voir! Il était bien un peu regardant et impatientant quelquefois; mais c'est ton père et il faut bien l'aimer parce que, vois-tu, ma bonne [illegible]...

Et elle pleurnicha à la pensée de Seguin, tout seul là-bas...

Sabine avait tendu très vite sa main au prêtre avec un regard qui reprenait tout ce qu'elle avait dit.

Elle jeta les roses à la rivière et, de retour à l'hôtel, écrivit à son mari :

« Mon ami, je m'accuse d'une chose que je n'aurais pas dû « faire. Je suis coupable envers toi; j'ai méconnu ton bon « cœur. Je suis retournée à mon rêve d'enfant! J'ai couru « vers le charme trompeur de mes premières années! Je t'en « demande pardon par tout ce que j'ai pu souffrir d'injuste « pendant ces années-là! L'erreur attachante qui, malgré « tout, en restait n'existe plus. Je te reviens, je te rends ma

« pensée, à toi qui ne peux te méprendre sur le caractère de « la faiblesse dont je m'accuse. Je ne t'aimais pas comme je « t'aime; je t'aime comme tu m'aimes!

« Ta femme, ta

« SABINE. »

HENRI LUSSY.

FIN.

COLONIES FRANÇAISES

Nouvelle-Calédonie et Taïti

M. Paul Branda ne professe pas, sur la question des colonies en général, des opinions ordinaires. Sur celle de nos établissements, en particulier, il ne parle ni en économiste ni en marin. M. Branda est pourtant l'un et l'autre; ce n'est pas une petite surprise de l'entendre mettre en doute, comme il le fait, l'utilité pour nous de possessions lointaines.

Mais laissons de côté les divergences d'idées. Oublions « ce qui nous sépare » pour chercher « ce qui nous rapproche ». Dans le livre qu'il nous donne (1), écrit de verve comme tous ses ouvrages, court un souffle généreux. On y sent une âme religieuse, un esprit libéral. Quant au récit, il est fait par un poète en déshabillé. C'en est certainement assez pour attirer à l'auteur des sympathies et au livre des lecteurs. D'ailleurs, il s'y trouve souvent des remarques justes jetées au milieu des paradoxes. M. Paul Branda est un esprit indépendant, et volontiers la vérité vient à lui. Hardi par nature, il la contemple sans voile; enfant terrible par habitude, il nous la montre dans sa nudité.

I.

Sa première théorie, celle qui sert de lien aux autres, est que les diverses races humaines sont parfaitement égales entre elles. Qui eût cru que les Canaques, par exemple, eussent un sentiment de justice et d'honneur aussi développé que les Français? Ce sont, paraît-il, des gens excellents, très polis, très honnêtes, très bons. N'étaient leurs habitudes d'anthropophagie, on n'aurait rien à leur reprocher: l'homme n'est pas parfait, observe facétieusement M. Paul Branda. Mais assurément, dans nos rapports avec les indigènes de la Nouvelle-Calédonie, les torts sont de notre côté.

Et, pour le prouver, l'auteur, qui était présent lors de l'insurrection de 1878, raconte une foule d'anecdotes tendant à démontrer qu'en fait de cruauté Européens et Papous se valent. Un jour, c'est un commandant de district, assis sur son fauteuil de cérémonie et rendant sa soi-disant justice. Une femme canaque se roule à ses pieds, se plaignant du viol de sa fille. Le commandant se démène, fort impatienté, sur son siège; il connaît le coupable, c'est son second. « Qui me délivrera de cette chipie? » grommelle-t-il entre ses dents. Aussitôt le second tire un coup de revolver dans la tête de cette femme en pleurs et dit à ses hommes : Enlevez! Un autre jour, ce sont nos soldats qui plantent des têtes de Canaques sur les poteaux d'un parc à bestiaux. Et encore ces excès de la guerre et de la conquête ne sont-ils rien en comparaison des excès de paroles dont se rendent coupables les blancs. L'un demande que, l'insurrection finie et les rebelles détruits, « on extermine les alliés indigènes, afin de *nettoyer l'île une bonne fois* »; l'autre se plaint que les officiers préposés à l'instruction des procès « n'aient pas su arracher aux Canaques des aveux *par la torture* ». Il n'est pas jusqu'aux gendarmes, ces fidèles défenseurs de la loi, qui ne se fassent un jeu de vexer cruellement l'indigène. Un Canaque passe avec sa femme devant un poste de gendarmerie. On arrête la *popiné* (c'est le nom que l'on donne aux femmes canaques), on l'oblige à laver le linge, à nettoyer le poste, on la fait servir à tous les usages. Si le mari jaloux murmure, on le chasse à coups de pied; si, au contraire, l'appât du tabac et de l'eau-de-vie lui fait prendre son malheur en patience, les insultes pleuvent sur lui. L'un crache dans son verre quand il veut boire, l'autre lui met à l'improviste un fardeau sur les épaules. S'il réclame, ou se défend, l'autorité se croit méconnue et se venge. Il n'est pas d'abus de la force que notre auteur n'impute à nos compatriotes dans la Nouvelle-Calédonie.

M. Branda nous permettra de croire que, même au contact des sauvages, notre caractère national ne s'est pas transformé à ce point. D'abord M. Branda se trouvait à Nouméa pendant une insurrection terrible, alors que les Français tombaient de toutes parts, le crâne fendu par derrière, sous le tamio de Canaques en embuscade; ensuite il est toujours aisé de signaler des excès dans l'administration et à la guerre. Mais qui pourrait nous persuader que cet esprit de bienveillance qui distingue chez elle la nation la plus hospitalière du monde, et que nous avons porté dans nos autres colonies, nous ait absolument abandonnés chez les Papous? Les Canaques sont employés dans notre colonie calédonienne à tous les services domestiques; c'est dire qu'ils sont, dans les temps ordinaires, traités avec ce ton de familiarité qui alterne chez nous, d'une façon plus ou moins heureuse, avec le ton de commandement. Ceux qui ont vu les colons français dans leurs rapports avec les nègres peuvent juger de leur façon d'être avec les indigènes de la Calédonie. Il ne faudrait point faire, sur la foi de quelques fâcheux souvenirs, de l'exception la règle et des mœurs de la guerre l'image des mœurs de la paix.

Par contraste et sauf le vice de l'anthropophagie, qu'il ne nous dissimule point — son livre relate tant de faits en ce genre qu'on croirait voir le sang ruisseler sur ses pages, — M. Branda nous fait des Canaques le plus séduisant tableau. D'abord un Calédonien, selon lui, ne vole jamais. Vous pouvez laisser à sa portée l'objet qui le tente le plus. Un jour qu'il fallait du vin et de l'eau-de-vie pour ravitailler le poste de Koné, le commandant dit aux matelots chargés de

(1) *Lettres d'un marin*, par Paul Branda. — 1 vol. in-12. Paris, 1881. G. Fischbacher.

ce transport : « Déposez tout au gué, si vous ne pouvez le franchir, et ne vous en occupez plus. J'enverrai quand je pourrai une corvée prendre ces barriques. » Oseriez-vous, ajoute M. Branda, abandonner à la probité publique du vin dans nos campagnes? De plus, le Canaque est généreux. « Donnez-lui de l'eau-de-vie ou une friandise quelconque, son premier mouvement sera de partager avec ses compagnons. » Le Calédonien est fier. « L'insurrection a eu pour cause déterminante l'idée malheureuse des gendarmes de mettre les menottes à des chefs. » Il est brave et connaît le point d'honneur. « Mourir pour la patrie et pour la liberté n'est pas dans sa bouche un vain mot. » Des tribus cernées ont quelquefois préféré la mort à la capitulation, même sous promesse de la vie sauve. Le Canaque est un *gentleman*, un homme bien élevé. Il a dans sa langue la tradition littérale de cette phrase : « C'est une personne sans éducation. » Il a aussi le mot *sauvage*, et dit très bien : « Si je faisais cela, on me prendrait pour un sauvage. » Et, d'après le père Montrouzier, un missionnaire qui a passé sa vie dans la Nouvelle-Calédonie, ce ne seraient point là des idées empruntées aux colons par les indigènes; elles auraient existé antérieurement à la conquête. Les Canaques seraient non seulement fort intelligents, mais bien plus policés que nous ne le supposons. M. Paul Branda est de cet avis. Et pourtant il raconte des faits atroces. Pendant l'insurrection de 1878, l'anthropophagie avait reparu dans toute son horreur. Les tribus qui nous étaient restées fidèles et qui combattaient avec nous comme alliées *mangeaient sous nos yeux* les prisonniers faits sur les tribus rebelles. A cette époque, M. Branda écrivait :

« Nos alliés ne se gênent plus : ils mangent l'ennemi devant nos soldats. Le besoin absolu de leurs services nous oblige de fermer les yeux. C'est une grosse affaire de gouverner des sauvages. A tous moments, on échoue sur un de ces écueils : ou blesser inutilement les populations, ou tolérer des actes incompatibles avec nos principes. »

Voici comment notre auteur rapporte les faits qui avaient servi de point de départ à l'insurrection précédente, celle de 1868 :

Un commandant de cercle avait fait demander à la tribu qu'il était *censé* administrer (le mot est de M. Branda) une corvée pour l'entretien de la route de Nouméa. Le chef répondit : « Ta route m'intéresse peu; nous travaillons à nos ignames; laisse-nous à nos affaires. » Le commandant expédia huit soldats avec un sergent pour ramener de force la corvée demandée. Au village, on reçoit les troupiers avec les démonstrations les plus amicales. Le chef promet au sergent la corvée pour le soir. Les hommes sont aux cultures, dit-il, il faut le temps de les rassembler; qu'en attendant, les soldats se reposent dans les cases, où ils seront bien reçus.

Après avoir formé les faisceaux, les nôtres se séparent : les uns vont se baigner à la rivière, les autres recherchent des plaisirs moins innocents. Aussitôt dispersés, ils sont abattus, dépecés. On expédie leurs membres aux tribus voisines, à celle-ci un bras, à celle-là une cuisse, — les Calédoniens ne mangent d'ordinaire que les quatre membres. — Accepter, c'est faire alliance; refuser, c'est signifier sa neutralité. Trois tribus acceptèrent les membres de nos compatriotes. Au bout d'un an, une des tribus envoya dire à l'amiral : « Nous sommes las de la guerre; nous voulons planter des ignames et du taro en paix. » L'amiral répondit : « C'est fort bien, mais il me faut un témoignage de bonne volonté. Battez-vous pour nous, pour prouver que vous êtes avec nous. » Les ambassadeurs dirent : « C'est juste. Nous donnerons ce témoignage. » Trois jours après, on entend dans la montagne des vociférations terribles. C'était la nouvelle tribu alliée, retour d'expédition. Elle détacha des députés vers l'amiral. L'un d'eux portait sur le dos un sac d'odeur infecte. L'orateur s'exprima ainsi : « Nous avons tenu parole. Nous avons eu des guerriers tués, mais nous en avons tué aussi. » A ces mots, l'homme au fardeau puant secoua son sac aux pieds de l'amiral : il en tomba sept têtes. On le pria de ramasser au plus vite son odorant trophée, et tous partirent, en chantant, danser le *pilou-pilou* de la paix.

De pareils récits font contraste avec les opinions exprimées par le marin et par le missionnaire sur les mœurs des Calédoniens. Ces têtes, n'étaient-ce pas celles d'alliés de la veille, d'alliés dont la tribu qui venait à nous ne s'était séparée que parce qu'elle était fatiguée de la guerre? Or, en voyant la conduite des Canaques en 1878, on est forcé de reconnaître que bien peu de progrès s'étaient accomplis dans leurs idées au bout d'une période de dix ans. M. Branda, si bienveillant dans ses jugements sur les Calédoniens, si convaincu de leur égalité naturelle avec nous, voire même parfois de leur supériorité sur nous, raconte à n'en plus finir des meurtres, des trahisons, des viols, des faits de cannibalisme commis par eux. Les plus doux, les meilleurs en apparence, ceux qui étaient employés au service domestique et investis de toute la confiance de leurs maîtres, ont été les pires assassins. Leurs vieux instincts d'anthropophages se sont réveillés, et l'on a vu des Canaques qui avaient jeté secrètement un regard coupable sur leurs maîtresses dévorer leurs corps palpitants.

Mieux que les jugements et que les théories de M. Paul Branda, j'aime ses descriptions pittoresques. Je l'ai dit : son livre est l'œuvre d'un poète en deshabillé. Il peint bien parce qu'il sent vivement et détaille avec beaucoup de charme les grâces de la nature. Elles sont grandes sur les bords de la mer de Corail et par le 20e degré de latitude :

« L'écume bondit entre les roches brunes, sous des arceaux de branches chargées de lianes et d'orchidées. Sur cet épais feuillage ressortent de grands liserons violets... Au large, la mer houleuse d'un bleu profond les volutes, se brisant [illegible] recif et la terre, la mer plane, d'un vert clair sur les fonds de sable, jaune d'or sur les fonds de coraux. Ensuite, le récif intérieur et la mer émeraude. Près du rivage, des niaoulis enveloppés de plantes parasites comme d'une résille; les racines aériennes de ces végétations singulières, longues de plusieurs mètres, flottent au vent comme une chevelure de femme [illegible] les coraux. Quelle vie au milieu de ces pierres animées, de ces

herborisations calcaires! Là se jouent des poissons d'or et d'argent, d'autres d'un rouge vif, et d'autres plus beaux encore, bleu de ciel, vrais saphirs vivants. Des bivalves bondissent sur le fond de sable en fermant brusquement leurs coquilles, faisant des sauts d'une étonnante amplitude pour des êtres qui semblent personnifier l'immobilité. Sur des coraux que l'eau recouvre à peine serpente une anguille rose avec un long collier de velours noir et une fraise blanche. Ici court une superbe coquille, ornée d'excroissances semblables aux feuilles frisées de la chicorée. Si elle court si vite, c'est qu'un bernard-l'ermite géant l'a choisie pour domicile. Retournez les pierres, cherchez dans les trous, vous trouverez, plus modestes encore que belles, les brillantes porcelaines. Dans l'eau flotte un heptabranchus orange, aux branchies violettes. Il fait progresser par des ondulations son corps dépourvu de squelette. Il y a là une volonté..., cela veut..., il y a là un embryon d'être libre!... »

M. Branda demande s'il nous est bien utile de dominer sur ces mers charmantes, sur ces forêts madréporiques dont les îles — presque toutes des *atthols* — sont les hauts sommets, et où nos intérêts sont, pour l'heure, si minimes. Certainement oui; et si nous en voulions une preuve, nous la trouverions dans le vif désir qu'a l'Allemagne de posséder, soit aux Samoa, soit aux Tunga, un établissement dans la mer du Corail. Il y a déjà beaucoup d'Allemands en Océanie. Avec les Anglais et comme les Anglais, ils y accaparent le commerce. La race germanique a toute la force d'expansion de la race anglo-saxonne; sans avoir encore de colonies, elle se répand déjà dans le monde, non par la conquête, mais par l'émigration, à la manière des Chinois et des Juifs. La population allemande est comme un réservoir d'où l'eau filtre goutte à goutte à travers le sable. On ne la voit pas, on n'y songe pas; et peu à peu, de proche en proche, toutes les terres en sont imprégnées, toutes les fondations des maisons voisines en sont minées. Que sera-ce lorsque l'Allemagne possèdera des établissements maritimes! Déjà les Anglais viennent d'éprouver, dans le Transvaal, les premières atteintes de son ambition. L'imbroglio de 1877-1880 a été noué par les Allemands. Le président de la république transvaalienne, M. Burgers, quoique Hollandais d'origine, avait été élevé dans une université d'Allemagne; ses sympathies étaient tout allemandes, et, sous son administration, une population allemande — commerçants, ouvriers, agriculteurs — avait grossi, par l'émigration volontaire, un petit noyau déjà existant, et fini par représenter des intérêts d'une certaine importance. Un neveu du général de Manteuffel, établi dans le pays, correspondait avec Berlin. Pendant les années de 1875 à 1877, où la république transvaalienne se trouva plongée dans l'anarchie et où M. Burgers tenta vainement de négocier un emprunt pour rétablir ses finances, l'idée vint à quelques personnes de demander (et peut-être d'offrir) le protectorat allemand. De là la nécessité pour l'Angleterre de brusquer la solution; de là les instructions données à sir Theophilus Shepstone et l'annexion précipitamment prononcée en 1877; de là, par suite, une guerre sanglante qui a coûté la vie à tant de braves soldats, suscité tant de querelles et laissé tant de ressentiments dans les cœurs. Or ce qui est arrivé au Transvaal tend à se produire partout. Les Allemands (comme, au reste, les Anglais) émigrent individuellement; ils créent des intérêts suffisamment respectables pour pouvoir prétendre plus tard à la suprématie politique dans les pays où ils s'établissent. Leur gouvernement est derrière eux, toujours prêt à les appuyer, à les pousser même au besoin, avec force, avec habileté, et l'on peut prévoir le temps où le flot de la colonisation anglaise reculera devant la marée montante de la colonisation allemande, comme la colonisation hollandaise, portugaise, espagnole, a reculé jadis devant la colonisation anglaise.

En prévision de cet avenir, il est fort intéressant pour nous de conserver et de fortifier dans la mer polynésienne tous les points que nous occupons. Ces points sont nombreux, s'ils ne sont pas tous importants. De la Nouvelle-Calédonie aux îles Marquises, nous possédons, en comprenant l'archipel à fleur d'eau de Pomotou, plus de cent îles, dont quelques-unes sont de véritables bijoux et d'autres de simples rochers.

II.

Parmi les premières, Taïti occupe incontestablement la première place. Ce n'est pas parce que Taïti est la « Nouvelle-Cythère », ce n'est pas même parce que son sol est riche et fécond, que notre gentille possession a le droit de nous intéresser : c'est parce que, « avec la Nouvelle-Calédonie et Taïti, situées aux deux extrémités de la mer du Corail, nous sommes maîtres de cette mer », parce que « Taïti et la Nouvelle-Calédonie constituent deux points militaires de premier ordre se complétant l'un l'autre ». Comme l'observe M. Branda, nous possédons sur le globe plusieurs points très bien placés stratégiquement : c'est la Martinique, c'est la Réunion, c'est Dakar. Dans le Pacifique, c'est maintenant Taïti, lieu de ravitaillement indiqué pour des croiseurs qu'on voudrait employer à entraver les relations commerciales de l'Allemagne avec l'ouest de l'Amérique; c'est enfin la Calédonie, qui, en cas de guerre avec l'Angleterre, menacerait le flanc de l'Australie. Taïti, paraît-il, peut être rendue inexpugnable; nous devons y fonder un établissement militaire. La situation en est clairement indiquée. Dans l'isthme unissant les deux îles (on sait que Taïti est formée de deux presqu'îles), le port de Phaeton, dit M. Branda, peut être mis à l'abri de toute attaque avec deux pièces de 27 et quelques torpilles. Nous aurions là un abri certain. Il n'en est pas de même, selon lui, de Papeete. « Fonder quelque chose à Papeete serait jeter l'argent de la France à l'eau. » Nous sommes incompétents pour en juger. Que la France fasse les dépenses nécessaires pour fortifier sérieusement Taïti, autant et plus qu'elle a fortifié la Nouvelle-Calédonie, afin que, si les Allemands se fixent, comme ils le désirent, aux Samoa ou aux Tunga, ils s'y trouvent, en cas de guerre, « pris comme dans une souricière », voilà ce qui seul importe. M. Paul Branda appelle ces dépenses patriotiques « des fantaisies de peuples riches »; mais les peuples riches, qui sont les grandes nations, ne vivent pas seulement de pain.

Importance militaire à part, Taïti, cette petite terre de cinquante lieues de circuit à peine, est une agréable possession. Ce n'est pas ici qu'on se plaindra de l'antipathie de races : il faudrait bien plutôt se plaindre de leur excessif attrait réciproque. Ce n'est pas pour rien que Bougainville avait appelé cette île la Nouvelle-Cythère. Avant cinquante ans, il ne restera pas à Taïti un seul individu de pur sang polynésien.

Outre qu'ils se fondent avec nous par les unions libres (et même par les unions légitimes), les indigènes des Iles de la Société sont, par nature, aisément assimilables. Toute la race polynésienne des petites îles en est là. Tandis que les Papous de la Calédonie reviennent, quoi qu'on fasse, à leurs instincts sanguinaires; que les Maoris de la Nouvelle-Zélande sont indomptables; les indigènes noirs de l'Australie, stupides; les Tasmaniens, si féroces que les Anglais en sont venus à les exterminer les uns par les autres, la belle race qui peuple les Tunga, les Samoa, les Viti, les Iles de la Société surtout, belle en effet par les traits du visage et les formes du corps comme par un tempérament d'artistes, loin de résister à l'invasion étrangère, lui tendent des bras engageants. M. Branda raconte que dans ses nombreuses escales dans la mer du Corail, il avait abordé au mois d'août 1880 à Tunga-Tabou, la principale île du groupe des Amis. Les Tunga sont indépendantes; mais les Anglais ont passé par-là et, comme partout où ils exercent leur influence dans des conditions tant soit peu favorables, ils ont jeté sur l'île un vernis séduisant de civilisation.

Le palais du roi a l'apparence et les dimensions d'une confortable villa des environs de Nice. Le roi, un beau vieillard de quatre-vingt cinq ans, à qui l'on en donnerait à peine soixante, a l'air, à part quelques détails de toilette, d'un banquier. Menton rasé, collier de barbe courte, absolument comme un Anglais. Il portait un pantalon noir léger, un petit paletot de même étoffe avec une couronne brodée en or sur les manches. Sauf le trône, en bois doré, surmonté d'une couronne, le salon, meublé à l'anglaise, était celui d'un particulier aisé. Le prince héritier, vrai géant, qui avait été élevé en Europe, servait d'interprète. Sur son uniforme rouge brillait une croix de commandeur. Sa figure était fine, sympathique, distinguée; ses formes, athlétiques. Décidément, des trois races de la Polynesie : la race noire, la race brune, la race olivâtre, il y en a une — cette dernière — qui dépasse en beauté toutes les races européennes.

Tout le monde sait qu'elle fait à Taïti l'admiration des voyageurs. Les Taïtiens ont une taille élevée, une belle prestance, une politesse extrême. Les femmes font tourner la tête à nos marins. La femme du roi dernièrement regnant et aujourd'hui abdicataire, la reine Marao, est une véritable beauté. On dit malheureusement qu'elle a été peu fidèle, et cette circonstance n'aurait pas été pour rien dans la cession que notre a faite le roi son époux. Sachant que [illegible] de la reine étaient adultérins, Pomare V ne s'est pas soucié de leur laisser ses États.

Il y avait bal à la cour au mois d'août 1880.

Nous étions à table. La musique jouait. Le roi, superbe gaillard aux traits européens, présidait avec grand air. Non loin de lui, le prince Tamatoa, son frère, un colosse; l'Hercule Farnèse n'est qu'un enfant! Jamais pareil athlète ne parut aux jeux olympiques. La reine Marao, en robe de satin rose garnie de dentelles, avec traîne. Quelques petites fleurs parfumées se mêlaient à sa chevelure noire, abondante et soyeuse. Des lèvres roses, des dents magnifiques, une main mignonne et potelée, malgré sa grande taille et sa forte carrure. Je contemplai longuement cette petite main posée près de moi sur la table, et je lui dis avec conviction : « La reine a de bien belles mains. » Elle tourna la tête d'un air dédaigneux, dont le sens était, ma foi, bien : Que me veut cet imbecile? Cependant elle n'était point fâchée, car, un instant après, entendant un morceau de *Norma*, elle me dit gracieusement : « [illegible] favoris. — La reine est une admirable musicienne, m'a-t-on dit, repris-je à tout hasard. — Vraiment on vous l'a dit? et qui donc? » Je fis trop tard cette reflexion : Si elle ne savait pas ses notes! « Oh! c'est une personne qui s'y connaît, » repris-je imperturbablement.

« Marao jeta sur la femme du gouverneur français un regard qui voulait dire : Ce doit être elle... Je me sentis soulagé! « Cette personne a bien exagéré, reprit-elle avec une feinte modestie, mais, en vérité j'adore le piano. » La reine me confia sa predilection pour Verdi, et nous passâmes en revue quantité d'opéras, du *Trovatore* aux *Cloches de* [illegible]

Voilà les Taïtiens de nos jours! C'est en élevant ainsi leur niveau par l'éducation, par la sympathie, que nous avons, pendant les trente-cinq ans de notre protectorat, préparé, sans même y songer, leur union complete avec nous. La reine Marao a du sang européen dans les veines; ses enfants en ont davantage; ses petits-enfants en auront plus encore. Ce que les unions libres auront commencé, les unions légitimes l'achèveront d'une façon plus heureuse. Toutes les fois que les Européens peuvent se greffer, non sur une race inférieure — et il y a des races inferieures, quoi qu'en dise M. Branda, — mais sur des races bien douces, comme cela est arrivé, dans l'Amérique du Sud, aux Espagnols avec les Araucaniens, le croisement donne les plus heureux résultats. Dans cinquante ans, disions-nous, il n'y aura plus un seul Taïtien de race pure à Taïti : ces grands enfants auront fait place à une [illegible] comme ceux de [illegible]

L. [illegible]

RECHERCHES HISTORIQUES

Lettres inédites de Henri IV

M. Eugène Halphen, qui nous avait déjà donné des *Harangues et lettres inédites* d'Henri IV (1) et qui collabore activement à la grande et utile édition des *Mémoires-journaux* de Pierre de l'Estoile (2), vient de publier encore un

(1) [illegible]

(2) [illegible] — Paris, [illegible]

petit recueil de *Lettres inédites* d'Henri IV au chancelier de Bellièvre (1) et un certain nombre de *Lettres inédites* de Jacques Faye et de son fils Charles au même chancelier (2).

I.

Dans l'introduction aux lettres d'Henri IV à Bellièvre, M. Halphen répond aux objections qui ont été faites contre l'incessante multiplication des documents inédits. Ayant nous-même, à plusieurs reprises, notamment à propos d'une publication de M. Halphen, exprimé des craintes auxquelles M. Halphen fait allusion, nous prenons notre part de la réponse et demandons à répliquer. C'est trop généraliser que de dire que la multiplication des documents soulève des objections. Nul ne peut se plaindre quand un chercheur laborieux est payé de ses peines par une découverte. Mais le mérite de ces découvertes se mesure à leur importance. Si les documents mis au jour éclairent un point essentiel ignoré ou mal connu, chacun saura gré au chercheur de les avoir trouvés. Si, au contraire, comme il arrive souvent, ces documents nouveaux ne font que confirmer plus ou moins expressément ce qui est connu, imprimé et répété depuis longtemps, ou bien s'ils touchent à des points de détail qui n'ont pour la chronique elle-même qu'un faible intérêt et n'en ont aucun pour l'histoire, il est permis de regretter une publication inutile. C'est un premier point de vue.

Il en est un autre. Si les documents modifient profondément les notions antérieurement admises, on est en droit de demander à l'éditeur plus que la publication du texte avec quelques lignes d'introduction et des notes; on est en droit de lui demander de mettre lui-même en œuvre les matériaux qu'il a trouvés. Il ne s'agit pas de faire de la généralisation à outrance, de tracer en un volume le tableau de la civilisation en Europe ou même en France. Le temps de ces généralisations plus sentimentales que scientifiques est passé; il ne reviendra sans doute pas et il ne nous paraît pas qu'il mérite beaucoup de regrets. Mais prenons garde de nous jeter sur un autre écueil. Cherchons des documents, publions-les quand ils en valent la peine; mais, de grâce, ne faisons pas de l'histoire la table des matières pure et simple d'un recueil de chartes et de documents de toute espèce qui comptera peut-être les volumes par dizaines de mille.

Si encore elle existait complète, cette table des matières! Mais elle n'existe pas et il est impossible de la faire. L'un publie ses trouvailles dans une Revue, un autre dans un volume de mémoires de quelque académie provinciale; un autre les réunit dans une plaquette. Le résultat de tant de recherches se trouve éparpillé, morcelé à l'infini. On peut donc bien concevoir des inquiétudes sur l'avenir des études historiques quand on songe aux proportions gigantesques du dossier déjà formé et à l'état de désordre dans lequel il se trouve. Un moment viendra bien où le document inédit sur des époques déjà lointaines comme les xve, xvie et xviie siècles n'existera plus; mais, si nous attendons jusqu'à ce moment pour faire la synthèse, elle risque de nous faire languir encore longtemps et de présenter à ceux qui voudront l'entreprendre tout d'un bloc des difficultés insurmontables. Nous voudrions qu'elle se fît peu à peu et que l'édification de notre histoire fût une œuvre de retouches successives accomplies au fur et à mesure des découvertes.

Ce n'est donc pas de la recherche des documents inédits que nous nous sommes plaints, mais de l'abnégation des chercheurs vis-à-vis des documents découverts. Qu'ils publient des textes ou une étude, il faut que le mot « inédit » figure en gros caractères sur la couverture, et, pour justifier ce malheureux mot, il arrive parfois qu'on s'empare du premier feuillet venu, pourvu que ce soit un manuscrit. Si, au lieu d'être à la Bibliothèque nationale, il se trouve dans quelque grenier d'Italie ou d'Espagne, il n'en vaut que mieux, sans en contrôler autrement l'importance. Jadis l'école historique de Scriptores ad narrandum, non ad probandum, se préoccupait moins du fond que de la forme; entre deux versions du même fait, elle prenait parfois la plus poétique, celle qui prêtait le mieux aux beaux développements, plutôt que la plus probable. Cette école a disparu. Nous voudrions qu'elle ne fût pas remplacée par une autre école, ne se préoccupant ni de raconter ni de prouver, mais seulement d'imprimer.

II.

Les lettres de Jacques Faye rappellent le nom d'un lettré du xvie siècle; c'est sans doute le motif qui a décidé M. Halphen à les publier, car elles présentent peu d'intérêt. C'est une correspondance familière avec Bellièvre, où les affaires personnelles tiennent plus de place que les publiques. Nous nous bornons donc à en annoncer la publication.

Les lettres d'Henri IV au chancelier de Bellièvre appartiennent toutes à l'année 1602. Cette date indique quel est le plus important des points auxquels elles peuvent toucher. Six, en effet, sont relatives au procès du maréchal de Biron. Henri IV s'y plaint à plusieurs reprises que Biron ne lui ait fait aucun aveu et dément par deux fois que le maréchal, lui ayant avoué, à Lyon, « les offenses qu'il a commises contre son service durant la guerre de Savoie », et ayant obtenu son pardon, « n'en puisse être justement recherché ni inquiété ». — « C'est chose, continue le roi, que je voudrais qu'il eût faite avec l'ingénuité et franchise que méritent les grandes faveurs qu'il a reçues de moi, car, encore que ses fautes ne soient communes ni de la qualité de celles que l'on a accoutumé d'oublier, néanmoins j'eusse pris plaisir de lui faire éprouver ma bonté, ainsi qu'il a senti souvent les effets de ma bonne volonté. Mais il est certain qu'il n'a jamais eu assez de confiance en ma clémence pour faire telle confession, quelque occasion que je lui aie donnée d'en user autrement, s'étant contenté de parler en général de ses mécontentements mal fondés, sans m'avoir jamais découvert aucune partie de ses intelligences et menées contre mon service et son devoir. »

Malgré l'expression formelle de ces sentiments de clémence,

1 [illegible]. — [illegible] 1884.
2 Ibid. — Champion et Dumont.

M. Halphen ne croit pas que Biron eût obtenu son pardon. Sa popularité le rendait dangereux, de plus, les temps étaient difficiles pour la royauté. « Tout était tranquille au dehors, dit de Thou, mais au dedans Henri n'était plus en sûreté. Presque tous les grands étaient mécontents... Aussi ne parlait-on que de cabales, d'intrigues, qui se ménageaient entre eux. » D'où l'on peut conclure qu'il fallait faire un exemple pour rétablir l'ordre dans l'État. Mais la conclusion est peut-être trop rigoureuse. Rien ne prouve que le roi, ayant reçu l'aveu de Biron, l'eût maintenu dans ses dignités en gardant cet aveu secret, ce qui eût été un acte de mauvaise politique. Les précautions prises pour lui couper la retraite pendant le voyage de Fontainebleau dans le cas où il eût voulu se rejeter en Bourgogne, les ordres donnés pour éviter toute surprise de ses partisans pendant le procès, ordres très munitieux, qui sont indiqués avec le dernier détail dans les lettres à Bellièvre, et pour faire savoir après l'exécution « avec quelle animosité et félonie envers moi ledit de Biron est mort... afin que chacun sache la dureté et mauvaiseté de son courage jusqu'à la fin », tout cela n'indique point qu'un appel à la clémence du roi fût resté vain; mais cela démontre qu'Henri IV jugeait la capture importante et qu'il ne voulait laisser ni les mécontents se grouper autour d'un chef d'autant plus populaire qu'il aurait échappé au châtiment, ni une légende se former, tendant à glorifier le martyr. Ce serait une nouvelle preuve de la sagacité d'Henri IV si le recueil des *Lettres missives* ne contenait déjà un grand nombre de pièces sur le même sujet. Les lettres publiées par M. Halphen ne font que confirmer ces pièces et leur donner plus de force.

GEORGES DE NOUVION.

UN POÈTE FRANC-COMTOIS

M. Charles Grandmougin (1)

Ce n'est pas de Hugo que je veux parler — celui-là appartient au monde, — mais d'un autre poète du pays de Proudhon, Charles Grandmougin, qui a moins d'éclat. Mais qu'importe! Pour qu'il mérite de fixer l'attention, que faut-il à un artiste? Le souci d'une belle forme, la sincérité d'accent, une ou deux notes personnelles. Dès qu'il a ces dons, il devient intéressant presque à l'égal des maîtres, ainsi que le témoignent les attrayants articles de Sainte-Beuve, niveleur en ces matières, sur les poètes de second ordre. Or ces qualités, M. Grandmougin les possède. Si sa poésie porte la marque d'origine et ne va pas sans quelque rudesse, du moins elle est virile et fière. Dédaignant les lamentations et les mièvreries, son esprit indépendant habite volontiers les sommets :

> . . . [illegible] du fond des vieux âges
> [illegible]
> Que [illegible]
> Sont [illegible] de vie et de foi.

S'il chante la mer, ce n'est pas la Méditerranée, qui prend trop souvent l'aspect scintillant et tranquille d'un glacier azuré, mais l'Océan orageux, vert, toujours en mouvement, toujours grondant. Vers lui s'en vont ses aspirations lorsque, au mois d'août, l'asphalte du boulevard donne la nausée et que

> De loin en loin, mélancolique,
> Un arroseur officiel,
> Avec sa lance métallique,
> Cherche à remplacer l'eau du ciel.

A ce moment, il a la nostalgie des brises salées qui reposent et rafraîchissent. Glissant en périssoire sur les vagues, il y savoure l'oubli de son époque et de sa race et s'épanouit, comme emporté sous d'autres firmaments :

> Est-ce un ressouvenir des âges pleins de force
> Où robuste, vêtu de peaux, le teint bronzé,
> Dans une pirogue en écorce,
> Sur un grand fleuve, au bord des bois, j'aurais glissé!

Épris de la musique moderne, expressive, qui roule avec elle un monde d'émotions, il l'a célébrée en dilettante qui en a analysé les sonorités polychromes et contemplé les profondeurs. C'est à la musique allemande qu'il doit ses vers les mieux venus, ainsi qu'au mythe grandiose et mystérieux de Prométhée, qui lui a inspiré un drame antique en quatre parties. Nous y voyons Prométhée secourant les Titans ses frères, dérobant pour eux le feu céleste, père des arts et de la civilisation, crucifié pour ce larcin, puis délivré par les hommes reconnaissants qui sont devenus assez forts, grâce à son bienfait, pour donner l'assaut à l'Olympe et le faire crouler. Debout sur le Caucase, transfiguré, Prométhée salue alors les générations de la terre qui poussent ce cri superbe : Hommes, vivons enfin, puisque les dieux sont morts!

Pour avoir la note du talent de M. Grandmougin, écoutons un peu ses jugements sur les musiciens et les blasphèmes de son Prométhée.

I.

Nous avons affaire à un poète qui ne se borne pas à composer des vers ; il fait aussi de la critique musicale. On aurait tort d'en conclure que son esprit compréhensif, initié aux diverses écoles, les aborde avec une égale sympathie. Au lieu d'appliquer au grand art de l'harmonie la maxime évangélique : « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon père », il apporte dans ses appréciations des prédilections exclusives. Ce qu'il exalte n'est pas la musique, mais une certaine musique, celle qui s'accorde le mieux avec son tempérament d'artiste. Le reste ne compte pas. Passe encore s'il se contentait de dédaigner les vieux airs, les menuets, ces claires mélodies peu compliquées qui enchantaient nos pères et dont l'extrême simplicité, après tout, n'est pas sans

(1) Charles Grandmougin : *les Siestes*, Lemerre. — *Prométhée*, Fischbacher. — *Nouvelles poésies*, Calmann Lévy. — *Esquisse sur Richard Wagner*, Fischbacher.

charme. Cette musique ancienne lui fait sans doute l'effet d'un vieux pastel, pour ne pas dire d'une tapisserie décolorée et surannée. Voici en quels termes la muse moderne, « celle qu'un sang plus riche et plus jeune colore », salue son aînée, dans la personne de Lully, « maître *presque* immortel » :

Oui, nous raillons parfois tout ce qui fut ta joie :
Les jardins de Le Nôtre étaient votre univers,
Mais, sous vos lourds habits et vos rubans de soie,
Lully, comme vos cœurs devaient rester déserts!
Ah! tu n'as éprouvé que de douces alarmes,
Ou des plaisirs mêlés d'un trop correct émoi!
. . . . . .
Sais-tu pas qu'à présent chez nos musiciens
Vibrent de vrais sanglots qui font frémir la foule...
Sais-tu pas qu'ils ont tout chanté :
. . . . . .
Tout, jusqu'au paysan brutal à la peau brune
Et dont la seule vue aurait blessé vos yeux!

Sans être bien sûr que la musique moderne aille jusqu'à peindre un paysan *à la peau brune*, on ne peut contester la variété et la puissance de ses moyens d'expression : elle l'emporte sur la musique ancienne, à peu près comme l'orgue l'emporte sur la flûte de Pan. Oui, mais de la musique moderne notre poète retranche, comme superficielle et banale, toute la musique italienne. Quoi? direz-vous; Verdi lui-même, depuis *Aïda* et sa seconde manière (on prétend qu'il a toujours à présent de la musique de Wagner sur son piano), se trouve englobé dans ce mépris des variations faciles et communes, des ritournelles et des fioritures? Parfaitement. Et Rossini, qui a interprété avec tant d'esprit et d'éclat *le Barbier*, qui a répandu dans *Guillaume Tell* comme des bouffées d'air des montagnes et des parfums d'herbe coupée et qui a trouvé, pour exprimer le mâle amour de la liberté, des accents non dépourvus de fierté et d'énergie, ne trouve pas grâce? Encore moins.

Voyez plutôt :

. . . . . .
Quant à moi, je ne sais que faire
Des grands morceaux sur le *Trouvère*
Et des polkas pour le piston.

Guillaume Tell, vous l'avouerai-je?
Me semble au cirque mieux placé.
Avec ces motifs de manège
Un cheval n'est jamais lassé!

Et, bien que sans la moindre rage
Je mange du macaroni,
Dieu merci! je suis un sauvage
Qui ne comprend pas Rossini!

Voltaire interrompit un jour ses amis, qui malmenaient fort Boileau : « Ne dites pas de mal de Nicolas, cela porte malheur » — le mépris de celui qui personnifie la règle, la clarté, le bon sens, pouvant conduire à faire des œuvres désordonnées, inintelligibles, absurdes. De même, on pourrait dire à M. Grandmougin : « Ne dites pas de mal de Rossini, cela porte malheur. » En effet, la facture de ce poète a de la vigueur; elle pèche de loin en loin par l'harmonie. Le vers ne manque pas de muscles, mais parfois d'un peu de souplesse. L'auteur est comme taquiné par un lutin qui cherche à lui briser son rythme : c'est la revanche de Rossini.

Si de pareilles boutades ne confinaient au paradoxe, ceux qui admirent Rossini pourraient retourner contre M. Grandmougin ses propres vers, fort beaux du reste :

Quand Michel-Ange eut fait le *Jugement dernier*,
Sublime, il s'en alla sans consulter personne,
Sans songer même à ceux qui pouvaient le nier,
Comme un bon laboureur qui sait son œuvre bonne!

Songe à cette soirée où d'un divin mépris
Beethoven a couvert des gens de noble race!
Lui, Beethoven, jouait; mais eux restaient de glace :
« Hummel, dit-il, viens-t'en! Viens! Ils n'ont pas compris! »

Ce qu'il comprend mieux ou plutôt ce qu'il goûte beaucoup plus que les modulations faciles et molles d'un Rossini qui fait de la mélodie tout naturellement, comme l'oiseau chante et comme l'eau coule, c'est la musique inquiète, tourmentée, *suggestive*. Son rêve est d'entendre du Mendelssohn dans un parc solitaire ou les trompes désolées de Weber au fond d'une forêt. Cette préférence pour la musique germanique s'accuse dès son premier volume de vers (*les Siestes*). J'y trouve une pièce sur les musiciens, « ces sublimes fous »; chacun d'eux est caractérisé, dans un quatrain, par la nature des sensations que son œuvre éveille. Le cadre est visiblement emprunté à Baudelaire (*les Phares*); mais les formules sur les musiciens me paraissent supérieures, en précision et en portée, à celles de Baudelaire sur les peintres :

Gluck, temple grec bâti près d'un lac aux eaux pures,
Se profilant en blanc sur l'immense ciel bleu,
Majestueusement rigide, sans sculptures,
Et plein de chœurs puissants et doux qui chantent Dieu.

Haydn, sentier rempli de calmes causeries,
Qui fait dans les prés verts des méandres charmants,
Pays délicieux, sans froidure, sans pluies,
Villa des bons vieillards et des petits enfants.
. . . . . .
Beethoven, mer aux flots sinistres et grondeurs,
Qui ballotte l'esprit humain comme une épave
Et toujours roule avec un mugissement grave;
Beethoven, Beethoven, Océan fait de pleurs!

Weber, forêt de pins qu'assombrit le mélèze,
Effrayant rendez-vous des chasseurs infernaux
Qui, soufflant dans leurs cors, font pleurer les échos,
Ciel chagrin où la lune a des lueurs de braise.

Mendelssohn, grand vallon où dansent les lutins,
Où le rose follet baise la pâle ondine,
Sabbat shakspearien qu'accompagne en sourdine
L'adagio rêveur des *Angelus* lointains.
. . . . . .
Wagner, roc fauve où gronde un tonnerre éternel,
Autel marmoréen des dieux de la Norvège,
Rêve swedenborgien aussi blanc que la neige,
Fiord où Seraphita vogue avec Ariel,

etc.

On le voit, M. Grandmougin crie : Hurrah pour Wagner! Il s'est même constitué son champion et a publié une brochure pour le défendre. Dans cette apologie du maître, il passe, bien entendu, par-dessus les erreurs du grand artiste et ne veut

voir que sa profonde science musicale. Est-il besoin d'ajouter que cette admiration ne porte en rien atteinte à la délicatesse de son patriotisme? Elle ne l'a pas empêché de partir comme volontaire en 1870, ni de chanter en vers émus les drapeaux immaculés distribués aux régiments le 14 juillet 1880 :

Drapeaux [illegible] ...

II.

D'après ce que nous avons laissé entrevoir du vol hardi de sa muse, on conçoit qu'il ait été attiré et séduit par le mythe de Prométhée, qui depuis vingt-cinq siècles fascine les esprits libres et hautains. Prométhée est, avec don Juan, Faust, Hamlet, une des trois ou quatre figures immortelles sculptées par le génie des poètes. Qu'il rappelle le pas de géant que la découverte du feu fit faire à nos aïeux préhistoriques s'élevant de l'âge de pierre à l'âge des métaux; qu'il personnifie l'éternelle protestation contre l'injustice et la tyrannie, ou qu'il soit un symbole de l'humanité se libérant par le travail de toutes les servitudes intellectuelles et physiques, ou s'insurgeant, à la suite des progrès accomplis, contre un idéal de morale antérieur, imparfait et reconnu tout à coup insuffisant, quoique réputé divin, ce pieux rebelle plane sur l'histoire avec la majesté d'un fondateur de religion. Le mythe qui le concerne a cet avantage de n'être pas circonscrit; l'au delà fait partie de ses limites; c'est comme un moule dans les vagues profondeurs duquel chaque penseur peut jeter ses conceptions. Aussi, que d'audacieux ont tenté et tenteront encore d'expliquer l'énigme inhérente à cette légende et d'écarter des voiles qui en sont inséparables! Citons seulement dans ce siècle Herder, Gœthe, Byron, Shelley, Monti, Longfellow, Edgar Quinet, Édouard Grenier, Edmond Schuré, Mme Ackermann. A propos d'une nouvelle interprétation, donnée par cette dernière, un autre écrivain féminin, à la fois historien éminent et moraliste délicat, Daniel Stern, lui adressa un sonnet qui commence ainsi :

Du T[illegible]
[illegible]
Sur la corde d'airain, dans les rythmes antiques,
Ont [illegible]
Mais [illegible]
De Jupiter déchu dis-nous le juste affront (1).

On sait qu'il ne nous reste de la trilogie mutilée d'Eschyle sur ce grand sujet toujours nouveau que *le Prométhée enchaîné*. Reprenant ce mythe, M. Grandmougin a naturellement essayé de reconstituer les parties qui nous manquent. Son poème renferme quatre tableaux : le vol du feu, l'expiation, la tentation de Prométhée, sa délivrance.

Au début du poème, nous assistons à une lutte entre les Titans et les dieux. Avec quelle ardeur les Titans entassent les montagnes de granit et déracinent les chênes, qu'ils manient comme des roseaux! Comme la terre tremble sous le galop impétueux des agiles centaures! Tous ces fiers combattants se ruent contre les pilastres de l'Olympe.

L'Hellas nous attendait : les tyrans vont finir.
. . . . . .
[illegible]
Et nous allons lancer, d'un seul coup, dans l'espace,
[illegible]

Déjà Neptune se retire, Mercure s'alarme, Apollon constate avec tristesse l'impuissance de ses traits, les célestes parvis vont être violés par la race mortelle, quand paraît Jupiter : il rassure d'un geste les divinités éperdues et aveugle par ses éclairs et son tonnerre l'armée des agresseurs :

[illegible]
Nos frères foudroyés roulent du haut des cieux!

Mais Prométhée vient de ravir le feu, qui permettra aux hommes de réparer en silence leur défaite et de forger au jour de la revanche des chaînes à Jupiter :

Ainsi que ton courroux, ta foudre est inutile,
[illegible]
Je t'ai volé le feu qu'ils ne connaissaient pas.
. . . . . [illegible]
Ces vaincus triomphants marchent vers l'avenir.

Voilà l'heureux crime, *felix culpa*, comme dit un cantique rappelant la faute d'Adam, qui devait avoir pour conséquence la venue du Rédempteur sur la terre, source de bénédictions. D'où vient que la découverte du feu, ce premier instrument de l'amélioration du sort des hommes et de leur affranchissement, a pu leur paraître sacrilège? C'est qu'ils se croyaient enfermés, avec les autres animaux et avec le reste du monde, dans d'immuables limites prescrites par les dieux. Après avoir osé les franchir et s'être mis en route pour des destinées inconnues, ils ont, par une singulière évolution, étendu aux animaux et au monde lui-même cette idée de liberté. L'homme n'est plus le seul qui soit produit pour l'infinité, comme le pensait Pascal, depuis que l'école de Darwin a constaté chez les espèces, ou plutôt parmi la variété incommensurable des formes animales, la flexibilité des cadres et comme une poussée ascensionnelle. Le firmament lui-même se trouve émancipé de la fatalité, s'il n'est qu'une combinaison essentiellement contingente et provisoire, ayant succédé à des combinaisons antérieures que nous ignorons, et devant s'évanouir un jour pour former des figures nouvelles où il y aura place peut-être pour plus de joie, pour plus de justice, pour plus d'amour.

A peine le Titan a-t-il consommé son larcin que, par l'ordre de Jupiter irrité, il est cloué en croix par quatre Cyclopes, sur un roc placé entre ciel et terre. Son sang a beau empourprer le granit du Caucase, il retient ses soupirs et ses pleurs, de peur de réjouir les dieux. Après le départ de ses bourreaux, il prend la nature entière à témoin de l'injustice du châtiment qu'on lui fait subir. Bientôt les Océanides, aux prunelles nacrées, au corps argenté d'écume, accourent, pieds nus, frissonnantes, avec un bruit de battement d'ailes, et embaumant l'air sur leur passage; elles viennent consoler

(1) *Esquisses morales*. Dans. Stern, 1880, chez Calmann Lévy.

le grand crucifié. Leur voix exigera de Jupiter la fin de son supplice. A ces douces paroles, Prométhée répond que leurs vœux sont superflus; il les adjure de l'oublier, il sent sa haine croître dans les tortures; il avertit ces chastes filles de retourner vers leur mer natale, dans leurs grottes irisées, parce que la tempête est imminente. Farouche et sans remords, il voit la tempête déchaînée sans pâlir; la foudre de son persécuteur peut tomber et faire voler en éclats le roc où sont rivés ses membres tour à tour brûlés du soleil ou constellés de givre et de glaçons; elle ne parviendra pas à fléchir son âme, ni à terrasser son courage :

> Rugissez, éléments! Vos hurlements sauvages,
> En berçant mon orgueil, calment mon désespoir,
> Et toi, Foudre, c'est bien : il me plaît de te voir
> Crever de tes traits d'or l'épaisseur des nuages.

Pour Mme Ackermann, le vautour de Prométhée, c'est la pensée que rien n'extirpera de l'argile dont la race humaine est pétrie les germes de tristesse, de misère et de mort. Dans Herder, Prométhée est consolé par un chant de victoire qui s'élève de terre et qui dit que *la raison fructifie*. M. Grandmougin nous montre, comme Eschyle, Prométhée trouvant un adoucissement à sa souffrance dans l'énumération complaisante des conséquences fécondes de son larcin.

> Ce fer que parmi vous nul n'avait pu dissoudre
> Coulera des creusets en jets éblouissants,
> Et peut-être qu'aussi vous aurez votre foudre
> Pour terrasser d'en bas vos vainqueurs impuissants!

Dans cette seconde partie, l'influence du poète grec est très sensible; il était malaisé de s'y soustraire. N'est-ce pas le drame eschylien qui a déjà inspiré, outre l'imitation du vieux poète latin Accius attribuée par quelques érudits à Cicéron et le ballet de *Prométhée* de Beethoven, le *Prométhée enchaîné*, de Ribeira (musée de Madrid), célébré par un sonnet de Th. Gautier, celui de Salvator Rosa (palais Corsini à Rome), et le *Prométhée* de Lehman consolé par les gracieuses filles de l'Océan (musée du Luxembourg)?

La troisième partie du drame, complètement neuve et originale, nous fait assister à la tentation de Prométhée. Sur son calvaire, il est tenté par Vénus entourée d'un cortège d'Amours, comme Jésus fut tenté par Satan. Parfois un doute pénible traverse son esprit et l'inquiète. S'il n'avait affranchi que des êtres oublieux et ingrats! Cette pensée douloureuse, Vénus, qui veut le ramener dans l'Olympe et lui faire abjurer son alliance avec les hommes, la réveille perfidement.

> . . . Nul dans l'univers ne se souvient de toi.
> Les temps sont revenus, pour ta vieille patrie,
> De la nuit sans aurore et de la barbarie.
> Tes frères de là-bas, jadis tes alliés,
> Retournent maintenant aux autres humains,

etc.

Puis, d'une voix tendre et caressante, elle essaye de fondre ce cœur de diamant :

> C'est la douce saison des baisers; je t'emmène
> Plus loin que les pays où vit la race humaine!
> Sais-tu que j'ai là-bas de lumineux jardins?..
> . . . . . .
> Ma chair d'un blanc de neige est obstinément ferme;
> Je dédaigne le temps; ma jeunesse est sans terme,
> Et mes grands cheveux blonds aux reflets de vermeil
> Ne changeront pas plus que l'éclat du soleil!

Après s'être laissée amollir un instant, l'âme de Prométhée se redresse; non, les hommes ne l'oublient pas, et, quand ils l'oublieraient, sa voix n'en persisterait pas moins à tonner contre les oppresseurs; non, il n'entrera point dans l'Olympe, si ce n'est pour en lapider les habitants :

> Femme de mes vainqueurs et déesse du mal,
> Garde tes frais jardins et tes lacs de cristal...

Et le généreux espoir de Prométhée n'est pas déçu. Dans l'esprit des hommes subsiste pieusement la mémoire de leur bienfaiteur. Un matin des temps comme il sentait circuler à ses pieds la vie universelle et qu'étonné du calme de la nature, il regrettait le fracas de l'ouragan, tout à coup des voix bien connues, celles des Océanides, montent jusqu'à lui; elles annoncent la marche en avant de cohortes profondes qui brandissent des marteaux d'acier. Les Titans, car ce sont eux, s'élancent de rocher en rocher; au prix de tout leur sang, ils brûlent de délivrer Prométhée.

> Plus haut! allons toujours!...
> En nous revit le sang terrible des aïeux!

Comme le soleil se levait, les chaînes de Prométhée tombèrent. Alors les dieux fléchissent sur leurs genoux, l'Olympe s'évanouit comme un mirage; Mars, revêtu d'airain, Minerve, coiffée du casque et drapée dans un peplos, Cérès avec sa faucille d'or, Bacchus avec son thyrse, Vénus avec son miroir et ses roses, en un mot, toutes les divinités avec tous leurs attributs s'effacent et se résolvent dans l'air. Le drame se termine par une apothéose de l'humanité.

> Adieu donc, beaux tyrans, chimères merveilleuses!
> . . . . . .
> Un siècle lumineux pour les peuples commence;
> Le cœur épanoui parle à l'esprit qui pense;
> Sur les temples déserts surgit la vérité!
> Et dans le monde entier la conscience humaine,
> Qui sert de récompense aussi bien que de peine,
> Resplendit à l'égal d'une divinité.

Par cette hauteur de pensées, M. Charles Grandmougin mérite le beau titre de poète, qu'on prostitue quand on l'applique à tant de versificateurs qui n'ont pas d'autre culte que celui de la rime riche et des mots rares. Ainsi comprise, la poésie apparaît comme le plus viril des arts, et les poètes, en tant qu'éducateurs publics et façonnant les âmes au courage, comme les plus utiles de tous les citoyens. Voilà ceux dont il convient d'encourager et de fortifier le talent. S'adressant à M. Wencker, prix de Rome de peinture, M. Grandmougin, dans un banquet d'adieux, lui dit :

> Va! Je n'espère point jamais voir l'Italie!
> . . . . . .
> Mais la gloire d'autrui n'ébranle pas ma foi,
> Et, quoique sans lauriers, je suis sans amertume
> En chantant le bonheur d'un ami comme toi.

Puisque les idéalistes consolent et élèvent les âmes, puisque tous profitent de leur talent, procurons-leur des loisirs : pourquoi n'enverrait-on pas chaque année à la villa Médicis, avec les prix de Rome de sculpture, de peinture, de musique et de gravure, un prix de Rome *de poésie?* N'y a-t-il pas là un oubli regrettable et qu'il appartient à une démocratie intelligente et soucieuse de sa gloire de réparer? N'encourageons pas seulement les philologues, ceux qui grattent des inscriptions ou qui cherchent des variantes dans les manuscrits : un pays est grand à proportion du nombre de songeurs et d'idéalistes qu'il renferme.

VICTOR WAHL.

NOTES ET IMPRESSIONS

M. Gambetta vient d'avoir une occasion superbe de colère et d'éloquence ; il ne l'a pas manquée, et son double mouvement lui sera compté.

Seulement, tout en l'applaudissant pour ce qu'il a dit, je ne puis partager l'opinion des journaux qui déplorent beaucoup trop ce soulèvement limoneux de l'intransigeance.

Nous ne nous habituerons jamais aux mœurs des pays libres, tant que nous nous effaroucherons de la première licence venue.

Les réunions électorales étaient d'une sagesse monotone! Tout au plus voulait-on *s'asseoir* (c'est le terme consacré sur certains orateurs. En général, ils parvenaient à déduire tout au long ce qu'ils avaient à dire.

Mais voilà que le plus grand orateur du parlement, de la France, est hué; voilà qu'il est contraint d'élever son mépris à la hauteur de son orgueil ; on le contraint de foudroyer ces agitateurs, et, après tant de beaux discours sonores, on l'oblige à rugir.

Où est le mal? Doucereux, les intransigeants étaient à craindre. S'ils font avec cette naïveté la répétition de l'émeute, on se tiendra mieux sur les gardes. M. Gambetta n'avait pas eu assez de tempêtes à traverser. En voici une sérieuse, brutale, inepte. Il s'en tire avec honneur. La leçon sera bonne pour lui et pour le pays.

Je me souviens de ses efforts énergiques au 4 septembre pour empêcher l'envahissement de la Chambre des députés. M. Schneider, que les premiers envahisseurs appelaient très gentiment *l'assassin du Creusot,* debout devant son fauteuil, couvert de ce chapeau fantastique qui, ce jour-là, ne déridait personne, en appela à l'intervention de M. Gambetta.

— Vous l'écouterez, celui-là ! dit le malheureux président.

On l'écouta, mais il ne put obtenir que le fait eût un mouvement de reflux, et la déchéance qu'il promettait au nom d'une commission parlementaire fut décrétée par la foule.

La moralité de ces deux échecs d'un grand orateur, c'est qu'il ne faut pas prendre la tribune pour une digue ; c'est qu'il faut la ménager et la transporter moins souvent hors de l'enceinte parlementaire. Que nous resterait-il, une fois son prestige détruit?

II.

Quelques bonapartistes se sont réunis encore à l'église Saint-Augustin, leur paroisse, à l'occasion du 15 août.

Je voudrais bien savoir quelle prière ils feignent de dire.

On a naturellement arrêté quelques personnes : il n'y a pas de réunion bonapartiste sans que la police trouve quelque chose à faire. J'ai lu dans un journal qu'on avait conduit quelques jeunes lingères au poste du commissaire de police. Je me hâte d'ajouter que ces jeunes filles, qui venaient peut-être là pour la Sainte Vierge, ont été remises immédiatement en liberté.

On prête à un bonapartiste convaincu ce mot, assez médiocre d'ailleurs, sur cette petite démonstration du 15 août :

— Je n'y vais plus, dit-il, depuis que la fête de l'Assomption est devenue la fête de la Présomption.

M. Jules Amigues a pontifié au dehors, mais son succès ne gênera pas sa modestie. Il a fait le tour extérieur de l'église sans être acclamé. Aucun des anciens chefs du parti ne s'était dérangé ; c'est décidément la fin.

Je ne sais pas cependant si dans quinze ans on n'entendra pas annoncer le retour du jeune prince du pays des Zoulous. Il est encore trop tôt pour démentir sa mort et pour susciter un faux Napoléon IV. Mais si la légende napoléonienne a encore des racines dans le pays, il est impossible qu'elle ne produise pas tôt ou tard des fleurs et des fruits d'imposture. Nos enfants auront à se débattre contre des Napoléons apocryphes.

III.

On vient de condamner une abominable famille qui, hésitant devant le meurtre d'un enfant, l'a torturé, séquestré pendant des années.

Le grand-père, qui a ordonné ces violences pour sauver l'honneur de son nom et cacher la maternité de sa fille, a paru très surpris quand on lui a reproché son crime et a répondu fièrement :

— Me prend-on pour un voleur? Je suis un honnête homme.

Il paraît qu'à part sa férocité, ce paysan était en effet, dans les transactions ordinaires, un homme exact, rigide.

Cette fois la monstruosité tient, non pas à des instincts de cruauté, mais à des préjugés endurcis dans la conscience. La famille d'une fille séduite, qui n'a pas de recours contre le séducteur, doit choisir entre la honte supportée vaillamment ou lâchement et le secret obtenu à n'importe quel prix. Dans la circonstance actuelle, le père de l'enfant s'était chargé pendant deux ans des mois de nourrice, puis avait un beau jour renoncé à ce devoir.

Si la recherche de la paternité était permise, on eût pu l'intimider, le forcer à continuer ses soins, obtenir de sa

famille qu'elle suppléât à l'abandon. Un crime pouvait être évité.

Nous trouvons les juges anglais bien sévères quand ils condamnent un séducteur sur la plainte d'une jeune fille. Je voudrais bien savoir si la statistique met au compte de nos voisins d'outre-Manche autant de crimes d'infanticide que nous en avons en France, autant de lâches attentats comme celui qui vient d'être jugé.

On a eu à s'occuper aussi d'une jeune institutrice de Saint-Mandé qui, prise au dépourvu dans une circonstance embarrassante, avait caché son enfant mort-né dans un tiroir de sa commode.

Celle-là ne pouvait pas dénoncer l'auteur de sa faute, car il paraît que c'est un vieillard, marié, père de famille. Les jeunes filles ne devraient jamais se laisser séduire par des gens de cette catégorie.

IV.

On a agité à plusieurs reprises dans la presse une question qui n'est plus maintenant qu'un détail d'histoire littéraire rétrospective, celle de la mort de Gérard de Nerval.

S'est-il tué? ou l'a-t-on tué? Des amis de ce malheureux plaident avec émotion la probabilité d'un crime, mais, malgré leur esprit, ils n'en ont pas encore démontré la vraisemblance.

Ces jours-ci encore, le *Temps* a publié une jolie lettre de mon ami Busquet sur ce triste et insoluble sujet.

Je n'ai pas à attester une longue amitié avec Gérard de Nerval; je ne l'ai connu que dans les dernières années de sa vie; mais les circonstances m'ont mis en rapport avec lui précisément à la veille de sa mort, et j'ai quelques feuillets d'un manuscrit qu'il portait sur lui quand on l'a décroché de cet horrible gibet de la rue de la Vieille-Lanterne.

Sans prétendre jeter un jour décisif, définitif, sur la question, j'ai donc un peu le droit d'intervenir et de dire à mon tour pourquoi je crois que le pauvre poète, toujours entre le rêve et la vie, s'est enivré un soir de son rêve et a choisi, pour se débarrasser de sa guenille charnelle, le vestiaire le plus horrible, mais le plus pittoresque que son imagination pût souhaiter.

Tout d'abord je pense que, si les habitants des bouges environnants l'avaient pendu eux-mêmes, ils n'auraient pas eu la naïveté de le pendre à leur porte, comme une enseigne, pour avertir et appeler la police. Les meurtriers les moins exercés s'y prennent autrement.

Il ne portait aucune trace de violence.

Or le pauvre Gérard a raconté lui-même dans ce livre étrange dont je parlerai tout à l'heure, *Aurélia*, l'histoire de ses accès de folie; il y disait qu'il ne se laissait pas facilement saisir et qu'il fallait être plusieurs pour le dompter.

Le choix même de cet effroyable égout pour y mourir me paraît, sinon une preuve, du moins un argument pour prouver le suicide. Gérard de Nerval était un noctambule opiniâtre. Il connaissait tous les coins de Paris, et quand, dans une effroyable nuit d'hiver, le mépris de lui-même lui est survenu, il a voulu affirmer cette horreur de la vie, cet appétit de la mort ou plutôt de l'immortalité, par l'ignominie de son dernier gîte.

Ce sont là des presomptions qui valent au moins les conjectures de ses amis. Voici maintenant quelque chose de plus sérieux.

Le 1er janvier 1855, la *Revue de Paris* commençait la publication d'*Aurélia ou le rêve et la vie*. C'était l'histoire des crises de folie de Gérard, observées, racontées par lui-même. Le livre est curieux. Je laisse aux physiologistes le soin de décider s'il est une narration exacte, s'il est possible à un malade qui retombe si souvent dans son mal d'en garder un souvenir exact et minutieux, de le juger avec cette liberté d'esprit, et si cette œuvre étrange n'est pas l'hallucination même d'un esprit facile à se perdre.

Quoi qu'il en soit, le livre est douloureux. L'idée du suicide s'y présente plusieurs fois, sans être abordée hardiment; on dirait que l'auteur la redoute comme une attraction. Il annonce au début qu'il dira pourquoi il ne s'est pas tué après une horrible déception d'amour, et cette explication promise, il ne la donne pas. Des extases religieuses, des percées à travers l'atmosphère de la vie, des besoins sans cesse renouvelés de se dédoubler et de devenir un pur esprit, voilà tout ce qui frappe dans cette confession de sa folie.

Un romancier qui aurait à refaire Obermann en lui donnant la fêlure d'Hamlet ne préparerait pas plus ingénieusement le suicide comme dénouement de son étude.

Je me souviens du manuscrit bizarre qui me fut remis par Gérard de Nerval pour la *Revue de Paris* : des bouts de papier de toute dimension, de toute provenance, entremêlés de figures cabalistiques dont l'une visait à démontrer par la géométrie le mystère de l'Immaculée conception, des fragments sans lien que l'auteur reliait entre eux dans le travail pénible de la correction des épreuves, voilà le premier aspect de ce travail.

Le numéro du 1er janvier, ainsi que je l'ai dit, commençait la publication d'*Aurélia*.

J'attendis quelques jours la seconde partie. Gérard de Nerval, errant, insaisissable, au lieu de venir au bureau de la *Revue de Paris*, me laissa un jour à l'imprimerie un billet griffonné que je transcris intégralement :

« Mon cher ami,

« Je ne comprends rien à votre imprimerie. Il n'y a pas de caractères pour imprimer ma suite. Personne ici pour me donner les sept épreuves qu'on m'a faites. Peut-être les aura-t-on envoyées chez Blanche. Alors c'est perdu pour quelque temps. Je pars pour Saint-Germain. J'ai les poches pleines de copie que je remporte de peur de la perdre. Vous êtes cause, du moins l'administration compliquée de la *Revue* est cause que j'ai donné au *Mousquetaire* des fragments bizarres que Dumas a imprimés sans faire observer que cela n'a ni queue ni tête. Auriez-vous reçu la visite de Mme N***? En ce cas, je vous plaindrais...

« Tout à vous,

« Gérard. »

« Si je ne trouve pas cent francs qu'il me faut pour com-

mencer un journal-revue à moi, à Saint-Germain, je reviendrai tantôt. »

Est-il revenu? Je ne le crois pas. Je reçus le manuscrit de la seconde partie avec l'adresse d'un petit hôtel de la rue Saint-Honoré, où je devais envoyer les épreuves. J'eus bien soin de les faire remettre à l'endroit indiqué, avec une lettre. Hélas! la lettre et les épreuves me revinrent après la catastrophe, avec la mention que le destinataire était inconnu dans cet hôtel.

Comme il nous paraissait cruel pour ce pauvre Gérard, si jaloux de la correction de ses œuvres, de publier cette seconde partie sans qu'il l'eût revue, nous attendîmes et, dans le numéro du 15 janvier, je mis cette note qui ménageait, on le verra, la susceptibilité de l'auteur :

« Par suite de circonstances dont la responsabilité incombe à la direction seule, la fin du beau travail de M. Gerard de Nerval, *le Rêve et la Vie*, qui devait paraître dans ce numéro, est ajournée à un prochain volume. »

(*Note du Directeur.*)

Ainsi qu'on le voit, nous doutions de ressaisir les feuillets errants, et cette promesse vague de la publication à un prochain volume n'engageait presque personne.

Ce fut seulement dans le numéro du 15 février que nous publiâmes la suite et la fin du livre, en y joignant cette note :

« Nous publions le dernier travail de Gérard de Nerval tel qu'il nous l'a laissé, en respectant, comme c'était notre devoir, les lacunes qu'il avait l'habitude de faire disparaître sur les épreuves. »

Dans le numéro précédent nous avions annoncé sa mort.

Le 24 janvier, on avait trouvé Gérard de Nerval pendu au-dessus de l'égout, dans cette rue effroyable qui semblait elle-même n'être que l'entrée d'un cloaque.

N'est-il pas vraisemblable que ce travail dangereux d'analyse entrepris par ce pauvre illuminé a donné un ferment amer à son cerveau? Il a eu le vertige en racontant les vertiges par lesquels il avait passé. Je ne crois pas qu'il se soit tué dans un accès de folie; j'admettrais plutôt que c'est dans un accès de raison. Par cette âpre nuit d'hiver, ce grand écrivain, embarrassé de son œuvre, humilié de cette vie errante, comparant son rêve à la vie, a choisi brusquement, par lassitude, par dégoût, le sommeil qu'il avait caressé par avance.

Dans ses moments de folie, il était trop fier et trop emporté au dela de l'horizon pour être si brutalement désespéré. Un éclair froid de raison lui a fait mesurer l'insanité de ses efforts et, encore une fois, il a donné à son livre le dénouement que l'auteur le plus logique et le plus ingénieux lui eût donné.

Voilà mon sentiment; il ne me paraît pas offensant pour la mémoire de ce pauvre grand écrivain, qui s'est évadé de la vie comme il s'était plusieurs fois évadé de la maison de santé.

L. [illegible]

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 12 *août*. — M. Gambetta développe son programme dans une réunion tenue à l'Élysée Ménilmontant. Après avoir énuméré les réformes qui lui paraissent nécessaires dans la magistrature, dans l'armée, dans les finances, dans l'administration, il passe à la politique extérieure :

« A la politique extérieure je ne demande qu'une chose : c'est d'être digne et ferme; c'est de se maintenir les mains libres et les mains nettes; c'est de ne choisir personne dans le concert européen et d'y être également bien avec tout le monde; c'est de ne chercher dans les négociations et dans les tractations commerciales que les points de contact qui, par les intérêts similaires des nations qui vivent sur la vieille Europe, peuvent presenter l'occasion de rapports internationaux d'entente et de concours; c'est de se considérer dans le monde, non pas comme isolée, mais comme parfaitement detachee des sollicitations temeraires ou jalouses...

« Chers concitoyens, il me semble, quant à moi, que lorsque je vois la société française progresser dans le calme, dans la liberté, dans le travail, il viendra bien un jour où les problemes poses se résoudront peut-être par le progrès du droit des gens et par le triomphe de l'esprit pacifique. Il n'y a pas que l'épée pour delier les nœuds gordiens; il n'y a pas que la force pour resoudre les problèmes extérieurs : l'esprit de droit et de justice est bien aussi quelque chose. Et qui donc oserait dire qu'il ne viendra pas un jour de consentement mutuel pour la justice dans cette vieille Europe dont nous sommes les aînés? qui donc oserait dire que c'est là un espoir chimérique? Je ne crains pas de dépasser la mesure de la sagesse et de la prudence politique en désirant que mon gouvernement, que ma république, la république démocratique que vous savez, soit attentive, vigilante, prudente, toujours mêlée avec courtoisie aux affaires qui la touchent dans le monde, mais toujours éloignée de l'esprit de conflagration, de conspiration et d'agression. Et alors je pense, j'espère que je verrai ce jour où, par la majesté du droit, de la vérité et de la justice, nous retrouverons, nous rassemblerons les frères separés. »

Samedi 13. — La Chambre des lords rétablit les principaux amendements qu'elle avait introduits dans le bill agraire et que la Chambre des communes avait repoussés.

A la Chambre des communes, M. Richtie propose de rejeter la substitution, dans les traités de commerce avec la France, des droits spécifiques aux droits *ad valorem*. Cette motion est rejetée par 153 voix contre 80. M. Labouchère annonce la présentation d'un projet de résolution concernant la Chambre des lords.

La Commission internationale des frontières turco-grecques accorde à la Turquie un délai de cinq jours pour la remise de la deuxième section, mais elle décide que l'evacuation de la deuxième et de la quatrième section aura lieu simultanément du 20 au 30 août.

Dimanche 14. — Fête de l'Union fédérale de gymnastique de France, au Havre.

Un meeting est tenu à Gênes contre la loi des garanties.

Après les sommations légales, la force armée fait évacuer la salle.

Lundi 15. — Une messe bonapartiste est célébrée à Saint-Augustin et ne donne lieu à aucun incident.

La Chambre des communes, appelée à se prononcer de nouveau sur le bill agraire, adopte à la majorité de 106 voix contre 70 les propositions de M. Gladstone, rejetant ou modifiant plusieurs amendements de la Chambre des lords.

La Chambre des lords est immédiatement saisie du texte nouveau. Lord Salisbury se déclare satisfait des concessions obtenues, tout en déclarant qu'il laisse la responsabilité du bill à la Chambre des communes. Le bill est adopté.

Mardi 16. — Une réunion électorale organisée rue Saint-Blaise, à Charonne (20e arrondissement), par le comité électoral de M. Gambetta, est troublée par des manifestations hostiles au candidat. M. Gambetta ne peut que lancer au milieu du tumulte, une protestation énergique contre « les esclaves ivres », et la séance est levée.

Mercredi 17. — Une réunion électorale organisée au Cirque d'hiver est troublée par le « parti du boucan ». MM. Floquet et Lockroy ne peuvent se faire entendre.

Les Allemands se préparent à fêter, le 10 novembre 1883, le quatrième centenaire de la naissance de Luther. Le professeur Kostlin, auteur d'une *Vie* très connue de Luther, donnera une édition populaire de son livre. Le professeur Kolde publiera une biographie nouvelle, d'après la correspondance manuscrite de Luther. Une société d'étudiants, soutenue par le roi de Prusse et par l'Académie des sciences de Berlin, fera paraître une édition complète des œuvres de Luther. Le reste du programme n'est pas encore connu.

Nouvelles géographiques. — Deux explorateurs italiens sur le sort desquels on était inquiet, le Dr Matteucci et le lieutenant Massari, ont débarqué à Liverpool le 5 août. Ils avaient entrepris de traverser l'Afrique de l'est à l'ouest en partant de la mer Rouge, et on était sans nouvelles d'eux depuis le mois de janvier dernier. D'après leurs dernières lettres on les avait attendus et on leur avait préparé des secours du côté de Tripoli. On sait maintenant que, partis le 5 mars 1880 de Suakin sur la mer Rouge, ils ont gagné le Darfour en passant par Kartoum. De là, après des négociations difficiles, ils purent atteindre le lac Tchad, Bornou, Sokoto, Egga et enfin le golfe de Guinée. C'est la première fois que des Européens traversent de part en part cette région du continent africain.

Le lieutenant Massari étant un homme de science, on espère de grands résultats de son voyage. Son compagnon a été malheureusement enlevé par la fièvre trois jours après être arrivé en Angleterre. — Deux cents officiers belges ont, dit-on, fait des démarches pour être employés par l'Association africaine internationale. Plusieurs d'entre eux font en ce moment l'apprentissage de divers métiers manuels. On croit qu'ils sont destinés à former une expédition qui partirait très prochainement pour fonder une nouvelle station dans l'Afrique centrale.

A travers le Palais. — C'est le titre d'une étude que M. Dalsème vient de publier sur les hommes et les choses judiciaires de notre époque (chez Dentu). Véritable voyage, en effet, que le lecteur accomplit dans ce dédale de galeries, de couloirs, de salles grandes et petites, d'étroits escaliers et de prisons cadenassées, qui se croisent et se superposent entre le boulevard du Palais et la place Dauphine, depuis la magnifique salle des pas perdus, inondée de lumière, jusqu'aux voûtes sombres du Dépôt et de la Conciergerie. Que de figures curieuses entrevues et esquissées au passage! Magistrats aux toques galonnées, formant une sorte d'aristocratie pédante et routinière dans notre société démocratique; plaideurs affairés et intraitables, avocats stagiaires essayant leurs forces aux plaidoiries d'assistance judiciaire; avocats en renom, déployant à la barre cette éloquence nette, rapide, pressée, nourrie de faits et d'arguments, qui succède, dans la langue judiciaire, aux déclamations ampoulées d'autrefois. A côté de ce spectacle de l'audience publique, à côté du Palais qu'on voit, l'auteur nous montre le Palais qu'on ne voit pas : le parquet, l'instruction, tous les rouages de la justice répressive, engrenage redoutable où le prévenu, même acquitté, laissera quelque chose de sa liberté, parfois de sa fortune ou de son honneur; puis, avec la foule des malheureux ou des égarés, l'*armée du mal*, la tourbe des malfaiteurs en lutte perpétuelle avec la justice, répondant à chaque coup par une infraction nouvelle, dépensant pour faire le mal plus d'intelligence et d'activité qu'il n'en faudrait pour bien vivre, accumulant, celui-ci 71 condamnations en trente ans, cet autre, en cinquante ans, 279 années d'emprisonnement, de réclusion ou de travaux forcés! Aux descriptions, aux anecdotes se mêlent des considérations philosophiques pleines de sens et d'élévation sur la mission de la justice, l'accord de la science et de la loi, les garanties dues aux accusés, l'échelle des peines.

Sous une forme agréable et spirituelle, cet ouvrage apprend beaucoup et donne beaucoup à réfléchir.

Alphonse Lefebvre.

Les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, Revue trimestrielle, annoncent qu'à partir du 1er janvier prochain elles deviendront les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux et de Toulouse*, Revue bi-mensuelle.

Viennent de paraître :

La Question monétaire en 1881, par M. Émile de Laveleye. 5 fascicules grand in-8°; 5 fr. — Germer Baillière et Cie.

Précis de l'histoire des temps modernes (1453-1880), à l'usage des candidats aux deux baccalauréats et à l'École de Saint-Cyr, par M. G. Dhombre, professeur d'histoire au collège Rollin. Un fort volume in-12; 4 fr. 50. — Germer Baillière et Cie.

Les petits métiers de Frédéric, par M. Léopold Sabot. — 1 vol. in-12. Auguste Ghio.

A tire-d'aile, poésies, par M. René des Chesnais. — In-12. Bray et Retaux.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Imp. J. Claye, A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. 1883

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 9. 27 AOUT 1881.

LE VOTE DU 21 AOUT

Ce que les élections auraient été avec le scrutin de liste.

Eh bien, oui! elles ont été bonnes pour la République, ces élections législatives du 21 août; elles ont été désastreuses pour les réactions toujours et partout coalisées avec l'intransigeance, elles seront fécondes en résultats! Mais à voir ce que le scrutin d'arrondissement nous a donné, comprenez-vous maintenant ce que ces élections eussent été avec le scrutin de liste? Est-ce que cette victoire restée incomplète ne vous révèle pas le magnifique triomphe qui eût été — dans tous les départements, sauf trois ou quatre tout au plus — la conséquence et la récompense du rétablissement du suffrage universel dans toute sa vérité et dans toute sa puissance? Pour nous, nous n'avons jamais plus amèrement regretté que depuis huit jours le vote sénatorial du 9 juin, et jamais nous n'avons condamné plus sévèrement tous ces faux modérés, tous ces prétendus hommes d'État conservateurs dont l'aveugle politique vient de permettre à l'intransigeance et à la réaction de faire encore quelque figure sur le champ de bataille électoral. La responsabilité de nos cent défaites partielles pèse tout entière sur leurs têtes. Certes, ils ont été éloquents, les orateurs qui ont plaidé devant la Chambre et devant le Sénat la thèse de la réforme électorale. Mais combien leur éloquence pâlit devant le simple tableau des scrutins du 21 août!

Car voici ce que démontre ce tableau. Sur les *trente-sept* départements où la victoire de la république n'a pas été générale (1), il y en a d'abord *dix-neuf* où la réaction bonapartiste et cléricale n'a conservé qu'*un seul* siège. Avec le scrutin de liste, il est clair comme le jour que la République reprenait tout entier ces dix-neuf départements (Ardennes, Aveyron, Dordogne, Gard, Gironde, Landes, Haute-Loire, Loiret, Lot-et-Garonne, Mayenne, Nièvre, Oise, Orne, Basses-Pyrénées, Seine-Inférieure, Deux-Sèvres, Somme, Tarn et Tarn-et Garonne) (1). Il y a ensuite *huit* départements où la réaction n'a conservé que deux sièges sur quatre, cinq, six, sept ou dix circonscriptions. Additionnez, dans ces départements, d'une part les voix obtenues par les républicains et de l'autre les voix réactionnaires, faites abstraction de quelques influences d'arrondissement, et vous constaterez aussitôt que la république l'emportait également sur toute la ligne de bataille dans le Calvados, l'Eure, le Gers, l'Ille-et-Vilaine, le Lot, la Manche, le Pas-de-Calais et la Sarthe. Mêmes résultats pour la Vienne où nous avons la moitié des sièges; pour le Finistère, qui donne sept républicains sur dix députés;

(1) Aucun candidat réactionnaire n'a passé dans les cinquante-deux départements suivants : Ain, Aisne, Allier, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ariège, Aube, Aude, Bouches-du-Rhône, Cantal, Cher, Corrèze, Corse, Côte-d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Eure-et-Loir, Haute-Garonne, Hérault, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Loir-et-Cher, Loire, Lozère, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Puy-de-Dôme, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Var, Vaucluse, Haute-Vienne, Vosges, Yonne, Alger, Constantine, Oran.

(1) Nous ne comptons point dans [illegible] Seine, le ballottage du VIIIe arrondissement [illegible] au candidat bonapartiste.

Tous les autres scrutins de [illegible] : Ain, Ardèche, Aube, Aude, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Côte-d'Or, Nord, Creuse, Doubs, Finistère, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Indre, Indre-et-Loire, Jura, Loire, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Lot, Lozère, Manche, Marne, Haute-Marne, Meuse, Morbihan, Nièvre, Nord, Oise, Basses-Pyrénées, Rhône, Tarn, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Deux-Sèvres, Oran. Presque tous les ballottages n'ont lieu qu'entre candidats républicains.

pour la Charente-Inférieure, où quatre républicains ont été élus contre trois bonapartistes, et pour le Nord, où nous avons treize députés contre cinq (1). Même résultat enfin pour la Charente, où deux républicains sont élus contre quatre bonapartistes, mais où nous avons près de mille voix de majorité relative dans tout le département et où il faut tenir un compte sérieux de certaines grandes influences locales et traditionnelles que la liste eût terriblement amoindries.

Restent donc pour la réaction, les Côtes-du-Nord, le Maine-et-Loire, la Loire-Inférieure, le Morbihan et la Vendée. Nous ne chicanerons pas sur le succès remporté dans ces cinq départements par le parti clérical. Nous ferons observer seulement que les villes principales de cette terre classique de la chouannerie sont, d'ores et déjà, pleinement acquises à la République. Dans les Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc et Lannion ont nommés des députés républicains, et nous ne sommes battus à Loudéac, à Dinan et à Guingamp que par une centaine de voix. Dans la Loire-Inférieure, Nantes et Saint-Nazaire sont républicains. Dans le Maine-et-Loire, nous tenons Saumur, Angers (2e circonscription) et Beaugé, la ville de Segré et celle de Cholet, et l'on n'a pas oublié que le scrutin de liste, dès 1874, avait su déplacer en notre faveur les quelques voix qui nous manquent aujourd'hui (2). Dans notre intime conviction, le scrutin de liste pouvait gagner ces départements. Seuls, le Morbihan et la Vendée seraient restés momentanément inféodés à la bannière et à la croix : puis quatre années de bonne administration et d'instruction obligatoire les eussent ramenés, nous ne disons pas seulement à la République, mais à la France.

Et ce n'est pas tout, car si le scrutin de liste n'eût laissé à la droite que cinq départements au *maximum*, il enlevait à l'intransigeance tous ses sièges sans une seule exception. Non seulement, les voix intransigeantes de Belley, de Saint-Étienne, de Draguignan et de Perpignan eussent disparu dans les grandes majorités républicaines de l'Ain, de la Loire, du Var et des Pyrénées-Orientales; mais la Seine, le Rhône, les Bouches-du-Rhône et la Haute-Garonne eussent frappé d'une condamnation éclatante la coalition honteuse que le scrutin d'arrondissement a partout favorisée entre les partis extrêmes. Il suffit, pour en être convaincu, d'étudier de près les scrutins de Paris (3), de Lyon, de Marseille et de Toulouse. Avec le scrutin d'arrondissement, nos amis étaient à demi désarmés et cependant ils ont triomphé dans les trois quarts des circonscriptions.

Tel est le gain *matériel* que le scrutin de liste eût apporté à la république, car nous ne supposons pas qu'on veuille nous opposer sérieusement la fameuse théorie orléaniste de la représentation des minorités. Quant au profit *moral*, il n'eût pas été moindre. La majorité républicaine n'eût pas seulement été plus nombreuse : il n'est pas contestable qu'elle eût été encore plus compacte, plus franche, plus sérieusement progressiste, pour tout dire en un mot : plus politique. Elle eût été élue partout sur des programmes plus loyalement consentis. Nous n'aurions pas, comme aujourd'hui, trente ou quarante députés qui ne doivent leurs élections qu'à des promesses de réformes qu'ils savent eux-mêmes irréalisables, mais qu'ils ont faites pourtant, au grand détriment de leur honneur politique et de la moralité du corps électoral. La lutte électorale eût été partout une lutte de principes. Elle n'eût été nulle part, ce qu'elle a été dans tant de circonscriptions transformées, suivant une sévère comparaison, en loges de portières, une lutte de personnes (1). On nous eût épargné les hontes et les misères qui seront dévoilées par la vérification des pouvoirs. Nous n'aurions pas été les spectateurs des scènes odieuses de Charonne et du Cirque d'Hiver. Nous n'aurions pas eu à tenir compte dans cette grande bataille républicaine des injures et des calomnies de la presse immonde. J'imagine peut-être que cela eût mieux valu pour la bonne réputation de notre jeune démocratie.

Donc, si nous devons être fiers et heureux de la grande victoire du 21 août, si nous pouvons avoir confiance dans l'esprit républicain de la nouvelle assemblée législative que nous allons prochainement voir à l'œuvre, il convient dès maintenant de le dire très haut. De toutes les espérances légitimes que cette belle journée nous a fait concevoir, il n'en est pas une qui doive nous être plus chère que celle qui nous fait entrevoir, comme conséquence directe de ce vote, le rétablissement du scrutin de liste. Nous estimons que les faits ont parlé assez haut. Que certains hommes d'État soient restés sourds, il y a deux mois, à la voix persuasive de nos orateurs les plus éloquents, cela peut s'expliquer à la rigueur. Il serait inexplicable aujourd'hui qu'ils restassent aussi aveugles aux faits qu'ils ont été sourds aux raisons. On nous a dit que la rue Saint-Blaise avait été le chemin de Damas des derniers avocats du scrutin uninominal et nous en sommes enchantés. Mais à notre sens il est un enseignement bien plus probant que celui qui se dégage de quelques tumultes dignes d'un autre régime; c'est celui qui est donné par le tableau électoral que nous venons de résumer. Quant à la nation, sa conviction est faite. Dans les campagnes les plus reculées comme dans les villes, le scrutin de liste a été imposé à ceux-là même, parmi les députés d'hier, qui avaient rejeté le projet Bardoux. On a justement remarqué que partout où l'on a crié : Vive le suffrage universel! on a crié en même temps : A bas le scrutin d'arrondissement!

Nous ignorons quel sera le cabinet que la haute confiance du Président de la République appellera aux affaires à la rentrée des Chambres. Mais nous affirmons que ce cabinet

(1) [illegible] Charente-Inférieure, le Cher et le Nord le nombre des députés républicains.

(2) [illegible] Maine-et-Loire.

(3) Ainsi, dans le département de la Seine, sur 354 911 votants, on compte 202 121 suffrages républicains, 105 372 intransigeants, 27 805 bonapartistes et 19 613 royalistes.

(1) Pour ne pas entrer nous-mêmes sur le terrain des personnalités nous ne parlons pas de certains républicains éminents qui n'ont dû leur défaite qu'à des causes toutes locales. Ces républicains sont devenus des arrondissements vivants contre le scrutin d'arrondissement.

n'aura la confiance du pays que s'il inscrit sur son programme : pour fortifier le Sénat, la revision de sa loi électorale; — pour mettre le suffrage universel au-dessus de toute atteinte, le rétablissement du scrutin de liste comme partie intégrante de la Constitution.

JOSEPH REINACH.

L'ILE DE CUBA AVANT L'INSURRECTION

L'intérieur de l'île (1)

III.

XLVI. — EN CHEMIN DE FER. — DE LA HAVANE A BAYABANO.

J'ai pris place dans un compartiment de forme spéciale.

Comme dans les tramways, le wagon a une portière à chaque bout. Chaque portière est précédée d'une plate-forme. D'une plate-forme à la suivante, un passage est ménagé et l'on circule d'un bout à l'autre du train. Un espace est réservé au centre des wagons. Près de chaque fenêtre, quatre sièges : deux face à face. Autant de l'autre côté du passage, près de la croisée correspondante. Vous voyez cela.

Chaque compartiment a non seulement un lavabo, mais aussi deux cabinets sur la porte desquels j'ai copié cette inscription :

« Ces cabinets sont exclusivement réservés aux dames. La compagnie les prie de n'y pas rester plus d'un quart d'heure, afin que toutes les personnes qui en ont besoin puissent en profiter. La compagnie espère que ces cabinets seront respectés par MM. les voyageurs qui auront la délicatesse de n'y entrer sous aucun prétexte, lors même qu'ils ne seraient pas occupés. »

La nuit est profonde encore. Le train sort lentement de la Havane. Le chauffeur fait danser à l'avant de sa locomotive une grosse cloche. C'est qu'aucune barrière n'interdit le passage. Jamais cependant je n'ai entendu signaler d'accident.

Nous sommes bientôt hors de la ville. Elle n'a pas, comme la plupart des nôtres, d'interminables faubourgs qui la soudent aux cités voisines. Nous voilà en pleine campagne.

L'air est frais, on se sent vivre. La rosée a été abondante, la terre sent bon. Le brouillard est bas. Nous roulons sur une couche de ouate.

Les palmiers émergent de la brume qui monte lentement. Bientôt leurs troncs, comme de longues colonnades, apparaissent. A son tour, le feuillage est voilé. La lune lance quelques rayons d'adieu entre les arbres luisants. Sur ce paysage de velours noir glissent de longues traînées lumineuses, plus lumineuses que le ciel.

Le jour approche. C'est plutôt une espérance qu'une lueur. Mais voilà que le soleil monte à toute vitesse. La nuit tombe foudroyée. Il n'y a presque pas de transition entre l'obscurité et la lumière. Il faut tout regarder en hâte.

Sur l'horizon qui se teint de pourpre se détachent à profusion de longues bandes noires d'arbres chevelus. La Seïba, le palmier royal, haut et élancé, reçoivent les premières caresses du jour. Les cocotiers n'ont que leurs restes. Un énorme papillon de nuit, surpris par le jour, vient de traverser le wagon, en quête d'un asile.

Le brouillard roule maintenant au ras du sol, en flocons liserés de lumière. Dans sa brume disparaissent quelque temps les mangotiers, les sapotiers à fruits de nèfles, la fine silhouette des cactus. Le bétail est debout. Il broute l'herbe diamantée. Les vaches tendent le cou, lèvent leur tête pour regarder, par-dessus la brume, le train qui fuit.

Nous avons traversé *Cianeya*. Nous nous arrêtons à *Almendarès*, à sept mille et demi de la Havane. Le jour se lève pour nous montrer la terre la plus riche du monde, privée de culture. Le sol appartient au conseil de la ville.

L'île de Cuba, dont l'étendue est de vingt-sept mille milles carrés, n'a que 1 400 000 habitants; à peine de quoi peupler Paris. Les bras indigènes sont insuffisants pour l'exploiter tout entière. Un quart seulement de son étendue est cultivée. Trois races s'y trouvent en présence :

La race blanche, qui comprend 764 750 individus;

La race noire, qui en comprend 594 428;

La race asiatique, qui n'en compte que 34 050...

Au diable la statistique! Voyez ce beau rayon de soleil! Dans une heure, il nous brûlera. Je n'ai pas le courage de lui en vouloir d'avance. Je le maudirai plus tard. Il moire les eaux de l'Almendarès, un adorable ruisseau auquel la station a emprunté son nom. Des pins d'Otaïti l'encadrent. Comme les princes en bonne fortune, l'Almendarès change à chaque instant de nom. Il prend de distance en distance celui des propriétaires riverains.

Nous longeons le *Potrero del Ferro*, un hôpital de fous, lugubre et banal.

Le brouillard se retire à regret. Il voile les travaux de l'aqueduc qui, faute de fonds, demeurent inachevés. Il y a pourtant autant de surveillants que de nègres sur le chantier.

Sur la marge du chemin, les femmes et les enfants de couleur plient le genou et s'inclinent devant le train qui passe.

Voici à notre droite une mare adorable. Elle a accaparé toute la lumière. La terre qui l'encadre est sombre encore. A fleur d'eau, au milieu des reflets d'étoiles, volent deux canards sauvages, pour ainsi dire enlacés dans les ailes l'un de l'autre.

Autour de moi tout le monde chante, siffle ou fredonne le *Miserere* du *Trovatore*. Depuis que j'ai mis le pied dans l'île, cet air me poursuit. Dans les rues, les orgues le torturent; au théâtre Tacon, on l'exécute; dans les salons, les pianos l'écorchent; dans les bals, on le travestit... *Miserere! Miserere!*

Le ciel est bleu lapis au-dessus de ma tête. Je laisse derrière moi quelques étoiles tenaces.

---

(1) Voy. les n[os] des 2 et 9 avril, 28 mai, [illegible] 18 juin, [illegible] 30 juillet.

Le mangotier abonde de ce côté. Ses branches plient sous le poids de ses fruits. Les graines glissent hors des mangos trop murs et couvrent le sol. Les porcs nettoient le pied des arbres. Parlez du mango aux créoles, si vous voulez voir étinceler leurs yeux. Rarement je leur ai entendu citer les fleurs de leurs pays; en revanche, leur cœur a toujours battu la chamade, lorsque j'ai prononcé les noms chéris de leurs fruits : *aguacate, almendro, anon, caimito, coco, corojo, guayabana, guanabana cimarron, granada, limon, mamey colorado, mamey de santo Domingo, mamoncillo, marañon, naranja de China, poma rosa, sapote, tamarindo, toronja, ciruelas de caleta,* etc., ou ceux de leurs légumes bien aimés : *berengenas, brócoli, calabaza, coliflor, chayote, palmito, pimiento, remolacha, yerba buena, frijoles negros* et la bienheureuse *banane,* que l'on mange frite, en daube, au sirop, crue, cuite, verte, blette, etc.

Nous arrivons à la Aguada del Cura, une station qui n'a ni curé ni fontaine. La terre est grasse et rouge, rouge de ce beau ton chaud des poteries étrusques. A perte de vue, comme le blé en Beauce, je vois des champs d'ananas. Ils doivent escalader l'horizon et continuer dans l'infini. A peine alternent-ils, de loin en loin, avec les plaines de maïs couronnées de panaches d'argent.

On récolte les palmes. Il faut avoir bien soin de ne pas casser les feuilles. Celui qui les arrache tue l'arbre.

Tout ici est exagéré. La clochette des haies est cloche, le gramen est canne à sucre, le chardon est ananas, la pomme de terre est igname.

Nous arrivons à *Rincon,* à 14 *millas inglesas* de la Havane. Le soleil paraît à l'horizon. Le brouillard est si épais encore au ras du sol, que l'astre a plutôt l'air d'argent que d'or.

Saluez! Voilà le chemin royal de *la Vuelta de Abajo.* Ce n'est pas parce qu'il est rempli de fleurs et d'herbes adorables, que je vous invite à vous prosterner, non! Il conduit au pays sans pareil où pousse le meilleur tabac du monde. Il y a là vingt-huit lieues de trésors. Le reste du tabac de l'île est exquis; celui-là est invraisemblable.

Pourquoi le tabac de la Vuelta de Abajo vaut-il mieux que celui de Matanzas ou de Cienfuegos? Je vous répondrai quand vous m'aurez appris pourquoi le marronnier du 20 mars est en feuilles avant ses collègues; pourquoi le sauterne vaut 8 francs et le château-yquem 16 francs la bouteille.

Les troupeaux dorment à l'ombre des bosquets de bambou. Partout les mangotiers sont en fleur.

Au pied de la Sierra de Bejucal, la terre est plus rouge encore qu'elle ne l'était à Aguada del Cura. A chaque instant le train fait lever des nuages d'oiselets au plumage métallique. Nous traversons *Bejucal* et *Quivican.* A *San Felipe,* nous changeons de train.

Le buffet est aussitôt assiégé. Quelle richesse de tons ont les fruits qu'on nous offre! A chaque coin de table se dresse un cochon de lait rôti, vite abattu et dépecé. Aux voyageurs restés dans les wagons, des marchands empressés offrent les oranges monstres de Puerto-Rico, des bananes, des ananas, du fromage de chèvre, des *yemas* et l'eau fraîche des cocos cueillis à l'aube.

La station ne vaudrait pas, en Europe, le prix des oiseaux qui viennent de se poser sur son toit. Que ne donnerait-on pas de ce *carpintero* blanc et noir, coiffé de rouge, qui bavarde là-bas auprès de ce bouvreuil couleur émeraude, qui se donne des airs de perroquet? Autour des arbres voisins voltigent le *negrito,* le *tomeguin,* le *sinsonte,* un maître chanteur, celui-là, et le *tocororo* et le colibri.

Le transbordement des bagages se fait « à la papa ».

Un nègre de Guinée, un colosse, le torse nu, porte sur sa tête, avec un soin extrême, un carton à chapeau microscopique. A le voir souffler, à l'entendre geindre, préoccupé de conserver son colis en équilibre, on croirait qu'il transporte un fardeau écrasant et précieux. Comme le taureau, le nègre se sert de préférence du front et du garrot, lorsqu'il doit faire usage de sa force.

Il existe dans la sierra maestra, juridiction de Santiago de Cuba, un *cafetal* modèle. Ses produits sont recherchés d'un bout à l'autre de l'île. Tout le monde vous dira que la *garrapata* qui en sort vaut mieux que le plus fin *caracolillo* des plantations rivales. Ses cent nègres s'y portent à ravir et je mets en fait qu'ils ne changeraient pas leur sort d'esclave, contre celui de plus d'un électeur... éligible de ma connaissance. C'est qu'ils ont un *mayoral* comme on n'en voit guère, un mayoral comme on n'en voit pas, un mayoral aussi ferme que sensible, habile à mettre d'accord la philanthropie et la traite. Un vrai tour de force, cela!

Don Hernandez regardait un soir défiler les noirs du cafetal, qui rapportaient du *molino de aventar* dans de grandes mannes, les grains du café triés et parés. Le front courbé par le poids de la charge, ils s'en allaient clopin, clopant, suant, soufflant, sans oser proférer une plainte. Don Hernandez se demanda s'il ne serait pas à la fois plus humain et plus avantageux de charger sa grenaille dans des brouettes. M. l'administrateur voulut bien trouver l'idée pratique; M. le docteur voulut bien ne pas la trouver saugrenue. Aussi, un mois après, les travailleurs reçurent-ils tous une belle brouette neuve, avec laquelle ils s'en furent à l'*aventador,* et qu'ils rapportèrent pleine, *sur leur tête,* comme ils avaient l'habitude de le faire de leur manne d'osier.

Le ricin croît partout, comme font chez nous les mauvaises herbes. Autour des poteaux du télégraphe s'enroulent des lianes fleuries. Les fils servent d'espalier. Les dépêches, en passant, font vibrer les clochettes.

Dans chacun des wagons circule un marchand de billets de la loterie royale.

Trois ouvriers ont entrepris de changer des traverses. Pendant les trente minutes que j'ai passées à San Felipe, chacun d'eux a donné douze coups de pioche et a fumé trois cigarettes. Ils reçoivent deux piastres par jour, pour dix heures de ce travail. Chacun des deux cent quarante coups de pioche qu'ils donnent revient à près de cinq centimes. Est-ce cela que l'on appelle en Europe « travailler comme un nègre »?

Le transbordement des bagages continue lentement. Jamais un noir n'enlève un colis. Il le fait avancer, tantôt sur

un angle, tantôt sur un autre, jusqu'à ce que les charnières soient toutes brisées.

J'ai saisi au vol le dialogue suivant. Un inspecteur des chemins de fer qui voyage avec nous adresse paternellement quelques reproches au chef de gare.

« Polonico, mon ami, on se plaint de vous. Il paraît que vous n'êtes jamais à la station.

— Si j'y étais toujours, monsieur l'inspecteur, comment pourrais-je surveiller ma sucrerie?

— Donnez votre démission, mon cher, et restez à votre *Ingenio*.

— Vous n'y pensez pas, monsieur l'inspecteur! Si je donne ma démission, où prendrais-je l'argent pour entretenir ma sucrerie? »

M. l'inspecteur ne trouve rien à répondre.

Les malles s'ouvrent et leur contenu roule et demeure sur la chaussée, si l'on n'a pas eu le soin de les corder solidement. On ramasse les épaves après le départ du train.

Une odeur écœurante et fade empoisonne l'air autour des wagons de troisième classe, les seuls dans lesquels les nègres sont admis. Il n'est fait d'exception que pour les nourrices.

Le train repart.

A chaque instant, un *guajiro*, fièrement campé sur son cheval isabelle, le *machete* au côté, de lourds éperons d'argent aux talons, escorte le train à toute bride. Il boit l'air avec ivresse. Le vent fait claquer les bouts du foulard qui flotte sur sa nuque, à l'ombre de son chapeau de paille fine. Il tient soigneusement sous son bras gauche un coq de combat, la tête et le dessus du croupion soigneusement plumés, les ailes fixées au corps, les pattes armées de lames effilées. La terre grasse fait au cheval des balzanes rouges.

Un voyageur essoufflé, arpentant à toutes jambes un chemin de traverse, a fait, de loin, signe au mécanicien qu'il désirerait monter dans le train. La locomotive, en bonne personne qu'elle est, a ralenti sa marche. Le voyageur escalade la clôture et grimpe sur la plate-forme du dernier wagon.

« Si la route est mauvaise, franchis-la vite », dit un proverbe espagnol que les chemins de fer ont pris à la lettre. La voie est-elle bonne, le train trottine ses douze kilomètres à l'heure; il en fera quatre-vingts au besoin si elle est en mauvais état.

La chaleur est suffocante. Le convoi roule doucement. Sous les rayons du soleil vainqueur tout est silencieux, tout est immobile. La nature est domptée. La pensée, aussi bien que le corps, s'engourdit. Les paupières deviennent lourdes; l'éclat du jour les blesse. Les voyageurs dorment, le cigare aux lèvres. Je m'assoupis malgré moi jusqu'à Batabano.

XLVII. — EN MER. — DE BATABANO A CIENFUEGOS.

Après le *Vivid*, le *Rubis*, le *Tasmanian* et l'*Ocean*, salut au *Rapido!*

Le *Rapido* est un bateau à aubes, tout hallé de blanc comme un vrai créole qu'il est. En faction devant les « Jardins de la Reine », il va et vient, tous les mercredis, de Batabano à Cienfuegos et Trinidad; tous les samedis, de Trinidad à Cienfuegos et Batabano! Le prix du passage est de douze piastres pour les voyageurs de poupe, six piastres pour les voyageurs de proue et quatre piastres pour le fretin.

Je fais choix d'une cabine aérée, et vogue la galère! Le *Rapido* n'a pas l'air méchant. La mer sommeille. Elle ne remuerait pas pour un empire. Le moindre mouvement la mettrait en nage, sans doute.

Après m'être assuré un hamac sortable, je visite le bateau. Impossible de traverser le pont; le rouf l'a envahi. Toute la promenade extérieure se borne à un balcon sur lequel, d'ailleurs, personne ne va. Salons à l'avant, salons à l'arrière. Peu de dames. De la machine, on domine le pont. La *Stuardesse* est une Catalane à l'œil actif, aux hanches oscillantes, au teint de cuivre, aux cheveux luisants, au torse tourmenté comme le pays des Kroumirs, à la parole prompte et tenace. Depuis six ans, elle fait seule le service des cabines à bord du *Rapido*. Que de services elle a dû rendre depuis six ans!

Les passagers jouent au loto. On jouerait aux jonchets, tant le bateau glisse doucement. Vous représentez-vous une partie de loto à bord du *Tasmanian*: les cartons sans cesse demarqués, les boules roulant de bâbord à tribord pour retourner de tribord à bâbord, chaque fois que l'on va les ramasser?... Que sais-je! Ici nous avons affaire à une bonne petite mer de famille qui frissonne, tout au plus, quand un vaisseau la chatouille. On prendrait bien plus souvent le bateau de Saint-Cloud, s'il ne bougeait pas plus que le *Rapido*.

Toujours la terre est en vue, couverte de verdure. Il semble, par moments, que les forêts descendent dans la mer pour s'y baigner et y boire. De grands troupeaux de cèdres et de palmiers s'y reflètent.

Nous naviguons au milieu d'îlots verdoyants. Après le *Cayo Buenavista*, le *Cayo Cruz*, et celui de *Monterey*, à l'est de la *Punta gorda*. Tous ces jardins sont bordés de mangliers dont les rameaux enchevêtrés plongent dans l'eau et y prennent racine. Dans ces dédales, les poissons se réfugient, les caïmans dorment, les requins font la sieste, les pellicans perchent, les mollusques se cramponnent, tandis que, dans les hautes branches, les perroquets sautillent en caquetant. Il y a tout un monde dans ce fouillis.

Où donc est l'équipage?

L'équipage mange des oranges dans l'entrepont. On dirait que le bateau connaît sa route. Il serpente, sans hésiter, entre les îlots et les bancs de sable; personne ne paraît s'occuper de lui.

La mer devient de plus en plus transparente. Le soleil traverse la vague; il éclaire franchement le fond au-dessus duquel nous glissons. On dirait une chaussée de marbre blanc. Les poissons ont l'air de voler sous le navire, à travers des bancs verts composés de [illegible] qui le mouvement des aubes agite un instant. L'eau n'a pas les tons crus de la baie de Saint-Thomas, elle est d'un vert laiteux qui se modifie et devient bleu en approchant de l'horizon.

En me penchant au-dessus du bord, séduit par le paysage

sous-marin, j'ai vu deux petits pieds nus sortir d'une cabine, comme la gueule des canons, hors des sabords. Plus loin, j'en ai vu d'autres... puis d'autres encore, toute une exposition de pieds mignons et purs de forme, ponctuant de tons roses les flancs du navire, comme les pêches près de mûrir, sur le mur blanc de l'espalier. Les passagères dorment les pieds à l'air.

Je viens de causer avec une vieille dame créole ravie de trouver à qui parler français. Elle a passé deux mois à Paris et déclare à qui veut l'entendre que c'est la première ville du monde. Elle n'a vu ni nos musées, ni nos bibliothèques, ni l'intérieur de nos monuments, ni Versailles, ni Saint-Germain, elle ne sait rien de nos institutions, rien de notre littérature, mais elle se plaît à constater qu'il n'y a dans aucun autre pays du monde des magasins aussi bien assortis, des marchandes de modes qui aient autant de « chic », des corsetières aussi habiles, des restaurants aussi élégants et des théâtres aussi « drôles ». Elle met une certaine affectation à étaler son savoir, à montrer qu'aucune des finesses de notre langue ne lui est inconnue.

« J'adore le marché aux fleurs de la Madeleine. On y respire tous les parfums de l'arc-en-ciel. Quelle foule, le vendredi! J'y allais avec ma fille. Elle ne me quittait pas d'une obole. Nous revenions chargées de fleurs à bouche que veux-tu. Ah! Paris!... C'est la plus belle ville du monde. Ceux qui ne la connaissent pas, je les plains... jusqu'au bord. Et quel climat! Ce n'est pas comme ici. Dieu! si j'avais autant de mille livres de rentes qu'il fait chaud, je me fixerais à Paris.

Près d'elle se tenait une vieille personne aux allures enfantines, qui nous écoutait en souriant. Je crus devoir lui adresser la parole.

« Madame! »

Elle m'interrompit aussitôt :

« Pas encore!... monsieur ».

Elle n'[illegible] en effet, que [illegible] mois [illegible], mais elle ne désespérait [illegible].

Dans l'entrepont une quarantaine de soldats, le bonnet de police sur l'oreille, cherchent à passer gaiement le temps. L'un d'eux, vrai gavroche d'Andalousie, engage toutes sortes de paris. Il offre de ramasser, sans que ses talons quittent le plancher, un grain de riz posé à terre, à une distance convenue; ou bien encore, de lancer au loin sur un point désigné une pièce de monnaie posée sur le bout de son soulier. Il est la coqueluche des mulâtresses.

Les Chinois, couchés sur les bagages empilés, regardent tout ce qui se passe, les yeux à demi clos, et haussent les épaules lorsqu'ils sont certains de ne pas être vus.

Les garçons du bord lavent les couverts dans l'eau sale des cuvettes. L'eau de savon! rien ne vaut cela pour nettoyer l'argenterie.

[illegible] moment de dîner à ses [illegible] au premier coup de dent, le docteur Tanner après quarante jours de jeûne scientifique, les naufragés de la *Méduse*, eussent tous reculé devant les agapes du *Rapido*. Quels combats, cependant, à l'heure des repas! Si l'on n'était que spectateur de ces luttes écœurantes, peut-être en rirait-on; mais lorsqu'il faut se jeter dans la mêlée, le cœur vous monte aux lèvres.

Le couvert est mis en bas, près de la machine. Dès que les assiettes sont alignées sur la table, les passagers prennent, le long du mur, leur poste de bataille. Ils suivent de l'œil, comme les fauves affamés de quelque ménagerie en détresse, les monstruosités culinaires qui défilent. Le riz ponctué d'immondices qui témoignent de l'excellente digestion des rats; les volailles qui eussent été pigeons en Angleterre et mauviettes en Normandie; les poissons noyés dans l'huile catalane, encadrés d'oignons crus, les ragoûts, redoutables problèmes!... rien, non, rien ne les décourage. Ah! les ragoûts du bord, quels souvenirs ils réveillent! Quel amour a donc la marine internationale pour ces amas de rogatons? Partout des morceaux de quelque chose de tiède dans de l'eau grasse. Et, pour compléter l'écœurement, des bouffées d'huile chaude, presque aussi nauséabonde que celles qu'exhalent les fourneaux, arrivent de la machine.

Un des servants monte sur le pont, armé d'une cloche. Aussitôt chaque passager saisit convulsivement sa fourchette et son couteau. Debout, les yeux brillants, l'oreille au guet, les mâchoires frissonnantes, il attend le signal.

Que va-t-il se passer? A quel massacre vais-je assister? Je songe involontairement aux conjurés du 24 août 1572, attendant le glas de Saint-Germain-l'Auxerrois pour égorger les hérétiques, à la Pâque sicilienne de 1288, et j'étouffe un cri d'angoisse lorsque résonne le premier coup de cloche.

La mêlée est affreuse. Tous les plats sont attaqués à la fois. La nappe se couvre de sauce. Deux, trois, quatre fourchettes piquent le même morceau que chacun tire à soi. On déchire les volailles. Des doigts expéditifs luttent de vitesse avec les couverts. Mon voisin jure comme un possédé; il a voulu saisir un poulet qu'un concurrent s'apprêtait à découper. Son doigt saigne dans le jus. Il ne lâche pas le morceau pour si peu, non! Les plats sont vides avant que la cloche ait cessé de tinter. On gratte les os; on se dispute les derniers copeaux, les dernières miettes; on picore les débris... Et moi, je bénis les vomissures qui m'ont sauvé de ce dîner.

Je remonte écœuré sur le pont et baigne en hâte mon regard souillé dans la mer transparente. Dans l'eau vert tendre courent des poissons d'or, d'argent et de nacre. Le soleil les couvre de paillettes. Deux marsouins jouent dans l'écume que soulèvent les aubes. Ils se pourchassent, bondissent hors de l'eau, disparaissent dans les herbes, reviennent souffler à la surface, et commencent, sous une pluie de perles, une partie de saute-mouton la plus comique du monde.

Les bêtes m'ont bientôt fait oublier les hommes et je les en remercie.

XLVIII. — Les Guajiros (1). — Les paysans blancs de Cuba.

Aucun des types si variés, si étranges qui composent et caractérisent la population de l'île de Cuba, n'est plus inté-

(1) Prière instante de prononcer *Guahiros*.

ressant à étudier que le *Guajiro*. Le paysan blanc a une physionomie toute spéciale.

A-t-il du sang de flibustier dans les veines, ce hardi compagnon au teint de cuivre? Son courage, son audace aveugle permettent de le supposer. Il tient du Catalan par l'habileté avec laquelle il sait traiter et conclure une affaire; il tient de l'Andalous par son amour pour la paresse. [illegible] franc et habile, aventureux et hâbleur. La superstition lui tient lieu de religion.

Quelquefois le Guajiro travaille, mais la grande majorité aime mieux se priver du nécessaire, en priver les siens, manger une banane, grignoter le fruit d'un *yucca*, arroser ce maigre repas d'eau claire, se vêtir de loques, que de fouiller du soc de sa charrue la terre la plus fertile, la plus riche et la plus prodigue du monde.

Il y a plusieurs variétés de travailleurs :

Le *sabanero*, qui garde les troupeaux à cheval;

Le *montero*, qui les accompagne à pied;

Le *peon de ganados*, qui les escorte sur les chemins;

Le *mayoral*, qui tient en respect les nègres dans les habitations : sucreries ou cafetals;

Le *guajiro* proprement dit, qui travaille la terre, élève des bestiaux et de la volaille pour son propre compte.

Ce dernier est, sans contredit, le plus intéressant à étudier. Couché sur un siège frais, tendu de peau de vache, il suit de l'œil, en fumant, sa femme qui se démène. Rarement il a un nègre à son service. La guajira, entourée des petits qui s'accrochent à ses jupons, lave le pauvre linge, fait cuire le repas, gourmande la marmaille toujours abondante au pays de misère, prêche la patience aux affamés. Ce va-et-vient a bientôt lassé l'époux, qui va dans un coin sombre s'étendre sur son *catre*, après s'être fait préparer une tasse de café qu'il boit à petites gorgées, après avoir allumé un nouveau cigare dont il préserve la cendre blanche avec grand soin.

J'ai souvent visité ces habitations dont l'aspect révèle dès le premier abord la paresse du maître.

Pauvre guajira! à quoi bon te tuer à la tâche? A quoi bon nettoyer, frotter, raccommoder un mobilier composé de quatre sièges dépareillés garnis de lambeaux de cuir, d'un tronc d'arbre surmonté d'une écuelle qui depuis longtemps te tient lieu de lavabo, d'une caisse mal d'aplomb qui sert de table? A quoi bon te mettre en nage pour balayer le sol plein d'ornières?... Comment tenir en état la cuisine, dont le foyer mal façonné remplit le logis de fumée? Pour compléter le tableau, tendez de tous les côtés des cordes sur lesquelles sèchent le linge; appliquez sur le mur une planche qui supporte la batterie de cuisine; placez dans un coin sombre un filtre de terre poreuse, et voilà l'inventaire achevé. Y a-t-il lieu de se tuer, je vous le demande, pour tenir cela en ordre? A travers les cloisons mal jointes, les parasites entrent en bourdonnant.

Nulle part le logis du laboureur n'a si piteuse mine; et c'est sur le sol le plus fertile du monde qu'il projette son ombre.

Si l'homme porte un pantalon de grosse toile écrue ou rayée fixée à la taille, sur la peau, par une ceinture de cuir, une chemise grossière qui flotte par-dessus le pantalon, s'il attache, sous son chapeau de paille de *yarey*, un mouchoir de coton dont les bouts en lambeaux pendent sur son cou; s'il chausse des brodequins pesants de cuir de porc, la femme n'est pas mieux partagée.

Ne fait-elle pas pitié, la guajira, avec sa robe de *zaraza* (1) en guenilles, couverte de bouquets fanés, ses pieds nus dans des savates de nankin, ses épaules hâlées malgré la cascarilla, qu'un mouchoir protège à regret, avec ses boucles d'oreilles dépareillées de corail ou d'écaille et ses longs cheveux embroussaillés, qu'un peigne édenté en or français retient comme il peut?

S'il survient une visite, à moins que l'on ait affaire à un voisin, les enfants se mettent à hurler; ils courent de tous les côtés, se heurtent, se renversent, cherchent les coins les plus sombres, comme s'ils s'attendaient à être mis à mort.

Les jours de fête, par exemple, tout change d'aspect. Si le mari va aux coqs, si quelque affaire intéressante l'appelle en ville, il tire de quelque cachette ses effets les plus beaux. Il chausse ses souliers de veau à clous; il endosse des vêtements de toile, cylindrés au blanchissage, luisants comme de la tôle vernie. Il arbore cinq ou six foulards aux couleurs éclatantes, des foulards d'un réal et demi, s'il vous plaît! un en bandoulière, un roulé autour du cou, un noué autour de la tête, sous le chapeau, un dans chaque poche et dont les bouts pendent jusqu'aux chevilles. Il ceint son *machete* à lourde poignée d'argent, et alors !... Dieu le père n'est plus son cousin.

Si la guajira va à quelque baptême, si elle célèbre la Pâques ou bien si elle va danser le *zapateo*, elle chausse ses souliers de taffetas jaunes, verts ou rouges et des bas fins de coton couleur de safran. Il faut voir comme sa robe de mousseline, courte de jupe, dessine bien sa taille et fait saillir ses hanches. Elle jette sur son cou un mouchoir à ramages, pique dans ses cheveux une fleur de *mer pacifique* et s'enveloppe, luxe suprême! dans un châle de bourre de soie. Sa toilette est complète lorsqu'elle a couvert ses doigts de bagues françaises, achetées au colporteur.

S'il y a deux chevaux à l'écurie, le ménage les fait sortir et je vous réponds qu'on soigne autant l'accoutrement des bêtes que celui des gens. La queue est tressée avec soin, tournée avec grâce, et fixée au troussequin de la selle. Il n'est pas rare que des rubans égayent la crinière. Les harnais sont rehaussés de clous d'argent et le cheval de la *mujer* aura près de l'oreille une branche de *coralillo*. S'il n'y a qu'un cheval, le mari s'installe à l'arrière, la femme à à l'avant et en route!

Jamais vous ne verrez la guajira monter de la sorte qu'avec son époux ou ses parents. Elle s'appuie alors sur la poitrine de son compagnon qui l'enlace du bras gauche. C'est un groupe charmant, je vous assure, car le guajiro est un beau et fier cavalier, mieux d'aplomb sur sa monture que sur ses deux jambes; car la guajira est, la plupart du temps, une adorable créature, femme jusqu'au bout des ongles.

---

(1) [illegible]

Lorsque vous rencontrez aux champs cette étrange paysanne des tropiques, courant, les pieds nus, après la volaille en maraude, le bas de sa robe de *nipis* teinté par la terre rouge, adorablement décolletée, les bras nus, une fleur dans les cheveux, un bouquet à la ceinture, vous croyez voir une princesse des contes de Perrault, mise par quelque fée hargneuse en pénitence.

La guajira, familière avec toutes les femmes, est respectueuse avec tous les hommes. Elle se lève devant ces derniers et les salue au passage. C'est que ses compagnons ont une fierté native et une force musculaire qui lui imposent.

Jamais les guajiros ne travaillent en commun. Chez les autres, ils consentent à diriger la culture, à mater les esclaves, à surveiller les troupeaux, à conduire les attelages, à dresser les chevaux et les mules ; chez eux, ils daigneront guider la charrue et faire les semailles. Quelques-uns s'abaissent jusqu'à cultiver des fruits. Ne leur demandez pas davantage! Ils laissent le reste aux esclaves.

Le guajiro est plus négociant que cultivateur. Nul mieux que lui ne sait entamer, conduire et conclure une affaire.

Toujours à cheval, armé de son inséparable *machete* et de son parasol, les jours de tournée, il entre dans toutes les tavernes du chemin. Là, il passe des heures entières à parler de ses récoltes, de ses troupeaux, de ses prouesses, de ses procès et de ses bonnes fortunes.

Cavalier sans égal, il ne met pied à terre que lorsqu'il ne peut pas faire autrement. Tant que le jour dure, à un piquet, près de la porte, son cheval demeure attaché. J'ai vu un guajiro se mettre en selle devant sa demeure, sans autre but que d'aller à la cuisine allumer son cigare ; le cigare allumé, remonter à cheval pour refaire le tour du logis, plutôt que de traverser à pied la salle à manger.

L'enfance des guajiros a mille rapports avec celle de la bête. Leur vie se passe au milieu des animaux qui les traitent de compère et compagnon.

La faim attire les mioches au logis à l'heure des repas ; mais, à peine les plats sont-ils vides, qu'ils retournent sur le fumier, dans le purin, se vautrer et se battre. Ils se mordent, s'égratignent en poussant des cris qui n'attirent plus l'attention de la famille. S'ils se taisent, la mère s'inquiète. « Que font donc les petits? se dit-elle. Je ne les entends plus. Ils organisent quelque mauvais coup, bien sûr! » Et presque toujours elle a raison.

Les *guajiritos* s'exercent à prendre des lézards avec des lazos de crin. Ils grimpent dans les arbres, qu'ils dévalisent. Peu leur importe que la récolte soit mûre ou verte. Ils martyrisent la volaille, volent les œufs du poulailler dont ils trouent la coquille avec une épine et qu'ils replacent vides dans le nid. Ils se faufilent dans la porcherie et piquent les porcs avec un bois pointu pour les entendre crier. Quand leur famille est exaspérée, lorsqu'ils ont martyrisé tous les animaux de la maison, ils vont au loin chercher d'autres souffre-douleur! Là, ils attaquent les ruches à coups de pierre, ils dévalisent les nids pour s'en jeter les œufs au visage... Tel est le prologue de la vie du guajiro.

Ces jours heureux ont une fin. Le père songe à utiliser la marmaille. Il est temps de mater et d'instruire ce peloton indiscipliné. Le guajirito apprend à tresser les hamacs en fil de jonc ; il dresse les chiens à harceler les bœufs paresseux. Il s'exerce à plumer les poulets morts de maladie, à les parer, à leur couper la crête et la barbiche pour qu'ils paraissent jeunes et délicats, et fassent bonne figure au marché ; il apprend à jouer à la *gallina ciega* et à la *lana lanera*. Il commence à prendre goût aux contes de Pedro Urdemalas et donne la chasse au *cocuyos* (1), qu'il attire en agitant des tisons ardents, et qu'il emprisonne dans une batiste fine pour éclairer sa chambre la nuit.

Allez donc demander à un enfant élevé de la sorte, qu'il se penche attentif, sur l'A B C de don J.-N. de la Torre, qu'il trace avec succès, à grands coups de plume de dindon, des bâtons, fussent-ils gros et tordus, lorsque son père ne l'y pousse pas et qu'il n'existe aucun professeur dans le pays. Autant demander aux sauterelles de marcher par pelotons et au pas.

Tout petiot, il vient à chaque instant se faire câliner par sa mère. Il cherche dans ses bras un refuge lorsque les aînés le maltraitent. Toujours ingénieux, s'il se réveille dans le milieu de la nuit, il en profite pour crier à tue-tête. Il réveille toute la maison, jure qu'il a rêvé de mort, que, les yeux tout grands ouverts, il a vu des choses effroyables, qu'un caméléon de feu courait sur son oreille, que les *cangrejos* (1) lui ont pincé les jambes... tout cela pour se faufiler dans le lit maternel.

Nu la plupart du temps, toujours mal peigné, les cheveux brûlés par le soleil et remplis de terre, les ongles longs et dentelés ; nul n'est aussi braillard et turbulent. S'il dit quelque obscénité, toute la famille tombe en extase. « Quelle précocité! Quelle gentillesse! Quelle malice! Que de finesse!... Ce ne sera pas un homme comme les autres. » Ce n'est plus de l'extase, c'est du délire lorsqu'il imite le bœuf, la chèvre, le coq, le chien, l'oiseau de nuit, ou lorsqu'il contrefait ses voisins. Qu'un étranger se présente, aussitôt il devient muet. Il disparaît dans un coin sombre ou sous un meuble. Si on le sort de sa cachette, il baisse la tête, prend l'air boudeur et roule des yeux féroces. Si on lui parle, il secoue les épaules sans bouger.

Dès que le duvet lui vient au menton et sur les joues, dès que sa voix commence à muer, il change brusquement d'allures. Il ne craint pas de se laver et revêt avec satisfaction le pantalon et la chemise de toile de Hollande. C'est lui qui donne aux cochons la graine de palmiste et le maïs ; qui conduit les bêtes à l'abreuvoir et prépare les rations. Il donne aux cadets qui n'y comprennent rien, des conseils qu'il n'eût pas suivis la veille, et des taloches qui tombent toujours à propos. Il aide son père au temps du labourage et se charge des semailles. Tout ce qu'il a vu sans le comprendre renaît dans son esprit illuminé. Ce que son père a appris par routine, il l'apprend de même : à quelle époque récolter le

(1) Insectes lumineux.
(2) Crabes de terre.

riz, le maïs, la [illegible] ou les [illegible] quand il cultivait de [illegible] le coco, la banane, la [illegible] les [illegible] dans quelle saison [illegible] le sillon et que [illegible] : [illegible] noire ou la mulâtre.

De nouveaux instincts surgissent en lui et chassent les anciens. Il devient hardi, téméraire. Le danger l'attire. Il veut encombrer de prouesses les quelques heures qui le séparent encore du jour où les femmes feront attention à lui.

Au moindre bruit qui retentit la nuit autour de la maison, il se lève, part en courant, et excite les chiens qui tombent en arrêt devant les mille riens auxquels la lune prête un aspect fantastique. Si dix fois il croit entendre rôder, dix fois il recommence; et comme il faut peu de brise pour faire tinter le feuillage, il passe souvent la nuit debout.

C'est lui qui dresse les chevaux et ce n'est pas une petite affaire, dam! que de mettre pour la première fois la selle et le mors à un poulain qui a toujours vécu à l'état sauvage. Il est à cheval comme sur sa chaise. [illegible] ruer, se debattre, hennir, entreprendre des courses folles, c'est peine perdue; il la domptera. Il faut le voir droit sur sa bête, les jarrets tendus, on le croirait debout à quelques pieds du sol. A peine ploie-t-il le genou pour mettre pied à terre.

Sans autre arme qu'un couteau, sans autre escorte que ses chiens, il s'en va, battant les buissons, à la recherche des nègres marrons.

Il prend grand plaisir aussi à rendre furieux les taureaux paisibles afin de jouer avec eux. S'il rapporte sa peau intacte, c'est grâce aux branches auxquelles il a su s'accrocher à propos et qui lui ont permis de bondir par-dessus la bête furieuse et déroutée.

Il déclare la guerre aux agoutis et aux serpents. A tout propos, il [illegible] des paris. [illegible] il saute d'un [illegible] cheval un but éloigné, ou de sauter le fossé le plus large, ou bien encore de remonter à la nage un courant rapide, de cueillir le coco le plus élevé, ou de couper d'un seul coup de son sabre la branche la plus grosse et la plus dure.

Son audace l'abandonnera, par exemple, s'il s'agit de traverser seul, à la nuit close, l'enceinte d'un cimetière, de franchir une colline ou de stationner à l'ombre d'un platane, de peur d'y voir rôder quelque lumière, d'y entendre des gémissements et des bruits de ferraille. Aucun habitant de ce monde, en plein jour, ne le fera reculer d'une semelle; aux prises avec une illusion, il épuisera la liste des lâchetés.

Il avance en âge. Les femmes le regardent du coin de l'œil... Enfin!... Il va falloir compter avec cette recrue. Il est homme. Les filles parlent de lui entre elles; elles analysent ses mérites, ses défauts et ses ressources. Elles sourient et chuchotent en le regardant passer.

Le besoin d'exercer sa vigueur naissante le poussait à aider son père nuit et jour. Il courait au devant des aventures, avide de se connaître et de s'affirmer. Mais voilà l'ennemi dans la place, et le pauvre diable ne sait plus où il en est. L'amour : un amour vague et latent, hôte invisible dont tout atteste la présence et que rien ne révèle; un ensemble de sentiments qui le troublent et de sensations qui le surprennent, l'amour brûle son sang et le paralyse. Il s'agite, inquiet, comme un convalescent que l'orage tourmente.

Le père trouve qu'il change et veut qu'il se purge. La mère sourit, hausse les épaules et baise au front le néophyte. Si le père insiste : « Laisse donc le garçon tranquille », dit-elle. Puis, comparant, attristée, la tendresse dont elle était autrefois le prétexte et celle qu'elle inspire à son époux : « Cela passera! » ajoute-t-elle en soupirant.

Le guajirito regarde longtemps les femmes ; il les suit sans savoir pourquoi, et, s'il se hasarde à leur adresser la parole, il se tait presque aussitôt.

Comme tout est changé!

Il se levait avant le jour, attelait ses bœufs et traçait, à la clarté des étoiles, deux ou trois sillons. Il trouve maintenant la terre trop dure; il préfère attendre pour se mettre à l'œuvre, que des pluies improbables l'aient détrempée. Elle ébrècherait sans profit la charrue.

Les nuits lui paraissent interminables. Il s'étend tout le jour, à l'écart, sous les arbres, et rêve, les yeux tout grands ouverts fixés sur le ciel bleu.

Il devançait l'heure des repas. On citait son appétit et sa belle humeur. Nul ne savait mieux que lui composer et chanter des airs de danse. Il est passé, ce temps là! Il oublie souvent de rentrer; il devient taciturne, et la salive lui fait défaut dès le quatrième vers d'une chanson.

Il se vêtissait uniquement pour faire comme tout le monde, trouvant les loques plus fraîches, plus souples, plus agréables à endosser que les habits neufs; et voilà qu'il se trouve mal mis. On l'a vu se laver plusieurs fois dans la même semaine et il porte envie au mayoral de la sucrerie voisine qui ne porte que des vêtements de toile blanche cylindrée, des cravates ponceau et des chemises fines de toile de Hollande ornées de boutons de pierreries.

S'il rencontre quelque belle fille, qu'il la connaisse ou non, il fait caracoler son cheval, tout en corrigeant, tant bien que mal, les imperfections de sa toilette.

Tout cela met le père de mauvaise humeur. Dès qu'il fronce les sourcils, la mère tire du sac aux souvenirs quelque histoire du temps de ses fiançailles. « Te rappelles-tu?... » dit-elle, et le guajiro, subitement radouci, rit aux éclats en se [illegible] aux bons tours qu'il faisait dans sa jeunesse. « Je vois bien... reprend alors la guajira de sa voix la plus câline. Tu en as fait bien d'autres! et tu as eu raison. La terre fermente au temps des semailles. Nous n'avons pas le droit de chagriner le petit. »

C'est souvent la mère qui indique à son fils dérouté celle qu'il aime. Cela lui est d'autant plus facile que les trois quarts du temps le guajirito aime l'amour, l'amour impersonnel; et il accepte, comme une amie révélée, celle que ses parents ont choisie.

La façon dont le guajiro installe et construit sa maison est des plus primitives. Ce qu'il lui faut, c'est un abri. Peu lui importe le reste. Il n'a aucun souci du confort, du bien-être, de l'élégance. La pierre, la brique, la tuile, la chaux sont pour lui des objets de luxe. L'écorce des palmiers remplace

tout cela. Et, vrai! si le feu n'y prenait pas pour un oui, pour un non, il n'y aurait rien de mieux sous le soleil.

Tout le monde peut se construire un bois [illegible] à plaisir, semblable à celui des [illegible] sans le secours des architectes, des maçons, des entrepreneurs, des charpentiers... et de tout le reste. Cela n'est pas à dédaigner. Je veux vous en donner la recette.

Il faut, avant tout, faire une ample provision de feuilles et d'écorces de palmier, botteler les palmes, parer l'écorce et tailler ensuite les poutres et les lattes. Un enfant intelligent et robuste en viendrait à bout. Lorsqu'on a planté en terre, à une profondeur de trois pieds, ses poteaux, lorsque l'on a bien foulé la terre pour la consolider à l'entour, on complète la carcasse de la maison en ajustant horizontalement les poutres, au sommet des poteaux. Comme c'est simple!

Cela fait, on pose les solives en angles qui serviront d'échafaudage à la toiture. On les réunit par un faîtage léger et l'on complète ces premiers éléments de charpente, en reliant le tout par des lattes. Vous voyez sûrement cela d'ici. Quant au crépissage, on en vient tout aussi aisément à bout. On resserre les mailles de la charpente en ajoutant au premier réseau de lattes, horizontalement posées, de nouvelles rangées verticales. On remplit les vides d'herbes sèches et de boue, et si l'on veut y mettre un brin de coquetterie, on polit cet enduit de son mieux avant de le blanchir à la chaux. La majorité se contente d'appliquer, sans plus de façons, une couche d'écorce de palmiers sur la charpente. La toiture est faite de *yagua* ou de chaume, quelquefois aussi de touffes de jonc soigneusement bottelées, qui résistent à merveille au soleil et à la pluie... quand le vent ne les emporte pas.

La plupart des maisons sont précédées d'une galerie couverte qui projette son ombre sur la façade. Quant à la distribution intérieure, elle est plus simple encore que le reste. Une pièce au centre, une de chaque côté. L'air et la lumière entrent par la porte étroite qui les réunit. Pas de fenêtres; elles coûteraient plus cher que le reste de l'édifice... et puis, les rendez-vous s'y donneraient la nuit trop facilement.

Une quatrième pièce contient au *comedor* (réfectoire) large galerie abritée par une toiture que soutiennent quatre poteaux. Près de là sont groupés la cuisine, la porcherie et le poulailler, que surmontent la *barbacoa*, vaste soupente où l'on entasse le fourrage et les débarras.

Ce n'est pas difficile à faire, une maison, comme vous voyez.

Ne visitez pas la cuisine si vous avez l'estomac pointilleux; vous en sortiriez rassasié pour longtemps.

La batterie se compose de deux ou trois casseroles. Chacune d'elles ayant sa destination, toujours la même, la ménagère se garde bien de les nettoyer. Le surplus de la veille grossit la portion du jour. Nettoyer, c'est gaspiller les restes.

Je dois encore porter sur l'inventaire un mortier pour broyer le café, piler les bananes, écorcer le riz et préparer le *fufú*; un pilon de bois dur pour battre la viande.

Au toit pendent des toiles d'araignée que la fumée a remplies de graillon. Le chien va et vient. Il commence à coups de langue le nettoyage de la vaisselle qu'on n'achève pas toujours. Les poules familières couvrent le sol d'ordures qui [illegible] n'était pas au grand air! Une toiture de *yagua* abrite à peine le foyer de la pluie. L'ennemi, c'est la poussière. Rien n'en peut préserver. Rien ne peut non plus barrer le passage à l'insupportable odeur qui vient de la porcherie.

Le guajiro est le plus imprévoyant des hommes. Ne lui demandez pas d'entreprendre chaque chose à son temps, d'attendre qu'une besogne soit accomplie pour en commencer une autre. C'est un enfant plein d'illusions.

Dès qu'il a trouvé un morceau de terre à tribut, il y jette la graine et confie au ciel le soin de préparer la récolte. Venir en aide à Dieu! ce serait douter de sa toute-puissance. Le guajiro n'est pas homme à lui faire une pareille injure. Prétendre seconder celui qui a créé le ciel et la terre, allons donc!... ce serait se montrer trop présomptueux. Le laboureur se croise pieusement, modestement les bras et laisse toute liberté d'action à la Providence. Il ne ferait, en travaillant, qu'embrouiller les choses. La nature sait mieux que lui ce qu'elle a à faire. Comme il ne la gêne en rien, il ne faut pas qu'elle se trompe, par exemple! Si elle ne le favorise pas, il n'a pas assez de malédictions à lui adresser. Si elle lui sourit, je ne jurerais pas qu'il l'en remercie. Elle n'a fait que son devoir.

Imprévoyant comme lui seul, il ne profite jamais des années d'abondance pour parer aux années de disette. A l'entendre, Dieu lui a imposé la plus dure des tâches, il est le paria de la création.

La conséquence de tout cela ne se fait pas attendre. Lorsqu'arrive le jour de payer le tribut, le terrible 1er août! le guajiro n'est pas en mesure. Le maître du sol met hypothèque sur les nègres, poursuit le retardataire, son contrat en main; les juges, les avocats, les *escribanos* se mettent à ses trousses, et, pour terminer l'affaire, saisissent les esclaves.

Il faut alors entendre le guajiro maudire Dieu, les hommes, le ciel, la terre, la justice, l'Espagne... il n'oublie que lui seul, au cours de ses malédictions, lui, l'auteur de sa ruine.

Que peut-il faire alors?

Discrédité, il ne trouve à louer que des terres improductives, sur lesquelles il se débat... trop tard.

J'ai dit que c'était un enfant, le guajiro. C'en est un, en effet, ce grand chenapan à l'air féroce, toujours le sabre au côté et le couteau à la ceinture. Il ne sait rien des choses les plus élémentaires de la vie. Tout le déroute. A peine a-t-il [illegible] le pied à la ville [illegible] grande île entourée d'eau, qui a une porte d'entrée qui est la Havane, et une porte de sortie qui est Santiago. Dans cette île, Dieu a mis des femmes, des chevaux, du tabac et des coqs pour réjouir le guajiro et des escribanos pour le torturer.

J'ai connu un pauvre diable de laboureur qui se nommait Ignacio Narigon. Les gens de justice commençaient à lui travailler les côtes pour un ou deux termes en retard. Ces

diables de [illegible] les mites dans [illegible] matin, vit arriver du papier timbré. Il se demanda ce que ce grimoire [illegible] qui n'étaient ni des dessins, ni des lettres, des ronds bleus et noirs avec de vilains petits bonshommes dedans, et puis des grands pains à cacheter sur lesquels on avait fixé des papiers découpés en dents de scie. On ne savait pas ce que cela voulait dire et cela vous faisait froid dans le dos tout de même.

Les voisins, consultés, décidèrent que ce ne pouvait être qu'une image cabalistique destinée à jeter des sorts.

Ignacio Narigon, sa femme et ses enfants, épouvantés, passèrent la nuit en prières, appelant toutes les malédictions du ciel et tous les supplices de l'enfer sur celui qui leur avait fait un pareil envoi.

Au petit jour, le guajiro porta le papier [illegible] pria le curé de l'arroser copieusement d'eau bénite. Celui-ci fit ce qu'on lui demandait, [illegible] peine; après quoi il [illegible] s'agissait.

Quand le [illegible] fourchu, il [illegible] un notaire [illegible] connut plus de bornes. Le diable, [illegible] signes de croix, on finit toujours par s'en débarrasser; tandis qu'on n'a jamais vu un notaire se contenter de cette monnaie-là. Bien qu'il n'eût aucun espoir de l'attendrir, Ignacio Narigon résolut de rendre visite à son oppresseur. Il s'en fut dans ce but à Villa-Clara.

L'étude de l'escribano était en réparations. Toutes les pièces du rez-de-chaussée, remplies d'ordinaire d'escribanillitos crasseux et de liasses poussiéreuses, étaient vides. Le trottoir était couvert de gravois et de débris de charpente. Le soleil marquait midi, les ouvriers faisaient la sieste. S'il eût été une autre heure que midi, ils eussent été absents tout de même, seulement, c'eût été pour un autre motif. Comme on devait repeindre la façade, une haute échelle était appuyée sur le logis.

L'officier public et son état-major s'étaient installés au premier étage, au milieu d'une sierra de dossiers et de paperasses. En embuscade, comme les araignées du plafond, le notaire, par un trou pratiqué dans le plancher, voyait entrer et sortir ses victimes.

Pour le guajiro, parler à un escribano [illegible] un tigre à jeun, cela revient au même. Ignacio Narigon s'était mis en chemin comme le chien qu'on fouette.

En voyant dans quel état était la notairerie, il se crut sauvé. On [illegible] Sa conscience ne pourrait rien lui reprocher s'il tournait les talons. Sa confiance le perdit. Persuadé que la maison était vide, il résolut de braver l'ennemi absent.

— Eh! [illegible] lourd *machete*, eh!... par où entre-t-on ici?

Une voix sinistre tombant du plafond lui répondit :

— Par l'escalier, parbleu! Par où voulez-vous que ce soit? »

Ignacio Narigon fit un bond de côté, comme si la foudre l'eût menacé. Le meurtrier d'Abel dut prendre une attitude [illegible] phrase célèbre : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère? »

L'escalier! Où pouvait bien être l'escalier? Le guajiro avait toujours vécu de plain-pied. Ses doigts lui eussent suffi pour compter les maisons à étage qu'il avait vues depuis sa venue au monde; jamais il n'en avait parcouru aucune. Le malheureux allait, venait, tournait, courait, d'une pièce à l'autre, épouvanté par la pensée de mécontenter son persécuteur.

Le notaire ne comprenant pas que son client pût mettre autant de temps à franchir les vingt marches qui conduisaient au « bel étage », mit le nez au Judas improvisé dans le plancher. Un coup sec retentit sur la persienne. Un clerc s'élance et ouvre la croisée.

— Je vous salue humblement, monsieur l'escribano, dit en sautant dans l'étude Ignacio Narigon qui avait pris l'échelle pour un escalier et la fenêtre pour une porte. Votre escalier gagnerait à avoir une rampe. »

De vrais enfants, en somme, vous le voyez, les guajiros.

[illegible]

HISTORIENS CONTEMPORAINS DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

Paul Albert

La publication récente d'un volume posthume de Paul Albert a rappelé son souvenir au public. La *Revue* a rendu compte de ce volume (1). Peu auparavant, le 12 février dernier, elle avait publié une intéressante notice de M. Sœhnée, qui fournissait sur l'enfance de Paul Albert, ses débuts, les diverses étapes par lesquelles il a passé avant d'arriver au Collège de France, d'utiles et précieux renseignements. M. Sœhnée nous a fait connaître l'homme, ses habitudes de vie, sa tendresse pour sa famille, la bonté de son cœur, l'ardeur de son amitié. Tout n'est pas dit cependant. Paul Albert a été un écrivain de talent et un critique éminent : c'est à ce point de vue que nous voulons l'étudier aujourd'hui. Mais [illegible] l'œuvre.

..

Paul Albert était une nature haute, droite, franche, généreuse, qui commandait le respect et la sympathie; il aimait avec passion la liberté, la justice, le progrès, et il a plus d'une [illegible] choses et ces grandes idées. « Il ne sera guère difficile, dit-il, de sentir combien j'aime la liberté, la vérité, la justice, combien je hais l'oppression, l'intolérance, la bassesse. » Aussi

(1) [illegible]

voué [illegible] un culte [illegible] aux hommes du XVIIIe siècle, qui ont prêché la tolérance et préparé l'avènement de la liberté. L'esprit [illegible], d'ailleurs, il a une prédilection marquée pour les caractères [illegible] et tendres qui ne savent pas se [illegible] : d'Aubigné, Corneille, Diderot; il n'aime pas Racine, trop platonique [illegible]; il [illegible] une renaissance [illegible] pour Jean-Baptiste Rousseau, Fréron, Palissot, L. Racine et tous les caractères bas, vils, intrigants. Il a parfois d'âpres emportements. « Ils savaient mépriser et haïr, s'écrie-t-il, les hommes du XVIIIe siècle ! Ils avaient la foi. Aujourd'hui les apostats exécutent leurs volte-face sans danger; ceux qu'ils flagellaient la veille les accueillent le lendemain à bras ouverts. » Cette indignation, on le sent, est sincère et convaincue; ce n'est point une attitude déclamatoire.

Cette fierté et cette indépendance de caractère expliquent l'admiration profonde de Paul Albert pour les stoïciens. Il ne leur reproche qu'une chose : d'avoir vécu pour eux-mêmes, de ne pas avoir essayé de guérir et de ramener les autres hommes; il répudie le côté sec, égoïste, farouche, de leur doctrine. C'est que jamais il ne se renferme en lui-même : il épanche son cœur, au contraire, sur ses proches et ses amis; il a le culte de la famille, « ce premier milieu auquel tant d'autres succèdent et que nul ne remplace »; il a ce besoin d'affection que les stoïciens ont étouffé en eux, cette sensibilité qui leur manque : sensibilité un peu maladive chez lui et comme voilée de mélancolie. Son enfance ne fut pas heureuse, en effet; il était fort jeune lorsqu'il perdit sa mère et ne fut pas entouré de ces soins délicats et affectueux que réclamaient sa frêle santé et sa nature avide de tendresse; son caractère a toujours quelque peu gardé l'empreinte de ses premières années; il aime les chants de douleur et de tristesse. « C'est là, dit-il, qu'est l'inspiration la plus vraie et comme l'accent naturel à l'homme. » Il semble que ces dispositions à la mélancolie s'accusent encore dans les dernières années de sa vie; il est malade et se sent profondément atteint; c'est sans doute à lui qu'il songe lorsqu'il écrit : « Ne voit-on pas tous les jours les constitutions les plus solides minées et détruites par cet ennemi du corps qu'on appelle l'âme ? »

Paul Albert était un homme de foi et de conviction forte et arrêtée : il se serait fait tuer pour une cause, nous dit M. Sœhnée; il a besoin de croire :

« Croire (1) est un besoin de la nature humaine, besoin impérieux qui est la source même de l'héroïsme, du dévouement, de tout ce qu'il y a en nous de noble et de grand. La foi est le plus puissant aiguillon de l'âme; qu'on l'appelle religion, patriotisme, amour, science, humanité, c'est par elle que le sentiment humain a créé ses titres d'honneur et semé à travers les siècles la trace lumineuse des glorieux exemples... En admettant donc que l'homme, créature bornée et misérable, ne puisse s'élever à la connaissance complète des choses de la nature, que bien des problèmes restent pour lui enveloppés de nuages, il y a une chose dont il ne peut douter : c'est l'existence de la morale, qui est universelle, obligatoire, que la conscience nous révèle directement, dont les lois humaines sont la sanction, incomplète ici-bas, en attendant l'épanouissement de l'éternelle et incorruptible justice. »

Voilà cet « appel voilé », ce « regard vers les hauteurs » qui manquent à plus d'un écrivain et que Paul Albert regrettait de ne pas trouver chez Sainte-Beuve, par exemple.

Il y a des échappées poétiques chez Paul Albert; il a soif d'idéal, et son âme s'envole souvent vers le pays de la *noble et pure chimère :* aussi il déteste le dévergondage et la licence; il n'aime ni le *réalisme,* « mot barbare, chose barbare », ni l'*objectivité* des Allemands, qui réduit l'art à être un miroir fidèle de la réalité. Le déterminisme l'indigne et il considère ceux qui nient le libre arbitre comme des esprits malades : une pareille doctrine ravale l'homme et étouffe toute aspiration vers le grand. S'il y a parfois chez lui quelque chose d'âpre et d'amer, c'est que la nature humaine, avec toutes ses imperfections, est bien éloignée de l'idéal qu'il cherche et entrevoit : ce n'est ni un misanthrope ni un désespéré ; sa foi dans le progrès le soutient et le console. Voilà l'homme tel que nous le montre son œuvre ; arrivons à l'écrivain et au critique.

II.

Paul Albert n'est pas un critique autoritaire; c'est un indépendant qui a souvent maille à partir avec la tradition, dont il rejette le joug. Il ne craint pas les pointes hardies dans le pays de la nouveauté. S'il en est un, parmi ses prédécesseurs au Collège de France, qu'il rappelle, du moins par certains côtés, ce n'est ni Andrieux, amoureux du détail et imprégné des habitudes du passé, ni de Loménie, plutôt biographe que critique, mais Ampère, qui avait l'esprit libre et entreprenant. Paul Albert haït avant tout l'artificiel, le convenu, le lieu commun solennel, pompeux et pédantesque, la rhétorique ronflante, déclamatoire et vide, « qui tient tant de place dans nos études et en mérite si peu ». Il aime l'originalité, l'audace ; il court de préférence aux novateurs, aux insoumis, et brise les cadres officiels de la littérature pour donner une place aux irréguliers ; il est attiré par ceux qui pensent et remuent des idées ; il n'a que dédain pour les improvisateurs ignorants et pour tous ceux qui écrivent pour aligner des mots ; il préfère le fond à la forme et n'a pas pour certaines élégances raffinées l'amour qu'avait Sainte-Beuve, peut être trop facilement séduit par ce caquetage léger qui va jusqu'à l'apprêt sans tomber dans le maniérisme. Il a de l'enthousiasme, de la verve, de l'entrain, témoin cette page bien enlevée que j'extrais de sa *Littérature française au* XVIIIe *siècle :*

« Oser reprendre le sujet même d'Homère (il parle de Lamotte qui retoucha et réduisit l'*Iliade*), ses personnages, ces êtres divins et sacrés que l'antiquité tout entière a adorés, ces enfants immortels du vieil aède devant qui les Eschyle, les Sophocle, les Pindare ont pieusement ployé les genoux, que les Phidias et les Polyclète ont détachés vivants de l'œuvre féconde et que les yeux de tous ont reconnus, qui, après avoir ravi les Hellènes, et ceux des côtes d'Ionie, et ceux des îles charmantes éparses au sein des mers, et ceux

(1) *Littérature française au* XVIe *siècle.*

de l'Attique et ceux du Péloponèse, [illegible] qui aujourd'hui encore nous éblouissent, nous barbares, de leur rayonnement; toucher à toutes ces splendeurs que le monde n'a vues qu'une fois et dont il est encore charmé, retrancher ici, ajouter là, plaquer du fard, des mouches, de l'esprit, de la philosophie même, Dieu me pardonne! voilà qui pourrait révolter si on ne se disait : Chaque époque se fait un beau à son image et à sa taille. Un bel esprit qui n'a jamais vu lever le soleil, qui a poussé en serre chaude, au collège d'abord, puis dans les salons, dans les couloirs de l'Académie, dans les coulisses du théâtre, sous la blafarde lumière des quinquets, dont les membres chétifs sont impropres à tout effort viril, dont le cerveau fonctionne sous une vaste perruque, qui compte avec son estomac et qui a des migraines, qui fait le galant auprès des belles dames ou joue au biribi, qui se travaille sans cesse pour dire un bon mot, tourner un madrigal ou un compliment, un être enfin qui est artificiel des pieds à la tête, qui l'est plus encore par l'imagination, par l'esprit, par les idées, par les goûts, qui l'est au point de [illegible] horizon que celui dans lequel se tremousse sa chétive personnalité, un tel être devait traiter Homère comme il l'a traité, et l'on n'est surpris que d'une chose : c'est que les contemporains ne se soient pas écriés en chœur : Votre *Iliade* est supérieure à l'autre ! »

Ce portrait de l'homme de salon au siècle dernier n'est-il pas vivement tourné ? C'est que Paul Albert a de l'esprit, et je relève dans ses œuvres plus d'un trait mordant. « Mme Dacier, dit-il quelque part, n'a même pas cette douceur charmante [illegible] pour leur en donner l'idée. » A l'article sur Fréron, je lis : « Jules Janin, qui ne croyait pas un mot de ce qu'il écrivait et qui avait bien raison, salue en lui le patron des journalistes. » Et ailleurs : « Buffon fut le Bossuet des animaux... Naturaliste, sa théorie est fausse; écrivain, son style n'est pas d'accord avec sa théorie : c'est un tailleur qui habille les gens sans leur prendre mesure : l'étoffe et les broderies sont magnifiques, la coupe est noble; cela n'a qu'un tort, c'est de ne pas aller. » *E tutti quanti !*

Il a certaines audaces de style : le mot cru, brutal même, s'il est caractéristique, ne l'effraye pas. Ainsi il parle souvent des *criailleries* du parlement; il dit que Marot composa ses psaumes pour *faire la nique* à la Sorbonne, que La Mettrie *creva d'indigestion.* « Il n'y avait qu'une voix parmi les philosophes, ajoute-t-il, pour désavouer ce goinfre qui, le cerveau obscurci par les épaisses vapeurs de la mangeaille et l'estomac distendu, écrivait ses écœurantes fantaisies. »

Voilà son tour d'esprit original et bien à lui; voyons sa méthode.

Aujourd'hui la critique est singulièrement compliquée. Autrefois on étudiait les formes, l'extérieur des œuvres littéraires; on détaillait les beautés de la langue, on les commentait en beau langage : c'était de la critique d'amateur, une sorte d'amusement de dilettante. Nous sommes plus exigeants de nos jours; la critique a pris une tournure philosophique; elle était un art, elle est devenue une science. Un critique doit étudier l'homme, son éducation, le milieu dans lequel il a été élevé, le climat de pays qu'il habitait; [illegible] reconstituer la société où il a vécu; il doit dire [illegible] un érudit. « Qu'est-ce qu'un critique qui sait peu et ne comprend pas? dit Paul Albert. S'il vaut, c'est parce qu'il rayonne, parce qu'il peut s'avancer partout sans être étranger nulle part, se faire tour à tour païen, catholique, huguenot, bouddhiste même, entrer si profondément dans une société disparue, la refaire si complétement, si exactement, la retrouver si vivante dans l'œuvre du génie, qu'il éprouve comme les ravissements d'une seconde création et les communique aux autres. » Tout cela exige une masse effroyable de connaissances, et, quand on veut consciencieusement remplir sa tâche, pour peu qu'on ait une santé délicate, on meurt à la peine.

Paul Albert applique dans sa critique les méthodes modernes : il tient compte de l'éducation, du milieu, de la race, du climat, sans toutefois admettre le fatalisme des tempéraments. « On n'est pas un petit esprit pour s'obstiner à voir [illegible] chefs-d'œuvre, leur âme. Il procède historiquement, place l'homme dans la société où il a vécu et indique brièvement son caractère et les principaux traits de sa vie; sans entrer, comme un biographe, dans un fouillis de détails minutieux, il ne craint pas de donner place à de petits faits qui tout d'abord peuvent sembler puérils, mais qui ont leur importance; l'étude des idées et des œuvres vient ensuite, mêlée de quelques courtes citations habilement choisies pour indiquer le style et la manière de l'auteur; c'est ainsi qu'il marque le rapport entre la physionomie de l'homme et le caractère de son œuvre.

III.

Après ces généralités, voyons ses œuvres. Dans *la Poésie* et *la Prose,* les deux premiers ouvrages publiés par lui, on trouve le résumé de ses cours faits à la Sorbonne et à l'École de Saint-Cyr. L'auteur y étudie les genres divers et les principaux monuments de ces genres. Ces deux ouvrages, clairs et d'une lecture facile, classent et fixent dans l'esprit des idées qui souvent y flottent vagues et incertaines. Je signale dans *la Poésie* d'intéressants chapitres sur la méthode critique, sur les tragiques grecs, sur l'*Ajax* de Sophocle en particulier, et sur la tragédie française. Un reproche en passant : pourquoi, dans le chapitre sur la satire, Paul Albert ne nomme-t-il pas Regnier? Dans *la Prose,* je rencontre d'excellentes leçons sur Molière, sur Bossuet, sur Rousseau; dans son chapitre sur le roman, je regrette une lacune : il ne nous parle pas de *Manon Lescaut !*

J'ai hâte d'arriver à ses autres ouvrages. *La Littérature fran-* [illegible] général de la littérature au moyen âge tracé rapidement en cent et quelques pages; le reste du volume est consacré au

---

[illegible]

XVIe siècle. Paul Albert n'est pas un enthousiaste du moyen âge : c'est, selon lui, une époque stérile en beautés littéraires. Les chansons de geste le touchent peu ; toutes ces épopées des XIe, XIIe, XIIIe siècles lui semblent [illegible] et ennuyeuses ; pas un chef-d'œuvre n'éclate et ne s'impose comme l'[illegible] ; il en conclut que le peuple français, qui aime avant tout l'ordre et la clarté et qui allie à un solide bon sens une humeur un peu gouailleuse, ne peut se tenir dans les hautes régions de la poésie. Après les croisades, plus d'épopées guerrières ; l'esprit critique apparaît avec le *Roman de la Rose* et le *Roman de Renart*, satires des institutions politiques, sociales, religieuses ; puis viennent les fabliaux ; le Français y est plus à l'aise que dans les sublimités épiques, car le genre exige de la rapidité de narration, de la finesse et de l'esprit, avec une pointe de malice et de sensibilité.

Boileau avait tort en prétendant que nos aïeux abhorraient le théâtre ; ils l'aimaient, au contraire, à la fureur, et dès le XIe siècle on représentait dans les églises des scènes de l'Ancien et du Nouveau-Testament ; l'élément laïque n'intervint qu'au XIIe siècle et domina au XIVe, sans exclure toutefois l'élément religieux. Si le drame chrétien est le seul qu'ait connu le moyen âge, c'est que le christianisme seul, à cette époque, a réuni tous les éléments dispersés et toutes les classes de la société. Viennent ensuite les soties, avec leur libre et grossière allure, et cette *Farce de l'avocat Pathelin*, dans laquelle on ne voit que des fourbes et où tout le monde est dupé : « Dans ce XVe siècle de si longue misère, que pas un rayon d'idéal n'illumine, la plaisanterie a je ne sais quoi de lugubre ; toujours des fripons et des dupes, un ricanement cynique. C'est l'époque des famines meurtrières, plus meurtrières cent fois que l'éternelle guerre contre les Anglais. Plus de gaieté possible. On cherche l'étourdissement ; on rit au fond de l'abîme... Courte est la vie ; dure, la lutte de la vie. Bien naïfs et bien sots sont les héroïques qui croient, espèrent, se dévouent. Le monde est aux habiles. Voici venir le roi Louis XI : ce n'est pas un chevalier, celui-là ; il n'ira pas délivrer le Saint-Sépulcre, mais il saura gagner gens et terres. Maître Renart sort de Maupertuis et s'assied sur le trône. [illegible] ».

Paul Albert a parlé jusqu'à présent des œuvres, non des auteurs ; d'ailleurs on ignore souvent jusqu'à leur nom ; maintenant il va étudier les personnalités et il aborde les chroniqueurs : Villehardouin, Joinville, dont il aime la loyale franchise ; Froissart, Commynes enfin dont l'esprit froid, calculateur, sans enthousiasme, est bien fait pour comprendre Louis XI.

On est enfin sorti de ces siècles grossiers, de cette « longue mort », et voici l'époque rayonnante, la Renaissance et le XVIe siècle. Ne dit-on pas couramment que François Ier a été le protecteur des lettres et qu'il a donné aux arts et aux sciences une féconde impulsion ? Tradition trop facilement admise, selon Paul Albert. Sans doute il a rendu de grands services, mais il faut se garder de les exagérer en croyant aveuglément à une légende mensongère ; s'il a fondé le Collège de France, il a créé la censure et « édicté la peine de mort contre tout auteur coupable sans vérification ». Avec François Ier, voici venir Bude, Henri Estienne, Estienne Dolet, Ramus, Amyot enfin, le traducteur de Plutarque, dont la lecture a eu tant d'influence sur les hommes du XVIe siècle, le L'Hôpital, les [illegible], les Coligny, les d'Aubigné, les La Boétie et d'autres encore.

Rude époque que ce XVIe siècle, remué par le bouillonnement des passions, troublé par les guerres civiles, ensanglanté par le fanatisme religieux ! Mais époque de forte expansion, de nobles aspirations, de puissant élan vers la liberté ! C'est au XVIe siècle que l'esprit humain réclame ses franchises. C'est le temps où de durs guerriers, après les fatigues du combat, s'enferment sous la tente et déversent leurs colères, leurs rancunes ou leurs espérances dans ces pages brûlantes, écrites dans une langue encore grossière, mais franche, hardie, colorée, vibrante. Il y a alors comme une poussée d'hommes âpres, farouches, violents, mais fiers, convaincus, héroïques. Si ces rudesses et ces violences effarouchent les timides esprits, elles plaisent à Paul Albert, parce qu'elles attestent la force, la sève, l'originalité. Admirateur enthousiaste de cette grande époque, c'est avec regret qu'il voit venir Richelieu, ce dur niveleur ; sous sa main de fer tout s'apaise et se calme, mais l'élan est étouffé et, comme tout se tient, l'ordre se rétablit dans les lettres ; la littérature se rassérène et devient paisible, régulière, ordonnée ; l'esprit classique apparaît.

Lorsqu'on connaît le caractère et la tournure d'esprit de Paul Albert, il est facile de prévoir son opinion sur les divers écrivains du XVIe siècle, ses goûts et ses préférences. Il admire la volonté énergique de Calvin, mais il n'éprouve aucune sympathie pour ce cœur sec qui n'est jamais éclairé par un rayon de tendresse, pour cette intelligence profonde, mais étroite, qui réclame une religion d'État et fait songer à Bossuet. Villon est un bohème débraillé et cynique, mais c'est un vrai poète qui sait traduire ce qu'il a vu et senti, et il le préfère à Marot, un poète de cour, et à Ronsard, un « fabricant de vers » qui se traîne péniblement sur l'antiquité. Il s'éprend d'un bel enthousiasme pour Montluc, ce soldat de fer qui n'a pas copié l'antiquité et est resté lui-même, pour d'Aubigné, nature grande, pure et fière, qui impose le respect. Il s'arrête avec admiration devant Bernard Palissy, ce génie modeste que les critiques oublient pour s'occuper du plus chétif poète de l'école de Ronsard. N'est-ce point un artiste et un novateur ? N'a-t-il pas devancé son temps en réfutant l'alchimie, en expliquant la présence des coquilles au milieu des continents, en affirmant l'existence des fossiles humains et en proclamant la transformation incessante de la matière ? Ne serait-ce pas une criante injustice d'oublier un tel homme et n'a-t-il pas droit à une place d'honneur parmi les penseurs du XVIe siècle ? Montaigne n'attire pas Paul Albert. Son fameux : *Que sais-je ?* est, selon lui, une triste conquête de la raison humaine ; toutefois il lui sait gré d'avoir prêché la tolérance et protesté contre la torture. Quant à Balzac, ce premier représentant du pompeux et du solennel, on comprend qu'il le prise peu : il reconnaît cependant qu'il a enseigné les procédés de l'art d'écrire à Pascal et à Bossuet,

qu'il annonce. « Si Bossuet est la foudre, Balzac est l'éclair. » [illegible] Rotrou; tous deux [illegible] dans ce volume : le [illegible] amour pour l'[illegible].

IV.

Une des [illegible] plus d'[illegible] de Louis XIV sur les lettres. [illegible] *française au* XVIIe *siècle*, il part en guerre [illegible] Descartes, par exemple, doit à Louis XIV? Il [illegible], le roi avait douze ans. Qu'est-ce que Pascal doit à Louis XIV? Et Corneille? Le *Cid* fut représenté deux ans avant la naissance du roi. La Retz. [illegible] La Rochefoucauld? [illegible] de école de Port-Royal que le roi ne cessa de persécuter jusqu'au jour où il la détruisit de fond en comble et fit jeter à la voirie les corps des solitaires et des religieuses? Molière avait quarante et un ans quand Louis XIV commença à régner. La Fontaine en avait quarante, Bossuet en avait trente-quatre. »

Pourquoi toujours faire honneur à Louis XIV des chefs-d'œuvre qui ont paru pendant le XVIIe siècle? Il a pensionné les auteurs, dit-on. Dans quelle mesure? En 1663, Molière reçoit mille livres, Cotin douze cents, Cassagne quinze cents, Chapelain trois mille, Corneille deux mille, qu'on lui supprime bientôt. Quant à La Fontaine, il [illegible] au roi. Louis XIV a exercé sur les écrivains qui ont vécu sous son règne personnel une influence incontestable, puisqu'il imposait à la France ses volontés, ses goûts, ses préférences; mais cette influence a plutôt été mauvaise que salutaire. « Quels effets produit cette auguste protection? Avant le règne personnel du roi, des génies créateurs, les plus grands, les plus originaux écrivains du XVIIe siècle, Descartes, Pascal, Retz, La Rochefoucauld; sous le règne de Louis XIV, Boileau, Racine, La Bruyère. Et ceux-là mêmes, que doivent-ils au roi? N'est-ce pas lui plutôt qui leur doit cette auréole qui s'en va pâlissant? Il ne manque pas d'ouvrages où l'on célèbre avec effusion les prétendus bienfaits des princes envers les lettres; il y en a un plus original à faire et plus vrai et dont le titre pourrait être : *De l'influence funeste des* [illegible] *lettres, les sciences et les arts.* » Il faut lire tout ce chapitre si animé et si vrai! Ne dit-on pas aussi que Richelieu est le fondateur de l'Académie française? On oublie que dès le XVIe siècle il y avait de fréquentes réunions de poètes et d'écrivains : la Pléiade avec Ronsard, Malherbe et ses disciples, l'hôtel de Rambouillet, les réunions provoquées par Conrart, voilà les origines de l'Académie! C'est elle, dit-on, qui a relevé les lettres et formé le goût? Qu'y a-t-il de vrai dans ces éloges? Elle admit tout d'abord plus de grands seigneurs que d'écrivains remarquables, et « son influence sur la direction des esprits fut nulle ou funeste; elle ne produisit que deux ouvrages : les *Sentiments sur le Cid* et le *Dictionnaire* ».

La galerie de portraits s'ouvre ensuite riche et variée. C'est Lamothe Le Vayer, lourd et froid, mais supérieur à Vaugelas. C'est Retz, caractère méprisable, mais écrivain supérieur. C'est Mme de Motteville, c'est La Rochefoucauld, c'est Descartes, le grand penseur, qui émancipe la raison et la substitue à la tradition. C'est Pascal, génie ardent, âme malade, consumée par la pensée. Ce sont les jansénistes, si austères et si purs. C'est Corneille enfin, si haut, si sain, si fier! Il faut s'incliner devant ce poète de race. Pourquoi l'esprit classique a-t-il gêné l'épanouissement complet de son génie? Pourquoi a-t-on garrotté ce Titan avec les règles d'Aristote? Que ne les a-t-il secouées et rejetées, lui qui a entrevu le drame et en a tracé l'ébauche dans la préface de *Don Sanche*. Corneille est un grand génie et un grand caractère : on n'en peut dire autant de Racine. On a accusé Paul Albert de s'être montré sévère à son égard. La sévérité s'explique. Racine n'est pas sympathique; il manquait de franchise et d'élévation; il était caustique, méchant, et fit preuve d'une noire ingratitude envers Molière et ses maîtres de Port-Royal. On en trace généralement un portrait fantaisiste; il faut voir l'homme tel qu'il est. Paul Albert l'a étudié à fond, non seulement dans sa *Littérature française au* XVIIe *siècle*, mais encore dans une notice fort intéressante qui fait partie de ses *Variétés morales et littéraires*. On y trouve de précieux détails sur les relations du poète avec Mlle Duparc et la Champmeslé, sur son amitié avec Boileau, Molière et La Fontaine, et sur sa vie de courtisan retiré du théâtre et devenu historiographe du roi. Paul Albert y donne une explication nouvelle de sa conversion, qu'il attribue tout à la fois à l'insuccès de *Phèdre*, à l'abandon de la Champmeslé, aux appels plus doux et plus réitérés de Port-Royal, et enfin aux ordres de Louis XIV, qui lui enjoint de tout quitter pour accepter la charge d'historiographe. Quant à la disgrâce de Racine, elle est due non à la rédaction d'un mémoire sur les misères du peuple, mais à son intervention auprès du roi en faveur des jansénistes. Si l'homme ne lui est pas sympathique, il rend justice au poète. Sans doute il ne le met pas sur le même rang que Corneille, mais il le regarde comme un fin psychologue, représentant le plus parfait d'un art délicat. C'est avant tout un poète de cour soumis à l'étiquette, respectueux des habitudes et des goûts d'une société polie, élégante jusqu'au raffinement, amoureuse des bienséances, ennemie de la fougue et des intempérances. L'influence de Louis XIV se manifeste dans toutes les œuvres de Racine; dans toutes ses tragédies on trouve le radieux monarque, effaçant tous les autres personnages secondaires, qui ne sont plus que des satellites insignifiants, et escorté par ces héroïnes tendres ou passionnées qui viennent lui apporter le tribut de leur amour — sauf dans *Athalie*, qui est l'œuvre la plus grande et la plus forte. Voilà le fond du jugement de Paul Albert sur Racine. J'aurais bien quelques réserves à faire; mais, en somme, il est juste et équitable.

Molière occupe une place d'honneur; c'est justice. On aime à répéter qu'il doit beaucoup à Louis XIV. En quoi consiste au juste cette fameuse protection?

« Le roi fit comprendre aux courtisans que Molière était à

lui, que Molière était nécessaire à ses plaisirs et qu'il ne voulait point qu'on le tourmentât. Molière, de son côté, comprit fort bien jusqu'où il pouvait aller dans la peinture des travers et des ridicules des gens de cour. Il ne montra que ce que tout le monde voyait, la fatuité, la présomption, l'impertinence. Quant aux vices, surtout ceux qui sont comme les fruits naturels de la royauté, la servilité, les basses complaisances, l'hypocrisie, ou il ne voulut pas les voir, ou il craignit, en les étalant, de déplaire au roi. Cette partie de son œuvre est incomplète. »

Il faut rejeter l'anecdote populaire : le roi faisant asseoir Molière à sa table pour [illegible] et son admiration; c'est une fable ridicule (1). Au fond, Louis XIV n'a jamais compris Molière; il ne l'a regardé que comme un amuseur et l'a placé sur le même rang que Scaramouche. Molière recevait deux mille livres du roi et sa troupe sept mille, mais la troupe italienne recevait deux fois plus.

Paul Albert n'aime pas Bossuet, et c'est envers lui qu'il s'est montré le plus sévère. Bossuet est servile et n'a eu pendant toute sa vie qu'un but : plaire au roi; il s'est toujours courbé devant les puissants, il les a flattés, c'est « le grand ennemi de la vérité ». « Il a conduit intrépidement à l'autel La Vallière, la douce victime; il n'osa pas heurter de front l'altière Montespan: il n'a pas eu, comme Bourdaloue, son *Sermon sur l'adultère*. » Il n'était pas cruel, mais inflexible; les dragonnades lui semblaient légitimes; il a été impitoyable pour Fénelon; dans son testament, il a oublié ses serviteurs et les pauvres. Voilà l'homme. Est-ce un grand génie? Non, répond Paul Albert. C'est un esprit étroit qui ne s'est jamais dégagé des préjugés de son temps. En politique, il n'a rien vu en dehors de la monarchie absolue, il l'a crue éternelle et n'a jamais entendu les sourds craquements de l'édifice. Il a livré de rudes combats aux protestants, et il est mort dans une sérénité parfaite, les croyant terrassés. Que dirait-il s'il voyait aujourd'hui le protestantisme rayonnant sur le monde? En histoire, son point de départ et ses conclusions sont singulièrement étroits. En philosophie, il n'a rien innové et a fait de nombreux emprunts à Descartes, qu'il ne nomme jamais, parce que sa philosophie est à l'index. Bossuet est grand comme théologien et comme orateur. C'est avant tout un homme éloquent, qui excelle à jeter sur des vérités générales la pourpre de son langage. C'est là seulement qu'est sa puissance.

Paul Albert donne place ensuite à ceux que les histoires officielles de la littérature ne mentionnent même pas, à Scarron, à Cyrano de Bergerac, ce bravache aventureux, auteur de l'*Histoire des États et Empires du Lune et du Soleil*, où se rencontrent tant d'idées neuves et hardies, à Perrault, cet ennemi de la tradition et de l'autorité, qui élargit la critique littéraire et affirme la théorie du progrès. Je ne puis que signaler les études sur La Fontaine, Boileau, Fénelon, La Bruyère, Mme de Lafayette, et le chapitre consacré à J.-B. Rousseau, où je trouve d'excellentes considérations sur la poésie lyrique et les causes de son infériorité au XVIIe siècle. Vient enfin Saint-Simon, « qu'il convient de placer à part et sur un siège plus haut, comme sur un tribunal; c'est lui qui dira le dernier mot et rendra l'arrêt définitif sur cette époque ». L'arrêt est sévère, comme chacun sait, mais il ne déplaît pas à Paul Albert, qui le ratifie : « Le XVIIe siècle, dit-il quelque part, est un siècle de platitude universelle où il fallait être à quelqu'un pour être quelque chose. »

En somme, il préfère les écrivains antérieurs à l'époque classique proprement dite; il est moins épris de correction que d'originalité; il aime mieux l'allure libre, franche, dégagée, que le style pompeux et empesé, les écrivains naïfs, pittoresques, naturels, que les stylistes qui recherchent la perfection idéale de la forme et la pureté absolue du dessin; c'est dire qu'il préfère Pascal, Corneille et Molière à Racine, à Boileau et à Bossuet.

V.

Paul Albert affirme hautement ses préférences pour le XVIIIe siècle et, dès les premières lignes de sa *Littérature française au XVIIIe siècle*, il [illegible] enthousiasme : « C'est le siècle de l'esprit, le siècle des idées, le grand siècle », et ailleurs : « C'est le siècle de l'humanité. » Des critiques timorés et étroits crient à la décadence : quoi de plus injuste? La forme a changé, voilà tout; le style est devenu plus vif, plus alerte, plus accort, plus brillant; il faut qu'il porte les idées nouvelles et les fasse pénétrer partout! N'est-il pas bien français, bien conforme à notre tempérament, à nos allures, à nos habitudes? La gravité et la solennité ne sont plus de saison, la pompe n'est nécessaire qu'aux hérauts de l'autorité absolue; c'est une armure trop pesante qui aurait écrasé les combattants du XVIIIe siècle; il leur faut la légère cuirasse. Car c'est une époque de lutte ardente et chaude : lutte des philosophes contre la royauté, l'Église, le parlement, la Sorbonne, contre tout ce qui personnifie et représente l'absolutisme, les préjugés, la routine, le fanatisme; dur combat dont ils sont sortis vainqueurs en saisissant l'autorité morale qui échappait à leurs ennemis. Paul Albert nous présente les combattants, nous indique la place que chacun a occupée, le rôle qu'il a joué, et nous montre les positions disputées et conquises. Il étreint le XVIIIe siècle pour en faire jaillir les idées politiques, religieuses, morales, philosophiques : « Je ne veux pas, dit-il, rechercher les modifications subies par tel ou tel génie littéraire... C'est le génie, l'âme même du XVIIIe siècle que je voudrais saisir; les littérateurs purs, ceux qui écrivent pour écrire me seraient d'un faible secours... L'attention publique se détourne bientôt de leurs bagatelles et se passionne pour ceux qui pensent et font penser. » Il trace donc surtout l'histoire des idées et laisse de côté les littérateurs purs et les psychologues; aussi nous ne trouvons dans ce volume ni Crébillon, ni Marivaux, ni Piron, ni Le Sage, ni l'abbé Prévost, ni Duclos, ni Vauvenargues, ni Chamfort. Il donne place au contraire à l'abbé de Saint-Pierre, si oublié de nos jours. C'est un écrivain fort médiocre, il ne le conteste pas, mais c'est un penseur; en agitant une foule de problèmes et de questions, il a remué des idées et a donné l'impulsion aux esprits; il a affirmé le

(1) Elle a [illegible] Bossuet.

progrès; il a demandé qu'on ne restât pas figé dans l'admiration béate du passé, mais qu'on regardât l'avenir, il a eu la passion du bien public, et sur ses paradoxes et ses utopies il a semé bien des idées pratiques. Fontenelle mérite, lui aussi, quelques pages : « C'est un esprit en avant et au-dessus des idées qui règnent »; il ouvre admirablement le siècle de l'esprit; rien de plus heureux que ses *Entretiens sur la pluralité des mondes* et son *Histoire des oracles*, dont la portée philosophique est remarquable. N'est ce pas un timide précurseur de Voltaire?

La plus grande partie du volume est consacrée à Montesquieu, à Voltaire, à Rousseau et aux encyclopédistes. Montesquieu est le premier qui « s'aventure dans cette région périlleuse de la politique où Descartes n'avait osé mettre le pied, où Bossuet et les autres n'avaient vu que des maîtres et des esclaves ». C'est lui qui le premier prononça le mot de *citoyen*. Quoi qu'en dise Voltaire, Montesquieu est bien un homme du XVIIIe siècle. C'est un penseur froid, mais vigoureux et profond, qui a exercé une influence considérable et préparé l'avènement de la France moderne.

L'étude de Paul Albert sur Voltaire est claire et bien faite : un chapitre est consacré à sa vie, un autre à ses idées, un troisième à son style; ces divisions ne sont pas inutiles pour saisir cette nature ondoyante et mobile. Je trouve une page bien jolie et bien vraie sur l'influence qu'a exercée l'éducation jésuitique sur le goût de Voltaire :

« On ne voit que trop que Voltaire a été à leur école (des jésuites). Il est fécond en ruses; même quand il sert la cause de la vérité et de la justice, il a recours à de certaines habiletés, à des détours qui irritent. Je retrouve encore l'influence des jésuites dans une certaine étroitesse de critique dont il ne se débarrassa jamais. L'art jésuite est mesquin; le fleuri et l'allégorie y surabondent : ce ne sont que colifichets et petits ornements. Le grand goût leur fait absolument défaut. Latinistes passables, ils n'ont jamais rien compris à la noble simplicité de l'art grec : cela est trop nu pour eux, trop près de la nature; il faut qu'ils embellissent tout, recouvrent tout d'un vernis rance, qui fatigue l'œil et l'odorat. Voltaire ne goûtera jamais ni Homère, ni Eschyle, ni Pindare, ni Dante : il mourra en protestant contre l'invasion de Shakespeare; il restera jusqu'au bout un fidèle observateur de la division des genres. »

P. Albert préfère le philosophe au littérateur. Il faut chercher ses idées éparses dans ses ouvrages et les rapprocher. D'abord ses idées philosophiques : Voltaire croyait en Dieu, à l'immortalité de l'âme, à la vie future; s'il a attaqué les idées innées de Descartes et importé en France la philosophie de Locke, il a toujours combattu le matérialisme et soutenu la liberté morale. Puis ses idées politiques : Voltaire était monarchiste et le gouvernement anglais avait ses préférences; il n'a jamais admis l'égalité, pas plus que Montesquieu, mais il était passionné pour la liberté et l'a toujours bruyamment réclamée sous toutes ses formes, liberté de conscience, liberté individuelle, liberté de penser. Ses idées religieuses sont plus confuses : il a toujours poursuivi de sa haine, de ses dédains et de ses sarcasmes le clergé, sa corruption, ses abus, son fanatisme et cette religion factice qui ressemblait si peu à celle des premiers siècles; mais il a toujours respecté les grandes lois morales du christianisme. Il a quelquefois confondu les deux choses parce que « les hommes sont des hommes et un soldat qui se bat ne songe guère à se demander s'il est l'ennemi ne pouvant pas [illegible] ». Il serait cependant injuste de le représenter comme un ennemi acharné et partial du christianisme. Qu'on lise dans le *Dictionnaire philosophique* l'article *Religion* : Voltaire se figure transporté par un archange dans un désert où il voit Jésus-Christ; il s'incline devant lui en disant : « Je vous prends pour mon seul maître. »

En résumé, Voltaire a été un infatigable lutteur : il a combattu le bon combat pour la liberté et la tolérance contre le despotisme et le fanatisme. Sans doute il n'a jamais plané dans les hauteurs sereines de l'idéal. « Il ne se plaisait pas dans ces nobles régions que la tempête tourmente et que le vertige assiège, et se hâtait d'en descendre les mains pleines de ces fleurs simples et tenaces qui croissent à mi-côte. Homme d'action avant tout, jeté dans la mêlée avec cette ardeur nerveuse qui le caractérise, donnant et recevant des coups, sans cesse aux prises avec les préjugés, les injustices ou les sottises, il a dépensé ses forces et usé son génie dans ces luttes de tous les jours, sans trêve et sans repos, et n'a pu laisser une œuvre lentement et vigoureusement conçue, où auraient été comme condensées toutes les énergies de sa merveilleuse intelligence.

Paul Albert procède pour Rousseau comme il a procédé pour Voltaire. Dans un premier chapitre il étudie l'homme, sa physionomie, son caractère, sa vie qu'il résume ainsi : « Dans la première période de sa vie, Rousseau se cherche, c'est une période de lente incubation; dans la deuxième, il se trouve, c'est alors qu'il publie tous ses principaux ouvrages; dans la troisième, il se perd, pour ainsi dire. » Un deuxième chapitre est consacré à l'examen des idées morales et religieuses. La croyance en Dieu était sapée par les philosophes, la religion compromise par ses ministres : « C'est l'honneur de Rousseau, dit Paul Albert, d'avoir arraché Dieu à ceux qui le faisaient haïr et de l'avoir replacé dans la sphère supérieure où s'élève naturellement l'âme altérée d'amour et de justice. » Sa religion est un déisme passionné *greffé sur une sorte de christianisme naturel*. C'est par là que Voltaire et Rousseau, si dissemblables et séparés sur tant de points, se rapprochent l'un de l'autre et s'unissent dans une même foi. Le chapitre suivant est consacré aux idées politiques et sociales qui se trouvent condensées dans le *Contrat social*. Théories funestes, qui absorbent l'individu et l'annulent en le dépouillant de ses droits les plus sacrés. L'État est tout, l'individu rien. Le despotisme a changé de mains, voilà tout; il impose à tous les citoyens le niveau d'une brutale égalité et la liberté est encore une fois sacrifiée. Doctrines trois fois maudites, qui rendent Rousseau « responsable des folies tyranniques » de la Révolution.

Après Rousseau, les encyclopédistes, et à leur tête Diderot, si désintéressé, si généreux, si passionné! Diderot, ce roi des irréguliers et des [illegible], ce boiteux de génie qui jeta à pleines mains les vérités [illegible] et l'Encyclopédie!

A ce chapitre plein de verve il faut ajouter une étude qui se trouve dans les *Variétés morales et littéraires*. Et ce sont ces admirables encyclopédistes, si vaillants et si vibrants, qu'ont essayé de salir de venimeux ennemis, les Fréron et les Palissot!

Le volume se termine par quelques chapitres consacrés à Marmontel, Thomas, La Harpe et Beaumarchais, ce brillant faiseur dont le buste serait mieux placé « au péristyle de la Bourse » qu'au foyer de la Comédie-Française. En résumé, Paul Albert s'est appliqué avant tout à montrer le mouvement général des idées dans ce XVIIIe siècle, sur lequel souffle comme un vent précurseur de la tempête finale. Tous les écrivains qu'il a étudiés concourent à l'affranchissement de l'esprit humain; c'est le but commun vers lequel ils tendent: tous sont entraînés par ce mouvement général; parfois même il semble qu'ils soient pris dans l'engrenage d'une force supérieure et ils vont plus loin qu'ils ne voulaient aller. C'est là, je crois, l'idée générale qu'on peut dégager de la *Littérature française au* XVIIIe *siècle*. Paul Albert s'y montre admirateur passionné de cette grande époque, mais son admiration n'est pas celle d'un fanatique et il ne pardonne au XVIIIe siècle ni ses exagérations ni ses défaillances.

VI.

J'ai déjà parlé des *Variétés morales et littéraires*. Outre les chapitres sur Racine et sur Diderot, que j'ai déjà signalés, j'y trouve une étude sur les *Consolateurs*, tout imprégnée de mélancolie et de stoïcisme, une intéressante notice sur Vinet, et un essai sur Ducis, si bon, si honnête, si fier : Paul Albert nous a révélé toute une correspondance inédite bien précieuse à connaître. Voici, par exemple, quelques lignes d'une lettre écrite par Ducis à un de ses amis qu'on ne peut lire sans admiration.

« ... Je ne dois rien à personne. J'ai du bois pour une moitié de mon hiver, un quartaut de vin dans ma cave, et dans mon tiroir de quoi aller pendant deux mois. Mon petit dîner, qui est mon seul repas, est assuré pour quelque temps, comme vous le voyez. »

Au moment même où il était dans une indigence si poignante, Ducis refusait un siège de sénateur et la croix de la Légion d'honneur, pour ne pas se courber devant le despotisme triomphant.

La première partie du volume d'œuvres posthumes intitulé *Poètes et Poésies* (1) contient un *Essai sur les poètes et la religion en Grèce* et diverses études sur André Chénier, Alfred de Vigny, Alfred de Musset, Lamartine et Victor Hugo. L'*Essai sur les poètes et la religion en Grèce* est particulièrement intéressant; l'auteur dégage des mythes et des fables, le plus souvent puériles, du polythéisme, le principe vivifiant et élevé de la religion; il cherche le sentiment qui a créé les formes religieuses de la Grèce, il montre qu'Homère et Hésiode ont été les premiers théologiens grecs, l'*Iliade* et la *Théogonie* les premiers codes religieux de la Grèce : peu à peu, sous l'influence des poètes, de Pindare, d'Eschyle, de Sophocle, les croyances se sont épanouies et épurées : des fictions enfantines ou grossières les Grecs se sont élevés à la conception d'un Dieu unique, d'une âme immortelle, et à la croyance à une autre vie, idées que le christianisme a reprises et répandues au sein des multitudes.

Les études qui suivent ne sont pas terminées; il y a des trous assez nombreux, et souvent des points suspensifs au milieu du texte indiquent que l'auteur voulait développer et compléter sa pensée : ce sont des notes dont une partie seulement était rédigée et qui auraient été reprises et remaniées.

Je signale un curieux article sur *André Chénier*. C'est à tort, selon Paul Albert, qu'on le représente comme un précurseur du romantisme et que Sainte-Beuve le proclame officiellement le maître de la nouvelle école. André Chénier appartient au XVIIIe siècle, il en a les idées philosophiques et n'a jamais, comme les romantiques, demandé ses inspirations au christianisme : c'est un pur païen en opposition complète avec le romantisme de 1820, éthéré, idéal, spiritualiste. Voilà ce que l'auteur s'applique surtout à mettre en lumière.

Il est regrettable que l'étude sur *Victor Hugo* soit inachevée : il y a toutefois sur son théâtre bien des pages intéressantes et d'une critique originale et hardie. Paul Albert reproche à Victor Hugo d'avoir négligé la peinture vraie de l'être moral, *de ne pas avoir créé un caractère, ni rendu une passion*, et d'avoir donné une place trop importante au côté matériel de l'art :

« Il y a le décor du drame, l'extérieur, les détails matériels prodigués avec magnificence; mais l'homme, être libre et moral, veut autre chose, il lui faut la vérité intérieure, la peinture naïve des mœurs et des caractères, comme disait Corneille. »

La conclusion est que Victor Hugo, puissant poète lyrique, n'a pas le génie du drame. Que diraient les romantiques chevelus et truculents de 1830, ces farouches et fougueux combattants d'*Hernani*, s'ils revenaient au monde! Quelle explosion de colère contre un impudent critique qui ose ainsi porter une main téméraire sur la statue du dieu!

La seconde partie du volume, précédée d'une préface de M. Sully-Prudhomme, contient les poésies de Paul Albert. Ces poésies n'étaient pas destinées à la publicité et elles ont un caractère tout intime, ce qui explique certaines négligences de rime et de style. L'auteur s'y livre avec un entier abandon et une complète sincérité; il chante ses espérances, ses désillusions, ses colères, et ses vers ont surtout du prix pour ceux qui veulent le mieux connaître et trouver l'homme sous l'écrivain. Les vers élégiaques sont, à mon sens, les plus remarquables : ils sont tout parfumés de mélancolie, et le sentiment d'une mort prochaine semble planer sur eux. Paul Albert est attiré par les tombes, il aime à s'entretenir avec les morts et à contempler l'intensité de la vie et le renouvellement éternel de la nature :

Votre herbe à vous, elle a je ne sais quelle grâce;
Vos oiseaux ont la voix plus discrète et plus lasse,

(1) 1 vol., chez Hachette, 1881.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Et les rameaux feuillus et forts.
Et l'insecte qui court sur la pierre attiédie,
Tout ce fourmillement intense de la vie,
[illegible]
Tu les as donc repris, éternelle nature!
Leur être sous tes mains vit et se transfigure
En innombrables floraisons.
[illegible]
Ils sont la tige, ils sont la sève qui fermente,
[illegible]

Il entrevoit la mort sans terreur; par instants même il semble en caresser l'idée et y aspirer comme au repos :

La pensée en mon cœur se flétrit...
Qu'elle y meure à jamais! Le monde qui l'appelle
[illegible]
Pour moi seul elle aura ses parfums et ses fleurs,
Et, pour la féconder, je lui garde mes pleurs.

Et ailleurs :

Une lassitude mortelle
Jeune encor m'incline au tombeau;
J'entends comme un battement d'aile;
[illegible]
Comme au vent cède le roseau,
Indifférent, je vais vers elle.

L'œuvre de Paul Albert ne s'arrête pas là. Il se proposait de tracer devant ses auditeurs du Collège de France l'histoire du romantisme. C'eût été peut-être la partie la plus intéressante et la plus originale de l'œuvre de cet esprit curieux et chercheur. Il n'a pu qu'étudier les origines du mouvement romantique, et ses travaux ont été brutalement interrompus (1). Pourquoi est-il mort avant l'heure, au moment où son talent vigoureux et hardi était dans sa pleine maturité et son entier épanouissement?

ALBERT LAUTIER.

TUNIS

Il n'est peut-être pas dans le monde entier un paysage maritime d'un aspect plus grandiose que celui du golfe de Tunis. La magnificence de la nature, la grandeur des souvenirs, tout concourt à lui assurer un rang unique. Lorsque par une mer tranquille et sous un ciel pur, le navire qui a suivi la côte est arrivé à la hauter du Ras-Sidi-Ali-el-Mekki, un merveilleux spectacle se découvre. A gauche, vers le nord, s'arrondit comme un dos liquide, scintillant sous les feux du soleil, la mer sans limites; devant la proue du navire, dans le lointain, une grande île rocheuse, l'ancienne Ægimure, paraît être la gardienne avancée du golfe du côté souvent menacé de la Sicile; à quelques encâblures du vaisseau, à l'extrémité opposée, vers la côte occidentale, l'île Plane, l'antique Korsura, lui répond. Entre le Ras-Sidi-Ali-el-Mekki et le Ras-Addar, s'ouvre le golfe. Près de soixante-dix kilomètres séparent ses deux pointes extrêmes, promontoires fameux, consacrés par le souvenir des dieux: les anciens avaient mis le premier sous la garde d'Apollon, le second, sous celle de Mercure. La distance qui sépare les deux bras du golfe, l'arc immense de sa courbure, sa profondeur semblent être exactement celles que le regard humain, dans sa portée extrême, peut embrasser. Plus ouvert, l'œil n'en saisirait plus les lignes; il n'en mesurerait plus l'enfoncement. Le spectacle est grandiose, mais il reste dans les limites où la petitesse humaine peut encore le comprendre et en jouir. Les hauteurs qui forment la corne orientale du golfe, le Djebel-Hamil, le Bou-Kournein apparaissent d'abord dans le lointain comme de grandes îles rocheuses jetées en regard de la côte; peu à peu on voit émerger de l'horizon les terres qui les soutiennent et les relient; le profil du littoral se dessine; le massif puissant de Zaghouan ferme le paysage vers le sud, et tandis que l'œil suit les jeux de la lumière sur les flancs du mont et contemple les arêtes vives de son sommet découpé en forme de croissant, l'esprit se reporte au temps où cette même montagne, le *mons Zeugitanus,* encore aujourd'hui riche en sources, versait un fleuve aux citernes de Carthage.

Sur la côte opposée, vers l'occident, le spectacle est tout autre : aucune hauteur considérable qui appelle et fixe le regard; mais à tous les points de l'horizon, sur cette terre « saturée d'histoire », un grand souvenir. On reconnaît à la traînée rougeâtre qu'elle prolonge au loin dans la mer, la Medjerdah, l'ancien Bagradas, le fleuve d'Utique, dont la réputation est vieille de plusieurs siècles. C'est le fleuve limoneux par excellence : toute la plaine basse qui s'étend de Porto-Farina au cap Kamart est son œuvre; elle est faite de ses alluvions. Le cap Kamart et le cap Carthage rendent la netteté au dessin de la côte, basse jusque-là; elle se relève de quelque soixante mètres, soutenue par des escarpements rocheux. Les blanches murailles de Sidi-Bou-Saïd en couronnent le sommet et révèlent de loin l'emplacement où régna pendant des siècles la grande vaincue. Du cap Kamart au cap Carthage, et plus loin encore, jusqu'à la hauteur de Douar-el-Schot, on peut voir sur plus d'un point, par une mer tranquille, des masses de ruines que l'eau recouvre : ce sont les vestiges de la muraille flanquée de tours qui défendait Carthage de ce côté et les débris de ses môles. Chaque regard éveille un monde de souvenirs : on est saisi du spectacle de cette solitude que rien n'anime, étonné du néant de cette grandeur si complètement abîmée. Le dôme blanc de la chapelle de Saint-Louis domine ce site; les souvenirs se croisent et se mêlent; on fait revivre le tumulte de cette dernière croisade si tragique. Mais en présence de cette terre

(1) Un volume sur les *Origines du romantisme* paraîtra prochainement chez Hachette.

tour à tour phénicienne, punique, romaine, les souvenirs antiques ont un prestige autrement puissant, et l'esprit s'y abandonne tout entier, tandis que le navire poursuit sa route, longe l'isthme célèbre de la Tœnia, et jette l'ancre devant la Goulette.

I.

Le trajet est long du paquebot à la côte. Il faut confier son bagage et sa personne à de petits bateaux manœuvrés à grands cris par des façons de pirates maltais ou maures. On vantait autrefois, comme une scène d'un pittoresque achevé, la prise d'assaut du navire à son entrée dans le port d'Alger par les Maures et les Biskris. Daudet a trouvé là un des traits les plus comiques de l'exquise satire que chacun sait. Les choses ont déjà bien changé à Alger; la police s'en mêle et le pittoresque est en déroute devant elle. A la Goulette, la police beylicale ne met rien en fuite et se ferait scrupule de gêner quelqu'un. Il faut voir ce mouvement tumultueux de canots manœuvrant autour de l'échelle du bord, pour happer au passage le voyageur trop pressé. Entre bateliers, la concurrence la plus déloyale est ici la règle ; c'est un tumulte inimaginable; clameurs dans toutes les langues, sons gutturaux et âpres; l'oreille en est déchirée. Le voyageur est la proie promise à ces descendants de forbans. Il est là, sur la plate-forme de l'échelle, à un demi-mètre au-dessus de la vague : avance-t-il le pied pour s'embarquer? Le canot glisse sous lui et soudain s'écarte, vigoureusement repoussé par la main d'un batelier rival qui s'avance en hurlant de joie; retour offensif du premier; les yeux s'animent; les gestes deviennent furieux; on croit à un massacre, et, comme il convient entre Italiens et Maures, tout finit par d'étonnants jurons, des vociférations assourdissantes; ils s'en poursuivent jusqu'au quai. Là, ces hommes, dont la colère semblait défier tout apaisement, se calment soudain; rien ne reste de leur fureur, pas même un frémissement de surface. Ils ont satisfait à leur instinct, au besoin de vomir l'injure ; la bête est contente. Bien prend au voyageur de ne pas lâcher la chaîne du bord avant d'avoir enfin trouvé un canot fixe sous lui; s'il tombait à l'eau, le moins qu'il eût à craindre serait d'être écartelé par ses sauveteurs.

Cette scène tumultueuse de l'arrivée chasse bien loin les méditations auxquelles l'esprit s'était abandonné pendant la traversée du golfe. A mesure que l'on approche de la Goulette, toute idée de grandeur s'évanouit, et au choc de la réalité, l'atmosphère d'impressions graves dans laquelle on s'était complu se dissipe entièrement. Ce port de Tunis, dont le nom féminin et coquet flatte l'oreille, n'est, en vérité, vu de la mer, qu'un village dont les batteries avancées et le fort de Charles-Quint cachent mal l'insignifiance. Il se développe des deux côtés de l'étroit canal qui relie la mer au lac de Tunis. Ce canal fut peut-être l'œuvre de Carthage; mal entretenu depuis l'antiquité, jamais élargi, il n'a pas plus de vingt-cinq mètres de largeur; quand deux balancelles sont amarrées de chaque côté du quai, il ne reste guère que le passage suffisant pour un canot. L'embouchure du canal sur la mer est à peine moins étroite; elle mérite bien le nom que les Arabes lui ont donné, *Halk-el-Oued*, le gosier du canal; les Italiens, dont la langue est une charmeuse, en ont fait : *la Goletta*.

La vue de ce port est une première désillusion ; quelques bateaux à voile en représentent tout le mouvement commercial; le canal n'a pas de profondeur, la mer n'en a pas davantage aux environs de l'embouchure, et le lac en offre bien moins encore. On a sous les yeux le résultat d'une incurie séculaire, peut-être irrémédiable. Il y a quelque quarante ans, le bey eut la fantaisie de faire construire une frégate dans son arsenal de la Goulette, dont l'accès est sur le lac; la frégate, une fois achevée, ne put être lancée faute d'eau; elle a vieilli et s'est usée sur le chantier.

Le canal divise en deux parties le bourg de la Goulette. Sur la langue de terre méridionale qui se dirige vers Radès, sont groupés la plupart des établissements publics : les palais du bey, l'ancien et le nouveau sérail, l'arsenal, le bagne et les magasins de la douane. Dominant le canal, une grande maison blanche se dresse, aux fenêtres débordant en balcons, soigneusement grillées comme une prison, impénétrable au regard : c'est la maison des femmes. Derrière ces murs de forteresse, s'écoule leur morne, futile et bestiale existence. On se sent en plein Orient. Un silence de mort pèse sur cette massive construction, plus semblable à un tombeau géant qu'à un palais.

Tout le mouvement et toute la vie semblent avoir abandonné le bord méridional du canal pour se concentrer sur le groupe septentrional, à l'extrémité de la langue de terre qui tient aux ruines de Carthage. Une rue animée et plantée d'arbres (c'est une gaieté de plus sur ces rivages par un soleil de juin), conduit du canal à la gare italienne de Tunis; elle est bordée de cabarets, de misérables auberges, de pauvres boutiques; çà et là, une construction qui accuse l'influence européenne, une maison précédée d'un jardin où la végétation africaine déploie sa splendeur. Quelques rues perpendiculaires à cette avenue principale et se développant parallèlement au quai vers l'ouest, reliées entre elles par d'étroites ruelles, constituent le bourg de la Goulette. Les Italiens y sont en grand nombre ; ils fraternisent avec les Maltais, race hybride et de nationalité douteuse; se réclamant de l'Angleterre quand leur intérêt les y invite, Italiens par l'irascibilité et le bavardage, Arabes par l'âpreté de leur langage et leur type nerveux et hâlé, ils font penser à ce qu'un grand écrivain dit de leur patrie, quand il l'appelle « une hôtellerie », où toutes les races méditerranéennes, depuis les Phéniciens jusqu'aux Anglais, se sont croisées et confondues. Mais la grande surprise pour le nouvel arrivant vient du spectacle de la femme juive. Quand on voit pour la première fois une femme juive s'avancer bruyamment en traînant ses hauts socques de bois, retenus aux orteils par une courroie de cuir, on hésite à se prononcer sur le sexe de cet être étrange. Le costume prête à la confusion. Un pantalon tricoté par le bas, en cotonnade à partir du genou, prend la jambe au-dessus de la cheville, et, collant aux formes, constitue jusqu'à la ceinture le seul vêtement de la femme juive. C'est un étonnement pour

l'œil d'un Européen. La pudeur est sauve, et le costume paraît impudique. Le large pantalon, le *serouel* de la femme arabe est chaste dans sa lourdeur : le collant de la femme juive tunisienne est disgracieux et indécent. Le haut du corps est recouvert d'une sorte de camisole blanche; une ceinture fortement serrée soutient les seins, qui bombent à la hauteur des aisselles. Par-dessus, une blouse en soie à larges raies verticales, de couleurs éclatantes, rouges, vertes, oranges, bleues, retombe jusqu'à la naissance des pantalons. Le costume, pour les femmes de qualité, se complète par le haïk, retenu sur le haut de la tête par la corne, en forme de bonnet phrygien très élevé; le haïk retombe seulement jusqu'à la ceinture, et les deux avant-bras, collés au corps, en soutiennent, à la hauteur des seins, les deux pointes ramenées. Le socque sur lequel elles glissent a plus de cinq centimètres de hauteur; c'est une pièce de bois massive, sur lequel le pied ne pose pas de toute sa longueur, et que les orteils traînent avec un claquement régulier, fatigant pour l'oreille. C'est par une longue habitude que la femme juive peut se servir pour la marche d'un appareil qui ne soutient le pied que par les orteils et la plante, et sur lequel le corps vacille toujours, dans une sorte d'équilibre instable.

Voilà pour le costume : quant à la femme elle-même, c'est pire encore. L'œil est déconcerté par la vue de ces formes massives et molles; on serait tenté de les prendre tout d'abord pour une exception monstrueuse; chez cette race abaissée et sous ce climat énervant, cette exception est devenue la condition essentielle de la beauté. Ce n'est pas de l'obésité, c'est de l'engraissement. S'il fallait chercher un terme de comparaison pour représenter cette horreur, on devrait descendre à des rapprochements qui seraient infamants pour l'espèce humaine. A ce degré toutefois, l'être humain n'a-t-il pas perdu la fleur de sa dignité? Là éclate vraiment le triomphe de l'art humain s'appliquant à la dégradation du type. Voyez les enfants juives, jusqu'à dix ans, même dans la bizarrerie de leur costume, moins indécent quand il revêt des formes enfantines : le corps est bien pris, le type fin et distingué, l'œil bien ouvert et d'un noir profond, le nez délicat et d'un dessin parfait. Les enfants juives ne le cèdent pas aux petites filles arabes dont le type est si souvent d'une pureté et d'une distinction achevées. A quinze ans, l'empâtement commence; une perversion séculaire du goût a créé pour la race une disposition héréditaire, qui aujourd'hui suffirait à tout corrompre. Que sera-ce donc quand un art monstrueux aura développé ces tendances? L'engraissement de la femme, en Tunisie, n'est pas une fable à divertir les Européens; quelque effort que nous devions faire pour entrer dans ces conceptions invraisemblables, force nous est de nous rendre à l'évidence. Nous en avons vu les effets; nous avons recueilli les témoignages de résidents français dont la parole ne peut être suspecte. L'approche du mariage marque pour la jeune fille l'époque fatale; six mois avant le terme fixé, elle est soumise à un régime spécial. Enfermée dans une chambre à peine éclairée, elle est gavée de kousskouss, de boulettes de mie de pain, pétrie avec de la graine d'*el-houba;* on parle même de foie de cheval. Pendant les quarante derniers jours, le traitement redouble d'intensité. Tout mouvement est interdit à la patiente : étendue sur des coussins, elle laisse opérer la nature, qui n'est pas longue à faire son œuvre; le germe y est déjà, et le traitement ne manque jamais son effet. Faut-il croire que la chair de petits chiens est spécialement recherchée pour l'alimentation de ces tristes fiancées? On le dit à Tunis; un Français qui occupe dans la représentation de notre gouvernement une situation importante me l'a répété; il ajoutait toutefois qu'il n'en avait pas eu la preuve, mais que le fait ne lui semblait pas invraisemblable. Le supplice prend des proportions nouvelles quand la jeune fille doit épouser un veuf; c'est un point d'honneur pour elle de remplir les bracelets de la défunte; beaucoup meurent à la peine.

On devine ce que devient le corps humain soumis à ce monstrueux élevage, et transmettant par l'hérédité, depuis des générations, cette prédisposition fatale. Tout s'y relâche et s'y détend; le visage n'est plus qu'une boufissure; les yeux s'enfoncent et se ferment; le plan du nez et celui des joues n'en font qu'un. Le buste devient une masse lourde et molle; le bras distendu prend des proportions hideuses, et, l'âge achevant l'œuvre de l'art, la femme n'est plus à trente-cinq ans qu'un informe paquet sans ressort, d'où l'œil se détourne avec dégoût. Il est remarquable que l'engraissement atteint surtout la partie du corps au-dessus de la ceinture; les jambes ne suivent pas au même degré l'entraînement général, et l'on peut voir dans les rues de la Goulette, comme à Bizerte et à Tunis, ce grotesque spectacle d'un buste monstrueux, les bras relevés par l'engraissement et écartés du corps, oscillant sur des jambes grêles : machine poussive et pitoyable que l'on découvre être une femme. L'impression que l'on reçoit de ce spectacle est triste. Qu'attendre avant longtemps d'un pays où une semblable perversion de goûts et de mœurs règne et s'étale? La femme mauresque n'échappe pas à cette loi sauvage d'embellissement; mais comme elle vit renfermée, soustraite aux regards, et que même dans les rues, ses voiles la dérobent à tout examen, l'effet paraît moins saisissant chez elle. Les Mauresques qui sortent ne nous ont point paru atteindre au degré de difformité des femmes juives. Il est vrai qu'elles appartiennent sans doute à une classe qui ne saurait se donner un pareil luxe. La grande dame ne sort pas; nul ne saurait dire ce qu'il en est d'elle.

Cette étrangeté, ce bariolement des costumes, ces monstruosités physiologiques sont une des principales curiosités de la Goulette. On y est plus sensible qu'on ne le sera à Tunis même, parce qu'à Tunis la pointe de la surprise est déjà émoussée et qu'on n'est plus également choqué de ce spectacle. On se fait à tout, même à l'horrible; au bout de quelques jours, on ne se retourne plus pour suivre du regard ces caricatures vivantes : c'est à la Goulette que l'impression a toute sa nouveauté; il faut, pour être dans le vrai, lui conserver cette vivacité première.

Il est encore à la Goulette d'autres sujets d'étonnement : l'armée et le bagne. Pour l'armée, ce n'est encore cette fois qu'un avant-goût des impressions que le séjour à Tunis déve-

loppe et confirme. Les forçats, on ne les voit que là, et ce spectacle ne saurait s'oublier.

Le bey a une armée, des forteresses et une marine. Comment en douter, quand on lit dans des ouvrages recommandables jusqu'à l'énumération exacte de ses forces? Il y a trente ans, l'effectif réglementaire était, paraît-il, de 24 000; l'effectif réel de 16 à 17 000 hommes, distribués en sept régiments d'infanterie, un régiment de cavalerie, et deux régiments d'artillerie. Il n'est plus aujourd'hui que de 12 000 hommes environ. Nous ne voulons pas chicaner sur le nombre, mais sur la qualité. Le déguisement des soldats beylicaux à l'européenne n'ajoute pas à leur prestige : ces mêmes hommes qui drapés dans le burnous vaudraient sans doute leurs congénères africains ont sous leur uniforme couleur puce la plus piteuse apparence. Ils ont l'air de demander grâce. Des pantalons toujours trop courts, une tunique serrée par un large ceinturon toujours de travers, et le fez rouge à gland bleu, voilà leur costume. Leurs chaussures, assez semblables à nos godillots, sont en cuir noirci; mais tout le cirage a été enlevé par l'usage, et le cuir présente cette teinte de fer rouillé ou de jaune sale des rognures de cuir abandonnées. Neufs, ils sont rattachés par un lacet, quelques jours après par une ficelle; la plupart du temps, la nonchalance triomphant de la discipline, la chaussure est traînée en guise de savate, le montant replié sous le talon; c'est l'usage constant du pays; l'armée n'a pu s'y soustraire. Les armes sont presque toutes des armes de rebut d'Europe : le fusil à piston, et l'ancienne baïonnette qui ne quitte jamais le bout du canon. A qui refuserait de croire que la Tunisie est une terre de liberté, je voudrais montrer une patrouille tunisienne; je ne dis pas dans quelque coin perdu de l'intérieur, mais à Tunis même, à la Goulette, à la porte du Bardo ou du Dar-el-Bey. L'officier va devant d'un air triste et alangui; les soldats suivent au gré de leur caprice :

> Chacun le suit d'un pas ou plus ou moins pressé,
> Selon qu'il se rencontre ou plus ou moins *chaussé*.

L'état de leur chaussure règle leur marche. On devine qu'ils voudraient aller en ligne; mais, à deux même, ils sont incapables de marcher de front. Quant aux fusils, c'est bien autre chose : vus de haut, on n'imagine pas une pelote plus capricieusement piquée d'épingles : épaule droite, épaule gauche, en bandoulière, arme au bras, par la courroie. Il ne saurait être question d'une marche au pas : on entend le traînement paresseux des savates. Toutes ces figures ennuyées et maussades, à l'expression douce pourtant, ont l'air de demander pardon de cette mascarade, et semblent dire : « Ce n'est pas pour mon plaisir. » Nous eûmes à la Goulette l'occasion de voir l'armée tunisienne dans tout son éclat. La frégate italienne *Maria Pia* avait perdu un homme. On lui fit à terre des funérailles solennelles; il y avait, on le sentait, comme une arrière-pensée de manifestation politique. Le corps du matelot posé sur un affût de canon était traîné par les matelots italiens, suivi par une partie de l'état-major du navire. Un détachement tunisien ouvrait la marche. Quand il ne s'agissait pour ces soldats que de se tenir immobiles à leur place, tout allait bien, ou à peu près; mais quel spectacle quand il leur fallait changer leur fusil de position! C'était un entrecroisement d'armes, comme le va-et-vient des branches d'un ciseau; chacun suivait le mouvement de son voisin, et comme nul n'était fixé sur la nature de la manœuvre, chacun se reprenait et recommençait indéfiniment. Le voisinage des matelots italiens, dont tous les mouvements étaient précis et bien ordonnés, rendait le contraste saisissant.

Cette race ne paraît pas faite pour l'action. Chose bizarre : le soldat tunisien ne paraît pas plus grotesque, lorsque, accroupi comme un marchand maure au seuil d'une boutique ou sur la porte d'un corps de garde, il tricote ses *Alarakia*. Alors il s'épanouit dans son repos, il ne subit plus l'effort de la discipline, et il fait jouer agilement ses aiguilles. Il tricote même en flânant par les rues, et nul n'en est surpris. C'est le plus clair de ses bénéfices. Il reçoit chaque jour du pain et de l'huile; il touche de sa paye un mois sur six environ. Le tricot fait le reste. Le soldat tunisien excelle dans la fabrication de ces bonnets, destinés à boire la sueur, qui se portent sous le fez ou le turban, appliqués sur le crâne rasé. Très sobre d'ailleurs, l'huile et le pain lui suffisent, comme à tous les journaliers du pays.

Il est impossible de passer une demi-heure à la Goulette sans être frappé d'un bruit régulier de ferrailles ou de chaînes. On se retourne; ce sont les forçats. Enfermés la nuit dans la *Karak*, ils sont employés pendant le jour à tous les travaux d'entretien de la ville. Ils vont librement deux par deux; ils portent l'eau dans les maisons, balayent les rues et demandent l'aumône. On dit que les garde-chiourme les suivent et les surveillent; nous en avons vu portant de l'eau dans des rues écartées de la Goulette, où certes nul surveillant ne les avait suivis. C'était aux heures chaudes du jour; il fallait être Français ou forçat pour courir les rues en un pareil moment. Les forçats de la Goulette sont au nombre de plusieurs milliers; ils n'ont pas de costume qui les distingue; leur chaîne seule les trahit. La population est habituée à leurs services et leur fait bon accueil. Au bout de quelques minutes d'observation, une chose frappe : le forçat parle souvent à un passant, au premier venu, toujours à l'étranger, jamais à son compagnon de chaîne. Une haine féroce divise ces hommes que la communauté du supplice rive l'un à l'autre, quelquefois pour toujours. Chacun de ces Siamois du bagne devient pour l'autre comme un instrument de torture :

> *Corpora quin etiam junguntur....*
> *Tormenti genus.*

Condamnés à un travail commun, ils en font chacun leur part, chacun le moins possible. Les balayeurs ont l'un le balai, l'autre le couffin de palmier; pendant que le premier met en tas les immondices ou la poussière, l'autre mendie. Jamais de l'un à l'autre, un mot, un signe d'intelligence, un geste trahissant une pensée, même un intérêt commun. C'est un spectacle navrant : les gens du pays n'y prennent plus garde et respirent librement dans cette atmosphère de

souffrances et de haine. On parle des mauvais traitements qui sont infligés aux forçats dans le *Karah*, nous n'en avons rien vu, mais nous le croyons aisément. L'homme libre lui-même est l'objet de peu d'égards; qu'espérer pour le criminel mis aux fers? On ne peut entendre ce bruit de chaînes sans se rappeler que saint Vincent de Paule fut jadis l'un de ces forçats.

II.

Il y a peu de temps encore, le trajet de la Goulette à Tunis était un véritable voyage, et des moins agréables. On avait le choix entre deux supplices : suivre la route de terre, en contournant le lac par le nord, du côté de Carthage, par le sud, du côté de Radès; ou traverser le lac. Des deux routes, la première était généralement préférée, quoique plus longue, les fondrières et les marais rendant la route de Radès impraticable pendant une bonne partie de l'année. Il fallait donc se confier à un de ces véhicules, rebut de l'Italie méridionale, mal suspendus, mal attelés, mal conduits, et se lancer pendant quinze kilomètres dans un courant de poussière jaunâtre, sur une vraie route du désert, non tracée, non entretenue, empiétant sur les champs voisins, sans la consolation ordinaire des vastes espaces, une rapide allure. Car chevaux et cochers s'entendent : les jurons continus des Maltais ont perdu par l'abus toute efficacité, et le fouet ne mord plus sur ces invalides.

La traversée du lac paraissait plus séduisante; à voir cette immense nappe d'eau immobile, éblouissante sous l'éclat du soleil, ou réfléchissant au déclin du jour les tons variés dont le ciel se colore, encadrée vers le sud de hauteurs au dessin net et arrêté, et sur les bords de laquelle à l'horizon, une grande ville blanche semblait baigner ses murs, l'attrait était des plus vifs. Vers le centre de ce bassin aux tons moirés par endroits, un îlot, un fort, le *Chekli*, semble nager sur sa surface immobile. Au loin et sur les bords, des bandes de flamants roses animent le paysage; ils dorment sur les flots, ou bien établis en file sur le rivage, ils allongent à l'horizon la ligne de leurs pattes fines et sèches. Quelques cigognes, étendant leur long col et leurs jambes sur une même ligne dans leur vol rapide, traversent le lac, ou planent en guettant leur proie. Paysage paisible, fait à souhait pour la rêverie, mais que la barbarie arabe a pour jamais souillé et flétri. Depuis des siècles, le lac de Tunis, la petite mer, *El-Bahirah*, est devenu un foyer de pestilence. Sa profondeur n'a jamais été grande; même au temps où son bassin servait peut-être de réserve pour abriter les innombrables vaisseaux de Carthage, elle ne devait pas dépasser 1m,70; de nombreux sondages l'ont établi. Elle n'est plus aujourd'hui que d'un mètre ou 1m,10, aux endroits les plus profonds. Encore les chaleurs de l'été en le desséchant mettent-elles à découvert un grand nombre de bas-fonds qui font tache sur cette nappe de dix-huit kilomètres de pourtour. C'est dans cet immense réservoir que se déversent depuis des siècles les *Kandaks*, ou égouts de Tunis. Toutes les immondices de la grande cité s'y sont accumulées et s'y entassent encore tous les jours; la moire de sa surface est faite de la pourriture qu'elle recouvre. L'incurie orientale a trouvé son compte à ce voisinage; elle a empoisonné les eaux de sa mer. La couche de vase est si haute que toute navigation sur le lac est devenue impossible; même les bateaux plats, les *sandals*, dont les Tunisiens font usage depuis un temps immémorial pour cette traversée, sont obligés de suivre un étroit chenal maritime, maintenu à grand'peine dans cette masse mobile et marqué par des pieux. Pour peu qu'ils s'en écartent, ils s'envasent; quand le vent est favorable, on les manœuvre à la voile; par les temps calmes, le sandal est poussé à l'aide de perches. C'est sur les bords surtout que l'infection est grande; le quartier de la douane à Tunis, qui forme comme un petit promontoire sur ses eaux fétides, en serait devenu inhabitable, si la population tunisienne ne s'était imaginée de trouver un élément de salubrité dans le voisinage même de cette puanteur. J'aime mieux penser avec Desfontaines, qui visita Tunis en 1783, que « le grand nombre de plantes aromatiques que l'on brûle dans la ville contribue sans doute à purifier l'air vicié par les exhalaisons infectes qui s'élèvent des bords du lac ». Il est certain que, malgré ce voisinage, Tunis n'est pas insalubre.

La voie ferrée construite par une compagnie italienne, de la Goulette à Tunis, épargne en partie au voyageur ce double inconvénient de la poussière aveuglante et d'une longue station sur le marais. On n'échappe pas aux miasmes, car la voie suit étroitement les contours du lac; mais le spectacle qui se développe de l'autre côté de la voie distrait en partie l'esprit et les sens. On découvre sous un aspect nouveau l'immense champ où fut Carthage. Quelques misérables villages en occupent la place et sont comme perdus dans la plaine jaune et mamelonnée que la grande cité recouvrait. Ce sont *Douar-el-Schot*, assemblage de quelques huttes, *Mâlqa*, dont les cubes blancs reposent sur les plus antiques substructions de Carthage (ses habitants ont fait de ses grandes citernes à moitié comblées des granges, des écuries et des parcs à bestiaux); *Sidi-Bou-Saïd*, coquettement posé sur la hauteur du cap Carthage, dans un bouquet de verdure, qui commande à la fois la mer, la plaine et le lac. De là, l'œil découvre au loin à l'horizon les murs blancs de Bou-Chater, qui fut Utique, et, plus près, dans les limites de l'antique cité, la fraîche et verdoyante bourgade de la *Marsa*, le refuge des Tunisiens pendant la saison brûlante, avec ses bois de grenadiers, d'orangers, ses massifs de rosiers au parfum enivrant, ses bouquets de lauriers-roses, ses oliviers géants et ses figuiers dont Caton présentait les fruits au Sénat de Rome. On aperçoit encore nettement la division régulière des champs, marquée par de longues lignes coupant la plaine à angles droits, circonscrivant des domaines égaux en étendue. Ces carrés sont au nombre de vingt-huit. Le savant Falbe a cru y retrouver la division en cent *hæredia* remontant à l'époque de l'établissement de la colonie romaine sous Jules César et sous Auguste. *Colonia Carthaginensis* et *ager publicus Carthaginis*. Les Romains n'avaient fait de constructions que sur une petite partie du terrain de l'ancienne ville; ils en avaient réservé la plus grande partie à la charrue. Rome, en

condamnant ainsi le sol de Carthage à être chaque année retourné par le soc de la charrue, satisfaisait l'opinion publique et tranquillisait l'esprit des colons contre l'influence des malédictions antérieures prononcées avec tant de solennité.

Plus près encore de Sidi-Bou-Saïd, sur le sommet de l'antique Byrsa, se dresse le sanctuaire de Saint-Louis, et tout autour de la chapelle, le nouveau collège français de Saint-Louis de Carthage développe ses arcades et ses colonnes de marbre de Carrare. Toute la presqu'île où fut Carthage, élevée du côté de la mer, s'abaisse doucement vers l'isthme qui sépare la Sebkra de Sejoum, du lac de Tunis, [illegible] de 25 stades dont parle Appien, αὐχήν. De la voie ferrée on suit cette élévation régulière du sol, s'élevant par mamelons jusqu'aux points culminants du côté de la mer, plus bas et moins accidenté vers la Marsa. L'Italie s'était bien emparée de Tunis et de Carthage par l'établissement de cette courte voie; la grande ligne sur la Goulette mettait à sa discrétion tout le commerce de Tunis; par son embranchement sur la Marsa, elle traversait dans toute sa largeur l'ancien sol de Carthage; le prolongement de la voie ferrée jusque dans la cour du Bardo semblait être le gage d'une influence à jamais assurée. Tunis devenue protégée française, ce tronçon de voie ferrée ne saurait être pour l'Italie qu'un embarras, dont il est probable qu'elle ne tardera pas à se défaire.

III.

Un quart d'heure après avoir quitté la gare de la Goulette, on aperçoit à l'extrémité opposée du lac les murs de Tunis. La première impression est pleine de charme; il faudrait avoir la sagesse de s'y tenir, si l'on trouve quelque tristesse à la perte d'une illusion, c'est-à-dire le plus souvent d'une idée fausse. Tunis est restée la *blanche* ville dont parle déjà Diodore; elle se révèle au loin par son éclat, la longue ligne de ses murailles, les minarets de ses mosquées et sa Kasbah un peu surélevée dans le fond du paysage. L'ensemble flatte le regard et ne manque pas de grandeur. Au nord et au sud s'étendent les deux grands faubourgs qui doublent l'étendue de la ville. On donne à cet ensemble de constructions un développement de 8000 mètres; mais il faut corriger ce chiffre en ajoutant que les remparts abritent de vastes espaces inhabités, des cimetières et d'immenses terrains perdus.

Au XVIe siècle, Léon l'Africain disait de Tunis : « Elle est pour le présent une des singulières et magnifiques cités d'Afrique. » Les Arabes dont l'imagination dénature tout ce qu'elle touche l'ont appelée « la fleur de l'Occident, la Glorieuse, la Verdoyante, le Séjour de la Félicité, l'Industrieuse, la Florissante. » On y arrive l'esprit échauffé du souvenir de mille lectures, l'œil ébloui encore de l'éclat des toiles qui ont reproduit la splendeur orientale, les terrasses tunisiennes, la magnificence des vêtements. Avouons-le; le désenchantement est cruel. Il faut en demander pardon aux partisans de l'enthousiasme à tout prix, à tous ceux qui regrettent de voir s'évanouir un beau mensonge; la vérité a son prix, et nous voulons nous inspirer d'elle seule.

L'arrivée à la gare italienne ne rompt pas encore le charme. On s'attend à trouver un faubourg européen jeté sur cette terre d'Afrique. Le quartier de la Marine qui s'étend des remparts de la ville aux magasins de la douane et au lac est décent. Des maisons neuves se succèdent sur un alignement régulier, le long d'avenues sans trottoir. Le style de l'architecture n'est pas varié et le plan est banal; mais on n'y trouve guère plus à reprendre qu'aux abords d'une de nos sous-préfectures de France en voie d'agrandissement. Il y a peut-être plus de poussière et plus de mouches, mais aussi un mouvement plus intense et une variété plus curieuse de costumes, de types [illegible]. Dans l'axe de l'avenue principale, l'hôtel du consulat de France dresse au sommet de son mât le drapeau national; c'est plaisir de le saluer au passage; car il a été violemment menacé et noblement défendu. Ce petit hôtel, précédé d'un bouquet d'arbres et environné de verdure, repose l'œil. Autour de lui, tout est mesquin, banal, poudreux et sale. Çà et là une boutique d'Italien *barbiere* et *cavadenti*, un café Janus, à deux portes, à deux enseignes, pour ne blesser personne et réserver l'avenir : *Caffe italiano — Café français;* un grand hôtel, tout neuf, tenu à la française et en mauvais français par des Italiens; puis, s'étendant un peu vers le sud, le long des remparts, une ligne de maisons européennes, boutiques, entrepôts, auberges, hôtels. Toute l'Europe est là. Il ne faut pas entrer dans les murs de la ville si l'on veut respirer encore quelque chose de l'atmosphère européenne. Elle est toute en dehors. Ceux des Européens qui ont franchi l'enceinte (ils sont rares) ont subi l'influence orientale. Il faut un effort de raison pour saluer en eux de vrais Occidentaux.

Serrons de plus près la vraie Tunis. Elle est entourée par une enceinte régulière; dire qu'elle est défendue serait une ironie ou un mensonge. En approchant de ses murs, nous nous répétions cette phrase de Flaubert : « Les remparts de Tunis maintenus en ruines par la jalousie de Carthage étaient si faibles que l'on pouvait d'un seul coup d'épaule les abattre. » La malédiction de la grande cité vaincue a-t-elle donc pesé jusqu'à nos jours sur cette obscure rivale? Ne serait-ce pas plutôt ce que l'on a appelé la « malédiction du Coran »? En vérité, ces murs dont les guides et les livres font grand bruit ne sont qu'une parade, et une parade croulante. La porte franchie, on arrive sur une place étranglée, bruyante et animée; quatre ou cinq ruelles y débouchent en éventail; deux d'entre elles mènent aux quartiers excentriques ou dans les rues mal famées où grouille et s'offre à tout venant la lie de la population juive. Les autres s'enfoncent droit dans le mystère de cette ville étrange. Nous n'oublierons jamais la première impression que nous reçûmes de ce spectacle. Le train de la Goulette nous avait amenés à Tunis au déclin du jour. A peine en possession d'un gîte, avec cette curiosité impatiente du nouveau venu, nous voulions prendre une première vue de la ville longtemps désirée. Nous étions deux Français : sans prendre conseil de personne (les conseils sont lourds à l'impatience) nous franchîmes la porte et nous entrâmes dans la ville. Le jour tombait. Dans ces rues étroites et recouvertes par intervalle de longues

voûtes, dominées par des appentis bas et lourds, la lumière devenait de plus en plus rare. Nous étions encore dans le voisinage de la porte : çà et là une lampe à pétrole fumeuse et terne s'allumait au fond d'une boutique et jetait un cône de clarté sur les cailloux de la rue. Peu à peu le silence grandissait autour de nous et l'ombre se faisait : aucun réverbère, aucune lueur, sauf le maigre éclairage d'un pharmacien italien ou d'un épicier maltais. Nous sentions à une sorte d'alanguissement qui se produisait dans la vie publique autour de nous que tout mouvement allait cesser dans les rues, et que l'ombre allait se faire avec le silence. Nous eûmes la sagesse de profiter des derniers rayons de l'éclairage domestique qui se projetait par les portes entr'ouvertes, et nous regagnâmes, non sans erreur et sans tâtonnements, l'étroite place qui est comme le port des Européens perdus dans ce dédale et dans cette ombre. Il n'était que temps; quelques instants plus tard, la nuit se fût faite autour de nous, et le seul parti prudent eût été d'attendre sur une borne, peut-être dans le voisinage d'une charogne, l'aube libératrice.

Les amis du pittoresque auraient pu dire avec Titus que leur soirée avait été bonne. Nous ne l'avons pas regrettée, mais nous avions mesuré en quelques instants l'abîme qui sépare l'Europe de l'Orient, la banalité de nos villes, de l'originalité périlleuse des autres. Après ce premier assaut à l'inconnu, la nuit nous parut longue. Il nous tardait de pénétrer plus avant dans cette ville que la nuit nous dérobait.

La vie commence de bonne heure dans ces villes chaudes, mais elle est d'abord tout intérieure; rien n'en paraît au dehors. Quelques Maures qui vont paresseusement au bain en s'éventant dès l'aube, des loueurs de chevaux stationnant à la porte des hôtels, quelques nègres qui vendent des pains à l'anis baignés d'huile, des muletiers, et de petits Arabes s'essayant au cirage des bottes européennes; telle est d'abord toute la vie extérieure de la grande ville. Vers sept heures seulement, les boutiques s'ouvrent, et la foule se répand dans les rues. Nous y étions bien longtemps avant cette éclosion matinale, et nous avons pu jouir du spectacle du sommeil de la ville et de son réveil. Rien ne saurait donner une idée, à celui qui ne l'a pas vu, de cet étrange spectacle. Les *grandes* rues qui mènent aux *souks* sont d'infectes ruelles de trois mètres au plus de largeur, garnies de larges trottoirs hauts de trois ou quatre centimètres. Ces trottoirs, qui sont à vrai dire la chaussée même, laissent entre eux un ruisseau d'un demi-mètre environ, par lequel s'écoulent les eaux sales et où se vident les immondices. Le nom de trottoir rend mal l'idée qu'il convient de se faire de ces deux côtés de la rue. Il est plus exact de dire : les deux berges du ruisseau. Le pavage est le même pour le ruisseau et pour ses bords; bêtes et gens passent sur la même piste, en dehors du ruisseau; quand par hasard un véhicule s'engage dans le labyrinthe de ces rues, les deux roues portant sur le trottoir imaginaire, et dans la chaussée-ruisseau il y a place tout au plus pour les pieds de la bête qui le traîne. C'est une malechance pour un Européen de rencontrer un chariot, car il ne sait quel côté prendre, le péril étant le même de part et d'autre, et le moindre faux mouvement de la bête pouvant l'écraser entre le moyeu de la roue et la muraille. Cela nous rappelait certaine rue d'Alger où fut établi pendant quelque temps un important établissement d'instruction supérieure; il suffisait d'un bourricot avec ses deux couffins pour arrêter net professeurs et élèves. La chose se complique encore à Tunis lorsqu'à l'étroitesse des rues vient s'ajouter l'abaissement des voûtes qui les dominent. Vient-on à s'y croiser avec un de ces vigoureux Arabes portant sur leur dos un faix de ramée pour les fours? Il y a une seconde d'angoisse pour savoir où l'on trouvera un refuge. Ces immenses fagots, souvent hérissés d'épines, dépassent en proportion tout ce qu'on a vu en France de semblable : la rue en est remplie, et la voûte elle-même est frôlée par les branches supérieures. Parfois, pour que le passage soit possible, il faut que l'Arabe qui les porte fléchisse sur ses genoux et rampe, à demi accroupi, toute la longueur du tunnel. Ils vont d'ordinaire plusieurs à la file; on est averti par des cris qui ont l'air de menaces; chacun se range, le seuil des boutiques est assiégé, et de cet abri hospitalier, on assiste au défilé de ces machines ligneuses qui balayent le sol, éraflent les maisons, détachent les plâtras des voûtes, écorchent les passants — et qui ne réussissent pas à troubler la placidité orientale. Si l'on entend un juron ou une plainte, n'ayez aucun doute : c'est un Européen qui a été touché.

Quand on vient d'Alger et qu'on a vu de près la vie orientale dans les étroites rues de la ville haute, quand on connaît ces boutiques basses, sans autre ouverture que la baie de la porte, où le marchand se hisse d'un bond par une corde qui pend de la voûte, quand on a rassasié ses yeux du spectacle de ce bric-à-brac qu'il est convenu d'appeler le luxe oriental, quand on a mesuré la profondeur de cette impassibilité du marchand maure, accroupi sur sa natte, indifférent à tout, sauf au repos, et dédaigneux de la vente si elle trouble trop longtemps sa quiétude; quand on a fait, par un long usage, ses sens à ce mélange de puanteur et de parfums capiteux qui décèlent la rue arabe, la plupart des rues de Tunis ne réservent pas de grande surprise. Il faut ajouter, toutefois, que la ville haute d'Alger, qui est à Alger même une singularité, forme le *tout Tunis;* que le cadre européen fait défaut à cette étrange toile de genre et qu'il convient de porter au décuple le caractère des types, l'originalité des taudis et l'âcreté des senteurs. En outre, il faut dire, pour rester vrai, que cet orientalisme d'Alger est déjà plus ou moins atteint et entamé par l'influence européenne. A Tunis, il est encore intact, et c'est là qu'il faut se hâter de l'aller chercher, si l'on veut avoir une vision de l'Alger avant 1830. Le marchand maure de Tunis, qui n'est pas fait encore au visage et aux mœurs de l'Européen, à cette activité qui lui paraît une nervosité maladive, est troublé dans ses habitudes; on dirait qu'il en est surpris, si sur ces physionomies impassibles il n'y avait comme une paralysie des muscles qui expriment l'étonnement. On s'en aperçoit surtout à l'effarement des femmes qui errent dans les rues, au redoublement de précautions avec lequel elles ramènent leur voile et au regard inquiet dont on se sent poursuivi derrière leur double enveloppe. Autre chose encore :

la ville arabe d'Alger, insensiblement réduite, étagée en amphithéâtre, bien éclairée pendant la nuit, est d'un accès si facile que, malgré le fouillis en apparence inextricable de ses ruelles, on arrive aisément à en trouver la clef. Les rues de l'Alger arabe ont leur plaque indicatrice, elles portent un nom; le gaz les éclaire. N'y eût-il que leur pente rapide, on a pour se retrouver un moyen assuré. Il suffit de monter ou de descendre et d'aller résolument droit devant soi, comme dans la forêt dont parle Descartes. Rien de tel à Tunis. Toutes les rues se ressemblent, ou à peu près. Il faudrait un long usage ou la grâce d'état d'un indigène pour distinguer de la ruelle B la ruelle A. Quant au nom de ces voies, il n'y faut pas songer; elles n'en ont pas. Elles développent leur réseau épais et serré sur une surface à peu près plane : les géographes assurent qu'il faut monter pour aller à la Kasbah; le fait est vrai, mais on ne s'aperçoit pas de ce léger changement de niveau. Rien qui guide le voyageur ou qui le ramène; avec le jour cesse toute lumière, et il se sent alors comme enveloppé d'une atmosphère ennemie; les bruits prennent dans ce silence sombre une intensité étrange. On mesure alors toute la distance qui sépare la grande Tunis, « la fleur de l'Occident », même de l'Alger arabe; et si l'artiste est satisfait, c'est grand bonheur; car, seul, l'art peut trouver peut-être son compte à une semblable entente de la vie publique et à des mœurs aussi étranges.

Je ne sais s'il existe à Tunis quelque chose qui ressemble à un service de voirie, mais les résultats n'en sont pas visibles. Rien de hideux et de nauséabond comme les boutiques où se débite la viande; cette viande noirâtre que le soleil décompose si vite et qui semble faite pour des repas de cannibales. L'arrière-boutique sert d'égorgeoir et devant le seuil s'élèvent des pyramides de têtes de moutons coupées, les yeux tournés, la langue prise aux dents et verdie au bout, qui fermentent au soleil. Des nuées de mouches s'abattent sur ces débris, et si on les trouble, s'élèvent en tourbillons irrités, bourdonnants et tenaces. Les viandes abattues de la veille ou de l'avant-veille noircissent à l'étal, et, même pour ceux que le mal de mer a épargnés, ce n'est pas une entreprise sans péril que de passer à jeun devant ces officines empestées. On se demande par quelle faveur du sort des épidémies de toute sorte et le charbon ne déciment pas cette population. Les antres, où se fait une sorte de cuisine publique, ne sont guère d'un aspect plus engageant. Il faut y joindre une intolérable chaleur en plus. Dans une sorte de réduit voûté, de plain-pied avec la rue, sans cheminée, sans aération, un nègre entretient au charbon quatre ou cinq fourneaux à la flamme ardente : là cuisent, dans des flots d'huile grossière, des foies de moutons, des courges coupées en morceaux, des piments rouges, des gâteaux de farine. Chacun s'approvisionne et emporte son morceau dans une feuille de figuier. Ce sont les heureux, les favorisés du sort. Pour le menu peuple, des négresses accroupies au coin des rues fabriquent une sorte de pollenta grossière ou font cuire à gros bouillon, dans une ancienne boîte à pétrole, des fèves sèches. Toutes ces odeurs de viandes mal cuites, de fourneaux graisseux, d'huile surchauffée, se répandent dans les rues et les empestent. Nul n'en paraît gêné et la vie orientale poursuit son cours uniforme dans cette atmosphère alourdie, sans renouvellement, sans courant d'air, sans élément purifiant. Faut-il parler des animaux abandonnés dont les cadavres se décomposent dans les recoins écartés, que nul ne songe à enlever, qui ne gênent personne, que nul n'évite. On parle des chiens de Constantinople; à Tunis, les chats sont les maîtres de la rue, vivants et morts; bêtes malheureuses, pelées et sauvages, qui s'enfuient au bruit des pas, ou que l'on voit pelotonnées pour y mourir au coin d'une borne, derrière un tas d'ordures. Il n'y a, hélas! aucune fantaisie dans cette peinture, et quiconque a vu Tunis en reconnaîtra tous les traits.

IV.

On peut s'engager au hasard dans ce dédale de rues; après avoir longtemps erré, glissé, pataugé, si l'on suit le mouvement de la foule, et si l'on n'est pas le jouet d'un Djinn, on ne peut manquer d'atteindre au quartier des bazars, aux Souks. Ils occupent, en effet, un vaste espace à peu près au centre de la ville, à égale distance de la porte de la mer à la Kasbah. Les Souks! Ce nom seul, quand on parle de Tunis, résume tout ce qu'on peut imaginer de splendeur, de richesses accumulées, d'objets désirables, de convoitises à assouvir. « Ne revenez pas sans voir les Souks! » telle est la recommandation suprême, quand, au moment du départ, on prend conseil des rares personnes qui ont vu Tunis. « Allez-y, revenez-y, vivez-y! » C'est assurément une des plus curieuses choses qui se puissent voir. Imaginez un ensemble de galeries se succédant, mais sans ordre, sous les angles les plus divers, au hasard de la fantaisie la plus déréglée; juxtaposées, mises bout à bout, s'entrecroisant, hautes et basses, voûtées ou plafonnées, complètement recouvertes ou laissant voir le ciel par endroits, en contre-bas avec le sol environnant ou en saillie, en bois ou en pierre, mais toutes délabrées, sales et d'un piteux aspect. Quand je songe qu'un admirateur des Souks, voulant par avance m'en donner une idée, n'avait rien trouvé de mieux que de les comparer aux galeries du Palais-Royal! On ne saurait nier que la visite aux Souks ne soit une chose peut-être unique en son genre. Les galeries voûtées ne sont que de longs tunnels, bas, beaucoup plus larges que les rues ordinaires et où l'on trouve au fort du jour une fraîcheur qui réjouit. Comme l'air ne s'y renouvelle pas, on y étouffe le matin et le soir; on n'y vit vraiment que pendant les heures chaudes. Dans l'épaisseur des murs s'ouvrent, par une large baie cintrée, les boutiques; elles sont toutes sur le même plan et dans les mêmes proportions. On n'y a pas facilement accès, car elles s'ouvrent à 75 centimètres ou 1 mètre au-dessus du sol; mais l'acheteur n'y pénètre pas : il est comme au balcon pour voir les marchandises qu'on lui présente. Tout autour de cette sorte de caveau, des rayons ménagés dans l'épaisseur des murs servent de dépôt; quelquefois, dans le fond, s'ouvre une arrière-boutique, qui prend le jour par le haut en dehors du souk et qui verse un flot de lumière blanche et crue jusque vers le milieu de la voûte. En avant

des boutiques règne une sorte de marchepied en pierre qui en facilite l'accès au propriétaire et aux familiers. Les dalles en sont usées et luisantes; recouvertes de nattes, elles servent de banc à la population oisive qui remplit les Souks dès le matin. Le visiteur défile donc entre deux galeries de boutiques et une double haie de curieux accroupis, assoupis, attentifs pourtant, qui jouent avec leur pipe vidée ou avec l'ambre de leur chapelet, les jambes repliées, leurs sandales à terre devant eux. Les femmes qui passent s'arrêtent souvent au seuil des boutiques; elles y montent, s'y installent; alors commencent ces longs caquetages, maigre dédommagement de leur réclusion, ces éclats de rire bruyants, ces commérages où elles excellent; on s'arrête pour jouir de cette douceur musicale de la voix, qui est le grand charme de la femme arabe. C'est ensuite un déploiement d'étoffes sans fin, un grand remue-ménage pour peu d'achats.

Tous les souks ne sont pas voûtés : quelques-uns sont recouverts d'une sorte de toiture en planches. Ce sont les plus misérables. Il manque une planche sur deux ou trois, et de ces hauteurs pendent de larges toiles d'araignée comme on n'en voit en France que dans les antiques étables des hameaux perdus. L'effet en est bizarre : le soleil, jouant dans ces lambeaux grisâtres, les colore de reflets inattendus et leur prête un éclat singulier; quand la brise les agite, on dirait des drapeaux qui frémissent. On n'est qu'à demi rassuré sous cette décoration : une de ces toiles se détachant suffirait à envelopper un homme. Le pittoresque, il est partout. Le pavé des Souks est plus irrégulier encore que celui de la rue. Comme on ne remplace pas les pierres qui s'ébranlent et sont enlevées, il y a par endroits presque autant de crevasses que de traces de chaussée; on marche sur la terre battue, qui devient, à la première pluie, un vrai bourbier. Bêtes et gens traversent les souks, en battent le sol, en pétrissent la fange.

C'est dans ce milieu cependant que sont accumulées les principales richesses de l'industrie tunisienne. Chaque souk a une destination particulière : les marchands d'étoffes en occupent plusieurs, les chapeliers et les fabricants de chechias en ont une autre; les bijoutiers et les marchands d'essences forment l'aristocratie marchande et sont établis au centre; les armuriers vivent avec eux en bons voisins. Les cuirs et les ouvrages de sellerie ont leur quartier à part. Il y a aussi les tourneurs, les fabricants de petits mobiliers, et, çà et là, sur la lisière de ce monde à part, quelque moulin à blé ou à huile que met en mouvement dans une cave sombre un mulet aux yeux bandés. Il n'y a de vraies richesses, à notre sens, que dans les souks réservés aux étoffes et aux soieries. Les Juifs règnent en maîtres dans ce monde du commerce; c'est naturellement dans leurs boutiques que s'entassent les plus riches tissus. On reconnaît de loin la boutique juive, à l'empressement affairé du vendeur qui va au devant du client, le presse, l'enlace, en fait sa chose. Il faut n'être plus novice pour échapper de ses mains sans être allégé de quelques piastres. Aussi bien la tentation est-elle forte souvent; les soieries de Tunis sont célèbres et elles valent leur renommée. Il y a beaucoup de soies de Lyon dans le nombre; cependant l'industrie indigène produit encore, et ses tissus se reconnaissent à leur éclat. Ce sont des burnous, des haïks, des blouses de femmes juives aux vives couleurs, à larges raies d'un très bel effet, des couvertures de laine de Djerda et du Djerid. La broderie d'or et d'argent formant le complément obligé de tout vêtement oriental, les ateliers de broderie ne sont pas éloignés des magasins où se fait la vente. Ce sont les hommes qui brodent. Ils manient l'aiguille avec une dextérité admirable. Quand ils défont un écheveau de soie dont ils retiennent l'extrémité avec le gros orteil de leur pied nu, c'est plaisir de voir l'agilité de leurs doigts et leur jeu insaisissable. De leurs mains sortent ces lourdes et riches broderies qui revêtent comme d'une cuirasse la veste d'intérieur des femmes arabes, la trame d'or qui enrichit leur toque. Le goût n'en est pas toujours parfait; c'est trop surchargé, c'est épais pour notre délicatesse française. Il y a là néanmoins un art indigène qui mérite d'être loué.

Nous ne saurions en dire autant des bijoux tunisiens. Ils ont quelque réputation; le hasard nous avait donné pour compagnon de voyage le chef d'une grande maison de bijouterie de Paris, qui venait étudier en personne le marché tunisien, apprécier ses richesses et peser les chances d'avenir. Il a été stupéfait de l'insignifiance de cette bijouterie d'occasion, de la médiocrité des pierres, du mauvais goût des montures et de l'impudence des marchands. On le trompait sans vergogne sur le nombre des carats, sur le poids de l'or, sur la nature des pierres. Quelques leçons qu'il leur infligea rendirent les Juifs plus circonspects. Ils semblaient penser que si tous les Français étaient au même degré connaisseurs en métaux et en pierres fines, ils n'avaient pas grand'chose à gagner à notre protectorat.

Il y a plus d'originalité dans le travail des cuirs et la fabrication des ouvrages de sellerie; c'est l'industrie vraiment africaine; on la retrouve partout, depuis le littoral jusque dans le Soudan, et elle est bien représentée à Tunis. La visite au souk des cuirs est assurément l'une des plus intéressantes. On y trouve tous les objets de harnachement, ces sacs en cuir de différentes couleurs, avec plusieurs poches qui font partie intégrante du mobilier arabe. Comme la fabrication se fait dans les mêmes boutiques que la vente, on assiste là au spectacle d'une activité qui paraît nouvelle. Il en est de même dans le souk voisin où se fabriquent les chechias, où la laine est cardée, travaillée et teinte sur place. Vers le milieu du jour, quand le travail est bien engagé, on a plaisir à se convaincre que tout n'est pourtant pas torpeur et paresse dans cette société si différente de la nôtre.

L'activité s'éveille assez tard dans les souks; avant sept heures et demie ou huit heures on trouve portes closes. Les boutiques ne commencent à s'ouvrir qu'alors; les industries qui de près ou de loin tiennent à l'or affirment leur aristocratie en retardant; les enchères où se vendent les métaux précieux et les pierres fines ne s'ouvrent pas avant dix heures. On n'a rien vu des souks si on n'y est pas revenu plus d'une fois vers le milieu du jour, de midi à trois heures. C'est alors, dans ces étroits couloirs, un entassement et une

cohue inimaginables. On est vraiment payé de sa fatigue par le régal d'un spectacle sans pareil. Le pavé disparaît sous la multitude des pas; l'éclat, la variété des costumes étonne et charme le regard. Maures, Juifs, Arabes du désert, Nègres à la peau luisante, à la jambe sèche et nue, Négresses flétries et ridées, femmes arabes empaquetées sous leurs voiles, Juives en maillot; tout se donne rendez-vous sous ces voûtes. L'activité commerciale allumée par les Beni-Israël donne à cette population un mouvement, un air de fièvre qu'on ne lui connaissait pas. On se presse, on se coudoie, on se bouscule; les courtiers juifs enlèvent au passage l'acheteur européen qui se présente; la foule curieuse le suit. On fait cercle autour de lui; les marchands rivaux font bonne garde. On est en partie sauvé des griffes d'Aaron qui veut 50 francs, par la générosité intéressée d'Ahmed qui laisse à 30. Survient Ismaël qui offre à 20; enfin grâce aux bons soins de ce nez de vautour, qui vante sa propre probité, on a pour 10 francs l'objet en litige. De boutique en boutique la foule suit, se passionnant pour ce petit drame où l'Européen apporte toute sa bonhomie et son désir de voir. Les imprécations des marchands délaissés accompagnent le groupe; le marchand préféré fait tous les frais de la réponse d'un air courroucé; il ne s'interrompt que pour sourire au client nouveau; il ne cesse de rouler les yeux que pour protester d'un air pitoyable qu'il ne pourrait perdre davantage et porter la main à son cœur. Un marchand juif perd toujours à un marché; c'est un signe de race. Pour donner une idée du mouvement tumultueux et de la presse qui anime et remplit les souks vers une heure après midi, il faut songer au passage des Panoramas un jour de pluie. Il n'y manque même pas les filous, et notre interprète, dont la mine ne nous rassurait guère, nous fit entendre dans son jargon qu'il convenait de veiller sur nos chaînes de montre.

N'oublions pas, pour laisser au tableau tout son caractère, que même à cette heure d'encombrement, bêtes, chariots et portefaix ont toujours droit de passage. On se figure le remous que produit dans ce flot humain l'arrivée d'un cavalier. Recouvert de son large chapeau de paille rehaussé de garnitures en cuir, orné de pompons, de ce chapeau qui n'a pas moins de 1^{m},10 d'envergure, l'homme campé sur ses larges étriers, le fusil jeté en travers de la selle, domine la foule d'un air superbe. Le cheval choisit ses pas, lentement, l'œil étonné. Le courant humain se divise, frôle les flancs de la bête et se reforme derrière sa croupe. On y met plus d'empressement quand un Maure passe sur sa mule qui va l'amble. On ne saurait rien voir de plus gracieux que la mule tunisienne; c'est la fleur du règne animal dans cette contrée. Mais elle se sait belle, elle a ses caprices; il faut se ranger à son approche. Le petit âne passe inaperçu; on se sent un peu poussé par un être minuscule; c'est un bourricot qui s'ouvre un passage, un grand nègre le suit et cogne sans pitié. Le spectacle de cette activité variée, multicolore, bruyante est tout à fait nouvelle pour l'Européen : il doit en rassasier ses yeux; car sans doute nulle part ailleurs il ne retrouvera rien de semblable, et ce flot humain s'écoule rapidement. Vers quatre heures, tout reprend l'aspect calme et languissant de la matinée. Il faut bien entendre que cette cohue ne se produit pas dans tous les souks; la population de Tunis n'y suffirait pas. Les souks de la soierie et de l'or sont surtout fréquentés; le mouvement est moins intense dans les autres. Il en est même qui ne perdent jamais leur physionomie de ruelle écartée de village.

Il faut y revenir encore le soir, la nuit faite. Le silence et la solitude y sont complets alors, comme dans toutes les rues de la ville. Il n'y a même pas, comme dans le voisinage du quartier de la Marine, le reflet de la lampe des boutiques. Elles se ferment toutes à la tombée du jour; les marchands se retirent et le vide se fait. Les nuits de lune, par cette transparence lumineuse du ciel africain, on peut goûter le charme d'une promenade fantastique dans ce labyrinthe : les effets de lumière y sont étranges et saisissants. Ceux qui savent quel est en Afrique l'éclat de la lumière lunaire, sa blancheur bleuâtre et l'intensité des ombres qu'elle produit, n'ont qu'à fermer les yeux pour faire revivre dans leur imagination ce spectacle. On croirait se promener à travers des ruines; rien ne trahit la vie; la porte basse des maisons arabes paraît murée; les fenêtres sont muettes; la rue est morte. Si par hasard un burnous apparaît dans l'enfoncement d'une voûte ou au détour d'une ruelle, la lumière de la lune lui donne un éclat de neige; l'homme prend des proportions gigantesques; on croit voir une ombre. Le mendiant pouilleux qui dort sur sa natte prend des airs de statue antique jetée à bas de son piédestal. Quand le ciel est obscur, on ne peut s'engager dans l'intérieur des remparts de Tunis qu'avec des précautions infinies. Un Arabe va devant, portant une immense lanterne à double glace, éclairant des deux côtés à la fois; on le suit à la file indienne. Ce défilé n'est pas sans caractère. En réalité, le chef de file est le seul qui voie où poser ses pas; il prend tout le jour du fanal et le cache à ceux qui le suivent. Les autres vont de confiance, cahincaha. Malgré les surprises et les inconvénients de ce cahotement au flambeau, l'épreuve mérite d'être tentée; on est payé de ses peines par l'étrangeté de la vision. Si le royaume de l'ombre est quelque part, c'est bien là. Le fanal, même de fortes proportions, ne saurait soutenir la lutte; sa lueur est comme étouffée par l'épaisseur des ténèbres où il s'enfonce. On le porte au ras du sol; sa lueur rougeâtre fait comme une traînée dans le ruisseau, éclaire un moment l'eau croupissante et les tas d'ordures, mais à droite et à gauche le noir est plus intense encore. Nous ne savons plus, nous, hommes de civilisation, marcher dans les ténèbres; *ut pueri in tenebris trepidant*. Sans le vouloir et d'instinct on se courbe, on se ramasse pour éviter un péril imaginaire; on n'avance qu'à pas comptés. L'Arabe, qui n'a pas encore perdu les instincts primitifs et qui connaît les secrets de l'ombre, est surpris de nos hésitations et de notre lenteur. Parfois deux convois se croisent, le samedi soir surtout, quand la population juive fête le sabbat et se visite. La rue est pleine de gens; il suffit d'être deux ou trois de front pour que le passage devienne impossible; on s'évite, on se fait petit; puis tout rentre dans le silence, et on peut, en se retournant, suivre comme une étoile qui se balance sous l'enfoncement de deux maisons

dont les terrasses se touchent, la lueur de la lanterne qui s'éloigne. Il faut jouir de cette sensation de ténèbres pendant qu'il en est temps encore : on est aise de l'avoir éprouvée une fois en passant et par fantaisie. Mais que penser d'une grande ville où les mœurs sont encore à ce point primitives, et qui, livrée à ses propres soins, n'a su encore ni se nettoyer ni s'éclairer? La toilette de Tunis sera longue à faire, mais ce serait sottise de compter, pour la faire, sur l'initiative indigène. Tunis se croit belle, propre, coquette et saine : c'est de l'Europe seule que viendra sa purification; c'est à la France à prononcer le *fiat lux*.

V.

Il faut voir encore la Kasbah et le Bardo. Quand on quitte Tunis sans donner un regard à la Kasbah, sans en faire le tour, on ne sait pas à quel degré de décrépitude peut tomber un gouvernement qui fait encore quelque figure sur l'almanach de Gotha. Les Tunisiens vous diront que leur ville a la forme d'un burnous étendu et que la Kasbah en est le capuchon. On n'est pas frappé de la ressemblance, mais il serait puéril de chicaner pour si peu. La Kasbah a été une forteresse; je ne doute pas qu'au XVIe siècle, quand elle servait de prison à 20 000 captifs chrétiens, elle n'eût un autre air et d'autres mérites. Mais c'est une grandeur qui se survit. En France, nous dirions d'un pareil monument que ce sont des ruines, et des ruines mal entretenues. Du dehors, un restant d'illusion est encore possible; mais si l'on entre, quel étonnement et quelle tristesse! La Kasbah n'a pas de portes; ce qu'il en reste est tellement vermoulu, les ferrures sont tellement déjetées et les gonds si ébranlés qu'il serait également inutile ou périlleux de vouloir les ouvrir ou les fermer. On entre : il faut enjamber des tas de gravats, piétiner dans une poussière de plâtre écroulé. Au milieu de ces décombres, un corps de garde tient ses assises; le tricot va son train; un officier d'un grade élevé, à demi assoupi, préside à l'ordre. La Kasbah veut-elle cacher ses ruines ou sa force? Je ne sais, mais on fit quelque difficulté pour nous laisser franchir la première enceinte. Deux soldats nous accompagnaient. Comment décrire un semblable amas de murs délabrés, de cours envahies par les ronces et les chardons, de plates-formes bosselées ou croulantes? — « Prenez garde », — dit ou plutôt fait entendre l'homme qui joue au soldat tunisien. — « Qu'est-ce donc? » — C'est l'orifice béant d'une citerne abandonnée, où les lézards s'enfuient d'un mouvement rapide, la queue vibrante. Quatre trous s'ouvrent sous nos pas, ce sont autant de citernes, toutes vides d'eau, pleines de décombres. On arrive enfin, à travers ces débris, à une plate-forme extérieure d'où la vue s'étend sur la ville entière et sur la campagne. Le cœur est serré par le spectacle de cette misère publique; on aimerait à croire que cette citadelle vient de subir l'effort d'un long siège et d'un bombardement effroyable. Tout s'expliquerait, les ruines seraient à leur place, les décombres seraient justifiées, ce délabrement aurait sa grandeur. Non, tout cela en pleine paix : c'est le régime ordinaire. Avez-vous vu les belles ruines de Coucy? La grosse tour et la force des murs en moins, voilà la Kasbah tunisienne. Nous sortons surpris et défaits par ce spectacle.

Du haut de la Kasbah on peut prendre une vue complète de la campagne de Tunis. On voit scintiller à ses pieds le miroir de la Sebkha, dont les bords desséchés ont des blancheurs de sel cristallisé. Cette nappe s'étend au loin, jusqu'à l'horizon. A peine aperçoit-on derrière des croupes jaunâtres et une longue plaine qui s'étend. Vers le N.-O. les arches gigantesques de l'aqueduc se profilent en traits arrêtés sur le ciel bleu; des rubans de routes jaunes s'allongent et s'entrecroisent; comme chacun fait son chemin, le nombre de ces voies muletières est grand, et on suit de l'œil au loin leur étroite piste capricieuse. Dans le fond, le Bardo, un ou deux forts, la blanche Manouba et quelques villages sans nom. Le paysage est immobile sous une lumière de juin; l'air flamboie, les cigales répètent indéfiniment leur note courte, sèche, stridente. Des figuiers de Barbarie, hauts comme des chênes, portent dans leur forêt d'épines leurs fruits couleur d'or; les oliviers pâlissent sous la poussière et toute la plaine revêt des tons d'épis coupés et séchés sur l'aire. Vers le sud de belles montagnes se dressent et arrêtent le regard; dans le lointain, écrasées de la lumière de midi, la verdure de leurs flancs disparaît; on ne voit que les lignes nettes et dures de leurs contours.

Quand on a traversé une partie de la ville, vers le nord, suivi les remparts, soulevé des flots de poussière, dépassé les arches colossales de l'aqueduc, après une demi-heure de voiture, on arrive au Bardo. Il faut résister à la première impression; on s'attend à trouver un palais, et, la première porte franchie, on traverse une longue rue mal pavée, garnie de boutiques de toute sorte qui rappellent les souks. Toutes les industries y sont représentées, et l'on songe à une *villa* mérovingienne, plutôt qu'à une résidence souveraine du XIXe siècle. Aucun plan ne paraît avoir présidé à la construction de cet ensemble. Rien ne révèle un palais, sauf la cour des Lions, dont le dallage en marbre, les portiques et le perron garde par six lions accroupis, est d'un aspect monumental. A l'intérieur, la salle des Consuls, la salle des Jugements ont du caractère, et le grand salon des fêtes a des dimensions grandioses. Mais là encore, la décoration se ressent de ce mélange de splendeur et de clinquant, qui est décidement la vraie marque du luxe oriental. De grands canapés style empire, richement dorés, des consoles supportant de hautes pendules à colonnes sous leurs globes, le tout uniformément semblable, garnissent l'intervalle que laissent entre elles les hautes fenêtres; au-dessus, les portraits en pied de différents souverains. La valeur de ces toiles est le plus souvent médiocre; seul, le portrait de Louis-Philippe en tapisserie des Gobelins attire l'attention. C'est une œuvre de grand style. Elle vaut à elle seule le salon tout entier. Un tapis mal tendu recouvre les dalles; de grands lustres et de nombreuses appliques supportent d'innombrables bougies multicolores, mal fixées, vacillant, dont les bobèches sont faites de couronnes de papier peint découpé. L'officier qui nous faisait les honneurs du palais fixait notre attention sur

ces pauvretés. Au fond, sous un dais, le trône du bey s'élève de plusieurs marches, fauteuil doré, accommodé au ton de la décoration générale et bien différent de l'immense siège paresseux, voluptueux, vraiment oriental, avec ses deux coussins pour les avant-bras largement écartés, que l'on voit dans la salle des Consuls. La partie du Bardo que l'on peut voir est peu de chose. A côté de ce quartier de la représentation officielle, se groupent de massives constructions; ce sont les appartements privés du bey, la maison des femmes, le logement des officiers et des gens de service. Un peu plus loin, séparés par la route, et en dehors de l'enceinte du Bardo, s'étendent, dans un enclos de murailles, les magnifiques jardins du bey. Le Bardo est entouré d'un fossé; c'est un palais-forteresse, et une batterie de canons en cuivre en garde l'entrée. Là seulement, nous avons trouvé une force militaire réelle, et, si peu que ce soit, voilà du moins une batterie qui saurait se faire respecter.

Le camp français est à quelques centaines de mètres du Bardo, aux environs du tombeau de la chaste Manouba, une sainte de l'Islam. La légende de Manouba vaut la peine d'être contée, pour faire contraste, dans un pays où le respect de la femme est l'exception. « Lella Manouba avait fait vœu de chasteté; un kadi riche et puissant l'ayant recherchée en mariage, ses parents la promirent, malgré toutes ses protestations. La nuit des noces arrivée, elle dénonça au kadi le vœu qu'elle avait fait et le supplia de la ménager; mais celui-ci, regardant ce vœu comme téméraire et nul, voulut user de ses droits de mari. Alors, la vierge indignée, faisant usage de la puissance surnaturelle qui résidait en elle, le changea en femme, d'une seule parole. Le kadi consterné implora son pardon; mais Manouba ne lui rendit son sexe primitif qu'après qu'il eût signé un acte de répudiation en bonne forme. Depuis lors, elle fut à l'abri des poursuites des prétendants et put vaquer tout à son aise aux choses divines.» L'armée française campe sous la protection de cette vierge musulmane. Elle garde la première station de la ligne ferrée qui traverse la Tunisie, et d'un pas elle peut entrer à Tunis. Il a fallu sans doute de graves raisons stratégiques pour que le camp ait été établi dans la plaine aride et nue où nous l'avons vu. A quelques pas sur la gauche de la route, un magnifique bois d'oliviers lui eût prêté son ombre; nos soldats regardaient son pâle feuillage d'un œil d'envie. C'est une douce chose que la verdure, même la verdure des oliviers, quand on doit supporter douze heures durant les ardeurs d'un soleil d'Afrique que rien n'arrête, et que, sous la tente, il ne faut point s'étonner de subir une température de 50 degrés. Au sortir de Tunis, la vue des armes françaises fait du bien à l'âme. Le souvenir des misères entrevues fait paraître plus martiale l'attitude de nos troupiers et plus redoutable leur armement. On salue en eux les instruments d'une grande œuvre de civilisation.

Quand on se sépare d'eux, quand, au moment du départ définitif, on voit s'effacer à l'horizon les dernières lignes blanches de Tunis, on reporte involontairement sa pensée vers la grande cité algérienne. La différence était-elle grande entre Alger et Tunis avant 1830? S'il faut en croire les historiens musulmans et les Européens qui avaient visité les États barbaresques avant cette époque, l'avantage paraît avoir été tout entier pour Tunis. Quel contraste après un demi-siècle! Sans avoir perdu cette physionomie arabe que nulle autre ville en Algérie ne reproduit au même degré, Alger a pris rang parmi les villes les plus ouvertes à l'influence européenne, française, à son esprit, à ses idées, à ses mœurs. Une grande œuvre a été accomplie, que tous les étrangers admirent, que les Français seuls contestent et rabaissent, par ce malin plaisir de modestie à contresens qui les abuse souvent sur leur vraie grandeur. Ce miracle de transformation n'est-il pas possible ailleurs encore? Nous le croyons et nous le souhaitons. C'est notre vœu le plus cher que les visiteurs de Tunis dans un demi-siècle ne reconnaissent aucun des traits de ce tableau, et nous accusent de l'avoir fait de fantaisie.

J. DE CROZALS.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Là! qu'est-ce que je vous disais la dernière fois! Le grand parti qui devait se composer: 1° de M. Rouher; 2° de M. le baron Haussmann; 3° de personne, est dès à présent dissous. L'échec de M. Haussmann à Lesparre a brisé cette puissante combinaison.

C'est avec sa belle taille des grands jours que M. Haussmann était parti pour Lesparre. Il faisait sonner sur ses affiches électorales les bois et les vignes qu'il possède dans l'arrondissement, sa dignité de grand officier de la Légion d'honneur ou de grand-croix, je ne sais plus lequel des deux, ses titres de baron, d'ancien préfet de la Seine, d'ancien sénateur, de député sortant, plus la fameuse lettre de recommandation de M. Rouher. Le tout: prestige de M. Rouher, baronnie, grand-cordon, sénatorerie d'antan, bois et vignes, lui a rapporté 2462 voix. M. le baron est ballotté, avec la douce espérance de n'être pas élu au second tour de scrutin. Son concurrent républicain, M. Lalande, a obtenu 5000 voix, son concurrent impérialiste, M. Pascal, 3070; vous pouvez être sûr que si M. Haussmann ne se retire pas devant M. Pascal, candidat du prince Napoléon, le prince engagera tout crûment les électeurs de M. Pascal à voter pour M. Lalande; c'est sa méthode. Plutôt cent fois la république, dit le prince, que de prétendus impérialistes en révolte contre moi, l'empereur. Et mettez-vous à sa place; il n'a pas tout à fait tort.

Aussi M. Haussmann a du vague à l'âme contre M. Rouher. Les écailles lui sont tombées des yeux; il s'en va ballant de sa grande taille et gémissant dans le sein de ses amis que s'il est maintenant sans gîte électoral, c'est parce qu'au lieu de se mettre tout bonnement du parti républicain ou du légitimiste, ou du fusionniste, ou de l'impérialiste, il est venu augmenter d'un deuxième champion le parti de M. Rouher qu'au surplus M. Rouher, depuis cinq ans, n'a fait que lui donner de perfides conseils et lui jouer, tranchons le mot des tours pendables.

Baron, vous êtes enfin dans le vrai! Baron, à présent, vous voyez clair! O innocent baron que vous êtes, comment

n'avez-vous pas soupçonné la situation aussitôt après 1871? Comment n'avez-vous pas senti que dès que M. Rouher verrait pointer de nouveau dans le parti impérialiste votre haute personne avec ce nez en avant qui est à la fois si génial, si fin et si musard, il n'aurait qu'une idée : écarter ce nez-là de ses affaires. Vous étiez grand officier comme lui ou grand-croix, comblé autant que lui de dignités et d'honneurs, illustre autant que lui sous le défunt empire, le second de l'empereur Napoléon III dans l'œuvre de la réédification de Paris comme lui-même dans la construction des six grands réseaux. Cela ne se pouvait souffrir qu'avec ces antécédents impérialistes et cet attirail de titres dont M. Rouher tirait, pour ce qui le concernait, sa principale autorité, vous devinssiez encore comme lui député. Vous rappelez-vous, baron, les élections générales de 1876? Il y avait un arrondissement de Paris, le VIIIe, qui semblait taillé tout exprès pour vous, vous n'aviez qu'à vous en emparer. On vous en a dissuadé; et vous êtes allé vous présenter dans le Ier arrondissement où vous avez été si magnifiquement battu, vous baron, vous grand officier, vous ancien sénateur, vous ancien préfet de la Seine, par M. Tirard, petit bijoutier! Qui vous avait écoulé en douceur vers ce piège à loup? Vous répondez aujourd'hui : Rouher! Bien répondu, mais un peu tard. Vous rappelez-vous aussi les élections de 1877? La VIIIe circonscription allait redevenir vacante; c'était plus que jamais votre affaire; et qu'avez-vous fait? Vous vous êtes présenté à Ajaccio contre le prince Napoléon. Cette fois, vous avez été élu; mais à quelle condition? A la condition d'être désormais irréconciliable avec le titulaire présomptif de l'empire, *si quid accideret*. Le quelque chose est arrivé; la tragédie du Zoulouland s'est accomplie; celui qui est maintenant l'héritier des Napoléon vous a mis au ban du napoléonisme, et vous voilà courant et errant d'Ajaccio, où l'on ne veut pas de vous, à Lesparre, où l'on demande d'où vous sortez. Qui a eu l'art, en 1877, de vous précipiter dans l'abîme de la Corse? M. Rouher; toujours M. Rouher! Ah! baron, que je vous plains!

Mais aussi pourquoi cette ingénuité d'aller ces jours derniers solliciter une lettre de recommandation de M. Rouher en faveur de votre candidature et vous faire ainsi, vous, baron Haussmann, grand officier de la Légion d'honneur, ancien préfet de la Seine, ancien sénateur, député sortant, le dernier confesseur du rouhérisme expiré?

II.

Les beaux esprits de la droite, du centre droit et du centre gauche, qui le 9 juin ont fait voter le Sénat contre le scrutin de liste doivent nager dans l'ivresse. On ne peut contester que le scrutin uninominal n'ait produit des résultats splendides pour leurs amis et pour eux. Soixante députés conservateurs des mêmes groupes qu'eux sont restés sur le carreau, parmi lesquels il y en a au moins trente qui n'ont même pas osé se représenter.

C'est là un caractère hautement comique des élections de 1881. L'histoire en relèvera un autre qui est bien étonnant aussi. Il existe certainement dans notre pays de nombreux adversaires de la politique suivie par la Chambre de 1877, soit en matière économique et financière, soit en matière de chemins de fer, soit en matière ecclésiastique et scolaire. Ils forment ce qu'on a toujours appelé dans la langue parlementaire l'Opposition. Quoique cette Opposition ait été très libre d'agir, quoiqu'elle eût pour instruments d'action une liberté de la presse solide et une liberté électorale sérieuse, elle n'a ni soufflé mot, ni bougé. Elle n'avait ni comité central à Paris, ni comités électoraux dans les départements. C'est la première fois depuis 1815 (étant exceptée la période non libre, de 1852 à 1868), que le phénomène se présente. C'est la première fois qu'on voit une Opposition, dont les éléments sont pourtant encore assez forts dans le pays, arriver aux élections générales sans terrain de lutte, sans programme et sans candidats. Voilà ce que le maréchal Mac-Mahon et ses ministres ont fait des partis qui avaient vaincu au 24 Mai! Voilà ce que sont devenus les conservateurs, grâce aux savantes manœuvres, accomplies depuis 1876 dans les deux Chambres par les représentants qu'ils s'y sont donnés! Voilà où les classes conservatrices du pays ont été menées par la douce manie qui les possède de rêvasser monarchie, par l'immense faute qu'elles ont commise de méconnaître une république, régulièrement fondée, où rien ni personne ne les pouvait empêcher de se faire leur place! Cependant les conservateurs ne sont pas encore tout à fait perdus. Le commencement du salut pour eux serait de ne plus prêter l'oreille à tous les sauveurs frivoles qui depuis dix ans n'ont jamais manqué de perdre ce qu'ils se targuaient de sauver.

III.

Est-il trop tard pour parler encore du discours de l'Élysée Ménilmontant? Il y a au moins un homme dans Paris que M. Gambetta a rendu extraordinairement heureux en promettant de perturber de fond en comble la magistrature : c'est M. Sarcey. L'éminent écrivain a exprimé sa joie en un article vertigineux, fou, admirable. Maintenant M. Sarcey peut dire qu'il ne mourra pas sans avoir connu et goûté une heure de félicité parfaite. On ne se trompe pas à ces accents de l'âme en délire.

M. Sarcey les va donc voir là enfin sur le carreau, tous ces juges si arrogants et si légers sur le mal qu'ils ordonnent! Ah! les Bri d'Oison! ah! les Perrin Dandin! ils n'auront plus de position sociale. Ils seront nus comme de petits saint Jean. Qui sait s'ils ne seront pas contraints, pour avoir un morceau de pain à manger, de se faire à leur tour gazetiers, journalistes, libellistes et, comme ils disent en leur langage, diffamateurs? Qui sait si M. Sarcey à son tour — M. Sarcey n'y a point pensé, mais je lui indique ce point de vue — qui sait si M. Sarcey, faisant un jour partie d'un jury, n'aura pas à juger ses juges d'autrefois, pour outrage à toute sorte de choses? Dans son exultation, M. Sarcey se figure la magistrature en corps, expirante à ses pieds. Et il danse autour du cadavre une pyrrhique sauvage! Et il brandit le tomawak! et il crie : [illegible]!

Je ne veux pas trop contrarier M. Sarcey sur ce chapitre. Cependant si la magistrature en corps devait décidément et définitivement « crever », peut-être M. Sarcey lui-même en ressentirait-il quelques légers inconvénients. Les vaudevillistes incompris se coaliseraient pour mettre le feu à son hôtel; les comédiennes, justement jalouses d'être délaissées de son feuilleton, le viendraient étrangler de leurs jolies petites mains blanches, et de solides lurons, descendus des Quatre-Chemins, sûrs dorénavant de n'avoir plus à craindre les immixtions indiscrètes du procureur de la république, guetteraient M. Sarcey au coin d'une rue, à la sortie des spectacles, et lui demanderaient sans façon la bourse ou la vie

Eux aussi brandiraient des tomawaks! En vain M. Sarcey voudrait invoquer mon dit sieur le procureur de la république; ils lui répondraient : « Crevée, la magistrature, mon cher monsieur Sarcey! bien crevée, allez! Qu'on s'exécute, ou sinon... » Et commeils taperaient, les gaillards!

Toute réflexion faite, à la place de M. Sarcey je choisirais entre deux maux le moindre, et je m'accommoderais cahincaha d'une magistrature. L'article de M. Sarcey est une notation du temps présent que nous devions signaler. C'est à tout le moins un grand malheur et un trouble profond quand un homme qui tient un aussi haut rang que M. Sarcey dans la hiérarchie intellectuelle de son pays est amené par la méditation et peut se croire autorisé par les incidents de son existence à parler en de tels termes d'un corps qui a autant d'importance dans la société et dans l'Etat que le corps des magistrats. Berryer, du haut de la tribune, Montalembert, en une page célèbre, Paul-Louis Courier, qui a écrit en fragments impérissables la comédie politique de ce siècle, n'ont guère mieux traité la magistrature que ne fait M. Sarcey. La législation a malheureusement mêlé le magistrat aux luttes des doctrines, des idées et des partis et l'en a fait juge. Il devait arriver que la magistrature sortît à la fin meurtrie du combat et que l'institution judiciaire en fût ébranlée.

En 1875, avant de se séparer, l'Assemblée nationale obéissant à de funestes conseils, a fait tout exprès une cent unième loi sur la presse, pour rendre aux tribunaux correctionnels le jugement des délits de presse qu'elle avait commencé par leur retirer. Ici encore, le groupe de sauveurs, dont nous parlions plus haut, a bien montré sa prévoyance et son génie. Ils voulaient sauver l'ordre moral et fortifier la magistrature! L'article de M. Sarcey, suivant le discours de l'Élysée-Ménilmontant, marque bien le point où ils ont abouti par leur bel effort.

PIERRE et JEAN.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 19 *août*. — A la Chambre des communes, M. Parnell présente une motion tendant à abroger les lois de coercition et à déférer les cas d'offense aux tribunaux d'Irlande. Cette motion est combattue par M. Gladstone et repoussée par 83 voix contre 30.

Samedi 20. — Occupation par l'armée grecque de la seconde section de la seconde zone des territoires enlevés à la Turquie.

Un décret rendu sur la proposition de M. Turquet, sous-secrétaire d'État aux beaux-arts, crée au musée du Louvre un nouveau département « des antiquités orientales » comprenant les monuments chaldéens, assyriens, perses, phéniciens, juifs et puniques. M. Léon Heuzey (de l'Institut) est nommé conservateur du département.

Dimanche 21. — Élections générales pour le renouvellement de la Chambre des députés. Les résultats sont en grande majorité favorables à la République, mais d'une nuance plus accentuée que n'était la Chambre précédente. M. Gambetta est réélu dans les deux circonscriptions du XXe arrondissement, mais à de faibles majorités; son élection est même contestée dans la circonscription de Charonne. MM. Bardoux, Léon Renault, Senard, Jenty, Deuzy, sont parmi les républicains non réélus. Dans 51 circonscriptions, les bonapartistes ou monarchistes sont remplacés par des républicains; ceux-ci, au contraire, sont remplacés par des monarchistes dans 7 circonscriptions. Il y a 64 ballottages, dont 3 à Paris, dans le VIIIe, le IXe et le XVIIe arrondissement.

Sur les 483 élus, on compte 38 monarchistes, 42 bonapartistes, et 403 républicains. Ceux-ci se divisent en 34 centre gauche, 156 gauche, 187 union républicaine, et 26 extrême gauche.

Élections législatives générales en Espagne. Elles donnent 301 ministériels, 46 conservateurs, 37 démocrates, 5 indépendants, 6 ultramontains et aucun carliste.

Élections législatives générales en Portugal. Elles donnent 20 sièges sur 147 à l'opposition.

Lundi 22. — Ouverture de la session des conseils généraux. Le bureau en exercice est réélu dans presque tous.

La sanction royale est donnée au bill agraire irlandais.

Le comité irlandais de la dynamite de New-York publie une proclamation dans laquelle il déclare ne tenir aucun compte du droit des gens et se préoccuper uniquement d'arracher l'Irlande à la tyrannie anglaise. La proclamation ajoute que les Irlandais peuvent, en une nuit, faire sauter tous les navires portant pavillon anglais dans les ports du Nouveau-Monde et d'Océanie. Cette proclamation sera présentée à la ratification d'un meeting convoqué pour le 29 août.

A la Chambre des communes, le marquis de Hartington, ministre de l'Inde, déclare que les dépenses de la guerre d'Afghanistan s'élèveront à 585 millions, y compris 133 millions pour la construction de chemins de fer militaires.

Jeudi 25. — La commission de recensement des votes émis le 21 août dans le département de la Seine constate que M. Gambetta n'a pas réuni la majorité absolue dans la deuxième circonscription du XXe arrondissement, et qu'il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin.

M. Gambetta, dans une lettre adressée aux électeurs du XXe arrondissement, annonce qu'il ne se présentera pas au scrutin de ballottage dans la deuxième circonscription.

« Je suis et je reste député de la première circonscription du XXe arrondissement, le député de Belleville.

« Il suffit. Cette élection, en dépit de la bassesse et de la violence des efforts réunis de tous nos ennemis ligués contre nous, est décisive; elle prouve que, dans le milieu le plus passionné, le plus inflammable de Paris, à côté d'une minorité, hélas! trop prompte à s'égarer, il reste toujours une majorité de républicains résolus et fidèles à la saine raison politique.

« La preuve est faite ici comme dans le reste de la France; et ce ne sont pas les commentaires d'une presse exaspérée, les criailleries furibondes des démagogues, les sarcasmes démodés des vaincus de la réaction, qui pourront en affaiblir le caractère et la portée.

« La politique réformatrice, ferme, sage, loyale, méthodique et forte, que nous poursuivons ensemble, ne sera jamais à la merci de coalitions éhontées.

« Nous persévérerons dans la politique de progrès réguliers, successifs, par étapes, attendant tout de la volonté du pays, rien de la force, toujours prêts à repousser utopistes et rétrogrades, toujours résolus à maintenir sur la même ligne l'ordre et le progrès républicains.

La Chambre des communes adopte, en troisième lecture, la loi de finances.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Imprl. J. [illegible] — [illegible] QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. 1333

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMERO 10. 3 SEPTEMBRE 1881.

JUSTIN SÉGOL

HISTOIRE D'UN VAINCU

Nouvelle

I.

Je le vois, ce Justin Ségol, faisant son entrée dans la cour du petit séminaire, et je vois aussi la casquette qu'il tenait à la main. Une casquette aussi insolite d'aspect que celle du fils Bovary, plate, celle-là, comme une assiette, toute en paille tressée, jaune, avec des torsades de paille et des glands retombant sur une visière immense en cuir verni.

Lui, c'était un brun très développé pour l'âge (à douze ans il en paraissait quinze), un garçon de forte encolure, avec une petite tête à fleur d'épaules, des cheveux en brosse qui rejoignaient les sourcils et des yeux d'émail blanc dans une figure noircie au grand soleil.

Un sauvageon!

Sa moustache nous sauta aux yeux tout d'abord; un rien de moustache faisant ombre sur la lèvre. Ce peu nous éblouit. Nous ne prîmes garde ni à ses pantalons trop courts, débordés par une croissance hâtive, ni à ses souliers ferrés, qui gardaient encore, à leur semelle, la boue des champs paternels. Tout cela, qui nous eût égayés, bien sûr, disparut dans l'admiration de la moustache. Pensez donc! il n'y en avait qu'une autre dans la cour des moyens, mais blonde, incolore et visible seulement à contre-jour; un simple duvet!

Tout de suite un respect entoura Ségol; une faveur universelle lui fit cortège.

Le nouveau ne s'y fiait pas trop au début.

Très prudent, il s'adossait au mur, crainte de surprise, et regardait venir, l'œil en dessous, comme un renardeau pris au traquenard.

Il observait.

En dehors des divisions officielles en Grecs et en Romains, établies pour stimuler notre amour-propre (le côté battu aux compositions avait ordre de pleurer , la cour était partagée en deux camps : à droite, les fils de famille, assez nombreux, comme d'habitude dans les collèges tenus par les Pères jésuites; de petits messieurs pommadés, blasonnés jusqu'à la marque de leurs chaussettes; à gauche, des enfants du peuple, issus de boutiquiers ou de demi-paysans, attirés là par la modicité des prix, qu'on abaissait, quand il le fallait, au niveau des plus petites bourses.

Entre ces ennemis toujours en guerre, un troisième groupe formé des enfants destinés à la prêtrise, neutres et conciliants par état, vivait en assez bons termes avec les combattants, non sans quelque préférence mal dissimulée pour les hobereaux.

De quel côté pencherait la moustache de Ségol?

A gauche comme à droite, on ne lui ménagea pas les avances. Mais son parti était pris, et, à la première bataille — c'était après Pâques et on s'envoyait des noyaux de cerises — il lança ses noyaux au nez des *Paysans*.

II.

Il s'était donné plus intimement à un de la Noblesse, au grand de Puyferrat, un fendant, toujours cabré, qui ne cherchait que plaies et bosses, un maître fat qui prétendait nous faire marcher tous.

Une amitié se noua entre eux dont l'autre eut tous les profits et lui toutes les charges : quoi de plus naturel? Justin ne se plaignait pas. Jamais janissaire plus fidèle n'exécuta les ordres d'un souverain à turban.

Sa soumission à Puyferrat ne s'arrêtait qu'au point [illegible]

où aurait commencé la désobéissance au *Règlement*. L'élève Ségol avait pour ce chiffon de papier la crainte salutaire que le Code, le sacro-saint Code, interprété par la robe noire des juges et manifesté par la buffleterie jaune des gendarmes, inspire à tous les paysans.

Il travaillait fort exactement aux heures voulues; sans succès et sans relâche, d'un train toujours égal; jamais content; découragé, jamais!

Nous étions voisins d'étude et je peinais à le voir faire : si lent à tourner les pages du *Quicherat*, empêtré dans un contresens, buté contre un pont-aux-ânes; et, pendant ce labeur, une ride se creusait, lui labourait le front; ses yeux papillotaient, éblouis comme ceux du chien savant à qui l'on fait déchiffrer les lettres.

Invariablement dernier à toutes les compositions, il lassait la bonne volonté patiente, il épuisait les méthodes variées de ses maîtres.

On essayait alors de le pousser vers la dévotion. Là, dans des groupes choisis : congrégations de Saint-Joseph, du Sacré-Cœur, les disgraciés de l'étude, les ratés du thème grec trouvaient une sorte d'entraînement religieux, de culture morale, où leurs sentiments affectueux pouvaient s'épanouir.

Mais Ségol n'était pas tendre; c'était son moindre défaut.

Les pratiques pieuses l'endormaient; il répugnait au jargon mystique, aux oraisons murmurées dans l'ombre des chapelles où les petits dévots jouaient à l'ange, déguisés avec des aubes en dentelle, ceinturés de rouge ou de bleu.

Cela le dépaysait.

On lui avait changé son Dieu de là-bas, le Dieu porte-soleil et porte-grêle, distributeur de manne et massacreur de blés mûrs; le Dieu terrible des paysans.

III.

Rien à tirer de ce Ségol. En toute chose, je le sentais différent de moi, réfléchi, tenace, avisé autant qu'un homme fait.

— Et toi, Justin, que veux-tu être?

Nous étions en train de confesser les uns aux autres nos projets d'avenir. Projets démentis par la suite, intervertis quelquefois.

Tel qui se destinait à Saint-Cyr a fini dans l'enregistrement, et cet autre qui voulait vivre et mourir notaire est tombé engagé volontaire à Coulmiers ou à Patay.

Ségol n'avait pas trop envie de se trahir.

— C'est selon, répondait-il, on verra; je ne sais pas au juste...

— Enfin, si l'on te donnait à choisir?

— Notaire ou avoué, a-t-il prononcé.

Ce sera son bâton de maréchal, à ce paysan. Notaire ou avoué! Son père le veut, sa mère y consent. De lui-même il a jeté son dévolu sur de certains panonceaux reluisant au seuil d'un vieux logis devant lequel nous passons les jours de promenade; des gens de campagne rôdent, l'air inquiet, dans le corridor, et, à travers la fenêtre entre-bâillée, très large et voilée de lustrine verte, on entend grincer les plumes d'oie en train de grossoyer les actes.

Oh! s'asseoir là, respirer cette odeur du papier timbré, être bourgeois, être notaire! Quel bonheur!

Ce rural, Ségol, renie la campagne.

Il a fait pis, le misérable!

Il a renié sa mère!

Devant moi.

Dans le petit parloir, le parloir des honteux et des humbles, des parents pauvres, des fournisseurs qui essayent un habit ou font entrer des pieds récalcitrants dans des bottes trop étroites, je l'ai rencontré causant avec une vieille femme à coiffe blanche, une paysanne.

Dès qu'ils m'ont vu, ils ont baissé la voix, ils se sont rencoignés tous les deux, enfoncés dans le mur; de la mère ou du fils je ne sais qui rougissait le plus.

— Avec qui étais-tu? lui ai-je demandé un peu plus tard.

— Avec notre métayère.

IV.

Ce n'est pourtant pas un méchant garçon, ce Ségol, ni même un mauvais fils; mais la vanité l'étouffe.

Aussi quel épanouissement, quel triomphe le jour de la distribution des prix, quand il paraît sur le théâtre déguisé en proconsul romain, cothurnes aux pieds, la ticlave sur l'épaule; un beau rôle! muet si vous voulez, mais le costume est superbe.

La scène se passe aux Arènes; on parle latin. Ségol (Honoratus pour le quart d'heure) n'a rien à faire qu'à renverser le pouce : signe de mort. Le chrétien, Puyferrat, est conduit dans la coulisse; quelqu'un miaule, c'est un tigre qui dévore le martyr.

La pièce est finie; des messieurs applaudissent; des dames — est-ce la chaleur, est-ce l'émotion? — s'essuient la figure avec leur mouchoir, et au dernier rang, debout sur une chaise, le père de Ségol (la maman n'a pas osé venir à cause de la coiffe) bat des mains après tout le monde, orgueilleux et attendri.

Cette minute me revient; après, je ne sais plus. J'ai monté d'une classe à Pâques de l'année suivante; Ségol a redoublé la quatrième. Moi dans les grands, lui dans les moyens, nous ne nous voyons plus. Les années ont passé; je suis bachelier, j'ai quitté Montauriol.

C'est un camarade, rencontré au café Tivolier, à Toulouse, qui m'a donné des nouvelles de Justin. Nous causions de la dernière fournée de candidats.

— Ormières?

— Reçu.

— Jai?

— *Collé* à l'écrit.

— Et Ségol?

— Oh! Ségol!

— Ça ne m'étonne pas.

V.

Ségol est en train de devenir légendaire.

Collé à la rentrée, *collé* à Pâques, *collé* à la session d'août, toujours *collé*, ça lui fait une situation; on le montre du doigt au café des *bahuteurs* (élèves des institutions préparatoires, *vulgo :* bahuts); on dit : Voilà celui qui a été refusé cinq fois.

C'est presque de la gloire!

Lui, cependant, espère toujours, le malheureux! Il *pétisse* le manuel, il a des *choix d'expressions latines* — O Cicéron! — qu'il copie très lisiblement sur un petit cahier; crainte du bruit pendant l'étude, il applique son pouce sur l'oreille pour mieux apprendre les dates.

Pioche, candidat!

Le père de Ségol n'y comprend rien : il a pourtant payé les trimestres du petit séminaire, les frais d'examen, tout; et ça lui coûte gros. A quoi pense le gouvernement? La vieille à coiffe blanche est triste; au fond, elle aurait bien mieux aimé se garder son Justin à la maison que de le pousser dans les honneurs; mais ses *hommes* le veulent, elle le veut aussi; elle a fait dire des messes pour le succès de l'enfant; puis, comme ça ne réussissait pas, elle est allée chez le sorcier.

Maintenant elle pleure; c'est tout ce qu'elle peut faire.

De guerre lasse, sur le conseil du chef d'institution, le candidat Ségol a renoncé aux lettres. Il lâche le manuel Raby pour le manuel Langlebert. Le voilà dans l'x jusqu'au cou. Il sera médecin, bourgeois qui saigne et qui purge, au lieu d'avocat, bourgeois qui ergote. La sonnette de nuit figurera aussi honorablement à sa porte que les panonceaux de l'officier ministériel.

La qualité de bourgeois emporte tout.

Le hasard nous a fait nous retrouver à Toulouse, sur les bancs de l'institution Gaster, école préparatoire à ceci et à cela, un peu à tout; une usine à *bachau,* pour l'appeler de son vrai nom.

Nous sommes là une bande de flâneurs, ou plutôt nous n'y sommes pas; nous sommes au billard, nous étudions la théorie du recul et du massé sur bande.

Ségol travaille.

Il est le seul ou à peu près qui rentre aux heures, qui assiste aux répétitions.

Je ne lui connais pas d'autre plaisir que de se montrer sur les Allées, le dimanche, à l'heure de la musique. Plaisir bourgeois s'il en fut. Tout de noir costumé — il a un culte pour la redingote, — badine en main, frisé au petit fer, il va souriant et digne, comme il sied dans ces cérémonies hebdomadaires. D'autres vont et viennent à côté de lui, frisés comme lui, et on dirait, à les voir évoluer en mesure, saluer, sourire et pirouetter sur les talons, de ces figures habillées qui tournent sur la table d'un orgue de barbarie.

Pas de danger que l'ami Justin s'encanaille à courir avec nous les *fénétras* (fêtes votives), à chevaucher les chevaux de bois, à flûter la blanquette de Limoux sous les tonnelles en compagnie des grisettes du faubourg.

Des grisettes, fi donc!

VI.

Par quel miracle Ségol a-t-il été reçu à l'*écrit?*

Pour plus de sûreté, nous avons fait recommencer l'appariteur qui nommait les élus.

C'était bien Ségol; et le voilà en personne, parqué dans l'enceinte réservée avec sept autres admis, attendant l'heure de passer l'*oral*.

De l'autre côté de la balustrade, le public habituel; des papas soucieux, de futurs candidats menés là comme des conscrits au feu, pour s'aguerrir; des amis au premier rang, les manuels ouverts sur les genoux, prêts à souffler.

Il fait très chaud.

Les bancs, les tables, mal essuyés, exhalent une odeur de poussière, l'odeur même de la science; un relent d'humidité fade monte des carreaux de briques rouges sur lesquels l'arrosoir du concierge a dessiné, comme autant de problèmes à résoudre, des figures géométriques.

On bâille, on chuchote. Prostrés sur leur banc ou agités de tics nerveux, ceux-ci trop pâles, ceux-là trop rouges, l'air idiot ou bien fou, les candidats s'impatientent, et, de loin, d'une fenêtre ouverte de la rue, un serin fort bien seriné, un serin bachelier, licencié peut-être, envoie, comme une leçon récitée, la monotonie de ses roulades.

La Faculté!

Elle fait son entrée en retard d'une demi-heure; une entrée maussade, ennuyée, qui n'annonce rien de bon.

— Justin Ségol?

Il se lève.

— Allez au tableau...

Il va.

— Écrivez : $x^2 + ax$...

Il écrit. Et dès la première lettre tracée, dès le premier son articulé, nous le sentons perdu.

Pas de mémoire, pas d'aplomb, à peine de salive! Jusqu'à la main qui écrase maladroitement la craie sur le tableau noir.

Le cerveau s'obstrue, la gorge s'étrangle; ça ne peut pas sortir!

A chaque mot, autant dire à chaque bêtise, il se tourne un peu de notre côté avec un haussement d'épaules qui est comme un aveu de sa défaite, et un regard d'angoisse, un regard de noyé dans une figure à l'envers, de brune devenue tout à coup blafarde, couleur de nègre effrayé!

C'est triste.

Le malheureux lutte quand même; syllabe par syllabe, il ânonne ses réponses, et, sans y penser, d'un mouvement du genou, il envoie à la table une poussée régulière, un roulis qui agace les juges en danger de mal de mer.

Ségol est à l'agonie. Enfoncé, enlisé jusqu'au menton, jusqu'au bec, ce n'est plus qu'une épave, un débris, que les examinateurs se passent l'un à l'autre.

Ces messieurs sourient. Sourire discret, involontaire, auquel fait écho le rire lâche des candidats.

Cela jusqu'à ce qu'il plaise à un des quatre, plus pressé ou

plus miséricordieux que ses collègues, d'achever la victime avec le « Cela suffit » sacramentel.

Le malheureux tomba, s'abattit sur son banc, et, la tête dans ses mains, la bouche crispée d'une grimace stoïque, il se retenait de pleurer.

VII

Pleurer! Ce n'était pas le moment alors; encore moins un peu plus tard, quand, admis ou ajournés, la bande à Gaster s'en allait bras dessus bras dessous fêter l'examen chez Biscaye, le cabaret en vogue de MM. les étudiants. Dix promotions de gradués, futurs notaires, officiers, avocats, ingénieurs de demain, toute la bourgeoisie de la province avait baptisé là ses diplômes; et, de ces prénoms qui rayaient les glaces associés à des prénoms de femme, quelques-uns sans doute appartenaient à des célébrités de chef-lieu. Cela faisait comme un rayonnement de gloire qui intimidait, humiliait le *retoqué*.

Les autres s'en donnaient, en prenaient pour leur argent; on trinquait, on toastait, on en disait de raides; histoires de femmes, vantardises et gasconnades partaient et détonnaient en l'air avec les bouchons.

Personne ne prenait garde à Ségol taciturne, immobile, statue de pierre de cette ribote de bacheliers.

— A ton tour, Ségol; parle un peu, voyons; raconte-nous-en une. Chut! Ecoutez! Ségol va nous narrer ses premières amours...

Au lieu de répondre, l'interpellé prit ma main et m'obligea de lui tâter le pouls.

Il battait la fièvre, si précipité et si plein qu'il me fit peur.

Je l'emmenai.

Un frisson le secouait; les jambes lui manquaient à chaque pas. J'eus de la peine à le reconduire jusqu'à la chambre et à le mettre dans son lit.

Au lit, la fièvre redoubla. Le malade s'était mis à parler, et avec une animation, une volubilité que je ne lui connaissais pas. Chose très étonnante, ce glorieux confessait ses humiliations, ce boutonné s'ouvrait jusqu'au fond de l'âme. Tout l'amer de sa vie, la bile amassée pendant ses années de séminaire, le fiel de ses insuccès, de ses amitiés trahies, de son amour-propre blessé, ses rancunes de paysan rebuté, de candidat malheureux, tout cela remontait, crevait, se répandait hors de lui.

Bientôt son agitation tournait au délire.

Très vite, sans hésiter, il récitait des théorèmes; puis, sans transition, des dates d'histoire : François Ier, 1515-1554; un peu du songe d'*Athalie;* de la botanique : la famille des rosacées, dicotylédones, à corolle monopétale...

La mémoire du fiévreux se débondait, coulait au hasard, mêlant l'*x* et le grec, toute la science ingurgitée et mal digérée depuis dix ans.

Puis, comme si, ces cases une fois vidées, d'autres s'ouvraient, pressées d'épancher leur trop-plein, des mots de la toute première enfance revenaient à Ségol : des appels de pâtre, des couplets de chansons patoises, et ce nom parmi, d'autres articulé très doux : *Mataléno!*

Etait-ce l'influence apaisante de ces revenez-y rustiques ou la tasse de tilleul apportée à ma demande par la servante? La fièvre bientôt parut tomber.

Le malade sommeillait quand je quittai la maison.

VIII.

Il n'était pas seul quand je le revis le surlendemain. Une coiffe blanche, la même que j'avais aperçue si humble jadis, cachée dans l'ombre du petit parloir, priait agenouillée au pied du lit.

Pauvre maman!

Appelée par dépêche, elle était venue à la hâte, non pas toutefois sans avoir pris le temps de bourrer ses poches de friandises pour le petit, des fruits de la saison, des gâteaux de ménage, de quoi réveiller le goût du malade, restaurer ses forces assez pour qu'il pût donner un bon coup de pied à la misère.

Car elle ne doute pas de la guérison, la sainte femme, et vraiment, à considérer le bel ordre de la chambre, les rideaux tirés, les draps soigneusement rebordés, la confiance vous vient; on ne doute pas non plus.

Mais combien de jours, combien de nuits à passer avant! Combien de nuits blanches, de journées noires! Combien de ces réveils en sursaut où, saisi de peur, on écoute monter et descendre dans le silence l'haleine courte du fiévreux!

Il respire, il vit! On n'ose en demander plus.

Ensuite c'est la convalescence, la première goutte de vin vieux, si désirée et si amère, le premier pas au bras de la vieille qui tient l'enfant, le soulève avec des mots de tendresse, comme quand il était tout petit.

Le départ, enfin!

La coiffe blanche est radieuse. D'ici à trois mois plus de livres, le médecin l'a défendu! Plus de ces vilains livres effrayants pour la paysanne, suspects, avec leur grimoire scientifique et leurs figures de problèmes, d'avoir ensorcelé le *pitchou*.

Plus de livres! Et qui sait? Peut-être une fois retiré au Garric, raccoutumé à la bonne vie de chez eux, l'enfant oublierait de s'en aller.

IX.

C'est qu'on y vivait très bien, au Garric!

Du bon vin d'abord, âpre et dur, qui vous mettait du cœur à l'estomac; du pain rude et frais sentant bon le pétrin de la ménagère; et de l'air à boire, de l'air gratis, tant qu'on en voulait, à plein nez, à pleins poumons!

Justin ressuscitait.

On avait ouvert pour lui la chambre d'honneur, la belle chambre parquetée et tapissée que se donnent les paysans

riches et qu'ils meublent tous de la même armoire à glace et du même piano d'acajou moisissant sous la housse de lustrine.

L'enfant dormait là de bon cœur.

Levé à pointe d'aube, il courait les champs, accompagnait les travailleurs. Et, les regardant faire, l'envie lui venait d'essayer après eux, de couper les orges, d'ensemencer le maïs. Mais il n'avait pas le coup de main, et ses gestes manqués égayaient les paysans, le père Ségol tout le premier, très flatté de ces maladresses qui attestaient l'éducation différente du petit, ses muscles devenus bourgeois.

Justin, lui, avait oublié ses appétits de grandeurs. La maladie lui en avait ôté le goût pour un moment. Quand il était las de marcher, il ne souhaitait rien tant que de pouvoir s'allonger à l'ombre et admirer entre ses cils baissés un peu de seigle pâle ondulant sous le ciel, un morceau de prairie avec son fourmillement d'herbes mûres appuyées à la claie de bois blanc.

Des filles venaient, longeant les bordures; le papillon bleu d'un coiffage ou l'oreille rouge d'un foulard sortaient de l'herbe; et Justin s'amusait à galantiser avec ces petites; lui accoudé à la claie, elles continuant à marcher et retournant la tête pour lui répondre après qu'elles l'avaient dépassé. Une se retournait plus souvent, coquetait, plus abandonnée avec lui — cette même Mataléno dont il avait laissé échapper le nom la nuit qu'il était en délire. Ils en tenaient un peu l'un pour l'autre.

C'était alors la vraie saison de s'aimer, le temps le voulait; les arbres, les haies, les plantes, se fournissant de feuilles, mettaient partout des épaisseurs de verdure, des coins d'ombre bleue où pouvaient se blottir à l'aise et nicher les garçons et les filles en mal d'amour.

Les occasions de se voir en public ne manquaient pas non plus, à cause des travaux des foins commencés avec les premières matinées de juin et qui appelaient chez Ségol voisins et voisines, toutes les maisonnées des environs.

Opérant gratis, à charge de revanche, ainsi que cela se pratique entre les cultivateurs aisés de la Rivière, tout ce monde était abreuvé et nourri à bouche que veux-tu; aussi travaillait-on gaiement. On riait, on chantait, en engageant des paris de force ou d'adresse. Un soir — il y avait une menace d'orage en l'air et on se dépêchait de charger le foin sec, — un voisin, lequel avait eu jadis des idées sur la Mataléno, défia Justin à qui enlèverait à la pointe de la fourche la plus lourde meulonnée de fourrage.

A l'étonnement de tous, — l'amour-propre sans doute avait doublé ses forces, — Justin l'emporta.

Bientôt après, juchés, Mataléno et lui, sur la charrette, alanguis par l'orage, grisés de fatigue, ils s'en revenaient au Garric.

Un cahot les souleva, fit se toucher leurs visages...

— Oh, mienne! soupira Justin.

— Mien! répondit Mataléno.

Ce fut tout.

Mais quand, après souper, ceux du Garric furent seuls — à savoir Ségol, la Ségole et Justin, — l'enfant leur porta son antienne : qu'il en avait assez de se faire du mal à la tête avec les bouquins; que, s'ils n'y contredisaient pas, eux, les vieux, volontiers il prendrait femme et s'établirait au Garric.

Le père Ségol lui coupa son oraison.

— Avoue-le, petit; tu en tiens pour la Mataléno!

— Oui, fit Justin.

L'ancien lança un juron, assena un coup de poing à la table qui fit danser la vaisselle; après quoi, radouci, il partit d'un grand éclat de rire.

— Inbecile! s'exclama-t-il.

Puis, tout à fait calmé, il ajouta :

— Cette fille-là n'est pas pour toi, mon garçon. Aime-la tant que tu voudras, puisque son museau te convient; caresse-la même, si tu veux, en te regarde; quant à l'épouser, pas si bête! Je ne t'ai pas fait enseigner le latin, sandiou! ni le grec, milo Diou! pour te conjoindre avec une pastoure. Tiens-le toi pour dit, fillot. Inutile de me le faire répéter. Or çà, maintenant que te voilà rétabli, réfléchis un peu à l'état que tu veux prendre, et, une fois ton choix arrêté, décampe-moi d'ici rondement. L'air du pays ne te vaut rien.

X.

Justin m'a raconté son idylle en flânant avec moi sur la place de la cathédrale, où nous attendons, en compagnie d'autres messieurs, l'heure de la sortie des vêpres.

Justin ne manque pas une de ces cérémonies bourgeoises.

Les cloches sonnent lentement avec des vibrations espacées, solennelles, qui se perdent au lointain des rues.

Je pense à Mataléno.

— Et elle était jolie, ta bonne amie? lui ai-je demandé.

Très fat, il tire de son portefeuille un portrait-carte naïvement exécuté par un photographe de campagne. Une robuste paysanne s'y carrait de pied en cap, une figure calme, régulière, avec un sourire doux dans de grands yeux étonnés.

— Nigaud! ai-je fait; tu as manqué ta vie. Voilà justement celle qu'il te fallait. Ah! si j'avais été à ta place!

— J'aurais voulu t'y voir, répliqua-t-il aigrement. T'imagines-tu que tu pourrais vivre avec ce monde-là!

Tout en me parlant — il parlait plus haut que d'habitude et gesticulait avec sa canne à pomme d'or, — il fixait quelqu'un qui venait dans la foule en train de s'écouler par les portes grand'ouvertes de la cathédrale.

Il se tut tout à coup en m'avertissant du coude et salua profondément deux dames, la mère et la fille sans doute; la vieille haute en couleur, majestueuse; la jeune aride et pointue; très ressemblantes quand même, pincées toutes les deux, tortillant un salut pareil à genoux ouverts, le corps plongeant dans la jupe, et les paupières chastement baissées sur des prunelles de faïence bleue au regard bête et dur.

— Mme Bovis, me renseigne Justin; Bovis-Roudalès, tu sais bien? la veuve du pharmacien de la rue Fraîche. La demoiselle est sa fille; fille unique; des personnes tout à fait comme il faut. Mme Bovis est Roudalès par son père et Moussaron par sa mère. Une famille de notaires!

Notaire! pharmacien! Justin a une façon à lui de parler, de mimer ces mots; un écartement du sourcil, une ouverture de la bouche, un soulignement des plus comiques.

— Je suis en marché pour la pharmacie, ajoute-t-il en baissant la voix d'un air sérieux. Demain ce sera décidé. Vingt-cinq mille francs! le chiffre est gros, mais le revenu est en proportion. Quatre mille, année moyenne. Trouve-moi de la terre qui en rapporte la moitié autant!

— Et le diplôme?

— Oh! le diplôme de première classe, d'abord j'y renonce. Depuis la fièvre cérébrale, impossible de travailler. Pour la seconde classe, on est moins exigeant.

Justin se tait, puis changeant d'idée et me secouant le bras fortement :

— Sérieusement, dis, comment la trouves-tu, Mlle Bovis?

XI.

Je passais devant la pharmacie; il m'a appelé.

— Assieds-toi là, j'ai fini..., me dit-il.

Lentement, posément, avec ses gros doigts nés pour presser le manche d'une charrue, il exécute ce qu'en langage d'école on appelle une préparation magistrale, électuaire ou liniment selon la formule: je ne sais pas au juste.

Très grave, à petits coups répétés, il pulvérise quelque chose au fond d'un mortier de marbre. Je le regarde, et sur son front, à la même place, je revois la ride creusée jadis par son travail d'écolier, par la confection pénible, la transmutation d'une version latine ou d'un thème grec.

Le reste de la figure a changé; affinée, mincie, elle prend au reflet des bocaux, aux décompositions de la lumière à travers les sépulcres de verre où nagent les couleuvres flasques et les fœtus spongieux, comme un air de mystère, une pâleur professionnelle très séante aux alchimies pharmaceutiques.

La pharmacie achève l'impression : une boutique très ancienne, à faux air de sanctuaire, décorée d'attributs, de palmiers d'or, de serpents qui montent aux trumeaux enfumés, s'enroulent autour des flacons symétriquement rangés et portant sur leur ventre de porcelaine des mots abrégés à mine cabalistique. Des colliers de pois-chiches, des mortiers en chapelet, des assortiments de spatules, des capsules de verre ou de porcelaine suspendus par rang de taille encadrent la porte surmontée du buste d'Esculape; et, sur le comptoir, à côté des balances de platine, les ordonnances de médecin s'empilent, opprimées par un presse-papier en forme d'alligator.

L'élève, un jeune blondasse avec un sourire de marchand sur les lèvres, assiste le maître qu'il couve de regards obséquieux, et, en dessous peut-être quelque peu ironiques.

A la place de Justin, je me méfierais de ce monsieur.

Mais Justin ne se méfie pas; il est si heureux! L'opération est terminée; soigneusement bouché, étiqueté par-dessus et ficelé dans une enveloppe troussée lestement, le flacon est remis au jeune homme, qui disparaît, et, sans plus tarder, Justin me met au courant de son histoire.

Tout a marché à souhait depuis un an; on s'est entendu sur le prix, et le président du tribunal, M. Rabi, un ami de ces dames, a levé tous les obstacles. Grâce à lui, on permet à Ségol de tenir la pharmacie sous la responsabilité d'un élève diplômé, avec qui il pourra faire, sans sortir de chez lui, un stage officinal. Déjà il a obtenu le certificat de grammaire, un certificat de complaisance, et il n'a plus que ses examens à passer.

— Dans trois ans, conclut-il, ton ami Ségol sera pharmacien... Et la pharmacienne est toute trouvée, ajoute-t-il. Mlle Caroline Bovis a bien accueilli ma demande. Tu l'as vue, n'est-ce pas? Quelle éducation! Élevée aux Dames-Blanches, ça se comprend; elle brode, elle dessine, elle chante! Tu l'entendras, mon cher! Ces dames voient ce qu'il y a de mieux en ville : les demoiselles de M. Antonin Redoul, un juge consulaire; la nièce de l'ancien directeur des contributions...

Ces brillantes relations me font penser tout de suite à la vieille de là-bas, à la coiffe blanche du Garric.

— Ta mère, que dit-elle du projet?

— Rien de bon d'abord. Elle s'était mis dans la tête de me marier avec mon ancienne bonne amie du Garric, avec la Mataléno. Mais, quand elle m'a vu bien décidé pour l'autre, elle n'a pas dit non. Même, pour finir de payer la pharmacie, elle a donné sa signature. Elle m'aime tant, la bonne femme! Mais c'est égal, je crois qu'elle tient encore plus à sa coiffe. Elle renoncerait à nous accompagner à l'église plutôt que de se mettre en chapeau...

Une pratique a interrompu Ségol, puis une autre, puis deux à la fois; la sonnette de la porte d'entrée ne s'arrête pas de tinter.

Ségol se frotte les mains.

— Ça va bien, très bien! se félicite-t-il, et ça ira mieux encore quand j'aurai fait des réparations. Je vais t'expliquer : un vitrage neuf d'abord, le panneau d'une seule glace; puis j'abats la cloison et je recule le comptoir jusqu'ici; un comptoir en chêne du Nord; les boiseries pareilles : c'est plus gai. De l'air, du jour, quelques fleurs, du confortable et du moderne. Tu ne t'y reconnaîtras plus.

XII.

Ce passant qui se dérobe, cette ombre qui file, rasant le mur, n'est-ce pas Justin Ségol? Je l'appelle; il fait celui qui n'entend pas; je presse le pas; une timidité l'empêche de fuir; je mets la main sur lui.

Trois ans que nous ne nous sommes vus. Que s'est-il passé depuis?

Arrivés au jour d'un bec de gaz, je lui trouve un air bouleversé qui ne dit rien de bon.

— Mais qu'as-tu? qu'est-ce qui t'arrive?

— Rien de nouveau; j'ai encore échoué hier! Ils m'ont *collé;* et sur les alcaloïdes! Quelque chose que je savais par

cœur, les alcaloïdes! Mais c'est plus fort que moi; dès que les examinateurs sont là, je perds la tête. Et puis, on est lâche avec moi, on me cherche des chicanes, on m'embrouille. C'est un fait exprès. Ils ne veulent pas que je sois pharmacien!

— Quelle idée! Voyons, n'exagérons rien; c'est très ennuyeux ce qui t'arrive, mais un ennui n'est pas un malheur. Tu en seras quitte pour te représenter dans trois mois.

— Mais c'est la troisième fois qu'on me *retoque*.

— Raison de plus. D'ici-là, ton gérant continuera à expédier le travail, et si, Mlle Caroline est trop pressée de t'avoir, rien ne vous oblige d'attendre.

— Pressée! Ah! oui, tu tombes bien. Tiens, lis; voilà de ses nouvelles toutes fraîches.

Navré, il tira de sa poche un billet écrit sur papier très mince, plié en une infinité de doubles et qui exhalait une odeur combinée d'eau de toilette et de pharmacie.

— Sous prétexte de musique à échanger, elle et mon gérant s'envoyaient des billets doux. Et sais-tu leur boîte aux lettres? Le creux du buste d'Esculape! Lis donc!

L'écriture maigre, penchée à l'anglaise, une jolie écriture des Dames-Blanches, emplissait quatre grandes pages avec des points d'exclamation à chaque ligne. Tout ça pour arriver à accepter un rendez-vous.

— Et elle avait commencé de me broder des pantoufles! gémissait Justin.

Une pitié me venait pour ce pauvre garçon. Je lui pris la main.

— Tu en vois de sévères, mon pauvre Ségol, lui dis-je; mais aussi, c'est bien ta faute. Pourquoi t'obstiner dans ton idée de bourgeoisie? Les demoiselles se moquent de toi, la pharmacie branle au manche, les alcaloïdes te fatiguent à apprendre. Très bien. Envoie-moi tout ça au diable. Secoue la poussière de tes bottines et reviens-t'en de ton pas au Garric. Laboure, ensemence, vendange, comme fait ton père; épouse ta Mataléno et fais-lui des enfants qui laboureront, ensemenceront, vendangeront à leur tour.

— Mataléno est mariée depuis six mois; et elle a bien fait d'en prendre un autre, car elle n'aurait jamais été ma femme. Crois-tu donc qu'on change si facilement d'habitudes? Je suis trop vieux, vois-tu. Tant pis pour moi. Et, le pourrais-je, je ne m'en soucierais pas. On a son amour-propre. Servir bouvier, et mauvais bouvier, quand on a failli être pharmacien! Non. Plutôt crever misérablement ici dans ma redingote que de finir au Garric dans la blouse d'un paysan! Ce que j'ai à faire maintenant est bien simple. Adieu!

Je le retins; j'essayai de le raisonner, de le consoler. Inutilement; il ne m'écoutait plus.

— A demain! dis-je en prenant congé de lui.

Il me salua sans parler, d'un air énigmatique, avec un haussement d'épaules et un adieu de la main qui me serra le cœur.

Après quoi, il s'en alla dans la tombée triste de la nuit.

Quelques heures plus tard, Justin Ségol était mort.

XIII.

La femme de ménage le trouva le lendemain étendu de son long, raide, sur le parquet de la pharmacie.

Sur le comptoir, une fiole s'offrait en évidence, débouchée, aux trois quarts vide et munie de l'étiquette rouge; près de la fiole, une lettre adressée au commissaire central.

Je la copie telle qu'elle fut reproduite par l'*Estafette montauriolaise* du [illegible] novembre 1864 :

« Monsieur le commissaire central,

« Le poison qui a déterminé ma mort est constitué par une quantité de brucine (alcaloïde de strychnée) dont je formule ainsi la composition :

[illegible]

« Je désire que ce renseignement vous évite la peine de faire des recherches, et je vous prie, monsieur, etc., etc. »

Trois autres lettres furent découvertes dans les poches du défunt : une à Mlle Caroline, qui renfermait sans doute le billet intercepté; la seconde à ses parents, où il avait consigné ses volontés dernières; la troisième à mon adresse.

C'était, celle-là, toute la confession du pauvre diable. Très curieuse et très navrante lettre où il me semble lire encore, plusieurs fois soulignée, cette exclamation héroïque et grotesque, cri suprême d'une vanité au desespoir :

— *J*[illegible]

Hélas!

Ridicule jusqu'après la mort, Ségol habite un mausolée prétentieux, érigé à l'endroit le plus en vue du cimetière.

Un notaire repose à sa gauche; un médecin à sa droite... pour l'éternité!

Sur la façade du monument on lit, gravée en lettres d'or sur marbre noir, cette épitaphe qu'il avait rédigée lui-même [illegible]

[illegible]

Et au-dessous, en plus petits caractères :

« [illegible] Amable-Justin, [illegible] Montauriol, le [illegible] novembre 1864.

« Ancien élève du petit séminaire,

[illegible]

« baccalauréat ès sciences.

« Pourvu du certificat de grammaire, le 17 avril 1863.

[illegible]

HOMMES D'ÉTAT ANGLAIS

W.-E. Gladstone

SON ŒUVRE PARLEMENTAIRE (1)

Raconter la vie et la carrière du chef actuel de la démocratie anglaise, ce n'est point simplement tracer une biographie individuelle, c'est raconter aussi l'Angleterre moderne, endormie, conservatrice, se réveillant libérale, tâtonnant longtemps sans doute dans l'ornière de ses traditions, mais brisant enfin peu à peu avec l'idolâtrie du passé. A la considérer de loin, nous autres étrangers ne voyons bien souvent en elle que la politicienne douée du don d'ubiquité, la surveillante des mers, la portière des détroits. De là notre étonnement quand telle ou telle volte face de ses électeurs vient couper court à de brillants programmes : ce ministre, disons-nous alors, avait pourtant tenu haut le drapeau anglais ! La Grande-Bretagne, par Wellington, brisa un empire, par Beaconsfield en devint un ! Et Wellington et Beaconsfield tombés en disgrâce ! — C'est que la gloire sert de paravent à l'immobile routine. On s'agite au dehors pour ne point bouger au dedans. Le commerce souffre, l'industrie réclame, le budget cloche ; déjà gronde l'opinion. Que faire ? On montre un trophée. Le peuple parle réformes : on lui répond prestige. (*Ascendency*. Lettre au duc de Marlborough, 1880.)

Ce jeu fut de bonne heure dévoilé. « Pour l'amour de Dieu, écrivait Sidney Smith à lady Grey, ne me poussez pas à quelque autre guerre. Je suis fatigué, exténué de croisades par l'Europe et d'être le chevalier de l'humanité : il me faut penser un peu à moi-même. Je suis marri pour les Grecs, marri pour les Espagnols. Je déplore le sort des juifs. Les habitants des îles Sandwich gémissent sous une atroce tyrannie. Bagdad est opprimée. La condition du Delta ne me rassure nullement. Le Thibet va fort mal. Vais-je partir en campagne pour tous ces peuples-là ? » Cet égoïsme est fait de probité. Il peut ainsi se définir : ne point trop jouer au gendarme sur les terres d'autrui et bien surveiller les siennes propres. Devise des plus simples, qui inspira la vie de W.-E. Gladstone. Il est juste d'ajouter qu'il mit de longues années à la découvrir.

I. EDUCATION, TORY. — ETON, OXFORD.

William-Ewart Gladstone naquit le 29 décembre 1809 à Liverpool. Écossais par son père comme par sa mère, non Écossais seulement, mais *highlander*, donc un pur Celte. Plus tard, au plein midi de sa gloire, il a salué sa vraie mère : « Si l'Écosse ne rougit pas de ses fils, ses fils ne rougissent point d'elle et j'ai grande joie et grande reconnaissance à me rappeler que le sang qui coule dans mes veines est exclusivement écossais. » Nos modernes faiseurs de scientifiques horoscopes eussent eu beau jeu à lui prédire son caractère : un Celte, c'est-à-dire un logicien, ami des vérités abstraites plus que des faits analysés patiemment ; c'est-à-dire encore un voyant que son imagination emporte vers de nuageuses régions. Horoscope incomplet ; au calcul, deux facteurs ont manqué : le milieu, l'éducation.

Pour milieu, jusqu'à l'âge d'homme, il ne connut que le commerce et, de tous, le plus fiévreux, l'exportation coloniale. Son père, sir John (il fut fait *baronet* par Canning), était fils, petit-fils de marchands, et devint lui-même un des premiers armateurs du Lancashire. De bonne heure on le remarqua pour son entente des affaires et son initiative. Il débuta par sauver la maison Corrie, qu'il représentait. Voici l'anecdote : elle vaut qu'on la raconte. La pénurie des récoltes avait été extrême en Europe ; M. Corrie jugea l'occasion propice de frapper un grand coup : il ferait en Amérique une rafle de grains et remplirait, ou lui seul, ou lui premier, les greniers du continent. Il se remit sur John Gladstone du soin de l'exécution. John débarque, veut acheter. Il apprend que l'Amérique a eu, elle aussi, sa disette, que le blé est partout hors prix. Tout ce beau plan est à vau-l'eau. Le pis est que M. Corrie, dans son impatience, a envoyé, peu après John, trente-quatre vaisseaux pour rapporter les achats. Ils allaient donc rentrer vides ! Trente-quatre vaisseaux revenant bredouille, au vu et aux rires des maisons amies, quel *fiasco !* La maison y perdait non son argent, mais son honneur et, qui pis est (en affaires), son crédit. Que fait John ? Sans tarder, il arpente l'Amérique en vingt sens, court de marché en marché, ramasse tout ce qu'il trouve, paye partout sans compter et renvoie à Liverpool ses trente-quatre vaisseaux pleins. La déroute devenait triomphe. Pour quelques sacs d'écus qu'elle y pouvait perdre, la maison y gagnait d'écraser ses rivales et de se dire à bon droit la grange de l'Europe. Peu de temps plus tard, John Gladstone était l'un des associés. Un tel exemple prouve, n'est-il pas vrai ? un homme de décision et d'habile audace, trait de caractère qui ne sera point perdu en Ewart.

Passons sur la prospérité croissante du *shipowner* John, reconnu bien vite pour l'un des princes du commerce de Liverpool. Président de la *West India Association*, il devint plus encore qu'une haute notabilité commerciale, une force politique enviée et disputée par les partis. George Canning sut se l'attacher au point de le rendre infidèle à Brougham. Membre du parlement, il siégea parmi les conservateurs. Il mourut en 1851, après avoir eu la joie de voir s'ouvrir le grand avenir de son fils.

Dès l'enfance et bon gré mal gré, Ewart fut donc brisé aux affaires. Le grand commerce, telle fut son atmosphère native. Il héritait d'aptitudes pratiques accumulées par les labeurs de quatre ou cinq générations d'aïeux : c'était assez pour tempérer cette ardeur de conception innée en lui et l'accoutumer au terre à terre des faits. Mais il héritait en même temps de la méfiance ordinaire aux grands parvenus de la fortune, aisément inquiets des remuements de la démo-

(1) Rev. Barnet Smith : *Life of the R. H. W.-E. Gladstone*, 2 vol., London, 1879. — Gladstone : *Gleanings of Past Years*. London, 1879. — *Parliamentary Debates*, 1831-1880.

cratie montante et prompts à se demander si eux et leurs pères auront peiné et acquis en vain. Il était fils d'un possesseur d'esclaves, en un temps, il est vrai, où tout grand colon avait des esclaves, fils d'un protectionniste, d'un conservateur. George Canning fut l'idole que ses premiers regards adorèrent et que, même émancipé, il ne pourra se résoudre à brûler, comme il fera de tant d'autres. Que d'éléments réunis pour donner raison à Macaulay, dont la perspicacité croira découvrir plus tard dans le jeune *debater* « l'espoir levant de ces durs et intraitables tories » ! Oui, mais quelque chose vint tout gâter. Son père, dès l'enfance, l'avait formé au libre examen, à la discussion sans merci, à ne compter que sur sa raison, à n'admettre d'oracle que l'évidence. Cette méthode d'éducation première a donné à la philosophie Stuart Mill; elle pourrait bien avoir conquis Gladstone à la liberté.

Ses études d'humaniste, non d'homme (on ne devenait pas un homme à Eton), il les commença au collège modèle où l'aristocratie envoyait ses fils pour y apprendre un peu de latin et de grec, mais surtout y exceller aux jeux de régates, au sport, y exercer sur les plus jeunes le droit de brimades (*fagging*) et y mépriser très fort les quelques soixante *king's scholars* ou boursiers qui expiaient leur médiocre fortune par un costume et un régime à part (1). Avoir fait ses études à Eton prouve encore aujourd'hui quelqu'un de marque : c'est là une convention à laquelle les romanciers mêmes n'ont garde de manquer. N'est-ce pas à Eton que le prince Florestan se liera d'amitié avec son *fag* Endymion, le futur premier du Royaume-Uni (2)? Quand Ewart Gladstone y parut, ce fut, je gage, une révolution dans la ruche. Courses, cricket et autres jeux ne le touchaient guère. Il rêvait déjà de la vie parlementaire et de l'opinion publique gagnée. Il fonde un journal d'écoliers, l'*Eton Miscellany*, où il lance ses premiers essais. Notons, dans le nombre, une humoristique fiction qu'il intitule : *Vue du Léthé*. L'auteur voit le fleuve d'oubli engloutir dans ses eaux courantes d'innombrables œuvres. Intrigué, il s'approche, se baisse : qu'aperçoit-il? Des commentaires sans fin sur Shakespere et Milton, des éditions pesantes où les deux grands poètes râlaient, étouffés sous les notes, les gloses et les remarques. « Souvent les scribes désespérés tendaient les bras pour sauver leurs bien-aimés rejetons, mais en vain. Je pris en grande pitié leurs angoisses, en éprouvant toutefois une commisération analogue à celle que l'on ressent pour un malfaiteur en vue du supplice : on se rend très bien compte qu'il ne l'a que trop mérité. » Ce genre de saillies contre les annotateurs de chefs-d'œuvre n'est pas rare dans ses écrits. Dans ses *Études sur Homère*, il revient furieusement à la charge et va jusqu'à rejeter en bloc, sans discussion, toute critique des poésies homériques qui n'aura point accepté pour point de départ immuable ces poésies elles-mêmes. Par un juste retour, la philologie méconnue s'est vengée, et, si les détracteurs du livre à tant d'égards remarquable des *Studies on Homer* ont paru aisément triompher, c'est quand ils ont battu en brèche des constructions historiques ou ethnologiques légèrement édifiées par l'auteur sur des faits incertains, des documents apocryphes ou des dates controuvées.

En 1829, il quitte Eton pour Oxford, entre au collège de *Christ Church*. Les études y étaient très fortes, très fort aussi le souffle d'intolérance et de bigoterie. Les jeunes savants apprenaient là non seulement force grec et force mathématiques, mais aussi le respect superstitieux des institutions anglicanes et ce dogme qu'à sa hiérarchie de lords et d'evêques l'Angleterre devait exclusivement sa grandeur. Pour comprendre quel enseignement alimentait ces étroits esprits, il suffit de parcourir les annales de l'*Oxford-Union*, sorte de *Debating-Society*, où les jeunes gens venaient s'exercer à la parole, ce levier de la politique anglaise. Ewart Gladstone y brilla de bonne heure et par ses dons perçants d'orateur et par ses opinions vieillottes. Un de ses premiers discours fut pour prendre parti contre la réhabilitation politique des juifs. Peu de temps après notre révolution de Juillet, effroi et scandale de toutes les royautés environnantes, il porte une motion de défiance contre le ministère Grey, qu'il accuse « d'encourager les conspirateurs dont le dessein avéré est de saper les bases de l'ordre social ». Pauvre ordre social! Il y a beau temps qu'il devrait être en pièces, si les prophètes de sa chute eussent dit vrai! Il se maintient pourtant, plus solide et plus d'aplomb que jamais. Que de fois, dans la suite, le *Righ Honorable* W.-E. Gladstone a dû se rappeler, le sourire aux lèvres, ses frayeurs de jeune homme, quand ses amis d'autrefois, devenus ses adversaires, opposaient à ses programmes rénovateurs le salut social et les institutions menacées! Mais il fut dans sa destinée de se montrer timoré, inquiet, à l'âge de folie, et de brûler ses vaisseaux à l'âge de rassise maturité.

Le Gladstone libéral, qui n'a jamais aimé s'avouer inconstant dans sa foi et qui s'ingénie à montrer un fil continu où nous ne voyons que des croyances et des actes contraires, a cependant reconnu les erreurs de cette initiation scolaire. « Oxford, de mon temps, avait un grand défaut. Peut-être était-ce ma faute, mais je dois confesser qu'à Oxford je n'ai point appris ce qui m'a été enseigné depuis, je veux dire à apprécier à leur prix les impérissables principes de la liberté humaine. Une disposition trop souvent dominante dans les cercles académiques portait à regarder la liberté avec jalousie. Maintenant je n'ai nulle crainte de ces élargissements constitutionnels que je vois approcher. Au contraire, je les salue avec joie. J'ai appris à estimer à sa juste valeur la liberté humaine, et, si j'ai changé en quelque chose, voilà la clef de mes changements. » Mais que de temps écoule avant que ces belles paroles tombent mûres de sa bouche! En 1831, au terme de sa carrière universitaire, le front chargé de lauriers classiques, Ewart Gladstone eût frémi d'indignation si un miroir magique lui eût révélé les [illegible] préférant au vieil ordre. Le jouteur que les caricatures représentent bardé de fer, frappant d'estoc et de taille à la visière du passé, était parti en guerre pour le défendre.

Né sous l'aile des tories, mystique et théologien par l'Écosse, conservateur par [illegible], clérical par [illegible]

(1) Voy. *Éducation en Angleterre*. Aug. 1868.
(2) Voy. Lord Beaconsfield : *Endymion*.

Oxford, Ewart entrant dans la mêlée politique s'annonçait comme le continuateur des contre-révolutionnaires, leur directeur présomptif, leur *rising hope* (Macaulay), leur étoile levante. Ajoutez la sévère beauté de ce visage au front saillant, déjà grave, aux profonds yeux noirs, tout chargés de pensées. L'Angleterre puritaine crut s'y lire. Pitt trouvait un héritier. Aussi fut-il le très fêté parmi les chefs de l'aristocratie, qui, précisément alors, par un juste contraste, repoussaient avec dédain cet aventurier, ce brouillon, le peintre et le modèle de *Vivian Grey*, qui, même après le sanglant outrage d'O'Connell, était réputé le courtisan des whigs. Qu'un tel panier percé, *leader* indiqué pour tous les séditieux pêcheurs en eau trouble, devînt jamais le maître obéi de l'orgueilleuse noblesse, c'eût été rire. Eh bien, par une ironie des choses, le paradoxe fut vérité. L'austère et compassé travailleur sera Gladstone, et le cerveau brûlé Beaconsfield.

II. — [illegible]

Ewart Gladstone était prêt pour la vie publique. Le parlement s'ouvrit comme de lui-même à son ambition. Ce fut la fortune qui vint au-devant de lui sous les traits du duc de Newcastle, noble hautain, père de la célèbre maxime : « N'ai-je pas le droit d'user comme il me plaît de ce qui est à moi? » C'était son évangile politique. Le duc offrit au lauréat d'Oxford la représentation de Newark; Gladstone accepta et l'offre et le patron. Il était, par ce seul fait, étiqueté un *intraitable tory*. Sa profession de foi? La belle difficulté! Il suffisait de réditer aux électeurs de Newark les théories prêchées par lui naguère à l'*Oxford Union* : « Veillons [illegible] à refouler cet aveugle désir de changements qui menace de produire avec un peu de bien une lamentable prépondérance de mal...; relevons les principes sur lesquels seuls l'édifice religieux et l'État et la constitution peuvent reposer en sécurité! » La défense sociale? Nous y retombons. Et ces plaintes, ces alertes, ces cris de couvre-feu au lendemain du bill de réforme dont l'adoption sera l'éternel titre de gloire de ce grand honnête ministre, sir Robert Peel!

L'élu de Newark fut fidèle à ses engagements. Il parla peu et rarement, mais toujours en faveur de la réaction. Son *maiden-speech* (discours de début) lui fait, en un sens, honneur. C'était la première fois qu'il prenait la parole : il la prit pour défendre son père, indirectement mis en cause dans une discussion concernant la mortalité des esclaves. Quand fut proposé l'affranchissement des noirs, il ne se prononça point nettement; du moins il voulait des conditions, des restrictions, qu'on laissât l'esclave prouver son aptitude à la liberté, c'est-à-dire à être homme. Il fallait distinguer entre les bons et les méchants, les mutins ou paresseux et les dignes, bref, tergiverser, remettre. Peu après, il se déclare hostile à une proposition d'enquête sur les corruptions électorales dont Liverpool avait eu la honte. En 1834, un bill ouvre les universités à tous les jeunes gens, conformistes ou non, et supprime l'obligation de souscrire aux trente-neuf articles : au nom des orthodoxes, il le combat avec énergie. Déroulons la liste de ces inquiétants débuts.

Dans le cabinet éphémère que forme sir Robert Peel, il occupe un poste secondaire; dès 1835, il rentre dans l'opposition. Lors des élections de 1837, invité par les tories à un grand banquet, il raille très fort l'élu radical Thomson. « Qu'au lieu de ce candidat, Manchester eût nommé pour représentant un de ses sacs de blé, le choix eût été aussi intelligent et aussi utile. » Des sacs de blé, l'ingrat! Il ne songeait pas qu'il leur devait sa richesse et sous peu leur devrait sa popularité! De retour au parlement, il se replace à son rang de bataille, dans l'avant-garde tory. Le 24 juin 1839, avait surgi l'épineuse question de l'éducation nationale. Lord Morpeth, avec beaucoup de raison, fit remarquer que si l'État avait le devoir de veiller à l'éducation des orthodoxes, il ne l'avait pas moins de pourvoir à celle des dissidents; il touchait l'argent de ceux-ci comme de ceux-là : pourquoi l'inégalité des bienfaits devant l'égalité des charges? Si la conscience répugnait à donner, que ne répugnait-elle à recevoir? Raisonnement irréfutable, à la fois sage et généreux. Qui fut l'adversaire? Encore Ewart Gladstone. Les espérances de la réaction étaient dépassées.

Son discours, en cette occasion, l'un des plus importants qu'il eût encore prononcés, n'était lui-même qu'un résumé de ce livre complexe et mêlé qui lui a été, dans la suite, si souvent jeté en pleine poitrine comme la meilleure arme pour frapper son libéralisme de néophyte. Ce gros ouvrage qui, à son apparition, suscita d'intarissables polémiques, s'intitulait : *The state in its relations with the Church*. Par rapport à l'État, qu'était l'Église — établie, s'entend? La réponse occupait deux volumes hérissés de déductions historiques, elles-mêmes groupées en un vaste syllogisme dont la majeure, fort bien mise en lumière par Macaulay, se ramènerait à ces simples termes : de même que l'individu, l'État a une conscience. Association mutuelle et consentie, l'État s'est formé pour permettre à des hommes jusque-là isolés de vivre, agir, sentir ensemble, et la prière est l'une de ces communes fonctions. Comme il a son code, son armée, ses impôts, il a son culte spécial et ses dogmes à lui. En enseignera-t-il d'autres? Mais ce serait se faire le complice d'une imposture : il mentirait, payant des maîtres pour répandre en de jeunes âmes des doctrines qu'il tient pour trompeuses. — Cette argumentation, si fragile en elle-même, était étagée sur des amas de faits, d'interminables échafaudages de raisonnements, divisions, subdivisions, où l'on se perdait. Cette masse donna le change, sauf à Macaulay, qui, écartant les bâtisses, alla à l'unique pierre, la souleva, tout surpris de la trouver si creuse. L'État est une association, soit : pour vivre, oui; pour agir, quelquefois; pour penser, jamais. — A quoi bon insister? A s'arrêter à ces limbes d'où ce sincère esprit allait bientôt s'échapper, on n'éprouve nulle amertume. Ce n'était point seulement Gladstone qui s'attardait ainsi sur le chemin de Damas, c'était l'Angleterre elle-même, si longtemps rebelle à tout changement, si lente à s'éprendre de justice et de réparation. Le mouvement fut long à donner et le char a résisté longtemps. « Maintenant en plaine roulant, comme dit Courier, rien ne le saurait arrêter. » Qui donnera l'impulsion, qui poussera sans relâche, sans entendre et

sans voir, jusqu'à presque verser? Ce [illegible] de ce livre scolastique, digne d'un moine qui aurait lu et compris Rousseau.

Enfin, pour couronner d'aussi beaux commencements, quand le duel s'annonça entre le libre-échange et la protection, Gladstone prit nettement position contre la liberté commerciale. En mai 1841, Robert Peel, rentré aux affaires, avait appelé le député de Newark au secrétariat du commerce et trouvé dès l'abord en lui un zélé partisan de l'echelle mobile, système admirable pour enrichir les fermiers anglais au risque d'affamer tout un peuple. La multitude montra les dents ; la jeune reine fut, dit-on, huée aux théâtres de Londres. Les futures élections menaçaient de se faire sur ce cri : le pain à bon marché (*cheap bread!*) et de tourner mal pour les ministres. La majorité parlementaire, favorable aux lois de Peel (*corn laws*), allait chaque jour s'éclaircissant. Bien plus, les ministres eux-mêmes perdaient pied et leur conviction semblait chancelante. Dès son premier budget, où tout le monde savait combien la part du jeune secrétaire Gladstone avait été grande, sir Robert Peel abolit ou abaissa les droits de plus de 700 articles sur 1200 et laissa tomber cet aveu : « Oui, c'est notre intérêt d'acheter au meilleur marché pour vendre le plus cher possible. » Cette maxime enfermait tout le libre-échange, et M. Hume, sans nulle ironie, put féliciter le cabinet de sa conversion.

Conversion était bien le mot, pour Gladstone surtout; car de son adhésion aux idées du libre-échange on peut véritablement dater son évolution vers le libéralisme. Les libertés ont ceci de propre qu'elles ne vont guère l'une sans l'autre : la partie entraîne le tout; détachez l'une, les autres suivent. Déjà le sectaire anglican faisait place à l'avocat de la tolérance : je n'en veux pour preuve que la vigueur avec laquelle, en 1845, il soutint le bill destiné à maintenir les dissidents en possession de leurs douaires. Assurément Gladstone ne se métamorphosa point en un jour; mais la lenteur même de la transformation en garantit la durée. Quant aux malveillants qui ont propagé ce reproche, tant reproduit aux élections dernières : « L'ex-tory s'est fait whig par ambition et calcul », un mot suffira pour les confondre. Si Gladstone ambitionnait le pouvoir coûte que coûte, que ne se fixait-il sur les bancs des conservateurs? Il y eût été caressé, choyé, trônant, et l'aigle de Beaconsfield eût été étouffée dans l'œuf. Là tout l'invitait, amitiés, traditions, pouvoir, honneurs. Mais il ne voulut céder qu'à sa raison. Aux assauts que se livraient en lui l'idée moderne et ses convictions de jadis, comment y eût-il eu place pour des mobiles inférieurs ? L'esprit seul ici était en lutte avec l'esprit. Nul sophisme d'amour-propre ou d'intérêt ne put tenir contre ce principe : estimer à sa valeur la liberté humaine, *to se* [illegible] Quand cet impérieux axiome se fut dressé devant lui, les écailles lui tombèrent à jamais des yeux.

III. — [illegible]

L'émotion fut grande dans les villes et dans les comtés quand, à l'ouverture du parlement de 1846, la reine annonça dans son message que son gouvernement proposerait le rappel des *Corn-Laws*. Il n'était que temps : la récolte des pommes de terre avait été désastreuse; une grande disette menaçait. Loyalement, devant tous, sir Robert Peel et Gladstone proclamèrent comme un hommage à la vérité le changement d'opinions qu'une expérience de trois ans avait déterminé en eux. Les lois protectrices furent rappelées. Mais le même jour Peel tombait sur une question irlandaise. Il céda la place au cabinet whig présidé par lord John Russell.

Depuis cette époque, Gladstone, éloigné du pouvoir, reste cependant à l'écart de l'opposition tory. Ni libéral, ni conservateur, il se tient en tête d'un petit groupe de modérés et de sages dont Robert Peel demeura l'inspirateur jusqu'en 1850, et qui, longtemps encore après sa mort, ne portèrent d'autre nom que celui de *Peelites*. Toutes les mesures de progrès trouvaient en eux de sûrs adhérents. En 1848, Gladstone poussa même le courage jusqu'à prendre fait et cause pour la cour de Rome, avec qui l'on proposait de renouer les relations. Il appuie à diverses reprises le rappel des lois de navigation, ce reste d'un protectionnisme condamné, émettant ce beau vœu : « Puissions-nous vivre assez longtemps pour voir l'Océan, cette commune grande route des nations, aussi libre aux vaisseaux qui le traversent que les vents qui le balayent! » Vers 1851, il disparaît de son banc, quitte Westminster pour Naples. Détente bien légitime après vingt années de labeur dans une si jeune vie! Naples, l'Italie, les cités, les monuments et surtout la riante nature allaient lui prodiguer leurs surprises et le délassant oubli. Se délasser! Gladstone y songe bien. Voici comment il se repose.

Si, débarquant à Naples, notre touriste s'a tendait à trouver un pays de plaisance, uniquement soucieux des enchantements que la nature y prodigue, sa déception dut être cruelle. Au lieu de ce paisible Eden, que trouve-t-il? Une geôle fourmillant de victimes et retentissant de gémissements. L'odieuse cruauté d'un gouvernement clérical exerce la terreur dans tout le royaume. Les prisons regorgent ; les échafauds sont partout dressés. Les libertés politiques solennellement jurées en 1848 sont impudemment escamotées par un roi sans honneur. Quiconque proteste, arrêté, jugé, c'est-à-dire tué. Témoin de ces horreurs, Gladstone ne peut se modérer. Sa nature primesautière ne connaît ni ménagements ni politique. D'ailleurs, il peut dire non seulement : *Civis*, mais *Consul romanus sum*. L'intrépide Anglais visite les persécutés, se fait ouvrir les prisons, reçoit les confidences et les désespoirs des condamnés. Il s'informe des procédures, étudie les dossiers, sonde cette pourriture judiciaire et, tout frémissant de colère, lance à travers l'Angleterre et le monde ses *Lettres à lord Aberdeen*, l'un des plus larges et des plus vigoureux soufflets que le despotisme ait jamais reçus.

Ces lettres sont courtes, simples de ton, sans emphase. A quoi bon l'éclat des mots quand les choses tonnent assez d'elles-mêmes? La première est purement un récit : « Le pouvoir dirigeant qui se donne lui-même pour l'image de Dieu sur la terre s'est entouré, pour mieux écraser le public

qui pense, de tous les vices comme agents. J'ai pu entendre employer cette trop exacte expression : *E la negazione di Dio eretta a sistema di governo;* c'est la négation de Dieu érigée en système de gouvernement.» Veut-on savoir le nombre des prisonniers politiques dans le royaume des Deux-Siciles ? Le chiffre de 20 000 n'a rien d'exagéré. A Naples seulement, plusieurs centaines d'entre eux encourent la peine de mort. Et parmi ces victimes, qui trouvons-nous ? la plupart des députés de l'opposition. Voter contre le gouvernement est un crime qui mérite ou l'emprisonnement ou l'exil. « On compte, mon cher lord, que la Chambre, au grand complet, comprenait 164 membres élus par environ 167 000 votants. Sur ce nombre, 140 sont venus à Naples remplir leur mandat. Or une majorité absolue de 76 d'entre eux, sans compter plusieurs autres privés de leur charge, ont été soit arrêtés, soit bannis. De sorte qu'après la formation régulière d'une Chambre représentative et sa suppression à la barbe de la loi, le gouvernement de Naples a mis le comble à son audace en [illegible] *majorité actuelle des représentants du peuple.* » Mais ce n'est pas tout. Parler de prisons, c'est employer un indulgent euphémisme pour désigner les catacombes abjectes où croupissent des foules d'innocents. Ni air ni lumière. Le médecin même n'ose descendre dans ces fournaises de puanteur, et c'est le mourant qui doit, pour le consulter sur ses maux, se hisser jusqu'à l'escalier. Quant aux jugements, dérision ; l'accusation seule est libre, selon le célèbre principe de l'Inquisition, que l'innocence n'a pas besoin d'être défendue. Les juges sont sommés d'être injustes. Par la bourse on les tient, et par la peur. Quand ils acquittent, on n'en tient nul compte — qu'à leur égard et pour les punir. Naguère, à Reggio, des accusés furent absous. « Le bras de la vengeance descendit sur les juges. Pour lui faire expier sa témérité, la cour entière, comme si c'eût été une étable d'Augias, fut mise à net (*swept clean*).

L'exemple le plus pathétique que le narrateur donnait de ces persécutions était le cruel traitement infligé à un Italien patriote, un ancien ministre, coupable de trop d'indépendance, Carlo Poerio. Ce malheureux avait été arrêté, mis au secret, sur la plus absurde dénonciation émanée d'un vulgaire scélérat. Et ce Poerio, sait-on quel homme ce peut être ? Écoutons Gladstone, qui l'a vu, lui a parlé : « Je dois déclarer, après un attentif examen de son procès, que la condamnation d'un tel homme pour trahison est un acte aussi conforme aux lois de la vérité, de la justice, de la décence, de la loyauté, du bon sens national, ou plutôt un aussi grand et violent outrage à tout cela, que le serait une condamnation analogue en ce pays, portée contre un de nos hommes d'État les plus en renom, tels que lord John Russell ou lord Lansdowne, ou sir James Graham, ou vous-même. » L'Italie était unanime à maudire les bourreaux, si l'on excepte quelque cléricaux fanatiques tels que ce chanoine Apuzzi qui, dans un catéchisme, représentait la civilisation et la barbarie comme deux excès également vicieux et vantait le bonheur et la sagesse du gouvernement napolitain « d'avoir si bien su découvrir le juste milieu ».

Ces révélations vengeresses, empruntant une autorité si haute au rang et à l'illustration de l'écrivain, provoquèrent par toute l'Europe un tressaillement d'indignation. A la Chambre des communes, lord Palmerston, interpellé, confirma les rapports de Gladstone et déplora que les moyens d'action du gouvernement anglais fussent forcément limités. Il rendit, aux applaudissements de la Chambre entière, un juste hommage au cœur généreux qui avait pris cette initiative. « Oui, je le déclare, quand nous voyons un Anglais venu à Naples pour y passer l'hiver, au lieu de visiter les volcans et d'explorer les cités enfouies, se rendre aux cours de justice, parcourir les prisons, descendre dans les pénitenciers et examiner une multitude de cas d'infortunées victimes de l'illégalité et de l'injustice afin d'en informer ensuite l'opinion publique, je dis qu'une telle conduite fait un grand honneur à celui qui la tient. » Il fit mieux que louer, il annonça qu'à tous les représentants de l'Angleterre à l'étranger il avait adressé un exemplaire du célèbre pamphlet. Vainement le cabinet de Naples voulut tenter une réplique. La réponse du prince Castelcicala ne valut à son gouvernement qu'une humiliation de plus.

Il y eut bien, de ci de là, des essais de réfutation, pour la plupart entrepris par des journalistes de robe courte qui, du fond de leurs cabinets d'où ils n'étaient point sortis, juraient leurs grands dieux que toutes ces imputations formaient autant de calomnies et que le roi Ferdinand offrait le modèle des bons princes. Les plus avisés se bornaient à des rectifications de détail, confessant ainsi sans le vouloir la vérité de l'ensemble. La seconde lettre à lord Aberdeen portait au fanatisme le coup de grâce : « La flèche a frappé dans le noir et ne saurait plus être délogée ; il m'est doux d'apprendre que, sur la sommation d'un simple particulier, le gouvernement de Naples s'est vu réduit à plaider sa cause devant le tribunal de l'opinion.» Cette cause, Ferdinand la perdit ; mais ce fut François II qui paya les frais. L'impétuosité de Garibaldi acheva ce qu'avait commencé l'habileté de Cavour et, en 1860, les Deux-Siciles furent annexées à la patrie commune. Naples vit alors s'évanouir ses inquisiteurs. Mais qui le premier les avait dénoncés au monde ? Ce fut un député anglais.

Il était bon de s'étendre sur cette dénonciation, qui gagna d'emblée à Gladstone la confiance et les faveurs du radicalisme. Tout à la fois elle peint l'homme et prophétise la politique extérieure du futur *Premier*. L'homme n'est-il pas tout entier dans ces deux lettres, avec sa passion débordante que nulle retenue d'etiquette ou de savante rouerie diplomatique ne peut comprimer, qui dévoile sans merci l'illégalité où il la rencontre, au risque de passer aux yeux des habiles pour un irréfléchi Don Quichotte ? Mais on y entrevoit aussi le prochain défenseur des chrétiens d'Orient qui refuse de croire aux intérêts anglais dans l'Est quand ces intérêts abritent les fanatismes de religion ou de race. Comme il a flagellé les oppresseurs de Naples, il flétrira les massacreurs de Bulgarie, et, en une heure de magnifique emportement, il sommera l'Europe de rejeter par-dessus bord, de l'autre côté du Bosphore, l'incorrigible Turquie en bloc, elle, ses pachas, ses vizirs et ses paquets et ses malles (*bays and baggages*).

IV. — Les budgets.

Le budget de 1853 fut l'occasion de son retour aux affaires. Disraeli, alors chancelier de l'Échiquier, proposa, en décembre 1852, ses plans. On n'en imagine pas l'extraordinaire complexité. Un casse-tête chinois, disait un de ses auditeurs, est élémentaire en comparaison (1). C'étaient des diminutions de droits accordées aux uns, des augmentations imposées aux autres, et le tout sans rime ni raison. On abaissait les tarifs sur le malt, mais on étendait l'*income-tax* aux salaires d'Irlande et l'on grossissait l'impôt des maisons. Un plaisant put sans injustice définir ainsi ce beau projet : « Prendre de l'argent dans la poche des propriétaires pour le mettre dans la poche des malteurs. »

Gladstone, avant de prendre corps à corps ce monstre d'incohérence, releva vertement d'ironiques allusions lancées par le chancelier contre l'un des plus respectés peelites, sir James Graham. « Je dois avertir le très honorable gentleman que, quoi qu'il ait appris — et il sait beaucoup, — il n'a point appris cependant à se maintenir dans ces limites de discrétion, de modération, de tolérance, dont l'oubli est toujours une faute, mais une faute dix fois plus grave lorsque celui qui la commet est le *leader* de la Chambre des communes. » Le mot était *roide*, comme nous dirions. La leçon ne fut point pardonnée.

Mais ce n'était là qu'une première escarmouche. Gladstone en vient ensuite au projet lui-même, le tourne, le retourne, le découpe en vingt sens, le brise pièce par pièce et fait si bien qu'il n'en reste plus un vestige. On put voir dès l'abord qu'il avait cause gagnée. Au premier vote, l'infortuné Disraeli se vit mis en minorité par seize voix. Le ministère Derby avait vécu. Lord Aberdeen, qui prit l'héritage, ne pouvait hésiter un instant sur le choix de son chancelier de l'Échiquier.

La dextérité financière de M. Gladstone est, de tous ses dons, celui qui lui a valu le plus de renommée. Ses ennemis comme ses amis s'accordent à voir en lui le premier constructeur de budgets, non de son pays seulement, mais de son siècle. Ce n'est pas que d'autres n'aient aussi bien su se jouer à l'aise dans les chiffres et la statistique : c'était un art où M. Thiers, comme on s'en souvient, était passé maître. Mais la faculté dominante de Gladstone est l'invention, je devrais dire la divination. Les articles du tarif ne sont pas pour lui des entités abstraites, mais bien des êtres vivants dont il prédit la croissance ou pressent le dépérissement. De là cette sûreté de main avec laquelle il applique sa règle directrice : dégrever les impôts sur les objets de consommation populaire, ne les maintenir et ne les surhausser que là où une production montante permet de frapper sans que le consommateur s'en ressente. « Le grand mérite de M. Gladstone, dit M. Robert Giffen, a été la découverte de nouvelles sources de revenu de nature à ne pas soulever pour ainsi dire d'objections et à résoudre ainsi le problème : comment tenir tête aux fortes dépenses des années qui allaient suivre sans interrompre l'œuvre de réforme? » Une telle méthode est aussi essentiellement démocratique, puisqu'elle amortit l'impôt quand il frappe sur la multitude des petites bourses.

Voilà pour l'attrait du système; voyons-en maintenant la sévérité. Un principe indexible sur lequel le nouveau chancelier ne céda jamais fut celui de l'effort proportionné au besoin. « A chaque jour suffit sa peine » est une maxime trop lâche pour lui. Il veut que demain soit libre de toutes charges. Donc, point d'emprunts; il n'en admet sous aucun prétexte. Quand la guerre de Crimée va éclater, il élèvera tels tarifs (sur le sucre, le thé, les alcools et le malt), que le peuple ne voit pas d'un bon œil, en créera de nouveaux, en généralisera d'anciens; mais, du moins, il n'aura pas grevé l'avenir. Et l'événement lui donna raison, puisque, grâce à ces surcroits bien répartis, le Trésor put se tirer sans encombre d'une lourde guerre de deux ans.

Son premier budget, en 1853, fut une révélation. Pendant cinq heures d'enfilée, il tint sous le charme une Chambre peu friande de chiffres et de soustractions. On n'admirait pas simplement la science du calculateur, on était de plus subjugué par l'art du conférencier. Mariant aux plus minces détails de technique les considérations historiques et économiques les plus élevées, il avait trouvé le secret de dramatiser en quelque sorte son compte rendu. Tantôt il accumulait comme à plaisir les charges, se plaisait à rayer des droits d'un sûr rendement et accumulait les poids sur le plateau déjà si lourd des dépenses; tantôt la disproportion s'intervertissait soudain, des recettes non soupçonnées venant surcharger le plateau contraire. Ces jeux de statique, ces alternatives d'instabilité et d'équilibre étaient un amusement pour l'esprit, et toujours la raison y trouvait son compte. Enfin, toutes combinaisons achevées, toutes évaluations bien prises, la balance des recettes et dépenses laissait un excédent favorable de 493 000 livres (multipliez par 25 et une fraction, vous aurez la somme en francs). Quand l'orateur se rassit, des bravos prolongés retentirent. Depuis Robert Peel et la fameuse année 1844, on n'avait rien entendu de tel.

Mais le plus célèbre de ces exposés financiers, le chef-d'œuvre de la manière fut sans doute le budget de 1860.

La session, cette année, était solennelle. En dépit des résistances que la réaction leur avait suscitées, les principes du libre-échange, merveilleusement servis par Cobden, venaient de triompher [illegible] entre l'Angleterre et la France avait été conclu. Toutefois, le traité de commerce devait entraîner pour le fisc — par l'abandon de ses droits — une perte d'environ 1 190 000 livres. [illegible] Mais [illegible] quelle source de prospérité pour les deux nations! « Considérez tout d'abord les positions relatives de la France et de l'Angleterre. Il est parfaitement vrai que la France est une contrée étrangère, mais c'est une contrée étrangère séparée de vous simplement par un canal plus étroit que celui qui vous sépare de l'Irlande; et, tandis que la nature, ou plutôt la Providence, vous a placés dans un si proche voisinage, elle a aussi donné à ces deux grands pays de telles diversités de sol, de climat, de produits, de caractère, que je ne crois pas que sur toute la

(1) Voy. *Popular Life of R. H. E.-W. Gladstone*. — London, 1880.

surface du globe vous en puissiez trouver deux autres aussi heureusement constitués pour un bienfaisant et fertile commerce. » C'était, malgré tout, une perte nette pour le Trésor. Cette brèche faite aux revenus, Gladstone l'élargissait encore par la suppression de l'*Excise duty on the paper*, mesure universellement désirée. Les droits sur le papier pesaient lourdement sur le peuple, qui en salua avec bonheur l'abolition. Libres de cet impôt, les petites fabriques, écrasées par les grandes, purent tenter de reprendre vie; cent industries où le papier a tant de part furent soulagées, et, les journaux étant désormais rendus accessibles à toutes les bourses, la lumière de l'idée débattue fut partout répandue à flots. Mais comment pourvoir à ce grossissement des dépenses? Gladstone demanda de maintenir pour un an et trois mois des droits extraordinaires sur le sucre et le thé, qui, au cours normal des choses, auraient dû s'éteindre cette année même, et de porter l'*income-tax* à 10 *pence*. Non qu'il fût un partisan enthousiaste de cette dernière taxe. L'impôt sur le revenu, comme il l'avait déclaré en 1853, devait être pour le Trésor une ressource extraordinaire et nullement une source régulière de recettes; imaginé par Pitt, en 1798, pour faire face aux exigences budgétaires de la grande guerre, l'*income-tax* fut aux mains de l'Angleterre l'engin libérateur qui permit d'abattre le géant Mais les dangers d'un tel impôt sont grands: il force à l'arbitraire, devient aisément inquisitorial et prête à d'innombrables fraudes. Le mieux serait donc, en des temps non troublés, de s'en pouvoir à peu près passer. Quoi qu'il en fût, bon gré mal gré, il fallait, en 1860, l'élever à 10 *pence* par livre. Dès lors, tout compte fait, on avait la balance: dépense totale, 70 100 000 livres; recettes, 70 564 000, par conséquent un surplus de 464 000 livres.

Les années qui suivirent apportèrent encore d'autres dégrèvements. En 1863, les taxes extraordinaires dont le thé et le sucre avaient dû être frappés depuis la guerre de Crimée purent être définitivement levées. En 1865, l'*income-tax* fut abaissé au taux le plus bas où il se soit jamais arrêté, à 4 pence par livre (8 sous par 25 francs). Et chaque budget continuait ainsi d'apporter aux petits pécules un dégrèvement et, par contre-coup, un enrichissement à la fortune publique.

Mais on se lasse de tout, même d'être bien administré. Au début, les louanges ne tarissaient pas sur une gestion aussi sage et habile; peu à peu la nation s'y fit et ne sut plus nul gré à son économe. Quand il lui parla épargnes, dettes amorties, excédents de recettes, l'insoucieuse fit la sourde. Il lui plut de tâter de l'impérialisme. En Orient, aux Indes, au Cap, elle va jouer la conquérante. Cinq ans à peine écoulés, ce sera le tour des amers regrets. Elle comprendra que la gloire — et quelle gloire! — coûte cher. Le nouveau chancelier devra faire sans relâche appel aux bons de l'échiquier; chaque mois s'enflera la dette, et l'on n'aura pas atteint le bout de l'année 1879 que l'*Economist* pourra déjà constater un déficit de sept millions de livres.

Alors les électeurs comprendront qu'il se fait temps d'enrayer, et l'Angleterre reviendra au seul de ses caissiers en qui elle ait foi. Par malheur, toutes ces intermittences lui ont laissé le temps de vieillir, et il doit maintenant compter avec ses forces. Son budget du 4 avril 1881 est le dernier que le parlement aura reçu de lui. Et dans ce budget, quelle est la proposition saillante? Celle de prolonger jusqu'en 1906 des annuités qui allaient dans peu s'éteindre et de consacrer ainsi sans délai une part constante du revenu public à l'amortissement de la dette. Suprême enseignement donné à son pays et au monde par cet intendant incomparable dont l'administration, durant douze années, a tourné sur ce triple pivot: équité, libéralisme, prévoyance.

V. — SÉCESSION DÉFINITIVE AVEC LES CONSERVATEURS. LE BILL ÉLECTORAL.

Revenons sur nos pas.

Bien que chacune de ses propositions financières fût un service rendu à la démocratie, le nouveau chef du libéralisme ne pouvait tarder d'offrir aux partis avancés des gages plus apparents. Très hardiment, du reste, il avait rejeté ses vieilles alliances. Les conservateurs le savaient, pour lui avoir, dès 1864, entendu accueillir avec une extraordinaire ferveur la motion Baine, tendant à l'abaissement du cens, partant à l'extension du *borough-franchise*. Oui, ce renégat, l'ancien protégé du duc de Newcastle, n'avait pas rougi de proclamer bien haut cette vérité dont plus d'une dynastie a payé cher l'ignorance, qu'au lieu d'attendre et de braver l'agitation populaire, la prudence conseille de la prévenir. « L'effervescence des basses classes est un malheur pour tout le monde, mais surtout pour elles. Quand un ouvrier se trouve en une condition telle qu'il doit abandonner son travail journalier, seul moyen qu'il ait d'assurer sa vie de chaque jour, c'est qu'alors, selon le langage usité dans les chemins de fer, le signal du danger est hissé, et qu'il se sent impérieusement poussé à l'action. » Relativement à l'Église, apostasie non moins noire. En mars 1865, M. Dilwyn ayant attiré l'attention du parlement sur la situation précaire de l'Église d'Irlande, Gladstone avait abondé dans le même sens. Tant d'entêtement dans la défection ne pouvait rester impuni. Les tories brûlaient de se venger d'un traître. Les élections de 1865 leur en fournirent l'occasion.

Au lendemain du jour où, de concert avec son maître Robert Peel, Gladstone avait abandonné l'idée protectionniste, il avait dit adieu à ses électeurs de Newark. C'est alors que l'Université d'Oxford, justement fière d'un tel élève, le choisit pour la représenter à Westminster. Mais insensiblement elle se détacha de son ministre : tant de témérités l'offusquaient. La vieille mère ne retrouvait plus son fils. De bonne heure elle le bouda, lui témoignant par l'amoindrissement de ses suffrages la crue de sa mauvaise humeur. Quand elle vit qu'il n'en avait cure, bien loin de là, que l'obstiné parlait de réduire le cens, de couper à la religion établie un bras, l'Église d'Irlande, pour le coup elle n'y tint plus : par 180 voix de majorité, elle lui retira son mandat.

D'un bout de la Grande-Bretagne à l'autre le conservatisme poussa un hourrah frénétique. Sottise! Ce soi-disant échec du néo-radical allait précipiter les conquêtes du parti popu-

laire. Jusque-là, si déterminé que l'élu d'Oxford pût être, il se voyait contraint, par l'origine même de son mandat, à des atermoiements, à des égards. Maintenant, plus d'entraves, soit de reconnaissance, soit de courtoisie. Ses amis eux-mêmes venaient de couper les ponts derrière lui. A sa première apparition au *Manchester Exchange*, il débuta par ce cri de délivrance : « Enfin, mes amis, enfin, je vous arrive démuselé! » Pour la première fois il respire le grand air à pleins poumons, libre de toutes attaches, dégagé de toutes coteries. « Sans que ma volonté en soit la cause, je me présente indépendant parmi vous, et, je le dis bien haut, c'est avec joie, gratitude, enthousiasme, que je viens, candidat de la onzième heure, candidat sans programme, faire appel au cœur et à l'esprit du *South Lancashire!* » Le 20 juillet, il était élu. Huit mois plus tard, il apportait au parlement le bill de réforme.

Les débats soulevés par cette résurrection du problème électoral compteront parmi les plus mouvementés du parlement anglais. De part et d'autre l'éloquence déployée fut grande; tous les orateurs en renom se dépensèrent sans compter. Le projet introduit semblait à des législateurs anglais d'une intrépide nouveauté. Il accordait, entre autres extensions, la franchise à tout tenancier des comtés payant 14 livres de rente, à tout adulte qui, depuis deux ans, avait déposé 50 livres dans une caisse d'épargne, bref, accroissait le corps électoral de 400 000 nouveaux votants. Les vieux prudents s'effrayèrent, non sur les seuls bancs de l'opposition conservatrice, mais jusque parmi les groupes ministériels. Plus d'un whig se sentit défaillir et refusa d'avancer. Pour ceux-là John Bright fut cruel : il leur accola un surnom qui fit fortune. Prenant à partie M. Horsman et ce délicieux orateur, M. Lowe, qui s'étaient, en cette circonstance suprême, séparés de leurs amis : « M. Horsman, s'écria-t-il, s'est retiré dans ce que j'appellerai sa grotte politique d'Adullam, où il invite quiconque est en détresse, quiconque s'est vu déçu. Mais M. Lowe est le seul qu'il ait encore recueilli. Ce parti à deux ressemble au terrier écossais, à ce point enveloppé de ses poils, qu'on ne peut distinguer où est la tête, où est la queue. » Cette saillie, citée par M. Barnet Smith (1) comme un des plus heureux exemples de l'*humour* parlementaire, obtint un grand succès de rire. Et le nom d'*Adullamite* servit, depuis ce jour, à désigner ces étranges libéraux qui, sitôt qu'une motion libérale était en jeu, s'empressaient de la repousser.

Toute l'ardeur de Gladstone, toute la verve de Bright ne purent triompher de la timidité des Communes. Le bill fut arrêté [illegible] par [illegible] ils avaient commencé le feu. La querelle, par eux ouverte, devait être tôt ou tard formée. « Vous pouvez enterrer le bill proposé par nous, avait déclaré Gladstone dans son discours de clôture, mais nous écrirons sur sa pierre cette épitaphe confiante : [illegible] pouvez pas combattre l'avenir. Le temps est de notre côté. Les grandes forces sociales qui s'avancent dans leur puissance et leur majesté sont contre vous; elles se déploient à notre aile... et notre bannière, portée par les fortes mains d'un peuple uni, mènera à une difficile peut-être, mais sûre et prochaine victoire. » Il ne croyait pas cependant avoir si promptement raison. Le 30 avril de l'année suivante, le cabinet Derby, vaincu par les démonstrations populaires, les pétitions et les meetings, faisait enfin passer à son tour la loi électorale. C'était, à peu de chose près et sauf quelques modifications partielles, bonnes plutôt à l'énerver qu'à l'amortir, le projet de Gladstone et de Bright. Et l'on viendra reprocher au parti libéral d'oser sans vergogne et selon la saison retourner son drapeau!

VI. — « [illegible] — [illegible] 1870.

Le bataillon libéral, si injustement dépossédé d'une victoire par lui virtuellement gagnée, avait sa revanche prête. Il allait pousser, l'épée dans les reins, ses émules en démocratie et, au nom de la logique, les sommer de remplir jusqu'au bout leur programme de radicaux involontaires. A peine retiré dans l'opposition, Gladstone lança au ministère nouveau la question irlandaise. Ce fut sa flèche du Parthe, qui, du premier coup, blessa les tories au cœur. Ce gouvernement, né de la veille, se sentait frappé à mort.

Depuis longtemps on avait vu se former l'orage de l'ouest. Sur qui crèverait-il? Improbable bizarrerie, ce fut sur les conservateurs. Aux premiers mots qui furent dits de la réforme irlandaise, Disraéli fit la moue; comme un écolier boudeur, il se plaignit qu'on le taquinât par malice. « Car enfin, ajoutait-il, non sans quelque naïveté, il y avait deux cents ans et plus que la difficulté était pendante : pourquoi les libéraux ne l'avaient-ils point eux-mêmes abordée? Le zélé Gladstone en avait eu le temps, Dieu merci. » Récriminations enfantines dont l'Opposition souriait. « Cédez-nous la place, semblait-elle répondre, et vous verrez alors à nous accuser d'impuissance. » Céder la place, à peine installé, c'était cruel. Il le fallut pourtant. Le gouvernement conservateur, marqué, dès sa venue, d'un vote ennemi, vivota quatre mois jusqu'aux élections générales, où il se fit battre à plate couture. Le 9 décembre 1868, Gladstone prenait la présidence du conseil.

Les libéraux avaient joué les élections sur une carte : la réforme irlandaise. Le gagnant tiendrait-il parole? L'Irlande verrait-elle enfin alléger sa misère? De ses maux, le plus grand paraissait être ce joug d'un dogme étranger, imposé sinon à sa croyance, du moins à ses yeux et à sa bourse. L'anglicanisme était comme campé chez elle, avec ses rentes nationales, ses bénéfices, ses privilèges, regorgeant d'opulence devant elle mourante de faim. Les premiers fondateurs de l'Église établie d'Irlande s'étaient flattés qu'à la longue ils assujettiraient les âmes comme ils avaient subjugué les corps, que la parole des ministres envoyés par la Couronne nivellerait les croyances. Mais point. Désillusion irritante, l'île sœur s'entêta d'un doux et pieux entêtement, préférait ses curés indigents aux pasteurs-fonctionnaires, objets

1 [illegible]

des royales faveurs. Cette stérilité de l'Église irlandaise avait, à bien des reprises, ému les parlements. On s'étonnait et on s'aigrissait. Tant d'argent, tant de complaisances, et si peu de prosélytes! On ne pouvait cependant imposer à coups de fusil la foi anglicane. Que faire en cet embarras? La réponse de Gladstone était simple : L'Église d'Irlande est infécondée? Supprimez-la. De même, Lowe, très éloquemment : « Vous appelez cette Église *mère nourricière*? Eh bien, sa mission n'est pas remplie. La malédiction de nudité est sur elle; elle n'a point de feuilles, ne porte point de fleurs, ne donne point de fruits. Abattons-la. Pourquoi en encombrer le sol? »

Le sol ne resta pas encombré longtemps. Le 1er mars 1869, le ministère proposait la *désestablissement* de l'Église d'Irlande. Quant au patrimoine de l'institution détruite, rentes, biens fonciers, subventions, une partie en serait employée à désintéresser les pasteurs orthodoxes rendus à leurs loisirs, et le reste serait versé aux caisses de charité irlandaises, hospices, asiles, écoles de sourds-muets, etc. Les conservateurs essayèrent bien d'arrêter le bill; mais leur échec aux élections dernières avait émoussé leur résistance. La loi passa, même chez les lords, et reçut enfin la sanction royale. Le 26 juillet, l'Église établie d'Irlande avait vécu.

Voilà pour les intérêts religieux; restaient les intérêts temporels. Le vaillant ministre, sans désemparer, reprend la question de la rente et dépose le premier de ses *land bills*. Certes, ce n'est pas encore le large projet d'avril 1881; mais n'oublions pas que dix ans d'intervalle séparent les deux lois et il y avait plus de méritoire hardiesse à commencer qu'à parfaire. Dans le bill de 1870, les principes essentiels des innovations ultérieures sont déjà implicitement contenus. La loi décrète l'intervention de l'Etat pour protéger le tenancier contre le caprice et l'arbitraire du *landlord*; le Trésor s'interpose pour faciliter le transfert de la terre aux mains qui la cultivent; la jurisprudence elle-même, en ce qui concerne les différends entre fermier et propriétaire, est élargie de manière à faire place aux considérations d'équité — c'est-à-dire qu'au lieu d'envisager purement et simplement le côté légal des controverses, les cours de justice seront autorisées à tenir compte aussi des éléments pour ainsi dire moraux, de la bonne ou mauvaise volonté du fermier, du bien fondé de l'éviction. Cette double immixtion de l'Etat, par voie administrative et par voie judiciaire, était toute à l'avantage du petit fermier. Désormais il pouvait espérer de posséder à son tour, et, contre la tyrannie des détenteurs de la terre, il aurait maintenant un suprême appel.

Cette grosse besogne achevée, Gladstone en attaquait une autre : la réforme du système d'avancement dans l'armée. Il déposa une loi qui supprimait l'achat des grades, réservait au gouvernement l'absolue liberté de ses choix, sans lui imposer d'autre règle que le respect de l'ancienneté.

Sera-ce tout? Pas encore. Dans cette même session, l'infatigable novateur hasarde le *ballot bill*, depuis tant d'années promis, depuis tant d'années refusé. Cette loi, en assurant le secret du vote, garantissait à l'électeur l'impunité de son indépendance. — Presque simultanément le bill avant-coureur d'une loi plus retentissante, celui des *university-tests*, était emporté de haute lutte : tous les étudiants laïques seraient, dès ce moment, sans distinction de cultes, admis aux universités dans des conditions identiques. — Enfin, cette ivresse d'égalité politique qui semblait s'être emparée du premier ministre fut assez forte pour lui faire accueillir sans trop de défaveur l'idée de conférer aux femmes le privilège électoral : il déclara nettement, à propos d'une motion faite en ce sens, qu'une fois le *ballot* adopté, il ne verrait nul inconvénient à ce que la franchise fût accordée aux femmes qui possédaient terre ou maison. La majorité elle-même, si accoutumée aux audaces de son *leader*, en fut décontenancée.

L'agitation fut bien autre encore lorsque, pour la troisième fois dans sa courte carrière, on vit le même cabinet retourner la question toujours brûlante des réformes irlandaises. Plus d'un se dit que la nécessité de cette résurrection ne se faisait point sentir. A quoi bon, comme l'on dit, éveiller le chat qui dort? Mais Gladstone n'aimait point l'inaction. Dût-il y jouer sa popularité et l'existence de son ministère, il reviendrait à la charge et arracherait au sphinx irlandais son mot. Héroïsme inutile. Il y perdit sa majorité. Et sait-on à qui la faute? A l'Irlande.

Oui, l'on a peine à croire que l'oppression invétérée et l'accoutumance de la misère puisse à ce point aveugler le sens de l'intérêt; mais l'*Irish University bill* échoua bien moins par la répugnance des libéraux que par l'hostilité ouverte des catholiques romains, en faveur de qui seuls le bill était conçu. La situation de l'Université d'Irlande, exclusivement anglicane, était aussi précaire qu'illogique. Illogique, car, l'Église orthodoxe ayant été désétablie dans l'île, à quoi bon cet appendice d'une institution éteinte? Pourquoi le séminaire, où le culte n'est plus? Mais précaire surtout : les chiffres l'attestaient avec une terrible éloquence. Loin de prospérer et de fleurir à la longue, l'Université n'était même point restée stationnaire. De 1461 étudiants qu'elle comptait en 1832, elle était, en 1873, tombée à 1179. Systématiquement délaissée par les familles indigènes, elle répondait si peu aux aspirations de la majorité irlandaise que dans ce nombre de 1779 les catholiques n'entraient que pour 145, alors que les adhérents de l'Eglise romaine formaient les trois quarts de la population entière. Quant à la cause de cette lamentable sécession, il était aisé de la voir. Jamais les familles catholiques (non plus que les presbytériennes) ne consentiraient à envoyer leurs enfants en des écoles d'où leur foi religieuse était officiellement proscrite. De plus, tous les petits collèges qui jadis gravitaient autour de l'Université centrale avaient successivement disparu, englobés ou vaincus par le *Trinity College* rendu de la sorte, mais à quel prix! la plus riche école anglicane du Royaume-Uni.

Que faire donc pour remédier à cet abus? Gladstone ne voyait qu'un moyen : fonder une université nouvelle, libérale, tolérante, ouverte à toutes les confessions, dirigée par un conseil où les divers cultes auraient rang, de manière que la liberté de conscience fût sauve. Il n'y serait enseigné ni théologie, ni philosophie, ni histoire moderne, et les examens n'accorderaient de place à ces sciences que sur l'expresse

volonté du candidat. Subsidiairement le *Trinity College* serait désarticulé. On le scinderait de sa Faculté théologique. Sur son immense douaire, une rente de 12 000 livres, sans préjudice d'une subvention de l'État, serait prélevée pour aider et soutenir l'institution naissante. La formation d'établissements secondaires rattachés à l'Université centrale suivrait cette réforme. Et M. Lowe put, d'une expression très exacte, définir ainsi l'objet du bill : « le groupement de plusieurs collèges sous une seule Université ».

Tel était le plan, si ample, si sage à la fois, dont l'exposé, d'abord favorablement écouté, déchaîna bientôt les fanatismes contraires. « Esclave de Rome! faux anglican », crièrent les orthodoxes, qui se prétendaient dépouillés au profit d'une minorité dissidente. Le reproche n'était pas nouveau : Gladstone devra écrire tout un pamphlet sur l'Église romaine pour démontrer qu'il n'est point papiste. Mais ces clameurs n'étaient rien auprès des colères du parti irlandais. Les évêques fulminèrent contre le bill d'adoucissement plus qu'ils n'auraient fait vingt fois contre une loi d'aggravation. Ils frappèrent d'anathème l'Université à naître, interdirent par avance aux familles de désarmer. L'égalité religieuse! c'était leur faire affront. La suprématie, voilà ce qu'ils voulaient. Ou rien, ou tout. Ajoutez que quelques libéraux, des *adullamites,* eût dit John Bright, mécontents de ce qu'ils appellent les *gagging clauses,* c'est-à-dire des stipulations qui supprimaient les chaires des sciences morales et *bâillonnaient* la vérité, firent l'appoint du parti contraire. Le ministère fut battu par trois voix : Gladstone avait payé de sa popularité la plus belle conception réformatrice que son large esprit eût peut-être enfantée.

Pour tout le monde, en effet, il devint évident que ce ministère qui avait tant fait et si vite pour la démocratie avait perdu son crédit auprès d'elle. Le revirement du corps électoral ne se fit pas attendre. L'épreuve de 1874 fut pour le gouvernement un désastre. Il se trouvait, au parlement nouveau, en minorité de plus de 40 voix. Gladstone céda le pouvoir à son impatient rival, Disraeli.

Comment un changement aussi brusque s'était-il accompli dans les esprits? En quoi le bien-aimé ministre qui avait ouvert, comme on l'a dit, l'âge d'or du libéralisme avait-il pu soudain démériter de ses partisans? Le biographe distingué de M. Gladstone, M. B. Smith, fait une réponse peu généreuse. Il rejette sur l'insuffisance des lieutenants l'impopularité dont le général paya les frais. A l'en croire, tout le mal est venu de maladresses incidentes, commises par quelques collègues, d'une charge de juge confiée à un attorney général, d'une nomination mystérieuse au rectorat d'Ewelme, que sais-je encore? Explications inacceptables. La preuve que le premier ministre était directement, personnellement visé, ce fut l'émeute hurlante qui l'accueillit au *meeting* de Blackheath; plus clairement encore, ce fut sa propre défaite à l'élection de Greenwich. Non, il ne faut point faire remonter à d'autres la responsabilité de l'échec. C'est l'honneur de Gladstone de l'avoir lui seul encouru tout entier. La véritable raison de son rapide discrédit est dans cette hâte réparatrice qui étonna d'abord et fatigua la nation. Tant de questions soulevées, tant d'œuvres mises en train! C'était trop, à la longue! Après le bill électoral, l'Église d'Irlande, et l'armée, et le *ballot,* et l'Université, et encore l'Irlande! Avec un pareil homme, qui sait où l'on serait poussé? Il allait trop vite vraiment. L'Angleterre s'essouflait à le suivre et s'arrêtait, hors d'haleine. Et cet entraîneur, qui s'en fût douté? était un fils des tories, un élève du modéré Peel! Une fois l'élan donné, que serait-ce des autres, des vrais avancés, des têtes chaudes du radicalisme? On s'en doutait à écouter sir Charles Dilke, qui, publiquement, dans une vaste réunion, avait vanté, souhaité la république, et devant le parlement scandalisé avait attaqué la liste civile. La nation prit peur, redemanda son immobilité première. Elle condamna son ministre pour avoir trop bien fait, et pour six ans cet Aristide d'une trop active vertu fut frappé d'ostracisme.

VII. — [illegible] L'IMPÉRIALISME ».

On sait quelle est l'importance, dans la contrée mère du parlementarisme, d'un chef de l'Opposition. Il est une puissance reconnue de la majorité adverse. Sur tout bill un peu grave, il est consulté, tout au moins informé : un vote suffit pour le transformer en président du conseil. Tout *leader* de l'Opposition est un premier ministre éventuel. Aussi le désarroi fut-il grand dans le camp libéral lorsqu'en janvier 1875 son illustre chef écrivit à lord Granville pour lui annoncer sa résolution irrévocable d'abandonner la conduite du parti. Depuis quarante ans qu'il était sur la brèche, il avait bien gagné son droit au repos. Mais personne ne voulut croire à la lassitude du vieux lutteur. Les ministériels prétendirent que c'était chagrin, ennui amer de se voir détrôné. Les libéraux, tout en se choisissant, par obéissance, un nouveau *leader,* le marquis de Hartington, ne tinrent pas la démission pour irrévocable. Ils comptaient sur une renaissance prochaine du vieil homme, avaient foi en son ardeur, en sa passion pour la politique. Cette maîtresse, comme tant d'autres, rit à qui la renonce, car nul de ses infidèles n'a jamais tenu son serment.

Et, de fait, dès l'automne suivant, le vaincu de 1874 rentrait dans l'arène et commençait contre le cabinet Disraéli cette guerre qui dura cinq années, sans trêve ni merci. De part et d'autre on perd toute retenue. On s'accusera, ici de césarisme, là de rébellion. C'est que chacun de ces deux hommes est légion : l'un, soutenu par tout ce qui tient à la tradition, veut l'expansion au dehors, mais au dedans le *statu quo;* l'autre, fort des aspirations nouvelles qui l'enflent vers l'avenir, ne cesse de protester contre l'inertie intérieure, prix des fanfaronnades à l'étranger. Les positions sont nettement prises; c'est une partie bien engagée, *a fair trial.*

Les nuages à l'Orient s'épaississent. Une correspondance du *Daily News* vient d'annoncer à l'Europe les atrocités de Bulgarie : granges incendiées, femmes brûlées vives, prisonniers empalés. Gladstone ne se peut contenir. Il sent ressusciter en lui le vengeur des persécutés napolitains. Articles de Revues, Adresses de meetings, discours au parlement, il mettra tout en œuvre pour secouer l'indignation de ses compa-

triotes. Il sera ouvertement pour la Russie contre les Turcs et suppliera son pays de revenir à la cause séculaire de l'humanité. « On me parle de la tradition établie et de la politique centenaire à l'égard de la Turquie. Je fais alors appel à une tradition plus ancienne et plus vaste et plus noble : une tradition qui, sans méconnaître les intérêts anglais, nous enseigne à ne chercher la satisfaction de ces intérêts que dans l'obéissance aux dictées de l'honneur et de la justice. »

Inversement, dès le premier jour, Disraéli accueillit en sceptique les récits des carnages turcs : le supplice du pal le trouvait incrédule, les Turcs, disait-il, inclinant d'ordinaire à un mode d'exécution plus expéditif. Cette inopportune saillie fut vivement relevée. « En un temps où le cœur entier de la Grande-Bretagne tressaille de douleur, répliqua Gladstone, il était réservé à un premier ministre anglais de faire le plaisant sur des cruautés et des souffrances. » Pendant la guerre russo-turque, la divergence alla s'exagérant. L'Opposition demandait que l'Angleterre proclamât, d'accord avec l'Europe, la Turquie déchue de ses titres à la protection des puissances. Le ministère répondit par une belliqueuse demande de crédit et l'envoi d'une flotte dans les Dardanelles. Gladstone de se récrier : c'était enfreindre la loi européenne; le crédit proposé était la plus condamnable des mesures que jamais parlement eût discutées. — Et Disraéli de répondre, en un banquet à Knightsbridge, par cette satirique peinture de son rival : « C'est un rhéteur-sophiste, grisé de l'exubérance de sa propre verbosité, doué d'une imagination égoïste qui peut en tout temps donner carrière à une interminable et inconsistante série d'arguments pour noircir ses adversaires et se glorifier lui-même. » Cet antagonisme de deux politiques qui l'une et l'autre ont eu leur grandeur s'aigrissait en une querelle implacable de deux orgueils.

Lorsqu'au retour du congrès de Berlin les négociateurs anglais reparurent à Londres, une ovation populaire salua leur arrivée. C'est alors que de la fenêtre du *Foreign Office* Disraéli, remerciant la foule, lui lança cette phrase devenue fameuse : « Lord Salisbury et moi, nous vous avons rapporté la paix, mais une paix, j'espère, avec honneur, de nature à satisfaire notre souveraine et à contribuer au bonheur du pays. » Le mot d'ordre des élections prochaines était donné : *Peace with honour!* Quelle ample matière pour l'ironie libérale! La paix, avec un traité qui ne terminait rien et dont tel protocole, le XIIIe, par exemple, enfermait les germes de futurs soulèvements! La paix, quand allait éclater la guerre d'Afghanistan; quand, au Cap, une expédition sanglante avait lieu! Et l'honneur, où le trouvait-on? C'était peut-être à se faire donner Chypre, en catimini, à l'insu de l'Europe! Voilà ce que l'on appelait respecter l'intégrité de l'empire ottoman! Et quel était le prix de cette politique *théâtrale* (1)? La stagnation des réformes au dedans; toutes lois utiles pendantes; les finances gravement compromises, et, pour payer ces folies, au lieu de surtaxes courageuses, des emprunts déguisés sous forme d'émissions de bons du Trésor!

La dissolution ne pouvait tarder. Dans sa fougue, Gladstone l'eût souhaitée immédiate. Il s'étonnait que le ministère ne l'eût pas déjà décrétée, conformément à l'usage constitutionnel qui donne pour limite à chaque parlement la fin de l'année antérieure à l'expiration légale de son mandat. Il criait au coup d'État. Pour un peu, il eût demandé la mise en accusation des usurpateurs. Enfin, prenant les devants, il commença, dès novembre 1879, la campagne.

Il faut lire la série des discours prononcés par le grand électeur libéral dans son voyage de Midlothian pour mesurer sa puissance oratoire. Jamais on ne l'avait vu plus jeune. Il émerveilla l'Angleterre par la verdeur et le renouveau de sa parole. Puissant dans les assemblées, il y trouve cependant, sinon des maîtres, du moins des égaux. Mais quel tribun l'égale pour l'ampleur, la saine abondance, la vigueur continue? Chiffres, documents, faits bigarrés, tout cela voltige, dans sa harangue, d'un mouvement et d'un entrain incroyables. La politique extérieure, les questions diplomatiques, les difficultés les plus complexes de l'administration, finances, commerce, guerre, marine, Église, éducation, il manie tous ces sujets abstrus devant les multitudes, remuant les intelligences à la fois et les cœurs. Et toute *platform* lui est bonne : une salle de manège, une gare; bien plus, comme en 1880, une portière de wagon pendant l'arrêt d'un train.

Quand la dissolution vint enfin, en 1880, la bataille était déjà plus qu'à moitié gagnée. On connaît la suite et quel magnifique gain d'une énorme majorité récompensa tant de persévérants efforts. La lutte avait été si chaude que, même une fois les armes déposées, je ne sais quels âpres restes demeuraient dans les âmes. La reine ne fit point tout d'abord appel à Gladstone, prenant au pied de la lettre la démission de 1875; lord Hartington, lord Grandville furent tour à tour mandés. Tous deux, noblement, refusèrent. Aussi bien le peuple n'entendait rien à ces subtilités : il ne connaissait qu'un vainqueur; il voulait son ministre. Déjà les quartiers ouvriers de Northampton menaçaient d'une émeute. Gladstone, enfin appelé, constitue bientôt un gouvernement où une loyale distribution était faite entre les coalisés de la démocratie.

VIII. — LA VICTOIRE DÉFINITIVE.

Et maintenant le voilà de nouveau à l'œuvre, le fort bûcheron, coupant sans crainte dans les branchages secs des vieilles institutions. Il peut faire beaucoup encore, ayant le courage, la ténacité indomptable et l'appui désormais constant d'une majorité compacte. Mais, quoi que l'Angleterre libérale ait droit d'espérer de ses forces, il a fait suffisamment pour sa gloire. Il peut avec orgueil parcourir du regard la carrière : chaque étape en est marquée par une innovation bienfaisante et un progrès signalé. Au début, ses hésitations ont été grandes : l'enfant, enveloppé encore des préjugés d'une éducation rétrograde, n'avait point aperçu la lumière. L'âge aidant, la réflexion jetant de toutes parts ses poussées dans ce généreux esprit, l'influence d'un Robert Peel annula enfin les leçons des premiers conseillers et maîtres. Tous

(1) Le m[illegible] M. Gladstone : *Nouv. Speeches on Midlothian*, ... 1879.

les manifestes, tous les votes du nouveau converti sont autant d'actes de foi en la liberté. Le rappel des *Corn Laws*, les *Lettres à lord Aberdeen*, les budgets, le traité de commerce, la réforme électorale, l'Église d'Irlande désétablie, le *ballot*, la création de l'Université irlandaise : que de grandes choses! Et quelles belles dates dans une seule vie!

Sans doute, tant de superstitions n'auront pas été impunément répudiées. Les petits intérêts blessés ne pardonnent pas. En se faisant l'apôtre et le champion de la démocratie, celui qu'autrefois les tories avaient choisi comme leur enfant prodige savait quelles haines inexorables il amassait sur sa tête. En revanche, tous les petits, les déshérités, les humbles ont mis en lui leur espoir. Il eût pu, lui aussi, rêver la pairie, la pourpre et la couronne comtale; les honneurs héréditaires n'attendaient qu'un signe pour venir à lui. Il a préféré dire, comme cet autre tribun son ami (1) : « Je reste avec mon peuple. »

On raconte que, dans une soirée, John Bright entendit une dame qui se moquait du premier ministre. Il se tourne aussitôt vers elle et lui demande : « Madame, est-ce que votre fils (l'enfant était auprès d'eux) connaît M. Gladstone? — Non, répond-elle surprise. — Eh bien! montrez-le-lui; il ne verra de sa vie un plus grand Anglais. »

Georges Lyon.

POÈTES FRANÇAIS CONTEMPORAINS

Louisa Siefert

Le 25 octobre 1877, en pleine floraison d'âge et de talent, Louisa Siefert fut ravie à l'art, à la famille, à l'amitié. Une grande perte était infligée aux lettres par la disparition d'une muse vraiment digne de ce nom car Mme Louisa Pène Siefert était, à n'en pas douter, avec Mme Ackermann et Mme Blanchecotte, l'une des trois femmes les mieux douées qui se soient révélées en notre dernière période poétique. Tous les autres poètes féminins construisent des vers avec plus ou moins de distinction et de bonheur : elles seules ont ajouté une note personnelle à la poésie de notre temps.

Mme Jocelyn Pène, qui nous a laissé son œuvre sous son nom de jeune fille — Louisa Siefert — était née à Lyon en 1845; c'est donc à trente-deux ans, dans la saison de la pleine jeunesse, qu'elle a quitté prématurément la vie devenue pour elle souriante et fortunée. Mais elle n'est pas morte tout entière : car, outre son œuvre, qui subsiste, voici qu'elle reparaît dans un volume de souvenirs rassemblés par la tendresse d'une mère qui n'a pas tardé, du reste, à rejoindre sa fille, souvenirs auxquels font suite cent vingt pages de poésies inédites (2) :

(1) Bright.

(2) Louisa Siefert. *Souvenirs rassemblés par sa mère* [illegible] (Fischbacher). — *Œuvres complètes* (Lemerre).

Louisa Siefert était issue d'une famille de bonne bourgeoisie lyonnaise, vieille famille huguenote très unie autour du foyer paternel. Aussi fait-elle, dans ses poèmes, de fréquentes allusions à ses parentés, ce qui est essentiellement provincial dans la saine et bonne acception du mot; car la dispersion commence vite dans les mœurs parisiennes. Elle trace en quelques vers incisifs le portrait de son grand-oncle, l'abbé Morellet, cet encyclopédiste qu'effraya si vite la Révolution :

> Voyez-vous [illegible]
> [illegible]
> Celui qui s'en revint de Rome
> [illegible]
>
> O [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]

Elle fixe aussi le souvenir des aïeux persécutés dans les Cévennes par les barbares violateurs de l'édit de Nantes et leurs continuateurs au XVIIIe siècle; elle n'omet ni le volontaire de 92, François de la Farelle, qui lui suggérera l'Etienne du *Retour*, ni le grand-père girondin qui fit bravement sa campagne antiterroriste au siège de Lyon, ni le vieux cousin président du tribunal révolutionnaire de Saint-Flour, qui devait, à sa mort, fonder un hôpital. Les impressions de famille étaient tenaces dans cette âme profonde : fréquente et vive se retrouve, en ses poèmes, l'expression de ses tendresses de fille et de sœur. On n'y sent pas moins l'attachement au foyer, à l'âme des choses répandue dans la demeure maternelle. Ses parents habitaient avec leurs enfants, pendant les étés, puis en tout temps, une très simple et très charmante maison de campagne, aux Ormes, près de Saint-Cyr, à une heure de Lyon, dans un paysage voisin de celui que Bonaventure des Périers a décrit en vers délicieux. (*Strophes sur l'île Barbe.*)

« Combien notre Louisa aimait cette maison! dit sa vénérable mère. Elle en aimait le site champêtre, la petite terrasse ombragée et fleurie, la vue un peu bornée sur le pré et les coteaux de vigne, le vallon bruyant et le grand bois à l'horizon. Que de fois m'a-t-elle dit, au retour des divers séjours qu'elle avait faits en Savoie, en Bretagne, en Auvergne, en Béarn : — Ah! que de beaux et ravissants pays il y a en France! Mais que ce pays me plaît mieux encore que tous les autres! »

Ce fut à Lyon, à Saint-Cyr, que se déroula l'existence de l'enfant, de la jeune fille promptement atteinte par la douleur et la maladie, et pourtant si sereine, si animée, si vivante dans les intervalles que lui accorda la destinée. Nul mieux qu'une mère ne pouvait expliquer les souffrances physiques et morales de Louisa Siefert. S'il est permis de regretter que la vie ait été cruelle à une femme qui méritait un sort plus adouci, l'on ne peut se dissimuler que tous ces maux ont fait jaillir la grande source de poésie. Moins maladive, heureuse dans le choix de son cœur adolescent, Louisa Siefert ne serait pas morte prématurément, au grand deuil de tous ceux qui l'ont connue, aimée et admirée; mais la France

n'aurait point en elle une rivale de Delphine de Girardin et de Marceline Valmore — ce que nous ne disons pas en manière de consolation. Qui peut nier cependant la corrélation de la souffrance et du génie, et l'immortalité qui s'attache à la mémoire d'Erinna dérobée par Hadès, de Corinne ravie en sa fleur?

C'est à dix-huit ans à peine que Louisa Siefert éprouva cette âpre douleur du délaissement d'où ses premiers chants naquirent. Cette douleur fit suite à la maladie qui l'avait étreinte à l'âge de quinze ans et qui la reprit trop souvent, hélas! La jeune fille avait joui jusque-là d'une enfance heureuse, à la fois studieuse et libre, comme il arrive pour les êtres prédestinés. Dans la pièce liminaire de ses *Rayons perdus*, elle revoit son enfance « fraîche et fleurie », quand sa mère l'appelait « ma petite lionne » et qu'elle bondissait « comme un faon sur la verte prairie »; son enfance enchantée par les récits de Fenimore Cooper, les *Mille et une Nuits* et plus tard les merveilleux contes d'Homère; puis son adolescence enivrée d'Eschyle et de la Bible et enfin trempée dans Épictète. Épictète et Jésus furent les plus sûrs maîtres de son cœur, comme Homère et Eschyle avaient été les précepteurs de son intelligence.

Quelle éducation, fortifiée d'ailleurs et cimentée en quelque sorte par les enseignements et les exemples d'un père d'une bonté rare, d'une mère supérieure que nous avons eu l'honneur d'approcher dans cette maison où tout respirait la bonne vie d'autrefois, les traditions polies et patriarcales de la bourgeoisie au dernier siècle! Louisa Siefert, qui, jusqu'à son mariage de trop brève durée, n'avait jamais quitté de tels parents, s'était fortement imprégnée de cette vie de famille; elle était, en même temps qu'un poète d'inspiration et d'étude, et qu'un esprit des plus cultivés, ce que l'on appelle « une femme d'intérieur ». Et ce n'était pas le moindre de ses mérites; car la vraie poésie, qui prend son point d'appui dans le réel, n'habite point le nuage et ne se perd jamais dans le brouillard. L'idéal, réalité choisie, ne pactise pas avec le faux et le vague, comme se l'imaginent les contempteurs des poètes. Louisa Siefert prouvait par son propre exemple ce que tant de gens sont intéressés à nier : à savoir qu'une femme peut être instruite de façon remarquable, douée d'un talent d'écrivain, sans devenir une fille ou une compagne moins soigneuse de ses devoirs, une ménagère moins attentive et moins consommée. Par là comme par ses facultés lyriques, comme par son âme divinement bonne, celle que l'amitié pleure fut véritablement accomplie. Aussi, comme elle était aimée des siens, de ce jeune mari qui l'attendit, à la façon des chevaliers, plusieurs années avant de l'épouser, de tous ses amis de Lyon et de Paris, avant tout de sa sœur et d'un beau-frère qui était un frère pour elle! — Aimée même des femmes, ce qui est, paraît-il, une rareté inappréciable.

Ses déceptions de fiancée l'avaient faite poète. Ce fut ainsi que se composèrent *les Rayons perdus*, témoins et confidents de cette jeune âme blessée. Le livre parut en 1868; il obtint un succès unanime, succès de vente et de critique, certifié par plusieurs éditions en deux ans. Sainte-Beuve, Victor de Laprade, Joséphin Soulary, Théodore de Banville, Émile Deschamps, Leconte de Lisle, Henri Cazalis, Auguste Vacquerie, Marc Monnier, François Coppée, et, en dehors des poètes, d'autres esprits non moins éminents, Victor Cherbuliez, Chenavard, Louis Blanc, Charles Blanc, Edgar Quinet, Michelet, Guillaume Guizot souhaitèrent la bienvenue à cette œuvre qui reçut aussi l'encouragement de Victor Hugo. Mais ce fut Charles Asselineau qui s'institua le parrain littéraire de cette gloire naissante; sa préface de la deuxième édition des *Rayons perdus*, comme presque toutes les notices de ce regrettable écrivain, est un modèle de sympathie judicieuse. Il dit à merveille, en appréciant ce début :

« L'auteur des *Rayons perdus* est un poète sincère, et nous l'en félicitons; car cette sincérité est la marque d'une âme fière et loyale, de la chaleur du cœur et de l'innocence de l'esprit... On devine, à la franchise de ses épanchements, l'influence d'une de ces fortes éducations qui font l'âme pure et noble sans l'affaiblir et sans l'enniaiser. Son poème est bien le poème de la femme et de la femme de dix-huit ans. »

En effet, cette sincérité touchante et respectable fit le triomphe de ce livre, continué par la fortune moins brillante peut-être, mais très solide, des volumes successivement publiés par la chère poétesse depuis 1869 jusqu'en 1877. Son second ouvrage, *l'Année républicaine*, comprenait douze poèmes, comme le titre l'indique, outre une dédicace à Victor Hugo, dont l'esprit, aussi charmant que son génie est sublime, voyait dans cette douzaine de poèmes la rencontre des neuf Muses et des trois Grâces. L'auteur a pris pour thème le calendrier de Romme, les mois sonores et poétiques de l'année républicaine. C'est un recueil ingénieux où Sainte-Beuve a pu reconnaître « le vers d'André Chénier fêtant les dieux de Marie-Joseph », mais déparé de temps à autre par des défauts qui ne sont pas habituels chez Louisa Siefert, l'obscurité, par exemple, les tours forcés, certaines discordances. Ce talent, dans sa veine ordinaire, apparaît limpide et net; si la candeur passionnée et aussi la gravité douce en constituent le fond, on peut dire que la forme s'accuse principalement par la franchise et la netteté. L'impression générale qui se dégagera de cette œuvre se résume dans cette définition qui ne nous appartient pas et qu'il nous est permis, par conséquent, de trouver heureuse : « Sensibilité féminine, expression virile. »

Cet assemblage ou ce contraste, si vous le voulez, s'explique par ce que nous avons fait entrevoir de la ferme « nourriture » reçue par Louisa Siefert en ses années d'enfance. Là où la nature lui avait départi un cœur vibrant, un esprit enthousiaste, l'éducation de famille lui imprima l'imperturbable raison et la force du caractère. C'est dans le volume des *Stoïques*, à coup sûr, que se peint le mieux cette âme harmonieuse, unissant et fondant les qualités les plus contraires. Le progrès m'y paraît tel que je qualifierai le livre de chef-d'œuvre en beaucoup de ses parties. Le sentiment et l'exécution s'y combinent dans un parfait accord. Si la partie élégiaque du recueil a moins de jet, moins d'effusion que dans les *Rayons perdus*, les pièces d'ordre nouveau se montrent

d'une beauté supérieure, d'un genre supérieur aussi, car elles indiquent non seulement un renouvellement dans les inspirations, mais un agrandissement dans les pensées. A ce propos, d'après quelques poèmes dérivés de traditions bibliques ou de réminiscences chrétiennes, j'avais cru devoir conseiller à notre jeune amie la poésie héroïque, la poésie d'histoire, qu'elle était capable de traiter avec un accent personnel, l'accent qui éclate dans ce livre des *Stoïques* si heureusement formé de grâce féminine et de masculine dignité. Dans ce volume, que de poèmes à garder pour les anthologies futures : *la Dédicace à une grand'mère, le Sacrifice d'Abraham, la Pierre d'attente, la Lune d'avril*, et ces stances : *Au large !* consacrées à l'expression des sentiments les plus touchants à l'égard d'un frère éloigné, volontaire exilé du travail, d'un frère qui n'est revenu de Taïti en France que pour mourir, hélas ! parmi les siens, un an avant cette sœur qui l'avait tant aimé et qui du moins aura su perpétuer sa mémoire par des strophes impérissables !

Ce furent aussi deux ouvrages dignes des plus rares éloges que le recueil des *Comédies romanesques* et le roman de *Méline*, écrit dans la prose des maîtres, la prose de Sénancour et de Benjamin Constant. N'oublions pas un acte de bonne Française, le cri des *Saintes colères*, jeté pendant l'invasion de 1870. Louisa Siefert avait encore à nous donner des vers inédits, des contes d'une fantaisie subtile, des études critiques témoignant d'un grand sens et d'un grand savoir. Ces études et ces contes seront recueillis, nous n'en doutons pas. La plus grande partie de ces vers inédits nous arrivent aujourd'hui à la suite des *Souvenirs maternels*. Nous en détacherons deux pièces des plus caractéristiques. La forme est aussi pure que celle des *Stoïques;* la pensée tiendrait plutôt de l'inspiration des *Rayons perdus :*

Je ne me plaindrai pas du sort qui me condamne
A m'arracher du cœur mes beaux espoirs contents;
Je sais qu'au monde il n'est de fleur qui ne se fane
Et qu'un trop chaud soleil peut brûler le printemps.

Je ne me plaindrai pas de l'orage qui roule
Et, sombre, se déchaîne en mon ciel matinal :
J'ai vu le grain de sable emporté par la houle
Et l'Océan fouetté par le vent boréal.

Je ne me plaindrai pas de [illegible] que je pleure
Ni du mal dont je souffre et ne veux pas guérir;
Je sais que même ainsi ma part est la meilleure :
J'ai vu le jour s'éteindre et des enfants mourir.

Non, mais je chanterai, comme l'oiseau sauvage
Qui n'ose se [illegible] qu'au seul [illegible]
Et tout bas je dirai le [illegible]
Du poison enivrant dont j'ai [illegible] je [illegible].

Je [illegible] le douceur de [illegible]
L'orgueil du sacrifice en secret [illegible]
Et le mystique attrait des peines [illegible]
Qui fait qu'on bénit Dieu, rien que d'avoir aimé.

LE BON DACIER.

Le bon Dacier et sa savante femme,
Étant onze ans avant de s'épouser,
Sans se [illegible] r
Trahir l'aveu qui leur inondait l'âme,

Pour dérouter la critique ou le blâme,
Avaient trouvé ce moyen d'en user :
Dans leurs écrits ils s'entendaient causer
Et chaque livre était bouche à leur flamme.

Ainsi, [illegible]
Quand il lui fit chez Sapho les yeux doux,
Anacréon a répondu pour elle.

Ainsi j'en sais dont la Bruyère et Vau[illegible],
Sous fine glose ou poème nouveau,
Ont abrité l'amoureuse querelle.

Ce dernier sonnet, dans sa discrète malice, complète la physionomie de Louisa Siefert et lui donne un caractère bien français, une ressemblance que nous avons notée avec les femmes poètes du XVIe siècle, Catherine des Roches, Pernette du Guillet, surtout sa compatriote Louise Labé.

Louisa Siefert n'avait pas seulement à publier et à continuer son œuvre : elle avait encore à penser, à aimer, à vivre. Elle était entourée d'affections. La famille et l'amitié lui faisaient un cortège. Elle avait trouvé à Pau une amie exquise dans la duchesse de la R..., à laquelle sont dédiées plusieurs des belles pièces de ce nouveau recueil. Elle eut dans une de ses saisons à Royat, en 1875, un des meilleurs temps de sa vie. Ses lettres à sa mère en font foi. Elle avait accompagné dans ce site admirable une sœur plus jeune, et bientôt elle y était rejointe par Mme de la R... A cette double compagnie si précieuse elle joignit la relation et la société non moins agréables de M. et de Mme Joseph Autran et d'un de nos amis communs, le maire de Clermont, M. André Moinier, homme d'une parfaite bonté, d'un esprit délicat et d'une culture des plus étendues. Sur la fin de son séjour arriva M. de Laprade, et nous eûmes des soirées de l'Attique et, comme eût dit Horace, des festins dignes des dieux. Groupe amical, épris d'élégance et de poésie, mais aujourd'hui bien dispersé ! Sur dix, trois ne sont plus, et dans la vie inconnue Louisa Siefert a suivi de près Joseph Autran, l'éminent poète, et précédé à peu de distance l'excellent André Moinier.

Le 14 février 1876, Louisa Siefert épousait un homme d'une réelle valeur, M. Jocelyn Pène, journaliste républicain, voyageur instruit, traducteur accrédité des œuvres où frémit l'âme éloquente d'Émilio Castelar. Elle avait en son mari un cœur aimant et loyal, un esprit dévoué profondément aux idées que, dès l'enfance, elle avait adoptées à la double école de Channing et de Vergniaud, idées aussi mesurées, aussi sages qu'elles étaient fermes et inébranlables. Hélas ! œuvre et vie, beauté, jeunesse, bonheur, inspiration enflammée et raison souveraine, tout s'est évanoui en quelques heures comme le son d'une lyre parmi les colonnes brisées d'un temple ionien.

Mais il restera mieux qu'un fugitif souvenir de cet être doux et fier : si ses beaux yeux se sont fermés de ce côté de la tombe, si sa voix musicale ne doit plus se faire entendre de ses parents et de ses amis fraternels qui, naguère, en

recueillaient la grave et pure mélodie, si tout ce charme visible de Louisa Siefert n'est plus saisissable à des regards mortels, au moins la noblesse de son intelligence, la beauté de son âme survivront dans son œuvre poétique et dans ce livre de reliques — non pas seulement pour nous, fidèles gardiens de sa mémoire, mais pour cette postérité d'élite qui, d'âge en âge, ira consulter les poèmes de cette muse sévère et tendre comme on contemple ces toiles de maître sur lesquelles flotte éternellement un divin sourire.

[illegible]

L'ILE DE CUBA AVANT L'INSURRECTION

Les Plaisirs champêtres (1)

XLIX. — [illegible]

Les distractions favorites des guajiros sont :

Las peleas de gallos,

Las [illegible] de gallos,

Las [illegible],

Los altares de cruz,

Los mamarrachos,

Las [illegible] atequeos,

Le[illegible] plus belles publicos.

Rien ne peut arrêter le guajiro qui se rend à un combat de coqs. Les taureaux n'excitent pas à Madrid plus d'enthousiasme. Certes, si Mahomet était né à la Havane, il eût, bon gré, mal gré, remplacé ses lymphatiques houris par des coqs de combat.

Élever des poulets pour la lutte est un art qui a ses adeptes et ses fanatiques, une science qui a ses règles strictes, son vocabulaire, ses traités rédigés par des écrivains spéciaux; une religion qui a ses martyrs. Le profane qu'une sainte ardeur n'enflamme pas ne saura jamais choisir les sujets, les dresser, développer leurs forces, les exercer à combattre. Lisez le bel ouvrage de... je ne sais qui, intitulé : *Conseils pour [illegible] les paris,* et vous m'en direz des nouvelles! Si vous écoutez avec attention deux amateurs discuter à propos d'un coup de bec, d'aile ou d'éperon, il y a cent à parier contre un que vous ne les comprendrez pas. Voilà qui prouve surabondamment, je pense, que l'élevage des poulets de combat est une science, ni plus ni moins que le dressage des faucons, vautours et éperviers.

Les sujets de choix acquièrent des prix exorbitants, suivant le plus ou moins de pureté de leurs formes, leur généalogie, l'excellence de leur race et la notoriété qu'ils ont acquise en champ clos.

(1) Voy. [illegible] des 1er et 15 avril, 28 mai, 1er et 18 juin, 24, 30 juillet et 27 août.

Il y a plusieurs façons de combattre. Les amateurs les désignent comme suit :

Al cotejo, au jugé — lorsque les coqs sont armés de façon à équilibrer leurs forces;

Al peso, au poids — lorsque les éperons des deux combattants sont égaux;

Topadas, à couvert — quand les coqs ne sont pas connus d'avance et sortent, dans l'arène même, d'une cage voilée;

De navaja ó cuchillo, au couteau — lorsque la lame des éperons est affilée de façon à rendre la lutte particulièrement courte et meurtrière;

Al pico, à coups de bec — quand le combat a lieu sans le secours d'armes accessoires.

L'établissement dans lequel ont lieu ces jeux cruels se nomme *valla de gallos.* C'est un cirque de petite dimension, bâti en planches, autour duquel s'élèvent, au rez-de-chaussée et au premier étage, un double rang de gradins en amphithéâtre. Rien n'a plus piteux aspect que ce champ clos. On l'ornerait en pure perte : les spectateurs, captivés et surexcités par les péripéties de la lutte, n'ont jamais dû regarder les murailles de la *valla.*

L'espace accordé aux combattants est déterminé par un cercle de quatre-vingts centimètres environ, lequel en contient un plus étroit. C'est dans cette seconde enceinte que l'on place, bec à bec, les coqs épuisés, mutilés et sanglants, pour qu'ils s'achèvent, à la grande joie et pour le plus grand profit des parieurs.

Les combattants ont été, avant la séance, pesés et accouplés, marqués et numérotés. La clef de chacune des volières a été remise au président du jury, qui l'a déposée à son rang et bien en vue, sur la table où la pesée a été faite. C'est qu'il est essentiel d'écarter, non seulement toute possibilité, mais aussi toute supposition de fraude. Les parieurs disposés à risquer des sommes considérables sur un jeune champion à l'aspect batailleur, aux yeux brillants, aux jambes basses et osseuses, aux ergots courts et pointus, garderaient prudemment leur enjeu en poche, s'ils croyaient une substitution possible. Quels hurlements provoquerait l'entrée en lice d'un coq blanc et noir aux plumes du cou pâles et fanées, alors que l'on aurait ponté sur un vaillant de race pure au plumage luisant, bleu, gris ou jaune!

Les alentours de la *valla* sont encombrés d'amateurs, leur coq sous le bras. Il y aurait là de quoi remplir dix fois la *valla.* On fait des comparaisons, on entame des marchés. Des luttes s'engagent, et, bien qu'elles ne soient pas sur le programme, la foule s'amasse et les paris vont leur train. On crie dehors; on crie dedans. Les plus calmes ont l'air d'épileptiques. Les petits marchands parcourent la foule. Ils offrent l'eau glacée des cocos frais coupés, des fruits aux couleurs vives, des billets de loterie et des *bijoux français* qui me font monter le rouge au visage.

Dans l'arène, le sol a été bien foulé et couvert de sciure de bois fraîche. On tire de deux cages placées aux extrémités de la salle les premiers combattants. Les voilà en présence, bec à bec, entre les mains de leurs maîtres agenouillés. Les clameurs redoublent. On dirait un signal de révolte qui,

au dehors, a son écho. Chacun crie ce qu'il pense des coqs engagés. Les paris se croisent; timides d'abord, fous presque aussitôt. C'est partout un fouillis de membres humains, un ensemble discordant de vociférations dont l'enceinte de la Bourse de Paris, à quatre heures, ne peut donner qu'une faible idée.

Jamais je n'ai vu d'assemblée aussi démocratique. L'amour du jeu a accompli ce que l'amour de l'humanité n'avait pu faire. Le *caballero* engage un pari avec je ne sais quel crasseux personnage. Un fils de famille tiré à quatre épingles et un mendiant en loque unissent leurs mises et se donnent la main. Le fonctionnaire, arrogant il y a quelques minutes encore, traite le guajiro d'égal. Un nègre ne craint pas de bousculer un officier de la milice qui lui barre le chemin. Les gens de couleur ne sont admis que le soir. Tout le monde se démène... tout le monde crie : « Cinquante *pesos* pour l'Anglais. — Je fais six onces. — Je les tiens! » Un groupe arrive en tournoyant. Il bouscule tout sur son passage. « Deux contre un pour le Chinois. — Dix contre huit pour l'Espantajo. Qui les tient? »

Un connaisseur a fait de précieuses remarques. Il engage son jeu en sourdine et lance dans la foule des compères dont la mission est de déconsidérer celui pour lequel il parie. L'importance des enjeux augmente de minute en minute. Il semble, tant le vacarme est grand, que personne ne doit se faire comprendre, et tout le monde s'entend.

Un signe du président a mis fin au désordre. Le bruit cesse. Le combat va commencer. Bien qu'ils ne voient rien, les gens du dehors se taisent de confiance.

Les *galleros* ont pendant tout ce temps caressé la tête et le cou de leurs coqs. Ils ont mouillé les bandages destinés à consolider les ergots, à assujettir les éperons. Ils ont placé les champions en présence, les irritant par de faux départs, les heurtant du bec, ne cessant d'exciter leur fureur. Le signal est donné, ils les lâchent en même temps.

Voilà les vaillantes bêtes face à face. Leurs regards paraissent se toucher. Elles sont absolument immobiles. Un mouvement à peine perceptible de leurs ailes, mouvement que l'adversaire imite aussitôt, indique seul qu'elles vivent. Quelle fière allure! quel dédain de la vie! quel mépris pour la souffrance! quel stupide héroïsme!... Dieu! que les bêtes qui nous haïssent ont raison! Celles qui nous aiment sont stupides, vous savez!... le chien tout le premier. Que de raisons n'aurait-il pas de nous déchirer? Pauvres bêtes! si elles savaient... quelle levée en masse!

Le coq le moins patient s'est élancé sur son adversaire, qui a fait un bond de côté et l'a évité. Les voilà de nouveau en présence. Ils ont la tête basse, presque au niveau du sol. Chacun des mouvements que fait l'un est reproduit par l'autre d'une façon précise. On les croirait devant un miroir. Un nouvel élan a enlacé leurs ailes. Ils se déchirent mutuellement du tranchant de leurs éperons. Les plumes volent; la chair est mise à nu par place; le sang coule. Ils ne forment plus qu'un amas soyeux, satiné, que dominent deux têtes qui frappent, qui frappent, piquant les yeux, labourant les chairs, brisant les os. Le sang les aveugle, ils se voient à peine; rien ne les séparera : ils frapperaient moins sûrement. Tantôt ils se dressent sur leurs pointes, tantôt ils s'aplatissent sur le sol. Ils sont hors d'haleine, mais la lutte continue. Ils demeurent par moments le bec ouvert, la langue frissonnante. Leurs ailes brisées pendent inertes. Leurs pattes les soutiennent à peine, et toujours ils combattent. Mais voilà que leurs yeux deviennent ternes; de grosses gouttes de sueur roulent sur les plumes de leur dos. Ils tombent épuisés, côte à côte, vivants encore.

Un des galleros compte à haute voix jusqu'à dix. L'autre, à plat ventre, harcelle les combattants, les excite par ses cris, les traite de « paresseux » et de « lâches ». Si, pendant ces dix secondes, les deux coqs sont demeurés inertes et indifférents, leurs maîtres les saisissent, sucent les blessures, dont ils crachent le sang, et arrosent ensuite les plaies vives d'eau-de-vie pimentée.

Cela fait, on les remet debout, tant bien que mal, face à face, dans le plus étroit des deux cercles tracés au milieu de l'enceinte. Presque toujours la douleur les ranime, les irrite. Ils se jettent de nouveau l'un sur l'autre comme s'ils étaient mutuellement responsables des tortures qu'ils endurent.

Oh! logique des brutes... vous avez fait école.

Les combattants ne sont pas toujours de force à être aussi bêtes. Dans ce cas, l'un des galleros compte à haute voix jusqu'à quarante. Si pendant cette nouvelle reprise un des coqs reprend seul le combat, il est proclamé vainqueur.

Son nom est aussitôt connu hors de l'enceinte. Partout le tumulte est à son comble. C'est qu'il s'agit, cette fois, de ramasser les enjeux.

Mon avis est que ce spectacle est ignoble, et je suis ravi quand je pense que les Anglais ont inutilement tenté de nous le faire prendre en goût de 1828 à 1830.

Les jours de fête carillonnée, au temps de Pâques, par exemple, ou bien encore lorsqu'on célèbre la fête patronale, les femmes « vont aux coqs ».

Les *gaillinerias* (les poulaillers) adoptent pour la circonstance des couleurs, comme le font nos écuries de courses. Les tenants se pavoisent. Chaque groupe choisit une reine parmi les filles les plus sympathiques, les plus jolies et les mieux faites. Le choix n'est pas aisé, car la concurrence est grande. Que de rivalités surgissent entre les vassaux improvisés de la reine au ruban ponceau et ceux de la reine couleur d'azur! Les coqs ont double responsabilité ces jours-là. Ils se battent et meurent [illegible] au profit de leurs bourreaux.

Quand la victoire est décidée, la reine découronnée doit soumission à sa rivale. Le soir, on mélange les couleurs et la paix se fait au bal, [illegible].

L. — [illegible]

La course aux canards est un jeu barbare et lâche dont nous avons ici l'équivalent.

Les combats de taureaux sont d'héroïques boucheries. La victime est condamnée; rien ne peut la soustraire ni aux supplices savants [illegible] à la mort. Mais, au

moins, elle se défend et tombe acclamée. Ceux qui l'attaquent font preuve de vaillance et peuvent aisément mourir à ce jeu.

Les combats de coqs sont des fêtes lugubres et mesquines qui ont la spéculation pour mobile. L'attrait est dans le pari plus que dans la lutte. A côté de ces deux héroïques bêtes qui meurent pour son bon plaisir, l'homme est piteux; dans la course aux canards, il est indigne et révoltant.

A *las peleas de gallos*, il fait lever les épaules; à *la corrida de patos*, il soulève le cœur.

Dans un champ plat s'élèvent deux poteaux reliés entre eux par une grosse corde. Au centre de la corde, un canard est solidement attaché. Quatre, dix, vingt guajiros, quelquefois plus, montés sur leurs meilleurs chevaux, prennent place à trois cents pas de la bête.

En attendant le départ, ils exercent leurs montures soit à bondir sur place, soit à franchir des obstacles. On a raccourci les étriers... Le pendu en verra de dures.

Le signal est donné. Le peloton s'aligne... puis s'élance. Au milieu d'un nuage de poussière, les chevaux galopent flanc contre flanc. Les cavaliers se heurtent des genoux et des coudes en poussant de grands cris. Le pauvre canard qui entend approcher la bourrasque se démène, se lamente, agitant son long cou dans l'espace.

Il faut passer précisément au-dessous de la victime, enlever son cheval à propos, se dresser sur les étriers sans perdre l'équilibre, saisir au vol le cou du patient qui s'agite... Ce n'est pas aisé, je vous l'assure. Les quarante cavaliers se disputent le passage étroit. A mesure que l'on approche, on en vient aux coups. Les uns, comptant sur l'ardeur de leur monture, cherchent à prendre du champ... ils sont aussitôt rejoints. D'autres font ruer leur bête pour s'isoler. S'il n'y a pas quelque jambe cassée, c'est un hasard. Le peloton devient de plus en plus compact. Il a passé, bride abattue, sous le but. Les chevaux ont bondi, harcelés par l'éperon. Quatre-vingts bras se sont tendus... Un des concurrents a touché le patient. La tête est si bien enduite de graisse qu'elle a glissé entre ses doigts.

C'est à recommencer.

On ramasse les blessés, on emporte les meurtris; après quoi l'on prend place pour une nouvelle épreuve.

Le pauvre canard suspendu dans l'espace pousse des cris déchirants. Il prend Dieu et les hommes à témoin des tortures qu'on lui inflige et de son innocence. On l'étrangle, on le déchire, on l'aveugle. Il meurt en réalité bien des fois avant d'en finir.

Le cavalier qui lui arrache la tête est proclamé vainqueur.

QUATRELLES.

(La suite prochainement.)

LA TUNISIE

D'APRÈS DES PUBLICATIONS RÉCENTES

Deux ouvrages inspirés par les événements qui sont en train de s'accomplir en Tunisie viennent de paraître à quelques jours de distance.

L'un est le fruit d'observations directes. M. H. Duveyrier (1) a parcouru le pays en géographe et en statisticien. Il en a étudié les habitants, les ressources, les institutions, et de cette étude il a tiré des conclusions sur l'avenir de la Tunisie.

M. de la Berge, au contraire, a exploré la Tunisie sans quitter la salle de rédaction du *Siècle*. Chargé de tenir les lecteurs de ce journal au courant des événements diplomatiques et militaires, il s'est fait une érudition de circonstance dont il a pris les éléments dans les livres qui méritaient le plus de crédit. Sans reprendre le paradoxe de Méry, lequel soutenait que pour connaître un pays il faut n'y être jamais allé, on peut dire que les ouvrages comme celui de M. de la Berge ont leur utilité. Ils établissent un contrôle sur les récits des voyageurs, ne prenant à chacun que l'essentiel, les complétant les uns par les autres. A l'étude géographique et historique de la Tunisie M. de la Berge a joint un résumé des motifs qui ont provoqué notre expédition et des opérations militaires dont le traité du 12 mai a été la conséquence. Il suit même l'œuvre de soumission des tribus révoltées jusqu'au rapatriement du corps expéditionnaire, le 10 juin. A ce moment, les principales difficultés sont aplanies. La pacification est loin sans doute d'être accomplie et depuis lors nous avons dû renvoyer des troupes, bombarder Sfax, occuper Gabès et l'île de Djerba, points que l'on avait cru d'abord pouvoir négliger. Mais l'accord de la France avec le bey, scellé par le voyage de son ministre Mustapha à Paris, l'acceptation, au moins tacite, de l'ordre de choses nouveau par les puissances européennes les plus émues d'abord de notre action en Tunisie, diminuent notablement l'importance de la lutte qui se poursuit encore en ce moment. Ce n'est plus qu'une révolte dont l'issue ne saurait inspirer de bien vives inquiétudes.

Il est donc opportun de se préoccuper de l'avenir de la Tunisie et des améliorations que doit lui procurer notre protectorat. Sur la fertilité du sol nos auteurs sont d'accord. La Tunisie est mieux partagée que l'Algérie. Les vents de l'est et de l'est-sud-est, qui n'apportent pas de fraîcheur en Algérie, laissent tomber sur le Sahara tunisien, sous forme de rosée, une humidité enlevée à la Méditerranée. Il en résulte que des cultures impraticables en Algérie peuvent réussir en Tunisie. Les historiens arabes du moyen âge parlent avec orgueil des plantations de cannes à sucre de l'oasis de Gabès. Ces plantations ont disparu; mais le pays produit encore du blé, de l'orge, du henné, de la garance; les oliviers, les

(1) *La Tunisie*, par H. Duveyrier. — In-8°. Hachette.

(2) *En Tunisie*, récit de l'expédition française; voyages en Tunisie; histoire, par Albert de la Berge. — In-12, avec carte. Firmin-Didot.

orangers, les figuiers, les dattiers y donnent des fruits en abondance. Des méthodes de culture perfectionnées augmenteraient dans des proportions incalculables la fécondité de la terre. De vastes forêts couvrent les montagnes et offrent à l'industrie de précieuses ressources. Les entrailles du sol ne paraissent pas devoir être moins productives que l'écorce; mais elles ont été à peine explorées. Quelques mines de plomb ou de fer ont été signalées. Nulle part elles n'ont encore été mises en exploitation régulière; le champ est ouvert aux découvertes.

La domination romaine avait été très profitable à la province d'Afrique. Les vestiges d'établissements publics ou de constructions privées que les archéologues ont mis à découvert, comme les bains de Pompéianus à Oued-Atmenia, le forum de Thubursicum dans la province de Constantine, les nombreuses stations thermales de Tunisie aux environs desquelles on retrouve des ruines romaines, les débris d'aqueducs, les routes tracées par les conquérants attestent l'existence dans le passé d'une civilisation prospère. Mais la domination musulmane n'en a rien su conserver. Elle a laissé le temps — elle l'y a même parfois aidé — détruire ce qui était d'une utilité évidente pour le pays, comme les routes et le savant système d'irrigations qui portait partout la fécondité. Elle s'est uniquement préoccupée d'arracher à cette contrée le plus d'argent qu'il était possible. Les gouverneurs de provinces ont eu à leur tour la préoccupation de faire rapidement une grosse fortune; enfin les fonctionnaires secondaires n'ont pas voulu rester en arrière. Il en est résulté pour l'habitant, pressuré de toutes parts, soumis à toutes les exactions, une situation pire que celle des provinces romaines soumises au proconsulat.

Nulle part, pas plus à Constantinople que dans le fond des provinces, un employé turc ne se dérange sans avoir exigé le *bakschich;* mais l'administration tunisienne a eu le mérite d'une ingénieuse innovation : elle a imaginé d'ajouter aux impôts le prix des souliers usés par le fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions. Ceci se passe au grand jour; les registres de comptabilité indiquent à la fois le montant des impôts et celui du prix des souliers. M. Duveyrier cite une ville de 19 000 âmes qui payait 380 250 francs d'impôts et 26 250 francs de bottes administratives. Ailleurs la chaussure était sans doute un objet de grand luxe, car, pour 360 000 francs d'impôts réguliers, les fonctionnaires s'en faisaient payer pour 81 000 francs.

Un tel système d'administration ne prend naturellement nul souci de ménager les intérêts économiques d'un pays. Loin de chercher à lui conserver sa vitalité, à l'accroître pour l'avenir, il frappe d'impôts considérables tout ce qui pourrait faire sa richesse. Ainsi, dans les oasis du Djerid, où les palmiers-dattiers sont la seule exploitation agricole, les dattiers étaient imposés et les marchés étaient imposés également. En outre, chaque homme adulte payait là, comme dans le reste de la Tunisie, une capitation de 47 fr. 25 cent. Les cultivateurs ne pouvaient parvenir à satisfaire le fisc, qui les dépouillait entièrement et, pour finir, les jetait en prison.

Si les malheureux étaient traqués avec cette impitoyable dureté, la situation n'était guère plus favorable pour les habitants plus aisés. Comme il fallait que l'argent rentrât bon gré mal gré, une fois que les premiers étaient dépouillés de tout, on prenait aux autres le complément de la recette. D'où cette conséquence désastreuse que chacun, craignant d'attirer l'attention sur lui et de se faire pressurer à outrance s'il augmentait sa fortune, se tenait pour satisfait d'une condition médiocre. Le commerce, l'industrie, tout ce qui peut contribuer à développer la fortune publique en accroissant la richesse privée se trouvait donc détruit dans sa source. Aussi le commerce tunisien est-il presque nul. Tunis, qui en est le centre le plus important, fabrique un peu de joaillerie, des burnous, des broderies sur cuir (1). Le produit le plus remarquable de l'industrie est le *chiachia* ou bonnet de laine rouge feutrée qui s'expédie par ballots considérables dans tous les pays musulmans, en Égypte, en Perse, en Turquie. Cependant on signale les efforts tentés principalement par des étrangers pour développer un peu l'industrie. En ces dernières années, il s'est établi quelques fabriques de drap à Tebourba et à la Gourfa, et des savonneries à Sousa et à Monastir.

Pour rendre à ce malheureux pays la vie et l'activité, des réformes profondes sont donc nécessaires, et le bey, de quelque bonne volonté qu'il fût animé, ne pourrait assurément les appliquer sans une aide puissante. Il faut rétablir l'ordre et le respect du droit sur toute l'étendue du territoire et abolir l'organisation financière actuelle, laquelle a tout entière pour moyen et pour but la concussion. Ces réformes réalisées, les autres causes de dépérissement disparaîtront d'elles-mêmes.

M. Duveyrier voit déjà les récoltes et les huiles tunisiennes prenant le chemin de l'Europe, les caravanes faisant à Gabès leur chargement de marchandises européennes et sillonnant de nouveau les routes transsahariennes.

M. de la Berge, de son côté, nous décrit le pays régénéré par l'établissement de voies ferrées décuplant les richesses de son sol, nos capitaux se portant sur ce terrain fécond au lieu d'aller courir les aventures, et la France recueillant « d'importants et précieux avantages de l'effort auquel on l'a [illegible] ».

En réalisant ces espérances, la France pourra se rendre cette justice qu'elle a bien mérité de la civilisation.

[illegible]

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

Ceci débute comme un roman-feuilleton. S'il y a quarante [illegible]

Le voyageur qui, se rendant de Clermont-Ferrand au Mont-Dore, le 20 juillet 1827, eût traversé Randanne à trois heures [illegible]

de l'après-midi, eût assisté à un étrange spectacle. Sur la verte plate-forme où la route bifurque, il eût aperçu avec étonnement un vieillard debout, tête nue. Derrière lui, immobiles, sept paires de bœufs attelés à sept charrues, six cents moutons et cinquante vaches. Le vieillard dirigeait des yeux inquiets dans la direction du Mont-Dore. Tout à coup, de ce côté, un nuage de poussière. Une grande berline dans ce nuage, et dans la berline une grande dame. Le vieillard fit quelques pas en avant, comme si la berline allait s'arrêter devant lui. La berline ne s'arrêta pas; la grande dame se borna à incliner la tête; le vieillard, déconcerté et pensif, descendit dans la vallée avec ses charrues, ses bœufs, ses moutons et ses vaches, qui semblaient se conformer à ses tristes pensées. Quel était ce vieillard, quelle était cette femme?

Ce vieillard, c'était le comte de Montlosier; cette femme, c'était Mme la Dauphine. Le comte avait offert l'hospitalité à l'illustre voyageuse, et voilà pourquoi il était venu à sa rencontre. Vous avez vu avec quel dédain la grande dame avait passé sans un mot même de remerciement. Et cependant le comte n'avait-il pas été de tout temps un champion décidé du trône et de l'autel? Oui, mais il n'appuyait pas le trône sur l'autel. Gallican attardé, il voulait faire revivre les déclarations de 1682. Il prétendait que, pour le plus grand bien de la royauté et de la religion, il fallait qu'elles eussent chacune son domaine propre et distinct. A l'entendre, les empiétements de la Congrégation, l'agitation semée dans les villes et les campagnes par les missionnaires, les envahissements de la Société de Loyola, voilà quel était le danger pour le trône d'abord et ensuite pour l'autel. C'était son crime, et la Dauphine l'en punissait. Le comte avait déjà traversé bien d'autres épreuves.

Cette existence vouée à la lutte, aux orages, aux colères des partis, aux malédictions des uns, à l'ingratitude des autres, M. Bardoux vient d'en retracer le tableau (1). C'est presque un drame. Le prologue est égayé par un rayon de soleil. Né en 1754, le comte de Montlosier est mêlé à tous les plaisirs de la société élégante et raffinée de la fin du XVIIIe siècle. Il fréquente les cercles des philosophes; il est des soupers de Mme Trudaine, de la maréchale de Beauvau, de Mme Necker; il connaît enfin les derniers salons avec les dernières grandes dames et les derniers causeurs. Mais voici venir la lutte et l'orage. Envoyé par la noblesse aux états généraux, il se lie avec cette portion de l'Assemblée qui veut la monarchie constitutionnelle : la noblesse ne le lui pardonnera pas. Le jour où est décrétée la constitution civile du clergé, il proteste au nom de ses croyances, celles de l'ancienne Église de France : le parti libéral ne le lui pardonnera pas. Il s'enrôle dans l'armée de Condé : ses camarades d'émigration l'exècrent parce qu'il penche pour la constitution anglaise et a une vive affection pour Malouet et Mallet du Pan. Réfugié à Londres, les souffrances de la pauvreté se joignent à celles de l'exil. Dès les premières semaines du Consulat, il rentre à Paris, où il est attaché comme correspondant au ministère des affaires étrangères. Lui, l'ancien hôte des salons aimables, il est mal à l'aise parmi les générations nouvelles qui se sont violemment emparées de la scène, générations raides, brusques, dévorées par l'action et ne souriant pas. D'autre part, l'aristocratie le tient à l'écart, et lui-même, d'ailleurs, n'a plus grand goût pour une caste qui a perdu toute ouverture d'esprit et dont les préjugés se sont accrus de colères et de rancunes. Il rentre donc dans la solitude, défrichant ses landes, écoutant de loin le canon qui annonce les victoires, mais d'une oreille inquiète, car il prévoit et il prédit même en des notes qu'il jette le soir sur le papier la fin de l'épopée impériale.

L'événement lui donne raison. Quand la Restauration l'a replacé dans le milieu qui était le sien, il essaye, par ses écrits, de reconstituer l'influence politique de l'aristocratie abattue; mais les préventions de l'esprit de parti lui sont un obstacle : il renonce à faire triompher ses idées et retourne à sa charrue. C'est alors que l'action grandissante de la Société de Jésus, l'envahissement du pouvoir religieux, les doctrines nouvelles annoncées au nom de l'immuable Église, réveillent dans le compatriote de Pascal et d'Arnaud les ardentes convictions gallicanes mêlées d'un levain de jansénisme. Cette fois l'opinion publique est avec lui, et pendant trois ans il soutient la lutte. On sait combien elle fut vive et quel en fut le succès. On sait aussi quels anathèmes retentirent contre le vieil athlète. Peu lui importait. « J'ai traversé sans m'émouvoir, écrivait-il, toutes les haines de la Révolution; j'ai traversé de même celles de Londres et de Coblentz; je saurai en traverser d'autres. » Les jésuites et les capucins ne l'effrayèrent point. Ces haines, cependant, le poursuivirent par delà la tombe. L'autorité ecclésiastique avait commencé par lui refuser les sacrements. « Qu'on m'emporte, dit-il, dans ma petite maison mortuaire, qui est toute prête à Randanne; qu'on y plante une croix pour prouver que j'ai voulu mourir en catholique! Les pauvres femmes se signeront en passant et leurs prières me suffiront. » Quand le cortège funèbre défila sur la place de l'église des Minimes à Clermont, la porte s'ouvrit à deux battants et laissa voir les autels dépouillés de leurs ornements. Du moins cette intolérance du clergé réveilla-t-elle dans les souvenirs le nom de Montlosier. Deux protestations éloquentes de M. Cousin et de M. Villemain retentirent à la Chambre des pairs. Une ordonnance d'abus fut rendue le 30 décembre 1838. Le nom de Montlosier redevint un cri de ralliement dans toutes les querelles religieuses. De nos jours encore, les partis l'ont évoqué tour à tour pour l'exalter ou le calomnier.

M. Bardoux, dans son excellente étude, qui n'est un livre ni de politique, ni de prosélytisme, met le comte de Montlosier à sa vraie place. Il marque nettement ce qu'il y avait d'attardé dans les doctrines du gentilhomme féodal et ce qu'il y avait aussi de vraiment libéral. Il rend justice à cette nature énergique, passionnée, dont il faut dire, en effet : C'était un caractère, c'était un homme! Si, malgré ces hommages, il condamne certains emportements du polémiste, s'il incline vers les théories du *Globe* d'alors et de M. Dubois, qui réclamait la liberté, le droit commun pour les jésuites,

(1) *Le comte de Montlosier et le Gallicanisme*, par A. Bardoux. — 1 vol. Paris, 1881. Calmann Lévy.

c'est qu'il lui est plus facile d'être modéré à lui qui n'a pas les mêmes passions et qui, surtout, n'a pas été exaspéré par les mêmes spectacles. Il lui est aisé de dire qu'il fallait considérer les menées de la Congrégation sans les craindre ni s'en irriter. Certains témoignages qu'il cite vont contre ses conclusions de légiste pacifique. Ainsi celui de M. de Doudeauville disant : « On ne veut aujourd'hui que des hypocrites »; celui de M. de Villèle déplorant, au moment du jubilé, que le roi, lorsqu'il suit humblement dans les rues de Paris les prêtres et les diacres, sème le mécontentement et la désaffection; celui de Chateaubriand lui-même accusant la Congrégation et ces associations d'hypocrites qui transforment en espions ses domestiques et « ne cherchent à l'autel que le pouvoir », ajoute-t-il. Chateaubriand songeait quelque peu à lui-même, comme l'on voit; Montlosier ne songeait qu'à la royauté et à la religion également menacées. Il voulait à tout prix les sauver. Si sur les moyens à employer, si sur la jurisprudence il parlait en légiste de science insuffisante, on ne peut nier qu'il ne fût bon prophète quand il présidait à la branche aînée la destinée des Stuarts. Pour lui, *suprema lex, salus regni*.

II.

Venons aux romanciers. *La Criminelle* (1), par M. Jules Lermina, est une terrible histoire tempérée de temps en temps par quelques éclaircies de vertueuse sensibilité. De la terreur et de douces larmes. Mme Dolé a trompé M. Dolé, émailleur vertueux, avec un sacripant, le nommé Rives, type de l'ouvrier débauché et vicieux. Mme Dolé a été bien coupable, sa conscience le lui dit tous les jours; mais quoi! une heure d'entraînement, de vertige. Pendant cette heure elle a écrit, et ses lettres sont à présent entre les mains du misérable, qui en fait un moyen de chantage. Quelle imprudence aussi d'écrire! Poussée à bout par les exigences croissantes et les menaces du maître chanteur, Mme Dolé le tue d'un coup de revolver. Naturellement — du moins au théâtre comme dans le roman — la justice incarcère M. Dolé, qui passe en cour d'assises. M. Dolé a découvert l'affreuse vérité, il se dévoue, se déclare coupable, est acquitté, et enfin pardonne à Mme Dolé, qui est devenue aveugle. Telle est cette histoire. Entre nous, je ne crois pas que cela soit arrivé.

III.

M. Th. Bentzon nous raconte *le Veuvage d'Aline* (2). Aline est veuve sans l'être, de même qu'elle est mariée sans être mariée. Au sortir de la mairie, l'époux a fui vers d'autres climats. Il n'a pas fui seul, comme vous supposez. Toujours l'histoire de *la Chaîne* de Scribe. Ici la chaîne se termine par un boulet. Pauvre forçat de l'amour coupable, il subit sa destinée en gémissant; mais s'évader ne serait pas d'un galant homme. Son supplice est d'autant plus cruel qu'il adore Aline. Heureusement, le boulet s'aperçoit que la jambe du forçat se fatigue, et discrètement il se réfugie dans un couvent. Aline pardonnera-t-elle? Oui, elle pardonnera, car, en dépit de son orgueil froissé, elle n'a cessé d'aimer le fugitif. Quand elle le retrouve tué plus d'à moitié dans un duel où il a voulu s'enferrer en manière d'expiation, elle l'enveloppe de ses bras caressants. Le veuvage est fini. Bonheur sans mélange alors; une lune de miel qui comptera plus de quartiers que la noblesse de Dangeau. Si Aline a été veuve quelque temps, elle a de sérieux dédommagements, nous dit-on. C'est justice. La trame est légère, vous voyez; par exemple, très joliment brodée. De la soie, de l'or et quelques perles fines. Les romans de M. Bentzon demandent à être pris non en gros, mais en détail.

IV.

La *vie facile* (1), selon M. Albéric Second, est celle qui cherche le plaisir sans se préoccuper du devoir. Toujours des roses, jamais d'épines, telle est sa devise. Eh bien! voyez : les roses à perpétuité font aux fronts qui s'en couronnent de plus cruelles blessures que les épines les plus aiguës. Telle est la leçon qui découle de cette œuvre extra-morale. Pour avoir rejeté tout ce qui semblait un fardeau, on en arrive à rouler un rocher plus pesant que celui de Sisyphe. Et personne ne le plaint, l'égoïste qui subit ce châtiment. Quand on le voit passer, vieux avant l'âge, le front penché, l'œil hébété, la bouche bavante, victime d'une Circé qui l'achève au plus vite pour réaliser l'héritage, chacun dit : C'est bien fait! S'il avait eu une famille, elle l'eût protégé contre l'aventurière, ainsi que cela se passe dans la comédie d'Émile Augier; mais il n'a pas voulu avoir une famille. Les jeux de l'amour et du hasard lui ayant donné une fille, il l'a oubliée et délaissée. Qu'il subisse donc la juste expiation! — La vie difficile est représentée par un jeune avocat qui travaille, lutte et parvient. Ce n'est pas un Caton, cet avocat, ni un Joseph. M. Albéric Second connaît son époque; il n'a pas voulu lui proposer pour modèle un idéal impossible à atteindre. Une sagesse dans les prix doux; une vertu facile, elle aussi. Il paraît que ce roman est tiré d'une comédie qui sera représentée quelque jour. La vue en sera édifiante.

[illegible]

comme disait autrefois de son théâtre le vertueux M. Comte.

V.

[illegible] du roman facile, un peu trop facile. Deux histoires jumelles passant par les mêmes [illegible]

(1) *La Criminelle*, par Jules Lermina. — 1 vol. [illegible], 1881. E. Dentu.

(2) Th. Bentzon, *Veuvage d'Aline*. — 1 vol. [illegible], 1881. Calmann Lévy.

(1) [illegible] 1881. E. Dentu.

(2) [illegible] *d'Albéric Second*. — 1 vol. [illegible], 1881. Didier et Cie.

ment. Dans la première, une jeune fille noble et pauvre épouse un roturier à son aise; dans la seconde, un jeune homme noble et pauvre épouse une roturière qui a de beaux revenus. *Sacs et parchemins,* comme dit Jules Sandeau. Mais alors le beau rôle serait donc toujours aux sacs? Toujours les parchemins se mésallieraient par cupidité? Non, rassurez-vous. La jeune demoiselle de grande race et le jeune hobereau s'enrichissent juste à temps pour qu'on ne les accuse pas d'aller à la mairie pour un vil motif d'intérêt. L'une, en grattant le mur de son castel, trouve à l'intérieur des tableaux de Greuze qui valent des sommes folles; l'autre, en creusant son parc, trouve une carrière de minerai qui fera de lui un Crésus. Donc ni l'un ni l'autre ne feront un mariage d'argent. Merci, mon Dieu! N'est-ce pas, comme je disais, du roman facile? Varions un peu les moyens, s. v. p.!

VI.

Voici une amusante fantaisie d'Yveling Rambaub (1) : *En voiture, messieurs!* L'idée lui en est venue d'une façon assez extraordinaire. Ayant eu la bonne fortune de rencontrer un certain nombre de dessins inédits de l'illustre caricaturiste anglais John Leech, il a vu par la pensée se reconstruire les scènes indiquées par le crayon; il lui a même semblé entendre le dialogue qui s'échangeait entre les grotesques personnages. Il a donc écrit sous leur dictée. Ce n'est donc plus ici le crayon qui illustre ce qu'a nettement marqué la plume, mais la plume qui illustre ce qu'a indiqué le crayon. On sait d'ailleurs que Gavarni procédait de même, dessinant d'abord ses personnages, se demandant ensuite ce qu'ils pourraient bien dire et faire; enfin, quand ils lui avaient livré leur secret, écrivant au dernier moment la légende. Ainsi a fait M. Yveling Rambaud. Est-il bien sûr qu'il ait toujours été un traducteur fidèle? je n'oserais en jurer. Les fantaisies de sa plume me semblent moins audacieuses que celles du crayon. Il a donc quelque peu francisé les grotesques personnages de John Leech. Ils sont devenus moins bizarres, moins fantastiques. C'est la différence de la charge en France et de la charge en Angleterre. Chez nous, le souci de l'opinion, la préoccupation de la galerie fait que nous rentrons nos ridicules. Les Anglais n'ont pas ce souci; ils les arborent intrépidement. Si l'on rit autour d'eux, eh bien! que l'on rie! Ici des originaux; là-bas des excentriques. Voilà comment, quand la plume ou le crayon accentue le trait qui fait saillie dans notre figure et scandale dans celle de nos voisins d'outre-Manche, notre visage à nous devient grotesque, le leur invraisemblable. Ce qui est certain du moins, c'est que dessins et légendes sont fort amusants. Je serais étonné que ce volume n'eût pas de succès.

M[illegible] G[illegible].

(1) Yveling Rambaud [illegible] Gilbert, *En voiture, messieurs!* 1 [illegible], Paris, 1881, 1, Dentu.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Une note grotesque manquait au dernier charivari électoral; M. Zola vient de la donner.

Il paraît que Belleville a voulu venger l'*Assommoir*. Ce n'est pas pour autre chose qu'on a fait du tapage. M. Zola l'affirme; seulement il l'affirme dans un journal, dix jours après le tumulte : il eût été plus à propos de le dire dans la mêlée, en se mettant à la tête des naturalistes qui veulent réaliser son programme.

J'ai connu un Zola plus enthousiaste de M. Gambetta et moins fanatique de Belleville. Il avait vu M. Gambetta à l'œuvre, du temps du gouvernement de Bordeaux, quand lui-même servait de secrétaire au peu naturaliste M. Glais-Bizoin. Dans ce temps-là, l'auteur de *Nana* avait horreur des gens qui *gueulent* et dénonçait au mépris de la France ceux qui notamment s'attaquaient à son héros.

Le hasard me fait ouvrir un journal de 1871 où nous travaillions tous les deux, M. Zola et moi. Il faisait le compte rendu de l'Assemblée nationale, et je dois dire, par parenthèse, qu'il le faisait très bien, avec une sagesse, un opportunisme, un amour de la modération, de la dignité parlementaire, qu'il ne retrouverait plus aujourd'hui.

Le 15 juin 1871, à la suite d'un long discours de M. Trochu, le général Chanzy avait cru devoir défendre les armees de province et disait, entre autres choses, à leur louange, que c'étaient elles qui avaient vaincu les essais du naturalisme politique qu'on appelait la Commune; et M. Zola, applaudissant de la plume, le lendemain de cette séance, s'écriait :

« Eh quoi! vraiment, les deux tiers de cette armée, la plus belle armée du monde, se sont levés à la voix puissante de Gambetta! Eh quoi! les gentilshommes de la droite doivent accepter cette verité si dure, que, si Gambetta n'avait pas légué de bons soldats à l'Assemblée, celle-ci aurait été emportée comme une paille par le souffle populaire! »

On le voit, M. Zola était passablement gambettiste dans ce temps-là. Telle était son opinion envers l'homme. Voici maintenant ce qu'il pensait de ceux qui faisaient du tapage dans les assemblées :

« Pour clore la séance, voilà la grêle des coups de pied qui s'est mise à tomber. Suivant le sentiment de la droite, jusque là la discussion devait être trop polie. Les paroles de M. de Castellane ont donné à la discussion la violence nécessaire. On s'est traité gentillement de lâches et de crétins.

« A ce point que M. Lenoël, entendant cette exclamation : Quand on est gambettiste, on n'est pas notre collègue, — s'est fâché sérieusement en déclarant bien haut qu'il était souverainement injuste *de traiter de la sorte un homme qui avait travaillé au salut de la France.* »

Que M. Zola ait changé d'opinion, cela n'a rien de surprenant, et d'ailleurs il explique fort bien que, les amis de M. Gambetta ayant pensé du mal de l'*Assommoir*, il n'est plus obligé de penser du bien d'eux; mais il devrait rester à tout

homme qui change de sentiment assez de mémoire pour avoir la pudeur de ses premières illusions.

II.

Le Jardin d'acclimation possède quelques naturalistes de la Terre de Feu. On les montre au public et ils n'ont rien de caché pour lui. Dépourvus de vêtements, s'adonnant à la vie contemplative, ils poussent l'intransigeance jusqu'à se manger réciproquement quand les vivres leur font défaut.

On assure qu'ils commencent par les vieillards et qu'ils ne gardent les femmes que pour la bonne bouche.

Je voudrais savoir quels essais le Jardin d'acclimatation veut entreprendre sur ces irréconciliables. En les faisant venir pendant la période électorale, a-t-il songé à une étude comparative entre ces voraces et d'autres dévorants déjà acclimatés en France?

Nous n'avons pas besoin de faire venir des anthropophages de si loin pour nous enseigner à nous manger, et ce n'est pas pour les guérir qu'on les introduit dans notre civilisation.

Je lis toutefois que M. Pierre Petit vient de les photographier, ce qui est une victoire, et que le Dr Chambon les a vaccinés.

Voilà assurément deux résultats au point de vue de l'art et de la santé, mais bien médiocres. Va-t-on procéder à des croisements? Il y a plus d'une blanche à Paris qui n'a pas besoin de se faire les dents pour dévorer de l'homme, et tous les jours on recueille de jolis messieurs qui vivent à tous leurs repas d'un peu de chair de femme.

Le croisement est bien facile à faire.

III.

Le roi d'Honolulu n'est pas à comparer à ces sauvages, et, s'il va au Jardin d'acclimatation, c'est en visiteur. Il parcourt l'Europe en quatre-vingt-dix jours, ce qui est bien peu pour la connaître. Hier il était en Espagne, avant-hier en Portugal; dans huit jours, où sera-t-il? Il reste pour la journée de ballottage de dimanche. Il tient à voir faire des députés.

Des journaux, probablement mal informés, assuraient qu'il avait été fort désappointé de n'avoir pas reçu la visite du Président de la république à son premier voyage et qu'il était encore fort contrarié de ne pas trouver M. Grévy à l'Elysée à son second passage.

Quelques feuilles sérieuses ajoutaient même que M. le Président quittait pour quelques jours sa campagne et venait à Paris faire les honneurs de l'exposition d'électricité à ce roi désireux de s'instruire.

Je ne suis pas l'Agence Havas pour démentir ces nouvelles ou pour les remplacer par des nouvelles aussi peu exactes; mais je crois que ce bon petit roi est atteint de la maladie régnante, c'est-à-dire qu'il se prépare à ne plus régner. C'est un peu pour cela qu'il a été en Espagne, c'est beaucoup pour cela qu'il tenait à causer avec M. Grévy. La civilisation pénètre jusqu'à ses îles; l'exemple du fils de Pomaré le tente beaucoup. Se retirer à propos, échanger une inamovibilité précaire contre des rentes inscrites au budget d'un grand État, c'est le rêve d'un souverain de bon sens. On dit qu'en quittant l'Europe, il ira faire un tour en Tunisie. S'il a encore des irrésolutions après ce voyage, il est bien entêté.

Il paraît que le shah de Perse doit nous revenir prochainement. Celui-là ne songe pas à se retirer. Mais c'est une autre leçon que sa vanité emportera de Paris.

Le maréchal Mac-Mahon n'est plus là pour faire de l'entrée de ce despote sanguinaire une fête, une sorte de mascarade, un amusement politique. On ne fera plus défiler son cortège dans le bois de Boulogne, et on ne démolira pas le palais du Trocadéro pour rallumer les feux de bengale.

C'est une bien grande maladresse, de la part de ce touriste sentimental, que de refaire un voyage qui avait trop bien réussi. Il va trouver du changement; trouvera-t-il un emprunt à faire?

IV.

On a jugé et condamné ce petit drôle qui avait tenté sur Mme des Vallières un assassinat fort heureusement manqué.

Les médecins experts ont déclaré qu'il était parfaitement responsable, et il a été condamné à huit années de travaux forcés.

Ces huit années vont perfectionner sa scélératesse, et, s'il y avait encore un peu de trouble, d'indécision, d'hallucination dans son cerveau, il est bien certain que, quand on le rendra à la société, il saura pourquoi il tue et pourquoi il vole.

Je ne prétends pas qu'il fallait le rendre à ses songeries, et sa manie de faire des vers, si elle n'est pas une circonstance aggravante, n'est pas non plus une suffisante excuse; mais quand des malheureux comme celui-là partent pour le bagne, je me prends toujours à regretter que le bagne, ou ce qui le remplace, soit un conservatoire en plein air (au lieu d'être un conservatoire enfermé) de vice, de crime et d'aberration sanglante.

Ah! si par *travaux forcés* on entendait non pas un travail mécanique, mais un travail qui forçât la conscience à agir, à manœuvrer; si les coquins à leur début qui ont le goût de la lecture et la passion littéraire, c'est-à-dire la curiosité des choses de l'esprit, étaient traités selon leurs aptitudes et corrigés à l'aide même de ces tendances particulières, j'applaudirais davantage à cette condamnation.

Utopie! dira-t-on. Peut-être. La guérison serait-elle plus chimérique que la cause du mal?

C'est encore la littérature que le réquisitoire a voulu rendre responsable de l'attentat commis par le jeune Bernard. Parce que ce jeune rêveur a lu l'*Idiote* de M. Richebourg et quelques autres romans dans lesquels le vice est toujours puni, ses instincts mauvais se sont exaspérés.

Il est singulier qu'à propos d'un crime tenté chez un académicien on ait précisément invoqué cette influence de la littérature. Le jeune Bernard faisait des vers qui ne sont pas plus mauvais que beaucoup de bouts-rimés qu'on imprime; pourquoi n'a-t-on pas dit que c'était le voisinage d'un

poète qui lui avait porté malheur? qu'il avait trop lu ou trop mal lu *le Mérite des femmes*? On sait que M. Legouvé est un propagateur ardent de la lecture; j'espère que cette insinuation banale contre les ouvriers qui lisent ne l'arrêtera pas. Dumolard ne savait ni lire ni écrire, et la statistique est encore un argument formidable en faveur de la lecture contre l'ignorance. Laissons donc dénoncer les poètes, les romanciers, et continuons à souhaiter qu'ils se multiplient, même quand ils devraient charmer les loisirs des Lacenaire en herbe.

V.

Auriol est mort. Ce petit sauteur a fait son dernier saut, et une gloire qui restera légendaire, depuis longtemps disparue, vient de s'éteindre tout à fait. Il a été le créateur d'un genre absolument français que les clowns anglais n'ont pas dépassé.

Il charmait par sa prestesse, sa gentille figure, et ne violentait pas le rire par ses grimaces et son maquillage. Je n'affirme pas que dans les intermèdes du Cirque son dialogue fût beaucoup plus ingénieux que ceux qui se résument dans l'appel à la *miousique;* mais il dialoguait par petits cris, par petits gestes, et il avait une si admirable précision dans tous ses exercices qu'il satisfaisait absolument l'esprit sans l'obliger à admirer des contorsions.

Quand il passait comme un rayon à travers un cercle étroit garni de pipes, sans en casser une seule, quand il se dressait sur une pyramide de bouteilles, quand il roulait en l'air au-dessus d'un peloton qui faisait feu, il était gai et fin comme un bon mot.

Je me souviens que, vers 1849, à la tête d'une troupe d'écuyers, parcourant la province comme impresario, il faisait des visites aux journalistes. Il vint me voir, et je fus stupéfait de l'abord épais, de la désinvolture gauche, de l'embarras de paroles de ce petit homme si vif, si libre, si rayonnant, si papillonnant quand il était en costume de saltimbanque. Je crois même avoir quelque part un autographe de lui; en tout cas, si je ne l'ai pas gardé, je l'ai reçu, et cette grosse écriture de cuisinière ne rappelle pas du tout la prestesse de ses membres; peut-être que, s'il eût écrit avec ses pieds, l'écriture eût été plus fine.

Auriol avait, il y a déjà longtemps, perdu un fils qui s'était élancé dans le tourbillon paternel et qui était souple, élégant, sans dépasser son maître en hardiesse. La douleur du vieux gymnasiarque fut profonde. Auriol, sans être riche, avait de quoi vivre; il ne fut pas réduit, comme cette pauvre Mme Saqui, à faire trembler ses jambes raidies sur une corde élevée de quarante mètres au-dessus du tremplin, pour acheter l'asile de ses derniers jours. Mais il ne pouvait se résoudre à disparaître tout à fait, et l'on se souvient qu'au théâtre des Variétés il fit une dernière apparition, il y a quelques années. Ce fut une lueur rapide qui suffit à son amour-propre.

Le cirque des Champs-Élysées lui doit une statuette, car il a contribué pour beaucoup à sa prospérité. Voilà encore un des pantins de notre jeunesse cassé. Il ne nous en reste plus guère. Ceux du jour ont trop de ficelles et trop peu d'esprit pour nous consoler et nous rajeunir.

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 26 *août.* — Des dépêches de Sousse (Tunisie) signalent une grande effervescence dans la ville et ses environs. Des insurgés viennent jusqu'aux portes de la ville et usent de menaces pour obliger les habitants des villages à se joindre à eux. La campagne est parcourue par des maraudeurs qui détroussent les passants. Un Maltais est assassiné à deux kilomètres de Sousse. Les surveillants du télégraphe sont obligés de se retirer devant les menaces des révoltés.

Un engagement a lieu entre la colonne du colonel Corréard et des bandes arabes près de Hammamet.

La conférence luthérienne réunie à Berlin exprime, sur la question sémitique, le regret que des excès soient commis contre les israélites, et déclare qu'elle regrette plus profondément encore que les chrétiens, par leur propre faute, aient permis aux juifs d'accaparer l'influence dont on se plaint et d'acquérir les richesses qui rendent leur action prépondérante dans la société moderne. Elle émet le vœu que les israélites soient protégés et admis à jouir de toutes les libertés civiles.

Samedi 27. — Clôture de la session du parlement d'Angleterre. Le discours de la reine passe en revue les questions qui ont reçu une solution et exprime le vœu que la situation de l'Irlande s'améliore assez pour que les mesures exceptionnelles qui ont été prises puissent être abandonnées ou du moins restreintes.

Des mouvements insurrectionnels ont lieu sur plusieurs points de l'Irlande. Une émeute sérieuse se produit à Roscrea (comté de Typperary.)

Mort de M. Antoine de Latour, auteur de divers ouvrages sur l'Espagne et ancien précepteur du duc de Montpensier.

Dimanche 28. — M. Paul Bert fait, au Cirque d'hiver, une conférence sur l'instruction morale et religieuse, sous la présidence de M. Gambetta. Il expose, avec pièces et preuves à l'appui, les niaiseries odieuses ou ridicules de l'enseignement congréganiste.

M. Gambetta avait, au début de la séance, prononcé quelques paroles sur l'utilité du « développement de ce capital premier que nous avons reçu de la nature et qui s'appelle la raison ». Le public, très nombreux, lui a fait une chaleureuse ovation.

Inauguration au Crotoy de la statue de Jeanne d'Arc.

En Tunisie, des convois expédiés par l'intendance sont pillés par les maraudeurs; deux charretiers sont tués. On signale de nombreux incendies tant en Tunisie qu'en Algérie.

Des meetings hostiles à la loi des garanties ont lieu à Florence et à Frosinone et sont dispersés.

Un meeting tenu à Glascow déclare que l'Irlande ne peut être gouvernée que par des Irlandais et que ses revendications ne reçoivent du *land-bill* aucune satisfaction.

Lundi 29. — M. Dillon, l'un des plus ardents *home-rulers*, annonce dans un banquet, à Dublin, son intention de se retirer de la vie publique par suite de son dissentiment avec M. Parnell, lequel recommande de faire une épreuve sincère de la loi agraire.

Mardi 30. — Le chanoine alsacien Korum, nommé le 12 août par le pape évêque de Trèves, reçoit de l'empereur Guillaume sa lettre d'investiture. Ce fait est considéré comme l'indice d'un accord entre le gouvernement prussien et la curie romaine.

La session du Rigsdag danois est close sans que les Chambres soient parvenues à se mettre d'accord sur le budget des dépenses.

En Angleterre, la *Ligue nationale* tient sa première réunion à Newcastle-on-Tyne et choisit pour président un *home-ruler*, M. Justin Mac-Carthy, député de Longford. Elle annonce l'intention de provoquer une [illegible] du Royaume-Uni, l'établissement du régime introduit en Irlande par le *land-bill*.

Mercredi 31. — Les incendies de forêts, attribués à la malveillance des indigènes, se succèdent dans la province de Constantine. Un arrêté du gouverneur général de l'Algérie prononce la mise sous séquestre des biens des indigènes occupant les zones forestières de Jemmapes et de Bougie. Ceux dont la culpabilité aura été établie seront déportés.

Jeudi 1er *septembre*. — Ouverture de l'exposition géographique internationale de Venise.

Le monument de Lohengrin. — La jolie ville de Clèves, l'ancienne capitale du duché de Clèves, en Westphalie, qui s'élève dans une riante contrée sur les trois collines de Schlossberg, Kirchberg et Heuberg, a été ces jours derniers le rendez-vous d'une grande affluence de visiteurs. On y a posé la première pierre du monument de Lohengrin.

Cette inauguration du monument commémoratif du légendaire chevalier du Cygne, le vainqueur de Fritz, l'objet de tant de poèmes de *Minnesinger*, a été d'autant plus attrayante qu'elle a coïncidé avec l'exposition internationale de chasse qui dure encore. Toute la ville était élégamment décorée de fleurs, d'oriflammes et de drapeaux; il y a eu des concours d'orphéons, des illuminations, des feux d'artifice et une grande procession historique personnifiant les anciennes familles de Clèves.

On voyait figurer dans le cortège les comtes de Clèves, dont la maison s'est éteinte en 1608; les comtes de Yorck, les ducs de Clèves, de Juliers, de Berg, de Nassau, les seigneurs de Ravenstein, Winnenthal, Breskesand, des Électeurs, des Palatins, tous en brillants costumes de l'époque, et des descendants de Lohengrin portant des écussons sur lesquels se détachait le cygne de la légende allemande.

On sait que Clèves prétend à l'honneur d'avoir été la résidence de Lohengrin, dont la touchante histoire nous est racontée si longuement dans les poèmes du moyen âge, principalement dans la trilogie attribuée à Wolfram d'Eschenbach, et qui rappelle les récits poétiques de nos trouvères et de nos troubadours.

Un jour, la jeune duchesse Elsam, l'unique héritière de la maison de Clèves, refuse d'épouser un des vassaux de son père, Fritz de Telramund. En présence de l'empereur Henri, un combat singulier doit décider du sort de la princesse; mais nul champion ne vient prendre sa défense. Elsam désespérée voit son bonheur à jamais perdu; elle ne tient plus à la vie et veut se jeter du sommet de sa tour dans les eaux profondes du fleuve. Tout à coup, à cette heure d'angoisse, apparaît sur le Rhin un beau chevalier, debout dans une nacelle remorquée par un cygne. C'est Lohengrin qui vient combattre pour elle. Le combat a lieu, et Fritz de Telramund est tué. Le vainqueur épouse Elsam, mais à la condition que celle-ci ne lui demandera jamais qui il est. Au bout de dix ans d'une heureuse union, l'indiscrète princesse ayant oublié sa promesse, Lohengrin s'enfuit avec son cygne et sa nacelle. Elsam mourut de douleur.

Quant à Lohengrin, il termina ses jours enveloppés de mystère en Lyzaboric, aujourd'hui le Luxembourg, dont une partie prit de lui le nom de Lohoringie ou Lorraine.

Le Rhin ne coule plus maintenant au pied des tours de Clèves. Le vieux château des Cygnes, la « Schwanenburg », qui s'élève au centre de la ville, sert de prison et de loca à diverses administrations publiques; sa partie la plus ancienne est le « Schwanenthurm » ou tour des Cygnes, haute de soixante mètres et qui, ainsi que le Cleverberg, offre la plus belle vue de toute la contrée du bas Rhin : de son sommet on aperçoit la chaîne de collines appelée Thiergarten, qui s'abaisse à l'ouest en formant de charmants parcs le long de la chaussée qui conduit à Nimègue.

(*Journal des Débats.*)

Un archéologue anglais, M. Joseph Anderson, a réuni en volume six conférences sur les premiers édifices religieux de l'Écosse, après l'introduction du christianisme. Nous y relevons l'anecdote suivante à propos du pouvoir anciennement attribué par le peuple aux cloches d'église. Cela se passe en 1[illegible].

Un voleur s'était introduit, la nuit, en fracturant les portes, dans une ferme et s'était enfui sans être aperçu, emportant une liasse de billets de banque. Le fermier demanda le secours [illegible] voleur. *Clog Oir* c'était le nom de la cloche fut apportée chez lui en cérémonie, et tous les habitants du village convoqués à la ferme pour le dimanche suivant. Dans la nuit du samedi au dimanche, le fermier entendit un grand bruit à sa fenêtre. Il se leva et alla voir. Un des carreaux était cassé, et son paquet de billets de banque gisait par terre dans la chambre.

Le premier inquisiteur de l'Allemagne. — Sous ce titre, le professeur Winckelmann de Heidelberg) publie dans la *Deutsche Rundschau* une étude sur Conrad von Marburg. On a retrouvé récemment les instructions que le pape Grégoire IX avait envoyées aux évêques allemands pour régler leur conduite envers les hérétiques, et ce sont ces documents, utilisés pour la première fois, qui ont servi de point de départ à M. Winckelmann pour raconter les débuts de l'Inquisition en Allemagne. Les instructions pontificales sont du 25 juin 1231, par conséquent de l'année qui suivit la paix entre Grégoire et l'empereur Frédéric II. Elles portent que les hérétiques seront livrés aux tribunaux séculiers pour souffrir la mort par le feu, que les hérétiques repentants seront emprisonnés pour le reste de leur vie, que quiconque favorisera les hérétiques ou sera lui-même soupçonné d'hérésie perdra ses droits civils et sera excommunié, que quiconque, étant soupçonné d'hérésie, ne fournira pas dans les six mois la preuve de son innocence sera jugé comme hérétique.

Conrad von Marburg, qui avait déjà reçu du Saint-Siège des missions en Allemagne, fut chargé d'appliquer ces instructions. Un prêtre, auteur d'une biographie de l'archevêque de Trèves du temps, a raconté en ces termes la persécution de 1231 et des années qui suivirent : « En l'an de grâce 1231, on poursuivit dans toute l'Allemagne les hérétiques, et pendant trois ans un très grand nombre furent brûlés. Le chef de cette persécution était Conrad von Marburg, et ses aides étaient un certain Conrad Dors et un nommé Johannes, qui n'avait qu'un œil et qu'une main ; ces deux devaient être des hérétiques convertis... Les dominicains étaient partout avec eux, et si grand était le zèle de tous, qu'on n'admettait ni dénégations ni témoignages et qu'on ne laissait à aucun accusé ni la possibilité de se défendre ni le loisir de réfléchir ; il fallait choisir à l'instant même entre avouer sa faute et se laisser raser en signe d'expiation, ou être brûlé. Mais celui qu'on avait rasé devait livrer des complices ; sinon, on le brûlait tout de même. Il est possible qu'on ait brûlé ainsi beaucoup d'innocents. Beaucoup, par amour de la vie et par affection pour leurs enfants (car ceux-ci auraient perdu leur héritage), ont avoué qu'ils étaient ce qu'ils n'étaient pas, et, forcés d'en dénoncer d'autres, ils ont dénoncé des gens qu'ils ne connaissaient pas du tout et qu'ils n'auraient pas dû dénoncer... Personne n'osait, je ne dis pas prendre parti pour les accusés, mais seulement dire une bonne parole en leur faveur, car le Seigneur pape avait prononcé la même sentence contre ceux qui favoriseraient les hérétiques que contre les hérétiques eux-mêmes. »

Ce prêtre, biographe de l'archevêque de Trèves, sent le fagot. Il a bien fait de n'écrire qu'après la mort de Conrad von Marburg, qui fut assassiné en 1233 par des gens soupçonnés d'hérésie, « avec l'aide de Dieu », ajoute pieusement une vieille chronique.

Les études théologiques en Prusse. — Les registres des universités prussiennes pour la dernière année scolaire accusent une augmentation considérable (21 pour 100) du nombre des étudiants en théologie. Les autres Facultés ont moins gagné ; elles ont gagné pourtant, à l'exception de la Faculté de droit, qui continue de perdre. Voici déjà assez longtemps que les études de droit subissent en Prusse un déclin ininterrompu.

Comme quoi Homère était Belge. — M. Théophile Cailleux (1), poussé par un louable patriotisme, a entrepris de restituer Homère à la Belgique, sa véritable patrie. Si Homère a écrit en grec, c'est, dit M. Cailleux, que le grec, né aux bords de l'Atlantique, était alors la langue des peuples occidentaux. La ville de Troie n'était pas du tout où le docteur Schliemann la place : elle était à un endroit où personne n'avait encore songé à la placer, en Angleterre, aux environs de Cambridge. La mer décrite dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* n'était pas la Méditerranée, mais bien l'Atlantique. Ithaque, patrie d'Ulysse, n'était pas une des îles Ioniennes ; c'était la ville de Cadix. Les tumuli que l'on trouve dans nos contrées sont les tombes des héros d'Homère. La magicienne qui changea les compagnons d'Ulysse en pourceaux est l'Église primitive, dont le nom, *Kirke*, a donné par corruption Circé. Conclusion : la civilisation, au rebours des idées reçues, a marché d'Occident en Orient et son berceau était en Belgique. M. Cailleux démontrera dans un prochain ouvrage que la Palestine était aussi en Belgique et que Moïse était Belge.

On annonce la publication à Rome des poésies latines du pape Léon XIII. Par des raisons qui ne sont pas expliquées et qu'il est difficile de deviner, ces poésies paraîtront traduites en italien. Une partie au moins d'entre elles avait déjà été imprimée sous leur forme originale. Nous nous souvenons d'avoir lu une autobiographie de Léon XIII en vers latins, qui fut publiée peu de temps après son avènement au trône pontifical, à la suite d'un volume de mandements.

Le gouvernement indien avait proposé un prix de 2500 francs au meilleur « Manuel d'hygiène à l'usage du soldat anglais aux Indes ». Trente-sept ouvrages ont été présentés, mais aucun n'a été jugé digne du prix.

Publications étrangères :

Don Juan's Letzter Abenteuer, par Alfred Friedmann (Leipzig, Reissner).

Madame Delphine, par Georges Cable (Londres, Warne).

Erziehung und Unterricht im klassischen Alterthum, par Lorenz Grasberger, vol. I, II et III (Wurzbourg, Stahel).

Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée. — Excursion en Suisse. Train de plaisir circulaire, du 10 au 19 septembre. Entrée en Suisse par Pontarlier, sortie par Genève.

---

(1) *Belges et Bataves, leur origine, leur haute importance dans la civilisation primitive.* (Bruxelles, 1 vol., Weissenbruch.)

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. [illegible] Quantin et Cie rue Saint-Benoît. 1425

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 11. 10 SEPTEMBRE 1881.

UNE FRANÇAISE CHEZ LES KROUMIRS

Souvenir

LE MARCHÉ DE SOUK-EL-ARBA

Nous habitions alors la Calle, mon mari y occupait le poste modeste de commissaire civil et, à ce titre, cumulait les fonctions d'administrateur du cercle, de maire de la ville, juge de paix, notaire, et avait encore la haute surveillance politique des indigènes de son ressort. La résidence de la Calle, que l'on nommait fort injustement « le Botany-Bay de la colonie », n'était point enviée, et cependant, pour des gens doués d'une certaine dose de philosophie et peu ambitieux, elle réalisait relativement un *bien-être* où, de même que les mollusques, hôtes de ces parages, on pouvait se laisser vivre sans beaucoup de soucis.

Ces rives inhospitalières sont presque françaises depuis l'an 1520, où des négociants provençaux traitèrent avec les tribus de la Mazoula pour le monopole de la pêche du corail, de Bone à Tabarka.

En 1799, la Calle fut enlevée à la France, qui en reprit possession en 1815; détruite en 1827 par les Algériens, les troupes françaises y entrèrent sans combat en 1836.

Il semblerait par ces précédents que les relations séculaires établies entre nos nationaux et les indigènes de cette partie du littoral dussent avoir une certaine influence sur ceux-ci et adoucir leurs mœurs; le contraire s'est produit, et, par une de ces anomalies si fréquentes dans l'histoire des peuples, les Arabes des territoires limitrophes de la Calle, principalement les Kroumirs — que l'on devrait, selon le génie de la langue arabe, écrire *Khoumirs* (l'*h* aspirée sonnant comme un *r*), — descendants barbares des barbares Gétules, sont réfractaires à toute civilisation.

On en amena un en otage, à la Calle, pendant que nous y étions. C'était un jeune et assez beau garçon d'une vingtaine d'années. Comme on le plaçait devant une glace, il se prit de colère contre sa propre image, qu'il menaçait du poing et qui, naturellement, reproduisait ses gestes; il devint alors furieux. Ni raisonnements ni démonstrations ne purent lui faire comprendre ce qui en était, et, s'élançant contre son ennemi imaginaire, il brisa la glace, se blessa les mains, mais ne fut point convaincu.

Nous avions une écurie bien montée en chevaux de selle; pas de voiture : c'eût été inutile dans un pays où les routes n'existaient qu'à l'état de tronçons rudimentaires. Nous possédions aussi une embarcation légère, solide, à trois paires de rames, et pouvant contenir, outre son équipage de six matelots et le patron, seize personnes. On faisait donc de longues promenades en mer, des pêches toujours fructueuses, et sur les côtes des excursions d'un grand intérêt.

I.

Un matin, l'interprète du commissariat civil, notre factotum, que je nommais plaisamment mon écuyer cavalcadour — c'était lui qui, avec un domestique, m'accompagnait d'habitude dans mes promenades, — frappa à la porte de mon cabinet.

— Je viens, me dit-il, de voir au marché un cheval superbe; ce serait dommage qu'il vous échappât.

— Mais je n'en ai pas besoin.

— Vous pourriez toujours vous défaire d'Holopherne, qui ne vaut pas grand'chose, et le remplacer par celui-là.

— Comment est-il?

— Magnifique, une perfection.

— Sous quelle robe?

— Gris clair pommelé. Oh! il est beau! Une petite tête fine, de larges naseaux, des jambes! Une crinière ondulée

qui descend jusqu'aux jarrets, une queue épaisse, fournie, traînant à terre. Je vous le répète, c'est une merveille, et des yeux si doux et pleins de feu! Pas une tare, et il est de race!

— Son âge?

— Cinq ans.

J'étais tentée.

La vue n'en coûte rien, reprit incontinent l'interprète, qui connaissait ma passion pour les solipèdes; je vais vous le faire amener.

— A qui appartient-il?

— Il était au fils d'un chef kroumir, qui vient d'être tué, et le père désolé ne veut plus voir ce cheval, qu'il ne tient point à vendre à des Arabes. Il sait qu'il sera mieux chez des Français. Laissez-moi vous montrer l'homme et la bête.

J'y consentis. Un instant après, le chef kroumir et le talon entraient dans la cour.

L'interprète ne devait point tromper. Aucune des écuries de la ville, pas même celle du commandant supérieur, ne possédait un cheval égal à celui du Kroumir, beau vieillard à barbe blanche, type numide des plus flattés, un Éliézer à la fontaine.

Il me raconta avec larmes l'histoire de son fils tué par *vendetta* dans une fête.

J'étais émue de pitié pour le malheureux père et d'admiration pour la noble bête, qui frappait impatiemment le sol de son sabot rond et lisse.

— Combien? demandai-je.

— J'en voulais soixante douros (1); pour toi, je le laisse à cinquante (2). Ce n'est pas vendu, c'est donné.

Je payai sans répliquer; le Kroumir s'en alla et nous restâmes, mon mari, l'interprète et moi, à admirer mon acquisition.

— Pauvre homme! murmurais-je en songeant à la douleur du vieux chef.

— Pourquoi? reprit l'interprète. Il a fait une bonne affaire, et vous aussi. Il doit être content.

— Comment! la mort de son fils... Ce cheval auquel il tenait tant...

— Ça, c'est des histoires. La bête a été volée aux écuries du bey de Tunis et le Kroumir s'est dit que les Français sont si bêtes qu'il leur ferait avaler cette bourde, ce qui n'empêche que vous avez une monture de prince.

— Je ne vous comprends pas! Vous saviez que cet homme mentait et vous vous êtes fait son complice?

— Si je vous avais raconté la vérité, vous n'auriez pas voulu de cette bête; c'était vous faire manquer une bonne occasion, il n'y a pas lieu de m'en vouloir.

Je ne pus m'empêcher de rire de la logique de l'interprète.

Ce garçon, partie intégrante de notre maison, était un être bizarre. Juif indigène de Tlemcen, élevé je ne sais où, par je ne sais qui, vêtu à l'européenne, mais nullement francisé, et s'exprimant en un charabia des plus étranges et des moins compréhensibles; grand fumeur de haschich, calme, flegmatique, rêvant, sans penser, la moitié du temps; endormi, riant peu, sans presque desserrer les lèvres et silencieusement, bon cavalier, connaissant bien les Arabes, éventant leurs ruses et, par une immunité problématique, courant sans danger à travers tout le pays, il se nommait Judas-Ben-Kemoun, et par abréviation nous l'appelions familièrement tantôt Yudda, tantôt Kemoun. L'administration supérieure nous l'avait envoyé. C'était pour moi une espèce d'intendant très actif, très dévoué, très entendu; il me rendait une foule de services et recrutait le personnel de ma maison, chose difficile à la Calle, où l'on ne trouvait à employer que des soldats de la légion étrangère et des condamnés au pénitencier militaire.

Il ne me convenait pas d'être escortée dans mes promenades à cheval par un soldat, ni par un condamné : comme je cherchais un nouveau domestique pour cette fonction, Kemoun m'en découvrit un et me fit son historique.

C'était un juif tunisien, remarquablement beau, qui, ayant eu l'heur ou le malheur de plaire à une femme musulmane, s'était laissé surprendre rôdant autour de la demeure de celle-ci : roué de coups d'abord, puis contraint d'embrasser l'islamisme et finalement incorporé dans l'armée tunisienne, il avait déserté et s'était échoué à la Calle, premier port de salut rencontré sur son chemin.

On me l'amena; je le trouvai, en effet, superbe : grand, parfaitement construit, sa belle figure s'encadrait avantageusement du turban, qu'il portait à la façon des janissaires levantins. Il réalisait assez le spécimen d'un domestique de bonne maison et parlait certainement mieux français que Kemoun.

— Sa moralité, je n'en réponds pas, me dit celui-ci; mais il ne peut se livrer à de grands écarts, attendu que, s'il commettait quelques méfaits, il ne pourrait se sauver à Tunis, il sait que de l'autre côté de la frontière on n'y regarderait pas à deux fois pour lui trancher la tête; il est donc dans notre main.

Jeune, j'avais la faiblesse de croire que la perfection de la forme ne s'allie guère à une âme de boue : la garantie de l'impossibilité où se trouvait Yussef de prendre la fuite s'il se conduisait mal me paraissait suffisante; je le pris donc à mon service, et pendant plusieurs mois je n'eus point à me plaindre de lui.

Un matin, comme je venais lui donner l'ordre de seller mon cheval et le sien, je l'aperçus de ma fenêtre en conversation animée avec des Arabes : mon regard s'arrêta une minute sur un d'eux, grand, vilain diable aux yeux obliques, et je n'y pensai plus.

Au moment de partir, Yussef s'arrangea de façon, en me parlant d'un de mes lévriers que j'aimais beaucoup et qui était malade, à m'occuper assez pour me faire oublier d'inspecter le harnachement de mon cheval, depuis le mors jusqu'aux sangles, ce à quoi je ne manquais jamais avant de sortir, de crainte moins encore des négligences que des perfidies... Il faut être constamment sur la défensive lorsque l'on a chez soi des indigènes.

(1) 300 francs.
(2) 250 francs.

[illegible] je montais Sebagh — [illegible] dans lequel je reconnus parfaitement celui que j'avais remarqué, un instant auparavant, avec Yussef.

— [illegible] mal.

— [illegible]

— Cependant je t'ai vu parler à celui-là.

Je le lui désignai.

— Il s'informait de l'heure de l'ouverture des bureaux.

— D'où sont-ils?

— Des Kroumirs, je pense.

— A quoi le reconnais-tu?

— [illegible]

— Poltron! Mais, puisque ce sont des Kroumirs, pourquoi les laisse-t-on circuler librement ainsi?

— [illegible] sans quoi on les aurait arrêtés.

[illegible] de la province, et les Kroumirs ne se gênaient nullement pour enlever des Européens jusqu'à la porte de la ville. Une petite fille avait été prise, il n'y avait pas quinze jours, sur la [illegible] n'avait rien vu, rien entendu. Ces événements se reproduisaient d'ailleurs si fréquemment que l'on ne s'en émouvait guère; seulement, par mesure de précaution, tout le monde était armé.

Quant aux gens enlevés, les Kroumirs, étant bons princes, [illegible] rachat se traitaient par l'intermédiaire des consuls des diverses nations à Tunis, chacun d'eux s'occupant spécialement de ses nationaux.

Soit insouciance, soit bravade, malgré les avis réitérés du commandant, les objurgations de mon mari, je ne voulais pas [illegible] Arabes des environs, me connaissant, admiraient ma sotte intrépidité, et j'avais la faiblesse d'en être glorieuse et d'en tirer vanité. Je savais n'être point personnellement visée; un jour même, un parti de dissidents, attendant dans un ravin, sous un pont, un des nôtres qui devait passer par là et auquel ils en voulaient, pour lui faire un mauvais parti, avaient, en m'apercevant sur le pont, abaissé le canon de leurs fusils. Je ne vis point les hommes, mais l'acier des longues canardières arabes, dépassant les broussailles, brillait au soleil, et, remarquant le mouvement, je hâtai le pas.

Le lendemain, Kemoun, toujours bien renseigné, me dit :

— Vous l'avez échappé belle hier.

— [illegible]

— Là-bas, sur le pont du Tonga

— Qui t'a fait ce conte?

— Un de ceux qui y étaient. Ils voulaient descendre X...; heureusement que vous avez été reconnue à temps. Vrai, [illegible] je vous accompagne... Si un beau jour on se méprenait...

— *Allah ouoi iaref!* répondis-je en riant. Dans tous les cas, je vous défends de parler de cela au kébir.

Le kébir, c'était mon mari.

Je venais, suivie de Yussef, de m'engager sur la route du Tonga. A gauche, en quittant la plage, cette route monte par une pente insensible, longeant d'un côté de vastes étendues de ravins et de broussailles qui finissent au rivage, de l'autre, de maigres jardins, plantés au bas de la montagne. [illegible] est à votre droite, le ravin profond à votre gauche, la forêt devant vous. J'allais nonchalamment au pas, rêvant et contemplant la mer au loin, les grands arbres, les rochers nus, les clairières et les massifs, cet ensemble bizarre, heurté, grandiose, si divers, si varié et pourtant toujours le même. J'étais dans la région des fougères, je dépassais le pont, j'entrais en pleine forêt, quand les Kroumirs restés à la porte de la ville nous rejoignirent et nous entourèrent, Yussef à quinze pas derrière moi. Pour me débarrasser de l'importun voisinage de ces hommes, je mis Sebagh au trot; mais les obstinés bandits réglèrent aussitôt leur allure sur la mienne. Au même instant, je m'aperçus que ma selle tournait.

Sans appréhension préconçue, sans qu'un pressentiment m'ait avertie, un soupçon terrible s'empare de moi. Ce misérable Yussef m'a vendue aux Kroumirs; je vais être enlevée. La perspective de passer six semaines, deux mois, dans un gourbi ou sous la tente, réduite à la portion congrue de galette d'orge, de vivre dans la malpropreté, en proie à d'odieux parasites, de défrayer les méchants loisirs des femmes kroumires, plus sauvages encore que les hommes, ne me souriait guère; mais je n'avais pas autrement peur : on ne me tuerait point, et, si la rançon exigée pour ma liberté dépassait les facultés des miens, le gouvernement s'en chargerait, je n'en doutais pas. Que d'ennuis cependant pour le kébir, sans compter les reproches et les réprimandes au retour!

— Yussef! criai-je avec un accent impérieux.

Il accourut.

— Descends, continuai-je, passe la bride de ton cheval à ton bras et resangle ma selle; mais, je t'en préviens, je te surveille, et, si je tombe, j'aurai toujours, avant d'être à terre, le temps de te brûler la cervelle.

Pâle, tremblant, il s'exécutait sans mot dire, tandis que, la bride aux dents, je lui tenais un de mes pistolets braqués sur le front, et qu'observant l'attitude des Kroumirs, j'étais prête à faire feu sur le premier qui m'approcherait de trop près.

J'avais dû, pour faciliter l'opération du resanglement, retirer mon pied gauche du sabot, ma jambe droite de la fourche qui la maintenait, et, dans un équilibre assez risqué, j'attendais, avec moins de frayeur que de colère, la fin de l'aventure.

Ma selle en état, je m'assurai prestement de sa solidité en me penchant des deux côtés et d'avant en arrière, puis, sans désarmer, je ressaisis la bride, m'inclinai sur l'encolure

de Sebagh pour lui « parler à l'oreille », comme disent les Arabes. Le brave animal comprit, s'enleva d'un bond, bousculant les Kroumirs et, dans une course folle, au galop de charge, à travers champs, franchissant les fondrières, les ravins, les ruisseaux, sautant par-dessus les ronces, les broussailles, les fougères et les palmiers nains, me mit promptement hors de l'atteinte des bandits, dans la direction de la Calle.

Je revoyais le fort du Moulin, la ville toute blanche sur son écueil, la mer bien calme dans son immensité bleue, et je respirais plus à l'aise. Je laissai souffler mon bon Sebagh et nous revînmes lentement. Sur la plage, l'honnête Yussef me rejoignit. Son allure était parfaitement calme. Ses beaux traits légèrement altérés trahissaient pourtant une certaine angoisse. Il reprit son poste derrière moi et nous arrivâmes sans encombre dans la cour du commissariat.

Ce qui venait d'avoir lieu n'était-il qu'une fausse alerte? Avais-je été dupe de ma pusillanimité? Cela me paraissait peu probable. Le beau Yussef était fort capable d'avoir trafiqué de ma personne; ceci, je n'en doutais pas. Quoi qu'il en fût, je jugeai prudent de taire l'incident afin de ne point entraver ma liberté, et, au moment de descendre de cheval, appelant Yussef, je posai un doigt sur mes lèvres pour lui recommander le silence. Précaution inutile; il avait, je l'appris plus tard, d'excellentes raisons pour ne point parler, et il n'avait pas dû espérer en être quitte à si bon compte; aussi me répondit-il, avec une servilité qui me donna à réfléchir, par la formule orientale :

— Entendre, c'est obéir.

Pour un gaillard assez porté à l'insolence dans l'occasion, c'est étrange, et c'est cette fait me mit comance en lui, déjà fort ébranlée. Je cherchais donc des motifs plausibles pour m'en débarrasser, lorsqu'il me les fournit lui-même.

Doué d'une réelle intelligence, le drôle possédait des aptitudes variées. Quelques jours après, passant dans un couloir du rez-de-chaussée de la maison, j'entendis, partant d'une pièce inhabitée, un cri de douleur, des gémissements et des imprécations en arabe. Surprise, j'ouvre la porte et j'aperçois Yussef debout, triomphant, tenant en l'air un davier et, dans les pinces de celui-ci, une énorme molaire toute saignante : un Arabe accroupi, aux pieds de mon domestique, la main appuyée sur la mâchoire, compléta la révélation du mystère.

— Que signifie ceci? dis-je sévèrement.

— Voilà, répond Yussef : ce sont mes petits profits; dans mes moments perdus, j'arrache des dents aux Arabes.

Et j'aperçois avec dégoût, accroches à une paroi de la muraille, des instruments de chirurgie dentaire et les trophées répugnants de l'adresse de M. Yussef.

— Ou tu cesseras ce métier, ou tu iras ailleurs chercher de grands et de petits profits.

Yussef renonça à son art, mais, les petits profits le tentant toujours, il se mit à vendre au marché même l'orge qu'il y achetait pour mes chevaux, et à dédoubler les matelas du commissariat afin de trafiquer de leur laine.

Endommager le mobilier de l'État, c'était plus grave que d'extirper les dents aux Arabes; le kébir se fâcha pour tout de bon, le beau Yussef reçut son congé et disparut tout à coup de la Calle.

Six mois après, j'aperçus sur la plage Yussef tout flambant neuf, vêtu en véritable gentleman indigène : veste rouge brodée d'or, pantalon pistache, bottes jaunes en pur fillaly, turban de mousseline largement évasé.

— a donc fait fortune? dit le kébir à Kemoun en lui désignant le vaurien.

— Certainement! En quittant votre service, il s'est associé à un nègre d'ici, qui était très riche et avait beaucoup de blé. Ils sont partis ensemble pour en faire le commerce, dans le Sud, au delà de Biskra; le nègre n'était pas très habile... et, ma foi, Yussef s'en est débarrassé aussi.

— Quoi! Le nègre...?

— Oui, répliqua flegmatiquement Kemoun, Yussef a vendu le blé de son associé et son associé avec.

II.

Notre vieil ami le kaïd Djab-Allah était arrivé à la maison dès le matin. Il s'agissait d'une chose qui devait certainement m'intéresser et à laquelle il nous conviait : une fête, une *ouadda* en pays kroumir.

A ce préambule, le visage du kébir s'assombrit.

— Je vous invite tous, continua le kaïd; il n'y a rien à craindre : je serai là avec mon goum.

Ma curiosité était surexcitée : — Coûte que coûte, pensais-je, j'irai chez les Kroumirs.

— Qu'est-ce qu'une ouadda? demanda le kebir.

— Une espèce de foire libre qui se tient sur le territoire de la koubba d'un marabout, dont on célèbre ce jour-là, l'anniversaire, répondit Kemoun. C'est très amusant parce que l'emplacement sur lequel s'étend la foire est neutralisé et devient momentanément sacré. Les ennemis les plus irréconciliables s'y rencontrent sans avoir même le droit de se regarder de travers. Les bandits, les assassins, les voleurs y pullulent et sont tous frères sous l'égide du saint marabout, ce qui n'empêche pas que, l'ouadda terminée, une fois hors de l'enceinte sacrée, on se querelle et on fasse parler, pour tout de bon, la poudre.

Le maladroit! Par une expressive mimique je le suppliais de se taire; mais il continuait de sa voix traînante, avec son accent dolent et bizarre, et ne me voyait pas, ou feignait d'être aveugle. Peut-être ne lui souriait-il point de nous accompagner à cette ouadda. Cet homme était tout mystère.

— Mais c'est absurde de s'exposer dans de telles bagarres! objecta le kébir.

Je m'empressai de traduire en arabe pour le kaïd, qui ne comprenait pas un mot, cette appréciation.

— Je réponds sur ma tête de votre sécurité, dit-il; j'emmène cinq cents cavaliers de mes tribus. C'est très curieux, l'ouadda en question; le marabout est connu et vénéré dans toutes les contrées de l'Est, jusqu'au delà de Tripoli. Il y aura des marchands du Kef, de Tunis, de Ghadamès, de Djerba; des gens de la Tripolitaine, des Touaregs, des Kabyles

de partout, sans compter les Kroumirs et les douars environnants.

— Quelle sécurité peut-on espérer chez [illegible] de Kroumirs qui posent comme axiome que du [illegible] de leurs montagnes ils crachent sur les Tunisiens comme sur les Français »? Non, nous n'irons pas, reprit péremptoirement le kébir.

— J'irai! murmurai-je [illegible].

Et tout haut, insidieusement :

— Y aura-t-il des femmes?

— Certainement! répliqua le kaïd.

— Y conduiras-tu les tiennes? demanda le kébir à Djab-Allah.

Le regard du vieux cheik s'abaissa sourdoisement avec une condescendance paternelle sur moi, et il répondit par une de ces phrases dubitatives que l'on peut, selon ses dispositions d'esprit, prendre pour la négative ou l'affirmative et desquelles la langue arabe est prodigue.

— Vous le voyez, m'écriai-je, le kaïd emmène sa *zemalah*, il n'y a donc rien à redouter. Tous des peureux!

— A combien est-ce d'ici? fit le kébir ébranlé.

— A six heures de marche au plus du côté de R'um-el-adda.

— Six heures de marche, il faut donc en compter au moins dix, grommela le kébir, et dans un pays du diable. Comment se nomment ce marabout et ce marché?

— Le marché, Souck-er-R'um-el ou Souck-el-Arba ; il se tient le mercredi ; le marabout, Sidi-Yaya-ben-Mohamed, répondit le kaïd.

Au même instant, on prévint le kébir qu'il était attendu dans son cabinet.

— Eh bien! non, décidément, dit-il en nous quittant, je te remercie, Djab-Allah ; nous ne profiterons pas de ton invitation.

S'en aller en laissant le tentateur au cœur de la place, quelle faute!

A peine fûmes-nous seuls que je déclarai à Djab-Allah et à Kemoun que je voulais voir l'ouadda, dussé-je m'enfuir subrepticement.

— Mais, tu le sais, kaïd, ajoutai-je, tu réponds de ma tête.

— Il suffit et je le promets, répondit-il sérieux et étendant solennellement la main comme s'il jurait un pacte.

On était au samedi; je n'avais guère de temps pour préparer mes batteries; le hasard vint à mon aide sous la forme d'un couple nouvellement arrivé, qui vint me faire visite et que je sus convaincre et embaucher.

Je ne parlai plus de rien jusqu'au mardi; mais, en déjeunant, m'armant d'un calme factice, je dis au kébir :

— Puisqu'il ne vous plaît point de vous rendre à cette ouadda, permettez-moi d'y aller avec M. et Mme X...

— S'ils y vont réellement, répliqua le kébir, je vous autorise à vous joindre à eux; mais je tiens à ce que vous fassiez prévenir le caïd afin qu'il vous donne une escorte à partir du Tonga, et à ce que vous soyez accompagnée de Kemoun. Quel domestique emmenez-vous?

— Ali, je pense.

[illegible] qui avait remplacé Yussef.

Quelques instants après, M. X... vint à la maison et dit qu'en effet il avait, ainsi que sa femme, l'intention d'aller à cette fête. On avait rarement de telles occasions; il fallait profiter de celles qui se présentaient.

— Mais vous, pourquoi n'y venez-vous pas? demanda-t-il au kébir.

— J'ai un rapport à terminer, on me le réclame, et, à vous dire vrai, répondit-il, je suis depuis longtemps blasé sur les mœurs arabes : elles ne m'intéressent plus.

J'avais enfin carte blanche : il fut convenu avec M. X... qu'à une heure du matin sa femme et lui seraient à ma porte et que nous partirions tous ensemble.

Je croyais mes tribulations finies, ma course assurée, mais point : la fée Guignon s'acharnait contre moi.

Vers le soir, Kemoun se présente avec une figure de circonstance :

— Vous ne savez pas? [illegible] rieur, défense aux habitants de se rendre à l'ouadda; la place vient de faire poser les affiches, et, bien sûr, M. le commissaire civil va lui-même être informé par dépêche du commandement.

— Bon! si la dépêche arrive, je m'arrangerai pour qu'elle ne dépasse point les bureaux jusqu'à demain matin, et alors nous serons loin.

— Oui, mais, si le kébir sort, il verra l'affiche.

— Il ne sortira pas ; après dîner, je l'engagerai à me lire son rapport et, comme il ne s'agit que de la pêche du corail, de conventions, de traités et autres choses semblables, [illegible]

[illegible]

— Oui, oui, [illegible]

— [illegible]

— [illegible]

— M. et Mme X... en sont-ils toujours?

— [illegible]!

Nous étions dans la cour de l'écurie, où j'inspectais les chevaux avant de désigner ceux que nous monterions.

— Madame, me dit Ali, Holopherne est malade; il est impossible de le faire sortir cette nuit.

— Tant pis! Tu prendras Athos.

Kemoun et Ali se regardèrent stupéfaits.

Athos, le demi-dieu de l'écurie! l'étalon de race à peau si fine que sa robe blanche semblait moirée de rose! Athos aux jambes de gazelle, à la crinière et à la queue argentées! Athos, le cheval de parade du kébir!

— Mais, madame, objecta l'interprète, vous ferez chasser Ali.

— Je ne le crois pas. Au surplus, vous avez raison; montez Athos, vous.

— Moi! oh! non. Donnez-moi l'alezan.

— Soit, mais Ali prendra Athos. Je le veux.

Sur ces entrefaites, le domestique de Mme X... se présenta : ses maîtres se faisaient excuser, ils renonçaient à la partie.

— [illegible]

fut retir[illegible] mieux et [illegible]

— Il [illegible] dant.

— [illegible] dis-je impatientée.

Autre message. Cette fois, c'est la dépêche.

— Qu'on la porte dans [illegible]

M. Paul est le secrétaire du commissariat. Il ne l'habite point. Les bureaux sont fermés et ne se rouvriront que le lendemain à huit heures. Nous avons de la marge.

On dîne silencieusement; le kébir pense à son rapport, moi à mon équipée. Pourvu qu'il ne survienne plus rien! Mais non, le repas s'achève paisiblement. Nous remontons, et, toute la soirée, dans un recueillement studieux, j'écoute la lecture du rapport sur la pêche du corail, ses origines, son rendement, le nombre de bateaux qu'on y emploie, etc., etc. Vers dix heures, je me retire.

Minuit! Je n'ai pas dormi. Je saute de mon lit; je m'habille à la hâte et je [illegible] je vois une lumière briller chez l'interprète.

— Ali, va lui dire de se dépêcher.

Ils reviennent ensemble.

Je suis en habit de cheval, un feutre à longue plume blanche sur la tête, mon poignard à la ceinture, mes pistolets dans une *djebirah* au pommeau de ma selle.

Kemoun m'examine :

— Pas de chapeau, madame; une simple casquette plate vaut mieux. Point d'armes, et surtout point d'armes apparentes. Pas de montre non plus, mais votre grand burnous blanc pour jeter au besoin sur votre amazone. D'ailleurs, au point du jour, il fera froid.

Le langage d'augure de Kemoun m'amuse toujours; cependant je remonte pour rectifier mon costume d'après ses indications.

Je redescends. La demie sonne. En selle! Nous partons. Sans échanger un mot, nous arrivons à la porte de la ville. Elle est fermée; je ne l'avais pas prévu.

— Le mot d'ordre!

— Nous n'avons pas le mot d'ordre, me murmure à l'oreille Kemoun; on va nous refuser l'ouverture.

Échouer au dernier moment, après tant de vicissitudes, non, c'est impossible! Je payerai d'audace. Il faut parlementer avec le sergent du poste. On l'appelle; il accourt.

— Monsieur le sergent, vous ne me connaissez pas sans doute. Je suis Mme de Voisins. Voulez-vous avoir l'obligeance de nous ouvrir?

— A l'instant, madame.

Il va chercher ses clefs; elles me paraissent monstrueuses. Un soldat est avec le sergent et porte une grosse lanterne allumée; il l'élève à la hauteur de la serrure. Le pène glisse. Les gonds crient, la porte est ouverte. Nous passons.

— Merci, sergent.

— A vos ordres, madame.

— Celui-là est sûr de son affaire, ricane Kemoun; demain, au *clou*, il méditera à loisir sur la manière dont se gardent les places de guerre et sur le danger d'en donner l'ouverture aux femmes, et même aux femmes de fonctionnaires qui n'ont pas le mot d'ordre.

— Bah! on ne le saura pas.

— Vous pensez? Eh bien! c'est une erreur, le pauvre diable va écrire sur le livre du poste : « A minuit et demi, donné l'ouverture à Mme de Voisins et deux personnes. » Cette note passera sous les yeux du commandant de place, et...

— Cela fera une jolie histoire! Et le sergent sera puni, vous croyez?

— Parbleu!

— J'irai demander sa grâce au commandant de place.

— Ce sera bien le moins.

Pendant ce colloque, et à une allure modérée, par prudence, nous avons franchi la plage et le dernier poste. Nous voilà libres.

— [illegible]

Je répète ces mots que j'ai entendus souvent, dont je connais la valeur si j'en ignore la signification exacte, et qui peuvent se traduire par cette phrase : « En avant! en avant! Aïcha est morte. » C'est la formule usitée par les chefs arabes lorsqu'ils confient à un cavalier un pressant message. Elle équivaut à l'ordre le plus formel de ne pas perdre une seconde avant d'avoir rempli sa mission.

Malgré la nuit, nous brûlons littéralement l'espace et ce n'est qu'à environ huit kilomètres de la Calle, près du Tonga, que, sûre de n'être ni poursuivie ni rappelée, je prends une allure plus calme et dis à Kemoun :

— Pourriez-vous m'expliquer l'origine de *mâttète Aïcha?*

— Je n'en sais pas le premier mot.

— Et toi, Ali?

— Moi non plus. Ça se savait dans « les temps », sans doute; à présent, l'ignorance l'a fait oublier; mais c'est bien sûr de la femme du Prophète — que son nom soit béni! — qu'il doit s'agir.

Et moi de répondre gravement, selon l'usage musulman :

— [illegible]

Nous reprenons vivement le trot. Au Tonga, nous trouvons l'escorte demandée au caïd. Une douzaine de cavaliers.

— Vous avez bien fait de nous attendre, leur dit Kemoun; du diable si j'eusse retrouvé le chemin par une nuit pareille! [illegible]

— Là-bas, depuis hier soir.

Les cavaliers se rangent en escorte, six devant nous, six en arrière, et nous continuons à marcher dans l'obscurité.

Cependant nous laissons à droite le lac Tonga en nous élevant sur la gauche montueuse, d'où je vois un très bel et très mélancolique effet de paysage nocturne. Le lac est situé au fond de la vallée, devant une haute colline boisée qui continue la forêt. La lune, dans son dernier quartier, projette ses rayons discrets sur les eaux et sur la pente du coteau partiellement éclairé de reflets blondissants et argentés. Tout ce qui est dans l'ombre se détache en masses noires qu'égayent les coupures claires d'un bout de rocher nu, sous l'azur sombre du ciel.

Nous montons, puis nous redescendons dans des dunes.

On arrive auprès d'une rivière; un nuage passe sur la lune et nous dérobe la vue du gué : il faut attendre.

Là, dans une immobilité forcée, nous entendons à distance les pas d'une troupe de chevaux.

— Il y en a d'autres que nous qui sont en route pour l'ouadda, fait observer Ali.

Une bande de chacals traverse, en miaulant, un sentier, un peu au-dessus de nous. Le rauque gémissement de l'hyène leur répond.

— Où vont ces satanés rôdeurs? fait Kemoun.

— Ils fuient le « seigneur à grosse tête », répond un des cavaliers. Écoutez !

Un rugissement sourd, formidable, retentit au loin; un silence complet lui succède, les chacals et l'hyène se taisent. Tous les murmures du bois, bruissements d'insectes, appels des oiseaux de nuit, ont cessé.

— Il cherche sa lionne, dit tout bas, comme s'il redoutait d'être entendu du sultan des broussailles, un autre Arabe.

— Non pas, réplique un troisième; il vient d'enlever un bœuf dans une tribu par là et appelle son « épouse » pour lui offrir sa part du festin.

— Avez-vous peur? me demanda à demi-voix et avec un accent narquois Kemoun.

— Peut-être moins que vous.

La lune se découvre, et sur la face blafarde de mon compagnon je vois se dessiner le rictus silencieux qui m'agace toujours. Pourtant je ne suis pas rassurée, mais je préférerais être dévorée vive plutôt que de trahir ma faiblesse.

— Nous n'avons rien à craindre, réplique Ali, le « seigneur » est à plus de deux lieues d'ici; sa « femme » lui a répondu; ils sont en train de se repaître.

Un des hommes explore le gué et arrive à l'autre rive. Un second le suit. L'eau est haute et bruit, fendue par le poids des chevaux. Je relève la traîne de ma longue jupe pour entrer à mon tour dans le lit de la rivière, flanquée à droite et à gauche d'un des goumiers du kaïd, qui se sont immédiatement placés auprès de moi, sans mot dire, pour veiller à ma sûreté.

Sebagh n'est pas très grand; sa taille ne dépasse point 1 mètre 48; l'eau lui monte jusque sous le ventre, lui bat les flancs, et j'ai dû soulever le sabot de l'étrier en repliant la jambe pour ne point me mouiller le pied.

Nous voilà sains et saufs sur l'autre bord. Les chevaux se secouent pour se sécher et hennissent de contentement. Il commence à faire froid. La lueur grise du crépuscule matinal blanchit l'horizon.

Nous arrivons sur le territoire du Djebel-Addada (1), où nous pénétrons dans un défilé étroit et montueux; nous nous engageons avec précaution sur une corniche en saillie sinueuse, accrochée au flanc du rocher, en face d'un autre rocher, séparé de celui que nous côtoyons par une convulsion de la nature qui les a pour ainsi dire désoudés en creusant entre eux un ravin ou plutôt un abîme d'une centaine de mètres au fond duquel court un clair ruisseau sur des blocs de pierre, parmi des végétations luxuriantes, acanthes monstrueuses, capillaires touffus, fucus gigantesques. Un petit buisson de roses des Alpes, suspendu sur le précipice, étale ses disques rosés à quinze pas au-dessous de moi. Des oiseaux de proie éveillés par les sonorités du pas de nos chevaux volent, tournoient de tous côtés en jetant des cris lugubres. Au-dessus de nous la masse rocheuse, à peine interrompue par une mince brisure, forme comme une voûte d'où se tamise parcimonieusement la lumière du jour naissant.

— Attention! dit Kemoun, et gare aux faux pas! Quelle infernale route ces goumiers nous ont-ils fait prendre!

— C'est la plus courte, réplique Ali.

— Le kaïd nous a affirmé que la « dame » ne craint rien, répond un des cavaliers.

L'affirmation me paraît hasardée en ce moment où je ne juge point la position très rassurante, surtout pour moi, par la manière dont je suis assise en selle. Quant aux hommes, c'est autre chose : une jambe de ci, une jambe de là, ils se meuvent moins difficilement. A chaque instant mon côté droit effleure la paroi du roc, tandis qu'à gauche je surplombe l'abîme où mes yeux plongent malgré moi, et je dois me serrer, me pelotonner, me rapetisser pour éviter une chute mortelle.

Nos chevaux trouvent à peine la surface voulue pour y poser leurs sabots; si quelqu'un d'eux était pris de velléités de révolte, s'il se cabrait seulement, si nous allions rencontrer une autre troupe venant en sens inverse, c'en serait fait de nous. Mais non, nos bêtes marchent avec prudence et docilité, et en tête de notre colonne un des cavaliers, qui s'est attribué le rôle de *zagui el goum* (1), chante d'une voix gutturale et forte une mélopée étrange, entrecoupée de cris aigus et stridents qui nous assurent un libre accès sur tout le parcours du défilé.

Le défilé est franchi. Un large plateau s'ouvre devant nous et domine les sites environnants. Au loin, à l'orient, vers lequel nous marchons, la grande chaîne de Djebel-Addada ferme l'horizon en une masse bleuissante; de ses crêtes dentelées émergent des lueurs encore indécises et adoucies; l'azur céleste se déteinte en nuées floconneuses à peine irisées d'aurore, tandis qu'au couchant de rouges clartés s'amoncèlent et se précisent. A gauche, la mer, glauque près du rivage, est couverte au large d'une vapeur transparente à la surface, plus opaque à l'extrême lointain, où elle se confond avec les nuages qu'elle reflète. A droite, le plateau s'abaisse pour montrer des échappées de vallons, des massifs, de grands arbres et un fond de collines vertes, enveloppées de buées légères qui, se dégageant par intervalles, ouvrent des clairières sur la profondeur des bois.

Tout à coup une ligne d'or en fusion couronne la montagne, poussant des coulées incandescentes dans les échancrures des rochers. Du centre de ces ondes de lumière, dans

(1) Montagne de fer.

(1) [illegible]

un ruissellement de clartés, apparaît le bord d'un disque de feu; il monte rapidement, déchirant la nue, escorté de son flamboyant cortège de rayons dont les irradiations embrasent l'étendue. Le voilà tout entier dans sa gloire, l'astre souverain qui réveille et vivifie la nature ensommeillée; les oiseaux chantent l'hosannah matinal; les insectes bruissent doucement dans les herbes; l'espace retentit de murmures, d'appels, de fanfares. Il fait jour.

Les goumiers et Ali ont mis pied à terre; ils se prosternent, la face vers l'Orient, et font la prière de l'aube. Ce spectacle a bien sa grandeur.

Enthousiasmée du panorama qui se déroule à mes yeux ravis, émue de l'harmonie infinie des choses, perdue dans une extatique rêverie, je suis prête à pleurer.

— Une cigarette? Rien n'est meilleur en plein air le matin, me dit Kemoun en me l'offrant.

Le charme est déjà rompu par cette évocation de mon vice favori. Contrariée, je prends la cigarette en grognant.

— Il y a, dis-je, quelque chose de meilleur encore, à votre avis.

— Quoi donc?

— Une bonne petite pipe de haschich.

— Chut! fait-il confus; si ces gens vous entendaient, ils n'auraient plus pour moi la moindre considération.

Nous commençons à redescendre; la végétation devient rare; du diss, de l'alfa, quelques maigres palmiers nains, des cactus, des aloès, entourent un misérable douar d'une vingtaine de tentes. Nous le côtoyons; une foule de chiens se rue des ouvertures de la haie vive et vient nous japper aux jambes; mais, dit le proverbe arabe, « les chiens aboient et la caravane passe ». Nous passons.

Une lande, une véritable mer de sable traversée d'un mince filet d'eau, un monticule de ce même sable tenu, dans lequel nos chevaux enfoncent jusqu'au jarret, et nous sommes à R'um-el-Souet.

— *Ellam-dond-illah!* (1) s'écria le zagui el goum en arrivant au sommet du monticule.

Nous nous arrêtons pour contempler l'étrange panorama qui se déroule à nos pieds. Je ne distingue d'abord qu'un immense fouillis de canons de fusils brillant, scintillant au soleil, de burnous blancs et de têtes rondes sous le haik et la corde de chameau.

— Ils sont au moins trois mille armés jusqu'aux dents, me dit Kemoun; c'est effrayant; si vous le voulez, nous pouvons encore filer, ils ne nous ont pas aperçus.

— Filer! suis-je venue pour cela?

Cette réponse est faite d'une voix sèche, car je ne peux me le dissimuler, j'ai un peu peur, et ce serait à croire que ce maudit Kemoun le devine.

Mes yeux s'accoutument à distinguer les objets et les choses, et voici ce qu'ils voient :

Au centre d'une vallée à demi circonscrite par un large ruisseau bordé d'yeuses, de saules, de lauriers-roses, de tamarix et de trembles, s'élève la koubba du saint marabout Sid-Yaya-ben-Mohamed, toute blanche et pavoisée d'étendards; ce sont : le drapeau vert au double glaive d'argent des sectateurs d'Ali; la flamme verte et rouge de Tunis; le pavillon jaune, rouge et vert du Maroc, au croissant blanc; les bannières des principales tribus représentées à la fête; le fanion kroumir, avec sa queue de cheval à la hampe, comme celui du sultan de Constantinople. Un groupe de palmiers les domine, et ses hautes colonnettes d'un seul jet, ses majestueux panaches à la cime orgueilleuse semblent fiers de monter si près du ciel. Dans un espace réservé autour de la koubba, des hommes prient agenouillés et une espèce de hérault agite une banderole en criant : « Accourez, fils d'Adam de tous les pays qui appartenez à l'Islam; venez honorer la mémoire du saint, du chéri, du bien-aimé de Dieu et du Prophète — qu'il soit glorifié! — Sidi-Yaya-ben-Mohamed. Aman pour tous les croyants. »

La foule se presse autour des tentes des marchands, placées en cercle dans le pourtour interne du ruisseau. Des groupes de femmes accroupies sur le sol jasent et gesticulent. A l'ombre de massifs d'arbres, des troupes de chevaux non dessellés, mais débridés, des mulets, des ânes broutent, tête baissée, une jambe au piquet. Des chameaux, assis en rond, ruminent gravement, et de toute cette foule, gens et bêtes, s'élèvent des cris et des clameurs.

— N'est-ce pas curieux? me demande Kemoun.

— Étrange, au moins.

Un des goumiers s'est détaché pour prévenir le kaïd, qui vient à notre rencontre et me souhaite la bienvenue. Comme nous nous remettons en marche pour descendre vers la vallée, l'interprète m'engage à couvrir ma casquette noire du capuchon de mon burnous.

— Vous serez moins remarquée ainsi, dit-il.

Djab-Allah m'emmène à son campement et m'aide à mettre pied à terre. Puis, avant tout, on me conduit au café improvisé par les gens du kaïd, sous un couvert touffu.

Des tapis sont étendus sur le sol; le *cavvadji* est là avec ses tasses, ses cafetières, ses plateaux, ses pipes bourrées. Dans un coin, trois pierres rapprochées forment un réchaud primitif sur lequel bout le moka.

Je suis mal à l'aise; j'ai faim, et j'avale de nombreuses tasses de café en fumant des cigarettes. Au moment où nous nous disposons à visiter le champ de foire, j'aperçois à deux pas un de nos intimes, le lieutenant de tirailleurs indigènes Otman, beau Kabyle, blond comme un Flamand, distingué, aimable et parlant français sans accent et en Parisien. Pris du désir de voir l'ouadda, il a obtenu une permission pour se rendre chez Djab-Allah; là, il a quitté son uniforme, s'est déguisé en Arabe et, de même que moi, a déserté à l'ennemi, dit-il en riant.

Il me demande l'autorisation de se joindre à mon escorte, et nous voilà parcourant le champ de foire, où je suis l'unique représentante de l'Europe, de la France, du monde civilisé.

— Je doute que jamais chrétien ou chrétienne autre que vous ait foulé ce sol, me dit Otman; vous devez en être fière.

1. Dieu soit loué. Louange à Dieu.

— Eh bien, oui! Je l'avoue, j'éprouverais un certain orgueil à le penser; mais, au moyen âge, une comtesse française dont j'ai oublié le nom a régné pendant quelque temps sur Tunis. Il y a même une bien jolie histoire d'amour à son sujet. Le troubadour Rudel, de Bordeaux, ayant vu son portrait, en devint follement amoureux; il s'embarqua pour Tunis, et quand il arriva au port, comme il était mourant et que la comtesse savait ce qu'il avait fait pour elle, elle vint sur le vaisseau consoler l'agonie du pauvre troubadour. Qui sait si cette souveraine n'a point passé par ici? Qui sait si, lorsqu'une Compagnie marseillaise avait un comptoir au bastion et à la Calle, quelque captive chrétienne n'a point été entraînée dans ces parages?

Nous devenons pensifs; mais tout va bien. On n'a pas fait encore attention à nous et nous faisons paisiblement le tour des boutiques où s'étalent les produits de l'Est et du Sud. Des tapis d'Ouergla, des nattes du M'zab, des plumes, des œufs d'autruche et des étoffes de Tunis me tentent.

— N'achetez rien, me dit Otman; il ne faut pas que l'on voie d'argent dans vos mains.

Il y a là pourtant et surtout des burnous de Djerba fins et brillants, de ces belles soieries de Brousse qui semblent tissées d'ailes d'abeille et mille objets qui me font envie.

— Vous n'avez qu'à désigner au kaïd les emplettes que vous voulez faire, murmure Kemoun.

— Je ne le peux pas; il ne me permettrait point de les lui rembourser.

— C'est vrai, je n'y pensais point.

Un peu plus loin, de superbes chevaux s'offrent à notre admiration.

— Y en a-t-il là-dedans qui ont été volés au haras du bey! s'exclame Kemoun.

Nous tombons sur un clan de Kroumirs à l'air important. Dam! Ils sont ici chez eux, sur leur territoire. Tous les autres Arabes présents ne sont que des *Berranis* (étrangers).

Je viens, sans le vouloir, de commettre une insigne imprudence, une maladresse inouïe : ma casquette est tombée, entraînant en arrière le capuchon de mon burnous, et j'ai voulu le relever de ma main gantée de noir.

— Oh! oh! fait une Kroumire, qui est cette femme? Visage blanc, mains de négresse; ce n'est point une croyante.

Elles m'entourent. Quelques-unes, très jeunes, sont bien faites et jolies, leurs traits élégants même, leurs attaches fines; mais quelle couleur! Une patine de bronze! Elles sont vêtues comme les Arabes des autres tribus de l'est : une chemise de cotonnade à larges manches leur descend jusqu'aux genoux, retenue par une ceinture de laine rouge; une longue pièce d'étoffe de laine blanche les entoure, assez bien drapée, et s'enroule par une extrémité autour de la tête, sous une corde de chameau.

— Qui es-tu? me demande une vieille.

— Française et chrétienne.

— Que viens-tu faire ici?

— M'instruire et voir si les femmes kroumires sont hospitalières comme on le dit.

Elles rient, visiblement flattées.

— Pourquoi ton visage est-il si blanc — notez que j'ai toujours été très brune — et tes mains « négresses »?

Je défais complaisamment un de mes gants.

— Admirable! s'écrient-elles; la chrétienne s'enlève la peau!

— Mais non, mais non!

Et en riant, car elles ne me paraissent point hostiles, je cherche à leur expliquer que leur beau soleil nécessite l'emploi du gant pour une indigne telle que moi.

— Il n'y a donc pas de soleil dans ton pays?

— Si, mais il est moins chaud.

— Alors c'en est un autre... Admirable! étonnant!

Ce colloque ennuie mes compagnons. Djab-Allah redoute de la part de ces créatures des indiscrétions qui pourraient dégénérer en injures et provoquer un conflit.

— Allons-nous-en, dit-il.

Des hommes se sont joints aux femmes, et ces mots : « Une chrétienne! une chrétienne! » circulent de tous côtés. On me presse, on m'entoure. Un Touareg colossal, le visage masqué d'un morceau d'étoffe bleue, comme ils l'ont toujours, le yatagan rivé au poignet, la lance en main, le bouclier au bras, se penche pour m'examiner bien en face.

— Puisque tu te caches, pourquoi me regardes-tu de si près? lui dis-je; les créatures de Dieu, si leur conscience est pure, ne se voilent point la face devant leurs semblables.

— Étonnant! disent les Arabes; elle parle en croyante, cette roumiah (1).

Le lieutenant, le kaïd, Kemoun et Ali m'entourent. Nous voulons faire quelques pas. Impossible.

— Voyons, dit en se plaçant devant moi Djab-Allah qui vient de parler bas à Ali; place au kaïd Djab-Allah!

Otman se tient à ma droite, Kemoun à ma gauche. Ali s'est éclipsé.

Nous avançons encore, mais nous sommes pressés de nouveau et mes compagnons paraissent inquiets.

Tout à coup nous entendons crier :

— La fantasia! la fantasia! En selle tous les cavaliers!

On se disperse; mais un Kroumir fait cette motion :

— La fantasia devant la chrétienne!

Mes gardes du corps se consultent du regard.

— Soit! répond le kaïd élevant la voix; cette chrétienne est la femme d'un de mes amis, d'un homme qui fait le bien aux musulmans. Elle est sous ma protection et, si un cheveu de sa tête recevait un affront, la poudre prendrait la parole. J'ai avec moi cinq cents goumiers; plus, les Oulad-Dieb et les Beni-Sabrac.

On nous fait place, ou plutôt on nous pousse vers le champ de course. C'est un vaste terrain plat à l'extrémité duquel se trouve un monticule en manière de tribune. On m'y place au premier rang, et en arrière se tient mon petit groupe d'état-major. Les femmes arabes occupent les deux côtés de l'arène du bout de laquelle s'élancent à fond de train, en exécutant des tours de voltige équestre, une douzaine de cavaliers de

(1) [illegible]

front. Arrivés au bas du monticule, ils déchargent avec ensemble leurs armes à nos pieds et si près de nous, que je redoute d'avoir le visage brûlé par la poudre. Je ne suis pas exempte d'autres craintes, je sais que dans ces sortes de joutes presque toujours se renouvelle l'incident d'une carabine ou d'un fusil chargé à balle par mégarde, et qui tue cependant, avec une précision, dit-on, bien étrange l'ennemi de celui qui prétend n'avoir péché que par oubli. Je ne peux avoir d'ennemis personnels parmi ces gens-là, mais l'inimitié de race subsiste entre eux et moi, et, n'étant pas de la religion de l'Islam, la trêve, l'armistice qui existe pour tous dans ce lieu saint ne me protège point. Du bout de ma cravache je relève les canons de fusil dont le contact me paraît trop immédiat, et je feins la plus complète indifférence et la plus entière sécurité.

Aux premiers cavaliers d'autres ont succédé sans intervalle; les détonations ne discontinuent point. Les cris enthousiastes des femmes se mêlent à ceux des jouteurs. Les larges étriers de métal heurtés par les longs éperons rendent des cliquetis aigus; c'est un tapage infernal.

Ces hommes, les uns debout sur leurs selles constellées de broderies d'or, les autres couchés en avant, en arrière, renversés sur les flancs des chevaux, ont une expression d'énergie exaltée, sauvage, extraordinaire.

Le calme de cette belle vallée au pied de ces hautes montagnes du Djebel-Addada si imposantes dans leur majesté tranquille, la lumière intense de la dixième heure du jour sur les herbes de la prairie, qui semblent lassées et s'inclinent comme pour le repos, produisent un contraste curieux avec cette agitation humaine diabolique; c'est étrange, fantastique. On croirait assister à un Valpurgis diurne.

Parmi les chevaux qui se distinguent par leur fierté, leur allure superbe et leur vitesse, ô disgrâce! Je reconnais Athos, monté par un véritable enragé qui ne le ménage pas et lui fait exécuter de réels prodiges; mais les flancs du bel animal saignent, déchirés par les longs et aigus éperons arabes...

Consternée, j'interpelle Ali :

— Misérable! qu'as-tu fait? Que dira le kébir? Athos!

— Madame, je le menais boire; ils me l'ont demandé si je l'avais refusé, ils me l'auraient pris de force.

— Je vais le faire rendre, dit le kaïd

Il appela un de ses hommes, son intendant, je suppose, et presque aussitôt le pauvre Athos disparut de la mêlée, qui, d'ailleurs, touchait à sa fin, cavaliers et chevaux étant épuisés.

Il nous fallait encore retraverser le champ de foire pour retourner au campement de Djab-Allah. A peine avions-nous fait quelques pas dans cette direction que nous fûmes entourés de nouveau par la foule, composée cette fois, au dire de Kemoun, presque exclusivement de Kroumirs. Elle s'écarta cependant pour livrer passage à un brigadier et à quatre cavaliers de l'escadron de spahis de la Calle, qui arrivaient, bride abattue, me cherchant.

Le brigadier me remit un pli cacheté. En reconnaissant l'écriture je me troublai, et pourtant je me hâtai de briser le cachet et de lire.

— Allah! cette chrétienne sait lire! C'est une savante, murmuraient les Kroumirs.

— Elle le feint, répliqua un sceptique.

Non, je ne feignais rien, et il fallait que le kébir fût bien irrité pour m'écrire ainsi :

« Madame, vous m'avez trompé; vous êtes partie seule, je viens d'apercevoir Mme X... à sa fenêtre. Vous avez enfreint la défense du commandant supérieur, furieux de votre incartade, qui pourrait me coûter cher et à vous aussi. Le chef du bureau arabe envoie à votre recherche un brigadier de spahis et quatre hommes : Dieu fasse qu'ils ne soient point massacrés avec vous! »

— Qu'y a-t-il sur ce papier? me demanda un des Kroumirs en posant le bout de son index long et noir sur la lettre que [illegible]

Je ne voulais point essuyer la honte d'être ramenée à la ville par la force armée; d'ailleurs, que pourraient ces quatre [illegible] Ali et [illegible] embuscade de Kroumirs, s'il plaisait à ceux-ci de filer avant nous et de nous attendre dans un endroit propice? N'était-ce point une folie de les tenter, et n'étais-je pas plus en sûreté parmi les gens de Djab-Allah? Et puisque j'étais si durement traitée par le kébir, je braverais tout et subirais les conséquences de ma faute...

Relevant effrontément la tête et regardant en face ces Kroumirs à la physionomie sauvage et malveillante, groupés autour de moi, je leur répondis avec une audace qui me surprend aujourd'hui :

— Il y a que l'on me dit que vous pourriez bien me couper la tête, et l'on me donne l'ordre de partir immédiatement avec les spahis.

— Et que vas-tu faire?

— Renvoyer les spahis et rester jusqu'à la fin de la fête. Je suis sous la sauvegarde de Sidi-Yaya-ben-Mohamed et j'ai confiance en vous.

— Bravo! bravo, la chrétienne! s'écrièrent-ils; tu as raison. *Baracka!* (bénédiction.)

— Et pourtant, madame, objecta le brigadier, mes instructions sont positives... Je dois vous ramener.

— Vous ne voulez ni employer la force ni me garrotter, je pense?

— Quant à cela, non, dit-il en riant.

Il redevint sérieux et continua :

— Votre interprète et le kaïd témoigneront que j'ai fait mon possible...

— J'en témoignerai moi-même, monsieur.

Il me fit le salut militaire, et s'adressant à ses hommes, qui, de même que lui, avaient mis pied à terre et tenaient leurs chevaux en main :

— En selle, vous autres, et vivement!

Ils repartirent au galop et nous les vîmes disparaître sur le plateau sablonneux.

Les Kroumirs, humanisés, nous escortèrent jusqu'au campement de Djab-Allah sans manifestations hostiles.

— J'admire votre vaillance, me dit Otman.

— Bah! on est brave quelquefois par excès de poltronnerie.

— C'est un paradoxe.

— Pas autant que vous le croyez.

Un instant après, nous étions assis en rond, à l'ombre d'un énorme caroubier, sur des tapis, autour de la *diffa*, repas d'honneur que nous offrait le kaïd, mangeant tous de grand appétit malgré les incidents de la matinée. La jeunesse, la santé et la bonne humeur ne perdent jamais leurs droits.

Un *couscous* fumant fort assaisonné; une demi-douzaine de poulets sur une sauce rouge de poivre de Cayenne, dans de grands récipients vernissés; des amphores pleines d'eau fraîche et de lait aigre; de monstrueuses pastèques à l'écorce verte, au cœur rose, aux pépins noirs; une salade de concombres, de tomates, de piments, nageant dans l'huile; des aubergines frites; des amas de raisin aux grains couleur de miel et gros comme des prunes mirabelles; des figues fraîches s'étalaient devant nous, accompagnées de galettes de feuilleté au beurre, de pâtisseries et de sucreries variées.

Le kaïd avait grandement fait les choses; c'était un des plus riches seigneurs de la contrée et, depuis l'avant-veille, il faisait ses préparatifs pour me recevoir; mais la pièce d'apparat n'était point arrivée encore. On l'apporta bientôt : c'était le mouton traditionnel, rôti en plein air, à une broche primitive. Deux grosses branches d'arbres fourchues sont fichées en terre; [illegible] jeune arbre très droit dont les extrémités reposent sur les fourches, est exposé à un feu vif et clair, et cuit ainsi. On le déposa sur un large tapis circulaire en cuir de bœuf, et il fut débroché séance tenante; après quoi le kaïd, pinçant le filet avec ses ongles, le détacha dextrement de l'échine et me l'offrit.

Au fait des bienséances indigènes, je devais accepter et m'exécuter; je ne bronchai donc point, mais mes voisins de droite et de gauche Otman et Kemoun, auxquels j'adressai des regards significatifs, me suppléèrent dans une tâche à laquelle j'eusse assurément failli.

Toujours grave et impassible comme un sacrificateur antique, Djab-Allah, s'emparant d'un couteau, pratiqua dans l'abdomen rebondi et soigneusement recousu du mouton une large ouverture par laquelle s'échappa une formidable avalanche de perdrix et de cailles farcies, un godiveau au riz, au safran et au blanc de poulet, qui fut très goûté.

Quelques Kroumirs, debout, assistaient passifs et envieux au festin.

— Et pourtant, dit sans se gêner l'un d'entre eux, si cette chrétienne était enlevée, emmenée dans les montagnes, quelle belle rançon! Pour l'entourer de tant de soins et de respects, il faut que ce soit une personne d'importance; on payerait cher pour la ravoir!

Le regard consterné du kaïd glissa sur nous :

— L'ouadda est terminée, fit-il à demi voix; ces brutes nous ennuieront jusqu'au bout.

— C'est l'effet produit par la vue de la diffa que tu nous as si largement offerte, kaïd, répondis-je en souriant.

— Peut-être, reprit-il; malheureusement une idée mauvaise se féconde vite dans le cerveau de ces bêtes mobiles... Il faut partir.

— Il n'est que temps, répliqua doucement Kemoun, et j'ai fait seller les chevaux.

— Oui, mais comment nous en aller sans éveiller l'attention? murmura Otman; ils ont les yeux sur nous.

— C'est bien facile, repartit Djab-Allah en jetant un coup d'œil malicieux sur les reliefs énormes de notre repas; vous allez voir.

Il appela son intendant :

— Fais apporter, lui dit-il, un grand plat du couscous des goumiers et une moitié de bœuf.

Cet ordre exécuté promptement, le kaïd, s'adressant aux Kroumirs, cria d'une voix forte :

— Mes amis, mes frères, mes cousins, que ceux qui ont faim se rassasient! Cette nourriture est pour vous!

Des clameurs de joie, une bousculade, des rixes entre Kroumirs pour envahir la place et s'emparer des victuailles éparses sur le sol, nous permirent de nous éclipser sans éveiller l'attention.

Arrivés sous le couvert où attendaient les chevaux, Djab-Allah, triomphant, s'écria :

— En route, et que cinquante goumiers de bonne volonté nous suivent! Les autres rejoindront.

Il en demandait cinquante, nous en eûmes cent, et en un clin d'œil nous fûmes hors de la portée de ces démons. Un instant après, passant par un autre chemin que celui des sables, du haut d'une colline où nous nous arrêtâmes, nous aperçûmes le surplus des goumiers nous rejoignant, les marchands repliant en hâte leurs bagages et leurs tentes et, en dehors de l'enceinte du marabout, une effroyable mêlée d'hommes et de chevaux.

— Ils vont se battre! dit Otman.

Un faible nuage de fumée s'éleva, suivi d'une détonation multipliée par les échos des montagnes; alors les coups de feu se succédèrent sans interruption. Des clameurs de haine, les cris d'effroi des femmes montèrent jusqu'à nous, et les combattants se ruèrent dans un choc sinistre.

— Ça finit toujours comme ça, dit placidement Kemoun; nous avons été bien avisés de ne pas attendre davantage.

— *Yallah! Yallah!* s'écria le kaïd comme les goumiers [illegible]

Et la caravane, s'ébranlant tout entière, fila au galop en descendant la pente ouest de la colline.

[illegible]

L'HISTOIRE ET SES LOIS

Les découvertes récentes

Darwin, terminant son *Origine des espèces*, écrivait : « J'entrevois dans un avenir éloigné des routes ouvertes à des recherches encore bien plus importantes. La psychologie sera solidement établie sur la base si bien définie déjà par M. Herbert Spencer, c'est-à-dire sur l'acquisition nécessairement graduelle de toutes les facultés et de toutes les aptitudes mentales, ce qui jettera une vive lumière sur l'origine de l'homme et sur son histoire (1). » Et voici qu'en effet la science historique s'est, depuis lors, transformée de fond en comble. Il a fallu renoncer aux procédés d'investigation usités, se détourner des buts le plus amoureusement poursuivis et remettre en discussion les assertions les mieux admises. Tous les esprits indépendants ont nettement compris que l'histoire telle qu'on l'avait faite jusqu'alors n'était à l'histoire véritable que ce que l'alchimie avait été à la chimie. Déjà Auguste Comte avait critiqué « l'incohérente compilation de faits improprement qualifiée d'*histoire* (2) ». Déjà Buckle avait dit : « L'histoire est encore entièrement défectueuse en ce qui concerne les vues élevées de l'esprit humain et présente cet aspect de confusion et d'anarchie naturel à un sujet dont les lois sont inconnues et dont la base n'est même pas établie (3). » Évidemment le XIXe siècle, qui avait tant de bonnes raisons pour se croire le siècle des sciences, de la musique ou de la poésie, s'était trop hâté de se proclamer le siècle de l'histoire. Les forts ont souvent de ces faiblesses : ainsi Cicéron se croyait un grand poète! ainsi Gœthe confiait à Eckermann que son meilleur titre de gloire était sa *Théorie des couleurs !*

I.

Certes, il serait téméraire de vouloir dès aujourd'hui exposer la définition, la méthode, les lois, le caractère de cette science que tous entrevoient, mais que nul n'a encore résolument abordée. Nous ne la pressentons que grâce aux révélations que nous ont faites depuis vingt ans l'anthropologie, la paléontologie, la linguistique et la sociologie, à peu près comme Christophe Colomb devinait l'approche d'un nouveau monde en contemplant les algues que les vagues amenaient autour de son vaisseau. Il n'en est pas moins certain que nous sommes à la veille de poser le pied sur cette terre ferme dont, au moyen de nombreux renseignements recueillis, nous pouvons déjà déterminer les grandes lignes et même nous figurer l'aspect.

Que sera alors l'histoire? A cette question nous sommes dès maintenant en mesure de répondre, car maints penseurs ont commencé à l'éclaircir. L'histoire sera l'exposé chronologique et descriptif des différentes phases qui constituent le développement social et intellectuel de l'humanité depuis son origine.

Sera-t-il possible de remonter jusqu'à l'origine de l'humanité? Nous l'ignorons encore. Ce que nous savons bien, c'est que rien ne nous interdit l'espoir d'obtenir, un jour ou l'autre, à ce sujet, des renseignements d'un prix inestimable. Déjà les anthropologistes se sont étendus et — excellent symptôme — se sont amèrement querellés sur le *monogénisme* et sur le *polygénisme;* de part et d'autre, mille arguments ont été donnés, aucun n'a été reconnu péremptoire (1); mais, comme les ethnographes et les paléontologistes travaillent avec plus d'activité que jamais à étudier les races et à fouiller la terre, il est permis de croire qu'une lumière décisive se fera bientôt sur cette question. Quelle qu'en soit d'ailleurs la solution, ce problème est d'une importance capitale pour l'histoire, qui, s'il n'est résolu, ne saura jamais démêler avec certitude les phénomènes de combinaison et de dissociation de races qui causent l'évolution des divers agrégats humains. S'il est prouvé que l'humanité a pris naissance sur un point unique du globe, il faudra, ayant déterminé ce point, la suivre de là en ses migrations successives à travers toutes les régions aujourd'hui peuplées, puis l'étudier en chacun de ses habitats, afin de savoir par quel concours d'influences climatologiques les différents groupes qu'elle a ainsi formés ont pu acquérir les aptitudes si diverses qu'ils manifestent dans la lutte pour l'existence. Si, au contraire, il est démontré que l'humanité est apparue simultanément ou successivement en plusieurs régions et forme ainsi plusieurs espèces, il faudra étudier une à une ces espèces et rechercher en quelle proportion elles se sont disséminées hors de leurs centres originaires. Dans tous les cas, nous le répétons, c'est là qu'est la véritable base scientifique de l'histoire.

Mais si par malheur ce problème fondamental devait à jamais rester insoluble, il serait encore possible d'assigner à l'histoire un point de départ satisfaisant, quoique moins lointain. La sociologie, en effet, a reconnu, après une étude attentive des sociétés sauvages, que tous les peuples qui n'ont pas encore acquis le développement intellectuel suffisant pour inaugurer leur chronologie offrent un état de civilisation presque analogue, en quelque lieu et en quelque siècle qu'on les observe pour les comparer; elle a cherché à vérifier sa loi en étudiant les mœurs primitives de nos races européennes et l'a reconnue d'une exactitude absolue : ainsi les armes de pierre dont se servent encore les Esquimaux sont de tous points semblables à celles de nos aïeux des temps mégalithiques; les amas de coquilles que l'on trouve sur les grèves des Australiens et des Fuégiens sont identiques aux *kjœkkenmœddinger* qu'amoncelaient les Danois de la période quaternaire; les huttes sur pilotis des sauvages de la Nouvelle-Guinée ont exactement le même aspect que les

(1) Darwin, *Orig. des esp.*, trad. Barbier, p. 571.
(2) A. Comte, *Philos. posit.*, t. V, p. 16.
(3) Buckle, *Hist. de la civil.*, t. Ier, p. 6.

(1) Voy. de Quatrefages, *l'Espèce humaine*, l. I, II, et Topinard, *Anthropologie*, part. III.

palafittes des Suisses de l'âge du bronze (1). C'est état auquel Edward Tylor a déjà affecté le nom de *civilisation primitive* peut être considéré comme la phase primordiale de toutes les sociétés connues, comme la période embryonnaire où tous les éléments intellectuels et sociaux qui se développeront ensuite commencent à se manifester. On pourrait donc, par une hypothèse très légitime, supposer dans la profondeur des temps une époque où la terre tout entière — de même que les géologues l'ont vue couverte, d'un pôle à l'autre, d'une même faune pendant l'âge tertiaire — était peuplée de races qui, également sauvages, jouissaient toutes de cette civilisation rudimentaire. Dès lors la mission de l'historien sera clairement indiquée : il aura à s'arrêter successivement dans chacun des agrégats sociaux que l'ethnographie lui indique et à décrire phase à phase l'évolution plus ou moins avancée qu'y a subie la civilisation primitive. Et alors, mais alors seulement, il pourra rechercher, possédant tous les matériaux désirables, les lois qui président à la croissance et à la décroissance des sociétés, la théorie de l'affinité et du groupement des races, la classification des divers stades qu'ont dû traverser les agglomérations, les usages et les superstitions de l'humanité naissante, pour devenir nos nations, nos lois et nos théologies (2).

Telle sera l'histoire dans toute sa complexité et dans toute son étendue. Elle ne répudiera certainement pas les études de détail qui, seules aujourd'hui, constituent notre science historique, l'histoire locale, la biographie, la monographie; car en un aussi vaste ensemble il y aura toujours des points intéressants à observer à la loupe et à connaître minutieusement. Mais tous ces côtés restreints ne formeront plus que l'histoire épisodique : chapitres extraits d'un livre, bas-reliefs arrachés d'un monument, fragments dont il est impossible d'apprécier la valeur véritable dès qu'on les distrait du tout dont ils font partie. Et celui qui ne connaîtra que tel peuple ou telle époque ne méritera pas plus le titre d'historien que l'homme du monde familier seulement avec deux ou trois corps simples ne mérite le titre de chimiste.

II.

Sommes-nous présentement en état d'inaugurer une telle science?

Évidemment non.

Remarquez d'abord que nous ne connaissons encore qu'une insignifiante portion du passé. Nous sommes allés aussi loin que l'étude des textes pouvait nous conduire, mais à peine cette étude nous a-t-elle livré plus de six ou sept mille ans à parcourir. Or six ou sept mille ans, c'est seulement la durée d'une succession de cent vingt ou cent quarante vies humaines de cinquante ans chacune; et certes ce serait folie que de nous mettre à rechercher les lois de l'évolution du genre humain alors que nous ne pouvons la suivre qu'à travers l'existence de cent quarante individus. Par bonheur, de même qu'il est au delà du spectre solaire une région ultra-violette, mille fois plus curieuse à étudier que la région lumineuse, il est au delà de cette période explorée une période incommensurable, sombre, à peine observée encore, mais qui paraît bien plus féconde en révélations décisives. Les anthropologistes, qui l'ont les premiers pénétrée, l'ont appelée période *préhistorique* : nous ignorons si c'est par inadvertance ou par déférence pour les érudits qu'ils lui ont donné un tel nom, qui sûrement ne veut absolument rien dire, puisque tout ce que l'on peut savoir du passé appartient à l'histoire. Cette période, c'est l'incalculable série de siècles pendant lesquels l'humanité a dû se traîner dans la civilisation primitive avant de parvenir à contracter l'usage de la parole, à imaginer l'écriture, à compter les années — ce que nos sauvages ne peuvent faire encore, — à prendre enfin une suffisante conscience d'elle-même pour se mettre à rédiger des textes; c'est la majeure partie, la presque totalité de son histoire. Voilà trente ans à peine que les historiens ont entrevu ce monde oublié, et déjà ils s'y sont engagés, déjà ils y ont effectué d'incroyables découvertes. Chaque jour l'horizon du passé recule devant leurs pas. On croyait avoir atteint le point extrême des temps connaissables avec la première dynastie égyptienne — et M. Mariette est venu dire (1879) qu'en creusant le sol de Gyzeh on arriverait probablement à retrouver les dynasties bien plus anciennes encore des *Hor-Schesu*. M. Schliemann espérait exhumer le tombeau d'Agamemnon en fouillant les ruines de Mycènes — et les objets qu'il a mis au jour ont révélé l'existence d'une civilisation inconnue, bien antérieure à l'époque homérique. Plus importantes encore sont les découvertes des paléontologistes! Grâce à eux, nous avons vu vivre nos races ancestrales au milieu des mammouths, des rhinocéros et des rennes de l'époque quaternaire. Il y a treize mille ans que l'homme existait en Égypte, nous a dit M. Horner, — cinquante mille ans qu'il existait en Amérique, nous a dit M. Douler, — cent mille ans peut-être qu'il existait dans la vallée de la Somme, nous a dit sir Charles Lyell (1). Et ce n'est pas seulement [illegible] de ces races primitives que les [illegible] nous ont apprise; ils nous ont fait connaître leurs armes, leur nourriture, leurs vêtements, leurs bijoux, leurs habitations, leurs étables, leurs chasses, leurs pêches, leurs industries, quelque chose même de leur commerce, de leurs arts et de leur religion : à tel point que pour quiconque lit, par exemple, le VIIIe livre de *l'Espèce humaine* de M. de Quatrefages, il devient flagrant que nous connaissons bien mieux ces populations [illegible] sur lesquels les érudits possèdent pourtant des textes. Songez maintenant que nous ne devons guère tous ces faits qu'à de heureux hasards, que des fouilles méthodiques n'ont été

(1) Voy. Lubbock, *l'Homme préhistorique*, [illegible] *les métaux*, etc.

(2) Ainsi procèdent déjà [illegible] exemple, qui a déterminé [illegible] nosyllabisme, agglutination, flexion); la mythographie aussi, qui a déterminé [illegible] glossie, fétichisme, polythéisme, [illegible].

(1) [illegible] *préhistorique*, XII.

entreprises que sur de rares points de l'Europe occidentale, que nous n'avons pas encore interrogé le sol de l'Asie, que peut-être des sondages nous feront retrouver au fond des mers des sociétés et des civilisations disparues — l'Atlantide de Platon ou la Lémurie d'Hæckel, — et vous jugerez de l'immensité du champ qui s'ouvre aux investigations des historiens.

En second lieu, nous sommes obligés de reconnaître que l'histoire de la plupart des sociétés aujourd'hui existantes nous est presque entièrement inconnue. Sans contredit la besogne historique de ce siècle est déjà considérable : on a refait scientifiquement l'histoire de la Grèce, de Rome, de l'Égypte, de la Judée, de l'Assyrie, de la Perse ancienne; on a rectifié et approfondi le moyen âge, on a rétabli dans leur vérité les annales de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie. Mais il reste bien plus à faire encore. Quelques savants ont étudié les nations et les races anciennes de l'Europe orientale, mais leurs études n'ont pas encore pénétré dans notre instruction courante. De rares érudits seuls ont des connaissances précises sur les Arabes, les Indiens, les Chinois, les Péruviens et les Mexicains. Nous ignorons presque l'Asie centrale et l'Amérique du Nord; nous ne savons rien de l'Afrique; nous ne possédons sur l'Océanie que les notions relatives à son peuplement qu'ont réunies les anthropologistes. En définitive, nous ne nous sommes guère aventurés hors des positions déjà occupées par les historiens du dernier siècle. Peut-être même en avons-nous abandonné quelques-unes. Quel écrivain aujourd'hui nous croirait assez curieux pour entreprendre de gros volumes sur l'histoire de Siam ou l'histoire des deux Indes, comme jadis Turpin et Raynal? Buckle a donc eu raison de dire que notre histoire actuelle, en tant que science générale, « est encore dans un état si rudimentaire et si informe, qu'il n'est donné à personne, quelque étendus et résolus que soient ses efforts, d'embrasser les actions réellement importantes du genre humain, ne fût-ce que pour une période de deux siècles successifs (1) ».

Enfin, pour entreprendre l'œuvre que nous attendons, il faudrait encore que nous connussions exactement la répartition et la parenté des races actuelles, et ce problème, quoique élucidé déjà sur bien des points, n'est pas encore définitivement résolu. L'anthropologie, qui comptait le résoudre par l'examen de diverses particularités anatomiques et physiologiques, s'est vue obligée de confesser qu'en bien des cas ces particularités n'étaient pas caractéristiques, et la controverse qui s'est élevée entre les transformistes et les partisans de l'immutabilité des types est venue en remettre en question la valeur même (2). La linguistique, devant ce fait qu'il arrivait souvent que deux races parlassent une même langue et que deux langues fussent parlées par une même race, a avoué son impuissance (3). La mythographie a fourni des probabilités très précieuses, mais rien de certain. L'histoire a senti qu'elle ne pouvait accorder confiance aux légendes primitives qu'elle recueillait. Mais il est à croire que toutes ces sciences, joignant leurs efforts et s'entr'aidant les unes les autres, atteindront bientôt la solution souhaitée, car chaque jour elles s'en approchent davantage.

(1) Buckle, *Hist. de la civil. en Angleterre*, t. I, p. 261.

(2) Voy. Hovelacque, *Hist. de la linguistique*, liv. XXVII; [illegible], *Espèce hum.*, liv. IX; Topinard, *Anthropologie*, part. II.

(3) Winternitz, *La Vie du langage*, p. 221; Hovelacque, *Linguistique*, p. 418.

III.

Cependant, objecteront des érudits, si nous ne pouvons encore commencer les annales de l'humanité, nous sommes du moins en mesure de rédiger avec succès les annales de plusieurs peuples. Eh bien, non : tant que l'histoire générale ne sera pas faite, l'histoire particulière demeurera forcément défectueuse. C'est l'aspect de l'ensemble qui, seul, pourra nous révéler la valeur des détails que nous nous obstinons à considérer isolément; c'est la connaissance de mille destinées sociales qui nous donnera l'intelligence de la destinée sociale que nous voulons raconter; c'est l'analogie de vingt faits qui nous livrera le sens exact de chaque fait. Augustin Thierry remarquait qu'il avait fallu nos révolutions modernes pour que nous puissions discerner la physionomie véritable de Louis XI et d'Etienne Marcel. Aujourd'hui nous pouvons dire plus encore : il faut l'époque dite préhistorique pour expliquer l'époque historique; il faut l'histoire des peuples sauvages pour comprendre l'histoire des peuples civilisés.

Ouvrons — à chercher nos exemples dans un ouvrage médiocre, nous triompherions trop aisément, — ouvrons l'un des livres les plus robustes de notre époque, *la Cité antique*, de M. Fustel de Coulanges. On sait quelle thèse y est soutenue : au sein de chaque famille existait originairement un foyer sacré qui, entretenu de père en fils, ne devait jamais s'éteindre, et c'est de ce pieux usage que résultèrent progressivement les diverses organisations de la famille, de la tribu, de la cité, de la nation, ainsi que les lois sociales, les constitutions politiques et les cérémonies sacrées; de la sorte, l'élaboration des civilisations grecque et romaine se déroule à nos regards avec l'allure solennelle d'une évolution religieuse. L'étude des textes permet pleinement, en effet, cette interprétation. Mais ouvrons un traité de sociologie : nous y verrons que tous les peuples primitifs chez lesquels la production du feu est inconnue ou difficile entretiennent ainsi avec vigilance la flamme que leur a inopinément procurée la chute de la foudre ou le heurt inexpliqué d'un caillou, et que, plus tard, quand ils ont appris à faire jaillir à volonté l'étincelle du bois ou du silex, ils continuent encore par routine, puis par tradition, à alimenter le foyer ancestral qui, comme toutes les choses surannées dont on prétend perpétuer l'existence, prend peu à peu un caractère symbolique et religieux (1). Alors on pourra encore — nous ne voulons pas discuter cela ici — admettre la théorie de l'illustre historien, mais le caractère s'en trouvera singulièrement modifié; il ne faudra plus dire : la civilisation antique émane d'une cou-

(1) Voy. Lubbock, *Origine de la civilisation*, p. 309.

[illegible] religieuse; mais [illegible] la civilisation [illegible] provient d'un [illegible] des premiers [illegible].

Le même livre pourrait nous [illegible] [illegible]. Il y est dit à propos des [illegible] : « La jeune fille n'entre pas d'elle-même dans sa nouvelle demeure. Il faut que son mari l'enlève, qu'il simule un rapt, qu'elle jette quelques cris et que les femmes qui l'accompagnent feignent de la défendre. Pourquoi ce rite? Est-ce un symbole de la pudeur de la jeune fille? Cela est peu probable : le moment de la pudeur n'est pas encore venu, car ce qui va s'accomplir d'abord dans cette maison, c'est une cérémonie religieuse. Ne voit-on pas [illegible] que la femme qui va sacrifier à ce foyer n'y a par elle-même aucun droit, qu'elle n'en approche que par l'effort de la volonté, et qu'il faut que le maître du lieu et du dieu l'y introduise par un acte de sa puissance (1 ? » Évidemment l'étude la plus assidue des textes ne nous donnera jamais la solution de ce problème. La connaissance des civilisations sauvages, au contraire, nous la livrera immédiatement. « Il existe encore, nous dira H. Spencer, des tribus peu avancées où les hommes se battent pour la possession des femmes, et la prise de possession d'une femme est la conséquence naturelle d'un acte de capture. Le monopole qui fait d'elle une femme mariée, dans le seul sens connu des hommes primitifs, est le résultat d'une violence couronnée de succès (2). » Cette forme d'union par capture, et de tribu à tribu, dont l'enlèvement des Sabines nous indique l'existence chez les Latins primitifs, a reçu le nom d'*exogamie* : plus tard, l'*endogamie*, c'est-à-dire le mariage contracté de gré à gré entre membres de la même tribu, lui succéda, mais on continua à prouver le droit de possession en symbolisant la capture (3).

Si nous voulions examiner ainsi nos histoires du moyen âge, c'est par milliers que nous aurions à faire de telles remarques. Quel historien, pour prouver l'ardente foi de cette époque, n'a parlé du duel judiciaire et des ordalies, coutumes que l'on retrouve pourtant dans toutes les sociétés sauvages, et qui proviennent certainement ici des vieilles superstitions celtiques et frankes? Quel archéologue ne s'est extasié devant le caractère chrétien de la plupart des cérémonies de nos cathédrales, qui, cependant, n'étaient que des survivances de rites païens? Grand sera l'étonnement des érudits lorsque, se résolvant enfin à analyser la religion de la vieille France et à isoler tous les éléments que lui fournirent les diverses races qu'elle endoctrina, ils constateront combien en réalité elle fut faiblement chrétienne! Aussi oserons-nous prétendre que quiconque n'a pas lu, pour le moins, *la Civilisation primitive* de Tylor, ne saurait être en état d'étudier scientifiquement le christianisme féodal. Et de fort bons esprits pensent — c'est peut-être un blasphème et je le dis tout bas — que l'École des chartes elle-même ne pourra se vanter de posséder l'intelligence absolue du moyen âge que quand une chaire de sociologie aura été créée dans son sein.

(1) Cf. [illegible], t. II.
(2) H. Spencer, *Sociologie*, t. II, p. 240.
(3) [illegible] H. Spencer, [illegible], t. II, [illegible]; Lubbock, [illegible], liv. IV, [illegible].

IV.

« Quelle est la cause des tremblements de terre? — c'est un passage d'Aulu-Gelle qui me revient à l'esprit — non seulement le vulgaire n'en sait rien, mais les physiciens eux-mêmes ne peuvent dire s'ils sont le résultat de l'action des vents qui se précipitent dans les cavités et les abîmes de la terre, ou de l'ébranlement des eaux qui, resserrées dans les profondeurs du globe, s'agitent et se repoussent. Faut-il mettre en avant une autre cause, ou l'intervention d'une divinité? Je le répète, on l'ignore (1). » Ne vous semble-t-il pas que les historiens en soient encore là aujourd'hui dès qu'ils se voient obligés de donner la raison de tel ou tel événement fameux? Les uns — ceux-là sont les esprits philosophiques — cataloguent avec grand soin tous les antécédents du fait qu'ils exposent et croient fermement en avoir indiqué la cause dès qu'ils ont signalé les dernières phases de sa gestation; les autres arguent d'analogies apparentes avec certains faits observés autrefois ou autre part, sans même rechercher si les circonstances qui les ont produits sont toutes identiques; d'autres encore, moins suivis, mais plus révérés, se contentent de décrire en quelques phrases de la plus haute élévation l'apparition du doigt de Dieu. — A de telles indécisions il est aisé de reconnaître que l'histoire, comme la géologie du temps d'Aulu-Gelle, est une science qui n'a encore trouvé ni sa méthode ni ses lois.

Or c'est de ses lois seules que l'histoire, à nos yeux, tirera sa haute importance; sans elles, elle ne serait qu'un vain assemblage de tableaux et de récits propres seulement à satisfaire la curiosité et à meubler la mémoire. Autrefois, alors qu'on ne la considérait que comme un art, on avouait déjà que, si elle ne devait être que la pure chronique des faits et gestes des hommes, son inutilité était manifeste; mais on lui pressentait instinctivement un but plus grandiose, et, faute de discerner encore ce but, on répétait du moins avec insistance qu'elle avait la noble mission de fournir des leçons aux politiques, aux capitaines et aux penseurs. Aujourd'hui que nous la tenons pour une science, l'idée ne nous viendrait pas plus de lui demander des leçons morales que d'en demander à la physique ou à l'astronomie; mais nous avons compris que, dans l'état où l'érudition nous la livrait, elle n'était qu'une consciencieuse table de faits bien constatés, que ces faits avaient dû se produire en vertu de lois précises, et que nous devions rechercher ces lois, scruter les moindres phénomènes de la vie de l'humanité et parvenir enfin à constituer peu à peu ce qu'Auguste Comte appelait une *dyna-* [illegible].

Déjà la théorie de l'évolution est venue nous fournir le fil conducteur qui devait nous permettre de marcher sûrement dans le labyrinthe du passé. Avec ses deux lois de la sélection et de la lutte pour l'existence, tout le développement

(1) Aulu-Gelle, [illegible], liv. [illegible].

connu de l'humanité s'explique aisément. Mais ces deux lois ne sont que les deux résultantes de mille lois secondaires : lois de l'adaptation aux milieux, des influences climatologiques — déjà aperçues par Buckle, — de l'hérédité et de l'atavisme — déjà balbutiées par l'anthropologie, — et bien d'autres encore que le transformisme lui-même n'a pas encore fini d'énumérer. En outre, si la théorie de l'évolution explique le développement des races, elle n'explique pas leurs combinaisons, et de ce côté aucune découverte n'a encore été faite. Existe-t-il entre les divers éléments ethniques des affinités secrètes, des modes de groupements réguliers, une sorte de *loi de Dalton* déterminant leurs agrégations : c'est ce que les historiens auront à constater.

Bien des penseurs objecteront à cela, sans doute, qu'on ne saurait parvenir à rattacher tous les faits à des lois précises, le hasard et le libre arbitre humain ayant dû suffire à en produire un bon nombre. Mais, à notre avis, une telle thèse ne peut être résolue *à priori* par le raisonnement, et le progrès seul des sciences historiques nous apprendra s'il faut la rejeter ou l'admettre. Ce qui est certain, c'est que bien des faits qui jusqu'ici passaient pour purement fortuits ou absolument dépendants de la volonté humaine ont été à la fin reconnus pour des conséquences fatales de lois régulières. On croyait pouvoir expliquer les crises commerciales par les crises politiques et sociales, et l'économie politique a pu constater qu'elles se reproduisent régulièrement tous les dix ans, quelle que soit la situation de la société qui les subit (1). On croyait que le nombre des crimes annuellement commis ne dépendait que de la coexistence fortuite d'un plus ou moins grand nombre d'individus vicieux, et la statistique est venue démontrer que ces crimes se répètent à périodes fixes, en même nombre et dans les mêmes circonstances (2). Qui peut prévoir ce que, sur tous ces sujets, l'avenir nous révélera?

Mais, nous le répétons, embrassant encore si peu de siècles et connaissant si peu de peuples, nous ne saurions, pour le moment, entreprendre sûrement de telles recherches, et, si nous essayions de nous y appliquer, nous risquerions fort de nous fourvoyer dans cette amusette des esprits ingénieux qui s'appelle la *philosophie de l'histoire*.

V.

En attendant, contentons-nous de faire le possible, c'est-à-dire rassemblons de notre mieux nos connaissances acquises; soyons attentifs aux moindres communications des archéologues et des anthropologistes ; notons soigneusement les révélations des voyageurs relatives aux sociétés qui nous sont encore inconnues, et surtout — c'est le dernier point sur lequel il convient d'insister — efforçons-nous de délivrer nos esprits des erreurs, des routines et des préjugés que leur a inculqués la pratique des vieilles méthodes.

(1) Stanley Jevons, *Investigations politiques*, ch. XIV.
(2) Quetelet, *Sur l'homme*, t. II, p. 7.

A cet égard, il faut le reconnaître, les réformes seront peut-être plus lentes et plus pénibles à accomplir que sur tous les autres points que nous venons de signaler.

Il faudrait d'abord que, dans nos écoles, l'enseignement de l'histoire fût, comme l'est l'enseignement de la physique et de la chimie, tenu journellement au courant des découvertes réalisées. Les nouveaux programmes, nous ne l'ignorons pas, recommandent de faire une place plus large à l'histoire des institutions et des mœurs ; mais ces institutions, ces mœurs ne devraient-elles pas en réalité constituer le fond même de l'histoire et reléguer au second plan ces fastidieuses séries de faits et de dates qui, muettes et vagues comme des entités, défilent interminablement dans la mémoire sans rien dire à l'intelligence ? Quand cesserons-nous d'exposer l'histoire ancienne en nous inspirant de Bossuet et de Rollin ? Quand nous déterminerons-nous à ne plus présenter comme une seule et même religion la mythologie des Grecs et la mythologie des Romains, ce qui est le meilleur moyen de rendre tout à fait incompréhensible la différence de génie de ces deux peuples? Quand consentirons-nous à ne plus mettre en retenue l'enfant qui ne peut raconter le règne de Sémiramis, laquelle, assurent M. Maspéro et M. Lenormant, n'a jamais existé?

Aux érudits il y aurait à demander plus encore. Voilà tantôt deux siècles que les grandes nations européennes étudient leurs annales, et l'on peut dire que tous leurs faits de quelque importance sont aujourd'hui définitivement établis. Ce qu'il nous faut maintenant, ce que nous brûlons de posséder, ce sont de grands ouvrages d'ensemble, concentrant toutes les découvertes réalisées et ressuscitant tel âge ou tel monde dans toute la plénitude de sa vie. Quelques savants, sans doute, ont compris ce désir et se sont efforcés de le satisfaire, mais les érudits les mieux préparés pour ces vastes travaux semblent répugner invinciblement à de telles synthèses et mettent une sorte de jalouse fierté à s'enfoncer plus que jamais dans les analyses infinitésimales et les investigations minutieuses. De grands avantages sont assurément résultés de leur application aux recherches spéciales, mais aussi des inconvénients plus grands encore. Les uns, s'enfermant pour leur vie dans l'étude d'une question particulière, n'ont pu profiter des découvertes qui se faisaient autour d'eux dans les sciences voisines et, se trouvant hors d'état de replacer le fait qu'ils étudient dans son milieu véritable, finissent par exagérer l'importance de leur objet, perdre le sentiment des proportions et, malgré un savoir immense, ne livrer que des monographies forcément défectueuses en bien des points. Les autres, plus spécialistes encore, s'en vont glaner à la suite des premiers les faits inaperçus et les menus détails, épuisant des bibliothèques entières pour arriver à exhumer une page inconnue ou dix lignes inédites. Mais pour quelques grains d'or ainsi recueillis, que de montagnes de sable répandues ! Il leur a fallu, maintenant que toutes les recherches capitales étaient achevées, se contenter de triturer les questions secondaires, puis, trouvant de moins en moins à découvrir, s'égarer à la poursuite de minuties tout à fait inutiles à l'histoire. On ne saurait, si on ne l'a constaté

par soi-même, se faire une idée du trésor de science qu'ils ont ainsi dépensé en dissertations oiseuses, en notices sans nécessité, en annotations prolixes de textes que l'intérêt même de l'histoire commandait de laisser dans l'oubli, en véritables solutions de charades et de logogriphes. Childebrand était un héros gigantesque auprès de la plupart des personnages que, depuis une trentaine d'années, ils ont réussi à découvrir et à imposer à notre attention à force de communications, de discussions, de notices et de biographies. Sûrement ils parviendront à résoudre le problème posé par Rabelais : savoir si, au XVIe siècle, c'était la chausse qui s'attachait au justaucorps ou le justaucorps à la chausse : la seule difficulté est de prévoir en quel sens l'esprit humain s'en trouvera élargi. Il existe un recueil périodique consacré uniquement à l'étude du moyen âge et paraissant depuis une cinquantaine d'années, qui se trouve à ce point rempli de discussions subtiles que l'on peut très bien composer — j'ai fait moi-même l'expérience — toute une histoire du moyen âge sans avoir à le citer plus de huit ou dix fois. Ajoutez que ces spécialistes ne laissent jamais échapper l'occasion de proclamer qu'eux seuls sont des historiens, et de donner à entendre qu'il est incomparablement plus glorieux de posséder des notions particulières, inaccessibles aux profanes, que des notions générales, si étendues soient-elles, à la portée de tous. Mais tout cela a été dit trop de fois pour que nous voulions le redire. Citons plutôt — les citations plaisent aux érudits comme les nombres impairs aux dieux : « Lire les auteurs anciens, quelques centaines de volumes, en tirer des notes sur des cartes, faire un livre sur la façon dont les Romains se chaussaient, ou annoter une inscription, cela s'appelle de l'érudition. On est un savant avec cela. Mais prenez un siècle près du nôtre, un siècle immense ; brassez une mer de documents, trente mille brochures, deux mille journaux ; tirez de tout cela non une monographie, mais le tableau d'une société : vous ne serez rien qu'un aimable fureteur, un joli curieux, un gentil indiscret. Il se passera encore du temps avant que le public français ait de la considération pour l'histoire qui intéresse (1). »

Ah ! l'histoire qui intéresse, que ne pouvons-nous du moins l'avoir en attendant l'histoire qui instruise ! Ne voyez-vous donc pas, chers et vénérés maîtres, que vos efforts dirigés ainsi en tous les sens n'aboutissent qu'à nous éloigner du but que vous vous flattez de nous faire atteindre ? Ne savez-vous donc pas quel est notre désappointement quand, faute des ouvrages d'ensemble que vous nous refusez, il nous faut dépenser des mois à rechercher vos notices éparses dans mille recueils pour arriver à savoir ce que vous auriez pu nous apprendre en quelques heures ? N'avez-vous pas maintes fois songé que compter les pierres d'une ruine, ce n'est pas dépeindre l'aspect du monument dont elle est le débris, que disséquer un siècle, ce n'est pas le ressusciter, que les romanciers et les artistes, malgré leurs à peu près et leurs fables, ont cent fois plus fait que vous pour notre éducation historique, que c'est à *Salammbo* et non à vos dissertations que nous devons d'avoir entrevu quelque chose de la physionomie particulière de la société carthaginoise, que sans Walter Scott nous ne saurions de l'histoire d'Écosse que des noms propres et des dates, que le moindre tableau de M. Luminais nous en a dit plus sur les Gaulois que tout le livre d'Amédée Thierry ? De grâce, enseignez-nous l'histoire !

[illegible].

(1) E. et J. de Goncourt : *Idées et sensations*, p. 188.

HISTOIRE D'UN HOMME MÉDIOCRE

Confession d'un pasteur anglais

Un mort est dans sa tombe. Tandis que les vers le dévorent, il écoute et il entend, il regarde et il voit. Personne ne le pleure. A peine disparu, il a été oublié et il sent que c'est justice :

[illegible]

Ce mort avait écrit l'histoire de sa vie. Non pas qu'il se prenne pour un personnage intéressant : « Mon histoire est celle d'une vie banale, tourmentée par beaucoup de problèmes que je n'ai jamais résolus, troublée par beaucoup de difficultés que je n'ai jamais surmontées, ternie par de basses concessions qui sont pour moi un remords perpétuel. » Mais il savait que les malheureux trouvent une consolation dans le récit d'infortunes semblables aux leurs, dans la pensée que d'autres ont passé par les mêmes tribulations. Il a dressé le registre de ses faiblesses et de ses insuccès, et il s'en est remis au hasard de ce que le manuscrit deviendrait après lui. Un ami l'a trouvé et en publie un fragment.

Telle est la version officielle, peu acceptée du public, des origines d'un petit livre qui a paru en Angleterre il y a quelques mois et qui a tout de suite attiré l'attention. En voici le titre complet : [illegible] que Mark Rutherford ? Qui est Reuben Shapcott ? L'histoire est-elle vraie ? Autant de questions dont on ne se serait guère soucié si l'œuvre avait été sans valeur, mais l'œuvre était remarquable, tout à fait en dehors et au-dessus de la littérature courante. Inventé ou non, le livre est vrai. On ne prend

1 Préface [illegible] Trübner.

pas ces choses-là dans son imagination, elles paraîtraient [illegible] ; il [illegible] avoir vues, les avoir éprouvées ou au [illegible] combien elles peuvent être poignantes. Le secret dont s'enveloppe l'auteur n'a pas, que je sache, été percé jusqu'à ce jour. Si l'on vient à découvrir que l'écrivain n'a aucun rapport avec son héros, le livre, d'intéressant qu'il était par la sincérité, deviendra extraordinaire par la clairvoyance et l'observation. Nous allons l'analyser en prenant Mark Rutherford pour ce qu'il se donne : un être malheureux et médiocre qui écrit sa confession dans l'espoir d'être utile à d'autres.

[illegible]

Les Rutherford tenaient boutique dans une petite ville de l'intérieur de l'Angleterre dont le nom est passé sous silence. Ils avaient plusieurs enfants, parmi lesquels l'auteur de l'*Autobiographie*, Mark, qui aurait aujourd'hui une cinquan[illegible] [illegible] . Il ressort du récit qu'ils étaient gens de bien et de haute piété, mais d'esprit étroit et noyés dans les minuties de la dévotion. Leur religion était mécanique ; l'intelligence ni le cœur n'y avaient de part et ils s'appliquaient scrupuleusement à la transmettre à leurs enfants telle qu'eux-mêmes la possédaient. Le dimanche était un jour lugubre pour la jeunesse qui les entourait. De l'heure du réveil à celui du coucher, on n'entendait que [illegible] ments effroyables qui l'attendent dans l'autre monde. Trois services religieux complets, comprenant trois sermons toujours les mêmes, un culte de famille, une école du dimanche, des meetings de prières et des lectures pieuses dans les intervalles, pas une minute de détente pour l'esprit et toujours, comme une obsession, la terreur de s'endormir criminellement.

« Le service du soir était pour moi le moment le plus pénible. Il m'était absolument impossible de me tenir éveillé et je savais que dormir pendant la parole de Dieu est un péché. En hiver, la chapelle était éclairée par d'immenses chandeliers avec des rangées de chandelles. Ces chandelles avaient continuellement besoin d'être mouchées et je vois encore le vieux bonhomme qui faisait la ronde pendant le service avec une paire d'énormes mouchettes. En s'ouvrant et en se fermant, les mouchettes faisaient *clic! clic!* Combien je l'enviais d'avoir une occupation semi-profane qui le protégeait contre cette terrible envie de dormir ! Comme j'enviais le gardien des bancs, qui avait le droit de se tenir debout à la porte de la sacristie, et qui en profitait pour se glisser de temps en temps dans la sacristie, ou même dans le cimetière, s'il entendait des gamins irrespectueux y faire du bruit ! L'atmosphère étouffante et viciée de la chapelle ajoutait à mon malaise. J'ai vu bien des fois, en hiver quand les portes et les fenêtres étaient fermées, les vitres ruisseler et les femmes s'évanouir. »

M. et Mme Rutherford donnaient à leurs enfants l'éducation qu'on pouvait se procurer dans leur fond de province. Ils les envoyaient à une école publique où l'on apprenait un peu de latin et [illegible] un temps considérable à copier des alphabets imprimés. Le but de ce dernier exercice est resté un mystère pour les anciens élèves.

Quand Mark eut atteint quatorze ans, sa famille l'informa qu'il était temps pour lui de se convertir. On sait que les sectes puritaines prennent le mot *conversion* dans un sens qui n'a aucun rapport avec le passage d'une religion à une autre religion. Elles s'en servent pour désigner une sorte de miracle opéré dans le cœur du pécheur par l'influence du Saint-Esprit et qui laisse l'homme différent de ce qu'il était auparavant. On dit alors que le vieil homme a été remplacé par un homme nouveau. Le caractère et la conduite en sont affectés en ce sens que celui que la grâce a touché est ou devrait être devenu meilleur sous tous les rapports ; mais ce changement n'est pas considéré comme la conséquence principale de la conversion. Se *convertir*, c'est essentiellement croire avec plus de vivacité et éprouver comme une exaltation des émotions religieuses. La même personne peut se convertir un nombre de fois indéfini sans varier d'un *iota* dans ses convictions théologiques ; elle ne fait à chaque opération que prendre un nouvel élan vers Dieu.

Ces coups de la grâce intimes et soudains avaient été rangés par les Rutherford, avec tous les autres phénomènes de la vie spirituelle, parmi les observances dont on règle l'appareil et dont on choisit le moment. Leur communication ne surprit pas leur fils : devenir un « enfant de Dieu » faisait partie pour lui du programme obligatoire, au même titre que les trois sermons du dimanche, et il n'avait pas plus l'idée d'y réfléchir qu'on ne pense à se demander si le soleil se lèvera demain matin. On lui avait dit de se convertir ; il se convertit et trouva naturel d'être exactement le même après qu'avant. « La seule différence fut que j'étais peut-être un peu plus hypocrite ; non pas que je fisse profession envers les autres de croire ce que je savais ne pas croire, mais j'en faisais profession envers moi-même. »

Très peu de personnes sont entièrement exemptes de l'hypocrisie raffinée qui consiste à se tromper soi-même. La plupart sont de bonne foi et croient réellement posséder leurs sentiments et leurs idées, quoique sentiments et idées ne soient pas plus à eux que les plumes d'un oiseau de carton ne sont à lui. D'autres s'aperçoivent qu'ils s'en contentent à eux-mêmes, mais ils persévèrent par des raisons d'utilité et d'agrément. Ces derniers goûtent qui leur ressemble ; ils aiment la sanction que l'hypocrisie des autres donne à la leur.

Mark Rutherford aperçut de bonne heure son propre masque. Ce fut la cause de ses malheurs, parce qu'il était également incapable de le supporter et de s'en passer. Sa nature ne lui permettait ni de se faire des convictions, ni de vivre, comme tant d'autres, sans convictions, ni d'adopter celles d'autrui. Il voyait toujours les objections et n'y trouvait jamais de réponse. La force lui manquait pour s'emparer d'une idée et pour la suivre ; elle lui manquait de même pour empêcher une idée de s'emparer de lui et de le poursuivre. Beaucoup de gens d'intelligence limitée et de caractère droit sont, de notre temps, dans la même situation. On a beaucoup détruit en fait de principes et d'opinions ; on n'a rien remplacé. Il

y a de pire le moral des meilleurs de Mark Rutherford qui sentent qu'ils n'ont pas leur équilibre, qui en souffrent et qui ne peuvent rien pour le saisir. Le travail intérieur par lequel ils arrivent à la conscience de leur indigence morale est décrit d'une façon supérieure dans le livre qui nous occupe. On ne nous en voudra pas de nous arrêter un peu longuement au chapitre intitulé *Préparation*.

II. — Préparation.

Mark était à l'école de théologie quand lui vinrent les premiers soupçons du trouble moral dont il était menacé. Ses parents avaient arrangé de le faire pasteur non parce qu'il en annonçait la vocation, mais parce qu'il était « aussi bon à cela » que la plupart des jeunes gens qui se font pasteurs. A l'école, il fut mis aux mains d'un professeur onctueux qui récitait depuis beaucoup de générations d'élèves les mêmes petits cahiers sur les preuves de l'existence de Dieu et l'inspiration des saintes Ecritures. Ce professeur était en même temps directeur de l'établissement. Ses cheveux étaient couleur filasse, sa voix douce, son air très pastoral, et il allait, allait, jamais arrêté, jamais embarrassé, jamais à court de banalités, réglant les questions les plus ardues en quelques paroles fleuries. Les objections n'existaient pas pour lui. Il les avait supprimées de la manière la plus simple — en les ignorant. Ses collègues suivaient le même système, et il était si bien entré dans l'esprit de l'école qu'il n'était pas permis, sous peine d'hérésie, d'avoir un doute, que jamais un élève n'aurait osé soumettre une objection au maître. La classe savait qu'il existait quelque part des « infidèles »; on lui avait lu un petit traité du professeur blondasse qui était à faire hausser les épaules de pitié sur l'aveuglement des infidèles. Elle savait aussi que le mot « allemand » ne devait se prononcer qu'avec un certain ton exprimant la réprobation. Rutherford comprit plus tard que c'était à cause de la littérature allemande et de son impiété.

Il faut dire à la décharge du directeur que l'enseignement était proportionné aux élèves. L'école était destinée à alimenter de petites églises de village et ne recevait guère que des jeunes gens sans culture, dont à peu près aucun n'aurait été capable de suivre des cours plus élevés. Rutherford lui-même, malgré son penchant à l'analyse, subit d'abord l'ascendant de cette méthode dogmatique qui n'admettait pas le raisonnement et donnait pour évident ce qu'il aurait fallu démontrer. Il composa ses premiers sermons dans une sécurité d'esprit absolue et prêcha avec ardeur ce qu'il n'avait jamais pris la peine de comprendre. Sa présomption était [illegible] sont presque toujours ceux qui voient le pour et le contre.

Quand des lectures profanes eurent éveillé ses doutes, il chercha des arguments dans ses souvenirs de classe et reconnut que les leçons de ses professeurs répondaient aux objections de la science moderne tout juste autant que le caquetage des moineaux du jardin. Les premiers moments du doute ne furent pas pénibles. Le plaisir nouveau de penser l'amollissait délicieusement. Il trouvait la vie exquise en soi, indépendamment de ce qu'elle apporte, sentiment que la jeunesse éprouve rarement et qui naît d'ordinaire à l'âge où l'homme, n'ayant plus que peu à attendre de l'existence, n'est pas distrait par ses désirs et ses impatiences de la jouissance profonde de posséder la vie.

On devient assez souvent croyant tout d'un coup, par une sorte d'illumination; on devient incroyant par des degrés insensibles dont le premier peut s'appeler le degré de la conciliation. C'est celui où l'on croit encore qu'un système religieux peut être écorné impunément et qu'il est possible de tout concilier à condition de tout interpréter; celui où l'on se dit que les doctrines apprises dans le catéchisme ayant eu autrefois leur origine dans les nécessités de la nature humaine, il n'y a qu'à les interpréter pour les appliquer à nos besoins actuels, qui sont essentiellement les mêmes. Rutherford travaillait à interpréter, tout heureux de sentir qu'enfin il n'était pas un simple écho, et dans ces dispositions il composa un sermon sur l'expiation où il essayait de réconcilier la Nature (avec une grande N) et la religion. Il prononça ce sermon un dimanche, en présence de ses professeurs. Le lundi, le directeur le fit venir dans son cabinet.

« Il me dit que mon sermon marquait de grands moyens, mais qu'il en aurait été plus satisfait si je m'étais borné à exposer aussi simplement que je l'aurais pu la « voie du salut » telle qu'elle nous est révélée en Jésus-Christ. Ce que j'avais soutenu aurait peut-être eu quelque intérêt pour des [illegible] près les mêmes idées, il y avait de cela bien des années, quand il était un tout jeune homme, dans un sermon qu'il avait prêché au meeting de l'Union; mais je devais me souvenir que ma sphère d'utilité serait, selon toute probabilité, parmi d'humbles auditeurs, dans un village ou une petite ville, et il ne croyait pas que des auditeurs de cette espèce me comprissent si je parlais par-dessus leurs têtes comme je l'avais fait la veille. Après tous les soucis de la semaine, il ne leur fallait pas, le dimanche, de ces choses qui embarrassent et troublent, de ces choses qui demandent un exercice quelconque de la pensée; il leur fallait uniquement une répétition de « cette vieille histoire dont, vous le savez, « monsieur Rutherford, nous ne devons jamais nous lasser; « un exposé de notre horrible iniquité, de l'asile que nous « trouvons sur le Rocher des Âges et la seulement, des joies « des élus et des souffrances de ceux qui ne croient pas. »

« Ses paroles tombaient sur moi comme la main d'un cadavre et je sortis très abattu. Mon sermon m'avait excité, et l'homme entre tous qui aurait dû me soutenir et me pousser n'avait pas un mot affectueux ou encourageant pour moi; rien que la plus froide indifférence et même le [illegible]

Un caractère mieux trempé se serait révolté et le récit, du coup, serait devenu banal. Mark Rutherford était de ceux qui subissent en gémissant et en se faisant d'inutiles [illegible] il se laissa envoyer à titre d'essai dans une petite ville, agréa au troupeau et fut installé. Son sermon de début marqua assez curieusement la seconde étape, l'étape définitive et qu'on refait rarement en arrière, sur le chemin du désarroi moral.

III. — DÉSARROI.

« Le premier dimanche où je prêchai après avoir été accepté était un jour de novembre gris et triste, mais il n'y avait rien de semblable en moi. La communauté avait considérablement augmenté pendant les quatre dernières semaines (1) et j'étais stimulé par la perspective de la vie nouvelle qui s'ouvrait devant moi. »

C'était le soir. Mark Rutherford monta en chaire avec l'excitation du novice persuadé qu'il va rendre service à l'humanité. Il avait aussi l'illusion, fréquente à vingt ans, que les gens intéressants sont nombreux et qu'on a le droit de s'estimer frustré lorsqu'on n'en rencontre pas. Je remarque que sur ce dernier point il resta incorrigible. L'expérience, qui lui apprit si vite à mesurer sa propre médiocrité, ne lui enseigna pas que les hommes intéressants sont une exception, de même que les événements singuliers. Le tissu de l'humanité est fait de gens ordinaires, comme le tissu de la vie d'événements vulgaires et pas du tout intéressants.

Il parla du christianisme, religion des délaissés, des isolés, de tous ceux qui ne réussissent pas. Il mettait tout son cœur dans ses paroles, car il se les appliquait, et les consolations qu'il offrait aux autres, il s'imaginait en éprouver l'efficacité :

« Quand le service fut fini, je me rendis dans la sacristie. Personne ne vint m'y trouver. Le sacristain entra, me dit qu'il pleuvait et ressortit immédiatement pour éteindre les lumières et fermer les portes. Je n'avais pas de parapluie; je partis à pied sous la pluie. En rentrant dans mon garni, je trouvai mon souper, consistant en pain, fromage et bière, sur la table, mais on avait jugé inutile de rallumer le feu à cette heure de la nuit. J'étais harassé, et je me promenai de long en large pendant plusieurs heures dans une espèce de crise nerveuse. Tout ce que je venais de prêcher me semblait la vanité des vanités à présent que j'étais mis en face de la réalité, et je me reprochais amèrement une foi qui ne résistait pas à une heure d'épreuve.

« Vers le matin, je me couchai, mais non pour dormir, et, lorsque parut le crépuscule gris du lundi, je n'avais plus sur quoi m'appuyer et j'éprouvais la sensation de tomber dans un vide sans fond. Mon état s'aggrava de semaine en semaine et ma mélancolie prit une forme définie. Je me mis dans la tête que je devenais fou ou idiot... »

Cet accès d'hypocondrie ne l'empêcha pas de remplir ses fonctions pastorales. Au contraire, tant qu'il fut malade, il n'eut de difficultés qu'avec lui-même. Il prêchait des sermons qui ne portaient ombrage à personne parce qu'il n'y avait rien dedans. Il n'avait pas la force de regimber contre l'autorité de M. Snale, marchand de drap et diacre, le gros bonnet du troupeau, qui le tolérait tout en se défiant de lui. Il présidait avec une apparente placidité des réunions de couture pour les pauvres où il lui fallait lire aux dames des romans religieux choisis par M. Snale et qui le rendaient malade d'agacement. Son seul acte d'autorité pendant les dix-huit premiers mois de son ministère fut d'introduire à l'une de ces réunions le *Vicaire de Wakefield*. Au milieu du second chapitre M. Snale lui glissa dans l'oreille, avec un sourire significatif, qu'il y avait des demoiselles. Il n'osa pas insister et l'on revint aux romans religieux. Vers la fin de la séance, M. Snale lisait la liste des mariages, des morts et des naissances; prise dans un journal bien pensant, cette liste devenait sujet pieux, comme aussi, sans doute, les commentaires qu'elle devait provoquer dans l'auditoire. La soirée se terminait par une distribution de tasses de thé et de tartines de beurre.

La paix fut troublée dès que Mark revint à la santé. Il se reprit à lire, à creuser des sujets au-dessus de sa compréhension et à se tracasser de problèmes insolubles. Il eut alors l'occasion de remarquer combien il est aisé à un prédicateur de tromper ses auditeurs sans le vouloir. Le prédicateur se sert d'une certaine phraséologie particulière à la secte dont il fait partie. Ceux qui l'écoutent sont accoutumés à attacher un sens précis et traditionnel aux termes qu'il emploie. A moins que de s'arrêter à chaque mot pour expliquer qu'il l'entend d'une façon différente, il peut prêcher des mois entiers avant qu'on s'aperçoive qu'il n'est plus orthodoxe. Rutherford était déjà fortement hérétique que personne, pas même M. Snale, n'avait encore de soupçons. L'apathie de ses ouailles empêchait la découverte scandaleuse. C'étaient tout à fait les gens dont lui avait parlé le directeur de l'école de théologie, qui ne viennent pas à l'église le dimanche pour être obligés de penser à quelque chose.

Sans un accident, Rutherford serait probablement resté toute sa vie pasteur à C***. Les années l'auraient calmé, il aurait reporté sur les questions de morale l'ardeur qu'il dépensait inutilement sur des arguties théologiques et il aurait suivi les traces de son prédécesseur, homme vénérable qui durant cinquante années avait prêché trois sermons par dimanche sur la chute de l'homme et l'expiation. Par malheur ou par bonheur, comme l'on voudra, ses efforts pour dire des choses qui ne fussent pas trop rebattues lui attirèrent des auditeurs inusités. On remarqua la présence au service divin d'un homme notoirement athée. Cela éclaira M. Snale. Il y eut des explications, Mark Rutherford fut vif et une démission s'ensuivit.

Au point où il en était, il aurait dû renoncer entièrement à l'Eglise et changer de carrière. S'il avait été énergique, il n'aurait pas hésité; mais j'ai dit qu'il était faible. C'est une erreur de croire que les conflits spirituels exemptent l'homme des petits soucis de la vie quotidienne. L'âme travaillée par une crise religieuse reste sensible aux ennuis matériels, aux dégoûts, aux peines mesquines, en sorte qu'elle n'est même pas soutenue par le sentiment de sa propre dignité. Mark Rutherford, craintif et indécis, était moins capable que personne de se dégager des misères et des vulgarités d'une existence étroite. Au milieu des angoisses de sa conscience il se tourmentait tout autant de ce que sa bourse baissait, de ce qu'il n'avait pas de position.

Les hommes amoureux de l'idéal se partagent en deux classes : les amoureux platoniques, et les autres. Mark appartenait à la première classe. Il lui suffisait de ne rien faire qui fût positivement contraire à son idéal d'indépendance et

(1) Comme on il avait prononcé ses sermons d'essai.

de sincérité. Ayant jugé qu'il pouvait « sans déloyauté » être pasteur unitairien, puisque les doctrines des unitaires se rapprochaient de ses idées du moment, il posa sa candidature à une petite chapelle de leur rite. On l'invita à venir prêcher un sermon d'essai et il s'y rendit sous le patronage d'un marchand de sa connaissance. Ne perdez pas de vue en lisant la page suivante qu'il avait l'âme bouleversée par les questions les plus graves, torturée par les doutes, qu'il était, en un mot, dans une de ces situations où l'on donnerait tout au monde pour oublier les choses de la terre. Bien que le morceau soit un peu long, je le citerai tout entier, parce qu'on aura ensuite la note exacte du livre :

« J'étais si à court d'argent que dans la matinée du dimanche je dus faire tout le chemin à pied. Comme je n'avais reçu aucune invitation, j'allai tout droit à la chapelle, et j'attendis dans le cimetière contigu. Enfin, une petite porte s'ouvrit et une femme parut. Je lui expliquai qui j'étais; j'entrai dans la sacristie et je m'assis sur une chaise près d'une petite table de cuisine. Bien qu'il fît froid, il n'y avait pas de feu et aucun préparatif pour en faire. Sur la tablette de la cheminée se trouvaient un verre et une carafe évidemment remplie depuis plusieurs jours; ce n'était pas fort tentant. Après une nouvelle attente de près de vingt minutes, je vis entrer mon ami le marchand; il me donna une poignée de main, fit la remarque que le temps était bien froid et me demanda quels cantiques on chanterait. Je le lui indiquai et je montai en chaire.

« Je me trouvais dans un édifice très simple qui pouvait contenir environ deux cents personnes. J'avais en face de moi une galerie, et au-dessous de moi, dans le bas, des bancs de couleur sombre; ceux qui se trouvaient immédiatement à ma droite et à ma gauche étaient entourés de rideaux verts fanés. Je comptai mes auditeurs; il y en avait tout juste dix-sept, y compris deux vieux paysans assis sur une banquette, au fond, tout près de la porte. Dans la galerie il n'y avait personne, sauf une jeune femme qui tenait l'orgue.

« Le marchand annonça les cantiques et entonna le chant d'une voix de basse, accompagné par le petit orgue; le reste de la communauté y ajoutait un faible murmure. Je fus quelque peu surpris en trouvant dans l'exemplaire de la Bible un discours qui y avait été laissé par l'un de mes prédécesseurs. C'était un sermon de funérailles, lisiblement écrit, et qui avait évidemment servi en plusieurs occasions, bien qu'on pût y trouver des allusions personnelles. On y louait avec emphase la piété et les bonnes œuvres du défunt, mais, tout du long, on avait mis entre les lignes des prénoms féminins au-dessus des pronoms masculins, *sœur* au-dessus de *frère*, de façon qu'il n'y eût pas de difficulté à le lire indifféremment pour les deux sexes.

« J'étais engourdi, anéanti; je n'avais de cœur à rien. Je parlai pendant une demi-heure sur la véritable signification de la mort du Christ. Il me semblait que c'était là un sujet aussi intéressant qu'aucun autre.

« Après le service, mes dix-sept auditeurs s'en allèrent, excepté un vieux monsieur maigre qui entra dans la sacristie, s'inclina légèrement et me dit : « Monsieur Rutherford, vou- « lez-vous m'accompagner, s'il vous plaît? » Je le suivis, nous traversâmes le village presque sans rien dire, et nous arrivâmes à sa maison, où nous fûmes reçus par sa femme, qui avait pris les devants. Ils avaient autrefois tenu la boutique où était maintenant mon marchand, mais ils étaient retirés du commerce. Ils paraissaient avoir le même âge, environ soixante-cinq ans; ils avaient la même complexion, tous deux étaient pâles, maigres et lymphatiques comme s'ils étaient nourris de gruau. Nous dînâmes dans une grande salle munie d'une cheminée avec une grille de forme ancienne. Je me rappelle parfaitement bien ce qu'il y avait à dîner : un cou de mouton (froid), des pommes de terre, des choux, un pudding à la graisse et de l'ale, la plus étrange que j'aie jamais vue; pour la couleur, elle rappelait le jus de citron; ce que c'était en réalité, je ne puis le dire, car je n'en bus pas. Je fus un peu étonné quand on me demanda si je voulais des pommes de terre *ou* des choux; mais, supposant que dans le pays c'était un usage de ne pas prendre le même jour des pommes de terre *et* des choux, et me souvenant d'ailleurs que j'étais à l'essai, je répondis : « des choux ». On parla peu pendant le repas. Mon hôtesse ne dit pas un mot. Après dîner, elle mit tout en ordre et ne reparut plus. Mon hôte s'approcha de la grille de la cheminée, fit une remarque sur la pluie qui commençait à tomber et s'endormit.

« A deux heures moins vingt minutes, nous nous rendîmes au service de l'après-midi; nous trouvâmes les dix-sept auditeurs à leurs places, sauf les deux paysans, qui s'étaient sans doute laissés arrêter par la pluie. Le service fut la répétition de celui du matin. Quand je descendis de la chaire, mon hôte s'avança et me présenta dix-neuf shillings. Les honoraires étaient d'une guinée; mais on déduisait deux shillings pour mon dîner. »

Mark Rutherford berça de ses sermons, pendant une année, le sommeil de ses dix-sept auditeurs; après quoi il donna encore, d'ennui et de dégoût, sa démission et partit pour Londres, décidé à changer de carrière.

IV. — [illegible].

Son mal provenait d'un désaccord entre ses sentiments et ses idées : c'est pourquoi il était incurable. Il avait des besoins et des incapacités de croire. Son cœur voulait adorer; sa raison lui enlevait les objets de son adoration et laissait l'autel vide. Il était né cent ans trop tard. Dans un siècle de foi, il aurait été fanatique et heureux; dans le nôtre, il n'était qu'une sorte d'épave morale, ballottée sans pouvoir atteindre un rivage. L'anéantissement de chaque vieille croyance lui paraissait un pas vers l'émancipation intellectuelle, et après qu'elle était détruite il s'étonnait de ce qu'elle lui manquait. Les dogmes religieux qu'il méprisait le plus en théorie lui étaient nécessaires pour la vie du sentiment. Le jour où il avait cessé de croire à l'immortalité de l'âme, il avait été triomphant de sa victoire sur la superstition; il fut tout surpris le lendemain de s'apercevoir qu'il lui était impossible de conserver la sérénité s'il ne voyait que le néant au delà de la mort.

Il avait espéré trouver le calme dans un changement de profession; mais aucune profession ne satisfait un état d'esprit négatif où l'on ne voit jamais que le contre. Il essaya de l'enseignement et s'enfuit au bout de trois jours, dans un accès de terreur panique très voisin de la folie. Il se mit dans la librairie et renonça pour raisons de santé. Il se figurait avoir de la répugnance pour ses occupations; au fond, toutes les occupations auraient convenu à sa nature de pâte molle s'il avait pu avoir la paix avec lui-même. Il était, dans toute la force du terme, l'enfant de son temps, désorienté et démonté par des problèmes trop forts pour lui.

Nous connaissons tous cette histoire, plus d'un l'a déjà racontée, mais elle se passe ici dans une sphère intellectuelle où l'on ne s'était pas encore avisé de l'observer. Les effets de ce qu'on a appelé la maladie du siècle avaient été étudiés chez les caractères et les esprits d'élite; l'histoire de Mark Rutherford nous montre ce qu'ils sont chez les êtres ordinaires, c'est-à-dire chez la masse. Elle nous montre l'effarement et l'affaissement de la médiocrité qui sent, mais qui n'a pas la vigueur de cerveau nécessaire pour se créer une foi, aussi bien politique que religieuse, esthétique que morale en face d'un siècle qui lui dit : Pense toute seule! — Penser quoi? croire quoi? Les vieux systèmes ont disparu et rien ne s'est élevé pour les remplacer. Les Rutherford ne possèdent pas l'indifférence ou la haute raison qui permettent d'attendre avec calme que le temps et le travail commun des générations apportent des conclusions sur l'univers. D'ailleurs, vous leur en apporteriez qu'ils n'y croiraient pas. Ils ont vu renverser celles auxquelles leurs pères et leur propre jeunesse avaient eu tant de confiance, et ils en ont gardé pour l'avenir une défiance insurmontable.

Le monde ne s'occupe pas d'eux. On ne s'inquiète pas d'eux. Ils sont de ces gens « pas du tout intéressants » dont le vaste nombre indignait Mark Rutherford. En existent-ils moins? En souffrent-ils moins? Soyons pour eux pleins de compassion, car ils sont les plus à plaindre, étant sans défense. Nos générations ont perdu l'unité morale. Elles n'entrent pas dans la vie active avec un ensemble d'idées et de sentiments fixes, cohérents, adaptés les uns aux autres, qui leur imprime une direction et leur serve d'appui. C'est pourquoi nous les voyons agitées, illogiques dans leur manière de penser et de se conduire. Un exemple rendra ma pensée plus claire.

Je connais un homme distingué qui a conservé à travers les écueils d'une éducation profane un sentiment religieux extrêmement vif. Il ne s'en cache pas; il serait plutôt disposé à s'en faire gloire. Cet homme est en même temps le plus terrible démolisseur de religions qu'il m'ait été donné de rencontrer. Il a une manière tranquille et incisive de ruiner un système théologique, de faire toucher au doigt les impossibilités d'une métaphysique avec les contradictions d'une philosophie qui paralyse l'adversaire. Lui fait-on remarquer l'inconsistance qui existe entre ses idées et ses sentiments, il la reconnaît et s'en afflige. Il est également sincère dans les uns et dans les autres; son cœur est croyant, son esprit est sceptique; il a perdu l'unité morale.

Ne le plaignons pas trop; il trouve des compensations et des distractions dans une foule de jouissances délicates. Les Rutherford ont peu ou point de jouissances délicates. Il n'y a pas pour eux de compensations à la perte du patrimoine commun de principes et de convictions dans lequel leurs prédécesseurs n'avaient qu'à puiser. Admettons que presque tous s'accoutument, après une lutte, à rester dans le vague. Admettons même que la plupart en prennent tout de suite leur parti, sans lutte. Il n'en sera pas moins triste de songer qu'aujourd'hui tant d'êtres pensants naissent, vivent et meurent avec ces mots pour tout *credo* : « Y a-t-il ou n'y a-t-il pas un Dieu et une âme? La morale existe-t-elle en dehors de l'intérêt de la société? La patrie n'est-elle qu'un préjugé, le beau et le vrai que des mots? Je n'en sais rien et cela m'est égal. Nous allons, s'il vous plaît, causer de ces questions en prenant le thé, tranquillement, sans passion; après quoi nous parlerons d'autre chose. Il est inutile de nous tracasser à propos de ce qui ne nous regarde pas. »

Mark Rutherford bondissait quand il entendait parler ainsi, et il avait cent fois raison de bondir. Dites oui ou non; ne dites pas : Cela m'est égal. Surtout ne dites pas : Cela ne me regarde pas. C'est trop bête!

ARIÈLE BARÈNE.

ALGÉRIE

Les réserves

« A quelque chose malheur est bon. » L'insurrection algérienne n'aura pas été sans utilité si nous savons comprendre toutes les leçons politiques et militaires qui se dégagent des événements. L'expérience nous révèle des vices d'organisation que les plus clairvoyants connaissaient peut-être, mais que l'opinion publique ne soupçonnait pas.

La loi militaire qui régit la métropole est appliquée à l'Algérie avec quelques atténuations. Ainsi les jeunes Algériens ne sont astreints qu'à une année de service actif; mais ils passent ensuite par la réserve, la territoriale, la réserve de la territoriale. Tous les ans quelques classes sont appelées à faire les stages de treize ou de vingt-huit jours; la réunion a lieu dans les grandes villes, où l'autorité militaire dispose de locaux plus vastes, d'un matériel et d'un personnel d'instruction plus complets.

En Europe, ce système des réserves est excellent. Il ne souffre pas de comparaison avec celui des gardes nationales, auquel il s'est substitué. Dans un pays civilisé où la guerre n'est qu'un état accidentel et heureusement assez rare, il n'est pas nécessaire que le citoyen soit toujours armé. Pourvu qu'il ait reçu une instruction militaire suffisante, que cette instruction soit entretenue par des exercices périodiques, qu'il soit lui-même et d'avance bien encadré, la patrie peut compter sur lui en cas d'absolu besoin. Il fera au premier appel un bon soldat de seconde ligne. Mais une organisation qui convient à la France convient-elle également à l'Algérie?

Tout d'abord est-ce le même but qu'on se propose d'atteindre dans la métropole et dans la colonie? Évidemment non. En France, tout est disposé en prévision d'une guerre européenne; il s'agit de faire face, soit dans une lutte ouverte, soit dans la paix armée, à de grandes puissances de force à peu près égale, usant de moyens à peu près semblables aux nôtres. En Algérie, tout est ou plutôt tout devrait être calculé pour la résistance à l'insurrection, pour la lutte contre les indigènes mal outillés, mal pourvus, sans cohésion ni

discipline, mais redoutables par leur nombre et leur sauvage bravoure. Longtemps encore il faudra compter avec ce péril toujours menaçant de la révolte musulmane. C'est ce qui constitue la différence essentielle entre la France et l'Algérie. L'organisation actuelle des réserves répond-elle au besoin le plus urgent de la colonie : le besoin de sécurité? Nous allons voir les faits démontrer le contraire, et que, sur ce point comme sur tant d'autres, les partisans de l'assimilation quand même sont dans l'erreur.

Après l'échec de la colonne Innocenti et les massacres de Saïda, il y eut en Algérie un moment de panique. Les gens qui habitent des villages comme Palestro, où presque toute la population a été massacrée il y a dix ans, sont excusables de n'être pas toujours tout à fait rassurés. On parlait d'une révolte générale, et il est incontestable qu'il régnait parmi les indigènes une certaine émotion, que les attentats contre les personnes se multipliaient, qu'il y avait dans l'air des symptômes menaçants. Si l'on n'avait pas fait un certain déploiement de forces et pris des mesures de précaution, nul ne sait ce qui serait arrivé. Il fut question à ce moment de convoquer la réserve et la territoriale. Mais immédiatement se posa une objection décisive : « Comment! ce sont les centres agricoles, les points éloignés, les villages écartés qui sont en danger, et vous voudriez enlever tous les hommes valides pour les concentrer dans les grandes villes qui n'ont rien à craindre? De quel cœur tous ces colons quitteraient-ils leurs biens, leurs maisons, leurs femmes, leurs enfants? Convoquer la territoriale, c'est dégarnir les villages et les mettre à la merci de la première bande de maraudeurs, c'est donner aux indigènes la tentation du butin facile, c'est provoquer soi-même l'insurrection. » Tout cela était d'une vérité incontestable. On n'appela ni réserve ni territoriale, peut-être parce qu'on n'en avait pas besoin; mais, quand bien même on aurait manqué de troupes de ligne, on ne les aurait pas appelées davantage. C'est donc précisément en temps d'insurrection, c'est-à-dire en temps de guerre, que l'on ne peut appeler et concentrer les réserves algériennes.

Mais il existe une loi tout récemment votée qui autorise les communes de l'Algérie à demander des armes pour ceux de leurs habitants qui appartiennent à la territoriale. Vraiment oui, voilà une bonne loi, et pratique! Pour qu'une commune ait des armes, il faut qu'elle adresse une demande spéciale; encore a-t-on bien soin de lui notifier qu'elle est responsable du dépôt à elle confié. Sauf le cas d'absolue nécessité, la commune ne demande rien du tout. Elle ne veut pas s'imposer des ennuis et des dépenses inutiles. Admettons cependant que tous les maires algériens se décident. On a des armes; mais elles sont soigneusement enfermées. Vienne l'insurrection, on les sortira du magasin, on s'apercevra peut-être un peu tard que, malgré les inspections, elles ne sont pas en bon état, que les munitions manquent; il arrivera par-ci par-là quelqu'un de ces petits accidents qui en temps de guerre produisent les catastrophes. Et enfin, suffit-il donc d'avoir des hommes armés? Ne faut-il pas qu'ils soient exercés, ne faut-il pas surtout qu'ils soient commandés? Un village menacé par l'insurrection est comme un navire dans la tempête : pour ceux qui sont là, il s'agit de se défendre ou de périr; pas de milieu. Toute défaillance et surtout toute confusion est mortelle. Il est indispensable que tout soit prévu et réglé à l'avance, qu'un chef incontesté, un seul, donne des ordres et soit obéi. En 1871, il y eut de ces conflits désastreux dans plusieurs localités attaquées, les uns voulant obéir au maire, d'autres au brigadier de gendarmerie, d'autres à personne. Aujourd'hui encore, en supposant que toutes les communes eussent demandé des fusils, que toutes en eussent reçu, que ces armes fussent en bon état et pourvues de munitions, il resterait encore, en cas de révolte, ce danger si grave du manque d'organisation sur place, du désordre devant l'ennemi.

Ainsi, en Algérie, la réserve et la territoriale *ne peuvent pas* être convoquées en temps d'insurrection. Les hommes qui en font partie, n'étant pas groupés par villages et encadrés en vue de la résistance locale, n'ont ni discipline ni cohésion. Cette organisation est donc comme si elle n'existait pas. Elle ressemble à ces machines de construction imposante, mais auxquelles il ne faut pas demander de fonctionner. C'est un fusil à système perfectionné, mais qui ne part pas en temps de guerre.

Autrefois il n'y avait en Algérie ni réserve ni territoriale. Tout Français valide était inscrit dans la milice. Armée d'une façon permanente, fréquemment exercée, composée en grande partie d'anciens militaires, cette milice formait un corps solide et sur lequel on pouvait compter. Le maréchal Bugeaud en usa et en abusa même par des mobilisations fréquentes. Dans toutes les insurrections elle rendit les plus signalés services. Les Algériens peuvent être d'excellents soldats; ils ne boudent pas devant le danger; enfin ils combattent non pas seulement pour des sentiments abstraits, mais pour l'existence même. Il s'agit seulement de savoir utiliser et de ne pas laisser perdre toute cette force vive. Il faut en revenir à une organisation simple, pratique, surtout appropriée au pays et à ses besoins particuliers. Nous proposons tout simplement que, tout en continuant de faire passer les jeunes Algériens par l'école de l'armée active, on les dispense du service de réserve et de territoriale, auquel on substituerait la *milice*.

La milice algérienne serait non plus un corps intermittent, mais un corps permanent. Ses divisions et subdivisions concorderaient avec celles du territoire. Chaque département aurait une légion, chaque arrondissement un bataillon, chaque commune une compagnie ou une fraction de compagnie. Partout il y aurait un officier ou un sous-officier, chef de place désigné en cas d'insurrection. Les habitants de toute localité, importante ou non, constitueraient ainsi un groupe compact, tout organisé, prêt au premier signal. L'infanterie surtout est nécessaire; une milice n'a pas besoin de cavalerie. Dans les villes seulement et principalement sur le littoral, où il faut [illegible] porterait une partie des hommes dans l'artillerie; on pourrait choisir les anciens soldats de cette arme. Les grandes manœuvres, qui ne servent pas à grand'chose en Algérie, ne [illegible] par [illegible] la milice [illegible] substituerait les

exercices faits sans déplacement, renouvelés fréquemment, peu compliqués, mais sérieux; il y aurait peut-être lieu d'établir une théorie spéciale, facile, rapide, dressée surtout pour la défense des places et des villages.

D'après la loi militaire en vigueur, l'homme qui n'a pas vingt ans accomplis et celui qui a dépassé quarante sont quittes de tout service. Cette limitation est légitime en France; mais, en Algérie, il n'est pas d'homme se sentant valide qui ne voulût faire son devoir en cas de danger. Allez donc dans un village attaqué dire aux jeunes gens de dix-huit ans et aux chefs de famille qui ont franchi la quarantaine de ne pas s'armer comme les autres! Puisqu'on doit s'attendre à les voir parmi les combattants, le mieux est donc de les encadrer et de les exercer comme les autres. La milice devrait donc comprendre tous les Français valides à partir de dix-huit ans jusqu'à cinquante; les hommes de cinquante à soixante ans qui demanderaient à rester dans le rang et qui seraient jugés suffisamment robustes pourraient être conservés.

L'élément étranger, si important en Algérie, pourrait fournir son contingent. Il serait difficile et peut-être imprudent d'inscrire dans la milice tous les étrangers indistinctement, mais il en est qui, depuis longtemps fixés dans le pays, sont intéressés comme nous-mêmes à la défense commune et présentent des garanties suffisantes pour qu'on puisse leur confier des armes. Ceux qui possèdent l'électorat municipal et qui rentrent dans les conditions d'âge appliquées aux Français devraient servir dans la milice. Ils auraient ainsi, en regard des droits qui leur sont accordés, des devoirs qu'ils rempliraient d'ailleurs avec empressement, car il est bien évident que le danger qu'il s'agit d'écarter les menace tout comme nous.

Cet esprit de conservation qui existe dans une bonne partie de la population étrangère pénètre plus lentement dans les masses indigènes; cependant il n'est pas rare de trouver des musulmans attachés sinon à la France, du moins à l'ordre, et que leur intérêt bien compris rend ennemis de l'insurrection et de tous les brigandages qu'elle entraîne. De ce côté encore, il y aurait des recrues à faire; l'inscription d'une partie des indigènes dans la milice serait une mesure d'une grande portée politique, un puissant moyen de rapprochement. Bien entendu, il faudrait procéder avec plus de précaution encore que pour les étrangers. Pendant une période de quelques années les indigènes musulmans ne seraient incorporés que sur leur demande; on aurait soin de les encadrer parmi les Européens. Tenté dans ces conditions, l'essai aurait chance de réussir.

Au 31 mars 1879, il y avait en Algérie 45 408 Français électeurs, 6086 étrangers en possession de l'électorat municipal. Si nous déduisons les hommes âgés ou malades et que nous ajoutions d'autre part les jeunes gens de dix-huit à vingt ans, nous arrivons à un chiffre de 40 à 45 000. Comptons seulement pour les premières années 2 à 3000 volontaires indigènes, le total sera bien fixé à 45 000. Ainsi l'on pourrait avoir en Algérie 45 000 hommes bien armés, bien exercés, bien encadrés, toujours groupés pour la défense, prêts à garnir les places et les villages. Qui ne voit combien une telle organisation ajouterait à la sécurité du pays, combien aussi elle allègerait la tâche de l'armée active?

Actuellement, il y a une éventualité que les Algériens prévoyants ne peuvent considérer sans frémir. Imaginez une grande guerre en Europe, d'immenses intérêts engagés, le salut même de la patrie en question. Il faudrait bien mobiliser le 19e corps et vider de troupes l'Algérie. Cela s'est déjà vu en 1870-71; la colonie a failli sombrer : si l'insurrection avait commencé quelques mois plus tôt, c'en était fait de *la France nouvelle*. Avec l'organisation de la territoriale, l'Algérie serait hors d'état de se défendre. Avec la milice, elle pourrait en imposer aux indigènes et, si même ils se révoltaient, tenir bon pendant longtemps avec ses seules forces.

Ecartons ces hypothèses lugubres, supposons des événements beaucoup moins extraordinaires, une simple insurrection comme celle de cette année. La tâche de l'armée est multiple : il faut qu'elle laisse des garnisons dans toutes les villes importantes, du littoral au désert; il faut qu'elle couvre tous les points menacés; il faut en même temps qu'elle fournisse les colonnes mobiles destinées à agir. Qu'arrive-t-il le plus souvent? C'est que les colonnes ne sont pas assez fortes, que l'action est forcément timide, l'offensive peu vigoureuse; l'insurrection, n'étant pas étouffée du premier coup, se maintient et se développe. Et puis, comme on ne peut pas être partout à la fois, il se produit des surprises, des massacres de colons comme en 1864 ou d'alfatiers comme cette année. La métropole se décide alors à expédier des renforts; des dépenses considérables sont faites, des troupes sont déplacées, et l'Opposition se plaint de l'Algérie, qui nous immobilise tant de soldats. Si, au contraire, l'armée active sentait derrière elle une population organisée et sur pied à la première alerte, tout serait simplifié. On n'aurait à laisser des troupes que sur quelques points stratégiques importants; les villages se garderaient eux-mêmes; les généraux pourraient employer leurs soldats à une offensive énergique et immédiate. Le 19e corps suffirait amplement à la besogne. On éviterait ainsi des échecs et des malheurs, on épargnerait à la France des sacrifices inutiles, à l'opinion des alarmes exagégées; enfin, la population algérienne serait heureuse de contribuer d'une manière effective à la défense de son sol et à la sécurité de la patrie commune.

MAURICE WAHL.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

« C'était une espèce de fille entretenue échappée du harem du maréchal de Saxe. » Ainsi parle M. Lucas de Montigny de Mlle Navarre, qui a chèrement payé l'honneur de porter le nom de comtesse de Mirabeau. M. de Montigny, aussi jaloux de l'honneur du nom que le terrible marquis lui-même, ne

peut pardonner à la malheureuse jeune femme d'avoir infligé à la famille une telle mésalliance. Ce jugement cruel, M. de Loménie l'a reproduit presque textuellement. Toujours favorable au marquis, il incline à croire qu'on l'a calomnié quand on l'a accusé d'avoir sollicité contre sa belle-sœur une lettre de cachet. Faut-il accepter sans réserves la sentence de M. de Montigny et les conclusions de M. de Loménie? Si la question vous intéresse — et il y a toujours plaisir à tenir en toute chose la vérité, — adressez-vous au spirituel doyen de la Faculté des lettres de Caen, M. A. Joly. Le hasard lui ayant mis entre les mains des documents authentiques jusqu'ici inconnus, il a écrit un très curieux et très ingénieux mémoire (1) en faveur de la comtesse et contre le marquis. Si vous résistez au plaidoyer, vous serez convaincu par le réquisitoire. En outre, toute cette histoire a la saveur d'un roman. Les premiers chapitres sont fertiles en incidents piquants; puis vient le drame, et enfin, après de douloureuses péripéties, la catastrophe et un dénouement terrible.

S'il se constitue l'avocat de « l'échappée du harem », M. Joly ne prétend pas cependant lui refaire une virginité. Il sait trop qu'il y a danger de se faire accuser d'excessive candeur, à se montrer si sûr de ces choses-là. Ce qu'il veut, c'est que l'on ne conclue pas non plus contre sa cliente sans preuves décisives. Célimène attèle à son char beaucoup d'adorateurs : croirons-nous néanmoins à tout ce dont l'accuse l'envieuse Arsinoé? On peut jouer les grandes coquettes et avoir une cour et, en même temps, tenir ses courtisans à distance suffisante. Si parmi les courtisans il n'y avait que des Marmontel, mon Dieu, moi je voudrais bien; mais il y avait le maréchal de Saxe. Voilà ce qui m'inquiète. Au fond, M. Joly n'est pas beaucoup plus rassuré que moi; mais, dans le doute, il incline aux suppositions bienveillantes. Et puis, elle est si charmante, l'enchanteresse! Tant de grâces, tant d'éclat, tant d'esprit! C'est un éblouissement. Voilà ce qui suffit à expliquer le cortège d'adorateurs. Et alors, dans le doute, admettons une période de coquetterie, coquetterie légère, coquetterie féroce, si l'on veut, car elle se fait un jeu d'inspirer à tous des espérances qui ne se réaliseront jamais; puis vient la passion, l'amour légitime et partagé. Mlle Navarre s'y donne tout entière et elle en meurt.

Hélas! de tout cela ne se dégage pas une édifiante leçon de morale. Pendant la phase de coquetterie, le bonheur, les joies toujours renaissantes, la vie emportée comme en un gai tourbillon; avec l'amour honnête, la ruine, la misère, le désespoir et la mort. Et d'abord il faut se marier presque clandestinement. Le chevalier de Mirabeau fait publier ses bans avec le moins de bruit possible, pour ne pas donner l'éveil à son orgueilleuse famille. Cependant celle-ci apprend l'humiliation qui lui est faite. Une petite bourgeoise, la fille d'un receveur des tailles! Et quel passé! des imprudences, des légèretés qui ont eu un tel retentissement! Au plus vite il faut obtenir du chevalier qu'il consente à ce que son mariage soit cassé. Il s'y refuse; alors demandons au roi un ordre pour le faire arrêter! Avertis à temps, les jeunes époux ont passé en Hollande; mais là que d'épreuves et de souffrances les attendent! C'est la gêne, puis une noire misère, l'incertitude du lendemain. Ils en viennent à songer au suicide. Traqués et poursuivis de ville en ville, la Hollande ne leur semble plus un sûr refuge. Ils cherchent une nouvelle retraite en terre papale, à Avignon. Le terrible marquis obtient du vice-légat un ordre pour poursuivre son frère et sa belle-sœur jusque sur les terres du saint père. En voyant entrer chez elles les sbires, la malheureuse femme, alors en couches, est saisie d'une telle épouvante que cette révolution lui donne la mort.

C'est sur l'implacable dureté du marquis de Mirabeau, sur les lettres de cachet demandées et obtenues par lui que M. de Loménie avait cherché à faire naître des doutes. Les documents nouveaux trouvés par M. Joly les dissipent complètement. La contestation n'est plus désormais possible. L'*ami des hommes*, qui devait lancer tant de lettres de cachet contre sa famille et surtout contre son fils aîné, s'était exercé d'avance contre son jeune frère. M. Joly fait remarquer d'ailleurs l'analogie qui existe entre l'histoire de l'oncle et celle du neveu. Des deux côtés, amours qui irritent la famille, lutte avec le marquis, et refuge contre ses colères cherché aux mêmes lieux.

II.

Nous ne quitterons pas encore M. Joly. Voici, en effet, que dans une autre brochure (1), très spirituelle, il étudie la passion dans le drame romantique. Antony, Didier, Hernani sont disséqués d'un scalpel impitoyable. L'amoureux à la mode de 1830 était fatal, pâle, funeste, cadavéreux, maudit, bâtard, amer, révolté, et secouait de longs cheveux noirs. Il offrait l'exil, la proscription, la vie errante dans les forêts et les cavernes où l'on n'était pas toujours à l'abri des balles de la gendarmerie. Et on fuyait avec lui, parce qu'on l'aimait. Pourquoi l'aimait-on? Influence magnétique, fascination exercée par le serpent sur le rossignol et l'épervier sur la perdrix. M. Joly les raille très agréablement, ces amoureux de 1830. Son ironie frappe juste; et cependant nous les avons revus il n'y a pas longtemps, cet Hernani, cette doña Sol, et que voulez-vous? Toutes ces objections, toutes ces critiques, on n'y songeait pas. On était sous le charme. Avant la représentation, après la représentation, nous sommes d'accord avec M. Joly; pendant, nous ne voulons pas l'écouter.

III.

La librairie Charavay a chargé M. Maurice Tourneux de recueillir dans Diderot ce qui pouvait pénétrer dans la famille et dans l'école (2). Diderot ne s'attendait pas à être

(1) Mlle *Navarre, comtesse de Mirabeau*, d'après des documents inédits, par M. A. Joly. — Caen, 1881. Le Blanc-Hardel.

(1) [illegible] M. A. [illegible]. — Caen, 1881. Le Blanc-Hardel.

(2) [illegible] par M. Maurice Tourneux. — Paris, 1881. [illegible].

un jour offert à la jeunesse des deux sexes, on l'aurait coupé en petits morceaux [illegible] pour la [illegible] jardins [illegible] dieu des jardins, Priape : seulement il n'y sera qu'en buste. De même ici, c'est le buste de Diderot. Mais, alors, est-ce bien encore Diderot? Pygmalion [illegible] croire. En y regardant de près, il me semble que la main qui tenait la serpe n'était pas ridiculement timorée. Elle a respecté ce qu'on aurait pu croire destiné à être élagué. Eh oui, ma foi, il y a [illegible] buste.

IV.

Le [illegible] par M. Draigu est nullement une fiction comme on pourrait le supposer. C'est une étude d'historien, de jurisconsulte et de moraliste. Mlle Hubertine Auclert a daigné en écrire la préface, ce qui indique assez l'esprit et l'intention du livre. Protestation contre la tyrannie de la barbe, revendication en faveur du sexe faible. La femme est « l'éternelle lésée ». Son sort ne changera que lorsqu'elle possédera le droit de vote, car d'espérer de la bonté de l'homme une place meilleure dans la famille et dans la société, rêve et chimère. J'en demande bien pardon à Mlle Hubertine; mais n'y a-t-il point là un cercle? Ce droit de vote qui l'affranchirait, il faut d'abord que la femme l'obtienne de l'homme. Or, puisque l'homme, né méchant, veut tenir la femme en servitude, il lui refusera ce droit dont elle se ferait une arme contre les prérogatives masculines. Au moins ne faudrait-il pas nous avouer cette intention. Nous voici prévenus maintenant; nous allons résister, égoïstes et méchants que nous sommes. On me demande mon revolver en m'avertissant que c'est pour me brûler la cervelle; naturellement, je refuse. Mettez-vous à ma place, mademoiselle Hubertine.

Mais elle ne m'écoute pas et réclame une carte d'électeur, ce passe-partout que la loi exige pour laisser pénétrer dans les réunions publiques. Justes dieux! On y écoule un stock déjà suffisant de théories bizarres entre esclaves ivres! Mais Mlle Auclert n'admet pas qu'on plaisante; soyons donc sérieux. Ecoutons-la gravement nous dire qu'elle ne travaillera pas à préparer la répartition égale du capital tant que les droits politiques ne seront pas égaux entre la femme et l'homme. Et elle engage ses sœurs à faire comme elle, car, dit-elle, « la question de la propriété ne résoudra pas la question des sexes ». Entre nous, je l'avais toujours soupçonné.

L'étude historique de M. Draigu avait-elle besoin de ce patronage? Il me semble que non. Elle est sérieuse, et, si les conclusions en sont trop absolues, il y entre une part assez large de vérité. La thèse est celle-ci. On a expliqué l'empressement des femmes à embrasser jadis le christianisme, puis leur persistant attachement, par l'analogie qu'elles trouvaient entre le dogme de la rédemption par le sacrifice, et leur inclination propre au dévouement, à l'abnégation et même à l'immolation. Cette explication, qui a séduit beaucoup d'âmes poétiques, est, d'après M. Draigu, le contraire même de la vérité. Il veut donc dissiper cette légende de la femme courant au christianisme pour être sacrifiée plus complètement et pour porter plus de croix. Au roman il oppose ce qu'il croit être l'histoire. Selon lui, cette ardeur pour le dogme nouveau a été une revendication de la femme opprimée, dans la cité et la famille, par une loi de fer. Dans l'idéal de la société chrétienne telle qu'elle l'entrevoyait, lui apparaissait l'image de l'égalité rêvée. Image décevante sans doute; mais enfin ce mirage l'avait attirée. Plus tard, quand elle reconnut son erreur, si elle demeura fidèle à un culte où elle avait trouvé la servitude au lieu de la liberté souhaitée, ce fut par habitude, indolence ou piété filiale.

Mais comment concilier l'attachement de la femme à ce que M. Draigu appelle l'ancienne foi, c'est-à-dire au christianisme, et son hostilité contre la nouvelle, c'est-à-dire la Révolution et la liberté? C'est — toujours selon M. Draigu — que la femme n'est devenue chrétienne à l'origine que parce qu'elle voulait être libre, et que, 89 ne lui ayant pas donné ce qu'elle en attendait, elle ne s'est pas réconciliée avec 89. Voilà comment les mêmes causes produisent des effets contraires. Le christianisme n'a pas réalisé l'espoir de la femme, et elle l'aime; 89 ne l'a pas réalisé davantage, et elle ne l'aime pas. J'avoue que je ne saisis pas très nettement. Certaines autres assertions m'étonnent de même : par exemple, que la vie religieuse dans le cloître avait séduit la femme comme l'arrachant à la tyrannie conjugale, que ce fut la revanche du sexe opprimé sur le sexe oppresseur et comme une immense grève des femmes. Néanmoins, il est juste de le reconnaître, à côté de vues contestables, cette étude contient des aperçus délicats, ingénieux, parfois même assez profonds dans toute la partie historique. Quand il s'agit de conclure, l'auteur a évidemment l'intention de gagner les sympathies de Mlle Hubertine. Il demande un nouveau 89 pour la femme, un 89 politique et social qui proclame, avec l'égalité complète des droits civiques, l'égalité des salaires, l'accès ouvert à toutes les carrières. Et puis, déclamations banales sur la femme à qui l'homme enlève toutes les industries, sauf une seule, celle de nourrice — M. Draigu n'a pas songé à M. Darbo. Les dernières pages me gâtent un peu cette étude, qui est d'un esprit sérieux et clairvoyant quand il n'est pas troublé par la passion et le parti pris.

V.

M. Arthur Arnould, qui signe dans les journaux A. Matthey, produit avec une remarquable fécondité des romans qui nous amusent parce qu'ils l'amusent lui-même. Oui, je gagerais qu'il s'égaye tout le premier des inventions étranges, des péripéties inattendues, des combinaisons extra-naturelles, des enchevêtrements gordiens, des dénouements invraisemblables par lesquels il rivalise avec Ponson du Ter-

[illegible] — 1 vol. Paris, 1881. [illegible]

fait. Lisez *la Baronne d'enfer* (1), ou dernier roman. Tout y est incroyable, mais [illegible] ne vous [illegible] pas. Et puis une lutte incessante [illegible] du vice et [illegible] des brigands vertueux, [illegible] n'en voit jamais et comme je ne vous en souhaite pas. Mais qu'elle joue le rôle de la Providence et rende aux [illegible] légitimes l'héritage qu'un crime leur avait enlevé. Encore une fois, M. Aranold doit bien s'amuser quand il taille [illegible] marionnettes dans du bois blanc, puis les fait mouvoir comme Guignol ou Guignolet les siennes. Celles qui marchent le mieux, il ne les tue pas au dénouement; elles serviront une autre fois. Ainsi, le vicaire infâme, soyez certains que nous le reverrons ailleurs. Il semblait bien qu'il allait mourir cependant quand il prenait des mains de sa complice le même breuvage empoisonné qu'elle-même va boire dans un autre verre. Oui, j'ai eu peur un moment; mais le vicaire [illegible] Gaston; il a jeté le poison [illegible] sur son épaule. Nous le retrouverons dans quelque autre drame bien noir; il y a encore de beaux jours pour la gaieté française.

VI.

Les Semaines de deux Parisiens (2) ou celles de trois Parisiens, peut-être même trois ou quatre, nous dit l'introduction. Mardochée et [illegible], deux [illegible] plus de deux visages. Les chroniqueurs [illegible] un tableau fidèle et animé de l'an passé; on y voit défiler comme dans les revues des théâtres ce qui a, un jour, occupé l'attention publique ou fait lever le nez aux badauds. Dix ou douze mois après, on y revient encore volontiers quand les chroniqueurs sont gens d'esprit : on pourra donc feuilleter avec quelque plaisir ces pages vives et légères, où il y a parfois des aperçus sérieux et même de la philosophie. Philosophie à l'usage des gens du monde, vous pensez bien, pas celle dont s'effrayait M. Jourdain.

VII.

Qu'est-ce donc que [illegible] M. Auguste Claverie lance l'anathème? Hier, aujourd'hui, et aussi demain si [illegible] ne [illegible] pas Henri V dans sa [illegible] de Paris. Toutes les convictions sont respectables et la foi politique de M. Claverie est très vive et très sincère. De même ses colères et ses indignations. Pourquoi faut-il que le mot de Juvénal ne soit pas absolument vrai et que l'indignation ne fasse pas toujours le poète! M. Claverie nous dit que sa muse est sévère et menaçante; eh bien, pas tant que cela. Elle ne frappe pas fort et ne frappe pas toujours juste; notamment quand elle compare M. Sarcey à l'obélisque. Singulière idée, dites-vous? Mon Dieu, c'est que M. Sarcey s'appelle Francisque. S'il s'appelait Léon, elle l'eût comparé au Panthéon.

M. [illegible] G[illegible].

(1) *La Baronne d'enfer*, par A. Arnold [illegible]. 1 vol. Paris, 1881. G. [illegible].

(2) *Les Semaines de deux Parisiens*, par [illegible]. 1 vol. Paris, 1881. [illegible].

(3) Auguste Claverie, *Les Jours [illegible]*. 1 vol. Paris, 1881. [illegible] des Bibliophiles.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Catastrophe de Charenton, effondrement du cirque de Marseille, effondrement de l'estrade de Neubourg tandis qu'elle portait Gambetta et sa fortune : voilà des faits qui, arrivant coup sur coup dans l'espace d'un mois, doivent être attribués, non pas à notre mauvais sort, mais au jeu de notre nature intime.

Le Français, qui a beaucoup de qualités, n'a pas celle d'être attentif et appliqué. Le Français, qui n'a pas beaucoup de défauts et qui surtout n'est dans ses défauts ni suivi, ni passionné, ni profond, a pourtant la grave infirmité d'être distrait. Il est sujet à une série incessante de petites distractions légères, continues, enchaînées. Comme, suivant la belle loi morale fixée par le grand naturaliste La Rochefoucauld, nos défauts croissent en vieillissant, le Français d'aujourd'hui, plus vieux de trois ou quatre siècles, est aussi beaucoup plus inappliqué, beaucoup plus inattentif et beaucoup plus distrait que son aïeul, contemporain de François Ier et de Louis XIV. De là les catastrophes. L'expert chargé de vérifier des gradins en charpente y jette un coup d'œil léger au lieu d'éprouver une à une chaque poutre de support : c'est un effondrement. Un chef de gare, occupé de quelque soin secondaire par les voyageurs d'un train en station, oublie qu'un autre train arrive à toute vapeur sur la même ligne : c'est un choc où périssent d'une mort épouvantable vingt et trente personnes. Il n'y a pas de petite faute. Ou plutôt les petites fautes sont celles qui entraînent les conséquences les plus désastreuses. Cela est vrai en politique; cela est vrai à la guerre; cela est vrai dans les opérations de chemins de fer, qui exigent, comme les manœuvres de guerre, un esprit toujours calculant chez le directeur des mouvements généraux, un esprit toujours tendu chez les agents d'exécution.

Plusieurs des victimes de la catastrophe du 5 septembre ont eu la tête complètement écrasée. Les cadavres sont méconnaissables. Personne probablement ne les viendra réclamer. Nuls papiers. Il y a des mères qui pendant plusieurs mois, faute de documents certains, vivront dans l'espérance anxieuse et affreuse qu'elles n'ont pas perdu leur fils, qui cependant [illegible]. Nos [illegible] d'autrefois ne prenaient pas le bateau de Lyon à Avignon, qui leur paraissait si terrible, ni même le tranquille coche d'eau de Verdun à Mézières, sans avoir fait d'abord leur testament. Nous sommes loin aujourd'hui de ces précautions excessives. Habillés tous de la même redingote noire ou de la même vareuse, nous circulons

à pied dans l'immense Paris, nous prenons les bateaux-mouches, qui sombrent quelquefois, nous entrons en wagon, nous montons rue de Charenton dans le dernier survivant des coucous, le coucou de Maisons et Créteil, sans avoir sur nous le moindre signe de reconnaissance. Qu'arrive-t-il? Nous tombons sur la voie publique, frappés d'insolation, précipités de l'impériale d'un omnibus, écrasés par le cab d'un croupier de Bourse très pressé; nous sommes noyés dans la Marne; nous sautons en chemin de fer. L'autorité nous fouille et ne trouve rien qui la renseigne. On nous porte à la Morgue et il faut que nos proches, après quarante-huit heures d'angoisses, aient l'idée de nous venir chercher dans ce triste séjour. Ou bien on nous enterre, faute que nous soyons reconnus et réclamés. Personne ne saura plus jamais si nous sommes vivants ou morts. Nous serait-il si difficile de ne jamais sortir de chez nous sans avoir notre nom et notre adresse dans la poche!

II.

L'Université d'Oxford appartenait déjà à l'opera comique par un refrain célèbre :

> Cat[illegible] tout m[illegible] p[illegible]
> A l'Université d'Oxford.

Elle mérite de lui appartenir encore par les alarmes, chagrins et douleurs de l'illustre professeur Max Müller. Ce pourrait être une très bonne scène de *la Femme à Papa* que M. Max Müller recevant son courrier. Baron, dans ce rôle, serait catapultueux. Le cas de M. Max Müller est vraiment épouvantable. Il se renouvelle chaque matin, à l'heure de la distribution des lettres. Le savant linguiste n'a pu se retenir de conter lui-même et d'expliquer tout au long ses peines à la *Deutsche Rundschau*. C'est ainsi que nous connaissons ce cas philologique et pathologique affreux, je le répète, et tout à fait curieux.

M. Max Müller vient de se lever. Il met sa robe de chambre, ses pantoufles et ses lunettes. Il entre dans son cabinet, l'âme reposée, le cerveau frais et gai, l'esprit avide, prêt à dévorer deux ou trois glossaires pour le dejeuner intellectuel en attendant le déjeuner du corps. Pan! pan! Le facteur entre. Il dépose sur le bureau de M. Max Müller un tas de petits paquets. Alors commencent les tribulations de l'infortuné professeur.

Les paquets sont defaits. Ce sont des ouvrages sur la linguistique qu'on adresse à M. Müller de tous les endroits où les savants connaissent son nom, c'est-à-dire de tous les coins de l'univers. Il y en a qui sont écrits en islandais, en finnois, en chinois populaire, en chinois de lettré, en cochinchinois, en siamois, en javanais. Presque tous sont accompagnés soit d'une lettre d'envoi dans la même langue, soit des trois petites lignes d'usage inscrites par la main de l'auteur sur la couverture. M. Max Müller prend, tourne, retourne ces volumes, ces lettres, ces formules dédicatrices. Il les voudrait bien lire; il ne le peut pas. M. Max Müller sait beaucoup de langues; il n'en sait pas mille. Or, à l'heure actuelle, l'espèce humaine parle, écrit ou étudie au moins un millier de langues; et encore, dans ce compte, nous ne faisons entrer que les langues bien nettement constituées et bien distinctes; nous n'y comprenons pas les jargons, dialectes ou patois, dont il existe un plus grand nombre que d'espèces d'insectes, de mollusques ou de plantes. Notamment, M. Max Müller ne sait pas le russe, et tout lui échappe des travaux précieux sur la linguistique qui sont composés en cette langue. Afanatief est célèbre, et Afanatief lui reste fermé! Et les Serbes, et les Japonais, et les Hongrois, et les Tchèques! Qui sait si la clef de quelque haut problème de la philosophie du langage n'est point là, dans un de ces grimoires?

Une telle idée met M. Max Müller hors de lui. Il en devient si exaspéré contre les langues qu'il les voudrait supprimer toutes. Il a beau leur devoir sa chaire à Oxford, sa gloire, sa fortune. Il comprend à la fin que les langues articulées sont le fléau de l'humanité. Grande découverte; n'en riez pas trop; découverte bien simple et cependant bien profonde. Les langues sont cause que les hommes ne peuvent pas s'entendre entre eux. Voyez les oiseaux! Je cite le propre exemple allégué par M. Max Müller en sa fureur. Voyez les oiseaux! En quelques lieux que le destin les porte, l'étranger parmi eux est toujours compris de l'indigène. Un rossignol naît dans la forêt de Fontainebleau. Il dit : *Ui! ui! ui!* On l'amène et on le lâche dans l'Unterstrück. *Ui! ui! ui!* Les rossignols allemands répondent : *Ou! ou! ou!* La connaissance est tout de suite faite. Heureux oiseaux! race privilégiée! Ils ne possèdent pas la funeste consonne, qui creuse des abîmes entre les enfants des hommes! La privation de consonne leur assure partout la facilité de commerce avec leurs semblables et la fraternité.

III.

Tout de bon, les lamentations de M. Max Müller méritent d'être prises en sérieuse considération par l'observateur des choses européennes. Mille langues! Et pas une seule qui soit entendue de tout le monde! Pas une seule même qui soit entendue, parlée et écrite par l'élite dans chaque nation et dans chaque race, ou simplement par cette portion de l'élite qui est formée des savants et qui ne s'occupe que de choses, par nature, universelles! Une langue commune à toute l'Europe a pourtant existé : au moyen âge, pour les clercs; dans l'époque moderne, pour les savants et les érudits, jusque vers le XVIIIe siècle. C'était le latin. Mais qui a souci maintenant de latin? Dans un demi-siècle d'ici, il ne restera plus au monde qu'un seul homme qui saura écrire en langue latine : c'est le pape. Encore est-il vrai de dire que la papauté, elle aussi, se détache du latin. Cette année même, le pape a autorisé les catholiques du diocèse d'Agram et des diocèses circonvoisins à dire la messe en esclavon. Vous verrez qu'on finira par la dire en langue patagone!

Quand l'empire du latin a faibli, une autre langue semblait devoir prendre sa place et devenir à son tour langue universelle. C'était la nôtre. Le français, pendant près de deux siècles, a été en Europe la langue du beau monde et

des classes lettrées. La domination du français ne s'est pas maintenue. Dès la seconde partie du XVIIIe siècle, deux grands faits, le développement prodigieux du commerce anglais avec la diffusion sur le globe de la race anglaise, la renaissance prodigieuse du génie allemand, ont porté à l'empire universel de la langue française des atteintes dont nous ne savons si elle se relèvera. Une jalousie systématique et sotte poursuit maintenant partout le français. Il était resté jusqu'à ce jour la langue de la diplomatie. Où souffrira-t-on une langue commune de la civilisation, si la diplomatie, lien des peuples, ne s'en impose pas une à elle-même! Cependant le cabinet anglais, le cabinet américain et surtout le cabinet allemand saisissent toutes les occasions de se passer du français pour la rédaction des dépêches et des traités. Aussitôt après la guerre de 1870, M. de Bismarck a voulu se mettre sur le pied de n'adresser ses communications aux divers gouvernements étrangers qu'en langue allemande. Le coup, pour cette fois, n'a point porté. Le prince Gortschakof, homme d'État de grand sang-froid et de quelque malice, s'est hâté de mander à M. de Bismarck que la cour de Russie, pour se conformer à l'heureuse innovation de S. M. l'empereur d'Allemagne, communiquerait désormais avec Berlin en langue russe. M. de Bismarck a fait la grimace et il est revenu au français. Ce n'est, nous le craignons pour l'Europe et la civilisation, que partie remise.

L'anglais sans doute existe à l'état de langue à peu près universelle pour le commerce. Le commerce ne suffit pas! L'Europe est menacée, à courte échéance, d'un retour offensif de la barbarie, si elle ne garde pas, avec des croyances communes et une éducation classique commune, une langue commune aussi pour les rapports internationaux et pour la propagation des découvertes de la science. — Écrivez, chacun dans votre langue, s'écrie M. Max Müller, vos drames, vos poèmes, vos romans, vos histoires! Mais la philologie, la chimie, la physiologie ne sont ni français, ni italiens, ni russes! Qui que vous soyez, n'écrivez vos ouvrages de sciences que dans une langue généralement répandue, puisqu'hélas! il n'y en a plus qui soit, d'un commun accord, universelle. Nous sommes en train de devenir Anglais, Allemands, Russes, Français, Italiens, avec plus d'exclusivisme que jamais! Allons-nous aussi devenir de plus en plus Slovènes, Bulgares, Kalmouks, Gallois, Basques et Ibères? — Hélas! il y a lieu de le redouter. L'Europe est sur cette pente.

IV.

Pendant la session des conseils généraux, il s'est élevé au sein de l'un d'entre eux — c'est, je crois, au conseil général de l'Isère — un débat dont nous ne parlerons que pour citer un document officiel jusqu'ici peu remarqué et qui n'est pourtant pas sans intérêt pour le moraliste et l'historien. Il s'agissait, au conseil général de l'Isère, de supprimer deux allocations que le préfet avait inscrites au budget départemental, l'une en faveur de l'évêque, l'autre en faveur du consistoire protestant. Au cours du débat, les conseillers du parti qui se définit anticlérical ont proclamé une fois de plus l'un des aphorismes favoris de leur parti, à savoir que les ministres des cultes salariés, subventionnés ou entretenus par l'État, sont des fonctionnaires publics et doivent être traités comme tels. De leur côté, les conseillers catholiques ont mis au défi leurs adversaires de citer aucun document législatif où les membres d'un clergé reconnu fussent qualifiés de fonctionnaires. Les anticléricaux sont restés bouche close.

Je commence par avertir mes lecteurs que personnellement je n'admets pas que le prêtre ou le pasteur soit ou puisse être défini fonctionnaire public. Une loi qui les définit ainsi renverse tout ce que je puis avoir de notions et de doctrines invétérées sur le droit public, sur la liberté politique, sur la liberté religieuse, sur la constitution de l'État, sur la nature foncière de l'Église chrétienne, catholique ou réformée, sur le développement historique de la France. Mais les faits sont les faits. Quoi qu'on ait dit au conseil général de l'Isère, il existe au moins un document législatif qui qualifie, soit directement, soit indirectement, les évêques, prêtres et pasteurs, de fonctionnaires publics. C'est un article de loi électorale dont voici le texte :

Art. 8. — L'exercice des *fonctions publiques* rétribuées sur les fonds de l'État est incompatible avec le mandat de député.

En conséquence, *tout fonctionnaire* élu député sera remplacé dans *ses fonctions* si, dans les huit jours qui suivront la vérification des pouvoirs, il n'a pas fait connaître qu'il n'accepte pas le mandat de député.

Sont exceptées des dispositions qui précèdent les *fonctions* de ministre, d'ambassadeur, de... préfet de la Seine, de préfet de police..., d'archevêque et évêque, de pasteur président de consistoire, etc.

Dans quelle loi se trouve cet article? Est-ce dans une loi proposée par M. Grévy, rédigée par MM. Ferry, Le Royer et Lepère, votée par la majorité de la Chambre de 1877? Non; la loi où on lit cet article est la loi du 30 novembre 1875 sur l'élection des députés. Elle a été proposée par le maréchal Mac-Mahon. Elle a été rédigée sous les auspices de M. Dufaure, ministre des cultes dans le cabinet du 11 mars, de plus, garde des sceaux, spécialement chargé en cette qualité de la préparation et du contrôle du travail législatif. Elle a subi l'examen préalable d'un conseil des ministres qui comptait parmi ses membres des catholiques zélés, M. de Meaux, gendre de M. de Montalembert, M. H. Wallon, M. Caillaux, etc. Elle a été délibérée et votée par la majorité catholique de l'Assemblée nationale, par cette même majorité qui avait eu l'idée, plus cléricale certainement que religieuse et plus ingénue encore que cléricale, de vouer législativement au sacré cœur de Jésus les dévotes populations de Montmartre, de Belleville, de la Chapelle, du quartier des Épinettes, de la chaussée Clignancourt.

Telle était l'inexpérience de l'Assemblée nationale, et telle est quelquefois l'étourderie de personnages réputés considérables.

P. [illegible] et Jean.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 2 septembre. — Mort de M. [illegible] inamovible.

Sir Stafford Northcote [illegible] *Junior conservative association*, la [illegible] l'Angleterre, se déclare partisan du libre [illegible] et conjure l'Angleterre de ne pas se mettre dans [illegible] position vis-à-vis des pays étrangers [illegible] de commerce.

Les maraudeurs arabes obligent, par leurs attaques incessantes, les ouvriers occupés à Djebeck-Recas, à trente kilomètres de Tunis, à regagner la ville après avoir perdu une partie de leurs provisions et de leurs outils.

Samedi 3. — Les élections [illegible] pour [illegible] crates indépendants.

Un décret impérial fixe au 27 octobre les élections pour le renouvellement du Reichstag de l'empire d'Allemagne.

Mort de l'archiduchesse d'Autriche Marie-Clémentine-Françoise-Joséphine, fille de l'empereur d'Autriche François Ier et sœur de l'impératrice Marie-Louise, veuve de Léopold de Bourbon prince de Salerne et belle-mère du duc d'Aumale.

Dimanche 4. — [illegible] tions électorales. A Paris, l'accord entre les fractions du parti républicain a pour résultat l'élection de M. Frédéric Passy, dans le VIIIe arrondissement, contre [illegible] le IXe et le XXe arrondissement. Le défaut de discipline chez les candidats républicains assure le succès de M. Henry Maret, intransigeant, dans le XVIIe arrondissement, et de deux bonapartistes, MM. de Bourgoing et Dufour, à Cosne (Nièvre) et à Gourdon (Lot). Ce scrutin se décompose ainsi : 56 républicains de toute nuance, 5 bonapartistes et 3 monarchistes. Il en résulte que la Chambre se compose de 457 républicains, 47 bonapartistes et 43 monarchistes, non compris les députés des colonies dont l'élection aura lieu le mois prochain.

Inauguration au Neubourg de la statue de Dupont (de l'Eure). M. Gambetta prononce à cette occasion un discours sur la méthode à suivre pour assurer le développement normal de la politique républicaine.

« Je considère, en un mot, que le résultat de la dernière consultation nationale signifie nettement qu'il faut, maintenant que la république est assise, qu'elle soit reformatrice ; mais « réformatrice » ne veut pas dire « niveleuse, utopique ou chimérique ». « Réformatrice » veut dire qu'à force d'études, de compétence, il faut résoudre les problèmes avec calme, patiemment et graduellement, car ce que la France veut, ne le perdez pas de vue, c'est que vous lui assuriez la confiance et la sécurité dans l'avenir. »

Parlant du scrutin de liste, M. Gambetta déclare qu'il faut ajourner cette question « jusqu'à l'expiration des pouvoirs de la Chambre nouvelle ou à une rénovation constitutionnelle, si elle a lieu ». Il « affirme la nécessité de persévérer dans la méthode politique qui depuis dix ans a valu au parti républicain les succès dont il jouit, dont jouissent ceux-là mêmes qui le dénigrent le plus, donnant ce spectacle d'impuissants dans la défaite et d'orgueilleux insensés dans le triomphe ».

Lundi 5. — [illegible] renton. On compte dix-huit personnes tuées et une quarantaine de blessées.

Le baron van Lynden est nommé ministre des finances, et M. de Rochussen ministre des affaires étrangères de Hollande.

Mardi 6. — Publication au *Journal officiel* des décrets rattachant les services algériens à la métropole et fixant les [illegible] gouverneur général, [illegible] par délégation des [illegible].

Inauguration du bassin de Honfleur. Discours de M. Tirard, ministre de l'agriculture et du commerce et de M. Gambetta.

M. Barodet annonce que, pour déjouer les « tentatives d'escamotage », il proposera à la Chambre de nommer une « commission chargée d'examiner et de résumer les promesses, professions de foi et programmes qui ont présidé aux élections législatives » et de présenter sans retard un rapport sur la nature et la portée des réformes réclamées par le pays. « Ainsi sera reprise la saine tradition de la Révolution française. »

Mercredi 7. — Élections à Tyrone (Irlande). M. Dockson, libéral, est élu contre un conservateur et un « parnelliste ».

Jeudi 8. — Des prières publiques pour le rétablissement du président Garfield sont célébrées dans l'État de New-York.

Vendredi 9. — Entrevue des empereurs de Russie et d'Allemagne à Dantzig. Le prince de Bismarck assiste à cette entrevue.

[illegible] l'article de M. J. Reinach sur *le Vote du 21 août, ce qu'auraient* [illegible] article publié dans notre numéro du 27 août, la *Nouvelle Revue* prétend que nous demandons que « l'on revienne *sans retard* au scrutin de liste ». Nous voudrions bien savoir quelle est la phrase de cet article qui lui a fait commettre un pareil contresens.

Non seulement nous n'avons pas dit qu'il faut revenir *sans retard* au scrutin de liste, mais nous avons dit tout le contraire, puisque nous avons, avec intention, insisté à plusieurs reprises sur la confiance que nous inspire « la nouvelle assemblée que nous allons *voir à l'œuvre* ». Il serait simplement ridicule de demander à une assemblée nouveau-née de se suicider, et c'est ce désir ridicule que la *Nouvelle Revue* nous prête gratuitement et sans qu'on puisse deviner pourquoi.

Nous avons simplement dit que le rétablissement du scrutin de liste devait figurer, avec la revision de la loi électorale du Sénat, sur le programme de la prochaine législature et de tout ministère véritablement parlementaire. La *Nouvelle*

Revue n'indique pas que plus de [illegible] cent [illegible] clubs républicains du 21 août et du 4 septembre aient demandé la même chose dans leurs professions de foi.

Ajoutons que l'article de M. J. Reinach a été mieux compris par les nombreux journaux républicains qui nous ont fait l'honneur de le citer et de le commenter (*Temps*, *République française*, *XIXe Siècle*, *Journal*, *Gaulois*, *Village*, etc.), et par la plupart des journaux anglais, italiens, autrichiens, hongrois et suisses qui l'ont analysé ou même reproduit *in extenso*. Ils n'ont pas eu besoin du discours de Neubourg pour comprendre notre pensée.

— Signalons, à cette occasion, l'important article que notre collaborateur a consacré au *scrutin de liste* et au *scrutin d'arrondissement*, dans le dernier numéro de la Revue anglaise *le XIXe Siècle* (*the Nineteenth Century*) [illegible] *extract by James Knowles*.

Cette étude débute par les considérations suivantes sur l'état actuel du suffrage universel en France :

« La tendance d'un [illegible] Paradol dans son livre [illegible] « sent; mais cette extension inévitable du droit de suffrage peut « se produire avec une sage lenteur et suivre le progrès des « lumières, ou bien elle peut être soudaine et précipitée dans « sa marche par le choc des révolutions. » C'est le second cas qui a été le nôtre. Dans une république idéale comme celle de Platon, il est bien certain que le suffrage universel eût été le couronnement de l'édifice démocratique, alors qu'une longue pratique de l'instruction et du service militaire obligatoire eût réellement fait de tous les citoyens des hommes conscients de leurs droits et, ce qui est plus difficile, de leurs devoirs. Mais on sait bien que, depuis l'histoire la plus reculée, la raison pure n'a jamais été la loi qui a gouverné les peuples. Dans l'espèce, nous avons commencé par ce qui logiquement devait être la fin, par le suffrage universel. Nous n'avons établi le service militaire obligatoire que beaucoup plus tard, et, à l'heure qu'il est, les derniers débris des partis monarchiques luttent encore au Sénat pour empêcher l'instruction primaire [illegible] pour nos enfants.

Il va sans dire que cette observation n'a pas d'autre portée que celle d'une critique historique, et, si je la présente ici, c'est afin de mieux établir aux yeux de certains étrangers un fait qu'il leur arrive encore parfois de méconnaître. Ce fait entêté (*stubborn fact*) est celui-ci : quoi qu'il en soit de l'origine du suffrage universel — à notre sens, l'histoire du second empire prouve à l'évidence qu'il a été prématurément proclamé, — le suffrage universel est aujourd'hui aussi indestructible qu'il a été autrefois inévitable, et cette indestructibilité s'explique facilement. Comme l'a fait observer Prévost-Paradol, que j'aime à citer ici, car il a eu plusieurs fois l'honneur d'expliquer notre politique contemporaine dans des feuilles [illegible] « sieurs fois toutes les extrémités de l'anarchie et de la ser- « vitude, abattre des trônes et les relever pour les abattre « encore, effectuer de brusques [illegible] « tume et dans son langage, affecter tour à tour l'austérité « républicaine et la mollesse servile du Bas-Empire; mais on « verrait plutôt un fleuve remonter vers sa source qu'on ne « verrait une société démocratique refluer vers l'aristocratie. « En elles, si tous les hommes [illegible] « charme élevé de la liberté, et si vivre libres n'est pas un « besoin pour un grand nombre d'âmes, il n'en est pas de « même de l'égalité, [illegible] « bles intelligences et l'on ne peut renoncer à ce plaisir une « fois qu'on l'a goûté. » Or, pour une société démocratique comme celle que la Révolution a constituée en France, l'égalité politique est tout entière dans l'exercice du droit de vote. C'est parce qu'il annonçait le rétablissement intégral du suffrage universel mutilé par l'Assemblée législative en mai 1850, que Louis-Napoléon a pu, sans provoquer une insurrection générale, proclamer au 2 décembre 1851 la criminelle dictature qui a fini par nous coûter l'Alsace et la Lorraine, et l'histoire impartiale dira que la crainte de voir l'Assemblée nationale porter la main sur le droit de vote n'a [illegible] philosophique du suffrage universel est la même que celle de notre démocratie. Elle est tout entière dans cet article de la fameuse Déclaration des droits de l'homme : « Chaque « citoyen a un droit égal de concourir à la formation de la « loi et à la nomination de ses mandataires. » Et je pense qu'on ne saurait imaginer de principe politique qui soit à la fois plus juste et plus noble.

« Mais il ne suffit pas d'inscrire au frontispice des lois d'un grand pays le principe le plus noble et le plus juste. Il faut encore en déterminer le véritable mode d'application, car c'est toujours du mode d'application d'un principe que dépend son utilité pratique, et ce n'est pas tout que d'avoir une bonne matière première. Tout le monde sait qu'avec le même raisin on peut, suivant les procédés qu'on emploie, fabriquer un vin délicieux, un vin détestable ou un vin médiocre. C'est des modes d'application du suffrage universel que je dois parler. Bien des gens se sont imaginés, et pas seulement à l'étranger, mais en France même et jusque dans l'enceinte du Palais Bourbon, que la question du scrutin de liste et du scrutin d'arrondissement était une pure question de forme, que le principe même du suffrage universel n'y était nullement engagé et que cette lutte avait tout juste l'importance d'un *match* entre deux chevaux dont l'un aurait porté les couleurs de M. Grévy et l'autre celles de M. Gambetta. Rien de plus inexact que cette appréciation. En fait, suivant la juste remarque de M. Gambetta, les lois qui règlent la manière de donner le suffrage et de le recueillir sont aussi essentielles pour l'avenir de la société que les lois mêmes qui le reconnaissent et l'établissent, et c'est ce que je vais essayer de démontrer. »

M. Joseph Reinach expose ensuite les raisons principales qui, d'après lui, imposent le rétablissement du scrutin de liste (1) et il termine par un court historique des péripéties de la proposition Bardoux. Nous aurons sans doute à revenir sur cet historique, qui renferme de curieux détails.

[illegible] — M. J. Jackson, [illegible] de la Société de géographie, a rapporté d'une mission aux États-Unis les résultats des observations de MM. Sigsbee et Bartlett sur le Gulf-Stream. D'après ces observations, poursuivies pendant deux ans, il faudra modifier sur les cartes la direction et la largeur du courant.

— La nouvelle expédition belge au centre de l'Afrique, dont nous annoncions récemment l'organisation, va partir pour Zanzibar. Elle aura à sa tête trois officiers de l'armée [illegible]

(1) [illegible]

expédition belge, vient de mourir en Afrique. Il n'avait que trente-quatre ans et était en Afrique depuis un peu plus de deux ans.

— Les missionnaires baptistes anglais se préparent à fonder une station sur les bords du Kongo. La mission est organisée et partira très prochainement, emportant un bateau à vapeur qu'on lancera sur le Kongo. Elle se compose de quatre missionnaires, dont deux seront plus particulièrement chargés de la besogne active : explorations, routes, etc. Les missionnaires wesleyens songent aussi à fonder des stations dans la même région. Ils viennent de faire appel dans ce but aux jeunes gens de bonne volonté. Les dangers n'ont pas diminué pour les Européens sur les bords du Kongo depuis que M. Stanley y a fait son premier et mémorable voyage. Deux missionnaires baptistes envoyés il y a quelques mois en éclaireurs n'ont revu l'Angleterre que grâce à l'intervention du commandant de la station française fondée par M. de Brazza.

M. Tennyson, le poète lauréat, travaille à un drame.

Le cardinal Pitra, bibliothécaire du Vatican, écrit à un de ses correspondants : « L'impression de nos catalogues, dont le texte est prêt, commencera l'hiver prochain. »

On assure que M. Tourguénef a écrit des *Contes* pour les enfants, qui paraîtront au prochain jour de l'an.

Parmi les centenaires en préparation, on annonce pour 1882, au mois d'avril, celui de Fröbel, l'inventeur de la méthode d'enseignement pour les enfants appelée d'après lui « méthode Fröbel ». Tous les adeptes de Fröbel sont invités à assister à cette fête, qui aura lieu à Dresde.

Il sourit d'un sceptique. — L'*Athenæum* de Londres publie une longue lettre, très instructive, d'un homme qui servait depuis vingt ans de point de mire aux quolibets de la presse et du public anglais et qui prend aujourd'hui sa revanche.

Lorsqu'on entend raconter un phénomène extraordinaire ou un miracle, le mouvement naturel est de se jeter dans les considérations et les discussions sur les circonstances et sur la possibilité du fait rapporté. A peine une personne sur mille a l'idée de vérifier, avant de discuter, si le fait a réellement eu lieu, et cette personne, sans qu'il soit aisé d'expliquer pourquoi, est en général mal vue des neuf cent quatre-vingt-dix-neuf autres. Tel a été le cas du correspondant de l'*Athenæum*, M. William J. Thoms. Il avait imprudemment émis l'idée que les cas de longévité enregistrés par les journaux et sur lesquels les physiologistes appuyaient ensuite des théories n'étaient peut-être pas vrais et qu'on n'avait peut-être jamais vu de centenaire authentique. « Je fus, écrit-il, un des hommes d'Angleterre les plus injuriés et les plus impitoyablement persiflés. »

Un Français se serait tu et aurait essayé de se faire oublier. L'Anglais est tenace. M. Thoms consacra son temps et son argent à prouver qu'il n'avait pas dit une sottise. Il ouvrit une enquête sur tous les centenaires qui vinrent à sa connaissance et, au bout de vingt ans pendant lesquels on n'a cessé de se moquer de lui, il arrive triomphant avec son dossier. Pas un centenaire ne lui a résisté. Il les a tous supprimés, pièces en main. L'un était pris pour un frère, son aîné de vingt ans ; l'autre avait laissé croire autour de lui, par une coquetterie fréquente chez les vieillards, qu'il avait plus que son âge réel ; une demoiselle à laquelle on donnait cent douze ans avait été confondue avec une cousine et était morte, en réalité, à quatre-vingt-onze ans.

Nous n'avons pas à prendre parti pour ou contre les centenaires. Nous ferons seulement remarquer que ceux qui peuvent exister actuellement en France sont nés avant la constitution d'un état civil régulier et que, par conséquent, la date de leur naissance et leur identité doivent être vérifiées avec grand soin.

Il est question de publier en Angleterre une édition *abrégée*, à 2 sols le volume, des romans de Walter Scott. Miss Braddon, la romancière féconde, serait à la tête de l'entreprise. C'est bien un signe des temps et du changement du goût public que l'idée de supprimer les longueurs dans Walter Scott. L'homme dont les ouvrages, il y a cinquante ans, figuraient dans les maisons d'ouvriers et de paysans anglais ou écossais à côté de la Bible n'est plus supporté qu'à la condition d'être remanié par miss Braddon et de ne coûter que deux sols. *Sic transit gloria mundi.*

Brésil. — Nous avons eu l'occasion de rappeler, à propos du grand ouvrage de M. Jose Silvestre Ribeiro sur les *Établissements littéraires et scientifiques du Portugal*, qu'aucun pays au monde n'avait vu naître pendant le dernier siècle autant de sociétés ayant pour but la propagation des lumières. Le zèle des Portugais en ces matières ne paraît pas avoir diminué, même au delà de l'Océan. Voici une institution qui prend le titre modeste de *Cabinet de lecture*, dont les fondateurs viennent de tenir à Fernambouc leur assemblée générale. Du rapport présenté aux actionnaires (car la Société est, paraît-il, par actions), il résulte que non seulement on rend au public le service de lui ouvrir gratuitement une bibliothèque de 15 000 volumes ; mais que les bénéfices réalisés sur la vente des livres permettent de mettre des fonds en réserve. En vérité, le Brésil est l'Arcadie de la librairie. Notre ami et confrère M. Émile Alglave est, avec MM. de Laveleye, Vacherot, Paul Gaffarel, Charles Lyell, Draper, et beaucoup d'autres savants ou littérateurs d'Europe, au nombre des membres correspondants de cette active et prospère Société.

Voyage circulaire dans les Vosges. — Billets à prix très réduits, valables pendant quinze jours et donnant droit à s'arrêter dans toutes les stations du parcours, notamment à Châlons, Nancy, Saint-Dié, Gérardmer, Épinal, Cornimont, Saint-Maurice-Bussang, Plombières, Luxeuil-les-Bains, Belfort, Vesoul, Chaumont et Troyes. On peut partir indifféremment par la ligne de Paris à Nancy et revenir par celle de Belfort à Paris, ou *vice versâ*.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. [illegible]. — [illegible] Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. 1494

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 12. 17 SEPTEMBRE 1881.

LE NATURALISME DANS LE ROMAN ANGLAIS

George Eliot

I.

Entre les grands romanciers dont l'Angleterre contemporaine est aussi fière que nous le pouvons être de Balzac ou de George Sand, et qui déjà balancent dans l'histoire la réputation de l'auteur de *Clarisse Harlowe* lui-même ou de l'auteur de *Tom Jones*, il en est un à qui cette singulière fortune est échue qu'ayant été loué, qu'étant loué tous les jours encore dans sa propre patrie par-dessus les Bulwer, les Dickens, les Thackeray, c'est à peine si ses œuvres ont passé le détroit, et que, tandis que ses admirateurs ne craignent pas de prononcer à côté de son nom le grand nom de Shakespeare (1), vous ne trouveriez pas peut-être, sur cent liseurs de romans, un liseur français qui connût George Eliot. Tout le monde — je prendrai du moins la liberté de le supposer — a lu la *Foire aux vanités*, et tout le monde a lu *David Copperfield*; les noms des Wilkie Collins ou des Anthony Troloppe sont parvenus jusqu'à nos superbes oreilles, et les œuvres de Mrs Gaskell ou de miss Braddon ont pu faire leur chemin en France : comment donc et pourquoi l'auteur d'*Adam Bede* et du *Moulin sur la Floss*, au total, et quoique la critique n'ait laissé passer inaperçue presque aucune de ses œuvres, a-t-il rencontré si peu d'admirateurs parmi nous?

Il est d'autant plus difficile de s'expliquer cette indifférence, ou cette ignorance, que George Eliot ayant levé, voilà tantôt vingt-cinq ans, le drapeau du naturalisme en Angleterre — on disait le réalisme alors, — elle eût pu fournir à nos réalistes jadis, à nos naturalistes aujourd'hui, ce qui jusqu'à présent leur manque le plus pour achever la démonstration de leur doctrine : des œuvres, et, dans le nombre, trois ou quatre chefs-d'œuvre.

Je ne puis, en effet, me défendre de croire que M. Zola, par exemple, s'il eût connu, ne fût-ce que par ouï-dire, *Silas Marner* ou *Middlemarch*, se fût gardé d'écrire ce qu'un beau matin d'il y a trois ou quatre mois il écrivait, *ex abrupto*, sur les littératures protestantes. A maltraiter comme il a fait le roman anglais contemporain (*Silas Marner* est de 1861, mais *Middlemarch* est de 1872), il eût compris, ou senti, qu'il commettait la même faute qu'eût commise en son temps le peintre bruyant de *l'Enterrement d'Ornans* à déblatérer contre la peinture hollandaise. Car, non seulement il faut convenir qu'il y a des arts protestants et qu'ils sont naturalistes, mais, en Hollande comme en Angleterre, on pourrait presque dire que c'est pour avoir poussé le naturalisme jusqu'à ses dernières conséquences, parfois même au delà, qu'ayant rencontré des chefs-d'œuvre, ils font hésiter et suspendent la condamnation qu'autrement nous porterions d'instinct, Latins et catholiques au fond que nous sommes, contre les prétentions du naturalisme dans l'art. Essayez un instant, par la pensée, d'effacer de l'histoire toute la peinture hollandaise et tout le roman anglais : le naturalisme n'est plus qu'un système errant à travers les espaces du vide métaphysique; — système que l'on peut accepter ou doctrine que l'on peut combattre, doctrine que l'on peut soutenir et système que l'on peut réfuter. — mais système qui se dément en quelque sorte soi-même et, dès le premier pas qu'il veut faire à terre, manquant de support dans la réalité, chancelle, trébuche et tombe. Au contraire, si les Ruysdaël et les

(1) *In the description of the tragedy which [illegible] human life, however quietseeming, in the subtle analysis [illegible], in the light touch which unravels the web of [illegible]*, SHE SEEMS TO US ABSOLUTELY UNRIVALLED IN OUR ENGLISH TONGUE, EXCEPT BY..... SHAKESPEARE.

Hobbema, quelques esquisses, [illegible], d'un peu de poésie, si les van Ostade et les Jean Steen sont des maîtres, si *Tom Jones*, si [illegible] peut être, sont des chefs-d'œuvre, et que *Adam Bede* en soit un autre, et *le Moulin sur la Floss* un autre encore, [illegible] dans un sol profond, d'une richesse, d'une fécondité, d'une puissance incontestables, [illegible] critique ne peut plus se contenter de formules qui laisseraient en dehors de leur [illegible] de l'art moderne.

Reste à savoir, il est vrai, si le naturalisme hollandais ou anglais ne serait pas comme vivifié par un principe intérieur qui jusqu'ici ferait défaut à notre naturalisme français. C'est justement ce que l'on ne saurait nulle part peut-être rechercher plus utilement que dans l'œuvre de George Eliot, c'est justement ce que l'on s'étonne qui n'ait pas attiré sur elle toute l'attention de l'école, et c'est justement ce que l'on se propose ici d'étudier.

II.

Le premier grand roman de George Eliot, *Adam Bede*, parut en 1869. L'auteur approchait alors de quarante ans. Charlotte Brönte, depuis trois ans, était morte; Dickens et Thackeray vivaient encore. Il importe beaucoup en critique de déclarer hardiment l'ignorance où l'on est de ce que l'on ne sait pas, et de montrer au lecteur l'importance des lacunes qu'après beaucoup d'efforts on n'a pas pu réussir à combler. J'avouerai donc sans ambages que je ne vois pas très bien contre qui, dans l'Angleterre de 1869, George Eliot a pu croire le naturalisme. Ce n'était pas, je pense, Dickens qu'elle pouvait accuser d'idéalisme; ce n'était pas Thackeray qu'elle pouvait suspecter de sentimentalisme; ce n'était pas non plus l'auteur de *Jane Eyre* ou de *Shirley* : qui donc alors? N'en avait-elle qu'à ces romans de mœurs soi-disant mondaines qui jadis, et de nos jours même encore, avec les romans que publient par douzaines les filles de *clergymen*, étaient et n'ont pas cessé d'être la plaie de la littérature anglaise? Mais j'inclinerais plutôt à croire, en considérant, d'une part, les liaisons de l'auteur d'*Adam Bede* avec les positivistes anglais, et, d'autre part, songeant combien était grande encore, il y a vingt-cinq ans, l'influence de Thomas Carlyle, que c'est en adversaire de l'apocalyptique Écossais, rare humoriste, mais grand assembleur de nuages, que George Eliot se posait. Quoi qu'il en soit, ce qui est certain, c'est qu'au cœur même de ce dramatique récit d'*Adam Bede*, et jeté brusquement avec cette parfaite insouciance de l'art de composer qui caractérise les Anglais, on pouvait lire un long manifeste sur la portée duquel il était impossible de se méprendre un seul [illegible]. [illegible] pas inutile d'en détacher quelques passages :

« Je n'aspire qu'à représenter fidèlement les hommes et les choses tels qu'ils se sont reflétés dans mon esprit. Le miroir est assurément défectueux; les contours y seront quelquefois [illegible], l'image indistincte ou confuse; *mais je ne crois pas* [illegible] *peut-être* [illegible] *est ce reflet, que si j'étais sur le banc des témoins, faisant ma déposition sous serment.* »

Vous reconnaissez la comparaison même dont abusent aujourd'hui nos naturalistes, sauf pourtant ce détail, qu'ils n'admettent guère la *défectuosité* du miroir, et que ce qu'ils voient, ils sont très convaincus qu'ils le voient tel qu'il est, et même jamais mieux que s'ils sont seuls à le voir, ce qui leur arrive plus souvent qu'ils ne le croient. Leur demanderez-vous maintenant pourquoi, pouvant ainsi tout refléter, ils ne reflètent à l'ordinaire que le banal, ou le laid, ou l'odieux? George Eliot répond pour eux :

« J'aime ces représentations banales d'une monotone existence domestique, *qui a été celle d'un bien plus grand nombre de mes semblables* qu'une vie d'opulence ou d'indigence absolues, de souffrances tragiques ou d'actions éclatantes. Je me détourne sans regret de vos sybilles, de vos prophètes, de vos héros, pour contempler une vieille femme penchée sur un pot de fleurs ou mangeant son dîner solitaire,... ou encore cette noce de village qui se célèbre entre quatre murs enfumés, *où l'on voit un lourdaud de marié* [illegible] *la danse avec une fraise aux épaules* [illegible] *à la lourdaude* [illegible] »

[illegible] :

« Ayons donc constamment des hommes prêts à donner avec amour le travail de leur vie à la représentation fidèle de ces choses simples. Les pittoresques lazzaroni ou les criminels dramatiques *sont plus rares* que nos vulgaires laboureurs, qui gagnent honnêtement leur pain et le mangent prosaïquement à la pointe de leur couteau de poche. *Il est moins nécessaire* [illegible] *plus sympathique* [illegible] *en écharpe rouge et plumet vert qu'à ce vulgaire citoyen qui pèse mon sucre, en cravate et en gilet mal assortis.* »

Non, sans doute, ni M. Champfleury, qui trouve ses *bourgeois de Molinchart*, soyez-en sûr, d'une impayable drôlerie; ni Flaubert, qui regarde son Binet ou son Bournisien comme percepteur et curé tout à fait extraordinaires; ni M. Zola, qui jurerait, dans son *Assommoir* ou dans sa *Nana*, d'avoir représenté des choses vraiment tragiques, n'ont osé faire ainsi, sans emportement et sans phrases, l'apologie de tout ce que nous sommes tentés, au premier abord, d'appeler des noms de platitude et de vulgarité.

« *Je ne voudrais pas, même si j'en avais le choix, être l'habile ouvrier qui pourrait créer un monde tellement supérieur à celui où nous vivons, de peur que nous levant le matin pour nous livrer à nos travaux journaliers,* que vous en viendriez peut-être à regarder d'un œil indifférent et nos routes poudreuses et les champs d'un vert ordinaire, les hommes et les femmes réellement existants... »

Qui donc, de notre temps, a plus délibérément limité le domaine de l'art au cercle étroit et familier de l'observation quotidienne? et qui donc plus nettement revendiqué les droits, les imprescriptibles droits — faut-il dire des Deltheil et des Ladureau? — mais au moins des Homais et des Tuvache, des Macquart et des Rougon à remplacer dans la littérature et dans l'art d'un siècle démocratique les héros empanachés des Byron et des Victor Hugo, les Manfred et les Lara, les Han-

d'Islande et les Quasimodo? Je ne crois pas devoir parler des d'Artagnan et des Monte-Cristo.

Et les œuvres ici sont conséquentes à la doctrine, ce qui n'est tout à fait vrai ni de l'œuvre de Balzac, ni de celle de Flaubert, ni de celle de M. Zola. Car il y a du romantique encore dans l'auteur de la *Cousine Bette*, il y en a, je ne dis pas seulement dans l'auteur de *Salammbô*, mais dans l'auteur de *Madame Bovary;* voire, il y en a dans l'auteur de *Nana*. Au contraire, qu'est-ce qu'*Adam Bede?* l'histoire des amours d'un charpentier de village pour une fille de ferme et d'une ouvrière de filature pour ce même charpentier : comme fond de toile, des charpentiers, des forgerons, des batteurs en grange, des filles de basse-cour, des rouliers, des aubergistes, un ministre de l'Église établie et un squire de campagne. Qu'est-ce encore que le *Moulin sur la Floss?* l'histoire d'un meunier qui se ruine en procès, et de sa famille dispersée par sa ruine : pour comparses, des tenanciers besogneux, des tantes avares, des oncles niais, une fillette à la tête légère, et Tom Tulliver, le plus Anglais des jeunes Anglais que l'on puisse rencontrer dans un roman anglais. Qu'est-ce enfin que *Silas Marner?* l'histoire d'un pauvre tisserand, volé de son trésor, qui ramasse, un soir d'hiver, sur le cadavre d'une femme morte d'ivresse au long de la grande route, une misérable orpheline, l'élève et la marie; et puis le chevalier Cass, et l'apothicaire Kimble, et miss Nancy Lammeter, tous personnages aussi profondément humains qu'extérieurement anglais, et dont on peut rencontrer les originaux partout, aux environs d'Yonville-l'Abbaye, si vous le voulez, presque aussi sûrement que dans le village de Raveloë.

Mais déjà, quel que soit le choix des sujets, et si je ne me trompe pas moi-même à l'accent des passages que je viens de transcrire, le lecteur a reconnu la différence, et qu'elle ouvre un abîme entre le naturalisme français et le naturalisme anglais. Une sympathie profonde pour ces « monotones existences » et pour ces « vulgaires laboureurs » est l'âme même du naturalisme anglais. Le naturalisme français, au contraire, ne respire que dédain et mépris pour ses Bouvard et ses Pécuchet. Et tandis que, dans l'immortelle description que Flaubert nous a laissée d'Yonville, on sent, à chaque coup de pinceau, de vieilles haines qui se délectent et d'inoubliables rancunes qui se conjouissent, au contraire, dans le tableau que George Eliot a tracé de la petite ville de Saint-Ogg's ou du village d'Hayslope, c'est la sérénité d'un grand esprit et d'un large cœur qui sait que chaque chose est comme elle doit être et qu'il faut apprendre à l'aimer parce qu'elle est, pour ce qu'elle est, et telle qu'elle est.

« Jusqu'en 1835, il n'y avait point de route praticable pour arriver à Yonville; mais on a établi vers cette époque un chemin *de grande vicinalité* qui relie la route d'Abbeville à celle d'Amiens... Cependant Yonville est demeuré stationnaire, malgré *ses débouchés nouveaux*... L'église est à l'entrée de la place... Le confessionnal y fait pendant à une statuette de la Vierge... Une copie de la Sainte Famille, *envoi du ministre de l'intérieur,* domine le maître-autel entre quatre chandeliers... La mairie, construite *sur les dessins d'un architecte de Paris,* est une manière de temple grec. »

Ce n'est pas moi qui souligne, notez-le bien, c'est Flaubert lui-même. En quoi je me permettrai de dire que, comme il arrive fréquemment aux artistes, il nous donne les preuves d'une remarquable inintelligence; car enfin, le ridicule, à le bien prendre, ce n'est pas, en se conformant aux usages de la langue administrative, de parler de « debouchés nouveaux » et de « chemins de grande vicinalité »; mais c'est de s'arrêter à ces expressions, comme si l'on s'attendait, avec une puérilité de rhétoricien tout frais émoulu du collège, que les bureaux dussent écrire dans le style de Chateaubriand. George Eliot s'y prend d'autre manière. Et d'abord, ce n'est pas la ville qu'elle s'attache à décrire pour y loger les habitants : ce sont les habitants qu'elle nous fait connaître, et qui plus tard nous promèneront assez de par la ville.

« La religion des Dodson consistait à respecter tout ce qui était selon la coutume *et respectable :* il fallait être baptisé, autrement, on ne pouvait être enterré dans le cimetière, ni prendre les sacrements avant la mort...; mais il était tout aussi nécessaire d'avoir à ses funérailles les porteurs de manteaux les plus convenables et des jambons bien préparés, comme aussi de laisser un testament inattaquable. Un Dodson ne devait point être accusé de négliger quoi que ce soit de bienséant, indiqué par l'exemple des principaux paroissiens et *par les traditions de famille*, tel que l'obéissance aux parents, la fidélité conjugale, le travail, l'honnêteté rigide, l'activité, le nettoyage à fond des ustensiles de bois et de cuivre, la conservation des pièces d'argent menacées de disparaître de la circulation, la production de denrées de premier ordre pour le marché... Les Dodson étaient une race très fière, et leur fierté consistait à rendre impossible toute accusation de manquement aux usages ou aux devoirs traditionnels : [illegible] »

Sentez-vous tout ce qu'il y a d'indulgence dans cet admirable portrait d'une famille et d'une race, comme les ridicules en sont touchés d'une main à la fois ferme et délicate, et comme on voit transparaître, sous l'ironie qui se joue, l'estime de l'écrivain pour ce fonds « d'honnêteté rigide » que maintiennent inaltéré, dans son intégrité native, justement tous ces préjugés, et toutes ces observances, et cette vanité de la coutume héréditaire? Un exemple est bon : deux exemples sont meilleurs.

« Miss Nancy Lammeter, il est vrai, n'avait jamais fréquenté une autre école que celle de dame Tedman; ses connaissances en littérature profane allaient à peine au delà des vers [illegible] travail de tapisserie, et, afin de balancer ses comptes, elle était obligée d'effectuer la soustraction en retirant des shellings et des six pence véritables d'un total métallique visible aussi. Il y a à peine une femme de chambre de nos jours qui ne soit plus instruite que ne l'était miss Nancy; cependant elle possédait les attributs essentiels d'une dame, *une haute* [illegible] *rence pour les autres, et des manières distinguées.* »

Voilà ce que je crains que nos naturalistes ne comprennent qu'à moitié, c'est à savoir : qu'il existe peut-être une autre mesure de la valeur des hommes que l'instruction, ou même l'intelligence; et que l'attraction qu'elles exercent sur les

sens, ou la beauté même, n'est pas la seule mesure de la valeur des femmes. Mais voilà ce qui fait, au contraire, la dignité, la profondeur, je dirai la beauté du naturalisme anglais jusque dans ses laideurs. N'est-il pas vrai que tout le charme de la peinture hollandaise disparaîtrait si vous pouviez soupçonner un seul instant, à l'ironie d'un seul coup de pinceau, que ces vieilles femmes sur le pas de leur porte, que ces moutons dans la prairie, que ces pots de fleurs au rebord d'une fenêtre n'ont pas été peints avec amour, comme choses connues et aimées parce qu'elles sont connues, parce qu'elles sont en quelque sorte tissues dans la trame de l'existence journalière et du bonheur quotidien? Et, pareillement, il s'évanouirait aussi, le charme pénétrant et subtil des chefs-d'œuvre du roman anglais, si vous n'y sentiez que, bien loin d'affecter cette domination sur ses personnages coutumière à nos Français et cette espèce de supériorité de l'artiste sur la matière qu'il condescend à mettre en œuvre, les Richardson et les Fielding, les Dickens et les George Eliot se laissent faire, c'est-à-dire se mettent de plain-pied avec leurs personnages, vivent au milieu d'eux, s'efforcent à les comprendre et les aiment parce qu'ils les comprennent.

Il convenait d'insister; car, on ne saurait dire en vérité par quelle singulière illusion de jugement, mais tous ceux de nos critiques — à l'exception de M. Montégut et de M. Scherer — qui se sont occupés de George Eliot n'ont-ils pas été lui reprocher sa hautaine indifférence d'artiste à l'égard des misères de ce monde et son impassibilité d'observateur philosophe! Tandis que jamais peut-être on n'a senti circuler dans toute une œuvre un plus large courant de sympathie, d'autant plus entraînant qu'il se contient lui-même entre de plus fortes digues, à la manière d'un grand fleuve dont les eaux ne roulent que plus puissantes, resserrées entre leurs quais de granit.

Cette première différence en entraîne d'autres, qui vont ressortir comme justification l'importance même que nous lui donnons.

III.

Et d'abord, s'il est vrai, comme je le prétends, que l'observation en quelque sorte hostile, ironique, railleuse tout au moins de nos naturalistes français ne pénètre guère au delà de l'écorce des choses, tandis qu'inversement il n'est guère, comme je le montrerai, de profondeur de l'âme humaine où le naturalisme anglais n'ait atteint, ne prenez ni le temps ni la peine d'en aller chercher la cause ailleurs : elle est là. En effet, la sympathie, non pas cette sympathie banale qui fait larmoyer le richard de l'épigramme sur ce pauvre Holopherne

Si m. [illegible]

mais cette sympathie de l'intelligence éclairée par l'amour, qui descend doucement et se met sans faste à la portée de ceux qu'elle veut comprendre, tel est, tel a toujours été, tel sera toujours l'instrument de l'analyse psychologique. Peu d'écrivains l'ont su manier avec l'aisance, la délicatesse et la sûreté de George Eliot. On lui rend cet hommage, en Angleterre, qu'elle seule, depuis Shakespeare, aurait su faire parler les paysans. Quiconque étudiera dans *Adam Bede* les vivants personnages de Lisbeth Bede ou de Mrs. Poyser, de la Grand'ferme, sera certainement tenté de souscrire à ce rare éloge. Écoutez Mrs. Poyser gourmander sa servante :

« M. Ottley, vraiment! c'est joli de venir parler de ce que vous faisiez chez M. Ottley! Votre maîtresse là-bas aime peut-être que les selliers viennent salir son plancher, que sais-je? On ne peut savoir ce que ces gens pourraient ne pas aimer, à la manière dont on m'en a parlé. Je n'ai jamais vu dans ma maison une servante qui parût savoir ce que c'est que de nettoyer; pour moi, je crois qu'il y a des gens qui vivent comme des porcs. Cette Betty qui était laitière chez Trent avant de venir chez moi, elle aurait laissé les fromages sans les retourner une semaine entière. Et les baquets de la laiterie! J'aurais pu écrire mon nom dessus quand je suis descendue après ma maladie, que le docteur a dit être une inflammation; que c'est une grande grâce que j'en sois réchappée. Et penser que vous n'en savez pas davantage, Molly, après bientôt neuf mois que vous êtes ici, et que ce n'est pas faute de vous en avoir parlé non plus! Qu'avez-vous à rester là comme un tournebroche qui n'est pas remonté, au lieu de prendre votre rouet? Vous êtes une fille précieuse pour vous mettre à l'ouvrage un instant avant qu'il faille le quitter! »

Mais il faudrait pouvoir citer toute la scène, ou plutôt tout le chapitre. Ce ne sont point ici de ces affectations de provincialisme ou ce placage de prétendus idiotismes locaux sur des idées d'auteur. Mais la fécondité naturelle du franc parler populaire, mais les brusques et secrètes associations d'idées d'où jaillissent comme de leur source les proverbes de la campagne, mais l'enchaînement dans la continuité d'un même discours de ces locutions imagées, pittoresques, hardies, et de ces expressions apprises, banales, usées, dont le mélange même donne sa plus piquante saveur à la conversation villageoise, tout cela, dans le langage de Mrs. Poyser, est reproduit avec une telle fidélité que, s'il y a dans la langue anglaise d'autres exemples d'une pareille faculté de *création linguistique*, il ne doit pas sans doute y en avoir beaucoup. C'est le signe en même temps d'une prodigieuse puissance d'observation. On ne crée la langue avec ce bonheur de trouvaille et cette justesse d'analogie qu'à la condition d'avoir vraiment pensé pour ceux que l'on fait parler, et d'avoir en quelque sorte vécu soi-même leur vie psychologique. Voulez-vous faire la comparaison? Les mémorables discours que Flaubert fait sortir de la bouche inépuisable en sottises du pharmacien Homais, dans *Madame Bovary*, n'auraient pas cette continuité de logique intérieure qu'ils ont et cette vérité d'intonation, s'il n'y avait pas eu dans Flaubert lui-même, tout au fond, quelque chose de son personnage. Seulement, Homais n'est qu'une caricature, tandis que, si jamais vous passez par Hayslope, dans le Loamshire, demandez Mrs. Poyser, et certainement on vous l'indiquera.

« Il faut nous habituer à l'idée, dit quelque part George Eliot, que quelques-uns de ces instruments habilement façonnés que l'on appelle âmes humaines n'ont à leur service

qu'un petit nombre de notes et ne résonnent point à tout attouchement. »

Les créations vraiment vivantes de nos naturalistes ne résonnent que sous un attouchement unique et ne rendent qu'une note. C'est probablement parce que Flaubert et M. Zola n'en ont qu'une.

Ce qui n'est douteux pour personne, c'est l'étrange inhabileté de nos naturalistes à toutes fois qu'ils veulent traduire quelque chose de plus profond ou de plus élevé que la sensation : jusque-là que Flaubert a dû se faire un procédé de ramener, non pas même la pensée, mais le sentiment, à la sensation, toujours.

« Leur existence serait facile et large... *comme leurs vêtements de soie*, toute chaude et étoilée... *comme les nuits d'amour qu'ils contempleraient.* »

Il est remarquable que presque tous nos naturalistes aient fait preuve de la même impuissance. Tirez-les de ces régions basses et obscures où le sentiment et la sensation sont encore engagés et mêlés l'un dans l'autre, on dirait que la faculté matérielle elle-même de combiner les mots les trahit et les abandonne. Balzac en restera dans l'histoire de la prose française un mémorable exemple. Faites-lui la part aussi belle qu'il vous plaira, prenez *le Lys dans la vallée*, l'un des plus vantés, tout à fait à tort, selon nous, et, en tout cas, ce qui seul importe ici, le plus psychologique peut-être de ses romans. Il y choit, de toute sa lourdeur, à chaque page, dans le plus épais galimatias.

« N'appartenons-nous pas — dit le sentimental M. de Vandenesse à la sentimentale Mme de Mortsauf, — n'appartenons-nous pas au petit nombre de créatures privilégiées pour la douleur ou pour le plaisir, de qui les qualités sensibles vibrent toutes à l'unisson en produisant de grands retentissements intérieurs, et dont la nature nerveuse est en harmonie constante avec le principe des choses ? »

C'est une déclaration d'amour. Et dix-huit pages plus loin, voici la réponse de Mme de Mortsauf :

« Ma confession ne vous a-t-elle donc pas montré les trois enfants auxquels je ne dois jamais faillir, sur lesquels je dois faire pleuvoir une rosée réparatrice et faire rayonner mon âme sans en laisser adultérer la moindre parcelle? N'aigrissez pas le lait d'une mère. »

Balzac est une nature puissante, mais grossière, le Jordaens d'une école qui attend toujours son Van Dyck. Il y a des délicatesses qui lui échappent, quelque laborieux effort qu'il fasse pour les saisir, et elles lui échappent, comme à Flaubert, manque de cette sympathie que nous définissions tout à l'heure, parce qu'ils ne les comprennent pas. Ils ont ouï dire qu'elles existaient, mais ils n'en sont pas autrement sûrs. Physiologistes habiles, psychologues incomplets, observateurs précis, analystes maladroits, et peintres vigoureux de la réalité palpable, mais explorateurs moins que médiocres de la réalité qui ne se voit pas. Le malheur, pour eux et pour nous qui les lisons, c'est que d'un homme à l'autre, et quoi qu'en dise une certaine école de psychologie, la sensation peut être dite à peu près identique. Nous ne nous ressemblons par rien tant que par nos appétits, si ce n'est par la façon de les satisfaire. C'est pourquoi il y a une étude *scientifique* de la sensation qui peut servir de base à une psychologie *scientifique*. Mais la personnalité ne commence qu'avec le retentissement de la sensation sur l'intérieur. « Les sensations, a-t-on très bien dit, ne sont que ce que le cœur les fait être. » L'action de l'extérieur n'est rien, c'est la réaction du dedans qui importe. Et touchés de la même manière par les impressions du dehors, c'est la diversité des transformations qu'elles subissent en nous qui fait que nous sommes ce que nous sommes, nous, et non pas un autre.

C'est ici le triomphe du naturalisme anglais. La gloire en doit remonter jusqu'à Richardson. Entre les grandes littératures européennes il se fait depuis trois ou quatre cents ans comme un perpétuel commerce d'idées. L'auteur de *Clarisse Harlowe* et de *Paméla*, le premier, a versé dans les cadres du roman de la vie réelle tout ce qu'il y avait de richesse d'observation psychologique et morale dans nos grands sermonnaires du XVIIe siècle, et, par exemple, dans Bourdaloue, si l'on voulait un nom pour fixer les idées. Mais certainement ce triomphe de la notation psychologique n'a jamais paru plus complet et plus éclatant que dans l'œuvre de George Eliot.

On pourrait établir la plus curieuse échelle de ses observations. Elle ne voit pas les animaux eux-mêmes faire un mouvement, elle ne les entend pas pousser un cri qu'elle n'essaye d'en saisir la juste signification :

« On pourrait croire que la maison est le sujet d'un procès en chancellerie et que les fruits de cette double rangée de noyers, à l'entrée de l'enclos, vont tomber et pourrir dans l'herbe, si nous ne venions d'entendre de retentissants aboiements... *[illegible]* qui s'étaient abrités sous un hangar, en sortent et répondent sottement à cet aboiement terrible, *supposant qu'il a pour cause l'apparition de bagages de lait.* »

Ou encore :

« *Deux minutes* après, M. Rann était à la porte, faisant de profonds saluts, qui cependant étaient loin de lui concilier Pug, qui, *[illegible]* s'élança au travers de la chambre *pour reconnaître les limites de l'univers*, tandis que les petits chiens, *considérant les bas chinés et tricotés d'un point de vue plus sensuel*, sautaient autour de M. Rann *en jappant avec une grande joie [illegible]* »

Viendraient ensuite les enfants, qui tiennent la place que l'on sait dans les romans anglais et qui, pour ne pas oublier de noter le fait au passage, par leur seule présence contribuent à rendre la fiction plus conforme à la réalité, plus ressemblante à la vie.

« Tout à coup, comme l'enfant roulait vers les genoux de sa mère, tout [illegible] d'un brillant rayon de lumière sur le terrain blanc, et avec cette faculté de transition propre à l'enfance *il fut immédia-* [illegible] *Il [illegible] à marcher à pas [illegible]* »

[illegible]

Ou encore :

« C'était l'occasion d'un [illegible] jouèrent le principal rôle, et ce [illegible] avec une nouvelle [illegible]. Assise sur les genoux de Betty, elle jouait avec ses orteils, étirant et frottant ses bras l'un contre l'autre, *semblant avoir fait sur elle-même plusieurs découvertes* [illegible] mama. »

Ne dites pas que c'est là peu de chose, ou si par hasard vous étiez tenté de le dire, ô lecteur français, bon fils, honnête epoux, bon père, qui ne concevez le roman que dans le drame de l'adultère, faites attention que c'est la rare, la précieuse faculté d'observer, c'est-à-dire de fixer son intérêt sur les choses et de ne l'en pas détourner que l'on n'en ait trouvé l'explication probable. Mais on peut faire à l'objection une réponse meilleure encore en renvoyant, sans plus, à l'histoire d'enfance de Tom et de Maggie Tulliver, dans la première partie du *Moulin sur la Floss*. Voulez-vous voir enfin ce don d'observation à l'œuvre, non plus dans la représentation de l'enfance, mais dans l'étude réelle de l'homme? Écoutez ce fragment de conversation entre Luke, maître-valet de M. Tulliver, et la fille du meunier :

« Si je vous prêtais un de mes livres, Luke? Il y a le *Tour d'Europe* de Pu[illegible], qui vous [illegible] sur les [illegible] diverses espèces de gens dans le monde, et, si vous ne pouviez pas comprendre la lecture, les images vous aideraient... Il y a les Hollandais, qui sont très gras et qui fument, vous savez, et il y en a un qui est assis sur un tabouret.

« — Non, merci, je n'ai pas [illegible] des Hollandais. Il n'y aurait pas [illegible] à [illegible] leur compagnie.

« — Mais ils sont notre prochain, Luke.

« — Pas trop [illegible] prochain, [illegible] miss. Tout ce que je sais, c'est que mon vieux maître, qui en savait long, avait coutume de dire : « Si je [illegible] mon froment sans le « saler, je suis un Hollandais », qu'il disait, et c'était comme s'il avait dit qu'un Hollandais est un imbécile ou approchant. Non, non, je ne vais pas m'embarrasser des Hollandais. Ils sont assez bonds et assez [illegible] pour ne pas aller les chercher [illegible] dans les livres. »

Ce qu'il y a d'admirable ici, ce n'est pas seulement le naturel absolu du dialogue et la vivante justesse de chaque [illegible] qui [illegible] le trait [illegible], si je puis ainsi dire, qui gouverne le dialogue. Un autre exemple nous fera mieux comprendre. M. Tulliver cause avec M. Deane de la bataille de Waterloo.

« Il y avait une légère divergence entre eux. Et M. Deane, à ce propos, fit remarquer que, pour lui, il n'était pas dis[illegible] avec [illegible] très bonne opinion des Prussiens, la construction de leurs navires le portant en général, ainsi que le caractère peu satisfaisant de leurs transactions à l'égard de la bière de Dantzig, à avoir des idées peu favorables sur ce [illegible] pouvaient faire les Prussiens. »

C'est ainsi que nous sommes tous des Luke et des M. Deane. Nos opinions les plus extravagantes, et qui de nous n'a les siennes? [illegible] sont la plupart du temps ni déraisonnées, comme le croient ceux qui ne les partagent pas, ni même irraisonnées, comme nous nous le persuadons pour nous en justifier l'intolérance : elles sont mal raisonnées. Nous raisonnons comme Luke toutes les fois que nous mettons nos opinions sous l'autorité de quelqu'un « qui en savait long », et nous raisonnons de la façon de M. Deane, homme grave, homme intelligent, homme écouté, toutes les fois que nous fondons nos préventions contre un grand peuple sur « le caractère peu satisfaisant » de sa cuisine... ou de ses transactions à l'égard de la propriété littéraire. Il n'y a presque rien de plus difficile, dans le roman et ailleurs, que de borner ainsi le vocabulaire des gens que l'on fait parler aux limites précises de leur petit univers intellectuel et moral. Le travail est le même que celui d'un peintre hollandais en présence de son sujet. C'est un rapport exact de ce que l'œil aperçoit à ce que la main trace sur la toile. Chaque coup d'œil, chaque coup de pinceau : la correspondance est entière entre l'impression du sens et la fidélité du rendu. Seulement le peintre n'imite que le dehors, ou tout au plus le reflet du dedans sur le dehors; le romancier pénètre dans le for intérieur et ramène à la lumière ce qu'il y a de plus intime, de plus obscur, de plus secret en nous. Sous ce rapport, c'est un trésor d'observations psychologiques profondes et subtiles que l'œuvre de George Eliot. Le caractère d'Hetty Sorel dans *Adam Bede* ou celui de Dinah Morris, le caractère de M. Tulliver dans le *Moulin sur la Floss* et celui de Philip Wakem, le caractère de miss Nancy Lammeter dans *Silas Marner*, ou celui de Dolly Winthrop, ne sont pas seulement des caractères aussi vivants que pas un dans la foule innombrable des héros du roman moderne; ce sont encore des créations psychologiques d'une valeur scientifique incontestable, et je ne crains pas d'aller jusqu'à dire que chaque pas que l'on fait dans leur connaissance est un pas que l'on fait dans la connaissance de l'humanité. Si vous n'avez pas lu le roman d'*Adam Bede*, vous savez, pour l'avoir entendu dire ou pour en avoir vu des exemples autour de vous, que les conséquences d'une seule faute peuvent se compliquer jusqu'au crime; mais vous ne savez pas *comment* cela se fait, par quelle sourde conspiration des circonstances et par quel subtil travail intérieur. Si vous n'avez pas lu *Silas Marner*, vous pouvez savoir d'une façon spéculative qu'une passion en chasse une autre et qu'une brusque transformation peut s'accomplir dans une âme humaine; mais vous ne savez pas *comment* cela se fait et combien y est petite la part de ce que vous appelez le hasard. Mais ici nous nous trouvons en présence d'une philosophie de toutes pièces, et ce n'est rien moins qu'une conception de la vie que le romancier va nous donner.

La fille du charpentier de Nuneaton avait trente-huit ans lorsqu'elle fit paraître les *Scènes de la vie cléricale*, sa première œuvre de romancier. Elle avait assez durement expérimenté la vie, moins durement que les sœurs Brönte, plus durement que l'heureux Flaubert. L'une de ses supériorités sur l'auteur de *Madame Bovary*, comme aussi, je dois le dire, sur l'auteur de *Jane Eyre*, c'est de n'en avoir pas gardé rancune à la vie. C'est un des signes de la vraie grandeur. Ce

qui paraît l'avoir frappée vivement, dans l'une de ces heures où nous nous replions sur nous-mêmes et repassons nos souvenirs pour tâcher de débrouiller l'énigme de notre propre destinée, c'est l'importance considérable que peut avoir, pour le bonheur ou le malheur d'une existence humaine, le fait en apparence le plus insignifiant. « Nos actions agissent sur nous autant que nous agissons sur elles. » Elles enveloppent jusqu'à l'exercice futur de notre liberté dans le tissu de leurs conséquences. Nous n'avons en notre pouvoir que les commencements de notre conduite : le reste suit, se déroule et s'enchaîne de soi-même. Bonnes ou mauvaises, une fois commises, nos actions existent; elles vivent, elles se développent indépendamment et au dehors de nous, comme des enfants échappés de la tutelle domestique et qui souvent ressemblent si peu à leur père qu'au contraire ils se dressent en face de lui dans sa propre maison comme une contradiction vivante. Sans doute, nous pouvons quelquefois échapper à l'engrenage de nos actes, mais il est plus fréquent que nous y soyons entraînés. Le jeune M. Donnithorne, des chevaliers Donnithorne, prend un baiser sur la joue d'Hetty Sorel, qui soigne les poules et bat le beurre à la Grand'Ferme. Il se peut qu'il n'en résulte rien. Et dans son arrière vieillesse, bien marié, bien renté, le goût de ce baiser, s'il lui revient, lui reviendra comme un joyeux souvenir de sa conquérante jeunesse. Mais il se peut aussi que, sans le savoir, il ait payé ce baiser de l'aliénation d'une part de sa liberté, comme si par hasard Hetty Sorel se prend à l'aimer, comme si par hasard cette fille de basse-cour est sortie de parents honnêtes, comme si par hasard quelque brave homme d'amoureux s'intéresse à sa conduite, comme si par hasard le jeune M. Donnithorne lui-même est dans l'âge d'aimer et n'a rien de mieux à faire — toutes suppositions nullement fictives, mais au contraire infiniment probables, — et la vie du jeune M. Donnithorne devient aussitôt tout autre. C'est par son fait, notez-le bien, non point du tout par le fait des circonstances. Les circonstances ne modifient pas notre nature, elles la dégagent de son indétermination primitive et nous la révèlent à nous-mêmes. Les événements ne créent rien en nous, ils nous apprennent ce que nous portions en nous. Si quelque honnête homme, jusqu'alors tenu pour tel, de volonté droite et de sens rassis, commet une sottise, n'épiloguons pas davantage : c'est qu'il y avait de tout temps quelques grains de folie mêlés dans sa sagesse. Toute vie humaine dépend de la direction qu'elle se donne à elle-même et de la contrainte qu'elle s'impose comme inconsciemment, à mesure que s'allonge la chaîne de ses actes. Jadis, lorsque sur les Romains de la vieille souche pesait encore le fardeau des antiques superstitions italiotes et que des dieux cruels présidaient aux moindres actions de la vie, ni dans la maison ni dans la place publique on ne pouvait faire un pas ou prononcer un mot, on ne pouvait éternuer, tousser même, ou cracher que l'on ne risquât d'offenser ces arbitres exigeants du bonheur ou du malheur de l'existence entière; et l'involontaire oubli de la formule expiatoire attirait leur vengeance aussi sûrement que les hauts lieux attirent la foudre. C'est nous aujourd'hui qui sommes à nous-mêmes ces dieux courrouces et méchants. C'est la responsabilité cachée de nos actions les plus indifférentes qui se retourne contre nous et nous prend notre bonheur en payement de notre dette. Tout le roman d'*Adam Bede*, avec un art merveilleux, est comme construit autour de ces données.

Ce n'est pas tout. Nous sommes hommes et, comme tels, engagés dans la société des autres hommes. Comme la pierre qui tombe dans une eau paisible, ainsi chacune de nos actions devient un centre d'ondulations dont le remous lointain risque d'aller, là-bas, troubler le cours de quelque existence ignorée. Et pas plus qu'il n'était besoin tout à l'heure que nos actions fussent autres qu'ordinaires, ou même triviales, pour peser sur notre existence à venir, pas plus il n'est ici besoin, pour agir ainsi sur les autres, que nous soyons des héros de roman ou des paladins d'épopée : « L'existence de personnes même insignifiantes a des conséquences importantes dans ce monde. On peut prouver que cela agit sur le prix du pain et sur le taux des gages et que cela peut faire sortir bien des mauvais caractères du repos de leur égoïsme, comme aussi provoquer bien des héroïsmes qui tous ensemble viennent concourir à la tragédie de la vie. » En conséquence de quoi, la simple et touchante histoire de *Silas Marner* est donnée tout entière par la mort d'une pauvre femme dont la disparition n'avait pas causé plus d'émoi que ne fait, au déclin de l'été, la chute d'une feuille. Cependant cette mort portait en elle « toute la mystérieuse puissance du destin pour plusieurs vies humaines »; et « les joies ou les tristesses qui devaient être leur partage sur cette terre », ce fut cette mort qui les détermina. Si vous lisez *Silas Marner* superficiellement, il vous paraîtra que cette mort n'intéresse qu'une seule personne; si vous y regardez de plus près, vous trouverez qu'elle est l'origine d'un changement de direction dans l'existence de tout le petit monde que l'auteur a groupé dans les environs du petit village de Raveloë. C'est que, les actes une fois commis, leurs conséquences à travers l'espace et le temps insensiblement cheminent, se rencontrent, s'entrecroisent; le réseau s'étend et s'embrouille; la vie se complique, elle nous étreint, nous luttons, le jeune M. Donnithorne répare une faute par une autre faute qui se présente à lui comme la « seule chose maintenant bonne à faire »; et, pour un qui finit par avoir construit son existence à peu près telle qu'il la rêvait, nous mourons pour la plupart en murmurant désespérément avec le vieux M. Tulliver : « Ce monde est trop fort pour moi... Il ne sert à rien de lutter pour quoi que ce soit désormais... Nous ne redeviendrons plus jeunes... Ce monde est trop compliqué pour moi. » C'est l'inévitable conséquence des actions des autres qui vient, en vertu de l'humaine solidarité, troubler, empoisonner, détruire même notre existence. Et « nos vies sont tellement liées entre elles qu'il est absolument impossible que les fautes des uns ne retombent pas sur les autres; même la justice fait ses victimes, et nous ne pouvons concevoir aucun châtiment qui ne s'étende en ondulations de souffrances innombrables bien au delà du but qu'il a touché ». Nous pressentons ici que le système va s'achever, et cette philosophie se couronner d'une morale, dont il faut bien dire quelques mots.

Je n'ignore pas que le lecteur français goûte vivement ce qu'il appelle, assez improprement d'ailleurs, l'immoralité dans l'art. Mais il voudra bien réfléchir qu'il y a morale et morale. Et ce serait trahir George Eliot que de ne pas faire la distinction. Il y a la morale de ce qu'un poète a spirituellement qualifié « les mauvais bons livres », la morale des romans de Mme Augustus Craven peut-être, ou de Mlle Marie Guerrier de Haupt, la morale des romans de l'excellente miss Yonge et, pourquoi n'oserions-nous pas le dire? la morale de quelques-uns des romans de Thackeray lui-même, tels que l'*Histoire de Pendennis*, morale insupportablement prédicante, morale étroite et, s'il en fut, morale de *snob*. On la connaît assez : je n'en dirai pas davantage. Il vaut mieux s'en taire que d'en parler faiblement. Mais ce n'est pas la morale de George Eliot. La morale de l'auteur d'*Adam Bede* ne règle pas dogmatiquement le devoir une fois pour toutes, sans égard aux occurrences; mais elle attend aux occurrences et fait l'application du principe selon les cas. Ce principe est immédiatement déduit de la solidarité qui lie nos actions entre elles et nos actions aux actions des autres. « Il ne faut pas arranger pour soi seul les affaires de sa vie. » C'est George Eliot qui parle. Et encore ailleurs : « Il ne faut pas rechercher sa propre volonté. » Nous reconnaissons ici la doctrine que, dans sa *Morale évolutionnisie*, M. Herbert Spencer a depuis exposée : « La morale a un champ plus vaste qu'on ne le lui assigne ordinairement. Outre la conduite communément approuvée comme bonne ou mauvaise, elle s'étend à toute conduite qui favorise au contraire, d'une manière directe ou indirecte, notre bien-être et celui des autres. » Otez ou changez ce mot de bien-être qui n'a pas en anglais le sens étroit que nous lui donnons. Il n'est pas de morale plus haute, que dis-je? il n'en est pas de plus utopique. C'est dommage que *Romola*, dont George Eliot, par une fantaisie d'artiste presque à tous égards malheureuse, a placé la scène à Florence, au temps de Savonarole, soit d'une lecture si fatigante et d'un intérêt archéologique si spécial. On y voit un de ces artistes en fourberies, comme il y en a beaucoup dans l'histoire de la Renaissance italienne, qui, débutant par une faute initiale, a beau prendre en toute circonstance, avec une rare perspicacité, « le parti le plus raisonnable et le conseil le plus sage »; non seulement il ne réussit pas à se décharger de la responsabilité de sa faute, mais il n'éloigne le châtiment que pour le subir plus complet et plus terrible. Je conseille l'étude approfondie du caractère de Tito Melema — c'est le nom du personnage — à ceux qui seraient tentés de confondre la morale utilitaire avec la morale de l'intérêt, ou avec la morale de l'égoïsme la morale de la solidarité. S'ils en ont le courage, ils en seront récompensés. Car ce roman à demi manqué n'en est pas moins, comme la plupart des romans de George Eliot, et tout manqué qu'il soit, d'une lecture plus attachante à mesure qu'on le pratique davantage. Et puis ils comprendront comment la morale, enveloppant ainsi toutes les relations de la vie journalière, très loin d'apparaître dans les romans de George Eliot sous l'aspect importun et fâcheux qu'elle a si souvent dans le roman anglais, leur donne au contraire la plénitude même et la profondeur de sens qui place *Adam Bede*, le *Moulin sur Floss* et *Silas Marner* au premier rang du roman anglais contemporain.

Je crois avoir montré que je ne me trompais pas en disant que la sympathie, la sympathie de l'intelligence et du cœur en même temps, était l'âme de ce naturalisme. Mais si maintenant on voulait prouver que George Eliot, autant que personne, avait le don de cette âpre ironie, sarcastique et contenue, où les Anglais excellent, rien assurément ne serait plus facile, et les exemples abonderaient. Il suffit de remarquer que dans l'art de dire simplement des choses piquantes en même temps que profondes elle peut passer, sans exagération, pour l'égale des plus illustres humoristes anglais.

« M. Pullet était un petit homme au nez proéminent, à petits yeux clignotants, à lèvres minces et en costume noir, avec une cravate blanche attachée très serrée d'après quelque principe plus relevé que celui du bien-être personnel. »

Ou encore :

« M. Tulliver était un homme profondément honnête, mais il considérait que devant la loi le but de la justice ne pouvait être atteint qu'en employant un plus fort coquin pour en battre un plus faible. La loi, selon lui, était une espèce de combat de coqs, dans lequel l'affaire de l'honnêteté opprimée était de se procurer l'oiseau de combat le plus courageux et le mieux éperonné possible. »

Je choisis quelques portraits, ne pouvant guère détacher le dialogue. Dans le dialogue comme dans les portraits, les traits d'esprit sont à peine de l'esprit : ils sont des traits de caractère.

« Même le maréchal ne s'opposa point à cette manière de voir; au contraire, il s'en empara comme lui appartenant en propre et invita à le contredire quiconque en aurait la hardiesse. »

En quatre mots c'est le personnage qui se dresse tout entier devant vous. Mais vous sentez aussi comme ces railleries légères sont enveloppées d'indulgence, pour ainsi dire, et comme le romancier, tout en les plaisantant, prend à tâche de ne pas ridiculiser ses personnages. Ils sont ainsi faits. Qui de nous n'a ses défauts? et qui de nous ne prête à la caricature? L'un a le ventre trop gros et l'autre a les jambes trop courtes. Nous pourrons en sourire, mais, parce que nous serons un beau géant comme Flaubert, allons-nous des heures entières nous attarder à remarquer en ricanant que de courtes jambes sont courtes et qu'une proéminence exagérée de l'abdomen enlève quelque grâce aux mouvements et quelque aisance à l'allure? Il faut louer également l'auteur d'*Adam Bede* et du *Moulin sur la Floss* d'avoir connu l'art de la bonne plaisanterie, et d'avoir compris qu'il n'en fallait pas abuser : de l'avoir connu, parce que cela l'a préservée de tomber dans le sentimentalisme; mais de n'en avoir pas abusé, car elle y eût compromis le meilleur d'elle-même, c'est-à-dire la sérénité de son intelligence. Je voudrais montrer par un dernier exemple comment, dans le talent de George Eliot, l'indulgence et la raillerie se tempèrent l'une l'autre, l'indulgence ôtant à la raillerie ce qu'elle pour-

rait avoir quelquefois de trop amer, mais la raillerie, d'autre part, [illegible] et resserrant ce que j'appelle [illegible] le débordement de la sympathie. [illegible] de sympathie, ça [illegible] trop souvent le [illegible]; mais l'amertume de la raillerie, ça [illegible] Thackeray.

« Mme Winthrop était, sous tous les rapports, une femme de conscience scrupuleuse, tellement avide de devoirs que la vie paraissait ne pas lui en offrir suffisamment à moins qu'elle ne se levât à quatre heures et demie, ce qui alors diminuait l'ouvrage pour les heures suivantes, problème qu'elle aurait désiré résoudre. Cependant elle n'avait pas le caractère grondeur que l'on supposerait être une condition nécessaire de telles habitudes, et son naturel, très doux, très patient, la portait à rechercher les choses les plus sérieuses et les plus tristes de la vie pour en nourrir son esprit. Elle était toujours, dans Raveloë, la personne désirée quand il y avait quelque maladie ou quelque mort dans une famille, des sangsues à poser ou quelques désagrements soudains au sujet d'une garde-malade. Femme avenante, de bonne mine, au teint frais, elle ne faisait jamais de doléances, quoique ayant toujours les lèvres légèrement serrées comme si elle se trouvait [illegible] en présence du docteur ou du ministre. Personne ne l'avait vue jamais verser des larmes; elle était simplement grave et portée à incliner la tête et à soupirer presque trop respectueusement, comme si elle assistait au service funèbre d'un étranger. Il paraissait surprenant que Ben Winthrop, qui aimait sa demi-pinte et la plaisanterie, cheminât si bien avec Dolly; mais Dolly supportait les plaisanteries de son mari aussi patiemment que toute autre chose, considérant que les hommes *étaient étaits* et envisageant le [illegible] au même point de vue que les animaux qu'il a plu au ciel de rendre naturellement inquiétants, tels que les taureaux et les coqs d'Inde. »

C'est le chef-d'œuvre de l'art de disposer les matériaux et de les fondre. Il n'y a pas un trait là qui ne soit une moquerie légère, et il n'y en a pas un qui, tout en la raillant, ne loue cependant la personne et ne la rende, comme on dit, *sympathique*. Et remarquez que de faire passer le portrait de l'anglais en français, c'est comme si nous lui enlevions sa signature. Nous n'avons pas qualité pour louer l'exécution et le style, mais nous sommes tenu de rappeler, en arrêtant ici des citations [illegible], que, lorsque l'on demande aux Anglais quel est parmi les romanciers d'hier le vraiment grand écrivain, tous ou presque vous nomment George Eliot.

IV.

Nous avons appuyé longuement sur certaines, si les mots, dont marquer entre le naturalisme anglais et le naturalisme français la plus profonde différence. Sa prétendue psychologie, sa solide métaphysique, sa [illegible], tout, dans le naturalisme anglais, procède, à notre avis, de cette communication de sympathie. Il y a d'ailleurs d'autres traits à noter. On ne les trouvera pas moins caractéristiques, mais je les crois d'une moindre importance au point de vue de cette étude, comme étant, les uns propres à la race et, pour ainsi dire, spéciaux à la seule Angleterre, les autres propres à la personne et, pour ainsi dire, originaux au seul auteur d'*Adam Bede* et de *Silas Marner*. On traite quelquefois d'oiseuses toutes ses querelles en *isme*, idéalisme contre naturalisme et romantisme contre classicisme. On a tort et on a raison. On a tort, parce que des principes y sont enveloppés et que de ces principes il découle des règles ou des conseils pour la direction de l'effort, pour la discipline de l'esprit et, si l'on veut bien me passer l'expression, pour l'aménagement du talent. Mais on ne laisse pas d'avoir raison, parce que, comme il y a des défauts naturels qu'aucune discipline ou éducation ne répare, il y a des qualités naturelles aussi, des dons que l'on a reçus ou que l'on n'a pas reçus, et qui ne s'acquièrent ni ne se conquièrent.

C'est ainsi qu'il manquera probablement toujours au naturalisme français ce que trois siècles de forte éducation protestante ont [illegible] au naturalisme anglais. En France, nous pourrons bien nous servir du roman, et plus d'une fois nous nous en sommes servis comme d'un instrument de propagande, mais de propagande révolutionnaire, une machine à battre en brèche des institutions qui nous gênent, des coutumes qui nous importunent, ou même des [illegible] qui nous déplaisent : nous n'en faisons pas, comme Dickens lui-même, comme Thackeray, comme George Eliot, un instrument de prédication, d'étude et d'instruction. Il semble que notre langue même, [illegible] ne souvenirs classiques et d'associations d'idées traditionnelles, nous l'interdise. Elle ne va pas directement au peuple. Elle est naturellement savante, mesurée, choisie, d'un seul mot, aristocratique; et si par hasard nous voulons la faire populaire, nous la faisons grossière, déclamatoire, incorrecte. Ajoutez que depuis longtemps nous ne concevons ni l'art ni la littérature comme choses faites pour l'homme; mais, au contraire, c'est l'homme que nous concevons comme une matière livrée par la nature à l'art. Aussi ne s'agit-il pas de rechercher s'il y a quelque qualité sous le masque vulgaire de sottise des romans et des [illegible] actuels de prendre les bourgeois et les [illegible]. La théorie de l'art pour l'art est essentiellement saine. Il ne faut ni l'accepter sans entrée, ni la repousser tout à fait. Seulement : c'est la recherche de ce qu'on appelle en musique l'air de bravoure, en peinture le morceau de bravoure, en littérature le passage à effet. La compensation : c'est que, faisant d'ailleurs les exceptions qu'il faut faire, nos œuvres d'exécution sont incomparablement supérieures et d'une valeur technique infiniment plus précieuse dans la peinture italienne que dans la peinture hollandaise, et dans la littérature française que dans la littérature allemande. Si l'on veut [illegible] les exceptions, la meilleure, la plus sûre en [illegible] [illegible] est une [illegible] d'imiter ce qu'on admire, [illegible] [illegible] admirables, comme si souvent [illegible] que de sympathie. Les peintres [illegible] nous [illegible]. Il est le dire, malgré eux, à passer en revue les romanciers anglais sont bien [illegible] à lire, mais qu'ils sont comme ils sont [illegible]! Il est [illegible], puisqu'il s'agit de [illegible].

j'oserais presque dire de *Middlemarch,* mais surtout de *Daniel Deronda.*

Ce qui demeure pourtant admirable dans *Middlemarch,* c'est l'exacte peinture de la vie de province. Nos romanciers français la peindront-ils jamais des mêmes traits? J'ai du moins quelque peine à le croire. La province, en France, ne vit pas de sa vie, mais de la vie qu'elle reçoit de Paris. Ce qu'elle produit, la capitale l'absorbe et le lui retourne transformé. Quelques grandes villes, qui ne sont pas la province, jouent le même rôle dans le rayon de leur influence. Il y a des originaux à Yonville, mais ce sont des ridicules. On le dit du moins. Il se peut que l'on exagère. Balzac en a rencontré, de ces originaux, que l'on prend plaisir à connaître. Si Flaubert avait eu les yeux de Balzac, la même bonne fortune lui serait sans doute échue. Mais il est certain, après cela, qu'un département français n'a pas la physionomie d'un comté d'Angleterre.

Humani generis mores tibi nosse volenti
Sufficit unaque domus...

C'est la vieille épigraphe que Richardson a mise à sa *Clarisse Harlowe.* Le bon naturalisme est essentiellement l'art — en ne sacrifiant rien de la vérité profondément humaine — de caractériser cette unique famille, *una domus,* par des traits qui n'appartiennent qu'à elle. Ces traits sont, sans aucun doute, moins en relief chez nous qu'en Angleterre. La vie de province moins fortement constituée, la vie de famille moins étroite, l'effort individuel lui-même moins individuel, si je puis dire, telles sont les causes de cet effacement des types. Il sera donc toujours plus difficile à nos romanciers de retrouver sous cet effacement l'individualité qui subsiste. S'ils veulent peindre Tom Tulliver, c'est-à-dire un enfant doué de cette fermeté de résolution qui va jusqu'à la dureté, de cet esprit de justice qui va jusqu'à l'injustice, de cette austérité de jugement qui va jusqu'au pharisaïsme, ils lui donneront aussitôt la raideur de l'attitude, l'impassibilité de la physionomie, l'aphoristique brièveté du langage, jamais cette physionomie neutre et placide, « ces yeux gris bleu, ces cheveux brun clair, ces joues de crème et de rose, ces lèvres épaisses, ce nez et ces sourcils indéterminés » que lui a donnés George Eliot. Ils voudront faire plus frappant, sauf à faire moins réel. S'ils tracent encore le portrait d'une coquette comme Hetty Sorel, que de faute en faute il s'agisse de faire tomber jusqu'à l'infanticide, ils ne lui donneront pas « un genre de beauté comme celui des petits chats ou des très jeunes canards au fin duvet, faisant un doux caquetage, ou des petits enfants qui commencent à marcher et à essayer de faire des malices », mais une beauté lourde, vulgaire, sensuelle, s'ils sont naturalistes ou soi-disant tels, une beauté fatale, prédestinée, respirant le crime, s'ils croient être idéalistes, de toute manière un genre de beauté qui prépare l'imagination du lecteur au crime dont le récit va venir. Ils éprouvent invinciblement le besoin de faire, les uns plus beau, les autres plus laid, mais tous ou presque tous indistinctement plus logique que la réalité. Je crois que c'est faute d'avoir reçu de la nature, directement, des impressions assez fortes, et parce qu'en France nous réputons banal tout ce qui ne sort pas d'abord du rang pour provoquer l'attention, s'isoler à l'état d'exception, et s'offrir soi-même aux regards à titre de singularité. Et puis, en quelque point de la patrie que nous ayons fait nos premiers pas et balbutié nos premiers mots, peu de nous, grâce à la rapidité de l'évolution sociale en France et grâce à l'éducation de nos lycées aussi, peu de nous ont vraiment vécu dans une petite ville de Saint-Ogg's et dans une famille de vrais Dodson, avec ses qualités et ses défauts élaborés par une longue coutume héréditaire, avec ses traditions d'originalité persistante, avec le sentiment de cette solidarité puissante qui maintient dans le cercle de la famille le plus éloigné des arrière-cousins et qui fonde en Angleterre l'orgueil, non pas même du commerçant de la Cité, non pas même du grand usinier de Manchester ou de Birmingham, non pas même du bourgeois de petite ville, mais du charpentier d'Hayslope ou de l'aubergiste de Raveloë, sur des assises aussi solides et résistantes que l'amour-propre du plus noble pair des trois royaumes. C'est dans une telle famille que George Eliot est née; c'est presque de sa famille que son talent a vécu; c'est de sa famille qu'elle a tiré directement les principaux personnages d'*Adam Bede* et du *Moulin sur la Floss,* et — fait assurément bien digne d'être noté, — si le talent d'observer et d'écrire est demeuré tout entier dans *Middlemarch* et dans *Daniel Deronda,* de l'avis des bons juges toutefois, le talent de faire vivre les personnages a brusquement baissé. *Adam Bede, le Moulin sur la Floss* et *Silas Marner* avaient épuisé le cercle de la famille Evans. Elle-même nous en fait quelque part l'involontaire aveu :

« La forêt où je me promène dans cette douce journée de mai, le jeune feuillage brun des jeunes chênes s'interposant entre le ciel et moi, les blanches anémones, la véronique aux yeux bleus et le lierre qui rampe à mes pieds, quel bosquet de palmiers des tropiques, quelles fougères rares et précieuses ou quelles splendides grappes de fleurs aux larges pétales pourraient jamais faire vibrer en moi des cordes aussi profondes et aussi délicates que le font ces *souvenirs de la maison paternelle?* Ces fleurs familières, ces chants d'oiseaux, ce ciel, ces prés, ces haies, *voilà ce qui constitue la langue mère de notre imagination, ce langage chargé de tant de subtiles associations que les heures fugitives de notre enfance ont laissées après elles.* »

Elle cessa presque d'être elle-même du jour qu'ayant fait emploi de tous ces « souvenirs de la maison paternelle », il ne lui demeura plus, de cette « langue mère de l'imagination », que la faculté spéculative de combiner des signes, et des signes, si je puis m'exprimer ainsi, dont elle n'avait pas *vécu* la signification. Lorsqu'elle essaya de peindre, dans *Middlemarch,* une sainte Thérèse protestante (1), comme quand elle voulut, dans *Daniel Deronda,* faire passer au travers de

(1) Revanche curieuse de l'idéalisme! L'auteur de *Madame Bovary,* comme l'auteur d'*Adam Bede,* ont tous les deux fini par vouloir peindre des *sainte Thérèse* et, du dernier degré du naturalisme, remonter d'un prodigieux coup d'aile, par delà même l'idéalisme, jusqu'au mysticisme proprement dit. Eux-mêmes, d'ailleurs, ont prononcé ce nom de sainte Thérèse. Voyez le début de *Middlemarch,* et comparez la lettre à Sainte-Beuve, où Flaubert explique *Salammbô.*

[illegible] héros du roman romantique, en perdant terre elle perdit toute une part de son talent, et, manquant de ces modèles dont elle s'était comme entourée pour écrire ses premières œuvres, elle aussi s'égara pour avoir forcé sa nature.

Enfin, mais ceci lui devient plus personnel encore s'il est [illegible] la vie réelle aborda le roman. Elle avait commencé par traduire [illegible] de Feuerbach; elle avait vécu dans l'étroite familiarité d'Herbert Spencer et de Georges Lewes. Il est assez ordinaire que les artistes en France manquent de ce point d'appui que l'imagination elle-même et surtout l'observation du réel trouvent [illegible] le cas de Balzac, ce fut le cas de Flaubert, c'est le cas de M. Zola. Ce n'est pourtant pas une vaine parole que, pour savoir apprendre, il faut commencer par apprendre à apprendre. A la vérité, c'est d'autre part jouer un jeu bien dangereux que de préluder à l'art du romancier, comme George Eliot, par l'étude approfondie de la discipline hégélienne et comtiste. Les *Premiers principes* d'Herbert Spencer non plus ou l'*Histoire de la philosophie* de Georges Lewes ne semblent guère faits pour préparer le terrain de l'intelligence à la production des *Adam Bede* et des *Silas Marner*. Et plusieurs penseront, je n'en doute pas, qu'encore vaut-il mieux, comme notre Balzac, ne pas se charger d'un fardeau qu'il faudra tôt ou tard que les épaules rejettent, mais plutôt se mettre à l'œuvre, chercher ses voies tout seul et faire son apprentissage en écrivant *Jeanne la Pâle* sous le nom d'Horace de Saint-Aubin. Ils se tromperont, du plus au moins, selon les espèces, mais jamais autant que dans le cas de George Eliot. On peut admettre que, moins irrésistiblement entraînée aux spéculations de l'ordre philosophique, métaphysique même, elle n'eût point écrit les *Impressions de* [illegible] Mais, réciproquement, je tiens pour assuré que, moins familière avec cette grande école anglaise de psychologie positive, elle n'eût pas écrit *Adam Bede* ou *Silas Marner*. Il lui est donc arrivé sur la fin de sa carrière, entre cinquante et soixante ans, d'avoir les défauts de ses qualités; mais elle avait eu par compensation, entre cinquante et quarante, les [illegible] trois ou quatre chefs-d'œuvre d'une incomparable originalité, nous devrons presque la louer d'avoir eu ses défauts. Aussi bien ne saurait-il être indifférent à sa gloire d'avoir représenté dans la littérature, ou plus exactement dans le roman anglais, toute une grande école de philosophie.

V.

Il nous reste maintenant deux mots à dire et, pour les raisons que nous avons plus haut indiquées, quelques réserves à faire qu'il n'est pas probable que les Anglais, étant Anglais, [illegible] faire. Il est en effet un [illegible] par où nos naturalistes reconquièrent la supériorité sur George Eliot. Oublions chacun ici nos préférences particulières. Certainement j'aime [illegible] je préfère *Adam Bede* au *Lys dans la vallée*. Cependant je ne puis méconnaître dans le roman de Flaubert et dans les romans de Balzac un art de composition qui n'apparaît jamais plus concentré que quand par hasard on en fait la comparaison avec l'ordonnance par trop libre et par trop négligée de la plupart des romans anglais. *Adam Bede* peut-être et *Silas Marner* échapperaient à ce reproche, *Silas Marner* surtout, car, pour *Adam Bede*, il y intervient des moyens mélodramatiques de soutenir l'intérêt dont nous ne dirons rien, crainte d'avoir à les qualifier trop sévèrement. Mais c'est surtout le dénouement bizarre et presque extravagant du *Moulin sur la Floss*, une réconciliation de famille au milieu de la rivière débordée, que l'on voudrait pouvoir effacer de l'œuvre de George Eliot. Et puis c'est l'action qui s'attarde, à moins qu'elle ne se disperse d'épisode en épisode; ce sont des tableaux qui se succèdent comme dans une galerie, selon le hasard de la nécessité chronologique; ce sont des longueurs et quelquefois même des dissertations dont chacune, remarquez-le bien, a sa place utile, indispensable même, dans le développement de la pensée de l'auteur, mais dont aucune presque n'est où elle devait être, et rangée sous la subordination de la donnée principale. Cela éclate quand, sortant de lire *le Moulin sur la Floss*, on retourne à *Madame Bovary*, chef-d'œuvre de composition peut-être plus encore que de naturalisme; et cela éclate quand on lit un roman de Balzac, *le Lys dans la vallée* lui-même, puisqu'au cours de cette étude c'est celui dont nous avons voulu nous servir.

Or c'est ici que se pose la grosse question, question que nous n'aborderons pas, mais que nous ne pouvons nous dispenser d'indiquer. La peinture hollandaise est merveilleuse de naturalisme et de vie; mais concevez-vous bien les moins naturalistes d'entre ces naturalistes, Rembrandt lui-même, par exemple, peignant à fresque et décorant, je ne dirai pas les voûtes de la Sixtine ou les chambres du Vatican, mais le plafond du palais Farnèse? Redescendons de ces hauteurs. Est-il possible au naturalisme, dans le roman, d'unir le mérite classique de la composition, de l'équilibre des parties, de la distribution des masses, de la beauté de l'ordonnance enfin, à la minutie de détails dont il a besoin pour faire vivre le vulgaire? Le mérite de la composition, d'une manière générale, paraît manquer au naturalisme anglais; d'autre part, au naturalisme français il paraît manquer, d'une manière générale et sauf une ou deux exceptions, comme dans *Jack*, cette sympathie qui fait vivre les humbles du roman anglais, les charpentiers et les tisserands de George Eliot. Ces deux mérites qui semblent s'exclure, quelqu'un parviendra-t-il à les fondre et les unir? C'est le problème d'esthétique qui reste à résoudre aux romanciers de l'avenir.

F. B.

UNE FRANÇAISE CHEZ LES KROUMIRS

Souvenir (1)

VISITE A UN CHEF DU CLAN

I.

On s'occupait alors beaucoup, à la Calle, d'un bandit kroumir nommé Abd-el-Kader-ben-S'lémah (2). La plupart des méfaits et des crimes commis sur le territoire du cercle lui étaient attribués. Un enlèvement avait-il lieu, un colon était-il trouvé assassiné, un troupeau volé, une ferme mise au pillage, sans enquête, sans rechercher les coupables, on disait : C'est Abd-el-Kader-ben-S'lémah qui a fait le coup. Et l'assertion paraissait sans réplique. L'influence du Kroumir sur son clan était, on l'assurait du moins, mieux assise que celle du schériff de la Mekke sur le monde de l'Islam, et, bien que sa tête fût mise à prix par l'autorité militaire, on savait qu'en dépit de l'avidité des Arabes pour l'argent, jamais Ben-S'lémah ne serait dénoncé.

On citait des traits étranges et généreux de cet homme extraordinaire. Un jour, des gens de sa tribu ayant enlevé à une pauvre veuve maltaise, dans un gourbi, au milieu d'un jardin, à un kilomètre de la ville, trois chèvres, son unique fortune, Ben-S'lémah en personne les lui avait fait ramener et avait tancé les voleurs en présence même de la veuve. Il en fallait moins pour enflammer mon imagination et me donner le désir de voir le brigand. J'en parlai à Kemoun.

— Rien n'est plus facile, me répondit-il; Ben-S'lémah est un de mes amis; il vient très fréquemment en ville; avant-hier, il était chez moi.

— Comment! Et s'il était reconnu, le malheureux?

— Pas un Européen ne pourrait mettre un nom sur sa figure, et les Arabes se garderaient de le livrer; mais vous le connaissez très bien.

— Moi?

— Certainement. Vous souvenez-vous de cette promenade de l'hiver dernier où, malgré mes observations, vous vous êtes obstinée à lancer votre cheval dans le lac M'élah, et où la pauvre bête, embourbée dans la vase, ne pouvait plus faire un mouvement sans s'enlizer davantage?... Deux Arabes qui passaient allèrent bravement à votre secours; vous devez vous rappeler celui qui vous enleva sur ses épaules et vous rapporta au rivage...

— Si vous croyez que je me suis amusée à le contempler...

— C'était Ben-S'lémah.

— Pourquoi ne me l'avez-vous pas dit?

— C'était inutile. Et c'est son beau-frère Mamoud qui a ramené votre cheval; c'était plus difficile que de vous rapporter.

— Écoutez, Kemoun, repris-je en lui posant la main sur le bras pour accentuer l'autorité de mes paroles; arrangez-vous comme vous le voudrez, mais je veux voir Abd-el-Kader-ben-S'lémah; amenez-le-moi, c'est le moins que je le remercie du service qu'il m'a rendu.

— Amenez-le-moi, amenez-le-moi, c'est facile à dire, reprit-il en ricanant selon son habitude; si je commettais une telle bévue, le kébir (votre mari) m'aurait bientôt donné congé, et si Ben-S'lémah, qui serait assez fou pour se rendre à votre invitation, était, par malechance, reconnu, arrêté chez le commissaire civil, quel scandale! C'est l'autorité militaire qui serait contente! Non, non, c'est impossible!

— Tant pis! Je veux le voir.

Quelques jours après, dans le cabinet même du kébir, Kemoun me fit un signe mystérieux et, m'attirant dans l'embrasure de la fenêtre, me dit confidentiellement :

— Ben-S'lémah est venu hier; je lui ai fait votre commission; il vous invite à déjeuner chez lui, demain. Il viendra au-devant de nous jusqu'à l'oued El-Hout (1). Mais aurez-vous le courage de sortir par un siroco tel que celui qui s'annonce?

Je lui répondis par un regard dédaigneux et lui demandai l'heure à laquelle il faudrait partir.

— Six heures; en marchant bien, nous serons chez lui à huit heures et demie; nous en repartirons vers dix heures et nous serons de retour ici avant midi. Si vous m'en croyez, ne vous faites accompagner que par moi. Ali est discret, mais, par vanterie, il jaserait peut-être, et si le commandant supérieur apprenait votre visite au Kroumir, il pourrait causer de sérieux ennuis au kébir... Pour tout le monde, même pour le kébir, vous faites une promenade ordinaire, rien de plus.

— Soit!

Le lendemain, nous prenions la route du Thonga, laissant cette fois le lac à notre gauche et gravissant la montagne à laquelle il confine. Vue ainsi de haut en bas, la vallée, que je connaissais bien pourtant, me parut encore plus charmante avec ses grands espaces verts, ses sables dorés, ses arbres, aux frondaisons altières; mais la chaleur était excessive, un effroyable siroco nous enveloppa bientôt, soulevant des masses de poussière ténue qui nous entrait dans la bouche, le nez, les oreilles, les yeux, nous forçant à baisser les paupières et teintant d'une couleur rougeâtre uniforme le paysage et l'horizon. Le soleil même en était obscurci, et ses rayons perçaient à peine les nuées épaisses et lourdes dont nous étions environnés. Nos chevaux, inquiets, soufflaient bruyamment, et Kemoun prétendait que par un temps semblable les indigènes ne se risqueraient point à travers champs. Des craquements se produisaient de toutes parts dans les broussailles et parmi les branchages de la forêt.

— Ce sera heureux si le feu ne prend pas dans les feuilles sèches et le bois mort, fit observer Kemoun; la situation serait dépourvue de gaieté.

Nous étions contraints de marcher au pas dans les enchevêtrements de lianes qui obstruaient l'étroit sentier à peine tracé sur le vaste plateau. A tout instant il fallait se pencher sur l'encolure des chevaux afin d'éviter le contact brutal des

(1) Voy. le numéro précédent. — Reproduction autorisée seulement pour les journaux qui ont traité avec la Société des gens de lettres.

(2) L'esclave du Tout-Puissant, fils du salut.

(1) Rivière des poissons, rivière poissonneuse.

branches projetées en avant et qui nous meurtrissaient le visage au moindre oubli de s'en garer. La forêt nous enserrait, fermant l'horizon, et nous ne voyions point à cinquante pas autour de nous. Tout à coup le sentier s'abaissa en une pente rapide, les futaies commencèrent à s'éclaircir, les arêtes vives des rochers se montrèrent de tous côtés, creusant entre eux des fossés et des ravins où le sentier se perdait sans laisser de trace appréciable; et cependant nous devions descendre là, à pic, pour arriver à la rivière qui coulait en bas au fond d'une vallée et dont les méandres apparaissaient encaissés entre de hauts talus bordés de saules, de tamarix et de trembles.

Quand nous arrivâmes sur la rive, Kemoun jeta une exclamation énergique et impatiente.

— Je me suis trompé de route, ajouta-t-il; je ne reconnais pas le gué. Que faire?

— La rivière n'est pas bien large, nos chevaux sont sûrs; le mieux est de nous fier à eux, répondis-je.

— Peut-être! mais ici il ne s'agit pas de faire des folies; l'oued est profond; nous allons nager, vous serez toute mouillée...

— Et, par cette chaleur, promptement séchée. Allons!...

— Donnez-moi votre gibecière, reprit Kemoun; je tâcherai de la préserver; relevez la traîne de votre jupe et votre burnous. Je vais passer devant, suivez-moi bien, ne laissez point votre cheval dévier d'une ligne; sa tête doit porter contre le courant, qu'il faut remonter; tenez-vous ferme. Prenez garde!

En parlant, il se passait autour du cou, en sautoir, ma gibecière, dont il avait raccourci la courroie et qui lui pendait sur la poitrine à peu près comme une croix de commandeur. Cela lui donnait une physionomie si singulière, qu'en le regardant je me mis à rire.

— Allez, allez, fit-il en bougonnant, ce n'est pas toujours drôle d'être l'écuyer d'une dame comme vous.

Je m'abstins de relever ce trait d'humeur.

Nos chevaux, engagés dans la rivière, faisaient bouillonner l'eau autour d'eux.

Je n'imagine pas de sensation plus désagréable que celle que l'on éprouve assise sur un cheval à la nage. A chaque mouvement de celui-ci, on est séparé de la selle par l'eau qui vous soulève; on perd l'équilibre, et il semble que l'on va choir dans l'élément liquide, où l'on est attiré par un charme mêlé d'horreur. Ce charme, je le subissais, et, malgré mes efforts pour me maintenir d'aplomb, droite et rigide, m'inclinant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, oppressée, ne parlant plus, en proie à une fascination douloureuse, les yeux fixés à la surface glauque de la rivière, je me sentais près de glisser dans le courant, tandis que mon cheval, Sélémah, à peine soutenu par une main mal assurée, commençait à se laisser aller à la dérive.

Surpris de mon silence, Kemoun se retourna. Le péril de ma situation lui fut révélé par ma pâleur.

— Regardez le rivage, les arbres, le ciel, me cria-t-il, anxieux; haut les yeux et haut la bride!

D'instinct, je suivis ses indications; mes paupières se relevèrent et j'aperçus alors, longeant à toute vitesse la berge en face de nous, deux cavaliers arabes. Comme un double éclair ils passèrent à notre hauteur; puis, un peu plus loin, à un endroit où le talus mesurait environ quatre mètres, ils lancèrent d'ensemble leurs chevaux dans la rivière, très profonde à cet endroit, et disparurent dans un tourbillon d'eau formidable, dont les éclaboussures me couvrirent tout entière. Cette aspersion en plein visage acheva de me rendre mon sang-froid et je me mis à examiner les cavaliers, dont le plus âgé, arrivant déjà auprès de moi, se plaçait à ma gauche, du côté de la descente du courant, me préservant ainsi de tout danger, tandis que le plus jeune, devançant Kemoun, remontait le cours de l'eau pour nous guider.

— Salut! me dit en s'approchant mon nouveau compagnon.

— Salut! répondis-je, soupçonnant à qui j'avais affaire.

Et pendant les deux ou trois minutes que nous passâmes encore à nager, il ne s'échangea plus un mot.

Soit indifférence, soit par une des taquineries dont il était coutumier, maître Kemoun ne se hâtait point de me nommer ceux qui venaient de se joindre à nous. Je regardais toujours à la dérobée celui que je supposais être Ben-S'lémah, et je pensais que, pour un détrousseur de route, ce bandit avait fort bon air.

C'était, en effet, un beau cavalier d'une trentaine d'années à peine, à la figure ovale, au teint mat uniformément brun; ses yeux noirs, très fendus, exprimaient à la fois la mélancolie et l'audace; le nez était mince, busqué, aux narines palpitantes, comme le naseau des fauves, indice de passions violentes; sa bouche petite, aux lèvres un peu épaisses, mais rouges, avait un caractère hautain, sauvage; elle s'estompait de moustaches noires, comme les sourcils bien arqués, et comme la barbe en pointe. Toute la tête me parut belle, et plus tard, dans un sourire, le Kroumir nous montra des dents courtes, serrées, aiguës, et d'une blancheur éburnéenne. Sa main, qui tenait la bride de son cheval, était petite, sèche, nerveuse et brune. De même que la plupart des Arabes, Ben-S'lémah était doué d'une distinction native indéniable; ses mouvements et ses gestes étaient dignes. On l'eût plutôt pris pour un chef de grande tente que pour un brigand.

— On en pensera ce que l'on voudra, me disais-je; mais, à moins d'être témoin du crime, je ne croirai jamais que cet homme soit un vulgaire assassin.

Nos chevaux venaient d'atterrir et se secouaient pour se sécher. Quant à nous, nos vêtements ruisselaient d'une façon si comique, que je partis d'un franc éclat de rire. Ben-S'lémah me regarda surpris : les démonstrations bruyantes de gaieté sont rares chez les indigènes; cependant il sourit à son tour.

— Eh bien! [illegible], vous êtes [illegible], me dit en français Kemoun; je vous présente Ben-S'lémah et son beau-frère Mamoud, en chair et en os.

— Je t'en remercie, répondis-je en arabe, de même que je remercie Ben-S'lémah de son invitation.

— C'est moi qui te dois de la reconnaissance, répliqua celui-ci; il est beau de voir une femme aussi vaillante que toi;

mais, avant de venir à la rencontre, je te connaissais, t'ayant vue maintes fois, la dernière fois, au marché de Souck-el-Arba, et je savais que parmi les dames françaises il y a de grands cœurs.

Habituée à la phraséologie et aux hyperboles de la langue arabe, j'acceptai le compliment sans rougir et sans fausse modestie... Après tout, je n'ignorais point que j'eusse une certaine bravoure : on me reprochait si souvent ma témérité !

Depuis que j'habitais l'Algérie, j'avais constaté les différences de langage existant entre les indigènes de l'Ouest et ceux de l'Est. L'idiome des Hadjoutes de la province d'Alger est dur, guttural ; comparé à l'arabe de Bone, c'est presque un patois. Plus on se rapproche du berceau de l'Islam, plus la langue s'épure et s'adoucit. La voix pleine et sonore de Ben-S'lémah la faisait valoir.

— Puisque tu me connaissais et que tu as de la considération pour moi, qu'aurais-tu fait si, à Souck-el-Arba, tes compatriotes m'eussent enlevée ? demandai-je malicieusement à Ben-S'lémah.

Il ne parut nullement embarrassé et me répondit sans hésitation :

— J'aurais obtenu que tu fusses confiée à la garde de ma femme, dans nos tentes, et, le lendemain même, avec le concours de ton serviteur Ben-S'lémah, tu te serais évadée.

Au-dessus du talus de la rivière s'étendait une longue vallée coupée par des affluents sans importance de l'oued El-Hout ; au fond, une colline boisée formait à l'horizon un rideau sombre sur lequel on apercevait une vaste clairière en amphithéâtre, parsemée de tentes et de gourbis.

— C'est là que nous allons, dit en l'indiquant du geste Ben-S'lémah. Tu excuseras l'humble hospitalité du Kroumir. Je ne suis point un chef riche et puissant comme le kaïd Djab-Allah.

Une amertume ironique soulignait cette dernière phrase, que je feignis ne point entendre, et je me contentai de répondre :

— Cette hospitalité me paraîtra bonne, puisque je l'ai souhaitée et qu'elle m'est amicalement offerte.

Aussitôt que nous nous étions engagés dans la vallée, le beau-frère de Ben-S'lémah nous avait quittés ; il nous rejoignit portant deux longs fusils arabes.

— Vous aviez laissé vos armes au gué ? demanda Kemoun.

— Ne vous y trouvant pas, répliqua Ben-S'lémah, j'ai pressenti la vérité. Vous aviez dû vous égarer, prendre un mauvais passage dans la rivière, et je prévoyais que Mamoud et moi devrions faire ce que nous avons fait. C'est pourquoi nous nous sommes débarrassés de nos armes : il ne fallait point qu'elles fussent mouillées et hors d'usage, même momentanément.

A l'approche de Mamoud, Sebagh se mit à hennir.

— Brave bête ! fit le jeune homme ; elle se souvient !

— Silence ! exclama sévèrement Ben-S'lémah. Il est malséant de faire allusion à un service rendu.

— Oh ! moi, dis-je, je me le rappelle ; c'est toi, Mamoud, qui a tiré mon cheval du lac Mélah, où nous étions si bien embourbés...

— En effet, répondit timidement et en rougissant Mamoud, confus de la réprimande de son beau-frère.

Le siroco s'apaisait et pourtant la chaleur continuait excessive, me mordant le visage, fatiguant mes yeux ; nos vêtements étaient aussi secs que s'ils n'eussent point été trempés il y avait à peine une heure. Une mélancolie intense s'emparait de moi ; cette interminable vallée me paraissait morose, malgré ses bouquets d'oliviers, ses caroubiers trop espacés, à la large envergure, aux frondaisons rondes et tombantes, sous lesquelles un escadron tout entier aurait pu se mettre à l'ombre, malgré ses chardons au feuillage grisâtre argentés, aux fleurs bleues, et ses nappes de convolvulus aux calices rouges, violets et roses, d'une dimension surprenante. J'étais lasse et je regardais avec envie les arbres sous lesquels on aurait pu faire une halte.

— Ce n'est pas la peine de nous arrêter, me dit Kemoun, devinant mes préoccupations ; nous arriverons bientôt ; nous voici aux ruisseaux moins difficiles à passer que l'oued El-Hout.

Nous en traversâmes deux assez larges, mais peu profonds ; nos chevaux n'eurent point à y nager, l'eau leur montant jusqu'aux genoux seulement. Au delà nous retrouvions, en gravissant la colline, la région des fougères, des bruyères et des bois. Le sentier couvert sous lequel nous cheminions était gras et humide.

— Il doit y avoir des sources par ici ? dis-je à Kemoun.

— Il y a une jolie cascade ; nous passerons à côté.

Un instant après, nous y arrivions ; des anfractuosités d'un bloc de rochers sortaient, par une multitude de fissures, de minces filets d'eau se rejoignant dans une cuvette naturelle, d'où l'eau s'échappait en une nappe qui retombait à quatre ou cinq mètres plus bas, s'éparpillant de tous côtés. Sous la cuvette surplombant, s'ouvrait une grotte en miniature tapissée de mousses, festonnée d'églantiers, de fausses salsepareilles, dont les sarments rameux, les feuilles vertes vernissées et aiguës, les grappes de baies d'un rouge vif obstruaient l'entrée, formant sous la transparence de la chute un rideau ravissant. Entre de grosses pierres moussues, le ruisseau coulait capricieusement parmi des acanthes, des fougères, des capillaires superbes ; de petites fleurettes ténues et brillantes semblaient sourire au soleil, à l'abri des floraisons plus hautes d'innombrables buissons de myrtes, de lauriers-roses et blancs et de grands arbrisseaux poussant pêle-mêle à l'entour en d'inextricables fouillis. D'énormes crabes noirs, des tortues verdâtres fuyaient dans l'onde à notre approche.

— Le joli endroit ! m'écriai-je.

— Aussi dangereux la nuit qu'il est paisible le jour, répliqua Ben-S'lémah ; c'est le rendez-vous nocturne des lions et des panthères d'alentour, et Dieu sait s'il en manque ! Tiens, fit-il, me montrant dans le sol marneux les empreintes encore fraîches du pied des fauves, voilà des traces qui ne laissent aucun doute sur leur récent passage.

— En as-tu tué quelques-uns ? lui demandai-je curieusement.

— Oh ! répondit-il avec un dédain affecté, parmi les Arabes soumis aux Français il paraît que tuer un lion ou une pan-

thère passe pour un grand exploit. Chez les Kroumirs, c'est jeu d'enfant à la mamelle ; Mamoud, qui n'a pas encore de barbe, en a mis, pour sa part, une douzaine à mort, au moins.

A quelque distance de la cascade, le sol se raffermissait et devenait plus rocailleux; parmi les cailloux et les silex qui roulaient sous le sabot des chevaux, j'apercevais de nombreux spécimens de minerais de fer, de plomb, de cuivre, des galènes de zinc; j'en fis l'observation.

— Nos montagnes en sont remplies, répondit Mamoud; mais nous ne nous servons que du fer. Il y a près de Tabarka une colline où il est si pur qu'on le couperait à la hache.

Ben-S'lémah fronçait le sourcil.

— Cela te contrarie que ton beau-frère révèle les richesses de ton pays? lui dis-je.

— Je redoute les envahissements des Français, répondit-il sèchement.

— Tu n'as point à me craindre, repartis-je avec hauteur, l'accent froissé; je ne suis point marchande, et je me garderais, d'ailleurs, de me vanter d'être venue chez les Kroumirs et de raconter ce que j'y ai vu.

— C'est que, reprit-il d'un ton plus courtois, nous avons l'exemple d'Oum-Theboul. Et qui sait jusqu'où tes compatriotes tenteront de s'avancer un jour?

— Si les Kroumirs se tiennent tranquilles, on respectera leur indépendance.

— Je compte moins sur ce respect que sur la difficulté de pénétrer dans nos montagnes... Le bey de Tunis y a renoncé.

— Oui, mais ses troupes ne peuvent être comparées aux nôtres.

— Malheureusement! Pourtant, la nature même est contre vous, répliqua-t-il pensif. Deux années après la réoccupation de la Calle par les Français, il s'est produit chez nous un phénomène que nos anciens ont considéré comme un avertissement d'en haut : une de nos montagnes s'est soudainement ouverte en jetant d'épouvantables clameurs, et pendant une semaine elle a vomi du feu, des pierres, de la cendre, et les sages ont dit que le Prophète nous prévenait par ce prodige que si l'étranger menaçait de nous asservir, il serait arrêté par Dieu lui-même et périrait dans les entrailles des monts qui s'ouvriraient sous ses pas pour l'engloutir.

— Et toi, tu crois cela?

— Certainement!

Je ne possédais ni assez de savoir pour répondre par une théorie irréfutable de l'existence des volcans et de leurs causes, ni assez parfaitement la langue arabe pour m'exprimer en termes clairs et précis sur un tel sujet. D'ailleurs, la discussion pouvait dégénérer en querelle; mon imprudence m'avait placée sous la dépendance de Ben-S'lémah, qui commençait à m'inspirer moins d'enthousiasme que de défiance; je ne tentai donc point de le dissuader; je savais trop que je ne le convaincrais pas, et je repris :

— Le bey de Tunis, dis-tu, a renoncé à vous asservir; ne lui payez-vous pas l'impôt cependant?

— L'impôt! répliqua Ben-S'lémah ; nous ne le lui payons nullement; c'est lui qui, au contraire, quand il s'avise de nous envoyer des percepteurs, nous fournit des armes, de la poudre et même des vêtements.

— Comment cela ?

Je connaissais l'histoire à laquelle il faisait allusion; mais, m'imaginant qu'il lui était agréable de la raconter et que ce récit modifierait, momentanément du moins, ses idées malveillantes envers les Français, je tenais à l'entendre de sa bouche.

— Comment cela? répéta-t-il; je vais te le dire. Il y a quelque temps, deux ou trois ans peut-être, les percepteurs arrivèrent, comme d'habitude, du Kef et de Béjà; mais nous avions, entre Kroumirs, fait le serment de ne plus solder une redevance stupide, et, quand ils se présentèrent escortés de la force armée, nous les entourâmes en nombre considérable; après une insignifiante escarmouche où nous leur tuâmes deux hommes sans que l'un des nôtres eût été même blessé, nous leur enlevâmes leurs chevaux, leurs armes, leurs munitions, leurs vivres; puis nous les conduisîmes tout nus jusqu'au fortin situé sur le continent, en face de l'île de Tabarka. Ce pauvre bey y entretient, on ne sait trop pourquoi, une petite garnison fort inoffensive, avec laquelle nous fraternisons en temps ordinaire, attendu qu'elle nous redoute plus que nous ne la craignons. Nous laissâmes les percepteurs et leur escorte sous les murs du fortin, dont la troupe, à qui ses vivres sont livrés pour un temps déterminé et qui n'avait point à compter sur un ravitaillement prochain, refusa de les recevoir. Ce fut le consul de l'île pour l'Italie, le père Moschetti, qui leur envoya une chaloupe, les recueillit et les nourrit jusqu'à ce qu'un navire tunisien vînt les prendre. Depuis, le bey ne nous demande plus rien et nous sommes encore moins disposés, tu dois le comprendre, à nous soumettre aux chrétiens qu'à un prince qui du moins appartient comme nous à l'Islam.

— On vous accuse cependant de ne pas tenir beaucoup à votre religion.

— C'est un mensonge, et puis, qui donc nous connaît, nous autres Kroumirs?

— On dit aussi que sur votre territoire la côte est inhospitalière et que les balancelles corailleuses qui y échouent sont fatalement pillées...

— Ça, c'est de bonne guerre. Suppose que nous ayons des bateaux et que l'un d'eux s'échoue dans les eaux de la Calle, qu'arriverait-il?

— On lui porterait secours, on le ravitaillerait et il serait libre.

— Pourquoi donc [illegible] ?

L'argument de Ben-S'lémah me laissa sans réplique ; je ne pouvais décemment lui reprocher ses méfaits; je jugeai plus sage de me tirer d'affaire par une impudence :

— Si l'on te connaissait, il n'en serait point ainsi.

— Je sais, reprit-il, subitement adouci, que l'on met à mon compte tous les vols, les assassinats, les enlèvements qui se commettent autour de la Calle. Il est si commode de dire : Ben-S'lémah a fait ceci, Ben-S'lémah a fait cela ! Je crois, Dieu me pardonne! que si le seigneur lion mangeait un Français,

on accuserait Ben-S'lémah de le lui avoir fourni. Je ne m'en [illegible] pas plus mal, bien sûrement.

Une idée sinistre me passa par la tête : je songeai à [illegible] pris de la fantaisie de nous servir en festin, Kemoun et moi, aux bêtes féroces, qui pourrait l'en empêcher? J'eus cependant le courage ou la lâcheté d'applaudir à sa plaisanterie.

Nous débarquions, [illegible] cent pas du douar du Kroumir, et nous étions aussitôt entourés d'une multitude de chiens furieux, aboyant contre nous, et qui ne se calmèrent qu'à sur les injonctions énergiques et réitérées de leur maître.

Dans la plupart des douars de l'Est, les tentes, extérieurement préservées par une haie d'aloès, de cactus ou de buissons épineux, forment un cercle dont les troupeaux occupent le centre. Lorsque les Arabes vivent en dehors de la tribu, l'ouverture principale des tentes fait toujours face à l'est. Ces dispositions n'existaient point chez Abd-el-Kader-ben-S'lémah. Les cinq gourbis et les trois tentes qui, sur l'emplacement le plus élevé de la clairière, constituaient sa *douaïra* — petit douar — s'étendaient sur une seule ligne et s'ouvraient à l'ouest.

Cette particularité me frappant, j'interrogeai le Kroumir pour en connaître la cause :

— Écoute, me dit-il ; avant de te répondre, il est bien de nous entendre sur un point, ou à chaque instant nous risquons de nous froisser ; à diverses reprises, nous avons, en causant, failli devenir ennemis... Si tu veux que mes paroles soient vraies, fais-moi la grâce d'oublier, pendant la durée de ton séjour chez moi, que tu es chrétienne et Française... Moi je ferai mes efforts pour être sincère sans discourtoisie. Songe que tu es en présence d'un homme de fusil et de sabre, illettré ; mais j'estime trop qui m'honore pour lui mentir comme un Bédouin soumis... Tu es ici en amie, en [illegible] mettre du mécontentement entre nous.

J'acceptai les termes du programme, et il reprit :

— Mes tentes [illegible] que peut venir l'ennemi, et il importe de le voir arriver. Un guetteur veille sans cesse sur le faîte du coteau. Je ne crois [illegible] jusqu'ici pour m'y arrêter... Ma tribu se lèverait tout entière, et nos montagnes sont inexpugnables ; mais il vaut mieux être sur ses gardes, tu me comprends.

Nous [illegible] ample vêtement en laine, de cette teinte crème si en faveur maintenant en France et lui descendant jusqu'à mi-jambes, la tête émergeant d'une autre pièce d'étoffe semblable surmontée des nombreux replis de la corde bège de poil de chameau, nous attendait au seuil de la tente la plus haute. Debout, le bras levé et arrondi, elle soulevait de la main le pan de la lourde portière de tissu rayé de noir et de gris, également en poil de chameau. A son autre bras, qui pendait, s'accrochait un bambin d'une huitaine d'années, complètement nu, aux formes robustes et superbes — un Ismaël au premier âge, — à la peau lisse et bistrée, aux yeux étincelants et étonnés, à la chevelure noire et crépue. La femme était grande et belle ; Rachel, l'épouse de Jacob, devait être ainsi ; sa pose gracieuse, digne ; et, dans l'encadrement de l'ouverture profonde et mystérieuse de la tente, ils faisaient un ravissant tableau.

— [illegible] ton fils? demanda-t-il à Ben-S'lémah.

— Oui, dit-il ; mais, tu le vois, elle est trop jeune pour être sa mère ; celle-ci est morte.

Nous arrivions. Kemoun, qui depuis notre jonction avec les Kroumirs demeurait à peu près silencieux, mit pied à terre et m'aida à en faire autant, tandis que la femme de Ben-S'lémah s'approchait et prenait la bride du cheval de son mari. Le bambin avait fui au fond de la tente.

— Mouni, dit Ben-S'lémah, je t'amène des amis.

Avec défiance et contrainte, elle toucha du bout des doigts ma main tendue vers elle ; puis, m'entendant la saluer en arabe, elle daigna sourire et me souhaiter la bienvenue.

— Bekre, cria Ben-S'lémah à l'enfant, qui, à demi abrité par la portière de la tente, avançait furtivement et curieusement la tête, viens ici.

Il avança à petits pas, timide, hésitant, sauvage, se suspendit au haïck de son père, et murmura irrévérencieusement [illegible] :

[illegible] Djeh[illegible]).

Son air effrayé, son accent convaincu me firent rire.

— Excuse-le, dit le père ; il n'a jamais vu que des Arabes ; ton costume le surprend.

Mamoud et deux nègres accourus à son appel emmenaient nos chevaux.

— Si vous voulez vous reposer d'abord, reprit Ben-S'lémah, je vous ferai ensuite visiter mon domaine.

Nous pénétrâmes sous la tente et nous nous assîmes sur des tapis superposés servant de sièges. Mouni apporta aussitôt le café servi sur un plateau dans des tasses de faïence anglaise, ce qui me parut manquer de couleur locale ; je m'abstins de le dire. Mouni le déposa sur une natte et se retira.

[illegible] Kroumir.

— [illegible], je ne fume pas.

[illegible] m'exprimait l'étonnement :

— Je ne crois pas, dit-il, que dans le pays kroumir il y ait, toutes les tribus comptées, cinquante fumeurs, et c'est bien. Moins on a de besoins, moins on est esclave.

J'examinais à la dérobée l'aménagement de la tente, car chez les Bédouins les personnes bien élevées se targuent d'une extrême discrétion et n'inventorient pas du regard, comme les civilisés, tout ce qu'elles ont sous les yeux ; ce serait le comble de l'impertinence. D'ailleurs, à l'exception de deux peaux de panthère et de trois peaux de lion fort mal préparées et jetées sur le sol, il n'y avait pas grand'-chose chez Ben-S'lémah. Deux coffres en bois peint, sur lesquels s'entassaient les objets les plus hétérogènes : plats ronds en terre et en bois, selles, tamis de feuilles de palmier

et d'alfa; à côté, des jarres brunes, les unes pleines de beurre fondu, d'olives sauvages noires baignant dans la saumure, d'autres contenant de l'eau. Aux montants de la tente étaient accrochés de grands chapeaux de paille, des brides, des armes, quelques chapelets à quatre-vingt-dix-neuf grains, nombre des attributs de Dieu, que l'on formule en roulant chaque grain sous les doigts : « le bon, — le juste, — le clément, — l'adoré, — le chéri, — le miséricordieux, — l'unique », etc., etc.

Le café dégusté, et il était excellent, Kemoun fit cette motion :

— Allons voir d'abord les chevaux de Ben-S'lémah; il en a de très beaux, et [illegible] qui veut [illegible].

Ben-S'lémah parut sensible [illegible], et nous nous dirigeâmes vers un espèce de [illegible] tous les vents. C'était une simple toiture de chaume reposant sur une charpente de poteaux non équarris, sous laquelle quatre chevaux au piquet, en compagnie de la jument, hennirent à l'aspect de leur maître.

Ils étaient réellement irréprochables et superbes et avaient cette tête large et courte, cet œil si vif, si intelligent, des étalons arabes, qu'il semble presque humain.

Le petit Bekre, qui ne nous avait point quittés, se faisait un jeu de leur passer sous le ventre, sans qu'ils donnassent le moindre signe d'impatience; ils le flairaient au contraire, reniflant avec une évidente satisfaction.

— Ce sont des montures de prince, dit avec orgueil Ben-S'lémah, dont un sourire équivoque plissait les lèvres.

Me souvenant de [illegible] quelle devait être la provenance de ces belles bêtes, et je ne répliquai point.

— Celle-ci, ajouta Ben-S'lémah en caressant de la main la croupe ronde, ferme et lustrée de la jument, est une kroumire, fille et petite-fille de kroumirs mâles et femelles. Je sais sa généalogie, en remontant jusqu'à la quatrième ascendance. Elle a cinq ans, n'a point été saillie; c'est moi qui l'ai élevée et nul autre ne l'a jamais montée. C'est un pur joyau : vois son encolure, son large poitrail, ses jambes nerveuses et fines, ses veines à fleur de peau, ses épis, sa robe; quelles perfections! Elle m'a sauvé plus d'une fois à l'heure du danger, n'est-ce pas, ma belle Rianah?

Il s'attendrissait en lui parlant et en évoquant ces souvenirs. Je respectai son émotion. Dieu seul et lui-même pouvaient [illegible] et de Rianah [illegible] et dans quels actes elle avait pu être complice.

Sous une autre tente, Mamoud, déjà marié — il n'avait pas plus de dix-huit ans, — [illegible] avec sa femme, [illegible] enfant, dans sa treizième [illegible] que sa belle-sœur et, après avoir baisé respectueusement la [illegible] de Ben-S'lémah, nous offrit [illegible] composé de gruau et d'un liquide noirâtre peu engageant. Les jeunes époux puisaient à même dans le plat avec des cuillers en bois. Deux grands lévriers gravement assis sur leur train de derrière attendaient dans une attitude mélancolique, à une distance convenable, les reliefs du festin.

En quittant le jeune couple, nous ne fîmes que passer devant le gourbi où se préparait notre déjeuner. Mouni présidait à cette œuvre, et sous sa direction deux négresses s'en acquittaient avec une dignité pontificale.

— Maintenant, dit Ben-S'lémah, je vais te faire voir le douar le plus important de ma tribu; il est à deux pas.

Il nous emmena au faîte de la colline, et là, au spectacle imprévu qui s'offrit à nos yeux, je jetai un cri d'admiration.

Au bas du coteau s'étendait une vaste plaine, encaissée par des montagnes plantureusement boisées et à peine entr'ouvertes au sud et au nord pour livrer passage à un large cours d'eau que je supposai être l'oued En-Nahlàt — la rivière des abeilles — ou l'oued Zaine, peut-être leur principal affluent. Il serpentait capricieusement, en un long ruban argenté, irisé par les feux du soleil, dans l'encadrement vert et fleuri des arbres de ses rives et des hautes herbes. Des troupeaux de bœufs, de moutons, des groupes de chameaux se pressaient par intervalles, animant ce beau site d'un calme si magistral et si grandiose. Au fond de la plaine, la rivière, étroitement serrée dans une gorge, avait des reflets d'acier bruni et baignait la blanche kouba d'un marabout, abrité par une vingtaine de palmiers, et des oliviers nombreux et séculaires qui formaient un bois sacré. A nos pieds, un douar de trois cents tentes se touchant l'une l'autre dessinait un grand cercle noir étagé, au milieu duquel le parc aux bestiaux, déserté pendant le jour, montrait une tronée blanche. En face de nous, dans le lointain, la chaîne de montagnes, dont la base émergeait d'une buée mouvante, opaque et cotonneuse, se revêtait jusqu'au sommet de ces teintes violettes, lilas, rosées, bleuâtres, qui s'allongent horizontalement en zones très nettes, très distinctes, pour se fondre aux altitudes en reflets magiques d'argent, d'or et de pourpre, sous l'azur intense et profond de la voûte éthérée.

Toute à l'extase, au ravissement de cette fête des yeux, je demeurais silencieuse, quand Ben-S'lémah prit la parole pour me dire :

— Je ne t'offre point de te conduire dans le douar. En ce moment, toutes les familles sont réunies sous leurs tentes pour le repas de dix heures; les chiens mêmes ne nous ont point aperçus. Il est sage de n'éveiller aucune curiosité forcément malveillante. Je ne voudrais point voir se renouveler ici les scènes de l'ouadda de Souck-el-Arba. Rentrons; nous allons déjeuner à notre tour.

— [illegible]

— Les Kroumirs n'ont pas de maîtres, et je n'ai sur ceux de ma tribu qu'une influence relative. Je suis leur chef, leur arbitre dans les contestations qu'ils peuvent avoir entre eux, leur conseil dans les démêlés qui surgissent quelquefois avec vos autorités militaires; mais cela est fort limité, et, si l'on me soupçonnait de pactiser avec des Français, mon influence serait à jamais perdue, et mon existence aussi compromise d'un côté que de l'autre.

J'aurais voulu l'interroger sur les mœurs, les coutumes, le

1. [illegible]

mode de gouvernement des Kroumirs; connaissant les défiantes susceptibilités des indigènes, je m'en abstins et me consolai en pensant que Kemoun pourrait y suppléer plus tard; mais, quand, de retour à la Calle, je lui en parlai, je vis qu'il n'en savait pas plus long que moi.

Nous revînmes sous la tente de Ben-S'lémah. Contrairement aux usages arabes, sa femme et son fils s'accroupirent comme nous et avec nous, les jambes reployées et croisées, devant les mets servis tous à la fois sur le tapis de cuir posé sur le sol et tenant lieu de table et de natte. On commença par un potage au gruau, semblable à celui que j'avais entrevu chez Mamoud.

Les raffinés de la civilisation auraient de la peine à se soumettre à la promiscuité du plat où chacun plonge sa cuiller et barbote plus ou moins, aux libations de tous à une unique amphore que l'on se passe de main en main, sans essuyer même le bord; mais en voyageant dans les tribus, on finit par s'y habituer, et, les répugnances préalables une fois vaincues, on n'y pense plus. D'ailleurs ici nos amphytrions étaient jeunes et sains; leurs dents blanches pouvaient rivaliser avec le plus pur ivoire: il n'y avait donc point à faire les dégoûtés.

A la première cuillerée de potage portée à mes lèvres, je dus réprimer un cri d'angoisse. J'avais assez couru en Algérie pour me défier de l'abus du piment de Cayenne et des autres condiments de haut goût prodigués par l'art culinaire arabe; mais ceci dépassait les plus brûlantes prévisions, et je crus mon palais à jamais hors d'usage et prêt à faire explosion.

— Comment me tirer de là? murmurai-je à demi-voix, m'adressant en français à Kemoun; il m'est impossible d'avaler cette sauce, elle me cautérise comme un fer rouge.

— N'y touchez plus et passez sans façon au poulet qui baigne dans le jus rouge : c'est du piment enragé, mais il vous paraîtra doux, comparé à ce diable de bouillon noir. Je vais expliquer ce qui en est.

Il le fit avec assez de tact et de mesure pour éviter de froisser nos Kroumirs et les amuser à mes dépens. Ben-S'lémah, souriant de mon impuissance à ingurgiter du feu, nous dit que la marmelade noire qui communiquait cette forte saveur aux aliments se fabriquait à Tombouctou et à Djenné, qu'elle était très appréciée en Tunisie et dans la Tripolitaine, parce qu'elle avait la propriété de rendre de la vigueur aux tempéraments les plus anémiés et qu'elle était un apéritif hors ligne.

Quant à Mouni, moqueuse comme toutes les femmes arabes, elle riait franchement, se raillant de moi. Elle nous indiqua le nom de la plante d'où était tirée la substance noire, mais je ne me le suis point rappelé.

Des tranches fraîches de pastèque finirent par avoir raison de la sensation intolérable que j'éprouvais, et, ainsi que m'en avait prévenue Kemoun, je trouvai le poulet au piment assez doux pour en manger sans souffrir.

Nous ne pûmes éviter le classique mouton rôti en entier. Il n'était heureusement point farci, et, après avoir accepté le filet, morceau d'honneur, déchiqueté par les doigts du maître du logis, et y avoir à peine goûté, je pus, sans inconvenance, le passer à Mouni et à son fils, qui le firent disparaître promptement et de fort bonne grâce.

Le surplus du repas, avec moins de luxe, de diversité et d'abondance, était à peu près tel que celui qui m'avait été offert par Djab-Allah, et, en songeant aux excuses préliminaires de Ben-S'lémah, je constatai une fois de plus l'excessif orgueil des Arabes.

Le repas achevé, Mouni se leva pour m'apporter un grand vase en poterie vernissée plein d'eau afin que je pusse procéder à une ablution rendue indispensable par l'absence de fourchette. Le vase passa ensuite à Kemoun, puis au maître du logis.

— Et maintenant, dit Kemoun, il faut partir. Nous n'arriverons pas à la Calle avant deux heures et nous serons grondés. Je vais aider à seller les chevaux; les gens d'ici ne sauraient pas comment faire.

Il s'éloigna avec Ben-S'lémah; je restai seule avec Mouni et le petit Bekre. Je leur avais réservé une surprise pour l'instant des adieux; j'ouvris ma grande gibecière arabe et j'en tirai une demi-douzaine de ces miroirs renfermés dans une double cuvette de cuivre qui valent vingt-cinq centimes la pièce, et ce furent des cris de joie, des admirations, des attendrissements, quand la jeune femme, qui ne s'était encore vue que dans la réflexion mouvante de l'eau des sources et de la rivière, put contempler d'aussi près son image et se trouver belle. Elle crut à de la magie, à un sortilège, se mit à pleurer pour tout de bon; il me fallut aller requérir Kemoun et Ben-S'lémah afin de la convaincre que je ne lui voulais pas de mal. Un poupon mécanique, ouvrant et fermant les yeux, fut un nouveau sujet d'étonnement. Hors d'elle, Mouni l'embrassa et appela sa belle-sœur et les négresses pour leur montrer cette merveille, « l'enfant chrétien, si joli, si gracieux », qui fut tourné et retourné en tous sens.

— Ces Français sont des magiciens, des démons! dit d'un air capable et en balançant la tête une des négresses.

Je leur distribuai des dragées, du chocolat, que je leur dis être de la terre d'une contrée de la France. Quelques foulards aux couleurs voyantes, un couteau de poche et une paire de ciseaux mirent le comble à l'enthousiasme général.

Ma gibecière était vide, les chevaux sellés. Mouni m'embrassa en me disant :

— Tu reviendras, n'est-ce pas?

— Oui.

— Quand?

— Dieu le sait!

Kemoun, impatient, me tenait l'étrier; je sautai à cheval.

— Bénédiction! bénédiction! criaient Mouni et son fils.

Ce furent les derniers mots que j'entendis dans le douar de Ben-S'lémah, qui nous reconduisait.

Avant d'arriver au gué de l'oued El-Hout, le Kroumir, près de nous quitter, me dit avec une certaine solennité :

— Je ne sais si tu reviendras comme Mouni le désire; mais elle n'oubliera plus jamais la visite de la chrétienne. Il me semble que, ta curiosité étant satisfaite, tu perdras la

mémoire du chemin de la montagne. Les Français doivent être ainsi parce qu'il y a beaucoup de choses dans leur vie. Pour moi, je me souviendrai de la preuve de confiance que tu m'as donnée en venant ici, sous ma simple sauvegarde... Laisse-moi te donner un conseil d'ami, et d'ami reconnaissant. Le pays n'est pas sûr, il ne peut l'être... Tous les Arabes, soumis ou insoumis, sont ennemis des chrétiens; il ne faut pas s'en fier aux uns, ceux-là sont perfides. Il pourrait t'arriver malheur... Je ne parle pas d'un enlèvement par les Kroumirs, je serais là. Tu as été vendue une fois par ton domestique Yussef, tu ne peux l'ignorer, car tu as fui, et tu n'as dû ton salut qu'à ta présence d'esprit et à ton courage. Rappelle-toi aussi ce qui a eu lieu à Souk-el-Arba : on a sérieusement discuté ta liberté. Ton cheval, tes vêtements, l'espoir de trouver de l'argent sur toi pourraient tenter bien des gens, même ceux que tu juges les plus amis, avec qui tu marches. Tu risques, à chaque instant et sans le savoir, ta vie. Si l'on te tuait, j'en aurais du chagrin, et probablement j'aurais aussi la douleur d'être accusé du crime... Le jour où je t'ai rencontrée pour la première fois, ta hardiesse m'a surpris et j'ai été tenté moi-même de t'enlever; ce qui m'a retenu, je l'ignore. La main de Dieu peut-être. Voilà le gué, vous êtes dans le bon chemin, je n'irai pas plus loin. Si l'on me voyait avec vous, le pire désagrément ne serait pas pour moi. Que le salut vous accompagne!

Il me tendit la main de cheval à cheval et s'élança au galop dans la direction de son douar.

La rivière passée, je me retournai et je l'aperçus encore dans l'éloignement; mais lui ne se retourna point.

— Savez-vous, dis-je à Kemoun, que votre Abd-el-Kader-ben-S'lémah me fait l'effet d'un brigand légèrement poseur? On le prendrait, à l'entendre, pour un bandit de roman ou d'opéra-comique.

— Il ne faudrait pas s'y fier, répondit laconiquement l'interprète.

— Pourquoi donc alors m'a-t-il invitée à aller chez lui, et pourquoi a-t-il été si courtois envers nous?

— Le sais-je, moi? Les Kroumirs sont fins; Ben-S'lémah n'a rien de plus que le kebir et vous, si vous n'êtes pas en mieux avec le commandant supérieur du cercle, êtes liés avec le [illegible] et, comme notre ami Ben-S'lémah peut avoir tôt ou tard maille à partir avec l'autorité [illegible], il veut peut-être se ménager des appuis puissants.

— Taisez-vous! Je ne crois pas un mot de ce que vous dites; c'est odieux! Je préfère lui reconnaître des sentiments chevaleresques... Ses dernières recommandations [illegible] preuve et... [illegible]

— Pourquoi, non, par exemple? Si les Kroumirs vous enlevaient, c'est lui qui serait embarrassé. Si l'on vous assassinait, ce serait pas encore...

— Assez, assez! Je ne vous écoute plus. Vous me gâtez ma journée.

— Ce n'est pas moi qui la gâte. Mais, si nous ne marchons pas plus vite, c'est le kébir qui se chargera de la gâter, par la réception qu'il nous fera.

— Eh bien, au trot!

Nous eûmes beau courir; en arrivant à la maison, je vis que l'on avait déjeuné sans moi, et l'on me témoigna un juste mécontentement.

Cependant les conseils du Kroumir m'avaient impressionnée, et ma visite chez lui fut ma dernière équipée pendant mon séjour à la Calle.

Plusieurs années après, étant à Oran, j'appris par un journal la mort de Ben-S'lémah. Arrêté enfin par la trahison des Arabes, ayant été incarcéré dans le fort, des gens de sa tribu tentèrent de le délivrer en s'introduisant nuitamment par mer dans la ville. Au moment où, emmenant le prisonnier, ils fuyaient ensemble dans les rochers pour regagner leur chaloupe, ils furent aperçus par un factionnaire qui, en tirant sur eux, donna l'alarme — et Abd-el-Kader-ben-S'lémah avait été tué.

[illegible]

LITTÉRATURE GRECQUE MODERNE

Les chants populaires de l'Épire et les poèmes grecs du moyen âge

Les Grecs modernes ont deux sortes de poésie : l'une spontanée, traditionnelle et non écrite; l'autre écrite, née à peu près vers la même époque que les littératures modernes de l'Europe, et qui a donné lieu à des productions très nombreuses. L'une et l'autre, bien que très distinctes, ont néanmoins entre elles tant de rapports et tant de points de contact, qu'il est impossible de les étudier séparément sans être amené à les combattre ensemble. Le présent article fera connaître deux ouvrages intéressants qui se rapportent à ces deux sortes de poésie (1). Commençons par le premier en date, le recueil des chants populaires de l'Épire.

I.

La langue populaire grecque remonte à une haute antiquité. Elle ne date pas, comme plusieurs l'ont cru, de la prise de Constantinople; mais elle a toujours été en usage. Dès le [illegible] siècle, on [illegible] le peuple a toujours chanté, et bien souvent sous ses chants se cachent des faits historiques. C'est là une observation qui a frappé plusieurs hommes de mérite. Déjà, en 1776, Guillletière promettait de donner quelques chants qu'il avait recueillis à Sparte. Un peu plus tard, quelques voyageurs alle-

---

(1) [illegible] 1884 [illegible] 372 pages.

mands et Gœthe, Montaigne, Chateaubriand, Mendelssohn reconnaissaient et proclamaient le mérite de la langue populaire grecque. Puis vint Fauriel, qui la fit connaître en France.

« Si les Grecs, dit-il, recouvrent leur indépendance, si le jour vient où ils pourront cultiver en paix les rares facultés que leur a données la nature, tout autorise l'espérance qu'ils auront bientôt atteint et peut-être devancé en civilisation les autres peuples de l'Europe. Les sciences refleuriront alors chez eux, la philosophie y ouvrira de nouvelles écoles, et les beaux-arts y produiront de nouveaux chefs-d'œuvre. Ils auront sans doute aussi de grandes compositions poétiques où l'art aura fait tout ce qu'il peut faire. Mais puissent de si belles espérances ne pas leur faire dédaigner une tâche modeste et facile! Qu'ils s'empressent de recueillir tout ce qui n'a pas péri de leurs chants populaires! L'Europe leur sera reconnaissante de tout ce qu'ils auront fait pour les conserver; et eux-mêmes ils seront charmés un jour de pouvoir rapprocher des productions d'une poésie savante et cultivée ces simples monuments du génie, de l'histoire et des mœurs de leurs pères. »

On s'occupe aujourd'hui beaucoup de ce genre de littérature, et l'impulsion donnée en Occident par quelques savants a été vivement ressentie par les Grecs, qui montrent un grand zèle pour recueillir les témoignages de leur ancienne langue populaire avant que ces témoignages s'éteignent dans la langue factice fabriquée à l'imitation de l'ancienne. Malgré la grande quantité de pièces déjà publiées, il en reste beaucoup d'inédites et d'inconnues. Les pays des Grecs, et surtout l'Epire, sont très favorables à l'éclosion d'une pareille poésie, qui se manifeste dans une production très considérable. Par Épire, il faut comprendre la plus grande partie de la Grèce occidentale, toute la Thessalie et une grande portion de la Macédoine, qui est devenue le théâtre le plus brûlant des combats des Armatoles contre les Turcs.

Le poète était heureux et fier de célébrer les victoires des armes grecques; les sommets du Pinde retentissaient de ses chants, qui contribuaient à enflammer l'ardeur et le courage des Clephtes. Les Valaques qui habitent ces montagnes, bien que n'employant pas la langue grecque comme la leur propre, ont cependant composé leurs chants en cette langue; on en trouvera beaucoup en parcourant le présent recueil. Dans les danses, dans les mariages, dans les fêtes, quand elles bercent leurs enfants ou pleurent les morts, des femmes chantent toujours en grec, bien que souvent quelques-unes d'entre elles ne comprennent pas exactement les paroles qu'elles chantent. Nouvelle preuve de la fusion de cette tribu avec la race grecque.

Le Pinde est encore le séjour des muses. Valaoritis avoue que c'est à la vue du Pinde, qu'il apercevait de Leucade, qu'il devait et les plus belles inspirations par lesquelles il a chanté la vie du Clephte et cet esprit essentiellement populaire qui distingue ses immortelles poésies.

Presque toutes ces chansons clephtiques, en Grèce et surtout en Epire, ont eu pour origine quelque événement historique. Aussi ont-elles une réelle importance pour l'histoire de la Grèce pendant les deux ou trois derniers siècles. Elles étaient, pour nous servir d'une heureuse expression de M. Legrand, des espèces de bulletins de victoire, et l'historien peut y trouver des renseignements précieux pour le récit des luttes successives et acharnées qui ont amené l'indépendance de la Grèce.

Les chants des autres branches de la poésie populaire ne peuvent être attribués à une classe déterminée d'hommes. Toutefois il est certain que ceux qui ont été consacrés à la démonstration d'une passion vive ont été composés par des femmes. Sous le titre d'*élégies* ou *mirologues*, le recueil d'Aravantinos en contient quatorze, dont dix étaient inédits. Ce sont des chants funèbres par lesquels on déplore la mort de ses proches et qui rappellent les lamentations poétiques usitées en Corse.

En général, les productions de la poésie populaire ne se distinguent ni par leur vivacité ni par la variété des idées. Leur monotonie est fatigante. Le type principal est la mélancolie, rarement la joie. La raison de ce phénomène se comprend facilement. Le cœur de l'esclave n'a qu'à exprimer des plaintes et des gémissements. Le mérite poétique n'en est pas moins réel; nous ne parlons, bien entendu, que d'une certaine partie de ces compositions. Au point de vue des règles et de la poésie, elles sont incomplètes et irrégulières. Mais il ne faut pas oublier que celui qui en est l'auteur n'est pas lettré et qu'il n'est pas obligé de soumettre ses inspirations à la forme des règles techniques. Parmi ces compositions, il en est dont le style est tel que les plus grands poètes en accepteraient volontiers la paternité.

Nous avons parlé de l'importance de certains chants épiroques au point de vue historique. Le premier remonte au XVIe siècle, à l'époque où les Épirotes, ne voulant pas se soumettre à l'impôt odieux de l'enrôlement des enfants, levèrent l'étendard de la révolte. Nous pensons qu'à côté de ce poème il ne sera pas sans intérêt de faire voir par des pièces ayant trait à des événements contemporains les procédés de ces poètes populaires. Ils nous paraissent démontrer la valeur historique des plus anciens morceaux. Nous citerons les suivantes, qui étaient inédites.

LE COMBAT NAVAL ET L'ESCLAVE (Parga, 1574).

« Que ne suis-je un rossignol à la voix douce, que ne suis-je une hirondelle, ou bien un fanal doré dans le phare de Messine, pour pouvoir apercevoir de loin le roi qui vogue! Ils voguent joyeux, ils rament en chantant. Ce n'est pas vers un port qu'ils se dirigent, ils ne cherchent pas une rade pour y jeter l'ancre; ils poursuivent Ali pacha pour combattre.

« Lorsque se rencontrèrent les deux épaisses flottes, les coups de canon retentirent; le jour se changea en nuit; la proue se mêla à la proue, le mât au mât; les épées resplendissaient, les arquebuses tournaient; des pieds, des bras, des corps mutilés remplirent les ponts. Ali pacha fut tué; le brave guerrier et le roi traînaient sa galère avec la poupe de son vaisseau.

« Il y avait dedans cent esclaves chargés de chaînes; un esclave poussa un soupir et soudain le navire s'arrêta. Le roi tressaillit, il appela son lieutenant : — Celui qui a soupiré et qui a fait arrêter le navire, si c'est un de mes serviteurs, j'augmenterai sa paye; si c'est un de mes esclaves, je

lui rendrai la liberté. — C'est moi qui ai soupiré, et le navire s'est arrêté, car j'ai eu un mauvais rêve pendant mon sommeil : j'ai vu ma femme qui était donnée en mariage à un autre. Nouvel époux de quatre jours, les Turcs m'ont fait esclave et j'ai passé dix ans sur la terre de Barbarie. J'ai planté dix noyers dans la prison où l'on me gardait et j'en ai mangé le fruit, mais je n'ai point trouvé la liberté. »

Ce chant cache certainement l'historique du célèbre combat naval de Lépante. Le souvenir du port de Messine, la description de la mort de l'amiral turc Ali pacha, la présence de don Juan comme roi, etc., ne laissent aucun doute à cet égard. Le peuple grec ne pouvait oublier un pareil fait, dans lequel, pour la première fois, son invincible dominateur était humilié sous ses yeux, et qui lui montrait l'avenir plein d'espérances. Ce chant est surtout chanté par les matelots de Parga, ou, comme on sait, la flotte turque s'était embarquée pour cette expédition.

[illegible] (1821).

« Vous, ô montagnes de Gravenon et pins de Metzovo, abaissez-vous un peu, rien que la longueur d'un fusil, pour que le fameux Spileon soit aperçu à travers le defilé de Zygos, pour que nous puissions voir le petit Zacos, comment il se bat contre les Turcs. — Tiens ferme, pauvre Théodore, soutiens-toi avec tes fusils, n'aie pas peur des canons d'Ali pacha. — Comment voulez-vous que je tienne, mes braves? comment combattre? Je n'ai plus un grain de poudre, pas une balle ne me reste, et mille femmes et mille enfants sont suspendus à mon cou (sont à ma charge). Allons, mes enfants, partons pour Calabaca, nous trouverons là-bas nos camarades et Hazi Petro.

« — O mon Zacos, qu'est-il advenu? Comment cela a-t-il pu t'arriver, ô mon Zacos? Comment as-tu abandonné les églises et le monastère? — Mieux vaut abandonner les églises et le monastère aussi, que de laisser dans l'esclavage mille femmes et mille enfants. Ils ont nom Albanais, ceux-là, et, pour obtenir le pillage, pour faire des esclaves, le massacre ne leur coûte rien, ils ne pensent guère à la vie (de leurs prisonniers)! »

On sait que l'amour joue un grand rôle dans les chansons populaires de la Grèce. Le recueil d'Aravantinos en contient un grand nombre d'inédites et très gracieuses. J'en choisis trois très courtes parmi ces dernières; elles étaient également inédites.

LA FILLE AUX YEUX NOIRS.

« Les branches poussent et fleurissent et la gelée ne les quitte pas; moi aussi je veux t'oublier, et le désir ne me laisse pas. Va dire à ta mère qu'elle ne maudisse pas; j'en ferai ma belle-mère, j'en ferai ma mère par sa fille cadette, par toi, belle aux yeux noirs, qui as l'œil comme une olive, les sourcils comme un lacet, les paupières comme un arc européen. Ta main potelée, blanche et fraîche, que je l'aie pour oreiller sur un mont de marbre, que je me rassasie de baisers sur tes yeux et tes sourcils! Baisse ton fez et couvre tes sourcils, pour que mes baisers ne paraissent pas, pour que les oiseaux, les rossignols du printemps ne te portent pas envie, pour qu'on ne te reconnaisse pas et que l'empereur et le roi ne te soupçonnent pas. »

LE PETIT PIED.

« Ils m'ont frappée et m'ont grondée, et ils m'ont dit de ne pas sortir avant que je sois mariée. Pourquoi? pourquoi n'irai-je pas, pourquoi ne passerais-je pas? Ma mère m'a envoyée pour ramasser des roses. — La jeune fille monta sur l'échelle pour entrer dans le jardinet. Alors se montrèrent son pantalon et son petit pied blanc. Le jeune homme, en voyant un pied si bien dessiné, s'enivre sans raki, sans vin; il s'enivre, le pauvre garçon. Il est ivre, il est fou, il est hors de lui; les cruches lui versent de l'eau (sur la tête) et il a perdu connaissance. »

[illegible].

« Une jeune femme court le long du rivage, elle va jusqu'à la pointe extrême de la côte, les cheveux épars et rejetés sur l'épaule. Elle regarde les barques qui voguent, elle a jeté un cri, elle fait entendre une petite voix : — Mon bon pilote, mon bon voyageur, n'avez-vous pas vu à l'étranger mon mari l'étranger? Moi, malheureuse, j'ai joui de lui pendant trois jours et trois nuits, et il est parti et il m'a abandonnée, il me laisse depuis dix ans; je l'attendrai encore deux années et ensuite je serai une vieille femme. »

II.

Occupons-nous maintenant de l'autre ouvrage, qui appartient à la seconde sorte de poésie dont nous parlions au commencement de cet article. Il s'agit de trois poèmes populaires recueillis par feu Wagner.

Le premier est une *Achilléide* de 1820 vers, provenant d'un manuscrit de Naples.

Pour donner une idée de la manière du poète, nous traduisons l'épisode qui concerne la mort de la jeune fille nommée Polyxène.

« Elle arriva, elle vint, la mort cruelle de la jeune femme; la fin du bonheur de tous les deux approcha.

« Elle était donc couchée, elle, l'astre brillant de Vénus, le rayon brillant du soleil, la lune resplendissante, l'or pur, la perle... la rose, la violette et les lis... Elle était couchée dans l'amère maladie de la mort... L'être le plus insensible, n'ayant jamais été éprouvé par la douleur, n'ayant jamais versé de larmes du fond du cœur, lors même qu'il aurait eu un cœur de pierre ou de bois, s'il s'était trouvé là, aurait gémi profondément à la vue de cette jeune fille d'une incomparable beauté qui, sur son lit de mort, soupirait et pleurait en regardant cet Achille plein de beauté et de force sangloter et gémir devant elle.

« Elle lève ses bras, elle entoure son cou et lui dit, baignée de larmes : — Sont-ce là tes promesses, mon valeureux seigneur? Est-ce là ton grand amour, mon amoureux seigneur? Est-ce là la passion que tu ressentais pour moi? Et tes serments, que nous ne serions jamais séparés? Ah! quel malheur, quelle amertume, quelle séparation, quelle douleur! N'as-tu pas assez de force, assez de courage pour saisir ton glaive et tuer l'ennemi? Comment le laisses-tu emporter mon âme.

[illegible] à sa bienaimée. — S'il y avait [illegible] vie, que je le visse de mes yeux, s'il se pouvait qu'il fût là devant moi, je le tuerais, ou je consentirais à être lapidé. Mais il vient comme un voleur, personne ne le voit, j'étends les bras et ne puis le toucher, je n'y puis rien.

« Et la jeune [illegible] plus, ô mon seigneur. La mort me saisit. Je vois Charon qui guette ma [illegible]. [illegible] mon amour,

souviens-toi, ne m'oublie pas; vois ma tombe et rappelle-toi notre amour; rappelle-toi comment tu m'as enlevée du jardin, combien de combats tu as soutenus avant de me conquérir, et maintenant le cruel Charon me sépare de toi. Tenis-les [illegible] soutiens-moi, penche-toi, embrasse-moi et baise mes yeux, ô mon seigneur. Que deviendra ton amour, mon doux seigneur? Ni les richesses ni ton grand courage ne peuvent nous servir. Tes armées et ton habileté sont inutiles. On m'enlève de tes yeux, on me sépare de toi. Vois quelle amertume, quelle séparation, quelle douleur! Penche-toi, baise mes yeux, ô mon guerrier, avant que la mort arrive, avant que la tombe les recouvre. Vois-moi, vois-moi, ô mon seigneur, repais-toi de ma vue. Mes lèvres ne peuvent plus se mouvoir pour te parler.

« Après la mort et l'enterrement de sa bien-aimée, Achille n'eut plus jamais de joie. Toujours des *mirologues:* il se lamentait et se désolait sans cesse. Le soleil ne sécha jamais ses larmes. Il se disait à lui-même : « O Achille, ta vie est « finie. » Achille, le merveilleux Achille, ce dragon, ce lion, assis sur la tombe de sa bien-aimée, pleurait et se lamentait en disant : — Ici la noire terre devrait ne produire que des fleurs et des parfums; elle ne devrait que faire jaillir de l'eau de rose et qu'exhaler du musc. Les roses devraient fleurir toujours sur la tombe de ma bien-aimée, car le sol jouit ici de ce qu'il y a de meilleur sur la terre. »

Puis, un an après, Achille meurt dans la guerre de Troie, tué traîtreusement par Pâris et Déiphobe.

Le second roman est une [illegible] il [illegible] en [illegible].

Le troisième est intitulé *Lybistros et Rodamne*. Comme M. Gidel a donné une analyse assez détaillée de ce poème (1), nous nous contentons d'y renvoyer le lecteur.

En dehors de la composition artistique de cette œuvre, que l'analyse de M. Gidel fait bien ressortir, il y a dans le récit des passages où l'expression du sentiment et la description de la nature dénotent un véritable poète. Citons comme exemple le mirologue que Lybistros chante, lorsque, guidé par un fidèle ami, il va, à la chute du jour, à la rencontre de son amante.

« Les montagnes soupirent, les défilés mugissent, les flancs des collines se lamentent et les vallées retentissent. Les arbres, le long du chemin, prêtent l'oreille à mes maux et soupirent à mon passage en disant : — C'est un soldat infortuné qui passe, un jeune homme dont le cœur brûle pour une beauté qu'il aime. Ses larmes ont été des rivières, ses soupirs des tonnerres. Le soleil en le voyant se couvrait de nuages et s'affligeait de sa douleur. Le malheur est une souffrance du cœur à laquelle les montagnes elles-mêmes compatissent et les choses inanimées prennent part. »

Il y aurait aussi à signaler dans ce poème des expressions offrant de la ressemblance avec la poésie populaire et des passages auxquels on pourrait rattacher des légendes et des contes, mais la place nous manque pour entreprendre une pareille comparaison.

E. M[illegible].

1. [illegible] *de la* [illegible] *grecque moderne*. P[illegible]

DE L'ÉDUCATION DANS LA DÉMOCRATIE

Le Mariage (1)

Le mariage correspond à un de nos sentiments les plus puissants. Il touche au plus intime du cœur et de la conscience, et en même temps il représente une institution de la société. Les questions qu'il soulève sont donc bien complexes.

Si nous interrogeons nos pères, nous voyons qu'ils les ont résolues en sacrifiant l'individu au groupe. Le monde ancien ne fait au sentiment personnel, à l'amour, aucune place légitime dans la société et dans la vie.

Selon la morale du temps, c'est une passion malsaine et coupable qu'il faut vaincre à tout prix. Légitimée même par le mariage, elle reste inférieure. La perfection se trouve au cloître, dans une association mystique qui fait mépris de la nature. Chacun n'étant pas de force à supporter les rigueurs du célibat religieux, on permet le mariage, mais en consultant le moins possible les inclinations naturelles. Le meilleur est celui qu'on accomplit par pure obéissance, en vue de continuer la famille, de donner des croyants à l'Église et des sujets au roi.

La morale mondaine, comme la morale religieuse, dégage le mariage des sentiments du cœur qui pourraient entraver l'ambition. Seulement, au lieu de proscrire l'amour, elle le ramène à un plaisir frivole et passager, à un jeu, à un amusement. Qu'on respecte les convenances extérieures tout en s'y livrant, il n'en faut pas davantage.

Les poètes seuls ne consentent point à cet abaissement. Ils conservent le culte de l'amour, mais en l'exilant de la terre et de ses réalités prosaïques. L'amour est, à leurs yeux, un sentiment idéal destiné à remplir, à alimenter l'imagination, à inspirer l'art. C'est un noble rêve qui peut soulever les âmes et les ravir dans les régions supérieures du monde de l'esprit, mais qui n'a rien à faire avec les lois, les conventions des sociétés humaines, ni avec le devoir et la vertu.

Ainsi, à des points de vue divers, chacun s'entend pour condamner l'amour, ou tout au moins pour l'écarter de la vie régulière.

Réussit-on toutefois? Non.

On ne fait pas si bon marché des sentiments vrais. Tenaces comme la nature, ils renaissent d'eux-mêmes.

L'amour, anathématisé, proscrit, traqué comme une bête fauve, relégué dans les lieux maudits, devient le fléau universel. Vainement tout ce qu'il y a de sage, de régulier, d'autorisé se coalise contre lui. Vainement il sert de texte aux conseils, aux commandements, aux défenses : dans la famille, aux avertissements les plus solennels; dans la chaire, aux objurgations les plus éloquentes; rien n'y fait. Il se rit de

1. Ce [illegible] est extrait [illegible] qui, sous le titre de l'*L'[illegible] dans [illegible]*, paraîtra prochainement chez [illegible].

tout cela en continuant son chemin, et ce qu'il y a de curieux, c'est que tout le monde, après l'avoir exterminé dans la théorie, s'incline devant lui dans la pratique.

Une fois la dette payée à la religion et à la famille, l'autorité de l'Église reconnue et le mariage accompli selon les us et coutumes de la classe, on ouvre à l'amour, et sans trop de façons, le terrain libre des aventures.

L'Église a pour lui des indulgences secrètes, le monde des sympathies avouées. Il devient une sorte de héros fantastique et l'opinion lui réserve toutes ses faveurs. Nous en avons mille témoignages.

Histoire du grand Condé et de Mlle du Vigean. — La chronique nous raconte que le grand Condé, dans sa jeunesse, alors duc d'Enghien, s'éprit très vivement d'une jeune fille noble et charmante, appelée Mlle du Vigean.

La famille du Vigean était d'assez bonne noblesse pour vivre dans l'intimité des Condé. Les femmes mêmes se voyaient; elles passaient souvent des journées ensemble, soit dans la demeure princière de Chantilly, soit au château plus modeste de La Barre. Les deux jeunes filles, Mlle de Condé (depuis Mme de Longueville) et Mlle du Vigean, étaient tendrement liées.

Il y avait loin, toutefois, de cette facilité de la vie journalière à une alliance de famille. Le rang subsistait, même dans l'intimité, et, quand le duc d'Enghien imagina de se jeter aux pieds de son père en le suppliant de lui accorder la main de Mlle du Vigean, il fut reçu de haut.

« En vérité, quelle bonne plaisanterie! et où avait-il pris des sentiments si peu conformes à ceux qu'on lui avait enseignés? Oubliait-il donc sa race? Oubliait-il le sang royal qui coulait dans ses veines? »

Non seulement le prince de Condé traita les sentiments de son fils avec le plus superbe mépris, mais il choisit cet instant pour lui ordonner de se préparer à une autre union.

On était alors en 1641, et l'on se rappelle que, neuf ans plus tôt, un Montmorency, frère de la princesse de Condé et oncle du duc d'Enghien, avait été envoyé à l'échafaud par le cardinal de Richelieu pour s'être compromis dans la révolte de Gaston d'Orléans. En dépit de ces sanglants souvenirs, le prince de Condé, qui veut se réconcilier à tout prix avec le puissant cardinal, a demandé pour le jeune duc la main de sa nièce, Mlle de Brezé; il vient de l'obtenir, et il l'annonce à celui-ci.

Devant une telle déclaration, le duc d'Enghien, alors âgé de vingt et un ans, tombe dans le désespoir et supplie son père de l'épargner... Ses prières cependant sont vaines. Il a beau les renouveler jour après jour, le prince est inflexible.

Le jeune duc alors n'a plus d'autre moyen de se soustraire à son sort que de s'enfuir de la maison paternelle. C'est ce qu'il fait. On le poursuit. Il se dérobe sous de faux noms à toutes les recherches, il erre de province en province, passe quelque temps en Hollande et finit par tomber malade, même en danger de mort.

Rien n'y fait pourtant. Le père ne cède pas, et, après deux ans, à bout de force, le malheureux jeune duc finit par se soumettre. Il rentre dans la maison paternelle, consentant enfin à obéir. Toutefois, avant de s'exécuter, il veut du moins laisser un monument de sa résistance. Il fait dresser, à cet effet, un acte notarié, revêtu de toutes les formes légales, et dans lequel il proteste qu'en se mariant il agit malgré lui et ne cède qu'à la force et à la déférence filiale. Il signe cet acte solennellement et le fait signer par deux témoins, le président de Vernon, surintendant de sa maison, et Perrault, son secrétaire.

Alors seulement le duc d'Enghien se décide à conduire à l'autel Mlle de Brézé.

Pendant ce temps, cette pauvre Mlle de Brézé, bien innocente du fait, se trouvait elle-même, il faut en convenir, dans une situation peu plaisante.

Vous représentez-vous cette jeune fille, bien née, bien élevée et d'un vrai mérite, qu'on épouse par force et en le lui disant hautement? Non seulement le duc d'Enghien ne lui dissimule pas ses sentiments, mais il la quitte aussitôt après la cérémonie pour aller verser un torrent de larmes aux pieds de Mlle du Vigean.

Voilà, n'est-il pas vrai, des façons étranges et des scènes originales!

Je ne dirai pas, d'ailleurs, que le duc d'Enghien pleura toute sa vie... Non, il se consola; mais sa femme n'en valut guère mieux... Mlle du Vigean, elle, ne se consola pas : elle se fit carmélite; c'était encore une manière de finir qui était dans le goût de ce temps-là.

Faut-il se récrier? Tel jeune homme prétendra qu'on ne l'aurait pas conduit à l'hôtel de cette façon, et telle jeune fille taxera de honteuse faiblesse la soumission de Mlle de Brézé.

Toutes ces choses sont faciles à dire de nos jours! Le duc d'Enghien ne manquait pas de résolution, il l'a prouvé plus d'une fois, mais le titre de prince obligeait alors. D'autre part, Mlle de Brézé avait un oncle auquel le royaume de France s'était soumis; nous ne l'accuserons pas de faiblesse pour s'être soumise après le royaume. A moins d'être un héros de la conscience, on ne résiste pas à une société tout entière qui vous enlace depuis la naissance jusqu'à la tombe. Il est donc probable que, si vous aviez vécu à cette époque, vous auriez fait comme vos devanciers.

Ce que j'ai voulu mettre en lumière par cet exemple, c'est l'idée fausse qui règne dans l'ancienne société sur l'amour et le mariage et les contradictions qui en résultent.

Ainsi, dans ce drame mêlé de comédie qui eut, à l'époque, un retentissement considérable, il ne faudrait pas croire que l'opinion du monde, d'accord avec la religion et la morale, se prononçât contre le duc d'Enghien. C'est tout le contraire. Le récit de ses aventures, accueilli par la cour et la ville avec un intérêt ardent, lui fait une véritable gloire. On s'en entretient partout; on en raconte les détails, en les embellissant de mille commentaires à la louange du jeune duc. Les femmes surtout ne se lassent pas d'admirer sa passion, sa constance, son courage, de plaindre ses tourments. Elles sont prêtes pour lui à mille folies... Et, pourtant, il ne vient à l'idée de personne qu'il peut l'emporter dans une telle lutte. On ne songe pas même à accuser son père. Le prince de Condé est

dans son rôle : il défend la famille, il défend la société classée, la noblesse et la monarchie. Il faut l'approuver. Mais le jeune duc [illegible] l'amour : il inspire l'enthousiasme.

[illegible] la logique d'une morale trop étroite pour [illegible] et [illegible] toutes les aspirations morales et vraies de la nature. Elle met l'homme, régulièrement, aux prises avec lui-même.

La société moderne, ramenant la famille à un groupe d'affections et d'intérêts affranchis du pouvoir et de la tradition politique, rend au cœur et à la conscience tous leurs droits. Le mariage, à ses yeux, est un contrat personnel entre les époux où les parents peuvent user d'influence, non d'autorité. Les parents, aujourd'hui, interviennent en qualité de protecteurs qui éclairent et guident, non en maîtres qui commandent. Ils ne font pas le choix : ils le consacrent.

Tandis que, dans les vieilles mœurs, les jeunes époux prenaient place au foyer paternel, qui présentait un caractère patriarcal, aujourd'hui ils fondent d'ordinaire un foyer à eux. C'est une famille nouvelle qui se crée, autant qu'une famille ancienne qui continue.

Cet usage paraît préférable. Mais n'oublions pas que la liberté a partout ses charges.

La famille exerçant aujourd'hui un gouvernement plus restreint, sa protection est aussi moins étendue. Les nouveaux époux deviennent chefs plus vite, mais ils ont plus d'efforts à faire pour se créer une situation, d'autant que le partage des fortunes et l'accroissement des besoins rendent les charges plus [illegible].

[illegible] de leurs rapports.

A l'époque où la société est rigoureusement classée, le rôle de la femme est tout passif dans le mariage. Le mari, c'est le maître ; son autorité remplace celle du père, et il est bon [illegible] pour s'y mieux ployer. On ne saurait donc marier les filles trop tôt, et on les tient, en vue du mariage, dans un état complet d'ignorance et d'[illegible].

« [illegible] bien contraintes. On les marie sans leur demander leur consentement, sans s'informer de l'humeur de celui qu'on leur destine, s'il est raisonnable, s'il a de la piété, de sorte qu'elles se trouvent engagées pour toute leur vie sans savoir à qui. Il est certain que les contraintes des religieuses ne sont pas si grandes (1). »

Quant au mari, le maître, l'âge importe peu. C'est souvent à la fin d'une vie de dissipations qu'il se décide au mariage comme au repos, à la retraite, de sorte qu'on est sans cesse témoin de cette étrange union de deux êtres dont l'un arrive à la vie plein d'ignorances et de curiosités et dont l'autre [illegible] au [illegible].

On se demandera si ma critique ne trouverait pas encore bien des applications.

Sans doute. Les sociétés ne se transforment pas en un jour et les vieilles mœurs persistent longtemps sous les formes nouvelles. Mais le changement se fait peu à peu, par la force même des institutions.

Quand on n'aurait pas reconnu l'injustice et l'abus de ces disparates, les nécessités du travail suffiraient à elles seules pour les modifier. La profession, aujourd'hui, est trop absorbante pour laisser au mari le loisir et lui inspirer le goût d'une éducation conjugale. Le foyer du travailleur est sérieux et grave, souvent plein de soucis. Il lui faut trouver dans la femme une compagne qui l'aide et le soutienne, qui porte avec lui le fardeau du jour et qui l'allège en le partageant — non point un jouet qui l'amuse et qui bientôt le lassera.

Le mariage aujourd'hui, pour nous, c'est l'association de deux êtres dont les fonctions sont diverses, dont l'activité et les devoirs sont égaux. Destinés à marcher côte à côte, ils doivent être en conformité d'âge, d'esprit, de goûts et de sentiments.

Que les femmes se marient donc plus tard, alors que l'esprit développé et la raison mûrie leur permettent d'avoir pleine conscience de leurs actes, et qu'elles se préparent au mariage par une instruction forte et une vie sérieuse qui les mettent en harmonie avec l'autre sexe. Que les hommes se marient plus tôt, dans la verdeur de l'âge, pour commencer la vie avec une vraie compagne, non pour la finir solitairement à ses côtés. Entre eux il faut que l'union de l'âme soit complète et que l'association s'étende à tout.

Dans une condition précaire, les époux les plus unis et les plus heureux sont presque toujours ceux qui ont une occupation commune, où le concours de la femme devient un ciment d'affection et un élément de prospérité.

Dans les classes, même fortunées, où la femme n'a point une part directe à la fonction du mari, l'appui moral qu'elle lui donne n'est pas moins important.

Quelle force et quel repos, pour un homme occupé, de trouver, en rentrant au foyer, une confidente de chaque jour qui, n'étant pas mêlée directement aux luttes quotidiennes, les [illegible] avec plus de désintéressement! La femme, par ce fait même d'une vie moins occupée, moins tendue, garde dans l'esprit plus de clarté et de souplesse. Elle sait mieux pénétrer les replis et saisir les nuances. Quand la passion ne l'égare pas, sa spontanéité la conduit presque toujours droit et juste ; ses conseils sont sûrs et éclairés. Quelle aide, aussi, en tout ce qui touche aux relations de personnes! Comme elle sait, tantôt adoucir certaines âpretés, tantôt tourner certains obstacles ; ici, maintenir des situations qui paraissent compromises ; là, dénouer des fils qui menacent de rompre.

Si la femme doit soutenir le mari dans la tâche du dehors, le mari doit soutenir la femme dans la tâche du dedans : la direction et l'éducation de la famille. Alors même que ses travaux l'éloignent du foyer, sa pensée et sa volonté doivent l'habiter toujours et s'y faire sentir. La femme, d'ailleurs, ne lui cache rien ; il connaît les points faibles, les difficultés journalières, et, comme il intervient rarement, s'il le fait à propos il a une grande force. Un mot de sa bouche suffit souvent pour terminer des résistances qui s'obstinent et éviter de dangereux conflits.

(1) [illegible]

On a dit quelquefois, avec raison, que l'autorité de famille s'était de nos jours beaucoup affaiblie : n'est-ce pas surtout parce que, en suite des divisions de croyances, le père s'est trop désintéressé de sa tâche? Quand on est en désaccord sur le fond des choses, l'association est impossible. On se ligue, on ne s'unit pas, et les concessions, même réciproques, nous diminuent et nous paralysent, car l'œuvre de famille ne saurait se partager.

On voit dès lors quelle affection, quelles convenances morales doivent présider au mariage. L'amour qui lui convient, en effet, est bien différent de cet attrait des yeux, de ce charme purement extérieur qu'on subit parfois dans la jeunesse d'une façon presque inconsciente. Il doit tenir au plus profond de l'être, s'appuyer sur la conformité des convictions morales, sur les rapports d'esprit, de caractère et de [illegible] l'harmonie de l'éducation antérieure.

Un tel amour n'a rien des violences, des caprices et des bizarreries de la passion; il n'a rien non plus de ses fluctuations incessantes, de ses exagérations et de ses retours. Grave et doux, égal comme tout ce qui est fort, respectueux et sincère, il est fier de se déclarer et ne recule devant aucun engagement; mais, délicat et réservé, il aspire à une intimité discrète, et, loin d'écarter la règle du devoir, il l'appelle et s'y appuie.

C. GIRARD.

LA GUERRE DE MONTAGNES

L'Alpinisme militaire

Nous ne sommes plus au temps où une armée française de 60 000 hommes traversait *[illegible]* les Alpes par un sentier de piétons et le col de Larche ou de l'Argentière, surprenait à table, dans la petite ville piémontaise de Villafranca, le général ennemi Prospero Colonna, qui demanda naïvement *s'[illegible]*, et ne trouvait de résistance qu'à Marignan; ou une autre armée de 40 000 hommes, réunie à l'insu de l'Europe incrédule et railleuse, franchissait le Grand-Saint-Bernard sans être inquiétée et tombait à l'improviste, par le nord, sur le général autrichien qui l'attendait à l'ouest. De pareils coups de théâtre ne seraient plus possibles aujourd'hui. Prévenus par l'agence Havas, Colonna et le baron de Mélas attendraient François Ier et Bonaparte au débouché des Alpes, ou plutôt chercheraient à leur barrer le passage dans les gorges et les défilés de la chaîne, qu'il est plus facile de défendre que de forcer.

Dans les montagnes, en effet, une poignée d'hommes résolus et connaissant bien le terrain peut arrêter longtemps une armée. Sans aller jusqu'aux Thermopyles, nous en trouvons dans les Alpes une preuve, entre autres, dont nous avons le droit d'être fiers. En 1799, Souvarof, après nous avoir battus à Cassano, à la Trebie, à Novi, après nous avoir repris l'Italie, pendant que l'armée qui l'avait conquise était inutilement enfermée en Égypte, avait hâte d'aller donner la main, par-dessus les Alpes, à son lieutenant Korsakof et à ses alliés les Autrichiens, qui l'attendaient sur la Limmat pour attaquer Masséna. S'il arrivait à temps pour mettre celui-ci entre deux feux, notre dernière armée était perdue probablement, et la route de Paris ouverte. Le bonheur voulut qu'au lieu de faire un détour par le Bernardin ou le Splügen, où il aurait passé hors notre portée, il prit la route du Gothard comme étant la plus directe — comme si dans les montagnes, d'un point à un autre, la ligne droite était la plus courte! Notre bonheur surtout voulut que nous eussions là, comme lieutenant de Masséna, un homme qui est [illegible] du [illegible], le Franc-Comtois Lecourbe.

C'est le 23 septembre — il importe de préciser la date — que Souvarof arrive avec 18 000 hommes devant Airolo, où débouche aujourd'hui le tunnel du Gothard, et où commence la véritable montée. Il ne trouve devant lui que 600 grenadiers, dont il pense avoir bon marché. Mais ces braves gens tiennent ferme et donnent à Lecourbe le temps d'accourir d'Altorf. Dès lors, les deux adversaires en présence sont dignes l'un de l'autre. Après trois jours d'un duel acharné, Souvarof n'avait pas gagné un pouce de terrain. Étonné, furieux de ne plus justifier son surnom d'Invincible, il envoie une division tourner le Gothard par Dissentis et le Crispalt. Alors seulement Lecourbe, menacé en tête, en flanc et en queue, livre enfin le passage. Mais il était trop tard pour Souvarof. On était au 26 septembre, jour où Masséna, ayant pris l'offensive, avait livré et gagné l'immortelle, la décisive bataille de Zurich. La coalition était vaincue et la France sauvée. « Gloire éternelle à Masséna! » s'écrie avec raison M. Thiers. Il eût été juste de dire qu'une partie de cette gloire revient de droit à son lieutenant Lecourbe, qui avait rendu possible la victoire. Quant au vieux et indomptable Souvarof, on sait que, cerné, traqué de tous les côtés, il fit une retraite admirable, quoique désastreuse, par la vallée de la Muotta et le Panix, perdant la moitié de son corps d'armée, mais sauvant [illegible]. A [illegible] tant décriée par ceux qui, ne pouvant pas être légers, *se vengent par en médire*, commit ce quatrain que je ne donne pas pour un chef-d'œuvre :

[illegible]

Les Alpes [illegible] à l'[illegible]. Dans les mois de mars et avril de la même année, manœuvrant avec moins de 5000 hommes dans l'Engadine, au Grimsel, à la Furca, il avait fait 22 600 prisonniers et enlevé 30 canons autrichiens, d'après un relevé officiel. Il avait mérité qu'un Suisse compose [illegible] — [illegible] pas encore été abolis :

[illegible]

Il a mérité un bien plus grand honneur, celui du jugement que porte sur lui le général Lamarque :

« Lecourbe, qui avait été chargé de défendre le Gothard et de retarder la marche de Souvarof, faisait, dans ces hautes régions, des combinaisons [illegible], qui créaient un nouvel art de la guerre de montagnes. Traversant les glaciers, franchissant les précipices, il [illegible] pendant quinze jours des combats de géants, terribles comme la nature sauvage et colossale qui pour la première fois leur servait de théâtre. »

Nos bons, nos chers voisins les Suisses, dont le Jura nous sépare, n'ont rien à craindre et ne craignent rien de nous, malgré de [illegible] la neutralité de leur pays, nécessaire à l'Europe, garantie par elle, et que d'ailleurs ils ont la force et la volonté de ne plus laisser violer par personne, est pour eux, comme pour nous, un rempart encore plus sûr que leurs hautes montagnes.

Après le Jura, les Alpes élèvent, entre la France et l'Italie, du mont Blanc à la Méditerranée, un gigantesque mur mitoyen, percé de grandes et de petites portes, dont elles ont chacune une clef. La mitoyenneté est parfois une cause de querelles entre voisins. Que Dieu préserve à jamais d'une lutte fratricide deux peuples unis par tant de liens et faits pour rester amis! Remis en possession de sa frontière naturelle, l'Italie est protégée au nord-ouest, au nord et au nord-est, par le formidable rempart des Alpes. Avoir le rempart, c'est beaucoup; mais ce n'est pas tout. Il faut le garnir de défenseurs. C'est dans ce but qu'elle a depuis peu doté son armée d'une organisation spéciale, d'autant plus digne d'être étudiée qu'elle n'est pas encore très connue chez nous. Je veux parler des *compagnies alpines*.

MM. Guillemin et Salvador de Quatrefages, allant, en 1879, de Cézanne (Piémont) à Abriès, par le col de la Mayt, en ont rencontré une :

« Dans le vallon, sur les hauteurs, nous voyons établis de petits bivouacs de trois hommes, qui préparent leur soupe dans une marmite nouveau modèle, à essence. Chaque année, les compagnies alpines passent ainsi trois mois de la belle saison à explorer les sommets de la frontière, à reconnaître les cols et à déterminer leur accessibilité pour les divers corps de troupes. La compagnie est de 240 hommes, pied de guerre. Le capitaine qui la dirige a sous ses ordres un lieutenant et trois sous-lieutenants. La marche est, en moyenne, de neuf heures par jour; le sac pèse 15 kilogrammes. Nous devons ces renseignements au capitaine, qui nous reçoit dans la grange érigée en quartier général et nous fait avec une parfaite courtoisie les honneurs de cette salle plus que modeste. A travers les poutres mal jointes de la toiture, le soleil, le vent et la pluie trouvent un libre passage; près de la large ouverture qui sert de croisée, deux caisses, faisant office de tables, sont couvertes de plans, de cartes et d'instruments d'étude. »

Voilà le côté pittoresque; voici maintenant l'organisation militaire (1). L'Italie, qui a créé, en 1873, quinze compagnies alpines, en a aujourd'hui trente-six, formant 10 bataillons et présentant un effectif d'environ 9000 hommes, auxquels se joindraient, en cas de guerre, les contingents alpins libérés, en tout déjà plus de 16 000 hommes. On a vu quels succès a remportés Lecourbe avec des forces bien moindres. Recrutées et cantonnées dans les vallées qu'elles auraient à défendre, la plupart des hommes qui les composent sont des bergers, des bûcherons, des muletiers, des guides, des chasseurs de chamois, des contrebandiers, tous gens robustes, hardis, adroits, rompus, dès l'enfance, à la vie et aux courses de montagnes, ayant le pied sûr, le jarret infatigable, de bons poumons, l'œil perçant et la tête incapable de vertige; habitués à escalader les pentes de rochers et de neige, à traverser les glaciers, trouvant toujours le bon chemin, même là où ils n'ont jamais passé, bravant le froid, le chaud et l'orage, vivant de peu, et pouvant, après une journée de marche, coucher à la belle étoile. Quand à ces qualités acquises — on ne naît pas alpiniste, on le devient — ils ont joint l'éducation militaire, la discipline, l'habitude des manœuvres et du tir, quels services de pareils soldats ne peuvent-ils pas rendre dans la guerre de montagnes, guerre d'escarmouches, d'embuscades, et plutôt défensive qu'offensive! Quelle force de résistance n'opposeraient-ils pas, surtout s'ils s'appuyaient sur des forts élevés pour barrer les routes! Supposons quelques compagnies alpines embusquées autour et au-dessus du fort de Bard, qui faillit, à lui seul, faire échouer le passage du Grand-Saint-Bernard, le sentier d'Albaredo, par lequel nos pères tournèrent la position, leur aurait présenté au moins autant de difficultés que la route de la vallée d'Aoste, qu'ils ne purent suivre.

Après le recrutement, le cantonnement. Les 10 bataillons que forment les compagnies alpines italiennes ont leurs quartiers d'hiver — en allant de l'ouest à l'est — à Mondovi, Fossano, Bra, Suze, Turin, Chivasso, Milan, Chiari, Vérone et Conegliano. Dans la belle saison, les 36 compagnies sont réparties, une par une, mais assez près pour pouvoir se donner la main, sur tout le demi-cercle des Alpes : 20 sont groupées du côté de la France, 4 vers la Suisse, 12 du côté de l'Autriche. L'inégalité de cette répartition donne la proportion des préoccupations italiennes.

Ne parlons que des compagnies qui regardent la frontière franco-italienne, c'est-à-dire les Alpes-Maritimes, Cottiennes et Grées. Elles ont leurs centres d'opération à Garessio, Pieve di Teco, Triora, Mondovi, — Tende, Borgo San Dalmazzo, Chiusa di Pesio, — Demonte, Vinadio, Dronero, Costigliole, Luserna, Fenestrelles, Oulx, — Suze, Giaveno, — Courgné, Aoste, Chatillon. Elles gardent les importantes vallées de la Bormida, du Tanaro, de la Stura, du Pô, du Clusone, de la Doire-Ripaire, de l'Orco, de la Doire-Baltée, qui se subdivisent à l'infini. Elles surveillent les routes carrossables du col de Tende, du mont Genèvre, du mont Cenis et du Petit-Saint-Bernard, le chemin de fer franco-italien du mont Fréjus, ainsi qu'un nombre considérable de cols, passages de mulets ou de piétons, depuis le col de Cadibone, par où Bonaparte entra en 1796, jusqu'à ceux du Bonhomme et de la Seigne. Il n'y a pas une vallée, petite ou grande, pas un sentier, un défilé, un passage, en un mot pas le plus petit coin

(1) [illegible] : *L'armée italienne*, par M. [illegible]. — [illegible], 1886.

de leurs domaines respectifs que les compagnies alpines ne connaissent à fond, pour l'avoir explorée au moins par détachements et y avoir manœuvré. Quelle école pratique et permanente de guerre de montagnes pour les commandants, officiers et les soldats de ce corps d'armée spécial !

La Suisse n'en a pas de semblables et peut s'en passer. La sécurité dont elle jouit, grâce à sa neutralité, la dispense d'entretenir à grands frais une armée permanente. Mais tout citoyen valide est soldat, et tout soldat est montagnard à cause de la configuration du sol.

L'Autriche (1) a, dans les Alpes orientales et surtout dans le Tyrol, dans ses provinces montagneuses de la Carniole, de la Carinthie, de la Styrie, de Salzbourg et de la haute Autriche, le recrutement assuré d'un nombreux et excellent corps d'armée de montagnes : une population brave, fortement attachée au sol natal, dévouée à la dynastie nationale des Habsbourg, et joignant à ses qualités morales une mâle beauté, une rare précision de tir, enfin, au plus haut degré, le tempérament et les aptitudes particulières des montagnards.

En 1866, quand l'Autriche, obligée de diviser ses forces pour faire face à la Prusse et à l'Italie, paya si cher la possession précaire de la Vénétie, qui retenait [illegible] hommes dont la présence à Sadowa eût changé ses destinées et celles de l'Europe, elle organisa en outre, sur la frontière italienne, un corps spécial de chasseurs des Alpes (*Alpen-Jäger-Corps*), comprenant 5 bataillons à 4 compagnies de 250 hommes, en tout 5000 combattants environ, familiers d'instinct et d'habitudes avec la montagne. Ce corps, qui fit dans le Frioul et les Dolomites d'Auronzo une brillante campagne, fut dissous après la guerre. Il semble qu'il ait donné l'idée et le modèle des compagnies alpines italiennes.

En tout temps, l'armée autrichienne compte 5 bataillons de chasseurs impériaux (*Kaiser-Jäger*) et 60 bataillons de chasseurs de campagne (*Feld-Jäger*). Ce sont deux troupes d'élite, recrutées et organisées en vue de la guerre de montagnes.

L'importante province du Tyrol, indépendamment du contingent qu'elle fournit aux chasseurs impériaux, entretient une petite armée particulière qui, en vertu d'anciens privilèges, ne peut être employée hors du pays que dans des circonstances exceptionnelles. Ce sont les chasseurs tyroliens (*Tiroler Landes-Schützen*). Tout homme valide fait partie de cette armée, dans le service actif ou dans la réserve. Hardis montagnards, habiles tireurs et chasseurs de chamois, adorant leur patrie particulière, leur bravoure et leur solidité sont proverbiales. Nous en avons senti le poids quand Napoléon, par l'abus de la force, voulut les faire Bavarois malgré eux. C'est dans les chasseurs tyroliens que les alpinistes autrichiens aiment à se faire inscrire lorsqu'ils ont fini leur service dans l'armée active. Chaque année, il y a dans les montagnes du Tyrol de grandes manœuvres d'été. Le docteur Bruno-Wagner, vice-président du Club Alpin autrichien, officier dans ce corps, [illegible] avec [illegible] relation de celles qu'ont faites, en août et septembre 1880, 6000 chasseurs tyroliens et impériaux, à une altitude de plus de 2000 mètres.

Passons des Alpes aux Pyrénées, et nous aurons fait le tour de nos frontières de montagnes. Malgré le mot de Louis XIV, il y a et il y aura toujours des Pyrénées. Mais il n'y a nulle apparence que des difficultés surgissent entre nos voisins espagnols et nous, les intérêts des deux pays ne se heurtant nulle part. Nous savons, du reste, par une triste expérience, ce que coûte la guerre de montagnes en Espagne, le pays qui s'y prête le mieux à cause de la configuration du sol et du caractère national. Nous n'avons oublié ni le défilé de Roncevaux, où toute l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne périt avec Roland, écrasée par les Basques espagnols; ni ces guerrillas qui, au commencement du siècle, défendant leur pays contre une injuste agression, pied à pied, derrière chaque rocher, chaque buisson, détruisirent en détail une admirable armée, victorieuse de l'Europe. Aujourd'hui ce sont les « carabineros », c'est-à-dire les douaniers, qui gardent les Pyrénées non seulement contre les contrebandiers, mais contre tout ennemi. Dans la dernière guerre carliste, qui désola les provinces du nord de l'Espagne, les « carabineros », guidés par le général Delatre, un de leurs anciens chefs, familier comme eux avec les sentiers de ce labyrinthe de montagnes, ratissèrent en quelque sorte la frontière comme un véritable rateau, rejetant tous les corps carlistes, les uns après les autres, sur des points où le seul passage possible était celui qui les conduisait en France — pour s'y faire désarmer. Le résultat de cette manœuvre stratégique du général Delatre fut la fin de la guerre civile. Les carlistes furent vaincus, bien moins par la supériorité des forces de leur adversaire que par l'habileté et la sûreté de sa marche. Les « carabineros » remplirent, en cette occasion, l'office de véritables compagnies alpines, à leur grand honneur et pour le bien de leur pays.

A l'exemple des nations voisines, la France s'est préoccupée — tardivement — de la défense de sa frontière de montagnes, c'est-à-dire des Vosges, du Jura, des Alpes et des Pyrénées. En 1873, quand l'Assemblée nationale discuta le projet de loi relatif à l'organisation de l'armée, quelques mois après que l'Italie eut formé ses 15 premières compagnies alpines, Ern. Cézanne, député des Hautes-Alpes, qui suivait d'un œil attentif les agissements de nos voisins [illegible] la proposition suivante :

« [illegible] bataillons de chasseurs à pied, formés, en majeure partie, avec les hommes originaires des montagnes, seront affectés aux frontières des Alpes, du Jura, des Vosges et des Pyrénées, et spécialement exercés à la guerre de montagnes. »

A l'appui de sa proposition, il rédigea un exposé des motifs reproduit par le *Journal officiel* des 16, 17 et 19 juillet 1873.

(1) Je dois les renseignements relatifs à l'Autriche [illegible] à M. Julius Meixner, président du Club Alpin autrichien, [illegible] chef de l'intérieur [illegible] *Österreichische Alpen-Zeitung* [illegible] qui concernent l'Autriche, à M. [illegible] et à [illegible] son domaine.

C'est un rapport très étudié, où la question est envisagée sous toutes ses faces par un homme d'une haute intelligence et d'un ardent patriotisme, et dans lequel Ern. Cézanne, tout en s'excusant de son incompétence en matière militaire, développe avec autant de force que de clarté les raisons qui militent en faveur de son projet.

Après avoir, dans la première partie de l'exposé des motifs, fait la description sommaire de la région du sud-est, résumé l'histoire militaire des Alpes et traité, comme un habile ingénieur qu'il était, des voies de communication et des fortifications, Ern. Cézanne aborde la question des *corps spéciaux*.

« De tout temps, dit-il, les populations des montagnes se sont signalées par leur énergie et leur adresse à défendre leurs rochers, pour lesquels leur attachement est proverbial. Les plus grandes puissances de l'Europe n'ont pu soumettre les Suisses. Les descendants des Vaudois vivent encore dans les vallées des Alpes. Sous le nom de Barbets, ils entretinrent seuls la guerre contre Louis XIV; Catinat ne put les dompter; Berwick leur opposa les montagnards français, qu'il appelait des miliciens de montagnes. Le Gouvernement, en 1793, frappé des conditions spéciales de cette guerre, demanda à la Convention et obtint l'autorisation de créer un corps de chasseurs des Alpes. Les carabiniers tyroliens se sont maintes fois distingués dans les armées autrichiennes. Mais l'exemple le plus décisif est celui de l'Italie elle-même.

« Dans ces derniers temps, cette préoccupation de la guerre de montagnes a donné lieu à une organisation précise, préparée sans bruit, mais avec persévérance, et parfaitement appropriée à son objet... Qui pourrait trouver mauvais cette intelligente préparation de l'Italie? De ce que l'administration de la guerre en France néglige la frontière, il ne s'ensuit pas que les Italiens soient tenus à la même négligence. L'Italie, d'autre part, ne peut trouver mauvais que la France, s'occupant enfin de son organisation militaire, prenne des mesures que la disposition des lieux rend bien plus urgentes chez nous qu'en Italie, puisque le Piémont, ainsi que cela a été signalé par les auteurs militaires, est une plaine entourée d'une muraille, tandis que la Savoie, le Dauphiné et la Provence sont un labyrinthe de montagnes.

En présence de ces exemples, il me paraît démontré que si la France, attentive aux périls qui la menacent, veut tirer parti de toutes ses forces, elle doit former des corps spéciaux, dans lesquels les sujets les plus robustes de la montagne seront mélangés avec quelques hommes de la plaine bien choisis.

« La France ne doit pas copier servilement l'Italie, pas plus que l'Allemagne. Elle doit tenir compte des habitudes et des caractères de ses habitants, de son régime politique, des traditions de ses provinces. Il est inutile d'ajouter que je ne réclame aucune faveur, aucun privilège pour nos montagnards. Il s'agit au contraire, pour eux, d'être placés en avant-garde et de recevoir le premier choc. Colbert, il y a deux cents ans, comprenant qu'on ne fait de matelots qu'avec des marins, créa l'inscription maritime. Sans créer « l'inscription alpine », n'est-il pas évident qu'il y a un grand intérêt à utiliser les *montagnards* pour la *guerre de montagnes*? »

La conviction qui animait Ern. Cézanne, on le voit, était si profonde, si évidemment patriotique, qu'appelé à soutenir sa proposition devant la commission de l'Assemblée chargée d'étudier le projet de loi sur l'organisation de l'armée, il fut entendu par elle *avec la plus grande sympathie*. Sans faire alors aucune objection de principe contre son projet, la commission jugea qu'il serait discuté avec plus d'opportunité lors de la délibération de la loi relative aux cadres de l'armée. Cet ajournement entraîna un retard de dix-huit mois. Quand cette loi fut présentée, Ern. Cézanne reproduisit son amendement, le 15 janvier 1875. Cette fois, il se bornait à demander que, sur les 30 bataillons de chasseurs à pied dont l'Assemblée venait de voter la création, 6 fussent spécialement affectés au service de la garde des frontières de montagnes. Au nom de la commission, le rapporteur objecta qu'il y avait des inconvénients graves à créer des corps spéciaux, à recruter dans le même pays l'effectif des compagnies de montagnes, à y faire séjourner indéfiniment des corps soumis à des fatigues exceptionnelles. Enfin il fit observer qu'il s'agissait là d'une question d'administration à régler par un décret et non par voie législative. Tout ce que Ern. Cézanne put obtenir, ce fut l'assurance, donnée par le ministre de la guerre, que les troupes séjournant dans les départements montagneux seraient exercées à la guerre de montagnes.

C'est ainsi que l'organisation spéciale qu'il réclamait pour notre pays, à l'imitation de celle qui existe en Autriche et en Italie et dont ces deux pays s'applaudissent, fut écartée pour des difficultés ou plutôt pour des craintes qui ne s'étaient point réalisées ailleurs. Mais la pensée patriotique qui inspirait Ern. Cézanne et au service de laquelle il mit tant de persévérance et de dévouement mérite de ne pas tomber dans l'oubli. Il appartient au Club Alpin français de la revendiquer comme l'héritage de l'homme éminent qu'il s'honore d'avoir eu pour président.

Est-ce à dire que, en dehors des fortifications créées ou agrandies et des nouvelles routes stratégiques, rien n'a été fait pour que nous puissions repousser un assaut dans les Vosges, le Jura et les Alpes? Loin de là. A défaut de la formation de corps spéciaux, une autre organisation a été adoptée et réglementée par le décret du 2 avril 1875, rendu en exécution de la loi de 1873 sur l'organisation de l'armée. Je n'apprendrai rien... à nos voisins, en rappelant qu'aux termes de ce décret, « le personnel actif des douanes et celui de l'administration des forêts entrent dans la composition des forces militaires de la France. Chaque inspection des douanes forme, pour la mobilisation, un bataillon ayant un nombre de compagnies égal à celui des capitaineries de l'inspection. Les agents et préposés des forêts sont organisés, par chaque *conservation*, en compagnies ou sections qui prennent la dénomination de compagnies ou sections de chasseurs forestiers. Dans l'un et l'autre de ces corps, les hommes sont divisés en deux catégories. Ceux qui sont propres au service de campagne forment les compagnies actives; les autres sont appelés à concourir au service de l'armée territoriale. Le lieu de rassemblement de chaque bataillon, compagnie ou section, est déterminé à l'avance afin que les officiers chargés de les commander — ce sont, en général, leurs chefs du temps de paix — puissent les y réunir au premier ordre.

Cette organisation, dont j'indique seulement les disposi-

tions générales, a ajouté à nos forces militaires 30 bataillons du corps actif des douanes, 67 compagnies et 23 sections de chasseurs forestiers, la Corse et l'Algérie à part. Tous les hommes qui entrent dans la composition de ces deux corps sont d'anciens sous-officiers ou soldats, bons tireurs, endurcis à la fatigue et aux intempéries, habitués à déjouer les ruses et, au besoin, à repousser par les armes les attaques des contrebandiers et des braconniers, enfin et surtout esclaves du devoir. Si, le 4 août 1870, au matin, le brave et malheureux général Abel Douai, en même temps qu'il envoyait de la cavalerie et de l'infanterie faire une reconnaissance sur la grande route, où elle ne vit rien de suspect, avait pu faire fouiller par les forestiers et les douaniers du pays les bois et les houblonnières qui dominent cette route en pente douce, il aurait su que des masses prussiennes s'y tenaient cachées depuis la veille et comme à l'affût. Au lieu d'engager une division de 7600 hommes contre une armée de 40 000, puis de 60 000, il aurait pu se replier à temps, et nous n'aurions à déplorer ni sa mort ni notre première et glorieuse défaite de Wissembourg. Aujourd'hui nos frontières et nos montagnes sont mieux gardées. On peut avoir toute confiance dans la vigilance, la bravoure et le dévouement de nos chasseurs forestiers et douaniers, qui rendraient, le cas échéant, autant de services que les « carabineros » ou douaniers espagnols en ont rendus dans les Pyrénées lors de la dernière guerre carliste. Mais ne peut-on pas se demander, sans vouloir leur faire aucun tort, si, étant ordinairement disséminés, ils auraient, réunis en temps de guerre, l'homogénéité que donne à des soldats l'habitude de vivre, de marcher ensemble et, comme on dit, de se sentir les coudes? Ont-ils l'instinct, l'habitude, le tempérament de la montagne, comme les chasseurs des Alpes du Tyrol et d'Italie, recrutés, cantonnés dans leur pays natal? Comme eux, sont-ils exercés chaque année à la petite guerre de montagnes?

Je m'arrête et borne là mes questions.

Ed. Tallon.

(*Annuaire du Club alpin.*)

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Une femme d'esprit qui assistait à l'inauguration de la statue de Dupont de l'Eure, au Neubourg, voyant l'estrade s'affaisser subitement sous les pieds de M. Gambetta, lui dit en riant :

— Un ancien verrait là un augure et se défierait à l'avenir des estrades.

On m'assure que M. Gambetta, qui était resté debout sur le plancher croulant, répliqua que, somme toute, l'augure était favorable, puisqu'il n'avait fait aucune chute ni subi aucun horion. Il est d'ailleurs trop philosophe pour avoir besoin d'être averti de la fragilité des tréteaux.

II.

C'est la catastrophe la plus inoffensive de cette quinzaine maussade où le sang répandu à la station de Charenton a été lavé par un déluge.

J'ai reçu à propos de cet accident une lettre que je veux reproduire :

« Monsieur, m'écrit un lecteur assidu de la *Revue politique et littéraire*, comme je vous sais ennemi de la peine de mort, je ne vous demanderai pas de l'invoquer contre les compagnies coupables de meurtres; mais je vous prierai de faire remarquer au moins l'inégale répartition de la justice humaine.

« Qu'un homme, affolé de jalousie, grisé de convoitise, perverti par le milieu social dans lequel il vit, prenne un jour un couteau et frappe un rival, un ennemi, on le juge, et on le condamne sévèrement. S'il a eu des fous dans sa famille, si les médecins ne sont pas d'accord sur l'état de son cerveau, s'il se repent bien, il peut échapper à l'échafaud; mais il est fatalement déporté.

« Mais qu'un ingénieur, un inspecteur, un employé de chemin de fer, par négligence, par oubli de son devoir, par dédain de la vie des autres, soit la cause d'un massacre; qu'il fasse dix veuves, dix orphelins; qu'il ruine des familles, on se garde bien de le châtier comme un malfaiteur; on lui demande presque pardon de l'amener en justice; si on lui donne de la prison, on modère la dose, et la prison sera douce.

« Je sais bien qu'il est condamné à des réparations pécuniaires, à des indemnités; mais elles sont payées par les actionnaires et non par lui; excepté la contrariété d'être à l'ombre dans un autre monument que celui du chemin de fer, il sort indemne du jugement.

« La société qui se défend si rigoureusement contre les fous, les maniaques, les ivrognes, les gens à peine responsables, est-elle suffisamment défendue contre les gens de raison sobres, instruits, qui, sans aucune circonstance atténuante, sont cause, par faiblesse, maladresse, de tant de malheurs?

[illegible] la peine d'être traitée...

[illegible]

L. W. »

Evidemment la question est formidable; mais ce n'est pas par des paradoxes qu'on peut la résoudre. Je la crois d'ailleurs insoluble.

[illegible] des responsabilités financières [illegible] dans sa fortune, dans son coffre-fort, l'administrateur coupable de défaut de surveillance, je crois qu'il n'y a qu'à s'en remettre à la chance. La vie est un combat, a-t-on dit souvent. Les voyages en chemin de fer sont des engagements sérieux, chaque train qui arrive sain et sauf est une bataille gagnée. Sait-on jamais au juste comment une vraie bataille a été perdue, et, quand on fusillerait tout général qui se laisse vaincre, serait-on assuré de la victoire continue dans l'avenir?

Les fils du roi de Siam étaient dans le convoi meurtrier. Ils se sont réveillés de leur rêve, à la secousse du choc et aux cris des blessés. Voilà une singulière manière d'aborder la civilisation. Ils ont dû avoir tout à coup la nostalgie des éléphants, ces diligences à quatre pattes.

III.

A Lille, un crime qui pouvait avoir des proportions inouïes, mais qui n'a déjà causé que trop de victimes, est singulièrement exploité par des bonnes âmes dévotes.

Un serrurier, pour se venger des gens qui avaient été cause de sa mise en faillite, n'a trouvé rien de mieux que de leur expédier des machines infernales.

On prétend que ce Wauters avait été requis autrefois pour ouvrir les serrures des congrégations, et que, les gens bien pensants l'ayant mis à l'index parce qu'il avait déféré à la sommation de la loi, cette interdiction avait déterminé sa ruine et sa faillite.

Si l'histoire est vraie, je ne sais pas pourquoi les dévots en triomphent. Ce sont eux qui ont donné l'idée du crime. Affamer volontairement un loup, c'est rendre sa ferocité active.

Le suicide du criminel nous prive des explications qu'il eût données à l'audience. Il eût certainement provoqué des témoignages sur le fait de ces désastres concertés par les pieuses rancunes. Mais je crois cette histoire apocryphe. Si elle était authentique, Wauters serait, dans son genre, un hypocrite méconnu par son parti.

IV.

Décidément l'Égypte se civilise. Elle n'en est pas encore au régime parlementaire; elle en est aux *pronunciamientos*. Comme l'Espagne prouve qu'on ne meurt pas de ces crises épileptiques, l'Égypte peut en vivre.

On ne cite pas un général qui se soit mis à la tête du mouvement; le mouvement a été unanime, mais une autre fois nous verrons peut-être surgir un chef qui prétendra résumer les exigences de l'armée et qui dira, comme Prim en Espagne : Je serai roi ou je serai fusillé.

Être roi, être empereur par la force, cela n'empêche pas d'être fusillé; nous le savons par le Mexique, mais il est incontestable qu'être fusillé garantit de l'inconvénient d'être roi.

Cela nous semblait bien égal, en apparence, que l'armée espagnole eût couru derrière Prim au palais pour chasser la reine Isabelle et pour proclamer une sorte de république intérimaire; et pourtant, c'est à ce coup d'État d'au delà des monts que nous devons la guerre de 1870 et par conséquent nos désastres. Prim, en jetant sur le tapis cet enjeu de la candidature du prince de Hohenzollern, en voulant mettre un casque prussien sur une tête d'hidalgo, a mis l'Europe en feu et pouvait mettre notre pays en cendres.

Qui peut nous assurer qu'un coup d'État en Égypte ne serait pas le signal d'une nouvelle guerre en Europe? Voilà pourquoi il ne faut jamais rire ni paraître ne pas se soucier des démonstrations les plus folles et, au premier abord, les plus étrangères à l'Europe, qui agitent les pays lointains.

La politique moderne a supprimé les distances. Il n'y a plus de pays lointains, comme il n'y a pas de parties lointaines dans le corps humain. Une écharde au doigt ou au pied donne la fièvre à tous les membres et peut faire parvenir un caillot au cœur.

V.

M. Maxime Du Camp, qui publie ses souvenirs de jeunesse dans la *Revue des Deux Mondes*, vient d'éclaircir un point resté fort obscur jusqu'ici, mais que son intimité avec Flaubert lui a permis de connaître mieux que personne.

Le bruit courait que l'auteur de *Madame Bovary* avait souffert longtemps d'une effroyable maladie, l'épilepsie. Personne n'avait jamais affirmé le fait. Les gens qui n'étaient qu'à moitié ses amis se taisaient discrètement sur ces détails.

M. Du Camp, qui fut tout à fait son ami, rend à l'histoire littéraire le service de dissiper tous les doutes, et voilà les naturalistes pourvus d'un document précieux sur le compte de celui qu'ils veulent se donner comme maître.

Sans cette maladie, au dire de son confident, Flaubert avait, à ce qu'il paraît, de grandes chances d'être un homme de génie; mais M. Du Camp, qui s'y connaît depuis qu'il est académicien, assure que tout espoir de ce genre était depuis longtemps perdu pour ses confidents, qui le voyaient avec peine enfermé dans le cercle de ses idées de la vingtième année sans parvenir à en sortir. M. Du Camp ne pousse pas l'héroïsme de l'amitié jusqu'à affirmer que, s'il eût vécu encore quelques années, Flaubert eût perdu ses facultés et se fût crétinisé, mais il prend soin de dire qu'il a mis près de quarante ans à élaborer son dernier roman resté inachevé, *Bouvard et Pécuchet*.

Voilà, on en conviendra, de précieux renseignements pour l'histoire littéraire. M. Du Camp ne se compare pas à son ami; mais il nous rassure du moins sur sa propre santé, ce qui lui donne les chances refusées à son ami.

Il faudrait se faire une bien fausse idée des devoirs de l'amitié pour trouver indiscrète cette révélation. M. Du Camp veut nous attendrir, et la description qu'il fait d'une des crises de Flaubert est une preuve touchante de la vivacité et de la fidélité de ses souvenirs.

Il est moins exact quand il répète les épigrammes faites contre d'autres que ses amis.

C'est ainsi que, parlant des *Burgraves* et de la caricature de Daumier montrant Victor Hugo en contemplation devant la comète qui brillait alors, M. Du Camp cite fort mal les vers qui accompagnaient cette malice et dénature absolument le second vers.

Voici la version qu'il attribue à Laurent-Jan :

> Hugo, lorgnant les voûtes bleues,
> *Se regarde avec admiration*
> Parce que les *Burgraves* sont plus pleines
> Quand les *Burgraves* ne sont pas.

Il faut être académicien pour ignorer que le second vers, très spirituel, faisait allusion à la pièce de poésie publiée, un peu avant ce moment-là, par Victor Hugo dans la *Revue des*

Deux Mondes, pièce sur l'*Amérique* et dans laquelle le poète disait :

Et [illegible], Seigneur, [illegible].

Le vers fut célèbre à cette époque. Voilà pourquoi, après le demi-succès des *Burgraves*, qui ne furent pas une chute et qui seraient aujourd'hui un triomphe, le caricaturiste de la plume, commentant celui du crayon, avait écrit dans l'épigramme en question :

Hugo, [illegible]
Au Seigneur [illegible].

Ce qui est vif, très à propos, charmant, de bonne guerre littéraire, et ce qui vaut mieux en tout cas que ce vers plat, insipide :

[illegible].

Voilà comment l'historien le plus véridique peut se tromper quand il prétend dire du mal d'autres gens que ses amis.

VI.

Palaiseau, la patrie de la Pie voleuse, vient de se grandir dans l'histoire par l'inauguration d'un monument à la mémoire de Barra. La cérémonie a été solennelle. Un témoin y manquait, George Sand, qui a habité Palaiseau dans les dernières années de sa vie et qui eût certainement écrit une belle page à l'occasion de cet hommage rendu par la troisième république actuelle à ce gamin de la première.

[illegible].

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 9 septembre. — Émeute militaire au Caire. 4000 hommes de troupe entourent le palais du khédive en demandant la convocation des notables, la destitution de tous les ministres, une constitution et l'élévation de l'effectif de l'armée à 18 000 hommes. Le khédive consent à nommer Chérif pacha président du conseil.

Une réunion des délégués des *Trades Unions*, tenue à Londres, adopte une résolution déclarant que la détresse des classes ouvrières exige des mesures sérieuses et que le gouvernement doit prendre en considération les restrictions que les puissances étrangères veulent faire peser sur le commerce anglais.

Mort du prince Frédéric, oncle du roi de Hollande.

Cinq caïds des arrondissements de Sidi-bel-Abbès, dont deux chevaliers de la Légion d'honneur, sont arrêtés à la suite de la découverte d'une correspondance entre eux et Bou-Amena et de dépôts de poudre.

Inauguration de la statue de Lessing à Hambourg.

Les ambassadeurs des puissances auprès de la Porte décident de faire des démarches auprès d'Assym pacha pour lui rappeler une note du 7 juillet relative à la question arménienne et inviter la Porte à envoyer en Arménie un commissaire avec pleins pouvoirs pour mettre un terme aux vexations subies par les habitants.

Samedi 10. — Mort du comte Cahen, d'Anvers, le fondateur d'une des plus importantes maisons de banque d'Europe.

Dimanche 11. — Occupation de Sousse par les troupes françaises commandées par le lieutenant-colonel Moulin.

Discours de M. Jules Ferry, président du conseil, au banquet de Saint-Dié. Il nie que les élections marquent « une rupture entre le passé et le présent ». Elles rendent « radicalement et absolument inoffensive » la minorité monarchique. En renvoyant à la Chambre les « cinq sixièmes de l'ancienne majorité », les électeurs ont « approuvé, acclamé la politique progressive, réformatrice, résolue », que celle-ci avait suivie. Parmi les questions qui s'imposent à l'attention de la nouvelle Chambre, il signale la réforme judiciaire et la retouche de nos institutions militaires; mais il rappelle que le gouvernement républicain a une « mission sainte qui lui est particulière, celle de travailler incessamment à l'élévation morale, intellectuelle et matérielle de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre ».

Il estime que la majorité « dépassera certainement dans une proportion notable le chiffre de 300 » et qu'elle sera formée par portions presque égales d'hommes de Gauche républicaine et d'Union républicaine. « Cette majorité sera forte, homogène, capable de gouverner avec esprit de suite et résolution, mais à la condition de bien comprendre au préalable qu'étant faite des deux éléments que je viens de dire, ces élections du 21 août ne doivent être considérées par aucun de ceux qui leur appartiennent comme la victoire d'un élément sur l'autre. Cette majorité vivra, gouvernera, durera, et elle montrera une fois de plus à la France et au monde que si les utopistes et les violents posent parfois les questions, il n'y a que les politiques et les sages qui savent les résoudre. »

Inauguration, à Palaiseau, de la statue de Joseph Barra.

Une note adressée de Londres à l'agence Havas dément que le gouvernement anglais soit favorable à une occupation turque en Égypte.

Inauguration de la statue de Frédéric Sauvage, inventeur de l'hélice, à Boulogne-sur-Mer.

Lundi 12. — Le premier ministre Mustapha-ben-Ismaïl remet sa démission au bey de Tunis qui confie sa succession à [illegible].

Ouverture, à Berlin, du cinquième congrès des orientalistes, sous la présidence du professeur Dillmann.

Reprise des conférences pour le renouvellement du traité de commerce entre la France et l'Italie.

Les troupes ottomanes évacuent Larissa, qu'elles remettent à l'armée grecque.

Chérif pacha pose comme condition de son acceptation du ministère que les régiments révoltés seront envoyés dans l'intérieur. Les officiers refusant d'accepter aucune condition avant que leurs demandes aient reçu satisfaction, Chérif refuse de poursuivre la formation d'un cabinet.

Mardi 13. — Un certain nombre de notables indigènes réunis au Caire insistent pour que Chérif pacha forme un ministère et demandent la nomination de Mahmoud-Baroudi au ministère de la guerre, comme concession aux officiers. Chérif reprend la tâche de former un cabinet.

Mort de Murad effendi, ministre turc auprès du gouvernement hollandais.

A Manchester, un meeting de filateurs et de fabricants de coton adopte une résolution invitant les propriétaires filateurs à fermer leurs fabriques pendant huit jours.

Mercredi 14. — Le cabinet égyptien est composé de Chérif pacha à l'intérieur, Mustapha Fehmy pacha aux affaires étrangères, Ismaïl Eyoub aux travaux publics, Mahmoud Baroudi à la guerre, Hajdar aux finances, Kadry bey à la justice, Ahmed-Sadyk, ministre des vakoufs.

Jeudi 15. — Ouverture, à Dublin, de la convention de la *land-league*. 1200 délégués y assistent sous la présidence de M. Parnell. Celui-ci prononce un discours dans lequel il condamne la loi agraire et invite les Irlandais à soutenir la Ligue jusqu'à l'achèvement de l'indépendance législative de l'Irlande.

Inauguration du congrès géographique de Venise.

Revues espagnoles. — Une nouvelle Revue, née à Madrid le 1er juillet, *la Revista hispano-americana*, a pour objet de resserrer les liens de l'Espagne avec ses anciennes colonies et de prêter aux anciens créoles devenus les libres citoyens d'Amérique une tribune dans le pays de leurs pères, où tous puissent venir exposer leurs vues, « les vues élevées de la grande confrérie hispano-américaine ». Tel est le programme des deux directeurs, MM. Jacinto Maria Ruiz et Salvador Lopez Guijarro, et brillante est la liste des collaborateurs avec lesquels ils commencent leur œuvre. *La Revista hispano-americana*, ayant pour rédacteurs des hommes connus, MM. Emilio Castelar et Pedro de Alarcon, secondés par des membres distingués de l'Académie espagnole comme MM. Barzanollana et Ramon Campoamor, par des spécialistes comme le comte de Las Almenas, le général San Roman, Don Justo Zaragosa, et imprimée en grand format avec un certain luxe typographique, nous paraît avoir de l'avenir.

Deux autres Revues nous arrivent, l'une de Barcelone, *El Parthenon*, l'autre de Manille, *la Revista del Liceo artistico literario*. La première a pour collaborateur M. Emilio Castelar, et pour correspondant à Paris M. Ferrer. On sait que Barcelone est, depuis quelques années, le centre d'un mouvement de renaissance littéraire important. C'est là que se sont formées des sociétés de bibliophiles pour rééditer les vieux auteurs catalans, trésors qu'avait fait oublier leur rareté même. Une étude sur les causes qui ont favorisé la substitution en Catalogne de la littérature espagnole à la littérature catalane rend particulièrement intéressant un des derniers numéros de la Revue que nous signalons.

D'autre part, en dehors du continent, nous avons remarqué dans la livraison d'août d'*El Museo Canario*, imprimé à Las Palmas, plusieurs articles qui sont intéressants pour nous parce qu'ils sont avant tout canariens. Il en est de même de *la Revista de Canarias*, publication qui nous est d'autant plus sympathique qu'elle a eu pour collaborateur notre consul Sabin Berthelot. M. Berthelot avait, comme Paul-Émile Botta, gagné le titre et mérité l'emploi de consul par des services rendus à la science. C'est à Santa-Cruz de Ténériffe qu'il en a exercé les fonctions; c'est là qu'il est mort l'année dernière et qu'il repose. L'auteur de tant de travaux utiles, le secrétaire de la Société de géographie de Paris, le fondateur de notre Société ethnologique, avait adopté les îles Canaries, comme Botta la Palestine; il en avait fait sa seconde patrie. Les Canariens l'avaient adopté à leur tour, et nous remercions un des plus distingués d'entre eux, M. Elias Zerolo, directeur de *la Revista de Canarias*, des fleurs qu'il vient, dans une excellente notice biographique, de jeter sur la tombe de notre savant et regretté compatriote.

A Bahia, une nouvelle publication bi-mensuelle, *A Escola* (*l'École*), Revue scientifique et littéraire, s'est fondée dans des conditions de bon marché qui lui permettront, croyons-nous, d'atteindre son but, but fort honorable, qui est l'instruction sérieuse du plus grand nombre.

Les droits d'auteur en Norvège. — Le gouvernement norvégien sert une pension à deux écrivains nationaux, Björnson et Henrik Ibsen, poètes et auteurs dramatiques. Henrik Ibsen vient de demander par une lettre publique, insérée dans un journal de Christiania, que le chiffre de ces pensions soit plus élevé. Les raisons qu'il allègue sont celles-ci.

La Norvège n'a pas fait avec les autres pays de convention sur la propriété littéraire. Il en résulte naturellement que les autres pays la pillent, l'Allemagne surtout. Les auteurs dramatiques sont les plus lésés par cet état de choses. Le premier venu a le droit de traduire et de faire jouer leurs pièces sans leur en tenir compte en aucune façon. D'autre part, un pays aussi pauvre que la Norvège ne peut songer à faire un traité sur la propriété littéraire : cela équivaudrait à exclure les ouvrages étrangers, et personne ne voudrait porter un coup aussi sensible à la culture du peuple norvégien. Il n'est que juste, conclut Henrik Ibsen, que les écrivains nationaux, qui sont ainsi sacrifiés à l'intérêt général, reçoivent un dedommagement. Par conséquent, on leur doit d'augmenter leur pension.

La pension d'Ibsen et de Björnson est actuellement de deux mille francs.

La Revue alsacienne contient dans sa dernière livraison les articles suivants :

Jules Ferry, par Jean Buvilly. — Le 30 septembre 1681, étude sur la réunion de Strasbourg à la France, par Armand Weiss. — Un cas de conscience (Nouvelle), par Ch. Dollfus. — La Politique autonomiste et les élections pour le Reichstag en Alsace-Lorraine, par Z. — Doit-on fortifier Nancy? par un officier français. — Chronique.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Imp. J. [illegible] — [illegible] QUANTIN et Cie, rue [illegible]-Benoît. 1494

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 13. 24 SEPTEMBRE 1881.

Paris, 23 septembre 1881.

En nous adressant le document ci-joint, Mme la comtesse de Mirabeau a bien voulu l'accompagner d'une note ainsi conçue :

« J'ai trouvé ce manuscrit dans les papiers de M. de Bacourt, mon oncle, auquel le comte de La Marck, prince d'Arenberg, avait légué ceux de Mirabeau. Il y a, dans le récit de Mlle de Nerha, un point saillant pour la défense du grand orateur accusé de s'être, à la dernière heure de la Révolution, « vendu » à la monarchie expirante.

« Sa correspondance avec le comte de La Marck, publiée en 1851 par M. de Bacourt, prouvait déjà que si ses services ont été payés, il ne s'est cependant pas « vendu », car, en cherchant à enrayer les événements, il n'obéissait qu'à ses propres convictions : il avait fait 89, mais ne voulait pas 93.

« Traqué par ses créanciers, obligé d'écrire au jour le jour les livres dont il leur jetait le prix, forcé de se soustraire sans cesse à leurs poursuites, torturé par de misérables entraves matérielles, il n'avait ni la liberté de son temps, ni la liberté de son esprit, et ce fut dans ces circonstances, et pour rentrer en pleine possession de son génie, qu'il accepta de la cour le payement de ses dettes. Beaucoup d'autres, avant et après lui, ont reçu, sous tous les régimes, pareils secours sans qu'on leur en ait fait un reproche. En se laissant décharger des chaînes qui pesaient sur sa vie, il ne songeait ni à faire fortune, ni même à taxer son éloquence, et les lignes qu'on va lire affirment d'une façon convaincante une indifférence complète pour ses intérêts personnels, car, au milieu des plus cruelles difficultés pécuniaires, il répond à sa maîtresse qui lui demande où en est son procès :

« J'ai bien autre chose à faire que de penser à toutes ces « bagatelles! Savez-vous dans quelle crise nous sommes? « Savez-vous que l'agiotage est à son comble? Savez-vous « que bientôt il n'y aura plus un sol dans le trésor public? »

« Et quand il disait cela avec l'emportement désespéré de son âme patriotique, il n'avait plus un liard dans sa bourse! N'est-ce pas là une preuve éclatante que Mirabeau avait l'amour passionné de la patrie et le dédain de l'argent?

« Ctesse DE MIRABEAU. »

PAPIERS INÉDITS

Les amours de Mirabeau et de Mlle de Nerha

[illegible]

Notice.

L'auteur de ce manuscrit, qui a signé H. de Nerha, était la fille de M. van Ahren, ministre de la république des Provinces-Unies près la cour de Bruxelles. Elle vint s'établir à Paris en changeant son nom de famille, dont Nerha est l'anagramme. Elle fit à Paris la connaissance du comte de Mirabeau et, comme on le verra dans ce manuscrit, entra dans des relations intimes avec lui. Après la mort de Mirabeau, le comte de La Marck, son exécuteur testamentaire, reçut deux lettres de Mlle van Ahren : cela lui donna occasion de la voir, et il l'engagea à écrire une relation de ses rapports avec Mirabeau. C'est là l'origine de ce récit, qui m'a été légué par le comte de La Marck avec les autres papiers qu'il possédait concernant Mirabeau.

Après la mort de Mirabeau, Mlle de Nerha ne tarda pas à retourner en Hollande, et elle fut dans la suite gouvernante des trois filles de Mme Borcel à Amsterdam. Elle mourut dans cette ville, vers l'année 1821, dans une maison de charité, où elle s'était retirée depuis plusieurs années.

[illegible]

[illegible] 1887.

Manuscrit de Mlle de Nerha.

Au commencement de 1784, M. de Mirabeau, que je ne connaissais pas encore, reçut une lettre d'une ancienne amie qu'il n'avait pas vue depuis quinze ans et qui l'invitait à la venir trouver dans une terre [illegible] de sa sœur. La tête ardente de Mirabeau s'échauffe; il se retrace des souvenirs agréables, répond avec transport, et, après

une lettre ou deux écrites de part et d'autre, il prend la poste, et, dans un moment où sa présence était nécessaire à Paris, il court s'enfermer un mois en tête à tête avec la marquise de St...

Je connaissais cette dame depuis quelques années; j'avais été assez heureuse pour lui rendre un service essentiel, et, dans le projet qu'elle avait de suivre son ami à Paris, elle crut que j'étais la personne la plus propre à la recevoir et à calmer l'humeur de son mari, à supposer qu'il en prît de n'avoir pas été consulté sur ce départ.

Un beau matin, la marquise arriva chez moi, où par hasard je ne me trouvai pas, ayant été dejeuner chez une amie; elle s'installa dans mon appartement et je fus toute surprise, en arrivant, de l'y trouver établie. Je n'étais plus que pour quelques jours aux Petites-Orphelines; mon appartement se préparait au couvent de la Conception, et il m'était de toute impossibilité de loger Mme de St..., sa fille de chambre et son laquais, surtout dans une communauté d'où les hommes se retirent à neuf heures. Mme de St... était descendue seule, avec ses gens, de sa voiture; M. de Mirabeau avait voulu faire une toilette avant de m'être présenté. Elle lui écrivit un billet pour le prévenir que je m'étais excusée de la loger. Je crois que mes excuses l'avaient piquée. Pour Mirabeau, il m'a avoué depuis que mon refus l'avait mis dans un emportement affreux : ainsi le premier sentiment que je lui inspirai a été celui de la colère.

L'après-dîner du même jour, je le vis pour la première fois; sa figure me déplut à un point inconcevable; je reculai d'effroi... J'ai remarqué depuis que je ne suis pas la seule qui, après avoir reçu cette impression défavorable, se soit non seulement accoutumée à son visage, mais ait fini par trouver que ses traits convenaient à la tournure de son esprit. Sa physionomie était expressive, sa bouche charmante et son sourire plein de grâce.

Nous contestâmes longtemps; il employa toute son éloquence pour m'engager à loger sa dame, et, comme je tins bon, tout ce qu'il put gagner fut que je demeurerais avec elle dans un hôtel garni jusqu'à l'arrivée du mari, auquel j'écrivis je ne sais quoi pour l'engager à nous rejoindre à Paris ou à nous laisser sa femme.

Mirabeau passait ses journées avec nous; il était très aimable. Nous ne parlions pas toujours colifichet; nos conversations roulaient sur la littérature et la morale; nous n'étions pas à sa portée, mais il se mettait à la nôtre. Ses idées se rencontraient toujours avec les miennes. Je l'écoutais avec avidité; il disait ce que je sentais, ce que je pensais, ce que j'aurais dit si j'avais eu la même facilité d'expression, et il voyait bien que je l'entendais; il devinait ce que je n'avais pas le talent d'énoncer. Nous parlions aussi quelquefois d'un grand homme qui avait été mon bienfaiteur. Je pleurais sa perte, et Mirabeau, qui l'avait beaucoup connu, mêlait ses larmes à celles dont j'arrosais sa tombe et me savait gré de ma sensibilité. A mesure que l'amitié de M. de Mirabeau se manifestait, celle de Mme de St... se refroidissait. Il ne m'avait jamais dit un mot d'amour et j'en aurais été furieusement offensée. Je le croyais engagé à mon amie et toute prétention sur son cœur m'aurait paru un crime. J'ai bien des défauts, mais je n'ai jamais eu la vanité barbare d'enlever l'amant d'une autre femme. Je sais que notre sexe se fait un jeu cruel, quelquefois un triomphe, de faire faire une infidélité : cette espèce de coquetterie me paraît la plus méprisable de toutes. Je suis née avec des passions; je connais la jalousie; elle est le plus cruel de tous les tourments; j'aimerais mieux que l'on m'enfonçât un poignard dans le sein que de m'en faire ressentir les effets. L'amant de mon amie était sacré pour moi; il était mon frère, mon ami : tout autre sentiment que celui de l'amitié m'aurait paru un sacrilège. Ce que j'avance ici est si véritable qu'après que sa liaison avec Mme de St... fût rompue, je n'ai pu, malgré la passion brûlante qu'il a eue pour moi si longtemps, changer la nature de mon attachement. Je l'ai aimé, depuis, plus tendrement; je le préférais à tous les autres hommes; mais je n'étais pas amoureuse, quoiqu'en rendant justice aux qualités excellentes de son cœur. Je suis donc plus croyable que si la passion m'aveuglait.

La froideur de Mme de St... me surprit; je n'en pénétrais pas les motifs; je remarquai seulement qu'elle ne me voyait plus qu'avec répugnance, et, sans lui faire de reproches, sans lui demander d'explication, je prétextai l'embarras du changement de couvent pour quitter une maison où je m'apercevais que je devenais importune. Je ne revis plus Mme de St... que très rarement, et je cessai de la voir lorsqu'elle eut un procédé plus qu'étrange pour M. de Mirabeau. Elle oublia bientôt mes services, me suscita mille tracasseries; elle savait que nous pouvions nous en venger; nous ne le fîmes cependant pas. Jamais M. de Mirabeau n'a perdu une femme de gaieté de cœur, pas même celle dont il avait à se plaindre. Il en a compromis quelques-unes parce qu'il était passionné, parce qu'il ne pouvait cacher un sentiment qu'il sentait vivement; mais tout ce que les hommes à bonnes fortunes appellent *roueries* était fort éloigné de son caractère.

M. de Mirabeau fit peu après imprimer un mémoire en réponse à un libelle que les avocats de sa femme avaient distribué en grand nombre à ses juges et à tous ceux qui pouvaient influer dans son procès. Ce mémoire écrit avec dignité et modération devait avoir le plus grand succès, mais le garde des sceaux, qui avait toléré le libelle, ne manqua pas de supprimer le mémoire, de faire saisir tous les exemplaires et de montrer une partialité qui ne lui fit pas honneur. Mirabeau, furieux, courut chez M. de Miroménil : on connaît la conversation qu'ils eurent ensemble à ce sujet. Mirabeau trouva plaisant de la faire imprimer à la tête du mémoire que l'on voulait anéantir.

Il y avait trois mois alors que je le voyais tous les jours; il passait quelquefois quatre à cinq heures à ma grille, ce qui lui faisait perdre un temps précieux.

— Mon amie, me dit-il en revenant de chez le garde des sceaux, je pars demain; si vous avez de l'amitié pour moi, vous m'accompagnerez. Vous m'avez dit qu'une sœur de votre mère vous avait laissé quelque chose; voici l'occasion de vous en éclaircir. Pour moi, je ne puis plus me passer de vous; mon sort est attaché au votre pour la vie. Voyez si

vous voulez [illegible] respirera.

Le projet d'accompagner Mirabeau me parut une folie; je le lui [illegible] ses prières l'emportèrent sur ma répugnance. Je partis et ne m'en repentis jamais. Ce fut à la fin de ce voyage que notre intimité commença. Je m'aperçus alors combien le refus constant de m'attacher à lui le rendait malheureux; j'osai croire que j'étais la femme qui convenait à son cœur; j'espérai calmer quelquefois les écarts d'une imagination trop ardente; mais ce qui me détermina surtout, ce furent ses malheurs. Dans ce moment-là, tout était réuni contre lui : parents, amis, fortune, tout l'avait abandonné. Je lui restais seule, et je voulus lui tenir lieu de tout. Je lui sacrifiai donc tout [illegible] une vie tranquille pour m'associer aux périls qui environnaient sa carrière orageuse; dès lors je fis le serment de n'exister que pour lui, de le suivre partout, de m'exposer à tout pour lui rendre service dans la bonne ou mauvaise fortune. Je laisse aux amis de Mirabeau à juger si j'ai rempli fidèlement cet engagement sacré.

Notre voyage se passa assez gaiement; nous allâmes d'abord à Bruxelles, ensuite on nous renvoya à Maestricht, où le mémoire fut enfin imprimé, et, malgré les contretemps qui naissaient de la situation pécuniaire de Mirabeau, nous revînmes triomphants en France. Nous avions déposé l'édition du mémoire à la porte de Paris, chez une parente de Mirabeau; nous y laissâmes la voiture, et le lendemain nous entrâmes en fiacre dans la ville sans paquets apparents. Il m'avait sévèrement défendu de me charger d'aucun exemplaire; nous étions observés, et les précautions étaient nécessaires. Les barrières franchies :

— Mon Dieu, me dit-il, que je suis fâché d'avoir contrarié vos projets! Nous eussions passé au moins une douzaine de mémoires sur nous; Dieu sait quand je pourrai faire entrer le ballot, et la distribution devient urgente.

— Consolez-vous, mon cher, lui dis-je; il y en a deux cents dans Paris à l'heure qu'il est.

— Comment donc? s'écria-t-il, et par quel enchantement?

— Comment? lui dis-je. Sur moi, autour de moi, dans les coffres, sous les coussins du fiacre. Je n'ai pas voulu vous donner de l'inquiétude, ni vous causer de l'humeur en vous contrariant; mais, tandis que vous faisiez des phrases avec la belle dame, j'allais et j'emballais le fiacre. J'ai fait travailler les filles des commis de cette barrière; j'étais sûre que l'on ne [illegible] me tireraient d'affaire.

Jamais je n'ai vu un homme aussi content. Une bagatelle le mettait aux anges; il me remercia mille fois, et, pendant plusieurs jours, il ne fut question que des mémoires passés à la barbe des espions de police.

Je commençai à cette époque mes fonctions de femme de ménage. Je fis vendre les chevaux, j'engageai Mirabeau à se passer de carrosse et à ne garder qu'une personne pour nous servir. Je ne dédaignai pas de me faire [illegible] de son linge et de l'entretenir de mes propres mains; je me fis aussi remettre tous les soirs le mémoire de la dépense. Mirabeau, alors très gêné, ne savait pas compter; il me donnait tout son argent à garder, et, dans des temps moins malheureux, il en a toujours été de même jusqu'au moment où, par une erreur funeste, il obligea sa meilleure amie à l'abandonner. Si parfois on lui voyait de l'or dans sa bourse, il n'y était que pour la parade; s'il lui arrivait de changer un louis, il m'en prévenait aussitôt, comme si cet argent m'eût appartenu. Son grand plaisir était de me faire des présents; il m'apportait sans cesse des cadeaux, et, bien qu'ils fussent à mon usage, il avait si grande peur que je ne grondasse, que, de ce qui lui coûtait trois louis, il n'accusait que trente-six livres; mais, comme il prenait à crédit et que c'était moi qui payais les mémoires, la supercherie était bientôt découverte. Lorsque c'étaient des bijoux, après m'en être parée deux ou trois jours pour lui faire plaisir, je composais avec le marchand pour les lui faire reprendre. Lorsque c'était un bonnet ou un chapeau, le mal était sans remède, mais je n'avais pas le courage de lui faire une guerre de son aimable générosité.

La vie que nous menâmes pendant les deux mois et demi qui précédèrent notre voyage à Londres fut très simple. Mirabeau écrivait toute la matinée; nous dînions presque toujours ensemble; ensuite il allait voir quelques amis, et tous les soirs il soupait régulièrement chez Mme Julie, rue Chantereine, où se trouvait, en hommes, la meilleure compagnie de Paris.

L'ouvrage qui occupait alors Mirabeau était celui sur l'*Ordre de Cincinnatus*, dont on craignait en Amérique les conséquences fâcheuses pour la liberté. Franklin lui avait communiqué un petit pamphlet dont il désirait une traduction; au lieu d'une traduction, Mirabeau en fit une imitation; il y ajouta ses propres idées sur la noblesse héréditaire et sur les Ordres en général et fit de cette bagatelle un livre excellent. Son procès s'instruisait pendant ce temps-là; il s'en occupait peu; à peine allait-il chez ses juges, et il ne marqua aucune surprise lorsqu'il apprit l'avoir perdu. Quelques jours après, il reçut un avis que le garde des sceaux cherchait à se venger et qu'il avait obtenu une lettre de cachet. Cet avis, vrai ou [illegible] important pour chercher à se mettre à l'abri du pouvoir despotique d'un ministre offensé. Notre voyage en Angleterre fut donc résolu, et en vingt-quatre heures nous partîmes, emportant le manuscrit, que Mirabeau enrichit encore et fit imprimer à Londres.

Les Anglais virent Mirabeau avec plaisir. Cependant il ne fréquenta pas la grande compagnie; il s'en tint à quelques amis. Sir Gilbert Elliot, avec lequel il avait été élevé en France, le duc de Rutland, B. Wangham, MM. Ramilly et Baynes furent ceux qu'il vit journellement et qui restèrent toujours ses amis. Il vit aussi très souvent mylord Shelburne, aujourd'hui lord Lansdown, le docteur Price et Mme Burke; peu de Français, si ce n'est un certain La Rochette, homme de mérite, quoiqu'un peu singulier. Mirabeau l'aima tendrement; ils se brouillèrent ensuite, mais

Mirabeau conserva toujours pour lui un sentiment distingué; il me disait souvent :

— C'est au moment où je pourrai faire quelque chose de considérable pour La Rochette que je lui écrirai; il connaîtra alors si j'étais son ami.

.. .. Mirabeau avait commencé à Londres une *Histoire de Genève* qui n'a jamais vu le jour et qui doit se trouver parmi ses papiers; il fit aussi ses *Doutes sur l'Escaut;* il faisait des notes sur le *Compte rendu* de M. Necker, qui lui servirent de matériaux lorsqu'il fit sa réponse à cet ouvrage. Il jugea à propos de m'envoyer à Paris pour faire parler au ministre, traiter de son retour et voir ses gens d'affaires pour en tirer quelques ressources pécuniaires.

Mes premières démarches ne furent point heureuses : les amis de Mirabeau n'obtinrent que des réponses vagues; les miens craignirent que mon attachement ne me fût nuisible; ils m'avertirent que je courais des risques et firent leur possible pour m'engager à rompre une liaison qu'ils traitaient d'extravagance. Il y avait longtemps que mon parti était pris; leurs raisons ne m'ébranlèrent pas.

Il me semblait toujours que les autres ne mettaient pas la même chaleur, le même empressement que moi lorsqu'il s'agissait de mon ami; je pris donc la résolution de solliciter moi-même et j'allai à Versailles, déterminée à n'en revenir que satisfaite. Je vis le baron de Breteuil, que je ne connaissais pas; je causai longtemps avec lui; j'en fus parfaitement contente; il me dit de revenir bientôt, qu'il prendrait des informations, et, peu de jours après, j'eus la satisfaction d'apprendre que Mirabeau pouvait rentrer librement en France.

Il ne faut pas demander s'il arriva bientôt. C'était la première fois que nous étions séparés; il m'avait écrit des lettres passionnées; il vola à l'instant dans mes bras dès qu'il crut pouvoir le faire sans danger. Je lui avais communiqué un projet dont la perspective le transportait. Je croyais que dans la position où se trouvaient ses affaires un ou deux ans de retraite lui feraient un bien considérable; je lui conseillais de s'enfermer soit à Mirabeau, soit ailleurs, mais à la campagne; d'y demeurer tranquille avec moi; de s'occuper d'un grand ouvrage, de le soigner et, lorsqu'il serait à sa perfection, de reparaître tout d'un coup avec lui. Nous étions convenus de partir au plus tôt, nos malles étaient prêtes quand un intérêt bien cher nous fit différer notre départ : Coco (1), que nous avions pris avec nous, bien qu'il ne sût ni parler ni marcher encore, Coco avait fréquemment des maladies violentes et continuellement une humeur sur les yeux; j'imaginai que l'inoculation, en le préservant pour l'avenir d'une maladie toujours dangereuse, quelquefois mortelle, pourrait purger cette humeur qui m'inquiétait; il fut décidé que l'opération se ferait tout de suite et que nous attendrions son rétablissement pour partir. Rien dans le monde n'aurait pu me faire consentir à abandonner cette aimable créature, ni à permettre qu'une autre que moi le soignât pendant sa petite vérole. Dans cet intervalle, M. Étienne Clavière faisait tous ses efforts pour engager Mirabeau à rester à Paris; ils parlaient toujours finances : Clavière l'exhortait à écrire sur cette matière, et c'est à cette exhortation que la France doit les ouvrages sur *la Caisse d'escompte, la Banque de Saint-Charles,* etc., etc. Il est à peine croyable tout ce que le génie fécond de Mirabeau produisit dans l'été et l'automne de 1785; il n'était plus question d'aller à la campagne; il passait sa vie chez Danchaud, dont il avait fait la connaissance au mois de mai. Ce fut dans cette maison qu'il se lia plus étroitement avec l'abbé de Périgord (1), qu'il connaissait un peu précédemment, et avec le duc de Lauzun, qui lui rendirent l'un et l'autre plusieurs services.

Je serrais, moi seule, les papiers de tout genre, les lettres d'amour inclusivement. Mirabeau m'aimait toujours également, même chaque jour plus tendrement; mais il me faisait de fréquentes infidélités. Voyait-il un joli minois, une femme lui faisait-elle des agaceries, aussitôt il prenait feu; ses intrigues ne duraient pas; il en était quelquefois si ennuyé qu'il me demandait conseil pour s'en débarrasser avec décence. Il ne prenait aucune peine pour me cacher ce qui ne me faisait aucun chagrin; quand il l'aurait voulu, cet homme que l'on a dépeint si faux était, au contraire, si peu dissimulé, et je savais si bien lire dans son âme que toute contrainte aurait été inutile. J'étais tranquille sur ses liaisons parce que j'étais sûre de son cœur et que je savais qu'il ne voyait point de femmes dangereuses. Jamais Mirabeau n'a donné dans le genre des filles. Il avait des femmes de qualité, plusieurs d'un rang mitoyen, dont quelques-unes devinrent mes amies intimes, de jolies bourgeoises, rarement des actrices, et il ne s'afficha jamais avec aucune. Il eut cependant, dans l'été de 1785, une intrigue qui me désola et pensa troubler notre intimité. Mirabeau s'attacha à une femme haute et vaine qui méprisait tout ce qui n'avait pas cent mille livres de rente; il avait augmenté sa maison d'un laquais qui lui était nécessaire pour porter ses billets et se donner un air de magnificence; il ajouta un valet de chambre, et, malgré mes représentations, il prit un carrosse.

Mme de *** voyait avec envie notre bonne intelligence. N'osant attaquer l'essentiel — Mirabeau ne l'aurait souffert de personne, — elle me chercha des ridicules; elle trouvait absurde qu'une personne de mon âge n'eût pas de loges à tous les spectacles, ni de mémoires de vingt mille livres chez Mme Bertin.

Un de mes goûts cependant était celui de la toilette. Je déteste autant la magnificence que j'aime une noble élégance dans la mise; je crois que la parure est nécessaire à une femme; elle tient aux grâces et annonce du goût; le goût annonce de la délicatesse; je ne sais moi-même comment j'arrange tout cela, mais, du physique, il me semble que cela s'étend sur le moral; enfin, si j'étais homme, j'aurais des idées très bizarres sur la manière dont ma maîtresse s'habil-

(1) Coco, actuellement M. Louis Manuel, auteur de *Mémoires sur Mirabeau.*

(1) Talleyrand.

lerait habituellement : Mme de *** touchait donc un endroit sensible. Je ne désirais ni diamants ni dentelles, j'aurais voulu peut-être augmenter le nombre de mes robes blanches et renouveler plus souvent mes gazes; mais je sentais combien l'économie était nécessaire dans nos circonstances, et, puisqu'il faut avouer mes faiblesses, j'eus celle de prendre en aversion celle qui s'égayait de mes privations, quoiqu'elles fussent assurément bien volontaires. Mirabeau ne m'a jamais rien refusé; au contraire, il ne trouvait jamais rien d'assez beau pour moi. Des raisons essentielles empêchaient mon ami de rompre son commerce avec elle; je le tracassais; il s'impatienta, et nous eûmes quelques disputes qui se terminaient toujours dans la journée. Il avouait ses torts de si bonne foi! Il mettait tant d'ardeur et de sensibilité dans le pardon qu'il demandait, que je n'avais pas le courage de bouder longtemps.

C'est à l'occasion de cette dame que j'eus un matin un quart d'heure que je n'oublierai de ma vie; nous en avons ri bien souvent après, mais je souffris un moment tout ce que l'on peut souffrir dans la nature.

Mirabeau venait de recevoir une lettre fort significative; l'écriture de la dame et son cachet étaient très apparents; la lettre était sur la table. Le mari entre sans être annoncé; après un moment de conversation animée sur les affaires publiques, il prend la lettre, la tourne dans tous les sens, la plie en deux et la remet sur la table; Mirabeau s'en saisit à son tour; je crois que c'est pour la mettre dans sa poche, mais point du tout, sa tête n'y était plus; il était dans les calculs; il ne songeait ni à femme ni à billet doux; il fait un second pli dans le poulet et le repose de sang-froid à la même place. J'étends le bras pour le prendre, il n'était plus temps; M. de *** s'en était emparé, il le roulait dans ses doigts. Enfin cette lettre passa alternativement des mains du mari dans celles de l'amant, et de celles de l'amant dans celles du mari, et cela pendant plus de dix minutes, jusqu'au moment où, tremblante, je trouvai le moyen de m'en saisir et de la faire disparaître.

Mirabeau s'ennuya enfin des calculs et des chiffres; il désira s'occuper de la politique et parcourir les cours étrangères; il voulut commencer par le Nord et ses amis lui conseillèrent d'aller à Berlin, où le grand roi régnait encore; il partit avec sa horde — c'est ainsi qu'il appelait son amie, Coco, et un petit chien qu'il m'avait donné et qu'il aimait beaucoup. C'était dans les derniers jours de décembre; il faisait un très grand froid, mais les saisons ne nous arrêtèrent jamais. Entre Verdun et Toul, on s'avisa de nous tirer plusieurs coups de pistolet dans la voiture; nous n'avons jamais su si c'étaient des assassins ou des personnes qui voulaient nous effrayer; ce n'étaient sûrement pas des voleurs. Je ne me permets aucune réflexion sur cet événement, je le raconte simplement. Il était dix heures du soir, Mirabeau voulut faire une plainte et parler à la maréchaussée; mais les portes de la ville étaient fermées, la maréchaussée, qui doit veiller à la sûreté publique, était enfermée, et les pauvres voyageurs restèrent exposés à l'attaque des brigands.

Mirabeau s'arrêta quelques jours à Nancy, à Francfort-sur-le-Mein, à Leipzig. A Francfort, il eut une intrigue de galanterie; à Leipzig, il fréquenta des savants et fit des connaissances agréables. Cette fois, Mirabeau ne voyageait pas en fugitif; il avait un passeport et des lettres du ministre des affaires étrangères. A Berlin, il fut présenté, suivant l'usage, à la famille royale, et le roi de Prusse, qui ne recevait plus d'étrangers à cette époque, répondit de sa propre main à une lettre que lui écrivit Mirabeau et lui indiqua un rendez-vous à Potsdam, ce qui surprit toute la cour et causa beaucoup de jalousie aux Français alors à Berlin.

Dans ce premier voyage, Mirabeau ne fit rien de remarquable que cette *Lettre sur Cagliostro et Lavater* qui n'eut pas en France le même succès que ses autres ouvrages parce que l'on n'y connaissait pas autant la secte des illuminés. Il passait une partie de son temps dans des repas d'étiquette ennuyeux. Le matin et le soir, il voyait les personnes qui lui convenaient le plus, entre autres M. Eward, aujourd'hui ministre d'Angleterre, M. Dohm, dont il estimait le talent et chérissait la personne. Il voyait aussi avec plaisir sir James Murray, dont il est question dans un passage de sa correspondance. Je ne me rappelle pas si c'est dans ce premier ou dans le second voyage, qu'il fit paraître son ouvrage sur les Juifs; je sais que ce fut M. Dohm qui lui en donna l'idée, et, comme Mirabeau ne le retrouva plus à Berlin, j'imagine que je ne me tromperais pas en disant que ce fut dans le premier.

Nous ne recevions pas exactement nos lettres de Paris; les amis de Mirabeau lui avaient mandé plusieurs particularités, entre autres une aventure assez plaisante.

L'on avait proposé et il était question d'établir une compagnie pour faire les commissions. Les Savoyards, mécontents, s'étaient rassemblés; l'un d'eux monte sur un tonneau (notez que la manie de faire des motions n'était pas encore à la mode), et il dit à ses compagnons :

— Mes amis, on veut nous faire une injustice, mais ne nous désolons pas. Il y a à Paris un homme qui nous soutiendra : c'est le comte de Mirabeau; il prend toujours le parti du plus faible contre le plus fort. Depuis peu, il a empêché que l'on ne fît mourir de faim les porteurs d'eau; il ne fera pas moins pour nous. Allons le trouver tous ensemble.

Effectivement, ils se portent tous à l'hôtel de la Feuillade; ils demandent Mirabeau; l'hôte et l'hôtesse ont beau *leur assurer* que Mirabeau est parti la veille, ils ne veulent pas les croire, et on est obligé d'ouvrir toutes les portes pour les contenter.

La lettre qui racontait cette aventure et de plus importantes furent interceptées. Mirabeau, ne recevant point les réponses qu'il attendait, résolut de faire un tour à Paris pour voir ses amis et conférer de ses affaires. Ce fut alors qu'il se chargea de la mission secrète dont on lui avait déjà fait la proposition dans une dépêche qu'il ne reçut pas.....

(Ici j'aurais besoin des lettres qu'il m'écrivit de Paris et de différents endroits de sa route. Il vit à Potsdam, une deuxième fois, Frédéric le Grand, dont il me parle dans un billet qu'il m'envoya par un postillon.)

Mirabeau m'avait écrit qu'il serait tel jour à Spandau; il me

prirait d'y aller avec mon cortège, à sa rencontre. Sa voiture se brisa à Brunswick; il fallait un jour pour la raccommoder :

— Mon beau-père sera trop inquiète, dit-il à la veuve de Noldé, je l'avertirai au moment que je serai libre. Bien dans la matinée me rejoindre; il faut que je parte et prendre la voie courrier. Restez ici avec M. Sambat et mon valet de chambre; moi, je vais partir comme je pourrai.

Noldé lui représenta qu'il suffirait de m'envoyer un courrier.

— Non, dit-il, c'est moi qu'elle attend; c'est moi qu'elle verra.

Et il partit, faute d'autre chaise, dans un chariot de poste découvert, exposé au vent, à la pluie et à l'orage. Je le vis arriver à dix heures du soir enveloppé dans sa redingote. Une sentinelle l'escortait : on n'avait pas voulu croire que c'était le comte de Mirabeau qui se présentait de la sorte.

Il ne m'est pas permis de parler de sa vie extérieure à Berlin. Il dit tout, et mieux que je ne pourrais le faire, dans sa correspondance. Nous n'étions pas cependant toujours d'accord sur ses récits, mais je lui dois cette justice qu'il parla toujours d'après sa conviction. Quelque temps avant sa mort, je me permis, dans un moment où il me parlait avec cet épanchement et cette confiance qu'il ne m'a jamais refusés, de *lui observer* combien j'étais affligée de la publication de ce livre qui fut imprimé pendant mon absence, et, sans lui demander par quel hasard il avait paru après la promesse solennelle qu'il avait exigée de moi de brûler en cas de mort le manuscrit, je lui parlai avec force d'une anecdote sur une grande princesse que j'avais tout lieu de croire fausse. Il fut frappé de mes raisons et me promit de réparer sa faute par un désaveu formel. Je suis sûre qu'il m'aurait tenu parole : il avait été trompé; il n'aurait pas été humilié de l'avouer; son génie était trop élevé et son âme trop belle pour n'être pas au-dessus d'un amour-propre déplacé.

Il est inconcevable le parti qu'il tirait du temps. Souvent il ne couchait à son hôtel et, dès cinq heures du matin, le milieu de l'hiver, dans un climat aussi froid, sans autre vêtement qu'une simple robe de chambre piquée, sans bas, sans gilet, il éveillait tout le monde et se mettait le premier à l'ouvrage. Outre sa correspondance chiffrée, qui l'occupait prodigieusement, il travaillait beaucoup à son ouvrage de *la Monarchie prussienne*, qui parut l'année 1788. Le soir, lorsqu'il n'allait pas en société, il s'amusait comme un enfant avec Noldé et son secrétaire. C'était à qui se ferait le plus de niches; Mirabeau était le plus épargné, non par respect pour le patron du logis, mais parce qu'étant le plus fort chacun craignait les gourmades. Il avait un valet de chambre nommé Boyer, bon enfant, quoiqu'un peu libertin; celui-ci avait imaginé une manière d'ombres chinoises et de comédie. Coco et moi ne leur faisions pas toujours l'honneur d'assister aux représentations. Lorsque cela arrivait, j'avertissais le matin; alors on arrangeait les scènes et on retranchait ce qu'il y avait de trop libre. Boyer était fort mécontent; il se plaignait de ce qu'on ôtait le *fion* de sa pièce, mais, quand Mirabeau avait dit : « Gare les oreilles si Madame n'est pas contente! » il fallait bien obéir.

Je dois rendre cette justice à MM. de Noldé et Sambat : jamais je n'ai vu de jeunes gens plus sobres, plus rangés, plus assidus au travail, plus complaisants. Il est arrivé quelquefois que nos fonds étaient un peu bas; alors la table s'en ressentit; jamais ils n'eurent d'humeur; jamais ils ne se plaignirent. Des rapports différents éloignèrent M. Sambat de M. de Mirabeau; pour M. de Noldé, il resta toujours son ami.

Mirabeau voulut se trouver à l'Assemblée des notables; il voulait aussi parler à MM. Treillard, Girard de Nolay et Vignon, ses avocat, procureur et curateur. Il était question de faire rendre son compte de tutelle d'une manière raisonnable. M. le marquis de Mirabeau l'avait arrangé à sa guise; il comptait trente mille livres de frais de *capture*, c'est-à-dire trente mille livres pour avoir eu le plaisir de le tenir aux châteaux de Joux, de Vincennes, etc. Le reste du compte répondait à ce début. Cette manière de calculer n'était pas celle de son fils. Il fallait entrer en procès, et, bien que ce fût au grand regret de Mirabeau, les circonstances l'obligeaient à veiller à ses intérêts. Il me quitta une seconde fois et fit le voyage de Paris avec son ami le marquis de Luchet, connu par l'amabilité de son caractère et par de très jolis ouvrages. M. de Luchet ne quitta guère Mirabeau dans le temps qui précéda son exil; il peut donner des détails plus exacts que ne seraient les miens.....

(Ici j'aurais encore besoin de sa correspondance.)

J'étais inquiète sur des mots vagues qui se trouvaient dans une lettre de Mirabeau. J'en reçus une de M. Jeaneret qui m'envoyait de l'argent et qui m'annonçait la catastrophe. Au milieu des éloges que l'on donnait à la dénonciation de l'agiotage, on lança une dix-septième lettre de cachet contre son auteur, qui, averti à temps et à dessein, était parti pour Tongres, où il me faisait prier de l'aller joindre le plus tôt possible. Je volais auprès de mon ami. Les chemins étaient mauvais; bien que ce fût dans les premiers jours d'avril, il tombait beaucoup de neige; nous ne trouvions pas toujours des chevaux aux postes, et nous ne faisions quelquefois pas plus de quatre lieues d'Allemagne par jour. Je brûlais d'impatience, mais que pouvaient faire deux femmes? Je n'avais avec moi que Mlle Argus, ma femme de chambre, dans un pays dont je ne savais pas la langue. Nous allions nuit et jour depuis Berlin jusqu'à Liège, où nous rejoignîmes M. de Mirabeau.

Nous ne couchâmes qu'une seule nuit, et ce fut à Cologne. Je devais parler à M. Dohm, alors ministre de Prusse près l'Électeur; il ne s'y trouva pas, et je n'eus pas la patience de l'attendre jusqu'au lendemain. Je ne m'étais également arrêtée que quelques heures à Brunswick, où nécessairement j'avais voulu voir M. le major de Mauvillon, qui me remit un paquet. Je ne permettais pas à ma femme de chambre de sortir de la voiture; nous y dormions, et nous y faisions tous nos repas. Coco était charmant pour son âge; il ne donnait pas le moindre embarras. Il n'avait jamais été dans les mains des domestiques; toujours auprès de moi, il était ma compagnie dans ma solitude; il fut ma consolation durant toute la route.

J'arrivai à Tongres, et n'y trouvai pas Mirabeau. Des patriotes liégeois étaient venus l'y chercher et l'avaient engagé à passer le temps de son exil à Liége, où on le fêtait extraordinairement. Je trouvai un dîner prêt chez la bonne maîtresse de poste de Tongres, qui ne voulut rien accepter pour cela, et un billet de Mirabeau qui me faisait part de la disgrâce de M. de Calonne et qui me priait de ne point tarder à me rendre à Liége. Je vis aussi le chanoine de Vitry, chez lequel Mirabeau avait logé et qui me donna d'autres renseignements.

Mirabeau me reprocha tendrement de n'avoir pris aucun repos et de m'être exposée ainsi aux inconvénients d'un grand voyage. Il m'avait recommandé de prendre un homme sûr avec moi. Le choix m'avait paru difficile, et la dépense inutile. Je le grondai à mon tour; je n'avais pas lu son excellent livre sur l'agiotage; je ne pus m'empêcher de blâmer quelques personnalités qui me parurent hasardées. Le moment du malheur ne doit pas être celui des reproches; je n'eus pas le courage de lui en faire beaucoup. Nous concertâmes ensemble les moyens de faire lever cette lettre de cachet qui était un fardeau incommode. L'on n'a point d'amis plus sûrs et plus actifs que sa femme ou sa maîtresse lorsqu'elle est honnête. Mirabeau était convaincu de cette vérité; il s'en rapportait toujours à moi dans les circonstances épineuses; il fut décidé que j'irais à Paris réchauffer le zèle de nos amis et harceler encore les ministres.

J'ai déjà dit que Mirabeau ne savait pas compter, mais il est incroyable à quel point il était négligent sur ses affaires pécuniaires. Après avoir parlé des dangers, je voulus lui faire quelques questions sur son procès.

— Oui; à propos, me dit-il, je voulais vous demander où j'en suis.

— Comment! lui dis-je, ce voyage a été entrepris en partie pour vous en occuper. Vous avez vu MM. Treillard et Gérard de Nelcy?

— Moi? dit-il; non, en vérité; j'ai vu à peine Vignon, mon curateur; j'ai eu bien autre chose à faire que de penser à ces bagatelles. Savez-vous dans quelle crise nous sommes? Savez-vous que l'agiotage est à son comble? Savez-vous que nous sommes au moment où il n'y aura peut-être pas un sol dans le trésor public?

Je souris de voir un homme dont la [illegible] si mal garnie y songer si peu et s'affliger si fort de la détresse publique. Il s'en aperçut.

— Enfin, mon amie, me dit-il, te voilà; arrange tout cela comme tu voudras; tu sais bien que tu es la maîtresse; j'approuve d'avance tout ce que tu feras; ces détails ne me regardent plus.

Lorsque je voulus partir, ce fut une autre comédie : Mirabeau s'était mis en tête de m'accompagner; j'eus beau combattre sa résolution; il ne m'avait pas vue depuis trois mois; il ne pouvait se résoudre à me quitter. Il me promettait toute la prudence que j'exigerais, mais je savais bien qu'il lui était impossible de me tenir parole. Il n'entra pas pourtant tout d'un coup à Paris; il s'arrêta à Saint-Denis, où il avait donné rendez-vous à M. de Lauzun et à [illegible] ami qui s'y rendirent; moi j'allai à l'hôtel de Gênes, d'où j'écrivis au baron de Breteuil pour commencer mes sollicitations. Je croyais avoir cinq ou six jours pour concerter mes démarches, mais Mirabeau s'ennuyait à Saint-Denis; il arriva à l'improviste chez moi; je me mourais de peur; j'avais beau prendre des précautions, il les rendait inutiles par son imprudence. Les gens de Panchaud disaient dans l'antichambre à Mlle Argus : — Vous avez [illegible] M. de M[illegible] à Liége; nous connaissons trop sa voix; tenez, c'est lui qui lit dans ce moment-ci; personne n'a cette véhémence.

On me rapportait ces propos; j'étais dans des transes mortelles; je ne cessais d'employer tous mes amis. Le baron de Breteuil m'avait dit que le roi était très irrité; je savais combien Mirabeau avait d'ennemis; mes alarmes étaient fondées. Je pris enfin le parti de confier au baron que Mirabeau était chez moi et que je m'en rapportais à sa générosité; je dois en convenir, il n'abusa pas de ma confiance; la lettre de cachet ne fut pas levée, mais elle ne fut pas mise à exécution. Mirabeau se montra partout, et le ministère ferma les yeux.

L'ouvrage sur *la Monarchie prussienne* allait toujours son train. Il ne pouvait l'achever qu'avec ce major de Mauvillon, son coopérateur; Mauvillon, qui habitait Brunswick, ne voulait et ne pouvait pas se déplacer. Mirabeau, moins gêné, laissa sa « horde » à Paris et partit pour Brunswick. Son voyage dura trois mois. A son retour, il s'intéressa vivement au sort des braves patriotes hollandais que le ministère français avait flattés jusqu'au dernier instant. Dès Brunswick, il m'avait écrit que certainement les troupes prussiennes marchaient en Hollande; il me chargeait d'en donner avis au gouvernement. Je trouvai partout des incrédules ou des gens qui avaient intérêt à le paraître. Lorsqu'il fut lui-même en France, le malheur des Hollandais était consommé, mais son zèle ne s'était pas refroidi. Un patriote lui écrivit une lettre anonyme pour le prier d'écrire en faveur de leur cause; malgré les occupations que lui donnaient déjà les affaires de son propre pays, Mirabeau s'y engagea; il fit son livre sur *le* [illegible] juin 1788, respire le patriotisme le plus pur; il est d'ailleurs rempli de citations des meilleurs auteurs hollandais.

A la fin de janvier de la même année, à la suite de quelque imprudence et de deux nuits d'insomnie, il fit cette première maladie dont les symptômes furent si semblables à celle qui l'enleva à ses amis. Il voulait m'avoir sans cesse à ses côtés; je le soignais tous les jours sans relâche et une partie des nuits. Il fut enfin rendu à mes vœux. Mais, avant, Mirabeau était plein de force; depuis que je l'avais connu, il n'avait jamais eu la plus légère incommodité; depuis cette époque il ne cessa de souffrir; sa santé dépérit visiblement.....

Ici je tremble et j'hésite! Comment soulever le voile dont je voudrais à tout jamais couvrir les erreurs de mon ami? Il le faut cependant; il faut, en avouant ses faiblesses, le mettre à l'abri du reproche d'ingratitude que ceux qui ne sont pas au fait de tout ce qui a précédé notre rupture n'ont cessé de lui faire. S'il fit une faute, elle était involontaire; toujours entraîné par la passion du moment, il ne jeta pas un

regard sur l'avenir; s'il déchira mon cœur du côté le plus tendre, le sien n'eut pas de part, j'en suis sûre, aux injures que j'ai reçues; il m'aimait chèrement, et certainement il ne voulait pas me perdre, mais il ne fit pas assez pour me conserver. Je suis fière et délicate : j'exigeai un sacrifice; il était nécessaire à sa gloire et à mon bonheur, qui y était attaché; il me le promit souvent et manqua toujours à sa parole. Excepté quelques nuages en 1785, nous n'avions jamais eu la moindre altercation; tout changea en un instant; il sentait ses torts; il me voyait irritée; mais, au lieu de les réparer, il les aggrava en soupçonnant un sentiment inique; il crut que je ne l'aimais plus. Le démon de la jalousie soufflait de part et d'autre; les méchants enflammaient ce caractère bouillant. Jusque-là il s'était contenté de l'espèce d'attachement que j'avais pour lui; on lui fit remarquer qu'il n'approchait pas de la passion que l'on avait ou que l'on feignait d'avoir : c'était assez pour alarmer sa délicatesse. Sans doute il ne pouvait m'accuser de la moindre imprudence; je le connaissais jaloux et j'avais pris toujours les plus grandes précautions pour écarter de son esprit le plus léger soupçon, au point même que pendant ses absences je ne sortais que pour ses affaires et ne recevais que les personnes auxquelles j'avais à parler de sa part. Heureuse dans mon intérieur, mes livres étaient mon amusement; l'estime des honnêtes gens, les progrès et les caresses de l'aimable enfant qu'il m'avait confié étaient la récompense de tous mes sacrifices; aussi Mirabeau ne me fit-il jamais un reproche positif. Mais le temps du bonheur était passé.

J'essayai d'aller à Passy pour faire diversion; il m'y fit meubler un petit appartement avec beaucoup d'élégance; il venait m'y voir souvent et c'étaient toujours des scènes orageuses; il passait une partie de sa vie dans des accès de fureur difficiles à exprimer, le reste à pleurer à mes genoux et à maudire la personne qui mettait le trouble dans notre ménage et chez laquelle il avait la faiblesse de retourner toujours. Cet état était trop violent; il était au-dessus de mes forces; je me sentais mourir; je pris un parti et je le pris extrême; je quittai la maison de M. de Mirabeau le 18 août, et le lendemain le royaume.

J'en eus longtemps du regret, j'en ai aujourd'hui du remords. Je ne partis point de sang-froid; je fus trois fois au lit de l'enfant qui dormait. Pauvre petit! Je prévoyais le désespoir qu'il fit éclater lorsqu'à son réveil il ne me retrouva plus; je l'embrassai en mouillant de mes larmes son visage enfantin; ce moment fut le plus cruel de tous; je ne sais encore comment j'eus la force de l'abandonner.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ces événements : Mirabeau a tout réparé; ce qu'il a dit de moi dans sa dernière maladie, ce qu'il a fait pour moi en mourant mettent tous les torts de mon côté.

Je laisse à l'Europe entière à pleurer le grand homme; moi je pleure mon ami; je me reproche sans cesse d'avoir mis de la fierté où j'aurais dû mettre de la douceur; j'ai toujours conservé un grand pouvoir sur son cœur. J'avais son estime et son entière confiance; j'aurais dû patienter; j'aurais tout obtenu du temps et de ma complaisance. Si j'étais restée, mon ami aurait écouté mes représentations; il aurait soigné davantage sa santé; il ne se serait pas livré à tant d'excès qui, joints à son travail immense, altérèrent son tempérament... Enfin, que sais-je? Peut-être, si je ne l'avais pas quitté, il existerait encore; il serait encore la gloire de son pays et le soutien de la liberté, et moi son amie, la compagne de ses malheurs et de ses dangers, je ne serais pas livrée à la douleur la plus amère et à des regrets qui ne finiront qu'avec ma vie.

HENRIETTE DE NERHA.

UN VIEUX ROMAN

Drame en cinq actes

PERSONNAGES :

M. MULLER	50 ans
MAGDELEINE MULLER	17 ans
[illegible]	2[illegible] ans
MARCELLE BERGHEIM	2[illegible] ans
RICHARD	26 ans
GENEVIÈVE	18 ans
FRITZ	4[illegible] ans
DOMOCHOFF	40 ans
LE [illegible]	5[illegible] ans
LE [illegible]	32 ans
MADAME MERCKEN	48 ans
CONRAD, MAURICE, WILHELM	de 22 à 28 ans

ACTE PREMIER

Chez M. Muller.

Un salon, [illegible] meubles, [illegible] portes, latérales [illegible], fleurs, [illegible].

SCÈNE PREMIERE

MULLER, MAGDELEINE.

Magdeleine, assise près de la table, prend une broderie qu'elle ne tarde pas à laisser tomber. M. Muller, d'abord à la porte du jardin, puis revenant près de sa fille.

M. MULLER.

Enfin... il va pleuvoir... ça n'est pas malheureux! le bassin où sont mes *nymphæas* et mes *nelambos* est presque à sec... A quoi penses-tu, Magdeleine?

MAGDELEINE.

A rien..., mon père..., ou du moins à rien qui ait un nom, à rien qui puisse s'exprimer en paroles; les pensées d'une fille qui brode..., ça ne peut se comparer qu'aux couleurs errantes d'une bulle de savon.

M. MULLER.

C'est le défaut de vos travaux féminins, qui n'occupent que les doigts et laissent l'imagination vagabonde. Une femme qui coud ou qui brode ressemble à un prisonnier qui s'est évadé en laissant dans son lit son traversin coiffé de

son bonnet de nuit. Le geôlier, le père, le mari croit qu'elle est là... mais brr... elle court les champs, tandis que, si on s'occupait de quelque science... agréable, de botanique...

MAGDELEINE.

Cependant... oui... je pense à quelque chose. Je pense à cette pluie qui va tomber... et aux voyageurs sans abri.

M. MULLER.

Grâce à Dieu! ce n'est pas notre cas; et nous n'avons ni parents ni amis qui... Ah! il y a mon locataire... M. Stephen. Mais... parti depuis trois jours, sans rien dire, rien ne prouve qu'il soit sur la route aujourd'hui et qu'il y soit à pied. Ce départ est singulier... mais tout est un peu singulier chez ce jeune homme... Depuis quatre mois qu'il habite le petit pavillon du jardin, je n'ai pu lui rien faire dire de sa famille... de sa situation; il paraît très instruit, presque savant... sauf sur la botanique et les fleurs.

MAGDELEINE.

Mais, au contraire, mon père, il aime beaucoup les fleurs; voyez encore là, dans l'eau, ce joli bouquet qu'il m'a apporté la veille de son départ.

M. MULLER.

Ça? des branches d'aubépine cassées dans une haie. Il aime les fleurs! et ta chèvre aussi aime les fleurs qui m'a à moitié mangé de sa dent venimeuse mon beau chèvrefeuille, mon *lonicera reticulata*. Il aime les pâquerettes et les boutons d'or des prairies, il aime les bleuets des champs et les giroflées des vieux murs..., mais demande-lui seulement à quelles familles botaniques appartiennent ces plantes..., demande-lui combien ces aubépines ont d'étamines, combien de pistils? et à peine il a regardé mon *orchidée-épidendron amphiglossum*, dont il n'y a que trois en Europe. Tout ce que je sais de lui, c'est qu'il ne sort guère et travaille beaucoup, à quoi? Il ne le dit pas. Je sais encore ou je soupçonne qu'il est pauvre; son costume est loin d'être à la mode et est un peu... debraillé.

MAGDELEINE.

Voudriez-vous, mon père, qu'il ressemblât à tous ces jeunes gens qui, dociles aux inventions intéressées de leur tailleur, se copient les uns les autres, et s'occupent de leur toilette autant que nous autres filles qui n'avons guère d'autres fonctions, d'autres devoirs dans la vie que d'être jolies?

M. MULLER.

Il est... laid.

MAGDELEINE.

Lui! laid!

M. MULLER.

Je crains qu'il ne t'ait inspiré ses préférences pour les fleurs... sauvages. Tu mets précieusement sa branche d'aubépine dans une eau scrupuleusement renouvelée, et tu laisses la poussière asphyxier, étouffer mon *ficus elastica*. *Il va essuyer avec son mouchoir les feuilles du ficus.* Je te l'ai dit vingt fois..., c'est par les feuilles que les végétaux respirent, et il y a de la cruauté à... Je n'aime pas que tu adoptes ainsi les idées des autres.

MAGDELEINE.

Mais... mon père...

M. MULLER.

Je n'ai pas oublié l'influence qu'exerçait sur toi ton amie Marcelle.

MAGDELEINE.

Marcelle, un peu plus âgée que moi, était, au couvent, ma petite maman; il en reste longtemps quelque chose. Mais nous n'étions pas toujours d'accord; vous n'assistiez pas à nos petites querelles.

M. MULLER.

Querelles à la fin desquelles tu cédais toujours. Je remercie chaque jour Dieu des dons que tu as reçus, mais tu n'es jamais si charmante que lorsque tu es bien toi-même : il faut être soi-même, mon enfant, songes-y. (*Il va à la porte et regarde dans le jardin*). Mais voici des gouttes larges comme des pièces de deux francs; il va tomber une terrible averse. Je vais couvrir mes pauvres et belles tulipes, *le pourpre incomparable*, arrivée d'Amsterdam, et qui fleurit chez moi pour la première fois. L'as-tu seulement regardée... avec ton aubépine...? (*Il sort.*)

SCÈNE II

STEPHEN, MAGDELEINE, *puis* M. MULLER.

(On entend des pas.)

MAGDELEINE, *avant l'entrée de Stephen.*

Stephen!

STEPHEN.

Magdeleine! *Ils se prennent les mains, se regardent avec tendresse. M. Muller rentre, ils se séparent.*)

M. MULLER.

Tiens! c'est vous! Vous arrivez à temps, il va en tomber! (*Il va à la porte du jardin.*) Il en tombe! J'ai bien fait de couvrir mes tulipes... Vous ne pouvez traverser le jardin en ce moment. C'est un orage, ça va passer; vous allez prendre le thé avec nous. (*Magdeleine sonne.*)

STEPHEN.

Avec plaisir... et... mille remerciements. (*En disant ces mots, il a déboucle sa valise et en tire un bouquet de* vergiss-mein nicht *qu'il donne à Magdeleine.*)

M. MULLER.

Ah! des *myosotis scorpioides palustris!*

STEPHEN, *regardant Magdeleine.*

Vergiss-mein-nicht. Ne m'oubliez pas!

M. MULLER.

Oui... les Allemands l'appellent : *Vergiss-mein-nicht*, les Français : *Ne m'oubliez pas*, les Anglais : *[illegible]*. Le même sens, le même nom, le nom... vulgaire.

STEPHEN.

Une légende!

MAGDELEINE.

Ah!

STEPHEN.

Un jeune homme se promenait avec sa fiancée sur les bords du Rhin; elle lui montra une touffe de la jolie fleur

bleue, le pied dans l'eau. Il descendit rapidement la berge escarpée, la cueillit... Mais son pied glissa, il tomba dans le fleuve et fut entraîné par le courant.

MAGDELEINE.

Ah! mon Dieu!

STEPHEN.

Avant de disparaître pour jamais, il lança sur la rive à sa bien-aimée les fleurs qu'il avait cueillies pour elle. *Vergiss-mein-nicht!* Ne m'oubliez pas!

MAGDELEINE.

Pauvre fille! Oh! non, elle n'a pas dû l'oublier!

STEPHEN.

C'est une *boraginée* de la *pentandrie-monogynie* de Linné; cinq étamines, un pistil; on la trouve sur le bord des eaux.

STEPHEN.

C'est en effet là que je l'ai cueillie... pour Mlle Magdeleine. *(Pendant ce temps, Borochee a servi le thé avec une grosse brioche et s'est retiré. Ils s'asseyent autour de la table et prennent le thé pendant que Magdeleine.* Je suis parti subitement l'autre jour pour aller embrasser mon frère qui s'est fait soldat et est parti hier avec son escadron.

MAGDELEINE.

Il n'y a pas de guerre pendant en ce moment.

STEPHEN.

J'ai laissé la maison où je vivais bien vide, c'est mon père qui l'a voulu ainsi en ne nous permettant ni à l'un ni à l'autre de suivre nos instincts et nos aptitudes. Il voulait que je fusse notaire et que j'épousasse une femme qu'il avait trouvée, choisie, et dont la fortune aurait payé ma charge. Il avait marchandé l'étude et m'avait offert... Et on avait eu la bonté de m'accepter.

MAGDELEINE.

Laide et vieille?

STEPHEN.

Non... jeune et très jolie; mais je ne veux pas être notaire, et je veux choisir ma femme moi-même, et je ne veux pas lui devoir une fortune, du moins une aisance que je saurai bien gagner pour... elle. Je m'ouvrirai une carrière, où je trouverai... pour elle... et la fortune et la gloire... Je triompherai des obstacles...

M. MULLER.

Ta ta ta ta!... Jeune homme, quoique notre connaissance soit récente, votre enthousiasme m'intéresse, mais en même temps il m'effraye pour vous : j'ouvrirai, je combattrai, je triompherai, etc. N'usons pas notre force contre des fantômes et des dragons, et occupons-nous de ne pas buter contre le caillou... qui est sous nos pieds. Tout irait fort bien dans la vie, pour les natures énergiques, s'il ne s'agissait que de ces grands coups d'épée et de ces grands coups de dévouement qui remplissent les romans; mais c'est la continuité des petits efforts, c'est la monnaie du courage et de la force qu'il faut acquérir et savoir dépenser. Beaucoup de gens ont le courage des fêtes et dimanches; le courage de tous les jours est plus rare. Vous pensez à donner une couronne à la femme que vous aimerez, mais êtes-vous sûr de lui donner des chapeaux et du pain?

STEPHEN.

Que j'aime, que je sois aimé, et je marcherai à la bataille de la vie comme les chevaliers d'autrefois couverts d'armes invincibles!...

M. MULLER.

Des armes données par la fée Merlusine. Connaissez-vous la fée Merlusine? Elle est sans doute votre marraine! C'est toujours les grands coups d'épée dont je parlais tout à l'heure... Je vous soupçonne de vous mettre en route pour la fortune par un chemin bien long, bien difficile et plein de précipices; je vous soupçonne d'être... poète...

STEPHEN, *embarrassé.*

Monsieur...

M. MULLER.

Je ne dis pas cela pour vous offenser, ni par mépris pour la chose. Il y a des poètes excellents. Il est vrai qu'il n'y en a pas beaucoup. Savez-vous ce qui m'a donné cette idée? C'est que j'ai trouvé aux mains de ma fille un papier... Elle m'a dit l'avoir trouvé dans le jardin... Le vent l'aura enlevé de votre table. Ne rougissez pas, je n'en ai lu que deux lignes. C'est assez pour voir que ce sont des vers. Montrez-nous-les, Magdeleine, et lis-les, si monsieur le permet... *(Magdeleine tire les vers de son sein.)* *(A part.)* Tiens!... c'est là qu'elle les a serrés!

MAGDELEINE.

Tant que ce précieux de ce [illegible] vers,
Dans un [illegible] de la [illegible]
Gardant sur son velouté l'empreinte de tes pieds,

J'aurais été jaloux du tout qu'[illegible] bouche,
J'aurais été jaloux du tissu qui te touche,
Qui te touche et te cache. O trésors enviés!

J'aurais été jaloux du baiser que ton père
Sur ton front ému [illegible] posé!

M. MULLER.

Diable! son père! *(Magdeleine se lève, vient embrasser son père, qui la baise tendrement au front et regarde Stephen. - Magdeleine a replié le papier.)* Eh bien! tu ne continues pas?

MAGDELEINE, *tendant le papier à Stephen.*

C'est que... je n'ose pas!...

STEPHEN.

J'aurais été jaloux du bain que ton père
Sur ton front ému [illegible] posé!
Et de l'eau de ton bain, t'embrassant tout entière
[illegible] et d'un seul baiser!

(Stephen rend les vers à Magdeleine. — Mais M. Muller le prend des mains de sa fille et les rend à Stephen.)

M. MULLER.

Voici vos vers, monsieur Stephen; si vous n'avez pas de presse-papier, prenez quelques cailloux par le chemin, mais faites en sorte qu'il ne s'envole plus de vers dans le jardin où ma fille peut les... trouver. — Mais la pluie a cessé, vous

pouvez maintenant traverser le jardin, je vous ferai voir en passant une tulipe, le *pourpre incomparable*. C'est un cadeau d'un ami d'Amsterdam; mais l'avare en a gardé une, de sorte que je n'ai pas, comme il l'a eue dix ans, la joie d'être le seul possesseur! Ah! l'égoïsme!

SCÈNE III

MAGDELEINE, *seule*.

Mon père s'inquiète... Il regardait Stephen et moi d'un œil scrutateur... La faute en est à ces terribles... et charmants vers, que j'ai dit avoir trouvés dans le jardin quand mon père m'a surprise à les relire; que lui répondrai-je s'il m'interroge? — Mentir? — C'est odieux! Et Stephen qui ne veut déclarer son... notre amour qu'après le succès de son livre!

SCÈNE IV

MAGDELEINE, DOROTHÉE.

DOROTHÉE.

Ah! M. Stephen n'est plus ici?

MAGDELEINE.

Non, que lui voulez-vous?

DOROTHÉE.

Puisqu'il n'y est pas, je vais les envoyer au pavillon.

MAGDELEINE.

Qui?

DOROTHÉE.

Une jeune demoiselle amenée par Fritz le pêcheur, et qui demande à le voir tout de suite; je vais les envoyer au pavillon.

MAGDELEINE.

Une jeune demoiselle! Non... Faites-la entrer. (*Dorothée sort.*) Une jeune fille qui demande à le voir..., à le voir tout de suite?...

SCÈNE V

MAGDELEINE, DOROTHÉE, FRITZ, GENEVIÈVE.

DOROTHÉE.

Par ici, mademoiselle; par ici, maître Fritz.

GENEVIÈVE.

Mademoiselle, il y a quelque erreur et je vous demande pardon de vous déranger; c'est...

FRITZ.

C'est M. Stephen que nous cherchons.

MAGDELEINE.

Je le sais. Dorothée, allez voir si M. Stephen est au pavillon; peut-être mademoiselle aimera autant le voir ici que d'aller chez lui. (*Dorothée sort.*) En tout cas, quand nous saurons s'il est au pavillon, vous ferez comme vous voudrez... Je vous laisserai... Veuillez vous asseoir.

FRITZ.

Oh! il n'y a rien de mystérieux; il s'agit de le remercier.

GENEVIÈVE.

Et de le remercier à genoux. Il a sauvé mon père!

MAGDELEINE.

Sauvé... votre père!

GENEVIÈVE.

Parlez, mon bon Fritz. Les larmes m'étouffent!

FRITZ.

Voici la chose. Mlle Geneviève a été nourrie par ma femme et nous a permis de l'aimer comme notre enfant. Hier, le père de mademoiselle, pour une fois par hasard qu'il sort de sa bibliothèque, s'amusant à pêcher, est tombé dans la rivière. A un cri qu'il fit entendre en tombant, je poussais mon bateau à l'eau, mais c'était sur l'autre rive, et j'avais monté le bateau très haut sur la plage par crainte du mauvais temps, lorsqu'un homme, accourant au cri, arrache ses vêtements, se jette à l'eau, plonge et ramène le noyé. Mais celui-ci, tous les noyés ont cette mauvaise habitude, se cramponne à son sauveur, l'enlace et l'entraîne sous l'eau. Je les crois perdus tous les deux; mais M. Stephen, c'était lui, reparaît seul, respire une fois, regarde le ciel, dit je ne sais quels mots, plonge de nouveau, et cette fois, ramène son homme, sans connaissance, mais encore vivant. Ah! c'est un rude nageur! Et un cœur! Alors je réussis à mettre mon bateau à l'eau, et je l'aide à porter le pauvre monsieur chez lui, où, grâce aux soins de sa fille, il ne tarde pas à reprendre connaissance.

GENEVIÈVE.

M. Stephen! (*A part.*) Mon Stephen!

GENEVIÈVE.

Mon pauvre père est encore bien malade. Le connaît-on? Mais si Dieu me le reprend, au moins il sera mort avec les soins et dans les bras de sa fille.

SCÈNE VI

MAGDELEINE, GENEVIÈVE, FRITZ, STEPHEN.

Stephen passe sur le fond et [illegible] dans [illegible] et [illegible] grande porte.)

STEPHEN.

Elle n'est pas seule.

MAGDELEINE.

Entrez, monsieur Stephen. (*A Geneviève.*) Laissez-moi parler d'abord. Il serait capable de nier.

STEPHEN, *[illegible] Mlle [illegible] pas, apercevant Fritz.*

Vous ici, mon cher Fritz!

FRITZ.

Oui, monsieur Stephen, et pour vous dénoncer encore!

STEPHEN.

Me dénoncer!

FRITZ.

Monsieur Stephen... Vous m'avez apporté un bouquet de [illegible] sur la [illegible] paille!

STEPHEN.

Tout près d'ici, sur l'autre bord de la rivière, devant la cabane de Fritz.

MAGDELEINE, *s'effacant.*

Vous ne vous trompez pas, mademoiselle; c'est bien lui!

FRITZ.

Parbleu!

GENEVIÈVE, *presque agenouillée.*

Monsieur, l'homme que vous avez sauvé, pour qui vous avez si généreusement risqué votre vie, c'est mon père. Je veux vous dire que chaque jour de ferventes prières seront adressées à Dieu pour votre bonheur, et que je ne rêve pas pour moi de moment plus heureux que celui où, toute pauvre impuissante créature que je suis, je pourrais par la Providence être employée à quelque chose de bon pour vous. (*Elle veut lui baiser la main.*) Ah! mademoiselle! s'il est votre frère, ou votre fiancé, vous êtes heureuse! Soyez fière!

MAGDELEINE. (*Elle prend le bouquet de* vergiss-mein-nicht *et le sépare en deux.*

Mademoiselle, voici votre part des fleurs cueillies sur le bord de la rivière d'où il venait de sauver votre père.

GENEVIÈVE.

Merci, mademoiselle! je prierai aussi pour vous, pour vous deux; vous êtes bien belle, rendez-le heureux!

FRITZ *la suit après avoir serré la main à Stephen et en disant :*

Un poisson! là, un vrai poisson!

(*Geneviève est déjà sortie. Fritz la suit.*)

SCÈNE VII

MAGDELEINE, STEPHEN.

MAGDELEINE.

Stephen! ce nom que tu as prononcé en remontant sur l'eau, au moment de rentrer dans le danger, peut-être dans la mort...

STEPHEN.

Tu sais bien que c'était le tien, ton nom chéri que j'invoquais, qui pouvait être un suprême adieu.

MAGDELEINE.

Stephen, je t'aime!...

(*Entre M. Muller; Stephen sort comme un fou sans le regarder.*)

SCÈNE VIII

MAGDELEINE, M. MULLER.

M. MULLER, *se retournant et le regardant partir.*

Ah çà! qu'a-t-il?... quelle émotion!... et toi-même, Magdeleine?...

MAGDELEINE.

Il y a de quoi, mon père; il vient de venir ici une belle jeune fille qui voulait embrasser ses genoux. Vous savez, ces fleurs cueillies au bord de la rivière... Hier, il a sauvé, au plus grand péril de sa propre vie, le père de cette jeune fille entraîné, disparu sous l'eau. Si vous aviez entendu Fritz raconter l'horrible danger... et avec quelle noble simplicité M. Stephen recevait les bénédictions de la jeune fille!

M. MULLER.

C'est beau, en effet; il a du cœur, comme il a de l'esprit. Toutes les vertus du dimanche, comme je le lui disais tantôt; pauvre jeune fille! plaise au ciel qu'elle ne pousse pas plus loin l'enthousiasme!

MAGDELEINE.

Pourquoi? Où trouverait-elle un homme plus généreux, plus grand?

M. MULLER, *avec intention.*

Je comprendrais qu'elle l'aimât, qu'elle crût l'aimer, et c'est ce que je craindrais pour elle... si j'étais son père. Mais lui, l'aimerait-il? Peut-être aussi; il croirait l'aimer, surtout s'il s'élevait entre eux quelque obstacle. Ces amours-là, ça donne de grands festins aux jours de fête, mais ça ne pense même pas au pain quotidien les autres jours. On ne peut pas sauver tous les jours le père de sa maîtresse, de sa femme; il n'y a qu'une chose qui revienne tous les jours, c'est le déjeuner et le dîner.

MAGDELEINE.

Ah! mon père!

M. MULLER.

C'est que ce n'est pas un roman que je te raconte, c'est la vie; quant à M. Stephen et à la jeune enthousiaste, ça ne nous regarde pas. M. Stephen est un brave et spirituel jeune homme. Je désire qu'il ait du talent et qu'il réussisse dans la carrière difficile et incertaine où il se jette, mais c'est un poète et, autant pour lui que pour celle qu'il rencontrerait sur son chemin, il serait à souhaiter qu'il ne se mariât jamais. (*Il emmène sa fille en disant*) : Viens voir le *pourpre incomparable.* Ces natures de poètes exercent quelquefois un charme contagieux et décevant. Ils croient facilement qu'ils aiment et on croit facilement qu'on les aime. On se trompe des deux parts. On aime des images qu'on a inventées, et le réveil est cruel.

SCÈNE IX

DOROTHÉE, RICHARD.

DOROTHÉE.

Monsieur... Richard?

RICHARD.

Oui, de la part de Mme Marcelle Bergheim.

DOROTHÉE.

Je vais annoncer monsieur. (*Elle sort.*)

RICHARD.

C'est une vilaine et dangereuse commission que Marcelle me donne-là. Me jeter ainsi à la traverse des amours de Stephen! Il est vrai que ce n'est qu'une revanche, car, sans lui et sans l'inconcevable caprice qu'il a inspiré à ma jolie cousine Marcelle..., qui sait si ma flamme, vieux style, n'eût pas été couronnée? Et ne voilà-t-il pas que mon vieil oncle, qui

dans le temps avait désiré me la voir épouser, s'avise d'être amoureux d'elle... et on dit qu'il n'y a plus d'enfants... C'est qu'on ne compte pas les vieillards. Et il lui offre une fortune dont je me suis accoutumé à me croire le légitime héritier, précisément au moment où j'ai 20 000 francs de dettes pour lesquelles on me poursuit à outrance. Allez, m'a dit Marcelle, faites ce que je vous dis, et pensez que si je n'épouse pas Stephen, j'épouse votre oncle et deviens à la fois et votre tante et votre ennemie. Or il est à remarquer que les jeunes femmes qui épousent des vieux qu'elles n'ont cependant pas l'air d'aimer éperdument ne manquent jamais de leur donner des héritiers, et Marcelle est capable de tout. « Si j'épouse Stephen, au contraire, dit-elle, je fais payer vos dettes et je me charge de vous bien marier. » Il n'y a donc pas à hésiter. Voyons, elle m'a recommandé, pour plaire à M. Muller, d'aimer passionnément les fleurs et de demander à voir... (*Il tire un agenda*) la célèbre, l'illustre orchidée. (*Il prononce* [illegible] *dans chicorée...*) *Epidendrum amphiglossum,* dont il n'y a que trois en Europe. De la prudence cependant, car Stephen était rageur au collège et pourrait... Cependant ce que j'en fais, c'est pour son bonheur; mais il y a tant d'ingrats!

SCENE X

RICHARD, MAGDELEINE, M. MULLER.

MAGDELEINE.

De la part de Marcelle !

RICHARD.

Oui, mademoiselle. Mme Marcelle Bergheim, ma chère cousine, sachant que je venais voir mon vieil ami Stephen, qui demeure chez vous, m'a chargé de présenter ses amitiés à M. Muller et ses amitiés tendres à mademoiselle Magdeleine. Elle ne tardera pas à venir vous voir et espère bien obtenir de M. votre père la permission de vous enlever pour quelque temps.

MAGDELEINE.

Cette chère Marcelle !...

RICHARD.

Elle vous aime bien, mademoiselle, et parle de vous de telle façon que je n'ai presque pas été étonné en vous voyant. Mme Bergheim m'a fait espérer que M. Muller voudrait bien me permettre d'admirer ses riches collections de fleurs et de plantes rares, dont elle sait que, malgré mon ignorance, je suis idolâtre. Elle m'a parlé d'une orchidée (*il prononce comme chicorée.*)

M. MULLER.

Orchidée. (*Il prononce* Orkidée.)

RICHARD.

Orchidée (*cette fois il prononce* Orkidée); la langue m'a... fourché. Elle m'a parlé d'une orchidée (*il tire à moitié et consulte son agenda*) [illegible] n'y a que deux en Europe.

M. MULLER.

Je ne suis pas aussi heureux que cela, monsieur. Il y en a trois; mais il n'y en a qu'une en France. Puisque vous aimez les fleurs, monsieur, vous arrivez à temps pour voir épanouir dans toute sa majesté le *pourpre incomparable,* une tulipe de premier mérite, dont il n'y a, celle-là, que deux au monde : la mienne, et une seconde que j'ai donnée à un ami, à Amsterdam, car je ne suis pas égoïste.

MAGDELEINE, *à part.*

Ah! mon père!

RICHARD.

Je viens ici jouer un rôle assez ingrat, parler raison, rendre Stephen à la vie réelle et à une famille à laquelle il fait beaucoup de chagrin.

M. MULLER.

C'est un jeune homme paisible, studieux...

MAGDELEINE.

Et courageux !

M. MULLER.

Un peu bizarre, fort exalté; mais je ne le crois pas méchant.

RICHARD.

Lui! c'est le meilleur cœur du monde, mais une tête! Figurez-vous que, plus heureux que bien d'autres, il avait devant lui une vie toute faite.

M. MULLER.

Il nous a dit cela; mais son père veut qu'il soit notaire et prétend le marier contre son goût; il fait... des vers.

RICHARD.

Contre son goût ! Une veuve charmante et qui payerait la charge ! Ça ne l'empêcherait pas de faire des vers, et ça lui permettrait d'en faire de mauvais. Figurez-vous que j'étais, moi, très amoureux de celle qu'on lui propose et que, sans fatuité, j'avais quelque lieu...; mais Stephen a paru et a fait de ces terribles vers dont vous parlez. Les femmes trouvent si jolis les vers qu'on fait pour elles !

MAGDELEINE.

Ah! il lui a donné des vers!

RICHARD.

Un volume! et quand on écrit aux femmes des choses qui ne vont pas jusqu'au bout de la page, elles sont persuadées qu'on les adore! et quand les deux derniers mots de chaque ligne finissent par la même syllabe et riment ensemble, vous êtes un héros, et elles croient religieusement tout ce que vous dites. C'est un moyen si sûr, si facile que c'en est lâche et que je l'ai toujours dédaigné. Certes, on ne peut attribuer qu'à ces maudits vers les succès de ces gens-là, Stephen est un charmant garçon, mais... il n'est pas beau (*il se regarde dans la glace*), il n'est pas élégant, tant s'en faut (*il s'examine avec complaisance*); des gants, quand il en a..., ils sont dans sa poche; sa cravate... il vaut mieux ne pas parler de sa cravate..., n'en parlons pas; sa canne..., un bâton, presque une massue. (*Il déclame.*) Il faut donc que je le décide à rentrer au foyer attristé, refroidi par son absence et à venir consoler les cheveux blancs de son père! Mais on ne m'avait pas dit tous les charmes de ce séjour (*Il regarde Magdeleine*), et je suis bien plus inquiet qu'en partant du succès de ma mission.

M. MULLER, *sévèrement.*

Que voulez-vous dire, monsieur?

RICHARD.

Je ne voudrais pas intervenir dans des projets...

M. MULLER, *le poussant sur le devant de la scène, loin de Magdeleine, qu'il regarde avec anxiété.*

Quels projets?

RICHARD.

Mais est-ce que sérieusement vous avez pu penser, monsieur, qu'un jeune homme, une imagination ardente comme Stephen pourrait voir tous les jours une aussi charmante personne... sans danger... au moins pour lui? Et ne serait-ce pas de votre part une cruauté ou une imprudence, si vous n'êtes pas décidé...

M. MULLER.

Il n'y a aucun projet, aucune cruauté, mais, je l'avoue, un peu d'imprudence, que je commençais à soupçonner, et je vais faire (*il sonne*) ce qui dépend de moi pour faciliter la mission dont vous vous êtes chargé. (*Dorothée entre.*) Priez M. Stephen de vouloir bien m'attendre un moment chez lui; j'ai à lui parler.

RICHARD, *déclamant.*

Monsieur, le vieux père vous bénira.

M. MULLER, *à part, regardant sa fille.*

Puissé-je n'avoir pas à maudire le fils!

RICHARD.

Je me retire, monsieur, et je vais aller chercher Stephen chez lui. Vous m'obligerez de ne pas lui dire un mot de moi. L'amitié que ma cousine professe pour vous m'a entraîné à vous parler plus ouvertement, plus franchement que je n'en avais l'intention, que je ne le devais peut-être. Stephen se fâcherait contre moi, et il faut que j'aie son amitié tout entière pour le consoler peut-être (*il salue Magdeleine*), pour le rendre à la raison et le ramener à son vieux père.

M. MULLER.

Je ne parlerai pas de vous, monsieur!

RICHARD, *d'un air aimable.*

Quant à l'orchidée (*il [illegible] comme chez [illegible]*), à la fameuse tulipe...

M. MULLER.

Nous attendrons une autre occasion.

RICHARD, *à part.*

C'est que Stephen serait capable de m'étrangler. (*Il regarde Magdeleine.*) Elle est charmante! (*Il regarde M. Muller, qui est très ému, et salue.*) Allons, non... Marcelle ne sera pas ma tante.

SCÈNE XI

M. MULLER, MAGDELEINE, *puis* STEPHEN.

MAGDELEINE.

Mon Dieu! mon père, qu'allez-vous faire?

M. MULLER.

Mon devoir,... et plaise à Dieu que ce ne soit pas trop tard. Mais tu as confiance en moi, n'est-ce pas, Magdeleine, et tu sais que je ne ferai jamais rien que pour ton bonheur?

MAGDELEINE.

Ne risquez-vous pas de vous tromper, mon père?

STEPHEN.

Dorothée me dit, monsieur, que vous voulez me parler, et je m'empresse...

M. MULLER.

Je préférais vous voir chez vous, monsieur... Mais puisque vous voilà... Magdeleine, vas m'attendre chez toi.

MAGDELEINE, *l'embrassant et d'un air suppliant.*

Mon père!

M. MULLER.

Oui, ton père, et ton bon père! (*Magdeleine sort en jetant un long regard sur Stephen.*

M. MULLER.

Vous savez, monsieur Stephen, avec quelle cordialité je vous ai accueilli; vous êtes un jeune homme, très agréable, mais j'ai acquis l'entière conviction que votre assiduité chez moi n'est pas aussi... désintéressée que j'avais le tort de le croire... Or, de votre aveu, vous êtes sans fortune, sans position dans le présent, sans avenir certain; il est de mon devoir de réparer ce que je n'ai pas su prévenir.

STEPHEN.

Monsieur Muller!

M. MULLER.

Il est inutile de me répondre; rien ne peut faire changer ma résolution; vous comprenez que nous ne pouvons plus loger sous le même toit. J'espère que vous me conserverez des sentiments d'estime que je crois mériter, et je fais des vœux sincères pour votre bonheur. Je vous dis adieu, car demain matin nous partons pour la ville, et naturellement je ne vous retrouverai pas ici à mon retour. (*Il sort.*)

SCÈNE XII

STEPHEN, *seul d'abord, puis* RICHARD.

STEPHEN *reste quelques instants foudroyé, silencieux, puis :*

Perdu! chassé! Oh! mon Dieu! pourquoi m'écrasez-vous ainsi? Est-ce pour punir mon orgueil d'avoir levé si haut la tête? Est-il donc défendu d'être heureux? Mais c'est impossible; je dors, je rêve; réveillez-moi, par pitié! réveillez-moi! Non, non, je suis éveillé, bien éveillé; c'est quand j'étais heureux que je rêvais! Quoi, je ne la verrai plus! Oh! il fallait m'avertir. Je ne l'ai pas assez regardée ce matin, je ne me suis pas assez abreuvé, enivré de sa vue. Et je ne la verrai plus! Ne plus la voir! c'est impossible!... Oui, je vais partir, mais je reviendrai ici pour en emmener ma femme! (*Entre Richard.*)

RICHARD.

Il faut pourtant l'aborder.

STEPHEN.

Et cet homme qui me prend pour un séducteur, pour un

traître! moi qui ne songe qu'à consacrer ma vie à sa fille, qu'à la faire reine... *Il tombe accablé sur une chaise.*

RICHARD.

Enfin je te trouve, et un ami arrive à propos, car tu me parais bien triste!

STEPHEN.

Oh! oui, je suis malheureux! bien malheureux! *Il s'embrassent. Stephen s'assied [illegible] la table, la [illegible] les mains.*

RICHARD.

Comme tu n'avais pas répondu à mes deux dernières lettres, je me suis un peu inquiété... et je me suis mis en route, et puis j'avais quelque autre raison de m'absenter : c'est que je ne pouvais plus rester. Tu sais la distance qu'il y a de la maison que j'habite à celle de mon oncle — deux cents pas. Eh bien! il me faut plus d'une heure pour la franchir, à cause des détours, des circuits que je suis obligé de faire pour éviter les rues où j'ai des créanciers. Il y a aujourd'hui une lieue et demie de chez mon oncle chez moi. Et puis il fallait aussi ne rentrer chez moi qu'avant dans la nuit, pour que le propriétaire fût endormi. Je me suis donc exilé... jusqu'à ce que quelqu'un ait décidé mon oncle à payer encore une fois mes dettes. As-tu des dettes, toi? (*Stephen ne répond pas. Après un court silence, Richard continue.*) Alors j'ai pensé aux lilas, aux ombrages frais, aux eaux murmurantes; j'ai pensé à l'amitié. Oh! l'amitié! Et je me suis dit : Allons à la campagne; j'attendrai auprès de Stephen que mon oncle ait capitulé. Stephen n'a probablement pas d'argent, moi non plus; nous partagerons... la mauvaise fortune, puisque nous n'avons que ça... Pour de vrais amis, être malheureux ensemble, c'est un bonheur. (*Stephen ne répond pas. Richard continue.*) Marcelle, la belle veuve, ta victime, s'est chargée, sous certaines conditions, de plaider pour moi par-devant mon oncle : croirais-tu que ce vieux est devenu amoureux d'elle? Et, ma foi! il a des chances de succès. Est-ce que Marcelle l'aime? me diras-tu. Non, au contraire. Elle veut l'épouser... si elle n'en épouse pas un autre, mais, en réalité, pourquoi, toi, n'épouserais-tu pas Marcelle? Elle est jolie, jeune, riche. Le ciel a béni son premier mariage. Le mari mort, après six mois, et pas d'enfants! Quand je pense que sans toi, ce trésor-là... était pour moi. Ah çà! mais autant causer avec une table... (*En ce moment Magdeleine, dans le jardin, émue, regardant si elle est suivie, paraît au fond.*

MAGDELEINE, *à demi-voix.*

Stephen!

Stephen est comme réveillé. Il se lève en sursaut, s'élance vers la porte. Magdeleine montre Richard, met un doigt sur ses lèvres en signe de silence.

STEPHEN, *à demi-voix.*

Ce soir, sous les tilleuls!

TABLEAU.

Sous les Tilleuls.

[illegible]

SCÈNE XIII.

[illegible]

Je vais donc partir, mais quel bonheur de la voir ici! Car elle va venir, j'en suis sûr! Que de courage et de force je vais emporter! Voici le banc où elle était assise lorsque je la vis pour la première fois. C'était au printemps, le matin; les feuilles des tilleuls ne faisaient que commencer à se développer. Sa robe était au soleil, son visage était dans l'ombre et semblait éclairer l'ombre. C'est là aussi qu'un autre matin, hésitant, balbutiant, j'osai lui dire « Bonjour, mademoiselle. » Mais elle entendit si bien que ça voulait dire : Je vous adore, qu'elle devint toute rouge et que, lorsque d'une voix un peu tremblante elle me répondit : « Bonjour, monsieur », j'entendis dans mon cœur : Je suis heureuse que vous m'aimiez, je crois bien que je vous aimerai aussi, et ça me fait un peu peur. Là je lui ai donné une lettre, dix fois recommencée et trois ou quatre fois recopiée lorsque, heureux du prétexte offert à ma timidité, je voyais que les plis s'en étaient usés dans ma poche à force de ne pas oser l'en tirer. Là, nous avons semé ensemble, l'autre jour, des *volubilis* qui commencent à sortir de terre et que je ne verrai pas fleurir. Ah! la voilà!

SCÈNE XIV.

STEPHEN, MAGDELEINE.

STEPHEN.

Magdeleine!

MAGDELEINE.

Stephen! Je me suis échappée, mais pour un instant. C'est la première fois que je vois mon père aussi sévère, c'est la première fois que j'ai peur de lui!

STEPHEN.

Disons donc bien vite ce que nous avons à nous dire, Magdeleine. Votre père m'a parlé durement, est-ce qu'il me hait?

MAGDELEINE.

Non, loin de là; vous lui plaisez, mais il devine que je vous aime, et l'incertitude de votre situation lui fait peur!

STEPHEN.

Je pars, je vais travailler. Vous viendrez sous ces arbres tous les matins à l'heure où je vous y ai vue la première fois. Il était huit heures : à cette heure-là, chaque matin, je fermerai les yeux et je vous verrai. A cette heure-là vous vous direz : Stephen m'a donné sa vie; il pense à moi, il travaille pour moi; fatigue, ennuis, dégoûts, il brave tout, parce que je suis le but.

MAGDELEINE.

Ah! Stephen, au lieu d'être le but, que ne suis-je la compagne du voyage, pour partager et alléger les fatigues! Oui, je viendrai ici tous les matins, à huit heures; et, à cette heure-là, dites-vous : Magdeleine m'aime, elle m'attend. D'aujourd'hui, mon Stephen, je suis à vous; d'aujourd'hui commencent pour moi les devoirs de l'épouse, en en attendant les félicités. Toutes mes actions, toutes mes pensées sont à vous.

STEPHEN.

Ah! parle encore ainsi! Que mes yeux absorbent ton image, que mes oreilles boivent tes paroles, pour que dans les moments tristes je puisse me rappeler et évoquer, comme un charme magique, et ton image et ta voix et sa douce musique! Je reviendrai ici; mais, quand j'en repartirai, nous partirons ensemble; ce sera pour nous envoler au nid que j'aurai fait pour toi, pour nous... pour nos... enfants. Pensons à ce jour, ou plutôt à ce soir, à cette nuit où je viendrai te prendre, ici. Nous nous échapperons seuls, tandis que nos amis, nos connaissances resteront à danser dans la maison. Je te cacherai sous mon manteau pour que ta robe blanche et ta coiffure virginale ne trahissent pas notre fuite. Et nous nous en irons chez nous. Je t'emporterai comme ma part de la vie, ô ma chère proie... (*Il la tient sur un bras et la serre contre lui.*)

MAGDELEINE.

Stephen! pourquoi ai-je peur?... Et de quoi ai-je peur? Je sens comme l'approche d'un danger... que j'ignore, et qui à la fois m'effraye et m'attire, d'un danger auquel il me semble que je n'aurais ni la force ni peut-être la volonté d'échapper.

STEPHEN.

Magdeleine, je t'adore!

MAGDELEINE, *essayant de se dégager.*

Je n'ai plus de mère sur le sein de laquelle je puisse me réfugier. Demander du secours à mon père, je sens que ce serait en demander contre vous et nous séparer pour jamais. Je n'ai que vous, Stephen; Stephen, mon ami, à mon secours!

STEPHEN, *la tenant sur son cœur.*

Tu as raison, Magdeleine, c'est moi qui te protégerai... Je t'aime, je t'adore! je te désire avec la passion la plus ardente, la plus furieuse. Si quelqu'un se plaçait entre nous, je l'écraserais; mais je sens aussi pour toi dans mon cœur la tendresse inquiète et chaste de la mère que tu as perdue. C'est ton amant seul qui a le droit et le devoir de te conserver pure à ton mari. Ainsi, mon amour, ma chère beauté, mon âme... Eh bien!... va-t'en!

MAGDELEINE, *lui baisant les mains.*

Au revoir, mon ami, mon Stephen... Ta femme t'attend! (*Elle s'échappe. Stephen la suit du regard, puis reste anéanti.*)

ALPHONSE KAHR.

(*La suite au prochain numéro.*)

L'ILE DE CUBA AVANT L'INSURRECTION (1)

La Légende du fiscal

Le fiscal!... c'est le procureur du roi, l'agent du fisc, la bête noire du pauvre monde.

Le fiscal!... c'est le cauchemar des gens éveillés, l'épouvante de ceux qui n'ont jamais tremblé, c'est la maîtresse dent de la scie judiciaire. Aussi redit-on à voix basse la légende du fiscal, d'un bout à l'autre de l'île de Cuba.

I.

C'était en 1483.

Le diable venait d'organiser une guérilla sur le chemin du Paradis. Jamais on n'avait vu un pareil ramassis de chenapans. Satan avait équipé pour la circonstance tous les pillards illustres des temps antiques et modernes, ravis de rentrer en campagne sous un aussi grand prince. Il y avait de tout dans leurs rangs : des conquérants détrousseurs de peuples, des tyrans brûleurs de villes, des tueurs d'hommes émérites, des fanatiques sanguinaires; Kronos, le plus jeune des Titans, qui mutila son père de la façon la plus ingrate et ravagea la Grèce, ce qui lui valut d'être adoré; ceci, 1944 ans avant Jésus-Christ; Abimelech, fils naturel de Gédéon, qui tua ses soixante-dix frères légitimes et qui tint les Israélites en servitude; Alaric, qui dévasta la Thessalie, la Thrace, la Macédoine, l'Illyrie, l'Italie... et *tutti quanti;* Abdérame, qui offrit aux coups de Charles Martel, près de Poitiers, 375 000 Sarrasins; Djinghiz-Khan, fondateur du plus vaste des empires, qui régna par la force sur un amas de ruines qui s'étendait de l'Euphrate aux côtes occidentales de la Chine, et de la Bohême au Japon; Attila, qui désola la France, auquel Théodoric et Mérovée tuèrent, sans le décourager, 300 000 hommes aux portes de Châlons, et Thorismond, roi des Goths, 300 000 autres combattants lors de son retour en Gaule; Attila, qui mourut d'un saignement de nez... faible compensation pour tant de sang répandu; Ménélas, qui intéressa à ses mesaventures conjugales plusieurs peuples qui en moururent; Innocent III, Pierre de Castelnau, Dominique Gusman, Foulques de Toulouse, le comte de Montfort, Torquemada, ces fleurs de l'Inquisition; Aménophis, père de Sésostris, un ogre de mille coudées, qui mangeait chaque matin tous les enfants mâles des Hébreux nés depuis la veille... et cent mille autres qu'il serait infiniment trop long de nommer ici.

Les grands chemins n'étaient pas sûrs, comme vous le voyez, entre la Terre et le Paradis, en l'an de grâce 1483!

Les pauvres âmes qui s'en allaient joyeuses, satisfaites du passé, rassurées sur le jugement de Dieu, réconciliées avec Notre Sainte Mère l'Eglise, leur sac plein de bonnes actions remises à neuf par la grâce efficace des sacrements, étaient détroussées dès le début de leur voyage. Les dévali-

(1) Voy. les n^{os} des 2 et 9 avril, 28 mai, 4 et 18 juin, 23 et 30 juillet, 27 août et 3 septembre.

sées arrivaient sur les confins du Paradis nues comme de petits saints Jean, chargées de leurs seules iniquités.

On ne s'amuse guère en enfer. Les philosophes prétendent le contraire; détiez-vous! C'est uniquement pour faire de l'esprit qu'ils écrivent cela. Je voudrais bien les y voir!... Les y voir? Oh! mais non! Ce serait trop m'exposer.

La chasse organisée par le diable eut un succès fou. On s'arrachait les invitations. L'ouverture fut des plus brillantes. On dévalisa entre autres : François Phœbus, roi de Navarre, qui mourut, à quinze ans, d'un solo de flûte qu'il joua sur un instrument dont on avait empoisonné l'embouchure; — Louis XI, qui se demandait, en trottinant vers l'autre monde, comment il pourrait s'y prendre pour duper quelque peu le Père Éternel, comme il avait si bien, de son vivant, gabé et trompé les hommes; — Louis de Bourbon, évêque de Liège, escorté de Me Richard, son secrétaire et garde du sceau, tous deux mis à mort par Guillaume d'Arenberg, le terrible sanglier des Ardennes; — la duchesse Marie de Bourgogne, blessée dangereusement en tombant de cheval, certain jour qu'aux environs de Bruges elle avait voulu voler au héron; morte pudiquement à vingt-cinq ans, faute d'avoir permis à son médecin de panser sa blessure; — Edouard IV, roi d'Angleterre, empoisonné par son frère Richard, duc de Glocester; — ses fils, Edouard V et Richard, duc d'York, étranglés et murés dans leur cachot de la Tour de Londres par ordre du même misérable devenu régent du royaume; et une foule de gens de guerre, tant Sarrasins, Maures et païens, que bons catholiques; de nobles hommes et nobles dames, bourgeois et bourgeoises, magistrats, paysans et paysannes, voire d'hommes d'Église, pieux ou non, tous pendus, pourfendus, troués, empoisonnés, torturés, affamés, décapités, brûlés et tout ce qui s'ensuit, pour la plus grande gloire de Leurs Majestés très chrétiennes, très païennes, très excommuniées ou très schismatiques, de Sa Sainteté et d'une foule de gracieuses Seigneuries.

La route du Paradis fut des plus giboyeuses, cette année 1483.

Saint Pierre attendait les âmes voyageuses sur le seuil de la douane céleste.

— D'où venez-vous? demandait-il.

— De France, monseigneur.

— Pays de libertins, cela! Et vous?

— D'Allemagne.

— Pays d'hérétiques. Et vous?

— D'Espagne.

— Pays de cagots. Où sont vos bagages?

— Les voici.

— On va les visiter. Avez-vous quelque chose à déclarer?

— Non, monseigneur.

— Pas de contrebande?

— Non, grand saint.

— Nous allons voir. Ouvrez votre sac. Oh! oh! qu'est-ce que c'est que ça? Du libertinage!... du brigandage!... de la cruauté!... du parjure!... Et vous avez le front de me répondre que vous n'avez rien à déclarer!... On va vous appliquer le tarif. Vous n'en serez pas quittes à bon marché.

— J'espère, grand saint, que vous ne me confondrez pas avec tous ces gens-là. On m'accuse d'avoir fait mettre méchamment à mort quatre mille créatures. Le compte est-il exact? C'est à vérifier. Si vous saviez comme on exagère! Et puis pourquoi l'ai-je fait? C'est à examiner de près...

— Comment vous appelait-on?

— Louis.

— Louis quoi?

— Louis XI.

— Oh! fit saint Pierre en reculant de dix pas.

— J'ai eu tant d'ennemis! On m'a fort calomnié... Je le prouverai. Mon respect pour l'Église...

— Je demanderai au cardinal La Balue ce qu'il en pense. Tu l'as « respectueusement » enfermé douze ans dans une cage de fer. Je consulterai l'évêque de Verdun, que tu as gardé prisonnier pendant de longues années; l'évêque de Coutances, mis en justice et détenu; l'évêque de Laon, l'évêque de Castres, éloignés de leur siège...

— Le salut de l'État me faisait une dure nécessité...

— Je m'adresserai à tous ceux dont tu as saisi le temporel...

— La politique a ses exigences aussi bien que la religion et j'ai...

— A Hélie de Bourdeilles, archevêque de Tours, dont tu as repoussé les avis...

— Je pouvais le faire pendre et ne l'ai pas fait.

— Au cardinal de Saint-Pierre, légat du pape, que tu as fait arrêter à Lyon.

— Vous reconnaîtrez du moins, grand saint, que j'ai couvert la France de fondations pieuses...

— Et de cimetières.

— J'ai comblé de richesses les abbayes de Saint-Denis, de Saint-Claude, de Saint Germain-des-Prés, Notre-Dame de Cléri, Notre-Dame de la Victoire, Notre-Dame du Puy en Velay, Notre-Dame du Puy d'Anjou, Notre-Dame de Bourges, et j'en oublie, pour sûr! J'ai donné en moins d'un an 4000 livres de rente à l'abbaye de Cadouin, en Périgord.

— Une livre de rente par cadavre, tu appelles cela être généreux?

— J'ai fondé des chapitres à Saint-Gilles en Cotentin, à La Poyse en Anjou, à Sainte-Marthe de Tarascon. N'ai-je pas accordé 4000 livres de rente aux religieuses de Saint-Antoine de Vienne en Dauphiné? Au Plessis, n'ai-je pas fait bâtir une église sous l'invocation de saint Jean? Il serait juste que cela me fût compté. J'ai comblé le clergé.

— Où prenais-tu cet argent?

— Je le prenais...

— Tu le prenais à ton peuple, maudit! sans souci de le conduire à la misère. Voilà de belles libéralités vraiment! et faites à peu de frais!

— Mon culte pour les reliques est bien connu. Ayant tant fait pour l'Église, j'ai cru pouvoir me permettre...

— Tu [illegible] tu [illegible]... Il ne faut pas croire des bêtises pareilles.

— Mon chapelain m'a assuré...

— Tu iras rejoindre ton chapelain. Jamais nous n'avons

enseigne toutes ces [illegible]... Eh! bon Dieu, mes petiots, qui vous a mis [illegible] le [illegible] au cou?

— C'est notre oncle, monseigneur.

— Le tuteur choisi par notre père.

— Approche, pauvret. Tu as l'air bien mélancolique.

— J'ai failli être roi d'Angleterre.

— Tu l'as échappé belle!

— On m'a appelé Richard V pendant quelques jours.

— Et toi, espiègle?

— Je m'appelais Edouard, duc d'York.

— Et vous, monsieur, qui vous cachez là-bas?

— Je fus le père de ces deux victimes.

— De quoi êtes-vous mort?

— Sait-on jamais de quoi l'on meurt, sur le trône? J'avais un frère ambitieux.

— Je sais, en revanche, de quoi vous avez vécu. C'est édifiant! Pas une bonne action dans votre sac.

— On me les a toutes volées en route, monseigneur.

— Mon cher monsieur, vous êtes la 376000e personne qui me conte cela.

— Je vous jure que l'on m'a pris tout ce que j'avais de passable en fait d'actions et de sentiments. Ça n'était pas grand'chose, mais j'y tenais.

— Bon!... bon!... On examinera cela le jour du jugement. Je n'ai pas de trône à vous offrir ici; mais n'importe, allez vous asseoir... A votre tour, mon pauvre homme. Approchez... n'ayez pas peur. D'où venez-vous?

— D'Espagne, grand saint Pierre.

— Vous paraissez brisé.

— On le serait à moins. On m'a rompu les os pour me faire avouer que j'avais volé un porc... sauf votre respect, à Mgr l'archevêque de Tolède.

— Vous étiez innocent?

— Je le jure.

— Et vous avez avoué?

— Il l'a bien fallu.

— En effet, je vois au fond de votre sac un petit, tout petit mensonge de rien du tout. C'est celui-là?

— Oui, grand saint.

— Et après?

— Comme j'avais avoué, on m'a enduit de poix et de résine et brûlé vif. Il paraît que j'avais volé le bien de l'Église.

— Qui l'a ordonné?

— Le saint-office.

— Voilà des gens qui nous feront haïr, vous verrez cela. Qui les prie de se mêler de nos affaires? Nous servons de prétexte à mille infamies. J'en parlerai au maître. Vous avez bien fait quelque autre péché que ce petit mensonge. Je ne trouve que cela dans votre besace.

— J'ai expié mes fautes par mon repentir et ma ferveur... Du moins, je le crois.

— Comment n'y a-t-il aucune bonne action dans votre bagage? On a toujours quelque chose dans le fond de son sac... quand le diable y serait!

— Précisément. Le diable y a passé, mon bon seigneur. Il m'a dévalisé en route.

— C'est donc vrai, ce que me content tous ces maugraboins!

— Hélas!

— Eh bien, j'ai fait de belle besogne! Depuis trois mois il n'est pas entré une âme en paradis. Je me disais aussi!... Venez, bonhomme. Il faut que je prévienne saint Michel de ce qui se passe.

Et saint Michel organisa, sans perdre une seconde, une contre-guérilla pour escorter les âmes sur le chemin du Paradis.

II.

Un jour, il rencontra Satan aux avant-postes.

— Qui vive? cria le démon.

— Ronde d'archange.

— Avancez à l'ordre.

Quand ils furent en présence :

— Eh mais! je ne me trompe pas... C'est toi, Michel! Quelle joie j'éprouve à te revoir! Sais-tu qu'il y a 6200 ans que nous ne nous sommes trouvés seuls ainsi, dans l'espace? Bien des fois j'ai tenté de te voir; mais on m'espionne, on me traque comme une bête fauve. Si je suis mauvais, cela n'est pas toujours ma faute, va! Eh bien, tu ne me dis rien? N'es-tu pas l'archange Michel?

— Oui, je le suis, répondit d'un ton sec le bienheureux, visiblement contrarié.

— Cette rencontre paraît te déplaire. Tu n'as pas l'air de me reconnaître. Suis-je donc changé à ce point? Non; je suis en disgrâce, et mon frère d'autrefois ne me reconnaît plus. Michel, c'est toi qui as le plus changé.

— A quoi bon nous reconnaître, puisque nous sommes destinés à nous combattre?

— Je n'ai pas oublié l'amitié qui nous liait avant la création. Plusieurs fois je me suis surpris des larmes dans les yeux en y songeant. Ah! pourquoi Dieu a-t-il créé la terre? Pourquoi a-t-il créé la femme? Nous vivions si heureux avant cela!

— Il ne m'appartient pas de juger le maître. Tout ce qu'il fait doit être fait. Il est infaillible, il est tout-puissant, et je place mon orgueil à lui obéir.

— Obéir!... toujours obéir!... Tu étais fait pour commander. Il n'y a que toi qui aies de la valeur là-haut.

— Tu blasphèmes, tais-toi!

— Je dis ce que je pense. On ne te rend pas justice. Tu devrais occuper un rang plus élevé. Si dans le temps tu t'étais joint à moi, les choses auraient tourné tout autrement. Ah! quelle revanche on pourrait prendre!... si tu voulais.

— Songe plutôt à demander grâce.

— J'y songe moins que jamais. Je ne reconnais aucun maître. Veux-tu partager avec moi l'empire que j'ai fondé? Unis, nous serons tout-puissants. Le ciel deviendra une facile proie le jour où tu cesseras de le défendre. Je te l'abandonnerai. La terre, les mondes semés dans l'espace me plaisent mieux. Ils seront mon lot.

— Dispose seul de ton empire imaginaire. Règne sur le

vide et l'illusion, sur le doute et l'impossible. Moi de tout ce qui n'est pas, tu ne me fais pas envie. Je préfère me dévouer au maître de tout ce qui est.

— Continue donc ton métier de valet. Tout ce que ton Dieu a créé m'appartiendra tôt ou tard. Je suis déjà sur terre plus puissant que lui. Ils vont bien, les hommes! Qu'en dis-tu? Ils font des choses saintes un édifiant emploi. La terre est une province qu'il faut que ton seigneur raye de ses États. Tandis que le ciel est désert, l'enfer déborde... et tu ne nieras pas que ce sont les plus doués qui viennent à moi. Si tu es impartial, il te faudra reconnaître que la réputation dont jouit l'œuvre bâclée du Créateur a été terriblement surfaite. Rien n'est parfait, rien n'est complet sous le soleil. Le soleil lui-même a la lèpre. Un ulcère lui ronge la face. C'est pitié de voir cela.

— Tu as au cœur une lèpre bien autrement redoutable : l'envie. Elle t'empêche de voir les splendeurs de l'univers.

— Je veux te convaincre de son imperfection, pauvre dupe. As-tu le courage de tenter l'épreuve?

— Il n'y a aucun courage à cela. Que veux-tu que je fasse?

— Choisis le point du globe qui te paraîtra le plus parfait. Te servant des atomes disponibles que Dieu a répandus à profusion dans l'espace pour composer les corps, tu improviseras merveille sur merveille. A chacune d'elles je répondrai par une contre-merveille déjà créée, et nous cesserons ce jeu quand tu te déclareras vaincu.

— J'accepte.

— Je réclame pour enjeu une plume de tes ailes. Je t'offre en échange ce que bon te semblera.

— Je ne demande rien.

— Soit! Il n'y a pas de honte à subir les largesses d'un favori du Très-Haut. Quel point du globe choisis-tu?

— Suis-moi, dit l'archange en ouvrant ses grandes ailes blanches.

Et ils partirent, fendant l'espace, plus rapides que la lumière et la pensée. Le soleil projetait leurs deux ombres sur les mondes qu'ils côtoyaient. A l'ombre du bienheureux tout était repos, amour et bien-être. Partout sur le passage du réprouvé s'élevaient des orages furieux; des ouragans meurtriers se déchaînaient.

Lorsqu'il ne fut plus qu'à soixante kilomètres de la Terre, saint Michel pâlit.

— Qu'as-tu? demanda Satan.

— Ces gaz que l'on respire ici m'oppressent.

— L'homme te soutiendra que l'azote est inodore.

— Quand on quitte le Paradis, c'est une infection.

— Tu le vois : dès les premiers coups d'aile, les critiques commencent.

— Tout est relatif. Pour les humains, cet air empoisonné est pur.

— Il est frais et parfumé pour qui sort de l'enfer. Si je m'occupe autant de cette misérable sphère, c'est que j'y suis aimé et que j'y respire à l'aise.

Arrivés en vue du nouveau continent, les voyageurs célestes redoublèrent de vitesse. Ils planaient sur le golfe du Mexique. Leurs regards, qui défiaient l'espace, portaient au loin sur toute la mer des Antilles. Ils mirent pied à terre à la pointe extrême de la Floride.

Aussitôt un geste de l'archange fit sortir de l'Océan une île verdoyante, la plus belle des îles jusqu'alors créées. C'est ainsi que Cuba jaillit de l'eau, tout emperlée, comme jadis Vénus née d'un sourire de Jupiter. Elle était sillonnée de rivières lumineuses, de ruisseaux jaseurs teintés d'azur et d'or tant que durait le jour, remplis de blancs reflets et pointillés d'étoiles tant que durait la nuit. Partout les forêts inexplorées abritaient des oiseaux inconnus dont les mille chants se confondaient en une harmonie douce et tendre. Dieu, qui perçoit distinctement chacun des bruits de l'univers, en fut surpris et se demanda d'où venaient de si doux cantiques.

La lumière prenait plaisir à caresser les arbres neufs, couleur d'émeraude. Le soleil, en extase, arriva ce jour-là sur les côtes de la Chine en retard de vingt minutes. Cela fit toute une affaire! Les savants y perdirent : qui, leur latin; qui, leur grec; qui, leur chinois, et barbouillèrent des mémoires variés, tous concluants, heureusement perdus.

Tout était jeune et fort, et beau, et heureux, dans cette île fraîchement éclose. Il n'y avait aucune menace, ni dans l'air, ni dans les bois, ni sur les côtes. L'obscurité elle-même était riante. Les plantes que frôlaient les blancs rayons de la lune, les arbustes que la brise de nuit rafraîchissait, avaient de doux frissons. Tous murmuraient béatement un hymne de reconnaissance, comme le chat ronronne aux heures de quiétude absolue et de voluptueux repos. Les arbres souples et élancés prenaient sous la brise des attitudes d'almée. Les rochers, richement veloutés de mousse, n'avaient pas l'air lourd, pédant et rébarbatif qu'ont d'ordinaire les rochers. Ils paraissaient méditer. Celui qui les eût vus se serait certainement dit que s'ils se taisaient, c'est qu'ils le voulaient bien.

Rien n'avait encore le pressentiment du mal et de la souffrance. L'arbre ne savait rien de la hache; l'oiseau, de la flèche; l'air, des corps en putréfaction; la plage, des ouragans... La nature ignorait son tyran : l'homme, despote et féroce, qui l'opprime, la meurtrit et l'épuise.

— Est-ce fini? demanda le diable.

Et l'archange ayant répondu affirmativement, Satan leva la main.

Aussitôt la mer eut des frissons; le ciel devint couleur de cendre. La chaleur était suffocante et il se fit un grand silence. La nature paraissait terrifiée de ce qu'elle pressentait. Dans l'île heureuse, il n'y avait plus un oiseau qui chantât. Tout ce qui pouvait se mouvoir cherchait un abri contre cet ennemi inconnu qui approchait.

Le vent rasa d'abord les vagues, qu'il couvrit d'écume, puis le sol, sur lequel il fit courir des tourbillons de sable. La cime des forêts devint houleuse, comme l'était déjà la surface de la mer. Les arbres, durement balancés, confondaient leurs ramures comme pour se promettre un mutuel secours. Leur terreur s'exhalait en de lugubres craquements.

De larges gouttes de pluie, lourdes et rares d'abord, tom-

bèrent des nuages roux balafrés d'éclairs incessants. Tous les points de l'horizon échangeaient de sourdes menaces. On eût dit que des confins du monde, cachés encore, des monstres sans nombre arrivaient, pressés de se ruer les uns sur les autres et de se déchirer. Le signal attendu se fit enfin entendre; un coup de tonnerre retentit qui déchaîna les éléments destructeurs.

Les vents soufflèrent avec une violence inconnue, roulant et déchirant les nuages, soulevant des vagues pesantes qu'ils lançaient contre la jeune île épouvantée. La foudre frappait à coups redoublés, allumant de sinistres lueurs dans les montagnes, provoquant la grêle qui déchirait partout le feuillage et ravinait le sol.

Ce n'était rien encore.

De tous les côtés, d'énormes colonnes d'eau se dressèrent sur la mer, leur sommet soudé aux nuages, leur base rivée à l'Océan. Elles se mirent à tourner avec rage, faisant le vide au-dessous et autour d'elles. Tout au haut de leur spirale effroyable brillait « l'œil bleu de la tempête ». Elles avancèrent, aspirant tout sur leur passage, escaladant l'île, desséchant les herbes, tordant les arbres géants, brisant leurs racines et les transportant au loin, pêle-mêle avec des quartiers de roche, des amas de terre et de sable. Au bout de quelques minutes, les vagues roulèrent le reste des forêts; les plaines ravagées furent jonchées d'algues.

Quand tout fut dévasté, le mauvais ange fit une trouée dans les nuages pour que le soleil dorât son œuvre et en fît bien ressortir toute l'horreur.

— Vous êtes vraiment terrible et sans pitié, mon frère, dit l'archange, les yeux remplis de larmes.

— Est-ce moi qui ai inventé la foudre, le vent, la grêle et les averses? Non! Seulement je sais m'en servir à propos. Ceci n'est, du reste, qu'un diminutif anodin du grand déluge. Un chef-d'œuvre, celui-là! Vrai, j'en ai été jaloux. Le feu de Sodome m'a laissé froid. J'aurais fait mieux. Les plaies d'Égypte avaient du bon...

— Tais-toi, maudit. Ne compare pas tes caprices malfaisants aux éclats salutaires de la justice céleste. La colère du maître a l'amour de l'humanité pour mobile et le mieux pour but. Quoi que tu fasses, la miséricorde du Très-Haut surpassera ton iniquité.

L'ange blanc rendit au ciel sa pureté. Sous son regard bienfaisant, Cuba reprit son aspect du premier âge. Mais l'île n'oublia jamais ce jour terrible où lui furent révélées les cruautés de la nature (1). Parfois encore, en y songeant, elle a des frissons meurtriers.

L'archange ayant pensé ce qu'il voulait, l'île se peupla d'Indiens beaux, intelligents, humains, hospitaliers, sobres et travailleurs, dignes en tous points du paradis qu'ils allaient habiter.

Satan déchaîna contre eux une nouvelle tempête bien autrement redoutable que la première. Il indiqua à Colomb le chemin du Nouveau-Monde, tenta Isabelle la Catholique, excita la rapacité des flibustiers de toutes les contrées. Le 28 octobre 1492, une trombe espagnole s'abattit sur l'île heureuse. Mal secondé d'abord par Christophe Colomb, par Ocampo, par Diego Colomb et Diego Velasquez, Satan lança en 1539 Ferdinand Soto à la rescousse. Celui-là s'y prit si bien que, quarante-sept ans après, la race indienne était détruite.

— Voilà qui est fait! dit le diable, radieux. Comprends donc enfin, ange incrédule, que l'homme m'appartient. Chaque fois que tu t'aviseras d'opposer l'homme à l'homme, tu seras battu. Ceci dit, continue.

L'archange baissait le front, écœuré plus encore que découragé. Voyant partout à l'affût des serpents, des animaux devenus féroces, mis en goût par les massacres espagnols, il les détruisit tous.

Satan sourit. Son sourire fit naître des nuées de moustiques qui pendant un instant obscurcirent le ciel. Comme un perruquier de la Régence faisait, à chaque secousse de sa houppe de cygne, voler un nuage de poudre, le diable, à chaque chiquenaude qu'il donnait dans l'air, saupoudrait l'île de diptères voraces. Il improvisa ce jour-là des nuées de monstres microscopiques : le *jejen*, qui mérita le nom de *cabalitto del diablo;* la *cucaracha*, une punaise qui vole; la *araña peluda* (l'araignée crabe), des *scolopendres* par milliers, l'*alacran* (le scorpion), tous venimeux à plaisir; le *comejen*, qui ronge le bois; les *vivijaguas*, l'*hormiga boticaria;* des fourmis impossibles à détruire qui dévastent les maisons et pillent les garde-manger; la *nigua*, qui s'introduit dans le pied de l'homme, pond sous ses ongles, ronge ses phalanges, donne la fièvre, puis la mort, si on ne l'enlève pas à temps; le *lancetero*, le *corasi*, le *zancudo*...

— Enfant! dit Satan à son ancien collègue, l'homme avait le fer et le plomb pour détruire les fauves : à quelle arme aura-t-il recours pour se débarrasser des infiniment petits?

Sans répondre, l'archange perfectionna la mer. Il lui donna les tons de l'azur, de l'émeraude, de la turquoise, de l'or en fusion, pendant le jour; ceux de l'indigo, de l'améthyste, du vif-argent, durant la nuit. Il la remplit de phosphorescences et fit courir à sa surface d'inoffensifs éclairs. Il fit naître au fond de l'eau d'immenses prairies voyageuses; sur les rochers il accrocha des coraux. Sa parole fit surgir de toutes parts une faune, une flore marines à faire mourir de jalousie la faune et la flore terrestres. Des plantes animées se développèrent à l'abri des plantes inertes. L'œil indécis cherchait vainement à qui attribuer la vie, dans ces taillis sous-marins composés d'algues sombres, de fucus, de varechs, de mousses, de bruyères nacrées, d'astrées aux fleurs dures, de madrépores élégants, d'actinies, de polypiers et de coralines. Pareilles à des fleurs de cactus, les anémones de mer s'épanouirent sur toutes les roches. Des millipores couleur de pêche, des patelles safranées striées de pourpre, des nemertes rubanées, des sépias couleur d'arc-en-ciel se mirent à briller, flotter et onduler le plus gaiement du monde.

(1) L'ouragan est une spécialité dans les Antilles. Le plus ancien que l'on connaît est celui de 1508. Depuis cent cinquante ans, 2 ouragans ont ravagé l'île de Cuba; la ont eu lieu en octobre. Celui des 10 et 11 octobre 1846 a perdu les 1872 maisons, endommagé ou avarié 19 vaisseaux de guerre, 105 bâtiments marchands, 111 caboteurs, et causé la mort de 114 personnes.

— Voilà d'adorables refuges, voilà des morceaux délicats pour mes voraces, dit le diable en riant aux éclats.

Et aussitôt l'archange vit sortir des profondeurs à jamais sombres de l'Océan des légions de requins, d'espadons, de torpilles, de narvals, de physalies vésiculeuses, de méduses aux sécrétions âcres, de zoophytes couverts d'épines, de décapodes cuirassés, de crabes batailleurs. Sur le sable des plages, dans le fouillis des arbustes de la côte, Satan plaça les caïmans en vedette.

— Es-tu convaincu? dit le démon.

— Pas encore.

L'archange tempéra les effets de l'ardeur du soleil par des pluies abondantes.

Satan répondit à ce bienfait par la fièvre jaune.

— En as-tu assez? dit-il.

— Pas encore.

L'archange dota Cuba de la canne à sucre.

Satan imagina la traite, le fouet, le *cepo..*, toutes les horreurs de l'esclavage.

— Te rends-tu?

— Pas encore.

Cette fois, l'archange fit la Havanaise.

Satan regarda quelque temps cette mignonne créature aux yeux doux, aux longs cheveux, aux dents nacrées, aux pieds mignons, aux mains imperceptibles, et il se dit : « Ce serait dommage! Ne gaspillons pas de pareils trésors. Le mieux est de s'en servir, et je m'en servirai. »

— Si tu le veux, dit le diable à son partenaire, ce coup ne comptera pas. Il me serait aisé de défigurer, d'empoisonner cette petite merveille... J'ai fait plus fort que cela; mais, vrai!... ce serait dommage. Décide.

— Passons, dit saint Michel.

— Continue.

L'ange donna à la terre des ressources infinies. Il suffisait de songer aux semailles pour que l'on vît presque aussitôt lever la récolte. Jamais fertilité si grande ne s'était vue, même au temps demeuré célèbre où Joseph gouverna l'Égypte pour le compte de Pharaon.

Alors apparut un petit homme noir mal rasé, les ongles attristés par un liséré sombre, une plume derrière l'oreille, les poches remplies de grimoires crasseux. Le petit homme conduisait en guerre une armée de mirmidons qui brandissaient des grattoirs, des canifs, des poinçons, des plumes d'oie, des timbres secs et des timbres humides, des ciseaux des bouteilles d'encre et des bâtons de cire à cacheter.

— Qu'est-ce que c'est que ça? demanda l'archange, qui fit en arrière un bond de cent lieues.

— Ça? c'est le *fiscal* et ses *escribanos;* le fiscal, qui va faire pleuvoir les assignations, les protêts, les actes judiciaires, dont le prix sera sans limite, sur le paysan paresseux. Ça? ce sont les acarus de la chicane, qui vont devorer le pauvre monde, hypothéquer la terre fertile, éterniser les procès. Ça? ce sont...

— Assez! dit l'archange épouvanté; je me rends.

Et il s'en fut à tire d'aile.

— Et mon enjeu? cria Satan.

Une plume blanche tomba du ciel.

— Ramasse cela, mon fils, dit le diable au fiscal, et fais-en bon usage. Cette plume ne s'usera jamais. Elle nous vient d'un immortel.

Le fiscal sourit. Ce sourire fit peur au diable, qui disparut.

Ceci est une légende qu'on redit à voix basse, quand les portes sont bien closes, d'un bout à l'autre de l'île de Cuba. Je l'ai remise à neuf pour la circonstance.

Q[illegible].

HISTOIRE RELIGIEUSE

Le christianisme unitaire en Angleterre (1)

L'unitarisme, qui nie la Trinité, est surtout connu en France par Channing, le grand philanthrope américain, une des plus belles figures de notre époque, dont M. Laboulaye nous a donné un admirable portrait dans l'introduction à ses écrits de morale traduits en français. Mais Channing n'a eu à lutter que contre les iniquités sociales; il n'avait plus à conquérir la place au soleil pour sa propre Église, dont les droits avaient été depuis longtemps reconnus, grâce au triomphe de la liberté religieuse en Angleterre et aux États-Unis. Il n'en était pas de même de ses devanciers, des initiateurs de la doctrine unitaire dans les temps passés. Ils avaient subi des persécutions longues et acharnées au sein même de la Réforme, comme leurs précurseurs du IVe siècle, les ariens.

Il est vrai que les ariens se montraient tout disposés à se servir du glaive impérial quand ils avaient regagné l'influence à la cour de Byzance. Condamnés au concile de Nicée, mis hors la loi par ce grand chrétien qui s'appelait Constantin, lequel n'avait été baptisé que dans le sang de son fils immolé à sa haine — car il ne reçut le sacrement que sur son lit de mort, — les ariens avaient plus d'une fois trouvé le moyen de se venger sous ses successeurs. Les Césars chrétiens étaient de pauvres théologiens; ils flottaient à tout vent de doctrine; c'était assez d'une intrigue de palais pour qu'ils conçussent des doutes sur le Symbole d'Athanase, qui définissait la Trinité. Il suffisait souvent que l'impératrice se laissât gagner pour que les anathèmes et les persécutions passassent d'une doctrine à l'autre.

Quand [illegible]

disait Voltaire. Au IVe siècle, quand l'empereur se faisait arien, le monde devait l'être avec lui, de par son autorité, quitte à redevenir orthodoxe avec son héritier.

Ce fut néanmoins le Symbole d'Athanase qui triompha : il était, au XVIe siècle, la doctrine consacrée de l'Église. Les

(1) [illegible] par G. [illegible] Paris, [illegible] 1881.

réformateurs l'acceptèrent sans hésitation; l'œuvre de rénovation ne porta que sur l'autorité de l'Église et la doctrine de la grâce. La tâche leur parut suffisante, et, pour ne pas la compliquer, ils ratifièrent en bloc tous les résultats dogmatiques des premiers conciles.

Il serait tout à fait injuste de voir dans cette adhésion une simple tactique : la conception d'Athanase répondait bien mieux à leur théorie de la justification par la foi que l'unitarisme; il leur fallait un Christ tout à fait surnaturel, qui fût vraiment Dieu, pour opérer l'œuvre de délivrance telle qu'ils la comprenaient. Plus sa dignité était rehaussée, plus il était facile d'abattre à ses pieds tous les pouvoirs usurpés de la hiérarchie et tous les intermédiaires humains entre l'âme et Dieu. Nous ne pouvons donner raison à M. Bonet-Maury dans la partie de son livre où il semble reconnaître un unitarisme implicite chez Luther et Calvin. Nous reconnaissons avec lui que les réformateurs ont pu s'affranchir à bien des égards, et sans en avoir clairement conscience, de la scolastique tourmentée du Symbole d'Athanase, qu'ils n'ont soumis à aucune revision; mais, pour le fond des choses, ils ont suivi la logique de leurs principes en acceptant la divinité du Christ. Il serait facile d'établir qu'ils n'auraient pu maintenir, en la rejetant ou en l'affaiblissant, ce qu'il y a de plus caractéristique et de plus novateur dans leur enseignement. La Réforme, en se séparant sur ce point de la tradition de l'Église, eût tendu à se confondre peu à peu avec la philosophie pure et elle n'eût plus été qu'une simple continuation de la Renaissance. Celle-ci, avant Luther, avait accompli toute l'œuvre d'affranchissement dont elle était capable, et certes nous ne diminuons pas ses mérites. N'oublions pas que ce qui fit la puissance nouvelle de la Réforme, c'est qu'elle prit un levier religieux pour soulever le monde, c'est que son cri de liberté fut en même temps une parole de foi énergique. On en peut juger par cet admirable manifeste de Luther intitulé *la Liberté du chrétien* (1), pamphlet sublime qui fit pâlir le brillant et puissant Léon X sur son trône pontifical et ébranla jusque dans ses fondements l'édifice colossal de la hiérarchie catholique.

Cette liberté était pourtant bien incomplète, car, si elle impliquait comme dernière conséquence la liberté religieuse, elle ne la reconnaissait encore que dans des limites bien restreintes. La Réforme, si odieusement persécutée, fut à ses jours persécutrice, et cela par suite d'une double erreur. La première consistait à voir dans l'erreur dogmatique un délit civil; la seconde, qui en était la conséquence, à accorder au magistrat le droit de défendre la vérité religieuse.

A ce double point de vue les unitaires ne pouvaient échapper aux persécutions que nous retrace M. Bonet-Maury dans son intéressant ouvrage, qui est un curieux chapitre de l'histoire de l'intolérance. Il n'y a pas de démon plus difficile à exorciser, dans l'Église comme dans l'État, parce qu'on le prend constamment pour l'ange gardien de la vérité.

L'auteur n'a pas prétendu nous donner une histoire complète de l'unitarisme au XVIe siècle; il a surtout voulu mettre en lumière ses origines en Angleterre. Il n'a donc pas eu à s'occuper du plus fameux de tous les antitrinitaires, de ce Michel Servet sur lequel un historien allemand, M. Tollin, de Magdebourg, a publié récemment des travaux très neufs qui ont renouvelé le sujet (1). Ces travaux ne sont pas de nature à diminuer l'horreur que nous inspirent son supplice et l'acharnement de haine qui l'a préparé. L'unitarisme dont s'occupe M. Bonet-Maury est infiniment moins hardi que la métaphysique à moitié panthéiste de Servet; il n'en a pas moins rencontré la plus vive résistance, et c'est à grand'peine qu'il a échappé aux extrémités de la persécution.

On trouvera dans le livre de M. Bonet-Maury des renseignements curieux sur la manière dont il s'est implanté en Angleterre, où il eut la bonne fortune de rallier à sa doctrine le grand poète puritain. Sans se rattacher positivement à la secte unitaire par un lien ecclésiastique, Milton lui a donné des gages incontestables. Cependant, même avec l'appui d'un pareil génie, l'unitarisme est resté en Angleterre à l'état d'infime minorité. L'Église anglicane, si attachée aux grandes traditions du christianisme des premiers siècles et toujours préoccupée du désir d'établir qu'elle n'avait pas rompu avec le catholicisme authentique, le repoussait avec indignation; elle introduisait le Symbole d'Athanase dans sa liturgie et demandait aux membres de son clergé un engagement formel d'adhésion à cette métaphysique subtile. Les Églises indépendantes, signalées par leur orthodoxie stricte et souvent farouche, ne pouvaient que le rejeter de leur sein comme la pire des hérésies. Elles ont même mieux réussi à s'en préserver que l'Église officielle, malgré sa hiérarchie. Il est certain qu'actuellement les doctrines franchement trinitaires ne répondent plus aux convictions d'une grande partie du clergé anglican. On a vu se produire dans ses rangs un mouvement d'opinion très énergique contre le maintien du Symbole d'Athanase dans la liturgie; cette opposition avait à sa tête l'homme éminent que l'Angleterre vient de perdre, le célèbre doyen de Westminster, ce Stanley qui est bien l'esprit le plus large que nous ayons connu. Ce mouvement n'est pas encore près d'aboutir, mais il prouve combien peu l'autorité extérieure est efficace dans les choses de la pensée: l'idée réfractaire trouve toujours le moyen de lui échapper, de passer entre les mailles de ses réseaux. C'est ainsi qu'un membre illustre du clergé anglican nous disait un jour que, grâce aux différences toutes verbales qu'on peut découvrir avec un peu de perspicacité entre la liturgie de l'Église anglicane et son symbole confessionnel — les fameux 39 articles, — la liberté d'interprétation reconquiert un champ suffisant, sans courir le risque de se voir condamnée judiciairement.

Il n'en est pas de même dans les Églises qui reposent sur le libre assentiment des fidèles et qui forment de vraies confédérations. L'autorité y est vivante, actuelle, et non pas formelle et juridique. Ici, le fond du symbole importe plus que la lettre, et, tant qu'il répond aux convictions générales, il est fermement maintenu. On se tire bien plus facilement

(1) Voy. [illegible] — Paris, Fischbacher, 1879.

(1) Voy. sur ce point la *Revue* du 21 février 1880.

d'affaire avec un tribunal ecclésiastique organisé par l'État qu'avec une assemblée représentative [illegible] choix de l'Église. Sans doute la largeur d'esprit y perd pendant un certain temps; mais aussi, quand elle finit par prévaloir par le mouvement des idées, elle triomphe légitimement et non pas par des subtilités légales. Quoi qu'il en soit, il est intéressant de remarquer que l'autorité doctrinale elle-même n'a d'autre garantie sérieuse que la liberté et que c'est la loi consentie qui se fait la mieux respecter.

Aujourd'hui l'orthodoxie [illegible] anglaises fléchit sur plus d'un point; la science, la critique y ont fait leur chemin comme dans l'Église anglicane. Néanmoins, à le prendre dans son ensemble, le protestantisme anglais ne s'est pas rallié à l'unitarisme proprement dit; il brise comme des moules trop étroits les formules du concile de Nicée, mais ce n'est pas pour se rattacher à une doctrine qui tend de plus en plus à se dépouiller des éléments spécifiques de la foi chrétienne, comme on peut s'en convaincre par les déclarations récentes du fameux unitaire Martineau. Sur ce point M. Bonet-Maury se fait de grandes illusions. Pas plus en Europe qu'en Angleterre ou en Amérique, le dernier terme de l'évolution au sein du protestantisme ne sera le théisme unitaire.

D'une part, comme nous l'avons établi, il n'est pas conforme au vrai génie de la Réforme, qu'il soit ou non fondé en lui-même — question toute théologique que nous n'abordons ni de près ni de loin. D'une autre part, il n'est pas un point d'arrêt suffisant pour la libre pensée pure, qui élimine tout élément d'autorité religieuse, car, avec sa notion d'un Dieu personnel et créateur, il maintient un mystère aussi inacceptable pour elle que ce que saint Paul appelait la folie de la croix. Qu'est-ce donc quand il retient encore quelques restes de surnaturel? La Réforme évangélique préfèrera toujours son drapeau tout entier à ces lambeaux qui ne trouveraient pas grâce devant la spéculation contemporaine. Elle poursuivra son évolution dans une autre direction, faisant une part toujours plus grande à la science indépendante et suivant la voie qui lui a été frayée par les illustres initiateurs de la grande rénovation théologique du commencement de ce siècle. Dans un temps où le Vicaire savoyard de Rousseau est mis au rang du dernier des capucins, l'unitarisme, qui y est logiquement conduit, n'est plus en situation, à aucun point de vue. On peut dire de lui à bon droit : C'est trop ou trop peu.

Nous n'avons jusqu'ici parlé que de la partie du livre de M. Bonet-Maury qui concerne l'Angleterre. Nous avons été particulièrement intéressés par le récit qu'il nous fait des origines de l'unitarisme en Italie. Il est étrange combien ces hommes du Midi, quand ils rompent avec la tradition, se portent facilement aux extrêmes. On ne trouvera peut-être nulle part aujourd'hui autant qu'en Italie la disposition au radicalisme ecclésiastique. Il en fut de même au XVIe siècle; l'effort de résistance doit être si intense sur cette terre natale de l'asservissement catholique qu'il porte de suite aux révoltés de l'esprit; c'est la détente du ressort violemment comprimé. Il ne faut pas non plus oublier que l'esprit italien est aussi fin qu'il est ardent et qu'il est tour à tour inspiré et subtil, porté à la métaphysique comme au grand art. Il n'est donc pas étonnant que ce soit précisément en Italie que l'unitarisme ait fait sa première apparition, après que le souffle de la Réforme eût passé sur les esprits. Son influence fut bien plus grande que ses succès positifs. On sait à quel point Michel-Ange subit son influence indirecte. Socin, qui devait donner son nom à la branche la plus vivace des antitrinitaires, était natif de Sienne. Le fameux capucin Bernard Ochino, après avoir consacré aux idées nouvelles sa magnifique éloquence, qui semblait un écho de Savonarole, qu'il avait pu voir à Florence dans sa tendre enfance, devint l'apôtre et aussi le martyr de l'unitarisme, car il lui dut sa vie de proscrit terminée dans l'indigence.

Rien de plus émouvant et de plus dramatique que cette existence errante au travers de l'Europe : les plus grands succès oratoires lui valent toujours de nouveau l'exil et les plus mortels dangers. C'est bien un type de cet orageux XVIe siècle dont les fermentations et les luttes ont été si fécondes. Nous recommandons le chapitre du livre de M. Bonet-Maury consacré à ce héros de la sincérité religieuse et de la liberté de croyance.

Le meilleur éloge que l'on puisse faire de ce livre, c'est qu'il augmente en nous la répulsion pour l'intolérance. On est humilié pour l'esprit humain quand on voit l'intolérance, par la plus bizarre des inconséquences, se mettre au service d'une doctrine qui en principe impliquait tous les affranchissements. La grandeur de notre époque, inférieure à tant d'égards au grand siècle novateur et réformateur qui ouvre l'ère moderne, c'est de mettre fin définitivement à ce genre d'inconséquence.

[illegible]

L'ART ANTIQUE

Histoire et monuments (1)

S'il est une science dont la vulgarisation soit aujourd'hui naturelle et opportune, c'est assurément celle de l'art antique. Les voyages d'exploration, les fouilles, les découvertes, les déchiffrements épigraphiques en ont, depuis cinquante ans, beaucoup accru ou même renouvelé la matière. Partout la curiosité du public intelligent s'est éveillée ; il sait quel peut être l'intérêt et le sens de ces formes que le passé a façonnées à l'image de ses mœurs et de son goût et où il a fixé la

(1) [illegible]

partie la plus délicate de sa vie : il demande à le comprendre mieux encore et accepte volontiers de bons guides. Lui mettre sous les yeux les œuvres les plus belles ou les plus caractéristiques, lui en marquer sûrement l'époque, lui expliquer les conditions multiples qui en ont déterminé ou favorisé la naissance, lui faire saisir ce qui leur appartient en propre et aussi ce qu'elles ont de commun avec l'art et avec la vie modernes, c'est lui rendre un service dont il sent tout le prix et est tout disposé à se montrer reconnaissant. Tel est l'incontestable mérite des deux savants dont les noms sont ici très justement réunis.

Les ouvrages qu'ils publient sont d'ailleurs très différents de dessein et d'importance. M. Rayet offre aux artistes et aux hommes de goût un choix d'une soixantaine de figures, prises librement, sans souci de l'ordre chronologique, dans tout le champ de l'antiquité (1). C'est un ensemble suivi et complet que M. Perrot veut nous donner, depuis les origines de l'art égyptien et de l'art oriental jusqu'à la décadence du moyen âge. C'est le grand travail de Winckelmann refait comme il doit l'être de nos jours. Depuis Winckelmann, l'Orient a été découvert, et la Grèce elle-même en grande partie révélée. L'idée féconde par laquelle il rattachait l'art, sa naissance et ses destinées, à l'histoire des sociétés, à leur élévation et à leur abaissement, a pris une singulière valeur depuis que la science, en pénétrant les mystères de l'antique Orient, en a pu animer la prétendue immobilité et que ses investigations méthodiques ont éclairé d'une lumière nouvelle, même sur les terres classiques, la vie publique et la vie privée des anciens. Aussi M. Perrot considère cette idée comme fondamentale : loin d'isoler les œuvres pour les apprécier, il en demande l'intelligence à l'étude historique des contrées, des faits et des temps. Avant de définir l'art égyptien, il présente, dans les premiers chapitres, un tableau général de la civilisation égyptienne. La nature singulière de la vallée du Nil et les caractères de la race, les grandes divisions de l'histoire d'Égypte, surtout les conditions sociales, politiques et religieuses, d'un peuple absolument dominé par l'idée monarchique et profondément imbu des croyances d'un polythéisme très particulier : telles sont les causes supérieures qui ont déterminé, dans ce merveilleux pays, la matière et les formes de l'art; et M. Perrot a raison de les exposer en premier lieu.

Lorsque l'ouvrage sera plus avancé, il appellera le sérieux examen de la critique; mais il faut reconnaître dès maintenant que personne ne semblait mieux désigné que M. Perrot pour mener à fin la vaste et difficile entreprise dont il a accepté l'exécution. La curiosité d'un esprit largement ouvert aux nouveautés de la science, la connaissance des sources de toute sorte et la pratique des méthodes, un riche fonds d'érudition et en même temps la décision dans la critique avec la faculté de généraliser, c'est beaucoup que de réunir toutes ces qualités, développées par la forte éducation de l'École normale et de l'École d'Athènes : ce ne serait cependant pas assez pour une pareille tâche, et M. Perrot y joint, heureusement, ce sens de l'antiquité qui ne s'acquiert complètement que par la connaissance directe des monuments et des lieux. Ses séjours en Grèce et en Italie, ses voyages en Asie Mineure et en Égypte ne l'ont peut-être pas moins préparé au travail qu'il entreprend que ses longues études et son enseignement à la Sorbonne.

Ses éditeurs eux-mêmes paraissent être entrés dans cette vue et avoir compris toute la valeur de ces impressions directement communiquées par les monuments, car nous voyons dans les premières livraisons de ce grand ouvrage que les figures empruntées au musée de Boulaq ont été dessinées sur place par des artistes qu'ils ont envoyés en Égypte. On ne saurait trop approuver cette recherche de sincérité, sans laquelle le style des diverses époques nous échappe et l'archéologie perd, au point de vue de l'art, la moitié de son utilité. Une part de ces éloges revient aussi au collaborateur que M. Perrot s'est adjoint, surtout pour l'architecture, M. Chipiez, dont le travail sur les ordres grecs est bien connu des gens compétents.

La pensée d'où est sortie la publication que dirige M. O. Rayet était plus modeste et d'une exécution moins difficile; mais il faut remarquer, à l'honneur de celui qui l'a conçue comme de celui qui l'exécute, qu'elle est dirigée par les mêmes principes de goût supérieur et de vérité. C'est ce qui frappe tout d'abord à la simple inspection des belles planches qui font de chacune des deux livraisons publiées un précieux album. L'emploi du procédé héliographique de M. Dujardin permet, dans le dessin et dans le ton, une fidélité de reproduction qu'atteignent rarement les coûteux et longs efforts de la gravure ordinaire. Sans doute on peut désirer mieux encore, en particulier pour la reproduction des bronzes; mais le résultat obtenu est déjà satisfaisant, et l'on est dans la bonne voie : ce sont des procédés de ce genre qui doivent nous mettre en possession des meilleurs instruments de vulgarisation pour les chefs-d'œuvre de l'art.

Quant aux idées personnelles de M. Rayet, les voici très nettement exprimées par lui-même. Il veut, dit-il, « faire passer sous nos yeux les œuvres de ces heureuses époques où l'on cherchait avec un zèle si honnête à copier la nature, mais à la copier dans ce qui mérite d'être regardé, où rien n'était extravagant ni vulgaire, où le bon sens courait les rues en compagnie du sens du beau, où l'œuvre de l'artiste, restait vraie et où le moindre objet sorti des mains du dernier artisan révélait une étude et avait un style ». La gaucherie naïve des âges primitifs l'effraye moins que l'habileté banale de la décadence, et, après les grands siècles de la Grèce, ce qui l'attire le plus, c'est l'Égypte des Pharaons et l'Assyrie des Sargonides.

Ce que M. Rayet ne nous dit pas, c'est la science et la méthode rigoureuse, la sagacité et la délicatesse de goût qui distinguent ces notices simplement destinées à satisfaire la curiosité d'une élite d'amateurs sérieux. Celui qui a écrit les courtes dissertations sur la Victoire de Samothrace, sur l'Héraclès de la collection Carapanos, sur les beaux bas-reliefs trouvés à Thasos par M. Miller, sur les Amours de Tanagre,

(1) Voy. l'*Art grec*, par M. A. Cartault, dans la *Revue* du 22 janvier 1881.

sur la Louve du Capitole, est assurément un archéologue érudit et exercé. Il y a de plus, en lui, un amour de l'art nourri par une pratique assidue des chefs-d'œuvre de la Grèce et de l'Italie, dont il ne sépare pas l'amour de la poésie grecque, l'inspiratrice de l'art antique, la première et la plus fidèle interprète du génie grec dans sa profondeur comme dans sa grâce. Ainsi entendue, l'archéologie ne risque pas de devenir, avec M. Rayet, une science aride ni un amusement de curieux. Il a confié la rédaction de plusieurs notices à M. Maxime Collignon, professeur d'archéologie à la Faculté de Bordeaux, qui de même a rapporté d'Italie et de Grèce, avec la connaissance des monuments, une éducation artistique favorisée par un goût naturel. C'est M. Maspero qui s'est chargé de commenter, on devine avec quelle sûreté, un certain nombre de reproductions dont les modèles font partie de notre Musée égyptien. Il est à souhaiter que quelques-unes des richesses du musée de Boulaq, qu'il dirige aujourd'hui, tentent aussi un interprète chez qui l'intelligence de l'Egypte est aussi profonde que délicate.

JULES GIRARD.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Au XVIe siècle, une grande révolution s'opéra dans le collège de Nîmes. L'Université nîmoise, limitée jusque-là à quatre classes, vit s'agrandir son enseignement. Le collège des Arts s'établit sur une base classique en opposition avec la scolastique des vieilles écoles. Cette révolution s'accomplit sur l'initiative des magistrats de la cité. Les provinces alors avaient une vie plus indépendante; les réformes politiques ou scolaires ne se décrétaient pas à Paris et ne s'imposaient pas par circulaires ministérielles. Elle ne s'accomplit pas sans luttes. On vit aux prises la philosophie et les classiques, c'est-à-dire le moyen âge et la Renaissance. Bigot et Baduel, champions ardents l'un de la scolastique, l'autre de la littérature antique, se mesurèrent comme en champ clos, et ce duel dura des années. Derrière eux leurs partisans, bigotiens et baduélistes, firent du duel une bataille. Aux passions de l'école le fanatisme religieux ajouta ses fureurs. Rixes sanglantes, incendies, accusations capitales, aucun élément d'émotion ne manqua à ce drame. La victoire resta aux lettres, aux baduélistes; mais Baduel ne jouit point de son triomphe. Il lui fallut quitter le théâtre de ses travaux. Du moins il emporta cette consolation que les lettres classiques, qu'il avait si vaillamment défendues contre la scolastique, auraient après lui à Nîmes une destinée brillante.

Ces combats d'école, dont l'issue n'était pas indifférente aux destinées de l'esprit national, M. Gaufrès en a fait l'histoire (1). C'est même plus qu'une histoire, c'est presque une épopée. L'étroit champ de bataille s'agrandit, les deux champions prennent des proportions de héros antiques. Baduel, c'est le pieux Énée apportant dans une région demi-sauvage les vrais dieux, la civilisation, la lumière; Bigot, c'est Turnus combattant pour la barbarie et pour les ténèbres. A chaque blessure que reçoit Baduel, M. Gaufrès gémit; chaque fois que coule le sang de Bigot, un cri de triomphe! Cette passion, qui donne au récit l'animation et la vie, le lecteur finit par la ressentir; il n'y a même pas besoin pour cela d'être de Nîmes.

Sans doute *ceux de Nîmes*, ainsi qu'on dit volontiers dans le Midi, s'intéresseront plus que *ceux de Valenciennes* à certains détails de la vie de Baduel, par exemple le trousseau de noces de Mme Baduel et les maladies successives des différents petits Baduel; mais pour tous les lecteurs sérieux ces luttes scolaires ont une extrême importance, car elles se relient étroitement au grand mouvement de la Renaissance. Ce combat est un épisode de la grande guerre dont Étienne Pasquier ne pouvait parler sans que ce souvenir, disait-il, « réchauffât tout son vieux sang ». Le volume de M. Gaufrès mérite donc d'être lu. On y apprend beaucoup, toujours sans ennui, et même on s'étonne de trouver de l'attrait à certains développements qui portent sur des questions d'école et des points purement techniques. C'est ainsi cependant.

II.

Voici un livre sentimental, poétique, rêveur, parfois un peu brumeux sans être mystique, toujours d'inspiration élevée, toujours disant : En haut les cœurs! Il a pour titre *Heures de philosophie* (1) et l'auteur est M. Octave Pirmez. M. Pirmez a philosophé dans la solitude des champs, loin de la rumeur des foules. La vie lui a-t-elle été inclémente, la société des hommes a-t-elle froissé ses délicatesses ou raillé son idéal, je ne sais; toujours est-il qu'il s'écarte du tumulte des cités. C'est dans la nature qu'il trouvera Dieu, c'est en lui-même qu'il trouvera l'homme. Sa philosophie, toute de sentiment, cherche avec le cœur bien plus encore qu'avec la raison. Elle ne déduit pas le vrai d'un enchaînement de rigoureux syllogismes, elle l'atteint d'un coup d'aile. L'ayant atteint, elle nous y veut faire monter, nous aussi; c'est pour elle un devoir, un devoir sacré. Écoutez M. Pirmez : « Les *mortels* aiment *de* savoir où ils marchent, comme ces voyageurs qui, en une contrée inconnue, cherchent à apercevoir les signes révélateurs du danger ou du salut. » Nous voilà déjà prévenus : « Les *mortels* »; M. Pirmez, pour qui les hommes sont des mortels, n'habite pas en effet sur le boulevard des Italiens. Ces mortels « aiment *de* savoir »; il n'habite pas dans le voisinage du palais Mazarin. Mais qu'importe un peu d'emphase et faut-il se préoccuper de quelques tours ou locutions qui sont des provincialismes! La grande affaire, n'est-ce pas? c'est que le philosophe solitaire, contemplant la nature, trouve le mot du problème de la destinée hu-

---

1 *Claude Baduel et la Réforme des études au XVI[illegible]*, par M. J. Gaufrès. — 1 vol. Paris, 1881. Hachette et Cie.

1 *He[illegible]*, par [illegible]. — 1 vol. Paris, 1881. E. Plon et Cie.

maine, ou au moins puise les grands sentiments et les nobles pensées. Ce mot, M. Pirmez ne le fera pas accepter par les matérialistes et les positivistes, qui souriront même de ses effusions poétiques. Il ne discutera même pas avec eux, car leurs froids raisonnements le déconcertent et leur ton railleur l'irrite. Un soir que Rousseau remontait avec Mme d'Épinay la côte de Montmorency, au sortir d'un souper où Saint-Lambert avait réduit en poussière Dieu et la Providence : « Pourquoi, lui dit Mme d'Épinay, n'avez-vous pas défendu Dieu? — Que voulez-vous? répondit Rousseau, ce Saint-Lambert avec sa verve étincelante me trouble; je ne sais plus où j'en suis. Mais voyez cette nuit sereine, ce ciel limpide, ces étoiles accomplissant leur route brillante! Devant ce spectacle tous les arguments, toutes les ironies de Saint-Lambert me semblent bien misérables. » Et Rousseau, comme en extase, ôtait son chapeau, tombait à genoux, saluant et adorant l'auteur de ces merveilles. De même fait M. Pirmez : il se découvre et se prosterne. Il se persuade d'ailleurs que les longs raisonnements nous effrayeraient, que le philosophe, fût-il arrivé au vrai par de laborieuses recherches, ne doit pas nous faire refaire pas à pas le chemin qu'il a parcouru. Nous ne lui demandons qu'une chose, le résultat. Qu'êtes-vous arrivé à croire, et que faut-il que nous croyions? C'est là une façon d'envisager la philosophie toute particulière à M. Pirmez; mais on s'explique alors que sa métaphysique soit une suite d'articles de *Credo*, formulés d'ailleurs avec enthousiasme et proclamés d'une voix ardente et convaincue.

La nature ne nous révèle pas seulement Dieu, elle éveille aussi dans notre âme toutes les vertus. Le buisson assailli par la tempête et résistant à l'aquilon nous enseigne le courage; le blé mûr tombant sous la faucille sans protester, la résignation; les deux colombes posées sur la première branche de l'orme, la douceur. Ajoutez la tendresse, monsieur Pirmez! Et les fourmis, et les prés aimables, et les rocs sévères, autant de maîtres de morale dont les leçons valent mieux que celles d'Épictète. S'intéressant ainsi au monde extérieur, à toutes les manifestations de la vie, à l'hysope ainsi qu'au cèdre, M. Pirmez échappe à la rêverie vague, à l'extase morbide et aux alanguissements du mysticisme. C'est quelque chose; mais j'ai peur que cette passion pour la nature ne le rende sévère pour notre société, où la convention joue nécessairement un grand rôle. Les animaux n'ont pas de masque; les hommes sont souvent forcés d'en prendre un. Si je dérange un chien occupé à manger sa pitance, il me regarde de travers et grogne ; si quelqu'un vient me voir à l'heure où je dîne, je dissimule mon ennui et prends un visage aimable. C'est, selon moi, une des rares supériorités de l'homme sur le chien ; M. Pirmez serait de l'avis contraire et verrait là une nouvelle supériorité du chien sur l'homme. Je le suppose du moins, car il n'examine point ce cas particulier. Mais, sans lui prêter des opinions qu'il n'exprime pas positivement, voyons-le aux prises avec certaines conventions contre lesquelles il fulmine l'excommunication majeure. Prenons, dans le nombre, le théâtre.

On présume bien qu'à l'exemple de Rousseau son maître, M. Pirmez lancera l'anathème au théâtre. Et d'abord, nous demande-t-il, est-ce que les animaux montent sur la scène? Nous voici bien forcés de reconnaître que non, car les éléphants de la *Biche au bois* ne sont pas venus là volontairement, bien qu'ils aient l'air de s'amuser assez, et nous ne saurions les invoquer. Eh bien non, ils ne montent pas sur la scène; mais je prie M. Pirmez de remarquer qu'ils n'écrivent pas non plus des livres de philosophie. Mais l'animal est gai s'il est gai, triste s'il est triste : l'homme qui monte sur les planches rit quand il a la mort dans l'âme. Il faut que, le cœur très calme, « il aime, soupire, se passionne pour elle, la *spectrale* assemblée ». Il le faut pour que « l'*éphémère* se livre à ses joies menteuses ». En vérité, voilà bien du bruit pour peu de chose. Les abonnés du mardi au Théâtre-Français devenant une assemblée *spectrale* ou encore l'*éphémère* — l'hebdomadaire serait un mot plus juste, — que d'indignation dépensée hors de propos! Voilà ce que c'est que de vivre dans la solitude et d'avoir une vertu qui aime trop à voir lever l'aurore! Quand je vous disais que M. Pirmez n'habite pas le boulevard des Italiens.

Sur combien d'autres points on pourrait discuter avec M. Pirmez! Non pas qu'il soit constamment en dehors du vrai; mais la vérité prend avec lui je ne sais quel air dramatique et des proportions exagérées qui font qu'on la considère avec quelque inquiétude. Pour un philosophe qui n'aime pas le théâtre, il fait par trop souvent monter ses idées sur la scène, les juchant sur un cothurne et leur mettant devant la bouche le masque antique à l'orifice d'airain qui portait au loin la voix humaine devenue plus qu'humaine. On a vu par les deux ou trois lignes citées que le style ne brille pas toujours par la simplicité et le naturel. Çà et là quelques expressions étranges nous inquiètent. J'ai noté tout cela avec une entière sincérité, et maintenant je dois dire que ce livre — ne prenez pas ceci pour une formule banale — n'est pas le livre du premier venu, et que celui qui l'a écrit est quelqu'un. On peut sourire de certains détails, mais ce dont il n'est pas permis de sourire, c'est la noblesse des aspirations, l'élévation constante des sentiments, la délicatesse de certains aperçus moraux, la connaissance de l'homme, de ses passions, de ses faiblesses, de ses misères, et, en même temps, le vif sentiment de la grandeur de sa destinée. Ce livre, enfin est l'œuvre d'un penseur et nous invite à penser.

III.

J'engagerai les délicats, curieux d'analyse psychologique, à lire le dernier récit de Sacher-Masoch, *la Femme séparée* (1). Ils seront charmés et irrités par une sirène dangereuse qui inspire fatalement l'amour et se plaît à l'inspirer sans presque jamais le ressentir elle-même. C'est son bonheur de désespérer par ses froideurs ses adorateurs-martyrs. Si, par hasard, elle est atteinte elle-même, ayant rencontré une nature supérieure, une âme d'élite, vous la verrez, poussée

1 *La Femme séparée*, par Sacher-Masoch. — 1 vol. Paris, 1881. E. Dentu.

par un mauvais démon, torturer ce cœur qu'elle est fière cependant d'avoir conquis. De même les enfants brisent le jouet auxquels ils tiennent le plus; ils veulent voir ce qu'il y a dedans et aussi faire preuve de force, se persuader à eux-mêmes leur supériorité. Je ne sais quel instinct de méchanceté, quelle curiosité perverse, ou encore un besoin d'émotions nouvelles, le désir de ne pas sembler dominée ou par un homme ou par un sentiment, une révolte d'orgueil contre cette passion à laquelle on a cédé [illegible] pour éléments de [illegible], mais vrai. [illegible] l'appelait la femme vampire, cette [illegible]. Les plus clairvoyants ont, malgré tout, quelque compassion d'elle, car enfin toute la première elle souffre, et, quand elle a tué l'amour qui faisait sa joie, elle est vouée à un deuil de cœur qui sera éternel. Pour mieux faire comprendre cette figure originale, Sacher-Masoch nous présente comme contraste une certaine comtesse qui ne s'est jamais plu, ainsi que maintes Célimènes, à faire endurer aux hommes mille tortures. C'est là un passe-temps qui ne lui dit rien. Elle ne veut voir que des heureux autour d'elle; or, comme on n'est jamais aussi sûr d'aucun ouvrage que de celui que l'on fait de sa propre main, elle se consacre elle-même au bonheur de son entourage. Elle se sauvera par la charité. Un peu hardie, cette jeune dame, et Sacher-Masoch lui fait émettre de singuliers aphorismes, par exemple que la femme « est plus sensuelle, plus cynique, plus esclave de ses passions que l'homme ». J'espère que les théories de cette gaillarde personne ne sont pas celles du romancier. Peut-être aussi la traduction a-t-elle forcé un peu l'expression, et, puisque nous parlons de la traduction, j'emettrai un doute : dit-on une *raffinerie* de sentiments? De sucre, oui; de sentiments, je ne croyais pas.

IV.

Un autre roman qui mérite encore d'être signalé, c'est *le [illegible]* [1], par M. [illegible]. Les personnages ne sont pas d'une nouveauté saisissante, mais ils sont bien campés et dessinés d'un trait vigoureux. L'action, vivement nouée, marche d'une allure rapide qui ne se ralentit pas un seul moment; le style enfin est naturel et aisé. Si vous voulez savoir maintenant quel est le plan d'Hélène, c'est de pénétrer par effraction, comme Olympe, dans une famille honnête où bêle un candide jeune homme. Comment sont déjoués ces projets, c'est ce que vous verrez dans le volume de M. Racot et vous ne regretterez pas de l'avoir lu.

V.

[illegible] [2], par [illegible]. [illegible] Oh y trouve [illegible] expérience quelques germes et quelques promesses de talent. [illegible]

VI.

M. Théodore Vibert [illegible] tout ses misères. La muse n'est pas, de toute nécessité, une grande dame; elle peut pénétrer dans la mansarde ou l'atelier et en parler le simple langage. Ainsi fait-elle avec M. Théodore Vibert; toutefois il lui arrive de mêler quelquefois le langage du faubourg Saint-Germain au langage du faubourg Antoine. Cette tentative de fusion aboutit à des disparates. Voici, par exemple, un brave travailleur qui veut emmener respirer l'air de la campagne, un dimanche ou un lundi, sa femme et son enfant.

[illegible]

Tiens! tiens! C'est, ma foi, vrai.

Ce petit dialogue nature qui ferait dire *Shoking!* à une Anglaise ne me déplaît point. Mais quand on demande comment les jambes du gamin le porteront jusqu'à Meudon et que le père répond :

[illegible]

Cette périphrase savante me fait dresser une oreille inquiète. Il a donc pratiqué Delille, ce bon ouvrier, bon mari et bon père? Et puis quels sont ces chevaux qui ont du feu? S'agit-il des locomotives? S'agit-il de l'attelage du tramway-sud? Plus tard, le même père fécond en métaphores reviendra à la langue naïve. Vous l'entendrez dire à des gens qui l'ont tiré de l'eau :

[illegible]

A la bonne heure! Cette indépendance à l'égard de la grammaire, voilà la note vraie! — Pleins de bons sentiments du reste, les petits poèmes qui forment le volume de M. Vibert.

[illegible]

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Il y a eu à Paris une espèce de stupeur quand on y a reçu la douloureuse nouvelle de la mort du Président Garfield. On s'était habitué depuis un mois à croire que la vigueur de son tempérament et la foi touchante de Mme Garfield le sauveraient. Quand il a été élu Président, Garfield ne brillait pas parmi les politiciens les plus bruyants ni les plus célèbres de l'Amérique. Cependant ses premiers actes avaient tout de suite fixé sur lui l'attention sympathique et presque passionnée des honnêtes gens. La république américaine mérite le nom de grande, quoiqu'il lui soit donné par beaucoup de nigauds

---

1. [illegible] Alfred Racot. [illegible] 1881. 1 vol.

2. [illegible], par [illegible]. — 1 vol. [illegible] 1881. 1 vol.

irréfléchis qui se gonflent la bouche pour dire : « La grande république sœur », laquelle, d'ailleurs, n'est pas aussi fraternelle pour nous que réellement grande. Toute grande qu'elle soit, elle est travaillée par deux pestes qui eussent déjà ruiné un Etat moins jeune et de complexion moins robuste. Les plus humbles fonctions y sont à acheter et les consciences les plus qualifiées y sont à vendre. Un vote de sénateur se marchande officiellement en plein Congrès comme un sac de farine à la halle. Garfield avait tout de suite annoncé le dessein d'extirper le mal par le fer et le feu, et il avait débuté par des coups d'audace couronnés de succès.

La vie de Garfield, comme celle de cent autres personnages notables de l'autre côté de l'Océan, fait toucher du doigt la méthode féconde selon laquelle la nation américaine prépare et façonne ses hommes d'Etat. Le dédain absolu du spécialisme et du hiérarchisme est la marque de fabrique du politicien supérieur aux États-Unis. De seize à vingt-quatre ans, Garfield a été tour à tour cultivateur, bûcheron, batelier, menuisier, conducteur de chevaux de halage. Il a étudié ensuite les langues anciennes afin de se consacrer à l'enseignement. Il est devenu successivement, à partir de sa vingt-sixième année, maître d'école, répétiteur dans un collège classique, puis professeur et directeur de ce même collège. Entre temps il faisait son droit.

Il avait trente ans, un peu plus ou un peu moins, lorsque éclata la guerre de sécession. Cette guerre le fit lieutenant-colonel, général de brigade et lieutenant général. Il tenait bien ses troupes, les dirigeait bien et les faisait se bien battre. Après la guerre, il se fit avocat; puis il entra au Congrès comme député de l'Ohio, et son éloquence le mena à la présidence de la république.

On croirait lire la vie d'un patricien de Rome, si ce n'est que le patricien de Rome, dès qu'il avait pris la robe virile, se trouvait tout porté par sa naissance. C'est ainsi qu'un Romain s'en allait en sa jeunesse pratiquer le grec et l'éloquence chez un rhéteur d'Athènes ou de Rhodes, revenait en Italie, administrait pendant quelques années ses terres de la Sabine tout en plaidant pour sa clientèle devant le préteur ou la *quæstio perpetua*, devenait préteur lui-même, rendait un édit qui marquait dans la science du droit, quittait de nouveau la ville afin de commander des légions chez le Cisalpin, le Macédonien, le Cilicien, livrait et gagnait des batailles, puis reprenait le chemin de Rome où il n'avait plus désormais, en attendant le consulat, qu'à faire admirer pendant des années la beauté de son éloquence devant le Sénat ou devant les comices. A ce point de vue, les États-Unis rappellent les mœurs les plus fortes et les qualités les plus originales de la Rome antique. Heureux s'ils n'en rappelaient pas aussi l'effroyable vénalité!

A propos de la maladie de Garfield, je relève dans les journaux américains un trait de puissance industrielle bien caractéristique. Il tient du prodige, comme le haut fait courtisanesque de d'Antin recevant Louis XIV en sa terre de Petit-Bourg et supprimant en une nuit, comme par un coup de baguette magique, une superbe allée de marronniers qui n'avait pas obtenu l'approbation du roi. Le cottage d'Elberon à Longbranch, où le Président Garfield a été transporté de Washington pendant ces derniers jours, est situé à quelque distance de la gare de New-Jersey-Central. Voulant épargner au Président la fatigue et les heurts d'une translation en voiture, M. Lathrop, directeur du New-Jersey-Central, M. Steurus, surintendant de la ligne, M. Wellsted, maître des trains de la Compagnie, et son assistant M. Russell, résolurent de construire un embranchement de la gare au cottage qui ne servirait que pour le noble blessé.

Le travail a été exécuté en une nuit. Il est aussi étonnant que celui du flatteur d'Antin et l'intention en est meilleure.

II.

Les enquêtes et recherches administratives sur les accidents de chemin de fer se poursuivent avec zèle; les accidents aussi.

La catastrophe de Charenton a eu mardi dernier un pendant à Dôle, toujours sur le réseau Paris-Lyon-Méditerranée. Trente personnes ont été contusionnées ou blessées, dont plusieurs gravement, dans une collision. Les chemins de fer de l'État se sont mis également de la partie. Sur la ligne de Saintes-Coutras, un train qui transportait de la troupe en Tunisie a déraillé; il y a vingt-cinq soldats blessés. Il faut supposer que le rachat des chemins de fer par l'État, qu'on nous a proposé comme un topique sûr contre les accidents, n'est pas le vrai remède.

Cette semaine encore, un procès jugé devant le tribunal de Melun est venu nous éclairer sur les précautions minutieuses que prennent les Compagnies pour la sûreté des voyageurs. Un homme d'équipe (de la P.-L.-M., naturellement; c'est ce que les démographes du boulevard parisien appellent la série des trois ou la règle fatidique des trois repetitions), un homme d'équipe était poursuivi correctionnellement : il avait contracté l'habitude fâcheuse d'alléger quelque peu de leur contenu les pièces de vin transportées par la Compagnie. Il s'est excusé auprès du tribunal sur la cherté croissante de ce liquide et sur la modicité de son propre salaire. « Et quels sont donc vos appointements? lui demande le président. — 90 francs par mois. — Qu'avez-vous à faire pour ce prix-là? — Je manipule les colis; je manœuvre les wagons; j'aide les voyageurs à monter et à descendre; je balaye, j'arrose, j'époussette et de temps en temps, la nuit ou le jour, je vaque à la direction des aiguilles. — Comment! continue le président, vous n'avez donc pas d'aiguilleur spécial à la gare de Melun? — Non! nous sommes tous en même temps, pour nos 90 francs, aiguilleurs et hommes d'équipe. — Combien d'aiguilles a-t-on à la gare de Melun? interroge ce président très indiscret; deux ou trois sans doute? » L'homme d'équipe répond : Nous en avons dix-huit. — Tout en soutenant l'accusation contre l'homme d'équipe, le ministère public a été sévère pour les directeurs et administrateurs de la Compagnie. Mais une Compagnie est un anonyme qui s'émeut bien faiblement des mercuriales de M. l'avocat général de la république.

III.

C'est le contrôle administratif du gouvernement sur les Compagnies qui n'est ni assez actif ni assez efficace. Nous voulons dire que les personnes chargées du contrôle ne s'en acquittent que d'un peu haut et d'un peu loin. Quant à l'organisation théorique et légale du contrôle, il n'y a guère à y reprendre.

Les lois en France sont aussi parfaites dans leurs principes généraux qu'elles sont mal appliquées. Les lois d'organisation ont tout prévu pour le contrôle assidu des compagnies de chemins de fer : contrôle de la comptabilité, des dépenses de premier établissement, du produit brut, du produit net; contrôle de l'exploitation; contrôle de la gestion technique, voie, traction, transport des voyageurs. Seulement, les autorités, grandes et petites, chargées de la surveillance ou du contrôle des Compagnies, se trouvent plus ou moins liées à celles-ci par l'intérêt, le préjugé ou l'espérance.

Ces autorités d'où dépendent si étroitement les Compagnies sont : le ministre des travaux publics, le conseil d'État, les ingénieurs du contrôle, les commissaires de surveillance administrative résidant dans les principales gares. Les commissaires de surveillance reçoivent de temps à autre des Compagnies pour les personnes de leur famille la gracieuseté d'un billet de parcours : ce n'est pas grand chose, si vous voulez; mais les commissaires de surveillance s'obligent par là, le cas échéant, à rendre aux Compagnies leur politesse. Nos ingénieurs du contrôle sont de fort honnêtes gens, d'un rare mérite, appliqués à leur devoir. Mais ils sont tous élèves de l'École polytechnique et membres du corps des ponts et chaussées. Croyez-vous qu'ils se soucient de harceler et de tracasser leurs excellents camarades, les ingénieurs de la direction, de la traction, de l'exploitation et du trafic? L'un d'eux, il y a quelque quinze ans, précisément ingénieur en chef du contrôle de la Compagnie P.-L.-M., s'avisa de prendre assez habituellement le parti du public contre la Compagnie et les ingénieurs. Il fut vite éliminé pour son caractère inquiet : ses successeurs ne tiennent guère sans doute à suivre son mauvais exemple. Le public pourra prendre au sérieux le contrôle ordinaire sur les Compagnies quand il n'y aura dans l'exploitation que des ingénieurs sortis de l'École centrale et quand il n'y aura au contrôle que des ingénieurs sortis de l'École polytechnique, ou *vice versa*.

Il reste, en tant qu'agents de la haute coordination et subordination ou de la haute surveillance des chemins de fer, le ministre des travaux publics et le conseil d'État. Or que rêve pour sa retraite un président du conseil d'État? Et qu'espère le bon avocat de province ou l'inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées devenu, par hasard, ministre des travaux publics pour le moment toujours imminent où il cessera de l'être? L'un et l'autre espèrent, l'un et l'autre ne songent qu'à se procurer la présidence du conseil d'administration ou le titre de délégué d'une des six grandes compagnies de chemins de fer.

C'est ce qui fait que les grandes Compagnies n'ont pas sujet de redouter outre mesure le regard inquisiteur des officiers publics, chargés par la loi de défendre contre elles l'intérêt de l'État et celui des voyageurs.

IV.

Il paraît que la statistique est tout à fait démonstrative en faveur des Compagnies. Sur vingt-cinq millions de voyages par an, on ne trouverait pas à relever plus de 3000 personnes tuées ou blessées. Dans ce compte de vingt-cinq millions de voyages, on fait entrer, bien entendu, les petits parcours d'agrément aux environs des grandes villes et notamment les courses qui se peuvent faire journellement dans l'intérieur même de la capitale, de la gare Saint-Lazare à Batignolles, de Batignolles au Pont-de-Flandres, etc., etc. Même en acceptant ces bases de calcul, je ne sais pas trop si l'un des infortunés, bien rares, nous l'accordons, à qui il arrive de perdre le bras ou la jambe se consolera volontiers par la considération statistique que le chiffre des jambes et des bras fracassés par rapport à celui des voyages est aussi satisfaisant que possible.

Si l'on comparait le nombre des personnes victimes d'accidents de chemin de fer avec le nombre total des Français âgés de 10 à 65 ans, on trouverait peut-être un blessé de grande Compagnie par an sur six ou sept mille individus en âge de voyager. Nous savons bien que généralement ces victimes ne méritent pas grand intérêt, vu qu'elles ne sont déléguées d'aucun conseil d'administration. Enfin, un Français sur 6000, démantibulé chaque année, c'est toujours quelque chose.

Les conseils d'administration, quoique relevés d'anciens ministres et d'anciens présidents du conseil d'État, sont bien atrocement plaisants. Cette semaine, dans l'un des principaux cercles de Paris, le Petit-Cercle, si vous voulez, ou l'ancien Cercle impérial, quelqu'un se plaignait de l'accident de Charenton. Un homme l'écoutait, un homme de poids qui a rempli de hautes fonctions politiques sous le Maréchal et qui a trouvé un refuge, après son désastre, au conseil de la compagnie X. Y. Z. L'homme de poids, dans son auguste commisération, daigna éclairer le croquant qui redoute d'être un jour aplati entre deux trains : « Cher monsieur, lui dit-il, on voit bien que vous ne connaissez pas la matière. Si vous la connaissiez comme nous, vous seriez émerveillés de la quantité de catastrophes que la sollicitude des Compagnies épargne aux voyageurs. Moi-même, je ne puis pas comprendre comment il n'arrive pas plus d'accidents. Nous méritons d'être admirés. » Ainsi parla textuellement l'homme de poids. En effet, il est positivement admirable qu'il n'arrive pas plus souvent malheur à la [illegible] gare il y dix-huit aiguilles et pas d'aiguilleurs. De même M. Solacroup, le directeur de l'Orléans mort il y a deux ans, disait un jour à M. de Platel : « Sans doute, sans doute, il y a des accidents. Mais, monsieur, une clause du cahier des charges qui [illegible] sur la voie [illegible]

exécution bien difficile. » Très joli et très galamment tourné. *Habemus facetos carnifices !*

V.

On vient d'élever une statue à Sauvage, l'inventeur de l'hélice, et de donner un bureau de tabac à son fils. Entre un bureau de tabac et une statue la disproportion n'est pas minime. M. Albert Wolff en a déjà fait la remarque avec raison.

Lorsque meurt en charge de ministre et après quatre mois au plus de ministère un [illegible] d'éloquence médiocre, qui aurait pu tout aussi bien n'être jamais ministre sans que personne s'aperçût de la chose ni en souffrît, on donne une pension de 6000 francs à sa veuve. On aurait pu en faire autant pour le fils de l'inventeur de l'hélice, qui a ruiné sa famille par les dépenses même et le travail de son invention.

Il eût été même plus beau que l'État n'eût pas à intervenir du tout. Les Messageries maritimes, la Compagnie transatlantique, la Société des forges et chantiers de la Méditerranée, nos cinq ou six grandes usines métallurgiques ont gagné des millions, grâce au malheureux Sauvage. Elles auraient pu, sans diminuer sensiblement leurs dividendes, assurer une honnête fortune à ses héritiers.

[illegible] et [illegible].

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 16 *septembre*. — Le gouvernement français consent à proroger de trois mois, à dater du 8 novembre, le traité de commerce avec l'Angleterre.

Chérif pacha, dans une lettre au khédive, annonce qu'il s'appliquera à poursuivre « l'organisation judiciaire, une législation juste et uniforme, la spécification des différentes autorités, les travaux publics d'une utilité générale, l'instruction publique, l'amélioration du système des tribunaux mixtes et les négociations relatives aux conventions internationales pour les douanes et le commerce ».

Le comte de Campello, chanoine de Saint-Pierre, embrasse la religion protestante après avoir déclaré, dans une lettre au cardinal Borroméo, qu'il se déterminait à abjurer en voyant le pape actuel ne pas travailler plus que son prédécesseur à la réconciliation de l'Église et de l'Italie.

Mort du docteur Chavoix, député de la deuxième circonscription de Périgueux.

Mort du baron Nothomb, l'un des fondateurs de l'indépendance de la Belgique et ambassadeur en Allemagne.

Mort du général américain Burnside, qui prit une part importante à la guerre de sécession et gagna sur les sudistes les batailles de Hagerstown et de Knoxville.

Samedi 17. — Le congrès géographique de Venise émet le vœu que le projet de percement de l'isthme de Corinthe, présenté par le général Türr, soit immédiatement mis à exécution.

Clôture des travaux de la convention de la *land-league* de Dublin. Une section pour l'industrie et les travailleurs est établie et il est décidé que l'agitation continuera jusqu'à la disparition du *landlordisme*.

Dimanche 18. — Banquet offert à M. Paul Bert par les instituteurs et institutrices de France. M. Paul Bert prononce un discours sur les réformes qui lui paraissent devoir être introduites dans l'enseignement primaire.

Inauguration à Bourg-la-Reine du buste de Condorcet.

Lundi 19. — Le général James-Abraham Garfield, président des États-Unis, succombe aux suites de l'attentat de Guiteau (2 juillet). Il était âgé de soixante ans.

Le vice-président Arthur lui succède et prête le serment d'usage.

Reprise, à Paris, des conférences pour le renouvellement des traités de commerce anglo-français. M. Tirard, ministre du commerce, exprime l'espérance de voir bientôt établir un régime définitif qui, « en développant les rapports commerciaux de la France et de l'Angleterre, rendra plus intimes les relations politiques dont la consolidation a été si profitable, non seulement aux deux peuples, mais encore au monde civilisé tout entier ».

Ouverture des états généraux des Pays-Bas.

M. Sagasta, président du conseil des ministres d'Espagne, affirme, dans une réunion de députés ministériels, qu'il exécutera les réformes promises par lui dans l'Opposition. Il loue les idées libérales d'Alphonse XII et recommande l'union du parti libéral.

Mardi 20. — Ouverture des Cortès d'Espagne.

L'anniversaire de l'entrée des troupes italiennes à Rome est célébré dans cette ville par des réjouissances publiques. Une manifestation a lieu au tombeau de Victor-Emmanuel et à la porte Pie.

Ouverture, à Vienne, du quatrième congrès littéraire international sous la présidence de M. Torrès Caïcedo, ministre de la république de San-Salvador à Paris.

Ouverture, à Tiflis, d'un congrès archéologique, présidé par le prince Melikoff, et d'un musée caucasien.

Mercredi 21. — Le conseil fédéral suisse inflige un blâme au gouvernement fribourgeois pour avoir toléré sur son territoire la prédication de jésuites français et allemands, contrairement à la constitution fédérale.

Mariage, à Carlsruhe, de la princesse Victoria, fille du grand-duc de Bade, avec le prince royal de Suède.

La fondation de la république en 1791 est célébrée dans plusieurs banquets. A celui de la salle du Progrès, M. Louis Blanc prononce un discours sur la revision de la constitution.

M. Posada Herrera est élu président de la Chambre des députés d'Espagne.

Réunion à Berne de la deuxième conférence relative au droit international en matière de transports par chemin de fer.

Jeudi 22. — A la Chambre des députés d'Espagne, MM. Martos et Castelar protestent contre l'obligation du serment.

Clôture du congrès géographique de Venise.

Italie et Autriche. — La *Nuova Antologia* a publié en tête de son numéro du 1er septembre un article intitulé *les Alliances de l'Italie* et signé : *Un ex-diplomate*. L'auteur retrace l'histoire des affaires extérieures de l'Italie dans les dernières années. Ces affaires, selon lui, ont été beaucoup plus embarrassées qu'on ne le croit dans le public. Le gouvernement italien avait commis la faute de laisser croire qu'il voulait contrarier la politique autrichienne en Orient et il en résultait des tiraillements avec Vienne et Berlin.

« Si nos relations avec les autres puissances étaient déjà devenues moins bonnes quand nous nous rendîmes au congrès de Berlin, après le congrès elles empirèrent rapidement et d'une façon notable, en particulier les relations avec l'Autriche. Quand le voile qui recouvre l'histoire des dernières années se soulèvera, on découvrira que nous nous sommes trouvés dans des situations beaucoup plus graves qu'on ne l'a jamais soupçonné dans le public. L'opinion publique a su l'irritation de l'Autriche contre nous; elle n'a jamais su que cette irritation est arrivée jusqu'à des menaces sérieuses d'hostilité. A la veille de la chute du cabinet conservateur en Angleterre, la guerre entre l'Italie et l'Autriche était à peu près inévitable. L'Autriche se tenait pour assurée que son action ne serait entravée ni par l'Allemagne, ni par l'Angleterre, où lord Beaconsfield blâmait ouvertement la conduite du gouvernement italien et estimait que l'Autriche-Hongrie avait le droit de nous donner une leçon sévère. Il y a tel ministre italien, tel de nos représentants diplomatiques qui pourrait raconter ses angoisses pendant ces jours-là. ... Nous le répétons, si on pouvait soulever le voile, on verrait que l'Autriche fut arrêtée par le changement de cabinet survenu en Angleterre. »

L'ex-diplomate explique ici que lord Beaconsfield se serait *peut-être* opposé au démembrement de l'Italie, mais qu'il aurait été bien aise que l'Autriche réduisît pour longtemps au silence cette puissance de la veille qui se mêlait d'entraver les combinaisons politiques de l'Europe. Quand le moment sera venu de publier les documents diplomatiques de notre époque, on verra que c'était lord Beaconsfield qui excitait l'Autriche contre l'Italie. L'avènement au pouvoir de M. Gladstone changea la politique anglo-italienne. M. Gladstone ne cherchait pas les complications extérieures. Il s'attacha à calmer l'Autriche et y réussit sans beaucoup de peine, car l'Autriche, au fond, n'avait pas d'intérêt à faire la guerre à l'Italie; au contraire.

Sur la question de Tunis, l'ex-diplomate admet que l'occupation de la Régence par la France était consentie par les autres puissances dès le congrès de Berlin. « S'il n'y eut pas, dit-il, une délibération en forme sur ce sujet, il n'en est pas moins vrai que pleine faculté d'accomplir cette occupation fut laissée au gouvernement français. Les déclarations de lord Salisbury, dont on a fait tant de bruit, ne signifiaient pas autre chose, quelques efforts qu'on ait faits pour en atténuer l'importance au moyen de chicanes subtiles. »

L'irritation entre l'Italie et la France « est plus dans l'opinion publique des deux pays que dans les régions officielles ». Le ministère italien a beaucoup de raisons de répugner à une rupture diplomatique avec la France. L'Italie a besoin du marché français pour achever l'abolition du cours forcé. Il y a aussi la raison du traité de commerce, et puis la raison politique, le danger, en s'aliénant tout à fait la France, de se trouver à la discrétion de l'Allemagne et de l'Autriche.

Vient la question des alliances. Après avoir dit que l'Italie tout entière tiendrait pour folie de sacrifier l'amitié de l'Autriche aux revendications des *irredenti* et que le pays consentira volontiers à garder désormais le silence sur « des aspirations qu'aucun Italien ne pense sérieusement à réaliser », l'auteur poursuit :

« Mais la question se présente malheureusement dans d'autres termes, et nous allons l'exposer telle qu'elle résulte d'informations que nous avons des raisons de tenir pour dignes de foi. Ce n'est pas le silence que nous demandent l'Autriche et l'Allemagne comme condition d'un rapprochement; c'est au contraire la parole. L'Autriche et l'Allemagne demandent que le gouvernement italien renonce ouvertement pour le présent et pour l'avenir, par un engagement formel, à toute acquisition quelconque de territoire aux dépens de l'empire austro-hongrois. »

L'histoire, continue l'auteur, nous enseigne ce que valent les engagements de cette nature.

« Il n'y a pas eu de négociations officielles entre l'Italie et les gouvernements de l'Autriche et de l'Allemagne, et il est très probable que notre gouvernement s'est borné à tâter le terrain et qu'on lui a répondu de la manière que nous avons dite. Il est bon de faire observer à ce propos qu'il y a une grande distance entre une politique suivie spontanément et librement et une politique imposée par la volonté des autres puissances ou seulement par la force des circonstances. Dans notre cas, la politique italienne subirait les deux pressions à la fois. La nécessité de sortir de notre isolement actuel nous mettrait au pouvoir de l'Autriche et de l'Allemagne... »

L'ex-diplomate conclut que l'Autriche et l'Allemagne sont, en ce moment, les alliées naturelles de l'Italie, mais que l'Italie ne doit à aucun prix acheter leur amitié par des concessions humiliantes telles que l'engagement en question.

« L'accord... doit être conclu avec dignité, le front haut, non en donnant au monde le spectacle ignoble d'un contrat dicté par la peur. Ni le peuple italien ni le gouvernement ne peuvent vouloir d'un contrat semblable, car, lors même qu'ils seraient menacés des plus graves dangers, le remède serait pire que le mal et nous le comparerions à ces poisons qui calment pour quelques heures les souffrances aiguës du malade, mais laissent en lui un germe de mort. »

L'i[illegible] généralement connu qu'en Chine l'instruction primaire est arrivée à un haut degré de développement. Pendant que l'Europe était encore plongée dans les ténèbres du moyen âge, et même plusieurs siècles auparavant, l'instruction en Chine était déjà répandue dans toutes les classes du peuple. L'aiguillon puissant qui pousse le Chinois à s'adonner à l'étude, c'est l'espoir d'exercer une fonction publique et de jouir de l'honneur et de la considération qui s'y rattachent. En Chine, personne n'est nommé à un emploi officiel si ce n'est après avoir passé divers examens difficiles auxquels tous, sans distinction et d'où qu'ils viennent, peuvent se présenter sur le pied de la plus complète égalité. Il n'y a pas

de caste nobiliaire en Chine : le plus humble et le plus pauvre citoyen peut arriver par ses efforts aux plus hautes dignités de l'empire.

L'empire chinois, avec sa population de plus de 300 millions d'âmes, donne un exemple quelque peu humiliant pour beaucoup de pays d'Europe, même pour ceux qui se disent les plus civilisés, puisque presque tous les habitants savent lire et écrire, suffisamment du moins pour les besoins de la vie de chaque jour; et ce fait est d'autant plus remarquable que la langue chinoise, spécialement au point de vue de son écriture, est sans doute la plus difficile du globe. Quand on dit : presque tous ses habitants, on n'entend parler que d'une moitié, c'est-à-dire de la portion masculine. Pour l'éducation de l'autre sexe on ne fait presque rien; à peine, dans les rangs les plus élevés, rencontre-t-on quelques femmes qui aient reçu l'instruction domestique. Cette négligence dans l'éducation de la femme vient du mépris avec lequel l'homme considère le sexe faible. Les philosophes et moralistes chinois n'ont jamais tenté d'apporter la moindre amelioration à cet état de choses, et leurs écrits demontrent, au contraire, le peu de cas qu'ils font de la femme.

Le désir de perfectionner son esprit par l'instruction et d'acquérir des connaissances a poussé le Chinois loin de sa patrie dans des régions étrangères, et il s'y est établi comme colon. Quoique les colons chinois de Java, issus en général de la lie du peuple, soient pour la plupart au dernier degré de l'echelle sociale, cependant, dès qu'ils sont arrivés à posséder une certaine aisance, ils éprouvent le besoin de faire donner à leurs enfants une instruction plus solide et plus étendue que celle qu'ils ont pu recevoir eux-mêmes soit à Java, soit dans leur patrie. Ils ont pour instituteurs des maîtres qu'ils font venir de Chine ou qui ont été formés à Java, et ils ne doivent qu'à leur initiative personnelle les écoles qui existent parmi eux dans l'île.

Sur la tenue et les méthodes pédagogiques de ces écoles, un habitant de Batavia, M. Albrecht, a fourni les détails les plus circonstanciés dans un mémoire qui, traduit du hollandais et annoté par M. Aristide Marre, a paru dans les *Annales de l'Extrême-Orient*.

Il ne faudrait pas s'imaginer que dans les écoles chinoises l'enseignement comprend l'histoire, la géographie, la géométrie, l'histoire naturelle, etc., en un mot toute cette diversité d'études dont un écolier européen doit se rompre la cervelle, et qu'on peut y acquérir toutes ces connaissances qui, chez nous, sont considérées comme partie intégrante de toute éducation soignée. Rien de tout cela n'est enseigné dans une école chinoise, pas même l'arithmétique, qui s'apprend plus tard dans la boutique, sur une planchette à calcul. Il faut l'attribuer en partie à ce fait que les Chinois sont très arriérés dans l'étude des sciences, dont ils n'ont qu'une conception incomplète ou plutôt fausse; mais la raison principale est que l'étude de la langue maternelle absorbe tant de temps qu'il n'en reste plus pour apprendre autre chose.

Les livres d'études qu'on met entre les mains des jeunes Chinois sont ceux qu'on appelle les *Quatre Livres;* deux d'entre eux sont attribués à Confucius lui-même, le troisième contient les entretiens de l'éminent philosophe, et le quatrième les préceptes de son disciple Mencius, un peu moins renommé que lui. On peut considérer ces livres comme le Code moral des Chinois.

Ce n'est pas ici le lieu de faire un tableau complet de la morale chinoise. Qu'il nous suffise de remarquer que les philosophes et moralistes de la Chine vantent l'amour filial comme la première des vertus et qu'ils en recommandent sans cesse la pratique. D'après leur manière de raisonner, celui qui aime et respecte ses père et mère étend cet amour et ce respect à ses autres parents plus âgés que lui, ensuite à ses supérieurs et enfin au souverain. Outre les exhortations à la pratique des vertus sociales, ces écrits renferment les principes d'après lesquels, suivant eux, un peuple doit être gouverné : principes qui consistent principalement en ce que tout gouvernant doit se considérer comme le père et la mère du peuple, prendre à cœur le bonheur et la prospérité des sujets et ne pas s'opposer à leur volonté générale. Ces deux traits peuvent suffire comme preuves de la haute excellence de ces écrits. Toutefois il s'en faut de beaucoup que le Chinois, dans la vie de chaque jour, mette en pratique la morale qui lui a été enseignée à l'école et qu'on puisse dire de lui, en général, qu'il mène une vie honnête et vertueuse. Loin de là, le niveau de la moralité n'est pas fort élevé en Chine et, quant à ce qu'il est dans l'Inde, il n'est pas bien nécessaire de le dire. Les Chinois ont à leur disposition une provision colossale de belles sentences et de maximes morales, mais leur conduite, dans la vie pratique, est en pleine contradiction avec les enseignements de leurs philosophes si fameux, parmi lesquels Confucius surtout est proclamé comme le modèle à suivre par les générations qui se succèdent depuis des milliers d'années. On doit leur accorder pourtant, à leur honneur, que le précepte de l'amour et du respect pour les parents ne leur est point donné en vain. En aucun pays du monde le père et la mère, et en général les parents âgés, ne sont traités avec autant de respect qu'en Chine, et, bien qu'au fond ce sentiment soit parfois peu réel, on veille toujours, avec le soin le plus rigoureux, à en donner des marques extérieures.

Quels que soient en effet les vices et les défauts inhérents au caractère des Chinois, il est difficile de trouver un peuple plus ami de l'ordre et de la tranquillité.

Plusieurs journaux japonais annoncent la prochaine arrivée de M. Gambetta dans leur pays! M. Gambetta, disent-ils, n'entreprend pas ce voyage pour son plaisir, mais « afin de prouver aux Japonais les bienfaits de la liberté ».

Les Sociétés de consommation et les banques populaires, conférence faite à la réunion annuelle de la Société protestante du travail, par M. Ernest Brelay, ancien conseiller municipal. — Brochure extraite du *Journal des Économistes*. Paris, Guillaumin et Cie.

Le propriétaire-gerant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMP. J. [illegible] — [illegible] QUENTIN [illegible] 1886

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 14. 1er OCTOBRE 1881.

TUNISIE

La ville de Sousse

I.

Vue de la haute mer, par laquelle j'y arrivais, Sousse apparaît comme un diminutif d'Alger. Échelonnée du rivage méditerranéen au flanc et jusqu'au faîte d'un coteau, elle produit l'effet d'une vaste carrière de pierres de taille, bornée à l'est et à l'ouest par des massifs de verdure. Plus près, l'aspect se transforme, tout change. On distingue l'enceinte fortifiée de murs de défense, crénelés et renforcés de tours, de distance en distance comme les forteresses du moyen âge; la *casbah,* occupant un vaste emplacement sur la hauteur, ses donjons, les minarets des mosquées, les maisons en gradins avec leurs terrasses, et — points de repère charmants et malheureusement trop rares — des palmiers légers dont le tronc svelte, le panache aérien rompent l'éclatante monotonie de tous ces blancs trop crus que le ciel, d'un bleu profond, fait briller davantage. On aperçoit les vergers d'oliviers qui côtoient de chaque côté la ville et l'encadrent, de la mer au sommet de la colline, et l'on s'imagine que l'on va pénétrer dans une oasis, sinon dans un Eden.

Mais quel désenchantement succède à cette illusion! D'abord, si l'on s'est embarqué sur un navire d'un fort tonnage, il faut, grâce aux bas-fonds de la côte, stopper au large, bien loin du port envahi par les sables, se jeter en chaloupe et franchir ainsi plusieurs kilomètres avant d'arriver à quai.

Port et quai sont des mots bien ambitieux : le premier, pour désigner l'espace restreint qui en tient lieu, à l'abri d'une jetée rudimentaire ornée de vieux canons démontés, aussi inoffensifs que les épouvantails à moineaux de nos jardins, et juxtaposée à l'antique môle romain, qui la dépasse de beaucoup et dont on voit sous l'eau, par un temps calme, les vestiges encore respectables.

Quant au quai, il n'est figuré que par un mur de soutènement fort délabré et longeant le rempart à une distance que j'évaluai à quatre-vingts mètres environ. Au point de jonction de ce quai avec la jetée, il y avait, lors de mon arrivée à Sousse, une tour aussi illusoire pour la défense que tout l'armement de la place, dont la partie la mieux fortifiée, qui n'eût point résisté cependant à une volée d'artillerie, était le Ksar-er-Ribat, ou château de la plage, non loin de la porte de la mer. Ce château carré avec ses trois tours avait un aspect qui me séduisit tout d'abord; mais quand je le visitai plus tard, ses dégradations intérieures me choquèrent : en Tunisie, tout tombe en ruines.

Parmi les nombreuses désillusions qui atteignent le voyageur, la plus désagréable est, sans contredit, la malpropreté hideuse, repoussante des rues, assez larges, pour des rues de ville mauresque, mais non pavées et si couvertes d'ordures que le sol en est mamelonné et que les pieds y enfoncent dans des élasticités à faire frémir les plus aguerris; il s'en exhale des émanations pestilentielles. Cet état de choses antihygiénique ne semble préoccuper personne; les habitants le supportent avec un optimisme inconcevable. Un jour, près de la Marine, je vis un chameau mort, étendu au milieu de la rue : il y resta jusqu'à ce qu'en pleine décomposition, il eût rendu le passage impossible. Pour s'en débarrasser, on creusa un trou à côté, on l'y enfouit et l'on se tint pour satisfait.

« Soussa, dit le géographe arabe El-Bekri, a huit portes, dont celle qui est à l'est du bâtiment nommé Dar-es-Sânah (l'arsenal) est d'une grandeur énorme; c'est par là que les vaisseaux entrent et sortent du port. »

Ou Sousse est bien déchue, ou El-Bekri l'a vue avec les

yeux de la foi, car je n'y ai vu que trois portes : Bab-el-Gharbi, ou porte de l'occident; Bab-el-Bahr, ou porte de la marine, et Bab-el-Djedid ou porte neuve; celle-ci ornée en damiers de pierres jaunes et rouges, tirées probablement de Zembra, et construite par ordre du général Raschid, qui commandait à Sousse, il y avait quelques années, lors de mon passage dans la Byzacène. Il la fit percer, pour son usage particulier, à l'extrémité d'une place, son œuvre également, et en face de son habitation, où il avait installé une horloge, la seule qui existe encore peut-être actuellement à Sousse.

Admirateur passionné de la civilisation, le général, ayant voyagé en France, se lançait à corps perdu dans le progrès; mal lui en prit... A la suite d'un de ces drames mystérieux, si fréquents dans les pays musulmans et où il ne faut pas chercher la femme, le bey le fit étrangler, bien qu'il fût officier de la Légion d'honneur.

Les portes des villes arabes fortifiées, celles des villes de la Régence particulièrement, sont à elles seules des monuments curieux : voûtes tortueuses, flanquées de tourelles et percées intérieurement de casemates avec bancs de pierres, pour servir d'abri aux soldats de garde et aux préposés des droits. Les uns et les autres, dépenaillés, nu-pieds, représentent l'armée et la douane, institutions étrangement dénaturées dans le beylick, où les soldats mendient et sont toujours ouvertement ou subrepticement du parti des révoltés, et où les douaniers pratiquent la contrebande.

En novateur intelligent, le malheureux Si Raschid avait aussi tenté de mieux approprier Bab-el-Bahr aux exigences modernes de la viabilité : il n'y réussit qu'à demi; je le constatai en pénétrant pour la première fois dans la ville par cette porte, qui se rattachait directement aux voies principales de communication.

Le point central, donnant accès à tous les quartiers, était une place, un carrefour triangulaire entouré de maisons, de magasins de modeste apparence, et où l'on voyait l'unique fontaine de la cité; et encore le mince filet d'eau qui s'en échappait était-il saumâtre. Là se trouvait aussi l'abreuvoir.

Un peu à gauche de ce carrefour, j'admirai la grande mosquée, édifice imposant, à péristyle, orné de belles colonnes en marbre antique, de styles divers, relevées sur l'emplacement même et employées sans aucune préoccupation d'harmonie architecturale.

C'est sur ce point et dans les environs qu'étaient les habitations les plus confortables, notamment le consulat de France. Dans une rue à gauche, dans une autre rue à droite, se voyait le grand Ksar, ou ancien château, le monument le mieux conservé, converti en sanctuaire musulman et dont une prohibition rigoureuse interdit l'entrée aux chrétiens. Le Ksar est une enceinte carrée, flanquée de tours, dont la plus haute domine de beaucoup la ville et servait de minaret à une *kouba* établie dans l'intérieur. Le portique du château est supporté par quatre énormes colonnes de granit noir du plus bel effet, dont les chapiteaux et les frises accusent un travail romain. De vastes citernes l'entourent; des débris de marbres et de poteries, de nombreuses parties brisées de mosaïques sont répandues sur le sol environnant, qui n'est plus qu'une nécropole où les sépultures musulmanes s'étendent sur celles des Romains, superposées elles-mêmes à celles des peuples puniques. Ces dernières se reconnaissent aux urnes grossières qui servaient à recueillir les cendres des morts.

Trois nationalités ont donc marqué leur séjour à Sousse par leurs sépultures. Le plus évident témoignage de l'importance de cette cité dans les temps anciens réside dans ces hypogées encore remarquables, que les fouilles les plus légères découvriraient. Les vivants n'ont pu entourer leurs morts de tant de précautions luxueuses que dans des conditions d'aisance et de prospérité qui sont le fruit d'une longue habitation.

Une rue assez large, espèce de chemin de ronde, suit à droite le rempart jusqu'au faîte de la ville; quelques rues transversales y prennent naissance et correspondent avec la principale artère, qui enveloppe le quartier franc ou européen, où elle se bifurque pour monter, d'une part, au quartier musulman, et, de l'autre, joindre des embranchements conduisant à l'est de la ville.

Sousse a la forme d'un quadrilatère irrégulier; c'est à son angle méridional que se trouve la citadelle ou Casbah, vaste amas de constructions hybrides, aussi défectueuses comme architecture que comme défense. L'extérieur de la Casbah a un décor menteur, comme celui de la plupart des églises du Pérou : vaste portique, masure au delà. La porte monumentale de la citadelle soussaine est décorée de pierres rouges et vertes, couleurs du Prophète, et de nombreux croissants. L'étendard tunisien flottait au faîte.

De la plate-forme de sa tour la plus haute, nommée le Nadour (belvédère), et qui la domine ainsi que tous les environs, on embrasse un panorama magnifique : la ville avec ses terrasses superposées, le château de la Marine, les minarets; la mer, où, dans ces parages, le flux et le reflux commencent à se produire d'une manière appréciable aux yeux. A l'est, les coteaux de Monastir, les lagunes salées qui brillent au soleil, les bois de palmiers qui semblent baigner dans l'eau leur chevelure, les massifs d'oliviers, les caroubiers superbes, les jardins, les îles des Deux-Sœurs, de la Tonara. A l'ouest, le vieux môle, la tour du port; plus loin, le promontoire d'Hergla, son village, Nebel, l'Eden du golfe d'Hammamet, à l'abri du cap Bon qui la couronne. Du côté du sud, le regard embrasse la campagne, toute parsemée de vastes bourgs, plus populeux et plus étendus que Sousse, de coupoles de marabouts, et de maisons entourées de murs de défense et semblables à de petites forteresses, car, dans ce pays, il faut toujours se tenir en garde contre les coups de main. Au delà, la végétation devient plus rare; les oliviers et les palmiers, plus clairsemés. Les collines dénudées mamelonnent l'horizon dans lequel elles se fondent. Seul, le pic du Zaghouan se dresse comme un géant et semble protéger à la fois la Zeugitane et la Byzacène.

Sousse est le chef-lieu du Sahel et la résidence d'un kaïd, gouverneur de la ville et de la province, d'un général de division, d'un général de brigade, d'un muphti, chef religieux, et d'un kadi. Les casernes de la Casbah peuvent contenir mille hommes, qu'elles n'ont probablement jamais

logés, l'armée tunisienne ne brillant que par le cadre des officiers. Les généraux y sont nombreux, et quels généraux! Quant aux colonels, ils sont aptes à des emplois variés... En 1867, j'en ai vu un qui s'honorait de remplir les fonctions de cocher du vieux premier ministre, Si Mustapha Kasnadar, beau-père du fameux Kreïred-din, devenu vizir de la Sublime Porte et rentré actuellement dans la retraite avec le titre de muchir.

II.

Il serait difficile de trouver dans toute l'Europe un hameau aussi dénué de ressources que Sousse : elle ne possède ni un hôtel, ni un restaurant, pas même un boulanger. Les galettes des négresses y tiennent lieu de pain, et encore ne les vendent-elles qu'à des heures réglementaires et dans certaines stations qu'il faut connaître. Il n'y existe que des boucheries indigènes, où la viande de mouton, d'agneau, de chèvre et de chevreau — on n'y voit jamais ni bœuf ni veau — est débitée en petits morceaux peu engageants, mal découpés et enfilés en grains de chapelet à des lanières de feuilles de palmier. Elle se vend à la corde, et non au poids.

Les magasins ferment tous à dix heures du matin; les personnes qui ne se sont point approvisionnées avant cette heure-là sont condamnées à jeûner jusqu'au lendemain. La chaleur est telle que tout trafic et tout négoce n'ont lieu que dans la matinée. De midi à six heures du soir, les rues demeurent aussi désertes que le Sahara, et la ville ne reprend quelque animation qu'au coucher du soleil.

Sousse est dépourvue d'eau potable; les puits que l'on y creuserait ne s'alimenteraient que d'eau saumâtre comme celle de la fontaine. Chaque maison a sa citerne pour recevoir la pluie, et, tous les hivers n'étant point également pluvieux, on ménage parcimonieusement sa provision, que la Providence seule peut renouveler. Ces citernes sont une des curiosités du pays : elles affectent, en réduction, la forme de silos, étroites à l'orifice et plus larges à la base. Leur épaisse margelle, à hauteur d'appui, est forée, au centre, d'une ouverture hermétiquement close, afin d'éviter l'évaporation, et qui a tout juste la largeur du seau, long et étroit, servant à y puiser.

La population de Sousse pouvait, il y a une dizaine d'années, être évaluée à huit ou dix mille âmes, dont huit cents Européens et deux mille Juifs.

Le culte mahométan est desservi par douze mosquées et une innombrable quantité de koubas et de marabouts. Les chrétiens ne possèdent qu'une humble chapelle, sans aucun signe extérieur et sans cloche, dont un Père capucin italien est à la fois curé et vicaire. Une communauté de religieuses françaises, de l'ordre de Saint-Joseph, est depuis longtemps établie à Sousse, y vivant misérablement d'aumônes. La supérieure cumule, depuis au moins quarante ans, les fonctions de médecin et de pharmacien, à la satisfaction générale. Les sœurs de Saint-Joseph ont une école où sont admises les petites filles de toutes les nations; elle est très fréquentée par les demoiselles arabes et israélites. Les israélites ont une synagogue.

De même que dans toutes les villes de l'Islam, les musulmans habitent le haut de la cité; le quartier bas est réservé aux Européens et aux Juifs placés sous le protectorat du pavillon français. Cette colonie juive n'est pas la moins intéressante de la population de Sousse : à elle appartiennent le grand commerce et les plus importantes transactions commerciales. Elle détient la fortune du pays, qui lui doit de la reconnaissance : sans elle, il serait tombé dans un complet anéantissement; car, il faut le reconnaître, seuls les israélites possèdent à un degré supérieur, parmi les Sémites, l'esprit de persévérance, l'intelligence, la lucidité indispensables dans les questions commerciales. Mais toute médaille a son revers et les Juifs pratiquent l'usure dans des proportions telles que les musulmans, paresseux, dépensiers et besogneux en général, ne sont plus que les obligés des fils d'Israël, lorsqu'ils ne dépendent point entièrement d'eux pour vivre.

Le costume des Tunisiens diffère de celui des Algériens : ils portent le turban moins évasé, plus haut et plus serré, et, sur leurs vêtements, une tunique nommée *djebba*, en soie pour l'eté, en drap pour l'hiver, mais toujours de couleur voyante.

Les femmes n'ont point, comme les Algériennes, le large pantalon turc, descendant jusqu'aux chevilles, mais un maillot. Elles ne portent point le *haïck* blanc, *k'ssa*, sous lequel les Mauresques d'Alger ont quelque chose de mystérieux et d'attrayant, mais un affreux voile noir, l'*adjar*, leur enveloppant la tête, le haut du corps, et qu'elles tiennent écarté à l'aide des deux bras tendus horizontalement, à la hauteur de la ceinture, afin de voir juste où elles marchent, ce qui est aussi disgracieux qu'incommode. Ainsi attifées, dans les rues elles ont l'air de véritables paquets.

Les « femmes des tentes » sont vêtues, comme les Bédouines de la province de Constantine, d'un ample sayon de laine ou de cotonnade descendant jusqu'aux genoux, retenu à la taille par une ceinture, un bout de corde, une lanière de cuir, ou — luxe inouï — par un foulard enroulé. Ce sayon leur sert à la fois de chemise, de jupe et de robe; elles n'ont ni bas ni souliers. Leur coiffure consiste en un lambeau d'étoffe qu'elles portent à la créole. On ne peut rien voir de plus primitif que ce costume, sous lequel ces femmes à la peau cuivrée, aux yeux noirs, aux dents blanches, trouvent presque toutes le moyen d'être jolies et de montrer des formes dignes de la statuaire antique.

Les femmes israélites s'habillent d'une façon aussi peu décente que coquette. Si je ne craignais de paraître trop rigoriste, j'ajouterais que leur manière de se vêtir est l'emblème de leurs mœurs, dont la facilité dépasse tout ce qui se voit en Europe; mais les hommes, n'étant pas plus austères, professent à cet égard une indulgence et un laisser-aller plus larges que les courtisans de l'Œil-de-Bœuf sous Louis XV. Les femmes israélites portent donc dans la cité soussaine une chemise de gaze, légère et transparente, à manches larges, étroite de corps, et dont la partie inférieure, très

courte, se cache sous un pantalon de soie blanche pour les riches, de simple calicot pour les pauvres, aussi collant qu'un maillot et brodé très richement depuis l'endroit qui forme guêtre au-dessus du genou jusqu'à la cheville, où il se termine. Sur ces vêtements se jette une tunique semi-ajustée, sans doublure, avec bretelles en guise de manches pour la retenir aux bras, très échancrée sur la poitrine et s'entr'ouvrant assez pour ne point défendre aux regards indiscrets de distinguer sous la chemise de gaze des formes qu'elle ne dissimule nullement. Les soieries les plus légères, les couleurs les plus éclatantes, vert, rose, maïs, bleu de ciel, rouge cerise, sont employées pour cette élégante tunique. La coiffure est faite d'un foulard tramé d'or, posé à l'égyptienne, au sommet de la tête, sur des cheveux faux, car le mosaïsme interdit aux femmes mariées de faire parade de leur chevelure. A défaut de vertus plus sérieuses et d'un exercice moins facile, les dames israélites respectent ce précepte, et font venir de Paris ou de Marseille des chignons, des bandeaux qui leur servent à éluder les rigueurs de la prescription. Pour chaussures, elles ont d'élégantes mules de maroquin ou de velours brodées d'or, constellées de pierreries quelquefois, et sans talons.

Un tel costume outrepasse toutes les indiscrétions des travestissements des féeries. A Sousse, on est tellement accoutumé à le voir que personne n'y fait attention.

D'où tire-t-il son origine? qui l'a imaginé? Un adamiste à coup sûr, ou plutôt une belle fille importunée de la chaleur du climat et faite de manière à n'avoir rien à redouter de l'examen des plus exigeants. Ceux-ci trouveraient à Sousse ample matière à satisfaire leurs yeux : on n'y voit ni une taille mal faite ni une jambe mal venue. Tout demeure ce qu'il doit être, selon les différences d'âge, et la critique y est impossible. Le corset, les robes trop serrées et les autres exigences des modes européennes n'ont rien déformé, contourné; les formes sont ce que la nature les a faites : admirables. La Vénus de Milo n'est point un mythe à Sousse; et, en voyant passer devant ma porte des femmes si simples, si naïvement franches dans leur quasi-nudité, je me demandais lequel était le moins indécent, de leur costume ou de celui de nos Parisiennes, qui tantôt exagèrent certaines parties du corps, et tantôt portent, elles aussi, des vêtements collants plus impudiques que le nu.

Les Juifs s'habillent avec moins de goût que leurs femmes : ils portent le costume hybride oriental, des redingotes et des pantalons à la mode européenne avec le burnous, et se coiffent du fez ou de la *chechia;* c'est d'une laideur comique.

Les Maures sont tels qu'on les voit partout : comme ceux d'Alger, ils sont prédisposés à l'obésité, ont les mains et les pieds petits, de grands yeux noirs, la peau blanche et, dans leur jeunesse, une beauté presque efféminée. Leurs femmes vivent chez elles, se réunissent aux bains, aux cimetières, et sont également belles et fort orgueilleuses. Elles professent pour les chrétiens un mépris d'un exclusivisme poussé jusqu'à la cruauté. Leurs mœurs, abritées par les murs du harem, laissent peu de prise aux observations et à la médisance; cependant, en cherchant bien, découvrirait-on peut-être que les harems ne sont pas précisément des sanctuaires de pureté, pas plus à Sousse qu'à Tripoli, Tunis, le Caire et Stamboul.

Les Arabes de la Bysacène ne diffèrent point de ceux du Sud algérien. Peut-être ceux-ci sont-ils encore plus fanatiques que ceux-là; mais qui pourrait se targuer de les connaître? Ils passent leur vie à dissimuler aux *roumis* leurs pensées, leurs coutumes; ce qui est positif, c'est que partout ils sont nos ennemis et souhaitent notre ruine.

III.

La misère extrême, excessive, étant en permanence parmi la population arabe du beylick, il n'y a pas lieu de supposer que les choses aient subi d'heureuses modifications. Dans le kaïdat de Sousse, on n'a point, pendant les années de famine, signalé, comme en Algérie, de faits d'anthropophagie; mais les morts par la faim furent nombreuses. Dans les campagnes, dans les rues des villes, on ne voyait que des cadavres. Un témoin oculaire me disait avec horreur — car le suicide, presque inconnu chez les sectateurs de Mahomet, est réputé comme un crime plus affreux que l'assassinat — qu'une femme arabe, après avoir, dans le bazar de Sousse, vainement sollicité la charité, avait pris l'enfant qu'elle portait sur le dos et celui qui était attaché à son sein et leur avait broyé la tête contre les marches d'une porte; après quoi, elle s'était précipitée dans un puits.

Lors de mon séjour à Sousse, il n'était pas rare de voir encore, accroupis sur des tas d'immondices, de pauvres enfants abandonnés y rechercher leur nourriture. Leur visage hâve et flétri, leurs membres décharnés accusaient les souffrances de la faim, qu'ils avaient endurée pendant la disette et qui leur avait fait contracter l'habitude de butiner dans l'ordure.

Sousse, par son commerce, est le centre le plus important du Sahel; c'est de son port que s'exportent annuellement les plus grandes quantités d'huiles, d'olives, de dattes, de laines, de peaux et de savons, productions principales de la contrée; mais la richesse par excellence, pour Sousse et pour les gros bourgs environnants, est le produit des oliviers, peut-être millénaires, que renferme cette partie du Sahel. Presque tous les villages ont des moulins à huile où chacun apporte sa récolte, vendue d'avance, à forfait, à quelques opulents trafiquants juifs ou à des négociants génois ou marseillais.

Ces moulins primitifs sont tout ce qu'il y a de moins compliqué : de grandes aires bétonnées, percées au centre d'un trou, où l'on fait passer un madrier tournant adapté à un morceau de colonne antique ramassée sur le sol et primitivement destinée à un plus noble, sinon plus utile usage, constituent tout le mécanisme de la chose. Les olives sont jetées sur l'aire; un chameau met, par le tirage, la machine en mouvement; les olives sont broyées entre l'aire et la meule, et l'huile, par une rigole, tombe noirâtre et dégouttante dans des récipients *ad hoc*.

Ce procédé est aussi élémentaire que défectueux, et il en

résulte un déchet énorme; mais dans cette contrée de routine, de paresse et d'incurie, on préfère suivre les errements tracés qu'innover, et personne ne s'avise de faire venir d'Europe des moulins mécaniques qui donneraient des rendements supérieurs.

Des récipients, les huiles passent dans de vastes citernes, dans le genre des silos à blé, d'où elles ne sont extraites que pour être exportées en Europe, où elles subissent des épurations successives pour être rendues comestibles. La plus grande partie est écoulée pour l'industrie. Lorsque la récolte a été bonne, le trafic des huiles donne lieu à un mouvement d'affaires de plusieurs millions.

La cueillette des olives est pleine d'animation et de gaieté; tout le monde y gagne. Les Arabes de l'intérieur, hommes, femmes, enfants, envahissent le Sahel pour y prendre part en qualité de tâcherons, comme les Kabyles algériens descendent de leurs montagnes pour aider à faire les moissons dans le Tell.

IV.

La société soussaine se compose des familles des agents consulaires, de celles de négociants italiens, maltais, israélites sous le protectorat français, grecs et français, dont l'origine remonte pour la plupart au temps de l'esclavage. Tout ce monde est en relations plus ou moins intimes, plus ou moins suivies. La plus grande ambition des femmes de l'endroit est de posséder un piano. J'en connaissais une qui, sans études préalables, avait appris une mazurka et les premières mesures de la cavatine de *Rigoletto*. Dès son lever à l'heure de la sieste, et du moment qui suivait la sieste jusqu'à celui où elle se couchait, cette dame les jouait à perpétuité, les agrémentant de variations hasardées et m'infligeant un inoubliable supplice.

Le plus ardent désir de la jeunesse féminine est de voir Paris; elle en rêve, et prononce ce mot *Paris* avec des airs de convoitise assez semblables à ceux d'une chatte en présence d'une jatte de crème. Faute de pouvoir faire le voyage, que repoussent dans les contingents de l'avenir les maris, hommes pratiques, on se console en important à Sousse les modes françaises. Celles qui en ont la possibilité se font habiller à Paris, en font venir leurs coiffures et le reste. Rien n'est comique comme de voir, par une chaleur de 40 à 45 degrés, une élégante Soussaine suant à grosses gouttes sous un chapeau de velours qui, en Europe, serait allé depuis longtemps rejoindre les neiges d'antan et les vieilles lunes.

Cependant on se réunit quelquefois pour des sauteries où les fils des dignitaires musulmans viennent, à l'insu des leurs, en habit noir, cravate blanche, gantés de frais, et où ils dansent avec une émulation e un entrain remarquables. Sous prétexte de se rafraîchir, et comme on est privé de glace, on absorbe dans ces circonstances des quantités prodigieuses de punch, grogs, et même de l'eau-de-vie « en nature », pour employer le langage du cru.

Les hauts fonctionnaires du beylick, le kaïd gouverneur, qui, lorsque j'étais à Sousse, se nommait Si Bou-Bekre et était un homme charmant, les généraux, etc., vivent à part et dédaignent le monde européen. Les citadins musulmans font de même et ne participent pas plus aux plaisirs qu'au mouvement des affaires. En général, ils ne sont pas très riches; les uns vivent de quelques intérêts sur les plantations d'oliviers; les autres sont fabricants de beaux tissus indigènes, une des spécialités du Bysacium. Quelques-uns font un petit négoce, mais tout cela sans bruit, sans agitation, avec une digne et paisible philosophie, bien éloignée du tapage que mènent les Européens.

Arrivée à Sousse depuis peu de jours, je m'y étais installée dans une de ces maisons que l'on nomme maisons mauresques et qui ne sont que la reproduction presque exacte des habitations grecques et romaines, avec leurs quatre corps de logis égaux donnant sur une cour intérieure, leurs chambres longues et étroites, ne prenant jour que par des meurtrières percées dans la muraille, leur porte massive et haute, de forme carrée, et leurs lits de bambous superposés comme des couchettes de paquebot, mais élevés à la hauteur de trapèzes auxquels on ne peut monter que par une échelle, et leurs niches pratiquées dans l'épaisseur du mur en guise de placards. Ensemble primitif peu fait pour égayer une personne habituée au confort relatif des habitations européennes.

Occupée à mettre en ordre mon léger bagage de campagne, je maugréais contre la simplicité par trop antique de ma demeure, quand, par la porte ouverte de ma chambre, j'aperçus dans la cour deux personnages étrangers à mon entourage. Leur aspect farouche et sauvage éveilla naturellement mon attention; dans ce pays il est indispensable pour sa sécurité de se rendre compte de tout ce qui paraît insolite. Ces deux hommes puisaient sans façon à ma citerne et s'offraient réciproquement à boire.

— C'est très original, pensais-je, mais d'un sans-gêne par trop abrupt et sans aucun charme.

Et, appelant aussitôt un de mes domestiques, dont la spécialité consiste à être absent quand j'ai besoin de lui, mais qui, par hasard, put répondre à mon appel, je l'interrogeai sur ces étrangers en l'admonestant de les avoir laissés pénétrer chez moi sans mon autorisation.

— Comment aurais-je pu ne pas les recevoir? me répondit-il en français et sans s'émouvoir aucunement : ce sont des envoyés du grand shérif qui vous apportent une lettre de leur maître

Pour le coup, je me crus transportée dans les espaces des *Mille et une Nuits*.

— Des envoyés du grand shérif! m'écriai-je; mais nous ne sommes ni en Asie, ni dans le territoire de la Mecque, et je ne sache pas qu'il y ait un grand shérif dans la régence de Tunis!

Sans paraître se soucier le moins du monde d'une observation si remplie de justesse, mon serviteur me remit, avec une importance pleine de dignité, un pli scellé d'une demi-douzaine de cachets verts et rouges.

Je rompis les sceaux de la missive du grand shérif et j'essayai de déchiffrer sa prose; mais, si j'épelle un peu la belle calligraphie orientale, je n'ai jamais pu parvenir à

déchiffrer l'affreuse et incorrecte écriture de la plupart des Arabes; or le grimoire que j'avais sous les yeux ne ressemblait à rien de connu : aussi ma science fut-elle complètement mise en défaut.

Désappointée, j'interrogeais du regard mon serviteur, debout auprès de moi, et que la curiosité poussait à se pencher pour mieux voir la mystérieuse épître.

— Oh! oh! répondit-il à ma muette interrogation avec un air mécontent, ce shérif est donc un personnage considérable, plus considérable que vous! Il a posé l'empreinte de son cachet tout au haut de sa lettre, ce qui ne se fait que quand on écrit à des inférieurs. Lorsqu'il s'agit de quelqu'un de distinction, on place le sceau au bas de la feuille.

— Ce que tu dis là, je le sais aussi bien que toi, répliquai-je, et je n'y attache pas plus d'importance que cela n'en mérite; ce qu'il me faut, c'est un taleb (écrivain) capable de me traduire immédiatement ce griffonnage et d'y faire, s'il y a lieu, une réponse en mon nom, car je veux pouvoir congédier le plus tôt possible ces singuliers envoyés dont le sans-gêne me déplaît.

En effet, les deux ambassadeurs s'étaient définitivement installés au milieu de ma cour et réclamaient impérieusement le *couscous* de l'hospitalité, que je n'avais point à leur disposition. J'étais donc assez embarrassée; mais Abed, mon factotum, est un garçon avisé :

— Je m'en vais, me dit-il, leur donner une bouteille d'huile, du pain et des olives, et pendant leur repas j'irai chercher la traduction de la lettre du grand shérif.

Tandis qu'Abed se mettait en quête d'un de ces lettrés arabes que l'on décore pompeusement dans le Levant du nom de *taleb* ou d'*effendi*, et qui ne sont que des cuistres de premier ordre, je réfléchissais aux inconvénients de la confusion des langues dont nous sommes redevables à la malencontreuse édification de la tour de Babel. A Sousse, on ne parle aucune langue d'après les règles établies : l'idiome de l'endroit est un composé barbare d'arabe, d'italien, de maltais et de franc, inimaginable pour quiconque ne l'a pas entendu.

Abed fut absent pendant deux heures au moins, ce qui me prouva que le grand shérif n'écrivait guère couramment, même pour les *tolbas* soussains, ou que ceux-ci sont rares.

Les envoyés, après avoir achevé leur festin, s'étaient roulés dans leurs burnous et dormaient au soleil, sur la terre nue, avec la quiétude parfaite de véritables lazzaroni ou de chiens.

La traduction me fut enfin rapportée, et, avec elle, des renseignements sur l'illustre personnage qui daignait entrer en relations épistolaires avec une mécréante chrétienne telle que moi.

Le shérif est un haut dignitaire religieux, quelque chose comme un archevêque-cardinal, plus peut-être.

Or ce dignitaire avait eu, la nuit précédente, un songe que, par permission expresse et grâce d'en haut, il me transmettait, à moi, infidèle; car ce songe me concernait spécialement.

Sidi-Bou-Rouï, un santon vénéré, mort depuis plus de deux cents ans et dont la kouba (tombeau) se trouve peu éloignée de la maison que j'habitais, était apparu au shérif et lui avait révélé qu'il avait bien voulu me prendre sous sa protection parce que j'étais au nombre des justes, et que désormais je réussirais dans toutes mes entreprises et que j'allais être, sous peu, comblée des plus hautes faveurs de la Providence.

D'après le grand shérif, je ne devais point me montrer ingrate envers Sidi-Bou-Rouï, et, pour reconnaître sa bienveillance, mon devoir immédiat était de faire présent à lui shérif, qui m'avait annoncé la bonne nouvelle, de trois cents piastres, de trois étendards en soie verte et jaune, de trois pièces de calicot fin et de trois plats de couscous pour trente-trois personnes, mangeant chacune comme trois.

Le chiffre trois, ainsi répété, avait une signification cabalistique qui ne pouvait m'échapper et qui ne me déplut point.

— Eh bien! me dis-je, voilà un songe d'une interprétation moins difficile que celle du songe du Pharaon; mais je ne suis point roi ni reine d'Égypte, pas même de Thunes, et je ne récompenserai pas l'intéressé songeur.

Puis, m'adressant à Abed :

— Retourne, ajoutai-je, auprès du savant traducteur de la lettre du grand shérif, et prie-le de répondre sur-le-champ, car il faut absolument congédier ces dormeurs importuns.

— Mais que voulez-vous faire? repartit Abed; donnez-vous ou refusez-vous les présents?

— Ni l'un ni l'autre. Tu diras à l'écrivain de remercier le grand shérif et de lui faire entendre que j'attends le commencement de l'exécution des promesses de Si-Bou-Rouï pour lui témoigner plus effectivement ma reconnaissance. Quant aux trois plats de couscous, ils seraient refroidis avant d'arriver chez le shérif. Ne m'as-tu pas dit qu'il demeure à douze lieues d'ici?

— Certainement.

Ma réponse me fut remise ouverte, afin que je pusse la vérifier et y apposer l'empreinte de mon sceau.

— Surtout placez-la bien à gauche et au-dessus de la feuille, me dit Abed, très jaloux de mon importance; puisque le shérif vous annonce une si haute fortune, il doit comprendre que depuis que sa lettre est en votre possession, vous êtes au-dessus de lui.

— A la bonne heure! répondis-je; tu es un garçon intelligent, Abed, et tu seras toujours mon premier ministre.

Je doute que ma missive ait comblé les vœux du grand scherif; mais ses messagers, qui avaient terminé leur sieste, avaient paru très satisfaits quand je la leur fis remettre. Il ne leur fallait, après tout, qu'un pli cacheté à emporter en échange de celui dont ils avaient été chargés. De plus, ils avaient absorbé un litre d'huile à quinquet, mangé du pain, du vrai pain français et des olives à discrétion; il ne leur avait manqué que des mauves bouillies pour avoir fait un repas des dieux — tel que l'entendaient les Spartiates.

L'huile n'est-elle pas, d'ailleurs, le nectar et l'ambroisie des Arabes du Sahel tunisien? On ne saurait imaginer la joie et les liesses que procure cette denrée bénie. La saison de la récolte des olives et de la fabrication de l'huile peut être comparée à celle des vendanges en Bourgogne et dans le Jura.

Toutefois les voitures chargées de raisins et qui répandent

un parfum [illegible] sur, dans la Byzacène, désavantageusement remplacées par deux ou trois mille chameaux, envahissant quotidiennement, pendant trois mois, les rues de Sousse, [illegible] sous le feu d'ordres [illegible], se heurtant, beuglant, recevant de tous côtés d'homériques coups de bâton, et répandant finalement un peu du précieux liquide sur le sol et les vêtements de ceux qui s'aventurent dans les rues étroites et tortueuses tandis qu'ils les encombrent.

L'existence n'est alors guère possible à Sousse que pour les trafiquants de cette denrée que l'espoir de gros bénéfices promptement réalisés amène dans ces parages et pour les Arabes employés à la cueillette des olives, et qui trouvent dans cette occupation relativement lucrative un allègement à leur profonde misère.

Quel contraste entre le passé et le présent de ce pays! Les récoltes s'y faisaient jadis au chant des « théories », remplacées par les mélopées monotones des cultivateurs indigènes. Cependant beaucoup d'usages anciens subsistent : ainsi les actes qui établissent l'authenticité des transactions, les titres de propriété, de créance, sont encore écrits sur des bandes d'étroit papier que l'on roule comme on faisait autrefois le papyrus. Ces papiers roulés sont une des plaies de cette contrée, dévorée par tant d'autres. En effet, il est loisible par ces titres, véritables lettres de change, valables sans acceptation, de créer des valeurs à l'insu de la partie la plus intéressée et de faire emprisonner celle-ci pour une dette fictive. Réclamer serait inutile, dangereux même, et ne ferait qu'aggraver la situation, car il y a toujours derrière le détenteur du titre une autorité complice du larcin. Ces titres se nomment en arabe *adelas*. Il suffit de deux scribes s'intitulant, de leur propre autorité, notaires, pour donner naissance à un *adel*. L'unique contrôle qu'aient à redouter les fabricateurs de ces pièces est celui de leur conscience, et Dieu seul peut savoir ce qu'est la conscience d'un officier ministériel tunisien! De plus, leur domicile est fréquemment inconnu. Les *adelas*, aussi nombreux que la monnaie de billon, et transmissibles, dissolvent la substance de la Régence.

L'ethnographie néglige trop de signaler la conservation et l'exagération des « us » des Romains par les peuples qui leur [illegible] ; [illegible] ces us contribuent à l'épuisement des contrées qui les pratiquent. Les lois inflexibles de l'ancienne Rome semblent, en Tunisie, s'être maintenues jusqu'à nos jours pour protéger le créancier contre la mauvaise foi supposée du débiteur, [illegible] cette coutume, particulièrement dans les centres commerciaux de la côte! La moitié de la population incarcère l'autre ; le père peut être emprisonné pour son fils, le fils pour le père, celui qui ne doit rien pour celui qui doit. Le débiteur devient la propriété de son créancier, qui le fait mettre en prison, selon son bon plaisir, sans aucune forme de procédure. La volonté de l'un dispose de la liberté de l'autre à toute heure, en toute circonstance, sans préliminaires, et, pour échapper à de telles rigueurs, il n'existe d'autre ressource que celle du payement intégral de la dette contractée. [illegible] difficile, car le principal [illegible] lors même que l'on acquitte l'un, l'autre ne cesse de grossir dans des proportions ruineuses. Le taux habituel de l'intérêt varie de 2 à 5 pour 100 par mois, augmenté, à chaque échéance annuelle du capital remboursable, d'un tiers de celui-ci, intérêts compris. On peut d'après cette désastreuse coutume juger quelles sommes fabuleuses produit au bout de deux ou trois années la plus mince valeur. La solution la moins rigoureuse pour le débiteur est de travailler au profit de son créancier sans espoir de s'acquitter jamais. Les débiteurs sont presque tous Arabes, les créanciers israélites. Ceux-ci pourraient même disposer de la liberté d'une partie des fonctionnaires musulmans : il en est peu sur lesquels ils n'aient des *adelas*, en d'autres termes le droit d'incarcération.

Que deviendrait le gouvernement beylical si on lui appliquait l'usage en vigueur dans ses États?

V.

Sousse est-elle ou n'est-elle point Adrumète, l'ancienne capitale de la Byzacène, que Procope a écrit tantôt *Adrametos* et tantôt *Adramytos*, tandis que d'autres écrivains tels que Scylax et Polybe la nomment *Adrymès*, que Strabon reproduit sous la forme *Adrymè?* Salluste dit qu'Adrumète fut une colonie phénicienne, ainsi que les autres villes de la côte, parmi lesquelles elle obtint le premier rang en raison de la fertilité de son territoire. D'après l'anonyme du *Périple*, Adrumète n'avait point de port, ce qui est confirmé par Hirtius, qui raconte que César fit le tour de la ville à cheval : *Cæsar* [illegible]

« Après avoir beaucoup souffert dans la guerre de César, dit Marcus, Adrumète retrouva quelque aisance sous Trajan, qui lui accorda le titre de colonie romaine. »

Elle est citée par Procope comme une ville riche et populeuse et comme capitale du Byzacium. Les Vandales démolirent ses murailles reconstruites par Justinien, et finalement elle fut détruite par les Sarrasins.

Peu d'auteurs sont d'accord sur l'emplacement d'Adrumète. Les uns prétendent qu'il faut la chercher à Hergla, les autres à Sousse, et, malgré l'opinion de Schaw, malgré l'assertion admise qu'Adrumète ne possédait point de port, tout semble résoudre la question en faveur de Sousse, qui cependant est un port.

La mer aurait donc, à cet endroit, gagné sur le continent, contrairement à ce qui se passe ailleurs? Les distances reliant les lieux les plus connus de la Byzacène à Adrumète sont une première preuve affirmative en faveur de Sousse; puis le sol que recouvre la ville renferme de nombreux débris de constructions, et ses alentours sont jonchés d'hypogées. A cent mètres à peu près d'une des portes, Bab el Gharb, on voit les restes d'importantes citernes et de leurs canaux, qui devaient conduire les eaux dans la cité. Tout près sont des ruines [illegible] que les Arabes nomment [illegible], « la pierre renversée ». Dans l'enceinte de Sousse, quelle que soit la partie [illegible] et une [illegible]

objets dont l'authenticité punique ou romaine ne peut laisser aucun doute.

Jusqu'à présent aucune inscription n'est venue fixer l'incertitude qui existe chez quelques archéologues. Il en est de même pour la majeure partie des ruines qui se voient dans le pays. Les iconoclastes ne se bornaient point à détruire l'image de l'homme, mais encore tout ce qui pouvait le rappeler aux âges à venir.

Je persiste à croire, avec Pélissier et Guérin, que Sousse est bien l'Adrumète d'autrefois. Hergla, que Guérin désigne comme l'ancienne Horréa-Cœlia, n'est pas située de manière à confirmer l'opinion de Schaw, bien qu'elle se trouve, comme Sousse, dans le pourtour du vaste golfe circulaire qui s'étend du cap Bon, jadis promontoire de Mercure, à Monastir, que l'on suppose être Ruspina, où débarqua César lors de son expédition contre Pompée. A cette époque, Ruspina éprouva de grands désastres dont elle ne se releva jamais. Le *Périple* la mentionne en ces termes : « A quarante stades plus loin, tu as devant toi un cap du sommet duquel s'élève un temple de Dionysos. Il y a un mouillage. » Strabon la nomme parmi les villes saccagées, et Pline la range parmi les villes libres.

Si Monastir est l'ancienne Ruspina, c'est la preuve la plus positive que Sousse est Adrumète. Le calcul des distances entre ces deux localités, tel qu'il fut fait par les anciens, ne laisse subsister aucun doute à ce sujet.

Le nom de Sousse, en arabe Soussa, est indiqué dans l'histoire musulmane au XIe siècle de l'hégire. Elle fut fortifiée sous le règne de Ziadet-Allah-ben-Aglab, successeur d'Ibrahim, fils d'El-Aglab (770), fondateur de la noble dynastie des Aglabites qui régna pendant un peu plus d'un siècle sur l'Ifrikat, d'où elle s'étendit sur l'Italie et les côtes de la Méditerranée. D'après l'historien arabe Aboul-Féda, c'est du port de Sousse que partirent les musulmans pour envahir la Sicile, qui devint si florissante sous leur domination.

En 1537, Sousse fut attaquée et soumise par une flotte espagnole et maltaise que commandait André Doria pour Charles-Quint, et en 1770 une flotte française bombarda encore cette ville.

Après Adrumète, les lieux les plus célèbres du Sahel de l'ancien Bysacium sont : Dimas ou Thapus, où César battit M. Scipion et Juba; El-Djem, autrefois Thysdrus, où les deux Gordien furent proclamés empereurs et où existe un amphithéâtre, sinon aussi beau que le Colisée, du moins mieux conservé; Haïla ou Sbéitta, la Sufetula des Romains, dont les ruines sont les moins dégradées de toutes celles que j'ai vues dans la Bysacène; Scilitana, où se trouvent encore un bel arc de triomphe et de nombreux monuments funéraires; Assuræ, où l'on distingue les traces des rues, de riches édifices, une belle porte triomphale, des mausolées, des temples; Mahédia, Afriquia, où Hannibal s'est embarqué en quittant l'Afrique; Sélecta, le *Syllectum*, d'où Bélisaire se rendit à Carthage après son séjour à Caput-Vada; puis cent autres localités dont les ruines amoncelées n'ont pas même conservé de nom.

ANNA DE VOISINS.

(PIERRE GEUR.)

UN VIEUX ROMAN

Drame en cinq actes (1)

ACTE II

Chez Fritz le pêcheur.

[illegible]

SCENE PREMIÈRE

STEPHEN, RICHARD.

Richard dans le hamac. — Stephen, assis devant la table, écrit à la lueur d'une petite lampe. — Le jour commence à poindre.

STEPHEN, *lisant ce qu'il vient d'écrire.*

. . . . S'il arrivait que je passe
Auprès de l'oranger en fleurs, sur la terrasse....
J'entends cet oranger
Qui dit : Te souvient-il d'une belle soirée?
Tu te promenais seul — et ton âme enivrée
Évoquait l'avenir.
Et tu me dis, à moi : De tes fleurs virginales
Ouvre, bel oranger, les odorants pétales;
Sois heureux de fleurir,
Sois heureux de fleurir pour la femme que j'aime;
Tes fleurs se mêleront au charmant diadème
De ses longs cheveux bruns.
Voici le mois de mai; je réserve pour elle,
Comme tu l'as voulu, ma parure nouvelle.
Perdrai-je encore mes parfums?

Hélas!... (*Un silence*). Ces vers ne sont pas trop ma venus... je regrette qu'ils ne soient pas dans mon volume. Mais dans ce volume, tantôt je voudrais mettre tout, tantôt je ne trouve plus rien digne d'y entrer. C'est que ce volume..., son succès..., là est mon avenir, là est ma vie. Allons, j'ai donné à la poésie cette première heure dérobée au sommeil. Mettons-nous maintenant à la bataille, à la conquête du pain quotidien, à cette traduction que m'a si heureusement confiée le libraire; descendons à la prose. Mais auparavant relisons sa dernière lettre. (*Il lit des yeux, puis s'arrête.*) Je ne sais pourquoi, il y a dans cette lettre cependant si tendre (*il baise la lettre*) deux passages qui me chagrinent et m'inquiètent. (*Il lit*) :

« C'est en vain que j'avais compté sur la complaisance de Marcelle pour recevoir vos lettres. Elle m'a dit que ce serait manquer à la confiance que lui témoigne mon père. Faute de lettres nouvelles, je relis les anciennes. »

(1) Voy. le numéro précédent.

Et je ne puis plus partager avec elle mes espérances, car les moments de découragement, je les ai gardés toujours pour moi. *(Il lit)* :

« Il faut que j'attende une occasion de sortir à pied pour jeter une lettre à la poste, et encore Marcelle me gronde; elle prétend que si l'on me voyait mettre moi-même une lettre à la poste... »

Il m'a semblé qu'il m'arrivait un malheur le jour où cette Marcelle l'a emmenée de chez son père. *(Il lit)* :

« Une grande nouvelle : Marcelle a fini par me convaincre que je devais m'habiller... comme tout le monde. Ce qui m'a coûté le plus, c'est de mettre une robe un peu échancrée, décolletée — mais très peu. — Je me suis refusée tout à fait à me décolleter comme Marcelle. — Je le suis donc très peu — et puis, car j'ai promis de tout dire, on m'a fait changer ma coiffure. Au premier bal où je suis allée, j'avais obstinément gardé mes cheveux en bandeaux parce que vous aimez cette coiffure; mais Marcelle et ses amies m'ont affirmé que j'étais ridicule. En effet, avec la coiffure à la mode que je me suis laissée faire hier, tout le monde m'a trouvée beaucoup plus jolie; j'en ai été heureuse pour vous, pour qui seule je suis, je veux être jolie... »

Ah! la maudite Marcelle!... *(Il se lève en frappant du pied. — Richard s'éveille.)*

LE HARD.

Ah! çà, il n'y a pas moyen de dormir ici! Ton Pégase frappe la terre des quatre pieds. Et encore, si c'était pour un bon déjeuner que tu me réveilles! Mais ce sera sans doute, comme hier, du pain et du fromage. Il ne faut déjeuner alors que très tard..., quand on meurt de faim, en se rappelant les histoires des naufrages célèbres pour se dire que c'est meilleur que le cuir des vieilles bottes. Je rêvais que mon oncle avait payé mes dettes, que je dînais chez lui, où on tuait le veau gras pour mon retour. Le vieux domestique venait de dire : Monsieur est servi, quand tu m'as réveillé de ce beau rêve... Je suis sûr qu'il y avait des truffes. Des truffes... c'est tout au plus si je les reconnaîtrai. Depuis que j'ai invoqué ton hospitalité..., nous n'avons gagné à venir ici et à quitter la mansarde d'où le propriétaire nous a renvoyés que le calme favorable au sommeil. Je vais tâcher de me rendormir. J'ai fait une corne à mon rêve; je vais peut-être le reprendre et le continuer... Le vieux André disait : Monsieur est servi... Espérons que Marcelle ne tardera pas à tenir sa promesse.

STEPHEN.

Quelle promesse?

LE HARD.

La promesse de faire payer mes dettes.

STEPHEN.

Ah! bien.

LE HARD.

Ah çà! pourquoi ne l'épouses-tu donc pas?

STEPHEN.

Qui?

LE HARD.

Eh bien... Marcelle.

STEPHEN.

Laisse-moi tranquille.

LE HARD *se rendort en disant :*

Monsieur est servi. *(Stephen écrit.)*

SCENE II

LES MÊMES, FRITZ, *puis* GENEVIÈVE, *sur le devant de la scène et du côté opposé à la chambre de Stephen.*

FRITZ.

J'ai assez bonne idée de ces nasses placées dans le remous du moulin. Nous allons voir si le poisson s'est rendu à mon invitation. Ah! mademoiselle Geneviève déjà debout?

GENEVIÈVE.

Vous voudrez bien, mon bon Fritz, mettre ces deux lettres à la poste; l'une est une réponse à ma tante, la supérieure des Sœurs de bon secours.

FRITZ.

Vous refusez d'aller auprès d'elle?

GENEVIÈVE.

Oui...; l'autre, c'est celle qui contient...

FRITZ.

Ces chiffons de papier?... M'est avis que des bons gros écus de cinq francs, ça vaut mieux que ces chiffons, comme vous l'avez voulu. Il faut dire que d'écus de cinq francs, il y aurait la charge d'un homme. J'ai vu que ça fait trois mille francs. Comment! ces vieux bouquins de votre père, sa bibliothèque, comme vous dites, ça valait tant d'argent que ça! C'est une bonne partie de ce que le cher défunt vous a laissé. Et vous êtes décidée à donner cet argent à M. Stephen?

GENEVIÈVE.

Ç'aurait été la volonté de mon père.

FRITZ.

Et vous ne voulez pas qu'il sache que c'est vous...

GENEVIÈVE.

Il ne l'accepterait pas.

FRITZ.

Ça, c'est vrai, qu'il est fier. Je sais le mal que j'ai à lui faire accepter de temps en temps un peu de poisson... Je comprends que vous l'aimiez comme un frère..., comme vous dites : il avait sauvé votre père, qui, malheureusement, n'en a pas profité longtemps. Tout le monde aime Stephen, il est si bon, si obligeant! Mais cependant trois mille francs, c'est une somme, et ça pourra bien vous priver.

GENEVIÈVE.

Et quand cela serait? Il me semble que j'aurais moins de plaisir à donner cet argent si ça ne me privait pas de quelque chose. Ah! vous ne voyez pas comme moi quelles rudes privations il supporte, lui! L'autre jour, je n'ai pas pu manger avec vous parce que je l'avais vu dîner d'un morceau de pain. Son livre aura-t-il du succès, tout beau que je l'ai trouvé? Mais le succès même ne donnera pas tout de suite de l'argent. Au moins, comme cela il pourra... je pourrai attendre, car je souffre de sa misère plus que lui et je ne puis la supporter plus longtemps. Que fait-il en ce moment?

FRITZ, *traversant la chambre et regardant le dormeur.*

Il écrit.

GENEVIÈVE.

Comme il est pâle!

FRITZ.

Il ne dort pas assez. Mais son ami Richard dort pour deux.

En voilà un qui ne me revient guère, qui ne fait œuvre de ses dix doigts, tandis que l'autre travaille jour et nuit. Et puis ce godelureau s'avise de poursuivre les filles du pays; je lui prédis qu'il se fera casser les reins.

GENEVIÈVE.

En allant vendre votre poisson à la ville, mon bon Fritz, vous irez chez le libraire où vous êtes déjà allé hier. Vous lui demanderez encore un livre comme celui-ci, vous savez. (*Elle tire un livre de sa poche.*) (*A part.*) Je le ferai parvenir à Mlle Muller.

FRITZ.

Ce livre que vous dites qu'il en est l'auteur?

GENEVIÈVE.

Et tous les journaux que vous trouverez. Vous ne les donnerez qu'à moi. (*A part.*) Je veux les lire avant lui et choisir ceux qu'il lira.

FRITZ.

Ça sera fait de bonne heure; nous n'allons ce matin que jusqu'au moulin. (*Il ouvre la porte.*) Allons, les garçons!... Jean-Baptiste le pas pressé, et petit Paul l'ennemi du poisson! Au bateau et en route! (*Les deux garçons sortent. — Paul va embrasser Geneviève. — Tous deux suivent leur père.*)

STEPHEN, *qui les a entendus, se lève et vient sur le devant de la chambre.*

Bonne pêche, les amis!

FRITZ.

Bonjour, monsieur Stephen. Dites donc, si quelqu'un hélait pour le passage,... le petit canot est dans les saules.

STEPHEN.

Soyez tranquille, je suis là. Tiens! Geneviève! (*Il descend.*) Eh quoi! déjà levée, petite sœur!

SCÈNE III

GENEVIÈVE, STEPHEN, *qui est descendu auprès d'elle et lui serre la main.*

GENEVIÈVE.

Mais vous étiez levé avant moi. Votre lampe était allumée. Vous ne l'écoutez guère, votre petite sœur; vous vous fatiguez trop.

STEPHEN.

Il le faut bien. D'ailleurs, le travail, c'est la consolation, c'est l'espérance.

GENEVIÈVE.

Oui, l'espérance, et là-dessus il faut que je vous gronde encore : vous ne vous y livrez pas vite, à l'espérance. Tenez, j'ai déjà lu votre livre. J'espérais avoir le premier exemplaire, mais on m'avait prévenue. Le libraire en avait déjà vendu hier. Vos vers sont bien beaux, monsieur Stephen, mais ils sont bien tristes; on dirait que pour vous tout est dans le passé et que vous portez le deuil de votre vie... Souvenirs, regrets... Tenez, en voici que j'aime bien, que j'ai relus plusieurs fois... que je sais presque par cœur, mais... (*Elle lit*) :

O le riant tableau qu'une vaste prairie
De fleurs de tous les tons embaumée et fleurie
Où voltigent [illegible]
Mais le soleil d'[illegible] de feux
D'abord [illegible] :
Un [illegible] joyeux,
Puis vient un chariot [illegible] par de grands bœufs
Qui la porte sèchée aux greniers de la ferme.
Ça s'appelle... [illegible] :
Mais quand la terre [illegible] froid rigoureux,
Ça parfume l'étable et nourrit les grands bœufs.

[illegible]
Le [illegible]
C'est du foin, dit un jeune. Ami, soyez moins fier!
Quand [illegible] à couche de sa faux implacable
Nos plaisirs du printemps et nos amours d'hier,
Ça sent encor bien bon, ce foin-là! Puis, l'hiver,
Ça [illegible] le vieux cœur qui rumine à l'étable.

STEPHEN.

Ah! si tout le monde pouvait entendre mes pauvres vers avec la douce musique de votre voix, on les aimerait comme je me prends moi-même à les aimer lus par vous.

GENEVIÈVE.

Oui, mais, dans ceux-là comme dans tous les autres, où est l'espérance, où est l'avenir?

STEPHEN.

L'espérance, l'avenir, quelquefois ils frappent à la porte; mais je n'ose pas leur ouvrir. Cependant, dans les instants bien rares où je suis content des vers que je viens d'écrire, où je pense que j'ai, que j'aurai du talent..., alors, pour me récompenser d'avoir bien travaillé, je me permets une demi-heure d'espoir et de rêves. Tenez, vous ne devineriez pas ce que je faisais quand probablement vous êtes entrée. C'est peut-être la sensation de votre présence qui en est cause : je m'étais mis à espérer et, par une pente douce et fleurie, j'étais monté bien haut. Je pensais à la petite maison que... j'achèterais... oui, le rêve allait jusque-là... Acheter une maison... bien petite, il est vrai, mais enfin une maison achetée, payée par moi, gagnée avec ma plume! Je pensais donc à cette petite maison, je la bâtissais..., je l'arrangeais, je la meublais... dans ma tête. D'abord elle serait près d'ici, au bord de la rivière. Elle serait petite et basse, on y monterait par quelques marches. Elle serait couverte de tuiles; je n'aime pas les ardoises.

GENEVIÈVE.

Moi non plus.

STEPHEN.

J'aimerais encore mieux du chaume comme celle-ci. Un toit de chaume que la mousse, du côté du nord, couvre de velours vert.

GENEVIÈVE.

Ah! oui, du chaume avec des iris sur la crête du toit.

STEPHEN.

Va pour le chaume! Au dehors, toute revêtue de verdure. Aimez-vous le chèvrefeuille?

GENEVIÈVE.

Si j'aime le chèvrefeuille!

STEPHEN.

La maison sera orientée et les fenêtres percées de façon

qu'on voie le lever et le coucher du soleil — deux fêtes par jour; chaque voisine servant de cadre à un paysage différent, c'est comme une galerie de tableaux, de tableaux dont restent si longtemps pendus les grands maîtres qu'on couvre après... le jardin plein de rosiers.

[illegible].

Ah! [illegible] les violettes.

[illegible].

Certainement, des violettes, beaucoup de violettes; c'est votre fleur. Le jardin descendant jusqu'à la rivière.

[illegible].

Alors une haie d'aubépine le fermant..... à cause des enfants.

[illegible].

Oui, [illegible] des enfants. *(Vous [illegible] quelque temps silencieuse.)*

STEPHEN.

Quand j'ai été réveillé de mon rêve, pour le prolonger je faisais le compte des chambres de notre maison.

GENEVIÈVE, *à part.*

De notre maison!

STEPHEN.

Oui, et j'avais déjà pensé qu'il y aurait une chambre pour la sœur Geneviève... quand elle viendrait nous voir.

GENEVIÈVE, *à part.*

Ah! quel réveil! Et moi qui oubliais *(Haut)!* Oui, quand je viendrai vous voir... de temps en temps.

STEPHEN.

Pourquoi de temps en temps? Je veux que vous soyez aussi la sœur de ma femme.

GENEVIÈVE.

Oui, je serai la sœur de... votre femme, je l'aimerai, je l'aimerai bien si elle vous rend heureux..., car il faut que vous soyez heureux. *(A part.)* O mon Dieu, donnez-moi la force!

STEPHEN.

Quelle folie de rêver ainsi!

GENEVIÈVE, *à part.*

Oui, une cruelle folie.

STEPHEN.

Ce qui n'est pas un rêve, c'est qu'il y a déjà longtemps que je n'ai reçu de lettre de Magdeleine et que la dernière lettre m'a inquiété et affligé.

GENEVIÈVE.

De quoi pouvez-vous être inquiet? Elle vous aime; deux cœurs qui s'aiment doivent triompher de tout.

STEPHEN.

Elle n'est pas chez son père, elle est chez une... amie..., une amie qui m'est suspecte. On la mène dans les [illegible], aux théâtres, au bal. Si elle m'oubliait!

GENEVIÈVE.

Vous oublier..., je ne le crois pas. La femme qui aime, la femme aimée de vous peut traverser le feu sans en sentir la chaleur, [illegible] *le petit Paul.)*

[illegible].

Monsieur Stephen, il y a des [illegible] pour vous à la porte.

STEPHEN.

Des lettres?... Une lettre de Magdeleine!

[illegible].

Qu'est-ce que je vous disais?

[illegible].

J'y cours.

[illegible] *(Stephen [illegible] l'opéra.)*

Nous avons rencontré près du moulin le facteur qui nous l'a dit; j'ai laissé mon père et [illegible] et j'ai accouru.

STEPHEN.

Merci, petit Paul. *Il sera [illegible].* Si quelqu'un appelle de l'autre côté de l'eau, tu le passeras. Adieu, Geneviève.

SCÈNE IV

GENEVIÈVE, *puis* RICHARD.

GENEVIÈVE.

Il ne court pas, il vole! Eh bien! qu'est-ce que je fais? vais-je m'affliger de ce que sa Magdeleine lui a écrit, de ce qu'elle ne l'oublie pas, de ce qu'il ne souffre pas, de ce qu'il n'est pas désespéré? Est-ce là la mission que je me suis donnée? Puisqu'il ne peut être heureux que par elle..., il faut qu'elle soit à lui. Oh! quel rêve... insensé je faisais pendant qu'il me racontait le sien! Il aurait fallu mourir quand il m'a réveillé en disant : Vous viendrez nous voir. Mourir! non, il a encore besoin de moi.

[illegible].

Tiens! notre petite sœur.

[illegible].

La sœur de Stephen, [illegible].

RICHARD.

Je ne demande pas mieux que vous [illegible]. Il y a mieux qu'une sœur à faire d'une belle fille comme vous... *(Grimace [illegible]).* Bagueule! sainte Nitouche! On donnerait à ça le bon Dieu sans confession. Il est vrai qu'après la confession, si la petite sœur disait bien ce qu'elle sent pour son frère, on ne le lui donnerait peut-être plus... Encore une... Quand je ne serai plus jeune ni joli garçon, il faudra que je griffonne des vers, que je m'établisse poète!... Enfin, il n'y a rien à faire ici qu'à s'ennuyer et... je ne dirai pas mourir de faim, mais manger mal, ce qui est pire parce que ça dure plus longtemps. Je n'ai pas [illegible]. Il [illegible] temps [illegible]. Je voudrais bien savoir [illegible] que j'avais [illegible]. Mademoiselle [illegible] venir me voir [illegible] le petit [illegible]. Car, pour entrer, moi, dans la ville, il n'y faut pas encore penser. Je vais aller au bois; autant attendre là qu'ici.

[illegible].

[illegible]...

MARCELLE.

Stephen est en route pour la ville : je l'ai vu partir.

RICHARD.

Eh bien, je suis content de vous voir — et aujourd'hui ce n'est pas seulement pour votre jolie figure ; c'est qu'il est temps que mon exil finisse. M'apportez-vous enfin, charmante colombe, la branche d'olivier ?

MARCELLE.

Je répondrai à vos questions après que vous aurez répondu la mienne : que fait Stephen?

RICHARD.

Stephen... fait des vers pour la gloire..., de la prose pour vivre, et vit pour adorer Magdeleine Muller plus que jamais. Je ne m'étendrai pas sur la vie qu'on mène ici : rien à manger, si ce n'est le poisson que prend notre hôte. Et encore quand Stephen veut bien en accepter, c'est-à-dire quand il a aidé à le pêcher. Un éternel carême, presque un jeûne. Quant à Stephen, le plus souvent même il me laisse sa part de fromage ou de charcuiterie. Il fait des repas de Lucullus avec du pain sec et une lettre de Magdeleine, alternativement mangeant une bouchée de pain et dévorant une phrase de la lettre. J'espère que mes austérités auront expié non seulement mes péchés, mais aussi les vôtres. Aucune distraction. Quand on a deux amis, d'ordinaire, à chacun d'eux on se plaint de l'autre et on dit du mal de lui : je n'ai pas cette ressource, qui assaisonnerait ce sentiment un peu fade de l'amitié. Je ne vous dirai pas de mal de Stephen ; vous fronceriez vos jolis sourcils. Vous l'adorez comme il adore Magdeleine. A lui, par votre ordre et consciencieusement, je ne puis que célébrer vos attraits, votre esprit et tout ce que la nature vous a prodigué.

MARCELLE.

Et que répond-il?

RICHARD.

Il ne répond pas. Il cherche une rime nouvelle à Magdeleine ou à Espérance.

MARCELLE.

Eh bien, Magdeleine, il ne l'aura pas.

RICHARD.

De la haine! Vous l'aimez donc encore ?

MARCELLE.

Quant à vous, votre exil est fini ; votre oncle a payé vos dettes.

RICHARD.

Et puis?

MARCELLE.

N'est-ce pas ce que vous demandiez?

RICHARD.

Ça me fait plaisir pour mes créanciers; mais, à moi, il ne me donne rien?

MARCELLE.

Tout s'arrangera. Vous allez redevenir le dandy un peu fat d'autrefois.

RICHARD.

Est-ce que, sensible enfin à ma flamme, vous penseriez ..

MARCELLE.

Non... C'est au bonheur d'une autre que je vous destine, au bonheur d'une de mes amies.

RICHARD.

De quel ton vous dites cela! C'est donc une amie qui vous a fait quelque chose? Et... elle est jolie..., votre amie?

MARCELLE.

Stephen la trouve charmante.

RICHARD.

Encore Stephen !... Riche?...

MARCELLE.

Médiocrement. Mais vous, vous l'êtes; votre oncle veut vous marier et se charge de la dot.

RICHARD.

Eh bien, réfléchissez, il est encore temps : je vous la sacrifie.

MARCELLE.

Vous m'ennuyez; celle que vous allez épouser, c'est Magdeleine Muller.

RICHARD.

C'est impossible!... Elle est charmante, en effet, mais elle aime Stephen.

MARCELLE.

Allons donc! est-ce que ces natures médiocres savent seulement ce que c'est que d'aimer? Ce sont de jolis petits miroirs qui reflètent tout ce qui passe devant eux. Voilez la lumière ou éloignez l'objet reflété, il n'y a plus rien...; rendez la lumière, changez l'objet, ils réfléchissent une autre image. Depuis que M. Muller, après l'expulsion de Stephen...

RICHARD.

Que vous me devez ..

MARCELLE.

Que je vous paye. Depuis que M. Muller, auquel j'ai fait facilement comprendre que sa fille était triste et avait besoin de distractions, me l'a confiée... ; depuis que j'ai entrepris de la déniaiser, d'arracher une à une les feuilles de la jolie et simple marguerite un peu artificielle que Stephen avait inventée plutôt que trouvée, elle aime déjà un peu le monde, le bal, le théâtre. Essayez de lui faire remettre aujourd'hui ses petites robes virginales et sévères de pensionnaire ou de quakeresse ! Elle grignote, encore du bout des dents, mais grignote déjà avec une certaine volupté toutes les pommes chères, savoureuses et un peu malsaines que Stephen ne pourra pas et ne voudra pas lui donner. Si ce n'était que je vous veux du bien...

RICHARD.

Ou que vous n'avez pas perdu toute espérance...

MARCELLE.

Au lieu de les séparer, je les réunirais pour voir leur punition, leur déception, leur supplice.

RICHARD.

Je vois ça d'ici. Deux personnes déguisées qui se rencontrent au bal de l'Opéra se soupçonnent charmantes, vont souper ensemble et dans le cabinet particulier ôtent leur masque et croient voir deux monstres. Ah! çà..., vous allez me la gâter.

[illegible] pas de danger. Pour [illegible] la comédie. [illegible] vous la laisse entre. Vous [illegible] d'un [illegible] pour [illegible] la valise...

[illegible] les rues.

[illegible] vos jolis petits ridicules. Il n'y a pas de temps à perdre. Le livre de Stephen a paru. Stephen a réellement du talent. Ce serait vraiment dommage de donner ce poète à cette pensionnaire. Oui, le livre est beau et pourrait avoir du succès. J'ai pris mes [illegible] ferait du tort à votre verbiage; il faut aussi décourager Stephen, [illegible] pour [illegible] fait de tort [illegible].

Ce que vous me dites me rappelle des vers de Stephen lui-même :

[illegible]

[illegible]

N'ayez pas peur. Vous [illegible] appréciation un peu... sévère de ce premier ouvrage faite par un critique amateur...

Et féminin. (*Lisant :*)

« [illegible] un de ces [illegible] vers..., [illegible] un de ces soi-disant poètes qui viennent répéter d'une façon aussi inutile qu'ennuyeuse des rengaines mille fois dites déjà et mille fois copiées et répétées. Il serait facile, mais peu amusant de citer les losanges de toutes couleurs de cet habit d'Arlequin et de dire à qui chaque morceau appartient. Qui nous délivrera de ces versificateurs, tire-laines, détrousseurs de poètes et démarqueurs de foulards qu'ils tirent des poches?... »

Marcelle, [illegible]!

Moi..., au contraire. Si je lui fais un peu de mal, c'est pour avoir à le guérir et à le consoler. Je saurai l'apprécier et l'admirer.

Allons, allons, si votre charmant et satanique projet réussit, j'épouse Magdeleine Muller. Ça sera l'occasion pour quelqu'un qui ne veut être ni étranglé ni poignardé de mettre au bas des lettres : « On part... », et de partir réellement et d'aller [illegible] et d'y rester longtemps. [illegible] *et boucle une valise.* Il faut que je la voie. Mais où? chez Marcelle?... Non... Que mon livre réussisse, et j'irai me jeter aux genoux de M. Muller. Je lui dirai : Je travaille, je gagne ma vie; ne me donnez pas encore votre fille, mais promettez-la-moi et laissez-moi la voir : mes forces seront décuplées.

Grande nouvelle! mon oncle me pardonne et paye mes dettes. Ça me fournit pour le moins le moyen d'en faire d'autres. Tu me reverras dans quelques jours, brillant et magnifique. Je t'apporterai de l'argent.

STEPHEN.

Tu me quittes?

Il faut aller remercier l'oncle rentré dans le devoir et, puisqu'il est sur la pente de la générosité, le pousser un peu et le faire glisser. Adieu, à bientôt!

Tu ne m'embrasses pas?

T'embrasser?... Entre hommes... Cependant... (*Il embrasse* [illegible])

Le voici qui revient..., je me sauve; adieu, mon bon Richard; je vous attends ce soir chez moi.

Il y sera, ma [illegible]!

SCÈNE VI

STEPHEN, *puis* RICHARD.

Cette lettre que j'ai ouverte avec tant de joie, elle me déchire le cœur. Encore des paroles tendres..., mais je sens que Magdeleine s'éloigne de moi..., ou plutôt il y a quelqu'un [illegible]

SCÈNE VII

Tiens, un journal! Comment est-il venu là? Ah! mon Dieu! il parle de mon livre *Roses noires et Roses bleues*... Mes yeux se troublent, je ne puis plus lire... (*Il se frotte les yeux et lit.*) Ah! infamie! lâcheté! calomnie! Soi-disant poète... plagiaire... voleur! moi! Ah! poète! Si on le devient par l'amour, par la souffrance.... j'ai droit à ce titre, je l'ai payé... Plagiaire, voleur!... Mais ces vers, je ne les ai pas volés, je les ai tirés de mon cœur, de mon cœur saignant... Cet homme aurait-il raison?... me serais-je trompé? ne serais-je pas poète? n'ai-je pas, n'aurais-je aucune valeur? Mais alors je ne suis rien... rien qu'un orgueilleux ridicule, criminel, incapable de gagner jamais ma misérable, ma honteuse existence! Et j'entraînerais dans ma ruine cet ange qui a foi en moi, en mon génie!... Mon génie... Soi-disant poète, versificateur, tire-laine! Tout s'écroule... Je dois lui rendre sa liberté, lui écrire de renoncer à moi, de m'abandonner. Et

alors, quand elle m'aura abandonné, quand elle ne comptera plus sur moi, je n'aurai plus rien à faire dans la vie. Il doit y avoir une volupté à mourir, à s'en aller. (*Il [illegible] dans les mains.*)

SCÈNE VIII

STEPHEN, GENEVIÈVE. (*Geneviève, sur la grande porte, attend Fritz.*)

STEPHEN.

Mais il y avait une autre lettre avec celle de Magdeleine. (*Il fouille dans sa poche. Ouvrant la lettre.*) Eh! quoi! de l'argent, des billets, un, deux, trois... à moi? (*Il regarde l'enveloppe.*) « A monsieur Stephen... » Une écriture inconnue... A moi, cet argent..., et pourquoi? Ah! une lettre, six lignes.

« Monsieur Stephen, celui qui vous écrit cette lettre n'est qu'un intermédiaire. Tout ce qu'on me permet de vous dire, c'est que c'est un témoignage d'estime, de sympathie et d'admiration de la part d'un ami inconnu qui aime les beaux vers et les bons cœurs. Ne le cherchez pas, vous ne le connaissez pas. Peut-être se fera-t-il connaître lui-même plus tard. »

De beaux vers..., de la sympathie, de l'admiration... De l'admiration pour mes vers? de beaux vers, mes vers!...

SCÈNE IX

LES MÊMES, FRITZ *et ses deux fils.*

GENEVIÈVE.

Le livre, les journaux.

FRITZ.

Les journaux? en voici un tas, de quoi faire une voile de misaine.

GENEVIÈVE *parcourt un journal avec avidité.*

Rien... (*Elle en prend un autre.*)

FRITZ.

Pour ce qui est du livre, je ne l'ai pas.

GENEVIÈVE, *tristement.*

Vous l'avez oublié?

FRITZ.

Non pas, mais c'est que votre marchand de livres m'a très mal reçu... J'entre, j'ôte mon bonnet, je lui demande poliment *Roses noires et [illegible] bleues.* Il s'écrie en colère : « Encore un! c'est le dixième aujourd'hui. Je n'en ai plus, tout est vendu. Il y en aura demain, venez demain. » Et il s'est mis à crier après ses commis pour qu'ils aillent chez l'imprimeur, le brocheur..., que sais-je?

GENEVIÈVE *s'approche de la chambre et, un pied sur la première marche :*

Mais, Stephen, écoutez donc... c'est de votre livre qu'on parle; le libraire n'en a plus, il a tout vendu!

STEPHEN.

Quoi... vendu? mon livre?

GENEVIÈVE, *qui a lu quelques lignes d'un journal.*

Tenez, et voici un journal qui parle de vous : « Un poète inconnu hier..., admiré aujourd'hui, célèbre demain... » Tenez... (*Elle lui donne le journal.*)

STEPHEN.

Vrai... je suis donc poète?... et celui là pourtant... (*Montrant l'autre journal laissé sur la table par Marcelle.*)

GENEVIÈVE.

Tenez, lisez ensuite celui-ci : « De belles peines exprimées en beaux vers ». Et celui-ci : « Des vers où on sent circuler la vie avec bonheur! »

STEPHEN *descend et l'embrasse.*

Ah! ma chère sœur... Je suis poète et Magdeleine est à moi!

FRITZ.

Ah! çà, il paraît que c'est très heureux que ce bourru de marchand de livres m'ait flanqué à la porte. Eh bien, réjouissons-nous avec Geneviève et avec Stephen; nous comprendrons plus tard.

STEPHEN.

Et... que je vous dise. J'ai reçu... Mais, j'y pense, Geneviève, votre père était-il riche?

GENEVIÈVE.

Non, il m'a laissé de quoi vivre modestement auprès de nos amis Fritz.

STEPHEN.

C'est que je reçois de l'argent. (*Il lui donne la lettre.*)

GENEVIÈVE *lisant.*

« Un ami inconnu qui aime les beaux vers et les bons cœurs. » C'est très simple, il y a des gens qui aiment les beaux vers et les bons cœurs — seulement cet ami-là est très heureux d'être riche.

STEPHEN.

Ah! Geneviève, il ne me donnera jamais ce que vous m'avez donné... : ces consolations, cet espoir, cette amitié. Mais ces journaux... (*Il plie les journaux.*) Je cours chez M. Muller. Magdeleine est à moi!

SCÈNE X

LES MÊMES, *moins* STEPHEN.

FRITZ.

Il laisse l'argent sur la table!

GENEVIÈVE, *tristement.*

Magdeleine est à lui! quel bonheur!... mais il ne me dit pas seulement adieu. (*Elle tombe en sanglotant dans les bras de Fritz.*)

FRITZ.

Ah! mademoiselle! Ah! ma fille!

GENEVIÈVE.

Allons, tout est bien. Voir Stephen heureux, ça me servira de bonheur.

ALPHONSE KARR.

(*La suite au prochain numéro.*)

UNE VIEILLE LÉGENDE

Le Juif-Errant

Un écrivain distingué dont nous avons déjà eu l'occasion de parler ici, M. Moncure Daniel Conway, auteur de la *Démonologie* (1), vient de résumer les travaux de l'érudition moderne sur le Juif-Errant. Il a retracé la légende, étudié ses origines, rappelé les interprétations qui en ont été données et proposé la sienne. Nous allons essayer de tirer de son curieux volume (2) un aperçu de l'histoire d'Ahasverus, sans nous arrêter aux variantes et en nous guidant uniquement, lorsqu'il faudra choisir entre deux versions contradictoires, sur nos souvenirs d'enfance. Le Juif-Errant qu'on va voir n'est pas un Juif-Errant de savant. C'est celui du peuple du centre de la France il y a une trentaine d'années.

I.

Il est dans notre nature de ne pas admettre volontiers qu'un homme en dehors du commun, un héros, un saint, un grand criminel, un personnage éminent par le rang ou simplement mystérieux, meure comme le premier goujat venu. De tout temps l'imagination populaire a été complice des faux Juifs-Errants et des faux Louis XVII. Elle est séduite par l'idée qu'une créature de marque a résisté, pour son bien ou pour son mal, à la mort; elle y croit tout de suite, sans preuves et contre les preuves. André Jackson, Président des États-Unis, célèbre en Amérique par ses victoires sur les Anglais, eut après sa mort un grand nombre de voix aux élections. Il avait été impossible de convaincre le petit monde que Jackson n'était plus en vie. « C'est encore un mensonge whig », répétaient obstinément les paysans. Jackson avait pourtant près de quatre-vingts ans, ce qui rendait la nouvelle de sa fin vraisemblable, et ces choses se passaient vers le milieu de notre siècle.

Cette répugnance à laisser mourir les gens intéressants a contribué à former la légende du Juif-Errant, en même temps qu'une autre superstition aussi vieille que l'humanité. L'antiquité croyait à la puissance magique des formules. Une malédiction une fois prononcée était irrévocable. Nul, pas même celui qui l'avait lancée, n'en pouvait suspendre l'effet. Thésée regrettera en vain d'avoir demandé à Neptune la mort de son fils; il faudra que le sort d'Hippolyte s'accomplisse; les divinités elles-mêmes ne peuvent arrêter le destin. Chez les nations chrétiennes, on croyait de même que la malédiction du prêtre ou des parents produisait des catastrophes matérielles, quelquefois immédiates, et les vieux conteurs fournissent maint témoignage de l'impossibilité d'arrêter les suites d'une malédiction imprudente. La *Chronique de Fribourg* (1655) rapporte qu'à Fribourg même, en 1547, un homme appelé Lorent Richter s'était impatienté contre son petit garçon, qui ne lui obéissait pas assez vite. « Maudit gamin! avait crié le père, je voudrais que pour ta punition tu ne puisses plus jamais bouger de là! » A l'instant, l'enfant fut comme pétrifié. Il resta debout au milieu de la chambre, à un endroit gênant pour le service, et ne pouvant même pas s'asseoir. La famille désolée alla chercher les prêtres, mais ils n'obtinrent rien et il fallut mettre des étais à l'enfant pour le soulager. Au bout de plusieurs années de prières, l'Église procura enfin aux parents un adoucissement. Leur fils reçut de Dieu la permission de se transporter jusqu'à un angle de la chambre où il n'était plus dans le chemin de tout le monde. Le 11 septembre 1552, le charme se rompit et le garçon quitta le coin où ses pieds avaient creusé une empreinte. Lorent Richter ayant voulu faire effacer cette marque, qui lui rappelait son mauvais caractère, les magistrats de Fribourg s'y opposèrent. Ils décidèrent qu'on la conserverait pour la montrer aux enfants désobéissants et aux parents colères, et près d'un siècle plus tard on la montrait encore.

Le Juif-Errant subissait un *fatum* de la même nature que celui du petit Richter. D'après la tradition que nous suivrons ici, il s'appelait Ahasverus, exerçait l'état de cordonnier et habitait Jérusalem à l'époque de la mort de Jésus. Le jour de la mise en croix, sachant que le cortège devait passer par sa rue, il sortit devant sa maison pour regarder. Jésus s'arrêta justement à côté de lui et s'appuya sur sa boutique pour se reposer. Ahasverus était de ceux qui le considéraient comme un imposteur. La colère le saisit; il a avoué plus tard à un docteur allemand qui l'a connu à Hambourg en 1547 qu'il avait aussi été poussé par le désir de se faire applaudir de la populace. Il cria brutalement à Jésus de continuer son chemin. Jésus le regarda sévèrement et lui dit : « Je vais m'arrêter ici et me reposer, mais toi tu marcheras jusqu'au jour du jugement dernier. » Ahasverus posa précipitamment un enfant qu'il tenait dans les bras et partit. Depuis, il marche toujours.

Parmi les milliers de bons chrétiens convaincus de l'infinie compassion de Jésus, qui ont d'autant mieux cru à Ahasverus qu'ils l'avaient vu et lui avaient parlé, la tradition n'en cite pas un qui ait été surpris de ce que son repentir n'était point parvenu à toucher le ciel. M. Moncure Daniel Conway a l'air d'en être un peu chagrin. Il oublie que ces bonnes gens n'avaient pas l'idée que le ciel pût défaire ce que le ciel avait fait. Pour eux, ce qui était écrit était écrit. Dieu pouvait plaindre le pauvre Juif-Errant et s'occuper de lui envoyer des pensées consolantes, mais il devait le laisser marcher jusqu'au jour du jugement dernier, selon l'arrêt une fois prononcé.

Il ne faut d'ailleurs jamais s'étonner de rencontrer des contradictions dans les histoires inventées par le peuple. La foule obéissant à l'impression du moment et ses impressions étant rapides et changeantes, elle pense blanc et noir dans la même minute. C'est ainsi que le don de l'immortalité lui paraît tantôt la plus précieuse des récompenses, tantôt la plus cruelle des peines. Elle l'accorde également, dans des

(1) Voy. la *Revue* du 16 août 1879.

(2) *The Wandering Jew.* — Londres, 1 vol. 1881. Chatto et Windus.

sentiments opposés, au prophète Élie et à Caïn, à l'empereur Barberousse et à Ahasverus. Quand le peuple pense à la mort, il aime la vie; quand il regarde la vie, ne pouvoir mourir lui paraît une chose affreuse. Ce fut tout ce que son imagination lui suggéra de plus terrible à infliger à Judas : malgré le passage du Nouveau Testament où le suicide de Judas est raconté en termes précis, la légende le condamne à errer sans fin sur la terre. Caïn est aussi un de ces vagabonds immortels, liés à la vie par la colère divine.

« Et Dieu dit : ...Tu seras vagabond et fugitif sur la terre. — Et Caïn dit à l'Éternel : Ma peine est plus grande que je ne puis porter... Et l'Éternel mit une marque sur Caïn afin que quiconque le trouverait ne le tuât point. »

Huon de Villeneuve, qui écrivait au XIIIe siècle, rapporte qu'il a vu passer un tonneau garni à l'intérieur de pointes de fer et roulant très vite. Caïn y était enfermé avec des serpents et le tonneau continuera de rouler jusqu'à la fin du monde.

La condamnation de Caïn à être « vagabond et fugitif sur la terre », jointe à la marque que Dieu lui avait mise, ont amené des confusions entre lui et Ahasverus, qui portait aussi un signe, une croix sanglante sur le front. En Europe, on est arrivé, quoiqu'avec peine, à distinguer les deux maudits. Dans une partie de l'Orient on ne les a jamais séparés; dans une autre on n'a connu que Caïn, et c'est lui que le Bédouin de nos jours entend passer dans la tempête.

La plus ancienne chronique où il soit question du Juif-Errant est anglaise et a été terminée en l'an 1259. A cette époque, Ahasverus n'était pas encore venu en Europe, où son existence était même contestée. On eut les premiers détails certains sur lui par un évêque arménien qui visita l'Occident en 1228.

Des moines anglais avaient voulu profiter du passage de l'évêque arménien en leur pays pour se procurer des renseignements sur les événements d'Orient. Des entrevues furent ménagées à la célèbre abbaye de Saint-Albans, non loin de Londres, et l'on nous a conservé les questions et les réponses. Les religieux demandèrent à l'évêque s'il avait vu l'arche de Noé, qui est restée depuis le déluge, comme chacun sait, sur le haut d'une montagne d'Arménie. Il répondit qu'il l'avait vue. Les moines voulurent aussi savoir s'il avait entendu parler du « fameux Joseph », ce Juif qui avait assisté au crucifiement de Jésus et qui ne mourait point. Le bon évêque leur affirma qu'ils avaient dîné ensemble quelques jours avant son départ pour l'Europe, et il leur raconta toute l'histoire du fameux Joseph, ajoutant qu'il s'était converti et qu'il passait en Arménie pour un saint. Le chroniqueur qui a recueilli les conversations de Saint-Albans note à cet endroit que l'exactitude du récit de l'évêque a été attestée depuis par Richardus de Argentomio, qui est allé en Orient.

En dépit de différences dans les détails, le « fameux Joseph » n'était autre que le Juif-Errant. On en parla un peu dans une autre chronique de la même époque, après quoi il n'en fut plus question jusqu'à son arrivée à Hambourg, en 1547. Sa renommée eut alors un épanouissement qui dura plus de deux siècles. Ahasverus parcourut toutes les contrées de l'Europe, en particulier l'Allemagne, la France et l'Angleterre. Les livres où il était question de lui se multiplièrent. En ne comptant que ceux dont les auteurs ont été contemporains, nous en avons conservé plus de vingt, en diverses langues de ses apparitions. Nous sortons ici, en un sens, de la légende pour entrer dans l'histoire.

II.

Ahasverus fit ses débuts à Hambourg, dans une église, pendant le sermon. Sa haute taille, ses longs cheveux pendants, son vêtement serré à la taille par une corde, un je ne sais quoi de singulier et de mystérieux répandu sur sa personne avaient fixé sur lui les regards de l'auditoire. Il écoutait attentivement, et chaque fois que le prédicateur prononçait le nom de Jésus, il s'inclinait humblement, se frappait la poitrine et soupirait. Un jeune docteur appelé Paulus von Eizen, qui fut depuis évêque de Schleswig, avait été tellement frappé de la physionomie et des allures de l'étranger, qu'après le service religieux il voulut apprendre de lui qui il était et d'où il venait. Ahasverus lui raconta la triste histoire que l'on a lue plus haut, et, pour prouver qu'il disait la vérité, il y ajouta des particularités ignorées jusque-là sur les apôtres.

L'étonnement et la curiosité de Paulus von Eizen s'accrurent à ce récit, qu'il accepta sans l'ombre d'un doute. L'occasion était unique pour éclaircir différents points d'histoire restés obscurs. L'inspecteur des écoles de Hambourg, homme très savant, se joignit au docteur pour interroger Ahasverus, et tous deux eurent ainsi une description authentique, faite par un témoin *de visu*, de l'aspect de Jérusalem après le sac de Titus. L'épreuve fut jugée décisive par les fortes têtes de Hambourg. « En sorte, dit la chronique, qu'on fut obligé de le croire, lui et son histoire. Les gens s'en allaient étonnés et disant que tout est possible à Dieu, mais que tout est impénétrable à l'homme. »

Ahasverus menait dès lors la vie modeste et retirée qu'on lui a toujours connue. Il allait pieds nus, parlant peu, ne souriant jamais, l'air triste et pénitent. Lorsqu'il demandait l'aumône, c'était pour les autres. Lui-même n'avait besoin de rien, puisque, par une dispensation spéciale de Dieu, il avait toujours cinq sols dans sa poche.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

dit le Juif-Errant de la complainte.

Ahasverus ne séjournait jamais nulle part. Soit qu'il fût d'une activité prodigieuse, soit que, le métier étant bon, il se soit trouvé presque tout de suite plusieurs Juifs-Errants, en moins de rien il fut personnellement connu de quantité de gens aux quatre coins de l'Europe. On a répété si souvent qu'il personnifiait le peuple juif, réduit par les persécutions à être

errant et sans patrie, qu'il est bon d'insister sur ceci, qu'Ahasverus était bien vu et bien traité partout et de tout le monde. Le peuple l'accueillait parce qu'Ahasverus était obligeant et faisait volontiers de petits miracles pour rendre service. Le clergé n'avait pas d'intérêt à inquiéter un homme qui, ayant assisté aux commencements du christianisme, les racontait exactement de la même façon que l'Église. Il était plutôt dans le rôle du clergé de protéger un témoin aussi précieux, et il est extrêmement probable qu'il le protégea en effet sous main, et que, si l'Inquisition ne réussit jamais à arrêter le Juif-Errant, ce ne fut pas uniquement, comme le veut la tradition, au bandeau noir dont il entourait son front pour cacher la croix sanglante qu'il dut son salut; ce ne fut pas même à la complicité du public; ce fut à la complicité de l'Inquisition elle-même. Quant aux princes, nobles, bourgeois, savants, pédants en *us*, simples badauds, Ahasverus leur était un passe-temps, un objet de vénération, un dictionnaire vivant. Par deux fois le bonhomme se trouva être instruit, avoir de la lecture et une bonne mémoire. On l'interrogeait d'abord sur des événements rapportés dans les livres, et, lorsqu'il avait prouvé par ses réponses qu'il était au courant et que par conséquent il avait vu les choses « de ces yeux que voilà » — les autres ne les avaient pas vues « de ces yeux que voilà », et pourtant ils les savaient; mais ils ne firent jamais cette réflexion, — on le poussait sur les événements qui ne sont pas dans les livres, sur ce que les plus doctes ignoraient. C'était justement son fort. N'étant plus gêné par la crainte de se tromper, il expliquait tout ce qu'on voulait et tant qu'on voulait.

Nous avons la lettre d'un Turc qui l'a connu à Paris en 1644 et qui transmet à un ami de Turquie les informations qu'il en a tirées. Il y en a sur Mahomet, dont Ahasverus avait beaucoup fréquenté le père; sur Néron, qu'il avait vu à Rome le jour de l'incendie; sur Saladin, dont une entrée triomphale lui avait laissé de vifs souvenirs; sur Tamerlan, les sources du Nil, l'histoire de Babylone, la cour de Vespasien, l'incendie du temple de Salomon. Sur une seule question Ahasverus hésita. Ce fut lorsque le Turc lui demanda ce qu'étaient devenues les dix tribus d'Israël que Salmanazar a emmenées en captivité et dont on n'a plus entendu parler depuis. La question le prit au depourvu; il n'avait jamais pensé à cela. Il commença par battre la campagne, hasarda qu'elles pourraient bien être en Afrique, à moins qu'elles ne fussent en Finlande, puis tout d'un coup se souvint d'avoir rencontré en Sibérie un grand peuple qui devait être israélite, car il ne mangeait pas de porc et parlait hébreu. Une fois sur la piste, les preuves lui revinrent à la file et il fut bientôt clair et évident que la postérité des dix tribus habitait le nord de l'Asie. Le Turc ne fut pourtant qu'à moitié persuadé. Il termine sa lettre par ces mots : « Puisses-tu vivre dans l'exercice de ta raison, afin que tu ne sois pas induit en erreur par les insinuations subtiles des hommes! » C'est à peu près le seul sceptique de la série, car je ne compte point parmi les sceptiques les graves personnages qui écrivent des dissertations en latin afin de démontrer que le Juif-Errant n'a jamais existé « dans la nature des choses » et que son histoire n'est qu'une « agréable fable », *lepida fabula*.

Le métier de Juif-Errant resta bon jusqu'à la moitié du XVIIIe siècle. Il se gâta par le progrès de l'indifférence religieuse, au même moment où s'améliorait le sort des Juifs, peut-être pour la même raison. Dès qu'Ahasverus cessa d'intéresser la foule, il n'y eut plus d'Ahasverus. M. Moncure Daniel Conway réclame pour l'Angleterre la gloire d'avoir possédé le dernier Juif-Errant. Son fils vit encore et tient un cabaret. Il est bizarre, habite une maison étrange et est célèbre dans le pays par sa saleté. On l'appelle communément « le Fossile de Newcastle », à cause de son extrême vieillesse et en souvenir de son père, qui a séjourné à Newcastle. Personne ne se souvient de l'avoir vu propre, et jamais, de mémoire d'homme, son comptoir n'a été lavé.

Est-ce le père du « Fossile de Newcastle », ou est-ce un concurrent, qui parut en 1774 à Bruxelles en Brabant et dont j'ai sous les yeux le portrait fait d'après nature? M. Moncure Daniel Conway ne nous fournit là-dessus aucun éclaircissement. Il semble avoir ignoré la visite de 1774 à Bruxelles en Brabant. La seule indication que je lui puisse fournir pour la seconde édition de son livre, c'est que le Juif-Errant de mon image est celui qui est resté populaire en France et dont tous les enfants de ma génération connaissaient la grande barbe, le grand bâton et l'air pressé. La complainte qui encadre le portrait est celle que nous avons tous chantée :

. . . . . .
Un jour, près de la ville
De Bruxelles en Brabant,
Des bourgeois fort d'oreilles
L'accostèrent en passant;
Jamais ils n'avaient vu
Un homme aussi barbu.

Ils l'invitent à boire de la bière par des vers où *auberge* rime avec *fraîche*, et lui demandent s'il ne serait point, par hasard, le Juif-Errant.

Oui, c'est moi, mes enfants,
Qui suis le Juif-Errant.
. . . . . .
Je fus le tour du monde
Pour le comprendre fois.
Chacun meurt à son tour,
Et moi je vis toujours.

Les deux derniers vers sont délicieux; c'est bien le sentiment du peuple à l'égard de l'homme qui ne peut pas mourir :

Chacun meurt à son tour,
Et moi je vis toujours.

Le bon vieux but son verre de bière fraîche dans l'auberche et on ne l'a plus revu à Bruxelles en Brabant ni ailleurs. Un poète français a conté sa mort dans une pièce que M. Moncure Daniel Conway qualifie justement de « belle et pathétique »; mais je me défie de l'imagination des poètes,

quelle que soit leur bonne foi. M. Édouard Grenier est cependant très affirmatif dans sa *Mort du Juif Errant*. Aidé d'un berger, il a porté le cadavre d'Ahasverus au sommet de la montagne. Il a creusé une tombe au pied bleu du glacier, et, pieusement, doucement, il y a étendu l'éternel voyageur, la figure rayonnante de la joie du repos.

Ce vieux corps, fatigué par vingt siècles d'effort,
Goûtait encore mieux le bienfait de la mort.

Et c'est là qu'il repose, immobile, solitaire,
Perdu dans la nuée au-dessus de la terre!
. . . . . .
Nul mortel ne connaît sa demeure dernière;
Personne, excepté moi, n'y verse de prière,
Et seul l'aigle se pose à la cime où ses os
Savourent dans la mort un éternel repos.

Il ressuscitera peut-être. Les voies de l'imagination populaire sont insondables. Les mêmes forces qui sont à l'œuvre depuis le commencement de l'humanité pour créer le merveilleux n'ont pas cessé et ne cesseront jamais d'agir; on pourra les affaiblir, modifier la direction dans laquelle elles nous poussent, on ne pourra pas les anéantir. On croit toujours à quelque chose. Je connais dans nos campagnes françaises des esprits forts qui ne vont pas à la messe et traitent leur curé de radoteur, mais qui lisent les prophéties de Nostradamus et y croient. Les mêmes esprits forts ont été convaincus que la comète de cet été annonçait la fin du monde, parce qu'il s'est trouvé un vieux livre d'astrologie qui prédisait pour 1881 la destruction de la terre par une comète. Il n'est nullement prouvé, quoi qu'on dise, que le travail profond par lequel se forme la légende ne s'accomplisse pas de nos jours, sous nos yeux, sans que nous nous en doutions, le propre de ce travail étant d'être secret et de ne livrer ses fruits que longtemps après. Quel siècle a donné une plus riche floraison de légendes religieuses que notre incroyant XIXe siècle? Prenez les recueils de contes populaires récemment publiés : vous y verrez la légende s'emparer des idées et des découvertes modernes; elle vit donc, puisqu'elle s'assimile (1). Le peuple toujours emmagasine au fond de sa mémoire, et il repétrit en silence ce qu'il a amassé. Tel événement contemporain qui semble déjà oublié de la foule reparaîtra sous une forme poétique dans les recueils de contes populaires du XXXe siècle. Dans mille ans, les vaccins de M. Pasteur contre le choléra des poules et le charbon des moutons auront peut-être été abandonnés; une société contre la vaccine aura démontré que la chair d'un animal vacciné communiquait la rougeole. Mais le nom de l'inventeur vivra en Beauce et dans le Maine. M. Pasteur sera le saint des poules et des moutons, en la forme que les saints auront prise au XXXe siècle.

Justement parce que l'imagination populaire est inépuisable et immortelle, il est quelque chose de faire un choix entre les diverses interprétations qui ont été essayées du type d'Ahasverus. Il est difficile d'admettre que ce beau vieillard, partout le bienvenu, soit la personnification d'un peuple maltraité. Toute explication absolue sera malaisément acceptable par cela seul qu'elle sera absolue. En revanche, il peut y avoir du vrai dans toutes. L'idée première, l'idée poétique, celle de l'homme qui marche toujours, une fois trouvée, tant d'autres idées, tant de sentiments et de souvenirs sont venus se grouper autour d'elle, la modifier et la compléter, qu'il serait téméraire d'avancer que personne n'a jamais pensé ceci ou cela du Juif-Errant. Les volumes en prose ou en vers où les poètes ont dégagé de la tradition l'idéal que chacun d'eux y voyait ou y mettait ont rendu encore plus difficile de démêler ce que les ouailles du docteur Paulus von Eizen, évêque de Schleswig, pensaient de la singulière connaissance que leur pasteur avait faite jadis à Hambourg et dont il leur racontait des choses si surprenantes. Les Shelley, les Mosen, les Quinet ont jeté dans la circulation des idées dont on a de la peine à faire abstraction quand on veut traduire la légende au point de vue du peuple, qui la créa. Pour M. Moncure Daniel Conway, Ahasverus est la personnification du peuple juif. Soit. C'est peut-être cela; mais c'est peut-être autre chose encore. Ces créations de la fantaisie populaire, transmises d'un peuple à l'autre, remaniées par les générations successives, restent toujours mobiles et flottantes comme les nuages. On y aperçoit ce qu'on veut, pour peu que l'on ait de bons yeux et l'imagination complaisante. « Ne trouvez-vous pas, dit Hamlet à Polonius, que ce nuage ressemble à un chameau? — Par la messe, répond Polonius, c'est tout à fait un chameau. — Il me semble, reprend Hamlet, que c'est plutôt une belette. — En effet, il a un dos de belette. — Ou de baleine? — Mais oui, c'est tout à fait une baleine. » J'ai l'humeur aussi accommodante que le bon Polonius et je suis tout disposé à admettre qu'Ahasverus est un chameau ou une belette, le symbole d'un peuple errant, persécuté et indestructible, ou celui de l'humanité condamnée à marcher sans cesse vers un but inconnu. J'admire toutes ces interprétations parce qu'elles sont ingénieuses et recouvrent peut-être une profonde philosophie. Mais j'aime les contes encore plus que la philosophie, et le Juif-Errant qui m'intéresse; ce n'est pas celui des savants et des sages, c'est celui des bonnes gens, le pauvre vieux qui a été rencontré par des bourgeois près de Bruxelles en Brabant et qui leur a raconté sa misère en termes si naïfs et si touchants. Est-il donc nécessaire qu'une tragédie prouve quelque chose et qu'un conte bleu soit un symbole?

ARVÈDE BARINE.

---

1 Dans les *Contes des paysans et des pêcheurs*, publiés par M. Paul Sébillot, Petite-Baguette va délivrer la fille du roi, enfermée dans une caverne par le diable. Il essuie des coups de revolver et des décharges de mitrailleuse, mais il écarte les balles avec une baguette magique. Le conte se termine par une reminiscence d'une aventure arrivée à Henri IV.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE

F. de Saulcy, Mariette (1)

Messieurs,

[illegible] de me désigner pour rendre compte de vos [illegible] j'ai revoyé à distance [illegible] mon [illegible] et [illegible] vers le peu de temps que [illegible] mes devoirs me permettent [illegible] y consacrer, je me dis, et je me reproche de ne pouvoir [illegible] à une autre personne [illegible] avancée que moi dans sa carrière et plus libre d'engagements. Cela dure huit ou dix mois. Puis, quand j'arrive au mois de mai et que je commence à dépouiller la pile d'excellents livres que je mets en réserve pour ce Rapport sur un des plats de ma bibliothèque, je trouve tant de plaisir à vous suivre dans cette variété extrême de recherches où tout est neuf et original, que je me prends à vous remercier intérieurement de m'avoir confié une fonction pour moi si fructueuse et si agréable. Vous me faites l'effet d'une armée pratique de défricheurs, s'avançant en ligne serrée dans quelque forêt Hercynienne, cernant et réduisant chaque jour les limites de l'inconnu, arrivée du moins à posséder déjà la carte approximative de l'espace qui reste à conquérir. Rien ne vous décourage, car la récompense que vous attendez est dans votre travail même. Il est si bon de penser que l'on contribue à une œuvre vraiment solide et qui survit à ses auteurs! L'homme ne se console bien de sa destinée fragile que par la confiance qu'il a de travailler à quelque chose d'éternel. Presque chaque année, j'ai à vous signaler des vides sensibles que la mort a faits parmi vous, et néanmoins, presque chaque année, je peux vous dire : Bon courage! votre œuvre prospère; la moisson de l'avenir s'annonce plus belle que jamais.

Rarement votre Société a fait des pertes plus sensibles que dans les mois qui viennent de s'écouler. Quoique M. de Saulcy eût donné sa démission de votre Conseil depuis quelques années, vous le teniez toujours pour votre confrère. Son activité d'esprit pouvait le porter à quitter une recherche pour une autre; mais partout il laissait sa trace. Il animait ce qu'il touchait, et vos études ont plus d'une fois senti l'influence fécondante de cet esprit actif, primesautier, dégagé de toute routine et de tout parti pris. Certes, il est bon que la marche de la science soit assujettie à des règles, à un ordre, et la première de ces règles est de ne s'engager dans une question que quand on en connaît bien l'histoire et la bibliographie. Qu'arrive-t-il cependant, quand les mêmes problèmes sont ainsi invariablement attaqués avec la même méthode pendant plusieurs générations de savants? Un peu de monotonie et de stérilité. Comme ces longs troupeaux qu'on rencontre en Orient, où chaque mouton met le pied dans le sillon creusé par celui qui l'a précédé, les dissertations se suivent sans varier la manière de poser la question, en répétant les mêmes *postulata*, souvent erronés. L'exégèse biblique, telle qu'elle se pratique dans certaines universités d'Allemagne, est le meilleur exemple de cet état de stagnation et d'infécondité. Saulcy sortait bravement de ces parcs étroits, de ces catégories convenues. Se fiant à son instinct, il se souciait peu d'être au courant de ce qu'on avait dit avant lui sur un sujet donné; ce qu'il voulait, c'était du neuf, et souvent il en trouvait. Au début des études assyriennes, celtiberiennes, demotiques, berbères, il fut là pour oser, pour dire le premier des choses en apparence hasardées et dont plusieurs se trouvèrent ensuite des traits de lumière. Les problèmes de déchiffrement tentaient son esprit prompt et sagace. Dans l'œuvre du déchiffrement des écritures cunéiformes, tout au début, il marqua sa place par quelques intuitions rapides dont la vérité s'est ensuite révélée. Le premier, il lut le nom de *Sargon* sur une des plaques de marbre de Khorsabad. Il eut aussi une part considérable dans la fixation des valeurs du *tifinag*. Ses interprétations d'inscriptions phéniciennes furent souvent préférables à celles de savants plus spécialement philologues que lui, car il ne cherchait pas trop loin : son sens droit lui faisait comprendre d'avance ce qu'un texte ne peut pas contenir, et toute explication qui le menait à des sens trop bizarres était par lui tout d'abord écartée. Enfin, son tact numismatique était hors de ligne, et, s'il n'a pas résolu définitivement le très difficile problème de la numismatique juive, il a montré du moins combien il s'en fallait que les idées reçues fussent satisfaisantes, combien ces idées demandaient à être rectifiées par les considérations générales qui permettent souvent au numismate de voir clair quand les textes se taisent ou sont trompeurs.

Le goût des voyages lui vint en 1850, à la suite de malheurs de famille. Il y porta la même ardeur que dans toutes ses recherches; mais peut-être n'avait-il pas ici tous ses avantages. M. de Saulcy n'aimait pas à douter; les assertions tempérées de « peut-être » n'étaient pas dans le tour de son esprit; or le voyageur doit beaucoup hésiter; il est sans cesse amené à revenir sur ses premières impressions. L'érudition, d'ailleurs, lui est nécessaire. M. de Saulcy ne rendit pas toujours assez de justice à des savants tels que M. Quatremère, se permettant, du fond de leur cabinet, avec leurs livres, de juger les systèmes du voyageur. Il est sûr, d'un autre côté, qu'on fut injuste pour lui. On lui reprocha trop de renverser certaines idées qui souvent n'étaient pas plus démontrées que celles qu'il énonçait pour la première fois.

Parfois, sans doute, le goût qu'avait en général notre savant confrère pour les dates reculées le porta au delà des limites où l'on s'est arrêté depuis : il ne se figurait pas assez combien la haute antiquité, sur la côte de Syrie, a été broyée par les siècles; mais quelquefois aussi il vit juste; plusieurs importantes localités furent par lui signalées, et, malgré bien

(1) Compte-rendu détaillé, M. Ernest Renan, secrétaire de la Société asiatique, a présenté à l'Assemblée annuelle de son rapport sur les travaux de l'année [illegible] Nous [illegible] dans le premier [illegible], [illegible], s'en l'usage, [illegible] les membres que la Société a perdus récemment.

des dissentiments, tous ceux qui vinrent après lui le saluèrent comme leur père et leur initiateur. Il revenait facilement, pourvu qu'on sut le prendre avec [illegible], c'est-à-dire qu'au lieu d'opposer à ses [illegible] de longues réductions crudites, on [illegible] que lui pour essayer de lui faire voir autrement qu'il n'avait vu d'abord. Sans cela la polémique avec lui était [illegible]; il se laissait aller volontiers à croire qu'on ne voulait pas lui rendre justice, et souvent on pouvait méconnaître ce qu'il y avait dans ses thèses hardies de parcelles de vérité.

Tous ceux qui l'ont vraiment connu garderont de lui un très agréable souvenir. Ses habitudes n'étaient celles ni de l'Université, ni de l'Académie; elles avaient un certain ton de camaraderie aimable qui rappelait plutôt les allures de la vie militaire et mondaine; on peut dire que, si le savant en lui était incomplet, l'homme était charmant, et que même ses défauts furent plus utiles à la science que certaines habitudes d'esprit casanières qui, si elles dominaient seules, aboutiraient facilement à la quiétude de la paresse et des commodes partis pris. Nous avons eu ensemble plus d'un dissentiment, et je déclare que, parmi ces séparations qui sont la grande tristesse du déclin de la vie, la perte de cet aimable et intelligent confrère est une de celles qui me laissent les plus durables regrets.

Auguste Mariette, de son côté, nous a donné l'exemple d'une forte activité consacrée tout entière à un labeur immense. Sa puissante nature (on eût dit, à le voir, un Scandinave ayant récemment dit adieu à la jetée de Drontheim) le destinait à quelque chose de grand, et, comme le temps des aventures des rois de la mer était passé, il n'y avait que les lointains voyages ou les grandes explorations qui pussent assouvir cette soif ardente de découvrir et de créer. Il dut ses premières inspirations archéologiques à M. Letronne; M. de Luynes patronna ses débuts. La découverte du Sérapéum de Memphis vint bientôt démontrer ce qu'il y avait en lui de divination sagace. Peu après, chargé de la direction générale des fouilles en Egypte, il présida à ce vaste travail qui comptera sûrement entre les plus grandes entreprises scientifiques du XIX siècle, je veux dire à un déblayement de l'Egypte ancienne conduit méthodiquement et dans la seule vue du progrès de la science. Pas un moment Mariette ne céda au désir de plaire aux touristes, aux gens du monde, et il faut dire à la louange du khédive Ismaïl que jamais aucune intervention superficielle ne vint le déranger de ses pistes. Il travaillait pour quelques dizaines de personnes, et c'est ainsi qu'en poursuivant les visées les plus exclusivement scientifiques, il fonda cet admirable musée de Boulaq qui a fait l'étonnement de l'Europe entière. Il conquit l'opinion en ne tenant d'elle aucun compte. Il ne fit aucun sacrifice de son esprit scientifique, et la célébrité vint le chercher sans qu'il l'eût achetée par aucune concession.

Toutes ses fouilles furent la conséquence d'un raisonnement et de la connaissance exacte des textes. Il s'agissait de retrouver dans un sol où rien ne s'altère un vieux monde dont il savait par cœur les lignes générales, si bien qu'il procéda toujours avec une sorte d'*a priori*, sachant ce qu'il cherchait, visant à combler des lacunes dont il avait la conscience claire. Rien ne ressembla moins à ces fouilles au hasard qui d'ordinaire aboutissent à si peu de chose. Jamais Mariette ne fit donner un coup de pioche sans savoir ce qu'il voulait et, dans un sens général, sans savoir ce qu'il trouverait. L'Égypte était pour lui comme un vaste musée qu'il connaissait à fond; il voyait les compartiments vides encore, et, si une fin prématurée ne l'en eût empêché, il eût comblé les lacunes de ces dynasties qui forment, dans la série de ces cinquante siècles d'histoire, des espèces de blancs significatifs. Maspero fera ce que Mariette n'a pu faire; grâce à ces infatigables explorateurs, nous aurons bientôt une histoire d'Égypte qui devancera toutes les autres histoires de deux ou trois mille ans.

Mariette voyait les ensembles avec la même sûreté que les détails, et il savait les tracer avec clarté. Tout était pour lui, en Égypte, classé avec le même ordre que dans ses vitrines de Boulaq. J'ai visité avec lui ce monde qu'il connaissait si bien. Il semblait faire les honneurs d'une collection dont il avait la clef et dont sa tête était le catalogue. Pour s'accoutumer à vivre ainsi dans le désert avec les morts et, chose plus triste, avec cette humanité profondément abaissée de l'Orient, il dut faire une sorte de pacte avec le silence. J'ai vu à Sakkarah la maison de boue où il demeura des années; près des Pyramides, le tombeau où il passa des mois avec toute sa famille. Son héroïque nature s'endurcit à cette gymnastique prolongée et sut réagir contre la dangereuse influence psychologique du désert. L'énergie, la force de volonté qu'il déploya dans cette œuvre ne seront jamais assez comprises. Sa vie fut longtemps dans un danger perpétuel, soit de la part des gens dont il gênait les manœuvres abusives, soit par l'effet délétère d'un climat qui n'est sain que pour celui qui se permet une très petite somme d'activité.

Mariette ne supporta trente ans une pareille vie que par l'ascendant d'un caractère de fer et par l'amour absolu qu'il avait pour son œuvre et pour la science. Les défauts de son exploration furent ceux qui ne pouvaient être évités. Le sol de l'Égypte est tellement gorgé d'antiquités que celui qui y fait des fouilles est en quelque sorte débordé par les richesses qu'il trouve. Il lui est impossible de publier les monuments à mesure qu'il les découvre; d'un autre côté, à partir du moment qui les rend à la lumière du jour, ces monuments se trouvent dans une position bien plus fâcheuse que quand la terre les protégeait. Le contact de l'air les détruit, le touriste devient leur pire ennemi; une concurrence souvent peu loyale s'établit pour la publication. De là des inconvénients inévitables. Certes, il aurait mieux valu que Mariette eût eu des collaborateurs, des coadjuteurs qui eussent dessiné sur-le-champ et publié rapidement tout ce qu'il découvrait; mais qui eût porté comme lui le poids de cette vie terrible à laquelle sa famille se prêtait par le dévouement sans bornes qu'elle avait pour lui? Devéria, qui aurait pu devenir son aide, mourut en 1870. Ces grandes entreprises, en Orient, ne doivent pas être jugées par les règles ordinaires. Mariette fut un fondateur : il fut seul; mais l'œuvre qu'il a fondée est si solide qu'elle lui a survécu tout

[illegible] Comme dans son sarcophage de granit, à l'entrée du [illegible] fondé [illegible] tacles, à un Francis digne de lui succéder. Il a pu mourir impunément; son héritage était assuré. Le Sérapéum découvert, le temple du Sphinx rendu à la lumière, Tanis et les Hyksos devenus des réalités palpables; Abydos, un vrai livre, un trésor d'histoire et de géographie, déblayé et livré aux recherches; à Thèbes, d'innombrables trouvailles, des trésors d'un art charmant mis sous les yeux des gens de goût : voilà ce qu'il a fait dans trente ans. Il faudrait un livre pour énumérer même sèchement ses découvertes. Grâce à lui, l'égyptologie est doublement introduite à notre pays. La lumière ne faiblira pas. Maspero et cette brillante école qui l'entoure continueront Mariette et joindront comme lui le travail de la terre à celui du cabinet, la fouille dans le sol à l'analyse philologique et critique. Champollion, de Rouge, Mariette, ces trois illustres morts, seront comme le bon génie qui protégera éternellement chez nous ces études et nous les assurera, non en vue d'une possession égoïste que nous, les amis de la science, nous serions les premiers à répudier, mais comme une invitation à continuer une tradition excellente qui, en même temps qu'elle nous honore, nous impose des devoirs.

EMILE BEURLIER.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

La mère de Ducis

(1710-1787)

Bien peu de personnes parlent aujourd'hui de Ducis et bien peu le lisent. Il n'en fut pas moins, en son temps, célèbre, et il mérita de l'être. Il a le premier naturalisé Shakespeare sur la scène française. Il a fait en cela, comme on l'a dit, sans trop s'en douter, une révolution. [illegible] profité, [illegible] et depuis ses successeurs ont agrandi son héritage. Pourtant il y aurait ingratitude à l'oublier [illegible] était celle d'un grand tragique. S'il eût eu un talent égal, s'il eût su faire une pièce comme il savait faire une scène, il eût écrasé de sa supériorité tout le groupe de nos auteurs tragiques de second ordre, et Corneille aurait eu un successeur. Il ne fut que celui de Voltaire... à l'Académie française plus encore qu'au Théâtre-Français.

Mais si Ducis, poète tragique, [illegible] après eux, cette originalité de son esprit et de son caractère qui s'est abâtardie dans son imitation de Shakespeare, il l'a gardée tout entière dans ces épîtres qui font songer à La Fontaine, dans ces lettres surtout où son inspiration coule de source et où rien n'en trouble le premier jet. Il y trouve des mots qui entrent dans l'esprit comme une flèche et n'en sortent plus. Nourri de la Bible et d'Homère, ayant toujours vécu comme un patriarche, il y déploie la mâle bonhomie, la fine rusticité, la candeur dans l'émotion, la grâce dans la bonté, et aussi par moments la rude et brève éloquence d'un artiste de la nature qui « a dans son orgue, comme il disait, le jeu de tonnerre et le jeu de flûte ». C'est tour à tour du Bridaine tempéré et lettré, du Sedaine exquis, du Diderot honnête et chrétien, que les salons n'ont pas affadi, que n'a pas dépravé la débauche d'esprit. En somme, dans le bonhomme Ducis, comme on voit, il y a un homme, un talent, un caractère, un tempérament, un vrai souffle d'originalité, une force et une grâce de vie fort inattendus pour ceux qui, après avoir lu ses tragédies, où il toucha parfois au chef-d'œuvre sans parvenir à faire un chef-d'œuvre, lisent ses lettres — son chef-d'œuvre sans le savoir.

Ducis eut le culte des anciennes mœurs, la religion des devoirs et des bonheurs domestiques. Il avait puisé le goût de la vertu dans l'exemple de son père et de sa mère. Il ne parlait jamais du premier, vrai stoïque chrétien sous l'enveloppe d'un petit bourgeois presque illettré, qu'avec un respect attendri; et il enveloppa sa mère de tous les soins, de toutes les tendresses de la piété filiale la plus touchante. Si son esprit lui devait peu, son cœur lui dut beaucoup, car il la paya d'affection comme s'il eût craint de ne jamais pouvoir s'acquitter. Pour avoir obtenu d'un tel fils un tel amour, il fallait l'avoir mérité. C'est pourquoi, bien que la mère de Ducis n'ait point d'histoire et que nous ignorions jusqu'à son nom, nous n'avons pas résisté au plaisir d'essayer de lui en faire une en recherchant dans les œuvres de son fils les traces durables qu'elle y a laissées, à défaut de celles, effacées par le temps, qu'elle dut laisser dans sa vie.

« La mère de Ducis était une petite-nièce de Bourdaloue, une femme simple, mais d'un ferme bon sens. Elle était très pieuse, d'une piété douce, humaine, tolérante. Les fragments du journal de sa dernière maladie la montrent calme et résignée sous la main de la mort. Sa seule préoccupation, c'est son fils, le poète, son préféré. Que va-t-il devenir? Elle l'appelle « son cher enfant » et « pauvre bonhomme ». Puis elle remet tout à Dieu. C'est ainsi que, seize ans auparavant, était mort le père, acceptant l'état où il était, « puisque Dieu le voulait ». Quelle puissance n'a pas, pour retenir une âme, une religion qui a été jusqu'au dernier soupir la foi et l'espérance d'un père et d'une mère! Elle est, pour ainsi dire, une partie de l'héritage, la meilleure, la plus sûre, la plus riche aussi, car chacun de ceux qui survivent la reçoit tout entière. On ne découvre pas dans toute la correspondance de Ducis la moindre trace d'une révolte quelconque, d'un doute quelconque. Jamais il n'éprouva le besoin d'examiner les croyances qu'il avait reçues de ses parents, de s'en rendre compte, de les fortifier par le raisonnement. A trente ans, à cinquante ans, à quatre-vingts ans, il fut toujours le catholique fidèle qu'il avait été à douze ans. On pourrait dire qu'il fut et resta pieux par piété filiale, avec une soumission d'enfant et cette joie intérieure si profonde et si douce de se sentir rattaché par un lien de plus à ceux qui l'avaient élevé...

« Dans son journal, Ducis cite de sa mère ce mot sublime dans sa trivialité. Elle allait mourir et ne pouvait parler que de sa tendresse pour lui. « Tu le sais bien, dit-elle, en se

« frappant sur le ventre, j'aurais vendu ce jupon-là pour toi ! . »

Après cette première vue, ce premier salut donné par le biographe à cette figure d'obscure femme forte qu'on ne voit point passer sans un respectueux attendrissement, parcourons cette correspondance de Ducis, son chef-d'œuvre littéraire, fait, comme tous les vrais chefs-d'œuvre, sans s'en douter, et considérons-le tout d'abord, au sortir de la composition de son *Œdipe*, écrivant à son ami Sedaine (un esprit et un cœur de la même famille que les siens) et reposant son cerveau au milieu des tranquilles bonheurs domestiques.

« Vous vous doutez bien — écrit-il, le 17 février 1775, de ce cher Versailles dont il aime les ombrages propices à la rêverie et le décor architectural régulier et solennel, fait pour encadrer les grandes scènes tragiques, — vous vous doutez bien que je ne mets le pied à aucun bal ni à aucune assemblée. Je fais des vers, je lis des vers, je rêve à des vers, je tiens compagnie à ma mère, et je vis doucement dans le sein de ma famille... »

S'il est obligé quelque temps de s'exiler à Paris, car c'est pour lui un exil, et de se priver de cet air pur des champs nécessaire à ses larges poumons et à son esprit ami des libres horizons, il se résigne pourvu qu'il ait auprès de lui ses enfants et sa mère. Peu importe que son imagination soit à l'étroit si son cœur du moins respire à l'aise. C'est ce qu'il dit à Mme Deleyre : « C'est une peine pour moi de ne pas habiter les champs comme je l'entends et à ma mode. Mais la tendresse de ma mère et mes enfants sont les maîtresses jouissances de mon âme. Ajoutez-y le travail, quelque amour de la gloire et surtout l'indépendance : voilà bien de quoi se faire un bon lit (23 juillet 1777). » En août de la même année, il a eu une cruelle alerte, il a tremblé pour sa mère, et il conte à Deleyre ses angoisses d'un moment, puis son bonheur d'une convalescence qui lui a rendu sa verve. Le premier emploi qu'il fait de l'inspiration revenue, c'est de chanter la délivrance de son cœur oppressé, et de faire hommage de ses vers à celle qui a été cause de tant de douleur et de tant de joie.

« C'est peu de dire que j'ai eu des peines, mon cher Deleyre; j'ai eu de cruelles angoisses. Ma mère a été malade au point de me faire trembler pour ses jours. Il ne me manquait plus que ce coup de foudre. Enfin, le péril a disparu; et, pour rendre ma joie publique, j'ai prié M. de la Harpe d'insérer dans son journal mon *Épître sur la convalescence de ma mère*, où j'ai laissé aller mon cœur à ses sentiments naturels... J'espère que mes vers vous plairont, c'est-à-dire qu'ils vous toucheront... »

Cette philosophie intime et cordiale inspire parfois à Ducis des boutades de prose poétique et pittoresque où il rencontre le style comme en se jouant, et nous en connaissons peu qui peignent mieux son caractère et son talent que celle-ci, qui est de tous points admirable : c'est un passage d'une lettre à Deleyre, datée de sa solitude d'Auteuil, le 3 février 1781.

« Hélas! mon cher ami, vous avez bien raison! Sur ce grand fleuve de la vie, parmi tant de barques qui le descendent rapidement pour ne le remonter jamais, c'est encore un bonheur que d'avoir trouvé dans un batelet quelques bonnes âmes qui mettent leurs provisions avec les vôtres et mettent leur cœur en commun avec vous. On entend le bruit de la vague qui nous dit que nous passons, et l'on jette un regard sur la scène variée du rivage qui s'enfuit. »

Au même Deleyre, Ducis écrit, toujours d'Auteuil, le 25 avril 1781 :

« J'ai fait à Versailles, mon ami, ce qui convenait pour le bien et l'avantage de mes enfants. Je pense comme ma bonne mère : nous avons fait ce qui dépend de nous, c'est assez. Il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu. Ma mère ne cesse de répéter que Dieu sait mieux que nous-mêmes ce qui convient à nous et aux autres. Croyez-moi, c'est une bonne philosophie que celle de la Providence; mais il ne faut pas s'y fier qu'après avoir fait ce qui est de notre devoir et en notre pouvoir. »

Toujours occupé de ses amis ou de ses pièces, Ducis laissait flotter les rênes de sa vie, et ses affaires allaient parfois à l'aventure. C'est sa mère qui y veillait pour lui et qui de temps en temps, d'un coup net, remettait les choses dans leur voie. Bien loin de se plaindre de ce joug que l'affection et l'expérience lui rendaient léger, le bonhomme ne perd pas une occasion de rendre hommage à ce gouvernement tutélaire. Il écrit de Marly à Deleyre, le 23 juin 1782 :

« On m'a apporté, mon cher ami, votre lettre à Marly, où ma mère s'est fait un plaisir de venir passer quelque temps avec moi et d'y rassembler mes deux enfants et sa maison autour de nous. Nous jouissons tous du plaisir d'être l'un avec l'autre... Ma mère, aussi essentielle que tendre et affectueuse pour moi, a voulu voir clair dans mes affaires. Elle m'a permis de venir à Marly vivre quelque temps avec moi, à condition que je me déferais de ma petite maison d'Auteuil, où je n'allais plus et qui m'était infructueusement à charge. Je l'ai fait; j'ai loué ici, dans le village, un petit logement de bourgeois retiré où j'ai serré mes meubles et mes livres... Ma mère a été profondément flattée de ce que je me rapprochais d'elle et de Versailles. C'est elle qui s'occupe de mes affaires et de ma santé. Elle est tout pour moi, et je suis beaucoup pour elle. »

Pour la récompenser de ses soins, pour avoir le bonheur de la voir sourire à travers ses larmes, Ducis veut dédier son *Roi Lear* à sa mère. Aussi, comme il souhaite le succès! C'est pour elle!

« Je brûle de retourner à Marly — écrit-il de Paris, le 13 décembre 1782, à Deleyre, — d'y travailler et de pouvoir sous les dix ou douze jours aller dîner avec ma bonne et tendre mère, qui me porte au fond de son cœur et que je porte dans le mien. Je ne puis nombrer, mon cher ami, toutes les marques d'affection que j'en reçois. Avec quel intérêt elle attend le sort de mon *Lear!* En vérité, s'il ne doit pas réussir, j'en serai moins affligé pour moi que pour elle. »

(1) *Essai sur Ducis* en tête du *Recueil* de [illegible] par Paul Albert. — Paris, G. Jouaust, 1874, in-8°.

Le [illegible], il revient sur la même idée, qui lui tient au cœur :

« Si ma [illegible] de [illegible] mon ami, [illegible] encore. [illegible] mère [illegible] stances. Le plus [illegible] moment de ma vie sera [illegible] mère, qui n'en sera pas prévenue, lira mon épitre. Il me semble qu'après cela je mourrai content. Vous savez si ma mère est une femme rare et estimable. »

Nous ne possédons qu'une lettre de Ducis à sa mère, écrite dans des circonstances cruelles. Il venait de perdre sa fille (avril 1783). Son chagrin, qu'il exprime en termes touchants [illegible] songer à son ami Thomas, qui traîne, lui aussi, [illegible] la menace d'une fin prochaine, les restes languissants de sa vie. Il partage son existence entre ses craintes d'ami et ses regrets de père. Il écrit, le 24 mai 1783, à cette mère forte de la force chrétienne, qui trouve toujours, elle aussi, le temps de faire trêve à ses douleurs pour consoler celles des autres :

« Quelque part qu'ils aillent (Thomas et sa sœur, compagne dévouée de son existence), je les suivrai, sûr comme je le suis qu'il ne voudrait pas trop m'éloigner de vous. Mais auparavant j'irai encore pleurer avec vous ma pauvre enfant, dont Dieu seul peut me faire oublier la perte, puisque c'est lui seul qui peut me la rendre.

Non, ma mère, non, ma mère, je ne puis me dédommager de ce que j'ai fait naître. Je cherche partout ma fille. Tout ce que vous me dites sur ce triste sujet est d'une vérité que je ne puis contredire; mais ce n'est que de la raison, et la raison ne console pas les pères.

« Pardonnez-moi d'accabler votre âme déjà si contristée de tout le fardeau de ma douleur. Mais ici je suis obligé de la cacher aux regards de mon pauvre ami, et cette hypocrisie me tue. Je ne puis d'ailleurs regarder Thomas, ses traits pâles et flétris par le mal qui le mine, sans y retrouver les traces manifestes [illegible] de m'arracher ma fille et qui semble menacer encore mon autre enfant. Il faudra donc qu'avant de reprendre avec lui notre vie habituelle, j'aille retremper mon courage dans votre sein, qui ne s'est jamais fermé à mes larmes.

[illegible] deux fois [illegible] Thomas. Je me suis aperçu que le découragement s'empare de sa pauvre âme... Il ne lui échappe cependant que des plaintes douces et légères. Encore ne tiennent-elles pas [illegible] mes sens. Vous [illegible] dois! Après tant de peines, serais-je donc destiné à sentir manquer sous ma main l'âme noble et sensible qui, après vous, après ma seule enfant, est l'unique appui que je me sente sur la terre! Oh! vivez, ma bonne mère; vivez longtemps, votre fils vous en conjure! »

Après *Macbeth*, Ducis, fatigué et attristé — n'est-ce pas lui qui a dit du bonheur qu'il n'était « qu'un malheur consolé »? — [illegible] que né à Versailles, en mars 1733, il était né d'un père savoisien, [illegible] origine allobroge que ne démentaient ni sa stature ni son caractère. Il y trouvait à [illegible] dut passer une partie de ce séjour, qui devait le réconforter, à reprendre [illegible] force pour partir. Il traversa la Grande Chartreuse et ne s'arrêta pas impunément dans ce havre de grâce dont il était en bonne disposition pour sentir mieux qu'un autre toutes les douceurs, et cette harmonie si frappante entre le paysage et les moines qui y vivent dans la pensée du Ciel. C'est sous l'impression de cette lassitude, de cette résignation et de cette mélancolie qui forment comme l'atmosphère du lieu, que Ducis écrit à Deleyre, le 11 juin 1785 :

« Quand je songe que, dans l'âge voisin de la vieillesse et de ses infirmités, me voilà seul sur la terre, comme un célibataire libertin ou personnel qui n'a vu que lui seul dans la nature; que le sein sur lequel je m'appuie doucement pour y chercher la consolation est le sein d'une bonne mère de soixante-quinze ans; que les objets qui devaient vivre avec moi et auprès de moi m'ont précédé si jeunes dans le tombeau; quand je parcours tout cet espace qu'on appelle la vie et que j'embrasse d'un coup d'œil cette chaîne éternelle de besoins, de désirs, de craintes, de peines, d'erreurs, de passions, de troubles et de misères de toutes sortes, je rends grâces à Dieu de n'avoir plus à sortir du port où il m'a conduit; je le remercie de la tendre mère et des bons amis qu'il m'a donnés et surtout de pouvoir descendre dans mon cœur sans le trouver méchant et corrompu. Mon cher ami, reposons toujours notre tête fatiguée sur ce chevet d'une bonne conscience : si nous l'arrosons de quelques larmes, ces larmes seront un doux soulagement. »

Il avait caché sa maladie à sa mère, qui ne l'apprit qu'en même temps que sa guérison. Il dévoilait à son ami ce tendre subterfuge en ces termes :

« Je n'ai eu que mon mal à souffrir; ma pauvre mère a ignoré ma maladie. Elle en est instruite actuellement, mais on lui a annoncé en même temps ma guérison et ma convalescence. Nous nous [illegible] : « Revenez, revenez auprès de ta mère. » Ces cris si doux à entendre ne me laisseront pas aussi longtemps que je voudrais auprès de notre ami. »

Hélas! deux ans après ces doux appels de la sollicitude maternelle, Ducis devait renoncer au bonheur de les entendre. La mort avait de nouveau foudroyé son foyer renaissant et se ranimant aux illusions précaires d'un second mariage. Le 9 août 1787, il écrivait à Deleyre, de Versailles, cette admirable lettre écrite en pleurant et qu'il est difficile de lire sans pleurer, où il épanchait ses regrets de la perte de sa mère et trouvait un douloureux plaisir à laisser couler le sang de l'incurable blessure :

« Mes alarmes n'étaient que trop fondées : cette tendre mère, cette amie de tous les temps, cette femme rare qui a passé par son siècle avec toutes les vertus du premier âge, cette digne compagne de mon vénéré père, elle n'est plus. Je l'ai embrassée pour la dernière fois, à cinq heures et demie du soir, le 30 du mois dernier, sans qu'elle ait pu me voir ni m'entendre. Elle a rendu à Dieu son âme pure et chrétienne après soixante-quinze ans d'une vie si exemplaire. Elle a été ma mère dans mon enfance et presque dans ma vieillesse. Elle m'a toujours porté dans son cœur comme elle m'avait porté dans son sein.

« Je rends grâce à la Providence de m'avoir fait naître d'elle, et je lui demande avec larmes de me rejoindre à elle dans un meilleur séjour. Toute sa maladie a été un exercice

de résignation et de patience. L'ange de la paix n'a point quitté son lit. Ah! si j'avais pu recueillir de sa bouche les impressions de religion, de foi, d'amour, d'espérance, qui l'ont soutenue jusqu'à son dernier soupir! Non, la mort n'avait pas détruit la grâce naturelle de sa figure : les signes de la prédestination étaient sur son front. O ma mère!

« Grâce à Dieu, mon cher ami, j'ai presque fini ma carrière, qui n'a été qu'une suite d'embarras et de douleurs. J'ai appris de ma mère la grande leçon de l'homme et du chrétien : à souffrir. Si je sens une longue épine se retourner dans mon cœur avec tous ses piquants, je me tairai, et j'espère que mes douleurs secrètes me seront comptées dans un monde où tout est justice et vérité.

« Mon cher ami, j'ai mis ma confiance dans le Dieu de ma mère. Je lui demande de me conserver à jamais cette confiance et de mourir comme elle, sous la bénédiction céleste. Je n'aimerai jamais personne sans lui souhaiter du fond de mon cœur une mort aussi douce, aussi sainte. Vous rappelez-vous ces paroles de David : *Dominus opem ferat illi super lectum doloris ejus, universum stratum ejus versasti in infirmitate ejus?* Eh bien, cette main invisible était agissante autour du lit et du chevet de ma mère. »

Qu'ajouter à cela? C'est tout ce que nous savons sur la mère de Ducis. Et ce que nous savons d'elle, nous ne le savons que grâce au témoignage de son fils. « Elle garda son foyer et fila de la laine. » Nulle épitaphe ne convient mieux que celle de la matrone romaine à cette bourgeoise des anciens jours. Et n'est-ce pas assez, après tout? Quel sort plus beau, pour la mémoire de la mère aux grandeurs cachées comme ses dévouements, au modeste héroïsme de chaque jour, que d'être ensevelie embaumée dans les lettres et dans les vers d'un fils illustre, où la postérité ne jettera jamais les yeux sans accorder à la mère de Ducis l'hommage le plus doux aux cœurs comme le sien : une larme?

M. de Lescure.

HISTOIRE DU LUXE

Le luxe privé et le luxe public (1)

Nos lecteurs connaissent déjà l'*Histoire du luxe*, par M. Baudrillart (2). Commencée il y a trois ans, l'œuvre est aujourd'hui complète. Il y a dans ce livre bien des faits, bien des idées; il y a surtout un point de vue original et, à notre sens, décisif, sur lequel nous voudrions appeler l'attention.

Dans les discussions sur la question du luxe, les uns condamnent rigoureusement toute dépense ayant un caractère improductif; les autres, dans le développement du luxe, ne voient qu'une conséquence nécessaire et légitime du progrès. Entre ces deux opinions extrêmes s'en place une troisième, l'opinion commune, qui tolère un certain luxe s'arrêtant à une certaine limite; mais cette limite, qui la fixera? C'est ce qu'on oublie de nous dire. En attendant, la discussion continue, les mêmes arguments reviennent de part et d'autre, et l'observateur impartial est bien forcé de reconnaître que ceux qui attaquent le luxe ont souvent raison et que ceux qui le défendent n'ont pas toujours tort. D'où vient cette contradiction apparente? De ce qu'on ne peut discuter et juger du luxe en général. Il n'y a pas une seule espèce de luxe : il y a un luxe privé et un luxe public, et ce qui est vrai de l'un n'est pas vrai de l'autre.

Voilà l'idée originale et décisive. Nous ne voulons pas dire sans doute que personne jusqu'ici n'eût fait la distinction du luxe privé et du luxe public; mais, en reprenant à son tour cette idée, en la suivant à travers l'histoire, en nous présentant pour chaque époque le tableau du luxe privé et celui du luxe public, en nous montrant les conséquences de l'un et de l'autre, enfin en ne séparant jamais le point de vue économique du point de vue moral, M. Baudrillart a mieux posé la question qu'on ne l'avait fait avant lui et il a éclairé toute cette discussion d'une vive lumière.

S'agit-il du luxe privé, il est facile aux critiques d'avoir raison. L'économiste nous fait voir dans la dépense improductive une richesse détruite sans utilité; dans l'épargne, un capital créé, c'est-à-dire un instrument de travail nouveau. Le moraliste vient à son tour, et il nous dit que l'homme qui a fait cette dépense improductive n'a cherché que la satisfaction d'un besoin, quelquefois réel, le plus souvent factice; que celui, au contraire, qui a épargné, a obéi à une pensée de prévoyance, de renoncement, d'abnégation. Adam Smith, économiste doublé d'un moraliste, a pu dire sans exagération : « L'homme qui épargne est un bienfaiteur public. » En vain objecte-t-on que les dépenses les plus improductives se traduisent en dernière analyse par un payement de salaires, et qu'ainsi le luxe fait vivre l'industrie : l'économie politique a fait justice cent fois de ce paradoxe; elle a montré et démontré que l'épargne aussi fait vivre l'industrie — et non seulement l'industrie d'aujourd'hui, mais celle de demain.

Est-ce à dire que, pour réduire le luxe privé, il faille recourir aux moyens extrêmes, à ces lois somptuaires qui reviennent si fréquemment et si vainement dans l'histoire? Non certes, répond M. Baudrillart. C'est ici affaire d'opinion, de mœurs et surtout d'exemples : « Ce n'est point par des paroles, disait d'Aguesseau, que l'excès du luxe peut être réprimé; le luxe est une maladie dont la guérison est réservée à l'exemple. » Plus on vit, et plus on se persuade que, dans la société comme dans la famille, l'exemple est en effet le moyen le plus efficace d'éducation, j'allais dire le seul efficace. Et, dans cette question du luxe, c'est aux gouvernants, aux puissants, à cette couche supérieure qu'on appelait jadis les « classes dirigeantes », à donner l'exemple d'une vie simple et utile; c'est à l'opinion, de plus en plus éclairée, à condamner les excès. Dans la machine la mieux construite il y a toujours une certaine quantité de force perdue par le frottement; dans la société la plus sage il y aura toujours

(1) *Histoire du luxe public et privé*, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par H. Baudrillart, membre de l'Institut. — Paris, Hachette. 4 vol. in-8°.

(2) Voy. la *Revue* du 7 septembre 1878.

une certaine quantité de richesse dépensée sans effet utile : c'est cette quantité de force ou de richesse qu'il s'agit de réduire au minimum.

La sévérité de l'économiste et du moraliste ne saurait s'étendre sans injustice au luxe public. Des musées pleins de chefs-d'œuvre, des bibliothèques, des théâtres, de riches collections scientifiques, des voies de communication rapides, l'eau et l'air répandus à profusion dans les villes, voilà le luxe public. Des écoles partout, des temples, des hôpitaux, c'est encore là du luxe, dans le sens le plus élevé du mot et le plus noble. « Le luxe privé, dit M. Baudrillart, risque de développer la vanité et l'égoïsme; le luxe public peut jeter l'âme en dehors d'elle-même. » Les fondateurs du culte catholique l'avaient bien compris : les fêtes qu'ils ont instituées et que nous n'avons pas su remplacer donnaient satisfaction aux besoins esthétiques et moraux de l'âme humaine : aujourd'hui encore, que d'hommes, que de femmes surtout, voués aux travaux manuels ou à la domesticité, ne peuvent trouver qu'à l'église une parole élevée, des chants, des fleurs, un rayon de lumière et d'idéal! A côté des fêtes religieuses se placent les fêtes patriotiques : on sait le rôle qu'elles ont joué dans l'antiquité. Quant à nos fêtes modernes, elles ont trop souvent, suivant la juste remarque de M. Baudrillart, le caractère d'une banalité frivole : il semble qu'un grand peuple, pour se réjouir d'un événement contemporain ou pour célébrer un souvenir historique, pourrait trouver mieux que des courses, des mâts de cocagne ou des feux d'artifice; seules, les cérémonies militaires ont une grandeur réelle, par l'idée de devoir qu'elles éveillent forcément chez le spectateur.

Comment donner à nos fêtes civiles le caractère d'élévation morale qui leur a manqué jusqu'ici? La question a préoccupé quelques philosophes : elle mériterait peut-être l'attention des hommes politiques. M. Baudrillart conseille à la démocratie française « la prédication par les arts, qui enseigne par les yeux le bien et le beau sans avoir l'air d'y prétendre et, par là, d'une façon d'autant plus délicate et plus efficace ». Conseil bon à suivre : l'art, en effet, l'art sous toutes ses formes devrait avoir sa place marquée et son rôle dans nos fêtes publiques; mais l'art ne suffit pas. Il faut quelque chose qui rapproche les hommes, il faut une idée, un souvenir, un symbole. Auguste Comte proposait de célébrer la fête des grands hommes, et, dans son calendrier positiviste, il a tracé le plan du nouveau culte. M. Baudrillart critique, un peu trop vivement peut-être, la forme systématique sous laquelle Auguste Comte a présenté cette idée; mais il retient le principe, c'est-à-dire la *célébration des grands hommes*, et nous le retenons avec lui. On dira peut-être que l'humanité personnifiée dans ses types les plus éminents, ce n'est là, après tout, qu'une abstraction; mais, quoi! tout ce qu'il y a eu de grand dans le monde, de noble, de pur, de désintéressé, n'est-ce pas toujours une idée abstraite qui l'a produit?

En résumé, restreindre le luxe privé par l'action de l'opinion et surtout de l'exemple; développer le luxe public en demandant une idée directrice à l'art, à la morale, à l'histoire; telle nous paraît la conclusion qu'on peut tirer du livre de M. Baudrillart. Tour à tour économiste, historien, philosophe, moraliste, l'auteur, en racontant le passé, a jugé le présent. Le procès du luxe date de loin : M. Baudrillart a réuni patiemment les faits de la cause, il les a présentés sous leur vrai jour, et il a résumé ce long débat avec l'autorité qui lui appartient. Il ne sera plus permis de parler du luxe sans avoir lu ce livre considérable.

P. [illegible].

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Comme on représentait un jour à Louis XV que son bisaïeul Louis le Grand avait eu souvent à dîner Racine et Boileau et que, certain soir, il avait soupé avec le comédien Molière : « Quoi, répondit-il après avoir cité les noms des plus illustres littérateurs d'alors, j'aurais ces gens-là à ma table! » Ces *gens-là* dînaient, en effet, ailleurs ou même dînaient chez eux. Fort heureusement, la littérature était devenue un métier qui nourrit son homme. Elle échappait ainsi à une tutelle qui avait été longtemps une servitude. Cet affranchissement lui assurait à la fois liberté et dignité. Le temps n'était plus où un Corneille était forcé pour écrire *le Cid* de se cacher de son protecteur Richelieu et où il lui fallait dédier *Cinna* au financier Montauron. Les beaux esprits n'étaient plus rentés par le pouvoir; mais on n'assistait plus à ce scandale : Chapelain le mieux rente de tous les beaux esprits. L'indifférence et le dédain de Louis XV, on peut les regretter pour la royauté, qui laissait ainsi échapper à sa domination les forces vives de l'esprit français autrefois disciplinées et quelque peu asservies par l'autorité royale; pour les lettres désormais émancipées qui donc pourrait exprimer un regret? Elles étaient pensionnées et rentées par le public, juge meilleur, plus désintéressé, laissant à ses favoris une pleine indépendance.

En Angleterre, les lettres ont passé par des phases semblables. Même protection, même tutelle des rois et des ministres; puis dédain et indifférence des petits Augustes et des petits Mécènes; puis enfin même émancipation définitive, la dignité et l'indépendance également conquises. L'histoire de cette servitude et de cet affranchissement méritait qu'on la racontât. C'est ce que vient de faire un très ingénieux et très libre esprit, M. Alexandre Beljame, en un volume d'un vif intérêt [illegible] *terre au* XVIII*e siècle* (1). Ce titre n'est pas absolument exact. En effet, il ne s'appliquerait qu'à la dernière période retracée par l'auteur, celle de l'affranchissement définitif. Mais ne cherchons pas chicane sur ce détail. L'important, c'est que le tableau soit complet, et il l'est. Il embrasse une large période, de 1660 à 1744, ou, pour mieux dire, trois périodes.

(1) [illegible] par Alexandre Beljame [illegible] 1881. [illegible]

C'est une sorte de triptyque : au centre du premier compartiment, Dryden, du second, Addison, du troisième, Pope. Autour d'eux, une foule de personnages secondaires, mais groupés avec art autour du personnage principal. De même, bien qu'il y ait trois tableaux, ensemble d'effet et d'impression subsiste. Un sujet et un intérêt, un seul et même sujet : l'émancipation des gens de lettres. Quelle tutelle ont-ils été forcés de subir, comment s'en sont-ils peu à peu dégagés pour conquérir enfin dans la société anglaise une situation digne et honorable ? Une fois qu'ils ont pris rang et que leur place est assurée, c'est pour toujours. Voilà pourquoi M. Beljame s'est arrêté en 1744, au moment de la mort de Pope. Là, en effet, les résultats sont alors à tout jamais acquis ; la lutte, dont nous avons suivi curieusement les péripéties, a eu son dénouement.

Ce spectacle de la vie littéraire chez nos voisins d'outre-Manche est d'un intérêt très vif et constamment soutenu : il faut remercier M. Beljame de nous y faire assister. Pas un seul moment de langueur. Les nombreux épisodes qui se rattachent à l'action principale sont parfois les plus piquants, et ils ouvrent souvent des jours nouveaux pour nous — pour moi du moins — sur la vie littéraire et la vie sociale des Anglais. Si l'œuvre n'était pas si vaste, ce serait un plaisir d'entrer ici dans le détail ; mais il faut nous borner à marquer les grandes lignes.

L'Angleterre, soumise à un régime sévère par les Puritains, avait, pendant plus de onze ans, manqué d'air. Au retour de Charles II, elle ouvrit les fenêtres toutes grandes, et les ouvrit même trop. On sait quel déchaînement de licence ce fut à la cour ; des saturnales perpétuelles, des orgies sans fin ni trêve. Le roi réservait spécialement ses bonnes grâces aux seigneurs qui scandalisaient la ville par leurs débauches. Le plaisir à outrance, tel était pour la cour le but de la vie, et, disait élégamment Rochester, « quiconque regarde au delà est un âne ». Comme la littérature avait été méprisée par les Puritains, la Restauration se fit un point d'honneur de l'accueillir d'un air engageant, mais à condition qu'elle figurerait parmi les éléments de plaisir. Poésies galantes et sensuelles, satiriques et obscènes, récits romanesques et licencieux, voilà ce qu'on attendait d'elle. Pour cette besogne les amateurs ne manquèrent pas, gens haut placés et riches, qui voyaient dans les lettres une distinction et un moyen de briller. C'étaient des amateurs, en effet, non des auteurs. Quant aux écrivains véritables, ceux qui demandent à leur plume leurs moyens d'existence, ils avaient conçu de grandes espérances en voyant Charles II monter sur le trône paternel. Sans doute allaient pleuvoir sur eux présents et places. Il fallut bientôt en rabattre. Ceux mêmes qui avaient des titres tout particuliers à la faveur royale, qui s'étaient exilés pour suivre la reine mère ou avaient souffert la prison comme Cowley, furent mis de côté quand vint l'heure de la récompense. Pour tous peu de lecteurs, même pour Milton ; les éditeurs n'étaient pas généreux : c'était l'obscurité et la pauvreté. Dryden, qui avait célébré le retour du roi [illegible] et qui, [illegible] des [illegible] pour le [illegible] celier, reçut quelques sommes d'argent ; mais il voulait assurer son avenir ; il se tourna donc, non pas où le portaient son inclination et son génie, mais où allait le goût de la cour : vers le théâtre.

Là même, on ne pouvait espérer une fortune brillante. Peu de spectateurs ; la cité, demeurée puritaine, protestait par son absence. Le répertoire devait alors se renouveler fréquemment ; dix représentations étaient un succès prodigieux. Donc, pour les auteurs nécessité de produire sans relâche. Ils ont recours à la collaboration, puis à l'adaptation, qui fleurit longtemps là-bas, comme on sait. On fait même une pièce de plusieurs comédies françaises : tel auteur combine [illegible] avec le [illegible] et une partie du *Bourgeois gentilhomme*. Ajoutez à ces nécessités la concurrence des gens de cour qui s'improvisent auteurs dramatiques et veulent être applaudis. Ce sont des rivaux à ménager, car ils sont les dispensateurs du succès, et ils ont bientôt déchaîné la cabale contre le poète qui ne se met pas de leur coterie. Parfois même il faudra se faire leur collaborateur, et, s'il y a succès, le grand seigneur seul sera nommé. Mais c'est le roi surtout et les maîtresses du roi dont il faut conquérir les suffrages. Expriment-ils un blâme ou un doute sur telle partie de la pièce, l'auteur se soumet avec humilité et remanie son œuvre. Voilà dans quelle dépendance morale se trouvent ceux des écrivains dont la situation est la meilleure, les poètes dramatiques.

Cette situation elle-même est précaire. Voyez Dryden, qui est comblé, si on le compare à ses contemporains. Il est condamné à user ses forces dans la fabrication hâtive d'œuvres pour lesquelles son génie n'est pas fait. Ni honneur ni argent pour les hommes de lettres : voilà où aboutit cette passion littéraire dont le roi et la cour font étalage. Le poète est invité dans les plus aristocratiques compagnies, applaudi pour ses bons mots comme le parasite de l'antiquité. Quand il rentrera dans son humble logis, y trouvera-t-il du feu et du pain ? Nul ne s'en inquiète. Le roi se donne le luxe de poètes lauréats et pensionnés : seulement ces pensions demeurent le plus souvent impayées. Dryden est roué de coups : aucun de ses augustes patrons ne s'en émeut. Wycherley est emprisonné pendant sept années, aucun de ses bons amis de cour ne s'aperçoit de son absence. Combien l'indifférence absolue eût mieux valu pour les auteurs que cette apparence de patronage ! Elle les eût forcés à ne compter que sur eux-mêmes et à tirer de leur talent tout ce qu'il pouvait donner. Ils n'auraient point alors usé leur énergie à poursuivre des espérances qui aboutissaient toujours à une déception. Ils ne se seraient point faits courtisans en tout, accommodant leurs œuvres au goût de leurs protecteurs. Dryden, qui a écrit un si bel éloge de Shakespeare, n'aurait point porté sur le théâtre de Shakespeare des mains sacrilèges ; et lui qui avait loué dignement le génie épique de Milton, il n'aurait pas habillé ses héros épiques à la mode de Mlle de Scudéry. Chose étrange ! Presque tous les auteurs d'alors attaquèrent le faux goût du jour et tous y sacrifièrent dans leurs œuvres. Ce sont ceux qui se [illegible] contre l'envahissement de la [illegible] qui composaient des tragédies pour les yeux :

et ceux qui déplorait de voir la comédie s'avilir en farces grossières, qui fabriquaient des bouffonneries où, de sang-froid et par calcul, ils prodiguaient les mots et les détails obscènes. On ne saurait leur en faire un crime : ils étaient bien forcés de se soumettre à la mode, ils ne pouvaient braver en face l'auditoire dont ils dépendaient. Il fallait plaire et s'abaisser pour plaire.

S'humiliant dans leurs œuvres, ils s'humiliaient dans leur vie, quêtant la faveur des grands et les encensant à l'envi. Cette émulation dans la flatterie ne les releva pas dans l'estime de cette aristocratie naturellement dédaigneuse; la bourgeoisie, hostile à la cour, affecta de regarder d'un air de pitié ces parasites et ces adulateurs de cour : ils s'habituèrent à être méprisés et devinrent méprisables. La plupart semblent avoir mené une vie abandonnée. Ne se respectant pas eux-mêmes, ils respectèrent peu leur profession. Ni esprit de corps, ni union, ni solidarité; aucun de ces sentiments qui font pour nous l'homme de lettres. Et, en effet, il n'y a pas alors d'hommes de lettres. Les temps cependant vont devenir meilleurs.

C'est par la politique que la littérature va s'élever à une situation un peu meilleure. Si les premières années qui suivirent la Restauration avaient été le règne du plaisir et de l'insouciance, le feu puritain se ralluma bientôt. Les scandales d'une cour dissolue, la dignité de la nation abaissée à l'étranger, la sympathie du roi et de son frère pour le papisme, voilà ce qui réveilla les passions politiques et religieuses. L'Opposition et la royauté recrutèrent naturellement des champions parmi les écrivains. Quand on s'aperçut qu'ils étaient capables d'être mieux que des amuseurs, on n'attendit plus leurs sollicitations, on leur fit des avances. Un autre fait qui a sa valeur, c'est que la cour a cessé d'être tout : la cité a repris sa place au soleil; le public, ce n'est plus seulement le cercle étroit et ferme des courtisans, c'est la bourgeoisie, qui veut maintenant compter pour quelque chose. Le nombre des lecteurs a doublé. Ce qui vaut mieux encore, les polémiques de chaque jour touchant aux questions les plus sérieuses, le goût se répand des lectures moins frivoles; la littérature légère n'a plus seule la vogue. La librairie naît, car il faut répondre à ces besoins nouveaux. Est-ce à dire que les écrivains soient maintenant assurés contre la misère et qu'ils aient conquis une complète indépendance? Non sans doute; mais enfin ils ont grandi en importance, en dignité. Si plusieurs la compromettent, cette dignité, par des évolutions qui scandalisent, s'ils passent d'un camp à l'autre par espoir d'un salaire plus grand ou d'une charge mieux rétribuée, du moins il en est quelques-uns qui forcent à l'estime même leurs adversaires politiques ou religieux.

La révolution de 1688 amena ce grand changement dans l'État que le pouvoir royal, né de l'opinion publique, se vit obligé de compter avec elle. Il dut donc chercher à conquérir ceux qui pouvaient avoir sur elle quelque influence. Si le roi le comprenait mal — Guillaume III, par exemple, — ses ministres en sentaient la nécessité. On venait de voir de quel poids pouvait peser dans la balance politique la plume d'un polémiste comme Dryden. On alla donc au-devant des écrivains, non pas seulement le sourire aux lèvres, mais leur offrant des pensions qui maintenant étaient régulièrement payées et des places lucratives. Quand le monde vit que la littérature menait non plus à une inévitable misère, mais à la fortune, aux dignités, la profession d'écrivain grandit tout d'un coup dans l'estime publique. Les auteurs cessèrent de former une caste à part, un clan de parias; ils pénétrèrent dans la haute société, et non plus désormais en protégés, parasites ou flatteurs, mais frayant sur le pied de l'égalité avec les plus hauts personnages. Grandissant aux yeux des autres, ils grandirent à leurs propres yeux. N'étant plus réduits pour vivre à des expédients ou à une sujétion avilissante, ils tinrent à honneur de faire bonne figure dans ce monde qui ne les dédaignait plus. C'est ainsi que le nom d'Addison est resté comme le symbole du parfait *gentleman*.

On voit le progrès accompli, et néanmoins, en s'élevant à une dignité plus haute grâce à la politique, les écrivains n'avaient point encore conquis une complète indépendance. Ils avaient, en réalité, échangé la protection capricieuse et précaire de la cour contre la protection intéressée et durable des hommes d'État. Ce n'était donc pas encore l'émancipation définitive. Ils étaient toujours obligés de compter sur d'autres que sur eux-mêmes; ils vivaient de leurs fonctions et non de leurs charges. Il leur fallait toujours être assidus aux réceptions et aux audiences, faire antichambre, écrire des dédicaces. Il leur fallait surtout dépenser à remuer des paperasses, qu'un commis expérimenté eût remuées aussi bien qu'eux et mieux peut-être, un temps qu'ils auraient pu consacrer aux lettres et à l'art. S'ils faisaient figure dans la société, c'était moins à titre d'écrivains que de fonctionnaires. Eux-mêmes quelquefois — par exemple, Swift et Congrève — affectèrent un complet dédain pour la gloire littéraire. Le véritable homme de lettres est celui qui place dans ses seuls ouvrages sa satisfaction et son honneur.

Une dernière ombre au tableau. Cette protection des ministres, plus durable que celle d'un roi comme Charles II, n'était pas cependant éternelle. Walpole le fit bien voir quand il fut placé, en 1721, à la tête des affaires. Tout d'un coup les écrivains se trouvèrent en face des nécessités de l'existence et laissés à leurs propres forces. Les éditeurs se virent brusquement assiégés par une foule besogneuse, qu'ils exploitèrent d'ailleurs sans pudeur. Il arriva à Steele de composer une brochure dans la journée, afin de payer son souper à la taverne. L'épreuve fut dure pour la plupart; mais elle devait tourner à bien. Les auteurs comprirent qu'ils ne devaient plus chercher d'autres protecteurs que le public. Dryden avait ouvert cette nouvelle voie, *via sacra*, voie de l'indépendance et de la dignité. Après la révolution, toute espérance de pensions ou de places lui étant interdite, il avait courageusement repris la plume. En quelques années il avait fait une petite fortune, tout en enrichissant son éditeur Tonson, qui ne lui permettait pas de perdre une heure, le morigénant d'une voix affectueuse et bourrue quand il avait eu quelques velléités de paresse. C'est ainsi que la traduction de Virgile avait valu à Dryden [illegible] livres [illegible], [illegible] que lui avaient rapporté [illegible] [illegible]

qui [illegible] du succès. [illegible] cent livres, devait se retirer avec une fortune de près de deux millions de francs.

L'impulsion était donnée. Pope accrut encore le mouvement; c'est lui qui fonda sur la curiosité d'un public éclairé et le concours des libraires l'indépendance complète des écrivains. Il avait débuté, non sous la protection d'un grand seigneur ou d'un ministre, mais sous les auspices directs et presque à la sollicitation d'un éditeur. Il avait donc compris, dès son entrée dans la carrière, ce que Dryden avait reconnu seulement sur le tard, que l'avenir des lettres était dans l'alliance intelligente des écrivains avec les libraires. Son succès, sa rapide fortune furent un exemple salutaire et fécond. Il introduisit ainsi dans la littérature anglaise des sentiments de dignité et d'indépendance qui ne devaient plus en sortir. C'est ce qu'exprime avec quelque emphase, mais avec une juste fierté Johnson : « Les sciences, après mille indignités, se sont retirées du palais du patronage et, ayant longtemps erré par le monde dans la douleur et la détresse, ont été enfin conduites à la chaumière de l'indépendance, fille de la force d'âme; là, elles ont appris à se suffire à elles-mêmes dans la dignité et dans le calme. »

Ce décalque nécessairement insuffisant du si intéressant ouvrage de M. Beljame n'en donne qu'une idée incomplète. Lisez ce volume très instructif et en même temps très amusant, rempli d'épisodes piquants, et vous ne regretterez pas des heures si utilement et si agréablement employées.

II.

Le théâtre de l'Odéon vient de reprendre une comédie de M. Cadol, *la Belle Affaire*, qui avait été jouée en 1869 au Théâtre-Historique, en un temps peu propice et par une troupe composée à la hâte d'éléments disparates. Elle méritait cette réparation. Le fonds n'en est pas tout à fait neuf. On songe involontairement au *Beau mariage* d'Émile Augier et surtout à *l'École des vieillards*, de Delavigne — bien qu'ici le mari n'ait pas dépassé la trentaine ; — mais qu'importe que ces souvenirs se réveillent? Sur la trame un peu fanée, des broderies toutes neuves, d'un certain éclat, et même quelques pierres de prix. Pour ma part, je préfère *la Belle Affaire* aux *Lionnes*, dont la touche me semble plus molle. L'interprétation est vraiment supérieure. Tous les artistes se sont surpassés. M. de la Rounat a eu l'heureuse idée de remettre en même temps sur l'affiche *le Klephte*, ce très agréable badinage de M. Abraham Dreyfus. On passe ainsi à l'Odéon une charmante soirée.

MAXIME GOUCHET.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Il y a un an, à cette époque, je datais mes *Notes et impressions* de Lisbonne. Cette année, j'écris de Vienne. On nous assure que l'année prochaine nous aurons été si cordialement et si expressément invités par l'Italie, que le cinquième congrès de l'*Association littéraire internationale* se tiendra à Rome.

J'en accepte l'augure, tout en gardant une sage méfiance à l'endroit des augures.

Il est vrai que ce n'était pas sans une certaine appréhension que nous venions à Vienne, et que nous avons été admirablement rassurés.

Nous ne doutions pas de l'accueil qui nous serait fait par la grande Société littéraire *la Concordia*. Si nous ne l'avions pas prévu luxueux à ce point, et prodigue en toutes choses comme il l'a été, nous savions du moins qu'il serait empressé et cordial. Nous ne doutions pas non plus de la beauté de Vienne, du charme de ses environs.

Mais nous savions que notre congrès se tenait en même temps qu'un congrès des journalistes et des écrivains de toute l'Allemagne, réunis à Vienne pour resserrer les liens de la solidarité germanique, et j'avoue que cette coïncidence ne laissait pas que de nous alarmer un peu. Nous venions faire de la fraternité; ne semblerait-elle pas indiscrète? N'abuserait-on pas, pour en sourire, de nos dispositions conciliantes?

C'est sous ce rapport que, dès le premier soir, nous avons été complètement rassurés, et quand, dans une fête de bienvenue qui réunissait les deux congrès, j'ai pris la parole, comme président de l'*Association littéraire*, et que j'ai dit que les rêves de fraternité ne paraissaient menaçants qu'à ceux qui n'avaient pas assez de patriotisme local, c'est-à-dire qu'il fallait s'unir sans avoir peur de se confondre, les applaudissements des écrivains allemands m'ont répondu avant leur grand orateur, le professeur Lazarus, qui a proclamé l'internationalité des idées. Puis on a joué deux fois la *Marseillaise*, et toute crainte s'est évanouie.

Ai-je besoin de m'excuser de parler ainsi de la philosophie du congrès, au risque de parler de moi? Mais je suis un défenseur obstiné de ces réunions; je suis convaincu qu'elles ont une importance politique considérable, que, si on les multipliait, la paix serait plus facile dans le monde, et qu'en tout cas les préjugés entre les peuples seraient moins opiniâtres.

II.

A Lisbonne, nous avons été reçus par les deux rois, l'un président de l'Académie des sciences, l'autre traducteur de Shakespeare. A Vienne, le gouvernement n'a été représenté, pendant un quart d'heure, que par un chef de section au ministère de l'instruction publique. Ce n'est pas l'Autriche qui nous a reçus, c'est la ville de Vienne.

Il est impossible d'ailleurs de rêver plus de magnificence. Je comprends maintenant que le congrès de 1815 ait traîné en longueur et que tant de cuisiniers fameux datent leur gloire de cette époque. La Société *la Concordia* et la municipalité ont rivalisé de luxe, d'ingéniosité. La Ville distribuait à l'entrée de sa salle de festins des porte-cigares de Klein, emplis de cigares, à chacun de ses invités; *la Concordia*, qui avait sur les chemins de fer des trains spéciaux, sur le Danube des bateaux à vapeur retenus par elle, avec les meilleurs orchestres, Johann Strauss, Farbans, etc., inscrivait les menus sur de larges plumes dorées et nous tirait des feux d'artifice sur les sommets des montagnes de la Styrie.

Il me faudrait vingt pages pour raconter dix jours de fêtes.

Je m'en tiens aux impressions morales, aux résultats très réels obtenus par les discussions du congrès.

III.

Il est certain que les principes de probité littéraire, méconnus ou inconnus jusqu'ici, commencent à troubler la conscience de quelques gouvernements, grâce à nos congrès.

L'année dernière nous avons dénoncé le Brésil, qui pille le Portugal. Notre vœu a été l'objet d'une interpellation sérieuse aux Chambres de Rio-de-Janeiro. Sans l'attentat dont le Président Garfield a été la victime, le traité serait peut-être signé entre les États-Unis et l'Angleterre, traité sur lequel l'Association a été consultée et a donné son avis.

Nous venons d'examiner les conditions faites par la Russie à la littérature de tous les pays, et je ne doute pas que le gouvernement russe ne s'en préoccupe.

L'agence Havas ne vient-elle pas d'annoncer qu'un vœu formulé par notre confrère Louis Ratisbonne, mais interrompu par la prudence des membres du congrès, en faveur d'un romancier russe enfermé depuis vingt ans dans les mines de Sibérie pour simple délit littéraire, a frappé l'empereur, qui ordonne la revision du procès de ce malheureux?

On le voit, les gens de bonne volonté qui prennent au sérieux ces congrès et qui n'y vont pas seulement pour s'amuser ont quelque chance d'être utiles. Cela devrait décider les indifférents et les dédaigneux qui nous trouvent bien naïfs de nous déranger si souvent pour aller si loin.

IV.

Le voyage à lui seul est un attrait.

Vienne sera dans quelques années la plus belle ville d'Europe.

Que les Parisiens se rassurent. Nos boulevards, moins larges, moins imposants que le Ring, défieront toujours les comparaisons par le mouvement, par la vie, par la familiarité de leur hospitalité; mais il n'en est pas moins vrai que la capitale de l'Autriche a une solennité et en même temps une grâce qui la placent au premier rang.

Dans un discours fort spirituel, M. Oppert, le savant orientaliste, racontant ses excursions à Babylone, a comparé Vienne à la cité classique, légendaire. Il a exprimé là avec compétence une idée qui était déjà venue confusément à plusieurs. Certaines avenues gigantesques de Vienne, avec cette accumulation de palais, rappellent ces grands dessins, ces panoramas de Martinus nous montrant des avenues infinies, avec des successions de terrasses et de portiques.

Il est fâcheux que pour parcourir ces étendues il faille se mettre à la discrétion de cochers qui sont, à ce qu'il paraît, les premiers du monde pour conduire les chevaux en les ménageant, et les premiers pour écorcher les voyageurs.

Je n'ai pas encore vu une course dans Vienne qui n'ait été, au moment de la régler, l'objet d'une dispute. Il y a bien quelque part dans la voiture un tarif, mais il est introuvable : le cocher s'assied dessus.

La contemplation de Vienne coûte donc un peu cher dans le détail, mais le spectacle, après tout, vaut son prix.

V.

A propos de spectacle, j'ai voulu me donner le plaisir de la représentation d'un drame de Shakespeare fidèlement traduit en allemand et fidèlement joué.

La langue allemande se prête mieux que la nôtre au travail de la traduction, et j'ajoute immédiatement que le public autrichien se prête mieux que le nôtre à l'interprétation, à l'intelligence de Shakespeare.

On jouait *Roméo et Juliette* à l'Hof-Burg-Theatre. La salle est très vieille; on la démolira prochainement, quand la salle nouvelle et monumentale que l'on construit sera achevée. Il est impossible de rêver des loges plus incommodes, une salle plus disgracieuse, toute en longueur; les décors sont défraîchis, et les changements à vue, fidèlement exécutés, se faisaient naïvement. Il semblait donc que toute illusion fût impossible et que la disgrâce du cadre nuisît irrémédiablement à la grâce du tableau.

Eh bien, pour ma part, je n'ai jamais si bien compris, si bien deviné, si bien senti Shakespeare. Il lui faut cette bonne foi, cette candeur dans l'exécution, et je n'ai jamais vu un public plus attentif, plus aux écoutes. La salle était pleine, non seulement aux grandes places, mais aux petites.

A Vienne, on ne sort pas pendant les entr'actes, et l'attention de tout ce peuple pendant la représentation n'a pas trahi une minute de lassitude ou d'impatience.

Sans être de premier ordre, ou plutôt sans se produire avec des artistes transcendants, l'interprétation était d'une valeur moyenne excellente. On sent que ces acteurs-là, qui jouent les drames modernes, les comédies de Sardou, ont aussi la tradition des maîtres immortels. Tous les rôles sont consciencieusement joués.

Devant cet excellent public, ces excellents comédiens n'ont nul besoin d'escamoter ce qui ferait sourire ou bâiller un public parisien.

Quand Roméo, au premier aspect de Juliette, reçoit ce coup de foudre sublime qui le pénètre dans toutes les fibres; quand, se mettant à madrigaliser, par un besoin inné de

coquetterie, pour apprivoiser l'âme charmante qui peut s'envoler, il entame ce propos sur les baisers à donner et à reprendre. La scène, qui est simple et qui paraîtrait probablement comique à Paris, se joue avec une grâce adorable. Personne ne trouve étrange que ce beau jeune homme embrasse deux fois sur la bouche cette belle jeune fille. Personne ne rit, ne murmure, tant la passion apparaît tout à coup dans son éclat.

Des comédiens français gâteraient la chose par une pudeur hypocrite. Mais cette candeur habile la transfigure et la rend chaste dans son abandon. Depuis *Antony*, par Mme Dorval et Bocage, je n'avais jamais vu l'amour si ardent, si expansif, si vivant au théâtre.

Il est bien entendu que je ne compare pas les deux passions. Ce qui fait de Roméo et de Juliette un poème délicieux et éternel, c'est qu'il y a là le double élan d'une sève pure. Roméo déçu dans une amourette qu'il prend au tragique, Juliette innocente dans la vivacité, dans la fermentation de ses rêves, se joignent par la force irrésistible de la nature, en dépit des préjugés, des haines. Il faut que ces deux amants meurent de cet amour pour en attester l'immortalité, pour qu'il reste une flamme idéale dans sa réalité.

Que de choses j'ai vues pour la première fois dans cette représentation exacte! Comme j'en veux maintenant aux arrangeurs, aux faiseurs d'Opera qui ont modifié les scènes capitales et supprimé ce dernier duel de Roméo au tombeau de Juliette, tuant une dernière fois, au nom de la haine séculaire entre les deux familles, avant de se tuer au nom de l'amour!

J'en aurais trop à dire à ce sujet. Ce que je veux préciser, c'est l'attention du public viennois, qui adore pourtant les valses de Strauss et *le Danube bleu*, pour l'œuvre de Shakespeare, c'est cette recette assurée à l'interprétation des chefs-d'œuvre, c'est cette science non interrompue des acteurs, se maintenant dans le culte des maîtres.

A quel théâtre, en France, devant quel public oserait-on monter Shakespeare?

Je note un dernier détail. La mise en scène est très étudiée. Dans nos tragédies, dans nos drames modernes, quand l'action se passe sur une place publique ou dans une rue, le metteur en scène a bien soin que la place soit déserte et que la rue n'ait pas d'allants et venants. Au Burg-Théâtre, la scène n'est jamais vide, et, quand les personnages principaux agissent sur le devant, dans le fond des gens de toutes sortes vont, viennent, agissent aussi, en faisant un fond animé au drame. Des femmes puisent de l'eau au puits, un raccommodeur de poteries est assis au pied du palais des Capulets; toutes sortes de commissionnaires font des courses. Le tableau varie sans se répéter, et, loin d'être distrait par cette vie qui circule, le spectateur ne trouve que plus de vie dans le drame lui-même, mis dans une atmosphère palpitante.

En somme, nous avons beaucoup à apprendre en voyageant. C'est peut-être pour cela que nous voyageons moins que les autres peuples.

[illegible]

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 23 *septembre*. — MM. Louis Blanc, Barodet, Ménard-Dorian, Raspail et Camille Pelletan, délégués par une réunion de l'extrême-gauche tenue chez M. Louis Blanc, ont une entrevue avec M. Jules Ferry, président du conseil, pour mettre le gouvernement en demeure de convoquer les Chambres sans délai, en motivant cette convocation sur la gravité des événements d'Afrique. Le président du conseil répond que rien, dans les circonstances actuelles, ne démontre cette nécessité, et ajoute d'ailleurs qu'il en référera au conseil des ministres.

M. Max Muller, associé étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, fait à cette Compagnie une communication sur la découverte au Japon de manuscrits sanscrits parmi lesquels le *Vajracchedika* ou « couteau de diamant », ouvrage qui fait partie de la section métaphysique du canon sacré des bouddhistes et que l'on croyait perdu.

Mort à Strasbourg du professeur Schützenberger.

Samedi 24. — Un journal hongrois publie le texte de deux dépêches relatives à l'entrevue de Dantzig entre les empereurs d'Allemagne et de Russie. L'une d'elles, de M. de Haymerlé, dit que le czar est revenu de Dantzig « fort tranquillise et rempli d'une satisfaction intime »; il a été très frappé de la « sagesse et de la moderation inattendue du langage de M. de Bismarck ».

Des dépêches d'Afghanistan annoncent que l'émir Abdur-Rhaman a infligé une défaite à Ayoub-Khan et a réoccupé Candahar.

Dimanche 25. — Des dépêches de Tunisie signalent la concentration des insurgés sur la route de Kairouan et annoncent qu'un engagement sérieux entre nos troupes et les Arabes aurait eu lieu près de Djemmel.

Le retour de M. Parnell à Dublin donne lieu à des manifestations enthousiastes. M. Parnell prononce un discours sur l'indépendance législative de l'Irlande.

Les ambassadeurs des puissances à Constantinople remettent à la Porte une note collective protestant contre une modification apportée par les Turcs à la nouvelle frontière grecque et demandant l'exécution du tracé conventionnel.

Mort de M. Joseph Garnier, sénateur des Alpes-Maritimes, directeur du *Journal des Economistes* et membre de l'Académie des sciences morales et politiques, où il avait remplacé en 1873 le baron Ch. Dupin.

Lundi 26. — La réunion de l'extrême gauche vote un manifeste déclarant que la situation est « menaçante » et « obscure » et exige la convocation immédiate du parlement.

Ouverture, à Madrid, du congrès scientifique américaniste.

La Banque nationale de Luxembourg suspend ses payements et est mise en faillite.

Arrestation, à Barcelone, du président et du secrétaire du congrès socialiste, à la suite de déclarations favorables aux nihilistes.

Mardi 27. — Un meeting de filateurs de coton de Yorkshire, tenu à Manchester, décide de ne faire travailler que quatre jours par semaine, pendant un mois.

Mercredi 28. — Décret prorogeant de trois mois à datter du 8 novembre, le traité de commerce franco-suisse.

En ouvrant la session des Chambres hongroises, l'empereur d'Autriche appelle l'attention des députés sur les modifications de l'organisation de la Chambre des seigneurs et exprime des espérances pacifiques.

Le prince de Bulgarie publie un manifeste instituant un conseil d'État.

Les évêques catholiques d'Irlande adoptent des résolutions déclarant que la loi agraire est un bienfait pour les tenanciers et demandent au gouvernement de mettre en liberté les prisonniers politiques.

Jeudi 29. — Le 61e anniversaire de la naissance de M. le comte de Chambord est célébré par des messes suivies, dans quelques villes, par des réunions et des conférences.

Vendredi 30. — 250e anniversaire de la réunion de Strasbourg à la France.

Tunisie. — Dans l'*Économiste français*, M. Paul Leroy-Beaulieu demande que le gouvernement français rachète la dette du gouvernement beylical :

« Nous devons nous préoccuper de faire disparaître, sans violences d'ailleurs, les institutions internationales qui existent en Tunisie. Pour la commission des finances tunisiennes, rien n'est plus facile : il suffit de rembourser la dette, qui n'est pas considérable; elle monte à 120 millions de francs en capital, et les revenus qui y sont affectés suffisent en temps de paix pour payer l'intérêt à 5 pour 100. Que le gouvernement rembourse le plus tôt possible cette dette tunisienne au pair, il aura par là supprimé en fait la commission internationale, et il sera tout à fait maître de son action. Or cette opération ne lui coûtera aucun sacrifice, car les revenus affectés à la dette peuvent, disons-nous, en temps de paix, payer un intérêt de 5 pour 100, et l'État français peut emprunter soit directement, soit par intermédiaire, au taux de 3 et demi ou 4 pour 100 au maximum, la somme de 120 millions nécessaire pour désintéresser les créanciers actuels de la Tunisie. A vrai dire, il est étonnant que le gouvernement n'ait pas déjà fait cette conversion. Elle ne soulève aucune difficulté financière et elle est d'une nécessité politique incontestable. Ce sont de ces résolutions qu'on eût dû prendre immédiatement et qu'on ne peut pas retarder plus longtemps. »

Nécrologie. — M. Joseph Garnier, qui vient de s'éteindre après une courte maladie, a professé l'économie politique pendant plus de trente ans à l'École des ponts et chaussées et à l'École supérieure de commerce. Il aimait la science qu'il enseignait, et tous les moyens lui étaient bons pour en vulgariser les principes : leçons, conférences, articles de journaux, articles de Revues, livres et brochures. Joseph Garnier croyait avec raison qu'en mettant les connaissances économiques à la portée de tous il contribuait pour sa part à faire la paix sociale et à améliorer la condition du grand nombre : professeur et vulgarisateur, c'est là qu'il avait mis l'honneur et l'intérêt de sa vie.

Nous n'avons pas à donner la liste de ses écrits : nous rappellerons seulement son *Traité d'économie politique*, livre utile à ceux qui veulent enseigner l'économie politique comme à ceux qui veulent l'apprendre. On sait que Joseph Garnier était rédacteur en chef du *Journal des économistes*. En 1873, l'Académie des sciences morales et politiques lui avait ouvert ses portes : il avait alors soixante ans. En 1876, il était élu sénateur par le département des Alpes-Maritimes. Joseph Garnier a été heureux, si le bonheur est dans les affections de la famille et dans le sentiment d'une existence utile. Les années de la jeunesse et même de l'âge mûr avaient été dures; mais il n'en voulait pas à la vie, et, malgré tout, il la trouvait bonne. Observateur fin sous une apparente bonhomie, il savait la vanité de certaines choses et de certains hommes; mais il pardonnait volontiers et aux hommes et aux choses. Philosophe aimable et indulgent, il avait un caractère droit, un cœur ferme. Simple, facile, profondément sincère, sympathique et encourageant à la jeunesse, croyant au bien dans le présent et au mieux dans l'avenir, tel nous l'avons connu dans le cours d'une amitié de vingt-cinq ans — amitié faite de bons conseils et de bienveillance de son côté, de gratitude et de respect du nôtre.

[illegible] — Parmi [illegible] Collège de France, [illegible] travaux de M. Tiele, professeur à l'Université de Leyde, sur l'histoire des religions. Notre compatriote M. Collins entreprend de traduire du hollandais son grand ouvrage sur l'*Histoire comparée des religions de l'Égypte et de la Mésopotamie*, mis, avec le concours de l'auteur, au courant des recherches les plus récentes. La publication aura lieu en octobre, à la librairie Fischbacher. Dans l'introduction au livre III, nous remarquons ce passage sur les Phéniciens :

« L'importance historique des Phéniciens ne le cède guère à celle des Israélites, mais leur rôle fut bien différent. Ceux-ci ont tiré les extrêmes conséquences de l'idée théocratique commune à tous les peuples mésopotamiens; les Phéniciens ont été dans le monde occidental les propagateurs, les apôtres de l'ancienne civilisation mésopotamienne.

« On a peut-être quelque peu exagéré les services rendus par les uns et par les autres. On a oublié que si la religion d'Israël fut la meilleure et la plus haute des religions de l'antiquité, elle ne s'élève pas d'une grandeur solitaire, comme un mont isolé et ne tenant à rien au milieu d'une plaine; que plusieurs des traits caractéristiques qui la distinguent des religions aryennes et qui, jusqu'aux récentes études sur l'histoire des religions, étaient regardés comme lui étant exclusivement propres, se retrouvent dans les religions des peuples voisins, des Phéniciens ou des Moabites et même des Assyriens : en un mot, que le *yahvisme* n'est que le fruit parvenu à sa maturité d'un arbre préexistant, le dernier terme d'un développement bien des fois séculaire, auquel ont concouru tous les peuples mésopotamiens et même les Égyptiens. Le christianisme, qui a reçu les conceptions religieuses de l'Orient par l'intermédiaire d'Israël, ne lui en a pas seulement attribué la plus haute expression, mais bien la possession exclusive, parce qu'il ne connaissait pas les autres peuples qui les avaient possédées.

« De même pour les Phéniciens. On leur a attribué, à la suite des Grecs, l'invention des arts qu'ils ont enseignés à ces derniers et, par [illegible] qu'eux-mêmes [illegible] M. [illegible]

études ont jeté une si vive lumière sur les antiquités phéniciennes et qui n'est certes pas disposé à sacrifier la moindre partie des droits d'un peuple qu'il connaît mieux que personne, est d'avis que l'industrie des Phéniciens ne fut ni aussi étendue ni aussi ancienne qu'on le croit communément et qu'ils l'ont eux-mêmes prétendu. Quoi qu'il en soit, l'habileté incontestable des ouvriers de Sidon, surtout de Byblos, l'activité des Phéniciens ne fut, au point de vue de l'art, ni très remarquable, ni originale. On a révoqué en doute que l'invention de l'alphabet, qui leur est généralement attribuée, leur appartienne en propre. Il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'ils l'eussent reçu des Chaldéens.

« Tout cela ne les empêche pas de s'être fait une très grande place dans l'histoire du monde. Ils furent le plus grand peuple commerçant avant l'ère chrétienne, les intermédiaires, on pourrait dire les courtiers entre les civilisations orientale et occidentale, jusqu'à un certain degré les éducateurs de la Grèce et, par elle, de l'Europe. Ce serait méconnaître complètement les dons spéciaux des Grecs que de soutenir, comme on l'a fait récemment, que la civilisation grecque a été purement sémitique; mais au fond de cette assertion excessive il y a une incontestable vérité. Sans doute, pas plus que les Portugais, les Hollandais, les Anglais dans les temps modernes, les Phéniciens n'ont autrefois armé leurs vaisseaux et affronté les dangers des mers inconnues dans un but désintéressé et purement philanthropique. Mais partout où ils abordaient, ils portaient les principes de leur civilisation, surtout de leur religion, et s'appliquaient à les répandre. Et ils ne l'ont pas fait d'une manière inconsciente. Leur premier but était le gain, mais le mythe de Melqart, confondu par les Grecs avec celui de leur Héraclès, témoigne qu'ils avaient pleinement conscience de la valeur de leur civilisation. Leur premier soin, en formant un établissement nouveau, était d'élever un ou plusieurs sanctuaires de leur culte, lesquels ne tardaient pas à devenir des centres et des foyers de vie religieuse, même pour les anciens habitants du pays. Il est impossible de comprendre certains mythes grecs si l'on ne connaît pas la religion des Phéniciens. On peut même dire que le commerce des Phéniciens de la Palestine a frayé les voies en Occident à la diffusion d'abord du judaïsme, ensuite du christianisme, grâce à la disposition de l'esprit grec à s'assimiler leur religion. »

Le sentiment de l'Allemagne au XVIIIe siècle. — Encore une preuve que la réalité surpasse tout ce que les romanciers peuvent inventer.

Le professeur Erich Schmidt publie dans la *Deutsche Rundschau* des fragments de la correspondance de Martin Miller, auteur du plus sentimental de tous les romans allemands connus : *Siegwart, histoire de couvent*. On aura beau choisir dans *Siegwart, histoire de couvent*, les passages les plus attendrissants, languissants et pleurnichants, on ne trouvera rien qui approche des lettres (1774 et suiv. de Martin Miller sur ses amours avec Lotte, l'adorable Lotte, qui avait eu le malheur de naître gaie, mais qui s'était faite larmoyante depuis que le bien-aimé lui avait dit : « Il me faut une jeune fille qui puisse pleurer et qui aime les larmes. » Elle s'y était mise bravement, la pauvre petite.

On lit ensemble Klopstock, et Lotte pleure. On se tient la main, et Lotte a des regards d'une mélancolie qui « traverse l'âme ». On s'embrasse avec des soupirs lamentables. On regarde la lune et Miller entend « le bruit de ses larmes tomber sur un livre ». — « Cher ange! » dit Miller, et il s'aperçoit avec une joie ineffable que le « cher ange » est tout mouillé de leurs pleurs. Les circonstances les obligent à une séparation momentanée : ce sont des ruisseaux. On se quitte avec des angoisses sans nom, des silences d'une éloquence poignante. Miller sent qu'il a trouvé son idéal, « la jeune fille qui peut pleurer et qui aime les larmes ». — Et la conclusion? La voici, la conclusion.

Dans son voyage, Miller découvre une jeune fille qui aime encore plus les larmes que Lotte. Il l'épouse et Lotte en est pour ses frais de mélancolie. Devenu veuf, il se remarie, trois mois après, avec sa cuisinière. Morale : Défiez-vous de la *Gemuthlichkeit* et des pleurnicheurs.

L'Université de Yeddo. — Nous trouvons dans la *Saint-James Gazette*, de Londres, la notice suivante sur l'université de Yeddo.

« Le gouvernement japonais avait trouvé qu'il était trop coûteux d'envoyer les étudiants japonais en Europe et que, de plus, ces jeunes gens manquaient de surveillance. Il s'était donc décidé à fonder au Japon même une université, où des professeurs allemands, anglais et français enseignaient chacun dans leur langue. A-t-on trouvé que cela faisait trop de langues à la fois? Les professeurs allemands se sont-ils montrés plus capables? Quoi qu'il en soit, on a renvoyé les Anglais et les Français, et aujourd'hui tous les professeurs de l'université de Yeddo sont Allemands. L'université compte plus de mille étudiants, qui n'ont été admis qu'après avoir suivi pendant six ans les cours du gymnase allemand établi là-bas. — Les professeurs reçoivent environ 25 000 francs par an, plus les frais de voyage, aller et retour, et un logement avec jardin. »

Le 30 septembre 1881 marque le deux centième anniversaire de la réunion de Strasbourg à la France. A cette occasion, la *Revue alsacienne* publie une série d'articles historiques très intéressants, dont le premier a pour auteur M. Henri Martin.

Livres nouveaux :

La Algérie à travers l'Espagne et le Maroc, par M. Vernes d'Arlande. — Grassart.

Le Pays des Nègres, par M. Edgar La Selve. — Hachette et Cie.

Code manuel de la presse, contenant le texte de la nouvelle loi et des lois antérieures, les commentaires, etc., par MM. Albert Faivre et Edmond Benoît-Lévy, avocats, précédé d'une lettre-préface de M. Charles Floquet, député. — Un vol. in-12. Cotillon et Cie.

Les *Cours d'enseignement secondaire* pour les jeunes filles (anciens cours Réaume et Feillet), 18, rue Séguier, recommenceront le mardi 4 octobre, sous la direction de M. Van den Berg, ancien élève de l'École normale supérieure et professeur d'histoire et de géographie. — Les cours d'enseignement musical recommenceront le lundi 17 octobre, sous la direction de M. Le Couppey, professeur de piano au Conservatoire de musique.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière

PARIS. — Impr. J. [illegible] QUENTIN et Cie rue Saint-Benoît. 1587

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 15. 8 OCTOBRE 1881.

UN HOMME D'ÉTAT BELGE

Jean-Baptiste Nothomb

1830 vit arriver aux affaires publiques, non seulement en France, mais encore dans beaucoup d'autres pays, une génération ardente, nourrie de fortes études et instruite à la grande école de la Révolution. De ces hommes d'État improvisés dont la jeunesse autant que le talent étonnait lord Palmerston, bien peu survivent encore aujourd'hui. Un des plus méritants, le baron Nothomb, ambassadeur de Belgique près la cour de Berlin, s'est éteint le 16 septembre dernier à Kumersdorf en Silésie. Oublié du monde politique, quoiqu'il eût eu dans les grandes discussions européennes d'il y a cinquante ans son heure de renom, il s'était renfermé depuis plus d'un quart de siècle dans le monde plus discret de la diplomatie, non pour y chercher un repos entouré d'honneurs, *otium cum dignitate,* mais bien plus pour y trouver une nouvelle occasion de rendre d'importants services à son pays.

I.

Jean-Baptiste Nothomb était né en 1804 à Messancy, dans cette province du Luxembourg qui a donné à la Belgique plusieurs de ses hommes d'Etat et de ses écrivains les plus marquants. Esprit ouvert, doué d'une rare facilité et se jouant en quelque sorte de l'aridité des études, il montra, tout enfant, de brillantes et solides qualités qui firent prévoir dès ce moment l'avenir qui lui était réservé. Au sortir de l'Université, il trouva sous sa main une plume de journaliste dont il sut se servir en maître. Avocat comme les Claes, les Ducpétiaux, les Van de Weyer, les Jottrand, les de Potter, il fit tout naturellement partie de la jeune phalange qui, dans les deux dernières années du régime hollandais, fit le coup de feu au *Politique* de Liége, au *Courrier des Pays-Bas,* au *Belge,* dans toute la presse militante, combattant sans trêve la politique néfaste du ministère van Maanen.

Quand éclata la révolution, il fut, par la force même des choses, porté au pouvoir. Moins d'un mois après les journées de septembre, il siégeait avec de Gerlache, Devaux, van Meenen, de Brouckère, dans la « commission de la Constitution ». Avec Paul Devaux, il eut l'honneur de rédiger le projet destiné à devenir le pacte national. Bien qu'il n'eût pas vingt-six ans, il fit preuve, en cette circonstance si délicate, d'une rare aptitude aux affaires. Actif par tempérament, il ne s'était point borné dans ses études universitaires au programme de la Faculté. Il avait étendu le cercle de ses connaissances et s'était porté tout d'abord vers celles qui sont d'ordinaire le moins cultivées. La diplomatie l'attirait, moins comme une carrière où l'on bénéficie, avec les dignités, du commerce des hommes politiques, que comme une science de faits, la plus propre entre toutes à mûrir le jugement, en ouvrant aux vues philosophiques un plus large horizon.

Ces tendances et ces goûts le désignaient à ses collègues pour lui confier un poste élevé au département des affaires étrangères. Élu membre du Congrès national, il fut, avec Liedts, Vilain XIIII et Forgeur, l'un des quatre secrétaires de cette mémorable assemblée; mais il fut aussi et dans le même temps un des membres les plus zelés de la Commission diplomatique. Erudit, lettré, disert et éloquent, possédant à un haut degré les mérites, si difficiles à concilier, du *debater,* il forma avec Paul Devaux et Charles Lebeau une sorte de triumvirat qui présida à la fondation de l'édifice national.

La discussion du traité des « dix-huit articles » mit son habileté en pleine lumière. Pour bien apprécier aujourd'hui les difficultés avec lesquelles il se trouva aux prises et qu'il parvint à surmonter grâce à la sagesse de son esprit et à la fermeté de sa conduite, il faut se rappeler les compétitions

de cette époque troublée et surtout les obstacles suscités à l'indépendance belge par l'absolutisme de la Sainte-Alliance, les désirs secrets d'annexion, les manœuvres orangistes et les ardeurs républicaines. Jean-Baptiste Nothomb autant, sinon plus, que les autres commissaires belges chargés des négociations à poursuivre avec la Conférence de Londres, fit disparaître, l'une après l'autre, toutes les entraves. Après de longs efforts, des pourparlers longtemps regardés comme infructueux, les agents belges réussirent à faire arrêter les préliminaires de l'entente avec la Hollande. Telle fut la hauteur de vues à laquelle s'élevèrent ces discussions que l'Europe ne put refuser son admiration aux négociateurs. De l'aveu de tous, Nothomb contribua puissamment à ce succès. Ce fut lui qui empêcha l'élection du duc de Leuchtenberg comme roi des Belges. Ce fut lui aussi qui décida les puissances et le Congrès à fixer leur choix sur Léopold de Saxe-Cobourg. Il avait, de fait, mieux que personne, compris ce que l'on était en droit d'attendre de ce prince éclairé, le plus capable à tous égards de faire réussir l'*expérience belge*, si chanceuse alors aux yeux du baron de Stockmar.

Cependant une nouvelle tourmente ne tarda point à mettre le nouveau royaume de Belgique en péril. La Chambre des représentants de 1831, où Nothomb avait été envoyé par l'arrondissement d'Arlon, vit renaître tout à coup le conflit que l'on croyait définitivement écarté. A peine le roi Léopold avait-il fait son entrée à Bruxelles, que le roi Guillaume de Hollande refusait de souscrire aux préliminaires consentis et rouvrait les hostilités. Les dix-huit articles, qui maintenaient l'intégralité du territoire et répondaient presque complètement aux vœux des Belges, sont tenus, malgré la réprobation de l'Europe, pour lettre morte par les Pays-Bas. La conférence des cinq puissances rentre en possession de son rôle souverain, et, après avoir vainement essayé de rapprocher les parties, impose d'autorité à la Belgique la nouvelle convention des vingt-quatre articles, qui la morcelait.

Presque seul parmi ses collègues, Nothomb refusa de plier sous l'arbitraire étranger. C'était un acte de grand courage en face des menaces de l'Europe; mais, Luxembourgeois, il ne pouvait accepter, sans protester, le démembrement de son pays natal. D'autre part, il comprenait que la Belgique n'était pas en mesure de résister aux cinq puissances. Il ne se dissimulait point que repousser les vingt-quatre articles, c'était se jeter dans une aventure sans issue où le principe même de l'existence nationale serait infailliblement exposé : il s'abstint.

Mais, pour que cette démonstration ne lui fût point imputée comme un renoncement au devoir et pour que personne ne se méprît sur la signification de son silence, il écrivit son *Essai historique sur la révolution de 1830*. Ce livre, dont le premier volume parut seul alors, ne constituait pas un simple plaidoyer en faveur des droits de la Belgique. L'auteur y étudiait avec une sûreté magistrale le grave problème de la neutralité : il opposait aux convoitises de Talleyrand et aux oscillations des autres diplomates européens une théorie logique, loyale et irréfragable; il forçait l'Europe à être juste avant d'être intéressée; il gagnait à la Belgique, sinon l'appui, du moins le respect des puissances, cherchant chacune à remanier la carte de l'Occident à son profit exclusif. L'*Essai historique* produisit une profonde sensation. Plus même qu'à ses patientes et énergiques négociations, la Belgique lui dut sa sauvegarde.

L'indépendance belge enfin reconnue, la neutralité sanctionnée, Nothomb, qui avait été jusque-là l'âme du ministère des affaires étrangères, crut devoir se consacrer à l'impulsion nationale sur un autre terrain. En 1837, il accepta le portefeuille des travaux publics. Ce ministère était de création nouvelle : il avait donc tout à organiser; mais son esprit d'ordre et de régularité lui servit à établir en peu de temps et sur des bases solides le département auquel se rattachaient de si graves intérêts. A cette époque et pendant les deux années qui suivirent, les catholiques et les libéraux belges, dont l'accord avait fondé l'indépendance, n'avaient d'autre préoccupation que le salut de la patrie. Le dévouement aux institutions nationales, la fidélité à la Constitution étaient les seules garanties que l'on demandât aux membres du gouvernement. Eux-mêmes, faisant abnégation de leurs prédilections ou de leurs vues respectives, ne connaissaient et n'admettaient d'autre programme que celui de l'union.

Entente évidemmen temporaire qui devait se briser au premier choc et que la marche logique des événements rompait d'ailleurs elle-même à bref délai. Les catholiques, attachés à Rome et ne pouvant refuser leur soumission à la curie, allaient bientôt être mis en demeure d'ouvrir la lutte. L'encyclique de Grégoire XVI alluma la discorde. Deux courants s'établirent : celui des unionistes, auxquels Nothomb restait obstinément fidèle; celui des libéraux, dirigé par Devaux, Lebeau et Rogier. L'affaire Van der Smissen provoqua la chute du ministère. Le cabinet Lebeau-Rogier arriva au pouvoir. Mais l'opinion publique n'était pas encore faite aux mœurs libérales. La réaction catholique dominait. Elle n'eut pas grand'peine à renverser le cabinet de 1840. Un simple procès de tendance ramena M. de Muelenaere à la tête des affaires.

Il y avait toutefois à tenir compte de l'élément libéral. Un ministère catholique pur eût été impossible et aurait en peu de temps soulevé des haines qui eussent compromis les forces à peine naissantes du pays. M. de Muelenaere, engagé par tout son passé catholique, ne pouvait faire les concessions réclamées par les deux partis en présence. Nothomb devint l'homme de la situation.

II.

Il inaugura les ministères mixtes, combinaison opportune peut-être, mais qui en tout cas ne pouvait être viable que pendant un temps limité. Nothomb conçut le plan de se tenir à égale distance des deux éléments contraires du pays, assez près de chacun d'eux pour se reposer sur l'un comme sur l'autre, assez éloigné, en même temps, pour ne pas sacrifier son initiative à leurs exigences opposées. Politique de bascule, obligeant aux volte-face les plus imprévues, n'ayant en somme de point d'appui que l'expérience diplomatique et

par la même coalition, [illegible] à leur [illegible] par les attaques des deux partis également mécontents de la marche oblique du gouvernement. Nothomb, sincère avant tout dans cette tentative de paix et de conciliation des esprits, avait le défaut des doctrinaires de son époque. Il se persuadait volontiers que l'impassibilité est la qualité maîtresse de l'homme d'État. Il ne croyait point aux sautes de vent de l'opinion; il se refusait à admettre que cet équilibre des forces contraires ne présentait aucune condition de stabilité; il pensait que la politique est essentiellement une science dynamique et que la vraie solution de la liberté est dans l'immobilisation des principes d'[illegible] par leur [illegible] la pondération. Sceptique, voltairien, accoutumé dans la carrière diplomatique, où il avait déjà eu plusieurs fois l'occasion de mûrir ses qualités, à préparer les événements au lieu de les attendre, il voulait être, comme l'a dit un de ses compatriotes, « le pilote ferme et capable, n'ayant d'autre but que de mener le navire à bon port, sans jamais le laisser aller à la dérive, ne s'effrayant pas au moindre grain, pas même à la plus rude tempête, étonnant ses adversaires eux-mêmes par la force de sa volonté et l'habileté de ses manœuvres ».

Il oubliait, ou plutôt il ne pouvait pas comprendre que si les catholiques et les libéraux s'accommodaient provisoirement de ce système de transaction, c'est qu'ils y trouvaient un moyen de dresser, de part et d'autre, leurs batteries avec le concours du gouvernement, sans lui devoir ni alliance trop prononcée, ni reconnaissance trop compromettante. En réalité, les armements étaient poussés activement dans les deux camps. Dechamps, de Theux, Brabant, du Bus aîné, Dumortier, de Raikem, Osy soutenaient, sans en rien retrancher, les prérogatives de l'Église; Devaux, Lebeau, Rogier, Delfosse, Verhaegen, Orts, Dolez défendaient pied à pied les droits de l'État. Et pour que le ministère ne se trompât point à leur attitude et n'escomptât point leur amitié, qui au fond ne lui était pas acquise, les uns, comme Osy, stigmatisaient les projets du cabinet en les appelant [illegible] les autres, comme Delfosse, les traitaient de *rouerie*.

Tant il est vrai que, en politique comme dans tous les actes de la vie publique ou privée, là où la franchise fait défaut en réalité ou en apparence, il ne saurait y avoir ni durée, ni efficacité! Pendant cinq ans, de 1840 à 1845, Nothomb parvint à contenir les prétentions de la droite, à modérer les impatiences de la gauche. L'acte le plus important de son passage au pouvoir fut la loi sur l'enseignement primaire de 1842. L'expérience a démontré ce qu'avait de défectueux cette conception qui soumit pendant plus de trente ans l'instruction populaire en Belgique à un régime bâtard, non moins funeste que celui auquel la France n'a été arrachée que l'année derrière. Nothomb eut néanmoins le mérite d'avoir posé d'une main ferme le premier jalon du progrès. Avant lui, l'enseignement belge n'était pas organisé; grâce à lui, il le fut. Avant lui, il n'y avait rien; à partir de 1842, il y eut quelque chose. Si imparfaite, si vicieuse que fût la loi, elle constituait un point de départ, ou, pour employer une expression consacrée, elle était ce premier pas qui coûte. Ç'a été la grande œuvre de Nothomb, et, quelle que soit aujourd'hui la sévérité avec laquelle nous l'apprécions, elle restera pour son auteur un titre incontestable d'honneur. D'autres sont venus après lui qui ont rectifié le chemin tracé; la loi de 1879 a remplacé celle de 1842, mais il y a un fait qui demeure : c'est que la première initiative du mouvement appartient à Nothomb, et que, à l'époque de crise où cette initiative s'affirma, la réforme ne pouvait être autrement entreprise.

Nothomb ne se faisait, au reste, pas illusion sur les ministères mixtes. Décidé, comme il l'était ouvertement, à ne jamais sacrifier l'État à l'Église, déclarant « qu'il n'y a pas plus de rapport entre l'État et la religion qu'entre l'État et la géométrie », il renonça, une fois réveillé de son rêve, à reprendre l'essai de ses théories. Tombé du pouvoir en 1845, comme Van de Weyer, qui avait caressé les mêmes espérances généreuses et subi les mêmes déceptions amères, il convint, lui aussi, qu'à une situation nouvelle il faut des hommes nouveaux. Il attendit avec calme, en spectateur sinon désintéressé, au moins platonique, que l'évolution même du pays se chargeât de résoudre le problème auquel il avait consacré les quatre [illegible] années de sa vie. Nommé ministre plénipotentiaire de Belgique à Berlin, il continua à occuper ce poste jusqu'à sa mort. Les travaux qu'il a accomplis dans cette seconde phase de sa carrière ont eu, il est vrai, moins de retentissement; mais l'histoire des relations de la Belgique avec l'Allemagne ne saurait désormais s'écrire sans recourir aux actes de cette chancellerie où Nothomb s'était volontairement retiré, assez loin du monde politique pour n'avoir point à redouter les orages, assez près pour aider, en bien des cas, à les conjurer.

[illegible]

LOPE DE VEGA

Sa vie et ses dernières amours (1)

[illegible] *de España* se traduit en français par : [illegible] *de l'Espagne*. Il y a quelques années, un corps savant de Madrid — *la Biblioteca nacional* — admettait au concours une *Vie de Lope de Vega*. C'était une œuvre intéressante, nouvelle. L'auteur — La Barrera — avait eu la fortune de rencontrer des documents inédits. Ces documents en main, il montrait le caractère de Lope sous un jour inattendu. Le jury déclara à l'unanimité que cet ouvrage méritait le prix; mais en même temps il avertit La Barrera que ce prix, il ne l'obtiendrait point s'il ne retranchait d'abord de sa [illegible] qui, par leur nature, pouvaient nuire à la réputation morale du [illegible].

Il existe en Espagne (comme ailleurs) une légende sur Lope

(1) [illegible] 1877. [illegible] Madrid.

et sur sa vie. Cette légende, ses compatriotes — surtout ces dévots imprudents qui ne savent point souffrir les atteintes portées à la bonne renommée des gens d'Église — ont essayé de la conserver. On avait dit et ils ont voulu laisser croire que le poète était entré dans les Ordres après son deuxième veuvage, moins pour chercher un refuge à sa douleur que pour racheter par une vie exemplaire les désordres de sa première jeunesse, et qu'il était devenu l'édification de son siècle en même temps qu'il en avait été l'ornement.

Cependant la vérité avait transpiré. Déjà, en 1854, un érudit allemand, le baron de Shack, avait, par la publication de quelques lettres inédites de Lope, ébranlé la légende. Un peu plus tard, La Barrera avait reproduit ces lettres dans son *Catalogue biographique et bibliographique du théâtre espagnol*. Enfin, en 1862, Hartzenbusch en avait parlé dans la préface de son édition nouvelle de *Don Quichotte*.

D'où étaient venues ces révélations successives? D'une source qui depuis longtemps aurait dû être ouverte; et c'est encore une des singularités de l'Espagne que la négligence profonde qui s'attache à certaines choses. Quand on vint à demander à ces divers écrivains d'où ils avaient tiré leurs documents inédits, tous répondirent qu'ils les devaient à l'obligeance d'un érudit espagnol, M. Durán; et quand on pria celui-ci d'en établir l'authenticité, il déclara à son tour qu'un de ses amis les lui ayant prêtés, il avait cru pouvoir en prendre et en donner des copies. D'où cet ami avait-il lui-même tiré ces lettres? Des archives du duc de Sessa, comte d'Altamira, descendant de don Luis Fernandez de Cordoba, Cardona y Aragon, duque de Sessa, le patron et l'ami du célèbre poète. La collection ne se composait pas de moins de huit volumes; elle avait été prêtée tout entière à M. Durán, et s'il n'en avait copié que quelques lettres, c'est que sa main s'était lassée. Chose étrange : l'existence de cette collection n'était pas tout à fait ignorée. En 1851, M. Pascual de Gayangos en avait signalé, dans sa traduction de l'*Histoire de la littérature espagnole* par Tickno, un volume séparé qui se trouve actuellement dans la possession du marquis de Pidal; et cependant personne ne s'en était encore occupé, si ce n'est deux ou trois hommes de lettres qui, d'une main paresseuse, l'avaient effleurée.

Si peu qu'on en eût dit et publié, c'en était assez pourtant pour dévoiler le mystère de la vie de Lope de Vega et pour que ses admirateurs dussent prendre leur parti sur ce point. Nous venons de voir que le jury de la Bibliothèque nationale de Madrid n'en jugea point ainsi; qu'au contraire, il imposa à son lauréat l'obligation de mutiler son manuscrit et d'en retrancher tout ce qui, en complétant les revélations déjà faites, lui prêtait la valeur d'un travail inédit.

Mais voici quelque chose de plus surprenant encore. Il y a trois ans, un fervent ami de Lope voulut venger son honneur. C'était chose insoutenable, pensait-il, que des soupçons outrageants courussent sur le compte de ce grand homme et que les pièces du procès ne fussent pas mises sous les yeux du public. Mieux valait, puisque l'éveil était donné, publier ces lettres tout entières. On verrait bien qu'on avait fait du bruit pour peu de chose. La calomnie ne pourrait plus grossir les faits, une fois qu'ils seraient complètement connus. On n'irait plus se disant à l'oreille : « Savez-vous que Lope de Vega était un triste homme et un bien mauvais prêtre? on a découvert cela, mais n'en parlez point. » Rien n'est pis pour la réputation d'un homme que ces révélations mêlées de réticences qui donnent carrière aux imaginations. Après tout, quoi d'étonnant à ce qu'au XVIe siècle — le siècle qui venait de voir passer Léon X, Alexandre VI et tant d'autres mauvais prêtres, — les vertus sacerdotales de Lope ne répondissent point à notre idéal moderne? On était tenu de faire connaître la vérité tout entière. Ce secret que les jurés de la Bibliothèque nationale avaient voulu garder par respect pour la mémoire du poète, un admirateur plus intelligent qu'eux allait hardiment le dévoiler. — Là-dessus, l'ami zélé prend une cinquantaine de ces lettres, la plupart datées ou présumées datées de 1617, en choisissant, nous aimons à le croire, les plus incriminées, les plus faites pour l'être, et les soumet à notre appréciation avec une candeur qui nous étonne plus chez un contemporain que leur ton ne nous offense si nous nous reportons au temps où elles ont été écrites.

Et voilà comment nous avons aujourd'hui sous les yeux un beau et magnifique volume, publié au profit d'une œuvre pie (autre surprise!), imprimé sur papier de Hollande avec un luxe extraordinaire. Mais puisque l'auteur voulait et croyait travailler à la gloire de son héros en publiant des pièces qui sont faites, selon nous, pour le couvrir de honte, pourquoi avoir fabriqué ce volume dans des conditions de prix telles qu'il n'est accessible qu'au petit nombre? Pourquoi ne l'avoir tiré qu'à fort peu d'exemplaires? *Cosas de España!*

I.

La vie de Lope est particulièrement intéressante en ce qu'elle est typique, non seulement de la vie des poètes au XVIe siècle, mais aussi des mœurs de l'Espagne, aux plus beaux temps de sa grandeur. En Lope de Vega se montrent tous les côtés du caractère espagnol à cette époque : la vaillance et la bassesse, la dévotion et la galanterie, l'amour idéal et l'amour vulgaire. Nous passerons sur ce dernier trait, mais nous nous arrêterons aux autres.

L'enfance et la jeunesse du poète composent à elles seules un roman de cape et d'épée. Issu d'une bonne famille de petite noblesse et placé dans un collège, il escalade les murailles et se met à courir l'Espagne en quête d'aventures. Épris de deux dames à la fois, il épouse l'une d'elles tout en restant l'amant de l'autre; puis il se fait soldat. Ensuite il devient secrétaire de grands seigneurs. En traçant des billets doux pour leur compte, il se fait leur rival en amour. Il se bat, il tue ses adversaires, émigre à Valence, revient à Madrid, y trouve de nouvelles aventures, se marie une seconde fois, et pendant ce temps-là augmente sa famille d'une foule d'enfants adultérins. Pendant ce temps-là aussi, il cultive la poésie dramatique avec une facilité qui tient du prodige. Ses relations avec les femmes de théâtre multiplient

à la fois ses amours et ses ouvrages. Tout ce qu'il voit, il le peint; tout ce qu'il sent, il l'exprime en vers; tout ce qui frappe son oreille se grave dans son esprit et, par lui, arrive jusqu'à nous. Combien de comédies excellentes, caractéristiques, ont contribué à enrichir cette mine du théâtre espagnol où nos grands poètes du XVIIe siècle puisèrent l'idée de leurs chefs-d'œuvre, qui sont nés des passions et des amours dont nous nous scandalisons!

Cette première partie de la vie de Lope a toujours été connue. De tout temps on a su que le *phénix des beaux esprits* avait commencé par être un type achevé de dissolution de mœurs. Mais on croyait généralement que ses années de maturité avaient racheté ses années de jeunesse; on ajoutait foi à la fable, inventée par son ami Montalban, de sa douleur et de son repentir. On verra par quelques citations empruntées aux lettres récemment publiées, d'abord que ce n'est point le chagrin que lui aurait causé la perte de sa femme qui l'a conduit à se faire prêtre et que celle-ci était à peine morte qu'il avait pris une maîtresse; ensuite, qu'entré dans l'état ecclésiastique, il y a porté — seulement sous une forme plus discrète — ces mêmes vices et ces mêmes passions qui avaient rempli d'une façon si bruyante la première période de son existence agitée.

Il ne faudrait pas croire pourtant que Lope de Vega fût un vulgaire hypocrite; loin de là : sa foi était sincère, et ces mêmes lettres nous font assister par moments à ces étranges alternatives de repentir et de péché dont Louis XIV, quittant la société de ses maîtresses pendant la durée du carême, nous a offert plus tard un si bizarre exemple. Quand nous disons que ce n'est pas le repentir qui a conduit Lope à embrasser l'état ecclésiastique, nous ne voulons pas dire qu'il soit toujours étranger à ce sentiment; il a même quelquefois des scrupules; mais ce sont les scrupules d'une femme galante, à la fois dévote et fragile, non les scrupules d'un chrétien.

Une autre découverte qui ressort pour nous des *Lettres inédites*, c'est que Lope était un esprit triste autant qu'un esprit attristé. Ceux qui ne connaissent du grand comique que ses ouvrages se le représentent ordinairement sous le masque de Thalie; mais, chez ces rieurs de profession, c'est une surprise assez commune de rencontrer des âmes mélancoliques. Chez celui-ci comme chez tant d'autres, la gaieté n'était, paraît-il, autre chose qu'un effort de la nature pour se débarrasser de la tristesse. Cette tristesse ne provenait ni de pieux remords ni de tendres regrets : elle était, pour ainsi dire, constitutionnelle et s'harmonisait avec les traits du visage. Jamais en effet Ribéra n'a peint figure bistrée d'un ton plus pâle et plus bilieux que la figure de Lope, telle qu'elle nous apparaît dans le portrait que nous en a laissé le peintre Louis Tristan, de Tolède. Ces grands yeux noirs ont des teintes de jaunisse : masque sévère, du reste, dans sa mélancolie, et d'une beauté singulière. Le front haut et perpendiculaire, le nez aquilin, la face maigre et allongée représentant le type don quichottesque; mais la bouche est sensuelle, et la fine moustache qui l'ombrage n'en dissimule point le caractère.

L'éditeur des *Lettres inédites de Lope de Vega* nous dit que son amour pour ses enfants dépassait la mesure ordinaire de la tendresse paternelle. Nous croyons volontiers que chez cette puissante nature tout sentiment prenait la force et la tyrannie d'une passion. Lui-même a dit quelque part qu'il ne savait « qu'abhorrer ou chérir ». Beaucoup de ses poésies sont dédiées à ses enfants; souvent il parle d'eux dans ses lettres. Cependant il est d'expérience que si le cœur d'un père s'élargit à mesure que s'accroît sa postérité légitime, les naissances hors mariage qui viennent s'ajouter aux autres dispersent et affaiblissent l'affection paternelle d'une façon regrettable pour tous.

Quoi qu'il en soit et quelle qu'ait pu être du reste la douleur de Lope lorsqu'il perdit un fils d'une façon tragique, cette douleur, pas plus que celle de la mort de sa femme, ne fut la cause déterminante de son entrée dans les ordres sacrés. Lope de Véga était gentilhomme et pauvre. En ce temps-là, un homme placé dans ces conditions d'existence ne pouvait suivre qu'une de ces trois carrières : l'armée l'Église ou la cour. Dans sa jeunesse, il avait embrassé la première; dans son âge mûr, la seconde s'offrait naturellement à lui. C'était assurément la meilleure. On y trouvait du moins, au milieu du péril général, la sécurité personnelle. A une époque de l'histoire où le pouvoir religieux et le pouvoir civil, ligués ensemble, tenaient le glaive sans cesse suspendu sur la tête des citoyens, ceux-ci ne pouvaient faire plus prudemment que de s'abriter à leur ombre. Lope, d'accord en cela avec l'esprit de son siècle, se faisait un honneur — et peut-être une sauvegarde du titre de « familier du Saint-Office ». Au reste, à ce moment, en Espagne, tout bon catholique le portait. Les fonctions de familiers du Saint-Office étaient, autant que les fonctions de cour, considérées comme honorables jusque dans leurs plus infimes détails. Nous lisons dans les procès-verbaux d'autodafés que lorsqu'il s'agissait de seconder dans son œuvre le tribunal de la foi, les grands seigneurs se disputaient l'honneur de lui servir de sbires et de geôliers. On voyait des ducs, par exemple, lesquels eussent rougi en toute autre occasion de faire œuvre servile, aller eux-mêmes « chercher le serrurier » quand il fallait river ou détacher les fers des victimes. De même qu'on regardait comme un honneur insigne de présenter au roi les choses à son usage, on mettait sa gloire à prêter, sous toutes les formes, au Saint-Office « l'appui du bras séculier ».

Sans doute, le procès que la postérité fait aujourd'hui à Lope de Vega est le procès fait à son siècle. Tout le monde sait à quel degré de corruption le clergé catholique, et particulièrement le clergé espagnol, était alors descendu. La langue castillane conserve encore aujourd'hui des dictons populaires qui sont comme des empreintes laissées par les mœurs : [illegible] — [illegible] — *Clerico, fraile ó judio, no le tengas por amigo*, etc., etc. — Lope qui, prêtre, entretenait des relations avec une femme mariée et avait une fille d'elle n'en recevait pas moins du pape des témoignages d'estime et de satisfaction. Urbain VIII

(qui n'était pourtant pas pour soutenir un homme de scandale) lui adressait un bref flatteur en lui envoyant, avec la croix de Saint-Jean de Jérusalem, les titres de docteur en théologie de la Sapience de Rome, de promoteur fiscal de la Chambre apostolique et de notaire des archives romaines. Sa conduite privée n'empêchait pas non plus qu'il ne fût élu, en Espagne, premier chapelain de la congrégation des prêtres et qu'on ne le traitât dans toutes les classes de la société avec une déférence qui n'était pas toujours, à cette époque, le lot des hommes de talent. C'est là-dessus que l'éditeur des *Lettres inédites* croit pouvoir se fonder pour défendre le poète. C'est dans les vices du milieu où Lope a vécu qu'il trouve les raisons de le justifier. Mais où est donc la supériorité morale d'un caractère, s'il ne s'élève au-dessus de son siècle? quels sont les droits de Lope à notre sympathie, s'il n'a fait qu'inhaler la corruption du sien?

Ce qui nous frappe, du reste, plus encore que la honte de ses dernières amours, c'est sa servilité vis-à-vis de son Mécène. Les flatteries d'Horace pour le sien étaient en comparaison de la dignité. Voilà donc où étaient descendus les héritiers du Cid, qu'un gentilhomme, un soldat de l'invincible *Armada*, un prêtre de la puissante Église romaine, et le plus bel esprit qu'ait admiré l'Espagne, se prosternait devant un grand seigneur comme devant un fétiche! Le langage de Lope avec le duc de Sessa est celui d'un amant avec sa maîtresse, quand il n'est pas plus humble encore. La flatterie hyperbolique y dépasse toutes les bornes du goût et du bon sens; la mendicité s'y étale au grand jour. Nous citons à l'aventure quelques passages des *Lettres inédites*, en évitant de rencontrer sous notre plume ceux qui révoltent la pudeur.

« Madrid, 31 décembre présumé de 1616.

« Au duc, mon seigneur.

« J'ai soupé en ville hier, et le billet de Votre Excellence ne m'est parvenu qu'à dix heures du soir. Je ne serais guère d'avis que Votre Excellence lui fît cette gracieuseté (à quelque dame inconnue) parce que d'autres qu'elle jouiraient du portrait et qu'elle pourrait montrer et faire courir le billet qui l'accompagne. Mais Votre Excellence s'entend mieux que moi aux manières de cour. Je veux seulement lui dire comment on comprend et sent les choses chez les gens de notre classe, où l'on mêle, à la façon des mystiques, l'humain au divin...

« Seigneur excellentissime, j'ai invité toute la maison de doña Marta (la maîtresse de Lope) à souper pour demain, malgré que je sois fort souffrant d'un rhume que j'ai gagné du chevalier de Gracia. Si Votre Excellence veut jouir d'un peu de musique, ils seront ici à six heures; Votre Excellence pourrait venir comme par hasard entre sept et huit, si toutefois cela Lui plaisait et qu'Elle ne fût point occupée. Qu'Elle veuille bien aussi donner ses ordres à Quijada (le maître d'hôtel du duc, sans doute) pour qu'il m'envoie deux plats de confitures, chose que chez moi l'on ne sait pas faire, ainsi que des nappes et des serviettes. Voilà qui est bien ménage. Que Votre Excellence me pardonne; mais ceux qui sont nos maîtres sont aussi nos protecteurs en toute espèce de choses. Votre Excellence sait que je n'ai qu'Elle au monde et qu'il est naturel que je m'adresse à Elle comme à mon doux prince, à mon affectueux maître, à un seigneur enclin à faire le bien, avec la juste confiance que sa valeur ne se lassera pas de ma faiblesse. Que Dieu conserve Votre Excellence pendant de longues années, et que celle qui va commencer soit pour Elle aussi heureuse que mon cœur le désire : Amen.

« Que Votre Excellence n'oublie pas que mon souper est pour demain. »

Il est aisé de voir, au ton de cette épître, d'abord que le duc de Sessa (qui était un homme marié) avait, dans une lettre à laquelle Lope répondait, consulté l'ancien soldat son secrétaire sur quelque affaire d'amour; ensuite, que le prêtre sacrilège auquel on osait faire pareilles confidences ne rougissait pas à son tour de faire savoir à son patron qu'il invitait chez lui « la famille de doña Marta », autrement dit sa maîtresse. C'est là la femme qu'il désigne habituellement sous le nom d'*Amarillis*. Mais cette précaution n'empêchait pas que leurs relations ne fussent connues, et il existe un dizain inédit de Góngora qui montre assez qu'elles étaient publiques.

Dicho me han por una carta
Que tu es como persona,
Sobre los mant[illegible] *mona*,
Y entre [illegible] *Marta*.
Agravio tiene harta,
Lo que me advierten despues,
Siendo *Lope* de la haz,
En haz del mundo y en paz,
Pero desta *Marta* es.

L'avant-dernier vers de ce dizain est significatif :

En haz del mundo y en paz.
« A la face du monde et en paix. »

C'était donc, en effet, à la face du monde et sans remords de conscience qu'à cette époque Lope de Vega avait avec une femme des rapports de galanterie.

Dans la lettre suivante, il n'est point directement question de cette femme, mais il est parlé d'une certaine Jacinte (évidemment la maîtresse du duc) en des termes qui sentent plus le soldat que le prêtre :

« Madrid, janvier 1617.

« Monseigneur, je crois voir d'ici Votre Excellence tout heureuse de ce bonheur qu'éprouvent des amants qui s'aiment tant, après qu'ils ont un moment essuyé les orages de la jalousie. Cela est si doux de se raccommoder! Mauvaise année sera pour moi celle qui commence, si je ne suis point jaloux aussi..... Je trouve que Votre Excellence est un parfait amant, que Jacinte est douce et modeste, enfin que tout chez vous va à souhait. Rosicler avait bien raison de dire que les heures qui ne sont pas données à l'amour le doivent être aux soupçons qui le ravivent.

« Je n'ai pas aujourd'hui à vous parler de moi, mon maître et seigneur, car, quand vous êtes heureux je le suis aussi, et, quand vous êtes malheureux, je le suis de même; nos étoiles roulent ensemble; seulement, celle de Votre Excellence mène la marche, et la mienne est satellite. Comme prémisses de vos joies, qui paraissaient perdues et qui sont retrouvées, je supplie Votre Excellence de donner des ordres pour qu'on m'envoie, dans ce petit appartement où je meurs de froid, cinq couvertures de laine, lesquelles seront reportées chez vous une fois l'hiver passé, et peut-être avant si je puis faire

marché pour quelque vieux tapis. Que Votre Excellence ne se lasse point de mes importunités. Si j'étais le duc de Sessa et que vous fussiez Lope de Vega, je vous donnerais mon âme. Lorsque Votre Excellence est à la petite verde, je suis resté ici à me geler. Votre Excellence sait qu'elle est mon soleil pendant l'hiver, mon rafraîchissement pendant l'été.

« De Votre Excellence, l'esclave — L.

Voici maintenant une lettre dont le style indique assez la manière dont le grand seigneur répondait à l'occasion à une si excessive soumission. Il paraît que le duc de Sessa avait accusé Lope de quelque vilenie, puisque celui-ci lui écrit dans les termes qu'on va lire :

« Monseigneur le duc, je n'ai pu fermer l'œil de la nuit, je suis resté au lit jusqu'à présent, et je ne me serais point levé si une personne (Marthe), qui avait appris ma peine, ne m'avait point fait demander. Je n'ai pas encore mangé, et j'ai été si désespéré que j'ai prié Dieu de m'ôter de ce monde. Le billet de Votre Excellence est venu me rendre la vie. Ces lignes sont si pleines de bonté que je veux baiser la trace de vos pas et que je vous pardonne d'avoir pu croire que j'avais manqué si gravement à mon devoir envers Votre Excellence. Moi, trahir Votre Excellence! Je ne voudrais pas à ce prix sauver la vie de mes enfants! Je n'ai ni vu la personne en question, ni su même qu'elle eût une tante ou des parents. Tout ce que j'ai voulu, ç'a été de tâcher d'assurer le repos de Votre Excellence, soit qu'elle continue, soit qu'elle cesse de la voir, parce que, quand Votre Excellence est satisfaite, je ne désire pas d'autres biens en ce monde. J'en suis venu à chérir tellement Votre Excellence, par un sentiment de gratitude fondé sur les bontés qu'Elle a daigné avoir pour moi, que, lorsque j'ai vu ce qui m'arrivait avec Elle au bout de tant d'années, il aurait fallu que je fusse de pierre et non de chair pour pouvoir le supporter. C'est une grâce de Dieu que je n'aie pas perdu la raison. Mais Votre Excellence a si bien l'esprit et le cœur d'un grand prince, qu'Elle a voulu me combler de nouvelles faveurs pour me consoler, et je crois qu'Elle ne m'a tué hier que pour me rendre à la vie ce matin. C'est la vie, en effet, que je Lui dois. Monseigneur, je vous confesse que j'ai quelquefois, comme saint Augustin, désiré être Dieu pour me donner à vous comme Dieu se donne à nous.

« Si ma condition pouvait changer, si j'étais prince et si vous étiez un simple gentilhomme, je voudrais vous faire duc de Sessa y Baena et marquis de Posa, ces titres qui ornent la lettre que je baise. Je supplie Votre Excellence d'avoir pitié d'un honnête homme outragé hier et de croire que celui qui vous a toujours été fidèle ne peut pas vous trahir. Plût à Dieu que vous pussiez me marquer au visage avec un fer rouge à vos armes, afin que le monde entier vît que je suis votre esclave et le serai toute ma vie! Je suis né de cette manière que je ne connais que les extrêmes : je ne puis qu'abhorrer ou chérir. J'ai aimé Votre Excellence au-dessus de toutes les créatures; je l'ai dit à tout venant, je l'ai écrit à tout propos. Si je ne l'ai pas bien servie, la faute en est à mon trop peu d'intelligence, car j'ai plus peur de manquer à mon devoir envers Elle que d'offenser Dieu. Qu'Il daigne la protéger plus que mes enfants et que moi-même, et La combler des biens que mon cœur Lui souhaite!

« L'échantillon plaît beaucoup à cette enfant; mais je ne voudrais pas que Votre Excellence prît la peine de s'occuper de cette bagatelle. Qu'Elle fasse ce qui Lui plaira. La petite fille dit qu'elle voudrait que les passementeries fussent vert et noir, quoique mises sur un fond d'autre couleur. Enfin, c'est de son âge. »

Cette brusque transition des grands sentiments à un détail pratique tel que le don d'un habit par le duc (à sa fille Marcela probablement) cause au lecteur une étrange surprise. On se demande ce qu'il y a de réel, de sincère dans ces expressions hyperboliques, lorsqu'on voit celui qui s'en sert passer d'un désespoir soi-disant mortel à des préoccupations puériles.

Nous sommes obligé de passer et passons volontiers sur des lettres scandaleuses qui semblent écrites par un bel esprit de corps de garde. La « jambe bien faite d'*Amarillis* », les « cornes du Vigneron » (Roch Hernandez de Ayalá, le mari de la belle), y jouent un rôle important. Enfin, au mois d'août 1617, doña Marta de Nevarès Santoyo (son mari, Ayalá, vivant encore) met au monde le fruit de ses amours avec Lope Félix de Vega Carpio, dans la personne d'une petite fille qui est baptisée sous le nom d'Antonia-Clara, événement qui, selon l'expression du père, ne le rend « ni triste ni gai », autrement dit, nullement contrit.

Il paraît que le duc de Sessa avait accepté et même offert spontanément d'être parrain, car dans les lettres suivantes il est parlé de la santé d'Amarillis, de la petite Clara, « qui tette à merveille », du manteau de baptême en tissu d'argent dont le parrain fait présent, de la marraine (qui fut doña Cecilia de Piña, mais qui paraît avoir dû être d'abord, chose révoltante, la propre fille de Lope, Marcela) et du carrosse ducal dont on avait besoin pour se rendre en famille à la messe de relevailles. Il paraît aussi que le duc, pour une raison ou pour une autre, ne voulut pas ou ne put pas assister de sa personne à la cérémonie, et qu'il se fit représenter par son fils le comte de Cabra. Lope ne tarit pas dans ses lettres sur la dignité, la courtoisie, la bonne grâce déployées par le jeune homme en cette occasion. Il entre, avec une absence de délicatesse à laquelle le lecteur ne peut s'habituer, dans des détails sur la toilette d'*Amarillis*, sur la nécessité où il a été d'enlever les portières du carrosse pour faire place à ses amples atours, sur la beauté de la fête qui eut lieu, quelques jours après le baptême, dans l'église d'Atocha, pour les relevailles, fête où tout se passa à merveille et que rien ne vint gâter, « sauf, ajoute-t-il effrontément, la figure du *vigneron* (le mari), car cette espèce d'hommes a toujours des mines de rabat-joie ».

Nous sommes loin, on le voit, d'avoir devant nous un homme repentant. Pendant une longue suite de lettres, on ne rencontre pas une allusion aux devoirs méconnus du prêtre et du chrétien. Rien, que des plaisanteries de comédie sur les infortunes du mari trompé, entremêlées de ravissements amoureux.

Ce qui a induit en erreur la postérité, et sans doute aussi les contemporains, sur la vertu de Lope de Vega, c'est qu'il y eut, entre son ordination et sa rencontre avec Marthe de Nevarès, un temps où il connut les scrupules. A cette époque, non seulement il fuyait les femmes, mais il se reprochait, non sans raison, de prêter le secours de sa plume, et comme secrétaire et comme poète, aux amours adultères de son protecteur. Voici ce qu'il lui écrivait en 1614 et en 1615 :

« Madrid, juin 1617.

« Seigneur excellentissime, je puis bien parler franchement à un maître aussi noble que vous, comme je me confesse tous les jours du péché que je fais en écrivant ces lettres (les lettres d'amour du duc), mon directeur, le religieux de Saint-Jean, se lasse de mes continuelles rechutes et me refuse l'absolution. Il exige que je lui donne ma parole de renoncer à cette pratique et m'assure que, si je ne le fais, je serai en état de péché mortel. J'en éprouve une grande tristesse, car c'est me défendre de servir Votre Excellence en quelque chose, et surtout en une chose où les services que je Lui rends Lui sont particulièrement agréables. Le seul motif de consolation qui me reste, c'est qu'Votre Excellence écrit infiniment mieux que moi, et tellement bien que je n'ai connu personne dans ma vie qui L'égalât. Ce que je dis là est la vérité et non une défaite ; je puis, sans crainte de nuire aucunement à ses desseins, supplier Votre Excellence de reprendre la plume, afin que je ne m'approche point indignement de l'autel et que je n'aie point des débats journaliers avec ceux qui sont chargés de recevoir l'aveu de mes fautes. Je n'avais pas encore osé faire cette prière à Votre Excellence, à cause de l'amour infini que je Lui porte et des immenses obligations que je Lui ai, et je biaisais tous les jours dans ma confession, au risque de la fausser. Mais il me devient impossible d'éluder la vérité; mon confesseur me met au pied du mur. Que le grand esprit et le cœur généreux de Votre Excellence soient juges ! Je Lui dois tant, je Lui suis si attaché, que je ferai ce qu'Elle voudra.

« L. ».

Il semble que le duc ait essayé de lutter contre les scrupules de son secrétaire, car, quelques jours après, Lope lui écrit encore :

« J'ai parlé, Seigneur excellentissime, au religieux en question. Il m'a dit nettement que je pouvais chercher un autre confesseur et m'a montré un visage aussi sévère que si j'eusse été hérétique. Je supplie Votre Excellence de croire que je ne La servirai point avec moins de zèle que par le passé, parce que je n'écrirai point ces lettres. Qu'Elle me commande tout ce qu'Elle voudra, pourvu que ce soit des choses possibles, y compris de Lui donner mon sang. C'est avec la plus profonde humilité et avec la plus grande douleur que j'aie ressentie de ma vie, que je La supplie de le prendre, ce sang, en échange de ce qu'Elle me demande. »

Et un peu plus loin :

« Bermudez (quelque intendant du duc probablement) a envoyé chez moi, contre mon désir, je ne sais quelle quantité de soie, mais bien certainement pas la moitié de celle qu'il accuse. Que Votre Excellence voie ce qu'il faut en faire, à qui l'on doit la donner, car, pour moi, je ne mérite pas ce présent, ne pouvant La servir comme Elle le désire. Que Dieu garde Votre Excellence pendant de longues années !

« L. »

Comment de ces scrupules — scrupules d'honnête homme, bien qu'ils soient exprimés dans un langage peu digne — Lope de Vega passa-t-il en moins de deux années au dévergondage et au cynisme dont sa correspondance de 1616 et de 1617 nous fournit la preuve? Le voici. Quoique prêtre, il continuait, on le sait, d'écrire pour le théâtre et de vivre d'une vie très mondaine. Un jour qu'il assistait à un tournoi donné dans un jardin particulier, il tomba amoureux de la reine de la fête, une jeune femme de vingt-sept ans, d'une rare beauté, qui, à treize ans, avait été mariée à un homme grossier avec lequel elle était malheureuse. Cette beauté, c'était Marthe de Nevarès Santoyo. Elle possédait, paraît-il, tous les talents faits pour séduire un homme d'esprit et d'imagination; elle était poète et musicienne; nul doute que, malgré toutes les aventures galantes de sa jeunesse, Lope n'ait trouvé dans cette femme son seul et véritable idéal. Sa conquête, paraît-il, fut longue et difficile; mais Lope de Vega était, dans les idées du temps, un bel esprit d'une séduction irrésistible. Son commerce avec les grands, plus que sa naissance, en avait fait un homme de cour. L'habit ecclésiastique lui prêtait peut-être un charme de plus. Le premier poète de son temps, à une époque où les vers, plus encore que la vraie poésie, étaient en honneur, il trouva moyen de plaire, et nous avons vu combien vite il oublia, en présence d'une passion personnelle, le devoir qu'il avait si bien invoqué lorsqu'il ne s'agissait que de celle de son maître.

Son amour coupable ne fut pas toujours heureux. Vers l'année 1626, doña Marta devint subitement aveugle, et quatre ans après elle fut atteinte d'aliénation mentale. Les médecins parvinrent à lui rendre la raison, mais elle mourut subitement pendant la nuit, après avoir pris, un soir, tendrement congé de son amant. Elle laissait une fille de seize ans, cette même Antonia Clara que nous avons vue naître et que Lope a celebrée dans ses vers :

Hoy cumple trece, y merece
Antonia dos mil cumplir.
Ni hubiera mas que pedir
Si se quedara en sus trece.

« Aujourd'hui Antoinette a treize ans; mille ans elle mériterait de vivre; et cependant elle serait la perfection si elle avait toujours treize ans. »

La Barrera, à qui l'on doit la découverte des dernières amours du *phénix des beaux esprits,* s'est arrêté à la mort de doña Marta, comme marquant la fin de sa tâche. Il est probable que, mis en garde contre les assertions romanesques de Montalban sur son ami Lope de Vega, il n'aura pas voulu, même en l'absence de documents plus sûrs, suivre une autorité si contestable. Doña Marta de Nevarès est morte en 1633, Lope en 1635, et Montalban, sans faire d'allusion à un événement qu'il a connu sans doute, mais sur lequel il a gardé un profond silence, a raconté de la manière suivante les derniers moments du poète.

« Lope ne croyait pas à la durée de sa vie, quoiqu'il eût toutes les apparences d'un homme bien portant, parce qu'il savait qu'il y a des maladies qui tuent les forts plus vite que les faibles. Depuis un an, il avait éprouvé deux chagrins (comme si ce n'en était pas assez d'un dans la vie!) qui l'avaient rendu mélancolique, ce qu'on appelle aujourd'hui hypocondriaque (1). Son ami Perez de Montalban, le voyant

(1) Montalban pense évidemment ici à la mort de doña Marta et à un autre événement plus triste encore, l'inconduite de sa fille, cette

ainsi affligé, l'invita à dîner, dans l'intention de le distraire, le jour de la Transfiguration, 6 août 1635. Comme ils causaient ensemble après dîner avec une troisième personne, Lope avoua que sa douleur était si grande qu'il lui semblait que son cœur se fondait et qu'il priait Dieu tous les jours de le délivrer de la vie. Je l'assurai que cet état ne pouvait être que passager, que sa constitution robuste triompherait de ses peines et qu'il vivrait encore vingt ans. « Non, docteur, répondit-il, je ne verrai probablement pas la fin de cette année. » Il ne se trompait pas : le vendredi, jour de la Saint-Barthélemy, il se leva de très bonne heure, récita l'Office, dit la messe dans son oratoire, arrosa son jardin, puis s'enferma, comme de coutume, dans sa bibliothèque. Soit qu'il eût pris du mal en arrosant ses fleurs, soit qu'il se fût refroidi en se donnant la discipline, chose qu'il faisait tous les vendredis et à laquelle il n'avait pas manqué ce jour-là (car on a retrouvé sa discipline toute trempée de sang frais et les murs de sa chambre en étaient aspergés), il fut saisi vers midi de frissons et de malaise. Malgré cela, il se rendit au Séminaire des Écossais, où il devait assister à une thèse de philosophie et de médecine soutenue par le grand philosophe Fernando Cardoso. Là, il s'évanouit, on dut le rapporter chez lui, et bientôt il rendit le dernier soupir entre les bras de ses amis et du duc de Sessa, son Mécène. »

II.

La découverte des criminelles et tragiques amours de Lope de Vega ne serait guère autre chose qu'un scandale de plus dans cette Espagne du XVIe et du XVIIe siècle où le clergé, la cour et la noblesse en fournissaient bien d'autres, si elle ne servait point à nous donner la clef d'une partie de son œuvre littéraire. Cette œuvre est une vive image de la société de son temps, et surtout elle est l'histoire de sa propre vie. Nous n'en avons jamais été aussi sûr que depuis que nous connaissons ses dernières amours. On savait que la comédie en prose, *Dorothée,* retraçait la jeunesse du poète; ce qu'on ne savait pas, c'est que *la Veuve de Valence* racontait son âge mûr. Cette pièce sera lue avec un intérêt de curiosité maintenant qu'on connaît celle à qui s'adresse la dédicace : dédicace effrontée aux yeux de quiconque est au courant des circonstances. Roque Hernandez de Ayala était mort en 1619; la première édition de *la Veuve de Valence* a été donnée à Madrid en 1820, et elle est dédiée à Marthe Nevarès dans les termes qu'on va lire, sans autre précaution que celle de changer le nom de la dame en celui de *Marcia Leonarda.*

« Dès que j'appris que Votre Grâce était veuve dans un âge encore si tendre, bien que les qualités et les talents de votre mari (1) vous forçassent de le regretter, je compris que votre extrême jeunesse était votre excuse (car le proverbe dit que ce ne sont pas les biens que nous avons possédés, mais ceux qui nous font actuellement défaut, que nous sommes portés à rechercher), et je me suis décidé à vous dédier cette comédie dont le titre est *la Veuve de Valence.* Je le fais sans malice; ce serait bien mal à moi de proposer à Votre Grâce de si mauvais exemples ! Leonarda (c'est le nom de la veuve et c'est aussi le vôtre) a su trouver discrètement un remède au mal de la solitude sans exposer sa renommée. De même qu'on n'est pas bon nageur si l'on ne peut nager avec ses habits, il faut savoir satisfaire son cœur sans irriter l'opinion. Le chemin le plus sûr est celui de la vertu; mais si la jeunesse, la beauté, une élégance suprême, une intelligence brillante, exposent une femme à la séduction d'un galant, elle tirera profit de cette histoire. Quand on s'escrime, on ne compte pas les coups que reçoit l'adversaire, et l'on est musicien quand on joue juste et en mesure. Il y a des gens qui se récrieront contre mes jolis préceptes, et contre ce mot : *jolis.* Que les critiques me pardonnent...!

« ... *La Veuve de Valence* est un miroir dans lequel Votre Grâce se mirera mieux que dans ceux de Venise, et Elle se souviendra en la lisant de celui qui la lui dédie. Tout n'y est pas fiction, si tout n'y est pas exactement vrai. Le fond est un récit fidèle de choses qui se sont passées et que j'ai revêtues de vraisemblance à la façon des femmes qui se fardent. Pendant que j'écris à Votre Grâce, je pense à une dame aux yeux verts, aux noirs sourcils, aux beaux cheveux ondés, à la bouche divine, aux mains blanches, au corps gracieux, que la Mort, sous la figure d'un rédemptoriste, vient enlever, à Constantinople, des mains d'un homme qui était barbu depuis les yeux jusqu'au bout des doigts de pied (2). On dit que la mère de cet homme était d'Ossuna, et qu'au moment où elle était devenue enceinte, elle avait pensé à un vieux coffre qu'elle avait et qui était recouvert en cuir de sanglier; mais je ne crois point, avec les philosophes, aux influences de l'esprit en ces matières, et je pense plutôt qu'il faut tout attribuer à la nature et à l'hérédité du sang. Toujours est-il qu'il possédait cet agrément et, joint à cela, un esprit grossier et jaloux, tel qu'en ont ceux qui se rendent toujours désagréables et ne savent jamais se faire bien venir. On dit des gens qui ont du malheur [illegible] *vais.* Jamais femme ne reçut ombre plus funeste que celle-là depuis qu'existe le soleil. Et comme Votre Grâce est le soleil même — un soleil de beauté, — personne n'y comprenait rien.

« Bénie soit la mort! Je ne sais comment on pourrait médire d'elle; car une situation qu'aucun moyen humain ne pouvait changer, elle l'a paisiblement dénouée au moyen d'une médecine donnée à contre-temps et de deux saignées faites hors de propos par un docteur plus désireux, sans doute, de procurer la liberté à Votre Grâce que de conserver la vie à votre mari. Celui-ci peut dire qu'il s'est vengé avant de mourir, rien que par le doute où il nous a tenu sur la question de savoir s'il s'en irait ou ne s'en irait pas, tant était grand notre désir qu'il s'en fût. Non que nous souhaitassions sa mort (il était déjà mort à nos yeux), mais parce qu'ayant si bien cru que nous ne le reverrions jamais, c'eût été pour nous une vraie désolation de le revoir. Votre Grâce sait combien je Lui suis attaché. Je ne désire que son bien, non mon intérêt propre, car qui n'admirerait tant de grâce, tant de beauté, tant d'esprit? Si Votre Grâce récite des vers, Laure l'Avignonnaise, Anna Bins l'Allemande, Sapho la Grecque, Valerie la Romaine, Argentoria l'Espagnole, L'entourent en souriant; si Elle prend son luth, à sa voix divine Vicente

[illegible] en 1634 [illegible] de Philippe IV [illegible] s'en rapporte [illegible] d'Olivares.

(1) Ironique.

(2) [illegible]

(1) Ironique.

Espinel, le grand musicien, accour' étonné; si Elle écrit une lettre, la langue castillane devient sous sa plume la plus belle des langues, aussi polie que fière, aussi aimable que sérieuse, aussi grave que douce; et quand Elle danse, il semble qu'Elle emporte les âmes dans un tourbillon et qu'elle foule aux pieds les désirs. Mais quelle est mon audace de vouloir, comme un peintre grossier, peindre ce qui est inimitable et de nuire au modèle par l'imperfection du portrait? Que Votre Grâce me tienne compte de mon désir, qui serait de La représenter mieux qu'un miroir. Qu'Elle pardonne à ma plume son impuissance et qu'Elle contemple son image telle qu'elle est imprimée dans le fond de mon âme. Que Dieu garde Votre Grâce.

« *Votre affectionné chapelain et serviteur,*

« LOPE DE VEGA CARPIO. »

Nous avons donné en entier ce morceau curieux, parce que tous les reproches faits à Lope et à son temps s'y trouvent pleinement justifiés. C'est assurément chose singulière que des amours aussi audacieusement afichées du vivant du poète et qui s'étalaient sans pudeur sur la tombe encore fraîche d'Hernandez de Ayala aient été par la suite si complètement oubliées que la postérité a essayé de n'y pas croire quand on est venu les lui révéler de nos jours. C'est encore là un des exemples de cette loterie bizarre qui s'appelle la renommée. Un fait qu'aucun contemporain ne pouvait ignorer est tombé dans le néant avec la génération à laquelle Lope appartenait, ou peut-être la génération suivante : le récit de Montalban et les oraisons funèbres sont seuls demeurés; l'un est l'œuvre d'un homme qui, dans sa tendre commisération pour les tristesses de son ami, ne songeait plus à ses fautes; les autres contiennent, avec les exagérations de la chaire, la glorification quand même d'un homme d'Église. Les courtes heures de repentir et de pénitence qu'a eues Lope de Vega avaient suffi, aux yeux de ses confrères, à ce que l'on appelait, dans le langage de l'Église d'Espagne, « la sanctification de l'homme et la gloire de Dieu ».

Nous apprenons encore par les *Lettres inédites* que le drame publié en 1621 sous ce titre : *[illegible]*, et dédié à la *señora Marcia Leonarda,* a été écrit sous l'inspiration de doña Marta. Il en est de même du roman : *les Aventures de Diane,* publié la même année et dont la préface commence ainsi :

« Si j'ai tardé à obéir à Votre Grâce, ce n'a pas été par ingratitude, mais par la crainte de ne point La servir d'une manière digne d'Elle, car écrire un roman est chose nouvelle pour moi..., etc. »

La vaste collection intitulée *Circé* est encore née sous le souffle de Marta de Nevarès. Tous les sonnets à *Amarillis* lui sont adressés. Nous savons aussi maintenant ce que signifient ces épîtres en vers d'*Amarillis à Belardo*, insérées dans l'œuvre de Lope et qu'on avait crues jusqu'ici des fictions de poète. Il paraît que l'harmonie entre les amants étaient quelquefois troublée et que Lope éprouvait ces soucis d'amour qu'il s'était un jour souhaités à lui-même dans une lettre au duc de Sessa. Doña Marta lui écrivait en vers de tendres épîtres à l'heure délicieuse de la réconciliation. Il est probable que Lope, avant de les joindre à son œuvre, les amendait et leur donnait la perfection désirable; mais leur sens est maintenant précis, ainsi que celui des réponses de Belardo à la belle Amarillis.

Enfin, il existe parmi les poésies de Lope de Vega une pièce assez longue dont jusqu'ici l'accent mélancolique n'avait pas été compris. Cette pièce, c'est la *Huerta Deshecha — le Jardin ravagé.* — Nous voyons clairement à présent à quelle date elle a dû être écrite et nous savons d'où vient le ton douloureux dont elle est imprégnée. Le jardin ravagé, c'est la maison, et plus encore le cœur du poète, après le départ furtif de la fille qu'il avait tant aimée.

[illegible]
Hermosa de [illegible],
[illegible] que infinito dio —
[illegible],
[illegible]!
[illegible],
[illegible],
[illegible],
[illegible],
[illegible] : ya la muerte,
[illegible],
En estériles campos nos convierte;
[illegible],
[illegible] flores.

« Jardin, délices de ces rives, elle est partie, hélas! et pour toujours, la douce printanière qui t'emplissait de fleurs! Le ciel n'a plus de sourires, le soleil s'enfuit vers son couchant, et les frimas se font sentir. Elle est morte pour nous, et son départ nous transforme en champs stériles. Avec elle nous n'eussions connu dans ces vallées que jeunesse et que printemps! »

Nous ne rechercherons pas dans l'œuvre immense de Lope de Vega tout ce qui a rapport aux sentiments qui ont agité la seconde période de sa vie. Ce serait un travail considérable, car cette période a duré dix-neuf ans, et pendant cet espace de temps Lope a produit, dit-on, plus de mille pièces de théâtre. Quelques heures lui suffisaient à écrire une comédie; quelques jours suffisaient de même à en rassasier un public qu'il avait habitué à voir jouer des pièces nouvelles, comme certains lecteurs sont habitués à dévorer des romans. Avec lui, le nouveau succédait sans cesse au nouveau. Les 25 gros volumes in-4° qui composent son œuvre, publiée à Madrid en 1647, ne contiennent qu'une faible partie de ses ouvrages. La plupart n'ont jamais été imprimés; mais, même parmi ceux que nous possédons, on peut avancer hardiment que plus de la moitié appartient au temps où « la dame aux yeux verts » inspirait son amant. L'auteur de la publication des *Lettres inédites,* M. José Ibéro Ribas y Canfranc, un des hommes les plus compétents en cette matière et qu'en Angleterre on appellerait un *lopiste,* a rassemblé une quinzaine de morceaux : élégies, sonnets, épîtres, églogues, etc., qui se rapportent directement à Marta ou à sa fille; et pour qui connaît Lope et a pu juger de la violence de sa passion, il est certain que la femme qui a rempli sa vie, de 1616 à 1635, remplit aussi ses ouvrages.

M. Ribas y Canfranc excuse Lope de Vega, non sur les sin-

[illegible] en chaleur et en [illegible] sur ses [illegible] [illegible] comme qu'elles fussent, [illegible] M. [illegible] les atténuer. [illegible] [illegible] coupable [illegible] lui [illegible] la vie; [illegible] dernières années ont été [illegible] martyre, une [illegible] désolation profonde [illegible] y a eu crime il y a [illegible] et qu'aujourd'hui ceux qui n'ont pas péché lui jettent la première pierre ! »

Assurément il y a des fatalités terribles qui pèsent sur certaines natures. Lope de Vega était, comme ses frères, dévoré du besoin d'idéal. Ce besoin, qui l'a poussé à cent aventures et à deux mariages, a dû devenir irrésistible quand il a rencontré son objet. On peut être certain qu'il fût mort ou qu'il eût perdu la raison s'il n'eût pas obtenu l'amour de doña Marta. Il y a dans toute cette affaire quelqu'un de plus coupable encore que Lope : ce quelqu'un, c'est tout le monde. A la société de son temps revient la faute immense d'avoir jeté sur un homme comme lui la robe de prêtre. Il y a des crimes qui ne sont faits que d'erreur et de folie : le crime de Lope est un de ceux-là.

[illegible]

UN VIEUX ROMAN

Drame en cinq actes (1)

ACTE III

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] porter votre bouquet. Asseyez-vous un moment.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Certes..., une de ces femmes que le diable envoie à sa place quand il n'a pas le temps d'aller quelque part. Amitié de deux femmes..., complot contre une troisième... J'ai aperçu l'ennemi.., il est fait comme un voleur et court comme un fou; il ne m'a pas vu.

[illegible]

Il sait que Magdeleine est ici et il lui écrit des lettres incendiaires dont j'ai soin de la préserver. Et dire que c'est une personne si peu capable de le comprendre qui inspire un pareil amour!

[illegible]

Tandis qu'il en est d'autres...

[illegible]

Taisez-vous... Je serai bien vengée de Magdeleine en vous la faisant épouser. Mais lui!

[illegible]

C'est comme moi : il ne manquera à ce triomphe de ma revanche contre lui que de vous voir sa femme. Je n'y renonce pas.

[illegible]

Parlons sérieusement. Magdeleine, qui a pris goût au monde, à la parure, au luxe, aux plaisirs bruyants, descend pas à pas l'escalier au bas duquel vous l'attendez.

[illegible]

Et avec impatience, car elle est devenue tout à fait ravissante depuis que vous avez si bien chiffonné son austérité puritaine... Tous mes amis en sont fous.

[illegible]

C'est trop long; il faut se hâter et lui faire franchir d'un bond les dernières marches. Le livre de Stephen a décidement du succès; il ne faut pas que ce bruit arrive jusqu'à elle. Si elle le voyait, tout serait perdu, et je le sens rôder autour de la maison. Nous avons le consentement du père, que j'ai suffisamment édifié et sur le danger de l'amour de Stephen, et sur vos vertus et qualités, et aussi sur la fortune que vous laissera votre oncle.

[illegible]

Et j'ai achevé sa conquête en admirant assidûment ses plantes.

[illegible]

Il faut enlever, fût-ce par surprise, le consentement de Magdeleine. Ce soir, on soupe ici après le spectacle. Mme d'Epernay, qui a déjà passé avant-hier la matinée avec Magdeleine et l'a fort séduite, se charge d'achever de démanteler la place et de la livrer désarmée à un assaut que nous tenterons peut-être aujourd'hui... Maintenant... allez les rejoindre... Soyez aimable, pressant, invincible... comme vous savez l'être.

[illegible]

Méchante!

[illegible]

[illegible]

[illegible] II

[illegible] *todette*, CONRAD, VILHELM, MAURICE.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

MADAME D'ÉPERNAY.

Elle s'est presque trouvée mal.

MAGDELEINE.

Une indisposition subite... la chaleur peut-être...

MADAME D'ÉPERNAY.

Elle a voulu s'en aller... et pourtant... quel succès elle avait!... elle était tout à fait en beauté... et cette nouvelle toilette lui sied à ravir... Toutes les lorgnettes étaient fixées sur elle. Ah! monsieur Richard, vous avez ce soir bien des rivaux, sans compter ceux que je ramène.

RICHARD.

Ceux-ci sont mes amis.

MADAME D'ÉPERNAY.

C'est-à-dire qu'ils sont déjà dans la place. Qui vivra verra. Il n'y a qu'une personne que ce brusque départ n'a pas affligée : c'est notre amie la grosse baronne, qui voyait dans sa propre loge son mari et son amant, qui vivent si cordialement ensemble depuis si longtemps, ne pas cesser un instant de lorgner Mlle Muller, et prêts à devenir jaloux l'un de l'autre pour la première fois de leur vie. (*Richard offre son bouquet à Magdeleine.*)

MARCELLE.

En attendant le souper, amusez-vous comme vous pourrez au salon. Il y a le piano, des albums, des journaux, des cartes...

CONRAD.

Maurice, vous me devez une revanche à l'écarté.

GUILLAUME.

Faisons plutôt un petit lansquenet où tout le monde joue.

MADAME D'ÉPERNAY.

Vous savez que vous ne fumerez pas.

MAURICE.

Pas une pauvre cigarette?

MADAME D'ÉPERNAY.

Non, je tiendrai bon contre l'infect tabac jusqu'à la fin de mes jours. Autrefois on nous encensait; aujourd'hui on nous enfume, on nous empeste, et dans les quelques maisons où on ne fume pas encore les femmes restent seules après le dîner jusqu'à ce que ces messieurs aient religieusement fumé leurs cigares. Puis : A nous, mesdames! Ça sent mauvais, ce sont les hommes qui reviennent; vite aux armes! un coup d'œil à la glace. Soyons jolies et surtout reconnaissantes!

MARCELLE.

Vous me laissez Magdeleine, avec laquelle j'ai à causer. (*Bas à Mme d'Epernay.*) Ne tardez pas à revenir; je donne l'assaut.

SCÈNE III

MARCELLE, MAGDELEINE.

MAGDELEINE.

Ah! Marcelle, comme il est pâle et amaigri! Je l'ai vu, il était au théâtre. Il ne regardait pas le spectacle et cherchait, me cherchait dans toutes les loges. J'espère avoir réussi à me cacher derrière le rideau de la nôtre. Mais sais-tu ce qui m'a fait quitter le théâtre surtout et dire que j'étais malade? C'est que Stephen avait attiré l'attention et de Mme d'Épernay et des jeunes gens qui nous accompagnaient, et était l'objet de leurs moqueries, de leurs sarcasmes. Ils critiquaient sa coiffure, ses habits, ses attitudes. J'aurais dû dire tout de suite qu'il était de mes amis et arrêter ainsi cette pluie de sarcasmes moqueurs; mais d'abord je n'ai pas osé, et, ensuite, il n'était plus temps : j'en avais trop laissé dire. Il est vrai que le pauvre Stephen est bien mal mis; pourquoi négliger ainsi son extérieur?

MARCELLE.

Il est pauvre.

MAGDELEINE.

Quand nous nous sommes quittés, il semblait, à l'entendre, qu'il n'avait besoin que de quelques mois pour devenir riche.

MARCELLE.

Il le croyait. Il croira toujours être riche dans six mois, et il ne le sera jamais. D'abord a-t-il du talent?

MAGDELEINE.

Oh! oui; si tu savais les beaux vers que j'ai gardés!

MARCELLE.

Nous ne trouvons jamais mauvais que les vers qu'on fait pour une autre... Comme toi, je lui crois du talent..., mais est-ce toujours une raison pour arriver à la fortune? C'est un long martyrologe que l'histoire des poètes même les plus célèbres. La gloire est déjà une belle part et elle est réservée à bien peu. Un poète isolé peut être pauvre sans être malheureux; mais sa vie est un horrible supplice s'il doit faire partager cette pauvreté à une femme aimée, à des enfants... Si tu étais riche, chère Magdeleine, je t'aurais dit tout de suite : Épouse-le!... Mais le condamnerais-tu à te voir manquer peut-être du nécessaire..., à coup sûr de ce superflu sans lequel une femme n'est plus une femme?... Tu essayerais en vain de lui cacher que tu en souffres.

MAGDELEINE.

Peut-être n'en souffrirais-je pas... beaucoup.

MARCELLE.

Tu te trompes. Mais tu ne lui cacherais pas les regards dédaigneux des autres femmes en te voyant marcher pauvrement vêtue, à pied, par les rues, avec des bottines déformées. Il est facile aux poètes de nous couronner d'étoiles..., mais il ne dépend pas d'eux de nous donner un chapeau frais quand le nôtre est fané; dans leurs vers, ils ne nous parlent que du printemps, des fleurs, de l'été, des ombrages embaumés..., mais il y a aussi l'hiver avec la neige, la pluie, le froid..., pour lequel il faut un appartement confortable, du feu... En n'épousant pas Stephen, tu le sauves d'un long et éternel désespoir... Sais-tu d'ailleurs s'il continuerait à être amoureux d'une femme privée de toutes les élégances?... Sais-tu même s'il trouverait en toi la femme qu'il a imaginée, rêvée, et qui, de bonne foi, sous la douce magie d'un premier amour, s'est modelée, calquée sur le rêve du poète?

MAGDELEINE.

Mais j'ai promis, j'ai juré de lui être fidèle, de l'attendre.

MARCELLE.

Et lui, ne t'avait-il pas promis de revenir riche, de t'offrir une existence, une position? Le premier réveillé doit réveiller l'autre... Vous avez doucement parcouru ensemble le sentier fleuri de la verte jeunesse; vous avez ensemble cueilli les bleuets et les marguerites... Le chemin se présente maintenant âpre, caillouteux, fangeux, plein d'ornières... Si vous vous obstiniez à le suivre ensemble... Tandis qu'en vous séparant, l'un à droite, l'autre à gauche... D'ailleurs te marierais-tu malgré ton père? Richard est jeune comme Stephen, au moins aussi beau que lui; il est riche, aussi amoureux de toi que peut être l'autre et amoureux de toi telle que tu es..., c'est-à-dire d'une façon durable et à l'abri du désenchantement... Est-ce que Richard te déplaît?

MAGDELEINE.

Non..., mais... suis-je réellement libre?

SCÈNE IV

SUZANNE, MAGDELEINE, MADAME D'ÉPERNAY, RICHARD, CONRAD, VILHELM, MAURICE.

MADAME D'ÉPERNAY.

Ah! ma charmante Magdeleine, qu'est-ce que je viens d'apprendre? M. Richard me dit que ce personnage... excentrique... au sujet duquel nous nous sommes un peu égayés ce soir est de vos amis et des siens. Si j'avais su cela, j'aurais imposé silence à ces mauvaises langues.

MARCELLE, *à Vilhelm.*

Avec ça que ce n'est pas elle qui nous a donné l'exemple!

MADAME D'ÉPERNAY.

M. Richard a ajouté que ce monsieur avait éprouvé pour vous, je le comprends facilement, et surtout... affiché une de ces passions de faiseurs de vers auxquels il faut toujours une Iris des rigueurs de laquelle ils puissent se plaindre. Comme on fait bien d'avoir des rigueurs pour ces gens-là...! En les rendant heureux, on leur enlèverait les trois quarts de leur talent... pour le moins... quand ils en ont... Et a-t-il du talent?

RICHARD.

Il a fait d'assez jolies petites choses.

MAURICE.

Dites de très beaux vers, dans le livre qu'il vient de publier : *Roses noires et Roses bleues.*

VILHELM.

Çà, des beaux vers!... Allons donc!

MAURICE, *qui ne voit pas les signes que lui fait Mme d'Epernay.*

Je pourrais citer telle pièce... (*Il s'arrête subitement et, menant Vilhelm à l'écart*) : Est-ce que vous avez lu ce livre?

VILHELM.

Moi? non!

MAURICE.

Mais alors...

VILHELM.

Un grand critique m'a dit : Si vous voulez avoir l'air de vous connaître en vers, dites toujours que c'est mauvais. Vous ne risquez guère de vous tromper, et, en tout cas, vous montrez que vous êtes d'un goût difficile et délicat.

[illegible]

Je répète que je connais de lui de jolies choses, seulement, il ne faudrait pas prendre au tragique ni même au sérieux les douleurs et les désespoirs de ces gens-là. J'ai vécu près d'un an avec Stephen; je vous réponds qu'il n'est ni triste ni ennuyeux une fois qu'il n'a plus la plume à la main : c'est un joyeux compagnon, et, s'il lui faut une Iris pour se plaindre en vers, il sait bien se distraire et se consoler en prose avec des Lisette, des Musette, et au besoin Manon et Gothon. Tudieu! il n'y en avait que pour lui! si bien que le propriétaire de la maison que nous occupions à la ville nous a mis à la porte, et que, dans le hameau où nous logions ensuite chez le pêcheur ..

MAGDELEINE, *à part à Marcelle.*

Ah! Marcelle, est-ce vrai?

MARCELLE.

Est-ce que tu as cru qu'il en pouvait être autrement?

CONRAD, *à Richard.*

Conte-nous quelques-unes de ces histoires.

RICHARD.

Il y a du choix. Par exemple... il y avait une jolie blonde...

MAGDELEINE.

Ah! monsieur, cela ne nous intéresse pas!..

RICHARD.

Ah! c'est qu'il y a aussi une brune..., une demoiselle Geneviève...

MARCELLE.

Assez.. Nous sommes entre amis, je puis vous donner une nouvelle. Il s'agit d'un mariage; l'oncle de Richard et moi nous avons demandé pour lui la main de ma charmante amie à M. Muller.

MAGDELEINE.

Marcelle!

MARCELLE.

M. Müller a consenti au bonheur de ce vaurien, qui a bien des défauts, mais qui est bien amoureux... (*Pantomime de Richard.*)

MADAME D'ÉPERNAY.

Et amoureux en prose, ce qui est plus sérieux.

MARCELLE.

Il n'y a plus à obtenir que le consentement de Magdeleine, qui s'amuse à désespérer le pauvre garçon, au point que je vais commencer bientôt à le trouver intéressant.

RICHARD.

Ah! mademoiselle!... (*Bruit au dehors.*)

SCÈNE V

LES MÊMES, *puis* UN DOMESTIQUE, *puis* STEPHEN.

LE DOMESTIQUE.

Madame, un monsieur qui demande Mlle Müller. (*Il donne une carte.*)

MARCELLE.

C'est lui!... Dites que Mlle Müller...

STEPHEN.

Veuillez me pardonner, madame, de me [illegible] chez vous aussi brusquement, mais je suis [illegible] de la famille Müller. Il est indispensable, pour mes plus chers intérêts, pour ceux d'une autre, je l'espère, que je puisse causer quelques instants avec Mlle Müller... [illegible]

[illegible]

Diable! (*Marcelle échange quelques mots avec Magdeleine et Mme d'Épernay.*)

CONRAD.

C'est l'homme du théâtre.

MAURICE.

C'est Stephen.

VILHELM.

Quelles bottes!

CONRAD.

Quel habit!

VILHELM.

Quel air fatal!

MARCELLE.

Monsieur, Mlle Müller m'a été confiée [illegible]; j'ai quelques raisons de douter qu'il approuve l'entretien que vous demandez...

STEPHEN.

Je ne quitterai pas cette maison, madame, que je n'aie obtenu cette grâce. (*A part.*) Elle ne dit rien, elle évite mes regards!

MADAME D'ÉPERNAY, *à Marcelle.*

Laissez faire; ça sera fini.

MARCELLE.

Je crois en effet que, dans l'intérêt de tous, une explication est nécessaire. Mais vous ne supposez pas, monsieur, que cet entretien puisse avoir lieu hors de ma présence.

STEPHEN.

Soit, madame; mais, au moins... (*S'avançant vers le trio de dandys qui riaient et reculent*) vous [illegible] retirer ces polichinelles.

CONRAD.

Monsieur...

STEPHEN.

Si vous n'êtes pas [illegible], monsieur, [illegible] tous les trois quand je sortirai. J'aurai peut-être alors le temps de m'occuper de vous. (*Sur [illegible] Marcelle, Richard emmène Conrad, Vilhelm et [illegible].*)

MADAME D'ÉPERNAY, *[illegible]*

Un moment de courage, ma belle [illegible] vous serez délivrée de ce fou; il est bien laid.

MAGDELEINE, *à part.*

Ah!... il me trompait... et il peut être heureux sans moi?

SCÈNE VI

MARCELLE, MAGDELEINE, STEPHEN.

STEPHEN.

Puisque vous voulez, madame, assister à mon entretien avec mademoiselle, vous savez, n'est-ce pas, que je l'aime, que je l'adore, que je lui ai donné ma vie. (*Magdeleine fait un signe de dénégation.*) Magdeleine, ma chère âme, vous n'avez oublié, n'est-ce pas, ni mon amour, ni les promesses que [illegible] la Providence a [illegible]. J'ai [illegible], j'ai travaillé. Je me réjouissais de souffrir pour vous; il semblait que je vous méritais, que je vous gagnais. Mais j'ai aujourd'hui un métier, un métier qui bientôt me permettra d'avoir une femme, une famille...

MAGDELEINE.

Je vous félicite, monsieur, de cette amélioration de votre sort, et tous ceux qui vous connaissent ne peuvent que s'en réjouir.

STEPHEN.

Est-ce Magdeleine qui me parle ainsi? Est-ce Magdeleine? ma Magdeleine? Ma femme devant Dieu? Mon sort! est-ce que j'ai [illegible] Vous ne m'abandonnez pas? Vous n'êtes pas une parjure?

MAGDELEINE.

Revenons, monsieur, à des rêves dont on m'a heureusement réveillée et dont vous vous réveillerez facilement vous-même. Mon père a disposé de ma main, et je suis rentrée, grâce à Dieu, sous son obéissance, dont je n'aurais jamais du m'écarter. (*Elle sort. [illegible] Marcelle le [illegible] et suit Magdeleine.*)

MARCELLE, *à part, en sortant.*

Quel amour! et comme il est beau!

SCÈNE VII

STEPHEN, *puis* RICHARD.

STEPHEN.

Non! Magdeleine ne veut pas, ne peut pas m'abandonner. Magdeleine est à moi comme je suis à elle. C'est impossible qu'elle m'abandonne. Peut-être ai-je eu tort... devant cette femme... (*Richard [illegible] Stephen [illegible] là. Stephen l'aperçoit.*) Ah! te voilà. Dis-moi, Richard, ce n'est pas vrai qu'on la marie, n'est-ce pas?

RICHARD.

Si elle te l'a dit, c'est que c'est vrai.

STEPHEN.

Mais alors comment ça va-t-il finir?

RICHARD.

Mais ça finira de la façon ordinaire : ils seront heureux et auront beaucoup d'enfants.

STEPHEN.

Tais-toi, malheureux!

RICHARD.

Tu es fou. Comment! tu vas attacher ton bonheur et ta vie à cette petite fille, qui n'est pas très jolie, qui n'est pas riche, quand tant d'autres... Pourquoi n'épouses-tu pas Marcelle?

STEPHEN.

Marcelle! cette Marcelle! Je sens que je la hais; ce ne doit pas être pour rien.

RICHARD.

Allons, ne reste pas ici; viens-nous-en.

SCENE VII

LES MÊMES, MARCELLE.

RICHARD, *bas à Marcelle.*

Inutile de dire que c'est moi qu'on épouse. *Il [illegible] l'appartement.*

MARCELLE.

Monsieur Stephen, avant que vous quittiez cette maison, je veux vous parler.

STEPHEN.

Me parler... de Magdeleine?

MARCELLE.

Oui, de Magdeleine. Vous dites que vous l'aimez?

STEPHEN.

Si je l'aime!

MARCELLE.

Eh bien, pourquoi vouloir entraîner cette douce, timide et faible créature dans une existence qui n'est pas faite pour elle et qu'elle ne pourrait supporter? Vous croyez la connaître et vous vous trompez. La Magdeleine que vous aimez, vous l'avez inventée. Votre amour, revêtu des charmes de la poésie, l'a enivrée un moment; mais cette ivresse s'est dissipée au contact du monde. Laissez-la entrer paisiblement dans la voie qui lui convient, et suivez glorieusement la vôtre. Vous trouverez ailleurs une compagne digne de vous, car vous serez, vous êtes un grand poète. La compagne du poète, c'est celle qui comprend son génie, qui met tout son orgueil dans la gloire de celui qu'elle aime, qui s'élève avec lui dans une sphère supérieure, qui est heureuse de lui apporter l'or qu'il dédaigne ou qui, pauvre avec lui, vêtue d'une robe de toile, se dit : Il m'aime! je suis la reine!

STEPHEN.

Madame, faites que je puisse lui parler encore une fois et, cette fois, seul avec elle.

MARCELLE.

Vous n'obtiendriez rien, que de lui faire beaucoup de mal et de vous en faire à vous-même. Son mariage est décidé et ne peut plus être rompu. D'ailleurs elle aime celui qui va être son mari.

STEPHEN.

Comment se fait-il, madame, que Magdeleine se soit ainsi transformée depuis qu'elle a quitté la maison de son père pour vivre avec vous? J'ai un terrible soupçon que votre influence ne soit pas étrangère à ce qui se fait.

MARCELLE.

Et quand cela serait, monsieur Stephen? quand, plus clairvoyante que vous, j'aurais voulu épargner à elle... et surtout à vous le malheur éternel de la plus triste déception? Quand vous serez calme, de sang-froid, vous me remercierez et vous verrez que, si j'ai été l'amie de Magdeleine, j'ai été aussi la vôtre.

STEPHEN.

Ah! vous l'avouez! Je l'avais devinée. Vous faites des mariages! On dit que vous êtes riche, madame; pourquoi alors faites-vous ce métier d'entremetteuse?

MARCELLE.

Vous m'insultez, monsieur.

STEPHEN.

Oui, je vous insulte, parce que je vous comprends, et je vous hais.

MARCELLE.

Et moi aussi, je vous hais... maintenant, et de l'espèce de haine la plus forte, la plus opiniâtre.

STEPHEN.

Ah! vipère! je t'écraserai, et je sauverai Magdeleine de toi!

MARCELLE.

Avant huit jours, Magdeleine sera mariée.

2e TABLEAU

Sous les Tilleuls.

[illegible]

SCENE PREMIÈRE

STEPHEN.

Il y a une fête ici, il y a une noce. On ne m'a pas invité! Mais je me suis invité... moi; j'étais à l'église, et me voilà ici; je veux tout voir, je veux sentir toutes les tortures, je n'en veux rien perdre. Je veux savourer ma douleur.

Que vais-je faire? je n'en sais rien, mais je ne puis m'éloigner.

Pourquoi n'ai-je pas exécuté ce que je voulais : réclamer publiquement Magdeleine à l'église, m'opposer au sacrilège, poignarder Richard? J'ai été lâche, j'ai eu peur de lui faire du mal, à elle qui me tue.

Lui faire du mal! et pourquoi?

Être heureux par elle, avec elle..., ce n'est que la moitié de l'amour. Mais la seconde moitié, la plus belle, la plus noble, c'est de la voir heureuse, de la rendre heureuse, même en lui donnant ma part de bonheur; heureuse... même avec un autre!

Oh! mon cœur, élève-toi au-dessus de l'égoïsme, au-dessus de l'humanité, au-dessus de la terre! Que la voir heureuse... même avec lui, soit pour moi un douloureux, un poignant bonheur, mais un bonheur! Le bonheur de se sacrifier, de s'immoler... d'être, pour quelque chose dans son bonheur, au moins par la souffrance.

Moi qui aurais voulu écraser sous mes pieds l'homme assez hardi pour la regarder d'un œil de désir, je veux la laisser, la donner à celui... qu'elle aime, je veux que l'ami traître me devienne sacré..., puisqu'elle l'aime, comme le criminel dans l'asile d'un temple. Je ne lui demanderai, à lui, que de la rendre heureuse. Oh! mais alors il faut qu'elle soit heureuse. Je le surveillerai... et malheur à Richard si elle verse jamais une larme...! Mais, pour avoir cette force-là..., il

faut que je ne voie plus rien, il faut que je m'en aille... Mais... on vient. Eux! Cachons-nous.

SCÈNE II

STEPHEN, MAGDELEINE, RICHARD.

Magdeleine et Richard tantôt s'arrêtent, tantôt se promènent sous les arbres. Stephen s'arrête ou les suit en se cachant derrière les feuillages.

RICHARD.

Venez, chère Magdeleine, respirer ici un moment. On étouffe là-dedans et de chaleur et d'ennui.

MAGDELEINE.

Pourquoi donner à cette gaîté banale, fatigante, ridicule, un jour aussi sérieux, un jour où on aurait tant besoin d'être seule?

RICHARD.

Seule?

MAGDELEINE.

Seuls... à deux.

RICHARD.

Oh! nous allons l'être..., seuls, dans une demi-heure; nous les laisserons rire, danser, manger et boire à cette fête, et une bonne voiture nous emporte... en Italie, à Naples, où nous resterons tant que ça vous plaira.

MAGDELEINE.

Merci de cette bonne pensée, cher Richard. Il semble que ce ciel toujours serein, ce soleil sans nuages, cette mer bleue soient un cadre fait exprès... pour...

RICHARD.

Pour l'amour, pour le bonheur.

MAGDELEINE.

Je n'ose encore dire ces mots-là.

RICHARD.

Ces gros mots...

MAGDELEINE.

Mais je m'y ferai.

RICHARD.

Mais... Naples..., c'est loin... Nous devrons nous arrêter plusieurs fois en route... Autrement, ce serait trop fatigant pour vous, et trop désespérant pour moi. Ainsi..., cette nuit, nous ne faisons que... partir; nous reposerons à deux heures d'ici, dans une petite maison que j'ai fait préparer pour nous. Là, nous serons bien seuls, loin du monde entier. Là, ma chérie, vous commencerez à pratiquer... l'obéissance que vous m'avez jurée...

MAGDELEINE.

Et vous, à me protéger, à me défendre, comme vous l'avez juré, contre tout... ce qui me fait peur. Je suis un peu effrayée en même temps que bien heureuse de ce départ.

RICHARD.

Chère Magdeleine!

MAGDELEINE.

Cher Richard! Mais est-ce que je vais rentrer parmi ce monde? Je voudrais qu'on ne me vît plus.

RICHARD.

Non, vous avez raison; notre absence, qu'on aura sans doute remarquée, vous exposerait à de sottes plaisanteries. Attendez ici un moment. Je vais hâter les préparatifs du départ et vous envoyer Marcelle, qui rentrera avec vous par un chemin détourné et vous aidera à changer de costume pour le voyage. (*Richard la serre sur sa poitrine, s'éloigne et rentre dans la maison.*)

MAGDELEINE.

N'oubliez pas, monsieur, que votre femme vous attend.

SCÈNE III

MAGDELEINE, STEPHEN.

STEPHEN.

Nous sommes deux que notre femme attend, et j'arrive le premier!

MAGDELEINE.

Grand Dieu! lui!

STEPHEN.

Magdeleine!

MAGDELEINE.

Que faites-vous ici, monsieur? Au nom du ciel, allez-vous-en et laissez-moi rentrer dans la maison.

STEPHEN.

N'ayez pas peur de moi, Magdeleine. Mais vous ne pouvez refuser d'entendre mes adieux et... mes vœux pour votre bonheur.

MAGDELEINE.

Mais on va venir; nous trouver ensemble, c'est affreux! Je veux rentrer.

STEPHEN, *la saisissant le bras et la ramenant.*

Et moi je veux que vous m'écoutiez une dernière fois.

MAGDELEINE.

Laissez-moi rentrer.

STEPHEN.

Si vous entrez, j'entre avec vous, et c'est devant tout le monde que je vous dis ce que j'ai à vous dire.

MAGDELEINE.

Mais, monsieur, je suis mariée. Voulez-vous me perdre?

STEPHEN.

Magdeleine, avez-vous pu oublier et l'amour que vous m'avez inspiré et celui que vous deviez me rendre? Avez-vous oublié les promesses que nous avons échangées ici même quand je suis parti? Moi, j'ai tenu les miennes. J'ai passé à travailler de longues nuits sans sommeil; pour seul plaisir, j'ai souffert de la faim pour payer au théâtre une place où je vous voyais de loin; l'amour m'a donné du courage, de la force, du talent, et, quand je reviens ici...

MAGDELEINE.

Pourquoi rappeler ces rêves, monsieur? Que pouvez-vous prétendre? Je suis mariée.

STEPHEN.

Magdeleine, n'achevez pas ce crime, ce sacrilège, cet adultère, de livrer à un autre et cette âme et ce corps qui m'ap-

partiennent! Fuyons ensemble! Viens, je t'adorerai, je te rendrai heureuse! En travaillant sous tes yeux, j'aurai du génie, je triompherai de tout; dans un an tu seras riche, tu seras glorieuse et enviée.

MAGDELEINE.

Laissez-moi!

STEPHEN, *à genoux*.

Un an, c'est trop long? Eh bien, dans un mois. Viens!

MAGDELEINE.

Je suis mariée.

STEPHEN.

Ton mari, c'est moi..., moi à qui tu t'es donnée volontairement, à la face du ciel. L'autre, c'est un complice de trahison, c'est un adultère, c'est un voleur.

MAGDELEINE.

Je vous en supplie, laissez-moi.

STEPHEN.

Non, tu es à moi! Ce premier baiser que je n'ai pas voulu cueillir sur les lèvres de ma fiancée pour me garder ma femme pure, je viens le réclamer aujourd'hui. Tu es à moi; je te veux, je te prends. (*Il enlace Magdeleine, qui la résiste et lui échappe, il la rattrape.*)

MAGDELEINE.

Je vais appeler... Laissez-moi, je suis mariée, et... j'aime mon mari.

STEPHEN.

Mais tu veux donc que je te tue? Ah! tu l'aimes? Eh bien, ce n'est pas comme une vierge que tu vas tomber dans ses bras, c'est comme une femme adultère, comme une prostituée. Tu t'es donnée à moi, tu m'appartiens... Pour aller à ton complice, ôte cette couronne d'innocence, ôte ce voile de vierge; tu n'en es pas digne! (*Il arrache la couronne et le voile.*)

MAGDELEINE.

Au secours! Richard! au secours!

STEPHEN.

Ah! tu appelles au secours? Tu l'appelles? lui! Il va venir! Merci! Ah! comme l'amour, la haine aussi a ses voluptés. (*Il tire son couteau et s'élance vers la porte. La porte s'ouvre. Marcelle paraît et se jette dans ses bras. Marcelle l'entraîne dans la maison. Stephen veut les suivre. La porte se referme.*) Ah! c'est assez..., c'est trop..., il faut finir. (*Il crie*) : Magdeleine, adieu! (*Il se frappe et tombe.*)

SCÈNE IV

STEPHEN, GENEVIÈVE.

GENEVIÈVE.

Je suis sûre qu'il est ici. Il faut que je l'emmène! (*Elle heurte le corps de Stephen.*) Grand Dieu! c'est lui, j'arrive trop tard! (*Elle se jette à genoux et met la tête de Stephen sur son genou.*)

ALPHONSE KARR.

(*La suite au prochain numéro.*)

SAINT-SIMON INÉDIT

Mémoire sur les ducs et pairs (1)

I.

M. Faugère poursuit, mais avec des lenteurs accumulées, la publication des écrits inédits de Saint-Simon. Voici quelque temps déjà que le vœu de Villemain, de Sainte-Beuve, de Montalembert, de tous ceux qui depuis un demi-siècle se sont intéressés « au plus grand des peintres et au plus varié de toute la littérature française », devrait être réalisé et que tous les papiers de l'immortel chroniqueur devraient nous être rendus. La restitution n'est pas encore à moitié et le troisième volume ne fait que de paraître.

Ce n'est point, d'ailleurs, le volume le plus intéressant. Nous n'y trouvons ni une œuvre historique éloquente et grave comme le *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*, ni les éclats d'une indignation passionnée comme dans le *Mémoire* sur les princes légitimés. Saint-Simon ne se montre ici que préoccupé des privilèges de la pairie et des moyens de rendre à cette antique dignité son antique splendeur. Elle en était, en effet, bien déchue et le ministère des deux cardinaux, comme le remarque Saint-Simon, avait porté de rudes atteintes à son prestige. Richelieu, dans sa passion d'établir fortement l'autorité royale, avait entrepris contre la grande noblesse, dont les prérogatives lui paraissaient constituer un danger, la lutte que l'on sait. Non content d'effacer les derniers vestiges de la féodalité, il avait approuvé, il avait indirectement encouragé bien des empiètements de la petite noblesse et de la noblesse de robe sur les privilèges des ducs et pairs. Premier et inconscient ouvrier de l'égalité, il avait cru préparer le triomphe définitif de la royauté, sans prévoir qu'un jour la nation, lassée de l'égalité dans la servitude, revendiquerait l'égalité dans la liberté.

Quelles étaient donc ces prérogatives pour lesquelles on discutait si chaudement? Ce n'était rien, ou, si l'on préfère, c'était bien peu de chose : des rangs, des préséances, des questions d'étiquette, toutes futilités dont se rit la démocratie moderne, mais qui, dans l'Etat monarchique et théocratique, ont leur importance. Quand la base de l'état social est la naissance, quand le mérite personnel n'a qu'une valeur relative et ne permet pas à l'homme de s'élever au-dessus de sa condition originelle, on ne saurait blâmer ceux qui sont pourvus, par le fait même de leur naissance, de toutes les qualités, de se défendre avec un soin jaloux contre les intrus.

Il ne semble, d'ailleurs, pas que la monarchie de droit divin puisse se séparer d'une hiérarchie nobiliaire fortement constituée. Quand le roi est tout, le plus grand honneur consiste à s'approcher le plus près possible de la personne royale; les moindres offices deviennent une marque de faveur et l'on

(1) [illegible] M. P. [illegible] III. [illegible] 1881.

voit les gentilshommes se disputer âprement les plus modestes, les plus humiliantes fonctions, les duchesses se lasser comme une faveur de partager le lit royal et leurs maris en tirer profit et vanité. Au-dessus de tout le reste, les ducs et pairs, tenant le premier rang dans l'État, relèvent par leur faste le prestige de la couronne, « dont leur dignité émane si éminemment ».

Saint-Simon restait donc dans la logique monarchique en s'efforçant de préserver de toute atteinte l'institution des ducs et pairs. Il l'envisage encore à un autre point de vue. Se plaignant qu'ils ne soient plus appelés à assister aux couches des reines, tandis que les secrétaires d'État ont fini par s'y faire admettre, il ajoute : « Certainement les princes du sang ont droit et intérêt personnel d'y être admis; mais l'État n'y en a guère moins, qui en ces occasions ne peut être représenté que par les pairs de France, dont la fonction du sacre, du parlement, etc., est si marquée sur cette représentation tellement naturelle et inhérente en eux. »

Il y a contradiction évidente à considérer les pairs, à quelques lignes de distance, comme une émanation directe de la couronne et comme les représentants naturels de l'État. Si l'État a une existence indépendante de la couronne et s'il prétend exercer sur elle un contrôle, il ne peut accepter avec confiance des mandataires qui émanent d'elle. Il nous paraît, en outre, étrange, avec nos idées modernes, que le mandant ne soit pas consulté sur le choix de ses mandataires. Mais on comprend que Saint-Simon, ayant une idée si haute de la dignité de duc et pair dont il était lui-même revêtu, ait lutté avec une ardeur infatigable pour la restaurer dans son plus vif éclat. Ç'a été le constant souci de sa vie. Cela se révèle jusque dans le détail : les notes qu'il rédige sur ce sujet, il prend soin de les classer dans un portefeuille sur lequel il écrit : « Brouillons des projets sur lesquels il faudroit travailler petit à petit sans relâche et sans jamais tomber dans le piège de se laisser rebuter par rien », et d'en dresser une table des matières.

Assiste-t-il, presque enfant — il avait quinze ans, — aux obsèques de la dauphine, il en écrit aussitôt une relation fort curieuse, consacrée, pour la majeure partie, au cérémonial en y ajoutant un commentaire explicatif. S'il observe que le duc de Gesvres, pair de France, a pris place derrière le président du Harlay, il ajoute aussitôt cette explication :

« On sera peut-être surpris de voir qu'un pair de France soit placé dans une cérémonie aussi grande que l'est celle-ci après un premier président; mais on doit considérer que ledit seigneur duc de Gesvres n'étoit point pour lors en son rang de pair, mais en son rang de gouverneur de Paris, à cause de laquelle qualité il devoit se trouver à cette cérémonie qui, n'étant point cérémonie de la couronne, puisqu'il ne s'agissoit que des obsèques d'une dauphine et non d'un roy, l'intervention desdits seigneurs pairs n'étoit pas nécessaire et n'avoient place que de simples spectateurs et inutiles à la cérémonie. C'est pourquoi ledit seigneur duc de Gesvres, ne représentant que le gouverneur de Paris, non un pair en cette occasion, il n'étoit placé qu'après ledit sieur premier président, qui représentoit le chef du parlement et étoit à la tête de cette compagnie et non en simple président à mortier. »

On en était à l'offertoire, et le jeune vidame de Chartres observait attentivement comment se fait la « révérence de cérémonie » quand il fut distrait de cette étude par un épisode burlesque :

« Madame, ayant reçu un cierge de cire blanche allumé et rempli de quantité de demi-louis d'or des mains d'un de ses aumôniers, alla, menée par mondit seigneur duc de Bourgogne, accompagné seulement dudit seigneur duc son gouverneur; et étant arrivée aux pieds de l'évêque de Meaux célébrant, après avoir fait avec Mgr le duc de Bourgogne les mêmes révérences et au même rang que ci-dessus, elle se mit à genoux avec Mgr le duc de Bourgogne sur un carreau de velours noir préparé à cet effet aux pieds dudit sieur évêque celébrant; et cette princesse, ayant baisé la pierre de son anneau épiscopal, lui présenta son cierge que ledit sieur évêque, ayant reçu, donna derrière lui à un de ses aumôniers. Là-dessus, il s'éleva une dispute entre les aumôniers et les moines, voulant les uns et les autres avoir l'argent attaché au cierge et recevoir ledit cierge des mains de l'évêque de Meaux, et la dispute s'échauffa tellement que ces gens pensèrent se battre et rompirent le cierge à deux ou trois endroits pour avoir l'argent y attaché, tellement que dans ce débat la mitre de l'évêque de Glandesves tourna dessus sa tête et fût tombée si ce prélat n'y eût porté les mains. Cependant le differend fut apaisé et réglé, que l'aumônier recevroit tous les cierges d'offrande et les livreroit ensuite et sur-le-champ au moine dont la communauté profiteroit desdits demi-louis d'or et de tout l'argent comme aussi des cierges. »

II.

Ce volume renferme encore un intéressant « Mémoire sur les maisons de Lorraine, Rohan et la Tour », qui toutes trois appartenaient à la catégorie des princes étrangers. Saint-Simon a emprunté la plupart des éléments de son travail à l'*Histoire d'Henri IV*, de Hardouin de Perefixe, aux *Mémoires* de Sully et à l'*Histoire des guerres civiles*, de Davila, et il prend soin de noter en marge les passages qu'il a résumés. Certes, ces divers auteurs n'ont jamais passé pour bien violents, mais entre les mains de Saint-Simon ils se transforment et ils concourent à dresser un effrayant réquisitoire contre ces familles princières. Nulle génération n'y est épargnée; la gloire militaire de Turenne ne le sauve même point de la flétrissure générale.

Bossuet, prononçant l'oraison funèbre du rival de Turenne, du grand Condé, qui n'avait guère moins de fautes à se reprocher que Turenne et dont la gloire équivalait à peu près à celle de Turenne, déplorait les coupables faiblesses et les égarements du vainqueur de Rocroi, mais en y opposant et en exaltant les services rendus à la France. Il ne faut pas demander à Saint-Simon d'user de ce procédé de panégyriste. Voici le rapide crayon qu'il trace de son personnage :

« Le fameux Turenne ne fut pas moins fécond en félonies que son frère (le duc de Bouillon), duquel il ne se sépara jamais; et on aura tout dit à cet égard quand on aura rappelé la mémoire de la bataille de Rethel, qu'il devoit gagner dans toutes les règles et dont la perte sauva la France, par le bras victorieux du maréchal du Plessis, du plus imminent

danger et du plus terrible on elle se soutient vue depuis la paix de Nymègue, qui termina les travaux d'Henri IV, [illegible] et l'on se [illegible] pour avoir [illegible] naissance la modestie qu'il conserva sur toutes ses vraies vertus; il approcha le plus qu'il lui fut possible l'ancien domaine de sa maison de la souveraineté par tous les droits qu'il obtint pour la vicomté de Turenne, et, scellant son illustre vie d'une illustre mort, il acquit à sa maison le plus singulier de tous les honneurs par la [illegible] de ses [illegible] et de sa sépulture.

Les dernières lignes de ce *Mémoire* sont empreintes de la plus grande violence; c'est à croire qu'il est question des princes légitimés. Mais c'est en même temps un morceau éloquent, et il fait plaisir après tant de notes sèches et fastidieuses sur des sujets sans intérêt.

« Il faut conclure que des princes étrangers vrais ou faux en France en ont constamment été, en sont effectivement et en seront sûrement et sans relâche les pestes et les gangrènes mortifères, les ennemis de la couronne et des personnes sacrées qui la portent ou sont appelées par leur sang à la porter; que ce venin est radicalement inséparable de leur état de prince étranger vrai ou faux, et cet état encore radicalement inalliable avec celui de vrai sujet... L'exemple constant de tous les siècles et de tous les États, qui n'ont jamais souffert de princes étrangers, et les calamités de la France, qui ne sont venues que d'une conduite contraire, doivent enfin persuader d'arracher de son sein la vipère qui y est attachée en se délivrant d'elle ou par ne la plus souffrir, ou par lui ôter au moins tout ce qui la nourrit, ce qui la soutient, ce qui l'incite, ce qui l'encourage, ce qui l'appuie, ce qui la protège pour dévorer son sein, et de rétablir les choses dans le bon ordre légitime et naturel qui maintient tout dans la sujétion des rois, dans l'amour de la monarchie, dans la tranquillité et dans la sûreté générale, en réservant au seul sang des rois des privilèges, des honneurs et des distinctions par le droit de naissance, et en ne laissant aucun autre rang dans l'État pour les sujets (y en souffrit-on même encore de maison souveraine) que le rang des fiefs, des dignités et des charges tenues de la main des rois, seulement alors maîtres des rangs et distributeurs des grâces et des récompenses. »

C'est en quelque sorte [illegible] que de parler de la vanité de Saint-Simon, et les exemples ne manquent pas pour confirmer ce jugement. L'étude de ce volume pourrait peut-être le modifier dans une certaine mesure. Profondément convaincu que la dignité de duc et pair est la haute de toutes, souffrant, comme ce volume en témoigne, des abaissements qu'elle avait subis, poursuivant ce but de la relever, Saint-Simon était conséquent avec lui-même en ne négligeant aucune occasion de travailler à ce relèvement. C'est proprement ce que l'on appelle prêcher d'exemple. De là la satisfaction qu'il éprouve à relater ici même un règlement royal qui termine à son avantage un long débat de préséance qu'il soutenait avec le maréchal de Montrevel, commandant en chef en Guyenne, sous les ordres duquel il était placé comme gouverneur de Blaye. De là le ton solennel d'une note, presque un bulletin de victoire, à propos de la conquête d'un parapluie par la duchesse de Saint-Simon. L'étiquette avait antérieurement décidé qu'il fallait être princesse du sang pour se garer des averses. Le parapluie de la duchesse de Saint-Simon était [illegible] une usurpation, c'était la suppression, par un coup d'audace, d'un degré dans la hiérarchie sociale; c'était... c'était bien des choses; c'était surtout une amélioration hygiénique.

(A suivre.) N. [illegible]

EXPOSITION DE FRANCFORT

La Peinture

Gœthe, le poète national des Allemands, qui, le 28 août dernier, célébraient l'anniversaire de sa naissance (comme le montrent les couronnes encore posées au pied de sa statue, à Francfort), fait dire à un buveur, dans la kermesse de *Faust* : « Tout bon Allemand doit détester la France, mais il ne lui est pas défendu d'aimer ses vins. » Nous aussi, quelques griefs que nous ayons contre l'Allemagne, ne dédaignons pas les bonnes choses qui en viennent. Soyons curieux des manifestations de son art aussi bien que du fonctionnement de son organisme militaire. Pour être d'Athènes, ne demeurons pas indifférents à ce qui se passe dans Sparte — s'il n'y a pas de la présomption toutefois à nous comparer à des Athéniens, et de l'injustice à assimiler à la Sparte sobre et inculte l'Allemagne, où l'on mange six fois par jour et où l'on a quelque amour de l'étude et de la musique.

Or Francfort ouvre en ce moment à de très nombreux visiteurs les portes d'une Exposition universelle. On y entend tous les jours un excellent orchestre dirigé par Bilse et venu tout exprès de Berlin. Qu'il joue une symphonie de Raff, une marche de Wagner ou une fantaisie sur *Carmen* (car Bizet commence à être populaire en Allemagne), il faut voir comme personne ne bouge, d'aussi loin qu'on peut percevoir une note. En France, nous supportons la musique; ces gens-là l'écoutent.

Je ne vous dirai rien de l'exposition internationale des *cuirs*, sinon que les colonels qui l'ont visitée y ont trouvé, paraît-il, beaucoup à apprendre. Paris n'a guère participé à cette exhibition de bottes, de harnachements, de casques en cuir bouilli; il s'est borné à envoyer quelques cuirs de luxe, pour reliures, tentures et ameublements.

Je n'insisterai pas non plus sur l'exposition de *balnéologie*, ou exposition de plans et vues des principales stations thermales avec les eaux minérales dans des bouteilles et les sels dans des bocaux. On y trouve naturellement une assez jolie variété d'appareils à douches, ce qui prouve que la douche est un remède à la mode, et tout moderne. Cependant un tableau d'Albert Dürer (musée de Francfort) nous montre Job nu, agenouillé et soigné par sa femme qui lui verse sur les épaules un grand seau d'eau froide. N'est-ce pas déjà de l'hydrothérapie?

A cette exposition des produits industriels est jointe une exposition de tableaux qui ne manque pas d'intérêt. Si Francfort aujourd'hui s'occupe surtout de banque et n'a pas d'école de peinture comparable à celles de Vienne, de Munich, de Dresde, de Dusseldorf, longtemps du moins c'a été une ville libre, un centre intellectuel, et beaucoup d'artistes y sont nés. On a eu l'idée de recueillir et de rassembler leurs œuvres. On s'est adressé aux musées de certaines villes qui ont montré plus de complaisance que n'a fait la ville de Marseille lors de l'exposition des œuvres de Regnault, quand elle refusa de prêter la *Judith tuant Holophernes*. Quant aux particuliers, ils ont mis une sorte d'empressement et de coquetterie à se dessaisir provisoirement de leurs collections. Vous vous rappelez ce qui a été fait chez nous en 1872 pour l'exposition du Corps législatif au profit des Alsaciens-Lorrains : eh bien, la même chose s'est pratiquée ici, mais dans des proportions moindres. Il s'offre donc une occasion de contempler certaines richesses auparavant enfouies dans des galeries privées, où bientôt elles rentreront. Outre les œuvres des peintres francfortois, ce salon d'un genre spécial comprend celles d'artistes qui, sans être nés dans la ville, y ont habité et laissé quelque trace de leur passage. Vous y trouvez, par exemple, une marine de Courbet, représentant les côtes de Norvège battues par les vagues (appartenant au baron Reinach) — parce que Courbet fit un séjour à Francfort vers 1858. Parmi les artistes qui ont reçu l'hospitalité de la ville de Francfort, il faut compter Holbein le vieux, Mérian, qui dès le commencement du XVIIe siècle publiait des ouvrages illustrés, Sebald-Beham, l'élève de Dürer, et beaucoup d'autres qui y ont peint soit des portraits de famille, soit des tableaux religieux, soit des vues de la ville ou des environs. Cette revue rétrospective, qui commence à Madern Gertener (né en 1399) pour aller jusqu'à Müller, Achenbach et aux plus jeunes d'entre les contemporains, présente donc dans son ensemble une histoire de l'art à Francfort et, comme en raccourci, l'histoire du développement, des variations et de la décadence de l'art allemand.

Comme on ne déplace pas aussi facilement une statue qu'on décroche un tableau, la sculpture des âges précédents ne se trouve pas représentée, et c'est regrettable. Il eût été si curieux de voir réunis ces chevaliers de pierre qui semblent prier sur les murs de la cathédrale, ces Jésus mis au tombeau, ces saintes femmes qui pleurent, ces soldats coiffés de casques bizarres et qui s'endorment! Pour une ville qui possède des monuments comme la statue de Gœthe, d'une fière allure, ou comme l'*Ariane* de Dannecker (musée Bethmann), gracieusement assise, dans une attitude triomphale, sur la croupe d'une panthère — et placée dans une sorte de chapelle où la lumière pénètre tamisée par un rideau rouge, — il est étonnant qu'aucune œuvre forte n'ait été exposée. Il est vrai que les *Germania* tenant une couronne et bénissant les soldats morts dans la guerre franco-allemande sont partout érigées depuis longtemps : seul, le piédestal de Bingen, sur les bords du Rhin, attend encore sa statue colossale, commémorative de l'unité allemande, et qui, malgré les cinq millions affectées à l'œuvre, ne paraît pas devoir produire un grand effet. Bornons-nous à signaler quelques sujets religieux : un *Christ*, un *saint Luc*, et un *saint Mathieu*, d'après les types traditionnels, de Kaupert; les médaillons de Luther et Mélanchthon (par Nordheim), destinés à une école; l'*Ange de la mort* (par Schierholz) jouant avec les roses dont on parsème les cercueils, destiné à un tombeau. Citons encore un groupe d'*Adam et Ève* (Rumpf), agréablement modelé, un médaillon en bronze, portrait de femme (Ricard Abenheim), et quelques bustes peu fouillés, disséminés dans les galeries, et voilà à peu près tout. Rien dans ces morceaux de sculpture locale qui soit véritablement original et beau, rien qui mérite d'être comparé à ce qu'exposent chez nous les Dubois, les Mercié, les Chapu, les Guillaume.

Pour les tableaux, il n'en va pas de même. Nous avons là sous les yeux des œuvres de premier ordre, notamment quelques portraits du commencement du XVIe siècle, qui procèdent de l'école d'Holbein. Ainsi le portrait, plein de vérité, qui représente Blasius de Holzhausen (1523), coiffé de la toque à rebords de fourrure, vêtu d'un pourpoint à fourrure de la même nuance, avec une barbe taillée en forme de trapèze, a des tons fauves, dorés, rutilants, comme s'il datait d'hier. Même relief et même coloration lumineuse dans le portrait d'Amandus de Holzhausen (1536). Un autre portrait de famille, dont le blanc est la teinte dominante, nous montre un chevalier à favoris clairs, tranquille et grave, et sa femme avec un enfant placé entre eux, qui semble trop petit et qui joue avec une grappe de raisin (1567). Il y a aussi deux charmants portraits attribués à un élève d'Albert Dürer, Hans Sebald-Beham, qui, chassé de Nuremberg comme perturbateur, se réfugia à Francfort et s'y établit en qualité de peintre, graveur et marchand de vin. La plupart de ces tableaux (qui sont la propriété du baron de Holzhausen) portent une date et pas de signature. Quel désintéressement de la part des artistes! Et pourtant ils sont de la belle époque, tant il s'y rencontre de vie, d'éclat, de sobriété, de bon goût. Sans rien devoir aux écoles italiennes, dont ils sont à quelques égards les précurseurs puisqu'ils ont les premiers secoué les traditions byzantines, ces vieux maîtres allemands sont parvenus d'assez bonne heure, par le libre développement de leur génie, à porter le portrait à sa perfection. Car Titien, Rembrandt, Rubens, Van Dyck font autrement; ils ne font pas mieux qu'un Holbein ou un Hans Grimmel; ils ne mettent pas plus d'individualité et de beauté dans les types qu'ils représentent.

Les tableaux religieux du même temps ou même un peu antérieurs se recommandent par une splendeur égale et par une naïveté de détails quelquefois fort amusante. On sait que les artistes ne se piquaient pas le moins du monde alors de couleur locale. Qu'importe à Albert Dürer, dans sa *Descente de croix*, de peindre Jérusalem avec les flèches des maisons et des tours de Nuremberg, et entourée d'un grand fleuve? ou à Cranach de nous montrer la femme adultère, en présence du Christ et de ceux qui tiennent des pierres pour la lapider, sous les traits et dans le riche costume d'une blonde et élégante patricienne de son siècle? Comme ces peintres n'ont pas eu le souci de la couleur locale, ils sont

remplis, pour nous, de couleur locale : seulement, au lieu de reproduire les types, les costumes et les mœurs de l'époque de saint Pierre et saint Paul, ils reproduisent avec exactitude les types, les costumes et les mœurs du XIV, du XV et du XVI siècle. Un autel à volets peint par Fyoll XVe siècle pour le couvent des Dominicains, et qui fait aujourd'hui partie de la collection historique de Francfort, retrace, avec des fonds dorés et beaucoup d'expression dans les figures, la mort et la naissance de Marie. A son lit de mort, elle est entourée d'un prêtre en chasuble, qui dit les prières, et de chantres qui tiennent le goupillon et portent la croix enrichie d'émeraudes. Pour sa naissance, on voit une malade assise dans un fauteuil, une femme lui donne du bouillon, une autre femme apporte dans un panier les langes. Ces scènes d'accouchement pieusement indécentes ont été fréquemment figurées par les peintres. Wohlgemüth notamment, le maître de Dürer, a traité ce sujet (église de Nuremberg), ainsi que l'auteur de la *Passion* dite de Leyversberg, dont le tableau archaïque et très naïf (musée de Nuremberg) nous fait voir dans un grand lit à deux places la tête de la mère qui émerge de la couverture rouge. Près d'elle, une voisine, debout, qui lui présente son enfant. Agenouillée, une femme prend des serviettes dans le bahut de chêne sculpté ; elle les tend à deux autres amies dont l'une verse d'une marmite dans un bassin l'eau chaude, pendant que l'autre trempe le doigt dans cette eau pour constater si elle est suffisamment tiède. Par terre, les ciseaux qui viennent de trancher le cordon ombilical. Ce réalisme se combine d'une façon curieuse avec l'idéal uniforme de pureté que l'artiste s'est efforcé d'exprimer sur le visage des pieuses femmes.

C'est aussi pour le couvent des Dominicains qu'ont été peints à Francfort, vers 1501, quatre tableaux d'Holbein l'aïeul. Ils représentent Jésus lavant les pieds de ses disciples — douze portraits ; — Jésus faisant son entrée dans Jérusalem, monté sur un âne ; un bourgeois accourt au-devant de lui, son chapeau à plumes à la main et lui tire sa révérence ; — Jésus chassant du temple, un fouet à la main, les marchands de volailles ; les comptoirs sont renversés ; les pièces d'or et d'argent ruissellent à terre, hors des sacs, et les poules, dans leur cage, battent de l'aile épouvantées ; — enfin Jesus en prière au Jardin des Oliviers, pendant que ses compagnons dorment et qu'au fond, sur les murs, apparaissent les lansquenets envoyés pour le saisir.

Mais rien ne reflète mieux les mœurs du temps que les tableaux où sont décrits des supplices, comme *le Martyre des douze apôtres*, par un peintre ancien de l'école de Cologne, Stephan Lochner (musée de Francfort). Malgré l'insuffisance de la perspective et la crudité des tons, cela intéresse parce que cela est énergique et vivant. Ces bourreaux, ces reîtres chaussés de bottes molles à revers, coiffés de casquettes à rebords ou de bonnets fantastiques qui s'allongent en forme de pointe, avec quelle conscience ils serrent les cordes autour des poignets et des jambes des suppliciés ! Avec quelle conviction ils attisent le feu sous le gril ! Comme ils sont heureux de lever à deux mains la lourde épée ou d'assener un coup de hache ! Quelques-uns, près du patient bien attaché et dont la peau est découpée en lanières, prennent du repos et, tranquillement assis, aiguisent leurs coutelas. J'admire la variété et le raffinement des tortures imaginées dans ces siècles de foi vive par des croyants qui étaient capables, à l'occasion, d'en faire l'application aux hérétiques.

Ainsi, l'art allemand s'épanouit, dans le portrait et la peinture religieuse, au XVe et au XVIe siècle. Après cette floraison splendide, tout à coup il s'affaisse et profondément. Qui cause cette déchéance ? L'affreuse guerre de Trente ans, pendant laquelle l'Allemagne tout entière est saccagée et ruinée par les troupes alliées comme par les troupes ennemies. Des calculs qui ont été faits, il résulte que l'Allemagne, au point de vue économique, pour la production, se trouvait, en 1848, juste au même point où elle était en 1618 : c'est dire que son industrie a subi un temps d'arrêt, un retard de plus de deux siècles. En même temps que l'industrie, l'art se ressentit de tous ces maux ; il fut même atteint d'une décadence si profonde que les brillants essais de rénovation tentés au commencement de ce siècle par Veit, Overbeck, Cornelius et Kaulbach, l'en ont à peine fait sortir.

Au XVIIe siècle — alors que fleurissent dans les autres pays Rembrandt, Rubens, Van Dyck, Lesueur, Poussin, Téniers, Vélasquez, Murillo, — une sorte de nuit pèse sur la peinture allemande ; elle continue même à l'envelopper au siècle suivant. Les portraits de ce temps ont l'air enfumé. A peine trouve-t-on à en signaler un de Sandrard (né à Francfort, 1606) et plus connu par sa biographie des artistes que par ses tableaux. Ceux qui sortent quelque peu de cette médiocrité sont : Abraham Mignon, peintre de fleurs et de fruits (né à Francfort, 1640), et les deux fils du peintre Henri Roos, tous deux nés à Francfort. Encore se complaisent-ils dans l'imitation de l'école italienne. Mais il y a de la poésie et du charme dans le paysage de Melchior Roos, qui nous montre, encadrée par des montagnes et des ruines romaines, une prairie où paissent des vaches, des chèvres, des moutons ; assis, un berger se récrée avec son chien ; une bergère dort, les seins découverts ; une autre, vue de dos, joue avec des enfants : malheureusement les teintes rougeâtres du tableau commencent à noircir. D'autres peintres, comme Herrlein — qui représente un apothicaire réjoui, en train d'arracher une dent pendant qu'auprès de lui sa femme se livre à la confection des emplâtres, — se bornent à imiter l'école flamande. Passons rapidement sur les estimables portraits de Michael, Grambs, Lyppold, Paderborn, ainsi que sur les paysages de Hirt, Trautmann et Schütz, dont le principal honneur est d'avoir été mentionnés par Gœthe dans ses *Mémoires*. Enfant, Gœthe les avait vus chez son père et en avait reçu une impression assez vive. Aussi dit-il que Hirt met la vie dans les paysages, que Trautmann est renommé pour ses reflets à la manière de Rembrandt, et que Schütz l'aîné avait les contrées du Rhin dans son œil et dans sa main. Au fond, ce que l'Allemagne, en fait d'arts plastiques, a peut-être produit de [illegible] c'est la [illegible] sur ivoire : une des salles du musée historique de Munich est remplie de statuettes et de reliefs où éclate, avec la vie et le mouvement, une vigueur étonnante.

Au commencement de l'[illegible], des artistes au cœur hardi entreprirent de [illegible] l'esprit d'indépendance et de liberté [illegible] allemand de la Renaissance [illegible] dirigeait, vers 1842, l'Académie de peinture de Francfort. Il fit retour à la peinture historique et religieuse, représenta des bardes, des guerriers teutons, des prêtresses germaniques; dans ses tableaux religieux [illegible] *Vierge* [illegible] *Jésus-Christ* [illegible] *l'enfant Jésus* [illegible], etc., les types [illegible] de la pureté et de la grâce; mais la peinture est molle. Je trouve aussi plus de science que de naïveté et de couleur chez son disciple Rethel (1842-1859), dont le [illegible] *un pauvre son manteau* est peint dans des tons violacés et ternes. Ballenberger (1801-1860), autre élève de Veit, s'est inspiré comme lui du vieil art allemand; ses petits tableaux, bleus et roses, pleins d'une douceur mystique, rappellent par leur fraîcheur et leur éclat les miniatures qui ornent les missels du XV[illegible] siècle.

Plus grand que les précédents et plus célèbre, Cornélius (1810-1867) se trouve également représenté dans cette exposition par une [illegible] d'un style [illegible] par un portrait dont le beau dessin et la couleur froide font [illegible] de fresques la glyptothèque, qu'il faut voir son œuvre; il est, avec Kaulbach (auteur de la [illegible]), Piloty (qui a peint le *Triomphe de Germanicus*) et Schnorr (qui a [illegible] le poème des *Niebelungen*), le peintre allemand de ce siècle qui a laissé les pages les plus grandioses.

La route ouverte par ces peintres d'histoire a été négligée de leurs successeurs, qui sont revenus aux tableaux de genre et aux paysages. Mentionnons une *Mignon*, de Franz Holm, jolie de sentiment et de couleur; les superbes chevaux de Schreyer (né à Francfort, 1828), caracolant à la suite d'Abd-el-Kader ou ruant dans une écurie en feu; *Ophélie* et *Hamlet*, d'un élève de Thomas Couture, Victor Müller (né à Francfort, 1829). Son Hamlet est un adolescent aux traits délicats, dont les yeux égarés semblent chercher quelqu'un dans le lointain; il rêve sous l'affectueuse vigilance d'un ami. Mais la peinture ou la sculpture, avec leurs moyens précis et limités, parviennent-elles à exprimer ce type d'Hamlet si bizarre, si profond, si complexe? Seules, la poésie et la musique y peuvent atteindre.

Pour les paysages, les meilleurs sont signés de Morgenstern, Achenbach, Maurer et Tobias Andreæ. Trop de fantaisies nocturnes. Sans doute le reflet de la lune sur une mare, près d'un burg éclairé intérieurement, a quelque chose de dramatique; ce n'est pas non plus un spectacle dépourvu de charme que la lune se réfléchissant dans la mer et produisant un scintillement sur les vagues qui ressemble à un ruissellement de vieil argent. L'écueil, pour l'artiste qui s'éprend trop de ces paysages lunaires, c'est d'être bientôt conduit à remplacer l'observation et le sentiment par [illegible] de l'effet.

Les peintres actuels de l'école de Francfort s'attardent encore à imiter les maîtres flamands [illegible] d'exécution ni la couleur. Bien qu'ils possèdent dans leurs musées des Téniers, des Miéris, des Jean Steen, ils relèvent surtout de Brouwer, cherchant volontiers dans la vie réelle ce qu'elle a de plus prosaïque et de plus trivial. Pas l'ombre d'idéal dans les petites compositions d'Antoine Burger (né à Francfort en 1823), qui nous montre une vieille femme courbée et lavant son linge au sommet d'un escalier vermoulu, ou penchée sur son rouet, ou accoudée sur la table de sa cuisine, devant son moulin à café. De même pour son forgeron qui bat le fer en fumant sa pipe. Un Italien du XVIe siècle aurait jeté à terre, parmi les enclumes et les marteaux, quelques amours d'enfants, ou laissé entrevoir par la porte le visage gracieux de la ménagère. Il y a pourtant quelque sentiment dans la toile qui représente la cour d'une vieille maison allemande. A gauche, un pilier de bois mal équarri; à droite, un tonneau; au fond, contre le mur blanc, sous l'encadrement d'une fenêtre carrée, un Christ en croix dont les jambes et le torse sont légèrement ombragés par une plante grimpante. Le jour arrive par en haut. C'est d'un joli effet. D'un séjour qu'il a fait en Italie, Hasselhorst (né à Francfort, 1825) n'a rapporté que des études réalistes : une vieille Romaine en lunettes peignant sa fille — réminiscence du splendide tableau de Murillo (pinacothèque de Munich), — et la boutique d'un barbier : un pifferaro, rasé de frais, se regarde dans un miroir et s'aperçoit avec stupéfaction qu'il a une écorchure. Après Rembrandt, Hasselhorst a osé refaire la *Leçon d'anatomie :* sur la table de pierre, le cadavre d'une femme dont l'opulente chevelure traîne jusqu'à terre; un étudiant lui ouvre l'estomac, sous l'œil attentif du professeur; dans le fond, d'autres étudiants qui assistent en fumant à cette dissection. Deux tableaux de Schalk (né à Francfort, 1828) nous montrent, l'un une marchande de légumes abritée sous un immense parapluie rouge, comme une reine sous un dais, et trônant au milieu de ses artichauts et de ses melons; et l'autre, un paysan vêtu d'une houppelande verte, ayant un parapluie rouge sous le bras, qui s'arrête devant la vitrine d'un dentiste et voit avec un ébahissement comique s'ouvrir et se fermer les rateliers mécaniques. Même intention spirituelle chez Klimsch, dont les villageois rieurs, à cheval sur un tabouret, dans une taverne, devant un pot de bière, sont tous occupés à prendre le [illegible] Anton Radl, Amandus Beer (né à Francfort, 1827), a le bon esprit de faire des œuvres d'un caractère plus spécial. Après avoir étudié à Francfort, il est parti pour la Russie, où il a peint des scènes de la vie du peuple qui pourraient servir de commentaires aux Nouvelles de Tourguénef. Voici dans une plaine blanche des paysans à qui les boyards donnent les [illegible] clans; plus loin, le passage du Dniéper par des femmes [illegible] sont des gens du pays de Smolensk, attroupés en curieux autour d'un ours qui danse au son du flageolet. L'*intérieur* [illegible]

que l'*Arrivée des premiers prisonniers* [illegible] à [illegible]. Quel contraste entre le calme et l'indifférence [illegible] de ces soldats musulmans et la curiosité avide dont ils sont l'objet de la part des [illegible], des [illegible], [illegible] l'air effaré, de la part même des chiens, qui ne s'approchent d'eux qu'en aboyant!

Peu de bons portraits contemporains à signaler. Mentionnons celui de Franz Brentano, qui a légué en mourant à la cathédrale de Francfort une belle *Descente de croix* de Van Dyck. Michaelis expose un portrait de jeune fille originalement traité. Le fond est noir, mais d'un noir moins intense et moins éclatant que celui de la chevelure, qui se déroule jusque sur les seins; les yeux sont bleus, d'un bleu plus tendre que celui de l'étoffe dans laquelle la jeune fille est drapée; en pleine blancheur se [illegible] la figure d'une façon touchante. Je remarque aussi le portrait du général de Manteuffel, par Max Schüler : cheveux grisonnants, presque incultes, barbe entière portée court, deux petits yeux bleus qui pétillent et éclairent une figure ingrate et obstinée; sa tunique bleue à revers rouges laisse entrevoir la croix de Saint-Georges et la croix de l'Aigle noir suspendues à son cou. Voilà l'homme qui, en évitant autant que possible les procédés tracassiers, a cherché en vain à prussifier l'Alsace.

Chose étonnante, l'exposition ne renferme presque pas de scènes militaires. A peine quelques toiles de Winter, représentant des batteries attelées qui passent une rivière et gravissent la côte. Il est vrai que le Panorama de Francfort offre en pâture à l'admiration patriotique des Allemands la bataille de Sedan : on voit les hauteurs couronnées d'artillerie, Bazeille en flammes, la maison où a eu lieu l'entrevue entre Napoléon et Bismarck, l'emplacement de l'état-major prussien, et les cavaliers du général Margueritte, qui chargèrent « avec un vrai mépris de la mort », comme dit le livret explicatif. Pas de fanfaronnade dans cette peinture colossale. Ils n'en ont pas besoin, ayant dans leurs mains nos forteresses et dans leurs musées historiques nos canons, ornés de la couronne impériale. Ce n'est pas qu'ils soient exempts de chauvinisme. Une anecdote, manifestement invraisemblable, qu'on m'a contée avec autant de sérieux que de complaisance, le montre bien. Parlow, chef d'orchestre de Creuznach, se trouvait à Paris en 1869. Il fut présenté à l'empereur; comme ce musicien était porteur d'un instrument très lourd, l'empereur lui aurait dit : « En cas de fuite, vous seriez fort embarrassé. » A quoi Parlow aurait répondu : « Sire, l'armée prussienne ne fuit jamais. » On n'ajoute pas que l'empereur aurait répliqué : « Quoi! pas même à Iéna. »

Si grisés qu'ils soient de leurs triomphes monstrueux et inattendus, ils n'en travaillent pas moins : faisons comme eux!

[illegible]

ANCIENNES COLONIES FRANÇAISES

Ile Maurice

Sous ce titre : *Étude sur le patois créole mauricien* (1), M. C. Baissac a fait un livre instructif et amusant. On y voit comment se décompose une langue dans les esprits incomplets. On peut aussi y observer les formes subtiles de l'ironie chez un peuple opprimé qui n'a pas d'autres armes.

Dans toutes nos colonies à noirs, le parler des nègres français a une [illegible] *english* des colonies anglaises. M. Baissac nous en montre la cause. La langue française a été créée par une race chez laquelle la faculté d'abstraction est largement développée; notre grammaire, notre syntaxe, sont choses abstraites de leur nature. Mais l'idée abstraite ne saurait entrer dans la tête du nègre : l'objet concret frappe seul son esprit. Donc, quand il a fallu que l'esclave apprît du jour au lendemain la langue de son maître, il n'a pu en saisir que les mots correspondant à des objets ou à des actes, c'est-à-dire les substantifs et les verbes. Comme le dit M. Baissac, « nos esclaves n'étaient pas aptes à se servir de l'outil délicat qu'une civilisation vieille de douze siècles avait lentement perfectionné pour son usage. Ces rapports exacts des mots entre eux, ce luxe de modifications dans leur forme ou désinence, suivant leur place ou leur fonction, ces articulations aussi souples que variées entre les différentes parties de la proposition ou les différents membres de la phrase, tous ces ressorts, tous ces rouages étaient autant d'entraves qu'ils devaient nécessairement briser et qu'ils brisèrent. Désagrégée par [illegible] la proposition française laissa tomber un à un tous les mots qui la lient, et le nègre, dans son impuissance à en rattacher les parties par quelque lien nouveau, se fiant sur leur récente cohésion, se borna à les remettre sommairement debout, côte à côte et vaille que vaille, dans l'ordre où les avait placés le français. Ainsi, où le Français disait : « Le père de M. Paul est un grand propriétaire du quartier de Moka », la langue créole, supprimant toutes les articulations, traduisit : *Papa moussié Pôl grand* [illegible] *Moka*. Comme procédé de [illegible], c'est rudimentaire; c'est le mur en pierres sèches, la juxtaposition pure et simple de matériaux plus ou moins ébréchés dans leur chute. »

M. Baissac s'excuse de nous entretenir du patois créole de l'île Maurice sur ce qu'il est Mauricien. Il n'a nul besoin d'excuse. La langue enfantine que parlent les nègres dans nos anciennes colonies à esclaves — car elle est, à bien peu de différence près, la même dans les Antilles que dans la mer des Indes — mérite fort bien d'être connue. C'est la langue hospitalière par excellence, prête à toutes les concessions,

(1) [illegible] — Nancy, [illegible]

s'accommodant de tous les mélanges : la langue qui eût sauvé les constructeurs de la tour de Babel, s'ils eussent su la former. Il faut avoir entendu parler les nègres de l'île Saint-Thomas dans les Antilles, pour savoir ce que le parler créole peut devenir dans un milieu complexe. Les Anglais, Français, Espagnols, Allemands, Italiens, Danois, communiquent avec les noirs à travers cette langue figurée « à laquelle aucune concession ne coûte, dont le vocabulaire s'ouvre à toutes les importations, cède à toutes les violences de l'étranger qui s'en sert ».

M. C. Baissac fait une remarque juste quand il dit que la langue étant mieux que toute chose l'expression de la société qui la parle, il doit être aisé de reconnaître dans le patois créole de l'île Maurice qu'il a été créé pour et par des esclaves. En effet, on en trouve la trace à chaque pas. *Regarder,* c'est, en créole, *guetter :* guetter, comme guettent des hommes méfiants et craintifs. Le *passé,* c'est *le temps margoze — le temps amer* — souvenir de l'esclavage, *avoir des enfants,* c'est n'*avoir pas d'esprit,* ce qui était vrai, en effet, lorsque le maître profitait seul des naissances et que le nègre ne pouvait mettre au monde que des petits malheureux.

Il n'y a pas, non plus, d'ironie plus amusante que l'ironie inoffensive des pauvres nègres. Pourquoi un prêtre ne peut-il pas se marier? *Zausse le ensemble so madame le va pareyé; zantes de le va gaque robe* — parce que sa femme et lui seraient pareils; tous deux auraient une robe. Pourquoi y a-t-il inégalité des conditions? Parce que *Bondié té fère bourrique pour noirs, milet pour zens coulér, çouval pour blancs* — parce que Dieu a fait l'âne pour le noir, le mulet pour les gens de couleur, le cheval pour le blanc. Ce qui est résoudre la proposition par la proposition même. Excellente réponse à une question dont le sérieux leur échappe.

Pour le noir, la forme est tout, l'objet concret est toujours présent. Ainsi, sait-on ce que c'est que d'être libre? C'est avant tout, ou, du moins, c'était, au jour de l'émancipation, le droit de porter des souliers.

« Les hommes nouveaux s'y préparaient depuis longtemps; l'aube les trouva tous debouts et chausses. Trente mille paires de souliers neufs inauguraient l'ère nouvelle. Mais, helas! bien peu savaient par expérience ce que c'est que *lapeau bef dans lapieds* — du cuir de bœuf aux pieds. Aussi les rues de Port-Louis virent-elles bientôt le long des ruisseaux de longues lignes d'affranchis, assis sur le rebord des trottoirs, rendre à leur tour la liberte à leurs pieds endoloris et les plonger dans la fraîcheur de l'eau courante. Ce jour-là naquit d'un aveu dépouillé d'artifice cet adage bien connu : *Souliers faraud, mez domaze zantes manze lapieds* — les souliers sont élegants, mais, par malheur, ils mangent les pieds. »

Chose singulière et qui montre combien le caractère français est sympathique aux petits et aux pauvres : c'est l'Angleterre qui a donné la liberté aux nègres de l'île Maurice, et pourtant c'est la domination française qui a laissé parmi eux les meilleurs souvenirs. Ils prétendent que de notre temps les giraumons étaient plus gros, la vie plus abondante, plus facile que depuis la domination anglaise. Et ils le disent avec la grâce qui les caractérise : *Léguimes rares; brinzeles av pômes d'amour cacié gardes; zantes napas éna larzent pour peye patente* — les légumes sont rares; les bringelles et les pommes d'amour se cachent des gardes; elles n'ont pas d'argent pour payer patente. Allusion à l'impôt foncier que les nègres doivent payer depuis qu'ils sont propriétaires.

Le livre de M. Baissac nous fait vivre au milieu de ce peuple enfantin, aimable, dont le cerveau étroit n'admet que des idées faisant image, mais dont le cœur est souvent grand et dévoué — ce peuple noir que nous avons connu et aimé dans les colonies françaises, où ses égarements, à l'époque de l'émancipation, ont été imputables à l'imprudence des blancs qui l'ont affranchi sans avoir pris les précautions que la plus vulgaire prudence eût dû leur inspirer, et qui n'a, lui, que la gaieté, que la résignation des bons.

Cet agréable volume nous transporte aussi dans ce petit pays que « l'œil, du haut d'une butte, embrasse tout entier dans la ceinture bleue dont l'Océan l'entoure », qui n'est plus nôtre depuis trois quarts de siècle, mais où la langue, la tournure d'esprit des habitants, leur genre de vie, leur caractère, dans une certaine mesure leurs affections même portent encore l'empreinte de nos pas. Nous avons perdu l'Ile-de-France, comme nous avons perdu le Canada; mais ni au Canada ni dans l'Ile-de-France nous ne sommes oubliés.

L. Q.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Voici un volume sur les Turcs et Constantinople (1) qui n'est pas aussi étincelant, miroitant, éblouissant, que les tableaux à la plume qu'a faits de la Turquie Théophile Gautier; mais il est véridique et instructif. M. Albert Renouard a quelque temps habité Stamboul. Il a d'abord regardé autour de lui d'un œil curieux, puis il a voulu voir les choses de plus près et a porté dans les coins et les recoins un œil indiscret. Sa main, non moins indiscrète, a soulevé bien des voiles — pas ceux du harem cependant, — et il peut nous dire aujourd'hui : J'ai vu, j'ai touché! C'est ce qu'il dit en effet, car sa bouche n'est pas plus discrète que sa main et ses yeux. Et pourquoi M. Renouard aurait-il des scrupules? Quand on revient des montagnes d'Ecosse où l'hospitalité se donne, on est tenu à dissimuler ce qui pourrait faire une impression fâcheuse. Quand on revient de Constantinople où l'hospitalité est loin d'être écossaise, la même réserve n'est pas de rigueur. Et puis M. Renouard n'avait pas là-bas une situation officielle : il est donc maintenant tout à fait à l'aise pour dire le mal comme le bien. Il dit en effet l'un et l'autre; est-ce sa faute s'il y a plus de l'un que de l'autre? Aucun parti pris de dénigrement d'ailleurs ni désir de faire briller son esprit aux

(1) *Chez les Turcs en* 1881, par Albert Renouard. — 1 vol. Paris, 1881. Alphonse Lemerre.

depens des Turcs : non, le simple amour de la vérité. Si parfois il atténue un peu, par raisons de convenance ou pour ne pas créer des difficultés aux ziaouïs transpondes [illegible], il a soin de prévenir qu'il pourrait faire d'autres révélations encore. Eh bien, nous en entendions de belles! Notez que M. Renouard n'est pas un moraliste farouche. Il est tout prêt, au contraire, à compatir aux faiblesses humaines. Ainsi, en présence de certaines aberrations des sens et de la passion, il plaidera les circonstances atténuantes pour les musulmans besogneux. Les Circassiennes sont maintenant si chères! — On n'est pas plus indulgent.

Si M. Renouard vous promène dans certains quartiers qui auraient bien besoin que les *KAMESKAS* du pays épurassent; si, dans les cafés-concerts où il vous fait asseoir, vous l'entendez murmurer avec regret le nom de la diva Judic, ne croyez pas que ce soit purement un *bande-oreiller*. Vous aurez bien voir le contraire, et à quel point il est sérieux, quand il vous conduira au ministère de la guerre, au ministère des finances, dans les bureaux de la presse officielle où l'on imprime que la Turquie se retire le pain de la bouche pour payer ses créanciers. M. Renouard ne prend pas cela pour argent comptant. Et vous allez voir encore quand il vous mènera chez les pachas et les fonctionnaires de tout ordre. Tous, pris par lui la main dans le sac! Et il leur dira leurs vérités, je vous jure. Et s'ils font mine d'accepter mal la chose : Silence! ou j'ajoute encore d'autres details! Mais, après tout, attablez-vous, oiseaux de proie, vous n'en avez pas pour longtemps! Et il vous expliquera comment et pourquoi cet empire s'écroule. C'est ainsi qu'après vous avoir divertis, il vous instruira — *utile dulci;* — c'est ainsi qu'après avoir été le Montesquieu des *Lettres persanes,* il sera celui de *la Décadence des Romains*.

II.

Quel est ce bruit? Qui arrive ainsi en tourbillon sur les hauteurs de Belleville? Prêtez l'oreille! C'est la voix de Figaro, dirait-on. Eh! oui! c'est Coquelin, Coquelin aîné, Coquelin *major*. Et que vient-il faire à Belleville? Une conférence, citoyen. C'est que, vous savez, il ne boude pas devant l'ouvrage, lui! Il vous abat autant de besognes diverses que Sarah l'universelle. Outre qu'il joue de temps en temps, rue Richelieu, et très souvent en province, il professe, il déclame dans les salons, il conférencie dans les cercles, et ses conférences font ensuite gémir la presse. Mais pourquoi pousse-t-il ce soir jusqu'à Belleville? — Pourquoi? Mais parce que votre arrondissement est celui qui a pour député M. Gambetta, citoyen. — Mais pourquoi parle-t-il de ce qu'il appelle *un poète du foyer*? C'est que ce poète du foyer aime le peuple, et qu'il a fait un drame très poignant qui a pour titre *les Ouvriers*. Et puis, écoutez, vous allez entendre de petits récits émouvants qui vous iront droit au cœur, et tout à l'heure vous allez pleurer. — Vous croyez, citoyen? — Oui, citoyen. — Merci, citoyen. — A votre service, citoyen.

Ce que je n'ai pas dit d'avance à l'excellent Bellevillois qui m'interrogeait, car mieux valait lui laisser le plaisir de la surprise, je puis le dire tout de suite à mes lecteurs. La conférence sur M. Eugène Manuel et la lecture des pages les plus émouvantes de ses œuvres vont être, je ne dirai pas un prétexte, mais une occasion d'amener le portrait et l'éloge du président de la Chambre. Si M. Coquelin avait annoncé une conférence sur M. Gambetta, on se fût récrié peut-être. D'ailleurs une heure et quart sur des questions politiques, c'eût été bien long. Donc une heure à M. Manuel et un quart d'heure à M. Gambetta. Il sera mis sur le tapis incidemment et comme par hasard. On pourra croire que le conférencier n'y avait pas songé d'avance et que c'est là, dans le feu de l'improvisation, un pur accident. Ce nom vient sans qu'il y songe sur les lèvres de l'orateur : Mais, au fait! c'est l'ami de Belleville, c'est aussi le mien! pourquoi n'en causerions-nous pas un instant ensemble? Oui, causons-en avec bonhomie! Et la bonhomie tourne bientôt au dithyrambe.

Je vous conjure de bien remarquer que je trouve cela parfait. Rien de plus légitime, quand on est l'ami d'un député, que de chanter ses louanges devant l'électeur, quelque temps surtout avant les élections. Tout bonnement je m'amuse à retrouver le fil blanc avec lequel M. Coquelin avait faufilé les diverses parties de sa conférence. Et voulez-vous que je vous montre encore une autre malice du conférencier? On ne joue pas la comédie comme il la joue, on ne la comprend pas comme il la comprend sans connaître les petits artifices, les préparations habiles qui font accepter une situation et donnent un air naturel à ce qui ne l'est pas. Il fallait donc que la digression préméditée n'étonnât pas trop les auditeurs. Comment s'y est pris le conférencier? Il y a préparé par une autre digression. Ayant eu soin de faire passer sur son chemin M. Regnier, son maître, qui lui est justement hier, il s'est arrêté pour faire son éloge. Et alors, quand les auditeurs ont vu poindre plus tard sur la route le président de la Chambre, ils se sont dit d'eux-mêmes : Puisque M. Coquelin ne rencontre pas un ami sans lui serrer les mains avec effusion et lui dire mille choses gracieuses, il ne va pas y manquer quand il va se trouver nez à nez avec notre député. Et il n'y a pas manqué, en effet. C'est ainsi que ce qui aurait pu surprendre a semblé la chose la plus naturelle du monde. Le moyen était donc excellent.

Quand je dis que c'est la pratique du théâtre et la profession de comédien qui suggèrent à M. Coquelin ces artifices, je ne vais pas, il me semble, contre son sentiment. Lui-même, dans cette conférence, ne développe-t-il pas cette thèse que l'acteur est le collaborateur naturel du poète? Je crains même qu'il ne s'exagère l'importance de cette collaboration. A l'en croire, la part du comédien est si grande que le secret du génie de Molière, c'est qu'il a été à la fois le comédien et le poète. Ainsi, pas de désaccords ni de tiraillements dans cette collaboration, mais une entente parfaite. M. Augier, M. Dumas, M. Sardou ne montent pas sur les planches; voilà pourquoi peut-être nous n'avons pas de

1. C. Coquelin, *Un Poète du foyer*, [illegible] Paris, 1881. [illegible].

Molière. [illegible] M. Coquelin, [illegible] nécessaire, [illegible] choses [illegible] Molière [illegible]. Le temps pris par sa profession et par ses soucis de directeur de théâtre, il [illegible] aurions un plus grand nombre de chefs-d'œuvre. Faut-il regretter de même, comme on l'a fait quelquefois, les heures qu'il passait à la cour? Non, [illegible] fécond d'observation, et il y pouvait étudier sur le vif des types et des caractères qu'il n'aurait pas rencontrés dans le monde bourgeois.

Mais voici qu'à l'exemple de M. Coquelin, je m'attarde en des digressions. Je ne rachèterai même pas mes torts en parlant longuement, comme lui, de M. Eugène Manuel. Non que je n'y trouvasse un très vif plaisir; mais je n'ai pas à le présenter à mes lecteurs, qui connaissent toutes ses œuvres, comme il le fallait présenter là-bas à l'auditoire de Belleville, qui ne connaissait guère que son nom. M. Coquelin, en s'acquittant de cette tâche agréable, a fait preuve d'une sûreté de goût et d'un sentiment de l'art qu'on ne saurait trop louer. Sans doute la partie anecdotique est intéressante, pittoresque, et n'a rien de banal; on y sent surtout une vivacité d'estime et une chaleur d'amitié qui honorent et le conférencier et le poète; mais ce qu'il m'appartient de noter ici, c'est l'exquise justesse de l'appréciation littéraire. Il y a bien évidemment dans M. Coquelin un critique très délicat. Les auditeurs de Belleville ont-ils toujours bien compris quand le conférencier leur montrait le poète rendant si heureusement les nuances les plus fines du sentiment et notant les plus obscurs tressaillements du cœur? Ont-ils bien compris quand il le montrait allant presque au mysticisme dans les raffinements délicats d'un amour unique qui élève deux âmes d'élite vers les régions sereines? Et de même, ce qu'est cette mélancolie rêveuse, ce sourire voilé et discret, l'ont-ils bien compris? Je n'en jurerais pas; mais, en faisant imprimer sa conférence, M. Coquelin s'adresse à un public qui sentait déjà le prix de ces qualités rares et distinguées et le sentira mieux encore après avoir lu ces appréciations si délicates. Et tenez! voulez-vous savoir ce que devrait faire M. Coquelin? Il devrait la refaire, cette conférence, non plus à Belleville — les élections sont passées, — mais à l'Académie. Ce qui est digression, il le supprimerait; en revanche, il ajouterait quelques mots comme conclusion. Après avoir rappelé l'épigraphe des *Pages intimes* :

[illegible]

il dirait : Oui, c'est un genre de poésie modeste et discret, et il y en a de plus brillants et de plus bruyants sans doute; mais être le premier dans un genre, tenir un drapeau, c'est là, messieurs les immortels, c'est là, comme dit Horace, ce qui mérite de fixer les regards : *Hic est aut nusquam quod quaerimus.*

III.

Une mort prématurée a enlevé M. Lucien Rigaud à l'instant où il allait publier deux volumes d'études de linguistique, l'un sur les lieux communs (1), l'autre sur l'argot moderne (2). Ces deux volumes viennent de paraître.

Le premier n'est pas tout à fait sans intérêt; mais l'auteur y a fait figurer, avec de véritables lieux communs, des formes usuelles de langage qui sont des banalités, si l'on veut, ce qu'on appelle des *clichés*, mais nullement des lieux communs. Le second, le Dictionnaire d'argot contemporain, est bien autrement curieux. Vous y trouvez recueillis les mots très expressifs, les locutions très pittoresques, les images très vives, les métaphores les plus osées, les onomatopées les plus expressives, et aussi — cela était inévitable — les termes les plus cyniques, qui remplacent dans les ateliers, les théâtres, les casernes, les assommoirs, les maisons centrales et autres lieux, la langue de Bossuet. Qui les a inventées, ces locutions? On ne sait, du moins pour la plupart. Père inconnu! Si le plus souvent elles sont violentes, sarcastiques, cruelles et — c'est bien l'instant de ne pas être scrupuleux en fait d'alliances de mots — caricaturales, parfois aussi elles sont moins brutales que ne serait le mot propre. Ce sont presque des euphémismes. Tout au moins l'ironie en est douce. Ainsi *porte-balle* remplace aimablement le mot : bossu. *Postillon d'eau chaude* n'est pas désagréable pour désigner l'infirmier qui continue les traditions de M. Fleurant et opère lui-même. Quand on dit d'un solliciteur qui s'aplatit devant ses chefs : *Il fait sa limande*, c'est le poisson surtout qui aurait droit de se formaliser. Je me suis donc fort occupé à parcourir ce vocabulaire, mais j'ai une crainte que je vais dire. C'est qu'il ne soit mis outrageusement à contribution par l'école réaliste. Soyez certains que les Coupeau qui vont naître ne diront plus : Allons casser le cou à une bouteille de rouge! mais : *Allons étouffer une négresse !* Et encore, s'ils restaient dans la gamme pittoresque, s'ils ne tombaient pas dans les bas-fonds de l'ordure, ce ne serait que demi-mal; mais ils s'y plongeront avec délices, n'en doutez pas.

A propos de l'argot, un doute que je soumets à M. Théodore de Banville.

[illegible]

Il y est cependant. M. Lucien Rigaud cite de lui une définition qui me paraît inexacte. C'est au mot : *Plat du jour*. « Plat humain, plat possible, a dit M. de Banvillle dans *la Cuisinière poétique*, un plat que l'on peut manger sans en mourir. » — Mais pas le moins du monde! Mais on en meurt parfaitement! Le plat du jour est le plat préparé d'avance,

(1) [illegible] — 1 vol. [illegible]

(2) Lucien Rigaud, *Dictionnaire d'argot moderne*. — 1 vol. Paris, 1881. Paul Ollendorff.

par opposition au plat qui n'est pas tout prêt et que l'on confectionne à la demande de la victime. Cette dernière opération s'appelle *cuisine à la minute*. Il faut chercher le vrai en tout et partout, et M. de Banville me pardonnera ma petite chicane.

IV.

Chiffon (1), par M. Alfred Assollant, est une histoire humoristique qui ne manque pas de gaieté. Elle nous transporte dans des pays inconnus des géographes, où l'on trouve des rois et des ministres de la famille de Schaabaham et de Lagingeole. Dans ce domaine de la fantaisie, M. Assollant est plus à l'aise que lorsqu'il doit dépeindre le monde réel. Je me suis toujours demandé pourquoi il ne songeait pas à écrire une féerie. Les trois ou quatre qu'on nous ressert périodiquement sont de l'ineptie pure. Dans celle qu'il ferait, passeraient, j'imagine, un souffle de poésie et en même temps un courant de gaieté aristophanesque. Si j'étais directeur de théâtre, j'essayerais de le décider. Vous verrez que ce sage conseil ne sera pas suivi et que nous sommes condamnés à perpétuité aux *Pilules du diable* et à *la Biche au bois*. Résignons-nous; mais il faut de la philosophie.

V.

Signalons un petit poème assez remarquable, *Primevère* (2), par M. Louis Tiercelin. Est-ce que M. Tiercelin s'imaginerait avoir perpétré une œuvre réaliste, qu'il dédie ces pages aimables au grand-pontife et au demi-dieu? Non, monsieur, vous n'êtes pas un réaliste; non, mille fois non! Évidemment vous faites effort pour vous en donner l'air; mais vous n'y réussirez point, grâce à Dieu. Il y a un coin d'azur dans le ciel que vous voulez faire de plomb; il y a une âme chez les personnages que voulez *courbétiser*. — Décidément je n'ouvrirai plus le dictionnaire d'argot; c'est contagieux. — Voyez, par exemple, cette reproduction que vous croyez fidèle de l'enterrement d'Ornans.

> Vient le clergé : les deux vicaires en surplis,
> Le curé, bon vieillard, dont les yeux sont remplis
> De larmes, et qui songe aux amis qu'il enterre.

Ce curé-là n'est pas celui de Courbet. De même, un franc réaliste, un pur, désavouerait votre héroïne Primevère. Ce nom seul classe le parrain parmi les idéalistes.

MAXIME GAUCHER.

(1) Alfred Assollant, *Chiffon*. — 1 vol. Paris, 1881. E. Dentu.
(2) Louis Tiercelin, *Primevère*. — 1 vol. Paris, 1881. Alph. Lemerre.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Le nouveau Président des États-Unis, M. Arthur, a prêté serment le 20 septembre. Le voilà en charge, si les Guiteau le permettent, jusqu'au 4 mars 1885. Aujourd'hui, 5 octobre, date où j'écris, il a atteint sa cinquantième année. Il paraît moins que son âge; il est de race vigoureuse; haute stature et forte encolure. Il porte toute sa barbe, avec le menton seulement rasé, à l'américaine. Les journaux des États-Unis croient devoir remarquer qu'il est « homme du monde ». Sa vie est assez semblable à celle du général Garfield. Il a fait de tout un peu et tout bien. Originaire de l'État de Vermont, il s'est formé, comme il a pu, à l'école de son village. Il a été principal de collège. Puis il est devenu avocat. C'est en cette dernière qualité qu'il a conquis la réputation. Comme il était abolitionniste fervent, il plaidait pour les esclaves fugitifs. Il combattait de son éloquence le préjugé de la couleur. C'est lui qui, à la suite d'un procès retentissant, a fait admettre en principe par les tribunaux que les gens de couleur devraient être reçus dans les voitures publiques au même titre que les blancs. Lorsque éclata la guerre de la Sécession, l'État de New-York le fit, sous le nom de quartier-maître général, son ministre de la guerre particulier. Il organisa les régiments de New-York, qui, grâce à lui, ne manquèrent jamais de rien. Pauvre il était entré dans ces fonctions de manieur de millions, et pauvre il en sortit : c'est là, en Amérique, une vertu réelle. Après la guerre, il fut nommé collecteur des douanes de l'État de New-York. Dans ce nouvel emploi, l'un des mieux rétribués qu'il y ait aux États-Unis, il a pu s'amasser honnêtement et correctement quelque fortune.

Malgré les assertions contraires de plusieurs journaux français, il est jusqu'ici probable que M. Arthur continuera la politique de M. Garfield. Il ne se fera pas l'homme-lige des griveleurs, concussionnaires, et trafiquants de la chose publique.

II.

Nos récents mécomptes en Tunisie ont causé une impression d'autant plus fâcheuse qu'ils ont suivi de près une première expédition qui avait été bien et rapidement conduite. De vives discussions se sont de nouveau engagées sur les avantages et les inconvénients de notre nouvelle organisation militaire. A cette place déjà, nous avons remarqué, il y quelque temps, que l'Assemblée nationale, en essayant de calquer nos lois de recrutement et de mobilisation sur les lois correspondantes de l'ancien royaume de Prusse et de l'Allemagne, ne s'était pas suffisamment expliqué les causes et le caractère de nos désastres de 1870. De ce que nous avions été battus, elle a conclu à la grosse que tout était défectueux dans les institutions militaires françaises et que

rien n'était bon que ce qui était prussien. On eût dit vraiment que, de 1789 à 1870, l'armée française n'avait jamais remporté de victoire ni l'armée prussienne subi de défaite. Iéna n'était plus qu'une fausse légende. Sedan seul était une réalité historique.

Nous fermions beaucoup trop les yeux, en 1869, sur les défauts de notre armée d'alors, qui étaient surtout des défauts de gouvernement et de conduite. Nous avons peut-être un peu oublié ses qualités en 1871. Nous nous exagérions en 1869 la valeur stratégique de nos campagnes d'Italie et de Crimée; nous avons trouvé le moyen de nous exagérer encore, après 1871, l'étendue de désastres qui étaient sans exemple dans notre histoire contemporaine, mais seulement dans notre histoire, et non dans celle d'Allemagne, d'Autriche ou de Prusse. Puisque le débat s'est rouvert sur tous ces sujets, les hommes politiques, ministres, députés ou journalistes qui seront appelés à s'y mêler devraient bien étudier à fond, dans l'histoire militaire de Prusse, non pas seulement les campagnes de 1866 et de 1870, mais aussi celle de 1806.

Il existe un livre très curieux qui n'a pas fait grand bruit, il y a trois ans, quand il a paru, et qui a le mérite de montrer sur pièces et de mettre à nu les antécédents et les suites d'Iéna. Ce livre a pour auteur M. Bonnal, archiviste de la guerre, et pour titre : *Capitulations militaires de la Prusse*. C'est le catalogue minutieux de l'écrasement en gros et en détail de l'armée de Frédéric II. En 1806, le grand homme qui avait formé cette armée n'était pas mort depuis plus de vingt ans. Pendant ces vingt ans elle était restée pour l'Europe un objet de respect et de terreur; elle avait maintenu sans trop de peine sa considération, puisqu'on avait à peu près cessé de la voir à l'œuvre. En 1806, l'instrument que tout le monde était disposé de confiance à trouver parfait est remis en service et en action : il ne supporte pas le choc; il vole en morceaux. C'était pourtant, à Iéna, les mêmes institutions militaires fondamentales et les mêmes grandes lignes d'organisation qu'au temps de Rosbach. Ce mécanisme n'avait pas été changé; mais pendant vingt ans on avait négligé de le tenir en état; on n'avait pas choisi le bon moment pour le mettre en jeu, et ceux qui en jouaient n'étaient pas Frédéric II. On apprend, en lisant le livre de M. Bonnal, à ne pas condamner une organisation militaire avant d'avoir fait, dans les désastres qu'elle n'a pas empêchés, le départ de ce qui est imputable au gouvernement qui s'en sert, et l'on y apprend aussi que le meilleur tempérament d'armée, même celui de l'armée de Frédéric II, peut s'altérer gravement, non par le vice des institutions fondamentales, mais par le vice de la conduite quotidienne des hommes et des choses.

Le livre de M. Bonnal a le tort d'être un peu agressif. Il a, en trop d'endroits, le ton d'une sorte de polémique internationale. Si nous le citons aujourd'hui, si parmi les débats du jour nous recommandons aux gens spéciaux de reporter un peu leur attention sur les capitulations militaires de la Prusse, ce n'est pas dans un dessein de vaine gloire ni dans un dessein de provocation que notre fortune présente rendrait bien malséant. Mais il est fatigant, chaque fois que ces questions sont remises sur le tapis, de rencontrer chez nous quantité de gens qui se figurent qu'il n'y a jamais que notre ancienne armée qui ait subi des défaites. Quelles qu'aient été nos défaillances en 1870, elles n'ont pas dépassé celles de la Prusse en 1806. Dans le trouble qui a suivi Iéna, beaucoup d'officiers en activité de l'armée prussienne refusaient de continuer le service. Après Sedan, nos jeunes officiers s'échappaient des prisons de l'Allemagne, nos officiers retraités sortaient d'un repos bien gagné, pour venir à Tours et à Paris demander comme une faveur qu'on les renvoyât au péril.

III.

Les Fuégiens viennent de jouer au Jardin d'acclimatation l'apologue de la *Femme métamorphosée en chatte*. On leur a montré la souris; ils ont montré la griffe du sauvage.

Ils devenaient tout à fait gentils, les Fuégiens. Ils s'acclimataient, ils s'apprivoisaient, ils se domestiquaient. Ils vous disaient *Bonjour* et *Merci* de la voix la plus douce et la plus distincte. Les vieux se promenaient avec une gravité de sénateur romain; ils semblaient plutôt porter la toge que le tomawak. Les enfants s'habillaient à la Belle Jardinière avec leurs économies. Les femmes fumaient la cigarette, elles y mettaient une grâce exquise; quand vous aviez l'honneur d'être distingué par quelqu'une d'elles, la petite mignonne vous lançait au visage une bouffée de fumée, comme Galatée lance sa pomme : *et se capit ante videri!*

Alors M. Geoffroy Saint-Hilaire a eu une idée infernale. Il a lâché un phoque dans le campement fuégien.

Tout le campement n'a poussé qu'un long cri de meurtre. En un clin d'œil, la pauvre bête a été courue, criblée de flèches et forcée. Elle était haletante. Les hommes lui ont scié la gorge et l'ont harponnée à des endroits choisis pour faire jaillir le sang. Ils se sont accroupis pour boire et sucer à même ce sang chaud et vivant. Les femmes ont découpé la bête et s'en sont partagé les morceaux tout crus. Les petits attrapaient les tripes et en souillaient leur pet-en-l'air tout neuf. C'était au lever du soleil, le jour où il faisait si beau. Ah! messeigneurs, quelle belle journée pour une orgie dans les pampas! Les Parisiens sont vexés. Des gens qu'ils traitaient en si bons enfants! Tout un travail de civilisation de deux mois détruit en vingt secondes! Et par un simple phoque!

Ça les ennuyait, ces hommes et ces femmes, de ne manger que de bonne soupe et de bon rôti. Ça les crispait à la fin, ces petits, de toujours avaler des babas qu'on leur apportait de chez Julien.

PHILAUT et JEAN.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 30 septembre. — Ouverture, à Paris, des négociations pour le renouvellement du traité de commerce franco-belge.

Le conseil des ministres fixe au 28 octobre la convocation du parlement.

Des dépêches de Tunisie annoncent que Ali bey a été attaqué le 28 par une forte bande d'insurgés et que le combat a duré jusqu'au soir.

A la suite de prétendues révélations publiées par l'*Intransigeant* sur les « tripotages tunisiens », M. Roustan intente à M. H. de Rochefort un procès en diffamation. M. Léon Renault, mis en cause par la *Justice*, adresse à M. Clemenceau une lettre expliquant les motifs de son voyage à Tunis en décembre 1880.

Une réunion publique, convoquée pour juger M. Charles Lullier accusé de trahison envers la Commune, et s'érigeant en tribunal, prononce, après un réquisitoire de M. Lissagaray, le verdict suivant : « La réunion publique tenue le 30 septembre dans la salle de l'Élysée-Montmartre... flétrit la conduite de Ch. Lullier et le voue au mépris de tous les républicains. »

M. Barbier de Meynard communique à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la première partie de ses *Recherches sur les éléments étrangers qui ont contribué au développement de l'islamisme et des sectes philosophiques musulmanes.*

Le maréchal Serrano prononce au banquet de Linarès un discours dans lequel il fait acte d'adhésion à la monarchie constitutionnelle et à la politique du cabinet Sagasta. Il déclare que le régime actuel assure à l'Espagne, en même temps que la tranquillité, la plus grande somme de liberté qu'elle puisse désirer quant à présent.

Samedi 1er octobre. — Un rapport du général Logerot informe le ministre de la guerre que la gare de l'oued Zergua a été incendiée, la voie coupée et le matériel détruit par les insurgés. Le personnel de la gare a disparu; le chef de gare, M. Raimbert, a été brûlé vif; dix ouvriers de la voie ont été tués.

Un rapport du général Saussier signale un engagement entre le général Sabatier et les insurgés le 25 septembre.

Ouverture, au Louvre, de l'exposition d'archéologie tunisienne dont les éléments ont été recueillis au cours d'une mission scientifique par M. le comte d'Hérisson.

Élection des délégués de la Droite de Croatie au Reichstag hongrois.

La commission parlementaire chargée d'examiner la question de la réforme de la magistrature roumaine se prononce par cinq voix contre deux pour le principe de l'élection.

Le régiment nègre d'Egypte engagé dans la révolte du 9 septembre est envoyé du Caire à Damiette.

Dimanche 2. — Au milieu de l'indifférence publique, une soi-disant « cour d'assises du peuple », réunie à la salle Rivoli, déclare « les ministres et leurs complices traîtres et concussionnaires » et décide « qu'un grand meeting sera convoqué pour exiger leur mise en accusation ».

En Tunisie, la colonne du lieutenant-colonel Debord a un engagement avec les maraudeurs près de Medjez.

Ouverture, à Coire, d'un congrès international socialiste.

Lundi 3. — Ouverture, à Berne, d'une conférence phylloxérique internationale.

Le Rigsdag danois est ouvert sans discours du trône et, après avoir réélu son ancien président, s'ajourne au 29 novembre.

Au meeting conservateur de Hull, lord Northcote prononce un discours dans lequel il affirme que les conservateurs sont prêts à laisser faire l'essai loyal du *Land bill;* mais il est nécessaire que le gouvernement tienne la main à ce que la *Land League* en fasse autant. L'orateur se prononce contre la conclusion d'un nouveau traité de commerce avec la France.

Élections pour le Landtag badois. Les libéraux perdent plusieurs sièges. M. Turban, président du cabinet, et MM. Friederich et Fauler, vice-présidents du précédent Landtag, ne sont point réélus.

Mardi 4. — La tribu du Riah et celle du Trabetsi font leur soumission au général Sabatier.

Décret du khédive convoquant la Chambre des notables.

Mercredi 5. — On annonce que le cabinet présidé par M. Jules Ferry donnera sa démission vers le 18 octobre afin de laisser au Président de la république sa liberté d'initiative et de lui permettre de former un nouveau ministère avant la rentrée du parlement.

Une dépêche du général Saussier au ministre de la guerre annonce que des ordres sont donnés pour l'occupation des forts de Tunis.

Réunion, au ministère de l'instruction publique, de la commission internationale du passage de Vénus.

Clôture du congrès international des électriciens. Discours de M. Cochery, ministre des postes et des télégraphes, et de MM. Warren de la Rue (de Londres) et Clausius, conseiller intime à Bonn.

Réunion de la Convention républicaine de l'État de New-York. Le sénateur Miller est élu président et prononce un discours dans lequel il promet son appui au Président Arthur. Il adjure la Convention de mettre fin à la lutte des partis.

Un meeting des chambres de commerce anglaises associées, tenu à Plymouth, adopte une motion aux termes de laquelle un traité de commerce avec la France ne serait acceptable que si les bases en étaient plus libérales que celles du traité actuel.

La commission du Volksraad chargée d'examiner le projet de convention entre le gouvernement des Boers et l'Angleterre émet l'avis que ce projet est contraire au traité de Sandriver et demande la modification de plusieurs articles. Ces réclamations sont transmises au gouvernement anglais.

Jeudi 6. — Arrivée à Alexandrie (Egypte) de Fuad Ali bey

et de Rizam pacha, commissaires turcs chargés par la Porte « d'exprimer au khédive la satisfaction impériale relativement aux mesures prises par les autorités locales pour le maintien de l'ordre (lors des événements du 9 septembre), ainsi que les vues de la Porte concernant l'importante question d'assurer continuellement la tranquillité et le repos de l'Égypte ». Ils sont munis de pleins pouvoirs pour faire une enquête sur l'administration civile et militaire de l'Égypte. Cet envoi de commissaires, par le moyen desquels la Turquie veut ressaisir la suprématie sur l'Egypte, est vivement commenté par les journaux français et anglais.

Le régiment du colonel Arabi bey, le promoteur de l'émeute militaire, est envoyé du Caire à Ouady.

Réunion du conseil législatif de Natal. Le représentant de Durban dépose une proposition tendant à informer M. Wood que, selon l'opinion du conseil, la forme actuelle du gouvernement ne répond plus aux exigences de la situation.

Une dépêche d'Alger annonce que l'ouverture de la campagne dans le Sud oranais est imminente.

Vendredi 7. — Le *Journal officiel* publie le décret convoquant les Chambres pour le 28 octobre.

La question égyptienne. — On remarque les articles sur l'Égypte, publiés par le journal *le Temps*. A l'appui des thèses qui y sont soutenues, notamment dans le troisième article, nous sommes en mesure de dire que l'ex-khédive, qui doit en savoir quelque chose, assure que le sultan n'est pas de droit le calife ou le pape des musulmans ; que le sultan, en s'arrogeant ce caractère, commet une usurpation qui devrait être énergiquement combattue par les Anglais et les Français, à cause de l'influence que ce califat usurpé lui donne sur tous les musulmans des possessions anglaises et des possessions françaises, influence dont il ne se sert que pour nous nuire, si l'on en juge par des apparences qui ne sauraient être tout à fait trompeuses. Peut-être Ismaïl n'a-t-il pas renoncé à l'espoir secret de remonter sur le trône par la grâce de l'Angleterre et de la France, en acceptant leurs conditions et en s'engageant à servir ces intérêts. Quoi qu'il en soit de cette visée personnelle, ou plutôt à cause de cette visée personnelle, il peut être bon de le consulter sur certaines questions au point de vue de notre tranquillité future en Afrique.

Nouvelles géographiques. — Le bruit avait couru que M. Stanley était gravement malade. La nouvelle s'est confirmée, mais on a appris en même temps que M. Stanley s'était remis et reprenait ses travaux. Lui-même a rendu compte de sa maladie dans une lettre dont voici un fragment :

« Pendant tout le mois de mai j'ai été sérieusement malade, si sérieusement, que le quinzième jour on réunit mon personnel, je donnai aux Européens des ordres que je croyais bien être les derniers et je fis mes adieux. La crise passa, je vis encore et j'ai retrouvé forces et entrain. Mais à présent je sais ce que c'est que d'être vraiment malade; je sais ce qu'est l'Afrique quand elle s'y met. »

— Il y a une vingtaine d'années, le gouvernement français avait acheté, pour la somme de 55 000 francs une portion de territoire située sur la côte nord-ouest de l'Afrique, non loin du golfe d'Aden. L'affaire en était restée là. La compagnie franco-éthiopienne s'étant décidée à la reprendre et à fonder des établissements sur ce point de la côte, une expédition commandée par M. Arnaud s'est embarquée à Marseille pour aller prendre possession du territoire acheté.

— Nous ne pouvons enregistrer toutes les missions que les Sociétés religieuses anglaises et américaines expédient continuellement dans les diverses parties de l'Afrique. Le révérend Flad, d'Amérique, mérite cependant une mention. Il est parti de Suakin, sur la mer Rouge, pour l'Abyssinie, conduisant vingt-trois chameaux chargés de bibles en langue amraric. Le révérend Flad écrit de la frontière d'Abyssinie que les affaires vont très mal là-bas. Sa mission se ressentira probablement du désordre général.

— Le bâtiment envoyé par les États-Unis à la recherche de la *Jeannette*, perdue, comme l'on sait, dans les mers polaires, a télégraphié de la baie de Saint-Laurent que les Esquimaux avaient vu passer au printemps dernier quatre hommes blancs se dirigeant vers le fleuve Mackensie. Les Esquimaux découvrirent ensuite des huttes de neige où les blancs avaient hiverné. On ignore si ces hommes appartenaient à la *Jeannette*. On cherchait depuis longtemps dans les mêmes parages deux baleiniers disparus, et il semble à quelques indices que les naufragés devaient plutôt appartenir à l'un de ces baleiniers, *le Vigilant*, dont les débris viennent d'être trouvés par les naturels.

Histoire du luxe. — Nous avons rendu compte dans la *Revue* du 1er octobre du grand ouvrage que M. Baudrillart a publié sous ce titre. Dans un des derniers cahiers du *Journal des Savants*, M. Egger a rendu hommage à l'esprit d'impartialité philosophique qui a partout dirigé l'auteur dans ses recherches et dans ses jugements et constaté combien un tel sujet est difficile à traiter avec une précision vraiment scientifique, le luxe confinant d'un côté à l'art et à l'industrie, de l'autre à la morale. Voici la conclusion générale qui paraît s'en dégager :

« Le luxe nobiliaire a un caractère de vanité blâmable. Il aime les jouissances rapides et l'éclat qui éblouit, les fêtes, les parures, les modes changeantes, le jeu. Il est prodigue et affecte l'imprévoyance.

« L'histoire ancienne prouve que la démocratie ne repoussait pas le luxe. On ne voue plus les républiques à la pauvreté, et Calvin ne réglerait plus aujourd'hui la table et le costume des habitants de la Suisse. Montesquieu nie que le luxe prospère dans les républiques. Cependant la démocratie moderne le favorise plus encore qu'elle ne le combat. L'abolition des monopoles et privilèges tend à modérer le luxe, mais sans le comprimer.

« Le travail libre et responsable a d'ailleurs ses mœurs propres, qui répugnent à de trop grands excès. Sous ce régime, l'épargne mobilière se porte vers les acquisitions territoriales, divise le sol, que subdivise encore la loi des successions; la petite propriété gagne du terrain, à mesure que la liberté s'accroît. L'industrie agit aussi dans le même sens. Sans doute, le luxe des grands capitalistes présente un caractère nouveau, et on a craint la concentration des fortunes entre

[illegible] pareil ne s'est produit jusqu'ici, et les [illegible] fortunes continuent de se multiplier. D'ailleurs le luxe contemporain est plus commode que le faste embarrassant d'autrefois. Le costume s'est simplifié, au grand avantage de la décence et de la dignité personnelle. C'est tout profit pour ce respect de soi qu'exclut trop souvent la misère.

« Cependant, à côté du bien, il y a, pour les démocraties, un mal qu'il ne faut pas méconnaître. La passion de l'égalité ne signifie souvent que le désir de s'élever : on veut devenir l'égal... de son supérieur, et cela souvent par envie, paresse ou impuissance. Mais il y a une [illegible] la démocratie ne détruit pas, celle de la richesse et de la propriété. La démocratie recherche instinctivement le superflu aussitôt qu'elle a le nécessaire. Elle croit à la perfectibilité indéfinie, et il y a jalousie entre les enrichis de la veille et ceux qui espèrent s'enrichir. »

Académie [illegible] publique de l'Académie Stanislas, M. Ernest Dubois, président, a présenté son rapport sur le premier concours de la fondation Herpin. L'Académie avait proposé la question suivante : « De la condition des classes agricole et industrielle en Lorraine jusqu'à la réunion de cette province à la France en 1766. » Aucun mémoire n'ayant été adressé à l'Académie, celle-ci, convaincue que la question présente un intérêt incontestable, la remet au concours pour l'année 1881.

L'Académie avait en même temps ouvert, sur la même fondation, un concours « sur des questions scientifiques, agricoles, économiques, statistiques ou historiques se rapportant à la Lorraine ou à l'ancienne province des Trois-Evêchés ». Le prix a été attribué à M. Bonvalot, conseiller à la cour d'appel de Dijon, qui avait présenté une étude sur la célèbre charte communale appelée *loi de Beaumont*. [illegible] charte fut concédée à la commune de Beaumont-en-Argonne en 1182, par l'archevêque de Reims, Guillaume aux Blanches-Mains. Très libérale pour l'époque, elle devint le type de l'affranchissement des communes dans toute la région du nord-est. Pendant quatre siècles, la plus grande ambition des populations de la Champagne, du Barrois, des Trois-Évêchés et de la Lorraine fut d'obtenir une charte analogue à celle de Beaumont. Une étude sur ce document ainsi que sur les chartes qui s'en sont inspirées ne peut donc être que très utile à l'histoire du tiers état. M. Bonvalot, qui a déjà publié diverses études sur l'histoire de l'ancien droit français, dont l'une, fort importante, sur *les plus principales et générales coutumes* [illegible], a été insérée dans les *Mémoires* de l'Académie Stanislas, ne tardera sans doute pas à publier ce nouveau travail.

Non contente d'encourager les érudits à étudier ce qui se rattache à l'histoire de la Lorraine, l'Académie Stanislas a entrepris elle-même une œuvre de grande importance. En 1874, elle ouvrait une enquête sur les patois de la région du nord-est : Lorraine, Barrois et pays messin. Un programme très détaillé fut répandu dans ces contrées, et l'Académie trouva partout de zélés collaborateurs dont la plupart — et ceci fait le plus grand honneur au corps enseignant — étaient des instituteurs primaires. Un philologue distingué, M. Lucien Adam, s'est chargé de dépouiller cet énorme dossier, et l'Académie, après six années de labeur persévérant, a eu enfin la satisfaction de publier le premier volume de son enquête (1). Nous avons trop souvent insisté sur l'urgence de cette étude des dialectes anciens pour ne pas féliciter chaleureusement l'Académie Stanislas de son initiative et de ses efforts. Nous espérons qu'elle trouvera parmi les Sociétés savantes de province de nombreux imitateurs, et que les patois, trop négligés en ces derniers temps, seront l'objet d'études plus sérieuses. Les réunions annuelles de la Sorbonne peuvent y contribuer efficacement si les philologues de province veulent bien sortir des banalités et se proposer un programme plus précis que celui qu'ils se sont donné pour 1882. La « commission chargée d'examiner les questions proposées par les membres de la réunion (de 1881) pour figurer au programme de l'année 1882 » n'a-t-elle point gravement et solennellement « agréé », du haut de l'importance que lui donnait son titre compliqué, « une question sur l'étude du patois »? Oh! la belle chose que les commissions! Que pensiez-vous donc qu'allaient étudier les philologues de province? Probablement pas l'idiome des Fuégiens? Mais il n'aurait pas été inutile d'indiquer quelle question sur les patois devrait être étudiée. On fera peut-être bien de songer à le faire l'an prochain.

G. [illegible] N.

[illegible] publique de l'Académie royale de Belgique, M. Louis Hymans s'est plaint de la persistance des Belges à préférer les publications françaises à celles de leurs concitoyens.

« Est-ce la faute des écrivains, est-ce celle du public? Le théâtre et le roman parisiens continuent à jouir de leur ancienne vogue... La dernière comédie du Théâtre-Français, le dernier vaudeville du Palais-Royal alimentent bien plus la causerie des salons qu'aucune œuvre nationale. Les journaux de tout format ne croient pouvoir satisfaire leur énorme clientèle qu'à la condition de lui servir des romans que leur fournit à bon marché un contrat banal passé avec la Société des gens de lettres de Paris... La foule ne parvient pas à s'affranchir de cette conviction que l'art de délasser l'esprit est un privilège de la moderne Athènes. »

[illegible] M. [illegible] :

« La grâce chevaleresque et la vertu bourgeoise, le bon sens traditionnel et la gaieté narquoise de nos populations, l'héroïsme de nos travailleurs, la naïve causticité de nos paysans, l'opulente beauté de nos femmes, la fièvre de nos luttes politiques, les travers de nos parvenus, la chasse aux honneurs, la brigue des emplois, le culte effréné du veau d'or, la bataille constante du droit et du devoir, du fanatisme et de la tolérance, les vœux et les combats, les espérances et les regrets d'une société qui a ses caractères distincts comme toutes les autres, voilà un champ d'études assez vaste, une mine assez riche en « documents humains » pour tenter la verve et nourrir les études de ceux qui rêvent une littérature nationale vivante, originale, s'imposant à un public désireux de se retrouver lui-même dans l'œuvre de ses écrivains.

[illegible]

« Cette littérature, dit en terminant M. Hymans, nous l'aurons, car ce ne sont pas les ouvriers qui manquent à la tâche. »

La séparation de l'Église et de l'État va s'accomplir dans l'île de Ceylan. Le gouvernement a décidé de cesser de payer les traitements des membres du clergé anglican dans l'île.

Pour faciliter la transition au régime de l'Église libre, les traitements seront encore payés par l'État pendant cinq ans. Mais, dès maintenant, le gouvernement ne nommera plus de chapelains ni d'employés ecclésiastiques d'aucune espèce.

(*Renaissance.*)

M. Augustin Daniel publie chez E. Plon et Cie une traduction nouvelle en vers français du premier *Faust* de Gœthe.

Le tome IV des *Discours et Plaidoyers politiques* de M. Gambetta, publiés par notre collaborateur M. Joseph Reinach, paraîtra le 15 octobre chez l'éditeur Charpentier. En voici le sommaire :

Discours sur une dépêche confidentielle du ministre de l'intérieur, prononcé le 10 juin 1873, à l'Assemblée nationale.

Discours prononcé au banquet commémoratif de la naissance du général Hoche, le 24 juin 1873, à Versailles.

Discours sur la proposition de M. Dufaure, tendant à la mise à l'ordre du jour des bureaux de l'examen des projets de lois constitutionnelles, prononcé le 2 juillet 1873, à l'Assemblée nationale.

Discours pour un fait personnel, prononcé le 12 juillet 1873, à l'Assemblée nationale.

Discours sur le projet de loi tendant à conférer à la commission de permanence le droit d'autoriser la poursuite des délits de presse commis contre l'Assemblée nationale pendant la prorogation, prononcés les 14 et 26 juillet 1873, à l'Assemblée nationale.

Discours prononcé le 28 septembre 1873, à Périgueux.

Discours prononcé le 3 octobre 1873, au château de la Borde (près Châtellerault).

Déposition devant le premier conseil de guerre séant au Grand Trianon, le 21 novembre 1873.

Discours sur l'ajournement du vote du budget des affaires étrangères et sur un amendement de M. Raudot, prononcés les 8 et 29 décembre 1873, à l'Assemblée nationale.

Discours sur la prise en considération de la proposition du général Loysel, tendant à faire examiner le budget du ministère de la guerre pour l'exercice 1875 par les commissions de la réorganisation de l'armée et du budget réunies, prononcé le 29 janvier 1874, à l'Assemblée nationale.

Discours prononcé le 24 mai 1874, au cimetière Montparnasse (obsèques de d'Albon-Shee).

Discours prononcé le 1er juin 1874, à Auxerre.

Discours sur le projet de loi électorale, prononcé le 4 juin 1874, à l'Assemblée nationale.

Discours sur une note émanée du comité central de l'Appel au peuple (question adressée à M. le garde des sceaux et à M. le ministre de l'intérieur par M. Cyprien Girerd), prononcé le 9 juin 1874, à l'Assemblée nationale.

Discours prononcé au banquet commémoratif de la naissance du général Hoche, le 24 juin 1874, à Versailles.

Discours prononcé le 29 juin 1874, aux obsèques de Viox.

Discours sur une proposition de M. Henri Brisson (nomination d'une commission de quinze membres chargés d'examiner s'il n'y a pas lieu de citer M. de Saint-Genest à la barre de l'Assemblée); sur une réplique de M. Charreyron et sur le projet de loi de prorogation, prononcés les 11, 13 et 31 juillet 1874, à l'Assemblée nationale.

Discours sur le projet de loi relatif à la constitution des cadres et des effectifs de l'armée active et de l'armée territoriale, prononcé le 12 janvier 1875, à l'Assemblée nationale.

Discours sur l'urgence de la proposition de dissolution déposée par M. Henri Brisson, prononcé le 12 février 1875, à l'Assemblée nationale.

Discours sur la prise en considération de la proposition relative aux élections partielles, prononcé le 18 mars 1875, à l'Assemblée nationale.

Discours prononcé le 29 mars 1875, aux obsèques d'Edgar Quinet (cimetière Montparnasse).

Discours sur les lois constitutionnelles, prononcé le 23 avril 1875, à Paris (XXe arrondissement).

Discours prononcé au banquet commémoratif de la naissance du général Hoche, le 24 juin 1875, à Versailles.

Discours sur l'interpellation de M. Raoul Duval (enquête parlementaire sur l'élection de la Nièvre), prononcé le 15 juillet 1875, à l'Assemblée nationale.

Discours sur l'article 14 du projet de loi électorale, prononcés les 11 et 26 novembre 1875, à l'Assemblée nationale.

Appendice. — Tribunal correctionnel de la Seine (8e chambre), audience du 12 juin 1874, présidence de M. Millet.

Deuxième lettre à un conseiller général.

Assemblée nationale, séance du 19 juin 1875, incident.

Lettre à plusieurs électeurs républicains de Lyon.

Assemblée nationale, séance du 15 décembre 1875 (proposition de M. Paris (Pas-de-Calais) ayant pour objet de demander la nullité du scrutin pour la nomination de trente-trois sénateurs inamovibles.

Lettre à un conseiller municipal de Cahors.

La dernière livraison du *Journal des Économistes* qui ait été publiée sous la direction de M. Joseph Garnier (celle de septembre), contient les articles suivants :

L'élaboration statistique, à propos du prochain recensement. De la centralisation des opérations statistiques, par M. Maurice Block, de l'Institut. — Lord Liverpool, ou les origines de l'étalon unique d'or en Angleterre, par M. Th. Mannequin. — Les associations professionnelles, par M. Pascaud. — La retenue obligatoire sur les salaires, par M. Eugène Petit. — Études sur l'Amérique latine. Les Républiques de la Plata : la Confédération argentine, le Paraguay, l'Uruguay, par M. Ad.-F. de Fontpertuis. — Le familistère de Guise, par M. Ch.-M. Limousin. — Rapport présenté à M. le ministre de l'intérieur par la commission consultative instituée par arrêté du 29 juillet 1881 pour le dénombrement de la population en France. — Discours de M. du Puynode, président du conseil général de l'Indre : l'économie politique et le socialisme. — Discours de M. Marion, professeur de philosophie au lycée Henri IV, sur l'importance pratique des études philosophiques dans la société moderne. — Discussion à la Société d'économie politique sur le Crédit agricole. — Lettre de M. Courtois à propos de la liberté des banques. — Comptes rendus d'ouvrages par MM. Frédéric Passy et Levasseur, membres de l'Institut. — Bibliographie économique.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Gauthier. — A. Quantin et Cie rue Saint-Benoît.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 16. 15 OCTOBRE 1881.

LES RÉCIDIVISTES

Le Code pénal de 1791. — Les malfaiteurs de profession

I.

Il faut toujours en revenir aux principes généraux de la Constituante et de la Convention. Qu'il s'agisse en effet du droit public ou du droit privé, de la défense nationale, de l'instruction publique, de la politique étrangère, qu'il s'agisse de l'économie sociale ou du régime de répression criminelle, les règles fondamentales d'une démocratie bien organisée n'ont jamais été plus clairement discernées que par les grandes commissions législatives de ces deux Assemblées. Certes, les hommes qui les composaient se sont trompés plus d'une fois dans les détails d'application comme dans le choix des voies et moyens; mais, quoi qu'il en soit de ces erreurs, nourris de l'esprit à la fois si généreux et si pratique de l'*Encyclopédie*, épris de la justice et du bien public comme on ne l'a jamais été davantage, ce sont eux qui ont tracé dans ses grandes lignes la charte du monde moderne, et leur œuvre reste comme un immense arsenal où la société trouvera toujours des armes contre les tentatives d'asservissement ou de dissolution dont elle est perpétuellement menacée. — Si l'on estime que les conclusions de la présente étude sont conformes à la vérité et à la logique, c'est à ces deux Assemblées qu'il faut en faire remonter tout le mérite : je n'ai fait dans ces recherches que reprendre et commenter l'une de leurs plus fameuses théories.

En effet, dès la première des six grandes années, dès 89, à peine les droits de l'homme et du citoyen avaient-ils été proclamés, que l'Assemblée constituante songea à la répression des récidivistes. Je n'ai pas à raconter ici quel était, dans les derniers jours de l'ancien régime, le sinistre développement de la criminalité. John Howard, dans une brochure célèbre (1), Cambacérès et ses collègues dans leurs rapports, Michelet et M. Taine dans leurs histoires, en ont tracé un tableau auquel il suffira de renvoyer. En deux mots, le crime devenait de plus en plus une profession, et les malfaiteurs, entrés pervertis dans les prisons, en sortaient irrémédiablement corrompus. La Constituante n'hésita pas devant les mesures énergiques. Cette grande protectrice des faibles et des malheureux ignorait les compassions imprudentes et les attendrissements malsains dont notre génération a été trop longtemps la dupe. Elle était pénétrée de ce sens supérieur de la justice qui défend de confondre dans une même indulgence le vice et la misère. Son bon sens ne lui permettait pas de reporter sur l'assassin la pitié qui revient à la victime. De la rude sévérité qui peut ramener au bien nombre d'égarés, et de la faiblesse imprévoyante qui ne manque jamais d'en faire des criminels de plus en plus dangereux et endurcis, elle estimait que la sévérité était à la fois plus humaine et plus juste. En conséquence, elle rédigea le Code pénal du 25 septembre 1791, dont un des principaux articles (2) stipulait que « quiconque ayant été repris de justice pour crime viendrait à être convaincu d'un nouvel attentat, serait, après en avoir subi la peine, transféré pour le reste de sa vie dans le lieu de déportation des malfaiteurs ». La Convention fut plus rigide encore : par la loi du 24 vendémiaire an II, elle assimila aux récidivistes, dans nombre de cas, les vagabonds de profession.

On sait comment et pourquoi l'empire abrogea le Code de 91 et la loi de l'an II. On sait aussi quels furent les resul-

1. [illegible] Paris, 1788.
2. [illegible] II.

tats de ce retour aux errements de l'ancien régime : la renaissance immédiate du fait que la Révolution avait voulu détruire, la plus vaste gangrène criminelle dont la statistique historique ait jamais fait mention; le flot toujours montant des attentats contre l'Etat, les personnes et la propriété ; l'âge des inculpés s'abaissant d'année en année ; une tourbe toujours prête à se ruer, au premier signal des Catilina et des César, contre les pouvoirs légaux, à l'assaut de la liberté et de l'ordre ; partout des miasmes pestilentiels ; le spectacle le plus triste qui soit au monde, celui de la justice impuissante devant les défis du vice incorrigible. Hélas! voilà plus d'un demi-siècle qu'on proclame chaque année que la mesure d'infamie est comble (1), que chaque année le mal se développe sans une heure d'arrêt et que, malgré des avertissements innombrables, rien de sérieux n'a été tenté contre cette marée qui menace de devenir un déluge. Je dirais presque qu'on n'a pas arrêté depuis cinquante ans de démembrer et d'énerver le Code pénal. Et il est certain que l'opinion publique ne s'est émue que d'hier à peine, au cri d'alarme poussé par quelques-uns des hommes les plus probes et les plus courageux de notre démocratie républicaine. Pour l'honneur de la patrie, pour la sécurité matérielle de nos villes, pour la protection de nos ateliers, de nos chantiers et de nos écoles, il faut revenir à la tradition de la Révolution, au système pénal de la Convention et de la Constituante. « Nous désirons, dans l'intérêt des mœurs publiques et de leur épuration, que les repris de justice soient envoyés dans une colonie pénitentiaire (2). »

Ainsi, ce ne sont plus seulement des théoriciens d'académie, de chancellerie et de prétoire qui réclament une réforme urgente, le retour aux saines doctrines de 91 et l'an II, un pas en arrière qui sera un pas en avant. Ce sont aujourd'hui des hommes du peuple qui, à force de vivre avec le peuple et pour lui, ont fini par se révolter contre la loi imprévoyante qui rejette sans cesse au milieu des couches sociales les plus fécondes et les plus nécessaires à la prospérité du pays les ferments les plus dangereux de corruption et de trouble. Il a semblé à quelques-uns que pareille révolte est un indice assez sérieux et qu'un appel d'esprits aussi patriotiques mérite réellement d'être entendu. Pour moi, après avoir étudié de très près le mal terrible qui vient d'être si noblement dénoncé, j'ose affirmer qu'il n'est que temps de le mettre à l'œuvre. A cette heure, l'épiderme seul est malade; demain, la carie pourrait s'attaquer aux os, et alors il serait trop tard. C'est surtout dans ces graves questions sociales qui sont les questions de criminalité qu'il importe d'avoir toujours présente cette grande parole de l'Américain Channing : « Les sociétés sont responsables des catastrophes qui éclatent dans leur sein, comme les villes mal administrées où on laisse pourrir les charognes au soleil sont responsables de la peste. »

(1) *Rapport de Bérenger de l'Ardèche sur la justice criminelle* [illegible] 1829, [illegible].

(2) [illegible] 1851.

II.

Récidivistes, c'est-à-dire criminels de profession (1), c'est-à-dire encore, comment le nier? les premiers parmi

[illegible]

Mais c'est précisément parce que ces misérables ont perdu le bien de l'entendement, qu'ils constituent, tout comme les aliénés, un péril des plus graves pour la société et qu'il faut, eux aussi, les rendre impuissants pour le mal. Car ce n'est pas aux fous, comme on pourrait croire, que s'applique le vers de Dante; c'est aux damnés, aux criminels. C'est au seuil de l'enfer qu'il est prononcé. Aussi bien la science aliéniste et la science pénitentiaire sont-elles les deux branches d'un même arbre, et le *crime-accident* est-il au *crime-profession* ce que la fièvre chaude, qui est curable, est à la lypémanie, qui ne l'est pas. Mais s'il n'est jamais venu à l'idée d'un médecin d'ouvrir à un lypémane les portes de Bicêtre, voilà quatre-vingts ans que le législateur lâche tous les jours à travers la société des récidivistes chargés de dix condamnations. Et pourtant, tandis que les aliénés sont toujours isolés, les criminels de profession sont toujours unis, groupés, confédérés, donc plus dangereux et plus menaçants!

En effet, ce qui distingue les récidivistes obstinés, ce qui les désigne dans la grande masse des coupables, c'est qu'ils sont une armée compacte, une association contre la société, une ligue contre la loi, une corporation de réfractaires dont la profession est d'attenter à la sûreté et à la propriété publiques. Rebelles et révoltés par excellence, il faut se garder de l'oublier, et d'autant plus à craindre qu'ils ne sont point entrés de gaieté de cœur dans le cercle infernal où il faut renoncer à toute espérance, que presque tous y *ont* été précipités par la misère, que presque tous, hélas! sont en droit d'accuser la société, qui pouvait les sauver après leurs premiers faux pas et qui les a laissés glisser dans l'abîme de boue sans leur tendre une main secourable, sans qu'ils puissent même trouver une branche à laquelle se raccrocher. Alors peu importe que vous ayez affaire à un cœur qui n'est que faible ou à une âme qui est foncièrement perverse. Le pacte, dans l'un ou l'autre cas, tient bon également. La guerre, sournoise ou féroce, sera également implacable. Dans l'état de demi-liberté farouche que la loi pénale a fait au récidiviste, ces deux signes de l'homme réellement dangereux, l'habitude et le goût de mal faire, sont devenus une seconde nature. C'est un ennemi, et il faut résolument le considérer comme tel. Autant hier, après sa première faute, il était aisé de le racheter, autant aujourd'hui il serait chimérique de chercher, du moins sur le sol de la métropole, à le ramener au bien. Maintenant

(1) Voy. [illegible] *Le crime et la* [illegible] 1881. [illegible] *Histoire de la* [illegible] p. 1[illegible].

qu'il a son rang et son grade dans l'armée du crime, il ne fléchira plus. Pour un [illegible] qui [illegible] dix [illegible] impénitents sur le champ de bataille. Ils sont un monde à part non seulement des honnêtes gens, mais des coupables qui ne sont pas récidivistes. Vous distinguez à première vue le criminel de profession du malheureux que la misère ou la passion a égaré [illegible]. L'un tremble devant la justice, l'autre la nargue. L'un n'a pas [illegible] social est étranger et qui, pour bien marquer la frontière, a [illegible] de vice ne saurait lui manquer, car elle se recrute partout, [illegible] compagne, dans les usines et dans les écoles, sur les boulevards et dans [illegible] prostitution, elle est par excellence le produit et la mixture de tous les éléments impurs des différentes couches sociales, absolument pareille à ces ulcères qui, tout en se développant sur une partie déterminée du corps, attirent à eux les humeurs malsaines de l'organisme tout entier et s'en alimentent sans distinction.

Est-ce la misère, est-ce le vice qui domine dans ce monde redoutable? On n'a jamais osé prononcer. La misère est [illegible] d'un cynisme qui dépasse toute croyance. Ce sont les criminels de profession [illegible] d'assises ce nom qui fait naître de si douloureuses pensées : la planche à pain. Mais il a été établi que les trois principaux mobiles de leurs forfaits sont les femmes, la boisson et le jeu. Ils sont rongés par la gale qui provient directement de la saleté et des privations de toute nature; mais ils sont minés par l'épilepsie qui provient de l'alcoolisme. Ils se disent, souvent avec raison, les victimes d'un ordre social sans pitié; mais ces victimes sont à leur tour les oppresseurs les plus infâmes, et ils ont pour repaires, comme au temps du Glatigny et du Hueleu, « les clapiers des femmes vivant de vilité... » Comment se reconnaître dans cet effroyable alambic? Comment [illegible] certain : quelle que soit la cause de leur criminalité endurcie, que ce soient leurs propres vices, la misère ou les conséquences logiques de la loi pénale défectueuse qui a remplacé celle de la Révolution, ils constituent à cette heure un triple danger [illegible] avec quelques détails.

Ils sont dangereux d'abord parce que leurs antécédents les poussent incessamment à de nouveaux attentats et parce que la moitié des crimes ou délits qui sont commis annuellement est leur fait. A cet égard les statistiques sont formelles. Prenez les deux années 1878 et 1879, et comparez pour chacune le nombre des récidivistes à celui des accusés ou prévenus [illegible] qu'il ne s'agit ici que de cette minorité : les récidivistes légaux, c'est-à-dire les individus ayant été condamnés antérieurement à un emprisonnement de plus d'une année. — Voici ce que vous trouvez : en 1878 (1), sur cent accusés condamnés pour vol qualifié, 70 sont des repris de justice, et 1879 (2) en donne 72. L'assassinat se chiffre, dans les mêmes années, par 45 et 42 pour 100 de récidives, la fabrication de fausse monnaie par 48 et 50, l'incendie par 45 et 48, le meurtre par 36 et 47, les coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner par 33 et 50, les coups à des ascendants par 27 et 50, le parricide par 75 et 100, le viol et l'attentat à la pudeur par 30, le vol domestique par 44 et 57. — Autrement dit, si vous supprimez par la pensée les repris de justice, ou si vous les supposez, en vertu d'une loi pénale analogue à celle de 1791, internés à perpétuité dans quelque colonie pénitentiaire, la criminalité générale de 1879, par exemple, eût été réduite dans un rapport moyen de [illegible] 100, les 157 meurtres de 53 pour 100, les 32 943 vols simples de 43 pour 100. Les 1164 vols qualifiés eussent été réduits dans la proportion de 100 à 28 et il n'y eût pas eu de parricide. — Mêmes résultats pour la statistique des criminels que pour celle des crimes. Sur 3388 accusés condamnés en 1879 par les cours d'assises, 1710 ou 80 pour 100 avaient déjà eu à répondre de précédents méfaits (3), et le nombre des prévenus récidivistes s'était élevé à 70 555; soit, défalcation faite des [illegible] proportions sinistres, c'est encore avec la plus effroyable rapidité que le crime engendre le crime. A peine les récidivistes sont-ils sortis de prison, qu'ils recommencent leurs [illegible] la police correctionnelle. Ils leur disent toujours : Au revoir! Quand on suit avec quelque régularité les audiences des tribunaux, on dirait un défilé de figurants, ils rentrent un instant dans la coulisse pour reparaître sous un autre cos- [illegible] maisons centrales, 1138 (19 pour 100) ont été repris ou con- [illegible] plusieurs fois (210 deux fois, 41 trois fois, 9 quatre fois). Sur [illegible] l'espace de deux ans, dont 512 deux fois, 199 trois fois, [illegible] fois. Sur les trois années 1877, 1878 et 1879, si vous prenez pour base, non pas le nombre des individus condamnés, mais [illegible] il s'en trouve huit qui dans l'espace de trois années ont été arrêté neuf fois, un qui a été condamné quatorze fois. Sur l'ensemble des individus arrêtés à Paris en 1880, *21 pour 100* [illegible] *depuis dix ans*. — Et notez qu'à chaque fois le caractère du

(1) [illegible]
(2) [illegible]
(3) [illegible]

crime ou du délit est plus grave, plus savant. En effet, sauf de rares exceptions, c'est par de petits attentats qu'on débute dans la carrière — rien de plus facile à distinguer qu'un *crime a commettre*, car « la besogne est toujours mal faite », — et c'est peu à peu que le récidiviste se fait la main à son lugubre métier. On naît cuisinier, mais on devient rôtisseur, et la petite *pègre* est l'école d'apprentissage de la grande; la police correctionnelle, l'antichambre de la cour d'assises. Le vol au *poivrier* précède le vol *à l'américaine;* on est *faiseur* avant d'être *[illegible]*, voleur à la *[illegible]* avant d'être voleur à la *[illegible]*, *caroubier* avant d'être assassin, tout comme on est soldat avant d'être officier (1). D'où il résulte qu'en n'arrêtant pas les criminels de profession à leurs débuts, c'est de gaieté de cœur que la société s'expose à de nouveaux et inévitables attentats. Lancer un criminel dans la circulation, a dit Livingstone, c'est frapper sur la société une incalculable contribution.

Ils sont dangereux par les forfaits répétés et très perfectionnés qu'ils commettent, mais ils le sont encore, je dirai qu'ils le sont davantage, par la corruption qu'ils propagent autour d'eux. Non seulement, de leur propre fait, ils doublent le nombre de crimes, mais encore, par leur exemple et par les conseils sinistres qu'ils prodiguent partout, dans les prisons communes, dans la promiscuité des garnis, dans les lieux de débauche et jusqu'à la porte des ateliers, ils accroissent encore dans des proportions redoutables le nombre des criminels. C'est en effet le crime-profession qui recrute pour l'armée innombrable du vagabondage, en 1879, plus de dix mille condamnés (2), à peine le cinquième de la corporation, et qui cherche à souffler partout un esprit de révolte et de haine. C'est lui, dans plus de la moitié des cas, qui débauche les filles du peuple et ricane en les lançant dans le ruisseau : les riches n'auront que nos restes. — C'est lui surtout qui, rôdant sans cesse autour de cette proie crédule qui s'appelle l'enfance, profite de toutes les occasions pour la dresser au vice et l'entraîner après soi dans la fange. — C'est là son œuvre principale, et les chiffres qui établissent les progrès de cette corruption ont une singulière éloquence. Sur 4347 accusés qui ont passé en 1879 devant les cours d'assises (3), 802 étaient mineurs de vingt et un ans, soit 18 pour 100, 1 pour 100 de plus qu'en 1878, 2 pour 100 de plus qu'en 1877, 3 pour 100 de plus qu'en 1876, et, sur ces 802 petits misérables, 43 avaient moins de seize ans. En matière correctionnelle (1), dans la même année, sur 196 056 prévenus, 6670 avaient moins de seize ans, 4 pour 100, soit 434 de plus qu'en 1878; et 24 218 avaient de seize à vingt et un ans, soit 1193 de plus que l'année précédente. — A Paris, plus de la moitié des arrestations frappent aujourd'hui des mineurs de vingt et un ans, 12 721 sur 20 882 en 1879, et 14 061 sur 26 475 en 1880, soit, dans l'espace de trois années, la proportion presque doublée (en 1876, sur 23 943 individus arrêtés, 8733 mineurs, un peu plus du tiers), soit encore que de quinze à vingt ans il se commet deux fois plus de crimes et de délits que de vingt à trente (2). — Et quels crimes que ceux de ces enfants! Dans une seule année (3), 30 assassinats, 39 meurtres, 3 parricides, 2 empoisonnements, 44 infanticides, 4212 coups et blessures, 25 incendies, 153 viols, 80 attentats à la pudeur, 458 vols qualifiés, 11 862 vols simples! — Les filles qui se font inscrire volontairement avant leur majorité forment plus de la moitié des soumises (4), et les simples vagabonds sont innombrables. — Tel est dans toute son horreur le bilan du vice précoce, l'accroissement incessant de la criminalité des mineurs, l'acte d'accusation le plus terrible qui puisse être porté contre cette armée des récidivistes auteurs et fauteurs de cette lamentable corruption : chaque année, près de dix mille (5) enfants perdus pour la patrie et pourris dans la fleur de l'âge par quarante mille malfaiteurs (6) de profession, maîtres attitrés dans l'art de pervertir, — parents infâmes dont la puissance paternelle, qu'il faudra briser comme verre, ne s'exerce jamais que pour le mal, pour faire de leurs fils des escarpes et de leurs filles des prostituées!

Ils sont dangereux enfin pour toute forme de gouvernement, parce qu'à toutes les époques de l'histoire c'est parmi leurs semblables que les faiseurs d'émeutes et de coups

---

1. [illegible] *Rapport général*, [illegible] VII. — [illegible] : « [illegible] Nous [illegible] Le vol [illegible] Nous [illegible] Ou [illegible] La [illegible] »

2. [illegible] *Rapport général*, p. VIII. — Voir aux [illegible] dernières statistiques de la préfecture de police : Arrestations pour [illegible] Paris en 1877, 11 [illegible] En 1878, 12 [illegible] En 1879, 13 [illegible]. — En 1880 : [illegible] — Janvier, 1880. — Février, 1880. — Mars, 1880. — Avril, 1880. — Mai, 1880. — Juin, 1880. — Juillet, 1880. — Août, 1880. — Septembre, 1880. — Octobre, 1880. — Novembre, 1880. — Décembre, 1880.

3. *Compte général*, p. VIII.

1. *Compte général*, [illegible] XVI.

2. [illegible] de la préfecture de police.

3. [illegible] *Rapport général*, p. 350-82.

4. Voir [illegible] *sur le danger* d'un service de mineures de quinze [illegible] ans, par le premier voleur de Paris, Dupontel, et *de la Prostitution [illegible] de Paris*, [illegible] de 1857, p. 369. C'est souvent leurs mères qui les conduisent à l'inscription, et leurs frères, voire leurs propres pères, qui les ont initiées au vice.

5. [illegible] un chiffre faible, car les 30 000 condamnations de mineurs qui sont prononcées annuellement par les cours d'assises et les tribunaux correctionnels ne représentent pas le quart des arrestations opérées dans le même laps de temps, et sur [illegible] 000 [illegible] il y en a pas [illegible] dix mille dont la guérison intellectuelle et morale puisse être assurée par le système pénitentiaire actuellement en vigueur. Je m'expliquerai en détail sur cette question quand je parlerai plus tard des enfants moralement abandonnés.

6. Autre chiffre faible à une époque où 200 000 individus, dont 72 000 récidivistes légaux, forment le contingent annuel des cours et des tribunaux. Ce chiffre de 40 000 malfaiteurs de profession est approximativement celui des malfaiteurs brevetés, des docteurs en droit du vice. — Je rappelle que, sur 18 000 individus libérés en 1879 et en 1878 dans diverses maisons centrales, 63 pour 100 ont été repris dès les cours de ces [illegible] deux années. — D'après les [illegible] de la préfecture de police, il existe à Paris de 20 à 25 000 malfaiteurs de profession, récidivistes endurcis.

d'État ont recruté leurs complices les plus résolus et qu'ils sont par excellence la tourbe toujours prête au mal que flétrissait Salluste : *Ire ad omne facinus et vitia manu*, ou, pour parler avec le défenseur de Delescluze dans le procès Baudin, « le personnel avec qui l'on sabre depuis des siècles les institutions et les lois (1) ». Je pense qu'il est inutile d'insister longuement et de rappeler, sinon d'un mot, tous les forfaits politiques dont « ces éternels rebuts de toutes les sociétés régulières » ont été, depuis cent ans, les instruments dociles et féroces. Hélas! non seulement ils sont toujours là pour prêter main-forte aux guets-apens et aux séditions les plus criminels [illegible], aux heures lumineuses des grandes révolutions populaires comme aux heures [illegible] aussitôt de leurs repaires, ils accourent de partout pour profiter des mêlées et des confusions, et ces Thénardier des convulsions civiles réussissent toujours à souiller en tant qu'il dépend d'eux les causes les plus glorieuses et les plus pures. Ils les tuent même parfois : ce sont eux, au dire de Michelet et de Quinet, qui, par les massacres de septembre, ont frappé la Révolution au cœur. — Le peuple, le vrai peuple, est soulevé pour les causes les plus sacrées, pour défendre la Charte violée et les libertés confisquées, pour rendre la France à elle-même : c'est bien de cela qu'ils se soucient! Le 29 juillet 1830, au plus fort de la grande bataille du second jour, cinq cents souteneurs, vêtus en gardes nationaux, se ruent sur la prison de Saint-Lazare et mettent toutes les filles en liberté (2). — On sait quel a été leur rôle de mars à mai 1871 et tout ce qu'ils ont fait en ces jours néfastes pour assombrir encore la plus sombre des guerres civiles. Au lendemain du siège, alors que les bombes prussiennes ne sont plus à craindre, 12 000 libérés en rupture de ban qui flairent le désordre entrent en masse dans Paris, et, quand l'insurrection est terminée, quand on procède au dénombrement des prisonniers, M. Macé trouve 20 pour 100 de repris de justice, et 25 pour 100 de filles publiques (3) ; le général Appert compte 7400 récidivistes de droit commun sur 30 000 insurgés arrêtés ; la moyenne des estimations les plus raisonnables donne plus de 25 000 récidivistes engagés dans la bataille (4). Et alors, devant de tels chiffres, après de telles dépositions, est-ce que l'histoire n'est pas fondée à assigner aux forfaits les plus sauvages de la *semaine maudite* d'autres causes que des causes politiques (5) et à faire peser enfin sur une bande de malfaiteurs libérés toute la responsabilité qui leur revient ?

Aussi bien, peu leur importent la cause, le drapeau, qu'il soit blanc ou rouge (1), la démagogie, qu'elle soit de César ou de Marat. C'est contre la loi, contre la loi pénale qui les a frappés — les casiers judiciaires disent pour quels motifs, — c'est contre elle seule qu'ils sont révoltés. Tout naturellement, ces 40 000 malfaiteurs de profession sont tous dans les grandes villes, qui les attirent comme l'aimant attire le fer, parce que ces grands foyers de l'intelligence dans ce qu'elle a de plus clair et de plus chaud sont en même temps les refuges les plus sûrs, les centres des agitations les plus malsaines, les lieux de plaisirs les mieux fournis. On a dressé la carte des récidivistes de France. Ils sont tous à Lille, à Lyon, à Bordeaux, à Arras, à Marseille, dans les grandes villes manufacturières du Nord, à Rouen, à Paris surtout, et tout autour, formant ceinture, en Seine-et-Oise, en Seine-et-Marne, dans l'Aisne, dans la Seine-Inférieure, dans la Marne, toujours prêts à s'élancer sur la grande ville à la moindre alarme, au moindre signal de leurs complices, et, dans l'intervalle, empestant l'air autour d'eux (2). — Car ce n'est pas seulement à l'heure même des convulsions civiles et pendant l'orage qu'ils jouent un rôle actif dans la dissolution politique et sociale. Ils ne se montrent pas seulement au moment de la curée sanglante, quand Jourdan Coupe-Tête trône avec Duprat et Mainville à la Glacière, quand Maillard juge à l'Abbaye, quand se forment les compagnies de Jéhu, quand Trestaillons règne dans la vallée du Rhône, quand l'incendie de Mai dévore Paris. Ils travaillent encore dans les entr'actes et peut-être, tout compte fait, d'une manière plus pernicieuse et plus fatale. Car à l'heure des discordes civiles ils se bornent à tirer profit d'un fléau déjà déchaîné, mais, en temps ordinaire, ils travaillent à déchaîner le fléau, à remuer les bas-fonds, à troubler l'eau, pour pouvoir ensuite y pêcher à leur aise ; ils aident à charger les mines dont l'explosion leur est nécessaire pour faire de beaux coups ; ils poussent à la révolte contre la loi, à la haine contre ceux qui possèdent ; sous le masque commode de la politique et dans le jargon des déclamateurs démagogues, ils cachent sans peine leurs appétits, leurs rancunes et leurs vengeances, et ils jettent le trouble et la confusion dans les esprits ignorants, ardents et naïfs. Comme ils en veulent à la loi parce qu'elle a puni en leurs personnes le vol, le meurtre, le

(1) [illegible]

(2) [illegible]

(3) [illegible]

(4) [illegible]

(5) [illegible]

(1) [illegible] Blanc, de Vieil-Castel, Wallon, Mortimer-Ternaux, Vaulabelle, Thiers [illegible]

(2) Voici quelques chiffres d'un des tableaux statistiques établis au [illegible] 40 pour 100 ; Nord, 37 pour 100 ; Rhône, 36 pour 100 ; Pas-de-Calais, [illegible]

viol, le vagabondage, l'ivrognerie, l'escroquerie, la fraude, ils [illegible] qui les a arrêtés, qu'ils soient aux gages de l'Internationale noire ou de l'Internationale rouge, ils sont partout les pre[illegible] contre les meilleurs des serviteurs de la nation des injures et des calomnies dont il reste toujours quelque chose. Comme ils n'ignorent pas que l'ouvrier et le paysan français ont coutume de repousser tout libéré avéré avec une inflexible rigueur qui fait honneur à leurs consciences, mais qui a rendu impossibles bien des guérisons morales, ils se dissimulent avec soin pour opérer dans les cabarets où ils ont élu domicile et dans les chantiers où ils passent parfois. Alors le véritable ouvrier, qui est naturellement bon et crédule se laisse trop souvent séduire par leur misère et tromper par leurs déclamations, et il se forme entre ces travailleurs et ce gibier de prétoire des associations invraisemblables. — Je sais une bande de récidivistes qui avaient demandé l'autorisation de fonder dans une commune que je pourrais nommer une société de « libre-pensée anti-religieuse » et qui, sur le refus non motivé du préfet, étaient venus protester dans son cabinet contre cet acte d'arbitraire « opportuniste ». Comme ils étaient escortés d'un cosignataire honnête, ils réclamèrent sur le ton le plus rogue. Le préfet, qui était homme d'esprit, leur répondit par la lecture de leurs dossiers. Ils étaient tous repris de justice, et leur compagnon resta stupéfait (1). — Mais bien souvent leur dupe n'est pas détrompée à temps et ils réussissent à en faire successivement un *sublime*, un vagabond et un *escarpe*. C'est évidemment à ce hideux contact et aux excitations haineuses et perverses de ces malfaiteurs de profession qu'il faut attribuer le chiffre toujours croissant des actes de rébellion et des outrages aux agents : 11954 condamnations en 1879, et, à Paris seulement, pour faits de même nature, 3865 arrestations (2). Indice grave, car si les attentats contre l'ordre public se multiplient pendant que les attentats contre les mœurs, par exemple, restent stationnaires, c'est assurément qu'un vent plus violent a passé par là pour bouleverser et égarer des natures jusqu'alors paisibles et tranquilles. — On comprend à présent pourquoi quelques-uns des plus fermes et des plus vaillants parmi les républicains de la veille réclament sans cesse, dans l'intérêt majeur de la démocratie, une loi sévère contre ces corrupteurs et empoisonneurs publics qui sont les repris de justice. Car à quoi bon les avoir privés de leurs droits électoraux (1) si, en les lâchant à travers une société qui les ignore et qui n'est même pas admise à consulter ces états civils du crime : les casiers judiciaires, on leur laisse la faculté d'exercer autour d'eux l'influence la plus delétère? Car, si les salles de vote leur sont fermées, il n'en est pas de même, comme on sait, des réunions publiques où il est toujours si facile de s'introduire, et l'on sait aussi comment ils s'y sont comportés au mois d'août dernier (2), comment ils ont permis aux ennemis de la république de prétendre que notre démocratie n'est pas mûre pour les mœurs de la liberté. — Si l'on n'y prend garde demain, leur audace croîtra si bien avec leur nombre qu'ils feront un parti. Un de nos confrères (3) n'a-t-il pas raconté qu'au sortir de la réunion de Charonne un ouvrier, un vrai, lui avait dit tristement : « Tout cela, c'est parce qu'on a parlé des récidivistes dans le programme »? Les récidivistes s'étaient vengés. — Est-ce que notre démocratie peut tolérer plus longtemps une pareille souillure? En quoi notre Paris a-t-il mérité de rester à jamais le Cloaque-Maxime où la province et l'Europe dégorgent à l'aise tous leurs égouts? Est-ce qu'il est juste que cette population de Paris, la plus honnête qui soit au monde, soit condamnée à porter éternellement le poids de tous les péchés d'Israël et la peine des méfaits dont ses propres enfants sont si rarement les auteurs? — Car les chiffres sont formels. Sur les 40536 individus qui ont été arrêtés à Paris en 1880 (soit 6933 de plus qu'en 1879) (4), les deux tiers étaient gens venus des départements, le neuvième

[illegible]

[illegible] d'hiver.

[illegible] et 1880.

[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	2800	[illegible]
[illegible]	2515	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	3165
[illegible]	[illegible]	3691
Septembre	3066	3711
[illegible]	3009	[illegible]
[illegible]	3172	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

(Statistique de la préfecture de police.)

composé d'étrangers et le quart du reste d'enfants mineurs de seize ans. Il y avait en 1878 10 690 repris de justice, 12 858 en 1879 et 13 270 en 1880, dont le tiers environ avait été déjà condamné dans l'année (30 [illegible] en 1878, [illegible] en 1879 et 3880 en 1880.) — Napoléon, qui pourtant n'aimait guère les Parisiens, disait déjà que « sur cent mauvais citoyens de la capitale, les deux tiers sortaient de la province (1) ». Et vraiment, il est temps aujourd'hui que la tête politique de la France et l'une des capitales du monde cesse d'être, comme la Rome de Tacite, la sentine de toutes les immondices et de toutes les turpitudes du globe (2).

III.

Tels sont dans leur ensemble les dangers multiples dont la récidive menace incessamment la société, et contre lesquels notre Code pénal reste notoirement impuissant. Et ces questions se posent aussitôt : Par quelles mesures la loi peut-elle parer à tant de forfaits dont les auteurs sont toujours les mêmes et chercher, tout en protégeant sérieusement la sécurité publique, à ramener dans la voie droite le plus grand nombre de ces criminels obstinés? — Puis, car tout se tient dans un système pénitentiaire : Par quelles autres mesures empêcher tant d'égarés d'un jour de devenir presque fatalement les malfaiteurs endurcis du lendemain?

[illegible] Rénier.

La suite au prochain numéro.

TUNISIE

Les lieux saints. — La ville de Kaïrouan (3)

I.

Il existe en Tunisie, dans la province de l'ancien Byzacium, deux centres de population : Msaken et Kaïrouan, nommés par les musulmans « les lieux saints », véritables repaires du fanatisme et de l'horreur de l'infidèle.

Msaken, situé à neuf kilomètres sud-ouest de Sousse (4), dans la région des plantations d'oliviers, sur une des imperceptibles et dernières ondulations montueuses du Sahel, est un bourg prospère qui compte de huit à neuf mille habitants. Sa qualification de lieu saint lui vient de la *medresa* (5) de Sidi-Ali-ben-Khalifa, école célèbre, non seulement dans la Régence, mais dans la Tripolitaine, l'Algérie, et qui a acquis par l'enseignement supérieur qu'on y professe, par le nombre considérable d'élèves qu'elle reçoit, l'importance d'une université. Msaken est la Séville, la Padoue, l'Oxford, la Cologne de la Tunisie, et il s'en échappe, chaque année, une foule d'effendis, de tolbas, de docteurs en théologie et en droit musulman, qui infestent le pays de Tripoli jusqu'au Kef, à Béjà et au Sud algérien, propageant leurs doctrines anticivilisatrices et leur haine du chrétien. La plupart sont membres de l'association des Khouans (1), cette redoutable franc-maçonnerie arabe dont les affiliés prêchent sans cesse la guerre sainte et sont en lutte ouverte contre nous.

De même que les autres centres non fortifiés du beylick, Msaken occupe une vaste superficie, chaque habitation étant presque isolée par ses dépendances et par les jardins qui l'entourent. Cependant le centre du bourg est plus homogène ; là se groupent plusieurs mosquées, des écoles et des maisons à rez-de-chaussée seulement, qui s'alignent bordant la rue principale, on pourrait dire unique, agrémentée de quelques beaux palmiers.

Msaken ne possède point de bazars, fort peu de magasins, pas d'entrepôts d'huiles; pourtant, si une partie de son opulence réside dans son université, la source la plus productive de ses revenus est due à ses plantations d'oliviers, dont la récolte est généralement achetée à l'avance par des israélites soussains qui ne se hasardent guère à pénétrer dans Msaken, où ils seraient sans doute assassinés.

L'accès de cette cité sainte est formellement interdite aux chrétiens, et par chrétiens il faut entendre tous les Européens sans distinction : le souverain même ne peut en aucun cas exiger qu'ils y soient admis; il en est ainsi de Kaïrouan, où l'*amar* (2) beylical n'est plus un ordre, mais une simple prière à laquelle il est loisible aux autorités des lieux sacrés de ne point faire droit.

On ne peut donc guère s'introduire à Msaken, dont les habitants sont plus fanatiques encore que ceux de Kaïrouan, que par stratagème ou dans des circonstances particulières, et, comme je ne voulais pas user de l'un et que les autres n'étaient point à ma disposition, je me contentai de voir le bourg des hauteurs qui l'avoisinent du côté de l'Est. De là, il apparaît charmant; les minarets de ses mosquées semblent s'élancer vers l'infini; les dômes arrondis de ses koubbas contrastent avec la forme plate des terrasses de ses habitations peu élevées et si blanches, parmi les sombres caroubiers, les bananiers élégants aux longues feuilles satinées, les massifs d'oliviers grisâtres, les grands palmiers, les grenadiers aux fleurs éclatantes, aux frondaisons claires, et les enclos formés de haies de cactus et d'aloès.

Au moment où nous allions redescendre la colline vers trois heures un quart, l'étendard de l'Islam était arboré sur le faîte des minarets des onze mosquées de Msaken, et sur chacune des onze plateformes de ces tours un *moedden* psalmodiait, en se tournant vers les quatre points cardinaux, la profession de foi de l'Islam. Nous étions assez proches d'eux pour entendre leur chant guttural plein de modula-

---

1. [illegible] Mahlet, à Paris, après [illegible] journal [illegible], il n'y avait pas un tiers du peuple pour la France.
2. [illegible]
3. [illegible] avec la Société [illegible].
4. [illegible] Sousse [illegible] le *Berber* de [illegible]
(5) École, lycée, collège.

1. [illegible]
2. [illegible]

tions étranges et d'une harmonie bizarre, pénétrante. S'élevant dans ce désert, ce chant était d'un effet autrement saisissant et majestueux que le son de nos cloches. A ce pieux appel quelques Arabes disséminés dans les cultures se prosternèrent la face vers l'Orient et se mirent à prier. Quant à moi, pour habituée que je fusse à de tels spectacles, j'en étais impressionnée.

Nous avions un vif désir de visiter Kaïrouan, l'autre cité sainte et mystérieuse, dont on disait des merveilles que la plupart de ceux qui en parlaient n'avaient point constatées. Ceux qui avaient réellement franchi les murs de Kaïrouan exagéraient à dessein, comme preuve de leur supériorité, les difficultés de l'entreprise; mais ainsi qu'il arrive presque toujours en pareil cas, ils ne firent qu'aiguillonner notre curiosité et affermir notre projet.

Je m'avisai d'entretenir de ce projet le kaïd de Sousse, Sidi-Bou-Bekre, rare musulman de la vieille roche, moins croyant que sceptique, le plus aimable et le meilleur des hommes, avec lequel nous étions en relations aussi intimes que le peuvent être des *roumis* avec un haut personnage officiel mahométan.

— Je vous y conduirais volontiers, me répondit-il, mais ce ne serait bon ni pour vous ni pour moi. Tout ce que je puis faire, c'est de mettre ma voiture et mes gens à votre disposition, de vous donner une escorte et mon secrétaire, qui nous accompagnera et sera porteur d'une lettre de recommandation vous concernant pour le *kaïa* (1). Peut-être vous permettra-t-on de faire un tour dans la ville, mais je n'en réponds pas. Cependant ma lettre au kaïa a, au moins dans cet endroit-là, autant de valeur qu'un amar-bey.

Ce fut sur ces assurances aléatoires que nous partîmes vers quatre heures du matin, assez perplexes, le kébir (mon mari), Sidi-Chibani, secrétaire du kaïd, et moi dans la calèche de celui-ci, sous l'escorte de six cavaliers arabes bien montés, armés et coiffés du grand chapeau kabyle couvert de plumes d'autruche.

Nous étions certains de contempler les murs de la Sion africaine de l'Islam, mais rien de plus.

La route, de cinquante kilomètres environ, de Sousse à Kaïrouan, est d'une tristesse morne. Dès que l'on a laissé derrière soi les derniers contreforts du Sahel et la région des cultures, qui ne dépasse point un périmètre de quatre ou cinq lieues, on ne rencontre que quelques *henchirs* (2) délabrés, des ruines et encore des ruines. On laisse à droite un lac salé, la Sebkha Kalibia, ou Fekira Fatmah, du nom d'une sainte dont la koubba est au bord de ce lac. On a à sa gauche Msaken, puis on côtoie un autre lac également salé, la sebkha Sidi-El-Hani, dont la surface étincelle au soleil; on est alors dans la plaine sablonneuse, interminable, grise et monotone, où pour toute verdure il n'y a que quelques oliviers tordus, contournés, mal venus, et de maigres cactus rabougris.

Une profonde mélancolie s'empare du voyageur qui traverse ces parages stériles et désolés, d'où la vie semble absente et où l'intensité de la lumière partout égale et sans aucun point d'ombre est aussi lugubre que celle des ténèbres. On dit pourtant qu'après les pluies, quand l'année est pluvieuse, ce qui n'est point fréquent, ce désert s'anime; le sol vivifié produit des prairies où les pasteurs viennent faire paître leurs troupeaux. On était au mois de décembre et cependant nous ne vîmes rien de pareil, la saison étant exceptionnellement sèche. Notre voiture, qui ne suivait plus aucune voie tracée, enfonçait dans le sable ou s'embourbait dans les marécages salins.

Nous avions passé dans le lit à peine humide d'une rivière, l'oued Laya, qui se jette dans la mer entre Kouda et Kala-Sgheira 1). Aux berges hautes et espacées, à la largeur des sables ravinés, on peut juger qu'après les pluies l'oued Laya prend les proportions d'un torrent.

Tout à coup, bien loin encore, au bout de l'horizon, se dresse devant nous, dans l'implacable clarté rougeâtre d'une journée de *chili* (vent du sud), le minaret de la grande mosquée de Kaïrouan. A mesure que nous avançons, les silhouettes d'autres mosquées, moins élevées, se détachent en flèches blanches sur l'espace; puis les dômes des koubbas, le faîte des édifices se dessinent nettement. Au milieu de cette solitude plane, de ce désert morne, la ville sainte a une majesté grandiose, d'un caractère tout exceptionnel.

Nous traversons encore un marais attenant au lit d'une autre rivière, l'oued Zeroud, et bientôt nous passons devant des koubbas de marabouts, entourées de zaouïa, et nous pénétrons dans un des faubourgs les moins populeux qui s'étendent hors de l'enceinte fortifiée de la ville, tout près des murs crénelés, avec leurs tours rondes ou carrées, à demi encastrées, de distance en distance, dans l'épaisseur de la muraille.

Là Sidi-Chibani nous explique que nous aurions pu suivre un chemin plus direct pour arriver sous Kaïrouan, mais que celui-ci est moins fréquenté, plus sûr par conséquent.

Cependant la voiture s'arrête, et aussitôt elle est entourée par une foule curieuse que notre escorte maintient à des distances convenables. Je m'aperçois que les descendants des purs fidèles de la cité sainte ne dédaignent pas l'argent des mécréants, car des bandes de gamins viennent nous demander la charité.

— Ne leur donnez rien, me dit vivement Sidi-Chabani; autrement vous les verriez se multiplier comme des moineaux autour d'un tas de blé, et ils amèneraient toute la population ici.

En disant ces mots, le secrétaire met pied à terre, nous recommande d'attendre patiemment son retour, et, escorté de deux de nos hommes à cheval, il se dirige vers la porte de la ville.

Comme il s'en va pédestrement entre deux cavaliers, il me fait songer aux malfaiteurs entre deux gendarmes que l'on rencontre quelquefois dans les campagnes de France, et je

1 [illegible] pouvoirs civils et militaires.
2 [illegible]

1 Dont nos troupes viennent de prendre possession sans combat.
2 [illegible] de Sousse.

suis prise d'un accès de fou rire qui paraît choquer profondément nos compagnons.

Le kebir me rappelle à plus de gravité; ma physionomie redevient impassible, et du regard je suis Sidi-Chibani, vrai type du scribe musulman, gros, court, ventru, important, le turban haut, roide, et, insigne de sa profession, l'encrier de cuivre fixé à la large ceinture qui maintenait tant bien que mal son proéminent abdomen. Le pauvre homme marche péniblement en s'épongeant le visage; il disparaît bientôt à l'entrée de la porte massive et voûtée de Kairouan.

Il serait vraiment incroyable que l'on ait jamais eu l'idée d'édifier une ville dans un site aussi aride et dépourvu d'eau que l'emplacement de Kaïrouan, si les écrivains arabes, entre autres Novaïri, n'affirmaient qu'à l'époque où Okbah-ben-Nafi, conquérant de l'Afrique et lieutenant du troisième khalife, s'arrêta à cet endroit, l'an de l'hégire 55 (675), le pays était boisé et fertile. On ne le soupçonnerait guère aujourd'hui; il semblerait, au contraire, que dès les premiers soulèvements du sol il a dû être ce qu'il est; mais, pour s'expliquer ce triste phénomène, il faut se rappeler que, si les peuples agriculteurs et stables sont forcément conservateurs, il n'en est pas de même des pasteurs nomades tels que les Arabes, qui dénaturent jusqu'au sol, détruisent les forêts par l'incendie et tarissent ainsi les sources afin de créer des pacages et des terres de parcours pour leurs troupeaux.

L'infertilité actuelle non seulement de la Byzacène, mais de la Régence entière, jadis si riche et si peuplée, peut en partie être attribuée à cette cause, à laquelle il faut ajouter l'insécurité résultant d'un gouvernement despotique et dissolu qui, malgré la prétendue charte octroyée en 1857, s'arroge le droit de vie et de mort sur ses sujets, confisque leurs biens ou les impose arbitrairement et si lourdement que, dans ces conditions, les infortunés ne demandent plus à la terre qu'une production restreinte aux stricts besoins de la subsistance quotidienne, et que des espaces immenses qui, avec un peu de travail, pourraient redevenir productifs demeurent éternellement en jachères incultes.

Novaïri raconte qu'Okbah ayant informé son armée qu'il avait le dessein de bâtir une ville dans cette plaine, au milieu de ces fourrés inextricables où nul chemin n'était tracé, ses soldats s'écrièrent que c'était impossible en raison de l'épaisseur de la forêt, repaire de bêtes sauvages contre lesquelles il faudrait sans cesse être en défense. Okbah se mit alors en prière, et, quand il eut achevé ses oraisons, étendant les mains vers la forêt, il adjura, au nom de Dieu, les animaux malfaisants de se retirer. Aussitôt l'émigration des lions, des panthères, des autres fauves et celle des reptiles commença et dura tout le jour. Les indigènes, témoins de ce prodige, se convertirent à l'islamisme.

II.

Au point de vue religieux, Kairouan est la ville la plus importante du nord de l'Afrique. C'est la cité sainte par excellence : quand les musulmans du continent africain sont dans l'impossibilité d'accomplir le pèlerinage de la Mekke, ils le remplacent par celui de Kaïrouan, reconnu valable par les plus orthodoxes.

Les traditions consacrent le caractère sacré et presque divin de l'origine de Kaïrouan : ainsi, l'on prétend que, lorsque Okbah fit ériger la mosquée dédiée depuis sous son vocable, il s'éleva parmi les fidèles qui entouraient le pieux lieutenant du khalife Otman de grandes discussions au sujet de l'endroit où serait placée la *khiba* ou chaire de l'iman. Okbah était fort perplexe, mais, tandis qu'il dormait, il eut une révélation et une voix d'en haut lui dit : « O toi, le chéri, le bien-aimé de Dieu et du Prophète, dès que le jour paraîtra, lève-toi et marche devant toi en portant l'étendard; tu entendras alors réciter le *tekbir* (1), et nul autre ne l'entendra; dans le lieu où s'achèvera la prière, tu placeras la khiba. Le Dieu maître des mondes protégera ta ville et ta mosquée; la religion du salut n'y périclitera jamais, et jusqu'à la fin des siècles les infidèles y seront humiliés. »

Okbah obéit à l'ordre céleste : c'est ainsi que fut fixé l'emplacement de la chaire de l'iman.

En attendant Sidi-Chibani, dont l'absence se prolongeait au delà de nos prévisions, je me rappelais la légende, me demandant avec ennui si l'infidèle, selon la divine promesse, allait être humilié dans nos humbles personnes.

Mais non; le triomphant secrétaire reparut enfin, accompagné de trois autres personnages dont la physionomie nous fit pressentir que nous allions pénétrer dans la cité bénie.

Parmi ceux qui venaient au-devant de nous se trouvait le fils du kaïa, bel adolescent de seize ans, au visage légèrement efféminé, encore imberbe; il nous salua, tendit la main au kébir et nous dit que son père nous attendait, mais que, pour prévenir des ennuis qui pourraient malheureusement se produire et dont il serait dans l'impossibilité de nous préserver, il nous engageait à ne point prolonger au delà de quelques heures notre séjour dans la ville et à ne point la visiter trop en détails.

L'exorde était peu engageant; les deux autres envoyés l'approuvaient du geste sans mot dire. L'un était *scheick el médina* (scheick de la ville), l'autre le lieutenant du kaïa.

Ce fut Sidi-Chibani qui m'apprit leur qualité; sur l'invitation de celui-ci, nous descendîmes de voiture, la laissant sous la garde du cocher, du valet de pied de Sidi Bou-Bekre et de l'escorte; puis nous suivîmes les envoyés du kaïa, accompagnés de la foule plus curieuse qu'hostile.

La porte par laquelle nous entrâmes dans Kairouan était à peu près semblable à celles de Sousse, mais en bien meilleur état. Dès que nous l'eûmes dépassée pour nous engager dans une rue très longue, dont les maisons blanches, hautes, bien alignées, avaient un bel aspect, la foule augmenta, se tenant à distance et se bornant à nous escorter presque silencieusement. Nous arrivâmes ainsi devant l'habitation du kaïa, qui ne se distinguait point extérieurement des autres. L'intérieur, au premier abord, n'avait rien de bien intéressant : c'était, comme dans toutes les villes arabes, un bâtiment carré, régulier, donnant sur une vaste cour dallée de marbre,

(1) [illegible]

en carrée d'une galerie à arcades, cintrées sous l'entablement, soutenant le premier étage, où se répétait cette galerie. Toutes les pièces de l'habitation, sans communication entre elles, s'ouvraient en retrait sous la colonnade, par des portes en bois dur et épais fort joliment sculpté. Le pourtour intérieur de la galerie, jusqu'à hauteur d'appui, ainsi que l'encadrement des portes, étaient revêtus de mosaïques d'azuline, d'un effet très gai et très élégant.

Dès qu'il nous aperçut dans la cour, le kaïa, quittant une chambre fermée seulement par une légère portière de mousseline de soie, fit quelques pas au-devant de nous et nous invita à passer dans cette pièce qu'il venait d'abandonner et que je supposai être son salon de réception. Il y rentra avec nous.

Son fils, le scheick et le lieutenant restèrent dans la cour.

Comme tous les appartements des maisons arabes, la pièce où nous nous trouvions était un long carré; un tapis épais en recouvrait le sol; des divans très bas et très larges, chargés de coussins brodés d'or, s'appuyaient aux parois latérales où d'étroits espaces étaient réservés à des guéridons en laque, ivoire, ébène et nacre marquetés d'une façon ravissante. Aux deux extrémités du salon, des tentures et des portières le coupaient à demi, formant des *retiros* pour la sieste. Un demi-jour très doux, savamment distribué, reposait les yeux. L'atmosphère, relativement fraîche et embaumée du parfum des essences de cassie et de jasmin, me parut délicieuse. Dans des niches pratiquées dans l'épaisseur des murs, on voyait des objets précieux, bassins, aiguières et plateaux en orfèvrerie. De superbes armes accrochées aux parois et, sur des étages en bois découpé peint, des majoliques indigènes, de grands vases, des amphores complétaient l'ensemble somptueux de ce salon.

J'admirais en silence quand tout à coup mes regards tombèrent sur une des niches où s'étalaient, note criarde et odieuse dans cette harmonie orientale, une affreuse pendule de fabrique marseillaise et l'inévitable et enorme boîte à musique suisse que l'on trouve chez la plupart des grands seigneurs musulmans de la Régence et qui est un des amusements privilégiés des harems.

Le kaïa était un bel homme encore jeune, vêtu d'une ample *djebba* en soie rose, coiffé du turban; rien chez lui ni chez ses gens ne rappelait l'affreux costume de la « réforme »; je lui en savais gré. Sans la boîte à musique et la maudite pendule, nous étions en plein Orient.

Dès que nous fûmes assis, le kaïa nous demanda des nouvelles du Président de la république, ce qui nous surprit fort. Il me témoignait, à moi personnellement, une déférence inusitée dans les mœurs musulmanes; et, n'y comprenant rien, nous nous jetions à la dérobée des regards étonnés, le kébir et moi.

Au bout d'un instant une collation substantielle nous fut servie, et au même moment le fils de notre amphitryon entra amenant un jeune nègre, porteur d'un bassin et d'une aiguière qui nous furent présentés pour nous laver les mains.

Sidi-Chibani et le kébir firent honneur au repas. Pour moi, les mets épicés et l'absence de propreté des préparations culinaires chez les indigènes m'ont toujours, malgré l'habitude, inspiré une répugnance invincible qui ne m'a jamais permis de manger beaucoup ni chez les musulmans ni chez les Israélites; le café, heureusement, me sauvait. Celui du kaïa était du pur moka; on nous dit que c'était un don de l'iman de Mascate au scheick El-Islam de Kaïrouan, qui avait bien voulu en offrir une petite part au kaïa. Vérité ou mensonge, il était exquis.

Sidi-Chibani fit observer qu'il était temps de visiter la ville. Nous nous levâmes.

— Ce n'est pas aussi facile que vous le pensez, répondit le kaïa; cependant je tiens à ce que madame ne nous quitte point mécontente; je vous accompagnerai donc; mais, je vous en prie, fermez l'oreille aux propos malséants que vous pourriez entendre, feignez de ne point les comprendre. La population de Kaïrouan n'est guère maniable, et mes fonctions ne sont pas aussi agréables qu'on pourrait le croire. Nous marcherons rapidement et nous ne nous arrêterons nulle part. Où voulez-vous aller?

— Partout! répliquai-je.

Il sourit, et, comme nous étions dans la cour, il appela un *bach-ambas*, ou *bache-chaouch* (1) et lui murmura mystérieusement quelques mots à l'oreille. Le regard du bache-ambas glissa sur moi avec une curiosité timide; puis il fit signe à une dizaine de ses subordonnés qui aussitôt quittèrent ensemble la maison.

Quelques minutes après, nous sortîmes à notre tour en bon ordre, le kaïa, son fils, le cheick, le lieutenant, Sidi-Chibani, le kébir et moi, précédés seulement de deux ambas.

III.

La foule qui stationnait à la porte à notre entrée avait plutôt diminué qu'elle ne s'était accrue. Les ambas l'écartèrent pour nous frayer passage; elle se reforma peu à peu et nous suivit dans les bazars, où nous conduisit d'abord le kaïa.

En Europe, pour ceux qui n'ont pas voyagé, le mot bazar, lorsqu'il s'agit de ceux de villes orientales, évoque l'idée de splendeurs et de richesses, et rien n'est plus faux en réalité. Les bazars sont simplement des quartiers couverts, dont les rues sont bordées de petites échoppes, sans le moindre faste, les marchands musulmans ne faisant pas d'étalage. Ces échoppes n'ont qu'une unique ouverture; c'est une baie assez remarquable, à un [illegible] de rez-de-chaussée, mais [illegible]. Un carré long avec un appui fort large sert à la fois de comptoir, de table et de siège au marchand. L'acheteur ne pénètre point dans la boutique, il reste dans la rue, et c'est de là qu'il fait ses acquisitions en indiquant les objets qu'il désire et qui sont apportés et déposés par le vendeur sur l'appui qui le sépare de son client.

Pour sortir de son échoppe, le marchand enjambe cet appui et clôt le magasin par d'épais volets qu'il ferme de l'extérieur.

Chaque industrie a son bazar spécial, de même qu'elle a

(1) *Ambas, chaouch*, [illegible] messagers. — *Bache*, chef.

pour chef un *amin* dont les [illegible] quelque analogie avec celles de nos syndics actuels et des prévôts des corporations du moyen âge.

Les bazars n'ont donc absolument rien de gai ni d'élégant. L'après-midi, dans les villes de la Tunisie, ils sont presque déserts, tout négociant musulman qui se respecte cessant tout trafic vers onze heures et demie du matin. Or il était au moins une heure lorsque nous visitâmes ceux de Kaïrouan et il n'y en avait presque plus d'ouverts; cependant la rue des selliers offrait plus d'animation que les autres; elle occupe le centre des bazars; les rues transversales viennent y aboutir. Des ouvriers y fabriquaient des selles et des harnais vraiment beaux, dont le velours et le maroquin brodés d'or étaient les principaux éléments.

Les principales industries kaïrouanaises sont la sellerie, la pelleterie, la maroquinerie et la reliure des beaux manuscrits arabes. On y tisse des nattes en sparterie et des tapis. Ses fabriques de babouches et de bottes en *fillaly* (1) sont renommées en raison d'une nuance particulière, chère aux musulmans, et qui tient le milieu entre les couleurs paille et maïs. On prétend qu'elle ne peut s'obtenir qu'à Kaïrouan.

Cette ville a quatre portes. Dans l'enceinte fortifiée on compte quatre *souks* ou marchés bien approvisionnés; du moins le kaïa nous l'affirma. Il est difficile d'ajouter une foi entière à cette assertion, Kaïrouan étant éloignée de tout autre centre important et n'ayant que quelques misérables jardins des côtés de l'ouest et du nord, pour satisfaire à sa consommation journalière. Cependant il paraît que, grâce à son prestige religieux, Kaïrouan reçoit quotidiennement des caravanes qui l'alimentent et lui apportent, en outre, toutes les provenances du sud et notamment des dattes d'une qualité supérieure, dont le kaïa nous avait fait goûter de beaux et excellents spécimens.

Les marchés se tiennent sur des places assez vastes, bien aérées et fort propres. L'une d'elles est entourée d'arcades élégantes et coquettes. Malheureusement il y manque, chose essentielle, une fontaine. Il n'en existe point une seule dans Kaïrouan. Chaque mosquée, chaque habitation, chaque établissement public est pourvu d'une citerne.

Ces villes sans fleuve, sans rivière, sans fontaines et tout ensoleillées, si propres qu'elles soient, ont une mélancolie que l'on ne s'explique pas dès l'abord et dont, au bout d'un instant, la cause vous est révélée par l'absence de l'eau.

Si le nombre des établissements religieux prouve la piété des habitants d'une cité, ceux de Kaïrouan doivent être trois fois saints : ils possèdent une vingtaine de mosquées et une cinquantaine de sanctuaires, *zaouïa* et koubbas de marabouts, *intra* et *extra muros*.

La principale mosquée est celle d'Okbah ou *djema-kebira;* elle est entourée d'un mur très élevé, percé sur toutes ses faces de portes dont plusieurs sont ornées de colonnes antiques et de chapiteaux déshonorés par le badigeonnage à la chaux, sous lequel leur élégance primitive se laisse plutôt deviner qu'entrevoir. De près on n'aperçoit de cette [illegible] qu'une haute tour carrée à trois étages en retrait et trop massive pour être belle; le minaret est surmonté d'une coupole assez légère. De loin on voit d'autres coupoles dans l'intérieur du quadrilatère formé par la muraille.

Comme nous en faisions rapidement le tour, une vieille femme arabe, en passant près de nous, s'arrêta, souleva son voile et, nous regardant bien en face et avec un indicible mépris, se mit à cracher sur le sol en proférant contre nous des malédictions effroyables que je compris trop. Personne n'osa protester; seulement le kaïa et son entourage nous firent hâter le pas.

Les historiens arabes et les musulmans contemporains assez exempts de préjugés pour traiter un tel sujet en présence des infidèles racontent des merveilles de cette mosquée dont les splendeurs égaleraient celles des mosquées de Bagdad et de Cordoue. Elle a pourtant subi bien des vicissitudes : Hassan-ben-Noman la fit raser et rebâtir l'an 69 de l'hégire (689); il n'en conserva que le *mirab* (1) et la kliba par respect pour la mémoire du fondateur. Sous le khalifat de Hicham-Abd-el-Meleck, de la dynastie des Ommiades, l'an 105 de l'hégire (724), l'édifice fut reconstruit dans des proportions plus vastes. Yezid-Aben-Hatem, gouverneur de l'Afrique, la fit démolir de nouveau et réédifier.

L'an 205 de l'hégire (820), Ziadet-Allah, fils d'Ibrahim, fondateur de la dynastie des Aglabites, la détruisit pour la troisième fois, fit entourer le mirab et la reconstitua à peu près telle qu'elle est actuellement. On prétend qu'elle renferme cinq cents colonnes en marbre antique, porphyre et granit.

Malgré ses fréquentes destructions, d'après une croyance populaire, toutes les pierres qui composent le sanctuaire d'Okbah se seraient posées d'elles-mêmes à la place qui leur était assignée, dans la pensée des architectes, à chacune de ses transformations.

Depuis notre courte visite à Kaïrouan, un vieux musulman nous a dit que dans l'intérieur de cette mosquée les armures des chevaliers chrétiens, compagnons du roi saint Louis, qui ont succombé sous les murs de Tunis, sont érigées en trophées.

Après celle d'Okbah, la mosquée la plus remarquable de Kaïrouan est celle qui est connue sous le nom de Djema-Zeïtoun (mosquée de l'olivier).

Hors de l'enceinte fortifiée de la ville il existe sept faubourgs. Un puits célèbre, Bir-el-Émir, le puits de l'émir, qui renferme la seule source qui existe dans la cité, a donné son nom à un de ces faubourgs.

Dans les années de grande sécheresse, la pénurie d'eau est quelquefois extrême, les citernes vides, et les habitants n'ont pour s'alimenter que la source de ce puits et l'eau d'une vaste citerne ou *fesguia,* située à l'extrémité d'un des faubourgs.

Kaïrouan, qui fut autrefois la capitale de l'Afrique et la résidence des khalifes, est bien déchue de son ancienne splendeur. Sa population, considérable alors, ne doit pas, faubourgs

(1) Espèce de [illegible].

(1) [illegible]

compris, s'élever à douze ou quatorze mille âmes. Il est d'ailleurs très difficile d'établir la statistique des habitants des centres musulmans, où, sans cause apparente, [illegible], des quartiers entiers sont déserts et inhabités; il en est ainsi de Kaïrouan, où, dans la ville même, un nombre assez considérable de maisons tombent en ruines et sont abandonnées.

IV.

Une des particularités de Kaïrouan, c'est qu'elle n'a jamais subi l'outrage d'un siège par les chrétiens.

Au temps de sa gloire, la cité sainte était abondamment pourvue d'eau par un système de réservoirs et de bassins situés à l'ouest, à quelque distance de l'enceinte, et alimentés par l'oued Merkelil, affluent de l'oued Zeroud.

Le géographe historien arabe El-Bekri en parle avec admiration :

« En dehors des murs de Kaïrouan, dit-il, se trouvent quatorze réservoirs bâtis par ordre de Hicham et d'autres princes, afin d'assurer aux habitants une quantité d'eau suffisante. Le plus grand et le plus [illegible] auprès de la porte de Tunis, a été construit par Abou Ibrahim, fils de Mohamed l'Aglabite. Il est de forme circulaire et énorme.

« Au centre, s'élève une tour octogone, couronnée par un pavillon à quatre portes. Une longue série d'arcades cintrées, superposées les unes aux autres, vient aboutir au côté méridional de ce bassin. A l'occident, il y avait un château édifié par Ziadet-Allah. Immédiatement au nord du même bassin s'en trouve un autre, de petite dimension, nommé El-Fesguia (le réservoir), qui reçoit les eaux de la rivière et en amortit la rapidité. Quand ces eaux le remplissent jusqu'à la hauteur de deux toises, elles s'écoulent dans le grand bassin par une ouverture appelée Es-Sarh (la décharge). La Fesguia est un ouvrage magnifique et d'une construction admirable. Obeid-Allah, le premier des khalifes fatimites, disait : « J'ai remarqué en Ifrikat deux choses auxquelles l'Orient n'a rien de « comparable : l'une est le réservoir qui est à Kaïrouan, « auprès de la porte de Tunis, et l'autre le Ksar-el-Bahr (le « château du lac), qui se trouve dans la ville de Rekada. »

Cette ville était tout près de Kaïrouan; elle fut fondée en 273 de l'hégire par l'émir Ibrahim-ben-Aglab. Bekri raconte qu'Ibrahim, en proie à de cruelles insomnies, fut engagé par son médecin à faire des promenades [illegible]. Dès la première, se trouvant fatigué, il s'assit et s'endormit à l'endroit même où il fonda Rekada; ce mot signifie « l'endormeuse ».

Il n'existe plus trace de Rekada, ce qui prouve l'incurie des Arabes. Pour fanatiques qu'ils soient, leur piété ne va pas jusqu'à chercher à perpétuer le souvenir de leurs hommes illustres et de leurs plus grands bienfaiteurs. Ainsi les tombeaux des émirs aglabites, qui contribuèrent tant à la gloire et à la prospérité [illegible] Kaïrouan. On en voit les restes au sud-est du réservoir de l'émir Ibrahim. La koubba de Sidi Shanoun, célèbre théologien musulman, est mieux conservée; il est vrai qu'elle n'a pas deux siècles d'existence. Près de ces tombeaux, mais plus rapprochée de la ville, se trouve une fabrique de salpêtre en pleine activité.

Si la prescription qui interdit aux chrétiens l'accès de Kaïrouan est quelquefois éludée, elle est absolument rigoureuse pour les Juifs, qui doivent n'approcher de la ville qu'à une distance de deux kilomètres. Comme les transactions commerciales entre les habitants et les Israélites sont fréquentes, on a assigné à ceux-ci une maison nommée Dar-el-Aman (maison de la paix), située presque au confluent de l'oued Merkelil et de l'oued Zeroud, au nord de Kaïrouan, et où ils affluent les jours de grand marché; c'est là qu'ils traitent leurs affaires avec les négociants kaïrouanais qui vont les y trouver.

Entre Dar-el-Aman et la cité sainte, on voit la zaouïa de de Sidi Sahab, où est enterré le corps d'un des barbiers du Prophète. Deux fois par semaine, les femmes de Kaïrouan, vêtues à peu près comme celles du sud de la province de Constantine, d'une grande pièce d'étoffe de laine ou de coton noire ou bleue, que l'on nomme *m'laffah* et qui les enveloppe tout entières, se rendent nu-pieds et processionnellement à ce sanctuaire pour y faire leurs dévotions.

Chose bizarre, la sainteté de Kaïrouan, le fanatisme de ses habitants ne sont point un frein au relâchement de leurs mœurs, les plus dissolues de la Régence, assure-t-on, ce qui n'est pas peu dire. L'ivrognerie est le moindre vice de la population fort aisée et même opulente de la ville bénie; les liqueurs défendues y pénètrent sans contrôle, et la prostitution y trouve un recrutement considérable. C'est Kaïrouan qui fournit les almées les plus renommées et les plus nombreuses à la Tunisie et à la Tripolitaine.

A un kilomètre environ de Kaïrouan, on voit les ruines de Sabra, où le khalife Ismaïl-el-Mansour fonda, l'an 337 de l'hégire, une ville qu'il nomma Mansourah la victorieuse et où lui et ses successeurs fixèrent leur résidence. C'est sur l'emplacement de Sabra, que l'on croit être l'ancien *Vicus Augustus*, qu'Ockbah aurait puisé la plus grande partie des matériaux qui ont servi à l'édification de Kaïrouan et de sa grande mosquée. Sur le sol dévasté de Sabra on trouve encore des marbres brisés et deux belles colonnes de marbre veinées de rouge, que les Arabes nomment « les colonnes du sang ». Ils prétendent que lorsqu'on voulut les scier pour les porter à Kaïrouan, le sang jaillit sous la morsure de l'acier; effrayés, les ouvriers ne voulurent plus y toucher.

V.

Nous avions à peu près entrevu toutes les curiosités de Kaïrouan; il était trois heures : il fallait partir. Le kaïd et son petit cortège nous accompagnèrent jusqu'à notre voiture. La foule, toujours silencieuse et réservée, nous y suivit également. Sans les outrages de la vieille mégère arabe, nous n'aurions point eu à nous plaindre des farouches Kaïrouanais. Cependant, par excès de précaution, le kaïd adjoignit à notre escorte une vingtaine de cavaliers auxquels il donna l'ordre de ne nous quitter qu'au delà de l'oued Laya.

En nous faisant ses adieux, le gouverneur de la province de Kaïrouan me chargea de ses compliments pour le Président de la république. Je comprenais de moins en moins.

Pendant [illegible] il me [illegible] impossible [illegible] par les [illegible]

Allah [illegible] le secrétaire de remercier le kaïd et de l'informer que nous irions le lendemain lui exprimer notre gratitude, ce que nous fîmes en effet.

En causant avec l'aimable Bou-Bekre, comme je lui témoignais ma surprise de la retenue de la population de la ville sainte envers nous et des égards exceptionnels dont j'avais été l'objet de la part du kaïd :

— J'y avais pourvu, me répondit-il en souriant avec malice; ma lettre vous recommandait simplement, mais Chibani avait l'ordre — [illegible] — [illegible] au kaïd que vous êtes cousine du Président de la république; il importait que vous fussiez reçus et qu'on ne vous inquiétât point. Allah me pardonnera cet innocent mensonge.

[illegible]

UN VIEUX ROMAN

Drame en cinq actes (1)

ACTE IV

[illegible]

[illegible]

SCÈNE PREMIÈRE

MADAME D'ÉPERNAY, MADAME RECHTEREN, MADEMOISELLE ÉLÉONORE HUBERT, CONRAD, MAURICE, WILHELM, [illegible].

[illegible] (*Pendant [illegible] traversant le [illegible] croisant.*)

[illegible]

C'est joli ici!

[illegible]

Vous n'étiez jamais venu?

[illegible]

Jamais!

[illegible]

Vous ne connaissez pas Stephen?

[illegible]

Si,... je l'ai vu... dans un temps.., mais je ne le vois plus.

[illegible]

Par votre faute!

[illegible]

J'avais mes raisons, madame!

[illegible]

Un malentendu... C'est le plus charmant garçon... mon meilleur ami... Il faut que je vous raccommode... Deux hommes d'esprit...

[illegible]

Non, merci!

[illegible]

Que personne ne bouge... J'arrive de bonne heure pour [illegible].

[illegible]

Pour écumer... en vrai pirate...

[illegible]

Cette fête a pour but de marier des filles pauvres et de les sauver des mauvais sujets comme vous autres... C'est une occasion d'expier vos crimes. Ouvrez vos bourses et remplissez la mienne.

[illegible]

Et moi?

[illegible]

Je retiens seulement le baron... et vous abandonne ces trois.

[illegible]

Vous vous repentirez, — baron, vous qui êtes riche. — Donnez cent francs pour vous à Mme d'Épernay et vingt francs pour moi à Mme Rechteren.

[illegible]

Moi, je partage mes dix francs comme mon admirati

[illegible]

Moi, je promets cinquante francs sur les trois mille francs que me doit Richard du lansquenet de cette nuit...

MADAME D'ÉPERNAY.

Donnez-moi donc plutôt cinq francs au comptant... Ah! voici Mlle Éléonore Hubert! Une vierge plus que majeure. Encore son éternel, audacieux et obstiné chapeau rose, qui doit toujours être le dernier... Ah! chère belle! vous êtes vraiment bien en beauté!... C'est toujours un plaisir pour moi de voir poindre ce joli chapeau rose qui vous va si bien.

[illegible]

Ne m'en parlez pas, c'est maman qui m'a donné celui-ci!

[illegible]

Maman? C'est Mme votre mère que vous appelez ainsi?

[illegible]

Je n'osais pas le mettre... J'ai renoncé au rose, comme vous pensez; mais elle s'est fâchée!

[illegible]

Je perdrai un vrai plaisir le jour où je ne vous verrai plus un chapeau rose.

[illegible]

Quel beau bouquet!

[illegible]

Je ne puis vous le donner... C'est mon insigne de patron-

---

(1) Voy. les trois numéros précédents.

nesse de cette fête de bienfaisance. M. Stephen, qui prête son jardin, a réclamé le droit d'offrir les bouquets aux patronnesses. En voilà un, Stephen, qui peut contribuer et qui a des péchés à se faire pardonner!

LA BARONNE.

Il est toujours généreux et magnifique!

LE BARON.

Qu'est-ce qu'il fait donc de si magnifique?

LA BARONNE.

Je n'oublie pas les bouquets de roses et de lilas blancs qu'il m'apportait au mois de janvier.

LE BARON.

Je ne les oublie pas non plus.

MAURICE.

Il n'a pas voulu quitter ce hameau où il a été si pauvre; il a fait rebâtir la maison des pêcheurs qui lui ont dans ce temps-là donné asile et l'ont accueilli dans sa misère.

[illegible]

Vivent les petits amis pour rendre les grands services! Ce sont presque toujours ceux qui n'ont pas assez de pain qui partagent avec ceux qui n'en ont pas du tout!

MAURICE.

Il a conservé la chambre qu'il avait alors... Il est vrai que, aujourd'hui, elle est meublée magnifiquement, ornée de tableaux offerts par les peintres les plus célèbres et de toutes [illegible] pour la maison du père Müller, qu'il a achetée quand Richard l'a vendue, il n'y va que de temps en temps..., comme à un pèlerinage!

CONRAD.

Ou à un cimetière, pour y rendre les derniers devoirs à un [illegible].

MAURICE.

Cependant, depuis quelques jours, il y couche tous les soirs. Il fait mettre le jardin en état.

LE BARON.

[illegible] comme ça le gagne!

[illegible]

Il en gagne beaucoup!... le théâtre, le roman, les journaux..., [illegible] pas étonné. J'avais toujours dit : Stephen [illegible].

CONRAD.

Et moi donc! J'allais de salon en salon en lisant des pièces [illegible]. Ah! les beaux vers! Et sans vanité, ma façon de lire...

VILHELM.

Et comme je l'ai fait mousser dans les journaux où j'ai des amis!... Mais c'est un plaisir de l'obliger... Il ne l'oublie pas... Il me réserve des places à ses premières représentations et, quand je veux le remercier..., il répond : Je sais ce que je te dois!...

[illegible]

Je n'avais pas remarqué qu'il vous tutoyait.

VILHELM.

[illegible] d'effusion.

MADAME D'ÉPERNAY.

Ah! il a des moments d'effusion?

MADEMOISELLE HUBERT.

Il avait disparu pendant assez longtemps.

CONRAD.

Oui..., un soir..., il y a plus d'un an...

MAURICE.

Le jour du mariage de Mlle Müller...

CONRAD.

On l'a ramassé mourant... dans le jardin de M. Müller... Il s'était donné un coup de couteau... Il a été six semaines entre la vie et la mort!...

VILHELM.

Plus près de la mort, — mais bien soigné par les Fritz...

MAURICE.

Et par une certaine demoiselle... Geneviève!

MADEMOISELLE HUBERT.

Qui ça..., Geneviève?

MAURICE.

La fille d'un homme qu'il a tiré autrefois de la rivière.

MADAME D'ÉPERNAY.

C'est Marcelle Bergheim qui faisait épouser Mlle Müller par Richard..., une jalousie, une vengeance. Elle adorait Stephen; elle a voulu me mêler dans cette intrigue, mais vous pensez si je lui ai dit son fait... Moi, dans une intrigue...! moi, dans un complot..., dans une méchanceté!... Marcelle le hait encore vigoureusement! Le meilleur vin fait, dit-on, le plus fort vinaigre. La pire de toutes les haines, c'est l'amour aigri!...

CONRAD.

Avec ça que la pauvre fille a trouvé là un joli mariage! Richard, un coureur, un joueur, qui n'a fait qu'une bouchée de sa dot!

MAURICE.

Et trois bouchées de ce que lui avait donné son oncle à plusieurs reprises... Il est ruiné!

VILHELM.

Diable! Et moi qui lui ai gagné mille écus cette nuit!

CONRAD.

[illegible] n'est pas perdu, puisque Mme d'Épernay les prend pour cinq francs.

MADAME D'ÉPERNAY.

Du tout!... J'ai dit que je préférais cinq francs!

VILHELM.

C'est que, si j'avais perdu, j'aurais payé..., et il aurait empoché!

MADAME D'ÉPERNAY.

Ah!... il perd?... Il ne triche donc pas encore? Ça vien[illegible] qui ont parfaitement raison de jouer...

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Les grecs et les filous... les autres ont tort. Mais nous né[illegible] (*Elle va avec Mme Rechteren tendre son aumônière à diverses personnes qui passent.*)

QUELQU'UN.

Une fleur de votre bouquet... Combien?

MADAME D'ÉPERNAY.

Cent francs.

QUELQU'UN.

Les voici... (*Il se joint au groupe et met la fleur à sa boutonnière.*) C'est le jardin de Stephen?

CONRAD.

Oui!

MADEMOISELLE HUBERT.

Il aimait donc bien cette Magdeleine?

MADAME D'ÉPERNAY.

Avec la première venue et des obstacles, il est facile de faire une passion... L'amour qu'on éprouve est tout en soi... La personne aimée n'est qu'un prétexte!

MADEMOISELLE HUBERT.

Mais elle?... l'aimait-elle?

MADAME D'ÉPERNAY.

Elle a cru un moment l'aimer, mais, aussitôt qu'elle est entrée dans le monde, les plaisirs, la vanité, l'amour du luxe et aussi le travail de Marcelle ont eu bien vite soufflé cette flamme de veilleuse... Et puis, il n'avait pas encore sa réputation, et bien des femmes aiment moins un homme pour l'esprit et le talent qu'il a que pour l'esprit que les autres lui trouvent!

QUELQU'UN.

Je l'ai vue... Elle est jolie!...

MADAME D'ÉPERNAY.

Oui, mais elle ne l'aurait pas été, ç'aurait été la même chose... Ces poètes fournissent tout : l'amour et, au besoin, la beauté!

LE BARON.

Sa flamme à lui n'était pas bien solide non plus..., car il s'est mis à faire les cent coups.

QUELQU'UN.

On a répété beaucoup de récits... un peu... scandaleux...

CONRAD, *riant.*

Et [illegible]?

MADAME D'ÉPERNAY.

Quand je pense à l'histoire de Clara..., une chanteuse... Il se bat pour elle avec un officier.., blesse l'officier et, le soir, au lieu d'aller la trouver... la joue et la perd avec moi contre un cigare au billard... au billard où je lui rends 10 points de 24.

CONRAD.

Et cette jolie femme — comment s'appelle-t-elle? — qui lui apprenait à valser tandis que le mari leur jouait du piano dans la pièce à côté, qu'ils trouvaient trop petite pour la valse!

LE BARON, *bas à la femme.*

Vous voyez, madame : avec vos légèretés, vous m'avez rendu la fable de ces jeunes étourneaux... C'est amusant!... Si vous croyez qu'il ne sait pas votre nom!

CONRAD.

Et la belle Mme Sedler, une coquette qui s'était jusque-là jouée de tous les hommes.

MADAME D'ÉPERNAY.

Ne me parlez pas des coquettes... Des femmes qui signent en billets en espérant ne pas payer à l'échéance.

CONRAD.

Et Mme... je ne la nomme pas,... celle-là, c'est sa seule aventure... Et Mlle Alida Werner?... Et...

LE BARON.

Et vous trouvez cela joli?

MADEMOISELLE HUBERT.

C'est léger..., mais enfin il aime les femmes!

LA BARONNE.

Que voulez-vous qu'il aime? Malgré ses fanfaronnades auprès des femmes, l'homme est bien faible...

MADAME D'ÉPERNAY.

Surtout quand il est fort! Il hait la femme en gros... Il aime les femmes en détail! Mais la suite de tout cela prouve qu'il aimait encore Magdeleine. Il se vengeait d'elle sur les autres, et ça l'amusait de faire un bruit qui devait arriver jusqu'à ses oreilles et peut-être à son cœur. — Mais une femme qu'il hait d'une autre manière, c'est Marcelle Bergheim.

CONRAD.

Vous savez les vers?

LE BARON.

Quels vers?

CONRAD.

Des vers qu'il a faits pour Marcelle.

LA BARONNE, MADAME [illegible], MADAME D'ÉPERNAY.

Non!

CONRAD.

Comment! d'où sortez-vous? Je les sais par cœur... Il n'y a pas une maison où on ne les ait lus ou récités et commentés depuis huit jours! Comment ne les savez-vous pas? Il l'appelle Cécile..., mais personne ne s'y est trompé. Cécile a la même mesure que Marcelle pour les vers.

[illegible]
[illegible]
Tous les vices... un seul, dites-vous, excepté :
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Par suite de quoi on n'a vu Marcelle ni dans le monde ni au théâtre depuis une semaine...

LE BARON.

Mais il y a quelqu'un encore qu'on ne voit plus, et même dont on ne parle plus depuis quelque temps : c'est Stephen.

MADAME D'ÉPERNAY.

Oh! lui, c'est différent... Il a renoncé à toutes ses folies, il est rangé.

LE BARON.

Il est temps!

MADAME D'ÉPERNAY.

Il est pour le moment changé en sœur de charité; il a depuis huit jours veillé pendant une partie des nuits un enfant de Fritz, dangereusement malade, pour que les parents, qui travaillent, [illegible]!..

MADAME D'ÉTERNAY.

Il est capable de tout. Je savais cela... Et de plus, ce que vous ne dites pas, c'est qu'il ne veillait pas seul. Cette demoiselle Geneviève dont la femme Fritz a été la nourrice veillait l'enfant avec lui.

QUELQU'UN.

Vous disiez que Marcelle Bergheim s'était retirée du monde..., se cachait?... n'est-ce pas elle que je vois venir?...

MADAME RICHTELEN.

Plus arrogante et plus parée que jamais.

QUELQU'UN.

Une charmante toilette... Quels regards vertueux et indignés ces dames jettent sur elle! Je défie qu'on invente un crime dont elles ne la croient pas capable... Une si belle robe!

MADAME D'ÉTERNAY.

J'espère qu'elle n'est pas patronnesse. Alors, je jette mon bouquet ou je le vends au profit de l'œuvre.

QUELQU'UN.

Permettez-moi d'aller le chercher et le payer chez vous.

SCÈNE II

LES MÊMES, MARCELLE, FRITZ.

CONRAD.

Eh bien! Fritz, comment va le petit Paul?

FRITZ.

C'est fini, il est guéri... Mais nous avons eu bien peur... Le pauvre enfant avait voulu faire l'homme en travaillant au-dessus de ses forces en passant le monde en bateau. Il avait été pris d'une fièvre cruelle; cette hypocrite de petite rivière de temps en temps se gonfle et devient un torrent dangereux!... M. Stephen, qui a voulu veiller Paul pour que la mère et moi prenions un peu de repos..., était furieux contre la rivière..., et bientôt... elle ne fera plus de mal à personne... C'est lui qui fait construire cette passerelle... d'un bord à l'autre... si bien que je serai débarrassé du passage, qui m'était imposé pour mon droit de pêche. (*On entend l'orchestre.*)

CONRAD.

Ah! on va danser!... *Fritz, en parlant, marche avec quelques-uns des personnages en scène, qui se dispersent et sortent.* — Quelqu'un *a offert son bras à Mme d'Éternay.* — *Le baron et* Quelqu'un *saluant légèrement Marcelle; les femmes et les trois jeunes gens feignent de ne pas la voir.*

SCÈNE III

MARCELLE, FRITZ.

MARCELLE.

Il paraît que je suis bien mise... et en beauté. L'insolence haineuse de ces sottes femmes me le dit plus éloquemment que ne feraient les compliments de dix hommes... Mais je ne quitterai pas cette ville, je ne quitterai pas la partie, sans être vengée plus cruellement que la première fois... Insultée... par lui! Ah!... si mes renseignements sont vrais, si mes soupçons sont fondés..., si Geneviève... Le cœur de Stephen étant mort, je ne pouvais plus rien lui faire... Il m'échappe... Mais si ce cœur revit, je pourrai le percer encore une fois, et il le sentira!...

FRITZ, *revenant.*

Ça me fait plaisir de voir comme tout le monde l'aime!

MARCELLE.

C'est bien, monsieur Fritz..., vous êtes un brave homme... J'étais là, j'ai entendu vos bonnes paroles... votre récit si touchant... Mais il me semble que vous n'avez pas tout dit et, que, reconnaissant pour M. Stephen, vous vous êtes montré ingrat pour une autre personne qui a partagé avec lui ses soins pour votre enfant... Vous n'avez pas parlé de Mlle Geneviève.

TZ.

Vous savez...

MARCELLE.

Oui... Oh! je sais tout ce que fait M. Stephen, je suis sa meilleure amie.

FRITZ.

Comment ça se fait-il que je ne vous connais pas? Mais ça ne m'étonne pas... Vous seriez la seule à ne pas l'aimer... Si je n'ai pas parlé de Geneviève,... c'est qu'elle me l'a défendu... Et puis, elle, c'était naturel... Ma femme a été sa nourrice, c'est quasiment notre enfant!

MARCELLE.

Mais moi, je sais encore...

FRITZ.

Quoi?

MARCELLE.

Qu'elle aime M. Stephen... depuis longtemps?

FRITZ.

Depuis... toujours..., depuis qu'elle le connaît, c'est-à-dire depuis qu'il a sauvé son père au péril de sa propre vie... C'est moi qui l'ai conduite chez le vieux Müller, où demeurait alors Stephen et où elle l'a vu pour la première fois... C'est elle qui l'a ramassé blessé, sanglant, mourant... sous les tilleuls de la maison Müller... et qui l'a amené ici... Mais vous savez tout cela.

MARCELLE.

Oui, je sais aussi comme elle l'a soigné... La mort n'a pas eu le courage de le lui prendre.

FRITZ.

Et soigné jour et nuit, tandis que lui, dans son délire, appelait Magdeleine.

MARCELLE.

Pour prix de tant de dévouement, Stephen l'adore, n'est-ce pas?

FRITZ.

Hum! Ça serait bien à souhaiter pour tous les deux; pour elle, qui mérite tant d'être aimée, d'être heureuse!... et pour lui, qui a encore sa Magdeleine, je le crains, douloureusement fichée dans le cœur et a besoin d'être consolé et d'oublier!... Il y a des moments où j'espère... Depuis une

semaine qu'il a passé la moitié des nuits couchant sur une chaise, face à face avec ce doux ange de Geneviève, il paraît plus tranquille, et..., je vous dis cela... parce que vous êtes son amie...

MARCELLE.

Oui, dites-moi tout.

FRITZ.

Eh bien, avant-hier..., vers deux heures du matin, je suis allé dans la chambre de mon petit Paul; cédant à la fatigue, Geneviève s'était endormie dans un fauteuil, sa belle tête renversée, éclairée par la lampe...; lui, M. Stephen, la regardait, la contemplait, mais d'un regard si doux, si bon..., que je me suis dit : il finira peut-être par voir clair et reconnaître le bonheur que la Providence a mis devant lui... Vous, madame, puisque vous êtes son amie, vous devriez bien l'aider à voir clair.

MARCELLE.

Je vous le promets; mais ne parlez pas de moi... S'il savait ce que vous m'avez dit, il se défierait...

PAUL.

Père, viens donc; on te demande.

FRITZ.

Ce galopin-là..., il y a trois jours, ça faisait le mort. (*Il l'embrasse et sort avec lui.*)

MARCELLE.

Ah! ah! je sais où frapper maintenant; je serai vengée!...

SCÈNE IV

MARCELLE, RICHARD.

RICHARD.

Enfin, je vous trouve! vous avez reçu ma lettre?

MARCELLE.

Une lettre insensée par laquelle vous me demandez dix mille francs... Je vous ai obligé d'autres fois avec plaisir..., mais tout a un terme et je n'ai pas dix mille francs à vous donner.

RICHARD.

A me prêter!

MARCELLE.

Un synonyme commode et hypocrite qui dispense de la reconnaissance.

RICHARD.

Quant à la reconnaissance... Mon embarras est affreux; j'ai perdu, cette nuit, six mille francs sur parole...

MARCELLE.

Dont trois mille francs contre le petit Vilhelm.

RICHARD.

Et trois mille contre un autre...

MARCELLE.

Quant à Vilhelm, il disait ce matin qu'il ne comptait guère dessus... Il ne sera donc pas étonné...

RICHARD.

L'insolent! Raison de plus pour le payer avant l'expiration des vingt-quatre heures!

MARCELLE.

Le délai de vingt-quatre heures n'est plus rigoureux, comme autrefois, pour les dettes de jeu... Pour les dettes dites d'honneur..., on a un peu élargi les règles de l'honneur, devenues trop étroites et gênantes, à ce qu'il paraît.

RICHARD.

Il faut absolument que je paye ces six mille francs et que j'aie quelque chose pour me rattraper.

MARCELLE.

Vous rattraper!... Ça veut dire : vous attraper deux fois... Mais comment êtes-vous réduit à cette extrémité? La dot de Magdeleine...

RICHARD.

Parlons-en, de la dot de Magdeleine! C'était quelque chose de lourd! D'ailleurs elle est en pleine révolte; elle ne veut plus rien signer.

MARCELLE.

Et votre oncle?

RICHARD.

Vous n'avez donc pas lu... le journal? Il annonce qu'il ne répond plus des dettes que je pourrais contracter.

MARCELLE.

J'en suis désolée..., moi qui avais cru faire votre bonheur.

RICHARD.

Quant à mon bonheur!... Quant à la pureté de vos intentions, il me semble que nous nous connaissons assez tous les deux... pour ne pas essayer réciproquement de nous en faire accroire. Il est joli, mon bonheur! Une femme qui ne m'a jamais aimé... et qui me hait aujourd'hui; une femme qui aime encore Stephen, car je sais qu'ils se sont écrit... lors de mon retour en France, après la... lune de miel, que j'avais prudemment prolongée pendant douze mois!

MARCELLE.

Ingrat! Si Magdeleine a écrit à Stephen..., vous n'avez pas compris pourquoi?... Vous n'avez pas été surpris qu'il ne vous ait pas tué aussitôt que vous avez été à sa portée?... Elle a demandé et obtenu votre grâce!

RICHARD.

Ma grâce?... Je ne l'en ai pas chargée... Quant à me tuer, comme ça ne peut se faire qu'en ma présence, on verrait. Mais que Magdeleine ne fasse pas parler d'elle!... Ma grâce?... Ah! je le hais, cet homme, et je le retrouve riche et heureux!

MARCELLE.

Heureux? Si ça vous ennuie qu'il soit heureux..., je pourrais vous aider à l'en empêcher.

RICHARD.

Oh! je fais bonne garde! Ainsi j'ai défendu à Magdeleine de venir à cette fête, quoique les autres personnes l'aient nommée patronnesse.

MARCELLE.

Il ne s'agit pas de Magdeleine... Geneviève aime Stephen..., et tout doucement Stephen, sans s'en apercevoir, commence à aimer Geneviève : [illegible] amour de tête et d'imagination...; ce serait un bonheur... horrible!

RICHARD.

Pour vous..., mais... moi..., ça m'est égal.

MARCELLE.

Ah!... vous n'avez plus besoin de vos dix mille francs?

RICHARD.

Ne plaisantez pas!... Il me les faut...

MARCELLE.

Eh bien! je vous les donnerai... quand je devrais vendre les perles de ce collier... Et je ne vous demande pour cela que de vous faire plaisir à vous-même, d'empoisonner le bonheur que la Providence injuste prépare pour cet homme que nous haïssons tous les deux.

RICHARD.

Voyons ça!

MARCELLE.

Avant votre mariage, vous avez, comme Stephen, tout le monde le sait, vécu longtemps auprès de Geneviève, vous voyant tous les jours. Pourquoi, au lieu de s'éprendre de ce... sauvage, n'aurait-elle pas été séduite par le brillant cavalier que vous étiez, que vous êtes encore... un peu?

RICHARD.

Merci!

MARCELLE.

Il n'y aurait donc rien d'invraisemblable qu'elle vous eût aimé, surtout vous trouvant libre, lorsque Stephen, épris de Magdeleine, ne la regardait même pas, elle, Geneviève.

RICHARD.

Ça n'est pas invraisemblable..., mais ça n'est pas vrai...

MARCELLE.

Quand il s'agit de croire, ou de propager une calomnie, le monde n'est pas exigeant sur les preuves. La vraisemblance lui suffit et est nécessaire... Sans cela, je n'aurais pas besoin de vous et je ne penserais même pas à vous donner vos dix mille francs!

RICHARD.

Parlez.

MARCELLE.

Vous allez écrire à Geneviève... une lettre d'amant heureux... «Ma chère Geneviève..., le petit Paul est guéri, tu n'as donc aucune raison de ne pas venir cette nuit à notre rendez-vous ordinaire», etc.

RICHARD.

Où voulez-vous qu'elle vienne? D'ailleurs, elle ne viendra nulle part!

MARCELLE.

Cette lettre, vous allez la perdre au milieu de ces jeunes étourdis vos amis; inutile de la signer, on saura bien que c'est vous; c'est tout. Ça n'est pas plus difficile que cela!

RICHARD.

Mais c'est horriblement canaille..., ce que vous voulez que je fasse?...

MARCELLE.

Vous refusez?

RICHARD.

Je n'y pense même pas, à refuser;... mais je me dis, histoire de philosopher, qu'on fait des choses bien honteuses pour avoir de l'argent, parce que ça attire encore moins de mépris que de ne pas avoir d'argent. Disons que c'est la faute de la société!

MARCELLE.

C'est commode!... Tiens! Magdeleine, à qui vous aviez défendu de venir ici!

SCÈNE V

MARCELLE, RICHARD, MAGDELEINE.

RICHARD, *à Magdeleine.*

Je vous avais priée de ne pas venir ici, madame?

MAGDELEINE.

Je vous avais prié de ne pas passer les jours et les nuits au jeu..., monsieur!

RICHARD.

Quand je prie ma femme..., ça veut dire que j'ordonne ou que je défends!

MAGDELEINE.

Ça veut peut-être dire ça pour vous, mais pas pour moi.

RICHARD, *[illegible] sur sa femme.*

Madame!

MARCELLE, *arrêtant et emmenant Richard de côté et sur le devant du théâtre, lui dit à demi-voix :*

Une scène! un scandale! c'est ridicule..., et c'est bête... Si la femme est innocente, on la blesse inutilement et elle se venge... Si elle est coupable, votre colère l'avertit de mieux se cacher..., et on ne sait rien... Allez-vous-en écrire votre lettre... et la perdre... Laissez-moi Magdeleine; je ne la quitte pas sans l'avoir confessée... et je vous promets de vous dire s'il y a quelque chose. Vous m'attendrez au passage du bateau.

RICHARD, *[illegible] hommes [illegible] au fond du théâtre.*

Il faut avouer, messieurs, que cette fête est charmante. (*Quelques-uns le suivent; les autres se dispersent; Marcelle et Magdeleine restent seules.*)

SCÈNE VI

MARCELLE, MAGDELEINE.

MARCELLE.

Il est furieux!

MAGDELEINE.

Ça m'est égal! Je ne le crains plus! Ah! d'abord je ne voyais de refuge que dans la mort et j'étais décidée à mourir.

MARCELLE.

Mourir?

MAGDELEINE.

Oui, j'étais désespérée... Richard avait ruiné mon pauvre père et me condamnait à une gêne qui menaçait de devenir la misère. Il passait les nuits au jeu et ne rentrait à la maison que pour exhaler sa mauvaise humeur et chercher ce qu'il y trouverait encore à vendre ou à engager..., pour exiger de moi les quelques sacrifices qui pouvaient me rester

à faire. Je n'entendais de lui que des paroles outrageantes, des menaces... Un jour, il m'a brisé les poignets pour me faire signer un papier qui eût enlevé à mon père ses dernières ressources... Il était harcelé pour des dettes ignobles... Il avait achevé de déshonorer un nom qui était devenu le mien et que je suis obligée de porter; tandis que... Ah! que c'est beau, Marcelle, de porter le nom glorieux d'un homme qu'on aime et dont on est aimée; d'entendre murmurer par les admirateurs de son génie : La voilà!... C'est elle!... la femme qu'il a choisie entre toutes!... Et ce bonheur-là, cet immense bonheur..., il m'a été offert, je n'en ai pas voulu, je l'ai rejeté! N'ayant rien à attendre de l'avenir qu'une existence plus misérable encore, je pensais qu'il ne faut qu'un instant de résolution pour m'évader de cette vie odieuse, et je voyais presque avec joie une aggravation de misères qui me donneraient le courage de cet instant... Mais aujourd'hui je ne songe plus à mourir... Je suis encore mieux armée... contre mon ennemi, et c'est par en haut que je pense à m'échapper de cet enfer. Depuis quelque temps j'entends dire que Stephen m'aime toujours et que ces extravagances si bruyantes sont encore de l'amour pour moi. Cette maison de mon père, cette maison des Tilleuls qu'il a achetée, la défense que m'a faite plusieurs fois de le rencontrer Richard, jaloux sans amour... et par vanité..., tout me dit que l'amour de Stephen n'est pas mort et que Stephen est encore à moi!... Eh bien! si c'est vrai, s'il m'aime, je lui demanderai à mon tour ce qu'il me demandait à genoux le jour à jamais maudit de mon mariage... S'il m'aime, nous fuirons ensemble!... nous irons nous cacher loin..., bien loin..., et, dans cette retraite, j'aurai des trésors d'amour à lui donner... Ah! maintenant je sais ce que c'est que l'amour, je le sais, car j'en souffre!...

MARCELLE.

Folle!

MAGDELEINE.

Folle? Je l'ai été..., je ne le suis plus... Si je viens ici, c'est pour me trouver face à face avec lui; c'est pour savoir à n'en pas douter s'il m'aime encore, et je vais le savoir, car le voici!

SCÈNE VII

MARCELLE, MAGDELEINE, GENEVIÈVE *au bras de* STEPHEN, *foule d'[illegible]*

STEPHEN.

Merci! mes amis; grâce à vous, nos filles auront leur dot.

MAGDELEINE, *[illegible] à Stephen.*

Monsieur, soyez charitable!

GENEVIÈVE, *quittant le bras de Stephen.*

Grand Dieu!

STEPHEN, *frappé, interdit, [illegible] son offrande dans l'[illegible].*

MARCELLE.

C'est fort! Richard manque au tableau!

MAGDELEINE, *[illegible] revient trouver Marcelle.*

Tu as vu son émotion? Il m'aime, il m'aime toujours; je suis sauvée! Le sort en est jeté... Je n'hésite plus! Stephen, en rentrant chez lui, à cette maison des Tilleuls, y trouvera sa Magdeleine... bien à lui... cette fois... et pour toujours.

[illegible]

Ça va très bien, il [illegible] (*Elles sortent [illegible]*)

SCÈNE VIII

GENEVIÈVE, STEPHEN.

(*[illegible] le jardin.*)

[illegible]

Monsieur Stephen..., vous souffrez?

[illegible]

Peut-être..., je ne sais pas! Cette apparition... cette morte! le spectre de ma jeunesse, de mes espérances... de mes rêves! J'ai eu comme peur.

SCÈNE IX

LES MÊMES, FRITZ, CONRAD, MAURICE, VILHELM.

Quelques [illegible]

FRITZ. *D'une main, [illegible] de l'autre, une lettre.*

Inutile de résister; ce que cette poigne-là tient..., elle le tient! Ah! monsieur Stephen, je vous apporte ce drôle; il lisait à haute voix une lettre où il est question de Geneviève...

GENEVIÈVE.

De moi?

FRITZ.

A cinq ou six imbéciles qui l'entouraient en riant aux éclats. Voici la lettre. Vous allez me dire si je dois aller le jeter dans la rivière.

STEPHEN, *qui a lu la lettre et prend Vilhelm des mains de Fritz.*

Misérable! c'est moi qui vais vous châtier, si vous ne me dites pas d'où vous tenez cette lettre infâme.

[illegible]

Je n'y suis pour rien; c'est une lettre qui est tombée de la poche de Richard et je ne connais nullement la personne à laquelle elle est destinée.

[illegible]

Ah! Richard!... encore Richard, ma pauvre Geneviève!... Cette fois, Richard, la mesure est comble!... Il faut payer!...

[illegible]

A moi? cette lettre? Ah! Stephen..., je jure... (*Elle tombe [illegible]*)

[illegible]

Richard! Il me faut Richard! où est Richard?

[illegible].

Il vient de passer la rivière avec une dame qu'il appelait Marcelle, mais il va revenir... chercher sa femme, à ce qu'il a dit, et il m'a laissé son manteau.

STEPHEN.

Geneviève! la plus pure des vierges!... Fritz, soigne-la comme elle a soigné ton enfant... Paul et Jean-Baptiste, allez retirer le bateau, hissez-le sur la grève, et, si quelqu'un appelle pour passer l'eau, n'entendez rien jusqu'à ce que je vous le dise!

TABLEAU

Sur la passerelle.

RICHARD, *puis* STEPHEN.

RICHARD.

C'est en vain que je m'égosille à appeler... Ils sont morts, sourds ou endormis. Mais on doit pouvoir passer sur ce pont. (*Il monte sur la passerelle.*) Ah! Magdeleine va chez Stephen! Cette bonne Marcelle m'a averti par amitié pour moi et par l'intérêt qu'elle porte à mon honneur... J'étais sans armes... Je n'ai fait qu'un saut chez moi. (*Il fait jouer le chien d'un pistolet.*) La douce Marcelle est bien contente; elle compte sur une tragédie, mais j'ai réfléchi. Stephen est riche, heureux... Il aura peur de mourir, il ne voudra pas mourir ni voir tuer sa complice. A quoi me servirait-il, une fois que je l'aurais tué? ça m'amènerait toutes sortes de tracas. Une bonne somme qui me permettra d'aller... ailleurs tenter encore la fortune... La rouge ne peut pas sortir toujours... Il y a des gens qui gagnent.

(*Stephen monte sur la passerelle.*)

Richard!

RICHARD.

Qui m'appelle?

STEPHEN.

Moi! Stephen!

RICHARD.

Tiens! Stephen! et qu'est-ce que tu fais là?

STEPHEN.

Je t'attends!

RICHARD.

Ah! je vais chez toi...

STEPHEN.

Ce que j'ai à te dire se dira ici au moins aussi bien que chez-moi. (*Il passe de l'autre côté de la rivière, lui coupant la retraite.*)

RICHARD.

Eh bien, parle!

STEPHEN.

Je ne te rappellerai pas l'infâme trahison qui t'a fait épouser Magdeleine... Je t'avais fait grâce.

RICHARD.

Grâce! je ne te l'ai pas demandée.

STEPHEN.

Je ne te l'aurais pas accordée; je l'ai accordée à ta femme, mais j'y ai mis une condition.

RICHARD.

Une condition..., je la sais, ta condition, et c'est de cela précisément que j'allais causer chez toi.

STEPHEN.

Cette condition, c'est que tu donnerais à Magdeleine le bonheur que j'avais rêvé de lui donner... Tu l'as ruinée, abreuvée de chagrins, d'humiliations; je suis dégagé de ma promesse. Mais aujourd'hui, cédant à je ne sais quels instincts pervers, tu as essayé de flétrir la chaste, l'innocente Geneviève; j'ai décidé que ce serait le dernier de tes crimes.

RICHARD.

Allons donc! appeler ça un crime! Une plaisanterie. .

STEPHEN.

Je pourrais, je devrais te tuer comme une bête malfaisante; mais un préjugé me retient... Tu vas te défendre! Je compte sur mon bon droit et sur la Providence, qui doit se réhabiliter en te punissant. Dieu ne paye pas tous les jours, mais il paye. (*Il lui jette une épée.*) Tiens! (*Stephen qui a passé de l'autre côté renverse d'un coup de pied l'espèce d'escalier sur lequel Richard est arrivé sur le pont.*)

RICHARD.

On ne se bat pas la nuit... sur un pont... sans témoins!

STEPHEN.

Au contraire! c'est la nuit, sur ce pont... et sans témoins que nous nous battrons! parce que si je te tue, comme j'en ai l'espérance, je jetterai ton corps dans la rivière. Si c'est toi qui me tues, je te conseille d'en faire autant, si bien que le survivant n'aura de comptes à rendre à personne. Prends cette épée et recommande-toi à Dieu,... si tu l'oses.

RICHARD *prend l'épée, la garde la pointe basse, et recule.*

Décidément, je ne me bats pas comme cela; demain il fera jour... et...

STEPHEN.

Demain ne viendra que pour un de nous deux. — Défends-toi, ou je te tue. (*Il avance l'épée haute.*)

RICHARD.

Tu le veux absolument? Eh bien! tiens. (*Il lui tire un coup de pistolet. La balle casse une branche au-dessus de Stephen.*)

STEPHEN.

Il te restait d'être assassin.

RICHARD *attaque Stephen avec fureur. Stephen combat froidement. Richard touche Stephen et recule.*

Tu es blessé!... Arrêtons-nous et causons.

STEPHEN.

Il faut que tu me tues ou que je te tue! (*Richard reprend le combat avec acharnement. Le rideau tombe.*)

ACTE V

Sous les tilleuls.

SCÈNE PREMIÈRE

MAGDELEINE.

Ici... sous ces tilleuls... je vais le revoir... Vais-je le retrouver?... il me semble que mon courage, que ma confiance m'abandonnent. Je croyais que j'allais voir apparaître et comme revenir ici les riants fantômes de mes journées de jeunesse, d'innocence, d'amour, de bonheur; entendre les feuilles de ces arbres murmurer l'écho de sa voix si tendre et si doucement vibrante. Et je ne vois que les spectres de ma trahison, de son désespoir,... de sa juste colère, et il ne résonne dans mon cœur que ces dernières paroles que j'ai entendues de sa voix terrible quand cette porte s'est fermée entre nous et qu'il s'est frappé de son couteau : « C'est assez, c'est trop... il faut finir. » Me serais-je trompée?... Il me semble à présent que, dans l'émotion qu'il a montrée à ma vue, il y avait plus de surprise et d'effroi que de joie et d'amour. S'il ne se rappelle ici, comme moi, que cette dernière nuit..., ah! c'est maintenant que je suis perdue... On vient... Mais ce n'est pas lui. (*Elle se cache derrière les buissons.*)

SCÈNE II

GENEVIÈVE, FRITZ.

FRITZ, *revenant de la maison.*

Il n'est pas rentré. La vieille ne l'a pas vu.

GENEVIÈVE.

Mon Dieu! faites qu'il ne lui soit rien arrivé de mal, surtout à cause de moi; ce serait trop horrible!... Vous dites qu'il est parti transporté de fureur?

FRITZ.

Et il y avait de quoi! Je n'étais pas moins furieux que lui... et, s'il ne m'avait tiré des mains ce petit imbécile...

GENEVIÈVE.

Vous êtes bien certain, mon bon Fritz, qu'il ne sera pas fâché que je sois venue ici avec vous?

FRITZ.

Quand il saura pourquoi, il ne pourra être que touché et reconnaissant.

GENEVIÈVE.

C'est que je ne supporterais pas la pensée de le laisser fâché contre moi et je ne pourrais cependant partir sans l'avoir revu sain et sauf.

FRITZ.

[illegible] toujours [illegible]

GENEVIÈVE.

Tenez, voici une lettre qu'on vient de me remettre et qui confirme mes impressions de tantôt. La nuit empêche de lire, mais je la sais par cœur; chaque mot est entré dans mon cœur comme un clou. « Que faites-vous ici? Stephen n'a plus « besoin de vous. Ce soir, il trouvera sa Magdeleine sous les « tilleuls témoins de leurs jeunes amours, et ils partiront « ensemble pour jamais. »

FRITZ.

Signée?

GENEVIÈVE.

Pas signée.

FRITZ.

Et c'est sur une lettre pas signée...

GENEVIÈVE.

Cette lettre, je vous le répète, n'a fait que confirmer et justifier mon impression de ce matin. Ah! si vous aviez vu son émotion terrible lorsque, apparaissant devant lui, elle lui a dit : « Monsieur, soyez charitable... » Et à vous, mon bon Fritz, je peux tout vous dire... Outre mon inquiétude sur Stephen, j'ai voulu venir ici encore pour une autre cause; pour m'assurer si la lettre dit vrai. Je veux les voir ensemble, après quoi... je n'aurai plus ni faiblesse ni hésitation.

FRITZ.

Eh! quand la lettre dirait vrai, Mme Richard ne peut pas redevenir Magdeleine Müller.

GENEVIÈVE.

Ah! Fritz, elle est toujours bien belle! et j'ai entendu dire que les hommes ont souvent de ces amours-là, pour lesquels il ne faut que de la beauté.

FRITZ.

Stephen n'est pas de ces hommes-là, et son amour n'était pas de ses amours-là. Ne partez pas.

GENEVIÈVE.

Fritz, je n'ai pas la force de rester... J'ai subi bien des épreuves; j'ai quelquefois bien souffert. Mais aujourd'hui je ne peux plus : il faut que je parte. Eh bien, si Stephen n'est pas heureux..., vous savez où je serai. Vous viendrez me chercher chez ma tante Marthe, que je vais aider à soigner d'autres malheureux. Mais... je sens que vous ne viendrez pas. Aussitôt que j'aurai vu Stephen..., que je les aurai vus ensemble, nous irons bien vite chez vous... prendre mes petits bagages que j'ai déjà préparés, et vous me conduirez à la voiture qui me portera chez ma tante. Ah! Fritz, je me croyais plus forte. Mais tenez... la voici. La lettre a dit vrai.

SCÈNE III

LES MÊMES, MAGDELEINE.

[illegible]

Monsieur Stephen?...

[illegible]

Il n'est pas ici, madame. Nous l'attendons.

[illegible]

Si vous le permettez, je l'attendrai aussi.

[illegible]

Puisque vous n'êtes pas seule, je vais, en trois pas, jusqu'à la maison, voir s'il n'y serait pas rentré.

SCÈNE IV

GENEVIÈVE, MAGDELEINE.

MAGDELEINE.

Vous attendez M. Stephen, mademoiselle?

GENEVIÈVE.

Oui, madame...

MAGDELEINE.

Vous demeurez sur l'autre bord de la rivière?

GENEVIÈVE.

Oui, madame.

MAGDELEINE.

Chez M. Stephen?

GENEVIÈVE.

Non, madame, chez moi, c'est-à-dire chez Fritz et chez sa femme, qui a été ma nourrice.

MAGDELEINE.

Et alors tout près de M. Stephen?

GENEVIÈVE.

Oui, madame, tout près.

MAGDELEINE.

Sous le même toit?

GENEVIÈVE.

Sous le même toit.

MAGDELEINE.

Ah!...

GENEVIÈVE.

Que trouvez-vous là d'étonnant, madame?

MAGDELEINE.

D'étonnant? Rien... Et d'ailleurs ça ne me regarde pas. (*D'un ton de commisération*). Vous n'avez plus de mère?...

GENEVIÈVE.

Ni de père. Je vous comprends, madame; mais, en vous rappelant d'un peu loin, vous savez mieux que personne que M. Stephen sait respecter la candeur et l'innocence.

MAGDELEINE.

Ah! vous me connaissez, mademoiselle?

GENEVIÈVE.

Oui, madame, je vous ai vue une fois, lorsque vous vous appeliez Magdeleine Müller..., un jour où vous avez partagé avec moi un bouquet de *vergiss-mein-nicht*. J'ai gardé, moi, religieusement, ma part de la fleur du souvenir, et c'est pour cela que je suis... tout près de M. Stephen, pour panser les blessures qu'une autre lui a faites.

MAGDELEINE.

Vous aimez Stephen, mademoiselle?

GENEVIÈVE.

De tout mon cœur, madame.

MAGDELEINE.

Vous l'aimez... d'amour?

GENEVIÈVE.

C'est ce que je n'ai jamais osé me demander à moi-même..., et il n'y a, je pense, aucune raison pour que vous soyez plus instruite que moi.

MAGDELEINE.

Oh! je m'y connais... maintenant. Et l'aimez-vous avec un entier dévouement, en mettant sans hésiter son bonheur au-dessus du vôtre?

GENEVIÈVE.

Mais... n'est-ce pas ainsi qu'on aime... quand on aime? Maintenant que je vous ai vue ici, aussitôt que je l'aurai vu, lui, sain et sauf et avec vous, je m'en irai en vous disant, comme je vous l'ai dit autrefois : Rendez-le heureux! Le voir heureux, ce sera ma part de bonheur dans cette vie.

MAGDELEINE, *à part.*

Ah! elle l'aime! et c'est comme cela qu'il fallait l'aimer!

GENEVIÈVE.

Le voici.

SCÈNE V

LES MÊMES, STEPHEN.

STEPHEN.

Chère Genevieve... Madame?

GENEVIÈVE.

Vous n'êtes pas fâché de me trouver ici? — J'étais si inquiète... et Fritz...

STEPHEN.

Moi? fâché contre vous, chère petite sœur? Je reviens avec Fritz, je l'ai devancé et laissé en arrière; il me tardait de vous remercier.

GENEVIÈVE.

Alors, mon ami, je vais m'en retourner avec lui. — Je vous ai vu, il ne vous est pas arrivé de malheur. Je suis... tranquille. Adieu!

STEPHEN.

Non, attendez-moi; nous partirons ensemble.

GENEVIÈVE.

C'est que...

STEPHEN.

Je vous en prie. (*Geneviève s'éloigne et rejoint, au fond du théâtre, Fritz qui vient d'entrer.*)

MAGDELEINE.

On m'a dit, monsieur, chez le batelier, que je vous trouverais probablement ici.

STEPHEN.

On a eu raison, madame. J'étais venu pour la dernière fois, et pour donner à la vieille Dorothée une commission pour M. Müller. Je suis heureux de vous voir et je vous prie de vous en charger. Cette maison n'a jamais cessé d'appartenir à M. Müller; la personne qui l'a achetée l'a achetée au nom de M. Muller et, si on ne la lui a pas restituée plus tôt, c'est qu'on craignait que... son gendre ne l'en dépouillât de nouveau. Mais la Providence y a pourvu. M. Müller ne reverra plus son gendre.

MAGDELEINE.

Que dites-vous?

STEPHEN.

Il est parti... loin, bien loin..., et ne reviendra pas. Vous ne pouvez refuser, madame, de ramener bien vite votre père

dans cette maison qu'il a bâtie, parmi ces fleurs dont on l'avait déracinée et où il retrouvera la vieille Dorothée qui n'a pas cessé de soigner les fleurs de son maître.

MAGDELEINE.

Ah! monsieur, c'est presque une cruauté d'ajouter un souvenir à ceux qui hantent déjà cette maison, et le souvenir d'une générosité à laquelle, vous l'avez dit, je n'ai pas le droit de me dérober. J'ai voulu vous voir encore une fois, monsieur, une dernière fois, et je suis heureuse que ce soit ici. Je vous ai fait beaucoup de mal.

STEPHEN.

Beaucoup.

MAGDELEINE.

Je viens vous dire que je suis punie..., que je suis malheureuse, qu'il faut me pardonner et ne pas conserver de haine contre moi.

STEPHEN.

Je n'ai pas de haine contre vous.

MAGDELEINE, *à part.*

Pas même de la haine!

STEPHEN.

De la haine..., ce serait injuste; je m'étais trompé, madame, bien plus que vous ne vous [illegible]. Mon âme [illegible], ardente, était impatiente de fleurir. J'ai attaché mon rêve au premier joli visage que j'ai rencontré. Le vôtre était, est encore charmant. J'ai paré mon idole, comme une madone de pierre, de tous les diamants, de toutes les perles, de toutes les émeraudes que pouvait fournir l'imagination d'un poète, sans chercher si cette parure vous seyait bien. Vous êtes ce que sont beaucoup d'autres jeunes filles. L'amour que j'avais cru vous inspirer, que vous aviez cru ressentir, n'a pu résister et ne devait pas résister aux prestiges, aux plaisirs du monde, aux amorces d'une vanité bien naturelle, aux mauvaises influences; ce que j'avais rêvé, c'était une jeune fille à la fois douce et forte, m'aimant courageusement, me suivant pauvre poète abandonné, dédaigné, et m'aimant surtout parce que j'étais pauvre, abandonné et dédaigné; pressentant, devinant mon talent, et prête à me consoler et à m'aimer encore davantage si elle et moi nous nous étions trompés et si je n'avais pas de talent. La nature est diverse en ses dons, madame; les dons brillants que vous avez reçus ne sont pas ceux-là. Mon rêve cependant devait se réaliser; cette jeune fille existait, et mon erreur — que je dois peut-être vous demander pardon de vous avoir fait un moment partager — est de l'avoir appelée Magdeleine, tandis qu'elle s'appelait [illegible] *[illegible]* — [illegible] *[illegible]*

[illegible]

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Publications allemandes sur Molière.

[illegible]

Il y a quelques mois, je visitais les immenses jardins du palais San-Telmo, à Séville. Le soleil brûlait. Des palmiers envoyaient çà et là leurs ombres légères sur les allées. Un garde en gilet rouge, son fusil à la main, marchait devant moi, traînant les pieds d'un air las et ne disant rien; nous nous ennuyions réciproquement. Nous allions depuis longtemps, étourdis de chaleur et de lumière. Le garde tourna dans une petite allée descendante, ombragée, bordée d'un lierre dont les feuilles luisantes lui montaient jusqu'à la ceinture. Au bas de l'allée il s'arrêta, sans prononcer un mot et en me tournant le dos. Dans un creux entouré de hauts arbres étaient trois vieux tombeaux, surmontés de trois statues mutilées. On pouvait se croire dans un cimetière de famille. Je questionnai l'homme au fusil. Il répondit sans se retourner que c'étaient les tombeaux de don Juan, du Commandeur et de la fille du Commandeur, et qu'on les avait transportés là quand on avait démoli leur chapelle. Je ne pus en tirer d'autres renseignements.

Ces grands noms de don Juan et du Commandeur, prononcés à l'improviste par ce paysan, me produisirent un effet singulier. Ainsi la légende vivait encore à Séville. Ainsi tout muletier espagnol peut contempler de ses yeux de chair la statue qui a marché et la pierre où elle est revenue se coucher après avoir conduit don Juan à l'enfer.

En rentrant à Paris, je trouvai plusieurs publications nouvelles, venues d'Allemagne, sur Molière et son théâtre, en particulier [illegible] de de Villiers, joué à Paris en 1659, six ans par conséquent avant la pièce de Molière (1). Il y avait les trois premières livraisons du *Molière-Museum,* fondé par un groupe d'écrivains et d'érudits « pour favoriser, dit le sous-titre, l'étude du poète en Allemagne (2) ». — Quand en ferons-nous autant en France pour Gœthe? — Ces trois livraisons contiennent, entre autres recherches ou reproductions intéressantes, le *Festin de Pierre* de Dorimond, joué à Lyon en 1658, à Paris [illegible] docteur Mährenholz, qui est là-dessus un spécialiste, car il a [illegible]

[illegible]

Misanthrope. Il n'y a pas longtemps, M. P. Mesnard refaisait chez nous cette même histoire dans une notice de la *Collection des grands écrivains de la France* (1). De ces divers travaux se dégage le type de don Juan avant Molière. Le personnage est pâle à côté du « grand seigneur méchant homme » qui ravagea le peu de sens moral échu en partage à ce pauvre Sganarelle. Il plaira peut-être au lecteur de comparer l'un avec l'autre et de voir en quel état était le sujet au moment où Molière s'en empara et lui donna les proportions qu'il a gardées à travers les transformations modernes du type de don Juan.

I

Des origines, il suffira de rappeler qu'il existait en Espagne deux légendes ayant un don Juan pour héros. Dans l'une, celle de don Juan Tenorio, on trouve l'histoire du commandeur et de sa fille. Dans l'autre, don Juan Maraña se vend au diable comme le docteur Faust de la légende allemande. Les deux traditions, combinées et confondues, formèrent un drame religieux dirigé contre les impies. Le poète anglais Shadwell, qui a imité la pièce de Molière (2), raconte qu'en Italie on jouait dans les églises un drame intitulé *l'Athée foudroyé*, qui faisait partie des dévotions et dont le héros était don Juan. M. Mesnard parle (3) d'un autre *Athée foudroyé* représenté dans les couvents espagnols. Ce fut aussi un drame destiné à effrayer les méchants que Tirso de Molina, prieur du couvent de Soria, mit à la scène au commencement du XVIIe siècle sous ce titre : *le Trompeur de Séville et le Convié de pierre*. L'idée du châtiment céleste y domine toute la pièce, et au dernier moment don Juan demande un confesseur. Le *Don Juan* de M. Zorilla, qu'on donne de nos jours sur les théâtres espagnols, a encore le même caractère pieux et se termine par la réconciliation du coupable avec Dieu. Le pays qui avait donné naissance à la légende lui a donc conservé sa physionomie primitive, religieuse et tragique. C'est en Italie et en France que le drame s'est fait comédie.

Vers le milieu du XVIIe siècle, le sujet était devenu fameux. On le jouait en Espagne, en Italie, en France, accommodé en pièce dévote, en arlequinade, en comédie, et il réussissait sous toutes les formes. *Don Juan* était la ressource des troupes dans l'embarras. Apporté à Paris en 1657 (1658 selon d'autres) par les comédiens italiens, qui y introduisirent des pantalonnades dont Molière a fait son profit, il fut repris par les comédiens de Mademoiselle, par ceux de l'Hôtel de Bourgogne et encore, après Molière, par les comédiens du Marais, chaque troupe ayant une pièce écrite spécialement pour elle. La cause de cet engouement mérite d'être indiquée. *Le Festin de Pierre* était une pièce à spectacle. Il amusait la foule par les décors, les trucs, les changements à vue, toutes les pompes et les surprises auxquelles prête l'élément merveilleux. La foule ne lui demandait presque pas autre chose. Pourvu que don Pierre (le commandeur) et son cheval soient bien figurés, disait dédaigneusement de Villiers, le public trouvera la pièce dans les règles, car il s'attachera à eux « plustost qu'aux vers ny qu'à la conduite ». Le goût de la féerie fit la fortune dramatique de la légende sévillane; *Don Juan* est un des ancêtres du *Pied de Mouton* et des *Pilules du Diable*.

De tant de versions qui couraient les villes et les campagnes, les érudits ne s'accordent point sur celles qui ont servi de canevas à Molière. Dorimond et de Villiers n'ont-ils fait tous les deux que traduire ou imiter *le Festin de Pierre* de l'Italien Giliberto? A qui Molière a-t-il le plus emprunté, à Giliberto, ou à Cicognini, autre Italien? Bien fin qui le dira, puisque la pièce de Giliberto est perdue. Au surplus, il n'importe guère ici. Du moment que l'on convient unanimement qu'à peu de chose près tous ces auteurs se sont répétés et que leur fond premier était tiré du drame de Tirso de Molina, c'est tout ce qu'il faut pour qui cherche à démêler quels étaient, aux environs de 1660, la légende courante et le don Juan banal. On pourrait prendre l'une ou l'autre des anciennes pièces presque au hasard. Nous suivrons de préférence celle de de Villiers. Dorimond est par trop plat et ennuyeux. De Villiers est un peu moins mauvais. Il a encore un autre avantage. De Villiers est au-dessus du soupçon d'inventer. En eût-il eu la faculté, il n'en aurait pas eu le temps. Un homme connu dans Paris pour faire

. . . . . Sans peine
Deux mille vers tout d'une haleine (1),

n'était pas un homme à mettre des idées dans ce qu'il écrivait. Il y faut un peu plus de façon. Fions-nous donc à lui pour s'être servi de l'esprit des autres sans y ajouter de son propre fonds, et pour avoir borné ses efforts à répéter

Ce qu'il avait jadis entendu dire.

Nous nous réserverons d'ailleurs de citer *le Festin de Pierre* de Dorimond à côté de celui de de Villiers.

II.

La pièce de de Villiers a pour titre complet : *le Festin de Pierre ou le Fils criminel, tragi-comédie*. Au début du premier acte, Amarille, fille de don Pierre, attend Philippe, son amant. Philippe arrive. Il appelle Amarille « merveille des beautés..., incomparable objet..., divin charme des yeux... », et tous deux se donnent rendez-vous pour le soir sous un balcon. Don Juan les a entendus et se propose de troubler leur entretien. Sa vanité est blessée de ce qu'Amarille lui préfère Philippe, et les « brutaux mouvements » qui lui font perdre « le sens et la raison » le poussent à profiter de toute occasion de mettre une fille à mal. L'imagination ni le cœur n'entrent pour rien dans ses désirs. Son dépit en surprenant

(1) Mesnard, voir V. Hachette et Cie.
(2) Le Libertin, sous ce titre : *Le Libertine*.
(3) Notice sur *Don Juan*, dans la *Collection des grands écrivains*

(1) Poisson, *Épître*.

un amour dont il n'est pas le héros n'a que des mobiles mesquins et bas. Philippe et Amarille viennent de sortir en se promettant de se retrouver bientôt.

DON JUAN. [illegible]

[illegible]
[illegible]
Et, quoy que mon amour ne soit pas violent (1),
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Je sçay feindre des maux, et d'un ton innocent
[illegible]
Je fais adroitement mes approches, j'assiège,
Je fay donner ainsi la beauté dans le piège;
Je jure que je suis plein de fidélité,
J'atteste tous les dieux sur cette vérité:
[illegible]
[illegible]
Et qu'au piteux estat où me réduit l'amour,
Il faut me secourir, ou me ravir le jour.
[illegible]
[illegible]
. . . . . .
Aimez, aimez Philippe, et soyez-en aimée :
[illegible]
Vous verrez si je sçay contenter mon amour.

Le don Juan de Molière n'a pas besoin de « feindre des maux » et de « faire l'extasié ». Il est vraiment extasié. Deux jeunes gens inconnus ont passé. En les regardant, on voyait qu'ils s'aimaient. Don Juan s'est senti lésé.

— La tendresse visible de leurs mutuelles ardeurs me donna de l'émotion ; j'en fus frappé au cœur, et mon amour commença par la jalousie. Oui, je ne pus souffrir d'abord de les voir si bien ensemble; le dépit alluma mes désirs, et je me figurai un plaisir extrême à pouvoir troubler leur intelligence et rompre cet attachement dont la délicatesse de mon cœur se tenait offensée. —

Ces lignes mettent un abîme entre les deux personnages, celui qu'une parole d'amour adressée à un autre que lui « frappe au cœur », et celui qui, après avoir « fait l'extasié », répond aux remontrances de son père :

. . . . . [illegible]
Ne peut souffrir encor mes passions bornées;
Il ne sçauroit donner de règle à mes désirs,
[illegible]

On poussera la comparaison en relisant dans Molière, acte Ier, scène II, la célèbre tirade de don Juan sur l'amour :

« Pour moi, la beauté me ravit partout où je la trouve, et je cède facilement à cette douce violence dont elle nous entraîne. J'ai beau être engagé ; l'amour que j'ai pour une belle n'engage point mon âme à faire injustice aux autres; je conserve des yeux pour voir le mérite de toutes, et rends à chacune les hommages et les [illegible] nous oblige. »

Et la suite, y compris le passage où il explique si bien que lorsqu'il n'y a « plus rien à souhaiter, tout le beau de la passion est fini ».

La différence des deux natures achève de se marquer dans la rencontre avec les paysans après le naufrage. Dans Molière, don Juan est amoureux de Mathurine et de Charlotte. Je ne dis pas qu'il le soit profondément ni pour longtemps, mais enfin il l'est, et c'est sincèrement qu'il s'écrie : « Ah! que cette taille est jolie! Ah! que ce visage est mignon! » C'est sincèrement aussi qu'il veut se faire aimer. Même pour une heure, le plaisir ne serait pas complet s'il n'était aimé. Le don Juan de de Villiers n'a pas ces raffinements. Ils ne lui sont point du tout nécessaires. Pourvu qu'il se contente, il lui est tout à fait indifférent que la femme partage ou non

[illegible]

L'autre était « un épouseur à toutes mains », parce qu'enfin, en épousant, on a beaucoup de choses qu'on n'a pas en n'épousant pas. Celui-ci n'en cherche pas si long. Son dialogue avec les deux paysannes a au moins le mérite de la franchise. Le don Juan de de Villiers n'essaye pas d'en faire accroire.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
Monsieur, songez-vous bien...
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
O dieux! Sortons d'icy.
[illegible]
Demeurez.
[illegible]
[illegible]

Don Juan leur adresse quelques compliments ; sur quoi Belinde lui demande :

Mais, après tout, monsieur, que voulez-vous nous dire?
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Payer de vos faveurs mon véritable amour.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Elles fuient. Don Juan les poursuit en criant :

[illegible]

et nous apprenons par la suite [illegible] scène V.)

Cet homme est une brute, et la scène est purement grossière. [illegible] sait, pour la rendre répugnante, que don Juan s'adressât à la fois aux deux jeunes filles. Une déclaration de cette nature faite collectivement n'admet plus chez celles qui l'écoutent

(1) Dans le *Don Juan* de Dorimond, [illegible] imité.

[illegible]

l'ombre d'une illusion, et nous tombons dans la bestialité. Le [illegible] Mathurine [illegible] Il s'y [illegible] [illegible] Vous souvenez-vous comme il est remué par le discours éloquent d'Elvire, au quatrième acte? Ces yeux en larmes, cette tristesse, cette dignité noble, lui font voir la femme sous un aspect nouveau pour lui, et aussitôt il se sent ému. Il invite Elvire à rester. Il est prêt à redevenir amoureux d'Elvire, ou plutôt de cette manifestation inconnue de l'éternel féminin qu'Elvire lui révèle. Son cœur est bien le cœur « à aimer toute la terre », le cœur auquel la terre entière ne suffit pas encore et qui souhaiterait qu'il y eût d'autres mondes pour y pouvoir étendre ses conquêtes amoureuses. Le don Juan de de Villiers saute d'instinct sur les femmes comme un chat sur une souris. Au cinquième acte, une noce vient à passer. Don Juan se jette sans autre préambules sur la mariée, renverse à coups de pied les gens qui veulent la défendre, l'emporte, reparaît cinq minutes après et l'action continue. Il n'a que des sens.

III.

Il n'y a pas moins de différence entre l'ancien don Juan et celui de Molière, si l'on considère l'attitude du personnage vis-à-vis de la religion. Le don Juan de Molière, qui ne croit ni ciel, ni saint, ni Dieu, ni loup-garou, ni enfer, ni diable, ni Moine — bourru; qui tient pour tous articles de foi que deux et deux sont quatre et que quatre et quatre sont huit; qui est impie même en médecine, — ce don Juan-là est un athée convaincu, ferme dans son mépris pour les billevesées dont les têtes faibles sont remplies. Il n'a ni doute ni crainte, car il ne s'est pas élevé au degré supérieur de scepticisme où l'on cesse d'être incrédule. Il cherche à expliquer par des causes naturelles le signe de tête de la statue : « Nous pouvons avoir été trompés par un faux jour, ou surpris de quelque vapeur qui nous ait troublé la vue. » L'apparition du spectre ne lui inspire que de la curiosité, et, tandis que le fantôme lui prêche le repentir et lui annonce sa fin prochaine, il est préoccupé de savoir comment est fait un spectre, si c'est un corps ou un esprit, et il cherche à le frapper pour s'en éclaircir (1). Il a, comme le lui dit Sganarelle, l'âme mécréante. On sait [illegible] et que, malgré les coupures faites par Molière, elle fut suspendue après la quinzième représentation pour n'être reprise qu'en 1841, à l'Odéon. Dans l'intervalle on ne joua à Paris que le [illegible] d'après Molière, et expurgé.

[illegible]

Le don Juan de de Villiers ne nie pas les dieux (1); il les brave, ce qui est très différent. Il regimbe contre eux, il ne dit point qu'ils n'existent pas. Il croit aux peines éternelles tout en mettant sa gloire à ne pas se laisser arrêter par elles. Il croit aussi aux esprits. Il croit à tout; seulement il tâche d'échapper à tout le plus longtemps qu'il le pourra, de n'admettre aucune règle et de s'en donner à cœur joie. A son père il répond :

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Don Alvaros lui réplique en le menaçant de la colère des dieux.

DON JUAN.
[illegible]
DON ALVAROS.
[illegible]
DON JUAN.
[illegible]
[illegible]

Son idée fixe est de faire ce qui lui plaît, et nous avons vu ce qui lui plaît. La statue lui adresse une apostrophe sur ses crimes, suivie d'une dissertation sur la nature exacte des Esprits des Morts. Don Juan l'écoute, assure qu'il comprend, ne fait d'objection à rien, et, quand l'autre a fini, il lui dit poliment en buvant à sa santé :

[illegible]
[illegible]

Rien ne le fera sortir de là. Dans une ou deux occasions où il a vu la mort de près, il a eu quelques velléités de se réconcilier avec le ciel.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
Loin de m'exterminer, me veut tendre la main :
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Par malheur, il passe un cotillon quelconque, et voilà le repentir à vau-l'eau. C'est plus fort que lui. Au fond, pourquoi se gênerait-il? Il a de la théologie, il a réfléchi au libre arbitre, et sa conclusion, qui ne surprendrait pas au XVIIIe siècle et qui ne laisse pas d'étonner, dans les termes où il l'expose, à la moitié du XVIIe, est que l'homme n'est pas responsable des impulsions mises en lui par la nature. Il n'est pas coupable de leur obéir, puisqu'il ne dépendait pas de lui de les avoir ou de ne pas les avoir. La preuve qu'il ne fait rien de blâmable en suivant ses instincts, c'est que les satisfactions qu'il leur donne ne lui laissent jamais aucun regret,

(1) Sans doute pour éviter de blesser certaines susceptibilités, de Villiers met *les dieux* partout où il devrait y avoir *Dieu*. Du reste, il laisse *le Ciel, l'Enfer, le Diable, les Anges.*

même lorsqu'elles sont de celles que la religion et les lois qualifient de criminelles. Il explique sa philosophie à la statue au moment d'être foudroyé.

[illegible]

[illegible]

Le don Juan du *Festin de Pierre* de Dorimond était aussi une manière de revoyant. Il se piquait d'avoir de la religion. Il rabroue vertement la statue, qui croit devoir l'instruire de l'existence et de la puissance de Dieu.

[illegible]

[illegible]

Il m'a donné l'esprit, l'âme, la connoissance,
La force, la raison, le cœur, l'intelligence,
[illegible]

Le don Juan de la [illegible] Il est à peine hérétique; [illegible] bien nécessaire selon les jugements humains. Fut-il erreur plus rebattue, [illegible] plus vulgaires? Il n'y a pas dans tout ce vice un seul grain de poésie. Entre le don Juan de Molière et ses modèles, dit M. [illegible] que les vieilles pièces du *Docteur Faust* charmaient la foule par l'élément surnaturel et par la pompe du spectacle, comme [illegible] de génie, un type général, de ceux auxquels le temps travaille sans cesse pour les remanier dans leurs traits secondaires et qui resteront essentiellement les mêmes jusqu'à la fin de l'humanité. Chaque génération qui s'élève leur ajoute du sien. Elle leur prête les idées et les sentiments dont elle a acquis la possession et l'expérience depuis l'époque où le [illegible] fixe. C'est en ce sens que M. Sarcey a pu dire que le temps travaillait aux chefs-d'œuvre et qu'Alceste n'avait plus aujourd'hui le même caractère qu'au jour où Molière écrivit *le Misanthrope*. Il est hors de doute que nous voyons encore moins don Juan tel que Molière le voyait et voulait qu'on le vît. Les vieilles pièces de Dorimond et de de Villiers sont d'un grand secours pour restaurer le portrait du « grand seigneur méchant homme » tel qu'il était à son apparition, en 1665. Elles sont si insipides et si vulgaires, qu'il n'y a pas moyen de prêter à leur héros aucun des traits du don Juan de Byron, [illegible] nous revenons à Molière, nous nous rendons mieux compte [illegible] de séparer de son œuvre les éléments étrangers que le temps [illegible] du XVIIe siècle et non avec les yeux du XIXe.

IV.

Il y aurait encore beaucoup à signaler dans les publications allemandes qui nous ont fourni les éléments de cette comparaison. Toutes les réimpressions qu'elles contiennent sont des trésors, même pour nous autres Français et même lorsqu'elles ont déjà été faites en France, parce que le sort commun des rééditions de curiosités littéraires, destinées à des amateurs dont le nombre est connu, est de devenir en peu [illegible] du *Molière-Museum*, avait été réimprimée dans la *Collection molièresque* de M. Paul Lacroix. Il était déjà devenu très difficile de se procurer *Zélinde*.

L'espace nous fait défaut pour passer en revue les articles du *Molière-Museum;* mais nous ne terminerons pas sans dire quelques mots de ce culte de Molière qui vient de se [illegible] car il est évident, d'après les travaux que nous avons sous les yeux, qu'il existait de longue main. On ne devient pas du [illegible] sur une première lecture le goûter jusqu'au fond, surtout lorsqu'on n'est pas de sa langue. Le culte existait donc: seulement c'était un culte privé : les initiés qui composaient l'Église n'invitaient pas le public à leurs dévotions. Ils sortent aujourd'hui de leur réserve et s'efforcent de faire connaître et aimer l'idole à leurs compatriotes. Quel succès les attend? Déjà Shakespeare s'est implanté dans leur pays presque aussi fortement qu'en Angleterre même; Shakespeare fait partie du répertoire courant des théâtres allemands. Mais Shakespeare est rapproché de l'Allemagne par la race et par beaucoup d'autres causes; Molière en est aussi éloigné que possible. Si les collaborateurs du docteur Heinrich Schweitzer réussissent dans leur entreprise, ne fût-ce qu'à demi, ne fût-ce qu'au quart, force sera de reconnaître à leurs compatriotes un don remarquable pour entrer dans les idées qui leur sont le plus étrangères et pour reconnaître le beau sous les formes auxquelles ils sont le moins préparés. Ce sera, pour employer un mot qu'ils ont créé, un bel exemple de puissance d'*objectivité*.

[illegible]

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

C'est encore de Vienne que je [illegible] qui sont des impressions de voyage, mais ce n'est pas de Vienne que je vous parlerai.

Il y a longtemps que le congrès est fini, que les Français sont rentrés en France et que [illegible] de la [illegible] après avoir décroché les festons, sont partis à leur tour pour [illegible] reposer [illegible] Transylvanie, je ne sais où, des aimables fatigues contractées à nous recevoir.

Je retrouve Vienne vide des confrères qui nous en faisaient les honneurs, [illegible] l'hôtel où campaient tous les Français.

Je regrette d'être seul, non pour la solitude propice au travail; je regrette de n'avoir pas un témoin qui cautionne mes impressions et qui m'aide à répéter, après un voyage rapide en Hongrie et en Roumanie, combien nous avons tort de ne pas visiter souvent, sans cesse, ces pays où le nom de la France est un talisman.

Le patriotisme véritable ne consiste pas uniquement à n'aimer que son pays, en y restant toujours; il a un autre devoir, c'est de faire promener son pays, attendu, espéré, souhaité, dans les autres pays.

Si l'on savait à Paris quelle phosphorescence un Parisien emporte avec lui, à travers les régions qui sont encore dans le crépuscule, en répandant cette lueur sans faire autre chose que se promener à travers le monde et que s'attabler devant tous les couverts mis par une hospitalité inépuisable, peut-être aurait-on, par vanité, le goût des voyages, qu'on devrait avoir par sentiment fraternel et par point d'honneur français.

En Hongrie, en Roumanie surtout, j'étais confus de cette reconnaissance qui ne se satisfait jamais assez envers la France. En me montrant les progrès accomplis dans ce dernier et vaillant pays, ses hommes d'État, ses héros, qui sont les véritables artisans de sa fortune nouvelle, mais qui ont, il est vrai, longtemps rêvé au relèvement de la Roumanie pendant l'abaissement de la France sous l'empire, me disaient : C'est à vous, Français, que nous devons cela! Sans vous, nous ne serions pas où nous sommes!

Trouvez-moi en France ou en Italie des hommes d'État aussi forts et aussi modestes que Bratiano, que Rosetti!

Le roi lui-même, avec une cordialité sincère, semblait faire hommage à la France de sa couronne, taillée pourtant par lui dans un canon de Plewna. Devant cet accueil universel j'avais un remords et je voudrais qu'il fût partagé. Nous ne ferons jamais assez pour nous maintenir au niveau de cette sympathie, et quel bien nous ferions encore une fois si nous [illegible]!

II.

Vienne, pendant le congrès, nous avait gâtés par des fêtes de toutes sortes. Mais le programme de ces solennités avait été préparé, discuté d'avance, et son éclat justifiait pleinement le soin minutieux qu'on avait pris.

A Pesth, où nous étions trois ou quatre; à Bucharest, où j'étais seul, l'improvisation de l'hospitalité donnait la mesure des prouesses qu'elle eût accomplies avec huit jours de préparation.

Le grand romancier hongrois que j'ai eu l'honneur de faire connaître aux Français par l'arrangement et l'adaptation de son beau roman *le Tapis vert*, Maurice Jokai, nous attendait à la gare de Pesth au nom de la Société des gens de lettres, pour nous conduire à un banquet charmant.

Je ne vous dirai ni le menu ni les toasts; mais je sais que le menu m'a semblé admirable et que nous avons tous été éloquents, non de ce bavardage qui supporte la lecture, mais de ces interjections du cœur, du regard, pour ainsi dire, qui échangent mille idées dans un éclair.

Après le banquet, on nous a conduits successivement dans tous les théâtres; après les théâtres, nous avons été entendre ces merveilleux orchestres tziganes qui sont la coquetterie nationale des cafés hongrois, et si, après les Tziganes, on nous a permis de nous reposer, ce n'est pas qu'on eût épuisé la liste des distractions à nous offrir.

On sait que dans ces pays-là, les théâtres s'ouvrant à six heures pour fermer à neuf heures et demie, les soirées de plaisir ont une longueur triple des nôtres.

III.

Je ne veux ni décrire le panorama de Pesth, capable de lutter contre les éblouissantes visions de la Corne-d'Or, ni me livrer à des considérations politiques ou philosophiques sur la Hongrie; l'espace me manque.

Il m'a semblé que si tout n'était pas pour le mieux dans la meilleure des capitales, tout du moins y respirait la confiance dans l'avenir avec un certain orgueil du présent.

C'est un phénomène singulier que cette dualité de la souveraineté austro-hongroise. L'empereur d'Autriche se croirait imprudent d'être libéral à Vienne, et c'est de fort bonne grâce qu'il règne avec la liberté en Hongrie.

Il est respecté en Autriche; il est presque populaire en Hongrie. Mais si les Autrichiens l'appellent l'*empereur*, les Hongrois semblent ne pas comprendre quand on lui donne un autre titre que celui de *roi*.

Je me souviens d'une vieille pantomime dans laquelle Pierrot, après un long voyage, revenant au logis, trouvait sa famille considérablement accrue, avec cette particularité que chacun de ses enfants avait une moitié du visage et du corps qui lui ressemblait, tandis que l'autre moitié ressemblait à son ami Arlequin.

Pierrot avait le cœur partagé en deux par cette bigarrure, et,

dans sa tendresse mélangée. Il caressait les enfants du côté Pierrot et les souffletait du côté Arlequin.

Toute comparaison est permise à un voyageur qui n'a pas le temps de raffiner ses impressions, et j'avoue que ce mélange de sympathie pour le côté roi et de méfiance pour le côté empereur, remarqué chez les Hongrois, m'a rappelé instantanément l'embarras de Pierrot.

Qu'on me pardonne la légèreté de cette allusion. Elle m'est venue à l'esprit après un verre de tokay et pendant que les Tziganes me jouaient la *Marseillaise* à l'oreille.

C'est un trait charmant que cette ritournelle finale offerte par le chef des musiciens tziganes à chacun des convives. Dans un souper magnifique offert par le général Turr, qui se trouvait par hasard dans son pays natal et qui voulut me faire connaître quelques hommes de valeur parmi les journalistes, les députés et les artistes, l'orchestre tzigane, le meilleur de Pesth, semblait avoir épuisé le trésor de ses mélodies quand au dessert le violon principal, le chef, commença une tournée musicale autour de la table. Sachant ou devinant les aptitudes, les goûts de chaque convive, il s'approcha aussi près que possible de celui qu'il voulait charmer et il lui joua pour lui seul, en sourdine, l'air qui lui semblait devoir plaire. Cette chanson versée dans l'oreille, comme une griserie délicate et suprême, enchante les Hongrois et mérite de les enchanter. Deux artistes de l'Opéra, en surprenant au passage la mélodie choisie pour eux, l'accompagnèrent à pleine voix. Il m'eût été difficile (même si je n'avais pas la voix la plus fausse de la littérature contemporaine) d'accompagner l'air de la *Marseillaise*, qui me fut murmuré à l'oreille par ce violon original, tant les Tziganes ont une façon pittoresque d'agrémenter notre air national. On le reconnaît certainement à travers ces fioritures; mais il est impossible de le suivre, tant il se dérobe capricieusement.

C'est égal, l'intention est excellente et le musicien de premier ordre.

IV.

En Roumanie, tout le monde parle français; l'amour passionné de la France est la manifestation la plus éclatante du patriotisme.

Invité par mes vieux amis de jeunesse, Rosetti et Bratiano, aujourd'hui ministres, je m'attendais bien à un chaud accueil de leur tendresse; je m'attendais bien à pleurer de joie en les revoyant, à pleurer d'une vraie tristesse en les quittant; mais je ne croyais pas qu'ils m'eussent fait tant d'amis autour d'eux, et je ne supposais pas que le nom de Français eût tant de prestige.

Si les yeux ne forçaient pas le cœur à la réalité, on se croirait en France quand on entend cet entrecroisement continu de conversations françaises. Il n'est pas jusqu'au drapeau tricolore roumain, bleu, jaune et rouge, qui ne fasse illusion, quand la pluie a un peu déteint le jaune. Mais on met si facilement le drapeau tricolore français à côté du drapeau roumain, et j'ai vu si bien les deux lettres R. F. enlacées à l'écusson royal, qu'il n'est pas nécessaire de deteindre ou de teindre une des couleurs de nos deux drapeaux pour n'en faire qu'un.

Je crois que, tout en se préparant à me bien recevoir, plus d'un ami à Bucharest a regretté que mon voyage ne coïncidât pas avec l'achèvement de la ville. La renaissance matérielle ne va pas aussi vite que l'affranchissement moral et social. Il reste encore beaucoup à faire pour le pavage, le nettoyage et l'alignement.

Le luxe des capitales est un défaut si à la mode, qu'on veut l'acquérir, dans les pays neufs, comme une vertu des pays anciens. Quelques Roumains redoutaient pour moi l'effet d'une ville qui en est encore aux premiers éléments de sa toilette.

Le temps, d'ailleurs, devenu subitement maussade, contribuait à augmenter ces scrupules.

Ils étaient bien inutiles, et c'est absolument sans paradoxe, sans exagération d'aucune sorte, que si je n'ai pas été émerveillé comme à Vienne, charmé comme à Pesth par la grandeur des perspectives et la hauteur des maisons, j'ai été du moins fort touché de cet effort d'une ville qui était hier orientale pour devenir aujourd'hui la première étape sérieuse, hospitalière, confortable de l'Occident.

Tout est neuf en Roumanie, depuis le gouvernement jusqu'au pavé; mais tout y respire la jeunesse, avec cette force amassée par les efforts longs et continus des vétérans de la liberté roumaine.

Dans cette ville en construction, on sent l'activité d'un atelier, atelier d'idées autant que de charpente. Tout le monde y travaille au progrès pendant que les dames, qui n'ont rien à acquérir et qui pourraient rendre les Parisiennes jalouses avec leurs costumes nationaux, avec la grâce de leur sourire, traversent cet atelier en encourageant d'un mot français ce labeur universel, fait pour encadrer richement l'image de la patrie et pour embellir le cadre de leur beauté.

Qui n'a pas vu une assemblée de dames roumaines dans leurs costumes pailletés et brodés, avec l'étincelle qui perce le velours de leurs yeux, ne pourrait concevoir la haine que j'ai conçue là-bas contre les modes, les jupes, les affiquets de la mode parisienne.

C'est la nouvelle reine qui a encouragé les dames de Bucharest à se parer fièrement de leurs jolis costumes et à raffiner la coquetterie de leur patriotisme.

La cour, à mon arrivée, était encore pour trois ou quatre jours à sa résidence d'été, à Sinaia.

C'est un nid aérien dans les montagnes, à quatre heures de Bucharest par le chemin de fer. Le site est d'un pittoresque délicieux et théâtral. Des pics boisés, des vallons étroits et d'un vert sombre, des sources formant cascades avant de se mêler à un large torrent, des surprises dans les horizons à chaque mouvement des promeneurs, un air vif et pur, tout contribue à faire prochainement de Sinaia un rendez-vous de repos, de plaisir, comme Bade. De toutes parts des villas s'élèvent au-dessous du château que le roi fait construire. Des hôtels gigantesques attendent les touristes. Sinaia est déjà un charmant village, quand il n'était qu'une

[illegible] il y a quelques années; avant peu, ce sera une fort jolie ville.

[illegible], aux peintures byzantines sur les murs, [illegible] la reine se sont provisoirement installés. De petites constructions en forme de chalets ajoutent un salon et une salle à manger au vieil édifice. Mais rien n'est plus simple que l'appendice nouveau.

Le cabinet du roi est blanchi à la chaux, et la reine fait décorer les lambris des pièces de réception par des rameaux verts qu'on renouvelle quand ils se fanent.

Ce campement tout simple, tout naïf, d'une jeune monarchie qui n'a pas l'ambition des palais et qui attend patiemment la belle et royale demeure qu'elle se fait bâtir à côté, a un charme émouvant. On s'imagine qu'il sera plus facile de causer avec des princes qui se logent si familièrement, et l'on est tout surpris d'être intimidé par cette familiarité même.

Une heure après mon arrivée à Bucharest, j'étais invité au voyage de Sinaïa, et je partais, avec mon ami Rosetti, le lendemain matin. Je n'aurais pas été le vieux et fidèle compagnon des luttes d'autrefois du ministre de l'intérieur de Roumanie que cette excellente *Excellence* se fût fait un devoir d'escorter, pour le présenter au roi, un Français nouveau venu.

Le roi parle français comme un Roumain, c'est-à-dire parfaitement et aussi bien qu'un Français. Son accueil est simple, son regard net, sa parole franche, son geste cordial. C'est un homme qui ne se croit pas un héros pour avoir fait vaillamment son devoir de prince et de soldat dans la guerre, qui ne se croit pas un grand homme parce qu'il a accepté virilement la tâche de servir et d'agrandir la Roumanie, qui ne se croit pas d'une essence particulière parce qu'on l'a couronné.

[illegible] bon sens élevé. Il est au courant de toutes les questions; il les aborde de face, sans se persuader qu'il les domine, sans affecter de les trouver au-dessus de lui.

Je crois que le pacte conclu avec la Roumanie est bien conclu entre le prince et le pays. Je souhaite aux pays qui n'ont pas la possibilité de la république de s'en passer aussi facilement et de trouver un équivalent aussi sérieux.

La reine porterait bonheur à la royauté roumaine si l'estime ne suffisait pas aux souverains et souvent ne valait pas mieux, à l'usage, que l'amour, même justifié.

Elle aussi parle le français facilement; elle l'écrit mieux que bien des femmes françaises qui écrivent.

Je n'ai pas la place de raconter cette journée de causerie, ces confidences littéraires d'une femme spirituelle et bonne, qui avait par avance la mélancolie de la royauté et qui avait pleuré comme mère, avant de sourire, comme reine, aux [illegible]

Elle a une dignité naturelle qui ne s'embarrasse d'aucune étiquette; elle porte avec grâce le costume roumain. Un photographe ayant sollicité l'honneur de la représenter dans ce costume, elle s'est fait photographier, une quenouille à la main, [illegible]

Un poète dirait qu'elle file les destinées heureuses de la Roumanie. Peut-être le dira-t-elle en vers; car elle est poète. Malheureusement la muse ne lui parle qu'en allemand, et je n'ai pu écouter pour comprendre.

Il m'a été permis de lire les manuscrits français de la reine. Ils méritent une étude que j'aurai peut-être la possibilité de faire complète et que je gâterais en l'effleurant.

Je ne puis que constater comme un attrait, comme un des plus puissants, cette affinité littéraire personnelle entre la France et la jeune reine d'un pays depuis si longtemps français par le cœur. C'est un lien de plus entre les deux pays. C'en est un surtout entre la reine et la Roumanie. La France est comme le témoin invisible et présent de l'adoption faite par les Roumains de cette dynastie, offerte, consacrée, couronnée, servie par des démocrates, au nom de la liberté.

Louis Ulbach.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 7 octobre. — Une dépêche du général Logerot au ministre de la guerre annonce que les forts de Tunis ont été occupés la veille par les troupes françaises.

Les troupes d'Ali bey, appuyées par celles du colonel Mennessier, brûlent et dispersent le camp des insurgés d'Aïn-Turka.

Le conseil général de Constantine adopte à l'unanimité le vœu qu'une somme de cinquante mille francs, accordée par le gouverneur général de l'Algérie pour la reconstruction de la kouba des Ouled-Sidi-Cheik rasée par le colonel Négrier, ne reçoive pas son affectation et soit attribuée aux victimes de l'insurrection algérienne.

A l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Le Blant, rendant compte de sa visite à l'exposition d'archéologie tunisienne organisée dans les bâtiments du Louvre par M. le comte d'Hérisson, signale des bévues graves dans les légendes explicatives. M. Heuzey, au nom des conservateurs des musées nationaux, décline toute responsabilité dans l'organisation de cette exposition.

M. Gladstone prononce, à Leeds, un discours sur les affaires d'Irlande. Il s'attache à démontrer les heureux effets que doit produire le *land bill* et se refuse à établir une comparaison entre M. Parnell et O'Connell, lesquels sont séparés par toute la distance qui existe entre l'homme d'État et le politicien, l'agitateur et le brouillon. Il stigmatise la mollesse et l'inertie des hommes d'ordre qui ne font rien pour neutraliser les menées des *land leaguers*.

Ordonnance impériale convoquant le conseil fédéral d'Allemagne pour le 20 octobre.

Samedi 8. — Entrevue des rois d'Espagne et de Portugal à Cacerès, à l'occasion d'une inauguration de chemin de fer.

Dans un meeting à Leeds, M. Gladstone prononce un discours sur la politique générale du gouvernement. Il passe en revue l'expédition d'Afghanistan, « entreprise folle et criminelle » qu'il avait blâmée jadis et dont il annonce « avec plaisir que l'ambassadeur s'est presque conquis [illegible] les affaires en Égypte, dans lesquelles la politique [illegible] « sera guidée par cette considération qu'elle doit chercher à agir strictement de concert avec le gouvernement ami et allié de la France; les affaires du Transvaal, qui restent [illegible] en suspens, le Volksraad [illegible] les conditions libérales de la convention. Il est possible que ces conditions soient légèrement modifiées; la convention [illegible] rant que la politique du parti libéral est une « politique de paix et justice ».

Le bey de Tunis envoie 120 soldats tunisiens à Marseille pour protéger M. Roustan, que des insurgés fanatiques menaçaient d'assassiner.

Dimanche [illegible]. — Inauguration à Saint-Quentin, [illegible] ment commémoratif de la bataille de cette ville en 1870 et d'une plaque rappelant le souvenir du siège de 1557. Discours de MM. le général Farre et Henri Martin.

Inauguration, à Niort, du monument élevé à la mémoire des enfants de Niort morts pendant la guerre franco-allemande. Discours de M. Antonin Proust et du général de Gallifet.

Banquet royaliste à Marseille. M. de Foresta porte un toast au roi, « par lequel sera vaincue la Révolution infernale et seront réparées les ruines dont est couvert le sol de la patrie ».

Les dépêches de Tunis [illegible] Sidi-Ali-Khenir et de [illegible] et [illegible] fermes des environs.

[illegible] Affaires [illegible] de Montdidier. [illegible] est demandée.

Les commissaires turcs envoyés en Égypte réitèrent à Chérif pacha l'assurance que leur mission constitue un témoignage de sympathie du sultan pour le khedive.

[illegible] publie un article de M. le docteur Le Reboullet sur l'état sanitaire des troupes en Tunisie. Cet article porte de graves accusations contre l'intendance et les bureaux de la guerre.

Lundi 10. — Occupation de la ville et de la kasbah de Tunis par les troupes françaises. Le consul d'Italie, seul parmi les représentants des puissances, proteste contre cette occupation.

Les dépêches de Tunisie annoncent qu'après le départ des troupes françaises de Hammamet, les rebelles sont venus s'établir aux portes de la ville et se livrent à des violences et à des rapines. Les Kroumirs paraissent décidés à reprendre [illegible] contre eux.

Les troupes d'Ali bey ont un nouvel engagement avec les insurgés auprès d'Aïn-Tounka. Les insurgés sont mis en fuite et laissent leur butin entre les mains d'Ali bey.

M. Parnell, dans un discours prononcé à Wexford, répond au discours de M. Gladstone. [illegible] nistre son manque de scrupule et sa malhonnêteté et l'appelle « le calomniateur sans rival de l'Irlande ». M. Parnell exprime la confiance que les paroles de M. Gladstone seront méprisées par les Irlandais et qu'ils persévéreront dans leur détermination de plus en plus vive et profonde de reconquérir le sol et l'indépendance législative qu'ils ont perdus.

Mort du baron de Haymerlé, président du conseil et ministre des affaires étrangères d'Autriche.

[illegible] part au scrutin pour l'élection du président du sénat, est re- [illegible]

M. Accarias, professeur à la Faculté de droit de Paris, est nommé inspecteur général des Facultés de droit en remplacement de M. Ch. Giraud, décédé.

Mardi 11. — Ouverture de la session du conseil municipal de Paris. Élection du bureau. M. Engelhard est nommé président au troisième tour de scrutin et à la majorité relative. Vice-présidents : MM. Songeon et Cadet; secrétaires : MM. Braleret, Mesureur, Hovelacque et Cochin; syndic : M. Rouzé. Cinq membres du bureau appartiennent à l'extrême gauche. MM. Hattat et Sick, ayant été battus aux élections législatives, donnent leur démission de conseillers.

Le roi Alphonse d'Espagne reçoit les insignes de l'ordre de la Jarretière.

Lord Salisbury et sir Stafford Northcote assistent à un banquet des conservateurs de Newcastle et répondent au discours de M. Gladstone du 8. Lord Salisbury critique la politique du gouvernement en Irlande et dit que M. Gladstone a préparé la politique de pillage de M. Parnell et que le bil agraire en est le développement.

[illegible] 12. — Lord [illegible] de Newcastle, reproche à M. Gladstone d'avoir abandonné la politique tory dans l'Afghanistan et constate que les avantages obtenus en Égypte proviennent des arrangements adoptés par le cabinet conservateur.

Décret portant modification dans l'administration des beaux-arts et nommant M. Louis de Ronchaud directeur des musées et de l'enseignement des arts, et M. Pointu directeur des travaux d'art.

Une réunion d'électeurs sénatoriaux de Seine-et-Oise adopte des résolutions tendant à la révision de la Constitution en ce qui concerne la loi électorale sénatoriale, la suppression des [illegible] à la réforme de la magistrature sur des bases démocratiques, au service militaire obligatoire pour tous et à la suppression du volontariat.

[illegible] de cassation et membre de l'Académie des sciences morales et politiques, où il avait remplacé Odilon Barrot en 1874.

Mardi [illegible] — [illegible]

M. Parnell [illegible]

de payer intégralement leurs loyers et de bénéficier des avantages que leur offre le bill agraire. Dans un meeting des chefs de la ligue agraire aussitôt convoqués, M. Dillon a [illegible] plein de violence [illegible] gouvernement.

M. Gladstone, reçu à Guidhall par la municipalité de la cité, [illegible] que l'arrestation de M. Parnell est le premier pas vers la revendication de la loi, de l'ordre, des droits de la propriété, de la liberté des citoyens. Le gouvernement ne veut pas que le peuple soit empêché de jouir de ses droits par des agitateurs de profession.

Une dépêche de Quetta annonce que les troupes de l'émir [illegible] d'Aïtos à Ayoub-Khan [illegible] la vallée d'Herat. Cette ville est occupée par les troupes de l'émir.

M[illegible] — Nous avons publié, on s'en souvient, dans notre numéro du 24 septembre, le récit [illegible] par M. de Nolhac de [illegible] avec Mirabeau. On nous fait remarquer que M. de Loménie l'avait déjà mis au jour dans un volume de *Mélanges historiques et littéraires* (Calmann Lévy), après l'avoir inséré, il y a vingt-trois ans, dans la *Revue des Deux Mondes*. Le texte publié par M. de Loménie contient des parties qui ne se trouvent pas dans celui que possède Mme la comtesse de Mirabeau et qu'elle considère comme absolument authentique. En son absence, nous n'avons pas aujourd'hui le moyen de chercher l'explication de ces différences.

LE CANAL DE PANAMA SOUS PHILIPPE II. — Un journal du Venezuela publie une lettre sur le premier projet de percement de l'isthme de Panama. Dans un ouvrage imprimé il y a plus de cent ans et traitant de la découverte, de la conquête et de l'histoire politique du Nouveau-Monde, on trouve sur l'isthme de Panama le paragraphe suivant :

« Au temps de Philippe II, on fit le projet de percer l'isthme et de mettre les deux mers en communication au moyen d'un canal. Deux ingénieurs flamands furent envoyés à l'isthme, mais ils trouvèrent des difficultés invincibles et le Conseil des Indes fit connoître les maux qui adviendroient à la monarchie de l'exécution du projet; c'est pourquoi Philippe II fit défense d'en plus parler, sous peine de la vie. »

L'UNIVERSITÉ ALLEMANDE AUX ÉTATS-UNIS. — Nous avons rapporté les bruits d'après lesquels un comité s'était formé aux États-Unis pour la fondation d'une université allemande. Un des journaux allemands des États-Unis, la *New-Yorker Staatszeitung*, publie au sujet de ces bruits un article très instructif :

« Personne ici ne pense à une pareille entreprise... C'est d'Allemagne qu'on veut nous imposer une université allemande et, par conséquent, supporter tous les frais et dépenses et nous présenter ensuite la chose sur un plateau. Soit; aucun Américain ne protestera; nous jouissons ici d'une liberté complète d'enseignement, et nous ne savons pas qui pourrait défendre à ces messieurs d'Allemagne de se livrer chez nous à des spéculations scientifiques. Nous ne pensons pas, d'ailleurs, que ce plan ait quelque chose de commun avec le péril que court en Allemagne la liberté d'enseignement. Voudrait-on peut-être chercher en Amérique, pour la science allemande, un secours contre Bismarck? — Nous craignons seulement que la science allemande ne partage le sort de tout ce qui est transplanté en Amerique : nous redoutons qu'elle ne s'américanise. Mais peut-être l'université allemande des États-Unis devrait-elle, selon l'opinion de messieurs ses fondateurs d'Allemagne, être assurée contre l'américanisation et empêcher les Allemands émigrés de s'américaniser.

« Telle doit être la pensée des gens qui débitent de nouveau ce projet dans la presse allemande; car, comme nous l'avons dit, ils doivent aujourd'hui savoir, avec pleine certitude, qu'on ne veut rien connaître de leur plan aux États-Unis, et qu'ils n'ont à compter ici sur aucun appui.

« Parmi les institutions allemandes, les écoles élémentaires et réales ont seules prospéré jusqu'ici (en Amérique); et nous sommes bien loin encore de pouvoir établir chez nous une institution semblable à un gymnase. Nous espérons y arriver; mais ce n'est que lorsque le gymnase allemand aura prospéré chez nous, lorsque le nombre de ces gymnases sera suffisant pour donner aux jeunes gens une culture qui les prépare à l'université; ce n'est qu'à ce moment-là seulement que nous traiterons la question d'établissements d'instruction supérieure où l'on enseigne en allemand. En attendant, cette discussion serait entièrement superflue et paraît ici à chacun de nous tellement ridicule qu'on ne peut comprendre l'abus que certains hommes estimables d'Allemagne laissent faire de leur nom. »

Il est intéressant de savoir que les mesures destinées à empêcher les Allemands d'Amérique de se dégermaniser reçoivent leur impulsion d'Allemagne; que c'est à Berlin qu'on s'occupe de leur conserver la langue allemande, la culture allemande, les idées allemandes. L'article de la *New-Yorker Staatszeitung* est à rapprocher des notes que nous avons données ici, à plusieurs reprises, sur les progrès de la langue allemande dans diverses contrées du globe. A mesure que le Français perd du terrain au dehors de la France, l'Allemand en gagne au dehors de l'Allemagne. Pour n'en citer qu'une preuve, il y avait autrefois dans une infinité de villes étrangères des théâtres français, jouant en français; aujourd'hui ces théâtres sont remplacés peu à peu par des théâtres allemands. La raison n'en est pas difficile à voir. Le gouvernement allemand favorise tout ce qui peut aider à propager à l'étranger l'idiome national : établissements d'instruction, théâtres, journaux, etc. Le gouvernement français ne paraît pas s'occuper de ce puissant moyen d'influence. Il en résulte que dans telle ville de Hollande, par exemple, où il existait de tout temps une troupe française, notre scène est tuée par un théâtre allemand fraîchement créé et qui dispose évidemment de ressources pécuniaires très supérieures.

D'après l'*Academy* de Londres, sur dix-sept journaux publiés à Constantinople, cinq sont en français; un, le *Levant Herald*, est en français et en anglais; aucun n'est en anglais seulement.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Imp. [illegible] (1062

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 17. 22 OCTOBRE 1881.

LA SITUATION PARLEMENTAIRE

Nous avons traversé depuis les élections générales de février 1871, bien des situations parlementaires difficiles : aucune qui le soit plus que celle où nous nous trouvons aujourd'hui. Elle n'aura probablement d'autre issue qu'un accroissement de l'influence des radicaux dans le gouvernement et de nouveaux progrès de l'esprit révolutionnaire dans le pays. Tel sera le fruit des deux grandes fautes constitutionnelles commises pendant les cinq derniers mois et qui sont, l'une le rejet du scrutin de liste par le Sénat, l'autre la tentative qu'on a faite de dissimuler au pays et aux Chambres un état de guerre réelle sous le couvert d'une paix chimérique.

I.

Le rejet du scrutin de liste par le Sénat a été moins un acte législatif qu'une manœuvre destinée à ruiner ou affaiblir le crédit de M. Gambetta. En expliquant à cette place, au mois de janvier dernier, la nature et la légitimité du pouvoir qu'exerçait M. Gambetta depuis la révolution présidentielle du 30 janvier 1879 (1), nous craignions d'avoir été trop clair et trop irréfutable et d'avoir par cela même donné pâture à des animosités silencieuses qui ne demandaient que l'occasion d'éclater. Nous aurions sujet de nous reprocher aujourd'hui le langage que nous avons tenu alors, s'il nous avait été possible de faire toucher du doigt aux conservateurs les avantages qu'ils pouvaient tirer de la position de M. Gambetta autrement qu'en mettant avec franchise cette position en pleine lumière.

Ces avantages étaient bien relatifs sans doute, mais certains et encore précieux dans l'impasse où les conservateurs se trouvaient acculés depuis que le maréchal Mac-Mahon avait jugé à propos de les compromettre et de se soumettre. M. Gambetta ne s'est sans doute jamais proposé de gouverner au profit des conservateurs et du conservatisme. Il a cependant l'intelligence politique trop saine et trop haute pour ne pas sentir qu'il arrive toujours une heure où un gouvernement régulier a besoin de l'appui des classes conservatrices, et il comprenait qu'il ne devait perdre aucune occasion de se ménager, pour l'avenir, la possibilité de cet appui. Ce n'était pas de sa part duplicité; ce n'était pas trahison envers ses compagnons de lutte et de victoire; c'était largeur d'esprit, modération de caractère et bon sens; c'était conception judicieuse des nécessités d'État. Président de la Chambre des députés, chef incontesté du parti républicain dans son acception la plus étendue, entouré d'amis qui représentaient des nuances d'opinions diverses, mais qui tous étaient pour lui des lieutenants dévoués et éprouvés, M. Gambetta incarnait en lui, au commencement de cette année, une force gouvernementale énorme. Tout le monde avait intérêt à respecter cette force et à la maintenir intacte : le parti républicain, parce qu'elle était au service de la république; les conservateurs, parce qu'elle pouvait modérer la république; l'État tout entier, parce qu'il souffrait depuis dix ans de l'impossibilité de gouverner.

Que signifiait donc et où tendait le vote sénatorial du 9 juin, concerté entre la droite et le centre droit d'une part, M. Jules Simon et ses amis de la gauche de l'autre? Nous admettons très bien que dans un État libre et en certaines circonstances données, des partis longtemps divisés, hostiles entre eux, se coalisent pour arrêter la fortune d'un homme et pour le renverser du pouvoir. Encore faut-il que la première attaque dirigée contre lui en commun puisse avoir une suite et qu'on écrase l'adversaire au lieu d'exciter son ressentiment par une offense. De suite au vote du

(1) Voir la Revue du 22 janvier.

9 juin, il n'y eut à peu près que M. Jules Simon, dont les doctrines [illegible] antécédents, pouvait bien combiner un vote isolé avec la droite et le centre droit, nullement un plan de campagne pour le lendemain d'un premier succès. Le 9 juin, les coalisés votaient ensemble contre M. Gambetta; quelques jours après, ils apparaissaient aussi éloignés que jamais les uns des autres dans le débat sur l'une des questions capitales du moment, l'instruction obligatoire : la droite et le centre droit se retrouvaient comme [illegible], sans force, sans défense et sans allié.

Il arrivait aussi que [illegible] que l'on portait à l'adversaire, on ne se les portât point à soi-même. Ce n'est pas davantage le cas du vote du 9 juin. En sacrifiant le scrutin de liste, les membres de la droite et du centre droit avaient sacrifié le genre de scrutin qui leur devait être le plus commode pour vaincre, en cas d'un réveil de l'opinion conservatrice, aux élections générales futures de 1885 et de 1889, le seul genre de scrutin dans lequel ils pussent, aux élections imminentes de 1881, confondre honorablement et faire disparaître leurs dissidences.

II.

Quant à M. Gambetta, il était irrité, mais non vaincu. Il faut convenir que son irritation était légitime.

Il avait voulu le scrutin de liste afin que le corps électoral eût moyen de voter sur des questions identiques dans les départements et de constituer ainsi une Chambre qui, apportant avec elle un programme général et non plus seulement des intérêts de région et de paroisse, ne fût plus tentée à chaque instant d'arrêter et de briser sur des vétilles l'action du pouvoir ministériel organisé par elle en vue de l'ensemble. Avec le scrutin de liste, M. Gambetta pourrait aussi favoriser, sans scandale pour personne, l'entrée à la Chambre d'un certain nombre d'hommes capables, moins engagés que lui dans la doctrine démocratique, qu'il n'est ni décent ni utile, dans un état de choses régulier, d'écarter de la tribune, et qu'il lui était impossible cependant de ne pas combattre si, au lieu d'être enveloppé dans une liste, leur nom se produisait, par l'effet du scrutin uninominal, en saillie et avec un caractère officiel d'opposition militante. Cherchait-il pour lui-même quinze ou vingt voix [illegible] ? Il l'a [illegible] ou eut-il le mal cependant, s'il avait songé à consacrer et à affermir, le cas échéant, par des élections multiples dont sa personne eût été l'objet, la force d'action gouvernementale qui résidait en elle ? Il est faux que par des élections multiples un personnage politique s'impose nécessairement comme maître à la république, à son Président et à ses Chambres. Les élections nombreuses dont Thiers a été honoré après la guerre ne l'ont pas sauvé le 24 mai 1873, et elles ne lui avaient pas livré le pouvoir le 18 février 1871, si les délais de l'armistice restant à courir avaient été de six semaines au lieu d'être de six jours. Il est vrai seulement — et cela ne doit donner aucun mauvais soupçon, — il est vrai que dans le cas où le député investi du ministère par la confiance des Chambres et celle du Président de la république a été plusieurs fois élu par les départements, il puise une autorité morale nouvelle dans cette espèce de désignation préalable du corps électoral. Encore une fois, où est le mal? N'est-ce pas d'autorité morale qu'un premier ministre aurait surtout besoin après toutes les révolutions parlementaires qui ont rempli les dix dernières années?

Tels étaient les motifs qui avaient déterminé M. Gambetta, ses amis et même des adversaires de sa politique. De tels motifs présentaient un caractère d'intérêt général qui aurait dû frapper tous les partis au Sénat.

Le scrutin de liste offrait, en ce qui concerne M. Gambetta, un autre avantage auquel M. Gambetta n'était pas sans doute insensible, mais dont devaient profiter surtout les conservateurs libéraux. Le scrutin de liste rendait M. Gambetta plus indépendant du parti démocratique et, dans ce parti, de son propre groupe. Élu seulement à Paris, il n'était engagé qu'envers la démocratie radicale. Élu dans plusieurs départements, qui n'auraient point appartenu tous à la même secte, il représentait une résultante; il était amené, bon gré mal gré, à pratiquer une politique de transaction et de conciliation; il était obligé de faire une part à la sagesse et à la patience; il n'avait pas seulement des prétextes plausibles pour résister aux exigences de ses amis les plus ardents : il en avait le mandat formel. C'est ce que comprenait parfaitement, en dehors du Sénat et de ses membres, l'élite des conservateurs. Toute la haute banque de Paris, notamment, et tout le haut commerce faisaient des vœux pour le triomphe de M. Gambetta et du scrutin de liste. Maintenant que, par l'effet du vote du 9 juin, nous voici en face de M. Gambetta mandataire seulement de Belleville, avons-nous sujet, nous, conservateurs libéraux, d'être bien contents?

La plus fâcheuse conséquence peut-être du vote du 9 juin a été de rallumer brusquement chez M. Gambetta des passions refroidies par l'âge et l'expérience. On relève tous les jours, sur un ton de triomphe, les contradictions qui existent entre son discours de Cahors et son discours de Tours. Nous le savons bien, que son discours de Tours n'est plus son discours de Cahors! Nous le savons bien, qu'il s'est trop abandonné à des ressentiments qui n'ont pas été aussi réfléchis qu'ils sont légitimes ni aussi raisonnables qu'ils sont naturels. Nous le savons bien, que l'homme politique doit se maîtriser. C'est là certes une belle maxime. Mais, si haut placé que puisse être un homme politique, c'est enfin un homme, fait, comme tous les autres, de nerfs et de passions, et non pas seulement de maximes. Qui ne prend aucun soin de ne pas déchaîner en lui les passions regrettables ne doit pas s'étonner qu'elles se déchaînent. On a bon air, vraiment, à lui reprocher sa violence d'idées quand on ne l'a pas aidé dans le moment qu'il se portait de lui-même à la tempérer! Il fait beau l'accuser d'être personnel quand on a rejeté une réforme utile et nécessaire uniquement par acception de la personne qui la proposait! Comme un député qui aspire à influer sur la direction de la chose publique ne peut apparemment rester en l'air, comme c'est une nécessité qu'il s'appuie sur quelqu'un et quelque chose, que pouvait faire M. Gambetta, offensé gratuitement d'un côté, si ce n'est se

rejeter de l'autre? Le vote du 9 juin a sans doute un peu entamé sa force. Mais ce que M. Gambetta a perdu de sa force, c'était ce qu'il lui en fallait pour diriger la république et non ce qu'il lui en faut pour l'exciter. Ce vote profondément impolitique a affaibli en lui l'homme de gouvernement; il n'a pas effleuré le tribun; nous craignons que le Sénat ne s'en aperçoive que trop tôt.

III.

Tandis que M. Gambetta échouait dans le dessein loyal qu'il avait formé de donner à la république ce qui lui a jusqu'ici manqué, un gouvernement qui eût de la puissance et de l'esprit de suite, que faisait le ministère actuellement au pouvoir?

Ce ministère laissait tranquillement échouer M. Gambetta.

Ce que nous faisons, ce que nous essayons de faire, ici ou ailleurs, quand nous traitons d'un sujet politique, c'est de la politique réelle, de la politique positive, sans phrases et sans voile. Nous le dirons donc crûment. De même que nous reprocherions beaucoup moins aux coalisés éphémères du 9 juin d'avoir poussé contre M. Gambetta une attaque directe s'ils avaient eu la possibilité de le mettre hors d'état d'agir en formant contre lui, entre eux, une alliance durable, fondée sur une communauté certaine d'intérêts et de vues, de même nous admettrions l'abandon où le ministère du 20 septembre a laissé M. Gambetta dans une conjoncture si importante pour lui et pour le public, si ce ministère s'était d'abord prouvé à lui-même par quelque raisonnement vraisemblable qu'il lui était désormais possible de gouverner sans M. Gambetta et ses amis, en dehors d'eux ou contre eux. Malheureusement la preuve n'était pas faite au 9 juin, et depuis le 9 juin c'est le contraire qui semble assez bien démontré. Dès le lendemain du 9 juin, M. Gambetta a pris le parti de se mettre sur un pied de réserve et de froideur à l'égard du chef d'un cabinet qui n'avait pas cru devoir choisir entre lui et ses adversaires sénatoriaux. M. le président du conseil a pu être froissé, mais non pas surpris de cette attitude. Le juste mécontentement de M. Gambetta, menacé dans son crédit personnel par la fausse manœuvre du cabinet, a sensiblement affaibli le cabinet lui-même et l'a déconcerté. C'est pour n'oser plus aborder de face la Chambre des députés sans l'appui de M. Gambetta, que le ministère du 20 septembre a commis pendant quatre mois la série d'erreurs qui sont venues compliquer bien gravement notre situation constitutionnelle et parlementaire.

Au 9 juin déjà, le cabinet pouvait pressentir qu'avec le traité du 12 mai rien n'était terminé en Tunisie, ou plutôt qu'avec le traité tout commençait. On avait présenté l'expédition de Tunis à la Chambre comme une simple promenade militaire à travers les montagnes de Kef et de Béja, comme l'un de ces accidents de guerre fréquents et ordinaires qui naissent de notre domination en Afrique, comme une obligation fâcheuse, mais non inquiétante, à laquelle pourrait pourvoir, sans mobilisation aucune, le 19e corps sur pied de paix, avec le renfort d'une ou deux brigades. On ne se sentait plus assez fort, même devant cette Chambre près d'expirer, pour lui avouer franchement que l'expédition de Tunis avait changé de caractère, qu'elle était une vraie guerre, une guerre sérieuse et dangereuse, quoique sans objet précis, qui exigerait des sacrifices notables d'hommes et d'argent, la mobilisation d'un ou deux corps d'armée, et, à défaut de cette mesure, un remuement général de troupes contraire à l'esprit comme au texte de nos lois militaires. Si l'on a ajourné prématurément les Chambres, c'est pour ne pas leur faire cet aveu. Si on a convoqué prématurément les électeurs, c'est pour ne pas perdre auprès d'eux le bénéfice de la soi-disant pacification de la Tunisie. Si l'on a suspendu l'envoi des renforts nécessaires en Tunisie et retardé l'organisation definitive sur ses bases normales d'une véritable armée d'opération, c'est afin que les élections se fissent parmi les apparences de la paix quand il n'eût fallu songer qu'à préparer la guerre. On n'a pas fait cela, bien entendu, par des calculs dont la préméditation eût été encore plus naïve que coupable et par un machiavelisme qu'on savait bien qui ne pouvait cacher longtemps ses trames. On a été entraîné peu à peu et jour par jour à le faire par le sentiment qu'on avait de la faiblesse de sa position parlementaire et politique. Comme on n'avait pas eu, comme on n'avait pas pu avoir le courage difficile d'avouer aux Chambres, avant leur séparation, la nécessité d'une guerre en règle, de l'avouer au corps électoral avant l'ouverture du scrutin, de se l'avouer à soi-même, on a été condamné à l'audace momentanément plus commode de transgresser en silence les lois constitutionnelles et les lois militaires.

Pour avoir voulu dissimuler une guerre qui brûlait, on a dû s'ouvrir des crédits non votés. On a dû former par fragments, sans loi et sans décrets, à coups d'arrêtés ministériels (presque un arrêté pour chaque groupe de trois hommes et un caporal), une sorte d'armée en service extraordinaire. On a dû laisser cette armée pendant des semaines ou des mois sans aucune centralisation des services de la cavalerie et de l'artillerie. On a dû même ne lui pas donner de général en chef ou, ce qui est pis, lui en donner un qui réside par devoir à Alger, qui est quelquefois obligé d'entreprendre des inspections à quatre cents lieues de son armée de Tunisie, et qui ne la rejoint qu'autant que l'état de la mer le lui permet. Puis, quand on s'est effrayé de tant d'irrégularités accumulées et qu'on a songé peut-être à s'en tirer par la convocation des Chambres, on s'est aperçu qu'on possédait deux Chambres de députés en activité et qu'on ne savait laquelle des deux convoquer pour lui demander de l'argent et la consécration parlementaire d'un état de guerre non licite. Ainsi le Sahel de Tunisie et les villes du littoral, que notre obligation étroite était de protéger, ont pu être incendiés en présence de notre drapeau impuissant. Ainsi se sont aggravées tout ensemble et notre situation tunisienne et notre situation française.

Il se peut que le cabinet obtienne des Chambres un vote d'indemnité et de confiance. Tout le monde sent que le vote qui l'absoudra ne pourra le justifier. Tout le monde sent qu'un ordre du jour de confiance, s'il l'obtient, ne lui laissera qu'un pouvoir sans prestige et sans force.

IV.

[illegible] gouverner, en ce moment cela est presque chimérique.

On ne peut exiger en effet d'aucun homme d'État qu'il accepte la charge de gouverner, dans un état de choses qu'il jugerait incompatible avec le bon gouvernement. On n'oserait [illegible] aurait la situation politique la plus ordinaire; à plus forte raison ne doit-on point l'attendre de M. Gambetta, à qui la ourde chute de Thiers et du maréchal de Mac-Mahon, l'échec successif de toutes les combinaisons ministérielles et de tous les personnages parlementaires en vue depuis dix années, la tentative sans but et sans dessein du 16 Mai ont créé une situation unique dans notre pays. On vient lui dire : « Gouvernez », quand on a pris le temps de tout compromettre, l'armée, les lois, la constitution et la politique étrangère. On [illegible] uni, ministère et sénat, centre droit, centre gauche et gauche, pour faire avorter un projet de réforme électorale sur lequel il fondait son plan de gouvernement. On vient lui dire : « Gouvernez », et en même temps on ne cache pas qu'on le [illegible] piter comme dans un abîme. Nous ne savons ce qu'il compte répondre : il serait bien excusable s'il répondait : « Je ne me [illegible] Vous m'offrez le pouvoir comme un piège : gardez pour vous et le piège et le pouvoir. »

En vain on insisterait. Avant le vote du 9 juin, M. Gambetta pouvait se croire assez à l'abri des coups de ses adversaires pour accepter le titre, jusqu'à présent bien fragile, de président du conseil à des conditions ordinaires. Il agirait aujourd'hui avec bien de l'imprudence s'il ne posait des conditions léonines. Le concours loyal et absolu du Président de la république ne suffirait plus. M. Gambetta est malheureusement obligé de prendre ses sûretés, et à l'endroit du Sénat et à l'endroit d'une Chambre dont il a eu le temps d'apprécier aussi bien que personne l'incohérence et l'humeur fantasque. Toute la question est de savoir si personne est en position de lui donner ces sûretés.

Voilà le péril de la situation! Voilà où nous ont menés la faute du 9 juin et la faute d'une guerre faite, pour ainsi dire, en fraude! Certes la république est fondée. Elle se peut vanter de l'être pour le moins autant qu'aucun autre régime l'a été chez nous depuis 1789; mais elle n'est pas plus privilégiée que les autres régimes. Elle n'est pas plus qu'eux à l'abri d'une attaque du dehors, d'une intervention soudaine des sociétés secrètes et de la rue, d'un coup de main de conspirateur. Si solidement assise qu'elle soit en ce moment, elle n'a pas subi l'épreuve décisive du temps; elle n'a pas encore atteint et traversé le moment où il faut que le régime établi, après avoir vaincu tous ses adversaires définis, triomphe de l'ennemi indéfinissable qui l'attend après la quinzième ou la dix-septième année de son âge, je veux dire la lassitude générale et le besoin de quelque chose de neuf. Cinq années seulement séparent la république de l'âge critique des gouvernements. Elle courrait un pressant péril si elle y arrivait avec le désarroi de l'heure présente. *Caveant consules!* Mais où est le consul? Si M. Gambetta ne peut pas gouverner, qui le pourra? Si M. Gambetta ne se juge pas en état de constituer une majorité compacte, résolue, systématique, dans la Chambre des députés et le Sénat, qui pourra la constituer, tous autres ayant déjà échoué avant lui? Nous allons reprendre l'aimable série des ministères qui font la culbute les uns sur les autres, et dans ce jeu ce qui grandira, ce n'est pas le parti conservateur, victime innocente de ses représentants au Sénat et de leur vote du 9 juin, c'est le parti révolutionnaire.

J.-J. Weiss.

LES RÉCIDIVISTES

[illegible]

Le lendemain des peines. — La transportation des récidivistes

IV.

Que la misère et l'ignorance ont été en tout pays et de tout temps les deux causes les plus fécondes de la criminalité; — que le chiffre des attentats à la propriété s'élève ou s'abaisse suivant que le prix de l'hectolitre de blé augmente ou diminue (2); — que le défaut d'instruction est toujours pro-

[illegible] *prévenus* (police correctionnelle).

[illegible] M. [illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]
	fr. c.	
1815	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	16.518

portionnel au nombre des crimes commis (1); — que le développement des institutions de charité, les bonnes lois éco-

1 [illegible] page [illegible].

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	65	66	[illegible]
[illegible] rieure à l'instruction primaire	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Le tableau XX, pages 48 et 49, [illegible]

NATURE [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rebellion	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Violences [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Meurtre	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Assassinat	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vols [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Une statistique [illegible] résulte, en effet, que :

Sur 4097 [illegible]
1681, 36 pour 100 [illegible]
2088, 45 pour 100 [illegible]
[illegible], 14 pour 100 [illegible]
200, 5 pour 100 [illegible]

Sur le nombre [illegible] *étaient illettrées, ou à peu près.*

Les recherches de Parent-Duchâtelet [illegible] que [illegible] la prostitution [illegible] illettrées [illegible] A Paris, dit Parent, [illegible] qu'ils avaient été dans l'impossibilité de le faire pour 173. En province, [illegible] ne pouvoir [illegible] moitié des filles publiques est issue de familles totalement illettrées. (Sur les [illegible], 1078 sur 2017.

[illegible] ouvriers et les invalides du travail, les assurances sur l'Etat, c'est-à-dire qu'un [illegible] et du crime; — que l'obligation générale de l'instruction primaire [illegible] Ainsi, pour le criminaliste comme pour l'homme politique, [illegible] lutte contre le crime, tout comme l'homme d'Etat moderne dans sa lutte contre l'anarchie et le despotisme, demandent avant tout à la [illegible] dans les écoles (2) et l'air respirable dans les faubourgs; et il sait à merveille que là seulement est la vraie solution des trois problèmes [illegible] le prolétariat, la déchéance de la femme par la faim, l'atrophie de l'enfant par [illegible] sur la cause principale de « la damnation sociale qui, par la [illegible] civilisation, des enfers et complique d'une fatalité humaine la destinée qui est divine ». Seulement, il est d'avis qu'il ne suffit pas de déclarer une guerre à mort à l'ignorance et à la misère [illegible] fixés sur l'avenir, le présent, lui aussi, vaut la peine qu'on l'étudie et qu'on l'assure. Dans les limites de cette nature humaine qui est incessamment « en état peccamineux », chercher à rendre impossible le recrutement régulier du vice et du crime, c'est à merveille. Mais encore faut-il, aujour-

[illegible]

[illegible] neveux et des nièces.

[illegible]

2. M. [illegible]

Question [illegible]

[illegible]

d'hui que le crime et le vice sont légion, que la société soit sérieusement [illegible] contre eux et que la loi protège efficacement les bons citoyens contre les mauvais, les cœurs forts qui ont passé, sans se laisser atteindre, à travers le creuset de la misère contre les cœurs lâches qui se sont abandonnés à tous les instincts pervers. Quand le Rhône et la Loire submergent les villes et les campagnes, il ne suffit pas de décider la construction de digues et de barrages nouveaux : il faut commencer par porter secours aux inondés. Or, dans ce dernier quart du XIXe siècle, la criminalité et la prostitution ont débordé. Et, au surplus — car il serait au moins ridicule de se payer de mots en pareille matière, — n'est-il pas évident, quelle que soit notre légitime attente de l'avenir, que le XXe siècle lui-même ne sera pas un âge d'or, et que ce pays, semblable en cela à tous les autres, ne sera jamais une Icarie? Certes, je me refuse à penser avec Guerry et Quatelet que la part des prisons, des fers et de l'échafaud soit fixée pour la société avec autant de probabilité que les revenus de l'État; mais j'estime avec tous les hommes de bon sens que le Code pénal sera toujours indispensable à côté de l'Évangile, et le gendarme à côté de l'instituteur. — Ainsi, dans la guerre implacable qui est engagée contre tous les abus et toutes les injustices du passé, il faut livrer une bataille séparée à la criminalité, et nous sommes en droit de réclamer contre elle des lois spéciales. Ne faut-il pas arracher les ronces avant de semer le blé?

Aussi bien tout s'enchaîne étroitement dans ces graves problèmes, et l'étude attentive des questions criminelles nous offre, pour parler le langage de la métaphysique, une série parfaite de réciprocités d'influences. Si la cherté du pain et l'ignorance sont souvent les causes directes du premier crime, c'est le Code lui-même qui est parfois la véritable cause du second. Si certaines catégories d'attentats contre la propriété semblent réclamer comme un réquisitoire contre nos lois économiques, le chiffre de la récidive est la pierre de touche d'un système de pénalité. — Arrêtons-nous à cette dernière proposition.

On sait à quelles controverses la légitimité du droit de punir a donné lieu. « Si, après le premier délit, écrit Romagnosi, il y avait certitude qu'il n'en surviendra aucun autre, la société n'aurait aucun droit de punir. » — « Si la société civile était sur le point de se dissoudre, dit Kant, le dernier meurtrier détenu dans une prison devrait être mis à mort au moment de cette dissolution, afin que tout coupable portât la peine de son crime et que l'homicide ne retombât point sur le peuple qui aurait négligé de le punir. » Je n'entrerai point dans ce débat d'académie. Quel que soit en effet le philosophe, Hobbes, Platon, Beccaria ou Bentham dont on accepte en cette matière la théorie, on conclut toujours au même but du droit pénal, à la même finalité. Pour tous sans exception, la peine doit être dirigée vers ce double effet : conjurer le danger des récidives chez le délinquant, soit en l'amendant, soit en le mettant dans l'impossibilité de nuire; — conjurer, en effrayant, le danger de l'imitation chez autrui. Une peine est bonne quand elle est à la fois afflictive et correctionnelle, c'est-à-dire, en dernière analyse, préventive. Une peine qui engendre le crime au lieu de l'empêcher est une peine évidemment ou mal conçue ou mal appliquée.

Quels sont, depuis cinquante ans, les résultats acquis de notre système pénitentiaire? — En premier lieu, un accroissement incessant de la récidive. Les statistiques sont formelles : aujourd'hui, plus d'un tiers des accusés, près du quart des accusés et prévenus tout ensemble, *la moitié des condamnés* (1) ont été frappés de condamnations antérieures. De 1826 à 1879, la récidive a monté devant les cours d'assises de 16 pour 100 à 50 et devant les tribunaux de police correctionnelle de 80 pour 100 à 40. La marche ascendante en est absolument régulière, normale. Pas un temps d'arrêt. Les rives inondées du Nil ne reçoivent pas, année par année, des couches de limon plus égales (2). — De 1851 à 1855, la moyenne annuelle de l'ensemble des récidivistes est de 34 901; dix ans après, de 1861 à 1865, elle est de 48 890; en 1869, elle est de 64 388; en 1878, de 70 170; en 1879, de 72 265. Et notez que depuis la loi du 30 mai 1854, tout individu condamné à plus de huit années de travaux forcés est tenu, à l'expiration de sa peine, de résider pendant toute sa vie à Cayenne ou à la Nouvelle-Calédonie; tout individu condamné à moins de huit ans pendant un temps égal à la durée de sa condamnation, ce qui enlève un contingent considérable à l'armée des repris de justice (3). — Quand un système pénitentiaire donne de pareils résultats, il est jugé : non seulement, il est impuissant à protéger la société contre le crime-profession; mais il est évident que son impuissance dégénère en une sorte de complicité morale, et qu'il contribue par lui-même à engendrer et à développer les récidives.

(1) *Rapport général*, pages 120-130, tableaux XLVI, XLVII, XLVIII, XLIX, L.

(2) Si [illegible] 1871, [illegible] :

[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

(3) [illegible] 1857-1860 [illegible] 1861-1865. [illegible] condamnés [illegible] 126. — [illegible] 1879, sur 79 [illegible] temps, 525. [illegible] qu'ils sont donc [illegible] pendant toute leur vie [illegible] à la Nouvelle-Calédonie.

— C'est la récidive qui fait l'augmentation de la criminalité. Mais c'est la prison qui fait la récidive (1). Mais c'est l'indulgence excessive de la loi qui permet aux récidivistes d'exercer leur métier.

Comment et pourquoi? — Parce que, dominé par la vieille idée théologique de l'expiation, le Code de 1810 ne s'occupe que de l'exécution de la peine elle-même et qu'il n'en voit pas le lendemain. Parce qu'il ne cherche qu'à venger la société des dommages subis, il ne la préserve pas contre les attentats à venir. Il n'est pas difficile assurément de prononcer des condamnations à quelques jours, à quelques mois, à quelques années d'emprisonnement. Mais après? Mais cette « grande chose » qui s'appelle demain?... Ici, pour la loi, demain compte à peine et pourtant, au sortir de la prison ou du bagne, il est si facile de prévoir, et presque toujours à coup sûr, *de quoi demain sera fait!*

Demain, pour tous presque sans exception, que la peine ait été de durée longue ou courte, que ce soit la première ou la vingtième, demain — comment le nier? — c'est la rancune, la colère (2), toujours plus de misère qu'auparavant et toujours moins de sympathie et d'estime; dans l'oreille, l'écho des mauvais conseils entendus; dans le cerveau le souvenir de visions honteuses, — point de travail, et quand la peine a été longue, le foyer dispersé, les amis morts, un monde nouveau, du monde ancien qu'on a connu rien n'étant resté en place que les bouges où la chute morale a commencé. — Pour ceux qui ont traversé sans s'en imprégner l'atmosphère empestée des prisons communes, ou qui ont compris le terrible enseignement de la cellule, pour les âmes fortes, presque héroïques, qui ont réfléchi, qui se sont repenties, demain n'est-il pas un gouffre effrayant, alors même que la surveillance de la haute police n'a pas été prononcée? Car demain, pour peu que la première faute ait été grave, c'est toute la rigueur impitoyable d'une société qui, elle, condamne à perpétuité quand la loi n'a condamné que pour un temps; c'est « quelque chose de dur et d'infranchissable qui s'est élevé entre le libéré et le monde pendant qu'il était en prison »; ce sont ses patrons d'hier qui lui ferment la porte de l'atelier, ses camarades qui le repoussent (il n'existe pas d'ouvrier plus sévère, plus terriblement inflexible que l'ouvrier français), sa famille qui ne le connaît plus; c'est de nouveau toute la douloureuse passion de Jean Valjean, car ceux-là même qui prêchent si éloquemment le repentir ne croient pas au repentir quand il existe, et Myriel n'a pas eu de successeur. Alors, à cette heure critique où la régénération était si facile, où elle dépendait d'une main charitable tendue et d'un seul acte sérieux de solidarité, demain, à moins que le hasard n'ait mis sur son chemin une société de patronage (et l'on sait combien le sort est avare), hélas! c'est le découragement qui, d'étape en étape, va conduire le malheureux à la récidive; c'est l'âme qui s'abandonne, le cœur qui s'effondre, l'estomac qui se révolte; demain, « il comprend qu'il n'est plus de ce monde et qu'il n'y a plus de place pour lui à la lumière du soleil, et il s'engloutit, il tombe dans la zone souterraine »; « c'est la misère, le désespoir, la rupture de ban, le vol (1) », et le crime devenu profession. — Et de même, mais à échéance plus brève encore, pour les autres, pour ceux que le mal a pris dès la première heure comme une tenaille, natures faibles et incultes qui n'ont même pas cherché à lutter, dans la promiscuité de ces écoles normales du vice qui sont nos prisons (2), contre les enseignements des vieux malfaiteurs endurcis et qui ont si vite remplacé la honte par l'effronterie; pour ceux-là surtout qui étaient déjà récidivistes, chevronnés de la *pègre*, qui connaissent les maisons de justice comme s'ils y étaient nés et le Code pénal comme s'ils étaient docteurs en droit, demain, c'est toujours le *crime* et le *délit-profession*. « La prison n'est-elle pas le dépôt du régiment? » Et dans cette catégorie d'individus, « un libéré est-il autre chose qu'un soldat qui rejoint le corps »? Du reste, le temps de sa peine n'a pas été perdu. Il l'a employé à former des associations en règle, à recruter des acolytes, à monter les beaux coups de l'avenir. Et alors, demain, parfois après quelques tentatives de travail, après quelques efforts vite découragés, quand il aura mangé et bu sa *masse* avec des filles, sans entraves d'aucune sorte, — la surveillance est aussi légère à porter dans les tapis-borgnes qu'elle est lourde dans les chantiers (3), — fort de l'expérience acquise et des alliances contractées, chef d'une bande cent fois plus savamment montée que ne l'ont jamais été celles des Abruzzes et de la Sierra Morena, de plus en plus cynique, se targuant toujours davantage de son infamie de proxénète (4) et de voleur, le récidiviste recommence la série de ses exploits. Ayant un peu plus souffert, demain il sera beaucoup plus rusé et plus féroce. Demain, pour rattraper

(1) *Observations de la cour de cassation*, janvier 1873.

(2) *Étude sur la question des peines*, *passim*, p. 4, 5, 7, 8, 9, 225.

[illegible]

miers mois qui suivent la sortie de la prison, *d'où cette conclusion* [illegible] *principale cause de l'accroissement de la récidive* ».

[illegible]

dialogues tels que celui-ci : « Comment vivez-vous? — J'ai ma mai- [illegible] (Ici le mot vulgaire pour *proxenètes*.) C'est-à-dire : Vivent L... et C...! »

la morte-saison de la prison, c'est avec une violence décuplée qu'il prélèvera sur la société une contribution plus forte et plus sanglante... Ainsi, pour me résumer, par cette raison que, leur peine une fois subie, la loi laisse sans secours les libérés repentants et qu'elle rouvre elle-même la carrière aux malfaiteurs de profession, demain, c'est quarante mille nouveaux attentats contre l'État, les personnes et la propriété, quarante mille attentats qu'on pouvait éviter, tantôt avec un peu de pitié et tantôt avec un peu de rigueur.

Il y a des exceptions à la fatalité qui, dans notre système pénitentiaire d'aujourd'hui, entraîne le libéré de la veille à de nouveaux attentats? Certes, mais si peu nombreuses! N'ai-je pas montré au début de cette étude que sur l'ensemble des individus arrêtés l'année dernière à Paris, plus du quart avait été condamné plus de quatre fois depuis 1870? Sur 100 libérés de la maison centrale de Poissy, 90 ne sortent de prison que pour devenir aussitôt récidivistes (1).

Ainsi, l'insouciance de la loi pour le lendemain de la peine, telle est à la fois l'une des causes principales des récidives et du péril récidiviste. Comment parer à ce double mal sinon en assurant ce lendemain? Pour le libéré qui n'est pas un récidiviste légal, il faut fonder partout des comités de patronage afin qu'il puisse toujours, chaque fois que tout sentiment d'honneur n'est pas mort en lui, se réhabiliter par le travail et devenir un serviteur utile de son pays. Contre le récidiviste qui est un criminel de profession, il faut prononcer la transportation à perpétuité dans une colonie pénitentiaire; c'est le seul moyen de sécurité pour la société, c'est la dernière chance de rédemption pour le repris de justice.

Je ne puis qu'indiquer ici la grande question du patronage. Tous les juristes (2), tous les magistrats (3) n'ont qu'un seul sentiment à cet égard : le patronage est la seule solution de ce problème : comment empêcher les égarés d'un jour de devenir les malfaiteurs endurcis du lendemain? Comment sauver les malheureux que l'abandon conduit tout droit à la misère et que la misère ramène fatalement au crime? L'expérience déjà faite est décisive. Chaque fois (4) qu'un comité de patronage a pris un libéré, elle l'a sauvé, elle en a refait un homme. Seulement, les comités sont très rares, et, du reste, quand bien même l'initiative privée suffirait à fonder en face de chaque maison de justice un comité de patronage, l'État a-t-il le droit d'abdiquer devant une initiative, pour noble et féconde qu'elle soit, l'une des plus graves responsabilités morales qui lui incombent? Je ne le pense pas. J'estime qu'il appartient à l'État de construire lui-même un pont entre la prison et la société et d'intervenir directement dans cette heure unique où le libéré hésite entre Ormuzd et Ahriman (1). Si le régime de la cellule a été tel qu'il doit être, si le condamné a été sérieusement contraint à regarder sa faute en face et à réfléchir, il est presque impossible, au moment où la porte de la prison se rouvre devant lui, qu'une voix impérieuse ne parle dans sa conscience et que le désir de se refaire une vie honnête ne renaisse en lui. C'est à cette minute de convalescence morale qu'il faut le prendre, qu'il faut mettre à portée de sa main les instruments de sa réhabilitation par le travail, que l'Etat doit lui offrir son propre patronage quand celui des comités privés fait défaut (2), qu'il doit lui ouvrir toute grande « cette soupape de sûreté des sociétés vieillies et surexcitées, l'émigration des délassés (3) ». Il est certainement loisible au libéré de refuser les offres qui lui sont faites ou d'en mal user. Ce qui importe, c'est que la société ait rempli tout son devoir à son égard, d'abord parce que c'est le devoir, ensuite parce que celui qui, mené à l'entrée de la route droite, s'est volontairement rejeté dans les sentiers de traverse, celui-là est un ennemi contre lequel on est en droit d'être implacable. Le physiologiste peut encore le considérer comme digne de pitié. Le législateur ne doit plus voir en lui qu'un rebelle qu'il faut rendre impuissant. Puisque la planche de salut lui a été tendue et qu'il l'a repoussée, la conscience sociale peut être en repos. Il s'est mis lui-même au ban, il doit en supporter toutes les conséquences. — Quand une femme qui a faim se vend pour avoir du pain, c'est la société qui est coupable. Mais quand une femme qui a du pain se vend pour avoir de la brioche, la société peut suivre l'exemple de Ponce Pilate. Il en est de même dans l'espèce. Dès que la loi n'a rien négligé pour assurer le sort des libérés, elle peut être inflexible pour les récidives. On a, je suppose, supprimé la surveillance de la haute police (4) parce que cette peine accessoire, plus dure bien souvent que la peine principale, est directement con-

---

1. *Rapport* [illegible] pour le directeur de la [illegible] 1875.

2. MM. [illegible] Bonneville de Marsangy, [illegible], Michaux, [illegible], Vaucher, [illegible] Wolowski, [illegible]

3. [illegible] *Rapports* [illegible] : Aix, [illegible] p. 20, Montpellier, p. 40, [illegible] p. 104, [illegible] Lyon, Bordeaux, p. 21, [illegible] p. 356, [illegible] p. 197, [illegible] Douai, p. 71, Riom, p. 92, Aix, p. 120, Orléans, p. 149, Lyon, p. 189, Toulouse, p. 262, Bourges, p. 3[illegible]4, Nîmes, p. 413, Bastia, p. 443, Pau, p. [illegible] 524, [illegible]

4. [illegible] Coulès, par M. Charles [illegible] M. Jules [illegible] Robin, par M. Jules [illegible] de Lyon, Bordeaux, Rouen, [illegible] Brest, Nancy, [illegible]

(1) « Il pourrait être établi dans chaque département un comité de [illegible] de direction, chargé de former des sociétés de patronage [illegible] et seraient reconnues personnes civiles. » (*Rapport* de la cour d'appel d'Agen, p. 76.)

(2) Par exemple, pour le défrichement de nos 1 200 000 hectares de terres incultes :

10 000 hectares dans les dunes de l'Hérault, de la Gascogne, de la Charente-Inférieure, de la Loire-Inférieure, de la Vendée, du Finistère [illegible] plantés de pins); — 100 000 en Corse et 650 000 de l'embouchure de l'[illegible] *Fr*[illegible] t. XXIX.)

(3) Michaux, *la Question des peines*, p. 220.

(4) La loi du 30 janvier 1874 est moins mauvaise que la loi du [illegible] 1851. [illegible] le chiffre des ruptures de ban qui va croissant : 3738 en 1874, 3898 en 1875, 4137 en 1876, 4297 en 1877, 4467 en 1878.

traire à l'action du patronage [illegible], parce qu'elle pousse au mal par la misère qu'elle impose, parce qu'elle engendre l'impossibilité du travail qui engendre de nouveau le délit (2). On a doublé l'action du patronage par l'adoption générale du système de la libération provisoire. On a organisé une émigration régulière pour l'Indo-Chine et pour l'Afrique. Si le libéré répond par la guerre à cette grande paix du travail si généreusement offerte, s'il devient récidiviste, la justice ne serait plus la justice si elle ne le traitait pas avec une rigueur sans pitié. Le criminel endurci, celui que les Anglais appellent d'une expression si juste *the old offender*, doit être abandonné à toute la sévérité du code. Il n'est digne d'aucune miséricorde. Le ménager — après la réalisation des réformes que je viens d'indiquer, — s'apitoyer sur la destinée qui l'a perdue, chercher à sa perversité des circonstances atténuantes, voir autre chose en lui qu'un danger social, c'est faire preuve d'une naïveté coupable, c'est assumer la responsabilité de ses futurs forfaits, c'est altérer dans l'esprit de la nation toute notion du juste et de l'injuste (3). Plus vous avez été indulgent pour les premiers faux pas d'un malheureux, plus il convient d'être implacable contre les attentats répétés d'un criminel. C'est une vérité élémentaire, c'est l'A B C du droit, d'une justice réellement distributive. *Ut pro parvis parva, sic pro majoribus majora parari referatur.* Or, la plus grave des circonstances aggravantes, c'est le fait même de la récidive. Cupiditas [illegible] *tum.* Et Pothier, avec [illegible] *auget peccatum et pœnam.* « Ils ont voulu la guerre, qu'ils l'aient! » Puisqu'ils ne désarment pas contre la société, la société les rejette hors de son sein. Elle doit transporter les récidivistes.

1) Avis unanime de toutes les cours d'appel de France dans *Travaux parlementaires*... Angers, t. X, p. 21, Montpellier, p. 20, Aix, p. 77, Besançon, p. 104, Limoges, p. 164, Rennes, p. 213, Aix, p. 293, Dijon, p. 350, Nancy, p. 371, Caen, p. 408, Rouen, p. 432, Chambéry, p. 466, Grenoble, p. 508, Douai, t. V, p. 7, Riom, p. 42, Aix, p. 122, Orléans, p. 150, Lyon, p. 193, Toulouse, p. 2[illegible], Bordeaux, p. 362, Nîmes, p. 415, Bastia, p. 443, Pau, p. 466, Poitiers, p. 496, Bordeaux, p. 527, Paris, p. 561.

2) Ortolan, *Éléments de droit pénal.*

3) De Gerando, *De la Bienfaisance publique*, t. III, p. 432. [illegible] dans une circulaire de l'administration pénitentiaire en date du 15 octobre 187[illegible] « S'il ne s'agissait que de venir en aide à des hommes frappés par la justice, repentants et désireux de vivre d'[illegible] en respectant les lois, le patronage [illegible] utilité. Mais l'essai que nous allons tenter aura une portée bien plus grande : il permettra de désarmer ceux qui ont la ferme volonté de se réhabiliter et ceux qui, réfractaires à toute [illegible] tion, sont [illegible] à ne demander qu'au vol et au désordre leurs moyens d'existence. Le patronage servira [illegible] compensations, qu'ils lui imposent. On sait que, dans l'état actuel des choses, ces individus, lorsqu'ils sont de nouveau traduits devant les tribunaux, prétendent que leur [illegible] d'autres côtés, ils sont dans l'impossibilité de se procurer du travail. Cette allégation est souvent mensongère. Dans tous les cas, elle ne pourra plus se produire [illegible] montrer d'autant plus sévères qu'ils seront complètement éclairés sur la moralité des individus poursuivis. Et comme ces faits se produiront encore fréquemment, le législateur sera amené à fixer son attention sur ces libérés incorrigibles, toujours portés à se livrer au vagabondage ou à troubler l'ordre public par leurs attentats criminels. S'il est constaté que les lois en vigueur sont insuffisantes pour réprimer leurs excès, on reconnaîtra la nécessité d'y pourvoir par des dispositions plus sévères et plus efficaces. Tel sera, je n'en doute point, un des résultats de l'essai du patronage qui va être tenté. »

V.

Quelle serait, dans ces caractères généraux, cette transportation des récidivistes?

D'abord, elle doit être perpétuelle, à moins de l'intervention souveraine de la grâce. Du moment qu'un individu est reconnu dangereux pour la société, la logique veut qu'il en soit écarté à jamais. Si l'on veut donner à ce malheureux une chance sérieuse de se créer une vie nouvelle, l'expérience enseigne qu'il faut commencer par tuer en lui l'esprit de retour. Rien de plus barbare, en effet, que de permettre à certains condamnés de rentrer dans la métropole. Il suffit, si l'on en veut la preuve, d'ouvrir au hasard la *Gazette des Tribunaux*. Renvoyer un forçat en France, c'est, neuf fois sur dix, décréter sa rechute morale plus une demi-douzaine de vols, de viols et d'assassinats (1); c'est dans le court espace de deux ans, du seul fait de l'article 4 de la loi du 30 mai 1854 (2), *neuf cent soixante-douze crimes et délits.* Rien de plus stérile, d'autre part, que la résidence temporaire des transportés libérés. Ils résistent avec une obstination invincible à toute idée de colonisation. Ils construisent un *carbet* ou cabane, donnent le moins de travail possible en échange des vivres et du salaire que l'administration leur accorde et attendent, dans la fainéantise, ou l'occasion de s'évader ou le jour du rapatriement. « Quelle que longue que puisse être l'attente, leurs yeux ne quittent pas le point où l'on doit s'embarquer. La colonisation pénale n'a rien à espérer d'eux (3). » Ils ne sont pour elle qu'une lourde charge.

La transportation ne doit être subie que dans nos colonies les plus lointaines : à la Nouvelle-Calédonie, dans l'archipel Gambier; à la Guyane, dans la vallée du Maroni; peut être

(1) La cour d'appel de Rennes (t. V, p. 218) rappelle dans ses observations l'histoire d'un nommé Lhospitalier, repris de justice, [illegible] 1850 [illegible] a peine débarqué, plusieurs vols, un viol, de nombreux attentats à la pudeur et un assassinat. Il fallut l'exécuter à Saint-Nazaire en 1871. Ce forçat, s'il avait été gardé à la Guyane, serait peut-être devenu un des bons ouvriers du Maroni. En tout cas, Saint-Nazaire eût [illegible] 1878 (*Compte général*, p. 118, 119 et 124), je trouve 528 récidivistes [illegible] *général*, p. 123, 130 et 131.)

2) [illegible]

3) [illegible]

un jour ou l'autre, à Madagascar et dans l'Indo-Chine. C'est à tort qu'on a parlé de l'Algérie. D'abord parce qu'elle est trop près et que la station y est trop facile; ensuite et surtout parce que l'Algérie n'est plus, à proprement parler, une colonie; elle est, au sud de la Méditerranée, la continuation de la France; elle a atteint ce degré de culture qui ne permet plus de tenter impunément le mélange des travailleurs libres et des travailleurs condamnés (1). Il est déjà trop tard pour qu'on puisse, avec quelque profit, y appeler les déclassés et les réfractaires de nos villes. « Que dirait l'Europe, demandait un jour Franklin, si nous lui envoyions nos serpents à sonnettes? » On a le droit d'envoyer les serpents à sonnettes que dans les pays à demi sauvages. Choisissez comme lieux de transportation pour les récidivistes des climats salubres. L'humanité n'exige rien de plus. Or, à la Nouvelle Calédonie, l'année n'est qu'un long printemps, la température descend rarement au-dessous de 14 degrés et s'élève rarement au-dessus de 25, on y a vu des troupes séjourner six mois sous la tente sans qu'une maladie se déclarât parmi les hommes; en 1877, la mortalité y était de 2,76 pour 100, elle avait été de 3,53 l'année précédente; la moyenne des jours de maladie était de 2,46 (2). Même climat au Gambier. A la Guyane, cette terre si calomniée, dans une année mauvaise, 1877, la proportion des malades est de 7,60 pour 100 et celle des décès à 6,90. Dans des années ordinaires (1863 et 1864), la mortalité est de 5,70 pour 100, et de 4; au Maroni, dans les années correspondantes, elle est de 2,40 et de 2,50 (3) et cependant, en France, dans les mêmes années, elle était dans les maisons centrales de 5,59 et de 5,43, parmi les réclusionnaires de 6,62 et de 5,59, parmi les condamnés aux fers de 8,69 et de 7,40, au pénitencier de Belle-Isle de 12,09, à Casabianca (Corse), de 20,87 (4). Ne serait-il pas logique d'envoyer à la Guyane les malfaiteurs les plus endurcis, ceux dont il s'agit seulement de débarrasser la mère patrie et dans les îles de l'Océanie les autres, les moins coupables, ceux qui ne sont pas encore tout à fait enlisés dans le vice, ceux qu'on peut encore éventuellement ramener au bien?

La transportation ne doit jamais être prononcée que pour des délits de droit commun et les peines politiques (5) ne doivent même pas être comptées dans le calcul de récidive légale. Cela tombe sous le sens, comme il n'est pas moins évident qu'un malfaiteur qui se mêle de politique n'est pas un homme politique, mais un malfaiteur. Ne passe-t-il pas indifféremment de la bande des Cartouche et des Maillot le jaune à celle des Trestaillons et des Mainville? Aussi bien, c'est la confusion des condamnés politiques et des condamnés de droit commun qui, par trois fois, a compromis nos lois les mieux conçues de transportation. La loi du 8 juin 1850 est morte de l'assimilation des insurgés de juin à des criminels vulgaires. Le mélange des libérés en rupture de ban et des membres des sociétés secrètes a déshonoré et tué le décret-loi du 8 décembre 1851. La loi du 3 avril 1872 a retardé de dix ans les progrès de la colonisation en Nouvelle-Calédonie. En effet, le condamné politique, quel qu'il soit, ne se considère jamais comme un criminel, et, dans la réalité, il n'est pas autre chose qu'un prisonnier de guerre : un vaincu. Mais le criminel de droit commun qui vit près de lui ne tarde pas à prétendre qu'il n'est, lui aussi, qu'un vaincu et à vouloir confondre le châtiment de ses forfaits avec la peine d'une défaite politique. De là, les refus obstinés de travailler, les révoltes de chaque jour. De là, l'échec de tous les essais de colonisation qui ont été tentés depuis un demi-siècle.

Tout malfaiteur de profession doit être transporté. Mais un récidiviste légal est-il toujours un malfaiteur de profession? Évidemment non. Un homme qui, après avoir été condamné à un emprisonnement d'un an et d'un jour, commet plus tard un délit de pêche ou de roulage est un récidiviste légal. Mais il n'est point prouvé qu'il soit un danger pour la société. Donc, il faut distinguer entre deux séries de cas.

A mon sens, la transportation doit être obligatoire, *sauf en cas de décision contraire prononcée par le tribunal ou la cour*, pour tout récidiviste légal qui aura été condamné pour *récidive de crime à crime ou de délit à crime* (1). La loi

(1) Ch. IV. — *Des peines de la récidive pour crimes et délits.* — *Article* 56. — Quiconque, ayant été condamné à une peine afflictive ou infamante, aura commis un second crime emportant, comme peine principale, la dégradation civique, sera condamné à la peine de bannissement. — Si le second crime emporte la peine du bannissement, il sera condamné à la peine de détention. — Si le second crime emporte la peine de la réclusion, il sera condamné à la peine des travaux forcés à temps. — Si le second crime emporte la peine de la détention, il sera condamné au *maximum* de la même peine, laquelle pourra être élevée jusqu'au double. — Si le second crime emporte la peine des travaux forcés à temps, il sera condamné au *maximum* de la même peine, laquelle pourra être élevée jusqu'au double. — Si le second crime emporte la peine de la déportation, il sera condamné aux travaux forcés à perpétuité. — Quiconque, ayant été condamné aux travaux forcés à perpétuité, aura commis un second crime emportant la même peine, sera condamné à la peine de mort. Toutefois l'individu condamné par un tribunal militaire ou maritime, ne sera, en cas de crime ou délit postérieur, passible des peines de la récidive qu'autant que la première condamnation aurait été prononcée pour des crimes ou délits punissables d'après les lois pénales ordinaires.

Article 57 (ainsi remplacé par la loi du 13 mai 1863) : Quiconque, ayant été condamné pour crime à une peine supérieure à une année d'emprisonnement, aura commis un délit ou un crime qui devra n'être puni que de peines correctionnelles, sera condamné au maximum de la peine portée par la loi, et cette peine pourra être élevée jusqu'au double. — Le condamné sera, de plus, mis sous la surveillance spéciale de la haute police pendant cinq ans au moins et dix ans au plus.

Article 58 (ainsi remplacé par la loi du 13 mai 1863) : Les coupables condamnés correctionnellement à un emprisonnement de plus d'une année seront aussi, en cas de nouveau délit ou de crime qui

ordonnera la transportation impérativement, comme conséquence de toutes les peines temporaires prononcées par le Code dans ces deux hypothèses. Peu importe que le jury ait admis des circonstances atténuantes ayant pour effet de substituer aux peines criminelles des peines correctionnelles. Du moment qu'un récidiviste en état de récidive légale commet un *crime*, il doit être présumé malfaiteur dangereux et la science rationnelle conclut qu'il soit transporté à l'expiration de sa peine principale. En effet, si la transportation ne domine pas tout l'ensemble du système pénal, si tout repris de justice n'en sent pas la redoutable menace peser incessamment sur sa tête; s'il peut espérer, à l'heure où il projette un second forfait, que cette expatriation perpétuelle ne sera pas l'inévitable conséquence de la découverte de son crime, rien n'est fait, tout sera à recommencer demain. Puisque la mansuétude du châtiment incite à la récidive, il est évident que, seule, la terreur de la peine peut en détourner (1). Il faut, ainsi que la Constituante et la Convention l'avaient si bien compris, que la transportation des récidivistes pour crime soit déclarée obligatoire (2). Seulement, comme la justice sans la miséricorde n'est pas la justice, on doit permettre à la clémence du juge (3) d'adoucir en certain cas, mais par délibération spéciale mentionnée dans l'arrêt, la dureté inflexible de la loi. Soit un malheureux qui, condamné une première fois à une peine afflictive, par exemple, se laisse emporter, après huit ou dix années de bonne conduite, à un second attentat. Pour le Code, il est un récidiviste légal. Mais pour la justice, il n'est pas un malfaiteur de profession, [illegible] contre lequel la loi est dirigée, l'*habitual criminal* des Anglais. Il n'y a de vraies récidives que les récidives qui ne font pas attendre. Les longues années de repentir et de travail qui ont suivi la première faute ont refait à ce coupable comme une innocence, et dès lors une décision du tribunal peut et doit intervenir en sa faveur. Il subira la peine de sa dernière faute, mais il sera dispensé de la peine accessoire qui est destinée à frapper non pas un attentat particulier, mais la persistance obstinée de certains réfractaires à renouveler sans cesse leurs attentats. Soit encore un récidiviste de délit à crime chez qui la ténacité, la profession criminelle n'est pas évidente. Il est tel ensemble de circonstances et même simplement tel crime où la peine accessoire de la transportation pourrait paraître à bon droit un châtiment disproportionné (1), où la sécurité sociale ne le réclame pas, et où le magistrat devra intervenir par un arrêt motivé pour en prononcer la dispense. Sa conscience décidera. Cette puissance de remettre la peine ne serait pas une innovation dans le Code. Elle appartient déjà au magistrat pour toutes les peines qui sont accessoires d'un délit et non d'une peine (2), comme l'interdiction, en tout ou en partie, de certains droits civiques, civils et de famille (3), l'incapacité d'exercer à l'avenir certaines professions, les interdictions en assignations de séjour (4), l'incapacité perpétuelle d'être juré (5), le spectacle particulier accessoire de l'exécution capitale pour crime de parricide (6). Et puis, ne reste-t-il pas toujours pour les cas exceptionnels le recours à cette attribution souveraine du pouvoir exécutif, le droit de grâce?

Quant aux [illegible] *à délit*, il est évident que la procédure ne peut pas être la même à leur égard. La criminalité de profession est manifeste lorsqu'un crime a suivi de près l'exécution de la peine qui a donné sa base à la récidive légale. Mais il n'en est pas ainsi lorsque le second terme de la récidive est un délit, ou lorsque l'accusé est de ces coquins prudents qui se cantonnent dans les petits méfaits jusqu'à ce que l'habitude de la loi violée les pousse à en commettre de grands. Leur culpabilité immédiate étant moindre, il est impossible de les transporter *de plano*. Et pourtant, est-il moins nécessaire de pouvoir, à un moment donné, en débarrasser nos grandes villes? Je ne le pense pas : la petite criminalité est le noviciat de la moyenne, la moyenne est le stage de la grande, et l'on a trop oublié depuis quelques années qu'un bon système pénal n'est pas tant celui qui punit durement que celui qui préserve sûrement. Même je dirais volontiers que c'est surtout contre la masse de ces délinquants d'habitude, voleurs et vagabonds dont les condamnations se chiffrent d'ordinaire par vingt et par trente, qu'il importe de réviser le Code pénal. Car il en est maintenant de la guerre contre le crime

---

[illegible]

plus.

[illegible] loi, les cours d'assises peuvent, après délibération mentionnée dans [illegible] infamantes temporaires.

[illegible] XVIe siècle : Au premier vol, le coupable sera pilorié; au second, il sera pendu..., ou même, lorsqu'elle disait, comme en 91 : La peine [illegible] Récidive, tome Ier, préface, p. iij.)

(2) Quelques très bons esprits, des plus libéraux, les membres du comité républicain radical du XXe arrondissement de Paris, entre autres, ont pensé que cette transportation pouvait s'opérer par voie administrative. Je suis, pour ma part, d'un avis diamétralement opposé. Dans une démocratie comme la notre, une pénalité aussi grave ne doit être prononcée que par la loi.

[illegible] pliquer cet exposé, de m'en tenir aux dispositions actuelles de notre code d'instruction criminelle, d'après lequel le jury a pour toute mis- [illegible] qui n'a pas établi de jury correctionnel. Je ne saurais aborder ici, dans un sens quelconque, la question souvent posée de la réforme du code d'instruction criminelle.

[illegible]

lyonnaise.

[illegible]

[illegible] de l'[illegible] guerre : la grosse cavalerie ne donne pas [illegible] ment, et c'est contre elle qu'on est le moins armé.

[illegible]

[illegible]

LE DAMOISEL DE CABESTAING

Vieux conte

I.

L'aventure de [illegible] Cabestaing, que je me propose de mettre ci-après en écriture, remonte, selon le dire des [illegible] et quatre de la Nativité, alors que le roi d'Aragon (Alphonse deuxième) détenait le Roussillon parmi ses fiefs. Et maintenant que chacun est duement averti, j'entreprends mon narré sans autre glose.

[illegible] comme tout chrétien le sait, en la saison des nids d'oiseaux), la chambrière Gilberte, levée en même temps que le soleil, attendait au bas des degrés.

Dès que le rêche baron, en robe courte et chausses collantes, eût entrepris sa matinale promenade dans le préau, la jouvencelle, d'un pas léger, monta et pénétra dans la grand'-chambre où la mirifique Marguerite achevait ses rêves.

— Madame, Dieu vous garde ! L'heure est passée de clore l'œil, d'autant qu'avez longue course à fournir avant la [illegible].

— Toute route paraît douce à qui va se divertir. Mais n'entends-je pas la pluie ?

— Nenni. On ne découvre que du bleu au ciel, avec rayons clairs qui font briller les fleurettes.

— Pour lors revêts-moi sans plus tarder.

La baronne se mit en mouvement dans le lit seigneurial, lequel était fort vaste, et de la ruelle advint au bord. Damoiselle Gilberte aussitôt lui présenta le peigne, les perles et rubans, fil et aiguille ; puis tendit coitement le miroir, durant que Madame se parait la tête. Les cheveux noirs, fins et luisants, s'étalaient en si forte abondance sur la courtine que c'était merveille. Par dessous, frais visage orné de nez mutin et de lèvres purpurines. Ensuite la Gilberte, une serviette sur l'épaule, approcha un bassin d'argent rempli d'eau. Madame se baigna congruement le front et la face, ainsi que les bras jusqu'aux coudes ; s'essuya et posa sa gorgerette. Ceci fait, elle se leva. La chambrière serra les lacets, ajusta la cotte ; après avoir taillé les ongles, emprisonna les pieds dans de mignons patins de velours. Agrafer la ceinture ne fut pas besogne ardue, car Madame avait corps plus svelte que quiconque ; coiffer le chaperon exigea plus de politique, vu la grosseur des tresses.

Quand la châtelaine enfin fut attifée, le miroir une dernière fois consulté lui renvoya si galante réponse qu'elle ne put réprimer un sourire.

Gilberte déposa dans un coffre les habillements de fête et autres menues merceries ; dans la boîte de fer elle rangea bagues et colliers, et soigneusement croisa les fermoirs.

La baronne coula un fin mouche-nez dans son aumônière et dit :

— Annonce à Messire que tôt je descendrai, et recommande à Guillaume de venir céans pour enlever le bagage. Jusque-là je réciterai mes oraisons.

Elle n'avait guère eu le loisir d'en débiter plus long que le cinquième *Pater*, que déjà on grattait à l'huis. Peu après, la portière fut soulevée, et un gentil damoisel entra. C'était l'ancien écuyer du baron, passé de fraîche date au service de dame Marguerite. Et voici comme le puîné de Cabestaing avait de la sorte changé d'office :

II.

Raymond, surnommé Tête-de-Chêne, seigneur haut justicier de Castel-Roussillon, baron d'Ax, avait renom d'homme mal gracieux, mais expert en toutes les joutes. Il ne connaissait point les paroles melliflues, haïssait les festins et miévreries, ne supportait qu'en rechignant les femmes et les joueurs de viole. Il trouvait plus véhémentes délices à endosser la cotte de mailles, enfourcher un cheval hargneux et coucher la lance. Le bonnet fourré pesait plus lourdement sur son chef qu'un casque de fer. Rire et jouer dans les assemblées lui paraissait temps perdu ; il aimait mieux distribuer les horions en pleine campagne, quitte à en attraper lui-même par ci par là, ce qui arrive aux meilleurs chevaliers et sert plus que les in-folio à leur enseigner la philosophie. Un coq se serait plus volontiers passé de ses ergots que le sire de ses éperons. C'était vraiment le fils de ces temps rudes où le premier baron naquit du *baro*, valet porte-faix des capitaines francs. Aussi ceux qui le connaissaient furent-ils notablement ébahis de lui voir choisir pour épouse la plus fringante et la plus folâtre des jouvencelles de la duché ; et, comme il refusa par la suite de se croiser sous la bannière du preux Richard, d'aucuns crurent à une amoureuse mollesse causée par maléfice. Erreur majeure. En conduisant à l'autel la très précieuse Marguerite de Pons, l'honnête sire ne songeait qu'à perpétuer sa race. Que la compagne fût belle, tant mieux : les hoirs n'en seraient que plus parfaits. Il n'en chercha pas plus long en prenant femme.

Une fois marié et à l'user, il découvrit que la dame avait le cerveau garni d'autres pensées que lui-même, qu'elle cherchait souventes fois midi à quatorze heures, se montrait friande de choses sublunaires et semblait fort marrie de rester claquemurée en un donjon, loin des danses et courses de bagues. Il fut grandement étonné du prodige et résolut de porter remède à ces fantaisies par les moyens de douceur. Donc il la promena au vol de l'épervier, lui montra en la salle des armuriers l'épée à deux mains de feu son bisaïeul, lui fit visiter les héronnières et le chenil des chiens fauves : elle bâilla. Pour lors il se mit à lui raconter au moins une fois

par semaine l'histoire de son sénéchal, lequel avait été écartelé par les Pastoureaux : elle s'endormit. Joignez-y que, lorsqu'il lui donnait l'accolade, elle lui trouvait d'ordinaire la barbe bien fort dure. Au demeurant, Madame s'ennuyait.

Messire alors devint soucieux, et, comme les soumissions prolongées n'étaient point son fait, il mit fin aux promenades et lui commanda d'être plus joyeuse. Peu docte en l'art d'apprivoiser les dames, il orna sa semonce de périphrases et interjections qui ne sont point mentionnées dans les livres sacrés; d'où s'ensuivit que la baronne, soudainement stomaquée, leva l'œil vers les nuages et abondamment larmoya. Ce que voyant, il redoubla de courroux, ce qui gâta encore les choses. La [illegible]

Mondit Raymond, fort découragé et saisi d'inquiétude, entra en méditation. Il estimait qu'on dresse les épousées de la même façon que les chevaux. Or, dès que je n'ai pu la faire marcher, songeait-il, ni par caresses ni par éperons, il [illegible] écarts.

Il comptait nonobstant sur la venue des enfants pour occuper [illegible] de méchef domestique, il n'osa delaisser son fief, par crainte de ces méchantes aventures [illegible] maris qui s'attardent ez contrées lointaines. Voilà pour quel motif il ne suivit pas Richard à la croisade.

Et les deux habitants de Castel-Roussillon, enclos derrière [illegible]

III.

Fortune traîtresse tendit bientôt d'autres embûches à monsieur le baron [illegible] l'invitaient plus specialement à resserrer les barreaux de la cage, il fut contraint de donner la volée à l'oiseau. De fait, la [illegible] épousé dans l'intervalle Amauri de Tarascon, dont la châtelainie était assise sur les bords de la rivière d'Ariège, à cinq heures de marche tout au plus. L'habitude s'imposa bientôt entre les alliés d'échanger visites et festiner l'un chez l'autre, par complexion d'amitié loyale. Or la gente Agnès, pire que sa sœur, à savoir enjouée comme un démon, possédait un époux pire que toutes les deux réunies, j'entends goguenard, éventé, avide de s'ébattre et ne se plaisant qu'en folles compagnies. Qui allait à Tarascon trouvait sans faute la grand'-salle remplie de gens en branle. Et quels gens, mon Dieu! Écoutez, car leur signalement nous importe.

A l'époque dont il est question ici, on vit une chose nouvelle dont le temps passé n'avait en rien annoncé l'approche. Les moines, qui s'occupaient fort d'écritures antiques au fond de leurs moûtiers, avaient tout doucement répandu autour d'eux [illegible] des superfluités du [illegible] façonnés en rimes, et partant des chansons. La mode survint donc [illegible] satires, [illegible] lire des [illegible] même herbe. Depuis lors on a surnommé ces jolis inventeurs les troubadours, par ce motif que notre verbe *troubar* signifie : trouver. Et ces trouveurs, puisque l'appellation leur échet, aimaient par-dessus tout à faire assaut public de romances nouvelles, quérant du même coup plaisir et renommée. Ils célébraient à l'envi la chevalerie, qui mérite force louanges, et l'amour, qui, à tout prendre, n'en mérite guère. Pourtant, plus ils allèrent, plus ils donnèrent la préférence à l'amour, ayant en ceci les dames pour complices. D'où je conclus que ces inventions n'étaient que sottises. Des galants de tout âge et de tout état s'en mêlaient, couraient à foison villes et châteaux, en chaque lieu fêtés et comblés de présents. Ceux qui avaient la voix rossignolante déclamaient en [illegible] balivernes par des jongleurs. Les astrologues et manieurs de gobelets arrivaient à leur suite, suivis eux-mêmes des bateleurs, qui faisaient danser chiens et animaux de Barbarie. De tous côtés on s'assemblait pour les recevoir, les fêter et prendre plaisir. On ne parlait plus que de chansons, de liesse et d'amour dans ce grand réveil du monde regaillardi.

Or les châtelains de Tarascon étaient à cet endroit plus enflammés que tous autres; ils tenaient, pour ainsi parler, tribunal de troubadours et cour plenière en leur castel. Voilà qui dérangeait âprement mondit Raymond, car cette musique lui incommodait les oreilles, outre qu'il trouvait incongru de voir son épousée riant et caquetant avec ces pèlerins divers, vrais fils de Belzebuth. Mais le moyen de s'en aller ou de ne pas revenir? Il n'en était aucun, sous peine de molester le sire son beau-frère et hôte, qui très fort lui tenait au cœur.

Et il se grattait le front en grommelant.

A force de craindre le danger et d'y réfléchir, notre gentilhomme, bien qu'il ne fût pas trop garni de politique, s'avisa d'un malicieux stratagème. Écoutez ceci. Il nourrissait à son service, en qualité d'écuyer, un jouvenceau de noble lignée Guillaume de Cabestaing, lequel devait apprendre sous lui le métier des armes, selon les us de la chevalerie, jusqu'à l'âge de chausser l'éperon d'or. Le damoisel entrait à cette époque dans sa dix-huitième année. Sa lèvre était encore vierge de poils; ses yeux cristallins épandaient flamme aussi douce que lueur de ver luisant. Franchise et bonté paraient son visage; au moindre émoi, la joue du timide s'empourprait. Ses membres étaient délicats, non chétifs; sa force, encore sommeillante, s'annonçait déjà par une vive souplesse. Il tenait juste le milieu entre l'enfant et le gentilhomme; tel qu'un bouton qui hier encore était bourgeon et sera demain fleur épanouie. Très neuf en toutes choses, courageux et [illegible] seigneur; et celui-ci, le voyant si plaisant, en faisait cas autant que d'un autre lui-même. Toutefois Raymond, avant de s'ouvrir à lui, l'observa de rechef. Et il le vit toujours fier avec les hommes, niais avec les dames, haïssant les balivernes et rêvant de batailles. Messire alors s'accointa de lui [illegible] les a tirées d'une simple côte; comme quoi le monde est plein [illegible]

enfin, l'un [illegible] se trouve placé entre la faiblesse des unes et l'effronterie des autres, d'où résulte la nécessité de leur [illegible] garde. Guillaume fut grandement [illegible] chargé.

— Vois-tu bien, ajoutait le maître, qui connaissait son goût pour les enseignements guerriers et toutes images belliqueuses; quand un castel est mal crénelé, la sagesse commande de prévoir qu'il sera l'objet d'un siège. Il convient alors de doubler les rondes et de placer en la tour portière un bon guetteur. Celui-ci donne l'éveil et — dans le cas d'un coup de surprise — jette pierres et eau bouillante sur la tête de l'assaillant. Adonc, ayant pleine connaissance de ta loyauté, je te baille dorénavant la charge d'être mon sergent d'armes en matière de [illegible] et [illegible]. Quand je m'en serai enterrai par fortune, et mieux encore lorsque les jongleries de Tarascon m'auront fait l'office de pavots, alors tu prendras soin et garde de dame Marguerite. Si quelque pèlerin s'empresse autour d'elle, gros ou menu, tu m'en donneras avis incontinent. Surveille bien les regards de la châtelaine et sache où ils se portent de préférence : l'œil d'une femme en dit souvent plus long que sa bouche. Faire se pourrait que je ne fusse pas là pour recevoir à point ton message; pourlors je m'en fie à toi et à ta bonne dague. Le coup, ne l'oublie pas, doit être porté de bas en haut et sous le tétin gauche. Je vais de ce pas te conduire près de Madame; tu seras, non plus mon écuyer, mais le sien, et ne la quitteras qu'aux heures où je lui tiens compagnie. Respecte-la comme étant ta maîtresse, mais ne la perds jamais de l'œil pour la défense de ton maître. J'ai dit.

Cabestaing, tout interloqué, obéit aux commandements de son seigneur. Il déposa son harnois pour se trousser à la légère. La besogne avait bien changé : au lieu du capitaine bardé de fer dont huit lustres avaient rendu rude la barbe, une suzeraine fleurant bon, sous les mystères moelleux du velours, et sur les joues de laquelle deux fois douze printemps avaient déposé leurs frais rayons. L'écuyer ne faillit pas à trouver la comparaison ardue et la conjoncture péripathétique. De fait, il errait maintenant, du matin jusqu'au soir, autour de ce joli problème qui inspire folie ou sagesse, selon l'heure; qui déjoue tout calcul, brouille l'entendement et s'appelle femme. Le pauvret n'y comprenait goutte; il ne savait point lire dans ce manuscrit-là. Madame tantôt ressemblait à une chatte friande qui, mi-endormie, se pourlèche; tantôt au véloce écureuil qui impatiemment saute parmi les ramées; parfois à la fauvette en joie qui gazouille; d'autres fois à la marjolaine qui manque d'eau et languit penchée. Et tout cela sans crier gare, par caprice, suivant le vent ou la pluie. Le jouvenceau, muet derrière la grand'chaise, s'embrouillait très fort.

Son service, à vrai dire, ne lui pesait point. Le matin, il avait charge d'assouplir et mettre en haleine les chevaux de main jusqu'à l'heure du lever de Madame. Après quoi il escortait celle-ci à la messe, l'épée au côté, portant le missel, marchant par derrière, près du page qui tenait la queue. L'étoffe, agitée par le jeu des hanches, s'allongeait en ondulant de façon bizarre.

— Le diable, songeait alors Cabestaing, a, dit-on, une queue semblable !

A la vêprée, il harnachait le cheval de promenade, sanglait la housse damasquinée et rangeait l'animal près du montoir. La baronne tenait en mépris les haquenées et ne se plaisait que sur un palefroi aux vives allures. Le damoisel, après avoir présenté l'étrier, enfourchait incontinent son destrier noir et suivait à bonne distance. Un tiercelet chaperonné dormait sur son poing; et devant eux, à travers les genêts en fleurs, galopaient les maigres levriers.

Quand la chaleur paraissait trop forte, on allait à pied jusqu'au bosquet, cherchant l'ombrage. Alors damoiselle Gilberte accompagnait, chargée du coussin pour les reposées; et les deux femmes tenaient propos divers, durant que Guillaume, debout à l'écart, grattait du doigt l'écorce des arbres.

Aux repas, il présentait le pain et la viande à sa maîtresse, lui versait à boire; dès qu'elle était rassasiée, lui donnait à laver et déposait l'aiguière sur le dressoir afin de la suivre.

A la veillée, on jouait aux tables (ou, pour parler à la mode nouvelle, aux *dames*); lorsqu'un ménétrier s'était arrêté au châtel pour demander gîte, on le faisait monter et il réjouissait Marguerite au bruit de sa musique. Guillaume servait ensuite les dragées et l'hydromel; après quoi, chacun tirait de son côté pour la nuitée.

— As-tu observé du nouveau céans? interrogeait le mari au détour du couloir.

— Nenni, messire.

— En quel état d'humeur est Madame?

— Elle a chanté sans cause ce matin et larmoyé ce soir sans motif. Ceci passe ma science.

— Fort bien. Veille.

IV.

Le damoiseau veillait. La chose ne lui agréait pas trop. Les privautés de cette vie commune auraient à beaucoup semblé douces; à lui, non. L'œil de la châtelaine posé sur lui le jetait en désarroi. Il ne savait que faire de ses mains, suait soudainement. L'odeur de Madame le gênait; s'il la touchait par mégarde en remplissant près d'elle son office, un grief émoi s'emparait de lui. Il la haïssait presque, à force de la redouter. Par bonheur elle ne lui adressait guère la parole. Il se disait :

— Elle ne prend pas garde à moi; c'est autant de gagné.

Or le jouvenceau tombait sur ce point en complète erreur : Marguerite guettait le guetteur. L'être le moins curieux prend quelque souci de son ombre. De prime abord elle flaira en lui un espion. Sans doute l'habitude était, dans les maisons nobles, de faire ainsi surveiller les femmes; mais d'ordinaire on n'y employait que de vieux rocantins, et puis l'on n'en faisait pas mystère de la sorte. Raymond nourrissait donc contre elle des soupçons secrets? Et lesquels? Pourquoi placer derrière sa jupe une pareille sentinelle? Elle s'interrogea. Mille songeries nouvelles hantèrent son esprit. Cette précaution mystérieuse l'amena à découvrir des espaces que,

toute seule, elle n'avait point aperçus. C'est ainsi qu'une torche, placée la nuit devant une poterne, éclaire mille choses inconnues au fond de l'ombre.

En ménage comme en guerre, rien de plus périlleux que l'appréhension du péril. Ici l'époux, ayant peur, rendit l'épouse marrie, puis courroucée, et finalement savante en l'art de penser trop et de cacher tout. Ceci advint petit à petit dans sa tête, de même que l'ivraie pousse doucement, après la pluie d'orage, en un champ de blé.

Elle se montra, en premier lieu, dure et hautaine envers le malencontreux écuyer; affecta de ne le point voir, ordonna à Gilberte d'être à son endroit aussi revêche qu'elle-même. Guillaume, que sa timidité rendait balourd, éprouva un grand soulagement de n'avoir rien à dire et subit avec joie sa disgrâce. Madame, piquée de ce résultat, changea pour lors de tactique : elle s'efforça de le lasser par ses caprices, d'exciter ses alarmes par de feints chuchotements, de le faire courir sur ses talons et de l'essouffler. De fait, le jeune gardien crut à un mystère, vécut dans les transes et chercha l'ennemi à combattre; mais son soupçon le rendait si triste et ses façons d'espionnage étaient si naïves, que Marguerite ne se put défendre d'en avoir pitié.

— Il ne sait pas à fond son métier, dit en riant la chambrière, qui était fine mouche.

Et la châtelaine ajouta :

— Mon seigneur a fait choix d'un lieutenant plus gentil que lui-même pour garder son bien.

Sur ce, elle réforma son ordre de bataille et se fit enjôleuse de l'écuyer, tant pour le grand plaisir qu'elle y trouva que par malice contre le jaloux qui l'avait aposté.

Les premières escarmouches furent laborieuses : Guillaume était craintif au point de n'oser répondre aux interrogations et devis divers de la dame subitement apaisée. Les propos cependant avaient d'ordinaire une douceur sans seconde. Plus de dédain, plus de railleries; son regard velouté portait avec lui promesses d'amitié et encouragements. Elle parlait au jouvencel de son enfance, du prime essor des rêves nuageux, des chaudes espérances du temps à venir. Elle y ajoutait le narré de ses ennuis propres, des agitations diverses qu'éprouve une âme dolente en le corps d'une femme captive. Lui, écoutait bouche béante; s'extasiait, demeurait sans réplique; son cœur tressautait. Tout en oyant les paroles, il examinait les lèvres de la belle diseuse, comptait les lignes bleues des veines de la main transparente, inspectait les mèches folles frisottant sur la nuque penchée, perdait peu à peu sa niaiserie et passait tout doucement, avec armes et bagages, dans le camp ennemi, sans cesser de se croire fidèle gardien.

V.

A l'aborder, ce matin-là, Madame lui demanda :

— Guillaume, savez-vous que ce soir après sera votre besogne?

— Et pourquoi, dame?

— Nous allons à Tarascon, chez ma sœur.

— Mais la route est sûre et les coursiers sont robustes...

— Vous ne m'entendez mie : nous allons à Tarascon pour une belle joute de troubadours; Amour sur tous les tons sera louangé par Jeunesse; les femmes seront en rimes assaillies : que vous aurez de peine à me garder!

Elle sourit en lui coulant un regard en dessous; le jouvenceau rougit jusqu'aux oreilles.

— Je suis ici pour vous servir, [illegible] il, [illegible] vous épier.

— Fourbe, fourbe! Et pourquoi, je vous prie, me suivre ainsi de l'œil, si vous n'avez pas d'arrière-pensée?

Le pauvre écuyer, tout émoyé, ressemblait quasiment à un épagneul qui gobe en cachette un pain d'épice et qu'on surprend en son cas de gourmandise instinctive.

— J'examinais tout bonnement si vous étiez prête, dame, afin de [illegible].

— Ah? Messire vous a donc aussi donné charge de surveiller le coffre? Peut-être un ami secret est-il mussé dedans. Voyez.

Le jeune gentilhomme, à bout de riposte, se sentait pris d'envie de laisser choir une larme. La baronne, qui, de prime abord, n'avait eu d'autre dessein que de badiner, trouvait le dameret fort plaisant en son trouble et se piquait au jeu.

— De bon compte, Guillaume, il faut que vous me soupçonniez, pour obéir avec tant de zèle à Monseigneur. Vous me tenez donc pour fausse, méchante et vilaine?

— Nenni, par mon salut! Vous êtes première à mes yeux, après la reine du ciel!

— Ne tenez pas pareil propos à celle que vous traitez en ennemie. D'ailleurs vous mentez : je ne saurais être la première à votre goût, puisque la première place est occupée par votre amie secrète!

— Quelle amie secrète, je vous prie?

— Hé quoi? Tout damoiseau de bonne lignée n'engage-t-il pas son cœur au service de quelque dame dont il porte les couleurs en attendant faveurs plus grandes? N'avez-vous donc pas quelque amie?

— Par ma foi, non, répondit Guillaume tout émerveillé. Je ne sais rien de ces choses.

— Vous avez pourtant l'âge d'entrer en servage d'amour, gentil écuyer; il y faut penser. Sans amour, point de chevalerie.

— Je suis de trop petite herbe pour faire le galant; je n'en ai point le goût; et d'ailleurs, si quelqu'une me paraissait plaisante, la hardiesse me ferait défaut pour l'avouer.

— Guillaume, comment [illegible] si une femme te fait peur?

Le damoisel, oyant qu'à ce moment Marguerite, se relâchant de ses sévérités, le tutoyait selon l'usage, se sentit ému.

— Comment discuter sur ce que j'ignore? Et qui me causerait de la frayeur, puisque je ne connais personne? A chacun son office.

Ce disant, il souleva le bagage et, les reins cambrés, se dirigea vers l'huis.

La châtelaine lui posa une main sur l'avant-bras. Au doux contact, une chaleur étrange le pénétra d'outre en outre; il replaça le coffre sur les carreaux et demeura mi-agenouillé.

— Ecuyer, sois franc : que dirais-tu si quelque dame, touchée de ton innocence, te devançait en galanterie? Et même, si celle-là te bâillait une marque de pitié gracieuse, saurais-tu l'aimer?

Cabestaing, encore qu'il ne comprît pas clairement l'apologue, tomba en extase majeure et vit passer devant ses yeux un brouillard scintillant de mille choses nouvelles. Son printemps naquit à ce coup de soleil. Il contempla à la dérobée sa bonne dame, la trouva plus belle que de coutume et plus humaine en sa beauté. Jamais il ne l'avait vue telle, et lui-même s'estima différent. Toutefois, n'ayant pas dépouillé sa candeur, il soupçonna, tant la conjoncture était extraordinaire, que la perle du Roussillon se moquait de lui, et il resta penaud, avec le visage empourpré.

— Saurais-tu aimer, fit-elle derechef, si une preuve d'amitié t'était octroyée?

A quoi il répondit, tout frissonnant :

— Vraiment oui, madame, pourvu que la marque ne fût pas trompeuse.

— Par saint Jean, tu as parlé en brave garçon. Je veux savoir maintenant si tu distingueras les marques sincères de celles qui sont données de leger. Adonc voici un ruban venu de ma coiffure; porte-le ce soir à la fête et t'en montre digne. Après-demain, au sortir de la messe, à l'entrée du verger t'attendrai, derrière la fontaine, et t'en dirai plus long, suivant tes mérites.

Elle fit, ayant ainsi parlé, le nœud elle-même, près du coude, et le jouvenceau descendit les degrés, plus ivre qu'homme abreuvé de vin nouveau.

— Ah! monsieur le baron, murmurait la châtelaine avec un malicieux sourire, je pense que cette fois votre lieutenant est en déroute et que me voici maîtresse de la poterne.

Une heure après, la chevauchée s'avançait sur le chemin poudreux. Au premier rang, messire de Castel-Roussillon, sur son haut destrier sonnant la ferraille; et près de lui Marguerite de Pons aux hanches souples. Par derrière, Gilberte sur sa haquenée blanche, chargée de la boîte aux joyaux et d'une branche feuillue éloignant les mouches. L'ecuyer Cabestaing, à la tête des hommes d'armes, se demandait par quel mystère un bout de ruban et quatre paroles peuvent changer en fol un fils de gentilhomme; et il s'efforçait à grand labeur de façonner ses pensées d'amour à la mode des troubadours, avec ornement de rimes subtiles.

Les courtauds de bagages, avec coffres et rafraîchissements couchés dans leurs bâts, trottinaient avec l'arrière-garde; des fleurs s'épanouissaient au bord du chemin parmi les épines, image de la vie de ceux qui passaient, nobles comme vilains.

VI.

La grande salle de Tarascon, tendue de nattes, n'avait certes jamais contenu plus nombreuse et plus insigne compagnie. Agnès de Pons, assise dans son grand fauteuil à bras, au fond, sur l'estrade, présidait l'assemblée. Sa sœur souriait à ses côtés, dans un costume sans second : un bourrelet à torsades roulées, avec pointes en pierres fines, couvrait son chef gracieux. La bavette plissée saillait raidement sous l'étreinte du corselet bordé d'hermine et laissait deviner les beautés naturelles par sa trop étroite ardeur à les céler. Sous l'ample manche tailladée, la manche collante dessinait un bras opulent terminé en main fluette. La queue traînante de la jupe, rejetée en avant, s'arrondissait sur les pieds, telle qu'un dragon endormi.

Messire de Tarascon, penché sur le dossier du siège, portait un bonnet mou à visière. Le baudrier ouvré des grands jours passait en travers sur le juste-au-corps mi-parti. Ses chausses étroites ne faisaient pas un pli; il avait les pieds coulés en des souliers fenestrés à la poulaine.

Les autres à l'avenant, que c'était merveille. En avant de la seigneurie, dans l'espace vide, allait et venait le sergent d'armes, d'une allure congrue. Celui-ci était coiffé d'un chapeau à la sarrasine, rabattu d'un côté et relevé de l'autre par une fine aigrette. Une robe courte à bords frangés, des brassards à bouffants, une ceinture de cuir jaune soutenant la demi-épée, des grègues serrant la jambe et des bottines lacées complétaient son galant costume. Sous sa garde une ample corbeille posée sur une tapisserie : là des flots de rubans, de riches pièces d'étoffe, les agrafes et autres façons d'or ciselé, destinés aux vainqueurs des joutes.

En deçà du sergent, les serviteurs de la gaie science, les invités, les spectateurs; ceux-là rangés sur des bancs, d'autres assis sur des carreaux, d'autres encore debout, et puis d'autres collés, les bras croisés, contre la boiserie. Ici un jeune chevalier, avec les cheveux taillés courts du haut et tombant longs sur les oreilles, se dressait, le poing sur la hanche; et un lion de gueules apparaissait dans les plis du court manteau. Plus loin, un bourgeois en longue robe, chaussé de souliers plats, allongeait en curieux un visage sans barbe et tenait à la main son chaperon. Deux jongleurs, vêtus l'un de jaune et l'autre de vert, mâchaient une herbe juteuse pour s'éclaircir la voix. Devant eux se glissait un ménestrel, sa viole en sautoir, disputant la meilleure place à un fringant troubadour. Celui ci, nu-tête et décolleté, portait un juste-au-corps à basquine arrondie, passementée et bordée de menus carreaux. Le devant restait ouvert, laissant voir fine chemisette. De hautes bottines maintenaient sa jambe cambrée, et sa main jouait avec les glands d'une aumônière sur laquelle un cœur et une pensée étaient brodés, en gage d'amour.

L'huis, cependant, restait ouvert, et dans le fond on apercevait un grand concours de gens huchés sur leurs pointes.

Madame donna un signal, le silence se fit; et Jehan le heraut déclara que ses maîtres ordonnaient d'ouvrir la joute par une complainte.

Pour lors, Berenger de Palasol, que les bonnes grâces d'Ermesine d'Avignon rendaient fameux, s'avança dans l'espace vide, suivi d'un musicien; trois fois salua ses nobles hôtes et entama

l'histoire lamentable de Geoffroi Rudel. Les deux accords du luth soutenaient le murmure de ses paroles [illegible]. Il dépeignit la beauté célèbre de la comtesse de Tripoli, rappela les récits enflammés des pèlerins qui l'avaient contemplée, montra le troubadour de Blaye interrogeant chaque voyageur, revenant de l'inconnue lointaine, tombant peu à peu pour elle en langueur d'amour... La mer me sépare d'elle, la mer traverserai; je l'adore et la veux voir avant de mourir! Adieu, parents et pays; le bourdon est dans ma main; nautoniers, mettez à la voile! Bérenger narra ensuite le voyage, les vents contraires et la tempête, la cruauté du destin, qui n'amena au port qu'un mourant. Puis la nouvelle, portée à la comtesse, qu'un amoureux venait de France pour l'admirer et lui réclamait la faveur d'un regard avant de rendre à Dieu son âme. Le musicien alors jouait en sourdine pour exprimer les pensées d'une dame touchée de compassion. Et le chanteur faisait le tableau de l'entrevue suprême sur la plage; Geoffroi Rudel s'enivrant à la vue de cette beauté sans pareille et disant, avant d'expirer : Je suis content...; madame de Tripoli lui donnant le baiser d'adieu et, férue d'amour au spectacle d'un tel amour, s'enfermant dans un cloître pour le pleurer.

Cette complainte, qui fit exhaler force soupirs, fut déclarée la plus belle, et Bérenger de Palasol reçut le prix.

Quand ce fut le tour des chansons, la récompense échut à l'évêque de Bazas, pour son portrait d'« une dame de taille gentille, aux yeux de faucon tiré de la mue; bouche riante, toujours prête à bien dire, et peau plus douce à sentir que rasoir sur chair de menton ».

Giraud de Calanson parut ensuite et traça en sixains les préceptes du parfait jongleur :

« Sache bien trouver un joyeux debat, et le bien rimer. Sache jouer du tambour et faire retentir les cymbales. Apprends à jeter et recevoir sur la pointe de ton couteau les pommes rondes, à imiter le chant des oiseaux, à faire sauter ton chien au travers de quatre cerceaux; à manier la guitare aux notes caressantes, à faire sonner tes grelots et bien accorder la gigue. Que ta memoire soit garnie de beaux récits. Sache comment l'amour vole en tous lieux avec ses deux flèches, dont l'une est d'or fin pour éblouir, et l'autre d'acier pour blesser les cœurs. Alors, si ta voix est douce et ta mine folâtre, tu pourras voyager et les riches présents ne te seront oncques marchandés. »

Un autre, qui portait la barbe fort longue, proposa à la compagnie une dispute sur le point suivant : La dame qui accorde un baiser est-elle plus aimée que celle qui le refuse? Et il conclut finalement en faveur de la seconde, citant le refrain de Sordel : « L'amour est une folie, car plus on en obtient, moins il en reste. » La châtelaine de Tarascon ne lui donna point le prix.

L'histoire du troubadour Vidal fut mieux goûtee. Épris d'une gente femme nommée Louve, il s'était deguisé en loup pour lui plaire; et les mâtins d'une bergerie, le voyant ainsi accoutré, l'avaient quasi dévoré. Louve, en guise de le plaindre, s'en était ébaudie; dont, depuis lors, Vidal, en signe de deuil, avait coupé la queue et les oreilles à ses chevaux et laissait croître ses ongles.

Après de longs commentaires sur ce narré et autres cas ardus, on en advint au jeu-parti. Quatre champions entrèrent en lice, qui devaient tour à tour soutenir la dispute, deux pour chanter les louanges des dames et deux pour faire leur procès. Giraud de Borneil commença d'une langue mielleuse :

« Grande est ma joie lorsque je pense à l'amour. Je suis son serviteur. L'autre jour, je vins en un verger tout couvert de belles fleurs. Tant j'y demeurai, caressé du soleil, que la non-pareille Fleur-de-lys m'apparut. Mes yeux en furent brûlés et mon cœur davantage. Depuis cette heure je soupire et ne vis que pour elle. Pour elle je chante et je verse des larmes. Jamais ne guérirai. Dans mon verger, belle, reviendras-tu?...

Marcabres Poitevin répondit :

« Il n'y a que tromperie en amour. Argent le fait tourner où il veut. Sans argent, ne vous avisez pas de faire l'amour. Femmes se moquent des fous qui se laissent abuser par leur sourire. Elles sont de prime abord douces comme l'hydromel, puis on les trouve après plus âpres qu'un sergent. Maudit amour, qui es devenu marchand, je t'envoie au diable! »

Le fameux Pierre, issu de bourgeoisie, reprit la flatterie par une image ingénieuse :

« Rossignol, va trouver la beauté que j'adore. Dis-lui que je lui appartiens; prie-la de ne pas oublier son humble ami. Module à son oreille tes plus mignardes chansons pour l'amour de moi et apporte-moi tôt de ses nouvelles.

« Or est parti l'oiseau joli. Il va, la rencontre près d'un ruisseau cristallin et lui soupire en son musical langage : Il vous aime, aimez-le; c'est le paradis sur la terre. »

Augier alors s'en vint, grimaud et moqueur, à la rescousse :

« Moi, chanta-t-il, je sais que les dames se jouent de la nature. Je ne peux souffrir le teint blanc et rouge qu'elles se font avec l'onguent d'un œuf battu qu'elles s'appliquent sur le visage, et du blanc par-dessus, ce qui les fait paraître éclatantes au grand dam des pauvres amoureux. Défiez-vous de leurs trois cents boîtes pleines d'angelot, de vif-argent et de berruis. Elles se lavent avec des fèves écrasées dans du lait de jument; defiez-vous. Les moines leur disent : « Mes-« dames, vous nous faites grand tort en nous enlevant les « peintures. C'est un péché de vous peindre si fort et de « vous deguiser de la sorte : car vous vous rougissez telle-[illegible] « chapelles. »

Le bruit fut grand après cet assaut, et les calomniateurs de galanterie ne manquèrent pas d'être pourchassés. La querelle s'anima, retardant les jeux et le souper.

— Il [illegible] personne ceans pour nous venger par quelque chant d'amour empreint [illegible] nous replacera sur notre trône?

Or l'écuyer Guillaume de Cabestaing fendit la foule et dit d'une voix forte :

— Ce sera moi.

— Pauvre damoisel! interrompit messire de Tarascon; tu ne connais mie la science des rimes et d'ailleurs tu n'as pouvoir de lâcher deux paroles devant témoins sans que l'effroi te poigne à la gorge. Reste donc muet à ta place, sans porter imprudent défi à nos troubadours.

— Nenni, monseigneur; si ces muguets sont troubadours, je puis l'être; aimer et chanter est le lot commun; n'en ayez cure et octroyez-moi de prendre part à cette joute.

[illegible] mais tout entier à sa résolution, il démarcha l'espace de trois pas, croisa les bras sur sa poitrine, jeta un long regard à Marguerite et déclama ainsi d'une voix tremblante :

« Entre mille fleurs, dans un superbe jardin, j'ai choisi la plus belle. Dieu la fit parfaite, à son image. Son œil m'a féru; j'en pleure de joie. Je ne chante pas de vaines louanges à la façon des autres rimeurs. Jamais ne vit-on tant de vertus ni de grâces. Sagesse est en elle; Respect enchaîne qui l'approche. Nul ne s'en peut défendre; tous l'admirent, moi je l'aime. Son œil m'a féru, j'en pleure de joie.

« Amour me donne douces pensées, non d'espérance, mais de servage. O vous dont la beauté me transporte, que je sois maudit et privé de chevalerie si oncques j'en aime une autre! Je n'ai point d'armes pour vous résister; prenez-moi donc à miséricorde. Permettez que je baise vos gants; je n'ose prétendre à plus. Son œil m'a féru, j'en pleure de joie.

VII.

Du coup, la rumeur fut vive. On menait grand bruit dans la salle. Ce cadet, réputé jusque-là pour sa gaucherie, soudainement transmuté en troubadour, excitait la surprise de chacun. Les chanteurs de métier ne voyaient pas d'un trop bon œil cette éclosion imprévue d'un rival; ils se bornaient à grommeler :

— Le style est barbare; il a pillé toutes ses images en nos romances; mais, pour un apprenti, cette miévrerie semble passable.

Mais les gentilshommes se réjouissaient de voir un écuyer si bien dire, et les dames goûtaient fort la gentillesse modeste du jouvenceau. Messire de Castel-Roussillon, que la musique et les rimes avaient plongé depuis longtemps dans le sommeil, s'éveilla en sursaut au nom répété de Cabestaing et demeura matagrabolisé à la vue de celui-ci devenu jongleur.

— Quelle diable de besogne fais-tu là? interrogea-t-il d'un ton rude.

Le damoisel, entouré, fêté, les mains chargées de rubans et des pièces d'orfèvrerie qu'on lui jetait de toutes parts en gage de victoire, était bien empêché de répondre. Il s'élevait force cris et chuchotements tout à l'entour :

— Tels sont les miracles de l'amour! Jusqu'ici, ne sachant [illegible] tressait sot, à présent son cœur a parlé pour une belle dame, et le voilà aussitôt garni d'esprit et de science.

— Apprends-nous le nom de la belle pour qui tu brûles, s'exclamait Bérenger de Palasol, et je veux être ton messager près d'elle. Oui, un si parfait amant doit être le bienvenu près de la plus insensible.

— Oui, nomme-la, nomme-la, reprenaient les autres à l'envi.

Agnès doucement se pencha vers sa sœur, qui, rougissante de plaisir, couvait des yeux le dameret triomphant.

— Ma sœur la baronne, fit-elle, j'ai quelque soupçon que ces soupirs si tendres à vous s'adressent.

— Je ne sais.

— Êtes-vous donc vous-même engluée, que vous célez votre pensée et ne riez pas?

— Me voyez-vous, ma sœur, de la glu aux doigts?

— Nenni, mais vous avez dû en toucher quelque peu, pour changer votre espion en amoureux fol; et parfois on se prend la première en cuidant prendre autrui à la pipée.

— Le mal serait-il donc si grand de faire chanter un jeune oiseau muet?

— Ni grand ni petit. Toute femme a licence d'avoir un ami qui la serve; c'est la coutume, et la coutume est fort bonne. Mais le sire de Castel-Roussillon est mal commode sur ce point encore plus que sur les autres. Je l'aperçois d'ici qui déjà fronce le sourcil; il pourrait prendre la chose à rebours, outre qu'il serait homme à remplacer Guillaume, s'il nourrissait défiance, par un écuyer mal plaisant. Riez donc, ma chère, et dépistez mieux les limiers par votre contenance.

Le jour suivant, toute la compagnie se rendit dans le pré que baigne la rivière d'Ariège. On assista d'abord à une fort belle pastorale mimée et chantée par six troubadours, dont deux affublés en bergères, qui se disputèrent le passage d'un ruisseau avec des couplets alternés. A la suite de quoi l'on dansa en rond sur l'herbette, au son des flûtes, et des varlets amenèrent les chevaux pour la course de bagues. Guillaume cependant allait d'un groupe à l'autre, ardent à la lutte, bavard au devis, enfiévré et méconnaissable. En jouant à la main chaude il fit cent folies et embrouilla très fort ces dames. A l'heure même, ne se pouvant contenir, le damoisel en particulier se glissa près de sa maîtresse afin de connaître ce qu'elle pensait de sa chanson.

— Éloigne-toi sans un mot, lui dit celle-ci d'un air énigmatique. Ne saurais-tu donc endurer deux jours d'épreuve? Je t'avais assigné rendez-vous pour demain, non avant. Jusque-là tu n'apprendras rien de moi. Pour te punir de m'ainsi pourchasser, je n'irai vers la fontaine qu'un soleil plus tard.

L'écuyer, non habitué au manège comme aux caprices des belles femmes, sortit moult perplexe de l'escarmouche. Il avait craint davantage; et, d'un autre côté, il avait espéré mieux. Au fond, lui voulait-elle du bien ou du mal depuis qu'il avait publiquement décoché sa confession amoureuse? Le regard était doux, sans doute; mais la bouche lâchait en même temps parole rude : qu'en conclure? Cabestaing, dans la candeur de son jeune âge, n'y comprenait goutte et son cœur tressautait plus fort qu'il n'eût voulu dans sa poitrine.

Joignez-y qu'à toute minute les gens en liesse l'abordaient de mine narquoise :

— Hé, galant dameret, dis-nous donc enfin le nom de celle qui a cueilli ta fleur d'avril? N'est-ce pas madame...

Il n'en oyait pas davantage, tant les oreilles lui bourdonnaient. Et s'il devenait tout rouge, pas n'est besoin de le conter.

Le soir, on prit les épices et le vin de congé, et en selle! La nuit était fraîche, et madame la Lune éclairant les ravines rendait le voyage sûr et plaisant. Personne n'ouvrit la bouche en chemin; la troupe accomplit son parcours sans encombre, les uns dormant, les autres songeant à leurs affaires, et les derniers se remémorant leurs franches lippées de Tarascon. Et quand le pont levis s'abaissa à l'appel du cor, tenez pour certain qu'il passa entre les chaînes : un mari bien fort sombre; un damoisel énamouré, et une très belle châtelaine qui en son for intérieur pesait le cas de l'un et de l'autre.

Dès que le soleil dora la cime des tours, monseigneur le baron fit comparaître le damoisel de Cabestaing en la salle ronde où, au milieu de ses armes fourbies, il avait coutume de rendre la justice.

— Or donc, lui demanda-t-il dès l'aborder, t'avais-je baillé charge de garder ta suzeraine en toute prudhomie, ou de t'éventer la cervelle à faire assaut de sottes chansons avec les joueurs de guimbarde? Est-ce ainsi que tu entends dorénavant pratiquer le métier d'homme noble?

— Je ne l'ai fait, messire, qu'en manière de passe-temps, sans mettre en oubli mes préceptes de chevalerie.

— Point. C'est vilainement besogné. Mais il est encore autre chose à vider entre nous. Tu t'es déclaré amoureux d'une femme, j'en ai ouï gloser de la bonne sorte; le fait est majeur, venant de l'écuyer d'une jeune dame. Je t'ordonne de m'avouer incontinent quel est l'objet de cette folle flamme.

Guillaume, bien déconfit, ne sut du coup comment répondre. Il s'était brusquement donné à Marguerite sans même songer, ni peu ni prou, au mari qui était son maître. Les amoureux ont cette fâcheuse habitude de ne pas prendre souci de l'époux, encore que celui-ci ait pourtant, ce nous semble, quelque peu voix au chapitre. Le jouvenceau frissonna devant sa trahison tout à coup aperçue; mais, comme il était déjà endiablé et que d'ailleurs sa franchise eût été mal accueillie à l'heure présente, le mensonge lui monta vitement aux lèvres. Il commençait à être homme, en conséquence il commença à être fourbe. Que mes frères Gaulois m'absolvent de cette échappée de philosophie!

— Oui bien, je suis, en toute honnêteté, épris d'une merveilleuse dame. Cela est venu sans que je le veuille. Qu'y puis-je?

Tête-de-Chêne s'écria d'une voix terrible :

— Par persuasion ou par pointe d'épée, je saurai qui c'est. Dis son nom vite, écuyer sans barbe!

Cabestaing, étranglé par l'angoisse, chercha un nom à la hâte. Enfin il murmura, les yeux baissés :

— J'aime la respectée sœur de ma dame, à savoir Agnès de Tarascon.

La ruse était de bonne découverte, car Agnès passait pour experte en galanterie et avait, la veille même, cajolé Guillaume plus que nulle.

Messire tomba en méditation profonde et d'un geste congédia l'interrogé.

VIII.

— Or çà, frère, qui vous ramène à Tarascon? Votre destrier est blanc d'écume; votre mine sombre fait craindre un malheur. Vous serait-il survenu quelque déconvenue?

— Frère, il vous est loisible de connaître que j'ai de bons éperons et la résolution prompte quand par fortune une idée me hante la cervelle. Aucune mésaventure ne m'est survenue, non plus qu'à mon épousée. Mais un doute m'a visité en mon logis, et me voilà advenu céans pour l'éclaircir. Ce n'est pas à vous que j'ai affaire, mais bien à dame Agnès. Accordez-moi de lui parler là-haut tête-à-tête.

— Allez, messire; la maison et les hôtes sont à vous.

Le gentilhomme franchit les degrés, pénétra dans l'ouvroir, fit signe aux suivantes de sortir et, déposant son armet sur l'encoignure, caressa les poils frisés de son menton.

— Je ne suis pas grand clerc, ma sœur, et parlerai sans détours. Avez-vous quelquefois pris garde à l'écuyer de Marguerite?

— Sans doute aucun.

— Et l'estimez-vous sage?

— Très sage.

— Et loyal?

— Rempli de loyauté.

— Ne lui est-il donc rien advenu de nouveau, à votre dernière assemblée?

Une grande colère couvait sous les froides paroles du baron. La dame le reconnut sans peine, crut en deviner les causes et, par amour de sa sœur chère, se tint en garde.

— Rien de nouveau, sinon qu'il est amoureux. Mais à son âge c'est le vœu de nature.

Raymond Tête-de-Chêne se leva brusquement, la main crispée.

— Amoureux, lui? Il m'a juré que non. Vous vous trompez.

Elle hésita, puis examina ce visage, y lut le soupçon et repartit :

— J'en suis certaine.

Le gentilhomme haussa les épaules en ricanant :

— Et de qui donc, le pauvre hère? De la chambrière Gilberte, peut-être?

Une gouttelette de sueur perla sur son front.

— Non, pas de Gilberte, mais de moi, répondit-elle tranquillement.

Il y eut un silence. Elle continuait à faire tourner son fuseau.

— La chose m'agrée, ajouta-t-elle. Cela me divertit. Et il est si craintif! Avec lui on dort sur les deux oreilles. Mon époux prenait ombrage de Palasol, mon serviteur d'antan : je l'ai congédié. Mais celui-ci est un enfant; qui s'en pourrait

fâcher? N'avez-vous pas ouï la chanson qu'il a faite pour moi!

— [illegible]

— [illegible] m'y nommer, [illegible] demeurant était congru. Je lui fais, sans tort pour moi-même, perdre sa niaiserie de page. Remerciez-moi, mon frère.

Tout ce discours était débité simplement, avec un air de franchise et de bonne humeur qui emplissait l'air des plus doux pavots. Raymond se souvint de la confession du jeune homme et la trouva si bien confirmée, que le caillou dont son cœur était chargé entra tout soudain en dissolution. Il marcha quelque peu sur les nattes afin de reprendre haleine.

— Et votre sœur Marguerite, que dit-elle de tout ceci?

Agnès considéra le routier avec une extrême surprise :

— Marguerite? Êtes-vous fol? Hé! je ne voudrais pour rien au monde qu'elle en eût connaissance. Ma sœur est trop revêche au sujet du beau jeu d'amour; il la faut laisser en sa native ignorance.

— Vous pensez bien et parlez mieux. Gardez pour vous seule le troubadour et le secret.

Il arpenta de rechef la petite salle avec un étrange soulagement, et, s'arrêtant soudain, poussa un large éclat de rire.

— Allons, allons, mâchonna-t-il, je radotais; de tout ceci vois-je maintenant l'enclouure. Rien de plus clair.

Et comme son cheval, recru de fatigue, refusait la prébende, il remit son départ au matin suivant et grignota d'une dent joyeuse des rôties au vin d'Espagne.

Ce même matin suivant, la dame de Castel-Roussillon, durant sa toilette, subit les assauts de Gilberte. Mais, moins rompue aux artifices que sa bonne sœur, elle se fit un ennemi sans faire une dupe. La curieuse chambrière, toujours au guet, avait du prime coup d'œil pénétré le joli mystère; accoutumée aux façons familières avec sa maîtresse et désireuse d'acquérir les profits divers attachés au rôle de confidente, elle entassa questions sur allusions, serments dévoués sur [illegible] Marguerite fit l'étonnée, se montra froide, ne voulut rien confesser et finalement entra en fâcherie. Pour tout dire d'un mot, la pauvre châtelaine se sentait l'esprit pesant et l'âme en peine, car, s'il n'y a que le premier pas qui coûte, on doit reconnaître qu'il coûte beaucoup. Mais Gilberte, qui ne prenait pas part à ce cas de conscience, estima tout bonnement qu'on se défiait d'elle et fut outrée. Aussi, lorsque Madame s'échappa, dans ses plus frais atours, du côté du verger, la fille ne manqua pas de la surveiller à la dérobée; et, le dépit la rendant soudain vertueuse, elle déplora que son bon seigneur fût pareillement quinaudé.

Marguerite, cependant, avait gagné le bord de la fontaine, où des pierres dressées côte à côte servaient de reposoir. Guillaume, debout à l'abri d'un coudrier, regardait un siège, puis l'autre, puis l'onde cristalline; à la suite de quoi comptait et recomptait les brins d'herbe; s'accroupissait et se relevait avec des picotements dans les jambes, bien empêché de savoir l'heure par la véhémence de son émoi. Enfin il ouït un frôlement de jupe sur les ramées, trouva dans l'air une odeur de baume et, malgré lui, ferma les yeux.

La dame lui prit une main, le fit seoir, s'assit elle-même sur une pierre voisine et commença à lui parler. On eût dit d'un gazouillement d'oiseau printanier.

— Cabestaing, l'épreuve est achevée; l'heure est venue de rompre le silence. Tu es mon ami cher. Je n'avais voulu, en premier lieu, que te détourner de m'épier; puis une petite faiblesse naquit, dont je serais parvenue à me défendre; mais ta contenance nouvelle à cette cour d'amour m'a vaincue, et ta chanson, Guillaume, a pénétré jusqu'au fond de mon âme. Tu as obéi à mon commandement jusqu'à m'attendre depuis deux jours; à présent c'est moi qui obéis à mon cœur. Tu requérais en ta complainte de baiser mon gant : le voilà. Dis, reconnais-tu si je suis sensible et trouves-tu en moi une amie vraie ou fausse?

L'histoire nous enseigne qu'elle parla ainsi, et qu'ainsi l'écuyer transporté murmura sa réponse :

— Ah! dame, je défaille, c'est trop d'heur! Depuis l'instant que je suis entré à votre service, je savais que vous êtes la meilleure qui jamais fut... Ma vie sera trop courte pour vous bénir assez de me prendre en si douce merci.

Il invoquait de l'œil, pour les prendre à témoin de son ivresse, à défaut des paroles qu'il jugeait trop froides, le ciel, les fleurs et l'eau et le bosquet solitaire.

Solitaire! En vérité, le bosquet ne l'était point. Voici comme. Le sire de Castel-Roussillon était, un peu auparavant, descendu de cheval à son retour de Tarascon. Jamais être humain ne l'avait vu plus gai ni plus riant. Il ne lâcha pas la plus petite injure aux varlets, caressa un levrier et grimaça même un sourire en regardant la vis du petit escalier. Comme il passait l'huis pour quitter ses houseaux et son épée de route, la chambrière Gilberte se trouva là par hasard et timidement lui souhaita la bienvenue. Pour lors il lui toucha le menton d'un geste paterne et il y eut échange de menus propos.

— Monseigneur paraît tout en joie; Dieu en soit loué!

— Oui, le voyage a été d'étoffe à me satisfaire.

— Ah! que ma bonne maîtresse n'est-elle céans pour s'en réjouir!

— Où donc est-elle?

— Dans le verger, toute mélancolique; assise devers la fontaine, bien impatiente du retour de Messire.

— Ah! Or j'irai de ce pas la saluer. Et Cabestaing, ajouta-t-il en toute gaîté; que devient-il, le mignon troubadour?

— Oh! lui, repartit Gilberte, j'ai ouï dire qu'il faisait voler ce matin l'épervier du côté de la plaine.

— Fort bien. Va à tes affaires.

Raymond suivit un sentier qui menait au ruisseau en longeant le bois, de sorte qu'il se trouvait sur l'autre rive et pouvait s'approcher sans être aperçu. A mi-chemin, il entendit un faible bruit de voix et s'arrêta, allongeant la tête. A vrai dire, son air joyeux bientôt disparut sous les nuages de l'[illegible] car il découvrit clairement que Marguerite

n'attendait mie son retour et que tout l'une ne laisait pas au loin voler l'épervier. Il ne saisissait que le son des paroles, mais comprenait très bien les gestes.

Donc, à cet instant, la dame répondit aux exclamations du gentil écuyer :

— Guillaume, sois loyal, je serai aimante; mais restons honnêtes; j'ai donné ma foi, tu le sais; j'ai un maître!

— Ah! sans doute; là sera ma peine!

Et, pris d'une amoureuse désespérance, il eut les yeux mouillés. La châtelaine fut attendrie et murmura :

— Ami, pourrais-tu être dolent alors qu'on t'aime? Sois plus vaillant. Tiens, que ceci te donne courage!

Toute hors d'elle-même, elle se pencha, tendit ses lèvres, et le damoisel y cueillit cette fleur merveilleuse qu'on nomme un baiser.

Un baiser! un seul, et si court! Cabestaing joignit les paumes; mais plus rien déjà : elle avait pris la fuite.

Le grand baron, dit Tête-de-Chêne, avait vu. Il plia les genoux pour s'élancer, se contint, trébucha comme un vieux de cent ans et disparut. Une demi-heure après, au fond de la vallée, il soufflait deux fois dans sa corne.

— Cabestaing! Cabestaing! clama le sergent d'armes; monseigneur t'appelle pour la chasse. Chaperonne les oiseaux et pars vite.

Bientôt l'écuyer rejoignit son maître. Celui-ci était fort blanc de visage, les bras croisés et en habit de guerre.

— Que dirais-tu, demanda-t-il d'une voix lente, d'un homme noble qui serait trahi, abonti et réduit au cas d'un bouffon par des femmes et par un enfant?

L'autre, à cette apostrophe, demeura morne et glacé.

Ils se tenaient au coin d'un champ de blé. La campagne était déserte, une alouette chantait au-dessus de leurs têtes.

— Que dirais-tu d'un valet parjure qui mangerait le pain d'un bon maître pour lui dérober mieux son honneur?

Les sueurs inondèrent le visage du jouvenceau. Il se jeta à genoux.

— Allons, reprit le baron devenu plus farouche; le baiser que je t'ai vu prendre tout à l'heure, tu vas le rendre; et la chanson d'amour que tu as chantée ne repassera pas par la porte.

Ce disant, il tira son épée à deux mains, et la déchargeant avec une merveilleuse fureur sur le damoisel de Cabestaing, il lui sépara la tête des épaules.

Lentement il se baissa, et de la poitrine arracha le cœur. Ensuite, se saisit de la tête coupée, la tint suspendue par les cheveux, regarda ces lèvres maudites qui avaient souillé celles de l'épouse, et les fendit.

Mondit Raymond repoussa du pied le cadavre au milieu des hautes herbes, essuya sa lame rougie et se départit vers le castel, chargé d'un fardeau que peu de gens ont occasion de porter sur le long des chemins, à savoir un cœur et une tête d'écuyer.

X.

Le seigneur de Castel-Roussillon et sa belle compagne soupaient joyeusement dans la grand' salle. L'amour avait mis la baronne en appétit et bonne humeur. Tout à coup, lorsque les viandes furent enlevées, Tête-de-Chêne en souriant demanda :

— Savez-vous ce que vous venez de manger?

— De la venaison, sans doute; je l'ai trouvée de goût parfait.

— Je le crois sans peine, car vous devez beaucoup aimer mort ce que vous avez trop aimé vivant.

Il se dressa et frappa du poing sur la table.

— Ce n'est pas tout, dame. J'ai chassé pour vous aujourd'hui; je veux vous régaler encore! Allons, varlets, hurla-t-il d'une voix tonnante, j'ai tué pour mon épousée fidèle un beau sanglier, le plus beau sanglier de Roussillon... Apportez le grand plat d'argent, afin que je lui fasse hommage de la hure!

Deux écuyers entrèrent en tremblant et déposèrent sur la blanche nappe la tête sanglante du damoisel.

— Adonc, dame, voilà celui dont vous avez mangé le cœur!

Elle roula sur le plancher, à ces paroles épouvantables; mais, se redressant bientôt, elle s'écria, affolée :

— Oh! barbare! Oh! oui, ce manger m'a paru délicieux..., si délicieux, que jamais plus n'en veux goûter d'autre.

Raymond avait tiré son poignard; mais dame Marguerite lui échappa, d'un bond se jeta par la fenêtre et trouva le trépas au fond des douves.

XI.

Cet événement notable courut de bouche en bouche et émut fort les bonnes gens de la duché. Tous les amants du pays, auxquels se joignirent les sires de Pons, de Cabestaing et autres chevaliers, vinrent mettre le siège devant Castel-Roussillon. Il y eut plusieurs beaux faits de guerre et finalement le château fut enlevé. On le rasa. Tête-de-Chêne, qui était parvenu à échapper aux assaillants, se fit *romieu*, ce qui signifiait alors pèlerin de Rome.

Le roi Alphonse présida lui-même aux funérailles des deux victimes de l'amour. On les plaça dans le même tombeau, proche l'église de Perpignan; sur la pierre on grava leur histoire; et chaque année les amants de la province venaient là afin d'y faire ou d'y renouveler leurs serments. Croyez que plus d'une larme fut versée au souvenir du damoisel de Cabestaing.

Telle est la véridique histoire. En vain Baudel et Bellefforest ont attribué pareille aventure au sieur de Vaudray et à la dame de Vergy; en vain d'autres chroniqueurs se sont complu à écrire que le châtelain de Coucy et la dame de Fayel en furent les propres héros : ce ne sont là qu'erreurs insignes, dont Nostradamus et monsieur de Sainte-Palaye, qui étaient remontés aux vraies sources, ont soulagé à leur

heure la vraie chronique; et les dames du temps présent peuvent être assurées que c'est bien la gente Marguerite de Castel-Roussillon qui a mangé le cœur de son ami.

JULES LE GROUVEL.

HISTOIRE RELIGIEUSE

Le Pentateuque de Lyon

Il n'est pas très aisé de faire comprendre à un public plus lettré qu'érudit l'intérêt de la luxueuse publication qui fait un si grand honneur à M. Ulysse Robert ainsi qu'à l'illustre maison qui en a pris la charge (1). On peut toutefois le tenter en se rappelant les progrès accomplis depuis quelques années et où ont sombré tant de préjugés sans motif, disparu tant de barrières artificielles.

On sait désormais que la base de toute étude littéraire sérieuse est la constitution ou la reconstitution des textes. Ce problème, déjà délicat quand il s'agit d'écrits remontant à deux siècles, se complique extraordinairement quand il se pose à propos d'œuvres anciennes. Les textes de l'antiquité classique ont été de notre temps, surtout en Allemagne, l'objet de travaux considérables, poursuivis avec une admirable patience, qui ont montré combien on s'abusait en voulant juger les auteurs de ces textes d'après les tristes vulgates fabriquées à bon marché pour l'usage de l'enseignement secondaire.

De tous les livres ou collections de livres qui ont eu, sous leurs différentes formes, l'action la plus profonde sur le développement intellectuel et moral de la société européenne, la Bible est le premier sans contredit. Aussi un intérêt exceptionnel s'attache à la reconstitution de ses textes originaux.

Seulement, nous nous trouvons ici en présence d'une complication, d'ailleurs fort légitime et qu'explique la diffusion même du livre. Le texte original de l'Ancien Testament, pour ne parler que de lui, était l'hébreu, langue que n'entendaient en aucune façon les chrétiens des langues grecque et latine. A ceux-là il fallait des traductions. L'histoire critique de ces traductions forme un des chapitres les plus curieux de la littérature chrétienne, et l'intérêt qui s'attache à leur possession n'est guère moindre que celui qu'on porte à l'établissement correct du texte original lui-même.

Les chrétiens de langue grecque, la première langue de l'Église, furent favorisés. Ils n'eurent pas besoin de traduire l'hébreu dans l'idiome qui leur était familier : les colonies juives d'Égypte les avaient précédés dans cette voie. La traduction dite des Septante était là sous leurs yeux; ils l'adoptèrent et l'employèrent sans scrupule, sans s'inquiéter des graves défauts qu'y révèle la confrontation avec le texte hébreu. Il est établi que les Juifs hellénisants d'Alexandrie avaient traduit de l'hébreu, dès le IIIe siècle avant l'ère chrétienne, le *Pentateuque*, ou les livres de Moïse qui constituaient le livre sacré par excellence, le code moral, religieux et rituel de l'hébraïsme.

« Cette traduction, dit un bon juge (1), quelles que soient les circonstances qui en ont accompagné la rédaction, est une œuvre très estimable. Nous devons d'autant plus l'admirer que c'était alors une entreprise toute nouvelle que de traduire un grand ouvrage. C'est probablement la première traduction d'un livre; en tout cas, c'est la première que nous connaissions. Il faut assurément la considérer comme l'œuvre de la communauté et non comme une œuvre individuelle. On rendit le texte de manière que la traduction pût remplacer autant que possible l'original conformément aux tendances et aux besoins de l'époque. Mais ce texte n'était pas pur.

« On ne se faisait pas alors scrupule, même en Palestine, en présence de toute espèce de difficultés et d'embarras réels ou supposés, dans les Écritures saintes, de changer, d'ajouter, de retrancher, sans parler des altérations inévitables dues à la légèreté des copistes ou à l'usure des manuscrits. A Alexandrie on traduisait simplement, et assurément sans autres préoccupations, un texte vulgaire tel qu'on l'avait sous les yeux. On le rendait avec fidélité, mais d'après les idées du temps; — littéralement, mais sans trop de sévérité. Les anthropomorphismes et tous les détails choquants pour les esprits d'alors ont été adoucis par des périphrases ou des expressions détournées. Quelques bizarreries du même genre s'expliquent par l'histoire des idées religieuses chez les Juifs. Mais on ne traduisait pas pour des Grecs, dont la culture était si supérieure. Ceux-ci n'auraient pu comprendre l'Ancien Testament que s'il leur avait été présenté par fragments et dans une imitation très libre. Mais qu'importait aux vrais Israélites l'approbation des *païens?* On travaillait pour la communauté juive, et aussi employait-on sa langue, le dialecte attico-macédonien qui était en vigueur à Alexandrie, mais avec la couleur particulière que toute langue reçoit dans la bouche d'une nombreuse population juive.

« Il faut, dit encore avec raison M. Nœldeke, attacher une extrême importance à cette première traduction. »

Quand le christianisme latin commença à s'émanciper de l'influence orientale, à voler de ses propres ailes, il ne put plus se contenter d'une traduction grecque des saintes Écritures. Toutefois, incapable d'entreprendre un travail direct de traduction sur l'hébreu, il se borna à faire passer en latin la traduction des Septante. La version — ou les versions (la question est contestée) — qui fut ainsi établie de seconde main est connue sous le nom d'*Itala* ou de *vetus Itala*. Les savants modernes estiment qu'elle a dû être écrite en Afrique. C'est précisément l'immortel honneur de saint Jérôme d'avoir doté l'Église latine d'une traduction directement faite sur le texte original, traduction qui a prévalu, sauf pour quelques parties, et, sous le nom de *Vulgate*, a été officiellement consacrée par le concile de Trente.

Le texte publié aujourd'hui par M. Ulysse Robert avec tout l'appareil scientifique de la paléographie contemporaine

---

(1) [illegible] — 1 vol. in-4°. Paris, Firmin-Didot, 1881.

(1) Nœldeke, *Histoire littéraire de l'Ancien Testament*, traduction française, p. 3[illegible].

représente précisément un *Pentateuque* latin traduit sur la version grecque des Septante antérieurement à saint Jérôme. Sa publication est capitale pour la reconstitution de la Bible latine de l'ancienne Église d'Occident, dont nous n'avions jusqu'à ce jour que des fragments très insuffisants.

L'histoire même du manuscrit de Lyon (*Codex Lugdunensis*), reproduit ici, est tout un roman dont le dénouement fait le plus grand honneur au tact, à la persévérance, à la sagacité de notre éminent compatriote, M. Léopold Delisle, comme à la loyauté d'un célèbre collectionneur anglais, lord Ashburnham. Nous la rappellerons en deux mots.

La Bibliothèque de Lyon possédait des fragments considérables manuscrits du *Pentateuque*, qu'un catalogue de 1812 décrit ainsi :

« *Biblia latina*, in-folio, environ 200 pages. Ce manuscrit, très antique, date de l'an 850 environ. Il est en écriture carlovingienne, sur velin, à trois colonnes. La version latine du texte hebreu diffère souvent de la Vulgate, etc. »

Cette indication voilait de la façon la plus fâcheuse le caractère réel et l'importance de ce vénérable monument. Comme M. Delisle l'a fait observer, « c'est sans doute aux inexactitudes de cette description qu'il convient d'attribuer le trop long oubli dans lequel est resté ce manuscrit. Il était difficile de supposer qu'un livre annoncé comme copié vers l'an 850, en écriture carlovingienne, était un texte en onciales du VIe siècle. »

C'est dans l'automne de l'année 1878 que M. Delisle découvrit la valeur du manuscrit de Lyon, malheureusement mutilé et où se faisait remarquer notamment une énorme lacune créée par l'absence des deux livres du *Lévitique* et des *Nombres*. Or un amateur anglais avait publié en 1868, en une fort belle édition, un manuscrit latin du *Lévitique* et des *Nombres* qu'il suffisait de rapprocher de l'*Exode* et du *Deutéronome* lyonnais pour reconstituer la série brisée. On établit par une enquête minutieuse que le trop fameux Libri avait mutilé le manuscrit de Lyon, dont il avait su reconnaître l'importance, puis avait fait argent des parties arrachées. De la sorte et grâce à la restitution des fragments soustraits à la Bibliothèque de Lyon, opérée gracieusement par le fils de l'acquéreur, le *Pentateuque* de Lyon se trouve restauré pour la plus grande partie, dans un état que l'on doit considérer comme très satisfaisant vu sa haute antiquité.

Un examen comparatif minutieux, dont M. Ulysse Robert nous livre les éléments, a amené le savant éditeur aux conclusions suivantes :

« Le *Codex Lugdunensis* a été de bonne heure, vers le VIIe siècle, l'objet de revisions et de corrections qui ont eu pour but de le ramener à la Vulgate. La traduction est à peu près sûrement d'origine africaine et semble remonter à la dernière moitié du IIIe siècle et être antérieure à la fin du IVe; elle a été faite sur une version grecque qui diffère assez de celles du *Codex Vaticanus* et du *Codex Alexandrinus*. Elle n'est pas la version nommée par saint Augustin *Itala;* elle a dû être connue de quelques-uns des premiers Pères et de plusieurs écrivains chrétiens; malgré les nombreuses fautes qu'elle présente, elle n'en a pas moins un grand interet, parce qu'elle comble une importante lacune dans la série des livres saints de l'Église primitive. »

Nous n'avons point à discuter en détail ces conclusions, qui ne pourront être acceptées comme définitives qu'après une enquête contradictoire, mais qui se présentent, dans leur ensemble, avec un caractère de vraisemblance très considérable. Un des points qui soulèveront sans doute la controverse, c'est l'admission par M. Robert de plusieurs versions latines absolument indépendantes, faites d'après les Septante antérieurement à la traduction de saint Jérôme. En général, la critique allemande, qui a étudié avec le plus de scrupule ces délicates questions de texte, tend à admettre plusieurs recensions, assez differentes, d'une même et unique traduction. M. Robert s'appuie, de son côté, sur un passage connu de saint Augustin dont la teneur littérale est en sa faveur. Nous relèverons aussi quelque insuffisance à l'egard de la détermination du texte grec qui a servi à l'auteur de la présente version latine. M. Robert a constaté que ce texte grec ne répond pas exactement aux éditions les plus connues de la Septante. Le texte de l'antique traduction grecque de l'Ancien Testament faite par les Juifs d'Égypte nous est parvenu en effet dans différentes éditions, séparées par de nombreuses variantes. Une des tâches les plus ardues de la critique consiste dans sa reconstitution au travers de ses copies, altérées sensiblement au cours des siècles. Or ici se posait une question du plus haut intérêt, dont le savant paléographe n'a pas senti toute l'importance. Ne saurait-on trouver dans le *Codex Lugdunensis* les éléments d'une correction du texte vulgaire de la Septante, dont l'insuffisance est proclamée de tous (1)?

Quoi qu'il en soit, l'activité intelligente de M. Ulysse Robert nous livre le texte d'une portion considerable de la plus ancienne traduction latine de la Bible. C'est là un fait scientifique de la plus grande importance.

Le luxe typographique de l'[illegible] *quissima* n'est pas seulement un juste hommage à l'un des monuments les plus respectables de l'antiquité chrétienne; il est une garantie d'exactitude et de clarté. L'idéal serait de reproduire un aussi ancien manuscrit par l'héliogravure et de faire suivre cette reproduction, d'abord d'un texte figuré reproduisant en caractères modernes la disposition de l'original, puis d'un texte courant. M. U. Robert et ses éditeurs ont reculé devant cette munificence dispendieuse, mais ils y ont suppléé dans la mesure où le savant le plus difficile a le droit de se déclarer hautement satisfait.

Nous avons donc sous les yeux, dans la présente édition, quatre pages d'un fac-similé sortant de l'heliogravure Dujardin, un *texte figuré* à trois colonnes, imprimé avec une admirable netteté en majuscules modernes et qui occupe 128 pages, un *texte courant* en face duquel sont reproduits les passages correspondants de la Septante. Pour le texte figuré, M. Robert a naturellement laissé de côté les parties reproduites, il y a treize ans, dans l'edition du feu lord Ash-

(1) [illegible] *l'histoire des textes* [illegible] 1881.

burnham; mais il les a données dans son texte courant. Ces textes sont précédés d'une introduction où l'examen paléo- [illegible] abordé et poursuivi avec une ampleur, un zèle, une exactitude qui montrent que notre jeune école de paléographie latine a [illegible] des écoles de l'étranger, par lesquelles nous nous étions laissés distancer depuis le dernier siècle.

Nous nous réjouissons de voir la paléographie biblique faire dans l'erudition française une rentrée aussi brillante. Nous en felicitons particulièrement M. Léopold Delisle, M. Ulysse Robert et la maison Firmin-Didot.

M. [illegible].

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Démocrite dit que les Abdéritains sont menteurs; or Démocrite est Abderitain, donc Democrite a menti, donc les Abdéritains ne sont pas menteurs; donc Democrite n'a pas menti, donc les Abderitains ne sont pas menteurs, donc... Et encore très longtemps comme cela. Vous connaissez ce sophisme dont s'amusait l'École, ne dédaignant pas de s'égayer de ce qu'on a baptisé depuis du nom de *scie* d'atelier. M. Alphonse Daudet dit que les méridionaux sont menteurs, or M. Alphonse Daudet est méridional, donc... Voir plus haut. Et M. Daudet le dit longuement, pendant tout un volume où il n'y a guère que cela, sous toutes les formes et tous les assaisonnements. Et c'est la conclusion du récit. Un enfant de cinq semaines sourit dans son berceau. S'il est né vers l'embouchure du Rhône, c'est par circonstance; sa vie s'écoulera sur les bords de la Seine; sa mere est du Pas-de-Calais : toutes circonstances rassurantes, pronostics d'un cœur sincère. Oui, mais [illegible] s'effraye par avance et, penchée sur son bébé : Est ce que tu seras menteur, toi aussi? Est-ce que tu prendras la vie en virtuose, en chanteur de cavatines? Est-ce que tu feras le trafic des mots sans t'inquiéter de leur valeur, de leur accord avec ta pensée, pourvu qu'ils brillent et qu'ils sonnent?

Ainsi parle une mère du Nord redoutant pour son fils l'influence terrible d'un père du Midi. Ainsi s'inquiète Mme Numa Roumestan (1), qui a souffert assez du *méridionalisme* comme femme et qui voudrait n'en pas souffrir comme mère. Oh! les méridionaux! A-t-elle contre eux assez de griefs! Mais aussi comme M. Alphonse Daudet, le méridional, la venge! Une vraie Saint-Barthélemy de ces bavards, de ces vantards, de ces hâbleurs, de ces Abdéritains! C'est un carnage, et le terrain est jonché de cadavres.

Vous avez vu dans les fêtes champêtres, ou même à la foire aux pains d'épices, les baraques où est installé le jeu qu'on appelle : le massacre. Au fond, en rangs d'oignons, une ligne de bonshommes grotesques, en bois, chevelures hérissées et menaçantes ou bonnets de coton mélancoliques, yeux torses ou hébétés, nez phénoménaux, bouches grimaçantes, barbes hirsutes; puis une robe de madapolam défraîchi cache le buste. Ce buste, une simple planche, car si ces grotesques ont une apparence de tête, ils n'ont ni corps ni pieds. Sur le devant de la baraque, des paniers pleins de balles en son ou en chiffe. Pour la somme de cinq centimes vous avez droit à quatre balles, et vous pouvez attraper en plein visage quatre bonshommes qui basculeront sous le coup et tomberont à la renverse. Ce massacre des innocents à quatre victimes pour un sou est censé entretenir l'esprit guerrier dans les masses. Je veux bien; mais en tout cas il ne développe pas les instincts généreux. Attaquer des adversaires impuissants à se défendre, faire le brave contre des ennemis de bois, voilà qui n'a rien de chevaleresque.

Eh bien, le roman de M. Daudet rappelle beaucoup le jeu du massacre. Une rangée de bonshommes de bois, ni hommes ni femmes, tous méridionaux; un panier — et même beaucoup de paniers — avec des balles en son, et pif! et paf! Attrape, toi, l'homme de Tarascon! En pleine trogne, à toi, natif de Montelimar! Et il faut voir comme il s'échauffe à ce jeu, M. Daudet, et avec quelle joie il regarde le sol jonché de cadavres en bois, sabre de bois! Cependant, comme il ne veut pas qu'on l'accuse de massacrer des innocents, il les fait parler tout en les accablant de projectiles, ces pauvres guignols du Midi. Ils ont l'air de parler du moins, car c'est peut-être M. Daudet avec sa *pratique* qui parle pour eux. Toujours est-il que ce qu'ils disent est si exasperant pour l'oreille et l'esprit, qu'ils nous irritent tellement par leur jactance bruyante et leur turbulente vantardise, que lorsqu'ils tombent nous crions, nous aussi : C'est bien fait! Il va se taire enfin, l'homme de Tarascon! M. Daudet se persuade qu'ainsi son rôle est plus chevaleresque. Il ne s'attaque pas à des adversaires muets. Je veux bien encore, quoique l'on pût objecter que c'est une aggravation de cruauté. Ses bonshommes sont plus à plaindre que ceux des baraques foraines. Ceux-ci succombent à une violence que rien ne justifie et dont les âmes généreuses supportent difficilement le douloureux spectacle; les siens, grâce à ce qu'il leur fait dire, semblent avoir mérité leur sort. L'agresseur a l'air d'un vengeur, la victime a l'air d'un condamné.

« Monsieur et madame le maire est-il content? » demandait Odry à l'autorité de la ville de Meaux, à la fin de la représentation. Ici, quand le rideau tombe, l'impresario ne demande pas : Tarascon et Arles est-il content? Non, Arles et Tarascon ne doivent pas être ravis. Et ce n'est pas seulement parce qu'on leur a meurtri le visage avec ces balles de son; c'est surtout parce qu'on les humilie par un désobligeant parallèle. On ne cesse de leur dire : A la bonne heure, Saint-Omer et Bethune! Et toujours Bethune et toujours Saint-Omer, et toujours *le Compère du Midi* [illegible] par *Hercule du Nord*. Voilà ce qui fait de plus cruelles blessures que les balles.

Pour moi, qui ne suis ni de Tarascon, ni de Saint-Omer, mais de Mitry (Seine-et-Marne), je suis tout à fait désintéressé

---

(1) [illegible] — 1 [illegible] 188[illegible]

dans la question. Que le Midi soit content ou mécontent, c'est pas mon affaire. Ce qui me [illegible] l'explication de ces attaques si vives [illegible] geant parallèle, dont l'intention est évidente. [illegible] lèle, il n'y aurait pas [illegible] de plus simple alors : l'artiste et le psychologue ont été attirés par un curieux sujet d'étude. Le Midi, par l'[illegible] lumière, par son fracas, son bruit, [illegible] brations, voilà ce qui a tenté l'artiste. Le psychologue [illegible] constater qu'il avait sous ses draperies éclatantes, non du marbre, mais du plâtre, que tout ce fracas et cette sonorité venaient du vide comme le bruit du tambour. Ce contraste entre l'intérieur et l'extérieur, voilà qui mérite sans doute d'être marqué en traits profonds ; en même temps ces dehors si brillants et si bruyants, cette vie exubérante, n'est-ce pas pour le pinceau un sujet tentant? Tout s'expliquerait ainsi aisément ; [illegible] pourquoi cet air de malveillance ou au moins de mauvaise humeur ?

Deux explications possibles. Commençons par celle qui pourrait se présenter à quelques esprits chagrins, enclins à voir de toutes choses le côté le moins favorable. Il faut reconnaître d'ailleurs que certains mots qui échappent çà et là à M. Daudet peuvent donner une apparence à leurs hypothèses malignes. Donc, pour ces malveillants, il semblerait que M. Daudet n'est pas content du Midi, que les populations ne dételent pas sa voiture pour se mettre dans les brancards, qu'on ne dresse pas assez d'arcs de triomphe, enfin que tous ces cœurs si chauds en apparence sont froids pour l'auteur si fêté ici. Il arriverait à M. Daudet juste le contraire de ce qui arrive au grand homme de province quand il vient à Paris et qu'il s'y trouve perdu, isolé. Lui, le grand homme de Paris, se trouve isolé en province. Et ce n'est pas tout : qui sait s'il ne souffre pas cruellement dans son amour-propre en faisant certaines comparaisons douloureuses ? Là-bas, il trouve les arcs de triomphe sous lesquels a passé la veille le député du cru, aujourd'hui ministre, le gros Numa, le bruyant Numa. Et pour les méridionaux quelle distance entre Numa et Alphonse ! Le petit Alphonse, il écrivaille dans les gazettes, *té, mon bon*, il noircit du papier ; mais le gros Numa, *pécaire !* le voilà au pinacle ! Et qu'attendre du petit Alphonse ? [illegible] pour [illegible] la capitale ; mais du gros Numa une ligne de chemin de fer, et des bureaux de tabac, et des perceptions, et des bourses de collège pour le *pitchoun*. Et bon enfant, ce Numa, donnant des poignées de main à tous les compatriotes, se dépensant en sourires, [illegible] ! [illegible] et Alphonse, [illegible] ! Vive Numa, le gros Numa, le grand Numa, l'orgueil du pays, *bagasse !*

[illegible] pour lui, le proverbe : Nul n'est prophète en son pays, est vrai ; il ne l'est pas pour Numa. [illegible] Midi, se venge en faisant tomber *le* [illegible] par *l'Hercule du Nord*. Et si Mme Alphonse a [illegible] du froid accueil, il la console en lui dédiant le monument de sa vengeance. « A ma chère femme », telle est la dédicace du volume irrité. En voyant ce que sont les méridionaux, elle se dira qu'elle avait couru grand risque à prendre pour mari un méridional, et qu'elle l'a échappé belle. Le mari de Mme Roumestan passe sous des arcs de triomphe ; mais elle, la malheureuse Mme Roumestan, gravit un calvaire.

Telle pourrait donc être la première explication, celle qui [illegible] peu bienveillante et que je ne crois pas la vraie. La [illegible] est plus simple, plus naturelle, et il n'est pas besoin de la tirer de si loin. M. Alphonse Daudet a, dans les temps, chanté la grâce et la poésie du Midi ; aujourd'hui il en raille les expansions bruyantes, les turbulentes et tumultueuses gaietés, la hâblerie fanfaronne, la facilité au mensonge qui n'est qu'un entraînement de l'imagination et une illusion involontaire, l'emphase sonore et vibrante, l'éloquence à l'huile et à l'ail comme la cuisine : la raison de cette volte-face est toute simple. Tant qu'il a vécu dans cette atmosphère, sa délicatesse n'en souffrait point. La lumière crue et excessive du Midi n'éblouissait pas ses yeux, le fracas et la turbulence des voix n'assourdissait pas ses oreilles qui en avaient l'habitude. Vous êtes dans une chambre où il y a beaucoup de monde ; vous ne souffrez pas de l'air épaissi et concentré. Sortez-en quelques minutes et rentrez : l'odeur de renfermé vous saisit au nez et à la gorge. C'est ce qui est arrivé à M. Daudet. Tant qu'il a vécu dans ce milieu, il n'en a pas souffert ; quand il y retourne aujourd'hui, ce qui lui semblait autrefois naturel l'offense et le blesse ; ses yeux et ses oreilles protestent. Ainsi lui, méridional, peint le Midi comme un étranger qui y viendrait pour la première fois. Son étonnement se traduit par une satire très vive, très intense, d'une animation et d'un éclat extraordinaires, et enfin, pour tout dire, d'une fougue vraiment méridionale.

C'est là le trait que je tiens essentiellement à noter. Oui, M. Daudet est parti en guerre contre le Midi avec toute l'impétuosité d'un homme du Midi. Il y a dans son réquisitoire de l'enflure, de la redondance, une sonorité creuse, enfin ce [illegible] Son style a des grelots, des sonnettes, des plumets et des panaches comme les colliers qu'on met aux chevaux de là-[illegible]. Il piaffe sur place ou tourne en rond comme dans un manège. Il soulève beaucoup de poussière et fait grand fracas, mais toujours sur une même piste où il repasse en retombant juste sur l'empreinte laissée au tour précédent. Qui l'a vu pendant le premier quart d'heure l'a vu pendant tout l'exercice ; vous pouvez fermer les yeux pendant quelque temps, vous le retrouverez revenant au même obstacle, qu'il franchit d'ailleurs avec aisance et qu'il franchira tout à l'heure encore. Cette monotonie nous fatigue un peu, il faut bien l'avouer. M. Daudet ne pouvait-il donc multiplier les incidents, imaginer des péripéties, donner enfin un intérêt dra-[illegible]

Mais, répondra-t-on, il y a un intérêt d'une bien autre portée, celui de l'étude psychologique. Je ne le nie pas ; cependant remarquez que les natures méridionales, expansives, ouvertes, déboutonnées si l'on peut dire, se laissent pénétrer aisément. Tendes-en [illegible] quelque temps

sans doute pour en faire le tour; mais il n'en faut pas beaucoup pour en trouver le fond. Quand M. Daudet observe Numa Roumestan à l'extérieur, le son creux que rend le grand homme à l'auscultation nous a déjà suffisamment renseignés sur le vide du dedans. Nous n'avons plus grand'-chose ensuite à apprendre. Les symptômes et les phénomènes qu'on analysera longuement tout à l'heure confirmeront l'observation première sans y rien ajouter. Voilà pourquoi on est tenté de crier à M. Daudet : Eh bien! oui, c'est convenu! Sur tout cela nous sommes fixés; à autre chose maintenant! Voilà pourquoi il fallait ajouter à l'analyse psychologique une intrigue, une action, car enfin il n'y en a pas, ou si peu que ce n'est pas la peine de dire.

Et en effet Numa Roumestan trompe une première fois sa femme avec une quadrigénaire très osseuse; Mme Roumestan pardonne, mais en jurant qu'une seconde fois ce serait la rupture éclatante, la séparation retentissante. Numa promet d'être fidèle comme un levrier, et d'ailleurs il l'adore, sa femme du Nord, sa bonne conseillère, sa régulatrice, son balancier compensateur, son Egérie. Ah! les promesses du Midi! Rechute de Numa, et rechute plus grave, dans le boudoir trop glissant d'une actrice de troisième ordre. Sa trahison nouvelle est révélée à Mme Roumestan, qui a juré de ne plus pardonner. Ah! les serments du Nord! Elle pardonne et la toile tombe. Pourquoi maintenant, plutôt qu'à la première découverte? Pourquoi maintenant, plutôt qu'à une troisième escapade de Numa, ou une quatrième, ou une cinquième, puisque ces méridionaux sont terribles? Pourquoi? parce que M. Daudet suppose que nous connaissons maintenant à fond son héros. Ah! grand Dieu, oui! il y avait longtemps déjà que nous n'avions plus rien à apprendre sur Numa et que M. Daudet ne nous avait en effet rien révélé de nouveau. Et même, en se prolongeant, le récit arrive à infirmer un peu la thèse soutenue, celle de la supériorité du Nord sur le Midi. Voyez, en effet, comme Mme Roumestan tient mal sa parole! Tout comme une Arlésienne! Et si elle a ainsi manqué à son serment de vengeance, c'est que sa mère, Mme Lequesnois, lui a révélé qu'elle aussi avait été trompée. Or M. Lequesnois, un grave président à la cour de cassation, est né dans le département du Nord. Eh bien! alors, que conclure? Quoi! eux aussi, les hommes du Nord, comme les hommes du Midi! La thèse croule.

On dit de certaines œuvres dramatiques où l'on trouve beaucoup d'observation et d'esprit, mais point de charpente : Il n'y a pas de pièce. De même, on peut dire de l'œuvre nouvelle de M. Daudet : il n'y a pas de roman. Ce n'est pas une condamnation pour un livre comme pour une pièce de théâtre, fort heureusement. S'il n'y a pas de roman, il y a un long monologue plein d'esprit et de verve, puisque c'est M. Alphonse Daudet qui parle; un long feu d'artifice où les fusées et les chandelles romaines partent bruyamment sans interruption; à peine quelques-unes sont-elles obscurcies par la fumée. Ces météores qui se succèdent ne forment pas à un moment donné le tableau enflammé de rigueur; mais les yeux ont été éblouis, et on a longtemps encore le bruit des détonations dans les oreilles. C'est l'éclat et le fracas qui plaît surtout dans le Midi. M. Daudet, qui prétend se détacher des méridionaux, a été, cette fois, *le méridional sans le vouloir.*

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Il y a quelques mois, lorsque Cœdès a été mené chez le docteur Blanche, frappé de paralysie générale, nous disions aux confrères et amis : Messieurs, à qui le tour? C'était le tour d'André Gill le célèbre caricaturiste.

Le dessin après la musique! Le Monstre de la Paralysie générale tient ses comptes en ordre; il frappe les lettres, la politique et les arts, chacun à son tour, de manière à ce que personne n'ait le droit de réclamer et de crier à la faveur ou à l'injustice.

André Gill a de quarante-cinq à cinquante ans. La folie des grandeurs l'a pris définitivement à Bruxelles, comme il revenait de Waterloo, où il avait composé une héroïde sur Napoléon. Quelques jours avant de partir de Paris pour la Belgique, il avait laissé paraître devant M. Champsaur, son ami, un peu de jalousie contre Coquelin le jeune, celui qu'on appelle en langage de coulisses Cadet. Il était gêné d'argent, et Cadet lui représentait le Pérou. Lui, André Gill, vivotait à peine avec ces images hebdomadaires du journal la *Lune,* plus tard l'*Eclipse,* où il déployait une conception philosophique et physiologique si puissante de la face et de la croupe humaine dans la société présente. Il gagnait, à ce qu'il paraît, quarante francs par semaine, ce qui faisait 2080 francs par an. Cadet, outre ses appointements payés par la Comédie, empoche de 200 à 500 francs chaque fois qu'il va débiter un monologue chez le coulissier, enrichi par la dernière liquidation.

Il est bien remarquable que Napoléon et Cadet soient les deux dernières figures qui aient hanté le cerveau d'André Gill et qu'elles l'aient hanté concurremment à l'heure où l'intelligence allait être foudroyée chez lui. Toute la paralysie générale est là, avec l'explication morale qu'en peut fournir l'état social actuel. Cadet, près d'André Gill et à sa portée; Napoléon, bien loin; l'un et l'autre tenant une part égale dans ses rêves. Le Français de ce temps, artiste, écrivain, politique, journaliste, soldat, qui songe beaucoup moins à satisfaire sa vocation et à laisser derrière lui œuvre utile qu'à brusquer la renommée et à parvenir, voit surtout dans Napoléon celui des personnages de son pays et de son siècle qui représente la plus grande distance parcourue dans le moindre temps entre le point de départ et le point d'arrivée. Soyez sûr qu'André Gill s'est dit quelquefois : C'est beau, Napoléon! pourquoi ne le serais-je pas? Cadet, son ami, c'était la vie large, assurée, sans fatigue d'invention, côtoyant la misère et la gêne de l'artiste qui est obligé de surmener pendant trente ans son imagination pour lui faire produire des dessins, des types et

des légendes. Si Gill disait quelquefois : Pourquoi ne suis-je pas Napoléon? il disait souvent, aux heures besogneuses : Pourquoi ne suis-je pas aussi bien traité par la fortune que Cadet? Multipliez cette question par tous les milliers de parvenus dans les arts, dans la politique, dans la finance, qui en peuvent faire l'objet, et supposez que ces milliers de questions naissent dans le cerveau le jour, la nuit, sans trêve et sans relâche. Il n'y a qu'une réponse : la folie.

Elle arrive quand la veine s'épuise et qu'on sent qu'on ne peut plus rien, ni pour se créer une situation modeste et sûre, ni pour se venger de ses mécomptes et faire grincer des dents, sous la plume ou le crayon, toute cette société de gens qui montaient derrière les carrosses avant de s'asseoir dedans. Au temps de la maltôte, sous la vieillesse de Louis XIV, au temps des actions du Mississipi sous Law, nos aïeux, qui avaient tous la tête robuste et une situation assise, si médiocre fût-elle, ne devenaient pas fous au spectacle des fortunes subites. Ils se contentaient d'en rire. Ils disaient :

Je l'ai connu, quand il n'était qu'un gueux,

et ils passaient leur chemin. Mais les révolutions de l'Etat compliquent bien celles de l'agiotage, et les embarras personnels d'argent ajoutent bien de l'amertume à la stupéfaction que causent les grandeurs improvisées. André Gill avait servi la république de son crayon, aux temps difficiles, sous Napoléon III. Il avait fait rage contre les gens du 16 Mai. Après la victoire, a-t-il vainement sollicité un emploi à sa convenance de quelque ministre avec qui il buvait jadis la bière chez Frontin? Cela se peut. L'emploi eût apaisé le cerveau en fixant l'existence. Peut-être le ministre eût-il accordé ; mais le bureau compétent n'aura pas voulu. Gill! un homme que ne connaît pas l'Institut, un caricaturiste qui n'a pour lui que le génie et quelques services rendus au parti républicain! On sait assez que trop souvent le ministre propose et le bureau compétent dispose. Nous ne faisons ici qu'une hypothèse. Nous ignorons, bien entendu, s'il s'est passé à propos de Gill, au ministère des beaux-arts, quelqu'une de ces comédies bureaucratiques dont les ministères sont le théâtre. Toujours est-il que Gill a pris, comme les camarades, le chemin de la maison de santé, et que la dernière victime de son crayon triomphant aura été l'un des membres du cabinet actuel.

II.

Nous avons eu samedi la représentation de gala pour les électriciens, et mardi la représentation de gala pour la lumière électrique. Samedi, on a offert aux commissaires, aux exposants, aux dignitaires de l'État, aux directeurs de journaux, aux privilégiés, une musique de concert, des fragments d'opéra et des fragments de ballet. Mardi, on a offert à monsieur tout le monde, dans le bel escalier de l'Opéra, au foyer et dans la salle, une *olla podrida* de becs électriques.

Nous regrettons de le dire pour M. Cochery, habitué à vaincre. Ç'a été un double échec. Il n'y avait qu'une exclamation : C'est tout ça que nous donne Cochery? Farceur de Cochery! En voilà une attrape!

Cela est d'autant plus dur pour M. Cochery qu'il était, la semaine dernière encore, le plus populaire des hommes politiques. Il avait ravi le cœur des masses avec la salle téléphonique des Champs-Élysées. Ce téléphone à deux cornets, par le moyen duquel on entendait la Krauss et Lassalle comme si on y était, passait tout ce qu'on avait vu et entendu de plus enivrant depuis [illegible] *Canada*. Ç'a été, pendant cet automne, le joujou de Paris, et à qui devait-on cette tant délicieuse merveille? A Edison? Connais pas! A Cochery.

L'exposition spéciale d'électricité est une idée qui fait honneur à celui qui l'a conçue et exécutée; elle était utile ; elle laissera des traces dans l'histoire de la science et du développement de l'industrie européenne. Mais il ne suffisait pas, à ce qu'il paraît, de bien faire! Il fallait encore l'apparat, le tam-tam, l'affiche! Et en avant la représentation de gala!

On fait un resplendissant gala avec deux cents colonels qui viennent à Paris, accompagnés chacun d'un lieutenant et d'un sous-officier, pour y chercher les drapeaux de leurs régiments. On fait encore un beau gala avec le personnel d'une exposition générale comme celle de 1867 ou celle de 1878. Ce personnel, en effet, est riche en diversités. Il a attiré à sa suite des gens distingués et opulents de tous pays, qui sont de loisir et n'ont envie que de paraître, briller et s'amuser. Mais un gala avec le personnel spécial des électriciens! M. Cochery n'avait donc pas regardé leurs physionomies! Ils ont tous le costume étriqué, la cravate de travers, la mine absorbée et dévorée, ces inventeurs! Tout le contraire de ce que doit être une tête de gala! Quel gala lugubre! On avait l'air de revenir d'un enterrement à Romainville.

Quant à la salle du mardi, sans musique et sans représentation sur la scène, avec la lumière électrique pour tout divertissement, figurez-vous un catafalque sous un luminaire, dans un caveau du Panthéon : vous aurez l'impression gaie qu'on éprouvait. Plus il y avait d'éblouissement pour les yeux, plus cet éblouissement semblait appeler la musique et la danse. Les mille becs de flamme électrique le sentaient eux-mêmes. Ils avaient l'air de s'ennuyer immensément, comme s'ils eussent brillé sur un empire des ombres. Ce qui ajoutait à cet effet funèbre, c'était le gaz, le pauvre gaz, qu'on avait juxtaposé partout aux divers systèmes d'éclairage par l'électricité. Il avait l'air d'un archevêque mort, exposé, la face pâle et blafarde, sur un lit de parade illuminé de cierges.

Brrr... J'en ai encore le frisson, de ce double gala! Si Montargis le savait! Mais ils ne savent rien à Montargis! Heureusement! Ils feraient une jolie scène à leur député M. Cochery sur ce gaspillage de lampions attristants.

III.

Il s'est tenu le dimanche 16, au Tivoli-Vauxhall, une réunion publique qui tranche sur toutes celles qu'on avait vues

jusqu'ici. Rien de tumultueux ni de burlesque. Une violence paisible et méthodique. La réunion était présidée par le sieur Eudes, général sous la Commune. Elle a adopté une motion [illegible] le procès des ministres.

[illegible]?

Faut-il sévir? Non. Ce sont là les mœurs inévitables de la liberté et de la démocratie. Peu à peu nous nous habituerons à vivre avec des discours du dimanche comme ceux de Tivoli-Vauxhall, pourvu que ce ne soit que des discours. On en disait bien d'autres à Rome, où pendant quatre siècles on ne vit ni révolution, ni émeute notable. On en dit bien d'autres, aujourd'hui, à New-York, [illegible] à la Nouvelle-Orléans.

[illegible] je n'ai pas peur s'il y a à la tête du gouvernement un homme qui gouverne; cet homme-là veillera sur tout. Quoiqu'on prétende qu'au Tivoli-Vauxhall trois cents individus, bataillon d'élite formé [illegible] cachées pour en jouer, le cas échéant, je ne crois pas que, dimanche dernier, il y eût sous les paroles aucun projet d'action. Des paroles je n'ai point peur sous un gouvernement qui gouverne.

J'aurais peur si l'anarchie était dans le conseil des ministres et dans les Chambres pendant que la discipline serait chez les séditieux; si, au lieu d'un commandant de place ayant l'habitude et le tact de Paris, on nous mettait place Vendôme quelque officier très distingué de province; si la garnison n'était pas tenue en alerte; si dans les régiments de la garnison et tout à l'entour les compagnies n'étaient que de vingt hommes. Compagnies de vingt hommes, compagnies sans ressort militaire.

[illegible]

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 14 *octobre*. — Les dissidents tunisiens ont un engagement avec les troupes du général Sabatier à Karoubet-el-Michinga.

M. de Szlavy est chargé par l'empereur d'Autriche de remplir provisoirement les fonctions de ministre des affaires étrangères.

L'agitation augmente en Irlande. Nouvelles arrestations. Un grand nombre de tenanciers refusent de payer les fermages tant que M. Parnell sera détenu. A Dublin, une réunion de vingt mille personnes adopte une résolution flétrissant en termes très violents l'arrestation de M. Parnell et acclame la république irlandaise.

L'assassin du président Garfield, Guiteau, comparaît devant le tribunal. Le procès est remis au 7 novembre.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres fixe au vendredi 18 novembre sa séance publique annuelle.

Samedi 15. — Le conseil des ministres décide de fixer au 20 novembre l'élection des délégués municipaux pour les élections sénatoriales, et au 8 janvier les élections pour le renouvellement du second tiers sortant du Sénat (série C).

L'arrivée du général Saussier à Tunis, et le départ d'Oran du général Delebecque se rendant dans le sud de la province, font considérer le commencement des opérations décisives comme imminent.

M. Jules Ferry, président du conseil, pose la première pierre du lycée Janson de Sailly. Discours de MM. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, Ferry, H. Martin et Victor Hugo.

L'Académie des beaux-arts nomme M. de Ferstel (de Vienne) associé étranger, en remplacement de M. Strack (de Berlin), décédé.

A l'Académie des sciences morales et politiques, M. Jules Simon, présentant des observations sur le mémoire de M. Baudrillart consacré aux populations rurales de la Flandre française, traite la question des filles-mères et se plaint de la préférence qui leur est souvent accordée sur les femmes mariées par les familles qui cherchent des nourrices.

Arrestation de M. John Dillon, membre du parlement, l'un des chefs de la Ligue agraire irlandaise. Des troubles éclatent à Limerick, où une collision a lieu entre la troupe et le peuple, et à Mallew, où la foule saccage la gare et plusieurs maisons.

Troubles et chants séditieux à l'école de cavalerie de Saumur.

Dimanche 16. — Le meeting intransigeant, annoncé à grand fracas, a lieu dans la salle de Tivoli-Vauxhall, au milieu de l'indifférence publique. Le citoyen Eudes, ex-général de la Commune, préside la réunion, composée d'environ deux mille personnes. Le docteur Castelnau, les citoyens Digeon et Gautier, ainsi que Mlle Louise Michel, donnent un libre cours à leurs divagations sur la guerre de Tunisie et injurient le ministère, M. Gambetta, la Chambre et la politique opportuniste. L'assemblée vote la mise en accusation du ministère et proclame le droit du peuple à l'insurrection.

Diverses élections de conseillers généraux et de conseillers d'arrondissement ont lieu. Dans le quatrième canton de Marseille, 365 électeurs prennent part au scrutin sur 16 415 inscrits. Dans le département d'Alger on compte 274 et 67 votants sur 1208 et 1009 inscrits.

Le pape reçoit les pèlerins italiens. Le patriarche de Venise lit une Adresse dont l'idée fondamentale est que « l'Italie est et veut rester catholique ». Réponse du pape protestant contre la fondation, à Rome, de cercles anticléricaux et contre la réunion annoncée pour l'année prochaine d'un congrès franc-maçonnique. Il termine en engageant les catholiques à la lutte et en leur promettant la victoire.

M. Berti, ministre de l'agriculture et du commerce d'Italie, prononce dans un banquet, à Avigliana, un discours pacifique et exprime l'espérance que l'entente pourra s'établir entre la France et l'Italie sur le traité de commerce.

Un meeting considérable tenu à New-York adopte des résolutions tendant à appuyer M. Parnell et ses partisans, à faire une pétition qui sera signée de tous les Irlandais de l'Amé-

rique, et demandant au gouvernement des États-Unis d'employer sa médiation en faveur des Irlandais exposés au despotisme brutal du [illegible].

Lundi 17. — La brigade [illegible] ment avec les insurgés tunisiens à Haydra. La colonne Forgemol quitte Tebessa et marche sur Kairouan.

Troubles à Dublin. Les bureaux de l'*Irish Times* et du *Mail and Express* sont pillés. Les membres irlandais de la corporation municipale de Dublin adoptent, par [illegible] contre 8, une résolution tendant à accorder à M. Parnell le droit de bourgeoisie de Dublin.

Mardi 18. — [illegible] de l'Église réformée de France.

A propos d'un article de M. Joseph Reinach, publié par la *Revue politique et littéraire*, les journaux discutent la question des récidivistes.

Réunion de la *Land-League* sous la présidence du Révérend James Cantwell. Celui-ci donne lecture d'un manifeste signé de MM. Parnell, Davitt, Dillon, Sexton, Hettle et Hegan, déclarant qu'il ne faut payer aucun loyer ni aucun fermage.

Une proclamation du gouvernement avertit les citoyens loyaux et paisibles qu'ils doivent rester chez eux après le coucher du soleil.

Les commissaires turcs quittent le Caire, se rendant à Alexandrie, d'où ils s'embarqueront pour Constantinople.

Mercredi 19. — Le centenaire de la capitulation de lord Cornwallis à Yorktown est célébré avec éclat par les États-Unis, qui ont invité pour la circonstance des représentants de la France et de l'Allemagne et les descendants de La Fayette. La première pierre d'un monument commémoratif est posée à Yorktown. Discours du Président Arthur. Un conflit s'élève entre les délégués français et allemands au sujet de la préséance du drapeau.

Un meeting tenu à San-Francisco proteste contre l'arrestation de M. Parnell.

Les commissaires ottomans s'embarquent à Alexandrie pour Constantinople.

Jeudi 20. — Ouverture, à Paris, des conférences pour la négociation d'un traité de commerce entre la France et les Pays-Bas.

La reprise des négociations pour le traité de commerce franco-anglais est annoncée pour le 24 octobre.

Mort du prince-évêque [illegible]

La Chambre des magnats de Hongrie adopte le projet d'Adresse de la majorité.

Dans sa séance du 13 octobre, l'[illegible] a décidé qu'elle délibérerait, le 27 octobre, sur la fixation d'un ou de plusieurs jours pour les élections des successeurs de MM. Duvergier de Hauranne, Littré et Dufaure. Les candidats en présence sont MM. Sully-Prudhomme, François Coppée, Eugène Manuel, Pasteur, Paul Janet, de Bornier. A cette liste déjà longue, il convient d'ajouter les noms de MM. Cherbuliez et Ed. Pailleron, dont les candidatures ne sont pas encore officielles, mais ne tarderont peut-être pas à se produire. Et il en viendra peut-être encore d'autres !

On sait que, par une décision prise l'année dernière, l'Académie a supprimé la formalité de la discussion des candidatures, qui, dans le cas présent, aurait peut-être eu l'avantage de déblayer un peu le terrain par avance. Cette épreuve préalable étant abolie, on peut s'attendre à de nombreux tours de scrutin.

L'Institut de France, toutes Académies réunies, tiendra sa séance publique annuelle le mardi 25 octobre, anniversaire [illegible]

Cette séance sera présidée par M. Caro, président de l'Académie des sciences morales et politiques en 1880. Les lectures qui doivent être faites sont :

[illegible]

2° *M. His de la Salle*, par M. Gruyer, de l'Académie des beaux-arts ;

[illegible] des sciences ;

[illegible] *cier*, par M. Legouvé, de l'Académie française.

M. Caro prononcera le discours d'usage et proclamera les lauréats du prix Volney (linguistique) et du prix biennal de 20 000 fr. On sait que ce prix a été décerné cette année par [illegible] *littérature française*.

A la séance trimestrielle du mois d'octobre 1880, M. Ch. Giraud avait proposé que cette séance du 25 octobre fût dorénavant abrégée par la suppression de quelques lectures. Cette proposition n'a pas été adoptée, et c'est regrettable. L'Institut pourrait célébrer sa fête et y convier le public sans imposer à personne la fatigue d'une séance de quatre heures. Il en est des solennités comme des poèmes : ce qui vaut le mieux, c'est le sonnet.

[illegible] beau a adressé au *Figaro* les renseignements suivants sur les *Mémoires de Talleyrand* :

« Le prince de Talleyrand, par son testament en date du 10 janvier 1834, avait institué pour légataire universelle et exécuteur testamentaire sa nièce, Mme la duchesse de Dino, née princesse de Courlande, en lui enjoignant de publier ses *Mémoires* au plus tôt trente ans après sa mort. Par deux cocidilles, en date du 13 mai 1837 et du 17 mars 1838, le prince chargeait mon oncle, M. de Bacourt, ministre plénipo[illegible] où elle ne survivrait pas au délai de trente années, et il léguait à ses deux exécuteurs testamentaires le droit de reculer la publication s'ils le jugeaient nécessaire. Le prince mourut le 18 mai 1838, et Mme la duchesse de Dino, devenue duchesse de Talleyrand et de Sagan, le 19 septembre 1862. Vingt ans avant sa mort, elle avait remis à M. de Bacourt tous les papiers de son oncle ; mais ce ne fut qu'après avoir, en 1848, quitté la carrière diplomatique, qu'il put s'occuper de mettre en ordre les *Mémoires* de M. de Talleyrand. C'était un travail considérable d'en relier les différentes parties, car le prince, chaque fois qu'un événement en valait la peine, écrivait au jour le jour ce qui se passait, puis jetait cela, pêle-mêle, avec des notes les unes sur les autres. Mon oncle commença par [illegible]

d'appuyer certains récits de M. de Talleyrand sur des documents authentiques, il passa les dernières années de sa vie à faire des recherches dans les archives de toutes les légations de l'Europe, afin de joindre aux faits racontés par le prince des preuves inutiles à sa propre conviction, mais nécessaires à l'histoire. Il mourut le 24 avril 1865, instituant ma mère sa légataire universelle et son exécuteur testamentaire : il la chargeait de remettre les mémoires du prince de Talleyrand à MM. Châtelain et Andral, qui, depuis cette époque, en sont « dépositaires ». L'article de son testament relatif à ce « dépôt » se termine ainsi : « J'impose, comme condition expresse, à « MM. Châtelain et Andral, qu'aucune publication tirée de ces « papiers ne pourra être faite, en aucun cas, avant l'année 1888, « ajoutant ainsi un terme de vingt ans à celui de trente fixé « par le prince de Talleyrand. » Mon oncle léguait, en outre, une somme de dix mille francs à MM. Châtelain et Andral pour les indemniser des soins que pouvaient leur coûter la garde et la publication des mémoires de M. de Talleyrand. On voit donc, d'après cette explication formelle, que les « dépositaires » de ces mémoires n'ont pas le droit d'en publier une seule ligne avant l'année 1888. Par conséquent, les bruits qui, à différentes reprises, ont couru, annonçant la mise sous presse prématurée de ce « dépôt », ne peuvent avoir aucun fondement. Il ne m'appartient pas d'expliquer aujourd'hui les motifs qui ont porté M. de Bacourt à imposer ce long retard, mais je constate qu'en cela il a fait abnégation complète de tout intérêt personnel, car la publication de ces mémoires, faite en son vivant ou immédiatement après sa mort, eût attaché une grande notoriété à son nom. »

Dictionnaire historique de la France. — Il est des livres sur lesquels il n'est pas inutile de ramener parfois l'attention. De ce nombre est le *Dictionnaire historique de la France* de de M. Ludovic Lalanne. Cet ouvrage remonte déjà à dix ans; mais une seconde édition publiée en 1877 a été augmentée d'un Supplément consacré en partie aux événements accomplis depuis l'apparition du *Dictionnaire* (1).

Écrire une histoire de France complète sous forme de répertoire était certes une tâche malaisée. M. Ludovic Lalanne l'a accomplie avec un rare bonheur. Il ne s'est pas contenté de donner, pour chaque article, une notice bien sèche, comme le sont, la plupart du temps, celles des encyclopédies. Sur toutes les questions de quelque importance, il présente un exposé et une discussion remarquablement précise.

Il serait superflu de louer l'exactitude des indications fournies par le *Dictionnaire*. Dans une œuvre de ce genre, l'exactitude est la qualité maîtresse; c'est elle qui en détermine la valeur. On peut dire néanmoins qu'elle est portée au plus haut degré, ce qui n'étonnera personne. Les diverses publications auxquelles M. Lalanne a attaché son nom se recommandent, en effet, par une rigueur d'érudition poussée jusqu'au scrupule. Ses éditions de Malherbe (2) et de Brantôme (3) en font foi.

La chronologie occupe naturellement une large place dans ce dictionnaire, et certains des renseignements qu'on y trouve ne pourraient être, sans lui, réunis qu'à grand'peine; c'est ainsi qu'il donne la succession des évêques sur tous les sièges et celles des ministres des différents départements, et la date du jour de Pâques depuis l'année 326 jusqu'en 1600. On sait l'importance de cette dernière indication. Pendant le moyen âge et jusqu'à la fin du XVIe siècle, l'année commence à Pâques ; il est donc nécessaire de connaître la date de cette fête pour rétablir la concordance entre les chronologies d'ancien et de nouveau style.

Un article mérite une mention particulière : c'est le mot *France*. M. Lalanne y a dressé par ordre de dates la table la plus complète de tous les faits qui se sont accomplis en notre pays jusqu'au 31 décembre 1876. Cet article suffirait pour rendre le *Dictionnaire historique de la France* indispensable à tous ceux qui s'occupent de politique ou d'histoire. Mais ce n'est pas son seul mérite ; on s'en aperçoit bien à l'usage.

G. de N.

Nos devoirs et nos droits. — Sous ce titre, M. Ferraz, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon, membre du conseil supérieur de l'instruction publique, vient de nous donner un livre écrit avec clarté, pensé avec sagesse. Est-ce un *traité* de morale pratique? Ce titre conviendrait mal au présent ouvrage. M. Ferraz a voulu écrire pour tous. Dirons-nous que ce livre est un manuel? Non encore, car il s'adresse aux pères tout aussi bien qu'aux enfants : point de ces discussions arides dont les philosophes seuls aiment à courir les aventures; point de ces formules brèves et sèches destinées à être apprises avant d'être comprises, et que nos catéchismes de diocèse avaient mises quelque temps à la mode.

Le livre n'est rédigé conformément à aucun programme. Le professeur a touché tous les points; mais certains problèmes, de préférence à d'autres, ont fixé l'attention du moraliste. L'homme a-t-il le droit de se tuer? est-il permis de se battre en duel? Questions graves et qu'il est toujours utile d'agiter, moins peut-être pour les solutions à proposer soi-même que pour les réflexions toujours profitables, quelquefois salutaires, à réveiller en autrui. Ce sont là questions de vie et de mort. Il en est d'autres de portée moindre et que le moraliste fait bien d'examiner : par exemple, le bal et les spectacles, divertissements que les confesseurs tolèrent parce qu'ils ne les peuvent empêcher, sont-ils réellement aussi condamnables que l'a pensé l'Église? Là comme en bien d'autres choses, l'abus commencerait-il avec l'usage? M. Ferraz a bien fait de descendre jusqu'à ces détails. A quoi servirait la morale si on ne lui donnait la parole que dans les grandes circonstances?

Lettres et papiers de Pierre le Grand. — La commission russe instituée pour publier les lettres et papiers de Pierre le Grand a l'intention de commencer l'impression cette année même. Elle fait appel, dans ce but, à toutes les personnes possédant des manuscrits écrits ou signés par le tzar, les priant de les lui confier pour les faire copier.

Les pièces prêtées seront renvoyées très exactement à leurs propriétaires, auxquels sera adressé plus tard, en gage de remerciement, un exemplaire de la publication projetée. La

1) [illegible]

2) *Collection des grands écrivains de France*. — Hachette.

3) Publiée pour la Société de l'histoire de France.

commission espère se procurer par le présent avis un certain nombre de documents et de lettres qu'on sait exister, mais sur lesquels on n'a pu mettre la main.

Publications allemandes. — Deux Revues nouvelles viennent de se fonder simultanément en Allemagne. L'une des deux, *Auf der Höhe* (*Sur le sommet*), sera un recueil international. Elle est dirigée par M. Sacher-Masoch, le célèbre romancier gallicien, qui a fait appel à des écrivains de tous les pays, sans distinction de nationalité. Les articles en langues étrangères sont traduits et imprimés en allemand. La première livraison, qui vient de paraître, de *Auf der Höhe* (1) contient, entre autres, un court fragment (1 page 1/2) de Mme Adam intitulé *Portici*, le commencement d'un roman de M. Sacher-Masoch, *le Raphaël juif*, un article de Carl Vogt sur *la Vie organique*.

Parmi les collaborateurs français annoncés, nous remarquons MM. Renan, Alphonse Daudet, Charles Bigot, Flammarion, Élie Reclus, Got, Hovelacque, de Lesseps.

L'autre jeune recueil s'appelle *Vom Fels zum meer* (*Du Rocher à la mer*) (2). Il est publié par M. Spemann, l'éditeur de la *Collection Spemann* (3) et est dédié par son sous-titre *à la Famille allemande*. C'est une publication illustrée, contenant un peu de tout, même de la musique et des modèles de dessin. La première livraison a eu tant de succès qu'il a fallu en faire une deuxième et une troisième édition.

Nous nous réservons de revenir sur ces Revues.

Les représentations de mystères en Italie. — M. Antonio Battistella fait dans la *Rassegna* la description d'une représentation à laquelle il a assisté, le vendredi saint de l'année présente, dans un village de la Calabre. On jouait *la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, d'après un vieux cahier partie imprimé, partie manuscrit, sans date ni nom d'auteur. D'après le style, M. Battistella reporte le texte au xviie siècle.

La représentation dura six heures, en présence d'un public nombreux venu des campagnes environnantes. Les acteurs réclamèrent d'abord l'attention du public, disant que ce qu'ils en faisaient était dans l'espoir de gagner la vie éternelle. Une partie des costumes avait été empruntée au théâtre de la ville la plus proche. Les décors étaient parfaitement naturels, car, lorsque l'action était censée changer de lieu, les acteurs se transportaient d'un endroit à un autre. D'un champ ils passaient sur une place et de là dans une rue, suivis de la foule.

Ces mouvements avaient été réglés d'avance, et aux différentes stations étaient préparées des tables sur lesquelles les personnages importants montaient pour débiter leurs rôles. Les comparses restaient en bas et s'occupaient, tout en donnant la réplique, à chasser les chiens et à contenir la foule. Les rôles de femmes étaient tenus par des hommes d'un âge mûr. Une partie de la troupe savait sa leçon sur le bout du doigt. En général, le ton était chantant et monotone, le geste rare et raide; cependant quelques-uns se démenaient comme des possédés.

Ils représentèrent ainsi, en présence d'auditeurs recueillis, toute la Passion, y compris la mise en croix, pendant laquelle les disciples et les saintes femmes pleuraient à fendre l'âme.

L'Inquisition au pays de Liège. — M. Henri Lonchay publie dans la *Revue de Belgique* un article intéressant sur ce sujet peu connu. C'est en 1238 que l'on commença à juger les hérétiques dans le pays de Liège. Les dominicains étaient chargés de rendre les arrêts. Au xvie siècle seulement le pape nomma un inquisiteur, qui fut Érard de la Marck, évêque de Liège. Érard prit les mesures les plus énergiques pour arrêter les progrès de la Réforme dans son diocèse. Il brûla d'abord un Français qui prêchait les doctrines de Luther. Une bande d'émigrés anglais, qu'on *supposait* hérétiques, car on n'entendait pas leur langue, fut ensuite détruite; on brûla les hommes et on noya les femmes dans la Meuse. Vint le tour des Liégeois. Les uns eurent la langue percée avec un fer rouge, d'autres furent attachés dans des tonneaux de poix auxquels on mit le feu. La Réforme continuant, malgré tout, à gagner des partisans, Érard prit le parti de brûler quiconque n'allait pas à la messe.

Érard de la Marck mourut d'une indigestion. Après lui les persécutions redoublèrent. Elles atteignirent leur apogée aux environs de 1560. En 1595, on voyait encore femmes et filles dans la rivière.

Le Walter Scott abrégé. — Nous avons annoncé l'édition abrégée, à deux sous le volume, des romans de Walter Scott. Miss Braddon, qui est à la tête de l'entreprise, paraît avoir exécuté sa tâche d'abréviateur en conscience, car *Rob Roy* n'a plus dans la nouvelle édition que 32 pages, et encore miss Braddon a amplifié certaines parties du texte. Miss Braddon a aussi expurgé l'original. *Rob Roy* n'avait jamais passé pour un livre qui eût besoin d'être expurgé, mais miss Braddon l'a rendu encore plus irréprochable. On se rappelle peut-être les adieux de Frank à Diana Vernon :

« Adieu, Frank; nous ne nous verrons peut-être plus..., mais pensez quelquefois à votre amie Die Vernon. — Elle me tendit la main, mais je la serrai sur ma poitrine. »

Miss Braddon a arrangé ce passage ainsi qu'il suit :

« O Frank! nous allons nous séparer, peut-être pour ne jamais nous revoir. Dans le monde, loin de moi, vous trouverez peut-être un être moins sous l'influence de la mauvaise fortune et des temps mauvais. — Jamais, jamais! cria Francis en pressant sa main et en essayant inutilement de l'attirer sur sa poitrine. »

En essayant inutilement; on a remarqué la nuance. On a remarqué aussi à quel point miss Braddon a su améliorer et dramatiser le style un peu nu de Walter Scott. On prête à la célèbre romancière le projet de faire pour certains ou-

---

(1) Leipzig, Grunow et Schumann.
(2) Stuttgart, Spemann.
(3) Voy. sur cette collection la *Revue* du 23 juillet.

[illegible] sation, à *l'Assommoir*. Ce dernier ouvrage tiendra, dit-on, en dix-huit pages.

[illegible] il y a quelque temps [illegible] note sur ce sujet.

[illegible] siècles de notre ère, le bouddhisme sortit de l'Inde et se répandit [illegible] naires le prêchèrent en Chine, où il s'implanta. On sait par des témoignages certains que ces missionnaires avaient emporté avec eux des milliers de manuscrits sanscrits. M. Max Müller entretient l'espoir qu'une partie de ces manuscrits se sont conservés en Chine et qu'on les y retrouvera un jour ou l'autre. Toutefois, les recherches qu'il a provoquées de ce côté ont été jusqu'ici peu fructueuses. Un seul manuscrit a été retrouvé en Chine (par M. Edkins), et, arrivé en Angleterre, il s'est perdu, on ne sait pas comment. Malgré cet insuccès relatif, M. Max Müller reste persuadé qu'il y a toujours une grande découverte à faire dans l'empire du Milieu, celle des manuscrits apportés autrefois par les missionnaires bouddhistes, Fa Hian, Hiouenthsang et autres. S'ils ont échappé jusqu'à présent aux recherches, c'est sans doute qu'ils sont gardés dans les trésors cachés des monastères, des temples et des palais.

Au Japon, où le bouddhisme a cependant pénétré plus tard et moins profondément qu'en Chine, les recherches ont été plus heureuses. Il y a deux ans, le clergé bouddhique japonais avait envoyé deux jeunes prêtres en Europe pour y apprendre le sanscrit et se mettre en état de travailler à une revision de la version officielle des canons sacrés. Par l'intermédiaire de ces jeunes gens devenus ses élèves, M. Max Müller a pu provoquer des recherches et amener les découvertes dont il a entretenu l'Académie. Se souvenant que le Japon s'était converti dès le VIe siècle de notre ère à la religion bouddhique, qui y compte encore 32 millions d'adhérents, et que le sanscrit, aujourd'hui oublié dans l'empire japonais, y a été cultivé autrefois pendant plusieurs siècles, il a insisté sans se décourager pour qu'on fît des perquisitions dans les temples et les monastères de l'empire. Enfin il a reçu du Japon un livre sanscrit, puis un second et un troisième. Ce sont des copies à la main ou des impressions sur bois, exécutées longtemps après que le latin était devenu lettre morte au Japon; il y en a une du siècle dernier. Ceux qui ont copié ces textes les entendaient si peu qu'ils n'ont pas toujours vu la direction à donner à l'écriture. On trouve des pages où le sanscrit est écrit en lignes verticales, comme le chinois.

Dans ces copies japonaises, M. Max Müller a retrouvé le texte du *Couteau de diamant*, dont un fragment seulement nous était parvenu dans la langue originale.

Un docteur russe nommé Kunovin avait passé trente-cinq ans à étudier les mœurs et la langue des Tziganes en Europe, en Asie et en Afrique. Il est mort au moment où il allait publier les résultats de ses observations. On espère qu'un de ses amis pourra éditer son manuscrit.

Le *Magazin für die Literatur des In-und-Auslandes*, qui devient à partir du 1er octobre l'organe officiel de la *Société des gens de lettres* allemande, propose un moyen d'activer le commerce de la librairie en Allemagne. — L'écrivain le plus en vogue, dit le *Magazin*, se vend à mille exemplaires. Grâce aux cabinets de lecture, mille exemplaires suffisent pour cent mille lecteurs. Que l'on ajoute à la loi sur la propriété littéraire un article ainsi conçu :

« Il est défendu de donner un ouvrage en location sans l'autorisation de l'auteur. »

L'auteur fera payer son autorisation à si haut prix qu'il deviendra plus cher de louer des livres que d'en acheter; et ainsi périront les cabinets de lecture, au grand avantage des écrivains et des libraires. — Nous ne savons si le remède serait bon; en tout cas, il est héroïque.

Nécrologie. — On annonce la mort à Prague, à près de quatre-vingts ans, de l'inventeur de la polka, Franz Hilmar.

Le mot *inventeur* n'est pas ici tout à fait juste. C'est *propagateur* qu'il faudrait. La polka, croyons-nous, était une danse nationale tchèque. Franz Hilmar publia l'air et l'explication du pas sous le nom d'*Esmeralda-polka*. La danse fut aussitôt adoptée dans les salons, et l'air varié de toutes les façons. L'*Academy* de Londres confirme nos renseignements dans une notice nécrologique.

La *Gazette des Beaux-Arts* a publié dans sa livraison d'octobre : Les Cires de la collection Spitzer, par M. Blondel; la Conservation et la restauration des monuments historiques, par M. Paul Gout; le Château de Chantilly, par M. G. Lafenestre; l'Abondance, tableau du Louvre peint sous la direction de Raphaël, par M. Paliard; les Salons et les Associations artistiques de l'Autriche-Hongrie, par M. Marius Vachon; J.-J. Caffieri, par Alexandre Lenoir, manuscrit inédit annoté par M. V.-G. Vaillant; Journal du voyage du cavalier Bernin (suite).

Gravures hors texte : L'*Abondance*, par A. Didier, d'après le tableau du Louvre; *Henri IV*, par A. Gilbert, d'après un buste en cire des collections de Chantilly.

Viennent de paraître :

Lettres sur l'Amérique, par Xavier Marmier, nouvelle édition. — Paul Ollendorff.

Histoire du christianisme et de la papauté, par M. Max Gossi. — 1 vol. in-8°. A. Ghio.

Le Commandeur Mendoza, par Juan Valéra, roman traduit du castillan par M. Albert Savine. — 1 vol. in-12. A. Ghio.

Les Cagots ou le règne du despotisme, mémoire sur la fin du second empire et sur le siège de Paris (1870-71), par M. L. Viefville. — Brochure, A. Ghio.

Le propriétaire-gérant : [illegible]

PARIS. [illegible] 1756

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 18. 29 OCTOBRE 1881.

ENCORE LE SCRUTIN DE LISTE

I.

Le 18 juin dernier, quelques jours après la grave erreur commise le 9 juin par le Sénat dans l'affaire du scrutin de liste, nous disions à cette place :

« C'est à notre sens une erreur de croire que le scrutin de liste ne puisse plus reparaître de longtemps au parlement et y triompher.

« Le scrutin de liste ne peut plus être présenté convenablement au débat par aucun ministère sous forme de simple projet de loi, devant chaque Chambre prise à part.

« Il peut être présenté, sous forme de projet de modification à la Constitution, devant l'Assemblée nationale, formée des deux Chambres réunies.

« Il peut être présenté avec une nouvelle fortune si le projet de modification constitutionnelle, qui augmentera de soixante le nombre des députés, augmente d'un chiffre proportionnel (*quinze, vingt, trente*) le nombre des sénateurs. »

Nous disions ensuite :

« Que devrait faire un ministère qui tiendrait à engager de nouveau et à gagner la partie du scrutin de liste?

« Il devrait inviter les deux Chambres à se réunir en congrès pour voter une loi constitutionnelle qui porterait en substance :

« 1° Que dorénavant les députés seront nommés au scrutin de liste;

« 2° Qu'il y aura un député par tant d'habitants;

« 3° Que le Sénat sera augmenté de *quinze, vingt* ou *trente* membres inamovibles;

« 4° Que les titulaires des nouveaux sièges de sénateurs inamovibles seront nommés par le Président de la république. »

Nous constatons, sans aucune mortification, que cette proposition n'a été agréée par personne; même le Sénat et la portion inamovible du Sénat, dont notre motion aurait pu être le salut, n'y ont accordé aucune attention.

Cependant quatre mois se sont écoulés. Quelle est aujourd'hui l'état de la question sénatoriale et l'état de la question du scrutin de liste?

Nous allons le constater sans vanité aucune.

D'une part, le Sénat est sérieusement menacé dans ses attributions et dans sa composition; d'autre part, le scrutin de liste va entrer dans la législation exactement par la voie que nous avons conseillé de suivre. Des deux parties de notre proposition, celle qui était favorable au scrutin de liste sera, selon toute vraisemblance, adoptée par les deux Chambres d'abord, par l'Assemblée nationale ensuite; celle qui était favorable au Sénat succombe.

II.

C'était au Sénat à s'emparer, au moins de juin dernier, de notre proposition ou de quelque autre analogue. C'était à lui, le lendemain du 9 juin, de discerner que sa victoire était déjà caduque et qu'il courait le risque d'être écrasé bientôt sous son prétendu succès. C'était à lui de reconnaître qu'il ne pourrait tirer de son triomphe éphémère qu'un avantage, celui d'entrer en négociation sur un bon pied avec la majorité de la Chambre des députés et son chef. La loi qu'on lui avait proposée et qu'il avait rejetée compromettait l'équilibre constitutionnel des deux Chambres à l'Assemblée nationale puisqu'elle augmentait pour la Chambre des députés le nombre des votants sans l'augmenter proportionnellement pour le Sénat. Appuyé sur ce fait indéniable, le Sénat devait offrir de réunir les deux Chambres en congrès, à condition qu'on lui accordât quinze ou vingt membres de plus, et il pouvait obtenir que ces vingt membres fussent inamovibles

en consentant lui-même à ce que la nomination des inamovibles appartînt au chef du pouvoir exécutif, dont elle est un apanage naturel. L'histoire de la république romaine, la plus politique des républiques, est pleine de transactions de cette sorte entre le Sénat et le peuple, entre le patriciat et les tribus.

Que fût-il résulté de cette conduite pour le Sénat ? Là-dessus on peut disputer puisque la question porte sur un ensemble de faits possibles qui ne se sont pas réalisés. Qu'est-il résulté de la conduite contraire? Là-dessus il n'y a pas à disputer puisqu'il s'agit de faits concrets, réalisés, présents, que chacun peut apercevoir d'un regard distinct. Aujourd'hui le principe de l'inamovibilité sénatoriale est ébranlé.

Quelque fâcheuses que soient les origines de cette espèce particulière d'inamovibilité, on pourrait encore la défendre si le Sénat se résignait à transférer au Président de la république son droit de nomination. Mais, avec l'organisation générale de la France, son développement historique, sa complexion, comment défendre un corps politique d'inamovibles qui se recrute par voie de cooptation souveraine et sans contrôle? De tous les moyens de former un corps politique et d'en remplir les vides, la cooptation souveraine et sans contrôle est le plus détestable. Il n'est pas prouvé que, même pour recruter les corps scientifiques et littéraires, le système de la cooptation vaille grand'chose.

III.

Du moins le Sénat, qui va subir d'aussi rudes atteintes, aura-t-il évité le scrutin de liste?

Non.

Il est aujourd'hui certain qu'un grand nombre de députés de la majorité inclinent à adopter, en ce qui concerne le scrutin de liste, la procédure indiquée le 18 juin dans cette *Revue*. Ils comprennent que nous sommes encore trop près du vote du 9 juin pour que le scrutin de liste « puisse être présenté de nouveau convenablement au débat sous forme de projet de loi devant chaque Chambre prise à part ». Mais ils continuent à croire le scrutin de liste utile, dans l'état présent, à la chose publique, avantageux, nécessaire; dès lors ils sont amenés à se ranger à l'idée d'invoquer l'Assemblée nationale et son autorité supérieure, et de faire introduire par elle dans la Constitution un article conçu en ces termes : « La Chambre des députés est élue par le suffrage universel, au scrutin de liste par département. »

Aussi peut-on prévoir qu'avant six semaines nous serons dans l'alternative suivante : ou nous posséderons un ministère qui ne sera pas né viable, ou le ministère viable que nous posséderons proposera aux deux Chambres de se réunir en Assemblée nationale pour modifier sur un ou plusieurs points les lois constitutionnelles des 24, 25 février et 16 juillet 1875.

IV.

Et maintenant, que devront faire les conservateurs libéraux du Sénat, quand on leur apportera le texte des nouvelles motions constitutionnelles? Devront-ils encore résister à tout? Devront-ils tout céder?

Ni l'un ni l'autre, selon nous.

S'ils ont la sagesse de céder sur le principe du scrutin de liste, ils seront bien forts pour résister aux projets qui auraient pour but de mutiler les attributions du Sénat ou d'affaiblir sa situation au congrès.

S'ils acceptent la suppression des sénateurs à vie, l'opinion publique ne s'étonnera pas de les voir défendre et maintenir la composition actuelle du corps électoral qui nomme les sénateurs temporaires. Il ne manque ni dans le pays ni dans les deux Chambres de républicains sérieux qui estiment que le nombre, prépondérant dans l'élection des députés, ne le doit pas être dans l'élection des sénateurs.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter et de répéter que si nous nous résignons à la suppression des sénateurs inamovibles, c'est à la condition qu'il soit bien démontré qu'on ne les peut sauver, même en transférant le droit de les nommer au pouvoir exécutif.

Il y a, en tout cas, un conseil que nous nous permettons de donner à ceux des membres du centre gauche ou du centre droit sénatorial qui ont encore quelque prudence politique : c'est de ne plus former de coalitions qui seraient, comme celle du 9 juin, sans lendemain possible. L'issue de la manœuvre du 9 juin n'encourage pas à la recommencer.

J.-J. Weiss.

IRLANDE

La nouvelle loi agraire (1)

Le *land bill* est voté; la longue polémique qu'il avait suscitée est close ; il semble que ce soit un bon moment pour examiner impartialement ses résultats probables. Fera-t-il du tort au propriétaire? satisfera-t-il le tenancier? mettra-t-il fin aux séditions, à l'intimidation, à l'effervescence? désarmera-t-il la *land league?* donnera-t-il à l'agitation en faveur du *home rule* un caractère inoffensif, ou sera-ce au contraire une arme que les *home rulers* tourneront contre l'Angleterre? Telles sont les questions que se pose quiconque s'intéresse aux affaires publiques et auxquelles on entend les réponses les plus discordantes. Je ne me souviens pas d'avoir vu voter une mesure importante dont les effets parussent à tous aussi incertains. Point de cris de triomphe chez ses partisans; point de signes de colère ou de désespoir chez les vaincus. Le sentiment qui domine semble être la perplexité. L'un dit : « C'était inévitable. » — « C'est un saut dans l'inconnu », dit un autre. Un troisième ajoute, par manière de consolation : « Ça ne peut pas rendre les choses pires qu'elles n'étaient. » L'impression générale peut se résumer ainsi :

(1) Extrait d'un article intitulé *Ireland and the Land Act*, publié par le *Nineteenth Century* (octobre 1881).

« Il fallait essayer quelque chose et, en somme, c'était la seule chose à essayer. »

Dans cette confusion des esprits, on sera peut-être disposé à accueillir quelques réflexions désintéressées sur les perspectives que la loi agraire ouvre devant nous. Ce qui est fait étant fait, partisans et adversaires consentiront à présent à admettre ce qu'ils étaient obligés, sous peine de trahison, de nier pendant la bataille. On tolère la vérité, même toute nue, lorsqu'elle ne peut entraîner aucun effet pratique. Après l'excitation de la lutte, on éprouve une détente agréable à s'abandonner à une franchise qui ne coûte rien.

I.

Quels seront les effets du *bill* pour les propriétaires? Telle est la première question, à laquelle on ne peut pas faire une réponse générale. Cela dépend des différentes classes de propriétaires et des diverses parties de l'Irlande.

L'homme qui devient propriétaire de terres dans les Iles-Britanniques a en vue plusieurs objets : 1° l'influence politique; 2° l'importance sociale; 3° le pouvoir sur les tenanciers, le plaisir de diriger, d'améliorer; 4° l'agrément de résider, lequel comprend la chasse; 5° le revenu. — Nous allons examiner ces divers articles séparément.

On peut poser en fait qu'en Irlande l'influence politique du propriétaire est aujourd'hui nulle. Le propriétaire n'adopte pas les idées irlandaises, parce qu'elles sont antianglaises, et l'Irlandais ne vote pour le propriétaire que s'il adopte les idées du pays. C'est un état de choses où la législation n'est pour rien et ne peut rien. Pour ce qui est de l'importance sociale du propriétaire, elle n'a pas diminué, et, si elle vient à diminuer, le *land bill* n'en sera pas la cause. Il en est tout autrement du pouvoir sur les tenanciers. Ici le propriétaire est appelé à faire un sacrifice considérable. Il n'a plus aucune autorité quelconque sur un fermier qui paye régulièrement et qui observe les conditions de sa tenure. Nous ferons observer à ce propos que cette partie de la réforme avait été accomplie, dès avant la nouvelle loi, par les coutumes locales, la pression populaire et la bonhomie de la plupart des propriétaires. L'éviction d'un tenancier payant son fermage était devenue très rare. On en citerait bien peu d'exemples depuis 1870 (du moins parmi les grandes propriétés héréditaires; je ne parle pas des tripoteurs qui spéculent sur les terres). Cela est si vrai que, dans l'agitation des deux dernières années, on ne criait pas contre l'injustice de mettre à la porte un fermier solvable; on criait contre la cruauté de renvoyer un homme qui ne peut pas payer. En théorie, l'impossibilité de chasser un tenancier solvable fait sous la nouvelle loi une différence considérable dans la situation du propriétaire; dans la pratique, je doute qu'il s'aperçoive de la perte d'un pouvoir aussi odieux et aussi rarement exercé. Son fermier le craindra moins, mais il aura un aussi grand besoin qu'auparavant d'être en bons termes avec son fermier, car le nombre des tenanciers qui ne viennent pas solliciter l'aide du maître pour drainer, pour bâtir, pour faire une amélioration quelconque (quand ils en font) est très restreint. Le propriétaire les tiendra toujours par là, puisqu'il dépendra toujours de lui d'aider ou de ne pas aider ses fermiers.

On m'objectera que le propriétaire ne sera pas libre et que l'opinion populaire l'obligera à garder et à aider les fermiers insolvables. C'est possible. Je n'en sais rien. En tout cas, la pression qu'il subira ne sera pas due à l'*Act* de 1881. L'*Act* n'aurait pas passé qu'elle n'en aurait existé ni plus ni moins.

En ce qui concerne l'agrément de résider et de chasser, la loi ne change rien à l'ancien état de choses.

Nous arrivons à la question du revenu. Il n'est pas surprenant qu'on s'en inquiète beaucoup. Les commissaires (1) n'ont à rendre compte de leurs décisions à personne. Ils disposent de la propriété des autres en maîtres absolus, sans contrôle et sans appel. Le seul fait qu'on leur ait attribué des pouvoirs aussi vastes, des pouvoirs sans précédent dans l'histoire d'Angleterre, est la meilleure preuve que le parlement reconnaissait la gravité de la crise.

Mais si l'autorité légale de la commission est illimitée en théorie, elle est limitée par la nature des choses. Les fermages sont généralement bas en Irlande. S'ils ne l'étaient pas, il n'y aurait pas de fermiers. Dans la moitié ou même les deux tiers de l'île, ils n'ont pas été augmentés depuis quinze ou vingt ans. Voilà déjà un élément d'appréciation dont les commissaires devront tenir compte. Un fermage qui a été acquitté régulièrement depuis quinze ou vingt ans n'est évidemment pas exagéré, et, de plus, il est sanctionné par l'usage. Je crois donc qu'on peut tenir pour établi que dans toute ferme où le fermage n'aura pas été augmenté récemment, la commission ne demandera pas au propriétaire de le réduire, et que, par suite, l'influence du *bill* sur le revenu total de l'Irlande sera très peu sensible. Sans doute il existe en Irlande des fermages exorbitants, mais c'est à peu près toujours chez les petits propriétaires du pays. Que ceux-là s'arrangent avec leurs frères irlandais! Nous autres Anglais ne sommes vraiment pas obligés de nous intéresser à eux.

Les fermiers seront aussi retenus de solliciter des diminutions absurdes par la question des frais. Une demande en dégrèvement coûtera nécessairement de l'argent et, si elle est mal fondée il y a la chance que le propriétaire provoque une contre-enquête aboutissant à une augmentation du fermage. Il est parfaitement certain qu'au début il y aura quantité de demandes insensées, mais il est également certain que leur résultat sera connu dans tout le pays et découragera les autres.

En résumé, le grand propriétaire ne perd rien, ou peu de chose, à la nouvelle législation. Il y gagne même sous certains rapports. Le petit propriétaire besogneux, qui pressurait parce que lui-même était pressuré, est au contraire sacrifié. Voyons à [illegible] fermier.

[illegible]

II.

[illegible] il est très difficile de parler avec [illegible], parce que l'avenir du tenancier irlandais dépend de lui-même. Deux points sont clairs : on fera moins pour lui qu'on ne faisait, et il sera plus libre de ses mouvements pour s'aider par lui-même.

Le propriétaire ne le soutiendra plus; qui se soucie d'employer son argent à améliorer la terre d'un autre? On part toujours de ceci, que le fermier se donnera plus de peine qu'autrefois. « Nous n'osons pas faire d'améliorations de peur qu'on n'élève notre fermage! » Voilà quel était le cri populaire. Il y a peut-être quelque [illegible] Il y en a d'autres, qu'il ne faut pas perdre de vue, où ce n'était pas la vérité. Beaucoup d'améliorations exigent des capitaux et des connaissances spéciales : il ne suffit pas d'être travailleur pour se connaître en engrais et acheter des machines. J'entends citer à propos des paysans irlandais les paysans français, qui sont des agriculteurs de premier ordre. Le rapprochement me semble de nature à induire en erreur, pour deux raisons : la première est que la France a sur l'Irlande des avantages naturels énormes; la seconde raison est que le paysan français est devenu ce qu'il est peu à peu, en vertu d'efforts poursuivis pendant une suite de générations, et non du jour au lendemain, de par une loi. Je ne voudrais pas peindre les choses en noir; mais, vraiment, quand on a vu les chaumières de certains districts irlandais et qu'on vient vous dire que ces gens-là ne balayaient pas ou ne remettaient pas un carreau de peur que leur propriétaire ne les augmentât, on a de la peine à le croire. La vérité est qu'ils avaient envie qu'on les laissât tranquilles et que personne n'eût le droit de les tourmenter pour leur faire remettre leur carreau. A l'avenir, on les laissera tranquilles. Cela leur sera probablement agréable; quant à leur être avantageux, c'est ce qu'il faudra voir.

On discute souvent si le régime de la petite propriété s'établira sur une grande échelle en Irlande. Selon moi, il est déjà établi. Un tenancier qu'on ne peut pas renvoyer et qui n'est assujetti qu'à un fermage fixe est en réalité un propriétaire; il ne lui en manque que le nom. J'estime probable que parmi ceux des tenanciers qui feront de bonnes affaires, beaucoup préféreront transformer leur propriété de fait en une propriété de droit et achèteront, surtout si le propriétaire se contente d'une hypothèque pour la plus grande partie de la somme due. On ne voit pas pourquoi les propriétaires qui n'habitent pas, ou qui ont des terres loin de leur maison, se refuseraient à cet arrangement. Si mon idée est juste et qu'une grande partie du sol de l'Irlande passe aux mains des tenanciers, quelle sera la position de ceux-ci? quel sera leur avenir?

Les deux obstacles que le paysan irlandais rencontrera sur sa route seront : 1° les dettes; 2° le grand nombre des enfants.

Sur le premier point, les personnes qui connaissent bien l'Irlande affirment qu'une forte proportion des tenanciers sont déjà livrés aux usuriers de village. Il est vraisemblable, étant donné le paysan irlandais, que ceux qui auront acheté des terres, ayant plus de sûretés à offrir, partant plus de crédit, emprunteront jusqu'à concurrence de la valeur de leur propriété. Sur le deuxième point, le danger n'est pas moins flagrant. Tout le monde sait qu'en France la population reste stationnaire et tout le monde sait pourquoi. Le paysan français n'aime pas à laisser ses enfants en moins bonne situation qu'il n'était lui-même et il s'arrange en conséquence; une classe de petits propriétaires ne peut prospérer qu'à cette condition. Les paysans irlandais consentiront-ils à limiter leur famille? Quiconque les connaît ne le croira pas. Ce sera une chose impossible aussi longtemps que subsistera l'influence du prêtre. Le prêtre ne met la prospérité des individus qu'au deuxième rang; la multiplication d'une nation catholique, voilà pour lui l'essentiel. Il veut que l'Irlande soit populeuse; quant au bien-être des Irlandais, c'est à ses yeux chose secondaire. Les patriotes irlandais pensent à cet égard exactement comme les prêtres. Leur ambition est de voir 8 ou 10 millions d'Irlandais établis sur le sol natal; peu importe que ces 8 ou 10 millions portent des guenilles ou de bon drap, mangent des pommes de terre ou de la viande. Soit dit en passant, c'est exactement le contraire de l'idée anglaise : nous voudrions voir les Irlandais heureux, mais le nombre de ces heureux nous est indifférent.

L'émigration sera-t-elle un palliatif au danger de l'excès de population?

Le paysan irlandais n'aurait assurément rien de mieux à faire que de continuer à émigrer, mais personne ne peut prédire avec certitude qu'il le fera ou ne le fera pas. S'il cesse d'émigrer, il va devenir de plus en plus misérable, parce que son unique ressource serait l'industrie et que l'industrie irlandaise, pour diverses raisons, n'a pas des perspectives brillantes. Le capital est timide parce qu'il n'y a pas de sécurité dans les trois quarts de l'île. Un patron, surtout s'il est Anglais et protestant, a sa vie et ses biens sans cesse exposés. Nous nous figurons en Angleterre que l'Irlandais a grande envie de voir arriver nos capitaux : c'est tout le contraire. L'Irlandais vise à chasser l'argent anglais par la peur; il s'imagine que ce serait assurer la prospérité de son pays.

III.

Toutes ces questions particulières disparaissent devant une question générale; le sort des individus ou des classes d'individus devient un détail insignifiant en comparaison de l'objet principal de la loi. Le *land act* amènera-t-il la pacification de l'Irlande? Voilà ce qui est important, et ce que l'on peut examiner impartialement, à présent que le parlement a prononcé.

Je ne remarque pas que l'on fasse grand fond, pour aider à la pacification, sur la reconnaissance envers l'Angleterre. Il est clair que ce serait une illusion. La reconnaissance politique a rarement une forte influence sur la conduite des

nations et, d'ailleurs, il faut bien dire que dans le cas présent il n'y avait guère lieu à reconnaisance. Pourquoi avons-nous changé la législation agraire de l'Irlande? Pour mettre fin à l'agitation irlandaise. Pourquoi avons-nous pris la peine de mettre fin à l'agitation irlandaise? Parce que cela déconsidérait notre gouvernement et gênait nos affaires. La fixité de tenure a été le résultat direct de deux causes : les excès irlandais et l'obstruction parlementaire. Les Irlandais le savent aussi bien que nous. Toute l'influence et toute l'éloquence de M. Gladstone n'auraient jamais obtenu d'une Chambre des communes anglaise ce qui a été fait pour les tenanciers irlandais s'il n'y avait pas eu à toutes les objections cette réponse toute prête : « Comment voulez-vous que nous gouvernions l'Irlande sans cela? » Donc, le parlement ayant agi sous une espèce de pression morale, à qui l'Irlande doit-elle être reconnaissante? A ceux qui ont cédé à la pression ou à ceux qui l'ont exercée? Parlons franc : l'Irlande ne pensera pas nous devoir des remerciements pour un cadeau que nous lui avons fait parce que nous voyions du danger à le lui refuser. N'oublions pas non plus que le sacrifice ne nous a pas coûté cher. Excepté les quelques Anglais qui possèdent des biens en Irlande, personne, de ce côté-ci du canal, n'a à perdre ni à gagner à la loi de 1881.

Y a-t-il là, dans les relations de peuple à peuple, de quoi éveiller un attachement enthousiaste?

Et, malheureusement, le cas présent n'est pas un exemple isolé. Il en a toujours été de même dans l'histoire de nos relations avec l'Irlande. Jamais nous ne lui avons fait une concession quelconque que forcés et contraints. Prenons les faits. C'est invariablement par une agitation extra-légale que les Irlandais ont obtenu quelque chose. Pourquoi les supposerions-nous tellement différents des autres hommes que de renoncer à un procédé qui leur a toujours réussi? Ils concluront, et ils auront raison, du passé au futur. Ils partiront de ceci, que la tactique qui a réussi jusqu'à présent continuera de réussir. Nous n'avons donc aucune espèce de droit de compter que l'agitation des deux dernières années va se calmer, à moins de supposer que les agitateurs ont obtenu tout ce qu'ils pouvaient souhaiter.

Est-ce là le cas? Est-ce vraisemblable? Nous ne pouvons pas nous faire l'illusion que la *Land Court*, pour ne prendre qu'un exemple, remplira l'attente populaire. Il est entendu que la *Land Court* fera bonne justice, qu'elle respectera les droits des deux parties, que les commissaires décideront conformément à l'équité. En conséquence, il est à supposer que là où les fermages n'ont pas été augmentés depuis longtemps et avaient été payés sans réclamations jusqu'à la *land league*, la *Land Court* s'en tiendra aux anciens prix et ne les modifiera pas sans des motifs sérieux. La grande masse des fermages restera donc au même chiffre qu'avant la réforme. Que deviendront alors les espérances des tenanciers? On leur a répété à satiété que les fermages allaient être réduits de moitié et davantage : quels vont être leurs sentiments en assistant à l'anéantissement de leur rêve? Pouvons-nous douter que la déception sera rude et que, pour le moment au moins, ces hommes simples et crédules croiront qu'on les a trompés et trahis? Si un fermier sur cinq obtient une réduction, les quatre autres s'en iront-ils contents? Il n'est jamais agréable de prédire l'insuccès d'une tentative loyale; mais, à mon sentiment, peu de personnes, parmi celles qui connaissent le pays, s'attendent à ce que l'effervescence prenne fin. Je le répète, ce que le petit tenancier irlandais réclamait n'était pas le droit de ne pas être chassé quand il payait, puisque le cas ne se présentait presque jamais; c'était le droit de rester sans payer. On ne peut pas enlever à un propriétaire la faculté de renvoyer un fermier qui ne le paye pas. Que pourra faire la *Land Court* quand le propriétaire usera de cette faculté? Comment pourra-t-elle empêcher les évictions et leurs conséquences?

Supposons que je me trompe. Supposons que les décisions de la *land court* soient acceptées avec soumission, sinon avec plaisir; que les prétentions exagérées soient abaissées ou abandonnées et qu'il en résulte un calme partiel. Il restera néanmoins une classe de population nombreuse dont la condition, à laquelle la loi ne peut remédier, ne laissera guère espérer une tranquillité permanente. Que les fermages payés par les très petits tenanciers de l'ouest soient jugés ou non équitables, qu'on les réduise ou non, la situation du cultivateur restera essentiellement la même. Il n'aurait rien du tout à payer qu'il ne pourrait pas supporter une mauvaise recolte sans être soutenu. Cela a été dit cent fois et jamais contredit. Habitation, nourriture, vêtements, tout chez lui est misérable, et il ne veut pas émigrer. Une seule mauvaise récolte, c'est la misère noire. Deux mauvaises récoltes de suite, ces gens-là meurent de faim. Je demande ce que la *Land Court* ou une *court* quelconque peuvent faire pour eux. Il ne faut pas oublier qu'une fois fixés par les commissaires, les fermages le seront pour quinze ans. A la première saison défavorable, voilà tout l'Ouest dans les arrérages et exposé, comme devant, aux évictions. Comment se tirer de là? La loi a fait pour eux tout ce qu'il était possible. Elle les aurait purement et simplement substitués au propriétaire que leur sort aurait encore été le même. Le créancier prendrait la place du *landlord*, et les dettes les avaleraient aussi vite que peuvent le faire les fermages.

De même pour l'ouvrier agricole. Son sort est d'autant plus triste, qu'on ne voit pas ce que le parlement pourrait faire pour lui. Il est misérablement payé et on ne peut pas fixer son salaire par une loi. Ce qu'on fait pour les fermiers ne lui profite en aucune façon. Il y a plutôt chance pour que le tenancier fasse moins travailler que ne le faisait le propriétaire. Dans l'hypothèse où, la sécurité encourageant le fermier, la main-d'œuvre resterait aussi demandée que par le passé, l'ouvrier, qui n'aura gagné ni perdu au change, se demandera très certainement pourquoi on a tout fait pour le tenancier et rien pour lui. S'étant posé cette question, il est tout à fait naturel qu'il essaye de recourir aux mêmes moyens qui ont réussi à son voisin pour obtenir ce qu'il voulait. Il s'agitera comme l'a fait le voisin. Aux éléments de confusion et de trouble que possède déja l'Irlande viendra, selon toute probabilité, s'ajouter une lutte aiguë pour l'élevation des salaires.

Pour toutes les raisons qu'on vient de lire je soutiens que, même en supposant la question agraire isolée, sans mélange d'aucune question politique, il serait vain d'attendre dans un avenir prochain la fin du règne de la violence en Irlande. Et elle n'est pas isolée. Il est impossible de parler de la question agraire sans mentionner les projets hautement avoués des hommes qui ont déployé le plus d'activité à soulever le problème. Quiconque lit les journaux irlandais peut bien vite croyance que les *land leaguers* et leurs amis agissent principalement par des considérations de l'ordre économique ou philanthropique. L'idée qui les mène est l'idée de la nationalité : l'Irlande aux Irlandais. On dénonce les propriétaires comme des oppresseurs et le *landlordism* comme une volerie; le vrai crime des propriétaires est de faire partie, aux yeux du peuple, de la garnison anglaise, et d'admettre le système d'après lequel les affaires de l'Irlande se traitent à Westminster et non à Dublin. Il n'est pas nécessaire de répéter les paroles mémorables prononcées l'hiver dernier par M. Parnell, lequel n'a nullement le défaut de parler à l'étourdie. Nous voyons tous que M. Parnell et ses adhérents veulent se débarrasser des *landlords*, mais il me semble qu'en Angleterre nous ne voyons pas aussi nettement que la suppression des *landlords* est un moyen, non un but. Il est parfaitement certain que la partie intelligente et active de la population ne se tiendra pas pour satisfaite parce que les fermages auront été réduits et rendus fixes. Ce qu'ils veulent, c'est ce qu'ils demandent dans leurs discours, par leurs journaux, par leurs votes, c'est le *home rule*. On consulterait l'Irlande par un plébiscite, que le *home rule* obtiendrait les trois quarts ou même les quatre cinquièmes des voix. Il n'aurait contre lui que les Anglais fixés en Irlande et les protestants. La proportion augmentera encore avec l'extension, devenue inévitable en Irlande, du suffrage électoral. Il ne s'agira plus alors de compter les *home rulers* envoyés au parlement; la question se posera ainsi : nommera-t-on en Irlande un seul député n'acceptant pas le *home rule*?

Je soutiens donc : 1° que dans l'opinion irlandaise la question agraire n'est pas réglée et n'a aucune chance de l'être; 2° que si elle l'était, le seul résultat serait de démasquer le véritable but auquel la question agraire sert de prétexte : un parlement irlandais.

Nous savons quelles sont sur ce sujet les idées de M. Parnell et des siens. Ils ont obtenu du parlement anglais ce qui n'aurait jamais été fait sans leur pression et ils nous disent avec une franchise suffisante ce qu'ils veulent obtenir dans l'avenir. Pourquoi douterions-nous de leur sincérité?

IV.

On me demandera peut-être quels sont, à mon sens, les avantages du *land act* de 1881 s'il ne réussit pas à amener la conciliation. Je répondrai que j'en vois trois. D'abord le *land act* aura probablement arrêté les progrès du sentiment anti-anglais dans l'Ulster. Il nous aura attaché les fermiers anglais de cette région, de même que (mais ceci est moins sûr) il aura détaché du parti national une partie des gens à qui la politique devient indifférente du moment que leurs intérêts personnels sont garantis. Ces deux avantages sont secondaires à côté de celui que le *land act* nous assurera au-dehors de l'Irlande.

Il n'est pas en Écosse et en Angleterre un homme raisonnable qui ne convienne que le gouvernement et le parlement ont été jusqu'aux dernières limites du juste et du sage dans les concessions faites à l'Irlande. La conscience anglaise a enfin le droit d'être satisfaite. Si notre tentative pour faire cesser la violation persistante et systématique de la loi échoue; si les désordres, les meurtres, les intimidations continuent; si l'automne et l'hiver de 1881 ressemblent à ceux de 1879 et de 1880, il n'y aura pas deux avis, pas d'hésitation sur le parti à prendre. On conçoit aisément les scrupules et la répugnance d'un pouvoir exécutif chargé de faire appliquer par la force une loi qu'il juge injuste; mais, une fois que cette loi a été refondue, que tout ce qui n'était pas déraisonnable a été accordé, le public a le droit d'exiger que l'obéissance à la loi ne constitue plus un danger, qu'un assassin ne soit pas moins exposé qu'un témoin honnête, et qu'un pouvoir supérieur n'arrête plus le cours de la justice. Ne nous berçons pas de l'idée que nous allons avoir en face de nous un peuple réconcilié, satisfait et fidèle. C'est un rêve. Nous sommes au début d'une lutte, non à la fin. Nous avons vu dans les pays étrangers quelle est la force d'un mouvement mené au nom du principe des nationalités; notre tour est venu d'avoir affaire à un mouvement de ce genre.

En résumé, nous sommes dans un dilemme : nous voudrions de tout notre cœur gouverner l'Irlande conformément aux idées irlandaises, et l'idée des Irlandais est que nous ne gouvernions pas du tout l'Irlande. Je n'entreprendrai pas de discuter ici la grosse question du *home rule*. Le but que je me proposais sera atteint si j'ai montré quelques-unes des difficultés avec lesquelles nous allons être aux prises et si j'ai fait comprendre pourquoi il est prématuré, selon moi, de dire : « A présent que nous en avons fini avec nos embarras irlandais, occupons-nous en paix des affaires anglaises. »

[illegible].

INSTITUT DE FRANCE

[illegible]

I.

M. E. CARO

Messieurs,

Dans cette séance où chaque année l'Institut de France célèbre l'anniversaire de sa fondation, on a souvent raconté ses origines et son histoire, les vicissitudes des différentes classes qui le composent, l'alternative singulière des suppressions et des résurrections de chacune d'elles, jusqu'au jour

où une main libérale semble avoir fixé sa fortune d'une manière définitive en répartissant ainsi les diverses formes de l'esprit national : la science, l'art, l'érudition, la morale et la politique, enfin les lettres françaises et la langue qui les exprime.

Différentes par leurs objets et leurs méthodes, ces Académies vivent à côté les unes des autres, d'une vie qui leur est propre, sans se porter ombrage, dans un accord parfait qui ne nuit en rien à leur mutuelle indépendance. Libres et unies, elles n'exercent les unes sur les autres que cette belle contrainte de l'émulation qui féconde les intelligences et multiplie les forces. Au fond, l'esprit qui les anime est le même, bien que ses manifestations varient à l'infini. Artistes ou savants, philosophes ou romanciers, historiens ou poètes, érudits ou orateurs, groupés selon l'analogie de leurs travaux et de leurs goûts, poursuivent un but identique, la vérité. Et, de fait, la vérité n'est pas seulement, comme on le croit, le privilège de la science; elle est aussi le principe et la règle suprême de l'art, qui ne vit que dans la mesure où il exprime sous une forme durable la nature ou l'âme humaine.

J'oserais presque dire qu'on rencontre ici l'image d'une société idéale, telle qu'on aimerait à la trouver ailleurs. Voici quelques-uns des traits que j'y signale volontiers, sans exagération et avec un juste orgueil. C'est d'abord la division du travail, la distinction des fonctions, qui, au lieu de nuire à l'unité du but poursuivi, la garantit; l'exacte répartition de la tâche commune selon les facultés diverses, de façon que chacun ne fasse expressément que ce qu'il sait le mieux faire, à l'encontre du monde réel où l'on tient à faire surtout ce que l'on n'a pas appris, à parler de ce que l'on n'a pas étudié, à étaler une science de surface et une trompeuse universalité d'aptitudes. — C'est ensuite la liberté extérieure et intérieure la plus complète dans la sphère la plus élevée de l'esprit, liberté assurée et consacrée par le gouvernement de l'opinion, seul accepté, seul subi. L'honneur est grand, pour un corps, de ne dépendre que de l'opinion, non pas de cette fantaisie tumultueuse des esprits mobiles entraînés successivement dans les sens les plus divers par de vains prestiges, mais de cette opinion réfléchie et stable, qui est l'interprète de la raison publique, la souveraine de tous, même de ceux qui prétendent la guider, la seule maîtresse devant qui tout finit par s'incliner, même la force, celle enfin qui juge en dernier ressort les idées, les événements et les hommes. Il faut dire à la louange de tous les gouvernements, de ceux mêmes qui passaient pour les plus ombrageux et les plus jaloux de leur autorité, que depuis plus d'un demi-siècle cette liberté des Académies a été respectée, malgré bien des conseils perfides et des encouragements malsains; qu'elle n'a souffert ni une entrave ni une menace; qu'aucun des pouvoirs qui se sont succédé n'a voulu demander rien à l'Institut au delà du droit de consacrer par leur approbation les élections académiques, et qu'une exigence de plus ne pourrait être que le fait d'un despotisme infatué et maladroit.

A cette liberté du dehors, désormais à l'abri de toute atteinte, se joint le privilège d'une liberté intérieure dont les garanties sont la dignité de chacun, le respect sincère et réciproque des opinions, enfin l'autorité élective qui procède de nos suffrages. Il importe peu d'ailleurs que cette autorité s'exerce pendant trois mois, comme à l'Académie française, ou pendant toute une année, comme dans les autres Académies. Les régimes diffèrent, mais le principe et l'esprit sont les mêmes.

Cette autorité, chacun l'accepte à son tour, presque personne n'ose la souhaiter; et si même parfois on intrigue, c'est plutôt pour en décliner l'honneur, c'est plutôt pour demander à n'être qu'un simple académicien. Il n'est pas d'exemple qu'un président ait jamais tenté d'abuser de son pouvoir, ni de se faire proroger dans ses fonctions, encore moins d'entraver l'action de son successeur, heureux s'il lui transmet, avec son sceptre pacifique, la direction d'une compagnie où la mort n'ait pas fait de vides : c'est là son meilleur triomphe et sa joie la plus pure. Ce n'est pas à dire que nos fonctions soient d'un ordre tout platonique : il y a des discussions parmi nous, et, dans quelques-unes de nos Académies, on assure qu'elles sont très vives. Mais elles restent parlementaires, ce qui n'arrive pas toujours dans d'autres assemblées qui portent ce nom rassurant et trompeur. Nos débats n'aboutissent pas nécessairement à un vote, mais il est bien rare qu'ils n'amènent pas quelque chose de mieux qu'un vote, je veux dire un résultat, un problème mieux posé, des éclaircissements ou des définitions plus nettes, des solutions mêmes qui réconcilient les adversaires d'un moment dans l'amour du vrai, plus fort que l'amour-propre. J'ai assisté à quelques-uns de ces beaux spectacles, et j'en ai été ravi.

Cette société de l'Institut a le grand avantage qu'elle se renouvelle insensiblement et sans brusque secousse : elle est à la fois perpétuelle et constamment rajeunie. Les élections, qui sont une des grandes affaires de nos Académies, sont le moyen très simple par lequel elle se prouvent à elles-mêmes qu'elles possèdent et qu'elles exercent cette faculté de se modifier sans rompre avec les traditions, faculté utile, nécessaire à un grand corps. Pas de brusque changement, mais un recrutement lent et sûr, introduisant dans une juste mesure les nouvelles générations qui heurtent à notre porte, au mouvement desquelles nous ne sommes pas aussi indifférents, aussi étrangers qu'on veut bien le dire, et que nous sommes heureux d'accueillir dès qu'il est évident qu'elles nous apportent leur part d'utile nouveauté et de force durable.

On n'a jamais rêvé d'établir ici une dangereuse unanimité d'idées, qui ne pourrait être qu'une hypocrisie dans le temps où nous vivons. Nul n'aurait le droit de nous imposer une orthodoxie politique, philosophique ou religieuse; nul aussi de nous n'est disposé à s'y soumettre, de quelque côté qu'elle vienne. Comme l'a très bien dit un de mes prédécesseurs, à la place où je suis : la seule orthodoxie est celle du talent. Ils le savent bien, nos candidats, même ceux qui seraient tentés de se plaindre de nous. A combien d'entre eux, quand ils se voyaient éloignés de l'Institut ou par l'âge ou par les circonstances, n'est-il pas arrivé d'en médire? C'est

une tentation irrésistible, à ce qu'il paraît, quand on est jeune et qu'on se croit doué du génie de l'épigramme, de l'exercer à nos dépens. En soi cet exercice est inoffensif, et l'Institut ne s'en porte pas plus mal. Mais, dès que les distances se rapprochent, et quand le mérite s'est clairement révélé, les railleurs, devenus des candidats légitimes, changent de langage; ils reconnaissent volontiers qu'on ne leur demande aucun de ces sacrifices d'opinion ou de dignité auxquels ils se refuseraient avec raison. Ils proclament notre justice en s'adressant à nous. On sait ainsi ce qu'il faut penser de tous ces serments d'Annibal prononcés avec tant de fracas contre les Académies. D'ailleurs, l'Institut a trop de souci de sa propre dignité pour ne pas ménager celle des écrivains, des penseurs et des savants qu'il accueille. Il ne demande d'amende honorable à personne; il entend que chacun entre ici la tête haute, libre de tout joug, même du sien. Il unit dans un même sentiment l'amour passionné du vrai et le respect pour toutes les grandeurs de l'esprit humain, dont la première, à ses yeux, est l'indépendance.

Enfin, le dernier trait de notre vie intérieure, dont je me suis formé une noble image, c'est que non seulement l'Institut représente les divers aspects de l'esprit humain, mais qu'il les représente sous une forme vraiment nationale. Certes je comprends qu'on dise que la science n'a pas de patrie; elle n'est ni allemande, ni anglaise, ni française; elle est la science. L'invention, les applications fécondes, le sens supérieur des grandes lois de la nature, les intuitions et les révélations de l'art, rien de tout cela n'a une patrie; tout cela appartient à cette humanité d'élite qui se perpétue à travers les âges et ne se laisse pas enfermer entre les bornes marquées par un fleuve ou par une montagne. C'est le signe et comme l'écho des mêmes facultés, vibrant sous les mêmes chocs, répondant aux mêmes sollicitations de la vérité, qui ne connaît ni les catégories du temps ni celles de l'espace.

Mais la forme de l'esprit a sa nationalité. Il y a un tour particulier de démonstration ou d'expression, un goût inné, un besoin héréditaire de bien s'entendre avec soi-même et avec les autres, un instinct d'ordre, un don de clarté, qui appartiennent en propre à telle nation plutôt qu'à telle autre et qui éclatent soit dans ces élégantes analyses du mathématicien ou du chimiste trouvant certaines propriétés des nombres ou certaines combinaisons inconnues des substances, soit dans ces formes mélodiques habiles à cacher le travail du musicien et à dérober l'effort sous la grâce, soit dans cet art de la composition, dans les œuvres philosophiques ou littéraires de l'ordre le plus élevé, laissant au lecteur le charme de sa jouissance et lui dissimulant l'âpre et long labeur qu'elle a coûté. Ces dons précieux, qui sont bien les nôtres, ont dans cet Institut une représentation digne d'eux; nous pouvons en étudier autour de nous de beaux modèles; en les admirant, nous n'avons pas à craindre que l'on raille en nous un patriotisme suranné.

C'est un de ces modèles que, sur la présentation de l'Académie française, l'Institut a désigné cette année pour le prix biennal de 20 000 francs, la plus haute récompense dont il dispose. Ma tâche est aisée, je n'ai qu'à proclamer ce prix au nom de l'Institut; on n'attend pas de moi que je le justifie. Ce n'est pas seulement une grande *Histoire de la littérature française* que l'Institut a prétendu couronner, c'est toute une vie consacrée au culte ardent et jaloux des lettres; c'est la délicatesse sévère d'un goût incorruptible, qui n'est que la conscience et le respect du beau; c'est la foi à l'esprit humain, constant à lui-même à travers l'illusion de ses métamorphoses; c'est en même temps la piété filiale de l'auteur pour le génie de la France. J'aurais aimé à mettre sous vos yeux le noble témoignage que rendait à l'œuvre de M. Nisard le rapporteur, notre confrère M. J.-B. Dumas, expliquant en si beaux termes les raisons de la préférence de l'Académie française et donnant d'avance les motifs qui devaient déterminer l'adhésion des autres classes de l'Institut. Ç'a été un spectacle émouvant et nouveau que celui d'un illustre vétéran de la science se retrouvant égal à lui-même dans la critique littéraire, le témoin de cette œuvre poursuivie sans un jour de relâche pendant vingt années, avec une si vaste étendue de connaissances et une si ferme autorité de jugement, remaniée avec un scrupule infini pendant les vingt années suivantes, amenée à cette forme que l'auteur déclare définitive, achevée par un effort continu de la pensée sans que le lecteur puisse un seul instant soupçonner « que ce livre ait été écrit dans le contentement ou dans la peine; qu'il soit sorti d'un esprit tranquille ou que chaque page en ait été disputée à des préoccupations douloureuses ». C'est là, à ce qu'il me semble, un des signes du grand art. Le devoir de l'écrivain, dans un travail de ce genre, est de ne mêler à son œuvre rien des accidents de sa vie; il ne doit permettre ni à ses joies ni même à ses deuils de troubler ou d'interrompre sa tâche. L'histoire littéraire, élevée à cette hauteur, ne comporte rien d'individuel; la personne doit s'effacer devant l'esprit humain, le seul héros de ce drame des idées qui se développe devant nous.

Avant de prendre congé de vous, messieurs, j'ai un triste et cher devoir à remplir. Depuis que nous nous sommes réunis, il y a un an, dix-sept de nos confrères ont disparu d'au milieu de nous. C'est un effrayant budget que nous avons payé à la mort. Aucune de nos Académies n'a été épargnée, et, dans cette nomenclature funèbre, on ne sait laquelle nous devons plaindre davantage.

Quelles pertes irréparables que celles de savants comme M. Chasles, l'illustre géomètre, comme ce géologue célèbre, Delesse, enfin comme le maître de la chimie minérale, Sainte-Claire Deville, frappé dans la pleine activité de son esprit toujours jeune et toujours inventif; des orientalistes comme de Saulcy, cet homme charmant, d'une curiosité si heureuse qui se répandait successivement avec le même don d'intuition sur l'étude des médailles, sur les langues de l'Orient, sur la géographie et en particulier sur la Palestine, dont il avait fini par faire son vrai domaine; comme Mariette, le révélateur de l'Égypte souterraine, devenu par la science et l'imagination le contemporain des civilisations disparues et des dynasties évanouies; des érudits comme Paulin Pâris, un des excellents ouvriers de cette *Histoire littéraire de la France* commencée par les bénédictins, heureux et habile

dans l'exploration et l'exhumation des trésors inconnus de la langue du moyen âge, le vrai successeur de Raynouard, et qui a eu le bonheur d'avoir lui-même pour successeur dans la science un fils dont il était fier et qu'il citait avec orgueil comme sa meilleure œuvre! — Les artistes n'ont pas été moins frappés par la mort. Que de noms réunis sur cette liste : Gérôme, qui a eu la fortune d'associer son nom à la gloire de M. Ingres; Lefuel, de qui le Louvre achevé gardera la mémoire; Reber, dont les mélodies inspirées flottent encore sur nos lèvres; Léon Cogniet enfin, le maître de toute une génération de peintres distingués, qui achevait à quatre-vingt-quatre ans son dernier tableau, *les Mages en vue de Bethléem!* Lui, du moins, il revit déjà, avec quelle vigueur et quel relief, vous le savez, sous le pinceau de notre nouveau confrère, M. Bonnat, son élève, son ami et son successeur.

Hier, l'Académie des sciences morales et politiques disait l'adieu suprême à M. Massé, l'éminent jurisconsulte, avant-hier à M. Joseph Garnier, le savant et fécond économiste; il y a quelques mois, c'était à M. Drouyn de Lhuys, un homme d'État réfugié chez nous comme dans un asile supérieur, loin des tempêtes politiques au milieu desquelles il avait essayé, à son heure, de gouverner l'orageuse fortune de la France; quelques semaines après, c'était à M. Giraud, l'historien pénétrant des origines du droit romain et du droit français, l'esprit académique par excellence, qui portait si légèrement le poids de sa vaste érudition, mêlant en lui les dons les plus variés, savant hors ligne et biographe attendri de Mme de Villars. Il semble que si peu de temps se soit écoulé depuis le jour où nous le voyions, où nous l'entendions à cette place, déployant toutes les ressources, la grâce de son esprit et une sensibilité délicate dans sa notice sur M. Bersot (1). Nous apprîmes plus tard qu'il s'était évanoui en rentrant chez lui, au sortir de la séance où il avait joui de son dernier succès, et quelque temps après il mourait avec le même stoïcisme et cette résignation silencieuse dont il nous avait donné l'exacte et troublante peinture.

L'Académie française se croyait préservée, lorsque coup sur coup elle a été trois fois frappée en quelques jours. Une longue maladie tenait depuis longtemps éloigné de nous M. Duvergier de Hauranne, le théoricien et l'historien du gouvernement parlementaire en France; mais on peut dire que, malgré son grand âge, M. Dufaure nous a été brusquement enlevé, quand tout en lui semblait promettre que nous jouirions longtemps de cette vigueur qui semblait invincible aux années; et, de fait, M. Dufaure, pour nous, n'avait pas d'âge, tant il était immuable dans ses manières d'être, dans son costume puritain, dans ses habitudes et ses procédés d'esprit. Il nous paraissait exactement semblable à lui-même depuis le jour où il avait apporté ici sa double illustration de la tribune nationale et du barreau, avec cette physionomie austère à laquelle le rire semblait étranger, le rire, mais non l'ironie; avec cette voix mordante et dure qui s'imprimait de force dans le cerveau de ceux qui l'entendaient; avec cette dialectique serrée qui prenait l'adversaire dans la trame de son raisonnement et l'y étouffait. Il y avait quelque chose en lui de robuste et d'inébranlable. Par une attraction toute naturelle d'images, on comparait souvent ce vigoureux vieillard à un chêne qui ne tiendrait plus à la terre que par sa rude écorce, mais une écorce où abondait la sève, et qui produisait encore un feuillage vigoureux et des fruits d'arrière-saison. Avec quel étonnement nous le vîmes un jour, dès le lendemain de son dernier ministère et dans des circonstances agitées, paraître à l'une de nos commissions comme s'il l'avait quittée la veille et réclamer sa part du travail commun! Quelque temps après, il nous rapportait les livres confiés à son étude dans cet énorme portefeuille qui semblait rivé à son bras, comme il l'est au bras de presque tous les anciens ministres; il jugeait chaque ouvrage avec le même scrupule et la même gravité qu'il apportait la veille dans la discussion des affaires d'État. Il était de ceux qui estiment qu'en fait d'idées il n'y a rien d'indifférent, que c'est l'esprit qui mène le monde et qu'il importe à cause de cela que le monde ne se trompe pas sur le vrai ou le faux esprit auquel il confie ses destinées.

M. Littré appartenait à deux de nos Académies : l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et, depuis quelques années, l'Académie française. Quel domaine du savoir humain lui a échappé? Traducteur et commentateur d'Hippocrate, traducteur de Strauss, interprète de la philosophie d'Auguste Comte, collaborateur d'un dictionnaire de médecine, un des continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France*, auteur d'innombrables articles dont les principaux ont été réunis en volumes, enfin rédacteur du grand *Dictionnaire historique de la langue française*, en toute science il a marqué sa trace, dans la médecine théorique et pratique, dans l'érudition et la philologie, dans la philosophie et dans l'histoire. Avec une prodigieuse mémoire et une puissance extraordinaire de travail, il a produit une encyclopédie véritable. Il représente moins la science qui découvre que celle qui dispose et conserve les richesses acquises; il est l'héritier ou mieux l'usufruitier de ce capital considérable formé par les générations antérieures ou par ses contemporains et qui s'est encore accru entre ses mains par la méthode, par le bon usage, par l'utile emploi : il n'est peut-être pas de la race superbe des inventeurs, mais il est un organisateur incomparable. Dans la vaste région des controverses philosophiques qui jusqu'alors lui étaient restées étrangères, dès le jour où il fit connaissance avec les doctrines d'Auguste Comte, il s'en empara, il y mit son empreinte, son besoin d'ordre et de clarté; mais il laissa la question au point où il l'avait trouvée : d'une part, la nécessité où s'était placée l'école positiviste d'écarter tous les problèmes qui ne comportent pas une certitude physique; d'autre part, l'impossibilité de les supprimer dans l'esprit humain. Cette contradiction insoluble fit le désespoir de sa logique et peut-être le tourment de sa vie. Dans le domaine de l'érudition, il a laissé des œuvres qui auront la fortune de durer toujours. Son *Dictionnaire de la langue française*, en permanence sur la table de nos séances et toujours consulté, restera un témoignage d'un grand prix auprès de nos

(1) Voyez cette notice dans la *Revue* du 1er mai 1881.

descendants. Ce n'est pas là une gloire médiocre. Ce qui n'est pas non plus un médiocre honneur, c'est d'avoir conquis, comme il le fit vers la fin d'une longue vie méditative, non seulement la sérénité de l'âme, qui est le fruit d'une bonne conscience, mais ce qui est plus difficile, la sérénité de l'esprit, l'impartialité historique, la modération des idées, la vraie tolérance, en politique où cela est rare, et dans la philosophie religieuse où cela est plus rare encore. Il l'a obtenue, cette impartialité, en la méritant à force de bon vouloir; il l'a conquise sur les préjugés de secte et sur ses propres préjugés, sur les idées systématiques où il s'était d'abord enfermé lui-même et dont il ne consentit pas plus tard à rester l'otage et le prisonnier. Il sut s'en affranchir par un noble effort, plus libéral en cela que les partis auxquels, dans ses dernières années, il disputa sa liberté, et qu'il refusa de suivre jusqu'au bout. Il en coûte cher, dit-on, à ceux qui osent s'affranchir ainsi; ils soulèvent contre eux des ressentiments et des colères implacables; mais, au milieu de l'obscurité des événements et du trouble des passions, ils trouvent une lumière et une force dans la conscience publique, qui les inspire, les honore et les venge.

Et maintenant, messieurs, que ma tâche douloureuse est accomplie, j'ai hâte de laisser la parole à ceux de nos confrères qui veulent bien représenter devant vous chacune de nos Académies, et je me ferais un scrupule de retarder un instant de plus votre plaisir (1).

II.

M. E. LEGOUVÉ

[illegible]

Études et souvenirs de théâtre. Népomucène Lemercier

Messieurs,

Népomucène Lemercier a été une des plus éclatantes gloires littéraires de l'empire; on accolait à son nom le mot de génie; Bonaparte, général et premier consul, le nommait son ami; M. Talleyrand, quand on l'appelait le plus brillant causeur de Paris, répondait : « Ce n'est pas moi qui mérite ce nom, c'est Lemercier. » Enfin, voici ce que Ducis écrivait de lui :

« Je pars demain matin pour Paris avec mon jeune et charmant ami Lemercier. Je l'aime avec une profonde affection et je l'admire comme un être extraordinaire. Au sortir de l'enfance, pour guérir son jeune corps dont la morbide avait été frappée de paralysie, il a passé par toutes les tortures, et il a monté, de supplice en supplice, dans la sphère supérieure qu'il habite. Il tient dans sa main les rênes de ce corps, il en conduit avec sagesse et fermeté la partie vivante et la partie morte. Dans la partie vivante existe son âme, avec des redoublements d'esprit, une étendue de vues, une audace de conception qui en fait pour moi un phénomène charmant; tandis que la partie morte en fait pour moi un martyr qui m'attendrit, un héros de la douleur qui m'étonne, et c'est tout cela qui m'explique les grandes passions qu'il a inspirées et ressenties, car les hommes ont des yeux pour comprendre et adorer ces prodiges. »

Voilà certes un portrait bien frappant!

Aujourd'hui, que reste-t-il de celui qui l'a inspiré? A peine un nom. La plus grande œuvre de M. Lemercier, la *Panhypocrisiade*, ne se sauve de l'oubli que par la bizarrerie de son titre. *Agamemnon* est englouti dans la fosse commune où gisent toutes les tragédies qui ne sont pas signées de Corneille ou de Racine. *Pinto* ne se cite de temps en temps que comme une innovation avortée; et M. Lemercier n'a pas même l'heureuse fortune de survivre dans quelques vers, comme Arnault avec la *feuille de rose* et la *feuille de laurier*.

Comment expliquer tant de dédain succédant à tant d'admiration? Qui a raison, l'époque de Lemercier ou la nôtre? Que fut cet homme, et d'où vient cette chute? Il y a là une étude psychologique et une étude littéraire qui ne semblent pas indignes de cette séance.

Le premier acte de la vie de M. Lemercier est caractéristique.

Un jour, le comité de lecture du Théâtre-Français s'assemblait pour entendre l'ouvrage de début d'un jeune auteur fort recommandé par la cour. C'était avant 89, il s'agissait naturellement d'une tragédie. Arrive le poète : les acteurs (Mlle Contat, Molé, Préville étaient du nombre) se regardent stupéfaits : le poète avait l'air d'un enfant; de longs cheveux blonds tombant sur ses épaules, pas de barbe au menton, des yeux pleins de douceur, une petite canne pour soutenir sa marche légèrement claudicante, et un précepteur pour l'accompagner. D'un coup d'œil les artistes se disent : « C'est un fils de grande maison; le précepteur a fait la tragédie et l'élève en aura l'honneur; un ornement à ajouter à son blason. — C'est sans doute monsieur qui lira l'ouvrage, dit Mlle Contat en montrant le précepteur. — Non, madame, c'est moi », reprend l'enfant d'une voix douce. Il commence, il lit. Il lit bien, l'ouvrage plaît; on y trouve, à côté de beaucoup de faiblesses, des scènes heureuses, des mots touchants : il est reçu à l'unanimité. L'enfant, que la lecture n'avait nullement troublé, ne se trouble pas davantage devant les éloges, ni devant les critiques. « Je vais bien en avoir le cœur net, dit Mlle Contat tout bas à Molé. Monsieur, dit-elle à M. Lemercier, nous sommes tous fort charmés de ce que nous avons entendu. Pourtant j'ai remarqué, au second acte, une scène où quelques changements seraient nécessaires. — Lesquels, madame? Voulez-vous m'expliquer ce que vous désirez? » Mlle Contat les lui explique. « Vos critiques sont très justes, madame, répond l'enfant avec le

---

1. Après M. Cuvier avait M. Le[illegible] avec des [illegible] sur le [illegible] par M. Gaston Paris sur *Seyer de Brasson*, par M. [illegible] sur *La Nourrice [illegible]*, par M. A. Gruyer sur *Les [illegible] de la Satire*. Nous publierons celles de M. Gaston Paris et de M. Gruyer. Celle de M. [illegible] paraît aujourd'hui même dans la *Revue scientifique*.

même calme, et dans deux ou trois jours je vous rapporterai la scène corrigée. — Deux ou trois jours! répond Mlle Contat. C'est trop long, trop long pour notre impatience et pour votre talent, monsieur. Une ou deux heures vous suffiront, j'en suis sûre!... Et si vous voulez exécuter ces leurs changements... tout de suite... — Tout de suite? reprend vivement le précepteur; c'est impossible! — Nous y voilà, se dit Mlle Contat... M. Lemercier est fatigué de la lecture... — Mais! répond l'enfant, je ne suis pas fatigué du tout. Madame, vous aurez la scène dès ce soir. — Pourquoi ce soir? reprit Mlle Contat. Pourquoi pas, comme je vous l'ai dit, tout de suite? — Tout de suite? — Sans doute!... Je meurs d'envie de voir cette scène refaite. Notre régisseur sera très heureux de vous prêter son cabinet. Vous y serez très tranquille, tout seul..., car nous gardons monsieur, ajouta-t-elle, avec toute sorte de grâce, en se tournant vers le précepteur..., et dès que vous aurez fini... — Je ne demande pas mieux, madame, répondit l'enfant; qu'on me conduise dans le cabinet du régisseur. » Une heure après, il revenait avec la scène refaite et améliorée. Pour le coup il fallut bien se rendre. La pièce fut mise immédiatement en répétition.

Il n'était question que de cet enfant merveilleux. L'intérêt s'accrut encore quand on sut qu'il était le filleul de la princesse de Lamballe. La première représentation réunit au théâtre la ville et la cour. La reine Marie-Antoinette occupait la loge royale avec la princesse. Grand succès! bravos prolongés! On apprend que le jeune auteur est dans la loge royale, on veut le voir! C'est la reine qui le présente au public et qui l'embrasse, aux applaudissements de toute la salle. Une seule personne restait calme et un peu grave : c'était le poète de quatorze ans. Cependant, toujours poli et gracieux, il va distribuer les remerciements d'usage aux acteurs; puis il demande au soufleur de lui donner son manuscrit pour y faire quelques changements. Il l'emporte et, le lendemain matin, il écrit aux comédiens :

« Messieurs, mon succès d'hier m'a beaucoup touché, mais ne m'a pas fait illusion. Ma pièce est une œuvre d'enfant; c'est un enfant que le public a applaudi pour l'encourager; je n'ai qu'une manière de me montrer digne de son indulgence, c'est de ne pas en abuser. De telles bontés ne se renouvellent pas. Je retire mon ouvrage, et je tâcherai que ma seconde tragédie soit plus digne de vos talents. »

Grande rumeur au théâtre. On ne veut pas rendre la tragédie, on espérait quelques représentations fructueuses; mais on ne put vaincre la résolution de l'auteur, et, comme on le savait bien venu de la cour, les comédiens se résignèrent à ne pas rejouer sa pièce.

Quel homme ne présageait pas un tel enfant!

Survient la Révolution de 89. M. Lemercier avait dix-huit ans. Sans se lancer dans le mouvement, l'ardente curiosité de son esprit et son courage naturel le mêlèrent comme spectateur à tous les grands événements publics; partout où il y avait une fête, un spectacle, une émeute, partout où l'on se battait, il y courait! Le danger l'attirait. Au club des Jacobins, à peine la séance ouverte, il arrivait dans la tribune, s'asseyait au premier rang, auprès des tricoteuses, et ces horribles femelles, voyant ce jeune homme imberbe toujours à la même place, toujours muet, toujours l'œil fixe et comme enchaîné aux lèvres des orateurs, l'avaient surnommé l'idiot. L'idiot faisait son éducation morale; son passage silencieux à travers toutes les catastrophes de ces sanglantes années fut pour lui comme un voyage dans le terrible poème de Dante. Il en sortit homme, le caractère trempé, le cœur à la fois affermi et attendri, passionné pour la liberté malgré la licence et haïssant la licence de tout son amour pour la liberté, républicain enfin selon la définition de Montesquieu, qui donne à la république la vertu pour fondement; seulement, Lemercier lui emprunta aussi sa définition de la monarchie, et à la vertu ajouta l'honneur.

De la Terreur à 97, trois ouvrages dramatiques, *Clarisse Harlowe*, *le Lycée d'Ephraïm* et *le Tartuffe révolutionnaire*, soutinrent sa réputation sans satisfaire à son ambition littéraire — car il se refusa à les faire imprimer, — et sans suffire à son insatiable ardeur intellectuelle — car il mêla à ses travaux du théâtre l'étude de la peinture et l'étude de la médecine.

Ce fut David qui lui mit le pinceau à la main. Frappé des dons extraordinaires de ce jeune homme, David l'associait volontiers à ses travaux. Le jour où il fut chargé par la Convention de faire le portrait de Lepelletier Saint-Fargeau assassiné par Paris, c'est Lemercier qu'il emmena pour l'aider. Le corps avait été déposé dans une salle basse des Tuileries; l'artiste s'y enferma et, resté seul avec son élève, lui dit : « Va me chercher un poulet et un couteau. » Le couteau et le poulet apportés, David étendit sur le corps un grand drap, puis, coupant le cou du poulet, il aspergea le drap de taches de sang. Une telle recherche de réalisme étonnera chez le peintre de *Léonidas* et de la *Mort de Socrate* : qu'on se rappelle le portrait de Marat. Celui de Lepelletier fut achevé avant la fin du jour. Lemercier m'a souvent raconté avec enthousiasme cette journée de travail d'un homme de génie, ces yeux ardemment attachés sur ce cadavre, ce pinceau poursuivant fiévreusement les restes de la vie sur ce visage qui se décomposait d'heure en heure. Ce chef-d'œuvre, si un stupide scrupule politique ne l'eût pas détruit, aurait prouvé une fois de plus que les grands artistes épris d'idéal n'ont ni ignorance ni mépris de la nature; que, s'il leur arrive parfois de s'élever trop au-dessus d'elle, ce n'est pas dédain pour ce qui est et ce qui se voit, mais passion pour ce qui ne se voit pas; et, lorsque quelque hasard les ramène violemment en face de la vérité pure, ils l'embrassent, comme dirait Montaigne, d'une plus fiévreuse étreinte; ils trouvent pour la peindre des vigueurs de touche, des grandeurs de traits que ne connaissent pas ceux qui se cantonnent dans la réalité vulgaire : leur commerce constant avec le beau leur enseigne le vrai, car le beau n'est que le sublime du vrai.

La poésie, qui avait prêté M. Lemercier à la peinture, le lui reprit bientôt, et, quant à la médecine, ce fut l'amour qui l'y fit renoncer.

Au milieu de ses études anatomiques, il s'éprit d'une jeune femme d'un éclat de beauté et d'une fraîcheur de teint qui en faisaient la plus charmante image de la jeunesse. Un

jour, assis près d'elle, il se sent tout à coup le jouet, la proie de la plus étrange fascination. Sa science d'anatomiste le poursuivant à ses côtés, son regard devient comme un scalpel. Malgré lui, l'œil fixé sur ce cher visage, il le dépouille de son teint, de sa fraîcheur; malgré lui il cherche, il suit sous ces chairs éclatantes le jeu des fibres, des muscles, des nerfs; il les dissèque; il fait de cette tête charmante une tête de squelette. Épouvanté, il veut chasser cette vision et s'enfuir; mais, à peine revenu le lendemain en face de celle qu'il aimait, cet infernal travail de dissection recommence. Alors, saisi de rage, il jette là cette affreuse science qui tuait l'amour en lui et consacre ses ressentiments dans le poème de la *Panhypocrisiade* en les prêtant à Copernic.

Copernic exprime ainsi le dégoût qui l'a arraché à la médecine et l'a poussé vers l'astronomie :

> J'ai trop souvent [illegible]
> Cherché par [illegible] l'[illegible] de la vie,
> Et n'ai trouvé dans l'homme, au grand jour dépouillé,
> [illegible]
> J'ai [illegible],
> Et, me réfugiant dans la raison suprême,
> J'ai repoussé [illegible]
> L'aspect de l'homme éteint dans l'homme encor vivant.

Comme Copernic, M. Lemercier se réfugia dans la raison suprême, c'est-à-dire dans l'art, et l'art ne tarda pas à l'en récompenser largement.

Il y a dans la vie de tout grand artiste un moment d'éclosion, je dirais volontiers d'explosion, où son talent sort tout à coup des limbes, éclate et s'empare en maître de l'attention des hommes. *Le Cid* et *Andromaque* ont marqué pour Corneille et pour Racine cette conquête soudaine de la renommée. Hé bien, le 24 avril 1797, M. Lemercier, qui n'était à six heures du soir qu'un jeune écrivain distingué, entrait le lendemain dans la gloire. On avait représenté *Agamemnon*. Ce ne fut pas un succès, ce fut un triomphe. Le public salua en lui l'héritier direct de nos grands poètes. Tous ses camarades le proclamèrent un maître. Mon père avait eu, en même temps que M. Lemercier, l'idée de chercher un sujet de tragédie dans *Agamemnon;* tous deux se confièrent leur projet. Mon père, passionné pour l'Andromaque d'Euripide, voulait représenter dans Cassandre ces royales captives que la servitude antique condamnait à l'amour et au lit de leur maître.

— Vous avez tort, lui dit vivement Lemercier; ce n'est pas d'Euripide qu'il faut s'inspirer pour cette terrible tragédie, c'est d'Eschyle. Ne touchez pas à Cassandre! Ne ternissez pas Cassandre! Cassandre, c'est la lampe qui brûle solitairement à l'ombre du sanctuaire.

Mon père, convaincu, laissa le champ libre à Lemercier.

M. Delaroche m'a raconté que, l'année où sa *Jane Grey* fut exposée, le jour même de l'ouverture du Salon, il se mêla au public pour recueillir les impressions de la foule. Il était tout entier au plaisir d'entendre les exclamations d'enthousiasme que soulevait son tableau, quand il se sentit frapper doucement sur l'épaule; il se retourne et se trouve en face d'un vieillard qui lui dit : « Jouissez bien de ce jour, monsieur Delaroche; vous n'en aurez plus de pareil... » Hé bien, M. Lemercier ne retrouva pas de jour pareil à la première représentation d'*Agamemnon*. Pourquoi? Est-ce qu'il s'arrêta à cette œuvre? Non! Pendant trente ans, les travaux les plus divers se multiplièrent sous sa plume. Sont-ce ses facultés créatrices qui faiblirent? Non! Comme penseur, comme inventeur, comme poète, il dépassa de beaucoup en originalité sa tragédie d'*Agamemnon*. *Agamemnon* n'est qu'une œuvre de talent; il y a une part de génie dans ses autres ouvrages; et pourtant, s'il compta encore des succès, il ne connut plus de triomphes. Le public le suivit dans toutes ses tentatives avec intérêt, avec curiosité, rarement avec passion, souvent avec résistance. Cette résistance ne fit qu'accroître encore cette puissance de vitalité que Lemercier portait dans les plaisirs comme dans le travail; et ici se présente un côté singulier de cette organisation exceptionnelle.

Lord Byron, comme on le sait, était pied-bot. Cette difformité a joué un grand rôle dans sa vie. Comme tous les hommes de combat, il a éprouvé le besoin de lutter contre cette injustice de la nature et de la convaincre d'impuissance. Il voulut mieux nager, mieux boxer, mieux monter à cheval que les hommes pourvus de membres complets et parfaits. Quand il traversa le détroit d'Abydos à la nage, ce n'était pas seulement une prouesse de nageur, c'était un défi de pied-bot. Ainsi s'explique en partie la violence avec laquelle M. Lemercier se précipita dans tous les exercices physiques, dans les romanesques aventures de courage et d'amour : ses témérités et ses passions étaient des protestations. La nature l'avait plus maltraité encore que lord Byron, car il était infirme de tout un côté, d'un pied et d'une main : hé bien, l'escrime, l'équitation, les vaillantises de toutes sortes, n'avaient ni fatigues ni périls qu'il ne se fît un jeu de braver. Très mêlé à l'effervescente société des jeunes généraux du Directoire et du Consulat, il les étonnait par ses audaces. Un soir ou plutôt une nuit, après un souper, il consentit en riant à couronner la fête par un jeu assez nouveau : chacun des convives s'arma d'un pistolet et tous se mirent à se poursuivre dans la salle à coups de feu. Ses manières pourtant contrastaient singulièrement avec ces excentricités. Dans la vie privée, il était doux, poli, courtois, plein de grâce. Un jour, au Théâtre-Français, il était assis sur un tabouret dans le couloir de la première galerie; arrive un jeune officier, faisant grand fracas, fermant bruyamment la porte à son entrée et qui vint se planter droit et debout devant M. Lemercier. « Monsieur, lui dit très doucement le poète, vous m'empêchez de voir. » L'officier se retourne, regarde du haut de sa grande taille ce petit pekin à l'air si doux, si humblement assis sur son tabouret, et reprend sa place. « Monsieur, reprend plus nettement M. Lemercier, je vous ai dit que vous m'empêchiez de voir, et je vous ordonne de vous retirer de devant moi. — Vous m'ordonnez! reprend son interlocuteur avec mépris; savez-vous à qui vous parlez? A un homme qui rapporte les drapeaux de l'armée d'Italie. — C'est bien possible, monsieur; un âne a bien porté Jésus-Christ. » Un duel suivit ce mot, et l'officier eut le bras cassé.

C'est au milieu de cette vie d'excès, de plaisirs et de distractions de toutes sortes, qu'il produisit une masse d'ouvrages qui aurait suffi au labeur de plusieurs hommes.

Il s'attaque à tout et met sa marque sur tout. Poèmes, tragédies, sujets antiques, sujets modernes, sujets d'imagination, sujets philosophiques, il n'y a pas un coin dans le domaine de l'art où il ne s'aventure et dont il ne rapporte quelque rameau d'or. Seul de son temps, il étudie à fond Shakespeare, non comme Ducis, pour en extraire l'élément pathétique et romanesque, mais pour y chercher la peinture profonde des personnages historiques. Seul de son temps, il entre en commerce intime et direct avec le génie de Dante et lui dédie son étrange poème de la *Panhypocrisiade*. Seul de son temps, ou du moins seul avec André Chénier, il cherche la poésie dans la science et publie l'*Atlantiade*, où la physique, l'astronomie, la géologie, l'histoire naturelle lui inspirent six mille vers souvent pleins de pensées fortes et d'images éclatantes. Seul de son temps, il conçoit l'idée grandiose de créer un théâtre national, de représenter dramatiquement l'histoire de France par la peinture successive des plus grandes époques et des plus grands hommes de nos annales. Clovis et Frédégonde et Brunehaut figurent les temps barbares; Charlemagne, la France impériale; Philippe-Auguste, la féodalité; Charles VI, la guerre de Cent ans; les États de Blois, la Ligue; la Journée des dupes, la Fronde. La destinée de ses ouvrages n'est pas moins singulière que ses ouvrages mêmes. Sur quinze de ses pièces, il en tombe neuf ou dix. Sa femme disait plaisamment : « Je ne mourrai que d'une première représentation. » Mais, chose étrange, son renom grandissait à chacune de ses chutes. Des scènes si originales, des traits de génie si puissants éclataient dans tout ce qui sortait de sa plume, qu'on sifflait les œuvres et qu'on admirait l'auteur. Rien de plus curieux que son attitude les jours de première représentation. Un de ses amis, se tenant avec lui dans les coulisses, où un certain troisième acte faisait partir une bordée de sifflets, ne put retenir un léger tressaillement. « Calmez-vous, lui dit Lemercier; on sifflera bien plus tout à l'heure. » Quelques critiques ayant mis en doute la sincérité de son calme et le taxant d'hypocrisie : « Faisons un pari, dit Lemercier. Je donnerai une nouvelle tragédie dans quelques mois. Or, ou je me trompe fort, ou le cinquième acte sera très sifflé. Hé bien! que le docteur Marc (c'était le médecin du théâtre) me tâte le pouls avant la représentation; puis, qu'il me le tâte encore pendant la tempête, et il n'y trouvera pas une pulsation de plus après qu'avant. » Le pari eut lieu, et Lemercier le gagna. Germain Delavigne m'a souvent raconté qu'à l'Odéon, après une représentation plus qu'orageuse, Lemercier arriva au milieu du foyer : tout le monde fit cercle autour de lui, et là il défendit son ouvrage avec tant de verve et d'esprit, il se moqua si gaiement de ses détracteurs, il leur démontra avec tant d'éloquence qu'ils n'avaient sifflé sa pièce que parce qu'ils ne l'avaient pas comprise, que, « ma foi! ajoutait Germain, nous restâmes tout penauds; c'est nous qui avions l'air d'avoir été sifflés. »

En dépit de ses chutes, les comédiens, ces fidèles courtisans du succès, se reprenaient toujours à espérer en lui. Talma joua un de ses derniers ouvrages, *Jane Shore*, et l'histoire de cette pièce est elle-même presque une pièce.

Lemercier n'avait pas hésité à représenter Richard III bossu, difforme, paralysé d'un bras, et il ne se contenta pas d'indiquer à l'acteur l'esprit du rôle, il lui donna des leçons de difformité.

Disgracié comme Richard III, il prit sa main même comme sujet de démonstration, il en enseigna à Talma les habitudes, les attitudes, les inerties, les essais de mouvement, et Talma se livra si ardemment à cette étude qu'il en contracta une douleur violente et tenace dans les muscles de l'épaule. Ce n'est pas tout : Lemercier lui fit voir en même temps, par sa propre personne, comment l'élégance, la grâce, la distinction peuvent s'allier dans le même homme à la difformité. Talma, saisissant avec génie ce double caractère, *se promenant dans le drame avec la souplesse tortueuse du tigre* (ce sont les paroles mêmes de Lemercier), affreux sans être vulgaire et gardant, même dans ses plus sombres férocités, quelque chose du prince et de l'homme de cour. A la seconde représentation, il en donna une preuve frappante. Il était en scène avec Alicia et l'accablait des menaces les plus effroyables : tout à coup le bracelet de l'actrice se détache par hasard et tombe. Talma immédiatement interrompt sa fureur, se baisse, ramasse le bracelet, le rattache avec une courtoisie de prince au bras d'Alicia...; puis il reprend sa colère et achève la scène avec l'impétuosité féroce d'un bourreau.

L'effet fut immense; on demanda à Talma de recommencer ce jeu de scène le lendemain; il s'y refusa. « Il y a dans notre art, dit-il, des hasards d'inspiration qui deviendraient de vulgaires procédés si on en faisait des habitudes. »

La pièce n'obtint pourtant qu'un demi-succès et disparut assez promptement de l'affiche sans ébranler en rien la confiance de M. Lemercier en lui-même. Cette confiance si absolue était pourtant soumise parfois à d'assez dures épreuves. Un jour, à une répétition, un de ses acteurs s'approche de lui et lui dit timidement : « Monsieur, il y a dans mon rôle un vers qui m'inquiète. — Lequel? — C'est celui-ci :

Et quant à ces coquins,
Il faut les envoyer au pays des requins.

— Hé bien? lui répond M. Lemercier, que craignez-vous? — De faire rire ; et je vous proposerai un petit changement.

— Dites.

— Je mettrais :

Et quant à ces brigands,
Il faut les envoyer au pays des merlans.

M. Lemercier sourit et ne changea pas son vers.

D'où lui venait donc cette ferme opinion de ce qu'il valait? Était-ce vanité puérile? Non. L'orgueil l'avait guéri de la vanité, comme la passion de la gloire avait éteint en lui l'amour de la réputation. Personne n'a jamais moins fait que lui pour la sienne. Les manèges, l'adresse, les intrigues, même innocentes, lui étaient plus qu'étrangères : elles lui étaient odieuses. Ses visées allaient plus haut. Il avait foi en la pos-

térité! S'il dédaignait le succès du moment, c'est qu'il attendait du temps le succès durable. « Je n'écris jamais rien, disait-il, sans me demander ce qu'en penseraient Corneille, Sophocle, Shakespeare. » Il vivait sous l'œil des immortels et se sentait de leur race. Sa dédicace de la *Panhypocrisiade* en témoigne avec grandeur :

« Imperissable Dante, ou recevrais-tu [illegible] l'adresse dans les régions immortelles, [illegible] l'immortalité aux âmes sublimes de tous les grands poètes. Une messagère ailée, l'imagination, te la portera dans l'espace où tu planes avec eux.

« Montre ce poème, quand tu l'auras lu tout entier, à Michel-Ange, à Shakespeare et même au bon Rabelais, et, si l'originalité de cette sorte d'épopée théâtrale leur paraît en accord avec vos inventions gigantesques et avec l'indépendance de vos génies, consulte-les sur sa durée. Peut-être, se riant dans leur barbe des jugements de nos modernes docteurs, augureront-ils qu'avant un siècle encore on l'imprimera plus de vingt fois, quoiqu'étant hors du code des classiques. »

Ce dernier mot nous amène au problème littéraire posé au début de cette étude.

Comment se fait-il que d'un être si puissant, si admiré, si plein du sentiment de sa force, il ne reste rien qu'un nom? A quoi attribuer qu'il n'ait pas produit d'œuvres plus durables? a quoi? A la date des [illegible] C'est un homme du XVI[illegible] siècle [illegible] à la fin du XVI[illegible]. Son imagination, ses conceptions, sa nature d'esprit, sont d'une époque : son style est d'une autre. La fable nous parle de ces êtres mythologiques à moitié transformés en arbres et se débattant sous l'étreinte de la rude écorce qui envahit leur corps, qui emprisonne leurs membres et finit par éteindre leur voix. Telle est l'image du génie de Lemercier. Il a été étouffé dans le style de son temps. Ce libre esprit, fait pour le plein ciel, pour les horizons immenses, n'aurait pas eu trop, pour exprimer ses idées, de toutes les audaces de la poétique moderne, de toutes les indépendances réclamées par notre grande école poétique et historique, et il n'a trouvé d'autre outil sous sa main qu'une langue trop rhétoricienne et un art de convention. Plus puissant, il aurait brisé le moule de ce style comme il avait brisé le moule de ces idées. Il se serait créé sa langue! Mais il lui aurait fallu pour cela le génie de la forme : il n'avait que le génie de l'invention. C'était un poète du premier ordre qui ne possédait à son service qu'un versificateur du second; de là dans son œuvre un désaccord douloureux. Il pense en révolutionnaire et écrit en réactionnaire. En veut-on la preuve frappante? Quand il conçut l'idée d'un théâtre national, il ne se contenta pas, comme les écrivains de son temps, d'étudier les historiens : il se plongea dans les documents originaux, il dépouilla toutes les chroniques, il s'imprégna de la couleur et des passions de toutes ces époques; puis, le moment de l'exécution venu, comme si un mauvais génie lui avait jeté un sort, il affubla ses personnages d'une noblesse uniforme; il leur prêta trop souvent un langage vague ou déclamatoire; on dirait parfois Augustin Thierry écrivant avec la plume d'Anquetil : dans son [illegible] comme dans son corps, une [illegible] seule est vivante! Mais que de puissance et d'originalité dans cette moitié de grand poète! Pas une de ses œuvres où n'éclate quelque beauté neuve! Le troisième acte d'*Agamemnon* est digne d'Eschyle. L'apparition du jeune Oreste, au dénouement, ressemble à une création de Shakspeare. *Pinto* demeure une forme absolument nouvelle de pièce de théâtre : c'est la comédie de la tragédie! La *Panhypocrisiade* abonde en scènes saisissantes, en traits sublimes. Quoi de plus tragique que ce petit Charles VII épouvanté de la folie de son père, Charles VI, parce qu'il tremble d'en hériter! Dans *Frédégonde et Brunehaut*, n'est-ce pas un trait de génie que la mise en regard de ces deux haines, haine de servante et haine de souveraine, haine d'en bas mêlée de rage, haine d'en haut mêlée de mépris? Les œuvres de M. Lemercier me font l'effet d'un minerai où le métal précieux abonde, mais souvent enfermé dans la gangue : brisez la pierre, et vous trouverez l'or.

Puis, ce qui complète son talent, c'est son caractère et son âme. La gloire et la vertu ont été les deux buts de sa vie; s'il n'a atteint le premier qu'à demi, il n'a pas manqué le second. Je n'en veux pour preuve que sa conduite avec l'empereur. Quand ils étaient jeunes tous deux, leur liaison avait été jusqu'à l'intimité. C'est M. Lemercier qui décida Joséphine à épouser Bonaparte. Elle se souciait médiocrement de ce petit officier maigre, jaune, brusque et fort négligé de sa personne. Il lui faisait un peu peur. La journée de Vendémiaire et la façon dont il avait balayé l'insurrection sur les marches de Saint-Roch l'avaient placé très haut dans l'estime des militaires; mais Joséphine, élégante, légère, femme du monde et de plaisirs, ne démêlait pas le grand homme derrière ce disgracieux personnage dont la beauté sévère semblait presque de la laideur au milieu des grâces raffinées du Directoire. Lemercier la décida d'un mot : « Ma chère amie, croyez-moi, épousez Vendémiaire. » Bonaparte, à son tour, avec sa puissance de coup d'œil, avait bien vite deviné Lemercier. Il l'aima autant qu'il pouvait aimer, et, chose plus rare chez lui, il l'honora. Son mépris natif et encore instinctif pour les hommes ne rencontrait pas sans surprise une âme qu'il sentait inaccessible à toute tentation; et sa merveilleuse intelligence ne se lassait pas de fouiller dans cet esprit d'où les idées jaillissaient inépuisables, comme un flot de source. Il l'emmenait à la Malmaison et là, pendant des soirées entières, se faisait raconter par lui l'histoire de France.

Lemercier se livrait avec enthousiasme à ces entretiens, tressaillant à la pensée d'être pour quelque chose dans la grandeur morale de celui qu'il croyait né pour la liberté de la France comme pour sa gloire. L'inauguration de l'empire lui porta un coup mortel. C'était son rêve qui s'écroulait. C'était son héros qui tombait! Appelé près de lui, il osa lui dire : « Vous vous amusez à faire le lit des Bourbons, vous n'y coucherez pas », et, lors de la fondation de la Légion d'honneur, une des premières croix ayant été envoyée à Lemercier, il la refusa avec une lettre devenue historique.

Alors commença entre le souverain et le poète une lutte, où le poète seul resta digne. L'interdit est jeté sur les œuvres

théâtrales de Lemercier : il se tait. On lui insinue qu'une prière de lui fera lever la défense : il refuse de l'écrire. Exproprié d'une maison qui composait tout son patrimoine, on lui en fait attendre l'indemnité pendant plusieurs années : il se tait. On lui dit qu'un mot de lui à l'empereur couperait court à tout retard : il refuse de l'écrire. Il se réfugie à un cinquième étage, pauvre, vivant dans le travail et ne sortant de sa retraite et de son silence que par quelque rediqué à la Corneille. Un jour de réception aux Tuileries où l'Institut avait été mandé, l'empereur aperçut, dans un angle du salon, Lemercier confondu dans la foule de ses confrères. Il écarte tout le monde d'un geste, va droit au poète et lui dit : « Hé bien! Lemercier, quand nous ferez-vous une belle tragédie? — J'attends, sire », lui répond le poète. En 1812, à la veille de la campagne de Russie, ce mot ressemblait à une parole de prophète.

L'empire tombé, Lemercier poursuivit de ses sarcasmes l'alliance bizarre de l'impérialisme et du libéralisme. « Il y a des pactes, disait-il, que la liberté n'a pas le droit de faire. Quand elle s'allie avec le despotisme, que ce soit avec celui d'en bas ou avec celui d'en haut, elle se souille. » Cette persistance d'austère républicanisme contrastait tellement avec le double courant d'adoration monarchique et impériale qui se partageait la France qu'on ne voulut voir dans ce patriotique ressentiment qu'une petite haine personnelle. Un jour vint qui montra bien que tout était grand dans cette grande âme. Ce jour-là, ce fut le 21 mai 1821, quand retentit dans Paris cette parole : « L'empereur est mort! » A cette nouvelle, Lemercier, saisi au cœur, fondit en larmes. Que pleurait-il donc? Ce qu'il pleurait? Ce n'était pas le mort de la veille, c'était le mort d'il y avait vingt-cinq ans; ce n'était pas l'empereur, c'était le premier consul; ce n'était pas Napoléon, c'était Bonaparte, c'était son ami d'autrefois, c'était le grand homme qu'il avait espéré pour la France, c'est le Washington de génie qu'il avait rêvé! De telles larmes suffisent à peindre un homme; hé bien! il fut pendant toute sa vie l'homme de ces larmes-là. A toutes ses actions se mêlait je ne sais quoi d'héroïque. Sa sincérité était absolue. Son dévouement était sans bornes. Son désintéressement touchait à la vertu. Il ne voulut jamais percevoir aucun droit de ses ouvrages, et tout ce qu'il a gagné, il l'a donné. « Je crois, comme Boileau, disait-il,

> qu'on peut sans crime
> Tirer de son écrit un profit légitime.

Mais, quant à moi, la plume me tomberait des mains si je me disais, en écrivant, que ma pensée me rapportera quelque chose! J'aurais toujours peur d'en arriver à *penser* pour *gagner*. » L'homme qui parlait ainsi a eu le droit de faire inscrire sur son tombeau cette simple et fière épitaphe :

> CI-GIT
> NÉPOMUCÈNE LEMERCIER
> *Il fut homme de bien et cultiva les lettres.*

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

M. HENRI DELABORDE

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

Vie et ouvrages de M. Léon Cogniet

Messieurs,

... Né à Paris le 29 août 1794, Léon Cogniet était âgé de dix-huit ans lorsqu'il entra dans l'atelier de Guérin pour y commencer ses études d'artiste. Jusque-là tout s'était borné pour lui à des essais ou à des travaux d'un ordre purement industriel, et, bien que depuis un certain temps déjà il portât plus haut ses visées, il n'en avait pas moins dû s'en tenir aux modestes occupations que lui imposait son père, simple dessinateur d'ornements pour les fabriques de papiers peints.

Beaucoup plus jaloux de former son fils au métier dont il vivait lui-même que de le voir s'aventurer dans une carrière bien autrement brillante, il est vrai, mais aussi bien autrement périlleuse, l'honnête homme s'y prenait de son mieux pour réprimer des désirs qui l'inquiétaient, et pour opposer aux incertitudes de l'avenir rêvé par l'enfant le sort assuré que lui procurerait la pratique de sa propre profession. Malheureusement pour sa cause et pour lui, il avait affaire à forte partie; non certes que la résistance qu'il rencontrait participât le moins du monde de l'esprit de révolte, — Leon Cogniet n'était nullement de ceux qui, pour suivre leur vocation, ont recours à la tromperie sans vergogne, comme Salvator Rosa, ou à la fuite loin de la maison paternelle, comme Callot; mais, tout en faisant dans le présent ce qu'on exigeait de lui, il n'entendait rien céler de ses espérances pour l'avenir, et ne renonçait pas plus à persuader un jour son père qu'il ne se sentait, en attendant, d'humeur à lui désobéir. L'événement, à la fin, lui donna raison. Vaincu par tant de patience et de bon vouloir, son père consentit à rendre les armes, sous cette condition néanmoins que si, dans un délai très court, des résultats décisifs n'étaient pas obtenus, l'apprenti peintre, au lieu de prolonger l'essai, y renoncerait une fois pour toutes, et retournerait de bonne grâce à son premier métier.

Ainsi mis en demeure d'avoir réussi à jour fixe, Léon Cogniet emploie si bien son temps que, au bout de quelques mois, son père a déjà lieu d'être suffisamment rassuré; et, dès l'année 1815 le second grand prix de Rome, deux ans plus tard le premier grand prix, viennent donner une conclusion éclatante à la série des efforts poursuivis jusqu'alors à huis clos. Ce n'est pas tout : celui-là même qui avait tant fait pour détourner son fils de l'art proprement dit, ce sceptique si éloigné de la confiance dans les ressources que la peinture peut procurer, ne tarde pas à se convaincre pour son compte, et à se convertir si complète-

ment que, quittant, lui aussi, ses occupations accoutumées, il entreprend, pour le continuer pendant le reste de sa vie, le commerce des tableaux.

Quelque importance d'ailleurs que pût avoir, au point de vue personnel, le succès obtenu par Léon Cogniet, il ne laissait pas d'intéresser très directement aussi l'honneur de l'école à laquelle le jeune lauréat appartenait. C'était la première fois qu'il arrivait à un élève de Guérin, — j'entends à un élève exclusivement formé par lui (1), — de remporter le grand prix de peinture. Les élèves de Regnault, de David et de Vincent, avaient, depuis la fin du XVIIIe siècle, détenu en quelque sorte le privilège de cette haute récompense, et le fait, tout nouveau dans le milieu où il se produisait, n'impliquait pas seulement un échec pour les écoles rivales; il semblait de plus consacrer dans l'éducation classique l'avènement de certaines doctrines, de certaines aspirations tout au moins, en désaccord avec les traditions et les usages invariablement suivis jusqu'alors.

Malgré ce qu'ils empruntaient forcément des exemples mêmes et de l'influence personnelle du professeur, les enseignements que les jeunes artistes recevaient chez Guérin laissaient en effet à l'indépendance de leur sentiment, au libre développement de leurs aptitudes, une part beaucoup plus large que celle qu'on leur eût faite ailleurs. Géricault étudiait dans l'atelier du sage peintre de *Marcus Sextus* à l'époque où il jetait d'une main enfiévrée sur la toile son *Chasseur à cheval* et son *Cuirassier blessé*. Et Guérin, loin de se scandaliser des infidélités apparentes de son fougueux élève, ne songeait qu'à lui assurer par la liberté les moyens de s'éprouver et de se refréner lui-même. « Géricault, écrivait-il un jour, est encore à l'état d'ébullition. C'est une liqueur généreuse qu'il faut laisser fermenter avant de l'enfermer, sans quoi elle briserait tout. » Un peu plus tard, Delacroix, Sigalon, Scheffer, — pour ne rappeler que ceux qui ne sont plus, — s'essayaient sous les yeux du même maître dans les voies diverses où les poussaient leurs instincts, et s'encourageaient de son approbation ou mettaient à profit ses remontrances, en attendant l'heure des épreuves publiques et des rencontres décisives.

Léon Cogniet certes n'avait, ni dans le talent ni dans le caractère, ce zèle d'innovation à outrance, cette ardeur révolutionnaire qui animait à côté de lui quelques-uns de ses condisciples; mais comme eux, et à sa manière, il représentait l'esprit d'opposition aux habitudes artificielles de l'époque; il travaillait, lui aussi, à provoquer une réforme, sans prétendre toutefois l'introduire par surprise ou l'imposer par violence. C'était, si l'on veut, un girondin de l'art, mais un girondin incapable de devenir, sous prétexte de nécessité, le complice d'aucun excès.

Le tableau qui avait valu à Léon Cogniet le prix de Rome — *Hélène enlevée à Thésée par ses frères Castor et Pollux* — exprimait bien les idées d'affranchissement dont une partie de l'école française commençait alors à être travaillée. Il y avait là, sous des formes très réservées encore, le symptôme des exemples que d'autres allaient plus audacieusement donner; il y avait là un effort sincère et déjà remarquable, pour vivifier l'aspect d'une scène par le mouvement imprévu des lignes ou par l'animation du coloris.

Aujourd'hui, à la distance où nous sommes des hommes et des œuvres de ce temps, peut-être n'apprécions-nous pas à sa valeur exacte la hardiesse relative des premières tentatives faites et des premiers progrès accomplis. Tant d'innovations bien autrement radicales ont été essayées depuis lors, nous avons vu s'afficher tour à tour tant de programmes ou de prétentions, que nous nous laissons aller de guerre lasse à oublier presque les luttes honorables de la veille pour les aventures ou les témérités du lendemain, ou quelquefois à confondre avec les vaincus de l'ancien régime ceux la même qui ont le plus utilement contribué à en supprimer les abus. Qui sait si aux yeux de certaines gens Cogniet n'est pas tout uniment un « classique », comme on aurait dit il y a un demi-siècle, par cela seul qu'il n'a point voulu s'associer à tous les défis ni étaler toutes les ambitions du parti contraire?

Quoi qu'il en soit, et même abstraction faite des circonstances où il se produisait, le talent du peintre de la *Délivrance d'Hélène* se recommandait tout naturellement à l'attention par un mélange singulier de grâce juvénile et de maturité précoce, par une élégante facilité dans l'exécution unie à l'expression d'un sentiment déjà viril et d'intentions morales déjà judicieusement raisonnées. Les tableaux que, dans le cours des années suivantes, Léon Cogniet envoya de Rome ne firent que confirmer dans l'esprit des bons juges l'opinion que ses débuts avaient fait concevoir. Les rapports officiels auxquels donnèrent lieu ces *envois* successifs témoignent assez du prix qu'attachait l'Académie aux travaux du jeune pensionnaire et — ce sont les termes mêmes qu'elle emploie — « à ses heureux efforts pour concilier la correction du style avec l'imitation fidèle de la nature ».

La nature : c'est là en réalité la source d'inspiration unique à laquelle, même au milieu des chefs-d'œuvre de l'art qui l'entourent, Léon Cogniet entend puiser pendant toute la durée de son séjour à Rome; c'est sur la parfaite indépendance du sentiment en face d'un beau site ou d'un beau type, c'est sur l'émotion causée par la rencontre directe de quelque phénomène imprévu ou de quelque haute pensée, qu'il compte, beaucoup plus que sur les exemples consacrés, pour faire à son tour acte d'artiste.

Rien de plus net à cet égard ni de plus touchant tout ensemble que l'espèce de confession que lui dicte sa conscience dans une de ses premières lettres à Guérin. Le jour même de son arrivée à Rome, il n'avait pas, bien entendu, manqué d'écrire à son maître, mais seulement pour lui annoncer qu'il avait atteint le but de son voyage. « Je me porte très bien, lui disait-il; c'est la première nouvelle que je dois vous donner. Une autre fois, je vous raconterai l'effet qu'a produit sur moi la vue de Rome; une autre fois, je par-

(1) Alaux, qui avait obtenu ce prix en 1815, n'était entré dans l'atelier de Guérin que vers la fin de l'année précédente. Il avait jusqu'alors étudié sous la direction de Vincent.

lerai à mon maître, à celui qui a dirigé mes études et qui dirigera encore celles que je vais faire ici. Aujourd'hui, je parle à mon père,... à celui dont les yeux étaient humides de larmes lorsque je l'ai quitté. — Et comme si les paroles lui manquaient pour exprimer ce que le souvenir de cet adieu réveille dans son cœur d'autres chers souvenirs, il s'en tient à cette exclamation : « Mon bon maître! » — sauf sans doute à sentir à son tour les larmes mouiller ses yeux, en même temps que sa main s'arrête sur les mots qu'elle vient de tracer, et que sa pensée toute pleine de l'absent les commente en secret et les achève; mais une seconde lettre nous le montre s'ouvrant sans réticence à Guérin parce qu'il ne s'agit plus ici des scrupules de son affection et que ses idées seules sont en cause dans les confidences qu'il aborde :

« Une question que vous me faites m'embarrasse assez, lui écrit-il au commencement de l'année 1818. Vous me demandez ce qui me frappe le plus, de la sculpture des anciens, de la peinture des maîtres ou de la physionomie du peuple romain. Quelque chose m'a frappé plus que tout cela... Je veux parler des beautés de la nature, non seulement dans le pays que j'habite maintenant, mais encore dans tous ceux que j'ai parcourus depuis les frontières de la France... Devant les plus beaux tableaux que je vois ici, je suis obligé de raisonner pour reconnaître le prodigieux mérite de ceux qui les ont faits. J'admire la vigueur du dessin ou de la couleur, la grandeur du caractère; mais tout cela m'étonne sans me toucher à fond, tout cela parle à mon esprit et non à mon cœur... Pardonnez-moi, mon cher maître, d'avoir osé établir une comparaison dans laquelle je ne mets pas l'avantage du côté des grands maîtres, généralement reconnus pour les modèles de tous les temps; mais elle était nécessaire pour vous communiquer mes idées et pour me mettre à même de recevoir vos avis qui me sont si précieux. Si le temps apporte quelque changement dans ma manière de voir, je vous le dirai avec la même franchise. Je suis toujours sûr de trouver auprès de vous autant d'indulgence pour mes erreurs que j'ai de confiance dans vous conseils... »

Les « erreurs » que Cogniet craignait en ceci de commettre n'étaient pas telles qu'elles dussent inquiéter beaucoup Guérin. Malgré les démentis qu'il semblait quelquefois se donner à lui-même par l'exécution un peu apprêtée ou par l'ordonnance un peu théâtrale de ses ouvrages, Guérin tenait, — et il le déclarait dans une autre occasion, — « qu'on ne fait pas un peintre avec de la peinture », et que l'art ayant pour objet l'image de la vie, l'artiste véritable n'est pas celui qui, au lieu de ce modèle direct, ne sait « imiter que des imitations ». Aussi s'empressa-t-il de lever les doutes de son élève, non sans le rassurer en même temps sur les dangers que pourrait avoir l'attention donnée aux œuvres d'autrui.

« Vous vous accusez comme d'un tort, lui écrivait-il, de ne pas être touché des beautés de l'art autant que des merveilles de la nature. Ce tort-là, mon ami, gardez-le toujours; car aussitôt que vous vous en seriez corrigé, la nature elle-même vous abandonnerait. Votre aveu à cet égard me confirme dans l'opinion que c'est votre âme et votre cœur qui vous ont fait peintre; mais vous savez que ni l'une ni l'autre ne s'exprime qu'à l'aide d'un langage, et ce langage, il faut l'apprendre de ceux qui le parlent le mieux... Étudiez donc assidûment l'antique, non pour vous mettre en état d'en contrefaire les formes, mais pour arriver à votre tour à savoir vous servir de la nature, à la rendre sans l'avilir et, en quelque sorte, sans la dénaturer. »

Cogniet se le tint pour dit. Pendant plusieurs mois qu'il alla passer tout exprès à Naples, il dessina d'après les statues et les peintures antiques avec un zèle égal à celui qui l'avait porté d'abord à regarder presque uniquement ailleurs. Son talent y gagna beaucoup en précision et en sûreté; sa bonne foi accoutumée n'y perdit rien. La preuve en est dans les tableaux qui suivirent, depuis cette *Jeune Chasseresse* que la gravure a popularisée jusqu'à cette grande toile représentant *Marius sur les ruines de Carthage*, — la première œuvre exposée par Cogniet après son retour à Paris, et la première aussi peut-être, parmi celles du XIXe siècle, où la signification dramatique d'une scène empruntée à l'antiquité ressorte de l'effet pittoresque proprement dit, des caractères inhérents à l'heure choisie et au paysage, autant que des attitudes imaginées pour les figures et de l'expression donnée à leurs traits.

Bien peu après, une autre toile — *Une scène du massacre des Innocents* — achevait à la fois de définir dans ce qu'elles avaient de plus légitime les aspirations de la nouvelle école et de révéler les tendances personnelles du jeune peintre. Sans doute l'originalité du sentiment et de la manière ne s'affichait pas ici avec la même audace que dans d'autres ouvrages exposés aussi au Salon de 1824, — le *Massacre de Chio* de Delacroix, par exemple, et la *Mort de Gaston de Foix* d'Ary Scheffer; mais, pour se formuler en termes moins agressifs, la poétique de Cogniet n'en était pas plus équitable.

Cogniet avait eu de plus, dans cette représentation d'un carnage, l'art d'en laisser seulement pressentir l'horreur, et d'exciter la pitié pour les victimes sans nous les montrer au moment même où elles sont frappées.

En réduisant à une scène épisodique l'image du *Massacre des Innocents*, il rajeunissait à sa manière un thème bien souvent traité par les maîtres, et il évitait d'entrer en lutte avec eux. Au lieu de représenter, à leur exemple, une multitude de femmes aux prises avec les bourreaux pour défendre leurs enfants, il résumait le sujet dans les angoisses d'une mère blottie derrière un mur en ruines, au pied d'un escalier. D'une main la malheureuse cherche à étouffer sur les lèvres de son enfant des cris qui vont le trahir; de l'autre elle le serre contre sa poitrine oppressée de terreur, en entendant les meurtriers descendre l'escalier dont quelques pierres à peine la séparent. Encore un instant, et son fils arraché de ses bras recevra la mort sous ses yeux.

Est-il besoin, au surplus, d'insister sur les qualités qui distinguent cette toile si connue? Ne suffira-t-il pas aussi, messieurs, d'en mentionner une autre appartenant à peu près à la même époque, — *Saint Étienne portant des secours à une famille pauvre* (1) — pour vous rappeler, en même

(1) Dans l'église de Saint-N[illegible]-des-Champs, à Paris.

temps qu'un des meilleurs tableaux de notre école moderne, un de ceux qui caractérisent le plus exactement les inclinations particulières du confrère que vous avez perdu et le genre de talent qui lui était propre? Œuvre d'un sentiment charmant et d'une expression pénétrante, on l'eût cru voir la traduction avec le pinceau d'une page de saint François de Sales; œuvre chaste et tendre comme l'imagination qui l'avait conçue, habile sans étalage d'adresse, comme l'était et comme devait l'être en toute occasion l'honnête main qui la traçait.

Cogniet avait vu ses premiers tableaux assez bien accueillis par le public pour que, classé dès le début parmi les peintres d'histoire les plus distingués, il eût pu croire au-dessous de sa situation et de lui-même d'interrompre pour de moindres travaux la série commencée à Rome et si heureusement continuée à Paris. C'est ce à quoi il se résolut pourtant. Avec un empressement d'autant plus méritoire qu'il ne pouvait avoir d'autres récompenses que le succès procuré à un autre, Cogniet accepta de reproduire, sans même signer ces copies de son nom, quelques-unes des *Études de chevaux* que son ancien condisciple Géricault avait lithographiées en Angleterre; et, pour compléter cette nouvelle suite, il lithographia également plusieurs dessins que la maladie dont il allait bientôt mourir ne permettait pas à Gericault de reproduire lui-même.

En s'imposant cette modeste tâche de traducteur, et de traducteur anonyme, Cogniet ne faisait donc pas seulement un rare sacrifice d'amour-propre; il avait à cœur aussi, et surtout, d'apporter par là quelque soulagement à l'amère douleur d'un grand artiste condamné à l'oisiveté en pleine sève de génie, en pleine jeunesse. Les généreuses intentions de Cogniet ne furent pas déçues. Il réussit à tromper en quelque sorte l'inaction forcée de son ami, et quand le temps fut arrivé où Géricault allait atteindre au terme de sa longue agonie, Cogniet consola ses derniers jours avec autant d'affectueux dévouement qu'il garda ensuite d'attachement fidèle à sa mémoire.

A quelques années d'intervalle, une autre mort, la mort du maître même de Gericault et de Cogniet, devait laisser dans le cœur de celui-ci un deuil plus profond encore, des regrets dont l'avenir pourrait encore moins le distraire. « La mort de M. Guerin fait de moi un orphelin », écrivait Cogniet au lendemain de cette perte. Plus de trente ans après le jour où il l'avait subie, c'était, je l'ai dit tout à l'heure, avec les mêmes effusions de tendresse et dans les mêmes termes qu'il en parlait; c'était avec la même émotion qu'il se rappelait les témoignages d'affection que Guérin d'ailleurs n'avait à aucune époque cessé de lui donner, et dont le dernier lui était venu de Rome où le maître, déjà bien près de sa fin, avait été chercher contre l'affaiblissement de ses forces des secours qu'il n'espérait plus trouver à Paris. « Vous le savez, écrivait Guerin le 5 mars 1833, vous le savez, mon cher Cogniet, rien ne [illegible] la vie [illegible]... Aussi, pour ceux qui y reviennent l'admiration reste la même; mais n'est-il pas bien pénible d'avoir à faire un retour sur soi au milieu de ces immuables beautés? C'est [illegible], j'éprouve encore les plus vives sensations sous ce ciel inspirateur, à la vue des richesses que ce climat conserve...; mais ma tête ne s'exalte plus, mes yeux n'ont plus assez de force pour supporter l'éclat de cette lumière, mes jambes se fatiguent à parcourir lentement les espaces que je franchissais si lestement autrefois. Enfin je me sens vieux où rien ne vieillit, et je cède au temps où tout le brave. » Et comme si le pressentiment de sa fin prochaine lui inspirait le besoin de se découvrir jusqu'au fond et de se communiquer tout entier à son élève dans un épanchement suprême : « Croyez bien, lui disait-il en terminant, que j'ai été votre ami plus encore que votre maître. »

Cogniet sans doute n'aurait pas admis qu'il dût le croire. A ses yeux la condescendance de Guérin ne pouvait supprimer la distance qui les séparait l'un de l'autre, et le mot même d' « ami », en impliquant presque l'idée de l'égalité entre eux, lui aurait paru une atteinte à ses sentiments intimes de modestie et de respect. Et pourtant ce rôle de protecteur dont il se montrait si délicatement jaloux pour son maître, cette dignité un peu impassible qu'il regardait chez celui-ci comme une nécessité de situation, Cogniet, dans ses rapports avec ses propres élèves, ne devait-il pas à son tour en faire volontiers bon marché? Que de fois ne lui est-il pas arrivé, pour réussir à rendre quelque service, de s'aider d'arguments tout autres que l'exercice de son autorité! Que de fois n'a-t-il pas invoqué les privilèges d'un « ami » de préférence aux droits d'un maître, soit pour continuer ses conseils à tel jeune artiste sorti de son atelier, soit pour secourir tel autre dans le besoin : et cela sans tenir jamais aucun compte ni du temps qu'il lui fallait ainsi sacrifier, ni de l'extrême modicité à toutes les époques de ses ressources personnelles, ni même — libéralité peut être plus méritoire encore — du risque qu'il pouvait courir d'obliger parfois un ingrat!

Hâtons-nous de le dire d'ailleurs, ce danger-là, heureusement pour lui et surtout pour les autres, Cogniet y a toujours échappé. On en trouverait la preuve dans bien des lettres connues, tant qu'il vecut, de lui seul, mais que sa mort a livrées aux regards de sa famille, et dont il sera d'autant mieux permis de parler ici qu'en honorant celui à qui elles étaient adressées elles honorent aussi ceux qui les ont écrites. Et ce ne sont pas seulement les artistes de profession successivement formés par lui dont le cœur garde et gardera toujours un souvenir attendri de son dévouement à leurs intérêts; ceux-là mêmes qui ont été les élèves de Cogniet à l'Ecole polytechnique où il a professé pendant seize années, au lycée Louis-le Grand où il a dirigé l'enseignement du dessin depuis 1831 jusqu'à la fin de 1876, tous ceux qui, bien ou mal, se sont servis du crayon sous ses yeux ont pu apprecier ce qu'était un tel maître. S'ils n'ont pas su tous profiter également de ses leçons, ils savent du moins et ils n'oublieront pas que sa bienveillance pour eux ne s'est jamais démentie, sa patience jamais lassée.

Enfin, à côté de [illegible] par Cogniet sur tant de jeunes gens dont ses enseignements ont fait des artistes ou qu'ils ont préparés à l'intelligence de l'art, comment ne pas

rappeler celle qu'il a eue sur d'autres élèves et sur le développement de leurs talents? Parmi les femmes peintres dont les ouvrages ont depuis un certain nombre d'années figuré au Salon, et souvent avec un légitime succès, il en est peu qui ne soient sorties de son école. Est-ce là toutefois le seul fait à constater ici? Ne saurait-on, sans un rapprochement indiscret, rattacher au souvenir de ces témoignages publics d'autres souvenirs plus intimes, mais bien dignes aussi d'être gardés, et, puisqu'il s'agit des élèves de Cogniet, saluer au moins d'une parole de respectueuse gratitude celle d'entre elles à qui il avait donné son nom, celle dont l'attentive et clairvoyante affection, après l'avoir soutenu de jour en jour dans les épreuves de la vie, a été la consolation fortifiante de ses derniers instants?

Une grande partie de l'existence de Cogniet a donc été consacrée à l'enseignement. Si nous avons pu y perdre quelques tableaux, combien d'artistes y ont gagné d'être bien guidés, ou plutôt d'être bien encouragés à suivre chacun leur voie! car jamais chef d'école n'eut moins que celui-là le goût de la domination et le besoin d'imposer sa manière. Comme Guérin, il ne croyait pas que son rôle de maître dût consister dans une intervention constante entre le sentiment personnel de l'élève et l'objet qui peut éveiller ce sentiment. Aussi écrivait-il un jour à un jeune peintre qui s'était plaint apparemment de ne pas recevoir de sa main le choc sur lequel il avait compté pour faire jaillir l'étincelle secrète qu'il portait en lui : « Mais, mon cher ami, ce n'est pas moi qui suis le briquet. Ce n'est ni moi, ni personne, quoique beaucoup aient cette prétention; c'est la nature, la nature seule. Regardez de bonne foi le nuage qui passe au-dessus de votre tête, l'eau qui vient mourir à vos pieds, l'enfant sur les genoux de sa mère... Si tout cela ne dit rien à votre esprit que vous supposez rétif, il n'en peut être de même de votre cœur que je connais, et, sans vouloir médire de votre tête, je puis affirmer qu'il vaut mieux qu'elle. Ouvrez-le donc sincèrement à ce qui est beau, à ce qui émeut, et l'étincelle désirée se dégagera... M'est avis qu'en fait de peinture et de poésie, ce n'est pas le plus souvent quand on cherche qu'on trouve; c'est quand on est touché... Voilà, en réponse à la vôtre, ma théorie sur le briquet. Ce n'est pour ma part que quand je l'ai mise instinctivement en pratique que j'ai pu faire quelque chose de passable. »

A l'époque où Cogniet résumait ainsi sa doctrine, les œuvres « passables », comme il disait, qu'elle lui avait inspirées étaient, entre autres tableaux ou peintures monumentales, cette charmante toile, le *Départ pour l'armée de la garde nationale de Paris en* 1792, aujourd'hui au musée de Versailles, — l'*Expédition d'Égypte* qui décore un des plafonds du Louvre, — les *Saintes Femmes au tombeau* dans l'église de la Madeleine, et de nombreux *portraits* dont plusieurs comme celui du *maréchal Marmont* et celui du *roi Louis-Philippe* à l'époque où il combattait à Jemmapes, ont, outre les mérites de l'exécution, la valeur de documents historiques. Enfin, Cogniet venait d'ajouter à l'ensemble de ces œuvres d'élite celle qui devait mettre le sceau à son réputation, — *Tintoret peignant le portrait de sa fille morte* : composition d'un effet saisissant, où tout ressort naturellement de la force des situations, de la tristesse navrante du sujet, et où l'expression pathétique, si savante qu'elle soit, semble supprimer pour le regard les recherches qu'elle a pu coûter et l'habileté même du pinceau qui nous l'a transmise.

Tout le monde se souvient de cet émouvant tableau et du succès éclatant — le plus populaire qu'ait jamais obtenu Cogniet, — qui en accueillit l'apparition au Salon de 1843. On se rappelle la figure de ce père s'efforçant de maîtriser sa douleur et de dévorer ses larmes pour accomplir sa funèbre tâche en face de ce qui lui reste de sa fille; on se rappelle le regard fixe qu'il attache, comme pour se venger de la mort, sur cette tête chérie, sur ce jeune corps qu'il croyait promis à la vie et que le tombeau va lui prendre, sur ce lit où repose encore son enfant, mais qui sera vide tout à l'heure. Pour rendre avec tant de sobriété dans les intentions et dans les formes une scène dont la moindre exagération aurait pu facilement faire un vulgaire mélodrame pittoresque, il fallait un rare esprit de mesure et, dans le talent, une singulière délicatesse; il fallait une sensibilité bien vive, mais en même temps subordonnée aux strictes exigences de l'art, et, pour ainsi dire, disciplinée par le goût. Un autre qu'un peintre français, au reste, aurait-il pu comprendre et traiter ainsi un pareil sujet? Qu'on se figure le même thème livré aux pinceaux d'un Hollandais ou d'un Espagnol, d'un Lievens ou d'un Ribera, et l'on appréciera par le contraste ce qu'il y a ici de discret, de contenu, de profondément judicieux.

En tout cas, et même à ne prendre pour termes de comparaison que des œuvres produites dans notre pays et dans notre siècle, le *Tintoret* de Cogniet, comme en général les travaux dus à la même main, se distingue entre les peintures modernes les plus remarquables par un accent particulier de fine modération et de correction scrupuleuse. Pour caractériser d'un mot le rôle qui appartient dans l'histoire de l'art contemporain au peintre auteur de ce tableau, du *Saint Étienne*, et de tant de *portraits* aussi ingénument sentis qu'attentivement étudiés, on pourrait dire que ce rôle est celui d'un talent absolument étranger aux partis pris et aux systèmes, d'un talent sincère entre tous. Comme Horace Vernet personnifie l'esprit brillant et facile, Delacroix la passion, Ingres l'énergie intraitable de la volonté, Léon Cogniet représente, lui, la conscience, et ce ne sera pas un médiocre honneur pour son nom que d'avoir mérité de vivre à ce titre.

Il faut bien l'avouer toutefois, à force d'écouter ses scrupules, Cogniet ne laissait pas de s'attarder assez souvent dans la préparation ou dans l'exécution de ses travaux. La recherche infatigable, le besoin insatiable du mieux, là même où il s'agissait du détail le moins apparent ou du moindre accessoire, l'entraînaient à des hésitations, à des essais, à des remaniements renouvelés de jour en jour; le tout, il est vrai, sans jamais le décourager de la tâche qu'il avait entreprise, mais non sans mettre la patience de ceux qui la lui avaient confiée à une épreuve quelquefois aussi prolongée qu'irréprouvée : témoin cet étrange *Portrait d'une jeune*

femme et de son enfant, qui ne put être terminé, dit-on, qu'à une époque où les deux modèles s'étaient si bien transformés que l'enfant avait eu le temps de devenir presque un adolescent et la jeune mère presque une matrone. Une autre fois, il fallait que l'architecte de l'ancien hôtel de ville usât de ruse pour éloigner Cogniet d'un salon à la décoration duquel il s'était consacré depuis dix ans, et pour le mettre, par l'enlèvement subit des échafaudages dans l'impossibilité de prolonger encore la durée de son travail.

On conçoit qu'en exigeant autant de lui-même et en épargnant aussi peu son temps et ses peines dans la conduite de chaque ouvrage, Cogniet n'ait eu ni le loisir ni le goût de s'occuper beaucoup de ses intérêts matériels. De là l'extrême simplicité de sa vie privée et le contraste un peu inattendu entre cette existence si modeste dans l'intimité du foyer, et l'importance au dehors de celui à qui elle suffisait. Seul sans doute, Cogniet n'aurait jamais songé à s'en étonner, encore moins à s'en plaindre.

Jusqu'au dernier moment, sa vie a été celle d'un homme fidèle aux règles de conduite sévères qu'il s'était prescrites, aussi inébranlablement qu'à ses convictions d'artiste; jusqu'au bout, elle a gardé l'inflexible continuité d'une ligne droite. Dans sa longue carrière, Cogniet avait assisté à bien des changements; il avait vu l'art se renouveler plusieurs fois autour de lui, il avait vu s'engager bien des luttes, se succéder bien des hommes et bien des choses; mais, tandis que tout s'agitait ou se transformait ainsi, il n'en restait pas moins attaché avec une sérénité invincible aux souvenirs et aux enseignements de sa jeunesse, avec la même sécurité de conscience et la même candeur à tout ce qu'il avait une fois jugé bon, une fois reconnu vrai.

Et pourtant, lorsqu'il le fallait, cette âme, si habituellement repliée sur elle-même, se redressait assez fièrement et savait se montrer assez énergique pour détromper, dès les premiers actes ou les premiers mots, ceux qui avaient cru pouvoir en vaincre les scrupules ou en escompter les complaisances. La démission que, en 1863, il donna des fonctions qu'on lui avait attribuées dans la nouvelle organisation de l'École des beaux-arts, — et cela quelques mois à peine avant l'époque où il aurait achevé comme professeur d'acquérir ses droits à la retraite, — les refus qu'il opposa dans d'autres circonstances à des propositions qui eussent séduit facilement de moins modestes ou de moins désintéressés que lui, — tout prouve, de reste, que chez Cogniet la fermeté du caractère était égale à la bienveillance de l'esprit, et que si sa bonté naturelle le portait à l'indulgence pour les hommes, elle n'allait pas, tant s'en faut, jusqu'à passer condamnation sur les erreurs qu'il leur arrivait de commettre.

Sa personne d'ailleurs si sûrement attrayante, sa physionomie à la fois si ouverte et si fine, n'exprimaient-elles pas dès le premier aspect ce mélange de haute probité morale et de délicatesse intellectuelle? On ne pouvait approcher Cogniet sans se sentir en présence d'un homme profondément distingué et d'un honnête homme; on ne pourra désormais qu'éprouver la même impression en face du portrait que nous devons au talent véridique et ému d'un de ses plus dignes élèves, aujourd'hui notre confrère, — de ce portrait dont un d'entre vous, messieurs, louait récemment et à si bon droit la ressemblance pénétrante. « Assis de face, disait M. Guillaume (1), le coude sur le genou et le menton dans la main, le noble artiste se penche doucement en avant. Il vous regarde avec la mélancolie de son grand âge et l'inaltérable bienveillance de son cœur... Il est encore à l'atelier. » Ne serait-il pas permis d'ajouter que cette vivante image replace aussi notre vénéré confrère au milieu de nous, et qu'elle nous rend, avec l'illusion de sa présence, un reflet de tout ce que nous aimions en lui? Oui, c'est bien ainsi que nous le voyions et que nous nous plaisions à le voir dans nos séances, attentif aux paroles de chacun, s'appliquant avec une studieuse bonne foi à discerner le meilleur avis et, une fois persuadé, prompt à le soutenir sans ambiguïté ni périphrase; c'est bien ainsi qu'il nous apparaissait, prudent et résolu tout ensemble, craignant de s'imposer aux autres, mais craignant encore plus de s'abandonner lui-même ou de se dérober à un devoir.

Le devoir : ce mot-là, messieurs, est celui qui formera la conclusion naturelle des souvenirs que j'ai essayé de recueillir devant vous. Ne résume-t-il pas en effet toute la biographie de Léon Cogniet, tous les mobiles de ses actions et de ses travaux, tous les ressorts de son talent? L'école française a pu compter dans notre siècle des maîtres plus puissants, des novateurs plus hardis; d'autres noms peut-être figureront avec plus d'éclat dans l'histoire de l'art contemporain : il n'en est pas qui mérite davantage d'être environné de respect, et de rester dans la mémoire des artistes comme le synonyme de l'élévation du caractère, de la droiture et de la bonté.

LES RÉCIDIVISTES

TROISIÈME ARTICLE (2)

La transportation des récidivistes (suite). La moyenne criminalité. — Le vagabondage et le vol.

VI.

On a vu, dans le précédent article, que les récidivistes visés par les articles 57 et 58 du Code pénal et que viserait principalement une loi renouvelée du Code de 1791, ce ne sont pas des récidivistes au sens ordinaire du mot, des coupables qui, s'étant relevés ou ayant été relevés après une première faute, sont retombés une seconde fois. Ce sont, aux termes mêmes de la loi, des malfaiteurs qui ont commis antérieurement les attentats les plus graves, puisqu'ils ont été condamnés soit à un emprisonnement d'un an et d'un jour,

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1881.

(2) Voy. les deux derniers numéros.

soit à une peine afflictive et infamante. En effet, on peut s'être assis cent fois sur les bancs de la police correctionnelle sans être devenu un récidiviste légal. Il suffit pour cela que les condamnations prononcées n'aient jamais emporté que l'amende ou un emprisonnement de courte durée. Quel que soit le nombre des délits précédents, ce n'est toujours que le dernier qu'on frappe, si le délinquant a su se tenir dans une certaine limite et ne jamais opérer qu'en détail. La récidive n'est punissable dans notre système actuel que si l'accusé a encouru une première condamnation à plus d'une année d'emprisonnement. Ainsi, le seul fait d'être en état de récidive légale implique d'une manière absolue qu'une condamnation a été subie dans le passé pour un attentat d'une sérieuse importance. Il faut même aller plus loin. Elle implique presque toujours une très longue habitude du vice. Car, en règle générale, la peine constitutive de la récidive n'a été prononcée qu'à la suite d'une ample série de peines secondaires, et la première de ces petites peines n'a été prononcée elle-même qu'après bien des délits ignorés de la justice ou volontairement négligés par elle (1). On oublie trop depuis quelques années que le crime a ses degrés comme la vertu. On oublie trop encore que l'article 463 a singulièrement adouci, sinon énervé, tout l'ensemble de notre régime pénal et qu'à notre époque, où la molle indulgence de nos mœurs a trouvé des circonstances atténuantes aux forfaits les plus horribles, il faut avoir été bien coupable pour être frappé avec quelque rigueur. Les consciences les plus délicates peuvent se rassurer : neuf fois sur dix, et surtout quand il s'agit de la moyenne criminalité, le récidiviste légal est bien le malfaiteur *d'accoustumance* que Charles VI menaçait si justement de *la plus griefve peine* (2); il est démontré qu'il constitue réellement un danger permanent pour la société (3).

Au surplus, il ne faut pas se laisser tromper par ce mot mal fait de *moyenne criminalité*. Alors même que la récidive légale n'a pas été encourue, on est déjà en présence d'une redoutable dépravation (4). Nombre de crimes commis dans l'accès d'un mouvement de colère, de passion ou de vengeance, ne sont pas à mettre sur le compte de l'immoralité. On a le cœur chaud, la main prompte, on voit facilement rouge, un malheur est vite arrivé. On peut être à la fois très coupable et très peu corrompu. Mais il n'en est pas de même des individus dont la vie n'est qu'une longue succession de condamnations, même légères, pour vol, vagabondage, escroquerie et abus de confiance. Ils sont d'ordinaire, parmi tous les rebelles, les plus haineux et les plus farouches. Ils préfèrent les instruments de la ruse à ceux de la violence; mais, quand un homme les gêne, ils *l'apaisent*, suivant l'expression de Lacenaire. Pour ma part, j'estime que le *crime-accident* est dix fois plus digne d'indulgence que le *délit profession*, et l'on a calculé que, tout compte fait, c'est ce dernier qui cause le plus de dommages à la société. Du reste, en cette matière comme en tant d'autres, le Code et la morale populaire ne sont pas d'accord. La Révolution de février demande l'abolition de la peine de mort pour les assassins et elle couvre les murailles de cette inscription : « Mort aux voleurs! » Je trouve à cette contradiction un sens profond et une singulière éloquence.

Maintenant, ouvrez les statistiques et faites le compte de cette moyenne criminalité. C'est à elle qu'on doit l'accroissement de la criminalité dans son ensemble, car la grande criminalité est en décroissance, elle a diminué d'un dixième dans la dernière période quinquennale (1). Voici les chiffres. Le nombre des prévenus qui comparaissent devant les tribunaux correctionnels, pour des infractions autres que les contraventions au Code forestier et à certaines lois fiscales, est de 141 167 en 1879, en 1872 de 158 684, en 1873 de 166 789, en 1874 de 175 776, en 1878 de 192 433, et de 196 056 en 1879. Naturellement, cette formidable progression n'a qu'une cause : l'accroissement de la récidive, c'est-à-dire que, le nombre des délinquants par accident étant à peu près fixe, ce qui augmente, c'est le nombre des délinquants d'habitude; c'est cette tourbe-là qui commet les ravages les plus sensibles, c'est elle, organisée comme une véritable armée, qui met le pays au pillage. En 1872, ces malfaiteurs, récidivistes ordinaires et récidivistes légaux, étaient 57 118; en 1873, ils sont 61 428, puis 67 991 en 1875, 69 956 en 1878 et 70 555 en 1879. Décomposez ces chiffres : vous trouvez qu'un quart de ces repris de justice a été condamné (2) pour vol, coups et blessures, escroquerie et abus de confiance, et près d'un autre quart pour vagabondage, mendicité et outrage à la pudeur :

Pour vol	18 044
Pour coups et blessures	7 199
Pour escroquerie	1 456
Pour abus de confiance	1 431
Pour vagabondage	7 527
Pour mendicité	4 886
Pour outrage public à la pudeur	[illegible]
Pour attentat aux mœurs	92

Ainsi, j'ai beau négliger tous les autres délits : délits graves comme la destruction de clôture, la contrebande, la banqueroute, les dénonciations calomnieuses, les menaces écrites et verbales, les 5581 outrages aux fonctionnaires publics, les 1493 délits de rébellion; délits moins sérieux, port et détention d'armes prohibées, ivresse, délits de chasse, de pêche, de roulage, de maraudage, tromperie sur la vente

(1) *Rapport à la Cour d'appel de Paris*, t. V, p. 575.

(2) Grand commentaire de France, livre IV, chapitre VI : « Car qui est accoustumé de mal faire doit pais griefvement estre punyt que celui qui n'est pas accoustumé. »

(3) *Ordre et justice dans l'éducation*, par Pierre Aviragnet, ancien conseiller criminel au présidial d'Angers, précédé d'une *Lettre sur les progrès de la procédure criminelle en France*, par Victor Jouannet, p. LXXXIII.

(4) *Rapport à la Cour d'appel de Paris*, p. 574 et 575, *passim*.

(1) 1870 à 1879. *Compte général* [illegible] 1879, t. [illegible] quelques rapports sur les [illegible] par [illegible] Cours [illegible] *Revue* [illegible] p. 55 [illegible]

(2) En 1879.

(3) A Paris seulement, en 1884, [illegible] 3867 [illegible] vagabondage.

des marchandises, — il n'en résulte pas moins que la société se trouve en présence de près de 40000 prévenus récidivistes, pour lesquels, avant l'heure presque inévitable de la cour d'assises, le vol, l'escroquerie et le vagabondage sont devenus et sont en train de devenir une habitude — je vais plus loin : de l'aveu même de la plupart des intéressés, une profession, un véritable métier.

Étudiez de près cette masse informe, cette foule de prévenus : les deux tiers en peuvent être ramenés à un prototype unique, le vagabond. Ils sont près de *douze mille* que les tribunaux ont condamnés spécialement pour délits répétés de vagabondage et de mendicité. Mais sur les *vingt-neuf mille* individus qui ont été condamnés pour récidive de vol, de coups et blessures et d'attentats aux mœurs, combien ont une profession? combien sont ouvriers? Le dixième à peine.

Qu'est-ce, pour la loi, qu'un vagabond? — L'article 270 du Code pénal est ainsi conçu : « Les vagabonds ou gens sans aveu sont ceux qui n'ont ni domicile certain, ni moyens de subsistance, et qui n'exercent habituellement ni métier ni profession. » Cette définition est-elle bien exacte? Oui, pour les vieux vagabonds; mais ces vieillards malheureux ne sont souvent que des invalides du travail, et la société leur doit des maisons d'asile et de retraite pour y mourir en paix. Oui, pour les vagabonds mineurs de quinze ans qui sont sans famille, ou que d'indignes familles ont jetés à toutes les boues du ruisseau; mais l'État doit les adopter comme enfants de la nation (2). Oui encore, si la définition n'est appliquée qu'à quelques centaines, mettons au *maximum* deux ou trois milliers de malheureux contre lesquels la misère s'est réellement acharnée, qui sont faibles de cerveau et faibles de corps, qui sont, dans toute la force du terme, les déshérités du sort, et pour qui, en tous les cas, les cœurs bien nés n'ont jamais cessé et ne cesseront point de faire appel à la charité, à la solidarité humaine. Mais ceux que j'ai en vue, ce sont les vagabonds obstinés, les vagabonds récidivistes, et alors la définition du Code cesse d'être exacte. Car ces gens-là ont un métier : le vagabondage. Ils ont des moyens de subsistance : le vol, l'escroquerie, les femmes — pour parler leur hideux langage, les *marmites*, c'est-à-dire les filles de joie qu'ils ont asservies pour les prostituer à leur profit dans les bouges et dans les rues des grandes villes. Ils ont même un domicile certain : celui des *dabes* dont ils sont les souteneurs, certains garnis célèbres (3) qui ne sont que des tanières de recéleurs. Ce sont par excellence des Protées, tour à tour simples mendiants, voleurs, escrocs et proxénètes. Ils sont tellement et si justement suspects, que le Code pénal dit, article 277 : « Tout mendiant ou vagabond qui aura été saisi travesti d'une manière quelconque, ou porteur d'armes, *bien qu'il n'en ait usé ni menacé*, ou muni de limes, crochets ou autres instruments propres soit à commettre des vols ou d'autres délits, soit à lui procurer les moyens de pénétrer dans les maisons, sera puni de deux à cinq ans d'emprisonnement. » Article 278 : « Tout mendiant ou vagabond qui sera trouvé porteur d'un ou de plusieurs effets d'une valeur supérieure à cent francs, et qui ne justifiera point d'où ils proviennent, sera puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans. » Sur 32 943 vols qui ont été commis en 1879, près de la moitié est le fait de ces misérables; dans la même année, sur 982 viols et attentats à la pudeur, ils en ont commis près de 300, et certains rapports du deuxième bureau de la seconde division sont toujours le commentaire du mémoire cité par Parent-Duchâtelet (1) : « Les prostituées ne peuvent se passer d'un protecteur... Ordinairement leur choix tombe sur le plus scélérat, afin d'inspirer plus de terreur aux autres et d'avoir un soutien envers et contre tous... Lorsqu'une fille a fait choix d'un souteneur, elle n'est plus maîtresse de s'en défaire; il faut qu'elle l'entretienne dans sa paresse, dans son vin, dans son jeu et dans ses débauches avec d'autres filles. Car il est de ces hommes qui, sur leur réputation, en ont plusieurs à la fois, et, si elle ne peut plus résister à la tyrannie de cet homme, il faut, pour s'en débarrasser, qu'elle en trouve un autre plus redoutable encore et par cela même plus despote et plus tyran. » — Et toute cette *pègre* — *pègre*, la bande *paresseuse*, — est composée d'hommes dans la fleur de l'âge, de dix-huit à quarante ans, de rudes gars qui seraient peut-être de bons ouvriers si la débauche n'avait mis la main sur eux et si la justice ne les menaçait de peines sévères. Assurément, il existe quelques vagabonds de profession qui ne volent pas, qui réussissent à vivre d'aumônes et de ces soustractions vulgaires que la loi anglaise appelle *petty larceny*. Et il existe aussi des voleurs de profession qui ont un domicile certain. Mais si peu importe! Mais leur parenté à tous est si étroite! *Grassatores*, ils le sont tous sans exception, suivant la forte expression du légiste latin, aggresseurs incessants, nomades marchant au vol et à la rapine. Devant la justice, tantôt ils avouent avec une franchise cynique qu'ils ne travaillent point; ils s'approprient le mot de cette jeune fille qui réclamait son inscription à la préfecture de police et à qui le chef de bureau faisait des remontrances, dépeignait le gouffre infâme où elle courait, promettait de lui trouver une place d'ouvrière ou de femme de chambre : « Être domestique, merci! On ne mange pas de ce pain-là dans ma famille (2). » Tantôt ils se disent *journaliers*, c'est-à-dire travailleurs de rencontre, d'accident; il suffit, pour qu'ils se couvrent de ce mot commode, qu'ils aient *chargé* à la halle pendant une matinée : interrogez les vrais ouvriers sur le compte de ces faux frères. —

1. 36571 en 1879.

2. [illegible] dans un [illegible] de la question de l'enfance coupable et des enfants moralement abandonnés. (Voir le beau rapport de M. Charles Quentin.)

3. Il existe à Paris des garnis connus sous les noms de *simulacres des vols* et de *filles de chambre*. Ces repaires, en 1873, étaient au nombre de neuf et situés rue Traversière-Saint-Antoine, rue Elbmet, rue Cambronne, rue de l'Oreillon, passage de l'Isly, faubourg du Temple, rue des Lyonnais, rue du Poirier et rue Maubuée. (*Paris, ses organes, ses fonctions, ses vie*, t. IV, p. 39.

1. T. I, p. 155, Mémoire à M. le lieutenant de police sur les amants et souteneurs des prostituées.

2. Du Camp, *op. cit.*, t. III, p. 430.

Dans la vérité, ils sont vagabonds et voleurs comme d'autres sont charpentiers, maçons, laboureurs et commerçants. Je ne parle pas des femmes, car le vagabondage des femmes a un nom spécial : la prostitution (1).

Tel est le bilan de cette ignorance, et j'ose vraiment espérer qu'en ne me reprochera pas par certaines s'repies les vues de M. Jean-Pierre de Beranger. Pour moi, je fais le total de tous les actes criminels dont ces gens sans aveu sont les auteurs, le total de leurs meurtres, de leurs vols et de leurs attentats à la pudeur, et je trouve ce total plus probant que toutes les rimes du chantre nefaste des *Bohémiens* et du *Cinq-Mai*. Il est certes très piquant et très spirituel de célébrer les gueux qui « mangent sans nappe » et surtout sans payer, les Diogènes ivrognes, les contrebandiers, « les bateleurs et les filous »; mais il est peut-être plus sérieux et plus humain de s'intéresser aux victimes de ces malfaisants parasites. Entre les hommes du Directoire qui disent sur un ton de pitié aristocratique : « Ces pauvres pauvres ! laissez-leur ramasser les miettes de nos festins ! » et la Commune de Paris qui prend (2), à la date du 15 ventôse an II, ce mémorable arrêté : « *Quant aux mendiants valides lesquels ne peuvent être que fort suspects*, les agents nationaux prendront des mesures promptes et sévères pour leur faire cesser LEUR INFAME MÉTIER » — mon choix, je l'avoue, est vite fait. Pour être avec la Commune et la Convention (3) contre le Directoire, il n'est pas nécessaire de rappeler que la dédaigneuse tolérance de ce gouvernement de corrompus et de faux démocrates n'a pas eu d'autre résultat, dans l'espèce, que la formation de ces compagnies de Jehu qui, sous prétexte de ramener le roy de France, incendiaient les fermes, arrêtaient les diligences, *chauffaient* les paysans et déshonoraient leurs filles; il suffit d'avoir au cœur quelque instinct de la véritable justice. Qu'un césarien soit tendre à cette tourbe de gens sans aveu et qu'il réclame pour elle des distributions gratuites et les jeux du cirque, rien n'est plus logique. Ne refuse-t-il pas l'instruction au peuple? ne craint-il pas la lumière par-dessus tout? Mais les fils de la Révolution pensent autrement : en déclarant une guerre sans trêve à l'ignorance et à la misère, ils ont juré la destruction de tous les produits de la misère et de l'ignorance. En imposant à la société les devoirs de solidarité les plus étendus, ils ont signifié à tous que le temps des réfractaires et des révoltés était passé. En se proposant pour but d'assurer à chacun une place au soleil, ils se sont engagés à protéger résolument le travail des abeilles contre les déprédations des frelons.

Qu'a-t-on fait jusqu'à présent contre ces récidivistes du délit? On a prononcé contre eux un nombre considérable de jours de prison. La prison faite, on les a lancés dans la circulation un peu plus corrompus qu'auparavant. Puis on a recommencé de part et d'autre.

Quant aux peines elles-mêmes, elles ne sont marquées de quelque sévérité que dans les récidivistes de vol, d'escroquerie et d'abus de confiance. En 1879 (1), sur 4666 *récidivistes légaux* condamnés pour vol, 1503 ont été punis d'un an et un jour à cinq ans de prison, 30 de plus de cinq ans; pendant la même année, sur 512 récidivistes condamnés pour escroquerie, 246 ont été frappés de plus d'un an de prison et 5 de plus de cinq ans; sur 372 récidivistes condamnés pour abus de confiance, 150 ont été punis d'un an et un jour à cinq ans de prison (2). Mais il n'en est pas de même pour les récidivistes, même légaux, du vagabondage et de la mendicité (3). Ces délinquants sont si obstinés; ils semblent tellement incorrigibles, les moyens de répression accordés à la justice sont si insuffisants ou vont même tellement contre leur but, que, de guerre lasse, au lieu d'augmenter les peines avec les condamnations, les magistrats les diminuent. La loi s'est reconnue impuissante. Le rapport de la cour de Rennes cite un vagabond jugé dans son ressort, qui en était à sa *quarante-huitième* condamnation à l'emprisonnement, et la cour d'Aix (4) mentionne un individu de cinquante ans qui avait subi, rien que pour vagabondage, *cent vingt-neuf mois* de prison. Tel mendiant de vingt-cinq ans a été conduit *quarante-cinq fois* au dépôt de la Préfecture de police. Tel autre, vagabond fameux, a passé une véritable inspection des prisons de France : il a été détenu dans toutes nos maisons d'arrêt *sans exception*. Devant de pareilles tenacités, comment s'étonner que la justice se soit avouée vaincue? Elle ne prononce plus que des condamnations dérisoires. Sur 2889 récidivistes légaux condamnés en 1879 pour vagabondage et mendicité, 78 seulement ont été condamnés à un emprisonnement d'un an et un jour à cinq ans, *un* à plus de cinq ans. Sur 9368 récidivistes simples, 55 seulement ont été frappés de plus d'un an de prison. Tout le reste, 12 123 récidivistes, n'a subi que les peines les plus courtes (5). A Paris, cette lèpre a pris une telle extension que les agents de police n'arrêtent presque plus, que le petit parquet relâche 90 sur 100 des vagabonds qu'on est littéralement contraint d'arrêter,

(1) En 1877, pour 1 041 [illegible] mendicité, je trouve 1989 femmes, [illegible] tableau XXXV).

(2) Sur la proposition de Thuriot.

(3) Voir le décret du 24 vendémiaire an II. [illegible] propose que [illegible] Convention adopte le projet de décret.

(1) *Rapport*, p. 128.

(2) [illegible]

(3) *Rapport* [illegible] de prison, *Bulletin* de [illegible] 1888, [illegible] M. [illegible]

(4) *Rapport* [illegible] p. 206.

(5) En 1879 [illegible] pendant la même année, mais favoriseraient leur amendement. »

que les autres ne sont plus condamnés qu'à quelques jours de prison. On pense avec raison que les maisons de justice ne sont pas faites pour servir de quartiers d'hiver à une bande d'oisifs et de voleurs.

Comment mettre un terme à cette honte? Comment nettoyer nos rues ainsi infectées et infestées?

D'abord, il faut arrêter l'abus des petites peines d'emprisonnement. Cet abus, après la surveillance de la haute police, est le plus grand vice de notre Code. Car ce court emprisonnement est tantôt un châtiment dérisoire et tantôt un châtiment excessif. Qu'il s'agisse d'un malheureux qui a glissé presque accidentellement, les quelques jours de prison de la simple police sont une peine cruelle et funeste. Elle offense l'homme, elle l'irrite, elle le met sur la pente de la corruption. Dans les campagnes, le paysan a horreur de la prison tant qu'il ne la connaît pas; mais, à partir du jour où, pour un petit délit, il a passé quelque temps dans la maison d'arrêt de la localité, cette salutaire horreur disparaît : il est mieux dans la prison que dans sa cabane, il ne se gênera plus (1). Surtout cette peine sonne trop souvent, pour la famille privée de son chef, la première heure de la ruine. « En Chine, un condamné qui a un père, ou une femme, ou un enfant à nourrir, obtient de ne pas aller en prison (2). » On sait que les condamnés pauvres, ceux qui vivent du travail de chaque jour, sont les plus nombreux. « Donc la plupart des prisonniers laissent dehors une famille qui meurt de faim. » Il me semble, comme à M. Micnaux, que l'amende ferait moins de mal que cela. Payable à quelque échéance, elle serait chaque jour, par les privations qu'elle imposerait, un rappel salutaire de la faute. — Qu'il s'agisse maintenant d'un récidiviste, d'un délinquant d'habitude : cette même prison n'est ni une peine ni un frein, elle n'est ni afflictive ni préventive, elle est une véritable prime à l'endurcissement. « Huit jours, deux mois de prison! Qu'est-ce cela? N'y suis-je pas mieux nourri que dans la rue, mieux couché que sous les ponts et dans les fours à plâtre? » La courte peine d'emprisonnement pousse directement à *renchoir*, elle engendre les nouvelles récidives, quinze et vingt dans une même année (3). C'est une théorie bien connue de tous les criminalistes et inconnue de presque tous les législateurs : moins les peines d'emprisonnement sont longues, plus les cas de récidive sont fréquents. « Les sept dixièmes des individus en état de récidive légale, dit M. Cazot (4), n'ayant vu prononcer contre eux, en 1879, que des peines de moins d'un an d'emprisonnement, le nombre des prévenus récidivistes qui ont été condamnés deux fois dans l'année s'est élevé de 6851, en 1878, à 7556, en 1879, et celui des prévenus condamnés trois fois au moins, de 2045 à 2237. » Le crime a ses débuts, il grandit en allant, il s'aggrave en s'accumulant, il ne faut pas l'exciter (5). Or la prison, surtout la courte, l'excite. En si peu de jours, toute tentative d'amendement est condamnée d'avance. Les peines brèves permettent cette chose monstrueuse, que l'on plaisante la loi, qu'on la nargue, qu'on badine avec la justice. Pour les pupilles déjà endurcis du crime, pour les fainéants obstinés du vagabondage, qu'est-ce qu'une détention de quelques semaines? Un accident heureux qui leur assure le logement, les vivres et le vêtement. Un temps de repos dans leur vie d'aventures. Mieux que cela. L'été, ils se font arrêter dans le nord, et, l'hiver, dans le midi, « tout comme ces gens du monde qui passent le mois d'août à Trouville et le mois de décembre à Nice (1) ». Ils choisissent « les prisons où ils croient trouver l'installation la plus confortable et la société la plus à leur goût ». Ils l'avouent sans se faire prier. A Paris, les vagabonds se font arrêter de préférence le mercredi et le samedi parce que, le jeudi et le dimanche, le menu du dépôt comprend un plat de viande. Et alors, montrant du doigt une maison centrale, un ouvrier prononce cette parole grave (2) : « Il y a là des malfaiteurs qui ne manquent de rien. Moi et ma famille, nous sommes honnêtes et nous avons peine à vivre. »

Par quoi remplacer ces petites peines? — Pour les récidivistes légaux qui restent rebelles à leur amendement et dont le délit est bien décidément la seule et unique profession : par la relégation dans une colonie pénitentiaire. — Pour les autres, après de longues indulgences et de fréquents acquittements : d'abord par des peines pécuniaires, puis, s'ils s'obstinent à malfaire, par une peine rude, six mois d'emprisonnement, un avertissement grave suivi de l'offre de patronage le plus efficace; enfin, si le libéré récidive encore, sans plus tarder, par la peine constitutive de la récidive légale. — C'est, comme on voit, toujours la même doctrine pénale, la seule vraiment équitable et juste, celle qui repose sur la distinction entre le *crime-accident* et le *crime-profession*. Qu'il s'agisse, au lieu du crime proprement dit, du délit, peu importe. Je dirai même que c'est surtout le délit-profession qu'il convient de frapper et d'arrêter, car c'est toujours lui qui, tôt ou tard, devient le crime. Une loi sévèrement répressive est, par cela même, essentiellement préventive. Donc « il faut liquider inexorablement les existences manquées. Un individu qui ne veut pas se réconcilier ne peut plus être épargné; quand on le tient, qu'on le juge une fois pour toutes. C'est puérilité, lorsqu'il s'agit d'un récidiviste, de faire, d'après des procédés de classement subtils, le minutieux dosage des quantités de châtiment à administrer. La seule question à résoudre est celle de savoir si l'homme qui

1. Déposition de M. de Watteville, inspecteur général des prisons, devant la Commission d'enquête parlementaire, t. Ier, p. 222.

2. *Questions des peines*, p. 183.

3. *Compte général pour* 1878, p. xx.

4. *Compte général*, p. xxv.

5. *Questions des peines*, p. 171.

1. *Rapport* sur les mesures à prendre... Conseil supérieur des prisons, *loc. cit.*, p. 175. On m'a cité un trait de la Grèce qui, à cette époque d'hiver, plutôt que de rentrer chez lui, commettait un petit délit pour passer à Paris, dans une prison bien chauffée, les quatre mois de l'hiver.

2. *Rapport* de la cour d'appel d'Aix, t. V, p. 96. — Le pain des prisons est excellent. Le pain bis des prisons de Paris, qui est fabriqué à Saint-Lazare, vaut au moins la *boule de son* de nos régiments. Chaque prisonnier reçoit tous les jours un pain de 750 grammes qui revient à 24 centimes.

est à la barre est dangereux pour ses semblables. S'il est dangereux, qu'il disparaisse » (1).

Qui peut pardonner largement autant que souvent ? Les forts, ceux qui ont des armes terribles entre les mains. Leur indulgence est le plus grand indice de leur force. Elle fait songer. Un bon pédagogue avertit plus d'une fois avant de sévir ; puis, quand il punit, il frappe rudement.

Ainsi, pour tous les débuts de la criminalité, une grande et persévérante indulgence. Il faut croire à l'erreur, à l'égarement, tant que la préméditation formelle du mal n'est pas démontrée par des preuves certaines. La vie des hommes, surtout celle des malheureux, est remplie de points d'arrêt où la chute morale définitive peut et doit être empêchée, de tournants où il est aussi facile de prendre le bon que le mauvais chemin. Quel est le devoir strict de la société ? D'avoir à chacun de ces carrefours un factionnaire qui enjoigne de prendre la route droite, qui y contraigne même au besoin. Il y a un double avantage à ce système. D'abord et surtout il sauve un nombre incalculable d'égarés d'un jour. Ensuite, il justifie par avance et il annonce la dureté de la répression contre ceux qui auront persévéré dans leur révolte.

Pour les adultes — je parlerai plus loin des enfants, — le premier de ces tournants est au jour du jugement de la première faute poursuivie. A moins que cette faute ne soit très grave, prenez exemple sur l'Angleterre où les juges de la juridiction sommaire se sont reconnus le droit de renvoyer les inculpés en leur administrant une semonce, ou bien en ne leur infligeant qu'une très minime amende (2). « Je voudrais qu'il en fût ainsi chez nous et qu'on ne regardât pas comme une nécessité légale de nous mettre tous sur le chemin du bagne. » Lors même que la faute est grave, mais quand elle est réellement la première, contentez-vous encore de contraindre le coupable à réparer par les voies civiles le mal qu'il a commis, mais renvoyez encore, fermez les yeux à l'évidence. Il faut le moins de prison possible. Consultez du reste sur la hardiesse, si féconde en bien, de ces acquittements tous les directeurs de prison. Ils ont dit à Bérenger (de la Drôme) que l'on voit bien rarement revenir devant les juges l'homme qui a été acquitté à la suite d'une première accusation. « Preuve évidente que, tout en tenant compte du nombre des innocents qui figurent parmi les accusés, le souvenir qu'a laissé dans le cœur du coupable déchargé de l'accusation cette heure de sa vie où la justice s'est manifestée à lui dans toute la majesté de sa souveraine puissance, tempérée par la douceur paternelle de ses formes, a, dans la plupart des cas, porté d'heureux fruits. »

Quand, par malheur, l'indulgence qui a suivi la première accusation n'a point porté ces fruits heureux, ne vous lassez pas, récidivez, revenez à l'essai, tenez le plus grand compte, même un compte excessif, de tout ce que peuvent peser dans certaines vies la misère, l'ignorance, les mauvais exemples, les vices physiques, les instincts mal dirigés, revenez patiemment à l'essai, prenez par la main le délinquant que vous avez de rechef acquitté, éloignez-le des grandes villes et conduisez-le aux sociétés de patronage. Car, pour être réellement utiles et bonnes, ces sociétés ne doivent ressembler en rien à ce faux philanthrope de Dickens disant à un honnête homme qui lui était recommandé chaleureusement : « Vous êtes recommandé par celui-ci, et encore par celui-là, mais c'est beaucoup trop. Je vous appartiens tout entier... A quoi avez-vous été condamné ? — Condamné, dit l'autre, je ne l'ai jamais été ! — Ah ! je vous en félicite de tout mon cœur. Mais je ne puis rien pour vous, mon bon ami. Je ne m'occupe que des libérés. Repassez après votre première condamnation (1). » Naguère vous épuisiez contre un malheureux tous les degrés de la juridiction. Aujourd'hui, commencez par épuiser pour lui tous les degrés de l'indulgence. La plupart du temps vos efforts n'auront pas été perdus. Au crible de cette pitié bien entendue, vous arrêterez presque tous ces délinquants. Alors, pour ceux qui passeront, qui résisteront, vous pouvez être très sévère, vous pourrez prononcer les peines d'emprisonnement qui permettent d'employer les moyens d'amendement moral propres au régime cellulaire, — appliquer, à l'endroit des vagabonds, les dispositions excellentes du décret-loi de 1852 (9 juillet) (2). Là encore, et dans le patronage qui suivra, vous arrêterez bien des réfractaires. Puis, contre ceux qui persisteront, j'ai dit ce qu'il reste à faire : à la deuxième ou troisième rechute, quel que soit le délit,

(1) Michaux, *Question des peines*.

(2) *Question des peines*, p. 176.

(1) Voy. le *Compte rendu* de la Société [illegible] des libérés repentants, [illegible] blique du décret du 24 novembre 1876. S[illegible] du 30 juin 1880, p. 18.

(2) L'article [illegible] lyonnaise peuvent être interdits administrativement pendant un délai déterminé [illegible] — [illegible] lieux susindiqués, des moyens d'existence. »

On sait que la dernière Chambre a voté l'abrogation de cette loi que nous persistons à trouver [illegible] *qui vise les grévistes et [illegible]*. [illegible] la Chambre élue le 21 août reviendra sur cette abrogation qui n'aurait qu'une [illegible] grandes villes où ils sont particulièrement dangereux, du vagabondage et de la mendicité.

Voici du reste sur le décret-loi de 1852, l'opinion de la démocratie [illegible]

« L'[illegible] Juliaa, Munier, Sauret, Clapot, Gaillaton, Chapitet, Pidier, Valensaut, [illegible] Valeat, [illegible] MM. [illegible] Mac[illegible] Gr[illegible]

« [illegible] AUX RÉPRIS DE JUSTICE ET A [illegible] DE LYON [illegible] VAGABONDS QUI ONT DÉJÀ SUBI [illegible] CONDAMNATIONS.

« Et ont signé les membres présents. »

[illegible] tant cruel qu'il soit, c'est la répétition incessante d'actes [illegible] porte de la transportation a été ouverte devant lui. Il dépend de lui, de lui seul, qu'elle reste à jamais ouverte ou qu'elle se referme derrière lui. Si, après tant de pitiés, après tant de [illegible] de nouvelles fautes, c'est que décidément, sur le sol de la France, on ne peut plus attendre de lui que des attentats contre l'ordre public, la propriété et les personnes. Je maintiens que l'État n'a pas le droit d'exposer les gens de bien à ses inévitables forfaits. Il faut sévir. Quel que soit le dernier délit, vagabondage, escroquerie ou vol (2), les tribunaux pourront prononcer la relégation à perpétuité dans une [illegible] nécessité leur en semblera impérieuse, suivant la gravité des faits incriminés; ils devront la prononcer en règle générale, [illegible] Ainsi le spectre de la transportation planera partout sur l'armée des récidivistes pour s'abattre sans hésitation sur les mal[illegible] neige au soleil.

Aussi bien, dans l'intérêt même de la cause que l'on veut servir, ne faut-il pas attendre outre mesure pour prononcer la transportation, disons mieux, la *relégation* des délinquants d'habitude. Quels sont en effet les trois buts principaux que se propose un gouvernement qui établit des colonies pénitentiaires? D'abord, de purger la métropole d'un élément vicié et malfaisant, de prévenir de nouveaux forfaits ; ensuite, d'amender l'état moral de ces natures perverties et, s'il est possible, en les changeant de milieu et en les arrachant aux influences du vieux monde, de les transformer en travailleurs utiles ; enfin, de fonder des sociétés nouvelles qui accroissent la puissance et la richesse de la mère patrie (3). Or si, dans un faux sentiment d'humanité, on diffère indéfiniment l'heure de la relégation, on n'atteint que le premier de ces trois buts, et encore trop tard, après des forfaits qu'on pouvait et qu'on devait prévenir. D'ailleurs, contre qui est-il dirigé, ce grand cri que l'on entend depuis plusieurs mois : Il faut transporter les récidivistes ? Contre les récidivistes de crime à crime? Non, car l'article 56 du Code pénal les condamne presque tous aux travaux forcés, et la [illegible] de la loi du 24 mai 1854 se résout presque toujours en une relégation perpétuelle. Les deux tiers des condamnés aux travaux forcés le sont pour huit années au moins, et, comme les condamnés de cette catégorie sont tenus de résider pendant toute leur vie à la Guyane et à la Nouvelle-Calédonie, il n'y a en conséquence sur notre territoire continental qu'un très petit nombre de récidivistes légaux de crime et de délit à crime. — Donc la transportation qu'on réclame partout, et surtout dans les grands centres ouvriers, là où l'amour de la république et de la démocratie est le plus ardent (1), c'est celle des récidivistes de crime à délit et de délit à délit. Ce sont bien leurs déprédations incessantes qui ont fini par lasser toutes les patiences et toutes les pitiés. C'est la corruption qu'ils promènent à travers toute la France qui a révolté toutes les âmes honnêtes. C'est l'inévitable facilité de leurs forfaits toujours répétés qui a effrayé tous ces travailleurs. C'est bien contre les vagabonds, escrocs et voleurs de profession que la transportation a été réclamée [illegible] républicains radicaux de Saint-Etienne, de Givors et de Belleville. Ainsi ce cri général de la conscience publique est merveilleusement conforme aux conclusions les plus autorisées de la science pénale et de la science colonisatrice : de la science pénale, parce qu'elle a démontré qu'un système pénitentiaire doit être essentiellement préventif et qu'il y a des maladies morales qui, comme certaines maladies physiques, ne peuvent être guéries que par le changement d'air (2);

[illegible] exception, il convient de les enfermer à jamais, soit dans des maisons [illegible]

[illegible] divistes après trois condamnations pour délit de droit commun. — Il [illegible]

[illegible]

Programme radical de Saint-Étienne, adopté par M. Bertholon : Article 9. — Transportation des récidivistes condamnés plusieurs fois [illegible]

Programme républicain radical du XXe arrondissement de Paris, accepté par M. Gambetta : — Envoi des repris de justice par mesure administrative dans une colonie pénitentiaire.

[illegible] dans une colonie pénitentiaire.

[illegible] pour celui de l'*Alliance républicaine socialiste* de Lyon.

[illegible] Voir également le bill anglais de 1847 et les lois hollandaises sur les [illegible] d'Oosterbeek et de Frederiksoord.

— de la science colonisatrice, parce qu'il est chimérique de vouloir fonder des colonies avec des individus tombés au fond de l'abîme, que cette œuvre n'est possible qu'avec des coupables qui ne sont pas encore corrompus jusqu'aux moelles et tout à fait désespérés. — Et j'ajoute, sans qu'il soit besoin de commentaire, qu'il est conforme à la science morale, car le seul moyen de *sauver* ces âmes coupables, c'est évidemment de les arracher au vice avant que l'œuvre du mal soit devenue irréparable.

Donc, il faut frapper les récidivistes, il faut les expédier à l'heure où la maladie se déclare par des indices certains, alors que, déjà incurable en France, elle peut encore être guérie de l'autre côté des océans.

Mais de là aussi cette conclusion nécessaire que la relégation des récidivistes doit être différente, quant à l'organisation et aux moyens d'exécution, de la transportation des condamnés aux travaux forcés.

Joseph Reinach.

(La fin au prochain numéro.)

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Voici un livre d'une incontestable utilité, qui s'adresse à la fois aux gens du monde, aux étrangers et aux élèves de nos écoles. C'est un traité sur la prononciation française et la diction (1), par M. Alfred Cauvet. Aujourd'hui que la comédie de salon est à la mode, et les saynettes, et les récits larmoyants ou plaisants débités le dos à la cheminée, il faut aux Coquelins amateurs un manuel de l'art de bien dire. Dans les lycées on renonce de plus en plus à la vieille déclamation classique. Cette mélopée monotone et solennelle a fait place à un débit plus simple et plus naturel. On sait avec quelle persistance M. Legouvé a prêché cette réforme. Il n'a pas prêché dans le désert et ses idées triomphent. On ne psalmodie plus. Calpreède et Juba ne parlent plus du même ton. Nos jeunes lycéens commencent à rendre les nuances; tour à tour ils tonnent comme Achille, maudissent comme Clytemnestre et soupirent comme Iphigénie. Quelques-uns même sont arrivés à avoir au besoin des larmes dans la voix. J'en sais qui roulent leurs yeux comme M. Mounet-Sully. Il faudra même prendre garde de trop aviver ce beau feu, car on finirait par faire éclore des vocations dramatiques qui pourraient contrarier les familles. Toujours est-il que la réforme, si on n'exagère rien, est excellente de soi, et que la jeunesse l'a accueillie avec joie. Le manuel de M. Cauvet vient donc à propos.

Ce qui me plaît dans ce livre très bien fait, c'est qu'il est pratique. L'auteur ne fait pas de théories ambitieuses au sujet de la prononciation; il enregistre les décrets de ce que Molière appelle le bel usage. Il faut prononcer tel mot de telle façon, parce que c'est de cette façon qu'on le prononce à la Comédie-Française et au Conservatoire. Le pourquoi et le comment, peu importe : c'est ainsi parce que c'est ainsi. Il y a des bizarreries, des anomalies; résignons-nous. On écrit d'une même orthographe *je suis* et *je vais*, et l'on dit je *sé* et je *vè* : cela est illogique; eh bien, tant pis! La terminaison est identique dans les mots *j'aimai* et le mois de *mai* : dites maintenant *j'aimé* et le mois de *mé* : M. [illegible] s'en console pas. Mais ses réclamations seront peut-être écoutées; rien ne dit que dans dix ans, avant peut-être, l'usage ne s'établira pas de dire le mois de *mé* : ce jour-là, M. Cauvet, qui enregistre les variations de ce mode, sera le premier à vous recommander de prononcer de même le mois de *mai* et *j'aimai*, qui pourront alors rimer ensemble. Et il le fera sans douleur, j'en suis certain. En attendant, conformons-nous à l'usage. Ne disons pas : Mais en Touraine, où s'est conservée la tradition pure, on prononce d'une autre façon! — J'ai précisément reçu une lettre d'un spirituel Tourangeau qui veut que nous disions à Paris le mois de *mé* parce qu'on dit ainsi dans sa province. — Non, [illegible] Paris. Le volume de M. Cauvet nous sera pour cela un guide sûr. Il faut l'avoir sous la main et le consulter quand on hésite; oui, tout le monde, même vous, messieurs les Tourangeaux.

II.

On sait combien [illegible] et plus encore en Amérique les relations contemporaines des grandes découvertes faites par les navigateurs du XVe siècle et des premiers [illegible] disputent à prix d'or dans les ventes publiques. Soyons donc reconnaissants à M. Ph. Berjean, qui en reproduit une et même la traduit, et à MM. Charavay, qui la mettent à notre disposition sans exiger des monceaux d'or. Cette relation, très naïve, est l'œuvre de quelque aventurier néerlandais qui fut le compagnon de Vasco de Gama (1), soit comme officier, soit même comme simple matelot. Pas plus que son chef, il ne connaissait les vains scrupules. Avec une parfaite tranquillité de conscience il raconte des atrocités qui vous donnent le frisson. Pour l'excuser, rappelez-vous de quel ton léger Mme de Sévigné, un siècle et demi plus tard, vous parle des paysans bretons pendus par les soldats de M. de Chaulnes, des vilains pendus qui lui ont fait peur — elle ajoute que ce sont d'ailleurs les innocents qui ont payé pour les coupables, — enfin des enfants mis à la broche. Le matelot néerlandais cependant ne parle pas d'un ton insouciant, mais avec joie. On voit que ces tueries, les têtes des victimes accrochées aux vergues, les femmes et les enfants sautant en l'air avec leur vaisseau, lui ont été un spectacle tout particulièrement agréable. En

1. Alfred Cauvet, *La Prononciation française et la diction*. — 1 vol. Paris, 1881. Paris, Ollendorff.

1. *Le journal* [illegible] *Vasco de Gama*. [illegible] Berjean. [illegible] Charavay.

une seule année, en 1502, on coule ou l'on fait sauter cent quatre-vingts navires, y compris l'équipage et les passagers le plus souvent. Ce total lui cause un certain plaisir. En homme prudent et avisé, il conclut par cette remarque : Ils étaient nos ennemis, et cela pouvait mal tourner pour nous; ainsi nous retournâmes sains et saufs en Portugal. Ailleurs, avec une aimable candeur, après avoir mentionné en une ligne quatre cents vaisseaux brûlés et les quatre cents équipages massacrés, il note comme un fait au moins aussi intéressant qu'on a tué sur le rivage un lézard qui avait plus de cinq pieds de long. Ce qui le touche surtout, c'est de rencontrer de bonnes épices. Ainsi, à Ceylan, de la cannelle hors ligne. Et il s'attendrit à l'idée de cette cannelle. On voit que, dans ces cœurs farouches il y avait encore, à l'occasion, une lueur de sensibilité. La nature ne perd jamais ses droits.

III.

Le spahi dont Pierre Loti nous raconte la sombre et tragique histoire (1) tenait garnison à Saint-Louis (Sénégal). Triste résidence, morne contrée : du sable et toujours du sable. Nulle part un arbre dont la verdure repose les yeux, pas même un brin d'herbe, pas même une touffe de mousse jaunie. M. Loti a conservé de cette nature cruelle à l'homme et en même temps indifférente, de ces immenses espaces désolés, de la vie monotone et des longues journées sans fin qui sont le supplice du soldat ou du marin exilé là-bas, un souvenir très intense. Aussi, de ces tristesses, de ces souffrances et de ces implacables ennuis, il nous donne presque la douloureuse sensation. C'est là ce qui fait le rare mérite de ce récit.

Je dois dire, en retour, que la scène et le décor me touchent plus que les personnages. Nous avons déjà vu dans les œuvres précédents de M. Loti le Français dépaysé qui baille sa vie sur les rivages lointains, sans aliments suffisants pour l'activité de l'esprit et du corps. Nous l'avons déjà vu cherchant des distractions auprès de petites sauvages plus ou moins cuivrées, qui se noircissent les ongles et inondent leurs cheveux crépus de pommade défraîchie. Oui, nous la connaissions déjà par ses sœurs aînées, cette petite Fatou qui aime son beau spahi, sauf à le tromper, qui reçoit crânement les coups de cravache et devient d'autant plus tendre qu'elle est plus battue. Toutes ces pauvres créatures n'ont pas d'âme, ou elles en ont si peu ! Elles sont tout instinct; aussi se ressemblent-elles fatalement, et le portrait de la première ne saurait différer très sensiblement de celui des autres. Cependant ce dernier récit de M. Loti intéresse un peu plus que ne faisaient les autres, bien que l'auteur y eût donné des preuves incontestables d'un talent original. C'est que celui-ci fait par intervalle arriver dans la contrée lointaine, sous ce soleil implacable, un souffle et comme une brise rafraîchissante de la patrie. C'est une lettre de la vieille mère, une lettre de la fiancée qui rappelle à l'absent le village natal et la chaumière où il a grandi, et les grands arbres de la route voisine, et le doux murmure des eaux courantes. Reviens! lui crie de loin la patrie par ces deux voix aimées de la fiancée et de la mère. Reste, lui dit le Sénégal par la bouche de Fatou et par les premiers vagissements de l'enfant né de leurs amours. Le combat moral qui se livre dans ce cœur ainsi disputé n'est pas sans quelque intérêt. Qui l'emportera? la fiancée ou Fatou? Toutes les deux sont vaincues par la fatalité. Dans un engagement, le spahi tombe frappé à mort. Fatou meurt à ses côtés après avoir bu un poison rapide. Dans la chaumière, là-bas, au pays, on pleurera le pauvre spahi. Et nous aussi, pleurons-le.

IV.

Pleurons de même une autre victime de la fatalité, l'infortuné Ranza (1), dont l'histoire lamentable nous est racontée par M. Welschinger. Un poète, ce Ranza, un peintre, un musicien, un de ces êtres supérieurs et privilégiés dont rêvent les jeunes filles romanesques. Hélas! à quoi tout cela aboutira-t-il? Ranza est victime de quelque mauvais génie sans doute. Dieu l'a comblé de dons, mais ce génie malfaisant vient à la traverse. Quand Ranza conduit des chevaux, il les couronne; quand il touche à un pistolet, la balle va tuer un bon jeune homme. Ranza, ou l'homme supérieur qui n'a pas de chance, se jette dans un gouffre. Pleurons sur Ranza, et félicitons-nous d'être de braves gens bien ordinaires, mais qui gagnent quelquefois en tirant aux macarons.

V.

Allons! qu'est-ce encore? une nouvelle pierre dans le jardin de M. Sardou! Ses sphinx, justement célèbres, en sont attristés; ils ont l'air pensif, autour de lui rangés. Et, en effet, toujours le même reproche d'avoir emprunté, et à de plus pauvres que lui, ses idées et ses sujets. L'autre semaine, c'était le théâtre du Gymnase qui lui jouait le mauvais tour de représenter une vieille comédie de feu Rosier : *Brutus, tête de César!* qui contient en germe *Divorçons!* Quelle fantaisie d'aller exhumer cette vieillerie? le dessein n'est-il pas tout à fait manifeste de tourmenter M. Sardou? Sans cela, à quoi bon, et à quoi cette reprise rime-t-elle? Quand on aura prouvé que toutes les situations et tous les développements de *Divorçons!* sont indiqués dans cet acte oublié du public, qu'il n'y avait qu'à se baisser et à prendre, la belle avance! Le difficile n'était pas sans doute de se baisser et de prendre, mais, ayant pris, d'en tirer ces trois actes si plaisants, qui touchent par instant à la comédie. Transformer ainsi, c'est créer. Quand l'emprunteur fait d'un petit écu de six livres une pluie de gros louis d'or à tenter Danaé, quand il

1 Pierre Loti, *le Roman d'un spahi*. — 1 vol. Paris, 1881. Calmann Lévy.

1 *Ranza*, par Henri Welschinger. — 1 vol. Paris, 1881. Calmann Lévy.

les a frappés, ces louis, à son effigie, ce trésor est décidément bien le sien.

Aujourd'hui, encore une pierre. C'est M. Alexandre Büchner, de la Faculté de Caen qui la lance sous la forme d'une brochure portant pour titre : *Hoffmann et le Roi Carotte* (1). Et d'abord il est cruel de rappeler à l'auteur de *Nos Intimes*, de la *Famille Benoîton*, de *Patrie*, ce malheureux roi dont le règne n'a pas été brillant. N'est-il pas convenu qu'on n'en parle plus ? Mais ce n'est pas assez de réveiller ce souvenir pénible. M. Büchner vient chanter à M. Sardou le refrain qui l'exaspère : Encore un emprunt !

Il n'est pas à vous, ce roi Carotte, vous ne l'avez pas cueilli dans votre potager, mais déterré dans celui d'Hoffmann. Que M. Sardou se rassure cependant. M. Büchner n'a pas l'âme noire, et, au fond, il ne dit pas cela par malveillance. Il reconnaît même que *Daucus Carota I*, grand roi des légumes, a été assaisonné à une sauce suffisamment inédite. Cela dit en quelques mots, il passe à d'autres questions.

Mais alors pourquoi ce titre : *Hoffmann et le Roi Carotte* ? Mon Dieu, pour donner un air de nouveauté piquante à une étude littéraire sur Hoffmann. En réalité, un simple trompe-l'œil. On espère un parallèle entre les deux *Daucus Carota* et ce parallèle, on ne le trouve pas. La carotte n'est que dans le titre.

Quant à l'étude sur Hoffmann, elle est intéressante. Des anecdotes dont Hoffmann est le héros, M. Büchner choisit les plus caractéristiques. Sur son fantastique, sur ce merveilleux poétique ou grotesque qui fait irruption brusquement dans la prose d'une vie tranquille et bourgeoise, d'excellentes choses. Oui, en effet, c'est dans un milieu banal que les apparitions, les évocations mystérieuses nous étonnent par un contraste soudain. C'est le perroquet de la portière, le chat de la mère Michel qui se transforment en héros ou en sages sortis de la tombe. Les bonshommes de pain d'épice deviennent des spectres, des lémures, des envoyés de Satan. Et quelle sarabande infernale ! Dans ce tourbillon vertigineux qui nous éblouit et nous entraîne presque — il vous semble que vous tournez et que tout tourne autour de vous, — un point lumineux toujours fixe : c'est un rayon de justice et de vérité que les vapeurs et le brouillard qui émanent des sombres régions ne parviennent jamais à obscurcir. Hoffmann est le champion décidé de l'honnêteté, du courage, des inspirations généreuses. Avec lui l'énergie et la vertu triomphent toujours, et le bon sens, qui l'eût supposé ? a le dernier mot. Voyez plutôt le dénouement de *Daucus Carota I*. Si la jeune Annette comprend qu'il faut allier le goût des choses de l'esprit aux vertus domestiques, tenir d'une main un plumeau et de l'autre une lyre, le jeune poète [illegible] *von Nebelstern* renonce à la poésie excentrique. Ce Parnassien redescend sur la terre. En bénissant son mariage avec Annette, Hoffmann bénit l'union du bon sens et du bon goût et fait des vœux pour qu'ils soient heureux et aient beaucoup d'enfants.

(1) *Hoffmann et le Roi Carotte*, par M. Alexandre Büchner. — Caen, 1881. Le Livre Haulet.

VI.

Dans un élégant volume qui a pour titre *A tire-d'aile* (1), un jeune poète plein de foi, mais d'une foi militante, agressive, virulente, fait vibrer les accents retentissants d'un orgue sonore. Çà et là, dans cette musique sacrée, une note plus douce, un *Alleluia ;* mais le plus souvent la menace, le tonnerre, les grands éclats du *de Profundis* ou du *Dies iræ*. Le poète se déguise parfois en Eliacin, mais plus volontiers en Joad. Ah ! que volontiers il corrigerait Athalie ! Mais, comme le procureur de la république s'en mêlerait, il se contente de la maudire et de l'anathématiser. Quant à Mathan, il l'asperge d'un goupillon trempé dans le vitriol.

[illegible]

[illegible] de M. les Chenais. [illegible] ni à Saint-Thomas-d'Aquin ni à la Madeleine.

VII.

Le théâtre de l'Odéon a donné dans la même soirée deux nouveautés en un acte, *Marie Touchet*, un drame par M. Gustave Rivet, *le Dîner de Pierrot*, une comédie par M. Bertrand Millauvoye. Ces deux actes ont été bien accueillis. Ils le méritaient, car ce sont deux œuvres très littéraires. Oui, il n'était que juste d'applaudir les vers énergiques et colorés du premier, et le carillon de rimes opulentes du second. Maintenant ce drame est-il un drame, cette comédie est-elle une comédie ? Je n'en demeurerai pas aisément d'accord. Dans *Marie Touchet*, une situation forte, mais qui n'est ni préparée ni dénouée, et qui a contre elle non seulement la vérité historique, mais la vraisemblance. Elle est l'occasion de tirades éloquentes, je le veux bien, mais qui sont des lieux communs. Dans *le Dîner de Pierrot*, une situation scabreuse, plus que scabreuse même, et à tel point que je rougis rien que d'y penser. Elle est l'occasion de couplets graveleux où alternent les voix de Pierrot et de Colombine, lui un compère sans vergogne, et elle une commère dessalée. Ah ! sans le prestige du vers, comme on se récrierait contre ces gaillardises ! Passe encore pour la note égrillarde ; mais, hélas ! il s'y mêle du marivaudage, de la mignardise, des effluves de poésie sentimentale. Arlequin et Colombine transformés en précieux et précieuse, puis, tout à coup, s'envolant vers le ciel azuré. Qui s'y pouvait attendre ? Ce n'est pas moi du moins, et ce mélange m'a semblé un singulier ragoût. Et puis, la grande fatigue que de voir ce brave garçon et cette délurée se battre

(1) [illegible]

les flancs pour faire de l'esprit! Non qu'ils n'en aient sans doute: mais ils en font surtout. Enfin, ces fantaisies-là, ce n'est pas du théâtre.

[illegible]

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Je ne reviendrais pas sur la folie d'André Gill, dont il a été parlé longuement et excellemment, il y a huit jours, à cette place même, si je n'avais à émettre un doute qui m'est venu sur la cause de ce malheur.

On a parlé de l'amour des grandeurs et du dépit, pour un artiste de cette valeur, de gagner à peine sa vie. Je crois qu'il faut ajouter l'abus de la caricature. On devient fou à étudier les grimaces humaines dans les visages les plus sérieux, comme on devient fou à vouloir faire rire les contemporains.

Si l'on veut considérer combien d'acteurs comiques, depuis Monrose le père jusqu'à Gil Pérez, ont perdu la tête à force de traduire les impressions grotesques suggérées par la vision et l'étude des gens graves; si l'on veut bien se rappeler que les farceurs à outrance qui ne poussent pas le génie de la charge jusqu'à la folie passent, au moins, pour être dans la vie ordinaire des hypocondres, des misanthropes, on comprendra que celui qui est obligé d'être tout à la fois, avec son crayon, l'auteur, l'acteur et le décorateur de la satire qu'il représente, ne puisse pas lutter indéfiniment contre l'ironie fermentée qui bruit dans sa cervelle et finisse par le sarcasme maladif et chronique. André Gill avait raffiné la caricature. Souvent il la faisait si subtile, qu'il la rendait obscure pour le vulgaire. Il travaillait trop sa colère ou son mépris; il s'est usé à ce travail. Que le premier symptôme de sa maladie ait été la tentation d'un poème épique sur Napoléon, que la première marque de sa douleur ait été une aspiration extravagante vers la fortune, cela se conçoit. Il avait vu défiler devant lui tant de grands hommes qui ne le valaient pas, il avait vu s'enrichir tant de faux artistes qui n'avaient pas sa valeur, que son premier cri de révolte devait être pour protester contre l'outrecuidance de ces deux sortes de parvenus.

Si du moins on pouvait espérer, à défaut d'une guérison toujours bien incertaine, une inconscience qui empêchât la douleur! Mais non, il est prouvé que les fous sont malheureux et souffrent. C'est une dernière satire contre la sagesse humaine, qui voit le mal dans le monde et n'en est pas malheureuse à hurler de douleur!

Gill était un très grand artiste, il avait élevé la caricature à la hauteur d'une frise de tribunal. Quelques-uns de ses dessins ont une autorité vengeresse qui ne sera pas oubliée. Il donnait la ressemblance de ses modèles en exagérant le trait principal de chaque physionomie, sans aller jusqu'à la grimace et la contorsion. Il ne défigurait jamais l'espèce humaine en flagellant l'homme.

Jamais les journaux à images n'ont été plus nombreux; mais il ne semble pas cependant que la caricature politique y trouve de quoi vivre, car les feuilles les mieux intentionnées sous ce rapport ont fini par laisser là les fantoches officiels pour les belles petites dames, et, sous prétexte de critiquer les mœurs, on débite des images qui ne sont pas faites pour les rendre meilleures.

Je regrette la vieille caricature; il faut bien qu'elle soit morte puisque Gill n'en vivait pas et puisqu'il a perdu la tête à vouloir lui donner un accent qui frappât les contemporains.

II.

Mlle Louise Michel n'est pas encore folle, à ce qu'elle assure, et, pour le prouver, elle écrit au journal *le Citoyen français* une lettre vigoureuse afin de protester contre l'idée qu'on lui attribue d'avoir voulu demander la grâce de Berezowski et de Nourit.

Elle déclare qu'elle méprise trop le gouvernement pour lui demander quoi que ce soit.

« Je n'ai rien à lui demander, dit-elle, et il n'a rien à m'accorder. »

C'est parfait, mais ce gouvernement lui a accordé le droit de l'injurier, et elle l'a accepté. Je m'étonne qu'une âme aussi fière ait subi l'amnistie. Elle pouvait au moins donner à ses contemporains, à ses contemporaines, l'exemple toujours noble d'un exil volontaire. Qui sait si cet exemple n'eût pas été suivi! Quel service rendu à toutes les causes sociales!

III.

Le tumulte causé par Mlle Michel et ses amis sert de prétexte à de prétendus conservateurs pour crier au feu.

Je les trouverais plus justement alarmés s'ils déploraient dans la jeunesse destinée à commander nos soldats cet oubli du respect, cette méconnaissance du devoir qui provoquent les scandales de Saint-Cyr et de Saumur.

Voilà un mal réel qui ne vient ni des clubs ni de la rue, mais qui vient des salons monarchiques. Ce n'est pas Mlle Louise Michel qui a convoqué les élèves de Saint-Cyr à la messe de Saint-Germain-l'Auxerrois, et ce n'est pas en sortant du Tivoli-Vauxhall que les écoliers de Saumur ont entonné des chansons d'argot.

Les deux infractions, toutes différentes qu'elles sont, ont une égale gravité. Cependant, au moment où l'esclandre de Saumur est arrivée, on sollicitait et on allait peut-être obtenir la grâce des dévots de Saint-Cyr. Ne paraîtrait-elle pas une faiblesse maintenant? Les cavaliers de là-bas ont fait autant de tort à leurs camarades de l'infanterie qu'ils s'en sont fait à eux-mêmes.

Combien de familles punies pour avoir peut-être encouragé cette jolie petite opposition au gouvernement, dont elles réclamaient des épaulettes et des galons!

IV.

Quant à la petite vengeance que M. de Billing a pr[illegible] exercer l'autre jour au cirque Fernando, [illegible] qui l'a destitué, elle me paraît un [illegible] pouvoir, pour les fonctionnaires qu'il choisit, et pour ceux de l'empire qu'il maintient en place.

Je ne sais pas s'il y a un article de loi qui punisse l'incartade de ce diplomate si peu digne de la diplomatie; mais je crois qu'il doit déjà se sentir puni par l'impuissance de son bavardage et par le peu de sympathie que sa hardiesse lui a conquise parmi ses auditeurs eux-mêmes.

On l'a traité publiquement de bonapartiste. L'injure était bien appliquée, non seulement parce que M. de Billing appartient au parti de l'empire, mais parce qu'il en personnifie les traditions d'habileté, de politesse, de convenance et de talent.

V.

Mlle Sarah Bernhardt continue son tour de France et d'Europe. Pendant que je [illegible] peu de raillerie et d'effroi, de l'exagération qu'elle faisait annoncer dans le prix des places. On aime beaucoup le théâtre à Vienne, dans la bourgeoisie surtout; mais on n'aime pas payer trop cher un plaisir qu'on prend souvent. Je sais bien que Mlle Sarah Bernhardt est un météore, qu'elle passe; et puis, elle ne voyage pas uniquement pour jouer la comédie sur les planches. Il y a toujours une exposition de sculpture et de peinture dans le foyer des théâtres honorés de son tarif. On paye donc pour plusieurs plaisirs confondus.

Comme j'ai senti quelques dispositions hostiles parmi les Viennois et comme ils m'ont beaucoup parlé de leurs excellents acteurs, qui jouent Shakespeare de façon à confondre les meilleures troupes françaises sans jamais se faire payer si cher, je ne serais pas étonné que le déballage de la grande artiste ne se prolongeât pas beaucoup.

J'ai fait de mon mieux cependant, par amour-propre français, pour préparer à cette comète une atmosphère qui s'échauffât de ses rayons, et j'ai dit à tout le monde qu'elle rappelait beaucoup Rachel; mais je me suis bien gardé d'ajouter que c'était seulement par le jeu de la caisse et par le prix des places.

VI.

Il paraît que nous allons avoir un procès intéressant pour la question de propriété littéraire, à propos des *Lettres de Benjamin Constant à Mme Récamier*, qui [illegible] de mettre en vente.

On se souvient qu'il y a trente ans, Mme Louise Collet, qui avait pourtant reçu des mains de Mme Récamier elle-même la copie de ces lettres et qui ne les avait pas reçues sans doute pour les garder dans son tiroir, fut condamnée à ne pas les publier. Girardin, qui avait annoncé cette publication dans *la Presse*, accepta ce jugement et subit l'interdiction; plus tard, Mme Louise Collet renouvela sa tentative et fut encore arrêtée.

L'éditeur aujourd'hui (j'entends l'auteur de la préface, des [illegible] paraît sûr de son fait, de son droit. Qui le conteste? Comment le conteste-t-on? C'est ce que nous allons voir.

En attendant, pour le public, l'essentiel, c'est la publication des lettres. Je n'en dirai rien; la matière est trop tentante pour la critique littéraire spéciale et lui est trop réservée pour que je l'effleure.

Je puis dire seulement que ces lettres amoureuses pousse- [illegible] de documents humains et méconnu de ceux qui l'ont lu trop jeunes. Il y a de la vérité, de l'observation et aussi de l'elo- [illegible] que le héros soit un homme et fasse souffrir. Les vrais tour- [illegible].

En tout cas, dans la préface, Benjamin Constant explique finement, et avec émotion aussi, la dureté de ce point d'honneur qui fait rompre souvent une liaison en persuadant à celui qui s'éloigne, par modestie ou par fierté, qu'on ne le regrettera pas, qu'on se consolera de son éloignement et qu'il n'y a rien de brisé valant la peine d'être recueilli.

« Mais, dit l'auteur d'*Adolphe*, quand on voit l'angoisse qui résulte d'un lien brisé, ce douloureux étonnement d'une âme trompée, cette défiance qui succède à une confiance si complète et qui, forcée de se diriger contre l'être à part du reste du monde, s'étend à ce monde tout entier, cette estime refoulée sur elle-même et qui ne sait plus où se replacer, on sent alors qu'il y a quelque chose de sacré dans le cœur qui souffre parce qu'il aime; on découvre combien sont profondes les racines de l'affection qu'on croyait inspirer sans la partager; et si l'on surmonte ce qu'on appelle faiblesse, c'est en détruisant en soi-même tout ce qu'on a de fidèle, en sacrifiant tout ce qu'on a de noble et de bon. »

N'est-ce pas que c'est bien dit, et surtout bien observé? Benjamin Constant fut un sentimental en amour. Sa dévotion à Mme Récamier faillit l'amener au mysticisme de Mme de Krüdner. Mais sa vraie passion fut le jeu. C'était son côté héroïque.

VII.

L'enquête demandée pour l'isolement de la Bibliothèque nationale est terminée. Les travaux vont sans doute commencer, et les richesses amassées rue Richelieu seront désormais, autant que la prudence humaine peut le tenter, à l'abri de tout accident.

On va se préoccuper maintenant de la bibliothèque de l'Arsenal, beaucoup plus exposée, à l'heure qu'il est, que ne l'a jamais été la Bibliothèque nationale, car elle a pour voisins immédiats de petits industriels, chiffonniers, revendeurs, dont les [illegible] l'incendie.

Mais cet isolement, qui est exigé par la plus simple, par la plus vulgaire sollicitude, n'est pas la seule amélioration ur-

gente dont la bibliothèque de l'Arsenal ait besoin. Elle n'a plus de place pour ses livres. On vient de l'enrichir d'une collection précieuse de tous les journaux ; elle n'aura pas de salle assez vaste pour les communiquer au public, ni de rayons assez nombreux pour les contenir.

Placée à proximité du faubourg Saint-Antoine, pouvant offrir à l'industrie des dessins de meubles, toutes sortes de modèles d'ornementation ou de livres pratiques à consulter, elle n'a pas une salle d'étude.

M. Duruy avait eu, parmi beaucoup d'excellents projets, celui précisément d'utiliser le voisinage de l'Arsenal au profit des industries du faubourg. Ce que voulait le meilleur ministre du régime impérial ne peut-il être réalisé par un ministre de la république ?

Ce n'est pas tout : pour diminuer les dépenses, qui effrayent parfois la commission du budget, il existe une façade toute faite pour la bibliothèque restaurée et agrandie, une façade dont la ville de Paris ne veut rien faire, dont le gouvernement ne sait que faire et qui ferait, à côté de l'hôtel Lavalette, une perspective d'un grand effet, sur le quai des Célestins.

C'est la façade superbe que la Belgique avait envoyée à l'Exposition, qu'elle a donnée à la ville de Paris ou au gouvernement, qui s'effrite dans la solitude, qu'on ne sait où placer, et qui doit être transportée là pour décorer la nouvelle entrée de l'Arsenal.

LOUIS UBACH.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 21 *octobre*. — Distribution des récompenses de l'exposition d'électricité. Discours de M. Cochery, ministre des postes et des télégraphes.

A l'Académie des inscriptions et belles-lettres, MM. Le Blanc et Ph. Berger reviennent sur l'exposition des fouilles d'Utique dans une salle du Louvre et signalent de nouvelles erreurs dans le catalogue rédigé par M. d'Herisson.

Séance de rentrée de la Société de géographie.

Le colonel Laroque annonce qu'il a attaqué et forcé, le 20, le passage de Kanaget-el-Gdin à l'En-Nebeur.

Le fils de l'émir Abd-el-Kader, Munié-Eddin, proteste contre l'accusation d'intrigues contre la France en Syrie.

Le gouvernement anglais prononce la suppression de la *Land league*, qui est déclarée association illégale.

Samedi 22. — Mariage de M. Daniel Wilson, député, sous-secrétaire d'État aux finances, avec Mlle Alice Grévy, fille du Président de la république.

Séance publique de l'Académie des beaux-arts, sous la présidence de M. Questel.

Le synode protestant de Marseille déclare qu'il accepte, pour les écoles de l'État, le principe de la séparation de l'école et de l'Eglise. Mais il recommande aux parents et à l'Eglise de conserver les écoles libres protestantes et d'en créer de nouvelles, afin d'assurer l'instruction catéchistique.

Des dispositions à la révolte se manifestent parmi les troupes d'Ali bey. L'intervention du commandant français les décide à rentrer dans l'obéissance.

M. Crokes, archevêque catholique de Cashel (Irlande), proteste contre le manifeste de la Ligue agraire et combat la doctrine du refus de payement du loyer. M. Egan, trésorier de la Ligue, riposte que la grève contre les baux « est un parti sage, courageux, et le seul possible dans les circonstances actuelles. »

Dimanche 23. — Les intransigeants continuent, sans plus de succès, leur campagne de mise en accusation du cabinet. Au cirque Fernando, MM. Tony Révillon et Yves Guyot se font les parrains de M. de Billing, secrétaire d'ambassade révoqué et bonapartiste, dont les révélations devaient foudroyer le ministère. Ces révélations ne sont, en réalité, que la répétition des articles quotidiens de la presse intransigeante. A la salle Graffard, « le parti ouvrier du XIe arrondissement « étudie « au point de vue révolutionnaire les conséquences des événements d'Afrique. »

Les journaux discutent un article de M. J.-J. Weiss, paru la veille dans la *Revue politique et littéraire*, sur la situation parlementaire.

Un meeting tenu à Hyde-Park adopte une résolution déclarant « illégale et lâche » la conduite du gouvernement anglais dans l'œuvre de coercition irlandaise.

Lundi 24. — Le *Journal officiel* publie le décret fixant au 27 novembre l'élection des delegués sénatoriaux par les conseils municipaux, et au 8 janvier l'élection des sénateurs.

M. Gambetta se rend au Havre pour étudier les questions se rapportant à la création d'un nouveau departement.

Reprise des négociations pour le traité de commerce franco-anglais.

M. Morton, ministre des États-Unis à Paris, invité par le comité franco-américain, pose le premier rivet de la statue de la Liberté de Bartholdi, qui doit être placée dans la baie de New-York. Discours de MM. Laboulaye et Morton.

Arrestation, à Dublin, de M. Kenny, trésorier de la Ligue agraire.

Ouverture de l'assemblée provinciale de la Roumélie orientale. Le gouverneur général, Aleko pacha, annonce que le budget de l'année prochaine sera en équilibre.

Mardi 25. — M. Gambetta prononce au Havre un discours consacré aux intérêts locaux. Parlant de son récent voyage en Allemagne, il dit qu'il est allé voir et observer le développement des ports de commerce.

Séance publique annuelle de l'Institut.

En Tunisie, la colonne Sabattier traverse sans difficulté le défile de Fourn-el Kharouba, se dirigeant sur Kairouan.

Élections communales en Belgique. Les libéraux ont la majorité à Bruxelles, Gand, Anvers, Dinant. Les catholiques sont réélus à Bruges.

Inauguration, à Cologne, d'un monument en l'honneur du feld-maréchal de Moltke.

Le Volksraad des Boers ratifie la paix avec l'Angleterre.

Mercredi 26. — En Algérie, le général Japy annonce que le passage des Chotts par la voie ferrée du Kreider à Mecheria est un fait accompli. Le ravitaillement au sud des Chotts est désormais assuré.

Jeudi 27. — Arrivée du roi d'Italie à Vienne.

Élections générales pour le renouvellement du Reichstag allemand. A Strasbourg, M. Kablé, candidat de la protestation, est élu par 6874 voix sur 10 367 votants.

Vendredi 28. — Ouverture des Chambres. M. Gambetta est élu président de la Chambre des députés à une très forte majorité.

On annonce l'entrée des troupes françaises à Kaïrouan.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. 1737

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 19. 5 NOVEMBRE 1881.

Paris, 3 novembre 1881.

On nous écrit de Berlin :

« Trois sujets de bien inégale clarté se partagent, à Berlin et dans les grands centres allemands, toutes les conversations et toutes les polémiques. Le premier, comme de juste, n'est autre que le résultat des élections au Reichstag, retournées, commentées sans trêve par les profonds moralistes de la presse, soit officieuse, soit hostile. Le second, on ne s'en étonnera pas, est l'entrevue des deux souverains d'Autriche et d'Italie et l'abdication apparente du parti *irredentiste*, momentanément muselé. Et le troisième... le croiriez-vous? le troisième est toujours l'entretien supposé du prince de Bismarck et de M. Gambetta.

« Comme la France, comme l'Espagne, l'Allemagne vient de traverser sa crise électorale, et son gouvernement autoritaire sort de cette lutte passionnée diminué et meurtri.

« Tous les résultats des élections ne sont pas définitifs, mais les scrutins acquis suffisent pour attester le grave échec du chancelier de l'empire. Tandis que la droite conservatrice a perdu plusieurs sièges, le centre clérical s'est singulièrement renforcé, et l'hégémonie de la gauche appartient non plus, comme auparavant, aux nationaux-libéraux, mais bien aux progressistes, c'est-à-dire aux irréconciliables ennemis du chancelier. Ajoutez que cette défaite de la politique officielle est comme envenimée par des provocations en quelque sorte personnelles : la rebuffade du maréchal de Moltke à Essen, le désastre essuyé par M. de Manteuffel en Alsace-Lorraine, l'opposition entêtée des électeurs berlinois, et, pardessus tout, le succès de M. de Virchow, ce revenant de 1865. Voilà de quelle inconcevable impopularité jouit le prince de fer dans la nouvelle Allemagne, par lui pétrie et façonnée.

« Est-ce à dire pour cela que le géant soit à bas, que le ministre autocrate traverse aujourd'hui l'épreuve la plus redoutable dont il ait jamais eu à sortir? Les journaux français se hâtent trop de le prétendre. Que tel ou tel parti reparaisse fortifié, grandi, le prince de Bismarck sera-t-il moins omnipotent? Comme si l'art de psychologue dont il est doué au plus haut degré ne lui permettait pas de dénouer à son gré les pauvres nœuds gordiens des coalitions parlementaires! Les partis les plus hostiles, pour peu qu'il veuille se relâcher vis-à-vis d'eux de sa raideur, sentiraient bientôt fondre leurs colères et s'évanouir leurs mauvais desseins

A la moindre faveur d'un coup d'œil caressant!

« De l'entrevue de Vienne, il n'y a pas, je pense, à mener grand tapage. Les Italiens se voient déjà au cœur de l'alliance austro-allemande. Mais d'où vient que leur souverain, en si belle humeur de voyages, n'a point poussé jusqu'au Nord, comme les télégrammes l'avaient annoncé? M. Mancini veut bien déclarer à un reporteur du *Tagblatt* « qu'une visite à Berlin, dont le but pourrait être mal interprété à l'étranger, ne paraissait pas opportune ». On ménage donc la république française en haut lieu! Étrange alliance austro allemande où tour à tour se glissent la Russie, l'Italie, — et, à Berlin, l'on ajoute : pourquoi pas la France? Il faudra dire comme dans *Figaro* : « A qui en veut-on ici? Tout le mond « est dans le complot. »

« L'amitié de la France, tel serait bien le rêve de beaucoup de politiciens allemands. Un tel gage les rassurerait. Aussi la nouvelle à sensation de l'entretien Gambetta-Bismarck a-t-elle trouvé en Allemagne moins d'incrédules qu'en France. Ici l'on a cru à force de désirer.

« Bien avant cet été, l'entrevue était, affirme-t-on, méditée, promise. Il y a presque un an, un journaliste viennois s'annonçait comme devant préparer les voies. Et ici il n'est personne, tant soit peu au courant du caractère et des habitudes d'esprit du chancelier, qui ne tienne pour certain son ardent désir de s'aboucher avec le *leader* actuel de la France républicaine. On affecte de prendre les démentis des journaux officieux pour des aveux déguisés. En lisant le *Times*, on sourit des grands airs de pacificateur européen, d'équilibriste sans égal, que s'est donnés M. de Blowitz (songez! les peuples ne lui auront jamais assez de reconnaissance pour les effusions de sang que son habileté leur épargne!), mais on fait remarquer que le *Times*, par trois fois, a maintenu son dire et que le *Standard*, plus précis, donne presqu'à la substance des idées échangées par les deux interlocuteurs.

« Ici la conviction de tous est faite : M. Gambetta, deux mois avant de prendre le pouvoir, venant en Allemagne *incognito*, dans le voisinage de « l'homme d'affaires » (ainsi appelons-nous familièrement le chancelier) si curieux des hommes, si friand de toute originalité et si courtisan de toute

force, a pu, a voulu, a dû s'aboucher avec le prince de Bismarck. Où, comment? Demandez-le à la *Double boutique*.

« Quant aux sujets abordés dans cette conférence intime, l'information n'a rien eu de plus que des questions de haute diplomatie, [illegible] à la Tunisie, ou encore aux [illegible] de l'Angleterre et de la France au Caire... De la question douloureuse que chacun devine, rien!

« Trouvez-vous cela vraisemblable? Tout ceci [illegible] la meilleure preuve que l'entrevue n'a pas eu lieu, c'est la pauvreté même de ces suppositions. De tout ce bruit l'on peut dire : *Desinit in piscem.* »

Qui doit être ministre de la marine? Tel est le titre d'un volume publié l'année dernière par M. Louis Caffarena, avocat à Toulon. L'auteur voudrait que ce fût un « civil », dans l'intérêt de la marine marchande. Une opinion commence à se propager. C'est qu'il vaudrait mieux [illegible] de chaque département un homme qui ne soit pas de la « carrière », comme on dit. Ainsi il est question de confier la Guerre à M. de Freycinet, qui n'est pas militaire; et quelques-uns disent qu'il est préférable que le ministre des travaux publics ne soit pas un ingénieur, et même que le ministre de l'instruction publique ne soit pas un professeur. C'est tout un système. A l'appui, on cite toujours cet exemple que les meilleurs ministres de la marine ont été ceux qui n'étaient pas marins. Toutefois, au point de vue où se place M. L. Caffarena, la question se retourne; car, lorsque l'on confie à l'un de nos officiers de mer, si distingués et si braves, « la marine et les colonies », on le fait plutôt sortir de sa « spécialité » en lui donnant le gouvernement de notre marine marchande et de nos possessions d'outre-mer et en mettant dans sa main la gestion de toutes les questions commerciales et administratives qui s'y rattachent, questions auxquelles sa profession, si honorable qu'elle soit, ne l'a nullement préparé — dont elle l'a détourné, pourrait-on dire.

Sous le second empire, on a créé un moment un ministère de l'Algérie et des colonies. Si l'essai n'a pas paru heureux, la cause en est dans le choix du premier titulaire. Mais l'idée était bonne.

HISTOIRE RELIGIEUSE

Raisons de la victoire du christianisme [1]

C'est par la nouvelle discipline de la vie qu'il introduisait dans le monde que le christianisme a vaincu. Le monde avait besoin d'une réforme morale; la philosophie ne la donnait pas : les religions établies, dans les pays grecs et latins, étaient frappées d'incapacité pour l'amélioration des hommes. Entre toutes les institutions religieuses du monde antique, le judaïsme seul éleva contre la corruption des temps un cri de désespoir. Gloire éternelle et unique, qui doit faire oublier bien des folies et des violences! Les Juifs sont les révolutionnaires du Ier et du IIe siècle de notre ère. Respect à leur fièvre! Possédés d'un haut idéal de justice, convaincus que cet idéal doit se réaliser sur cette terre, n'admettant pas ces atermoiements dont se contentent si facilement ceux qui croient au paradis et à l'enfer, ils ont la soif du bien, et ils le conçoivent sous la forme d'une petite vie synagogale dont la vie chrétienne n'est que la transformation ascétique. Des groupes peu nombreux d'humbles et pieuses gens, menant entre eux une vie pure et attendant ensemble le grand jour qui sera leur triomphe et inaugurera sur la terre le règne des saints, voilà le christianisme naissant. Le bonheur dont on jouissait dans ces petits cénacles devint une puissante attraction. Les populations se précipitèrent, par une sorte de mouvement instinctif, dans une secte qui satisfaisait leurs aspirations les plus intimes et ouvrait des espérances infinies.

Les exigences intellectuelles du temps étaient très faibles; les besoins tendres du cœur étaient très impérieux. Les esprits ne s'éclairaient pas, mais les mœurs s'adoucissaient. On voulait une religion qui enseignât la piété, des mythes qui offrissent de bons exemples, susceptibles d'être imités, une sorte de morale en action fournie par les dieux. On voulait une religion honnête; or le paganisme ne l'était pas. La prédication morale suppose le déisme ou le monothéisme; le polythéisme n'a jamais été un culte moralisateur. On voulait surtout des assurances pour une vie ultérieure où fussent réparées les injustices de celle-ci. La religion qui promet l'immortalité et assure qu'on reverra un jour ceux qu'on a aimés l'emporte toujours. « Ceux qui n'ont pas d'espérance » sont bien vite vaincus. Une foule de confréries, où ces croyances consolantes étaient professées, attiraient de nombreux adeptes. Tels étaient les mystères sabaziens et orphiques, en Macédoine; en Thrace, les mystères de Dionysos. Vers le IIe siècle, les symboles de Psyché prennent un sens funéraire et deviennent une petite religion d'immortalité, que les chrétiens adoptent avec empressement. Les idées sur l'autre vie, hélas! comme tout ce qui est affaire de goût et de sentiment, sont ce qui subit le plus facilement les caprices de la mode. Les images qui, à cet égard, ont un moment contenté notre soif passent bien vite; en fait de rêves d'outre-tombe, on veut toujours du nouveau; car rien ne supporte longtemps l'examen.

La religion établie ne donnait donc aucune satisfaction aux besoins profonds du siècle. Le dieu antique n'est ni bon ni mauvais : c'est une force. Avec le temps, les aventures que l'on contait de ces prétendues divinités étaient devenues immorales. Le culte aboutissait à l'idolâtrie la plus grossière, parfois la plus ridicule. Il n'était pas rare que des philosophes, en public, se livrassent à des attaques contre la religion officielle, et cela aux applaudissements de leurs auditeurs. Le gouvernement, en voulant s'en mêler, ne fit que tout abaisser. Les divinités de la Grèce, depuis longtemps identifiées aux divinités de Rome, avaient leur place de droit dans le Panthéon. Les divinités barbares subirent des identifications analogues et devinrent des Jupiter, des Apollon, des Esculape. Quant aux divinités locales, elles se sauvèrent par le

[1] [illegible]

culte des dieux Lares. Auguste avait introduit dans la religion un changement des plus considérables en relevant et en réglant le culte des dieux Lares, surtout des Lares de carrefour, et en permettant d'adjoindre aux deux Lares consacrés par l'usage un troisième Lare, le Génie de l'empereur. Les Lares gagnèrent à cette association l'épithète d'augustes (*Lares augusti*), et, comme les dieux locaux durent pour la plupart leur maintien à l'éclat de leur titre de Lares, presque tous furent aussi qualifiés d'augustes (*numina augusta*). Autour de ce culte complexe, un clergé se forma, composé du flamine, sorte d'archevêque représentant l'État, et des sévirs augustaux, corporations d'ouvriers et de petits bourgeois, particulièrement attachées aux Lares ou divinités locales. Mais le Génie de l'empereur écrasa naturellement ses voisins; la vraie religion de l'État fut le culte de Rome, de l'empereur et de l'administration. Les Lares restèrent de très petits personnages. Jehovah, le seul dieu local qui résista obstinément à l'association auguste, et qu'il fut impossible de transformer en un innocent fétiche de carrefour, tua et la divinité d'Auguste et tous les autres dieux qui se prêtèrent si facilement à devenir les parèdres de la tyrannie. La lutte dès lors fut établie entre le judaïsme et le culte bizarrement amalgamé que Rome prétendait imposer. Rome échouera en ce point. Rome donnera au monde le gouvernement, la civilisation, le droit, l'art d'administrer; mais elle ne lui donnera pas la religion. La religion qui se répandra, en apparence malgré Rome, en réalité grâce à elle, ne sera en rien la religion du Latium ou la religion créée par Auguste; ce sera la religion que tant de fois Rome avait cru détruire, la religion de Jehovah.

Nous avons assisté aux nobles efforts de la philosophie pour répondre aux exigences des âmes que la religion ne satisfaisait plus. La philosophie avait tout vu, tout exprimé en un langage exquis; mais il fallait que cela se dît sous forme populaire, c'est-à-dire religieuse. Les mouvements religieux ne se font que par des prêtres. La philosophie avait trop raison. La récompense qu'elle voulait n'était pas assez tangible. Le pauvre, la personne sans instruction, qui ne pouvaient approcher d'elle, étaient en réalité sans religion, sans espérance. L'homme est né si médiocre, qu'il n'est bon que quand il rêve. Il lui faut des illusions pour qu'il fasse ce qu'il devrait faire par amour du bien. Cet esclave a besoin de crainte et de mensonges pour accomplir son devoir. On n'obtient des sacrifices de la masse qu'en lui promettant qu'elle sera payée de retour. L'abnégation du chrétien n'est, après tout, qu'un calcul habile, un placement en vue du royaume de Dieu.

La raison aura toujours peu de martyrs. On ne se dévoue que pour ce qu'on croit; or ce qu'on croit, c'est l'incertain, l'irrationnel; on subit le raisonnable, on ne le croit pas. Voilà pourquoi la raison ne pousse pas à l'action; elle pousse plutôt à l'abstention. Aucune grande révolution ne se produit dans l'humanité sans idées très arrêtées, sans préjugés, sans dogmatisme. On n'est fort qu'à la condition de se tromper avec tout le monde. Le stoïcisme, d'ailleurs, impliquait une erreur qui lui nuisit beaucoup devant le peuple. A ses yeux, la vertu et le sentiment moral étaient identiques. Le christianisme distingue ces deux choses. Jésus aime l'enfant prodigue, la courtisane, âmes bonnes au fond, quoique pécheresses. Pour les stoïciens, tous les péchés sont égaux; le péché est irrémissible. Le christianisme a des pardons pour tous les crimes. Plus on a péché, plus on lui appartient. Constantin se fera chrétien parce qu'il croit que les chrétiens seuls ont des expiations pour le meurtre d'un fils par son père. Le succès qu'eurent, à partir du IIe siècle, les hideux taurobolés, d'où l'on sortait couvert de sang, prouvent combien l'imagination du temps était acharnée à trouver les moyens d'apaiser des dieux supposés irrités. Le taurobole est, entre tous les rites païens, celui dont les chrétiens redoutent le plus la concurrence; il fut en quelque sorte le dernier effort du paganisme expirant contre le mérite chaque jour plus triomphant du sang de Jésus.

On avait pu espérer un moment que les confréries de *cultores deorum* donneraient au peuple l'aliment religieux dont il avait besoin. Le IIe siècle vit leur éclat et leur décadence. Le caractère religieux s'y effaça peu à peu. Dans certains pays, elles perdirent même leur destination funéraire et devinrent des tontines, des caisses d'assurance et de retraite, des associations de secours mutuels. Seuls, les collèges voués au culte des dieux orientaux (pastophores, isiastes, dendrophores, religieux de la Grande Mère) conservèrent des dévots. Il est clair que ces dieux parlaient beaucoup plus au sentiment religieux que les dieux grecs et italiotes. On se groupait autour d'eux; leurs fidèles devenaient vite confrères et amis, tandis qu'on ne se groupait guère, au moins par le cœur, autour des dieux officiels. En religion, il n'y a que les sectes peu nombreuses qui réussissent à fonder quelque chose.

Il est si doux de s'envisager comme une petite aristocratie de la vérité, de croire que l'on possède, avec un groupe de privilégiés, le trésor du bien! L'orgueil y trouve sa part : le juif, le métuali de Syrie, humiliés, honnis de tous, sont au fond impertinents, dédaigneux; aucun affront ne les atteint; ils sont si fiers entre eux d'être le peuple d'élite! De nos jours, telle misérable association de spirites donne plus de consolation à ses membres que la saine philosophie; une foule de gens trouvent le bonheur dans ces chimères, y attachent leur vie morale. A son jour, l'*abracadabra* a procuré des jouissances religieuses, et, avec un peu de bonne volonté, on y a pu trouver une sublime théologie.

Le culte d'Isis eut ses entrées régulières en Grèce dès le IVe siècle avant Jésus-Christ. Tout le monde grec et romain en fut, à la lettre, envahi. Ce culte, tel que nous le voyons représenté dans les peintures de Pompéi et d'Herculanum, avec ses prêtres tonsurés et imberbes, vêtus d'une sorte d'aube, ressemblait fort à nos offices; chaque matin, le sistre, comme la cloche de nos paroisses, appelait les dévots à une sorte de messe accompagnée de prône, de prières pour l'empereur et l'empire, d'aspersions d'eau du Nil, d'*ite, missa est*. Le soir, avait lieu le salut; on souhaitait le bonsoir à la déesse; on lui baisait les pieds. Il y avait des pompes bizarres, des processions burlesques dans les rues,

où les confrères portaient leurs dieux sur leurs épaules. D'autres fois, ils mendiaient en un accoutrement exotique qui faisait rire les vrais Romains. Cela ressemblait assez aux confréries de pénitents des pays méridionaux. Les isiastes avaient la tête rasée; ils étaient vêtus d'une tunique de lin, où ils voulaient être ensevelis. Il s'y joignait des miracles en petit comité, des sermons, des prises d'habit, des prières ardentes, des baptêmes, des confessions, des pénitences sanglantes. Après l'initiation, on éprouvait une vive dévotion, comme celle du moyen âge envers la Vierge: on ressentait une volupté rien qu'à voir l'image de la déesse. Les purifications, les expiations tenaient l'âme en éveil. Il s'établissait surtout entre les comparses de ces pieuses comédies un sentiment tendre de confraternité; ils devenaient père, fils, frère, sœur, les uns des autres. Ces petites franc-maçonneries, avec des mots de passe comme l'ΙΧΘΥϹ des chrétiens, créaient des liens secrets et profonds.

Osiris, Sérapis, Anubis partagèrent la faveur d'Isis. Sérapis, en particulier, identifié avec Jupiter, devint un des noms divins qu'affectionnèrent le plus ceux qui aspiraient à un certain monothéisme et surtout à des relations intimes avec le ciel. Le dieu égyptien a la présence réelle; on le voit sans cesse; il se communique par des songes, par des apparitions continues; la religion entendue de la sorte est un perpétuel baiser sacré entre le fidèle et sa divinité. C'étaient surtout les femmes qui se portaient vers ces cultes étrangers. Le culte national les laissait froides. Les courtisanes, notamment, étaient presque toutes dévotes à Isis et à Sérapis; les temples d'Isis passaient pour des lieux de rendez-vous amoureux. Les idoles de ces sortes de chapelles étaient parées comme des madones. Les femmes avaient une part au ministère; elles portaient des titres sacrés. Tout inspirait la dévotion et contribuait à l'excitation des sens : pleurs, chants passionnés, danses au son de la flûte, représentations commémoratives de la mort et de la résurrection d'un dieu. La discipline morale, sans être sérieuse, en avait les apparences. Il y avait des jeûnes, des austérités, des jours de continence. Ovide et Tibulle se plaignent du tort que ces féeries font à leurs plaisirs, d'un ton qui montre bien que la déesse ne demandait à ces belles dévotes que des mortifications bien limitées.

Une foule d'autres dieux étaient accueillis sans opposition, avec bienveillance même. La Junon Céleste, la Bellone asiatique, Sabazius, Adonis, la déesse de Syrie avaient leurs fidèles. Les soldats étaient le véhicule de ces cultes divers, grâce à l'habitude qu'ils avaient d'embrasser successivement les religions des pays où ils passaient. Revenus chez eux, ils consacraient un temple, un autel à leurs souvenirs de garnison. De là ces dédicaces au Jupiter de Baalbek, à celui de Dolica, qu'on trouve dans toutes les parties de l'empire.

Un dieu oriental surtout balança un moment la fortune du christianisme et faillit devenir l'objet d'un de ces cultes à propagande universelle qui s'emparent de parties entières de l'humanité. *Mitra* est, dans la mythologie aryenne primitive, un des noms du Soleil. Ce nom devint, chez les Perses des temps achéménides, un dieu de premier ordre. On entendit parler de lui pour la première fois, dans le monde gréco-romain, vers l'an 70 avant Jésus-Christ. La vogue lui vint lentement. C'est seulement au IIe et au IIIe siècle que le culte de Mithra, savamment organisé sur le type des mystères qui avaient déjà si profondément ému l'ancienne Grèce, obtint un succès extraordinaire.

Ses ressemblances avec le christianisme étaient si frappantes, que saint Justin et Tertullien y voient un plagiat satanique. Le mithriacisme avait le baptême, l'eucharistie, les agapes, la pénitence, les expiations, les onctions. Ses chapelles ressemblaient fort à de petites églises. Il créait un lien de fraternité entre les initiés. Nous l'avons dit vingt fois, c'était là le grand besoin du temps. On voulait des congrégations où l'on pût s'aimer, se soutenir, s'observer les uns les autres, des confréries offrant un champ clos (car l'homme n'est pas parfait) à toute sorte de petites poursuites vaniteuses, au développement inoffensif d'enfantines ambitions de synagogues. A beaucoup d'autres égards, le mithriacisme ressemblait à la franc-maçonnerie. Il y avait des grades, des ordres d'initiation, portant des noms bizarres, des épreuves successives, un jeûne de cinquante jours, des terreurs, des flagellations. Une vive piété se développait à la suite de ces exercices. On croyait à l'immortalité des initiés, à un paradis pour les âmes pures. Le mystère de la coupe, si ressemblant à la Cène chrétienne, des réunions du soir, analogues à celles de nos congrégations pieuses, en des « antres » ou petits oratoires, un clergé nombreux, où les femmes étaient admises, des expiations taurobolaires, affreuses, mais saisissantes, répondaient bien aux aspirations du monde romain vers une sorte de religiosité matérialiste. L'immoralité des anciennes sabazies phrygiennes n'avait pas disparu, mais était masquée par une teinture de panthéisme et de mysticité, parfois par un scepticisme tranquille à la façon de l'Ecclésiaste.

On peut dire que, si le christianisme eût été arrêté dans sa croissance par quelque maladie mortelle, le monde eût été mithriaste. Mithra se prêtait à toutes les confusions, avec Attis, avec Adonis, avec Sabazius, avec Mên, qui étaient déjà en possession depuis longtemps de faire couler les larmes des femmes. Les soldats aussi affectionnaient ce culte. En rentrant dans leurs foyers, ils le portaient aux provinces frontières, sur le Rhin, sur le Danube. Aussi le mithriacisme résista-t-il plus que les autres cultes au christianisme. Il fallut, pour l'abattre, les coups terribles que lui porta l'empire chrétien. C'est dans les années 376 et 377 qu'on trouve le nombre le plus considérable de monuments élevés par les adorateurs de la Grande Déesse et de Mithra. Des familles sénatoriales très respectables y restèrent attachées, rebâtirent à leurs frais les antres détruits, et, à force de legs et de fondations, essayèrent de donner l'éternité à un culte frappé de mort.

Les mystères étaient la forme ordinaire de ces cultes exotiques et la cause principale de leurs succès. L'impression que laissaient les initiations était très profonde, de même que la franc-maçonnerie de nos jours, bien que tout à fait creuse, sert d'aliment à beaucoup d'âmes. C'était une sorte de première communion : un jour, on avait été un être pur,

privilégié, présenté au public pieux comme un bienheureux, comme un saint, couronne en tête, cierge à la main. Des spectacles étranges, des apparitions de poupées gigantesques, des alternatives de lumière et de ténèbres, des visions de l'autre vie que l'on croyait réelles, inspiraient une ferveur de dévotion dont le souvenir ne s'effaçait plus. Il s'y mêlait plus d'un sentiment équivoque et dont les mauvaises mœurs de l'antiquité abusaient. Comme dans les confréries catholiques, on se croyait lié par un serment; on y tenait, même quand on n'y croyait guère; car il s'y attachait l'idée d'une faveur spéciale, d'un caractère qui vous séparait du vulgaire. Tous ces cultes orientaux disposaient de plus d'argent que ceux de l'Occident. Les prêtres y avaient plus d'importance que dans le culte latin; ils formaient un clergé, avec des ordres divers, une milice sainte, retirée du monde, ayant ses règles. Ces prêtres avaient un air grave et, comme on dirait maintenant, ecclésiastique; ils avaient la tonsure, des mitres, un costume à part.

Une religion fondée, comme celle d'Apollonius de Tyane, sur la croyance au voyage d'un Dieu sur la terre avait des chances particulières de succès. L'humanité cherche l'idéal; mais elle veut que l'idéal soit une personne : elle n'aime pas une abstraction. Un homme incarnation de l'idéal, et dont la biographie pût servir de cadre à toutes les aspirations du temps, voilà ce que demandait l'opinion religieuse. L'Évangile d'Apollonius de Tyane n'eut qu'un demi-succès; celui de Jésus réussit complètement. Les besoins d'imagination et de cœur qui travaillaient les populations étaient justement ceux auxquels le christianisme donnait une pleine satisfaction. Les objections que présente la croyance chrétienne à des esprits amenés par la culture rationnelle à l'impossibilité d'admettre le surnaturel n'existaient pas alors. En général, il est plus difficile d'empêcher l'homme de croire que de le faire croire. Jamais siècle, d'ailleurs, ne fut plus crédule que le IIe siècle. Tout le monde admettait les miracles les plus absurdes; la mythologie courante, ayant perdu son sens primitif, atteignait les dernières limites de l'ineptie. La somme de sacrifices que le christianisme demandait à la raison était moindre que celle que supposait le paganisme. Se convertir au christianisme n'était donc pas un acte de crédulité; c'était presque un acte de bon sens relatif. Même au point de vue du rationaliste, le christianisme pouvait être envisagé comme un progrès; ce fut l'homme religieusement éclairé qui l'adopta. Le fidèle aux anciens dieux fut le *paganus*, le paysan, toujours réfractaire au progrès, en arrière de son siècle; comme un jour, au XXe siècle peut-être, les derniers chrétiens seront à leur tour appelés *pagani*, des « ruraux ».

Sur deux points essentiels, le culte des idoles et les sacrifices sanglants, le christianisme répondait aux idées les plus *avancées* du temps, comme l'on dirait aujourd'hui, et faisait une sorte de jonction avec le stoïcisme. L'absence d'images, qui valait au culte chrétien, de la part du peuple, l'accusation d'athéisme, plaisait aux bons esprits, révoltés par l'idolâtrie officielle. Les sacrifices sanglants impliquaient aussi les idées les plus offensantes pour la divinité. Les esséniens, les elkasaïtes, les ébionites, les chrétiens de toute secte, héritiers en cela des anciens prophètes, eurent sur ce point un admirable sentiment du progrès. La chair se vit exclue même du festin pascal. Ainsi fut fondé le culte pur. Le côté intérieur de la religion, ce sont les pratiques qui sont censées opérer d'elles-mêmes. Jésus, par le rôle qu'on lui a prêté, sinon par son fait personnel, a marqué la fin des pratiques. Pourquoi parler de sacrifices? Celui de Jésus vaut tous les autres. De pâque? Jésus est le vrai agneau pascal. De la *Thora?* L'exemple de Jésus vaut beaucoup mieux. C'est par ce raisonnement que saint Paul a détruit la Loi, que le protestantisme a tué le catholicisme. La foi en Jésus a ainsi tout remplacé. Les excès mêmes du christianisme ont été le principe de sa force; par ce dogme que Jésus a tout fait pour la justification de son fidèle, les œuvres ont été frappées d'inutilité, tout culte autre que la foi a été découragé.

Le christianisme avait donc une immense supériorité sur la religion d'État que Rome patronnait et sur les différents cultes qu'elle tolérait. Les païens le comprenaient vaguement. Alexandre Sévère ayant eu la pensée d'élever un temple à Christ, on lui apporta de vieux textes sacrés d'où il résultait que, s'il donnait suite à cette idée, tous se feraient chrétiens, et que les autres temples seraient abandonnés. En vain Julien essayera d'appliquer au culte officiel l'organisation qui faisait la force de l'Église; le paganisme résistera à une transformation contraire à sa nature. Le christianisme s'imposera et s'imposera tout entier à l'empire. La religion que Rome répandra dans le monde sera justement celle qu'elle a le plus vivement combattue, le judaïsme sous forme chrétienne. Loin qu'il faille être surpris du succès du christianisme dans l'empire romain, il faut bien plutôt s'étonner que cette révolution ait été si lente à s'accomplir.

Ce qui était profondément atteint par le christianisme, c'étaient les maximes d'État, base de la politique romaine. Ces maximes se défendirent énergiquement pendant cent cinquante ans, et retardèrent l'avènement du culte désigné pour la victoire. Mais cet avènement était inévitable. Méliton avait raison. Le christianisme était destiné à être la religion de l'empire romain. L'Occident se montrait encore bien réfractaire; l'Asie mineure et la Syrie, au contraire, comptaient des masses denses de populations chrétiennes augmentant chaque jour en importance politique. Le centre de gravité del empire se transportait de ce côté. On sentait déjà qu'un ambitieux aurait la tentation de s'appuyer sur ces foules que la mendicité mettait entre les mains de l'Église et que l'Église, à son tour, mettrait dans la main de César qui lui serait favorable. Le rôle politique de l'évêque ne date pas de Constantin. Dès le IIIe siècle, l'évêque des grandes villes d'Orient se montre comme un personnage analogue à ce qu'est, de nos jours, l'évêque en Turquie, chez les chrétiens grecs, arméniens, etc. Les dépôts des fidèles, les testaments, la tutelle des pupilles, les procès, toute l'administration, en un mot, de la communauté lui sont confiés. C'est un magistrat à côté de la magistrature publique, bénéficiant de toutes les fautes de celle-ci. L'Église, au IIIe siècle, est déjà une vaste agence d'intérêts populaires, suppléant à ce que l'empire ne

fait pas. On sent qu'un jour l'empire défaillant, l'évêque héritera de lui. Quand l'État refuse de s'occuper des problèmes sociaux, ceux-ci se résolvent à part, au moyen d'associations qui démolissent l'État.

La gloire de Rome, c'est d'avoir essayé de résoudre le problème de la société humaine sans théocratie, sans dogme surnaturel. Le judaïsme, le christianisme, l'islamisme, le bouddhisme sont, au contraire, de grandes institutions embrassant la vie humaine tout entière sous forme de religions révélées. Ces religions sont la société humaine elle-même; rien n'existe en dehors d'elles. Le triomphe du christianisme fut l'anéantissement de la vie civile pour mille ans. L'Église, c'est la commune si l'on veut, mais sous forme religieuse. Pour être membre de cette commune-là, il ne suffit pas d'y être né; il faut professer un dogme métaphysique, et, si votre esprit se refuse à croire ce dogme, tant pis pour vous. L'islamisme ne fit qu'appliquer le même principe. La mosquée, comme la synagogue et l'Église, est le centre de toute vie. Le moyen âge, règne du christianisme, de l'islamisme et du bouddhisme, est bien l'ère de la théocratie. Le coup de génie de la Renaissance a été de revenir au droit romain, qui est essentiellement le droit laïque, de revenir à la philosophie, à la science, à l'art vrai, à la raison, en dehors de toute révélation. Qu'on s'y tienne. Le but suprême de l'humanité est la liberté des individus. Or la théocratie, la révélation ne créeront jamais la liberté. La théocratie fait de l'homme revêtu du pouvoir un fonctionnaire de Dieu; la raison fait de lui un mandataire des volontés et des droits de chacun.

ERNEST RENAN.

INSTITUT DE FRANCE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES (1)

M. GASTON PARIS

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Siger de Brabant

Messieurs,

Dante, introduit par Béatrice dans le soleil, où réside « la quatrième famille du Père suprême », voit se former autour d'eux un cercle de clartés qui tournent en émettant des sons plus doux encore qu'elles ne sont brillantes. Puis elles s'arrêtent, et, dit le poète en ce merveilleux style où le familier se mêle sans cesse et sans effort au sublime, « elles ressemblèrent à des femmes qui, sans briser la ronde, s'arrêtent et se taisent, écoutant d'avance les instruments qui vont reprendre ». Une de ces clartés lui parle alors et lui apprend quelles âmes forment les fleurs de cette guirlande lumineuse.

« Je suis, lui dit-elle, Thomas d'Aquin; à ma droite est Albert mon maître; voici Gratien, et Pierre Lombard, puis Salomon, Denys l'Aréopagite, Orose, Boèce, et Isidore, et Bède et Rabanus et le Sicilien Joachim, que lui fut prophétique. La lumière que ton regard quitte pour interroger le mien est celle d'un esprit auquel, dans ses pensées graves où il se plaisait, la mort parut lente à venir. C'est la lueur éternelle de Sigieri, qui, enseignant dans la rue du Fouarre, mérita l'envie par ses syllogismes véridiques. »

Questi, ond'io a me chiamo il lume eterno,
Fu di lume d'un spirto che in pensiero
Gravi a morire gli parea esser lento.
Essa è la luce eterna di Sigieri,
Che, leggendo nel vicolo di Strame
Sillogizzò invidiosi veri.

Qui était ce Sigieri, placé ainsi par le poète au milieu de ceux que le moyen âge regardait comme les plus grands écrivains ecclésiastiques, réservé même pour la dernière mention, et qui obtient de saint Thomas six vers, tandis que la plupart des autres n'en ont que deux ou trois? La mention de la rue du Fouarre, où avaient lieu, dans des salles louées par les maîtres de l'Université parisienne, les leçons et les disputes de la Faculté des Arts, indique assez où Sigieri avait brillé sur la terre avant de resplendir au ciel. Mais quel était son nom complet? où était-il né? quand avait-il vécu? comment était il mort? quels étaient ces syllogismes véridiques qui attirèrent sur lui l'envie? Deux anciens commentateurs de Dante, son propre fils et Benvenuto d'Imola, nous apprennent qu'il était né en Brabant et qu'on l'avait surnommé le Grand; mais ils n'ajoutent rien autre. Notre savant et regretté confrère Victor Le Clerc, passionné pour la gloire de l'ancienne Université de Paris, qu'il confondait volontiers avec la nouvelle Université de France, s'attacha avec ardeur à compléter ces maigres renseignements. Il retrouva dans l'histoire de la grande école parisienne au XIIIe siècle plus d'une mention de Siger de Brabant. Ce n'était pas un personnage ordinaire. Dans les querelles violentes qui surgirent entre les membres séculiers de l'Université et les frères des Ordres mendiants, il prit, avec Guillaume de Saint-Amour, la première place parmi les adversaires des dominicains et fut, en 1266, réfuté, comme lui, par saint Thomas. A deux reprises, nous le voyons mêlé aux troubles qui éclataient souvent dans une corporation plus tumultueuse que ne nous le ferait supposer son caractère à la fois religieux et savant. En 1275 notamment, une espèce de schisme divisait les maîtres et les écoliers : à la tête de l'un des partis était un certain Aubri; à la tête de l'autre, Siger. Le légat Simon de Brion termina le débat en cassant les deux recteurs qu'on s'opposait pour en nommer un troisième. Nous possédons son arrêt longuement motivé : il blâme les deux partis, mais condamne plus sévèrement « le parti qu'on appelle communément parti de Siger », et, en terminant, après avoir exhorté les membres de l'Université à la paix, il annonce en paroles enflammées des châtiments rigoureux pour les fauteurs du désordre.

(1) Voy. dans notre dernier numéro le discours de M. Caro, président, et la lecture de M. Legouvé sur *Népomucène Lemercier*.

« Quant à ceux qui ont [illegible] gravement notre règlement antérieur, et à ceux qui, [illegible] du diable [illegible] principalement [illegible] cette dissension, nous réservons à notre [illegible] traire et à notre bon [illegible] nation de leur pays, savoir [illegible] France, [illegible] lents et que [illegible] il est périlleux, il est présomptueux, il est odieux au Père de la paix de semer le venin de la discorde dans le champ des écoles parisiennes; il faut que le glaive d'une vengeance méritée les atteigne et que leur punition soit un exemple pour ceux qui la verront et fasse tinter les oreilles de peur à ceux qui en entendront parler. »

Il n'est pas douteux que Siger n'ait été un de ces fauteurs de désordre, et peut-être, comme nous le verrons, Simon de Brion a-t-il littéralement accompli sur lui ses terribles menaces.

Victor Le Clerc ne s'est pas borné à relever les mentions de Siger dans les annales universitaires; il a recherché dans nos manuscrits les traces de cet enseignement qui a inspiré les beaux vers de Dante. Peut-on savoir quelles étaient ces vérités importunes qu'il mettait en syllogismes, qui lui attiraient l'envie et lui ont valu l'immortalité? Ce qui nous est arrivé de lui est peu de chose et ne suffirait pas à justifier l'admiration qu'il inspira à ses contemporains et le surnom de Siger le Grand, *Sigerus magnus*, que, d'accord avec le fils de Dante, lui donnent plusieurs manuscrits. Nous n'avons, à ce qu'il semble, que quelques notes de cours, assez confusément rédigées, fort difficiles à entendre et même à lire. Toutefois, ce qu'on connaît de ces ouvrages montre un esprit original et hardi. Ce sont des *Recherches naturelles*, des *Recherches sur l'âme intellective*, des *Problèmes logiques*, un traité sur la question de l'éternité du monde, et enfin des *Impossibilia*. Une étude approfondie de ces débris permettrait seule de déterminer leur valeur et la place qui leur revient dans l'histoire de la pensée au moyen âge : je dirai seulement un mot des *Impossibilia*. C'est un recueil de controverses dont les sujets sont choisis avec une audace que le titre même et l'artifice qu'y joint l'auteur atténuent à peine : « Un sophiste, dit-il, convoqua les savants de l'Université parisienne et entreprit de prouver et de défendre devant eux plusieurs thèses impossibles. » La première de ces thèses, c'est qu'il n'y a pas de Dieu; la seconde, c'est que tout ce qui nous apparaît comme réel n'est que simulacre et songe vain; la cinquième, c'est qu'il n'y a pas d'action réellement mauvaise et qui doive être défendue ou punie, etc. Chacune des thèses est, il est vrai, suivie de sa réfutation; mais qu'on juge du trouble que pouvait jeter dans les esprits la discussion tranquille, méthodique et, en apparence au moins, indifférente de pareils problèmes!

En 1270, 1275 et 1277, l'évêque de Paris, Étienne Tempier, dénonçait les doctrines téméraires et contraires à la foi enseignées par plusieurs maîtres de l'Université de Paris : il semble bien que Siger devait être du nombre. Mais ce n'est pas seulement en métaphysique ou en théologie que Siger de Brabant était audacieux. Un livre singulier, qui se propose comme but ostensible de donner les moyens de recouvrer la Terre-Sainte, mais qui expose en réalité toute une réorganisation politique et morale de l'Europe, nous montre que l'enseignement de Siger s'attaquait aussi aux grandes questions temporelles et les traitait avec la même liberté que les autres.

« [illegible] philosophie, Siger de Brabant, dont j'étais alors le disciple, nous expliquant la *Politique* d'Aristote, démontrait qu'il vaut beaucoup mieux pour un État être régi par de bonnes lois que par des hommes honnêtes, car il n'y a pas et il ne peut pas y avoir d'hommes si honnêtes qu'ils ne soient accessibles aux impressions de la colère, de la haine, de l'amitié, de la crainte, de la convoitise. »

Cette pensée, toute républicaine, est d'Aristote et non de Siger; mais il est probable que celui-ci la commentait avec insistance, puisque ses paroles avaient fait un si grand effet sur son auditeur, qui ailleurs encore recommande un livre de Siger de Brabant et qui, plus de trente ans après l'avoir entendu, avait son enseignement si présent. Or cet auditeur, Le Clerc ne savait pas qui il était; mais, depuis, dans l'auteur de ce remarquable écrit sur la question d'Orient du moyen âge on a reconnu Pierre Du Bois, l'un de ces légistes qui aidèrent Philippe le Bel dans sa lutte contre la papauté, figure originale et importante que deux de nos confrères, Boutaric et M. de Wailly, ont dégagée de l'ombre où elle s'était enfoncée et que M. Ernest Renan a remise en pleine lumière et fait revivre avec éclat. L'admiration de Pierre Du Bois suffirait à nous indiquer quelles étaient les tendances de Siger en politique : on peut être sûr qu'il n'était pas un partisan docile de la suprématie absolue du pape au temporel comme au spirituel, et ses syllogismes pressants, s'ils démontraient là-dessus la vérité pour les uns, devaient exciter la colère des autres. Après tant de hardiesses diverses, nous ne sommes pas surpris de voir Siger de Brabant accusé positivement d'hérésie. Siger, peut-être par prudence et à la suite de la sentence du légat, avait quitté l'Université parisienne et s'était retiré à Liège, où il était devenu chanoine de Saint-Martin. Au mois de novembre 1277, il fut cité à comparaître, à Saint-Quentin, devant le dominicain Simon Du Val, inspecteur général de la foi pour la province de France, comme prévenu du crime d'hérésie commis dans le royaume de France, c'est-à-dire évidemment à Paris.

Tels sont les faits avérés que Victor Le Clerc réunit autour de ce nom qui brille d'une lumière éternelle dans les vers de Dante. Le résultat qu'il atteignait ainsi était assez bizarre : un fauteur de troubles dans l'Université, un prévenu d'hérésie, un adversaire de saint Thomas, glorifié comme une des clartés du Paradis et loué par saint Thomas lui-même! Le Clerc crut avoir trouvé le moyen de détruire cette apparente contradiction en identifiant Siger de Brabant avec un autre membre de l'Université parisienne, Siger de Courtrai, qui légua des livres à la Sorbonne et dont on a conservé plusieurs écrits où respire la doctrine thomiste. Ainsi, d'abord opposé à saint Thomas jusqu'à toucher l'hérésie, Siger s'était converti : l'acceptation de son legs par le Collège de Sorbonne prouvait qu'il n'était pas mort hérétique; ses livres prouvaient

encore mieux qu'il était devenu thomiste, et cette réconciliation entre deux grands docteurs avait été scellée par Dante. Tel fut le système que notre savant confrère exposa, avec une satisfaction visible, dans un important article de l'*Histoire littéraire de la France*, et qui, jusqu'à ces derniers temps, a été accepté par ceux qui ont touché le même sujet.

Ce système est cependant insoutenable. M. Léopold Delisle, dans son beau livre sur le *Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, à propos des manuscrits légués à la Sorbonne par Siger de Courtrai, fit remarquer avec raison que ce legs avait eu lieu non pas en 1277, comme on le disait depuis Echard et Quétif, premiers auteurs de la confusion mais en 1341, date de la mort de ce Siger, procureur de Sorbonne en 1315 et doyen de l'église de Sainte-Marie à Courtrai. Il était facile dès lors de reconnaître que Siger de Courtrai ne pouvait rien avoir de commun avec Siger de Brabant, mort avant 1300, puisque Dante le vit au ciel dans le voyage à travers les trois séjours des morts qu'il prétend avoir fait cette année-là. C'est ce que démontra, dans un mémoire fort judicieux, M. Ch. Potvin, correspondant de l'Académie royale de Belgique; c'est ce qu'avait déjà vu M. Alphonse Wauters, l'un des membres les plus distingués de cette même académie. Il faut retrancher de l'article de Le Clerc tout ce qui appartient à Siger de Courtrai et s'en tenir, pour Siger de Brabant, aux renseignements qui le concernent réellement. Ces renseignements s'arrêtaient jusqu'à présent au mois de novembre 1277; on perdait, à partir de la citation de l'inquisiteur Simon Du Val, toute trace de Siger. Le genre et le lieu de sa mort viennent de nous être révélés d'une manière fort imprévue.

Il existe à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier un manuscrit qui contient une traduction élégante, en sonnets italiens, d'une partie considérable du *Roman de la Rose*. L'auteur s'appelait Durante; il est d'ailleurs inconnu; on a des raisons de croire qu'il était lié avec Brunetto Latino, qui passe pour avoir été le maître de Dante, et c'est dans les dernières années du XIIIe siècle qu'il a dû composer son ouvrage. Cet ouvrage, important pour deux littératures, vient d'être publié avec soin par M. Ferdinand Castets, professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier. Durante a laissé de côté, dans la continuation de Jean de Meun, toutes les digressions qui ont transformé une aimable et légère allégorie en une sorte d'encyclopédie scolastique. Mais il a retenu, outre les péripéties galantes et parfois licencieuses qui sont le fond même du poème, un épisode qui lui est assez étranger, mais qui évidemment agréait à Durante, car il l'a complaisamment reproduit et même allongé. Parmi les vassaux qu'Amour convoque pour attaquer le château où Jalousie, au grand chagrin de l'Amant, a enfermé Bel Accueil, le poète fait figurer Faux Semblant. Amour n'emploie cet auxiliaire qu'avec répugnance, car il le méprise; mais il ne peut se dissimuler que son aide est fort précieuse, et en effet on voit par la suite Faux Semblant séduire Male Bouche (c'est-à-dire la médisance), l'une des gardiennes les plus redoutables du château, et l'étrangler en l'embrassant. Sous prétexte de faire dire à Faux Semblant qui il est, Jean de Meun s'est livré contre l'hypocrisie religieuse à une de ces satires qui, tant de fois renouvelées en France, y ont toujours eu du succès. Il attaque surtout, et il ne le dissimule pas, les Ordres mendiants, auxquels il reproche d'employer à satisfaire leurs vengeances particulières le pouvoir redoutable que leur donne leur qualité d'inquisiteurs des hérétiques. « Si un grand clerc, dit Faux Semblant, veut disputer contre moi et dévoiler ma méchanceté, je sais punir son audace. Maître Guillaume de Saint-Amour l'a bien éprouvé; je l'ai fait bannir du royaume de France. » Dans le poème italien, Falso Sembiante se vante aussi des armes terribles qu'il a entre les mains contre ses ennemis. « Qu'ils ne se croient pas en sûreté, dit-il, parce qu'ils s'appuient sur l'Écriture; car, avec mes maîtres en divinité, je leur prouverai qu'ils sont patarins, et je leur ferai sentir la grande chaleur, ou au moins je les ferai emmurer, ou je leur imposerai de si dures pénitences qu'il vaudrait mieux pour eux n'être pas nés. A Prato, à Arezzo, à Florence, j'en ai détruit ou chassé beaucoup. Malheur à ceux qui tombent sous mes sentences! » De même que Durante ajoute ici au texte français la mention d'exécutions d'hérétiques faites de son temps en Italie, de même il ne se contente pas de rappeler l'exil du « bon Guillaume de Saint-Amour »; il rapporte la triste fin d'un autre « gran litterato » qui avait voulu découvrir ses péchés. « Maître Sighier n'eut pas à s'en louer, je l'ai fait mourir par le glaive, à grande douleur, à Orvieto, dans la cour de Rome. »

Mastro Sighier non andò guari lieto :
A ghiado il fè morire, a gran dolore,
Nella corte di Roma, ad Orbiviedo.

Si on se rappelle que Siger de Brabant avait été, avec Guillaume de Saint-Amour, un des principaux adversaires des dominicains, on ne doutera pas que le Sighier qui est ici rapproché de Guillaume ne soit notre docteur brabançon, et l'éditeur de Durante l'a reconnu sans hésiter. Siger mourut donc par le glaive, et il est bien probable, vu ses antécédents et l'application spéciale qui, dans le poème italien comme dans le poème français, est faite aux dominicains de la personnification de Faux Semblant, que ce fut leur inimitié qui le perdit. Le vers *Nella corte di Roma, ad Orbiviedo*, nous indique probablement que Siger fut mis à mort pendant que la cour de Rome siégeait à Orvieto, ce qui arriva plus d'une fois dans les dernières années du XIIIe siècle. En prenant pour limites du temps où doivent s'enfermer nos recherches l'année 1300, d'une part, et l'année 1277, de l'autre, nous trouvons, d'après les *Regesta* des pontifes romains, que Boniface VIII y passa cinq mois en 1297, Nicolas IV seize mois en 1290 et 1291, et que Martin IV, après y être resté quelques jours lors de son avènement, y séjourna pendant dix-huit mois en 1283 et 1284.

Je suis porté à croire que c'est sous ce pape que périt Siger de Brabant. Martin IV n'est autre, en effet, que ce Simon de Brion, cardinal et légat, qui, en 1275, avait mis fin à Paris au conflit entre les partisans d'Aubri et ceux de Siger, et qui avait menacé de punir impitoyablement les principaux auteurs des troubles. Il avait un caractère pas-

sionné, violent et impérieux : c'est lui qui déposa le roi d'Aragon pour donner son royaume à Philippe le Hardi, portant ainsi à l'excès, de l'aveu des plus zélés défenseurs de la politique romaine, la prétention des papes à dominer l'ordre temporel et à disposer des couronnes même. N'est-il pas permis de croire que, retrouvant sous sa main l'homme hardi et remuant qui avait professé des maximes d'une indépendance inquiétante, qui avait tout au moins discuté des paradoxes suspects, qui avait agité l'Université de Paris par son enseignement et ses menées, qui avait attaqué les dominicains, cette milice dévouée du Saint-Siège, il saisit l'occasion de réaliser ses anciennes menaces et de supprimer un adversaire dangereux en le frappant, comme il l'avait dit, du glaive de la justice, de manière à terrifier ceux qui seraient tentés de l'imiter? Ce n'est là toutefois qu'une conjecture; peut-être les archives du Vatican nous en fourniront-elles quelque jour la confirmation ou le démenti.

Quoi qu'il en soit, Siger de Brabant expia par une mort tragique, à Orvieto, l'audace de sa conduite et de sa parole. Comment se trouvait-il dans les terres du pape? Faut-il croire qu'il s'était rendu en 1277 à la citation de Simon Du Val, et que, renvoyé à la cour romaine pour y être jugé définitivement, il attendit pendant quelques années l'arrêt qui termina sa vie? Nous n'en savons rien. L'inquisiteur n'avait pouvoir que sur le royaume de France : Siger, qui était chanoine à Liège, en pays d'Empire, pouvait facilement, semble-t-il, ne pas se rendre à la citation, bien qu'elle visât un crime, celui d'hérésie, commis en France. Son collègue dans le chapitre de Saint-Martin de Liège, Bernier de Nivelles, cité en même temps que lui, ou ne comparut pas ou fut acquitté; car nous le retrouvons dans divers actes postérieurs, et il légua en mourant, comme Siger de Courtrai, plusieurs livres au Collège de Sorbonne. Quant à Siger, nous avons déjà vu qu'on ne rencontre plus, sauf dans le poème de Durante, de trace de lui après 1277.

Il reste maintenant à expliquer comment Dante a pu placer dans le paradis, entre les plus illustres docteurs de l'Église, un homme suspect d'hérésie, et comment il a choisi, pour lui faire prononcer son panégyrique, ce saint Thomas que Siger avait jadis combattu, membre éminent de cet Ordre des dominicains qui paraît avoir sacrifié à sa vengeance l'allié de Guillaume de Saint-Amour. Dante pouvait fort bien ignorer les anciennes querelles de Thomas d'Aquin et de Siger, antérieures de cinquante ans à l'époque où il écrivait. Son information historique est, on le sait, très fragmentaire et souvent très inexacte, ce qui n'a rien d'étonnant quand on songe au peu de moyens qu'on avait alors de connaître les faits passés et même contemporains. Il dut savoir, au contraire, que Siger avait été l'ennemi des dominicains, et c'est sans doute précisément pour cela qu'il l'a fait glorifier par saint Thomas : il y a dans cette réhabilitation une sorte d'ironie terrible bien conforme au génie du poète. Il se plaît, dans toute cette admirable partie de la troisième *cantica* qui est consacrée aux Ordres de saint François et de saint Dominique, à les faire condamner par leurs propres maîtres, à opposer leurs vices, leur ambition, leur convoitise, leur esprit de domination, aux vertus de leurs fondateurs et des plus glorieux de leurs premiers membres. Avec quel dépit les dominicains contemporains de Dante, parmi lesquels se trouvaient sans doute quelques-uns de ceux qui avaient fait périr Siger, durent-ils lire les vers où saint Thomas proclamait sa sainteté et, disant qu'il avait trouvé la mort lente à venir, rappelait comme des titres de gloire ces vérités importunes qui avaient causé sa perte! C'est ce dépit dont Dante jouissait par avance en écrivant ses vers vengeurs et en osant les mettre dans la bouche de celui que les dominicains vénéraient entre tous et qu'ils allaient faire canoniser.

La question est plus délicate en ce qui concerne l'hérésie. Dante, quoi qu'on en ait pu dire, n'est nullement hérétique : l'unité de foi dans l'Église, l'unité de gouvernement dans l'État, tel est son double idéal. On chercherait en vain dans son œuvre une pensée qui ne fût pas conforme à la plus stricte orthodoxie. Il a rétracté solennellement dans le *Paradis* une proposition téméraire, d'ailleurs toute philosophique, qu'il avait émise dans l'*Enfer*. On ne voit pas qu'il défende nulle part, comme frappé d'une sentence injuste, un hérétique déclaré tel par l'Église. Mais rien ne prouve que Siger ait été condamné comme hérétique. Le supplice des hérétiques était le feu; Siger périt par le glaive. Il n'est même pas certain que son exécution ait été proprement juridique. Il fut, suivant toute apparence, victime de haines politiques plus que religieuses, et, si la citation de 1277, où il est prévenu d'hérésie, fut, comme il est probable, le point de départ de ses malheurs, il est possible qu'elle n'ait rien eu à faire avec sa mort; il est possible surtout que Dante l'ait ignorée. Il dut regarder Siger comme le martyr d'une cause qui avait ses plus ardentes sympathies, celle de l'opposition à l'envahissement du temporel par le pouvoir spirituel. C'est sans doute son attachement à cette cause qui a valu à Siger l'admiration de deux hommes aussi différents que Dante et Pierre Du Bois. On est surpris au premier abord de les trouver unis dans un même sentiment; on se l'explique en allant au fond des choses. Ce Philippe le Bel à qui Du Bois donnait ses conseils était l'objet de la haine la plus amère du poète gibelin; il travaillait cependant, avec ses légistes, à l'œuvre que Dante regardait comme salutaire et saine entre toutes, la séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel. C'était au profit de l'Empire que Dante voulait que l'œuvre s'accomplît, et il maudissait dans la maison de France l'obstacle à l'établissement de la *monarchie* qu'il rêvait. Mais, profondément divisés pour la partie positive de la tâche, les gibelins, comme Dante et les suppôts de Philippe comme Du Bois, étaient d'accord pour la partie négative : les uns et les autres voulaient avant tout détruire la puissance excessive que les papes s'étaient arrogée. C'est probablement sur ce sujet, celui qui allumait tant de flammes dans le cœur passionné de l'Alighieri, que Siger avait proclamé des vérités dangereuses pour qui osait les dire. Si ce fut Martin IV qui causa sa mort, Dante avait une raison de plus pour l'exalter : ce pape français, ami de la maison capétienne, promoteur ardent des prétentions du Saint-Siège à dominer le monde, devait lui être particulièrement odieux. Il l'a placé dans le

Purgatoire pour un délit fort éloigné de la politique, pour sa gourmandise, et il lui fait expier par le jeûne les anguilles de Bolsena qu'il noyait dans le grenache. Peut-être avait-il aussi à lui reprocher la mort de Siger, qui avait dû faire du bruit dans le milieu florentin, et que le traducteur de Jean de Meun, l'ami de Brunetto Latino, attribuait aux calomnies de Faux Semblant.

Ce docteur hardi et subtil, qui remplit de l'éclat de sa parole la rue où, du monde entier, on venait s'asseoir sur la paille des sombres auditoires pour entendre les maîtres de notre grande Université, aurait passé presque inaperçu pour la postérité, confondu dans la foule de ses collègues, à peine signalé à l'attention par le souvenir qu'en avait gardé Pierre Du Bois et le surnom de *Grand* que lui donnaient ses contemporains, si deux poètes italiens ne l'avaient glorifié comme un champion et un martyr de la vérité. Les vers de Durante ne l'auraient recommandé qu'aux érudits; les vers de cet autre Durante qu'on appelait Dante Alighieri feront toujours resplendir autour de son nom l'auréole dont le grand visionnaire l'a entouré. Toujours, en lisant ces strophes d'une beauté grande et sévère, à l'admiration pour le poète se mêlera, chez le lecteur digne de le comprendre, le sentiment d'une émotion profonde et d'une noble émulation à l'adresse du vieux maître parisien qui les a inspirées et qui a mérité le plus magnifique éloge auquel puisse prétendre un homme voué aux travaux de l'esprit : celui d'avoir aimé la vérité, de l'avoir prouvée et de l'avoir dite, sans s'inquiéter des colères qu'il pouvait soulever et des dangers qu'il pouvait courir.

LES RECIDIVISTES

Les Colonies pénitentiaires. — Conclusion

VII.

Il y a juste un siècle, en 1781, le problème de la criminalité se posait en Angleterre dans les mêmes termes où il se pose chez nous. Les prisons et les bagnes regorgeaient, le nombre des malfaiteurs croissait sans relâche; la justice, désarmée, ne faisait plus peur à personne; plus d'émigration en Amérique depuis la guerre d'Indépendance, plus de transportation; le courant refoulé du vice avait débordé (2). C'était, comme aujourd'hui, de ce côté-ci de la Manche, les classes laborieuses qui souffraient le plus du contact de tant de misérables. Le maraudage régnait dans les campagnes et le vagabondage s'étendait, comme une teigne, sur les grandes villes. Bientôt cette question sociale, grave entre toutes, rejeta au second plan toutes les questions politiques. Les centres manufacturiers s'agitèrent et les orateurs des *meetings* proposèrent, au milieu des acclamations, les plans les plus bizarres : il faut mettre tous les condamnés pour crime en rapport forcé avec les anthropophages, *il faut décimer les filles publiques*... Le gouvernement, justement alarmé, ouvrit une enquête. Qu'il fallût débarrasser la métropole de la horde toujours plus nombreuse des criminels de profession, cela ne faisait de doute pour personne. Mais où les envoyer? Puisque la transportation des *convicts* au Maryland avait été l'un des plus gros griefs de la Ligue d'indépendance, il fallait évidemment profiter de l'expérience et renoncer à envoyer des forçats dans un pays déjà civilisé, en Inde, au Canada. Quelqu'un parla alors de l'Australie et rappela les récits merveilleux de Cook. On fit mille objections. Cette île immense semblait, par excellence, le domaine d'une invincible barbarie. Les Hollandais, qui l'avaient découverte, l'avaient abandonnée, désespérés par cette masse informe de terre qui ne présente aucun golfe, d'où ne descend aucun grand fleuve et que défend, au nord, comme une muraille, la *grande barrière* de récifs que les madrépores ont élevée depuis cinquante siècles. La nature de ce continent mystérieux leur avait paru inaccessible au travail de l'homme et à la culture. A l'intérieur, rien qu'une vaste mer de sable brûlant. La Nouvelle-Galles du sud, malgré les rapports de Cook, n'était peut-être elle-même qu'un mirage. Toutes ces objections étaient formidables, mais enfin le danger social l'était plus encore. Le peuple le plus pratique que l'histoire ait jamais connu n'hésita pas longtemps devant l'aventureuse expérience qu'on lui proposait. Il décida courageusement de la tenter. Le 6 décembre 1786, un ordre du conseil nomma le capitaine de vaisseau Phillip gouverneur de la Nouvelle-Galles du sud, et le 13 mai 1787 onze navires, dont deux de la marine royale, le *Sirius* et le *Supply*, partirent pour l'Australie avec huit cents convicts, hommes, femmes et enfants, un peu de troupes, des vivres et des instruments. La traversée dura huit mois. On débarqua dans les sables de Botany-Bay, le 18 janvier 1788, et, six jours après, Phillip fondait Sydney.

Je ne puis rappeler ici que quelques traits de cette admirable histoire de la colonisation australienne.

Je dois seulement, pour l'enseignement que nous avons le devoir d'en tirer, insister sur deux caractères distinctifs de cette grande œuvre, l'une des plus belles de ce siècle. D'abord

---

1. [illegible]

2. [illegible] : *De la* [illegible] par [illegible], p. [illegible] M. de [illegible] M. [illegible] : [illegible] Londres, 1862-1863, [illegible] 20 juin et 11 [illegible] 1863, 23 and 1864. Londres. [illegible] *the directors of convict prisons*. Londres, 1876. *Papers relating to the imperial and colonial prison services*, [illegible] 1876, juin 1876. A *Summary of the criminal law*, by [illegible] Clark, Londres, 1884; *Hommes et institutions*, Melbourne, 1871; *On colonies*, par Merivale, Londres, 1860; *The official handbook of New Zealand*, par Julius Vogel, 1875, Londres; *the Imperial and Colonial constitution of the Britannic Empire*, par sir Edward Creasy, Londres, 1872. *Colonial Conventions*, par Arthur Mills, Londres, 1866; *Colonial Office List* (annuel), Londres.

le génie de résistance — maître des obstacles les plus rudes, malgré des difficultés sans nombre, malgré l'inexpérience, malgré les déclamations de la routine, la foi inébranlable dans l'avenir, dans la logique qui veut qu'une idée juste, habilement appliquée, finisse toujours par triompher. Ensuite, dès le lendemain du débarquement, la confiance hardie autant qu'habile dont les transportés furent l'objet; la conviction profonde que, le milieu changé, l'homme change; surtout, la magnifique volonté d'en refaire des hommes, des époux, des pères de famille, des citoyens. Tout le succès de la colonisation anglaise est là. Quand Phillip fonde Sydney, il n'est entouré que de gens de sac et de corde. Qu'élève-t-il d'abord? — Une citadelle? un gibet? — Non. Le signe vivant de la cité libre, une maison de justice. — Six mois plus tard, exaspérés par la maladie et par la famine, une partie des convicts se révolte et ravage les jeunes cultures : Phillip n'hésite pas. Contre les convicts rebelles, il arme les convicts fidèles, et ces bandits d'hier, étonnés et ravis de cette superbe preuve de confiance, forment aussitôt la meilleure des polices. Propriétaires, ils comprennent à quel point la propriété est chose respectable. Ayant quelque chose à conserver, les voilà conservateurs. Ils répriment l'insurrection avec vigueur. Phillip confie à l'un d'eux les insignes de *watchman*. — Dix ans plus tard, le colonel Macquarie poussera encore plus loin cette généreuse hardiesse. Il nommera à la dignité suprême de magistrat un libéré qui lui sera signalé pour sa bonne conduite. Il rachètera le péché originel par cette antithèse grandiose : l'homme jugé devenant juge (1).

Les premiers temps furent réellement affreux. Phillip avait commencé, très sagement, par s'occuper des cultures. « D'abord des abris, le strict nécessaire, puis le travail productif, le travail qui nourrit. Les récoltes payeront le reste. » Mais les récoltes furent brûlées dans ce pays dont le climat est sec comme celui du Sahara. Dans les années ordinaires, il n'y a guère plus d'un mois de pluie. Dans les années mauvaises, il tombe à peine quelques gouttes d'eau. A la fin du siècle dernier, la Nouvelle-Galles du Sud n'était qu'un vaste steppe de sable, coupé de quelques marais. Tous les fléaux s'abattirent sur la jeune colonie pénitentiaire. En 1799, les hommes moururent comme des mouches, 20 pour 100 de la population en vingt mois, et tout le reste, ravagé par le scorbut, passa par l'hôpital.

Les indigènes devinrent hostiles. Pour comble de malheur, la métropole semblait avoir oublié le commodore Phillip et sa petite troupe. Absorbée par le grand spectacle de notre révolution, elle n'envoya, pendant près de deux ans, aucun secours. Il fallut diminuer la ration, déjà fort maigre, insuffisante sous ce climat meurtrier, des soldats et des convicts. Ce fut une véritable famine. Comme les femmes, dans le premier convoi, avaient été en très petite minorité, la corruption devint épouvantable. Norfolk fut une seconde Sodome. — Cependant Phillip lutta avec une indomptable énergie.

Une science d'observation profonde dicta tous ses actes. Après avoir brisé les chaînes de tous ses convicts, après en avoir fait des hommes presque libres, il décréta le travail obligatoire. Il fournit lui-même les instruments de travail; puis, sous la surveillance rigoureuse des soldats, le défrichement général commença. Dès 1791, il y avait 460 ares de terre en pleine culture à Paramatta et 268 à Sydney. Dès que la terre commença à rendre, les convicts-colons devinrent impitoyables pour les maraudeurs. Ils montaient eux-mêmes la garde autour de leurs propriétés naissantes. « Il faut un peu de désordre pour faire aimer et honorer la police comme elle mériterait de l'être toujours chez les nations qui se disent policées. » L'Angleterre avait fini par se souvenir. Le 3 juin 1790, un premier bâtiment apporta des vivres frais et, en même temps, un convoi de femmes. On put alors nettoyer Norfolk. Puis, de nouveaux vaisseaux débarquèrent avec de nouveaux convicts et des colons libres attirés par le nombre de services et de fournitures qu'exige le voisinage de grands établissements publics. Phillip s'attache obstinément à en faire des cultivateurs, et aussitôt le système de l'*assignement* fut mis en vigueur.

Ce qui marque surtout la politique de colonisation de la race anglo-saxonne, c'est qu'elle ne prétend pas tout d'abord à un état de choses parfait. Elle se résigne à des difficultés, à des lenteurs, voire à des injustices, parce qu'elle a la conscience raisonnée que le bien doit s'acheter parfois au prix d'un peu de mal. Ainsi, malgré ces duretés, le système de l'*assignement* est encore la meilleure solution qu'on ait trouvée au problème de la colonisation pénitentiaire. Le transporté, presque libre, est attaché au sol par les liens de l'intérêt et par les profits de la propriété; mais il est encadré, serré, guidé, maintenu dans les rangs d'une société de colons tout à fait libres qui, tout en se servant de lui, ont pour mission de lui donner de bons exemples. Voilà la règle. Voici maintenant les procédés d'exécution. « Les déportés, dit Merivale (1), sont divisés en Australie et à Van-Diémen en deux classes principales. La première, de beaucoup la moins nombreuse, comprend ceux qui restent réunis dans les pénitentiaires et sont, pour la plupart, employés aux grands travaux publics de routes et de ports. On les utilise pour la confection de ces ouvrages indispensables aux colonies et qui constituent ce que l'on appelle *preparatory docks* ou simplement *the preparation*. Ils y rendent des services inappréciables. Les convicts de la seconde classe, les plus nombreux, sont *assignés* (2) ou livrés aux colons comme serviteurs astreints au travail, 26 000 sur 40 000 transportés en 1840, dont 8000 bergers. Le colon près duquel ces convicts sont assignés leur doit la nourriture, le vêtement, le coucher et les soins hygiéniques. Leur ration journalière est fixe. Tous les ans, les maîtres doivent adresser à l'autorité un rapport circonstancié sur le travail et la conduite des convicts à leur service. » On comprend, sans que j'insiste, tous les avantages d'un pareil système. Du reste, l'Angleterre, dès que le succès se dessina, travailla en grand. De 1787 à 1836, elle

(1) *Question des peines*, p. [illegible] et 74.

(1) [illegible]

(2) [illegible] Mac[illegible] [illegible] Macquarie.

transporta 102 957 convicts, et l'émigration libre, dans la même période, avant même la découverte des mines d'or, atteignit le chiffre de 60 000 (1).

Je dépasserais les bornes fort restreintes que j'ai dû me fixer si j'entrais dans tous les détails, presque tous remarquables, de ce système de colonisation. C'est dans les livres spéciaux qu'il faut les chercher pour les méditer à loisir, dans les ouvrages de Blosseville, de Leroy-Beaulieu, de Merivale. Mais ce qu'il importe de bien marquer, c'est qu'à peine appliqué dans toute sa rigoureuse logique, ce système donna des résultats merveilleux. — Quand je dis *à peine*, il faut bien s'entendre. C'est de quinze à vingt années de labeurs et d'efforts continus que je parle, grand espace de temps dans la vie d'un homme, mais période bien courte dans la vie d'une nation qui enfante un monde nouveau. Nous citons souvent, avec raison, le proverbe anglais : *Time is money*. Mais notre impatience fébrile oublie plus souvent encore que les auteurs de ce proverbe n'ont jamais reculé devant les dépenses les plus fortes de temps et d'argent. Les hommes de génie qui présidèrent aux premiers travaux de l'Australie, Phillip, Grose, Mac-Arthur, William Paterson, Hunter, King, Bligh, Macquerie, Darling, Bourke (tous militaires ou marins), ne l'oublièrent jamais. Leur patience fut à toute épreuve. Ils ne semèrent le bon grain qu'après avoir savamment défriché la rude terre qu'ils avaient conquise, et ils laissèrent le grain germer en paix, au contraire de certains enfants et de certains peuples qui déterrent les semences, à peine enfouies dans le sol, pour les voir pousser. — Mais, aussi la moisson fut superbe. En 1790, le premier planteur libéré (*settler*), James Ruse, avait déclaré à Phillip, au milieu d'ovations enthousiastes, qu'il n'avait plus besoin des secours de l'administration pour vivre. L'année d'après, un officier irlandais, Mac Arthur, avait eu l'idée d'envoyer à la jeune colonie un peu de bétail de choix pour la reproduction. Ce furent les heureux imitateurs de James Ruse qui fondèrent la grandeur agricole de l'Australie, et les moutons de Mac Arthur portaient réellement la toison d'or. Consultez les registres du *Colonial office*. En 1793, premier achat de grain colonial, 1200 boisseaux acquis par le gouvernement. En 1820, les convicts possèdent un capital commercial engagé de 150 000 livres sterling et leur production annuelle s'élève à 1 123 000 livres. En 1807, on exporte de Sydney 245 livres de laine mérinos. En 1820, on en exporte 100 000 livres; en 1830, 3 564 532, et environ 7 millions en 1840. En même temps, d'après Merivale, « l'Angleterre, en 1840, exportait pour la Nouvelle-Galles du Sud pour 1 176 000 livres sterling de marchandises, ce qui fait que chaque individu de cette colonie, qui comptait cent mille habitants, consommait en moyenne 11 livres sterling de marchandises anglaises, pendant que chaque habitant des États-Unis en consommait à peine pour 10 shellings, chaque Portugais pour 6, et chaque Allemand pour 5. Et notez, pour bien comprendre toute l'imposante beauté de ces résultats, que l'aridité de la terre australienne avait commencé par décourager ces mêmes Hollandais qui ont si merveilleusement colonisé le Cap, Java, Sumatra, Bornéo, la Guyane néerlandaise, Curaçao, les Moluques et les Célèbes.

Mais ce n'est là encore qu'une partie de l'œuvre des *convicts*, celle qui intéresse particulièrement l'économiste. Il faudrait raconter maintenant l'œuvre de civilisation proprement dite, l'œuvre de moralisation, cette terre, hier encore déserte, aujourd'hui couverte des villes les plus florissantes; cette tourbe de malfaiteurs devenue une société d'ouvriers et de pionniers, la ruche d'abeilles la plus active; « cette source impure transformée en un grand fleuve doué d'une admirable puissance de fécondation et qui, tout en retenant toujours une apparence un peu troublée, se purifie dans son cours en recevant des affluents limpides et bienfaisants ». Jamais l'influence des milieux n'a été plus sensible. Jamais le travail n'a opéré une plus noble rédemption. Les huit cents compagnons de Phillip étaient tous assassins, voleurs, faux monnayeurs, incendiaires. A Londres, à peine libérés, ils eussent fatalement recommencé la sinistre série de leurs exploits. Transportés en Australie, ils restèrent *huit années*, eux et leurs nouveaux compagnons, au nombre de *quatre mille* (1), sans commettre un meurtre. Le premier assassinat est de 1797. Quelques années plus tard, un gouverneur de l'Australie occidentale écrit au ministre des colonies : « Il y a maintenant 3000 convicts libérés qui sont dispersés à travers ma province, et j'affirme que la vie et la propriété sont aussi bien assurées ici que dans toute autre partie de l'empire britannique. » En 1815, sur quarante mille habitants que compte l'Australie, plus de vingt mille sont d'anciens convicts dont les deux tiers se distinguent par la meilleure conduite. L'autre tiers, qui est resté rebelle à toute tentative de moralisation, est placé sous la plus étroite surveillance. Partout on a construit des écoles, des maisons de refuge pour les orphelines et filles pauvres (2); dès 1802, le quart du revenu total de la colonie est consacré à l'*instruction publique*. Ce sont les libérés qui réclament les premiers la construction d'une prison. La police est faite à merveille. La répression est très sévère, et, parmi les juges, les anciens condamnés sont toujours les moins enclins à l'indulgence. La plus généreuse hardiesse anime ce nouveau monde. C'est la banque de Sydney, fondée par Macquarie, qui inaugura l'émission des petites coupures. L'assiette de l'impôt est fixée avec une parfaite équité. Bientôt ces malfaiteurs, redevenus des hommes, deviennent des citoyens. Ils fondent des journaux, organisent de fortes municipalités, préparent l'avènement du régime parlementaire. Que dirai-je? Ils se sont si bien réhabilités, et si vite, qu'en moins d'un demi-siècle ils vont croire nécessaire de prendre à leur compte tous les sots préjugés des *honnêtes gens*. Demain (1840), les petits-fils des premiers convicts oublieront et renieront leur origine... Certes, je ne les blâme pas d'avoir, à une certaine heure, refusé de recevoir plus longtemps les vaisseaux qui amenaient

1. Jusqu'à 1825, 2 976, de 1825 à 1829, 5 175; de 1829 à 1834, 5 327. — Le [illegible] 1425.

1. Exactement, au 1er septembre 1796, 399.

2. A Sydney, dès 1800.

de nouveaux transportés, d'avoir suivi l'exemple de l'Amérique, d'avoir menacé d'une révolte (1) la métropole qui s'obstinait à vouloir pratiquer l'*assignement* dans une colonie peuplée et prospère. Il faut admettre en effet que le temps a marqué une limite aux institutions les meilleures et qu'on n'a le droit, suivant l'expression de Franklin (2), d'envoyer les serpents à sonnettes que dans des pays à demi sauvages. Mais n'eût-on pas aimé que les riches et puissants colons de l'Australie se montrassent fiers de leurs ancêtres et qu'ils fissent figurer avec orgueil sur leurs jeunes blasons les fers et la casaque rouge des premiers transportés? J'ose croire qu'il est aussi beau de porter le nom de James Ruse que celui de Robert Carr, duc de Somerset, ou de Villers, duc de Buckingham.

Ce que l'Angleterre a fait en Australie, pourquoi la France ne le ferait-elle pas, à son tour, dans ses colonies d'outre-mer? — Ce ne sont pas les terres en friche qui nous manquent dans toutes les parties du globe. Et les bras ne nous manquent pas non plus. On sait, hélas! quel est le nombre effrayant des misérables qui sont de trop dans notre vieille société.

Oh! nous savons aussi quelles sont toutes les objections de la routine et de la mauvaise foi! Ce sont les mêmes que l'Angleterre a entendues en 1781. Ce sont les mêmes qu'elle a si justement dédaignées.

Quelle que soit l'œuvre de progrès qui soit en cause, est-ce que ce n'est pas toujours, éternellement, la même lutte de l'ignorance insolente contre la science, de la médiocrité envieuse contre le bon sens, de la crainte des grands desseins contre la raison?

Qui finit toujours par triompher? — La raison, la justice. Mais la médiocrité et l'envie ne sont jamais tout à fait vaincues. Ne réussissent-elles pas toujours à retarder l'heure du progrès? Et n'est-ce pas là ce qu'elles désirent?

« La dépense sera énorme... Le Français n'est pas colonisateur,.. Nos possessions d'outre-mer ne valent pas celles de la Grande-Bretagne... Un arbre pourri ne saurait donner de bons fruits. »

Voilà ce qu'on objecte depuis vingt ans aux avocats de la colonisation pénale.

La dépense sera forte... Certes! Est-ce que la transportation n'a pas coûté à l'Angleterre quelques centaines de millions? Mais, pour répondre d'abord à ceux qui n'en sont plus à croire qu'un pays s'enrichit de tout ce que son gouvernement ne dépense pas, est-ce que ces millions dépensés par l'Angleterre n'ont pas créé des établissements qui valent des milliards? Est-ce que toute transportation n'économise pas des crimes? Est-ce que toute colonisation n'ouvre pas aux produits nationaux des débouchés nouveaux? — Pour répondre maintenant aux autres, à ceux qui comptent encore dans l'arithmétique politique comme sur un livre de cuisine : Que serait-ce enfin si, tout compte fait, un transporté coûtait moins cher qu'un prisonnier? Tel a été le cas en Angleterre. D'après lord John Russell (1), la dépense nette pour l'entretien d'un prisonnier à Milbank-Penitentiary était de 24 livres 6 shellings 6 deniers par année, tandis que la dépense annuelle d'un transporté ne dépassait pas 14 livres, et celle d'un *assigné* ne montait qu'à 4 livres sterling. Pourquoi, en France, n'en serait-il pas de même? Aujourd'hui, dit-on, un transporté coûte, la première année, 2 fr. 7394 (2) par jour, et 1 fr. 0451 (3) les suivantes, tandis que le détenu des maisons centrales ne coûte par jour que 0 fr. 55892, et celui des prisons départementales 0 fr. 8747. Mais, outre que cette différence même est fort minime, il faut remarquer : d'abord, en ce qui concerne les prisons départementales ou centrales, que ces chiffres dont on s'appuie ne représentent que les dépenses *d'entretien* des prisons elles-mêmes — ce sont les entrepreneurs du travail des détenus qui pourvoient à l'entretien du *matériel* des prisons et à celui des prisonniers (nourriture, coucher, vêtements, frais d'infirmerie), et cette seule constatation suffit à montrer que, même dans l'état actuel des choses, un prisonnier ne coûte pas moins cher qu'un transporté; — ensuite, que le travail des transportés d'aujourd'hui est presque improductif. Pourquoi? Parce que ces transportés sont tous des condamnés aux travaux forcés, c'est-à-dire le rebut, la lie de la criminalité. La théorie anglaise est celle-ci : un forçat coûte plus cher qu'un prisonnier, mais un prisonnier coûte plus cher qu'un assigné. Or n'est-ce pas les *assignés* que nous avons en vue?

Le Français n'est pas colonisateur... J'ignore quel est le premier qui a lancé cet aphorisme. Mais, à coup sûr, ce n'était point un Anglais. Car elle sait trop bien, cette sage et pratique Angleterre, combien le génie français a semé de colonies dans les deux mondes; elle en a trop richement profité. Qui donc a colonisé l'Inde? et l'Ile-de-France? et le Canada? Comme les abeilles et les brebis de Virgile, n'est-ce pas cette France qui travaille incessamment — pour les autres? Car savoir coloniser et savoir conserver ses colonies sont deux choses fort différentes. Nous avons su fonder des établissements, nos gouvernants n'ont pas su les garder. Si nous sommes le peuple qui a produit Jacques Cartier et Dupleix, hélas! nous sommes celui qui a subi Louis XV et la

1 « En 1861, [illegible] Sa très gracieuse Majesté la reine [illegible] les colonies de l'Australie du Sud peuvent tout à fait [illegible] plus audacieuse et l'on y voit [illegible] de personnes unies d'Amérique [illegible] dépendance. » L'*Antitransportation League* [illegible] ment de révolte. Charles Darling, gouverneur de l'Australie, demanda [illegible] pour le cas où des convicts [illegible]. Le 10 janvier 1868, le *Hougoumont* [illegible] le dernier convoi de convicts.

(2) « Qu'aient l'Europe, demandait Franklin, [illegible] nos serpents à sonnettes? »

1 Chambre des communes, [illegible] 1847.

2 Les frais [illegible] 900 [illegible] à 900 [illegible] Nouvelle-Calédonie. [illegible] 2 fr. 7394 [illegible] Nouvelle-Calédonie.

(3) L'entretien annuel d'un condamné, c'est-à-dire la nourriture et le vêtement, coûte, à la Guyane, 448 francs, et à la Nouvelle-Calédonie, 381.

Pompadour. On peut même dire que de la race latine et de la race anglo-saxonne, c'est la première dont le génie colonial est réellement le plus fécond. Qu'a fait l'Angleterre en Inde? Elle s'y est assise, elle l'a conquise. Elle n'a guère, par elle-même, fondé qu'une seule colonie, et celle-là, une colonie pénitentiaire, l'Australie. Notre œuvre à nous est bien autrement créatrice, et les territoires choisis par nous l'avaient été avec un coup d'œil si sûr, dans des conditions de prospérité si heureuses, que dès la première heure ils éveillaient les convoitises de nos rivaux. Certes, nous nous déplaçons difficilement, nous émigrons avec peine, la douce terre de France retient ses fils par des liens si étroits qu'il faut souffrir longtemps avant de se résoudre à les briser. Mais aussi, quand ils les dénouent, c'est une nouvelle France, quelle que soit la rive lointaine où ils abordent, qu'ils font naître sous un autre ciel. Est-ce que le Canada n'est pas resté, après un siècle de séparation, une France d'Amérique? Est-ce que l'Algérie n'est pas devenue, après un demi-siècle, une France africaine? La vérité *vraie*, c'est, quoi qu'on ait pu dire, que nous ne sommes pas un peuple conquérant. Nos conquêtes les plus brillantes ont toujours été éphémères. Au contraire des Anglais, des Allemands et des Slaves, jamais nous n'avons su asservir pour longtemps des peuples étrangers. Mais colonisateurs, nous le sommes quand nous nous décidons à nous expatrier; nous le sommes dans le sens le plus élevé et le plus généreux du mot, comme jadis les Phéniciens et les Grecs. Et ce génie colonial, chez qui existe-t-il plus puissamment, parmi nous comme parmi tous les peuples depuis la plus vieille antiquité, que chez les pauvres, les déclassés, les malheureux qui ne trouvent plus, sur un sol devenu trop étroit, leur place au soleil? Ce ne sont jamais les heureux du monde qui s'expatrient. Cicéron disait déjà que les colonies ont pour principal objet de recevoir le trop-plein de la métropole, *exhaurire sentinam urbis*. On l'a trop oublié depuis cinquante ans. Interrogez seulement sur ce point quelque gardien de prison ou de dépôt. Tous, ils vous diront que parmi ces hommes que la police ramasse incessamment pour vagabondage, pour mendicité et pour vol, neuf sur dix sont effroyablement las de l'affreuse existence que leur ont faite la misère et le vice devenus fatalité. Pervertis seulement à demi, presque toujours, à de certains instants, au lendemain de leur capture, après une nuit d'insomnie, il leur vient ce que Catherine appelait « des hoquets de repentir ». Alors, se faisant honte à eux-mêmes, confus de leur propre infamie, épouvantés par la perspective de l'avenir sinistre qui s'ouvre béant devant eux et où les pousse une force terrible, ils ne demandent qu'à mettre l'Océan entre eux et la scène de leurs fautes. A ces heures où une grâce dernière paraît descendre sur eux, ils accepteraient avec joie l'amnistie du pardon au prix d'une expatriation consentie. Qu'a-t-on fait jusqu'à présent de ces heures précieuses? On les a laissé couler. On a replongé ces malheureux dans leur boue. On les y a abandonnés jusqu'au jour où ils ne sont plus bons qu'à moisir dans un bagne ou dans un dépôt de mendiants. Ce sont ces heures d'un repentir trop court que l'on doit désormais saisir au vol.

Nos colonies d'outre-mer ne valent pas l'Australie... Non, du moins aujourd'hui, malgré les horizons entrevus de ces magnifiques terres qui sont l'Afrique centrale et l'Indo-Chine. Mais j'ai dit ce qu'était l'Australie quand le commodore Phillip y débarqua : une terre dont les Hollandais n'avaient pas voulu. Mais, en somme, de quoi s'agit-il à cette heure? De débarrasser la mère-patrie de ses éléments les plus dangereux, de faire concourir le travail des transportés à une œuvre sérieuse de colonisation. Nos colonies d'outre-mer suffisent et suffiront d'ici à un demi-siècle. Nous avons la Nouvelle-Calédonie, l'archipel Gambier, la vallée du Maroni à la Guyane. Car c'est à tort qu'on a parlé de l'Algérie. D'abord, parce qu'elle est trop près et que l'évasion y est trop facile. Ensuite et surtout, parce que l'Algérie n'est plus, à proprement parler, une colonie. Elle est, au sud de la Méditerranée, la continuation de la France. Elle a atteint ce degré de culture qui ne permet plus de tenter impunément le mélange des travailleurs libres et des travailleurs condamnés (1). Il est déjà trop tard pour qu'on puisse, avec quelque profit, y appeler les déclassés et les réfractaires de nos villes. La terre y a ses propriétaires, la société y est organisée, et dans cette société on trouverait les mêmes susceptibilités, la même répugnance, les mêmes préjugés contre les condamnés que dans la mère-patrie (2). Mais il n'en est pas de même à la Nouvelle-Calédonie, au Gambier, au Maroni. Ce sont des terres nouvelles, *par excellence* des terres de colonisation pénale. Elles sont très lointaines. Le sol n'en appartient qu'à l'État. La société n'y est pas organisée. Les espaces en sont vastes, le climat suffisamment salubre. A la Nouvelle-Calédonie, l'année n'est qu'un long printemps, la température descend rarement au-dessous de 14 degrés et s'élève rarement au-dessus de 25, ce qui n'est point le cas en Australie et à la Nouvelle-Zélande; on y a vu des troupes séjourner six mois sous la tente sans qu'une maladie se déclarât parmi les hommes; en 1877, la mortalité y était de 2,76 pour 100, elle a été de 3,53 l'année précédente; la moyenne des jours de maladie était de 2,46 (3). Même climat à l'archipel Gambier. A la Guyane, cette terre si calomniée, dans une année mauvaise, 1877, la proportion des malades est de 7,60 pour 100 et celle des décès de 6,90. Dans les années ordinaires, 1863 et 1864, la mortalité est de 5,70 pour 100 et de 4. Au Maroni (établissements de Saint-Laurent, de Saint-Maurice, de Sainte-Anne et de Saint-Pierre), dans les années correspondantes, elle est de 2,40 et de 2,30 (4); et cependant, en France, dans les mêmes années, elle était, dans les maisons centrales, de 5,59 et de 5,43; parmi les réclusionnaires, de 6,62 et de 5,59; parmi les condamnés aux fers, de 8,69 et de

1. [illegible] plus haut qu'en 1864, l'Angleterre [illegible] [illegible] d'une [illegible] contre [illegible] [illegible] et quel. transport des [illegible] dans les provinces [illegible] en 1774. [illegible]

(2) *Enquête parlementaire*, t. Ier, p. 181.

3. *Notice sur la transportation pour l'année 1877*. — Paris, 1880, p. 19.

4. *Ibid.* pour 1865, p. 24 et 25.

7,40; au pénitencier de Beaulieu, de 12,09; à Casabianca, en Corse, de 20,87 (1).

La terre de ces colonies est pleine de promesses. A la Guyane, où le travail de la race blanche est difficile, mais où les Arabes et les noirs résistent vigoureusement à l'anémie, les condamnés aux travaux forcés, les plus rebelles des transportés, ont déjà obtenu des résultats importants. L'exploitation des poudres d'or donne annuellement pour plus de 2 millions de produits (2). L'élevage du bétail, à Kourou, est florissant (3). L'usine de Saint-Maurice a transformé 5,888,159 kilogrammes de canne en sucre et en tafia (4). Au Maroni, la concession de Saint-Laurent présentait, en décembre 1877, pour 384,500 francs de valeurs, et celle de Saint-Maurice s'élevait à 622,850 (5). Le total des produits agricoles consommables dépassait 400,000 francs (6).

Mais c'est vers la Nouvelle-Calédonie qu'il faut surtout tourner les yeux. Certes, cette île n'est pas la terre promise. Le fût-elle d'ailleurs, elle serait une mauvaise terre pénale. Il serait chimérique de rêver pour elle le resplendissant venira de son énorme voisine. Il serait coupable de la célébrer comme une Icarie. Mais, telle qu'elle est, elle peut marquer une belle page dans notre histoire, et elle le doit. Il est impossible d'étudier de près les tableaux statistiques qui la concernent, les rapports du ministère de la marine, les récits des voyageurs, les nombreux documents publiés par les comités d'enquêtes agricoles et minières de Nouméa, sans en garder la vive conviction que cette île renferme tous les éléments qui font les colonies riches et prospères. Notre drapeau ne flotte à la Nouvelle-Calédonie que depuis trente ans, et nous n'y comptons aujourd'hui que deux cents libérés. Nous n'y avons jamais envoyé que les plus médiocres des travailleurs, de vieux criminels et des condamnés politiques. Et cependant cette terre est si bonne et si généreuse, sa position au milieu de l'Océan est si heureuse, son climat est si favorable, que les premiers résultats acquis permettent les plus belles espérances. Il y a là près de deux millions d'hectares de sol arable (7), de même nature qu'en Australie et où l'élevage du bétail peut donner les mêmes résultats (8). Les produits déjà obtenus sont d'une admirable qualité. A Kanala (9), on comptait, il y a cinq ans, quatorze mille pieds de caféiers. Le riz, le tabac, la vanille, le coton, le ricin, le maïs, les légumes d'Europe y venaient à merveille. A Bouraïl, les pâturages sont plus gras encore et les récoltes plus drues (1) : près de trois cents hectares plantés des plus belles cannes à sucre (2). La vigne y donne le plus délicieux raisin (3); et c'est à peine si l'on a gratté le sol. Mais le sous-sol est plus riche encore, une vaste couche d'or, de cuivre et de nickel (4). Ce nickel est le meilleur qui soit au monde, absolument exempt d'arsenic, malléable, et du travail le plus facile. En quatorze mois, quelques centaines de mineurs en avaient extrait plus de deux mille tonnes; on pourrait en extraire cinq cents tonnes par mois (5). Le cuivre d'Ouaïla (6) est le plus pur de tous les cuivres connus. Ainsi le témoignage des juges compétents est unanime sur cette île. On ne connaît pas de nature plus souple ni plus variée. En d'autres temps, les colons libres y fussent accourus en masse pour chercher fortune. Demain, si nous trouvons pour la diriger un Phillip ou un Macquarie, on peut éclipser sans peine la Nouvelle-Zélande, et la réhabilitation morale, pour les hommes de bonne volonté, n'y sera que le premier chapitre d'une belle œuvre de colonisation.

J'arrive à la dernière des objections qu'on nous adresse. On nous dit : [illegible]; et, sur cette belle métaphore, on traite de rêveurs tous les légistes qui se sont faits les avocats obstinés de la colonisation pénale. Il y a encore des gens, à l'heure présente, pour qui Melbourne et Sydney ne sont que des repaires de bandits. Il y a encore des Bennets pour traiter Phillip et Macquarie d'idéologues.

Laissons là les métaphores et allons au fond des choses : que le monde moral, tout comme le monde physique, ait ses incurables, cela est certain. Nous n'avons jamais soutenu le contraire. Nous avons toujours affirmé que, dans une œuvre sérieuse de réforme pénale, il ne faut pas compter sur ces incurables, qu'il faut seulement faire en sorte qu'ils ne comptent plus dans la société. Notre thèse est tout juste à l'opposé de celle qu'on nous prête. Elle consiste à prendre le coupable, avant l'heure fatale où sa maladie est devenue sans remède, pour chercher, tout en délivrant la société qu'il offense, à le guérir par un travail qui contribue à la prospérité de la patrie.

C'est ce qu'avaient voulu les auteurs du Code de 1791. C'est ce qui a été réalisé par les auteurs du fameux bill de 1847, la loi pénale la plus parfaite qui soit au monde, parce qu'elle a le mieux compris, selon la belle formule de William Blackstone, que « la réformation de l'homme ne sera jamais le résultat d'un procédé mécanique. »

Le nœud de la question est là : dans la masse des coupables récidivistes, distinguer les incurables, ceux dont la

(1) [illegible] 1865, p. 23.

(2) [illegible] t. I[illegible], p. 157. [illegible]

(3) [illegible]

(4) [illegible], p. 5.

(5) [illegible], p. 15.

(6) [illegible]

(7) [illegible]

(8) [illegible]

(9) [illegible] en 1876, à 6 737 [illegible]

(10) [illegible] p. 258.

(1) [illegible]

(2) [illegible]

(3) [illegible]

(4) [illegible]

(5) [illegible]

(6) *Ibid.*, p. 274.

société cherche à se débarrasser; des autres, des simples malades qu'elle a le devoir de guérir.

Je vais chercher à établir cette distinction. C'est elle, au surplus, qui permettra naturellement de régler les diverses conditions de la colonisation pénale.

D'abord, il faut classer à part les récidivistes condamnés aux travaux forcés, la loi du 30 mai 1854 suffisant contre eux. Leur peine, d'après cette loi, comprend deux parties. Dans la première, les condamnés sont employés aux travaux les plus pénibles de la colonisation et à tous autres travaux d'utilité publique (article 2). Dans la deuxième, les condamnés des deux sexes qui se sont rendus dignes d'indulgence par leur bonne conduite, leur travail et leur repentir, peuvent obtenir d'abord l'autorisation de travailler soit pour les habitants de la colonie, soit pour les administrations locales; puis, une concession de terrain qui pourra devenir définitive après la libération et la faculté de la cultiver pour leur propre compte (article 11). C'est la relégation proprement dite. — Toutes ces dispositions sont irréprochables : la peine n'y est pas un but, mais un moyen. La sélection des libérés repentants y est préparée par les mesures les plus sagaces et les plus pratiques. Le triage y est assuré d'une main savante entre le grain pourri et le grain qui, dans une bonne terre, peut encore fructifier. Cette loi du 30 mai ne présente qu'un défaut, qui est de ne point astreindre à une résidence perpétuelle dans la colonie les individus condamnés à moins de huit années de travaux forcés (1).

En effet, toute *relégation* doit être perpétuelle, à moins de l'intervention souveraine de la grâce (2). Du moment qu'un individu est reconnu dangereux pour la société, la logique veut qu'il en soit écarté à jamais. Si l'on veut donner à ce malheureux une chance sérieuse de se créer une vie nouvelle, l'expérience enseigne qu'il faut commencer par tuer en lui l'esprit de retour. Rien n'est plus barbare que de permettre à certains condamnés de rentrer dans la métropole; car renvoyer un forçat en France, c'est, neuf fois sur dix, décréter sa rechute morale, plus une demi-douzaine de vols, de viols et d'assassinats (3) : dans le court espace de deux ans, par le seul fait des libérés de la transportation, *neuf cent soixante-douze crimes et délits.* — Rien n'est plus stérile, d'autre part, que la résidence temporaire des transportés libérés. Ils résistent avec une obstination invincible à toute idée de colonisation. Ils construisent un *carbet* ou cabane, donnent le moins de travail possible en échange des vivres et du salaire que l'administration leur accorde, et attendent, dans la fainéantise, ou l'occasion de s'évader ou le jour du rapatriement. « Quelque longue que doive être l'attente, leurs yeux ne quittent pas le point où l'on doit s'embarquer. La colonisation pénale n'a rien à espérer d'eux (1). » Ils ne sont pour elle qu'une lourde charge.

J'arrive aux récidivistes condamnés à une détention de longue durée, soit à un emprisonnement supérieur à cinq ans, soit à la réclusion. C'est parmi eux que la sélection est la plus difficile. En principe, d'après le Code pénal de 1791, ces hommes doivent subir d'abord la peine ordinaire du crime ou du délit qu'ils ont commis en récidive. La relégation ne commence qu'après, toute semblable dans son mode d'application à celle qui, dans la loi de 1854 (2), suit l'exécution de la peine même des travaux forcés. Cette conception est-elle, dans toutes ses parties, conforme aux principes de la science actuelle? Est-elle suffisamment humaine? Je ne le pense pas. Dans la peine principale, la loi de 1791 me semble trop rigoureuse pour ceux des condamnés qui se repentent. Dans la peine accessoire, elle me paraît insuffisante contre les récidivistes qui restent réfractaires. Je trouve bien plus équitable et plus rationnelle la loi anglaise (3), qui ne frappe ces mêmes coupables que d'une seule peine, mais d'une peine essentiellement transformable, réclusion cellulaire qui se résout d'elle-même, par le seul fait de la conduite du détenu en relégation pénitentiaire. Dans le *bill* de 1847, comme dans le Code de 1791, la transportation de ces malfaiteurs reste une peine accessoire. Mais elle ne commence pas forcément à l'heure marquée par le jugement pour l'expiration de la la peine principale. Son point de départ doit être mobile. Une peine est bonne quand elle comprend deux parties étroitement enchaînées l'une à l'autre : la première où domine l'élément répressif, la seconde où est l'élément réformateur. La relégation n'est-elle pas de toute évidence, dans la peine perpétuelle des récidivistes, la période de transformation? Ne faut-il pas que cette période puisse commencer, plus ou moins tôt, mais dès que la répression est jugée suffisante? En tout état, il faut le moins de prison possible. Subie en cellule, elle est terrible. Subie en commun, elle pourrit tout ce qui peut encore être sauvé. Donc, l'emprisonnement doit être toujours cellulaire, mais il doit avoir pour limite extrême deux années. — « Quand un homme a vécu deux ans en face de sa propre pensée, en contact avec d'honnêtes gens, encouragé au bien par les conseils d'un directeur, par les exhortations de l'aumônier, par les promesses et les bienfaits des sociétés de patronage, il est inutile de prolonger

1) Article 6. — Tout individu condamné à moins de huit années de travaux forcés sera tenu, à l'expiration de sa peine, de résider dans la colonie pendant un temps égal à la durée de sa condamnation. — Si la peine est de huit années, il sera tenu d'y résider toute sa vie.

2) Voy. mon article du 22 octobre dont je suis obligé, et comme pas faut, de répéter textuellement quelques phrases.

(3) La cour d'appel de Rennes (t. V, p. 218) rappelle dans ses observations l'histoire d'un nommé Lhospitalier, repris de justice, condamné à cinq ans de travaux forcés, qui, rentré en France au mois de décembre 1870 après avoir subi sa peine à Cayenne, commit, à peine débarqué, plusieurs vols, un viol, [illegible] à trois ans de la prison et un assassinat. Il fut [illegible] à Saint-Nazaire en 1871. Ce forçat, s'il avait été gardé à la Guyane, serait peut-être [illegible] un des honnêtes ouvriers du Maroc. En tout cas, Saint-Nazaire eut [illegible] fille de [illegible] (En 1878 (*Compte général*, p. 117, 119 et 124), [illegible] les agents de la prévôté avait le travaux forcés et [illegible] en 1878. (*Compte général*, p. 123, 130 et 131.)

1) *Notice* sur la transportation à la Guyane française et à la Nouvelle-Calédonie, publiée par le ministère de la marine (1867), p. 32.

(2) Article 11.

(3) Bill de 1847.

l'épreuve (1) », sauf dans le cas où la détention cellulaire constitue un châtiment particulier (2). Si le repentir ne l'a pas touché après une telle épreuve, on peut à la rigueur le jeter dans la fosse des prisons communes jusqu'à l'expiration de la peine principale, cela ne fera après tout que de la corruption avec de la corruption ; et là, le soumettre à de très rudes fatigues, ne lui donner du travail qu'à la tâche, ne lui fournir de nourriture qu'à raison de la tâche accomplie. Puis, après la peine principale, départ pour les colonies et là encore, servitude pénale, d'une durée moyenne de cinq ans, après quoi, libération provisoire dans les conditions de la relégation, si le condamné réunit le nombre de bons points déterminés. Sinon, continuation de la servitude pénale.

Je suppose maintenant que ce repentir soit venu au condamné récidiviste pendant sa *probation* de deux ans, que l'épreuve de la cellule ait réussi, que la conscience se soit réveillée dans cette âme coupable et que la volonté apparaisse chez lui de remonter du fond de l'abîme où il est tombé. Alors il faut aussitôt entr'ouvrir pour lui la porte de la prison. D'abord, par une bonne conduite persistante, par une ardeur au travail sincère et continue, il pourra retrancher des heures, puis des jours, peut-être même des mois, de cette lourde dette de l'incarcération individuelle. Comme en Angleterre, « le prisonnier tiendra dans sa main la clef de sa cellule ». Puis, cette épreuve terminée, il sera transporté à la Nouvelle-Calédonie où commence son second stage. Il faudra lui appliquer successivement l'article 11 de la loi du 30 mai, l'article 12 avec le *ticket of leave* et l'article 13 (3). Ouvrier d'atelier public ou apprenti colon, il sera encore un prisonnier, « mais un prisonnier en état de devenir un homme libre et utile. »

Restent enfin, dans cette masse de coupables, ceux pour qui la relégation dans une colonie pénitentiaire a été spécialement imaginée, les récidivistes de délit à délit, les délinquants d'habitude, les vagabonds de profession. Il est évidemment superflu de faire subir à ces hommes la peine ordinaire de leur dernier délit. Est-ce ce dernier délit que la loi veut frapper? J'ai montré assez longuement que non. C'est leur habitude du vice, leur rébellion opiniâtre contre la société. Donc il faut les transférer sans tarder dans la colonie pénitentiaire, leur appliquer aussitôt les règles de la relégation pénale, les articles 11 et 13 de la loi de 1854.

Ainsi, la relégation pénale commence plus ou moins tôt, suivant la gravité du dernier délit commis par le récidiviste, tout de suite pour les vagabonds et voleurs *d'accoutumance*, après deux ans de cellule pour les criminels repentants, après l'expiration de leur peine principale pour les condamnés aux travaux forcés. Et cette relégation serait réglée par les dispositions générales de *l'assignement* anglais et par celles que la loi de 1854 a établies pour les transportés repentants. J'ai exposé les unes et les autres. Il n'y a pas tant lieu d'innover que de développer et d'imiter avec intelligence, que d'étudier les grands exemples laissés en Australie par Phillip et Macquarie pour tirer un égal profit des inspirations que le génie leur a dictées et des fautes que l'inexpérience leur a fait commettre. De tous ces grands problèmes, l'attachement des transportés au sol nouveau, l'établissement des cultures et des travaux miniers, les associations entre condamnés et colons libres, la constitution de la famille dans la colonie pénale, la réhabilitation civique des assignés, ce sont eux qui ont trouvé les solutions les plus exactes. Comprenant qu'il fallait avant tout faire entrer dans le cerveau des transportés l'idée et l'amour de la colonisation, c'est Phillip qui a posé ce principe qu'il faut commencer par s'attaquer à l'esprit de retour. Il faut le tuer à tout prix, disait-il, d'abord, en établissant d'une manière formelle que la transportation, à moins de l'intervention souveraine de la grâce, est une peine perpétuelle; ensuite, en réprimant toute tentative d'évasion par les châtiments les plus sévères, la reprise des concessions provisoires, l'emprisonnement cellulaire, les travaux forcés dans toute leur rigueur. De même, les rechutes morales qui se produisent dans la colonie doivent être l'objet des peines les plus rudes, soit que le repentir montré dans la métropole n'ait été qu'hypocrisie et mensonge, soit que le fameux « démon de la perversité » ait réellement repris le dessus. Ainsi, les convicts anglais résidant à Sydney qui refusaient de travailler étaient envoyés par punition à Paramatta. S'ils persistaient, on les dirigeait de là sur Georges-River et, en cas de non amendement, de Georges-River sur Windsor. Après quoi, si la révolte continuait, on leur mettait un collier de fer au cou et on les descendait dans les mines de Coal River (1). — Mais en revanche, quand la conduite des transportés est régulièrement bonne, chaque effort vers le bien doit être aussitôt assuré de sa récompense. Ces hommes à qui l'on fait recommencer une existence nouvelle doivent être menés comme des enfants. La plus stricte équité est nécessaire. Il faut être aussi indulgent pour les fautes légères qu'impitoyable pour les fautes graves. Aux vertus que certains légistes ont exigées des forçats, combien de légistes seraient de bons transportés ?

Surtout qu'on s'efforce d'en refaire des hommes, des époux, des pères de famille ! Quand ils sont mariés, il faut que l'État et les communes se cotisent pour payer le voyage de leurs femmes et de leurs enfants à la colonie. Un transporté qui a rallumé le foyer éteint est un homme plus qu'à demi sauvé. Quand ils sont célibataires, il faut encourager par tous les moyens l'union régulière de condamnés à condamnées frappés de la même peine. La famille étant l'école de la société, c'est par la formation de nouvelles familles qu'il faut prépa-

1. [illegible]
2. [illegible]
[illegible]
[illegible] 12. — [illegible] — Il [illegible] ou disposer de tout ou partie de ses biens.
[illegible] 13. — [illegible] rains pourront être faites aux individus qui ont subi leur peine et [illegible]

1. [illegible]

rer la formation de sociétés nouvelles. Les enfants qui naîtront de ces unions devront être, de la part de l'État, l'objet d'une sollicitude particulière. Nulle part les bienfaits de l'instruction obligatoire ne se feront plus puissamment sentir. « Ce seront les enfants de misérables expatriés, disait Mirabeau, qui, oubliant les vices ou les préjugés de leurs parents, produiront une génération de bons citoyens et ce sera assez pour dédommager l'Etat. » — Il faut encore que la colonie se couvre de comités de patronage ; que ces comités, prudemment dirigés par l'Etat, fournissent aux récidivistes libérés et à leurs familles des instruments de première installation, des fonds de commerce, qu'ils bâtissent des usines et des manufactures, qu'ils aient toute facilité pour entreprendre partout de grandes exploitations agricoles, forestières et minières. Les transportés récidivistes, surtout dans les premières années qui suivront la promulgation de la loi, seront très nombreux (1). Or à toute armée il faut des cadres, et les cadres de l'émigration coloniale ne peuvent être créés que par l'émigration libre, par les sociétés coloniales de patronage. Au bout de quelques années, les places devenues vides dans les cadres pourront être occupées avec avantage par les libérés régénérés (25 pour 100 des transportés, d'après les rapports du ministère de la marine), ils pourront être, à leur tour, dans la grande armée coloniale, des sous-officiers et des officiers. Alors, il faudra leur rendre graduellement, pour les exercer dans la colonie, les droits civils et politiques. J'ai dit les grands effets qui furent produits naguère sur la colonisation australienne par l'élévation d'un transporté à la dignité de juge.

Est-il nécessaire d'insister plus longtemps? Voit-on assez en quoi la relégation que nous proposons diffère de la transportation telle qu'elle a été pratiquée jusqu'à ce jour? Elle en est à proprement parler la seconde phase. Dès la première heure, la condition des relégués sera celle qu'on fait aujourd'hui aux transportés repentants. Et cette indulgence relative s'explique d'elle-même. La culpabilité générale des relégués n'est-elle pas moins grande? Le châtiment, c'est l'éloignement de la patrie, la surveillance constante, l'obligation au travail, la liberté limitée aux rivages de l'île lointaine. Il n'est pas bien dur, a-t-on objecté, les imaginations violentes ou vagabondes s'en accommodent volontiers. Tant mieux. Car c'est précisément pour cette cause que le système de la relégation nous inspire si grand espoir pour l'avenir de ces hommes et pour l'avenir de nos colonies autant, au moins, que pour la sécurité de la métropole.

(1) [illegible] de 16 777 dont 1825 avaient été antérieurement condamnés pour crimes (1297 à la [illegible] de 16 777 [illegible] de profession.

Il est temps de résumer cette longue étude. Ce que nous voulons, avec les hommes de l'Assemblée constituante (1) et de la Convention, c'est qu'au lieu de parquer le condamné récidiviste libéré sur un point du territoire et d'imprimer sur son front un stigmate si flétrissant qu'on le place parfois dans la terrible alternative de mourir de faim ou de redevenir criminel (2), la loi de relégation lui prépare dans nos établissements d'outre-mer un séjour qui est une garantie parfaite pour la société, et qui rend possible en même temps, pour le coupable, la régénération par le travail. En France, au sortir de la prison, une société impitoyable et peureuse ferme au libéré le chemin au bien et le force souvent à reprendre contre elle-même le chemin du mal. Dans la colonie, l'Etat, plus juste et moins craintif que la société, lui ouvrira toutes grandes les portes d'un nouvel avenir et cherchera à en refaire un homme et un citoyen. En France, son passé l'opprimait et l'accablait. Dans la colonie, son passé ne comptera pas, il ne sera jugé que sur ses actes et sa vie nouvelle. Jusqu'à présent, on n'envoyait dans nos colonies, qui restaient tout naturellement infécondes, que les plus corrompus des criminels ou que des détenus politiques, des vaincus. On les peuplera demain, si nous sommes entendu, avec tous ceux dont l'existence oisive et perverse crie si haut qu'ils sont de trop sur notre vieux sol ; et ces malheureux, si coupables ici et si dangereux, pourront être là-bas les instruments d'une prospérité nouvelle pour la mère patrie.

Je demande que la république parle ainsi à tous ces hommes. Aux malfaiteurs les plus endurcis, à ceux dont la haine est sans trêve : « Vous êtes le péril public le plus grave. Vous menacez et compromettez sans cesse la vie et

(1) La [illegible] du Code pénal de 1791 avait été recommandée en 1874 à l'Assemblée nationale par toutes les cours d'appel de France [illegible] cour d'appel d'Angers, t. IV, p. 25 : Cour d'appel de Montpellier, p. 43 : « Les récidivistes [illegible] de peines. Il faut en débarrasser la société par mesure de sûreté publique. *La déportation doit avoir lieu dans l'île et à même de l'Océanie.* Elle est permise de s'évader. » — Même avis exprimé par les cours d'appel d'Alger, p. 51, d'Agen, p. 83, de Besançon, p. 106, de Limoges, p. 177, de Rennes, p. 219, d'Amiens, p. 301, de Douai, p. 353, de Nancy, p. 373, de Caen, p. 409, de Rouen, p. 435, de Chambéry, p. 458, de Grenoble, p. 510, de Douai, t. V, p. 77, de Riom, p. 94, d'Aix, p. 124, d'Orléans, p. 155, de Toulouse, p. 280, de Nîmes, p. 420, de Pau, p. 459, de Poitiers, p. 491, de Bordeaux, p. 532, de Paris, p. 566. — Cour d'appel de Lyon, p. 201 : *Il faut remplacer la surveillance par la transportation pour les récidivistes.* — Cour d'appel de Bourges, p. [illegible] La peine de la transportation pour les [illegible] n'a pas trouvé place dans notre Code pénal, malgré l'opinion exprimée par Napoléon, qui dit, à cette occasion, que « le meilleur système pénitentiaire serait celui qui consisterait à purger l'ancien monde et à peupler le nouveau. » — Suivant Mauzet : « La transportation est la seule peine vraiment pénitentiaire. » Suivant La Rochefoucauld-Liancourt : « Elle vaut mieux que toutes les peines [illegible]. La réforme pénitentiaire est un non sens, quand on ne comprend pas, à côté des établissements pénitentiaires, des colonies pour les libérés. » Suivant Tocqueville : « Elle est la seule qui, sans être cruelle, délivre la [illegible] de la présence de coupables. » Suivant Lamartine : « [illegible] la transportation des récidivistes, la loi pénale est une impasse. »

(2) Rapport de la cour de Toulouse, t. V, p. 250.

la fortune des citoyens, le repos de l'État, l'honneur de la démocratie. Je vous écarte, je vous neutralise, je vous mets à jamais dans l'impossibilité de me nuire, tout en plaçant à votre portée les moyens d'amendement. Votre rédemption est invraisemblable. Je n'ai pourtant pas voulu qu'elle fût impossible. » Aux autres : « Vous m'inspirez plus de pitié que de colère. Si vous êtes entrés dans l'armée du mal, c'est que l'ignorance et la misère vous y ont poussés ; c'est, dites-vous, que le travail vous a fait défaut sur le vieux sol de la mère patrie. Soit ! Vous a-t-il manqué par votre faute ou par celle de nos vieilles lois, peu importe. Il suffit que vous réclamiez le travail. Je vous l'accorde. Seulement, comme votre passé m'effraye, comme le travail que je vous donnerais ici, je l'enlèverais à ceux qui n'ont jamais failli et qui ont droit à toute ma sollicitude; comme en définitive, je ne puis, pour ramener quelques-uns d'entre vous au bien, courir le risque de précipiter des hommes de bien dans le mal, je commence par vous bannir. C'est déjà bien assez que vous soyez mieux nourris et mieux soignés dans les prisons que maints ouvriers dans leurs logements étroits et maints paysans dans leurs chaumières. Oui, je veux bien créer pour vous des ateliers nationaux. Mais pas ici. Vous ne remuerez pas du gravier au Champ de Mars sans profit pour vous ni pour personne; vous défricherez le sol fécond de nos colonies. Vous n'avez pas seulement à racheter votre passé, mais à dépouiller le vieil homme, à vous racheter vous-mêmes. Vous avez démérité de la vieille France. Je vous offre de créer, de l'autre côté de l'Océan, une France nouvelle. »

J[illegible] R[illegible].

LES GRANDS MUSICIENS (1)

Weber (2)

Un élève de Weber, plus que septuagénaire, sir Julius Benedict, a eu l'heureuse idée de rassembler ses souvenirs personnels sur le grand maître. Nous avions déjà une vie très étendue de Carl-Maria Weber, écrite par son fils, le baron Max Weber, aujourd'hui directeur général des chemins de fer de l'empire allemand. Mais le monument élevé par la piété filiale ne pouvait avoir toute la valeur qu'a une biographie écrite par un ami du compositeur, par un compagnon de sa vie. Weber est mort de phtisie pulmonaire à l'âge de trente-neuf ans; son fils n'avait guère alors que cinq ou six ans. Sir Julius, au contraire, était homme à cette époque et déjà, si nous ne nous trompons, chef d'orchestre à l'opéra de Vienne. Il avait été le favori du maître, quelque chose comme son secrétaire et son écuyer. Il le connaissait donc mieux que personne, et plus que personne il avait qualité pour écrire sa vie. La tâche a été remplie avec une minutie tout anglaise — nous n'osons ajouter, en présence d'un travail si consciencieux, avec un peu de lourdeur allemande. Ce défaut est effacé par une qualité qu'on rencontre rarement sous la plume d'un grand musicien écrivant sur le compte d'un autre : le ton réservé, calme et modeste. Les exagérations de langage ont été tellement mises à la mode, depuis Liszt et depuis Wagner, qu'entendre parler de musique et de maîtres sans hyperboles, sans bruits de tempête, est devenu chose agréable.

I.

Weber appartenait à une famille noble déchue. Le baron Franz Anton von Weber, son père, lieutenant au régiment des gardes de l'Électeur palatin, était le type du *junker* d'alors. Sans sou ni maille, sans conduite et sans tête, il avait mené dans l'oisiveté d'une cour allemande une vie de dissipation et de débauche jusqu'à la bataille de Rosbach. Blessé dans cette journée et « l'honneur satisfait », il avait quitté le service militaire et était passé au service civil de l'Électeur de Cologne, en qualité de conseiller des finances; là, il avait négligé tous ses devoirs professionnels, n'aimant rien que la musique, ne s'occupant de rien que de spéculations financières personnelles extravagantes, quand il posait son violon. L'Électeur-évêque étant mort, il avait perdu sa place et, de chute en chute, de folies en folies, était devenu directeur d'une troupe de comédiens ambulants. Sa femme, une pauvre fille de qualité entichée de noblesse, en était morte de chagrin, et il s'était remarié presque aussitôt avec Geneviève von Brenner, qui fut la mère du compositeur.

Ces détails ont peu d'intérêt. Ils servent seulement à nous faire connaître sous quel astre Carl Maria vint au monde. Jamais il n'y en eut de moins propice : un père dépourvu de sagesse, de conduite, de bonté, qui avait rendu ses deux femmes malheureuses et avec qui l'on était sûr que la misère habiterait toujours au foyer domestique; une mère maltraitée, désolée, inquiète pour le pain du jour, voilà le couple d'où sortit, dans une triste journée de décembre, en l'année 1786, le pauvre enfant chétif, malade, boiteux, qui devait être le grand Weber.

Les circonstances de son éducation furent en rapport avec celles de sa naissance. On errait de ville en ville, de village en village; on prenait des maîtres qu'on changeait le lendemain; on commençait des études qu'on abandonnait aussitôt. Vivant au milieu d'artistes et d'acteurs, les mauvais exemples ne manquaient pas au petit Carl. Toutefois son instruction musicale fut assez soignée, car son père avait l'ambition commune, à cette époque à tous les musiciens allemands, d'avoir un Mozart dans sa famille. L'extravagant Franz Anton, mû par ce désir, fit enfin une chose sage : il conduisit son fils à Munich afin de lui donner Kalcher pour professeur. A onze ans, l'enfant commença à composer, et

---

1 [illegible] *Beethoven, Weber, Auber, Meyerbeer, Boieldieu, Bellini, Mozart, Schopin, Schumann, Sébastien Bach*, [illegible] 7 [illegible] 1875, 21 [illegible] 1875, 11 [illegible] 1876, 28 [illegible] 1878, 25 [illegible], 1 [illegible] 1878.

2 *Weber*, by Sir Julius Benedict : London, [illegible] Low and Co.

l'on a de lui une petite fugue qui porte dans son œuvre le n° 1, et en tête la date curieuse de 1798.

Il n'en est pas des arts comme des autres études : dans les premiers, la précocité est toujours le signe du talent. En 1804, c'est-à-dire à l'âge de dix-huit ans, Carl Maria conduisait un grand orchestre, celui du théâtre de Breslau. Voit-on d'ici le jeune homme imberbe dirigeant, le bâton à la main, des professeurs, des musiciens émérites en cheveux gris? C'est, du reste, une remarque à faire : chez les hommes comme chez les femmes, à la ville comme à la cour, parmi les gens du monde comme parmi les artistes, la vie commençait, au siècle dernier, beaucoup plus tôt que de notre temps. Elle finissait plus vite aussi : outre que la longévité était, comme on sait, véritablement moins grande, l'âge mûr et la vieillesse couvraient de leur ombre les trois quarts de la carrière des humains. A seize ans, des jeunes femmes donnaient le ton à la société ou commençaient à régner à la cour. Sarah Jennings, duchesse de Marlborough, n'avait guère passé cet âge, qu'elle exerçait déjà une influence considérable sur les affaires de l'Europe. Le maréchal de Richelieu brillait dans les salons à quinze ans. Mais aussi Marie-Antoinette, à vingt-cinq ans, demandait à Mme Campan « s'il était temps de quitter les roses », et soixante ans paraissaient, chez un homme, un âge très avancé. La grande précocité des artistes célèbres — précocité telle que, sans parler de l'enfant-prodige, Mozart, le jeu de Mendelssohn à douze ans faisait les délices de Gœthe et Beethoven à quinze ans portait l'épée en qualité d'organiste de la cour, — ne surprenait donc pas autant à cette époque qu'à la nôtre. Weber eut pourtant, paraît-il, des désagréments à souffrir, car, au bout d'une année ou deux, il donna sa démission de chef d'orchestre. Peu de temps après, nous le voyons secrétaire particulier du roi de Wurtemberg.

Dans la vie de tous les grands musiciens allemands de ce temps, nous trouvons de ces migrations de cour en cour. Il n'y avait alors de position, de moyens d'existence qu'auprès des princes, et, comme la cour est un terrain instable et difficile, les pauvres artistes étaient souvent forcés de changer de résidences. Le roi Frédéric de Wurtemberg était capricieux, hautain, ami de la pompe, et, au milieu de l'Allemagne humiliée, s'amusait à jouer dans son palais le rôle d'un petit Louis XIV. Caractère nullement royal, il trouva moyen d'abreuver de chagrins et de mortifications son secrétaire. Les deux hommes se haïssaient comme se haïssent quelquefois maître et valet, chose qui dégrade et pervertit les caractères. Enfin, un jour, le roi fit arrêter le malheureux compositeur en plein théâtre, sous un prétexte frivole. Jeté en prison, il fut jugé par un prétendu tribunal présidé par le roi en personne, et banni. Ce bannissement fut une délivrance. Weber se réfugia à Mannheim et là se consacra tout entier à son art.

Comme le jeune maître était laborieux, économe, il eût gagné paisiblement le pain quotidien, n'eût été son malheureux père qu'il traînait partout à sa suite. Franz Anton commettait mille imprudences dont le pauvre garçon ne parvenait pas toujours à conjurer les effets. Toute la vie de Carl Weber s'est passée à payer des dettes dont il n'était pas l'auteur. Sa conduite à cet égard fut extrêmement honorable, et ce qui la rend plus touchante, c'est que jamais sa tendresse filiale n'en fut altérée. Quand, en 1812, ce père mourut en lui laissant des charges qui devaient absorber le fruit de son travail pendant des années encore, Carl écrivit ces mots sur le *Journal* de sa vie :

« Mon père est entré paisiblement dans l'éternel repos. Que Dieu lui donne dans le ciel la paix qu'il n'a pu avoir sur la terre! Il est cruel pour moi de penser que je n'ai pas pu parvenir à assurer son bonheur. Que Dieu le bénisse pour l'amour qu'il m'a porté et que je ne méritais point, ainsi que pour l'éducation qu'il m'a donnée! »

Weber continua d'errer de ville en ville, travaillant toujours, donnant des concerts, gagnant sa vie à la sueur de son front. Ses pérégrinations le conduisirent à Weimar. Dans « l'Athènes » de ce temps-là, dans la ville qui était à cette époque « l'œil » de l'Allemagne, il eût eu droit d'attendre une réception cordiale. Mais le dieu qui y régnait n'était nullement exempt des faiblesses humaines. Protecteur enthousiaste du jeune Mendelssohn, ami de Zelter, qui, par jalousie de métier, était hostile à Weber, Gœthe se fit une politique de rabaisser le grand maître. L'idole de l'Allemagne avait l'âme égoïste des dieux de l'Olympe et leur cruauté dédaigneuse. Jamais il ne s'inquiéta du mal qu'il faisait aux autres ; jamais il n'arrêta son char parce qu'un être humain allait être broyé sous la roue. Il était l'orgueil, la personnalité même. De là, en partie, le secret de sa force. On domine moins par ses qualités que par ses défauts, et, de tous les défauts, celui qui les résume tous, l'égoïsme, est nécessairement le plus puissant. La grande-duchesse, Marie-Pauline, sœur de l'empereur Alexandre, daigna, elle, accueillir Weber et donner une soirée en son honneur. Gœthe se montra à peine, se permit de parler à haute voix pendant que l'artiste se faisait entendre, et se préparait à sortir quand on le lui présenta. Quelques mots de politesse froide et banale furent tout ce que Weber en reçut. Cette mortification lui fut extrêmement sensible, parce que toute l'Allemagne — et Weber était bien Allemand — adorait son poète et croyait se personnifier en lui.

Au reste, il y a lieu de penser — à voir combien souvent Weber se plaint des mortifications qu'il essuie — que son caractère était susceptible. Il n'avait ni l'orgueil du « grand Mogol » Beethoven, ni l'heureuse gaieté de Mendelssohn, ni la mélancolie de Schubert; c'était un gentilhomme allemand déclassé et, de plus, une organisation maladive. A une juste fierté, fondée sur sa vie pure plutôt que sur le faible avantage de sa naissance, se joignait une impressionnabilité d'artiste. Il souffrait donc profondément de choses qui eussent à peine effleuré l'épiderme d'un autre, et, quand il fut nommé, en 1817, maître de chapelle du roi de Saxe, il ne fit, en changeant de cour, que changer de déplaisirs et d'humiliations. Cependant il a conservé cette situation jusqu'à la mort, avec des alternatives de faveur et de défaveur, de persécutions et de bontés, de la part du souverain et de ses courtisans.

Voilà pour les lignes extérieures, pour le cadre de la vie de Weber. Mais le cadre n'est guère plus important dans une destinée qu'il ne l'est dans un tableau. Ce qui fait cette destinée, c'est surtout notre caractère, et celui de Weber lui préparait mille douleurs. Poète, artiste, poitrinaire presque au sortir de l'enfance, il devait nécessairement trouver dans l'amour un tourmenteur et un tyran. Plusieurs passions se succédèrent dans sa vie, dont la dernière faillit le conduire à sa ruine. Elle avait pour objet une actrice mariée, une certaine Thérèse Brunetti, une de ces femmes perverses qui asservissent les hommes en les dégradant et les torturent pour affermir leur empire. Pendant plusieurs années, Weber gémit dans ces liens indignes et son journal est écrit avec des larmes. Enfin, « la femme qui est la chose la plus amère » fait place dans sa vie à « la femme qui est la chose la plus douce ». En 1817, âgé de trente et un ans, il épouse une jeune fille douée d'excellentes qualités, nommée Caroline Brandt, et dès cette époque il n'appartient plus qu'à son art et aux devoirs de la famille. Douce et dévouée, sa femme lui fait une vie d'intérieur pleine de charmes. Aussi lui écrit-il : « Si les vendanges de 1817 valent les mariages de cette année bénie, je boirai souvent un coup du bon vin qu'elles auront produit. »

II.

Le bon vin ne fut pas seulement pour Weber ce sentiment de paix qu'une union digne apporte; il lui dut la création du meilleur de ses ouvrages. C'est vers cette époque qu'il composa le *Freischütz*, bien que cet opéra célèbre n'ait été terminé qu'en 1820. Les premières années de son mariage marquèrent l'apogée de sa gloire et de sa fécondité. Sa bien-aimée Caroline était elle-même une excellente musicienne, une cantatrice distinguée. Comme Mme Schumann, elle inspirait, secondait son mari en exécutant devant lui ses compositions. C'est une grande bonne fortune pour un maître d'avoir si près de son cœur, si attentive à sa pensée, une interprète toujours à ses ordres. Lors même qu'elle ne jouait pas ses œuvres, c'était beaucoup d'être compris. Aussi Weber a-t-il dédié à sa femme le plus délicieux de ses ouvrages, cette *Invitation à la valse* qui est restée si populaire. Après une maladie pendant laquelle Mme Weber l'avait tendrement soigné, il avait écrit l'*Invitation* dans un moment de bonheur et de reconnaissance. C'est également en 1820 qu'il donna *la Fiancée du chasseur*. Non seulement ses facultés créatrices, mais son talent d'exécutant eut alors comme une effervescence; son jeu devint merveilleux, et, dans ce temps de grands pianistes, il fut certainement un des trois ou quatre plus grands.

M. Julius Benedict raconte à peu près ainsi la journée du 18 juin 1820, où le *Freischütz* devait être représenté pour la première fois sur le théâtre de Berlin. La veille, Weber, en rentrant chez lui, avait trouvé sa femme en larmes : elle venait d'apprendre qu'une cabale avait été organisée par Spontini pour faire tomber la pièce. Les élèves consternés du maître l'entouraient. Calme et fort, celui-ci embrassa sa chère Lina et, s'asseyant au piano, se mit à composer avec autant de tranquillité que si sa fortune d'artiste et sa renommée n'eussent pas été intéressées dans la journée du lendemain. Cela dura plusieurs heures; jamais poème musical ne ravit à ce point des oreilles humaines. En voici les principales lignes, telles que Weber [illegible] lui-même à ses auditeurs :

« La dame est dans sa tour : [illegible] l'espace. Son chevalier est depuis de longues années en Terre-sainte : le reverra-t-elle jamais? En vain elle prie, en vain elle pleure! Une vision terrible est devant ses yeux! Son chevalier gît sur un champ de bataille; sa vie s'écoule avec son sang! Elle tombe inanimée. Quel est ce bruit qui la réveille? ce tumulte? ce cliquetis d'armes? Ce sont les chevaliers croisés qui reviennent, c'est le maître de son cœur qui entre! Elle tombe dans ses bras! Amour triomphe! Les acclamations du peuple et la nature entière s'associent à son bonheur! »

Voilà ce que Weber avait rêvé à son piano, comme rêvait le grand Condé sur l'affût d'un canon, à la veille d'une bataille, et l'admirable concerto en *la mineur* était créé!

Le soleil du 18 juin se leva. Depuis le *Fidelio* de Beethoven, l'Allemagne n'avait rien produit d'aussi grand que l'opéra du *Freischütz*. Weber, un court bâton à la main, indiquait par des nuances délicates les moindres intentions de l'ouvrage. L'orchestre de Berlin, parfaitement discipliné, lui obéissait comme un mécanisme. L'effet de contraste entre le calme de l'ouverture et le *scenario* fut merveilleux. Le feu de l'*allegro*, le charme de cette divine mélodie qu'on n'oublie plus quand on l'a une fois entendue, l'irrésistible *crescendo* de la fin, tout cela fut religieusement rendu par l'orchestre berlinois, au milieu d'une foule attentive. Toute l'aristocratie était là. Les croix de fer formaient une armée. On remarquait William Beer (le frère de Meyerbeer), Henri Heine, le jeune Felix Mendelssohn : un auditoire compétent; les étudiants étaient en nombre, ce qui voulait dire la jeune Allemagne, l'Allemagne de l'avenir. « Je n'oublierai jamais, dit sir Julius Benedict, le silence ému dans lequel fut écoutée l'ouverture, ni la tempête d'applaudissements qui suivit. Le maître saluait, saluait, saluait sans fin; les acclamations ne finissaient pas. Il fallut recommencer, et, cette seconde fois, l'exécution, plus ferme, fut plus parfaite encore que la première. »

A bien peu de temps de là, le pauvre Weber, assis devant sa table, écrivait son testament. Il se sentait malade, il avait de sa fin prématurée cette conscience intermittente et fugitive qu'ont ordinairement les poitrinaires. Dans ce document touchant par lequel il laissait à sa femme tout son faible pécule, il suppliait ses frères de n'exercer aucun recours contre elle dans le cas où la loi leur donnerait droit de le faire. Le succès inouï du *Freischütz*, qui fut en une année monté dans tous les grands théâtres de l'Allemagne, apporta au foyer du maître un peu d'aisance et de sécurité. Bientôt des offres lui arrivèrent d'Angleterre par l'intermédiaire de Kemble, pour aller surveiller lui-même, au théâtre de Covent-Garden, l'exécution de sa belle œuvre *Oberon*. Ce fut alors que Weber montra ce qu'il était, ce qu'il valait sous le double

rapport du cœur et du courage. Avant de répondre à Kemble, il fit appeler le docteur Hedenus, son médecin et son ami, et il lui expliqua sa situation : « J'ai fort peu d'argent, lui dit-il, à laisser à ma femme et à mes enfants (en effet, les dettes de son père avaient absorbé presque tous ses gains); une occasion m'est offerte d'en gagner davantage. Pensez-vous que je puisse supporter la fatigue d'un voyage en Angleterre ? » Hedenus répondit avec tristesse : « N'y serez pas; si vous cessez tout travail, si vous partez pour l'Italie et y passez un an dans un repos absolu, vous pouvez vivre cinq ou six ans encore ; autrement... — Eh bien autrement, quoi? dit Weber. — Autrement c'est une affaire de quelques mois, de quelques semaines peut-être... » Weber répondit tranquillement : « Que la volonté de Dieu soit faite! Puisque je ne puis vivre au delà de quelques années, à quoi servirait à ma femme et à mes enfants que je traînasse une existence inutile? Essayons de gagner d'un coup, en allant en Angleterre, ce qui est nécessaire à leur assurer du pain! » La négociation fut suivie; au mois de novembre 1825, le maître était à Londres, entouré d'amis, mais mourant. Sa femme, récemment accouchée et mère d'un autre jeune enfant, n'avait pu l'accompagner. L'hiver est d'une tristesse lugubre sur les bords de la Tamise, et le pauvre Weber confiait à son *Journal* ses pénibles impressions :

« Quel temps! C'est à se tirer un coup de pistolet dans la tête! Un brouillard jaune, si épais, qu'il me faut allumer une bougie dans ma chambre en plein jour! Le soleil n'a pas de rayons, et son disque rouge fait l'effet d'une tache de sang dans une mer de boue. »

L'hiver se passa d'une façon conforme à ses prévisions : beaucoup de succès, d'ovations, d'hospitalité; un peu d'argent, et de grandes souffrances. Mais, au mois de mai, la maladie prit un caractère si alarmant que son médecin ordinaire réclama une consultation. Ce fut justement à ce moment, comme il arrive presque toujours, que l'espérance se ranima dans son cœur. La main bienfaisante de Dieu tira un voile sur ses yeux, et, le 2 juin, il écrivait à sa femme une lettre qui fut la dernière et dans laquelle il lui exprimait l'espoir de la revoir dans peu de jours. Sir Julius Benedict a pu, grâce à l'estime de Mme Weber, lire cette lettre précieuse à laquelle la mort prête pour nous tant de mélancolie et obtenir l'autorisation de la publier.

« Quelle joie, ma chère femme, m'a donnée votre lettre du 22 mai! Vous êtes tous en bonne santé! Pour moi, je suis malheureusement encore bien faible et bien souffrant. Mon Dieu, comme je voudrais être déjà parti pour l'Allemagne! Mon dernier concert n'a pas trop mal réussi : 100 liv. st. de bénéfice : c'est peu pour l'Angleterre; c'est beaucoup chez nous. Je voudrais bien que la journée de lundi fût passée! » (Ce lundi ne vint pas pour lui.) « On donnera le *Freischütz*, et je devrai y être. Dieu me prêtera la force s'il le faut! J'ai en ce moment un grand emplâtre sur la poitrine dont le but est de me délivrer de cette insupportable oppression. Vous n'êtes pas abandonnée, me dites-vous; nos amis viennent vous voir. J'espère vous apporter de l'argent à mon retour et vous bien soigner, ma chère femme. Cette lettre ne demande pas de réponse : n'est-ce pas joli d'écrire une lettre qui sera la dernière et de pouvoir dire : Ne répondez pas; je reviens? A revoir donc, à bientôt! Portez-vous bien, ma femme bien-aimée, vous et nos enfants! Je vous envoie mille tendres baisers. Conservez-moi votre amour et pensez toujours à celui qui vous a aimée par-dessus toutes choses.

« CARL. »

Le ton de cette lettre est tel qu'on se demande si Weber n'avait pas, en l'écrivant, la claire vision de sa fin prochaine. Mais non : les poitrinaires ont cette faculté singulière de voir la mort comme en rêve : ils la regardent et n'y croient pas! Mais ceux qui lisent de semblables paroles en sentent d'une façon poignante la double signification. La vie est un tableau déchirant pour qui la voit à travers la mort.

Le 4 — deux jours après, — M. Goschen (père du ministre actuel) vint le voir. Weber lui demanda ses commissions pour son père, qui résidait en Allemagne. C'était le soir. Plusieurs amis entouraient le pauvre malade assis dans son fauteuil. L'un d'eux s'offrit à le veiller la nuit; il refusa, monta sa montre devant eux avec sa ponctualité ordinaire et leur dit — ce furent là ses dernières paroles : — « Mes amis, laissez-moi dormir. »

Le lendemain, de très bonne heure, un domestique de sir Georges Smart vint frapper à la porte du maître pour prendre de ses nouvelles. Pas de réponse! Effrayé, il appela d'autres personnes. On fut prévenir les amis de Weber. La porte fut enfoncée... On devine le reste!

III.

Les dépouilles mortelles de Weber sont restées dix-sept ans sur la terre étrangère. En 1844, Richard Wagner, alors maître de chapelle à son tour à Dresde, fit les plus honorables démarches pour en obtenir la translation. Le cercueil fut débarqué à Hambourg, remonta l'Elbe et arriva à Dresde au mois de décembre. Une grande cérémonie eut lieu au cimetière catholique (Weber était catholique), et Wagner prononça ces paroles :

« Jamais il n'y eut, oh! cher maître, un compositeur plus Allemand que toi. Quelles que fussent les profondeurs où descendait ton génie, des liens invisibles le tenaient attaché aux entrailles de la patrie. Ton génie, c'était le génie de l'Allemagne même. Ensemble vous souriez et pleuriez; ensemble vous écoutiez les légendes nationales avec une simplicité d'enfant. Oui, la simplicité a été l'ange gardien de ta noble vie. Elle l'a conservée pure, et cette pureté a fait la beauté de ton œuvre. Jusqu'à la mort tu as été un enfant pur de la pure Allemagne. Tu es resté digne de ton origine; tu es resté nôtre, tu ne nous a pas trahis. L'Anglais te rend justice, le Français t'admire, l'Allemand seul est capable de t'aimer. Tu es un rayon de son soleil, une goutte de son sang, une fibre de son cœur! »

Nous ne sommes pas obligés d'accorder à Richard Wagner que le génie de Weber fut allemand parce qu'il était pur, et pur parce qu'il était allemand. Cette espèce de pétition de principe nous paraît ne rien démontrer. Mais nous reconnaissons volontiers en Weber un ancêtre de Wagner lui-

même. Il est l'un des plus illustres fondateurs de cette musique allemande moderne qui est devenue, sans qu'on y songe, la musique de tout le monde et qui répond au génie philosophique du siècle dès qu'on la dégage des affectations et des prétentions systématiques. Comme le remarque sir Julius Benedict avec sa haute compétence, l'opéra italien, le seul qui fût goûté jusque-là, était une collection de morceaux, airs, duos, etc., exquis souvent en eux-mêmes, mais, pour ainsi dire, détachés. On eût pu les isoler de l'ensemble de la partition sans qu'ils perdissent rien de leur mérite. Ils ne lui empruntaient rien non plus : un vrai collier de perles égrenées, ou plutôt une mosaïque de toutes les couleurs. Weber conçut le dessein de donner à ses opéras une couleur locale qui en teignît toutes les parties, d'en mettre toutes les situations et même tous les détails en harmonie. La musique et les costumes, la mise en scène et les décors, tout fut ramené par lui à l'unité de caractère. Dans *la Fiancée du Chasseur,* par exemple, tout est empreint de simplicité. Au contraire, dans *Euryanthe,* tout est pompeux et magnifique. Son nom sera à jamais associé à celui de l'école romantique. *Robert le Diable* n'eût pas été écrit peut-être sans les *Freischutz*, *Tannhæuser* et *Lohengrin*, sans *Euryanthe*.

« Dans les *ouvertures* des trois opéras : *Euryante, Der Freischutz, Oberon*, Weber a adopté un système de composition qui, bien que discuté, a été et sera suivi, comme étant à la fois le plus large et le plus rationnel. Les grands maîtres de l'art avaient toujours considéré la symphonie instrumentale qui précède le lever du rideau comme une préparation de l'esprit à ce qui va suivre, non comme un *sommaire* de l'opéra lui-même. C'était le plus souvent un morceau de musique indépendant de la partition et n'ayant quelquefois pas de relations avec elle. Weber avait d'abord fait comme eux; mais, quand son talent fut arrivé à sa maturité, il conçut de l'*ouverture* une autre idée. Il en fit non plus l'introduction d'un livre, mais l'ébauche d'un tableau. Prenant et fondant ensemble les principaux motifs de son opéra, il composa un tout si artistement entremêlé que les soudures ne s'y voyaient pas plus que dans une mosaïque de Florence, et il présenta aux auditeurs l'épitome, la quintessence de l'œuvre avant la levée du rideau. Ce système a pu être critiqué au point de vue des règles de l'art, mais il n'en est pas moins fécond en effets heureux. L'esprit est ainsi fait que toute idée qui lui est présentée pour la seconde fois est mieux accueillie par lui que la première. Pour nous servir d'une comparaison vulgaire, il est bien rare qu'on enfonce un clou d'un seul coup de marteau. De plus, une ouverture composée de matériaux si riches a nécessairement une couleur, une grâce, une vie que ne saurait avoir un simple prélude. Voilà pourquoi les *ouvertures* de Weber ont joui et jouissent encore d'une incomparable popularité.

Une autre raison pour laquelle Carl Weber tient si fort aux entrailles du peuple allemand, c'est qu'il a été, avec Schubert, le père du *lied,* de ces chants nationaux si chers à la race germanique. Le *lied* est de tous les temps; mais sous sa forme moderne il remonte surtout à ces deux maîtres de la mélodie allemande. Weber et Schubert, deux natures fines, délicates, pour ainsi dire mélodieuses elles-mêmes, ont fourni la preuve que les chants mélodiques peuvent n'être pas le triomphe exclusif de la musique italienne. D'ailleurs, pour ne parler ici que du premier, il a été, comme musicien, un homme universel et complet; car, ainsi que le dit fort bien sir Julius, il a, dans ses sonates, approché de Beethoven; dans ses messes, d'Haydn; dans ses concertos, il a précédé Mendelssohn. S'il n'a pas toujours égalé tous ces maîtres, il les a tous réunis dans son œuvre élégante et pure.

Chose triste à dire, c'est justement parce qu'il était universel qu'il avait rencontré beaucoup de rigueur chez ses critiques et chez ses rivaux. Franz Schubert lui-même a été pour lui malveillant; Zelter l'avait en haine. Bien différents, pourtant, furent à son égard les sentiments du grand Beethoven. Au commencement, on avait essayé de les mettre mal ensemble, et il semble qu'on y [illegible] Mais [illegible] était au-dessus de ces misères; l'endroit le plus intéressant du livre que nous donne le nouveau biographe est celui où il raconte, comme témoin oculaire, la première entrevue des deux maîtres. Jusque-là Weber et Beethoven ne s'étaient connus que par leurs œuvres et n'avaient eu de rapports que par lettres. Le jeune Julius, qui était alors un enfant, reçut de la vue de Beethoven une impression ineffaçable, comme il arrive à cet âge.

« Nous arrivâmes à Vienne, mon maître et moi, au mois de septembre 1823; un matin que j'étais allé chez son éditeur, j'eus le bonheur de rencontrer Beethoven. Il avait été précédemment en correspondance avec le maître de chapelle saxon, et, à ma grande joie il daigna m'adresser la parole. Je crois le voir encore avec son grand front, haut et bombé comme une voûte de cathédrale, ses cheveux blancs en désordre, son nez de lion, ferme, carré, son large menton, sa bouche qui exprimait la force et la douceur! Ses joues, couturées par la petite vérole, étaient rouges et animées; de dessous ses sourcils épais, hérissés, partaient des éclairs. Ses traits énergiques, ses formes cyclopéennes parlaient de génie et de puissance. Il s'approcha de moi, son inséparable tablette à la main (Beethoven était à cette époque complètement sourd), et me dit : — Vous êtes l'élève de Weber? — Oui, maître. — Pourquoi ne vient-il pas me voir? Dites-lui de venir me voir à Baden avec notre ami Haslinger.

« Je pris sa tablette et j'écrivis : — Puis-je y aller aussi?

« Il répondit en souriant : — Oui, gentil petit effronté.

« C'est ainsi que nous partîmes pour Baden, sa résidence de campagne, près Vienne, Weber, Haslinger et moi. Nous fûmes péniblement émus en pénétrant dans la pauvre chambre du grand homme. Tout y était dans le plus étonnant désordre : papier de musique, vêtements, pièces de monnaie étaient semés sur le plancher; le lit n'était pas fait; des tasses ébréchées couvraient la table; le piano ouvert avait plus de poussière que de cordes, et le maître lui-même était enveloppé dans une vieille et sale robe de chambre. Quoiqu'il n'eût jamais vu Weber, il le reconnut de suite, l'embrassa et lui cria comme un sourd qu'il était : — Enfin, vous voilà, diable d'homme! Il poussa ensuite par terre un tas de musique qui était sur le piano, s'y assit et, tout en causant, commença à s'habiller pour sortir avec nous. Sa conversation n'était qu'une longue plainte : plainte contre le public, contre les Italiens, contre le théâtre et surtout contre son ingrat neveu. On voyait qu'il était l'homme le plus malheu-

reux du monde. Nous dînâmes ensemble, et le géant prit autant de soin de moi, petit garçon que j'étais, que si j'eusse été une dame et qu'il eût été un amant. Il me souriait, il me servait avec les attentions les plus délicates. Comme j'étais fier! comme j'étais heureux! Jamais je n'oublierai ce grand jour! »

Cette citation un peu longue est caractéristique. Les relations personnelles qu'eurent les deux maîtres expriment parfaitement le rapport qui subsiste encore entre l'œuvre de l'un et celle de l'autre. Beethoven, comme « un géant », sourit à Weber en même temps qu'à son élève; le grand maître de la symphonie, le fondateur de la musique nouvelle appelle à lui l'un des créateurs du drame lyrique allemand.

LÉO QUESNEL.

LES AMÉRICANISTES

Le Congrès américaniste de Madrid

En 1875, le premier congrès américaniste s'ouvrait à Nancy. La municipalité de cette intelligente cité en prenait la haute direction et recevait ses hôtes avec l'aimable courtoisie qui a toujours distingué la race lorraine. Deux ans plus tard, à Luxembourg, se tenaient les secondes assises de la science américaine, et le roi de Hollande déclarait qu'il acceptait la présidence d'honneur du congrès. En 1879, eut lieu à Bruxelles la troisième session, sous le patronage du roi des Belges. En septembre 1881, le roi d'Espagne a ouvert et présidé en personne, à Madrid, le quatrième congrès; ses ministres ont pris part aux discussions, et l'élite des savants et des érudits de la péninsule a prouvé, par son assiduité aux séances, l'intérêt qu'elle prenait à ces études américaines trop longtemps dédaignées. Une quarantaine d'étrangers assistaient au congrès, la plupart d'entre eux délégués par leurs gouvernements. Nous regrettons que la France n'ait pas cru devoir répondre à l'invitation du gouvernement espagnol, et, alors qu'elle envoyait à Venise une dizaine de délégués, peut-être davantage, qu'elle n'ait brillé à Madrid que par son abstention. L'américanisme est aujourd'hui adopté, reconnu et officiellement protégé. Aussi sommes-nous à l'avance assuré que le cinquième congrès, qui doit se tenir à Copenhague, en 1883, ne sera pas inférieur aux quatre précédents.

Depuis 1875 de grands progrès ont été accomplis. A cette époque, la science américaine n'existait pour ainsi dire pas. On riait presque de ceux qui cherchaient à surprendre le secret si bien gardé des civilisations péruvienne ou mexicaine, et il faut avouer que quelques-uns de ces chercheurs, par la hardiesse de leurs hypothèses et l'invraisemblance de leurs explications, méritaient tout au moins les railleries des savants habitués aux procédés méthodiques et aux déductions rigoureuses. On a fait aujourd'hui la part du feu, on a résolument sacrifié les explications aventureuses et les systèmes sans fondement, et néanmoins, dans ce monde américain si complexe, si vaste, si divers, un champ immense et, pour ainsi dire, indéfini s'ouvre encore aux travailleurs.

Ce qui nous a le plus frappé dans les séances du congrès, c'est la substitution de la science à l'hypothèse, le remplacement de la légende par l'histoire. On sait, par exemple, quelles théories fantastiques avaient été bâties sur le prétendu emplacement de l'Atlantide. M. de Botella, ingénieur en chef des mines, l'auteur de la carte géologique de l'Espagne, a essayé, par l'étude comparée des terrains et des sondages au milieu de l'Océan, de retracer les contours de ce continent effondré. M. Fernandez de Castro a démontré que Cuba faisait partie de l'Amérique dans les temps précolombiens; mais lorsqu'il a voulu soutenir, à l'aide d'une mâchoire humaine trouvée dans les terrains tertiaires de l'île, que la présence de l'homme en Amérique remontait à une antiquité fabuleuse, il a dû se rendre aux arguments décisifs apportés par un des membres les plus distingués du congrès, qui porte dignement un des grands noms de la science, M. de Saussure. C'est ainsi que peu à peu se dégagent les avenues, et qu'on renonce aux théories pour n'étudier que les faits.

Mêmes progrès pour l'histoire. On a fort remarqué le mémoire de M. Beauvois sur les prétendus voyages de Gaëls en Amérique avant Colomb. M. l'abbé Louvot a démontré qu'il fallait renoncer aux hypothèses de Garcia, de Montesinos et de Kingsborough, sur les expéditions des Juifs au Nouveau-Monde. M. Novo y Colson a étudié la vie et les voyages de Maldonado et de Juan de la Fuca, les découvreurs du fantastique détroit d'Anian. M. Duro, secrétaire général du congrès, a décrit une carte du XVIe siècle, fort intéressante pour nous autres Français, car on y trouve marquée la place où furent assassinés quelques-uns des compagnons de Cartier; et une des îles situées à l'embouchure du Saint-Laurent porte encore le nom d'*Ile aux Bretons*, ce qui prouverait que nos compatriotes ont précédé les autres peuples dans ces parages. M. Gaffarel a suivi, à travers les cartes et les documents du moyen âge, les diverses fortunes du mythe géographique de l'Antilia. M. l'abbé Fita a défendu le père Boyl et les premiers prêtres qui suivirent Colomb au Nouveau-Monde contre certaines imputations calomnieuses. M. Favié, député aux Cortès, le savant éditeur de Las Casas, a également defendu, avec une ardeur et un enthousiasme communicatifs, la mémoire de son auteur favori contre les attaques, peut-être inconsidérées, de M. Angel de Miranda. Enfin MM. Ximenes de la Espada et Zaragoza ont, à diverses reprises, éclairé la discussion par de fines remarques, auxquelles leur compétence toute spéciale donnait un grand poids.

L'archéologie américaine est enfin sortie de la période des tâtonnements et des hésitations; nous ne pouvons énumérer ici tous les mémoires sur les monuments et les écritures symboliques dont il a été donné lecture; nous ne parlerons pas non plus des divers essais de déchiffrement des inscriptions hiéroglyphiques. Il nous suffira d'apprendre aux lecteurs de la *Revue* que, cette fois encore, la France s'est laissé devancer par l'Allemagne. M. le professeur Riess, vice-président de la Société de géographie de Berlin, n'a-t-il pas convié tous les membres du congrès à la prochaine

inauguration du musée américain de Berlin? Ce musée, comme on a pu s'en convaincre par diverses photographies distribuées aux assistants, sera aussi remarquable par le nombre que par l'importance des objets exposés. Nous avons donc dédaigné les richesses qui nous étaient offertes; nous avons laissé les Allemands substituer leur influence à la nôtre, et lorsque, à notre tour, nous voudrons fonder un musée américain, nous ne trouverons à emporter que ce dont nos voisins d'outre-Rhin n'auront pas voulu!

La philologie américaine n'a pas été aussi bien partagée que l'histoire et que l'archéologie. La preuve en est que la seule des séances du congrès qui ait été troublée par des discussions personnelles était consacrée à la linguistique. Sur le terrain de la science toutes les opinions devraient être admises; aussi ne saurions-nous trop regretter qu'un professeur de Salamanque ait cru devoir faire intervenir la religion dans un débat qui aurait dû rester scientifique. Les philologues ont une revanche à prendre; ils la prendront sans doute au prochain congrès de Copenhague.

Ce qui donnait au congrès de Madrid un caractère tout spécial, c'était l'exposition des antiquités américaines qui en était comme l'annexe. Cette exposition était installée dans le ministère des colonies. Elle a été préparée avec soin et organisée avec intelligence par M. Correa, le sympathique secrétaire général de ce ministère. Était-ce l'antiquité et l'authenticité des objets exposés, était-ce l'intérêt historique qui s'attachait à la plupart d'entre eux? Toujours est-il que ce n'est pas sans une respectueuse émotion qu'il nous fut donné d'examiner les privilèges concédés à Colomb par la couronne de Castille et pieusement conservés dans sa famille, les livres qui ont appartenu à l'amiral et sur les marges desquels, bien avant 1492, il consignait ses projets de voyage et ses espérances de découverte. Nous avons tenu en main la bulle célèbre du pape Alexandre VI partageant le nouveau monde entre les Portugais et les Castillans; nous avons lu la consultation donnée par les principaux navigateurs du temps en faveur de Sébastien El Cano, l'héroïque compagnon de Magellan. Que dire de ces cartes qui tapissaient les murs, et surtout de ce vénérable portulan de Juan de la Cosa, où sont pour la première fois dessinées les Antilles et une partie du continent américain? Nous voudrions parler encore de cette collection de peintures naïves du XVIe siècle, appartenant au duc d'Ossuna, où sont figurés les principaux épisodes de la conquête; de ces momies Aymaras réduites par des procédés inconnus à de minimes proportions et conservant néanmoins tous les traits de la physionomie; de ces vases aux formes variées et aux couleurs éclatantes; de ces statuettes qui rappellent d'une façon si singulière les statuettes des nécropoles égyptiennes. Ce qui nous a le plus frappé, car nous n'avions pas été prévenu, c'est l'étonnante ressemblance qui existe entre le seul portrait authentique de Colomb, conservé à l'Académie de peinture, et le descendant direct de l'amiral, M. le duc de Veragua, président d'honneur du congrès.

Ce portrait a son histoire. Colomb y était représenté avec une perruque bouclée, affublé de fourrures et d'un costume de fantaisie qui ne rappelait en rien celui du XVIe siècle. Un amateur doublé d'un érudit demanda et obtint la permission d'enlever la couche superficielle de peinture qui, d'après lui, couvrait le portrait. En effet, la perruque et les fourrures tombèrent; on se trouva en face d'un personnage vêtu comme l'étaient les marins du XVe siècle, et, pour enlever toute hésitation, on lut dans un coin du tableau : *Christophorus mundi novi reptor*. Or M. le duc de Veragua ressemble à s'y méprendre à son ancêtre. Ce sont absolument les mêmes traits, les mêmes détails de physionomie. Les délégués étrangers ont tous remarqué cette étrange ressemblance, que notre collègue et ami M. Ribot ne manquera certainement pas de signaler dans la prochaine édition de son beau livre de l'*Hérédité*.

En même temps que le musée américain, on ouvrait pour la première fois, au Jardin des plantes de Madrid, diverses salles consacrées à l'exposition des produits et spécialement de la flore d'Amérique. Le directeur du jardin, le savant doyen de la Faculté des sciences de Madrid, M. Colmeiro y Penida, a organisé cette exposition et en a fait les honneurs aux délégués étrangers avec une courtoisie de bon goût dont ils emporteront le meilleur souvenir.

Aussi bien l'hospitalité espagnole a été large et généreuse. Ce n'est pas seulement en paroles, mais bien en réalité que les membres espagnols du congrès se sont mis à la disposition de leurs hôtes. Livres précieux imprimés pour la circonstance et distribués à profusion, collections publiques ou privées ouvertes avec empressement, visite des monuments et des musées, voyages aux environs de la capitale et même pointe sur Séville et Cordoue, rien n'a été épargné. Qu'il nous soit permis d'acquitter une dette de reconnaissance en remerciant ici de leur accueil cordial M. le comte de Toreno, ancien ministre de l'instruction publique, qui a été le principal organisateur du congrès, MM. les députés Alvarès Marino et Favié, dont la complaisance n'a pas eu de bornes, et MM. les secrétaires du congrès Fernandez Duro et Andrès Domec, qui ont trouvé le temps de suffire à leur écrasante besogne sans cesser un instant de s'occuper de leurs hôtes.

La municipalité de Madrid, de son côté, avait tenu à honneur de recevoir les membres du congrès. Avec le même cérémonial, mais avec plus de cordialité que pour les fêtes de Calderon, les délégués étrangers et les membres espagnols ont été somptueusement accueillis dans le palais municipal. Le roi avait accepté l'invitation de l'alcade, et c'est dans le grand salon de la mairie qu'il s'est fait présenter les principaux membres du congrès. Le lendemain, Alphonse XII les recevait à son tour au palais et les présentait à la famille royale. Le surlendemain, un grand banquet les réunissait tous dans le salon du Conservatoire de musique, et le prince Gortschakoff, ambassadeur de Russie, se faisait leur interprète en portant la santé du jeune souverain qui a réussi en si peu de temps à calmer les factions et à ouvrir à son pays des sources nouvelles de prospérité.

Telle est, en effet, l'impression que nous avons rapportée de notre voyage en Espagne : l'Espagne est en progrès, en grand progrès. *Cosas de Espana*, c'est-à-dire choses qu'on ne voit qu'en Espagne, lisions-nous récemment dans un article

publié ici même, par Leo Quesnel, sur Lope de Vega (1). En effet, ce qu'on ne voit qu'en Espagne, c'est la prodigieuse vitalité d'un peuple qu'on croyait abattu et ruiné par d'incessantes révolutions; ce sont les richesses incomparables d'un sol qui [illegible], pour être [illegible], [illegible] l'homme; c'est plus encore l'amitié et l'estime réciproque qui, malgré d'injustes guerres et de maladroites interventions, lient l'une à l'autre les deux nations espagnole et française. Aussi nous rappelions-nous cette prophétie de Montalembert, que nous avions longtemps prise pour un jeu d'esprit et qui est peut-être à la veille de se réaliser : « Vous croyez l'Espagne en décadence : elle étonnera bientôt l'Europe par une soudaine renaissance! »

Pierre Gerspach.

EXPOSITION D'ÉLECTRICITÉ

Les auditions téléphoniques de l'Opéra

[illegible] *Prophète*.

Si l'on veut faire comprendre à quelqu'un qui ne l'a pas encore entendue ce que c'est qu'une audition musicale par le téléphone, le mieux est de la comparer à ce qu'on voit quand on regarde par le gros bout d'une lorgnette de spectacle. De même qu'on aperçoit les acteurs et la scène en petit, mais très distinctement, de même la petitesse des vibrations sonores transmises par le téléphone fait paraître les sons comme venant de loin et réduits. C'est comme une miniature très nette d'un grand orchestre et d'un chœur nombreux. L'habitude qu'on a d'unir le son lointain d'une voix avec un rapetissement du personnage causé par la perspective fait que la figuration imaginative de la scène de l'Opéra vous apparaît aussi toute réduite.

Ce n'est pas ici le lieu de faire une description du téléphone, mais simplement de rapporter quelques impressions produites par l'audition musicale au moyen de ce prodigieux organe.

Pendant les premières secondes, l'oreille est un peu troublée, mais elle s'accommode assez vite à ce nouveau genre d'audition, et l'effet de rapetissement des sons disparaît même en partie assez vite.

Ce qui est tout à fait extraordinaire, c'est que la musique est perçue non seulement avec toutes les hauteurs de sons et les rythmes qui constituent les phrases musicales, mais encore avec les timbres des voix et des instruments qui les accompagnent. Si on pouvait éliminer le grondement des machines qui remplit le palais de l'exposition et qui pénètre dans la salle des auditions, et si on vous laissait écouter pendant assez longtemps, on finirait par avoir la perception complète de la représentation. Ce qui est cause de cette fidélité de reproduction musicale, c'est qu'aucun des rapports si multiples des sons d'un grand orchestre et de voix nombreuses n'est altéré par la transmission du téléphone, et que l'oreille rétablit bientôt les sensations auditives dans leurs vraies dimensions.

Pendant les cinq ou six minutes qu'il nous a été permis d'écouter dans le téléphone de l'exposition, nous avons entendu deux fragments du second acte du *Prophète*. Dans le premier de ces fragments se trouvait l'air de Fidès, *O mon fils! sois béni...* — malheureusement interrompu par le coup de sonnette qui règle le temps de l'audition. Durant toute la première période de cet air, la voix de la chanteuse s'entendait aussi bien que dans la salle même, et les paroles aussi distinctement que si l'on avait été tout près d'elle — avec cependant la sensation du son venant comme si on lui tournait le dos. Le timbre des instruments qui l'accompagnaient se reconnaissait parfaitement, surtout celui des instruments à vent; particulièrement un accord donné par le hautbois, la clarinette et le basson, qui relie l'air au récit précédent, s'est détaché par-dessus les autres. Peut-être y a-t-il certaines harmonies et certains timbres dont la constitution sonore est mieux que d'autres avec la petite plaque de métal qui sert de tympan au téléphone. Quant à la netteté de la parole et du chant, elle était complète. C'est grâce à cela qu'on devine parfaitement la position des personnages chantants sur le plancher de la scène, par la plus ou moins grande intensité de leur voix. Cette perspective sonore est même plus accusée que dans la salle et doit être à peu près celle qui existe près du souffleur, c'est-à-dire que la voix des chanteurs qui s'approchent de la rampe près des récepteurs du téléphone résonne proportionnellement beaucoup trop fort par rapport aux voix qui sont plus loin.

Dans ce cas, on entend non seulement le chant très fort, mais aussi toutes les inflexions involontaires du gosier, comme le chevrottement et même l'aspiration brusque de l'air. Le téléphone manque d'indulgence; les intervalles faux, si fréquents dans les morceaux d'ensemble, s'y font sentir plus cruellement encore que dans l'audition directe.

Il y a beaucoup d'observations de détail qui n'ont pas leur place ici. Deux seulement pour finir : un accord de trombone éclatant dans le téléphone de gauche, ce qui trouble un peu, car ces instruments, placés à la droite du chef d'orchestre, affectent habituellement l'oreille droite du spectateur; enfin le bruit des applaudissements, qui s'est élevé à la fin d'un air de soprano. Ce bruit un peu sauvage, signifiant une admiration enthousiaste, se mêlant à une poussée de sons aigus, paraissait plus qu'étrange. La distance qui sépare l'Opéra du palais de l'exposition altère sensiblement la notion exacte de cette démonstration. Vérité au delà de l'Obélisque, erreur en deçà.

Quant à l'impression causée par le phénomène si merveilleux d'une audition musicale à grande distance, elle tient du rêve et vous fait frissonner. Les sons prennent quelque chose d'idéal, de mystique, comme venant d'un autre monde — en passant par un fil de cuivre et en suivant plusieurs kilomètres d'égout. La science n'est pas aussi positive qu'on le dit. D'autre part, quand on sait, même vague-

(1) [illegible]

ment, combien est complexe l'onde sonore qui nous apporte les harmonies et les timbres d'une centaine d'instruments et d'autant de chanteurs, on reste stupéfait qu'une pareille transmission puisse se faire par le contact de quelques particules de charbon interposées dans un courant électrique. Il semble qu'il y ait encore autre chose que de l'électricité dans ce phénomène, car ce n'est pas un semblant de sensation qu'on reçoit, ce n'est pas un signe abstrait qu'on est obligé de traduire, comme dans le télégraphe électrique; c'est la sensation musicale immédiate et tout entière qui est transportée à distance; ou bien c'est, si l'on veut, le tympan de l'auditeur qui se déplace jusqu'à la source du son, comme ferait un nerf auditif extérieur.

Maintenant, si on se place au point de vue purement musical, le téléphone n'ôte et n'ajoute rien au mérite des ouvrages qu'il transmet au loin; on aura beau appliquer instamment et fréquemment les téléphones à ses deux oreilles, on n'entendra que très rarement de la musique nouvelle à l'Opéra, des chanteurs chantant juste et un orchestre jouant avec chaleur. Malgré cela, on s'accommoderait bien volontiers d'avoir dans son cabinet une pareille communication avec les théâtres et les concerts de Paris, et il est tout à fait à souhaiter que nos successeurs en critique musicale puissent réaliser le rêve de faire leur compte rendu au coin de leur feu quand ils seront enrhumés du cerveau.

LÉON PILLAUD.

GRÈCE MODERNE

Les Poètes grecs contemporains (1)

Les chants nationaux grecs modernes sont depuis longtemps connus en Europe, où les recueils de Fauriel, de Passow et d'autres les ont rendus populaires. Ils ont tout d'abord excité un vif enthousiasme pour le peuple dont ils racontaient les combats héroïques; depuis, on s'y est attaché par pur intérêt littéraire et par cet attrait particulier qu'exerce sur les civilisations vieillies l'inspiration naïve des primitifs. Les Hellènes eux-mêmes, adjurés par les voyageurs et par les savants de ne point laisser périr leur poésie klephtique, se sont mis à en rechercher les restes; tout récemment, M. Miller rendait compte d'un recueil de chants épirotes préparé par P. Aravantinos et publié à Athènes par ses fils (2).

Ce que l'on connaît peut-être moins, ce sont les efforts faits depuis une cinquantaine d'années par les Grecs pour reconstituer une littérature savante, dans l'espoir secret qu'elle rivalisera quelque jour avec celle des temps de Périclès et d'Alexandre. Les travaux de M. C. Sathas et de ses émules sur l'empire byzantin — actuellement remis à la mode et vengé, peut-être outre mesure, de nos longs dédains — prouvent qu'à aucune époque la vie intellectuelle des Grecs n'a été interrompue. Après la prise de Constantinople par les Turcs, elle se transporta en Occident, tout en subsistant encore, mais plus obscurément, dans tous ceux de ses antiques foyers que n'avait pas éteints la barbarie ottomane. Depuis la création d'un royaume hellénique indépendant, elle a retrouvé son centre naturel, et l'on est étonné du développement rapide qu'elle a pris. A Athènes, une Université a été fondée, qui donne l'instruction aussi complète que celles des plus vieilles cités de l'Europe; les journaux et les Revues augmentent chaque jour de nombre et d'importance; une quantité considérable de livres s'impriment, la plupart par souscription; un lycée de jeunes filles existait bien avant qu'il fût question d'en créer en France. Des *sylloges* ou réunions littéraires, correspondant entre eux, associent dans une pensée commune de renaissance tous les Hellènes dispersés. On s'imagine difficilement l'activité fiévreuse de la jeune génération pour atteindre à tous égards le niveau de l'Occident.

Séduite par la vigueur de ce mouvement intellectuel, Mme Juliette Lamber a choisi, pour nous les mettre sous les yeux par fragments, les poètes qui depuis un siècle ont entretenu chez leurs concitoyens l'espérance des temps meilleurs et sont les véritables fondateurs de la littérature grecque moderne. Elle nous montre successivement les poètes des îles Ioniennes, élevés pour la plupart en Italie, dépouillés par la culture étrangère d'une partie de leur originalité et redevenant Grecs peu à peu, Solomos, Kalvos, Tertsetis, Typaldos, Marcoras; ceux de Constantinople, réduits par la tyrannie musulmane, jusqu'à la guerre de l'Indépendance, aux sujets humbles et insignifiants et atteints d'une secrète mélancolie au milieu des richesses mêmes du Phanar, Rizo Néroulos, Athanase Christopoulos, Tantalidès, les Soutzo; puis les puristes d'Athènes asservis, par le rigorisme de l'Université dans ses concours, aux exigences d'une langue morte et ne s'en dégageant qu'à la longue, Zolocostas, Orphanidès, Demetrios Papparigopoulos, Basiliadès, Achille Paraschos; enfin les Epirotes, plus fidèles que personne aux énergiques traditions des Armatoles et chantant dans l'idiome populaire les combats contre l'oppresseur et le réveil de la liberté, Rigas, Vilaras, Spiridion Tricoupis, Valaoritis.

Mme Juliette Lamber ne ménage point au peuple le témoignage de ses sympathies; on aime à la voir s'enflammer pour une si belle cause. Sans doute les Hellènes n'ont point toutes les vertus, mais ils les remplacent par un patriotisme ardent, un désir réel du progrès et un savoir-faire qui ne néglige aucun moyen de conserver les sympathies de l'Europe : quiconque les a comparés dans le pays même aux musulmans — leurs rivaux et, sur bien des points encore, leurs maîtres — ne saurait hésiter dans ses préférences. Le recueil d'articles que leur consacre aujourd'hui Mme Juliette Lamber sera donc le bienvenu; les extraits des poètes cités sont intéressants, les appréciations justes et fines; les jugements littéraires sont accompagnés de vues historiques et d'un essai de replacer chaque poète dans le milieu qui a déterminé l'éclosion de son talent, selon les

(1) *Poètes grecs contemporains*, par Juliette Lamber. — 1 vol. in-12. 1881. Calmann Lévy.

(2) Voy. la *Revue* du 17 septembre.

théories, un peu superficiellement appliquées, de M. Herbert Spencer et de M. Taine. Si le style, dans l'*Introduction* surtout, est chargé de ces mots pesants qui sont l'appareil de la science contemporaine, mais non la science elle-même, s'il se tient un peu trop dans les teintes abstraites, n'est-ce point un parti pris de l'auteur de *Grecque* pour mieux faire ressortir la vivacité toute spontanée et la fraîcheur de ses chers poètes? Dans ce sacrifice ne reconnaît-on pas une délicatesse d'abnégation toute féminine?

A. C.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

M. le comte de Saint-Vallier est un homme bien étonnant. Chaque fois qu'il y a en France un changement de ministère, il fait annoncer sa démission par les différentes gazettes d'Europe. Tantôt le *Times* et tantôt le *National Zeitung*, à moins que ce ne soit le *Gaulois* ou la *Neue freie Presse*, nous informe que la personne du ministre des affaires étrangères en exercice représente la dernière limite des concessions que M. de Saint-Vallier peut faire au personnel républicain. Lui encore se résignerait! Mais l'Europe et l'empire d'Allemagne, que diraient-ils de tel ou tel ministre des affaires étrangères, et quel serait son crédit à lui, comte de Saint-Vallier, s'il daignait servir un tel ministre! — La comédie dure depuis bientôt cinq ans. On parle d'ôter à M. de Saint-Vallier l'indispensable M. Waddington. Halte-là! M. de Saint-Vallier va se démettre. Les reporteurs et correspondants de sa confidence intime nous expliquent qu'ils savent de M. de Saint-Vallier que, si la république française congédie M. Waddington, l'empereur d'Allemagne va rappeler son ambassadeur. De même quand c'est M. de Freycinet qui est ministre! De même quand c'est M. Barthélemy Saint-Hilaire! Toujours le ministre qui s'en va était le seul qui pût préserver la France d'un choc imminent avec l'Europe coalisée et le seul dont M. de Saint-Vallier consentît à être l'agent. Cependant M. de Saint-Vallier finit toujours par rester l'ambassadeur du ministre qui arrive. Les petits amis des gazettes nous informent alors que c'est le ministre nouveau qui l'a supplié de conserver son poste. Le ministre nouveau a reconnu qu'aucun autre ne jouirait d'autant de crédit que M. de Saint-Vallier auprès de l'empereur d'Allemagne; M. de Saint-Vallier a fait taire tous ses scrupules devant de hautes raisons d'Etat, et, par patriotisme, par un patriotisme peut-être excessif, il a cédé aux obsessions du ministre, qui n'est plus que son très humble serviteur.

Il y a un ministre qui s'est fâché un jour de ces grimaces. C'est M. de Freycinet. A nous ne savons plus laquelle des nombreuses démissions soi-disant offertes par M. de Saint-Vallier et tambourinées par les petits amis, il a opposé une note courte et sèche de l'Agence Havas, établissant que si M. de Saint-Vallier restait ministre à Berlin, c'est qu'il avait demandé à le rester.

II.

Parmi tant d'amis que M. de Saint-Vallier possède dans la presse européenne, ne s'en trouvera-t-il aucun qui l'avertisse que son jeu de démission est usé et ne produit plus d'autre effet que d'agacer extraordinairement les gens sérieux?

Voyons! M. de Saint-Vallier veut-il rester ambassadeur de la république française sous tout ministère se rattachant à la Gauche républicaine et à l'Union républicaine? Qu'il le reste! Veut-il s'en aller? Qu'il s'en aille! Mais que ce soit l'un ou l'autre! Il ne peut pas prendre toute sa vie une physionomie de victime, sous prétexte qu'il reçoit par an 140 000 francs de traitement et le logement gratuit dans un beau palais.

III.

Le pis est que M. de Saint-Vallier fait maintenant école dans la diplomatie.

M. le comte Duchâtel, ambassadeur à Vienne, et M. le général Chanzy, ambassadeur à Pétersbourg, auraient dit à plusieurs amis qu'il faudra faire aussi un violent appel à leur patriotisme pour les forcer à garder les hautes positions qu'ils occupent, si M. Gambetta, dans son gouvernement, prend le ministère des affaires étrangères pour lui-même ou s'il le confie à M. Challemel-Lacour.

Nous conseillons fortement de ne faire appel au patriotisme ni de l'un ni de l'autre. Selon toute vraisemblance, leur patriotisme, si l'on a la précaution de ne le pas invoquer, parlera de lui-même et leur persuadera de garder sans plainte et sans offense, l'un les 140 000 francs qu'il reçoit pour mener une vie charmante *An der Wien*, l'autre les 250 000 francs qui lui adoucissent les glaces de la Néva.

Il nous étonne que le général Chanzy oublie si vite qu'il doit la notoriété de son nom à M. Gambetta et à M. de Freycinet, et que, tant valent le ministre de la guerre de Tours et son délégué, tant il vaut lui-même. Pour ce qui est de M. Duchâtel, c'est un fort galant homme, agréable à tout le monde, et nous n'aurions rien voulu dire qui le peinât. Mais s'il se croit nécessaire à l'État et à la république, et s'il s'imagine que sa démission et son abstention pourraient devenir pour un gouvernement républicain quelconque une cause de faiblesse, nous sommes désolés d'avoir à dire qu'il se méprend. Il n'est pas nécessaire, il est seulement utile, moins par l'éclat et la valeur de ses services que par son nom, sa position dans le monde et sa fortune. Il n'a pas eu l'occasion de prouver jusqu'à présent qu'il soit autre chose qu'un ambassadeur d'apparat.

La république se figure qu'il lui faut des noms dans les ambassades; elle a ce préjugé de roture. Excepté pour les ambassades extraordinaires, à propos d'un compliment à porter ou d'un mariage à célébrer par représentation, les rois

de France cherchaient dans leurs envoyés à l'étranger les qualités solides, et non pas le rang ni la noblesse de l'origine. Ils jugeaient qu'un Père capucin leur faisait quelquefois plus de profit qu'un archevêque. Ils se faisaient représenter à Munster par un robin, et à Utrecht par un avocat, fils de marchand. Je signale à Coquelin ce fait, qu'il est arrivé au Régent de charger de ses affaires un artiste de troupe ambulante dans la capitale même où celui-ci avait exercé son art, de sorte que le comédien était passé sans transition des coulisses du théâtre dans celles de la diplomatie. Voilà les grandes traditions de la France, que la république délaisse un peu quand elle s'entête, pour les ambassades, de la qualité et des titres. Cependant nous n'interdisons pas à la république, qui doit être éclectique et tout embrasser, de faire leur place à la qualité et aux titres. Seulement, il ne faudrait pas que les marquis et les comtes prissent la posture de gens qui font bien de l'honneur à la république.

IV.

En général, ce qui faiblit depuis dix ans chez les agents du pouvoir, c'est l'esprit fonctionnaire et le sens des convenances d'État. Ici, les ambassadeurs affectent de peindre le département des affaires étrangères comme fort obligé à leur égard de ce qu'ils daignent accepter de lui des faveurs et des honneurs. Là, des généraux et des colonels, relevés par mesure disciplinaire de leur commandement, adressent à des troupes qui ne sont même plus placées sous leurs ordres des proclamations où ils dénoncent l'iniquité de la peine qui les frappe; ils ne paraissent pas atteindre jusqu'à la compréhension de cette idée qu'un sergent-major envoyé par eux à la salle de police pourrait, sur leur exemple, adresser à sa compagnie un ordre du jour de récriminations contre eux. Un préfet est révoqué : les sénateurs, les députés et les conseillers généraux du département rédigent officiellement un *pronunciamiento* en sa faveur. Un autre préfet vient d'être nommé : il fait afficher dans toutes les communes de son ressort un manifeste où il expose ses principes et sa politique, comme si un préfet avait le droit d'avoir une politique à lui et d'autres règles que les instructions de son ministre. Ainsi la méconnaissance des lois de la subordination descend, à tous les degrés de la hiérarchie militaire, du général au sous-lieutenant. Ainsi l'amour du tapage malsain, la gloriole, le cabotinisme descendent, à tous les degrés de la hiérarchie civile, de l'ambassadeur et du préfet au courrier d'ambassade et aux commissaires de police.

On va créer de nouveaux ministres. Qu'ils prennent en défiance tous ceux de leurs agents dont ils verront les noms répétés dans les journaux. C'est un conseil que nous nous permettons de leur donner. Nourri dans le sérail, nous connaissons dès longtemps ce que valent les coups de trompette de la Publicité, et comment on les obtient.

PHILIBERT JEAN.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 28 *octobre*. — Ouverture des Chambres.

Le Sénat décide de maintenir à son ordre du jour les projets de loi présentés par le gouvernement pendant la précédente législature, ainsi que ceux de propositions de loi dus à l'initiative parlementaire, qui sont « à l'état de rapport ».

M. Gambetta est élu président provisoire de la Chambre des députés par 317 voix sur 364 votants.

Le général Étienne annonce qu'il est entré, le 26 octobre, à Kaïrouan, que les Zlafs avaient abandonné pour se retirer dans les montagnes.

A l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Ph. Berger continue ses critiques sur les inscriptions puniques trouvées à Utique et exposées au Louvre par M. d'Hérisson.

M. Gladstone, dans un discours prononcé à Knowsley, se félicite de l'état actuel des affaires d'Afghanistan et déclare que le gouvernement attend avec confiance « la réalisation des sages projets destinés à rendre pleine justice à l'Irlande et qui assureront la paix, le rétablissement de l'ordre et de la prospérité du pays ».

Samedi 29. — Le Sénat adopte par 146 voix contre 88 la proposition de loi abrogeant l'article 15 du décret du 23 prairial an XII sur les cimetières. Cette proposition avait été discutée à la fin de la précédente session; mais au scrutin public le Sénat ne s'était pas trouvé en nombre.

M. Gambetta remercie la Chambre des députés de son élection. « Il s'efforcera de se rendre digne de la manifestation politique qu'elle a voulu faire et dont il ne méconnaît ni le caractère ni la portée. » Vérification des pouvoirs. 362 élections sont validées.

Mort du docteur Bouillaud, ancien député d'Angoulême et membre de l'Académie des sciences, où il avait remplacé Serres en 1868.

Dimanche 30. — Elections municipales dans les quartiers de la Porte-Saint-Denis (x^e^ arrondissement) et de Charonne (xxe arrondissement). Dans le premier, M. Hattat, conseiller démissionnaire, se représente sans concurrent et ne réunit pas un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits. A Charonne, M. Amouroux, ancien membre de la Commune, est élu par 1612 voix contre 1212 données à M. Sick, conseiller démissionnaire.

Inauguration, à Sèvres, de l'Ecole normale secondaire de jeunes filles. Mme veuve Jules Favre en est nommée directrice.

En Suisse, les élections générales pour le renouvellement du Conseil national donnent la majorité au parti radical et centraliste.

L'archevêque de Dublin fait lire en chaire une lettre pastorale protestant contre le manifeste de la Ligue agraire et condamnant, comme entaché de communisme, le refus de payer les fermages conseillé par la Ligue.

Réunion de la libre pensée au Trocadéro. Discours de

Mlle Maria Deraismes et de MM. Clovis Hugues et Yves Guyot.

Lundi 31. — A la Chambre des députés, vérification des pouvoirs. 62 élections, dont celle de M. Gambetta à Belleville, sont validées.

L'Union républicaine du Sénat désigne M. Herold, préfet de la Seine, comme son candidat au siège de sénateur inamovible, vacant par le décès de M. Fourcand par 15 voix contre 7 données à M. Havet.

Les droites du Sénat, après deux réunions et la nomination d'une commission directrice, finissent par décider que l'interpellation projetée sur les affaires d'Afrique sera ajournée.

Les journaux continuent à discuter la question des récidivistes.

Signature du traité de commerce franco-belge.

Mardi 1er *novembre*. — L'archevêque de Tuam (Irlande) déclare que la doctrine : « Pas de redevances », est contraire à la religion, à la moralité et au patriotisme.

M. Parnell est élu à l'unanimité membre de la Chambre de commerce de Cork.

Elections pour les conseils municipaux dans toutes les villes d'Angleterre.

Mercredi 2. — Une manifestation de la libre-pensée aux monuments de Voltaire et de Rousseau au Panthéon est interdite par le préfet de police.

Jeudi 3. — Le Sénat prononce l'ajournement de la proposition de loi sur l'interdiction de séjour dans le département de la Seine et les communes de l'agglomération lyonnaise. Il adopte en première lecture, par 98 voix contre 97, la proposition de loi sur la durée des heures de travail dans les usines et manufactures. Discours de MM. Pàris et Tolain.

A la Chambre des députés, scrutins pour la formation du bureau. M. H. Brisson est élu président par 347 voix sur 442 votants.

Signature du traité de commerce franco-italien.

Clôture des conférences préparatoires pour le traité de commerce franco-anglais.

Au moment où les descendants de Lafayette, Rochambeau et de Grasse sont accueillis et fêtés par ceux de Washington et de son armée de patriotes, nous signalerons un petit ouvrage qui vient de paraître à New York, *La Campagne de Yorktown et la capitulation de Cornwallis*, par M. Henry Johnston, est une histoire courte et intéressante de la fin de la guerre qui assura l'indépendance de l'Amérique. Washington avait cru que le dernier acte du grand drame se passerait à New-York, ou au moins dans la région du Nord. Il avait envoyé Lafayette, ce « gamin », comme l'appelait Cornwallis, pour tracasser Arnold qui se trouvait à Portsmouth. Mais les événements se précipitèrent; Lafayette occupait, le 29 avril 1781, les hauteurs qui dominent Baltimore. La flotte française neutralisait les efforts de la flotte anglaise pour venir au secours de Cornwallis. Washington, de concert avec Rochambeau, jugea qu'il fallait concentrer les forces alliées vers Yorktown.

L'histoire de cette mémorable campagne est écrite fort agréablement par M. Johnston; son livre de 206 pages contient de bonnes cartes, des plans du siège, des portraits et des extraits du *Journal* de Washington. On peut, à l'aide de ce petit volume, suivre très exactement les péripéties de ces opérations décisives.

Napoléon III et Mme Cornu. — On assure que la correspondance de Napoléon III avec Mme Cornu sera décidément publiée en 1885 par les soins de M. Renan. Rappelons à ce propos que Mme Cornu joue un rôle important dans les fameuses *Conversations avec des personnes distinguées*, de M. Senior, cet Anglais ingénieux qui notait, sans prévenir les gens, tout ce qu'on lui disait, afin de l'imprimer plus tard. Mme Cornu avait son franc parler et n'était pas toujours charitable en paroles, même à l'égard de son ami d'enfance. Un jour, racontant que l'empereur pleurait d'un rien pour des infortunes dont il était témoin et restait parfaitement indifférent à celles qui ne blessaient pas sa vue, elle ajouta ce mot cruel : « Il a la sensibilité dans l'œil! » Une autre fois (en 1862), elle parlait à M. Senior de la conversion de Napoléon III au libéralisme, qu'elle expliquait par le goût de l'empereur pour les coups de théâtre.

— Il adore l'imprévu, poursuivit-elle; son grand plaisir est de faire ouvrir de grands yeux à l'Europe, à la France et, par-dessus tout, à ses ministres. Quand il faut agir, il ne consulte pas ses amis, encore moins ses ministres (en quoi il a peut-être raison); il ne réfléchit pas, ne pèse pas le pour et le contre; il allume un cigare et se met à rêvasser jusqu'à ce qu'il lui vienne une idée qui plaise à son imagination; alors il s'en empare et se croit inspiré.

Dans la même conversation, Mme Cornu décrivit les accès de colère de l'empereur.

— L'empire qu'il a sur lui est vraiment surprenant. Je l'ai vu casser son mobilier de rage, à la suite d'une conversation dans laquelle il n'avait donné aucun signe de colère. Le premier signe d'émotion, chez lui, est un gonflement des narines. Ensuite ses yeux deviennent brillants et ses lèvres tremblent. Sa grosse moustache est destinée à cacher sa bouche, et il a discipliné ses yeux. La première fois que je l'ai revu, en 1848, je lui ai demandé ce qu'il avait aux yeux. « Rien », me répondit-il. Un jour ou deux plus tard je le revis; ses yeux avaient encore un drôle d'air. Je finis par découvrir qu'il s'exerçait à tenir les paupières à demi fermées et à donner à ses yeux un regard absent.

Toujours d'après Mme Cornu, l'empereur admirait énormément *Hernani*, parce qu'il se reconnaissait dans le héros de la pièce. Il s'appliquait entièrement ces vers :

. . . . Tu ne crois pas peut-être
Un homme comme moi sous les autres [illegible]
Intelligent, qui court droit et bat [illegible]
D'un pas [illegible], je sais une route qui va.
Où vais-je ? Je ne sais, mais je me sens poussé
D'un [illegible] impétueux, d'un destin [illegible].
. . . . . .
Si parfois, fatigué, j'ose [illegible] la tête,
Une voix me dit : Marche !

Mme Cornu, l'ayant surpris une fois le volume à la main, lui communiqua son opinion sur la cause de son enthou-

[illegible] pour [illegible]. — Ah! que vous m'avez bien deviné! répliqua l'empereur.

Mme Cornu s'était brouillée avec Napoléon III au 2 décembre. Pendant [illegible] ans le prince ne cessa de lui faire des avances pour obtenir une réconciliation. Il lui écrivait continuellement. Il trouvait le temps, au milieu des réceptions officielles du 1er janvier, de tourner un petit billet pour [illegible] Cornu. [illegible] se laissa enfin toucher [illegible] [illegible] d'ambassade et d'attendrissement [illegible] de l'impératrice. Les vieilles habitudes de familiarité furent renouées. Mme Cornu devint l'hôte assidu des Tuileries et tira de ses longs entretiens avec Napoléon III la conclusion suivante, qu'elle communique au public avec sa charité accoutumée :

— Sa conscience ne lui reproche rien du tout; il est vrai que jamais un Bonaparte n'a eu à se plaindre de sa conscience.

C'est [illegible] de rappeler le mot de Gourville : « Je prie Dieu qu'il me garde de mes amis. »

[illegible] — Un baleinier commandé par le capitaine Adams est remonté pendant la dernière saison de pêche aussi haut vers le Nord qu'on soit jamais allé. Il a trouvé peu de baleines, mais en [illegible] nouvelles de l'expédition Franklin. Un Esquimau intelligent, que le capitaine Adams a eu à son bord, lui a raconté des détails qu'il tenait de son père sur dix-sept marins blancs qui s'étaient réfugiés dans sa hutte et dont quatorze y moururent des suites de leurs fatigues. Autant qu'on peut se fier à des renseignements de semblable provenance, il semble [illegible] que ces marins appartenaient à l'équipage de Franklin. Les trois survivants moururent à leur tour en cherchant à gagner la baie d'Hudson. — Il s'organise précisément aux États-Unis, en ce moment, une expédition pour rechercher les restes de Franklin. Les indications rapportées par le capitaine Adams vont pouvoir être utilisées et contrôlées. L'expédition américaine partira au mois de mai prochain.

Les *Mémoires* de Lucien Bonaparte, édités par le colonel Jung, formeront trois volumes. Le premier volume, déjà imprimé, s'arrêtera au départ de Lucien pour l'Espagne, en 1800; le second ira du départ pour l'Espagne à l'arrivée en Italie (1804); le troisième ne s'arrêtera qu'à la mort de Lucien (1840).

Le comte de Paris publiera prochainement un volume sur les opérations militaires en Virginie pendant la guerre de sécession.

M. Benedetti, l'ancien ambassadeur de France en Prusse, met la dernière main à un ouvrage qui aura pour titre : *[illegible]*.

Le prince impérial d'Autriche va publier le récit, en deux volumes, de son récent voyage en Orient. Le prince avait déjà imprimé, mais pour ses amis seulement, des récits de chasse.

C'est M. G. de Molinari qui succède à M. Joseph Garnier comme rédacteur en chef du *Journal des Économistes*. Dans la livraison d'octobre, le nouveau rédacteur en chef consacre à son prédécesseur un article excellent.

M. Tourguénef a fort avancé un nouveau roman sur lequel [illegible]

Il s'agira, comme dans *Terres Vierges*, des éléments explosibles qui troublent si profondément la Russie. M. Tourguenef montrera combien est profond l'abîme qui sépare le socialisme russe du socialisme de l'Europe occidentale. Il montrera combien vains sont les efforts des révolutionnaires de son pays pour entrer dans les idées des révolutionnaires français, par exemple : combien, à plus forte raison, ils sont incapables d'agir de concert avec eux. Le socialiste russe regarde les socialistes de l'Ouest comme des frères et des sœurs, mais il est tenu à l'écart de ces frères et de ces sœurs par des influences dont il n'a qu'une conscience obscure et contre lesquelles il lutte inutilement.

Portugal. — M. le conseiller Pedraso nous a envoyé de Lisbonne une thèse intéressante sur la *Famille primitive*. Tout ce qui a été dit, pensé, imaginé même sur la constitution de la société par la famille, y est rapporté et critiqué; c'est une étude presque complète d'un sujet inépuisable.

[illegible] — A la dernière réunion des *Sociétés historiques allemandes*, à Francfort, on a discuté la question de la statistique de la population des villes au moyen âge. Le docteur Büchner, de Munich, qui a fait de longues recherches sur ce sujet difficile, a déclaré que tous les témoignages s'accordaient à prouver que l'excédent des femmes sur les hommes était beaucoup plus considérable au moyen âge, dans les villes, qu'il ne l'est de nos jours.

[illegible] — Les nouveaux volumes parus de la *Collection Spemann* à 1 fr. 25 le volume (voy. la *Revue* [illegible] *Die Hexen*, par [illegible] *wegen*, par August Becker ne pas confondre avec Nicolas [illegible] traduites du russe de Nicolas Gogol; *Die Erbin wider Willen*, par Sophie Junghaus; une traduction du *Diable boiteux*; *Die Kronenwächter*, par Ludwig Achim von Arnim, le mari de Bettina et l'auteur du roman connu : *la Comtesse Dolorès*. (Stuttgart, Spemann).

On annonce encore une nouvelle correspondance de Gœthe. Celle-ci est adressée à Müller; nous ne dirons pas lequel, de peur, en l'absence de prénom, de faire une confusion entre les divers Müller contemporains de Gœthe.

Un bibliothécaire de Cassel a découvert un manuscrit inédit de Herder. C'est un mémoire que Herder, déjà connu comme critique et comme poète, écrivit en 1778 sur Winckelmann, [illegible] en vue d'un concours institué par une société littéraire de Cassel. Herder n'eut pas le prix. Son mémoire va être publié.

Le célèbre romancier allemand Berthold Auerbach écrit, dit-on, ses souvenirs de jeunesse.

La première livraison d'une treizième édition du *Conversations-Lexikon* de Brockaus (Leipzig) est en vente (A.-*Abraham*). L'ouvrage entier comprendra 240 livraisons, à 50 pfennigs chaque.

Mme Favart, que tous les amis du grand art ont vue avec regret s'éloigner de la Comédie-Française, apprendront avec plaisir la détermination que vient de prendre l'éminente comédienne. Elle ouvre, à partir de cette semaine, un cours de diction et de lecture à haute voix, qui aura lieu tous les samedis à 4 heures.

On peut trouver des renseignements sur l'organisation de ce cours au bureau de la *Revue*.

Les examens d'admission à l'École nationale des chartes auront lieu le 7 novembre et jours suivants, à 11 heures.

La réouverture des cours aura lieu le 15 novembre.

Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. — Voici la liste des concours pour 1882 :

1° Étude sur l'organisation des institutions charitables en Belgique, au moyen âge, jusqu'au commencement du XVIe siècle. On adoptera pour point de départ les modifications introduites dans la société à l'époque de l'abolition presque générale du servage, au XIIe et au XIIIe siècle.

Les auteurs des mémoires feront précéder leur travail d'une introduction traitant sommairement l'organisation de la charité dans les temps antérieurs.

2° Règles de la poétique et de la versification suivies par les Rederykers au XVe et au XVIe siècle.

3° Exposer, d'après les sources classiques et orientales, l'origine et les développements de l'empire des Mèdes. — Apprécier les travaux de MM. Oppert, Rawlinson (sir Henri et George), Spiegel et autres sur ce sujet.

4° Histoire du cartésianisme en Belgique.

5° Étudier le caractère et les tendances du roman moderne depuis Walter Scott.

6° Histoire des finances publiques de la Belgique, depuis 1830, en appréciant, dans leurs principes et dans leurs résultats, les diverses parties de la législation et les principales mesures administratives qui s'y rapportent.

Le travail s'étendra d'une manière sommaire aux finances des provinces et des communes.

Le prix pour chacune des cinq premières questions sera une médaille d'or de la valeur de *huit cents francs;* il a été porté à *douze cents francs* pour la sixième.

Les mémoires pourront être rédigés en français, en flamand ou en latin. Ils devront être adressés, francs de port, avant le 1er janvier 1882, au Palais des Académies.

Questions proposées pour 1883 :

1° Influence de la poésie néerlandaise (flamande et hollandaise) sur la poésie allemande et, réciproquement, de la poésie allemande sur la poésie néerlandaise au moyen âge.

2° Quelle influence politique la France essaya-t-elle d'exercer dans le pays de Liège, depuis Louis XI jusqu'à la fin du règne de Louis XIV? Quelle fut, pendant la même période, l'attitude des souverains des Pays-Bas?

3° Exposer et apprécier les efforts qui ont été faits, dans les divers États de l'Europe, depuis 1830, pour nationaliser l'art dramatique.

4° Tableau des institutions politiques et civiles de la Belgique sous la dynastie mérovingienne.

5° Histoire de l'assemblée connue sous le nom d'*Assemblée des échevins de Flandre*, depuis son origine jusqu'à la constitution des « Etats et quatre membres de Flandre ».

La valeur des médailles d'or présentées comme prix pour chacune de ces questions est de *six cents* francs pour la première et la troisième, de *mille* francs pour la quatrième et la deuxième, et de *huit cents* francs pour la cinquième.

Viennent de paraître :

Lettres de Benjamin Constant à Mme Récamier. — Calmann Lévy.

Perdue! par Henry Gréville. — Un vol. in-12. Plon et Cie.

Historiettes de France et d'Espagne, par M. Georges Price. — Un vol. in-12. Calmann Lévy.

Peinture sur porcelaine et faïence fine, méthode nouvelle pour cuire chez soi les peintures vitrifiables sans frais et sans installation spéciale, par M. Martial Gabelle. — 1 vol. in-8°, A. Ghio.

Le Sahara, souvenirs d'une mission à Goléah, par M. Auguste Choisy, ingénieur des ponts et chaussées. — Un vol. in-12. Plon et Cie.

La politique extérieure de la république française, par M. Ferdinand Meurice. — Un vol. in-12. Germer Baillière et Cie.

Le maréchal Brune à Avignon, épisode de la terreur blanche (1815), par M. Jean Saint-Martin. — Petite bibliothèque à 1 franc. Maurice Dreyfous.

Dissertation sur le traité de la paix de Crépy (1544), par M. H. Jouffroy, juge de paix. — Soissons, imprimerie Michaux.

Les Psaumes de David, traduits en vers français, par M. Gabriel Sabatier, avec préface de M. Charles Monod. — Un vol. in-12. Bonhoure et Cie.

Discours de M. Jules Favre. Tomes III et IV (1870-1879), contenant en outre divers écrits laissés par l'illustre orateur. — Plon et Cie.

Auguste Mariette, esquisse de sa vie et de ses travaux en Égypte, avec le catalogue de ses œuvres, par M. A. Rhoné. — Brochure. Bureaux de la *Gazette des beaux-arts.*

Histoire de l'art dans l'antiquité, par MM. Georges Perrot (de l'Institut) et Ch. Chipiez. — Égypte, 27e livraison. 50 centimes. Hachette et Cie.

Nouvelles conférences populaires, par M. Eugène Spuller, député. — Un vol. in-12. Charpentier.

Petits conteurs du XVIIIe siècle. Contes de M. le baron de Besenval, avec notice par M. Octave Uzanne. — Un vol. in-8°. Quantin.

Mor' Zeph la blonde et le brun Zacho, roman de mœurs flamandes, par M. Jules Brogelle. — Un vol. in-12. Plon et Cie.

Œuvres complètes de Victor Hugo, édition définitive, d'après les manuscrits originaux. *Les Misérables,* tome III. — In-8°. Hetzel et Quantin.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. 1794

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO [illegible]. 12 NOVEMBRE 1881.

[illegible]

En attendant la formation du nouveau cabinet, nous empruntons au *Progrès militaire* la traduction d'un article important d'un journal américain, relatif au parti que nous pouvons tirer de la « conquête économique » de la Tunisie en ce qui concerne les blés :

« Il est certain, dit l'*Economist* de New-York, que, si la France s'y applique, les blés de Tunis évinceront bientôt nos céréales.

« En peut-il être autrement?

« Tout d'abord, les terrains cultivables en Tunisie sont immenses.

« Leur prix est de moitié inférieur à celui que nous payons dans les Etats occidentaux de l'Union américaine. Leur fertilité est si grande qu'on obtiendra facilement deux récoltes par an. Quant au blé provenant de ces cultures, il égalera certainement, comme qualité, le froment si recherché de Hongrie.

« Les meilleurs chevaux et les bœufs de labour ne coûtent guère, en Tunisie, que la moitié du prix que nous les payons aux Etats-Unis.

« Enfin, tandis que les blés d'Amérique ont à parcourir plusieurs centaines de lieues en chemin de fer jusqu'à la côte, pour s'embarquer là et faire un lointain voyage par mer, la plus reculée des fermes tunisiennes sera toujours relativement proche des ports européens.

« La Goulette n'est qu'à soixante heures de Marseille, à cinquante heures de Gênes et seulement à quatre-vingt-quatre heures de Trieste et de Fiume.

« Les fermes tunisiennes produisent toute espèce de céréales, toute espèce de denrées, et, pour peu que le gouvernement français sache administrer cette nouvelle colonie africaine d'une manière plus intelligente et surtout dans un esprit plus libéral qu'il ne l'a fait jusqu'ici pour l'Algérie, nous aurons, sous peu, à lutter contre la plus redoutable des concurrences; car la Tunisie réunit toutes les conditions de prospérité dont d'autres contrées, par exemple la Russie, sont partiellement privées. »

LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

Il n'est point de problème de l'ordre politique à la fois plus délicat et plus important que celui des rapports de l'Etat et de l'Église, et il n'en est pas non plus qui s'impose à nous d'une façon plus urgente. Partout, sous différents aspects, il est, en ce moment, l'objet de débats passionnés, dans les livres, dans les publications périodiques et dans les programmes électoraux : en Italie, question des garanties accordées au pape; en France, question de la séparation de l'Église et de l'État; en Allemagne, lutte ouverte dans le *Kulturkampf;* en Belgique, conflits à propos de tout et surtout en matière d'instruction; en Angleterre, suppression de l'Église établie; dans l'Amérique catholique, au Brésil, au Mexique, dans les républiques centrales, querelles et batailles incessantes, avec les péripéties les plus inattendues et parfois les plus violentes; même aux États-Unis, où la Constitution semblait avoir apporté une solution définitive, conflits fréquents au sujet des écoles.

D'un côté, ce problème a ses racines dans les premiers principes de la philosophie et de la science; de l'autre, il touche, par ses applications, aux plus minimes détails de l'administration. Il a des rapports intimes avec toutes les sciences sociales : la métaphysique, la morale, le droit, la politique, l'économie politique et le droit administratif. Celui qui entreprend de le traiter à fond doit donc être à la fois philosophe, juriste, économiste, canoniste et surtout homme d'État. C'est précisément ce qu'est M. Minghetti, et à un degré d'éminence reconnu non seulement en Italie, mais dans l'Europe entière. Aussi son livre *l'État et l'Église* est-il, je crois, le meilleur qui ait été publié sur cette matière, et nous devons être reconnaissants à M. Louis Borguet de nous en avoir

donné enfin une excellente traduction (1). Elle vient à son heure, car les dernières élections en France y ont mis la question à l'ordre du jour de demain.

Le rare mérite de ce nouvel ouvrage de M. Minghetti n'est pas seulement la vue claire des conditions de la liberté, qui en dicte toutes les conclusions et qui lui fait adopter, sans hésiter, à lui, chef du parti modéré en Italie, une solution que n'osent encore accepter les meneurs du parti démocratique en France; c'est encore et surtout l'étude approfondie des conséquences de la séparation de l'État et de l'Église et des lois nombreuses et diverses que nécessiterait ce nouvel ordre de choses. On reconnaît ici la main de l'homme d'État qui sait qu'il ne suffit pas, comme on le fait d'ordinaire, de répéter une formule générale. Il faut examiner aussi — et c'est le côté le plus difficile de la question — les réformes que l'application imposerait. La difficulté consiste à respecter les droits individuels et les libertés modernes, sans sacrifier les droits de l'État et les garanties de son indépendance. Ce sont les lois en vigueur dans les États-Unis, en Australie et en Irlande, qui peuvent, en cette matière, servir de guide et de modèle, et c'est là que M. Minghetti cherche la solution du problème.

Les croyances religieuses ont partout pour organes des hommes spécialement chargés de les conserver, de les étudier et de les enseigner. Mais c'est principalement et l'on pourrait presque dire uniquement dans l'Église catholique et dans celles qui ont la même origine, l'Église grecque et l'Église réformée épiscopale, que ces hommes, réunis par un lien hiérarchique, sont devenus un corps organisé et un « pouvoir » qu'on a pu désigner par ce mot : « l'Église », comme on dit : « l'État ». Dans les sectes dissidentes du protestantisme, notamment chez les quakers, chez les unitariens, chez les mennonites, les ministres du culte ne se prétendent investis d'aucune autorité surnaturelle, ni même d'aucun privilège particulier. Ils ne se distinguent des laïques que par une instruction spéciale : ils sont, à vrai dire, suivant la locution connue que la Révolution française avait empruntée à Mirabeau, des « officiers de morale ». Ils ne forment donc pas une « Église ». Dans ces groupes, comme dans le christianisme primitif, dont ils ont repris l'organisation et les principes, l'Église n'est autre chose que l'association des fidèles que réunit la même foi, ἐκκλεσία. Ici, le conflit avec l'État ne peut pas naître. Aussi n'a-t-il jamais surgi dans les États de la Nouvelle-Angleterre, fondés par les puritains, jusqu'au moment où les catholiques sont devenus assez nombreux pour réclamer les droits de leur Église. C'est dans les Etats catholiques et avec le clergé catholique que ce conflit s'est déclaré dans toute son étendue et dans toute sa gravité, parce que l'Église catholique prétend constituer un « pouvoir » auquel, suivant son dogme, l'État doit obéir.

Quels doivent être les rapports entre l'État et l'Église? — A cette question trois solutions ont été données, indépendamment des systèmes mixtes ou de transaction.

L'État est soumis à l'Église : solution théocratique.

L'Église est soumise à l'État : solution régalienne, comme dit M. Minghetti.

L'État et l'Église sont complètement séparés : solution libérale et moderne.

Depuis la suppression du pouvoir temporel des papes, le régime théocratique n'existe plus nulle part en Europe. Nous n'en parlerons donc pas. Le second système existe, au contraire, dans la plupart des États, d'une façon plus ou moins complète. En Angleterre, en Prusse, en Russie, l'Église officielle est gouvernée, en théorie tout au moins, par le souverain. Dans les pays à concordat, comme en France, la direction des cultes reconnus est partagée entre le pouvoir civil et l'autorité spirituelle.

Le troisième système n'est guère en vigueur qu'aux Etats-Unis et aussi, jusqu'à un certain point, en Belgique.

C'est celui que préconisent généralement les amis de la liberté; c'est aussi le seul qui semble en rapport avec les principes des constitutions modernes.

Il est difficile de concilier la liberté et l'égalité des cultes avec le régime régalien, même réduit à ce qu'il est en France, sous l'empire du Concordat. En Belgique, où il n'a été conservé de l'ancien ordre des choses que le budget des cultes, celui-ci donne lieu à des inégalités injustifiables. Ainsi, on accorde un traitement à certains cultes et on le refuse à d'autres. Pourquoi? L'État, essentiellement laïque, ne peut avoir la prétention de se faire juge de la vérité religieuse.

Dans tout pays où l'État se reconnaît incompétent en fait de dogmes et où tous les cultes non contraires aux lois sociales jouissent des mêmes droits, le seul régime logique est évidemment celui de la séparation complète de l'État et de l'Église. C'est celui que défend M. Minghetti, avec des arguments si nombreux et si puissants qu'il n'est pas facile d'y répondre.

L'union de l'Église et de l'État, dit-il, était fondée sur l'unité de la foi : on était à la fois croyant et citoyen. Tous les citoyens devaient avoir les mêmes croyances. C'est, au fond, pour ce motif que l'hérésie était punie comme un attentat aux lois politiques. En effet, elle minait la base de l'État comme on le comprenait alors. L'union des deux pouvoirs fut grandement ébranlée du moment que plusieurs confessions religieuses furent admises à coexister dans un même pays. Elle est devenue, en réalité, impossible depuis que l'État a cessé d'être confessionnel. Lorsque le citoyen peut professer n'importe quel culte ou même les repousser tous, l'union juridique et légale de l'État et de l'Église ne répond plus aux conditions de la société. Ainsi le gouvernement doit pouvoir distribuer les portefeuilles sans s'inquiéter des croyances religieuses des membres du cabinet; or comprend-on un israélite réglant l'administration du culte catholique et un souverain athée nommant les évêques? Il y a là une situation qui, joignant l'absurde au ridicule, ne peut durer. Les ultramontains, qui, défendant l'union de l'État et de l'Église, veulent en même temps l'unité religieuse maintenue, au besoin, par la loi pénale, sont parfaitement logiques. Les libéraux qui sont partisans de la liberté des cultes et du

(1) Cette traduction est à la veille de paraître à la librairie Germer Baillière. — 1 vol. in-8°.

maintien de l'union de l'État et de l'Église se mettent en contradiction avec leurs principes.

Depuis le commencement de la Réforme et surtout depuis la paix de Westphalie, le système de la séparation n'a cessé de faire des progrès. Il a été enfin pleinement appliqué aux États-Unis, où le dogmatisme officiel a fait place à l'individualisme le plus complet dans le domaine religieux. L'histoire dégage lentement, mais sûrement, la conséquence des principes. Ce mouvement est irrésistible; il triomphera partout.

La mission de l'État consiste d'abord dans la protection du droit et, en second lieu, dans le soin de ces intérêts vraiment généraux auxquels ni les citoyens ni leurs diverses associations ne sauraient pourvoir. A aucun de ces titres, l'État ne peut intervenir en matière de religion, du moment qu'il a cessé d'être l'organe d'une croyance révélée et reconnue comme seule vraie et légitime. L'État moderne, toutes les opinions le proclament à l'envi, ne professe aucun dogme. A moins d'être le Saint-Siège, il ne peut invoquer le privilège d'une inspiration spéciale. Comment donc pourrait-il favoriser ou protéger tel ou tel culte, quand tout criterium lui manque pour juger de leur valeur?

On peut, il est vrai, concevoir un système mixte qui consiste à subsidier également tous les cultes, comme l'a voulu la Constitution belge. M. Minghetti n'y voit qu'un régime de transition qui ne peut avoir une longue durée et qui est moins logique que celui du passé.

« Ce système, dit-il, ressemble trop à un expédient; il blesse le droit de ceux qui ne professent aucun culte déterminé et, par là, l'égalité; il a, en outre, ce désavantage de ne pouvoir s'étendre sans inconvénient à toutes les confessions religieuses qui peuvent se produire dans l'avenir. Il ne laisse pas non plus d'insinuer dans les âmes un certain sentiment de scepticisme, l'État paraissant juger toutes les formes de religion comme également vraies et bonnes, tandis qu'en réalité il n'a aucun titre pour prononcer en pareille matière. Il faut donc conclure qu'avec le principe moderne de la liberté religieuse, il n'y a de logiquement possible, à la longue, que la séparation de l'État et de l'Église. »

On ne peut le nier, l'argumentation de M. Minghetti, présentée avec tous les développements qu'elle comporte, paraît irrésistible. Mais les difficultés commencent quand on veut passer à l'application. Si l'on n'avait affaire qu'aux dissidents, rien de plus simple, car leurs tendances les conduisent à se séparer de l'État. Ce sont eux qui, dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre, ont inauguré le système de la séparation. Mais dans les États catholiques on rencontre la résistance absolue de l'Église de Rome, qui ne veut à aucun prix de la séparation parce qu'elle est contraire à ses dogmes. L'article LV du *Syllabus* prononce l'anathème contre celui qui prétend « qu'il faut séparer l'Église de l'État et l'État de l'Église », et l'article LXXX, qui est le dernier, condamne quiconque prétend que « le souverain pontife doit se réconcilier avec le progrès, avec le libéralisme et avec la civilisation moderne ».

L'Église de Rome condamne donc non seulement l'indépendance du pouvoir civil, mais toutes les libertés inscrites dans les constitutions modernes. On ne peut en ce point accuser Pie IX d'exagération, comme le fait le Père Curci. Le *Syllabus* n'a fait que reproduire la doctrine constante de l'Église catholique.

Voici en quels termes Bossuet résume, sur ce point, la doctrine catholique :

« Je déclare, dit-il, que je suis et que j'ai toujours été du sentiment, premièrement que les princes peuvent contraindre par des lois pénales tous les hérétiques à se conformer à la profession et aux pratiques de l'Église catholique; deuxièmement, que cette doctrine doit passer pour constante dans l'Église, qui non seulement a suivi, mais encore demandé de semblables ordonnances des princes.

« En établissant ces maximes comme constantes et incontestables parmi les catholiques, etc. »

L'évêque de Montauban, dans son débat avec Bossuet au sujet des protestants qu'on forçait par la violence à assister à la messe, cite les précédents à l'appui de cette pratique « de rigueur salutaire » :

« Saint Léon, dans sa 85e lettre à l'empereur Léon, lui adresse ces belles paroles : « Grand prince, vous devez punir « les sectateurs de Nestorius, de Dioscore et d'Eutychès et ne « pas permettre qu'ils divisent l'unité de l'Église. »

« Saint Grégoire, pape, dans sa lettre à Patrice, exarque d'Afrique, l'exhorte à employer le pouvoir que Dieu lui avait confié à la destruction de l'hérésie, et dans celle qu'il écrit à Audibert, roi d'Angleterre, il le loue d'avoir procuré le progrès de la religion par la terreur, par ses bienfaits et par ses exemples.

« Saint Bernard, qui a été le plus doux et le moins sévère des Pères de l'Église, dans le 60e sermon sur le *Cantique des cantiques*, conclut qu'il vaut mieux punir les hérétiques par le glaive de la puissance temporelle que de souffrir qu'ils persistent dans leurs erreurs.

« C'est sur ces principes, établis par une tradition constante de l'Église, que les empereurs chrétiens ont toujours donné des lois très sévères contre les hérétiques, pour les obliger à se réunir à l'Église catholique.

« On ne voit point que l'Église se soit jamais plainte de la sévérité de ces lois; au contraire, nous avons prouvé qu'elles avaient été pour la plupart approuvées, demandées et sollicitées par les conciles. »

Voilà ce que dit un savant évêque, et il a raison. Le dogme de l'intolérance a été consacré par une suite de conciles, dont plusieurs œcuméniques.

Un grand nombre de conciles particuliers, notamment celui d'Aquilée en 381, celui de Milan sous saint Ambroise, en 389, celui de Carthage en 400, celui de Milève en 418, implorèrent la puissance civile pour en finir avec les hérétiques.

Le troisième concile d'Orléans (538), le sixième de Tolède (838), celui de Toulouse (1119), préludèrent à l'Inquisition. — Le pape Innocent III, les conciles de Toulouse (1229), d'Arles (1234), de Narbonne (1245), de Béziers (1245), d'Albi (1254), achevèrent l'organisation de cette terrible institution qui devint le pouvoir exécutif de l'intolérance dogmatique. Deux conciles œcuméniques ont ordonné l'extermination des hérétiques en des paroles sanguinaires qui font frémir.

On ne peut pas prétendre, comme le font les catholiques libéraux, que l'Église a renoncé à ces doctrines du moyen âge, comme elles ont été proclamées par des conciles [illegible]

méniques, elles sont de dogme, et, en outre, elles ont été promulguées très nettement à notre époque et précisément à propos des Constitutions belges, qui consacraient les libertés modernes, en 1815, dans le *Jugement doctrinal* des évêques de Belgique, condamnant la Constitution accordée par le roi Guillaume des Pays-Bas à ses Etats, et, en 1832, dans la fameuse Encyclique du pape Grégoire XVI.

Nous avons cru nécessaire de bien établir quels sont les dogmes de l'Église catholique relativement aux libertés modernes, parce que c'est cela qui rend singulièrement difficile l'application du principe de la séparation de l'État et de l'Eglise.

On ne peut pas dire que la séparation de l'Église et de l'État soit contraire aux dogmes catholiques, ni surtout aux traditions du christianisme, car jusqu'à Constantin l'Église chrétienne a vécu dans l'État, séparée et à peine tolérée. Mais durant le moyen âge, ayant peu à peu usurpé la suprématie, le catholicisme considère ce régime comme normal et nécessaire à son existence. Il condamne toute tentative faite pour l'abolir et l'accuse d'hérésie (1). Cela étant ainsi, est-il possible de mettre en pratique et de maintenir en vigueur dans un pays catholique le système de la séparation, alors qu'il est condamné par l'Église catholique ?

Voilà le redoutable problème qui s'impose et dont on ne peut se dissimuler la gravité. Remarquez bien qu'en appliquant la séparation, on viole ce que les populations catholiques considèrent comme un article de foi, et ainsi on porte atteinte, ainsi que le prétendent leurs organes, à leur liberté religieuse. Il en est de même pour la tolérance. L'intolérance étant un dogme catholique, on attente à la foi en proclamant la liberté des cultes et des opinions.

Vous espériez mettre fin à la lutte en coupant les liens qui attachent l'Église à l'État et en assignant à chacun un domaine séparé; vous n'arriverez qu'à la rendre plus violente. Je n'en veux d'autre preuve que ce qui se passe en Belgique. Sauf l'inconséquence du budget des cultes, le système préconisé par M. Minghetti est consacré par la Constitution belge. Cependant, nulle part l'antagonisme entre les partisans de l'indépendance du pouvoir civil et ceux de la prédominance de l'Église n'a plus été persistant, plus universel et plus ardent; on peut dire qu'il a absorbé toute la vie politique du pays. La raison en est simple. La Constitution ayant établi un régime condamné par l'Église, le devoir de tous les bons catholiques est évidemment de préparer les voies pour arriver à le modifier et, à cet effet, de s'efforcer de conquérir le pouvoir par les moyens mêmes que la liberté met à leur disposition : journaux, associations, meetings, élections, accaparement des places. Aux États-Unis, où la séparation est aussi complète qu'elle peut l'être, les mêmes conflits commencent à se produire partout où augmente le nombre des catholiques.

S'il est certain que la séparation n'apporte point la paix et si, de toutes façons, la lutte doit continuer, la question qui s'impose n'est plus celle-ci : La séparation est-elle le système théoriquement le plus logique et le plus rationnel? mais plutôt celle-ci : Avec la séparation complète, l'État peut-il, oui ou non, mieux défendre son indépendance et les libertés confiées à sa garde? C'est ici que les doutes commencent et que les meilleurs esprits hésitent. Voyez le revirement qui s'est produit en France à ce sujet. Il y a quelques années, le parti libéral, qui a maintenant à la Chambre une majorité considérable, réclamait à peu près unanimement la séparation de l'Église et de l'État. Aujourd'hui il n'en est plus question, et récemment encore M. Gambetta, dans un programme électoral qui ne reculait pas devant les réformes très radicales, repoussait celle-ci de la façon la plus décidée. Quels sont les motifs de ce changement d'opinion?

Le premier motif paraît être celui-ci. Le clergé, à qui on supprimerait tout traitement, deviendrait encore plus hostile qu'il l'est maintenant aux institutions établies, et, comme il semblerait persécuté, il pourrait trouver dans ce rôle le moyen de s'attirer de nombreuses sympathies.

En second lieu, les prêtres, réduits à la besace de l'apôtre, deviendraient certainement encore plus fanatiques qu'ils ne le sont actuellement. Le clergé irlandais en est un exemple frappant.

Troisièmement, en France, en Italie et presque partout, en échange du budget des cultes, l'État a une part d'intervention dans la nomination des évêques, et par eux il peut exercer une certaine influence sur le clergé national tout entier. Tout lien étant rompu, les évêques nommés exclusivement par Rome, seraient des prêtres de combat qui auraient pour unique mission de faire à l'État une guerre à mort. La Belgique en offre la preuve concluante.

Pour leur résister, faudrait-il recourir à la persécution, comme l'a fait la Révolution française? Outre que ce serait fouler aux pieds les premiers principes des constitutions libres, on peut dire que le moyen n'aboutirait pas plus aujourd'hui qu'en 93. Helvétius a dit, il est vrai : « La seule religion intolérable est une religion intolérante », mais comment mettre à exécution une politique qui prendrait cet aphorisme pour mot d'ordre? Ne vaut-il pas mieux prévenir que sévir?

Enfin, quatrièmement, la séparation soulève la grave question de la propriété ecclésiastique. Si l'on veut bien relire le testament politique d'un esprit fin, tempéré et remarquablement judicieux, c'est-à-dire *la France nouvelle* de Prévost-Paradol, on verra que c'est cette difficulté qui l'arrête. Si, dit-il, vous supprimez le budget des cultes, vous devez accorder aux différentes communions le moyen d'entretenir leurs ministres, de posséder des lieux de culte et de subvenir à leurs autres dépenses. A moins de vouloir rendre impossible toute organisation religieuse, on ne pourra se refuser à accorder la personnification civile aux citoyens qui s'associent dans un but d'edification commune.

(1) [illegible] M. M[illegible] [illegible] D. [illegible] 1878. — [illegible] 1878. — [illegible] 1879.

« Il faudrait s'attendre à voir un spectacle bien nouveau pour la France et capable de porter l'inquiétude dans bien des esprits. Il est probable que l'Église catholique de France ne voudrait pas faire dépendre l'existence de chaque pasteur de son propre troupeau et qu'elle prendrait le sage parti de former une caisse commune qui serait administrée par ses chefs, comme l'est aujourd'hui son budget par l'administration des cultes. Mais les chefs de cette puissante association, qui seraient-ils? Probablement un comité formé d'évêques et de laïques choisis parmi les plus considérables; ce comité remplirait sans doute les fonctions actuelles de l'administration des cultes : il présenterait les évêques à l'institution papale, payerait leur traitement et administrerait la fortune commune; il représenterait enfin l'Église de France auprès du Saint-Siège, du consentement de cette Église et du consentement de la papauté. On ne conçoit guère d'une autre façon la nouvelle organisation de l'Église catholique, une fois que seraient retirés d'elle le soutien que l'État lui prête et le frein qu'il lui impose; et lorsqu'on se représente exactement ce futur état des choses, on comprend que plus d'un esprit politique ne considère pas sans appréhensions l'existence d'une organisation si puissante et le rôle si considérable des citoyens, ecclésiastiques ou laïques, qu'elle mettrait à sa tête et reconnaîtrait pour chefs. La crainte de voir subsister, sans contrepoids suffisant, un État dans l'État ne serait-elle point légitime? »

M. Minghetti ne s'effraye pas de ce qui fait hésiter Prévost-Paradol et M. Gambetta.

C'est ce côté du problème de la séparation qu'il discute avec le plus de soin dans les chapitres III et IV de son livre. Il s'efforce de montrer que les craintes qu'inspire le rétablissement de la mainmorte sont très exagérées. Il conseille, au reste, toute une série de dispositions à prendre pour en prévenir l'extension excessive. Les corporations ne pourraient posséder que les biens fonciers strictement indispensables à leur objet. Le principe électif devrait être maintenu dans la composition et dans le recrutement du personnel administratif. Les prêtres, comme les médecins et les avocats, devraient faire preuve de capacité. Ne pourrait enseigner que celui qui serait muni d'un diplôme, et l'enseignement privé ne pourrait jamais se soustraire à l'inspection officielle. L'État aurait, en tout temps, le droit de supprimer les personnes civiles auxquelles il aurait donné l'existence, et il devrait le faire dès qu'elles cesseraient de répondre au but qui les a fait instituer. Vous vous alarmez, dit M. Minghetti, de l'accroissement rapide des corporations religieuses. Elles grandissent ainsi parce qu'elles échappent aux mesures restrictives de votre législation. Reconnaissez leur existence, et dès lors vous aurez prise sur elles.

En théorie, on ne peut méconnaître les avantages des fondations ayant un but d'utilité générale.

Des œuvres nécessaires se perpétuent ainsi, sans rien coûter aux contribuables. En outre, elles constituent des centres de vie indépendante. Lieber attribue à la multiplicité de ces institutions la vie politique vigoureuse et prospère de la race anglo-saxonne. Le grand danger de la démocratie, comme l'a si bien montré Tocqueville, c'est que, réduisant la société tout entière à une plaine uniforme où roulent emportés des grains de sable sans consistance, elle prépare ainsi admirablement le terrain pour le césarisme, en détruisant tout ce qui pourrait lui faire obstacle. Autonomie des associations et des fondations, voilà les bases essentielles de la liberté. Nous le voyons bien en Suisse et aux États-Unis. Mais dans un pays catholique un tel régime ne conduirait-il pas fatalement à la perte de la liberté qu'on veut fonder?

Ne l'oublions pas : nous nous trouvons en présence d'une corporation sacerdotale d'une puissance incomparable, organisée comme une armée, ayant son représentant dans chaque village, sans compter les communautés religieuses d'hommes et de femmes, qui se multiplient sans cesse, et pouvant user de ces armes spirituelles auxquelles il est difficile de résister : les sacrements. Je ne connais pas de preuve plus remarquable de la force dont dispose l'Église catholique que ce qu'elle a fait en Belgique depuis la réforme de l'enseignement primaire en 1879. Deux ans lui ont suffi pour ouvrir dans presque toutes les communes du pays une école de garçons et une école de filles et pour y attirer un nombre d'élèves plus considérable que celui des écoles officielles.

C'est, sans doute, en usant de contrainte sur les parents avec une violence dont une enquête parlementaire révèle chaque jour les excès, que ce résultat a été obtenu; mais la contrainte est subie, les écoles ecclésiastiques sont fondées, et elles sont remplies. Donc la force et l'influence existent. Des faits sont des faits, et il faut en tenir compte. S'il est certain que l'Église de Rome condamne les libertés modernes, tout ce qui peut accroître sa puissance est un danger pour la liberté. Voilà ce qui fait hésiter quand il s'agit de lui accorder le droit de fondation.

Il ne faut pas s'imaginer, d'ailleurs, que la séparation puisse mettre fin à la lutte entre l'État et l'Église. La séparation n'est qu'une mesure de droit public : elle n'a pas d'application dans le domaine de la vie individuelle. Le citoyen et le croyant ne font qu'un seul individu. Ici on ne peut tracer de ligne de démarcation. Le citoyen, quand il aura à prendre parti et à agir dans la vie publique comme électeur, conseiller communal, représentant, ministre ou même, chose plus grave, comme juge, obéira nécessairement à sa conscience, c'est-à-dire à sa foi et au prêtre qui en est l'arbitre. L'Église peut donc ici reconquérir, sur le terrain de la liberté et par le mécanisme des institutions libres, toute l'influence qu'on lui aura ôtée en lui enlevant les privilèges d'un pouvoir reconnu. C'est ce que le clergé et les catholiques belges ont compris depuis longtemps, et c'est de ce côté qu'ils ont porté leurs efforts.

Leur exemple ne tardera pas à être suivi ailleurs. Déjà, en Allemagne, le parti clérical, grâce au nombre de voix dont il dispose dans les collèges électoraux et dans le parlement, a réduit le gouvernement à modifier sa politique ecclésiastique. En Italie, le Père Curci, dans un livre récent du plus grand intérêt, [illegible], prouve très clairement que l'Église doit renoncer définitivement au pouvoir temporel et s'efforcer de reprendre le pouvoir par

les moyens que la Constitution italienne met à sa disposition. Le parti conservateur devient alors un parti clérical, et les questions politiques des questions religieuses. On a séparé l'Église de l'État dans les lois, mais dans les faits on retrouve devant soi le dogme armé en guerre, et le conflit des deux tendances religieuses absolument inconciliables nous replace sur le terrain des guerres de religion. Ce n'est plus, comme auparavant, l'État qui défend son indépendance par la réglementation; ce sont des amis de la liberté qui attaquent des croyances religieuses qu'ils considèrent comme des instruments de servitude. Cette forme du conflit est-elle moins grave que l'autre ?

Pour ceux qui ne voient dans toute religion qu'un mal, ou tout au moins une illusion destinée à disparaître par le seul progrès des lumières, la question se résout aisément. Ils ne peuvent que se féliciter d'une situation qui entraîne tous les partisans des institutions libres à favoriser une guerre qui, au fond, doit s'en prendre aux sacrements et aux dogmes, dont le clergé se fait un moyen de domination. Mais ceux qui croient que le sentiment religieux est la base nécessaire de la morale et de la vie sociale n'ont-ils pas lieu de s'inquiéter de l'avenir? La neutralité qui semble s'imposer à l'État, du moment qu'il est complètement séparé de l'Église, n'est pas facile à maintenir; car il reste des points de contact inévitables et en même temps très délicats, dans l'instruction publique notamment.

Sans doute, là aussi on s'efforcera de faire le partage entre les deux domaines en décrétant l'enseignement laïque ou non confessionnel, d'après l'exemple des États-Unis et de la Hollande. Mais dans ces deux pays protestants le caractère pour ainsi dire laïque de la religion dominante permet d'exclure complètement le dogme tout en conservant, comme base de la morale, les principes spiritualistes du christianisme. Cette solution rencontre les plus grandes difficultés dans les pays catholiques, premièrement à cause du caractère essentiellement dogmatique du catholicisme, secondement parce que les représentants de la religion n'admettent pas un enseignement religieux séparé du dogme. L'instruction laïque, même si l'État la désire neutre, deviendra presque forcément hostile à l'Église qui la condamne et la poursuit de ses anathèmes. L'instituteur sera, comme on l'a dit, un *anti-curé*. La lutte, qui n'existait autrefois que dans les sphères administratives, sera transportée ainsi au fond des consciences et s'imposera aux populations dès l'enfance, et jusque dans le moindre village. C'est le spectacle que nous offre en ce moment la Belgique, où le régime de la séparation de l'État et de l'Église a été introduit dans l'enseignement primaire par la loi de 1879. On ne pourra de sitôt apprécier les résultats de cette tentative; mais ce que l'on peut affirmer, c'est que, loin de terminer la guerre entre les deux partis que l'on appelle maintenant partout en Europe libéral et clérical, elle n'a fait que l'entretenir et l'exaspérer.

Le comte Henry d'Arnim, discutant un jour avec la nièce de Cavour, la marquise Alfieri, la valeur pratique de la fameuse formule : *Chiesa libera in Stato libero*, résumait ainsi sa pensée : « Voulez-vous savoir à quoi aboutit cette chimère? Le voici : elle signifie tout simplement *Chiesa armata in Stato disarmato*. L'État n'a plus aucune arme pour résister à l'Église, et l'Église peut faire usage de toutes les siennes. Des songe-creux se sont imaginé qu'on affaiblirait la papauté en lui enlevant le pouvoir temporel : quelle erreur! Tant que le pape avait des États, nous pouvions employer contre lui des moyens de contrainte physique : par exemple, envoyer une frégate devant Civita-Vecchia. Maintenant qu'il n'est plus qu'une puissance spirituelle, les États, qui ne disposent que de forces matérielles, n'ont plus aucun moyen d'action sur lui. » Les *Preussische Jahrbücher* de février 1873 ont développé les mêmes considérations.

Le pouvoir temporel devait disparaître en vertu de ce puissant mouvement historique qui a emporté les autres principautés ecclésiastiques et qui aboutira finalement à la séparation complète de l'Église et de l'État; mais l'observation du comte d'Arnim est profonde et juste. C'est le même ordre d'idées qui a inspiré le programme tracé récemment par le Père Curci. Puisque Dieu, dit-il, semble vouloir la séparation de l'État et de l'Église, il faut l'accepter. Dans le meilleur livre qui ait été écrit sur la matière, ajoute-t-il, M. Minghetti a parfaitement formulé les conditions qui peuvent rendre la réforme acceptable. Déjà aujourd'hui l'Église est bien plus libre qu'autrefois, et, par conséquent, elle peut beaucoup mieux faire usage de la puissance dont elle dispose. Plus elle se retirera des intérêts temporels, plus grandira son influence spirituelle. Ainsi, en Italie, les curés de campagne vivent du produit de la culture des terres de la paroisse. Que l'État reprenne ces biens, comme le veulent les adversaires de l'Église, et ils lui auront rendu un grand service. Dès lors les curés, n'ayant plus à faire valoir leurs biens, pourront se vouer tout entiers à leur ministère. « On ne les verra plus sur les marchés vendre le plus cher possible leur vin ou leur grain, leurs bœufs ou leurs porcs : occupation indigne de leur état quand ils le font pour les produits de leur propre culture, mais bien plus regrettable encore quand ils s'occupent de ce trafic par spéculation, en vendant les denrées d'autrui. » Le Père Curci a raison. Pourquoi le curé italien n'est-il pas un zélateur fanatique de la papauté, comme ses confrères en France, en Belgique, en Allemagne ou en Irlande? Parce qu'étant fermier, il est forcément mêlé à la vie civile et que les soins de sa culture lui font oublier souvent la cause de Rome. Y eut-il jamais un clergé qui s'occupa moins d'étendre le pouvoir de l'Église que celui du XVIIIe siècle en France? Vivant à la cour et dans les salons, il ne songeait qu'à dépenser joyeusement les gros revenus de ses bénéfices. Ce n'est certes pas une raison pour rétablir la propriété ecclésiastique, mais c'en est une pour prévoir qu'un clergé privé de biens et même de traitements sera un clergé missionnaire et âpre à reconquérir par d'autres voies la position que la séparation lui aura enlevée.

Le Père Curci recommande à l'Église de s'allier franchement à la démocratie et même de ne pas s'effrayer du socialisme. L'Église de Jésus-Christ, dit-il, s'adapte merveilleusement aux formes démocratiques de la société moderne; car son fondateur, dans ses enseignements, s'est toujours montré

d'une sévérité impitoyable envers les riches et envers les puissants de toute espèce; il a vécu de la vie de l'homme du peuple et du pauvre; il a passé son existence parmi les déshérités de ce monde et il s'est toujours tenu à l'écart des grands de la terre; il n'a paru à la cour d'un roi que pour y être insulté, et au tribunal d'un gouverneur romain pour y être condamné. Le rôle de l'Église est de défendre les faibles contre l'oppression des forts, et elle pourra le faire bien mieux sous le régime de la liberté absolue que sous l'ancien régime, avec les entraves de toute sorte qu'il lui imposait. Pour la question sociale, le Père Curci adopte ainsi complètement le programme de feu l'évêque de Mayence, Ketteler, et des sociétés évangéliques de la nuance Stœcker et Todt en Allemagne (1). Les prêtres doivent étudier l'économie politique et enlever aux mains de l'Internationale et du nihilisme les principes de justice et d'égalité dont les sectes subversives font un si mauvais usage. C'est au christianisme qu'appartient la mission de défendre le travail exploité par le capital et de faire régner l'équité dans le monde économique, où aujourd'hui les faibles sont écrasés au profit des forts. D'autre part, les catholiques doivent partout s'allier aux conservateurs, en formant ainsi un parti puissant qui serait bientôt assez fort pour arrêter les fauteurs des révolutions violentes. A cet effet, ils doivent, en toutes circonstances, prendre une part active dans la vie politique et voter dans toutes les élections. Telle est la ligne de conduite que préconise l'un des prêtres les plus éminents et les plus clairvoyants de l'Église catholique. Le Père Curci applaudit au livre de M. Minghetti parce qu'il croit que c'est dans la séparation que l'Église retrouvera sa force et les moyens de reprendre une influence bien plus grande que celle dont elle disposait sous l'ancien régime.

Les amis de la liberté doivent-ils reculer devant les périls qui peuvent résulter de la solution préconisée par M. Minghetti? Ce serait en vain, car elle s'impose. Comme l'a démontré l'éminent écrivain, elle est la conséquence nécessaire de la marche de l'histoire et de la situation créée par les institutions libres. Elle s'accomplira partout, dans les pays protestants comme dans les États catholiques, en Angleterre comme en France et en Italie. Elle est en vigueur depuis leur origine dans les États de l'Amérique du Nord et dans les colonies australiennes. Elle a été inscrite dans la Constitution belge en 1830, avec cette singulière inconséquence d'un budget payé par l'État à des prêtres qu'il ne nomme pas, qu'il ne connaît pas et qui l'attaquent. Récemment elle a été appliquée en Irlande, où aucun culte n'est plus officiellement rétribué. Elle est énergiquement réclamée en France, où la république sera forcée tôt ou tard de renoncer à la protection illusoire du Concordat. En Italie, on peut prévoir qu'elle sera un jour votée à une grande majorité, quand on la voit préconisée par les hommes les plus considérables du parti modéré, comme Minghetti, Mamiani et Bonghi.

C'est quand cette réforme sera accomplie que se dresseront dans les États catholiques les plus redoutables problèmes. Est-il possible de maintenir dans un pays un régime que repousse et condamne le culte des populations? L'État, pour défendre son indépendance, ne sera-t-il pas forcé de se maintenir en hostilité permanente et agressive contre l'Église? Cette lutte, comme on l'a vu après 1793, n'amènera-t-elle pas un trouble si profond que la perte des institutions libres en résultera? Et, d'autre part, ne s'ensuivra-t-il pas l'ébranlement et la destruction même des croyances religieuses et des sentiments religieux, déjà si attaqués et si minés de divers côtés?

Il faut relire et méditer l'admirable livre qu'Edgar Quinet a consacré à la Révolution française. D'après lui, si elle a échoué dans son œuvre, c'est parce qu'elle a poursuivi une contradiction et une impossibilité. Une contradiction : faire la guerre à la religion nationale tout en la conservant; une impossibilité : se soustraire à la domination de l'Église dans le domaine politique sans secouer son joug dans le domaine religieux. Un philosophe italien, M. Mariano, a exposé les mêmes idées dans un ouvrage remarquable intitulé : *Cristianesimo cattolicismo e civiltà*. Il en tire cette conséquence que, faute d'une réforme religieuse, l'unité et l'indépendance de l'Italie ne porteront pas les fruits qu'on en espère.

Guizot a publié un écrit avec ce titre : *Pourquoi la révolution d'Angleterre a-t-elle réussi?* Je réponds à cette question, non comme Guizot, mais comme Quinet, et je dis : Les révolutions des Pays-Bas, d'Angleterre et des États-Unis ont réussi parce que la réforme politique a eu pour base la réforme religieuse. La république française se prépare à recommencer la tentative que son aînée de 93 n'a pu mener à terme et qui a abouti à l'empire et au Concordat. Réussira-t-elle mieux? Grave question, à laquelle l'avenir seul peut répondre.

[illegible]

(1) [illegible]

(1) [illegible]

INSTITUT DE FRANCE

[illegible]

M. A. GRUYER

[illegible]

M. His de la Salle

Messieurs,

Le goût des arts, qui était jadis le privilège d'un petit nombre, est devenu maintenant l'apanage de tous. N'a-t-il pas perdu en profondeur ce qu'il a gagné en superficie? N'a-t-il pas souffert surtout dans sa dignité, dans sa moralité?... Il faut bien le dire : les collectionneurs d'aujourd'hui, à part de très rares exceptions, ne sont plus de vrais amateurs. Ils

achètent pour revendre, bien moins séduits par l'amour du beau que par l'appât du gain, cachant le spéculateur sous les dehors du désintéressement de l'homme du monde, sorte de marchands déguisés qui comptent parmi leurs aïeux, non plus les Mariette ou les Crozat, mais M. Jourdain en personne : « Comme il se connoissoit fort bien en étoffes, il en alloit choisir de tous les côtés, les faisoit apporter chez lui et en donnoit à ses amis pour de l'argent. » M. His de la Salle ne fut point de cette race. Possédé par la passion du beau, il eut avec intensité le respect de cette passion. Voilà pourquoi, messieurs, j'ai l'honneur aujourd'hui de vous parler de cet homme de goût qui fut par-dessus tout un homme de bien.

Aimé-Charles His de la Salle naquit en plein cœur de Paris [1], le 23 pluviôse an III (11 février 1795). Son père, Charles-Antoine-Hyacinthe His, était attaché à la rédaction du *Moniteur*. Sa mère, Hélène-Antoinette-Marie de Nervo [2], avait épousé en premières noces le marquis de Montgeroult et s'était acquis sous ce nom une telle célébrité comme musicienne, que, s'étant remariée deux fois, aucun de ses nouveaux noms ne put prévaloir sur le premier. Permettez-moi, messieurs, de vous parler un moment de Mme la marquise de Montgeroult : comme artiste, elle appartient en quelque sorte à l'Académie des beaux-arts; comme mère, elle eut une grande influence sur l'avenir de son fils.

Hélène de Nervo était née à Lyon, le 2 mars 1764. Elle avait à peine treize ans que ses maîtres de musique déclaraient n'avoir plus rien à lui apprendre. En 1783, on la rencontre chez Mme Vigée-Lebrun, où se pressaient les virtuoses fameux de l'époque et où l'on jouait aussi la comédie. Talma, qui avait vingt ans, s'essayait dans les amoureux et était détestable (3). Grétry, Sacchini, Martini venaient dans le salon de la rue de Clery pour y entendre chanter Asvédo, Garat, Richer, Mme Todi (4). Ils y applaudissaient aussi les violonistes célèbres de l'époque, Mestrino, Giornowicki, le prince Henri de Prusse, Viotti, qui venait de débuter à Paris et dont le jeu était une révélation; Kreutzer, qui, à peine âgé de seize ans, acceptait bravement le défi jeté par l'école italienne à l'école française. On y trouvait en même temps les pianistes Hulmandal et Cramer, en compagnie de la jeune Mme de Montgeroult.

« Mme de Montgeroult, écrit Mme Lebrun dans sa sixième lettre à la princesse Kourakin, vint nous voir peu de temps après son mariage. Quoiqu'elle fût très jeune alors (elle avait à peine dix-neuf ans), elle n'en étonna pas moins toute ma société, qui vraiment était fort difficile, par son admirable exécution et surtout par son expression; elle faisait parler les touches. Déjà placée au premier rang comme pianiste, vous savez depuis combien Mme de Montgeroult s'est distinguée comme compositeur. »

La haute société parisienne était passionnée de musique. Les plus grandes dames furent parmi les admiratrices de Mme de Montgeroult, qui ne manqua pas non plus d'admirateurs, car elle était fort jolie et la grâce de sa personne servait en quelque sorte de parure à son talent (1). Un portrait d'elle, dessiné au crayon par Cosway, nous la montre avec la coiffure poudrée de l'époque (2), et, dans cette jeune tête si pleine de séductions, on retrouve quelque chose de l'homme que nous avons aimé. Il n'avait pas cependant pour lui la beauté des lignes, mais sa bonté naturelle éclairait ses traits d'une lumière que l'on voit rayonner aussi sur le visage de la célèbre musicienne.

En 1792, M. de Montgeroult, attaché comme général de brigade à la légation de Naples, avait été fait prisonnier contre le droit des gens et emmené en captivité à Mantoue, où il était mort presque aussitôt. Mme de Montgeroult, frappée à la fois dans ses affections et dans sa fortune, fait face à l'adversité, se met bravement à travailler pour vivre. Elle passe en Angleterre, y donne une série de concerts et marche de triomphe en triomphe durant près de deux années. Les plus grands personnages du royaume britannique, le prince de Galles en tête, lui rendirent alors un public hommage... De retour en France en 1794, elle épouse M. His, devient mère, et achète la terre de la Salle, dont son fils prendra le nom.

Le Conservatoire de musique venait d'être fondé. Mme de Montgeroult y est nommée professeur et y reste en cette qualité durant deux années, au bout desquelles sa santé la force à se reposer. On attend six mois avant de regarder sa démission comme définitive. Puis, directeur et professeurs lui adressent une lettre toute pleine de leur estime et de leurs regrets. Les noms de Sarrette, de Duret, de Gossec, de Méo, d'Assmann, de Cherubini et de Méhul se lisent au bas de cette lettre. Comme compositeur autant que comme virtuose et comme professeur, Mme de Montgeroult avait conquis une réputation méritée (3). Voici ce que Grétry lui écrit, de l'Ermitage de Montmorency, le 20 floréal an VIII (9 mai 1800) :

« Je ne puis résister au plaisir de vous témoigner ma reconnaissance, madame, pour le bonheur que vous m'avez procuré. Dès ce jour comptez-moi, je vous prie, au nombre de vos admirateurs. Il me tarde de faire une seconde édition de mes *Essais sur la musique*, où je ne vous ai consacré qu'une note, tandis qu'un chapitre suffirait à peine pour vous rendre justice et vous louer dignement... Hændel a fait d'excellentes fugues, mais celles que vous laisserez à la postérité seront vivifiées par quelques traits, quelques notes de sensibilité qui leur manquent. C'est toujours par progression que les meilleures choses s'achèvent. Une femme, une femme charmante aura complété l'œuvre du plus profond harmoniste, et j'aurai été assez heureux pour lui en inspirer l'idée et l'en avoir crue digne. Voilà ce que l'histoire des arts un jour nous apprendra... »

1 [illegible]

2 [illegible] de Nervo.

3 « [illegible] les amoureux avec tous [illegible] Lebrun.

4 [illegible] Mme Vigée-Lebrun.

1 Le chevalier de Boufflers, l'abbé Delille, le peintre Le Brun, etc. [illegible] Mme Vigée-Lebrun, [illegible] Mme de Montgeroult.

2 Ce portrait est au musée du Louvre.

3 La *Méthode de piano* de Mme de Montgeroult est [illegible] Sieyès.

Et l'auteur de *Richard Cœur de Lion* invite l'éminente musicienne à venir le chercher dans son ermitage :

« Puisse le grand homme qui m'y a précédé vous déterminer à venir visiter ce champêtre asile! C'est de la chambre de Jean-Jacques que je vous offre mon hommage et mon respect. — *Signé* : GRÉTRY. »

Cherubini, lui aussi, était sous le charme : sa correspondance en fait foi. Les lundis de Mme de Montgeroult étaient renommés; on n'y était admis que par grande faveur. Desaix, Denon, le duc de Bassano, Girodet s'y rencontraient avec Gretry, Cherubini, Méhul, Kreutzer, Rode et Baillot. Viotti, qui, en 1792, avait suivi Mme de Montgeroult en Angleterre, était revenu à Paris en 1802 et continuait d'être son accompagnateur de prédilection. Les lettres de Viotti à Mme de Montgeroult — nous en avons plusieurs entre les mains — se terminent ainsi : « Votre admirateur et dévoué serviteur », et plus souvent et plus familièrement encore : « Votre affectionné racleur ». Pour que le chef incontesté de l'école moderne du violon parlât de lui même avec cette humilité à une pianiste, eût-elle été marquise, il fallait qu'il la tînt en singulière estime.

Voilà, messieurs, l'atmosphère au milieu de laquelle fut élevé M. His de la Salle. Son enfance et sa jeunesse furent pour ainsi dire enveloppées d'harmonie. Ses premières impressions furent toutes musicales, et il en gardait le souvenir attendri jusque dans son extrême vieillesse.

La France cependant, qui s'était donnée corps et âme à Napoléon, songeait à se reprendre. De gloire en gloire, elle s'avançait vers la catastrophe finale. Les mères envisageaient avec terreur l'instant où la guerre — la mort sans doute — allait prendre leur fils, et Mme de Montgeroult, qui voyait le sien arriver à l'âge d'homme, rappelait de ses vœux la royauté. La malheureuse campagne de 1814 ouvrit aux Bourbons les portes de la France. Napoléon abdique le 11 mai. Louis XVIII débarque à Calais le 24, donne la *Déclaration de Saint-Ouen* le 2 juin et entre à Paris le lendemain. Aussitôt His de la Salle s'engage dans les gardes du corps (compagnie de Raguse). Il était dans sa dix-neuvième année, et le serment par lequel il se lia envers le roi fut le seul qu'il prêta de sa vie. Moins d'un an après, l'empereur revient de l'île d'Elbe et Louis XVIII s'enfuit à Gand (20 mars 1815). Que fera M. de la Salle et que va lui conseiller sa mère? C'est ce que celle-ci se demande avec anxiété dans une sorte d'examen de conscience écrit tout entier de sa main et qui nous a été conservé. Il n'y a, se dit-elle, que trois partis à prendre : Se cacher et attendre? Mais est-ce ainsi qu'un homme de vingt ans, qui a des devoirs à remplir, doit entrer dans la vie? Non. — Prêter le nouveau serment exigé par Napoléon? Ce serait une abjuration. Il n'y faut pas songer. — Rejoindre le roi de France à Gand? C'est là ce que l'honneur commande. Et la pauvre mère, le cœur déchiré à l'idée de la séparation, se hâte de préparer la fuite de son fils. L'exil ne devait durer que cent jours. Le jeune garde du corps rentre à Paris le 8 juillet 1815 à la suite de son roi, est nommé chevalier de la Légion d'honneur le 15 du même mois comme sous-lieutenant au 2e régiment des cuirassiers de la garde royale, passe lieutenant le 10 mai 1822, et, quatre ans après (le 12 mai 1826), se retire du service pour se consacrer entièrement à sa mère, dont la santé s'était gravement altérée. Nous voici désormais en présence de l'amateur. Excusez-moi, messieurs, d'avoir pris ce long détour pour arriver jusqu'à lui.

Pour aimer les arts du dessin, M. de la Salle n'avait point attendu que sa retraite du service militaire lui eût rendu ses loisirs. Il s'en était occupé dès sa première jeunesse et Girodet avait pressenti ses dispositions lorsqu'en 1813 il l'attirait dans son atelier de la rue Neuve-Saint-Augustin. Le hasard, d'ailleurs, venait de mettre à la disposition de l'officier de cavalerie toute une série de manifestations pittoresques dont le prix ne dépassait pas les plus humbles ressources. De 1816 à 1820, la lithographie, aux mains d'artistes tels que les deux Vernet, Géricault, Charlet, d'allemande qu'elle était par son origine, devenait véritablement française. Un art nouveau, léger, facile, alerte, ingénieux, aimable, tout de verve et de belle humeur, s'était naturalisé chez nous, et M. de la Salle fut des premiers conquis. Les naïvetés du conscrit et les roueries du soldat, si gaillardement racontées par Horace Vernet, lui plurent infiniment. Envoyé à Caen pour le service de la remonte, il avait pris du cheval une connaissance approfondie, et les lithographies de Géricault vinrent à point pour le captiver. Où donc un cavalier pouvait-il trouver de plus beaux types, une plus abondante et plus savante observation? Quel artiste avait su apporter autant de science dans le dessin des chevaux, montrer avec cette justesse d'expression le noble animal dans ses allures différentes, dans ses élégances et dans sa beauté robuste, dans ses révoltes et dans sa docilité? Les célèbres *Suites de Chevaux*, modèles de sobriété et de puissance, furent accueillies avec enthousiasme par M. de la Salle. Charlet, l'éloquent historien de notre armée, Charlet, héroïque avec tant de simplicité, comique avec tant de bonhomie, trouva en lui un amateur non moins assidu. La lithographie cependant était alors un art populaire, un art de propagande et d'opposition qui avait pour lui surtout les hommes de progrès, les libéraux. Elle fut aux arts de la Restauration ce que les pamphlets et les chansons furent aux lettres, de sorte qu'Horace Vernet et Charlet devinrent presque les collaborateurs de Paul-Louis Courier et de Béranger. Avec des moyens si prompts, si loin de toute pédanterie, l'épigramme et la raillerie avaient beau jeu. Les fiertés patriotiques, les glorieux souvenirs, les rancunes et les regrets de la foule étaient au jour le jour entretenus et surexcités. On riait devant les *Voltigeurs de Cobentz*, on saluait avec émotion les *Soldats laboureurs*... Comment le lieutenant des cuirassiers de la garde royale ne s'éleva-t-il pas, avec les purs, contre de pareilles manifestations? Comment fut-il, au contraire, avec les Lasteyrie et les Parguez, au premier rang des applaudisseurs? Parce qu'en matière d'art il ne connaissait pas de politique, pas de couleur, pas de drapeau. Et ici nous touchons, dès l'origine de sa carrière comme amateur et collectionneur, à un des traits saillants de sa physionomie, je veux parler de cet éclectisme qui ne l'abandonna jamais et

[illegible] pour les principales [illegible] d'après les lithographies de la Restauration [illegible] Juillet : car, au besoin de le dire? à côté d'Horace Vernet, de Géricault et de Charlet, vinrent [illegible] Henri Monnier, Pigal, Eugène Lami, Grandville, Léon Cogniet, Eugène Delacroix, Bonington, Achille Devéria, Decamps, Raffet. [illegible] surtout, [illegible] les œuvres [illegible] plus [illegible] temps.

Est-ce à dire, messieurs, que M. de la Salle ne put s'élever alors jusqu'aux manifestations du grand art? Nullement. Il savait très bien mesurer et proportionner ses admirations. Tout en s'empressant devant la lithographie, il avait d'ar- [illegible] : [illegible] l'attirait au plus haut point, mais il se tenait devant elle comme le renard devant les raisins. En 1822, il rencontre, chez un marchand d'estampes bien connu du quai Voltaire, un jeune artiste qui est devenu le plus grand graveur de son temps (1) — je ne vous nommerai pas, mon cher et illustre confrère, mais tout le monde vous a reconnu, — et dès lors [illegible] que la mort seule, cinquante-six ans plus tard, devait rompre. Ce fut vers cette [illegible] M. de la Salle [illegible] *Bossuet,* gravé par Drevet d'après Rigault. On en demandait cent ecus. L'epreuve était des plus belles, des plus rares, unique même à cause d'une certaine remarque. Le lieutenant des cuirassiers de la garde passait et repassait chaque jour devant elle et s'éloignait chaque jour avec regret. Cela dura des mois. Trois cents francs! On sait ce qu'est la solde d'un officier de cavalerie, et, en dehors de cette solde, [illegible] pour son fils [illegible] fortune que la Revolution avait compromise, ne pouvait guère pourvoir aux aspirations d'un collectionneur. Cependant M. de la Salle [illegible] un acheteur [illegible] s'est présenté; le fameux portrait va lui échapper, et l'argent est aussitôt trouvé... Cette gravure, messieurs, appartient [illegible] de la Bibliothèque nationale de Paris, où elle est exposée à une place d'honneur. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'on la doit à la libéralité de M. de la Salle. Voilà l'origine d'une collection dont tous les amateurs d'estampes ont gardé le souvenir. Elle ne fut pas formée d'un seul jet et à coup d'argent, mais lentement, laborieusement, péniblement, petit à petit. Durant trente ans [illegible] M. de la Salle y travailla. De 1826 à 1856, les cabinets les plus célèbres lui apportèrent chacun leur tribut, et, du commencement du XVIe siècle à la fin du XVIIIe, tous les genres y furent représentés, depuis le style le plus élevé jusqu'aux plus légères fantaisies. Dans cette chasse aux belles estampes, M. de la Salle se rencontrait souvent avec M. Thiers, qui le recherchait et l'appelait familièrement son complice... Noble complicité, messieurs, qui servait de trait d'union entre des hommes d'origines et de destinées si diverses!... Mais de nouvelles ambitions allaient s'emparer de M. de la Salle. Il lui fallait le contact direct des maîtres, et bientôt les estampes ne lui suffirent plus. Il se hasarda à acheter d'abord quelques tableaux. Encore à la fin de sa vie, il montrait avec complaisance une petite *Annonciation* de l'école de Pérugin. C'était la première peinture qu'il eût acquise, et il n'avait risqué qu'en tremblant ses enchères. Un homme âgé, assis auprès de lui, le complimenta vivement lorsqu'elle lui fut adjugée. Il apprit que cet homme était le baron Gros, et il fut très fier de l'approbation de ce grand peintre.

Au début de l'année 1834, la santé de Mme de Montgeroult, depuis lon temps compromise, donna les craintes les plus graves. Les médecins conseillèrent l'Italie. M. de la Salle y emmena sa mère et y vécut avec elle, dans une intimité suprême, les deux plus fortifiantes années de sa vie. Le 20 mai 1836, malgré la douceur du climat, malgré les plus tendres soins, Mme la marquise de Montgeroult fut enlevée à l'affection de son fils (1). Ils s'étaient fixés ensemble, à [illegible] d'abord, à [illegible] enfin à [illegible]. A Padoue, M. de la Salle avait étudié, en même temps que les fresques de l'Arena et des Eremitani, les plus beaux bronzes de la Renaissance italienne, et Venise, à quelques heures de Padoue, lui avait révélé ses splendeurs. Puis, les *trecentisti* et les *quattrocentisti* du Baptistère et du Campo-Santo de Pise lui avaient appris les origines et montré les sources. Florence enfin, où il s'était fixé, avait longuement étalé devant lui ses incomparables trésors. Ceux qui ne connaissent l'Italie que de fraiche date se font difficilement une idee du calme et des enchantements qu'on y goûtait jadis. En ce temps-là, aller en Italie constituait un privilège; aujourd'hui tout le monde y va. Tous, assurément, y ont gagné, mais les privilégiés y ont perdu, beaucoup perdu. C'était, en outre, l'âge d'or des véritables amateurs. Les riches ne se souciaient guère des œuvres d'art, les artistes seuls en étaient épris. Les marchands de tous les pays et de toutes les conditions ne s'etaient pas abattus, comme des oiseaux de proie, sur ce noble pays pour le dépouiller et le ronger, lui jetant leur or en échange des merveilles dont il était rempli. Avec le goût et la connaissance du grand art, que de jouissances on pouvait se procurer!... A peine arrivé à Florence, M. de la Salle trouve un bas-relief en bronze de belle dimension représentant une Vierge et son *bambino,* accompagnés d'un concert d'anges, et, dans ce bas-relief, il reconnait comme un des bronzes du Santo. Il paya vingt francs cette œuvre exquise, dans laquelle un des suivants de Donatello avait mis son rare talent, sa ferveur, son âme tout entière. Ce fut le premier bronze italien qu'il acheta. Pour prétendre aujourd'hui à de pareils trésors, il faut être de ceux entre les mains desquels fructifient les millions. M. de la Salle n'en aimait que d'un amour plus désintéressé son cher bas-relief. On tenta bien des fois de le lui ravir en le couvrant d'or; mais on se trompait d'adresse, rien n'était à vendre dans cette maison. Devant ces offres fantastiques, M. de la Salle se

(1) [illegible]

(1) [illegible] de la Salle [illegible] de Lauzet.

dérobait modestement : il [illegible] faisait humble en présence de ces tentateurs et, pour toute vengeance, se contentait d'en rire avec ses amis. Il ne connaissait qu'un prix capable de lui payer de telles œuvres : l'intime satisfaction de les livrer gratuitement à l'admiration de tous. Ce bas-relief, donné par lui, est une des perles du musée du Louvre.

Alors aussi passèrent entre les mains de M. de la Salle nombre de petits bronzes qui, dans leurs dimensions restreintes, n'en sont pas moins précieux. Il y avait en ce temps-là de grands seigneurs italiens besogneux, vivant d'expédients au milieu des richesses d'art dont ils étaient encombrés. Un étranger qui recherchait les maîtres du xve siècle, qui payait vingt francs un bas-relief en bronze, cela avait fait sensation dans Florence. On vient un jour prier M. de la Salle de se rendre dans un des palais renommés de la ville. Il y va et se trouve en présence d'un homme de vieille race qui, après l'avoir prié de ne pas trahir son nom, fait apporter de grands sacs dont on répand le contenu devant lui. Aussitôt apparaissent à ses yeux émerveillés les plaquettes et les médailles les plus rares de la Renaissance italienne. « Combien? — Un écu pièce. » M. de la Salle, ai-je besoin de le dire, vida sa bourse. Malheureusement elle ne contenait pas autant d'écus qu'il y avait là d'œuvres précieuses, et il fallut choisir. Mais quelle journée dans la vie d'un amateur, et que les temps sont loin où l'on rencontrait de pareilles fortunes! Le secret, d'ailleurs, a toujours été fidèlement gardé : personne n'a jamais su le nom du pauvre gentilhomme qui s'était ainsi dépouillé.

Les antiques répandus dans les galeries de Florence avaient inspiré à M. de la Salle un ardent désir de voir Rome. Ne voulant quitter sa mère que pour quelques jours, il ne put faire qu'une apparition dans cette ville où sont comme résumées toutes les autres; il entrevit seulement ses ruines grandioses, ses vieilles basiliques et ses incomparables musées. Cela suffit pour que l'antiquité laissât en lui une ineffaçable empreinte. Il put acquérir, dès ce voyage en Italie, un certain nombre de médailles et de bronzes grecs et romains. Tous ceux qui l'ont connu savent l'importance que prit par la suite cette partie de ses collections (1).

Ce fut à Florence, enfin, en feuilletant les inépuisables cartons de la galerie des Offices, que M. de la Salle contracta le goût, il faudrait dire la passion des dessins, qui finirent par être la grande richesse de son cabinet. De retour en France, il se mit avec ardeur à les rechercher. Les marchands qui les détenaient n'eurent jamais de plus assidu visiteur, de fureteur plus clairvoyant. Il ne perdait l'occasion d'aucune vente. Sa collection était riche déjà quand s'ouvrit la succession de M. Vallardi, qui lui procura nombre de pièces d'une inestimable valeur. M. de la Salle en était arrivé à ce point d'embrasser à la fois les médailles et les bronzes antiques, les médailles et les bronzes de la Renaissance, les tableaux, les gravures et surtout les dessins. Ses ressources, son temps même n'y suffisaient plus, et, en 1856, il se vit obligé d'abandonner les estampes. Cet honnête homme, qui ne vivait qu'en vue de l'idéal, était bien forcé, quand il avait à payer ses acquisitions, de descendre à la prose et de compter avec l'argent. Or il n'était pas marchandeur avec les marchands, se tenait devant eux en gentilhomme, avait la main toujours ouverte avec les artistes, et ne possédait qu'une très modeste aisance (1), avec laquelle il fallait pourvoir à tout : entretenir et améliorer la terre dont il portait le nom; s'y faire aimer des pauvres, auxquels il réservait une part qu'il craignait toujours de ne pas faire assez large; acheter des œuvres d'art de toute sorte et de toute provenance; parvenir enfin, de son vivant même — c'était le but et la raison d'être de sa vie, — à en user envers son pays avec une munificence que les plus riches ont rarement égalée. Il commença par donner au Louvre les dessins de Poussin pour les *Sacrements*, et à la Bibliothèque nationale plusieurs estampes rares qui lui manquaient; puis il dota de cent cinquante dessins le musée de Dijon, fit d'importantes donations aux musées de Lyon, d'Alençon, d'Orléans, de Rouen. Et ce n'était là que de simples étapes dans la voie des plus magnifiques libéralités.

Tout ce qui intéressait les arts trouvait en cet amateur bienfaisant le plus absolu dévouement. L'éducation des artistes le préoccupait d'une façon toute particulière. C'est ainsi que son attention se porta sur l'École des beaux-arts. La bibliothèque de cet établissement avait pris un large développement, et M. Gatteaux, notre digne et regretté confrère, lui avait assuré une large part dans ses collections; mais elle était dépourvue de ce qui doit surtout fixer l'attention des artistes : les maîtres, directement représentés par leurs dessins, en étaient absents. M. de la Salle eut à cœur de combler cette lacune, et, le 10 novembre 1869, il donna à notre grande école cent de ses plus beaux dessins. Je ferais injure au donateur, messieurs, en pesant la valeur vénale très considérable d'un pareil bienfait. M. de la Salle fut loin d'ailleurs de s'en tenir là.

Il avait passé le temps de la guerre et de la Commune à Paris, regardant en soldat ces terribles événements, le cœur brisé, l'âme forte. Ceux qui l'ont vu pendant ces mois désolés vous diront son courage et sa calme douleur, et tout ce qu'il y eut en lui de secourable et de bon. Le hasard lui avait procuré comme voisin et la sympathie lui donna bientôt comme ami un jeune peintre d'un rare talent déjà, que la renommée depuis a porté très haut et que nous sommes heureux d'avoir maintenant pour confrère (2). Le vieillard et le jeune homme, tout en faisant bravement leur devoir, s'absorbaient volontiers quelquefois dans la contemplation des maîtres : pour un moment ils oubliaient la laideur d'une réalité terrible et montaient ensemble dans les régions du beau. Au plus fort de ce rude hiver, l'artiste tomba malade et fut emporté par un de ses amis dans un autre quartier de Paris. Chaque jour alors, malgré la glace et malgre la neige, M. de la Salle venait des hauteurs de la rue de Clichy au

1. [illegible] mentionnées dans ses inventaires.

1. [illegible]

2. M. [illegible]

sommet du boulevard Malesherbes pour soigner de ses mains et réconforter de sa voix le jeune peintre. Celui-ci revint à la santé, mais son vieil ami lui avait inoculé la passion des dessins de maîtres, et je suis sûr qu'il n'en guérira jamais.

La tourmente passée, l'idée d'assurer dans le musée du Louvre l'avenir de ses chères collections s'empara de M. de la Salle et le posséda tout entier. Il avait mis soixante-seize ans à soigner sa vie, il ne lui restait plus que sept ans pour arranger sa mort. Il ne s'occupa plus d'autre chose. « L'avenir au delà de la tombe est la jeunesse des hommes à cheveux blancs », a dit Chateaubriand. M. de la Salle se sentait rajeunir et revivre à jamais dans la succession indéfinie des générations nouvelles qui formeraient leur goût au contact de ses chefs-d'œuvre de prédilection. Il n'avait pas mis plus de passion, plus de cœur à collectionner ses dessins qu'il n'en mit à s'en dessaisir. Le directeur des musées nationaux avait une galerie renommée et était depuis plus de vingt ans l'intime ami de M. de la Salle. Ils s'étaient rencontrés vers 1850 dans les ventes et chez les marchands, poursuivant le même but, convoitant les mêmes choses, formant des collections parallèles, mais qui ne devinrent jamais des collections rivales, luttant de courtoisie, combattant à visage découverts, ne laissant jamais entre eux l'ombre d'un nuage, en pleine sécurité l'un vis-à-vis de l'autre, heureux tous deux des bonnes fortunes de chacun, s'estimant et s'aimant chaque jour davantage. En passant dans la maison de France, entre les mains du prince que nous avons l'honneur de compter comme un des nôtres, la collection de M. Reiset n'est pas perdue pour notre pays. M. His de la Salle voulut que la sienne lui appartînt plus directement encore, et ce fut le directeur des musées nationaux qu'il choisit comme exécuteur de ses volontés. Les conservateurs du Louvre examinèrent longuement et un à un ces nombreux dessins, choisirent les plus importants, les plus rares, les plus beaux, et mirent sur chacun d'eux l'estampille de l'État. Le travail terminé, il se trouva que toute la collection était prise. M. de la Salle, cédant à sa générosité naturelle, se réserva seulement quelques dessins, qu'il pria ses amis de garder en souvenir de lui. Le Louvre ayant mis ainsi sa marque sur cette précieuse collection, on insista près de M. de la Salle pour qu'il conservât chez lui, sa vie durant, tant d'œuvres qui avaient été ses inséparables compagnes. Il ne le voulut pas. Il s'inquiétait du lendemain de sa mort et ne fut rassuré qu'après avoir vu, définitivement installés au Louvre, les quatre cent cinquante dessins qu'il avait donnés.

Quatre cent cinquante dessins! Quel trésor, messieurs, et quelle dette de reconnaissance n'avons-nous pas tous contractée envers celui qui s'est si libéralement dépouillé! Le temps nous est ici trop mesuré pour qu'il soit possible de vous faire entrevoir seulement ces merveilles. Il y a là une histoire complète de l'art depuis Giotto jusqu'à Gavarni. Tous les pays, toutes les écoles, tous les vrais maîtres y sont représentés par des pièces qui, pour la plupart, appartiennent depuis longtemps à l'histoire de l'art, car elles portent les marques des cabinets les plus célèbres. Après avoir passé dans des collections illustres entre toutes, ces précieux dessins ne sont-ils pas comme entrés au port en arrivant au Louvre?

En les retrouvant naguère, il nous semblait revoir le galant homme qui, durant tant d'années, avait mis une si bonne grâce à nous les montrer, et nous repassions en même temps dans notre mémoire ces belles séries de médailles et de plaquettes italiennes qui, elles aussi, devraient être dans notre musée national. Elles rappelaient à M. de la Salle les heures délicieuses qu'il avait passées en Italie. Il semblait rajeunir en les regardant. Pour lui plaire, on n'avait qu'à les admirer, et il n'admettait pas qu'elles pussent appartenir, après lui, à d'autres qu'à la France. De lui-même il avait appelé un jeune homme récemment attaché à la conservation des monuments similaires au Louvre (1), et le jour était pris entre eux pour commencer le catalogue raisonné de cette collection. La sagacité du jeune savant, la sincérité de ses admirations l'avaient conquis. Nous avons encore devant les yeux le médaillier où était contenu ce trésor. Tous les tiroirs en avaient été ouverts : les personnages célèbres des xve et xvie siècles, si bien rendus par les sculpteurs de la grande Renaissance italienne, semblaient revivre avec leur fière prestance, tandis que les scènes religieuses, allégoriques et mythologiques, si finement ciselées par ces incomparables artistes, s'animaient à force de grâce et de charme pittoresque. Le vieil amateur regardait avec attendrissement ces belles choses. Tout à coup il entoura de ses bras le meuble qui les contenait : « Mes chères médailles! mes chères plaquettes! vous aurez donc après moi quelqu'un qui vous admirera, qui vous comprendra, qui vous aimera! » Et, saisissant les mains de son interlocuteur : « Vous les aimerez, n'est-ce pas? Vous les aimerez bien! »

Messieurs, cela peut paraître sénile, mais c'est touchant, à coup sûr. Ceux qui n'ont jamais connu la démence de l'amour du beau, qui n'ont jamais ressenti la jouissance de posséder une œuvre d'art après l'avoir longtemps désirée, ne peuvent comprendre la douleur de s'en séparer, alors même que le sacrifice est volontaire et que l'amertume en est compensée par le sentiment d'une bonne action. M. de la Salle voyait dans ses bronzes l'âme et la chair d'une grande époque dont il avait fait sa propre substance. En se séparant d'eux, c'était comme une partie de lui-même qu'il arrachait aux autres parties. On ne se coupe pas un membre impunément. Quelquefois même la souffrance est telle qu'on ne peut pratiquer l'amputation. C'est ce qui arriva pour un buste en marbre de saint Jean-Baptiste enfant, par Mino de Fiesole. Depuis longtemps M. de la Salle avait sous les yeux ce jeune précurseur, qui, rayonnant d'une sainte joie, semblait être venu là pour lui annoncer la bonne nouvelle. Dans ses jours de tristesse, il le regardait, et son âme se remplissait de sérénité. C'était comme un pur rayon de lumière toujours resplendissant devant lui. « Quant à mon petit saint Jean, disait-il, vous ne l'aurez qu'après moi ; je veux jouir jusqu'au bout de son extase, je veux que mon dernier regard soit pour

(1) M. Louis Courajod.

lui... » Il fut fait ainsi pour le marbre de M. [illegible] (1). Quant aux médailles et aux plaquettes de la Renaissance, malgré les bonnes intentions de M. de la Salle, elles ne sont point entrées dans nos collections nationales. Des scrupules, fort honorables sans doute, mais fort regrettables aussi, s'emparèrent de la direction des musées. On ne voulut pas que M. de la Salle, qui venait de donner ses dessins, se dépouillât aussi de ses bronzes, et on le supplia de journer son projet. Mais demain n'appartient qu'à Dieu, et les jours du vieux collectionneur étaient comptés. Il mourut le 28 avril 1878, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, n'ayant pu assurer au Louvre que la moitié de ce qu'il lui destinait. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1815. De 1815 à 1878, c'est-à-dire pendant soixante-trois ans, il avait dévoué sa vie aux arts, doté nos musées avec magnificence, consacré au bien toutes ses forces. Une récompense que sa modestie n'avait jamais recherchée lui était due mille fois. Ses amis — à son insu, ai-je besoin de le dire? — demandèrent pour lui la croix d'officier. On la leur promit..., et ce fut tout. Ce n'est pas lui qu'il faut plaindre.

M. His de la Salle a donc bien mérité des arts. Il aimait les artistes — ceux de mes confrères qui l'ont connu ne me démentiront pas, — encourageait les écrivains, recherchait les vrais amateurs et ne voyait en eux que des amis. Tous les hommes de bonne volonté, avides d'admirer et curieux de s'instruire, de quelque monde et de quelque profession qu'ils fussent, étaient les bienvenus chez lui. Ses collections leur étaient ouvertes avec une courtoisie qui redoublait le prix d'une telle faveur. La rare distinction de ses manières, sa politesse exquise et son affabilité donnaient à sa grande et robuste figure quelque chose d'original et d'unique. Il y avait plaisir à le surprendre dans ses épanchements admiratifs. Nous le voyons encore, quand il regardait une belle chose, passer sa langue entre ses lèvres comme pour savourer quelque chose de bon. S'il vous montrait une médaille de la Renaissance ou un bronze antique, il le retenait longuement entre ses mains et le pressait presque sur son cœur avant de vous le livrer. Chaque fois qu'on entrait chez lui, on était assuré d'en sortir avec quelque chose de plus dans l'esprit, je dirais presque aussi dans le cœur. Il faisait bon vivre dans cette hospitalière demeure, si humble d'apparence et si remplie de trésors. Tout y respirait le calme, la simplicité, le bon goût. La plupart des collectionneurs, possédés de la manie du bric-à-brac plutôt que de l'amour du beau, ne peuvent s'élever du domaine de la curiosité dans celui de l'art proprement dit; M. de la Salle, au contraire, ne pouvait descendre du domaine de l'art dans celui de la curiosité. Jamais les applications industrielles de l'art n'eurent accès chez lui. Tableaux, dessins, estampes, marbres, médaillons, bronzes antiques, médailles et bronzes de la Renaissance se partagèrent à eux seuls toute sa vie. Les tableaux et les bas-reliefs se voyaient à de bonnes hauteurs sur des panneaux sobrement tendus; les dessins de maîtres reposaient horizontalement dans des meubles d'acajou, dépourvus de tout ornement extérieur; une armoire vitrée, également simple, contenait les petits bronzes antiques, tandis que les bronzes de plus grandes dimensions se tenaient comme en vedette sur les bibliothèques à hauteur d'appui; les médailles et les plaquettes enfin se cachaient dans des médailliers qui n'affichaient aucun luxe. Il y avait dans tout cet arrangement comme un reflet de la physionomie du maître. Cela avait bon air et ne sentait en rien le parvenu. On entrait dans cette maison l'esprit souvent chargé d'ennuis; on en sortait léger, réjoui, réchauffé, rafraîchi, presque rajeuni. Que d'hommes distingués on y rencontrait, que d'instructives conversations on y échangeait, que de bonnes relations on y formait, que de saines admirations on mettait en commun! L'influence d'un pareil milieu ne pouvait manquer d'être féconde. Un architecte collectionneur, dont les gens d'étude connaissent aussi les richesses hospitalières, en dédiant son remarquable livre, *les Médailleurs italiens des* XV*e et* XVI*e siècles*, « à la mémoire de M. His de la Salle, en témoignage de sa reconnaissance et de ses regrets », a donné la mesure de ce que nous devons tous à une telle mémoire. M. de la Salle n'était pas de ceux qui recherchent les hommages; aussi faut-il lui en rendre d'autant plus. Il était la modestie même. Retranché dans un effacement volontaire, on devait faire violence à sa timidité naturelle pour le forcer à sortir de son obscurité voulue. On ne l'en vit pas moins, durant bien des années, dans les jurys et dans les commissions des beaux-arts, se donnant tout entier à des travaux dont il n'entendait prendre que les responsabilités et les charges.

N'y avait-il donc que des perfections dans ce galant homme? On serait tenté de le croire, tant sa bonté était grande, son cœur généreux, son âme haute. Cependant, quelque lumineux que soit un tableau, il y faut quelques ombres. Hé bien, cet excellent homme, si tolérant dans le commerce habituel de la vie, avait, quand il s'agissait de ses collections, une susceptibilité qui allait parfois jusqu'à l'intolérance. Ses idées, en matière d'art, étaient larges, mais très arrêtées, et, sous une apparente modération, ne se laissaient jamais fléchir. Quand on parlait à faux, il se contentait de sourire, mais prenait bonne note et n'oubliait pas. Manquer d'égards à ses maîtres préférés était une faute qu'il ne pardonnait point: celui qui l'avait blessé dans sa passion encourait une irrémissible disgrâce. Une seule chose eût pu le faire revenir sur sa prévention, il faudrait presque dire sur son aversion : c'est que celui qui se l'était attirée eût été touché par le malheur et ait eu besoin d'un service. Je suis sûr qu'alors M. de la Salle, tout blessé qu'il était, aurait tout oublié, car il était la bonté même, et c'est sur ce mot de *bonté*, déjà plusieurs fois répété, que je veux finir, parce que ce mot peint l'homme lui-même et le résume tout entier.

Messieurs, les cinq Académies qui composent l'Institut de France, pour être limitées, ne sont pas fermées. Leur appartenir est un grand honneur; mais, loin de prétendre qu'en dehors d'elles il n'y ait rien, elles revendiquent, comme leur appartenant aussi, les hommes distingués qui, par leurs

(1) Ce marbre a été acheté pour le musée du Louvre [illegible] mort de M. de la Salle.

[illegible] lui-même, ont servi la cause des lettres, des sciences et des arts. Il y a cinq ans, à pareil jour, un de nos éminents confrères de l'Académie française faisait l'éloge de M. Doudan, dont les *Lettres* venaient d'obtenir un si légitime succès. Deux ans plus tard, un des plus charmants lecteurs de la même Académie vous parlait avec une verve pleine d'émotion de M. Mahérault (1), qui avait été pour lui et pour d'autres également un ami sûr et un excellent conseiller. L'Académie des beaux-arts, à son tour, a voulu vous montrer dans M. His de la Salle un homme qui, en aimant les arts avec passion, a servi son pays avec magnificence.

ROSARIO

Journal d'un archiviste en mission.

I.

[illegible] — *Hôtel des [illegible]*, 14 *août* 187... — Ce matin, comme nous déjeunions au café de Paris, mon ami d'hier, le major (qui est bien le plus charmant et le plus ventru des majors), m'a regardé de biais, l'air goguenard :

— Eh bien? a-t-il dit, vingt-dieux! (il est panthéiste, le major! [illegible] l'archiviste [illegible], q' c'vous pensez de nos étés africains?

J'ai répondu crânement :

— Splendides, mon commandant, splendides!

Et dam! je m'pougeais à grand renfort de bras. Cela n'a pas empêché que le lieutenant du bureau arabe, un grand blond très sec qui mangeait avec nous, ne lançât un maître coup de pied au petit moricaud chargé du *pankah*.

— Abdallah! tu dors, mon garçon!

— Allons, du nerf, l'*arbi!* a appuyé le major.

Et la machine, un moment assoupie, s'est de nouveau mise en branle au plafond, donnant de longs soufflets cadencés qui grinçaient sur la tringle avec un bruit de vieille porte battante.

Nous étions seuls dans le café, une salle basse aux murs blancs, fouettés d'annonces peintes par places : *Vins de Champagne [illegible], liqueurs de dattes, Amer-Picon, absinthe suisse et vermout de Turin.* Les volets clos sur la rue brûlée de soleil. Par la seule croisée large ouverte au nord, un jour glauque entrait discrètement, filtrant à travers les dattiers, qui tendaient jusque dans la salle leurs pattes vertes aux doigts pointus écarquillés. Pas d'autre bruit que l'aigre [illegible] du *pankah*, hâlé en mesure par un gamin accroupi, le chef rasé, coiffé de la *chachia*, le corps drapé dans ses loques de coton blanc sale, d'où les épaules pointaient comme des pralines de chocolat en papillotes; puis, par instants, une plainte douce : le panier de bouteilles à rafraîchir qui se balançait dans l'allée au bout d'une corde.

— L'heure du *kief*, a dit le major.

Le repas s'est achevé en silence. Les langues étaient pâteuses, engourdies du grand chaud qu'il faisait. Lors, le major, ayant allumé sa pipe et soufflé bruyamment l'allumette, qu'il écrasa sur le carreau d'un revers de botte, a fait de sa voix grasse, un peu poussive, de saxotrumba :

— Vingt-dieux! Un fier temps pour aller à Lambessa dans la patache au Mallais!

Ah! q' [illegible]!

Ah! m'sieur l'Parisien, v's en v'lez manger des *tumuli*, oh bien, parole sacrée! on v's en f'ra avaler jusqu'à plus soif, et rissolés encore par un soleil de cinquante degrés!

Et, ayant rendu deux longs pinceaux de fumée par les narines, il cracha droit devant lui à dix pas par-dessus la table, aspergeant au passage Abdallah, qui, sans broncher, reçut cette pluie comme eau bénite.

— Mon cher commandant, ai-je répondu, je suis votre homme. Ce n'est pas pour rien que j'ai acheté à Constantine ce joli couvre-chef en moelle d'aloès, qui, sauf votre respect, ne ressemble pas mal à un plat-bassin.

Le lieutenant — qui a de la littérature — s'est jeté entre nous :

— On ne badine pas avec... le soleil d'Afrique, a-t-il dit d'un ton réfléchi. Le thermomètre marque trente-huit degrés centigrades à l'ombre :

Tudieu! Ce [illegible] pas des plumes que [illegible]!

Vous allez être archi-cuit, monsieur l'archiviste!

J'allais rétorquer le lieutenant et sa littérature et lui porter un coup droit avec la mission de S. E. M. le ministre de l'instruction publique — un mémoire sur *Lambæsis* et la IIIe légion romaine, qui y tint garnison, — quand soudain une voix de contralto pleine et soyeuse chanta dans la rue ce couplet :

[illegible]

— Tiens! dit le major, c'est Rosario! V's avez de la chance, vous, vingt-dieux! une fille qui vaut tous les *tumuli* du monde! Abdallah, mon garçon, 'mène ici la *mouquère*.

Mais le lieutenant :

— Peuh! Vous avez mieux que cela dans Breda-Street!

La voix se rapprochait; des notes douces, caressantes, qui faisaient dans l'oreille l'effet d'une chatouille.

Cua, cua, cua...

La chanteuse entrait dans l'allée. Et les « cua, cua, cua », comme des billes, rebondissaient sur les murs et se menuisaient, s'éparpillaient en un gazouillis de cascatelle.

Cua, cua, cua, cua, cua, cua, cua, cua, cua, cua.

Tout à coup il y eut un frisselis parmi les feuilles, et, dans l'encadrement de la fenêtre, entre deux palmes qui lui

---

(1) [illegible] dans la *Revue* du 1er novembre 1[illegible].

[illegible]

— Bonjour, Rosario!

[illegible]

rieure bien en chair et une idée tombante, comme lourde; [illegible]

l'aise dans une blouse lâche en laine amadou, serrée d'un [illegible]

allongés en olives, où les prunelles semblaient courir comme [illegible]

elle était jambée à l'égal de Diane, avec, au bout, de mignons [illegible]

J'étais là, béant, extasié, comme devant un chartrier inédit, quand le major, me tirant par la manche :

— Hein? ça dame le pion aux ruines romaines? Crâne architecture, m'sieur l'archéologue! J' n' sais pas si c'est ionique ou dorique, mais c'est chic, vingt-dieux! très chic. Pas vrai, Rosario?

Elle encensa lentement, d'un geste de reine, souriant toujours.

— Cristi! dit le lieutenant, que ce hochement remuait jusqu'aux moelles.

Et il lui mit trois morceaux de sucre dans la main. Alors un rire la secoua toute, un beau rire de gorge éclatant comme une fanfare, la bouche tirée de biais sur le croissant laiteux [illegible] sucre dans son sein précieusement, elle tendit sa menotte [illegible]

— [illegible]

Et comme elle s'approchait, naïve, lui, allumé soudain par ces blancheurs ambrées qui palpitaient à portée sans voiles, cabrant, un saut la rejeta au jardin.

[illegible]

II.

[illegible]

riffée de crins dans les trous, comme on voit à certains le [illegible]

mise, le chef ombragé d'un chapeau de palmier à houppettes, ce n'est point, que je sache, un méchant homme; mais c'est un courrier détestable. Non qu'il verse plus de quatre fois la journée; seulement il se soucie de l'heure comme de la cendre de sa cigarette et jouit du plus complet nonchaloir.

[illegible] le bureau de poste. Le Maltais corne : vite on tire ses grègues, on accourt, on s'empile dedans, dessus, derrière, [illegible] canetant, des paquets plein les bras; c'est les commissions [illegible] litre de goutte pour le fermier d'El-Kanthra; des côtelettes [illegible]

[illegible]

plâtré de sel, a l'air d'un champ chaulé de frais? Il ouvre la portière et nous prie poliment de descendre en charabia. Le major se rebiffe, je me récrie : point de nouvelles! Ce Maltais

en remontrerait à une mule pour la... persévérance. Et nous mettons pied à terre fort grognons. L'autre grimpe après nous, le [illegible] le coussin de banquette et tire du coffre, quoi? le plus joli petit goret du monde, qui se met à brailler comme si on l'écorchait. Peterseen s'avance, happe le sire aux oreilles et rentre chez lui sans dire peut! [illegible] le major qui ne riait pas! Il voulait tout massacrer, le Maltais, le cochon et Peterseen.

Ce jour-là, nous avons déjeuné au *bordj*, chez le directeur du Pénitencier, un homme cruel qui ne nous a point fait grâce d'une cellule. A quatre heures, j'ai remis le major en voiture, le priant de m'envoyer dès le soir ma valise restée à Batna.

— Bon voyage! lui ai-je crié tout guilleret.

C'est un furieux « bésigueur » que le major; sur les quarante-huit heures que j'ai passées en sa compagnie, nous en avons cartonné vingt-quatre. Est-ce qu'il s'imagine que l'École des chartes et l'école des cartes, cela ne fait qu'un?

Or çà, nargue de cette chienaille! Je suis seul enfin, tête-à-tête avec mes chères ruines. Sus! Sus! « Et, par la coëffe Dieu, encore parlerons-nous de ces journées ès chambres des dames! »

III.

Lambessa, 19 *août*. — Ce que maître Quinson, mon hôte, appelle sans barguigner *Grand hôtel de Lambessa* est une modeste bâtisse, moitié torchis, moitié planches, qui perche tout au haut du village, les reins cales à la montagne. Badigeonné en bleu turquoise, cela cousine avec la baraque de la « femme géante » à la foire. Il n'y a qu'un rez-de-chaussée de trois pièces, la salle, plus deux chambres, dont la mienne; quant à la seconde, elle est vacante, car mon hôte couche à l'accoutumée dans sa cave, où il passe d'ailleurs ses journées.

C'est une cabine que ma chambre; il y a juste place pour le lit de camp, habillé d'une *fréchia* bariolée en guise de courtepointe, pour ma malle, qui joue ici les commodes, un fauteuil pliant, et voilà. On se va débarbouiller au tonneau dans la cour plantée d'eucalyptus; car l'eau est rare à Lambessa, et de couleur savonneuse, depuis que la IIIe légion s'en est allé joindre

... Flora, la belle Romaine,

depuis que, de cet aqueduc, qui amenait à Lambessa les eaux pures et saines de l'Aïn-Boubena, il ne reste plus que trois arceaux.

Mais où sont [illegible]

De ma fenêtre, au couchant, j'enfile toute la vallée, qui dévale, poudreuse et nue, vers Batna, dont la mosquée monte dans le ciel comme le tronc crayeux d'un bouleau. Sur la gauche, un rideau de peupliers blancs, mis là pour le plaisir des yeux, me cache le Pénitencier, dont les toitures plates, couvertes en tuiles, luisent dans le feuillage ainsi que des braises. Tout près, c'est le potager de maître Quinson, plein de tournesols, coupé de carreaux d'oignons et de choux hauts sur pattes, avec, sur la droite, une treille à l'italienne, dont j'ai fait mon cabinet de travail et mon *cœnaculum*. Le jardin est clos d'un mur bas en pierres sèches, tirées des ruines à peu de frais, où l'aloès, d'un vert laiteux, se mesure de taille et d'estoc contre les figuiers de Barbarie épineux, qui ont l'air d'oursins collés bout à bout. Le village est là tout proche. Sur la pente, quelques maisonnettes, hautes comme trois pommes, arlequinées qui avec son buisson d'arbousiers, qui d'aulnes, qui de figuiers. Partout des jardinets clôturés de même sorte, qui font la campagne échiquetée pareillement, de même qu'une vieille voile de misaine rapiécée de morceaux disparates.

A l'orée du bourg, les ruines (à ce seul mot, je sens mon cœur tribouiller au-dedans de moi), les ruines sont là, superbes, à mille piques au-dessus de nos Louvres et de nos cathédrales. Ah! quelles canailles que ces Romains, mais qu'ils avaient donc de génie!

Leurs ruines mêmes nous rendent stupides :

[illegible]...

C'est d'abord le *Prétoire*, grand vaisseau carré qui a l'air bâti avec des morceaux de galette, tant il est recuit et doré : on l'a encerclé d'un treillage, et il sert de remise à présent pour les dieux de marbre qu'on déterre par là tous les jours. Le soir, son ombre s'allonge jusqu'à venir lécher mon jardin. Puis, ce sont les trois *Portes triomphales*, qui semblent les arches d'un pont immense écroulé, à cheval sur la *Voie romaine*, dont les dalles blanchissent au loin comme une pièce de lin déroulée, flanquée de tombes ci et là, ou des arbustes ont planté leurs drapeaux. De là le troisième *Arc*, les restes de l'*Aqueduc* et les quatre colonnes ioniques du *Temple d'Esculape*, d'un ton de sucre candi, tout de même qu'une amorce de portique. A main droite, au ponant du Prétoire, c'est le déblai des *Arènes*, gigantesque cratère de volcan, avec ses quatorze portes, ses vomitoires. Puis, à sénestre, c'est les *Thermes* et le tombeau du préfet de cette vaillante et industrieuse légion AVGVSTA. PIA. VENDEX., Quintus Flavius Maximus, dont les pierres rougeâtres pyramident vers le ciel, flanquées de cyprès aux quatre angles.

Çà et là un peuplier blanc se dresse comme un plumet de Generium immobile, dessinant son ombre bleuâtre dessus l'herbe jaune de la plaine, semée de genêts, de lentisques, de palmiers nains et de grands artichauts sauvages d'une couleur pâle de zinc. Au midi, à l'ombre des monts qui embastionnent sur trois côtés Lambæsis, et dont les arêtes vives, fouettées de rose et de violet, semblent des mâchoires fines d'étau menaçant les grisailles nacrées du ciel, les ruines de Tazzout, la ville arabe, vrais joujoux de pygmée, éboulis de taupinières, piqués encore de vieux troncs de palmiers squameux qui lancent parfois une fusée de verdure. Droit devant moi, la route de Batna poudroie entre ses haies de cytises et de tamarix légers comme des plumes, quittée et reprise par l'oued Tazzout, dont le lit pierreux, plein de lauriers-roses en fleurs, serpente ainsi qu'un fleuve de sang. Le Djebel-Tougourt ferme mon horizon, avec ses moutonnements de ver-

dure, ses grands cèdres d'un vert noir, où brille le point laiteux d'un marabout.

Semez sur tout cela comme une poudre de mica transparente, enfarinez les verdures, et accrochez là-dessus le plus merveilleux ciel qui soit, d'un ton chaud de lapis, et vous aurez une façon de pastel médiocre de mon panorama quotidien. Que dis-je? il y en a cent variés dans un jour; ce qui était rose le matin bleuit l'après-dîner; c'est une gamme chromatique si bien nuée, qu'à peine pourrait-on saisir, non pas même un accord, mais une seule note au vol.

Pas de bruit; une paix morne et sereine d'église. Parfois seulement un trille de flûte kabyle, modulé par quelque pâtre dans la grande ombre d'une ruine, un chant de caille, le cra-cra des cigales, les sons aigres-doux du clairon de garde au Pénitencier. Le soir, quelque aboiement de chacal, un rauquement du *sidi sba* — le lion.

IV.

Lambessa, 21 *août*. — Hier soir, ayant besoin d'aiguille et de fil noir afin de rapetasser mes chausses, qui ont eu maille avec ces maîtres ferrailleurs qu'on nomme ici « figuiers de Barbarie », mon hôte m'a enseigné du doigt la boutique de l'Andalous Tonio. C'est une sorte de bazar où on trouve, comme on dit, à boire et à manger, du *haschich* en poudre et du papier à lettres, de la chandelle et du gibier, force oignons, *aguardiente*, et aussi de la mercerie. Or Tonio, ce grand vieux diable à mine de bandoulier, avec, aux joues, des favoris en pattes d'ours, s'il est un négociant habile, n'est point preste arithméticien. Mon choix fait, il s'entêtait sur l'ardoise, additionnant mes quelques centimes, dans l'espoir sans doute de les transmuer en gros sous, quand de l'arrière-boutique une voix chaude et veloutée, que je n'eus point de mal à reconnaître, m'est venue chatouiller le tympan :

Un fr[illegible], un [illegible]
P[illegible]...

Tant y a que, sans attendre la fin de cette algèbre, *cinco y cinco, diez, diez y siete*..., je m'en suis allé, le cœur brouillé, laissant un demi-franc sur le comptoir. Rentré chez moi, je fus un bon quart d'heure à enfiler mon aiguille, pestant en mon par dedans contre les programmes d'Ecole, où il y a de la paléographie à revendre, mais pas le premier principe du *ressarcis*.

La nuit, j'ai rêvé... d'Acilius Clarus V. COS. P. P. N., de l'Arc de Commode ou de la Voie Septimienne? — Vous n'y êtes point. J'ai rêvé de l'Andalous Tonio et de son échoppe parfumée d'*ailioli* et de l'oiseau qui là rossignole.

22 *août*. — A l'aube crevant, vêtu de coutil blanc, je suis parti en campagne, planchette au bras, déjeuner ballant dans une besace en filet à l'épaule. Sur le midi, mon *topo* parachevé, et en poche quelques inscriptions funéraires, je me suis laissé choir, suant, soufflant, à l'ombre d'un caroubier si hérissé, si courtaud, si ventru, que je n'ai pu me tenir de rire en songeant à maître Quinson, mon hôte, dont c'est vraiment le portrait tout craché. J'ai mangé de médiocre appétit, ayant fort sottement brisé ma gourde en mille miettes sur le propre autel d'Esculape,

Dulce de pe mero,

et qui, je gage, ne me saura nul gré de ces libations involontaires. Après, couché dans l'herbe haute et dure, j'ai fermé les yeux et... pindarisé comme un élève de rhétorique très amoureux de sa cousine. Il n'y avait pas un souffle d'air; une grande paix lourde tombait d'en haut comme un couvercle bien pesant, qui me tenait tout plat écrasé dans une enveloppante et très douce mollesse. De rafraîchissantes odeurs de mélisse, épicées de senteurs fortes de menthe et de géranium sauvage, me coulaient dans les narines, pareilles à des essences subtiles. Le plein de la chaleur faisait taire jusqu'aux cigales. Seule, une clochette de chien de berger arabe tintoinait parfois, et un sanhédrin d'étourneaux bavassait autour des bêtes à laine.

Au bout d'une heure, demi-rôti, je me suis relevé d'assez méchante humeur, accroché dès ma première rime : le vers n'est point de mon gibier.

Comme je suivais, pour revenir, la Voie romaine, aux dalles moussues, bordées chacune de frissonnantes balustrades d'*alfa* et de chardons couronnés d'aigrettes chanvreuses, j'ai buté contre une stèle abattue, le nez dans les épines. Je l'ai redressée d'abord et j'y ai lu ceci :

D. M.
MARCIA . MARCELLA
VIX . ANN.
XVI
MARCELLVS . PAT
BVCCIN . LEG . III . AVG.
FILIOL . CARISS . FEC.

Le reste du jour, assis sous ma treille, mettant mon plan de Lambæsis au net, j'ai remâché cette désolée épitaphe de vierge morte à seize ans, et j'ai pleuré, oui, en vérité, j'ai pleuré sur ta Marcia Marcella, ô Marcellus, pauvre bonhomme de trompette à la IIIe légion Auguste!

23 *août*. — J'ai fait marché aujourd'hui avec deux couples de Biskris, père et fils, que mon ami le major m'a adressés de Batna. Ces braves gens qui, demi-nus, piochent en plein soleil, le crâne à peine caché par une petite calotte d'enfant de chœur, se sont loués à moi pour quatre semaines à raison de *khramsa douro*, soit vingt-cinq francs l'un, outre le *kouskouss*. Une somme, cela, pour mon escarcelle d'archiviste : et je veux (voyez un peu quel est mon appétit!) fouiller à fond le Camp des Auxiliaires, une douzaine de *tumuli* encore vierges et quelque peu le *Nymphæum*.

Que ne puis-je aussi bien mettre sens dessus dessous la boutique de Tonio et déterrer la nymphe qui y gîte!

24 *août*. — Mon hôte, que j'ai fort gêné à souper en lui donnant la question sur la jolie chanteuse espagnole, m'a toisé de bas en haut sans répondre, d'un air de grand'pitié.

C'est un misanthrope que maître *Quinquin* (fréquentatif de Quinson). *Quinson*, c'est pinson, en langue d'oc. O le plus mal

homme des mots! Dans sa figure ravagée et vineuse il n'y a vraiment pas à rire. Il vit seul, en philosophe cynique, mais point ab homo, bien au contraire, ne dit pas quatre paroles en huit jours, soigne son vin, sa treille, ses légumes et se mijote des ragoûts à l'huile des plus mal odorants. C'est sa femme, paraît-il, qui l'a fait misanthrope et quelque chose encore par surcroît, sa femme qui, voilà cinq ans, le planta là un soir pour s'aller ruer en débauche. Lui n'a pas couru après, ah Dieu! non; mais depuis, il faut voir comme il parle des femmes. Il a là-dessus une cargaison de proverbes, à fournir l'exportation.

Ce soir donc, entre la poire et le fromage, il m'a regardé de travers et a fait de son ton pleurard :

— Bagasse! mon cher monsieur, laissez cela! Ça ne vaut pas la peine!

Pas moyen de lui tirer autre chose. Il a mis un bœuf sur sa langue. Seulement, comme il rentrait dans sa cave, il s'est retourné, un doigt en l'air, dans une pose inspirée de prophète, et a dit, scandant ses mots :

— *Bonne bouteille tire l'argent de la bourse.*

Dimanche 25 *août.* — Je croquais ce matin le temple d'Esculape et m'abîmais les yeux à déchiffrer l'inscription lapidaire du fronton, qui nous apprend que Marc-Aurèle et Lucius Verus ont édifié ce portique à la Santé (ce qui ne les a point empêchés de mourir). Le cœur me sauta tout soudain d'ouïr gazouiller dans mon dos :

Cua, cu, cua, cua, cu, cu, cua, cua, cua,
Cuaro del Cuaro...!

J'ai fait volte-face et me suis trouvé cap à cap avec Rosario, la tête chaperonnée d'un mouchoir rouge, qui traînait après elle sa chevrette.

— Bonjour! m'a-t-elle dit.

J'ai pris sa main et l'ai forcée de s'asseoir près de moi dessus un chapiteau de colonne. Elle n'a point fait résistance, a attaché sa bête à un lentisque rond comme une boule et m'a invité du geste à continuer mon dessin. Je ne laissais pas que d'être fort distrait et de glisser des yeux en coulisse vers cette belle fille à la santé de qui, moi qui ne suis pas Marc-Aurèle, j'avais élevé un temple au fin fond de mon cœur. Elle ne perdait pas un coup de crayon et cela l'amusait de se pencher sur l'album, où son ombre s'estompait comme un gros oiseau gris avec son mouchoir qui battait de l'aile. Parfois, de sa joue, elle frôlait ma moustache et, chatouillée, partait d'un grand rire. Ce fut lors une amusette. Je me tenais à quatre pour ne l'embrasser pas.

Je ne sais quelle aigre-douce volupté me poignait; mais je restai coi, de crainte de la mettre en fuite. Oh! la charmante! Elle n'avait point de peur, s'abandonnait, confiante; qui sait? c'était peut-être Esculape qui lui donnait tant de cœur au ventre! Elle avait de jolis gestes précieux d'hirondelle à la fontaine, encapuchonnait du col, encensait, dodelinait des épaules, reculant, avançant, piquant des têtes dans la page blanche, prise de petits frissons, toujours avec ses yeux enveloppants mi-clos, aux longs cils bouclés, dont les prunelles semblaient des boules vives de baguenaudier en branle.

Quand j'eus fini, elle se leva. Alors j'ai joint les mains d'un air si marmiteux, qu'elle eut pitié et, de la tête, me fit un petit signe gentil. Elle a couru à un buisson de lauriers-roses, niché dans l'oued, en a égrené une botte dans sa jupe troussée, et, revenant avec mille cabrioles, elle s'est arrêtée derrière moi, puis, se haussant sur ses pointes, m'a coiffé d'une averse de fleurs roses.

— Oh! oh! oh!

La fraîche et odorante pluie! Cela s'accrochait dans mes cheveux, dans ma barbe, me dévalait dans le col et partout. Je riais, et elle redoublait, contente, secouant sa jupe à bout de bras, pêle-mêle avec les notes claires de sa chansonnette :

Cua, cua, cua,
Cua, cua, cua...!

J'essayai bien d'envoyer les mains par derrière et d'attraper à la volée ma farceuse; mais elle est vive et ne se laissa pas prendre. D'un bond de côté elle s'enfuit, puis revint, essoufflée, s'accroupir à mes pieds, et me regarda de ses yeux grands ouverts cette fois. J'ai senti au cœur la brûlûre de ces flambantes prunelles.

— Rosario, ai-je fait, sais-tu que tu es belle..., très belle?

Je balbutiais, je... Elle a fermé ses paupières alors et comme je répétais : « Oui, très belle..., très belle...! » pelotant dans mes mains sa menotte sèche à la peau citronnée, striée d'un filet de veines bleues à mailles fines, elle s'est mise droite, a détaché sa chèvre et s'en est allée sans rien dire.

Je suis demeuré, pris d'une grosse peur de ne la plus revoir jamais. Puis j'ai fermé mon album, emprisonnant, avec la jonchée des lauriers-roses, le frais et parfumé souvenir de cette matinée d'août.

26 *août.* — Maître Quinquin m'a fait don gracieux du plus joli page qui soit : c'est un petit Arabe de neuf ans, d'une minceur grêle d'éphèbe, la lèvre tombante et superbe, le nez fin, les sourcils d'un blond de rotin. C'est un silencieux comme son maître, non assurément pour des causes pareilles. On n'est pas plus tendre qu'il n'est à ma chaussure. C'est des soins quasi maternels, une sollicitude qui s'étend en vernis de la pointe au talon de mes bottes. Il y a mis son point d'honneur et les cire *con amore.* Du plus loin qu'il m'aperçoit rentrant couvert de poudre, il prend sa course, une brosse à chaque main, s'attache à ma jambe, se pend à mon pied. Même assis,

... Si bearta
Vel balcolem,

il ne lâche point sa proie, s'agenouille et frotte à toute outrance. Aussi bien je ne lui demande guère autre chose; et il se vautre dans le creux d'eau de l'oued, où je l'entends grenouiller d'un soleil à l'autre, ou bien dresse aux oiselets des tendues, ou encore, sur la route, avec de petits gars de sa sorte, joue de longues heures aux osselets dans un coin étalé de son *beurnouss,* couleur de tan. Notez qu'il s'appelle

Mohammed et qu'il est haut guère moins qu'une baguette à fusil. Tel est le bond Moreur que je viens d'essayer tout à l'heure à Rosario, porteur de [illegible] en attendant [illegible] grains rouges, achetés d'un Kabyle au Souk, ce matin, sur la place.

Le l'attendrois, brossant une *[illegible]* de bronze à petites dos de grenouille, qu'un de mes Biskris venait de déterrer avec des hurlements de plaisir. Quand il est revenu, j'ai dit :

— *Mohammed, chouf! [illegible]* L'as-tu vue?

Il n'a pas soufflé mot ; mais il a abaissé lentement ses paupières, et, dans un rire muet de chien-loup, sa lèvre s'est troussée sur ses dents comme une jupe.

29 *août.* — Voici comme j'ai appris son histoire. Je prenais une empreinte dans le ravin d'Aïn-Cheb, quand un tric-trac de voix est arrivé jusqu'à moi, des voix de femmes qui jacassaient, qu'aussi-quenni des cigognes..... Kouam..... Kouam..... kouam.....

Il y a là, en contre-bas, derrière un gros figuier que la foudre a mis en quatre, une manière de laverie en plein air : c'est une vieille auge funéraire dont le vent a soufflé les cendres, et qui reçoit à présent goutte à goutte l'eau d'une parcimonieuse fontaine. On bavardait fort au lavoir et un chacun du village avait son paquet. Le tour est venu de Tonio.

— C'est un bandit! a dit une voix cassée, sur un ton traînard de Lorraine.

— Pas un mauvais drille! a reparti un timbre plus vert.

— Rosario, elle, un ange!

— Bah! une bête!

Si cela eût continué de la façon, je risquais d'être quinaud et de rentrer bredouille de l'écoute. Mais le duo a tourné court, à cause de l'arrivée d'une tierce bavarde qui est venue là faire métier de chœur antique.

— Ah! Tonio! l'Andalous? Bon! Je le connais bien, a-t-elle dit.

Et elle a égrené tout son chapelet, sans en passer une dizaine. Le père de ma charmante, car Tonio est bien son père, est un maître écornifleur, paraît-il, qui pique de droite et de gauche afin d'emplir son assiette. Non qu'il ait de grands besoins, il thésaurise. Il y a quelque quinze ans il est tombé dans la province et a su marcher si bien au lisières du Code, qu'il s'est tiré, vie et bagues sauves, des plus mauvais cas. Au demeurant, le pire homme du monde : sa femme est morte sous le bâton. Coureur avec cela, des coucheries avec celle-ci et celle-là. Du vivant de sa femme n'a-t-il pas eu d'une Moghrébine un fils aujourd'hui de l'âge de Rosario? Si Tonio, le père, est un volereau, Achméïda, le bâtard, est, lui, un franc voleur, mâtiné d'assassin. L'autre mois, pour avoir assommé un colon dont il saignait une à une les poules, on l'a mis au Pénitencier pour vingt années.

— Qu'il y reste! a interrompu la vieille, qui n'est point tendre à la famille.

Pour ce qui est de Rosario, c'est sa mère tout craché, une brave et honnête créature. C'est elle qui tient le ménage de *papa*, elle qui soigne le *frérot*, un *gachenet* de trois ans.

— Hum! a dit la jeune lavandière, son frère! C'est-y bien sûr? Son mioche, peut-être bien.

Mais les autres :

— Pour ça non! Elle est sage : j'en mettrais mon pouce à couper. Pauvre petit chat! Elle en a, de la misère.

— Son [illegible] de père [illegible] mais elle est fière, elle ne se chauffe pas de ce bois-là et v'lan! il la bat comme plâtre. Elle en est toute *hodée!*

— Serviable avec ça, le cœur sur la main. L'autre mois, elle a veillé plus de quinze nuits la mère Chose d'El-Biar : même qu'elle lui portait du lait, en cachette, dans un *cassion*. Ah bien! on peut le dire...

Mais alors les battoirs se sont mis à battre si clair et si dru, que j'ai dû quitter la partie. J'ai plié bagage et je suis rentré songeur à l'hôtel.

V.

Lundi 2 septembre. — Hier dimanche, [illegible] la société de Batna a débarqué céans sans crier gare tout au sortir de la grand'messe, pimprelochée, adonisée, atournée en gala pour voir cette « bête curieuse d'archiviste » : M. l'administrateur colonial et sa femme, le percepteur, quelques colons de marque, dont Peterseen, l'homme au garet, le lieutenant et le major, mon ami le major, accoté cette fois de sa moitié.

Géraldine (c'est son nom) flotte entre le mûr et le blet, le zist et le zeste : est-ce bien « flotte » qu'il faut dire? Non; elle plane, elle a des ailes ; c'est la dixième muse, la muse des « concours poétiques d'outre-mer ». Grande, sèche, rousse, elle se drape dans une écharpe de crêpe de Chine rose tendre et se coiffe d'un minuscule chapeau blanc couvert de pampres, encore qu'elle soit buveuse d'eau et n'ait rien, non, rien d'une bacchante. Pour l'achever de peindre, elle est patricienne par le nez, batracienne par la bouche, a l'œil rond, le menton et le verbe pointus.

Force m'a été de tendre le dos à cette bourrasque empesée de neuf, de m'improviser *architriclin* (ce n'est point petite bière pour un archiviste!) et d'offrir la *diffa* sous ma tonnelle à ce peuple plus affamé de poulaille que d'antiques. Voilà donc Mohammed déménageant musée et paperasses, non sans un coup d'œil attendri à mes bottes. Maître Quinquin s'est distingué : il a mis bout à bout les trois petites tables du Grand-Hôtel du Levant, emprunté de ci de là des assiettes et embroché force cailles et perdreaux. Un fromage de chèvre, présent de Rosario, a eu les honneurs de la fête. On l'a déclaré non-pareil et Mme Géraldine a daigné ajouter :

— Tels Chloë en donnait à Daphnis!

Le repas fut gourmé non moins que les convives; gourmé aussi maître Quinquin, dont les regards fâchés médusaient mes belles dames. Jusqu'au major qui jouait les carpes dans son coin, cédant le pas à Géraldine,

(suite à [illegible])

l'œil ouvert et l'oreille à l'aguet.

— Auguste! a fait, au rôti, Geraldine. Ramassez-moi mon *ridicule!*

Cela prêtait au quiproquo. Je me suis penché, moi aussi. Où diable était-il tombé, ce ridicule que nul n'avait encore vu choir?... C'était d'un sac qu'il s'agissait. Et ç'a été, tout le long du repas, un feu nourri d' « Auguste! »

— Auguste! passez-moi cette assiette de pistaches!

— Auguste! je sens un vent-coulis; ramenez-moi mon écharpe!

— Auguste! Auguste!

Pauvre commandant! il n'en menait pas large, allant, venant comme un toutou. Adieu ses jurons panthéistes! Vers la fin, elle a dit en minaudant :

— Auguste! donnez un peu mon cahier de vers, que je dise à monsieur ma dernière ode...?

Par chance, il l'avait laissé à Batna. On a soupiré d'aise à la ronde. Cependant M. l'administrateur discourait de la récolte de dattes, qui s'annonce fort belle dans le Zab; sa femme, une Parisienne, causait chiffons avec le directeur du Pénitencier, qui répondait bastonnade et *carcere duro*. Le lieutenant, lui, tâchait à griser sa voisine, une *colonne* native des Flandres, pas dorique le moins du monde, mais barrique pour la taille et bourrique pour l'esprit. On n'a pas laissé de jeter quelques cailloux dans mon jardin de solitaire. La Parisienne a dit tout crûment :

— Il doit y avoir là-dessous de l'amourette!

Et le major m'a lancé un grand coup de pied sous la table, une manière de jurer discrète pour les jours que Géraldine est présente.

On s'est levé de table enfin et j'ai repris ma livrée d'archéologue, agrémentée d'une plaque d'interprète. Ah Rosario! Rosario! On s'est mis en marche, chacun avec son parasol (nous avions un peu la mine de bolets comestibles en promenade), et le boniment a commencé :

— Mesdames et messieurs, ceci vous représente le tombeau de Q. Flavius Maximus, préfet de la IIIe légion, qui... que... Julius Secundus, centurion, son héritier, fit élever ce monument qui coûta 12 000 sesterces..., etc., etc.

J'allais devant, au pas gymnastique; mais j'avais beau courir et mâcher des mots barbares, ces gens avaient une fringale de ruines et rien ne les lassait. Arrivés dans le Prétoire, les petites filles de Peterseen, d'enragées collectionneuses, acharnées après un pied de statue, en souhaitaient emporter le petit doigt pour le moins. Je suais de colère et allais peut-être m'interposer, quand M. le percepteur s'est approché et a dit finement :

— Vous le voyez, mesdemoiselles, le *doit* et l'avoir sont deux.

Les petites sont restées sur le coup et Cérès a gardé ses doigts de pied au complet.

Pendant que le lieutenant filait l'amour avec la *colonne*, le major me serrait de près, fuyant sa femme comme peste. Celle-ci, assise sur la tombe de Marcia Marcella, rimait quelques alexandrins plaintifs, appelant parfois :

— Auguste! Auguste!

Et Auguste volait ramasser le mouchoir, arracher une épine, disputer aux cactus un volant de dentelles en loques. Puis, au galop, il revenait et me turlupinait de la belle façon, raillant mes goûts d'antiquaire.

— Vingt-dieux! Rosario, c'pourtant pas un antique!

La voix pointue criait : « Auguste! » Et j'étais de nouveau délivré.

... Enfin quelqu'un demanda grâce : le directeur du Pénitencier fit aussitôt :

— Si ces dames veulent accepter un verre de limonade? Elles pourront après visiter *mes* prisons. Justement un de mes *lascars*, Achmeïda, ce scélérat d'Achmeïda, a tenté de s'évader la nuit dernière. La sentinelle a tiré dessus et l'a attrapé à l'épaule : oh! rien, un bobo! Le chemin de ronde est encore plein de sang.

— Vrai? bien vrai? Il y a du sang? s'écrie la Parisienne alléchée.

Et la société s'est engouffrée dans le jardin du Pénitencier. J'en ai profité pour tirer de long sans trompette, pas assez vite cependant pour que le major n'ait eu le temps de me glisser :

— Dimanche, à la pension, 7 heures, entre hommes! On rira, vingt-dieux!

Il s'est retourné : Géraldine était derrière lui.

3 *septembre, minuit.* — La nuit est superbe : le ciel semble un grand drap de soie gris de perle, qui se plisse sous une pluie tombante d'étoiles. Ces yeux d'or tournent, virent et me regardent. La lune, pareille à un quartier d'orange, dessus la chaîne de l'Aurès à ma gauche, laisse pendre sur la plaine comme un voile de gaze blafarde qui flotte et paraît frissonner quoiqu'il n'y ait pas une haleine. Les ruines palpitent sous cette lumière vivante qui vagabonde léchant les murs, escaladant les croisées béantes, étalant de longues ombres mobiles. Les Portes triomphales, dont le pied se perd dans la nuit des broussailles, planent ainsi que de grands oiseaux blêmes aux ailes éployées, tandis que la Voie Septimienne, toute pâle et blonde, a l'air d'un ruisseau de lait qui coule. En face de moi, le Prétoire, agrandi, est debout comme une guérite énorme au toit plat, où les vieux dieux de marbre mutilés montent la garde, et les colonnes du temple de la Santé semblent, avec leurs jambages accolés, le chiffre de cette IIIe légion dont les aigles sont debout encore, au Camp des Auxiliaires, devant la tente du légat. La route vers Batna serpente au loin, barrée, tout de même qu'une échelle, des ombres minces des peupliers.

Soudain ces mots, lentement modulés, traversent la nuit silencieuse :

— Sentinelle, prenez garde à vous!

C'est le Pénitencier qui veille.

Et je rêve que les Vandales ne sont pas venus avec leurs torches incendiaires : Lambæsis est vivante encore aux frontières de Numidie. C'est Q. Flavius Maximus qui dort au fond du Prétoire, sous la garde des légionnaires. Cette voix est celle du *tesserarius*, qui va de poste en poste donner le mot de passe; c'est ton père, Marcia Marcella, qui tout à l'heure sonnera la diane aux quatre coins du camp; l'encens

fumera sur l'autel d'Esculape, et le long de la Voie Septimienne les *legionarii equites* défileront.

... Des miaulements de chacals m'ont éveillé en sursaut. D'où vient que j'ai l'âme en deuil par cette nuit sereine, et que mon cœur me saute et que quelque chose de pointu le lancine? La journée a été bonne : mes Biskris ont mis au jour une fibule d'*electrum*, d'un travail précieux, un *gladius* de bronze entier, quelques *denarii* à l'effigie des Gémeaux, des lacrymatoires, des lampes, des tessons et un beau torse d'homme archaïque. *Arrah! Arrah!* criaient-ils à chaque fois. Seul j'étais froid; car, pour un regard de Rosario, j'aurais tout donné de bon cœur.

J'entends d'ici le major :

— Vous êtes archi-fou, monsieur l'archiviste!

Mais il y a quatre jours pleins que je ne l'ai vue, quatre jours, mon commandant! Quoi! pas un « merci » pour les boucles d'oreilles que Mohammed lui a remises de ma part?

C'est amour, c'est amour : c'est lui seul, je le sens!

L'amour! Étrange maladie, dont *la suprême volupté même a du transy et du plaintif!*

5 *septembre.* — Hier, ayant la fièvre, je m'étais fait cette ordonnance : « De la treille tu ne bougeras, pour mettre au net ton mémoire. » Cela valait une prise de quinine. Mais tarare! L'espace d'une heure, mes belles volontés ont gauchi et je me suis trouvé tout soudain au seuil de Tonio l'Andalous, qui déjeunait d'un gros oignon et d'un triangle de galette, le chef penché sur son ardoise.

— Rosario? ai-je dit.

Il a secoué la tête et, je crois, un tantinet levé les épaules, et s'est de plus belle abîmé dans son arithmétique. Alors, comme je m'arrachais de ce lieu à regret, j'ai croisé ma charmante qui rentrait, tirant sa chèvre, le bras haut, arrondi en canéphore, soutenant à la taille son petit frère Pepe, qui riait à chevauchons sur son col. Elle m'a salué au passage d'un : « Bonjour, *señor doctazo!* » — puis a passé son chemin.

J'ai pleuré comme un veau jusqu'au soir dessus mon mémoire au ministre. Je me suis mis au lit sans souper et j'ai entendu Quinquin grogner entre ses dents :

— Qui femme a noise a!

Eh! il a raison, Quinquin!

8 *septembre.* — Je n'irai plus au bois... C'est Batna que je veux dire. Pouah! J'ai l'esprit tout crotté de leurs sales rabâcheries.

Vraiment oui, monsieur le major, vous m'avez dévoré à toutes sauces, entrées, rôts, entremets : je ne figurais point au menu, que je sache. Bref, on m'a berné comme Sancho dans l'hôtellerie. Je n'irai plus au bois.

D'abord de petits lardons tout confits en mystère. Je leur parlais de mes fouilles, ils me répondaient : Tarte à la crème! « J'ai trouvé, disais-je, certaine statue de... — Connu! une Hamadryade! — De marbre... — Bah! point si froide que vous voulez bien dire! » Puis quelqu'un a mis les pieds dans le plat et nommé tout cru Rosario. Cela a mis le feu aux poudres : et allez donc! les plus plates sottises sur ma « liaison avec l'Espagnole ». Aussi bien chacun me chantait victoire et me congratulait :

— Une vertu farouche, monsieur, forteresse imprenable! Vous l'avez emportée à la pointe de l'épée!

— De la pioche! a fait un plaisantin.

Aux mines refrognées du lieutenant, j'ai jugé qu'il m'en voulait fort, ainsi qu'à la donzelle : « Fi! rendre les armes à un *pékin!* Parlez-moi d'un lieutenant aux zouaves! »

Après dîner, tout en besiguant à outrance, le major (il me gagnait déjà trois *champoreaux*) m'aiguillonnait sans pitié. La main sur la conscience, j'ai regretté Mme Géraldine.

— Vingt-dieux! m'sieur l'*empalé...ographe* (il n'a point de l'esprit de relais, le commandant!), vous filez l'amour à l'antique! Hercule et Omphale, Pyrame et Thisbé!... Soixante de *mouquères!...* Très chic, vingt-dieux! Hi! hi! hi! Et la IIIe légion, q'c'q'elle devient?

— Elle devient la légion du déshonneur! a dit le lieutenant décidément piqué.

Mais le major :

— V'voulez dire la légion étrangère! Est-elle pas Espagnole, c'petite?... Quarante de besigue!... V's allez écrire là-dessus un mémoire d'un senti, d'un pétulant. Dites pas non, il sera pétulant, votre mémoire! M'sieur le ministre...

Le lieutenant a fredonné :

Avez-vous vu dans Barcelone
Une Andalouse au teint brun...?

Je suis parti fort en colère, ai mis mon cheval au galop. Il faisait moult brun, comme dit Froissart. L'animal, qui arrivait du Sud, a enfilé la porte de Biskra et ne s'est arrêté qu'à la Baraque, en donnant du nez dans une caravane d'ânons et de chameaux dont j'eus mille peines à me sortir. Les bêtes grognaient, soufflaient; les chameliers criaient : *Bâlek, bâlek!* (gare). Je parvins à mettre le cap sur Batna, poursuivi par les clameurs de la bande, qui se hâtait vers la ville avant la fermeture des portes.

Je suis arrivé à Lambessa vers deux heures, en nage et recru de fatigue. Quinquin m'attendait au seuil de sa cave, cascamèche en tête, lanterne au poing, l'air triste à son ordinaire.

— Ainsi va qui amours mène! a-t-il marmonné en me voyant.

VI.

11 *septembre.* — Mes Biskris, en attaquant le *Nymphæum*, ont mis la main sur une aubaine : c'est une tête de marbre, essorillée, hélas! d'un beau travail de décadence, une Fortune, à voir sa nuque chauve et ses yeux fermés. Déesse! est-ce un présage heureux que ta rencontre? Si oui, sois la très bien accueillie, dive messagère de joie! Je marquerai d'un caillou blanc cette vesprée.

Vendredi 13 *septembre.* — Cejourd'hui, jour de Vénus, je travaillais dans le Prétoire au récolement des morceaux de sculpture, quand tout à coup j'ouïs chanter dans la plaine :

Sabe que me querras
La otra mañana...

Je savais le reste pour l'avoir une fois entendu; j'ai continué à pleine voix :

[illegible]
[illegible]

Rosario est accourue à toutes jambes, riant aux larmes de mon accent vicieux, suivie de sa chèvre en gaieté, qui lançait des ruades au soleil. Je lui ai fait place sur une tombe et nous sommes restés là un bon moment l'un près de l'autre en silence. Je lui avais passé un bras à la taille. Non, en vérité, je vous le dis, j'aurais mis la main sur une sœur cadette de la Vénus Callipyge, mon cœur n'aurait pas battu si follement.

Le soleil se couchait sur Batna, dont les murs blancs luisaient comme des linges empesés aux cassures roides, tiquetés du rouge sanglant des vitres. Une large écharpe de pourpre deux fois teinte se tendait au-dessus du Tougourt, ainsi qu'un dais changeant nué de vert pâle, de rose pâle, de lilas. Au milieu, la pomme d'or du soleil, à demi mangée par les mâchoires minces des montagnes, semblait une tête nimbée de vierge d'autel archaïque. Et tout paraissait sanguinolent, de même qu'une cour d'abattoir, et les ruines de l'Aqueduc et le temple d'Esculape et les Arcs de triomphe; sanglantes aussi, la Voie Septimienne et la route de Batna, qui flambait pareille à un ruban de satin cramoisi, avec sa double haie fouettée de rouge et ses tamarix allumés au fin haut comme des cierges.

L'oued Tazzout et son liséré de lauriers-roses en fleurs semblait pâle à présent, presque fade. Pas un brin d'air : une paix sereine, amollissante, pleine de chaudes, d'enveloppantes caresses. Au-dessus de nous, découpé par les arêtes vives des ruines, un carré de ciel bleu comme pommelé de charpie fine, où un aigle planait très haut, immobile, et ses ailes semblaient d'incarnat. Des odeurs poivrées de menthe flottaient, avec des senteurs douces de genêts et de lavande. Les grillons ci et là claquaient leurs fouets en mesure, et une caille au loin jetait son *pi-pi-ouit!... pi-pi-ouit!...* dans la plaine.

Éblouis parfois, nous reposions nos yeux sur les choses prochaines, barrées par l'ombre espacée des murailles : ce peuple de statues debout, couchées, pauvres dieux bancals, manchots, acéphales, parqués là ainsi que des bêtes, sans un toit pour garer leurs nudités blondes des averses (car il y a belle heurette que le prétoire a perdu son chapeau); les stèles, les débris d'autels, les colonnes, épars dessus un parquet brisé de mosaïque, rosis par des reflets de couchant, comme tamisés par un store d'Andrinople.

Partout des boules de lentisques, à gousses noires, des surgeons de vie dans cette Morgue d'Olympe ensoleillée; des lichens accrochant leur barbe rousse au menton glabre des déesses, les reins vêtus d'un mantelet de mousse, passequillé de cœdums, de mélilots et de cyclamens. Dans la main d'une Cérès une ciguë avait mis le pied effrontément et de ses ombelles blanchâtres lui faisait un tremblant parasol.

Soudain, d'une dernière bouchée, le Tougourt engloutit le soleil : une grande ombre, en rideau tiré d'un coup, s'étala sur la plaine, qui reprit ses tons farineux de pâte crue; et quelque chose comme le vent d'une porte qui se ferme nous fit frissonner tous les deux. Alors, nous sentant plus seuls, rendu plus crâne aussi par ce crépuscule qui tombait, j'ai pris sa tête à pleines mains et je l'ai longuement baisée sur les lèvres. Elle s'abandonnait toute veule, anonchalie.

Nous serions demeurés là toujours : le clairon de garde au Pénitencier a sonné l'air de la *casquette*. C'était le poste qu'on relevait, et, dans l'entre-deux des cactus aux longues hampes nues, la petite troupe s'est montrée presque noire sur la route, sous l'envolement léger des couvre-nuques. Rosario a glissé de mes bras; des pudeurs lui montaient aux joues. J'ai été près de chanter :

Non! ce n'est pas l'moisette...

Elle s'est reculée peureusement, et, la tête dans ses mains, elle a pleuré, pendant que sa chèvre, lâchée, les pieds joints en bouquet au faîte d'un cippe, nous dévisageait curieusement, tout en broutant de biais des herbes folles. Je me suis jeté à genoux.

— Je t'aime, Rosario! ai-je dit, mettant tout mon cœur dans ces mots.

Elle s'est levée enfin et a laissé tomber sur moi ses grands yeux noyés, fleurs de velours baignées de rosée. Et elle a jeté un cri, épeurée d'un frôlement de lézard couleur de mousse dont la tête fine coulait entre les pierres. J'ai fait un pas; la bête s'est enfuie et Rosario est tombée dans mes bras.

16 *septembre, onze heures de nuit.* — Rosario m'est venue tout à l'heure surprendre au jardin, et nous sommes restés une heure tête à tête. Chère, chère Rosario! Quand il a fallu partir, elle a tiré lestement un de ses anneaux d'os qu'elle porte aux jambes, de ceux qu'on nomme *khalkhal* en langue kabyle, à cause que cela clic-claque en marchant.

— Tiens! m'a-t-elle dit. N'oublie pas Rosario!

Je l'aime, je l'aime, je l'aime! Nargue de Quinquin et de ses dictons!

18 *septembre.* — A la fine pointe du jour, ce matin, Mohammed, entrant dans ma chambre, a dit ce seul mot : *Cheta!* C'était la pluie en effet, quelques gouttes larges qui tombaient une à une comme au travers d'un crible. Je suis sorti sur la porte et j'ai eu la comédie. Tout Lambessa était dans la rue, les femmes en cornettes, les hommes en bonnets de coton. Et ces bonnets et ces cornettes ont quitté les têtes à la fois, tant la joie était grande. Et c'étaient des cris, des rires, des piailleries de mioches éveillés; les chiens hurlaient, c'était à ne se plus entendre. Puis la diane a sonné et ç'a été bien autre chose. Le poste est sorti képi bas. Peu s'en est fallu, je crois, qu'il ne battît aux champs et ne présentât les armes à l'averse. Dam! il y a quatre mois qu'on a vu la queue d'une goutte!

Et vite on a tendu des toiles, roulé des barriques vides. Mais la pluie s'est méfiée de ces traquenards; elle a prié M. le Vent, son compère, de lui donner un coup d'épaule, et prrit!...

il nous a soufflé aux yeux de la poudre des chemins et balayé vers le sud sa commère.

21 *septembre*. — Nous sommes montés ensemble dans la montagne, avec un déjeuner frugal au fond de mon carnier. Elle avait cette fois chargé Pepito sur sa tête : c'est un bambin de trois ans fort drôlet, et aussi peu chaperon qu'il est possible. Un ancien repaire de fauve, creusé dans le roc vif comme l'alvéole d'une dent énorme arrachée, nous a tenu lieu de réfectoire. On a de là-haut la plus belle vue du monde : les ruines ont l'air de joujoux, les colonnes font l'effet de quilles, les Portes triomphales d'arceaux, et le Prétoire d'un dé tombé d'un cornet de tric-trac. Au dehors, le chaud était extrême; le soleil versait une pluie de feu très dense sur la plaine, cuisant les pierres des ruines comme cuirassées de feuilles d'or imbriquées. Au-dessus, le velum éclatant de l'azur, foncé, presque noir par places.

Ah! le joli repas! nous tétions la même gourde à tour de rôle, tandis que, dans la grotte, je ne sais quelle source secrète pleurait goutte à goutte avec un bruit leger. Au dessert, comme deux merles après la même grappe, nous picorions, et nos bouches se rencontraient souvent, souvent. J'étais de bonne foi, sur l'honneur, prenant ses lèvres pour des grains vermeils égarés dans l'or pâle de la grappe. Elle riait aux éclats, me rendant parfois la pareille.

Fi! monsieur l'archiviste! Bah! bah! j'ai vingt ans :

[illegible]

Pépe, lui, jouait au palet avec des monnaies romaines.

Quand le dernier grain fut croqué, et croqué le dernier baiser :

— Rosario! ai-je dit, m'abandonnant à ces mignardes douceurs de tendresses, Rosario! veux-tu être à moi, rien qu'à moi?

Et je la serrais à l'étouffer tout contre ma poitrine.

— Je t'aime! je t'aime! Dis? tu viendras en France avec moi : nous ne nous quitterons jamais... jamais! Rosario?...

Elle m'a fermé la bouche de sa main.

— O cher! tais-toi, tais-toi!

— Veux-tu? ai-je fait encore. Réponds, Rosario? ou je meurs?...

Alors, elle, me mirant, les yeux pleins de larmes, elle a dit à voix très basse :

— Et le *niño?* qui aurait soin de lui?

J'ai hésité une seconde, puis :

— Nous le prendrons aussi. Pépé! Pépé! n'est-ce pas, Pépé?

Le bambin a dressé l'oreille, d'un bond a fondu sur moi et m'a mis au cou ses deux bras. Elle l'a attiré à elle et baisé furieusement.

— Et *papa?* a-t-elle repris après une pause.

— Quoi? ton père? Mais c'est un brutal, un mauvais; mais il te bat..., mais il...

Elle m'a coupé la parole :

— C'est *papa!* a-t-elle dit, nichant sa tête à mon épaule.

Elle a poursuivi :

— Qui lui ferait ses repas, son *gazpacho?* qui mènerait la chèvre aux champs? qui ferait les fromages? qui irait en ville aux provisions, acheter la chandelle, la poudre et les épices?

Elle parlait dans une fièvre, bégayant à force de vitesse, si vite, si vite, se hâtant de mettre Pélion sur Ossa afin de se contraindre au séjour.

— Puis il y a encore Achmeïda! a-t-elle achevé, devenue tout d'un coup sérieuse.

Et elle abaissait son bras vers le Pénitencier, dont les toits rouges s'étendaient au-dessous comme un champ de sainfoin en fleurs.

De fait, c'est son demi-frère, ce bandit; une fois la semaine c'est elle qui lui porte son tabac.

— Rosario! ai-je repris, tâchant à faire ma voix pressante, viens! viens! Je t'aime; en faut-il davantage?...

Elle a secoué la tête lentement.

— Ah! lui ai-je crié, tu ne m'aimes pas, tu ne m'aimes pas!...

Elle s'est levée droite, le rouge au front.

— *Valgâme Dios!* Est-ce que tu serais là si je?...

Et un gros sanglot s'est mis en travers dans sa bouche.

23 *septembre*. — Elle s'est abutée à ce qu'elle nomme « son devoir » et je veux essayer de l'absence. Rosario n'est qu'une femme et qui aime : qui sait? Aussi bien mon mémoire est au net, et je m'en vais grand train, cœur battant, vers la folie.

Je pars ce soir pour Biskra; j'ai retenu ma place au courrier et je me suis fait un grand serment de ne la point revoir.

Pendant que Mohammed grogne en un coin, fort marri de n'avoir plus de bottes à vernir, Quinquin est de charmante humeur. Même il vient de monter une bouteille de vieux vin pour boire avec moi le coup de l'étrier, et me dit avec une risette :

— [illegible], mon cher monsieur! Les [illegible], voyez vous, ça ne vaut pas *tripette!*

VII.

Biskra. *Hôtel de Sahara*, 25 [illegible]. — [illegible] ici après une journée non des moins rudes : près de vingt-trois lieues en treize heures sur une sorte de *corricolo* à ombrelle, emporté d'une allure folle au galop de cinq petits chevaux barbes.

C'était marché aujourd'hui, et, après une courte visite à la *koubba* de Si-Hoffarz, aux ruines d'*Id-Piscinam*, et un tour dans l'oasis pleine d'un bruit jaseur de rigoles, dans l'ombre humide des dattiers en fruits où bourdonnent des nuées de mouches, j'ai donné un coup de pied jusqu'au Souk. C'est, au milan d'une place embastionnée d'arcades, un assez grand rectangle en maçonnerie. Au pied de chaque pilastre est un marchand accroupi, son butin étalé

sur les dalles, qui dans un morceau de tapis, qui dans une peau, qui dans une natte : les bouchers d'abord, des nègres taillés en Cyclopes, la moitié du corps saucissonnée de coton bleu, le chef enrubanné de mousseline, un jeu de tranchoirs passé dans la ceinture, les mains rouges et les bras fouettés de sang jusqu'à l'épaule. Devant eux un écroulement de massacres, têtes de moutons, têtes de chèvres, et de gros quartiers de viandes saignantes, garnies de peau laineuse et frisée. Ici un cordonnier maure en *serouah* vert d'eau, la veste d'un ton de groseille soutachée, assis en tailleur derrière une ribambelle de *sebabet* de toutes les tailles en cuir rouge piqué de jaune, de sacoches, de *djebiras*, de sabretaches brodées de soies vives. Là des hommes du Zab hales, pelotant leurs petits tas de laine sale, ou taillant dans des cônes de sel gemme; des hommes du Tell avec des piles de bois ou de charbon; des *Mzabis* blonds, aux yeux bleus, vêtus du *beurnouss* blanc et du *haik* à raies brunes, derrière de larges *tellis* de dattes dorées comme de grosses quenelles-lisses, des couffes de grenades, de melons d'eau, de figues, de citrons, de *zeïtoun teffaha* et de jujubes; des Kabyles, marchands de lait et de grain, tenant une ou deux poules en laisse. Plus loin c'était un *Mzitis*, en *gandourah* de laine teinte, qui vendait des légumes, oignons, aulx, fèves, lentilles; un juif en lunettes, pesant un à un des *douros*, perdu dans un rutilant étalage de *frechias*, d'habits, de calottes, de flacons d'essence et de bijoux grossiers, à deux pas d'un Saharien au visage voilé comme une femme, immobile et gelé près de ses trophées de chasse, cornes de gazelles, plumes d'autruche, peaux racornies de panthère ou de lézard.

Point de tumulte : un ronflement sourd de mouches d'or, d'émeraude ou de saphir, dont le nombre était tel qu'on eût dit les viandes, les fruits saupoudrés de pierres fines. Pas un de ces marchands qui ne semblât dormir, aveuli dans ce chaud humide d'étuve, rêvassant, les yeux vagues, une petite pipe de *haschich* aux lèvres, sous l'œil paterne du *chaouch*. Et de tous ces fourneaux allumés sortait une âcre odeur de ficelle, pêle-mêle avec des relants de musc et de boucherie. Seul, fendant la foule, le *kaouadji* galopait ci et là, les mains empêtrées de cafetières.

Au centre, proche la fontaine, il y avait un barbier borgne établi. Le patient accroupi, tête nue; lui, debout, brandissait son couteau court à lame large, puis raclait très vite d'un geste arrondi, se donnant de garde de toucher au *mahomet*. Sitôt fait, un autre prenait la place, tandis que le tondu se lavait à grande eau. Je suis resté là longtemps, vexé de n'être qu'un archiviste. La voix nasillarde du juif qui comptait sur ses doigts : *Setta, seba, tmena,...* tranchait comme un récitatif sur le chœur bourdonnant des mouches.

Chez les Ouled-Nayl, en rentrant, j'ai fait emplette d'un *thacebt* d'argent tiqueté de corail. Un diadème! et pourquoi, grands dieux?

Las! si j'avais pouvoir d'oublier
Sa beauté, sa beauté, son bien dire!
... Mais mon cœur je n'en puis ôter.

VIII.

Lambessa, 3 *octobre*. — Je suis rentré d'hier. Amour! amour! Mais de m'en défaire je ne puis sans me défaire moi-même. Je l'ai vue dès au débotté : une belle flamme de joie lui fleurissait les yeux.

— Veux-tu partir? lui ai-je murmuré dans l'oreille.

Elle n'a pas dit non cette fois.

Et pendant tout le dîner maître Quinquin m'a fait la figue.

5 *octobre*. — Je l'ai hier en vain attendue non loin de l'Arc de Commode, assis sur la tombe de Marcia, où les pluies dernières ont étalé un tapis de mousses toutes neuves, suivant des yeux les frettes de lauriers-roses, où des brumes légères tendaient leurs toiles, et le vol en rond des pigeons bleus.

J'y suis retourné cette vesprée : elle est venue enfin, ses pauvres joues marbrées d'ecchymoses et les bras tatoués de griffades.

— Qui t'a fait cela? lui ai-je demandé.

— *Nada!* Ce n'est rien : c'est le chat!

Et elle s'est mise à rire d'un rire faux qui m'a navré. Et le temps a fui, la nuit est venue sans qu'un mot d'amour ait germé dans nos cœurs, transis par je ne sais quel vent de détresse.

Tout à coup, au fin haut de l'Arc triomphal, un couple de roucoulantes tourterelles s'est posé : un coup de feu a éclaté derrière nous. Rosario a poussé un cri et les oiseaux sont tombés à nos pieds. La grande ombre d'El-Maki-Ben-Badis, le chasseur, a surgi alors, comme embrochée de son long fusil mince à crosse courte. Il a ramassé les tourterelles, les a enfilées bec à bec dans une herbe, et il a dit, portant la main à son front d'un beau geste :

— Que le salut de Dieu soit sur toi, Si-Bou-Chettabia! (l'homme à la pioche.

Puis, à grandes enjambées, il a disparu dans la brousse, où ses pas craquetaient comme un feu d'herbes sèches.

Nous sommes revenus en silence. Arrivés devant la porte du Pénitencier, j'ai serré Rosario bien fort dans mes bras et lui ai dit « au revoir », ayant à prendre des nouvelles du directeur, qui a les fièvres.

— Adieu! a-t-elle fait avec sa voix d'or en sourdine.

Et une larme est tombée de ses yeux sur ma main.

6 *octobre, le matin*. — Je ne me suis pas couché; les moustiques faisaient rage et mes artères battaient la fièvre. A minuit, je me suis assoupi, roulé dans ma *frechia*, sur le carreau de ma chambre. Je rêvais de ma mission, et il me semblait ouïr le ministre clamant comme autrefois Auguste : « Varus, rends-moi ma IIIe légion!... » Un coup de fusil, tiré tout près du village, m'a éveillé en sursaut. Un froid m'a couru dans les membres. Puis j'ai songé :

— Bon! c'est El-Maki à l'affût des chacals!

Mais alors il y a eu une décharge d'ensemble, comme un arrachement brusque d'étoffe, des abois, des cris, de con-

fuses rumeurs. Je tendais l'oreille, haletant, angoissé, quand Mohammed a bondi à ma fenêtre, criant :

— Viens, Sidi! Viens vite.

J'ai couru. Des lanternes voltigeaient dans la nuit, les gens sortaient sur leurs portes; on s'interrogeait à haute voix d'un bout de la rue à l'autre. Je me suis bouché les oreilles : j'avais peur de savoir...

Un bruit de pas alourdis et très lents...; puis, à la lueur vacillante des torches, j'ai deviné le brancard que quatre soldats en capotes portaient. Ah! Fortune, menteuse Fortune! Oui, je le jure, avant d'avoir rien vu, je savais le nom de la victime, et mon cœur se brisait au-dedans de moi... Rosario était là étendue, la poitrine trouée d'une balle entre les seins, les bras en croix, ses cheveux dénoués balayant la poussière de la route, les yeux grands ouverts, souriant à je ne sais quel rêve d'au delà.

C'est en prêtant les mains à l'évasion de son frère prisonnier qu'elle est tombée, comme une fleur, sous la grêle lourde des balles.

— Assassin! criais-je, assassin! songeant à Tonio l'Andalous.

Et comme je suivais en sanglotant, maître Quinson s'est approché, et, ôtant gravement son *tarbouch*, il m'a pris la main et fait :

— Troun de l'air! monsieur, une crâne femme!

10 octobre. — Tonio a quitté le pays, emmenant Pépé et Achmeïda, ce coquin de sang-mêlé, son bâtard, que Rosario a fait libre au prix de sa vie et de la mienne. On ne les a point revus depuis la nuit sanglante.

Pauvre de moi! Je l'ai moi-même ensevelie à l'ombre d'un olivier, non loin de l'Arc de Commode, sous la tombe de Marcia Marcella, la fille adorée du trompette. L'inscription semblait faite pour elle; j'y ai seulement ajouté ces quatre vers de sa chanson :

Soñé que me querías
La otra mañana.
Soñé al mismo tiempo
Que [illegible].

« J'ai rêvé l'autre matin que tu m'aimais, et j'ai rêvé en même temps que je rêvais. »

ANDRÉ BURNAT.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Tout vient à point à qui sait attendre. Nous avons attendu, un peu malgré nous, il est vrai, pendant vingt-deux ans, et nous les avons enfin, ces lettres de Benjamin Constant à Mme Récamier (1) dont les deux familles avaient, d'un commun accord, empêché par deux fois la publication : une première fois en juin 1849, quelques semaines après que Mme Récamier venait de succomber à une attaque de choléra; puis, dix années plus tard, quand Mme Louise Colet feignit d'oublier les deux arrêts de la cour de Paris devant lesquels M. Emile de Girardin s'était incliné de bonne grâce. Les voici enfin, ces lettres que livre au public l'auteur des *Souvenirs de Mme Récamier*. Il y aura procès, dit-on; ce n'est pas notre affaire et peu nous importe : l'essentiel pour nous était d'avoir les lettres, et nous les tenons. Dieu merci!

Dans l'intérêt de qui réclamera-t-on? De Mme Récamier? Mais la mémoire de l'ange n'est pas atteinte par ces lettres, ce me semble. La blancheur de ses ailes demeure immaculée. Le clou d'or dont parle Sainte-Beuve n'a pas même effleuré la muraille de glace vierge. Nulle part un mot qui puisse donner lieu à une interprétation fâcheuse. L'amour rebuté du soupirant quadragénaire ne se transforme pas, comme celui d'*Adolphe*, en colère et en amertume. Il incline vers l'amitié passionnée. Tout au plus un léger reproche d'avoir déployé aux premiers jours un peu de coquetterie, d'avoir attisé, au début — au début seulement, — un feu que l'on ne voulait pas éteindre. Çà et là encore quelques mots de jalousie à l'égard de tel ou tel qui, sans être plus favorisé au fond, est traité moins cruellement, que l'on console mieux du moins par quelques paroles amicales. Mais tout cela, que nous révèle-t-il de nouveau? Était-ce un mystère que l'ange ne dédaignait pas l'encens et comptait avec plaisir les nombreux adorateurs s'attelant platoniquement à son char? Quand nous en verrions un ou deux dont on avait moins parlé jusqu'ici, qu'importe dans le nombre? Et puis les accusations de coquetterie d'une heure, de petits manèges, de joie et d'orgueil impitoyables, dans la bouche d'un soupirant désolé qui d'abord a été dupe peut-être d'une illusion d'amour-propre, puis aveuglé par ses inquiétudes jalouses, que pèsent-elles? Qui les acceptera sans réserve? Non, Mme Récamier n'est nullement atteinte.

Mais Benjamin Constant? Un peu plus peut-être. C'est-à-dire que certaines présomptions deviennent des certitudes. On donnait comme une des causes probables de tristes défaillances politiques et de brusques revirements où la transition n'avait pas été ménagée l'influence de Mme Récamier : on dira maintenant que c'était là en effet la grande cause, essentielle et dominante. Nous avons aujourd'hui ses propres aveux. Eh bien, après tout, ne vaut-il pas autant pour sa gloire que cette passion qui le tyrannisait soit rendue responsable? On excusera plus volontiers l'amour qu'on ne ferait les calculs de l'intérêt ou les entraînements de la peur. Personne n'a jamais songé à faire de Benjamin Constant le type de l'inflexibilité en politique. Qui donc a jamais imaginé de voir en lui le juste et le sage d'Horace qui demeure immobile quand l'univers croule à l'entour? Il a donc eu ses heures de défaillance, il a oublié tantôt les couleurs, tantôt la couleur de son drapeau. L'amour, en troublant son cœur et sa vue, a une large part de responsabilité, soit! Quand, par exemple, Benjamin Constant accusera plus tard l'objet aimé en des heures de tristesse, lui disant : C'est à cause de toi

(1) *Lettres de Benjamin Constant à Mme Récamier*, 1807-1845, publiées par l'auteur des *Souvenirs de Mme Récamier*. — 1 vol. Paris, 1882. Calmann Lévy.

qu'on n'a [illegible] ne nous jouerons pas à lui. [illegible] pas de chercher dans les [illegible] politiques un moyen de se faire aimer.

[illegible] la publication de ces lettres n'était à redouter ni de Mme Récamier ni de Benjamin Constant. Si quelqu'un pouvait s'en formaliser, ce serait M. Récamier : mais il ne s'est jamais plaint qu'[illegible] arrêteraient les choses. Il avait reconnu, comme le cortège des soupirants, qu'il fallait se résigner à ce que l'ange ne descendît pas sur la terre. Heureusement, à tout prendre, [illegible] ?

Benjamin Constant ne se résigna pas si aisément au rôle d'Héloïse. Longtemps même il espéra contre toute espérance. Ses désirs, ses déceptions, ses douleurs, ses colères, puis ses soumissions, puis ses retours à l'espoir et enfin ses découragements, voilà ce qui fait de ces lettres un roman enflammé, tandis que les lettres de M. Récamier, si on les imprimait, constitueraient sans doute une petite histoire bien tiède et à la Le Ragois. Tiède aussi, en comparaison, la prose de Saint-Preux. Et comme on sent que ce n'est pas là un jeu d'esprit! Quelle sincérité d'accent! Il semble qu'on entende des sanglots étouffés, et même parfois le sang qui coule goutte à goutte de ce cœur blessé. Comme il souffre, le pauvre dédaigné! Comme il supplie humblement! Comme il mendie! Comme ses accès de fierté blessée ne sont qu'un effort passager, et comme on prévoit à ce moment même qu'il va tout à l'heure se prosterner et demander pardon! Ah! oui, voilà aimer! Je ne sais pas si la passion a jamais eu nulle part une expression plus vraie et des accents plus profonds. Et c'est pour cela qu'il faut nous réjouir de les tenir, ces lettres, car c'est un chef-d'œuvre. Et si les deux familles ne sont pas contentes, mon Dieu! que cela nous est indifférent! Nous les avons, ces lettres! Et si vous saviez comme je m'inquiète peu maintenant si celui qui les a écrites avec son cœur a passé des Bourbons à Napoléon, puis de Napoléon aux Bourbons, puis de la branche aînée à la branche cadette? — Mais ce que je confesse là n'est pas moral; c'est bien là, n'est-ce pas, l'indifférence coupable des lettrés qui oublient tout pour la question d'art? Mettez donc que je n'ai rien dit.

Remarquez seulement comme ce roman d'amour a trouvé pour éclore des circonstances favorables. Supposons un instant que la coquetterie de l'héroïne n'eût pas encouragé les espérances du héros. Il en prenait son parti d'abord et gardait le silence. Supposons maintenant qu'on eût écouté ses soupirs et couronné sa flamme, comme disaient nos pères : il eût savouré son bonheur : les clous d'or plantés n'ont pas d'histoire. Mais non, fort heureusement, Benjamin Constant a passé par toutes les alternatives de l'espérance, du rêve, de la colère, de la souffrance et du découragement, des déchirements du désespoir; il a franchi toutes les étapes de la voie douloureuse, laissant une parcelle de son cœur meurtri à toutes les ronces du chemin; et ainsi nous avons le roman complet. D'abord la période des illusions et du rêve caressé. Sans doute elle est bien connue, l'indifférence de l'ange pour les souffrances des cœurs blessés par lui; mais qui sait cependant? Cette fois, la victime n'est pas une victime ordinaire. Le soupirant est de ceux qu'on ne saurait dédaigner ni désespérer sans quelque remords. « Prenez-y garde, dit-il, vous pouvez me rendre trop malheureux pour n'être pas malheureuse. » Peut-on voir un homme tel que lui, oubliant tout, politique, société, succès d'orateur ou d'écrivain, pour ne plus vivre que d'une seule pensée, sans se laisser toucher? Comment demeurer insensible à cette immolation complète? Il est là, lui, ce grand dominateur, soumis, inquiet, troublé, dans un perpétuel tremblement de déplaire; et ce triomphe de l'amour-propre ne serait pas le prélude engageant d'un sentiment plus doux? Qu'a-t-il donc d'insensé, ce rêve? Et si c'est une folie, après tout, eh bien, cette folie lui est chère. Il aime son mal. « Aimer ainsi, c'est souffrir; mais aussi c'est vivre, et depuis si longtemps je ne vivais plus! »

Nous pouvions, avant d'avoir lu ces lettres, sourire quand nous songions à ce rôle tardivement joué d'amoureux transi. Nous ne rions plus maintenant, et d'ailleurs ce n'était pas un rôle. Cette passion si sincère et si profonde, qui éclate en traits de flamme, nous touche vivement. Mme Récamier cependant n'est pas touchée. Vainement son adorateur lui demande un encouragement, un sourire, une parole qui ne soit pas de glace. Vainement il fera plusieurs lieues à cheval non pas même pour la voir, mais pour être moins loin d'elle, par exemple, dans une auberge de village voisine du château où elle est venue passer quelques jours. Là, il attendra six heures pour recevoir une ligne de son écriture, et pendant ces six heures il respirera l'air de la même vallée. Si cette ligne attendue est un adieu, un congé, eh bien, il s'en ira au loin, et elle ne sera plus tourmentée par un malheureux dont elle a bouleversé l'existence et la raison. La ligne arrive enfin ; mais ce n'est sans doute ni un encouragement ni non plus un adieu, puisqu'il ne s'éloigne pas et qu'il continue à gémir. Qu'on l'accepte comme ami, le premier de tous, le plus dévoué et le plus tendre, il sera encore heureux; un léger signe d'affection, une attention bienveillante changeront sa souffrance en plaisir. Il est résigné à cette attitude d'ami ; il le dit du moins. En réalité, ses illusions ne sont pas mortes encore et il espère mieux.

Sur quoi donc compte-il? Il se dit que l'ange peut être tenté par la perspective du rôle d'Égérie. Il confesse qu'avec tout son esprit, son courage, son ardeur au bien, il a mal su se gouverner jusqu'ici, parce qu'il lui a manqué la raison nécessaire. Qu'elle devienne donc son rayon et son flambeau! Qu'elle s'empare de ses facultés et les dirige. Il obéira sans discuter, reconnaissant en elle son ange tutélaire, son bon génie, le dieu qui ordonnera le chaos de sa tête et de son cœur. Quoi de plus beau et de plus pur que cette union de deux âmes? Alors il ne rêvera rien au delà. Et cette prière, il la renouvelle plus d'une fois, suppliant qu'on lui demande un généreux effort, un dévouement, un danger. « Crime, dit-il, vertu, héroïsme, lâcheté, délire, désespoir, activité, anéantissement, tout dépend de vous. Dieu m'a remis entre vos mains. Tout le bien que je puis faire vous sera compté ; tout ce que je n'aurai pas fait, vous en rendrez compte. Prenez-moi donc tout entier, prenez-moi sans vous donner;

mais dites-vous bien que je suis à vous comme un instrument aveugle, comme un être que vous seule animez, qui ne peut plus avoir d'âme que la vôtre. Oh! mon Dieu, si nous étions unis! » Mme Récamier s'alarmait sans doute de ces derniers mots, qui laissaient voir que le rôle d'Égérie ne serait pas sans danger. Toujours est-il qu'elle se refusa à exercer cette action tutélaire. Si Numa subit son influence — et, à certains moments, de façon regrettable, — ce fut en devinant ses vœux secrets, ce fut pour lui plaire et sans qu'elle eût absolument demandé ou commandé.

Il faut donc que Benjamin Constant renonce même à ce rêve d'association et de fraternité des âmes. Ses vœux deviennent plus modestes. Le voilà humble et suppliant presque à genoux, et que demande-t-il? Il ne demande même pas; il implore une heure d'entretien particulier, une demi-heure, une minute même. S'il ne peut la voir seule, du moins qu'elle lui permette de se mêler au flot des admirateurs ; il s'enivrera de son regard et de sa voix. Et il lui rappelle que pour tel jour elle l'a invité à dîner : c'est chose bien convenue, n'est-ce pas? et il ne s'est point trompé! Et il compte les jours et les heures. Cette joie espérée se tourne parfois, hélas! en amertume. D'autres, en effet, ont obtenu une parole plus affectueuse, un sourire plus aimable, un regard moins indifférent. Il a senti que le chagrin qu'il en laissait voir importunait, et quel châtiment alors! une raillerie, un mot sec, qui lui ont mis la mort dans l'âme. Et cependant quels efforts héroïques il fait pour cacher à tous les yeux sa passion et sa jalousie! Quelle contrainte cruelle! Dans le monde on s'étonne de son trouble, de son agitation, de son air rêveur, car il a l'air d'un insensé. Parfois il lui arrive de fondre soudain en larmes. S'il s'était trahi! Alors il invente des explications forcées, il parle de l'ennui de sa vie, il persuade à ses amis que l'ambition trompée est son seul supplice. Telles sont ses souffrances, telles sont ses tortures, et jamais cependant un mot qui le console.

C'est donc, après la période du rêve caressé, la phase de la douleur et de la désespérance. Voici maintenant la résignation triste, une sorte d'apaisement morne, et l'amour se réduisant à l'amitié. Quelques notes irritées cependant et quelques mots amers par intervalles, mais ce ne sont que de courtes échappées. — On sent encore le doux et tendre souvenir d'une passion dont on a souffert cruellement, mais dont on ne voudrait pas, après tout, n'avoir pas souffert. Dans les cendres éteintes, encore un reste de chaleur. Elle date, cette période de résignation, du jour où Benjamin Constant, qui venait de maudire, la semaine précédente, Napoléon débarquant à Cannes et qui s'attendait lui-même à être emprisonné ou fusillé, se rallie à l'empire et est nommé conseiller d'État. Dès ce jour, il rencontre dans l'entourage de Mme Récamier des visages hostiles. Il sent le blâme et le dédain dans tous les regards. Et plus tard, après les Cent jours, quand il reviendra aux Bourbons, on ne lui pardonnera pas ce qu'on appellera sa défection. Dans cette société, il sera encore traité en proscrit. A la tristesse qu'il en ressent, — non qu'il se soucie de l'opinion de ces salons, mais il se sent amoindri dans l'esprit de Mme Récamier, — vont bientôt se joindre des teintes mélancoliques de mysticisme. Il a vu Mme de Krüdner, et il a subi l'influence de cette prophétesse onctueuse et élégante. Il se livre aux effusions religieuses, à la contemplation, à la prière. Dans les lettres qu'il adresse alors à l'ange d'autrefois, l'amour divin et l'amour profane font un assez bizarre mélange. C'est l'imagination qui [illegible] le cœur refroidi, [illegible] si dans cette mélancolie on sent un peu l'attitude et l'apprêt.

Ces dernières lettres présentent donc un intérêt moindre ; mais les autres sont — je le dis encore — un véritable chef-d'œuvre de passion sincère. On y entend comme les battements de ce cœur malade et troublé. Nulle part l'amour n'a une expression plus vraie, plus franche et en même temps plus pénétrante. Ces lettres, qui n'étaient écrites que pour Mme Récamier, nous en apprennent plus sur le cœur humain que bien des romans composés à cet effet pour le public.

II.

Dans le petit drame que M. Armand Silvestre a dédié à Mlle Rousseil et qui vient d'être joué avec succès par elle et par M. Silvain, nous trouvons, non plus une, mais deux victimes de l'amour. Alcée d'abord, puis Sapho. L'Amour a torturé cruellement Alcée, qui en est devenu blanc avant l'âge. Il [illegible]

[illegible]

Sapho, trahie par le beau Phaon, pourrait se consoler aussi avec la lyre et même trouver ailleurs certaines autres consolations qui lui étaient spéciales. Non, elle se précipite du haut d'un rocher dans la mer. Ce suicide m'a moins ému que les souffrances de Benjamin Constant; mais les vers de M. Silvestre m'ont, comme toujours, charmé l'oreille. Lui aussi a une lyre au réseau de cordes d'or.

[illegible]

[illegible]

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

J'ai déjà parlé des souvenirs littéraires que M. Maxime Du Camp publie dans la *Revue des Deux Mondes*, j'en parlerai encore, car je prévois bien qu'ils continueront à me fournir le prétexte de rectifier quelques erreurs historiques, échappées à l'abondance d'un conteur qui veut conter trop de choses.

Des révélations, toujours aussi implacables, de l'ami sur Gustave Flaubert, je n'ai rien à dire au point de vue de l'exactitude.

Après nous avoir appris comment l'auteur de *Madame Bovary* était épileptique et incurable, M. Du Camp nous le montre excessif et brutal dans ses plaisanteries, incommensurable dans son orgueil, étrangement solennel aux heures d'épreuve où le cœur se fend sous le coup de la mort d'un ami.

La dissection sera complète, et les naturalistes auront plus que le document humain : ils auront la momie même de l'idéaliste dont ils ont fait leur grand chef. Je souhaite qu'ils éprouvent le sentiment, *énorme de joie et de liberté* pour la mort, que Flaubert ressentait après avoir embaumé un de ses plus chers camarades dont *la décomposition commençait*. Je cite le texte même.

Dans une lettre d'ailleurs assez jolie et fort intéressante au point de vue physiologique, Flaubert raconte qu'il vient de fermer les yeux à un ami de cœur, au confident de ses premiers rêves et il écrit :

« Alfred est mort, lundi soir, à minuit ; je l'ai enterré hier. Je l'ai gardé pendant deux nuits; je l'ai enseveli dans son drap; je lui ai donné le baiser d'adieu et j'ai vu souder son cercueil. J'ai passé là deux jours larges; en le gardant, je lisais les *Religions de l'antiquité* de Creuzer. »

Ce que Flaubert raconte est peut-être vrai, et M. Du Camp admire peut-être ce philosophe de vingt-cinq ans; mais j'avoue que je suis de ceux qui veulent la douleur bête chez les gens qui vivent de leur esprit, et j'admirerais plus volontiers un simple billet incorrect, haletant de sanglots, que cette lettre d'analyse.

Pleurer, s'abstenir de rythmer les larmes, s'abandonner ingénument, librement, à la douleur humaine qui le mord, c'est pour l'écrivain, pour l'artiste, la justification, la gloire de sa vocation. Il n'est fier de son métier que quand il sent son cœur libre et à part, gardant intact le trésor des afflictions naïves.

La mort de son meilleur ami était pour Flaubert une occasion de se dilater dans des jouissances singulières; écoutez plutôt :

« Il était affreusement décomposé ; nous lui avons mis deux linceuls. Quand il a été ainsi arrangé, il ressemblait à une momie égyptienne serrée dans ses bandelettes, et j'ai éprouvé je ne puis dire quel sentiment énorme de joie et de liberté pour lui. Le brouillard était blanc, les bois commençaient à se détacher sur le ciel, les deux flambeaux brillaient dans cette blancheur naissante, des oiseaux ont chanté, et je me suis dit cette phrase de son Belial : « Il ira, joyeux oiseau, « saluer dans les pins le soleil levant », ou plutôt j'entendais sa voix qui me le disait, et, tout le jour, j'en ai été délicieusement obsédé. »

La lettre, je le répète, est littérairement remarquable; mais si elle prouve le talent, elle accuse la sensibilité, et si elle est accueillie comme un témoignage de naturalisme, j'avoue que je ne comprends plus rien à la nature et que je ne sais pas ce qui est naturel.

M. Du Camp, qui prend soin de nous expliquer comment il a enseveli sa grand'mère dans un beau burnous blanc qui lui avait servi à lui-même pendant les veillées d'Afrique, ne va pas, pour sa part, jusqu'aux *Religions de l'antiquité* de Creuzer; il avoue que pendant la veillée funèbre dont il nous donne la description, Gustave Flaubert lisait à haute voix l'Evangile selon saint Jean. S'il y a beaucoup de lectures dans les deuils de ce petit cénacle, cette dernière du moins est d'un pédantisme plus autorisé par la coutume.

II.

J'ouvre, en passant, une parenthèse. C'est Creuzer qui la provoque.

Se souvient-on des confidences d'une dame qui fut aimée par Chateaubriand et qui allait avec l'auteur d'*Atala* boire du vin de Champagne et chanter Béranger dans un cabinet particulier, aux environs du Jardin des Plantes ?

Dans ses mémoires, cette aimable muse tient à constater qu'*après les joies imprudentes* pour son âge, *on s'abandonnait Chateaubriand*, pour le calmer un peu elle lui lisait Creuzer, toujours le livre sur *les Religions*. C'était, on en conviendra, un singulier intermède, ou, pour mieux dire, puisqu'il s'agit de partie amoureuse et gastronomique, un singulier entremets :

Béranger et Creuzer !

Il eût été impossible à Flaubert d'associer Béranger à l'auteur des *Religions de l'antiquité* pendant sa veillée lugubre, car, littérairement, il n'aimait pas le chantre de Frétillon. Il était plus intolérant que Chateaubriand.

III.

Je ne relèverai pas ce que M. Du Camp dit de l'unité de foi et de dévouement politique du père de *René*. Je crois que si la légitimité n'avait pas eu tant de raisons de décadence, l'ironie implacable avec laquelle Chateaubriand l'a traitée et l'a servie eût suffi pour la ruiner dans l'avenir.

Les *Mémoires d'outre-tombe* ne sont que le conseil incessant d'une abdication devant la démocratie et le progrès. Si c'est être fidèle à son parti que de l'exhorter au suicide, il faut convenir que sous ce rapport Chateaubriand a été plus chevaleresque qu'orthodoxe.

M. Du Camp rapporte une anecdote qu'il assure avoir trou-

vée dans les Mémoires inédits et inconnus de Mme de Chateaubriand.

Pour ma part, je ne crois guère aux Mémoires, et je ne crois pas du tout à l'anecdote. Si Mme de Chateaubriand avait laissé des mémoires commentant ceux de son mari, il se serait trouvé des héritiers pour les recueillir et les publier, à moins qu'il ne s'en soit trouvé pour les arracher.

Les éditeurs des *Souvenirs de Mme Récamier* et de sa correspondance auraient à ce sujet des explications à donner, car on les accuserait.

Mais en admettant l'existence de ces cahiers, *reliés en maroquin rouge*, que M. Du Camp a lus et que nul autre ne connaît, il resterait encore à démontrer que l'anecdote en question s'y trouve.

La voici dans son étrangeté :

Sous l'empire, pendant que Chateaubriand habitait la Vallée aux Loups, et pendant qu'il était sorti pour une promenade en voiture, Napoléon, accompagné de Daru, visita la retraite de son inglorieux ennemi. Comment l'empereur avait-il appris que le maître du logis était absent? Avait-il guetté la voiture? S'exposait-il à la rencontre? Chateaubriand l'a-t-il reçu? Descendance jusqu'à affronter une visite?

Après avoir regardé le jardin et *cravaché les arbres*, Napoléon aurait dit à Daru : « Mais dites donc, si nous plaît Chateaubriand? il est très bien ici. » Puis, voulant laisser la marque de sa visite, l'empereur aurait caché un de ses gants dans un petit tas de terre au milieu d'une allée et aurait planté sur ce petit monticule une branche de laurier.

Cette façon de constater sa présence tient plus des habitudes des Nambiquara que de celles de Napoléon.

Au retour de sa promenade, Chateaubriand, averti par son jardinier qu'un monsieur petit, replet, au teint olivâtre, accompagné d'un grand monsieur à grandes bottes, avait parcouru son jardin, se serait livré à une vérification de ses arbustes et, trouvant ce monticule, l'aurait détruit d'un coup de bottes, puis, ramassant le gant déposé comme un calumet pacifique, se serait senti moins généreux que ne l'eût été Chactas en pareille circonstance et n'aurait pas répondu à cette avance.

J'oubliais que le jardinier, pour avoir permis à Napoléon de couvrir son dépôt [illegible], aurait reçu de l'impérial visiteur cinquante napoléons tout neufs.

Je n'hésite pas à déclarer que ce conte eût rendu incrédule Émile Marco Saint-Hilaire lui-même.

Si l'historiette était vraie, Chateaubriand ne se fût pas défendu de l'envie de la raconter dans ses *Mémoires d'outre-tombe*. L'organe eût trouvé précisément son compte à ces avances de l'empereur.

Mais j'affirme que Napoléon n'était pas [illegible] de faire la conquête de Chateaubriand; qu'en tout cas il ne l'eût pas tentée de cette façon sentimentale et symbolique.

Je ne vois pas bien l'empereur se baissant pour faire son petit tas, pour y cacher son gant et pour planter une branche de laurier! A-t-il commandé la besogne à Daru? Les voyez-vous surpris par le maître du logis?

La Providence, qui fait, comme on sait, passer les grands fleuves auprès des grandes villes, avait fait tout exprès planter un laurier sur le passage du héros pour qu'il n'eût qu'à cueillir la branche.

Chateaubriand, à la première page de ses *Mémoires d'outre-tombe* commencés le 4 octobre 1811, peut-être même à la date que M. Du Camp attribue à la visite en question, fait la description de son jardinet, [illegible] les arbres plantés par lui, ne parle pas de lauriers et rend impossible le décor supposé pour cette scène.

« Il y a quatre ans, dit-il, qu'à mon retour de la Terre sainte, j'achetai près du hameau d'Aulnay, dans le voisinage de Sceaux et de Chatenay, une maison de jardinier cachée parmi des collines couvertes de bois. Le terrain inégal et sablonneux dépendant de cette maison n'était qu'un verger sauvage au bout duquel se trouvaient une ravine et un taillis de châtaigniers... Les arbres que j'y ai plantés prospèrent. Ils sont si petits que je leur donne de l'ombre quand je me place entre eux et le soleil... Mes pins, mes sapins, mes mélèzes, mes cèdres tenant jamais ce qu'ils promettent, la Vallée aux Loups deviendra une véritable chartreuse... »

Voilà pour le jardin; voici ce qui concerne Napoléon :

« L'homme qui ne donne aujourd'hui l'empire du monde à la France que pour la fouler à ses pieds, cet homme dont j'admire le génie et dont j'abhorre le despotisme, cet homme m'enveloppe de sa tyrannie comme d'une autre solitude; mais, s'il écrase le présent, le passé le brave, et je reste libre dans tout ce qui a précédé sa gloire. »

Encore une fois, si Chateaubriand avait reçu la visite en question, il l'eût dit. Si Mme de Chateaubriand l'avait consignée, l'anecdote se fût échappée de la reliure de maroquin.

Mais Chateaubriand l'eût-il racontée et Mme de Chateaubriand l'eût-elle crue, elle n'en resterait pas moins très invraisemblable.

Je ne doute pas de la bonne foi de M. Du Camp. Je pense seulement qu'à force de raconter cette aventure, il s'est persuadé à lui-même qu'elle était authentique et qu'il l'avait lue quelque part.

IV.

On lit beaucoup, et avec une curiosité qui servira à l'histoire du théâtre contemporain, le livre de Mlle Marie Colombier sur le voyage de Sarah Bernhardt en Amérique. L'auteur est de l'école de M. Maxime Du Camp. Elle raconte son amie comme celui-là raconte Flaubert, et, sans être de l'Académie, bien qu'ayant autant de titres ou aussi peu de titres que d'autres pour en être, elle pratique le dénigrement avec un art magistral et académique.

M. Arsène Houssaye, qui est l'appariteur du quarante et unième fauteuil, n'a pas manqué l'occasion de signaler la [illegible] de Mlle Marie [illegible] par [illegible].

Ce qui ressort clairement du récit, c'est que Mlle Sarah Bernhardt a fait des recettes [illegible] que les Américains ont donné leur argent sans donner leur estime : il est impossible d'être plus payée et moins reçue. Il paraît aussi que, l'occasion s'étant présentée [illegible] de jouer [illegible]

de Français [illegible], à la Nouvelle-Orléans et à New-York. Mme Sarah Bernhardt a [illegible] aux entraînements de son cœur et [illegible] son concours. Elle a rapporté de quoi payer son dédit à la Comédie-Française.

Pendant que l'*Étrangère* continue sa tournée en Europe avec un bruit de pièces d'or tombant sur ses genoux, qu'on entend d'ici, Mme Rousseil essaye vainement, à Paris, de lutter contre le mauvais vouloir des directeurs. Elle a organisé une représentation à son bénéfice qui unissait à l'attrait de son nom et d'une bonne action celui d'artistes charmants. La salle était à moitié vide et j'ai entendu dire que le *beau monde* n'avait pas voulu favoriser de sa présence la soirée donnée par une artiste *républicaine*.

Quel bon prétexte pour la ladrerie! J'avertis ce monde-là que Mme Sarah Bernhardt a fait jouer *la Marseillaise* au Canada, et, que quand on lui a offert un bouquet orné de rubans tricolores, elle a porté les rubans à ses lèvres.

N'est-ce pas une raison pour la siffler? Ingres a bien refusé de faire le portrait de Rachel parce qu'elle avait chanté *la Marseillaise* sur le Théâtre-Français!

[illegible]

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 4 novembre. — A la Chambre des députés, second tour de scrutin pour l'élection du secrétaire. M. Brisson prend possession de la présidence et prononce une allocution. Des demandes d'interpellation sur les affaires de Tunisie sont déposées par MM. Naquet, de Roys et Amagat. M. Jules Ferry, président du conseil, demande que la discussion ait lieu à bref délai et déclare que le ministère considère sa tâche comme achevée, mais qu'en présence des attaques qui se sont produites, il a pensé qu'il devait se présenter devant la Chambre « pour lui offrir la responsabilité d'un cabinet solidaire ».

Le conseil municipal de Paris constitue son bureau. M. Engelhardt est nommé président; MM. Cadet et Jacques, vice-présidents.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres discute les titres des candidats au fauteuil de M. Littré. Ces candidats sont MM. Alexandre Bertrand, Victor Guérin, Siméon Luce et Weil.

M. Hugh Law, attorney général à Dublin, est nommé lord chancelier et gardien du grand sceau pour l'Irlande, en remplacement de lord O'Hagan, démissionnaire.

Samedi 5. — La Chambre des députés commence la discussion des interpellations. Discours de M. Jules Ferry. M. Amagat, député de Saint-Flour, fait à la tribune un début dont s'égaye la presse de toutes nuances.

Démission de M. Albert Grévy, gouverneur général de l'Algérie.

La colonie française de Tunis envoie aux présidents des deux Chambres une Adresse protestant contre toute idée d'abandon de la Tunisie par les troupes françaises.

La Société d'économie politique nomme M. Alphonse Courtois secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Joseph Garnier.

Un décret de l'empereur d'Allemagne convoque le Reichstag pour le 17 novembre.

L'assemblée des notables égyptiens est convoquée pour le 23 décembre.

Dimanche 6. — Élection municipale dans le Xe arrondissement (quartier de la Porte Saint-Denis). M. Hallat est élu par 1[illegible] voix contre 681 données à M. Chesnay, candidat réactionnaire.

A Lyon, un meeting socialiste discute les affaires de Tunisie. M. de Billing renouvelle les prétendues révélations qu'il avait faites le 23 octobre devant les intransigeants de Paris au cirque Fernando. Le meeting vote, comme toujours, la mise en accusation du ministère.

M. H. Baudrillart (de l'Institut) est nommé professeur d'économie politique à l'École des ponts et chaussées en remplacement de M. Joseph Garnier.

L'anniversaire de la bataille de Mentana donne lieu en Italie à une manifestation commémorative.

M. Egan, secrétaire de la Ligue agraire, fait distribuer dans le sud de l'Irlande une circulaire invitant les fermiers à ne pas payer leurs loyers.

Inauguration, à Athènes, de la statue élevée à lord Byron par la nation hellénique.

Lundi 7. — La Chambre des députés continue la discussion des interpellations sur les affaires de Tunisie. Discours de MM. Naquet, Le Faure, de Roys et du général Farre, ministre de la guerre.

Plusieurs tribus dissidentes de Tunisie demandent l'*aman*.

Mort de M. Mac-Hale, archevêque de Tuam et doyen du clergé catholique d'Irlande.

Mardi 8. — La Chambre des députés continue la discussion des interpellations. Discours de MM. Langlois, Tallandier et Clémenceau.

A Saint-Étienne un meeting radical, auquel assistent les adjoints au maire et des membres du conseil municipal discute les affaires de Tunisie. M. de Billing y continue ses prétendues révélations et affirme de nouveau qu'il a été chargé d'une mission en Italie.

La *Post* annonce que M. de Bismarck se propose de donner sa démission.

Les *Home-Rulers* adoptent un manifeste demandant un parlement séparé pour l'Irlande.

Mercredi 9. — La Chambre termine la discussion des interpellations. Discours de MM. Jules Ferry, président du conseil, Ballue et Clémenceau. L'ordre du jour pur et simple est rejeté par 326 voix contre 205. Après deux heures de désarroi, pendant lesquelles plus de vingt-cinq ordres du jour et résolutions sont rejetés, M. Gambetta propose l'ordre du jour suivant : « La Chambre, résolue à exécuter dans son intégralité le traité du 12 mai 1881, souscrit par la nation française, passe à l'ordre du jour. » Ce texte est voté par 355 voix contre 68.

Ouverture, à Lille, d'un congrès catholique, sous la présidence de M. Duquesnay, archevêque de Cambrai.

Au banquet du lord-maire, M. Gladstone prononce un discours dans lequel il défend la loi de coercition et dit que la loi agraire apaisera certainement les Irlandais. Il se félicite des résultats obtenus en Afghanistan et dans l'Afrique de Sud. Lord Granville exprime l'espoir que le traité de commerce franco-anglais sera prochainement conclu.

Jeudi 10. — Le Sénat nomme M. Teisserenc de Bort membre de la commission de contrôle de la circulation monétaire en remplacement de M. [illegible].

Les ministres remettent leur démission au Président de la République.

M. Gambetta est appelé à l'Élysée et accepte la mission de former un nouveau cabinet.

M. Maquet pose sa candidature à l'Académie française.

[illegible] 11. — [illegible] publie la [illegible] du cabinet.

Il publie également un mouvement administratif. M. Leguay, préfet de la Corse, est nommé directeur de l'administration communale et départementale au ministère de l'intérieur.

Le garde des sceaux adresse aux procureurs généraux une circulaire relative à l'application de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse.

On lit dans l'[illegible] :

« Nous tenons de bonne source qu'il n'y a eu aucun arrangement conclu, à Vienne, entre l'Autriche et l'Italie, et que les seules questions politiques qui ont été traitées concernent exclusivement les affaires d'Orient.

« L'entente austro-italienne est établie sur les bases suivantes : 1° respect des traités existants; 2° garantie réciproque des territoires. Il n'a pu être question, par conséquent, d'aucune acquisition ni d'aucune renonciation.

« En ce qui concerne l'Orient, l'entente austro-italienne a pour objet l'isolement de l'Angleterre, qui avait été également poursuivie lors de l'entrevue de Dantzig par l'établissement de l'entente russo-allemande. L'Italie s'est décidément ralliée à la politique des cours du nord, non seulement dans la question du Danube, mais dans la question égyptienne. L'entente des quatre puissances tend à faire de cette dernière question une question européenne.

« Enfin, l'Italie a déclaré qu'elle ne ferait valoir aucune prétention sur l'Albanie et que, non seulement elle accepterait l'annexion de la Bosnie et de l'Herzegovine, mais qu'elle ne ferait point obstacle au développement de l'influence de l'Autriche vers Salonique. »

L'[illegible] l'[illegible]. La séance de rentrée a eu lieu lundi dernier. Après l'allocution du doyen, M. Bonet-Maury, nouvellement nommé professeur d'histoire ecclésiastique, a fait une savante leçon sur Arnaud de Brescia, sur lequel les événements de l'histoire religieuse contemporaine ramènent l'attention.

« C'est avec raison que le cardinal Baronius l'a appelé « le « patriarche des hérétiques politiques »; en effet, il n'y a pas de plus grande hérésie aux yeux de l'Église romaine que la suppression du temporel !

« En vrai disciple d'Abélard, Arnaud comprit de suite que rien ne serait fait, tant que l'évêque de Rome ne serait pas ramené au droit commun; logicien de génie, il eut l'intuition que la réforme de l'Église devait commencer par celle de son chef; et sept siècles avant l'abbé Gioberti, avant Cavour, avant Mazzini, Arnaud de Brescia fit proclamer par le Sénat et le peuple romain l'abolition du pouvoir temporel. Mais il fut aussi et surtout un croyant sincère, un réformateur dans l'ordre religieux et politique. Il a puisé aux deux seules sources qui fussent à la portée de son temps : les traditions de l'Église apostolique, conservées dans les Saintes-Écritures, qu'il avait profondément méditées, et les souvenirs de la Rome républicaine, qu'évoquaient devant ses yeux les ruines imposantes de tant de glorieux monuments : Ne vous récriez pas, messieurs, et ne dites pas avec nos idées modernes : « Mais qu'y a-t-il de commun entre ces deux [illegible] il y avait plus d'une affinité entre l'Église des apôtres et la république : le sentiment d'égalité de tous devant la loi, la solidarité démocratique, la simplicité des mœurs et, par-dessus tout, l'unité morale du genre humain. De là le rêve qui a fasciné Arnaud de Brescia, comme il a hanté l'imagination d'un Grégoire VII et d'un Frédéric de Hohenstaufen, celui d'un empire universel comme celui des Romains, avec Rome pour capitale. Seulement, tandis que Hildebrand le voulait théocratique et Barberousse féodal, notre Arnaud le concevait, comme reposant sur les larges assises de la démocratie communale, avec le code Justinien pour loi de l'État, et l'Évangile pour loi de l'Église. Tel était le programme d'Arnaud de Brescia, en 1150, et c'est pour l'avoir défendu sans provocation comme sans faiblesse, qu'il a péri de mort violente. Maintenant que ce programme s'est réalisé en Italie, suivant la formule de Cavour : « l'Église libre dans l'État « libre », il est juste de rendre hommage à celui qui en a été le premier défenseur et la première victime. »

[illegible], ancien élève de l'École française à Rome, a soutenu en Sorbonne les deux [illegible]

M. Mabilleau a eu l'heureuse fortune de découvrir à Padoue les manuscrits de Cesare Cremonini. Cette découverte comble une lacune. Non seulement les listes que l'on donnait des philosophes de l'école de Padoue ne portaient pas d'ordinaire le nom de Cremonini, mais la vie intérieure de l'école, l'organisation, le gouvernement et l'esprit qui animaient cette université étaient choses inconnues jusqu'ici. On sait maintenant que son organisation était unique, comme son esprit et son enseignement. M. Mabilleau nous parle de ses dix-sept chaires, les unes consacrées à la médecine, à la physique, à la cosmologie, à l'astrologie, les autres aux mathématiques, à la théologie, à la métaphysique, et même à l'explication de tel ou tel livre d'Aristote, de sorte que le fameux *quadrivium* [illegible] toutes les universités, étaient là mis de côté. De même encore, cette école différait de toutes les autres par ses professeurs la plupart laïques, par son esprit tout laïque et son gouvernement civil : de là l'esprit de tolérance qui y régnait tandis que le fanatisme sévissait partout ailleurs.

La thèse latine avait, elle aussi, son importance. Elle tou[illegible] à la [illegible]

perfection. Les plus grands philosophes ont parlé et de l'*être* et du *parfait;* il s'agissait ici de faire voir l'*union* de ces deux concepts, et de montrer la supériorité de la perfection sur l'être. C'est ce que le candidat a développé avec compétence selon les vues un peu confuses de Leibniz, qu'il est parvenu à systématiser avec vigueur et précision, mais que déjà Bossuet avait admirablement résumées en ces mots : « La perfection est la raison d'être. » Rien de plus fort n'a été dit depuis.

L. Dugas.

Numa Roumestan fournit en ce moment au public allemand une occasion nouvelle, saisie avec ardeur, de grogner contre la cherté des livres allemands. *Numa Roumestan* coûte 3 fr. 50 dans l'original. La traduction italienne de M. d'Aste coûtera 4 franc. L'éditeur de la traduction allemande annonce qu'il la vendra 8 marcs, soit 10 francs. Il est vrai que l'éditeur allemand donne par-dessus le marché un portrait de l'auteur, mais le portrait ne touche que les lectrices. Les lecteurs aimeraient mieux ne pas avoir le portrait de M. Alphonse Daudet et ne payer *Numa Roumestan* qu'un marc ou deux.

Où était le Paradis? — Le professeur Fr. Delitzsch publie sous ce titre (*Wo lag das Paradies?* Leipzig, Hinrichs) un ouvrage auquel il a consacré de longues recherches. Après avoir démoli les théories d'après lesquelles le jardin d'Éden aurait été placé en Arménie ou dans diverses contrées autres que la Babylonie, M. Delitzsch démontre qu'il était situé dans la région comprise entre Bagdad et Babylone. Il identifie, conformément à cette hypothèse, les noms propres et les indications géographiques de la Genèse. L'ouvrage de M. Delitzsch va être traduit en anglais.

Nouvelles diverses. — On lit dans le *Bulletin de l'Union géographique du nord*, à propos des chemins de fer du Sénégal, les lignes suivantes du général Faidherbe :

« On a proposé de relier le Sénégal à l'Algérie par un chemin de fer transsaharien, mais nous croyons que la voie du Sénégal est plus avantageuse. Un chemin de fer transsaharien, de 625 lieues de longueur, dont plus de 500 dans un désert sans eau, se trouverait dans de bien mauvaises conditions.

« On a cité l'exemple du Transatlantique, de 1200 lieues de longueur, aux États-Unis; mais le cas n'est pas le même. Le Transatlantique traverse des pays fertiles; à chacune de ses stations se forme un village qui devient bientôt une ville... Dans le Sahara, au contraire, il faudrait tout porter, même l'eau à boire, au personnel de chaque station.

« Mais que le Transsaharien soit ou non écarté, il faut agir sans desemparer par le haut Sénégal. Les Anglais viennent de s'établir en face des Canaries, au cap Juby, position que nous aurions pu et dû occuper depuis longtemps. Là, ils vont intercepter les caravanes du Soudan, dont auparavant ils n'achetaient les produits qu'à Mogador, après qu'ils avaient payé des droits à l'empereur du Maroc, à l'entrée de ses États. En s'établissant sur ce point, n'ont-ils pas des projets ulterieurs? »

Le général Faidherbe explique ensuite qu'il ne s'agit pas de conquérir par les armes le haut Sénégal, mais d'occuper par des postes-comptoirs quelques points de la ligne qui va du haut Sénégal au haut Niger et de les relier ensuite par un chemin de fer de 150 lieues de longueur, qui deviendra le débouché des productions du Soudan central. Il estime que le moment serait favorable pour l'établissement de la ligne ferrée.

— A Panama, les travaux du canal sont poussés activement. En janvier prochain la première drague sera mise en mouvement.

La question sociale en France. — Sous ce titre (1) M. Paul Dupuy, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux, a écrit un ouvrage considérable, formant deux parties distinctes, l'une générale, l'autre spéciale. La première de ces deux parties est consacrée à l'étude de l'homme, envisagé comme facteur économique, et à l'examen des différentes puissances productrices à l'œuvre en France : le travail, le capital, les agents naturels. La seconde partie de l'ouvrage traite de la question sociale proprement dite, c'est-à-dire la distribution des richesses. M. Paul Dupuy a défini lui-même l'esprit dans lequel il s'est acquitté de sa vaste tâche : « Pour quiconque ne ferme point les yeux de propos délibéré, dit-il, ma tendance générale est franchement individualiste, car la liberté est mon point de départ comme mon point d'arrivée... Je suis sociologiste, mais non socialiste. » La conclusion du livre, qui contient une foule de renseignements utiles, est que la question sociale est résolue en France dans le milieu agricole; qu'elle ne pourra l'être dans le milieu industriel qu'en traversant une période de transition pour laquelle l'auteur donne aux patrons des conseils de conciliation.

Association pour l'enseignement secondaire des jeunes filles. — Les cours du premier trimestre s'ouvriront le jeudi 17 novembre 1881, dans l'amphithéâtre de la Sorbonne (entrée, rue Gerson, n° 2).

Grammaire historique de la langue française. — M. Marty-Laveaux, membre du comité des travaux historiques.

Littérature française. — M. Crouslé, professeur à la Faculté des lettres.

Histoire. — M. Brissaud, ancien professeur au lycée Charlemagne : Histoire contemporaine de 1789 à 1848. — M. Zeller, maître de conférences à la Faculté des lettres : Histoire romaine. Histoire du moyen âge. — M. Blanchet, professeur au lycée Charlemagne : Histoire moderne, de 1453 à 1789.

Géographie. — M. Darsy, professeur au lycée Louis-le-Grand.

Arithmétique et géométrie. — M. Salicis, répétiteur à l'École polytechnique.

Physique. — M. Fernet, inspecteur général de l'instruction publique.

Chimie. — M. Riche, professeur à l'École supérieure de pharmacie.

Astronomie. — M. Wolf, astronome de l'Observatoire.

Les cours seront ouverts le jeudi 17 novembre à 1 heure, par une allocution de M. Levasseur, de l'Institut, président de l'Association.

1. Un vol. in-8°. 1881. — Paris, Rousseau; Bordeaux, Duthu.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMP. J. CLAYE. A. QUANTIN [illegible] 1794

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 21. 19 NOVEMBRE 1881.

LE MINISTÈRE

I.

Le ministère du 14 novembre a trois grandes qualités. Il sera cohérent, actif et compétent.

Nous ne traitons pas ici de la politique qu'il suivra et sur laquelle nous aurions à réserver sur bien des points importants notre opinion personnelle. Nous ne traitons que de sa constitution intime et de sa composition. Il est constitué et composé comme le doit être un ministère fait pour l'action. Il a à sa tête un véritable premier ministre qui, sans parler de ses hautes qualités et d'une expérience acquise par vingt ans d'études et de travaux, est décidé à concentrer et à retenir entre ses mains la direction suprême des affaires politiques de notre pays au dedans et au dehors. Il ne compte que des membres tous également pénétrés de la pensée de leur chef, qui est en même temps le chef du parti républicain, tous disposés de cœur et d'esprit à faire descendre dans les divers services publics l'impulsion qu'ils recevront de lui, tous reconnaissant et acceptant sa supériorité, quelques-uns formés par lui et déjà ses lieutenants dès avant la chute de l'Empire.

La plupart des ministres sont jeunes. Ils ont de trente-quatre à quarante-six ans. Plusieurs, depuis dix ou quinze années, n'ont eu d'autre carrière que la politique. Ils sont politiciens et rien que politiciens. C'est un avantage que le public ne saurait trop priser. Pour diriger les mines d'Anzin il faut des anziniers, et pour diriger l'État il faut des hommes que le soin des charbonnages n'ait jamais distrait de l'étude et de la méditation des matières d'État. Au mérite de s'être consacrés de bonne heure à la pratique générale de la politique, chacun des ministres nouveaux joint une spécialité qui a eu ses préférences. M. Paul Bert, quoi qu'on pense de lui, n'est pas un novice en matière d'enseignement, ni M. Proust en matière d'arts. Ces diverses raisons nous autorisent à juger et à dire, non seulement que le ministère du 14 novembre a été composé avec méthode et discernement, mais encore qu'aucun cabinet, depuis dix-sept ans, n'a présenté autant de caractères qui font qu'un ministère est vraiment un ministère et non pas une simple collection de ministres.

II.

Ce que nous avons entendu le plus reprocher au nouveau ministère, c'est qu'il ne s'y trouve pas une ou deux autres personnes qui aient une situation politique et parlementaire équivalente à celle de M. Gambetta. On ne réfléchit pas qu'il eût peut-être été difficile de trouver ces deux personnes dans le parlement. Les eût-on trouvées, il n'est jamais bon pour l'unité et la commodité du gouvernement qu'un même ministère réunisse dans son sein et mette en présence des supériorités de même nature et de même degré. Cela ne se peut guère qu'avec un président du conseil tout honorifique; et encore ce président d'honneur a-t-il bien de la peine à recouvrir et cacher de sa dignité d'apparat les rivalités et les discordes. Deux ministres qui ont ou se croient des titres égaux ne se fortifient pas l'un l'autre de leurs mérites respectifs. Loin de là. Ils s'annulent et se paralysent. Guizot et Thiers, cela ne va pas ensemble, ni Chateaubriand et Villèle. D'ailleurs on présume peut-être beaucoup trop peu des hommes nouveaux dont M. Gambetta a formé le ministère du 14 novembre et on s'exagère certainement beaucoup trop le génie de tel ou tel ancien ministre qu'on regrette de n'avoir pas vu entrer dans le cabinet actuel. Nous avons, pour ce qui est de nous, l'audace de penser que la tierce part au moins des ministres que nous avons vus surgir au pouvoir,

depuis les élections générales de 1863 jusqu'à ce moment-ci, ne possédaient pas, le jour de leur avènement, une notoriété politique d'une valeur supérieure ou même égale à celle dont jouissent dans le parlement actuel M. Devès, par exemple, ou M. Raynal.

Depuis que sont devenues si fréquentes les élévations et les chutes ministérielles, les impressions du public sur les gens qu'on nomme ministres suivent une marche aussi régulière que l'est la révolution de la lune autour du globe terrestre. Un tel, inconnu la veille, est tout à coup nommé ministre. L'étonnement du public n'a pas de bornes. Mais d'où sort-il, celui-là? Mais c'est un politicien subalterne! C'est un grand homme de Nérac ou de Saint-Flour! C'est le cheval de Caligula consul! Un mois s'écoule; le public est fait au cheval de Caligula; les solliciteurs affluent chez le grand homme du Cantal; on cite ses mots dans les gazettes; on admire l'autorité avec laquelle il débite ses discours du haut de la tribune. Au bout de deux mois, il semble qu'il soit ministre depuis toujours. Au bout de trois mois, on annonce que s'il tombait du pouvoir, les cours étrangères prendraient notre gouvernement en froideur. Il finit cependant par tomber. Il n'en a pas moins rempli pendant une année les fonctions du ministère. A ce titre, il a signé un grand nombre de décrets qui ont vulgarisé son nom au *Journal officiel,* il a tenu en mainte occasion une conduite peu adroite, il a pris des mesures dont la chose publique ou les particuliers ont souffert beaucoup de dommage. Personne maintenant ne s'aviserait plus de l'appeler un politicien subalterne. Le voilà passé homme d'État, personnage considérable. Désormais, quand il daigne entrer dans un ministère, le public estime qu'il apporte une force au cabinet. Quand il se forme un ministère sans lui, fût-ce un ministère jeune et tout fait d'espérance, le public dit : « Ministère sans notoriété! Ministère sans prestige! » Voilà le public! particulièrement le public conservateur! O public, que tu es simple d'esprit!

Tout ce qu'on déblatère, à cette heure, contre les nouveaux ministres, c'est des mots et rien que des mots. Ministère sans prestige! Avec ça que M. Waddington et son ministère étaient bien prestigieux, n'est-ce pas! Avec ça que les deux ministères du 19 juillet 1874 et du 23 novembre 1877 étaient éblouissants de génie et de gloire! Je ne cite que ces trois-là. Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Waldeck-Rousseau, le nouveau ministre de l'intérieur; mais je serais bien étonné si M. Waldeck-Rousseau ne pouvait soutenir la comparaison, pour l'entente des affaires, avec M. Beulé, de l'Institut, et, pour l'éloquence, avec M. Barthélemy Saint-Hilaire.

III.

En revanche, dans notre passé depuis 1863, il n'y a pas de ministère qui puisse disputer à celui-ci le mérite de l'homogénéité et de la discipline, cette condition élémentaire, cette condition *sine quâ non* d'un gouvernement sérieux. Je prie les gens de bonne foi que ne contenterait pas au premier abord le ministère actuel et qui ne sentiraient pas le prix d'un cabinet conséquent à lui-même, je les prie de se remettre sous les yeux les spectacles qui leur ont été donnés pendant dix-sept ans. Vous souvenez-vous du ministère Rouher-Duruy-Baroche? Dans le *Moniteur* du matin, ce ministère démontrait que l'instruction primaire obligatoire est le salut des peuples, et dans le *Moniteur* du soir qu'elle en est le fléau. Vous souvenez-vous de M. Drouyn de l'Huys et de M. de Lavalette ministres ensemble? Le coup de tonnerre de Sadowa éclatait. Aussitôt M. Drouyn de l'Huys voulait concentrer sur le Rhin la garde impériale, les zouaves, les chasseurs d'Afrique, les spahis, la légion étrangère et les turcos; c'était plus qu'il n'en fallait à ce moment-là pour décider l'Allemagne du Sud et l'Autriche à continuer la lutte contre les Allemands du Nord. Mais M. de la Valette soufflait à l'oreille de Napoléon III que tout était perdu si l'on empêchait l'Allemagne de se partager en trois tronçons, et il jugeait impertinent que l'empereur des Français, en acceptant de l'empereur d'Autriche le don de la Vénétie, enlevât aux Italiens le fruit légitime de leurs défaites de Costozza et de Lissa. M. de la Valette tirant à gauche et M. Drouyn de l'Huys à droite, nous perdions à la fois l'amitié de l'Autriche et celle de l'Italie. Vous souvenez-vous des ministres du 24 mai 1873 parmi lesquels il y en avait quatre qui voulaient rétablir le roi et cinq qui ne le voulaient pas? Vous souvenez-vous du cabinet du 16 mai 1877 qui invitait tous les conservateurs à s'engager dans la lutte et à se commettre pour lui, et qui, en pleine bataille électorale, nommait officier de la Légion d'honneur l'un des candidats appuyés par les 363? Vous souvenez-vous de tous les cabinets généralement quelconques d'entre le 26 novembre 1873 et le 23 novembre 1877? Le premier principe de leur constitution, c'est que le ministre des affaires étrangères devait toujours rester le même, quel que fût le président du conseil : quelqu'un avait fourré dans l'esprit du maréchal Mac-Mahon l'axiome étrange que les affaires étrangères étaient une bagatelle qui ne regardait pas le président du conseil; et tous les présidents du conseil, M. de Broglie et M. Chabaud-Latour, Dufaure et M. Jules Simon, couvraient de leur adhésion une maxime politique aussi judicieuse et aussi conforme à la bonne conduite des affaires. Oui, tous, même M. Buffet, de qui l'on eût tant aimé à dire : *his dantem jura Catonem!* Tout s'oublie si vite en France que je ne crains pas de demander à mes lecteurs, aujourd'hui 19 novembre 1881, s'ils se rappellent encore vaguement un certain ministère où le ministre de l'intérieur faisait annoncer par ses préfets la libération anticipée de la classe de 1876 et où le ministre de la guerre ordonnait aux généraux et chefs de corps de retenir ladite classe sous les drapeaux! Mais que parlons-nous des désaccords entre les différents ministres? Un seul et même ministre ne pouvait rester d'accord avec lui-même du lundi au dimanche. On a vu un ministre de la marine nommer le lundi un gouverneur de la Martinique et le révoquer le mercredi en déclarant, avec la verte franchise d'un loup de mer, qu'il fallait lui pardonner, vu qu'il ne savait pas ce qu'il faisait.

M. Gambetta a pris toutes les précautions nécessaires pour

que le cabinet du 14 novembre fût à l'abri de contradictions aussi choquantes et de discordes aussi funestes. Il a bien fait. Il a bien servi, ce faisant, la France et la république. Aucun de ses collègues ne s'est imposé à lui, ni ne lui a été imposé. Aucun n'est entré dans le ministère sur un pied d'égalité absolue avec lui. Aucun n'y a été admis qu'après avoir adhéré à la ligne de conduite et au programme adoptés par le président du conseil. M. Gambetta sera donc réellement et selon toute la force du terme premier ministre. Quelques fautes que ses adversaires le supposent capable de commettre, il y a une faute capitale et habituelle qu'il a évitée : c'est de créer ou tolérer l'anarchie dans le gouvernement.

IV.

Ce n'est pas assez que M. Gambetta ait pris soin d'assurer l'action prépondérante du président du conseil sur ses collègues. Il a veillé avec une sollicitude éclairée à ce que chacun des ministres ses collègues pût exercer une autorité certaine et effective sur les bureaux de son ministère. Il a multiplié les départements ministériels; à côté des grands ministres, il en a créé de petits, qui ne seront pas les moins précieux dans le conseil. Il a divisé le travail. Un ministre dorénavant sera moins accablé par la masse des détails. Il aura du loisir pour penser à la politique générale. Il pourra diriger son département par lui-même et prendre les décisions au lieu de les contresigner.

Depuis longtemps les bons esprits réclamaient dans notre organisation ministérielle une réforme semblable à celle qu'a opérée M. Gambetta. Nous ne disons pas que du premier coup cette réforme soit parfaite. Nous aurions désiré avant tout que le président du conseil ne prît pas pour lui-même un portefeuille spécial, afin de bien marquer que tous les ministères lui seraient subordonnés et qu'il aurait sur tous la haute main. A la création, toute neuve, d'un ministère des arts qui est trop exclusivement vouée à la propagation et à l'enseignement du dessin, nous aurions préféré le rétablissement pur et simple du *Ministère des lettres, sciences et beaux-arts,* tel qu'il avait été définitivement organisé par les décrets du 15 mai 1870. Nous aurions aussi jugé utile, puisqu'on créait de nouveaux ministres, qu'on fît un ministre président du Conseil d'État. Le garde des sceaux, il est vrai, en porte le titre ; mais il porte le titre et ne s'acquitte pas de l'emploi parce qu'il n'a pas le temps de s'en acquitter. De cette abstention à peu près absolue du garde des sceaux, il est résulté, sous le gouvernement du maréchal Mac-Mahon, des inconvénients politiques très graves.

Ce ne sont là que des *desiderata*. Le principe est [illegible] un principe excellent, celui de la création de ministères restreints. Il a reçu une première application ; nous espérons qu'il en recevra d'autres et que par là sera réduite et subjuguée la puissance jusqu'ici indépendante et irresponsable des directeurs de bureaux. Que si quelques personnes trouvaient que douze ministres, c'est beaucoup, nous répondrions qu'il y a douze ministres en Angleterre, douze ministres dans l'empire d'Allemagne et douze en Russie. L'Autriche n'en compte pas moins de onze dont deux sans portefeuille (1).

V.

En formant le ministère du 14 novembre, M. Gambetta a montré une fois de plus quelle était sa justesse et sa hardiesse de combinaison. Il paraît qu'avant de s'adresser à des hommes jeunes et de leur ouvrir l'avenir, il aurait sondé ce qu'on appelle les sommités du parlement. Ces sommités plus ou moins incontestables ont estimé qu'elles dérogeraient à servir la république sous la direction de M. Gambetta. Peut-être en sont-elles déjà à se repentir. Nous leur prédisons, et cela sans aucune intention d'épigramme, que plus d'un des nouveaux ministres de M. Gambetta, quand il aura parlé à la tribune en qualité de ministre, sera aussi une sommité qui pourra bien rivaliser avec beaucoup d'autres. Les sommités de l'an 1867 semblaient déjà bien ternies en 1875, et les sommités de l'an 1875 courent le risque d'avoir bien perdu de leur [illegible] en 1880. Il y a sans [illegible] veau en éclosion, une jeunesse avide de s'épanouir, des classes et des couches qui s'élèvent. Tout cela, dans notre pays, est du côté de M. Gambetta.

C'est que M. Gambetta, plus d'une fois déjà depuis dix ans, a su dire et appliquer le mot, le grand mot du Premier Consul : « La carrière est ouverte au talent. » C'est un chercheur d'hommes et un faiseur d'hommes. Et puis c'est aussi, à l'occasion, un défaiseur de sommités. La retraite des sommités [illegible] pour M. Gambetta des alarmes bien vives.

[illegible]

HISTOIRE CONTEMPORAINE

M. Gambetta à l'Assemblée de Versailles (2).

En rendant compte ici même du premier volume des discours de M. Gambetta, nous avons caractérisé les grandes qualités d'homme politique et d'orateur qui le mirent de suite au premier rang. A [illegible] appartenaient ces discours soulevait bien moins de difficultés pour lui que celle où commencèrent les responsabilités, sinon du pouvoir, du moins de l'influence, de l'autorité appartenant au chef reconnu d'un grand parti, qui ne peut faire une faute et commettre une imprudence sans que l'effet en rejaillisse sur le parti lui-même. Une fois qu'on a conquis par le talent un rang prédominant dans une opposi-

[illegible]

rielle en France.

[illegible]

tion irréconciliable qui n'a rien à ménager, on se trouve dans la situation la plus enviable, la plus facile. On a pour soi le courant de l'opinion, on n'a qu'à porter les coups les plus rudes possible au pouvoir détesté par les libéraux de toute provenance. On obtient ainsi une popularité de sympathie et d'admiration qui s'étend bien au delà de ses coreligionnaires politiques. Si on a le vent dans les voiles, si l'heure du succès semble se rapprocher, cette popularité grandit avec une étonnante rapidité. Rien de plus souriant, de plus flatteur que la veille du triomphe. Le lendemain, c'est autre chose. Les divisions politiques, un moment oubliées tant qu'il s'agissait d'abattre l'ennemi commun, reparaissent et s'aigrissent promptement. Puis il faut agir et non seulement parler, il faut tenir les promesses qu'on avait faites et saisir avec un coup d'œil prompt et sûr ce qui est immédiatement réalisable. Combien ce lendemain n'est-il pas plus difficile quand il coïncide avec les plus effroyables désastres de la patrie et qu'on se retrouve comme jeté au gouvernail en pleine tempête! On court alors le risque de porter en partie le poids des fautes criminelles de ses devanciers, parce qu'on n'a pu en conjurer les conséquences fatales et qu'on s'est débattu au milieu des périls, des malheurs et des insolubles difficultés dont ils ont été les fauteurs! — Les éditeurs des discours de M. Gambetta ne nous ont pas donné ses harangues prononcées pendant le gouvernement de la Défense nationale. Ils ont eu raison; la parole, à cette terrible époque, était encore un fait de guerre; toute chargée de poudre, elle éclatait comme un obus. Et cependant tout, dans les discours du grand orateur à l'Assemblée nationale, rappelle cette crise redoutable de sa vie; c'est elle qui fait à la fois la difficulté et la grandeur de son rôle devant cette majorité qui lui est passionnément hostile. Elle ne veut voir en lui que le dictateur, en exagérant sans mesure ce que sa politique a eu d'autoritaire. Elle oublie que cette dictature était la tension du plus formidable effort de résistance qu'on ait fait pour essayer de sauver un pays aux abois, et que si des fautes ont été commises, si l'effort a abouti à la défaite, il n'en a pas moins empêché cette défaite d'être une honte, en sauvant l'honneur national. Cette majorité de 1871 ne se doute pas que ce qu'elle reproche le plus à M. Gambetta, c'est ce qui fait sa puissance morale dans la nation. Les erreurs et les fautes seront bientôt oubliées, la France se souviendra qu'avec ses collègues du gouvernement de la Défense nationale il a ramassé son drapeau tombé à terre, qu'avec plus d'ardeur et de persévérance que personne il l'a fait défendre par des armées improvisées, et que, s'il n'a pas obtenu la victoire, si ce drapeau revient d'une lutte impossible mutilé, déchiré, criblé de balles, il peut encore abriter l'honneur d'un grand pays.

Toutes les enquêtes poursuivies par des commissions composées d'adversaires implacables n'empêcheront pas le pays d'être fier dans son malheur d'avoir lutté, presque jusqu'à son dernier sang, contre l'invasion et le démembrement.

La position parlementaire de M. Gambetta n'en était pas moins des plus difficiles à l'Assemblée nationale, au milieu de tant de haines et de tant d'intrigues. Jamais homme public ne parut plus irrévocablement vaincu que lui au parlement de Versailles, et avec lui le parti républicain.

Les trois derniers volumes publiés par M. Joseph Reinach, avec des commentaires lumineux et précis, nous font assister au relèvement de ce parti, à la reprise de ses avantages, à sa victoire définitive au travers des péripéties les plus diverses, parfois les plus émouvantes. M. Gambetta serait le premier à reconnaître qu'à lui tout seul il n'eût jamais gagné la partie, que la meilleure fortune du parti républicain fut de trouver un appui inespéré et le plus habile des chefs dans l'ancien ministre de la monarchie de Juillet, dans le grand citoyen qui s'est, au jour voulu, décidé sans arrière-pensée, en entraînant ses amis, pour la seule forme gouvernementale que comportait l'état de la France et que réclamait son premier intérêt. L'accord final entre M. Gambetta et Thiers après des divisions profondes et des mots cruels révèle à la fois la hauteur de leur patriotisme et la largeur de leur esprit politique. Cet accord, auquel M. Gambetta sut faire tant de sacrifices, est la meilleure preuve de son habileté supérieure dans cette phase si importante de sa carrière, qui revit tout entière dans ses discours. Les qualités maîtresses qu'il a déployées alors expliquent parfaitement l'ascendant du chef de la majorité républicaine, sur lequel aujourd'hui pèsent de si grandes responsabilités. Il y a actuellement un intérêt tout particulier à relire, toute vivante et toute colorée, cette page de notre histoire contemporaine; nous le ferons avec cette liberté d'appréciation sans laquelle l'admiration perd son prix et n'est plus que de la flatterie. Ce que nous cherchons dans cette importante publication, c'est la caractéristique tracée par lui-même de l'homme politique que la démocratie française a mis à sa tête et qui exercera une si grande influence sur ses destinées.

I.

M. Gambetta, après une éclipse de trois mois, rentra dans la vie publique au mois de juillet 1871. Il retrouva l'Assemblée nationale bien différente de ce qu'elle était à Bordeaux. D'une part, les partis monarchiques s'étaient surexcités dans leur haine de la république; une fois la paix faite et l'évacuation du territoire commencée, ils avaient plus de loisir pour chercher la satisfaction de leurs opinions particulières, pour obéir à leurs antipathies. Une amère déception exaspérait leurs passions politiques en les envenimant. Ils s'étaient imaginé que les horreurs de la Commune jetteraient la France à leurs pieds, et voilà que les élections du 2 juillet leur ôtaient la prépondérance incontestable des premiers jours. En même temps la politique de M. Thiers les mécontentait toujours davantage; l'incompatibilité d'humeur entre eux et lui s'était déjà manifestée à plusieurs reprises. Ils se sentaient aussi travaillés de divisions intestines; le centre droit, qui pourtant avait déjà commis la grande faute de se replier sur la droite, était la perpétuelle et légitime inquiétude des légitimistes; il commençait le jeu de bascule dont il devait si peu profiter et qui n'eut d'autre résultat que de le priver de l'influence qui lui eût, à bon droit,

appartenu dans la fondation du régime nouveau. Mais sur un point le centre droit s'entendait parfaitement avec toute la droite : c'était la plus vive antipathie pour M. Gambetta et son parti. Il espérait bien l'écraser sous les enquêtes. Le centre gauche, qui s'était franchement rallié à M. Thiers et à la république, n'en était pas encore venu à s'allier franchement avec les hommes de gauche. Il ne voyait alors en M. Gambetta qu'un tribun éloquent, mais il le redoutait encore plus qu'il ne l'admirait. Et pourtant, trois ans après, celui qui était l'objet de tant d'animosité ou de défiance était l'un des chefs reconnus de tout le parti républicain, l'un de ses inspirateurs, et c'est lui qui, après le renversement de M. Thiers, contribuait le plus efficacement à préparer son triomphe. Comment était-il parvenu à vaincre tous les obstacles qu'il rencontrait sur sa route? Voilà ce qu'il est intéressant de rechercher.

Tout d'abord M. Gambetta sut attendre l'heure des rapprochements. Il ne la devança pas; il s'en tint au programme de la fraction du parti républicain dont il était le chef naturel. L'extrême gauche d'alors, sauf une ou deux exceptions, n'avait rien d'excessif dans ses revendications sociales; elle était à cent lieues de ce qu'on appelle aujourd'hui l'intransigeance; mais on ne peut nier qu'elle ne fût très éloignée du conservatisme républicain de M. Thiers. Ce qu'elle voulait par-dessus tout, c'était une prompte dissolution de l'Assemblée nationale, dont le mandat ne lui paraissait pas devoir survivre au traité de paix. Certes, on pouvait développer des raisons très plausibles en faveur de la dissolution, mais le centre gauche et une fraction de la gauche modérée n'en voulaient pas entendre parler, et ils avaient raison; car à ce moment les partis monarchiques n'avaient pas assez lassé le pays. La république ne pouvait s'acclimater que sous le patronage de l'illustre chef de la bourgeoisie libérale; il importait bien plus de fortifier son pouvoir que de jeter le pays dans une lutte électorale acharnée où l'on eût joué son *va-tout*.

Reconnaissons que M. Gambetta, à cette époque, ne pouvait se séparer sur ce point de la gauche avancée. Il lui fallait rester dans le grand courant de la démocratie militante; mais combien déjà ne s'élevait-il pas au-dessus des intérêts et des vues de son propre parti! D'abord, il élargissait singulièrement les vues de son parti; il lui ouvrait les horizons de l'avenir. Avec une sûreté de coup d'œil admirable, il avait compris que le problème actuel de la démocratie, qui l'emportait sur toute autre question, c'était celui de l'instruction primaire. Éclairer ces grandes masses populaires qui, armées du suffrage universel, étaient la base de la souveraineté nationale, tel était le premier devoir, le premier intérêt de la république. Même avant de venir prendre son siège à Versailles, M. Gambetta, dans son mémorable discours de Bordeaux, insista avec une énergie extraordinaire sur cette nécessité de répandre à profusion l'instruction en la séparant de toute influence cléricale.

Quand M. Gambetta s'attaquait au bonapartisme renaissant, et qu'il flagellait ses impudences avec une brûlante éloquence, il n'était plus simplement l'organe de l'extrême gauche; il parlait vraiment pour tout le parti libéral et éveillait des sympathies chez ses plus acharnés adversaires. Alors son langage élevait l'orateur bien haut au-dessus de son parti et faisait de lui l'organe des indignations et des douleurs de la patrie. Il se montrait également l'homme de la France, et non plus seulement le chef de la gauche avancée, toutes les fois qu'une grande question d'intérêt public était posée. C'est ainsi qu'au mois de juillet 1871, lors de la discussion sur la pétition des évêques au sujet du pouvoir temporel du pape, pétition imprudente, antipatriotique au premier chef, passionnément soutenue par la droite, M. Gambetta, qui pourtant était encore très éloigné de M. Thiers, n'hésita pas à soutenir le gouvernement et à se rallier à l'ordre du jour accepté par lui. Injurié par la droite à ce propos, il tint ce noble langage, qui montrait à quel point il savait se détacher de tout esprit de parti quand les intérêts de la France étaient en jeu : « Je connais, dit-il dans la séance du 22 juillet 1871, cette tactique qui consiste, quand on veut surprendre un vote et tromper le pays, à jeter des personnalités dans le débat. Eh bien! je ne veux pas vous laisser le bénéfice de cette manœuvre. Je suis attaqué, critiqué, suspect, soit! Nous prendrons jour, si vous voulez, pour vider nos querelles. Jusque-là, je ne me laisserai détourner par rien de mon devoir, et, quand il s'agit des destinées de la patrie et de la paix européenne que vous voulez follement compromettre, je ne me laisserai pas attirer sur le terrain qu'il vous plaît de choisir en ce moment, la discussion de ma personne ». M. Thiers comprit la noblesse de cette attitude; il m'en exprimait le soir même son admiration, et, quand M. Keller essaya dans cette même séance de lancer une sorte d'excommunication contre toute motion venant de M. Gambetta, le Président de la république s'exprima ainsi : « Si la Discorde pouvait parler ici, elle n'aurait pas un autre langage.

Dans toutes les discussions sur la réorganisation militaire, M. Gambetta n'est guidé que par le souci de la défense nationale. Il n'hésite pas à soutenir contre ses amis l'éminent rapporteur de la commission, M. de Chasseloup-Laubat, pourtant un ancien ministre de l'empire. On sentait vibrer son âme de patriote dans tous ses discours sur ce sujet, et il élevait le débat à la hauteur où l'intérêt de la patrie est seul en jeu. C'est ainsi que, même à l'époque où il était forcément amené à se confiner dans un parti, assez limité pour la politique courante, il le débordait sans cesse pour être l'homme du pays. En même temps, il cherchait avec raison son point d'appui dans la partie la plus vivante et la plus ardente de la démocratie, qui, à cette époque, ne donnait point dans les folies démagogiques. M. Gambetta se multipliait pendant les vacances parlementaires, réchauffant partout l'amour de la république et ouvrant au peuple les larges horizons du progrès par l'élévation constante du niveau intellectuel, sans le tromper par les rêves décevants du socialisme. Son fameux mot du discours de Grenoble sur *les nouvelles couches sociales*, qui lui fut tant reproché, était un mot aussi conservateur que libéral. N'est-il pas évident que plus les classes ouvrières croient aux améliorations possibles de leur condition, plus elles sont persuadées qu'elles ont part au gouvernement du pays par l'élection,

plus elles échappent aux folles excitations? C'est ainsi que, dans toute cette période si difficile de sa vie publique, on voit l'autorité morale de M. Gambetta grandir de jour en jour et se dégager des liens de l'esprit de parti. Il sait être à la fois, dans les réunions populaires un tribun cherchant avant tout à y entretenir l'ardeur des convictions républicaines, et à l'Assemblée un homme de gouvernement.

Qu'on lise son discours sur la reconstitution du conseil d'État, et on verra à quel point il sait faire la part des nécessités de l'autorité. C'est dans ce contraste, tout apparent d'ailleurs, qu'est sa force.

II.

Les volumes III et IV de la réimpression des discours de M. Gambetta nous reportent aux temps agités qui suivirent le renversement de M. Thiers, le 24 mai 1873. L'événement qui semblait devoir compromettre à jamais la république contribua à son salut. Le péril fut pour elle le maître de la sagesse; il disciplina toutes les fractions de la gauche, les unit en un seul parti marchant résolument au but, tandis que le succès amenait l'irrémédiable division des droites. Les difficultés n'en étaient pas moins des plus graves. Il paraissait d'abord impossible de faire sortir la reconnaissance constitutionnelle de la République d'une Assemblée si flottante, si impuissante, et pourtant c'était le seul moyen d'éviter l'anarchie, d'où les dictatures finissent toujours par sortir. Deux grands faits politiques amenèrent ce résultat si difficile à obtenir : le premier est l'avortement de la tentative de restauration monarchique, qui échoua par l'entêtement invincible du comte de Chambord, cet enfant du miracle, voué au blanc pour notre bonheur. Le second fut l'audacieuse rentrée du parti bonapartiste sur la scène politique.

Le centre droit orléaniste fut fortement ébranlé à la suite de ces graves incidents; il devint désormais possible de lui faire opérer un mouvement de conversion du côté de la république. Ce ne fut, il est vrai, que pour quelques jours ; il revint promptement à ses courbes, à ses fuites, à cette politique étrange, bien plus guidé par ses rancunes et ses affinités de société que par la raison et son véritable intérêt. Il se montra incapable de suivre la voie nouvelle où il venait de s'engager. L'éminent homme d'État qui l'avait amené à voter la république se retourna contre elle au lendemain du jour où il avait pris le pouvoir, presque sur les instances du parti républicain. M. Buffet, avec tout son talent, ne pouvait triompher d'une si flagrante contradiction. L'avantage concédé par le centre droit ne pouvait être annulé par ses repentirs et ses finesses. La république était bien décidément constituée à partir du mois de février 1875. On avait pu lui opposer le mode de scrutin le plus cher aux réactionnires : il n'y avait pas de barrières, si ingénieusement édifiées qu'elles fussent, qui pussent arrêter le flot montant et irrésistible de la démocratie. Les élections de février 1876 furent la conséquence logique et inévitable du vote à une voix de majorité de la constitution républicaine un an auparavant.

Les discours de M. Gambetta nous font de nouveau revivre cette période de notre vie politique, parfois si obscure, parfois si dramatique, où les destinées de la France se jouaient presque tous les jours à propos du moindre incident; son rôle y fut décidément prépondérant. Il montra alors à quel point il savait consentir et obtenir de son parti les sacrifices nécessaires. Tandis que, dans ses harangues hors du parlement, soit au banquet annuel en mémoire de Hoche, soit dans les réunions où l'on se pressait pour l'entendre, dans les centres les plus importants de la démocratie, il se montrait orateur véhément, dénonçant et fletrissant les menées de la réaction, sans négliger jamais de développer à nouveau le programme du progrès démocratique par l'instruction, — à l'Assemblée, il mettait toute son énergie à obtenir de ses amis la concession nécessaire. Il avait reconnu promptement qu'après la chute de M. Thiers la politique de dissolution immédiate n'était plus opportune, parce que des élections faites sous un régime très capable de les frauder ne produiraient que la confusion. Une fois la nécessité de constituer admise, il fallait de nouveaux sacrifices, car jamais on n'obtiendrait une majorité en faveur d'une Constitution telle que la voulait l'extrême gauche, sans présidence, sans seconde Chambre. On devait à tout prix, si on voulait réussir, se contenter d'une république vraiment parlementaire, aussi éloignée que possible du système unitaire et jacobin : c'était le seul moyen de ne pas être battu à plate couture et d'éviter de revenir devant le pays dans les mêmes conditions qu'à Bordeaux en 1871. Il était certain que le pays ne se résignerait pas à piétiner sur place et chercherait un gouvernement définitif où que ce fût et si bas que ce fût, plutôt que de s'en passer. Le grand effort de M. Gambetta fut donc d'obtenir de ses amis les concessions nécessaires. Ce qu'il déploya d'habileté, de souplesse d'argumentation, d'éloquence persuasive, c'est ce que savent seuls ceux qui l'ont entendu non seulement dans ses discours de tribune qui nous sont donnés par M. Reinach, mais encore dans les réunions intérieures des divers groupes de la gauche. Secondé par des amis aussi raisonnables que lui, il remporta la plus difficile des victoires, celle qui est gagnée sur les passions et les préjugés de son propre parti. Il eut même la hardiesse de porter en plein Belleville l'apologie de ses concessions. Son discours du 23 avril 1875 est une réponse victorieuse à ceux qui l'ont accusé d'avoir manqué à ses engagements vis-à-vis de ses premiers électeurs. Ce jour-là, il développa sans ambages cette politique de l'opportunisme sans laquelle ceux qui l'accusent aujourd'hui si outrageusement n'auraient pas même l'occasion de l'attaquer, car il n'y aurait pas lieu de discuter sur la forme à donner à la république, celle-ci ayant disparu depuis longtemps. M. Gambetta fit applaudir ce jour-là ce qui eût semblé naguère à Belleville l'abomination de la désolation, je veux dire cette constitution d'une seconde Chambre qui, selon nous, est liée à l'existence même du parti républicain. L'habile orateur la présenta à ses auditeurs comme le grand conseil des communes de France.

Nous attendrons la publication du dernier volume de la réimpression des discours de M. Gambetta pour parler avec

quelque détail de son rôle depuis le mois de février 1876, date à laquelle s'arrêtent le quatrième et dernier volume publié. On sait de quelle façon magistrale il a conduit la campagne contre le régime du 16 Mai et quel a été son rôle comme président de la Chambre. Quand on considère sa carrière politique depuis la guerre, on comprend parfaitement que, malgré les fautes qu'on peut lui reprocher, il doit son ascendant incontestable aux grandes qualités d'orateur, d'homme d'Etat et de patriote qui l'ont toujours élevé au-dessus de son parti. Le voici maintenant directement à la tête du gouvernement de son pays, ayant, avec la réalité du pouvoir, la responsabilité. Il n'est pas un ami des intérêts de la France qui ne l'y accompagne de ses vœux, sachant très bien que son ministère est une grande et décisive épreuve pour la république. Pour notre part, nous sommes heureux de voir succéder un gouvernement en plein jour au règne des influences à la fois puissantes et irresponsables. En étudiant de nouveau la période de la carrière politique de M. Gambetta dont nous avons été témoin, nous avons senti s'augmenter notre confiance dans la largeur de ses conceptions politiques, dans son aptitude à voir les intérêts du pays avant tout et à fouler aux pieds les mesquines préoccupations de l'homme de parti qui tourne si facilement au sectaire. Il est un point cependant où nous le voudrions plus dégagé de son passé : c'est la question religieuse. Nous n'avons pas à discuter ici ses préférences philosophiques. Ce que nous souhaitons très vivement, c'est qu'il ne les exprime pas de façon à leur donner l'apparence d'un programme politique, comme si elles devaient inspirer l'enseignement donné par l'État. Déjà, dans quelques-uns des discours extra-parlementaires réimprimés par M. Reinach, on voit l'illustre orateur, après avoir réclamé avec autant de raison que d'éloquence la laïcité de l'enseignement public, entendre ce mot de laïcité comme s'il impliquait une tendance contraire à la religion. On ne peut nier que dans de récents discours cette confusion ne se soit davantage accusée. Dans la bouche de l'homme politique qui est appelé à gouverner la France, cette confusion est très périlleuse; elle semble impliquer une philosophie d'Etat, au moins comme inspiration de l'enseignement public. Rien ne serait plus contraire au principe de la laïcité, qui n'est qu'un leurre s'il n'a pas pour consécration la neutralité de l'État entre les diverses opinions maintenue jusqu'au scrupule.

Il est du premier intérêt de la République que toutes les convictions puissent s'y abriter et que les chrétiens ne s'y sentent pas plus à l'étroit que les libres penseurs. La lutte contre le cléricalisme n'est raisonnable que dans la mesure où elle ne cherche qu'à détruire les privilèges. Sur ce point encore nous voudrions M. Gambetta moins confiant dans le Concordat, dont il prédisait l'abolition dans plusieurs des discours que nous venons de relire. Tel qu'il le comprend, il doit servir de frein à toutes les puissances religieuses; et il annonçait récemment qu'il saurait bien serrer ce frein. Il n'y parviendra pas plus que Napoléon Ier. Il ne ferait dans cette voie qu'exaspérer les résistances dans l'Église sans satisfaire la démocratie. Certes, nous comprenons qu'on ne précipite rien quand il s'agit d'une réforme si considérable, si grave et qui demande des transitions équitables. La sagesse politique réclame à ce sujet une application raisonnable de l'opportunisme; mais nous sommes persuadé que l'on y manquerait tout aussi bien en travaillant à fortifier le régime concordataire qu'en le supprimant brusquement. Ce qu'il faut à tout prix maintenir et sauvegarder au travers des luttes actuelles et malgré les fautes et les provocations du cléricalisme, c'est la liberté de conscience pour tout le monde. Qu'on prenne garde de ne jamais frapper un droit en croyant ne supprimer qu'un privilège. Nous souhaitons vivement que le ministère de M. Gambetta soit un ministère de pacification et de consolidation pour le régime actuel : aussi formons-nous le vœu qu'il développe, pour la plus difficile des questions de politique intérieure qu'il aura à résoudre, la même largeur de vues et la même habileté pratique que nous avons franchement admirée dans la période de sa carrière publique qui revit pour nous dans la publication de M. Reinach.

E. DE PRESSENSÉ.

LE THÉATRE CONTEMPORAIN (1)

M. Edmond Gondinet

On se rappelle ce personnage des *Vieilles Couches,* bien connu sur le boulevard où il passe tous les ans quelques semaines, invisible le reste du temps pour ses amis mêmes, et qui donne aux curieux cette adresse invraisemblable : « Miradoux, en son château de Miradoux, commune de Miradoux, province de Miradoux, Espagne! »

Une légende répandue sur M. Edmond Gondinet veut que l'auteur de tant de comédies si franchement parisiennes ait, lui aussi, ses éclipses. Quelques-uns de ses intimes ne l'ont jamais vu qu'au théâtre; ses propres collaborateurs le cherchent parfois sans le trouver : il n'est plus là, il a fui; on sait tout au plus à quelle gare il a pris le train : le reste est un mystère.

Pourtant M. Gondinet n'est point un sauvage; ouvert, accueillant, sympathique, rond et franc d'allures, tout épanoui dans sa verve et dans sa bonhomie, c'est le plus aimable et le meilleur des hommes. Voilà ce qui le perd; il ne sait pas dire non, et on en abuse : il n'y a pas d'être au monde plus assailli, plus persécuté, plus malheureux. Les directeurs de théâtre ont des prétentions intolérables; pour eux il n'existe plus d'auteurs, mais des fournisseurs dramatiques; ce qu'ils réclament, ce ne sont point des œuvres de mérite, mais des machines qui fassent de l'argent. Les acteurs ne trouvent jamais leurs rôles assez accommodés à leurs qualités et à

(1) Voir, pour [illegible] M. [illegible], par M. Charles [illegible], dans la *Revue* des 11 mars 1876; *MM. V. Sardou, Emile Augier, Eugène Labiche, Meilhac et Halévy, Edmond Pailleron*, par M. A. Cartault, dans la *Revue* des 15 décembre 1877, 20 juillet 1878, 20 février 1880, 28 mars et 9 avril 1881.

leurs défauts. De jeunes inconnus arrivent chargés de manuscrits à mettre au point, et ils supplient, et ils larmoient : « La chose est si facile ! A peine quelques mots à retoucher ! Et ce sera pour eux la gloire et la fortune ! » M. Gondinet se fâche d'abord, puis il s'apitoie et se met à la besogne. Il refait trois fois le *Voyage d'agrément*, par pure bonté d'âme. Pour contenter un directeur malin, il introduit en maugréant dans *Une Soirée parisienne* des exercices d'acrobate qui devaient être, cet hiver, la grande attraction de la pièce.

Il cède en gémissant, mais il cède ; puis vient un moment où il a horreur de sa faiblesse ; il se sauve quelque part, pour cacher ses remords ; il pleure sa liberté perdue, son talent mis à sac. Il s'indigne de la cuisine industrielle qu'on lui impose, tonne contre les pauvretés, contre les inepties que l'engouement public pousse jusqu'à la 300e représentation. Il déclare que le théâtre s'en va, que l'avenir est aux montreurs d'ours. Il jure de travailler désormais seul, à sa guise,

[illegible]

I.

M. Fr. Sarcey — c'est une de ses erreurs les plus amusantes — a pris quelque temps M. Gondinet pour un officier fourvoyé dans la littérature : il lui conseillait paternellement de rentrer dans l'armée. Et, de fait, M. Gondinet a la tournure martiale et une bravoure qui n'est pas seulement extérieure. Il a fait vaillamment son devoir pendant le siège de Paris ; il a composé en 1870, pour l'anniversaire de Molière, des vers mâles et belliqueux. Son drame de la Porte-Saint-Martin, *Libres !* fait hardiment parler la poudre. Dans son théâtre grognent et rognonnent quelques vieux officiers plus honnêtes qu'intelligents. Mais c'est là — que je sache — tout ce que M. Gondinet a de militaire : du reste, fils d'un directeur de l'enregistrement, il suivit longtemps cette pacifique profession et devint même sous-chef de bureau au ministère des finances. Il donna sa démission en 1868, après ses premiers succès retentissants. Les lettres ne sont pas incompatibles avec l'administration — loin de là, — mais à la condition d'y rester médiocre : un vaudevilliste sans esprit ne la dépare point ; un écrivain de talent la compromet.

M. Gondinet ne se rappelle pas un âge où il n'ait pas eu la passion du théâtre ; ce fut son divertissement favori, bien avant de devenir sa carrière. Envoyé comme surnuméraire dans les Vosges, il y organisa des représentations de société ; auteur, acteur, chef de troupe, il enrôlait les principaux fonctionnaires et les personnes les plus en vue de la société : ce fut un scandale. Bordeaux et Montpellier ont gardé le souvenir de son passage. A Montpellier, il collaborait, non sans esprit, à un petit journal, *le Furet*, et encourageait de sa plume les actrices, lorsqu'elles étaient jolies ; il composa même une pièce locale, *la Vigne sauvée*, où le vinaigre — courtisan aigri, disait le livret — se plaignait amèrement des ravages de l'oïdium. Enfin il vint, en 1863, débuter à Paris par une comédie en un acte, en vers : *Trop curieux*.

Les premières tentatives de M. Gondinet jusque vers 1869 sont intéressantes à suivre. Elles nous initient à ces tâtonnements inévitables qui précèdent le plein essor et montrent avec quelle précaution il faut juger les jeunes gens qui commencent. On est sévère aujourd'hui pour eux : les critiques *arrivés* et qui n'ont conquis eux-mêmes leur originalité qu'à force de peine et de temps leur demandent, par une illusion bien naturelle, de ne ressembler à personne, d'apporter une vigueur déjà mûre, cette personnalité robuste qui est le fruit de l'expérience et de l'effort, de prendre d'emblée leur place à part, à côté des maîtres ; on voudrait supprimer la période des promesses, des premiers jets encore incertains, de l'invention enveloppée de réminiscences. Soyons plus humains ; n'exigeons des jeunes gens que les qualités de leur âge, l'amour de leur art, le désir de bien faire, l'imagination, la verve, ces éclairs d'un esprit qui s'éveille, *igniculos ingenii*. Sans doute bien des fleurs se faneront et mentiront à l'espérance ; mais comment deviner d'avance celles qui resteront stériles ? comment démêler, dans l'ardeur du départ, ceux qui toucheront le but et ceux qui ne l'apercevront que de loin ?

M. Gondinet, à qui la critique ne fut pas d'abord très favorable, a débuté à la bonne franquette. *Trop curieux* met en scène des personnages bien connus : l'Anglais riche et baroque qui veut se noyer à Naples parce qu'il croit n'avoir plus rien à apprendre de la vie ; le jeune peintre français pauvre et amoureux d'une Graziella qui va pieds nus. Mais la forme est soignée : on sent un esprit délicat, qui écrit par plaisir et par goût. La pièce, comme celles qui suivirent, est en vers ; bien que l'époque soit voisine de la nôtre, on n'avait pas encore le mépris — aujourd'hui dominant — du travail littéraire ; il se trouvait des oreilles sensibles à ce quelque chose d'ailé et de charmant que le vers ajoute à la pensée. J'imagine que ce n'est point sans regret que M. Gondinet s'est condamné à la prose. Il avait une façon amusante de tourner ses verselets capricieux, inégaux, qui couraient comme à la débandade, piaffant et caracolant. *Panazol* (1873) est un ressouvenir de ses anciennes amours. Parfois sa muse devenait plus sérieuse et donnait un grand coup d'aile : dans *Libres !* l'épitaphe du Klephte, imitée des chants nationaux des Grecs, est d'une fière facture.

Les Révoltées (1865) et *la Cravate blanche* (1867) ont encore comme un goût de primeurs ; l'amateur pour qui le théâtre est une distraction, le poète qui se sourit à lui-même en caressant sa fantaisie n'ont pas encore disparu derrière l'homme du métier. Mais déjà il était temps de s'adresser au grand public et d'aborder la pièce en plusieurs actes ; M. Gondinet s'y résolut et donna successivement *les Victimes de l'argent* (1865) et *le Comte Jacques* (1868) au Gymnase, *Christiane* (1871) au Théâtre-Français, *Gilberte* (1874) au Vaudeville, et *les Braves Gens* (1880) au Gymnase. La plupart de ces pièces — toutes en prose, sauf la seconde — ne furent pas accueillies avec grande faveur, bien qu'on y trouve des qualités de dialogue, de composition et d'invention. Le sujet, un peu romanesque, n'est pas sans intérêt, et des détails empruntés à la vie lui donnent de la réalité. Si l'on relit plus tard le répertoire de la comédie contemporaine, on sera

frappé de l'ingénieuse de nos auteurs. Au lieu de s'en tenir à la peinture [illegible] des passions, ils se sont appliqués à collectionner tous les cas particuliers, tous les petits drames auxquels elles donnent [illegible] dans notre société. Imitant de la chronique et des faits-divers, le théâtre devient comme une galerie de peintures de genre, un pot-pourri d'anecdotes. Les *[illegible]* sont une petite fille prodigieusement millionnaire qui, assiégée par des coureurs de dot, méconnaît un brave soupirant, uniquement épris de sa personne, et un homme de lettres qui voudrait se faire aimer par son talent et ne plaît que pour ses quarante mille livres de rente. Le *comte Jacques*, héritier éloigné d'une grande famille, trouve installée dans son château une orpheline qui se croit la fille de la maison et l'épouse [illegible] pour [illegible] le dépossédier. *Christiane*, belle et pâle jeune fille, trait d'un amour coupable, est placée entre deux pères, l'un suivant la nature, ardent et généreux, l'autre suivant la loi, froid et inflexible; après une lutte entre ces deux hommes, elle finit par être heureuse et mariée [illegible]. *Gabrielle* a une mère imprudente qui, voulant faire de sa fille une mondaine et une élégante achevée, lui donne sans le savoir pour modèle l'ancienne maîtresse de son mari. Enfin les *braves gens* tombent dans les griffes d'un coquin qui veut leur enlever un testament. Ce sont là des situations intéressantes, habilement inventées et développées; mais il ne suffit point, pour se tirer du pair, de saisir avec bonheur et de mettre à la scène une des mille aventures vraies ou possibles de notre existence actuelle : il faut des qualités plus saillantes et comme une main mise sur un genre dont on fait sa propriété.

II.

Le hasard joue un grand rôle dans la carrière des auteurs dramatiques : ils ne rencontrent pas toujours le succès où ils le cherchent; il leur vient parfois d'où on ne l'attendait pas. M. Gondinet, qui est un lettré, doit sa première victoire à ce qu'on appelle une *pièce à femmes*. *Les Grandes Demoiselles* (1868) eurent pour principal mérite de mettre à la fois en scène toutes les gracieuses pensionnaires du Gymnase, qui s'appelaient alors Pierson, Massin, Judic, Chaumont. Quel régal pour les yeux! Aussi la pièce eut-elle une centaine de représentations : c'était beaucoup alors. Elle repose, du reste, sur un assez amusant quiproquo. Une demi-douzaine de jeunes filles, fort délurées, sont réunies dans un château pour une noce; elles découvrent qu'un jeune homme à marier doit venir incognito leur faire visite, mais elles se trompent de personne et se mettent en frais pour un simple accordeur de pianos. Qui eût dit que cette méprise contenait en germe le talent extraordinaire de M. Gondinet pour la charge et pour le comique abracadabrant? Et pourtant il en fut ainsi : M. Gondinet sembla prendre conscience de lui-même; les directeurs du théâtre du Palais-Royal lui demandèrent une comédie : il leur donna *Gavaud, Minard et Cie* (1869). Puis vinrent *le Chef de Division* (1871), *le Homard* (1874), *le Panache* (1875), *le Trésor* (1877), *les [illegible] de Papa* (1877), *les Vieilles Couches* (1878), de quoi faire rire aux larmes les plus renfrognés.

On connaît le genre : l'éclat de rire continu, produit par l'absence de toute logique ou plutôt par la perception d'une logique spéciale, celle des fous, des idiots, des ahuris. La secousse a son utilité, car il faut dans la nature humaine une sorte d'équilibre, nécessaire à la santé, entre la gaieté et le sérieux. Or nous avons tellement compliqué la vie, nous sommes si affairés, si surmenés, que nous avons besoin d'une détente formidable; la fatigue démesurée de notre cerveau appelle comme contrepoids une joie épileptique : le comique ne nous suffisait plus, nous avons inventé le désopilant. Telle est la raison d'être du théâtre du Palais-Royal; après avoir atteint les sommets de l'esprit, nous allons y toucher le fond de la bêtise; nous nous délassons de la réflexion et du calcul à outrance par un salutaire accès de folie, et nous trouvons je ne sais quel épanouissement bestial de notre nature à nous voir en laid, en stupide, en grimaçant. Ainsi les clowns se renversent de temps en temps sur les mains pour se reposer de marcher sur les pieds.

Dans cette désarticulation intellectuelle, M. Gondinet est un maître. Le simple canevas de *Gavaud, Minard et Cie* ou du *Panache* plonge, lorsqu'on l'examine de sang-froid, dans une profonde stupéfaction : un aliéné ne ferait pas mieux; mais ce qui confond davantage, ce sont ces cocasseries solennelles, cette philosophie à l'envers, ce sérieux dans l'absurde où se pavanent tous les personnages :

« On lance une femme, dit un jeune homme à qui on reproche une légèreté de conduite (1), et puis... c'est comme une flèche, on ne regarde pas où ça tombe. »

« On demande des conseils, s'écrie Gavaud (2), mais on ne tient pas à les avoir bons — au contraire, — les bons conseils [illegible] souvent. Les mauvais [illegible] ! »

Et quand ses trois filles lui déclarent qu'elles ne veulent pas épouser son commis, qu'elles aiment trois hussards, il les interrompt douloureusement (3). « Mais, malheureuses enfants, si on parlait de ces choses-là, il n'y aurait plus de [illegible] possibles ! »

Romanèche, du *Homard* (4), fait cette réflexion en embrassant sèchement sa femme : « Si elle n'était pas ma femme, ce serait peut-être un plaisir; mais c'est un devoir! »

Montacabère, le bouillant avocat de Nîmes, s'arrête dans une déclaration pour se dire à lui-même (5) : « Être l'amant d'une femme dont le mari a une gastralgie, ce doit être insupportable; on n'a pas d'ami! »

On ferait ainsi tout un chapelet d'aphorismes saugrenus et [illegible] à pouffer de rire. [illegible] circonstances de la vie : [illegible] qui partent toutes seules dans le dialogue de M. Gondinet; elles composent [illegible].

(1) [illegible]

(2) [illegible]

(3) *Ibid.*, acte II, scène X.

(4) [illegible]

(5) [illegible]

à celle de M. [illegible], tout il est difficile de ne point [illegible] ici le [illegible] d'un [illegible] sorte d'[illegible], d'autant que [illegible] malmutides [illegible] un [illegible] pour [illegible] verve [illegible] produire [illegible] des [illegible] du [illegible] [illegible] 1 [illegible]).

Si [illegible] de la [illegible] grotesque, peut-être Labiche l'emporte-t-il. Avec M. Gondinet, vous avez toujours une excellente raison pour vous tordre de rire; avec Labiche, vous en avez cinq ou six à la fois : le cocasse vous inonde, vous entraîne; vous perdez pied; le monde réel disparaît; vous n'apercevez plus que grimaces et singeries fantastiques [illegible] la tête dans les mains, de peur que le cerveau n'éclate. M. Gondinet n'atteint point d'une [illegible] cette intensité de déraison. Nous ne nous sentons pas aussi loin des choses existantes et des visages humains. Au lieu d'être irrévocablement égarés dans la charge, nous nous retrouvons çà et là dans la satire. Sans doute les situations sont souvent les mêmes, et, des deux côtés, les malheurs conjugaux jouent un rôle considérable. Un personnage de M. Gondinet se console même de son infortune par un trait qui ferait envie à Labiche 1 :

« [illegible] un relevé de tous les [illegible] qui, depuis Adam..., lequel lui-même..., car enfin le serpent [illegible] vous [illegible] dans l'[illegible] petit accident. C'est à croire que la terre a été faite pour lui. »

Les [illegible] : le mari trompé et plein d'une bonhomie confiante [illegible]; l'amant voudrait rompre sa chaîne et se débat dans des situations grotesques; la femme, déjà mûre et d'autant plus enflammée, ne lâche point sa proie; les jeunes filles soi-disant bien élevées se jettent à la tête des militaires. C'est là le milieu de convention dans lequel l'action se passe. Il y a pourtant entre les personnages de Labiche et ceux de M. Gondinet de notables différences.

Le premier met en scène sans se lasser l'épicier, le bonnetier de la rue Saint-Denis, le commerçant du règne de Louis-Philippe; il le caricature sous toutes ses faces; c'est [illegible]. [illegible] plus modernes et plus vrais pour nous. Il a étudié sur nature, pendant une partie de [illegible] la fin de l'empire, il était de mode de plaisanter la bureaucratie. C'était le moment où les pamphlétaires proposaient de remplacer tous les fonctionnaires par des bonshommes en baudruche que le ministre ferait mouvoir en poussant un ressort. Il y avait au fond de ce persiflage un peu de l'envie et de la rancune que tout Français nourrit à l'endroit du personnage officiel; voilà pourquoi nous rions de bon cœur et nous sentons revivre en nous une foule de souvenirs [illegible] quand Picaud de la Pomelière fait son entrée :

1 [illegible]

2 [illegible]

[illegible]

Pardon, mesdames; vous le voyez, je suis poursuivi par les affaires, accablé, accablé!... Mais c'est la moindre des choses quand on est un peu organisé. J'administre en me mariant et je me marie en administrant... Mademoiselle, dans quelques heures vous serez ma femme... Mes supérieurs, mes collègues, mes subordonnés, des amis et des inconnus vous présenteront leurs hommages. Ne manquez pas d'observer les nuances. Vous n'avez pas oublié mes recommandations?

[illegible]

Non, monsieur; [illegible] avec vos supérieurs.

PICAUD.

Bien!

[illegible]

Affectueuse avec vos collègues.

[illegible]

Très bien!

[illegible]

Froide avec vos subordonnés.

[illegible]

Parfait!

[illegible]

Réservée avec vos amis.

[illegible]

Bravo!

[illegible]

Mais aimable avec les inconnus.

[illegible]

Parce qu'on sait toujours ce qu'on peut attendre d'un ami, tandis que d'un inconnu...

[illegible]

[illegible]

[illegible] plus loin [illegible].

[illegible]

Vous savez si j'aime notre ministre?

[illegible]

Et moi donc!

[illegible]

C'est un homme parfait.

[illegible]

Parfait? Dites supérieur! un homme d'État de premier ordre — je dirai presque le premier de nos hommes d'État.

Tout cela a été vu et entendu dans les bureaux. M. Gondinet a même parodié d'une façon bien drôle un discours célèbre d'un ministre de l'instruction publique recommandant à l'Université de former des hommes. Picaud reçoit dans son cabinet la femme d'un subordonné qui vient lui demander de l'avancement pour son mari :

[illegible]

Ne demandez pas de faveur, pas de faveur, je vous en prie. La récompense du mérite et des droits acquis, voilà tout. Voyons les notes : Bienassis Étéocle-Polynice.

MADAME BIENASSIS.

C'est cela.

[illegible]

Médiocre..., médiocre..., médiocre..., médiocre. Tenace, caractère tenace : c'est un homme, je n'ai pas besoin d'aller plus loin. M. Bienassis est un homme, n'est-ce pas, madame?

MADAME BIENASSIS, [illegible] interloquée.

Oui, monsieur.

1 [illegible], scène XIII.

[illegible]

Et ce qu'il faut au pays maintenant, ce sont des hommes. Avez-vous des enfants, madame ?

[illegible]

J'ai une fille.

[illegible]

Faites-en un homme. Il nous faut des hommes. Faisons des hommes. Que désire M. [illegible].

[illegible]

Son avancement.

[illegible]

Il est tenace...; c'est un homme, il y a droit... Mais pas de faveur, ce serait impossible. A-t-il fait choix d'une résidence ?

[illegible]

Les médecins m'ordonnent [illegible].

[illegible]

Si les médecins l'ordonnent, ce n'est plus une faveur.

Qui de nous ne l'a connu, ce [illegible] en apparence inflexible, tout entier au devoir, sourd aux recommandations, en réalité souple d'échine, [illegible] de ses supérieurs, n'appuyant jamais que les candidatures agréables en haut lieu. Et le préfet récemment nommé, [illegible] de son autorité nouvelle [illegible], apportant avec lui des conceptions grandioses et prêt à tout bouleverser! Pontérisson s'est mis en tête de remédier à la dépopulation de son département et vient d'attacher à sa personne un agent matrimonial. Il consulte les statistiques (1).

[illegible]

Voyez les moyennes : 25 naissances sur 25 décès et plus de filles que de garçons!... Je ne peux pas tolérer ça.

[illegible]

Non, monsieur le préfet, ne le tolérons pas.

PONTÉRISSON.

Tournons la page. Je ne peux pas admettre que 32,33 centièmes d'habitants ne me donnent qu'un enfant.

[illegible]

Nous ne le pouvons pas!

PONTÉRISSON.

Et combien avons-nous d'habitants mariés par kilomètre carré? Dix-huit hommes et demi et dix-sept femmes et quart... Nous commencerons par équilibrer.

[illegible]

Equilibrons.

PONTÉRISSON.

Vous aurez donc à me marier immédiatement un homme et demi avec trois femmes moins un quart par kilomètre carré!

[illegible]

C'est la moindre des choses.

[illegible]

Ce n'est pas tout... Je trouve à la dernière conscription 117 bossus... Six bossus un quart par cent valides. Que faisaient donc mes prédécesseurs?

[illegible]

Ils ne faisaient rien.

PONTÉRISSON *à Fauquemberghes.*

Vous avez compris mes intentions?

[illegible]

Parfaitement.

(1) *Le Panache*, acte II, [illegible].

[illegible]

Accroissement de la population : des hommes surtout, et moins de bossus!

[illegible]

C'est très clair.

[illegible]

Vous me ferez un rapport sur les voies et moyens.

Et, comme le malheureux Fauquemberghes ne trouve rien, Pontérisson lui jette négligemment cette solution (1) :

[illegible]

Mariage obligatoire, avec le divorce, qui nous permet d'établir le volontariat d'un an, avec prime de réengagement.

[illegible]

Nous aurions certainement plus de maris.

PONTÉRISSON.

Et en outre,... et en outre, les mêmes pourront servir plusieurs fois.

C'est assurément de la bouffonnerie, mais avec une arrière-pensée : la puissante administration qui, depuis le premier empire, [illegible] partout, prétend tout réglementer, tout faire, est ici prise à parti par le ridicule. Or n'est-ce pas depuis longtemps l'idée fixe du parti progressiste que d'en diminuer l'importance, de relever la liberté individuelle, de rendre à l'initiative privée sa vigueur et ses droits? M. Gondinet est donc d'accord avec le grand courant de l'opinion publique; sous ce masque carnavalesque on sent la saine raison : c'est Polichinelle qui dit la vérité en riant.

Ce chef de division est un personnage du second empire; le préfet ambitieux qui se croit appelé à tout régénérer est déjà plus moderne; un type tout récent, c'est celui du député incapable et avide du pouvoir, aux genoux de ses électeurs dont il fait les commissions, mêlé à toutes les intrigues parlementaires, ministériel parce qu'il veut être ministre, bourdonnant dans les couloirs et dans les antichambres : c'est le personnage des *Conseillers de Pape* (2).

[illegible]

Je ne fais pas de discours, moi. Je ne sais pas pourquoi l'on s'imagine que les députés doivent faire des discours. Les vrais députés ne sont pas ceux qui parlent, ce sont ceux qui pensent...

[illegible]

On va renverser le ministère?

[illegible]

Je l'espère.

[illegible]

Vous le souteniez.

[illegible]

Oui, oui, on soutient un ministère tant que ça ne l'empêche pas de tomber; mais le jour où ça l'empêcherait de tomber, on le lâche. Il tombe, et on a la chance de le remplacer.

Notre député vient d'abandonner le groupe Fléchinelle, « qui s'est trop accentué ». Il appartient pour le moment au groupe Lalubize, « qui ne se laisse diriger que par sa con-

(1) *Le Panache*, [illegible].
(2) Scènes [illegible].

science, .. sa conscience du moment ». On y prend justement un ministre et ce n'est pas lui. Alors il fonde une réunion « où il sera seul ».

FLAVIGNAC.

Quand on voudra choisir un ministre, on [illegible] bien force de me... consulter. Ah! si on m'avait consulté! Je leur dis toujours, moi : Ne vous préoccupez pas de la nuance. [illegible] Prenez un homme distingué, prenez un homme supérieur. Et on prend l'actuelle! Je ne veux rien dire des nouveaux camarades, dont je m'honore d'être l'ami; mais ce sont des innocents... Et je les attends à l'œuvre.

[illegible]

Vous voterez contre eux?

FLAVIGNAC.

Je les aime trop pour ne pas les éclairer par mes votes, et je vais leur déclarer loyalement qu'ils ne peuvent pas compter sur la réunion Flavignac [illegible] réfléchir.

Après avoir changé trois fois de groupe, il écrit à ses électeurs qu'il est inébranlable dans ses convictions; et, comme sa fille s'en étonne, il répond par cette phrase inoubliable : « J'écris que je ne change pas, parce que je change : [illegible] cela, je n'aurais pas besoin d'écrire.

Combien de députés de ces années dernières vise la caricature! Voilà qui explique l'instabilité des ministères, toujours ébranlés, sans cesse reconstitués, ni franchement attaqués, ni franchement défendus. M. Gondinet a mis le doigt sur un mal nouveau en France : l'avènement du politicien, l'importance donnée à des gens médiocres, sans valeur personnelle, grises par leur élection, insupportables et remuants. Leur manège irritant, l'agitation factice qu'ils créent, leur prétentieuse nullité agacent tous ceux qui travaillent, qui ont un mérite réel et vivent dans l'atmosphère paisible des choses de l'esprit. J'en sais plus d'un qui se dit réactionnaire, uniquement en haine des politiciens. Les cris des coulissiers politiques, le tapage de la petite Bourse du pouvoir assourdissaient les [illegible] et les lettres, *gênes irritantes*. [illegible] d'eux [illegible] comme [illegible] une [illegible] en [illegible] que [illegible] à l'[illegible] et [illegible] en faut la cuisine du [illegible]. »

III.

M. Gondinet fait profession de n'avoir point de système dramatique. Il n'obéit qu'à l'inspiration du moment, au démon familier. Il ne déduit point ses comédies, il les accepte comme elles viennent; il compose de verve et n'applique point de théories. Pourtant — qu'il le sache ou non — c'est un novateur; il a sa façon à lui d'entendre le théâtre; [illegible] mettant au [illegible] de certaines [illegible] qui [illegible] [illegible] à leur [illegible] personnes. Les « naturalistes » prétendent le tirer à eux; il se défend avec énergie d'être des leurs et il a raison, *naturaliste* n'étant guère que l'euphémisme d'*ordurier*; mais il est certain qu'il a sa manière personnelle, [illegible] à un changement profond dans le goût du public. C'est cette manière qu'il nous reste à définir et à apprécier.

[illegible] pour les critiques les plus autorisés, le premier mérite d'une pièce, c'est d'être bien faite. Une pièce bien faite est celle qui, par la conduite rapide de l'action, par la mise en œuvre de situations saisissantes, *empoigne* le spectateur — c'est le mot d'usage. Il semble à ces critiques que le seul but de l'art dramatique soit de produire l'émotion — terrible, compatissante, larmoyante ou joyeuse. Ils ont pour eux Aristote, qu'ils évitent toutefois de nommer, se bornant à invoquer les lois du théâtre, ses conditions immuables, nécessaires, etc., etc. A leurs yeux, le plus grand succès que puisse se proposer un auteur, c'est de tenir une salle entière haletante, suspendue, secouée jusqu'aux moelles, avide du dénouement; dans cet état bizarre et indéfinissable, nous oublions où nous sommes; les décors en toile peinte, le gaz empesté de la rampe, le jeu conventionnel des acteurs et le fard des actrices n'existent plus pour nous; nous sommes transportés dans un monde idéal, que nous prenons pour le réel. Nous nous associons de bonne foi aux jalousies de l'amant trompé ou au désespoir de la jeune fille séduite. Qui nous bouleverse ainsi? C'est l'intrigue, le choc des événements, le jeu des passions savamment ménagées et éclatant à propos. Retenez donc bien ceci, ô jeunes gens! hors de la pièce bien faite, point de salut, ou tout au moins point de théâtre.

Et cependant, cet intérêt puissant, qu'on nous donne comme la loi même de l'art dramatique, [illegible] dans certains cas fort bon marché. Les anciens racontent qu'un jour, dans une tragédie, au [illegible] on annonçait la mort de son fils tua le messager d'un coup de son sceptre : la pièce devait être terriblement bien faite et tout le monde était *empoigné!* Aujourd'hui il n'y aurait d'*empoigné* que le [illegible] — pour homicide par imprudence. Que, dans un mélodrame, au moment où le traître verse sans être vu le poison à l'acteur sympathique, un spectateur du paradis s'écrie : « Prenez garde! » nous ne pouvons nous empêcher de rire, et ce n'est point là uniquement un rire de sceptiques et de blasés : nous nous rendons [illegible] compte que le spectateur [illegible] pour nous l'état de sang-froid nécessaire pour goûter le plaisir théâtral. Cet effet n'est point le comble de l'art; loin de là, il lui est étranger. Lorsque nous autres, spectateurs lettrés, nous nous sentons presque pris par l'habile enchevêtrement des événements, par le pathétique des situations, nous éprouvons une sorte de honte et nous nous empressons de nous ressaisir par une plaisanterie. Mais quittons le théâtre et passons au roman. Ici la question est jugée. Nous laissons aux âmes tendres et neuves ces récits palpitants dont on tourne fiévreusement les pages; l'intérêt n'est à nos yeux qu'un moyen de second ordre; il nous faut des analyses exactes, une étude de mœurs et de caractères, des observations vraies; il y a là pour nous une source de plaisirs bien plus fins, bien plus réellement esthétiques, que les illusions grossières de l'intérêt.

Pourquoi donc [illegible] nous faire frissonner, à nous ravir à nous-mêmes dans une sorte d'extase? En fait, il n'en a pas été toujours ainsi. Lorsqu'on ouvre les tragiques grecs, on est stupéfait des longueurs et

des inutilités où il se plaisent. Certaines pièces seraient terminées pour tous, qui n'en seraient encore qu'à la moitié de leur développement. Devant aux esprits, ce sont toujours les mêmes, et l'intérêt, avec quelques variations, marche d'un pas fort mesuré vers le dénouement [illegible]. Vraisemblablement la curiosité n'en fait pour rien dans le [illegible] tres. Et que les Athéniens [illegible] les [illegible] pour le théâtre. En prenant leur place, ils savaient à peu près par cœur comment les choses allaient se passer; toutes les ressources de leur esprit parfaitement libre s'employaient à apprécier la mise en œuvre, qui est le véritable domaine de l'art. De même chez [illegible], on les pièces travaillaient pour une [illegible]. Il est instructif de voir avec quel sans-gêne Molière traite [illegible] ; [illegible] point du *Misanthrope*, où elle n'existe pas. Le *Tartuffe* se termine d'une façon tout invraisemblable, quand l'auteur juge que la peinture de l'hypocrite est complète. *L'Avare* n'arrive à sa fin que grâce à des explications romanesques que personne assurément ne prenait au sérieux. On peut faire pour la tragédie une remarque analogue : là, de belles tirades, des discours pleins de grands sentiments, de délicates analyses psychologiques tiennent la place d'une action souvent languissante et qui n'est que le support indifférent et le prétexte de l'étude dramatique. On allait au théâtre non point pour s'abandonner à ces émotions violentes que nous prenons naïvement pour un plaisir littéraire, mais pour juger la pièce en connaisseurs et en artistes.

Il est la vérité. Gardons les trésors de notre pitié et de notre sympathie pour les douleurs vraies de la réalité, pour ces terribles secousses qui, éprouvées par un homme, ont leur contre-coup chez tous les hommes. Puisque le théâtre ne nous présente que des apparences, n'offrons, de notre côté, à ses illusions que l'extérieur, la surface de notre âme, en demeurant au fond maîtres de nous. Tout en nous laissant aller au cours des événements, gardons secrètement et tout doucement l'idée qu'ils sont imaginaires. Ne restons pas absolument froids, car le beau se sent en même temps qu'il se juge, mais ne soyons émus qu'à demi; le gourmet se concentre dans la pleine possession de ses facultés pour se procurer la plus forte somme possible de volupté; de même, le spectateur qui n'est pas un naïf doit se tenir dans une sorte d'équilibre et ne laisser se tendre sa sensibilité que jusqu'au point où la réflexion et la conscience subsistent et lui permettent d'en jouir. Dans cet état véritablement littéraire, une action bien conduite, des situations fortes, sans devenir indifférentes, ne s'emparent cependant point de nous tout entiers; nous conservons nos oreilles et notre esprit ouverts à des sensations plus délicates : l'appréciation du bon style, de l'observation sincère, de toutes les nuances et de la perfection de l'art. Nous suivons l'intrigue sans être dominés par elle; car, si nécessaire qu'elle soit, elle n'est qu'un canevas. Une pièce qui n'est que *bien faite* pourra passionner pour un temps le public; on en citera peu qui soient restées au répertoire par cette qualité seule. Au contraire, le nombre est énorme de celles qui plaisent à plusieurs générations et qui ne sont pas *faites* du tout.

On remarquera que depuis trois cents ans en France les critiques dramatiques n'ont pas cessé de poser des lois qui leur semblaient incontestables, et que les auteurs n'ont pas cessé de réussir en ne les observant point. Actuellement il se produit dans le goût public une évolution que je regarde comme un progrès : on se détache sensiblement de l'action; on demande au théâtre, comme au roman, de nous représenter la vie réelle, sans s'embarrasser outre mesure du cadre dans lequel l'étude sera placée. Or personne n'est entré dans cette voie plus hardiment que M. Gondinet. Voyez *le Club* : il y a bien dans la pièce comme un semblant de l'intrigue traditionnelle; Fernand de Mauves est sur le point d'abandonner sa femme — ce qui est abominable, et celle-ci d'accepter les hommages de Roger de Savenay — ce qui est bien pis. Eh bien! cela nous laisse tout à fait froids; ce qui fait le véritable intérêt, c'est la peinture extraordinairement heureuse de cette vie du club, autrefois si étrangère à nos mœurs, aujourd'hui si profondément entrée dans les habitudes du *high-life* parisien. Voici le baron de Morannes, trompé par sa femme et qui se sauve du ridicule par son indifférence stoïque; Pibrac, qui, mis à la porte par la sienne, se fait encore congédier par la petite Tournesol des Bouffes et reste, malgré lui, le modèle des époux; le bon La Grézette, qui ne commet que des impairs et s'en désole; le docteur, qui soigne ses malades entre deux whist et qui, sous prétexte de les visiter, fait sournoisement charlemagne; Maxime, toujours grincheux et de mauvaise humeur; Gervasson et Auteroche, les deux jeunes gommeux qui fuient leur papa. Tout ce monde n'est pas réuni dans une action commune, mais va, vient, cause, se rencontre et se quitte; on parle du dîner, du baccara, des chevaux, des femmes, des choses du jour. C'est bien là le mouvement d'une soirée au cercle, moins la monotonie de la vie quotidienne, bien entendu, et avec l'accumulation de tout ce qui peut s'y passer d'original et de curieux. Plus loin, c'est une vente de charité, avec les petites vengeances et les méchancetés féminines, l'aplomb adorable des jeunes filles quêtant pour les pauvres, la verve des commissaires chargés du boniment, les manèges savants des acheteurs à demi dévalisés et qui fuient le péril. Et notez que la pièce ne languit point; elle ne marche guère, mais elle pétille de tant de traits, que l'attention se soutient et qu'on s'en va charmé de ce qu'on a vu.

Ces tableaux de la vie contemporaine sont donc capables de plaire à la scène par eux-mêmes, quand l'auteur va plus loin que l'observation banale et saisit ce qui est véritablement piquant. Il n'y a rien de plus amusant que l'acte de la redoute chez le prince Orbeliani dans *les Tapageurs* (1879); c'est bien là le mélange habituel de ces sortes de fêtes : Cardonat le banquier, qui lance une affaire et se présente à tout le monde; Arcadie, « la maîtresse régnante », qui réclame des [illegible] et à qui on n'offre que des [illegible]; les femmes honnêtes qui grillent d'entendre les chansonnettes un peu lestes, et les cocottes qui font des mines effarouchées; Puyjolet, qui perd toujours sa femme; Saint-Chamas le député, qui parle avec [illegible] de ses [illegible]; Balistrac, le [illegible] prélet, qui se [illegible] en [illegible] et [illegible]

pagne au souper; un collégien précoce qui déclare que *c'est crevant*; Jordane, l'homme politique ami des plaisirs faciles, qui se trouve tout à coup en présence de sa femme, venue pour le surprendre. Ce papillotage de gens qui s'amusent ou en ont l'air, ces propos qui se croisent, ces milliers riens qui ont une minute d'importance ne s'analysent pas; mais l'ensemble a une saveur rare et vraiment originale.

Il y a longtemps que M. Gondinet s'essaye à cette manière; on en retrouve les germes même dans des pièces déjà anciennes et d'une facture moins personnelle. Le second acte de *Paris chez lui* (1869) est l'image amusante de ce qui se passe chaque jour dans les salons d'un couturier en renom. Le grand artiste compose; il est dans son cabinet; nul ne peut forcer sa porte : la « première » reçoit à sa place. Amélie, une demi-mondaine, fait antichambre pour recommander ses deux nièces à M. Kraner, qui daigne s'occuper d'elle : le prince Paolissimo vient se plaindre qu'on ait envoyé à sa femme un costume destiné à sa maîtresse; une Anglaise veut absolument se faire habiller comme ces Parisiennes qu'elle méprise, emporter de force une robe qui ne lui est pas destinée, et se fait dire par le couturier qu'elle ne « l'inspire » pas; un vieux diplomate français corrompt la « première », qui lui indique un certain endroit de la pièce d'où l'on voit tout ce qui se montre dans le salon d'essayage. Aux jeunes élégantes qui viennent s'acquitter on remet deux notes : l'une pour le mari, qui ne contient que les choses indispensables; l'autre, la vraie, pour l'amant. C'est une succession de traits fort joliment choisis, pris sur le vif et qui portent : si la pièce n'a pas été très bien accueillie, cela tient peut-être uniquement à ce que le goût public n'était pas encore accoutumé au genre.

Dans *Gilberte* et, en remontant plus haut, dans *les Victimes de l'argent*, nous trouverions également des scènes, des actes qui ne sont que des tableaux de la vie mondaine, avec un léger ragoût d'intrigue. Ainsi va l'existence parisienne : bals, réceptions, visites, fêtes et plaisirs, dans lesquels le drame, qui se noue à voix basse et dont les indifférents ne s'aperçoivent même pas, est étouffé par le caquetage élégant, les airs de valse et le froufrou de la soie. C'est de parti pris que M. Gondinet, s'affranchissant des conventions, a diminué la part de l'intrigue pour donner plus de relief aux trouvailles d'observation. C'est par là qu'il se distingue entre tous; il est l'un des artisans les plus heureux et les plus résolus de la transformation qui s'opère actuellement dans le théâtre contemporain.

IV.

Né le 7 mars 1829, M. Gondinet est aujourd'hui dans toute sa maturité. Si la vogue dont il est l'objet va quelquefois jusqu'à la persécution, il lui doit aussi des collaborations empressées et quelques rencontres heureuses. *Jonathan* (1879) repose sur une donnée qui frise l'indécence, mais qui est bien drôle. Un Américain se marie pour le compte de son cousin trop occupé et retenu dans son pays; ses efforts surhumains pour conserver intact le dépôt qui lui est confié sont pris en fort mauvaise part par les beaux-parents; enfin, au moment où l'on va plaider en séparation, il succombe à la tentation et le cousin n'arrive que pour être mis à la porte. *Les Grands enfants* (1880) contiennent des vues amusantes sur ce que le divorce a de contraire à nos mœurs et sur la peine que nous aurions à le pratiquer loyalement, comme cette princesse valaque qui s'écrie (1) : « Apprenez, monsieur, que je ne serai jamais la maîtresse de personne, moi!... Je prendrai un mari, deux maris, dix maris!.. Des maris.... tant que l'on voudra; mais un amant.... jamais! » Enfin *le Voyage d'agrément* (1881), qui avait éclaté à l'improviste comme un grand succès pendant l'été, retrouve à l'automne les mêmes applaudissements. En s'associant MM. Oswald et Giffard, Paul de Margaliers, A. Bisson, M. Gondinet n'a donc perdu ni son temps ni sa peine; il augmente ainsi dans son œuvre l'imprévu et la variété, mais il risque en même temps une partie de son originalité. Si la critique est utile à quelque chose, elle doit précisément indiquer à l'écrivain, qui n'en a quelquefois lui-même qu'une conscience confuse, ses qualités les plus personnelles, les plus susceptibles d'un heureux développement; elle doit le pousser dans sa voie. Or ce que nous sommes en droit d'attendre aujourd'hui de M. Gondinet, c'est qu'avec l'autorité de son talent il introduise de plus en plus au théâtre ce que nous aimons tant dans le roman : des tableaux de la société présente et comme l'atmosphère exacte dans laquelle se passent les drames parisiens.

A. Cartault.

LE PROTECTORAT TUNISIEN

État actuel de la question

Les journaux de l'intransigeance n'y voient pas de malin mérite avec les députés républicains qui, le 9 novembre dernier, ont voté l'ordre du jour proposé par M. Gambetta. Il fallait s'y attendre. A ce jeu-là, c'est toujours l'*Intransigeant* qui tient la corde. Il range les députés en deux catégories : les *domestiqués* et les *domestiques*. Ces derniers sont ceux que l'on connaît pour n'avoir pas de parti pris soit contre les idées, soit contre la personne de M. Gambetta. Quant aux domestiqués, contre lesquels le grand intransigeant accumule toutes les fureurs de son mépris, ce sont ceux sur lesquels il croyait pouvoir compter et qui, trahissant ses espérances, se sont permis de voter l'ordre du jour sans considérer quel en était le père. M. Germain Casse est un domestiqué, M. de Hérédia est un domestiqué.

En vérité, où nous mènerait-on avec ces violences? veut-on réduire la politique à des questions de personnes? que deviendrait le pays si des animosités personnelles dictaient seules les votes de ses représentants? Laissons un peu les individus et voyons les œuvres.

(1) Acte III, scène III.

L'ordre du jour de M. Gambetta n'a pas seulement rendu service à la Chambre, qu'il a tirée du fouillis inextricable où elle se débattait éperdue. Il a été un soulagement pour tous ceux qui suivaient avec inquiétude les débats engagés autour de l'affaire tunisienne, soit dans le Parlement, soit hors du Parlement. Au milieu des tâtonnements et des incertitudes, il a été une affirmation, et c'est ainsi qu'il a rallié autour de lui dans la Chambre une majorité imposante à laquelle a répondu, nous croyons pouvoir le dire, l'assentiment public.

Chose singulière! cet ordre du jour n'était guère celui qu'attendait la Chambre; il l'a surprise, il n'était pas dans le courant d'idées tracé par les innombrables ordres du jour qui avaient tour à tour affronté la lassitude du Parlement. Ceux-ci visaient tous la politique du cabinet Jules Ferry : les uns la blâmaient nettement; les autres, sans lui donner l'absolution complète, plaidaient pour elle les circonstances atténuantes, mais c'était toujours la politique du cabinet Jules Ferry qui se trouvait mise en cause; c'était elle qui avait été le point central du débat, c'était pour ou contre elle que, logiquement, le débat semblait devoir conclure. L'ordre du jour de M. Gambetta abordait un ordre d'idées tout autre; c'était peut-être là son défaut, ce fut aussi son mérite. Il déplaçait la question, il laissait de côté le ministère autour duquel se livrait une bataille sans intérêt ni sanction, et, conviant la Chambre à s'élever au-dessus de ces contradictions mesquines, il lui offrait l'occasion d'un acte patriotique, seule manifestation capable de rapprocher sur un terrain commun les éléments épars d'une majorité qui errait à l'aventure.

Oui, c'était là son mérite; mais, nous le répétons, c'était là aussi son défaut et son danger. Il ne fallait rien moins que l'autorité de M. Gambetta pour tenter une pareille entreprise et pour la faire réussir. On n'improvise pas aisément sur une assemblée ces brusques enlèvements. Tout autre y eût certainement échoué; mais M. Gambetta, outre l'intérêt puissant qui s'attache toujours à son intervention dans un débat parlementaire, se présentait, cette fois, avec un caractère particulier. Chef désigné du cabinet futur, dont la composition était encore un mystère, il apportait à la tribune une parole impatiemment attendue, peut-être un chapitre du programme que la Chambre demandait à l'administration nouvelle. Il était encore l'avenir et il était déjà le présent. Au fond, qu'importait à la Chambre et au public qu'un ordre du jour motivé atteignît M. Jules Ferry et M. Barthélemy Saint-Hilaire? Le cabinet Jules Ferry n'avait plus que l'apparence de la vie. En réalité, il n'était même plus en cause. Ses adversaires eux-mêmes sous l'âpreté du langage avaient ménagé l'attaque. Ces meetings d'indignation si sévèrement et si éloquemment traités par M. Jules Ferry, se plaignaient amèrement de leurs députés de l'extrême gauche; ils avaient eu beau les sommer, sous peine de déchéance, de demander la mise en accusation du ministère : la mise en accusation s'en allait à vau l'eau; elle eût disparu sans laisser de traces si quelques députés de la droite, si M. Baudry-d'Asson, M. Laroche-Joubert et deux ou trois Laroche-joubertistes ne l'eussent ressaisie au passage. On sait quel succès d'indifférence l'amendement de la droite obtint sur tous les bancs de la Chambre. Les préoccupations n'étaient plus là. Elles se portaient toutes vers ce cabinet nouveau qui venait de paraître à la tribune dans la personne de son président. Dès lors, le vote était assuré. La majorité, qui avait confiance en M. Gambetta, ne pouvait lui refuser le premier vote de confiance qu'il lui demandât; elle mit d'autant plus d'empressement à le lui donner qu'elle sympathisait avec lui dans la pensée patriotique dont il lui proposait la manifestation.

Il est peut-être regrettable que le vote enlevé avec tant d'enthousiasme ait si complètement écarté l'objet primitif des interpellations. Le débat n'avait-il pas révélé des points noirs sur lesquels il eût été bon que toute ambiguïté disparût? C'est ce qu'avait senti M. Ballue lorsqu'il avait déposé une demande d'enquête qui n'était pas une mise en accusation, qui ne préjugeait rien, qui réservait les résultats, mais qui voulait, par un examen loyal et complet, chercher dans la connaissance du passé les enseignements de l'avenir. La proposition de M. Ballue avait contre elle que, rédigée au début de la discussion, elle ne répondait plus tout à fait aux besoins de l'heure présente : dans le vaste ensemble visé par elle se trouvaient compris certains ordres d'idées suffisamment mis en lumière par quatre jours de débat.

M. Ballue soutint sa demande avec une grande impartialité de pensée et de langage; il n'hésita pas à reconnaître hautement que l'intervention de la France en Tunisie était légitime et nécessaire; il rendit pleine justice à l'honorabilité du gouvernement : « En mon âme et conscience, dit-il, je suis convaincu que le gouvernement a les mains absolument pures..., que le drapeau français, engagé en Tunisie, n'y couvre que des intérêts véritablement nationaux et français »; mais ne suffisait-il pas que des accusations se fussent produites à cet égard, pour qu'il fût nécessaire d'y apporter la lumière la plus éclatante? Nous ne voulons pas examiner la nature des opérations financières qui avaient si fortement agité l'opinion publique, mais il eût été bon de prouver que le gouvernement n'avait pas dépassé la mesure en apportant aux intérêts français établis en Tunisie la protection qu'il doit partout aux intérêts français, de prouver que sa politique avait été absolument la politique des mains nettes, que ni ses membres ni ses agents n'avaient compromis la république dans des agiotages. Cette preuve, nous sommes convaincus, nous aussi, que nul, dans l'administration, n'avait à la craindre; or qui pouvait la faire, sinon l'enquête parlementaire? Elle s'imposait au nom de la dignité de la république (1).

Il y a une autre question qui pesait lourdement sur les préoccupations publiques : celle de l'intendance. On sait les

(1) [illegible] vernement beylical.

[illegible] qui se sont produites et dont l'impression n'est pas [illegible]. Dans quelle mesure se justifiaient-elles? L'ennemi avait-il rendu les services qu'on se croyait le droit de lui demander? Et si elle ne les avait pas rendus, qu'était-il [illegible] de prendre aux choses ou aux individus, aux défectuosités de l'organisation administrative ou à l'insuffisance des administrateurs? Était-ce une question de discipline intérieure ou de réforme législative? Tous ces points avaient été soulevés devant le public dans des [illegible], dans des correspondances [illegible]. L'émotion avait été profonde, elle était légitime. Assurément la guerre d'Afrique est d'une nature toute particulière; dans ces vastes espaces de terrain où tout manque, jusqu'à l'eau potable, où l'intendance doit tout prévoir et ne rien laisser au hasard des rencontres, elle avait dû donner la mesure de sa valeur. Dans quelles conditions avait-elle satisfait à l'épreuve? et pouvait-on se reposer sur elle pour les éventualités de l'avenir? Voilà la question qui se posait devant la Chambre. Elle n'est pas résolue. Elle ne pouvait se résoudre que par une enquête. Les déclarations citées à la tribune n'ont pas convaincu l'opinion; nul ne met en doute la parole de ces excellents soldats, de ces hommes profondément honnêtes qui s'appellent le général Saussier et le général Forgemol; mais avaient-ils [illegible] Quelle que soit la valeur morale d'une affirmation, il n'y a pas d'affirmation qui vaille une enquête, et les doutes persistent en dépit des protestations portées à la tribune. La question est au premier rang de toutes celles qui sollicitent l'attention du pays; le cabinet nouveau voudra la placer, nous en sommes convaincus, parmi ses préoccupations les plus urgentes.

Quoi qu'il en soit, la Chambre a prononcé. Il ne sera porté nulle atteinte au traité de Kassar-Saïd. Le protectorat français ne sera pas ébranlé; il remplira intégralement la tâche qui lui a pris sur lui d'accomplir. Que cette assurance ait été favorablement accueillie par les Chambres, qu'elle l'ait été surtout par les Français de Tunis et d'Alger, rien de plus naturel. La frontière orientale de l'Algérie définitivement pacifiée, l'influence française définitivement prépondérante à Tunis, de nouveaux débouchés offerts à l'initiative de la France dans une région dont la richesse est proverbiale, voilà les résultats que le traité de Kassar-Saïd promet à nos nationaux d'Afrique : comment donc était-il devenu nécessaire de donner, en quelque sorte, à ce traité une sanction nouvelle? Comment ne pas s'étonner que cette assurance fût devenue nécessaire? Elle l'était en effet. Il importait de calmer les inquiétudes qui s'étaient emparées du public, à la suite de mécomptes dont on s'exagérait la portée.

Encore si les critiques s'étaient bornées à blâmer la conduite des opérations militaires! Des fautes avaient pu s'y commettre, des fautes s'y étaient assurément commises, et M. Jules Ferry, dans ses explications, avait eu le bon esprit de ne pas plaider *non coupable;* mais la critique poussait bien au delà : c'est au principe même de la guerre qu'elle s'en prenait; elle en contestait la légitimité, l'efficacité. On allait jusqu'à insinuer qu'il fallait rappeler immédiatement le corps expéditionnaire; c'était en quelque sorte abandonner l'Algérie, et plusieurs, paraît-il, n'étaient pas éloignés de franchir ce pas. Ces idées, qui avaient eu M. Raudot pour dernier représentant dans les Assemblées françaises, semblaient trouver un regain de popularité. Dans quel discrédit fût tombée la France, non seulement aux yeux des Arabes, mais à ceux de l'Europe, si, par impossible, de pareilles doctrines eussent prévalu!

Plus directement intéressés au maintien du protectorat, les Français de Tunis et d'Algérie n'eurent garde de partager ces défaillances. On se rappelle la touchante Adresse dont M. Jules Ferry a donné lecture à la tribune et qui lui avait été remise, au nom de la colonie tunisienne, par le premier député de la nation :

« Les Français et protégés français résidant en Tunisie... se demandent avec anxiété si tous les sacrifices d'hommes et d'argent que fait en ce moment la France n'aboutiront en définitive à d'autre résultat qu'à les abandonner... Rester à Tunis est aujourd'hui pour la France et pour la république une question d'honneur national...; on ne pourrait quitter Tunis sans songer que tôt ou tard il nous faudrait quitter l'Algérie, que depuis cinquante ans nous avons arrosée de sang français... »

Les Français d'Algerie s'émurent de même. Dans les trois départements, la presse fut unanime pour réclamer le maintien des troupes. Pendant que les réunions publiques de Paris et de Lyon s'emportaient en violences de toutes sortes contre les ministres et flétrissaient les origines de l'expédition, un Algérien, M. de Malglaive, ancien président du conseil général d'Alger, protestait à Nancy, dans une réunion publique, contre ces jugements irréfléchis et passionnés; il affirmait que l'expédition avait été rendue nécessaire par l'attitude malveillante du gouvernement beylical; il soutenait, aux applaudissements de l'auditoire, que la dignité nationale et la sécurité algérienne commandaient impérieusement la continuation de la lutte engagée.

Il serait difficile, en pareille matière, de contester la compétence des Français d'Afrique. Voilà bien des années qu'ils subissent les conséquences fâcheuses d'une situation fausse; voilà bien longtemps qu'ils demandent la sécurité de la frontière. Il y a là, tout le long de la Tunisie, une zone du territoire où la colonisation est impossible, où les colons vivent sous la perpétuelle menace des incursions tunisiennes, où le pillage est la pratique de tous les jours. Le *Livre jaune*, si souvent invoqué, de part et d'autre, dans la dernière discussion, a compté 2364 incursions de Khroumirs effectuées dans le cours des dix dernières années. Celle des 30 et 31 mars 1881 figure au catalogue sous le n° 2365.

On a demandé pourquoi cette 2365e incursion n'avait pas été réglée à l'amiable comme les précédentes, dans ces conditions insuffisantes et faciles que le gouvernement français s'imposait pour règle de ses relations avec la Tunisie. Ceux qui se posent cette question réfléchissent-ils que l'attaque des 30 et 31 mars présentait une physionomie particulière qui ne permettait plus la condescendance? Ce n'étaient plus nos colons qui avaient été le point de mire, c'étaient nos soldats eux-mêmes, c'était le drapeau français. Chauvinisme

à part, était-il possible de passer l'éponge sur un semblable outrage? Il y avait eu pendant deux jours, aux environs de Kef-oum-Theboul, une sorte de bataille rangée; des soldats français avaient été tués, d'autres blessés; quatre jours après, on retrouvait dans les broussailles un malheureux soldat disparu depuis le premier engagement, on le retrouvait respirant encore, mais le nez coupé, les oreilles coupées, les dents arrachées. Est-ce qu'une indemnité d'argent pouvait, cette fois, régler un pareil compte? Est-ce qu'il était admissible qu'on s'en rapportât encore à la justice du bey, dont l'impuissance était notoire? Quelques jours plus tard, nos soldats pénétraient dans les montagnes tunisiennes. Il fallait en finir.

Notre expédition, pour être véritablement efficace, devait atteindre un double but très nettement défini, dès l'origine, par les déclarations ministérielles. Elle devait être un châtiment et une garantie; mais cette garantie, elle ne pouvait la réaliser que par l'occupation d'un certain nombre de points stratégiques sur le territoire tunisien. Or c'est ici que l'intervention du bey était nécessaire.

On sait comment les roueries de la politique beylicale nous obligèrent à pousser jusqu'aux portes du Bardo pour obtenir du bey l'assentiment dont la France avait besoin. Nous sommes de ceux qui pensent que nous eussions pu l'obtenir plus vite, dès que les mauvaises dispositions du bey nous avaient été connues. Quoi qu'en dise M. Jules Ferry, une démonstration navale sur la Goulette eût sans doute avancé les choses et hâté la conclusion. Les peuples orientaux ne sont guère sensibles qu'à l'action de la force; il faut leur prouver tout d'abord l'inutilité de la résistance. C'est ainsi que le gouvernement français procède, en ce moment, dans le sud de la Tunisie : il y a dirigé des troupes plus nombreuses qu'il n'est nécessaire pour nous assurer la victoire, et il a eu raison. Pourquoi n'a-t-il pas agi de même dès le premier jour?

M. Jules Ferry a essayé d'expliquer cet excès de patience par des considérations diplomatiques très contestables, à notre sens; il y a eu là, pour nous, des fautes certaines, et ce sont ces fautes qui ont troublé l'opinion publique. Si le gouvernement eût montré plus de décision, s'il eût moins tenu à ménager tout le monde et toutes les susceptibilités, il eût obtenu plus rapidement la signature du bey, comme il eût peut-être évité la grande insurrection du Sud s'il n'eût pas dégarni la Tunisie par le rappel d'une partie de nos troupes, mesure inspirée par des explications dont nous ne discutons pas la légitimité, mais qui a pu être interprétée par les Arabes comme un symptôme de faiblesse.

Ceux qui condamnent l'expédition s'apitoyent sur le sort du bey, sur la pression dont il a été victime; à quoi tendent ces récriminations? Le bey exécute le traité avec une correction irréprochable; il serait puéril de prétendre qu'il l'ait signé avec empressement. Mohamed-es-Saddock n'eût pas consenti, sans doute, à devenir le protégé de la France, si le général français ne lui eût présenté l'instrument de pacification avec des formes courtoises qui n'admettaient pas le refus. Hélas! c'est là le sort de presque tous les traités. Il est rare que les parties contractantes les souscrivent avec des sentiments identiques; la satisfaction des uns s'y mêle à la résignation des autres. La France ne connaît que trop cette épreuve; elle n'en a pas perdu le souvenir.

A l'heure qu'il est, la période du combat semble toucher à son terme d'un bout à l'autre de la Tunisie. Ce résultat est dû en partie à l'occupation de Kairouan, qui a jeté un profond découragement parmi les tribus fanatiques, persuadées que la ville sainte n'avait pas à redouter le contact des infidèles. Le vote du 9 novembre sera aussi un élément d'apaisement. Aisément portés à prendre leurs espérances pour des certitudes, étourdis, d'ailleurs, par le bruit que menaient les adversaires du cabinet français, les Arabes avaient fini par croire au départ de nos troupes; ils s'imaginaient qu'en prolongeant la résistance, ils lasseraient la France et la détermineraient à évacuer la Tunisie. Ils savent aujourd'hui quel fond ils peuvent faire sur ces rêves; ils connaissent les intentions du nouveau ministère; ils ne peuvent douter de l'assentiment que ces intentions trouveront dans la majorité des deux Chambres. L'appareil des forces françaises échelonnées sur toute l'étendue du territoire tunisien leur indique clairement qu'ils ne peuvent conserver l'espoir de nous vaincre. D'ici à peu de jours, les généraux Forgemol et Logerot les auront acculés à la frontière du sable. Il est certain que la soumission ne tardera pas à être complète.

Il est certain aussi qu'elle ne sera durable qu'à la condition d'une surveillance sans relâche. C'est ce qu'a prévu le traité de Kassar-Saïd. Il faudra maintenir en Tunisie un corps d'armée sérieux, afin d'occuper les principaux points stratégiques : Bizerte, Sousse, Sfax, Djerba, sur la côte; le Kef, Kairouan, la ligne de la Medjerda et les hauteurs de la Khroumirie, dans l'intérieur. C'est à ce prix seulement qu'on pourra empêcher la contrebande de guerre et réprimer les velléités de révolte. Car il ne faut pas nous faire d'illusions : nous aurons beau maintenir le gouvernement beylical et respecter l'administration musulmane, nous n'en serons pas moins l'ennemi, le chrétien, l'infidèle, la nation contre laquelle la guerre sainte est un devoir, celle aussi — et ce ne sera pas là le moindre grief — qui s'efforcera de substituer des mœurs administratives régulières à l'effroyable anarchie qui constitue l'essence de l'administration tunisienne. On ne nous pardonnera rien, pas plus notre propagande réformatrice que notre action militaire, pas plus que les vrais musulmans ne nous pardonnent nos chemins de fer, nos télégraphes et nos lignes postales. Notre occupation sera longue et elle sera coûteuse, mais elle est indispensable, comme il est indispensable en Algérie d'occuper Biskra, Laghouat, Géryville, comme il va falloir peut-être pousser dans le Sud oranais notre ligne d'occupation permanente jusqu'à la frontière même du désert.

Ce sera là aussi, pour aller à l'extrême, la frontière de nos postes militaires en Tunisie. Au dire de certaines critiques, la France est lancée dans une voie sans limite, où elle ne pourra pas s'arrêter. Après avoir pris Alger pour détruire un nid de pirates, il a fallu prendre Oran et Constantine pour conserver Alger; il faut aujourd'hui occuper Tunis pour con-

[illegible] demain, pour conserver Tunis, il faudra [illegible] Tripolitaine, et alors ce sera le choc avec la puissance [illegible], qui exerce sur la Tripolitaine des droits sérieux de suzeraineté.

[illegible] et la configuration du sol africain [illegible]. Si la France, au point de vue de la sécurité algérienne, doit avoir la haute main sur la Tunisie, elle n'a nul besoin d'avoir une situation semblable en Tripolitaine. La frontière qui sépare la Tunisie de la Tripolitaine n'est pas indécise comme celle de l'Algérie et de la Tunisie; elle est formée de longues plaines désertes qui opposent une barrière très nette aux incursions réciproques des tribus relevant de l'un ou l'autre État. Il suffira donc que la France garde la ligne des côtes tunisiennes pour qu'elle n'ait rien à redouter des tribus qui appartiennent au beylick de Tripoli. Il n'y a pas à redouter que la France pousse son occupation militaire au delà des frontières tunisiennes; autant la Tunisie lui est utile, autant la Tripolitaine lui est et doit lui être indifférente.

C'est là, d'ailleurs, une des considérations qui doivent déterminer le gouvernement français à restreindre autant que possible son immixtion dans les affaires tunisiennes, à la renfermer scrupuleusement dans les termes stricts du protectorat. Il ne manque pas d'esprits qui voudraient aller plus loin et qui demandent l'annexion (1); elle compte bon nombre de partisans dans la colonie algérienne. Nous sommes de ceux qui pensent que le protectorat suffit.

L'annexion de la Tunisie éveillerait contre nous en Europe une impression [illegible], nous n'avons déjà que trop à faire de nous défendre contre notre mauvaise réputation, contre les méfiances invétérées qui persistent à nous prêter des velléités conquérantes. L'expédition tunisienne, qui n'a été qu'une mesure défensive, a ranimé des soupçons que la république s'efforce d'éteindre, auxquels il ne faut pas donner de crédit. L'établissement du protectorat n'est pas une menace, l'annexion serait considérée comme un défi. Nous ne commettrons pas cette grosse faute. La Tunisie, surveillée par nous, mais indépendante, restera entre l'Algérie française et la Tripolitaine ottomane comme une garantie de paix et de sécurité.

Lorsqu'au moyen [illegible] de Raguse, assise sur les bords de l'Adriatique, en face de la dominante Venise, [illegible] de [illegible] et de passer à l'état de colonie vénitienne, elle imagina de céder aux Turcs les deux extrémités de son petit territoire continental, et, garantie par ce double tampon, elle conjura les dangers dont elle était menacée par l'ambition de sa redoutable rivale. Le rôle que les Turcs ont joué pendant des siècles entre ces deux républiques, il faut que la Tunisie le joue entre les possessions françaises et turques d'Afrique. « Si la Tunisie n'existait pas, disait un diplomate, il faudrait l'inventer. » [illegible]

[illegible] deux frontières extrêmes de notre grande colonie algérienne la France a une double tâche à poursuivre : tenir en respect l'élément arabe; maintenir sa prépondérance à l'encontre de tout État européen. Le protectorat nous assure ce double résultat sur la frontière tunisienne; il nous reste encore à faire pour l'obtenir sur la frontière du Maroc.

On objecte que le protectorat n'indemnisera pas la France des dépenses qu'il va lui coûter. Avec le protectorat, dit-on, la France aura les charges sans avoir les bénéfices. L'Algérie, du moins, balance les unes par les autres. La république va-t-elle, répétant un mot trop fameux, déclarer à son tour que la France est assez riche pour payer sa gloire?

Ces raisons purement financières ne sauraient, en tout cas, prévaloir sur les considérations d'ordre politique qui recommandent le maintien du protectorat; mais ces raisons elles-mêmes sont-elles bien concluantes? L'occupation militaire de la Tunisie, cette occupation restreinte aux points stratégiques, peut-elle se comparer, au point de vue de la dépense, à l'occupation algérienne qui transportait sur la côte d'Afrique tous les services administratifs et militaires de la métropole et qui, partout où elle plaçait un fonctionnaire, était forcée de placer à côté de lui un soldat pour le défendre? Il faut évidemment reconnaître que l'occupation de la Tunisie sera coûteuse, mais ce qui serait bien plus coûteux, ce serait de recommencer en Tunisie ce que nous avons fait dans notre territoire algérien et d'y installer toute une nouvelle France.

Tout ce que nous avons à faire en Tunisie, c'est de garantir la sécurité de nos nationaux et de les laisser faire eux-mêmes. Le reste viendra par surcroît. Écoutons ce que nous disent à ce sujet les Français de Tunis dans leur Adresse au gouvernement, Adresse dont nous avons déjà cité plusieurs passages :

« Le pays une fois réorganisé compensera, et au delà, les sacrifices que nous y ferons. Par la richesse du sol, par son merveilleux climat, Tunis est peut-être préférable à l'Algérie. Le grand nombre d'Européens qui y résident en rend la conservation facile, et les débouchés qu'y trouveront notre commerce et notre industrie, les avantages que nous procureront ses neuf cents kilomètres de côtes, ses ports, sa position géographique en Afrique et dans la Méditerranée, nous récompenseront des frais d'occupation. »

Est-il besoin de rien ajouter à ces paroles? A quelque point de vue qu'on se place, il faut le protectorat, et le protectorat suffit. Nous en resterons sur cette formule mathématique.

[illegible]

(1) [illegible] dans *l'Économiste français*.

UN VIEUX ROMAN CHRÉTIEN

Histoire d'un soldat goth et d'une jeune fille d'Édesse (1)

Il était, dans la première moitié de ce siècle, un livre réimprimé sans cesse et que plus d'un de nous a eu entre les

(1) Lecture faite aujourd'hui même à la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

mains. C'était un recueil de traités de vertu, d'abnégation et de courage. Sous une forme modeste, [illegible] être et maintenant [illegible] poursuivant [illegible] : [illegible] fiées que [illegible] nous dont [illegible] fidelle, à l'amour des parents, à la patrie. Son titre était : *Morale en action*. L'idée qui l'avait inspiré n'était pas neuve. [illegible] premiers chrétiens suivirent l'exemple donné par ces moralistes. Une série d'écrits, fort répandus et qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt de réunir, parmi d'autres types du récit romanesque aux temps antiques, rappelèrent sous une forme narrative les graves enseignements du christianisme. Déjà dans cette enceinte même a été citée une de ces pièces, commentaire animé du vieil adage : « Qui donne aux pauvres prête à Dieu. » [illegible] la prière, le respect dû aux martyrs, aux sepultures, aux sanctuaires, à la loi du repos dominical, les voies mystérieuses et redoutables de la justice divine, la nécessité de la penitence. Il y a là, si je puis parler ainsi, toute une suite de traités de morale, de dogme en action, rédigés pour mieux frapper les esprits que ne l'auraient pu faire les adjurations et les conseils.

L'histoire fort oubliée que je vais rappeler appartient à cette sorte de récits; elle a été écrite pour inspirer l'horreur du parjure et pour en montrer le péril; c'est un épisode tiré des *Vies des Saints* de Métaphraste et dont un sermon de saint Aréthas reproduit les principaux traits. La voici, dégagée des longueurs où se plaisaient les Byzantins :

I.

Les Huns Ephtalites, habitant à l'orient du côté de la Perse, avaient envahi les terres romaines et menaçaient Edesse dont ils dévastaient les approches. Les empereurs se mirent en défense et réunirent rapidement une armée pour protéger la ville. Parmi les soldats qu'ils avaient [illegible] trouvait un Goth, homme méchant et rusé, qui prit logement chez une sainte veuve nommée Sophie.

Cette femme avait une fille unique, appelée Euphémie, enfant d'une grande beauté et qui [illegible] la cachait aux yeux des hommes, lui enseignant la chasteté et la pratique des vertus. Habitant depuis longtemps dans la maison, le Goth l'aperçut par hasard et en devint tellement épris qu'elle occupait toute sa pensée. Il aborda la veuve et, affectant des [illegible] tenir par des promesses la main de la jeune fille. Sophie ne l'écouta qu'avec chagrin et refusa [illegible] ; il essaya de l'insolence, des menaces, mais la veuve lui dit : « Je n'ai qu'une fille et jamais je ne consentirai à la marier à un barbare; ni tes flatteries ni tes coleres ne sauraient me toucher. »

L'impudent ne se rebuta pas et continua d'importuner la pauvre mère. Il lui apportait des parures précieuses, jurant que la jeune fille en posséderait bien d'autres si elle devenait sa femme; mais il n'était point écouté.

Un jour Sophie, informée on ne sait comment, dit au barbare : « Je ne puis te donner ma fille, car tu as femme et enfants dans ton pays. » Le soldat, emporté par sa passion et ne redoutant point la colère celeste, jure Dieu qu'il n'en est rien et que, si on lui a [illegible] maîtresse de tout ce qu'il possède. La mère se laisse enfin convaincre et, levant les mains au ciel, elle s'écrie : « Pere des orphelins, défenseur des veuves, seigneur Dieu, prends [illegible] ! » On [illegible] femme était enceinte.

En ce moment les Huns, repoussés dans leurs attaques, se retiraient. L'armée de secours se prépara à regagner Rome et le Goth dut suivre ses compagnons. Le cœur de la pauvre mère se déchirait à la pensée de perdre son enfant que l'affection et le devoir obligeaient à s'éloigner; quand vint l'heure du départ, elle mena les jeunes époux devant la châsse des saints martyrs Samone et Gurie et là elle dit au barbare : « Je ne te laisserai pas emmener ma fille si tu ne jures, la main sur la châsse des saints du Christ, que cette enfant ne recevra jamais de toi aucune injure et que tu la traiteras avec bonté. » L'homme jura sans hésitation et sans crainte : « Saints martyrs, dit-il, c'est de vos mains que je reçois cette enfant; je vous donne comme garants à sa mere que jamais elle ne souffrira de moi aucun mauvais traitement et que je m'appliquerai, au contraire, à prévenir tous ses vœux. » Le misérable alla plus loin : il jura par la puissance de Dieu de tenir fidèlement sa promesse. La mère reçut le serment et s'écria : « Saints martyrs, c'est à vous, après Dieu, que je confie ma fille; c'est par vos mains que je la remets à cet étranger. » Puis elle fit sa prière, embrassa tendrement Euphémie et revint à la maison. Le Goth partit avec la jeune femme.

[illegible] demeure, cet homme, oubliant son amour, ses promesses, ses serments et toute crainte de Dieu, dépouilla la malheureuse de ses vêtements, de ses bijoux, et lui donna de grossiers habits d'esclave. « J'ai en ce pays, lui dit-il, une femme et des enfants; tu te diras prisonnière de guerre, et tu appelleras ma femme ta maîtresse, pour la servir et l'honorer comme telle. S'il t'échappe un seul mot de ce qui s'est passé entre [illegible]

Comment dire la douleur de la jeune femme, séparée de sa mere, éloignée de sa patrie, sans parents, sans amis? [illegible] et de celui de tes saints. Que ces martyrs à la protection desquels je me suis confiée soient mes intercesseurs auprès de toi! » Comme elle achevait cette prière, on arriva à la demeure du soldat goth.

Dès que l'épouse de cet homme aperçut Euphémie, elle fut frappée de sa beauté, et le soupçon la mordit au cœur. « Qu'elle est cette femme? dit-elle à son mari. Quelle est cette [illegible] toi? » Il répondit que c'était une captive venue de la ville d'Édesse, qu'il l'avait amenée avec lui pour qu'elle fût la servante de son épouse. « Ce n'est pas là, reprit cette dernière, le visage d'une esclave. — Elle sera pourtant la tienne », dit le barbare.

Euphémie, glacée de terreur, garda le silence sur ce qui s'était passé; elle obéissait promptement à tout ce qu'on lui commandait, car elle avait perdu l'espoir d'être délivrée de son infortune. Cependant sa maîtresse l'accablait de rudes travaux, comme si les souffrances d'une rivale devaient être un soulagement à sa jalousie; elle voulait que la malheureuse périt avec l'enfant qu'elle attendait. Mais le Seigneur est invincible; invincibles sont aussi ceux qui souffrent pour [illegible] tant de maux.

Quand vint le terme, elle mit au monde un fils dont tous les traits rappelaient ceux de son père. La femme du barbare en fut frappée, et, irritée de cette ressemblance, elle ne songea plus qu'à faire mourir l'enfant. « Je sais tout mainte-

mant, disait-elle à son mari, je sais tout, et tu ne peux plus rien. [illegible], et, dans l'espoir de dissiper ainsi les soupçons, il engageait sa femme à traiter rudement Euphémie.

Mais le démon, cet éternel ennemi du genre humain, soufflait au cœur de l'épouse outragée une haine furieuse. Elle avait conçu le crime, elle le commit; envoyant au loin la mère pour quelque travail, elle versa le poison dans la bouche de l'enfant, qui mourut aussitôt. Peu après, Euphémie revient et trouve le petit cadavre, les lèvres encore imprégnées de poison. Ce fut pour elle un coup terrible. Elle eut pourtant la force de se contraindre; sa douleur maternelle, elle la laissa paraître, mais sans rien montrer au delà. Elle essuya la bouche de l'enfant avec un flocon de laine qu'elle garda soigneusement, car elle voulait par ce moyen connaître la vérité. Quelques jours après, le Goth invita à un festin ses parents et ses amis. Euphémie saisit ce moment et trempa le flocon de laine dans la coupe de la femme. « Je saurai ainsi, se disait-elle, si l'on a empoisonné mon fils. » La meurtrière but sans défiance et tomba morte. Le Goth, ses amis, sa famille remplirent la maison des éclats de leur douleur; on prépara un tombeau magnifique, et la défunte y fut déposée en grande pompe.

Sept jours s'étaient passés dans les larmes, lorsqu'il vint à la pensée des parents qu'elle était morte victime de la captive. On voulait livrer la coupable au juge, mais celui-ci était absent; on résolut alors d'enfermer la malheureuse dans le monument funèbre où reposait l'épouse du barbare; une roche fut roulée à l'entrée et l'on y mit des gardes. Euphémie, étouffant dans cet air empesté, priait le Seigneur : « Dieu des miracles, disait-elle, jette sur moi un regard de miséricorde. En suivant comme épouse un inconnu, un étranger, je me suis confiée en ton nom, en celui de tes saints, et me voici condamnée à périr; viens à mon aide, Seigneur, et délivre-moi de ce péril. Et vous, saints du Christ, vous que ma mère a reçus comme garants, sauvez-moi sauveurs et n'oubliez pas celle qui a invoqué votre protection. » Comme elle achevait, trois hommes apparurent dans un rayon de lumière et un parfum céleste se répandit autour d'eux. « Femme, dirent-ils, sois sans crainte, car tu vas être sauvée. » A ces mots, la captive tomba dans un doux sommeil; elle se réveilla au milieu d'un temple et vit de nouveau les martyrs devant elle. « Sais-tu où tu es à cette heure? » lui dirent-ils. Et, levant les yeux, elle reconnut le sanctuaire d'Édesse, où sa mère l'avait conduite; quelques instants après, Sophie pleurait dans les bras de son enfant.

[illegible] l'espérance [illegible] avait venir. Celui qui juge le monde et confond les superbes devait punir un misérable.

L'ennemi recommença ses incursions sur le territoire d'Édesse, et les Romains envoyèrent de nouveau des troupes au secours de la ville. Le Goth faisait partie de ce corps d'armée. Comme un gendre qui visite sa belle-mère, il se présenta sans crainte chez la veuve; rien de ce qui s'était passé ne pouvait, pensait-il, être connu. Sophie, le sachant arrivé, avait fait retirer sa fille dans une partie reculée de la maison. Elle reçut le soldat avec des démonstrations de joie, s'informant de sa santé, lui demandant comment Euphémie avait supporté le long voyage, si elle avait un fils ou une fille. « Tout s'est passé au gré de tes vœux, répondit le Goth; notre voyage s'est heureusement accompli. Ma femme a mis au monde un fils; elle me charge de te saluer. Si l'on ne nous eût fait partir en toute hâte, elle m'aurait accompagné ici. »

Tandis qu'il débitait ces impostures, la veuve sentait la colère bouillonner dans son cœur; elle éclata enfin : « Misérable assassin, dit-elle, qu'as-tu fait de mon enfant? Que sont devenus tes serments prêtés devant les saints du Christ? Ils te puniront de ton parjure. » Puis, faisant paraître sa fille : « Impie, s'écria-t-elle, la reconnais-tu? Les saints martyrs Samonas et Gurie l'ont arrachée du lieu d'horreur où tu l'avais enfermée; ils l'ont sauvée pour me la rendre. »

L'homme, interdit, épouvanté, ne trouve pas une parole; on le saisit, on le jette en prison. Sophie remet au saint évêque d'Édesse la relation de ce qui s'était passé. Celui-ci, avec tout son clergé, va trouver le magistrat et demande la punition du coupable. Le juge, frappé d'étonnement, reconnut dans ces faits un miracle dont il loua le Seigneur; puis il fit comparaître le Goth et la jeune femme. On lut devant le peuple assemblé la relation de cette histoire étrange; l'homme avoua tout, et, bassement, il implora le pardon; mais le magistrat ordonna qu'on lui tranchât la tête et que le corps fût réduit en cendres, afin que la terre, notre mère commune, ne reçut pas les restes du scélérat qui avait foulé aux pieds tout lien d'affection et de famille.

II.

Ainsi se termine un récit dont les épisodes eussent sans doute, au début de ce siècle, éveillé et tenté la verve de quelque auteur de tragédie. Pour notre temps délivré des Grecs et des Romains, son allure mélodramatique l'a singulièrement démodé. Il n'a pas néanmoins perdu tout intérêt pour qui veut pénétrer dans l'histoire littéraire du passé et rechercher, je le répète, comment nos pères s'appliquaient à présenter sous une forme narrative, pour les mieux faire entrer dans la mémoire et dans les cœurs, les principes sacrés de la foi chrétienne.

EDMOND LE BLANT.
[illegible]

L'ILE DE CUBA AVANT L'INSURRECTION (1)

Le port, la ville et les environs de Cienfuegos

LII. — LA [illegible].

J'ai cru pouvoir reproduire et broder une plaisanterie populaire sur M. le fiscal (2). Je me garderai bien, par exemple, d'attaquer le corps judiciaire. Il prononce ses arrêts avec une sage lenteur, cela est vrai. Le commencement et la fin d'une affaire sont souvent aussi éloignés l'un de l'autre que la tête et la queue du ténia; mais il fait si chaud à Cuba! et il y a tant de jours de fête sur le calendrier! De là à l'accuser de vénalité, d'ignorance, de paresse, il y a loin. Je ne parle que de ce que j'ai vu, de ce que j'ai entendu, de ce dont je me suis assuré. La justice fait trop de mécontents, sa clientèle est trop peu édifiante les trois quarts du temps, pour qu'on tienne grand compte des cris que poussent les flagellés. Je ne suis pas à même de parler de la magistrature coloniale. Critiquer à la légère un corps qu'il est d'utilité publique de respecter, c'est faire acte de mauvais citoyen. Le coquin bénéficie de tout ce qu'on retire de prestige au ma-

1. Suite et fin. — Voy. la *Revue* du 2 et 9 avril, 28 mai, 4 et 11 juin, 23 et 30 juillet, 27 août, 3 et 24 septembre.
2. Dans la *Revue* du 24 septembre.

gistrat. Je n'aime pas assez les coquins pour jouer ce jeu-là.

Ce que je puis assurer, par exemple, c'est que nulle part les duels au papier timbré ne laissent de plus profondes blessures. Aussi n'est-ce qu'à la dernière extrémité que l'on invoque le secours des tribunaux. La peur qu'inspirent les redoutables engrenages du mécanisme judiciaire n'arrête pas seule les plaignants : la crainte de se faire une affaire avec les délinquants est pour beaucoup dans cette prudente réserve. La police est insuffisante et l'on ne se sent pas suffisamment protégé.

Un de nos voisins a été volé.

« Venez voir, monsieur, je vous en prie, me dit-il, le trou que ces bandits ont fait dans la devanture de ma boutique. On y passerait à l'aise deux de front. Ils sont entrés dans le sous-sol et m'ont volé vingt caisses de marchandises que j'allais expédier aux États-Unis. C'est une perte de quatre mille piastres que je fais, monsieur, ni plus, ni moins; et quatre mille piastres, c'est le fruit de deux années de travail. Il me faudra travailler deux ans de plus. Et dire que ce sera pour payer les ripailles que ces voleurs auront faites! Ah! les coquins!

« Vous vous demandez comment un coup pareil a pu réussir, n'est-ce pas? Vous êtes surpris que le sereno (1) n'ait rien vu? Parbleu!... je me suis demandé bien des fois aussi comment cela a pu se faire. La police est si drôlement faite! Ah! du temps de Tacon, les choses se seraient passées autrement. Il y aurait eu quelqu'un de garrotté dans les vingt-quatre heures! Mais de nos jours!... Savez-vous ce qui s'est passé dans notre rue le mois dernier?

— Dans un mois, il s'y passe bien des choses.

— Cela va sans dire. Enfin, vous ne le savez pas?

— J'attends que vous me l'appreniez.

— Eh bien, monsieur, je vais vous le dire. Nous avons pour nous garder deux serenos. Ils parcourent le quartier toute la nuit, vous savez? L'un crie la demande, l'autre crie la réponse à distance. Cela ne sert pas à grand'chose,... si ce n'est à prévenir les malfaiteurs de l'approche de la police...; mais, enfin, nous avons l'habitude d'entendre cela, et il n'en faut pas davantage pour nous rassurer. Donc, il y a un mois... ou trois semaines..., je ne sais plus au juste, des passants attardés ont arrêté un de nos serenos qui dévalisait une petite boutique de parfumerie.

— Un sereno!

— Oui, monsieur, un sereno.

— Quelle horreur!

— « C'est singulier, se dit l'*alcade*, j'ai entendu toute la nuit crier la demande et la réponse. » Et il avait entendu juste, le digne fonctionnaire; seulement c'était le même sereno qui, d'accord avec son voleur de collègue, criait la demande à un bout de la rue et s'en allait ensuite, toujours courant crier à l'autre bout la réponse.

— C'étaient deux malins, ces serenos.

— Je ne dis pas que ce soit bête, ce qu'ils ont [illegible]; mais c'est canaille. Toujours est-il que j'en suis pour mes quatre mille piastres. Mon coquin de gardien a des onces dans ses poches aujourd'hui, pour sûr! »

La justice, informée du vol, [illegible] recevoir sa plainte.

« J'ai appris ce qui vous est arrivé, [illegible]

— De quoi voulez-vous parler?

— Eh! mais..., du vol dont vous avez été victime.

— On m'a volé?... moi!... [illegible]

— Je viens de voir les [illegible] de votre boutique.

— Il y a eu un éboulement dans [illegible] de cela que vous voulez parler.

— On ne vous a pas volé vingt colis?

— Non, monsieur l'alcade. Un mauvais plaisant vous aura dérangé. Je suis bien désolé de la peine que vous avez prise. Quand ils n'ont rien à conter, les bavards inventent des nouvelles. On ne m'a rien volé.

Je rencontrai mon voisin quelques jours plus tard.

« Eh bien, [illegible] chose de nouveau? Vous avez déposé votre plainte?

— Je m'en serais bien gardé. Je n'ai pas d'argent à perdre, et un coup de couteau est vite reçu! »

Partout la peur de la lame est la même. Avant la venue du général Tacon, le jeu du couteau était un *sport*. Certains amateurs sont demeurés célèbres. Il y a longtemps de cela, grâce à Dieu! On m'a cité une grande famille dont un des membres s'était distingué à ce point que, fier de son adresse, il faisait graver son nom sur la lame de son *cuchillo* et la brisait dans la blessure. C'était sa carte de visite. Toujours il frappait au même endroit. C'était sa marque de fabrique. Le capitaine général Tacon ne goûta pas la plaisanterie. Quand elle se sait soutenue, la police est habile. On prit les joueurs de couteau, on prit les assassins vulgaires et on garrotta le tout de compagnie. Les couteliers seuls s'en plaignirent.

Hier, un nègre a tué à coups de [illegible] rues les plus fréquentées, à onze heures du matin, une pauvre fille qui passait. C'était une petite Chinoise. La perte était grande! On en compte en tout cinquante-sept dans l'île où triment et travaillent 34 000 fils du Céleste Empire! Le meurtrier n'a pas été arrêté.

Ce matin, un garçon de recettes a été accosté, à deux pas de son office, par un nègre en guenilles. « Donne-moi ce que tu portes », dit le voleur. L'employé répondit à cette invitation par un coup de poing sous la mâchoire et se sauva à toutes jambes. Personne n'intervint; le nègre s'esquiva. Du balcon de la maison de banque, quelques commis avaient assisté à cette scène. Ils descendirent en hâte, entourèrent leur camarade en poussant des cris qui le surprirent fort. « Êtes-vous blessé? » lui demandait-on de tous les côtés à la fois. Sa stupeur changea de motif, lorsqu'il se fût aperçu que sa redingote était fendue du collet à la ceinture.

La chronique du couteau est quotidienne; aussi ceux qui esquivent le coup sont-ils presque aussi muets que ceux qui l'ont reçu.

Pour égayer la fin de ce chapitre, laissez-moi vous conter

(1) Gardien de nuit.

un fait qui s'est passé ces jours derniers au tribunal civil.

Un Catalan de mauvaise mine et de réputation plus [illegible] encore était accusé d'avoir volé un cheval. Sa cause était [illegible] on le déclarait de défendre. [illegible] jugé inutile de faire choix d'un défenseur, le tribunal lui en donna un d'office.

L'autre Cobre, qui a l'avocat [illegible] passait [illegible] l'autre dans la salle voisine. [illegible] et donnez-lui les conseils que votre [illegible] vous dicte. Vous reviendrez ensuite et nous vous entendrons. »

Au bout d'une heure [illegible] n'ayant reparu ni l'un ni l'autre, le tribunal s'impatienta.

« La cause n'est pas si compliquée qu'il faille une heure pour l'examiner, dit le président au greffier. Faites rentrer M. Cobre.

L'avocat [illegible]

— Eh bien? [illegible]

— Le prévenu, monsieur le président? Il est parti...

— Parti?

— [illegible] votre [illegible] si mauvais que je n'ai pas trouvé de meilleur conseil à lui donner que de prendre la fuite. C'est ce qu'il a fait. »

III. — [illegible]

Le port de Cienfuegos est le plus beau, le plus vaste, le mieux abrité, le plus profond, le plus sûr, le plus limpide de l'île de Cuba, et peut-être même du globe. Les flottes nationales, impériales et royales des États-Unis, l'Angleterre, la Russie, l'Espagne, l'Italie et la France [illegible] l'aise, en toute sécurité. Quatre rivières la plupart navigables, y viennent [illegible] et l'Arimao [illegible] malaisé toutefois d'en forcer la porte si l'on se mettait [illegible] du port apparaissent [illegible] Les trois [illegible] 10 [illegible] sur l'esplanade. [illegible] 2 [illegible] Cienfuegos le grand [illegible] qui date de la conquête. Cette mer intérieure n'a pas moins de quinze lieues maritimes de côtes, sans compter l'embouchure de ses rivières navigables. Son étendue est de dix milles de long sur quatre et demi de large. Vous voyez qu'on peut s'y démener à l'aise.

Au fond de la baie, la ou des rades [illegible] les plus vastes, les plus prospères du monde, sommeile une petite, toute petite ville de porcelaine de Sèvres, aux maisons en pâte tendre roses, bleues, vertes et jaunes.

Si j'avais des millions, j'achèterais ce pays, j'y planterais un port digne de la baie et j'obtiendrais certainement alors la concession du chemin de fer projeté depuis tant d'années, qui doit relier, par Vera-Clara, Cienfuegos à Matanzas et la Havane, le Sud au Nord. Vingt ans après, mes millions seraient devenus milliards. Le percement de l'isthme de Panama transformera fatalement les destinées des ports du sud de l'île de Cuba. L'avenir est à Cienfuegos. Ce que je dis là se réalisera..., sauf en ce qui me concerne! Cela se fera... *mañana*... demain. J'aimerais mieux pour Cienfuegos être certain que cela se fît dans vingt ans. Il y a si loin d'aujourd'hui à demain dans les Antilles!

Vous qui voulez savoir si une ville est heureuse, si l'on y vit paisible, exempt de préoccupations politiques, si les affaires y sont prospères, si les jours y sont riants, si les nuits y sont douces, consultez les feuilles du recensement, les tables statistiques de la population. Si la colonne réservée aux naissances est encombrée, plantez là votre tente. Loin de moi la pensée de vous inciter à joindre vos efforts [illegible] ce n'est ne me regarde pas; mais les contrées envahies par la marmaille sont les contrées bénies, celles où l'avenir n'a pas de menaces, où le présent suffit au travailleur, où la famille est encore solidement groupée, où les époux, s'ils se brouillent parfois, se raccommodent toujours... Je n'irai pas plus avant dans mes déductions, certain que vous les [illegible].

Eh bien, ce criterium une fois admis, Cienfuegos est la ville heureuse par excellence. La femme ne le cède en rien au sol fertile. Ce qui s'y inscrit de naissances est phénoménal. Deux regards qui se croisent ne sont pas sans dangers. Je ne reçois pas une lettre de ce pays béni sans apprendre dix mariages, dix grossesses, vingt naissances..., et je reçois deux lettres par mois! Si je m'extasie sur cette fécondité antédiluvienne : « Que voulez-vous? me répond-on; nous n'avons pas de théâtre. »

Dans ce pays sans pareil, j'ai un cousin et une cousine. Voilà de braves gens!... bons, hospitaliers, souriants, serviables... On n'en fait plus comme cela, hélas! Je ne sais rien de plus touchant, de plus réjouissant à voir que la grande table du dimanche, toute couverte de fleurs et de fruits éclatants, autour de laquelle prennent place : le grand-père, la grand'mère, les fils, les filles, les gendres et seize petits enfants, en attendant mieux. N'est-ce pas beau, ce petit couvert aux vingt-cinq convives, tous bien unis?

Et tout ce monde-là aime la France... j'allais dire « à la française »; non, hélas! ils aiment plus notre patrie qu'on ne l'aime d'ordinaire chez nous. A peine l'a-t-on perdue de vue qu'on l'adore, cette France mutilée, en dépit de ses défauts, de ses caprices, de ses violences. Ce n'est pas le seul bien qu'on n'apprécie vraiment qu'après l'avoir perdu.

Donc, dans ce radieux petit coin du monde on aime la France. Une petite cousine à moi fait seule exception à la règle. C'est une Américaine à outrance, une pure Yankee. Pour elle il n'y a de courage, de talent, de beauté, de droiture, de tout ce qui est bien et bon enfin, qu'à l'ombre du drapeau étoilé.

« Vous êtes timides, vous autres Français. Dam! vous êtes vieux dans la famille des peuples. Vous êtes des nerveux, pas autre chose. Votre force, votre courage, tout en vous est factice et passager. On ne sait jamais si vous aurez le lendemain le courage de la veille. »

Et comme je me récriais :

« Venez avec moi dans le jardin, ajouta-t-elle; je vous le prouverai. »

Je suivis en souriant ma petite cousine : une jolie petite cousine, par parenthèse! Sa robe blanche faisait bien ressortir les tons chauds, les contours exquis de ses bras, de ses épaules... Il semblait que ses cheveux blonds et or savamment enroulés allaient se dénouer et couler près de terre; mais ce désordre était voulu. Le vent se fût essoufflé en vain, s'il eût tenté de les embroussailler.

Au fond du jardin, au pied du mur de clôture, ma cousine me fit voir un amas de planches vermoulues. Elles devaient être entassées là depuis longtemps, car elles étaient recouvertes à demi de fleurs et de mousse.

« Soulevez cela, voulez-vous, mon cher cousin de France? »

J'obéis. Sur l'herbe foulée, je vis courir, affolés, des scolopendres, des araignées velues, des scorpions roux.

La jeune fille s'assit avec calme sur ce repaire, et dit en me tendant la main :

« Venez près de moi, petit Français; nous serons ici à merveille pour parler de votre pays. »

Et elle croisa l'un sur l'autre ses petits pieds, ses petits pieds presque nus, tant ses bas étaient fins, tant ses chaussures de soie étaient peu de chose.

J'avoue que j'hésitai. Ce va-et-vient de monstres venimeux me troublait. J'étais à la fois inquiet et écœuré. Ma cousine rit de si bon cœur que le rouge me monta au visage.

« Ne restez pas là, je vous en prie, » lui dis-je en prenant la main qu'elle me tendait, dans l'espoir de l'attirer à moi et de l'entraîner.

Elle résista.

« Ah! Français que vous êtes, s'écria-t-elle, vous n'avez aucun des mérites qu'on vous attribue... et que vous vous attribuez. Que voilà donc un galant cavalier! Il refuse de prendre place auprès d'une jeune fille qui l'appelle, parce qu'il a peur des araignées! Vous n'êtes que des don Juan surfaits, des Amadis de pacotille, des...

— Levez-vous, Eva, et je prendrai votre place, je vous le promets.

— Je ne m'en irai pas. Voyez si vous voulez vous asseoir auprès de moi. »

Je me serais assis sur le gril de saint Laurent, dans le tonneau de Régulus, tant ma cousine avait l'air moqueur.

« A la bonne heure! me dit-elle, vous voilà digne d'être Yankee.

— Nous voilà dignes de Charenton!... me dis-je en regardant le troupeau d'arachnides et de mille-pattes exaspérés qui prenait ses ébats sur la jupe blanche de ma cousine et sur mon beau pantalon cylindre.

— Maintenant, dit la jeune fille, donnez-moi le bras. »

Et nous fîmes plusieurs fois ainsi le tour du jardin, mouchetés de bêtes venimeuses. Chaque fois que l'une d'elles approchait de sa taille, Éva lui administrait une pichenette qui l'envoyait au loin.

« Merci, me dit ma cousine en rentrant, vous m'avez fait faire une promenade charmante. Un mois ici vous formera, vous verrez. Un rien vous épouvante en Europe, tandis qu'ici... »

La jeune fille n'acheva pas sa phrase. Elle poussa un grand cri, devint blême, s'appuya contre la muraille, une main sur le visage, l'autre sur le cœur.

« Éva, qu'avez-vous? lui demandai-je, convaincu qu'un scorpion l'avait piquée.

— Une souris!... cria-t-elle, j'ai vu passer une souris!... Rentrons vite. J'ai horreur de ces bêtes-là. »

Le hasard m'offrait un facile triomphe. Je l'ai dédaigné. M'en a-t-on su gré? J'en doute.

LIV. — [illegible]

J'ai soif de verdure. Le bleu m'écœure. Assez d'azur, d'indigo, de saphir, de lapis. Me voilà dans le Sud, loin, bien loin des grandes villes; j'ai droit, sinon à une forêt absolument vierge, du moins à des splendeurs de végétation inconnues en Europe. Il me faut des arbres échevelés, des lianes odorantes, des oiseaux-mouches moins grands que des papillons, des insectes plus grands que des oiseaux-mouches, des perroquets nasillards volant de branche en branche, des singes grimaciers, tout un monde nouveau.

En route! L'air est frais encore. La ville se réveille. Les maisons élégantes aux toitures cannelées comme des clochetons de pagode, aux terrasses fleuries, alternent avec les cahutes à l'aspect misérable. On se croirait dans une ville de bains qui se fonde.

Voici le laitier.

Il suit à cheval ses vaches graves et recueillies. Les veaux gambadent sur la chaussée et les trottoirs, flairant à chaque instant le pis maternel. De peur qu'ils n'entament mal à propos la part des clients, on les a soigneusement muselés. Arrivé devant le logis de la pratique, le laitier fait halte et descend de cheval, sa mesure à la main. Le troupeau s'arrête. Ses mugissements attirent sur le pas de la porte le *mayordomo* et la [illegible].

Les bêtes cherchent dans les fentes du trottoir quelque touffe d'herbe à broutiller. Elles allongent le cou et glissent leurs naseaux entre les barreaux des croisées, en quête des restes de pain et des épluchures que les serviteurs leur distribuent tous les matins. Le laitier choisit la nourrice, enlève au petit sa muselière et lui donne chacun des pis à amorcer. Puis, le lait venu, il attache le veau à une des jambes de devant de la mère, s'agenouille et trait la quantité demandée.

Dans les boutiques, les commis en manches de chemise, la cigarette aux lèvres, enveloppent d'un nuage de fumée la marchandise avariée que l'acheteur voudrait considérer de trop près.

Tout le monde travaille à regret, bien résolu à faire le moins de besogne possible.

La négresse traîne sur la chaussée les plis frangés d'ordures de sa longue robe à volants. Elle sera décolletée ce soir. Ce matin, elle a jeté sur ses épaules un châle *régulièrement* placé de travers, dont elle retient la pointe droite sous le bras gauche. Son chignon crépu, que la nature ni le peigne n'ont pu carder, est accompagné de bandeaux lisses

et trempés d'huile parfumée, achetés chez la bonne faiseuse.

J'entends en passant le tic-tac précipité des ciseaux d'un coiffeur en vogue. Le bruit cesse; l'artiste sort de sa boutique. Il a saisi du bout de ses ciseaux une *coucaracha* gonflée et puante; il la coupe en deux sur le trottoir, rentre et reprend [illegible] *tic-tac-tac-tac, tic-tac-tac-tac*. Les cheveux du client en garderont quelque chose.

Mon attention est attirée par un spectacle plus riant. Des négrillonnes ont apporté sous une porte cochère une volière remplie de ramiers.

« Philomela! crie une voix lointaine.

— Señora?

— Que fais-tu?

— Je lave les pattes des pigeons.

— Celedonia!

— Señora?

— Que fais-tu?

— Je tiens les pigeons dont Philomela lave les pattes.

— Proserpina!

— Señora?

— Que fais-tu?

— Je tiens la baille d'eau de savon, pendant que Philomela et Celedonia lavent les pattes des pigeons, señora.

— Pelagia!

— Señora?

— Que fais-tu?

— Je regarde si Philomela, Celedonia et Proserpina font bien leur besogne, señora.»

Voilà, certes, des pigeons bien servis!

J'ai bientôt traversé la ville et laissé derrière moi les dernières maisons de planches.

A droite, la mer dort dans le cadre de la baie, immobile et paisible comme un baby dans sa crèche.

Une caravane entre dans Cienfuegos. Dix mules chargées de *maloja* soulèvent un nuage épais de poussière. Rien n'est plus [illegible] ce chapelet de bêtes attachées l'une à l'autre, qui commence par un nègre et finit par un chien.

Enfin! je suis dans la campagne.

En attendant mieux, voici une mare, reste fétide des dernières averses. Passons.

Une ombre glisse rapidement sur le sol. C'est sans doute un oiseau inconnu qui me souhaite la bienvenue. Je lève la tête... Non! c'est l'éternel vautour nain, l'*urubu* en quête de viande corrompue.

Je ne vois pas encore d'arbres géants, mais voilà des buissons au-dessus desquels voltigent deux des papillons les plus communs de France, peut-être rares ici : la grande et la petite tortue, le papillon polychlore et le papillon de l'ortie. Dans ces broussailles, les fleurs font défaut; en revanche, le vent y a traîné des loques qui achèvent d'y moisir en compagnie de savates écœurantes à voir, de fragments de chapeaux de paille et de boîtes de conserves vides et défoncées.

Un cri bien connu me fait tourner la tête. Je ne me trompe pas..., un perroquet piaille près d'ici. Enfin! je vais te voir voler en liberté. Qui es-tu, toi que j'entends le premier sur la terre d'Amérique? ara, cacatoès ou perruche? C'est de ce côté qu'il est perché. J'avance doucement, courbé, n'osant plus respirer de peur d'effaroucher le trésor ailé qui caquette de l'autre côté de la haie. J'ai grand'peine à écarter les branches aux longues épines qui m'ensanglantent les mains, et je découvre une cabane à la fenêtre de laquelle pend une cage, une cage dans laquelle un cendrillot crie à perdre haleine : « Almorzartes, coco! » ce qui est la *Marseillaise* des perroquets cubains, comme : « As-tu déjeuné, Jacquot? » est celle des nasillards de France.

LV. — [illegible]

Au loin, dans les sables, là où l'homme n'a pas trouvé le sol assez fertile pour planter, assez solide pour bâtir, là où les *cangrejos* (1) creusent leurs trous, où l'*arubu* (2), repu d'ordures, vient faire la sieste, s'élève le cimetière de Cienfuegos. Il est situé au bout d'une presqu'île sablonneuse bordée de mangliers rabougris, de joncs, de cañabrava et de palmiers nains. L'arbre de mort, le mancenillier, y pousse aussi, digne voisin du cimetière.

En dépit de l'homme, la Nature est demeurée belle. A chaque ravage nouveau, elle a répondu par un sourire. On a beau brûler ses herbes, ses plantes, ses arbustes : elle trouve toujours moyen de sauver quelques graines et les confie au vent, semeur habile, qui enfouit ces trésors préservés. Plus prévoyante, plus soigneuse, plus humaine que l'homme, elle a lancé ses lianes à l'assaut des murailles dégradées du jardin des morts; elle a couvert de fleurs les crevasses, multiplié les racines pour consolider les pierres ébranlées; elle a fait courir ses lézards au soleil et chanter ses oiseaux à l'ombre. La mer bleue encadre la pointe; au loin, des collines vertes encadrent la mer bleue.

L'homme est vite oublié dans ce désert, et l'on y peut entendre distinctement, pour peu qu'on se recueille, les paroles fortifiantes qu'échangent, à deux pas des morts, Dieu et la Nature.

Le *pinus casuarina*, continuellement agité par la brise, frissonne. Je crois entendre le doux bruissement de la mer phocéenne, lorsque, par une belle nuit silencieuse, elle roule en se jouant ses coquilles sur le sable. Ce sont les morts qui chantent dans les branches. Les *palmas de sabanilla* craquent dès que l'air les agite; le pivert frappé du bec le tronc des palmiers; la mer clapote dans les mangles; la sauterelle fait grincer ses ailes à chaque bond..., et puis c'est tout.

Autour du cimetière, la terre est jonchée d'ossements. Les crabes les ont déterrés, les urubus les ont dépecés, les fourmis rousses les ont dénudés, le soleil les a blanchis. Le vieux mur, crénelé par le temps et les ouragans, est tout couvert de parasites. A ses pieds poussent des tomates dont je ne tardai pas à voir le propriétaire.

Il était sur le seuil, une bêche à la main. Avec quel orgueil, avec quelle joie il couvait de l'œil sa récolte! Chaque fois

(1) Crabes de terre.

(2) Vautour nain.

qu'une guêpe en maraude bourdonnait autour d'elle, sa figure s'attristait. C'était un nègre, un vieux nègre d'Afrique, noir de peau, blanc de poils. Sa chemise en lambeaux, maigre concession faite à la civilisation, son pantalon de toile à voile n'avaient aucune couleur, aucune forme appréciables. En me voyant, il parut surpris et retira son chapeau. J'avais sur moi quelques cigares; je les lui offris. Il me regarda sans oser avancer la main et me dit :

« Vous n'êtes certainement pas de ce pays, monsieur? »

Je lui dis que je venais de France.

« Ce doit être bien loin, la France! » reprit-il, voulant sans doute exprimer par ces mots, ponctués d'un soupir, qu'il fallait que l'on vînt du bout du monde pour le traiter en chrétien. Puis il me demanda si j'avais quelqu'un à moi dans le cimetière. Je lui répondis que non, que je venais en curieux. Il offrit alors de me faire les honneurs de son domaine et ouvrit la grille à deux battants devant moi.

Jamais cimetière ne m'a paru plus lugubre; et pourtant quel beau soleil il faisait ce jour-là!

Dans le centre, une allée pavée de briques conduisait à la chapelle dont la porte était ouverte. De chaque côté du chemin les pins gémissaient sous la brise. Parallèles à la route, mais séparés d'elle par une plate-bande, s'élevaient deux petits murs, d'un mètre à peine. Un grand espace, à peu près vide, les séparait de l'enceinte. Partout la terre était défoncée, comme si le déluge l'eût récemment bouleversée. Aucune plante n'y avait poussé, si ce n'est une touffe de canne à sucre qui verdoyait dans un coin.

Quelques rares croix de bois penchées, brisées, vermoulues, étaient piquées comme au hasard dans les plates-bandes et les bas côtés. Elles semblaient s'étirer, lasses et ennuyées. Les pauvres croix! Deux lattes, deux clous faisaient l'affaire. Dans certains endroits elles se touchaient, puis on faisait trente pas sans en rencontrer une. Elles ne portaient aucune inscription. A quoi bon, en effet, mettre une étiquette sur cette marchandise qui pourrissait là?

« C'est *nous* qui sommes ici, me dit mon guide en me montrant la terre; les blancs sont là. »

Et je vis alors qu'au fond du cimetière le mur était couvert d'inscriptions. Des plaques de marbre, tantôt noires, tantôt blanches, y étaient scellées sur trois rangs, à des distances égales. J'en comptai 125 de chaque côté, 50 en face. Quelques plaques manquaient, et l'on voyait alors la profondeur des cases destinées à recevoir les cercueils. Les morts étaient rangés, côte à côte, comme les livres d'une bibliothèque, leur titre bien en vue. Mon guide, triste bibliothécaire de cette triste collection, me fit admirer quelques-unes des inscriptions, toutes simples, courtes et touchantes.

« Il y a peu de jours que cette case est fermée, monsieur. On y a apporté — ma foi, cela fera huit jours demain — une demoiselle de seize ans, si blanche, si blanche, que bien qu'il fît autant de soleil qu'en ce moment lorsqu'on me l'a donnée, on eût dit que c'était la lune qui l'éclairait. Bien que cela ne se fasse plus guère, on avait laissé la bière ouverte; et tout le monde se faisait honneur de tenir les brancards. Elle était..., elle est encore... habillée de blanc des pieds à la tête, avec la fleur des mariées dans ses cheveux. Il y en a qui assurent qu'elle s'est empoisonnée parce que son *novio* (1) est parti pour la péninsule, sans l'en prévenir, cinq jours avant la noce. Moi, je soutiens que ce n'est pas possible : d'abord, parce que l'Église ne reçoit pas volontiers les suicidés; ensuite, parce qu'on ne quitte pas les belles filles comme l'était celle-là pour courir le monde. Ce qu'il y a de sûr, c'est que toute la ville suivait le corps. La pauvre était couchée, paisible et souriante comme une enfant endormie. Elle se balançait à chaque pas des porteurs, penchant la tête, tantôt à droite, tantôt à gauche, comme si elle eût regardé qui l'accompagnait et remercié le cortège. Ce qu'il y avait de vilain à voir, par exemple! c'est le nuage de mouches qui suivait aussi. Des enfants ont arraché des feuilles de palmier abanico (2) et s'en sont servis pour chasser les bêtes. Une fois ici, on a fermé le cercueil, on me l'a donné, et il est là.

Je n'ai jamais vu une si belle morte. Mais aussi, jamais je n'ai scellé une tombe avec autant de soin. Qui se serait douté, il y a quinze jours, quand le novio faisait encore le galant, que ce corps serait à moi plutôt qu'à lui? Ah!... j'oubliais de vous dire que la musique des pompiers avait demandé à accompagner le cortège. On a joué à la pauvre petite tout le long du chemin les plus jolies contredanses qu'elle dansait avec son fiancé, autrefois : le *Zapateo del* [illegible], *la Flor del barrio, la Conchita*... et dix autres. C'est une bonne musique que celle des pompiers de Cienfuegos; mais pas si belle que celle des *bomberos* de Manzanilla..., à ce qu'on dit; moi, je n'en sais rien.

— Est-il d'usage de transporter ainsi les morts dans un cercueil ouvert?

— Oh! non, monsieur. Dans mon jeune temps, on fêtait bien plus les cadavres qu'on ne le fait aujourd'hui. On exposait le corps dans le salon; c'était une fameuse occasion pour allumer des cierges..., et on ne s'en faisait pas faute, allez! Ce qui était vraiment gai à voir, c'était la jonchée de fleurs qui remplissait la maison. Le corps disparaissait sous les bouquets. Quand la dernière toilette était terminée, quand on avait tout disposé de son mieux, on ouvrait à deux battants les fenêtres de la rue, et les portes aussi, et tout le monde venait s'assurer qu'on avait bien fêté le mort. C'était vraiment plaisant à voir, croyez-le. »

Mon guide se baissa pour ramasser une croix et la piquer en terre.

« Les *cangrejos* en veulent décidément à ce pauvre Pacho. Ils font ici des fouilles tous les jours. Vous ne le croirez peut-être pas : les crabes ont des préférences. Ces gourmands-là aiment la chair blanche. Il faut dire aussi que Pacho était un bon vivant. Du train dont ils y vont, il n'en doit plus rester grand'chose.

— Ne m'avez-vous pas dit que c'était les noirs qu'on enterrait ici?

— On y met tous les misérables, monsieur, tous ceux qui

(1) Fiancé.
(2) En éventail.

n'ont pas leurs dix onces d'or prêtes pour s'acheter une case. Je me trompe..., il y a encore le cimetière des païens.

— [illegible] vous par là?

— En vous en allant, monsieur, prenez à droite, longez la côte; près de l'usine à gaz, vous chercherez. Là, au bord de la mer, on enfouit les protestants, les juifs, les Chinois..., tous ceux enfin qui ne traversent le sable que pour aller brûler en enfer. Vous comprenez, monsieur, qu'on ne peut pas exposer de bons catholiques à faire, même sous terre, de pareilles rencontres. Du reste, de ce côté la vue est magnifique. Des gens instruits m'ont assuré que les païens passent la tête hors du sable, quand il y a de la lune, pour regarder la mer et les navires à l'ancre, tout au loin, dans la baie. On en a vu, enterrés jusqu'à la ceinture, accoudés sur le sable, qui prenaient le frais. Je ne sais pas ce qu'il y a de vrai là-dedans, monsieur, je n'ai jamais eu envie d'y aller regarder. Ce qu'il y a de certain, c'est que, même en plein soleil, on voit de temps en temps des corps à fleur de terre. En vous en allant, passez par là. »

Nous étions arrivés près de la grille.

« Ces plantes sont à vous? demandai-je à mon guide en désignant les tomates.

— Oui, monsieur, et vous voyez comme elles sont belles. Oh! il y a plus malheureux que moi sur terre... et dessous aussi! Vous ne sauriez croire comme on vit tranquille ici. Ces fruits et les cangrejos ne me font jamais défaut. Les crabes de cimetière, monsieur, voyez-vous, il faut en avoir mangé pour savoir ce que c'est. Si le cœur vous en disait [illegible] du cimetière de Cienfu[illegible] *à la des*[illegible]

LVI. — [illegible]

C'est un rude homme, allez! don José Maria Guanajay,... et qui connaît le nègre comme personne!

Il est si petit qu'on l'appelle souvent *señor Zum-Zum*... comme l'oiseau-mouche. Il est sec à prendre feu au soleil de midi; aussi ne s'y expose-t-il pas. Don José Maria Guanajay a la hardiesse du jaguar tempérée par la prudence du serpent.

Un jour que nous étions sortis ensemble, il dut retourner sur ses pas. Il avait oublié quelque chose au logis. Quoi?... je n'en sais plus rien. Cela n'a d'ailleurs, pour mon récit, aucune importance.

La porte, quoique ouverte, résista, lorsqu'il voulut la pousser. Un corps quelconque pesait sur elle. Guanajay fit le tour, traversa le jardin, enjamba une fenêtre et vit son nègre cuisinier en faction au bout d'une corde, les pieds loin du sol, la langue au soleil, accroché à un des battants de la porte.

Couper la corde pouvait avoir des inconvénients; ne la point couper pouvait en avoir davantage.

« N'allons pas trop vite, se dit notre homme. Il est toujours plus sain de réfléchir. Si je touche à ce filin, j'aurai affaire à la justice. Si mon nègre est mort, on m'accusera de l'avoir assassiné : histoire de m'alléger les poches. Oui, mais... si ma brute respire encore, en ne lui portant pas secours je perds 1200 piastres de gaieté de cœur. C'est mon capital qui agonise là, entre ciel et terre. »

Guanajay venait de quitter le pendu; certains indices permettaient de croire le déserteur plus loin encore du paradis que de ce monde... Le maître coupa la corde. Le corps tomba. Quelques coups de botte providentiels ressuscitèrent le défunt qui toussa, bâilla, ouvrit les yeux et, tout étourdi encore, demanda à boire.

« A boire! Je te donnerai à boire, moi, attends! Qu'est-ce que tu faisais au bout de cette corde?

— Je mourais, maître.

— M'en avais-tu demandé la permission?

— Non, maître.

— T'ai-je payé, oui ou non?

— Vous devez m'avoir payé puisque vous me battez.

— Alors, si je t'ai payé, tu es à moi et pas à toi.

— Oui, maître.

— Te pendre, c'est me voler. Comprends-tu?

— Je crois que oui, maître.

— Pourquoi voulais-tu mourir?

— C'est parce que la cheminée fume.

— Eh bien?...

— J'ai demandé au majoral de la faire réparer; il dit que c'est des bêtises. Alors j'aime mieux en finir que de continuer à cuisiner comme ça.

— Ce n'est pas pour autre chose?

— Non, maître.

— Bien sûr?

— Bien sûr.

— Alors, prends ces deux *pecettas* et va acheter une corde... une corde de quatre *varas* et choisis-la bien solide.

— C'est que je...

— Veux-tu bien te lever... plus vite... plus vite que ça. Va faire ce que je t'ai dit. »

Le nègre se leva et, clopin, clopant, tout essoufflé, s'en fut chez le marchand. Au bout de trois minutes il rapporta la corde.

« Prends cette échelle, dit Guanajay, dont le regard ne disait rien de bon. Attache la corde au clou qui est au-dessus de la porte. Veux-tu bien ne pas trembler comme cela!

— Je ne peux pas faire autrement, maître.

— Dans cinq minutes, tu ne trembleras plus. Fais un nœud coulant... Bon! Maintenant pends-toi devant moi. »

Le nègre, plus mort déjà que vif, sauta du haut de l'échelle aux pieds de son maître. Celui-ci fit un bond de côté, convaincu que son esclave allait le cravater de chanvre. Guanajay flattait son esclave lorsqu'il lui attribuait cette belle pensée.

« Me pendre!... encore!... mais je ne veux plus mourir, maître, s'écria le pauvre diable.

— Je ne veux plus!... Je crois, le diable m'emporte! que tu as une volonté! Je vais te faire passer cette mauvaise habitude. Si tu ne te pends pas là, à l'instant, devant moi, je te fais administrer cinquante coups de fouet.

— Au nom de la Vierge mère, maître..., maître, ne me faites pas mourir.

— Veux-tu bien faire un nœud coulant tout de suite au bout de cette corde?

— Il valait mieux ne pas couper l'autre. Ce serait fait maintenant.

— Crois-tu, voleur, que j'aurais abîmé un aussi beau brin de filin, et t'aurais empêché de crever, si je n'avais pas eu à te rosser d'abord? Il fallait me demander la permission, parce que tu m'appartiens. Je veux bien te faire cadeau de ta carcasse, mais je n'aime pas qu'on me vole.

— Gardez mon corps..., je vous en prie.

— Alors tu veux recevoir cinquante coups de fouet?

— Dam!... s'il le faut... absolument.

— Demande-moi ça bien gentiment.

— Mon bon maître, voudriez-vous, s'il vous plaît, me permettre de recevoir cinquante coups de fouet? »

Guanajay fit entrer un nègre qui traversait la cour.

« Prends cette corde, lui dit-il en désignant le nœud coulant qui était resté sur le sol, et administre-moi cinquante coups à ce drôle qui ne veut plus se pendre.

Au troisième coup, Guanajay renvoya le pauvre diable à son fourneau. Quand le nègre fut dehors, il le rappela.

« J'oubliais le plus important... Écoute. Si la cheminée fume, tu recevras ce soir les quarante-sept coups dont je t'ai fait grâce. »

La cheminée ne fuma plus.

LVII. — [illegible]

Parmi les plaisirs champêtres, je citerai *les [illegible]* et *les Loas*.

Quand arrivent les premiers jours de mai, il est d'usage de dresser dans chaque habitation de l'intérieur de l'île un reposoir. Cette coutume, qui avait primitivement pour but de célébrer l'Invention de la sainte-croix, a pris peu à peu un caractère absolument profane.

L'autel, encombré de fleurs, étoilé de lumières, s'élève, dès le 3 mai, dans une des pièces de l'appartement. On invite ses préférés à suivre la neuvaine, qui débute par une fête de nuit. On danse, on chante, on joue, on boit, on soupe jusqu'au jour, le tout en l'honneur de la sainte-croix, bien entendu.

Le maître du logis remet, pendant la soirée, une branche fleurie à l'un de ses invités, qui, en la recevant, contracte l'obligation de donner le lendemain une fête plus belle que la précédente. L'hôte ainsi improvisé prend le nom de *padrino* ou *[illegible]*. [illegible] qui fait [illegible] lui un nouveau reposoir. On pourrait oublier, sans cela, n'est-il pas vrai? que l'on célèbre l'Invention de la sainte-croix.

Le lendemain, le *padrino* se venge sur un de ses convives, auquel il remet le rameau. Et neuf jours durant, sinon plus, la tige fleurie change de mains; et les fêtes se succèdent; et, comme toujours le dernier choisi veut mieux faire que ses devanciers, lorsque arrivent les dernières veillées, la collation modeste du premier jour est devenue souper, le racleur de guitare s'est transformé en orchestre, les femmes ont redoublé de luxe, on danse vingt-quatre heures, et après le souper un déjeuner magnifique est servi, ce qui permet d'attendre un dîner plus splendide encore. Le tout, ne l'oublions jamais, pour célébrer l'Invention de la très-sainte-croix.

LVIII. — [illegible]

[illegible] *Loas*, à la [illegible] Voilà qui est primitif et pastoral.

Le dictionnaire nous apprend que *Loa* est un substantif qui signifie « prologue, prologue d'une pièce ». Et, en effet, la Loa est un legs des temps anciens, une réminiscence des premières tentatives dramatiques.

La *Loa* se pratique plus particulièrement aux champs. Elle varie souvent et de caractère et d'objet. Tantôt elle a pour but d'honorer la sainte Vierge ou le patron du lieu, tantôt elle se propose de fêter la venue de quelque nouveau fonctionnaire.

[illegible] cet uniforme de la garde céleste, puisé à je ne sais quelle source : une longue robe de laine blanche, de larges manches, courtes lorsque l'ange a de beaux bras, une guirlande d'étoiles dans un nuage de cheveux qui roule sur le dos en toute liberté, entre deux grandes ailes, deux grandes ailes composées de petits morceaux de papier de toutes les couleurs.

L'ange prend place dans une petite charrette enguirlandée, parée de fleurs, de palmes et de banderoles. Il manie l'éventail à tour de bras, car les mouches suivent le cortège et le soleil est sans pitié.

Le cheval est non moins enrubanné que le char. Chacun a accroché un pompon ou une aiguillette à son harnais.

Autour du saint équipage caracolent six guajiros vêtus en *Indios*. Si j'ai écrit ce mot en espagnol, c'est que vraiment je suis embarrassé pour le traduire, la moitié de l'Amérique et la moitié de l'Asie étant peuplées d'Indiens qui ne se ressemblent pas plus que le soleil et la lune. Ce que je puis vous certifier, c'est qu'aucun des Indiens des montagnes Rocheuses ou des bords du Missouri, des Cordillères, de la Serra Parexis ou des bords de l'Amazone et du Paraguay; aucun de ceux non plus des monts Kimour, de l'Himalaya ou des bords de l'Iraouaddy aux cents bouches ne porte le costume fantaisiste des Indiens de Cuba.

Devant le char marchent gravement, la cigarette aux lèvres, quatre rois maures couronnés de carton, empanachés, barbouillés de suie, affublés de robes à ramages et de longs [illegible] parés de clinquant.

En tête du cortège s'escrime un orchestre dans lequel la guitare, l'accordéon et la trompette se marient aux castagnettes, à la flûte et au tambourin. Véritable mariage de raison, s'il en fut!

Tous les habitants valides du *pueblo* tiennent à honneur de suivre l'angelot et son escorte.

Arrivé au point désigné, tout le monde fait halte. L'ange

replie ses ailes, ouvre son éventail, se lève et récite la *Loa*. C'est, suivant le cas, un noël, une romance ou un compliment composés pour la circonstance et qui célèbrent tantôt les vertus de *Nuestra Señora*, tantôt celles du nouveau fonctionnaire qui représente invariablement avec plus d'éclat qu'aucun de ses prédécesseurs *su muy generosa y caritatissima Magestad La Reyna que Dios guarde...* et que l'Espagne n'a pas gardée.

Quand la *Loa* a pour but de célébrer une solennité religieuse, le cortège part de l'église après le salut, la veille du jour consacré, et apprend aux fidèles le chemin que suivra la procession.

Puisque nous parlons des fêtes que l'on célèbre dans l'île de Cuba, je crois devoir, incidemment, énumérer ici celles qui sont officiellement reconnues et célébrées par l'Eglise et l'Administration. Vous verrez que l'on n'a pas le temps de s'ennuyer.

LIX. — LES FÊTES OFFICIELLES.

Les règlements spirituels et temporels de l'Église, dans l'île de Cuba, ont été discutés et arrêtés dans un synode présidé par don Juan Garcia de Palacios, évêque de Cuba, en 1681, et approuvés le 9 août 1682 par le roi Charles II. Ces dispositions sont encore en vigueur.

Les jours de fête *de precepto*, avec obligation d'entendre la messe et défense de travailler, portent le nom de *dias de dos cruces*. On les marque de deux croix ‡ sur le calendrier.

Les jours fériés pendant lesquels le travail est permis, après la messe entendue, se nomment *dias de una cruz*. On les désigne par une croix + sur le calendrier.

Il y a lieu de citer, en outre, *los dias feriados y de vacaciones*, pendant lesquels les tribunaux sont fermés.

Les jours de *deux croix* sont, indépendamment des 52 dimanches de l'année, les suivants :

1er janvier, la Circoncision. — 6 janvier, l'Épiphanie. — 2 février, la Purification. — 25 mars, l'Annonciation. — 24 juin, la Nativité de saint Jean-Baptiste. — 29 juin, saint Pierre et saint Paul. — 25 juillet, saint Jacques, patron de l'Espagne. — 15 août, l'Assomption de la Vierge. — 8 septembre, la Nativité de la Vierge. — 1er novembre, la Toussaint. — 8 décembre, la Conception. — 25 décembre, la Noël.

13 jours de fête joints à 52 dimanches font déjà 65 jours, pendant lesquels on se croise les bras bon gré mal gré. Ce n'est pas tout.

Les fêtes mobiles, considérées comme *dias de dos cruces*, sont :

Le lundi de Pâques — la Résurrection — l'Ascension — le lundi de la Pentecôte — le jeudi saint — le vendredi saint — le jour de la fête du saint, patron de la localité.

Total, 72 jours de repos forcé, soit un jour sur cinq. Attendez!... nous ne sommes pas au bout.

Les fêtes pendant lesquelles l'obligation d'entendre la messe est formelle et le repos est facultatif sont les suivantes :

24 février, saint Mathias. — 19 mars, saint Joseph. — 1er mai, saint Philippe et saint Jean. — 3 mai, Invention de la sainte croix. — 15 mai, saint Isidore, patron des laboureurs. — 30 mai, saint Ferdinand, roi d'Espagne. — 13 juin, saint Antoine de Padoue. — 26 juillet, sainte Anne. — 10 août, saint Laurent. — 24 août, saint Bartholomé. — 28 août, saint Augustin. — 30 août, sainte Rose de Lima. — 21 septembre, saint Mathieu, apôtre. — 29 septembre, saint Michel, archange. — 28 octobre, saint Simon et saint Judas. — 30 novembre, saint André, apôtre. — 21 décembre, saint Thomas, apôtre. — 27 décembre, mardi de Pâques. — 28 décembre, les saints Innocents. — 31 décembre, saint Sylvestre, pape.

Et, en outre, les mardis de la Résurrection et de la Pentecôte. Total, 22. Ce qui porte à 94 le nombre des fêtes religieuses. Une fête tous les quatre jours! Plaignez-vous donc de l'Église!

Nous ne sommes pas au bout. Attendez!... attendez encore. A ces 94 jours de repos les tribunaux ont ajouté 13 fêtes chômées :

Le lundi gras, — le mardi gras, — le mercredi des cendres, — les lundi, mardi et mercredi de la semaine sainte, — le 16 juillet, pour célébrer le triomphe de la croix, — le 2 août, Notre-Dame des Anges, — le 12 octobre, Notre-Dame del Pilar, — le 24 octobre, saint Raphaël, archange, — le 2 novembre, jour des morts, — les 29 et 30 décembre.

Auxquels il convient d'ajouter :

La fête du roi, — la fête de la reine, — la fête du père du roi, — la fête de la mère du roi.

Et, s'il y a lieu,

La fête des infants et infantes.

Cent quatorze jours fériés environ.

Pour peu que vous ayez conservé des habitudes patriarcales, que vous teniez à célébrer la fête patronale et l'anniversaire de naissance de vos ascendants (on vit vieux à Cuba), de vos descendants (on a des enfants par douzaines), de vos alliés, amis intimes et bienfaiteurs, cela vous mène à travailler un jour sur deux.

Vrai! cela n'est pas assez.

LX. — MARDI GRAS. — UN BAL A « LA PHILHARMONIE ».

« Dieu! que c'est triste une fête qu'on ne fête pas! » me disais-je en parcourant, le mardi gras, les rues désertes de Cienfuegos. La ville me paraissait lugubre. J'avais la cervelle remplie de masques et de quadrilles que j'eusse très certainement fuis à Paris. Pour me narguer, la brise m'apportait trois notes monotones que répétait à satiété un clairon mélancolique, dans le *cuartal* des *Bomberos* (1).

« A quoi reconnaissez-vous que c'est fête, aujourd'hui? demandai-je.

— C'est fête pour nous, me répondit-on, quand les tribunaux sont fermés. »

Je regardai mon interlocuteur dans le blanc des yeux, pour m'assurer que cette réponse était naïvement faite. Il demeura impassible. Donc c'est fête ici quand les tribunaux chôment.

1. La caserne des pompiers.

J'allais oublier le mardi gras lorsqu'un de mes amis que je rencontrai me dit :

« Nous nous reverrons ce soir au bal de la Philharmonie? Vous n'y pouvez pas manquer. »

Mes pensées avaient pris un autre cours. Quittant le chemin des fêtes, elles avaient pris celui des souvenirs. J'avais enterré le carnaval, aussi refusai-je l'offre que l'on me fit de me présenter à la Société. La journée se passa sans que je pensasse au mardi gras. Mais, le soir, lorsque j'eus, tout en me balançant devant la fenêtre, bien vagabondé dans le passé, le présent reprit ses droits.

Plusieurs jeunes filles en toilette de bal me le rappelèrent. Elles s'en allaient à pied, chaussées de taffetas blanc, sans souci de leur fraîche toilette, dont les volants empesés traçaient sur la poussière de capricieuses arabesques. Leur causerie n'était qu'un long éclat de rire. Cette bouffée de jeunesse me réveilla. Je pris mon chapeau sans m'en apercevoir et me trouvai aussitôt dans la rue, surpris d'y être. Ma tenue négligée ne me permettait pas d'entrer au bal, mais l'envie me vint d'assister au défilé des invités. Je ne m'imaginais pas ce que pouvait être un bal costumé à Cienfuegos. Cette idée ne prenait pas figure dans mon esprit. Arlequin et Mme de Parabère, Hamlet et Colombine dansant les contredanses de la Havane, cela méritait d'être vu.

Le sereno sifflait dix heures.

Qu'il faisait beau! qu'il faisait bon! et que la lune avait raison d'être coquette! J'avais grande envie de me perdre dans la campagne, mais il fait beau tous les jours à Cienfuegos, et le mardi gras ne revient qu'une fois l'an.

A mesure que j'approchais de la *Philharmonie,* je percevais plus distinctement le bruit d'une musique étrange, qu'un tambour jaloux avait à cœur d'étouffer. Une clarinette en démence cherchait à entraîner une mélodie révolutionnaire, au rythme sauvage et indiscipliné, dans les régions aiguës que la petite flûte peut seule atteindre. Le tambour, découragé, s'arrêta. Il fut aussitôt remplacé par un instrument inconnu qui produisait à peu près l'effet d'un cent de noix secoué dans un panier à salade.

Les maisons étaient encore ouvertes. Accoudées sur la balustrade des croisées, sur le rebord des terrasses argentées par la lune, des jeunes filles suivaient des yeux avec envie les invités qui passaient. Leurs petits pieds impatients, stimulés par le bruit lointain de l'orchestre, battaient involontairement la mesure.

Je ne tardai pas à apercevoir la *Philharmonie* étincelante de lumière. Le bâtiment et ses colonnes d'un bleu tendre me parurent plus tendres que jamais. La foule obstruait le passage, plongeant des regards curieux à travers les larges fenêtres et la porte d'entrée. Une grille basse la maintenait à distance. Sur le perron, les commissaires, enrubannés et fleuris, attendaient les invitées pour leur offrir le bras.

Parmi les badauds, peu de nègres, beaucoup de négresses, des marchands venus en manches de chemise après avoir fermé leur boutique, des mulâtresses endimanchées et quelques dames saluant au passage leurs amis qui entraient au bal.

« Comment! vous êtes là, Lolita? Pourquoi n'entrez-vous pas?

— Mon mari est souffrant ce soir, je ne veux pas le quitter.

— Vous n'êtes guère plus près de lui ici que vous ne le seriez dans le bal.

— C'est vrai, mais il me croit à la maison. Vous avez une jolie toilette.

— Elle vient de Paris.

— Cela saute aux yeux.

— Au revoir.

— Amusez-vous. »

« *Ay! Dios!* Concepcion, *como esta?*

— Pas mal, et vous, Carmita? Vous allez à la fête?

— Non, je suis en deuil.

— *Pobrecita!* Et de qui?

— D'un oncle que vous ne connaissez pas.

— J'en suis désolée. Adieu chère.

— Bonsoir. »

Et la dame en s'éloignant dit à sa compagne :

« C'est le deuil de ses écus qu'elle porte, la pauvre! Avez-vous vu comme elle est fagotée?

— Elle porte une robe à un *real* la *vara*.

Des négresses aux bandeaux crépus, au chignon alourdi par une fausse queue de laine, les oreilles chargées de lourds anneaux, décolletées à faire peur, les yeux mourants et marbrés de rouge, les lèvres épaisses et gercées, le nez écrasé et couturé, les dents blanches et bien rangées, les bras trop longs, les mains doublées de rose, les hanches étroites et frétillantes, les pieds plats et mal chaussés, la robe mal agrafée et prête à glisser sur les talons, le châle croisé, une pointe sous chaque bras... causent en mâchant un cigare velu. Leurs épaules et leurs alentours glissent à chaque instant hors du corsage, comme s'échappe, par la fente que le couteau a faite, la châtaigne bouillie dont on presse l'écorce. L'odeur du tabac est la bienvenue : elle atténue tant bien que mal celle qu'exhalent le nègre et la négresse.

Appuyées sur la grille, quelques dames causaient avec des amis installés sur le perron. Je m'approchai et regardai par la fenêtre.

Dans une grande salle coupée par des arcades aux larges pilastres, une trentaine de jeunes femmes bâillaient derrière leur éventail. Six petites filles immobiles, les pieds sur les bâtons de leur siège, prenaient leur toilette au sérieux, s'ennuyaient comme des dames et n'eussent pas ri pour une poupée Huret. Vingt jeunes gens, assis côte à côte, attendaient je ne sais quoi pour aborder les Arianes du bal. On se serait cru en Europe. Les dames causaient entre elles; les hommes causaient entre eux.

Les femmes, presque toutes jeunes, presque toutes jolies, toutes élégamment habillées, méritaient un meilleur sort. Quant aux fillettes, elles eussent été plus charmantes encore si on les avait moins bien vêtues.

Les hommes avaient l'air intelligent. C'étaient pour la plupart de beaux cavaliers aux yeux encadrés de noir, aux moustaches épaisses, aux pieds petits, aux attaches fines.

Avons-nous raison de prendre le deuil pour danser? Les créoles ont-ils tort, dans le même cas, de se cravater de bleu et de rose, d'endosser la redingote et de dédaigner les gants? La question est trop grave pour que je me permette de la trancher. Parler à tort et à travers de politique, de philosophie ou de religion, bon! Traiter de même un point d'étiquette..., jamais!

Encore sous le joug des préjugés européens, je me disais, je l'avoue, que les danseuses avaient fait assez de frais pour que leurs cavaliers en fissent un peu plus pour elles. Une jeune créole m'a fait comprendre, depuis, que les femmes, qui s'habillent en France... — c'est la dame qui parle — pour attirer l'attention des hommes, se parent à Cuba pour passer le temps, pour se distraire, pour faire enrager leurs bonnes amies ou, tout simplement, pour l'amour de l'art. Les hommes n'auraient pas sujet d'être reconnaissants d'efforts qui n'ont pas été faits pour eux. On fait trop peu de cas de ces messieurs pour leur savoir gré de « se faire beaux », si la fantaisie leur en prenait. Je vous donne ces explications pour ce qu'elles valent. Entre nous, je ne les crois pas sincères. J'ai vu partout la femme dédaigner l'homme en théorie, et le choyer en pratique.

Dans un coin de la salle, un petit théâtre dont la toile était levée servait d'estrade à l'orchestre. La toile de fond représentait [illegible]. Au signal donné par un des commissaires, la clarinette emboucha son redoutable instrument, le tambour reprit ses baguettes, le violon son archet, et la musique recommença.

Six jeunes gens se levèrent, sans trop se hâter, saluèrent six jeunes femmes qui les suivirent lentement, comme s'il se fût agi, leur tour venu, d'entrer dans le cabinet redouté d'un dentiste. Les couples s'étant enlacés, la danse commença, calme, calme, calme, comme il convient au temps chaud. Les pieds quittaient à peine le sol..., d'adorables petits pieds, par exemple! trop parfaits pour toucher terre. On eût dit qu'un grand danger menaçait ceux qui seraient sortis du carré de marbre blanc ou noir sur lequel ils tournaient.

Les contredanses havanaises sont célèbres. Cela se compose de seize mesures d'un rythme boiteux, bizarre, impossible à écrire, dont la tradition se transmet de génération en génération. Ces seize mesures finies, l'orchestre les reprenait, et cela dura un quart d'heure pendant lequel les auditeurs de la rue, émoustillés, dansaient sur place.

Le hasard amena près de moi une petite mulâtresse de [illegible] ans. Sa mère se tenait près d'elle. La jeune fille avait la chair d'un beau brun safrané comme la robe des chevaux isabelle. Sa peau était fine à plaisir et l'on devinait, sous le réseau de la mantille dans laquelle elle s'enveloppait, un corps plein de charmantes promesses. Ses cheveux noirs, longs et soyeux, avaient des ondulations folles. Ils se tordaient sur sa nuque en un chignon épais et lourd aux reflets bleuâtres, dans lequel les deux ou trois fleurs qu'on y avait plantées semblaient avoir poussé. Quand les mulâtresses se mêlent d'avoir de beaux yeux, adieu les yeux des blanches. Celle-ci avait poussé les choses jusqu'au miracle. Son nez droit, finement dessiné, ses lèvres aux coins amoureusement plissés rappelaient les plus adorables profils que taillèrent dans l'onyx les sculpteurs des Pharaons. Sa mère avait dû être belle, mais elle avait reçu en naissant une plus forte dose de sang noir que de sang blanc.

La jeune fille regardait le bal d'un œil d'envie. Peu à peu, oubliant sa race et les réserves qu'elle lui imposait, elle s'avança jusqu'au premier rang, s'appuya sur la grille et commit l'imprudence de frôler au passage deux ou trois dames qui causaient avec des invités assis sur le perron.

Il est toujours ennuyeux pour une femme d'avoir à ses côtés une créature plus jolie qu'elle. Lorsque cette voisine qui l'écrase est de couleur, l'ennui devient supplice. Les dames froncèrent les sourcils. Une d'elles, par malheur, entendit ses mots :

« Regardez donc cette adorable fille, là, au premier rang, à côté de cette grosse blonde. »

La grosse blonde devint pourpre et fit signe à l'un des commissaires de la débarrasser de sa voisine. Celui-ci fit semblant de ne pas comprendre et s'éloigna. Deux fois la « grosse blonde » revint inutilement à la charge. Un vieux monsieur fut assez féroce pour avoir pitié d'elle. Il s'approcha de la jeune fille et lui toucha l'épaule du bout de sa canne. L'enfant, toute confuse, regarda le vieillard sans comprendre, sans bouger.

« Est-ce que c'est ici votre place? lui dit-il. Allez plus loin, allez plus loin. »

La pauvre petite, les yeux pleins de larmes, courut se cacher au dernier rang, où sa mère la reçut fort rudement.

Cela me dégoûta du bal.

Les negresses libres sont cent fois plus féroces que les blanches pour les sang-mêlés qu'elles ont à leur service. J'en sais une que la beauté d'une de ses esclaves exaspérait. Elle lui rasait les cheveux et lui faisait arracher les dents.

Dieu! que me voilà loin du mardi gras!

LXI. — PAYS CHAMPÊTRES.

On nomme *bailes de musica*, à la campagne, les bals auxquels on assiste par invitation ou par souscription, qui ont un orchestre et où se dansent des contredanses et des valses. On nomme, par contre, *changüis* ou *guateques* les réunions improvisées dans lesquelles on ne danse que le *zapateo*, sans autre accompagnement que la voix ou la guitare.

La zapateo est la danse nationale, la danse par excellence. On distingue trois espèces de zapateo : le zapateo *punteado*, le zapateo *escobillado* et le zapateo *de ataja primo*, tous sans figures, à l'exception d'un léger mouvement de corps pour prendre une direction nouvelle. Quand la danseuse désire s'arrêter, elle fait une profonde révérence à son cavalier, qui est aussitôt remplacé.

La musique du zapateo se nomme *punto de harpa*, ou tout simplement *punto*. Le chant qui l'accompagne se reconnaît d'un bout à l'autre de l'île par le *blanto* et par le *ay!*

qui précèdent tous les couplets. Presque toujours le guajiro qui l'interprète en est l'auteur. Les stances, de quatre vers de huit syllabes, traitent des sujets tendres. La satire s'y faufile quelquefois. Le premier vers du refrain termine la première strophe; les second, troisième et quatrième terminent de même les second, troisième et quatrième couplets. En voulez-vous un exemple?

[illegible]

[illegible]

[illegible]

La seconde strophe se termine par :

[illegible]

et ainsi de suite.

Aux solistes, les chœurs succèdent, comme pour les *rondeñas* d'Andalousie. Les chants entraînent les auditeurs. Des cris d'enthousiasme les accompagnent, destinés à récompenser le chanteur, les danseurs et l'hôte. Les guajiros sont infatigables. La femme fredonne du matin au soir en accomplissant ses devoirs domestiques. L'homme chante à tue-tête, à cheval, debout dans sa charrette, en plein soleil aussi bien que dans le silence de la nuit, et c'est encore en chantant que s'expriment les amours rustiques.

QUATRELLES.

FIN.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 11 *novembre*. — La Chambre des députés continue la vérification des pouvoirs.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres élit M. Alexandre Bertrand en remplacement de M. E. Littré.

Samedi 12. — Le général Saussier annonce de Sousse que les tribus soumises ont commencé à verser leurs armes et les contributions de guerre.

Une rencontre à l'épée a lieu entre MM. Adrien Lannes de Montebello et Paul de Cassagnac, à la suite d'un article du *Pays*. M. de Montebello est blessé au bras.

MM. Thulié, Depasse et Monteil, au nom du groupe républicain radical du conseil municipal de Paris, offrent à M. Victor Hugo la délégation de Paris pour les élections sénatoriales.

Le ministère portugais donne sa démission.

M. Rochussen, ministre des affaires étrangères de Hollande, déclare à la Chambre des représentants que dans ses relations avec l'étranger il suivra la voie libre-échangiste. Il affirme le succès des négociations pour le traité de commerce avec la France.

Dimanche 13. — M. Tony Révillon fait, à l'Alcazar de Lyon, une conférence sur « l'esprit de la Révolution », et déclare que pour fonder la république il faut user du bulletin de vote et non du fusil.

Les désordres continuent en Irlande.

Élection à Genève pour le conseil d'État. Les candidats de la liste radicale sont élus.

Élections en Bulgarie pour le conseil d'État. Les conservateurs l'emportent partout, sauf à Varna et à Kustendil.

Lundi 14. — Le nouveau ministère est constitué; M. Gambetta, président du conseil, prend le portefeuille des affaires étrangères. M. Waldeck-Rousseau est nommé à l'intérieur, M. Allain-Targé aux finances, M. Cazot à la justice, M. Paul Bert à l'instruction publique et aux cultes, M. Devès à l'agriculture, M. Rouvier au commerce et aux colonies, M. Raynal aux travaux publics, M. le général Campenon à la guerre, M. le capitaine de vaisseau conseiller d'État Gougeard à la marine, M. Cochery aux postes et télégraphes, M. Antonin Proust aux beaux-arts et arts industriels. MM. Spuller, Margue, Chalamet, Blandin, Lelièvre, Martin Feuillée, Caze, Felix Faure et Lesguillier sont nommés sous-secrétaires d'État.

Le cabinet portugais est constitué sous la présidence de M. Fontès. Il est composé de conservateurs.

A la Chambre des députés d'Espagne, M. Castelar attaque les députés ultramontains qui ont défendu le pouvoir temporel du pape. Il déclare qu'il ne renoncera jamais à ses préférences républicaines, même en présence d'un gouvernement aussi libéral et aussi progressiste que le gouvernement actuel. Le gouvernement le trouve bienveillant parce qu'il développe les libertés qui doivent tourner à l'avantage de la république. M. Sagasta, dans sa réponse, s'attache à démontrer que l'Espagne ne peut prospérer que sous la monarchie.

Le groupe de l'autonomie communale du conseil municipal de Paris rédige son programme en vue des élections sénatoriales. Ce programme, signé de 28 conseillers, comprend la suppression du Sénat, la réduction de la durée du mandat législatif, la séparation des Églises et de l'État, la suppression du budget des cultes, la libre administration des communes, l'élection de la magistrature. M. Victor Hugo, auquel ce programme est communiqué, se prononce pour le maintien du [illegible].

A Washington, commencement du procès de Guiteau, l'assassin du président Garfield.

Mardi 15. — Une déclaration ministérielle est lue à la Chambre des députés par M. Gambetta et au Sénat par M. Cazot. Cette déclaration indique, avec une brièveté un peu vague, les points sur lesquels le cabinet a l'intention de porter ses efforts.

Au Sénat, lecture d'un décret retirant le projet de loi sur la réforme judiciaire.

A la Chambre des députés, M. Barodet dépose une proposition de révision de la Constitution et demande l'urgence. Cette demande, appuyée par M. Clemenceau et combattue par M. Gambetta, est rejetée par 345 voix contre 12[illegible].

Démissions de MM. de Saint-Vallier, ambassadeur à Berlin, et général Chanzy, ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

Mort de M. Jules Mahias, ancien rédacteur de l'*Avenir national*, préfet de l'Isère.

Ouverture de la session du conseil supérieur de l'Algérie. La nomination de M. Barbier, conseiller général d'Alger, comme vice-président, est une protestation contre les décrets de rattachement.

Le général Delebecque annonce qu'il est au cœur du pays de Bou-Amema [illegible] châtiées.

Mercredi 16. — Démission de M. Vulpian, doyen de la Faculté de médecine. Démission de M. Zévort, directeur de l'enseignement secondaire. Il est remplacé par M. Foncin, recteur de l'Académie de Douai.

La Chambre de commerce de Manchester demande à lord Granville de refuser tout traité de commerce avec la France si celle-ci se refuse à de nouvelles réductions de droits.

Jeudi 17. — A la Chambre des députés, suite de la vérification des pouvoirs.

Le général Saussier annonce qu'il a eu un engagement avec les rebelles. Il s'est emparé de leur convoi et leur a infligé des pertes sérieuses.

Réunion du Reichstag. Le message impérial affirme la nécessité de combattre le péril social et insiste sur le caractère pacifique de la politique allemande.

Rentrée des Chambres italiennes.

Le [illegible] Il y a quatre ou cinq ans, lorsque les faiseurs de pronostics nous annonçaient comme imminente l'arrivée au pouvoir du chef des gauches, la réaction ne manquait pas de répondre avec un effroi simulé, en invoquant les colères des dynasties voisines, les répugnances et le scandale des peuples à jamais aliénés. Le jour prédit est venu. C'est le moment de nous assurer si les pressentiments de la presse monarchique étaient justes et ses craintes fondées.

A notre jalouse amie l'Angleterre faisons l'honneur de commencer par elle cette revue.

Deux courants d'opinion très différents se sont dessinés dans la presse anglaise le jour où l'avènement de M. Gambetta comme président du conseil est devenu un fait acquis, et le jour où l'Europe a été d'un même coup informée et des desseins qu'énumère sa déclaration et des noms de ses compagnons de labeur.

Le premier ordre d'impressions s'est résumé en une allégresse indicible, une sorte de *hosannah!* vainqueur, entonné par la presse entière. Le *Times,* depuis de longs mois si malveillant et amer, quand le nom de M. Gambetta tombait sous la plume de son correspondant parisien, a consacré au nouveau *premier* une série de *leading* articles qui semblent des odes enivrées. Celui du vendredi 11 ne met notamment nulle borne à son enthousiasme :

« M. Gambetta, s'écrie-t-il, se trouve amené au pouvoir sous les plus heureux auspices; on le regarde comme l'incarnation non seulement de la sagesse, de la dextérité et du tact politique, mais, ce qui n'est pas un mérite de moindre valeur, de la bonne fortune parlementaire. »

Et que dire de cette conclusion?

« Il est plein de ressources, prompt, souple, pratique. Il peut faire un tour en Allemagne *incognito,* sans qu'on le découvre, tirer la Chambre d'un *cul-de-sac,* avoir pour soi les rieurs contre un adversaire qu'il dédaigne d'écraser. Tous ces dons légers lui serviront, à tout le moins, autant que les dons plus grands d'énergie et d'éloquence. Muni des uns comme des autres, il lui sera difficile d'échouer. »

Le seul scrupule qui mêle une passagère inquiétude à la joie de l'excellent *Times* est dans l'excès de bien que la France se promet de son nouveau gouvernement. On espère tant de M. Gambetta qu'on peut redouter qu'il ne puisse faire assez. Délicat éloge aussi qu'une semblable restriction.

Mais le *Times* n'était point seul à tenir ce langage dithyrambique. Le *Daily Telegraph* ne restait point en arrière, non plus que le *Standard.* Enfin, le *Daily News,* renchérissant encore sur ses confrères, esquissait entre le prince de Bismarck et le premier ministre français un parallèle, genre classique, où tout l'avantage demeurait au dernier. Nous ne résistons pas au plaisir d'en citer le plus curieux fragment :

« Le prince de Bismarck a fini par trouver un rival dans son ancien adversaire. La fortune des deux hommes les plus remarquables de la France et de l'Allemagne est en ce moment bien différente. Le prince de Bismarck a joui d'une autorité suprême pendant dix ans et il la voit attaquée de toutes parts, tandis que M. Gambetta s'est attaché à ne pas rechercher le pouvoir durant la même période. »

Le président du conseil a lu sa déclaration; la composition du cabinet est connue : sur-le-champ les sympathies de la presse anglaise font une demi-volte-face. Le *Times,* qui tout à l'heure ne connaissait pas de mesure à son contentement, multiplie les réserves et craint que M. Gambetta ne conserve pas le pouvoir assez longtemps pour exécuter un programme aussi ample. Le *Morning Post* déplore « l'absence des hommes éminents qui antérieurement ont dirigé les affaires de la France ». Seul, le *Pall Mall Gazette* proteste contre les exagérations de ses confrères et estime que le ministère actuel est d'autant plus fort qu'il contient moins de germes de dissension dans son sein.

Le proche voisinage de la France et de l'Angleterre explique que celle-ci ait pu assez vite se faire une opinion sur les événements de notre politique intérieure, au point d'avoir eu déjà le temps d'en changer. De l'Est, les appréciations nous arrivent moins touffues, mais non moins chaleureuses. La presse autrichienne est unanime à souhaiter au ministère Gambetta la bienvenue. Le *Fremdenblatt* n'hésite pas à écrire : « Les gouvernements européens ont tous un intérêt solidaire à suivre dans l'œuvre qu'il va entreprendre l'homme remarquable auquel les Français confient leurs destinées. » Et la *Nouvelle Presse libre* ose annoncer que « la France va reprendre sa place sur l'échiquier de la politique européenne ». De tels commentaires et d'autres que nous passons ne sont point de nature à mettre un baume sur la blessure faite à la vanité des gallophobes transalpins par les récentes confidences de M. de Kallay.

Du reste, pour être équitable, il faut reconnaître que les organes italiens ont fait bon accueil à M. Gambetta. Le *Diritto,* même au risque de heurter le chauvinisme de ses compatriotes, prédit que le premier ministre actuel consolidera la république et lui fera regagner la pleine confiance à l'intérieur et à l'étranger. Méfiante et chagrine, l'*Italie* se contente de reconnaître que ce cabinet renferme de bons éléments et se réserve de l'attendre à l'œuvre.

Et l'Allemagne, que pense-t-elle, que dit-elle? Ce serait là peut-être ce qu'il y aurait le plus grand intérêt à savoir. Mais en ce jeune pays la presse est un bataillon, et si le mot d'ordre est donné de se taire, il y a lieu de craindre que le secret de ses sentiments ne soit bien gardé. Les journaux officieux observent un digne silence. Seule, la *Tribune* se risque à trouver une analogie entre le rôle de M. Gambetta et celui du prince de Bismarck.

Si donc il fallait résumer en trois mots l'impression produite en Europe par l'avènement du cabinet Gambetta, il faudrait dire, ce semble, que le président du conseil lui-même a été salué par une salve redoublée de vivats, que le choix de ses collaborateurs a pu causer çà et là une rapide surprise, vite disparue, et que l'Europe a conscience de voir la France, dirigée par ce gouvernement nouveau, commencer, selon l'expression même de M. Gambetta, « une étape nouvelle dans la carrière sans bornes de la démocratie ».

G. L.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

[illegible] J. Claye [illegible] 1796

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO [illegible]. 26 NOVEMBRE 1881.

LA REVISION (1

La question de la revision n'est point sortie d'un besoin senti et conscient du pays; elle n'est affaire que de réunions publiques et de journaux. On en trouverait la preuve au besoin dans les raisons mêmes alléguées en faveur de la thèse revisionniste. Ces raisons ne supportent pas l'examen. Ce ne sont pas des motifs, ce sont des prétextes. Je suis d'autant plus à mon aise pour parler des deux votes reprochés au Sénat que je me suis trouvé les deux fois dans la minorité, et que sur les deux lois dont il s'agissait j'avais une opinion prononcée. Mais, enfin, on ne condamne pas un corps parce qu'il a commis une erreur; on n'argue pas contre son existence d'un vote, c'est-à-dire d'un fait particulier; on regarde au but et au caractère de l'institution. Les adversaires du Sénat se scandalisent de sa résistance à des décisions de la Chambre comme si sa fonction n'était pas le contrôle et par conséquent, le cas échéant, la contradiction! Ils s'indignent de ne l'avoir pas trouvé docile, sans réfléchir que, s'il l'était, il ne serait plus que la doublure de l'autre assemblée et qu'il perdrait sa raison d'être. Ils condamnent ses résolutions, et ils en ont cent fois le droit; il en est, je le répète, que j'ai regrettées autant que personne; seulement je me dis qu'en faisant le Sénat on n'a pas eu apparemment la prétention de le faire impeccable. Passe, d'ailleurs, s'il était impénitent, incorrigible, fermé à tout; mais le Sénat, dans le cours de la dernière session, avait justement manifesté une possession de lui-même que l'opinion la plus prévenue avait été obligée de reconnaître. En plusieurs circonstances, et dans la discussion même sur l'enseignement obligatoire, il avait repoussé avec une résolution persévérante les efforts du parti religieux pour entamer le principe de la loi. Le Sénat n'a pas cessé, depuis qu'il existe, de se modifier dans un sens libéral. De réactionnaire et monarchique qu'elle était naguère, la majorité y est devenue républicaine. Un renouvellement partiel a suffi pour faire ainsi pencher la balance, et un second renouvellement, qui va s'opérer dans quelques semaines, promet de modifier d'une façon encore plus décisive les tendances de l'assemblée. On le voit, il n'est pas un des chefs d'accusation articulés contre elle qui ne sonne faux et ne trahisse le parti pris. Les arguments pour la revision de la constitution en l'article de la Chambre haute n'ont de sens que dans la bouche de ceux qui réclament la suppression du Sénat; sur les lèvres de ceux qui ne vont pas jusque-là, ce sont des arguties destinées à satisfaire quelque aigreur, à excuser quelque faiblesse ou à déguiser quelque embarras.

La futilité des griefs allégués contre le Sénat est si bien sentie de ceux-là mêmes qui en font le plus de bruit, qu'ils cherchent à les renforcer par des considérations théoriques. La loi constitutive du Sénat offre des anomalies qu'il importe de faire disparaître. Pourquoi deux sortes de sénateurs, d'un côté soixante-quinze membres inamovibles, et, de l'autre, deux cent vingt-cinq membres élus pour neuf ans? Et pourquoi neuf ans, tandis que les députés ne sont nommés que pour quatre? Mais ce qui révolte le plus ces théoriciens, c'est le fait que les communes, dans le collège électoral chargé de nommer les sénateurs, sont considérées comme des personnes morales au lieu d'être traitées comme des agglomérations de population, et qu'elles n'ont chacune qu'un délégué à nommer malgré la différence considérable du nombre d'habitants entre la ville et le village. On devine, sans que j'aie besoin d'en donner des exemples, à quels développements donne lieu une assimilation si choquante. Que de fines plaisanteries sur les communes infimes et dont le nom prête à rire! Que de sonores appels à la majesté des prin-

(1) Extrait d'une brochure sur *la Revision de la Constitution* que M. Edmond Scherer fait paraître à la Librairie [illegible] (15, boulevard des Italiens).

cipes! Tout cela, je suis bien obligé de le constater, non sans effet. Car c'est sur ce point de la proportionnalité numérique des électeurs primaires que se sont tout d'abord déclarées les concessions.

Je soupçonne le radicalisme d'avoir quelque peu ri en sa barbe en voyant le succès de sa tactique. Sa façon de procéder est toujours la même. Le radicalisme lance une proposition à laquelle personne ne pensait la veille et à l'énoncé de laquelle tout le monde commence par lever les épaules de pitié ou par se signer d'effroi. Peu à peu cependant, et à force d'en entendre parler, l'accoutumance se fait. On se laisse aller à discuter la mesure qu'on croyait d'abord pouvoir écarter par le dédain ou la colère. On échange les raisonnements et, comme on s'est laissé entraîner dès le début sur le terrain de discussion qu'ont choisi les auteurs du projet, on sent assez vite que l'on n'a rien de bien valable à leur opposer, et l'on finit par traiter, par se rabattre sur des questions de plus ou de moins, par se rallier à quelque moyen terme dont le radicalisme sera peut-être forcé de se contenter aujourd'hui, mais dont il se servira demain pour avancer ses ouvrages, resserrer l'investissement de la place et emporter, enfin, une position virtuellement livrée le jour ou on l'a laissé entamer.

C'est dire que le modéré a, lui aussi, sa tactique; seulement c'est la tactique de la retraite. Plus il l'a pris de haut, le premier jour, avec les propositions radicales, plus vite il se lasse de la lutte lorsqu'il s'aperçoit que ses airs d'indignation n'ont pas suffi à exorciser l'ennemi de son repos. C'est alors qu'il se demande s'il ne serait pas plus sage de s'en tirer par un sacrifice. Il serait si agréable de débarrasser la politique de cette épine, la voie de cet obstacle! On priverait l'adversaire de ses meilleurs arguments, on en finirait avec des débats irritants, on pourrait revenir ensuite aux véritables affaires, aux questions pratiques et utiles!

Gardons-nous, enfin, de l'oublier : il y a des habiles aussi bien que des naïfs dans les rangs de ceux que les questions importunent et qui cherchent à s'en délivrer à tout prix. Le républicain qui se sent distancé par le radicalisme et qui tient pourtant à la popularité, qui désire garder son bon renom démocratique et en même temps rester en passe d'arriver au pouvoir, celui-là est singulièrement ennuyé des nouveautés qu'on lui jette tout à coup dans les jambes et sur lesquelles il ne peut se prononcer sans risquer de compromettre ou sa considération auprès des avancés du parti, ou sa position comme candidat à des fonctions responsables. Comment s'étonner dès lors que ces hommes, d'une ambition d'ailleurs légitime et, au fond, d'un sens gouvernemental assez juste, s'empressent, à leur tour, de demander qu'on partage le différend? Il arrive même que ce sont ceux-là, les politiques traversés dans leur propos, qui se montrent les plus bruyants à réclamer des concessions dont ils se seraient si bien passés. Ils limitent la proposition originale, ils n'en retiennent qu'un ou deux articles, mais ces articles, ils en font un état! ils y concentrent un appareil de raisonnements! Ils nous promettent avec tant d'assurance l'âge d'or pour le jour où l'on aura enlevé ce caillou du chemin! Excellents citoyens, d'aspirations honorables, je le répète, de sentiments patriotiques, et dont l'excuse est qu'ils ne se doutent pas du service qu'ils rendent à la Révolution. Ils sont, sur l'échiquier politique, la principale pièce de son jeu. Ils remplissent le rôle si important d'intermédiaires entre le parti niveleur et le gros public. Le gros public n'écouterait à rien si les gens suspects étaient seuls à parler de changer la Constitution, mais il s'accoutume à l'idée de la revoir en quelques-unes de ses parties lorsque des journaux d'une modération relative lui répètent tous les matins que la logique le veut ainsi et que, du reste, les concessions une fois faites, on en reviendra pour toujours à la paisible jouissance de nos institutions...

Je n'ai garde de méconnaître ce qui donne quelque couleur à la thèse des concessions. Des concessions, est-ce que les affaires humaines n'en exigent pas sans cesse? Est-ce que la politique est autre chose qu'une perpétuelle transaction et, par conséquent, un perpétuel abandon des positions occupées? Est-ce que le compromis entre le fait et l'idée, le sacrifice de ce qui est à ce qui doit être n'est pas la loi même du mouvement des sociétés? Tout cela, je l'accorde, et sans balancer. Je suis à cent lieues de me faire l'avocat de la politique de résistance. Je ne connais rien de plus vain, voire de plus dangereux. Il suffit d'avoir épelé dans le livre de l'histoire, en particulier de l'histoire contemporaine, pour en rester convaincu. Je rappelle seulement que l'histoire a des exemples non moins éloquents du péril qu'il y a à ne pas savoir résister ou à ne pas résister à temps. S'il est des monarchies qui ont sombré pour n'avoir point accepté des réformes devenues nécessaires, il est aussi des révolutions qui se sont dévorées elles-mêmes, incapables qu'elles étaient de se modérer. De sorte qu'il n'existe point à cet égard de principe fixe. Il y a des occasions où un gouvernement doit céder et d'autres où il doit se mettre nettement en travers et dire non. Il y a même des questions dont le jour ne doit jamais venir parce qu'elles n'ont que l'apparence de la raison et du progrès. La partie supérieure, la partie divine de la politique consiste précisément à distinguer quelles sont les réformes qui répondent à un besoin réel et actuel de la société, celles qui doivent être ajournées et celles, enfin, qui doivent être résolument éconduites.

Il est une chose, dans tous les cas, à laquelle l'homme politique ne saurait jamais se prêter : c'est le déplacement des questions. Or le débat sur la revision n'est pas autre chose. On poursuit le bien, le mieux, là où on ne peut le trouver. On se livre de grandes batailles pour un résultat dont personne ne s'est donné la peine de rechercher la valeur. Je ne dissimule pas le découragement que j'éprouve, le sentiment d'isolement moral qui me gagne, lorsque je vois de bons esprits discuter les concessions qu'il convient de faire aux revisionnistes, sans s'apercevoir que l'erreur consiste précisément à se placer dans cet ordre d'idées et de préoccupations. Le danger, ce n'est pas un changement, quel qu'il soit, dans le mode d'élection des sénateurs ou dans les attributions de la Chambre haute, ce n'est pas la suppression de l'inamovibilité d'une partie de ses membres, ce n'est pas même l'opinion qui ne veut ni Sénat ni, en général, de seconde

Chambre : — le mal, le danger, c'est la superstition des constitutions écrites.

Cette superstition, malheureusement, tient à des travers invétérés dans l'esprit national. Nous avons le goût des abstractions et, par suite, des formules, parce que nous sommes un peuple très ignorant et que nous sommes brouillés avec l'histoire. Faute de ces éléments concrets de la vie d'une nation que lui fournit sa tradition, violemment détachés de tout notre passé par la Révolution, il ne nous reste que la raison, la raison ou, ce qui n'est pas du tout la même chose, le raisonnement. De là notre confiance exagérée dans les déductions politiques et dans les textes législatifs. Nous croyons avoir émancipé le genre humain quand nous avons décrété les droits de l'homme et du citoyen. Nous croyons avoir doté la France de tous les biens quand nous avons rédigé un pacte fondamental. En vain l'expérience nous a-t-elle montré que ces rédactions ignoraient d'ordinaire l'art de prendre racine dans les affections des masses ; en vain les constitutions se sont-elles succédé avec une rapidité singulièrement humiliante pour ceux qui s'étaient flattés d'y déposer le dernier mot de la sagesse humaine : notre foi dans la vertu des contrats sociaux n'en a pas été ébranlée et nous avons continué à chercher la cause de nos maux dans les défauts de nos institutions écrites.

Ajoutez que la passion de l'écrit a une cousine germaine, la manie de la conséquence, de la simplification et de la symétrie. La loi fondamentale ne doit pas seulement être rationnelle, elle doit être rigoureuse comme un théorème et régulière comme une figure de géométrie. On veut arriver à une formule suprême à laquelle il n'y ait plus rien à redire, sur laquelle aucune objection ne puisse plus mordre. On poursuit la Constitution absolue, et, une fois à la recherche de l'absolu, on fait terriblement de ruines le long du chemin !

Il est juste de reconnaître que la plupart des révisionnistes ne se doutent pas des entraînements, des fatalités de la route dans laquelle ils s'engagent et cherchent à nous engager avec eux. Ils n'ont pas l'air de se douter qu'après l'indépendance du Sénat, son existence viendra infailliblement en discussion, et, après l'existence du Sénat, celle de la présidence de la république. Le principe démocratique arrive très vite à l'assemblée unique, permanente, souveraine, liée par des mandats impératifs, soumettant ses votes à la ratification des assemblées primaires et gouvernant au moyen de comités exécutifs tirés de son sein. Et il ne faut point s'en étonner, car, à prendre la raison pure et la conséquence rigoureuse pour règle des affaires humaines, c'est bien jusque-là qu'il faut aller. Si même on s'y arrête, c'est qu'il y a impossibilité d'aller plus loin. A moins de trouver le moyen de faire voter et gouverner directement la nation, force est bien de se contenter de la Convention. Arrivé à ce point, on peut donc faire comme l'Éternel après la création, se reposer et contempler son image dans le produit de la raison souveraine. Reste à savoir comment la machine fonctionnera : mais non, en douter serait un blasphème. Ce qui est rationnel pourrait-il ne pas être applicable ? Ce qui est logique pourrait-il se trouver absurde ? La noble passion de correction et d'idéal pourrait-elle aboutir à l'impuissance et au ridicule ?

Encore une fois, l'ennemi, le danger, le voilà. Le péril, c'est de se laisser entraîner à des débats sur le plus ou le moins de concessions à faire au besoin de perfectionner des rédactions. La tristesse, la mortelle tristesse pour les esprits politiques, c'est que personne ne se lève au milieu de nous pour protester contre la manière dont les partis s'accordent à poser les questions. J'ose à peine dire à quel point, pour ma part, ces soucis de correction abstraite en matière de constitution me paraissent stériles et puérils, étrangers à la virilité politique. Je me demande s'il y a, en vérité, de salut à espérer pour la France aussi longtemps qu'elle n'aura pas reconnu l'extrême enfantillage de ces « dadas » constitutionnels, et combien c'est une pitié de voir un grand peuple lâcher ainsi perpétuellement la proie pour l'ombre.

Je me défie des thèses exagérées. Je n'ai garde de mettre en suspicion, comme faisait de Maistre, une constitution par cela seul qu'elle est écrite, ou d'exclure *a priori* toute réforme d'un pacte fondamental. Je n'ignore pas que les institutions d'un peuple finissent toujours par avoir besoin de changements et qu'il est bon, par conséquent, que la porte reste ouverte aux révisions. Mais il est quelque chose de plus nécessaire encore, c'est de n'attacher qu'une importance relative à ces changements et de ne faire appel que dans les cas extrêmes aux pouvoirs constituants établis par la loi. La meilleure Constitution n'est pas la plus irréprochable, c'est celle qui va le mieux au peuple pour lequel elle a été faite, celle dont il a pris l'habitude par l'usage, celle qu'il s'est adaptée, appropriée par la pratique. La confiance superstitieuse que nous mettons dans les formes vient de la défiance que nous avons de l'opinion, et cependant, que sont les formes, dans un pays libre, en comparaison de la souveraineté de l'esprit public ? Un pays dans lequel, grâce aux franchises de la discussion, la vie politique circule avec activité, dans lequel l'échange des idées est facile et rapide, ce pays ne risque guère d'être gêné par sa charte. Il la façonne sans cesse à son image. Il corrige continuellement la lettre par l'esprit qu'il y introduit. Que lui importe que ses sénateurs ne reçoivent pas tous leur mandat de la même manière, que les proportions numériques ne soient pas observées dans la désignation des électeurs du premier degré, ou même qu'un conflit puisse se produire entre les deux Chambres ? L'opinion publique ne trouvera-t-elle pas dans les obstacles l'occasion de prendre plus pleinement conscience d'elle-même, et ne s'imposera-t-elle pas avec une force irrésistible le jour où elle sera sûre de ce qu'elle veut ?

[illegible]

UN RÉVOLUTIONNAIRE CROYANT

Mazzini (1)

La démocratie contemporaine n'a pas eu de représentant plus ardent, plus [illegible] que Mazzini. Sa vie a été un long martyre au service de sa cause; il n'a pas cessé de lutter un seul jour contre ses adversaires. Il est vrai que, trop souvent, il a confondu dans leurs rangs ceux qui n'acceptaient pas ses conceptions extrêmes. Esprit absolu, il est le vrai fondateur du parti de l'intransigeance : il n'a admis de transactions que dans une [illegible] intraitable il eût fallu être frappé de démence. Nous ne méconnaissons ni ses erreurs ni ses fautes. Et cependant il laisse le souvenir d'une grande et noble personnalité. Il est impossible de méconnaître la part considérable qu'il a eue dans l'affranchissement de sa patrie. Après tout, ce conspirateur éternel, toujours errant et proscrit, mort dans l'isolement et la misère à peine sorti de sa dernière prison, a réussi. Il a vu triompher ce qui lui tenait le plus à cœur, l'unité de l'Italie, et personne ne lui refusera d'y avoir, pour le moins, autant contribué que ceux qui en ont le principal honneur et le profit, sans oublier néanmoins qu'il a plus d'une fois compromis par ses exagérations la cause qui lui était si chère. Il est certain que sans Mazzini et la « Jeune Italie » il n'y aurait pas eu de question italienne, ou du moins elle eût bien plus tardé à se poser dans les faits. C'est lui qui, avant 1848, a le plus contribué à entretenir et à surexciter la fièvre de l'indépendance. Ni Cavour ni Victor-Emmanuel ne s'y sont trompés, car à deux reprises ils ont voulu traiter avec le grand agitateur.

Si l'unité de l'Italie affranchie était le but principal que poursuivait Mazzini et — ne l'oublions pas — qu'il fut le premier à proposer à son pays, la [illegible] démocratique ne se sépara jamais pour lui de la délivrance du joug étranger. Il la voulut totale, avec toutes ses conséquences et sans délai. C'est là que fut sa grande erreur : non seulement il exagéra l'importance des formes gouvernementales, quoiqu'il dût reconnaître que la monarchique Angleterre, constante protectrice de son exil, fût le pays le plus libre de l'Europe; mais encore ses revendications républicaines eurent le tort de compliquer l'œuvre de l'émancipation nationale, qui n'eût jamais réussi si elle n'eût trouvé un roi comme Victor-Emmanuel. Si nous faisons abstention de l'inopportunité de ces revendications trop souvent appuyées par de dangereuses conspirations, pour ne plus considérer que sa conception de la démocratie en elle-même, nous ne pouvons lui refuser une grande élévation et un discernement, qui n'est pas sans profondeur, de ses conditions d'existence et de progrès. L'originalité de ses vues à cet égard consiste à unir l'hostilité la plus déclarée pour tout ce qui ressemble au cléricalisme à un sentiment religieux très intense en dehors duquel il ne comprend pas le triomphe de la liberté, de la justice, de la fraternité. L'influence de Lamennais sur sa pensée est évidente, mais il ne la subit pas servilement; il s'est bien fait sa théorie à lui, et il en développe les principes fondamentaux avec l'ardeur d'un apôtre. Cette conception si élevée, si généreuse, de l'accord nécessaire entre le sentiment religieux et la démocratie, paraîtra bien surannée à ces puristes de l'athéisme qui, dans certains conseils municipaux de nos grandes villes, proposent d'interdire dans les écoles la lecture de *[illegible]* parce que Vendredi apprend à bégayer le nom de Dieu. Il est cependant d'un haut intérêt de connaître ce qu'a été, sur l'avenir de la démocratie, l'opinion d'un des révolutionnaires les plus authentiques de notre époque, que personne n'accusera d'opportunisme. Profitons pour cela de l'excellente biographie de Mme Venturini, suivie de la traduction de quelques-unes des publications les plus importantes de Mazzini.

Mme Venturini est la sœur de M. Stansfeld, le ministre du cabinet Gladstone avant l'avènement du ministère de lord Beaconsfield, auquel de si violents reproches furent adressés en plein parlement pour avoir offert un abri au révolutionnaire italien. Il était resté l'un de ses plus chauds amis. Mme Venturini lui avait voué également la plus fidèle amitié. Nous ne lui demanderons pas une impartialité absolue; nous garderons toute la liberté de notre jugement, nous efforçant de saisir dans son récit si vivant cette physionomie vraiment originale et de recueillir la part de vérité qui est contenue dans les écrits de Mazzini.

I.

Il est né à Gênes le 22 juin 1805. Son père était un médecin distingué, sa mère une femme au cœur vaillant, à l'esprit élevé, généreux. Sa constitution était si frêle, qu'on n'osa l'exposer à l'air extérieur qu'à l'âge de six ans. Cette première sortie donna lieu à un incident tout à fait caractéristique. La mère et l'enfant n'avaient encore fait que quelques pas lorsque ce dernier s'arrêta brusquement et se mit à regarder avec persistance un vieux mendiant assis sur les marches d'une église. Sa mère, effrayée de son immobilité et pensant qu'il était épouvanté à la vue de la barbe blanche du vieillard et de son accoutrement étrange, le prit dans ses bras. Il réussit à s'en échapper et, se précipitant sur le pauvre homme, qu'il entoura de ses bras, il se mit à l'embrasser en criant à sa sa mère : « Donne-lui quelque chose, ô mère, donne-lui quelque chose. » Le vieillard, ému jusqu'aux larmes, caressa l'enfant et dit à la signora Mazzini dans la langue romaine la plus pure : « Aimez-le bien, madame, car il aimera le peuple. »

Le jeune homme ne démentit pas l'enfant. Pendant ses années d'étude à Pavie, où il faisait son droit, sa modeste bourse était ouverte à toutes les misères à lui connues. Il entra promptement dans le mouvement d'indépendance qui commençait à enfiévrer la jeunesse italienne et se rattacha à la seule association révolutionnaire alors existante, le carbonarisme, bien qu'il en trouvât l'inspiration étroite et les

(1) [illegible] par M. E. [illegible] Mme [illegible] Paris, Calmann-Lévy, 1881.

procédés mesquins. Déjà alors il n'admettait que l'absolu en tout. Un de ses compagnons d'études, l'auteur d'un roman qui fit sensation il y a quelques années, intitulé *[illegible] Antonio*, a parfaitement rendu, dans ses [illegible] *conspirateur*, l'impression que faisait alors sur ses condisciples le jeune patriote aux traits fins et réguliers, à l'apparence délicate, presque toujours vêtu de noir, l'œil ardent, ne sortant de son silence habituel, qu'il préférait aux conversations bruyantes, que pour donner [illegible] passionné. Dès cette époque, il avait [illegible] de la domination qui chez lui fut presque de la fascination. On l'avait surnommé [illegible], pressentant en lui cet attachement opiniâtre à un idéal absolu qui expl[illegible] son influence et ses erreurs.

Dénoncé par un traître, il passa plusieurs mois dans la forteresse de Savone. De sa petite fenêtre [illegible] sait la vaste mer bleue, et le murmure des flots berçait ses rêveries. Elles n'avaient pour objet que la patrie italienne, car il vécut toujours comme un anachorète consumé par le feu intérieur. Au sortir de sa prison, il commença cette vie de proscrit qui ne lui permit de revoir son pays que furtivement, en errant de retraites en retraites, d'où il ne sortait que pour prendre part aux mouvements révolutionnaires inspirés par lui. Son biographe écarte par des preuves péremptoires l'accusation lancée contre lui de ne s'être jamais brûlé au feu qu'il avait soufflé, de s'être tenu en dehors des entreprises périlleuses qu'il avait conseillées, comme une sorte de Félix Pyat italien. Rien n'est plus faux; il a [illegible] payé de sa personne.

C'est dans la solitude de sa cellule de Savone qu'il conçut le plan de la grande association de la « Jeune Italie », qui engagea une lutte si redoutable contre les despotes de sa patrie, Autrichiens ou Italiens. Cette association était fondée sur une double revendication : l'unité de l'Italie et la constitution républicaine. Sur le premier point, [illegible] l'avons dit, Mazzini devait triompher; ce fut lui qui empêcha le mouvement d'indépendance de se rétrécir ou de s'arrêter avant d'avoir atteint le but final. C'est là sa meilleure gloire. Son tort est d'avoir trop étroitement associé les deux revendications alors même que la seconde était visiblement au détriment de la première.

A la suite de l'expédition de Savoie en 1831, qui eut pour résultat de nombreuses condamnations, Mazzini passa de cruelles années d'isolement et de pauvreté. N'ayant pour vivre à Londres qu'une chétive pension de sa mère, il partageait son morceau de pain avec des exilés encore plus indigents que lui et chez lesquels le ressort moral était brisé.

C'est alors qu'il traversa lui-même une crise des plus douloureuses : il se demanda s'il ne s'était pas trompé en provoquant des agitations dont le résultat était si souvent la proscription et la mort; si la cause à laquelle il se consacrait n'était pas une duperie. Il ne triompha de cette lutte intérieure que par une héroïque résolution de désintéressement et de sacrifice qui raviva en lui cette pensée fondamentale et inspiratrice de ses conceptions politiques comme de sa vie, à savoir qu'avant le droit conquis le devoir s'impose à nous, impérieux, indiscutable.

« J'avais combattu le mal chez les autres, disait-il à l'occasion de cette phase douloureuse, mais pas assez en moi. Sans m'en rendre compte, j'avais fait de l'affection la condition de l'accomplissement de mes autres devoirs. Je n'avais pas saisi le véritable idéal de l'amour. A mon insu, l'objet de mon culte n'avait pas été l'amour lui-même, mais les joies de l'amour. J'avais été un lâche sans m'en douter. En transportant le *moi* dans les sphères les plus élevées, je n'en avais pas moins cédé à l'égoïsme. La vie est une mission, et le devoir sa loi la plus élevée. De l'accomplissement de cette loi dépend le progrès futur; c'est là le secret de l'existence à laquelle nous serons initiés en quittant celle-ci (1). »

Mazzini se remit à son œuvre de propagande incessante, rallumant la foi, l'enthousiasme dans l'âme de la jeunesse italienne, faisant parfois pâlir les princes sur leurs trônes par des missives hardies qu'il savait leur faire parvenir, et trouvant sa meilleure consolation dans la charité active et ingénieuse qui lui faisait rassembler tous les soirs la malheureuse bohème ambulante des enfants italiens pour l'instruire et la moraliser.

Entre temps, les événements avaient marché. Au lendemain de la révolution de 1848, l'Italie frémissante s'était soulevée. Mazzini multiplia les efforts pour que ce soulèvement, en grande partie provoqué par lui — comme le reconnaissaient les ministres autrichiens qui l'attribuaient à son apostolat de dix-huit ans, — fût à la fois démocratique et national.

Ce n'est pas qu'il voulût l'entraver en renversant le trône de Charles-Albert. « S'il veut combattre pour l'unité de l'Italie, je dirai *amen* », écrivait-il à cette date. Il y eut même quelques pourparlers entre le roi de Piémont et l'ancien proscrit, qui offrait d'aider l'armée régulière en soulevant les masses. Mazzini ne se contentait pas de négocier, il agissait. Enrôlé dans le corps des volontaires de Garibaldi, il déploya jusqu'au dernier jour de la campagne autant d'énergie pour supporter les fatigues que de courage au feu.

Mazzini définissait ainsi son rôle pendant toute cette période préparatoire de l'indépendance italienne :

« Vieilli par les années et les soucis, sans ressources, poursuivi par les espions et les gendarmes de tous les gouvernements de l'Europe, si bien que, l'Angleterre exceptée, il n'y a pas un pouce de terre où je puisse légalement poser le pied, je suis néanmoins un homme redouté par des puissances qui ont pour elles des armées et de l'or. Pourquoi cela? Parce que [illegible] (2). »

Nous nous bornons à rappeler le rôle considérable que joua Mazzini à Rome, pendant la période rapide où il en fut le vrai dictateur après la fuite de Pie IX à Gaëte, et la lutte qu'il soutint contre l'armée française lors de cette fatale expédition entreprise frauduleusement, malgré le vote formel de notre Assemblée constituante, et qui eut pour dénoue-

(1) [illegible]

(2) [illegible]

ment dernier et pour châtiment l'isolement de la France dans la guerre de 1870. Ces faits sont trop connus pour qu'on y insiste. De 1850 à 1859, Mazzini ne cessa d'agiter l'Italie et d'y fomenter la révolte contre l'Autriche, recourant aux menées souterraines des conspirations, dans lesquelles il était passé maître.

Recula-t-il toujours devant les plus redoutables projets? Il est difficile d'obtenir aucune certitude à cet égard, et, à juger par quelques lignes de lui insérées dans la présente biographie, qui heureusement sont obscures, il ne semble pas qu'il manifestât une sévérité suffisante pour les complots que nous n'hésitons pas à appeler criminels. Son patriotisme s'exaltait parfois jusqu'au fanatisme. En tout cas, il se montra violemment injuste, dans la guerre de 1859, contre les hommes d'État sans lesquels l'Italie aurait pu rester une expression géographique, selon le mot de Metternich. Qu'il eût préféré qu'elle eût pu réaliser la fameuse parole de 1848 : *l'Italie se fera*, cela se comprend : l'empereur Napoléon était un allié dangereux et qui voulait être payé de ses services; il entrait beaucoup de calcul dans sa croisade au delà des Alpes; mais la France y mit son cœur et le sang de ses enfants. Il n'est pas possible que l'Italie l'oublie longtemps. En tout cas, en 1859, elle comprit que sans ce secours la lutte eût été impossible pour elle. L'injustice de Mazzini est surtout criante dans ses appréciations du roi Victor-Emmanuel et de Cavour. Le premier a eu autant de sagesse politique que d'héroïsme sur le champ de bataille. La meilleure fortune de l'Italie a été de posséder dans sa crise décisive un pareil roi, conseillé par un ministre comme Cavour. Il faut l'aveuglement de la plus étroite passion pour méconnaître sous la souplesse et la merveilleuse habileté du grand ministre l'inspiration d'un patriotisme qui ne s'est jamais démenti. Mazzini ne veut voir en lui qu'un roué ambitieux; peu s'en faut qu'il ne l'accuse d'avoir été de connivence avec Napoléon III pour ce traité de Villafranca qui plongea Cavour dans le désespoir. Qu'aurait-on fait sans lui dans la période si difficile qui suivit cette paix boiteuse? Lui reprocher de s'être opposé en apparence aux mouvements insurrectionnels qui devaient aboutir à l'unité italienne, c'est oublier la gravité des circonstances : il suffisait d'un entraînement irréfléchi et prématuré pour précipiter sur l'Italie une invasion irrésistible et pour perdre ce qui avait été gagné. Le système des levées en masse n'aurait pas empêché la catastrophe. Après tout, l'unité de la patrie italienne a été faite; les princes autrichiens ont été chassés. Aucun de ces grands résultats n'eût été obtenu si Victor-Emmanuel avait marché avec Garibaldi dès le premier jour.

S'il est très heureux que les conseils impérieux de Mazzini n'aient pas été suivis, pas plus en 1866 qu'en 1859, dans les pourparlers qui eurent lieu entre lui et le gouvernement italien, il n'en rendit pas moins de grands services à son pays en empêchant les résignations faciles à des résultats incomplets, en continuant à passionner les populations pour l'unité de la patrie, en entretenant cette grande flamme dans les cœurs sans laquelle Garibaldi n'aurait pas trouvé de volontaires.

On a peine à s'expliquer le rôle de Mazzini après la chute du pouvoir temporel du pape en 1870. Son apparition en Sicile pour provoquer un soulèvement républicain serait inexcusable de la part d'un esprit moins absolu. N'avait-il pas déclaré à deux reprises qu'il saurait sacrifier ses projets révolutionnaires à l'unité italienne? « Les partis disparaîtront, avait-il écrit au roi en 1859; il ne restera plus en Italie que le peuple et vous. » Mazzini oubliait en 1870 qu'il ne suffisait pas d'avoir enfin obtenu l'unité d'une Italie affranchie; il fallait la consolider et se garder de l'ébranler en préparant la guerre civile. Le gouvernement ne pouvait faire autrement que le mettre en prison. Il ne l'y garda pas longtemps; à peine en était-il sorti, en 1872, qu'il mourait à Pise, emporté par une fluxion de poitrine. Malgré tout, il avait été un grand serviteur de la cause nationale. Laissons retomber dans sa tombe toutes les parties défectueuses de ses conceptions politiques, et recueillons les grandes pensées dont il fut l'apôtre. L'erreur va au passé, comme notre corps mortel à la poudre. Il n'y a d'immortel dans notre œuvre si mêlée que les vérités que nous avons entrevues.

II.

A part quelques fragments de correspondance, Mazzini n'a laissé que deux écrits, courts l'un et l'autre. Ce sont ses *Pensées sur les nécessités de l'époque et ses devoirs de l'homme*. Ce dernier est adressé aux ouvriers italiens.

On n'y trouve ni grande originalité ni profondeur. La conception philosophique ne diffère pas beaucoup de celle de Rousseau ou de Lamennais. Mazzini ne se rattache à aucun culte existant. « Nous sommes, dit-il, des croyants sans temples. » Il croit à un développement constant de la pensée religieuse, tout en rendant un hommage sincère au christianisme, qui a, selon lui, puissamment contribué à l'émancipation de l'humanité et à l'établissement du règne de la justice et de la liberté. « Nous avons vu l'esclavage, dit-il, tomber devant cette parole sacrée de Jésus : *Tous les hommes sont enfants de Dieu*. Lorsque les bras du Christ se détacheront de la croix pour embrasser la race humaine dans une seule étreinte, lorsqu'il n'y aura plus de parias, de brahmines, de serviteurs et de maîtres, mais seulement des hommes, nous adorerons le grand nom de Dieu avec plus d'amour et de foi que nous ne le faisons maintenant (1). » Ce n'est pas qu'il admette à aucun degré les illusions du catholicisme libéral et que, selon ses expressions, il veuille abriter la liberté sous la mitre du pontife infaillible. Et cependant il a gardé plus qu'il ne croit de la conception catholique. C'est à elle qu'il doit l'idée exagérée qu'il se fait de l'influence de Rome, de cette espèce de primauté morale qu'il veut lui conserver dans l'avenir au profit de la démocratie, comme s'il lui fallait à tout prix un centre d'unité; il oubliait que l'esprit souffle où il veut. On ne peut attribuer qu'à la même influence, si tenace au travers de toutes les évolutions de la pensée, son rêve d'un catéchisme d'État

(1) *Biographie*, p. 193.

enseigné d'office dans les établissements de l'enseignement national, pour lequel il revendique le monopole avec autant d'insistance que le vieux pape du passé. Sans doute toutes les libertés individuelles figurent dans son programme; mais on retrouve parfois chez lui un de ces autoritaires comme Rousseau les formait, qui ne blâment que l'application catholique dans le fameux principe de la liberté du bien. Ce sont là de fâcheuses inconséquences ou de dangereuses réminiscences. Mazzini est un tribun apôtre. De là son antipathie pour le XVIIIe siècle, dont il méconnaît beaucoup trop l'œuvre d'affranchissement, le libéralisme d'esprit, compromis sans doute par l'emportement d'une réaction violente, mais qui n'en a pas moins abouti à la Déclaration des droits de l'homme, pierre fondamentale et indestructible de l'édifice nouveau.

Il faut pourtant reconnaître, à l'honneur de Mazzini, qu'il n'a jamais rien concédé au principe autoritaire en ce qui concerne les réformes sociales. Il a fait une critique pénétrante et décisive des principaux systèmes socialistes qui exerçaient en 1848 une si grande fascination sur les classes ouvrières. Il se distingue complètement à cet égard de M. Louis Blanc.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans sa conception politique, c'est sa profonde conviction que le plus grand malheur pour la démocratie contemporaine serait, sous prétexte d'affranchissement, de couper le câble qui rattache l'humanité à un monde supérieur et de substituer à la morale obligatoire fondée sur la loi divine la morale de l'intérêt bien entendu. L'utilitarisme n'a pas d'adversaire plus déclaré que lui : il l'accuse non seulement d'être faux en soi, mais encore de se retourner contre lui-même, car la recherche pure et simple de l'utile ne favorisera dans l'humanité que l'élite, qui est la mieux armée et outillée dans la lutte pour la vie; elle substituera l'aristocratie de la richesse et du bien-être, celle des puissants parvenus, à l'aristocratie de la naissance et du privilège, ce qui renversera l'idée essentielle de la démocratie.

La démocratie nous crie :

« Cherchez à vous unir; renversez les barrières qui vous séparent. Soyez égaux dans la mesure où cela est possible, et cela, non seulement parce que la nature humaine a partout les mêmes droits, mais parce que vous ne pouvez élever les hommes qu'en élevant l'homme, qu'en élevant notre conception de la vie, qui tend à se rabaisser sous l'influence de l'inégalité. »

Il pensait que tout système qui rabaisse l'homme au rang de l'animal aura pour conséquence totale la suppression du droit humain.

« Nous ne pouvons pas accepter, dit encore le grand révolutionnaire, que notre esprit immortel renonce à ce don de la liberté qui est la source du bien et du mal. Nous ne pouvons pas désirer que le front qui se lève vers le ciel se prosterne dans la poussière devant n'importe quelle créature humaine, que l'âme qui doit aspirer au ciel se corrompe sur la terre dans l'ignorance de ses droits, de sa puissance, de sa noble origine (1). »

(1) *Biographie*, p. 187.

Il ne s'agit pas seulement d'atteindre et de consacrer le principe du droit, il faut encore apprendre à en faire usage, car la liberté n'est pas un but, mais un moyen.

« On peut le tourner à mal comme à bien. Voilà pourquoi *la démocratie* [illegible] *pr*[illegible] *éducatrice*, et, comme la valeur de toute éducation dépend de la vérité du principe sur lequel elle se fonde, tout son avenir est engagé sur cette question. Ce n'est pas en parlant d'intérêt et de plaisir qu'elle remuera le globe (1). »

Compris de la sorte, le mouvement démocratique a un caractère éminemment religieux.

« C'est une page de l'histoire du monde écrite par le doigt de Dieu. Le progrès religieux est inséparable du progrès démocratique. A chaque progrès de la question religieuse correspond un progrès social dans l'histoire de l'humanité. Le monde est gouverné par les religions. Délivrons-nous de l'idée fausse et absurde du Dieu inventé par une caste. L'imposture et la corruption passent, la tyrannie passe, mais Dieu demeure (2). En dehors de Dieu, d'où ferez-vous découler le devoir? Sans lui, vous n'aurez que la force aveugle. Au nom de quoi protesterons-nous contre l'oppression? Sans Dieu, il n'y aura pas d'autre loi que celle du *fait*, du fait accompli devant lequel il n'y aura qu'à courber la tête, qui a fait soit Bonaparte ou la Révolution (3). »

Ces conseils d'un des amis les plus ardents et les plus dévoués de la cause démocratique ne sont pas sans opportunité au moment où celle-ci vient d'obtenir en France l'un de ses triomphes les plus éclatants. Certes la démocratie n'a rien à apprendre du vieux conspirateur pour sa pratique quotidienne : le temps des complots et des insurrections est à jamais passé depuis qu'elle possède l'instrument de sa souveraineté. Ce qui lui importe maintenant, c'est l'usage qu'elle fera de cette souveraineté, de cette puissance. C'est elle-même qu'elle doit dominer en réglant sa force, et il n'y a d'autre moyen connu que d'avoir un principe supérieur à cette force, à ses passions, à ses entraînements. Ce principe, où le trouver, si ce n'est en Dieu — non pas dans le Dieu imposé d'une caste, mais dans celui de la libre conscience. On a eu cent fois raison d'enlever à la caste l'école publique, de la renfermer dans ses sanctuaires; on fera bien de poursuivre cette œuvre d'émancipation jusqu'à ce qu'elle soit achevée — à condition qu'on maintienne toutes les libertés, qui sont des droits, et que l'État démocratique ne reprenne pas à l'Église ultramontaine son propre principe en le tournant contre elle et en voulant imposer aux jeunes générations une doctrine officielle.

Toutefois n'oublions pas que la sécularisation de l'enseignement n'est que la partie négative de ce grand problème d'éducation qui est le problème démocratique dans ce qu'il a de plus essentiel. C'est sur ce point capital que Mazzini mérite d'être écouté. Edgar Quinet ne tenait pas un autre langage, et son beau livre sur *la Révolution* est tout imprégné de ces hautes pensées. Le plus grand mal que le cléricalisme

(1) *Biographie*, p. [illegible].
(2) *Id.*, p. [illegible].
(3) *Id.*, p. [illegible].

pût faire à la démocratie, c'est d'envelopper dans la légitime aversion qu'il lui inspire les principes éternels sans lesquels il n'y a plus ni droit ni dévouement, car, si le premier mot appartient à la force dans le monde, c'est à elle aussi qu'appartiendra le dernier dans la société.

L. LE PRESVÉ.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Discours de M. Pavet de Courteille

Messieurs,

Dans la séance du 25 octobre dernier, celui de nos confrères qui représentait l'Institut disait en termes excellents : « Heureux le président qui transmet à son successeur la direction d'une compagnie où la mort n'ait pas fait de vides; c'est là son meilleur triomphe et sa joie la plus pure. » Cette joie, il ne m'aura pas été donné de la connaître! Depuis que l'Académie des inscriptions m'a appelé à l'honneur de la représenter, trois de nos confrères, MM. Mariette, Paulin Paris et Littré, nous ont quittés pour ne plus revenir, laissant dans nos rangs un vide difficile à combler et dans nos cœurs des regrets bien profonds. Auguste Mariette! Que de souvenirs évoque un pareil nom! Qui n'a entendu parler des merveilleuses découvertes de cet explorateur heureux et infatigable de l'ancienne Égypte? Doué d'une perspicacité extraordinaire, devinant pour ainsi dire la voie qu'il fallait suivre dans ces labyrinthes obscurs, ayant pour guide un coup d'œil qui perçait les profondeurs mystérieuses du sable accumulé par les siècles, il parvenait sûrement et sans déception au centre même des trésors qu'il poursuivait et enrichissait la science de monuments d'un prix inestimable. Il a voulu mourir sur cette terre d'Égypte, théâtre de ses exploits pacifiques, près de l'incomparable musée qu'il avait créé, laissant une réputation européenne et bien méritée. Champollion, de Rougé, Auguste Mariette, voilà trois gloires nationales qu'on ne saurait désunir et qui ne nous seront point enlevées.

L'Académie était encore sous le coup de cette perte lorsqu'elle a été frappée de nouveau dans la personne de son vénérable doyen, M. Paulin Paris, que la mort est venue atteindre après une longue et honorable vie, toute consacrée à l'étude de notre langue et de notre littérature nationales, illustrée par d'importantes publications et un enseignement brillant au Collège de France. Et quelle affabilité avec ses confrères qui l'avaient tous visité comme candidats, quelle indulgence pour les jeunes débutants dans la carrière dont il était le chef, quelle bonté naturelle et toute gracieuse alliée à tant de savoir!

Un troisième deuil nous attendait, bien cruel, quoique prévu depuis longtemps; il est de ces malheurs auxquels on a peine à se résigner. La santé de M. Littré, minée par l'âge et le travail, nous avertissait, il y avait déjà quelques années, que nous devions nous préparer à ne plus revoir un confrère aimé et respecté de tous ceux qui le connaissaient. Savant de premier ordre, doué d'une puissance de travail extraordinaire, entreprenant les tâches les plus diverses et les menant à bonne fin, il semblait ne connaître ni la fatigue ni le découragement, ni la limite de ses forces. Il est mort, pour ainsi dire, à la peine, nous léguant dans son *Dictionnaire de la langue française* un chef-d'œuvre impérissable d'érudition et de patience; il est mort, mais il vivra toujours dans nos cœurs comme le modèle de la probité, du désintéressement, de la loyauté incorruptible, de la pratique de la charité envers tous ceux qui souffrent. Ah! que le beau langage du poète antique s'applique bien à sa mémoire :

[illegible]

Et maintenant que j'ai rempli un pieux et triste devoir, je puis aborder la partie la plus agréable de ma tâche et parler de nos concours. Le plus important de tous, celui des antiquités nationales, est très satisfaisant dans son ensemble, et son savant rapporteur n'a été que notre fidèle interprète lorsqu'il a dit : : « Le concours de 1881 n'est inférieur à aucun de ceux qui l'ont précédé, et le souhait que nous avons à former, c'est que ceux qui le suivront lui ressemblent. » En effet, trente-cinq auteurs y ont pris part et la qualité des envois n'était pas inférieure à la quantité, à tel point que nous avons jugé impossible de borner au nombre réglementaire de trois les médailles à décerner et que nous avons regretté de ne pouvoir dépasser le chiffre de six mentions honorables fixé par un usage dont on a pu apprécier les effets salutaires.

La première médaille a été décernée à M. Fournier, professeur à la Faculté de droit de Grenoble, pour son beau travail sur les *Officialités au moyen âge*. Initié par le doctorat et l'agrégation à la science du droit qui fait trop souvent défaut aux historiens, familiarisé par l'enseignement de l'École des chartes avec cet art de trouver, de lire et d'interpréter les textes anciens inconnus à beaucoup de juristes, doué d'un esprit clair, rigoureux et sagace, M. Fournier a construit son livre sur un très bon plan et l'a exécuté avec autant de compétence que de méthode. Tout en y signalant quelques lacunes, nous n'hésitons pas à dire que c'est un des travaux les plus importants et les plus louables qui depuis longtemps aient été envoyés à ce concours.

La seconde médaille est attribuée à l'archéologie, qui n'était à peu près représentée cette année que par un spécimen, mais par un spécimen,excellent. La *Monographie de la cathédrale de Lyon*, par M. Begule, est un véritable modèle du genre. L'auteur décrit dans tous ses détails l'intéressant monument qu'il a pris pour sujet d'une persévérante étude, rien n'a échappé à son curieux et fruc-

tueux examen. De toutes ces investigations minutieuses il a tiré souvent des [illegible] par exemple sur certaines légendes, sur les [illegible] ecclésiastiques, [illegible] féodaires, sur la flore qui a pourvu de modèles aux sculpteurs, sur la symbolique, sur la liturgie. Après avoir lu ce livre et l'introduction historique qui le précède, due à la plume du savant archiviste du Rhône, M. Guigues, après avoir examiné les vignettes et les planches qui servent de commentaire au texte, on connaît Saint-Jean de Lyon aussi bien que si on avait passé des années sous ses voûtes.

M. Thomas a mérité la [illegible] sur les *États provinciaux de la France* [illegible] *de Charles VII*. C'est une étude [illegible] d'un sujet bien déterminé, faite à l'aide de documents inédits. Ces assemblées provinciales, qui [illegible] portant dans la vie de notre pays, étaient fort peu connues jusqu'à ce jour; [illegible] tionnent et les documents qui les concernent sont encore enfouis dans les archives. M. Thomas a très bien établi leurs attributions tant politiques qu'administratives et législatives. Il nous présente l'histoire rapide de leurs sessions et y joint des notices biographiques intéressantes et tout à fait neuves sur les commissaires du roi accrédités près d'elles.

M. Tuetey, auquel l'Académie, avec l'autorisation du ministre de l'instruction publique, a décerné une médaille supplémentaire, s'est signalé par la publication de deux ouvrages intéressants : le premier, *Testaments enregistrés au parlement de Paris sous le règne de Charles VI*, [illegible] *nal d'un bourgeois de Paris*, [illegible] voir attribuer à Jean Chuffart, chanoine de Notre-Dame. Tous les deux sont remplis de renseignements précieux et authentiques sur les mœurs de ce temps et les personnages qui y jouent un rôle; tous deux se font remarquer par beaucoup de travail et de critique.

Nous aurions voulu pouvoir attribuer une distinction semblable à plus d'un des ouvrages auxquels nous accordons des mentions honorables. Le premier est le livre de M. Valois sur *Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris*; [illegible] biographique nous offre un certain nombre de faits nouveaux et intéressants puisés aux sources originales.

Le second est le *Cartulaire de Saint-Michel du Tréport* publié par M. de Kermaingant, qui a su très habilement reconstituer d'une manière satisfaisante des textes des XIIe et XIIIe siècles défigurés par les copistes et les enrichir d'annotations où les dates sont exactement fixées et les noms de lieux identifiés avec soin.

M. Curie-Seimbres obtient la troisième mention pour son *Essai sur les villes pastorales* [illegible] *aux XIIIe et XIVe siècles* [illegible]. L'Académie, tout en rendant justice à ce travail qui est vraiment utile et important pour l'histoire de France, ne peut cependant s'empêcher de faire remarquer que la partie générale et comparative de l'œuvre laisse à désirer sous plusieurs rapports, tels, par exemple, que l'inexactitude dans l'indication des sources et le manque de précision dans l'interprétation des textes.

Nous avons attribué la quatrième mention à M. Joüon des Longrays pour son édition de la chanson de geste d'*Aquin* [illegible] à remplir. Le savant éditeur s'en est acquitté heureusement quant à la partie historique et géographique particulièrement intéressante pour un Breton; mais il s'est montré moins [illegible] giques.

[illegible] vail prêt à la critique sous plus d'un rapport, nous avons tenu à récompenser le laborieux effort que demandait la lecture peu attrayante d'une masse de sermons latins inédits et les résultats précieux pour l'histoire de l'Église, des mœurs, de la vie intellectuelle que l'auteur en a extraits, sans parler [illegible]

C'est au *Cartulaire de Beaugency*, publié par M. Vignat, que revient la dernière de nos mentions. Le texte de ce car- [illegible] tement établi; les dates sont interprétées avec exactitude, les anciens noms de lieux bien identifiés; mais les paragraphes [illegible] française usités dans les chartes de Beaugency. Quoi qu'il en soit, cette publication dénote chez son auteur un travail sérieux et soutenu.

L'Académie, comme je le disais tout à l'heure, regrette [illegible] mentions, car elle aurait voulu distinguer les cinq mémoires [illegible] MM. Guerber et Le Roy de Sainte-Croix sur l'Alsace; mais il [illegible] des vainqueurs qui ont mérité d'être cités entre tous et de leurs rivaux moins heureux qui seront lauréats à leur tour.

Le prix de numismatique, dû à la libéralité de M. Allier de Hauteroche, a été décerné à un savant ouvrage composé en espagnol par M. Zobel de Zangroniz, membre de l'Aca- [illegible] Madrid, 1879-1880, 2 vol., ouvrage dans lequel l'auteur recommence toute l'étude des monnaies antiques de l'Espagne antérieures aux Romains, c'est-à-dire celles qui ont été frappées avec des légendes grecques, phéniciennes et ibériennes.

Les prix Gobert, destinés à récompenser *le travail le plus* [illegible] *études qui s'y rattachent*, continuent à entretenir une émulation qui s'affirme chaque fois par des travaux d'une importance considérable. Les concurrents ne nous ont pas fait défaut cette année et l'Académie ne s'est prononcée entre

eux qu'après une longue et sérieuse discussion. Elle a décerné le premier de ces prix à M. Antoine Dupuy pour son *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France* (2 vol., Paris, 1880). Le sujet était des plus intéressants et l'auteur a su en tirer un parti avantageux en mettant successivement à contribution tous les dépôts publics et plusieurs collections privées de nos départements du nord-ouest; en outre une étude [illegible] des chroniques contemporaines lui a permis de joindre aux renseignements tirés par lui des pièces d'archives un nombre considérable de témoignages de tout genre qu'il a classés avec soin. On peut dire de cet ouvrage, dont le style est simple, clair et sans prétention, que c'est un bon livre, un livre honnête et impartial. Il eût été meilleur encore si M. Dupuy avait pu profiter des ressources que renferment les grands centres de travail et les archives étrangères.

Le second prix a été attribué à M. Alexandre Bruel pour son *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. I et II, Paris, 1876-1880. De longues années d'un labeur continu ont été nécessaires pour mener à bonne fin les deux volumes que M. Bruel a soumis au concours; il les a accompagnés d'un mémoire, fruit d'une patiente et solide érudition, qui justifie et explique la méthode chronologique suivie par l'auteur. Si des circonstances indépendantes de sa volonté n'avaient empêché M. Bruel de faire paraître immédiatement l'introduction historique et géographique, complément nécessaire de ses recherches, il eût été fondé à disputer le premier rang à son rival.

Un généreux donateur, M. Louis Doulé, a mis à la disposition de l'Académie des inscriptions la somme de vingt mille francs pour être donnée en prix à l'auteur ou aux auteurs de [illegible] : [illegible] ou genre, [illegible] différents peuples [illegible]. Le prix devait être décerné cette année. L'Académie a eu à examiner trois mémoires qui ont été envoyés à ce concours et, quoiqu'aucun d'eux ne lui ait paru devoir être couronné, elle est heureuse de constater que la question, malgré son ampleur effrayante, a provoqué des travaux capables de contribuer aux progrès de la science et [illegible] classement des matériaux susceptibles d'être utilisés un jour dans leur ensemble. Elle a voulu récompenser deux des auteurs, en attribuant une somme de deux mille francs, prise sur les arrérages de la rente que représente le capital, à M. Murray, conservateur des antiques au Musée britannique, pour son étude sur l'*Histoire de la sculpture grecque depuis les temps les plus anciens jusqu'à Phidias* (A History of greek sculpture from the earliest times down to the age of Pheidias); et une somme de mille francs à l'auteur du mémoire manuscrit qui porte pour devise : *A Hestia la maison, à Athena le temple.*

L'Académie a décerné le prix Léon-Fouché à M. Flammermont pour son *Histoire des Institutions municipales de Senlis*, ouvrage rempli de renseignements et de documents puisés aux sources originales, en grande partie inédits et exposés avec méthode et clarté. Un autre travail présenté au même concours : *la Vie municipale au XVe siècle dans le nord de la France*, par M. le baron de Calonne, où l'auteur a su condenser sous une forme pleine de vie et de couleurs le résultat de longues et laborieuses recherches, a mérité de recevoir une mention honorable.

Six concurrents se disputaient le prix Brunet. La victoire est restée à M. Molinier, pour sa *Bibliographie du Languedoc*, travail très recommandable à tous égards, et où le savant auteur, qui est parfaitement maître de son sujet, a consigné les renseignements les plus précieux.

Le prix Stanislas Julien a été attribué à M. Emile Rocher pour son intéressant ouvrage intitulé : *la Province chinoise du Yun-Nan*. M. Rocher a parcouru cette vaste province, l'une des moins connues de l'empire chinois, en voyageur désireux de tout apprendre et de tout observer. Non content d'une description topographique très minutieuse des pays qu'il a visités, il nous donne, sur la terrible insurrection musulmane qui a ensanglanté ces régions pendant dix-sept ans, des détails circonstanciés puisés aux sources officielles et originales. Des cartes dressées sur place complètent ce travail qu'un observateur sachant la langue chinoise pouvait seul mener à bonne fin. Toutefois l'Académie croit devoir exprimer son regret que l'auteur, pour la transcription de certains mots chinois, ait adopté une orthographe spéciale, représentant la prononciation particulière au dialecte de Pe-king, mais en désaccord avec les prononciations indiquées dans le dictionnaire de l'Académie chinoise et avec la méthode adoptée par les plus savants sinologues de tous les pays.

Le prix Delalande-Guerineau, le dernier dont j'aie à vous parler, doit être délivré tous les deux ans à *la personne qui aura composé l'ouvrage jugé le meilleur par l'Académie*. Malgré l'ampleur de ce programme, qui fait appel à toutes les bonnes volontés, ou peut-être même à cause de cette ampleur un peu vague, un seul concurrent, M. Gilliéron, ancien élève de l'École des hautes études, s'est présenté à nous. Nous l'avons couronné, non pas parce qu'il était sans rival, mais parce qu'il nous a soumis deux livres qui auraient mérité d'être distingués entre plusieurs par la sûreté de la méthode, l'érudition de bon aloi et la valeur des observations faites de première main. Ce sont : 1° *Patois de la commune de Vionnaz* (bas Valais); 2° *Petit atlas phonétique du Valais roman* (sud du Rhône).

Les Écoles d'Athènes et de Rome, ces deux filles de prédilection de l'Académie, continuent à se montrer dignes de l'intérêt que nous leur portons. L'École d'Athènes comptait cette année cinq élèves : MM. Hauvette-Besnault, Reinach, Clerc, Bilco et Dubois, auxquels avait été adjoint M. Barrilleau, agrégé des Facultés de droit. M. Hauvette-Besnault, élève de troisième année, a remis un mémoire sur les *archontes athéniens*, où il étudie avec beaucoup de soin et de critique le rôle de cette magistrature, telle qu'elle était vers le milieu du ve siècle, déjà amoindrie au profit de la magistrature élective des stratèges. M. Reinach, de seconde année, a continué les fouilles entreprises par l'École d'Athènes dans les *anciennes nécropoles de Myrina et de Cymé en Asie Mineure*; son mémoire, accompagné de nombreux dessins, donne des détails fort curieux sur les terres cuites de l'Anatolie.

MM. Bilco et Clerc, qui appartiennent tous deux à la promotion la plus récente, ont traité l'un des *Jeux publics en Grèce*, l'autre des *Ambassades chez les Grecs*. M. Dubois, malade pendant plusieurs mois, n'a pu envoyer aucun travail.

Quant à M. Barrilleau, qui a interrompu momentanément ses études de droit romain et de droit français pour chercher à se rendre compte de l'intérêt que présente le droit grec, il a composé deux mémoires. Le premier a pour titre : *Des Sources de l'ancien droit grec*. Le second est consacré à un point plus spécial, aux *Constitutions de dot dans l'ancienne Grèce*.

Ces travaux, dans leur solidité et leur variété, ne suffisent pas à représenter toute l'ardeur scientifique de l'Ecole; pour se faire une juste idée des services qu'elle rend, il faut aussi jeter les yeux sur le *Bulletin de correspondance hellénique*, auquel collaborent, sous la haute direction de notre confrère M. Foucart, les pensionnaires, les anciens membres de l'Ecole et quelques savants grecs. Les fouilles que l'on se dispose à entreprendre à Delphes, aussitôt que l'autorisation en aura été donnée par les Chambres helléniques, fourniront une nouvelle matière à l'ardeur du maître et des élèves.

L'École de Rome ne s'est pas montrée moins laborieuse que sa sœur aînée. Elle comptait, cette année, six membres auxquels avait été adjoint M. Vigneaux, professeur à la Faculté de Bordeaux. M. de la Blanchère, le plus ancien, après avoir poursuivi pendant toute l'année, aux dépens de sa santé, la dangereuse exploration des terres pontines, nous a envoyé cinq chapitres d'une *Monographie de Terracine*, qui n'est elle-même qu'une partie du grand travail auquel il a consacré près de trois années. M. Lacour-Gayet nous a adressé plusieurs chapitres destinés à figurer dans une *Histoire complète du règne d'Antonin le Pieux*, question recommandée par l'Académie. M. Martin, qui s'occupe surtout de critique de textes, a remis un fragment d'une *Étude sur les scoliastes d'Aristophane* et la *Collation d'un manuscrit d'Athénée*. M. Thomas a fourni deux excellents mémoires : *Francesco da Barbarino, étude sur une source nouvelle de l'histoire de la littérature provençale* et *Nouvelles Recherches sur l'entrée de Spagne, chanson de geste franco-italienne*. M. Jullian a présenté une étude soignée sur les *Domestici et les Protectores*, troupes de garde des empereurs du IIIe au VIIe siècle. M. Faucon, occupé à l'analyse et à la copie des registres de Boniface VIII, en a tiré un très curieux épisode de l'histoire de Verdun sous ce titre : *Boniface VIII et la commune de Verdun*. M. Vigneaux a commencé un important mémoire intitulé *Etude historique et juridique sur le præfectus urbi*; la partie qu'il a terminée est celle qui a trait à la juridiction.

Jaloux de fournir à l'Ecole de Rome, dont il est le directeur, un organe de publicité régulière et fréquente, notre savant confrère, M. Geffroy, est parvenu à fonder un nouveau recueil, les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, qui s'impriment à Rome et qui paraîtront chaque année en quatre ou cinq fascicules accompagnés de planches. M. Geffroy a été aidé, dans cette difficile entreprise, par le concours du ministère de l'instruction publique et par celui de quelques particuliers, dont le patriotisme aussi libéral qu'éclairé a voulu constituer, par voie de donations, une *Caisse de l'École française de Rome*. Si cette caisse dispose déjà d'un capital de 40 000 francs, mis au service de la science, elle le doit à la générosité de MM. Engel Dolfus, Steinbach, deux Alsaciens à qui rien de ce qui touche la grandeur morale de la France n'est étranger, Durrieu, Delaville le Roux, Monbinne et Edmond de Rothschild.

Comme vous le voyez, l'année 1881 a été fructueuse pour tous les travaux que patronne l'Académie; de toutes parts les hommes studieux ont répondu à notre appel et, dans la distribution des récompenses, nous avons souvent été embarrassés pour faire un choix équitable. Honneur donc aux vainqueurs de ces luttes pacifiques! Quant à leurs concurrents moins heureux, nous leur crions : Courage! car ils sauront prendre leur revanche une autre année. Les uns comme les autres nous sont chers, et, si nous les reprenons, si nous nous montrons exigeants à leur égard, c'est que nous les traitons en amis, j'allais dire en enfants de la maison dont ils recueilleront un jour l'héritage. Nous, nous sommes le présent, tout près de devenir le passé; eux, ils sont l'avenir avec tout ce qu'il promet, mais aussi avec tout ce qu'il impose. Quand nous aurons disparu à notre tour, c'est à eux que reviendra la noble mission de continuer et d'encourager le culte passionné et surtout bien désintéressé de la science, qui est l'une des gloires de notre chère et belle patrie.

AMOUR ET MARIAGE

Idylle d'août

— Eh bien, pensez-vous toujours à Mathurine? dit Mme de Bonaguil en indiquant un fauteuil à Fabien.

— Plus que jamais, répondit Fabien en s'asseyant, le sourire mélancolique, près de Mme de Bonaguil.

— Oh! mon cher Fabien, s'écria Mme de Bonaguil avec l'accent de la déception et du regret, comment avez-vous pu devenir amoureux de Mathurine, vous peintre, vous poète, je veux dire délicat et distingué par nature?

— C'est très simple, dit Fabien en souriant. Il y a un mois environ, en juillet, j'allais à Bajols. Or, en passant devant la maison du forgeron, je tournai la tête par hasard et j'aperçus à une fenêtre basse, encadrée de liserons, Mathurine assise qui tirait l'aiguille et qui, m'entendant marcher, leva les yeux. Nos regards se croisèrent. Elle rougit et baissa les paupières vivement. Je m'arrêtai un instant. Elle était charmante avec son frais foulard mauve tendu sur le front comme un diadème. Vous le savez, j'adore cette coiffure.

— Oui, la coiffure est très coquette, en effet, ajouta Mme de Bonaguil. Mais vous connaissiez déjà [illegible] pose?

— Je savais que le forgeron avait une fille que j'avais vue enfant il y a dix ans. Elle a seize ans aujourd'hui... Si elle voulait poser telle qu'elle m'est apparue à sa fenêtre, dans ce

cadre de l'escrime, je croyais que je faisais un petit tableau pour le prochain [illegible] grace du foulard des nites de [illegible]. [illegible] lours des [illegible] point [illegible] que je [illegible] Mathurine, que je m'[illegible] avec [illegible] de sa maison [illegible] trer, de trouver un prétexte pour m'en parler. Je ne [illegible] cette heure m'en empêcha.

— Bête ! je ne sais quel remords, ajouta Mme de Bonaguil, en riant le remordre [illegible] de la chambrette de Marguerite.

— Non, dit Fabien tout [illegible] vous avez déjà [illegible] savez, que je n'ai pas qui [illegible] l'air. Je [illegible] presque [illegible] dans ce pays aujourd'hui [illegible] je n'y ai plus de tant. Ma mère [illegible] Bayonne avec [illegible] et on ne me suis réservé un petit appartement : [illegible] Bajols, c'est tout ce qui me reste ici. Mes anciens condisciples sont mariés ; ils ont des enfants, une vie assise, enfermée dans des habitudes et des goûts tout différents des miens. Je suis donc seul depuis mon retour et je ne me soucie guère de nouer des relations. C'est là, je crois, ce qui m'empêcha d'entrer chez le forgeron et d'entamer un entretien, soit avec le père, soit avec la fille.

— Et c'est cette unique rencontre qui a suffi pour vous enflammer à ce point ! reprit d'une voix railleuse Mme de Bonaguil. Vous aviez l'âme portée à l'idylle, ce jour-là.

— Trois jours plus tard, continua Fabien tranquillement, je vagabondais à travers champs, dans la plaine. Le soleil embrasait l'herbe jusqu'à la racine. Les lézards foisonnaient dans les sentiers et passaient comme des éclairs entre mes pieds. Les cigales étourdissaient l'air. J'errais au hasard, rêvant, observant, flânant le long des haies vives, noires de mûres, faisant voler avec ma canne les têtes floconneuses des hauts chardons [illegible], rapides, effarées, les longues couleuvres. J'étudiais les jeux splendides de la lumière sur les sommets, qui semblaient frémir dans l'azur embrasé. Je comparais les harmonieuses valeurs de ces tons si divers et si merveilleusement unis. J'écoutais le roulement lointain d'un chariot de moissonneurs sur un chemin caillouteux, pendant que la terre autour de moi dormait du grand sommeil de midi. C'est alors que je vis apparaître, venant à moi [illegible] fillette que je reconnus très promptement.

Fabien et Mme de Bonaguil échangèrent un léger sourire, et Fabien reprit :

— Elle avait un large chapeau de paille dont les grandes ailes blanches tremblaient à chaque pas et mettaient tour à tour dans l'ombre et dans la lumière son visage enflammé où l'œil dilaté rayonnait et brûlait. Le corsage ouvert laissait à nu le cou rond et blanc et la gorge qui ondulait...

— Hé ! cria Mme de Bonaguil en l'interrompant avec un accent alarmé et un regard de reproche.

— Ah ! [illegible] teuil, le sourire aux lèvres, un peu confus. Je m'oubliais... A [illegible] est, [illegible], l'heure où David aperçut Bethsabé, la femme d'Urie... A [illegible] le boulevard [illegible], je crois que ça ne m'aurait rien fait ou presque rien. Là, je fus conquis, séduit par cette apparition, si bien que je la laissai passer tout ahuri et me contentai de lui tirer un grand coup de chapeau auquel elle répondit en s'inclinant légèrement sans me regarder.

— [illegible] riant malicieusement. Il ne manquerait pas de piquant et [illegible].

— Ne railleez pas, madame, reprit Fabien doucement. Je ne [illegible].

— Encore ! dit Mme de Bonaguil, l'oreille tendue et le visage très calme.

— Cette fois, c'était le soir ou plutôt au crépuscule, ajouta [illegible] je me dirigeais vers le pont en suivant l'étroit sentier qui longe l'eau. La soirée était très belle : lumière éthérée, harmonies [illegible] bleus et pars, senteurs de foins coupés et d'eaux fraîches, la lune blanche et ronde qui montait au-dessus des maisons, une étoile qui pointait, scintillant dans l'azur immobile, les oseraies qui s'emplissaient de gazouillements, les hirondelles qui pas- [illegible] ! [illegible] avec [illegible] dans l'air assoupi. Je crois que la nature se jouait de moi en pré- [illegible] pas, au fil de la rivière qui bruissait mélodieusement dans les joncs, les roseaux et les chevelures des saules, j'entendis le bruit d'un battoir. Je m'avançai doucement et je vis Mathurine de profil, les pieds dans l'herbe, courbée sur son banc de laveuse, le jupon court, mais si court...

— [illegible] interrompant, demi-fâchée.

— [illegible] prit, l'œil brillant, tout debout contre la porte vitrée du petit salon :

— Excusez-moi. Il me semblait revoir ce tableau... Ah ! si j'avais été à Paris, dans un lavoir des faubourgs, rue de Sèvres ou rue de la Goutte-d'Or, je crois que ça ne m'aurait rien fait ; mais là, dans ces fraîches et vives senteurs d'herbe mouillée, de bourgeons et de fleurs agrestes, dans ce bleu crépuscule, près de cette eau vive qui murmurait sa cantilène si gentiment, je fus ensorcelé par Mathurine. C'était évidemment une fatalité — si vous l'aimez mieux, un démon qui me poussait vers elle. Je n'ai pas été le maître de mes sentiments. J'aurais voulu l'oublier. Je ne le pouvais plus. Voilà comment je suis tombé amoureux de cette fillette.

— Cette fois, lui avez-vous parlé ? demanda Mme de Bonaguil, fouillant d'un regard pénétrant les yeux ardents de Fabien.

— Pas encore, soupira Fabien tout penaud, en baissant les yeux. Il me semblait que si je lui parlais, j'allais lui dire quelque grosse niaiserie et qu'elle allait se moquer de moi. Je lui ai crié très fort : « Bonsoir, Mathurine ! » Elle s'est redressée, m'a regardé d'un œil défiant et m'a jeté un : « Bonsoir, monsieur ! » assez sèchement. Puis, elle s'est mise de nouveau à tordre son linge sans [illegible] la moindre attention à

[illegible] j'ai [illegible]

— [illegible]

[illegible] désœuvré, et encore...

— [illegible]

Le nom m'importe peu. J'aime. Voilà la réalité... Depuis trois jours [illegible] Je passe devant sa fenêtre... Je n'ai pas pu l'aborder. Dans ce maudit petit trou, on ne peut pas faire trois pas, ouvrir une porte, remuer un brin de paille : les gens ont l'œil et l'oreille [illegible] reste, Mathurine semble m'éviter.

Mme de Bonaguil, accoudée au marbre de la cheminée, eut [illegible]

— Et cela me rend plus enragé, plus tenace, reprit-il [illegible] nir un grand arbre aux profondes racines. Ces racines, c'est mon cœur qui les alimente. Mes études de paysage restent inachevées. Je ne puis plus travailler, tant mon esprit est distrait... Mathurine ne se doute pas des insomnies qu'elle me donne.

— Alors [illegible]

Puis elle se tut. Fabien se promenait nerveux et silencieux [illegible]

— [illegible] Mme de Bonaguil en se rapprochant de Fabien et en plongeant son regard hardiment dans les yeux noirs de l'artiste, que feriez-vous [illegible]

Fabien eut un éclair d'hésitation. Puis, soutenant avec fermeté le regard scrutateur et profond de Mme de Bonaguil, il répondit d'une voix résolue :

— [illegible]

Mme de Bonaguil sourit d'abord, incrédule et railleuse. La physionomie de Fabien exprimait toujours, grave et sérieuse, la même intention. Une surprise extrême se peignit sur les traits de Mme de Bonaguil quand elle lut clairement dans les yeux de Fabien la parfaite sincérité de sa réponse.

— [illegible]

— [illegible] Mme de Bonaguil jusqu'au fond des yeux. Pourquoi pas?... Cela vous étonne?...

Et, sans attendre la réponse de Mme de Bonaguil, il s'écria à deux reprises, d'une voix vibrante qui partait de l'âme :

— J'ai besoin d'un foyer... J'ai besoin d'un foyer...

Ce cri déconcerta un instant Mme de Bonaguil, qui suivait d'un œil un peu inquiet l'explosion de ces sentiments nouveaux sur les lèvres et le visage de l'artiste.

— Je suis las de mon isolement, reprit impétueusement Fabien avec un geste de colère. Je suis las de ma chambre solitaire, froide et triste, de la rue des Beaux-Arts ; las de ma [illegible] ; las de [illegible] plus jeunes que moi qui viennent y parler filles ou examens, rire, boire, chanter, crier, jouer ; las d'aller me promener tout seul, le soir, sur les quais et les boulevards, ou d'aller m'as- [illegible] taire ; las de rentrer chez moi ennuyé, triste, maussade ; las de lire un insipide journal après mon dîner ou de jouer un [illegible] moi ; las de la femme de ménage qui fait mal ma chambre et mon lit ; las de la couturière qui soigne mon linge encore [illegible] de la vue de leur intérieur joyeux et doux ; las des garçons viveurs qui m'assomment du récit de leurs bonnes fortunes et de leurs sottes fredaines ; las des jours de fête que je passe seul, comme un ours dans sa tanière ou dans sa fosse du Jardin des Plantes, allant et venant sans but, tandis que les autres s'amusent près de moi en famille ; las des amours de rencontre ; las des beaux sites, des aurores et des soleils couchants, des étoiles et des clairs de lune que je regarde seul ; las des poèmes et des œuvres d'art que j'admire seul ; las des théâtres où je vais seul, des promenades que je fais seul ; las des éloges que je ne puis partager avec personne ; las des luttes que je soutiens seul ; las des efforts que je tente seul ; las de tout enfin. Oui, je suis las de ma vie présente. Il me faut une vie nouvelle. Il me faut un foyer. Je ne peux plus vivre ainsi.

Fabien accompagna ces derniers mots d'un geste énergique du bras droit et d'un violent éclair de sa prunelle ardente. Après une courte pose, il reprit :

— Le hasard m'envoie Mathurine à l'heure opportune. Il y a dans cette jeune fille une grâce rustique et naïve qui me plaît. Elle est d'une famille honnête. Elle a des goûts simples et l'amour du travail. J'ai environ 4000 francs de rente. Je vendrai de ci de là quelques toiles. Nous nous logerons dans les faubourgs, à Montrouge ou aux Batignolles — les loyers n'y sont pas encore trop chers. Nous vivrons là, humblement, en attendant la fortune et la gloire, si la gloire et la fortune veulent de nous.

En parlant ainsi, Fabien était redevenu souriant comme [illegible]

— [illegible] enivrez de votre rêve et vous en repaissez votre imagination, sinon votre cœur. Prenez garde !

En même temps elle s'approchait de la cheminée. Elle prit le gland rouge qui pendait immobile et sonna. La femme de chambre parut. Mme de Bonaguil lui glissa quelques mots à l'oreille et revint vers Fabien qui contemplait le paysage par la fenêtre du petit salon. Ce paysage, du reste, était charmant. Là-bas, dans la plaine, se déroulait, lumineux et calme, le village aux toitures de tuiles rouges, entremêlées de bouquets d'arbres verts, et l'église monumentale avec coupole byzantine et nef romane. Les ardoises bleues et les murailles blanches étincelaient. A l'extrémité de l'horizon, très loin, ondulaient les collines bleuâtres et brumeuses.

— Ainsi, reprit Mme de Bonaguil en allant à la fenêtre, vous voilà réellement amoureux de Mathurine et prêt à l'épouser. Il ne s'agit plus que de savoir si elle consentira... Pourquoi ne consentirait-elle pas ?

Fabien était absorbé dans ses réflexions. Il ne répondait rien. Tout à coup il tressaillit et se pencha vivement à la fenêtre.

— Qu'est-ce? demanda Mme de Bonaguil qui regardait ailleurs.

— C'est singulier, dit Fabien très ému. Mathurine vient de traverser la pelouse; elle se dirige vers le salon. Quelle coïncidence !

— Le hasard vous sert à souhait, ajouta Mme de Bonaguil avec un léger sourire, fin et un peu railleur. Je connais beaucoup Mathurine; elle vient me voir.

Mathurine parut en effet à la porte vitrée, frappa et entra. Elle était coiffée de son beau foulard mauve que Fabien admirait tant. Ce foulard, tendu sur le front comme un frais diadème, était arrêté aux tempes par un pli droit d'où s'échappaient, en boucles, ses fins cheveux blonds ; puis, descendant derrière l'oreille gracieusement, il tournait sur la nuque en dessinant un élégant contour et venait se rattacher par un petit nœud coquet au sommet de la tête. C'était simple et charmant comme la coiffure d'une déesse grecque. Sur ses épaules, Mathurine avait jeté négligemment un mince fichu de soie noire à longues franges.

Fabien, sur son passage, s'effaça en saluant. Mme de Bonaguil lui tendit la main avec affabilité et la fit asseoir près d'elle, dans le fauteuil de Fabien, qui s'installa un peu plus loin, sur le canapé.

— Votre père va toujours bien, Mathurine? demanda Mme de Bonaguil avec l'accent de la plus cordiale bonté.

— Il va bien, madame..., merci, répondit Mathurine d'une voix saccadée et tremblante, les yeux baissés, la figure très rouge.

Enfoncé dans le canapé, Fabien, presque dans l'ombre, examinait d'un œil ardent et curieux la jeune fille éclairée vivement par la lumière blanche de la porte vitrée. Comme l'espace était très petit dans le salon, la bottine de Fabien frôlait presque la robe de Mathurine, qui regardait tantôt le tapis, tantôt la porte, de son œil timide et un peu mutin.

Mathurine venait de s'asseoir quand la femme de chambre reparut et dit tout haut à Mme de Bonaguil que le fermier avait absolument besoin de lui parler pour un travail urgent et qu'il était dans la cour. Il se trouvait trop mal vêtu pour entrer au salon. Mme de Bonaguil pria Mathurine et Fabien de l'excuser et sortit en promettant de revenir bientôt.

Fabien, resté seul avec Mathurine, se trouvait embarrassé. Il ne savait comment entamer la conversation.

Mathurine, un peu raide dans le fauteuil, à demi tournée, regardait vaguement par la fenêtre. Fabien cherchait une phrase élégante, un compliment habile. Rien ne venait. Ce silence le gênait. Il se sentait ridicule. Tout à coup il s'écria résolument :

— Mademoiselle, vous ne savez pas?...

Mathurine se retourna, le regarda et attendit.

— Ah! une fameuse nouvelle! reprit Fabien d'une voix qu'il s'efforçait de rendre ferme, calme et caressante; je suis amoureux de vous!

Sur cette brusque déclaration à bout portant, il s'arrêta. Mathurine ne bougea pas. Elle fit seulement de la tête et des épaules un petit geste d'impatience et de dépit.

— Oui, je suis amoureux de vous, reprit Fabien en accentuant chaque mot pour se donner du courage.

Mathurine répéta son petit geste et ne répondit rien.

Fabien, déconcerté, eut un moment d'hésitation. Puis il se dit que c'était évidemment la timidité qui paralysait la langue de Mathurine, et il ajouta d'une voix très douce, en se penchant vers la jeune fille :

— Eh bien! vous ne répondez pas?

— Je n'ai rien à répondre, monsieur, dit Mathurine très sèchement en le regardant de travers.

— Je vous assure, Mathurine, que c'est très sérieusement que je vous parle, reprit Fabien entraîné par son ardente imagination. Je vous aime et il y a longtemps que je voulais vous le dire. Je cherchais l'occasion. Elle se présente aujourd'hui... Mademoiselle, je vous répète que je vous aime sincèrement. Mme de Bonaguil pourra vous dire comment je lui parle de vous. Si vous daignez agréer mon amour, je serai bien heureux.

Mathurine, la tête baissée, froissait un pan de sa robe qu'elle pliait et roulait machinalement dans ses mains. Son visage n'exprimait que malaise et ennui. Fabien attendit vainement une réponse. Mathurine ne desserra pas les dents. Il n'osa pas insister davantage sur ce délicat sujet et prit un détour.

— Voulez-vous que je fasse votre portrait? dit-il de sa voix la plus aimable. Vous poserez telle que vous voilà, en foulard. Ce sera un joli tableau. Voulez-vous?

— Non, monsieur, répondit Mathurine, l'air pincé et revêche.

— Oh! s'écria Fabien interloqué. . De quel ton vous me refusez! Je ne voulais pourtant que vous faire plaisir.

Mathurine était rentrée dans son mutisme et ne paraissait plus se soucier d'en sortir. Fabien commençait à s'apercevoir qu'il aurait difficilement raison de la sauvagerie de cette fillette. Les petites ouvrières parisiennes, ces gentilles et folles petites ouvrières qui vont l'œil humide et provoquant, la mine éveillée, en trottinant comme des tourterelles lascives sur le macadam des boulevards, ne l'avaient pas préparé à cette lutte. Il alla cueillir une rose rouge dans la jardinière, sur la cheminée, et la tendit galamment à Mathurine en lui disant :

— Voulez-vous accepter cette fleur?

Mathurine hésita une seconde ; puis, prenant la rose, elle répondit maussade et sournoise :

— Je ne la refuse pas.

Et elle roula dans sa main droite, au bout des doigts, la fleurette qui s'effeuillait rapidement. Fabien était encore battu. A chacune des caresses que sa main essayait, la mutine hirondelle farouche lui répondait par un coup de bec et par une égratignure. Il se planta debout devant Mathurine et dit avec un sourire et une allure de grand seigneur indifférent et sceptique :

— Mademoiselle, puisque nous ne pouvons pas nous entendre, il faut au moins rester bons amis.

Il tendit la main à Mathurine en ajoutant :

— Une cordiale poignée de main, et ne pensons plus à ce que j'ai dit.

Mathurine ne leva pas la tête; elle ne remua ni pieds ni mains; elle n'avait pas l'air de comprendre. Fabien était hors de lui. Un violent dépit commençait à l'envahir.

— Vous me faites là un affront que je ne mérite pas, s'écria-t-il avec colère.

Mathurine ne sortit pas de son agaçant et farouche silence. Fabien, exaspéré, s'avança vers elle, les bras ouverts, en disant :

— Au diable la réserve et les scrupules, la politesse et les beaux discours! Voilà.

Il se pencha pour l'embrasser. Mathurine se leva frémissante, lui détacha lestement un soufflet et s'échappa. Au même instant, la porte du salon s'ouvrit et Mme de Bonaguil parut sur le seuil. Fabien était resté debout, ahuri et penaud.

— Qu'avez-vous donc? lui demanda Mme de Bonaguil en le dévisageant.

— Moi, rien, murmura Fabien avec embarras. Nous nous amusions, Mathurine et moi.

— Ah! tant mieux! reprit Mme de Bonaguil en s'asseyant. Je suis bien aise que vous soyez bons amis. Mathurine a le caractère charmant, n'est-il pas vrai?

— Oh! charmant, répondit Fabien qui retrouvait peu à peu son sang-froid, tout à fait charmant.

Mathurine, qui était restée debout près de la porte, se tourna vers Mme de Bonaguil, et, très rouge, les yeux baissés, la voix tremblante, elle lui dit :

— Madame, je viens vous prévenir que je ne pourrai pas travailler pour vous, mardi et les jours suivants.

— Ah! pourquoi donc? demanda Mme de Bonaguil avec surprise.

— Parce que... je vais... me marier, répondit Mathurine, plus rouge et plus tremblante que jamais.

— Avec qui donc? reprit Mme de Bonaguil en regardant Fabien à la dérobée.

— Avec Jeantot, le fils du menuisier, si le bon Dieu le veut, répliqua Mathurine très doucement, avec un petit sourire heureux.

— C'est un honnête garçon et un bon ouvrier, ajouta Mme de Bonaguil en se levant et en tendant la main à Mathurine... Je vous félicite d'avoir si bien choisi et je prierai Dieu qu'il bénisse votre mariage... Au revoir, ma chère enfant. Je ne veux pas vous retenir. Je sais que vous êtes laborieuse et que chez vous la besogne ne manque pas. Soyez toujours sage, sérieuse et modeste. Vous serez heureuse. Dites bonjour à votre père de ma part.

Mathurine serra la petite main blanche de Mme de Bonaguil en disant :

— Merci, madame. Je n'y manquerai pas.

Elle sortit après avoir fait une belle révérence, d'un air un peu sournois, à Fabien, qui s'inclina cérémonieusement sur son passage.

— Eh bien! me voilà [illegible], s'écria-t-il avec colère, quand la porte se fut refermée sur les talons de Mathurine. Au diable les filles naïves! On ne m'y reprendra plus. Les poètes ne sont que des mystificateurs. Perdita, Clœrchen, Gretchen, Mireille n'ont jamais existé que dans leurs rêves.

— Qu'avez-vous donc? dit Mme de Bonaguil en le regardant et en feignant la surprise. Votre idéal vous échappe.

— J'ai... que je suis joué, répliqua Fabien en regardant Mme de Bonaguil d'un œil méfiant. Vous lui aviez fait la leçon et vous saviez qu'elle allait se marier?

— Quelle idée! s'écria Mme de Bonaguil avec un gai sourire. Et dire pourtant que si Mathurine avait voulu vous prendre au mot, vous l'auriez épousée!

— Sans doute, répondit Fabien très sérieux.

— Et vous vous en seriez amèrement repenti quelques mois après, ajouta Mme de Bonaguil de sa voix sympathique et douce. Pauvre poète!

— C'est ainsi, dit Fabien tout triste. Je me passionne pour mes chimères, pour mes rêves, et, quand ces rêves m'échappent, souvent à mon grand avantage, cela me laisse découragé comme si j'avais éprouvé une déception réelle. Me voilà pour quelques jours livré à l'humeur noire, à la misanthropie, aux réflexions amères, énervantes et stériles... Ah! l'ennuyeuse vie!

Il fit trois pas dans le salon, prit l'éventail posé sur la petite table ronde et se mit à [illegible] sur [illegible] suite.

— Votre art ne vous passionne donc plus? dit Mme de Bonaguil avec intérêt.

— Non, il ne me suffit plus, répondit Fabien en s'arrêtant devant Mme de Bonaguil. [illegible] Je ne vois plus. Je n'entends plus. *Irrequietum est cor nostrum*, comme disait mon grand frère Augustin.

— Auriez-vous l'intention de vous retirer dans un couvent? demanda Mme de Bonaguil, le sourire aux lèvres.

— Pas encore, répondit Fabien mélancoliquement. La lassitude n'est pas assez complète.

— Attendez ou plutôt cherchez un amour digne de vous, reprit Mme de Bonaguil de sa voix calme.

— Eh! j'ai cherché, s'écria Fabien vivement. Je n'ai pas trouvé. A la fin, l'impatience m'a pris. Je me suis jeté sur la première proie venue. J'ai choisi une petite ouvrière, et cette petite ouvrière même m'a repoussé!

Mme de Bonaguil le considérait en silence, la main droite sur le bras de son fauteuil, tandis qu'il reprenait, debout, l'œil enflammé, l'accent très amer, parfois ironique :

— Attendre... Ah! oui, attendre... Quoi?... que j'aie un nom? On consentira alors à partager ma gloire, ma fortune et mon bonheur. On ne tient pas à partager mon obscurité, mes luttes et mes déceptions. Voilà ce que vous voulez me dire... Oui, quand j'aurai un nom, quand je gagnerai de l'argent, [illegible] mon nom qu'on aimera, ce ne sera pas moi... Eh bien! loin de [illegible]

[illegible] pas être à la prime [illegible] rine, une fille de [illegible] et je l'épouserai.

[illegible] fromisses de [illegible] vilenie [illegible] à M[illegible] [illegible] haussement [illegible] :

— Quand j'aurai un nom, c'est alors que j'aurai commencé à [illegible] santé sera peut-être compromise, que les belles ardeurs seront refroidies... Ah! [illegible] en pleine vigueur morale et jetait tout son éclat et tout son [illegible] je luttais vaillamment, ingénument presque, où je méritais [illegible] taire, sans amour, j'entends un amour digne et fécond. C'est [illegible] qui me fait parler [illegible] Le sort n'a pas été juste envers moi. « J'ai ma maîtresse et ma [illegible] tré la femme que j'appelais, qu'il me fallait, aujourd'hui je serais probablement célèbre... Mais je n'avais pas ma maîtresse, [illegible] l'âme de l'artiste. Aussi ai-je gaspillé mon temps et les meil- [illegible] sons. Et toutefois j'ai eu plus de chance que bon nombre de mes amis. Je suis resté libre, tandis que les malheureux sont pris dans des liens qu'ils ne peuvent plus rompre et qu'ils abhorrent, obligés de vivre avec des créatures qu'ils n'estiment pas, qu'ils n'épouseront jamais et qu'ils ne peuvent plus quitter...

[illegible] guil silencieuse, attentive, un peu émue :

[illegible] était beau, élégant, distingué, d'une famille très honorable, dans une position lucrative et solide. Il avait trente ans. Les renseignements avaient été magnifiques. Le mariage était arrêté. Au dernier moment, la mère apprend que le jeune homme a [illegible] ce jeune [illegible] première jeunesse, il avait vu venir à lui la jeune fille qu'on lui a présentée plus tard, il l'aurait épousée; il aurait [illegible] excellent père. Mais il n'avait pas encore une position assise [illegible] attendre, et, quand une mère s'est présentée avec sa jeune fille, il était trop tard. Le jeune homme n'était plus libre. C'est là une histoire qui se répète souvent, à Paris surtout... Quelle vie [illegible] permet un digne mariage qu'après des années d'épreuves, de déboires, de misères, d'isolement? Pour cueillir le fruit, on attend... quoi?... que les oiseaux l'aient déchiqueté, que les fourmis et les guêpes aient envahi et souillé ses plaies [illegible] le jeune homme [illegible] et fier, [illegible] froide et morne, roulant des rêves malsains, se débattant péniblement contre la fièvre des sens, contre la soif d'amour qui brûle sa poitrine haletante, attendant, appelant la fiancée qui ne vient pas, se dévorant lui-même et tombant enfin, lassé, épuisé, découragé, dans les filets d'une gueuse habile qui l'endort perfidement dans des caresses félines et dans les habitudes doucereuses d'un intérieur ouaté, fermé, terrible... Et ce sont les cœurs les meilleurs, les plus tendres, les plus généreux, les plus chastes, qui sont le mieux pris.

— Vous parlez de ces liens comme si vous en aviez fait l'expérience? dit Mme de Bonaguil en regardant Fabien d'un œil investigateur et méfiant.

— J'ai failli seulement en tâter, répondit Fabien souriant. Ma bonne étoile m'a sauvé, ou, si vous l'aimez mieux, la Providence. Elle m'a sauvé même plusieurs fois. Par exemple, je ne puis pas deviner encore où elle veut me conduire... Si la première moitié de ma vie a été triste, pénible et obscure, la seconde sera peut-être gaie, douce et glorieuse.

— Oui, la Providence vous récompensera noblement, j'en ai la certitude, reprit Mme de Bonaguil de sa voix la plus affectueuse. Pour moi qui vous connais, qui connais votre talent, je crois à votre avenir. Ce sera un bel avenir, un grand avenir. Cela se devine à je ne sais quels airs de tête altiers, dominateurs, chez les hommes prédestinés. Par moments, leur front semble resplendir d'une véritable auréole; des éclairs traversent leur prunelle; leur chevelure [illegible] ils marchent revêtus de puissance et de majesté. A ces signes, à d'autres encore se reconnaissent les hommes d'avenir, les élus de la gloire... Ces signes, vous les avez.

Fabien hocha la tête mélancoliquement et répondit :

— En attendant, je suis triste; je m'ennuie, je ne travaille pas; je ne vis pas; je n'arrive pas, et j'ai trente-trois ans... Vous connaissez le poétique tableau de Gleyre qui est au Luxembourg. Sur l'onde azurée et tranquille, dans le crépuscule étoilé glisse une belle gondole emportant des jeunes filles ou plutôt de jeunes muses; elles ont les tempes ceintes de lauriers, à la main divers instruments de musique; l'une rit, l'autre chante, celle-là cause, celle-ci rêve; sur la plage, un homme est assis, le corps penché, le profil mélancolique et grave; sa main laisse tomber une lyre; son front porte une couronne de chêne; il regarde s'éloigner les jeunes muses, ses belles illusions qui le quittent, hélas! pour jamais... Je les vois s'éloigner aussi. Elles s'effacent peu à peu dans la brume. La nuit descend. Me voilà seul, tout seul, absolument seul... Ah! mes rêves! mes rêves!

Et soudain, avec un accent de colère presque déchirant, il s'écria en se redressant et en menaçant l'invisible destinée :

— Qu'ai-je donc fait pour mériter cet isolement qui me désespère? Si je mourais demain, je n'aurais même pas un chien à mon enterrement.

Il avait des larmes dans la voix en prononçant ces derniers mots.

— Je vous comprends, mon cher Fabien, se hâta de dire Mme de Bonaguil avec un accent très doux, presque maternel, empreint d'une sympathie grave et profonde. Puis elle ajouta,

glissant sur les mots le serment, pour mieux dire qu'il pesait :

— Je suis seule aussi.

Elle souriait d'un imperceptible sourire mélancolique. Fabien lui répondit à coup sûr d'autres pensées par ce soupir faible et doux, tombant des lèvres pâlies de Mme de Bonaguil. Il la regarda des pieds à la tête et se prit à murmurer en même temps :

— Oui, vous êtes seule aussi..., en effet.

Mme de Bonaguil, émue et frémissante par le regard ardent de Fabien, se dirigea vers la porte du salon en disant :

— Voulez-vous m'attendre une seconde? Il faut que j'aille dans le jardin cueillir quelques fleurs pour mettre dans mes vases. Je vais chercher un panier et des ciseaux. Vous m'accompagnerez?

— Très volontiers, répondit Fabien avec empressement, en allant ouvrir la porte à Mme de Bonaguil, qui lui dit avant de sortir :

— Vous dînez ici. Nous aurons très probablement votre ami, le docteur Rullières et une autre personne que je vous présenterai.

Fabien s'inclina et Mme de Bonaguil disparut rapidement. L'artiste, resté seul, se posta devant la cheminée du salon et se mit à monologuer, les yeux perdus dans l'espace. Les dernières paroles de Mme de Bonaguil l'avaient frappé au cœur.

— C'est singulier, se disait-il, de quel ton étrange elle a laissé échapper ce : « Je suis seule aussi »... Non, je n'avais pas songé à ça jusqu'à présent... Quel âge a-t-elle donc? .. Trente-six ans au moins, trente-neuf ans au plus... Il y a cinq ans qu'elle est veuve... Pourquoi ne s'est-elle pas remariée?... Elle est belle encore... Une tête de Junon, grave et noble, qui respire la sérénité d'une âme loyale et d'une conscience en repos, un esprit charmant, ouvert à toutes les belles et grandes idées, un sentiment exquis des œuvres d'art, un goût pur et sûr, la distinction du cœur peinte dans tous ses gestes et dans ses paroles... Huit mille livres de rente... Veuve d'un procureur général... Pourquoi ne s'est-elle pas remariée? Les occasions ne lui ont pas manqué.

Tout à coup Fabien tressaillit et se retourna vivement. Mme de Bonaguil était debout derrière lui. Il ne l'avait pas entendue. Elle venait de le toucher légèrement à l'épaule.

— A quoi songiez-vous donc? dit-elle en lui souriant avec sa bonté charmante.

Fabien se mit à rougir légèrement. Il prit le panier que Mme de Bonaguil tenait au bras gauche et répondit en l'enveloppant de son ardent et pénétrant regard :

— Permettez-moi de porter ceci.

Elle abandonna le panier, et tous deux sortirent du salon. Fabien s'était coiffé d'un chapeau de paille à grandes ailes. Il avait une vareuse de velours bleu et un pantalon clair. Mme de Bonaguil était en robe grise et en [illegible], une ombrelle noire à la main. Ils traversèrent un petit parterre formé de corbeilles ovales d'héliotropes et de geraniums et ils s'engagèrent dans une allée sablée qui serpentait à travers une belle pelouse verte, parsemée d'ormeaux et de cèdres. Ils entrèrent sous un bois de pins, en passant derrière un bosquet de lilas et d'épine-vinette. Là, Mme de Bonaguil s'arrêta et, se retournant, dit à Fabien :

— [illegible] petite chartreuse? Il y a longtemps que [illegible] mais.

— Demain, si vous le voulez, répondit Fabien en examinant la maison blanche et basse, posée sur la verdure des gazons, nimbée d'or et de feu par le soleil couchant. D'ici elle est très belle. Puisque le plein air est à la mode, je tâcherai de la saisir telle qu'elle nous apparaît en ce moment et de rendre cette impression. Je ne sais si je réussirai. Je me rouille tous les jours un peu plus. Je donnerai maintenant toutes mes toiles à qui me trouvera une honnête femme que je puisse épouser..., oui, tous mes tableaux, l'art et la gloire avec, pour une honnête femme!

Mme de Bonaguil souriait, sans répliquer, se remettait en marche. Fabien la suivait de près, froissant les feuilles basses des chênes avec son panier. Ils arrivèrent devant un jardin tout entier composé de rosiers en fleurs, groupés par massifs. Fabien posa à terre le panier, prit les ciseaux et, courbé, se mit à couper les plus belles roses avec leurs longues tiges épineuses et verdoyantes. Mme de Bonaguil, debout, lui indiquait du doigt les fleurs les plus fraîches. Quand il eut rempli le panier, Fabien le souleva et reprit avec sa compagne l'allée qui menait à la maison. Après une vingtaine de pas, Fabien, qui marchait pensif et silencieux, se tourna vers Mme de Bonaguil et lui dit résolument, en homme qui vient de prendre soudain un parti longtemps pesé et discuté :

— Tenez, si vous voulez de moi, je vous épouse.

A ces mots, Mme de Bonaguil tressaillit, devint très rouge et parut un instant déconcertée. Puis, se remettant bientôt, elle répondit toujours souriante :

— Oh! ceci est grave.

Fabien reprit d'une voix plus ferme :

— Il y a plus de six ans que vous me connaissez. Par conséquent vous pouvez me répondre avec franchise.

— Oui, je vous connais, c'est vrai, répondit Mme de Bonaguil encore un peu étourdie par cette brusque déclaration. Quelle singulière idée! Je ne m'attendais pas à ça... Vous ne pensez déjà plus à Mathurine, je vois.

— Mathurine n'a jamais été pour moi qu'un pis-aller, s'écria vivement Fabien. C'était un caprice d'imagination, tandis que vous...

— Je vous en prie, mon cher Fabien, dit Mme de Bonaguil alarmée en l'interrompant, épargnez-moi des compliments qui ne conviennent ni à mon âge ni à ma situation... Voici justement le docteur Rullières sur l'avenue. Nous allons lui raconter la chose, si vous le voulez bien. Je m'en rapporte à sa décision. Et vous?

— Moi aussi, [illegible] le docteur qui se dirigeait vers eux rapidement.

Le docteur Rullières avait soixante-cinq ans environ, la voix grêle, le nez long, le regard doux et fin, la mise soignée et même distinguée. Il était mince et fluet, chauve, de taille petite. Ame sereine et délicate, il parlait avec une autorité aimable. Il avait été professeur de chimie à l'Ecole de médecine de Bordeaux pendant plus de quinze ans. Il aimait

les lettres et les arts avec passion. Tous les ans il venait passer ses vacances à Bajols.

Après avoir salué Mme de Bonaguil, il tendit la main à Fabien, qui la serra cordialement.

— Savez-vous ce que M. Fabien vient de me proposer? se hâta de dire Mme de Bonaguil en riant, un peu rouge. Il m'a tout simplement proposé de m'épouser. Que dois-je répondre?

Le docteur Rullières regarda Fabien et s'écria :

— Comment! mon cher Fabien, c'est ainsi que vous vous jouez de moi? Ne m'aviez-vous pas chargé de vous trouver une fiancée?

— C'est vrai, dit Fabien confus.

— Je m'en suis occupé et j'ai trouvé, reprit gaiement le docteur.

— Ah! vraiment, murmura Fabien décontenancé et tout pensif, la tête basse, ayant l'air de compter les cailloux de l'allée.

Le docteur se pencha vers Mme de Bonaguil, qui marchait entre eux, et lui demanda tout bas à l'oreille :

— Yseult est arrivée?

Mme de Bonaguil répondit par un petit signe de tête affirmatif.

— Me voilà fort embarrassé, dit le docteur tout haut, en échangeant avec Mme de Bonaguil des sourires et des regards d'intelligence. Je demande quelques heures de réflexion. Si vous le permettez, je vous donnerai ma décision après dîner.

— Volontiers, répondit Mme de Bonaguil très calme.

Ils étaient arrivés tous les trois sur la terrasse, d'où l'on apercevait un horizon merveilleux : au loin, une plaine immense, des clochers et des villages perçant la verdure, une belle chaîne de collines d'un bleu d'ardoise; à leurs pieds, la longue route blanche où roulaient jardinières, tilburys et chars à bancs; plus loin, la ligne du chemin de fer dont les rails luisaient au milieu des champs moissonnés; un train à droite faisant flotter son long panache de fumée au-dessus des arbres; puis, la rivière bordée de hauts peupliers immobiles; enfin les vignes d'un vert sombre grimpant de la base au sommet des coteaux. Tout près, un loriot sifflait gaiement dans les figuiers; sous les pins et sous les chênes de la garenne, les fauvettes jasaient avec les pinsons; les moineaux piaillaient et se querellaient; les tourterelles roucoulaient. L'air très calme, pur et limpide, était délicieusement embaumé.

Tout à coup, sous les pins retentit une fraîche voix.

— Ma tante! ma tante!

Ils levèrent la tête vivement. Une jeune fille de dix-huit ans environ, blonde, svelte, toute vêtue de blanc, accourait légère, les joues d'un rose vif, des mèches folles au vent, un bouquet d'héliotrope à la main.

— Qu'y a-t-il? demanda de loin Mme de Bonaguil.

— C'est le dîner qu'on a sonné et que vous n'avez pas entendu, répondit la jeune fille en s'approchant de Mme de Bonaguil qui la prit par la main et dit simplement à Fabien :

— Ma nièce Yseult.

Tandis que Fabien s'inclinait profondément, elle ajouta :

— Elle sort du pensionnat des dames Labordère de Bordeaux. C'est sa dernière année.

— Mademoiselle s'appelle Yseult; vous, vous vous nommez Mahault, dit Fabien en regardant Mme de Bonaguil. Yseult, Mahault : voilà deux noms du moyen âge.

— C'est une fantaisie de ma grand'mère, répondit Mme de Bonaguil en souriant. Elle adorait ces noms et ces époques d'héroïsme fabuleux, de poésie romantique et de dévouement chevaleresque. Mais nous avons l'âme moderne, si nos prénoms sont gothiques.

— Oui, je sais que vous aimez comme nous la France de 89, ajouta Fabien très ému. Au reste, ces deux noms si merveilleusement portés par mademoiselle et par vous sont charmants comme une chapelle ogivale dédiée à la république.

Ils marchèrent silencieux. Yseult chantait à mi-voix, en les précédant.

— Oui, s'écria tout à coup Fabien de l'air de quelqu'un qui sort d'une profonde rêverie et répond à une objection intérieurement formulée. Oui, cette blonde jeune fille chantant dans ce cadre de fleurs et de verdure, cela est pourtant vrai, cela est pourtant réel, cela est pourtant *nature* aussi bien que les hoquets d'un ivrogne.

— Ah! j'entends, dit le docteur en riant. Vous répondez à vos amis de Paris qui se plaisent à peindre les buveurs de bocks et les corbillards des pompes funèbres.

— Vous allez vous ennuyer, murmura Mme de Bonaguil à l'oreille de Fabien, en entrant dans le salon à manger. La causerie vous semblera fade, à cause d'Yseult.

— Non pas, s'écria Fabien vivement. J'ai trop soif d'air pur et d'émotions chastes. Mlle Yseult est ravissante. Je serais le dernier des rustres si je m'ennuyais un seul instant en sa compagnie.

Mme de Bonaguil et le docteur se regardèrent en souriant.

— Prenez garde! lui dit tout bas le docteur en passant. N'oubliez pas que vous avez demandé Mme de Bonaguil en mariage, il n'y a pas encore une heure.

Ils s'assirent à table tous les quatre, le docteur à droite de Mme de Bonaguil, Fabien à gauche, Yseult en face. Les deux fenêtres du salon à manger s'ouvraient sur le parterre d'où s'exhalait par bouffées la fine et pénétrante senteur des grands massifs d'héliotrope, mêlée au parfum subtil des gazons verts que le fermier arrosait en ce moment. Sur l'avenue, un bouvier ramenait ses bœufs roux, tirant la grosse charrette branlante qui coupait d'un cahotement lourd les derniers gazouillements sonores des oiseaux.

Le dîner fut simple, gai, cordial, délicat et charmant. Le docteur fit raconter à Yseult les petites aventures de sa vie de pensionnaire. L'âme d'Yseult apparaissait dans sa fraîche beauté à travers le tissu léger de ces récits. Le docteur semblait malicieusement, par ses questions habiles, vouloir montrer la noble fleur dans tout son éclat printanier et le fin et délicat velours de sa corolle blanche; on eût dit qu'il cherchait à la mettre en pleine lumière sous l'œil de Fabien, qui ne perdait pas un mot tombant des lèvres de la jeune fille.

Après le dîner, le docteur et Mme de Bonaguil sortirent les

premiers, en causant. Fabien, resté seul avec Yseult, lui offrit son bras, qu'elle prit franchement en lui disant :

— Allez-vous faire mon portrait, monsieur Fabien?

— Moi, mademoiselle, certainement, avec bonheur, répondit Fabien surpris et charmé ; comment savez-vous que je suis peintre?

— C'est ma tante qui m'a parlé de vous, dit Yseult avec l'adorable simplicité des enfants. Elle m'a répété que vous aviez du talent, beaucoup de talent et surtout un noble cœur. Voilà ses paroles.

— Mme de Bonaguil est trop indulgente pour moi, répondit Fabien de plus en plus surpris et charmé. Je regrette de n'avoir pas plus de talent pour faire votre portrait, si votre tante y consent toutefois.

— Elle y consentira, dit Yseult vivement. Pourquoi n'y consentirait-elle pas?... Comment me ferez-vous poser?

— Ah!... je ne sais pas encore, répondit Fabien pris au dépourvu. Il faudra que je cherche. Je vais dès ce soir penser à ce portrait.

— Est-ce que cela durera longtemps? demanda curieusement Yseult, tout entière à son idée.

— Votre portrait? dit Fabien; cela dépendra de l'inspiration. Je veux faire un chef-d'œuvre, digne du modèle.

— Dans quel costume me peindrez-vous? ajouta Yseult.

— Eh!... eh!... c'est que je ne le sais pas encore, répondit Fabien embarrassé par les questions précises et rapides de la jeune fille. C'est vous et votre tante qui choisirez le costume.

— Non, il faut que ce soit vous, répliqua Yseult avec sa franchise impétueuse et naïve. Vous vous y entendez mieux que nous.

— Non certes, répondit Fabien en souriant... Mon Dieu! vous prendrez le costume que vous portez habituellement et qui a gardé la physionomie de votre âme. Si je rends cette physionomie avec vérité et puissance, l'œuvre sera belle.

— Et vous l'enverrez au Salon? ajouta Yseult toute joyeuse.

— Certainement, dit Fabien ravi de l'abandon ingénu de sa compagne. Ce sera très facile.

— Ma tante, s'écria Yseult en courant vers Mme de Bonaguil déjà assise sur la terrasse avec le docteur; ma tante, M. Fabien fera mon portrait et il l'enverra au Salon... Nous le commencerons demain. Veux-tu?

Mme de Bonaguil interrompit l'entretien grave et sérieux qu'elle avait entamé avec le docteur en sortant de table. Elle se tourna vers Yseult et Fabien, debout devant eux, et répondit de sa voix calme :

— Mais sais-tu si M. Fabien a le temps de se mettre à la besogne si tôt? Il m'a promis un paysage depuis plus de deux mois.

— Oui, je suis trop négligent, dit Fabien un peu confus.

— Il avait perdu le goût de son art, il est vrai, ajouta malicieusement Mme de Bonaguil. Peut-être ce goût-là lui est-il revenu tout à coup, ce soir.

— Ah! la petite lampe de la garenne qui s'est éteinte! s'écria Yseult en s'éloignant. Je cours la rallumer.

Elle disparut rapidement dans l'ombre claire des pins que la lune, déjà haute, baignait de sa lueur molle et placide.

— Eh bien! comment trouvez-vous Mlle Yseult? demanda le docteur d'un ton légèrement narquois, en regardant Fabien.

— Oh! ravissante, répliqua Fabien avec conviction.

— N'est-ce pas qu'elle serait une gentille fiancée? ajouta le docteur toujours narquois. Et c'est moi qui suis chargé de lui trouver un mari digne d'elle, un bon petit mari.

— Ah! murmura Fabien déconcerté et pensif.

Mme de Bonaguil, le visage noyé dans l'ombre que projetait son chapeau de paille, se taisait tout en regardant Fabien dont les joues pâles et la barbe noire étaient en pleine lumière.

— Est-ce bien sérieusement que vous voulez me laisser faire le portrait de Mlle Yseult? demanda-t-il en interrogeant anxieusement du regard Mme de Bonaguil.

— Très sérieusement, répliqua celle-ci. Vous voyez que je crois à votre talent et que je lui rends hommage. Le docteur pense, comme moi, que vous ferez un chef-d'œuvre, si vous y mettez toute votre âme.

— J'y mettrai toute mon âme, s'écria Fabien avec feu. Le modèle est divin.

— Prenez garde, ajouta Mme de Bonaguil en le menaçant du doigt. Il vous est défendu de l'aimer, monsieur l'inconstant.

— Je ne peux pas être accusé d'inconstance, répliqua étourdiment l'impétueux artiste, puisque je n'ai jamais été amoureux.

— Même quand vous m'avez demandé en mariage? dit Mme de Bonaguil vivement.

Fabien balbutia une excuse banale d'une voix si faible qu'on ne l'entendit pas.

— Et cette pauvre Mathurine, reprit Mme de Bonaguil avec une ironique douceur, vous ne l'aimiez pas, non plus?... Ah! si je ne vous connaissais pas depuis longtemps, cette journée me laisserait une bien fâcheuse idée de votre cœur et de votre caractère. Mais je vous connais... heureusement pour vous. Je vous pardonne et je vous rends votre liberté... C'est moi qui ai fait venir Mathurine, parce que je savais qu'en causant avec elle vous perdriez toutes vos illusions. Quant à moi, je vous remercie de m'avoir un instant jugée digne de vous. Mes pensées sont ailleurs. Je puis dire avec une veuve illustre : « Si Dieu m'avait voulue dans la compagnie d'un homme, il m'aurait conservé M. de Bonaguil. » Je n'ai qu'un désir : assurer l'avenir de ma chère Yseult et lui trouver un mari digne d'elle.

— Et bien, le voilà, dit le docteur en montrant Fabien immobile. Je lui ai promis une fiancée. Puisque vous voulez rester fidèle à la mémoire de M. de Bonaguil, il faut bien vous remplacer. Je vous demande donc pour notre ami la main de Mlle Yseult, si toutefois cela plaît à l'un et à l'autre.

Fabien était muet d'étonnement et d'anxiété. Il attendait, fiévreux, la réponse de Mme de Bonaguil, lorsque sur le sable de l'allée cria le pas léger d'Yseult dont la robe frôlait avec un bruissement d'ailes les branches longues des chênes et les hautes herbes.

— Eh bien, ma tante, ce portrait? dit la jeune [illegible] en s'emparant familièrement de la petite main fine de Mme de Bonaguil. Nous le commencerons demain...

— Serez-vous prêt demain, monsieur Fabien? demanda Mme de Bonaguil en se tournant vers l'artiste ébloui.

— Ah! certes, oui, s'écria-t-il avec enthousiasme.

— Eh ce cas, dit Mme de Bonaguil tranquillement, vous pourrez commencer demain le portrait d'Yseult...

Puis, s'approchant de Fabien qui lui baisait les mains avec effusion, elle ajouta tout bas, à son oreille :

— Si vous êtes constant, dans six mois d'ici...

— Ah! s'écria Fabien radieux, voilà bien vingt ans que je ne fais plus de prière le matin et le soir. Je prierai ce soir... C'est ce soir que par vous Dieu me donne du génie!

Tandis qu'il parlait, la lune sereine baignait de brume blanche les masses noires des arbres, les bois, les champs, les vignes, les calmes lointains silencieux et l'immobile azur où flottaient diaphanes, au bruissement cadencé des voix de la nuit, les ombres de Titania et de la reine Mab.

C'était une de ces belles soirées du mois d'août, quand l'âme de la terre semble s'exhaler en effluves d'amour.

[illegible]

LA FRANCE VUE DU DEHORS

La Décadence des Françaises

On a beaucoup remarqué, tout récemment, dans une des bonnes Revues anglaises (1), un article très soigné, dont le titre attractif, *la Décadence des Femmes françaises,* a valu à la livraison qui le contenait un tirage considérable. La *Revue britannique,* publiée à Paris, a reproduit cet article, à peu près sans commentaires. Nous allons, nous, y répondre. C'est l'esprit de la république et de la démocratie qui y est mis en cause, dans un pays hautement sympathique à la France et à ses institutions. Donc, d'un côté, le cadre du sujet se trouve singulièrement élargi; de l'autre, les jugements portés ont droit à notre attention.

Sans vouloir déchirer le voile de l'anonyme, nous osons dire que cet article a été fait par une personne qui a longuement habité la France. Si fine est l'analyse des mœurs françaises, qu'on pourrait dire : par un Français, si, à des signes auxquels on ne peut se méprendre, on n'y reconnaissait le génie politique de nos voisins. C'est donc un fils ou une fille de l'Angleterre qui l'a écrit; nous dirions une fille, à ne considérer que l'esprit d'observation délicate qui s'y révèle; nous disons un fils, à cause de la ferme logique et du lien des idées.

Toutefois il est inutile de bien observer les détails quand on laisse échapper le fait principal; point ne sert de raisonner juste quand on part de prémisses fausses. Or c'est ce qui arrive à notre auteur. Il constate une situation vraie et il en [illegible] conséquences; mais, comme il ne voit pas la cause et l'origine de la situation qu'il constate, les suites vraies lui échappent.

Sa thèse est celle-ci :

La femme française a fait la « société » française; la « société » française a fait la France monarchique; par conséquent, femme, « société », monarchie, sont des termes adéquats; l'influence de la femme périt avec celle de la « société », celle de la « société » avec le trône, et la république qui s'élève sur leurs ruines scelle et veut sceller leur tombe commune.

Nous passons sur les dithyrambes consacrés par le *Black-[illegible]* [illegible] surpassé en charme, en esprit, en éclat, en grâce, toutes les femmes du monde civilisé [illegible] et la mère du pays, quand le pays était monarchique. C'est à elle que la France doit en grande partie l'influence que le goût, les idées, les mœurs françaises ont exercée sur les mœurs, les idées et le [illegible] peuples, [illegible] la popularité acquise depuis des siècles par les femmes françaises qu'il faut attribuer l'immense sympathie qui a entouré la France à l'heure de ses défaites. L'Europe a pleuré sur ces épouses et sur ces mères dont elle avait, de longue date, admiré les séductions féminines et subi le joug volontaire. En France, les femmes étaient « une institution », leur nom seul « une puissance », leur empire « une des premières forces sociales », etc., etc.; nous passons, disons-nous, sur ces éloges un peu stéréotypés, et nous abordons la question.

Admettant comme exact (et il l'est sur beaucoup de points) le tableau que l'auteur fait de la « société » française, ne nous arrêtant même pas à relever la façon par trop étroite, exclusive et provinciale, dont il entend le mot de société, nous reconnaîtrons, s'il le veut, que cette question se pose ainsi :

D'une façon générale et les exceptions mises à part, la république n'est pas favorable au développement de cet esprit du monde dans lequel brillaient les femmes françaises;

D'une façon générale et les exceptions mises à part, les républicains restent volontairement étrangers aux mœurs élégantes de l'ancienne France;

D'une façon générale et les exceptions mises à part, si quelques salons se sont brillamment ouverts depuis l'inauguration du nouveau régime, un plus grand nombre se sont fermés. Par conséquent les femmes, privées de leur théâtre accoutumé, ont pu perdre, avec une partie de leurs moyens d'action, une portion de leur influence. L'auteur l'affirme, et il ne nous en coûte rien de l'admettre.

Mais où donc a-t-il vu que l'homme et la femme eussent dans ce monde une destinée différente? que les grands changements survenus dans l'état social n'affectassent pas simultanément toutes les classes de la société, à plus forte raison les deux sexes? que, le principe politique d'un pays étant changé, les mœurs générales ne dussent pas l'être? Et comment ne comprend-il pas qu'à une grande époque de transition comme la nôtre, à l'une de ces dates mémorables de

(1) *The Blackwood's Magazine.*

[illegible] valent ses élégies sur « l'empire de la femme du monde qui [illegible] et pour tous s'élève? Il nous semble entendre le cri poussé par un prosateur-poète, [illegible] « La poésie s'élève! » Non; ni l'[illegible] peuvent [illegible] elles passent, comme toutes choses, par [illegible] disons, sans avoir peur [illegible] évolution.

[illegible] se lèvent devant lui; il entrevoit des horizons inconnus; aussitôt, avec cette droiture d'intention, cette passion du vrai et du bien qui, au milieu de toutes ses erreurs, est l'éternel honneur de l'humanité, il exige que les institutions nées de l'ancien idéal soient changées et mises d'accord avec l'idéal nouveau. Et ce qu'il fait pour les institutions, il le fait pour les mœurs; ce qu'il fait pour les mœurs, il le fait pour les arts; et [illegible] nouvelles.

[illegible] dans les sociétés dont l'idéal est la force? la servitude. Quel est-il chez les Indous et chez les Japonais, dans les sociétés dont l'idéal est la hiérarchie des castes? la soumission religieuse et volontaire. Et dans les monarchies du moyen âge, fondées sur l'inégalité, sur la hiérarchie changeante des rangs, telle qu'elle apparaît dans la féodalité? l'inégalité aussi, et une inégalité changeante par laquelle la femme est tantôt dépendante et tantôt souveraine. La loi la rend mineure; la doctrine sociale la proclame inférieure, et cependant l'esprit du temps la fait supérieure à l'homme. On l'opprime et on l'encense; on l'insulte et on l'adore; c'est l'ancien régime qui l'exclut de l'héritage, et en même temps c'est le règne de la chevalerie qui la met sur le pavois. Quant à la considérer simplement comme l'égale, sinon comme la pareille de l'homme — égale en valeur, différente par la fonction, — l'idée même en est repoussée comme révoltante. On accumule l'outrage sur la femme indépendante, l'ironie sur la femme savante, autrement dit sur celle qui se sent un être libre et sur celle qui se sent un être intelligent. Il faut la Révolution française, il faut la reconnaissance des Droits de [illegible] femme. C'est qu'en effet ils sont les mêmes, et qu'avec l'inégalité chez les uns finit aussi l'inégalité chez les autres.

De cette situation, louche comme les yeux de Vénus, que l'ancien régime avait faite à la femme et dont l'influence dure encore, il est résulté partout, mais particulièrement en France et dans les autres pays de langue latine, un type féminin que l'antiquité a peu connu et que la société contemporaine ne doit pas avoir grand souci de conserver. Forcée de se dégager elle-même de tant de contradictions, la femme en est sortie variable et complexe. La religion et la loi lui ordonnaient d'obéir; l'esprit du temps, les mœurs lui commandaient de régner. Naturellement, elle a choisi ce dernier lot; et, comme dominer et servir sont deux choses incompatibles, elle a tourné dans la pratique la religion et la loi. Adroite et patiente de sa nature, elle s'est fait une petite souveraineté dans le monde; mais elle se l'est faite par la ruse. Au droit du plus fort, dont les vestiges subsistaient encore, elle a opposé le droit du plus fin. A force d'art, elle a décuplé ses moyens de plaire; pour arriver à régner, elle a commencé par se faire réellement reine, et, développant une bannière à elle, la bannière de « la femme du monde », elle a, sous ces couleurs, gagné l'empire. On a eu alors l'époque de la galanterie française, cette époque charmante, selon le cœur de l'auteur anglais, mais, selon nous, aussi vide de sérieux que de vertus; galanterie dérisoire, qui à une royauté fondée sur la ruse rend un hommage menteur comme cette royauté elle-même. On a eu un empire équivoque, extra-légal, à la fois reconnu et discuté, qui a, le plus souvent, abouti à la lutte intestine; on a vu cette chose toute particulière aux sociétés monarchiques modernes, dont nous ne voyons que peu de traces dans la société romaine et aucune dans la haute antiquité : une espèce de guerre civile secrète entre les sexes, de rivalité cachée, se traduisant le plus souvant par la déloyauté de l'un envers l'autre.

Il est certainement conforme à l'idéal républicain, aux mœurs républicaines, de laisser doucement se clore cette ère de la galanterie pendant laquelle a régné la « femme du monde » sans profit pour la dignité des deux sexes, et d'y faire succéder une ère de justice envers la femme en général.

En quoi consisteront pour elle les applications de la justice sociale? Sera-t-elle proclamée semblable à l'homme par toutes ses facultés morales et toutes ses aptitudes intellectuelles? Non, sans doute : les fonctions de la femme demeureront aussi distinctes dans la société qu'elles le sont dans la nature. Mais elle sera rendue libre de se développer selon sa loi et de se faire sa place à elle-même en raison directe des développements qu'elle atteindra. Qui peut préjuger l'avenir de l'espèce chez un sexe comme chez l'autre? Qui peut dire ce que la femme deviendra, puisque jamais encore elle n'est sortie de ses chaînes, puisqu'elle n'a pas été placée dans les conditions favorables à son expansion? Des esprits généreux et indépendants se sont faits de notre temps les nouveaux « chevaliers » des femmes; c'est un anachronisme : les femmes seules doivent combattre pour elles-mêmes. Il ne leur faut qu'une chose, celle qu'il faut à tout le monde : la liberté de se faire sa place.

Et pour que cette liberté leur serve, pour que l'esprit des femmes puisse se développer dans une direction droite, il faut d'abord que le monde s'affranchisse des préjugés séculaires, des entraves de la coutume, du conventionnalisme, lesquels sont précisément les étais de la société... des salons. Il faut [illegible] volontairement ou involontairement de ce fard de l'esprit, de ces grâces recher-

chées, de ces élégants artifices qui l'ont rendue un moment si séduisante sous le nom de femme du monde. Qu'elle soit vraie ! vraie selon son idiosyncrasie particulière, vraie selon l'idiosyncrasie de son sexe. Si perfectionnée qu'elle puisse devenir dans son corps et dans son intelligence, fût-elle exercée à la lutte comme les filles de Lacédémone ou à l'étude des sciences comme Hypatie, elle conservera toujours assez (par la simple raison que les deux sexes progressent ensemble) ce qui fait son charme : l'infériorité de force vis-à-vis du sexe masculin. Vouée, au sortir de l'adolescence, à la maternité, c'est-à-dire à la douleur; incapable par cela même et par les soins qu'elle doit à l'enfance de gagner au delà d'une existence précaire, la femme gardera éternellement ses trois suprêmes attraits : la souffrance, la faiblesse et la pauvreté.

Que les femmes s'élèvent et se fortifient de toutes manières, qu'elles acquièrent la confiance en elles-mêmes et les lumières intellectuelles, les hommes de nos jours n'en concevront pas l'inquiétude puérile qu'en concevaient ceux d'autrefois. Ils ne craindront pas de voir périr, avec l'idole érigée par les temps monarchiques, un idéal cher à leur cœur. Ils en ont conçu un autre, plus digne d'eux-mêmes : celui de la femme vaillante, éclairée, laborieuse et sincère.

Déjà plusieurs carrières qui leur étaient fermées leur sont rendues accessibles. Déjà, malgré l'influence opposée, due à l'invention de certaines machines, leur salaire devient relativement plus élevé. Il n'était pas exact de dire que ce salaire fût calculé sur la somme de travail produit, et la justice veut qu'il le soit. L'élévation relative du salaire des femmes est un intérêt de la plus haute importance dans un pays républicain : la raison en est évidente.

C'est la transition nécessaire du type ancien au type nouveau qui, faisant illusion au spirituel et bienveillant écrivain du *Blackwood's Magazine*, lui est apparue comme la décadence des Françaises. Décadence est un gros mot, qu'un esprit philosophique devrait se garder d'employer quand il s'agit de l'espèce humaine. On peut parler de décadence à propos d'une phase de l'histoire, d'un empire, d'un état social; mais on ne saurait admettre que l'homme en tant qu'homme, la femme en tant que femme diminuent de valeur intellectuelle et morale : ils croissent toujours, ensemble et à jamais.

Sans doute, le passage d'un état à un autre, les époques critiques ont toujours quelque chose de pénible pour ceux qui les traversent, de déplaisant pour ceux qui les voient. D'abord, il y a rupture d'habitudes, chose toujours désagréable; puis, le type nouveau ne se développe pas subitement de toutes pièces. Les tâtonnements, les procédés de formation durent longtemps, et ce long temps, consacré par les uns aux efforts et aux recherches, l'est, par les autres, aux regrets.

Au reste, cette « femme du monde française » qui paraît être, aux yeux de notre auteur, la femme de France tout entière, sur la tombe de laquelle « il demande, au nom de l'Europe, le droit mélancolique de jeter des fleurs », est, qu'il se rassure, immortelle. La femme du monde, c'est celle qui est à la fois la femme honnête, la femme cultivée, la femme privilégiée de son temps : il y en aura toujours de cette sorte. Toujours le milieu, la fortune, la société des hommes distingués, l'éducation intellectuelle et morale, jointes aux dons de la nature, surtout à l'hérédité du côté paternel, élèveront un certain nombre de femmes à un niveau supérieur au niveau vulgaire. Celles-là seront les modèles de leur sexe, les femmes du monde de leur temps. Les républiques de l'antiquité en ont fourni des exemples : la troisième république française peut en offrir déjà quelques-uns.

L. Q.

QUESTIONS SOCIALES

Les enfants moralement abandonnés

A MONSIEUR CHARLES QUENTIN (1)

Directeur de l'Assistance publique.

« Mon cher ami,

« En écrivant votre nom à la première page de ce livre, je n'ai pas pensé seulement au vieux républicain, au vétéran de toutes les luttes de la liberté contre l'empire et du progrès contre la réaction; j'ai pensé surtout au directeur de l'Assistance publique, au créateur de cette œuvre admirable : *les enfants moralement abandonnés*. Car vous avez tenté là une innovation sociale généreuse et féconde entre toutes. Car si votre projet devient loi, si toutes les grandes villes de France suivent l'exemple que Paris leur a donné en vous accordant la plénitude de son concours, vous aurez porté au recrutement du vice et du crime le coup le plus direct et le plus sûr. — C'est pourquoi je vous dédie cette étude, à vous qui avez trouvé le moyen de prévenir tant de chutes et de fautes — ce livre triste qui traite de la répression du mal présent et de la régénération possible des existences que le mal a saisies.

« Vous me disiez un jour avec grande raison : « La criminalité est pareille à la phtisie, dont l'art ne peut que ralentir « les progrès, qu'il ne guérit jamais radicalement. Mais on « peut l'empêcher de naître. »

« Qu'ai-je fait dans ce livre? J'ai voulu montrer comment la société peut se délivrer de ses pires ennemis en leur mettant entre les mains, sur une terre lointaine, les instruments de la réhabilitation morale, les outils du travail.

« Qu'avez-vous réalisé en fondant l'œuvre des enfants moralement abandonnés, en recueillant l'année dernière six cents enfants? Vous avez empêché la phtisie de naître chez six cents Français qu'elle menaçait. Vous avez appliqué ce principe de toutes les sagesses, que, s'il est mieux de pardonner

(1) Cette lettre servira de préface au volume sur les *Récidivistes* (in-8°, [illegible] pages) qui est à la vente de [illegible] à la librairie Charpentier et où l'on retrouvera avec quelques éclaircissements nouveaux les quatre articles que M. Joseph Reinach a consacrés à cette question dans la *Revue* des 15, 22 et 29 octobre, 5 novembre 1881.

que de punir et de réprimer que de pardonner, il est mieux encore de prévenir que de réprimer.

« En vérité, c'est une sorte et même bataille que nous avons livrée, pendant que je cherchais le moyen d'arrêter le flot débordant du vice, vous trouviez celui de tarir l'une de ses sources principales.

« En effet, lorsque, par la faute de la société ou par la sienne, l'enfant est devenu un homme dangereux, la société doit sévir contre lui sans s'attendrir sur l'origine du mal. Une fois le mal constaté, la répression est devenue une nécessité inéluctable : l'énervement de la justice serait pour une démocratie comme la nôtre ce que l'indifférence religieuse est pour la religion. Seulement, s'il est juste et nécessaire que l'œuvre de répression s'accomplisse toujours tout entière, une société est coupable, surtout une société démocratique, quand elle néglige un seul des moyens qui peuvent empêcher la naissance de ce mal, qu'il faudra ensuite frapper si rudement et qu'il sera si difficile de guérir.

« C'est pourquoi l'on ne répandra jamais assez l'enseignement populaire des devoirs et des droits, l'on n'élèvera jamais assez d'écoles pour initier à la pratique du bien, d'hôpitaux et d'asiles pour recueillir les misères imméritées. C'est pourquoi toute grande œuvre de répression sociale exige que l'on fonde en même temps une œuvre parallèle de charité préventive. Et dans cette œuvre les soins donnés à l'enfance seront au premier rang. Car l'enfant est le commencement de l'homme, et le commencement, comme dit Aristote, est la moitié du tout.

« C'est ce que la république a voulu quand elle a fait l'enseignement primaire obligatoire pour tous.

« C'est ce qu'ont voulu toutes les sociétés civilisées quand elles ont donné à l'enfance abandonnée l'Etat pour tuteur, quand, pour recueillir les orphelins de la rue, l'Angleterre a créé le *bureau des enfants* et la Norvège le *parrainage*.

« C'est ce que vous avez voulu, vous et votre vaillant collaborateur Brueyre, lorsque vous avez démontré qu'il y a dans nos sociétés des enfants plus malheureux que ceux qui se perdent : ceux qu'on perd ; — des enfants plus dignes de pitié que les orphelins : ceux dont la famille les dresse au mal ; — des enfants plus délaissés que ceux qui n'ont ni foyer ni toit : les enfants moralement abandonnés.

« C'est pourquoi vous avez conclu que la puissance paternelle n'existe que par la loi et qu'elle doit être brisée sans hésitation entre les mains de ceux qui en abusent ou qui s'en rendent indignes, des pères qui livrent leurs enfants au vagabondage et au vol, des mères qui montrent la débauche à leurs filles, de tous les parents dont la decheance morale a été constatée par les tribunaux.

« On nous a dit que cette expression : *les enfants moralement abandonnés*, vous était contestée, qu'on ne vous la concédait qu'à titre provisoire. Pourquoi? J'avoue ne pas comprendre. Car cette expression me semble admirable : elle traduit avec tant d'éloquence la situation de ces délaissés d'aujourd'hui qui seront demain, si la société ne les recueille pas, si elle ne les enlève pas à des parents dégradés, des malfaiteurs de profession ! Je l'ai si bien comprise, pour ma part, et si tristement, le jour où j'ai visité pour la première fois, au dépôt de la préfecture de police, les cellules des vagabonds et voleurs dont les plus âgés ont quatorze ou quinze ans ! Ah ! pour que votre entreprise devienne réellement nationale, pour que chaque Français qui n'y aura point souscrit sente peser sur lui un remords, comme il faudrait que tout le monde pût faire cette visite et voir de près, là-bas, dans cet affreux bâtiment, ces malheureux qu'on appelle les enfants coupables par cette seule raison que leurs parents sont criminels !

« Oui, il faut les voir là, à leur première arrestation ; puis, cinq ans après, quand ils ont été définitivement enrôlés par la force des choses dans l'armée du crime. Pourquoi sont-ils arrêtés, ces enfants, emprisonnés dans ce sombre dépôt ? « Officiellement », parce qu'on les a ramassés vaguant à travers les carrières, maraudant dans les jardins des maraîchers, couchés sous les ponts et dans les fours à plâtre, dérobant un saucisson ou quelques pruneaux. Mais interrogez-les ; neuf fois sur dix, ils vous répondront : « Je ne suis pas rentré à la « maison parce que mon père me bat..., parce que ma belle-« mère ne m'aime pas..., parce que la femme qui vit avec mon « père... » Je n'ose achever : voyez les journaux judiciaires du mois d'août 1880. D'ordinaire ils sont vifs, alertes, intelligents, robustes, sous la pâle enveloppe du voyou de Paris doués d'une force de résistance extraordinaire, terriblement précoces, mais sous leur apparence frivole très graves ; ce sont, dès la sixième année, de petits hommes. Dans la cellule, ils ne restent jamais inactifs ; ils lisent, écrivent, dessinent, travaillent avec ardeur à de petits métiers. Et rien ne les étonne, sauf, ô misère ! le bien-être du dépôt, la prison propre, le lit bien fait, le pain quotidien, la bienveillance des gardiens, l'absence de coups et de propos orduriers...

« Ce qui m'a frappé surtout chez ces malheureux qui sont si bien doués, c'est le courage avec lequel ils luttent contre le mal. Ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'ils cèdent, qu'ils s'avouent vaincus. Tant qu'ils pourront, ils repousseront les infâmes conseils, les suggestions sinistres. On ne saura jamais ce qu'il faut de coups, de tortures, combien d'heures cruelles en proie à la faim pour qu'un enfant devienne un malfaiteur...

« Qu'a-t-on fait jusqu'à présent pour ces enfants ? Après une nuit passée en cellule, on les a remis à leurs parents. Si les parents refusent de venir les prendre au dépôt, on les fait chercher par les agents, *manu militari*, c'est-à-dire qu'on leur ordonne au nom de la loi d'achever la corruption de leurs enfants !

« [illegible] paternelle, vous ne les connaissez que trop ! Ces petites filles, à seize ans, ne sauront plus dire le nombre de leurs amants d'une heure. Ces jeunes garçons, à dix-huit ans, seront les pires des récidivistes, les plus dépravés et les plus farouches, brisés qu'ils sont, avant l'âge de la conscription, par toutes les débauches sans nom, ivres de la gloire que des feuilles de trottoir ont faite à quelques bandits mineurs, à Gilles, à Abadie, à Lemaire.

« Voilà ce que vous avez vu, mon cher ami, comme je l'ai

vu moi-même, comme tout vrai sous ceux qui ne peut pas les yeux fermés à travers la vie. Et vous avez fondé l'œuvre des enfants moralement abandonnés.

« A cette heure grave où le père ne peut plus rien pour son enfant que de le perdre à jamais, vous demandez que l'État se dresse devant lui pour lui dire : « Tu es devenu indigne « d'élever ton enfant. La nation te le prend, elle l'adopte, elle « le fait sien. » Et en attendant que votre projet soit accepté par les représentants du pays, vous avez — il faut bien dire le mot — vous avez *acheté* l'enfant à cet homme.

« Cet homme, qui n'a jamais hésité à le vendre — il faut lui rendre cette justice, — ce père en eût fait, au bout de cinq ans au plus, un vagabond, un voleur de profession, parfois un meurtrier.

« Vous, en six mois, vous faites de lui le commencement d'un homme de bien.

« Laissé en proie à sa famille, cet enfant allait grossir l'armée sombre des malfaiteurs de profession, de ces récidivistes qu'il faut bien, une fois qu'ils existent, frapper sans pitié.

« Repris par cette grande mère, la Nation, et grâce à cette habile organisation que vous avez si bien exposée et que je ne chercherai pas à résumer après vous, cet enfant deviendra un bon citoyen, un vaillant ouvrier, un Français de plus.

« Or je ne sais rien de plus joyeux pour un patriote que de pouvoir dire : « Il y a des Français de plus », comme je ne sais rien de plus douloureux que de devoir constater parfois qu'il y a des Français de moins.

« Comme un professeur éclairé qui veut que ses élèves puissent un jour marcher sans lui, la loi pénale a pour objet de se rendre graduellement inutile.

« Aujourd'hui impérieusement nécessaire, la loi sur les récidivistes ne peut devenir superflue, d'ici à un demi-siècle, que par un ensemble de réformes sociales dont la première est l'intégrale application dans toute la France de votre projet sur les enfants moralement abandonnés.

« Croyez, mon cher Quentin, à toute mon affection.

« Jules Simon.

« Paris, 20 novembre 1881. »

NÉCROLOGIE

Bernard Jullien

Un des plus laborieux littérateurs de notre siècle, M. Jullien (Marcel-Bernard), est mort à Paris, le 15 octobre dernier, âgé de quatre-vingt-quatre ans, au sein d'une demi-retraite où l'entouraient quelques amis fidèles, une femme aussi modeste que dévouée, leur fils unique Adolphe Jullien, déjà célèbre comme critique d'art. Peu d'hommes ont plus travaillé que M. Jullien. D'abord professeur dans l'Université, plus tard principal de collège, rendu en 1835 à sa liberté, que complétait la jouissance d'une honnête fortune, il s'était consacré depuis quarante-cinq ans au service de quelques sociétés savantes, aux recherches et aux publications les plus diverses sur toutes matières d'enseignement, de littérature, de beaux-arts et de science. Ses deux thèses pour le doctorat ès lettres, que je l'ai entendu soutenir en Sorbonne (30 juillet 1836), marquaient bien sa double vocation, car l'une traitait de la *grammaire*, l'autre de la *Physique d'Aristote*. Grand amateur de musique et même un peu théoricien en ce genre d'étude, il y avait joint une science étendue de la métrique ancienne et de la versification française, et sur tous ces sujets il portait la curiosité d'un esprit indépendant, d'un bon sens quelque peu étroit, original jusqu'au paradoxe. Outre quinze ou vingt petits ouvrages d'arithmétique et de grammaire élémentaire, il a rempli au moins dix volumes de mémoires très nourris d'érudition, où la polémique tient une assez grande place : polémique contre nos humanistes, qui, selon lui, croient trop complaisamment aux vertus de la quantité dans les vers grecs et latins ; contre les historiens de la musique grecque, qui lui paraissent exalter outre mesure les premières ébauches d'un art véritablement créé par le génie des modernes ; contre les admirateurs de la littérature romantique, à l'étranger et surtout en France. Son idéal en littérature était dans les chefs-d'œuvre du XVIIe et du XVIIIe siècle ; et la poésie du temps de l'empire, dont il a écrit une histoire fort instructive, avait surtout pour mérite une certaine fidélité aux sévères traditions de la langue et du goût. Tout cela faisait, on le voit, un ensemble de doctrines un peu disparates, mais où la variété des sujets et la singularité même des opinions soutenaient l'attention des lecteurs. Beaucoup de petits livres d'instruction élémentaire de M. Jullien se sont vendus à des milliers d'exemplaires ; quelques-uns garderont peut-être longtemps encore leur popularité ; mais ce qui durera, ce qui sera toujours consulté dans les bibliothèques, recherché par les esprits jaloux de s'instruire, ce sont les sept ou huit volumes qu'il intitulait avec raison des *Thèses*, car on y retrouvait partout son esprit dogmatique, appuyé sur une grande richesse de savoir ; c'est son grand *Traité de grammaire française*, qui le désigna, pour ainsi dire, à devenir ce qu'il fut pendant vingt-cinq ans : le collaborateur scrupuleux, le conseiller, souvent écouté avec profit, de notre admirable lexicographe Émile Littré. Les bibliophiles n'oublieront pas non plus le service que leur a rendu Bernard Jullien en procurant une réimpression de la petite *Grammaire* de l'abbé Dangeau et des *Paradoxes littéraires* de Lamothe. Notre ami était, avec le vieil Ambroise-Firmin Didot, un partisan très résolu des réformes orthographiques dans notre langue : de là sa prédilection pour les hardiesses de l'académicien Dangeau. Il traitait volontiers de superstitieuses certaines hyperboles d'admiration traditionnelle, au sujet d'Homère et de Pindare ; et de là l'idée qu'il avait eue de nous rendre faciles à consulter les opuscules de Lamothe, que l'on ne trouvait guère que dans les bibliothèques publiques ou dans le cabinet de quelque curieux.

Il n'eût pas, je crois, volontiers réduit l'*Iliade* à douze chants, comme le fit le célèbre adversaire de Mme Dacier;

mais il trouvait Horace un peu indulgent d'avoir seulement dit :

..... *Quandoque bonus dormitat Homerus.*

Les vivacités de sa critique ne nous entraînent pas toujours; mais elles sont utiles à nous tenir en garde contre la routine, et elles nous donnent le goût d'une salutaire liberté dans les jugements. Si mêlée qu'elle soit, l'œuvre de Bernard Jullien gardera donc une place honorable dans la littérature savante de notre temps — comme le souvenir de son noble caractère, de son dévouement à la jeunesse, de sa bienfaisance discrète, le recommande à l'estime et le signale aux regrets de tous les honnêtes gens.

[illegible].

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Voici un fort intéressant volume. C'est une monographie très étudiée et très fouillée sur le marquis de Grignan, le petit-fils de Mme de Sévigné (1). L'auteur, M. Frédéric Masson, nous transporte en plein XVIIe siècle. C'est un plaisir de pénétrer avec lui dans cette société élégante et polie à la surface, avec des dessous quelque peu grossiers. Nous avons le double spectacle : vif sentiment de l'honneur, enthousiasme chevaleresque, dévouement prêt à tous les sacrifices, s'il s'agit d'obtenir un sourire du roi ; dédain de l'argent que l'on prodigue et de la vie qu'on expose gaiement pour lui plaire; à côté de cela, mœurs brutales, fureur du jeu, goinfrerie effrénée, désordres dans la vie privée, sentiments médiocres dans tout ce qui ne met pas en péril l'honneur du nom. Ces contrastes sont saisissants; mais si, d'aventure, vous ne les remarquiez pas, ne craignez rien : M. Masson est là qui y ramène vos yeux distraits. Car il moralise beaucoup, M. Masson, et même un peu trop peut-être. Tout lui est sujet de dissertation; ce n'est pas lui qui prendrait pour devise de l'histoire, comme M. de Barante, le mot de Quintilien : *Scribitur ad narrandum, non ad probandum.*

Et c'est un moraliste exigeant. Il voudrait trouver dans chaque époque toutes les vertus réunies. Au XVIIe siècle il dit : Tu as les grandes vertus chevaleresques; mais les vertus bourgeoises, où sont-elles? A notre siècle : Tu as les vertus bourgeoises; mais le point d'honneur, la chevalerie, le dédain de la vie et de la fortune, siècle égoïste, où sont-ils ? Telle est sa sévérité, à cet historien-moraliste difficile à contenter, qu'il censure vertement ce qui n'est parfois que la conséquence de ce que lui-même il vantait tout à l'heure. Il louera, par exemple, le marquis de Grignan de jeter l'argent sans calculer quand il s'agit de plaire au roi en équipant de belles compagnies, en paraissant avec éclat à Marly; puis il le blâmera d'avoir des dettes, de faire attendre ses créanciers, de se résigner à un mariage d'argent qui est nécessaire. Il admire ses pourpoints éclatants, ses dentelles, ses bijoux, sa robe de chambre de satin garnie de taffetas vert et une autre robe de chambre — car il a fait l'inventaire complet — de brocart à fleurs d'or; puis, le déshabillant : Quoi! une chemise à demi usée avec une petite dentelle par devant? Et, fouillant dans ses tiroirs : Combien, au moins, de ces chemises? Douze seulement! Ah! marquis, pas plus de douze! Le marquis répond que ce nombre suffit pour changer à temps. Mais M. Masson, d'un ton sévère : Non, marquis, je sais que la lessive se fait rarement chez vous; ce n'est pas à moi qu'on en fait accroire! Et voilà le marquis réduit au silence. Il n'est que trop vrai, hélas! Dessus, le brocart d'or; dessous, le linge douteux. M. Masson n'en tire pas la conclusion, mais je la tire pour lui : ces robes de chambre et ces chemises symbolisent la haute société du XVIIe siècle.

Vous jugez si l'historien moraliste et fureteur qui fouille ainsi dans les tiroirs a fouillé dans la vie de son héros. Aucun fait, aucun geste ne lui échappe : il le surveille même dans le sein de sa mère. Le futur marquis s'y comporte gentiment d'ailleurs; tout au plus cause-t-il à la comtesse un léger vomissement le matin. Au jour de l'échéance, c'est autre chose. Il n'y met pas assez de bon vouloir, et les souffrances sont cruelles; mais c'est un garçon, voilà ce qui fait tout oublier et console de tout. D'ailleurs, pour obtenir du ciel un marquis, Mme de Sévigné et Mme de Grignan se sont empressées aux églises. C'était assez d'une Marie-Blanche, la pauvre fille à qui sa mère semblera toute sa vie reprocher d'être née. Donc, c'est un marquis : alleluia! Mais ce marquis, on doit songer à ce qu'il soutienne un jour l'honneur du nom et relève, s'il se peut, la fortune des Grignan.

C'est tout aussitôt la préoccupation unique. Il faut qu'il plaise au roi dès qu'il sera possible de le produire à la cour. Le seul but à poursuivre, c'est la faveur du roi, source et principe de toutes les grâces. L'occasion est bonne pour l'historien de nous montrer ce qu'était l'éducation d'un enfant de grande maison au milieu du XVIIe siècle et l'objet unique que se proposaient les [illegible] M. Masson [illegible] un tableau exact où il n'omet aucun détail et qui est vraiment intéressant. Dans cette éducation, à quoi s'attache-t-on? Les inquiétudes, les tristesses de Mme de Grignan pendant que son fils grandit sont significatives. Elle s'irrite de ce que l'enfant est lent, gauche, timide et même poltron. Et, en effet, puisqu'il s'agit de plaire au roi, que demande le roi aux nobles de grande race? D'être des gens de bureau et de plume? C'est l'affaire des bourgeois. Il attend des nobles un ornement ajouté à sa cour. Il regarde d'un œil complaisant les seigneurs de bonne mine, les danseurs brillamment parés sachant exécuter les figures avec grâce; en temps de guerre, les officiers ayant grand air à la tête de leur compagnie bien équipée et marchant résolument au feu, ne marchandant en un mot ni leur argent ni leur sang et pour l'honneur de leur nom et pour l'honneur du pays. Voilà pourquoi Mme de Grignan s'inquiète en voyant cet enfant maladroit et timide. Voilà pourquoi on se préoccupe peu de lui cultiver l'esprit, de lui inspirer le goût de la lecture — il aura tou-

(1) *Le marquis de Grignan, petit-fils de Mme de Sévigné.* — 1 vol. Paris, 1882. L. Plon et Cie.

jours pour les livres une aversion dont sa grand'mère ne se console pas, elle, si aisément, — mais de surveiller sa taille, qui menace de devier, de le façonner aux révérences correctes et aux danses savantes, de le rendre fort et hardi à tous les exercices du corps pour l'aguerrir contre toute crainte — et heureusement de cette poltronnerie des premières années il n'y a plus trace.

L'instant vient enfin, où, à moins de quatorze ans, il va faire ses débuts à la cour. Il aura un regard du roi. Comme dit d'Antin, « ce sont les cieux ouverts ». Songez que toute l'éducation, toute la vie, les treize ans de l'enfant n'ont eu que ce jour pour but, et, dans ce jour, que ce regard. Grâce à Dieu, l'impression est favorable! Il a plu! Trois années de bals et de fêtes à la cour, c'est une ruine pour la famille qui s'endette, mendiant même près des oncles à la bourse rebelle, arrachant péniblement sept aunes d'étoffe à l'évêque de Carcassonne. Mais ce n'est rien encore : un bruit de guerre vient de la frontière de Flandre. Il a dix-sept ans, le marquis; il est assez vieux pour aller sur les champs de bataille. Une petite blessure, une contusion pour mieux dire, attire sur lui l'attention de la cour; Mme de Maintenon elle-même a daigné en parler! Le bruit fait autour du fils rappelle l'attention du roi sur le père, et, comme il s'agit à ce moment même d'une grande promotion de chevaliers de l'Ordre, le nom du comte de Grignan est placé sur la liste. Le voici de pair à la cour avec les plus grands seigneurs, et, en Provence, au-dessus de tout le monde. Qu'importe maintenant que pour équiper la compagnie, puis le régiment du jeune héros, pour réunir des chevaux de même taille et de même robe, pour les armes, les habits, le jeu, on ait creusé encore le gouffre des dettes; qu'importe même que les créanciers fassent tapage à Grignan? Le roi est content et l'honneur du nom s'est accru. Et puis ce gouffre, on peut le combler en y jetant la dot de Mlle de Saint-Amans, la fille d'un fermier général des domaines. C'est une mésalliance; mais puisqu'il le faut! D'ailleurs on la montrera le moins possible, la fille du traitant; l'important, c'est que le marquis consente : il dit oui sans même avoir vu sa future.

Laissons M. Masson s'attendrir sur la pauvre petite bourgeoise cruellement immolée. Il raconte, les larmes aux yeux, la journée et la nuit du mariage, puis les journées et les nuits non moins tristes qui suivent. Toute la famille des Grignan l'humilie à plaisir; enfin vient l'heure où elle échappe à ce supplice. Son père vient la chercher et l'installe à Paris. Le marquis, revenant de son régiment, l'y rejoint. Là, heureux de respirer un air de bien-être et de richesse, de sentir enfin la liberté des dettes payées, il se prélasse dans les carrosses de son beau-père et s'assied volontiers à sa table bien servie. Il y engraisse et s'y trouve si bien qu'il oublie Grignan. Sa sœur se marie, sa mère est malade, sa grand'mère meurt là-bas : il ne bouge. C'est bien loin, Grignan! En outre, le voici plus que jamais en faveur à la cour. Il est *des* Marly, où le roi aime fort à voir un si joli danseur. On l'avait bien un peu boudé pour la mésalliance; mais la danse fait tout oublier. On le charge même d'une mission d'étiquette à l'étranger dont il s'acquitte fort galamment. La guerre recommence; il est du corps dont Boufflers a le commandement. Sans doute il va trouver l'occasion de se distinguer qui lui a manqué dans un premier engagement, quand il meurt de la petite vérole à Thionville.

S'il eût péri sur le champ de bataille, ainsi que le fils de Mme de Longueville, son nom était éternisé par l'histoire. Il s'est éteint dans son lit; le voilà oublié. Heureusement M. Masson, plein de compassion pour les soldats qui, comme le marquis, ne sont pas tombés devant l'ennemi, mais sont morts, et « pas même morts, *décédés* », a tiré de l'ombre et du silence le nom du marquis. S'il n'y avait dans cette histoire que le buste du personnage qui en est le centre, de ce Grignan médiocre de cœur et d'intelligence, beau danseur et rien de plus, je ne conseillerais pas, comme je le fais, de s'y arrêter. Mais il y a de nombreux médaillons, notamment celui de la mère, Mme de Grignan, intéressante malgré sa sécheresse, celui surtout de l'adorable grand'mère, Mme de Sévigné. Mais il y a un jour ouvert sur la vie des grandes familles du XVIIe siècle et un curieux spécimen de l'éducation de la noblesse d'alors. Il y a encore de justes aperçus, des vues ingénieuses, des comparaisons intéressantes entre cette époque et la nôtre; enfin les sages réflexions d'un moraliste qui abuse peut-être un peu du droit de moraliser, mais, n'est-ce pas? mieux vaut trop de morale que pas assez.

II.

M. Sardou, qui avait obtenu l'an dernier avec *Divorçons!* un succès de rire qui fera époque, vient de remporter avec *Odette*, au théâtre du Vaudeville, un succès de larmes non moins retentissant. L'an dernier, il prêchait avec gaieté aux époux une excellente morale : Supportez-vous l'un l'autre! Cette année, il est l'apôtre du divorce avec toutes ses conséquences. Est-ce donc qu'il se contredirait? Aux uns : Ne vous séparez donc pas! Aux autres : Séparez-vous donc! En aucune façon. C'est une seule et même doctrine : Ne vous séparez pas à la légère; mais si, pour motifs graves, vous vous séparez, que ce soit sérieusement et pour de bon! Qu'il ne soit plus permis à madame de promener le nom de ce mari, qui n'est plus son mari, sur les trottoirs, ni de le traîner dans les ruisseaux. La même loi qui autorisera parfois monsieur à garder pour lui seul les enfants ne l'autorise pas à garder pour lui seul son nom, qui est cependant plus sûrement à lui. C'est cette loi que M. Sardou assiège et bombarde.

Les époux séparés par les tribunaux sont ici le comte et la comtesse de Clermont-Latour. Il faut reconnaître que les motifs étaient pour eux plus graves que pour le couple Des Prunelles dans *Divorçons!* Ce qui était pour Mme Des Prunelles encore un projet vague a été complètement réalisé par la comtesse. Son mari ne peut avoir le moindre doute. Odette n'est pas d'ailleurs de celles qui s'abaissent à nier. Très crânement elle avoue : Oui, cet homme est mon amant! Et maintenant tuez-moi! Vous ne me tuez pas? Eh bien alors, que faites-vous?

Ce que fait le comte? Il chasse sur-le-champ l'épouse adultère. Oui, il la met, à une heure du matin, sur le pavé et il ne lui permet pas même d'embrasser sa fille. Juste, mais

sévère, le comte. En ce moment même on joue à l'Ambigu un drame populaire où un ouvrier zingueur acquiert la même conviction que le comte de Clermont-Latour. Lui aussi n'admet plus la vie en commun, le zingueur; seulement c'est lui qui quitte la maison au lieu d'en chasser sa femme. On est moins impitoyable dans le peuple que dans le grand monde. M. Sardou a fait de son mari outragé un justicier bien implacable.

Le premier acte, celui de la faute découverte et de la sentence prononcée, n'en est pas moins d'un grand effet. Plein de vie, de mouvement et de passion, il court avec un sifflement sinistre, puis brusquement éclate comme un obus. Et de tous côtés on s'étonnait, faut-il le dire? car c'est l'habitude de M. Sardou de perdre son temps et de s'attarder en détail prodiguant les tours d'adresse, s'accrochant aux jolis détails et aux bagatelles de la porte. Hélas! ce n'était que partie remise. Après ce premier acte, il faut s'arrêter. Le drame, interrompu, ne reprend qu'après trois actes. Intermèdes très brillants, des inutilités fort spirituelles; mais, mon Dieu, que nous [illegible] long récit de ce qui s'est passé au premier acte, nouvelle exposition destinée aux spectateurs qui n'étaient pas arrivés à l'heure. Écoutons encore une satire très spirituelle contre Nice, les Niçois, leur climat, leur rivière, leur mer, leurs [illegible] monsieur *nicophobe*, mais en quoi tout cela sert-il au drame? Puis des scènes fort délicatement traitées, mais longuement aussi, ayant pour objet de nous faire savoir que le comte est devenu pour sa fille une mère et un père en même temps. Fort bien, mais on pouvait nous l'indiquer en courant. Enfin des intermédiaires [illegible] sur la comtesse, qui, depuis quinze ans, court le monde. C'est un ami qui révèle un détail, un autre qui nous en apprend un peu plus. Nous y apprenons, entre [illegible], que la comtesse, après avoir mené une existence brillante et folle en Italie, est tombée, de chute en chute, jusqu'à un certain Frontenac, sorte de chevalier d'industrie qui la bat après l'avoir ruinée. Cela, il importe que nous le sachions; mais ce qui est maintenant en récits, nous le verrons tout à l'heure en action et se détachant avec un singulier relief: à quoi bon alors ces récits?

Une seule scène utile en cet acte. Nous y apprenons que le mariage de la fille du comte avec un jeune homme qu'elle aime n'est possible que si la comtesse renonce à flétrir un titre et un nom que la loi devrait lui interdire de porter.

N'insistons pas sur les deux tiers du troisième acte, que remplissent également des épisodes amusants, mais infiniment trop prolongés. Il paraît d'ailleurs que M. Sardou a fait là d'utiles coupures. Enfin voici la comtesse que nous n'avions pas revue depuis si longtemps! Le drame, qui reparaît avec elle, va sortir des eaux stagnantes pour être emporté d'un courant rapide. Dès les premiers mots qu'elle prononce, cette comtesse trop oubliée, comme nous sentons qu'elle a de cette vie écœurante le dégoût et la nausée! Elle appelle à son aide la morphine. C'est un instant d'oubli, c'est le rêve. Et quel rêve? la vie paisible du foyer, le coin de feu le soir, entre le mari qui lit et la fille qui brode. Après le rêve, le réveil, et le réveil de la colère contre le juge implacable qui a fait d'elle la pauvre misérable qu'elle est. Ah! il propose de l'argent pour qu'elle quitte la France et prenne un autre nom! Ah! c'est dans l'intérêt de sa fille! dit-il. Eh bien, qu'il souffre dans sa fille, ce voleur d'enfant: ce sera justice.

Ainsi elle menace; mais quand elle la revoit, cette fille dont le nom n'éveillait en elle que des colères, son cœur se fond. Non, l'image si pure de la mère qu'elle croit morte que Bérangère a gravée dans son cœur, la mère n'ira pas elle-même la briser ou la souiller. Et elle s'éloigne en étouffant ses sanglots sans s'être nommée, et elle pousse le dévouement jusqu'au sacrifice de la vie. Morte, elle est bien sûre alors de n'être ni un obstacle ni un trouble au bonheur de son enfant.

On peut regretter que la femme coupable et la mère longtemps indifférente ait, en somme, le beau rôle. En effet, il est certain que nous hésitons au moins à nous prononcer quand, mise en face de son mari, elle le maudit. Il y a une part de vérité, après tout, dans les anathèmes qu'elle lance au terrible justicier. On souffre à l'entendre, elle, la femme déchue, protester avec une apparence de raison contre l'honnête homme qu'elle rend responsable de sa vie irréparablement flétrie et perdue.

Cette impression pénible n'empêche pas ensuite les cœurs [illegible] un immense succès de larmes. Plus M. Sardou émondera la comédie qu'il a cousue à son drame, plus l'effet du drame sera puissant.

[illegible].

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

On vient de plaider le procès des mères indignes devant deux juridictions différentes. Le Vaudeville a été implacable, mais la cour d'appel a été plus indulgente.

M. Sardou estime qu'une mère n'a plus de droits sur son enfant quand elle n'en a plus sur son mari, et que la maternité est la récompense de la fidélité conjugale; la cour, plus philosophe, plus expérimentée, plus fidèle à la nature et aussi à l'idéal, pense que l'on n'a pas le droit de refuser à la plus perverse des créatures l'occasion, la tentation du repentir, du rachat par l'amour maternel.

Selon M. Sardou, il n'y a pas de chance à courir; selon le tribunal, il y en a toujours une. Si le tribunal se trompe et si la mère galante pervertit sa fille, il y aura dans le monde une courtisane de plus; si M. Sardou s'est trompé, il envoie à la mort, au suicide, au désespoir brutal, une créature dans l'âme de laquelle un rayon longtemps attendu commençait à pénétrer.

Dans chaque plateau de la balance il y a une créature fatalement perdue.

Je ne veux pas parler plus longuement de la comédie de M. Sardou, ce n'est pas de ma compétence. J'ai voulu seulement établir un rapprochement entre le drame réel et le drame inventé et faire sentir de quel côté, selon moi, est la vérité humaine; mais je constate que la thèse de M. Sardou a dans le public beaucoup plus de succès que le jugement de la cour.

Le talent de l'auteur dramatique est certainement pour beaucoup dans le triomphe d'un paradoxe brutal; mais la brutalité même est pour une grande part dans l'applaudissement.

Les jeux du cirque répondaient à un instinct féroce, qui est devenu le goût hypocrite de la société moderne pour le châtiment sans merci des coupables qu'elle élit quand elle veut s'émouvoir.

Rien ne répugne plus à notre sensibilité et surtout à la sensibilité féminine que le pardon, que l'indulgence, que la transaction possible entre l'offensé et l'offenseur. Le meurtre au théâtre est une solution qui satisfait la logique universelle; quelquefois, dans la vie ordinaire, on pardonne aussi un coup de revolver ou un coup de couteau bien appliqué, et c'est de bonne foi qu'on croit servir ainsi la morale.

II.

Il faut avouer que la cour d'appel a d'autant plus de mérite dans [illegible] que la mère ne se recommandait ni par elle-même ni par ses actes. Elle est restée fidèle au culte des Napoléons; mais ce n'est pas une garantie suffisante, et les liquidations quotidiennes qui se font des ménages de l'empire démontrent combien il peut y avoir de danger pour les jeunes filles à suivre l'exemple de leurs mères dans ce monde-là.

Traçant elle-même son portrait, Mlle Valtesse écrivait dans un roman destiné à servir de circulaire :

« Pour moi, Isola est un monstre. »

Isola, c'était elle, et avec une sincérité qui était le comble de la coquetterie elle déduisait toutes les raisons qu'elle avait de se mépriser et de se faire craindre.

Faut-il dire que c'était un moyen infaillible d'attirer les curieux? Si elle est ou si elle devient une bonne mère, Mlle Valtesse perd beaucoup de son prix. Mais le monstre était coté cher. Aimer un monstre, c'est une gloire comme une autre.

III.

Cette façon de se décrier pour se faire désirer est le grand art de la perversité féminine.

Dans une affaire qui n'a pas été plaidée, qui est restée dans le domaine des documents bons à consulter pour les romanciers, une femme, une maîtresse, furieuse de voir le mari d'une de ses amies lui échapper, écrivait à l'épouse chaste des lettres anonymes dans lesquelles elle lui révélait les secrets de l'intimité coupable, insistant sur les vices qui grisaient le mari infidèle, décrivant ou les imperfections physiques dont celui-ci était affolé ou les beautés spéciales dont il n'avait pas perdu le souvenir.

Le calcul était simple dans sa profondeur. La maîtresse se disait qu'outre le plaisir de torturer la femme légitime, elle avait des chances pour que celle-là, dans sa douleur, dans son exaspération, mît sous les yeux du mari ces lettres brûlantes du feu adultère, et pour que le mari devant la vision des voluptés perdues retournât à son *vomissement*. Qu'importait cette calomnie d'elle-même à la femme qui voulait ressaisir sa proie et qui prétendait la ramener par l'aveu de sa perversité même!

Ce trait est digne des *Liaisons dangereuses*. Il a été oublié dans ce livre, et il vaut mieux que le modeste affichage d'Isola.

Si Mlle Valtesse écrit d'autres romans, je lui indique ce document absolument exact. Il s'en est fallu de peu qu'il fût contrôlé en plein tribunal. Mais je ne garantis pas qu'il eût porté bonheur à son auteur et que cette fois les juges eussent été assez philosophes pour lui sourire.

IV.

Le comte de Chambord vient encore d'écrire une lettre-épitaphe, à propos de la mort d'un de ses fidèles. Cette façon de passer en revue ses défenseurs, qui ne font parler d'eux qu'en rendant le dernier soupir, serait bien touchante et aurait sa grandeur tragique, si les condoléances ou les compliments de cet exilé, non pas de sa patrie, mais du XIXe siècle, ne tournaient au boniment.

C'est toujours le même air, la même chanson et, il faut bien le dire aussi, la même innocente rouerie et la même incorrection littéraire.

M. le docteur Rozat perd son fils et, dans sa douleur, il écrit à son Roy. Celui-ci daigne répondre et la première ligne est presque impertinente quand elle veut être polie. Écoutez plutôt.

« Je n'ai pu me défendre, monsieur, à la lecture de votre lettre *si humble* et si touchante, d'une *véritable* émotion. »

Pourquoi ce père de tous les Français aurait-il essayé de se défendre contre l'attendrissement tout naturel que devait lui inspirer la mort d'un ami? Ce n'est pas de sa faute s'il est ému, il l'avoue; il a fait tout ce qu'il a pu pour rester stoïque; mais enfin il n'a pas pu ne pas avoir les yeux mouillés à la lecture d'une lettre que le père avait arrosée de ses larmes.

Est-ce parce que la lettre était *humble* qu'elle l'a surtout touché? Cette façon de relever un homme qui s'agenouille sent son roi. « Vous avez été assez humble pour mériter mon approbation! » semble-t-il lui dire — et il avoue alors que, pour cette fois, c'est une *véritable* émotion qui l'a saisi!

Il a donc des émotions qui ne sont pas vraies? dont il complimente cependant ceux qui les provoquent? Mais pour M. le docteur Rozat il ne se retient pas, et il lui verse *la vraie*, la seule, la pure, la légitime.

Il est question, bien entendu, d'asseoir une fois de plus la

société sur les *bases indestructibles de la justice, de la probité, de la religion et de l'honneur.*

Pauvre société ! toutes les fois qu'on veut la faire lever, on lui promet de la faire asseoir : quant aux bases indestructibles, à part la religion, qui est la spécialité des légitimistes, je n'en vois aucune qui soit le monopole d'Henri V. La justice, la probité et l'honneur sont du programme républicain autant que du programme royaliste.

En 1848, le comte de Chambord et Louis-Napoléon Bonaparte chantaient, au mois de juin, à la veille de la terrible insurrection, un duo qui semblait avoir été concerté entre eux, tant les paroles étaient analogues dans les deux manifestes et tant les sentiments étaient pareils.

« Je n'ai jamais souffert, je ne souffrirai jamais, modulait le comte de Chambord, que *mon nom* soit prononcé lorsqu'il ne pourrait être qu'une cause *de division et de troubles.* »

Sur [illegible] du haut de laquelle il [illegible] la sebile, Louis-Napoléon nasillait :

« Ce serait avec la plus vive douleur que je verrais *mon nom* servir à augmenter les troubles. »

Cette pudeur des deux prétendants à la même minute n'est-elle pas édifiante ?

« Ce qu'il y a de vrai, reprenait l'enfant du miracle, c'est la disposition où je suis de me *sacrifier* à la France. »

« Je suis prêt, chantait le fils de la reine Hortense, à *tout sacrifier* pour le bonheur de la France. »

On sait, par la façon dont le baryton a accompli son sacrifice, jusqu'où le ténor eût poussé le sien et le pousserait à l'occasion.

Écoutez-les encore.

Le comte de Chambord :

« Mon nom est un gage de sécurité et de salut. C'est la garantie véritable des droits et de la liberté de tous. »

Louis Bonaparte :

« Mon nom est un symbole d'ordre, de nationalité et de gloire. »

Il serait facile de pousser plus loin la comparaison : on verrait que les prétendants, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, se servent de la même rhétorique et n'ont qu'un même procédé pour faire des dupes qui sont souvent successivement les mêmes.

J'emprunte ces citations à une excellente brochure de M. Emile Ouchard intitulée *[illegible]* Voilà un petit livre à mettre dans les bibliothèques populaires.

Napoléon III, ayant distancé le comte de Chambord, disait dans son manifeste de 1870, avant le vote du plébiscite :

« Donnez-moi une nouvelle preuve de confiance... : vous *asseoirez* sur une *base solide* la liberté.

On le voit, la préoccupation constante est de faire asseoir solidement la liberté.

De son côté, le comte de Chambord écrivait au duc de Levis :

« Le principe de l'hérédité royale et traditionnelle est la *seule base* de la monarchie vraie. »

Dans sa lettre du 8 novembre, le comte de Chambord ne redit pas autre chose. Son refrain n'a pas même le mérite d'une litanie qui lui soit personnelle, puisque c'est celui qu'a exploité Napoléon III et qui est aussi inusable que l'ambition.

V.

Deux grandes élections vont avoir lieu le même jour, peut-être à la même heure, à Paris et à Rome.

L'Académie française va choisir trois immortels, et la ville immortelle va canoniser le bienheureux Labre.

Il n'y a, bien entendu, aucune autre analogie entre ces deux événements. Saint Labre ne sera pas le patron des débitants d'insecticides, mais il pourra devenir celui des adversaires de la vivisection, et c'est un saint de plus qu'on va armer en guerre contre M. Paul Bert, notre nouveau ministre, dit le tombeur des crocodiles.

Ceux-ci continuent à pleurer ; mais on sait que leurs larmes sont pour faire rire.

VI.

Je connais beaucoup de parents qui mettraient volontiers leurs enfants sous la protection de saint Labre, et c'est là un fait qu'il est bon de relever, de dénoncer.

Un de mes amis, appelé, comme délégué cantonal, à faire subir des examens aux élèves des deux sexes des écoles primaires dans une banlieue de Paris que je ne nommerai pas ici, fut étonné de la quantité de jeunes garçons et de jeunes filles qui se présentaient pour répondre aux questions sur l'histoire de France, la géographie, les mathématiques, avec des mains qui paraissaient avoir manié plus d'ordures que de livres, avec des visages et des cous colletés d'encre.

Les élèves répondaient bien, et je crois que les rapports venus de tous les points du département de la Seine doivent constater unanimement le progrès très réel accompli dans les écoles primaires. Mais la propreté, mais l'hygiène, mais ce premier respect de soi-même qui engage plus qu'on ne croit la conscience, voilà ce qui laisse encore beaucoup à désirer.

Ce n'est pas tout à fait la faute des instituteurs et des institutrices. Ils avouent qu'ils font des remontrances aux élèves, des reproches aux parents, mais ils [illegible] ceux-ci, qui n'enverraient plus leurs enfants à l'école s'il fallait préalablement les nettoyer, veiller sur l'ordre et la propreté de leurs vêtements.

La question de pauvreté n'est pour rien là-dedans, car les plus sales des lauréats étaient presque toujours les plus endimanchés, et il faut bien confesser que c'était surtout parmi les jeunes filles que le contraste était le plus choquant, entre leur toilette, les rubans mis aux cheveux, au corsage, les boucles d'oreilles pendant aux oreilles, et les mains douteuses, les cous malpropres.

On croyait les parer avec des brimborions, et l'on rendait grotesque leur jeunesse avec ces oripeaux sur des minois gentils, mais mal débarbouillés.

Plus tard, quelques-unes de ces jeunes filles à qui leurs parents ont suggéré la vanité du luxe avant celle de la propreté feront des débauches de lavage dans l'argent, le vermeil, et se vengeront de leur crasse en faisant peau neuve. Si dès maintenant dans la famille on leur suggérait l'ambition d'entretenir la fraîcheur et la pureté de leur peau par des soins réguliers, elles seraient moins accessibles plus tard à la tentation du miroir, des bains luxueux et de la poudre de riz.

Comment faire pour aider les instituteurs? Il suffirait peut-être de n'admettre aux examens que les élèves qui seraient envoyés par leurs parents dans un état de propreté indubitable. Ce serait la première épreuve, et il n'y aurait pas de brevet pour ceux et pour celles qui n'auraient pas de certificat de savon.

Je le répète, ce ne serait pas une prime accordée à la coquetterie. Ce serait la meilleure façon de la prévenir, puisqu'on serait fier de sa simplicité.

VII.

Je vais finir par un avis charitable que j'ai déjà donné aux gens d'esprit qui usent de temps en temps des axiomes et des proverbes littéraires.

Il y a une douzaine de jours, M. Armand Sylvestre, qui est un poète délicat, un érudit, et qui connaît sans doute Molière aussi bien, sinon mieux que moi, à propos des *chapeaux*, dans un article du *Gil Blas*, refaisait la faute qui se commet trois cent soixante-cinq fois par an en laissant croire que Molière, dans le *Médecin malgré lui*, faisait dire à Sganarelle : « Aristote dans le chapitre des Chapeaux... » Pourquoi Aristote? Molière dit Hippocrate, il n'a jamais dit que cela; mais l'habitude est si bien prise d'accoler Aristote au chapitre des Chapeaux, qu'il m'est arrivé une fois (admettons qu'il y a longtemps) d'entendre cette erreur sur un des deux Théâtres-Français.

Je parie qu'avant un mois j'aurai une nouvelle occasion de relever cette faute.

LOUIS UBICINI.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 18 *novembre*. — La gauche républicaine du Sénat examine la question de la revision de la Constitution et les réformes qui lui paraissent pouvoir être introduites dans l'organisation du Sénat.

Séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sous la présidence de M. Pavet de Courteille. M. Wallon lit une notice sur M. de Saulcy, et M. Edmond Le Blant une étude sur un vieux roman chrétien.

Le pape tient un consistoire où sont préconisés plusieurs évêques et notamment le patriarche des Indes occidentales.

Samedi 19. — Le Sénat nomme sénateur inamovible M. de Voisins-Lavernière, membre du centre gauche dissident, en remplacement de M. Fourcand. Les résultats du scrutin sont : Nombre de votants, 250. Bulletins blancs, 5. Suffrages exprimés, 245. Majorité absolue, 123. M. de Voisins-Lavernière, 124; M. Herold, 117; divers, 4. — Le Sénat adopte en première lecture la proposition de loi de M. Batbie sur les enfants nés en France d'un père naturalisé après leur naissance.

La Chambre des députés annule, à cause d'une erreur matérielle, les résultats du scrutin auquel l'élection de M. de Soubeyran a donné lieu à la séance précédente et décide qu'une enquête sera faite sur cette élection. L'élection de M. de Lanjuinais, à Pontivy, est également soumise à une enquête.

Un décret nomme M. J. Magnin, sénateur, ancien ministre des finances, aux fonctions de gouverneur de la Banque de France en remplacement de M. Denormandie.

M. de Levetzow, conservateur, est élu, par 193 voix, président du parlement allemand, contre 148 voix données à M. de Stauffenberg, libéral. M. de Frankenstein, du centre, est élu premier vice-président par 197 voix.

La Chambre des députés d'Espagne adopte le projet de conversion de l'emprunt amortissable et le projet autorisant le gouvernement à traiter avec les créanciers de l'État pour la conversion de toutes les dettes publiques.

Dimanche 20. — M. Béclard est nommé doyen de la faculté de médecine de Paris en remplacement de M. Vulpian. M. Himly est nommé doyen de la faculté des lettres de Paris, en remplacement de M. Wallon.

Le bey nomme le général Lambert commandant en chef de l'armée tunisienne.

Élections législatives à Saïgon. Le maire, M. Blansubé, est élu.

Clôture de l'exposition internationale d'électricité.

Lundi 21. — A la Chambre des députés, M. Clovis Hugues adresse une question à M. le garde des sceaux sur des nominations de juges de paix faites en Corse. Réponse de M. Cazot.

Le groupe de l'autonomie communale du conseil municipal de Paris décide de choisir Victor Hugo comme candidat à la délégation municipale pour les élections sénatoriales, attendu qu'il a déclaré aux mandataires du groupe que « s'il était chargé d'organiser une république, il la voudrait avec une Chambre unique ».

Mardi 22. — Au Sénat, M. Griffe dépose une protestation contre l'élection de M. de Voisins-Lavernière comme sénateur inamovible pour ce motif que, s'il avait été tenu compte des bulletins blancs, M. de Voisins-Lavernière n'aurait pas réuni la majorité absolue.

Mort de M. Amédée Le Faure, député de la Creuse.

Les délégués du groupe de l'autonomie communale du conseil municipal de Paris offrent à M. Laurent Pichat, sénateur, le mandat de suppléant au délégué municipal pour les élections sénatoriales. M. Laurent Pichat accepte et se prononce pour la suppression du Sénat.

Le conseil fédéral allemand décide, en vertu de la loi contre les socialistes, de prolonger d'une année le petit état de siège proclamé à Berlin.

Au Sénat d'Espagne, l'archevêque de Salamanque interpelle le ministre des affaires étrangères au sujet des désordres survenus à Rome lors de la translation des cendres de Pie IX. Il demande que les puissances catholiques ouvrent des négociations en vue de rétablir le pouvoir temporel du pape.

Mercredi 23. — Le général Saussier annonce qu'il est entré à Gafsa le 20 novembre, et que les Fraichiches et les Madjeurs demandent l'aman.

Le général Japy annonce que les Ouled-Ayar ont été cernés et dispersés par les colonnes d'Aubigny, Philebert et de la Roque.

Le général Delebecque annonce qu'il a détruit le ksour de Moghar-Foukani et qu'il a fait raser la maison et couper les palmiers de Bou-Amema.

Jeudi 24. — Au Sénat, M. Griffe retire, après avis du groupe de l'Union républicaine, sa protestation contre l'élection de M. de Voisins-Lavernière.

A la Chambre des députés, suite de la vérification des pouvoirs. M. Boscher-Delangle, député de Loudéac (Côtes-du-Nord), est invalidé à cause de l'intervention du clergé dans son élection. M. Freppel revendique pour le prêtre en chaire le droit d'engager les électeurs à voter. M. Lockroy lui oppose l'art. 63 du Concordat.

Mort de M. Anglade, sénateur de l'Ariège.

Vendredi 25. — Décret convoquant les électeurs de l'arrondissement d'Arles et de la 1re circonscription du XVIIIe arrondissement de Paris pour le 18 décembre à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Clemenceau, qui a opté pour la 2e circonscription du XVIIIe arrondissement de Paris.

L'Académie française avait jusqu'ici tenu sa séance publique annuelle, dans laquelle sont distribués les prix de vertu et les prix des concours littéraires, au commencement du mois d'août. Dans sa séance du 17 novembre, l'Académie a décidé que cette solennité aurait lieu désormais le dernier jeudi du mois de juin.

Les candidats aux trois fauteuils vacants sont MM. Paul Janet, Cherbuliez, de Mazade, Sully-Prudhomme, Eugène Manuel, François Coppée, Henri de Bornier, Pasteur, Maquet. On sait que ces élections auront lieu le 8 décembre.

La guerre d'Italie 1859. — Nos lecteurs savent comment M. Alfred Duquet traite les questions d'histoire militaire. Il a été le premier à protester dans nos colonnes contre le rôle attribué au maréchal de Mac-Mahon dans la victoire de Magenta. Ses nouveaux travaux, notamment *Frœschwiller, Châlons, Sedan*, dont la *Revue* a rendu compte, n'ont pas contribué à ressusciter la *légende*.

Aujourd'hui, dans *la Guerre d'Italie* (1 vol. Bibliothèque Charpentier), M. Alfred Duquet nous montre en tous ses détails cette campagne étrange, bien menée au début, et qui s'est continuée et terminée au milieu d'une confusion inexprimable. Nous traiterons un autre jour la question militaire. Aujourd'hui nous citerons seulement ce passage, à propos de l'entrée à Milan :

« Le 8, l'empereur et le roi de Sardaigne arrivèrent à Milan. Il ne nous appartient pas de raconter l'ovation incroyable qui leur fut faite : ce n'est pas la tâche d'un historien militaire. Aussi bien ces enthousiasmes nous laissent absolument froid, et les événements démontrent toujours que la reconnaissance n'est pas la vertu des peuples. Il ne faut faire la guerre qu'à la dernière extrémité, et cette horrible chose ne se justifie que lorsqu'elle rapporte *honneur* et *profit* à la nation qui la soutient; elle n'est, autrement, que *duperie* ou *pillage;* notre généreuse France ne l'a que trop appris à ses dépens. »

Oui, certes, il est honteux de faire la guerre pour en tirer un criminel profit; mais n'y a-t-il pas une grande naïveté à entreprendre des expéditions comme celles du second empire, qui n'ont procuré à la France qu'une réputation bien éphémère pour aboutir à la désastreuse réalité de 1870? Ni *duperie*, c'est-à-dire pas de guerre *d'idée;* ni *pillage*, c'est-à-dire pas de guerre *injuste*. Il faut que l'existence même de la patrie soit menacée pour autoriser ces épouvantables carnages qui couchent à jamais dans les plaines ensanglantées des générations tout entières.

« L'unité de l'Italie, dit ailleurs M. Duquet, avait enfanté l'unité de l'Allemagne. L'une de ces puissances nous a déjà cruellement frappés en 1870 et, du même coup, a brisé le trône de celui qui l'avait faite. L'autre attend son heure et s'apprête en silence. » On voit que l'auteur est sous l'empire de la pénible déception causée chez tous les Français par la regrettable attitude de l'Italie dans la question tunisienne. Les illusions de 1859 se sont envolées à la voix de M. Maccio! Et pourtant avec quelle faveur, avec quelle sympathie n'avons-nous pas assisté à la résurrection du peuple italien! Jamais la France ne versa son sang pour la délivrance d'une nation plus joyeusement et plus libéralement. Et tout cela va s'échouer à de mesquines jalousies, à de cruelles injures, à de déplorables menaces! Aussi est-ce d'une plume tristement ironique que M. Alfred Duquet, commentant la proclamation de Napoléon III à l'armée d'Italie après Villafranca, écrit à la fin de son livre : « On sait le cas qu'il nous faut faire de cet *allié puissant*. » Si l'Italie a l'indépendance, c'est surtout celle du cœur.

M. [illegible] — Nous trouvons dans *Die Gegenwart* (le *Présent*), journal hebdomadaire publié à Berlin, un premier article du naturaliste Carl Vogt sur la vivisection. M. Vogt était allé au congrès d'Alger au printemps dernier. Il y rencontra un chirurgien anglais fameux, le docteur Martin Lister. Celui-ci lui conta que, grâce à la loi anglaise contre la vivisection, il était obligé de s'expatrier quand il avait une expérience sur les animaux à faire. « Croiriez-vous, disait le docteur Martin Lister, que j'ai dû laisser là ma clientèle et m'établir en France pour pratiquer certaines expériences sur les chevaux, nécessaires pour terminer un travail commencé? Je m'étais adressé aux autorités anglaises.

Elles m'ont répondu qu'elles voulaient bien fermer les yeux, mais que, s'il plaisait à quelque clergyman ou à quelque vieille fille de me traduire devant les tribunaux, personne ne pourrait empêcher que je ne fusse condamné à une grave amende ou même à la prison. Je suis venu m'installer à Toulouse, où l'on a mis gracieusement à ma disposition tout ce dont j'avais besoin pour une expérience. »

M. Carl Vogt accompagne ce récit des réflexions suivantes : « Lorsqu'il s'agit d'un homme, on laisse le médecin décider souverainement. Il pratique les opérations les plus dangereuses et administre les remèdes les plus violents sous sa seule responsabilité. Pourquoi est-on plus difficile pour les bêtes que pour les humains? Pourquoi trouve-t-on abominable que, avant d'essayer sur un homme l'effet d'un remède nouveau, le médecin en fasse l'essai sur un animal? »

C'est assez vrai.

Dans un deuxième article également publié par *Die Gegenwart* (19 novembre), M. Carl Vogt constate qu'il existe en Allemagne un mouvement analogue à celui qui a amené en Angleterre l'adoption de la loi sur la vivisection. « Il pleut des pétitions, des brochures, des articles de journaux; on fait parade des personnages haut et très haut placés qui ont accepté de recevoir ces productions. » A en croire le professeur Virchow, les meneurs de la campagne antivivisectionniste seraient fondés à espérer du parlement allemand une loi conforme à leurs vues.

Ayant constaté la lutte, M. Carl Vogt en recherche les origines. Il croit qu'elle a une cause plus profonde qu'une erreur de sentiment. D'après M. Carl Vogt, le mouvement contre la vivisection serait essentiellement protestant. Il ne prospère que dans les pays protestants, il est d'accord avec l'ensemble d'idées qui constitue le protestantisme orthodoxe, il représente enfin « un furieux combat d'avant-poste contre la science, principalement contre le libre examen ». En effet — toujours selon M. Carl Vogt, — qui dit protestantisme dit le contraire de tout ce qui ressemble au libre examen. Le but de la guerre en question ne serait donc rien moins que de faire reculer la physiologie, la biologie et en général toutes les sciences qui s'occupent de la vie organique au point où elles en étaient avant la méthode expérimentale.

On pensera de ces récriminations ce qu'on voudra.

Mme Garfield, veuve du Président des États-Unis, doit publier une biographie de son mari. Elle y joindra des fragments laissés par M. Garfield.

Notre collaborateur M. Aulard a entrepris la publication d[illegible] *la Révolution française,* dont le premier volume, consacré aux [illegible] vient de paraître à la librairie Hachette.

La traduction avec préface de l'*Ecclésiaste,* par M. Renan, est sous presse. Elle paraîtra vers la fin de l'année.

Au congrès archéologique russe qui s'est tenu à Tiflis à la fin de septembre, il a été lu plusieurs mémoires intéressants parmi lesquels nous citerons : un mémoire de M. Stassof sur la Russie de Ibn Fudhlan et d'autres écrivains arabes; un mémoire de M. Miller sur les rapports du mythe de Prométhée, avec les légendes du Caucase qui sont relatives à des géants enchaînés sur les montagnes.

M. Rodière, d'abord imprimeur, puis professeur au collège de Castres et magistrat, a légué à la ville de Castres, en 1847, une somme de 3000 francs, dont les intérêts doivent servir à faire frapper une médaille d'or, pour être décernée tous les cinq ans à l'auteur du meilleur ouvrage, composé en langue française ou latine, sur *les avantages, l'amour et l'utilité du travail,* et à payer les frais d'impression de l'ouvrage couronné, ou à l'achat d'un nombre d'exemplaires, s'il a été déjà imprimé.

Les traductions en français des ouvrages étrangers sur le même sujet seront aussi admises au concours, suivant le vœu du testateur.

Le concours sera fermé le 1er mars 1882.

Les ouvrages, imprimés ou manuscrits, devront être adressés franco, à la mairie de Castres, avant le 1er mars 1882.

Viennent de paraître :

Les [illegible], par M. G. d'Orsi. — 1 vol. in-12. Plon et C[illegible].

La politique extérieure de la république française, par M. Fernand Maurice. — 1 vol. in-12. Germer Baillière et Cie.

Le dernier numéro du *Journal des Économistes* contient les articles suivants :

L'évolution politique au XIXe siècle, 2e article : Les gouvernements de l'âge de la petite industrie ; le régime féodal, par M. G. de Molinari. — La théorie de l'économie politique de M. Stanley Jevons, par M. Charles Gide, professeur à la Faculté de droit de Montpellier. — L'économie du commerce et de l'industrie de M. W. Roscher, par M. Maurice Block, de l'Institut. — L'agriculture et l'industrie devant la législation douanière, par M. F. Martineau. — Le progrès en Chine, par M. Ly-Chao-Pee, lettré chinois, mandarin de 5e classe. — Les traitements phylloxériques et les subventions de l'État, par M. Prosper de Lalfite. — Le crédit agricole et la Banque de France, par Jacques Valserres. — Le commerce de l'opium, par M. Louis Kerrillis. — Le familistère de Guise, par M. Godin. — Bulletins divers. — Réunion de la Société d'économie du 5 novembre 1881. — Joseph Garnier. Hommages rendus à sa mémoire. — Divers comptes rendus. — Chronique et bibliographie économique.

[illegible] de Paris à Rome. — Aller et retour en 2e classe : 100 francs. Départ de Paris le 1er décembre 1881. Retour à Paris le 17 décembre 1881. — Visite de Turin, Gênes, Pise, Florence. A Rome, on pourra prendre des billets d'aller et retour pour Naples.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Imp. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. 1891.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 23. 3 DÉCEMBRE 1881.

LA PETITE TANAGRE

Un amour platonique

I.

D'ÉMILE A RAOUL

« Paris, le 1er septembre 187.

« Il y a près de deux ans aujourd'hui, mon ami, quand tu vins me dire adieu, j'étais, tu t'en souviens, un collectionneur fervent, un peu maniaque et misanthrope, aimant mieux vivre avec les morts qu'avec les vivants et préférant une petite porcelaine bleu tendre à tous les portefeuilles de banquier ou de ministre. Pour celui qui aime ainsi l'art et les livres, la vie de rentier n'a rien de honteux ; je m'y étais résigné de bonne heure, à la suite de cette fièvre que tu sais, qui me rendit incapable de tout travail prolongé. Donc, il y a vingt mois, tu revenais d'Athènes, et, comme tu connaissais mon faible, tu me rapportais une de ces figurines mignonnes que l'on découvre dans les tombeaux de la Béotie, près de Tanagre, une de ces délicieuses terres cuites qui, après deux mille ans passés sous terre, se réveillent soudain, fraîches et charmantes, comme les vierges de la fable endormies au fond d'un caveau par un magicien. Oh! combien tous mes bibelots de Chine, du Japon, de Sèvres, me semblèrent pâles et vulgaires à côté de ce pur trésor! Je restais à l'admirer pendant des heures, dans une extase dont tes plaisanteries ne me tiraient pas. Je la vois encore là, sur la cheminée, et pas un pli de sa tunique ne s'est effacé de ma mémoire! Elle était debout, la tête nue, un frêle bandeau doré relevant ses tresses sinueuses, gracieusement nouées sur sa nuque où folâtraient quelques cheveux épars. Ses yeux bleus sous leurs cils bruns et ses lèvres roses entr'ouvertes exhalaient un parfum indicible de noblesse et de bonté. Tout son corps et ses bras mêmes étaient enveloppés d'une fine tunique blanche, sur laquelle passaient, de droite à gauche, les plis d'un *himation* rose, si délicat qu'on sentait au travers la chair vivre et palpiter, si pudique qu'une Vestale aurait pu envier cet ajustement. Mais ce n'est pas tout, mon ami ; laisse-moi la joie de rappeler mes souvenirs...

« Une mince bande violette courait le long de sa tunique et se mariait avec le blanc pâle et le rose, comme le rose, le le blanc et l'azur dans les draperies de Raphaël. De petites sandales rouge vermillon chaussaient ses pieds de déesse et les cordons qui les attachaient portaient les traces d'une dorure légère que le temps avait respectée... Ah! dès le premier instant où je la vis, ma *petite Tanagre* ne cessa d'occuper mon âme! C'était ma belle aimée, ma consolatrice, devant qui je devais passer, comme le fakir, bien des journées de muette contemplation! J'éprouvais pour elle un sentiment mêlé d'amour et de respect. Sa physionomie était si grave, quoique douce, son attitude si noble et si chaste, que j'aurais rougi de penser, de parler devant elle autrement que devant une mère ou une sœur. J'avais dans mon salon deux petites copies en albâtre des Vénus de Médicis et du Capitole : je les fis disparaître. Quand tu vins me dire adieu, tu t'aperçus de ce changement et tu te moquas de moi pendant une heure ; mais il ne faut jamais railler un enthousiasme : il faut le partager ou l'absoudre.

* *

« Tu partis pour Washington, et avec toi je perdis le seul ami dont le commerce pût me distraire du culte absorbant de ma belle aimée. Elle me devint alors doublement chère, car elle était pour moi l'éternel féminin et le souvenir de

l'ai [illegible] elle, les mains jointes, les yeux humides, découvrant sans cesse quelque beauté nouvelle, bénissant l'artiste qui avait créé le chef-d'œuvre et l'ami qui me l'avait donné! Elle souriait toujours, et je souriais aussi en la regardant; et, quand je noyais mon long sourire dans le sien, il me semblait que ses lèvres frissonnaient, qu'elle allait parler, me dire peut-être [illegible] tant les autres femmes me paraissaient horribles; ma servante me crut fou et répandit d'alarmantes nouvelles dans le voisinage. Ah! les [illegible] pas le délire du beau! Mon admiration était devenue amour, mon amour devint culte, et mon culte fétichisme. Combien j'ai compris alors les Grecs de la Grèce ancienne qui portaient leurs prières et leur encens à un marbre de Phidias ou de Praxitèle! Combien de fois j'ai songé à la Galatée antique et à ce miracle qu'on traite de légende et que mon amour [illegible] peut-être : mais mon âme est ainsi faite qu'elle veut aimer ce qu'elle admire et qu'elle n'admire pas sans aimer.

« Trois mois se passèrent ainsi. Soigneusement abritée sous une cloche de verre, ma belle aimée s'éclairait, chaque matin, des rayons du soleil d'automne qui venait jouer dans ses cheveux et sur son sein. Depuis longtemps pour moi ce n'était plus une statuette, mais une sœur, une amante, sur laquelle mon cœur inoccupé concentrait toutes ses forces d'affection.

« L'hiver arriva; je craignis pour elle l'obscurité et le froid, et je fis ciseler une petite boîte d'argent où je l'enfermais tous les soirs pour la remettre sous cloche au soleil levant. Mais souvent, pendant mes insomnies, je me levais en cachette, comme un criminel; j'allais ouvrir timidement la boîte et m'assurer que ma belle aimée était bien là!

« Plus misanthrope que jamais, j'interdis ma porte à tout le monde, même aux marchands de bric-à-brac, et je vécus en tête à tête avec l'objet de mon incessante extase. J'étais jaloux comme un Maure; aucun autre que moi ne devait voir ma Tanagre. Le moindre bruit m'inquiétait; je vivais dans un état d'agitation intense coupée par de longues heures contemplatives où l'agitation refoulée me consumait. Mais enfin j'étais heureux, j'aimais, j'admirais! Hélas! mon bonheur fut de courte durée.

« Au mois de novembre, le soleil se fit rare et les grandes pluies commencèrent à tomber. Je me sentais oppressé et triste, et ma Tanagre souriait plus tristement encore dans le ciel gris qui pesait sur elle. Un matin, en la retirant de sa petite boîte, j'éprouvai une soudaine frayeur : je crus voir que ses lèvres pâlissaient, que sa robe blanche se tachait de points obscurs... Deux jours après, la bande violette parut noirâtre, la dorure du bandeau perdit son éclat et devint d'un jaune mat... Dès lors ma vie fut une souffrance de chaque instant. Je soignai ma Tanagre comme une enfant malade; je me surpris à lui demander si elle souffrait. Craignant l'effet de l'humidité et de l'air, je fis calfeutrer mes fenêtres et j'ordonnai d'entretenir dans la chambre une température constante. Vains efforts! inutile tendresse! Le mal faisait des progrès effrayants; je voyais venir le jour fatal où mon adorée tomberait dans mes bras, en poussière, décolorée..., morte! A cette idée, je crus vraiment que j'allais devenir fou; j'en fus tellement obsédé que ma fièvre me reprit, et pendant quelques jours, cachant mon mal à tout le monde, je me demandais si je mourrais avant ma Tanagre, ou ma Tanagre avant moi...

* *

« Quand je me rétablis, je déterminai d'aviser et de guérir à tout prix le mal inconnu qui décolorait mon trésor.

« — Mais, me diras-tu, un homme compétent t'aurait averti que rien ne se perd plus vite, sous le ciel brumeux de Paris, que les couleurs des petites Tanagres. Il faut en prendre son parti.

« Je l'avoue, un autre que moi aurait été trouver un archéologue : j'allai consulter un médecin.

« — Monsieur, lui dis-je, une jeune fille que j'aime est dans un état fort alarmant. Née sous un ciel plus chaud que le nôtre, elle s'est trouvée transportée tout à coup dans cette atmosphère parisienne humide et glacée. Peu à peu elle a perdu sa fraîcheur, ses couleurs, son éclat; ses lèvres sont pâles et ses yeux bleus semblent mourants. De grâce, donnez-moi un conseil; que dois-je faire pour elle?

« — Ne pourrais-je pas voir cette enfant? me dit le docteur.

« — C'est impossible, monsieur; elle ne doit pas sortir et ne doit être vue de personne. Et puis, cela serait inutile!

« Le docteur fit un geste de surprise et de dénégation.

« — Eh bien! monsieur, reprit-il, si cette jeune fille est née dans le Midi, on a eu tort de l'amener à Paris; il faut qu'elle retourne dans son pays. Les jeunes filles, monsieur, sont comme les fleurs : elles doivent grandir là où elles ont germé!

« Cette observation poétique du docteur fit sur moi une profonde impression.

« — Maintenant, docteur, un conseil pour moi. J'ai eu une violente attaque de fièvre, je suis faible et triste, le froid me fait mal...

« — Voyagez, monsieur, partez pour le Midi, et revenez-nous avec les hirondelles.

« Je remerciai le docteur et je retournai chez moi tout pensif.

« Je tirai ma petite de sa boîte d'argent, d'où je ne la laissais plus sortir, et je réfléchis longtemps en la regardant. La neige tombait à flocons, le ciel était bas et gris, et les rafales passaient dans l'espace comme des frissons. Il y avait dans le regard de ma petite quelque chose de désolé et comme l'expression plaintive de la nostalgie.

« — Eh bien, j'avais juré de te sauver coûte que coûte! Ma belle aimée, tu reverras Tanagre, et j'irai voir Tanagre avec toi!

« Cette résolution prise, je me sentis un peu soulagé. Je pressai mes préparatifs de départ; je replaçai ma Tanagre dans son coffret soigneusement bourré de ouate; je me fis

confectionner une poche de cuir pour la porter sur moi à toute heure, et je m'embarquai à Marseille.

*
* *

« J'arrivai à Athènes avec mon précieux trésor. Je dirai ce que j'ai fait en voyage, ce que j'ai vu dans la ville de Cécrops, en vérité je ne le puis, car mon [illegible] était toute ailleurs. Je tâtais à chaque instant ma petite boîte, et, quand j'étais sûr qu'elle était encore sur moi, j'étais tranquille pendant cinq minutes. Je crois, en passant, avoir aperçu le Parthénon; je l'ai bien admiré à mon retour, mais, dans l'état où je me trouvais alors, je ne pris pas la peine de le regarder.

« Le printemps commençait; une atmosphère tiède et pure enveloppait les choses; j'étais pensif et triste, de cette tristesse printanière de l'âme qui, se sentant vieillir, voit tout renaître autour d'elle. Une pensée me dominait pourtant : l'espoir de voir refleurir ma bien-aimée, de la sentir revivre dans mes bras, sous le [illegible] soleil natal. Je [illegible] un carrosse et je partis pour la Béotie. Nous passâmes par Décélie, nous franchîmes le Parnès, et, le soir, vers dix heures, on me déposa devant une affreuse auberge — on appelle cela un *khâni* — en me disant un seul mot que je compris : *Skimatari*. Car Skimatari est le village le plus proche de l'ancienne Tanagre, qu'Homère nomme, dit-on, *Grace*, et les modernes *G[illegible]*.

« La nuit était chaude, sereine, étoilée, et annonçait une belle journée pour le lendemain. En m'étendant sur un infect grabat, je serrai la petite boîte contre ma poitrine :

« — Attends quelques heures, mon aimée; tu vas renaître, tu vas respirer l'air de ta patrie imprégné du parfum des fleurs que tes sœurs cueillaient autrefois; tes couleurs vont resplendir plus fraîches, et la joie qui brillera sur ton front sera la plus douce récompense de mon labeur.

« Naturellement, je ne fermai pas les yeux du reste de la nuit. Quatre ou cinq paysans, couchés dans l'[illegible] même étable que moi, fumaient et plaisantaient dans un jargon inintelligible. Je me rappelai les histoires de brigands grecs et, tenant ma petite boîte entre mes mains, j'attendis impatiemment le lever du jour.

« Les premières rougeurs de l'aurore coloraient à peine l'horizon que déjà j'étais sur pied et en marche pour les fameuses nécropoles. L'étude des livres et des cartes m'avait tellement familiarisé avec le pays que je m'y retrouvais — fort heureusement — sans avoir à demander le chemin. Le soleil n'était pas levé lorsque j'arrivai à l'une des nécropoles. Car il n'y a pas une seule nécropole à Tanagre; il y en a un grand nombre, répandues sur toute la vallée du Lari, entre les villages de Skimatari, Bratzi, Liatani et Staniatais, formant un cercle de six kilomètres de rayon autour des ruines de la ville ancienne. Puisque tu as été à Tanagre, ces noms ne te sont pas étrangers et tu peux [illegible] la [illegible] mon itinéraire. Mais, au moment où j'errais parmi ces tombeaux ouverts, toute pensée archéologique était loin de moi. Je me disais seulement : C'est ici peut-être, ou là, qu'elle a dormi pendant vingt siècles! J'attendais le lever du jour comme on attend, à la Saint Sylvestre, le coup de minuit qui doit commencer l'année nouvelle. Et c'était vraiment une nouvelle année ou plutôt une nouvelle vie qui devait alors commencer pour moi!...

« Je m'avançai jusqu'au sommet d'une petite colline dénudée où le travail récent des fouilleurs avait laissé des traces nombreuses. Je ne sais comment je me persuadai que ma chère belle avait reposé là. Une attraction presque invincible m'enchaînait à cet endroit et je n'aurais pu m'en éloigner. Je jetai en l'air une poignée de pierres parmi lesquelles j'avais glissé un fragment de terre cuite : ce fragment tomba dans un des tombeaux qui m'entouraient, et j'allai m'asseoir, tout frissonnant, sur le bord de ce tombeau vide, les yeux fixés sur l'horizon. Mon cœur battait; je devais être bien pâle!

« Enfin, du côté d'Oropos, une lueur plus vive dora la rougeur du ciel : quelques rayons, précurseurs du jour, fendirent l'espace, et au même moment le chant des oiseaux commença à retentir autour de moi. Deux minutes après, le disque radieux du soleil paraissait à mes regards, et le ciel bleu de Tanagre s'illuminait dans toute sa profondeur...

« Nerveusement, fiévreusement, je saisis ma boîte, j'ouvris la serrure et je retirai en tremblant l'image adorée, que je n'avais pas contemplée depuis dix jours, un siècle pour moi! Alors il se produisit un phénomène étrange, un vrai miracle, mon ami, car il y a des miracles pour ceux qui croient, et non pour les autres. Frappée par les premiers rayons de soleil, qu'elle avait désespéré de revoir, ma belle aimée, comme la statue de Memnon, s'épanouit avec un crépitement joyeux. Ses couleurs, naguère si fanées, brillèrent d'un éclat que je ne leur avais jamais vu. Ses lèvres étaient plus roses, ses yeux plus bleus, son sourire plus doux... Sa blanche tunique avait perdu ses taches noires, triste parure du deuil et de l'exil. Tout en elle respirait la vie, la volupté, la joie de la patrie retrouvée. Il me sembla qu'elle s'était transfigurée dans la lumière d'un Thabor tanagréen... L'émotion me frappa, si intense, si brusque, que pour la première fois — oh! ne crains rien, mon ami! — je laissai la belle aimée s'échapper de mes mains...

« D'effroi, je me voilai les yeux et je m'évanouis. Quand je retrouvai mes sens, je la cherchai du regard, j'écartai les ronces qui avaient poussé au fond du tombeau dépouillé... O surprise! Ma petite avait glissé doucement, sans se heurter contre les pierres de la tombe, et reposait sous les ronces, souriant toujours, souriant d'un sourire plein de prières qu'paraissait me dire :

« — Oh! [illegible] moi!

« — Eh bien! oui, mon adorée, je suis ton esclave, je ne vis que pour toi, je ne veux pas que tu meures par ma faute sous les rafales glacées de la France! Tu veux rester dans ta patrie, dans ton berceau séculaire...; tu y resteras! Les hommes sont des profanes, des sacrilèges, quand ils arrachent les fleurs aux tiges qui les ont portées. Ils sont mille fois plus sacrilèges encore quand ils emmènent en de lointains exils, à Londres, à Berlin, à Paris, les fleurs délicieuses

que l'art de la Grèce a vivifiées. J'ai été sacrilège, je vais réparer ma faute. Ta volonté m'est apparue claire et certaine. Tu dormiras heureuse dans cette tombe, ou plutôt tu y souriras, ma belle, du sourire pur de l'éternité!

« Mais quoi! si quelques nouveaux profanes allaient te ravir le repos que je te rends? Oh non! cela n'est pas possible, cela ne sera pas. Comme moi, ils verront ici une tombe ouverte, où les ronces ont poussé; ils n'y porteront pas de nouveau leurs mains avides, en quête de sépultures encore vierges... Dix siècles auront passé sur ma cendre que ta jeunesse et ta beauté fleuriront encore sous ces épines!

« En parlant ainsi, je pris une dernière fois ma petite aimée dans mes bras; elle me remercia par un sourire d'adieu. J'écartai les ronces du fond de la tombe, j'allai chercher à l'entour de la mousse et du thym, et je lui fis un lit délicat où je la couchai, non sans l'avoir portée à mes lèvres pour lui donner le suprême baiser. Puis je répandis de la mousse sur elle pour cacher ses traits à tous les regards; je ramenai les ronces qui devaient l'abriter contre le vent, et je m'agenouillai quelques minutes, pleurant à chaudes larmes. D'un effort convulsif, je m'arrachai pour toujours à ces lieux...

∴

« Je me remis à errer, sans savoir où j'allais, la tête remplie de visions fiévreuses. Une satisfaction, amère et pourtant profonde du bien que j'avais fait, se mêlait dans mon âme au tumulte des regrets et des souvenirs. Après une heure, plusieurs heures peut-être, je sentis ma langue desséchée, mon gosier brûlant. Je cherchai une source; il n'y en avait pas. Je marchais toujours.. Enfin, à travers les broussailles, j'aperçus de loin deux formes humaines; je me précipitai dans cette direction.

∴

« Sur le bord d'une source ombragée d'un saule, une jeune fille et une femme âgée remplissaient leurs outres brunes et prenaient à pas lents le chemin d'un hameau voisin.

« Une vision étrange me secoua. Avais-je fait un rêve, ou rêvais-je en me le demandant? Je venais de l'ensevelir, de me séparer d'elle à tout jamais, et elle était là, devant mes yeux! Je l'avais laissé immobile, et elle marchait là, à vingt pas de moi! S'était-elle levée du tombeau pour m'apparaître, parce que le ciel voulait qu'elle ne me quittât point? Je m'avançai tout près de la jeune fille et je la regardai, étonné... C'était bien elle! Sous deux yeux bleus profonds où resplendissait la bonté, se dessinaient un nez droit et des lèvres roses, ces mêmes lèvres que tout à l'heure je venais de presser contre les miennes. Un mince bandeau doré relevait ses tresses sinueuses, gracieusement nouées sur sa nuque où folâtraient quelques cheveux épars. Tout son corps était enveloppé d'une fine tunique blanche, dont émergeaient ses bras souples et puissants; un *himation* rose, passant de droite à gauche, dessinait les ravissants contours d'un sein gonflé par le printemps de la vie. J'étais plongé dans la stupeur quand la jeune Tanagréenne se tourna vers moi. Je lui fis signe que je voulais boire; elle me tendit son outre, et je crus que l'eau de Tanagre était du nectar. La femme âgée qui l'accompagnait me dit deux mots que j'ai compris depuis : *Kalós oriste*, c'est-à-dire : *Soyez le bien venu.* Pour toute réponse, je m'inclinai. La jeune fille me considérait attentivement. Elle vit que j'étais fatigué et souffrant et me montra du doigt le hameau, pour m'engager à l'y suivre. J'avais toujours deviné à son regard, à la douceur de son sourire, que ma belle aimée était bonne autant que belle! Je la suivis, les yeux fixés sur elle et comme perdu dans l'infini d'un nouveau bonheur.

« Ah! Raoul! tu souris et tu devines le reste. Dans la cabane où je fus conduit était assis un vieux Palikare, qui me reçut avec les mêmes paroles mystérieuses : *Kalós oriste,* et me serra la main comme à un ancien ami. Quand je fus un peu remis de mon émotion, j'eus l'idée de lui adresser quelques mots en italien. Aussitôt sa fille et lui poussèrent une exclamation joyeuse : ils me comprenaient. Le vieux Palikare avait été marin, il avait passé de longues années dans le port de Syra, où l'on parle italien autant que grec. Il me pressa de questions, auxquelles je ne répondis guère, ne songeant qu'à la jeune Tanagréenne. Elle avait allumé quelques branchages et s'était agenouillée devant le feu pour nous préparer du café; je ne perdais pas un seul de ses mouvements. Chaque pli de sa robe me confirmait dans la conviction que le ciel avait fait pour moi un miracle et que ma belle aimée était sortie grandie de la tombe. Le Palikare remarqua mon émotion et me dit que je paraissais souffrir. Je répondis que je souffrais à la pensée de devoir bientôt quitter Tanagre.

« — Si ce n'est que cela, me répondit-il, vous allez passer quelques jours avec nous. Vous irez dire à vos amis d'Europe ce qu'est l'hospitalité des Palikares.

« J'acceptai sans me faire prier, heureux de pouvoir contempler encore la divine beauté qui nous servait. Pendant que nous buvions notre café, elle s'était appuyée contre la porte et se tenait toute droite, entortillant son *himation* rose autour de ses beaux bras lassés. C'était ma belle aimée telle que je la voyais chaque jour, dans tout l'éclat de sa beauté vivante! « C'est elle! » m'écriai-je involontairement... Elle s'approcha, son père lui prit la main, et ils échangèrent quelques mots en grec. Ils complotaient déjà de me soigner et de me guérir!

« Pourquoi te raconter les délicieux moments que je passai alors avec elle! Athina — c'est son nom — savait assez d'italien pour me comprendre, et je n'en savais pas assez pour lui parler beaucoup. Nous nous entretenions en échangeant des sourires! C'est la langue de l'amour et la vraie langue universelle.

« Le troisième jour, mon dessein était arrêté : Dieu me l'a prise, Dieu me l'a rendue; que sa volonté se fasse! J'attirai le Palikare auprès de la source, je lui vantai la beauté de sa fille et je lui demandai sa main. Il me répondit qu'il voulait laisser sa fille maîtresse de son choix. Mais n'avais-je pas lu dans ses yeux, senti dans ses serrements de main, que son choix n'avait pas besoin d'être forcé? Le soir même, je la bai-

sai sur le front; deux jours après, nous étions une âme en deux corps.

∴

« Je proposai à Athina de rester avec elle à Tanagre. Chaque heure qui s'écoulait me révélait dans cette divine nature de nouveaux trésors de beauté, de simplicité et de douceur. J'aurais renoncé pour elle à ma patrie, comme ces hommes d'Homère qui ont goûté le fruit du lotos. Mais Athina voulait voir la France, où les femmes, lui disais-je, n'étaient pas vêtues comme elle. L'impatience qu'elle témoignait de quitter son pays natal venait d'une pensée modeste et bonne : la crainte que je pusse, même auprès d'elle, regretter le mien. Le vieux Palikare l'appuyait de toutes ses forces :

« — Va, mon Athina, disait-il, va montrer aux femmes de la France ce que sont les filles des Palikares!

« Je ramenai ma *grande Tanagre* à Athènes, pour la déguiser en Européenne. Oh! comme je bénis la mode des robes collantes! Athina eût éclaté de rire à la vue d'une crinoline; elle s'accommoda fort bien d'une simple robe de soie claire, dépouillée des artifices téméraires qui veulent corriger l'œuvre de Dieu. Elle m'apparut sous ses vêtements nouveaux avec une beauté nouvelle, tant elle les portait avec aisance et avec grâce. Sa critique ne porta que sur nos chapeaux, et je fus forcé de la trouver légitime...

« Quinze jours après, je lui montrais, à Paris, ses petites sœurs emprisonnées dans les vitrines du Louvre. Elle a conservé toute sa gaieté sereine, au milieu des bruits de la grande ville. Nous sommes heureux de vivre et plus amoureux qu'au premier jour. Athina apprend le français et elle m'enseigne un peu de grec. Notre lune de miel restera toujours dans son plein. Ah! mon ami, juge de mon bonheur! ma petite Tanagre est vivante, et elle est ma femme! Ma Tanagre était pâle; aujourd'hui elle est rose comme les roses! L'été à Paris lui semble aussi doux qu'à Tanagre; nous irons passer l'hiver en Grèce, auprès du bon Palikare. Et c'est à toi, mon ami, que je suis redevable de toute cette joie! Une Tanagre vivante qui m'aime... et de petits Tanagréens en perspective!

« ÉMILE. »

II.

DE RAOUL A ÉMILE.

« Rome, le 3 septembre 187 .

« Mon bon ami, j'ai dans ma collection une seconde Tanagre : je cours l'enterrer auprès de la tienne!

« RAOUL. »

...

POÈTES CONTEMPORAINS

M. Eugène Manuel (1)

On a beaucoup médit de l'éclectisme en philosophie, et nous n'avons pas autorité pour prendre sa défense; mais, à coup sûr, dans l'appréciation des œuvres poétiques, cette doctrine d'impartialité paraît encore vraie et toujours de saison. En effet, il est plus d'un chemin pour arriver aux sommets ombreux où les muses tressent et disposent leurs belles couronnes. Parmi les chercheurs de vert laurier, les uns envahissent en quelque sorte la montagne sacrée; ils l'escaladent à pic, tandis que d'autres la prennent à revers par des coursières hasardeuses et des sinuosités étranges. D'autres encore la gravissent par la route connue, tout uniment, non pourtant sans s'arrêter pour cueillir des fleurs et de la bruyère rose, sans parfois s'attarder dans la contemplation du paysage. M. Eugène Manuel appartient à cette dernière famille d'ascensionnistes, à cette race de poètes « au doux monter » qui, d'un pas égal et sûr, sans efforts hâtifs et véhéments, ont gagné le but que le dieu de la poésie nous désigne et sont devenus, aussi bien que leurs compagnons plus hardis, les élus de l'antique Libethrion, hôtes et favoris de l'éternel Parnasse.

C'est par des qualités vraiment françaises et des plus rares aujourd'hui que M. Eugène Manuel s'est rendu maître d'abord de son talent, ensuite du succès et de la renommée. Ces qualités ont, de tout temps et dans notre pays surtout, caractérisé un vrai poète et un poète sympathique : c'est la simplicité limpide et rafraîchissante comme une source, la sincérité bienfaisante autant que la lumière, le naturel qui ravit les cœurs et l'émotion qui les pénètre; bref, ce sont les « mœurs » poétiques, persuasives et victorieuses comme les « mœurs » oratoires. Avec cette probité parfaite, le talent de M. Manuel donne tout ce qu'il promet; il plaît par une harmonie continuelle entre la forme élégante et juste et la pensée toujours saine, toujours généreuse, toujours élevée. On peut préférer à ce poète tel ou tel de ses rivaux au style plus ample, à l'imagination plus audacieuse, explorateur des théogonies ou de l'histoire, souple dominateur de la forme asservie; mais, quand on arrive au classement, ils sont peu nombreux ceux qu'on lui préfère, et, pour qui juge en connaisseur, M. Eugène Manuel reste, en définitive, un des bons, un des meilleurs poètes dans la seconde partie de ce siècle si fertile.

Quand parut le premier volume du futur auteur des *Ouvriers*, ce fut une délicieuse surprise pour les yeux des lecteurs, blessés par certaines outrances de coloris nécessaires en leur temps, mais fatigantes à la longue. On applaudit avec raison à ce phénomène d'un poète simple, et, depuis, l'applaudissement n'a pas cessé. *Les Pages intimes*, qui valurent à M. Manuel le succès du début, ont gardé leur primitive fraî-

(1) *Pages intimes, les Ouvriers, l'Absent, Poèmes populaires, Pendant la guerre, Un [illegible]* (Calmann Lévy).

cheur : c'est peut-être, avec le volume qui vient de paraître, l'objet de notre prédilection dans l'œuvre du poète. Le plus ancien de ses recueils conserve ce charme indéfinissable de la poésie encore juvénile; le dernier s'impose avec la plénitude d'un talent accompli. Nous venons de relire, avec notre impression de 1866, ce volume que nous fûmes des premiers à saluer dans un modeste journal de province, tandis que, auprès du grand public, MM. Edmond About, Caro, Vapereau, Sarcey, si je ne me trompe, se faisaient les brillants introducteurs de leur camarade d'école. Le volume se recommandait encore par des dédicaces sympathiques à d'autres compagnons d'enfance que le poète n'oubliait pas et qui étaient, comme lui, du côté des vaincus de Pharsale : Louis Ulbach, Réaume, Laurent Pichat, ce moderne chevalier de la Poésie et de la République, plus constant que ses devanciers de la Table ronde ou des chansons de geste. Ce livre, outre de tels garants, trouvait encore un autre titre dans la situation spéciale de l'auteur. On sut bientôt que M. Eugène Manuel avait composé ces poèmes dans les rares loisirs du professorat, que l'inspiration avait été disputée aux soins les plus jaloux comme aux plus impérieux devoirs. Une estime particulière était due à l'homme qui restait poète au milieu de telles exigences, sans jamais se départir de ses obligations sacrées. Aussi, parmi des occupations si absorbantes, le nombre des universitaires qui, de nos jours, ont pu s'adonner à la poésie pure, a-t-il été toujours limité. On en trouverait tout au plus une dizaine dans ces trente dernières années. Citons d'abord Guiard, poète de talent à peu près inconnu, marqué pourtant de la forte empreinte de notre maître à tous Victor Hugo, qui a laissé une remarquable traduction de Sophocle et un volume de poésies romantiques où se détache une ode admirable sur la mort des Girondins. Plus tard, MM. Campaux, Eugène Mordret, Julien Duchesne, Charles Fournel, Grandsard, Fallex, récemment MM. Renard, Lemaître et Chantavoine ont donné des preuves de goût et de talent; mais, aux deux extrémités de l'art, les seuls universitaires qui aient réellement cueilli la palme sont M. Eugène Manuel, assuré de son triomphe, et un normalien d'hier dont on peut discuter les tendances, mais dont le talent est au-dessus de la controverse, un petit-fils de Villon, de Régnier, de Saint-Amant : M. Jean Richepin.

Ce professeur de troisième au lycée Bonaparte, qui, dans un de ses poèmes, rendait un charmant et juste hommage à l'*alma mater*, avait donc débuté par un coup de maître. C'est que M. Eugène Manuel avait mis dans son livre la vérité, qui a tant de prise : le poème de sa vie sans incidents, mais profondément poétique, comme toutes les existences vouées à l'honneur, au travail et à l'amour pur, le roman réel de ses affections de fils et d'époux. Au lieu de s'éprendre d'une Iris en l'air, de se perdre en minuties descriptives, en superfluités archaïques, il traitait les éternels sujets qui vont droit au cœur de l'homme parce que tout homme recommence cette série d'émotions qui part de l'enfance et va jusqu'à la paternité. Il déroulait les thèmes si [illegible] à deux, le déménagement, qui fait quitter « la chambrette du premier ménage », le cher abri « paré pour un long tête à tête », la solitude peuplée où, dans le recueillement du cabinet de travail, on sent partout,

Invisible à moitié,
[illegible].

Et il notait toutes ces sensations si humaines dans un style encore un peu voilé, un peu gris par moments, moins coloré que dans les deux volumes qui ont suivi, mais suffisamment ductile pour rendre les inflexions d'une sensibilité toujours en jeu, d'une pensée toujours en éveil. En effet, dans ce volume, *Des [illegible] l'Histoire d'une âme*, surtout les *Médaillons* sont déjà des pages d'anthologie. Nous nous rappelons, du reste, l'estime que Théophile Gautier faisait de ce recueil : il y démêlait, comme nous, ce qu'une des plus jolies pièces du volume appelle, après Platon, *la chose ailée*, le don natif du poète.

La seconde manière ne tarda pas, plus ferme et plus vigoureuse. *Le Soufflet* et *le Modèle*, dans le volume initial, faisaient pressentir cette transformation. Elle s'est révélée avec les *Poèmes populaires*. Dans l'intervalle, M. Eugène Manuel avait enlevé la faveur du grand public par son drame des *Ouvriers*, ouvrage pathétique et consacré, sur la scène du Théâtre-Français, par un succès soutenu. Ce drame accusait chez le poète une louable préoccupation des classes salariées, une pitié légitime pour leurs misères, un sérieux intérêt pour leurs efforts de juste émancipation et d'affranchissement pacifique. En même temps, l'un de ceux qui avaient contribué à la réussite de ce drame, Coquelin, toujours l'ami et l'interprète des poètes, propageait par son beau talent les poésies inédites de M. Manuel, si bien qu'au moment où ils parurent, les *Poèmes populaires* étaient déjà célèbres.

Cependant la guerre avait passé comme une trombe ténébreuse. La nuit se fit. On put se demander un moment s'il se retrouverait un public pour les poètes. On fut bientôt rassuré. Le mouvement de retour à la vraie poésie, qui avait commencé vers 1858 par les chefs-d'œuvre de Banville et de Leconte de Lisle et continué par la venue successive des poètes nouveaux qualifiés depuis de parnassiens, ce mouvement reprit comme le cours d'un fleuve momentanément détourné. Aussi les *Poèmes populaires* furent-ils accueillis avec un assentiment unanime. Le progrès était incontestable dans le talent du poète, l'originalité évidente. M. Manuel a, sinon créé, du moins inauguré et fait accepter ce genre nouveau de récits pris dans l'existence de chaque jour où le prosaïsme apparent du sujet est relevé par la poésie de l'exécution, où le réalisme du fond est rehaussé par la philosophie de la pensée et le charme du style. Sainte-Beuve, en son *Joseph Delorme*, avait créé la poésie familière, mais purement bourgeoise ; plus tard il essaya vainement, dans ses *Pensées d'août*, ce que M. Manuel et plusieurs autres ont fait depuis avec bonheur. De toute façon, M. Manuel a été le premier à dédier tout un livre à la muse populaire, un livre pour ceux que l'on n'avait pas accoutumé de chanter : les humbles, les malades, les pauvres, les dédaignés, les anonymes!

Dans ce second volume, le poète a étendu sa pensée et déterminé sa facture. Le vers, plus franc et plus net, se déroule

tantôt avec largeur, tantôt avec souplesse. La langue est dégagée de toute obscurité, de toute indécision. L'habileté est devenue visible, et cette science du rythme qui ne se dément pas ne trahit pourtant rien d'affecté. C'est de la simplicité savante. Nous n'avons pas la place nécessaire pour insister sur les beautés de ce recueil. Elles sont nombreuses et de premier ordre. [illegible] *le Rapiaire*, [illegible] *foilles*, *le Compagnon*, et deux odes [illegible] *l'Immortelle*, qui nous avait [illegible] philosophique dans le talent de M. [illegible] cette évolution qui peut se produire, car M. Eugène Manuel a toutes les aptitudes du poète philosophe, nous n'avons pas été fâché d'assister à deux autres métamorphoses de ce talent si perfectible et si varié.

Le troisième recueil du poète, *Pendant la guerre*, déployait largement des qualités que M. Manuel jusqu'alors n'avait fait que discrètement entrevoir et comme à la dérobée. Dans les recueils antérieurs, cinq ou six morceaux seulement indiquaient une veine lyrique qui, cette fois enfin, s'est épanchée abondamment. Toutes ces odes, tous ces chants avaient été inspirés par les émotions successives du grand et douloureux siège de Paris. Ici, comme chez les Grecs, sous l'aiguillon de la circonstance, à l'appel de la pressante [illegible] strophes se sont élancées! Le poète nous conduit à l'ambulance, au camp; il nous fait suivre les « pigeons de la république ». Toutes les souffrances du siège repassent dans ce livre comme dans les merveilleuses *Idylles prussiennes* de M. de Banville et les belles poésies analogues de M. Coppée et de M. Henri de Bornier. Tantôt luit un pâle rayon d'espérance, tantôt le poète citoyen est envahi par le doute et, comme le malheureux surpris par la marée au pied d'une falaise, sent vers lui monter et bouillonner les ondes noires et désespérées. Voici enfin Buzenval et ses hécatombes stériles et sublimes, et de toutes les victimes la plus grande à coup sûr et la plus déplorable, Henri Regnault. C'est le chef-d'œuvre du livre que ces strophes sur Henri Regnault où le poète a si bien exprimé cette vérité que nous trouvions déjà dans les *Poèmes populaires* : la mort, et surtout la mort d'un homme de génie [illegible] mius pour s'imaginer que les œuvres d'art se remplacent, un stupide niveleur pour se figurer que les êtres se compensent et se suppléent. Rien n'est inutile dans l'espèce; mais, pour qui sait voir les choses de haut et d'une vue philosophique, rien n'est indispensable que l'individu. M. Emile Montégut l'a fort bien dit : « Ce qu'on nomme individualité est le signe le plus élevé de la civilisation. » Remercions donc M. Eugène Manuel d'avoir profondément senti la perte d'un être *indispensable* et résolument planté sur la tombe de notre ami le vivace, l'indestructible laurier.

Le quatrième recueil, celui qui vient de paraître : *En voyage*, [illegible] sous ses trois aspects, sentimental, populaire, patriotique, avec sa triple faculté d'élégie, de récit et de lyrisme, en y joignant tout un ordre nouveau de poésies très personnelles et sans précédents sinon par le ton, au moins par la donnée principale des sujets traités. Ce sont des pièces composées en voyage, pendant les tournées d'inspection générale qu'accomplit chaque année M. Eugène Manuel; ce sont en quelque sorte les échappées de l'imagination pendant les journées si bien remplies. Le mode de travail du poète a été trop bien expliqué dans la charmante conférence de Coquelin, pour que j'aie besoin d'y revenir (1). Ce sont des épîtres, genre essentiellement français, quoi qu'on dise, mais des épîtres colorées, lyriques, mêlées de paysages, comme celles de Joseph Autran. Tantôt le poète propose à sa correspondante — qui n'est autre que la compagne de sa vie et de son esprit, l'idole des *Pages intimes* — l'achat pittoresque d'une montagne à vendre, ou bien il s'arrête un moment à rêver un dernier nid en province. Ne nous fions pas à ces velléités, très passagères d'ailleurs, d'un Parisien que Paris gardera. Plus loin, c'est un pèlerinage à la tombe de Brizeux; c'est l'impression fortement saisie de la ligne ferrée coupant un vieux cimetière; c'est toute la gamme de [illegible] *nuit;* c'est la touchante rencontre d'une mère avec son enfant malade, ou le coudoiement d'un jeune couple impatient de solitude; c'est, à Mâcon, l'hommage éloquent rendu à la statue de Lamartine, ou le souvenir de Victor Hugo surgissant à Besançon; c'est encore le *Croquis provincial*, spirituelle réminiscence des jeunes années où l'on était professeur frais éclos de l'École normale. C'est en quelque sorte une symphonie du voyage des plus variées et des plus neuves, où revient comme motif principal ce qu'on pourrait appeler, d'après le titre d'une des pièces les plus remarquables, l'*évocation*, c'est-à-dire la pensée et le regret de l'absente, de la femme bien aimée qui est restée là-bas à Paris. Sentiment exprimé avec une rare délicatesse, une véritable finesse de nuances, et que comprendront si bien tous ceux qui ont sû goûter dans le mariage la raison suprême de la vie et le définitif du bonheur. Rien n'est plus vrai, plus aimable, plus sympathique assurément que cet *intermezzo* conjugal dont ces vingt vers donneront un gracieux aperçu.

[illegible]

Oh! de ce vide affreux gardons bien la mémoire!
Ne jouons plus avec les adieux, et songeons
A prendre un peu pour nous la fable des Pigeons!
D'un plaisir incertain la douleur est certaine :
— Au retour, nous lirons ensemble La Fontaine!

Dans cette correspondance rythmée réside, avant tout, la nouveauté de ce volume qui ne le cède en rien à ceux qui l'ont devancé. Mais autour de ces pièces principales s'éparpillent d'autres poésies d'une valeur égale, les unes philosophiques comme *Rachat*, *Champ de Mars*, *Confiance*, *le Credo du pauvre homme;* d'autres élégiaques telles que *le Lierre*, *le Miroir*, *l'Eau qui dort*, d'autres qui se rattacheraient aux *Poèmes populaires*, comme l'énergique dithyrambe contre les folles mondaines qui prolongent dans les bals leurs valses macabres et leurs séniles coquetteries. D'autres encore se relient aux épisodes de la guerre : tels *le Point de vue*, *le Codicille de maître Moser*, *le 1er mars* 1871, *France*, *l'Anniversaire*. Ce sont autant de poèmes inspirés par le plus pur patriotisme, ce patriotisme sobre et digne qui convient aux vaincus; et les aspirations du patriote, comme les effusions du voyageur, se traduisent en vers toujours résistants, d'une facture à la fois aisée et sonore, d'une coupe savante, d'une allure aisément périodique, vers qui ne sont pas seulement d'un poète, mais d'un artiste, d'un maître. Presque tout est excellent dans ce livre qui vient à point non pas terminer, nous l'espérons bien, mais couronner l'œuvre poétique d'Eugène Manuel.

Dans ce recueil si riche en beautés de toutes sortes, se détache pourtant une poésie maîtresse, le chef-d'œuvre du volume, et un chef-d'œuvre d'une façon absolue; c'est la première pièce du livre : *Germania*. La donnée en est émouvante, l'exécution parfaite. Le poète met en scène des émigrants partis de Hambourg, qui font escale au Havre et veulent un moment repaître leurs regards de la vue du « pays des vaincus » avec une arrière-pensée de brutale insolence. Mais voici la brume de mer qui s'abat sur le pont. Tout disparaît :

La mer est dans son plein : alerte, il faut entrer!
Et tandis qu'en sa tour la trompette marine
Gémit, bouche tragique et profonde poitrine,
Lentement le vaisseau, semblable au criminel,
S'avance dans la nuit comme en un noir tunnel...

Sur le pont, la colonne ouvre les yeux en vain.
Morne comme l'exil, have comme la faim,
Elle sonde, obstinée en sa froide colère,
Le jour qui s'est enfui, la nuit que rien n'éclaire;
On dirait que l'abîme autour d'elle s'est fait
Les plus anciens marins de la côte, en effet,
Ne se souviennent pas d'une brume aussi sombre
Ni d'un navire au port ainsi bloqué par l'ombre...

Et le vaisseau doit partir le lendemain :

Avec le petit jour et la haute marée
La vision sortit comme elle était entrée,
Dans le brouillard, au son lamentable et perçant
De la trompe marine au large avertissant.
Un rayon de soleil, échauffant la nuée,
Eût suffi pour chasser la livide buée
Et montrer dans l'azur l'éblouissant décor
Du rivage et les fonds plus merveilleux encor :
Les mille mâts dressés dans la clarté vermeille,
Les grands quais où s'agite un peuple qui s'éveille
Et toi, Seine, qui viens de la tête et du cœur,
Et le commerce immense et le travail vainqueur
Et ce fourmillement des hommes et des choses
Et la France féconde en ses métamorphoses!

Mais non! même au départ, ce tableau s'est voilé!
Rien n'a paru, rien n'a brillé, rien n'a parlé.
La cité, se drapant dans un linceul de brume,
N'a livré de son port que la boue et l'écume
Et le flot soufflétant la jetée avec bruit.

Ils voulaient voir la France! Ils n'ont vu que la nuit!

Telle est la conclusion saisissante de ce poème, œuvre d'art qui fait en même temps vibrer les fibres les plus frémissantes du patriotisme. Rarement nous avons éprouvé une telle émotion. C'est sur ce chef-d'œuvre incontestable que nous quitterons ce poète, l'un des plus sympathiques de notre temps, à qui nous souhaitons de continuer le plus longtemps possible des voyages qui nous ont valu de si beaux vers.

EMMANUEL DES ESSARTS.

LES POPULATIONS AGRICOLES DE LA FRANCE

L'Artois

A la fois distinctes de la Picardie, qui les borne au sud, et de la Flandre, qui leur sert de limite septentrionale et orientale, les régions qui correspondent à l'ancien Artois forment aujourd'hui près des sept dixièmes du département du Pas-de-Calais. C'est à l'Artois que ce département a emprunté sa capitale, Arras, pour en faire son chef-lieu. Au point de vue de la formation des populations agricoles et de leurs destinées dans le passé, les vicissitudes qu'il a traversées n'ont pas plus été sans influence qu'elles ne sont sans intérêt.

I.

Réuni au domaine royal en 1191, par une annexion qui fut complétée en 1211, il en était séparé dès 1237 par la transformation du comté d'Artois en apanage donné par saint Louis à son fils Robert. Cet apanage, érigé en comté-pairie par Philippe le Bel, passait à Louis de Mâle, comte de Flandre, puis à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, enfin, en 1477, à Maximilien d'Autriche. Les réserves mêmes qu'avait faites la France de sa souveraineté sur cet apanage que possédait la maison d'Autriche furent perdues sous François Ier, par les traités de Madrid et de Cambrai, malheureusement confirmés par les traités de Cateau-Cambrésis et de Vervins, et l'Artois ne revint à la France que par la paix des Pyrénées en 1659.

Les populations avaient eu le temps de subir l'action et

jusqu'à un certain point le mélange des éléments flamand et espagnol. Au XVIIe siècle, l'Artois dépend du gouvernement de Picardie. Au XVIIIe, il fait d'abord, pour les finances, partie de la généralité de Flandre et Artois (1754) et finit par former un gouvernement séparé de celui de Picardie 1765). On le divisait de la façon suivante au moment de la Révolution : gouvernance ou gouvernement d'Arras, avouerie de Béthune, Thermois ou comté de Saint-Pol, régale de Thérouanne et bailliages d'Arras, d'Aire, de Saint-Omer, de Hesdin, de Lillers, de Lens, de Bapaume, d'Avesnes et d'Aubigny.

Il serait difficile de suivre les modifications que purent opérer dans la condition des classes rurales de l'Artois tous ces changements successifs et de mesurer l'influence directe ou indirecte qu'ils purent avoir à cet égard. Nous aurons pourtant l'occasion de rappeler que la création d'un *conseil provincial* par Charles-Quint, conseil qui devait être maintenu après la domination espagnole, ne resta pas sans quelque effet en constituant une représentation régulière. Le tiers état, par un mode de votation spéciale, put, en s'unissant au clergé, résister à la noblesse; mais les envahissements territoriaux du haut clergé lui-même furent successifs : le sol devint en grande partie sa propriété, et tout ce qui y fut soustrait ne put échapper aux dîmes, corvées et redevances qui pesèrent lourdement sur ces populations. On voudrait des détails sur leur histoire au moyen âge et dans les premiers siècles modernes, mais ils manquent trop souvent, et, pour les recueillir, même très imparfaitement, il faudrait compulser le *Recueil des lettres et actes d'Artois* (1579), la *Coutume générale de l'Artois* (1679) et d'autres travaux qui portent les noms généraux de *notices* ou *histoires ;* telles, par exemple, la *Notice de l'état ancien et moderne de l'Artois*, de Buttel, 1748, la *Grande Histoire de l'Artois*, publiée par Dom Devienne, en cinq volumes, à la veille même de la Révolution (1785-1787), et celle de Hennebert, qui parut vers le même temps. Ce qu'on peut trouver d'epars pour la connaissance des classes rurales dans ces recueils et dans ces savants écrits présente peu de suite et tout y est subordonné à la politique, à la guerre, à l'administration et aux finances. On s'étonnera moins du peu qu'on trouve sur l'organisation intérieure des classes rurales, sur leur état, leur degré de bien-être, si l'on songe que la peinture de la condition des hommes, à laquelle nous attachons aujourd'hui et avec raison beaucoup de prix, était alors le moindre souci des historiens.

Dans le siècle qui précède la Revolution, la lumière commence à se faire sur la situation matérielle des populations agricoles de l'Artois, qui est dès lors mieux connue. Tout à la fin du XVIIe siècle, le mémoire de l'intendant Bignon, rédigé par le duc de Bourgogne, renferme, comme la plupart des pièces de ce genre, quelques indications utiles qu'on voudrait seulement plus nombreuses. Ce mémoire, agréablement écrit, trace un tableau à quelques égards curieux de ces campagnes et de leurs habitants. Il reconnaît le situation arriérée, fait entrevoir leur misère sans y insister, et ne s'avise pas de signaler les vices d'une administration et d'une fiscalité arbitraires. L'état des campagnes de l'Artois s'explique, pour l'intendant, par des circonstances qui tiennent au sol autant que par les suites de la guerre.

Ces circonstances méritent d'ailleurs d'être notées : c'est l'humidité excessive, c'est aussi l'absence de ces forêts qui ailleurs offraient aux paysans, pour le chauffage et pour la vaine pâture, des ressources précieuses. Le combustible, rare et cher, se réduisait presque à la tourbe. Peu d'arbres fruitiers, peu de foin, peu d'engrais, les grains seuls en une certaine abondance. On ne rencontrait aucun atelier, aucune de ces industries fécondes par les produits qu'elles font naître et qui ont l'avantage non moindre de répandre partout la vie autour d'elles. L'intendant ne trouvait à constater que des ruines. Il y avait des fabriques de camelot qui subsistaient encore au commencement du XVIIe siècle : la guerre les avait anéanties. Ces magnifiques draps de soie, ces splendides tapisseries d'Arras, si fameuses dans le moyen âge, avaient également cessé d'être fabriques. On avait essayé d'établir à Saint-Omer des manufactures de moquettes et de serges, que semblaient y favoriser les eaux renommées pour les apprêts : elles avaient bientôt disparu! Toute la manufacture se réduisait à quelques toiles. L'activité se concentrait presque exclusivement sur la terre. C'était le travail agricole qui fournissait presque toute la matière du commerce. Il roulait particulièrement sur les grains, le lin, le houblon, les laines et les huiles. Moyennant l'échange de ces denrées, les populations se procuraient au dehors, pour leur propre consommation, le fer en barre, en plaque et en clous, qui leur arrivait par la Flandre, le cuivre en chaudrons, le charbon de terre, les ardoises, la toile, qui venait surtout d'Ath et d'Oudenarde, la morue, les fromages de Hollande, le beurre de l'Angleterre, la mercerie, les quincailleries, le tabac et d'autres denrées agricoles ou produits industriels qu'elles eussent été incapables de tirer directement de leur propre travail.

Et pourtant les campagnes de l'Artois, même en ces temps si éprouvés, continuaient à se peupler par l'augmentation des naissances, tandis que le nombre des hommes diminuait dans les contrées les plus voisines. Fait curieux et caractéristique, qui persiste aujourd'hui même à côté du dépeuplement des régions avoisinantes. L'intendant Bignon, frappé de bien des causes de misères, constate cet accroissement et paraît s'en étonner : « Pourtant, dit-il, nulle part le peuple n'est plus nombreux. » Il semble, au reste, imputer l'atonie des campagnes à une certaine indolence de tempérament et lenteur d'esprit. « L'activité, l'ardeur et le savoir-faire, écrit-il, ne sont point le caractère de cette nation. » Moyen un peu trop commode de tout expliquer par la nature des choses en omettant de faire la part aux vices des institutions! La race n'a pas changé et tout est changé pourtant. Ces habitants sans savoir-faire, sans activité, sans ardeur, ont créé une des régions les plus prospères qui existent en France, et nulle part le sol modifié ne porte plus visiblement la trace de la main de l'homme.

Ce qui manquait surtout aux campagnes de l'Artois, c'étaient les routes, les moyens de faire arriver ou d'écouler les den-

rées. Comment circuler dans les régions marécageuses, quand il était si difficile de le faire dans les parties sèches du sol faute de chemins intérieurs? On n'avait en 1698 que peu de grands chemins, d'ailleurs mal entretenus, dont le principal était la chaussée de Brunehaut, qui conduisait d'Arras à Calais. Cette rareté des chemins contribuait à établir de grandes inégalités, des excès de prix par moments tout à fait exorbitants dans la valeur des grains. Le blé, qui valait ordinairement 3 livres, monte jusqu'à 20 livres en 1693. Les bienfaits du commerce et de la concurrence, entravés partout, se faisaient sentir encore moins là que dans d'autres régions où la circulation intérieure était plus facile.

Quant aux charges qui pesaient sur les campagnes, l'Artois avait à quelques égards une situation privilégiée dont il eût profité davantage si d'autres circonstances n'avaient établi une fâcheuse compensation. Il était un pays d'état. Il était exempt de la taille et des gabelles, exempt aussi des aides, grâce à la conservation des anciens droits et privilèges par les traités de paix et capitulations des villes. Revenu à la Couronne sans changement relatif à la police et au gouvernement depuis qu'il en avait été séparé, il se trouvait hors de l'étendue des cinq grosses « fermes ». En revanche, les marchandises qui y entraient ou qui en sortaient payaient de très gros droits. L'entretien des troupes était particulièrement onéreux aux populations, parce qu'il n'y avait point de quartier réservé pour elles par le gouvernement et qu'elles y étaient sur le pied de garnison dans des casernes bâties du produit d'un impôt de dix sous sur chaque tonneau de bière, auquel les habitants s'étaient assujettis pour être exempts du logement. Cela n'empêchait pas, lorsque les troupes étaient plus nombreuses que de coutume, qu'on ne les logeât chez l'habitant. La province fournissait aussi les fourrages pour la cavalerie. Les avantages obtenus d'un côté étaient ainsi contrebalancés par ces charges, et surtout par la prédominance extrême de la propriété foncière entre les mains du clergé.

Nous avons dit que les assemblées des États se réunissaient chaque année. Mais leur organisation même décèle cette prépondérance excessive, nuisible aux campagnes. Elles étaient composées des évêques d'Arras et de Saint-Omer, de dix-huit abbés et de dix-huit députés des chapitres, de tous les gentilshommes pouvant prouver cent cas de noblesse, au nombre de plus de cent, et des députés des villes d'Arras, Saint-Omer, Béthune, Aire, Lens, Saint-Poi, etc. Les Ordres délibéraient, tantôt à part, tantôt en assemblée générale sous la présidence de l'évêque d'Arras. Une clause faite pour arrêter certains abus nobiliaires par l'union du clergé et du tiers état portait que les deux voix du clergé et de la noblesse ne pourraient lier le tiers état, tandis que l'union du tiers et d'un autre Ordre rendrait les décisions obligatoires.

En fait, on trouve quelques améliorations durant le XVIIIe siècle. Les sérieux efforts faits dans le sens des progrès agricoles sont dus à l'initiative des particuliers et des associations. On peut dire aussi que tout ne fut pas stérile dans les vœux et les tentatives des États d'Artois pour les canaux, les chemins, les encouragements à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, pour le développement de l'instruction, pour la suppression de la mendicité. Mais ces améliorations partielles laissaient subsister des maux généraux, comme l'excès des charges personnelles et des impôts mal répartis. Aucune province ne fit entendre des vœux plus énergiques avant la Révolution même. On trouve nombre d'écrits, avant cette date, consacrés à la discussion des intérêts agricoles, à la revendication des droits comme de la condition des paysans. Telle est une *Réponse au Mémoire manuscrit produit par les états d'Artois au Conseil de Sa Majesté dans le courant de mars de juillet 1784 au sujet du partage des communaux.*

II.

Les vœux redoublent de véhémence et de précision à la veille de la Révolution, et j'en rencontre l'expression détaillée dans deux documents, l'un spécial, mais très important, l'autre plus général. Le premier, antérieur aux états généraux, est un écrit intitulé : *Avis aux députés des trois Ordres de la province d'Artois, pétition en faveur des laboureurs artésiens ;* il offre ceci de particulier qu'il veut seulement, malgré ses critiques très hardies, faire entrer l'élément campagnard dans les états provinciaux réformés. L'autre est le résumé des vœux consignés dans les cahiers du tiers. Qu'on nous permette d'insister sur ces pièces vraiment instructives.

L'*Avis* constate l'état arriéré des terres. Quoique la province d'Artois ne possède aucune manufacture, quoiqu'elle n'ait aucun genre de commerce et que la culture de la terre soit l'unique occupation de ses habitants, cependant l'agriculture n'y est encore qu'au berceau. Les récoltes y sont très médiocres; ce serait en vain qu'on en chercherait la cause ailleurs que dans la répartition et la nature des impôts. On se plaint dans le même *factum* que le clergé, la noblesse et les habitants des villes aient rejeté sur le cultivateur presque tout le fardeau des impositions (impôts réels et impôts sur les denrées). Les impôts réels signalés par l'*Avis* sont d'abord un centième établi par un placard de 1569, qui, aux termes de cette loi, doit être supporté par tous les habitants de la province sans aucune exception, et ensuite une capitation mise par l'auteur au rang des impôts réels, quoiqu'elle ne soit que personnelle : la raison en est qu'elle a été réduite en centièmes dont la perception se fait sur les immeubles; un tel impôt devrait être perçu sur tous citoyens, sans distinction, à raison des rangs, dignités et facultés de chacun, en vertu de l'édit de 1695 et de la déclaration de 1701.

Viennent encore des droits de contrôle, insinuation, petit scel et autres qui doivent se percevoir exclusivement sur les acquéreurs de biens, et un don gratuit ancien, dont les habitants des villages et hameaux sont exempts aux termes de la loi. Les états d'Artois ont fait trois abonnements différents de ces trois derniers impôts, savoir de 500 000 liv. pour la capitation, de 171 550 liv. pour le contrôle, insinuation, etc.,

et de 400 000 liv. pour le don gratuit; ce qui fait en totalité 1 071 550 liv. qui ont été réduites en centièmes.

« Le clergé, la noblesse et les habitants des villes ne payent rien de cette somme, non plus que du centième établi en 1569, si ce n'est un demi-centième pour les maisons qu'ils habitent et pour les héritages qu'ils font valoir par eux-mêmes. L'habitant de la campagne supporte le surplus, qui fait un objet de plus de 19 vingtièmes de l'universalité de ces quatre impôts. »

Et ce même peuple des campagnes, il est encore imposé *seul* à un quart de centième « pour l'entretien des chemins qui conduisent des villages aux grandes routes ». Cet impôt n'est employé qu'à l'achat des matériaux, *la main-d'œuvre et les corvées se font par corvées*. Les villes ne supportent aucune imposition, ni ne font aucune corvée à cet égard: c'est le Trésor public qui fournit au pavé de leurs rues et de leurs routes; le poids en retombe donc encore presque entièrement sur l'habitant de la campagne. Pourtant les *lois constitutionnelles de la province* exigent que les impôts soient supportés par tous. Ici, nul appel encore aux droits de l'homme; c'est la constitution de la province que l'on invoque.

Je ne puis passer sous silence les observations remarquables sur l'inégale répartition de l'impôt territorial dans ce document, d'un si grand intérêt, publié sous le titre d'*Avis*. Tous ces centièmes, qui ont été portés au nombre de cinq, ne devaient naturellement être répartis que proportionnellement à la fertilité et à l'étendue du territoire de chaque paroisse; mais cette proportion n'a nullement été observée. *Une mesure de terre dont le produit est de deux pistoles ne paye pas plus que celle qui n'en donne que deux au cultivateur.* Les frais de culture sont cependant les mêmes, et souvent plus considérables pour une terre ingrate que pour une terre fertile. « Il arrive même qu'une paroisse, comme celle de Sauty, par exemple, dont le terrain très froid est très ingrat, rend à l'Etat une contribution triple de celle qui est située dans un canton favorisé de la nature; il y a cent paroisses qui gémissent de cette injustice. »

Enfin, on doit ajouter aux impôts réels les *vingtièmes*, dont la répartition se fait à raison du produit des immeubles, et dont l'abonnement est porté à 1 100 000 livres.

Les impositions sur les denrées pèsent presque en entier sur le cultivateur; elles consistent en octrois sur les boissons et les bêtes vives, indépendamment de la ferme exclusive des eaux-de-vie. Il est bien vrai que les bourgeois ne payent que moitié de l'octroi sur les bières, cidres et vins, et que le cabaretier en paye le double; cette répartition peut être juste pour les villes, où les habitants ont la faculté de faire des provisions; mais l'habitant de la campagne dont l'indigence lui interdit cet avantage est obligé, dans un cas de maladie ou dans d'autres besoins urgents, de recourir aux débitants; c'est donc lui seul qui paye le double droit d'octroi.

Même injustice dans la répartition de l'octroi sur les bêtes vives. Un cheval, un bœuf, un mouton est imposé pour le laboureur à la *40e partie* de sa valeur, qui est perçue par le fermier des états autant de fois qu'il change de propriétaire; et le citadin n'en paye que la *60e partie*. « Cet impôt, plus meurtrier encore que les autres, porte le dernier coup à l'agriculture. » Le fisc a la faculté de porter l'inquisition jusque dans l'écurie du laboureur, pour nombrer les bestiaux et imposer sur chaque animal *son odieuse marque*, afin de l'empêcher d'être transmis en d'autres mains sans son aveu. « Le cultivateur, pour éviter cette abominable perquisition et surtout les *procès ruineux* qu'on lui suscite sur le moindre soupçon, se voit donc forcé de renoncer au seul commerce utile à la culture, et par là il est privé de fournir des engrais à la terre. »

Est-il admissible que l'on complète les revenus patrimoniaux des villes avec une portion des octrois et de la ferme à l'eau-de-vie pesant, comme on l'a vu, sur les gens des campagnes? « C'est donc des sueurs de l'habitant de la campagne que toutes les villes de la province ont racheté les offices municipaux en 1771; c'est aussi de ses sueurs qu'on appointe douze ou quinze officiers de la municipalité d'Arras. » Si l'embellissement des villes est aux frais du Trésor public, qui, plus que le cultivateur, fait les frais du Trésor? Il y a 8 000 000 de dettes, et c'est le cultivateur qui les payera! Nulles campagnes ne sont plus autorisées à se plaindre. « Il n'y a qu'en Artois qu'on ordonne la saisie des chevaux, de la charrue, l'emprisonnement même du laboureur, pour acquitter, à la décharge du clergé, de la noblesse et du citadin, les impôts dont le fardeau lui permet à peine de respirer. » L'agriculteur artésien n'a plus de quoi nourrir sa famille, et, quant à l'agriculture, elle ne fait aucun progrès. « Ce ne sont pas les académies qui la porteront à la perfection! » L'Anglais de nos jours obtient un revenu de 48 000 livres d'un mille carré de terre, tandis que le cultivateur artésien peut à peine en tirer un de 12 000 livres de la même quantité; *le sol de la province d'Artois ne le cède en rien à l'Angleterre;* on ne peut donc attribuer cette énorme différence qu'aux encouragements et aux distinctions que le gouvernement anglais prodigue à ses cultivateurs, et à un meilleur régime. On peut dire que ce qui a réduit le laboureur à l'état de misère ou d'abjection d'où la sagesse du monarque s'efforce de le tirer, c'est l'injuste répartition encore plus que le fardeau des impôts dont il est accablé.

Voici maintenant les Etats d'Artois pris à parti. *Ils n'ont d'autre qualité que la naissance de leurs membres.* Ils forment une sorte d'aristocratie. Il n'y a que le haut clergé, la noblesse, les municipalités des villes qui entrent dans l'assemblée. Les curés, « cette classe si intéressante à l'humanité », la seule capable de faire connaître les besoins du peuple et de travailler à son soulagement, en sont absolument exclus, ainsi que le cultivateur, qui peut seul donner les moyens de porter l'agriculture à sa perfection. C'est de cette organisation des États que dérive l'accablement des campagnes. Le clergé et la noblesse, jaloux de jouir en France des privilèges d'exemption, sans examiner que les impôts en Artois sont *réels* et non *personnels* comme dans les autres provinces et qu'ils n'ont conséquemment rien *d'avilissant* pour ces deux Ordres, ont fait leurs efforts en 1660 et 1663 pour s'en affran-

chir et les faire supporter entièrement par le tiers état. Mais ces efforts ont été repoussés par deux arrêts du Conseil. Si les habitants des villes n'avaient point aussi brigué les mêmes privilèges, ceux de la campagne jouiraient encore des avantages de l'égalité de répartition. « Mais, presses de consentir à l'exemption des nobles, flattés des offres qui leur étaient faites d'étendre ces privilèges sur les villes », ils ont sacrifié en 1669 le malheureux cultivateur, qui est sans défense. Tous les membres qui composaient les États se sont réunis d'intérêts; dès lors la répartition des impôts est devenue arbitraire; presque tout le fardeau en est retombé sur lui; de là la ruine entière de l'agriculture, les dettes dont la province est surchargée, enfin la misère publique dont le pauvre est la victime. Le mal est à son comble!

III.

Pourtant nul appel aux moyens radicaux, même à un changement légitime dans les institutions. Pour remédier au mal, il faut réformer les États provinciaux d'Artois, accorder deux députés sur trois aux habitants des campagnes, imiter à trois ans la durée des États renouvelés par tiers chaque année. Il faut également procéder à une nouvelle répartition de l'impôt. Sera-ce par un cadastre? L'*Avis* en combat vivement l'idée et prétend que la province d'Artois elle-même donne un exemple bien frappant de l'insuffisance de ces cadastres. En 1569, on a obligé tous les habitants des paroisses à faire des déclarations de leurs propriétés qui ont été reçues par les commissaires députés des États. Toutes ces différentes déclarations réunies ont formé une espèce de cadastre qui a servi et qui sert encore aujourd'hui à la répartition des centièmes. Toutes les terres bonnes et mauvaises ont été imposées, chacune dans la proportion indiquée par ces déclarations. Il en résulte que les paroisses dont le territoire est ingrat payent un impôt double, triple et quelquefois même quadruple de celles dont la nature fertilise le sol. Un argument qui est loin d'avoir perdu toute sa force aujourd'hui!

Au lieu d'un impôt pécuniaire, l'*Avis* propose des impôts en nature, comme en Provence et en Corse. Le cultivateur payerait en proportion de l'abondance ou de la médiocrité de sa récolte. L'impôt ne paraîtrait pas lui peser; en moissonnant son champ il laisserait sa contribution sur sa terre; le reste de sa récolte lui appartiendrait exclusivement; il n'aurait pas à craindre la tyrannie et les vexations du fisc; « il ne se verrait point enlever ses meubles, ses chevaux, sa charrue, emprisonner sa personne, en vertu d'une loi barbare qui heureusement n'existe qu'en Artois et qui est digne d'un Néron ou d'un Caligula »; enfin il ne verrait pas consommer en frais inutiles sa subsistance, celle de sa femme et de ses enfants; il ne se verrait plus dans la nécessité de dilapider sa moisson aussitôt qu'elle serait dans la grange pour faire face aux impositions publiques; « il n'enrichirait plus l'avare négociant de ses dépouilles en lui vendant ses denrées dans un temps où elles n'ont pas encore acquis toute leur valeur; il en réserverait le produit pour lui servir à rendre sa terre plus productive. Dans un temps de calamité surtout, il n'ajouterait pas à la perte de ses moissons la douleur de se voir enlever le fruit de ses économies; il aurait la consolation de pouvoir les employer à réparer les dommages qu'il aurait essuyés. Est-il inhumanité plus grande que de forcer un malheureux cultivateur à payer un impôt immense lorsqu'il a vu périr l'espoir de sa récolte par une grêle telle que celle du 1er juillet 1788, qui a désolé une partie de cette province, ou par un incendie ou par quelque autre accident imprévu? Les approbateurs des anciens abus ne manqueront pas de dire que l'administration accorde des indemnités...» Quelles indemnités! Elles suffisent à peine pour payer les frais qu'il est obligé de faire pour les obtenir : « témoin un fermier d'Achiet-le-Grand, qui avait fait une perte il y a environ sept ans estimée à 720 livres, et qui a reçu une indemnité de 11 livres 12 sols 3 deniers. Il a peut-être fait dix voyages à Arras pour l'obtenir. Il s'est vu forcé de payer lui-même 150 livres d'impôt; ses chevaux, sa charrue ont peut-être été saisis, sa personne emprisonnée pour payer cette contribution. » Puis vient une indication des moyens pratiques pour répartir et percevoir l'impôt en nature, de manière que l'État y gagne aussi bien que les contribuables.

Le côté moral des impôts qui pèsent sur les campagnards est abordé avec non moins de franchise. Les dîmes, les champarts, les droits de cens, de corvée et autres de toutes espèces présentent au cultivateur une foule d'obstacles qui l'humilient autant qu'ils le découragent. Ils lui mettent continuellement les armes à la main contre son seigneur, contre son pasteur; ils sont la source des haines, des inimitiés, le scandale des paroisses, d'une foule de procès qui l'arrachent à la culture de la terre et lui enlèvent les moyens de l'améliorer. Mais ces charges ont un effet aussi déplorable quant à la production agricole et à la répartition des cultures. Les différentes quotités dans la perception pour les dîmes et les champarts, qui variaient depuis 1/30 jusqu'à 1/5 de la récolte, excitent le laboureur à porter tous ses soins et ses engrais sur la terre qui est la moins chargée de ces droits et à négliger le surplus des terres, au point que souvent elles ne produisent pas la 6e partie de ce qu'il aurait lieu d'en attendre si, en y donnant les soins qu'exige la culture, il n'avait pas à craindre que le fruit de ses peines ne tournât presque entièrement au profit du décimateur...

« Quelle que soit l'origine de ces droits, leur ancienneté en a fait des propriétés respectables dans la main de ceux qui les possèdent; les en dépouiller serait une injustice, une violence qui n'entre dans l'esprit d'aucun citoyen. — *Il faut demander aux Ordres privilégiés de renoncer d'eux-mêmes à leurs priviléges.* »

On voit à quelle limite s'arrêtent ces vœux réformateurs, et elle s'accuse encore par ce que la même pièce dit des dîmes, des champarts et de tous les autres droits seigneuriaux, lesquels doivent être considérés sous deux aspects différents par rapport aux propriétaires. Ceux de ces droits que possèdent les ecclésiastiques sont inaliénables : il est donc impossible

d'en faire le rachat; mais, comme un nombre considérable de maisons religieuses de l'un et de l'autre sexe deviennent désertes de jour en jour et tendent à une extinction totale, comme plusieurs ne contiennent pas le nombre de religieux nécessaire pour remplir les vœux des fondateurs et maintenir l'ordre qu'ils y ont établi, ne pourrait-on pas, ne devrait-on pas même en demander la suppression, ainsi que celle du titre abbatial de chacune de ces maisons et des prieurés qui n'ont plus d'objet, en respectant cependant la jouissance des titulaires actuels et en faisant des pensions honnêtes aux religieux et religieuses des maisons supprimées, avec permission de se retirer dans celles de leur Ordre qui seront conservées?

Enfin l'auteur demande pareillement la suppression et l'extinction de toutes les dîmes, champarts et droits seigneuriaux dépendant tant desdites maisons, prieurés et abbayes supprimées, que de celles qui seront conservées, même de celles de l'Ordre de Malte, « ensemble de toutes les dîmes et autres droits qui appartiennent aux curés de paroisses laissant la faculté à ces derniers d'en jouir jusqu'à leur mort, ou d'opter une pension honnête ». Il supplie le roi avec un grand respect d'accorder son consentement. Quant aux biens-fonds qui dépendraient des maisons et bénéfices supprimés, ils seraient réunis, savoir : 1° aux *bénéfices et maisons religieuses* conservées en échange des dîmes (jusqu'à due concurrence); 2° aux *cures*, en obligeant les curés à remplir gratis leurs fonctions curiales ; 3° à un *vicaire* qui dans chaque paroisse serait chargé gratuitement des écoles publiques. — Pour le surplus, on payerait des pensions.

Quant aux dîmes, champarts et autres droits seigneuriaux, de quelque nature qu'ils puissent être, même le droit de retrait féodal, qui appartient aux seigneurs, le rachat pourrait en être consenti par les propriétaires. Le prix qui en proviendrait servirait à décharger des mêmes droits envers le seigneur suzerain et envers le roi; ce qui produirait au Trésor public une somme considérable, dont l'objet serait d'acquitter les dettes de l'État.

Il n'est pas question de supprimer les droits purement honorifiques.

Les seigneurs auraient intérêt à ce changement; leurs revenus aussi monteraient.

Un objet qui doit encore fixer l'attention de l'administration, c'est d'accorder la faculté de porter à volonté ou du moins jusqu'à vingt-sept ans la durée des baux des biens de la campagne, « sans qu'elle puisse les faire considérer comme une aliénation, ni engendrer aucun droit de contrôle ni d'insinuation en faveur du fisc, qui se perçoivent en France et qui font l'objet d'un abonnement en Artois, ni droits de lods et vente ou autres espèces de droits qu'exigent les seigneurs dans les cas d'aliénation ».

Cette réforme n'est pas moins essentielle que les autres pour les populations agricoles. Le fermier ne craindrait pas de faire de la dépense pour sa terre, parce qu'il aurait la certitude de jouir et d'en être indemnisé par la suite. De là, par conséquent, l'abondance des moissons. « C'est un des principaux moyens que le gouvernement anglais a employé pour porter la culture au degré de perfection où nous la voyons aujourd'hui dans cette monarchie... »

« Dans la province d'Artois même, nous voyons l'héritage qui appartient au cultivateur produire le double, le triple même d'une pareille quantité de terre de la même valeur qui appartient à une abbaye. La raison en est que le propriétaire n'épargne ni peine, ni soin, ni dépense pour fertiliser son champ, parce qu'il a la certitude de jouir, au lieu que le fermier d'un bien d'Église se trouve arrêté par la crainte continuelle de se voir déposséder à chaque instant par la mort d'un titulaire.

Il faut faire une loi sur les baux avec les ecclésiastiques.

Quelle immense perspective ouverte aux cultivateurs!

« En substituant aux impôts actuels ceux qu'on vient d'indiquer, le cultivateur n'aura plus d'obstacles... Cette province, qui contient environ 300 lieues carrées et 1 200 000 mesures de terre dont 900 000 sont en culture, le surplus étant occupé par les chemins, les rivières, villes, bourgs, villages, portera donc annuellement son revenu réel à près de 43 200 000 livres, au quadruple de ce qu'elle produit aujourd'hui.

Après ce manifeste, si plein de faits et d'aperçus sur l'état des populations agricoles, je signalerai pour mémoire un *Manifeste à la nation artésienne*. Je ne sais s'il fit quelque bruit; en tout cas il devait avoir peu d'effet. Il avait pour auteur un élu du tiers état, un avocat d'Arras destiné à une des renommées les plus terribles de la Révolution. Mais en ce moment il était peu connu, et Maximilien Robespierre pouvait signer ce manifeste sans que cela fût remarqué hors de sa province. Par un de ces revirements fréquents dans les révolutions dont la postérité s'étonne, le futur proscripteur des girondins paraît dans cet écrit être imbu d'idées fédéralistes. La brochure, que signale M. de Lavergne dans ses *Assemblées provinciales*, a d'ailleurs peu d'intérêt au point de vue agricole.

IV.

Les cahiers des représentations et doléances du tiers état de la province d'Artois (1) renferment plusieurs vœux qui se rapportent à l'état des campagnes, autant qu'on en peut juger par Arras et le comté d'Hénin-Liétard; car le cahier du tiers, pris dans son ensemble, n'a pas été retrouvé. Nous avons, au contraire, dans leur totalité, les cahiers du clergé et de la noblesse, lesquels, sauf quelques réformes secondaires, concluent au maintien de leurs immunités et privilèges. Les doléances générales du royaume et celles de la province témoignent, dans des cahiers du tiers que nous avons sous les yeux, d'une hardiesse réformatrice extraordinaire. C'est dire qu'elle dépasse l'*Avis*, où l'état des campagnes de l'Artois

(1) [illegible]

était déjà représenté avec tant de force et de véhémence; mais il ne s'agissait là que des cultivateurs : ici la réforme économique et la réforme politique se mêlent et sont rendues solidaires. On demande la périodicité des États généraux : bien plus, il n'est presque aucune liberté politique et aucun droit civil qui ne soient l'objet d'une réclamation vive et pressante. Quant aux vœux qui regardent la province, les uns concernent à la fois les villes et les campagnes, les autres ont trait aux campagnes seules. La preuve pourtant que toute la Révolution n'est pas encore prévue ni voulue, c'est qu'on demande le maintien de la constitution d'Artois en se bornant à sa réforme avec la formation légale d'une administration où le tiers état aura une voix égale à celle des deux autres Ordres réunis et où les voix seront comptées par tête : c'est là la vraie nouveauté. Il n'y aura nul impôt qui ne doive être consenti par les États de province. De même, nul impôt général ne sera établi sans le consentement des députés de la nation. On demande le rachat des droits seigneuriaux ordinaires et de ceux de banalité, gaules, corvées et autres. On voit qu'il n'est toujours question que de « racheter » ces droits onéreux ou oppressifs. La province sera conservée dans le droit de répartir les impôts.

On réclame, en lieu et place des anciens impôts, de nouveaux subsides, les moins onéreux, les plus simples et les moins sujets aux fraudes. La suppression des centièmes et celle de la « ferme » sur l'eau-de-vie sont stipulées comme dans le précédent *Avis*. On veut une seule coutume en Artois, un seul poids et une seule mesure, le partage égal des fiefs tant patrimoniaux que d'acquêt, manoirs et autres, biens de préciput, dans les successions roturières, sauf au propriétaire la liberté d'en disposer comme il jugerait convenable. Je ne dis rien des vœux relatifs à la réformation complète de la juridiction ecclésiastique et civile, ainsi qu'à l'abolition de la vénalité des charges de judicature. Mais voici des réclamations qui intéressaient très directement les populations rurales de l'Artois : je veux dire la suppression des droits qui gênent le commerce, de ceux de péage, tonlieu et autres de même nature; l'établissement de magasins de blé; la création d'un canal de communication de la Scarpe à la Ternoise et d'un canal de jonction de la Lys à la Deule. C'est aussi la voix de la campagne qui se fait entendre dans ces demandes : que la largeur des chemins ruraux soit déterminée; que le droit de franc-fief soit aboli; que tout défrichement des marais en Artois, ainsi que tout démembrement de fermes appartenant aux bénéficiers, corps et communautés, soient interdits à l'avenir; qu'il soit permis aux communautés d'habitants de remettre en pâturage les marais qui auraient été défrichés, etc. On trouve encore parmi ces vœux ceux que nous avons déjà entendus dans l'*Avis* : l'abolition des « fermes » sur les bêtes vives et mortes, des modifications aux tarifs des viandes et à la taxe du pain fixée arbitrairement. Tous ces vœux n'ont pas pourtant ce caractère libéral : il s'en faut que les idées de réglementation et de protection en matière de commerce des grains aient perdu leur empire, malgré les enseignements des économistes et les leçons de l'expérience. On se déclare pour la prohibition d'exporter les blés, si ce n'est dans le cas d'abondance

Signalons enfin quelques mesures de détail réclamées par les cultivateurs, qui s'expliquent par certains dégâts particuliers fort préjudiciables. Ainsi on voudrait la fermeture des pigeonniers pendant les semailles des récoltes. Les vœux du comté d'Hénin-Liétard ont en général un accent très vif. Il y a là aussi des griefs réels, des souffrances indéniables. On sent pourtant le ton monté à l'unisson et peut-être un peu le mot d'ordre. En somme, ces vœux montrent à nu l'état actuel de mécontentement ainsi que la situation matérielle de la population artésienne en 1789.

Néanmoins j'observe encore une certaine réserve sur le mode d'opérer des réformes qui iront au delà, une fois qu'on sera lancé. Ainsi le pays artésien ne demande pas l'abolition, mais seulement une profonde réforme de la dîme. On veut qu'il ne soit permis de la percevoir que sur les gros fruits; qu'elle soit rendue à sa destination primitive, savoir : un tiers aux curés, un tiers à l'entretien des églises et presbytères, un tiers aux pauvres, et que la quotité en soit fixée également par tous les cantons. On est plus absolu dans l'article 34, quant au droit de gaule, « reconnu universellement injuste, tant par sa perception onéreuse que par son institution; ce droit, plus désastreux même que tous les impôts, doit être proscrit dans toute la province ». L'article 36 pose en principe que tous les droits onéreux et extraordinaires qui ne sont prescrits que par la possession et l'usage, et non par la loi, soient « rachetables » au denier vingt et que le droit de franc-fief soit aboli.

N'est-ce pas enfin l'agriculture artésienne elle-même, comme l'intérêt le plus urgent des populations rurales, qui dicte ce vœu relatif aux marais : « Que le tiers des marais appartenant aux mainmortes, et dont les communautés sont en possession, leur soit assuré; qu'on force les abbayes d'y renoncer, comme le roi en a donné l'exemple dans toutes ses terres; car ce droit laisse aux mainmortes un droit indirect d'acquérir, ce qui ne peut être que très préjudiciable à l'Artois, dont les deux tiers au moins appartenaient aux maisons religieuses qui y sont établies. » On demande même une indemnité pour les communes qui ont eu à défendre leurs propriétés contre les États d'Artois, et pour les habitants qui ont eu à subir des vexations à cette occasion.

Comment, pour terminer, omettre l'article 45, portant : « Que les barrières soient reculées, et qu'on daigne enfin nous naturaliser Français » ?

L'article 47, qui prend sous sa protection les longs baux, présente aussi des considérants remarquables. « On désire faire fleurir l'agriculture; le vrai moyen est de donner les biens à long bail, au moins neuf années, et que les baux ne puissent être cassés, afin que le cultivateur soit en sûreté pour pouvoir jouir de ses avances », etc. — Relevons encore les vœux suivants : « Que le gibier soit restreint au moindre nombre possible, comme étant contraire à l'agriculture, ainsi que les pigeons. » — « Que les fiefs soient divisés et partageables en toutes personnes roturières, sans avoir égard au droit d'aîné accordé par nos coutumes. »

De plus en plus ces doléances si légitimes, et qui nous ont aidé, par les faits sur lesquels elles s'appuyent, à nous former une idée de l'état de la campagne artésienne, iront en prenant un caractère menaçant. Les défenseurs de la classe rurale lui donnent le sentiment de ses droits et lui apprennent à se rendre compte de ses maux; mais bientôt cette masse soulevée joint aux ressentiments qu'elle éprouve les colères qu'on lui inspire. Elles se retrouvent tout entières dans les *Doléances des paroisses rurales de l'Artois*, de Perin, écho tantôt des plaintes communes à tous les paysans de France, tantôt de celles que faisait entendre plus spécialement la population artésienne contre les évêques propriétaires et les bénéficiers.

Dans la nuit du 4 août, les députés de la noblesse d'Arras déclarèrent renoncer à cette forme d'états qui avait rendu l'administration du pays en quelque sorte héréditaire et propre à un petit nombre de familles. La réforme touchait très directement aux campagnes, elle visait moins tels ou tels de ces privilèges, qui avaient perdu de leur force, que l'étendue par trop abusive des domaines appartenant aux évêques d'Arras et de Saint-Omer, à l'abbaye de Saint-Waast et à quelques autres qui possédaient des biens immenses. La question posée par la Révolution était particulièrement, pour les populations artésiennes surtout, une question de propriété.

Cette révolution devait porter ses fruits au profit de ces « laboureurs artésiens » dont on invoquait les droits, mais comment? En profitant surtout à la moyenne propriété. Non certes que la petite propriété n'y ait trouvé son compte. Mais ce qui paraissait surtout comprimé par les vastes domaines ecclésiastiques de cette partie de la France, c'était, l'événement l'a montré, cette fortune moyenne, bourgeoise en quelque sorte, qui ne se contente pas de la petite propriété territoriale et qui ne peut atteindre à la grande. La petite propriété existait déjà dans une certaine mesure. Avait-elle augmenté pourtant depuis un demi-siècle? Ce serait un fait à vérifier. Dans cette période d'un demi-siècle, les grands domaines avaient exercé dans maintes contrées en France une attraction absorbante expliquée par la richesse des uns et par la misère des autres. Boisguillebert en fait la remarque dans le *Détail de la France*, au chapitre VII; et il ne prétend pas le restreindre à la province de Normandie, qu'il a pu observer de plus près. Il signale une grande vente de ces petits domaines, notamment dans les années 1648 et les suivantes. C'est surtout l'effet des tailles doublées par la guerre. Le même intendant, qui est aussi un économiste éminent, accuse en termes exprès les riches propriétaires d'avoir « fait pratiquer l'injustice dans la répartition, en la renvoyant presque tout entière sur les pauvres, ce qui mit ceux-ci dans l'obligation et la nécessité de vendre tout ce qu'ils avaient ». En effet, selon Boisguillebert, l'augmentation de la taille était précisément l'équivalent du revenu de la terre pour ces propriétaires. « En sorte, continue le judicieux observateur, qu'il n'y a point d'autre ressource pour ces gens-là que de vendre leurs biens à vil prix, le plus souvent au seigneur de la paroisse, qui, le réunissant à ses autres biens du même lieu et le couvrant du commun manteau de sa protection, empêche que ses receveurs ne payent plus de taille pour cette augmentation de biens qu'ils ne faisaient auparavant. » Par conséquent, perte pour le petit possesseur, perte pour la paroisse, perte pour le fisc et l'État.

Lorsqu'après 1789 la liberté fut rendue aux achats et aux ventes et qu'une grande quantité de sol fut mise à la disposition des acquéreurs, l'essor vers la propriété se fit tantôt dans le sens de la petite propriété, tantôt, et dans des proportions plus grandes souvent, dans le sens de la moyenne. C'est ce qui domine dans ces circonscriptions d'Arras, Saint-Pol, Saint-Omer. Toute une classe moyenne de propriétaires fonciers sembla sortir du sol; ce fut un véritable réveil.

Toutefois je ne voudrais pas juger absolument de la situation de ces campagnes d'après les descriptions de Boisguillebert et de Vauban. Il s'était opéré des améliorations sous Louis XV et sous Louis XVI, et il avait fallu les funestes saisons qui marquent si fatalement certaines années de ce dernier règne pour exaspérer les maux et soulever les populations. En Artois, même sous le régime de la propriété ecclésiastique, on avait vu accomplir d'importants travaux dont avait profité l'agriculture, et la situation du paysan avait en somme gagné; mais ces améliorations restaient incomplètes ou intermittentes par les causes que nous avons signalées : on a pu dire que le régime administratif et fiscal tuait la poule aux œufs d'or.

V.

Ce qu'a réalisé de progrès de tout genre cette partie des populations du nord de la France sous l'influence de la liberté et de la sécurité données à la propriété plus répandue et plus accessible, comme de la civilisation générale, ne saurait être rappelé en détail. Un tel tableau risquerait trop de ressembler à celui qu'on a fait ou qu'on peut faire d'autres régions du territoire. Contentons-nous de quelques traits qui s'appliquent spécialement à l'Artois. Les routes manquaient à la fin du XVIIe siècle et ne s'étaient développées que très imparfaitement au XVIIIe. Elles se sont multipliées au point de former un total de 12 843 kilomètres (chiffre de 1875), soit 16 chemins de fer, 12 routes nationales, 76 de grande communication, 326 de moyenne communication, 5834 de petite communication, 4 rivières navigables, 8 grands canaux. On ne signalait presque qu'un seul produit agricole important au temps où écrivaient Vauban et Boisguillebert : le grain, dont la culture au XVIIIe siècle n'avait pas enormément accru le rendement par hectare, et auquel elle n'avait guère ajouté d'autres productions végétales qu'il faut joindre aujourd'hui à une augmentation considérable de la production en céréales destinée à la consommation indigène et à l'exportation. Laissons à l'agronomie le soin d'énumérer ces perfectionnements avec tous les détails techniques qu'ils comportent, et bornons-nous à signaler comme sources de travail et de richesse pour la masse rurale, qui en retire tantôt des profits, tantôt des salaires, les nouvelles cultures industrielles.

Tel a été partout le développement de la betterave. Elle ne pouvait faire perdre beaucoup en beauté à ces régions peu pittoresques, mais elle a singulièrement ajouté à l'aisance de ceux qui les habitent. Cette culture couvre aujourd'hui, pour l'ensemble du Pas-de-Calais, une superficie de 30 000 hectares, occupés en grande partie autrefois par des terres incultes ou mal cultivées. Quel accroissement n'ont pas reçu le tabac et le houblon? Le tabac répond à une mauvaise habitude, du moins au degré où elle est poussée dans cette région du nord, mais il entretient une certaine quantité de travail, alimente des revenus et profite au fisc. Le houblon couvre 6000 à 7000 hectares, il produit une boisson fortifiante et salubre, dont on a seulement le tort d'abuser. La betterave a aussi fortement contribué à développer l'orge très recherchée des environs d'Arras et d'autres parties de la province. Ailleurs, particulièrement aux environs de Béthune, c'est l'œillette, c'est le lin de qualité supérieure. Les beaux et abondants légumes des arrondissements de Montreuil, de Saint-Paul et de Saint-Omer sont aussi une source de prospérité pour ceux qui les cultivent, de bien-être pour les habitants.

Au temps où le siècle de Louis XIV disparaît dans un couchant chargé de nuages sombres et menaçants, comme au moment où le règne de Louis XVI débute par une aurore pleine de trompeuses promesses, presque nulle industrie ne s'unissait dans ces campagnes à l'agriculture, chargée seule d'employer tous les bras et de satisfaire à tous les besoins, ce qu'elle ne réussissait pas à faire à tous les moments. L'industrie aujourd'hui anime ces campagnes. Tantôt elle reçoit le trop plein de la population, tantôt elle procure à ceux que l'agriculture emploie un supplément de salaires dans les intervalles des travaux. Elle répand autour d'elle le mouvement et la vie dans le travail des champs, qui, réduit à lui-même, risque trop de manquer. On peut voir comment s'est fait ce partage d'occupations sur la face de ce même territoire. Les arrondissements d'Arras et de Saint-Pol restent plus agricoles qu'industriels. Agricoles, Béthune et Saint-Omer sont à la fois industriels et commerçants : Béthune a son bassin houiller et ses filatures; Saint-Omer a ses fabrications spéciales et son canal communiquant avec la Manche, et son chemin de fer qui se dirige sur Calais. Mais, où que l'on aille, ce mélange est partout. Partout l'industrie excite l'agriculture et l'enrichit. Elle met au service de ses productions 84 sucreries, 30 distilleries, plus de 500 brasseries, une foule de minoteries; elle jette au milieu des campagnes les moulins à vapeur ou à eau, les scieries de marbre, les fabriques de ciment, d'huile, de faïence, de poteries, de draps, les raffineries de sel, les bonneteries, les papeteries, etc.

Mais ce qui a changé surtout, c'est l'aspect de cantons entiers rendus habitables et cultivables. Ici l'estime un peu froide qu'inspirent les progrès économiques se change en une véritable admiration. Une bonne partie de l'Artois ressemble à une Hollande conquise sur le marécage. Travail immense de desséchement, de canalisation, d'endiguement qui ne nous fait pas seulement apprécier la science de l'ingénieur, mais la participation active des populations à ces utiles changements. Ce que le travail a accompli ne se maintient de la part des mêmes populations qu'à force de vigilance. Tout est toujours à recommencer dans ces œuvres de l'homme qui paraissent si solides et si définitives. L'obstacle particulier qu'elles sont destinées à vaincre menace sans cesse de reparaître, et elles portent encore en elles-mêmes d'autres causes de destruction. Cette lutte agit sur le caractère même, qu'elle rend prévoyant. Qu'arriverait-il si cette prévoyance se relâchait? Il est trop aisé de le conjecturer. L'accumulation des eaux de pluie dans un terrain aussi dépourvu de relief et de pentes deviendrait elle-même un danger pour les habitants et un préjudice pour les travaux agricoles. Il faut les évacuer au fur et à mesure. Ce travail est réglé et surveillé par un service spécial : c'est celui des *Wattringues*. Des fossés, des ruisseaux, des ponts, des écluses sont disséminés sur tout le pays, et toutes les eaux recueillies sont jetées à la mer. Ce travail gigantesque, qui s'étend vers le Nord, n'a pas seulement enrichi le pays en ouvrant de nouveaux espaces à la culture, il l'a beaucoup assaini, et il contribue par là à la vigueur de la race et à l'augmentation de la vie moyenne.

H. BAUDRILLART.

LES GRANDS MUSICIENS (1)

Schubert (2)

I.

Le roi des mélodistes allemands, Franz Schubert, apparaît généralement à l'imagination comme une romantique figure. On croit le voir secouer au vent une longue chevelure blonde, l'entendre soupirer aux échos. Une légende s'est formée sur son compte, qui nous représente un pauvre jeune homme mourant de tristesse, dans un complet abandon. Quatre-vingts personnes sur cent croient qu'il était poitrinaire, et l'on ne prononce son nom qu'avec un accent de pitié.

Son nouveau biographe, M. Frost, vient renverser la légende. D'abord, Schubert était un gros garçon, petit, trapu et fort laid; ensuite, on l'a vu pleurer moins souvent que rire à la taverne. Il buvait sec et menait sans souci la vie de bohème. Loin d'être délaissé, il a eu de nombreux et de dévoués amis; enfin, il n'a jamais été phtisique, et c'est de la fièvre typhoïde qu'il est mort.

Ce n'est pas, au reste, que Franz Schubert ait été heureux dans la vie. Il avait la gaieté des humoristes, c'est-à-dire une gaieté mêlée de larmes. Quoiqu'il ne manquât pas d'esprit (son journal en fait foi), il manquait de ce je ne sais quoi qui assure le succès et le bonheur. Il était gauche, timide,

---

1 Voy. pour cette série, *Beethoven*, *Mendelssohn*, *Richard Wagner*, *Boieldieu*, *Bellini*, *Mozart*, *Chopin*, *Schumann*, *Sébastien Bach*, *Weber*, dans la *Revue* des 6 et 7 mars 1874, 21 août 1875, 8 avril et 14 octobre 1876, 28 décembre 1878, 25 octobre, 15 et 22 novembre 1879 et 5 novembre 1881.

2 *Schubert*, by H.-F. Frost. — Londres, 1881. Sampson, Low and C°.

un peu ennemi, il faut l'avouer, de la bonne compagnie, et n'a jamais su comprendre les sourires de la fortune. Ses amis s'efforçaient en vain de lui être utiles; il ne se prêtait pas à leurs plans. A une époque où la musique et les musiciens trônaient en Allemagne, lui seul fuyait la cour et les grands. En vain le comte Esterhazy lui offrit-il sa table et sa maison : Schubert ne les accepta qu'à la campagne; à Vienne, il préféra partager le taudis de Mayrhofer, son librettiste et son ami.

Le secret de ses prédilections est en partie dans les circonstances de sa naissance. Il sortait d'une famille obscure. Son père était maître d'école dans un bas quartier de Vienne; sa mère avait été cuisinière. Le foyer domestique avait vu naître dix-sept enfants; et, quand Franz vint au monde, en 1797, on n'y avait pas toujours du pain.

Une précocité extraordinaire distingua Schubert comme elle avait distingué tous ses confrères illustres dans l'art. Toute sa famille d'ailleurs était musicienne. En Allemagne, le démon de la musique charme également l'artisan et le prince. Les enfants du maître d'école et le maître d'école lui-même donnaient des concerts d'amateurs au voisinage. Comme Franz, enfant, avait une belle voix de soprano, son père parvint à le faire admettre dans la maîtrise de la chapelle impériale. Là, l'enfant fut instruit, surveillé, logé, nourri, jusqu'à l'âge de dix-sept ans. A ce moment, sa voix se perdit, et avec sa voix changea sa fortune.

Il fallut gagner son pain. Franz devint sous-maître dans la petite école de son père. Il enseignait l'alphabet à coups de verges, heureuse méthode, dont même il abusa. Les parents, dit-on, demanderent son renvoi, et le père Schubert n'eut garde de s'y refuser. Comment vécut-il ensuite? on l'ignore : il était si pauvre qu'il ne pouvait pas toujours acheter du papier de musique. C'est à ce moment qu'il fit la connaissance du poète Mayrhofer, homme cynique, hypocondriaque, qui dut exercer une influence fâcheuse sur son caractère, car ils vécurent longtemps ensemble. C'est précisément pendant ces années de detresse que Schubert deploya la plus extraordinaire fecondité. Mayrhofer le présenta dans plusieurs familles aisees. On y faisait de la musique, on y exécutait ses compositions; il n'en demandait pas davantage. De quoi vivait-il alors? Encore une fois, c'est un mystère. Toujours est-il que Schubert composa en deux ans assez de messes, d'operas, de sonates et de romances pour remplir la vie d'un compositeur ordinaire. Il ne soignait pas ses ouvrages; il n'écrivait pas comme on écrit, laborieusement, avec réflexion; il chantait avec l'insouciance et la facilité de l'oiseau sur la branche; il devait penser en musique, pour ainsi dire, comme les autres hommes pensent avec le secours des paroles et des images. Hændel, Bach, Haydn écrivaient, on le sait, avec une grande rapidité; Schumann avait un démon qui chantait en lui et pour lui; mais nul n'égala jamais Schubert en fecondite et en facilité. M. Frost nous dit que M. Spina a en sa possession les manuscrits de sept romances toutes datées du même jour, 15 octobre 1815, et que, le 19 du même mois, Schubert en avait composé quatre autres. C'est en 1816 qu'il crea *Der Erlkonig* et *Der Wanderer*, le plus populaire de ses ouvrages. Tout le monde connaît l'*Exilé* de Schubert, et certainement ce chant a contribué plus que tout le reste à former sur son compte la légende poétique qui lui fait encore une auréole. Or Schubert avait alors dix-neuf ans. C'est aussi vers ce temps qu'il composa deux admirables symphonies, l'une qui porte dans son œuvre le n° 4, l'autre intitulee *Tragique*, qui ont été depuis arrangées pour piano, mais qui dans leur forme originale sont du plus grand caractère. Des amateurs se réunissaient dans la pauvre chambre de l'artiste et l'on organisait là, comme on pouvait, l'exécution de ses ouvrages. On n'avait pas toujours tout ce qu'il fallait : témoin la symphonie n° 4, évidemment écrite pour un orchestre incomplet. Mais on se grisait de musique, en attendant qu'au sortir de ces fêtes on allât se griser de bière.

On saurait peu de chose sur la vie de Schubert pendant ces premières années d'effervescence, si un de ses grands admirateurs, Aloys Fuchs, l'auteur des *Schubertiana*, n'avait pas eu la fortune de rencontrer sous sa main un fragment du *Journal* de sa vie. Aloys Fuchs raconte ainsi comment se fit la trouvaille.

— J'étais, dit-il, chez un marchand d'autographes, à Vienne, quand mes yeux tombèrent sur l'écriture de Schubert. Je sautai sur la relique et je vis qu'il n'y avait plus que quelques feuilles au cahier. A mes questions à ce sujet, le misérable marchand me répondit qu'il avait vendu le reste feuille par feuille aux amateurs d'autographes. Je ramassai ce qu'avaient laissé ces Vandales : c'était un fragment du *Journal* de sa vie; et voici ce que je lus :

« 13 *juin* 1816. — Le souvenir de cette journée hantera ma mémoire à jamais. Les sons magiques de la musique de Mozart continuent de résonner, comme de loin, à mes oreilles. Schlesinger les a fait pénétrer jusqu'au fond de mon cœur. De pareilles impressions agissent en nous comme une force bienfaisante imperissable. Elles nous ouvrent, à nous pauvres êtres plongés dans les ténèbres de la vie, un horizon lointain auquel s'attache notre esperance. Oh Mozart! immortel Mozart! Tu nous as montré un monde meilleur! Entraîné à ta suite, j'ai voulu parler aussi : j'ai chanté des paroles de Gœthe et de Schiller, et moi, petit, j'ai été applaudi.

« 14 *juin* 1816. — Après être resté plusieurs mois enfermé dans Vienne, je suis sorti ce soir dans la campagne pour la première fois. Je me sentais si heureux en me promenant aux côtés de mon frere Carl! La vue d'un cimetière nous a fait songer à notre excellente mere...

« 15 *juin* 1816. — L'homme est comme un volant que le hasard et les passions se lancent sur des raquettes. J'ai souvent entendu dire que le monde est un théâtre où chacun joue son rôle; mais le blâme ou la louange, c'est Dieu qui nous les donnera.

« C'est le cœur qui nous guide; ce devrait être l'esprit. Heureux est l'homme qui trouve un veritable ami, plus heureux est celui qui rencontre cet ami dans sa femme! Oh! comme on méconnaît le sens du mariage! Chez l'un, il évoque des idees de devoirs monotones et tristes; chez l'autre, il se confond avec une basse sensualité. Rois (rois de l'intelligence sans doute), vous voyez cela et vous vous taisez! Ou bien ne le voyez-vous pas, peut-être? C'est alors que Dieu jette un voile sur nos sens et trempe nos sentiments dans le Lethé. Oh! retirez ce voile! L'homme souffre solitaire, voilà pourquoi il souffre tant. Quand l'esprit est leger, le cœur l'est aussi. Ou plutôt, esprit leger, cœur lourd. Le

conventionnaisme fait le bourreau des sots et le supplice des sages. Voilà tout [illegible] ne touche à la pensée. Demain, [illegible]

Nous ne donnons pas cette composition intime en son entier, parce qu'il suffit d'un échantillon pour nous montrer le mode d'activité mentale de Schubert. C'est bien ainsi qu'un musicien qui n'est rien que musicien doit penser. Des impressions se suivent [illegible] sans déduction et sans ordre. Il ne réfléchit pas : il sent. Assurément ces épanchements n'ont pas grande valeur philosophique ni littéraire; le journal de Schubert est un journal de pensionnaire ou d'écolier; mais ces feuillets épars ont un mérite : c'est de nous ouvrir une fenêtre sur l'âme du compositeur.

Chez nous, un homme qui serait doué d'une puissance de création musicale comparable à celle de Schubert serait une organisation ultra-nerveuse, d'une excessive finesse. En Allemagne, il n'est pas nécessaire. On peut allier les dons d'un grand musicien à un certain degré d'apathie. La race germanique est ainsi faite que l'organe de la musique semble se développer chez elle indépendamment de tous les autres organes. Schubert n'était point un esprit cultivé, et l'on peut deviner au caractère de ses pensées qu'il n'était pas non plus un esprit profond. C'était néanmoins une nature religieuse et honnête : d'autant plus honnête, d'autant plus religieuse que son esprit suivait les grands chemins battus. C'est lui qui écrivait encore dans son *Journal*, à la date du 29 mars 1823 :

« O inspiration! fontaine [illegible] laquelle artistes et philosophes vont étancher leur soif! Reste-nous ouverte, ne fût-ce que pour nous sauver des connaissances positives, ces squelettes sans chair ni sang! »

L'invocation ne fut pas stérile, et jamais il n'y eut dans le monde une imagination comparable à celle de Franz Schubert. Il était là, dans son taudis, assis au piano, Mayrhofer à son pupitre. Le poète écrivait des stances avec une grande facilité, lui aussi et les passait à son ami. A peine Schubert y avait-il jeté les yeux, qu'une mélodie correspondante s'élevait dans son cerveau, et que, sans hésitation, sans effort, il les mettait en musique. C'est Mayrhofer lui-même qui l'a raconté, et son étonnement de voir ce que ses vers faisaient jaillir du piano ne tarissait pas. D'autres fois, Schubert composait debout dans la boutique des éditeurs de musique et rencontrait là quelqu'une de ses idées les plus heureuses : cela eut lieu pour son chant bien connu *Der Zwerg*. Ses amis ont pensé qu'il était somnambule et qu'il écrivait en rêve. Ils ne s'expliquaient pas qu'aucune circonstance extérieure, si défavorable qu'elle fût, ne pût arrêter la source de mélodie qui coulait de son cerveau. Ce qui les confirmait dans leur erreur, c'est que Schubert (comme La Fontaine) ne reconnaissait pas toujours ses ouvrages quand on les exécutait en sa présence.

Elle était pauvre, la rémunération pécuniaire, l'obole offerte à cet Homère pour ses chants! En 1816, un éditeur lui avait donné 250 francs pour son *Prométhée :* c'était le premier argent qu'il eût encore reçu. Depuis lors, il effeuillait ses chants au prix de quelques florins chacun, quand toutefois il parvenait, chose rare, à trouver un acheteur. Qui peut dire à quel degré de misère fût tombée cette cigale imprévoyante, incapable de pourvoir autrement qu'en chantant aux besoins de la vie, s'il n'eût été patronné par des amis? La rencontre de Franz Schober fut, au point de vue matériel, la pierre angulaire de sa vie. Jusqu'à son dernier jour, il a trouvé en lui un intelligent appui. Schober a contribué à faire connaître Schubert au monde qui l'eût peut-être ignoré : aussi la gloire de Schubert éclaire-t-elle aujourd'hui le front de Schober; Pylade partage la célébrité d'Oreste. Lequel des deux a fait le plus pour l'autre?

C'est à la protection de son ami que le compositeur dut l'offre qui lui fut faite par la famille Esterhazy d'habiter sous son toit et de donner l'instruction musicale aux enfants de la maison. Paya-t-il de son repos cette heureuse fortune? On peut le croire, car l'amour qu'on attribue à Schubert pour la fille du grand seigneur n'a rien d'improbable si l'on réfléchit qu'on ne lui a pas connu d'autre passion et qu'il serait étrange que la vie tout entière d'un homme comme lui se fût passée sans qu'il eût payé le tribut commun. On raconte qu'un jour que la jeune comtesse s'étonnait de ce que son professeur ne lui eût encore dédié aucun de ses ouvrages, celui-ci répondit : « A quoi bon? Tout ce que je fais vous est dédié. » La distance était trop grande entre la fille d'une famille princière et le fils d'une cuisinière pour que cette parole fût prise par la jeune personne pour autre chose que pour une excessive courtoisie. Mais on assure que Schubert resta jusqu'à sa mort profondément épris et profondément malheureux.

L'événement fatal n'était pas éloigné. Au commencement de 1827, Beethoven mourut et Schubert, qui l'admirait plus qu'aucun autre maître, fut présent à son lit de mort. Sur ce lit, il eût pu voir ses mélodies éparses, car Beethoven aimait l'œuvre de Schubert comme Schubert aimait la sienne. Aux funérailles, Schubert portait une torche. Après la cérémonie, il entra dans une taverne avec quelques amis et, remplissant deux verres : « Je bois ce premier verre, dit-il, à la mémoire de Beethoven, et le second à la mémoire de celui de nous qui le suivra le premier dans la tombe. » Hélas! il ne pensait pas que celui-là, c'était lui-même! Depuis longtemps on remarquait que le sang chez lui affluait au cerveau avec une force anormale et croissante. Les vertiges commencèrent à se déclarer; l'année suivante n'était pas révolue qu'une atteinte de la fièvre typhoïde étant venue s'ajouter à ces troubles de santé, le grand maître de la mélodie allemande était déposé, au cimetière de Währing, à côté du grand maître de la symphonie allemande; Schubert à côté de Beethoven!

II.

La destinée n'a jamais formé rapprochement plus grandiose et plus significatif. En ces deux combattants, l'un méconnu, l'autre inconnu pendant la vie, couchés aujourd'hui

côte à côte, s'incarne le génie musical de l'Allemagne dans ses deux plus grands caractères. Beethoven est le représentant de la musique savante, qui s'est épanouie jusqu'à lui et qui s'épanouit tous les jours en une forêt riche et touffue de formes musicales variées, enchevêtrées, profondes dans leur [illegible], comme [illegible] des cathédrales du moyen-âge. Schubert est la mélodie populaire, l'âme de la ballade germanique, plongée et rajeunie dans le courant nouveau de la grande harmonie. Si l'on doit mesurer la valeur des hommes à la somme de bonheur qu'ils ont apportée à leurs semblables, aucun ne mérite plus d'être éternellement honoré que ces deux créateurs de jouissances exquises pour l'humanité cultivée tout entière. Qui peut dire les joies infinies dont Schubert et Beethoven ont abreuvé leur peuple et tous les peuples de l'Europe? Qui peut estimer la part qu'ils ont eue aux progrès de la civilisation moderne, puisque la civilisation n'est, après tout, que le développement de l'homme lui-même? Aussi, après avoir souffert en ce monde, ont-ils été glorifiés après leur mort, et le seront-ils à jamais. Schubert est plus aisement compris que Beethoven; par conséquent, il est plus connu, plus aimé. Qui n'a chanté, même en France, les mélodies de Schubert? Qui ne s'est, en Allemagne, inspiré de son esprit? Il avait écrit quelque part : « Mes meilleurs chants sont fils de mes tristesses; ceux que j'ai composés dans mes heures de douleur ont été les mieux accueillis. » Voilà pourquoi le nom de Schubert s'associera toujours, quoi que fassent les biographes, à des idées de mélancolie. Il est et restera le grand musicien du cœur, le grand poète de l'élégie; et de pleurer avec l'artiste à pleurer sur l'homme il n'y a qu'un pas.

L'œuvre de Franz Schubert contient un morceau que l'on a regardé comme l'image de sa vie : c'est la *Symphonie commencée*. Dans cet ouvrage repris par lui deux fois — 1821, 1823 — et devenu les délices de tous ceux qui ont des oreilles pour entendre, on a cru voir le signe d'un pressentiment sur sa courte carrière, commencée et point finie. Cette symphonie remplit l'esprit de celui qui l'écoute de désirs et d'attente. Ce n'est point parce qu'elle n'est pas, en réalité, terminée, c'est surtout parce qu'elle éveille des espérances non satisfaites, qu'elle a mérité son nom et sa célébrité. Les musiciens regardent la *Symphonie commencée* comme la plus individuelle et la plus originale des créations de Schubert. Comme il en a présenté le manuscrit, ainsi inachevé, à la Société philharmonique de Gratz, on a lieu de croire que sa pensée était bien en effet de ne pas la terminer et de laisser à ce rare morceau le caractère d'un fragment. Bien des années s'écoulèrent pendant lesquelles la *Symphonie commencée* dormit oubliée dans les cartons de divers éditeurs. Exécutée pour la première fois dans un concert en 1865, elle fut éditée en 1867 et, bientôt après, connue du monde entier. La mélodie, qui en est divine comme la vie d'un grand artiste, y est à chaque instant brusquement brisée par des passages agités et confus, ainsi que l'est tout bonheur humain par des vulgarités et par des peines. Est-il surprenant que les critiques de Schubert aient vu là une peinture, consciente ou inconsciente, des éclairs de joie que lui causait son imagination, des ennuis, des échecs et des troubles que lui apportait sa destinée?

Franz Schubert s'est essayé dans tous les genres, même dans le genre dramatique. Il a écrit plusieurs opéras, dont les plus connus sont *Alfonso e Estrella* et *Fierabras*; mais Schubert n'était pas fait pour la scène; il ne l'était pas, du moins, à une époque où, au théâtre comme en peinture, l'école impressionniste n'était pas encore née. En ce temps-là on demandait qu'un auteur dramatique — musicien ou poète — sortît de lui-même pour s'incarner dans ses personnages. Schubert était trop subjectif, comme on dit dans son pays, pour pouvoir se prêter un instant à une pareille transmutation. Il était lui-même et rien que lui-même. Ses impressions ne pouvaient être, pour ainsi dire, que de première main. Voilà pourquoi elles étaient de première force, et tellement naturelles, tellement spontanées, qu'elles nous vont au cœur. Si le grand poète est celui qui exprime le mieux le génie de son temps et si le musicien est le poète des poètes, Schubert a mérité d'être aimé plus qu'aucun autre parce qu'il a fait jaillir de nos âmes tout ce qu'il y a de tendresse et de foi cachées dans la nature humaine. La sympathie qu'on a pour lui tient de la reconnaissance, de cette reconnaissance noble qui n'a pas pour objet de vaines jouissances telles que le plaisir des oreilles, mais la conscience d'avoir été rendu meilleur. Ce siècle prétendu sans poésie est donc fécond en poètes, qu'il a produit Schubert et que Schubert a trouvé tant d'échos! C'est là ce que l'on sent; c'est là ce qui flatte et console; c'est là ce qui fait de Franz Schubert un des représentants de l'époque moderne, un homme typique par excellence.

Il est le nouveau maître du *lied* et, à ce titre, le barde de l'Allemagne dans notre temps, comme les Minnesingers l'ont été au moyen-âge. L'Allemagne est le pays le plus riche en musique nationale populaire qu'il y ait au monde. Mais depuis longtemps l'influence de l'opéra italien avait, particulièrement à Vienne, fait mépriser la vieille chanson allemande. A Schubert revient le mérite de l'avoir remise en honneur. Il a apporté cette pierre — et elle n'est certes pas sans dimension et sans poids — à l'édifice de reconstruction de la nationalité germanique. Haydn et Mozart, Beethoven et Weber, Bach, Schumann et tant d'autres ont fondé le grand art musical allemand; mais l'œuvre de Schubert a peut-être été plus patriotique encore, car elle a plongé ses racines dans l'histoire même du pays.

Toutefois le roi du *lied* ne s'est pas borné à remettre en lumière le génie de la vieille ballade. Dans un temps de romantisme à outrance, il a su être nouveau. Ce sont surtout les poètes modernes de l'Allemagne, Gœthe, Heine, Schiller, Müller et les autres, qui lui ont fourni les vers pour ses chants. A propos de ce dernier, voici, dit-on, comment fut créée la série ravissante des *Müllerlieder*.

Schubert était allé rendre visite au secrétaire du comte Seczenyi. Pendant qu'il attendait dans son cabinet, il ouvrit [illegible] dans sa poche. Le lendemain, le secrétaire, s'apercevant de la disparition de ce volume et soupçonnant son ami de l'avoir

emporté, fut chez lui le réclamer. Au lieu du livre, Schubert lui tendit une liasse de papier de musique : c'était Müller devenu mélodie; c'étaient le cycle bien connu : *Die schöne Müllerin* !

En général, plus les vers sont beaux, plus le chant qu'ils ont inspiré au compositeur l'est aussi. Sans se rendre peut-être bien exactement compte du beau littéraire, Schubert en avait le sentiment. Un poème de mérite le transportait toujours. Il lui suffisait d'y jeter les yeux pour se l'assimiler, non par la réflexion, mais par la sympathie. Un de ses admirateurs a dit de lui que, s'il eût vécu, il eût mis en musique toute la littérature allemande. En effet, il ne choisissait guère et traduisait en chants tout ce qui lui tombait sous la main. Mais en ce cas un ordre véritable eût régné dans l'œuvre gigantesque qui eût été créée, comme il règne dans les six cents *lieder* que le monde musical doit à Schubert : les meilleures productions poétiques y eussent été vêtues du plus beau manteau.

Les *Messes* écrites par Schubert sont d'une grande beauté, par la double raison qu'il avait une organisation subjective et qu'il était religieux. Celles en *la*, en *si* et en *sol* passent chez les connaisseurs pour être supérieures aux plus belles productions de ce genre d'Haydn et de Mozart. Schubert était fait pour la musique sacrée comme aucun compositeur ne le fut jamais. A dix-sept ans, il avait écrit la messe en *la*, œuvre qui eût suffi à la gloire d'une vie d'artiste tout entière. En dehors de l'église, il est resté encore compositeur religieux par le caractère élevé, tendre et pieux de son lyrisme. Schubert est le poète sacré par excellence. Chez les anciens, ce titre n'eût pas été contesté à l'auteur des *Mélodies*. Celui qui a ressuscité le *lied*, qui a rendu à la chanson nationale sa puissance sur le cœur du peuple, celui-là eût joui, dans l'antiquité, sans conteste, du titre de barde divin.

On peut dire de Schubert, avec plus de vérité encore que d'aucun autre compositeur, que sa vie n'a commencé qu'après sa mort. Jusque-là, fort peu de ses ouvrages avaient été édités. Ils couraient, manuscrits, de main en main, dans un petit cercle d'amis. Franz Schubert n'était apprécié et connu que dans le monde musical. Il lui avait manqué le plus grand véhicule de la publicité pour un compositeur : le talent de l'exécutant. C'est comme exécutants que Beethoven, Mozart, Weber et la plupart des maîtres s'étaient d'abord fait connaître au public. Schumann avait eu dans sa femme une admirable interprète. Schubert, lui, jouait médiocrement, redoutait cette épreuve quand l'auditoire était nombreux et résistait aux offres de ses amis qui l'engageaient à donner des concerts. Mais à peine la mort eût-elle frappé ce jeune homme de trente et un ans, qu'une immense pitié s'éleva, et avec elle une grande curiosité pour ses œuvres. Ses parents en vendirent un grand nombre à l'éditeur Diabelli, et la publication s'en fit pendant cinq ou six ans d'une façon ininterrompue. Les *Lieder* surtout firent rapidement le tour de l'Allemagne et de l'Europe. Schumann, se trouvant plus tard à Vienne, rendit visite à la famille Schubert et lui persuada de se dessaisir d'autres manuscrits. Peu à peu on mit au jour une œuvre très considérable. Toutefois il en est des compositions de Schubert comme des écrits de Lope de Vega : ce que l'on en connaît, quoique considérable, n'est rien relativement à ce qu'il en reste à connaître. Mais les mille ou douze cents drames inédits de Lope sont perdus pour la plupart : au contraire, les chants inédits de Schubert, ses messes, ses opéras existent encore. M. Frost indique les cartons dans lesquels un éditeur entreprenant peut les trouver. Il y a telles de ses pièces de théâtre, comme, par exemple, *Fierabras*, qui n'ont jamais été représentées et qui mériteraient de tenter un impresario plus que bien des œuvres modernes. Il y a des *Messes* dont un maître de chapelle pourrait tirer un merveilleux parti; enfin, toutes ses mélodies n'ont pas été, dit-on, sans exception publiées. Ce Lope ou plutôt ce Calderon de la musique — Schubert a eu dans son art non seulement la fecondité, mais la profonde originalité de ces poètes dans le leur — mériterait bien qu'aucune note tombée de ses lèvres ne fût perdue pour les humains. Quoiqu'il soit le chantre de l'Allemagne, le génie de l'Allemagne même, il est surtout le chantre des joies, des douleurs intimes de toute âme humaine, et, à ce titre, il est le poète universel. C'est pour cela surtout qu'en France — ce pays où le mot d'exclusivisme national est un mot presque barbare — Franz Schubert est connu, aimé à l'égal d'un compositeur français. Nous n'avons pas assez l'intelligence et le génie du *lied* allemand pour le comprendre toujours dans le genre de production qui fait surtout sa force et sa gloire. Peu de personnes chez nous sont familières avec la chanson tudesque. On ne trouve guère non plus chez nous, ailleurs que parmi les musiciens de profession, des amateurs de musique d'église. Nous ne connaissons donc généralement point toute la stature de Schubert; mais tous nous savons goûter ses mélodies, nous les apprécions même infiniment plus que les belles mélodies italiennes, parce que le caractère en est plus véritablement humain et profond. Jamais en France on n'a frappé en vain les cordes de l'âme. Dès la première année que les *Mélodies* ont paru, elles y ont été, pour ainsi dire, naturalisées, et point n'a été nécessaire que nous fussions même des musiciens pour saluer en l'auteur le premier compositeur lyrique du XIXe siècle.

LÉO QUESNEL.

QUESTIONS SOCIALES

Les récidivistes et le recrutement militaire

Monsieur le Directeur,

Je demande la permission de soumettre aux lecteurs de la *Revue politique et littéraire* quelques observations que m'a suggérées la lecture attentive des récentes études de M. Joseph Reinach sur les récidivistes.

Cette lecture et les passages de la déclaration du gouvernement relatifs aux moyens de réduire dans les armées de

terre et de mer les charges du pays, sans porter atteinte à la puissance défensive de la France, ainsi que de reprendre et de compléter sans perte de temps notre législation militaire, ont donné naissance aux projets suivants :

I.

LOI DU 27 JUILLET 1872 SUR LE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

L'article 1er de cette loi est ainsi conçu : « Tout Français doit le service militaire personnel. » Mais l'article 7 dit :

« Sont exclus du service militaire et ne peuvent à aucun titre servir dans l'armée : 1° les individus qui ont été condamnés à une peine afflictive ou infamante ; 2° ceux qui, avant d'être condamnés à une peine correctionnelle de deux ans d'emprisonnement et au-dessus, ont été, en outre, placés par le jugement de condamnation sous la surveillance de la haute police et interdits *en tout* ou *en partie* des droits civiques, civils ou de famille. »

La loi est donc formelle. Mais une instruction ministérielle du 26 novembre 1872, paragraphe 56, a le soin de dire :

« On ne doit pas perdre de vue qu'il faut, avec la peine correctionnelle de deux à cinq ans d'emprisonnement, la *réunion complète* des aggravations de peine, savoir : surveillance de la haute police et interdiction des droits civiques, civils et de famille. Ainsi l'absence d'une seule de ces aggravations suffit pour que l'exclusion ne soit pas prononcée. »

Combien existe-t-il de condamnés de l'âge de seize à vingt et un ans ayant été privés des droits civiques, civils et de famille? Trois ou quatre cents à peine : tous les autres font partie du contingent de leur classe et tirent au sort. Combien de jeunes gens de seize à vingt et un ans se trouvent dans cette condition?

D'après les statistiques publiées par M. Joseph Reinach, il y aurait eu en 1879 :

759 mineurs traduits devant les cours d'assises.

24 218 mineurs traduits devant les tribunaux correctionnels.

Ce qui donne un total de 24 977 condamnés pour une seule année, presque le quart du contingent appelé sous les armes! Eh bien, ces 24 977 individus vont être soldats. A-t-on pensé au mal que ceux d'entre eux qui ont été condamnés, par exemple, à plus de six mois de prison pourraient produire pendant leur séjour dans les rangs de l'armée? Combien seront traduits devant les conseils de guerre?

A-t-on raison d'admettre ces hommes dans l'armée et peut-on en tirer parti au point de vue de la défense du pays?

Oui, à notre avis, mais à condition de modifier ainsi qu'il suit les articles 8, 17, 20, 36 et 38 de la loi du 27 juillet 1872.

Article 8. — Ajouter, après 2° :

« 3° Les jeunes gens qui ont subi avant leur vingtième année révolue une condamnation supérieure à six mois de prison ne seront pas compris sur les tableaux de recensement; ces jeunes gens feront l'objet d'un tableau spécial, vérifié par le président du tribunal de première instance, qui sera adressé au commandant du bureau de recrutement de la région. Ces jeunes gens ne concourront pas au tirage au sort. »

Article 17. — Ajouter, après le dernier paragraphe :

« Les dispenses énoncées au présent article ne sont applicables que... et à ceux qui n'ont subi aucune condamnation avant le tirage au sort. »

Article 20. — Après le paragraphe 7, ajouter un paragraphe 8, ainsi conçu :

« Les jeunes gens qui, en vertu des sept premiers paragraphes de l'article 20, auraient été dispensés, à titre conditionnel, du service militaire et viendraient à être condamnés à l'emprisonnement, seront de plein droit privés de la dispense et mis, à l'expiration de leur peine, à la disposition de l'autorité militaire. Ils rentreront alors dans la catégorie des jeunes gens dont la destination est prévue par le dernier paragraphe de l'article 36. »

Article 36. — Ajouter après *de la réserve de l'armée territoriale* [illegible]

« Les jeunes gens qui auront subi avant leur vingtième année révolue une condamnation supérieure à six mois de prison et ceux qui, ayant bénéficié des exemptions prévues par les articles 16, 17 et 20 de la présente loi, subiraient une condamnation avant d'avoir atteint leur vingt-neuvième année révolue, feront partie de l'armée active pendant *neuf* ans et seront incorporés dans les corps spécialement créés pour servir hors du territoire continental.

« Tous les hommes appartenant à l'armée active ou à la réserve de l'armée active qui seront condamnés soit par les conseils de guerre, soit par les tribunaux civils, à la peine de l'emprisonnement, cesseront, du jour de leur condamnation, de figurer sur les contrôles de leur corps; ils feront de droit partie des troupes à employer pour servir hors du territoire continental jusqu'à ce qu'ils aient accompli neuf années de services effectifs.

« Tous les hommes ayant été incorporés dans les corps spécialement créés pour servir hors du territoire continental ne feront jamais partie de l'armée territoriale ni de la réserve de l'armée territoriale. »

Article 38. — La durée du service compte du 1er juillet de l'année du tirage au sort. Ajouter :

« Excepté pour les hommes affectés aux corps spécialement créés pour servir hors du territoire continental. Pour ces derniers, la durée du service comptera du jour de leur arrivée au corps. »

Si la loi sur le recrutement, ainsi modifiée, n'arrête pas tout à fait le mal, elle donnera au moins la facilité de former des troupes coloniales sans avoir besoin de payer de fortes primes à des engagés spéciaux. La durée du service, portée à neuf années, diminuera le va-et-vient occasionné par la réduction du service actif à trois années, puisque cette réduction ne serait applicable qu'aux troupes continentales et donnera des hommes acclimatés aux pays dans lesquels ils seront envoyés.

II.

[illegible] 3 mai 1875 [illegible]

[illegible] Après le dernier paragraphe, ajouter :

« Des bataillons spéciaux seront destinés à être employés hors du territoire continental. Le nombre de ces bataillons et le nombre des compagnies par bataillon est déterminé par le ministre de la guerre, suivant les nécessités du service. »

La formation de corps spécialement créés pour servir hors du territoire continental permet :

1° De rattacher au ministère de la guerre toutes les troupes d'infanterie et d'artillerie actuellement dépendantes du ministère de la marine.

Lorsque le ministre des colonies aura besoin de troupes, soit pour la défense et l'occupation des colonies, soit pour la garde des déportés, ces troupes lui seront fournies par le ministre de la guerre, mais elles ne pourront être prises que dans les corps créés pour servir hors du territoire continental. Toutes ces troupes stationneront en Algérie et seront placées sous le commandement du chef du 19e corps d'armée.

2° La garde des déportés sera confiée aux régiments de tirailleurs algériens.

3° La suppression de l'infanterie et de l'artillerie de la marine mettra à la disposition du ministre de la guerre plus de 1200 officiers ou assimilés, nombre plus que suffisant pour les créations projetées, sans donner lieu à une augmentation de cadres. Il y aura des excédents très nombreux; ce sera plutôt une économie notable, car pour trente bataillons, comprenant chacun un officier d'artillerie (avec deux mitrailleuses), il ne faudrait au plus que 760 officiers.

Un seul dépôt et un seul magasin d'habillement pour ces bataillons simplifie les écritures et diminue considérablement la dépense.

La formation en bataillon s'explique parce qu'il est impossible de confier un drapeau à ces hommes qui n'ont encore donné aucune preuve de repentir. Du reste, cette formation, avec un seul dépôt, réalise une économie notable puisqu'elle ne crée ni nouveaux colonels, lieutenants-colonels, etc., etc. Elle ne nécessite pas la création d'un nouveau corps d'armée, elle ne touche en rien à la mobilisation.

Les hommes servant neuf ans, il y aura un excédent qui, si on le juge convenable, pourra être autorisé à s'établir dans les colonies après cinq années de présence.

Au point de vue moral, cette formation offre des avantages incontestables; elle éloigne de l'influence pernicieuse de la grande tribu des rebelles des jeunes gens trop disposés à se laisser entraîner.

Dans les colonies, ces troupes devraient être employées aux travaux des routes, chemins de fer, canaux, etc., etc., afin de ne les laisser jamais inoccupées. La création de centres, de fermes, etc., etc., qui permettrait, surtout dans les colonies peu peuplées, de produire sur les lieux mêmes les denrées nécessaires à l'alimentation et au bien-être, attacherait ces hommes au sol qu'ils auraient rendu productif; beaucoup s'y fixeraient, et d'une colonie de peu de valeur feraient pour l'avenir un centre de production.

Les bataillons employés au Sénégal arriveraient rapidement à établir des postes qui atteindraient les rives du Niger et se dirigeraient, de postes en postes, vers le centre africain, en ouvrant ainsi de nouveaux débouchés à notre commerce. Là se trouve peut-être l'avenir d'une colonie valant pour la France ce que vaut l'Inde pour les Anglais.

Je n'ose déduire ici toutes les conséquences que l'on peut tirer de ces troupes, commandées par des officiers de valeur ayant en perspective un avancement sérieux, mais accordé seulement aux résultats produits, constatés par des inspecteurs. Il ne faut pas oublier que presque tous les hommes qui composeront ces corps sont généralement intelligents; détourner ces intelligences du mal, les tourner vers le bien, leur faire entrevoir qu'ils contribuent à la grandeur de la France et à sa prospérité, ce sera le rôle des chefs, et quel plus beau rôle un officier peut-il ambitionner? C'est défendre le pays à l'intérieur, c'est l'étendre à l'extérieur.

La loi sur les rengagements sera applicable aux militaires des corps spéciaux créés pour servir hors du territoire continental.

Les articles 1, 2 et 18 de la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée et les articles 178, 179 et 180 de l'ordonnance du 16 mars 1838 seront seulement applicables pour les hommes faisant partie de ces corps spéciaux.

L'habillement serait composé d'une capote d'infanterie, un képi, un pantalon garance, une chemise de laine, modèle de la marine.

Grand équipement : le même qui est en usage dans l'infanterie.

Armement : fusil modèle 1874; deux mitrailleuses par bataillon.

Petit équipement : celui qui est en usage dans l'infanterie, plus une blouse de toile.

Equipages : cantines et mulets de bât.

Tous les effets d'habillement, de grand et de petit équipement, seront au compte de la masse individuelle. Première mise : la valeur des effets. Masse individuelle : prime journalière (15 centimes). Complet : la valeur des effets délivrés en première mise.

La solde des officiers, soit en Algérie, soit aux colonies, serait celle qui est allouée par le tarif n° 1 du décret du 25 décembre 1875; et celle de la troupe serait la même qui est allouée aux bataillons d'infanterie légère d'Afrique.

Du reste, toutes les allocations prévues pour les différentes positions par l'ordonnance du 25 décembre 1875 seraient applicables aux bataillons spéciaux.

[illegible]

DE L'AVANCEMENT DANS L'UNIVERSITÉ

Le choix et l'ancienneté

[illegible]

Voici la saison venue où l'eau bénite de cour coule à flots dans les cabinets des proviseurs, des inspecteurs, des chefs de bureau de la rue de Grenelle. C'est en ce mois de décembre que les professeurs de l'Université, animés du très légitime désir d'obtenir une *promotion* (1), se décident à l'aller solliciter. Ils ne s'y décident pas tous, et ceux qui s'y résignent ne le font pas sans maugréer. Mais quoi? il faut bien en prendre son parti. Ceux qui ne font rien pour empêcher qu'on les oublie courent grand risque d'être oubliés en effet, et l'important, pour obtenir une promotion, n'est pas tant d'y avoir droit que de savoir la demander ou la faire demander à propos.

Aucune règle, en effet, aucune garantie. Le ministère de l'instruction publique ayant l'habitude de distribuer, aux environs du 1er janvier, un certain nombre de promotions en manière d'étrennes, les proviseurs dressent un mois ou deux avant la fin de l'année des listes de propositions, soumises ensuite au contrôle et aux corrections des inspecteurs, des recteurs et des bureaux. Il faut, pour être promu, figurer d'abord sur la liste du proviseur, puis être agréé par les divers personnages successivement appelés à donner leur avis. Il le faut du moins en principe. Dans la pratique, ceux qui ont qualité pour éplucher les listes et pour les raccourcir ne se croient pas défendu de les allonger, et il n'est pas rare qu'un proviseur ait à complimenter un élu auquel il a refusé sa voix.

Il va sans dire que, conformément aux saines traditions administratives, tout ce travail reste secret. Les proviseurs proposent, les inspecteurs et les bureaux disposent sans que les intéressés soient entendus, officiellement du moins. Vers la fin de décembre, on apprend que l'un est promu et que l'autre ne l'est pas; quant aux raisons qui ont fait accueillir un nom et rejeter l'autre, on les devine si l'on peut. Les heureux s'en consolent; s'ils ne savent pas à qui présenter leurs remerciements, ils se persuadent sans trop de peine qu'ils n'en doivent qu'à eux-mêmes et qu'on leur a simplement rendu justice. Les autres, ceux dont l'attente a été déçue, ignorent auquel de leurs juges ils doivent adresser ces malédictions qui sont la consolation ordinaire des condamnés. Ce qui est plus fâcheux, ils ne savent pas comment ils ont démérité et quelles fautes ils doivent éviter à l'avenir. L'amour-propre aidant, ils se figurent bien vite qu'ils n'ont manqué que de savoir-faire et se promettent d'être plus habiles, vienne une autre occasion. On prend ainsi doucement l'habitude d'attribuer les succès du prochain aux sollicitations, aux recommandations, aux protections; et, pour ne pas rester éternellement en arrière, on se met à son tour en quête de protecteurs et de patrons, on va solliciter ses juges, comme les plaideurs du vieux temps. Le moyen de faire autrement et de se résigner à attendre une promotion pendant dix ans, tandis que le voisin en obtient une régulièrement tous les [illegible]

En réalité, ceux auxquels ces bonnes aubaines arrivent ainsi à point nommé en sont mille fois dignes. Ils sont choisis pour leur seul mérite, cela ne fait aucun doute; le mal, c'est qu'il faille être *choisi* pour recevoir la légitime récompense de ses services; que l'ancienneté, l'exactitude et la probité professionnelles soient des titres insuffisants, et que l'on n'avance enfin qu'au choix et par préférence.

Le choix, en effet, c'est l'arbitraire sous un nom décent. Il serait absurde de prétendre le supprimer en tout et partout; il ne l'est guère moins de lui tout abandonner. Evidemment, c'est le choix qui doit distribuer les emplois et mettre autant que possible chaque fonctionnaire à sa vraie place. Il est ridicule d'invoquer l'ancienneté et les services passés pour réclamer un poste pour lequel on n'est pas fait. Le premier de tous les titres, c'est l'aptitude, que le choix seul peut constater.

D'ailleurs, là où il faut nécessairement recourir au choix, nécessairement aussi le choix est d'habitude consciencieux et impartial. Ceux de qui il dépend ne consultent, sauf rares exceptions, que le bien du service; du moins est-il impossible qu'ils l'oublient tout à fait. Le soin de leur bonne renommée, la crainte de se compromettre eux-mêmes en compromettant les intérêts publics qui leur sont confiés, le sentiment du devoir enfin les empêchent de commettre des passe-droit criants et de livrer une fonction à un fonctionnaire évidemment incapable de la remplir.

Quand il ne s'agit plus de répartir les emplois, mais seulement d'accorder à quelques-uns de ceux qui les occupent de modestes augmentations de traitement, on a naturellement moins de scrupules. Il est si doux d'obliger ses amis et les amis de ses amis! Ce professeur est bien noté; il est de plus recommandé par son père, par son beau-père, par le député de son arrondissement; il tient par parenté naturelle ou par alliance à celui-ci ou à celui-là, à l'Eglise, à la magistrature, à l'Institut. Lui aplanir le chemin qui mène à la première classe, c'est contenter d'un seul coup plusieurs familles intéressantes et quelques personnages influents. Comment lui refuser un léger coup d'épaule, qui est si vite donné, qui coûte si peu, et dont tant de personnes vont vous savoir si bon gré! Cet autre n'a pour lui que ses notes et ses services. Les services sont longs, les notes en valent peut-être d'autres. Mais quoi? Point de relations. La promotion qu'on lui donnera ne fera qu'un seul heureux. En cherchant bien, on découvre que son nez a déplu un jour à un proviseur ou à un préfet. Alors, en toute sécurité de conscience, on décide qu'il attendra. Son tour finira bien par venir, le jour plus ou moins prochain où il ne se trouvera plus sur la liste de ses compétiteurs aucun candidat qui tienne, de près ou de loin, à quelqu'un ou à quelque chose. En attendant, il ne fera ni

(1) [illegible] un certain nombre de *classes* [illegible] *moteur* le passage d'une [illegible] sur place, tout à fait distinct de l'avancement qu'on peut obtenir en changeant d'établissement ou de fonction.

mieux ni plus mal sa tâche de tous les jours. Le service ne souffrira pas. Le fonctionnaire ajourné ne sera pas content; mais on sait bien qu'on ne peut pas contenter tout le monde.

Ainsi raisonnent, ou à peu près, ceux qui sont chargés de procéder à l'opération délicate du choix et d'extraire de la foule des fonctionnaires méritants une ou deux douzaines de fonctionnaires d'un mérite exceptionnel. C'est une si légère injustice que de préférer, de deux candidats ayant des titres égaux, celui que l'on connaît d'ailleurs ou qu'appuie quelque recommandation puissante! Chacun défend les siens, ceux que, pour un motif ou pour un autre, il a faits siens; celui que personne n'adopte et ne défend succombe tout naturellement.

A qui la faute, sinon aux règlements et aux usages, qui livrent à l'arbitraire ce qui pourrait si facilement lui échapper? Les moyens ne manquent pas de récompenser le talent; mais les promotions de classes, les avancements sur place devraient être, en bonne justice, la rémunération assurée et à échéance fixe des longs services. Le décret du 29 octobre, qui fixe le traitement des directeurs et des instituteurs adjoints des écoles primaires supérieures, établit pour les uns et pour les autres des périodes à l'expiration desquelles le passage d'une classe à la classe supérieure sera de droit. Heureux directeurs, heureux instituteurs adjoints! Il leur suffira de faire honnêtement leur devoir pour recevoir à jour dit la récompense de leur assiduité. Ils n'auront pas besoin de la solliciter comme une faveur, ni de l'emporter de haute lutte sur leurs compétiteurs. Ils ne la disputeront à personne et personne ne la leur disputera. Ils l'attendront du temps, qui est trop galant homme pour avoir des favoris. Pourquoi n'accorderait-on pas les mêmes garanties aux fonctionnaires de l'enseignement secondaire?

On a pu penser autrefois qu'il était d'une sage politique de les leur refuser. On a pu se dire que, moins ils auraient de droits reconnus et inscrits dans la loi ou dans les règlements, plus leur avenir dépendrait du bon vouloir de leurs chefs, — plus on les trouverait dociles et soumis. Mais le temps de ces petits calculs est passé. Craint-on qu'une fois sûrs du lendemain, ils négligent leurs devoirs, et qu'ils s'inquiètent moins de mériter un avancement qui ne pourra plus leur manquer? Il serait bien facile de réprimer ces défaillances ... improbables. Tout en assurant aux fonctionnaires exacts un avancement régulier, l'administration pourrait se réserver le moyen d'avertir et de frapper les fonctionnaires répréhensibles.

Craint-on encore d'encourager la médiocrité? Hé! mon Dieu, il ne faut pas être trop sévère pour la médiocrité! Les mérites médiocres sont en majorité, dans l'Université comme ailleurs, et la besogne ordinaire et courante y est faite par des fonctionnaires médiocres, d'une médiocrité relative, bien entendu. Les talents distingués n'y sont pas rares. Bien plus nombreux sont les fonctionnaires qui remplissent leur emploi consciencieusement et sans éclat, qui, faisant ce qu'ils peuvent, font ce qu'ils doivent, et dont il serait bon de récompenser les services modestes sans les soumettre périodiquement à une sorte de sélection capricieuse. Il y a sans doute des degrés du médiocre au pire. Mais quel est l'instrument délicat qui permettra jamais de les mesurer avec exactitude? Quand cet instrument existerait, quand on aurait dans les bureaux l'art de le manier avec une sûreté infaillible, serait-il juste de condamner à une sorte de disgrâce perpétuelle des professeurs coupables seulement d'une certaine infériorité congénitale? Leur donnera-t-on, en les mettant au pain sec, le talent qu'ils n'ont pas? « Pensez-vous, dit un personnage de comédie, qu'un soufflet soit un bon moyen d'enseigner le menuet à celui qui l'ignore? »

Pour conclure, il n'y a personne dans l'Université qui ne puisse citer un certain nombre d'exemples d'avancements exceptionnellement rapides et d'avancements exceptionnellement lents, que rien n'explique, sinon la faveur d'une part, et de l'autre la malechance et l'absence de protections. La réforme qui mettra fin à ces abus sera accueillie avec reconnaissance. Admettons que ces cas scandaleux soient rares et que les promotions soient le plus souvent accordées avec discernement et équité : il reste toujours vrai que le moyen le plus sûr d'en obtenir sa part est de la demander. N'est-il pas temps de soustraire les professeurs de l'Université à cette nécessité humiliante?

E. R.

VARIÉTÉS

Les idées de Napoléon Ier sur le mariage

Un des sujets dont Napoléon Ier paraît s'être le plus préoccupé est le mariage. Il avait sur le mariage beaucoup d'idées, et les plus précises, les plus arrêtées jusque dans les derniers détails. Il en avait même de deux sortes : les idées qu'il appliquait pour son propre compte, et les idées qu'il se contentait de faire appliquer aux autres. En cela Napoléon était semblable au commun des hommes : tous tant que nous sommes, jusqu'au plus médiocre, nous savons faire cette différence.

Un écrivain anglais, M. Bingham (1), vient de publier un ouvrage en deux volumes sur Napoléon marieur des peuples. Grâce à M. Bingham, ce Napoléon-là nous est devenu tout à fait familier. Nous savons par le menu comment il pensa, comment il agit et ce qui en résulta pour lui et pour les autres. M. Bingham mérite deux petits reproches; nous les lui ferons tout de suite pour en être quittes.

M. Bingham se laisse trop aisément emporter hors de son sujet par le plaisir de conter des anecdotes (il les conte fort bien). D'autre part, il n'est pas assez soigneux de citer ses autorités. A propos du mariage forcé de Talleyrand avec Mme Grand, M. Bingham raconte que, lorsque la nouvelle Mme de Talleyrand fut présentée à la cour, Napoléon l'ac-

(1) *The marriages of the Bonapartes*, par D.-A. Bingham. — Londres, 2 vol. 1881. Longmans et Green.

cueillit par ces paroles gracieuses : « J'espère que la conduite de la citoyenne Talleyrand fera oublier les légèretés de Mme Grand. » Mme de Talleyrand aurait riposté : « Je ne saurais suivre un meilleur exemple à cet égard que celui de la citoyenne Bonaparte. » Le mot est trop joli pour être de Mme de Talleyrand, dont l'ineptie était célèbre. Son mari l'a-t-il soufflée? ou aurait-il inventé la réponse après coup? M. Bingham aurait dû nous dire où il a trouvé cette perle.

Maintenant trêve de chicanes, et jouissons en paix de ces amusants volumes.

I.

La première des idées de Napoléon sur le mariage était qu'il faut se marier. Sur ce point, pas de restriction mentale. Il paya de sa personne, et ce ne fut point sa faute s'il ne prit femme qu'à vingt-huit ans. Le récent ouvrage du colonel Jung ne lui rend pas justice à cet égard. M. Jung a pris trop à la lettre un passage du *Dialogue sur l'amour*, composé en 1791 par le lieutenant Bonaparte. Voici le passage :

« Demande. — Comment, monsieur! Qu'est-ce que l'amour? Eh quoi? N'êtes-vous donc pas comme les autres hommes?

« Bonaparte. — Je ne vous demande pas la définition de l'amour; je fus jadis amoureux et il m'en est resté assez de souvenirs pour que je n'aie pas besoin de ces définitions métaphysiques qui ne font jamais qu'embrouiller les choses.

« Je fais plus que nier son existence, je le crois nuisible à la société, au bonheur individuel des hommes. Enfin je crois que l'amour fait plus de mal que de bien, et que ce serait un bienfait d'une divinité protectrice que de nous en défaire et d'en délivrer les hommes. »

Ces lignes ont inspiré à M. Jung des réflexions chagrines : « Pour un officier de vingt-deux ans, ce dédain de l'amour a quelque chose de pénible. Et ce : « *jadis* amoureux »! A quelle époque, à quelle phase de sa vie Bonaparte fait-il allusion (1)? »

A toutes les phases. Une des principales occupations de sa jeunesse fut de tomber amoureux et de faire des demandes en mariage. Au moment où il écrivait le *Dialogue sur l'amour*, il s'était déjà fait refuser deux fois et il était en train de se faire refuser une troisième, sans préjudice des suivantes. On ne peut pas raisonnablement demander plus à un homme de vingt-deux ans, pauvre comme Job. Napoléon comprenait l'amour à sa manière, la manière accélérée; quant à le dédaigner, oh! non!

Quiconque n'a pas eu parmi ses connaissances un jeune homme atteint de la monomanie du mariage sera tenté d'accuser d'exagération le chapitre de M. Bingham sur Napoléon en quête d'une femme. Il faut avoir vu un de ces impatients à l'œuvre pour savoir de quoi ils sont capables en fait d'excentricités. De refus en refus, Bonaparte en vint à demander la main d'une personne qui aurait pu être sa mère et que la démarche divertit beaucoup. A en croire M. Montansier l'actrice, il examina sérieusement la proposition, faite par Barras, d'une autre personne qui aurait pu être sa grand'-mère et il ne fut retenu que par la crainte du ridicule. Si ce dernier mariage s'était conclu, Napoléon serait devenu directeur du théâtre du Palais-Royal. L'énumération de tout ce qui ne serait pas arrivé s'il avait borné là sa carrière formerait un beau sujet de vers latins. Mais l'anecdote repose jusqu'à présent sur une autorité médiocre; il est prudent d'attendre, pour en disserter, la publication des *Mémoires* de Barras, où elle sera certainement consignée — si elle est vraie.

En 1796, Napoléon est enfin accepté, et dès lors son instinct matrimonial s'exerce en faveur — ou aux dépens des autres. Parvenu au pouvoir, jamais on ne vit ni ne verra aussi enragé marieur. Il ne se borna pas aux mariages politiques, destinés à fusionner les différentes classes de la société. Innombrables furent ceux qu'il fit pour l'amour du principe, parce que le grand but de la vie, disait-il, est d'avoir beaucoup d'enfants. Nulle excuse n'était admise. Aux officiers alléguant qu'ils pouvaient être tués, il répondait : Raison de plus pour se hâter. A qui prétendait ne pas avoir pu trouver de femme, il disait : Je m'en charge — et, de fait, le soir même c'était chose arrangée et il n'y avait plus à s'en dédire. Les pauvres recevaient des dots, des trousseaux, de l'argent pour payer les mois de nourrice. L'État leur promettait de marier tous leurs enfants, quel qu'en fût le nombre. Un jour, par un décret, l'empereur marie six mille soldats d'un coup. Un autre jour, il ordonne à ses grands dignitaires en masse de se marier. Dans son testament, il arrange encore deux mariages, dont celui de son valet de chambre. « Ce qu'il a fait en ce genre, écrit M. Bingham avec une légitime admiration, aurait rempli la vie d'un homme ordinaire. »

Il ne se tenait pas pour quitte après la noce. Il suivait les jeunes couples dans leur nouvelle vie, les conseillait, les dirigeait, et fort sagement. Au besoin, il rédigeait pour eux des instructions aussi minutieuses et assez du même style que s'il se fût agi de manœuvrer un corps d'armée. L'heure du lever et du coucher, les attentions à avoir entre époux, les soins à prendre en cas de grossesse, l'empereur prévoit tout, règle tout, ordonne tout, d'un ton qui n'admet pas la discussion.

Il semble impossible que des unions ainsi conduites et surveillées ne fussent pas des unions modèles. Cependant la vérité est que Napoléon eut souvent la main malheureuse. On sait que dans sa famille les ménages allaient assez à la diable. En dehors de sa famille, plus d'un couple assorti par ses soins ne tarda guère à venir solliciter de lui la permission de l'imiter en divorçant, permission qu'il refusait toujours, en vertu de la distinction dont nous avons parlé entre les idées qui ne sont bonnes que pour soi, et les autres. La cause de ses désastres de marieur doit être cherchée dans un de ses principes favoris, très juste au fond : ce qu'il est bon et utile de faire ne saurait être fait trop vite.

II.

La promptitude avec laquelle il vous mariait les gens est quelque chose d'inconcevable. Elle surpasse la rapidité tant

(1) *Bonaparte et son temps*, vol. II, p. 75.

vantée de ses opérations militaires. Tel entrait chez lui garçon et ne songeant à rien, qui sortait marié ou peu s'en fallait ; il [illegible] n'était encore qu'un apprenti, on pouvait espérer un répit de vingt-quatre heures pour reprendre ses esprits, devenir amoureux, faire sa cour et être agréé. M. de Lavalette, aide de camp du général Bonaparte, apprit en voiture, en faisant une course, qu'il épousait une nièce de Joséphine. Il eut toute la nuit pour [illegible] Napoléon le conduisit au pensionnat où Mlle de Beauharnais était élevée, les fit dejeuner ensemble et leur laissa un quart d'heure pour s'expliquer. Dans les huit jours ils étaient mariés, et c'était le beau temps, le temps où Napoléon était moins pressé qu'il ne l'est devenu depuis. M. de Lavalette n'a pas eu, pour sa part, à regretter sa docilité.

En 1802, il n'était plus question de réfléchir toute une nuit ni de faire sa cour un quart d'heure. Sitôt imaginé, sitôt dit; sitôt dit, sitôt fait. Le général Leclerc, premier mari de Pauline Bonaparte, s'excusait de partir pour Saint-Domingue sur ce qu'il lui faudrait laisser à Paris une jeune sœur orpheline et sans ressources. Napoléon lui commanda de ne pas se mettre en peine : dès le lendemain sa sœur sera mariée; avec qui, il n'en sait rien, mais on trouvera quelqu'un. Le hasard voulut qu'un instant après, Davoust vînt annoncer son mariage au Premier Consul. [illegible] Leclerc, interrompit Napoléon. — Non, général, avec Mme..... — Avec Mlle Leclerc. » Davoust fut expédié, séance tenante, à la recherche de M[illegible] par dépit, extrêmement malheureuse.

Berthier fournit un autre exemple de la promptitude de décision que Napoléon portait dans ces sortes d'affaires comme dans toutes les autres. Berthier avait éludé l'ordre de mariage signifié aux grands dignitaires pour rester fidèle à une femme qu'il avait enlevée et dont le mari vivait encore. Napoléon avait consenti, par exception, à fermer les yeux. Un matin, dans un accès de jalousie, Berthier vint imprudemment se plaindre de Mme X... à son maître, ajoutant que, puisqu'il en était ainsi, il consentait à se marier. L'empereur lui répliqua que ce serait fait dans la journée, envoya chercher un duc allemand de passage à Paris et lui annonça que sa fille épousait Berthier. Le duc allemand s'évanouit; Berthier, déjà repentant, se mit à pleurer; l'histoire ne dit pas ce que fit la fille, mais il est certain qu'elle fut mariée. Quant à la dame, prévenue par le préfet de police qu'au moindre bruit elle serait embarquée pour Cayenne, elle se tint sagement coi. Son mari mourut trois mois après, ce qui redoubla le chagrin de Berthier.

Tous les ménages par le système rapide ne tournaient pas mal, loin de là. Leur gros défaut était d'avoir les débuts pénibles, particulièrement quand un des époux avait été violenté. Plus souvent qu'on ne le croirait, après une période d'orages ou de tiraillements — selon les caractères, — la victime prenait son parti et l'entente s'établissait. Ce fut le [illegible] de Beauharnais dont Mme de Remusat parle en ses *Mémoires*, qui, après avoir donné au prince de Bade son mari les preuves de l'aversion la plus décidée, devint une épouse modèle.

On pourrait certes en citer d'autres qui ne se résignèrent jamais : Mlle Tascher, par exemple, qui marcha à l'autel en suffoquant de sanglots et que Napoléon lui-même ne put contraindre à vivre avec son mari le prince d'Aremberg; l'empereur alla jusqu'à la menacer de la faire reconduire au domi[illegible] — Tête de créole! » cria Napoléon en colère. Réflexion faite, il n'envoya pas les gendarmes. Mme d'Aremberg divorça à la Restauration et se remaria.

Mais on accordera que la famille impériale n'était pas une famille comme les autres. Entre les têtes créoles et les têtes corses, maintenir l'ordre était une tâche surhumaine. La famille impériale mise à part, la proportion des révoltés sans retour fut réellement faible, comparée au chiffre énorme des unions dont Napoléon avait la responsabilité! L'honneur n'en revient pas au coup d'œil de Napoléon, quelque merveilleux qu'il fût, car Napoléon ne prenait pas la peine d'exercer son coup d'œil pour si peu : les goûts mutuels des futurs étaient son moindre souci. Le succès relatif de Napoléon marieur est dû à ce qu'on savait qu'avec lui il n'y avait pas à revenir sur le passé. L'empereur n'admettait pas que les autres divorçassent, ni qu'on épousât une femme divorcée ou même ses enfants. Lorsque le fidèle Caulaincourt se hasarda, *regnante* Marie-Louise, à solliciter l'autorisation d'épouser une charmante femme à laquelle il était attaché depuis longtemps et qui était divorcée, l'empereur répondit sèchement qu'il ne souffrirait jamais pareil scandale. On fit vainement intervenir Joséphine, à qui les arguments ne devaient pas manquer.

Quelques personnes, voyant là une nouvelle preuve de son égoïsme, le blâmeront. Je prie ces personnes de suspendre leur jugement et de vouloir bien considérer que l'indissolubilité du mariage était le correctif du système rapide. Avec les habitudes de célérité que l'empereur avait imprimées à son entourage, où serait-on allé s'il avait encouragé le divorce? C'eût été un chassez-croisez sans nom, et adieu le but que Napoléon poursuivait en veillant à ce qu'aucun de ses sujets ne restât célibataire. Je n'ai pas encore dit quel était ce but. C'était un but militaire. Napoléon visait à repeupler la France dépeuplée par ses guerres. La conscription des filles préparait la conscription des garçons. Ce n'était pas si mal imaginé.

[illegible] BLAN[illegible]

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Bonne nouvelle pour les bibliophiles, les curieux et tous ceux même qui ont la passion du XVIIe siècle! Ils vont avoir enfin entre les mains les lettres des continuateurs de Loret (1). Le baron James de Rothschild, enlevé il y a un

(1) [illegible] Paris, 1881. Dans cette [illegible]

mois à peine par une mort soudaine, les avait réunies au prix de grands efforts, sans ménager ni le temps, ni la peine, ni l'argent. Le premier volume, presque terminé alors, vient de paraître; sept autres suivront, publiés par M. Emile Picot. C'est M. Picot qui achèvera l'œuvre à laquelle [illegible] un intelligent concours. Le souvenir d'une amitié de plus de vingt années et le désir d'honorer une mémoire qui lui est chère le soutiendront dans cette vaste entreprise. Il est donc juste que, dès aujourd'hui, la reconnaissance des lettres associe son nom à celui du baron de Rothschild.

C'est assurément un signalé service rendu à l'histoire littéraire et aussi à l'histoire intime du XVIIe siècle. La correspondance des continuateurs de Loret embrasse, en effet, la période pour laquelle, sur cette double histoire, les documents étaient moins abondants. A partir de 1665 jusqu'en 1671, date à laquelle la correspondance de Mme de Sévigné prend son développement régulier, nous n'avons qu'un petit nombre de récits familiers écrits au courant de la plume sous la forme de journaux, de mémoires et de lettres, qui nous mettent au courant des détails intimes de la vie de la cour et des menus faits de l'histoire littéraire. Or c'est précisément à cette date que commencent ces lettres en vers qui embrasseront une période de quatorze années.

L'infatigable Loret avait *chroniqué* et *gazeté* pendant près de seize ans. La maladie et la mort seules avaient pu arrêter sa plume. Bien que la pension que lui accordait la duchesse de Nemours l'eût laissé dans un état voisin de la misère, il ne manqua pas de rimeurs pour se disputer la place qu'il occupait à la cour. Son ami Mayolas d'abord, qu'il avait lui-même désigné pour son successeur; puis Robinet, qui s'était fait dans les ruelles une réputation de bel esprit. Des concurrents surgirent. Dans le nombre, des noms connus : Boursault et Perdou de Subligny; des noms plus obscurs, comme Jacques Laurent, qui a été confondu avec Robinet par les quelques auteurs qui ont parlé des gazetiers du XVIIe siècle. Ces gazettes rimées étaient tirées à un petit nombre d'exemplaires, douze ou quinze au plus; jamais elles ne furent réunies. On conçoit donc quelles difficultés a rencontrées le baron de Rothschild. Il lui a fallu poursuivre les lettres des uns et des autres rimeurs et aussi les lettres du même dans une foule de bibliothèques, les faire copier séparément, les replacer à leur date, exécuter enfin un vrai travail de mosaïque. Quelques-unes sans doute auront échappé aux recherches; mais l'enquête est toujours ouverte et, si M. Picot en découvre d'autres, il les fera paraître dans un supplément. Chaque volume se terminera par une table chronologique qui permettra de trouver sans peine les noms et les faits sur lesquels on voudra être renseigné. Ces tables sont indispensables, car, il faut bien l'avouer, à lire de suite cet amas de prose rimée, la patience la plus robuste pourrait se lasser. Il est très intéressant, au contraire, de se renseigner sur tel fait, tel détail, tel nom, tel événement littéraire qui éveille notre curiosité.

Ce premier volume commence en mai 1665 et s'arrête à juin 1666. La mort de la reine mère, interrompant les fêtes, faisant fermer les théâtres pendant [illegible] comme un crêpe de deuil; par suite, moins de chronique amusante, moins de détails piquants, et aussi moins de ballets, moins de pièces nouvelles. Cependant trois *premières* importantes : l'*Agésilas* de Corneille, l'*Alexandre* de Racine et *le Misanthrope* de Molière. Ne cherchez pas des jugements approfondis, une appréciation littéraire, même rapide. Le bon Robinet est la bienveillance même : Agésilas est complimenté par lui autant qu'Alexandre et Alceste :

[illegible]

Agésilas charmant! Excellent Robinet! Sur Alexandre lui-même peu de chose; mais sur Mlle Molière et sa toilette et ses pierreries et sur ses charmes naturels, Robinet est pris d'enthousiasme :

[illegible]

Sur *le Misanthrope* cependant quelques mots d'appréciation littéraire. Aux yeux de Robinet, Alceste est un Timon chrétien dont les nobles emportements ont pour objet le vice seul et non pas l'humanité. S'il ajoutait qu'il entre dans ces colères dédaigneuses un peu de contentement de sa propre supériorité et que la misanthropie ne va pas sans un retour satisfait sur soi-même, cela serait parfait. Subligny va plus loin encore. A l'entendre, avec Molière la peinture des vices et des ridicules est si saisissante qu'elle en inspire la honte ou la crainte et que marquis et coquettes vont se réformer, du moins ceux et celles qui ont vu *le Misanthrope*. Et qui n'est pas content? Le diable, messire Satan. Le gibier qui allait tomber dans ses filets lui échappe. Excellent Subligny! Comme voilà vivement tranchée la question délicate de l'influence du théâtre sur les mœurs! Quoi qu'il en dise, le diable n'y perd rien. Mais qu'importe que l'on puisse contester? Ce qui nous intéresse plus ici que le jugement critique, c'est de voir constater le retentissant succès du *Misanthrope*, succès sur lequel on a longtemps discuté. Si nous passons du théâtre à l'église, nous n'aurons pas davantage une absolue confiance dans les jugements de nos gazetiers. Par exemple, à propos de Bossuet : quand on vante son style délicat, nous nous étonnons. Est-ce bien la délicatesse qui est le trait caractéristique de ce style si ample et si énergique? Mais qu'importe encore? Cherchons des informations, des faits, et non des arrêts littéraires.

Pour ceux qui cherchent de préférence dans les journaux la petite chronique scabreuse, les scandales, l'anecdote gaillarde et égrillarde, eh bien, ils seront satisfaits. Seule- [illegible] les choses crûment, sans sous-entendus libertins. Il y a là telle [illegible]

ferait aujourd'hui rougir les arrière-petites-filles de Mme Angot : Robinet la racontait à Mme Henriette d'Orléans, sans supposer qu'elle prît même l'éventail. Ces libertés de langage sont encore un trait caractéristique de l'époque. Mais n'insistons pas sur ces côtés légers d'un recueil qui nous apprendra beaucoup sur des questions sérieuses. Je n'ai indiqué que quelques points et il y en a bien d'autres, mais je n'en finirais pas.

II.

Un *Othello* (1) en détresse! M. Jean Aicard attend depuis bientôt cinq ans que le Théâtre-Français, devant lequel il louvoie en faisant des signaux désolés, l'abrite au port souhaité. M. Sarcey, depuis près de cinq ans, appelle le pilote côtier de son porte-voix sonore. M. Perrin, du rivage, fait signe qu'il ne demanderait pas mieux d'accueillir le More de Venise, et cependant nous attendons toujours. M. Aicard, à force d'aspirer, finit par désespérer comme Oronte. Impatienté, il a lu récemment sa traduction dans un salon hospitalier aux lettres; aujourd'hui il la fait paraître en brochure : c'est un suprême appel au public. Pourquoi la Comédie-Française a-t-elle fait ainsi la sourde oreille? Sans doute par suite d'un vieux préjugé contre les traductions, imitations, interprétations, adaptations et copies, même celles des grands maîtres, Elle se laisse fléchir par *Œdipe Roi* parce qu'il est âgé de deux mille trois cents ans; mais cet *Othello* est un jeune homme! Il n'a pas même trois siècles! Lisons donc l'interprétation de M. Aicard puisqu'on refuse de nous la montrer à la scène. C'est plus qu'une interprétation d'ailleurs, car le poète provençal a fait œuvre originale.

Son imitation n'est pourtant pas servile.

Très justement il distingue de la traduction *savante* celle qui se propose de donner une idée, la plus exacte possible, d'un texte étranger, la traduction *vivante*, celle qui est destinée à produire l'impression même de l'original en le faisant oublier. Celle-ci est proprement la traduction dramatique et, comme M. Aicard le dit très bien, « Shakespeare ne veut pas qu'on pense à Shakespeare ». Décalquer scrupuleusement, rendre dans leur préciosité raffinée ou leur hardiesse, ou leur crudité ou leur étrangeté, certaines images ou certaines violences ordurières dont s'accommodait le goût anglais en ce temps-là, ce n'est pas traduire, c'est trahir. Trop de fidélité, c'est de l'infidélité. Il faut nous donner la sensation de Shakespeare, mais d'un Shakespeare qui vivrait de nos jours et aurait son fauteuil à l'Académie française. Et il n'y a pas seulement une différence de milieu, il y a aussi le génie de chaque langue. Précisément la traduction *vivante* cherche à fuir le génie de la langue traduite; elle exprime les idées et les sentiments selon le génie de la langue qui traduit.

Tel est le système de M. Aicard. La belle *Odette* de M. Sardou dit à son mari : « *Je* vous suis infidèle, mais je vous aime »; M. Aicard dit à Shakespeare : « *Je* vous suis infidèle, parce que je vous aime. » Si nous crions au paradoxe, c'est que dans notre dévotion pour le grand poète il entre du fanatisme et de la manie. C'est de la piété, prétendez-vous? soit! mais cette piété est sacrilège. Arrière, bigots profanateurs!

J'incline, pour ma part, vers la théorie de M. Aicard; ses anathèmes contre la dévotion intolérante ne m'atteignent donc pas. Tout au plus lui reprocherais-je d'atténuer, d'adoucir, de substituer des équivalents à certains instants où un décalque fidèle eût été accepté aisément et nous eût donné la sensation absolument juste qu'il voulait produire. Il me semble qu'il a parfois un peu modernisé et Othello et Shakespeare. On est surpris de ne pas être plus souvent — je ne dis pas choqué, — mais étonné. On s'attendait à une saveur plus âpre, plus accentuée, à des parfums plus violents. Je soumets ce doute à M. Aicard. Si sa traduction est enfin représentée quelque jour, comme il faut le souhaiter, je serai très surpris si cette impression n'était pas celle du public.

Et, en effet, nous sommes devenus moins prudes que ne l'étaient nos pères. Au temps de Ducis, personne n'aurait jamais songé à faire prononcer par Othello sur la scène ce mot qui eût fait dresser tous les cheveux sur toutes les têtes : Le mouchoir! le mouchoir! Lorsque Alfred de Vigny eut cette audace, en 1829, on sait quelle explosion de murmures, quel scandale et quel *tolle*. M. Aicard, qui n'a pas, naturellement, reculé devant ce mouchoir, pouvait se montrer plus hardi en d'autres circonstances. L'instant est favorable pour tout oser. De même pour les vers; même régime de liberté. C'en est fait de l'alexandrin roide et solennel de la tragédie. C'en est fait des élégances de convention, de la noblesse continue, des inversions, des périphrases, des circonlocutions. La langue romantique, avec sa vigueur plus franche, ses allures plus libres, assouplie, désarticulée, brisée, puis à l'occasion se redressant avec la rigidité de l'acier, malléable à la fois et solide, se prête à toutes les combinaisons, moule exactement tous les mouvements de la pensée ou de la passion. En un instant passant du sublime au familier, du lyrique au trivial, si besoin est du trivial, elle ne repousse plus comme indigne d'elle ce que Victor Hugo appelle excellemment « la quantité de prose nécessaire au drame » parce qu'elle a sa place dans la vie. Ces franchises et ces libertés qu'on lui contestait il y a cinquante ans, elle les a définitivement conquises. Nous manions donc un instrument meilleur, plus souple, plus varié et plus puissant que celui dont disposait en 1829 Alfred de Vigny. Il devait, lui, de toute nécessité, partant pour un drame, aboutir à une tragédie bâtarde; M. Aicard a pu très bien, au contraire, arriver au drame. C'est ce qu'il démontre fort pertinemment dans sa préface. Il se félicite d'avoir à son service cette langue romantique et son riche clavier, où ne manque aucune note. Le vers moderne assoupli et brisé, il l'a même désarticulé tout à fait quand il lui était nécessaire d'y faire entrer beaucoup de prose, n'ayant pas de vains scrupules à l'égard de l'hiatus. Oui, il est vrai; et pourtant, faut-il le dire? il semble parfois que, malgré toutes ces libertés prises, le vers trahit l'effort et la gêne; on

(1) Jean Aicard, *Othello ou le More de Venise*, drame en cinq actes et en vers. — 1 vol. Paris, 1882. G. Charpentier.

sent qu'il n'a pas jailli de source; on sent, en un mot, la traduction. Est-il possible qu'il en soit autrement, puisque c'est une traduction, après tout, — qu'on l'appelle imitation, adaptation, ou de tel nom que l'on voudra? Je ne le crois pas. Ce n'est donc pas un reproche que je fais, mais une nécessité inévitablement subie que je constate.

Et voilà pourquoi, tout en joignant notre voix aux voix très autorisées qui demandent que cet *Othello* adapté reçoive enfin ses lettres de naturalisation au Théâtre-Français, nous nous consolerions si nous n'étions pas écouté. M. Aicard, au lieu d'imiter en les francisant des drames anglais, créerait des drames vraiment français. Alors, mettant au service de ses propres conceptions la langue romantique dont il connaît toutes les ressources, le clavier dont il fait résonner toutes les touches, rien n'entraverait sa liberté. Cette fois, nous n'aurions plus à signaler cette contrainte et cette gêne que çà et là nous croyons sentir dans l'imitation.

III.

La question de l'éducation est de celles qui se posent en tout temps et s'imposent dans les époques de transformation sociale. Elle est si complexe que les ouvrages qu'on y consacre ne sauraient être analysés brièvement; la solution d'un problème se rattache souvent, en effet, à une démonstration antérieure, et, si l'on aborde le détail, force est de ne négliger aucun des anneaux de la chaîne. Il faut donc me borner, pour l'ouvrage de Mme Coignet (1), à indiquer la tendance et l'esprit général. Le point de départ, c'est que la société moderne ayant substitué à l'autorité extérieure d'une loi théocratique l'autorité intérieure de la conscience, la vertu fondamentale d'autrefois n'est plus celle d'aujourd'hui. En ce temps-là, c'était l'obéissance; maintenant c'est le gouvernement de soi-même. Se diriger sagement est plus malaisé que de se soumettre docilement; de là, pour la société moderne, la nécessité plus impérieuse que jamais d'une forte éducation morale. Si en chacun de nous le flambeau n'est pas allumé, comment nous diriger, puisque l'on a éteint au dehors le phare qui éclairait nos pères? Il en est des individus comme des peuples : le jour où ils se gouvernent eux-mêmes, il faut que leurs yeux voient et que leurs oreilles entendent, puisque personne ne se charge plus de voir et d'entendre pour eux. Si, dans une démocratie, l'on n'élève pas les masses aveugles à l'état d'êtres éclairés et conscients, la souveraineté du peuple se tourne contre elle-même.

Le livre de Mme Coignet répond donc aux besoins de notre époque de transition, car si, après avoir détruit le phare, on n'allumait pas le flambeau, où irions-nous? L'auteur, s'adressant à la jeunesse, éveille en elle la curiosité du devoir. Où est le bien, où est l'ordre, où est le progrès moral, où doit porter l'effort de la volonté? Il emploie volontiers la méthode d'interrogation socratique, si opportune en effet quand, au lieu d'imposer l'autorité, on fait appel à la conscience. Chacun de ses interlocuteurs est ainsi amené à faire la revision de sa propre vie, à en constater les devoirs multiples : d'abord dans la famille comme enfant, comme frère ou sœur; puis à l'école comme camarade et comme élève; puis dans le monde en face du travail, de la profession, des relations sociales, de l'éducation virile qu'on se fait à soi-même. Des exemples familiers traduisent les préceptes en images sensibles. Pas de théories abstraites, mais la pratique vivante. Et toujours c'est à la jeunesse d'interroger sa conscience, d'y trouver la réponse qu'elle doit faire et de tirer de son bon sens les conclusions qui s'imposent. Les devoirs auxquels d'elle-même elle se reconnaît assujettie ne lui apparaissent pas comme imposés par une volonté étrangère, mais comme la condition du développement de la dignité et de la liberté humaine. Elle apprend ainsi la reconnaissance pour la société moderne, qui a développé cette liberté et cette dignité mêmes, et pour la démocratie, qui représente l'idée de l'égalité et de la justice. Elle apprend ainsi à aimer son temps au lieu de s'attarder dans le regret d'un passé qui ne reviendra plus, de rêver l'impossible et de tomber dans l'inaction ou la mélancolie.

C'est donc un bon livre, qui fortifiera et virilisera les cœurs.

M. [illegible].

(1) Mme Coignet, *De l'éducation dans la démocratie*. — 1 vol. Paris, 1881.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 25 *novembre*. — Circulaire de M. Waldeck-Rousseau aux préfets, déclarant qu'il ne fera aucun cas des recommandations et prescrivant aux fonctionnaires de s'entourer d'hommes dévoués aux institutions républicaines.

M. Paul Bert, ministre de l'instruction publique et des cultes, reçoit le personnel de l'administration des cultes présenté par M. Flourens, directeur démissionnaire. M. Paul Bert exprime sa résolution de maintenir le Concordat et les articles organiques en les dépouillant « d'additions qui n'ont jamais été qu'au bénéfice d'une des parties contractantes ».

La Gauche républicaine du Sénat continue l'examen, commencé la semaine précédente, de la question de la revision constitutionnelle. M. Le Royer estime qu'il faut attendre, pour prendre une décision, le prochain renouvellement partiel du Sénat.

Le groupe républicain radical du conseil municipal de Paris offre à M. Albert, ancien membre du gouvernement provisoire de 1848, le mandat de suppléant au délégué municipal pour les élections sénatoriales. M. Albert accepte; il se prononce pour la revision de la Constitution et pour le maintien du Sénat.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres nomme M. Michel Bréal membre de la commission du prix Volney, en remplacement de M. Littré, décédé.

En Tunisie, un détachement parti de Sfax razzie Sidi-Man-

sour, dont les habitants n'ont pas exécuté les conditions imposées lors de leur soumission.

Samedi 26. — Signature, au ministère des affaires étrangères, du traité de commerce et de navigation entre la France et les Pays-Bas.

M. Tirman, conseiller d'État, est nommé gouverneur général civil de l'Algérie. Les pouvoirs militaires sont conférés au général Saussier.

Décret réorganisant le conseil supérieur de la guerre et y appelant le maréchal Canrobert, les généraux de division Chanzy, Gresley, de Gallifet, Carteret-Trécourt, Saussier et de Miribel. Le général Campenon, ministre de la guerre, en est président.

Le général Saussier annonce que le lieutenant-colonel Lenoble a fait reconnaître le protectorat de la France à Nefta et que les Ouled-Si-Abiod ont fait leur soumisson au colonel Jacob.

Dimanche 27. — Élections des délégués municipaux dans les départements où les élections sénatoriales doivent avoir lieu en janvier. Les résultats sont favorables à la cause de la république progressive. A Paris, M. Victor Hugo est élu par 47 voix sur 75 votants. M. Laurent Pichat est nommé suppléant par 38 voix contre 28 données à M. Albert.

Distribution des prix à l'École des beaux-arts, sous la présidence de M. Antonin Proust, ministre des arts.

A Tunis, l'archevêque d'Alger pose la première pierre de la cathédrale provisoire française.

Lundi 28. — A la Chambre des députés, M. Goblet dépose son rapport sur les crédits demandés pour les opérations militaires en Tunisie et en Algérie. L'élection de M. de la Villegontier, à Fougères, est invalidée par 379 voix contre 86, pour cause d'intervention du clergé. Discours de MM. Le Gonnidec de Treissan, Devaux et Freppel.

MM. de Lanessan, de Heredia, Jules Roche, Henry Maret et Tony Révillon, élus députés, donnent leur démission de conseillers municipaux.

Ouverture d'un congrès ouvrier à Paris.

Mort du docteur Pierre Briquet, membre de l'Académie de médecine.

Mardi 29. — Le Sénat adopte en seconde délibération la proposition de MM. Batbie et Humbert relative aux enfants nés en France d'un père étranger naturalisé après leur naissance. Discours de MM. Grandperret et Batbie.

La Chambre des députés nomme MM. Guichard et Lepère membres de la commission de surveillance des caisses d'amortissement et des dépôts et consignations.

L'Union républicaine du Sénat se prononce pour une « revision efficace de la constitution, de façon à supprimer les conflits et à donner à la seconde Chambre un caractère démocratique et résolument républicain ».

M. Jules Simon prend la direction du journal *le Gaulois* et publie un manifeste dans lequel il combat la revision et se déclare partisan de toutes les libertés.

En Tunisie, le général d'Aubigny a fait fusiller dix-neuf indigènes reconnus coupables de participation dans le massacre de l'Oued-Zargua.

Mercredi 30. — Le ministre de l'instruction publique institue une commission permanente pour la recherche des documents relatifs à l'histoire de l'instruction publique de 1789 à 1808.

MM. Léon Say, Feray et Gilbert Boucher, sénateurs sortants de Seine-et-Oise, adressent à leurs électeurs une circulaire collective qui contient une adhésion implicite à la revision de la Constitution.

Le conseil général de la Seine émet un avis favorable au projet du canal maritime de l'Océan à la Méditerranée.

M. Delattre, élu député, donne sa démission de conseiller municipal.

Mort de Mme Paul de Musset.

En Tunisie, le général Logerot surprend un camp de dissidents établis entre Oglat et Mehedbed. Les hommes sont faits prisonniers, et on leur enlève d'abondants approvisionnements.

Jeudi 1er *décembre*. — La Chambre des députés discute les crédits supplémentaires pour les expéditions de Tunisie et du Sud oranais. Discours de MM. Delafosse et Camille Pelletan. M. Gambetta, président du conseil, repousse toute pensée d'annexion. Il combat également l'abandon de la Tunisie, lequel compromettrait notre prestige auprès des populations musulmanes. Le protectorat est la solution nécessaire; nul ne voudra s'y opposer, ni les puissances européennes qui en recueilleront les fruits, ni le bey, dont l'autorité s'en trouvera raffermie. Le projet de loi est adopté par 400 voix contre 52.

Allemagne. — Le grand succès remporté aux élections du Reichstag par les adversaires des projets économiques du prince de Bismarck n'a point jusqu'ici changé la situation respective des partis dans le parlement. La scène, devenue classique, de la démission offerte et refusée s'est reproduite. En fin de compte, le chancelier reste sur la brèche et le parti libéral progressiste est si peu maître de la situation qu'il n'a pu faire passer son candidat pour la présidence du Reichstag.

Le 28 novembre, la bataille s'est engagée au sujet de Hambourg. Un projet de loi déposé par le gouvernement allemand ferait cesser la situation exceptionnelle dont jouit cette ville et la comprendrait à son tour dans l'union douanière allemande ou *Zollverein*. — *Inde irae*. M. de Bismarck, pris à partie par M. Lasker, a répondu par un vigoureux discours, le plus important qu'il ait depuis bien des années prononcé. Il n'agite plus, cette fois, le spectre du danger français et convient que l'Allemagne est en sécurité. Mais ce qu'il veut achever, c'est l'unité de l'empire. Et, après avoir accusé l'impuissance des partis, il termine par cette dédaigneuse parole, qui semble un défi : « Personne ne me doit de reconnaissance, et quiconque prétend que j'en attends me calomnie. J'ai fait mon devoir, et cela me suffit. »

Le 29, nouvelle reprise d'armes à propos du budget. Le chancelier, toujours amer pour les libéraux, leur a reproché de verser dans le radicalisme. Mieux encore, il a baptisé, et

joliment, d'un nom à lui, le parti progressiste : « Vous êtes le parti des batons dans les roues.

Les relations s'annoncent donc très tendues entre le chancelier et les groupes libéraux. L'empereur donne sans réserves son appui au grand ministre. Un instant, durant ces derniers jours, sa santé a pu être ébranlée par une recrudescence de sa maladie de reins. Qui prévoit les changements qu'une telle mort amènerait? Mais trêve aux suppositions. Le vieil empereur a recouvré toutes ses forces.

Autriche. — La succession du baron de Haymerle vient d'être enfin dévolue, non pas au comte Andrassy, comme des nouvellistes trop pressés l'avaient prétendu, mais au comte Kalnocky, depuis deux ans déjà ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg.

Cette nomination, assez inattendue, paraît indiquer que l'Autriche s'est départie de sa méfiance à l'égard de la Russie, qu'elle accepte le fait de l'entrevue de Dantzig et consent au rétablissement de l'alliance des trois empereurs. Ses aspirations seraient détournées du Sud-Est. C'est le complet échec de la méthode Andrassy, toute d'expansion vers l'Orient.

La nomination du comte Kalnocky est accueillie avec faveur par les Hongrois, si hostiles aux ambitions orientales du comte Andrassy.

Angleterre. — L'Irlande, malgré son calme relatif, n'est nullement pacifiée. Chaque jour, des meetings séditieux s'y assemblent, chaque jour des crimes agraires y sont ou accomplis ou tentés. Toutefois, c'est un grand appoint pour le gouvernement que le concours du clergé catholique. On sait que plusieurs évêques irlandais ont flétri la *land-league* (ligue agraire). Et l'on assure que, dimanche passé, le curé de Kanturk ayant après la messe adressé des remontrances à ceux qui encourageaient la création d'une *land-league* parmi les enfants, une scène tumultueuse des plus violentes aurait eu lieu.

Une nouvelle à grand fracas a été lancée il y a peu de jours. Le comte Herbert de Bismarck, récemment nommé secrétaire d'ambassade à Londres, aurait, disait-on, été chargé par son père de négocier à Londres l'abandon de l'Égypte à l'Angleterre. Ç'aurait été pour nos voisins la revanche de Tunis. Ce bruit a causé une vive émotion. Un tel fait eût indiqué de la part de l'Allemagne le désir de brouiller la France et l'Angleterre, pour mieux isoler la république en Europe. La presse anglaise a protesté contre ce perfide *on-dit*. Ce qui vaut mieux, un membre du gouvernement, M. Ashley, l'a formellement démenti.

Italie. — La question de la semaine pour le peuple italien aura été celle, non encore tranchée, des ambassades de Rome et de Paris. En effet, par une curieuse coïncidence, les deux vacances ont simultanément lieu. Le ministère italien n'a pas encore désigné son représentant près le gouvernement de la république, et le cabinet français n'a point davantage décidé si et comment M. de Noailles serait remplacé.

Les journaux italiens, dont la polémique contre la France a très notablement baissé de ton, raillent cette double vacance qui se produit précisément à l'heure où le concours des deux ambassadeurs serait le plus précieux.

A Rome, la curie romaine, si occupée qu'elle soit par les préparatifs de canonisation, trouve entre temps les loisirs de se mettre en quête d'un nouvel asile pour la papauté. Naguère on parlait de Malte, plus tard de l'Autriche. Aujourd'hui l'Allemagne est à l'ordre du jour. La nouvelle que le Saint-Siège avait à cet égard fait sonder le gouvernement impérial gagne quelque crédit. On a même désigné la ville, qui ne serait autre que Fulda. — Ce ne serait là d'ailleurs qu'une fausse marche, une accusation détournée contre le gouvernement italien.

Le Saint-Père errant par le monde des infidèles, ce serait vraiment le retour à la primitive tradition apostolique.

Roumanie. — Le discours du trône revendique avec énergie les droits sur la navigation du Danube, qu'une combinaison à l'étude proposait de réserver, depuis les Portes de Fer jusqu'à Galatz, au contrôle d'une puissance prépondérante. Ce discours, de portée assez grave, s'est terminé par l'annonce de projets concernant l'armée.

M. Joseph Reinach vient d'adresser à M. Hébrard, directeur du *Temps*, la lettre suivante :

« Monsieur le directeur,

« Dans votre numéro d'hier, vous avez emprunté au *Petit Parisien* et reproduit « à titre de curiosité » l'arrêt par lequel la *Société antireligieuse* de Saint-Germain m'a déclaré « calomniateur odieux » pour un passage de l'un de mes articles [illegible].

Permettez-moi, pour la majeure édification de vos lecteurs, de mettre ce passage sous leurs yeux :

« Je sais une bande de récidivistes qui avaient demandé « l'autorisation de fonder, dans une commune que je pour- « rais nommer, une société de « libre-pensée antireligieuse » « et qui, sur le refus non motivé du préfet, étaient venus « protester dans son cabinet contre cet acte « d'arbitraire « opportuniste ». Comme ils étaient escortés d'un cosignataire « honnête, ils réclamèrent sur le ton le plus rogue. Le préfet, « qui était homme d'esprit, leur répondit par la lecture de « leurs dossiers. Ils étaient tous repris de justice, et leur « compagnon resta stupéfait. »

« Et, en note, d'après les renseignements qui m'avaient été communiqués par M. le préfet de police dont je tenais l'anecdote :

« A neuf qu'ils étaient, ils avaient plus de quarante-cinq [illegible] « militaires, pour coups et blessures, pour vol, etc.

« Comme vous le voyez, il est question dans les lignes [illegible] Société.

« J'aurais cru qu'on ne pouvait pas s'y tromper. Mais les membres de l'*Antireligieuse*, soit excès d'inattention, soit désir immodéré de faire parler d'eux, ont pris la balle au bond. Eux qui existaient, ils ont voulu à toute force entendre pour eux ce qui visait les aspirants fondateurs d'une Société non

existante, et ils m'ont sommé de comparaître devant leurs assises.

« N'ayant ni le temps ni le désir de me prêter à cette petite comédie, j'insérai simplement dans le *Libéral de Seine-et-Oise* une note qui déclarait que les récidivistes dont il est question dans mon article étaient, ce qu'ils sont en effet, totalement étrangers au département de Seine-et-Oise.

« Cette note devait trancher le débat. Mais l'*Antireligieuse* a préféré continuer à se battre contre des moulins à vent, et c'est ainsi qu'elle a rendu le redoutable arrêt que vous avez reproduit.

« Pour ma part, je ne puis que regretter pour elle l'acharnement de la *Société antireligieuse*.

« Car elle finira par évoquer le souvenir de cette histoire rapportée par un voyageur du siècle dernier :

« Un jour, deux Japonais causaient dans les rues de Pékin « d'un empereur qu'ils traitaient de ganache. Un mandarin, « saisi d'un zèle intempestif, les arrête :

« — Vous insultez notre empereur, dit-il.

« — Votre empereur, jamais! nous parlons de celui du « Japon.

« — A d'autres, mes amis. Quand on parle d'un empereur « ganache, il ne peut s'agir que du nôtre. En prison ! »

« Recevez, monsieur le directeur, l'assurance de ma haute considération.

« Joseph Reinach. »

Lettres de Benjamin Constant a Mme Récamier. — Le baron d'Estournelles de Constant a adressé la lettre suivante au directeur de l'*Academy* :

« Vous avez bien voulu signaler dans le dernier numéro de l'*Academy* la publication des lettres de Benjamin Constant à Mme Récamier et rappeler en quelques mots parfaitement exacts les difficultés auxquelles cette correspondance a déjà donné lieu. Permettez-moi, pour répondre à la question qui termine cet article, de vous faire savoir que je suis obligé, comme héritier et représentant du nom de Benjamin Constant, de poursuivre en justice le possesseur et l'éditeur de ces lettres. »

Nous n'avons pas, nous le public, à entrer dans cette querelle. Ainsi que le disait l'autre jour notre collaborateur M. Maxime Gaucher : « L'essentiel pour nous était d'avoir les lettres, et nous les tenons, Dieu merci ! »

M. Schliemann a obtenu du gouvernement turc, un firman qui l'autorise à continuer ses fouilles dans la Troade. Il se propose de retourner à Hissarlik au printemps.

La librairie Germer Baillière mettra en vente, lundi prochain, les *Discours politiques* de M. Louis Blanc. C'est un acte d'*opportunisme* que de les publier en ce moment, car il n'est aucune des réformes que le nouveau ministère se propose de poursuivre sur lesquelles ne se soit prononcé, en telle ou telle occasion, avec un grand talent oratoire, l'auteur de l'*Histoire de dix ans* et de la *Révolution française*, depuis le banquet de Dijon où, en décembre 1847, M. Louis Blanc annonçait la chute de la royauté constitutionnelle, jusqu'au banquet du Ve arrondissement où, le 21 septembre 1881, il soutenait la nécessité de la revision de la Constitution. Sainte-Beuve, quelque temps avant sa mort, écrivait à M. Louis Blanc : « Qui donc s'entend mieux que vous à la confession des vérités, au courage, à la constance? Et cela, non par quelques paroles ni par des écrits seuls, mais par la suite et la teneur de toute une vie. »

M. George Ebers vient de terminer un nouveau roman qui paraîtra presque simultanément en allemand et en anglais. M. Ebers a dit adieu pour cette fois à l'Égypte et à l'antiquité, mais non à l'histoire. La scène est aux Pays-Bas, pendant le XVIe (d'autres disent le XVIIe) siècle. *Die Frau Bürgermeisterin* (*Madame la Bourgmestre*) sera donc encore un de ces romans historiques dont le goût s'est conservé si vif en Allemagne.

La Bible en Allemagne. — La vénération dont les Anglais entouraient leur *Traduction autorisée* de la Bible était encore surpassée par la vénération des Allemands pour la Bible traduite par Luther. Les Allemands se sont mis néanmoins, comme les Anglais, à reviser le texte de leur Bible. Les savants chargés de ce travail, et qui sont presque tous des professeurs d'université, se réunissent deux fois l'an dans telle ou telle ville du centre de l'Allemagne. Ils ont terminé le *Nouveau Testament* il y a une dizaine d'années. L'*Ancien Testament* est presque achevé, et l'on s'occupe de l'impression de l'ensemble.

Bibliothèque utile, à 60 centimes (cartonné, 1 franc. — Germer Baillière). Nouveaux volumes parus :

Histoire contemporaine de la Prusse, par M. Doneaud.
Histoire contemporaine de l'Italie, par M. Henneguy.
Les Peuples de l'Asie et de l'Europe, par M. Girard de Rialle.
Le Journal, par M. E. Hatin.
Petit Dictionnaire des falsifications, par M. Dufour.
Les Grands singes, par M. Zaborowski.

Viennent de paraître :

Le Bataillon du 10 août, recherches pour servir à l'histoire de la Révolution française, par MM. Joseph Pollio et Adrien Marcel. — Un vol. in-12. Charpentier.

Histoire de l'art dans l'antiquité, par MM. Georges Perrot et Ch. Chipiez. — 31e livraison. Hachette.

Les Regrets et les Vœux, poésies, par M. A. Chambolle. — Un vol. in-12. Firmin-Didot.

Cours d'éducation et d'instruction pour les jeunes filles : année préparatoire, 1 vol.; première année, 2 vol., par Mlle Gatti de Gamond. — A. Ghio.

Droit divin de la démocratie, la réforme judiciaire, l'extension de la compétence des juges de paix et la suppression des tribunaux de première instance, par M. Théodore Vibert. — 1 vol. A. Ghio.

Rimes plébéiennes, par Théodore Vibert. — 1 vol. A. Ghio.

Toloza, geste provençale, avec la traduction française, par M. Félix Gras. — 1 vol. in-12. G. Fischbacher.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. Imp. J. CLAYE. A. QUINTIN et Cie, rue Saint-Benoît. 1892.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 24. 10 DÉCEMBRE 1881.

Paris, 9 décembre 1881.

Nous publierons dans nos prochains numéros des Nouvelles de M. Tourguénef, *d'*Henry Gréville, *de* M. Abraham Dreyfus, *de* M. Ludovic Halévy, *et un roman de* Quatrelles.

PORTRAITS D'ACADÉMICIENS (1)

M. Sully-Prudhomme

(Premier article)

SES POÉSIES PSYCHOLOGIQUES

Le nouvel élu n'a guère passé quarante ans. C'est le plus jeune des académiciens. Ce que sa renommée a de restreint n'est compensé que par ce qu'elle a d'exquis, et non par sa position sociale ou l'orthodoxie de ses sentiments. Il n'est ni avocat, ni professeur, ni duc, et ce n'est pas un poète bien pensant. Ainsi, chose singulière, ce qui l'a conduit plus vite qu'un autre au fauteuil hiératique est ce qui d'ordinaire y mène le moins sûrement.

M. Sully-Prudhomme n'a guère écrit que des vers; et vous ne trouverez dans ses quatre volumes ni une pièce sur commande ni un exercice de versification. Pas une page où il n'ait réellement mis quelque chose de son cœur ou de sa pensée : si bien que son œuvre est comme l'histoire morale d'une des personnes les plus distinguées de notre temps, et qu'une âme vraiment moderne y est peinte par un psychologue pénétrant doublé d'un artiste infiniment délicat. Aussi nul homme ne répond-il mieux à l'idée que ses livres donnent de sa figure, de ses façons, de son humeur. Le beau portrait qu'a fait de lui Carolus Duran et qui a été exposé l'an dernier, je crois, aux *Mirlitons*, ne rend pas, à mon gré, la tête extraordinairement pensive du poète, ses yeux voilés — presque des yeux de femme — dont le regard est comme tourné vers le dedans et semble, quand il vous arrive, sortir « du songe obscur des livres » ou des limbes de la méditation. On devine un homme qu'un continuel repliement sur soi, l'habitude envahissante et incurable de la recherche et de l'analyse à outrance (et dans les choses qui nous touchent le plus et où la conscience prend le plus violent intérêt) a fait singulièrement doux, indulgent et résigné, mais triste à jamais, impropre à l'action extérieure par l'excès du travail cérébral, inhabile au repos par le développement douloureux de la sensibilité, défiant de la vie pour l'avoir trop méditée. *Spe lentus, timidus futuri.* Il est certain qu'il a plus pâti de sa pensée que de la fortune. Il nous dit quelque part que, tout enfant, il perdit son père, et il nous parle d'un amour trahi : ce sont misères assez communes et il ne paraîtrait pas que sa vie eût été exceptionnellement malheureuse si les chagrins n'étaient à la mesure du cœur qui les sent. — S'il a pu souffrir plus qu'un autre de la nécessité de faire un métier pour vivre et du souci du lendemain, une aisance subite est venue l'en délivrer d'assez bonne heure. Mais cette délivrance n'était point le salut. La pensée solidaire et continue le prit alors dans son engrenage.

(1) Voy. pour cette série : *MM. Octave Feuillet, Gaston Boissier, Patin, John Lemoinne, Alexandre Dumas fils*, par M. Charles Bigot, dans la *Revue* des 20 novembre 1875, 5 février, 4 et 11 mars 1876; *MM. V. Sardou, Jules Simon, Émile Augier*, par M. A. Cartault, dans la *Revue* des 15 décembre 1877, 20 avril et 20 juillet 1878; *M. d'Aubiffret-Pasquier*, par M. Charles Bigot, dans la *Revue* du 4 janvier 1879; *M. Désiré Nisard*, par C...., dans la *Revue* du 22 mars 1879; *M. Ernest Renan*, par M. Charles Bigot, dans la *Revue* du 5 avril 1879; *M. Legouvé*, par M. Eugène Manuel, dans la *Revue* du 28 février 1880; *M. H. Taine, M. Eugène Labiche, M. Cuvillier-Fleury, M. Mignet*, par M. A. Cartault, dans la *Revue* des 17 janvier, 21 février, 12 juin 1880 et 23 avril 1881.

Vint la maladie par l'excessive tension de l'esprit, et la nervosité croissante, féconde en douleurs intimes, et le tourment de la perfection, qui stérilise. Voilà deux ans que M. Sully-Prudhomme n'a écrit un seul vers. Il s'amuse aux curiosités de la mathématique et doit avoir terminé une sorte de traité du *Beau*. Entre temps, il songe à un nouveau poème philosophique moins abstrait que la *Justice*, qu'il désespère d'écrire et qui lui fait peur. Au reste, il aurait le droit de se reposer s'il le pouvait : son œuvre est dès maintenant complète et plus rien ne saurait augmenter l'admiration de ses « amis inconnus ».

I.

Je crois que M. Sully-Prudhomme fût devenu ce qu'il est, de quelque façon qu'eussent été conduites ses premières études. Pourtant il est bon de constater que le poète qui représente dans ce qu'il a de meilleur l'esprit de ce siècle finissant a reçu une éducation plus scientifique que littéraire par la grâce de la fameuse « bifurcation », médiocre système pour la masse, mais qui fut bon pour lui parce qu'il avait en lui-même de quoi le corriger. Il quitta les lettres, dès la troisième, pour se préparer à l'École polytechnique, passa son baccalauréat ès sciences et fit une partie des mathématiques spéciales; une ophtalmie assez grave interrompit ses études scientifiques. Il revint à la littérature librement, la goûta mieux et en reçut des impressions plus personnelles et plus profondes, n'ayant pas à rajeunir et à vivifier des admirations imposées et n'étant pas gêné par le souvenir de sa rhétorique. Il passa son baccalauréat ès lettres pour entrer ensuite à l'École de droit. En même temps il se donnait avec passion à l'étude de la philosophie. Sa curiosité d'esprit était dès lors universelle.

Préparé comme il l'était, il ne pouvait débuter par de vagues élégies ni par des chansons en l'air : sa première œuvre fut une série de poèmes philosophiques. Je dis sa première œuvre, car, bien que publiés avec ou après les *Stances*, les *Poèmes* ont été composés avant. C'est ce que notre poète a écrit de plus généreux, de plus confiant, de plus « enlevé ». Un souffle de jeunesse circule sous la précoce maturité d'une science précise et d'une forme souvent parfaite. Dès ce moment il trace son programme poétique et l'embrasse avec orgueil, étant dans l'âge des longs espoirs :

> Vous n'avez pas sondé tout l'océan de l'âme,
> O vous qui prétendez en dénombrer les flots...
> Qui de vous a tari tous les coins de l'abîme
> Pour dire : « C'en est fait, l'homme nous est connu,
> Nous savons sa douleur et sa pensée intime
> Et pour nous, les blasés, tout son être est à nu » ?
> Ah! ne vous flattez pas, il pourrait vous surprendre (1)...

Voyez-vous poindre les *Stances*, les *Épreuves*, les *Solitudes*, les *Vaines Tendresses* et toutes ces merveilles de psychologie qui durent surprendre, car la poésie ne nous y avait pas habitués, et un certain degré de subtilité dans l'analyse semblait hors de son atteinte ?

> L'[illegible] n'est [illegible] qu'aux sept couleurs du prisme,
> Sept notes seulement composent le clavier...
> Faut-il plus à [illegible] et ses chants, pour matière,
> N'a-t-il pas la [illegible] aux vers [illegible] beautés,
> Toute l'histoire humaine et la nature entière (1)?

N'est ce pas l'annonce de plusieurs sonnets des *Épreuves*, des *Destins*, du *Zénith* et de la *Justice* ?

En attendant, le poète jette sur la vie un regard sérieux et superbe. Il voit le mal, il voit la souffrance, il s'insurge contre les injustices et les gênes de l'état social (*le Joug*); mais il ne désespère point de l'avenir et il attend la cité définitive des jours meilleurs (*Dans la rue, la Parole*). Même le poème grandiose et sombre de l'*Amérique*, cette histoire du mal envahissant, avec la science, le nouveau monde après l'ancien et ne laissant plus aucun refuge au juste, finit par une parole confiante. Le poète salue et bénit les Voluptés « reines des jeunes hommes », sans lesquelles rien de grand ne se fait, révélatrices du beau, provocatrices des actes héroïques et instigatrices des chefs-d'œuvre. Lui-même sent au cœur leur morsure féconde; il se sait poète, il désire la gloire et l'avoue noblement, comme faisaient les poètes anciens (*l'Ambition*). Enfin, dans une pièce célèbre, vraiment jeune et vibrante et d'une remarquable beauté de forme, il gourmande Alfred de Musset sur ses désespoirs égoïstes et pour s'être désintéressé de la chose publique; il exalte le travail humain, il prêche l'action, il veut que la poésie soit croyante à l'homme et qu'elle le fortifie au lieu d'aviver ses chères plaies cachées. « L'action! l'action! » c'est le cri qui sonne dans ces poèmes marqués d'une sorte de positivisme religieux.

Une réflexion vous vient : était-ce bien la peine de tant reprocher à Musset sa tristesse et son inertie? Y a-t-il donc tant de joie dans l'œuvre de Sully-Prudhomme? Et qu'a-t-il fait, cet apôtre de l'action, que ronger son cœur et écrire d'admirables vers? Il est vrai que ce travail en vaut un autre. Et puis, s'il n'est pas arrivé à une vue de choses beaucoup plus consolante que l'auteur de *Rolla*, au moins est-ce par des voies très différentes; sa mélancolie est d'une autre nature, moins vague et moins lâchée, plus consciente de ses causes, plus digne d'un homme.

La forme des *Poèmes* n'est pas plus romantique que le fond. Les autres poètes de ces vingt dernières années tiennent, au moins par leurs débuts, à l'école parnassienne, qui se rattache elle-même au romantisme. M. Sully-Prudhomme semble inaugurer une époque. Si on lui cherche des ascendants, on pourra trouver que, poète psychologue, il fait songer un peu à Sainte-Beuve, et, poète philosophe, à Vigny vieillissant. Mais on dirait tout aussi justement que son inspiration ne se réclame de rien d'antérieur, nul poète n'ayant tant analysé ni tant pensé, ni rendu plus complètement les délicatesses de son cœur et les tourments de son intelligence, ni

(1) *Encore.*

(1) *Encore.*

mieux exprime, en montrant son âme, ce qu'il y a de plus original et de meilleur dans celle de sa génération. Il y fallait une langue précise : celle de M. Sully-Prudhomme l'est merveilleusement. Elle semble procéder de l'antiquité classique, qu'il a beaucoup pratiquée. On trouve souvent dans les *Poèmes* le vers d'André Chénier, celui de l'*Invention* et de l'*Hermès*. — Mais le style des *Poèmes*, quoique fort travaillé, a un élan, une allure oratoire que réprimeront bientôt le goût croissant de la concision et l'enthousiasme décroissant. Le poète, très jeune, au sortir des beaux rêves philosophiques, crédule aux constructions d'Hégel (*l'Art*) et, d'autre part, induit par la compression du second empire aux songes humanitaires et aux professions de foi qui sont des protestations, se laisse aller à plus d'espoir et d'illusion qu'il ne s'en permettra dans la suite et, conséquence naturelle, verse çà et là dans l'éloquence.

J'avais tort de dire qu'il ne doit rien aux parnassiens. C'est à cette époque qu'il fréquenta leur cénacle et qu'il y eut, si on en veut croire la modestie de ses souvenirs, la révélation du vers plastique, de la puissance de l'épithète, de la rime parfaite et rare. Si donc le *Parnasse* n'eut jamais aucune influence sur son inspiration, il put en avoir sur la forme de son vers. Il accrut son goût de la justesse recherchée et frappante. Ce soin curieux et précieux qu'apportaient les « impassibles » à rendre soit les objets extérieurs, soit des sentiments archaïques ou fictifs, M. Sully-Prudhomme crut qu'il ne serait pas de trop pour traduire les plus chers de ses propres sentiments; que l'âme méritait bien cet effort pour être peinte dans ses replis; que c'est spéculer lâchement sur l'intérêt qui s'attache d'ordinaire aux choses du cœur que de se contenter d'à peu près pour les exprimer. Et c'est ainsi que, par respect de sa pensée et par souci de la livrer tout entière, il appliqua en quelque façon la forme rigoureuse et choisie du vers parnassien à des sujets de psychologie intime et écrivit les stances de la *Vie intérieure*.

II.

On pourrait dire : Ici commencent les poésies de M. Sully-Prudhomme. J'avoue que j'ai de particulières tendresses pour ce petit recueil de la *Vie intérieure*, peut-être parce qu'il est le premier et d'une âme plus jeune, quoique douloureuse déjà. Par je ne sais quelle grâce de nouveauté, il me semble que la *Vie intérieure* est à peu près, à l'œuvre de notre poète, ce que les *Premières méditations* sont à celle de Lamartine. Et le rapprochement de ces deux noms n'est point si arbitraire, en somme. A la grande voix qui disait la mélancolie vague et flottante du siècle naissant répond, après cinquante années, une voix moins harmonieuse, plus tourmentée, plus pénétrante aussi, qui précise ce que chantait la première, qui dit dans une langue plus serrée des tristesses plus réfléchies et des impressions plus subtiles. Trois ou quatre sentiments, à qui va au fond, défrayaient la lyre romantique. L'aspiration de nos amours vers l'infini, l'écrasement de l'homme éphémère et borné sous l'immensité et l'éternité de l'univers, l'angoisse du doute, la communion de l'âme avec la nature, où elle cherche le repos et l'oubli : tels sont les grands thèmes et qui reviennent toujours. M. Sully-Prudhomme n'en invente pas de nouveaux, car il n'y en a point, mais il approfondit les anciens. Ces vieux sentiments affectent mille formes : il saisit et fixe quelques-unes des plus délicates ou des plus détournées. La *Vie intérieure*, ce n'est plus le livre d'un inspiré qui, les cheveux au vent, module les beaux lieux communs de la tristesse humaine, mais le livre d'un solitaire qui vit replié, qui guette en soi et note ses impressions les moins banales, dont la mélancolie est armée de sens critique, dont toutes les douleurs viennent de l'intelligence ou y montent.—« Pourquoi n'est-il plus possible de chanter le printemps? — J'ai voulu tout aimer et je suis malheureux... — Une petite blessure peut lentement briser un cœur. — C'est parfois une caresse qui fait pleurer, pourquoi? — Je voudrais oublier et renaître pour retrouver des impressions neuves, et que la terre ne soit pas ronde, mais s'étende toujours, toujours... — Je bégayais étant enfant et je tendais les bras. Aujourd'hui encore; on n'a fait que changer mon bégayement...» Voilà les sujets de quelques-unes de ces petites pièces « qu'on a faites petites pour les faire avec soin ».

Lamartine s'extasiait en trois cents vers sur les étoiles, sur leur nombre et leur magnificence, et priait la plus proche de descendre sur terre pour y consoler quelque génie souffrant. M. Sully-Prudhomme, en trois quatrains, songe à la plus lointaine, qu'on ne voit pas encore, dont la lumière voyage et n'arrivera qu'aux derniers de notre race; il les supplie de dire à cette étoile qu'il l'a aimée; et il donne à la pièce ce titre qui en fait un symbole : *l'Idéal*. On voit combien le sentiment est plus cherché, plus intense (et notez qu'il implique une donnée scientifique). — De même, tandis que le poète des *Méditations* s'épanche noblement sur l'immortalité de l'âme et déploie à larges nappes les vieux arguments spiritualistes, le philosophe de la *Vie intérieure* écrit ces petits vers :

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Déjà tombent l'enthousiasme et la foi des premiers poèmes. Toutes ces petites « méditations » sont tristes, et d'une tristesse qui ne berce pas, mais qui pénètre, qui n'est pas compensée par le charme matériel d'une forme musicale, mais plutôt par le plaisir intellectuel que nous donne la révélation de ce que nous avons de plus rare au cœur. Sans doute les souffrances ainsi analysées se ramènent, ici tout comme chez les lyriques qui pensent peu, à une souffrance unique, celle de nous sentir finis, de n'être que nous; mais, comme

j'ai dit, M. Sully-Prudhomme n'exprime que des cas choisis de cette maladie, ceux qui ne sauraient affecter que des âmes raffinées. — Il vous définit tel désir, tel regret, tel malaise aristocratique plus clairement que vous ne le sentiez; nul poète ne nous fait plus souvent la délicieuse surprise de nous dévoiler à nous-mêmes ce que nous éprouvions obscurément.

Je voudrais pouvoir dire qu'il tire au clair la vague mélancolie romantique : il décompose en ses éléments les plus cachés « cette tendresse qu'on a dans l'âme et où tremblent toutes les douleurs » (*Rosées*). De là le charme très puissant de cette poésie si discrète et si concise : c'est comme si chacun de ces petits vers nous faisait faire en nous des découvertes dont nous nous savons bon gré et nous enrichissait le cœur de délicatesses nouvelles. — Jamais la poésie n'a plus pensé et jamais elle n'a été plus tendre : loin d'émousser le sentiment, l'effort de la réflexion le rend plus aigu. On éprouve la vérité de ces remarques de Pascal (je rappelle que Pascal emploie une langue qui n'est plus tout à fait la nôtre) : « A mesure que l'on a plus d'esprit, les passions sont plus grandes... — La netteté d'esprit cause aussi la netteté de la passion », etc. Ajoutez à ce charme celui de la forme la plus savante qui soit, d'une simplicité infiniment méditée, qui joint étroitement, dans sa trame, à la précision la plus serrée l'image et l'éclat d'images nombreuses et courtes et qui ravissent par leur justesse : forme si travaillée que souvent la lecture, invinciblement ralentie, devient elle-même un travail :

Si quelqu'un s'en est plaint, certes ce n'est pas moi.

III.

M. Sully-Prudhomme me semble avoir apporté à l'expression de l'amour le même renouvellement qu'à celle des autres sentiments poétiques. *Jeunes filles* et *Femmes* sont aussi loin du *Lac* ou du *Premier regret* que la *Vie intérieure* l'était de l'*Épître à Byron*. Elvire a pu être une personne réelle; mais dans les *Méditations* Elvire idéalisée est une vision, une fort belle image, mais une image en l'air, comme Laure ou Béatrix. Qui a vu Elvire? Demande-t-on sa main? L'épouse-t-on? Elvire a « des accents inconnus à la terre ». Elvire n'apparaît que sur les lacs et sous les clairs de lune. — Mais, quelque discrétion que le poète y ait mise et quoique des pièces d'un caractère impersonnel se mêlent à celles qui peuvent passer pour des confessions, on sent à n'en pouvoir douter que les vers de *Jeunes filles* et *Femmes* nous content par fragments une histoire vraie, très ordinaire et très douloureuse, l'histoire d'un premier amour à demi entendu, puis repoussé. Et la femme que font entrevoir ces fines élégies n'est plus l'amante idéale que les poètes se repassent l'un à l'autre : c'est bien une jeune fille de nos jours, apparemment une petite bourgeoise (*Ma fiancée, Je ne dois plus*), et l'on sent qu'elle a vécu, qu'elle vit encore peut-être. Sans doute Sainte-Beuve, dans ses poésies, avait déjà particularisé l'amour général et lyrique et raconté ses sentiments au lieu de les chanter; mais sa « note » n'est que familière à la façon de Wordsworth et son style est souvent entaché des pires affectations romantiques. L'analyse est autrement pénétrante chez M. Sully-Prudhomme. On n'avait jamais dit avec cette tendresse et cette subtilité l'aventure des cœurs de dix-huit ans, et d'abord l'éveil de l'amour chez l'enfant, son tressaillement sous les caresses d'une grande fille, « les baisers fuyants risqués aux chatons des bagues » (*Jours lointains*), et plus tard, quand l'enfant a grandi, ses multiples et secrètes amours (*Un Sérail*), puis la première passion et ses délicieux commencements (*Le Meilleur moment des amours*), et la grâce et la pureté de la vraie jeune fille, puis la grande douleur quand la bien-aimée est aux bras d'un autre (*Je ne dois plus*), et l'obsession du cher souvenir :

... Et je la perds toute ma vie
En d'inépuisables adieux.
O morte mal ensevelie,
Ils ne t'ont pas fermé les yeux.

Le poète, à l'affût de ses impressions, les aiguise et les affine par la curiosité créatrice de ce regard intérieur et parvient à de telles profondeurs de tendresse, imagine des façons d'aimer où il y a tant de tristesse, des façons de se plaindre où il y a tant d'amour, et trouve pour le dire des expressions si exactes et si douces à la fois, que le mieux est de céder au charme sans tenter de le définir. N'y a-t-il pas une merveilleuse « invention » de sentiment dans les stances de *Jalousie* et dans celles-ci, plus exquises encore :

Si je pouvais aller lui dire :
« Elle est à vous et ne m'inspire
Plus rien, même plus d'amitié;
Je n'en ai plus pour cette ingrate,
Mais elle est pâle, délicate,
Ayez soin d'elle par pitié!

Écoutez-moi sans jalousie,
Car l'aile de sa fantaisie
N'a fait, hélas! que m'effleurer.
Je sais comment sa main repousse,
Mais pour ceux qu'elle aime elle est douce,
Ne la faites jamais pleurer! » .....

Je pourrais vivre avec l'idée
Qu'elle est chérie et possédée
Non par moi, mais selon mon cœur.
Méchante enfant qui m'abandonnes,
Vois le chagrin que tu me donnes :
Je ne peux rien pour ton bonheur!

IV.

Je dirai des *Épreuves* à peu près ce que j'ai dit des recueils précédents : M. Sully-Prudhomme renouvelle un fonds connu par plus de pensée et plus d'analyse exacte que la poésie n'a accoutumé d'en porter. « Si je dis toujours la même chose, c'est que c'est toujours la même chose », remarque fort sensément le Pierrot de Molière. La critique n'est pas si aisée, malgré l'axiome que l'on sait; et il faut être indulgent aux répétitions nécessaires. En somme, une

étude spéciale sur un poète — et sur un poète vivant dont la personne ne peut être qu'effleurée et qui, trop proche, est difficile à bien juger — et sur un poète lyrique qui n'exprime que son âme et qui ne raconte pas d'histoires — se réduit à marquer autant qu'on peut sa place et son rôle dans la littérature, à chercher où gît son originalité et des formules qui la définissent, à rappeler en les résumant quelques-unes de ses pièces les plus caractéristiques. Ainsi une étude même consciencieuse, ni une amoureuse, sur une œuvre poétique considérable peut tenir en quelques pages, et fort sèches. Le critique ingénu se désole. Il voudrait concentrer et réfléchir dans sa prose comme dans un miroir son poète tout entier. Il lui en coûte d'être obligé de choisir entre tant de pages qui l'ont également ravi; il lui semble qu'il fait tort à l'auteur, qu'il le trahit indignement; il est tenté de tout résumer, puis de tout citer et, supprimant son commentaire, de laisser le lecteur jouir du texte vivant. Cela ne vaudrait-il pas mieux que de s'évertuer à en enfermer l'âme, sans être bien sûr de la tenir, dans des formules laborieuses et tâtonnantes? On les sent si incomplètes et, même quand elles sont à peu près justes, si impuissantes à traduire le je ne sais quoi par où l'on est surtout séduit! A quoi bon définir difficilement ce qu'il est si facile et si délicieux de sentir? — L'excuse du critique, c'est qu'il s'imagine que son effort, si humble qu'il soit, ne sera pas tout à fait perdu, c'est qu'il croit travailler à ce que Sainte-Beuve appelait l'histoire naturelle des esprits, qui sera une belle chose quand elle sera faite. C'est qu'enfin une piété le pousse à parler des artistes qu'il aime; qu'à chercher les raisons de son admiration, il la sent croître, et que son effort pour la dire, même avorté, est encore un hommage.

Les *Épreuves*, si on en croit le sonnet qui leur sert de préface, n'ont pas été écrites d'après un plan arrêté d'avance. Mais il s'est trouvé que les sonnets où le poète, à vingt-cinq ans, comptait au jour le jour sa vie intérieure pouvaient être rangés sous ces quatre titres : *Amour, Doute, Rêve, Action;* et le poète nous les a livrés comme s'ils se rapportaient à quatre époques différentes de sa vie. La vérité est qu'il a l'âme assez riche pour vivre à la fois de ces quatre façons.

Les sonnets d'*amour* sont plus sombres et plus amers que les pièces amoureuses du premier volume : le travail de la pensée a transformé la tendresse maladive en révolte contre la tyrannie de la beauté et contre un sentiment qui est de sa nature inassouvissable. (*Inquiétude, Trahison, Profanation, Fatalité, Où vont-ils? L'Art sauveur*). — Les sonnets du *Doute* marquent un pas de plus vers la poésie philosophique. Voyez le curieux portrait de Spinoza :

> C'était un homme doux, de chétive santé...,

et le sonnet des *Dieux*, qui définit le Dieu du laboureur, le Dieu du curé, le Dieu du déiste, le Dieu du savant, le Dieu de Kant et le Dieu de Fichte, tout cela en onze vers, et qui finit par celui-ci :

> Dieu n'est pas rien, mais Dieu n'est personne : il est tout,

et *le Scrupule*, qui vient ensuite :

> Et une vérité, pénible à concevoir,
> Générale pour le cœur comme pour la cervelle,
> Que l'Univers, le Tout, soit Dieu sans le savoir.

D'autres sonnets expriment le doute non plus philosophant, mais souffrant. Jusque-là les « angoisses du doute », même sincère, avaient eu chez les poètes quelque chose d'un peu théâtral : ainsi les *Novissima Verba* de Lamartine; ainsi, dans Hugo, les stances intitulées : *Que nous avons le doute en nous*. Ajoutez que presque toujours, chez les deux grands lyriques, le doute s'éteint dans la fanfare d'un acte de foi. Musset est évidemment plus malade dans *l'Espoir en Dieu;* mais son mal vient du cœur plutôt que du cerveau. Ce qu'il en dit de plus précis est que « malgré lui, l'infini le tourmente ». Sa plainte est d'un viveur fourbu qui craint la mort, non d'un homme en quête du vrai. Outre qu'il ne paraît pas avoir lu les philosophes qu'il énumère dédaigneusement et caractérise au petit bonheur, l'éloquente prière par où il se soulage aboutit à un vœu puéril :

> Soulève les voiles du monde
> Et montre-toi, Dieu juste et bon, etc...

On dirait qu'il s'imagine une trappe entr'ouverte et Dieu en barbe blanche apparaissant dans une gloire comme au-dessus des tableaux de sainteté. Pour sûr, ce n'est point la Grande Ourse qui lui a fait examiner, à lui, ses prières du soir; et la ronflante apostrophe à Voltaire, volontiers citée par les ecclésiastiques, ne part pas d'un grand logicien. — M. Sully-Prudhomme peut se rencontrer une fois avec Musset et, devant un Christ en ivoire et une Vénus de Milo (*Chez l'antiquaire*), regretter « la volupté sereine et l'immense tendresse » dans un sonnet qui contient en substance les deux premières pages de *Rolla*. Mais son doute est autre chose qu'un obscur et emphatique malaise : il a des origines scientifiques, s'exprime avec netteté et, pour être clair, n'en est pas moins émouvant. Et comme il est négation autant que doute, le vide qu'il laisse, mieux défini, est plus cruel à sentir. Les Werther et les Rolla priaient sans trop savoir qui ni quoi; le poète des *Épreuves* n'a plus même cette consolation lyrique :

> Je voudrais bien prier, je suis plein de soupirs.....
> J'ai beau joindre les mains et, le front sur la Bible,
> Redire [illegible] ma bouche [illegible]:
> Je ne sens rien du tout devant moi. C'est terrible.

Ce ne sont plus douleurs harmonieuses et indéfinies. Le poète dit la plaie vive que laisse au cœur la foi arrachée, la solitude de la conscience privée d'appuis extérieurs et qui doit se juger et s'absoudre elle-même (*La Confession*) :

> Heureux le meurtrier qu'absout la main d'un prêtre...
> J'ai dit au monde [illegible] l'[illegible] divine...
> Et je n'ai jamais su si j'étais pardonné.

Il dit les involontaires retours du cœur, non consentis par la raison, vers les croyances d'autrefois (*Bonne mort*) :

> Prêtre, tu mouilleras mon front qui te résiste;
> Trop faible pour douter, je m'en irai moins triste
> Dans le néant peut-être, avec l'espoir chrétien.

Il dit les inquiétudes de l'âme qui, ayant répudié la religion de la grâce, aspire à la justice. Il entend, bien loin dans le passé, le cri d'un ouvrier des Pyramides; ce cri monte dans l'espace, atteint les étoiles :

> Il monte, il va, cherchant les dieux et la justice,
> Et depuis trois mille ans, sous l'énorme bâtisse,
> Dans sa gloire Chéops inflexible dort.

Le dernier livre de M. Sully-Prudhomme sera la longue recherche d'une réponse à ce *Cri perdu*.

Puis viennent les *Rêves*, le délice de s'assoupir, d'oublier, de boire la lumière sans penser, de livrer son être « au cours de l'heure et des métamorphoses », de se coucher sur le dos dans la campagne, de regarder les nuages, de glisser lentement à la dérive sur une calme rivière, de fermer les yeux par un grand vent et de le sentir qui agite vos cheveux, de jouir, au matin, de « cette douceur profonde de vivre sans dormir tout en ne veillant pas » (*Sieste, l'Éther, Sur l'eau, le Vent, Hora prima*). Impossible de fixer dans une langue plus exacte des impressions plus fugitives. Rêvait-on, quand on est capable d'analyser ainsi son rêve? C'est donc un rêve plus attentif que bien des veilles. Loin d'être un sommeil de l'esprit, il lui vient d'un excès de tension; il n'est point en deçà de la réflexion, mais on le rencontre à ses derniers confins et par delà. Il finit par être le rêve de Kant, qui n'est guère celui des joueurs de luth.

> Ému, je ne sais rien de la cause émouvante;
> C'est moi-même ébloui que j'ai nommé le ciel,
> Et je ne sens pas bien ce que j'ai de réel.

Déjà dans une pièce des *Mélanges* (*Pan*), par la même opération paradoxale d'une inconscience qui s'analyse, M. Sully-Prudhomme avait merveilleusement décrit cet évanouissement de la personnalité quand par les lourds sommeils la mémoire se vide, la volonté fuit, qu'on respire à la façon des végétaux et qu'on se sent en communion avec la vie universelle...

Mais c'est assez rêver, il faut agir. Honte à qui dort parmi le travail de tous, à qui jouit au milieu des hommes qui souffrent! — Il y a, dans ce psychologue subtil et tendre, un humanitaire, une sorte de positiviste pieux, un croyant à la science et au progrès — un ancien candidat à l'École polytechnique et qui a passé un an au Creusot, admirant les machines et traduisant le premier livre de Lucrèce. — Nul ne saurait vivre sans les autres (*la Patrie, un Songe*); salut aux bienfaiteurs de l'humanité, à l'inventeur inconnu de la roue, à l'inventeur du fer, aux chimistes, aux explorateurs (*la Roue, le Fer, le Monde à nu, les Téméraires*)! Tous ces sonnets d'ingénieur-poète étonnent par le mélange d'un lyrisme presque religieux et d'un pittoresque emprunté aux engins de la science et de l'industrie et aux choses modernes. Voici l'usine, « enfer de la force obéissante et triste », et le cabinet du chimiste, et le fond de l'Océan où repose le câble qui unit deux mondes. Tel sonnet raconte la formation de la terre (*En avant!*); tel autre enferme un sentiment délicat dans une définition de la photographie (*Réalisme*) On dirait d'un Delille inspiré et servi par une langue plus franche et plus riche. Parlons mieux : André Chénier trouverait réalisée dans ces sonnets une part de ce qu'il rêvait de faire dans son grand *Hermès* ébauché. Ils servent de digne préface au poème du *Zénith*.

Ainsi les *Épreuves* nous montrent sous toutes ses faces le génie de M. Sully-Prudhomme : j'aurais donc pu grouper son œuvre entière sous les quatre titres qui marquent les divisions de ce recueil. Plutôt que de la ramasser de cette façon, j'ai cédé au plaisir de la parcourir, fût-ce un peu lentement.

L'optimisme voulu et quasi héroïque de la dernière partie des *Épreuves* rappelle celui des premiers *Poèmes*, mais est déjà autre chose. Il semble que le poète ait songé : Je souffre et je passe mon temps à le dire et je sens que la vie est mauvaise et pourtant je vis et l'on vit autour de moi. D'où cette contradiction? Il faut donc que la vie ait, malgré tout, quelque bonté en elle ou que la piperie en soit irrésistible. Un instant de joie compense des années de souffrance. La science aussi est bonne, et aussi l'action, qui nous apporte le même oubli que le rêve et a, de plus, cet avantage d'améliorer d'une façon durable, si peu que ce soit, la destinée commune. Mais le poète n'y croit, j'en ai peur, que par un coup d'État de sa volonté sur sa tristesse intime et incurable; et voici ces vers les plus encourageants, qui ne le sont guère.

> Pour une heure de joie unique et sans retour,
> De larmes précédée et de larmes suivie,
> Pour une heure tu peux, tu dois aimer la vie :
> Quel homme, une heure au moins, n'est heureux à son tour?
> Une heure de soleil fait bénir tout le jour,
> Et, quand ta main serait tout le jour asservie,
> Une heure de tes nuits ferait encore envie
> Aux morts, qui n'ont plus même une nuit pour l'amour...

Hé! oui, mais que prouve cela, sinon que l'homme est une bonne bête vraiment et que la nature le dupe à peu de frais? Ils manquent de gaieté, les sonnets optimistes du maître. A beau prêcher l'action, qui retombe si vite, avec les *Solitudes*, dans les suaves et dissolvantes tristesses du sentiment.

V.

Est-ce un souvenir d'enfance? on le dirait. Je ne crois pas qu'une mère puisse entendre sans que les larmes lui montent aux yeux les vers de *Première solitude* sur les petits enfants délicats et timides mis trop tôt au collège.

> Leurs blouses sont très bien tirées,
> Leurs pantalons en bon état,
> Leurs chaussures toujours cirées;
> Ils ont l'air sage et délicat.
>
> Les forts les appellent des filles,
> Et les malins des innocents :
> Ils sont doux, ils donnent leurs billes,
> Ils ne seront pas commerçants.....

Oh! [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]...

Ils sont [illegible]
Douillettement ensevelis
[illegible]
Les prenaient parfois dans leurs lits.....

Deux ou trois autres pièces de M. Sully-Prudhomme ont eu cette bonne fortune de devenir populaires, je veux dire de plaire aux femmes, d'arriver jusqu'au public des salons. Peut-être a-t-il été agacé parfois de n'être pour beaucoup de gens que l'auteur du *Vase brisé* : mais qui sait si ce n'est pas le *Vase brisé* qui l'a fait académicien et qui a servi de passeport aux *De tes* [illegible] la *Justice* ?

Aussi bien son âme tient presque toute dans ce vase brisé. C'est encore de « légères meurtrissures » devenues « des blessures fines et profondes » qu'il s'agit dans les *Solitudes*. Impressions quintessenciées, nuances de sentiment ultra-féminines dans un cœur viril, une telle poésie ne peut être que le produit extrême d'une littérature, suppose un long passé artistique et sentimental. Imaginez une âme qui aurait traversé le romantisme, connu ce qu'il a de passion ardente et de belle rêverie, qu'auraient ensuite affinée les curiosités de la poésie parnassienne, qui aurait étendu par la science et par la réflexion le champ de sa sensibilité et qui, recueillie, attentive à ses ébranlements et habile à les multiplier, les dirait dans une langue dont la complexité et la recherche toutes modernes s'enferment dans la rigueur et la brièveté d'un contour classique... Glisserais-je au pathos sous prétexte de définition? Est-ce ma faute si cette poésie n'est pas simple et si (à meilleur droit que les Précieuses) « j'entends là-dessous un million de choses »?

Le mal que fait la lenteur des adieux prolongés; la paix douloureuse des âmes où d'anciennes amours sont endormies, où les larmes sont figées comme les longs pleurs des stalactites, mais où quelque chose pleure toujours; les « joies sans causes », bonheurs égarés qui voyagent et semblent se tromper de cœur; la mélancolie d'une allée de tilleuls du siècle passé où, dans un temple en treillis, rit un Amour malin; la solitude des étoiles; l'isolement croissant de l'homme, qui ne peut plus, comme le petit enfant, vivre tout près de la terre et presser de ses deux mains la grande nourrice; le doute sur son cœur, la peur, en sentant un amour nouveau, de mal sentir, car c'est peut-être un ancien amour qui n'est pas mort; la solitude de la laide, « enfant qui sait aimer sans jamais être amante »; l'espèce de malaise que cause, en mars, la renaissance de la nature au solitaire qui a trop lu et trop songé; l'exil moral et la nostalgie de l'artiste que la nécessité a fait bureaucrate et marchand; la solitude du poète, au théâtre, parmi les gaietés basses de la foule; l'âcreté des amours coupables et hâtives dans les bouges ou dans les fiacres errants; la solitude des âmes, qui ne peuvent s'unir, et la vanité des caresses, qui ne joignent que les corps; la solitude libératrice de la vieillesse, qui affranchit de la femme et qui achève en nous la bonté; le désir de s'éteindre en écoutant un chant de nourrice « pour ne plus penser, pour que l'homme meure comme est né l'enfant... » : je ne puis qu'indiquer quelques-uns des thèmes développés ou plutôt démêlés, dans les *Solitudes*, par un poète divinement *sensible*. Et ce sont bien des « solitudes » : c'est toujours, sous des formes choisies, la souffrance de se sentir seul — loin de son passé qu'on traîne pourtant, et seul avec ses souvenirs et ses regrets — loin de ce qu'on rêve et seul avec ses désirs — loin des autres âmes et seul avec son corps, — loin de la Nature même et du Tout qui nous enveloppe et qui dure — et seul avec des amours infinies dans un cœur éphémère et fragile... C'est comme le détail subtil de notre impuissance à jouir, sinon de la science même que nous avons de cette impuissance, que multiplie la puissance de sentir...

Les *Vaines Tendresses*, ce sont encore des *solitudes*. Le plus grand poète du monde n'a que deux ou trois airs qu'il répète, et sans qu'on s'en plaigne (plusieurs même n'en ont qu'un); et, encore une fois, toute la poésie lyrique tient dans un petit nombre d'idées et de sentiments originels que varie seule la traduction, plus ou moins complète ou pénétrante. — Mais *les Vaines Tendresses* ont, dans l'ensemble, quelque chose de plus inconsolable et de plus désenchanté : ses chères et amères solitudes, le poète ne compte plus du tout en sortir. Le prologue (*Aux Amis inconnus*) est un morceau précieux :

Parfois un vers, complice intime, vient rouvrir
Quelque plaie où le feu désire qu'on l'attise;
Parfois un mot, le nom de ce qui fait souffrir,
Tombe comme une larme à la place précise
Où le cœur méconnu l'attendait pour guérir.
Peut-être un de mes vers est-il venu vous rendre
Dans un éclair brûlant vos chagrins tout entiers,
Ou, par le seul vrai mot qui se faisait attendre,
Vous ai-je dit le nom de ce que vous sentiez,
Sans vous nommer les yeux où j'avais dû l'apprendre.

C'est vrai, jamais ses vers ne nous ont mieux nommé ni plus souvent les plus secrètes de nos souffrances. Mais pourquoi ajoute-t-il :

Chers passants, ne prenez de moi-même qu'un peu,
Le peu qui vous a plu parce qu'il vous ressemble;
Mais de nous rencontrer ne formons point le vœu :
Le vrai de l'amitié, c'est de sentir ensemble;
Le reste en est fragile : épargnons-nous l'adieu.

Il y a je ne sais quelle dureté dans cette crainte et dans ce renoncement. Le pessimisme gagne. Certaines pages portent la trace directe de l'*année terrible*. — L'amour de la femme, non idyllique, mais l'amour chez un homme de trente ans, tient plus de place que dans les *Solitudes*, et aussi la philosophie et le problème moral. — *Le Nom, Enfantillage, Invitation à la valse, l'Épousée*, sont de pures merveilles et dont le charme caresse; mais que l'amour est tourmenté dans *Peur d'avare!* et, dans *Conseil* (un chef-d'œuvre d'analyse), quelle expérience cruelle on devine, et quelle rancœur!

Jeune fille, crois-moi, s'il en est temps encore,
Choisis un fiancé joyeux, à l'œil vivant,

Au pas ferme, à la voix sonore,
Qui n'aille pas rêvant...

Les petites filles même l'épouvantent (*Aux Tuileries*) :

Tu les feras pleurer, enfant belle et chérie,
Tous ces bambins, hommes futurs...

Çà et là quelques trêves par l'anéantissement voulu de la réflexion :

S'asseoir tous deux au bord d'un flot qui passe,
Le voir passer;
Tous deux, s'il glisse un nuage en l'espace,
Le voir glisser.....

Ce qu'il faut surtout lire, c'est cette surprenante mélodie du *Rendez-vous,* où l'inexprimable est exprimé, où le poète, par des paroles précises, mène on ne sait comment la pensée tout près de l'évanouissement et traduit un état sentimental que la musique seule, semble-t-il, était capable de produire et de traduire (en sorte qu'on peut dire que M. Sully-Prudhomme a étendu le domaine de la poésie autant qu'il peut l'être et par ses deux extrémités, du côté du rêve et du côté de la pensée spéculative, empiétant ici sur la musique et là sur la prose). — Mais tout de suite après ce songe, quel réveil triste et quels commentaires sur le *Surgit amari aliquid (la Volupté, Évolution, Souhait)* ! — La première partie de la *Justice* pourrait avoir pour conclusion désespérée les stances du *Vœu,* si belles :

Quand je vois des vivants la multitude croître
Sur ce globe mauvais de fléaux infesté,
Parfois je m'abandonne à des pensées de croître
Et j'ose prononcer un vœu de chasteté.

Du plus aveugle instinct je me veux rendre maître,
Hélas! non par vertu, mais par compassion;
Dans l'invisible essaim des condamnés à naître,
Je fais grâce à celui dont je sens l'aiguillon.

Demeure dans l'empire innommé du possible,
O fils le plus aimé qui ne naîtra jamais!
Mieux sauvé que les morts et plus inaccessible,
Tu ne sortiras pas de l'ombre où je dormais!

Le zélé recruteur des larmes par la joie,
L'Amour, guette en mon sang une postérité.
Je fais vœu d'arracher au malheur cette proie:
Nul n'aura de mon cœur faible et sombre hérité.

Celui qui ne saurait se rappeler l'enfance,
Ses pleurs, ses désespoirs méconnus, sans trembler,
Au bon sens comme au droit ne fera point l'offense
D'y condamner un fils qui lui peut ressembler.

Celui qui n'a pas vu triompher sa jeunesse
Et traîne endoloris ses désirs de vingt ans
Ne permettra jamais que leur flamme renaisse
Et coure inextinguible en tous ses descendants!

L'homme à qui son pain blanc, maudit des populaces,
Pèse comme un remords des misères d'autrui
A l'inégal banquet où se serrent les places
N'élargira jamais la sienne autour de lui!...

Les vers du *Rire* pourraient servir de passage à la seconde partie (*Retour au cœur*) :

Mais nous, du monde entier la plainte nous harcèle :
Nous souffrons chaque jour la peine universelle...

Et le *Retour au cœur* est déjà dans *la Vertu,* ce raccourci de la *Critique de la raison pratique.* Enfin les dernières stances *sur la Mort* ressemblent fort à celles qui terminent *les Destins;* le ton seul diffère. Ainsi (et c'est sans doute ce qui rend sa poésie lyrique si substantielle), M. Sully-Prudhomme tend de plus en plus vers la poésie philosophique. Nous étudierons prochainement cette seconde moitié de son œuvre.

JULES LEMAÎTRE.

COLLÈGE DE FRANCE

LITTÉRATURE FRANÇAISE MODERNE

COURS DE M. ÉMILE DESCHANEL

Le Romantisme au XVIIe siècle

Mesdames et messieurs,

Permettez-moi de commencer en vous rappelant notre point de départ et en remettant sous vos yeux la thèse que j'ai posée au début de ce cours, moins comme une théorie proprement dite, que comme un cadre dans lequel j'essayerais de vous présenter les principaux écrivains du XVIIe siècle sous un jour un peu nouveau.

La plupart de ceux qu'on appelle aujourd'hui classiques, ai-je dit, ont commencé par être des romantiques, même avant que ce nom fût inventé. J'entends par là que ceux que nous admirons le plus aujourd'hui, et qui sont en possession d'une gloire désormais incontestée, furent d'abord, chacun en son genre, des révolutionnaires littéraires. Et ceux qui n'ont pas fait révolution en leur temps n'ont pas survécu, parce qu'ils n'avaient ni assez de relief, ni assez de ressort; ou bien ils ne survivent qu'au second rang, ou au troisième — dans la mesure même et dans la proportion du plus ou moins d'originalité de leur talent. C'est la sélection naturelle, le combat pour la vie, la loi de Darwin appliquée à la littérature : on ne survit invinciblement qu'en raison de sa force et de son génie — de même que c'était en raison de cette force et de ce génie qu'on avait commencé par déranger les habitudes d'esprit de ses contemporains, par les scandaliser, par les révolter, par soulever leurs critiques, leurs railleries et leurs injures, en faisant un trou, comme un boulet, dans leurs préjugés, dans leurs vieux systèmes, dans leur *ancien régime* poétique. Il en a été ainsi dans l'antiquité, il en a été ainsi dans tous les temps, parce que cela résulte de la nature des choses.

Voilà, messieurs, ce que j'ai dit au début de ce cours. — J'aurais pu ajouter que ce qui scandalise et révolte les uns

— la nouveauté trop heureuse — est justement ce qui charme et ravit les autres.

Le Cid de Corneille [illegible] a fourni la démonstration de cette double effet. — Nous le continuerons par deux ou trois autres des pièces de ce même poète, dans une progression [illegible] encore trois autres [illegible] Molière, puis Racine [illegible] du XVIIe siècle.

En effet, Molière, lui aussi, ne s'est pas [illegible] la comédie d'intrigue et d'aventures, aux imbroglios longs et diffus imités de l'Italie, il substitua la comédie de mœurs, la peinture des ridicules contemporains, et qu'un vieillard du parterre lui cria : « Courage! Molière, voilà la véritable comédie! » pendant que, d'autre part, les précieuses qu'il avait mises sur la scène soulevaient des cabales contre lui. De sorte qu'il fut obligé, en présence de ce mouvement de la société polie, de faire, dans la préface de sa pièce, des distinctions un peu subtiles et politiques entre les précieuses ridicules et les précieuses véritables : celles-ci parfaites, admirables et dignes de tous les respects; les autres, « mauvais singes, qui méritent d'être bernés ». — Tout cela ne nous indique-t-il pas le grand mouvement que causa ce petit acte en prose?

Et Molière devait bien avoir conscience de son œuvre novatrice, puisque, n'ayant fait imprimer jusqu'alors aucune de ses pièces, il fit ou laissa imprimer celle-ci et y mit la préface dont nous parlons. C'est pourquoi Lenglet a raison de dire, d'une manière générale, dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française* que « Molière a ouvert un chemin tout nouveau ». — Vous n'ignorez pas quelles autres clameurs Molière excita, lorsqu'il osa jouer les faux dévots, et puis les médecins; vous savez comment la cabale formidable des uns et les coteries des autres s'insurgèrent contre lui.

Disons d'un seul mot ce que presque tout le monde reconnaît aujourd'hui : c'est que Molière dépasse véritablement tout son siècle.

Il ne fut pas moins révolutionnaire dans la forme que dans le fond. C'était déjà une innovation, et beaucoup plus grande qu'on ne pense, d'écrire un petit acte en prose, au lieu des cinq actes en vers qui étaient le moule consacré. Plus tard, lorsqu'il poussa l'audace jusqu'à écrire en prose les cinq actes entiers de sa comédie de *l'Avare*, le public des gens de cour se cabra. « Ah çà! disait-on, Molière est-il fou, de vouloir nous faire avaler cinq actes de prose? » — Non, Molière n'était pas fou : il sentait que, lorsqu'il s'agit de serrer la réalité, la prose est un écrou qui convient mieux que le vers, celui-ci étant destiné plutôt à saisir l'idéal que le réel.

Au reste, selon qu'il se proposait tel ou tel dessein, il se servait alternativement de toutes les formes; et, outre celles qu'on connaissait déjà, il en inventait continuellement de nouvelles. Avec une variété et une fécondité infinie dans une vie si courte, il a donné des spécimens et des modèles de tous les genres dramatiques : comédie, tragi-comédie, — tragédie [illegible] : « *Ét*[illegible] Racine ; opéra, opéra-comique, ballet, revue, pièce à tiroir, pastorale; drame à spectacle et à machines; intermèdes, divertissements : pas un type d'œuvre théâtrale qu'il n'ait renouvelé ou créé. Il était de ceux qui préfèrent, en toute chose, le mouvement à la régularité.

Si donc la [illegible] des éléments du romantisme, chez quel écrivain dramatique la rencontre-t-on plus que chez Molière? Son drame de *Don Juan*, à lui seul, où presque tous les genres se trouvent mêlés, où le lieu de la scène change fréquemment, est une pièce à la Shakespeare, qui suffirait à notre démonstration. Et, dans ce drame, la scène seule du Pauvre, si neuve et si hardie, y suffirait encore. — Nous verrons tout cela plus tard, au moins dans les traits principaux; je ne veux aujourd'hui qu'indiquer rapidement, tantôt par un côté, tantôt par un autre, ce que j'appelle le romantisme de plusieurs écrivains [illegible]

Quelques-uns d'entre vous peut-être s'étonneront si je nomme à présent un poète qu'on n'est pas habitué à considérer comme un romantique : Racine. Écoutons pourtant ce que dit Stendhal dans ses *Études sur le Romantisme* : « Le romantisme est l'art de présenter aux différents peuples les œuvres littéraires qui, dans l'état actuel de leurs habitudes et de leurs croyances, sont susceptibles de leur donner le plus de plaisir possible. — Le classicisme, au contraire, leur présente la littérature qui donnait le plus de plaisir à leurs arrière-grands-pères. — Sophocle et Euripide furent éminemment [illegible] : [illegible] le théâtre d'Athènes les tragédies qui, d'après les habitudes [illegible] sur ce qui fait la dignité de l'homme, devaient lui procurer le plus grand plaisir possible. » Stendhal ajoute un peu plus loin dans la même page : « Je n'hésite pas à avancer que Racine a été romantique. » Voilà, messieurs, une opinion qui peut-être donnera à réfléchir.

Elle était partagée par un grand peintre, Eugène Delacroix, qui se connaissait, je pense, en romantisme, car personne mieux que lui n'a interprété Shakespeare; il disait que Racine était « le romantique de notre XVIIe siècle ».

Eh bien! nous ne serons pas en peine de justifier cette appellation lorsque nous étudierons ce poète après Corneille et Molière. Nous observerons alors comment il a su combiner, par une complexion très étrange et très habile, son romantisme à lui, qui consistait, selon la définition de Stendhal, dans la peinture la plus moderne, la plus actuelle, des passions, avec le romantisme des auteurs anciens auxquels il empruntait les sujets de ses pièces. Ne croyez pas qu'il y ait ici contradiction; nullement : il y a, au contraire, double confirmation. Les tragédies de Racine sont des œuvres mixtes, d'ordre composite, comme sont en architecture les édifices de la Renaissance, mi-partis du génie ancien et du génie moderne, et n'en ayant que plus de charme pour les esprits ouverts qui ne s'attachent point exclusivement à une forme ou à un genre, [illegible]

[illegible] observer, d'une part, que rien n'était mieux fait que de telles pièces pour charmer le public contemporain, la société polie [illegible] miroir qui aurait le don d'embellir. Et nous y étudierons en même temps cette autre sorte de romantisme, empruntée par Racine à Euripide, à Tacite, à Aristophane, à Sénèque, à [illegible] et à la Bible.

Aux personnes qui s'étonneraient que ce romantisme de source étrangère eût de quoi nous intéresser autant que l'autre, je répondrais : Est-ce que le romantisme de Corneille, et le romantisme de Molière, et le romantisme des poètes de notre temps, ne sont pas aussi, en grande partie, d'origine étrangère — espagnole, anglaise, allemande ?

« Rien ne naît de rien », disaient les anciens. Or, s'il en est ainsi dans la nature, il en est de même en littérature et en art : les œuvres qui nous paraissent les plus originales ont souvent leurs sources cachées dans d'autres œuvres, soit nationales, soit étrangères. Cela n'en diminue ni le prix ni l'effet. Elles ne laissent point d'être personnelles par certains côtés. Racine, lui aussi, a sa part très grande d'invention toute française, que nous montrerons.

Permettez-moi d'éclairer ce point en faisant appel à vos souvenirs d'un autre ordre. Quoique, dans la première manière de Raphaël, on retrouve tout entier celui dont il avait reçu les leçons, Perugin, avec sa naïveté, un peu gauche, mais si charmante, et sa sobriété excessive de détails, est-ce que cela diminue Raphaël, qui ensuite a tant augmenté l'héritage reçu de son maître ? — De même, peut-on contester que Beethoven, si original, si puissant, si varié, si fécond en idées, doive cependant beaucoup à Mozart ? — Et Mozart lui-même, quelle que soit sa fécondité personnelle, sa flamme et sa grâce, cette simplicité passionnée, si pénétrante, ne doit-il pas beaucoup à Haydn, chez lequel ces mêmes qualités [illegible] — [illegible] Haydn, très probablement, devait aussi quelque chose de ses premiers essais à tel ou tel autre maître, Bach ou le Porpora. — Eh bien, à peu près de même, messieurs, le romantisme que nous étudions dans Corneille n'en existe pas moins, quoiqu'il ait sa source dans Guillen de Castro et dans le *Romancero*. Et celui que nous montrerons dans Racine n'en existe pas moins, quoiqu'il ait ses sources dans l'antiquité soit grecque, soit latine, soit hébraïque. — Et, de notre temps, quoique Victor Hugo, dans *Hernani*, doive quelque chose au *Romancero*, lui aussi, et à Shakespeare, quoique George Sand doive beaucoup à Jean-Jacques Rousseau, cependant ni Victor Hugo ni George Sand n'en sont diminués. C'est le devoir de la critique d'analyser les belles œuvres et d'en rechercher les éléments, sans cesser pour cela d'en reconnaître, d'en admirer la physionomie personnelle et la puissance géniale. De ce que l'on a voulu découvrir les sources du Nil, lointaines et obscures, et les affluents nombreux qui lui apportent le tribut de leurs eaux, admire-t-on moins le vaste fleuve en sa beauté majestueuse et en sa nourricière fécondité ? cesse-t-on de reconnaître en lui l'inépuisable grenier d'Égypte, le bienfaisant dieu Osiris ? — On en pourrait, messieurs, dire tout autant et de Shakespeare et de Molière. Leurs sources et leurs affluents sont connus de tous ceux qui veulent les connaître : est-ce que cela diminue leur mérite ? est-ce que cela ôte quelque chose à la juste et pieuse gratitude des générations successives qui désaltèrent leur esprit et leur âme à ces deux fleuves intarissables ?

Voilà, messieurs, ce qui regarde Corneille, Molière et Racine. J'aurais pu parler de Mathurin Régnier. Mais qui sait si Boileau lui-même, quoique justement réputé le classique entre les classiques, n'offrirait pas à des yeux attentifs quelques traces de certaines nouveautés hardies, du moins en fait d'expressions et de style, qu'on pourrait aussi nommer romantiques — outre que lui aussi, par ses *Satires*, a fait révolution ou, si vous aimez mieux, contre-révolution, en mettant fin à la Fronde littéraire, comme Louis XIV à la Fronde politique, et en courbant tout sous le joug d'une autorité absolue ? — Pour ne parler que de ses hardiesses, dont quelques-unes sont telles que je ne saurais les citer ici, Boileau, dans son âge mûr, a cru bien faire en émoussant quelques-uns de ces traits trop aiguisés, échappés à la verve de sa jeunesse et dignes de Mathurin Régnier lui-même — un vrai romantique celui-là, et dont ceux de notre temps se sont quelquefois réclamés, aussi bien que de Ronsard. — Boileau toutefois, même devenu prudent et assagi avec excès, n'a pas effacé, Dieu merci, toutes ses hardiesses premières ; il en a gardé quelques-unes. Et, tenez, quand j'avais l'honneur, en 1852, à Bruxelles, de rompre chaque jour le pain de l'exil avec notre grand poète Victor Hugo et ses deux fils, dans les conversations littéraires qui étaient l'assaisonnement de ce pain quotidien, il arriva mainte fois au chef de l'école romantique de citer avec éloge ces vers de Boileau sur la femme coquette qui chaque matin fait son visage, puis le défait chaque soir, ôtant son rouge et son blanc,

> [illegible]
> [illegible] ses roses et ses lys.

Victor Hugo aimait à citer ce double trait, qui en effet est comme un double éclair de style. — De même (permettez-moi cette parenthèse) il redisait avec admiration, lorsque je venais de les lui citer, ces vers de François Villon, le gamin de Paris du xve siècle, qui, se voyant par avance pendu au gibet de Montfaucon, lui et les bons truands ses camarades, brosse cette esquisse patibulaire, mais éclatante :

> [illegible]
> Puis çà, puis là, comme le vent varie,
> [illegible]
> Plus becquetés d'oiseaux que des accoudres...

Ce dernier vers surtout, dans sa concision pittoresque, ravissait notre grand poète. Assurément l'ellipse est des

plus fortes; mais ce raccourci de métaphore n'en est que plus frappant. — Eh bien, messieurs, dans les deux vers de Boileau, ce trait : « de sa beauté salis », est un raccourci analogue : le choc de deux idées extrêmes, soudainement rapprochées et heurtées, produit l'étincelle. Et, dans le vers suivant :

[illegible]

l'antithèse, redoublée avec ironie, éclate et se prolonge en cette image éblouissante d'esprit et de grâce et achève l'effet de la rudesse méprisante du premier vers.—Est-ce que cela n'est pas romantique? ou, si vous voulez, très neuf et très original? Or Boileau, dans d'autres pièces, a cru devoir effacer des traits qui étaient, pour le moins, aussi remarquables et encore plus osés que ces deux-là — sans compter, dans un autre genre, sa parodie des *Héros de romans*, où, après avoir protesté ailleurs contre le burlesque, il se laisse entraîner lui-même par le torrent et y mouille un peu sa perruque.

Messieurs, jusqu'à présent je n'ai pris mes exemples que parmi les poètes : Corneille, Molière, Racine — et Boileau, en quelque sorte, par-dessus le marché. — Mais, si nous regardions parmi les prosateurs, croyez-vous que la démonstration du romantisme de quelques grands écrivains de notre XVIIe siècle fût plus difficile? Croyez-vous qu'il fût malaisé de prendre pour exemples Pascal, Bossuet, Saint-Simon? Les deux derniers ne sont romantiques que par le style, l'imagination et la couleur; mais le premier, si l'on me permet de le dire, est romantique tout à la fois et dans la forme et dans le fond.

Rappelez-vous cette page sombre et éclatante :

« Je ne sais qui m'a mis au monde, ni ce que c'est que le monde, ni que moi-même. Je suis dans une ignorance terrible de toutes choses. Je ne sais ce que c'est que mon corps, que mes sens, que mon âme et cette partie même de moi qui pense ce que je dis, qui fait réflexion sur tout et sur elle-même, et ne se connaît non plus que le reste. Je vois ces effroyables espaces de l'univers, qui m'enferment, et je me trouve attaché à un coin de cette vaste étendue sans que je sache pourquoi je suis plutôt placé en ce lieu qu'en un autre, ni pourquoi ce peu de temps qui m'est donné à vivre m'est assigné en ce point plutôt qu'en un autre de toute l'éternité qui m'a précédé et de toute celle qui me suit. Je ne vois que des infinités de toutes parts, qui m'enferment, comme un atome et comme une ombre qui ne dure qu'un instant, sans retour. Tout ce que je connais est que je dois bientôt mourir; mais ce que j'ignore le plus est cette mort même, que je ne saurais éviter.

« Comme je ne sais d'où je viens, aussi je ne sais où je vas; et je sais seulement qu'en sortant de ce monde je tombe pour jamais ou dans le néant ou dans les mains d'un Dieu irrité, sans savoir à laquelle de ces deux conditions je dois être éternellement en partage. Voilà mon état, plein de misère, de faiblesse, d'obscurité... »

En présence de ces mystères, l'imagination de Pascal ne voit de refuge que dans la foi religieuse, la foi aveugle : il se précipite dans cet autre abîme et ne veut plus en sortir. C'est dans le fond même de cet abîme qu'il s'établit, le plus solidement qu'il peut, espérant y trouver la fin de ses inquiétudes et de ses angoisses et se flattant de persuader aux autres qu'il y a réussi — ce qui n'empêche pas qu'il laisse échapper [illegible] : « S'il ne fallait rien faire que pour le certain, on ne devrait rien faire pour la religion, car elle n'est pas certaine. » Voilà un terrible aveu de la part d'un homme qui a sacrifié, pour plus de sûreté, la raison à la foi! — Et quel étrange fondement il prétend donner à cette foi même, son seul asile! « On n'entend rien aux ouvrages de Dieu, dit-il, si on ne prend pour principe qu'il a voulu aveugler les uns et éclairer les autres. » C'est en effet sur cette doctrine prodigieuse que se fonde tout son édifice, tout le système du jansénisme. Quel Dieu, messieurs, que celui-là! Que d'éloquence et de subtilité il faut pour soutenir et développer une conception si étrange — Ainsi, non seulement la raison, suivant Pascal, est incapable de certitude, et c'est sur le néant de la raison qu'il prétend établir tout son raisonnement, comme si ce n'était pas la reconnaître, tout en la niant, que de la faire juge de ce qu'on dit contre elle! — car, enfin, si vous posez cet axiome que « tout ce qui est l'objet de la foi ne saurait l'être de la raison », à quoi bon faire un livre de raisonnement pour assujettir l'esprit à la foi? — mais encore il prétend fonder la foi en Dieu sur la négation de la justice, sur la Grâce toute pure, c'est-à-dire sur le *bon plaisir* de Dieu. De toute éternité et avant qu'ils fussent nés, Dieu a voulu, uniquement parce que cela lui a plu, sauver les uns, en très petit nombre, et damner les autres. — Telle est la doctrine janséniste, qui est conforme, quoi qu'on ait voulu dire, à celle de saint Augustin et de saint Paul : c'est la doctrine de la Grâce et de la Prédestination.

Dès lors l'imagination de Pascal, concentrant toutes ses puissances sur cette idée unique, la tourne et la retourne en cent manières : car sa foi, on l'a très bien dit, « n'est pas une foi d'habitude; c'est une foi qu'il doit disputer sans cesse à quelque objection nouvelle, une foi arrachée et convulsive... Ses angoisses, ses doutes l'épuisent sans le vaincre... Il faut croire ou mourir (1) ».

Pascal, messieurs, est une sorte d'Hamlet qui, lui aussi, dit son *To be or not to be* en présence du problème de la destinée; mais la mélancolie de cet Hamlet janséniste es bien plus profonde que celle du héros de Shakespeare. La mélancolie d'Hamlet lui vient surtout de l'horreur des crimes dont il se sent entouré; celle de Pascal lui vient tout entière de l'énigme terrible de notre destinée et du fond même de notre nature, si contradictoire et si ambiguë. Écoutez-le s'écrier : « Quelle Chimère est-ce donc que l'homme! quelle nouveauté, quel monstre, quel chaos, quel sujet de contradictions, quel prodige! Juge de toutes choses, imbécile ver de terre; dépositaire du vrai, cloaque d'incertitude et d'erreur; gloire et rebut de l'univers!... »

Et nous, messieurs, ne pourrions-nous pas ajouter, en regardant [illegible] prodige,

(1) [illegible] chap. IV.

que cette nature si forte et si frêle! que cette organisation si puissante et si maladive! Que de violence dans sa sensibilité! quelle épouvante dans son imagination! quel emportement dans sa logique, courant d'un pôle à l'autre, avec tout l'absolu de la géométrie! — « Géométrie et passion, dit M. Havet, voilà tout l'esprit de Pascal, voilà toute son éloquence... Où vous n'apercevez que le spectacle confus de la nature, il voit distinctement l'enfer et le ciel, l'un tout béant à ses pieds, l'autre qui s'entr'ouvre sur sa tête. Un souffle de mort et un souffle de vie passent tour à tour sur lui... »

Mais, messieurs, c'est le souffle de mort et d'épouvante qui revient le plus souvent. A chaque instant, dans les *Pensées* de Pascal, on rencontre des traits courts et saisissants, comme celui-ci, qui peint d'un mot la stupeur de son âme en présence du ciel nocturne : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraye » — ou bien comme cette autre pensée : « Le dernier acte est sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste. On jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais. » Il faut citer ici l'admirable commentaire de M. Havet, qui semble s'excuser, comme je m'excuse moi-même, de considérer la forme quand le fond est si sérieux; mais l'une n'est pas moins digne d'attention que l'autre : « Peut-on se détacher un moment d'une telle pensée, dit-il, pour s'arrêter à la forme? Elle est d'un genre de beauté bien rare. Elle joint à la dignité de l'éloquence française non seulement une familiarité forte, comme dans Bossuet, mais je ne sais quel sombre accent et quelle poésie sourde et pénétrante. Cela est classique et shakespearien tout ensemble; rien n'est plus discret et rien n'est plus fort. Pascal sans doute a rapporté cette pensée d'un cimetière : le bruit des pelletées tombant sur la bière lui était resté au cœur. »

Messieurs, vous trouvez assurément comme moi qu'ici le commentateur est digne de l'écrivain lui-même et qu'il le complète. — Ce que M. Havet appelle shakespearien, ne pouvons-nous indifféremment le nommer romantique? Pascal est donc bien en effet classique et romantique en même temps. Si son système théologique est des plus étroits, son étendue de clavier est immense. Il prélude, dans *les Provinciales*, par la comédie, et l'on croit lire les dialogues de Platon mettant aux prises l'ironie socratique et les sophistes; mais bientôt cette comédie hausse le ton jusqu'à l'accent tragique. « C'est dans Pascal, dit M. Doudan, que vous trouverez pour la première fois en France la raillerie sinistre et tragique, aiguisée et affilée comme un poignard : c'est la comédie et la tragédie tout ensemble. — Là, dans *les Pensées*, messieurs, c'est le drame — quoiqu'il n'y ait qu'un seul acteur, une âme qui se débat dans l'épouvante, et, par exception seulement, quelque interlocuteur inattendu, soit humain, soit divin. — Le drame, c'est cette nature de la déchéance humaine, compliqué du mystère sombre et des terreurs de la foi janséniste. Voltaire résume tout cela d'un mot un peu fort, mais juste métaphoriquement : « Le fanatisme janséniste, dit-il, avait ensorcelé son imagination. » — Eh oui! et c'est justement pour cela qu'il est un écrivain si contagieux et si émouvant!

Quant à Bossuet, il est très romantique aussi, non certes par les sentiments et les idées, mais par l'expression et le mouvement. S'il choque parfois la raison presque autant que Pascal, en revanche combien il enchante, lui aussi, l'imagination par le style et par la couleur! Assurément l'esprit de Bossuet n'a pas autant d'étendue que de force, ni d'ouverture que d'ascendant et de puissance dominatrice; son érudition laisse beaucoup trop à désirer; il n'a rien fait pour élargir son horizon, déjà si rétréci par l'éducation ecclésiastique et par la profession d'évêque; dans le *Discours sur l'Histoire universelle*, il ne daigne point faire mention de l'Orient; il l'ignore, et veut l'ignorer : s'il le connaissait, cela gênerait son dessein; son esprit se meut, tantôt avec majesté, tantôt avec impétuosité, dans des bornes resserrées; oui, tout cela est vrai; mais c'est peut-être justement parce que sa pensée est à l'étroit, qu'elle éclate en merveilles de style. Dans ses lettres de direction, dans ses sermons, dans ses *Élévations* sur les Évangiles ou sur les Mystères, quelles continuelles créations de langage! Plus les idées sont parfois difficiles à exprimer, à dégager, puisque ce sont des mystères, plus ses expressions familières et fortes, prises de la langue commune et populaire, mais assemblées avec génie, d'un flot large et facile et sans recherche, vous font saisir l'insaisissable. Une image n'attend pas l'autre. Sa langue, toujours fidèle à l'étymologie, est si juste et si naturelle, qu'elle donne parfois quelque vraisemblance aux idées les plus contestables.

Un très éminent critique, M. Schérer, rapporte une conversation des plus intéressantes et des plus curieuses où, à propos de Bossuet, l'on plaide le pour et le contre avec une vivacité extrême. Personne n'oserait s'exprimer avec autant de hardiesse, si ce n'était en petit comité et dans un dîner littéraire. Vous m'excuserez de détacher un court passage de cette discussion entre des interlocuteurs de premier ordre (1). — Un des convives, après avoir fait l'éloge de plusieurs écrivains du XVIIe siècle, se dispose à louer également aussi de Bossuet; il est interrompu brusquement : — « Bossuet! » s'écrie Raymond, « c'est vrai, je crois, M. Renan, « Bossuet! Mais vous n'y pensez pas! un homme qui n'avait rien lu, qui ne savait rien! Un homme qui n'a pas eu une seule idée dans sa vie! Est-il rien de plus stérile que *la Connaissance de Dieu et de soi-même*, de plus absurde que le *Discours sur l'Histoire universelle*, de plus grotesque que la *Politique tirée de l'Écriture sainte*? Ou vaut l'*Histoire des Variations*? mais Bossuet a-t-il rien compris à cette grande et originale figure de Luther? A-t-il entrevu la portée du protestantisme? Et Richard Simon, le fondateur de la critique biblique, un précurseur, lui, un homme que les Allemands nous envient, avec quelle hauteur ne l'a point traité cet évêque qui ne savait pas un mot d'hébreu et n'entendait absolument rien à ces questions! »

— A cette sortie, il y eut un mouvement à gauche de la table. Montaigu, l'un de nos convives les plus assidus, crut devoir protester. (Montaigu, messieurs, c'est, je crois,

(1) *Études sur la littérature*, 4e série, p. 37-40.

M. [illegible] Montaigne [illegible] de Bossuet [illegible] pas un penseur, sans doute, ni un savant; mais quel écrivain! Bossuet est d'autant plus grand qu'il est naïf, s'élevant sans effort dans les hautes régions et y élevant tout avec lui. [illegible] les plus merveilleuses pages qu'il y ait en français [illegible] langue », etc.

En effet, messieurs, soit sur la mort, soit sur la rapidité de la vie [illegible] Bossuet [illegible] : c'est [illegible] cela précisément que consiste le génie oratoire, surtout le génie du prédicateur. Rappelez dans votre mémoire le célèbre morceau : *Marche, marche!* C'est une admirable sonate; elle est développée en une page grandiose avec un art merveilleux. Ailleurs, ce sont des images simples et familières, jetées en passant; ainsi, parlant du petit nombre des jours heureux dans notre vie si rapide et si courte : « Mais, dit-il, combien ce temps est-il clairsemé dans ma vie! C'est comme [illegible] dans quelque distance : vous diriez que cela occupe de la place; amassez-les, il n'y en a pas pour emplir la main. »

Avec ces familiarités qui vous saisissent, Bossuet cependant reste toujours un écrivain de grande allure et un orateur de haut vol. Comment résister à la beauté des Oraisons funèbres, au mouvement qui les enlève, à la flamme qui les anime, [illegible] que l'orateur y répand tour à tour?

Lorsqu'il envoya à l'abbé de Rancé, devenu après la mort de Mme de Montbazon le réformateur de la Trappe, l'oraison funèbre d'Henriette de France, reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier, et celle de Madame Henriette, sa fille, duchesse d'Orléans, morte à vingt-six ans, Bossuet lui dit, dans une lettre du mois d'octobre 1682 : « J'ai laissé ordre de vous faire passer deux oraisons funèbres qui, parce qu'elles font voir le néant du monde, peuvent avoir place parmi les livres d'un solitaire, et qu'en tout cas il peut regarder comme deux têtes de mort [illegible] — N'y verrez-vous pas, messieurs, une comparaison assez romantique, sans parler des deux œuvres auxquelles l'auteur lui-même l'applique si justement? Je n'en détacherai aucune page, je m'en fie à vos souvenirs; rappelez seulement dans votre pensée le passage de l'oraison [illegible] de Madame, qui [illegible] : « La voilà, malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie! la voilà, telle que la mort nous l'a faite!... » Et toute la page qui suit, qu'on pourrait aussi nommer shakespearienne, comme la pensée de Pascal de tout à l'heure.

Si donc on entend par romantisme la création dans le style, le don d'illuminer les choses connues de couleurs nouvelles, l'audace de l'expression avec le naturel, enfin la familiarité unie à la grandeur, on peut dire que Bossuet, assez commun et assez pauvre pour le fond des idées, est, dans la forme, d'une nouveauté qui surprend à chaque minute. On a dit de lui avec esprit, dans une lettre du temps de Louis-Philippe : « Je me figure que peu de gens entendent Bossuet. On s'attache au fond de ses idées, et elles importent peu en comparaison de cette imagination qui laisse derrière elle tous les poètes pour la gravité et l'éclat... Il est le seul mi-[illegible] de Dieu, si Dieu souffrait un gouvernement représentatif. Milton et Pindare n'eussent été que de beaux esprits, dans cette occasion, en regard de Bossuet. C'est la plus grande voix que vous ayez entendue depuis qu'il y a des hommes, une voix qui s'entendait au fond de toutes les forêts, et qui faisait rêver aux choses éternelles. On dit que le lion fait un effet de ce genre quand, en se promenant lentement, il rugit dans la nuit, et que les Arabes en tremblent sous leurs tentes à dix lieues à la ronde (1). »

[illegible] Saint-Simon.

Saint-Simon, pour avoir moins de majesté, n'a pas moins de puissance que Bossuet; c'est un romantique d'une complexion toute différente : tempérament nerveux et bilieux. Le Régent, duc d'Orléans, son ami, pour le peindre en deux traits, avec son teint jaune et ses yeux noirs flamboyants, disait de lui : « Saint-Simon? deux charbons sur une omelette! » Niera-t-on que celui-là soit un romantique, lui que M. Villemain, dans la Préface du Dictionnaire de l'Académie française, appelle avec raison « l'incorrect, mais unique rival de Tacite et de Bossuet »? Il aurait pu ajouter : et de Pascal. Nous étudierons ce style de génie, d'un jet si impétueux et si juste, cette manière de peindre et de faire voir les gens à la fois par le dedans et par le dehors, ces portraits brossés à la diable, mais éblouissants de vie; ces torrents d'expressions si pittoresques; ces continuelles trouvailles de style, avec une langue ramassée de partout, toute fourmillante d'idiotismes et de locutions populaires; cette abondance d'images parlantes, ce fouillis d'admirables métaphores; ces phrases parfois inextricables, à plusieurs têtes et à plusieurs queues, enchevêtrées, mais roulant toujours, poussées, entraînées par le flot de la passion inépuisable, et de la colère rentrée, et de la bile dont l'écrivain regorge.

Il suffit de vous rappeler, pour le moment, ces deux grandes fresques de toute beauté : la peinture de la cour à la mort subite du Dauphin, fils de Louis XIV, et la séance du parlement cassant le testament du roi à peine mort; ou bien les deux merveilleux portraits de Fénelon, le premier un peu satirique, mais déjà si fin; le second, grand, définitif, historique, digne de Van Dyck; et tant d'autres, moins finis, mais non moins enlevés, celui du président de Harlay, celui de la princesse d'Harcourt; et tant d'esquisses furieuses de Mme [illegible], de Mme [illegible], du duc de Noailles, de Pontchartrain le fils, ou bien de Dubois, laquais, puis abbé, soudainement « bombardé » précepteur du duc de Chartres, puis évêque, puis cardinal, par les jésuites, malgré le pape; enfin Louis XIV lui-même en mille aspects divers, et toute la « mécanique » de ce grand règne, et toutes les coulisses de ce grand théâtre de la monarchie absolue; et

---

(1) [illegible]

par le M[illegible] de M[illegible] [illegible] qui [illegible] : [illegible] quels traits alors l'indignation de notre duc et pair les [illegible] dans ses Mémoires fermés à triple serrure! — « Comment supporter, dit-il, l'abandon du roi [illegible] et celle de l'État! » Sentez-vous cette gradation et ce crescendo formidable, ce flot sur flot de colère et d'esprit? On est secoué, ébloui, émerveillé.

[illegible] il méprise la [illegible] adulatrice, mais dont il reconnaît l'esprit? « Je sentais, dit-il, tout son fumier; mais je n'en pouvais ignorer les perles qui y étaient semées. »

D'un pauvre diable, aumônier du roi depuis longtemps, sans avancement et sans espérance : « Le fils de Sourches, dit-il, qui pourrissait aumônier du roi en grand mépris... »

D'un autre dans une situation analogue il dit, par une métaphore plus fine, pensant au chanvre dans l'eau des marécages : « Il rouit longtemps dans ce petit état... »

Ou bien encore il jette, en passant, cette jolie image : « Le comte de Mailly était un homme de beaucoup d'ambition, qui se présentait à tout..., et qui avait le nez tourné à la fortune. » — Voyez-vous ce chien de chasse flairant la piste?

Pour la manière de mettre en scène et de faire voir ce qu'il raconte, Saint-Simon est l'égal, et c'est tout dire, du cardinal de Retz et de Mme de Sévigné. Voyez, par exemple, ce petit tableau : Mme Pelot, jouant au brelan avec M. de la Vauguyon, lui propose un coup assez fort, qu'il n'ose point tenir. « Elle l'en plaisanta et lui dit qu'elle était bien aise de voir qu'il était un poltron. La Vauguyon ne répondit pas, mais, le jeu fini, il laissa sortir la compagnie, et, quand il se vit seul avec Mme Pelot, il ferma la porte au verrou, enfonça son chapeau dans sa tête, l'accula contre sa cheminée et, lui mettant la tête entre ses deux poings, lui dit qu'il ne savait ce qui le tenait qu'il ne la lui mît en compote, pour lui apprendre à l'appeler poltron! — Voilà une femme bien effrayée, qui, entre ses deux poings, lui faisait des révérences perpendiculaires et des compliments tant qu'elle pouvait; et l'autre toujours en furie et en menaces. A la fin, il la laissa plus morte que vive, et s'en alla. »

Lorsque les Mémoires de Saint-Simon, après sa mort, commencèrent à être révélés, non en totalité, mais en partie, et à quelques privilégiés seulement, à Mme du Deffand entre autres, ils firent scandale, littérairement encore plus que politiquement. Politiquement, la monarchie absolue et le monarque étaient percés à jour, montrés à ciel ouvert pour la première fois; littérairement, tant de laisser-aller, de négligence, d'incorrection, de trivialité, faisait froncer le nez des délicats et répugnait à leur goût difficile. Cet homme de cour, ce duc et pair, se permettait tout, traitait la langue en grand seigneur. Mme du Deffand, dans ses lettres à Horace Walpole, commence par crier que ces Mémoires de Saint-Simon sont « abominables », ses « portraits mal faits »! Cependant, peu à peu, elle se ravise, elle y prend goût, et bientôt elle en juge mieux, et enfin elle y trouve — ce sont ses expressions — « des plaisirs indicibles »!

Mettez ensemble ces deux jugements-là, et notre démonstration est faite : Saint-Simon est non seulement un romantique, mais c'est déjà un réaliste. Par-dessus tout, nul n'est un coloriste plus puissant, ni un plus grand génie de style, en dehors de toutes les règles.

Un autre des éléments du romantisme comme on l'entend généralement, c'est le vif sentiment et la peinture vraie de la nature extérieure. Or c'est, dit-on, le Genevois Jean-Jacques Rousseau qui a découvert la nature et qui nous l'a révélée. — Personne ne peut nier que Rousseau, en effet, de ce côté-là, ait développé dans la littérature des puissances nouvelles et apporté de Suisse et de Savoie des aspects inédits. Cependant permettez-moi de faire remarquer que La Fontaine, quant au sens vif de la nature, avait été son précurseur et l'avait découverte avant lui; et peut-être Mme de Sévigné également; sans compter un autre précurseur encore plus illustre et bien plus lointain, qui s'appelle Homère — et dont Fénelon à son tour s'est inspiré parfois très heureusement, aussi bien que de Virgile.

Puisque j'ai nommé Fénelon, ajouterai-je que, sans parler des paysages, on rencontre chez lui dans la peinture des passions quelques touches d'une simplicité bien hardie? Par exemple, lorsque Calypso, dédaignée de Télémaque qui aime la nymphe Eucharis, laisse éclater sa jalousie et se répand en imprécations, l'auteur ajoute : « En parlant ainsi, Calypso avait les yeux rouges et enflammés... Ses joues tremblantes étaient couvertes de taches noires et livides; elle changeait à chaque instant de couleur. Souvent une pâleur mortelle se répandait sur tout son visage; ses larmes ne coulaient plus, comme autrefois, avec abondance : la rage et le désespoir semblaient en avoir tari la source, et à peine en coulait-il quelqu'une sur ses joues. Sa voix était rauque, tremblante et entrecoupée... »

Eh bien! messieurs, j'imagine et vous conviendrez peut-être avec moi que cette déesse qui « avait les yeux rouges » et « la voix rauque, les joues tremblantes, couvertes de taches noires et livides », et qui allait pleurer dans les coins, enragée de jalousie et de désespoir, devait quelque peu étonner le goût timide des dames de la cour de Versailles, ou celles de Paris qui avaient été reçues jadis à l'hôtel de Rambouillet.

Il fallait donc à Fénelon un certain courage littéraire, puisé en partie dans son commerce assidu avec Homère et Virgile, pour oser risquer devant le public de son temps, habitué, au moins dans la littérature, à un ton aristocratique et noble, des touches aussi vives, aussi rudes et aussi crues de réalité. En conséquence nous pourrions avancer que lui aussi, par certains côtés, ne laisse pas d'être un peu romantique et même, comme on dirait aujourd'hui, un peu réaliste, ou naturaliste. — D'autre part, sa *Lettre à l'Académie* contient les germes d'une rénovation littéraire analogue à celle que suscita l'école romantique du XIXe siècle en se réclamant d'abord du XVIe et en inaugurant notre révolution poétique par la restauration de Ronsard et même de Pierre Mathieu. — Fénelon regrette « le vieux langage » de Marot, d'Amyot,

du cardinal d'Ossat, trouvant qu'il avait je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, de vif et de passionné », et souhaitant qu'on remonte quelquefois à ces sources rajeunissantes.

Je pourrais bien nommer aussi, avant de finir, Saint-Evremond, très hardi d'esprit et très novateur, et qui, par un sens historique des plus fins, semble être un précurseur de Mérimée ou de Mommsen. — Je pourrais mentionner encore Perrault, l'auteur du *Parallèle des Anciens et des Modernes*, qui souleva une si longue guerre, prélude lointain de la querelle des classiques et des romantiques!

Mais l'heure est écoulée, messieurs, il est temps de nous arrêter. Je n'ai pu que vous faire passer rapidement au travers de cette galerie des romantiques du XVIIe siècle. Ces quelques exemples suffiront, j'espère, pour vous donner une idée générale de ce que j'ai voulu indiquer.

Nous chercherons donc dans chaque écrivain en quoi il a été original, en quoi il a innové, par où et par quoi il a étonné, révolté une partie de ses contemporains, par où et par quoi aussi il a charmé, ravi, conquis les autres, et puis les générations successives qu'on appelle la postérité.

Voilà, ce me semble, un programme qui, développé avec soin, ne manquera ni de variété ni d'intérêt. Que de belles œuvres dont nous allons prendre la fleur et le fruit en faisant voir, selon notre dessein, combien elles étaient neuves — elles le sont encore, — combien elles étaient surprenantes et littérairement révolutionnaires au moment de leur apparition; combien elles semblaient téméraires et folles aux esprits prudents, timorés; combien elles bravaient le *qu'en dira-t-on?* comment elles renversaient les règles ou les genres qui avaient régné jusque-là; comment et par quelles qualités, par quelle force, par quelle secousse nouvelle donnée aux âmes elles méritaient de vaincre, de conquérir et de conserver leur conquête! Nous poursuivrons ainsi cette démonstration à travers les chefs-d'œuvre de la littérature du XVIIe siècle et, après cela, du XVIIIe, pour arriver un jour au XIXe. Ce sont là, à ce qu'il me semble, de nobles et intéressantes études, dignes de vous attacher.

Ne vous paraît-il pas que les classiques, envisagés sous cet aspect, ne sont ni trop ennuyeux ni trop moisis? Ceux qui se raillent des classiques n'y entendent rien : il leur souvient avec ennui des leçons qu'on leur faisait apprendre par cœur au collège et des pensums qu'on leur faisait copier : voilà ce que c'est pour eux que les classiques! Mais les personnes qui lisent sans parti-pris, et qui savent lire, y voyent autre chose. Seulement, pour savoir lire, il faut commencer par se replacer dans le point de vue et dans le milieu où se trouvaient les contemporains de chaque auteur et cet auteur lui-même. Il faut évoquer par la mémoire et par l'imagination toutes les circonstances de temps et de lieu, de coutumes et de costumes, de mœurs et de croyances. Aux théories arbitraires qui découpaient et arrangeaient autrefois la littérature par [illegible] quelle rhétorique, définies et séparées par [illegible] rières infranchissables, on préfère maintenant avec raison la méthode historique [illegible] est passé, aussi bien en littérature qu'en tout le reste.

Il faut aujourd'hui étudier les choses en elles-mêmes, sans système préconçu, non à l'état fixe, mais dans leur incessante transformation et, comme dit la philosophie allemande, dans leur perpétuel devenir. L'histoire elle-même n'échappe point à cette loi et se modifie sans cesse. Il n'y a que cela d'intéressant, de vrai et de solide. [illegible] entendue, historique et expérimentale, on a, permettez-moi le mot, [illegible] la substance même, la pulpe morale de l'humanité.

En résumé, il s'agit, messieurs, de deux choses : d'une part, être assez vivant pour pouvoir insuffler la vie qui est en nous dans les choses du passé qui paraissaient mortes, de manière à les faire revivre; d'autre part, retrouver en elles, à force d'étude, de science et de soin, l'étincelle de vie qui couve sous la cendre, la force enfouie qui, depuis des siècles, dort, mais ne demande qu'à se réveiller pour peu qu'une autre âme vivante, en soufflant dessus, la ranime. — On dit que, dans certains tombeaux égyptiens, vieux peut-être de cinq ou six mille ans, on retrouve parfois quelques grains de blé qui ont été mis là avec le mort et y sont restés depuis tant de siècles sans lumière et sans air, et que, si on les sème après un si long temps, ces grains de blé lèvent et fructifient aussi bien que le blé nouveau : la vie était là, qui dormait, et qui se réveille. — Eh bien, messieurs, il en est à peu près de même des germes historiques que notre esprit réveille dans la littérature du passé : nous y faisons rentrer et la lumière et l'air; nous ranimons la vie de ce passé en lui insufflant la nôtre. L'histoire de la littérature et la philologie, telles que je les comprends, ont pour objet de reproduire [illegible] qui reparaît, de la vie enfouie qui ressuscite. Il s'agit, pour cela, de mettre dans cette étude non seulement notre esprit — car, on l'a très bien dit, l'esprit sert à tout et ne suffit à rien, — mais aussi notre âme et notre cœur, enfin notre être tout entier. C'est à ce prix que nous reconstituons les autres êtres. Sans cette condition — qui coûte très cher, car c'est notre propre substance que nous dépensons, — en vain nous remuerions la cendre des civilisations éteintes : nous ne ferions que mettre de la poussière sur de la poussière. Nous ne ressaisissons vraiment quelque chose des existences disparues qu'en leur prêtant un peu et beaucoup de la nôtre. A cette condition seulement, l'érudition est féconde : il y faut les intuitions d'un esprit vivant, l'imagination qui évoque du fond du passé les choses et les personnes ensevelies; il faut que, comme dans le miracle évangélique, notre âme sympathique se pose sur leurs lèvres, pour les ranimer et les faire sortir du tombeau.

[illegible]

LÉGISLATION COMPARÉE

Des Chambres hautes dans les États européens

Parmi les [illegible] réformes [illegible] dans les [illegible] candidats et les programmes des comités républicains, il n'en est [illegible] plus vivement [illegible] que la revision de la constitution, afin d'arriver à une organisation nouvelle du Sénat. Mais lorsque, [illegible] de la théorie à la pratique, on s'est demandé comment s'opérerait cette revision — [illegible] — nous avons vu les propositions se multiplier, les systèmes les plus divers se produire, sans qu'on puisse dégager de tant d'opinions contradictoires des idées bien nettes, des notions [illegible] à saisir.

Aussi n'est-il pas sans intérêt d'examiner ce qui se passe dans les pays voisins, de nous demander comment, dans les divers États de l'Europe, est organisée la représentation nationale. Les États européens, la France et la Suisse, ont seuls adopté jusqu'à présent la forme républicaine; mais presque tous jouissent, à l'heure qu'il est, du régime parlementaire. [illegible] les constitutions européennes consacrent, à des degrés divers, le principe du [illegible] par le pays, [illegible] dans ces diverses constitutions sinon des modèles à imiter servilement, du moins des indications précieuses.

Nous aurons d'ailleurs un excellent guide dans la savante étude que M. Demombynes vient de publier sur les constitutions [illegible] philosophique très élevé, s'est proposé de rédiger un résumé des droits politiques des citoyens en Europe. Il a su présenter, [illegible] et une sûreté d'informations également remarquables, le tableau [illegible] participation des citoyens aux affaires publiques. C'est ainsi qu'il [illegible] des États européens, l'organisation et les attributions des [illegible] de la province ou du département et de la commune. Il y a joint l'organisation judiciaire, à raison de l'attrait professionnel [illegible] soit par le fonctionnement du jury et l'établissement des tribunaux de commerce ou de prud'hommes, soit encore par l'élection des magistrats, à l'extension des droits civiques. M. Demombynes ne pouvait oublier que son travail était avant tout une étude de législation comparée : aussi ne s'est-il pas borné à une sèche énumération de règles constitutionnelles plus ou moins semblables; il a recherché le lien commun de toutes ces législations particulières. Dans des notes qui seront consultées avec fruit, il a indiqué les rapports et les différences existant entre la législation française et la législation étrangère; ailleurs il s'est occupé de rapprocher, pour les comparer entre eux, les États d'organisation similaire, tels que les États scandinaves, la Belgique et les Pays-Bas, l'Espagne et le Portugal, les divers États allemands, les cantons suisses, puis d'établir des rapprochements généraux sur divers points (instruction criminelle, vote du budget, représentation des minorités) qui lui ont paru particulièrement intéressants. Enfin une notice sur le Congrès et le Président de la république des États-Unis d'Amérique, placée à la fin du second volume, permet d'établir un parallèle entre les institutions de ce pays et les institutions républicaines de la France et de la Suisse.

Un semblable travail, œuvre de patience et de recherches, sera consulté avec intérêt par les hommes politiques, par les philosophes, par les citoyens soucieux de la grandeur de leur pays et sachant qu'il n'est pour un peuple de véritable puissance que celle qui se fonde sur la liberté. Nous y renvoyons les lecteurs de la *Revue*, nous bornant à emprunter à M. Demombynes les notions relatives à l'organisation du pouvoir législatif — et spécialement au mode de recrutement et aux attributions des Chambres hautes dans les différents pays.

I.

De tous les États européens, celui qui a le premier consacré le droit de contrôle de la nation sur les actes du souverain est l'Angleterre. La grande Charte de 1215, l'organisation d'une monarchie constitutionnelle en 1688 lui ont depuis longtemps assuré le bénéfice des institutions représentatives, qui pour les autres peuples sont une conquête récente. Le parlement est partagé en Angleterre en *Chambre des lords* et *Chambre des communes*. La Couronne a sur ses décisions un droit de *veto*, depuis longtemps abandonné et qu'on peut considérer comme prescrit par le non-usage; elle a, en outre, le droit de dissoudre la Chambre des communes, prérogative dont elle use d'une façon presque régulière après l'avant-dernière session de chaque législature. La Chambre des communes est composée de 658 membres, élus pour sept ans par les électeurs censitaires des comtés, des bourgs, et par les électeurs attribués aux universités. La Chambre des lords compte 494 membres, ayant droit de siéger, les uns par titre héréditaire — ce sont les fils aînés de lords décédés, — les autres par investiture du souverain, d'autres encore à titre de prince du sang royal ou de fils aîné d'un lord encore vivant — mais ils doivent être appelés ou autorisés à siéger par le souverain. Un reste des anciens privilèges ecclésiastiques donne à certains dignitaires du clergé le titre de lords ecclésiastiques. Enfin, le système électif est observé pour les 28 pairs d'Irlande, nommés à vie par la noblesse d'Irlande, et les 46 pairs d'Écosse, élus par la noblesse d'Écosse, mais seulement pour la durée du parlement, et renouvelés en cas de dissolution de la Chambre des communes.

L'initiative des lois appartient à chacune de ces deux Chambres concurremment avec le souverain; les lois doivent être votées par les deux Chambres dans la même session et approuvées par le souverain. Les lois financières sont divisées en deux catégories : la première a trait à toutes les dépenses ayant un caractère permanent et aux impôts qui doivent y pourvoir; elles font l'objet de lois spéciales qui restent en vigueur tant qu'elles n'ont point été abrogées. Les dépenses dont la quotité est variable et les taxes correspondantes forment la seconde catégorie: elles sont votées annuellement. Les lois de finances doivent être votées d'abord par la Chambre des communes; la Chambre des lords doit les accepter ou les rejeter dans leur ensemble, sans pouvoir y introduire des amendements.

Il y aurait de nombreuses différences à relever entre les attributions et les règles des parlements anglais et français. L'indemnité allouée aux députés et aux sénateurs, le mandat de député limité à quatre ans, le droit de dissolution subordonné à l'avis du Sénat, les commissions permanentes, les bureaux, l'usage des discours écrits, le droit de demander la clôture, etc., sont autant de dispositions inconnues du parlement anglais. Tandis que la dissolution de la Chambre n'atteint jamais notre Sénat, elle entraîne, en Angleterre, la réélection des 46 lords électifs d'Écosse. En ce qui touche le budget, le mode anglais laisse au cabinet le soin de proposer toutes les dépenses, sans que l'initiative parlementaire puisse s'exercer. On sait enfin qu'en matière budgétaire, et quoique les deux Chambres françaises n'aient pas réglé définitivement leurs attributions respectives, notre Sénat s'est attribué jusqu'à présent des droits bien supérieurs à ceux dont jouissent les lords anglais. De même, la Chambre des lords joue en tel un rôle beaucoup plus effacé quant à la marche générale des affaires. Un ministère soutenu par les Communes ne se considère pas comme atteint par les votes hostiles de la Chambre haute.

II

Au nord de l'Europe, les États scandinaves ont aussi, comme les autres, au mouvement libéral. La loi de 1866 a opéré en Suède une véritable révolution en substituant à l'ancienne représentation des quatre Ordres de la Société du clergé, des bourgeois et des paysans, un parlement composé de deux Chambres élues, la première par les conseils provinciaux et par les conseils municipaux des trois plus grandes villes (Stockholm, Gotheborg et Malmö), la seconde par des électeurs censitaires. La Norvège, la Constitution de 1814, se rapproche, par les restrictions qu'elle impose au pouvoir royal, de la forme républicaine. Le parlement est composé de deux Chambres électives; elles sortent d'une seule et même élection au suffrage restreint. Les élus désignent eux-mêmes un quart d'entre eux pour former la première Chambre; les trois quarts restants forment la seconde. Le souverain, à l'inverse de ce qui se passe en Suède et dans les autres États monarchiques, n'a qu'un droit de *veto* limité; la question se pose en ce moment de savoir si le parlement peut passer outre au *veto* du roi, non seulement en matière législative ordinaire, mais en matière constitutionnelle.

Ce qui frappe dans la Constitution de ces deux États, c'est la tendance à la fusion des deux Chambres. En Suède, les deux Chambres se réunissent pour le vote du budget en cas de désaccord; en outre, elles désignent en commun une commission permanente qui exerce un contrôle permanent sur l'administration, la justice, les finances. En Norvège, tout conflit entre les deux Chambres est vidé en séance plénière, à la majorité des deux tiers des voix.

En Danemark, sauf douze membres choisis par le roi pour la Chambre haute, les deux Chambres sont électives. La loi de 1867 a introduit le suffrage universel, lui confiant l'élection des membres de la seconde Chambre et une part dans les élections de la première Chambre, qui se recrute par un suffrage à deux degrés, avec l'intervention d'électeurs censitaires. Comme en Suède, le roi peut dissoudre les deux Chambres séparément ou simultanément. La responsabilité ministérielle s'exerce en Danemark comme en France.

La Belgique et les Pays-Bas ont aussi leurs deux Chambres électives. En Belgique, le corps électoral, formé d'électeurs censitaires, est le même pour les deux fractions du parlement. Les sénateurs, en nombre égal à la moitié des membres de l'autre Chambre, sont élus pour huit ans avec renouvellement par moitié tous les quatre ans; les députés ou *représentants* sont élus pour quatre ans, avec renouvellement par moitié tous les deux ans. La Chambre des représentants a le droit, à l'exclusion du Sénat, de mettre le ministère en accusation devant la Cour de cassation. Le budget doit être présenté d'abord aux représentants. En cas de dissolution de l'une ou l'autre Chambre, prononcée par le roi soit séparément, soit simultanément, le renouvellement est intégral.

En Hollande, les membres de la première Chambre sont nommés par les conseils provinciaux, et ceux de la seconde par le suffrage restreint comme en Belgique; elles se renouvellent toutes deux partiellement. La première Chambre n'a pas l'initiative des lois et délibère seulement sur les projets déjà votés par la seconde Chambre; elle ne peut que les adopter ou les rejeter en totalité.

III.

En Portugal et en Italie, la Chambre haute, encore non élective, rappelle la Chambre des pairs telle qu'elle était organisée en France sous la monarchie de 1830. Ses membres sont nommés par le roi, à titre héréditaire en Portugal, à titre viager en Italie, parmi des citoyens appartenant à des catégories déterminées. Pour la seconde Chambre, la réforme qui se prépare en Italie paraît devoir, en abaissant le taux du cens, porter de 600 000 à 200 000 le chiffre des électeurs, si elle ne va pas jusqu'à l'établissement du suffrage universel, en faveur duquel ont eu lieu des manifestations significatives de l'opinion. Le Portugal s'est de suite acheminé vers le suffrage universel en admettant au vote, par une loi de 1878, tous les citoyens majeurs pères de famille

ou sachant lire et écrire. Dans ces deux pays, la Chambre haute, comme le Sénat français, juge les ministres et partage, comme lui, l'initiative des lois avec la seconde Chambre, qui conserve pourtant une supériorité pour les matières financières.

Il en est de même du Sénat espagnol, dont les membres sont, pour moitié, nommés par le roi ou sénateurs de droit, et, pour l'autre moitié, élus par divers collèges (clergé, académies et universités, sociétés économiques, conseillers provinciaux et délégués des municipalités et des plus imposés). Le suffrage universel, institué en 1869 pour l'élection des députés, a cédé la place, en 1876, au suffrage restreint.

IV.

Dans l'empire d'Allemagne unifié sous la rude discipline de la Prusse, tout a été sacrifié jusqu'à présent à la domination du conquérant. L'empire n'a point de véritable régime représentatif. Le *Reichstag*, élu par le suffrage universel, a des droits peu étendus. Assemblée plutôt consultative que délibérante, n'ayant point action sur un ministère responsable, la Chambre allemande est placée sous la surveillance du *Conseil fédéral*, composé des fondés de pouvoir de chaque État, où l'intérêt dynastique des divers souverains allemands et surtout la prépondérance de la Prusse sont assurés de trouver une sauvegarde protectrice.

Parmi les petites monarchies dont la réunion forme l'empire d'Allemagne, certaines se refusent encore aux réformes constitutionnelles et laissent subsister dans leur plénitude les institutions d'un autre âge. La majeure partie des parlements de ces États n'a point de session ordinaire annuelle; le budget est voté pour une période de deux ou trois ans. Dix-sept États n'ont qu'une seule Chambre, composée le plus souvent des délégués envoyés par les anciens Ordres : ordre équestre, grands propriétaires, bourgeoisie, paysans; quelquefois aussi le souverain nomme une partie des membres, et la responsabilité ministérielle n'existe pas plus que le droit d'initiative.

Le royaume de Prusse a deux Chambres : la *Chambre des seigneurs*, composée de membres héréditaires et de membres nommés par le roi, la *Chambre des députés*, nommée par le suffrage universel à deux degrés. Les deux Chambres ont le droit d'initiative; les projets de loi intéressant les finances de l'État sont soumis d'abord à la seconde Chambre, qui doit les accepter ou les refuser en entier. Le roi peut dissoudre l'une ou l'autre Chambre ou toutes deux simultanément; il a sur les lois votées par le parlement un droit de *veto* absolu. Les ministres sont individuellement responsables, devant le parlement, de tous les actes du gouvernement, qui, pour être valables, doivent être contresignés par l'un d'eux.

L'empire d'Autriche est entré, en 1867, dans la voie du gouvernement constitutionnel, en même temps qu'était institué le régime du dualisme, partageant l'empire en deux États distincts ayant chacun un ministère et un parlement.

L'Autriche, ou pays cisleithan, a un parlement composé de deux Chambres : une *Chambre des seigneurs*, dont les membres siègent par droit de naissance, à raison de leurs fonctions, ou par le choix du souverain; une *Chambre des députés*, dont les membres sont élus en partie au scrutin direct, en partie au scrutin à deux degrés, par des électeurs censitaires répartis entre diverses catégories. La seconde Chambre peut être dissoute par l'empereur. Les deux Chambres ont l'initiative des lois. En cas de désaccord, des commissaires sont élus en nombre égal par chaque Chambre. Tout projet définitivement repoussé par une Chambre ne peut pas être représenté dans la session. Les lois des finances et de recrutement doivent être d'abord présentées à la seconde Chambre; s'il y a désaccord entre elle et la Chambre haute, le chiffre le plus faible est tenu pour adopté. Les deux Chambres ont le droit de traduire les ministres devant une haute cour composée de vingt-quatre membres élus, en nombre égal, pour six ans, par chacune d'elles.

Dans l'autre partie de l'empire, en Hongrie ou Transleithanie, la seconde Chambre, également seule élective, a fait revivre, en l'améliorant et en abaissant le taux du cens, l'ancienne loi électorale hongroise de 1848. La *Chambre des magnats*, qui remonte à 1223, est composée de grands dignitaires ecclésiastiques, de nobles nommés par le roi et autres fonctionnaires, et de deux délégués nommés par la Diète croate d'Agram. Leurs attributions sont analogues à celles du parlement cisleithan. Les ministres peuvent être mis en accusation par les députés, et jugés par un jury composé de douze membres de la Chambre des magnats.

Enfin, les affaires restées communes entre la Hongrie et l'Autriche (affaires étrangères, militaires, et financières pour les dépenses communes) sont administrées, avec un ministère spécial, par les *délégations*, véritable parlement composé de membres choisis par le parlement autrichien et par le parlement hongrois.

Les États nouveaux constitués depuis le commencement du siècle au sud-est de l'Europe apportent aussi leur part de réformes libérales. La Roumanie a adopté la monarchie constitutionnelle, avec deux Chambres élues par des électeurs censitaires. La Serbie conserve un régime mixte, qui laisse une grande influence au souverain. La Chambre unique est nommée un quart par le prince, et le surplus par le suffrage universel. La Constitution de la Bulgarie établit une seule Chambre élue par le suffrage universel. Enfin le suffrage universel existe aussi en Grèce, où le pouvoir législatif est représenté par une Chambre unique.

Seules en Europe, la Russie, la Turquie et le Montenegro n'ont pas de Chambre représentative.

V.

La république helvétique, qui pendant plusieurs siècles a donné à l'Europe l'unique exemple d'un gouvernement démocratique, est aussi l'État qui, de nos jours, a le plus complètement réalisé la représentation nationale en faisant

participer directement le peuple à la confection des lois. L'*Assemblée fédérale* qui a le droit d'initiative en matière fédérale, est composée de deux sections ou Chambres : le *Conseil des États*, dont les membres sont députés par les cantons, soit par voie d'élection directe, soit par l'intermédiaire du parlement cantonal, le *Conseil national*, dont les membres sont élus par le suffrage universel dans toute la Confédération. Les lois fédérales, décrets et arrêtés fédéraux, ne peuvent être rendues qu'avec l'accord des deux conseils. Enfin les citoyens suisses, indépendamment du droit qu'ils ont d'élire leurs représentants à l'Assemblée fédérale, exercent directement certains droits législatifs par des « votations populaires » organisées depuis 1874. C'est ainsi que toute modification à la Constitution doit être approuvée par le peuple. Le peuple a également le droit, sous certaines conditions, de demander le *referendum* sur les lois et décrets votés par l'Assemblée fédérale, lesquels, dans ce cas, doivent être soumis à son approbation. Enfin il exerce le droit d'initiative directement et sous certaines conditions, en matière constitutionnelle; par voie de correspondance avec l'Assemblée fédérale, et par l'intermédiaire des autorités cantonales en toutes matières. — Le pouvoir exécutif appartient au *Conseil fédéral*, élu par l'Assemblée fédérale; l'un des membres du Conseil, spécialement élu par l'Assemblée, prend le titre de président de la Confédération.

Pour toutes les affaires qui ne sont pas réputées communes, les cantons conservent leur autonomie et leur organisation particulière. Là encore, on a mis en pratique le principe de la souveraineté populaire. Avant 1874, plusieurs cantons avaient admis déjà, dans leurs constitutions spéciales, le mode de votation qui fut introduit à cette époque dans la Constitution fédérale. Six d'entre eux ont même conservé l'ancienne *Landsgemeinde*, ou assemblée générale des électeurs, qui tient lieu de parlement.

Le *Congrès* des États-Unis est organisé d'une manière analogue à l'Assemblée fédérale suisse. Il se compose d'une *Chambre des représentants*, élus au suffrage universel direct, et d'un *Sénat*, dont les membres sont élus par les législatures particulières des États, avec le droit pour le pouvoir exécutif de chaque État de pourvoir provisoirement, et jusqu'au prochain renouvellement partiel, aux vacances qui se produisent dans le Sénat fédéral. L'accord des deux Chambres du Congrès est nécessaire à la confection des lois, et l'une et l'autre ont le droit d'initiative. Cependant les lois qui établissent les impôts doivent « prendre naissance » dans la Chambre des représentants; le Sénat peut y concourir par des amendements comme aux autres lois. Le Congrès américain ne peut être ni dissous, ni prorogé.

VI.

Si nous cherchons à rassembler les traits épars dans ces diverses Constitutions, nous pouvons grouper les Chambres hautes, suivant leurs origines et leurs attributions, en trois catégories :

Celles des États monarchiques (Angleterre, Autriche-Hongrie, Prusse, Italie, Portugal, Espagne) où le recrutement de la Chambre haute repose sur l'existence d'une noblesse héréditaire ou sur le choix du souverain;

Celles des États fédératifs (Suisse, États-Unis, empire d'Allemagne) où l'existence de la Chambre haute a pour fondement la nécessité de maintenir le lien fédéral; c'est comme une réunion d'ambassadeurs des divers États fédérés;

Celles des États monarchiques (Pays scandinaves, Belgique, Hollande, Roumanie) dans lesquels la Chambre haute, créée uniquement pour satisfaire à la théorie de la dualité du pouvoir législatif, est issue soit du même suffrage que la seconde Chambre, soit d'une élection à deux degrés.

Notre Sénat français se rattache à cette dernière catégorie. Mais nous ne trouvons nulle part, dans l'organisation des Chambres hautes, une conception analogue à celle de ce Sénat se recrutant en partie par lui-même, en partie par un suffrage à deux degrés, dont les éléments sont combinés de telle façon qu'une commune de trente électeurs a un droit de suffrage égal à celui d'une capitale comme Paris.

Au point de vue des attributions, nous voyons que le Sénat français possède, notamment en matière financière, une puissance plus considérable que les Chambres hautes de la plupart des pays.

La comparaison pourrait être faite encore à d'autres points de vue. Nous renvoyons pour les détails au travail très complet de M. Demombynes. Il nous suffit d'avoir démontré, par ce court exposé, combien une semblable étude est utile. Qu'il s'agisse de principes nouveaux ou de la mise en pratique, sous une forme plus ingénieuse ou plus libérale, d'idées déjà admises, il n'est guère de peuple en Europe qui ne présente aux nations voisines une réforme bonne à imiter ou à méditer.

A[illegible].

LES VIOLETTES

Une heure de promenade

Aux premiers temps de notre mariage, nous habitions à Saint-Majan, une petite ville entre mer et montagne, bâtie sur un coteau, avec une gentille rivière en bas, et en haut une superbe cathédrale dont on voit le coq de quatre lieues à la ronde. L'enfance de ma jolie Adèle s'était écoulée dans un village des environs, Ponmuscat, s'il m'en souvient bien, et j'avais pour ma part à Saint-Majan même quelques vieux parents qui me recueillirent après la mort de mon père et de ma pauvre mère.

Je me rappelle surtout ma tante Isabelle. La digne femme! Elle m'aimait à la folie. C'est elle qui, depuis que feu Michel Aurissergues, son mari, l'avait laissée seule au monde, s'était plus particulièrement occupé de moi, m'élevant avec force gâteries, soucieuse quand je quittais son jupon, tou-

jours en haleine pour deviner mes désirs; bref, elle a fait de moi ce que je suis encore : un bon homme naïf et tendre, casanier comme pas un, frileux comme une marmotte, et qui jamais n'a mis le nez dans la politique. Brave tante Isabelle! Il n'est pas un souvenir de ma prime jeunesse auquel ne soit mêlée sa bonne figure un peu ridée, un peu jaune, mais si aimable avec ses yeux bruns où se reflétait toujours quelque rayon de soleil, et ses cheveux déjà blancs, lissés soigneusement en bandeaux sous son bonnet de tulle noir! A part la mort de son mari et celle de ma pauvre mère sa sœur (elle les a pleurés, pécaïré! toute sa vie), l'existence de ma tante s'est écoulée, tranquille et douce, moitié dans la vieille maison paternelle de la rue des Cordiers, tout là-haut dans les quartiers anciens, presque à toucher les remparts, moitié dans sa grangette des bords du Gargaillou, où nous passions ensemble les étés.

L'hiver, dans la vénérable maison où Franeille, la cuisinière, nous servait de si bonnes *farinettes* au caramel et des soupes de courge sentant la violette comme on n'en fait qu'à Saint-Majan, je travaillais penché sur l'*Epitome*, le *Selectæ*, le *De viris*, et plus tard sur d'autres grimoires grecs et latins, tandis que ma tante tricotait au coin de la large fenêtre où se peignaient tour à tour toutes les couleurs du temps. Il y soufflait toujours, dans ce haut Saint-Majan, un vent terrible, qui vous avait une voix et des cris, à croire qu'il était vivant. Il arrivait en grondant, tout en colère, des hauteurs de Trou-la-Baume, fier avec ça et parlant haut, comme un conquérant qui somme une forteresse; puis, houm! houm! de grands coups d'aile appliqués contre les murs comme avec un bélier; puis un silence; il attendait qu'on lui ouvrît; et, comme on n'avait garde, il se fâchait tout rouge. Ah! c'était une belle rage alors! On aurait dit qu'il prenait du champ; puis, terriblement, il s'engouffrait dans les rues trop étroites pour ses ailes. Il allait comme un aveugle, droit devant lui, se brisait au coin des maisons, tourbillonnait dans les enfoncements, faisait trembler les vitres, battait les contrevents détachés, s'acharnait après les girouettes, culbutait les tuiles des vieux toits, buvait d'une lapée l'eau des ruisseaux, ébranlait le clocher, sonnait le tocsin de la cathédrale, s'abattait sur les arbres de la place avec un bruit d'averse, soufflétait la flamme des reverbères, bref, menait un vrai train d'enfer. Et quel virtuose! quels cris! quels hurlements! quels gémissements! Tantôt il commandait, tantôt il suppliait. Il avait des clameurs de clairon et des vagissements de bête blessée. Tour à tour humble et belliqueux, il passait d'un extrême à l'autre avec une vélocité de violoniste expert. A de certains moments il sifflait comme un régiment de serpents; à d'autres, il pleurait comme un petit enfant; puis, fantasque en ses allures, il embouchait sa longue trompette et vous sonnait des fanfares, des chevauchées qui s'en allaient au galop le long des murailles. Enfin, convaincu peut-être de son impuissance, il se faisait tout petit, se taisait presque, se glissait sous les portes, montait l'escalier vivement, et venait remuer quelque portière souple ou faire danser la flamme de la lampe sur la grande table où j'étudiais.

— Quel temps ils doivent avoir sur mer! disait ma tante entre les dents.

Et, tout en murmurant une prière à voix basse, elle ajoutait :

— Pauvres marins!

Moi, tout en l'écoutant, je me pelotonnais délicieusement sur ma chaise en songeant que j'étais bien à l'abri et que le vent du dehors ne chavirerait pas ma barque. On est comme ça quand on est jeune,... et même plus tard quelquefois.

Puis l'hiver s'en allait, et, comme apparaissaient les premières hirondelles, toute la maisonnée faisait ses paquets pour s'installer là-bas au bord du Gargaillou, dans la grangette dont ma tante avait fait un véritable paradis. Il y avait là, vers la fin mars, quelques journées de remue-ménage; on récurait les casseroles, on faisait la lessive (oh! le beau linge blanc suspendu aux cordes dans la cour!), on lavait les chambres, les cuisines, la salle à manger, toutes les pièces de la maison; puis on remettait les housses des chaises et des fauteuils, on frottait consciencieusement les parquets, et bonjour! plus personne, jusqu'au mois d'octobre d'après. Toute la maisonnée dévalait du coteau pour aller, durant des mois, revoir l'eau verte de la rivière, les ormeaux, les frênes, les peupliers et l'herbe longue qui pousse drue sous les vieilles feuilles de l'an dernier.

Il y avait de tout dans cette grangette de ma tante. Pécaïré! là où elle était, le chemin de fer passe aujourd'hui. Il y a un dépôt de machines tout noir à la place de la maisonnette si blanche avec ses volets verts, ses tuiles rouges et sa treille de raisins *verdals* qui en faisait le tour. Quand j'y songe!... Le verger avec ses cerisiers pleins d'oiseaux gourmands et de guignes rouges, ses poiriers tout blancs vers la fin de mars, ses pêchers lilas qui faisaient tant et tant de si grosses pêches, puis ses bordures de fraisiers odorants, le gros noyer du bout, un arbre curieux comme tout, qui ne pouvait s'empêcher de regarder par-dessus les murs, et les espaliers crucifiés, au midi, que le soleil chauffait à blanc pendant la canicule, et mille autres bonnes choses que j'oublie : le potager avec sa *segno*, un puits du temps des Romains sûrement, où, toute la sainte journée, tournait, tournait, sans cesser, la vieille jument Caroube, une héroïne d'autrefois mise au rancart; le potager dont j'avais peur quand j'étais petit, à cause des limaces cornues qui lamaient d'argent les feuilles des choux et des cardons; et aussi le jardin aux allées bordées de buis taillé, coupées carrément et sablées de fin gravier de rivière qui craquait sous les pieds. Ce jardin, c'était le préféré de ma tante; elle y avait toujours quelque chose à modifier, quelque embellissement à ajouter, une corbeille de scabieuses par ci, un troëne à planter par là, un jet d'eau à faire jaillir, une tonnelle à réparer; c'était, après moi, son enfant gâté. Entre nous, tout y poussait un peu à la diable; mais ça n'en était pas plus laid; au contraire. J'ai vécu là bien des après-midi à l'ombre de la maison, sous les jujubiers qui se dressaient aux deux côtés de la porte, bien de jolies heures; maintenant des trains y sifflent et tout y est comme dans un four.

Justement, ce jour-là, vers le commencement d'avril, dans

les premiers temps de notre mariage, Adèle et moi nous avions été déjeuner chez ma tante Isabelle au bord du Gargaillou. Notre journée, sans être triste, avait été marquée de certains ennuis silencieux et d'autant plus mornes. A cette époque-là, jusqu'à ce jour-là du moins, j'ignorais si j'aimais ma femme, et ce n'est pas gai, cet état, pour un jeune ménage. J'avais épousé Adèle sans la préférer, comme je me serais marié avec une autre, tout bonnement pour plaire à ma tante, qui m'obsédait de ses prières, et parce qu'elle avait une fortune à peu près égale à la mienne. Adèle m'avait pris, en sortant du couvent, à dix-huit ans, tout comme elle en aurait pris un autre et par les mêmes raisons. Et, vaille que vaille, on nous avait unis devant le maire et le curé sans que nous eussions eu le temps de nous sentir un goût bien décidé l'un pour l'autre. Elle prétend qu'elle m'a toujours trouvé aimable... Les femmes, vous savez! Moi, elle me paraissait niaise, ignorante de tout, sotte avec ses éternelles questions de pensionnaire et ses yeux baissés à propos de rien. Pauvre insensé! quels trésors j'ignorais! Nous étions souvent froids, cela va de soi, l'un envers l'autre, et gênés, surtout quand les yeux de ma tante Isabelle semblaient nous demander raison de notre incompréhensible attitude. Mais allez donc changer le cours des choses! Plus nous allions, plus nous nous éloignions, et c'était triste, je vous en réponds, pour elle et pour moi.

Ce pour-là donc, nous avions été trois plus que jamais. A peine si nous nous étions parlé du tout des lèvres pour dire quelques mots plats, secs, en ne sonnant pas la moindre envie de baisers. On avait déjeuné machinalement, puis fait un tour de jardin, ma tante entre nous deux, ses yeux vifs allant de l'un à l'autre comme pour allumer l'étincelle qui n'existait pas. J'avais d'un geste cérémonieux offert à ma femme deux ou trois brins de verveine qu'elle avait refusé de se mettre au corsage; puis il m'avait semblé que ses yeux se gonflaient comme si elle allait pleurer, ce qui m'avait donné de l'humeur... J'étais un bourreau, alors! un monstre — s'il n'y avait pas de quoi rire! — puisque je faisais pleurer les femmes! Tout rageur, je mordillais une feuille de chrysanthème arrachée fiévreusement. Enfin trois heures avaient sonné. Comme nous allions partir pour remonter à Saint-Majan, ma tante Isabelle, toute triste, nous regarda en nous tenant les mains.

— Jacques, dit-elle tout à coup, il est de bonne heure. Vous avez bien le temps avant le dîner... Si, au lieu de prendre par la route, vous passiez au bord de l'eau,... par le bois, on dit qu'il y a de si jolies violettes!

— Quelle idée! des violettes! Pourquoi faire, grand Dieu?

— Je t'en prie, ajouta la bonne femme. Adèle m'en fera un bouquet.

— Oh! qu'à cela ne tienne! Si cela doit vous être agréable! Veux-tu, Adèle? Tu dis que ; tu verras, c'est joli, le bois.

Puis on se fit des adieux et nous partîmes.

Quelle belle après-midi de printemps! Je n'en connus jamais de plus douce et de plus suave. Il y avait dans l'air embaumé tant de paix et tant de mouvement à la fois! Tout y vibrait, la lumière dans le bleu, les jeunes feuilles au bout des branches, les pointes des herbes sur le sol, les premières fleurs dans leur robe toute neuve, les insectes et les mouches entre les ramures, tout jusqu'à l'eau du Gargaillou, qui filait en bas sur les cailloux multicolores et vous répétait avec sa voix claire les gazouillements des oiseaux qui venaient y boire. Il me semblait qu'une poudre de rayons subtile m'entrait dans le crâne et m'illuminait tout en dedans, que je nageais dans un océan d'or plus léger que l'air, et que je me grisais des vapeurs de cette mer idéale. C'est vrai que je m'enivrais peu à peu, et même deux ou trois fois je regardai Adèle... pour voir. Elle marchait à mes côtés, oubliant d'ouvrir son ombrelle, les yeux baissés avec une petite moue au coin des lèvres. Sur la lisière du bois j'avais, oui, j'avais une bonne envie de l'embrasser. Mais la fraîcheur des feuilles et de l'ombre éteignit la flamme de ma pensée, et nous entrâmes, ma femme et moi, dans le sentier.

— Maintenant, dis-je, nous allons chercher des violettes.

— Oui, des violettes, répondit Adèle comme un écho.

— Je n'en ai pas vu encore une, repris-je embarrassé.

— En cherchant bien, peut-être, murmura-t-elle.

Et chacun, de notre côté, nous nous penchâmes sur le gazon.

Ah! ce bois, quel amour de bois! Ils l'ont défriché pour y mettre une vigne, ces sauvages d'aujourd'hui! Il y avait deux bosquets en un. D'abord celui des hautes frondaisons : des arbres orgueilleux qui vous portaient fièrement leurs branches en plein ciel, platanes, érables, frênes, ormeaux, tout cela noyé de lumière, empêtré de lianes, surmonté d'essaims dont peut-être un artiste [illegible]. Puis, au dessous, le taillis, à l'abri de ces grands seigneurs : les yeubles en parasol, les [illegible] aux [illegible] larges et colonnesques, les ronces serpentines qui jettent partout leurs bras de pieuvres, les clématites sarmenteuses qui, d'arbre en arbre hant leurs nœuds, vont porter les bouquets de plumes de leurs graines, [illegible]? [illegible] la populace des fleurs : mourons, stellaires, pissenlits, sauges violettes, [illegible] euphorbes [illegible], grands à grandes feuilles tachées de noir ou resillées de blanc, toute une flore charmante à voir dans la lumière verte qui allait diminuant jusqu'au sol...

— Aïe! fit tout à coup ma femme avec un cri d'effroi.

[illegible]

— Qu'y a-t-il? [illegible] premier [illegible].

— Là, là! fit-elle en se collant à moi.

La, c'était un lombric gros et long qui traînait paresseusement ses anneaux noirs sur la terre humide.

— [illegible].

Et, du bout de ma canne, sans le blesser, je fis sauter le ver dans l'herbe, [illegible].

Adèle me regarda et je la regardai.

— Peur [illegible] pour ne pas perdre contenance.

Ma femme me regardait avec des yeux que je ne lui avais jamais vus. Est-il possible que depuis les trois mois que nous [illegible] n'ont jamais [illegible] ? Ainsi les yeux

de ma femme. Ma parole! je ne les lui connaissais pas, ces admirables yeux bleus, limpides comme l'air des montagnes, frais comme les sources du rocher, et grands, si grands, que tous les autres s'y lèvent, comme dit Victor Hugo. Elle me regardait avec un restant de terreur au coin des paupières et un air de confiance entière, candide à toucher une pierre. Les joues, un peu amincies, se gonflaient doucement, et je voyais presque son cœur battre sous son corsage. Ah! mon Dieu! quel désir effréné de baisers naquit soudain en moi, grandit, m'éblouit!... puis passa comme il était venu.

— Ça, dis je, c'est un ver de terre.

— Ah! fit-elle.

Et elle se remit à chercher des violettes.

Elles étaient sûrement bien jolies, ces violettes, mais tout au moins aurait-il fallu qu'elles se laissassent entrevoir. J'avais beau chercher, chercher, je ne voyais devant moi que deux fleurs bleues, si bleues, si vivantes, si enchanteresses, qui s'obstinaient à me rester sous les yeux et qui m'échappaient toujours quand je voulais les cueillir. Elles étaient partout, sur le gazon, dans l'herbe; elles se suspendaient aux branches, et même tout en haut des arbres, quand je levais la tête pour regarder le ciel entre les feuilles. Évidemment j'étais sous un charme; je m'y arrachai violemment.

— Tiens, dis-je à Adèle, regarde comme c'est joli!

Un blanc liseron, bâtif sans doute, s'ouvrait tout grand au bord du talus de la rivière. Sa large corolle épanouie, candide comme un lis, montait éperdument comme altérée de rosée et d'air libre; elle montait, la gorge gonflée de désir, amoureusement tendue entre les feuilles aiguës des roseaux, admirablement poétique et belle.

— Mon Dieu! dit-elle, la gracieuse fleur!

— Je vais te la cueillir; attends un peu.

— Non, non! laisse-la, je t'en prie.

Baste! j'étais déjà sur le bord du talus, j'avançais la main vers le liseron, j'allais l'atteindre, quand... patatra! le pied me glisse sur la glaise humide du talus, et je tombe piteusement, en me retenant à grand' peine à une branche de sauvageon. Le Gargaillou, vert et profond, avait en bas des airs sinistres.

— Jacques! mon Dieu! criait Adèle toute pâle d'effroi.

— Ce n'est rien, rien du tout, fis-je en me relevant et en brossant de la main la jambe de mon pantalon toute maculée de boue. J'ai glissé.

— Tu ne t'es pas fait mal, Jacques?

— Mais pas du tout, pas du tout, je t'assure.

Elle tremblait comme un jonc. Je la pris entre mes bras, je la regardai bien décidément, bien en face. Dieu! quelle jolie Adèle que la mienne! Et, comme elle avait encore peur, je lui mis un grand, grand baiser sur le front.

— Ah! Jacques, dit-elle tout émue.

— Ma femme, mon Adèle! Quel monstre j'ai été, quel ingrat!

Et comme je retrouvais dans ses yeux les deux fleurs bleues de tout à l'heure, je les cueillis à pleines lèvres, buvant avidement les petites larmes qui pendaient au bout des cils comme des gouttes de rosée.

Nous ne cueillîmes pas de violettes ce jour-là. Nous remontâmes lentement, serrés l'un contre l'autre, la côte de Saint-Majan, en nous disant à l'oreille des bêtises d'amoureux, tandis que le soleil se couchait dans une gloire, derrière les montagnes de Trou-la-Baume. Et quand nous fûmes dans notre tranquille chez-nous de la rue des Cordiers, nous inaugurâmes par le plus charmant des repas en tête à tête la vie délicieuse que nous avons menée ensemble pendant trente ans et que nous continuerons encore pendant de longues années. Car j'aime ma femme comme le jour des violettes.

Quand, le lendemain, contre son habitude, tante Isabelle vint nous voir, elle nous trouva si gais qu'elle en fut toute ragaillardie.

— Eh bien, dit-elle, et ces violettes?

— Il y en avait beaucoup, mais nous ne les avons pas vues, répondis-je en serrant Adèle dans mes bras.

P. Chalon.

CHRONIQUE MUSICALE

Les Concerts du dimanche à Paris

Il faudrait n'avoir pas moins d'oreilles qu'Argus n'avait d'yeux pour se tenir au courant de la musique qui s'exécute à Paris dans les concerts du dimanche. On n'en compte pas moins de quatre; bientôt le Conservatoire va se mettre de la partie, et c'est au bas mot de sept à huit mille personnes qui se répandront le dimanche dans les salles de concert.

Cette année, deux nouvelles entreprises de ce genre ont été créées : les *Nouveaux concerts* au théâtre du Château-d'Eau, dirigés par M. Lamoureux, et les *Grands concerts,* conduits par M. Broustet, au Cirque des Champs-Élysées. Les programmes des séances sont composés jusqu'à présent, suivant l'usage établi, de morceaux variés de musique instrumentale et vocale.

M. Lamoureux semble devoir faire quelques exécutions de musique ancienne; on a joué aux Nouveaux concerts, entre autres morceaux curieux, un duo du *Carmen seculare* d'Horace, mis en musique en 1788 par Philidor, le célèbre joueur d'échecs et non moins habile compositeur. C'est de la musique ayant la bonne facture du temps, mais sans caractère.

L'orchestre que conduit M. Lamoureux est formé de bons éléments qui ne sont pas encore très bien fondus ensemble. Les instruments à vent ne jouent pas très juste, mais le chef est habile et la sonorité de la salle assez bonne, quoique dure. Le succès dépend donc surtout du choix des morceaux.

Le concert Pasdeloup et le concert du Châtelet sont tout prêts pour l'exécution des ouvrages avec orchestre et chœurs qui remplissent à eux seuls toute la séance ou la plus grande partie. Le concert Pasdeloup conserve toujours son caractère de « concert populaire » par le prix peu élevé de ses places et le grand nombre de ses auditeurs; il reste, en définitive,

le vrai *forum* musical, c'est là que les succès auront toujours le plus de retentissement. C'est aussi le concert qui possède le meilleur orchestre, éprouvé par un long exercice.

Le concert du Châtelet, dirigé par M. Colonne, a inauguré la saison par un ouvrage peu connu de Berlioz.

C'est la seconde partie de la symphonie fantastique intitulée *Lélio*, ou *le Retour à la vie*. Le sujet de la première partie est, comme on le sait, un jeune musicien en proie au délire amoureux, qui, dans un rêve [illegible] lique, tendre ou terrible, passe par toutes les impressions les plus violentes. Dans le dernier morceau, il rêve qu'il assiste au sabbat; il y voit sa bien-aimée au milieu de monstres fantastiques et sous un aspect peu digne de son amour.

Quelques années après avoir terminé cette première partie, Berlioz songea à ne pas laisser son jeune homme dans une situation aussi pénible, et il imagina *le Retour à la vie*. Le rêve de Lélio se termine; il veut chasser son amour et reprendre goût à la vie. Il voyage en Italie, il compose, il cherche à s'étourdir. De là ballades, chœurs d'ombres, chœurs de brigands, fantaisie pour piano et orchestre, etc. Il y a fort peu d'unité dans cette seconde partie, qui est très inférieure à la première, malgré quelques beautés musicales très spéciales au génie de Berlioz : le *Chœur des ombres* notamment, et un air de ténor, le *Chant du bonheur*.

Cette partition, qu'il était intéressant de connaître, n'est pas de celles qui resteront en vue quand sera fini l'inventaire qu'on fait en ce moment de tout qui est signé de Berlioz.

Le public qui fréquente les concerts du Châtelet est d'ailleurs très curieux de nouveauté et d'opinion très avancée en musique. Le voici qui répare l'injustice commise autrefois envers le *Tannhauser*. Un des derniers concerts était consacré à l'exécution de fragments du *Roméo et Juliette* de Berlioz et de plusieurs parties de l'opéra de Wagner. On n'y pouvait trouver de place.

Le répertoire classique perd du terrain. Haydn, Mozart, Beethoven, qui, il y a vingt ans, soutenaient tout le répertoire des concerts, sont devenus décidément classiques, c'est-à-dire destinés à faire l'ornement des bibliothèques. Si belles que soient les œuvres, on ne peut pas toujours les entendre. Les ouvrages du présent ont une qualité première, c'est d'être vivants. Peut-être que l'intelligence ne se nourrit pas plus des idées anciennes que le corps ne se nourrit des générations de bœufs et de moutons du passé, mais de leurs descendants. Sans pousser plus loin qu'il ne convient cette comparaison, on y pourrait trouver de la justesse.

Ce qui est certain, c'est que les grandes recettes sont maintenant pour Berlioz et Wagner. Ce dernier gagne lentement, mais sûrement, dans l'admiration du public. C'est même un phénomène digne d'intérêt, que cette appréciation de plus en plus équitable des œuvres du maître allemand, malgré des préventions de toutes sortes dont quelques-unes nous semblent très justifiables, bien qu'elles prennent naissance dans un sentiment qui n'a pas l'art pour mobile. Le peloton des wagnéristes est maintenant un corps d'armée qui, en vertu des lois de l'attraction, ne tardera pas à entraîner tout le monde. Il y a déjà longtemps qu'aux yeux des musiciens sincères Wagner est un grand artiste; mais le jugement des artistes, si compétent qu'il soit, ne fait pas loi, tant qu'une partie du public ne se déclare pas.

[illegible] pris racine chez nous est à noter. Cela ressemble aux premiers actes de foi d'une religion. Le plaisir de l'apostolat n'y est pas étranger. Les wagnériens, au commencement, prenaient feu isolément. Les adeptes se recrutaient dans toutes les situations sociales. Des peintres, des magistrats, des gens de lettres, des mathématiciens s'enflammèrent; tous, d'ailleurs très versés dans la musique et très intelligemment passionnés pour cet art, reçurent le rayon malgré des traditions ou des travaux qui ne semblaient pas les préparer à cette conversion. Ils ont eu gain de cause et le reste du public les a suivis.

Ce qu'on peut observer aussi, c'est que le succès, certain maintenant, de la musique de Wagner coïncide avec un délaissement de la musique dramatique; soit à cause de la mauvaise exécution, soit parce que le répertoire de nos théâtres lyriques est usé, peut-être aussi parce que la musique dramatique a dépassé son point de plus haute expression. Car ce que le public va chercher dans les concerts, ce n'est pas l'art dramatique et systématique de Wagner, c'est de la très belle musique, purement et simplement; c'est cette harmonie puissante, cette instrumentation colorée, touffue, débordante comme une force évoquée; c'est ce branle d'instruments et de voix dont la puissance est souvent plus grande que la volonté qui l'a mis en mouvement. Berlioz et Wagner ont entre eux ce point commun, qu'ils ont appelé les forces inconscientes de la nature au milieu de l'art musical, le second, toutefois, en étant plus maître que le premier.

Si l'on offrait au pubic de la très belle musique italienne bien exécutée, il s'y précipiterait de même. Ce dont il est avide maintenant plus que de musique dramatique, c'est de ces grandes sensations musicales semblables à celles de la nature qui entraînent l'imagination si loin. Peut-être, si l'on joignait aux fragments des opéras de Wagner qu'on exécute dans les concerts les chants et les récits, y trouverait-on des longueurs; peut-être s'y accoutumerait-on. Mais si les ouvrages du compositeur allemand doivent rencontrer quelques difficultés quand ils paraîtront sur notre scène, c'est de cette partie là qu'elles viendront, car c'est dans la mélodie récitative ou passionnée que se montre le système mélodique du maître. S'il est bon, la mise en scène et l'action dramatique peuvent seules en démontrer la valeur; autrement, on ne s'en rend pas compte. Tous ces accents, qui sont très puissants, paraît-il, perdent beaucoup de leur prix quand on leur adapte d'autres mots que ceux de la langue pour laquelle ils ont été composés.

En attendant l'expérience qui ne peut tarder à se faire, prenons toujours ce qui est beau, sans nous inquiéter de la provenance, et jouissons-en sans plus nous tarabuster l'entendement.

[illegible]

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La collection des petits chefs-d'œuvre de la Librairie des bibliophiles vient de s'enrichir d'un chef-d'œuvre pour de bon, ce qui fait compensation à tant d'autres qui n'en sont pas : *le Discours de Pascal sur les passions de l'amour* [1]. L'éditeur, M. de Lescure, le fait suivre de quelques extraits des lettres écrites par Pascal à Mlle de Roannez. Ce lui est une occasion de revenir sur une question controversée, une énigme, dit-il, dont il croit pouvoir nous donner le mot. Pascal, mourant à trente-neuf ans, a-t-il succombé simplement aux atteintes et aux ravages d'une maladie banale? N'a-t-il pas été la victime en même temps que le héros de quelque grande passion contrariée? N'est-ce pas là la vraie cause de cette incurable tristesse, de ces amertumes, de ces angoisses, de cette maladie de l'âme, plus implacable que les maladies du corps, dont on trouve l'empreinte dans son œuvre troublée, haletante, presque convulsive? Il s'agit, comme vous voyez, non pas de l'œuvre revue et corrigée par Port-Royal, qui l'avait affadie et refroidie en la mutilant, mais de l'œuvre vraie, à peu près reconstruite par la critique; non pas du Pascal des familles, mais du Pascal de M. Cousin. Quand ce problème sera résolu, une seconde énigme : quelle est cette femme qui a inspiré une passion sans espoir, passion partagée peut-être par elle, mais qui se heurtait à d'insurmontables obstacles : différence de fortune, inégalité de naissance et de rang? Donc pas une énigme seule, mais deux énigmes et deux mots à trouver.

M. de Lescure nous donne les deux mots. Le premier avec une pleine confiance, le second non sans quelques réserves : Il est probable..., tout porte à croire...; oui, il en doit être ainsi... Au fond il a, en lui-même, la conviction d'être dans le vrai; sa pensée intime est : Il est certain..., on ne peut douter...; oui, il en est bien ainsi.

Quels sont donc ces deux mots? Voici le premier : Pascal a aimé comme on aime quand on jette dans un grand sentiment toutes les forces d'une grande âme. Les préjugés sociaux prononçaient contre lui; il en a appelé à Dieu, devant qui tous les hommes sont égaux et pour qui il n'y a point de castes privilégiées. La foi n'admettant pas de ces distinctions entre des âmes soumises au même Dieu et auxquelles il est permis d'aspirer au même ciel, il s'est jeté au pied des autels, il a embrassé avec une sorte de frénésie la croix, symbole pour lui de l'égalité, promesse de l'union en un monde meilleur. C'est donc par son amour plutôt que par sa raison qu'il a été le chrétien que nous connaissons et dont la foi n'a pas le calme ni la sérénité de la foi de Bossuet. Quand elle se réveille et inquiète, cette raison a notre compte : Tais-toi! lui crie-t-il avec colère, tais-toi, raison imbécile, raison impuissante, sotte que tu es! Et il la refoule, comme fait Hamlet de l'ombre de son père : « Rentre, rentre, vieille taupe! » Il a voulu être et rester chrétien parce qu'il trouvait dans les promesses du dogme la consolation et l'espérance. Il a voulu aimer Dieu afin d'aimer et d'épouser en Dieu celle que le monde lui refusait et à laquelle il donnait ainsi rendez-vous dans le ciel. Et, s'il en est ainsi, on comprend comment ces troubles, ces orages intérieurs, ces luttes entre le cœur et la raison et enfin cette religion qui avait la fièvre ont abrégé une existence déjà ébranlée par la maladie. L'amour a fait de Pascal un chrétien, l'amour l'a mis jeune au tombeau. J'appuie plus que ne l'a fait M. de Lescure sur ce qu'il y avait de surexcitation dans le christianisme de Pascal, mais je formule exactement sa conclusion, je l'espère du moins.

Tel serait le mot de la première énigme. A la seconde maintenant! Quel est le nom de la femme aimée par Pascal? le nom, déjà mis en avant d'ailleurs par des bouches autorisées, de Mlle de Roannez. C'est ce nom qu'il faut lire, bien qu'il ne soit prononcé nulle part dans le *Discours sur les passions de l'amour,* comme nous lisons celui de Béatrice dans *la Vie nouvelle* de Dante et celui de Laure dans les *Sonnets* de Pétrarque. M. de Lescure ne prétend pas faire la démonstration évidente, mais arriver à un tel degré de probabilité que c'est déjà presque la certitude.

Cependant M. Cousin a déjà protesté contre cette hypothèse. Si Pascal a poussé Mlle de Roannez vers le cloître après s'être réfugié lui-même près de la croix, que faut-il en conclure? Qu'il ait osé élever ses prétentions jusqu'à la sœur d'un duc et pair, la future duchesse de la Feuillade? Non; Pascal se préoccupa de cette âme précieuse et fragile uniquement pour la disputer au monde et la garder à Port-Royal. Supposer qu'il eût levé les yeux sur la sœur de son ami, c'est faire une injure ridicule à sa loyauté et à son bon sens. Ainsi décidait M. Cousin d'un ton qui n'admet pas la réplique, et avec son air d'infaillibilité olympienne. Injure ridicule! Le mot paraît dur à M. de Lescure, qui n'admet pas — et il a raison — qu'un haussement d'épaules et un haut-le-corps de pudeur indignée suffisent à résoudre un problème. Et il proteste alors. Mais qui dit que Pascal eût songé à un mariage? Qui prétend qu'il n'en eût pas reconnu d'abord l'impossibilité absolue? Est-ce une raison cependant pour ne pas être touché au cœur? Est-on maître de ne pas aimer, et, parce qu'un amour aura été sans espoir, faut-il nier la réalité douloureuse de cet amour?

Il vous semble, n'est-ce pas? que M. de Lescure est pleinement dans le vrai. Il aurait pu même employer contre M. Cousin ce qu'on appelle l'argument *ad hominem.* Est-ce que lui-même, ce Cousin le Superbe, il n'a pas aimé passionnément Mme de Longueville? Sans espoir cependant! Non, nous ne sommes pas à ce point maîtres de notre cœur, et M. de Lescure a raison. Il faut l'entendre quand il invoque le témoignage des moralistes et des casuistes. Et voyez-le ensuite passer en revue les variétés de l'amour involontaire, l'amour fatal, l'amour contagieux, l'amour coup de foudre et d'autres encore. Il en sait long là-dessus, et, s'il fait appel aux casuistes, c'est pour ne pas sembler faire suite de son

[1] *Discours sur les passions de l'amour*, de Pascal, précédé d'une étude sur Pascal et Mlle de Roannez, par M. de Lescure. — 1 vol. Paris, 1881. Librairie des bibliophiles.

expérience personnelle. Et comme il triomphe du philosophe en robe de pédant et de ses idées bourgeoises d'amour aboutissant nécessairement au mariage! Pauvre M. Cousin, il expie alors son mot : « injure ridicule ». Pour moi, quand il arrive à M. Cousin quelque désagrément, je suis toujours ravi; aussi ai-je peur de n'être pas assez impartial. Il faut donc reprendre son sang-froid. Voilà qui est fait. Revenons au vif du débat.

L'un dit : Pascal n'a aimé Charlotte qu'en Dieu et que pour Dieu. L'autre dit : Cet amour en Dieu pourrait bien n'être que le dénouement désespéré ou résigné d'un drame de cœur et comme la transfiguration d'une passion sans autre issue que le ciel. — Fort bien; mais l'affirmation tranchante de l'un aurait besoin de preuves; la proposition dubitative de l'autre nous laisse dans un certain vague, et nous voilà perplexes. Pour moi, j'inclinerais volontiers vers l'explication de M. de Lescure, et je regrette qu'il ne donne pas d'arguments absolument décisifs. Il est vrai que, s'il les avait, ces arguments, au lieu de présenter cet amour comme très vraisemblable il l'affirmerait comme certain. Ah! si nous possédions les lettres de Mlle Roannez à Pascal! Si au moins nous possédions toutes les lettres de Pascal et non pas simplement quelques fragments que la rigidité des copistes jansénistes a seuls conservés comme pouvant fournir matière à édification! Dans l'incertitude où nous sommes et bien que nous inclinions vers l'hypothèse de M. de Lescure, le plus sage est de conclure, avec M. Havet, « qu'il est évident qu'une femme du grand monde a touché le cœur de Pascal, mais que deviner quelle a été cette femme, c'est ce qui paraît impossible et ce qu'il ne faut même pas essayer (1) ».

L'étude de M. de Lescure n'en est pas moins fort intéressante; elle eût gagné cependant à être écrite d'un style plus simple; mais demander à M. de Lescure la simplicité, c'est peut-être aussi ce qu'il ne faut même pas essayer.

II.

La Lecture en action (2), par M. Ernest Legouvé, est le complément de son ouvrage : *l'Art de la lecture*, devenu si rapidement populaire. Nous signalions, il n'y a pas longtemps, la victoire remportée sur la mélopée routinière des lycées et des écoles par l'apôtre du débit animé et de la récitation intelligente. Ce nouvel ouvrage, qui présente la pratique après la théorie et, prenant quelques morceaux de choix, enseigne avec détail et presque mot par mot comment chacun d'eux doit être dit, fera de chacun de nous « son professeur de lecture à soi-même », comme le dit spirituellement M. Legouvé. Voilà qui est bien. Tout au plus peut-on formuler un doute. Cette interprétation des textes, très savante, très compliquée, quelque peu subtile, n'arriverait-elle pas à l'affectation et à la manière? M. Legouvé ne nous demande-t-il pas d'y mettre trop de finesse, trop de malice, trop d'intention? Faut-il, en effet, faire ainsi un sort à chaque mot? Les effets qu'il nous indique, l'écrivain y a-t-il toujours songé? N'aurons-nous pas ainsi trop d'esprit ou tout au moins, plus d'esprit que La Fontaine ou Molière? Ne serait-ce pas une fatigue pour le lecteur et pour l'auditeur lui-même? Pendant un quart d'heure, soit; mais si la lecture doit durer une heure ou deux? J'imagine que M. Legouvé le sent parfaitement tout le premier; seulement il demande le plus pour obtenir le moins.

Ce qui est incontestable, c'est que ces leçons de lecture deviennent un commentaire bien ingénieux et bien délicat des œuvres étudiées. Si l'on peut trouver que le commentateur fouille parfois trop curieusement le détail et prête un peu trop de son esprit aux écrivains qu'il interprète, en revanche on ne peut qu'applaudir quand il juge l'ensemble, l'esprit général et le ton dominant d'un ouvrage. Quel professeur de rhétorique c'eût été que M. Legouvé, s'il n'avait pas eu mieux à faire! Quoique en robe, comme on l'eût écouté! Avec un art délicat et charmant il égaye les enseignements les plus graves de souvenirs piquants, d'anecdotes agréables; mais ces aimables intermèdes ne servent pas seulement à ranimer et à rafraîchir l'attention : de chacun d'eux découle quelque leçon utile. Avec lui l'amusement même tourne en profit. Et quelle habileté, quand il veut formuler quelque jugement qui sort de la convention et pourrait effrayer — je ne dis pas scandaliser — cette jeunesse qu'il a entrepris d'instruire! Avec quel art il tire son épingle du jeu! Ainsi pour Bossuet, par exemple : il ne lui ménage pas les vérités et les sévérités; mais il introduit Manin, qui les formule. Remarquez bien, ce n'est pas moi qui parle, c'est Manin! Écoutez-le, et, quand il aura rudement malmené l'historien fantaisiste, le dogmatiste intolérant, vous allez voir comme je lui répondrai! Et il prend la parole, en effet; mais il ne répond pas, en somme. Du dogmatiste et de l'historien un mot à peine; par exemple, sur l'écrivain, l'orateur, l'artiste, il se donne carrière. De grands airs de bravoure où éclate un sincère enthousiasme, qui gagne bientôt les auditeurs. Est-ce là, dites-moi, une scène bien construite et bien filée? Manin a déchargé M. Legouvé du rôle désagréable; il n'a eu, lui, que le rôle sympathique et point compromettant.

Mais, dira-t-on, ces appréciations sur le génie, la doctrine et les tendances des grands écrivains ne débordent-elles pas hors du modeste cadre d'un traité sur la diction? Assurément; mais qui s'en plaindrait? Si en nous apprenant à lire on nous apprend à penser, où est le mal? Et, en effet, ce livre sur le débit et la lecture est un cours de littérature exquis. Je le recommande donc à un double titre. Pour moi, j'ai été charmé plus que je ne saurais dire.

III.

La librairie Ollendorff vient de rééditer un volume que les friands d'esprit et de style se plaignaient de ne plus trouver

(1) Voy. sur cette question le *Roman de Pascal* par M. Cousin, dans la *Revue* du 24 novembre 1877, et les réponses de MM. Havet et Paul Janet dans les deux livraisons suivantes.

(2) *La Lecture en action*, par Ernest Legouvé, de l'Académie française. — 1 vol. Paris, 1881. J. Hetzel et Cie.

dans le commerce. C'est *le Mot et la Chose* (1), de M. Francisque Sarcey. L'idée de cet ouvrage avait été inspirée à l'auteur par certains chapitres de Duclos, un moraliste très pénétrant et très délicat, qu'on ne lit plus assez peut-être parce que l'homme a fait tort à l'écrivain. Duclos, examinant la langue de son temps, faisait remarquer que certains mots n'apportaient plus à l'esprit les mêmes idées qu'ils éveillaient au siècle précédent. Ils semblaient s'être vidés de leur signification première pour s'emplir, en quelque façon, d'un sens nouveau. L'étiquette du vase était restée la même; la liqueur avait changé. Frappé de cette observation, M. Sarcey entreprit une enquête du même genre sur la langue de 1860. Il ne la poussa pas à bout, ce qu'il est permis de regretter; mais enfin, arrêtant au passage un certain nombre de mots qui circulaient, il leur demanda leurs papiers, leur acte de naissance, leur état de fortune et un certificat de bonne vie et mœurs délivré par l'opinion. Quelques-uns se prêtaient à cette investigation, car leur amour-propre en était flatté. Après avoir été de simples roturiers ou même des vagabonds sans asile, ils étaient devenus de gros bonnets, considérés, enviés, menant grand train et ayant pignon sur rue. Pour d'autres, au contraire, comme pour M. Prudhomme, la décadence après la grandeur. Outre ces parvenus et ces déchus, certains nouveaux venus, sans généalogie, nés d'hier, car ils répondaient à une idée nouvelle ou à une fantaisie de la mode, et qui peut-être n'auraient pas de lendemain.

Ces révolutions de la langue indiquent, le plus souvent, une révolution dans les mœurs, ou même un simple changement, pour ne pas prendre de termes trop ambitieux. Constater ces vicissitudes, c'est donc faire plus qu'une étude des variations du dictionnaire, mais aussi une étude des variations de la vie sociale. Ainsi, un seul exemple. Voyez le mot « honnête homme » : son sens d'autrefois répondait aux idées et aux sentiments d'une société aristocratique; son sens d'aujourd'hui à ceux d'une société démocratique. Que de locutions comme celle-là dont le son et l'orthographe n'ont jamais changé, mais qui ont représenté successivement deux ou trois choses différentes. Et qu'ils vont vite, ces mots! Oui, comme les morts de la ballade! Si vite que, pour quelques-uns de ceux dont M. Sarcey marquait en traits nettement caractérisés la physionomie il y a vingt ans, il serait tenté lui-même de faire un nouveau portrait aujourd'hui. Ainsi, voyez le bohème d'à présent. Est-ce que c'est le Marcel ou le Schaunard d'alors? Et pourquoi M. Sarcey ne le referait-il pas, ce portrait? Nous en serions tous charmés. Peut-être cependant lui plaît-il plus de faire celui des acteurs et des actrices, bien qu'il n'ait pas alors la même facilité pour se faire délivrer les actes de naissance.

IV.

M. Adolphe Belot veut nous effrayer en appelant sa nouvelle héroïne Fleur-de-Crime (1). Nous effrayer ou nous affriander peut-être. Notre imagination travaille sur ce nom et nous nous attendons à quelque Messaline ou quelque Sapho plus enflammée ou plus dévoyée encore que *la Femme de Feu* ou *Mademoiselle Giraud*. Eh bien, non. Une Lucrèce, cette Fleur-de-Crime. Oui, en vérité, et pourquoi? Parce qu'elle est née d'une violence. Ainsi du moins nous explique-t-elle, cette Lucrèce, que l'amour ne lui dise rien. Livrée, dès les premiers vagissements, à des mains étrangères, elle cherche sa mère par le monde et la trouve à la fin du premier volume. C'est une comtesse. Si elle ne cherche pas son père, c'est que c'était un cocher violent et que la comtesse l'a tué. Puisque celle qui lui a donné le jour sans l'avoir désiré est retrouvée, on pourrait s'arrêter là. Point. M. Belot voulait absolument faire deux volumes. Voyant cela, Fleur-de-Crime entreprend de venger sa mère. Le cocher n'était qu'un instrument; le vrai coupable, c'était un prince caucasien. Il faut donc le punir, ce Caucasien. Quand elle lui a fait une foule de misères, Fleur-de-Crime découvre qu'il est son père. Le cocher avait été calomnié. Elle embrasse ce père caucasien, mais sans plaisir.

Ce nouveau roman aura inévitablement un grand succès comme tous ceux de M. Belot, dont les éditions ne se comptent plus.

MAXIME GAUBERT.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Un homme politique, un jeune député qui est en instance pour devenir un homme d'État, exprimait ces jours-ci l'embarras que lui causait la classification des diverses nuances républicaines à la Chambre.

— Il y a deux gauches, disait-il, voilà le mal. Ah! s'il n'y en avait plus qu'une! Je n'arriverai jamais à les fusionner; je ne sais à quel saint me vouer!

— Parbleu! répliqua son interlocuteur, adressez-vous à saint Labre, c'est précisément le saint qu'il vous faut.

— Quoi, le patron des pouilleux?

— Il paraît qu'on a beaucoup exagéré la vermine; mais ce n'est pas là son titre. Ignorez-vous que saint Labre, doué d'une constitution particulière, avait deux jambes gauches?

— Comment?

— C'est du moins ce qui résulte de l'examen de son reliquaire.

— Deux jambes gauches!

— Sans doute; peut-être cela n'empêchait-il pas la jambe droite d'exister.

— Avait-il donc trois jambes?

— Pourquoi pas quatre? Ce ne serait pas le premier saint

(1) *Le Mot et la Chose*, par Francisque Sarcey. — 1 vol. Paris, 1882. Paul Ollendorff.

(1) *Fleur-de-Crime*, par Adolphe Belot. — 2 vol. Paris, 1882. E. Dentu.

qui aurait été expédié en double. Saint Denis a eu cette bonne fortune d'être offert à la fois à la vénération publique dans trois endroits différents. Il y avait quatre corps bien constatés et quatre têtes par conséquent; l'abbaye de Saint-Denis à elle seule possédait deux corps; il est vrai que, pour les distinguer entre eux, les moines appelaient l'un saint Denis de Corinthe, et l'autre saint Denis l'Aréopagite. Les sceptiques objectaient bien que saint Denis l'Aréopagite avait été brûlé à Athènes, ce qui rendait difficile la conservation entière de son corps; mais les fidèles répondaient : Oui, saint Denis a été brûlé; mais il n'a pas été difficile à Dieu de le ressusciter, de l'envoyer évangéliser dans les Gaules où il a été martyrisé une seconde fois et décapité. Vous voyez que les fusilleurs du 2 Décembre n'ont pas seuls le mérite d'avoir tué deux fois et que Martin Bidaure a des ancêtres. Saint Denis étant le patron de la France, les premiers rois chrétiens le dépeçaient pour l'offrir en cadeau. Clovis II lui coupa un bras, Charles le Simple lui coupa une main, ce qui n'a pas empêché les reliques de rester complètes et les corps d'être entiers. Saint Labre est donc tout excusé d'avoir eu deux jambes gauches; et la république peut l'invoquer, si la réduction des deux jambes gauches du parlement en une seule ne peut s'opérer.

II.

Faudrait-il, pour que l'opération réussît, un opérateur de la force du duc Charles-Théodore de Bavière?

Il paraît que cette Altesse, prévoyant les jours de détresse, s'est appliquée à acquérir un savoir sérieux et un métier utile. Les journaux racontent que, dernièrement, le duc, par une opération des plus délicates, a sauvé la vie à un malade atteint d'un cancer à la langue.

Un prince qui délie la langue d'un citoyen, c'est déjà un acte méritoire; mais qui guérit une langue gangrenée, qui l'assainit pour qu'elle chante ses louanges, qui a raison d'un mal réputé inguérissable et qui vient d'obtenir ce résultat glorieux pour la troisième fois, voilà le fait miraculeux. Quel malheur que cette vocation et ce talent dans les princes se déclarent si tard, à une heure si avancée de la décadence monarchique!

On sait que Louis-Philippe pratiquait la saignée, et je ne doute pas qu'on ne trouve encore dans quelque bonne famille restée fidèle à l'orléanisme une pendule célèbre dans son temps, représentant le roi à genoux, saignant un de ses postillons frappé d'apoplexie.

Saigner ses sujets, ce n'est rien à côté de cette opération prodigieuse de leur guérir radicalement les cancers de la langue. Si les Bavarois manquent de pendules, ils ont désormais le sujet d'un joli petit monument de bronze; et, s'ils ont rapporté de France, par hasard, un exemplaire de la pendule ornée de Louis-Philippe, ils peuvent lui donner un pendant.

III.

Louis-Philippe, je l'ai déjà dit, je crois, se piquait d'être un augure dans les questions très délicates et prétendait avoir le secret de doter à volonté la France de garçons ou de filles.

Il n'a transmis son secret à personne. Je voudrais savoir quelle prédiction il eût faite à la vieille femme qui est en ce moment l'objet de tant de soins à la Maternité, et qui, renouvelant le miracle de Sarah, prépare à soixante-dix ans passés des langes pour un nouveau-né.

La nouvelle de cette fécondité obstinée a rencontré beaucoup d'incrédules, mais le fait paraît authentique. Est-ce une exception? ou bien faut-il modifier les lois qui paraissaient immuables?

M. Flourens serait dépassé. Il promettait cent cinquante ans de vie à ceux qui sauraient se maintenir dans un équilibre parfait, mais il n'eût jamais osé promettre le don de transmettre la vie à une septuagénaire misérable, battue par la pauvreté, trouvée au bord d'un fossé.

Si ce phénomène modifie les données de la science, quelle révolution dans les familles!

On a parlé de gendres qui étaient tenus en respect par leur belle-mère et qui pouvaient craindre de voir leurs espérances légitimes contrariées par un accroissement tardif et imprévu de la famille de leur femme. Mais quelle sécurité restera-t-il, si les grand'mères elles-mêmes deviennent menaçantes?

Voilà le trouble qu'a jeté dans la société l'annonce de ce cas bizarre d'une femme de soixante-dix ans venant réclamer les soins des médecins accoucheurs.

IV.

On a jugé ces jours-ci deux meurtriers, un homme et une fille, qui ont été condamnés après la démonstration absolue de leur crime.

Mais il paraît que l'homme, un meunier nommé Sougaret, avait déjà été soupçonné d'assassinat sur la personne d'un de ses voisins, et, sans les rumeurs du public, jamais la justice n'aurait songé, cette fois-là, à le suspecter, tant les premières constatations avaient été faites légèrement. Il faut lire les dépositions des témoins pour voir combien il importe de prescrire à tous les médecins, à tous les fonctionnaires, des enquêtes sérieuses lors d'un accident tragique.

Le docteur Argeliez, de Saint-Jean-de-Luz, appelé pour relever un cadavre, déclare qu'il n'a pas fait d'autopsie, puisqu'il n'avait aucune mission à cet égard. Il a bien vu que le corps avait des blessures au cou; mais, puisqu'on ne lui demandait pas de les analyser, il s'est bien gardé de commettre la moindre indiscrétion en les examinant à fond.

Le maire du pays, qui est aussi suppléant du juge de paix, et médecin par-dessus le marché, déclare à son tour qu'il s'est méfié de sa qualité de médecin et qu'il n'a pas voulu à ce titre faire de constatations, de peur d'usurper sur les fonctions de son confrère Argeliez, auquel pourtant il n'a pas demandé de vérification ni d'autopsie.

Le juge de paix, de son côté, sachant que deux médecins avaient vu le cadavre et n'avaient rien dit, se garda bien de requérir l'autopsie.

Quant au maréchal des logis de la gendarmerie, ce n'était pas à lui qu'il appartenait de se faire une opinion quand les autorités locales n'en avaient pas, et il ne se permit pas d'avoir une opinion individuelle.

Il fallut, je le répète, que l'opinion de la foule avertît la justice. Celle-ci se décida à agir; mais, influencée par une absence de constatations, elle relâcha le meurtrier, et ce ne fut qu'après le second meurtre bien constaté qu'elle s'avisa de revenir sur ses premières appréciations.

Qu'est-ce que ces médecins, ce maire et ce juge de paix font dans ce pays et à leur poste?

V.

Les bibliothèques publiques de la France et de l'étranger ont reçu en cadeau un très gros et très magnifique livre intitulé : *les Constitutions de tous les pays civilisés*, recueillies, mises en ordre et annotées par Mme la princesse de Lesignano.

Le don est splendide. Des portraits de tous les souverains sont mis en regard des chartes octroyées, ou votées par les peuples, et l'auteur, la princesse, donne une charmante idée, probablement très véridique, d'elle-même, par une lithographie qui la représente ornée de quatre décorations, appuyée sur sa main gauche et plongeant son regard rêveur et curieux dans les Constitutions royales ou démocratiques qui lui apparaissent au loin.

Je crains que le regard de la princesse ne soit faible, et qu'elle distingue mal ce qu'elle croit voir. Elle assure que son livre est indispensable aux hommes d'État, qu'ils ne sauraient s'en passer. Quant à elle, c'est assez de gloire d'avoir réuni les archives des révolutions modernes, et elle répète avec Delille — qu'on ne s'attendait pas à voir évoqué dans une œuvre si peu bucolique :

> Les vrais plaisirs sont ceux que l'on doit à soi-même,
> Et les fruits les plus doux sont les fruits que l'on sème.

J'ai trouvé un singulier noyau dans un de ces fruits, qui le rend difficile à avaler, et j'engage la princesse à recommencer sa plantation.

Elle nous donne, par exemple, comme la constitution du *Saint-Siège apostolique*, le *Syllabus* du 8 décembre 1864, en oubliant complètement de faire précéder les articles de cette encyclique de la fameuse formule : *Anathème à ceux qui croient que...* Et elle affirme qu'il faut croire, accepter, ratifier comme base du droit constitutionnel au Vatican, des articles comme ceux-ci :

Art. 1er. — Il n'existe aucun être divin, suprême, parfait dans sa sagesse et dans sa providence, distinct de cet univers matériel...

Art. 5. — La révélation divine est imparfaite...

Art. 6. — La foi chrétienne est contraire à la raison humaine...

Art. 7. — Les prophéties et les miracles exposés et racontés dans les saintes Écritures sont des fables de poètes.

J'en passe et des plus irreligieux. J'arrive à l'article 64.

64. — La violation des serments les plus sacrés, les actions les plus criminelles, les plus honteuses, les plus opposées à la loi éternelle, non seulement ne sont pas blâmables, mais au contraire sont tout à fait licites et dignes des plus grands éloges, quand elles se font pour l'amour de la patrie.

65. — Il n'est pas du tout prouvé que le Christ ait élevé le mariage à la dignité de sacrement, etc., etc.

Ou bien Mme la princesse de Lesignano est la plus violente ennemie de l'Église qu'on puisse rêver, et c'est à la bibliothèque de Mlle Louise Michel qu'elle devrait envoyer son recueil, non aux bibliothèques publiques sérieuses; ou si, comme elle peut le prétendre, elle descend des croisés, elle a été la dupe de la plus audacieuse mystification de la part du collaborateur qu'elle aura choisi.

Notez bien que ce gros livre est imprimé à Bruxelles, chez l'imprimeur de l'Académie, qu'il a été offert en hommage sans doute à tous les souverains en même temps qu'à tous les dépôts scientifiques et que, pour réparer cette erreur, il faudrait courir l'Europe.

Je serais curieux de savoir si le pape, recevant ce gros livre sans le lire et sans l'ouvrir, a envoyé aussitôt sa bénédiction comme remerciement.

J'engage l'auteur à expédier une petite feuille contenant l'anathème papal, qu'on intercalera entre le portrait de Pie IX et le Syllabus : de cette façon, elle aura allumé sa lanterne. Jusque-là son œuvre de foi est un blasphème.

VI.

Les journaux ont publié une note indiquant que la Société des gens de lettres et la Société des auteurs dramatiques, consultées par la commission parlementaire qui s'occupe du traité sur la propriété littéraire entre la France et la Belgique, avaient été d'avis d'apporter des modifications au traité préparé et avaient rédigé des amendements.

La note n'est pas complète. Elle aurait dû dire que le comité du Cercle de la librairie avait été également invité à présenter ses observations à la commission, et que les membres de l'Association littéraire internationale avaient été aussi invités à s'expliquer.

Or c'est précisément de ces derniers et de M. Georges Hachette, délégué du Cercle de la librairie, que les objections les plus sérieuses étaient venues. Il y a même gros à parier que sans eux nulle objection valable n'eût été faite, puisque la Société des auteurs dramatiques, enchantée de la concession qui lui accordait pour la première fois des droits à percevoir, se déclarait presque satisfaite.

Mais l'Association littéraire internationale qui ne fait des congrès que pour établir entre les diverses nations des traités accordant des droits égaux aux auteurs étrangers et aux auteurs nationaux, avait à défendre les principes affirmés par elle, et M. Hachette, qui est un des vice-présidents honoraires de l'Association, s'est élevé aussi avec vigueur contre les termes d'un traité qui ferait aux auteurs français, en Belgique, une situation moindre que celle qu'ils ont obtenue en Espagne.

Mais voilà qu'en compulsant les traités antérieurs conclus entre la France et la Belgique, M. Hachette a découvert ce qui avait échappé aux employés du ministère des affaires étrangères, aux diplomates, aux membres de la commission, ce qui rend le traité complètement inutile et ce qui, par conséquent, annule les observations présentées par la Société des auteurs dramatiques et par la Société des gens de lettres.

Voici la découverte :

En 1861, la Belgique et la France faisaient une convention dans laquelle chaque pays s'engageait, au cas où il accorderait à un autre pays des avantages supérieurs à ceux qui étaient stipulés dans ladite convention, à en faire jouir immédiatement la partie signataire du traité.

Or, en 1880, la Belgique a traité avec l'Espagne sur des bases à peu près identiques à la convention franco-espagnole, qui est jusqu'ici le type le plus parfait des conventions et qui consacre largement les droits de la propriété littéraire.

Il n'y a donc pas lieu de se creuser la tête pour amender le traité en discussion; il faut s'en passer : les droits stipulés dans la convention belge-espagnole sont, *ipso facto*, acquis aux Français. Il s'agit donc purement et simplement d'appliquer à la France et à la Belgique ce qui a été convenu entre la Belgique et l'Espagne.

Quand on pense qu'un traité a été pendant des mois élaboré dans les ministères, dans les chancelleries, sans qu'on s'avisât de chercher s'il n'y avait pas un traité antérieur liant une des deux parties, on est à bon droit effrayé de la légèreté, de l'ignorance et de l'imprévoyance de ceux qui doivent avoir le souci des intérêts littéraires.

Voilà pourquoi les écrivains font bien de s'informer par eux-mêmes, sans s'en remettre à ceux qui s'offrent pour leur servir de tuteurs.

J'engage le nouveau ministère des beaux-arts à s'adjoindre un comité de législation qui sache son métier ou qui travaille à l'apprendre.

Il est hors de doute maintenant que la commission de la Chambre proposera purement, simplement, le rejet du traité qui lui est soumis, et qui serait un recul de la France en même temps qu'une revanche de la contrefaçon belge.

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

Chronique de la semaine

FRANCE

Vendredi 2 décembre. — La Gauche républicaine du Sénat continue de discuter la revision de la Constitution. A l'unanimité, elle déclare que le Congrès ne peut délibérer que sur les points consentis par les deux Chambres. Elle admet l'opportunité et la nécessité d'une revision partielle.

Mort de M. Rousselet, évêque de Seez (Orne).

Samedi 3. — Au Sénat, dépôt du projet de loi sur les crédits relatifs à l'expédition de Tunisie.

A la Chambre des députés, M. Chevandier signale au ministre des cultes des communes protestantes qui ont été érigées en succursales catholiques par le gouvernement du 16 mai. L'élection de M. de Ladoucette à Vouziers est soumise à l'enquête. Celle de M. Amagat à Saint-Flour est invalidée.

L'Académie des sciences morales et politiques élit, pour la représenter au conseil supérieur de l'instruction publique, en remplacement de M. Ch. Giraud, décédé, M. Duruy par 26 voix contre 8 données à M. Vacherot et 1 à M. Ad. Franck.

Dimanche 4. — Elections législatives. M. Ernest Lefèvre est élu à Paris (Xe arrondissement); M. Chavoix à Périgueux; M. Emmanuel Arène à Corte (contre M. Paschal Grousset, ancien délégué de la Commune aux relations extérieures); M. Treille dans la 2e circonscription de Constantine. Ballottage à Marseille et à Lyon.

Inauguration du collège de filles à Auxerre. Discours de M. Chalamet, sous-secrétaire d'État à l'instruction publique.

Inauguration, à Paris, de l'École des hautes études commerciales. Discours de MM. G. Roy, président de la chambre de commerce; Rouvier, ministre du commerce, et Léon Say, président du Sénat.

Lundi 5. — La Chambre des députés ordonne une enquête sur les élections de M. Gusman Serph à Civray (Vienne) et de M. Pain à Poitiers.

M. Devès, ministre de l'agriculture et député de Béziers, accepte la candidature qui lui est offerte dans la circonscription de Bagnères-de-Bigorre, vacante par suite de l'option de M. Constans.

Mardi 6. — La Chambre des députés invalide l'élection de M. Codet dans l'arrondissement de Rochechouart (Haute-Vienne.)

Ouverture de la session du conseil académique de Paris. M. Gréard, vice-recteur, lit un rapport sur la situation matérielle et les progrès de l'enseignement supérieur dans l'Académie de Paris.

Mercredi 7. — Réunion des électeurs sénatoriaux de Seine-et-Oise à l'hôtel Continental. MM. Léon Say, Feray et Gilbert-Boucher, sénateurs sortants, donnent des explications sur leurs vues politiques. M. Léon Say rappelle qu'il faisait partie du cabinet qui, sous le gouvernement de M. Thiers, avait élaboré une constitution dans laquelle figurait un Sénat élu au scrutin de liste par le suffrage universel. MM. Say, Feray et Gilbert-Boucher se déclarent partisans du droit de dissolution de la Chambre des députés accordé au Sénat par la Constitution. M. Cartier, vice-président du tribunal de la Seine et candidat, en demande la suppression. Il voudrait la suppression immédiate des inamovibles. La candidature des sénateurs sortants est adoptée à une grande majorité.

Les cinq classes de l'Institut ratifient par 104 voix sur 110 votants l'élection de M. Duruy au conseil supérieur de l'instruction publique.

Décret ouvrant les bureaux de poste au service de la caisse d'épargne postale à partir du 1er janvier 1882.

La Faculté de médecine nomme M. Béclard membre du conseil supérieur de l'instruction publique en remplacement de M. Vulpian, démissionnaire.

M. D. Nolen est nommé recteur de l'Académie de Douai en remplacement de M. Foncin, nommé directeur de l'enseignement secondaire.

Jeudi 8. — Au Sénat, adoption d'un projet de loi accordant des récompenses pour l'exposition d'électricité. La proposition de loi prolongeant le délai pendant lequel les victimes du 2 Décembre et de la loi de sûreté générale pourront présenter leurs réclamations ne peut être adoptée, 147 sénateurs seulement ayant pris part au scrutin. M. Varroy lit son rapport sur les crédits pour les expéditions de Tunisie et du Sud oranais.

A la Chambre des députés, discussion de la demande d'un crédit supplémentaire pour le personnel administratif en Algérie. Discours de MM. Louis Legrand, rapporteur, et Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur. Le projet est adopté par 337 voix contre 103. Discussion des crédits supplémentaires pour l'organisation des nouveaux ministères. Discours de MM. Franck-Chauveau; A. Leroy, rapporteur; Proust, ministre des arts; prince de Léon, Gambetta et Ribot. Le projet est adopté par 340 voix contre 117.

Élections à l'Académie française. M. Sully-Prudhomme est élu au troisième tour de scrutin, en remplacement de M. Duvergier de Hauranne, par 19 voix contre 11 données à M. Manuel, 2 à M. Coppée, 1 à M. de Bornier. M. Pasteur est élu en remplacement de M. Littré, au premier tour de scrutin, par 20 voix. M. Cherbuliez est élu en remplacement de M. Dufaure, au sixième tour, par 19 voix contre 10 données à M. Maquet, 3 à M. de Mazade et 3 à M. de Bornier.

M. Pasteur a sans doute été élu en vertu de cette opinion professée par M. Renan : « Tout ce qui est éminent est de la littérature. »

ÉTRANGER

Autriche et Roumanie. — Un nouveau conflit menace d'éclater en Orient. Après la question grecque, voici poindre la question roumaine. Le fameux congrès de Berlin n'a en vérité pas de bonheur. L'an passé, le protocole XIII a failli remettre le feu aux poudres. Maintenant le protocole XI menace de tout embraser.

Il s'agit, cette fois, de la navigation du Danube, dont une commission européenne a reçu du congrès de Berlin pleins pouvoirs pour élaborer un règlement. Il s'agit, cela va sans dire, de la partie du Danube comprise entre Galatz et les Portes de fer, partie où sont comme adossés trois Etats riverains : la Roumanie, la Bulgarie et la Serbie. Et la controverse est engagée sur la question de savoir à quelle autorité serait commise la charge de surveiller l'application du règlement.

D'après les principes qui règlent le régime des fleuves communs, ce rôle devrait revenir à une commission mixte composée des trois États. Par malheur, l'ambitieuse Autriche, arguant de ce fait qu'elle a reçu de l'Europe un blanc-seing pour ouvrir les Portes de fer, élève la prétention d'être représentée au sein de la commission mixte. Ce n'est pas tout, elle en réclame la présidence, avec voix prépondérante en cas de partage.

Sur quoi, la Roumanie de se récrier, de refuser même à l'Autriche toute ingérence dans la commission. Le discours de son roi, très amer et très menaçant, est un véritable défi à l'adresse de l'empire austro-hongrois. Et les relations entre les deux cours sont aujourd'hui tendues à tel point que le gouvernement de Vienne a, dit-on, rappelé son ambassadeur.

En toute cette affaire, pour qui est l'embarras? Pour la commission européenne, que finissent par lasser toutes ces querelles suscitées par les petits États danubiens. Sans doute un arbitrage sera nécessaaire. Le nom de la France est déjà prononcé : « seule impartiale, que ne la fait-on seule juge? »

Allemagne et Italie. — La fatale entrevue de Vienne aura été fertile en déboires pour la vanité italienne. Elle s'était promis monts et merveilles de cette réconciliation dont elle avait fait à elle seule tous les frais. A travers l'alliance autrichienne, c'était à l'amitié de l'Allemagne que l'on avait visé. Quelle habile revanche du mécompte tunisien!

A peine la démarche faite et les deux souverains séparés, voici que l'Autriche, par la bouche de M. de Kallay, déclare faire fi des Italiens et de leurs présents.

Nos pauvres voisins sont à peine remis d'une telle douche, qu'une seconde, bien plus drue et glaciale, est administrée à leur patriotique orgueil par ce même grand chancelier auquel ils avaient jusqu'alors prodigué les coquetteries. Dans un grand discours tenu en plein parlement, il y a quelques jours, le prince de Bismarck, passant en revue les diverses formes des gouvernements européens, n'a point ménagé sans doute les républiques (la France a trop d'esprit pour s'en étonner); mais il a réservé pour la monarchique Italie ses plus acerbes critiques.

La déception a été cruelle pour le jeune royaume, et son espérance de trouver place dans l'alliance des Empires irrémédiablement atteinte. Dans la presse d'outre-monts, c'est une confusion sans pareille. L'*Opinione* s'apitoie sur l'ignorance du chancelier. Le *Diritto* simule l'incrédulité. L'*Italie* demande aux ministres italiens, MM. Mancini et Depretis, des éclarcissements. Le *Popolo Romano* se montre ironique. La *Gazzetta di Torino* se venge par des hyperboles. Enfin, dans la séance de lundi à la Chambre des députés, M. Minghetti, parlant en sage stoïcien que les piqûres même d'amour-propre trouvent insensible, tire de l'événement cette leçon que l'Italie doit raffermir sa politique et ne changer de ministère qu'à de plus rares intervalles. Dans la séance du 7 décembre, le ministre des affaires étrangères prononce un discours à l'eau de rose.

Quant au mobile qui a pu dicter le langage du prince de Bismarck, on l'entrevoit sans peine. Le chancelier, désireux de s'assurer une majorité au Reichstag, a résolu de faire aux ultramontains des concessions. La preuve en est dans ses remarques à propos du mariage civil. L'alliance clérico-conservatrice peut être considérée comme un fait accompli.

Or, autant de duretés à l'adresse de l'Italie, autant de douceurs pour le Vatican et M. de Windhorst.

Cours publics

[illegible] l'individu et de l'État, les mardis à une heure et demie et les samedis à deux heures et demie.

M. Laboulaye (de l'Institut) trace l'histoire des théories politiques au XVIIIe siècle et commente les *Lois* de Cicéron, le lundi et le vendredi à dix heures.

M. P. Leroy-Beaulieu (de l'Institut) traite des systèmes connus sous le nom de collectivisme, ainsi que des revenus publics et des impôts, le mardi et le vendredi à trois heures un quart.

M. Alfred Maury (de l'Institut) traite de l'histoire d'Angleterre et des migrations des peuples, le mercredi et le samedi à midi trois quarts.

M. A. Réville traite des religions du Mexique, de l'Amérique centrale, du Pérou et de la Chine, le lundi et le jeudi à trois heures.

M. Ch. Blanc traitera de l'art décoratif et de la renaissance italienne.

M. Léon Rénier (de l'Institut), épigraphie romaine, le mardi et le jeudi à deux heures et demie.

M. O. Rayet, suppléant, épigraphie grecque, le mardi et le vendredi à deux heures et demie.

M. Grébaut, suppléant, archéologie égyptienne, le lundi et le vendredi à dix heures.

M. Oppert (de l'Institut), archéologie assyrienne, le lundi et le vendredi à onze heures.

M. Renan (de l'Institut), épigraphie sémitique, les Psaumes, le lundi et le mercredi à deux heures.

M. Defrémery, langue arabe, le lundi et le jeudi à neuf heures.

M. Barbier de Meynard, langue persane, le lundi et le vendredi à dix heures.

M. Pavet de Courteille (de l'Institut), langue turque, le mardi et le vendredi à neuf heures.

M. Hervey de Saint-Denis, littérature chinoise, le jeudi à trois heures et le samedi à deux heures.

M. Foucaux, littérature sanscrite, le mercredi et le samedi à onze heures.

M. Rossignol (de l'Institut), Euripide, *les Héraclides*, le mercredi et le vendredi à midi et demi.

M. Havet (de l'Institut), Cicéron, le mercredi et le samedi à trois heures.

M. G. Boissier (de l'Institut), Horace, le lundi à une heure et demie et le mardi à neuf heures.

M. Ch. Levêque (de l'Institut), les *Lois* de Platon, le mardi et le vendredi à une heure.

M. Nourrisson (de l'Institut), théories modernes de la nature et de la vie, Spinoza, le lundi à midi et demi et le samedi à neuf heures.

M. Gaston Paris (de l'Institut), romans de la Table ronde, le mercredi à dix heures et le jeudi à deux heures un quart.

M. E. Deschanel, littérature française du XVIIe siècle, le mercredi à deux heures et le samedi à une heure trois quarts.

M. G. Guizot, drames historiques de Skakespeare, le mardi à trois heures et le vendredi à midi et demi.

M. P. Meyer, *L'[illegible]*, le mercredi à onze heures un quart et le jeudi à une heure.

M. Chodzko, littérature dramatique chez les Slaves, le lundi et le mercredi à midi et demi.

M. M. Breal (de l'Institut), grammaire comparée, le lundi et le vendredi à onze heures un quart.

Sorbonne.

M. Joly (suppléant de M. Caro), méthode et principes de la psychologie comparée, le *Timée* de Platon, le mercredi à une heure et demie et le samedi à neuf heures et demie.

M. Waddington, philosophie grecque, le lundi à une heure et demie et le mardi à neuf heures.

M. P. Janet (de l'Institut), philosophie de Spinoza, morale de Kant et de Fichte, le mardi à une heure et demie et le mercredi à onze heures.

M. Egger (de l'Institut), littérature grecque, le lundi à trois heures et le jeudi à dix heures.

M. Girard (de l'Institut), Apollonius de Rhodes, *Perses* d'Eschyle, le mardi et le vendredi à dix heures trois quarts.

M. Martha (de l'Institut), l'éloquence à Rome sous la république, le *De Finibus*, le mercredi à midi et le vendredi à neuf heures un quart.

M. Benoist, *Énéide*, l. IX, Lucrèce, le jeudi et le samedi à trois heures.

M. Crouslé, moralistes français, le mercredi à neuf heures et le samedi à une heure et demie.

M. Lenient, poésie française au XIXe siècle, le jeudi à une heure trois quarts.

M. Lichtemberger (suppléant de M. Mézières), théâtre de Gœthe, le lundi et le jeudi à trois heures.

M. Gebhart, le drame religieux en Italie au moyen âge, *Roland furieux*, le mardi à une heure et demie et le mercredi à neuf heures et demie.

M. Bouché-Leclercq, institutions religieuses de l'ancienne Rome, le mardi à dix heures trois quarts et le vendredi à une heure trois quarts.

M. Lavisse, histoire de la formation de l'État prussien, le pouvoir royal en France au moyen âge, le jeudi à cinq heures et le vendredi à trois heures.

M. Pigeonneau, politique économique des rois de France depuis Henri IV, le mardi à midi un quart et le samedi à cinq heures.

M. Himly, doyen, géographie de l'Amérique, le mardi et le mercredi à trois heures.

M. Georges Perrot (de l'Institut), archéologie de l'Asie mineure et de la mer Noire, le mercredi à midi un quart et le samedi à trois heures et demie.

Cours complémentaires. — M. Alfred Rambaud, relations diplomatiques de la France et de la Russie au XVIIIe siècle, histoire du XIXe siècle, le lundi à trois heures et le mardi à neuf heures et demie. — M. Bergaigne, langue et littérature sanscrite, le lundi à une heure et le vendredi à trois heures. — M. Darmesteter, littérature française du moyen âge, le lundi à neuf heures et le mercredi à trois heures et demie.

Conférences. — MM. Joly, Carrau, Croizet, Riemann, L. Havet, Lantoine, Gazier, Beljame, B. Zeller, Ch. Graux.

Informations

Angleterre. — On vient de trouver en Angleterre, dans une bibliothèque privée, un manuscrit contenant un poème français du XIIIe siècle complètement inconnu jusqu'ici et comptant plus de dix-neuf mille vers. Le poème a pour sujet l'histoire de Guillaume le Maréchal, comte de Pembroke, qui fut régent d'Angleterre pendant les premières années de la minorité de Henri III. On y trouve en abondance des renseignements nouveaux, et qui semblent authentiques, sur l'avènement de Richard Cœur de Lion, les guerres entre Richard et Philippe-Auguste, les affaires d'Irlande et d'autres points de l'histoire du temps. L'ouvrage, dont l'auteur ne se nomme pas, va être imprimé très prochainement.

Le chemin de fer du Saint-Gothard. — La *Rassegna Settimanale*, à propos de l'achèvement du tunnel, dit que les conditions dans lesquelles la nouvelle ligne est établie ne lui permettront pas de devenir la grande artère commerciale qui avait été annoncée. Il ne pourra passer par jour, dans le tunnel, plus de 500 wagons, soit 4000 tonnes de marchandises, et ce chiffre maximum ne peut guère être régulier à cause des inégalités dans l'activité du transit. A la fin de l'année, la ligne du Gothard n'aura donc même pas transporté 4000 tonnes par jour. En outre, les voies d'accès manquent. La haute Italie ne fait rien, ou peu de chose, pour relier ses anciennes lignes à la nouvelle. La ville de Gênes, dont le port devait bénéficier du tunnel, pousse si lentement ses travaux qu'elle ne sera prête que dans plusieurs années. La *Rassegna* termine par une remarque dont la Compagnie P. L. M. pourrait apprécier le degré de justesse. La *Rassegna* demande que le développement de la ligne du Gothard soit favorisé, dans un intérêt national, par l'abaissement des tarifs, et elle ajoute : « Au mont Cenis, rien de bon n'a jamais été fait quant aux tarifs, à cause des obstacles insurmontables opposés par le Paris-Lyon-Méditerranée. »

La fortune du clergé sous l'ancien régime. — Sous ce titre, M. Claude Léouzon le Duc a publié dans le *Journal des Économistes* un chapitre de l'ouvrage qu'il prépare sur *le Clergé au* XVIII*e siècle*. La conclusion du chapitre est que les revenus du clergé avaient sensiblement diminué pendant les trois derniers siècles de la monarchie.

« Mal administrée, sujette à des transformations coûteuses et à de désastreuses soustractions, la fortune ecclésiastique se trouvait, en résumé, dans une situation fort inquiétante à la veille de la Révolution. En l'estimant sur des bases certaines à 120 000 millions de rente, nous croyons avoir tenu compte de son injuste répartition comme de son imparfaite gestion et fait justice des évaluations qui reposent plutôt sur le souvenir des immenses trésors accumulés par l'Église pendant le moyen âge que sur l'étude des sources de son revenu au XVIII*e* siècle. »

Les droits des femmes aux États-Unis. — D'après la *Nation* (de New-York), les femmes seront prochainement électrices dans le territoire de Washington. Déjà le *bill* leur accordant le droit de vote a été adopté par la Chambre basse du territoire. La Chambre haute s'était prononcée il y a quelque temps contre les droits des femmes, mais on espère que cette fois la loi passera.

Les officiers autrichiens et les journaux. — Quiconque connaît Vienne sait qu'il y est très en usage de chercher un mari ou une femme par la voie des annonces. Les officiers autrichiens avaient recours, tout comme les civils, à ce moyen commode. Le ministre de la guerre de Vienne vient de rendre une ordonnance par laquelle « il est dorénavant défendu aux officiers de faire insérer des offres de mariage, ce procédé étant incompatible avec la dignité de la profession ».

Le roman de l'avenir. — Il vient d'être inventé par une Allemande. C'est un roman tout entier sur cartes-poste. Il est intitulé : *la Poésie de l'inconscient*, et il a paru dans la dernière *Deutsche Rundschau*. Les avantages du genre sautent aux yeux : ce n'est jamais long. Dans les grandes circonstances, le héros ou l'héroïne explique que, n'ayant pu finir son histoire sur une seule carte-poste, il en envoie une seconde par le même courrier. A quand le roman par télégrammes? Il y aurait là tout un genre nouveau à exploiter. L'inconvénient (pour le romancier) est que cela fait bien peu de « copie ». *La Poésie de l'inconscient* est en vingt-huit cartes-poste, plus une longue lettre pour le dénouement; le tout ensemble, malgré les dates, les signatures, les compliments de la fin (toutes choses qui tiennent beaucoup de place), ne fait que huit pages et demie.

Publications allemandes pour la jeunesse. — Aux approches du jour de l'an nous recommandons aux familles où l'on apprend l'allemand deux publications illustrées. L'une, qui a déjà été annoncée dans ces colonnes, est la Revue mensuelle *Vom Fels zum Meer*, éditée par Spemann, à Stuttgart (prix de l'abonnement, 3 fr. 75 par trimestre). L'autre est un journal hebdomadaire, le *Deutsches Familienblatt*, qui se publie à Berlin, chez Schorer (prix, 2 francs par trimestre). Revue et journal contiennent un mélange de récits d'imagination, d'articles instructifs et de renseignements utiles. Ils s'adressent à la famille en général; enfants et parents y trouveront également leur pâture.

Le *Deutsches Familienblatt* donne des recettes de cuisine. Des recettes de cuisine allemande! Pourvu qu'elles ne fassent pas fortune en France!

Une nouvelle édition de *Mes Vacances en Espagne*, d'Edgar Quinet, vient de paraître. Ce livre a été traduit en espagnol par M. Lopez, président du conseil. Il a conservé toute sa nouveauté, tout le charme des descriptions; l'Alhambra, la mosquée de Cordoue, les merveilles de l'art, la littérature espagnole y sont étudiés par un poète et un artiste. — Germer Baillière et Cie.

La livraison de novembre de *la Revue générale d'administration* (publiée sous les auspices du ministère de l'intérieur) contient des articles de MM. Henri Lefebvre, Henri Morgand et Georges Flach, sur *le Projet de réforme de l'impôt sur les boissons*, *l'Administration anglaise* et *le Barreau allemand*.

Viennent de paraître :

Études littéraires, Boursault, la poésie provençale, par Saint-René Taillandier. — Un vol. in-18. Plon et Cie.

Philosophie de l'histoire de France, par M. Edme Champion. — Un vol. Bibliothèque Charpentier.

Un Cas de folie, roman, par M. Henry Cauvain. — Un vol. in-12. Calmann Lévy.

Le propriétaire-gerant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. 1933

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 25. 17 DÉCEMBRE 1881.

LES ÉMOTIONS D'UN AFFILIÉ

Nouvelle

— Ah! vous n'avez jamais eu peur, vous? dit notre ami en nous regardant d'un air railleur. Eh bien, je ne saurais en dire autant. Il y a déjà quelques années — mais je vous jure que le souvenir en est présent à ma mémoire, — j'ai passé par toutes les variétés de l'effroi, et je puis vous certifier qu'elles sont aussi nombreuses que désagréables.

Il n'avait cependant rien d'un poltron, celui qui affirmait si haut sa frayeur passée; c'était un grand garçon solide et bien bâti, à l'air résolu, même un peu téméraire, avec ce je ne sais quoi qui semble flairer les aventures.

— C'est une histoire? lui dit-on. Contez-la bien vite.

Il ne se le fit pas dire deux fois.

— J'avais dix-neuf ans, dit-il; vous voyez que ce n'est pas de l'histoire très ancienne, après tout. Ma famille m'avait envoyé en Italie pour étudier les maîtres, et, après une quinzaine consacrée à l'épuisement de toutes les formules d'admiration intérieures et extérieures, je n'avais eu rien de plus pressé, bien entendu que de mettre dans un coin crayons et couleurs pour m'occuper de tout, excepté d'art, mais spécialement de politique. Oui, de politique! Cela vous étonne? A l'heure présente, j'en suis bien plus étonné que vous; mais dans ce temps-là cela me semblait tout naturel. Je ne rêvais plus que conspiration, *Italia irredente*, liberté sans vaines formules, et tout le pathos révolutionnaire. En France, j'eusse été plus calme : la famille a du bon à ce point de vue; le capital n'est pas inutile non plus, et la jolie maison de campagne que possède mon père à Meudon n'est pas faite pour m'inspirer un ardent désir d'attaquer les propriétaires. Mais en Italie! Et puis c'était si agréable de prouver à ces gens-là combien la langue italienne m'était familière et chère! Bref, au bout d'un mois j'allais tous les soirs dans un café où se rencontraient les plus charmants garçons du monde; au bout de cinq semaines, j'étais leur ami; au bout de six semaines, j'étais affilié.

Affilié à quoi? Ne me le demandez pas, je ne l'ai jamais su. J'avais juré de servir, quoi? *la Cause!* Laquelle? Ah! vous êtes trop curieux! Je croyais le savoir, ou plutôt cela m'était bien égal. Il y avait une cause, puisqu'il se trouvait des gens pour la servir. Vous me direz encore que ceci n'est pas une preuve convaincante. A présent je dirai comme vous; dans ce temps-là je croyais que c'était arrivé, et cela me suffisait.

J'avais donc juré de servir *la Cause;* et même j'avais demandé un poste périlleux, un de ceux où il y a du danger, parce que le danger suppose l'honneur, n'est-ce pas? Si ma famille l'avait su! Elle aurait commencé par me couper les vivres, j'en suis sûr; mais elle l'ignorait, heureusement.

Il paraît qu'à cette époque la Cause n'avait pas besoin de mon dévouement, et même elle paraissait ne pas devoir en avoir besoin de longtemps, si bien que, de guerre lasse, je me remis à l'étude des maîtres. Je ne sais pas ce que les maîtres gagnèrent à cette étude; je sais seulement que, lorsque je regarde ce que j'ai fait à cette époque, je me détourne avec horreur. C'était la faute de la Cause aussi! Pourquoi n'avait-elle pas besoin de moi? Je n'avais qu'elle dans la tête; elle trottait dans mes rêveries, et de temps en temps, entre moi et le tableau du Pérugin dont je faisais une copie approximative, je voyais se dresser une grande femme vêtue de deuil, les cheveux épars, qui faisait de grands gestes, sur un fond d'incendie : ce devait être la Cause! Elle me hantait tellement que j'essayai même de la dessiner... J'aurais mieux fait de regarder mon Pérugin...; mais, que voulez-vous? j'avais dix-neuf ans!

Un soir, lassé de tout, même de l'espérance — celle au moins d'être utile à mes amis, — je m'étais rendu au café comme de coutume; l'objet de mes tourments m'avait pour-

suivi dans ce jour plus que de raison et j'avais fait quatre ou cinq pochades de la Cause, tantôt sur fond de fumée, avec une torche à la main, tantôt sur fond rouge, avec des fers brisés, et j'avais enseveli ces dessins compromettants — sanguine et crayon Conté — derrière un gros paquet d'académies sur papier gris, au fond de mon carton, de peur de compromettre, non moi-même — je risquais courageusement ma tête, — mais l'idéal incorruptible qui remplissait mes pensées. Pour plus de sûreté, tant j'avais peur d'être reconnu pour un affilié, j'avais écrit au bas de mes esquisses : *Furie! — Lumenide! — La Vengeance poursuivant le Crime!* Au moins, de cette façon, si mon carton était fouillé, il ne trahirait que les études solitaires d'un élève français, préoccupé d'un art plutôt décoratif.

Voici qu'au moment où je désespérais d'être jamais appelé à servir la Cause, je vis s'approcher un autre affilié. Il me dit d'un air dégagé :

— Viens-tu fumer une cigarette?

C'était le signe de reconnaissance en cas de communications importantes. Cela n'avait l'air de rien. Ce n'était pas compromettant, et on pouvait s'en aller sans attirer l'attention. Je répondis traditionnellement :

— Un cigare même, si tu veux!

L'affilié passa son bras sous le mien et nous sortîmes sans allumer le moindre cigare. C'était une imprudence et je crus voir des yeux de sbire nous épier comme nous traversions la grande place, mais je pus me convaincre plus tard que je me trompais et que nous n'étions point surveillés.

Quand nous fûmes au milieu du vaste désert que les habitants de l'endroit nomment leur place publique, l'autre affilié me dit à l'oreille :

— Il y a du nouveau.

— Où ça? lui demandai-je.

— On te le dira; suis-moi.

Nous nous faisions un devoir sacré de mettre du mystère dans toutes nos actions. Mon ami l'affilié aurait bien pu me dire tout de suite que nous allions au lieu ordinaire de nos réunions, mais « Suis-moi! » était bien plus dramatique et bien plus en situation.

Je le suivis sans la moindre hésitation, et nous nous trouvâmes dans un cabaret borgne, près du rivage de la mer, où se réunissaient le jour quelques pêcheurs et, la nuit, les défenseurs de la Cause. Le propriétaire de cette masure était lui-même un affilié, et chez lui nous étions en sûreté.

L'assemblée se composait de sept ou huit membres, assis autour d'une table boiteuse; mais une telle gravité était empreinte sur leurs visages que je compris aussitôt combien la chose était sérieuse.

— Vous êtes disposé à servir la Cause? me dit notre chef d'un air solennel.

C'était un jeune homme de vingt-deux ans, long et mince, avec la plus belle tête rousse que jamais patricien de Venise ait eue sur ses épaules. D'ailleurs, pas plus Vénitien que vous ni moi.

— En tout, pour tout et partout, répondis-je d'un ton assuré.

Mes compagnons se regardèrent d'un air de triomphe et je sentis que j'étais bien près d'être un héros.

— Vous sortez souvent de la ville pour faire des études de paysage? continua le chef en me regardant d'un air magnanime.

— Oui, répondis-je un peu interloqué.

— Vous rapportez des études?

— Oui, dis-je encore en frémissant intérieurement à la pensée que peut-être mes esquisses de *la Cause* avaient été découvertes et me mettaient ainsi que mes frères d'armes dans un danger aussi réel qu'imminent.

L'idée de fuir avec eux me passa dans le cerveau comme un éclair d'orage, mais s'évanouit aussi vite.

— Est-ce que vous ne vous servez pas d'une boîte à couleurs?

— A couleurs, oui; quelquefois aussi j'emploie du pastel, mais pour le plein air c'est trop fragile...

Le chef écarta d'un geste magnifique ces considérations terre à terre.

— De sorte, reprit-il, que les employés de l'octroi ont l'habitude de vous voir passer avec des paquets, des boîtes, enfin des objets?

— Oui, principalement une petite valise en toile; c'est très commode.

Au mot *valise*, ils s'entre-regardèrent tous, et je vis que mon sort était décidé.

— Vous allez servir la Cause, me dit le chef avec majesté.

Je sentis mon cœur bondir dans ma poitrine, sans pouvoir trop définir si c'était de joie, d'impatience ou d'inquiétude, mais je vous certifie que dans tous les cas ce n'était pas de frayeur — dans ce moment-là.

Le chef reprit en parlant plus bas — ce n'était pas nécessaire, mais cela donnait plus de solennité à ses paroles :

— Un homme viendra — demain — par le chemin de fer. — Il portera une petite valise. — Vous vous trouverez à la gare — comme si vous aviez fait un paysage et que la fantaisie vous eût pris de revenir par là. — C'est demain le samedi saint. — Le chemin de fer amènera beaucoup de voyageurs pour les vacances de Pâques. — Vous prendrez la valise de ses mains. — Voici sa photographie. — Il a la vôtre avec un chapeau de feutre mou. — Ayez un chapeau de feutre mou. — Vous prendrez la valise et vous empêcherez les employés de l'octroi de la fouiller.

— Diable! pensai-je tout bas.

Et je dis tout haut :

— Qu'est-ce qu'il y a dedans?

— Cinq livres de dynamite, répondit le chef en me regardant dans le blanc des yeux.

Je frémis intérieurement. Cinq livres de dynamite ne sont pas un fardeau des plus agréables. Mais il n'y avait rien à dire, j'avais juré de servir la Cause. Si la Cause préférait se servir de dynamite, c'était son affaire et non la mienne; c'est du moins ce que semblaient penser les autres.

— Et... qu'est-ce qu'il faudra en faire? me hasardai-je à demander.

— Voici : il faut [illegible] du [illegible] moment sera venu, vous la porterez à l'embarcadère et vous la remettrez aux mains du second chauffeur. C'est un affilié. Il est prévenu. Il l'emportera et se chargera de la remettre à nos frères de là-bas.

— Qu'est-ce qu'ils en feront? demandai-je encore un peu abruti par tant de révélations.

[illegible] le chef d'un air morne.

[illegible] heure et j'ai une vague impression de ne l'avoir jamais su. S'il avait fallu les faire sauter moi-même, j'aurais probablement [illegible] aussi je pris [illegible]

— Et quand le bateau sera parti, ajouta le chef, vous viendrez nous rendre compte de votre mission. Nous serons tous à prendre des glaces au café de la Place. Séparons-nous. N'oubliez pas que le salut de vos frères repose entre vos mains.

On se sépara avec un luxe de précautions imaginable, et je rentrai chez moi, où je passai une fort mauvaise nuit.

Le lendemain, toujours afin de dépister les soupçons éventuels des sbires, je partis de grand matin pour la campagne, je marchai longtemps dans les environs; il faisait un temps superbe — nous étions en plein avril; mais rien n'est moins boisé que les environs de la ville en question. Le soleil d'Italie, tant chanté par ceux qui font des vers ou de la prose à l'ombre, frappait sur mon feutre mou. Bravant toute fausse honte, j'ouvris un parasol et je me promenai jusqu'à dix heures moins le quart, en ayant soin de me rapprocher peu à peu du chemin de fer.

J'étais à une centaine de mètres de la gare, lorsque j'entendis derrière moi un sifflet strident : c'était le train qui m'apportait la dynamite. Ciel! si j'allais le manquer! Fouillé, saisi, interrogé, l'affilié mystérieux, qui devait me reconnaître à ma photographie, mourrait plutôt que de parler, et moi, déshonoré, je serais livré à la vindicte de mes frères d'armes... Je pensai alors avec une ombre de regret que s'il était arrivé un accident au train, tous ces dangers...

Mais il n'était arrivé aucun accident. Je courais comme un lièvre, si bien que le train et moi nous entrâmes en gare en même temps. La plate-forme fut en un clin d'œil inondée de voyageurs et de petites valises. Comme je cherchais à reconnaître l'original de la photographie que j'avais dans ma poche, je sentis serrer mon bras; on me glissa quelque chose dans la main... Je regardai autour de moi; on me bousculait horriblement et je ne pus distinguer aucun visage. J'examinai alors ce que j'avais dans la main : c'était la poignée d'une petite valise... J'avais été reconnu; la photographie me ressemblait!

— Eh! gare donc! cria une voix en un italien des plus sonores.

Au même moment je reçus [illegible] faillis tomber.

On emportait les malles et on me poussait de tous côtés. Ahuri, je me laissais faire. Tout à coup un souvenir scientifique me traversa le cerveau comme la lame d'un poignard, et il me sembla relire en grosses lettres dans mon traité de chimie : « La dynamite éclate par le choc. »

Ce principe me donna une activité extraordinaire. Serrant ma chère valise sur ma poitrine et la protégeant d'un bras étendu, je me fis un chemin à l'aide de l'autre bras, et j'y mis quelque empressement, car je me trouvai dehors bien avant que le train eût cessé de verser des voyageurs sur le quai.

Je sautai dans une voiture — sorte de petite calèche découverte, unique véhicule en usage dans notre ville, et j'indiquai au cocher l'adresse d'un hôtel où j'étais descendu lors de mon arrivée, avant de loger en chambre garnie; les propriétaires, qui étaient d'excellentes gens, m'avaient toujours bien accueilli. Nous partîmes d'un train d'enfer : les chevaux italiens partent toujours à merveille — ils arrivent d'ailleurs comme ils peuvent. De plus, j'eus l'imprudence de promettre un bon pourboire.

La porte de la ville s'approchait rapidement, et je voyais les employés de l'octroi causer entre eux comme si le thermomètre n'avait pas marqué trente-cinq degrés.

— S'ils veulent regarder, pensai-je, ne vaudrait-il pas mieux me livrer tout de suite que de les exposer à périr avec moi?

Cette porte courait à nous avec une rapidité vraiment surprenante. Le cocher fouettait son cheval avec furie; enfin, il s'arrêta court devant la grille. Un employé s'approchait et je voyais ses mains, qui me semblaient énormes, se diriger vers la valise, lorsqu'un de ses collègues lui cria :

— Laisse donc, c'est le peintre français.

Ému de joie plus que je ne saurais le dire, je fouillai rapidement dans ma poche et je tirai mon trousseau de clefs pour montrer ma bonne volonté. Mais les deux employés m'avaient déjà tourné le dos et paraissaient avoir oublié l'existence de l'être insignifiant désigné sous le nom du « peintre français ».

Le cocher fouetta sa bête avec la même furie, et nous voici courant à toute vitesse dans les rues poussiéreuses de la vieille ville.

J'avais placé ma précieuse valise en face de moi, sur la banquette de devant, et je la couvais de l'œil avec des regards de mère — de mère inquiète — lorsque je crus voir un symptôme étrange se manifester à son extérieur. La toile grise qui la recouvrait me semblait jaunir par place. J'y portai timidement la main : elle était brûlante.

Mes rapports antérieurs avec la dynamite se bornaient à savoir qu'elle éclate sous le choc. Il me semblait bien aussi qu'elle éclatait également sous l'impression d'une étincelle ou peut-être même d'une chaleur intense. Ces diables de produits chimiques, on ne sait jamais de quoi ils sont capables! Qui sait si le changement de couleur de la valise n'indiquait pas une modification dangereuse dans l'état de son contenu?

Je n'y pouvais rien, rien que d'ouvrir mon parasol et de le tenir avec sollicitude, non sur mon propre individu, qui

grillait de son mieux, mais sur l'objet sans prix confié à ma garde. C'est ainsi que j'arrivai à l'hôtel indiqué.

En me voyant descendre de voiture, les garçons se précipitèrent sur moi pour m'arracher mon petit colis, que je défendis avec une énergie singulière.

— Le patron! criai-je; le patron tout de suite!

Le patron arriva et me donna une poignée de main terrible.

— Patron, lui dis-je avec un sang-froid qui me parut extraordinaire et qui l'était, vu les circonstances, voici une valise qui contient des papiers de famille. Je l'envoie à Raguse par le bateau de cette après-midi. En attendant, j'ai différentes personnes à voir et je ne veux pas la porter avec moi; et puis une chose de cette importance ne se confie pas à tout le monde. Je me méfie de ma servante, ajoutai-je à voix basse et d'un air mystérieux.

— Je comprends! fit mon hôte en clignant de l'œil. Il faut vous serrer cela dans un endroit sûr. Régina!

Une jolie petite fille de huit ans accourut et me sauta au cou. Depuis mon arrivée dans la ville, elle m'avait toujours chéri à cause d'une boîte de chocolat praliné glissée par ma mère entre deux chemises lors de mon départ et dont j'avais fait hommage à la mignonne enfant.

— Que veux-tu, papa? demanda-t-elle à l'hôte qui la regardait avec complaisance du haut de son double menton.

— Conduis le jeune monsieur dans la chambre verte, au premier; il y a un placard auprès de la cheminée; la clef est à la serrure; il mettra sa valise dans le placard, et, pour plus de sûreté, il emportera la clef dans sa poche.

La petite fille me prit la main pour m'entraîner vers l'escalier.

— Mais, dis-je au père, si quelqu'un entre dans cette chambre?

— Ne craignez rien. C'est une pièce que nous réservons pour la famille et les amis; personne n'y va sans ordres. Et d'ailleurs prenez aussi la clef de la chambre; nous n'en aurons pas besoin d'ici ce soir.

— Mille grâces, lui dis-je.

Et je suivis Régina.

Elle me conduisit, en effet, dans une pièce vaste et bien disposée. Le placard m'offrait son asile discret. J'y déposai la valise, je pris la clef, j'emportai aussi celle de la chambre et je descendis l'escalier en poussant un soupir de soulagement.

Pour quelques heures, j'allais donc jouir de l'existence comme un homme qui n'a jamais rien eu à faire avec la dynamite! Au moment de sortir de la vaste salle qui servait de cuisine et où j'étais allé remercier mon hôte, j'avisai un énorme monceau de volailles plumées, troussées, prêtes à rôtir.

— Quel festin préparez-vous donc? lui demandai-je.

— Eh! monsieur, c'est demain Pâques, me répondit-il avec un large sourire. Nous allons commencer à rôtir dans une demi-heure.

Il m'indiquait une grande cheminée pleine de bois prêt à flamber.

— Sans cela, nous n'arriverions pas à contenter tout le monde. Il y en aura plus d'un, cette nuit, qui mangera du rôti froid sans croire qu'il déroge!

Une vague frayeur m'avertit qu'il pourrait bien y avoir quelque corrélation entre la cheminée et le placard où j'avais déposé mon dangereux fardeau; mais je chassai cette idée comme un produit morbide de mon cerveau surexcité, et je sortis d'un air dégagé.

J'étais convaincu, je voulais être convaincu qu'il n'y avait aucun danger à redouter du côté de la dynamite. N'avais-je pas dans ma poche les deux clefs qui la garantissaient de toute approche? Cependant je ne sais quel instinct de conservation me fit chercher pour y déjeuner une auberge située plus loin de là, dans un quartier tranquille, et où d'ailleurs l'on trouvait d'excellente friture.

A vrai dire, je mourais de faim. Ma montre marquait onze heures et demie, le bateau ne partait qu'à trois heures: j'avais devant moi tout le temps nécessaire pour déjeuner confortablement et même me reposer après. Je m'assis donc dans un coin favorable aux méditations, près d'une fenêtre ouverte par où entrait une odeur délicieuse de fleurs printanières, et je me commandai un repas de choix. Je devais bien cela à un homme éprouvé par des émotions si nouvelles et si puissantes.

J'avais pris un journal et je le lisais avec attention, mais sans intérêt, car je ne pouvais me contraindre à songer à autre chose qu'à la grande mission qui m'était confiée; le temps me semblait long, lorsque je vis paraître dans l'embrasure de la porte le garçon, souriant, qui portait triomphalement une pile de friture croustillante et dorée.

— Je vous ai fait attendre, monsieur, dit-il en s'approchant, mais...

Une détonation formidable ébranla la maison et fit sonner tout le cristal de l'établissement; quelques petits poissons tombèrent de ma friture.

— Ah! mon Dieu! criai-je, c'est elle!

Mes cheveux se dressèrent sur ma tête. En un clin d'œil je vis comme une apparition épouvantable: la maison de mon hôte réduite en miettes, lui-même, sa femme et la mignonne Régina... Je me pris la tête dans les mains; je voulais fuir, je ne pouvais remuer; dans mes oreilles bourdonnait le mot: Assassin!

— Ils ont allumé le feu, pensai-je, et il y avait un trou dans la cheminée, qui communiquait avec le placard.

Une seconde détonation plus violente encore, puis une troisième, et les cloches commencèrent un vacarme assourdissant.

— Le *signor francese* a eu peur? dit gracieusement le garçon en ramassant les petits poissons tombés.

Une autre horreur me saisit à l'idée qu'il allait les mettre dans mon assiette; mais il se contenta de les avaler délicatement.

— Le *signor francese* n'a pas encore passé de pâques dans notre beau pays? Nous avons l'habitude ici de tirer le canon le samedi saint à midi en signe de réjouissance. C'est une coutume très magnifique.

Le canon continuait à faire trembler toute la ville et, ma première alerte passée, je continuais à craindre qu'en vertu du principe : « La dynamite éclate », etc., ces réjouissances très magnifiques ne fissent ce que les rôtis de mon hôte avaient épargné. Enfin tout se tut, cloches et canons, et mes oreilles se reposèrent dans un silence délicieux. Mais la friture était froide ; d'ailleurs, je n'avais plus faim. Je grignotai quelques friandises, quoiqu'à contre-cœur, et j'allai me promener jusqu'au moment où il faudrait reprendre la chaîne de mes devoirs.

Je voyais l'heure s'avancer avec un étrange sentiment à la fois d'angoisse et de satisfaction ; de satisfaction, parce qu'une fois le bateau parti, j'étais délivré ; d'angoisse, parce qu'à deux heures, il faudrait aller chercher mon terrible fardeau et accomplir avec lui une nouvelle promenade dont je ne pouvais me représenter distinctement les périls, mais que je considérais comme une sorte de descente aux enfers.

La chaleur était devenue effrayante ; je pris une petite calèche, et le cuir des coussins me brûla comme je m'asseyais. Je me dirigeai cependant vers l'hôtel qui m'avait causé tant d'émotions, en pensant que ses habitants ignoraient le danger et que, même en cas d'explosion, à leur dernier soupir ils ne m'en eussent pas rendu responsable devant eux-mêmes... Oui, mais moi !

Au détour d'une rue, je vis un groupe considérable qui gesticulait avec frénésie, et le mot « accident » frappa mes oreilles à plusieurs reprises. Je fis arrêter la voiture et je m'enquis de ce nouveau sinistre avec un intérêt facile à concevoir. Il s'agissait simplement d'un homme qui s'était laissé choir sous les roues d'une charrette. Le pauvre malheureux était en piteux état, mais je lui sus égoïstement un gré infini d'être la victime de l'accident, et non mes hôtes... Pauvre petite Régina ! La maison était intacte, la broche tournait majestueusement et la fillette vint à ma rencontre en sautillant.

— Donnez-moi les clefs, j'irai chercher votre valise, me dit-elle en tendant sa jolie menotte.

— Non, ma petite, j'irai moi-même.

— Laissez donc, elle n'est pas lourde, je puis bien vous l'apporter. Est-ce que vous avez peur que je la casse en la laissant tomber ?

Malheureuse enfant ! Tant de jeunesse et de grâce...

Je montai l'escalier, je tournai la clef dans la serrure avec précautions — et puis j'entrai courageusement. — Après les détonations de midi, si la dynamite n'avait pas sauté, c'est qu'elle est moins sensible aux chocs que mon traité de chimie ne voulait bien le prétendre. J'ouvris le placard... La valise était là, confiante, innocente, ne se doutant pas de ce qu'elle portait dans ses flancs ; je la pris par la poignée et je redescendis d'un pas plein de noblesse et de gravité.

— Adieu, chers hôtes, fis-je en m'asseyant dans la caleche.

Et je me sentis le cœur véritablement allégé à la pensée que maintenant le danger n'était plus que pour moi seul — moi seul, le cheval et le cocher... Mais la Providence aurait peut-être pitié de nous !

Nous roulions sur une ancienne chaussée romaine qui conduisait à l'embarcadère. Mes chers amis, méfiez-vous des chaussées romaines ; elles sont semblables sous certains rapport à des souliers de chasse : c'est inusable, et cela vous fait mal tout le temps. Je ne sais pas si à l'époque des Romains elles ont jamais été fort praticables ; peut-être étaient-ils moins exigeants que nous à ce point de vue ; ce qu'il y a de sûr, c'est que la solidité proverbiale de ces routes empêche qu'on ne les raccommode, et pourtant Dieu sait qu'elles ont besoin de réparations. Nous étions cahotés de telle façon, que je saisis la valise dans mes bras au moment où un choc plus violent la projetait sur la chaussée romaine, et, tout frémissant de mon audace, je la retins sur mon cœur. Mais cela m'empêchait d'ouvrir mon parasol, et la chaleur augmentait toujours... Enfin mon martyre cessa. Nous étions au débarcadère.

Il était temps tout juste ; la cloche avait déjà sonné deux coups. Une foule bariolée grouillait sur le pont de la *Volumnia*.

— Nous sommes pleins à couler, dit un matelot à un boulanger qui apportait du pain.

Je me précipitai vers la machine, cherchant le second chauffeur, que personne ne pouvait trouver. Enfin il émergea de la soute au charbon et regarda ma valise d'un air entendu. Il avait été prévenu, lui aussi ; il m'attendait, c'était clair. (Décidément la Cause possédait un service fort bien organisé.)

— Pour emporter à Raguse ? dit-il en indiquant l'objet dangereux.

— Oui.

— Papiers d'affaires ?

Il n'avait pas entendu parler de dynamite ! Tant mieux. Mes angoisses lui seraient épargnées.

— Oui, répondis-je.

Il paraît qu'il fallait mentir aussi pour la Cause.

— Vous pouvez vous fier à moi. Ce n'est pas moi qui trahirais ! Non, monsieur, je mourrais plutôt.

Je lui serrai la main. Mes gants restèrent noirs de charbon, mais qu'importait !

— Ne vous laissez pas prendre surtout, lui dis-je à demi voix ; si on la trouvait, nous serions tous perdus. La police se glisse parfois à bord des bateaux pour faire des recherches..

Le troisième coup de cloche me coupa la parole.

— Remontez vite, me dit le brave affilié — le demi-affilié, devrais-je dire, puisqu'il n'avait pas connaissance de la dynamite.

Le remous de l'eau frappée par l'hélice faisait un fracas épouvantable.

— Ne la laissez pas prendre, répétai-je machinalement pendant que mon frère d'armes me bousculait sur le pont.

On retirait la passerelle.

— Attendez, cria-t-il d'une voix de stentor.

Et tout bas, à mon oreille, pendant qu'il semblait me pousser :

— Si l'on fait une descente, dit-il, mieux vaut perdre du papier que la tête. Je la jetterai dans le foyer de ma machine.

— Malheureux ! m'écriai-je.

Tout le monde criait après moi ; on me poussa sur la passerelle, la passerelle fut tirée avec moi, je m'accrochai à la

rampe pour ne pas tomber et, trouvant des forces dans l'excès même de mon [illegible], je me retournai pour faire un geste de dénégation au second chauffeur.

— Ne craignez rien, cria-t-il en se faisant un porte-voix de ses deux mains.

Il répéta avec énergie le geste de jeter quelque chose dans le brasier.

Je tombai anéanti sur le ponton qui servait d'embarcadère.

— Pauvre jeune homme! dit une femme compatissante; il vient sans doute de quitter celle qu'il aime!

Je me relevai d'un air accablé, je remontai dans ma calèche et je repris le chemin de la ville, indifférent désormais à tout, même à l'état du pavé de la chaussée romaine.

La chaleur et l'émotion m'accablaient. Je me souvins que les autres affiliés m'attendaient en prenant des glaces. Cette idée me rendit quelques forces et je me fis conduire au café de la Place, où je pris aussi des glaces en rendant compte de ma mission.

— Nous aurons un télégramme demain, dit le chef. Ce sera un peu long, car ils l'enverront par Venise. Que la Providence protège le navire!

Je n'osai pas leur faire part des intentions du second chauffeur. J'avais la migraine et j'allai me coucher. Pendant toute la nuit je rêvai que le bateau sautait en pleine mer, si bien que je fus heureux de m'éveiller. N'importe quelle réalité, même avec la migraine, valait mieux que ce rêve.

Vers onze heures, je sortis de chez moi et j'allai au café. Le chef déjeunait avec un affilié.

— Bonnes nouvelles? lui demandai-je d'un air dégagé.

— Pas de nouvelles, répondit-il; mais il est encore très tôt et, avec ce jour de Pâques, tout est en retard.

Il mangeait tranquillement et m'offrit de déjeuner avec lui. J'acceptai. Un vent violent soufflait par rafales, balayant la poussière séculaire de la place : le temps était triste et lourd, et j'avais la mort dans l'âme.

La ville était pleine de rumeur et de joie; pour faire comme tout le monde, il fallut rôder jusqu'au soir dans les rues populeuses. De temps en temps, le chef retournait chez lui; mais pas le moindre télégramme. Je le regardais d'un air de plus en plus inquiet.

— La fête est cause de ce retard, nous dit-il à minuit; nous aurons des nouvelles demain.

Le lendemain matin, rien. A midi, rien. A trois heures, n'y pouvant plus tenir, je repris une calèche et me risquai encore une fois sur la chaussée romaine. Il pleuvait à verse; je cherchais le capitaine de port, je le rencontrai.

— A-t-on des nouvelles du bateau de Raguse? demandai-je timidement.

— Pas arrivé, répondit-il d'un air sombre.

Il me sembla que mon cœur, blessé à mort, s'évanouissait dans ma poitrine.

— Pas arrivé! Que supposez-vous? dis-je brusquement.

— Eh! ce que je [illegible]! Pas arrivé, vous dis-je, et puis voilà!

Il me regardait d'un air soupçonneux; je regagnai ma calèche et la fis voler sur la chaussée romaine, au risque d'arriver en morceaux; mais il me tardait d'échapper au regard de cet homme et de me perdre dans la foule.

Le lendemain matin, le journal de la localité donnait cette désastreuse nouvelle :

« On se perd en conjectures sur le sort du navire *Volumnia*, parti à destination de Raguse le samedi saint à trois heures. Le navire était lourdement chargé; on craint qu'il n'ait sombré en mer, soit par suite d'une collision, soit à cause de la tempête qui depuis trois jours ravage le littoral. »

J'allai trouver le chef; il avait sur sa table la fatale gazette. Nous nous regardâmes, et nous nous comprîmes, mais seulement à moitié.

— C'est à recommencer, dit-il avec un soupir.

— A recommencer! m'écriai-je.

Je lui racontai alors mon entretien trop court avec le second chauffeur.

Nous nous regardâmes encore, mais en nous comprenant tout à fait cette fois.

— Pauvres gens! dit le chef en passant la main sur ses yeux. C'est pour la Cause. Inévitable fatalité!

Il se consolait avec la grandeur de la Cause; mais moi qui n'avais pas tout à fait le même point de vue, j'étais absolument anéanti, et je rentrai chez moi, me demandant s'il fallait me tuer, ou partir pour la France, ou encore entrer dans un cloître, pour expier... Mais je n'avais pas la vocation, et secrètement je penchais pour le retour en France.

Toute la ville était dans la plus grande anxiété : la *Volumnia*, en effet, était chargée à couler, ainsi que l'avait dit le matelot, et grand nombre de familles étaient inquiètes sur le sort des leurs; de plus, l'intérêt dramatique qui s'attache à ces sortes d'aventures procurait à tous ceux qui n'avaient à craindre pour personne des émotions aussi faciles que poignantes. Pour moi, chassé de ma demeure par un besoin maladif d'avoir des nouvelles, je marchais la tête basse comme un condamné, écoutant sans en avoir l'air les commentaires épouvantables qui se faisaient à chaque coin de rue. Ils parlaient, les malheureux! de charge trop lourde, de tempête effroyable... Hélas, je savais bien, moi, que ce n'était ni la charge ni la tempête qui avaient perdu la *Volumnia* : c'était le zèle imprudent de mon infortuné frère d'armes, le second chauffeur. Mes gants jetés sur la table étalaient à mes yeux, comme un tableau de misère, les traces noires qu'avait laissées sa main loyale, mais charbonneuse... C'était à cette heure tout ce qui restait de lui!

La nuit tomba sur la désolation de la cité entière; mais je ne pus trouver de sommeil. Vers le matin, brisé, fiévreux, je m'endormis pour ne me réveiller que plus tard, bien après dix heures. Rejeté aussitôt dans la réalité que j'avais oubliée, j'ouvris ma fenêtre. La morne tristesse de la veille avait fait place à la gaieté habituelle des villes d'Italie, plus gaies encore quand arrive le printemps, cette fête des fleurs et du soleil.

Un portefaix, mon voisin, dont la mère était sur le navire, que la veille j'avais vu accablé sous le poids d'une indomp-

table douleur, passait, une fleur à la bouche et chantonnant un motif de Verdi. Je l'appelai de mes fenêtres, tout en me demandant si le chagrin n'avait pas troublé la raison de cet infortuné.

— Eh! lui dis-je, Beppino, la *Volumnia*, eh?

— La *Volumnia* est arrivée, monsieur, répondit-il en levant la tête; arrivée à Raguse hier soir, après avoir tenu la mer quarante-huit heures de trop, à cause de la tempête. C'est ma sainte femme de mère qui a dû être inquiète! Elle aura t-elle dit des chapelets! Pourvu que le mal de mer lui en ait laissé la force!

Il me salua et s'éloigna en riant. Je rentrai ma tête à l'intérieur et m'assis près de la fenêtre dans un [illegible] délicieux.

Au bout d'un instant je me sentis comme un homme qui a sauvé la vie de ses semblables, et une vigueur nouvelle envahit tout mon être, tout à l'heure déprimé par le sentiment d'une effroyable responsabilité. Je fis une toilette de fête et je descendis dans la rue, où je retrouvai bientôt mes amis les affiliés. Ils étaient certainement fort satisfaits de la bonne nouvelle, mais je ne leur trouvai pas cet air d'allégement que je m'attendais à voir sur leurs visages. Évidemment ils n'avaient pas partagé mes angoisses... Je me demandai intérieurement si la Cause faisait de la vie humaine tout le cas que celle-ci méritait.

Je fus quelque temps à me remettre de tant d'émotions, et si vives! Et même lorsque je crus avoir relégué l'histoire de ces trois jours au nombre des souvenirs à demi effacés, le mot dynamite, ou le nom du navire — qui courait dans les bouches comme celui d'un objet de ménage, car la *Volumnia* faisait régulièrement le service de Raguse, — ces mots qui pour les autres n'évoquaient rien de pénible me faisaient dresser les cheveux sur la tête.

Restait une autre pensée! A quoi allait servir cette dynamite si difficile à faire voyager, si délicate à manipuler? Car depuis que mon esprit avait recouvré sa liberté, j'avais perfectionné mes études à cet endroit, et le produit dangereux n'avait plus pour moi d'autres mystères que ceux que les savants eux-mêmes n'ont encore pu pénétrer.

Je m'en informai à mes frères d'armes avec l'assurance que me donnait le sentiment d'avoir été utile à la Cause, tempéré toutefois par la discrétion qui est l'apanage du vrai mérite, pour ne pas dire d'une bonne éducation.

— On fera sauter le palais des tyrans, me fut-il répondu.

Pauvres tyrans! J'espérai au moins que les tyrans ne seraient pas dans leur palais quand viendrait le jour choisi pour cette opération. J'aimais toujours la Cause — ne l'avais-je pas épousée? — mais je ne la dessinais plus du tout. Depuis l'aventure de la *Volumnia*, son idée n'évoquait plus que des feux d'artifice de bras et de jambes projetés en l'air à une hauteur prodigieuse ou bien le grand remous d'un navire qui coule à pic... Je préférais ne plus y penser.

Six semaines environ s'étaient écoulées, et aucun palais de tyrans n'avait encore sauté à ma connaissance; ce n'était pas que je fusse pressé d'apprendre que la Cause avait triomphé sur ce point, mais il me tardait de savoir la dynamite hors d'état de nuire, et nous n'avions pas à son sujet le moindre renseignement.

Un jour enfin — il n'avait jamais fait si chaud, en plein [illegible] — [illegible] que la première fois. Je parus devant le chef, qui me dit :

— Vous êtes un fidèle serviteur de la Cause. Dans une circonstance [illegible] froid (le sang froid!, qu'on attendait de vous. Il s'agit maintenant de recommencer ce que vous avez déjà accompli si bien.

— Comment, encore de la dynamite? m'écriai-je; il n'y en avait donc pas assez?

Le chef me calma du geste.

— C'est la même, dit-il. Nos frères n'en ont pas trouvé l'emploi, et, comme ils craignent d'être pris, ils nous la renvoient.

— Ils la renvoient! répétai-je avec un sentiment d'hostilité très prononcé à l'égard de nos frères.

Je réfléchis un instant, puis timidement je suggérai une idée qui m'avait hanté plus d'une fois :

— Si on la noyait? dis-je en levant innocemment les yeux sur le chef.

— Vous parlez comme un enfant! répondit il d'un ton de reproche. Croyez-vous donc que ce soit si facile de se procurer de la dynamite? (Non, je ne le croyais pas.) Et que ce soit si aisé de la faire voyager? Non, je ne le croyais pas non plus.) Et lorsque le moment sera venu de nous en servir, ne serait-il pas bon et utile de l'avoir sous la main? (Sous la main! il me faisait frémir.) Donc, reprit il avec majesté, on [illegible] *nia*, et vous irez le chercher avec les mêmes précautions que vous avez déjà employées et qui vous ont si bien réussi. Vous nous l'apporterez, et nous verrons à la mettre en lieu [illegible]

— Bien, dis-je faiblement. Quand part-elle?

— [illegible]

— [illegible]

— Attendez! Il faut le temps d'écrire; la *Volumnia* ne re- [illegible]

— Très bien, dis-je avec plus de courage.

Je le quittai et je rentrai chez moi. Il était onze heures trois quarts; je passai la nuit à ranger mes esquisses dans mes cartons, mes études dans une caisse; je fis disparaître [illegible] huit heures du matin, le lendemain, j'étais à la gare, attendant le train montant, qui devait me conduire à Turin. Une lettre glissée dans la boîte à l'adresse du chef contenait ces quelques mots : « Ma famille me réclame; j'ai été trahi sans doute. Je craindrais, en restant, de vous compromettre davantage. Ne m'en veuillez pas, et croyez-moi votre plus que dévoué. »

[illegible] : Vous pouvez le comprendre et je ne saurais vous le dire en des termes appropriés. Cinq semaines après, comme ma famille [illegible] — je leur avais affirmé que la chaleur m'était contraire et je

les avais convaincus au point de les emmener prendre des bains de mer à Dinard, — je reçus d'Italie une lettre mystérieuse ainsi conçue :

« Elle est noyée. »

J'ai toujours pensé avec un ineffable soulagement que ce devait être la dynamite.

HENRY GRÉVILLE.

Décembre 1881.

SORBONNE

PHILOSOPHIE

COURS DE M. HENRI JOLY

Psychologie comparée. — L'homme en ses divers états; l'homme et l'animal

Messieurs,

M. Caro a bien voulu me confier, cette année, le soin de le suppléer. Je ne pressens que trop l'étendue et la vivacité de vos regrets, et je sais combien l'hommage que je dois rendre au maître vénéré qui m'a choisi risque de mettre encore en lumière, à mes yeux comme aux vôtres, les difficultés de ma tâche. Sans doute il ne m'appartient pas de mesurer ici la grandeur d'une renommée dont vous avez été, dont vous restez les dispensateurs. N'est-ce pas vous qui, témoins depuis dix-sept années de l'éclat toujours croissant de cette parole, lui avez préparé ou confirmé les récompenses, adouci les inévitables labeurs et peut-être aussi corrigé les injustices de la gloire? Vous me permettrez cependant, à moi, l'un des plus anciens élèves de M. Caro, de fixer en quelques mots l'esprit de cet enseignement philosophique dont je dois essayer, aujourd'hui plus que jamais, de m'inspirer.

Avec lui nous avons appris à ne point isoler la métaphysique dans les abstractions; à voir dans la raison, non pas seulement un ensemble de categories, mais le travail suivi et réglé de l'âme tout entière; à recueillir dans les plus beaux traits des œuvres d'art l'empreinte de ce travail et la marque toute vivante de ses lois; à saisir les liens qui rattachent les systèmes les plus ardus aux passions les plus intimes et les plus délicates du cœur humain; à surprendre, sous les apparences d'une nouveauté paradoxale, l'héritage dissimulé de vieilles théories; à relever à travers les âges les traces de cette filiation; à retrouver dans les préoccupations contemporaines les causes secrètes de ces retours et à prévoir la fortune éphémère de ces rajeunissements; à rendre enfin justice à tous avec une élégante courtoisie, sachant démêler partout où elles se trouvent les vérités incomplètes, mais déjà fécondes, et saluer les découvertes naissantes, sans flatterie, avec cette sympathie d'un cœur qui n'a d'autre passion que celle de la vérité et du talent.

Tel était, messieurs, l'enseignement auquel vous étiez habitués. Vous ne cesserez pas de le goûter dans les Académies, où il tient aussi une place si belle; dans les livres, qui vous renverront comme un écho persistant et agrandi de ce que vous avez entendu. Puis vous le retrouverez ici même, je dois vous en donner l'assurance. Mais, puisque l'approbation de la Faculté tout entière et l'agrément de l'administration supérieure, confirmant le choix de mon ancien maître, m'ont placé pour un temps à ce poste d'honneur, laissez-moi espérer que j'aurai à vous remercier, vous aussi, de votre bienveillance, et que les quelques vérités que nous pourrons méditer ensemble vous aideront à vous résigner et à attendre.

J'ai entrepris, messieurs, de traiter devant vous de la psychologie comparée. La psychologie proprement dite est la science de l'âme humaine. L'idée fondamentale de la psychologie comparée est que cette âme ne doit pas être uniquement étudiée dans l'ensemble régulier des facultés qu'elle manifeste chez la moyenne des hommes civilisés; qu'elle n'a pas toujours eu les mêmes aptitudes; qu'elle a, pour ainsi dire, grandi à travers les âges; qu'elle traverse aujourd'hui un certain nombre d'états extrêmement divers, depuis l'imbécillité jusqu'au génie; qu'elle a au-dessous d'elle, dans l'animal, un analogue auquel il est impossible de ne point la comparer, quelle que soit d'ailleurs la part que l'on doive faire soit aux ressemblances qui les rapprochent, soit aux différences qui les distinguent. La psychologie comparée comprend donc la comparaison de l'homme actuel avec l'homme primitif ou sauvage; la comparaison de l'homme raisonnable avec l'homme aliéné, affaibli ou dégénéré; la comparaison de l'homme ordinaire avec l'homme supérieur; la comparaison de l'homme et de l'animal. Il y a là, vous le voyez, un champ extrêmement vaste qui peut être indéfiniment remué. Le parcourir en entier nous serait impossible; il importe donc de bien marquer tout d'abord comment nous pensons nous y orienter.

Au XVIIe siècle (je ne crois pas remonter trop haut), la psychologie était dominée tout entière par une conception unique : l'action de Dieu sur nos âmes expliquait tout. C'était une sorte de gravitation morale universelle analogue à celle que Newton découvrait dans le monde physique. Les Descartes et les Malebranche ne voyaient dans les puissances de notre âme que le mouvement imprimé à la créature par son auteur, mouvement trop souvent arrêté ou détourné par la créature, mais demeurant néanmoins sous la main et dans la dependance constante du Créateur. Je n'ai pas à vous apprendre que ce mode d'explication n'a pas gardé grande faveur bien longtemps. Les regards de la science se sont portés depuis lors sur l'infiniment petit; le microscope a tout décomposé, dans la pensée comme dans la matière, et c'est dans l'accumulation et le groupement spontané d'innombrables mouvements élémentaires qu'on se flatte de trouver aujourd'hui le secret de toute existence.

Chercher ces faits élémentaires, les distinguer, les analyser dans leurs parties les plus ténues, les placer les uns à côté des autres, c'est là très certainement une œuvre utile, intéressante, dont je n'ai nullement l'intention de médire, à laquelle même je demande à coopérer dans la mesure de mes

forces. Le service qu'elle nous rend, c'est de nous montrer les ressemblances; le péril auquel elle nous expose, c'est de trop isoler ces dernières, de les mettre trop exclusivement en relief, par conséquent de les exagérer. Mais ceci vaut la peine d'être plus amplement démontré.

Parmi les ressemblances partielles qui nous font rapprocher les uns des autres les différents objets de la psychologie comparée, il en est qui se découvrent bien aisément.

Les grands hommes sont remplis de bizarreries et de faiblesses. « Si, comme dit Pascal, ils ont la tête plus haute que nous, ils ont les pieds aussi bas que les nôtres; ils y sont tous au même niveau et s'appuient sur la même terre; et par cette extrémité ils sont aussi abaissés que nous, que les plus petits, que les enfants, que les bêtes. » Le maniaque raisonne à outrance, et l'homme le plus sage fait à chaque instant des folies. L'homme civilisé a dû rougir plus d'une fois des exemples de constance et de fidélité que lui donnaient des sauvages, du dévouement naïf du nègre ou de la sévère loyauté du Peau-Rouge. Les poètes satiriques de tous les temps ont trouvé, même avant les naturalistes, que nous pouvions recevoir des bêtes plus d'une leçon. De ces dernières, qu'avons-nous besoin d'en dire? Les descriptions de leurs industries, de leurs arts, de leurs familles, de leurs cités, de leurs gouvernements, de leurs migrations, de leurs colonies, de leurs révolutions et de leurs guerres, remplissent les livres mêmes de nos enfants. Dans les familles animales, on a compté les faits de monogamie et de polygamie; on a vu que certaines espèces en avaient réduit d'autres en esclavage; on a constaté que quelques-uns vivent en république, mais que plusieurs de ces républiques aiment l'autorité et se laissent conduire par un chef auquel tous obéissent très docilement.

A ces ressemblances superficielles et tout apparentes, les recherches scientifiques en ont successivement ajouté beaucoup d'autres. Les études des aliénistes ont fait trouver entre la folie et l'état sain des degrés qui ont paru les rejoindre insensiblement l'une à l'autre. Le sommeil, profondément analysé, a laissé voir une aliénation courte et périodique qui a permis de mieux comprendre, à l'aide d'analogies nombreuses, les caractères de l'aliénation proprement dite. L'obstination tenace, l'espèce de logique désespérée avec laquelle le maniaque, sur une ou deux fausses sensations, organise tout le système de son délire, c'est encore de la raison. L'action que les hallucinations des sens exercent sur les sentiments, les volontés, les sensations du fou, n'est qu'un cas particulier de l'influence de l'imagination sur toutes les facultés de l'être sentant. Dans l'état de santé, les imaginations, excitées par les sensations réelles, répondent à l'appel de ces dernières avec une vivacité qui varie selon les organisations, selon les sexes et les âges, selon la passion du moment. Il faut imaginer fortement pour sentir fortement; sinon, la sensation expire avec promptitude, ne laissant aucune trace d'elle-même, ne se prolongeant ni ne se multipliant; elle demeure ce que serait le son fondamental d'une note de musique privée de ses harmoniques. Telle est la sensation de l'homme simple et rustique, à plus forte raison celle du barbare, à plus forte raison encore celle de l'idiot. Supposez, au contraire, une imagination habituée à la variété des tons et des nuances, habile à se représenter le passé, à anticiper sur l'avenir, toujours prête à ramener autour de la sensation qui la provoque tout un chœur d'émotions hier encore endormies, maintenant réveillées, répétant et diversifiant à l'envi le thème agréable ou douloureux, vous avez devant vous cette sensibilité riche, mais délicate, irritable et maladive, qui fait à la fois tant jouir et tant souffrir l'homme civilisé. C'est donc une loi que l'image et la sensation soient unies de telle sorte que l'une appelle l'autre et soit comme redoublée par l'autre. Or cette loi, retrouvée dans la marche des névroses, suffit à nous expliquer plusieurs des phénomènes qui nous y étonnent le plus. On peut prouver que c'est le rêve maladif qui impose l'action, qui entraîne et dirige le mouvement, mieux encore, qui ouvre et qui ferme les sens; et celui qui, par des moyens fort peu magiques, disons-le, dispose de l'imagination du patient, est maître par cela même de lui *suggérer* à son gré les idées, les sentiments, les actes qui lui plaisent.

Allons de l'imagination à la mémoire : nous y trouverons des analogies non moins frappantes entre les lois de la maladie et celles de la santé. Ces brusques interruptions de la mémoire, ces enchevêtrements de souvenirs qui, par séries distinctes, s'interrompent, se croisent, se remplacent alternativement, de telle sorte qu'une même intelligence semble vivre de deux existences séparées et réunir en elle une double personnalité, c'est encore là une conséquence des lois générales de la mémoire. Tout souvenir est lié à une association d'images ou d'idées : voilà la loi. Faites donc que sous l'empire d'une cause quelconque, le système nerveux soit amené à un certain type extraordinaire de vitalité, que l'altération subite des fonctions provoque l'éclosion d'un monde nouveau de sensations et d'images, inévitablement les associations changeront et, avec elles aussi, les souvenirs. Quand l'individu, la crise terminée, reviendra au sentiment de la vie ordinaire et reprendra avec les choses et les hommes ses communications interrompues, aussitôt la chaîne brisée se renouera, mais se rattachera seulement aux associations et aux souvenirs de l'état sain. La vie psychologique de la crise demeurera comme un tout compact, mais fermé, sans aucune relation et sans échange avec la vie psychologique normale. Enfin, quand la crise reprendra, l'individu se retrouvant encore une fois dans cet ensemble de conditions où, à l'occasion de telles sensations, avaient commencé telles habitudes, la seconde vie reprendra son cours. Telle est la situation bizarre du somnambule, du magnétisé, de l'extatique, de l'hystérique et d'autres malades encore qu'en ces derniers temps la science s'est plu à nous décrire. Mais n'est-ce pas ainsi (quoique à un moindre degré), pouvons-nous dire, que le cours de nos idées change suivant que nous nous retrouvons dans les plaisirs ou dans les affaires, à Paris ou à la campagne, dans les lieux où nous avons souffert ou dans ceux qui ont été témoins de nos premières joies? Dans la condition maladive, qu'y a-t-il? Un bouleversement subit et presque radical de l'état nerveux, d'où résulte tout à coup l'invasion

et l'irrésistible tyrannie d'un système d'images entièrement nouveau, puis le retour également brusque à un sentiment général de l'existence qui impose avec une force non moins décisive la reprise des associations accoutumées. Trouver la raison de ces renversements physiologiques et de leur soudaineté, c'est là l'affaire de la médecine; mais quant à la loi qui préside à l'organisation mentale de ces états une fois donnés, ne semble-t-il pas qu'elle soit toute trouvée? N'est-ce pas, encore une fois, la loi même de toute mémoire? Et ne voyons-nous pas ici, par un exemple de plus, qu'il est certaines lois générales auxquelles obéissent également la maladie et la santé?

Le plus connu, je dirai presque le plus populaire de ces malades, celui qui peut être pris en effet pour le type le plus curieux de tous, c'est le somnambule. Or vous n'ignorez pas qu'une comparaison célèbre de Cuvier fait de la vie animale comme un somnambulisme perpétuel. L'homme frappé de cette anomalie marche dans une maison sans rien entendre et sans rien voir que ce qui coïncide avec son rêve; mais, s'il rencontre en effet autour de lui ce que son rêve lui fait imaginer et chercher, il le sent avec une délicatesse prodigieuse. Or, dans cette immense quantité d'êtres vivants qui pullulent dans l'air, sur la terre ou dans les eaux, il n'en est guère qui sentent, qui aiment à se représenter, qui désirent par conséquent et qui poursuivent les mêmes choses. Chacun a ses associations d'images et de souvenirs parce que chacun a ses passions, et qu'au milieu de la nature physique il marche indifférent à tout ce qui n'intéresse pas ses appétits. Si l'on veut donc avoir la clef du système mental d'une bête quelconque, il s'agit de trouver quelle est la représentation ou, si l'on veut, le rêve qui la hante. Les deux lois que nous venons de rappeler, sur l'accord des sensations et des images et sur celui des sensations et des souvenirs, expliquent aisément toutes ses démarches en même temps que le caractère toujours spécial, toujours étroitement limité, de ses industries et de son art. Le lièvre qui songe en son gîte, le loup que la faim fait sortir du bois, l'oiseau qui couve ses œufs, le cheval qui ne veut que brouter et courir, ont chacun leurs satisfactions qu'ils se représentent; et la sensation anticipée ou prolongée que leur imagination leur en procure vient constamment aiguiser leurs sens. De là la ruse, qui en elle-même n'est nullement une marque de réflexion et de libre vouloir, car nous voyons que chez les criminels abrutis ou les idiots elle ne réclame, pour ainsi dire, que deux conditions : une idée fixe, et une sensibilité capable d'être vivement émue par les impressions correspondantes.

Nous ne comparons encore ici, ce nous semble, que des termes aisés à rapprocher les uns des autres : les êtres dégénérés, les malades, les bêtes. Ajoutons : quel est l'homme qui, à un moment donné, n'a pas senti en lui les atteintes ou tout au moins les menaces passagères de la maladie? Mais voici qu'on nous invite à faire un pas de plus. Parmi les choses que nous appelons grandes, n'en est-il pas qui soient soumises à de semblables conditions? En psychologie sociale, par exemple, qui expliquera ces transports d'enthousiasme avec lesquels un peuple entier s'élance au-devant des périls et des catastrophes, mêlant l'héroïsme à la folie et la cruauté au dévouement? C'est une grande idée, dira-t-on. Soit; mais quelquefois aussi un grand rêve que l'on poursuit sans rien entendre et sans rien voir de ce qui en troublerait l'ordonnance factice ou en dissiperait les brillants fantômes. Indifférents à la liberté quand ils sont passionnés pour la gloire, méprisant la gloire quand c'est la richesse qui les attire, les peuples ne voient presque jamais qu'une très faible partie du but où ils tendent et où la fatalité les pousse! Voilà une philosophie de l'histoire que vous avez rencontrée souvent et à laquelle bien des faits vous ont peut-être amenés à donner de temps à autre une adhésion triste et résignée.

Qu'on rapproche ainsi les fluctuations populaires des mouvements aveugles que l'imagination seule impose à des êtres privés de réflexion, ce n'est pas encore là ce qui doit le plus nous étonner. La réflexion est un travail personnel, et les entraînements auxquels cède la masse d'une nation s'accommodent en général assez peu des vues et des tentatives particulières que le sens individuel de tel ou tel peut essayer de jeter en travers du mouvement. Les nations cependant font autre chose que se déchirer et que détruire; et alors qui les guide? Incontestablement des hommes supérieurs, des hommes de génie, de grands hommes enfin! Ici, sans nul doute, la comparaison va s'arrêter, ou du moins les ressemblances et les analogies vont faire place aux contrastes les plus tranchés.

Eh bien, non! pas pour tout le monde! car il est toute une série d'historiens, de critiques et de savants qui, non seulement ont voulu retrouver dans le grand homme lui-même les traces d'une influence maladive, mais qui ont précisément voulu faire du génie une maladie.

La formule d'un éminent aliéniste : « Le génie est une névrose », date déjà d'une époque relativement éloignée; et je n'entre pas ici une fois de plus dans la discussion des faits de bizarrerie plus ou moins authentiques relevés dans la vie des grands hommes, dans celle de leurs descendants, de leurs ascendants ou de leurs collatéraux. Cette opinion cependant n'a pas perdu toute faveur, tant s'en faut. On ne voit pas qu'on l'ait étayée de preuves bien nouvelles; mais on la considère dans plus d'une école comme une hypothèse très vraisemblable. On serait heureux de pouvoir établir qu'à tout le moins les métamorphoses de l'hérédité, qui, d'une génération à l'autre, font s'alterner des maladies si notablement différentes, suffisent à faire osciller l'organisme humain du génie à la folie et réciproquement, par un imperceptible changement dans la structure ou dans la composition chimique des cerveaux. Nous serions à coup sûr bien étonnés, nous dit-on, si nous pouvions voir de près combien il en faut peu à la nature pour faire, avec les mêmes éléments, des touts si dissemblables en apparence. Un historien récent de Napoléon Ier nous cite ce mot de son héros : « J'ai des nerfs fort intraitables; si mon cœur ne battait avec une continuelle lenteur, je courrais risque de devenir fou. » Ainsi, messieurs, supposez quelques pulsations de plus ou de moins par minute dans un viscère, et voyez-en les conséquences! Quoi d'étonnant maintenant que l'historien qui

a relevé ces paroles se croie autorisé à dire à son tour du personnage : « Il va, marchant dans la vie comme un somnambule, attiré vers un point invisible à tous, sans s'attarder un instant aux obstacles qui peuvent se dresser devant lui. » Pour presque tous les lecteurs, c'est là une simple métaphore ; mais, à toute époque (et nous en verrons plus d'un exemple), la pensée philosophique a aisément glissé de la métaphore à la théorie. Reportons-nous d'ailleurs au grand système de l'*Inconscient*. La liaison rigoureuse, la parfaite coordination qui unissent l'une à l'autre toutes les parties de l'œuvre du grand homme, c'est là, pour M. de Hartmann et ses disciples, une preuve sans réplique que cette œuvre n'est pas le fruit d'une de ces combinaisons où le simple talent choisit, élimine et ajuste péniblement ses matériaux. Non ! « Le génie qui reçoit ses inspirations, ou plutôt qui les subit sans les avoir voulues, le génie reçoit, comme un don des dieux qui ne lui coûte rien, la conception totale et d'une seule pièce. » En un mot, son œuvre ne peut être comparée, affirme le même philosophe, qu'aux organismes de la nature, « lesquels doivent uniquement leur unité à l'*Inconscient* ».

Réfléchissez un instant à ces derniers mots, messieurs, et ne vous étonnez plus que l'on compare nos grands hommes à des êtres sans responsabilité, conduits par les visions brillantes ou sinistres qu'ils subissent et ne font pas. Là où l'Allemagne philosophique croit encore à un Dieu, c'est à un Dieu qui s'ignore lui-même : on le comparerait volontiers, lui aussi, à un gigantesque somnambule auquel on enlèverait, en le réveillant, la sûreté de ses allures et qui compromettrait avec lui toute la machine du monde si, rappelé tout à coup à la conscience, il se trouvait contraint de penser.

Nous venons ainsi de glisser insensiblement de comparaisons pleinement justifiées, je le crois, à des rapprochements qui vous auront paru sans doute de plus en plus audacieux. Avons-nous eu au moins le dernier mot de cette méthode qui, faits par faits, accuse, disions-nous, les ressemblances entre les états psychologiques les plus divers ? Non, cette analyse est allée plus loin encore. Nous allons la suivre, si vous le voulez bien, dans un travail nouveau où, décomposant tout être vivant, elle y a trouvé des existences élémentaires qui se ressemblent entre elles à tous les degrés, sous toutes les formes de la vie.

Le travail a commencé par l'étude de quelques-unes des facultés les plus saillantes de l'âme humaine. On peut considérer, par exemple, que chacune des parties de l'être qui sent tend à prolonger sa sensation si elle lui est agréable, à réagir contre elle si elle lui est douloureuse. Ce double mouvement l'amène elle-même à se replacer dans un état à peu près semblable à l'état primitif : c'est là ce qu'on appelle imaginer. Chaque sens a donc son imagination à lui, qui n'est que la reviviscence plus ou moins affaiblie des sensations qui lui sont propres, et, comme il n'est point de portion de l'être vivant qui ne soit « sens » à quelque degré, il n'en est point qui ne soit capable d'imaginer. L'imagination peut donc être envisagée comme la collection de ces innombrables aptitudes à retrouver des sensations antérieures que manifeste la vie des organes : partout la vie des organes est faite d'imaginations élémentaires ou locales ; or c'est là qu'il faut chercher l'explication de sa nature ou de son énergie spéciale, dans quelque rang que ce soit de la hiérarchie psychologique. La raison qui fait que le renard dans son terrier ne se plaît pas aux mêmes images que le lièvre dans le sien n'est pas différente de celle qui donne à tel homme l'imagination d'un musicien, à tel autre celle d'un peintre. Le musicien est essentiellement celui qui sait entendre intérieurement des combinaisons de sons suivies ; le peintre est celui qui sait, les yeux fermés, voir nettement et brillamment des contours, des reliefs, des couleurs. Chez le premier c'est surtout le système auditif qui imagine ; chez le second c'est le système visuel. Ainsi est-ce le système olfactif qui prédomine chez le carnassier. L'explication est toute semblable.

Supposez maintenant que l'imagination de l'un des organes soit surexcitée à un tel point que, dans le concert habituel de ces imaginations vivant côte à côte, elle seule puisse être entendue, vous voyez d'un seul coup d'œil se dérouler devant vous les phénomènes de l'illusion, de l'hallucination, de l'idée fixe, de la folie impulsive, du délire. Résolvez ainsi en leurs éléments ces facultés que l'on considérait jadis comme des puissances irréductibles, aussitôt vous lisez à livre ouvert dans les états les plus éloignés en apparence, comme vous lisez facilement dans un vrai livre une fois que avez décomposé les vingt-quatre lettres dont se forment tous les mots de la langue.

C'est en usant plus hardiment encore de cette méthode qu'on a voulu expliquer récemment les variétés, les maladies et la nature intime de la mémoire (1). Comme la vie d'un organisme se résout dans les vies multiples des organes, des tissus, des éléments anatomiques qui les composent, ainsi la mémoire est résolue en des *mémoires*. Dire que chaque sens a la sienne et que telle personne a, par exemple, la mémoire des yeux plus tenace et plus nette que celle de l'ouïe, n'est pas assez. Il faut dire que chaque cellule de l'économie, par cela seul qu'elle hérite des états qui l'ont précédée, se montre douée d'une véritable mémoire. On a beau dire que ces cellules se renouvellent incessamment, l'une chassant l'autre. Les maladies infectieuses n'impriment-elles pas aux tissus vivants, à leurs éléments présents et à venir, pour l'existence tout entière, une modification indélébile ? Ainsi, sous l'influence d'une impression suffisamment vive, les cellules s'imprègnent si profondément qu'elles communiqueront cette imprégnation à celles qui viendront successivement prendre leur place et jouer leur rôle, héritant de leurs aptitudes innées ou acquises. La mémoire et l'hérédité seront ainsi deux formes d'une même loi : cette loi, c'est la tendance de chaque vivant, simple ou complexe, à engendrer des formes semblables aux formes auxquelles il s'est antérieurement habitué.

La diversité des éléments vitaux, si nous en croyons cette théorie, explique donc la diversité des mémoires, comme

(1) M. [illegible]

elle expliquait la variété des imaginations. Quant aux maladies de la mémoire, elles ressembleront à toutes les maladies sans exception, qui ont pour cause tantôt l'affaiblissement et la disparition progressive d'un élément nécessaire à l'existence du tout, tantôt l'excès de vitalité d'un de ces éléments qui détourne à son profit la nutrition nécessaire aux autres. C'est ainsi qu'on explique, ici ces disparitions partielles de souvenirs emportant tout d'un coup, comme une avalanche qui tombe et qui fond, des périodes entières de la vie, là ces résurrections inattendues de souvenirs endormis qui vous transportent trente ou quarante ans en arrière et vous laissent indifférents à la vie présente, oublieux des événements de la veille.

Je vous fais grâce pour aujourd'hui des explications analogues de l'habitude, résolue, elle aussi, en une multitude de petites tendances locales qui luttent entre elles pour l'existence jusqu'à ce qu'elles s'accordent assez pour créer par leur ensemble un courant unique et suivi. Je laisse également de côté la théorie de ces constructions mentales procédant par lente accumulation, de telle sorte que, d'un bout à l'autre de l'échelle de la vie intellectuelle, les conceptions et les systèmes différeraient uniquement par la quantité de leurs parties. Mais voici une dernière nouveauté qui, dépassant toutes les précédentes, prétend les envelopper toutes et leur apporter leur couronnement de nihilisme : c'est celle qui fait de tout individu une collection, une colonie, une société dont l'importance dépend uniquement, assure-t-on, du nombre et de la cohésion organique des associés.

Le sens commun et même la science pensaient jusqu'à présent qu'un nombre plus ou moins grand d'individus, rapprochés par des intérêts communs, par un mutuel échange de services, pouvaient avoir conscience, chacun de leur côté, du lien qui les unissait; qu'ainsi le sentiment social, la conscience sociale, si l'on veut, n'avait de fond que dans les consciences individuelles, que là seulement était la source de ces sentiments de bienveillance et de sympathie, de ces actes de dévouement, tout au moins de coopération, d'entente finale et de concours qui, par leur réunion et leur persistance, font toute la substance de la vie sociale. Qu'ensuite l'individu puisât largement dans ce milieu pour alimenter sa propre vie; que, placées les unes à côté des autres, les activités particulières se multipliassent au lieu de s'additionner; bref, que chacun de nous dût beaucoup à la société, c'est ce que la plupart admettaient sans peine. Mais enfin c'étaient toujours les individus qui, l'un plus, l'autre moins, venaient former par leur travail et leurs apports ce capital puissant. Les mots de conscience populaire, d'âme de la nation, restaient des métaphores parfaitement justifiées, claires pour tout le monde, mais cependant de pures métaphores.

Il semble que depuis quelque temps la scolastique se venge des dédains excessifs dont elle a souffert. A l'exemple de Guillaume de Champeaux faisant des genres les seules réalités de l'univers, et de Duns Scott érigeant l'*hæccéité* en une existence positive, on veut aujourd'hui que la société soit plus réelle que l'individu : « L'individu, dit-on, est l'œuvre plus que l'auteur de la société », car c'est d'elle qu'il reçoit toutes les impulsions ou organiques ou psychologiques qui entretiennent sa double vie. Que si vous résistez, que si vous en appelez au sentiment net que vous croyez avoir de votre existence personnelle et des droits qu'elle vous confère, on vous répondra que vous avez bien tort de ne pas proclamer avec enthousiasme la réalité du tout social, parce qu'en la refusant, vous compromettez de la manière la plus grave votre propre personnalité : celle-ci, en effet, n'est elle-même qu'une simple collection. Vous demanderez sans doute de quoi est formée cette collection, et vous croirez qu'on devra vous faire enfin toucher du doigt des individualités véritables, formant le tout par leur réunion comme par les unités se forme un nombre. Détrompez-vous! On vous dit bien que les organes élémentaires ou *organites* qui se suffisent à eux-mêmes pour l'accomplissement des fonctions vitales essentielles constituent les seuls individus organiques, et que le reste est affaire d'accumulation et de groupement; mais on ne vous laisse pas longtemps ignorer que le fonctionnement de ces existences individuelles se ramène trop aisément au jeu des forces physico-chimiques pour qu'on ne soit pas poussé à les confondre avec la matière environnante. « N'existant pas pour soi (je cite un texte authentique), elles n'existeront pas du tout, de sorte que rien n'existera réellement. » Et pour nous sauver de ce nihilisme théorique, on nous offre comme planche de salut, quoi? précisément le groupement de ces éléments mêmes dont aucun n'existe pour soi. Ainsi on nous met en face de cette alternative : ou il n'y aura rien de réel, ou la réalité résidera uniquement dans la société, quoique la société soit formée d'éléments qui se dérobent à toutes nos prises et se dissolvent incessamment dans l'infinité de la poussière cosmique.

Il y avait, pour échapper à cette dissolution universelle, un point d'appui ferme : c'était la conscience, qui, nous semblait-il, impliquait nécessairement l'unité, qui même pouvait seule nous donner l'idée de l'unité. La théorie dont je parle s'est résolument attaquée à cette forteresse du spiritualisme. Elle veut que la conscience ne soit, elle aussi, qu'un tout de coalition. Tout ce qui a été dit de la société se répète de la conscience : on établit entre l'une et l'autre, non pas une analogie, mais une assimilation complète, radicale, absolue. La société n'est qu'une conscience vivante, comme la conscience est un organisme d'idées. Un cerveau de mammifère et une fourmilière sont deux choses parfaitement identiques, car une fourmilière est une seule pensée en action (quoique diffuse) comme les diverses cellules et fibres du cerveau. Tout se passe ainsi en répercussions d'impressions, en pénétration mutuelle d'émotions, en accumulation de tendances; et n'oublions pas que les derniers éléments organiques, qu'on serait tenté de prendre pour les véritables sujets de ces phénomènes, n'ont pas plus de conscience qu'ils n'ont d'existence pour soi.

Tel est, messieurs, le fidèle résumé d'une œuvre distinguée, qui expose, en y ajoutant, de très nombreuses théories développées en Angleterre, en Allemagne et en France depuis un

petit nombre d'années. J'ai voulu vous en donner le dernier mot. Je n'ai cependant pas à la juger en ce moment sous tous ses aspects. Ce à quoi j'ai voulu aboutir, le voici : c'est que la méthode analytique, poussée à outrance et réduite à ses propres ressources, ne peut pas ne pas multiplier les ressemblances entre tous les objets, quels qu'ils soient, de la psychologie comparée. En effet, que la fourmilière animale ou cérébrale soit un peu plus ou un peu moins dense, qu'importe? Nous sommes tous faits de la même poussière : quelques pincées de plus ou de moins, voilà toute la différence! Mettez encore, si vous le voulez, que le mouvement qui l'agite tantôt se ralentit, tantôt s'accélère, et rien ne vous empêchera de conclure comme les désabusés que Salomon faisait parler il y a quelques milliers d'années : « La fin du sage et celle du fou sont les mêmes. Tout a son temps et tout passe. Une même mort est à l'homme et à l'animal, et leur condition est égale : l'un et l'autre respirent de la même sorte, et tout est assujetti à la vanité. »

Vous ne vous étonnerez pas, messieurs, que nous jugions cette philosophie incomplète, et qu'à côté des ressemblances dont la plupart nous semblent très ingénieusement et très exactement observées, nous croyions à des différences dignes aussi d'être notées, mesurées et expliquées. Il est bon de tout rapprocher, mais il est bon de ne pas tout mêler et tout confondre. Or, quelque désir qu'on ait de prendre par leurs beaux et bons côtés les systèmes contemporains, on ne peut s'empêcher d'y remarquer les contradictions les plus étranges et de constater qu'elles ont leur origine dans les confusions mêmes dont nous parlons.

Vous venez d'entendre tout à l'heure qu'une même psychologie fait de l'individu une société, et de la société un individu, ne voyant dans l'homme que la multiplicité de ses éléments, transformant au contraire en unité réelle l'accord et l'harmonie qui règnent quelquefois dans un État. Ailleurs vous lirez que le fou et le criminel ne font qu'un; mais dans l'entité qu'on forge ainsi avec deux variétés différentes, les uns voient surtout le désordre involontaire, les autres le désordre coupable et méritant d'être châtié. Qu'arrive-t-il alors? Que dans certaines discussions entre aliénistes de même école, les uns veulent absoudre tout le monde et supprimer toute pénalité, tandis que les autres veulent envelopper le fou et le malade dans la même reprobation que le criminel et qu'ils demandent à la société de se débarrasser des uns et des autres, comme entravant également l'évolution régulière de l'humanité. Ici, vous voyez que l'homme, réduit au rang d'un animal, est dépouillé du libre arbitre, que le raisonnement n'est plus chez lui qu'une suite de consécutions ou d'inférences instinctives enchaînées par l'habitude; là, vous entendez parler des réflexions, de la liberté morale, de l'éducation progressive des animaux; ou bien vous apprenez que si la morale humaine a pu enfin trouver un fondement solide, c'est que l'unité absolue de la loi d'évolution commande à notre espèce de développer en elle les vertus qui chez les singes, les chats ou les serins, maintiennent la cohésion de la société domestique ou assurent la puissance continue de la peuplade. On met enfin la conscience partout, mais on la subdivise, on la fragmente, on l'émiette indéfiniment; d'autre part, on fait de la toute-puissance infinie qui meut le monde une puissance aveugle, inconsciente. Elle est toute-puissante, et pourtant elle s'ignore; elle s'ignore et pourtant elle est méchante; c'est une Providence qui fait tout pour le plus mal, qui se comporte, quoique ignorante et infinie, comme si elle avait tout à calculer et à prévoir, et surtout comme si elle avait tout à envier et à [illegible] de la nature et des hommes.

Il nous faut donc essayer de sortir de ces confusions qu'engendrent, à ce qu'il nous semble, l'abus de l'analyse et la recherche exclusive des ressemblances. Admettons qu'on ait réussi à merveille à démêler les premiers éléments, partout identiques, de la vie psychologique. L'accumulation des éléments, en nombre plus ou moins considérable, n'est pas tout. Nous avons affaire ici tout d'abord à des phénomènes de conscience qui se succèdent dans le temps. Le mot si employé d'évolution se présente donc ici comme de lui-même, et nous n'avons aucune raison de le redouter. Or il nous apparaît qu'il y a deux espèces d'évolution, l'une ascendante, l'autre descendante, qu'il s'agit de distinguer.

La seconde est malheureusement plus facile à étudier que la première, et c'est ce qui fait qu'on généralise tellement les conclusions qu'on en tire. Vous ouvrez, par exemple, un ouvrage récent, signé d'un nom des plus connus en Europe, traitant de la sélection dans l'espèce humaine. Le titre ne vous promet-il pas de vous faire saisir quelques-unes de ces lois qui doivent amener une amélioration de notre race, un développement gradué de nos aptitudes, notre avènement enfin à des formes supérieures d'existence? Non cependant! Ces six cents pages sont consacrées d'un bout à l'autre à nous montrer comment la famille de tout grand homme est vouée soit à la stérilité, soit à la dégénérescence, c'est-à-dire à l'imbécillité, au crime ou à la folie. Le grand homme est pris tout formé, posé devant nous de toutes pièces; puis l'on suit à travers ses descendants le travail de décomposition qui doit ou faire disparaître ou ramener sous le niveau de la médiocrité universelle cette élévation tout éphémère. Soit! mais la triste facilité de cette désagrégation n'explique nullement le travail qui a pu constituer le grand homme lui-même. Admettons que les germes de ces faiblesses fussent déjà faciles à remarquer chez lui. La fatalité qui le menaçait, dont il a, en somme, triomphé, mais à laquelle il a cédé, je le veux, quelquefois, dans ce qui n'était pas du ressort de son art et de son génie, aurait-elle donc été un des éléments de sa grandeur? L'affaiblissement produit par l'excès même de son action aurait-il donc été [illegible] des conditions de son énergie?

Vous voyez ici, et je ne prétends pas aujourd'hui vous en démontrer davantage, l'importance de la distinction que nous venons de poser. On la méconnaît cependant dans une sorte de théorie qui a cours sur la formation des hommes supérieurs. Un éminent critique a remarqué que l'âme complexe d'un héros se partage et se brise, pour ainsi dire, entre ses descendants, et qu'alors tel défaut précédemment tenu en balance

par une haute qualité se démasque tout à coup, grandit et apparaît hors de mesure. C'est là une idée fort heureuse; les faits qui la justifient sont nombreux dans l'histoire et dans les lettres. Mais de ce que l'âme du héros se brise et se dissémine après lui, s'ensuit-il, comme on paraît le croire, qu'elle se soit elle-même formée pièce à pièce, comme une mosaïque, et que là soit tout le secret de sa puissance? Le génie est-il le résultat de cette complexité ou est-il le principe et la cause de l'harmonie qui seule en fait la valeur? N'est-ce pas lui précisément qui a mis l'ordre dans ce conflit des passions et des tendances qu'avaient léguées les aïeux? Ces questions ne sont d'ailleurs que des cas particuliers d'un problème que nous sommes obligés de poser sous d'autres formes.

Lorsque, dans un homme ordinaire, la force d'attention qui suffisait à soutenir le travail de la raison vient à faiblir, nous comprenons sans peine le déchaînement de ces images particulières, de ces mémoires locales, de ces tendances spontanées que la première influence venue entraînera tyranniquement vers l'impossible et vers l'absurde, ou qui flotteront indéfiniment dans l'incohérence; mais cela même implique que l'ordre habituel de ces imaginations et de ces mémoires était sous la dépendance de quelque chose autre que leur simple accumulation. Nous essayerons de trouver cette explication, que la seule quantité ne nous donne pas.

La puissance d'action d'un ensemble dépend de l'accord de ses éléments : ceci n'a pas besoin d'être démontré. Cet accord lui-même exigerait, pour être parfait, que chaque élément produisît le maximum de ses effets utiles et pour lui et pour l'ensemble tout entier. Chaque organe, en effet, vit de sa vie propre et vit de l'ensemble des organes avec lesquels il est associé. C'est d'abord du travail de chacun que résultent la nature et les qualités du milieu intérieur dans lequel tous se meuvent et tous puisent; quant à l'action externe, il est encore plus clair qu'elle ne saurait se passer de la liaison des efforts et de la coopération des énergies. Cet accord, à son tour, suppose un ordre dans le groupement, puis dans l'action, et cet ordre lui-même veut une subordination.

Je ne crois pas, messieurs, parler ici un autre langage que celui de la science. Un organisme animal n'est solide et actif que par la subordination des parties, et retrouver cette subordination est, en histoire naturelle, une des clefs de la classification. Il en est de même d'une œuvre d'art. Que ce soit un poème, une symphonie ou un tableau, chaque partie a dû être traitée non pas pour elle-même, mais pour le tout.

Arrivons maintenant à un point plus important. Cette subordination, pour avoir un sens, ou plutôt pour être possible, veut un élément dominateur, terme et fin de tous les mouvements. Expliquer l'organisation d'un animal ou d'une plante, c'est montrer quel est le caractère principal auquel tous les autres sont adaptés. Expliquer l'instinct d'un animal, c'est aussi dire quelle est en lui la passion maîtresse aux satisfactions de laquelle se plient les associations, les souvenirs, les habitudes. Expliquer le rôle d'un peuple ou le caractère d'un siècle historique, c'est montrer à quelle œuvre spéciale il a consacré son énergie. Les périodes sur lesquelles vous ne pouvez mettre aucun nom qui en résume clairement les tendances sont des époques endormies ou égarées dans des agitations confuses. Quant à celles qui ont marqué leur place dans l'humanité, toutes ont eu leur signe de ralliement et leur drapeau. Bref, les peuples dans l'histoire, comme les êtres vivants dans la nature, ont tous le principe de leur unité et de leur force dans un caractère dominateur, autour duquel se groupent de la même façon les émotions, les images, les illusions et les tendances.

Ainsi, lorsqu'on passe de l'animal à l'homme, soit à l'homme dans l'état de santé, soit à l'homme dans l'état de maladie, la méthode n'a rien à changer. Arrêtons-nous, si vous le voulez, à ce problème si discuté des différences de l'homme et de l'animal. Il s'agit toujours de chercher la signification de chacun de leurs actes, c'est-à-dire la façon dont ces actes sont amenés, la suite avec laquelle ils s'enchaînent, le but auquel ils tendent. Les représentations confuses d'actes possibles, les tendances à exécuter immédiatement les actes imaginés, les tendances à répéter les actes agréables, les ajustements insensibles des actions aux circonstances, les améliorations partielles et les perfectionnements gradués qui en résultent, certainement tout cela existe à la fois dans l'animal et dans l'homme. Mais, chez l'animal, ce tout est déterminé jusque dans ses moindres détails par une série d'impulsions dont le caractère dominateur de l'organisme fait l'unité : ajoutons que tout y est limité à ce que cette organisation exige et permet; car si tous les animaux, y compris l'homme, tendent à exécuter ce qu'ils imaginent, le renard n'imagine pas les mouvements du vautour, ni le singe ceux du lion.

Dans l'homme, toutes ces déterminations qui forment, en effet, la matière de ses divers systèmes d'habitudes sont enveloppés dans un genre de vie dont le travail réfléchi est la condition, le progrès soutenu la loi, bref, dont l'unité vient d'ailleurs. Que les mémoires locales, que les *automnésies* cérébrales d'un chien s'accordent aisément d'elles-mêmes, je le conçois, puisque chez lui tout est organisé pour la chasse et adapté le plus souvent par les soins de l'homme à une chasse toute spéciale, et que, quand le vivisecteur lui coupe le nerf olfactif, il tombe tout à coup dans une stupidité complète et une incapacité absolue. Mais si je viens à l'homme, je me demande comment ces automnésies si nombreuses s'accordent, et, sans méconnaître aucunement la réalité de ces mémoires partielles et locales, tout instinctives, je maintiendrai la réalité d'une mémoire intelligente dont je vous proposerai la définition suivante : La mémoire est l'ordre établi dans les mémoires par un effort conscient et réfléchi.

De même, sans nier l'existence indépendante des organes, des cellules, des organites, leurs exigences souvent importunes, leurs habitudes, leurs déchaînements et leurs conflits, en y cherchant même l'explication de plus d'une des maladies de l'intelligence, je maintiendrai l'existence d'une personnalité dont je dirai qu'elle apparaît tout d'abord comme l'effort suivi, quoique souvent contrarié, pour ordonner et régler,

donc pour soumettre et discipliner les mille individualités de l'organisme. Un tel effort peut-il émaner ou plutôt peut-il dépendre d'un autre principe que d'un principe vraiment un? Je ne le crois pas. Mais c'est là le dernier mot de la psychologie et le point par où elle touche à la métaphysique.

Je ne veux pas oublier que de tels problèmes ne sauraient être résolus en peu de mots; qu'aujourd'hui je ne saurais tout au plus que les poser et vous indiquer nettement le sens dans lequel je crois qu'on peut les résoudre.

En traitant donc devant vous de la psychologie comparée, nous ne nous proposons pas d'étudier tout ce qui, chez les bêtes, se rapproche de l'intelligence et tout ce qui, chez l'homme, se rapproche de l'animalité, tout ce qui, dans l'homme supérieur, tient de nos états anormaux, tout ce qui, dans le sauvage, marque des aptitudes plus ou moins arrêtées dans leur développement, tout ce qui, dans l'homme civilisé, reproduit, par les retours de l'atavisme ou la persistance de nos mauvais penchants, la barbarie primitive. Nous nous proposons beaucoup plutôt de montrer, par un certain nombre d'exemples choisis, suivant quelles lois s'opèrent ces mélanges dans l'une et l'autre nature, par quelles subordinations, dans quel ordre, avec quelles significations se groupent ou s'étagent les phénomènes caractéristiques des états les plus divers de notre vie psychologique.

Permettez-moi, en terminant, de penser plus particulièrement au petit nombre d'entre vous que leur vocation et le soin de leurs carrières destinent à être les auditeurs plus assidus, plus familiers, de mes conférences ou de mes leçons. Dans les fonctions que j'ai momentanément quittées, j'avais appris, je ne le dissimule pas, à faire de leurs travaux et de leurs succès l'objet principal de mes soucis; et ce n'est pas sans regrets que mon esprit se reporte à ceux que j'ai laissés, dont l'affection avait déjà répondu à la mienne et que j'espérais conduire moi-même au terme universitaire de leurs études. J'en retrouve ici d'autres auxquels je promets le même dévouement. Nous travaillerons ensemble avec la bonne volonté et avec le cœur non moins qu'avec l'attention. Pour employer la belle expression platonicienne qu'avec un grand sens rappelait il n'y a pas bien longtemps une plume amie, sous l'inspiration du commun maître, nous essayerons d'aller avec l'âme tout entière vers la vérité et vers le bien.

HENRI JOLY.

PORTRAITS D'ACADÉMICIENS

M. Sully Prudhomme [1]

[illegible]

I.

On peut placer ici les poèmes qui ont été inspirés à M. Sully-Prudhomme par les événements de 1870-71; car l'impression qu'il en a reçues a avancé, on peut le croire, la composition de ses poèmes philosophiques et s'y fait sentir en maint endroit. Le souvenir des pires spectacles de la guerre étrangère et civile, la désespérance et le dégoût dont il a été envahi devant la bestialité humaine brusquement apparue, sont pour beaucoup dans le pessimisme radical des premières « veilles » de *la Justice*.

La dernière guerre a produit chez nous nombre de rimes. La plupart sonnaient creux ou faux. L'amour de la patrie est un sentiment qu'il est odieux de ne pas éprouver et ridicule d'exprimer d'une certaine façon. Un jeune officier s'est fait une renommée par des chansons guerrières pleines de souffle et de sincérité. Mais, à mon avis du moins, M. Sully-Prudhomme est le poète qui a le mieux dit, avec le plus d'émotion et le moins de bravade, sans emphase ni banalité, ce qu'il y avait à dire après nos désastres.

« Mon compatriote, c'est l'homme. »
Naguère ainsi je disposais
Sur l'univers ce cœur français :
J'en suis maintenant économe.

Lorsque j'ai tout reçu,
Mon foyer et tout ce qui m'aime,
Mon pain et mon idéal même,
Du peuple dont je suis issu,

Et que j'ai goûté des clémences
Dans les yeux qui m'ont caressé,
Dans ceux même qui m'ont blessé,
L'ébranlement du cœur de France...

Après le repentir des oublis imprudents, le poète dit la ténacité du lien par où nous nous sentons attachés à la terre de la patrie, au sol même, à ses fleurs, à ses arbres :

Fleurs de France, un peu nos parentes,
Vous devriez pleurer nos morts...

Frères, pardonnez-moi, si, voyant à nos portes,
Comme un renfort venu de nos aïeux gaulois,
Ces vieux chênes couchés parmi leurs feuilles mortes,
Je trouve un adieu pour les bois.

Enfin les sonnets intitulés *la France* résument et complètent les « impressions de la guerre » : le sens austère et doux du mot *patrie* ressaisi et fixé; l'acceptation de la dure leçon;

1 [illegible]

RUBENS

Son portrait par VAN DYCK

[illegible] *Antoine Van Dyck* [illegible] par M[illegible] Guiffrey [illegible] très beau volume in-folio, maison Quantin

JACQUES CALLOT

Son portrait par VAN DYCK

Tiré d'*Antoine Van Dyck*, [illegible] par M. Jules [illegible]

le découragement, puis l'espoir; le sentiment de la mission toute humaine de notre race persistant dans le rétrécissement de sa tâche et en dépit du devoir de la revanche.

> Je [illegible] horreur, [illegible], dans ton histoire
> Tous les [illegible] que [illegible] :
> Mais [illegible] qui [illegible] en ton flanc.
>
> Comme est sorti le blé des [illegible],
> Comme l'homme est sorti du combat des espèces,
> La suprême cité se pétrit dans ton [illegible]...
>
> Je tiens de ma patrie un cœur qui la déborde,
> Et plus je suis Français, plus je me sens humain.

II.

Que dans la science il y ait de la poésie, et non pas seulement, comme le croyait l'abbé Delille, parce que la science offre une matière inépuisable aux périphrases ingénieuses, cela ne fait pas question. André Chénier, en qui le XVIIIe siècle a failli avoir son poète, le savait bien quand il méditait son *Hermès* — et aussi Alfred de Vigny, cet artiste si original que le public ne connaît guère, mais qui n'est pas oublié pour cela, quand il écrivait *la Bouteille à la mer*. — Assurément le ciel que nous a révélé l'astronomie depuis Képler n'est pas moins beau, même aux yeux de l'imagination, que le ciel des anciens (*le Lever du soleil*) :

> Il est tombé pour nous, le rideau merveilleux
> Où du vrai monde erraient les fausses apparences...
>
> Le ciel a fait l'aveu de son [illegible] ancien,
> Et depuis qu'on a mis ses piliers à l'épreuve,
> Il apparaît plus stable affranchi de soutien,
> Et l'univers entier vêt une beauté neuve.

La science invente des machines formidables ou délicates, que l'ignorant même admire pour l'étrangeté de leur structure, pour leur force implacable et sourde, pour la quantité de travail qu'elles accomplissent. La science donne au savant une joie sereine, aussi vive et aussi noble que pas un sentiment humain, et dont l'expression devient lyrique sans effort. La science rend l'homme maître de la nature et capable de la transformer : de là une immense fierté aussi naturellement poétique que celle d'Horace ou de Roland. La science suscite un genre d'héroïsme qui est proprement l'héroïsme moderne et auquel nul autre peut-être n'est comparable, car il est le plus désintéressé et le plus haut par son but, qui est la découverte du vrai et la diminution de la misère universelle. La science est en train de changer la face extérieure de la vie humaine et, par des espérances et des vertus neuves, l'intérieur de l'âme. Un poète qui paraîtrait l'ignorer ne serait guère de son temps : et M. Sully-Prudhomme en est jusqu'aux entrailles. — On se rappelle les derniers sonnets des *Epreuves*. J'y joindrai les *Ecuries d'Augias*, qui nous racontent, sous une forme qu'avouerait Chénier, le moins mythologique, le plus « moderne » des travaux d'Hercule, celui qui exigeait le plus d'énergie morale et qui ressemble le plus à une besogne d'ingénieur. *Le Zénith* est un hymne magnifique et précis à la Science, et qui réunit le plus possible de pensée, de description exacte et de mouvement lyrique. M. Sully-Prudhomme n'a jamais fait plus complètement ce qu'il voulait faire. Voici des strophes qui tirent une singulière beauté de l'exactitude des définitions, des sobres images qui les achèvent, et de la grandeur de l'objet défini :

> Nous savons que le mur de la prison recule,
> Que le pied peut franchir les colonnes d'Hercule,
> Mais qu'en les franchissant il y revient bientôt;
> Que la mer s'arrondit sous la course des voiles;
> Qu'en trouant les enfers on revoit des étoiles;
> Qu'en l'univers tout tombe, et qu'ainsi rien n'est haut.
>
> Nous savons que la terre est sans piliers ni dôme,
> Que l'infini l'égale au plus chétif atome;
> Que l'espace est un vide ouvert de tous côtés,
> Abîme où l'on surgit sans voir par où l'on entre,
> Dont nous fuit la limite et dont nous suit le centre,
> Habitacle de tout, sans laideurs ni beautés...

Faut-il descendre dans le détail? Nous signalons aux périphraseurs du dernier siècle, pour leur confusion, ces deux vers sur le baromètre, qu'ils auraient tort d'ailleurs de prendre pour une périphrase :

> Ils montent, épiant l'échelle où se mesure
> L'audace du voyage au déclin du mercure;

et ces deux autres qui craquent, pour ainsi dire, de concision :

> Mais la terre suffit à soutenir la base
> D'un triangle où l'algèbre a dépassé l'extase...

Notez que ces curiosités n'arrêtent ni ne ralentissent le mouvement lyrique; que l'effort patient de ces définitions précises n'altère en rien la véhémence du sentiment qui emporte le poète. Après le grave prélude, les strophes ont une large allure d'ascension. — Une des beautés du *Zénith*, c'est que l'aventure des aéronautes y devient un drame symbolique; que leur ascension matérielle vers les couches supérieures de l'atmosphère représente l'élan de l'esprit humain vers l'inconnu. Et après que nous avons vu leurs corps épuisés tomber dans la nacelle, la métamorphose est superbement reprise et continuée :

> Mais quelle mort! La chair, misérable martyre,
> Retourne par son poids où la cendre l'attire;
> Vos corps sont revenus demander des linceuls;
> Vous les avez jetés, dernier lest, à la terre,
> Et, laissant retomber le voile du mystère,
> Vous avez achevé l'ascension tout seuls.

Le poète, en finissant, leur décerne l'immortalité positiviste, la survivance par les œuvres dans la mémoire des hommes :

> Car de sa vie à tous léguer l'œuvre et l'exemple,
> C'est la revivre en eux plus profonde et plus ample,
> C'est durer dans l'espèce en tout temps, en tout lieu;
> C'est finir d'exister dans l'air où l'heure sonne,

Sous le fantôme [illegible]
Mais pour [illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]

En sorte qu'on ne goûte que vivant [illegible] par avance [illegible] à venir et que les grands hommes, les héros et les gens de bien vivent avant la mort leur immortalité. C'est un rêve généreux et dont le désintéressement paradoxal veut de fermes cœurs, que celui qui dépouille ainsi d'égoïsme notre survivance même. Illusion! mais si puissante sur certaines âmes choisies, qu'il n'est guère pour elles de plus forte raison d'agir.

III.

Cette conclusion du *Zénith* nous sert de passage aux poèmes proprement philosophiques. Une partie des *Épreuves* y était déjà un acheminement, et nous avions rencontré dans la *Vie intérieure* de merveilleuses définitions de l'*habitude*, de l'*imagination* et de la *mémoire*. Entre temps M. Sully-Prudhomme avait traduit littéralement en vers le premier livre de Lucrèce et avait fait précéder sa traduction d'une préface kantienne. Puis, les stances *sur la Mort* essayaient de concevoir la vie par delà la tombe et, n'y parvenant pas, expiraient dans une sorte de résignation violente. — Le poème des *Destins* a de plus hautes visées encore. Il nous offre parallèlement une vue optimiste et une vue pessimiste du monde, et conclut que toutes deux sont vraies. — L'Esprit du mal songe d'abord à faire un monde entièrement mauvais et souffrant; mais un tel monde ne durerait pas : afin qu'il souffre et persiste à vivre, l'Esprit du mal lui donne l'amour, le désir, les trêves perfides, les illusions, des biens apparents pour voiler les maux réels, l'ignorance irrémédiable et jamais résignée, le mensonge atroce de la liberté :

Oui, que [illegible]
Créateur [illegible]
Artisan de son [illegible]
Coupable, étant mauvais, d'avoir été méchant,
[illegible]
A vouloir pour trahir sa propre destinée,
[illegible]
Ce dieu puisse être indigne et rongé de remords...

L'Esprit du bien, de son côté, voulant créer un monde le plus heureux possible, songe d'abord à ne faire de tout le chaos que deux âmes en deux corps qui s'aimeront et s'embrasseront éternellement. Cela ne le satisfait point : le savoir est meilleur que l'amour. Mais l'absolu savoir ne laisse rien à désirer; la recherche vaut donc mieux; et le mérite moral, le dévouement, le sacrifice, sont encore au-dessus... En fin de compte, il donne à l'homme, tout comme avait fait l'Esprit du mal, le désir, l'illusion, la douleur, la liberté. — Ainsi le monde nous semble mauvais, et nous ne saurions en concevoir un autre supérieur (encore moins un monde actuellement parfait). Nous ne le voudrions pas, ce monde idéal, sans la vertu et sans l'amour : et comment la vertu et l'amour seraient-ils sans le désir ni l'effort — et l'effort et le désir sans la douleur? Essayerons-nous, ne pouvant supprimer la douleur sans supprimer ce qu'il y a de meilleur en l'homme, d'en exempter après l'épreuve ceux qu'elle aurait fait justes et de ne la répartir que sur les indignes en la proportionnant à leur démérite? Mais la vertu ne serait plus la vertu dans un monde où la justice régnerait ainsi. Et il ne faut pas parler d'éliminer au moins les douleurs inutiles qui ne purifient ni ne châtient, celles, par exemple, des petits enfants. Il faut qu'il y en ait trop et qu'il y en ait de gratuites et d'inexplicables, pour qu'il y en ait d'efficaces. Il faut à la vertu, pour être, un monde inique et absurde où la souffrance soit distribuée au hasard. La réalisation de la justice emporterait l'idée même de justice. On n'arrive à concevoir le monde plus heureux qu'en dehors de toute notion de mérite : et qui aurait le courage de cette suppression? S'il n'est immoral, il faut qu'il soit *amoral*. — Le sage accepte le monde comme il est et se repose dans une soumission héroïque près de laquelle tous les orgueils sont vulgaires.

[illegible]
[illegible]
L'Univers, sachez-le, qu'on l'exècre ou qu'on l'aime,
Cache un accord profond des Destins balancés.

[illegible]
Qui recule toujours sans lui jamais faillir;
N'ayant pas d'origine et n'ayant pas de terme,
Il n'a pas été jeune et ne peut pas vieillir.

[illegible]
Ni petit, ni mauvais, il n'est ni grand, ni bon,
Car sa taille n'a pas de mesure hors d'elle
Et sa nécessité ne comporte aucun don...

Je n'accepte de toi ni vœux ni sacrifices,
Homme; n'insulte pas mes lois d'une oraison;
[illegible]
Place ta confiance en ma seule raison! »...

Oui, Nature, ici-bas mon appui, mon asile,
C'est ta fixe raison qui met tout en son lieu;
J'y crois, et nul croyant plus ferme et plus docile
Ne s'étendit jamais sous le char de son dieu...

Ignorant tes motifs, nous jugeons par les nôtres :
Qui nous épargne est juste, et nous nuit, criminel.
Pour toi qui fais servir chaque être à tous les autres,
Rien n'est bon ni mauvais, tout est rationnel...

[illegible]
Ni le bien ni le mal, dans mon étroit sentier
J'irai calme, et je voue, atome dans l'abîme,
Mon humble part de force à ton chef-d'œuvre entier.

Il serait intéressant de rapprocher de ces vers certaines pages de M. Renan. [illegible] a plus d'ironie, des dessous curieux à démêler et dont on se méfie un peu; M. Sully-Prudhomme a plus de candeur : incomparables tous deux dans l'expression de la plus fière et de la plus aristocratique sagesse où l'homme moderne ait su atteindre.

Sagesse sujette à des retours d'angoisse. Il y a vraiment dans le monde trop de douleur stérile et inexpliquée! Par moments le cœur réclame. De là le poème de *la Justice*.

IV.

La Justice, dont le poète a l'idée en lui et l'indomptable désir, il la cherche en vain dans le passé et dans le présent. Il ne la trouve ni « entre espèces » ni « dans l'espèce », ni « entre États » ni « dans l'État » (tout n'est au fond que lutte pour la vie et sélection naturelle, transformations de l'égoïsme, instincts revêtus de beaux noms, déguisements spéciaux de la force). La Justice, introuvable à la raison sur la terre, lui échappe également partout ailleurs... Et pourtant cette absence universelle de la justice n'empêche point le chercheur de garder tous ses scrupules, de se sentir responsable devant une loi morale. D'où lui vient cette idée au caractère impératif qui n'est réalisée nulle part et dont il désire invinciblement la réalisation?... Serait-ce que, hors de la race humaine, elle n'a aucune raison d'être; que même dans notre espèce, ce n'est que lentement qu'elle a été conçue, plus lentement encore qu'elle s'accomplit? Mais qu'est-ce donc que cette idée? « Une série d'êtres, successivement apparus sous des formes de plus en plus complexes, animés d'une vie de plus en plus riche et concrète, rattache l'atome dans la nébuleuse à l'homme sur la terre... »

L'homme, en le voyant un front que le soleil colore,
Rend par l'entremoulage au labeur séculaire
Des races qu'il pétrit au moule d'un [illegible],
Et sent [illegible] natal ne peut lui faire honte,
Car [illegible] en ses flancs couve [illegible] qui [illegible]

Et vient s'épanouir en [illegible]
La matière est divine; elle est [illegible]
Elle est à l'idéal de telle sorte unie
Qu'on y sent travailler l'esprit,
Non comme un [illegible] dont [illegible]
Mais comme le modèle vivant dans l'argile
Et que [illegible] la pétrit.

Voilà comment, [illegible] sur un astre [illegible],
O Sacré primitif, un corps qui [illegible],
Imperceptible, [illegible],
[illegible] en sa pensée [illegible]
Les créations qu'il ne voit pas peut-[illegible]
Le bout qu'il tient [illegible]

O Schéd des soleils, que de siècles [illegible]
Débordant la mémoire et les [illegible]
Creusent leur énorme fosse
Entre ta masse et moi! Mais ce double intervalle,
Tout monstrueux soit-il, bien loin qu'il me [illegible],
Mesure mon trait passé.

Tu ne m'imposes plus, car c'est moi le prodige!
Tu n'es que le poteau d'où partit le quadrige
Qui roule au but infinite;
Et depuis que ce char, où j'ai bondi, s'élance,
Ce que sa roue ardente a pris sur lui d'avance,
Je l'appelle ma dignité...

L'homme veut que ce long passé, que ce travail mille et mille fois séculaire dont il est le produit suprême soit respecté dans sa personne et dans celle des autres. La justice est que chacun soit traité selon sa dignité. Mais les dignités sont inégales; le grand triage n'est pas fini; il y a des retardataires. Des Troglodytes, des hommes du moyen âge, des hommes d'il y a deux ou trois siècles, se trouvent mêlés aux rares individus qui sont vraiment les hommes du XIXe siècle. Il faut donc que la Justice soit savante et compatissante pour mesurer le traitement de chacun à son degré de « dignité ». — « Le progrès de la justice est lié à celui des connaissances et s'opère à travers toutes les vicissitudes politiques. » La Justice n'est pas encore; mais elle se fait, et elle sera.

La première partie, *Silence au cœur*, écrite presque toute sous l'impression de la guerre et de la Commune, est superbe de tristesse et d'ironie, parfois de cruauté. — Il m'est revenu que M. Sully-Prudhomme jugeait maintenant l' « appel au cœur » trop rapide, trop commode, trop semblable au fameux démenti que se donne Kant dans la *Critique de la raison pratique*, et qu'il se proposait, dans une prochaine édition, de n'invoquer ce « cri » de la conscience que comme un argument subsidiaire et de le reporter après la définition de la « dignité », qui remplit la neuvième *Veille*. Il me semble qu'il aurait tort et que sa première marche est plus naturelle. Le poète, au début, a déjà l'idée de la Justice puisqu'il part à sa recherche. L'investigation terminée, il constate que son insuccès n'a fait que rendre cette idée plus impérieuse : l' « appel au cœur » n'est donc qu'un retour mieux renseigné au point de départ. Le chercheur persiste, malgré la non-existence de la Justice, à croire à sa nécessité, et, ne pouvant en éteindre en lui le desir, il tente d'en éclaircir l'idée, d'en trouver une définition qui explique son absence dans le passé et sa réalisation si incomplète dans le présent. Il est certain, à y regarder de près, que le poète revient sur ce qu'il a dit et le rétracte partiellement; mais il vaut mieux que ce retour soit provoqué par une protestation du cœur que si le raisonnement, de lui-même, faisait volte-face. — En réalité, il n'y avait qu'un moyen de donner à l'œuvre une consistance irréprochable : c'était de pousser le pessimisme du commencement à ses conséquences dernières; de conclure, n'ayant découvert nulle part la justice, que le désir que nous en avons est une maladie dont il faut guérir, et de tomber de Darwin en Hobbes. Mais, plus logique, le livre serait à la fois moins sincère et moins vrai.

Ce que j'ai envie de reprocher à M. Sully-Prudhomme, ce n'est pas la brusquerie du retour au cœur (les « Voix » d'ailleurs l'ont préparé), ni une contradiction peut-être inévitable en pareil sujet : c'est plutôt que sa définition de la dignité et ce qui s'ensuit l'ait trop complètement tranquillisé, et qu'il trompe son cœur au moment où il lui revient, où il se flatte de lui donner satisfaction. La Justice sera? Mais le cœur veut qu'elle soit et qu'elle ait toujours été. Je n'admets pas que tant d'êtres aient été sacrifiés pour me faire parvenir à l'état d'excellence où je suis. Je porte ma dignité comme un remords si elle est faite de tant de douleurs. Cet admirable

sonnet de la cinquième *Veille* reste vrai, et le sera jusqu'à la fin des temps.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
Par leur injuste exil m'est rendu douloureux.

[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]

Voilà qui infirme l'optimisme des dernières pages. Ce sont elles qu'il faudrait intituler *Silence au cœur !* car c'est l'optimisme qui est sans cœur. — Il est horrible que nous concevions la justice et qu'elle ne soit pas dès maintenant réalisée. Mais, si elle l'était, nous ne la concevrions pas. — Après cela, on ne vivrait pas si on songeait toujours à ces choses. Le poète, pour en finir, veut croire au futur règne de la justice et prend son parti de toute l'injustice qui aura précédé. Que ne dit-il que cette solution n'en est pas une et que cette affirmation d'un espoir qui suppose tant d'oublis est en quelque façon un coup de désespoir? Il termine, comme il a coutume, par un appel à l'action; mais c'est un remède, non une réponse.

Tel qu'il est, j'aime ce poème de toute ma force. — La forme est d'une symétrie compliquée. Dans les sept premières *Veilles*, à chaque sonnet du « chercheur », des « voix », celles du sentiment ou de la tradition, répondent par trois quatrains et demi; le chercheur achève le dernier quatrain par une réplique ironique ou dédaigneuse et passe à un autre sonnet. On a reproché à M. Sully-Prudhomme d'avoir accumulé les difficultés comme à plaisir. Non à plaisir, mais à dessein, et le reproche tombe puisqu'il les a vaincues. Plusieurs auraient préféré à ce dialogue aux couplets égaux et courts une série de « grands morceaux ». Le poète a craint sans doute de verser dans le « développement », d'altérer la sévérité de sa conception. L'étroitesse des formes qu'il a choisies endigue sa pensée, la fait mieux saillir; et leur retour régulier rend plus sensible la démarche rigoureuse de l'investigation : chaque sonnet en marque un pas, et un seul. Puis cette alternance de l'austère sonnet positiviste et des tendres strophes spiritualistes, de la voix de la raison et de celle du cœur qui finissent par s'accorder et se fondre, n'a rien d'artificiel, après tout, que quelque excès de symétrie. Tandis que les philosophes en prose ne nous donnent que les résultats de leur méditation, le poète nous fait assister à son effort, à son angoisse, nous fait suivre cette odyssée intérieure où chaque découverte partielle de la pensée a son écho dans le cœur et y fait naître une inquiétude, une terreur, une colère, un espoir, une joie; où à chaque état successif du cerveau correspond un état sentimental : l'homme est ainsi tout entier, avec sa tête et avec ses entrailles, dans cette recherche méthodique et passionnée.

Toute spéculation philosophique recouvre ou peut recouvrir une sorte de drame intérieur : d'où la légitimité de la poésie philosophique. Je comprends peu que quelques-uns aient accueilli *la Justice* avec défiance, jugeant que l'auteur avait fait sortir la poésie de son domaine naturel. J'avoue que l'*Éthique* de Spinoza se mettrait difficilement en vers; mais l'idée que l'*Éthique* nous donne du monde et la disposition morale où elle nous laisse sont certainement matière à poésie. Remarquez que Spinoza a donné à son livre une forme symétrique à la façon des traités de géométrie, et que, pour qui embrasse l'ensemble, il y a dans cette ordonnance extérieure, dans ce *rythme*, une incontestable beauté. L'expression des idées même les plus abstraites emprunte au vers un relief saisissant : *la Justice* en offre de nombreux exemples et décisifs. Il est très malaisé de dire où finit la poésie. « Le vers est la forme la plus apte à consacrer ce que l'écrivain lui confie, et l'on peut, je crois, lui confier, outre tous les sentiments, presque toutes les idées », dit M. Sully-Prudhomme. S'il faut reconnaître que la métaphysique pure échappe le plus souvent à l'étreinte de la versification, — dès qu'elle aborde les questions humaines et où le cœur s'intéresse, dès qu'il s'agit de nous et de notre destinée, la poésie peut intervenir. Ajoutez qu'elle est fort capable de résumer, au moins dans leurs traits généraux, les grandes constructions métaphysiques et de les *sentir* après qu'elles ont été pensées. La poésie à l'origine, avec les didactiques, les gnomiques et les poètes philosophes, condensait toute la science humaine; elle le peut encore aujourd'hui.

V.

Bien des choses resteraient à dire. Surtout il faudrait étudier la forme de M. Sully-Prudhomme. Il s'en est toujours soucié (*l'Art*, *Encore*). Elle est partout d'une admirable précision. Voyez, dans les [illegible], [illegible], « L' » de *Procuste*; le premier sonnet des *Épreuves* : les dernières strophes de *la Justice* : je cite, à mesure qu'elles me reviennent, ces pages où la précision est particulièrement frappante. Il va, soignant de plus en plus ses rimes; la forme du sonnet, de ligne si arrêtée et de symétrie si sensible, qui appelle la précision et donne le relief, lui est chère entre toutes : il a fait beaucoup de sonnets, et les plus beaux peut-être de notre langue. Or la précision est du contour, non de la couleur : M. Sully-Prudhomme est un « plastique » plus qu'un coloriste. En Italie il a surtout vu les statues et, dans les paysages, les lignes (*Croquis italiens*). Quand il se contente de décrire, son exactitude est incomparable (*la Place Saint-Jean-* [illegible] *Sol*, [illegible] *pensée*; c'est pour cela qu'elle est si nette et d'une qualité si rare : elle subit le contrôle et le travail de la réflexion qui corrige, affine, abrège. Il n'a pas un vers banal : éloge unique, dont le correctif est qu'il a trop de vers difficiles. Son ima-

gination est, d'ailleurs, des plus belles et, sous ses formes brèves, des plus puissantes qu'on ait vues. S'il est vrai qu'une des facultés qui font les grands poètes, c'est de saisir entre le monde moral et le monde matériel beaucoup plus de rapports et de plus inattendus que ne fait le commun des hommes, M. Sully-Prudhomme est au premier rang. Près de la moitié des sonnets des *Epreuves* (on peut compter) sont des images, des métaphores sobrement développées et toutes surprenantes de justesse et de grâce ou de grandeur. Ses autres recueils offrent le même genre de richesse. J'ose dire que, parmi nos poètes, il est, avec Victor Hugo, dans un goût très différent, le plus grand trouveur de symboles.

VI.

Nous écrivions ici même il y a deux ans (1) :

« M. Sully-Prudhomme s'est fait une place à part dans l'affection des amateurs de belle poésie, une place intime, au coin le plus profond et le plus chaud du cœur. D'autres sont plus souvent récités dans les salons, étant plus abordables aux admirations vulgaires; mais il n'est point de poète qu'on lise plus lentement ni qu'on aime avec plus de tendresse. C'est qu'il nous fait pénétrer plus avant que personne aux secrets replis de notre être; c'est qu'il aime la vérité à l'égal de la beauté; c'est que le comment et le pourquoi le tourmentent et que nous sommes une génération scientifique. Sully-Prudhomme est le poète qui pense le plus et qui exprime le plus strictement sa pensée. Si jamais artiste a conçu la poésie comme la splendeur du vrai, c'est lui.

[illegible]
Qu[illegible]

« Aussi a-t-il écrit des stances, des sonnets, de courtes élégies qui sont d'un philosophe, et des pages de haute philosophie qui sont d'un poète....

« Une tristesse plus pénétrante que la mélancolie romantique; la fine sensibilité qui se développe chez les très vieilles races, et en même temps la sérénité qui vient de la science; un esprit capable d'embrasser le monde et d'aimer chèrement une fleur; toutes les délicatesses, toutes les souffrances, toutes les fiertés, toutes les ambitions de l'âme moderne : voilà, si je ne me trompe, de quoi se compose le précieux élixir que M. Sully-Prudhomme enferme en des vases d'or pur, d'une perfection serrée et concise. Par la tendresse réfléchie, par la pensée émue, par la forme très savante et très sincère, il pourrait bien être le plus grand poète de la génération présente. »

Je voudrais dire mieux aujourd'hui; mais le temps me manque, et le pouvoir. — Un des « amis inconnus » de Sully-Prudhomme lui adressait dernièrement ces rimes :

Vous dont les vers ont des caresses
[illegible]
[illegible]
Et chantez les vaines tendresses,

[illegible]
[illegible]
[illegible]
Et révélé leur propre cœur,

[illegible]
A qui vous avez enseigné
[illegible]
[illegible] :

[illegible]
[illegible]
[illegible]
Vous doivent bien quelque retour.

Ce retour, ce serait une critique digne de lui. Mais, pour lui emprunter la pensée qui ouvre ses œuvres, le meilleur de ce que j'aurais à dire demeure en moi malgré moi, et ma vraie critique ne sera pas lue.

JULES LEMAÎTRE.

(1) *Revue* [illegible] 1879 [illegible] *Poètes contemporains*.

NÉCROLOGIE

Le baron James de Rothschild

Monsieur et cher directeur,

En annonçant la publication des *Conférences de l'École*, la *Revue politique et littéraire* (1) a rappelé, en deux mots, la mort prématurée du baron James de Rothschild, qui l'avait entreprise à ses frais et qui voulait, sans autre intérêt que son désir de servir les études historiques, mettre à la disposition des travailleurs les ressources si précieuses que peuvent leur fournir les *Gazettes rimées* de Mayolas, de Robinet ou de Subligny.

Deux mots, ce n'est pas assez pour la mémoire d'un jeune érudit qui a tant fait pour les lettres et qui aurait pu rendre encore de si grands services. Voulez-vous me permettre d'offrir à vos lecteurs quelques souvenirs personnels, qui les mettront à même de juger de la perte irréparable que nous avons faite, nous autres gens du métier?

C'est en 1875 que j'ai vu pour la première fois le baron James de Rothschild. Il était venu à Vichy faire une saison, et il s'y trouvait en même temps que M. Prosper Blanchemain, poète et éditeur de poètes, de Ronsard, de Louise Labbé, d'Olivier de Magny, etc. M. Blanchemain devait lire, un soir, chez moi, une de ses poésies; il me pria d'inviter à assister à cette lecture le jeune baron, que je ne connaissais pas : sur ses instances, je me décidai.

M. de Rothschild était descendu à l'hôtel du Parc, avec son fidèle ami et dévoué collaborateur M. Émile Picot. Ils vivaient ensemble, travaillaient ensemble — au lieu de se soigner, hélas! — et, dès cette première visite, je pus voir que j'avais affaire à un des nôtres. M. de Rothschild, en effet, me montra divers travaux commencés et, entre autres, un poème du xve siècle, je crois, dont il avait copié lui-même, à Londres, les vingt ou vingt-cinq mille vers, pour être sûr de l'exactitude de la copie. Si l'on songe à la valeur d'une heure du temps d'un Rothschild, on se rendra compte de ce que lui coûtait sa copie.

(1) [illegible] 3 [illegible]

Je m'étonnais qu'il eût fait un tel travail; c'est alors qu'il me dit : « Dans notre famille, nous avons tous un fonds d'esprit commun : nous sommes tous financiers ; puis, comme tendance accessoire, nous bifurquons, les uns allant du côté des arts, les autres du côté des lettres : je vise à être un lettré. »

Ce n'étaient pas les lettres qui l'avaient attiré d'abord ; c'était la médecine, comme son savant coreligionnaire, richissime aussi, le Dr Émile Javal; il avait pris douze inscriptions, et, dans son enthousiasme pour ses études, il avait improvisé une bibliothèque médicale considérable. Puis, voulant étendre le cercle de ses connaissances, il s'était mis au droit; reçu licencié, admis au barreau, il avait plaidé plusieurs procès. « Avez-vous été payé? — Certainement, et c'est l'argent que j'ai eu le plus de plaisir à gagner. »

Le droit fut abandonné comme la médecine; M. James de Rothschild n'avait pas trouvé sa voie. Mais lorsque, soit de lui-même, soit sous l'influence de son ami M. Picot, il se fut lancé dans l'érudition, il s'y cantonna et n'en sortit plus : c'est alors qu'il commença à former cette magnifique bibliothèque, composée de tant et de si bons livres en tout genre et, pour tous nos grands auteurs, d'éditions *princeps* que nul ne pouvait guère lui disputer, tant il lui était facile de les payer très cher. Il faisait, pour les livres qui lui plaisaient, non pas des sacrifices, mais des dépenses qui, pour tout autre, auraient été des folies. Un jour que je l'attendais dans sa bibliothèque, M. Picot me montra un Marot, de je ne sais plus quelle édition, relié en maroquin plein, avec ornements tracés sur les plats en arabesques d'or. « Comment trouvez-vous ce Marot? — Très beau, admirablement conservé. — Et la reliure? — Magnifique. — Le baron trouve que ces traits sont trop maigres et il veut faire changer la reliure. — Quel dommage! Ce sera cher. — Oui, c'est une reliure de... » Je crois me rappeler qu'il s'agissait de 6 à 8000 francs.

« Comment avez-vous fait, me disait-il un jour, en parcourant ma bibliothèque, pour avoir tant et de si bons livres? — Je les ai presque tous rencontrés sur les quais, autrefois : celui-ci, le *Livre commandé des adresses*, d'Albert du Pradel, je l'ai acheté à la foire de Bordeaux et payé quinze centimes. — Il vaut mille francs pour moi; mais je perdrais plus que cela si je passais deux heures par jour à battre les quais ou courir les foires. »

Tous ses livres, si précieux qu'ils fussent, il les mettait avec le plus généreux empressement à la disposition des érudits : seulement, il fallait les consulter sur place, il ne les laissait pas emporter. Comme il avait raison! J'aurais deux cents volumes de plus, et des meilleurs, car on n'emprunte pas ce qui se trouve partout, si je n'en avais jamais prêté.

Vous savez sans doute, monsieur et cher directeur, qu'il est le vrai fondateur de la Société des [illegible], qui ne compte pas moins de quatre cents membres et qui a déjà publié un certain nombre d'ouvrages manuscrits, ou imprimés, mais rarissimes. C'est chez lui, avenue Friedland, que se tenaient ordinairement les réunions des membres du bureau; il en faisait partie en qualité de trésorier — mais quel trésorier! Son budget de dépenses pour les publications de la Société n'était d'accord avec le budget des recettes que parce qu'il en prenait à sa charge une lourde part. C'est à ses frais, en effet, que ses collègues reçoivent le *Mystère du viel Testament*, quatre volumes dont il s'est fait l'éditeur et dont la publication, encore inachevée, comprend, outre un texte admirablement pur, des variantes, des notes et un glossaire.

C'est lui aussi qui, avec M. Anatole de Montaiglon, a réuni, annoté et publié les derniers volumes du *Recueil de poésies françaises des* xv*e et* xvi*e siècles*, dans la Bibliothèque elzévirienne, et, j'en suis sûr, M. de Montaiglon reconnaîtra que je rends justice à la vérité en attribuant à son collaborateur la part principale de ce travail.

J'ai dit que je l'ai connu d'abord à Vichy. C'est là que, ayant vu mes livres, une dizaine de mille volumes du xvii*e* siècle ou relatifs au xvii*e* siècle, ayant vu mes notes et les innombrables fiches qui les ont reçues, il me demanda si je serais disposé à terminer la publication de la *Muze historique* de Loret, commencée par MM. Ravenel et La Panouze; seulement, il serait indispensable d'y joindre des notes et des tables. J'y consentis, et c'est lui qui décida le libraire Daffis à me proposer cette publication. Le texte entier a paru; mais Daffis est mort, et ses héritiers ne m'ont fait aucune proposition pour joindre à ce texte le complément nécessaire, complément très difficile à faire, quoi qu'en pense M. F. Sarcey, et dont je ne me chargeais pas sans inquiétude, car rien ne demande plus de savoir que la confection d'une table de noms propres du xvii*e* siècle.

Le baron James de Rothschild devait publier, après l'achèvement de la *Muze historique* de Loret, les continuateurs du célèbre gazetier; mais lorsqu'il fut parvenu à réunir — Dieu sait au prix de quels sacrifices! — la série aussi complète que possible des *Lettres rimées* qui faisaient suite à la *Muze*, voyant que les héritiers Daffis ne s'en chargeraient pas, il commença lui-même à les faire imprimer à ses frais, comme il avait fait pour le *Mystère du viel Testament*. Il ne se faisait pas grande illusion, cependant, sur le débit et sur la diminution de dépenses que devait lui apporter le produit de la vente; car sur le verso du faux-titre il a fait imprimer ces mots : *Offert à M....* auquel il devait ajouter à la main — si la mort le lui eût permis — le nom du destinataire.

Je vous en ai assez dit, monsieur et cher directeur, pour bien vous prouver que le baron James de Rothschild était un des nôtres, un érudit, un lettré, seulement plus riche que beaucoup d'autres, pouvant se montrer et se faisant honneur d'être — sans se montrer — plus généreux que beaucoup d'autres; et si simple! et si modeste!

Vous parlerai-je maintenant du financier? J'en sais bien peu de chose. Voici cependant deux ou trois traits qui me paraissent caractéristiques.

J'arrive chez lui, un jour, vers deux heures. L'huissier me fait attendre dans une antichambre où étaient déjà assis huit ou dix agents d'agents de change. Survient un nouvel arrivant. « Où est le dernier? » demande-t-il. Quelqu'un lève la main; il s'assied à la suite. Moins de dix secondes après, autre survenant; même question; le dernier venu lève la main;

l'arrivant se place à côté. On m'introduit alors. Nous causons un instant : « Tout en causant, me dit le baron, me permettez-vous de faire un peu mes affaires? — Certainement. » Ici un coup de sonnette. Paraît un financier; il tient à la main une cote de la Bourse sur carton, s'incline en disant : « Monsieur le baron... » et la présente. « Vous achèterez trois cents... de ceci, deux cents... de cela... Combien vaut ceci? (et il indiquait du doigt la *valeur* en question). — Tant. — Je n'en veux pas. — Et ceci? — Tant. — Prenez cinq cents; c'est tout. — Monsieur le baron... » Et le visiteur se retirait. Entre son départ et l'arrivée d'un autre, nous causions; avec cet autre, même scène. J'assistai ainsi à quatre ou cinq réceptions exactement semblables; mais alors, craignant d'être indiscret, je me retirai : « C'est ainsi tous les jours, me dit-il, d'une heure à quatre heures. — Mais vous recevez quarante personnes pendant ce temps et vous donnez deux cents ordres sans en prendre note : comment pouvez-vous savoir ce que vous faites et vous rappeler ce que vous avez fait? — A la fin du mois, me dit-il, je pourrai vous dire toutes mes opérations du mois sans en oublier aucune. »

Un matin de mardi gras, vers huit heures, j'étais chez lui, avenue Friedland. Nous causons, nous fumons, lui son énorme pipe, moi un excellent cigare. Dix heures sonnent. « Je vais vous quitter, me dit-il; il faut que j'aille à mon bureau. — Comment! aujourd'hui? — Oui, comme les autres jours; nous ne sommes pas de ces banquiers fantaisistes qui arrivent à leur bureau à une heure et le quittent à quatre heures : nous y sommes de dix heures à six heures, et tous les jours; vous pouvez penser d'ailleurs quel trouble nous jetterions sur tous les marchés si nous fermions un seul jour. »

Et, en effet, de dix heures à six heures, je l'ai toujours trouvé rue Laffitte, excepté de quatre à cinq heures, où, pour se « défumer » un peu, il allait chez Fontaine, dans le passage des Panoramas, voir des livres, manier des livres, parler de livres avec M. Quentin-Bauchard, M. de Lacarelle et quelques autres habitués de cette librairie, qui y formaient une sorte de petit cercle de bibliophiles.

Un autre jour, je le rencontrai sur le pont des Arts; un événement politique s'était produit, qui devait nécessairement avoir une grande influence sur la Bourse.

— Vous allez gagner de l'argent gros comme vous, lui dis-je, aujourd'hui.

— Nous? pourquoi?

— Vous avez lu l'*Officiel?*

— Hé! qu'est-ce que cela nous fait? Nous ne faisons jamais de spéculations.

Malgré la confiance que j'avais en lui, je me mis à rire d'un air de doute.

— Non, reprit-il; nous ne faisons jamais de spéculations; quand nous avons acheté un titre, nous le gardons. Nous avons encore tous ceux que nous avons achetés à l'émission. Vous allez comprendre cela : si nous spéculions, nous perdrions infailliblement notre considération d'abord, et ensuite notre fortune.

Je n'étais pas encore convaincu et, avec une insistance peut-être indiscrète

— Comment se fait-il qu'on dise que vous pesez sur la Bourse par vos achats ou par vos ventes?

— C'est que nous opérons pour le compte de nos clients.

— Mais pourquoi vos clients s'adressent-ils à vous au lieu de s'adresser aux agents de change, puisqu'il leur faudra payer les agents de change et vous au lieu des agents de change seuls?

Il eut la bonté alors, avec son inaltérable patience et cette voix douce qu'il n'élevait jamais, de m'expliquer l'opération, qui en effet, au lieu de doubler, diminuait de moitié les frais de vente ou d'achat pour la clientèle de la maison.

Je me suis étendu un peu longuement peut-être sur des souvenirs qui me sont d'autant plus chers que celui qui en est l'objet n'est plus : une mort prématurée l'a enlevé à sa digne et charmante femme, à ses jeunes enfants, à ses amis, c'est-à-dire à tous ceux qui le connaissaient. Déjà une légende court sur cette fin qui a surpris tant de monde : le monde ne veut pas croire qu'il soit possible de mourir comme tout le monde quand on est si riche. Eh! mes amis, la fortune ne donne pas la santé, surtout quand on abuse de ses forces pour des travaux intellectuels.

Le matin, dès le jour, le baron James était dans sa bibliothèque, où il retrouvait son ami Picot; la journée, aux affaires; le soir, et fort tard dans la nuit, encore ses livres, ses écrits, ses épreuves. Aussi, un peu replet comme il l'était, le cou gros et court, les lèvres pâles, les paupières gonflées et rougies par l'excès des veilles, il était affligé de plusieurs maladies qui ne pouvaient se combattre que par le repos d'esprit, et il n'en avait pas; — par l'exercice, et il n'en prenait pas; — par des soins continuels, et il remettait toujours à plus tard pour se soigner, quand il n'aurait plus rien à faire.

Cher baron!... La veille de sa mort il alla, comme d'habitude, à la librairie Fontaine. Il avait besoin de l'*Histoire de la milice française*, du P. Daniel; on ne l'avait pas; il pria qu'on la lui procurât; en même temps il montrait ses doigts raidis et gonflés et se plaignait de la goutte. Il était loin alors de se douter que la mort était là, menaçante, et ne lui permettrait pas de consulter cet ouvrage qu'il devait avoir dans quelques jours. Ce petit fait seul tue la sotte légende que je rappelais tout à l'heure. Pour quiconque a connu le baron James de Rothschild, avec sa constitution appauvrie et anémique, avec ces maladies qui le forçaient à aller tantôt à Vichy, tantôt à Contrexéville, il n'est que trop certain que sa mort est due aux mêmes causes que celle de tout autre homme d'études qui ruinerait sa santé par l'excès du travail.

Déplorons-la, cette mort prématurée, qui jette dans le deuil sa femme si bonne, si tendrement aimée, ses deux jeunes enfants et ses nombreux amis (car, bien qu'il fût riche, il en avait de sincères et de désintéressés), et qui prive les lettres de tout ce qu'il pouvait leur donner avec son profond savoir, son ardeur passionnée au travail et cette fortune dont il faisait un emploi si intelligent et si libéral.

CH.-L. LIVET.

L'ARCHITECTURE MODERNE A VIENNE

A PROPOS DE L'INCENDIE DU *Ring Theater*.

Supposez que nous lisions dans un récit de voyages que certaines peuplades, éprises de spectacles, construisent des grandes salles disposées de telle sorte que, si le feu prend, il n'y a pas d'issue pour le fuir, point d'eau pour l'éteindre, et que les spectateurs périssent brûlés ou étouffés. Quelle ignorance et quelle barbarie! dirions-nous. Voilà bien les sauvages chez qui l'instruction n'est ni laïque ni obligatoire! Eh bien, ces sauvages, c'est nous. Ces salles incendiées sont celle de Nice, l'an dernier, celle de Vienne, il y a huit jours. Qui de nous n'a lu ces récits lamentables! Qui n'a imaginé les tortures des malheureux expirant dans les ténèbres! On a le cœur serré, l'esprit hanté. Sommes-nous le jouet d'une illusion, et notre prétendue civilisation n'est-elle qu'un leurre?

Il faut nous rassurer. Le meilleur moyen d'abord est de regarder ce qui se passe au lendemain d'une pareille catastrophe. Ce ne sont pas des sauvages qui font de tous côtés appel à la charité et qui provoquent les offrandes et les dons en faveur des victimes. Nous avons vu l'autre jour une femme de cœur et de talent grouper tous les journalistes pour venir au secours du malheur. Cela ne rappelle en rien les procédés des anthropophages.

Et puis, si l'Opéra-Comique de Vienne était mal aménagé, c'est une exception, car l'architecture y est en pleine prospérité. Les monuments s'y élèvent de toutes parts : des musées, des hôtels de ville, des palais de justice, des Opéras. Rien n'est plus aisé pour ceux qui en sont curieux de juger d'un pareil mouvement et de faire la connaissance des architectes viennois : Semper, Ferstel et Hansen. Sicardsburg et Van der Nüll sont morts ; ce sont eux qui ont construit l'Opéra de la cour dans le style de la Renaissance française. Il n'est pas besoin de faire le voyage de Vienne : les libraires Lehmann et Wentzel (1) se sont adressés à des graveurs émérites, Obermayer et Bultemeyer, et, en vingt livraisons du prix de 16 francs chacune, ils nous font connaître l'Opéra de la cour et le palais de justice bâti par Wielemans. A la fin de 1883 la publication sera terminée (2) et les abonnés auront entre leurs mains de fort beaux specimens de l'architecture à Vienne.

On pourra déterminer la part que prend l'étude du passé dans ces constructions toutes modernes. Que ce soit l'époque de la Renaissance allemande ou française que les artistes tentent de ressusciter, on voit toujours qu'ils sont de leur temps et qu'ils s'inspirent plus qu'ils ne copient. N'est-il pas de même pour tous les arts? et quel est l'artiste, sans excepter Courbet, qui puisse se vanter de n'avoir pas de devancier?

Malgré l'horrible désastre de l'autre semaine, on ne peut qu'admirer le talent des architectes viennois. Peut-être même quelque esprit chagrin qui considère la Providence comme un maître cruel pensera-t-il que c'est elle qui a allumé ce fatal incendie pour rabattre l'orgueil d'une ville si prospère. Pour nous, nous préférons en accuser le hasard et ne voir le doigt de la Providence que dans la main qui tend la bourse.

ALBERT BONNIERES.

(1) Karntnerstrasse, 34, Vienne.

(2) *Les Monuments de Vienne.*

ÉTRENNES DE 1882

A défaut du calendrier, les éditeurs et les confiseurs se chargeraient de nous rappeler que quelques jours à peine nous séparent de la nouvelle année. Je n'ai point charge ici, malgré un talent d'appréciation très réel, d'étudier les produits des artistes en pralines. Seules, les merveilles que les libraires étalent à leurs devantures et que tout un peuple de jeunes bibliophiles feuillette déjà dans ses rêves ont le droit d'attirer notre attention.

I.

Il semble qu'il y ait quelque raison à placer au seuil de cette revue de livres une étude sur *le Cerveau, organe de la pensée* (1). La pensée est l'outil que nous nous efforçons de faire fonctionner. Il est bon d'en connaître le mécanisme. C'est à cette étude physiologique et philosophique que M. Charlton Bastian a consacré deux volumes. Dans l'un, il observe les phénomènes cérébraux chez les animaux. Le second est tout entier consacré à l'homme. Ceci se rattache par des liens étroits à ces questions troublantes de l'idiotie et de la folie sur lesquelles on a disserté et on dissertera longtemps encore (2). Graves problèmes qui intéressent le philosophe, le légiste et l'historien au même degré que l'aliéniste.

Non pas, certes, que notre intention soit de faire de l'histoire physiologique. Il y a autre chose, dans les destinées d'un empire, qu'une névrose ; il y a un enchaînement de faits qui peut-être ne provoquent pas directement les nouveaux faits, mais qui leur ont permis de se produire dans un milieu préparé à les accepter ou du moins à les subir. Il est néanmoins des périodes que l'on ne saurait étudier sans de vives tentations de chercher dans la pathologie l'explication des faits. De ce nombre est l'histoire de l'empire romain durant les temps que M. Duruy nous retrace cette année (3).

1 *Le Cerveau* [illegible] par [illegible], 2 vol. de la Bibliothèque [illegible]. — [illegible]

2 *Le Cerveau et ses fonctions*, par J. Luys. — *Le Cerveau et la folie*, par Mondsley. — [illegible]

3 *Histoire des Romains* [illegible] l'invasion des Barbares, par Victor Duruy [illegible], tome IV. d'Auguste à l'avènement d'Hadrien, [illegible] 1° [illegible], 2° [illegible] et 3° [illegible]. In-8°. — Hachette.

Caligula, Messaline, Néron relèvent, à des titres divers, de l'aliéniste. C'est un douloureux spectacle que de voir le maître du monde, la vieille république jadis si jalouse de ses libertés, prosternée dans la fange, aux pieds d'un despote immoral et cruel. Le renom de vertu, la fierté de caractère sont, comme la fortune, des arrêts de mort. Il n'y a place que pour les adulateurs et les délateurs. Tacite a peut-être été trop loin dans le sombre tableau qu'il trace de la Rome impériale, et je veux admettre comme prouvées les quelques critiques de détail que lui adresse M. Duruy. Mais ces rectifications n'effacent point les honteux stigmates dont cette période est marquée. M. Duruy, d'ailleurs, ne tente pas de la réhabiliter. Ses critiques sont par scrupule d'érudit; il est à remarquer que les rapprochements dont il était assez prodigue dans les volumes précédents entre l'empire romain et des gouvernements impériaux plus rapprochés de nous ne se continuent pas dans le présent volume. La lecture en est salutaire, car elle nous montre ce que devient un peuple quand il cesse de garder lui-même sa liberté et la remet à la vigilance de quelque sauveur. Nous ne voulons pas faire les rapprochements que M. Duruy n'a pas faits; mais il se dégage de son livre une leçon qu'il ne faut pas laisser perdre.

L'illustration de ce volume mérite les mêmes éloges que celle des précédents. Elle est fournie tout entière par les monuments de l'époque. Sans se rattacher directement au récit, elle nous montre les productions de l'art durant la période qu'il embrasse. C'est une autre face de l'histoire qu'il n'est pas moins utile de connaître. De nombreuses cartes, dressées avec soin, permettent de suivre les expéditions militaires et de mesurer les accroissements successifs de l'empire.

II

J'ai eu occasion, l'an passé, de parler des éditions de nos vieux auteurs rapprochées du français moderne. On me permettra d'exprimer un sentiment personnel : je n'en suis point trop partisan. Elles ne peuvent que contribuer à l'oubli de notre vieille langue, que nous devrions, au contraire, grand avantage à étudier. En outre, cette tendance à moderniser se généralise précisément au moment où le vieux français s'introduit enfin dans notre enseignement classique. Si donc on estime qu'il vaut mieux connaître le fond sans la forme, on s'y prend un peu tard, puisque bientôt un lycéen ne pourra plus ignorer le français d'il y a trois siècles, tandis qu'il déchiffre à peu près Virgile ou Horace. Si l'on comprend cette traduction pour des œuvres aussi anciennes que la *Chanson de Roland* ou les vieux poèmes du moyen âge, elle s'explique moins pour les œuvres du XVIe siècle. La langue de Montaigne, la langue de Rabelais, c'est la nôtre. Elle ne présente que peu de difficultés. La principale réside dans l'orthographe, qui donne à l'ensemble un aspect étrange de notre œil, mais à laquelle on s'accoutume aisément. Le récit du Loyal Serviteur se lit très couramment, et l'étude d'ouvrages de cette nature est assurément une préparation à l'étude de textes plus anciens. M. Larchey reconnaît lui-même que l'*Histoire de Bayard* (1) se lit couramment. Il déclare qu'il n'a modifié que l'orthographe, mais qu'il ne s'est pas « permis de changer l'ordre dans lequel les mots se présentaient, persuadé que du maintien de ces vieilles tournures dépendait précisément la saveur du récit ». Sur ce point, nous sommes absolument d'accord; mais j'ai pour la vieille orthographe une certaine prédilection, et je ne suis pas éloigné de trouver qu'elle ne gâte pas non plus « la saveur du récit ».

Cette réserve une fois faite, il faut rendre justice à l'éditeur, qui, en quelques pages, a fort justement caractérisé le récit du Loyal Serviteur et expliqué pourquoi le succès de ce récit ne passera pas. C'est parce que ce biographe, sur le nom duquel on est à peine d'accord, est naturel, vrai; c'est parce qu'il se montre bon Français en un temps où le patriotisme est à peine connu. « Comme tous ceux qui content ce qu'ils ont vu sans autre souci que celui du vrai, le Loyal Serviteur devient du premier coup écrivain. »

Les notes et les éclaircissements dont le texte est accompagné donnent à cette édition une valeur scientifique très sérieuse.

Ajoutons enfin que le luxe de l'illustration a été poussé à un haut degré. Elle a été tirée, pour une grande partie des manuscrits de la Bibliothèque nationale. La sigillographie, les vieilles estampes y ont apporté un notable contingent. Il faut noter aussi une très belle reproduction d'un portrait peu connu de Bayard qui est conservé à la bibliothèque de Grenoble et qui paraît présenter des garanties de fidélité.

III.

M. Paul Lacroix termine aujourd'hui, avec son volume sur les lettres, sciences et arts au XVIIe siècle (1), l'importante série de publications dans laquelle il s'était proposé de tracer un tableau d'ensemble des mœurs et des institutions de l'ancienne France. Le sujet traité par M. Lacroix dans ce volume se serait bien volontiers prêté à de plus amples développements. On ne fait tenir en un si court espace le tableau complet du développement littéraire et artistique au XVIIe siècle qu'à la condition de mettre hommes et choses à la portion congrue. Et non content d'embrasser tout le siècle, M. Lacroix est remonté de dix ans en arrière, ce qui s'explique assez difficilement. L'année 1590, en effet, n'est signalée par aucun de ces événements qui, comme la découverte de l'imprimerie, font entrer le monde des lettres dans une phase nouvelle.

(1) *Histoire du gentil seigneur de Bayard*, composée par le Loyal Serviteur. Édition rapprochée du français moderne avec une introduction, des notes et des éclaircissements, par Loredan-Larchey. Ouvrage contenant 8 planches, 3 cartes et une carte en chromolithographie, un portrait en pied, gravure, 34 grandes compositions et portraits hors du texte, 18 gravures intercalées dans le texte. — 1 vol. in 8°. Hachette.

(2) *XVIIe siècle*. Lettres, sciences et arts (France, 1590-1700). Ouvrage illustré de 17 chromolithographies et de 300 gravures sur bois, dont 16 hors texte, d'après les monuments de l'art de l'époque. — 1 vol. in 4°. Firmin Didot.

Si M. Lacroix [illegible] comprendre [illegible] Henri IV, [illegible] date de 1589 [illegible] la rigueur du système, [illegible] règne de Louis XIV, [illegible] barrière chronologique. Il n'y a pas, en effet, [illegible] tion dans le goût et [illegible] une très [illegible] la Régence.

Il ne faut point chercher dans ce volume [illegible] fondie de l'œuvre d'un poète, [illegible] neille ou Molière, ou d'un peintre, fût-il le Poussin. Mais l'énumération des hommes qui, à des titres divers, ont contribué à la gloire du siècle est assez complète. Henri IV [illegible] tient la place à laquelle il a droit, comme orateur et comme écrivain. Néanmoins on peut regretter que M. Lacroix, voulant donner un échantillon des lettres du roi, ait cru devoir citer précisément la lettre à Marie de Médicis en date du 3 septembre 1601, dont l'authenticité a été très sérieusement contestée. Il était facile d'en trouver d'autres également intéressantes et qui fussent à l'abri de tout soupçon.

Certaines parties de l'illustration pourraient prêter à quelques critiques. N'est-ce pas, par exemple, exagérer un peu la recherche de l'actualité que de donner le plan de Dulcigno et de [illegible] ne sont guère représentés que par leur portrait, ce qui est la partie la moins intéressante d'eux-mêmes. La chromolithographie était ici sans emploi; mais d'autres procédés industriels auraient permis de donner en fac-similés quelques-unes de leurs productions principales.

Parmi les planches en chromolithographie, je citerai tout particulièrement la reproduction d'un admirable éventail provenant de la collection Double et de trois pages du manuscrit de la fameuse [illegible], écrit par Jarry en 1641. Ce manuscrit appartient à Mme la duchesse d'Uzès. C'est une bonne fortune que d'en connaître un fragment par une reproduction [illegible].

En résumé, ce volume termine heureusement une longue série, et il faut féliciter tous les collaborateurs d'avoir poursuivi la tâche jusqu'au bout avec un soin infatigable.

[illegible]

REVUE DE L'ÉTRANGER

[illegible]

Un homme d'État est en passe de devenir en Angleterre plus impopulaire, s'il se peut, que l'impopulaire sir William Harcourt, le *Hon*[illegible] le secrétaire pour l'Irlande [illegible] compter qu'avec les haines des séparatistes irlandais, haines sinon justifiées, du moins [illegible] mise à poursuivre les séditieux de la Ligue agraire. Mais voici qu'il se trouve également en butte aux colères des conservateurs, qui imputent à sa faiblesse et, ajoutent-ils, à son insuffisance la mutinerie de l'île incorrigible. Pris entre ces accusations contraires, le malheureux ministre n'a de refuge dans aucun parti.

A cette impopularité dont M. Forster est l'objet, il faut rapporter la décision, peut-être sans précédents, qu'a osé prendre le lord-maire de Londres. Ce magistrat vient, de son autorité privée, d'instituer une contre-ligue qui se donne le nom [illegible] des négociants et des propriétaires fonciers. Que le premier dignitaire de la Cité usurpe des fonctions qui seraient du res[illegible] fait prouve à quel point les esprits sont émus par delà le détroit.

Le cabinet Gladstone est englobé tout entier dans cette aversion que M. Forster inspire. On lui reproche de n'avoir pas convoqué le parlement plus tôt. Mais on lui reproche surtout d'avoir encouragé par des concessions sans nombre l'esprit de rébellion. La résolution prise par la Cité de Londres de prêter son appui à l'Association de défense est un soufflet donné au gouvernement libéral. Aussi le gouvernement s'est-il ému. Le marquis de Hartington, *leader in partibus* des jeunes whigs et successeur présomptif de M. Gladstone, a débarqué à Dublin, ainsi, nous assure-t-on, que lord Spencer, président du conseil privé. Tous deux sont chargés d'une mission secrète en vue de se concerter avec le gouvernement local sur les meilleurs moyens de rétablir la paix dans l'opiniâtre province.

[illegible] La violence achèvera-t-elle ce que n'a pu faire la douceur? La mouche émeraude — c'est la « verte Erin » que je veux dire — ne se laissera pas mieux prendre au vinaigre qu'au miel.

Quel kaléidoscope que la politique intérieure telle que le prince de Bismarck la dispose! Ses combinaisons se succèdent avec une telle diversité d'aspects que l'attention s'épuise à en rechercher la continuité d'intention. Il y a quinze jours, le prince, rejetant toute idée de compromission avec le libéralisme, s'inféodait aux ultramontains. Pour mieux plaire au Vatican, il flagellait brutalement l'Italie, rompait en visière à la franc-maçonnerie, jusqu'à dire dans une de ses soirées : « Il est plus facile de négocier avec les jésuites qu'avec les francs-maçons », propos qui lui a valu une déclaration de guerre lancée par le journal des loges.

[illegible] pis avec le parti même qu'il a caressé d'une main si flatteuse. Voici l'incident. M. de Windthorst est, comme on sait, le chef du centre, ou parti clérical. Mais, en même temps qu'ultramontain, M. de Windthorst est particulariste, c'est-à-dire [illegible] outrance le chancelier. A ce titre, il s'est opposé avec une [illegible]

allemande ses inspirations directes, a reproché à M. Windthorst d'avoir demandé si les puissances étrangères ne seraient point en droit de protester contre l'incorporation du bas Elbe, et a qualifié d'*impertinente* la question posée. Or il est avéré que M. Windthorst n'a rien dit de tel. Et sait-on le garant? Le ministre des finances lui-même, M. Bitter, qui, loyalement, s'est engagé à faire insérer au journal calomniateur une rectification. Il a voulu tenir parole; mais la *Gazette de l'Allemagne du Nord* refuse l'insertion. Comment l'a-t-elle osé, remarque une feuille allemande, sinon parce qu'il y a derrière elle un plus puissant que M. Bitter?

Tel est ce grave incident, que les journaux quotidiens ont mal débrouillé. L'issue était à prévoir. La demission de M. Bitter est annoncée comme prochaine, et le centre clérical a refusé de séparer sa cause de celle de son chef. Pour bien mettre en lumière cette solidarité, aucun député du centre n'a consenti à paraître à la grande soirée politique donnée par le chancelier.

La moderne coalition des guelfes et des gibelins, l'alliance du chancelier de fer et du souverain pontife serait-elle en déroute?

Alsace-Lorraine. — M. de Manteuffel, le *statthalter* d'Alsace-Lorraine, a tenté de reconquérir par son éloquence le terrain que lui avait fait perdre son administration. Dans un grand discours prononcé devant la délégation, il s'est efforcé de se justifier au nom de la raison d'État. Ce discours n'a rien changé aux dispositions affligées de l'Allemande malgré elle. L'Alsace-Lorraine garde le culte du passé. Elle a peine à tolérer la règle de fer qui la gouverne. Et ses représentants ne s'en taisent point au Reichstag. Non contents de protester contre la construction d'un palais impérial à Strasbourg, ils avaient, prétend-on, projeté une motion contre la « dictature » qui pèse sur la province. Mais M. Kablé, leur porte-parole, préfère différer. Ce n'est que motion remise.

ITALIE

L'émotion causée dans toute la péninsule par l'incartade du prince de Bismarck à l'adresse du gouvernement italien n'est nullement apaisée. En vain le chancelier a-t-il adressé au ministre des finances, M. Mancini, une lettre pour le remercier d'avoir interprété si sensément devant la Chambre des députés son sarcastique discours au Reichstag. Les journaux d'outre-monts ne sont point dupes de l'apparente atténuation. Aussi bien M. Mancini n'avait rien interprété du tout.

La Chambre des députés, en quête d'un bouc émissaire, s'est vengée sur les ministres. Elle n'a voté les fonds des affaires étrangères qu'à une maigre majorité — la plus mince peut-être qu'on ait vue sanctionner un budget.

En regard de l'outrage lancé par M. de Bismarck, la presse italienne cite non sans quelque gratitude les paroles que, de la tribune du Sénat français, M. Gambetta a prononcées. Le désir si franc de régler à l'amiable avec elle toutes questions en suspens a touché même des feuilles comme le *Popolo romano*, naguère si hostile à la France. L'Italie s'apercevrait donc enfin que ceux qui tiennent le mieux ne sont pas ceux qui promettent le plus.

Le Vatican. — Un acte, unique peut-être dans son histoire, aura été accompli par la papauté durant le mois de décembre actuel. Le saint-siège aura négocié avec des gouvernements étrangers pour déplacer la capitale apostolique. Très certainement il s'est adressé à l'Autriche, en vue de s'assurer, au besoin, un coin du Tyrol. Certainement aussi des pourparlers ont été entamés avec la chancellerie allemande, peut-être au sujet de Fulda.

Mais ces demandes étaient-elles bien sincères? De telles négociations ne recouvrent-elles pas une démonstration raffinée pour mieux apitoyer les cours sur la dépossession dont le saint-père se prétend victime?

AMÉRIQUE

États-Unis, Pérou et Chili. — Le Président Arthur succède à peine à l'infortuné Garfield qu'il trouve son gouvernement engagé dans le plus périlleux conflit. Son message du 6 décembre exprimait l'espoir qu'entre le Chili et le Pérou la lutte ne renaîtrait pas. Il annonçait que les États-Unis offriraient leur médiation. Des commissaires délégués par les États-Unis se sont, en effet, interposés. Aux Chiliens vainqueurs, qui convoitent une cession de territoire, ils ont opposé des conditions plus modérées, telles qu'une large indemnité financière. Les Péruviens, forts de cet appui, ont offert toutes les garanties désirables, à l'exclusion d'un démembrement. Le Président Calderon, reconnu par les États-Unis, n'était pas le moins opiniâtre dans cette résistance aux prétentions chiliennes. Qu'ont alors fait les chefs chiliens? Du droit de la force, ils ont arrêté Calderon, sous l'on ne sait quel prétexte, l'expédiant, à ce que l'on dit, vers Santiago. Si ce que l'on ajoute est vrai, leur dessein serait d'occuper le Pérou pendant cinq ans, sauf ensuite à convoquer les électeurs pour la constitution d'un congrès.

La médiation des États-Unis est dès lors bien précaire. Arracher au triomphateur la proie qu'il foule n'est point tâche aisée. Qui le sait mieux que le vieux continent?

GEORGES LYON.

BULLETIN

Chronique de la semaine

FRANCE

Vendredi 9 décembre. — La Chambre des députés discute le traité de commerce franco-italien. Discours de MM. Méline, Rouvier, ministre du commerce, Dautresme, Tirard, des Rotours. L'article unique est adopté.

Le général Saussier annonce que les Fraichichs lui ont remis 500 fusils, 100 quintaux d'orge et une partie de leur impôt de guerre.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres exprime le vœu que M. Aymonier soit chargé d'une mission épigraphique dans le Cambodge.

Vente de tableaux de Courbet. L'*Enterrement à Ornans* est donné par Mlle Courbet au musée du Louvre. L'État achète en outre cinq tableaux.

Mort de M. le comte de Perrochel, député légitimiste de Mamers.

Samedi 10. — Le Sénat discute les crédits pour les expéditions de Tunisie et du Sud oranais. Discours de MM. le duc de Broglie, Gambetta, président du conseil, Bocher et Buffet, qui demande que les dépenses ordinaires et extraordinaires de l'expédition forment un chapitre spécial du budget de la guerre. M. Allain-Targé, ministre des finances, combat cet amendement, qui est repoussé par 170 voix contre 95.

La Chambre des députés invalide par 310 voix contre 94 l'élection de l'abbé Dagorne, dans la première circonscription de Dinan (Côtes-du-Nord).

Une proposition de loi de M. Naquet sur le rétablissement du divorce est prise en considération par 212 voix contre 95.

Dimanche 11. — Élections municipales à Paris pour le remplacement des conseillers élus députés. MM. Robinet, Marius Poulet, L. Allemans et Level sont élus dans les quartiers de la Monnaie, du Gros-Caillou, de Bercy et des Ternes. Il y a ballottage dans les quartiers des Épinettes et de la Villette.

Le général Logerot annonce qu'il a reçu la soumission de plusieurs tribus de Tunisie.

Lundi 12. — Au Sénat, suite de la discussion sur les crédits de l'expédition de Tunisie. Discours de MM. Fresneau et de Gavardie. M. Audren de Kerdrel lit, au nom des droites, une déclaration expliquant qu'elles voteront les crédits tout en blâmant les procédés financiers du gouvernement et la conduite des opérations. Réponse de M. Gambetta, défendant les actes de l'administration supérieure de la guerre. Le projet de loi est adopté à l'unanimité de 249 votants.

Une réunion de représentants des journaux français a lieu chez Mme Edmond Adam pour aviser aux moyens de secourir les victimes de l'incendie du Ring-Theater de Vienne.

Mardi 13. — A la Chambre des députés, M. Clovis Hugues se plaint de la nomination du général de Miribel aux fonctions de chef d'état-major du ministre et de celle du maréchal Canrobert et du général de Galliffet comme membres du Conseil supérieur de défense. Le général Campenon revendique le droit de choisir ses collaborateurs en les couvrant de sa responsabilité.

Ouverture, devant la Cour d'assises de la Seine, du procès en diffamation intenté par le ministère des affaires étrangères au journal l'*Intransigeant* et à M. Henri Rochefort à l'occasion d'un article du 27 septembre 1881 sur *le Secret de l'affaire de Tunis*. Déposition de MM. de Billing, Oscar Gay de Tunis, Camille Pelletan, Desfossés, Weil-Picard et Barthélemy Saint-Hilaire.

Mercredi 14. — La Chambre des députés discute un projet de loi portant ouverture et annulation de crédits supplémentaires et extraordinaires.

Suite des débats du procès Rochefort. Dépositions de MM. Waddington, F. de Lesseps, de Coutouly, de Sancy, de Billing, Barthélemy Saint-Hilaire, Camille Farcy, Léon Renault.

Jeudi 15. — Le Sénat discute un projet de loi ouvrant un crédit de 90 400 francs pour les dépenses de l'administration départementale en Algérie. M. le comte d'Haussonville critique les décrets de rattachement et demande la création d'un ministère de l'Algérie. Réponse de M. Waldeck Rousseau, ministre de l'intérieur. Le projet de loi est adopté par 207 voix contre 2. — Discussion des crédits pour les nouveaux ministères. Pour le ministère des arts, discours de MM. Lambert Sainte-Croix et Antonin Proust. Les crédits nécessaires à ce ministère sont votés par 170 voix contre 85. Pour le ministère du commerce, discours de MM. de Lareinty et Rouvier. Pour le ministère de l'agriculture, discours de MM. Fresneau et Devès. Le projet est voté par 176 voix contre 56.

Fin des débats du procès Rochefort. Plaidoiries des avocats et réquisitoire de M. le procureur général Dauphin. Le jury prononce un verdict négatif. M. Rochefort et le gérant de l'*Intransigeant* sont acquittés. M. Roustan, partie civile, est condamné aux dépens. Ce jugement produit une profonde sensation. On se demande comment les fonctionnaires pourront défendre leur honneur, si le jury n'ose pas condamner les journaux qui l'attaquent.

Service anniversaire de la mort de Mme Thiers.

Cours publics

SORBONNE

M. Lichtenberger, suppléant de M. Mézières dans la chaire de littératures étrangères, a rendu hommage au titulaire en ces termes, au début de sa première leçon :

« ... Mon appréhension s'augmente encore et se double lorsque je pense au maître éminent qui, depuis tant d'années, a étalé devant vous les trésors des littératures étrangères; qui joint à un esprit fin et pénétrant un jugement net et sûr, cette première qualité du vrai critique; qui fait valoir toutes les finesses de son goût, toutes les délicatesses de son esprit par une diction élégante et ferme, abondante et châtiée; devant qui les portes de l'Académie française se sont ouvertes à son premier appel, alors qu'il ne lui apportait qu'une partie de son riche et multiple enseignement, ses beaux ouvrages sur Shakespeare, sur Pétrarque et sur Gœthe. M. Mézières, dans cette chaire, c'était l'esprit français faisant les honneurs des génies de l'Espagne et de l'Italie, de l'Angleterre et de l'Allemagne. Aujourd'hui c'est dans une autre enceinte que lui sont réservés des succès aussi vifs, aussi éclatants, mais, à coup sûr, moins unanimes; pour l'applaudir, il n'y avait ici ni droite ni gauche; il n'y avait qu'un parti, le sien, c'est-à-dire celui de la science littéraire, de l'éloquence et du talent. »

Art militaire

La Défense des Lorraines et des Vosges françaises. — Depuis la guerre de 1870 et la perte des deux grandes places fortes de la Lorraine et de l'Alsace, la France a dû reconstituer une frontière défensive capable d'arrêter une nouvelle invasion. Malgré les sommes énormes qui ont été consacrées à cet objet, le réseau de nos villes fortifiées paraît à quelques per-

sonnes encore incomplet, et il y a quelques semaines une vive polémique s'était engagée sur la nécessité de fortifier ou non la ville de Nancy. De telles discussions sont toujours suivies avec un intérêt passionné par le public, mais sans qu'il puisse en général juger par lui-même de la valeur des arguments présentés par les deux partis. La fortification est restée longtemps un art connu des seuls ingénieurs et demandant des études spéciales inabordables pour le plus grand nombre. Cet état de choses s'est grandement transformé aujourd'hui grâce aux travaux si clairs et si intelligibles du général de Brialmont.

Dans son ouvrage sur la *[illegible] et les camps retranchés* (1), il a su, avec sa grande autorité, exposer de la manière la plus frappante, après un court historique de la fortification, les principes qui doivent régler l'organisation défensive d'une frontière. Dans ce petit volume se trouvent reproduites les maximes de tous les grands capitaines sur les places fortes, et l'auteur en prouve la vérité en montrant le rôle qu'ont joué les principales forteresses de l'Europe dans les grandes guerres des derniers siècles. Ce qui rend la lecture de cet ouvrage encore plus intéressante, c'est que c'est chez nous, en France, que l'auteur cherche de préférence ses exemples.

Il montre la science de l'ingénieur se transformant à mesure que changent les conditions de la grande guerre. Les lignes frontières autrefois si vantées et composées d'un cordon de forteresses commencent à tomber en [illegible] à la fin du règne de Louis XIV grâce au génie de Vauban qui en voit le danger, mais elles restent cependant préconisées dans la plupart des écoles militaires de l'Europe jusqu'après les guerres du premier empire. A cette époque, le maréchal Marmont les condamnait en ces termes :

« Les changements survenus dans la manière de faire la guerre et surtout la force des armées mises en campagne ont fait voir le vice d'un tel système de défense, et il ne viendrait aujourd'hui dans aucune tête militaire l'idée de recommencer de [illegible]. »

Avec les grandes armées modernes, le nombre des places fortes devenait un danger pour le pays envahi, qu'elles devaient servir à protéger. La défensive, affaiblie par les détachements destinés à former les garnisons de toutes les forteresses, n'avait plus la force de résister à l'attaque.

Gouvion Saint-Cyr demandait en 1819 au général du génie Sainte-Suzanne de publier dans un mémoire un projet d'organisation défensive de la France réduisant au strict nécessaire le nombre des places fortes. Il existait alors 97 places et 56 forts en France.

Le général Sainte-Suzanne proposait de n'avoir que 13 grandes places et 10 petites. Les places frontières devaient être petites à l'exception d'une ou deux par frontière, destinées à servir de dépôts en cas de guerre offensive. Ce projet conservait Lille, Mézières, Metz, Strasbourg, Besançon, Mâcon, Grenoble, Perpignan, le fort de Bellegarde et Bayonne en première ligne sur les frontières terrestres ; et sur le littoral Rochefort, la Rochelle, Lorient, Brest, Cherbourg et Calais.

En seconde ligne il créait quatre places à grand développement pouvant recevoir des garnisons très importantes : c'étaient Laon, Langres, Clermont et Auch. Enfin, au centre du pays, il voulait comme dernier point d'appui des armées actives une grande position fortifiée : Orléans.

Ce projet parut à cette époque si hardi qu'il fut repoussé. Il était cependant conforme à ce que l'expérience des guerres les plus récentes a démontré nécessaire.

Le général de Brialmont résume ainsi les principes qui doivent présider à la défense d'un État :

En première ligne, il faut fortifier les nœuds de routes et de chemins de fer ayant une grande importance stratégique, les points de passage des principaux fleuves, les cols de montagnes traversés par des voies carrossables.

En seconde ligne on créera des places à camps retranchés, destinées à servir de pivots de manœuvre.

Enfin, au cœur du pays on érigera une grande place à camp retranché servant de pivot central à la défense et de dernier refuge à ses armées. Cette grande place doit occuper le point stratégique décisif du pays, c'est-à-dire celui dont l'ennemi doit nécessairement s'emparer pour terminer la guerre. Dans un pays ayant de l'unité et une forte centralisation comme la France, ce point est la capitale.

Ces conditions sont celles qui sont remplies par notre nouveau réseau de forteresses, avec peut-être un peu d'exagération dans le nombre de nos forts de première ligne.

Après avoir exposé les règles de l'organisation défensive d'un pays, le général Brialmont examine en détail les causes de l'impuissance des forteresses dans les guerres passées, et il montre que ces causes résident surtout dans l'insuffisance matérielle et morale des garnisons et de l'armement.

Avant le maréchal Niel, les places fortes même les plus exposées n'avaient pas un canon en batterie. Au moment de la guerre de 1870, qu'il avait prévue et redoutée sans avoir le temps de la préparer, la France n'avait que 4400 canons ou mortiers rayés pour 73 places et 92 postes fortifiés. En outre, les garnisons se composaient principalement de gardes mobiles et de mobilisés et ne comprenaient presque pas d'artilleurs et de soldats du génie.

C'est à ce concours de circonstances désastreuses que l'on doit attribuer l'insuffisante résistance de toutes celles de ces places qui furent vigoureusement attaquées.

L'expérience a appris combien nous sommes loin aujourd'hui de pouvoir confier la défense des places fortes aux troupes improvisées, ainsi que le demandaient Napoléon, Soult, Rogniat, Lamarque et tant d'autres généraux. Avec l'extension des places fortes, le système de défense a changé. C'est la défense active qui s'impose maintenant, et, pour harceler l'ennemi qui investit une place, il faut une garnison énergique, bien encadrée et bien commandée. Du reste, dans une place assiégée, le soldat n'a pour ainsi dire jamais de repos. Tous les jours une partie des troupes est aux remparts ou engagée aux avant-postes. Le repos que goûtent les fractions qui n'ont pas à marcher est troublé par le bombarde-

(1) [illegible] *Bibliothèque* [illegible]

ment. Il faut par conséquent au soldat appelé à défendre une forteresse un caractère énergique et tenace, beaucoup d'abnégation et de patriotisme : ensemble de qualités qui ne se rencontre que chez de vieilles troupes commandées par des officiers éprouvés. En Allemagne, en Autriche et en Russie, on confie la défense des places aux plus anciennes classes de milices ou à des corps tirés de la ligne. Il est à souhaiter qu'on suive le même exemple en France en ne réservant pas exclusivement ce rôle à l'armée territoriale, qui ne possède peut-être pas toutes les qualités nécessaires.

La seconde partie de l'ouvrage du général [illegible] traite des camps retranchés, des conditions qu'ils doivent remplir, de leur tracé, de leur organisation intérieure. Elle se termine par des planches où sont représentés les modèles que propose le savant ingénieur. Cette partie, plus technique et plus spécialement destinée aux officiers, est cependant très accessible aux lecteurs attentifs ; mais son caractère de spécialité ne la rend pas aussi intéressante pour tous que celle qui traite de l'organisation défensive des États.

L. [illegible]

Histoire religieuse

M. G. Collins, qui habite Rotterdam, vient de traduire du hollandais et publie à la librairie Fischbacher l'*histoire comparée des anciennes religions de l'Égypte et des peuples sémitiques*, par M. C.-P. Tiele, l'éminent professeur d'histoire des religions à l'Université de Leyde, un fort vol. grand in-8°. En tête du volume est une préface écrite par M. Albert Réville, professeur d'histoire des religions au Collège de France. Nous en extrayons le passage suivant :

On sait que dans l'antiquité, même encore de nos jours, malgré l'apparition des religions universalistes ou, pour parler plus exactement, internationales, la race, la nation jouent un grand rôle comme déterminant le fond et la forme des religions. Or il est un groupe de peuple, de physionomie très distincte, très tranchée, et qui a droit à un intérêt très spécial de notre part puisqu'il nous a fourni les premiers éléments de notre civilisation et la religion même des peuples modernes. Je veux parler de ces peuples qui dominèrent longtemps les vallées du Tibre, de l'Euphrate, celle du Nil et les contrées intermédiaires de la Palestine et de la Syrie. Bien que l'Égypte soit un membre à bien des égards hétérogène de ce groupe ethnique, il convient pourtant de l'y rattacher au point de vue de l'histoire religieuse, non seulement à cause des affinités, plus étroites qu'on ne le pensait jadis, qui rapprochent les Chamites des Sémites, mais aussi à cause des rapports tantôt d'assimilation, tantôt de répulsion, qui marquent le développement religieux des peuples voisins de l'isthme de Suez.

« Peut-être s'étonnera-t-on de nous entendre affirmer une relation d'origine entre ces religions chamitique et sémitique et le christianisme, qu'on est habitué à considérer comme sorti uniquement du judaïsme. Mais ce judaïsme lui-même est loin d'être un fait premier, il est une résultante dont les éléments doivent être cherchés avant lui, d'abord dans le mosaïsme, puis dans cet ensemble d'[illegible] et de croyances qui servit de berceau au judaïsme lui-même et qui lui fournit plusieurs de ses traits caractéristiques.

« C'était une tâche ardue, que personne n'avait encore entreprise d'une manière aussi directe et aussi complète, que de reconstituer une pareille histoire. Il s'agissait surtout de faire appel aux lumières que trois sciences de création moderne, mais d'accès difficile, ont fournies simultanément : l'égyptologie, la critique biblique et l'assyriologie. La première [illegible] France où elle est née, et, grâce au déchiffrement des hiéroglyphes, ressuscite peu à peu la plus vieille civilisation de l'histoire. L'assyriologie, de date plus récente, a pour instrument la divination ingénieuse des inscriptions cunéiformes et ne présente pas encore le même degré de précision ni de certitude que sa sœur d'Égypte ; cependant de précieux résultats peuvent être déjà considérés comme acquis. La critique historique de l'Ancien Testament est de date plus ancienne, mais elle a eu à lutter contre plus de préjugés et d'opiniâtres résistances. Elle a gagné à la constitution des deux autres sciences après les avoir préparées. Le travail de M. le professeur Tiele est le premier, du moins à ma connaissance, qui ait [illegible] à une vue générale [illegible] développement historique le résultat parallèle de ces trois ordres de recherches, et il a rendu par là un éminent service à la science des religions. »

— [illegible] de l'[illegible], les bollandistes reprennent la publication des *Acta sanctorum*. Le premier volume avait paru à Anvers en 1643, sous la direction du P. Bolland en personne. [illegible] dernier, malgré deux interruptions, la collection comptait 52 volumes in-folio. En 1867 avait paru le [illegible] il y a [illegible] numéros de compte, après lequel l'entreprise avait paru abandonnée. Les bollandistes se sont remis à l'œuvre et annoncent un nouveau tome pour 1882. Ils annoncent aussi, afin de prévenir le reproche de défaut de critique qu'on leur a souvent adressé, qu'ils reprennent leur tâche « en se conformant à toutes les exigences de l'érudition moderne par rapport à la publication des textes ».

Les bollandistes ont été presque tous des membres de la [illegible].

— Nous avons signalé, il y a quelque temps, des travaux entrepris par une congrégation expulsée de France et réfugiée en Espagne. Sans attacher plus d'importance qu'il ne convient à ce rapprochement, nous ferons remarquer qu'il s'est produit un réveil de l'érudition ecclésiastique juste à la suite des mesures qui ont réduit à l'état de désœuvrés une foule de religieux voués à l'enseignement.

Angleterre

[illegible] s'occupent en ce moment d'une question dont la *Revue* a parlé plusieurs fois à propos de l'Allemagne : la cherté des livres et ses inconvénients. L'Angleterre est probablement, à cet égard, le pays le plus mal partagé du globe. Les livres y coûtent des prix absurdes. Le roman le plus inepte s'y vend couramment, dans la nouveauté, une quarantaine de francs. On nous demandera comment les Anglais, peuple de bon sens et de sens pratique, sont assez bêtes pour acheter quarante francs un roman inepte. Ils ne l'achètent pas, mais le cabinet de lecture l'achète, et c'est là le mal. Le cabinet de

lecture n'est tenu envers ses abonnés qu'à la quantité; il ne garantit pas la qualité. Pourvu qu'il envoie quelque chose au client, comme le pharmacien du *Homard*, il a le droit de toucher son argent, et c'est tout ce qu'il lui faut. Selon le *Times*, les écrivains sérieux se trouvent aussi mal du système des gros prix que le public lisant. L'auteur d'un ouvrage admirable, dit le *Times*, qui s'est arrangé avec son éditeur pour toucher *tant* par exemplaire vendu, recevra (s'il a eu du succès) de 500 à 1500 francs. En revanche, dit la *Saturday Review*, l'auteur d'une niaiserie qu'aucun homme en possession de ses facultés n'aurait l'idée d'acheter retirera de sa niaiserie, grâce au mécanisme du cabinet de lecture, un profit suffisant pour avoir envie d'écrire une autre niaiserie. Conclusion : il serait extrêmement désirable de modifier le système de librairie anglais sur le modèle du système français.

Amérique

Le Bulletin consulaire français. — Nous signalons cette publication, faite par le ministère de l'agriculture et du commerce, à tous ceux de nos lecteurs : industriels, négociants, agriculteurs, armateurs, etc., qui ont besoin de posséder des renseignements fidèles sur le commerce et l'industrie de toutes les parties du monde. Le *Bulletin consulaire français* est composé, son nom l'indique, des rapports adressés à Paris par nos consuls. Les questions y sont traitées à fond avec abondance de faits précis.

Pour donner une idée des ressources que le *Bulletin consulaire* offre aux gens d'affaires, nous prendrons pour exemple le 5e fascicule de 1881, consacré tout entier à la situation de l'agriculture aux Etats-Unis. (Rapport de M. Edmond Breuil, consul général de France à New-York. Se termine dans le 6e fascicule.)

M. Breuil expose d'abord l'organisation de la propriété rurale aux États-Unis, les modes d'acquisition de la terre, les prix et conditions des divers modes de transmission. Viennent ensuite les différents types de fermes, leur étendue moyenne, le personnel nécessaire à l'exploitation de chacune, la valeur foncière des terres, la nature et la valeur des bâtiments d'une ferme moyenne. Descendant de plus en plus dans le détail, M. Breuil passe aux améliorations foncières et aux frais qu'elles entraînent dans l'Amérique du Nord, au capital nécessaire pour l'exploitation, au prix de main-d'œuvre et aux frais de nourriture des gens à gages. Ainsi de suite jusqu'à ce que nous soyons en état de comparer par le menu quelle est la situation d'une ferme française de telle ou telle province en face d'une ferme américaine, à quel point la ferme française pourra soutenir la concurrence, frais de transport et droits d'entrée payés, pour le blé ou pour la laine, ou pour tel autre produit; quelles sont les cultures qu'elle devra conserver, quelles il vaudra mieux transformer.

Afrique

Les bibliothèques du Soudan. — La *Revue de géographie* donne les curieux renseignements que l'on va lire sur les bibliothèques du Soudan. L'article a pour titre : *les Principaux articles de commerce au Soudan;* il est de M. Cherbonneau. Nous ne citons pas; nous analysons et commentons.

La marchandise que préfèrent les gens éclairés du Soudan, notamment les pèlerins revenus de l'Orient, ce sont les livres écrits à la main, qui se vendent très avantageusement. Il ne faudrait pas s'imaginer que la présence d'une classe de gens éclairés au Soudan soit un fait nouveau, et que les efforts du XIXe siècle en faveur de l'instruction y entrent pour quelque chose; au contraire, il y a décadence. Léon l'Africain, qui naquit à Grenade en 1483, avait déjà constaté à quel point le goût des livres était répandu dans l'intérieur de l'Afrique, « tellement, écrivait-il, qu'on en retire plus grand profit que de quelque autre marchandise que ce soit ». Il y a aujourd'hui bien des siècles que les missionnaires musulmans ont introduit dans le Soudan leurs habitudes d'instruction. C'est par leur propagande que le goût de la lecture y naquit et y devint promptement un besoin, en sorte que des bibliothèques d'une certaine importance se formèrent là même où le fétichisme était resté maître du terrain. Pour peu que l'on étudie la *Biographie des docteurs malékites*, par Ahmed-Baba, on remarquera, non seulement que des érudits de la Nigritie avaient rapporté de la Mecque et du Caire de nombreuses collections de manuscrits arabes, mais encore que les rois du pays engageaient à leur cour des lettrés qu'ils occupaient à transcrire sous leurs yeux divers ouvrages, entre autres des ouvrages de droit. Le poète espagnol Toneidjen fut ainsi aux gages de Mença-Monça, roi de Melli, qui l'avait rencontré en voyage (en 1324) et attaché à sa personne. Timbouctou était devenu le siège d'une université florissante, qui portait ombrage au Maroc par ses idées indépendantes. Une armée marocaine fut envoyée contre l'Université de Timbouctou et s'employa à détruire les bibliothèques des professeurs et des notabilités de la ville. Le récit de la catastrophe a été fait par Ahmed-Baba, qui en fut une des victimes.

Il y a donc espoir, ainsi que le disait un écrivain anglais, M. Jackson, de retrouver en Nigritie de nombreuses traductions arabes des classiques anciens. Qui sait si l'on n'y retrouvera point des traductions de classiques perdus? Plus d'un qui n'irait pas à Timbouctou pour l'amour du commerce, ni même de la géographie, partirait à l'instant s'il espérait en rapporter les livres perdus des *Annales*.

Publication artistique

Un des plus beaux volumes qu'on puisse voir est celui que M. Jules Guiffrey a consacré à *Antoine van Dyck, sa vie et son œuvre* (in-folio, Quantin). Le célèbre peintre, auteur de portraits si vivants encore et de ces admirables Jésus en croix, y est suivi pas à pas, jour par jour, tableau par tableau. La gravure et l'héliogravure reproduisent ses toiles presque à chaque page. Nous en donnons plus haut deux spécimens pour donner une faible idée de cette splendide publication.

Le propriétaire-gerant : Germer Baillière.

Paris. Impr. J. Claye. A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. 1934

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 26. 24 DÉCEMBRE 1881.

PORTRAITS D'ACADÉMICIENS (1)

M. Victor Cherbuliez

Ici même, dans la *Revue* du 15 avril 1876, M. Charles Bigot a consacré une spirituelle étude au futur académicien. Je ne me pique pas d'être l'heureux critique, rêvé par M. Bigot, qui pourra se vanter d'avoir dit sur l'auteur de *Noirs et Rouges* tout ce qu'il y a à dire, et de l'avoir dit comme il faut. Après M. Bigot, ou même avant M. Bigot, il faudrait être « M. Valbert » pour bien parler de M. Cherbuliez. Si pourtant, malgré mon insuffisance, j'ose aborder un sujet si difficile, c'est que je n'aime pas seulement M. Cherbuliez, j'en raffole; c'est que je ne puis souffrir les gens qui parlent de lui froidement et ont le front de lui préférer tel ou tel romancier de troisième ordre, qui n'a ni pensées ni style et que je n'ai pas besoin de nommer, rien n'étant plus commun de nos jours qu'un sot romancier qui trouve un plus sot que lui pour le lire.

Est-ce à dire que M. Cherbuliez soit un écrivain de génie? — Je ne dis pas cela, répondrai-je avec Alceste. « De grâce, s'écrie quelque part Marcel, un de ses héros favoris, ne parlons pas de génie; c'est un trop grand mot. » Au surplus, ce n'est qu'un mot, et, pour apprécier un auteur de ce mérite, le plus court n'est pas de l'accabler de grands mots et de nobles épithètes, mais tout simplement d'entrer chez lui, de le faire parler, et c'est tant mieux s'il se répète, on n'en est que plus sûr de le bien comprendre. Entrons donc chez M. Cherbuliez.

I.

Gœthe affirmait que ses œuvres n'étaient que des fragments de sa confession. On en peut dire autant de tout romancier qui ne se contente pas de bâtir des histoires en l'air et tout aussi possibles dans la lune que sur notre planète, mais qui prétend nous faire des récits vrais; de tout romancier en un mot qui, pour parler encore comme l'auteur de *Faust*, a cueilli le fruit d'or de l'arbre de la vie. On peut s'attendre à ce qu'il nous fasse profiter de ses expériences, à ce qu'il se donne lui-même dans ses romans, surtout dans les premiers de ses romans, où les aveux sont plus inconscients et plus naïfs et où le cœur se montre plus à nu. Enfin il va de soi que la biographie du romancier servira à éclairer ses romans, et c'es pourquoi nous allons dire le peu que nous savons de la vie de M. Cherbuliez.

Si nous sommes bien informés, M. Cherbuliez est né en 1828, non en 1832, comme le dit Vapereau. Sa famille, française d'origine, s'était fixée dans le canton de Vaud au XVIe siècle. Le grand-père du romancier, qui portait le nom biblique d'Abraham, était chef d'une maison de librairie à Genève, rue de la Cité. Il laissa trois fils qui à des titres divers se tirent un nom dans les lettres. André Cherbuliez, père de Victor, professa pendant vingt ans les littératures anciennes à l'Académie de Genève; il avait, nous dit-on, beaucoup de lecture, du goût, une ouverture et surtout une indépendance

(1) Voy. pour cette série : *MM. Octave Feuillet, Gaston Boissier, Patin, John Lemonnier, Alexandre Dumas fils*, par M. Charles Bigot, dans la *Revue* des 20 novembre 1875, 5 février, 4 et 11 mars 1876; *MM. V. Sardou, Jules Simon, Émile Augier*, par M. A. Cartault, dans la *Revue* des 15 décembre 1877, 20 avril et 20 juin 1878; *M. d'Audiffret-Pasquier*, par M. Charles Bigot, dans la *Revue* du 4 janvier 1879; *M. Desire Nisard*, par C... dans la *Revue* du 22 mars 1879; *M. Ernest Renan*, par M. Charles Bigot, dans la *Revue* du 5 avril 1879; *M. Legouvé*, par M. Eugène Manuel, dans la *Revue* du 28 février 1880; *M. H. Taine, M. Eugène Labiche, M. Cuvillier-Fleury, M. Mignet*, par M. A. Cartault, dans la *Revue* des 17 janvier, 21 février, 12 juin 1880 et 23 avril 1881; *M. Sully-Prudhomme*, par M. Jules Lemaître, dans la *Revue* des 10 et 17 décembre 1881.

d'esprit rare, même à Genève. Il n'a rien publié, mais il a fait d'excellents élèves; son unique et très remarquable ouvrage fut son fils Victor, qui était, à l'Académie, déjà son meilleur élève.

M. Victor Cherbuliez resta jusqu'à l'âge de vingt ans dans sa ville natale, et l'on peut croire qu'en voyant défiler sous ses yeux la mêlée incessante et bigarrée de types étrangers et souvent étranges qui font de Genève un des carrefours de l'Europe, le futur romancier ne manqua pas de faire une ample moisson de notes et d'observations piquantes qui furent son premier fond de réserve; il ne se borna pas, du reste, à observer les étrangers; mais, ce qui était bien plus difficile pour un enfant de Genève, il étudia les Genevois, et on dit qu'il les a passablement dépeints dans une de ses premières œuvres et de ses plus amusantes. Que si vous ignorez ce qu'on appelle à Genève un *monnier*, ouvrez *l'Aide Mère*, et, si vous pouvez lire sans sourciller la désopilante revue qu'on y fait des différentes espèces de percheurs, je déclare que vous méritez vous-même qu'on vous donne un perchoir.

Après une jeunesse des plus studieuses, quelques-uns même disent passablement sérieuse et retirée pour un étudiant, après être devenu un fort en grec sous la savante direction de son père, M. Cherbuliez vint à Paris, où il se mit à l'école de Burnouf, le sanscrit lui-même ne lui faisant pas peur, et où il étudia l'esthétique de la seule façon raisonnable et profitable, en allant flâner au Louvre devant les chefs-d'œuvre. Puis il commença son tour du monde. On raconte qu'un brave homme d'oncle lui avait laissé en héritage une fort jolie fortune : seulement plus littéraire que ne le sont généralement les oncles d'Amérique, celui-ci avait exigé que son héritier employât cette fortune à cultiver son esprit par de nombreux voyages, et c'est ainsi qu'avant de les décrire, M. Cherbuliez visita tour à tour l'Allemagne, la Russie, la Grèce, l'Italie, et mit, je crois, même le pied en Asie mineure. Il avait beaucoup vu, il pouvait avoir beaucoup retenu, et ses romans vont nous dire d'abord quelle espèce de voyageur fut M. Cherbuliez.

II.

Il voyagea les yeux ouverts, ce qui n'est pas le propre de tous les voyageurs, pas même de tous les Français. Aussi lisez ses descriptions des pays qu'il a visités : vous croiriez y être vous-même. En dépit du proverbe : « A beau mentir qui vient de loin », il sait qu'on ne doit pas mentir, même dans un roman. Ce n'est pas lui qui, dans un paysage, ajoutera un clair de lune pour terminer sa phrase, comme fit si souvent, il l'avouait lui-même à Joubert, ce menteur de génie qu'on appelait Chateaubriand. Ses descriptions sont plus que vraies, elles sont vraisemblables; il a le détail exact, vu de près, pris sur le vif. Il sait que le cheval de Phidias n'était pas un cheval quelconque, le noble type de je ne sais quel coursier pareil à celui qu'a décrit Buffon, mais un cheval barbe élevé à Athènes à l'époque de Périclès, ce qui empêche de le confondre avec d'autres chevaux. Et, de même qu'il sait l'élevage du cheval, M. Cherbuliez se garde, dans ses descriptions les plus détaillées, de pécher contre la géographie. Ce n'est pas lui qui confondra les faunes et les flores des différents pays, comme fait Lamartine dans *Jocelyn*, et, s'il met dans tel paysage telle espèce d'arbre, c'est que le bon Dieu l'y a mise le premier. « Un talus de gazon émaillé de cyclamens auxquels se mêlaient des gueules-de-loup, des centaurées rouges, un thym d'une senteur exquise, et, fourvoyées parmi ces fleurs d'automne, deux violettes que mon guide me présenta d'un air de triomphe. » Allez-y voir : les gueules-de-loup et les centaurées, tout y est à la même place, sauf les violettes que le guide a arrachées, et encore pourraient-elles bien avoir repoussé !

Mais rassurez vous : M. Cherbuliez ne se contente pas de décrire la nature avec la conscience d'un botaniste bien informé, il la voit aussi avec des yeux d'artiste, ce qui est le principal; en le lisant, un réaliste lui-même pourrait se déclarer satisfait, tant il y a chez lui de documents authentiques; mais, à l'inverse du réaliste, il n'oublie pas l'essentiel : l'âme des choses; il sait que la vérité n'est ni dans l'idéalisme ni dans le réalisme, et que marier l'idéal et le réel est non seulement un principe d'esthétique, mais aussi le premier et le plus grand commandement en littérature.

Il n'y a pas seulement des détails précis dans ses descriptions, ce qui, qu'on le remarque bien, l'empêche de se répéter; mais ses descriptions ont aussi un côté moral, ses paysages ont une physionomie, et, si l'on me permettait ce paradoxe apparent, je dirais que la nature qu'il nous dépeint est spirituelle jusque dans son physique, tant le romancier sait idéaliser et poétiser le réel même dont il s'inspire. Il vous a décrit en détail la tête et les jambes et toutes les allures du cheval de Phidias; mais il sait, et vous sentez vous-même, en lisant ces pages charmantes, que le cheval de Phidias avait aussi une âme et que c'est justement pour cela qu'il est le cheval de Phidias et non tout autre de la même époque et élevé à la même école. Il vous peindra le Midi tel qu'il l'a vu et tel que le fait voir cette lumière implacable à qui rien n'échappe, et chaque motte de terre et chaque branche d'arbre aura, dans son tableau comme dans la nature même, sa place au soleil; mais les arbres ne l'empêcheront pas, comme tant d'autres, de voir la forêt ni l'esprit mystérieux qui vit et circule dans cette forêt, car il sait que, pour bien montrer les choses, il faut les voir en presbyte, à une certaine distance, et qu'il faut, en outre, s'efforcer de comprendre les discours que tient chaque brin d'herbe à qui sait écouter :

« Ce qui me plaisait plus que tout le reste (dans ce paysage du Midi), c'est la beauté de la lumière, qui est l'*âme* d'un paysage et donne à tout la vie et le charme. Pour mes yeux, accoutumés aux grisailles du Jura, cette limpide lumière du Midi était une révélation pleine d'enchantements. Unissant la douceur à la force, elle accentue les formes et, du même coup, les pénètre d'une grâce aérienne; elle se dégrade par des passages insensibles, s'enrichit de mille reflets, module à l'infini sans sortir du ton et fond tous les contrastes dans une divine harmonie, où chaque objet, chaque couleur fait sa partie du concert... Nous faire rêver en nous montrant

tout, c'est l'effort suprême de l'art et le triomphe des grands poètes du Midi. Leur premier maître fut leur soleil. »

M. Cherbuliez semble avoir été à l'école de ce grand maître : ses tableaux sont bien éclairés; mais pas n'est besoin, pour les regarder, de mettre ces fameuses lunettes vertes qui datent, au dire de Perrault, de l'époque où l'on tissa pour Peau-d'Âne, avec les rayons du soleil, une robe éblouissante, — à moins qu'on ne les ait inventées récemment pour pouvoir s'approcher, sans danger de perdre la vue, des descriptions aveuglantes de *Numa Roumestan*. M. Cherbuliez, heureusement pour les yeux de ses lecteurs, préfère à cette lumière cruelle, partout présente et partout flamboyante, du milieu du jour, les clartés plus douces d'un soleil couchant; et c'est d'une main légère qu'il répand sur ses tableaux cette « poudre d'or du soir qui monte sur la route » et emporte avec elle les mélancoliques et douces rêveries.

Enfin, M. Cherbuliez est d'avis que dans un roman les champs et les arbres ne doivent pas exister pour soi, être là pour leur propre compte; mais que s'ils ont le droit de jouer un rôle, c'est seulement à titre d'acteurs moraux qui interviennent ou, ce qui est la même chose pour nous, qui ont l'air d'intervenir dans le drame qui se joue au milieu d'eux. Car est-ce qu'un « cœur troublé » n'intéresse pas l'univers entier à ses chagrins? Est-ce qu'il ne se flatte pas de tourmenter de sa fièvre l'âme tranquille de la nature? M. Cherbuliez tient d'une main ferme cette chaîne d'or dont parle Gœthe et qui relie notre âme aux choses; et même, si nous osions ici émettre un vœu, ce serait de voir M. Cherbuliez allonger un peu cette chaîne et en desserrer les anneaux, car vraiment la communion est parfois trop directe et trop intime entre ses héros et le théâtre de leurs exploits; la nature se modèle trop complaisamment sur leurs caprices et leurs humeurs changeantes; elle entre trop dans leur sentiment et devient trop facilement leur complice. Un personnage, par exemple, a-t-il lieu de se réjouir? Le voilà qui sourit aux champs et aux arbres, et ceux-ci ne manquent jamais de lui rendre la pareille. A-t-il occasion de s'attrister et de se plaindre? Aussitôt la nature entière prend le deuil, et jamais on n'a vu couler en si grande abondance « les larmes des choses ». Associer le monde physique à nos joies et à nos peines est une excellente règle en littérature; mais la meilleure règle du monde peut, si elle est trop fidèlement observée, devenir un procédé : or le procédé, monsieur Cherbuliez, voilà l'ennemi! l'ennemi du paysagiste, comme nous venons de le voir, et peut-être aussi du portraitiste, nous le verrons plus loin.

III.

Tels sont donc les pays qu'a visités M. Cherbuliez. Que sait-il et que dit-il de leurs habitants? Il nous les peint au naturel, car il sait sur le bout du doigt ses Méridionaux et ses Suisses, voire même ses Russes et ses Polonais. Êtes-vous du Languedoc? Dites si vous ne vous reconnaissez pas dans cette phrase : « Ces Languedociens sont d'une humeur heureuse, et leurs abattements ne durent guère. » Leurs abattements pas plus que leurs enthousiasmes, ces ardents enthousiasmes qui s'allument au grand soleil de midi et que vient doucement éteindre la brise du soir qui souffle de la Méditerranée. En vérité, on n'est pas plus de son pays que ne le sont les héros de M. Cherbuliez; on ne saurait être plus consciencieusement Polonais que Ladislas Bolski, ni plus Russe ou plus Cosaque que son comte Kostia.

Toutefois, si versé que soit M. Cherbuliez dans l'ethnographie, il est un de ses personnages ou plutôt un type qui a dû voir sa nationalité vivement contestée par ses propres compatriotes : c'est du type genevois que je veux parler. J'imagine en effet qu'un bon Suisse, né natif de Genève, n'a pu sans une sombre colère, une colère à la Calvin, se résigner à être si fidèlement traduit et, ce qui arrive parfois, si spirituellement trahi par un des siens. C'est précisément le cas des Méridionaux à cette heure : on sait quels rudes coups M. Daudet vient de porter au pauvre Méridional, à cette tête de Turc sur laquelle M. Daudet (qu'il ne se gêne pas!) aime à essayer la vigueur de son bras fratricide. Je ne me porte pas garant pour tous les compatriotes de M. Daudet; mais j'en sais plus d'un, Méridional libéré comme lui, qui a ri aux larmes, comme on rit chez nous, chaque fois que le coup était bien porté. M. Daudet peut se rassurer; je connais ses compatriotes : les pierres des Arènes ne se descelleront pas d'elles-mêmes pour le lapider quand il reviendra dans sa ville natale, car il sait mieux que personne que tous les Nimois ne s'appellent pas Numa. M. Cherbuliez et M. Daudet ont tous deux, comme Coriolan, déclaré la guerre à leur ville natale, mais qui donc pourrait leur en vouloir? Ne savons-nous pas que ce qu'on déteste le plus chez les autres, ce sont ses propres défauts, surtout quand on a travaillé et sans doute réussi à s'en corriger? Peut-être aussi ne dépouille-t-on jamais complètement le vieil homme; peut-être M. Cherbuliez a-t-il critiqué Genève avec l'ironie froide du Genevois, comme M. Daudet est parti en guerre contre le Midi avec la *farce* provençale : c'est que, *tronc de bois!* quand on a du Méridional, on s'emporte comme un Méridional contre les Méridionaux!

IV.

Les personnages de M. Cherbuliez semblent avoir pris pour devise le mot d'Alceste :

[illegible]

Ils ne se contentent pas en effet d'être de leur pays, d'être des nationaux authentiques; ils veulent être et sont de vrais originaux. Pour ce qui est de leur physique, il serait difficile de leur trouver des Sosies, même dans leur propre pays. Ainsi Mme Simpson est bien Anglaise, mais elle est encore plus M. Simpson. « M. Simpson [illegible] cheveux sur les yeux et son châle indigo sur les talons, braquant sur la compagnie ses gros yeux ronds, qui ressemblaient à des juges d'instruction. » En vérité, vous pouvez fouiller en tous sens l'Angleterre et l'Écosse, je vous défie d'y trouver une seconde Mme Simpson. Car notez qu'au mo-

ral comme au physique ces personnages sont eux-mêmes, ce qui est une qualité, et parfois ne sont qu'eux-mêmes, ce qui par moments est un défaut. Leur physionomie est souvent un peu [illegible], et leur âme tient tout ce que promet leur physionomie. Oh! ce n'est pas M. Cherbuliez qu'on accusera jamais d'être banal! Aucun romancier de notre temps ne mérite moins que lui cette accusation, et, pourquoi ne pas l'avouer? c'est bien en partie pour cela que nous l'aimons plus que tout autre. Nous n'avons pas plus de goût que lui pour ces vies bien unies, réglées comme un papier de musique, pour ces fronts polis comme une glace de cristal et sur lesquels semble être écrit ce mot fatal : « Inutile de frapper, il n'y a personne. » Les cœurs qui battent avec la régularité d'un chronomètre Breguet n'inspirent aucune sympathie à l'auteur du *Comte Kostia;* nous lui prédisons qu'il n'écrira jamais « l'histoire d'un cœur simple », et, loin de lui en faire un reproche, nous lui sommes d'avance reconnaissants de ce qu'il n'aura jamais le courage qu'il a fallu à Flaubert pour nous raconter en détail l'édifiante conduite d'une humble servante, aussi dévouée à ses maîtres qu'à son perroquet.

Après cela, il est certain qu'il arrive à plus d'un personnage de M. Cherbuliez des choses fort extraordinaires, de ces aventures inouïes qui exaspèrent l'honnête lecteur pour qui l'intrigue est l'essentiel dans un roman. Il y a maint héros de ses romans, qu'il s'appelle Stéphane ou Ladislas, qui dans une foule de circonstances aurait le droit de s'écrier : « Mais cela n'arrive qu'à moi! » Seulement Ladislas et Stéphane auraient tort de se fâcher contre la destinée qui les a placés dans des situations si nouvelles; c'est bien le moins qu'elle leur devait, en effet, après les avoir gratifiés d'une aussi piquante originalité. Le sort n'en use jamais autrement avec ses favoris : voyez les Horaces de Corneille; ce qu'ils disent du sort, qui exige d'eux plus que « l'effort ordinaire d'une simple vertu », le comte Kostia et Ladislas Bolski peuvent le dire aussi, et pour les mêmes raisons, du maître de leur sort, de M. Cherbuliez :

> [illegible]
> [illegible]

Heureusement pour M. Cherbuliez, à côté des lecteurs, trop nombreux selon nous, qui se préoccupent avant tout de la vraisemblance des événements — qui se tiennent sans cesse sur leurs gardes de peur qu'on leur en fasse accroire, qui sont enfin trop amis de la logique ou, ce qui revient au même, de leur propre logique, pour accorder au romancier le droit d'arranger comme il lui plaît la vie de ses personnages, — il y a le parti des lecteurs naïfs qui admettent volontiers que tout arrive ici-bas, qui se laissent docilement promener par l'auteur à travers l'Europe entière, qui l'accompagneront à Moscou aussi bien qu'à Genève, et qui feraient le voyage de la Chine comme ils ont fait avec lui celui de la Mecque; bref, les lecteurs qui l'ont suivi partout où il a voulu les mener, voire même dans les sombres caveaux du comte Kostia, où il y a des sourires qui ressuscitent. Ces lecteurs, surtout depuis *Noirs et Rouges,* attendent avec plus d'impatience que jamais une nouvelle occasion de devenir les dupes de M. Cherbuliez; car ce qu'ils lui demandent, ce n'est pas, qu'on me passe cette expression passablement baroque, mais qui exprime bien ma pensée, ce n'est pas une intrigue plus ou moins bien *ficelée,* c'est ce que lui seul peut nous donner à cette heure dans un pays qui jamais sans doute ne fut plus fertile en romans de toutes sortes, mais qui dans ce genre aussi ne fut jamais moins fertile en miracles. Qu'est-ce donc que nous attendons de M. Cherbuliez?

V.

Nous attendons de lui qu'il ressemble d'abord à M. Cherbuliez et aussi qu'il en diffère; car, de même qu'il y avait un mauvais Samuel Brohl dans ce brave comte Larinski, il y a de même chez M. Cherbuliez un méchant esprit qui lui a déjà joué plus d'un vilain tour et que, pour cette raison, il fera bien d'exorciser. C'est ce méchant esprit qui tend à l'emprisonner dans certains procédés de style pour lesquels notre auteur a trop de tendresse, tels que les phrases à surprises, l'ironie froide ou trop condensée, les boutades préparées et qui veulent paraître naturelles, enfin les idées trop bien habillées. C'est aussi cet esprit malin qui lui souffle à l'oreille tant de mots, très français sans doute, mais enfin si rarement employés, surtout dans un livre d'imagination, qu'ils ont l'air de venir de Genève où, dit-on, on a conservé beaucoup d'expressions du vieux français. M. Cherbuliez devrait avoir un peu pitié de notre ignorance et, par exemple, ne pas nous humilier si souvent par ses expressions techniques, nous qui, nous l'avouons à notre honte, n'avons lu aucun des Manuels Roret. Mais M. Cherbuliez possède une science implacable. Voici un monsieur qui tient en mains un volume; vous le voyez tantôt sourire, tantôt poser le livre un instant pour réfléchir ou, ce qui vaut mieux peut-être, pour rêver; mais à chaque instant le voilà qui se lève pour aller chercher un mot dans le dictionnaire : pariez sans crainte qu'il lit le dernier roman de M. Cherbuliez.

L'auteur de *Paule Méré* nous en voudra-t-il d'avoir insisté, comme nous venons de le faire, sur ces critiques de détail? Qu'il nous permette, lui qui sait tout et cite si volontiers, de nous excuser par une pensée de Pascal : certains magistrats ayant à juger un parent ou un ami craignent si fort l'accusation de partialité, qu'ils se montrent envers ceux qu'ils aiment plus sévères cent fois qu'envers des inconnus. Nous sommes comme les juges de Pascal; si, en parlant de M. Cherbuliez, nous avons été partiaux à contre-biais, c'est que sa cause est trop la nôtre, c'est qu'en plaidant pour lui nous plaidons pour nous, pour nos jouissances littéraires les plus vives, les plus impatiemment attendues, c'est que notre esprit ne se promet pas de plus grande fête que lorsqu'il lit l'annonce d'une œuvre nouvelle de M. Cherbuliez. Qu'est-ce donc que nous aimons tant en lui?

C'est d'abord un des écrivains les plus personnels de notre temps : Sainte-Beuve disait qu'il doit en être du style d'un véritable écrivain comme d'un de ces chevaux de race qui ne

se laissent monter que par leur maître. M. Cherbuliez peut être fier de son cheval : je ne connais, après lui, qu'une personne au monde qui soit capable de le monter : c'est « M. Valbert ». Il n'y a pas là de quoi exciter sa jalousie.

Ce que nous aimons en M. Cherbuliez, c'est ensuite un de nos penseurs les plus originaux, un de nos plus fins psychologues : il est de nos jours peu de romanciers qui aient enrichi notre littérature philosophique de tant de remarques délicates ou profondes. M. Cherbuliez a une immense lecture et il puise largement dans ses souvenirs; je le soupçonnerais même, si j'osais, de s'être fait pour son usage personnel ce que Montaigne appelle si joliment « une mémoire de papier » et ce que nous appelions vulgairement au lycée un cahier de notes. Heureusement pour le lecteur, M. Cherbuliez pense plus souvent encore qu'il ne se souvient, et l'on pourrait extraire de ses romans ce qu'un de ses compatriotes a tiré des romans de G. Eliot, un livre qu'on intitulerait : *Pensées de Cherbuliez*. Le livre serait volumineux et il prendrait sa place à côté de nos plus piquants moralistes. Connaissez-vous, par exemple, et je dis chez nos meilleurs auteurs, des pensées plus neuves et mieux dites que celles-ci, que je prends au hasard parmi une foule d'autres aussi ingénieuses et aussi belles :

« Le malheur est plus facile à supporter que ce qui l'accompagne; car les grandes infortunes sont des reines couronnées d'une funèbre beauté, mais qui traînent sur leurs pas un long cortège d'obscures et misérables souffrances. Voilà pourquoi le courage de la première heure est plus facile. »

Après les grandes infortunes, voici les grands bonheurs :

« J'étais heureux, mais il y a au fond de tous les grands bonheurs une amertume secrète : c'est à ce signe-là qu'ils se font reconnaître. »

Le volume qu'il serait si facile de faire avec les pensées détachées de M. Cherbuliez pourrait s'intituler *l'Art de la vie;* en effet, ses personnages favoris, ses héros benjamins ont ous réfléchi sur les problèmes éternels de l'humanité, sur le devoir, le bonheur, l'idéal, et ils ont, pour se conduire avec esprit, une provision de maximes aussi ingénieuses que sensées. Je prends, par exemple, le chef-d'œuvre de M. Cherbuliez, *le Comte Kostia.*

« Comte Kostia, lui demanderai-je, quelle idée vous faites-vous du bonheur? — Mon jeune ami, continua-t-il, le format du bonheur est un in-octavo. »

Je pourrais poursuivre mon interrogatoire et on pourrait en faire subir un semblable à la plupart des personnages de notre auteur : on obtiendrait partout les plus spirituelles réponses.

Bien que M. Cherbuliez partage l'opinion du comte Kostia sur le format du bonheur, bien qu'il n'y ait pas de plus fervent adorateur que lui de la lettre moulée, les livres cependant ne peuvent se vanter de le posséder tout entier. Il y a des heures où l'érudit fait bon marché de son érudition : heures bienheureuses et sacrées où il part pour le royaume de la fantaisie et où il s'écrierait volontiers comme Richard : « Mon royaume pour un cheval! » Ce sont les heures où M. Cherbuliez est vraiment poète, les heures où il voit passer, par exemple, devant ses yeux, « Mme Saint-Maur avec sa figure de fantaisie, son teint frais et délicat comme une fleur d'amandier, ses cheveux d'un blond cendré qui descendaient à droit fil jusqu'au milieu du front, ses yeux allongés, gris comme l'aile d'une tourterelle. D'habitude elle avait le tort de les tenir à moitié clos; quand elle se décidait à les ouvrir, on y voyait beaucoup de choses, des étonnements, des curiosités, des inquiétudes, des vérités à demi soupçonnées, une foule de bonnes intentions. » Ou encore ce sont les heures délicieuses où M. Cherbuliez, évoquant ses poétiques souvenirs d'étudiant, nous dépeint le pays entre Bonn et Coblentz avec une magnificence de style incomparable et, ce qui vaut mieux encore que le style le plus éclatant du monde, avec la plus heureuse entente de ces mots privilégiés qui semblent exprimer l'inexprimable, qui ouvrent à notre rêverie les plus charmants horizons, de ces mots enfin que trouve seul un écrivain de génie. Et si quelque lecteur trouvait que j'ai employé là un bien grand mot, je le prierais de relire les passages où M. Cherbuliez nous dépeint le château de Gaierfels et ses alentours dans *le Comte Kostia;* ce n'est pas seulement un des plus beaux passages de M. Cherbuliez, c'est une des plus belles pages de notre littérature.

On voit quel profit M. Cherbuliez s'entend à tirer de ses nombreux voyages. S'il adopte jamais un cachet, je lui conseille de prendre celui de Paule Méré : une fourmi ailée; rien ne lui convient mieux qu'un tel symbole. La fourmi a laborieusement cherché de par le monde et peu à peu amassé une ample provision de remarques judicieuses, de maximes charmantes et d'une sagesse enjouée, et elle a soigneusement emmagasiné le tout pour s'en servir dans les bons comme dans les mauvais jours, mais dans les mauvais de préférence, dans ces jours de disette où l'inspiration et la libre fantaisie font un peu défaut. Heureusement la fourmi a des ailes : que M. Valbert critique s'en souvienne! qu'il veuille bien laisser plus souvent M. Cherbuliez romancier donner l'essor à celle-ci et lui ouvrir les champs de l'espace. Sans doute M. Valbert, qui connaît si bien les affaires de ce monde, pourra, sans nul inconvénient, diriger le vol de la fourmi, l'empêcher d'aller vagabonder en des pays singuliers où l'on s'expose à courir les aventures les plus invraisemblables : mais que M. Cherbuliez surveille M. Valbert, que le romancier se méfie du critique; tout en profitant de sa grande expérience, qu'il ne se laisse pas endoctriner par lui : il y a dans tout docteur un amour condamnable pour les raisonnements subtils et les sentiments raffinés.

S'il y a une vérité qu'il serait à propos de rappeler aux écrivains de notre temps, c'est bien celle qu'a proclamée La Bruyère quand il a dit : « C'est un métier de faire un livre comme de faire une montre. » Tout au contraire, M. Cherbuliez, qui est de Genève, sait trop bien comment on fait les montres. Il sait cependant mieux que personne, lui qui voit la nature avec des yeux de poète, que celui qui a créé le monde n'était rien moins que ce divin horloger qu'a inventé le XVIIIe siècle; le nom d'artiste suprême est un nom qui lui

conviendrait mieux; or le grand art est l'ennemi des trop grands efforts comme des trop savantes recherches; il veut des œuvres faciles, couronnées de grâce légère et de triomphante sérénité. Que M. Cherbuliez interroge là-dessus son cheval de Phidias, ou plutôt qu'il ne prenne conseil que de lui-même; qu'il laisse parler librement, naturellement surtout, le poète délicat et le fin psychologue qu'il y a en lui, et qu'il ne nous fasse pas trop longtemps attendre un digne pendant à *Noirs et Rouges*.

LOUIS DUCROS.

THÉATRE DE L'ODÉON

L'Institution Sainte-Catherine (1)

Et d'abord, qu'est-ce que « l'Institution Sainte-Catherine »?

C'est le surnom donné par MM. de Pont-de-Braye, Gaston de Rivesaltes, Alfred Boulinois et autres jeunes gens « du monde » à la famille de M. Petitbourg, bien connu comme membre de l'Institut, mais plus encore comme partie intégrante de ce « Tout-Paris » qui alimente le reportage quotidien. Il n'est pas de fête où l'on ne voie arriver l'estimable savant flanqué de sa femme, de ses deux filles, de sa belle-sœur, d'une amie... — une vraie pension.

De là, la première moitié du surnom. Quant à l'autre, elle se trouve expliquée dans la scène suivante entre Henri Briel, un ami de la famille Petitbourg, qui relève ce sobriquet, et son camarade de collège, Lucien Thimonier, arrivé en même temps que lui au bal de bienfaisance où la scène se passe :

HENRI, LUCIEN

LUCIEN.

Calme-toi, hé!

HENRI.

Que je me calme?

LUCIEN.

Sans doute! J'ai vu le moment où tu allais te jeter sur ce monsieur.

HENRI.

Pourquoi s'attaque-t-il à des personnes qui me sont chères?

LUCIEN.

Ah! ces jeunes filles?...

HENRI.

Sont les filles de mon vieil ami M. Petitbourg.

LUCIEN.

Petitbourg?... Mais oui..., au fait! c'était lui...

HENRI.

Qui me servait de correspondant chez le père Ponchonnet.

LUCIEN.

C'est cela! Il venait te chercher tous les dimanches et sa femme t'apportait des confitures tous les jeudis.

HENRI.

Tu t'en souviens?

LUCIEN, *riant.*

Et pour cause! Excellentes, les confitures!... Alors, ces deux jeunes filles sont celles dont tu étais amoureux?

HENRI.

Hein?

LUCIEN.

Je n'ai pas oublié le jour où tu me montras les photographies de ces demoiselles en me disant : « Laquelle dois-je choisir? »

HENRI.

Je t'ai dit?...

LUCIEN.

Tu avais treize ans alors!... J'espère qu'aujourd'hui ton choix est fait... (*Mouvement d'Henri.*) C'est la blonde, n'est-ce pas? celle qui riait? Moi, je serais plutôt pour la brune... Elle a un petit air mélancolique.

HENRI, *souriant.*

Toqué!

LUCIEN.

Toqué toi-même! — A quand le mariage?

HENRI, *vivement.*

Le mariage!...

LUCIEN.

Est-ce que ces demoiselles n'en sont pas dignes?

HENRI.

Quelle idée!

LUCIEN.

Dam!... tu viens de faire un tel bond!

HENRI.

Moi?

LUCIEN.

Oui.., oui..., tu as sauté! Comme tout à l'heure, du reste quand on les a traitées de vieilles filles...—ce qui me déroute. Voyons!... en sont-elles, oui ou non, de la confrérie de sainte Catherine?

HENRI.

Elles en sont... sans en être.

LUCIEN, *riant.*

Bon!... me voilà fixé!

HENRI.

Elles n'ont pas l'âge, d'abord.

LUCIEN.

Ça!... je le pensais.

HENRI.

Mais va donc dire à M. de Pont-de-Braye que Laure n'a que vingt-trois ans et Cécile vingt-deux! Il te répondra qu'il les connaît depuis bien longtemps!

LUCIEN.

Et après?

HENRI.

Tu ne comprends pas?

LUCIEN.

J'essaye.

HENRI.

Tu me comprendrais si tu savais de quelle façon on les a élevées.

LUCIEN.

On les a mal élevées?

HENRI, *vivement.*

Au contraire! Leur éducation est irréprochable!

LUCIEN, *après un temps.*

Allons!... Il fait encore plus chaud ici que je ne croyais. (*Mouvement comme pour s'en aller.*)

HENRI.

Tu ne m'écoutes pas!

LUCIEN.

C'est-à-dire que je bois tes paroles! Mais si tu t'imagines qu'elles sont claires...

(1) Comédie en quatre actes, par M. Abraham Dreyfus, représentée pour la première fois hier soir 22 décembre.

HENRI, *un peu ému.*

Je vais m'expliquer.

LUCIEN.

Ah!

HENRI.

MMlles Petitbourg sont d'honnêtes et braves filles...

LUCIEN.

Eh bien, alors?

HENRI, *impétueux.*

Écoute donc!... (*reprenant.*) D'honnêtes et braves filles, victimes, comme tant d'autres, des habitudes de réclame et d'exhibition qui s'introduisent dans nos mœurs. Mme Petitbourg, croyant faciliter leur établissement, s'est avisée de les promener partout, à l'américaine, comme si en France les maris poussaient dans les rues! Elles courent les bals, les théâtres, les casinos... On les a vues sur toutes les plages et dans toutes ces « foires aux plaisirs » qui s'organisent sous le couvert de la charité... Elles ne manquent pas une occasion de se produire... Si bien, qu'après trois ou quatre années de cette vie-là, il semble qu'elles n'en aient jamais connu d'autre, et elles s'y usent, entends-tu?... elles s'y usent comme ces actrices qui sont montées sur les planches de trop bonne heure et qu'on a trop souvent applaudies!

LUCIEN.

Et c'est pour cela qu'elles ne se marient pas?

HENRI.

Assurément. Sans compter que les rencontres fréquentes de ces jeunes filles avec les jeunes gens admis dans leurs relations amènent des familiarités choquantes; tu as vu de quel ton on leur parlait!

LUCIEN.

Éclaire les parents!

HENRI.

Je perdrais mon éloquence. Le père est un brave homme, voué aux âges fossiles, qui ne s'occupe que des phénomènes survenus il y a soixante ou quatre-vingt mille ans, et qui croit avoir assez fait pour ses filles en se laissant trimbaler dans tous les endroits où Mme Petitbourg juge à propos de les conduire. Quant à celle-ci, c'est une excellente femme; mais, si je me permettais de blâmer son système d'éducation, elle me répondrait victorieusement que ses filles ont tous leurs diplômes, qu'elles parlent l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, qu'elles chantent comme des anges, qu'elles brodent comme des fées, et que ces talents d'agrément n'ôtent rien à leurs vertus domestiques, puisque les soins du ménage reposent sur elles, qu'elles entretiennent le linge, qu'elles se passent de couturières et qu'elles font les entremets comme personne!

LUCIEN.

C'est vrai?

HENRI, *s'animant.*

C'est absolument vrai! Mais qui le croirait? qui s'imaginerait que ces élégantes édifient leurs toilettes à force d'art et d'économie? On suppose qu'elles s'habillent chez la bonne faiseuse et l'on en conclut tout naturellement que la petite dot dont elles disposent s'en ira en falbalas; de là, une nouvelle défaveur jetée sur ces pauvres filles; les adorateurs affluent...: mais ils regardent... et ils n'épousent pas!

LUCIEN.

Eh bien!... et toi?

HENRI.

Quoi!... moi?

LUCIEN, *sérieusement.*

Pourquoi n'épouses-tu pas?... comme te le conseillait M. de Pont-de-Braye.

HENRI.

Pont-de-Braye est un impertinent qui aura affaire à moi un de ces jours.

LUCIEN.

Bon!... Mais tu ne réponds pas à ma question... *Reprenant.* Pourquoi?...

HENRI, *un peu d'abord.*

Pourquoi?... pourquoi?... D'abord parce que je ne me marierai — si je me marie — qu'avec une femme qui m'aimera...

LUCIEN.

Eh bien, on t'aime, parbleu!... L'ami d'enfance!... c'est tout indiqué, cela!

HENRI.

C'est peut-être trop indiqué. Les jeunes filles reportent plus volontiers leurs pensées sur un être imaginaire, à peine entrevu; l'ami d'enfance, celui avec qui l'on a joué et bataillé, n'est pas toujours pris au sérieux lorsqu'il éprouve un sentiment nouveau.

LUCIEN.

C'est à lui de le faire partager!

HENRI, *vivement.*

A condition qu'on l'y pousse!

LUCIEN.

Ah! il faut qu'on te pousse, toi?

HENRI.

Il ne s'agit pas de moi; je généralise.

LUCIEN, *moqueur.*

Oh! il généralise!

HENRI.

Mais supposons que je sois amoureux, comme tu le crois, de mesdemoiselles Petitbourg...

LUCIEN.

Pardon! Il ne t'en faut qu'une, j'espère?

HENRI, *continuant.*

Je ne voudrais pas m'exposer à un refus. (*Mouvement de Lucien.*) Je n'ai pas la fortune que les Petitbourg ambitionnent pour leurs filles...

LUCIEN.

Sont-ils si ambitieux?

HENRI.

Le père... non!... Mais la mère a des idées de grandeurs dans lesquelles elle est malheureusement entretenue par cette Mme Ardouin dont on parlait tout à l'heure, une petite femme souriante, sémillante, insinuante, que les Petitbourg ont rencontrée à Dieppe... ou à Biarritz..., et qui est devenue leur meilleure amie. Elle a su leur persuader qu'en étendant le cercle de leurs relations — déjà si nombreuses! — ils arriveraient à marier Laure et Cécile; et, pour sa part, Mme Ardouin s'y emploie de tout cœur, amenant chaque jour de nouveaux prétendus qui s'envolent le lendemain, et grossissant la meute des fâcheux et des indifférents que le père Petitbourg se croit tenu de ménager. En réalité, la petite veuve doit travailler pour elle — comme Pont-de-Braye a pu s'en apercevoir, — et il arrivera un jour où elle croquera le mari que les Petitbourg auront été chercher... dans le feu!

LUCIEN, *vivement.*

Mais tu ne te laisseras pas croquer, toi?

HENRI.

Par Mme Ardouin?... Non, certes!...

LUCIEN.

C'est ce que je pensais : tu donneras ce régal à Mlle Laure.

HENRI, *vivement.*

Ne me parle plus de Laure!

LUCIEN.

Veux-tu que je te parle de Cécile?...

HENRI.

Ni de l'une... ni de l'autre.

LUCIEN.

Tant mieux... parce qu'alors je pourrai épouser l'autre.

HENRI.

Hein?

LUCIEN.

Une brune mélancolique!... mon rêve!

HENRI.

Tu plaisantes!

LUCIEN.

Pas le moins du monde : tel que tu me vois, mon ami, j'arrive de Grenoble tout exprès pour me marier...

HENRI.

Toi!

LUCIEN, *continuant.*

J'aurais pu me marier à Grenoble, c'est évident... Mais je ne suis pas comme vous autres Parisiens, qui ne voulez épouser que des provinciales; je tiens, moi provincial, à acclimater une Parisienne.

HENRI, *riant.*

Allons! bien!...

LUCIEN.

Oui, mon ami... Habitant de Grenoble, je serais fier de transplanter sur mes terres, dans notre fraîche et vivifiante atmosphère du Dauphiné, une de ces fines plantes que vous faites germer en serre chaude. Quel plaisir j'aurais à la cultiver! de quels soins je l'entourerais!... et avec quel orgueil je vous la montrerais bientôt embellie, fleurie..., épanouie!!!

HENRI, *riant.*

Ma parole! on croirait qu'il parle sérieusement!...

LUCIEN.

Mais je suis très sérieux! Est-ce que je n'en ai pas l'air? Je suis plus vieux que toi, mon ami.

HENRI.

De six semaines!

LUCIEN.

C'est toujours cela... De plus, je suis un homme d'intérieur, moi!... un homme rangé...

HENRI.

Oh!... rangé!...

LUCIEN.

Je ne demande qu'à l'être!... Et puis, vois-tu... (*Gravement.*) Il y a une considération qui prime tout.

HENRI.

Laquelle?...

LUCIEN.

J'ai toujours pensé que la femme appelée à porter mon nom se révélerait à moi d'une façon tout à fait imprévue; je crois à la fatalité... ou à la Providence, comme tu voudras.

HENRI, *souriant.*

Pour un mariage, disons : la fatalité.

LUCIEN.

Eh bien, j'arrive ce matin à Paris : le premier ami que je rencontre, c'est toi, — toi que je n'ai pas vu depuis dix ans, note cela! — et tu me parles — sans arrière-pensée, note encore cela! — tu me parles d'une jeune fille qui réalise absolument mon idéal... Si tu ne reconnais pas là le doigt du destin!...

HENRI, *riant.*

Alors, tu vas épouser Cécile tout de suite?...

LUCIEN.

Oh! non!... pas tout de suite!... Pour qui me prends-tu? Il faut que je la revoie, d'abord!... que je cause avec elle..., que je l'étudie, enfin!

HENRI.

Bon!

LUCIEN.

C'est l'affaire d'un quart d'heure...

HENRI.

Hein?...

LUCIEN.

Et d'une valse! Je vais valser avec elle..., et je reviens.

HENRI.

Écoute donc!...

LUCIEN.

Dans un quart d'heure! (*Il sort vivement.*)

L'ardent jeune homme revient en effet un quart d'heure après. Il ne lui a pas fallu plus de temps pour constater que Mlle Cécile Petitbourg réalisait absolument son « idéal », et il veut l'épouser sans plus tarder. Mais M. Thimonier père n'entend pas que les choses aillent si vite. C'est un excellent homme que M. Thimonier, et il adore son fils; mais en homme prudent, méthodique et prodigieusement ordonné, il veut s'assurer d'abord que la jeune fille distinguée par Lucien possède toutes les qualités qui font les bonnes épouses et les bonnes mères.

— Je procéderai à une enquête, dit-il gravement.

L'enquête a lieu au deuxième acte, chez M. Petitbourg, où le père Thimonier se présente sous prétexte d'obtenir des renseignements relatifs aux eaux d'Aix-en-Champagne. Mais l'ennemi est entré avant lui dans la place, sous les traits de Mme Ardouin, la jeune veuve, amie intime de la famille Petitbourg. Comme Henri Briel l'avait dit dans la scène citée plus haut, Mme Ardouin, tout en ayant l'air de s'employer pour les demoiselles Petitbourg, cherche un mari pour elle-même. Le jeune Thimonier, avec son air aimable — et ses deux millions, — lui a plu tout à fait, et elle se propose de le conquérir. Mais il faut d'abord que celui-ci ne puisse épouser la jeune fille qu'il aime, c'est-à-dire que l'enquête du père Thimonier soit défavorable à Mlle Petitbourg.

Pour arriver à ce résultat, Mme Ardouin persuade à la crédule Mme Petitbourg qu'il est nécessaire « d'éblouir » M. Thimonier en faisant miroiter devant lui le côté brillant et bruyant de leur existence :

— Parlez-lui de vos relations avec la princesse de Poliveau-Royan, de cette matinée donnée à l'hôtel Occidental où votre Laure a joué — avec quel succès! — le dernier monologue en vogue, *la Petite Dormeuse;* faites mieux : organisez vous-même une matinée intime à laquelle vous convierez toutes les « notabilités parisiennes » que vous pourrez recruter...

Mme Petitbourg suit ce perfide conseil; elle donne un « lunch »; elle ouvre sa maison aux reporteurs..., et le père Thimonier n'est pas ébloui — bien au contraire!

Scandalisé, il se sauve à Aix-en-Champagne, où la famille Petitbourg le poursuit avec l'espoir de l'éblouir encore. Hélas! il se montre de plus en plus froid, si bien que les Petitbourg, las d'adresser leurs plus gracieux sourires à un homme aussi peu communicatif, se décident à tenter une explication définitive. C'est M. Petitbourg qui portera la parole, avec cet art des ménagements académiques qui lui est familier. Jugez plutôt :

PETITBOURG, *puis* THIMONIER.

PETITBOURG.

Certainement que je vais lui parler! Je n'ai qu'à trouver un joint, voilà tout... Il ne me faut qu'un joint! (*Thimonier sort*

de la salle des douches. Ah! je le tiens!... *Haut.*) Eh bien, monsieur Thimonier, l'eau est-elle bonne aujourd'hui?

THIMONIER, *froid et poli.*

Elle est à dix degrés, comme tous les jours!

PETITBOURG.

C'est juste.

THIMONIER.

Si l'eau n'était pas invariablement à dix degrés, je ne prendrais plus de douches.

PETITBOURG.

Vous auriez raison.

THIMONIER.

Je ne sais pas si j'aurais raison..., mais je n'en prendrais plus.

PETITBOURG.

Oui. (*A part.*) Trouvons un autre joint! (*Haut.*) Et M. votre fils?

THIMONIER.

Mon fils?

PETITBOURG.

Il ne prend pas de douches, lui?

THIMONIER.

Non.

PETITBOURG.

Je croyais que vous suiviez le même régime?

THIMONIER.

Nous n'avons pas à suivre le même régime, puisque nous n'avons pas le même tempérament.

PETITBOURG.

Ah! vous n'avez pas...?

THIMONIER.

Je suis nervoso-bilieux et mon fils est nervoso-sanguin.

PETITBOURG.

Enfin, vous êtes nervoso tous les deux.

THIMONIER.

A des degrés différents.

PETITBOURG, *riant.*

C'est toujours une question de degrés... (*Thimonier le regarde*) comme pour votre douche.

THIMONIER, *comprenant.*

Ah! bien! (*Froidement.*) C'est un jeu de mots?

PETITBOURG, *confus.*

Dam!...

THIMONIER, *avec une politesse de commandeur.*

Il est spirituel.

PETITBOURG, *interloqué, à part.*

Il me glace, cet homme. — Enfin! (*Allant résolument à Thimonier, haut.*) Il y a une chose qui m'étonne.

THIMONIER.

Plaît-il?

PETITBOURG.

Vous venez de me dire que vous êtes bilieux.

THIMONIER.

Oui... Eh bien?

PETITBOURG.

On ne le croirait pas.

THIMONIER.

On aurait tort.

PETITBOURG.

Hein?

THIMONIER.

Je suis... ex-ces-si-ve-ment bilieux.

PETITBOURG.

Ah!

THIMONIER.

Seulement on ne s'en aperçoit pas.

PETITBOURG, *aimable.*

En effet!...

THIMONIER.

Grâce à un puissant effort de volonté, je sais dompter ma nature.

PETITBOURG, *avec admiration.*

Oh!... c'est beau, cela!

THIMONIER, *toujours froid.*

C'est nécessaire..., surtout quand on me tient des propos oiseux.

PETITBOURG.

Ah! quand on vous tient des propos oiseux...

THIMONIER.

Je ne bronche pas.

PETITBOURG.

Vraiment!

THIMONIER.

Mais, au fond, je bous.

PETITBOURG, *riant.*

Vous bouillez, vous!... (*Il fait un pas vers lui.*)

THIMONIER, *froidement.*

Non! vous ne pouvez pas voir, c'est en dedans.

PETITBOURG.

Ah! c'est en... (*Comprenant, — haut.*) Mais dites donc!

THIMONIER.

Quoi?

PETITBOURG, *se contraignant.*

Il fait chaud aujourd'hui.

THIMONIER.

Oui.

PETITBOURG, *à part.*

Voilà le joint. (*Haut.*) C'est ce que je disais à M. votre fils.

THIMONIER, *impassible.*

Ah!

PETITBOURG.

Un charmant garçon!... On voit tout de suite qu'il a été bien élevé.

THIMONIER, *aigre-doux.*

Vous vous figuriez peut-être qu'il avait reçu une mauvaise éducation?

PETITBOURG, *vivement.*

Loin de là!

THIMONIER.

Vos paroles tendraient à le faire croire.

PETITBOURG.

Je proteste, alors! Et, puisque vous m'en fournissez l'occasion, je tiens à vous dire, cher monsieur, que j'ai pour vous la plus grande estime et, permettez-moi d'ajouter, la plus cordiale sympathie...

THIMONIER, *froid.*

Je vous en remercie.

PETITBOURG.

Ces sentiments sont du reste partagés par Mme Petitbourg (*Thimonier s'incline*)... et par mes filles. (*Même salut, un peu plus froid.*) Vous avez toujours été parfait pour elles... (*Thimonier ne bouge pas*) quoiqu'un peu réservé peut-être! (*Thimonier le regarde.*) Je vous comprends! Quand on est le père d'un grand garçon, vif, étourdi, hardi... (*Thimonier reste impassible. Petitbourg continue avec un embarras de plus en plus marqué*) et qu'on se trouve en présence d'une jeune fille naïve, sensible..., trop sensible;... il est bien naturel... car enfin... (*eclatant, —avec force.*) Enfin, faites-vous la demande, oui ou non?

THIMONIER, *très poli.*

Pardon!... de quoi s'agit-il?

PETITBOURG.

Eh! monsieur..., vous le savez fort bien! Je vous parle de ma fille Cécile et de votre fils... Voilà quinze jours qu'il tourne autour d'elle!

THIMONIER.

S'il tourne, il a tort.

PETITBOURG, *s'animant.*

Et moi aussi je tourne... Et moi aussi, j'ai tort! Je suis là à chercher des mots, à me creuser la cervelle pour en faire jaillir une fine allusion..., comme s'il n'était pas plus simple de s'expliquer franchement, honnêtement! Laissons donc les phrases aux malins et aux coquins... Nous sommes de braves gens, après tout!

THIMONIER, *radoucy.*

C'est ce que je pense, monsieur Petitbourg!

PETITBOURG.

Alors pardonnez-moi de vous dire tout ce que j'ai sur le cœur. Certes ma situation est assez fausse..., ridicule même.

THIMONIER, *protestant.*

Oh! monsieur...

PETITBOURG, *continuant.*

Et si l'on m'entendait, on se moquerait fort de ce père qui se présente avec sa fille dans les mains... Mais il y a père et père, voyez-vous : il y a celui qu'on flatte parce qu'il a des garçons.., et celui qu'on évite parce qu'il n'a que des filles!

THIMONIER, *vivement.*

Ne croyez pas...

PETITBOURG, *avec une émotion croissante.*

C'est dur, allez! d'avoir des filles quand on n'a pas de quoi les marier! C'est dur de penser que ces chères créatures seront malheureuses près de vous si elles ne se marient pas, ou loin de vous si elles ont épousé quelqu'un qui a cru faire assez pour elles en les prenant sans fortune. Alors on cherche à se passer d'argent; on s'ingénie à remplacer la grosse dot par les qualités du cœur ou par le charme de l'esprit; on élève ses filles brillamment — trop brillamment peut-être! mais il faut bien les parer un peu, les chères petites, puisque sans parure elles passeraient inaperçues... — Et quand on est arrivé ainsi à produire de vraies femmes, des femmes honnêtes, instruites et sages, on se trouve en présence d'un autre père qu'on vaut bien, mais qui a un fils, lui! et qui vous dit aussi clairement que possible : « Monsieur, vous n'aurez pas ce fils... » (*Mouvement de Thimonier.*) Eh bien, c'est dur, je vous le répète..., et il faut plaindre un peu le père qui s'est laissé aller à cette sotte démarche, car si le pauvre homme fait rire, je vous assure qu'il ne rit pas!

THIMONIER, *gracieux.*

Monsieur... j'apprécie comme je le dois la haute marque de confiance dont vous m'honorez en me tenant ce langage. Pour y répondre dignement, je serai franc, moi aussi. Oui, monsieur, j'avoue que je ne voulais pas vous demander la main de votre fille pour mon fils; je m'étais bien aperçu des sentiments de ce dernier — mais Lucien est un colibri...

PETITBOURG.

Ah!

THIMONIER.

Un déplorable colibri! Il a donc besoin d'une compagne très sérieuse qui joue un peu auprès de lui le rôle que j'ai essayé de remplir jusqu'ici..., et j'espérais décider mon fils à conclure un autre mariage...

PETITBOURG.

Je ne puis que vous approuver..., mais ces explications...

THIMONIER, *vivement.*

Vous sont dues, monsieur..., car on ne se dérobe pas aisément à l'honneur d'une alliance telle que la vôtre et je n'y renoncerais pas — aujourd'hui surtout — sans un vif regret. (*Mouvement de Petitbourg.*) Laissez-moi ajouter que je n'y renonce pas encore!

PETITBOURG, *sérieux.*

Alors, monsieur, c'est moi qui vous prierai de n'y plus penser.

THIMONIER.

Cependant...

PETITBOURG.

Si, après ma brusque question de tout à l'heure, j'avais pu me méprendre sur le sens de votre attitude, je vous prie de croire que je ne vous aurais pas parlé comme je l'ai fait. (*Souriant.*) Le père malheureux n'a pas abjuré toute dignité.

THIMONIER.

Je vous affirme...

PETITBOURG, *d'un ton ferme.*

Restons-en là.

THIMONIER, *s'inclinant.*

Il suffit, monsieur. Je n'ai pas le droit d'insister, mais vous me permettrez bien de vous serrer la main.

PETITBOURG.

De grand cœur! (*Ils se serrent la main.*)

THIMONIER, *au moment de sortir, à part.*

Ah! si Lucien n'était pas si frivole!

Ce dernier mot dit assez qu'en dépit des premières conclusions de son enquête, l'inflexible Thimonier pourrait bien venir à résipiscence. Mme Ardouin le pressent; aussi profite-t-elle d'une étourderie de Laure pour compromettre celle-ci; et elle y parvient avec d'autant plus de facilité que les allures un peu libres de la jeune fille autorisent bien des soupçons. Nous passons le récit de cette aventure qui aboutit au départ précipité de la famille Petitbourg et à un duel entre Pont-de-Braye et Henri Briel, ce dernier s'étant fait le champion de la jeune fille compromise.

Mais le résultat se devine : M. Thimonier ne contractera pas d'alliance avec une famille où de tels événements peuvent se produire... Aussi, lorsque Henri Briel revient chez les Petitbourg au quatrième acte, Laure l'accueille de la façon suivante :

PETITBOURG, MADAME PETITBOURG, DOROTHÉE, LAURE, HENRI, THIMONIER, LUCIEN.

. . . . . .

PETITBOURG.

Comment! Henri..., tu t'es battu?

HENRI.

Je ne pouvais oublier que vous m'avez toujours traité comme votre fils, mon cher monsieur Petitbourg (*regardant Laure*). L'honneur d'un des vôtres était attaqué : j'ai cru devoir le défendre!...

DOROTHÉE.

Ah!... c'est beau, cela!

MADAME PETITBOURG.

Tu entends, Laure?

LAURE, *très émue, se contenant.*

Oui... oui... j'entends, je comprends... (*à Henri.*) On m'insultait devant vous...; vous avez eu pitié de moi... par amitié pour les miens... (*Mouvement à Henri.*) Oh! je le sens et je dis comme ma tante : C'est très beau.

HENRI.

Je n'ai fait que mon devoir.

MADAME PETITBOURG.

Plus que son devoir!

LAURE, *s'animant.*

Alors il faut que je le remercie, n'est-ce pas?... Il faut que je tremble à la pensée du danger qu'il a couru, que je panse sa blessure... ou son égratignure...

HENRI.

Laure!

MADAME PETITBOURG.

Ma fille!

LAURE, *à Henri.*

Eh bien, non! non! Je n'ai ni admiration ni reconnaissance... Je ne vous appelle pas mon défenseur, mon sauveur.. Vous ne m'avez pas sauvée, puisque vous m'avez compromise encore plus..., puisque le récit de ce duel, colporté partout, va accentuer l'affront que vous vouliez venger...

PETITBOURG.

Mon enfant...

LAURE.

Laisse-moi parler, mon père..., car je suis à bout de patience à la fin, et la gaieté exubérante dont monsieur se plaignait est vraiment trop lourde à porter. (*A Henri.*) Oui! j'étais trop rieuse, trop légère, trop coquette... Oui, j'ai manqué de réserve et de modestie... Mais à qui la faute? A vous!

HENRI.

Oh!

LAURE.

A vous qui, en votre qualité d'ami, de frère, auriez dû veiller sur ma sœur et sur moi; à vous qui, connaissant la vie et l'humeur des jeunes gens de votre monde, auriez dû nous mettre en garde contre les excitations de notre entourage et les aveuglements de la tendresse maternelle... Mais ce rôle n'eût pas été assez brillant pour monsieur!... Il lui a paru plus noble de nous laisser railler par tout le monde et de s'élancer un beau jour dans l'arène pour ramasser du bout de son épée un lambeau de notre réputation... Eh bien, voilà pourquoi, au lieu de me jeter à vos pieds, je vous renvoie mon affront au visage..., car je vous déteste, entendez-vous?... Je ne vous remercie pas... Oui, je vous déteste!... je vous déteste!...

HENRI, *la regardant avec tendresse, souriant.*

Et moi, je vous aime.

Ce cri d'honnête révolte n'a pas seulement ému Henri Briel; il a été entendu aussi de M. Thimonier..., et l'événement qui aurait dû perdre la famille Petitbourg la sauve. On célébrera le même jour les deux mariages si longtemps désirés. Quant à Mme Ardouin, elle n'épousera personne... — et ce sera sa seule punition, car, comme le fait remarquer philosophiquement Petitbourg, on ne peut la convaincre de perfidie, puisque le propre de la perfidie est d'être insaisissable :

— Mme Ardouin assistera à ton mariage..., et vous vous embrasserez : c'est la vie, cela, mon enfant!

Nous avons voulu simplement indiquer la portée morale de la nouvelle comédie de M. Abraham Dreyfus en reproduisant les trois scènes qui l'expliquent et la font ressortir. Comment doit s'y prendre une mère qui a des filles à marier? Question grave, difficile, délicate; il était particulièrement utile, à l'époque où nous sommes et avec nos mœurs actuelles, de montrer que la méthode employée par Mme Petitbourg n'est pas la bonne. Il est vrai qu'en dépit de la mauvaise méthode ses deux filles se marient très convenablement; mais il ne faudrait pas dire, en ce cas-ci : Tout est bien qui finit bien. Au théâtre tout finit bien parce que c'est le théâtre, et qu'ainsi le veulent les spectateurs; mais dans la vie il en va autrement, parce que c'est la vie, comme dit cet excellent Petitbourg.

Espérons que la leçon ne sera pas perdue pour ces mères, assez nombreuses et fort honnêtes d'ailleurs, qu'égare et aveugle l'ambition conçue pour leurs filles. *Castigat ridendo mores.* Cette comédie est prise sur le vif. Elle se meut au milieu de nombreux personnages, et les traits d'observation y sont répandus avec une véritable prodigalité. Il faut même la voir deux fois pour en apprécier tous les détails piquants. On les goûtera comme un très réel plaisir quand le jeu des acteurs sera plus d'aplomb.

...

LA QUESTION ANTISÉMITIQUE EN GALICIE

Un nouveau roman de M. Sacher-Masoch

Est-ce un roman? Est-ce un conte de fées? Ni l'un ni l'autre, et tous les deux. C'est aussi un tableau de mœurs populaires. C'est encore, c'est surtout l'exposé de la question juive dans la province de M. Sacher-Masoch. Voici la condition de l'israélite galicien, voici ses relations avec les populations chrétiennes, voici ce qu'il est, ce qu'il sent, comme on le traite et ce qu'il en pense. Lisez, et puis concluez ce qu'il vous plaira; ayez l'avis que vous voudrez sur la ligue antisémitique; décidez à votre gré que M. de Bismarck, dans le fond de son cœur, approuve ou blâme la chasse au juif, la *Jugendbrief*, et les sermons de M. Stœcker, surnommé le plus aigre des saints. — Votre opinion sur ces sujets nous est, à nous romancier, indifférente; nous avons obéi à l'instinct de l'artiste en faisant vivre pour vous une petite ville juive de l'Orient de l'Europe, avec ses costumes pittoresques et ses coutumes bizarres; nous vous abandonnons le soin de raisonner sur *le* [illegible] (1).

I.

Le village de Winogrod, en Galicie, est habité par des Petits-Russiens de la communion grecque. A une courte distance de Winogrod est située la très sale petite ville de Wrublowize, dont la population, entièrement israélite, est accoutumée à vivre dans la crainte et le respect et à marcher dans ses propres rues avec des allures de chien fouetté. La ville et le village ne sont séparés que par une colline nue, ayant la forme d'un cercueil gigantesque et que les gens du pays appellent le mont Chauve. Quand une comète apparaît, les juifs de Wrublowize se réfugient avec leurs familles et leurs biens

---

(1) [illegible] par M. Sacher-Masoch [illegible] — Leipzig, Grossner et Schramm; Paris, Fischbacher.

les plus précieux sur le mont Chauve, destiné à devenir leur mont Ararat, car c'est une croyance générale parmi les israélites de Galicie qu'une comète annonce un second déluge.

Il y a quelques années, le prêtre grec de Winogrod avait parmi ses enfants un fils nommé Plutin, qui était venu au monde avec la haine du juif. Plutin était Petit-Russien jusqu'au bout des ongles. Il avait la mélancolie et les accès de gaieté âpre de sa race: il avait son imagination, sa nature impressionnable, son penchant à la rêverie. A quoi Plutin rêvait, on ne saurait le dire, c'était si peu de chose; et cependant, pour lui c'était tant! Le trait national, entre tous, de son caractère était un fatalisme absolu, sans limites, un fatalisme oriental. — Ce qui doit arriver arrivera, quelque invraisemblable que cela paraisse et sans que je m'en mêle; ce qui ne doit pas arriver n'arrivera pas, quoi que je puisse dire et faire. — Ces deux maximes résumaient pour Plutin la science de la vie et, M. Sacher-Masoch aidant, cette science ne le trompait jamais.

Plutin était né artiste. C'était une source de chagrins pour sa famille, où on ne l'appelait que « le propre à rien ». Son frère Ignace avait fait ses classes et était devenu sans effort un pédant; il avait la vocation. Sa sœur Anitza jouait du piano. Plutin n'aurait pas pu décliner *rosa;* il ne savait que barbouiller du papier. — Tout homme a un don, me disait un jour un colporteur auvergnat en nous séchant dans la cuisine d'une auberge de montagne. Tout homme a un don, bon ou mauvais; mais on ne le connaît pas toujours. — Plutin avait son don, que personne à Winogrod n'était en état de deviner et que lui-même eut de la peine à démêler, car il n'avait jamais vu d'objets d'art. Ses parents ne remarquaient pas davantage la nuance particulière de son visage hâlé. « Le rouge de ses joues n'était pas la couleur de la santé », circonstance qu'on aura soin de conserver en sa mémoire. Un romancier qui sait son métier ne prévient pas sans de bonnes raisons à la page 5, qu'un garçon leste et vigoureux n'a pas sur ses joues brillantes la couleur de la santé.

Comment Plutin découvrit son don, comment il devint sans études un grand peintre et se contenta, étant un grand peintre, de faire trois ou quatre chefs-d'œuvre qui ne lui coûtèrent que quelques heures de travail, c'est ce que je ne vous dirai point. J'ai prévenu le lecteur qu'il y avait un conte de fées dans *le Raphaël des Juifs;* la carrière artistique de Plutin est le conte de fées. — « Si je dois devenir un peintre, avait dit l'enfant en se jetant dans le vagabondage et les aventures, cela s'arrangera tout seul. » Et cela s'arrangea tout seul, afin que la foi au fatalisme fût justifiée.

L'occupation sérieuse de Plutin était de tourmenter les juifs de Wrublowize. Ils étaient, dans le canton, une bande de jeunes désœuvrés dont c'était là l'occupation sérieuse. Ils n'organisaient pas la *Judenhetze* proprement dite. Ils ne jetaient pas des pierres aux femmes, comme on vient de le faire en Russie à une artiste française d'origine juive. Plutin et ses amis n'étaient pas méchants et ne cherchaient la mort de personne, mais ils suivaient la tradition de l'Orient de l'Europe, où l'usage s'est conservé de houspiller la race impure, d'humilier un israélite et de lui jouer des tours, par la seule raison qu'il est israélite.

Tantôt ils renouvelaient la scène de don Juan et du pauvre en soumettant à la tentation un malheureux juif affamé. Tantôt ils abusaient de la liberté du carnaval israélite pour s'introduire en masque chez les principaux de la ville, les persifler en buvant à leurs dépens et faire la cour à leurs filles. Un jour, ils se déguisèrent en officiers autrichiens, se prétendirent envoyés pour faire une levée en masse à Wrublowize et s'amusèrent profondément des larmes des femmes et des terreurs des hommes. Un autre jour, une comète ayant été annoncée, ils suivirent les juifs sur le mont Chauve et profitèrent de leur ignorance superstitieuse pour leur en imposer grossièrement. Peu après, un des notables de Wrublowize fut attiré dans un guet-apens où Plutin lui coupa un côté des cheveux et de la barbe, outrage sanglant après lequel un juif polonais n'ose pas se montrer en public jusqu'à ce que sa barbe et ses cheveux aient repoussé.

J'en passe, et des plus fortes. Il en est de certaines farces de Plutin et de ses amis comme des plaisanteries (M. Sacher-Masoch ne m'en voudra pas de le comparer à Shakespeare) de Quince le charpentier et de Bottom le tisserand dans *le Songe d'une Nuit d'été.* Il faut lire ces choses-là dans le texte, amenées et encadrées, pour en goûter le comique. Encore connais-je de très honnêtes gens qui n'ont jamais pu rire à l'idée de Quince cherchant un homme pour jouer le rôle du clair de lune, ou de son compère Bottom décidant que pour représenter un mur fendu il n'y a qu'à étendre la main en écartant les doigts. Les honnêtes gens dont je parle ne riraient pas non plus du canon géant où les juifs de Wrublowize sont chargés en guise de boulet, avec l'assurance que le coup les portera jusqu'à Jérusalem. Aussi ne mentionné-je ce détail que parce qu'il oblige à se poser une question.

Comment les israélites de Galicie sont-ils assez niais pour que de semblables farces soient possibles? M. Sacher-Masoch ne les représente point du tout comme des imbéciles. Il les fait poltrons et rampants, dans l'attitude de l'homme qui se prépare à recevoir un soufflet sans le rendre, l'âme abaissée par l'oppression, les vilains métiers, la résignation au mépris qu'ils inspirent et qui ne les étonne plus assez. Il les fait en même temps actifs et industrieux comme leur peuple l'a été toujours et partout. Il montre la petite communauté de Wrublowize prospérant en dépit des avanies et des persécutions. Les rues sont malpropres, les maisons ont mauvaise mine; mais, le jour du sabbat, la femme et la fille de Gerson Chefez, qui vend en semaine du tabac et de la chandelle, auront sur la tête pour 20 000 florins de pierreries. Le soir du *purim,* les logis bien éclairés se rempliront de femmes aux pelisses de fourrures rares, aux robes de soie bruissantes, aux bandeaux de diamants. S'asseoira qui voudra à la table abondamment servie; dansera qui voudra au son aigre des violons et des fifres. Aux noces, ce seront des splendeurs, des chatoiements de satin, de pierres précieuses, de broderies d'or et d'argent. Ce luxe, ces fortunes, ces millions cachés dans Wrublowize ont été gagnés par des gens assez stupides pour croire que l'empereur d'Autriche a commandé

de les charger dans un canon et qu'ils iront retomber sur la grande place de Jérusalem! Un phénomène aussi curieux aurait mérité deux mots de commentaires de la part de M. Sacher-Masoch, qui connaît comme pas un les populations bigarrées des anciennes provinces polonaises.

II.

De la troupe malfaisante qui prouvait [illegible] en terrorisant une ville inoffensive, Plutin était le plus redouté et le plus haï. Il avait découvert une taquinerie particulièrement désagréable aux juifs. C'était de faire leur caricature. Il était insupportable à ces malheureux de se reconnaître à chaque pas dans les silhouettes grimaçantes que Plutin semait sur les murs, sur les volets des boutiques, sur les tables des cafés, sur toutes les feuilles de papier qui lui tombaient sous la main. Plutin était devenu leur épouvantail. En l'apercevant, les juifs s'enfuyaient, de peur d'être *croqués*. Plutin n'en mettait que plus d'ardeur à les poursuivre de son crayon. De sa persistance à les dessiner et à ne dessiner qu'eux lui vint le surnom de Raphaël des Juifs.

Ce fut cependant Plutin qui ouvrit les voies à une réconciliation entre Winogrod et Wrublowize, entre le Petit-Russien et l'israélite. Il avait fait la connaissance d'une juive belle comme savent l'être les belles juives, Hadasska, fille du riche Gerson Chefez, et il lui avait plu, en sorte qu'Hadasska commença à plaider auprès de lui la cause de son peuple.

— Vous trouvez des défauts aux juifs, lui disait-elle; est-ce que les autres hommes n'ont pas [illegible] défauts? Chacun a les défauts de ses occupations et de la vie qu'il mène. Le soldat n'aura jamais la délicatesse de sentiment du poète, et le poète n'aura jamais le [illegible] du soldat. Les juifs sont un peuple commerçant et ils ont les défauts des peuples commerçants. Si ces défauts constituent le caractère de la nation, comment se fait-il que les Karaïtes (1) ne les aient pas? Les Karaïtes sont des israélites de la race la plus pure, et depuis plusieurs centaines d'années qu'ils sont établis dans le pays, il n'y a pas eu un seul exemple de karaïte condamné en justice. Ils ne jurent point et ne font pas de conventions écrites; une poignée de main est leur seul gage, et jamais encore personne n'a été trompé ou lésé par un Karaïte. D'où vient cela? De ce que les Karaïtes ne font pas de [illegible] et s'occupent exclusivement d'agriculture. Plus on [illegible] les juifs à l'écart, plus on leur refusera longtemps les droits possédés par les chrétiens, — plus il leur faudra de temps pour se débarrasser des traits de caractère qui paraissent méprisables et dangereux à tant de personnes.

Venant d'une autre bouche, ces considérations auraient soulevé diverses objections de la part de Plutin. Il se serait refusé à généraliser d'une façon aussi absolue l'influence démoralisante du commerce et l'influence moralisante de l'agriculture. Sa mémoire lui aurait fourni des exemples de paysans chrétiens plus que sournois en affaires, des exemples de banquiers, chrétiens ou israélites, ne pratiquant point l'usure, et il aurait expliqué à Hadasska qu'elle ne creusait pas assez la question. Mais Hadasska avait pour elle l'éloquence de deux beaux yeux, et Plutin fit tout de suite ce raisonnement d'amoureux : « Hadasska est adorable; or Hadasska est juive; donc les juifs sont de braves gens. » Il était converti à fond, à ce point que le fils du prêtre grec, le persécuteur-né de la juiverie, l'effroi de Wrublowize, voulut épouser Hadasska.

— Jamais, lui répondit la belle fille. Mes parents me maudiraient; ils déchireraient leurs habits et réciteraient sur moi les prières des morts. Tu ne peux pas me comprendre, car il faut être juif pour savoir ce que c'est chez nous que la famille. Je t'aimerai toujours, je ne t'épouserai jamais.

En parlant ainsi, Hadasska obéissait à l'instinct qui pousse les israélites à se tenir à part afin de ne pas être absorbés par les peuples chez lesquels ils sont établis. Plutin essaya de lutter; toutefois on sent que l'auteur du récit n'est pas avec lui. Un mariage entre chrétien et juive est, paraît-il, en Galicie, une énormité qu'aucune fantaisie de romancier ne saurait autoriser. Les parents de Hadasska la fiancèrent à un homme de leur nation et elle mourut le jour des noces. Plutin se retira dans le désert du steppe et y vécut seul, cachant sa retraite avec le même soin à ceux de Wrublowize et à ceux de Winogrod. On eût dit qu'en abjurant sa haine contre le peuple de Hadasska il s'était exclu lui-même de son propre peuple. Il ne se sentait plus Petit-Russien, il n'était pas devenu israélite. La maladie de poitrine dont il portait le germe depuis son enfance vint à propos le retrancher de cette société où il n'avait plus de place; on trouva un matin son cadavre dans le steppe.

Ainsi échoua l'essai de réconciliation par l'amour entre deux communautés irréconciliables.

III.

Bien que le récit de M. Sacher-Masoch s'arrête ici, on devine que la guerre — si l'on peut appeler guerre la situation de deux parties dont l'une donne les coups tandis que l'autre tend le dos pour les recevoir, — on devine que la guerre s'est perpétuée entre le village et la petite ville séparés par le mont Chauve. De sourde qu'elle était au temps de Plutin et de Hadasska, elle est devenue aiguë ou elle le sera demain. La mystérieuse explosion de haine qui chasse en ce moment les juifs hors de la Russie et qui demain peut-être les chassera hors de l'Allemagne a déjà eu son contre-coup en [illegible]

On sait, en France, qu'on pille et massacre les israélites de Russie, mais on le sait pour ainsi dire en l'air. Depuis le printemps dernier, on a lu à plusieurs reprises dans son journal que la populace du gouvernement de X... ou du gouvernement de Z... avait couru sus aux juifs. On n'a pas fait grande attention à cette nouvelle; c'est si loin, le gouvernement de X...! On a lu aussi qu'en Allemagne le public s'alarmait de l'immigration des juifs polonais et russes et on ne s'est guère donné la peine de chercher s'il existait une

(1) Très ancienne secte juive qu'on rencontre en Russie et en Galicie.

liaison entre ces événements et quelle était la liaison. En un mot, on ne s'est rendu compte ni de l'étendue, ni de la force du mouvement qui menace de rejeter violemment sur l'ouest de l'Europe une masse de plus de trois millions (1) d'hommes ruinés et affamés. C'est dans les feuilles israélites, la *Jewish Chronicle*, le *Jewish World* et autres, qu'il faut aller se renseigner sur ce qui se passe depuis neuf mois dans les régions de l'empire russe où sont massés les israélites, c'est-à-dire dans le sud et dans l'ouest. Les détails qu'on va lire ont été empruntés à ces feuilles. Je ne sache pas qu'ils aient été démentis. Loin de là, ils sont considérés pour assez authentiques pour qu'une grande Revue libérale anglaise, le *Nineteenth Century* (2), ait reçu dans ses colonnes une protestation énergique dirigée contre ces mêmes faits et terminée par un appel à l'intervention de l'Angleterre.

A Elisabethgrad, dans le gouvernement de Kherson, tout le quartier juif a été mis à sac, plusieurs rues rasées. A Minsk, après le pillage, l'incendie; près de 8000 personnes ont perdu tout ce qu'elles possédaient. A Koretz, on a mis le feu au quartier israélite; 30 personnes ont péri dans les flammes, 800 familles sont restées sans abri. Ces violences contre les propriétés se sont répétées dans tout le sud et l'ouest de la Russie, accompagnées de violences contre les personnes. A Kiev, vingt-deux femmes mariées et trois jeunes filles ont été outragées; dix femmes sont mortes des suites de la frayeur ou des mauvais traitements; quatre hommes ont été tués. A Smiela, douze hommes ont été tués, vingt-deux blessés. Il y a quelques semaines seulement, à Balbirishok, les magasins israélites ont été pillés et détruits, la synagogue et l'école démolies; un homme a été tué, vingt grièvement blessés. Dans plusieurs endroits, ces scènes ont atteint le dernier degré de la sauvagerie; on a jeté des enfants par les fenêtres.

Personne ne songe à accuser le gouvernement russe d'avoir approuvé ces horreurs; tout au plus se permettrait-on de soupçonner qu'il en a eu un peu moins de regret que si elles avaient été dirigées contre des sujets chrétiens. Lorsqu'un gouvernement, même très fort et très habile, se trouve en présence d'une volonté populaire bien arrêtée, il ne fait pas aisément prévaloir la sienne; l'Irlande est là pour le prouver. Or la volonté populaire de la Russie, en ce moment, est de ne plus avoir de juifs. A propos d'une des *judenhetzen* de cet été, les journaux ont raconté que l'autorité avait envoyé des Cosaques au secours du quartier israélite, mais que les Cosaques s'étaient joints aux assaillants et avaient fait pis que le reste. Quand on en est là, quel parti prendre? Les israélites russes ont tranché la question : ils s'en vont.

Les provinces allemandes et autrichiennes voisines de la Russie regorgent de réfugiés. A Brody, en Galicie, tout près de la patrie de Plutin et de Hadass-ka, 10 000 malheureux campent dans les caves et dans la neige des rues, demandant en grâce à être envoyés ailleurs. Il en est de même sur toute la frontière. Des milliers de familles réduites à la mendicité, sans pain et sans vêtements, s'infiltrent en Allemagne, où l'on ne songe qu'à se débarrasser d'elles au plus vite. Les coreligionnaires d'Occident ont beau envoyer des secours et favoriser l'émigration en Amérique, ils ne peuvent nourrir tout un peuple, et cinq cents personnes embarquées de loin en loin ne produisent pas un vide appréciable dans trois millions d'âmes. Les juifs de Russie n'ont d'autre ressource, si le gouvernement ne réussit pas à les imposer au reste du peuple, que de marcher sur l'Occident. L'analyse de la Nouvelle de M. Sacher-Masoch a montré qu'un accueil hostile les attend au débouché du pays qu'ils abandonnent. Force leur sera d'aller plus loin, encore plus loin, sans cesse poussés en queue par les derniers arrivants. Nous aurons ainsi le tableau d'une migration de peuple comme au temps des invasions barbares.

Le mouvement antisémitique actuel se distingue de tous ceux qui l'ont précédé par un trait essentiel. Jadis on reprochait au juif sa religion, ce qui lui laissait, à la rigueur, la ressource de se convertir. Aujourd'hui, c'est de sa race qu'on lui fait un crime. Il ne peut pourtant pas changer de race! Le vrai judéophobe (j'en ai connu) ne fait aucune distinction entre l'israélite demeuré fidèle à sa religion et le chrétien d'origine israélite. Du moment qu'on a du sang juif dans les veines, à ses yeux on est jugé et condamné. Ne lui demandez pas la raison de son antipathie; rien ne se raisonne moins que les antipathies de race : pourquoi les chiens et les chats ne peuvent-ils pas se souffrir? L'avenir revisera peut-être le procès « Winogrod contre Wrublowize »; le présent l'a jugé contre Wrublowize dans la moitié du monde civilisé; c'est inique, cruel, absurde, tant que vous voudrez; c'est positif. Aussi M. Sacher-Masoch a-t-il rattaché son exposé de la question sémite en Galicie au cycle où il raconte les grandes plaies de l'humanité : *le Rabbin des juifs* fera partie du *Legs de Caïn*.

Arthur Baron.

1. [illegible]

2. [illegible] du 1er novembre, *Russian persecution of Judeophobes*, par Hermann Adler, grand rabbin de [illegible].

REVUE MUSICALE

L'Hérodiade de M. Massenet (1)

Ce n'est pas un événement ordinaire que d'assister à la première représentation d'un opéra français dans une ville étrangère. On n'est pas habitué à cela à Paris. Notre Opéra était autrefois un centre musical très important, et chez nous l'importation de musique étrangère a toujours été supérieure à l'exportation. Il y a là de quoi donner à réfléchir aux économistes, car voici que les choses tendent à changer. La France a enfin trouvé des débouchés pour sa musique : est-

1. Première représentation à Bruxelles, le 19 décembre, au théâtre de la Monnaie.

ce un progrès sur le passé. Bien que les beaux-arts aient maintenant quelque chose de plus commercial que jadis, il ne semble pas encore à propos de leur appliquer les lois de l'économie politique et de se repoir de ce fait.

M. Massenet a eu parfaitement raison de ne pas attendre, pour prendre son tour, que notre grandissime Opéra ait fini de triturer lentement et péniblement quelques ouvrages nouveaux. La période active d'un artiste n'est pas assez longue pour qu'on le fasse attendre des années en ne lui donnant que l'espoir.

On dit qu'un autre de nos compositeurs s'apprête aussi à passer le détroit et à se faire exécuter à Londres; il faut l'en féliciter, mais cela n'est-il pas l'indice de quelque chose qui ne fonctionne pas bien chez nous?

La vérité est que cette énorme et solennelle machine qu'on appelle l'Opéra ne donne pas un rendement — il faut excuser ce terme, — un rendement équivalent à sa dépense. Dans le siècle des machines, cela n'est plus permis. L'Opéra est semblable à l'ancienne machine de Marly, qui est restée légendaire par le bruit qu'elle faisait et le peu de travail qu'elle accomplissait.

Il y a un fait que nous avons rapporté ici (1), c'est qu'en l'année 1831, où l'on a joué *Robert le Diable*, qui n'a pas dû être une petite affaire à répéter et à mettre en scène, on a représenté à l'Opéra *treize* actes : *l'Euryanthe* de Weber, trois actes; le *Philtre*, d'Auber, deux actes; l'*Orgie*, de Carafa, ballet en trois actes; *Robert*, en cinq actes. Il ne manque pas d'exemples pareils dans l'histoire de l'Opéra; mais celui-là est trop topique pour en chercher un autre.

Il est évident que si l'Opéra avait encore une activité semblable, M. Massenet n'aurait pas donné son ouvrage à Bruxelles. La direction du théâtre de la Monnaie, fort bien avisée, s'est emparée d'une valeur que nous n'avons pas su retenir; elle a fort bien fait, car l'*Hérodiade* de M. Massenet a eu beaucoup de succès.

Cette première représentation avait naturellement attiré à Bruxelles un grand nombre de journalistes français, qui ont été accueillis par les directeurs, MM. Stoumon et Calabresi, avec l'empressement le plus courtois. C'était un problème assez difficile, car la salle de la Monnaie est beaucoup moins grande que notre Opéra. Elle est d'ailleurs fort jolie et d'une excellente dimension pour la musique — à peu près celle de l'Opéra qui a brûlé, un peu moins grande peut être.

S. M. la reine assistait incognito à la représentation, ainsi que plusieurs grands personnages de la cour. Le ministre des beaux-arts de France, M. Antonin Proust, était aussi venu de Paris pour entendre *Hérodiade*. Il y avait un public sérieux, élégant, un peu collet-monté, dirait-on aujourd'hui, et beaucoup plus homogène que celui qui assiste aux premières de notre Opéra.

Ce public un peu froid a cependant beaucoup applaudi la musique de M. Massenet, qui méritait bien, d'ailleurs, cette ovation.

La pièce de MM. Paul Milliet et Henri Gremont a de bons éléments de succès. Elle est d'abord fort bien coupée pour la musique; divisée en grandes scènes donnant lieu à de belles situations musicales et à des décorations. C'est, à notre avis, le meilleur système de pièces pour l'Opéra, qui sera toujours un spectacle mythologique et imaginatif plutôt qu'un théâtre historique.

Les auteurs ont cependant tout à fait abandonné la légende : ils ont fait d'Hérodiade la mère inconnue de Salomé, la danseuse. Celle-ci a, dans la pièce, un personnage analogue à celui de Madeleine auprès de Jésus. Elle aime le prophète Jean d'un amour à la fois mystique et terrestre.

M. Massenet a déjà prêté à Marie-Madeleine les accents de ses mélodies passionnées. Sa musique a d'ailleurs tout ce qu'il faut pour peindre les pécheresses; elle en a les grâces qui séduisent et les ardeurs imprévues qui entraînent.

Hérodiade donc, insultée par Jean, veut le faire périr. Hérode, qui cherche à se servir du prophète pour exciter les Juifs dans leur résistance aux Romains, refuse de le faire tuer. Il rassemble ses sujets; pendant qu'ils délibèrent, on entend les trompettes romaines, et le proconsul Vitellius paraît au milieu du complot. Les conjurés ont peur et se taisent. Suivant l'habitude romaine, Vitellius annonce aux prêtres juifs qu'il respectera la religion. Gloire à César! Hérode est abandonné. Jean et Salomé, suivis du peuple, entrent en chantant l'hosannah. Hérodiade fait saisir le prophète en l'accusant d'être ennemi des Romains.

Au second acte, Salomé est seule dans le temple. Hérode survient qui lui déclare son amour. Salomé le repousse avec horreur; Hérode la menace; lorsque le peuple entre dans le temple, le voile qui cache le sanctuaire se lève et les cérémonies s'accomplissent avec les chants et les danses sacrés. On juge le prophète. Hérode, qui comprend que c'est lui qui est aimé de Salomé, le condamne à mort.

Au troisième acte, Jean est emprisonné dans le souterrain du temple. Salomé vient l'y rejoindre. Là, leur amour, purifié par l'approche de la mort, se confond dans une suprême extase. Le dernier tableau de l'acte représente le festin où, suivant la légende, Salomé dansa, plut et obtint la tête de saint Jean. Ici elle vient, au contraire, demander à mourir avec lui. Elle est reconnue par Hérodiade comme sa fille; celle-ci va faire grâce; mais l'ordre est donné : le bourreau passe en montrant son glaive ensanglanté.

La représentation de cet opéra nous a semblé très courte et sans aucune fatigue, d'abord à cause de ses proportions et surtout grâce à la musique de M. Massenet. Depuis la première note jusqu'à la dernière, l'oreille est toujours intéressée par un art charmant, passionné ou coloré.

Le premier acte commence par un tableau musical très pittoresque des chefs et des soldats juifs qui attendent le lever du jour aux portes du palais. L'apparition de Salomé, interprétée par Mlle Duvivier, a commencé le succès avec une mélodie tendre, que précède dans l'orchestre la phrase type qui caractérise l'élan passionné de la courtisane pour l'austère prophète, et qui se retrouve souvent dans l'ouvrage. Un beau duo entre ces deux personnages termine l'acte sur un grand effet.

(1) Revue du 25 juin 1884.

ÉTUDE DE COSTUMES

(Tiré d'*Albert Durer et ses de soi*, par M. Charles Ephrussi. — Un très beau vol. in-4°. — Quantin

PORTRAIT D'ÉRASME DE ROTTERDAM

(Tiré d'*Albert Durer et ses dessins*, par [illegible]

Le second acte, qui est le plus remarquable des trois, contient d'abord une belle mélodie d'Hérode très [illegible] par M. Manoury, baryton. La scène religieuse devant le [illegible] est tout à fait réussie. Les danses sacrées, les chants des prêtres, les répons des femmes accompagnés du tintement léger des sistres, forment un spectacle aussi [illegible] qu'agréable à entendre. Les évolutions lentes des danseuses, réglées avec beaucoup de goût et de tact, vous [illegible] toute sa poésie primitive l'association de la musique et de la danse dans les cérémonies religieuses telles qu'elles furent autrefois. Les philosophes qui assignent une origine religieuse aux représentations dramatiques auront ici de quoi prouver leur dire, car cette scène a fortement impressionné le public, bien qu'elle soit très simple musicalement, et tout à fait naturelle.

L'interrogatoire du prophète est aussi un morceau d'une grande beauté musicale : les [illegible], soutenus par un mouvement souterrain des contrebasses, sont solennels et dramatiques. L'acte se termine par un finale puissant, la condamnation, taillé en pleine matière musicale, qui tourne un peu trop vite à la bruyance, mais qui est un des grands effets de la partition. Ce second acte a été jugé parfait.

On a bissé l'introduction instrumentale du troisième acte. Elle précède un beau morceau très bien chanté par M. Verguet, qui interprète avec talent le rôle de Jean. Cette mélodie dans les teintes sombres, tout d'une seule venue, a une chaleur exaltée et contenue.

Adieu donc, vains objets qui nous charment sur terre!

C'est une sorte de stance où les regrets de la terre se mêlent aux biens du ciel; c'est aussi un des morceaux qui nous plaisent le plus.

Le dernier tableau de l'opéra, le festin, contient un joli ballet en quatre rythmes différents écrits avec une grande dextérité. Le pas des Phéniciennes et celui des Gauloises sont tout à fait intéressants d'instrumentation et de rythme.

Il y a eu rappel des artistes à la fin des actes. Mlle Duvivier a surtout été très applaudie; elle a une fort belle voix et chante avec expression. Hérodiade est interprétée avec talent par Mlle Deschamps. La mise en scène est riche et d'un goût excellent, ne tombant pas dans la féerie comme elle en a la tendance ici, même à notre Opéra. Il semble que nos voisins les Belges ont une considération plus grande que nous pour la musique : l'ensemble de la représentation avait une tenue qui nous manque un peu. Qu'il s'agisse de l'exécution de l'orchestre, des chœurs ou de la danse, on sent que tout est étudié avec un respect sérieux et véritable de l'ouvrage. Nous sommes quelquefois plus brillants, mais parfois bien lâchés. Nous reverrons certainement quelque jour *Hérodiade* à l'Opéra de Paris : on pourra faire la comparaison; souhaitons qu'elle soit à notre avantage.

Léon Pajot.

LES ARTS ET LES ÉTRENNES

Publications artistiques

Il n'y a pas bien longtemps, les livres d'étrennes avaient mauvaise réputation. Texte et images se valaient, et quiconque en parlait cherchait à dérouter son lecteur en affectant d'oublier le jour de l'an. On ne se piquait point d'opportunisme. D'autres écrivains, plus sincères ou plus naïfs, avouaient que le jour des étrennes était proche; mais que de restrictions et de protestations! Le pur hasard les avait amenés à parler de cet ouvrage à pareille époque; il méritait une appréciation développée, et jamais auteur ni critique ne l'avaient cru destiné aux enfants. Aujourd'hui nous pouvons dire franchement à nos lecteurs : Voici le jour de l'an, et voici des livres que nous vous recommandons. La littérature d'étrennes a fait de grands progrès, en matière d'art surtout. Si les parents lisent les livres qu'on va donner à leurs fils, tous deviendront des érudits, et nul ne contestera la nécessité d'un ministère des arts. J'entrevois un jour où, le progrès continuant, on dira, pour faire l'éloge d'un livre au mois de juillet : Il méritait de paraître pour le jour de l'an!

I.

Commençons par le plus grave, le livre de M. Henry Havard intitulé *l'Art à travers les mœurs* (1). Il est magnifiquement imprimé et orné de belles illustrations de M. Goutzwiller. De brillants travaux sur la peinture hollandaise, de nombreux articles dans la *Gazette des beaux-arts* et dans le journal *le Siècle* ont fait connaître le nom de M. Havard. Il a voulu, dans un livre de théories et de principes, résumer ses croyances, ses opinions et ses goûts. Il nous montre comment les arts suivent les évolutions de l'histoire. Ce qu'on a dit des gouvernements, il l'applique aux arts. Les peuples, dit-il, n'ont jamais que les arts qu'ils méritent. Pour arriver à cette conclusion, l'auteur, qui se fait gloire d'appartenir à l'école des évolutionnistes, décrit dans un mouvement parallèle trois périodes que traversent l'humanité et les arts : la barbarie; la production et la grandeur; enfin la réflexion ou la décadence. Voilà une division fort savante d'où dérivent les périodes gallo-romaine, gothique, celles du moyen âge, de la Renaissance et des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Tout se lie, tout s'enchaîne, tout se déduit. M. Henry Havard fait l'effet d'avoir agencé si bien et le bijou et l'écrin, qu'ils entrent l'un dans l'autre sans peine et sans froissement. Son « art » est un peu fait pour ses « mœurs », et réciproquement.

Un chapitre remarquable est celui où l'auteur énumère toutes les raisons qui nous empêchent de bien juger de nos contemporains. Quelques-unes, qu'il applique au présent, ne pourraient-elles aussi s'appliquer au passé? Les préventions de la politique n'ont-elles pas des effets rétroactifs? et le

1. Quantin, rue Saint-Benoît, 7. — Prix : 25 francs.

républicain ne se montre-t-il pas un peu sévère pour les contemporains de Louis XIV? Il cite, il est vrai, M. Cousin, qui a écrit : « Dans un grand siècle tout est grand », mais il ajoute que ces paroles ne sont justifiées que si l'on se rapporte aux apparences. Eh bien, je le demande : Racine, Pascal, Bossuet, le Poussin, Claude Lorrain, Coysevox, ne sont-ils que des apparences? Ils ont le droit de passer pour des réalités.

Je reconnais que ce sont de vieux préjugés qu'on ne peut mettre en balance avec les jeunes théories de M. Henri Havard, qui déploie à leur service une érudition des plus variées et des plus étendues. Il sait son Darwin et son Bagehot sur le bout de son doigt. Nous n'avons plus à invoquer la providence ou même le hasard pour qu'ils [illegible] artistes; tout au plus pouvons-nous espérer des résultantes. La vie n'est qu'un trajet en chemin de fer; les hommes renfermés dans des voitures de classe diverse traversent les mêmes ouvrages d'art, s'arrêtent aux mêmes stations et atteignent le même but. Ce but, hélas! c'est la mort, et on ne délivre pas encore de billets de retour.

Sur l'avenir, M. Havard ne se prononce point. Comment le pourrait-il? Le terrain lui manque. Il faudrait savoir si les mœurs se développeront, comment se comportera l'humanité, jusqu'où coulera la démocratie. Les prémisses lui manquent, il ne peut tirer sa conclusion. Pour moi, la tâche est plus facile, et je puis dire : Les bons livres sont lus; celui de M. Havard est excellent; donc il aura grand succès.

II.

M. Émile-Soldi (1) ne se contente pas de l'étude du passé; il embrasse toute la terre à tous les âges, et naturellement il rencontre sur sa route des arts méconnus pour qui il revendique la lumière et la gloire.

Selon l'auteur, nous avons grand tort de réserver notre admiration à une époque déterminée et à un pays privilégié. De tout temps, sous toute latitude, les hommes, de quelque couleur que soit leur peau, à quelque religion qu'ils appartiennent, ont un idéal d'art qu'ils atteignent plus ou moins. On ne doit point établir de distinctions entre les manifestations variées d'un sentiment identique; toutes se valent. A l'appui de sa thèse, M. Émile-Soldi fait, à travers le monde, la course la plus curieuse. Il est impossible de déployer plus d'érudition et de fournir des documents plus curieux.

L'art kmer forme un des chapitres les plus intéressants. On y voit reproduits par de brillantes illustrations les temples prodigieux récemment découverts dans le Cambodge. Je reconnais volontiers l'effet grandiose, gigantesque, de pareilles constructions; mais, je l'avoue humblement, je me rends plus aisément compte de la beauté du Parthénon. Il y a dans la beauté une actualité, une raison dont il nous est impossible de nous rendre compte. Même au Cambodge, des époques de grandeur ont succédé à des époques de décadence. Les directions ont varié; on a dû, sous d'autres titres, créer des ministères des arts, et alors a commencé une ère florissante. Comment le reconnaître et établir, par exemple, une démarcation entre les motifs de la porte d'Angkor? Avouons que nous admirons un peu en aveugles, malgré l'érudition de M. Émile-Soldi et les leçons qu'il nous donne. Autant l'égalité des droits est juste dans le domaine de la politique, autant dans celui de l'art me paraît-elle injuste et impraticable. Jamais on n'établira trop de distinction entre les produits de l'esprit humain; jamais la hiérarchie des rangs ne sera trop rigoureusement appliquée aux artistes.

Jusqu'ici le monde me semblait équitable, et celui qui préférait le Corrège à un émailleur persan ne méritait pas qu'on le traitât d'esprit étroit. C'étaient encore des préjugés dont on est tenté de rougir quand on lit le chaleureux plaidoyer du défenseur des arts méconnus. Je lui concède la plupart de ses revendications; mais qu'il me permette pour quelque temps encore de préférer le musée du Louvre à celui du Trocadéro!

M. Émile-Soldi, dans un des premiers chapitres de son volume, prend la défense d'un art « qui tombe, dit-il, qui meurt et disparaît, le plus ancien et le plus beau de tous ». Il s'agit des camées et des pierres gravées. Ici M. Soldi lutte contre l'indifférence du public, les armes à la main. Il nous prouve, en nous montrant quelques spécimens de ses œuvres, que la pierre gravée a encore de beaux jours et qu'on a bien fait, en 1869, de lui donner le prix de Rome. Nous venons de voir que l'écrivain distingué est un graveur sur pierres de grand mérite. Ce n'est pas tout; il est aussi un sculpteur qu'on peut juger en le lisant, car il a placé, comme des signets au milieu de son livre pour arrêter et retenir le lecteur, les reproductions de ses camées, de ses bustes ou de ses statues. M. Émile Soldi peut vivre tranquille : il ne sera pas, comme les arts dont il prend la défense, un artiste méconnu, pour la très bonne raison qu'il n'est point inconnu.

III.

J'arrive à d'autres volumes qui n'ont pas moins de valeur que les précédents, mais dont l'intérêt est plus vif, puisque l'auteur, au lieu de traiter un sujet général, se renferme dans les limites d'une biographie et, au lieu de suivre l'art ou de le réhabiliter, se consacre à un artiste, nous raconte en détail sa vie et nous décrit son œuvre. Nos lecteurs ont vu l'autre semaine les deux portraits de Van Dyck dont s'était parée la [illegible]. Ils étaient empruntés à la [illegible] de Van Dyck qu'a écrite M. Guiffrey (1) et dans laquelle on ne saurait imaginer quelle érudition, quelle sagacité a déployées l'auteur. Van Dyck d'ailleurs est un héros séduisant, et ce doit être un plaisir de retracer l'existence d'un artiste plein de charmes. Son talent et ses désordres appartiennent à toutes les époques; il paraît moderne par là et nous fait penser à quelque héros de Musset.

(1) *Les Arts méconnus*. — 1 beau volume [illegible]. Paris, Le[illegible].

(1) [illegible] Van Dyck, [illegible] par M. [illegible] Guiffrey. [illegible] A. Quantin.

IV.

M. Charles Clément, dont on n'a plus à apprécier les lumières, le savoir et le goût, a fait éditer avec des illustrations (167 dessins, d'après les grands maîtres) son bel ouvrage sur Michel-Ange, Léonard de Vinci et Raphaël (1). Il s'est ainsi habillé en livres d'étrennes et il a bien fait, car on ne saurait mettre entre les mains des jeunes gens qui prennent goût aux arts une lecture plus intéressante et mieux appropriée.

M. Clément raconte successivement l'histoire de ses trois héros, dont il décrit et juge les œuvres principales. L'auteur est un classique, ferme dans ses convictions. Si on ne le savait d'avance, on le verrait dès les premières lignes. Nous n'avons pas affaire à un novateur qui se plaît à briser les idoles. Par le temps d'impressionnisme qui court, il faut savoir gré à ceux qui osent écrire que Raphaël dessinait bien. Je parie même que si on interrogeait M. Clément, il avouerait ingénument qu'il préfère Rubens à Courbet.

V.

C'est à côté du livre de M. Clément, dont j'oubliais de citer les intéressantes illustrations, qu'il faut recommander le volume de M. Eugène Müntz (2), un classique et un érudit. Il a, au moyen des portraits de quelques *quattrocentisti*, retracé l'histoire variée de l'art avant la Renaissance. M. Müntz connaît l'Italie à fond, et il l'a bien prouvé par la biographie de Raphaël qu'il a publiée l'an dernier et dans laquelle il a laissé loin derrière lui tous ses devanciers.

VI.

Si on a assez de l'Italie, si on veut changer de climat et s'intéresser à de nouveaux tempéraments d'artistes, à d'autres procédés, qu'on prenne l'admirable volume que M. Charles Ephrussi a rempli d'Albert Dürer et de ses dessins (3). Le biographe, qui a mentionné non seulement tous les dessins de Dürer, mais même ses plus légers croquis, se justifie en ces termes de la minutie dont on pourrait l'accuser :

« Si l'on venait, dit-il, à nous reprocher ce souci d'œuvres fugitives, cette prédilection pour quelques traits de plume ou quelques coups de crayon jetés à la hâte sur le papier, nous répondrions que les dessins d'un vrai maître donnent souvent sa réelle mesure, aussi bien et mieux que ses tableaux achevés. »

Il reste fidèle au programme qu'il se trace : pas un coup de crayon ou de pointe dont M. Charles Ephrussi ne nous fasse l'histoire. Quelle mine d'observations et d'érudition! Sur chaque dessin il établit une enquête comme si elle avait été votée par la Chambre à propos d'une élection de droite; il discute le pour et le contre; il finit par conclure en dernier ressort. Le maître de Nuremberg n'a jamais été mieux adoré. M. Charles Ephrussi a attaché son nom au sien, et tout curieux ou amateur qui voudra désormais connaître à fond Albert Dürer sera tenu de lire ce beau volume dans lequel l'érudition n'est jamais aride et l'admiration est toujours éloquente.

Il faut attribuer à l'éditeur une part dans le succès du livre. On ne peut vraiment rien voir de plus beau comme impression, et les reproductions de dessins sont incomparables. Que tout enfant qui a bien dessiné demande à son père *Albert Dürer* comme cadeau d'étrennes, il aura sous les yeux le plus beau des modèles.

L'Allemagne n'a rien à envier à l'Italie, et M. Paul Mantz avait, l'an dernier, écrit une admirable biographie d'Holbein. Quand achèvera-t-il son *Rubens*, qui lui fera un digne pendant ?

VII.

Voilà bien de l'histoire ancienne, et quelques lecteurs préféreront peut-être les modernes. Il y en a beaucoup sur la planche et des plus intéressants; seulement ils remontent à l'an dernier. La gloire de l'un deux, qui augmente chaque jour, les prix qu'ont atteint ses tableaux, la charmante biographie qu'avait commencée M. Sensier et qu'a achevée M. Paul Mantz (1) font de Millet un sujet des plus actuels. Ceux qui ont appris depuis peu à connaître le peintre feront volontiers la connaissance de l'homme, et ils verront que l'un et l'autre se valaient. Quelle vie! Quel génie et quelle misère! Dans ses lettres si simples, à côté du plus triste détail de ménage, quelque besoin pressant d'argent par exemple, on rencontre un jugement exquis, une pensée sublime sur les choses de l'art. M. Henry Havard a emprunté plusieurs des fragments de cette correspondance pour enrichir les nombreuses citations dont il a orné son livre.

Comment a-t-on pu supposer qu'un pareil homme ait joué un rôle! Non! c'était bien un simple, un naïf, un rustre sublime. Quel contraste il formait avec cet artiste exquis, raffiné, délicat, mort en même temps que lui et dont M. Louis Gonse (1) nous a raconté l'histoire l'an dernier! Fromentin, c'est à lui que je pensais, avait toutes les distinctions morales, tous les raffinements du talent. Jamais être plus civilisé, esprit plus cultivé ne se rencontra dans la carrière de peintre et d'écrivain. Quel contraste entre la chaumière de Millet à Barbizon et l'hôtel de Fromentin sur la place Pigalle! En toute chose, même différence et même éloignement. Et pourtant n'y a-t-il pas une affinité entre ces deux êtres privilégiés? La même teinte de mélancolie ne les enveloppe-t-elle pas tous

(1) *Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphaël.* — Bibliothèque d'éducation et de récréation. J. Hetzel et Cie, 18, rue Jacob.

(2) *Les Précurseurs de la Renaissance.* — *Bibliothèque internationale de l'Art*, par Eug. Müntz, conservateur de la bibliothèque, des archives et du musée à l'École nationale de Rennes.

(3) *Albert Dürer et ses dessins.* — Prix : 60 francs. — A. Quantin.

(1) *La Vie et l'œuvre de J.-F. Millet*, par Alfred Sensier. Manuscrit publié par M. Paul Mantz. — Quantin.

(2) *Eugène Fromentin*, par M. Louis Gonse. — Quantin.

les deux? ne payent-ils pas un tribut commun à la Providence, qui les a fait naître au-dessus des autres hommes? C'est justice, après tout, et un pareil spectacle est fait pour consoler les humbles.

Que de grands hommes nous venons de passer en revue! Espérons, grâce à tous ces beaux livres, que leur popularité augmentera encore. Pourtant le prix m'effraye; ils sont aussi chers que beaux : va-t-on les acheter? les lire? Oui, le jour de l'an délie les bourses. Beaucoup d'enfants les recevront en cadeau, les feront lire à leurs parents et à bien d'autres. Les enfants ne ressemblent aux fourmis que par la taille : ils sont prêteurs.

[illegible]

ETRENNES 1882

Histoire, géographie, voyages

I.

La *Revue* a déjà parlé de l'*Histoire* [illegible] dont M. Georges Perrot [illegible] publication avec la collaboration de M. Ch. Chipiez (1). C'est un livre d'une haute valeur et d'un puissant attrait. Le premier volume, qui a seul paru jusqu'ici, est consacré à l'art égyptien. Il ne s'agit pas seulement dans ce travail de considérations esthétiques : ce serait un point de vue bien étroit pour un archéologue aussi éminent que M. Perrot. L'art égyptien nous fait connaître toute une histoire, toute une philosophie, toute une civilisation. Il a fallu, pour la reconstituer, le labeur accumulé d'hommes parmi lesquels nous pouvons nous enorgueillir de compter les Champollion, les Burnouf et, le dernier, mais non le moins illustre, Mariette. M. Perrot nous initie à leurs travaux; il nous en fait apprécier l'importance, et avec leur aide il nous retrace cette vie des vieux Égyptiens qui, après des siècles de sommeil sous le sable du désert, nous est révélée par la peinture, par la sculpture, par l'architecture, par les objets usuels plutôt que par les documents écrits.

Ce premier volume permet d'augurer ce que sera l'œuvre entière, et l'on peut, dès maintenant, dire qu'il s'édifie chez nous une *Histoire de l'art dans l'antiquité*, plus complète au point de vue de l'érudition, que celles dont l'Allemagne et l'Angleterre sont fières à juste titre. Joignez-y cet avantage : elle est d'une lecture agréable.

(1) *Histoire* [illegible] d'après les originaux ou d'après les documents authentiques. — In-8° Hachette, 1882.

II.

Le *Livre d'Esther* (1) doit-il être considéré comme un récit historique? Voltaire n'en était pas d'avis, et il n'épargnait pas les railleries à ce digne homme d'Aman qui veut faire périr tout un peuple parce qu'un Juif ne lui a pas fait la révérence. Ce trait toutefois n'est point trop en dehors des mœurs orientales. Bien d'autres hécatombes humaines, plus rapprochées de nous, n'ont point eu des causes plus graves. En tout cas, si le *Livre d'Esther* n'est point de l'histoire, il appartient à la Bible. C'est à ce titre que M. Bida vient de l'orner de douze compositions d'un grand mérite. M. Bida est un orientaliste de première force, et il se plaît à ces restaurations de l'antiquité, dont chacune est pour lui l'occasion d'un nouveau succès. L'*Histoire d'Esther* lui en procurera encore un du meilleur aloi.

III.

Deux publications historiques dont nous avons signalé le commencement l'an passé se sont continuées au cours de cette année. L'une est l'*Histoire populaire de la France* (2), dont le troisième volume s'arrête au premier partage de la Pologne en 1773. L'autre est une édition illustrée de l'*Histoire du second empire* (3), de Taxile Delord. Au moment où un vote du parlement accorde des réparations aux victimes du Deux-Décembre et de la loi de sûreté générale, il est intéressant d'étudier les faits et de mesurer l'étendue du mal dont la France fut alors frappée. Taxile Delord est un bon guide en cette étude. Adversaire déterminé de l'empire, il ne voile ni ses faiblesses ni ses fautes; mais il ne se laisse point entraîner à écrire un pamphlet. Son œuvre est une histoire digne de ce nom et jusqu'ici la seule que nous possédions de cette période.

IV.

Il n'est plus guère nécessaire de faire l'éloge de la *Nouvelle géographie universelle* (4), de M. Elisée Reclus, qui s'enrichit régulièrement chaque année d'un nouveau volume. L'année dernière, nous abordions, avec le sixième volume, l'étude de l'Asie. C'était l'Asie russe que M. Reclus nous faisait connaître. Avec le volume de cette année, c'est l'Asie orientale. Sans doute, ces régions ont été précédemment parcourues et décrites par des explorateurs véridiques; M. Reclus n'a point

(1) *Histoire d'Esther*, [illegible]

(2) *Histoire* [illegible] Germer Baillière.

(3) *Histoire* [illegible] Germer Baillière.

(4) [illegible] Elisée Reclus, t. VI, l'Asie russe, t. VII, L'Asie orientale. — In-8° [illegible] Hachette.

l'intention de nous présenter son œuvre comme le résultat de ses seules observations personnelles; mais il a su, avec la plus vaste érudition jointe à un sens critique très délicat, grouper en un tableau d'ensemble ces fragments épars. La description qu'il fait de ces immenses territoires qui comprennent le Thibet, le Turkestan chinois, la Mongolie, la Chine, la Corée et le Japon, présente tous les caractères de l'exactitude scientifique. M. Reclus, qui tient à justifier complètement le titre de son livre, *la Terre et les Hommes,* n'a garde d'omettre les questions ethnographiques, et il étudie avec soin le problème de la rivalité des races blanche et jaune. Tandis que les blancs réussissent à abaisser les barrières qui leur ont si longtemps fermé l'empire chinois, les Chinois se répandent au dehors. On les trouve en Amérique, en Australie, et ils tentent en ce moment d'établir des comptoirs commerciaux en Europe. Partout, on le sait, ils acceptent les plus humbles fonctions; ils se montrent patients, laborieux, économes, se contentent de maigres salaires. A plusieurs reprises les blancs, auxquels ils faisaient une redoutable concurrence en empêchant l'accroissement des salaires, ont engagé la lutte. On a souvent parlé d'interdire les immigrations chinoises et de refouler les émigrés dans leur pays. Ces projets de violence, s'ils étaient exécutés, ne seraient qu'une solution provisoire du problème, lequel se poserait promptement de nouveau. La solution serait une guerre de races, un conflit entre les deux moitiés du monde. Il devient urgent de chercher le remède. M. Reclus a donc raison d'attirer notre attention sur ces questions d'où dépendra peut-être l'avenir du monde.

On sait de quel luxe de cartes et de gravures sont accompagnés les volumes de la *Nouvelle Géographie universelle.* Si cette richesse d'ornementation nous paraissait toute naturelle alors qu'il s'agissait de l'Europe, elle nous frappe plus dans les derniers volumes. On ne croirait pas, au premier abord, que nous possédons sur l'Asie et sur les races asiatiques un ensemble de documents aussi précis. M. Reclus n'est pas moins sévère pour le choix des gravures que pour le récit qu'elles accompagnent, et il suffit qu'une carte ou une gravure ait été acceptée par lui pour nous inspirer pleine confiance.

V.

La Bulgarie a fait ces temps derniers un certain bruit dans le monde. Une étude sur ce pays est donc tout à fait de circonstance; mais M. Kanitz (1) n'a pas entrepris la sienne sous l'influence des récents événements. Il a parcouru cette région pendant vingt ans et traversé dix-huit fois le Balkan. Un coup d'œil jeté sur la carte qui accompagne le volume prouve que nous n'avons pas affaire à l'un de ces voyageurs qui ont une faculté merveilleuse de généralisation. L'itinéraire de M. Kanitz, en effet, coupe la Bulgarie en une série d'angles fort aigus.

L'histoire, l'archéologie, l'épigraphie ne préoccupent pas moins l'explorateur que la description du sol et l'observation des mœurs et des coutumes. Le livre de M. Kanitz présente donc un tableau d'ensemble intéressant à tous égards. L'auteur, animé de sentiments très bienveillants envers la Bulgarie, forme lui-même le vœu que son récit gagne des amis à ce peuple « doué d'excellentes qualités morales et intellectuelles ». Nous accordons volontiers ces qualités aux Bulgares, mais le livre même de M. Kanitz montre combien était prématurée la tentative du prince Alexandre pour introduire dans ses États le régime parlementaire. Un peuple engourdi pendant des siècles dans la torpeur ne peut se trouver inopinément prêt à l'exercice de la liberté intégrale. Il lui faut une préparation et une éducation qui ne sont pas l'affaire d'un jour.

VI.

Les récits de voyages ont toujours un grand charme, et c'est une lecture qui convient fort à la jeunesse. Aussi le jour de l'an en voit-il toujours éclore une assez abondante provision. En tête de la série, il faut placer *le Tour du monde* (1), qui, sous l'habile direction de M. Édouard Charton, voit chaque année augmenter son succès. Il publie cette année plusieurs relations de voyages importants, parmi lesquels celui de M. le docteur Crevaux. Cet infatigable explorateur s'est voué spécialement à l'étude de la Guyane et il a poussé jusqu'aux Andes. Il a notamment reconnu deux fleuves de la Guyane : le Maroni et l'Oyapock (2), et quatre affluents de l'Amazone : le Yari, le Parou, l'Iça et le Yapura. Ce dernier, qui mesure cinq cents lieues, était inconnu dans les quatre cinquièmes de son parcours. Quant au Yari et au Parou, ils n'avaient pas encore été explorés. Notons également les voyages de M. Charnay au Mexique, de M. Lortet en Syrie, de M. Largeau dans le Sahara algérien, les excursions de MM. Leclerc et Lemonnier à Lisbonne et en Belgique, et arrivons à un autre explorateur que Paris accueillit en héros, voici bientôt trois ans, au major Serpa Pinto, qui venait de traverser l'Afrique, de l'océan Atlantique à l'océan Indien, par ces régions que nos cartes désignent encore sous le nom de *Terra incognita.* Le récit de cette exploration se trouve dans *le Tour du monde.* Il a été, en outre, publié en deux volumes (3). Par la hardiesse de son expédition, le major Serpa Pinto continue les grandes traditions des Portugais, et il se place tout naturellement à côté de nos contemporains Livingstone et Stanley. A côté du récit d'aventures singuliè-

(1) *La Bulgarie danubienne et le Balkan.* Études de voyages, 1860-1880, par F. Kanitz. Ouvrage illustré de 100 gravures sur bois et accompagné d'une carte. — 1 vol. in-8°. Hachette.

(1) *Le Tour du Monde,* nouveau journal de voyages publié sous la direction de M. Édouard Charton et illustré de nombreuses cartes et gravures. — Année 1881. 2 vol. in-4°. Hachette.

(2) *Comment j'ai traversé l'Afrique,* de l'océan Atlantique à l'océan Indien, par le major Serpa Pinto. Traduit par Belin de Launay et illustré de 15 cartes et 84 gravures. — 2 vol. in-8°. Hachette.

(3) Voy. le récit du docteur Crevaux dans la *Revue* du 21 mai 1881.

rement attachantes, la relation de ce voyage est riche d'observations scientifiques et ethnographiques du plus haut intérêt.

Très importante aussi est l'exploration [illegible] Sahara et le Soudan, par le docteur Nachtigal (1), auquel la Société de géographie de Paris décerna sa grande médaille d'or en 1876. « Son mérite essentiel et original, dit M. Gourdault en nous le présentant, c'est de savoir accomplir beaucoup de choses avec peu de ressources. A l'improviste, sans fracas, presque sans apprêts, pris de court par l'occasion même, il fournit, de la Tripolitaine au pays des Gazelles, et de la [illegible] l'Ouadai, au Soudan égyptien, une croisière de trois années pleines (1869-1873), féconde en résultats de tout genre. »

Le volume qui vient de paraître ne comprend que la moitié de ce voyage. Le docteur Nachtigal nous conduit, pour cette fois, chez la peuplade berbère des « Toubou du rocher », dans les domaines de laquelle nul ne l'avait précédé. Il visite ensuite les divers districts du lac Tsad et notamment les vallées du Kanem, où son [illegible] avait trouvé une mort tragique. On voit, par cette simple indication de l'itinéraire, que le voyage du docteur Nachtigal n'est point inférieur en importance à celui du major Serpa Pinto. Peut être même nous intéresse-t-il plus directement. Les tribus qu'il nous fait connaître ne sont sans doute pas bien voisines de nos possessions africaines. Néanmoins il est bon que nous soyons renseignés sur leur compte. L'avenir pourra peut-être en faire son profit.

Auprès de ces voyages de périlleuses découvertes, une course à travers le Maroc n'est qu'une simple partie de plaisir. C'est bien ainsi, du reste, que l'a compris M. Edmondo de Amicis (2). S'il cherche parfois à nous faire concevoir des inquiétudes, c'est pour nous donner le plaisir d'être bien vite rassurés. En fait de dangers, il n'a guère éprouvé que des mésaventures. Et il les raconte avec esprit. L'ouvrage est publié avec luxe, et le crayon de dessinateurs français et italien prête un heureux concours au récit plein d'entrain et de gaieté de M. de Amicis.

Une récente communication faite à l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur les inscriptions khmer du Cambodge a rappelé l'attention sur les merveilleux monuments que nous a légués une civilisation aujourd'hui disparue et dont le temple d'Angkor-Vaht est le type le plus célèbre. C'est une occasion — que je saisis avec empressement — pour signaler le *Voyage au Cambodge* (3), du lieutenant de vaisseau Delaporte, lequel fut chargé par le gouvernement français, en 1871, d'une mission scientifique à l'effet d'étudier les monuments khmer. Il est presque superflu de dire que, [illegible] ce qui tient le moins de place, ce sont les péripéties du voyage. M. Delaporte met toute son étude à nous décrire les monuments qu'il était allé visiter et à nous faire partager son enthousiasme pour cette architecture étrange qui blesse à la fois [illegible] et force notre admiration.

VII.

Un volume sur *la céramique japonaise* [illegible] serait peut-être d'un intérêt un peu spécial. MM. Audsley et Bowes ont élargi leur sujet en consacrant à l'art japonais en général une étude très développée. L'illustration de ce volume, qui forme par elle-même une œuvre considérable, a été empruntée tout entière à d'irréprochables spécimens de l'art céramique, et elle nous en fait connaître les principales variétés. Comme c'est surtout par la céramique que nous pouvons juger de l'art de l'extrême Orient, ce volume sera un excellent guide pour les amateurs et ne leur laissera rien ignorer de ce qu'il importe de connaître pour former une collection — ce qui [illegible] pour porter un [illegible].

VIII.

La nouvelle édition de l'*Histoire ancienne de l'Orient* (2), qui commence en ce moment, n'est point une simple réimpression. Quand M. Lenormant publia son livre pour la première fois, il y a treize ans, il s'était proposé de résumer les découvertes scientifiques qui avaient depuis un demi-siècle renouvelé l'histoire de l'antiquité orientale. Son livre fut accueilli avec une faveur qui prouvait à quel point il était utile. Mais depuis lors l'érudition n'est point restée stationnaire, et [illegible] *l'Histoire* [illegible] à mériter la faveur du public, il fallait qu'elle fût refondue. M. Lenormant n'a pas reculé devant cette lourde besogne, et il peut dire à bon droit qu'il présente aujourd'hui au public un ouvrage nouveau. Le plan général a été conservé ; mais une large place a été accordée aux travaux de l'archéologie préhistorique. M. Lenormant a aussi largement développé les notions préliminaires sur les races humaines, sur les familles des langues et leurs caractères distinctifs, enfin sur les premières étapes de la formation de l'écriture jusqu'à l'invention de l'alphabet, « notions indispensables au seuil d'une histoire qui passe en revue tant de races et de langues diverses et qui a sa source d'informations dans les systèmes graphiques les plus différents ». De ces développements est résulté un volume entier de prolégomènes.

(1) *Sahara et Soudan*, par le docteur Gustave Nachtigal. [illegible] traduit de l'allemand par Jules Gourdault. [illegible] sur bois et [illegible]. — In-8°. Hachette.

(2) *Le Maroc*, par Edmondo de Amicis. [illegible] Henri Rousseau. [illegible] de l'Italie [illegible] sins de Bayard, G. Boyer, S. [illegible], etc. [illegible]. Hachette.

(3) *Voyage au Cambodge*. [illegible] par le lieutenant de vaisseau L. Delaporte. [illegible] à son [illegible]. — In-8°. Delagrave.

(1) *L'Orient* [illegible] par A. Amic[illegible] M. A. [illegible] — In-8°. Didier.

(2) *Histoire ancienne de l'Orient*, par François Lenormant (de l'Institut), 9e édition, revue, corrigée et [illegible] I. Les Egyptiens. Chaque volume est accompagné de gravures et de cartes [illegible]. — In-8°. A. Lévy [illegible].

Dans les précédentes éditions, l'histoire du peuple juif tenait la première place. M. Lenormant la rejette aujourd'hui à la fin de l'ouvrage; mais il a grand soin de nous informer que ce n'est pas par concession au nouveau programme d'études et à « l'influence des passions irreligieuses du moment ». La raison de ce déplacement est purement historique. M. Lenormant estime que les annales d'Israël ne peuvent se bien comprendre que si l'on connaît déjà celles des grands empires entre lesquels le peuple juif a vécu. M. Lenormant esquisse à ce propos un système sur lequel je me borne pour aujourd'hui à faire quelques réserves. Elles ne seraient pas d'une application immédiate. Je les développerai quand nous en serons à l'histoire des juifs.

L'illustration de l'ouvrage est conçue sur le même plan que celle des ouvrages d'érudition comme l'*Histoire des Romains*. Elle est tirée des monuments du pays et autant que possible contemporains des faits relatés dans le récit. L'exécution est satisfaisante.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Nos lecteurs connaissent M. Paul Stapfer; il serait donc superflu de leur faire l'éloge de cette critique délicate et pénétrante qui cherche dans toute question le côté moral et humain. On retrouvera ces précieuses qualités dans le nouveau volume qu'il vient de publier sur les deux chefs-d'œuvre classiques de Gœthe (1). Il semblerait que sur Gœthe il n'y ait plus rien à dire après les remarquables travaux de M. Mézières et de M. Bossert. Cependant, quand un esprit distingué comme M. Stapfer vit dans une étroite intimité avec un poète de génie, soyez assuré que ce commerce lui fera découvrir quelques aperçus moins connus. Tout au moins le sujet sera-t-il rafraîchi et rajeuni par une observation nouvelle et par la direction que lui imprime le tour particulier d'esprit ou la tendance à envisager les choses sous un aspect particulier.

Le volume de M. Stapfer arrive à point d'ailleurs pour ramener à Gœthe les sympathies et les admirations qu'a écartées de lui récemment M. Barbey d'Aurevilly. On sait avec quelle furie plus que française le fougueux critique est monté à l'assaut de Gœthe; avec quel emportement d'iconoclaste il a, d'un marteau implacable, concassé la statue olympienne de ce prétendu Jupiter assembleur de nuages. Il est vrai que le principal argument de M. d'Aurevilly est celui-ci : Moi, Gœthe m'ennuie! Je connais également des personnes qui n'ont pas d'autre motif de protester contre la renommée usurpée de Bossuet : Pas amusant du tout, Bossuet!

Ne supposez pas cependant que l'admiration de M. Stapfer soit du fanatisme. Il ne se croit pas tenu d'encenser une idole. Tout en portant une vive lumière sur ce qu'il y a de vraiment beau et grand, il ne dissimule pas les imperfections ou les lacunes. Il distingue entre les différentes phases de l'évolution artistique et poétique. Quand, sous l'influence de Herder, puis de Schiller, ce génie fait de lumière pâlit dans les brouillards de la réflexion philosophique, quand les contours si nets de cette figure sereine se noient dans de flottantes vapeurs, M. Stapfer ne cache pas son chagrin. De même, sur l'homme, il ne s'aveugle pas. Dieu sait s'il admire en Gœthe « l'esprit et la chair en harmonie comme ils l'étaient dans la plus belle des races humaines, aux jours les plus glorieux de la florissante Grèce, et l'équilibre antique du corps et de l'âme ». Il s'enflamme presque pour cet Apollon chez qui la beauté résulte du parfait accord de toutes les forces de la nature s'épanouissant à la fois. Néanmoins cet enthousiasme passionné conserve la clairvoyance. Dans l'objet aimé tout ne devient pas aimable, quoi qu'en ait dit Éliante. Ainsi, quand Gœthe brise le cœur de Marguerite parce que la froide raison l'exige, parce que l'avenir de son génie et de sa gloire y est intéressé, parce qu'un dieu ne doit pas sacrifier l'adoration qu'il peut attendre de l'humanité à l'amour d'une fillette, M. Stapfer proteste comme il convient. Si ailleurs il exagère quelque peu les vertus de son héros, bienfaisance, charité, il reconnaît de bonne foi que ces vertus sont viciées dans leur principe parce que leur source est l'égoïsme. Et, en effet, Gœthe, prenant la personnalité comme centre et ramenant tout à soi, n'a fait du bien à autrui que pour s'améliorer lui-même; jamais il ne s'est oublié et jamais il ne s'est donné à personne. Comme l'aubergiste d'*Hermann et Dorothée*, il vient en aide à ceux qui souffrent parce que c'est un devoir; mais, comme lui aussi, il dirait volontiers : « Portez ces secours; pour moi je ne désire pas être là; l'aspect des malheureux m'afflige. »

Après avoir jugé l'homme et le poète et les avoir fait mieux comprendre en présentant comme contraste les portraits de Lessing et de Schiller, M. Paul Stapfer étudie les deux chefs-d'œuvre: *Iphigénie en Tauride*, puis *Hermann et Dorothée*. Je ne puis le suivre dans le détail de son analyse très complète et très attentive. Disons seulement que ce qui en fait la principale originalité, c'est la préoccupation de la vérité générale et humaine, placée par le critique bien au-dessus de la vérité accidentelle et locale. Pour chaque personnage, il se demande en quoi il est original comme individu et vrai comme homme. Sur le style et la forme, maintes pages excellentes que je recommande aux délicats. Elles leur inspireront le désir de relire ces deux chefs-d'œuvre classiques, les plus purs peut-être par l'inspiration morale et par l'exécution parmi toutes les grandes œuvres de la poésie moderne.

II.

Cincinnatus, l'illustre soldat laboureur, a un descendant qui manie la plume agréablement, ce qui lui assure une supériorité marquée sur son ancêtre. C'est M. René de La Ville-

(1) *Gœthe et ses deux chefs-d'œuvre classiques*, par Paul Stapfer. — 1 vol. Paris, 1882. G. Fischbacher.

Josse (1). Ne croyez pas qu'il parle au public de guerre ou d'agriculture. Non, il touche aux questions palpitantes de la religion, de l'éducation, du développement moral des couches nouvelles et anciennes. *Laudator temporis acti*, comme un vieux Romain, il immole volontiers le présent au passé en faisant le procès aux idées et aux tendances de la société moderne. Ce n'est pas à lui que l'on reprochera de se laisser séduire par le rêve du progrès indéfini de l'humanité. Cependant, comme il faut que la défense soit libre et puisse riposter, il entremêle ses réquisitoires contre l'esprit du jour de plaidoyers prononcés timidement par un avocat stagiaire qui a nom Paul — pas Paulus. Eh! eh! on pourrait être plus éloquent que ce jeune Me Paul. Il se laisse désarçonner bien vite. En conscrit modeste qui s'incline comme le veut la discipline militaire devant son vieux général, il ne manque jamais de conclure comme Pandore : « Brigadier, vous avez raison! » Si, d'aventure, il fait mine de vouloir tenir tête, Cincinnatus, d'une voix sévère : « Est-ce que vous vous croiriez par hasard plus expérimenté que votre supérieur? » Et la discussion est close.

Cincinnatus, vivant en ermite dans sa métairie, ne connaît que de loin la société actuelle. L'ancienne, il la voit à travers ses illusions, plus belle, plus chevaleresque qu'elle ne l'était en réalité. Si on le transportait dans ce vieux monde par quelque coup de baguette magique, qui sait s'il ne demanderait pas à revenir au plus vite à ce qui est pour lui l'an de disgrâce 1881? Mais voilà! les bruits qui lui arrivent dans son désert l'effrayent. Un homme qui ne voyage jamais et qui apprend quelque lugubre accident de chemin de fer est tenté de gémir : « Ah! la patache du bon vieux temps! Qui nous rendra le coucou de nos pères? » Qu'il sorte de sa retraite et soit forcé de courir le monde, il prendra son parti de la vapeur. Voilà, jeune Paul, ce qu'il faudrait persuader à Cincinnatus en le déterminant à quitter son désert. Il faudrait lui dire encore qu'il perd sa peine en tentant d'atteindre le progrès, qui va si vite, avec une vieille arbalète à rouet qui ne porte pas loin — mettons un fusil à pierre, si vous préférez.

Et néanmoins, si Cincinnatus tourne trop obstinément le dos au présent pour contempler avec admiration le passé, il ne faut pas absolument dédaigner ses doléances ni traiter de chimères ses alarmes. Il n'a pas tout à fait tort quand il s'inquiète des tendances pratiques et utilitaires du temps présent. Il faut l'écouter quand il dit avec tristesse : « L'homme ne vit pas seulement de pain! » — et aussi quand il nous adjure d'éveiller dans les âmes de ceux pour qui la vie est moins clémente autre chose que des appétits et des convoitises. Il est dans le vrai également lorsqu'il reproche à certaine presse et à certain théâtre de verser aux intelligences faibles un breuvage dangereux. Sur d'autres points encore ses craintes et ses conseils valent la peine qu'on y prête l'oreille. Je regrette qu'il ait compromis quelques idées sages par l'exagération de certaines autres; qu'il ait mêlé des questions qu'il fallait séparer; surtout enfin qu'il ait pris ce rôle de partisan à outrance du passé. Se baptiser du nom de Cincinnatus, c'est prêter au sourire; affubler Cincinnatus du long voile noir de Jérémie pleurant sur Babylone, c'est provoquer la raillerie. Et puis pourquoi ce Me Paul, l'avocat du présent, s'avouant toujours vaincu et demandant pour son client le maximum de la peine? Oh! ce Me Paul! Il semble enlever de son sérieux à une œuvre très sérieuse cependant, et où toutes les idées, même celles qui sont contestables, sont inspirées par une vive passion de l'honnête, du beau et du juste.

(1) *Cincinnatus*, par M. [illegible] de La [illegible]. 1 vol. [illegible], 1881. Alphonse Lemerre.

III.

C'est une heureuse idée et très galante de M. Jouaust de donner aux dames une bibliothèque. Elle sera composée d'ouvrages délicats, moraux, cela va sans dire, mais moraux sans fadeur. Et quels charmants petits volumes bleu d'azur! Et comme l'exécution typographique en est achevée! Voici aujourd'hui *la Princesse de Clèves* (1), le chef-d'œuvre de Mme de Lafayette. Les dames ne se plaindront pas, j'imagine. Ce sont d'aimables étrennes. Celles qui liront ce roman pour la première fois s'étonneront du contraste qu'il présente avec la plupart des œuvres de notre temps. Cincinnatus leur dirait : Voilà comme l'amour était présenté et compris au XVIIe siècle! En ce temps-là une princesse immolant la passion au devoir; aujourd'hui Mme Bovary et Fanny! C'est la différence des âges chevaleresques et de l'âge bourgeois! Imitez la princesse, mesdames! Et moi, j'ajoute : Pas en tout cependant! D'abord, autant que possible, n'aimez que le prince votre mari et pas M. de Nemours; puis, si c'est trop demander, n'allez pas du moins confesser au prince votre amour pour ce galant chevalier. Cet excès de franchise choquait déjà, au XVIIe siècle, Bussy-Rabutin. Il est vrai que ce Bussy n'était ni un langoureux ni un délicat, comme il l'a bien prouvé à l'égard de Mme de Sévigné. Mais si vous voulez savoir au juste ce qu'a pensé le grand siècle de l'héroïne et du héros de Mme de Lafayette, et de Mme de Lafayette elle-même, M. de Lescure vous en instruira. Il a vécu en ce temps-là. Lisez donc son introduction très pleine de faits et de détails intéressants. Le style en est, comme toujours, précieux et raffiné; mais par cela même il rappelle le langage alors à la mode dans les ruelles.

IV.

Et puisque nous parlons des étrennes qui seront agréables aux dames, c'est l'instant de signaler la charmante et brillante édition des *Mille et une Nuits* (1), qui paraît à la même librairie, dans une autre collection, car M. Jouaust peut dire comme Petit-Jean :

(1) [illegible] M. [illegible] 1881. [illegible]

C'est dans la collection de la *Petite bibliothèque artistique*. Cette nouvelle édition forme dix volumes qui contiennent chacun deux planches d'après un crayon ingénieux et pittoresque de M. Lalauze. Le premier s'ouvre par une préface de Jules Janin, un feu d'artifice, comme on peut croire. Ici, ces éblouissements préparent les yeux à l'éclat merveilleux et oriental de cette fantasmagorie étincelante, de cette longue succession de tableaux lumineux. Scheerazade commençait à être un peu oubliée; la nouvelle édition de M. Jouaust coïncidant avec la féerie du Châtelet va la tirer de la pénombre. Voyageons donc avec elle dans le royaume de l'idéal et de la fantaisie, dans un monde charmant peuplé d'enchanteurs et de génies : cela nous repose des photographies du trivial et de l'abject que nous font subir les naturalistes.

V.

Le chapitre des étrennes n'est pas épuisé. Je tiens à signaler encore une édition de luxe d'une œuvre instructive et morale que l'Académie française a déjà couronnée. C'est l'*Histoire d'un forestier* (1) par Prosper Chazel. La couronne académique avait consacré un succès très mérité. Ce succès va se prolonger et se raviver même grâce, aux illustrations dont M. F. Lix a enrichi ce volume. Elles sont d'un crayon ingénieux et délicat.

VI.

M. Paul Arène est un méridional qui aime le Midi. Il aime ses grands horizons lumineux, son air limpide et transparent, son ciel et ses eaux bleues, ses longues routes poudreuses et jusqu'aux colliers pointus des chevaux, qui font joyeusement sonner leurs grelots. Il aime surtout son soleil, qui colore de tons si chauds et le marbre et la pierre et qui donne comme une teinte de vieil or à l'herbe et de vieil argent au feuillage. Ne lui dites pas que la verdure qui n'est pas rôtie a son prix; je gagerais que les pâturages de Normandie lui font l'effet d'immenses plats d'épinards. Et voilà pourquoi, aimant son soleil, il a intitulé son dernier volume de Nouvelles : *Au bon soleil* (2). Oui! le bon soleil, le vrai soleil, le soleil du Midi! Celui du Nord? Un mauvais soleil, un faux soleil, une contrefaçon belge! Et elles sont ensoleillées, en effet, ces Nouvelles, et elles ont un parfum de terroir et comme le parler clair du Provençal. Comme le Provençal aussi, elles rient et s'attendrissent vite; mais le rire sonore n'est pas profond, et les larmes se sèchent presque aussitôt comme une ondée d'avril. Tout cela est léger et à fleur de peau, mais leste et preste, et de vive allure. Et puis il faut féliciter M. Arène de sa sympathie pour les gendarmes.

A l'occasion, il leur donne le beau rôle, à ces braves gens, et il a bien raison d'ailleurs. J'aime son vieux brigadier essuyant une larme sur sa moustache grise, tout comme les vieux militaires de Scribe. Mais pourquoi en complimenté-je M. Paul Arène? à quel propos remarquer sa tendresse pour les gendarmes? En vérité, je ne sais pourquoi j'ai l'air de m'étonner. En tout cas, cette sympathie est morale. Ce qu'est moins, c'est l'indulgence que M. Arène témoigne aux Provençales qui n'imitent pas la princesse de Clèves. En voici une qui ne confesse pas à son mari une passion coupable, mais qui la prouve énergiquement au jeune homme qui en est l'objet. Eh bien, M. Arène est bien tenté de l'excuser. Et pourquoi? C'est que le mari est de la montagne et que l'amant est de la plaine. Alors, vous comprenez! il n'y avait pas moyen qu'il en fût autrement. Un peu plus il dirait que c'est bien fait. Pourquoi est-il venu, ce montagnard, nous prendre une des belles filles de la Crau? C'est être Provençal avec excès.

VII.

M. Stanislas de Guaita débute dans la carrière poétique par un petit volume suffisamment aimable : *Oiseaux de passage* (1). Ces oiseaux font leurs nids dans le buisson, à mi-côte tout au plus. Le jour viendra sans doute où, d'une aile plus vigoureuse, ils s'élèveront jusqu'aux nuages. Comme ils n'ont pas des prétentions au-dessus de leurs forces, il ne faut pas être sévère. C'est même justice de louer certains petits coins de petits paysages très joliment dessinés.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Quelle rage de procès! On en fait même aux juges! Les magistrats ont les dents si aiguisées qu'ils ont l'air de vouloir se manger entre eux; mais ils se mordillent tout au plus.

J'arriverais bien tard pour commenter le procès Rochefort-Roustan, et je ne ferais que répéter ce qui a été dit. Le résultat le plus évident et le seul profitable, c'est la démonstration évidente de l'inutilité des procès de presse. On n'empêche aucun scandale; on aggrave ceux qui existent; on ne répare rien, même quand on obtient une condamnation, et si le jury, intimidé, se réserve, par un verdict qui n'a que l'apparence de l'acquittement, on a compromis la dignité de la justice en faisant éclater son impuissance.

Je trouve aussi que l'on compromet dans la bataille des témoins qui s'abstiendront une autre fois. Sans compter que cette permission donnée aux diplomates, aux fonctionnaires, de ne plus se renfermer dans la discrétion professionnelle me paraît entamer gravement l'honneur même des hautes professions.

(1) *Histoire d'un Forestier*, par Prosper Chazel. — 1 vol. Paris, 1882. Hetzel.

(2) *Au bon soleil*, par Paul Arène. — 1 vol. Paris, 1882. G. Charpentier.

(1) Stanislas de Guaita, *Oiseaux de passage*. — 1 vol. in-8°. Berger-Levrault.

Quel diplomate osera prendre sur lui d'être sincère et explicite dans ses confidences à son gouvernement, si le gouvernement, à un moment donné, peut livrer ces confidences à la publicité des salles d'audience?

Il n'y a plus de reproches à adresser à M. de Billing du moment que le secret professionnel cesse d'être inviolable, et voyez la contagion!

Un homme d'État fort honorable, fort estimé et fort aimé à Paris, dans un moment de mauvaise humeur, pour se venger d'une destitution qu'il croit imméritée, publie les dépêches diplomatiques de son gouvernement, au risque de déchaîner la guerre étrangère contre son pays. Ce n'est pas dans un club, c'est à la face de l'Europe que l'ancien ministre de Roumanie en France et à Londres se laisse entraîner à cette tentation de brouiller davantage la Roumanie avec l'Autriche, pour brouiller le ministère qui l'a frappé avec la majorité.

Ces indiscrétions ne sont pas seulement la fin de la diplomatie, entamée déjà par le télégraphe et les téléphones (ce qui n'est peut être pas un mal), mais elles sont le commencement de la fin pour toute sûreté sociale, pour toute solidarité patriotique, pour toute convenance. Il en est du pouvoir qu'on quitte comme d'un ami qui vous abandonne : il faut lui rester fidèle quand même; il peut revenir : à quoi bon lui donner la boue d'un outrage à franchir ou ajouter une barrière infranchissable aux désaccords survenus?

II.

Le procès Martinez Campo, s'il avait été déféré au jury, l'aurait certainement amusé davantage, mais tout autant embarrassé que le procès Rochefort-Roustan.

Une jeune femme prétendant que son mari avait quatre-vingt-dix-neuf raisons pour ne pas l'épouser, et la justice obligée de s'assurer si la centième raison, à peine invoquée par le mari, aurait été suffisante pour faire pardonner aux quatre-vingt-dix-neuf autres; voilà le piquant de ce débat qui se fût vidé bien autrement autrefois devant les magistrats.

On demande une enquête, c'est-à-dire l'avis motivé des médecins; mais si le mari — qui ne serait que le simulacre d'un mari, se refuse à cette violation de la vie privée — s'il ne veut pas qu'on constate l'erreur invoquée par sa jeune femme, comment fera-t-on? Est-ce la demanderesse qui subira l'enquête?

Voilà un argument bien vigoureux pour le divorce! Comme il satisferait, dans ce cas-là, les juges, les époux si peu conjoints et la pudeur, qui souffre toujours un peu de ces chamailleries d'alcôve!

III.

Dans la série des procès intéressants, il faut mentionner celui que M. Mario Uchard engage, dit-on, contre M. Sardou, à propos d'*Odette*. L'auteur de *la Fiammina* se plaint d'avoir été dévalisé par son confrère; M. Sardou, cette fois, n'invoque pas Molière et ne prétend pas prendre son bien où il le trouve; mais il répond en plaisantant, avec l'autorité d'un académicien qui ne se laisse plus fouiller.

Je me garderai bien de prendre parti dans la querelle. J'ai vu jouer *la Fiammina* il y a longtemps, et je n'ai pas vu jouer *Odette*.

Je plains seulement M. Sardou du guignon qui prétend lui faire expier ses succès, car presqu'à chacune de ses pièces il a surgi des réclamations semblables. Cela devient un lieu commun.

Je vais lui fournir un argument et un exemple. J'ai pris quelquefois dans ces notes le droit de parler de moi et d'essayer des confidences qui retrouveront plus tard leur place dans des mémoires, si j'en écris.

Eh bien! je veux conter un singulier tour du hasard, qui pouvait me faire accuser de plagiat sans que j'en fusse le moins du monde coupable; ce qui démontre qu'en humant l'air qui passe on avale parfois des atomes déjà respirés par quelqu'un.

Il y a environ vingt ans, pendant un été, chez Lamartine, à Saint-Point, je travaillais à un roman, que je ne nommerai pas de peur de lui faire une réclame, et qui n'est pas (je me hâte de le dire) un des plus excusables que j'aie commis.

J'avais l'habitude, après le déjeûner, de faire un peu de lecture à Lamartine pour bercer sa sieste, et aux dames pour leur faire attendre le réveil de notre hôte. Un jour, on me demanda de livrer tout chaud à la curiosité le chapitre que j'avais écrit le matin même, et je m'exécutai.

Il s'agissait, dans ce fragment, d'une petite fille tyrannisée par son petit frère, et qui veut le désarmer à force de bonté, de soumission, de sacrifice. J'avais cherché bien naïvement, je le jure, ce qu'une petite fille pouvait immoler d'elle pour fléchir son bourreau. Elle avait de grands et beaux cheveux noirs, dont on faisait l'éloge devant elle et que son frère tournait en raillerie.

— Veux-tu que je les coupe? demandait-elle.

— Oui, dit le monstre.

L'enfant prit des ciseaux; ses beaux cheveux tombèrent autour d'elle; le petit garçon se mit à rire, en assurant qu'elle était devenue bien plus laide ainsi. Le sacrifice était perdu.

J'avais trouvé cela. On pouvait m'accuser de l'avoir emprunté à Molière. Dans *l'École des femmes*, le malheureux qui veut désarmer l'indifférence farouche de l'innocence dit à peu près à la jeune fille :

— Veux-tu que je m'arrache une poignée de cheveux?

Il est vrai qu'elle n'accepte pas. Mais ce n'est pas le reproche d'avoir dévalisé Molière qui me fut fait.

Pendant ma lecture, je voyais l'étonnement de ces dames et l'effarement de celle qui, me connaissant bien, me voyant penser, m'aidant à penser, ne pouvait douter de ma bonne foi. Ce fut donc ma femme qui traduisit l'opinion de mon auditoire et qui me dit :

— Cette scène-là est tout entière dans un roman de George Eliot, *le Moulin sur la Floss*; tu l'auras lue.

J'assurai que je ne l'avais pas lue, ce qui était vrai; mais je voulus la lire; le roman se trouvait au château; je courus

chercher le volume; on m'indiqua la page, et je restai confondu, non pas de la ressemblance, de l'analogie, mais, pour ainsi dire, de l'identité. C'était écrasant. Devant un tribunal, on m'eût condamné comme le plus effronté plagiaire.

J'étais attristé. Cette scène était la meilleure du roman; je l'avais soignée; j'étais fier de l'avoir inventée. Je m'engageai à la refaire.

— Il le faut, dit ma femme.

— C'est dommage, murmura notre amie Mme de Pierreclos, la nièce de Lamartine.

Par hasard, Lamartine ne s'était pas endormi en m'écoutant. Il s'étira, se redressa, et d'un ton de gaieté insoucieuse qui lui allait à merveille :

— Bah! à votre place, je laisserais tout le passage. Nous sommes témoins de votre bonne foi si on vous attaque, et, soyez tranquille, on ne vous attaquera pas; personne ne s'apercevra de cette singulière rencontre.

L'opinion de Lamartine entraîna celle de mes juges. Je me résignai à ne pas effacer ce que je trouvais bien et ce qu'un autre romancier avait trouvé bien. Le roman parut en feuilletons dans le journal *le Temps;* il est en volume depuis cette époque; on l'a critiqué; on n'a jamais songé à me reprocher cette ressemblance très extraordinaire, je l'assure.

Les trois témoins, hélas! que je pouvais invoquer sont morts, sans avoir eu besoin de se porter garants de ma bonne foi. Mais bien souvent depuis, toutes les fois que la question de plagiat a été agitée devant moi, j'ai évoqué ce souvenir; mes amis survivants le savent bien.

Je veux conclure de cette anecdote qu'il y a des déductions logiques, malgré tout, en psychologie, et qu'il suffit souvent de rencontrer la donnée qui a séduit un autre écrivain pour que la conséquence découle parallèlement dans les deux œuvres. Dans le cas particulier de mon roman, cherchez bien : une bonne petite fille qui veut faire hommage de ce qu'elle a de plus beau en elle à un monstre de six ans ne peut guère offrir que ses cheveux. Le fait est fatal. Il s'est présenté à George Eliot comme à moi, parce que nos sujets étaient analogues.

Il me vient un scrupule en évoquant ce souvenir. J'ai si peu lu le roman anglais que je ne suis pas bien sûr maintenant que la scène soit du *Moulin sur la Floss*. Mais je crois être certain, en tout cas, que c'est dans un livre de George Eliot.

J'aurais encore d'autres témoignages personnels à donner du prodige des rencontres singulières; mais c'est assez pour aujourd'hui. J'y reviendrai peut-être bientôt, à la première pièce de M. Sardou, c'est-à-dire au premier reproche de plagiat qu'on lui adressera.

IV.

Il est impossible de ne pas parler de cette horrible catastrophe de Vienne.

Après un grand élan de pitié, voici maintenant que des chercheurs de paradoxes et des vantards d'insensibilité prétendent que la charité, pour être bien ordonnée, doit commencer par soi-même.

C'est de l'égoïsme. Je trouve que c'est d'abord à secourir les autres qu'il faut songer; on leur donne ainsi un exemple dont ils peuvent profiter, si leur cœur le leur dit; si leur cœur est muet, tant pis pour eux !

Je ne crois pas que nous devions nous repentir d'avoir été bons, et on n'est jamais assez bon tant que la bonté ne va pas jusqu'à la duperie de soi-même. Le conseil municipal de Paris a envoyé 5000 francs. Ce n'est pas excessif. Pourtant un conseiller a cru devoir faire une réserve et blâmer doucement cette libéralité envers des infortunes étrangères.

Je suis certain que si demain on apprenait que la municipalité de Vienne vient rendre visite à celle de Paris, le conseiller si prudent s'associerait au vote d'une somme double, triple ou quadruple, pour fêter dans un gala, festin, bal ou représentation, ces visiteurs étrangers.

Je crois qu'on fait autant pour la fraternité, pour la solidarité en donnant un peu de pain aux veuves et aux orphelins qu'a laissés cet immense désastre.

Depuis moins de cent ans, il y a eu plus de cent salles de théâtre brûlées dans le monde. C'est un chiffre énorme, et que l'on considère le peu d'efforts tentés, soutenus, pour empêcher de pareils malheurs!

On cherche, selon moi, la sécurité à venir dans des précautions inutiles ou incertaines. L'architecture — tant qu'elle emploiera de la toile pour les décors et du gaz pour l'éclairage, — si elle ne rend pas le gaz inoffensif et les toiles des décors ininflammables, tâtonnera.

Que sont devenues les expériences décisives faites par M. Carteron il y a vingt-cinq ans? Il a été démontré que tout danger imaginable pouvait être conjuré moyennant un enduit préservateur. On applique ce procédé en petit, quand on a besoin de faire croire sur un théâtre qu'une maison brûle ou qu'un individu est consumé : pourquoi ne l'applique-t-on pas en grand?

Voilà une question qui vaut celle du phylloxera. Il est excellent d'offrir un prix magnifique à celui qui préservera nos raisins; mais nos femmes, nos enfants valent des vignes, et le ministère devrait mettre cette question au concours : garantir les édifices et les personnes contre les chances d'incendie.

Remarquez bien que le procédé appliqué aux théâtres pourrait l'être également aux musées, et que le Louvre vaut la peine d'être préservé.

Si je connaissais un ancien communard qui fût chimiste, je voudrais lui suggérer l'ambition de cette revanche généreuse.

Je sais bien que si l'on n'avait plus de risques d'être brûlé, on n'aurait plus de prime à payer à des compagnies d'assurance; mais c'est là un détail.

Hors de la question chimique, on ne fera rien qui vaille. Un conseiller municipal, un autre, voulait qu'on établît de larges ouvertures.

— Pour souffler sur le foyer? lui a répondu le colonel des pompiers.

On revient aussi à cette question de l'isolement des théâtres qui a été depuis longtemps résolue. C'est sur l'avis des pompiers eux-mêmes que, lors de la construction de certaines salles modernes, on s'est abstenu de les mettre sur des places, pour les priver des soufflets de forge qui les attiseraient de tous côtés. En enveloppant un théâtre de constructions particulières, on a plus de chance d'étouffer le foyer concentré, on a plus de facilités pour porter secours à l'aide des toits voisins, et, si l'on perce un mur, on a plus de moyens pour sauver les spectateurs enfermés, qui n'ont pas à se jeter par les fenêtres.

J'avais vu la réouverture du Ring-Théâtre; il était charmant, élégant, avec des couloirs étroits, il est vrai, mais avec des escaliers en pierre à tous les étages. C'est, du reste, la mode à Vienne. Car il faut reconnaître que nulle part on ne se préoccupe autant des incendies. Une ordonnance rigoureusement observée interdit le moindre escalier en bois dans les maisons publiques ou privées, à cause du feu.

Tous les escaliers du Ring-Théâtre subsistent. A quoi ont-ils servi?

LOUIS ULBACH.

REVUE DE L'ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE.

L'énigme irlandaise défie les politiques les plus consommés. M. Gladstone y perd son grec (et il en sait beaucoup). Son nom, aux yeux des nouveaux fenians, est devenu synonyme d'oppression féroce, tandis que, s'il faut en croire la plainte des conservateurs, sa politique serait faite de pusillanimité. La *Land-league* a beau être traquée, incarcérée ou bannie, les manifestes agraires circulent partout dans l'île irréconciliable et y font loi. Le gouvernement avait cru faire beaucoup d'instituer, au vu et à la rage du vieux parti tory, des cours spéciales destinées à apaiser les conflits entre propriétaires et tenanciers. Ceux-ci dénoncent et *boycottent* quiconque en invoque la juridiction; tandis que ceux-là, sur l'initiative du lord-maire de Londres, forment une association préventive et se mettent en défense. Les conservateurs anglais jouent leur va-tout. Et, pour janvier prochain, un énorme meeting est annoncé de tous les propriétaires soi-disant en péril.

La conciliation a jusqu'à ce jour si mal réussi au gouvernement qu'on l'excuserait presque de redoubler de fermeté. En dépit des sommations du radicalisme (dont l'*Echo* se faisait ces jours passés le porte-voix), ni M. Parnell ni les autres chefs séparatistes n'ont été relâchés. Il y a plus : les femmes ayant prétendu continuer la résistance de leurs maris emprisonnés, le vice-roi a pris un arrêté interdisant toute *land-league* féminine et ordonnant d'appréhender les délinquantes aussi. Il faut que la patience de l'administration ait été forcée dans ses derniers retranchements pour que le vice-roi se soit décidé à des rigueurs si opposées aux mœurs chevaleresques de l'Angleterre.

Pourtant rien n'est changé dans la condition de l'Irlande, et il serait trop long d'égrener la lugubre série des attentats commis chaque jour.

De là ce découragement qui perce à chaque ligne dans les intéressants discours que vient de prononcer en Lancashire lord Hartington. Il s'y plaint qu'on le rende de toutes parts responsable de tout ce que le Royaume-Uni voit s'accomplir de fâcheux. Et en cela il a bien tort, car si l'on ménage un ministre, c'est assurément lui, l'enfant gâté du haut parti whig. Il déplore l'acharnement de l'opposition à laquelle le cabinet libéral est en butte, et il oublie la guerre sans merci que lui-même soutint contre le ministère déchu. Il promet enfin (signe qu'il se trouve à bout de ressources) une large réforme électorale.

Heureusement pour les libéraux, lord Beaconsfield n'est plus là. Sans quoi les conservateurs anglais seraient en droit de supposer que les temps sont proches.

ALLEMAGNE.

La situation parlementaire de l'Allemagne ne peut rester longtemps obscure. Le prince de Bismarck, si habile qu'il soit à tenir successivement et, au besoin, simultanément en haleine tous les partis, sera mis en demeure de se prononcer d'ici peu. Il est en effet constant que M. de Windthorst a déposé devant le Reichstag une motion tendant à rapporter la loi du 4 mai 1874 sur l'exercice illégal du ministère religieux. L'adoption d'un tel projet signalerait de toute évidence la fin du *Culturkampf*. Les ultramontains rencontreront-ils l'appui des libéraux, ou celui des conservateurs? Problème. Le chancelier, qui, dit-on, entend s'opposer à une mesure aussi décisive, demanderait seulement pour les ministres une latitude plus grande dans l'exécution de la loi. N'est-ce point courir au devant d'un échec?

L'opposition, de tous côtés, fermente en Allemagne. Ainsi, les réformes économiques dues à l'initiative du chancelier ont encouru le désaveu d'un grand nombre de Chambres de commerce, de celle de Dantzig, pour n'en citer qu'une. Mais le prince ne souffre point de résistance, surtout chez les petits. Il a donc enjoint aux Chambres de commerce de publier leurs séances, mais quatre semaines après en avoir soumis au gouvernement le compte rendu, de manière que les rectifications, s'il y a lieu, puissent être faites en temps utile. Le gouvernement se chargera de dicter lui-même aux Chambres l'expression de leur contentement.

AUTRICHE-HONGRIE.

La chancellerie de Vienne n'a point encore pardonné au gouvernement de Bucharest sa vigoureuse sortie contre l'ambition de l'Autriche-Hongrie. C'est en vain que M. Bratiano, prenant la parole devant la Chambre, s'est efforcé d'atténuer le langage qu'il avait dicté au roi dans le message d'ouverture. En vain même il a célébré l'antique amitié qui unit au Habsbourg les Hohenzollern. La presse viennoise félicite le docte ministre de son érudition historique; mais elle estime

que des mots sont des mots et que l'Autriche a droit à une réparation plus substantielle.

L'opinion roumaine ne pouvait manquer de suivre le classique exemple des pays constitutionnels et de s'en prendre au ministère d'une rupture qu'elle a d'abord si vivement applaudie. C'est en ce sens que le député M. Jonesco a pris à partie M. Statesco, le ministre des affaires étrangères. Mais la Chambre a eu le patriotisme de ne point s'associer à ce blâme dirigé contre le gouvernement. Cependant comme, en fin de compte, il faut toujours rejeter sur quelqu'un les déceptions dont on s'afflige, on annonce la mise en accusation de M. Callimaki Catargi, ancien ministre de Roumanie, qui aurait divulgué d'importants documents diplomatiques relatifs à la question du Danube. Cette publication, faite à Paris, aurait donc été l'outre aux tempêtes. Et cependant, sans le discours du Trône, peut-être le conflit n'eût pas éclaté.

ITALIE.

La presse italienne commence à se remettre de l'alarme où l'a jetée la brusque humeur de l'allié qu'elle s'était promis. Fort sagement elle tire la morale de l'incident : Concluons, dit le *Diritto* bien sûr de n'être point désavoué par les ministres, que l'Italie n'inspirera la confiance qu'à la condition d'en avoir davantage elle-même en son gouvernement.

Aussi bien le prince de Bismarck s'est mis en frais pour cicatriser les amours-propres blessés par lui. Au lieu que le roi Humbert lui ait personnellement écrit, bruit ridicule dont il est incroyable que des feuilles françaises aient pu se faire les échos, c'est lui-même qui a adressé, au contraire, au roi une lettre réparatrice. On ajoute que le prince aurait insisté pour que le souverain poussât d'ici peu un voyage à Berlin. Mais il se pourrait que l'expérience de Vienne eût amorti les ardeurs voyageuses des diplomates italiens.

Quant à l'issue du procès Roustan, elle ne pouvait faillir à causer une vive allégresse aux gallophobes de la Péninsule, qui proclament déjà l'expédition tunisienne flétrie par un verdict national. C'est aller vite en besogne. Mais quelle éclatante justification de notre consul à Tunis !

Le Vatican. — Toutes les tentatives d'accord entre Berlin et le Vatican ont-elles définitivement échoué ? Il semble que oui, si l'on s'en tient à la lecture du grand discours que le saint-père a prononcé, dans la salle des Arazzi, en réponse à l'Adresse du cardinal de Schwarzemberg. L'allocution pontificale, d'une si mélancolique modération, semble un plus affectueux appel aux sentiments filiaux du peuple italien. On ne parle point de ce ton à ceux que l'on veut quitter.

Si les projets d'expatriation sont pour l'heure écartés par le saint-siège, la curie romaine n'en poursuit pas moins ses négociations avec la chancellerie allemande, en vue d'assurer dans le grand empire le rétablissement de la paix religieuse.

Léon XIII renoue d'ailleurs ses relations diplomatiques avec les grands États schismatiques et reprend la tradition des grands papes. Avec la Russie, les négociations, un moment suspendues par suite du départ de M. Bouteniew pour Saint-Pétersbourg, sont, à l'heure actuelle, continuées. Quant à l'Angleterre, la mission spéciale dont a été chargé M. Errington auprès du Vatican n'est plus un secret pour personne. On est tenté de croire que la papauté n'a jamais été plus respectée et plus écoutée que depuis son effacement comme puissance temporelle.

TURQUIE.

Le Sultan est dans l'allégresse. S'adressant, il y a peu de jours, à l'un de ses ministres, il aurait, assure-t-on, déclaré que « l'ère de tribulation et de souffrance était close et que des jours plus heureux allaient luire pour la Turquie ». Et la cause de cette joie est toute dans la possession de l'alliance allemande, dont le Sultan se croit l'heureux acquéreur.

L'accueil fait à Berlin à l'envoyé extraordinaire de la Porte, Ali-Nizam pacha, a été particulièrement chaleureux. Il est, de plus, avéré que le prince de Bismarck a décidé la mission spéciale turque à s'arrêter à Vienne, au lieu de se rendre à Rome, ainsi qu'il avait d'abord été convenu. Or cet arrêt à Vienne, au dire des politiques de Constantinople, ne serait que pour permettre à la Porte d'assurer l'entente avec l'Autriche et de sceller, près du Danube, la nouvelle triple alliance.

RUSSIE.

M. de Chaudordy, dont la nomination comme ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg ne fait plus question, a été agréé par la cour impériale avec un empressement d'autant plus flatteur qu'il est plus inusité. M. de Chaudordy jouit en effet auprès du gouvernement du czar d'un crédit particulier. Le rôle important qu'il a joué en 1876 à la conférence de Constantinople, où il appuya peut-être exagérément les vœux d'ailleurs si légitimes des populations chrétiennes, a déjà valu à son nom dans tout l'est européen une réelle notoriété. Quant à cet on-dit que le prince de Bismarck prendrait ombrage de l'amitié qui unit au général Ignatief le nouvel ambassadeur de France, mérite-t-il d'être relevé ?

ÉTATS-UNIS.

La querelle chilo-péruvienne n'est pas le seul embarras où le gouvernement du président Arthur se voit, à sa naissance, engagé! Voici que s'élève une question nouvelle, qui pourrait amener un fâcheux litige entre l'Angleterre et la république américaine : celle du canal de Panama:

On sait peut-être qu'en vertu d'un traité dit de Clayton-Bulwer, et signé en 1850, les deux puissances ont pris l'engagement d'assurer simultanément la neutralité du canal qui joindrait les deux Océans. Ce traité n'est plus du goût de nos Américains, qui souffrent avec dépit le contrôle exercé sur leurs confins par une puissance jadis et longtemps ennemie. S'il est une théorie qui d'ailleurs ait cours dans le nouveau monde, c'est la doctrine de Monroe, en vertu de laquelle l'Amérique doit être impitoyablement fermée à toute ingérence politique et *à fortiori* territoriale des puissances européennes.

C'est ainsi que M. Blaine, ex-secrétaire d'État des États-Unis, avait fait tenir à lord Granville une note considérable tendant à obtenir la résiliation des clauses, selon lui périmées, du traité de Clayton-Bulwer et à revendiquer pour son seul

gouvernement la défense militaire et la fortification du canal. On entend les cris indignés qu'a dû pousser le patriotisme anglais.

Les principautés américaines [illegible] du canal se [illegible] Connaissant chacune des deux aussi ambitieuse et envahissante que l'autre, volontiers, comme le singe de la fable, elle mettrait les deux parties hors de cour !

[illegible]

[illegible]

[illegible]

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 16 *décembre*. — Clôture de la session extraordinaire de 1881.

Avant de se séparer, le Sénat vote des projets d'intérêt local.

A la Chambre des députés, M. de Lanessan veut déposer une proposition tendant à nommer une commission de vingt-trois membres, pour faire une enquête sur tous les actes accomplis depuis dix ans par tous les agents consulaires de la république. Le dépôt ne peut être fait, le décret de la clôture étant déjà lu.

Au conseil municipal, M. de Bouteiller interpelle le préfet de police sur les mesures prises par son administration pour assurer la sécurité des théâtres en cas d'incendie. M. Camescasse répond que tous les théâtres ont reçu sommation de se conformer dans le plus bref délai aux prescriptions de la circulaire du 16 mai 1881. Deux théâtres notoirement dangereux ont été fermés. Le conseil adopte une proposition de M. Germer Baillière, invitant le préfet de police à ordonner la fermeture des théâtres dans lesquels les travaux prescrits n'auraient pas été exécutés dans le délai d'un mois.

Décret nommant M. Gréard, membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris, commandeur de la Légion d'honneur, membre du conseil de l'Ordre en remplacement de M. le vice-amiral Paris.

MM. Boissy d'Anglas, Edmond Turquet et Armand Baschet sont nommés membres de la commission des archives diplomatiques aux Affaires étrangères.

Samedi 17. — Les israélites de Tunis adressent à M. Roustan l'expression de leurs sympathies et leurs vœux pour qu'il soit maintenu à Tunis, malgré l'issue de son procès.

Dimanche 18. — Élections législatives. M. Lafont est élu dans le XVIIIe arrondissement de Paris, M. Lagrange à Lyon, M. Leydet à Aix, M. Granet à Arles, M. Devès, ministre de l'agriculture, à Bagnères-de-Bigorre.

Élections municipales, à Paris. M. Guichard est élu à la Villette, M. Desmoulins aux Épinettes.

Recensement général de la population.

Une réunion d'électeurs sénatoriaux de la Seine, organisée par l'extrême gauche de la députation et le groupe autonomiste du conseil général, se prononce pour la suppression du Sénat et la revision intégrale de la Constitution. La suppression de la présidence de la république est repoussée par [illegible]

Lundi 19. — Signature du traité de commerce franco-portugais.

Une circulaire du général Campenon, ministre de la guerre, aux commandants de corps d'armée, supprime le service de quarante mois dans l'armée.

Mardi 20. — Mort de M. Vautrain, ancien membre de l'Assemblée nationale, ancien maire du IVe arrondissement.

A la séance de la Société de géographie commerciale de Paris, M. le général Türr fait une communication sur le percement de l'isthme de Corinthe.

Mercredi 21. — Décret nommant MM. Paul Dislère et Chabrol conseillers d'État au service ordinaire.

Jeudi 22. — Ouverture de la deuxième session ordinaire du conseil supérieur de l'instruction publique. Discours du ministre.

Société de géographie

On lit dans le *J*[illegible] :

Que ce soit par intérêt pour la géographie, — cette science que tout le monde croit comprendre, comme on l'a dit, — ou que ce soit par l'attrait d'une élégante réunion et de conférences sérieuses et instructives, peu importe : les auditeurs se pressent maintenant, les jours de séance extraordinaire, dans la salle de la Société de géographie.

A plus forte raison en était-il ainsi vendredi dernier, où la séance était présidée par M. de Lesseps, président de la Société, assisté du colonel Perrier, président de la commission centrale. La nombreuse assemblée a écouté avec la plus grande attention le rapport du secrétaire général, M. Maunoir, sur les progrès de la science géographique dans le courant de l'année.

Après la lecture du rapport annuel, M. Ch. Gachet a fait à l'assemblée une conférence sur le pays des Turcomans Tekké, où il a passé plusieurs mois comme correspondant de la *R*[illegible]. Partant de Krasnovodsk, sur la côte orientale de la mer Caspienne, mer qui, d'après lui, ne change pas de niveau ; prenant pied dans la baie de Miklaïlowski ; décrivant ensuite les vingt-trois kilomètres de chemin de fer construits dans les sables mouvants et qui peuvent servir de modèle aux futures lignes transsahariennes ; traversant successivement le steppe, le grand Balkan et encore les steppes ; passant l'Amou-Daria, le petit Balkan et le désert de Kara Koum, M. Gachet a conduit ses auditeurs dans l'oasis de Kizil-Arvat, où les habitants font, nous a-t-il dit, deux récoltes par an. Là s'est terminé son récit de voyage. Les considérations qu'il a ajoutées ont porté sur l'utilité du prolongement jusqu'à la frontière afghane de la ligne de fer qui pourra mettre un jour en communication l'Europe avec les Indes. L'auditoire n'a pas ménagé ses [illegible] dant si les sables du Sahara étaient plus redoutables que ceux de Khiva, et les Turcomans plus indomptables que les Touaregs.

Revues étrangères

Si « la poésie est morte » (chose fort contestable) de ce côté de l'Atlantique, on ne prétendra point qu'il en soit ainsi sur les rivages de l'Amérique du Sud. Voici une Revue nouvelle qui paraît à Montevideo, les *Anales del Ateneo del Uruguay,* dont la première livraison, in-4°, de 120 pages imprimées en petit texte, est composée, pour les deux tiers au moins, de vers. C'est bien mériter son titre d'*Athenæum.* Parmi ces vers, il y en a de délicats, et assurément la possibilité d'une telle publication fait honneur au public auquel elle est destinée, car elle prouve son goût pour la littérature pure.

Plus pratique est la *Société de géographie de Mozambique,* dont nous venons de recevoir le bulletin. Les questions qu'elle met à l'étude sont celles-ci :

« Jusqu'où le fleuve Zambèze est-il navigable, ou peut-il être rendu tel pour les navires de guerre et pour les navires de commerce? — La race noire, au point de vue de la civilisation de l'Afrique et des colonies portugaises. — La question coloniale portugaise. — La navigabilité des rivières de la Capitainerie générale de la Mozambique, » etc., etc.

Sans compter des travaux spéciaux de géographie qui nous paraissent aussi intéressants qu'étendus.

On se souvient du coup de théâtre par lequel le gouvernement anglais a clos la dernière guerre du Transvaal. Au moment où les Transvaaliens rêvaient de se retirer sur les bords du Zambèze et de s'ouvrir par là un passage vers l'Océan, l'Angleterre acheta du Portugal le port de Lourenco Marques, qui ferme l'entrée de ce fleuve. La situation qui en est résultée pour les habitants du Transvaal septentrional donne certainement un intérêt d'actualité à toute étude sur les voies navigables de la côte sud-est africaine.

L. Q.

Revue alsacienne

La *Revue alsacienne,* « organe des intérêts alsaciens et lorrains », est entrée dans la cinquième année de son existence. Sous la direction de M. E. Seinguerlet, c'est une œuvre aussi patriotique que littéraire, le livre du foyer alsacien-lorrain. Chaque numéro contient un *Bulletin politique d'Alsace-Lorraine,* par M. Édouard Heim, l'ancien rédacteur en chef de la *Presse d'Alsace et de Lorraine,* récemment supprimée.

Soirées de la Sorbonne

Aujourd'hui samedi à huit heures et demie du soir, M. Ém. Alglave fait à la Sorbonne, sous les auspices de l'Association scientifique de France, une conférence sur les *Mœurs et organisation sociale des Kabyles.* Le savant professeur qui a visité l'Algérie cette année même montrera le rôle nécessaire que les Kabyles doivent jouer dans la grande œuvre de la colonisation.

Bibliographie

Librairie **E. Plon et Cie**, 8, rue Garancière.

METTERNICH. *Mémoires de M. le prince de Metternich,* publiés par son fils. Tome cinquième : *La révolution de Juillet et ses conséquences* (1830-1835). — 1 fort vol. in-8°. — 9 fr.

VICTOR GUÉRIN. *La Terre-Sainte,* son histoire, ses souvenirs, ses sites, ses monuments. — 1 vol. gr. in-4°, illustré de 21 planches en taille-douce et de 300 grav. sur bois. — 50 fr.

Librairie **Calmann Lévy**, 3, rue Auber.

A. THIERS. *Discours parlementaires* publiés par M. Calmon. Troisième partie (1868-1870). Tome XII. — 1 fort volume in-8°. — 7 fr. 50.

Librairie **Firmin Didot et Cie**, 56, rue Jacob.

DE LESCURE. *Les Mères illustres.* — 1 vol. in-8° orné de 12 portraits. — 12 fr.

CAMILLE DE RODDAZ. *L'Art ancien,* à propos de l'Exposition nationale belge. — 1 vol. gr. in-8° sur papier vélin, eaux-fortes sur papier de Hollande. — 50 fr.

HOFFBAUER. *Paris à travers les âges,* aspects successifs des principales vues et perspectives des monuments et quartiers de Paris depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours. — 14 livraisons à 25 fr.

Librairie **C. Marpon et Flammarion**, 1, galerie de l'Odéon.

CAMILLE FLAMMARION. *Les étoiles et les curiosités du ciel.* — 1 vol. gr. in-8°, illustré de nombreuses figures. — 10 fr.

Informations

La compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée délivre des billets d'aller et retour de Paris à Nice et Menton (itinéraire facultatif par la Bourgogne ou le Bourbonnais, arrêt facultatif à toutes les stations entre Lyon ou Clermont et Menton), au prix de 150 francs, 1re classe, valables pendant vingt jours.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux REVUES *Scientifique* et *Politique et Littéraire,* sont priés d'en avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie.

Tous les bureaux de poste de France et de l'étranger étant autorisés à recevoir les abonnements, l'administration des REVUES prend à sa charge la remise perçue par l'administration des postes. Nos abonnés des départements n'ont donc qu'à verser, au bureau de poste de leur résidence, le montant de leur abonnement, tel qu'il est annoncé sur la couverture.

Les abonnés qui, d'ici au 5 janvier, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue,* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. 1934

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 1re ANNÉE (SECOND SEMESTRE). NUMÉRO 27. 31 DÉCEMBRE 1881.

LE MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Résultats (1)

I.

Jusqu'au mois de décembre 1877, les postes et les télégraphes ont formé deux services tout à fait distincts. Les postes relevaient du ministère des finances; elles constituaient une grande administration à la tête de laquelle se trouvait un directeur général, personnage politique le plus souvent, jouissant d'une quasi-indépendance et comptant vingt-neuf mille employés sous ses ordres. Les télégraphes formaient une des directions du ministère de l'intérieur.

Cette disjonction de deux services qui semblent avoir entre eux tant d'analogie n'existait plus, depuis assez longtemps déjà, dans un certain nombre de pays étrangers. Ainsi, en Angleterre, non seulement les postes et les télégraphes étaient réunis dans la même main, mais encore ils constituaient un ministère spécial. En France, dès 1862, le gouvernement avait manifesté quelque intention d'entrer dans la même voie; il avait mis à l'étude la question de fusion des deux administrations. Mais cette étude s'était prolongée sans résultat jusqu'en 1865 et avait fini par aboutir à un avortement complet, en dépit d'un avis favorable de la commission du budget.

Après la guerre de 1870-1871, le désir de simplifier les rouages de l'État et de réaliser, par ce moyen, quelques économies, fit reprendre l'idée de la fusion, et un rapport de l'honorable M. Charles Rolland, présenté au nom de la commission des services administratifs, conclut formellement à l'adoption de la mesure. Malheureusement le gouvernement, pour plusieurs raisons, ne se trouvait pas alors en situation d'entreprendre une telle réforme, et l'Assemblée nationale dut se borner à décider, par la loi du 6 décembre 1873, « que les agents du service des postes seraient chargés du service télégraphique dans les bureaux dénommés municipaux, et que pour les autres bureaux l'usage de la poste et l'usage du télégraphe seraient offerts au public dans la même maison ou dans les meilleures conditions possibles de proximité ».

Les choses restèrent en cet état jusqu'au décret du 22 décembre 1877, qui mit le service des postes et des télégraphes au nombre des attributions du sous-secrétaire d'État aux finances, M. Cochery. Cette fois, la vraie fusion allait avoir lieu. Le 27 décembre 1877, un nouveau décret supprimait la direction générale des postes; le 27 février 1878, les télégraphes étaient rattachés au ministre des finances. Tous les pouvoirs confiés, pour les postes, au directeur général, et pour les télégraphes au ministre de l'intérieur, passaient, encore étendus, entre les mains du sous-secrétaire d'État aux finances. Enfin, le 5 février 1879, le gouvernement crut devoir, à l'exemple de l'Angleterre et des États-Unis, créer un ministère spécial des postes et des télégraphes.

Mais il ne suffisait pas d'avoir décrété la mesure; il fallait la mettre à exécution, et ce n'était pas chose facile, en raison du peu d'analogie qui existait dans l'organisation des deux services. Cette grave opération fut néanmoins menée à bien, rapidement, avec une énergie et en même temps une prudence qui font le plus grand honneur à M. Cochery.

Aujourd'hui les postes et les télégraphes forment une seule administration, indépendante et organisée avec un remarquable esprit de méthode.

En haut, à Paris, sous l'impulsion immédiate du ministre, une administration centrale qui traite toutes les questions d'intérêt général.

(1) Ces renseignements sont tirés du rapport présenté au nom de la Commission du budget pour 1882, par M. Alfred Hervault, député.

Au-dessous, en province, un organisme double : d'une part, un service régional, service technique composé d'ingénieurs; d'autre part, un service départemental, administratif, concentrant dans les mains d'un seul chef tout ce qui a trait à l'exploitation.

A Paris seulement et dans les colonies, l'autonomie des deux services a été conservée, en raison des conditions spéciales dans lesquelles ils fonctionnent. — En outre, on a dû laisser subsister, indépendants, les organes de la poste qui n'ont pas de similaires aux télégraphes : bureaux ambulants, paquebots, etc.

Les avantages de cette organisation si simple, si méthodique, sont frappants. Tous ceux qui, d'après le rapport de l'honorable M. Rolland, devaient résulter de la fusion ont été obtenus, du moins autant qu'il était possible de l'espérer à la suite d'une réforme de date encore si récente. — Simplification des rouages, amélioration du service, séparation complète de l'exploitation et des travaux techniques, qui ne peuvent évidemment être avec avantage réunis dans la même main; enfin, diminution importante des frais généraux, qu permet d'obtenir, pour une dépense égale, des forces d'action supérieures.

En outre, cette réforme, dont un inconvénient, si on voulait l'entreprendre avec vigueur et la mener rapidement à bien, était de porter fatalement atteinte à la situation d'un certain nombre de fonctionnaires, a pu être réalisée sans froisser sérieusement des intérêts légitimes. Dans chaque département, l'administration se trouvait en présence de deux directeurs, l'un des postes, l'autre des télégraphes. Le plus ancien fut, la plupart du temps, conservé comme directeur titulaire; le second, nommé directeur adjoint, dut échanger temporairement la fonction supérieure dont il était investi contre une fonction subordonnée. Mais l'administration s'efforça de trouver aussi rapidement que possible une nouvelle destination pour les directeurs atteints par cette mesure, et, dès 1879, il n'y avait plus de directeurs adjoints. Presque aussi rapidement se régularisa la situation des receveurs dépossédés.

En même temps, le gouvernement cherchait à relever la situation des employés des deux services, et il apportait au matériel vieilli ou devenu insuffisant des améliorations depuis longtemps nécessaires.

On constate, en effet, avec regret qu'en dépit des plaintes réitérées des directeurs généraux, les gouvernements se sont plus préoccupés pendant longtemps de tirer de gros revenus des postes et des télégraphes que de donner à ces deux services, si importants à tous les points de vue, le développement qu'ils prenaient dans beaucoup de pays étrangers. — Quelques chiffres suffisent à établir ce fait.

En 1851, pour ne pas remonter plus haut, le produit net des postes était de 10 395 701 francs pour une dépense de 30 428 423; en 1869, le produit net s'était élevé à 28 677 338 francs et la dépense à 49 551 556 francs.

La dépense n'a donc augmenté, de 1851 à 1869, que de 10 123 133 francs, soit 33 pour 100, alors que, dans le même espace de temps, le revenu net progressait de 167 pour 100.

La simple énonciation de ces deux rapports suffit pour prouver dans quel état d'abandon avait été laissé le service postal. De 1870 à 1877, au contraire, et malgré la nécessité dans laquelle se trouvait l'Assemblée nationale de développer toutes les sources de revenus qui étaient sous sa main, elle n'a pas hésité à faire des sacrifices importants. Le produit net des postes, de 1869 à 1877, s'est accru de 26 pour 100 seulement, tandis que les dépenses s'accroissaient de 18 pour 100.

Depuis 1878, le parlement est entré plus largement encore dans cette voie. Les dépenses des postes et des télégraphes réunies s'élevaient en 1877 à 68 918 325 francs. Elles figurent au budget de 1882 pour 91 877 294 francs, soit une différence de 22 958 969 francs, c'est-à-dire 33 pour 100 d'augmentation, alors que, dans le même espace de temps, le produit net non seulement subissait le contre-coup de cet accroissement de dépenses, mais encore était fortement atteint par la réduction des taxes postales et télégraphiques.

Des sacrifices si considérables ont permis de donner aux deux services des postes et des télégraphes un développement jusque-là sans précédent dans notre pays et dont il est nécessaire de constater l'étendue sur quelques points principaux.

La longueur des fils télégraphiques, par exemple :

Elle était, au 31 décembre 1870, de 116 437 kilomètres; en moyenne, l'administration avait posé 5821 kilomètres par an, depuis le commencement des travaux. Or, au 31 décembre 1880, la longueur des fils télégraphiques de toute sorte, aériens, souterrains, sous-marins, est de 196 533 kilomètres.

Elle s'est donc accrue de 80 096 kilomètres en dix ans, soit 8009 kilomètres par an, et la part des trois dernières années a été considérable. On a posé 46 048 kilomètres de fils en trois ans, soit en moyenne 15 349 kilomètres par an.

Même constatation en ce qui concerne les bureaux télégraphiques.

Leur nombre était au 31 décembre 1877 de 4587.

Il était au 31 décembre 1880 de 5391.

Différence en plus : 804 bureaux, soit 17 pour 100.

185 bureaux ont été créés en 1878; 205 en 1879; 324 en 1880.

Enfin le nombre des recettes de postes, qui exerce une si grande influence sur le développement de la circulation postale, a également augmenté dans une proportion considérable. Il ne s'élevait, au 31 décembre 1877, qu'à un chiffre de 5298 recettes simples et composées. De 1873 à 1877, pendant six ans, l'administration n'avait créé en moyenne que 50 bureaux par an. Or elle a ouvert, en 1878, 62 recettes nouvelles; en 1879, 110; en 1880, 112.

Ces établissements sont maintenant au nombre de 5574; ce chiffre s'accroîtra, en 1881 et 1882, dans une large proportion. L'administration a dû ouvrir 250 recettes nouvelles en 1881, et les crédits nécessaires pour la création de 150 autres recettes figurent au projet du budget pour 1882.

Nous croyons devoir nous borner à ces exemples; les constatations que l'on pourrait faire sur tous les points de l'organisation matérielle du service donneraient des résultats

identiques, et il en est de même en ce qui concerne le personnel.

Le nombre des employés a augmenté dans une proportion vraiment considérable.

Les postes et les télégraphes comptaient, en 1877, [illegible] 256 agents de toute catégorie; en 1878, 40 088; en 1879, 41 490; en 1880, 45 444.

Le budget de 1882 prévoit la création de 2419 employés.

En même temps les petits traitements étaient augmentés; on peut le constater en comparant le budget de 1878 et celui de 1882. Les appointements de début s'élevaient; un commis n'entrait plus au service des postes à 1200 francs, mais à 1500 francs. L'avancement était régularisé; grâce à des modifications dans l'échelle des traitements, les employés obtenaient plus rapidement une solde plus élevée. Enfin, deux excellentes mesures prises par M. le ministre des postes et des télégraphes : la création d'écoles secondaires et la réorganisation de l'École supérieure de télégraphie, auront certainement sur le recrutement du personnel une très heureuse influence. Ces écoles élèvent le niveau intellectuel général et, en même temps, elles permettent aux employés intelligents et travailleurs d'arriver bien plus facilement qu'autrefois aux grades supérieurs.

Une fort nombreuse et fort intéressante catégorie d'agents a été tout particulièrement, dans ces dernières années, l'objet de mesures bienveillantes de la part des pouvoirs publics; nous voulons parler des facteurs ruraux, pour lesquels une augmentation de crédit de 500 000 francs est demandée au budget de 1882.

Jusqu'en 1876 ces facteurs étaient payés sur le pied de 6 centimes par kilomètre et par jour. Un amendement au budget de 1877, adopté par la Chambre des députés, permit de porter la base de leur rémunération kilométrique à 6 centimes 1/2. Ils étaient alors au nombre de 18 900, et le total de leurs soldes était inscrit au budget pour la somme de 11 760 055 francs, ce qui donne une moyenne de 623 francs par facteur.

Non content de cette augmentation, qu'il jugeait encore insuffisante, M. le ministre des postes et des télégraphes proposa d'élever à 7 centimes, dans le budget de 1880, la rétribution kilométrique des facteurs. La commission du budget se montra fort disposée à accepter cette proposition, mais la dépense était considérable. Il fut convenu que l'augmentation serait réalisée en deux exercices. En conséquence, le parlement inscrivit la moitié seulement du crédit au budget de 1881, et le total figure au budget de 1882.

Ainsi les facteurs ruraux reçoivent, depuis le 1er janvier 1881, 6 centimes 3/4 par jour et par kilomètre; ils recevront, à partir du 1er janvier 1882, 7 centimes. Cet accroissement de solde aura coûté un million à l'État. Les facteurs ruraux sont portés, dans le budget de 1882, au nombre de 21 050, et le total de leurs salaires s'élève à la somme de 16 080 475 francs, ce qui donne une moyenne de 763 francs pour chacun.

En outre, les tournées ont été remaniées de façon à ce qu'elles fussent mieux proportionnées aux [illegible]. Il n'en existe plus qu'un petit nombre de moins de 20 kilomètres; les tournées de 20 à 28 kilomètres, considérées comme tournées moyennes, se sont au contraire multipliées. C'est le parcours assigné aux trois quarts des facteurs. Les autres tournées varient de 28 à 32 kilomètres, chiffre maximum.

Enfin, avant 1875, l'administration accordait aux facteurs, sous le nom de haute paye, un supplément de salaire de 50 francs.

Ces hautes payes sont aujourd'hui au nombre de trois :

La première, de 50 francs, s'obtient après dix ans de service actif dans les postes;

La deuxième, de 100 francs, après quinze ans de service;

La troisième, de 150 francs, après vingt ans de service.

Le nombre des facteurs qui jouissent de ces suppléments va toujours croissant, et le total des hautes payes s'élève à un chiffre considérable.

Il serait facile de prouver par d'autres exemples à quel point le gouvernement et le parlement se sont préoccupés de la situation des petits employés des postes et des télégraphes et ont cherché à leur tenir compte du surcroît de travail qui a été la conséquence de la réduction des taxes postales et télégraphiques et auquel, du reste, le personnel des deux services, à tous les degrés de l'échelle hiérarchique, a fait face avec un zèle et un dévouement qu'il est juste de constater.

II.

En même temps que cette œuvre si importante et si délicate de la fusion des services s'accomplissait, le gouvernement entreprenait courageusement une autre réforme plus désirable encore et dont le pays devait ressentir plus directement les bienfaits.

Après la guerre de 1870-1871, l'Assemblée nationale, s'adressant, pour faire face aux charges qui pesaient sur le budget, à toutes les sources de revenus, s'était vue obligée d'élever dans une proportion considérable les taxes des postes et des télégraphes. Cette mesure avait eu le résultat que l'on en attendait, c'est-à-dire une augmentation immédiate des ressources disponibles. Les postes produisaient en 1869, déduction faite des territoires cédés, 91 720 616 francs. Dès 1872, leurs recettes s'élevaient à 108 [illegible] 7 francs, et en 1876, dans le projet du budget de 1877, le gouvernement les évaluait à une somme de 116 126 000 francs, qu'elles devaient du reste dépasser. Une augmentation aussi considérable, 26 pour 100 environ, était évidemment, dans une très large mesure, la conséquence du relèvement des taxes. Un document publié par l'administration le constatait en estimant que, sur les [illegible] francs [illegible] part contributive des nouvelles taxes n'était pas moindre de 22 [illegible] 000 francs. [illegible] n'arrivait pas, il est vrai, à des calculs identiques en ce qui concernait les télégraphes : quoique l'augmentation des re-

francs en 1869, elles s'étaient élevées à 16 600 000 francs, comme prévision de 1877, soit 6 210 945 francs de différence, la part des nouvelles taxes n'était pas évaluée sur cette somme à un chiffre supérieur à 2 370 000 francs.

Néanmoins il était certain que si, d'une part, l'élévation des taxes avait amené un accroissement immédiat des produits, elle avait eu d'autre part une influence funeste sur le développement normal des correspondances. En effet, de 1864 à 1869, le nombre des lettres s'était accru en moyenne de 13 millions par an. Nul doute que l'augmentation n'eût été la même dans la période quinquennale suivante, c'est-à-dire de 1869 à 1874, si des événements terribles n'y étaient venus porter obstacle. En laissant même de côté les deux années fatales, 1870 et 1871, le nombre des lettres eût dû s'accroître de 35 à 40 millions environ de 1869 à 1874. Il était, en 1869, de 364 746 000 lettres; il eut donc dû être en 1874 de 400 millions environ. Or la poste ne transportait plus, en 1874, que 343 808 000 lettres; non seulement le développement normal ne s'était pas produit de 1869 à 1874, mais encore il y avait eu recul: le nombre des lettres avait diminué de 20 millions. Certes on devait admettre que la perte de l'Alsace-Lorraine, c'est-à-dire des plus instruites et des plus industrielles de nos provinces, les préjudices causés par la guerre et l'accroissement des impôts, l'établissement des cartes postales en 1873, avaient contribué pour beaucoup à amener une diminution aussi sensible du nombre des correspondances; mais l'influence de l'élévation des taxes ne pouvait être douteuse alors que, par un effet contraire, toute réduction de tarif opérée soit en France, soit à l'étranger, avait toujours eu pour résultat un accroissement considérable de la circulation postale.

Il y avait donc lieu de se préoccuper des inconvénients qui résultaient d'un état de choses aussi regrettable, ne fût-ce qu'au point de vue commercial ou industriel, et à l'égard de l'étranger; car à l'heure où la taxe d'une lettre simple affranchie était en France de 25 centimes, elle avait été réduite en Italie à 20 centimes, en Allemagne à 12 centimes 1/2, en Espagne à 12 centimes, en Belgique, en Suisse et en Angleterre à 10 centimes. Aussi, dès 1873 et 1875, l'Assemblée nationale votait quelques réductions sur les taxes des échantillons et des papiers de commerce ou d'affaires. Mais la Chambre des députés, dès les premiers jours de sa réunion en 1876, se préoccupa d'une réforme plus considérable. Plusieurs propositions de loi dues à l'initiative de ses membres et tendant à l'abaissement de toutes les taxes postales et télégraphiques furent déposées sur le bureau. La commission du budget exprimait de son côté, avec la plus grande énergie, le désir qu'il fût procédé d'urgence à cette importante réforme, et, le 11 novembre 1876, le gouvernement déposait un projet de loi à ce sujet.

Retardée malheureusement par les événements politiques, la réduction de taxe si désirée ne put avoir lieu qu'en 1878; elle fut l'œuvre des lois du 21 mars 1878 pour les télégraphes, et du 6 avril 1878 pour les postes; mais le gouvernement, renonçant aux délais qu'il s'était réservés pour la mise en vigueur de la réforme, fut à l'honneur de faire coïncider l'application des nouvelles taxes avec l'ouverture de l'Exposition universelle.

A l'heure même où s'accomplissait une réforme qui modifiait si profondément à l'intérieur les taxes postales et télégraphiques, un mouvement analogue et d'une portée bien plus grande encore se produisait en ce qui concernait les correspondances internationales. Depuis que des délégués d'un certain nombre de pays s'étaient réunis à Paris en 1863, sur l'invitation des États-Unis, et avaient déterminé les premières bases des rapports internationaux au point de vue du service postal, les idées s'étaient vivement accentuées dans le sens d'une entente qui pût faire disparaître les surcharges de taxe, les tiraillements, les difficultés de toute sorte dont les relations de peuple à peuple avaient encore à souffrir.

La France éprouvait, il est vrai, certaine répugnance à entrer dans cette voie, répugnance assez justifiée, du reste, car l'entente ne pouvait s'établir qu'au moyen de quelques sacrifices, et c'était à notre pays qu'on demandait les plus importants. En effet, le principe fondamental de l'Union, discuté dans la conférence de 1863, était la gratuité absolue du transit ou tout au moins la réduction à un taux aussi bas que possible de la taxe de transit, chaque nation conservant les taxes perçues au départ. Or la France est essentiellement, par sa situation géographique, un territoire de transit; elle avait donc plus que tout autre pays à redouter les conséquences d'un nouvel ordre de choses. — Les délégués français se rendirent néanmoins à la conférence de Berne (15 septembre 1874), et, après quelques hésitations, l'Assemblée nationale finit par accepter résolument le traité du 9 octobre 1874 qui, de tous les pays dont les délégués étaient présents à la conférence, constituait un seul territoire postal.

D'après l'article 3 du traité, la taxe générale de l'Union, pour la lettre simple affranchie, était fixée à 25 centimes, mais avec faculté pour chaque pays, comme mesure de transition, de percevoir une taxe supérieure ou inférieure à ce chiffre, sans qu'elle pût dépasser 32 centimes ou descendre au-dessous de 20 centimes.

Usant du bénéfice de cet article, la France avait longtemps maintenu à 30 centimes la taxe des lettres expédiées dans les pays de l'Union; mais, au moment où les taxes intérieures étaient abaissées, le gouvernement jugea nécessaire de prendre une mesure analogue en ce qui concernait les taxes extérieures, et, le 6 avril 1878, c'est-à-dire le jour même où deux décrets fixaient au 1er mai 1878 la mise en application des nouvelles taxes intérieures, postales et télégraphiques, un autre décret modifiait, à partir de la même date, les taxes postales applicables aux correspondances expédiées à l'étranger et réduisait notamment de 30 centimes à 25 centimes l'affranchissement des lettres à destination des pays européens, de la Russie d'Asie, de la Turquie d'Asie, de l'Égypte et de la Perse, etc.

Cette mesure était excellente, car elle rétablissait l'égalité entre nos taxes extérieures et celles des pays étrangers qui avaient avec nous les relations commerciales les plus actives; en outre, elle venait tout à fait à point, car elle permettait à la France de prendre une excellente situation dans le

congrès postal qui s'ouvrit à Paris le jour même de l'application des nouvelles taxes, c'est-à-dire le 1er mai 1878. Le gouvernement français avait devancé une partie des réformes qui furent votées par le congrès : il valait mieux en avoir pris l'initiative que d'être réduit à les accepter.

La suppression de la taxe facultative pour le transit terrestre et pour les lettres ordinaires, l'abaissement de la taxe des cartes postales, des papiers d'affaires, des échantillons, des journaux et des imprimés de toute nature, du droit de recommandation, des avis de réception, du droit proportionnel pour les valeurs déclarées, modifièrent sensiblement les conditions dans lesquelles circulaient les correspondances internationales. Ces mesures furent complétées par deux arrangements rédigés un peu plus tard et auxquels la grande majorité des pays qui faisaient partie de l'Union postale universelle donna son adhésion. Le premier de ces arrangements, signé le 1er juin 1878, était relatif à l'échange des lettres, avec valeurs déclarées; le second, signé le 4 juin, réglait l'échange des mandats de poste internationaux.

Le même sentiment qui avait inspiré à tant de nations le désir de se réunir et de s'entendre pour jeter les fondements d'une union postale universelle devait évidemment les pousser à des résolutions semblables en ce qui concernait les correspondances par télégraphe. L'élévation des tarifs, en effet leur diversité infinie, le défaut d'uniformité des règlements adoptés par les différents pays, apportaient au développement de ce merveilleux instrument de transmission des entraves regrettables.

Aussi, dès 1865, une conférence internationale, tenue à Paris, avait substitué aux arrangements particuliers conclus précédemment entre pays limitrophes une convention comprenant tous les États d'Europe, à l'exception de la Grande-Bretagne, dont les lignes étaient à cette époque exploitées par l'industrie privée. Cette convention, par un sensible progrès vers la réduction et l'uniformité des taxes, avait supprimé le système des zones, d'après lequel était établie jusqu'alors la base des tarifs, et imposé à tous les adhérents une taxe unique s'appliquant à la dépêche simple de vingt mots, avec progression de 50 pour 100 pour chaque série indivisible de dix mots en sus des vingt premiers mots. Entre autres dispositions figurant dans la convention, il en est une qui mérite d'être particulièrement notée : c'est l'adoption du franc comme unité monétaire.

Quatre autres conférences suivirent celle de Paris, elles se tinrent à Vienne en 1868, à Rome en 1872, à Saint-Pétersbourg en 1875, à Londres en 1879. Nous ne rappellerons pas les décisions prises par ces différentes réunions internationales; nous constaterons seulement le point où elles sont parvenues. La conférence de Londres, développant les idées qui s'étaient déjà manifestées à la conférence de Saint-Pétersbourg, a établi le principe général de l'application des taxes par mot, et celui de la liberté absolue du tarif pour tous les États limitrophes ou non, qui peuvent par conséquent, à toute époque, conclure des arrangements particuliers et modifier les taxes des télégrammes. Cette dernière clause qui, dans le courant actuel de l'opinion publique, ne peut amener que des réductions de taxes, permettra d'améliorer, dans une très large mesure et à bref délai, l'œuvre de la conférence de 1879; mais déjà le tarif de Londres avait cette conséquence, en ce qui concernait les taxes afférentes à la France, de faire bénéficier les télégrammes au-dessus et surtout au-dessous de 20 mots d'une réduction fort importante. Ainsi, pour une dépêche comptant quinze mots, nombre qui est regardé comme la moyenne générale du télégramme international, la diminution était de 20 pour 100. Elle était de 40 pour 100 pour une dépêche de dix mots.

L'esprit de conciliation et de progrès dont étaient animés les négociateurs du congrès postal de 1878 et de la conférence télégraphique de 1879 survécut à leur réunion. La France, qui, dans ces différentes assemblées, avait tenu, on peut le dire, une place digne d'elle, et dont le rôle avait été de présenter ou de soutenir les motions les plus libérales, a signé, depuis cette époque, avec un grand nombre de pays étrangers, des conventions postales et télégraphiques dans le détail desquelles il est inutile d'entrer, mais qui toutes tendent au même but : faciliter les relations internationales et alléger les charges qui pèsent sur le public.

Mais ces réductions de tarifs, et principalement celles qui s'étaient produites sur les taxes postales et télégraphiques de l'intérieur, avaient évidemment pour conséquence nécessaire une grande diminution des recettes de l'État. La perte à subir devait être considérable; cela ne faisait doute pour personne; le plus embarrassant était d'en mesurer l'étendue, et, si l'on consulte les projets de lois émanés du gouvernement, les rapports faits à la Chambre des députés et au Sénat, on voit que dans ces divers documents l'estimation du déficit est calculée d'une façon fort incertaine et varie dans une fort large mesure.

Il fut néanmoins admis que la perte à subir par suite de la réforme postale intérieure s'élèverait à 36 800 000 francs; c'est la base adoptée par l'honorable M. Parent dans les rapports pleins de documents intéressants qu'il a présentés à la Chambre des députés sur le budget des postes et télégraphes pour 1879, 1880, 1881, et il calculait que cette somme se répartirait de la façon suivante :

18 millions pour la 1re année qui suivrait l'application des taxes réduites, c'est-à-dire du 1er mai 1878 au 30 avril 1879; 12 millions pour la 2e année, du 1er mai 1879 au 30 avril 1880; 4 800 000 francs pour la 3e année, du 1er mai 1880 au 30 avril 1881.

Quant aux télégraphes, il estimait que le Trésor subirait, la première année, une diminution de recettes de 1 200 000 francs, mais que l'augmentation du nombre des dépêches devenues moins coûteuses serait assez forte pour qu'il n'y eût plus, la seconde année, de perte, et que l'on pût retrouver, la troisième année, le montant des évaluations de 1878.

Ainsi M. Parent pensait que dans la 4e année de la réforme, c'est-à-dire [illegible] le produit des postes et des télégraphes s'élèverait au chiffre qui était inscrit en prévision au budget de 1878, soit 132 millions 187 260 francs.

Mais aux causes de déficit dont l'honorable rapporteur cher-

était ainsi à calculer la portée, bien d'autres allaient se joindre. — Nous n'avons pas la prétention de les énumérer toutes; il suffira d'en citer quelques-unes. — Ainsi, l'adoption des nouvelles dispositions admises par le congrès de Paris, en ce qui concernait les rapports postaux entre nations faisant partie de l'Union universelle, devait entraîner une perte qui était évaluée annuellement à 312 500 francs.

La loi du 26 décembre 1878, réduisant de 50 à 25 centimes le droit fixe à percevoir pour les lettres chargées avec déclaration de valeurs et pour les lettres recommandées (à l'intérieur), devait amener un autre déficit évalué à 1 332 000 francs.

De même en était-il du décret du 19 janvier 1879 relatif aux lettres chargées et recommandées sans déclaration de l'extérieur : [illegible] francs.

A ces déficits il faudrait en ajouter beaucoup d'autres dont nous ne pouvons donner l'évaluation et qui ont eu des causes multiples : la réduction, par exemple, de 50 pour 100 sur le tarif des télégrammes franco-algériens (29 octobre 1879); l'application des principes relatifs aux taxes télégraphiques internationales tels qu'ils sont sortis des délibérations de la conférence de Lisbonne; la mise à exécution de nouvelles conventions postales et télégraphiques signées avec des pays étrangers; les facilités de toute sorte accordées au public à l'intérieur. — Enfin, il serait juste de tenir compte également de l'influence qu'a dû avoir sur les recettes des deux services l'établissement de nouveaux modes de transmission : la création, par exemple, des télégrammes pneumatiques, Paris-Paris, à prix réduit (1er mai 1879), dont la taxe a été encore abaissée un an après (1er juin 1880).

On peut donc être, en tout cas, certain que jamais de si profondes et de si libérales modifications n'ont été apportées au régime sous lequel s'opéraient les communications postales et télégraphiques, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, mais aussi que jamais tant de causes ne se sont trouvées réunies pour agir avec plus d'efficacité dans le sens d'une diminution des recettes du Trésor.

Et cependant ces recettes ont été loin d'être atteintes dans la proportion qu'on avait cru devoir admettre.

Les deux services avaient donné, en 1877, 138 685 823 francs.

Soit 119 521 076 pour les postes.
19 164 747 pour les télégraphes.

138 685 823

Tel était le rendement que l'on eût dû attendre (si toutes les causes de déficit énumérées plus haut ne s'étaient pas produites) des exercices 1878, 1879, 1880. Soit pour ces trois années :

[illegible] = 416 [illegible]

Or l'exercice 1878 a donné :

Pour les postes.	104 857 000
Pour les télégraphes.	21 120 000
	125 977 000
L'exercice 1879 pour les postes . .	104 [illegible] 000
[illegible] . .	22 [illegible] 000
	127 452 000
L'exercice 1880 pour les postes.	112 696 000
Pour les télégraphes.	25 779 000
	138 475 000

Le total est de 391 904 000.

En comparant ce total avec celui des trois années normales indiqué plus haut. 416 057 469
391 904 000

On trouve que la perte a été de 24 153 469

Si l'on veut maintenant établir les calculs d'une façon plus régulière encore, si l'on croit devoir tenir compte des plus-values normales qui auraient pu avoir lieu, quoique l'année 1877, qui sert de point de départ, ait été exceptionnellement bonne, il faut ajouter aux produits de cette même année une somme de 3 millions environ pour chacun des exercices suivants : c'est la plus-value qui s'est réalisée de 1864 à 1869 et de 1872 à 1873.

Dans ces conditions, les recettes de 1878 auraient dû être de :

138 685 823 + 3 000 000 = 141 685 823

Celles de 1879 :

141 685 823 + 3 000 000 = 144 685 823

Celles de 1880 :

144 685 823 + 3 000 000 = 147 685 823

Total. 434 057 469

Le produit réel des trois années n'ayant été que de 391 904 000

Le déficit se serait donc élevé à. 42 153 469

dans cette hypothèse absolument défavorable; il faudrait même ajouter : qui ne se fût certainement pas réalisée.

En effet, s'il est vrai de dire que, de 1872 à 1875, une plus-value annuelle de 3 millions s'est produite, il est nécessaire de faire remarquer également que, loin d'avoir bénéficié pour l'exercice 1876 d'une augmentation de recettes, le Trésor a eu, au contraire, à subir un déficit de 3 770 267 francs. L'excédent considérable de 1877 provenait de causes tout à fait accidentelles, et, dès les premiers mois de 1878, l'administration constatait une diminution de recettes que l'état stationnaire de la circulation postale explique suffisamment et qui se fût encore accentuée à la suite des différentes conventions postales internationales.

Il est donc très probable que, même dans le cas où la réforme n'aurait pas eu lieu, la plus-value normale dont on est obligé de tenir compte en se plaçant au point de vue théorique ne se serait pas produite, et, par conséquent, il semble qu'en évaluant à 24 millions la perte résultant de la réforme tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, on doit approcher beaucoup du chiffre exact.

Quelque considérable que puisse donc paraître le sacrifice fait par le Trésor, il est incontestable que la réforme s'est accomplie dans de très bonnes conditions. En Angleterre, après la réforme postale de 1840, il a fallu près de quinze ans pour retrouver le chiffre du produit brut antérieur. Le ren-

dement des postes en 1839 était de 2 390 763 liv. st., la moyenne ne s'est relevée à 2 560 836 liv. st. que dans la période 1851 à 1855.

En France, trois ans ont suffi pour que les recettes brutes s'égalisassent : 138 685 823 francs en 1877 ; 138 475 000 francs en 1880.

Cette étude rapide serait par trop incomplète si, après avoir essayé de déterminer les conséquences de la réforme au point de vue du revenu brut des postes et des télégraphes, on ne cherchait pas également à apprécier l'influence que cette même réforme a eue et aura certainement encore longtemps sur le revenu net. Toute réforme postale entraîne nécessairement, en même temps qu'un abaissement de recettes, une augmentation de dépenses. L'accroissement de circulation qui se produit à la suite de la réduction des taxes augmente le travail des agents : il est donc souvent nécessaire d'élever leur traitement, toujours d'accroître leur nombre ; d'autre part, le matériel devient insuffisant et nécessite des dépenses plus considérables. Il s'en faut donc de beaucoup que le revenu net des services postaux et télégraphiques soit, à la suite des réformes telles que celles que nous étudions, aussi vite regagné que le revenu brut. En Angleterre, comme il est dit plus haut, il a fallu treize ans environ pour retrouver le revenu brut ; mais ce n'est que vingt-deux ou vingt-trois ans après la réforme que le revenu net a pu s'élever au niveau antérieur. Et cela se comprend si l'on se rend compte de la mesure dans laquelle il a fallu augmenter les dépenses : de 756 999 liv. st. en 1839, elles se sont élevées tout d'un coup à 858 676 liv. st. en 1840, et ensuite la moyenne s'est établie de la façon suivante :

De 1841 à 1845.	1 011 450 liv. st.
De 1846 à 1850. . .	1 394 772
De 1851 à 1855.	1 441 334
De 1855 à 1860.	1 785 901

Ce n'est que deux ou trois ans après cette dernière date que, les recettes s'étant accrues de leur côté dans une proportion considérable, le Trésor anglais a pu retrouver le produit net de 1839 ; mais, dans cet espace de temps, les dépenses s'étaient élevées de plus de 135 pour 100.

Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'en France le Trésor puisse retrouver d'ici quelque temps le revenu net que lui donnaient les postes et les télégraphes avant la réforme, et qui n'a pas été, en 1877, moindre de 46 980 775 francs.

Tout ce qu'il est possible de demander, c'est un contrôle sévère et une justification complète de l'augmentation des dépenses qu'entraîne nécessairement la réforme. Il ne semble pas que cette augmentation ait été jusqu'ici en disproportion avec les résultats obtenus.

En effet, en 1877, le chiffre des dépenses s'élevait à 68 918 325 francs, soit 49 pour 100 de la recette brute. Si l'on procède maintenant à une opération analogue sur le chiffre des recettes et dépenses de 1880, soit une recette de 139 096 957 francs et une dépense de 81 393 867 francs, la proportion des dépenses aux recettes brutes est de 58 pour 100. Elles ont donc augmenté de 9 pour 100. Mais il serait peut être plus rationnel de n'établir de calculs de ce genre qu'en ce qui concerne les dépenses du personnel, car on peut dire, au moins dans une certaine mesure, que les sommes employées pour le matériel se retrouvent dans l'accroissement de valeur de l'outillage national ; ainsi en est-il, par exemple, des millions de fils télégraphiques qui aujourd'hui rayonnent sur toute la surface du pays. Or, dans ce cas, les dépenses seraient réduites en 1877 à 45 294 835 francs, soit 32 pour 100 des recettes brutes, et, en 1880, à 54 254 919 francs, soit 39 pour 100 des recettes brutes. La proportion des dépenses aux recettes aurait donc augmenté de 7 pour 100.

Si nous recherchons maintenant quel a été, pendant le même espace de temps, le développement de la circulation postale et télégraphique, nous constatons qu'il s'est élevé dans une proportion bien supérieure.

Voici le tableau de la circulation postale et télégraphique pour les exercices 1877, 1878, 1879, 1880 :

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible] sur le [illegible]
1877 . . .	[illegible]	12 [illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Augmentation de 1880 sur 1877.

Télégrammes intérieurs (soit 107 p. 100 en plus)	7 734 304
Télégrammes internationaux (soit 58 pour 100 en plus	[illegible]
Ensemble soit 101 [illegible] pour 100 en plus . . .	[illegible]

Ainsi, dans les trois dernières années, les dépenses ont augmenté dans une proportion maxima de 9 pour 100, alors que la circulation postale s'accroissait dans la proportion de 40 84 pour 100, et la circulation télégraphique de 101 75 pour 100.

Mais l'augmentation considérable de dépenses qui s'est produite sur les deux services de 1877 à 1881, et qui est la suivante :

1877.	92 270 453
1879.	103 306 265
1880.	104 782 760
1881.	111 014 500

n'a pas eu, tant s'en faut, pour unique cause la réforme postale et télégraphique. L'état dans lequel se trouvaient les postes et les télégraphes en 1877 était tel qu'en tout état de cause il eût fallu se résoudre à élever ce chiffre des dépenses dans une proportion considérable, sous peine de voir les deux services, et surtout celui des postes, complètement désorganisés.

En résumé, le revenu net des postes et des télégraphes a été encore, en 1880, de 34 314 197 francs, soit 42 pour 100 des dépenses.

On peut donc affirmer que, même à l'heure actuelle, c'est-à-dire en pleine période de transition, et après les sacrifices considérables faits dans les dernières années, la France est encore un des pays où les services postaux et télégraphiques sont une des plus importantes sources de revenus (1).

ROMANS AMÉRICAINS

Les Américaines en Europe

D'après MM. Howells et Henry James

On connaît toujours mal un pays lointain, et pour les Français l'Amérique est au bout du monde, quoique pour les Américains la France soit presque à la porte de New-York. Aussi nos bons Parisiens ont-ils pris comme paroles d'évangile les insanités de l'*Oncle Sam* et les portraits de jeunes filles de ce pays à dollars dont plus d'un romancier français orne ses récits. Tout ce qui est fou, ridicule, risqué, tout ce qui frise l'inconvenance se résume d'un seul mot : une Américaine.

Ce jugement s'est formé peut-être, comme beaucoup de jugements, un peu à la légère. Il est toujours bon de s'instruire, et, grâce à un nouveau genre de littérature fort goûté de l'autre côté de l'Atlantique, il nous sera facile de savoir ce que pensent certains auteurs américains de leurs jeunes compatriotes voyageant en Europe — les seules Américaines qu'aient pu étudier des auteurs qui n'ont jamais mis le pied dans le pays qu'ils décrivent et jugent si cavalièrement.

Il s'est produit dans le roman américain, depuis dix ou quinze ans, une transformation assez curieuse à noter, qui s'explique du reste assez bien par les mœurs. La mode n'est plus aux Indiens chevaleresques de Fenimore Cooper; elle n'est même plus aux récits concentrés, merveilleusement travaillés, de Hawthorne, cet écrivain de race qui ressuscitait les puritains austères et forts de la Nouvelle-Angleterre. Holmes, cet observateur si fin et si spirituel, à peu près inconnu en France — ce qui est une perte pour la France, — ne nous met plus sous les yeux cette société, à demi formée, des ancêtres de la génération actuelle, société décrite aussi dans plusieurs livres intéressants par Mme Beecher Stowe, en qui le public français est trop disposé à voir uniquement l'auteur de *la Case de l'oncle Tom*. Ce ne sont là que mœurs du passé, et ce que l'humanité aime surtout, c'est à se voir elle-même telle qu'elle est, comme dans un miroir. La même évolution qui s'est produite en Angleterre et en France, cet amour de l'observation patiente, cette recherche du vrai qui a changé de fond en comble le roman moderne, qui en a fait une étude psychologique plutôt qu'un récit romanesque et en dehors de la réalité, cette même évolution s'est fait sentir en Amérique plus fortement encore.

La société que le romancier américain est appelé à étudier sur le sol natal a perdu en originalité et en saveur ce qu'elle a gagné en élégance. New-York est un faubourg de Paris. Quand on y est invité à dîner, des domestiques en livrée prennent les pardessus; le cuisinier a été enlevé à M. de Rothschild; la fille de la maison, qui a fait son éducation aux *Ruches*, ce joli pensionnat de Fontainebleau si fréquenté par les riches étrangères, parle l'anglais avec un petit accent français au lieu des intonations nasillardes du cru. Le roman, lui aussi, a contracté un petit accent étranger.

Les romanciers, voyageurs eux-mêmes, traversant l'Océan comme nous traversons la Seine, se sont trouvés partout, dans le vieux monde, en compagnie de leurs compatriotes. Il y a les Américains de Paris, de Londres, de Rome, de Venise; il y a aussi les Américains de passage : ceux-ci emportent dans leurs sacs de voyage un peu de l'air du pays, des idées d'indépendance, de supériorité, des habitudes nationales. On peut faire dans ce monde-là des observations très curieuses. Il y a d'abord le côté humoristique, qui a tenté Mark Twain; dans son livre *The Innocents abroad* (*les*

---

1. A Paris, le nombre des facteurs des télégraphes est augmenté de 66, celui des facteurs des postes de 280. — Pour le service départemental, on trouve 398 commis nouveaux, 114 facteurs des télégraphes, 77 facteurs de villes, 600 facteurs ruraux; l'entrée au service de ces derniers agents permettra de dédoubler quelques tournées excessives. — L'administration se propose de transformer, dans le courant de 1882, 5 recettes simples en recettes composées et de créer 145 recettes simples, dont : 45 à partir du 1er janvier 1882; 25 à partir du 1er avril 1882; 25 à partir du 1er juillet 1882; 50 à partir du 1er octobre 1882. — Quant au réseau télégraphique, l'administration établira encore, en 1882, 3300 kilomètres de fils, 1600 kilomètres de lignes, sans compter 30 kilomètres de lignes pneumatiques. De plus, un crédit de 516 000 francs est inscrit à l'article 5 pour la deuxième période d'exécution du réseau pneumatique dans les communes annexes à Paris.

Innocents en voyage, il nous montre [illegible] une jeune américaine voyageant à travers la vieille Europe et jugeant de tout ce qu'ils voient d'une façon [illegible] comique. Mais l'*humour* délayé en un gros volume n'est pas goûté de tout le monde. Il y avait place pour des portraits sérieux, dans ce genre de littérature, aussi bien que pour des caricatures. Deux auteurs de talent entre autres, M. Howells et M. James, se sont chargés de nous tracer ces portraits, et on les regarde avec plaisir. Leurs livres ont eu un très grand succès auprès de leurs compatriotes; succès mérité certes, car tous deux, avec des aptitudes un peu différentes, ont étudié leurs compatriotes avec un soin, une conscience, un amour de la vérité qui leur font le plus grand honneur.

Ce qui n'a pas nui au succès, c'est le plaisir qu'éprouvent les Américains, les Américaines surtout, à retrouver dans un récit intéressant les impressions ressenties lors du fameux voyage en Europe, ce voyage rêvé d'avance par toute jeune miss étudiant l'histoire du vieux monde ou cachant dans son pupitre de pensionnaire des romans de Walter Scott. Celles qui n'ont pas encore fait ce voyage, but de toutes leurs aspirations, croient déjà le faire dans ces jolis récits qu'elles dévorent. Les romans de Bret Harte, cet homme de talent qui a quelquefois presque du génie, les intéressent moins peut-être que les romans de M. Howells et de M. James. Elles ne pourraient jamais être les héroïnes des *Récits californiens*, de ces terribles histoires de meurtres, de fortunes subites, de ruines foudroyantes, d'amours sauvages, tandis qu'elles s'imaginent être toutes destinées à figurer dans un roman se déroulant en Europe.

La donnée de ce nouveau genre de récit tout moderne est généralement d'une simplicité parfaite. La jeune fille — l'héroïne est toujours une jeune fille — promène ses étonnements de ville en ville et, avec ses étonnements, une petite intrigue bien innocente qui se termine presque toujours par un mariage heureux. Rien de piquant comme de voir ces profils un peu maigres, mais adorablement gracieux et fins, se détachant sur les ruines du Colisée ou à l'ombre de nos cathédrales gothiques. L'intérêt n'est pas dans l'histoire racontée; il est dans la peinture de la jeune fille elle-même, dans les nuances infiniment délicates de sa nature, dans la façon dont son absolue sincérité — qui est un trait dominant chez elle — est influencée par tout ce qu'elle voit. Cette sincérité va quelquefois jusqu'à la brusquerie et quelquefois aussi met la jeune personne dans des positions fausses : tête haute, le regard hardi et innocent, elle choque souvent et donne prise à des médisances; mais elle a pour elle sa conscience, un peu de mépris pour ceux qui n'agissent pas comme elle, une grande indépendance d'esprit comme d'action et, avec tout cela, beaucoup de charme et quelques faiblesses, telles que, par exemple, un grand amour du luxe, de la toilette, et un besoin insatiable d'adoration : à quoi bon être reine si l'on n'a pas de sujets?

I.

Les portraits que nous donne M. Henry James sont des portraits au trait; son crayon est taillé bien en pointe, d'où il résulte un peu de sécheresse et de dureté. Il n'est pas poète; mais, en revanche, quelle conscience d'artiste, quelle observation patiente! Il examine son modèle dans tous les sens : de face, de profil, de profil perdu; volontiers il indiquerait les taches de rousseur, les grains de beauté; rien ne lui semble inutile; il veut « faire ressemblant », et il y réussit. Cet amour de l'exactitude, ce luxe de détails amènent parfois des longueurs qui lasseraient la patience des lecteurs français, comme dans le *Portrait of a lady*, publié dans l'*Atlantic*. Les lecteurs anglo-saxons ne détestent pas les histoires un peu longues; ils aiment assez à faire ample connaissance avec les personnages qui les intéressent, et qui deviennent ainsi pour eux presque des amis. L'illusion est facile pour ce qui concerne les personnages de M. James, tant ils sont vivants. Comme les péripéties dramatiques manquent absolument à ce genre de littérature, comme ces romans modernes sont des bouts de la vie de tous les jours pris sur le vif, les personnages restent sans effort dans leurs rôles, disent ce qu'ils doivent dire, font ce qu'ils doivent faire. Il en résulte un intérêt psychologique très réel; mais il ne faut pas chercher dans ces récits des situations pathétiques et romanesques, [illegible] prosateur : Il est poète!

Aux grands romans de M. James je préfère de beaucoup des histoires plus courtes. Il y a telle petite Nouvelle intitulée [illegible], qui pourtant reste dans l'esprit du lecteur, grâce à la netteté du trait et au charme de l'émotion contenue.

La petite histoire de [illegible] [illegible] évoque un talent [illegible] M. James.

Un jeune Américain nommé Winterbourne se trouve, un beau jour d'été, à Vevey, et là, dans le jardin d'un hôtel au bord du lac, il fait la connaissance d'une jeune compatriote qui appartient à la classe des « nouveaux riches » et qui a bien des défauts, mais... Je laisse la parole à M. James.

« Ayant fini son café, Winterbourne alluma une cigarette. Il vit alors s'avancer [illegible] de neuf à six ans, ratatiné, chétif, ayant un air vieillot dans toute sa maigre personne. Il tenait à la main un bâton de montagne ou *alpenstock*, qu'il plantait un peu partout, parmi les fleurs, dans les bancs; il n'épargnait pas même les traînes des robes. Il s'arrêta devant Winterbourne et le regarda de ses petits yeux [illegible].

« — Voulez-vous me donner un morceau de sucre? lui demanda-t-il.

« Et sa voix aussi était vieillotte.

« Winterbourne vit alors qu'il restait du sucre sur la petite soucoupe.

« — Oui, vous pouvez en prendre un morceau, quoique le sucre ne soit [illegible] pour les petits enfants.

« L'enfant choisit avec soin trois morceaux, en mit deux dans sa poche et [illegible] dans sa bouche.

« — Merci! [illegible]!

« Winterbourne [illegible] depuis [illegible] mois, qu'il pouvait [illegible] à l'honneur de [illegible] pour homme : Mon compatriote.

« — Prenez garde! Vous aurez [illegible] à [illegible], lui dit-il d'un ton paternel.

« — Je n'ai pas [illegible] de sous, [illegible] en toutes, je

n'en ai que sept : maman les a comptées hier soir. Ce n'est pas ma faute. C'est la faute de ces vilains pays. En Amérique, mes dents ne tombaient pas. Mais il n'y a pas de bonbons ici comme là-bas. Les bonbons américains sont les meilleurs.

« — Et les petits garçons d'Amérique sont-ils aussi les meilleurs? demanda Winterbourne.

« — Je ne sais pas. Je suis d'Amérique, moi; et vous?

« Winterbourne ayant répondu que oui, l'enfant ajouta :

« — Les Américains sont meilleurs que tous les autres hommes.

« Winterbourne salua. Le gamin, à cheval sur son bâton, l'examina gravement; puis, tout d'un coup, il s'écria :

« — Voilà ma sœur. Elle est Américaine aussi. »

La jeune fille avançait lentement; elle était vêtue de blanc; sa robe était ornée de beaucoup de volants et de nœuds d'un ruban pâle. Elle était nu-tête, mais tenait à la main une grande ombrelle brodée; elle était merveilleusement jolie.

Elle s'arrêta non loin du banc et s'accouda au parapet qui dominait le lac. Le petit garçon se servait de son *alpenstock* pour sauter et jetait çà et là un petit tourbillon de sable.

« — Randolphe, lui dit sa sœur, que fais-tu là?

« — Je grimpe sur une montagne.

« — C'est plutôt comme cela qu'on en descend, dit Winterbourne.

« — C'est un Américain, s'écria Randolphe de sa petite voix dure.

« La jeune fille, sans faire attention à ces mots, continua à regarder son frère.

« — Tu ferais bien de te tenir tranquille.

« Winterbourne, se sentant à peu près présenté, s'avança vers la jeune fille, jetant d'abord sa cigarette.

« — Ce petit garçon et moi, nous avons fait connaissance, dit-il, s'étudiant à parler très poliment. »

Il n'était pas tout à fait rassuré : d'ordinaire on ne cause pas avec une jeune inconnue rencontrée dans un jardin d'hôtel. Mais quand cette inconnue s'arrête à deux pas!... Cependant la jeune Américaine ne répondit aux avances de Winterbourne que par un regard distrait. Elle semblait étudier le charmant paysage qui se déroulait devant elle. Winterbourne était quelque peu embarrassé de sa personne et songeait à battre en retraite, quand la jeune fille s'adressa de nouveau à son frère.

« — As-tu l'intention d'emporter ce bâton en Italie?

« — Certes je l'emporterai en Italie!

« La jeune fille jeta un regard sur sa robe et lissa quelques nœuds de ruban.

« — Comptez-vous aller en Italie? hasarda Winterbourne toujours respectueux.

« La jeune fille lui octroya de nouveau un regard rapide.

« — Oui, monsieur, fit-elle.

« Mais ce fut tout.

« — Prendrez-vous la route du Simplon ? continua Winterbourne non sans quelque gêne.

« — Je ne sais pas, dit-elle; il nous faudra traverser les montagnes, je suppose. Randolphe, par où allons-nous?

« — Sais pas, fit Randolphe ; je ne veux pas aller en Italie, je veux aller en Amérique.

« — L'Italie est un beau pays, observa le jeune homme.

« — Trouve-t-on des bonbons là-bas?

« — J'espère bien que non, répliqua sa sœur; tu manges trop de sucreries. »

La jeune Américaine, de nouveau, s'occupa de ses rubans. Winterbourne se permit quelques mots sur la beauté du pays; il commençait à ne plus sentir l'embarras des premiers moments, car il constata que la jeune fille elle-même n'était nullement embarrassée. Si, quand il lui parlait, elle détournait les yeux, c'était simplement affaire d'habitude. Cependant, peu à peu, elle lui accorda assez souvent la grâce de son regard; il fut en mesure de constater que ce regard était d'une franchise remarquable, sans avoir cependant rien d'inconvenant : les yeux de la jeune fille étaient singulièrement limpides et honnêtes. De bien beaux yeux du reste; de longtemps Winterbourne n'avait vu un aussi joli visage. Il était de sa nature observateur et il découvrit que ce charmant visage n'était pas tout à fait ce qu'on appelle une figure à expression et que, malgré toute la délicatesse exquise des traits, il y manquait quelque chose, un certain « fini », pour être un visage parfait. Il pensait en lui-même que la sœur de Randolphe pouvait bien être quelque peu coquette et qu'elle avait une petite volonté assez ferme. Bientôt elle causa avec beaucoup de désinvolture; mais ce fut surtout du jeune Randolphe que Winterbourne obtint les détails qu'il désirait connaître.

« — Voulez-vous me dire votre nom? demanda le jeune homme, saisissant l'enfant, qui ne restait pas plus d'un instant en place.

« — Randolphe C. Miller, répondit le gamin, et elle s'appelle Daisy Miller (montrant sa sœur). Mais ce n'est pas son vrai nom, le nom qui est sur ses cartes de visite.

« — C'est vraiment dommage que tu n'aies pas une de mes cartes à montrer, dit la jeune fille très calme.

« — Son vrai nom est Annie P. Miller.

« — Si tu lui demandais son nom? dit sa sœur en indiquant d'un geste M. Winterbourne.

« Mais le nom de l'étranger laissait Randolphe C. Miller indifférent. Il préféra continuer à donner des détails sur sa propre famille.

« — Mon père se nomme Ezra B. Miller. Il n'est pas en Europe, il a de la veine, lui! Il est à Schenectady. Il est dans les affaires. Il est riche, riche!.. je ne vous dis que cela!

« — Eh bien, Randolphe! s'écria miss Miller, sans pour cela s'émouvoir.

« Elle était occupée à examiner les broderies de son ombrelle..

Une connaissance aussi bien commencée devient vite une *flirtation*, très innocente du reste. Daisy Miller raconte volontiers ses petites affaires, avoue qu'elle aime beaucoup le monde, qu'elle a toujours eu un grand nombre d'admirateurs, et finit par se faire inviter à visiter le château de Chillon. Winterbourne, qui a vécu depuis longtemps loin de son propre pays, ne comprend pas tout de suite qu'il s'agit d'une promenade à deux, sans chaperon. Il admire le calme absolu de la jeune fille et accepte avec enthousiasme le rôle de cicerone qui lui est à peu près imposé.

Tout le monde cependant ne juge pas Daisy Miller avec autant d'indulgence que M. Winterbourne, qui est déjà sous le charme. Il a une tante, Américaine aussi, mais austère et puritaine, qui se fait expliquer toute l'affaire et qui refuse de se laisser présenter cette audacieuse jeune personne.

« — J'ai promis, ma tante, que je vous présenterais miss Miller.

« — Merci bien.

« — C'est pour qu'elle sache que j'appartiens à une famille honorable, que je ne suis pas un aventurier.

« — Et qui nous assurera qu'elle n'est pas une aventurière?

« — Ah! vous êtes cruelle; c'est une honnête fille. Elle manque un peu d'habitude du monde, mais elle est si jolie! Et honnête, j'en mettrai ma main au feu! Sans cela, je n'aurais pas consenti à la mener au château de Chillon.

« — Vous y allez tous deux ensemble? Mais cela ne se fait pas! Voyez-vous, monsieur mon neveu, méfiez-vous des petites Américaines qui manquent un peu d'habitude du monde. Vous avez vécu trop longtemps hors de notre pays. Vous êtes trop innocent.

« — Chère tante, je ne suis pas un innocent, dit Winterbourne souriant et tourmentant sa moustache.

« — Alors, mon cher, c'est que vous ne l'êtes pas assez. »

Quelques mois plus tard, M. Winterbourne se trouve à Rome, où miss Daisy fait un peu parler d'elle. Les mœurs de Schenectady s'acclimatent difficilement dans la vieille ville, même au sein de la colonie américaine. Le jeune homme, qui s'était flatté d'avoir fait quelque impression sur le cœur de sa jolie compatriote, est froissé quand il la voit entourée d'admirateurs, douce, calme et gentille avec eux, comme elle s'était montrée avec lui-même aux bords du lac Léman. Ils se retrouvent dans le salon d'une amie, et elle lui accorde un joli sourire de bienvenue, tout comme s'ils s'étaient quittés la veille.

« — Je viens de raconter à Mme Walker toutes vos méchancetés à mon égard, dit la jolie Daisy.

« — Quelles méchancetés, s'il vous plaît? »

Il avait négligé de visiter Bologne et Florence, simplement pour arriver plus vite où se trouvait miss Daisy, et les reproches de la jeune fille lui semblaient déplacés. Il était un peu de l'avis d'un auteur chagrin qui avait formulé cet axiome : « Les jolies Américaines sont de toutes les femmes celles qui exigent le plus et donnent le moins. »

« — Je ne sais plus trop, dit miss Daisy fort occupée à jouer avec les rubans de Mme Walker. J'ai quelque chose à vous dire, madame Walker. Vous savez que nous comptons assister à votre soirée?

« — J'en suis enchantée.

« — J'ai une si jolie toilette!

« — Vous n'avez pas besoin de me le dire.

« — Vous allez être bien gentille. J'ai une demande à vous faire : voulez-vous me permettre de vous amener un ami?

« — Je serai très heureuse de recevoir n'importe lequel de vos amis, chère madame, fit la maîtresse de la maison se tournant vers Mme Miller.

« — Oh! ce ne sont pas mes amis, répondit Mme Miller avec son sourire timide. Je ne les connais pour ainsi dire pas.

« — C'est un de mes intimes, M. Giovanelli, déclara Daisy sans un soupçon de rougeur ni de trouble sur son charmant visage.

« Mme Walker, après un instant d'hésitation, promit d'accueillir l'ami de miss Daisy.

« — Il est Italien, continua celle-ci avec son gentil calme. C'est un très bel homme qui apprécie fort les Américains. Il a beaucoup d'esprit. Il est charmant.

« Au moment de dire adieu, Daisy s'adressa à sa mère :

« — Tu peux rentrer à l'hôtel, maman; je vais aller faire une promenade à pied.

« — Elle va se promener avec M. Giovanelli! s'écria Randolphe.

« — Je vais au Pincio, dit-elle en souriant.

« — Seule, ma chère, à cette heure? s'écria Mme Walker.

« C'était vers la fin de l'après-midi.

« — Ce ne serait pas prudent.

« — C'est ce que je lui dis, fit Mme Miller. Tu prendras la fièvre.

« — Qu'on lui donne de la médecine d'abord, dit Randolphe qui donnait son avis avec beaucoup d'aplomb.

« — Madame Walker, dit la jeune fille embrassant cette dame, vous êtes la prudence, la perfection même. Je ne compte pas me promener seule. J'ai donné rendez-vous à un ami.

« — Est-ce M. Giovanelli? »

Winterbourne guettait chaque mouvement de la jeune fille; elle lui jeta un regard tout en arrangeant les rubans de son chapeau; elle souriait, tout à fait à son aise, et répondit sans hésitation :

« — Oui, M. Giovanelli, le beau Giovanelli.

« — Ma gentille petite amie, dit Mme Walker se faisant câline et persuasive, croyez-moi : ne vous promenez pas à cette heure-ci, sur le Pincio, avec un bel Italien. »

De jour en jour, la pauvre petite Daisy se compromet comme à plaisir; elle arrive, escortée seulement de son Italien, à la soirée de Mme Walker, cause avec lui dans un coin pendant des heures et n'accorde qu'un peu de son attention à Winterbourne, qu'elle rend pourtant un peu plus amoureux qu'auparavant par ses gentillesses. Elle fait si bien que lorsqu'elle veut dire adieu à la maîtresse de la maison, celle-ci fait semblant de ne pas la voir et lui tourne le dos. Daisy ne comprend pas tout de suite, puis elle pâlit un peu; son beau calme l'abandonne.

D'autres portes se ferment sur la jolie Américaine et sur sa mère, qui pousse la bêtise à un degré presque sublime. La jeune fille se console avec son bel Italien, qui par bonheur n'est pas un malhonnête homme, et cherche naïvement à exciter la jalousie de Winterbourne.

Celui-ci ne sait trop que penser de la jeune fille. Il l'a toujours traitée avec ce respect chevaleresque qui caractérise la façon d'être des Américains envers les femmes, et se demande quelquefois si elle ne se moque pas, et de lui, et de son respect.

Un beau soir qu'il se trouve au Colisée par hasard, il se persuade qu'elle ne mérite nullement d'être traitée avec ce respect chevaleresque. Il est minuit, et il découvre miss Daisy en train d'admirer le clair de lune en compagnie de son éternel Italien. Elle l'accueille avec son joli sourire, maîtresse d'elle-même, comme si pendant toute sa vie elle avait visité les monuments à minuit, en compagnie de beaux Italiens. Elle se rend pour cela à l'observation de Winterbourne qui lui fait comprendre qu'elle pourrait bien attraper une bonne fièvre.

« Giovanelli s'en alla quérir la voiture. Daisy arrivait avec Winterbourne [illegible] mais elle [illegible]

nullement embarrassée. Elle causait beaucoup, s'extasiait sur la beauté de l'endroit. Puis, comme Winterbourne ne répondait pas, elle lui demanda la cause de son silence : il se mit à rire. Ils étaient maintenant à l'ombre des arcades du Colisée. Daisy s'arrêta un instant et dit :

« — Est-ce que vous m'avez crue l'autre jour quand je vous ai dit que j'étais fiancée?

« — Ce que je croyais l'autre jour importe assez peu.

« Il riait toujours.

« — Et maintenant le croyez-vous?

« — Je crois ceci : que vos fiançailles ne me touchent plus... en aucune façon.

« Il sentit au milieu de l'obscurité les yeux de la jeune fille fixés sur lui. Giovanelli les appelait.

« — N'oubliez pas de prendre de la médecine contre la fièvre! dit Winterbourne en saluant.

« — Il me serait bien égal d'attraper la fièvre! s'écria Daisy d'une voix étrange qu'il ne lui connaissait pas. »

Deux semaines plus tard, la pauvre enfant était morte. Winterbourne, plein de remords, avait été très assidu à prendre des nouvelles de la petite malade. Elle lui fit dire par sa mère, dans un moment de lucidité, que jamais, jamais, elle n'avait eu l'intention d'épouser Giovanelli.

Sur la tombe de la jeune étrangère on oublia ses légèretés, ses imprudences, pour ne se souvenir que de son charme, de sa franchise d'enfant. Quand les autres se furent retirés du cimetière protestant, Winterbourne se trouva à côté de Giovanelli, et, malgré son aversion pour le bel Italien, il trouva un certain plaisir à parler de la morte.

« — C'était la plus charmante jeune fille que j'aie jamais connue, la plus belle et... la plus innocente.

« — La plus innocente! fit Winterbourne le regardant bien en face.

« — La plus complètement innocente... répéta l'Italien. »

II.

En guise de contraste, prenons un autre portrait de jeune fille. Celui-ci est signé du nom de Howells et se trouve dans le roman *The [illegible] of [illegible]*. Ce n'est plus un dessin à la mine de plomb, mais bel et bien une peinture. La touche est légère, les couleurs fraîches et lumineuses. Peut-être même les ombres manquent-elles un peu; mais cela repose de l'abus que tant de peintres font du bitume. Ici encore l'action est presque complètement nulle. Une jeune fille, habitant un coin perdu de la Nouvelle-Angleterre, un village d'où les garçons fuient dès la vingtième année pour aller chercher fortune ailleurs, est appelée à Venise par une tante qui désire arracher Lydia — c'est le nom de l'héroïne — à cette tombe prématurée et faire cultiver par de bons professeurs sa voix, qui est merveilleusement belle. Le grand'père de Lydia se trouve avoir pour ami le capitaine d'un bâtiment à voiles faisant justement le commerce avec Trieste. L'occasion est trop bonne pour bien se priver : le capitaine a déjà tant fait le voyage à ses propres filles, une cabine est coquettement meublée pour leur usage. Son vieil ami lui parle de la petite » : il croit avoir affaire à une gamine de dix à douze ans, quand une belle et grande jeune fille se présente, il est trop tard pour faire comprendre qu'il ne peut se charger de si précieuse marchandise; et Lydia se trouve absolument seule de son sexe embarquée pour un voyage au long cours.

Le bon capitaine a quelques autres passagers, des jeunes gens ceux-là, et il n'est pas tout à fait rassuré sur les conséquences de l'intimité forcée qui va s'établir entre les membres de sa « famille », comme il l'appelle.

Deux des trois passagers se trouvent être amis intimes. Le lendemain du départ, ils causent de leur compagne inattendue — et fort peu désirée.

« — Une aventure toute américaine, dit Dunham en allumant son cigare à celui de Staniford.

« — Quel ennui! répondit celui-ci. »

Dunham n'avait jamais été de l'autre côté de l'Océan, mais il s'était frotté à beaucoup de gens qui avaient voyagé en Europe; il lisait les Revues françaises, les journaux de Londres, et se croyait bien en mesure de juger les mœurs de son propre pays d'un point de vue cosmopolite. Aussi il ajouta :

« — C'est incroyable! Qui diable peut-elle être?

« — Est-ce que je sais! répliqua Staniford plein de mépris. Il me serait désagréable de me trouver avec une jeune personne capable d'une escapade pareille pendant six semaines, n'importe où. Mais être emprisonné ici avec elle, être forcé de se montrer poli, c'est à donner le mal de mer... Voilà cet odieux petit Hicks... »

Hicks était le troisième passager.

« — Puis-je vous demander du feu ? demanda M. Hicks.

« — Certes, répondit Dunham avec la camaraderie du fumeur.

« — Vous ne vous attendiez pas à trouver une voyageuse à bord?

« — On ne peut pas connaître ses compagnons de route à l'avance, dit Staniford regardant attentivement les bottines de M. Hicks, comme s'il s'attendait à lui trouver des pieds fourchus. Elle est peut-être parente du capitaine.

« — Vous n'y êtes pas. Il paraît qu'il ne l'avait jamais vue avant-hier. Elle va rejoindre une tante à Venise. Elle est diablement jolie! »

M. Hicks, se voyant peu encouragé à continuer ses observations, s'éloigna. Quand il fut assez loin pour ne rien entendre, Staniford dit :

« — Dunham, cette jeune fille est, je pense, un exemple d'innocence et d'ignorance des usages du monde tel qu'on n'en trouverait nulle part hors de l'Amérique. Cela me semble très évident.

« — Vous êtes un brave cœur, Staniford.

« — Pas du tout, mais je me pique un peu d'être un homme d'honneur. Cette pauvre enfant se trouve dans une position fausse, où elle pourrait avoir beaucoup à souffrir. Il ne tient qu'à nous de la laisser dans le calme absolu de son inconscience. Elle ne découvrira qu'après son arrivée en Europe que d'ordinaire les jeunes filles ne voyagent pas dans la compagnie exclusive de l'autre sexe.

« — C'est bien, cela! s'écria Dunham. J'ai eu cette même pensée moi-même, mais je suis tout heureux que vous l'ayez exprimée. »

Le dévouement chevaleresque des deux Américains n'a rien de bien nouveau. La jeune fille, élevée dans un village, gagnant son pain comme institutrice, est [illegible] parfaite « lady » : de plus, elle est fort jolie, [illegible] rien; elle dit avec une naïveté amusante les choses qu'elle pense, et ces choses ne sont pas vulgaires. Son langage est un peu parsemé de provincialismes yankees, ce qui donne du piquant à ses phrases; mais elle écoute encore plus volontiers qu'elle ne parle; elle accepte toutes les courtoisies, toutes les petites attentions de ses compagnons de voyage avec plaisir, mais sans la moindre coquetterie. Elle n'est pas du tout — comme était la pauvre petite Daisy — désireuse de *flirter*. Dunham, Américain typique, toujours heureux quand il peut faire plaisir à une femme, l'entoure de prévenances, trouve son ami froid pour leur « lady » et n'est un peu retenu que par la crainte que celle-ci ne se méprenne sur le sens de ses attentions. Car Dunham est fiancé; il va rejoindre la dame de ses pensées; c'est un fiancé modèle.

Staniford, d'une nature moins aimable que Dunham, observe avec beaucoup plus de finesse; il est quelque peu psychologue. Lydia l'intéresse, quoiqu'il l'évite plutôt qu'il ne la recherche. Il se fait raconter par Dunham leurs conversations, s'inquiète des goûts de la jeune fille, l'étudie, la dissèque.

« — Pauvre petite! Elle doit être aux anges! Avoir à ses pieds les hommages de tout un vaisseau, après avoir goûté les plaisirs bornés d'un village habité presque exclusivement par des vieilles filles! Ces adorations lui sont dues, comme à toute femme jeune et jolie; mais, sans aucun doute, deux semaines d'un pouvoir absolu la rendront coquette et insupportable. Que dit-elle des livres que vous lui prêtez, des passages que vous lui lisez, Dunham? »

Dunham fut obligé de convenir que son goût pour la littérature était quelque peu passif. Elle admirait ce qu'on lui disait d'admirer; elle n'avait pas encore d'opinion personnelle bien arrêtée.

« — J'aime assez cela, dit Staniford. Nous lisons, nous autres, trop en critiques, en littérateurs; nous ne lisons pas seulement pour le plaisir de lire; nous nous apprêtons à parler du livre, à faire de l'esprit; tout en lisant, il se fait en nous un travail de critique presque sans que nous le sachions. Elle ne connaît pas cela. D'abord, elle croit encore à la vérité absolue des livres sérieux, tandis que les meilleurs romans de George Eliot ou de Hawthorne ne sont pour elle que des mensonges; elle aurait honte de discuter la vie et les amours de personnages qui n'ont jamais existé. Pour elle, ce doit être presque un péché que de se passionner pour ces héros sortis d'une imagination humaine. Cela fait partie de cette nature saine — une nature si fraîche que, malgré soi, on songe au goût d'une eau de montagne... Quel plaisir de voir une personne douée d'une beauté aussi passive..., un peu bête peut-être!

« — Vous êtes injuste! s'écria Dunham. Vous l'intimidez.. Quand vous n'êtes pas là, elle cause très bien; elle ne fait pas de l'esprit comme certaines femmes du monde, mais ses idées sont bien à elle. Même quand ce sont de vieilles idées, elle a une façon de les exprimer qui vous fait croire que jamais, avant elle, on n'y avait pensé! »

Le dimanche matin, Lydia, fidèle à [illegible] son pays, fait toilette en l'honneur du saint jour; elle porte une robe de soie noire qui lui va comme un gant et qui fait sen- [illegible] fort religieux, organise un petit « service » et lit à haute voix l'épître du jour.

Tous les matelots, réunis sur le pont, considéraient Dunham avec admiration. Jusqu'alors ils l'avaient jugé surtout comme un superbe gandin; il était maintenant grave et convaincu comme un véritable pasteur. Le brave capitaine grognait dévotement les réponses, appuyant fortement sur les mots dont il se sentait bien sûr. Quand on commença à chanter l'hymne du jour, Lydia attendit un instant, pendant que les autres cherchaient en vain à trouver l'air voulu. Alors elle se mit à chanter. Elle chanta comme elle le faisait là-bas dans le petit temple de South Bradford, et sa voix s'élevait superbe au milieu de l'immensité; une voix de sirène et une voix d'ange, troublant les sens, élevant l'esprit en même temps. Les matelots la contemplaient, ravis; Dunham, par respect pour l'Église, faisait un vague effort pour chanter avec elle; mais les autres ne songeaient même pas à chanter : ils écoutaient et regardaient. Alors, se sentant seule, sa voix trembla. Staniford, pour lui donner courage, attaqua vigoureusement l'hymne en dépit du bon sens; les matelots firent la basse, et le magnifique *contralto* de la jeune fille domina le vacarme.

« — C'est une *prima donna* tout bonnement, dit Staniford à son ami dès qu'ils se trouvèrent seuls. Elle s'en va en Europe pour discipliner cette voix-là. Au reste, elle ne s'en sert pas beaucoup pour parler de ses propres affaires. Il lui fallait un coup de théâtre pour se révéler... »

Au dîner, on cause de l'observance du dimanche. Le capitaine dit :

« — Quand j'étais jeune, le dimanche commençait dès le samedi soir.

« — Nous ne saurons pas au juste ce qu'est le véritable dimanche jusqu'à ce que Dunham nous ait fait subir sa petite Église catholique, fit Staniford. »

Tout le monde eut un petit soubresaut, comme de bons puritains qui se trouvent tout d'un coup dans la société d'un papiste. Dunham jeta un regard de reproche à son ami; mais il dit très simplement :

« — Je suis catholique, mais je n'admets pas la suprém- [illegible] protestante dont les cérémonies se rapprochent de celles du culte romain. »

Plusieurs n'avaient pas l'air de comprendre; peut-être ne savaient-ils pas au juste ce que pouvait être l'évêque de Rome. Le capitaine dit, comme un homme qui ne voudrait pas faire le diable plus noir qu'il n'est :

« — Il se peut qu'il y ait des honnêtes gens parmi les catholiques.

« — Pourquoi, demanda Lydia troublée, si vous êtes catholique, avez-vous lu le service protestant?

« — Ce n'était pas le service protestant, répondit Dunham; c'était le service de l'Eglise apostolique.

« — Fondée par saint Henri VIII en personne, fit Staniford, très taquin. »

Cette discussion théologique, prolongée par Staniford plus que de raison, produisit un peu de gêne dans la petite société. Le soir, il se trouva sur le pont auprès de Lydia.

« — Miss Lydia, vous m'avez trouvé bien méchant aujourd'hui? dit Staniford.

« Lydia détourna les yeux et attendit un moment avant de répondre.

« — Je ne sais pas trop. Qu'en pensez-vous vous-même?

« — Méchant, non; taquin, peut-être. Mais Dunham sait que je ne dormirai pas sans qu'il m'ait pardonné. Il a l'habitude de mes repentirs. Voulez-vous vous promener un peu avec moi, quoique nous soyons encore en puissance de dimanche?

« — Oui, dit Lydia.

« Elle se leva, et accepta sans hésitation le bras qui lui était offert.

« — Eh bien, Dunham vous a-t-il convertie?

« — Je crois qu'il parle très bien, en homme convaincu, répondit Lydia avec un peu de raideur.

« — Je suis heureux de voir que vous savez l'apprécier. J'aime beaucoup Dunham.

« — Oui, il est très bon. D'abord, je ne croyais pas tout à fait à sa bonté..., c'est-à-dire...

« — Vous ne vous attendiez donc pas à trouver tant de vertu chez Dunham?

« — Je ne sais trop. On ne s'attend pas à trouver des convictions très sérieuses chez un jeune homme aussi... aussi...

« — Beau

« — Non, c'est-à-dire je ne sais trop; aussi *fashionable!*

« — Et moi, suis-je trop *fashionable* pour être sérieux?

« — M. Dunham semble toujours convaincu.

« — Et on ne peut pas être convaincu sans avoir une mine austère!

« Lydia ne répondit pas. Elle avait de petits silences désespérants. Il ajouta :

« — Je suppose que les jeunes gens de South Bradford sont tous sérieux, austères et convaincus?

« — Il n'y a pas de jeunes gens chez nous. Ils s'en vont tous. »

Staniford s'était imaginé que si elle avait consenti si facilement à prendre son bras, c'est qu'elle avait l'habitude des promenades au clair de lune. Mais sa hardiesse était celle des oiseaux de quelque île déserte où l'homme n'a jamais abordé. Cette découverte lui fit un plaisir étrange. Lydia marchait bien, réglant son pas sur le sien, comme s'ils marchaient au rythme d'une musique. D'instinct il abaissa son bras pour laisser la petite main se glisser plus complètement dans le pli du coude. Il lui semblait qu'il la dominait, qu'elle était auprès de lui bien petite, qu'elle réclamait de lui protection et tendresse. Alors il se moqua de lui-même et se mit à rire. Lydia s'écarta un peu, comme pour lui en demander raison.

« — Je vous demande bien pardon. Je riais à une pensée qui m'était venue. Vous arrive-t-il jamais de chercher à paraître telle que vous croyez devoir être pour répondre à l'opinion d'autrui?

« — Oh oui, répondit Lydia; mais je croyais être seule à le faire.

« — Tout le monde fait et pense ce que nous croyons être seuls à faire et à penser.

« — Je ne sais; mais il me semble que cela ressemble un peu à de l'hypocrisie. Cette pensée m'a tourmentée plus d'une fois. Souvent je me demande si vraiment j'ai bien une personnalité à moi. Il me semble qu'avec des personnes différentes je suis différente, que je suis ce que ces personnes veulent que je sois. »

La conversation continue longtemps sur ce ton : les deux jeunes gens apprennent à se connaître, à se montrer tels qu'ils sont. Il est déjà tard quand ils se séparent.

« — Je vous ai fatiguée, dit Staniford; vous ne consentirez plus jamais à m'accepter comme compagnon de promenade.

« — Vous vous trompez : je ne suis pas lasse.

« — Merci. »

Il lui retenait la main, et la sienne se refermait avec une certaine force. La petite main restait passive, mais il sentit un tressaillement comme chez un oiseau prisonnier. Il y eut un silence qui leur sembla très long. Staniford fut sur le point de porter cette petite main à ses lèvres, et il savait que la petite main resterait sans force pour lui résister. Brusquement il la laissa tomber.

« — Bonsoir, dit-il.

« — Bonsoir.

« Et tout d'un coup elle avait disparu comme une ombre qui s'évanouit. »

Les semaines passent; Staniford comprend que l'attrait qu'il subit est un peu plus qu'un attrait ordinaire; des malentendus surviennent, puis disparaissent; les amoureux savent enfin, sans se l'avouer, qu'ils sont vraiment amoureux. Mais Staniford, par un sentiment de délicatesse exagérée, voulut que la jeune fille quittât le vaisseau aussi libre qu'elle y était entrée. Il irait la trouver chez sa tante à Venise, dans un milieu moins étrange que celui où elle venait de passer six semaines, et là il lui dirait tout son respect et tout son amour.

Lydia arrive à Venise chez sa tante, une Américaine qui veut passer pour une Anglaise, au grand désespoir de son mari, véritable Anglais qui passe sa vie à collectionner des expressions américaines. Lydia est moins impressionnée par la beauté et l'étrangeté de l'endroit que scandalisée de la vie qu'on y mène. La puritaine se révolte en elle. Une ville où l'on va au théâtre le dimanche, où l'on reçoit des femmes qui vivent séparées de leurs maris, lui semble l'antichambre de l'enfer. C'est alors qu'elle comprend pour la première fois l'énormité qu'elle a commise en voyageant seule à travers l'Océan. Sa tante — une vraie folle — la trouve terriblement froide et peu démonstrative, et cherche à la faire causer; elle est fière de sa jeune beauté et veut la lancer convenablement dans le monde.

Lydia va la trouver un matin qu'elle est retenue au lit par une migraine. C'est le lendemain de la représentation de l'Opéra qui avait si fort choqué la jeune fille. La migraine

n'empêche nullement la dame de prendre son chocolat et de bavarder.

« — Je suppose que tu as fait le voyage en compagnie de quelque famille?

« — Il n'y avait pas de famille à bord. La cabine avait été arrangée pour la femme du capitaine...

« — Et elle te l'a abandonnée?...

« — Elle n'était pas du voyage.

« — Elle n'était pas du voyage...? répéta faiblement Mme Erwin. Qui... qui était donc du voyage, alors?

« — Il y avait trois messieurs, répondit Lydia.

« — Trois messieurs..., trois hommes?... Trois!... et alors, toi, toi...

« Mme Erwin se laissa tomber sur ses oreillers.

« — J'étais la seule femme à bord. »

Lydia se leva si brusquement, que le joli service sur la petite table en tinta.

« — Oh! je sais bien ce que vous voulez dire, tante Joséphine, bien qu'il y a deux jours je l'ignorasse encore. Jamais, pendant toute la traversée, un mot, un geste ne me fit comprendre la singularité de ma position. Mais aussi mes compagnons de voyage étaient des Américains; je n'avais pas à les considérer comme des ennemis contre qui j'eusse à me défendre. Il m'a fallu venir dans cette ville de perdition pour apprendre la vérité.

« — Doucement, Lydia, doucement!

« — Ah! continua la jeune fille frémissante. Je sais bien l'opinion qu'auront de moi tous vos beaux amis dès qu'ils sauront comment je suis venue d'Amérique. Il vaudrait mieux être comme cette femme mariée à qui l'on fait la cour, comme cette vieille qui ne peut vivre avec son mari parce qu'il est trop bon, trop attentif, comme cette jeune fille qui jure et qui ne sait pas le nom de son père, comme ce peintre qui dévisage les femmes, comme cet officier qui insulte les jeunes filles!... Je m'étonne que la mer ne monte pas pour engloutir une ville où les Américaines elles-mêmes vont au théâtre le dimanche!

« — Lydia, Lydia, tu exagères. Tout n'est pas mauvais dans ce vieux monde.

« — Je veux partir, s'écria Lydia ne se possédant plus. J'ai encore assez d'argent pour aller jusqu'à Trieste; je retrouverai le capitaine et il me ramènera. Oh! — s'écria-t-elle éclatant en sanglots — *il* connaît l'Europe, *il* a dû me juger, *il* a pensé que parce que j'étais seule, sans protection, il pouvait... Oh! je comprends tout maintenant, et ce qu'il me disait ne voulait rien dire du tout, rien!...

« — Qui, lui? le capitaine Jenness? demanda la tante abasourdie... »

Alors Lydia raconta tout son petit roman. Staniford avait promis de lui rendre visite le jour même. La tante la console, l'encourage, prend un vif intérêt à cette amourette, tout en la blâmant comme étant terriblement en dehors des règles. Mais la journée se passe, puis la soirée. Staniford ne vient pas...

A dix heures, Mme Erwin dit brusquement à Lydia d'aller se coucher. Alors la jeune fille s'abandonna, éclata en sanglots.

« — Ne pleure pas, mon enfant, je t'en supplie, ne pleure pas. Il a été empêché; il viendra demain.

« — Non, il ne viendra jamais.

Ses larmes cessèrent comme elles étaient venues. Elle leva ses yeux vers sa tante, et dit d'une voix coupée :

« — Vous ne me méprisez pas trop?

« — Ma pauvre petite!

« — Je ne sais rien cacher. J'aurais dû ne pas vous raconter mon histoire. J'aurais dû souffrir en silence jusqu'à la mort. Mais maintenant... je vous promets de n'en plus parler jamais. C'est fini. »

Naturellement, Staniford avait une excuse suffisante pour son apparente infidélité. Il vient réclamer celle qu'il a juré de prendre pour femme, et Lydia, malgré son premier mouvement d'indignation, se laisse persuader. Son mari la ramène vite en Amérique, et il fait bien : la petite puritaine aurait trop à souffrir des habitudes du vieux monde.

On ne donne qu'une idée bien imparfaite du charme discret et pénétrant de cette étude en présentant ainsi quelques fragments détachés. Son mérite consiste surtout dans le fini de la peinture, où chaque coup de brosse — une brosse toute menue — contribue à l'harmonie générale, où le moindre détail est voulu et a son importance. Il en résulte une impression de vie, de vérité, qui n'est pas à dédaigner.

III.

Parmi tous les romans qui nous montrent les Américains se promenant à travers l'Europe, il n'est pas étonnant que nous soyons le plus vivement attirés par ceux qui parlent de la France, de Paris surtout. Notons d'ailleurs que si ces auteurs trouvent sur leur chemin l'occasion de faire une critique indirecte des mœurs du vieux monde, ils ne sont pas toujours tendres pour leurs compatriotes établis à l'étranger, qui, sans s'identifier avec le pays d'adoption, cessent d'être de purs Américains.

Dans le dernier roman de M. James, un roman plein de grandes qualités, mais trop long, se trouvent çà et là des esquisses qui peuvent se détacher aisément. Cette histoire, du reste, peut se résumer en quelques mots. Une jeune fille voyage en Europe. Elle est majeure; un héritage la rend indépendante; elle a quatre amoureux : un Américain, un noble Anglais, un poitrinaire et un *dilettante* américain de naissance, italien par une longue résidence aux environs de Florence, homme de goûts exquis et d'un esprit raffiné, n'utilisant guère les talents divers dont la nature l'a doué, causeur brillant, âme sans élévation, nature desséchée. La jeune fille finit par l'épouser et s'en repent amèrement. Dans le courant de cette histoire, fort peu mouvementée, nous trouvons des caractères dessinés d'un trait net et ferme. L'héroïne elle-même, fière, jalouse de sa liberté, franche et *vraie*, est bien vivante. Son amie, correspondante de journal, femme remuante, à la recherche de nouvelles inédites, ayant l'épiderme peu sensible — il faut cela dans sa profession, — très honnête au fond et amie dévouée, aussi peu femme que possible, est prise sur le vif. Il y a une page sur la colonie américaine à Paris, qu'il faut citer :

« Malgré leur deuil, Mme Tonchett et sa nièce (l'héroïne,

qui se nomme Isabelle) voient quelques compatriotes qui avaient élu domicile aux environs des Champs-Élysées. M[illegible] Tonchett se sentant à l'aise avec ces aimables colons partageant leur exil, leurs [illegible], leurs occupations, leur ennui.

« — C'est comme cela que vous vivez toujours? demanda Isabelle. A quoi cela peut-il mener?... Mais vous devez mourir d'ennui! »

Elle fit cette remarque un jour, après une visite faite par les deux dames à une Mme Luce. Mme Luce habitait Paris depuis le temps de Louis-Philippe. « Je suis de la génération de 1830 », disait cette aimable personne en souriant. Il lui fallait souvent expliquer à ses compatriotes le sens de ces paroles, et elle le faisait avec beaucoup de bonne grâce. Tout en étant de la génération de 1830, elle n'avait jamais complètement appris le français. Elle recevait ses amis tous les dimanches, et, dans son petit coin de la grande ville, un petit coin tout capitonné, elle menait une vie aussi paisible que si elle n'avait jamais quitté sa ville natale de Baltimore. L'existence de M. Luce, son digne époux, était moins facile à comprendre. Ce n'est pas qu'il y eût le moindre mystère dans la vie de M. Luce : le seul mystère était de comprendre comment il ne mourait pas d'ennui. C'était l'homme du monde le moins occupé; non seulement il n'avait aucun devoir à accomplir, mais les plaisirs ne prenaient pas son temps davantage. Il allait tous les jours à la Banque américaine, où l'on causait beaucoup tout en parcourant les journaux. Quand il faisait beau, il passait une heure, assis aux Champs-Elysées; il dînait — et fort bien — chez lui. Quelquefois il invitait un ami au café Anglais, où son talent à composer un menu faisait le bonheur de son invité et l'admiration du garçon. C'est ainsi qu'il était arrivé à un âge respectable, ayant tué le temps à Paris pendant une cinquantaine d'années. Il déclarait à qui voulait l'entendre qu'on ne pouvait vivre ailleurs. Toutefois M. Luce avouait que Paris n'était plus le véritable Paris d'autrefois. Parmi ses occupations, il ne faut pas oublier ses méditations politiques. Il n'admettait pas la république française comme un gouvernement sérieux. Cela ne pouvait durer. Les Français, selon lui, ne peuvent être gouvernés que par une main de fer — la main d'un empereur.

« — Ah! c'est Napoléon qui rendait sa capitale charmante! Je me rappelle que, lorsque je prenais une chaise aux Champs-Élysées, je voyais souvent les équipages des Tuileries passer et repasser six et sept fois. Un jour, ils ont passé jusqu'à neuf fois. Que peut-on voir maintenant! »

Parmi les visiteurs de Mme Luce se trouvait un jeune homme, M. Edward Rosier, né à New-York, mais ayant vécu presque toujours à Paris. Il aimait beaucoup à causer avec Isabelle, et, comme elle lui adressa la même question : « A quoi cela peut-il vous mener? » il lui répondit de sa voix très douce :

« — A quoi, miss Archer? Mais Paris mène à tout. Tout le monde vient à Paris. En quoi cela nous avance-t-il? Qui sait? En tous les cas, c'est très agréable. Quand je me trouve dans un joli chemin, je m'y attarde; il m'importe assez peu où ce chemin mène. Voyez l'hôtel Drouot, par exemple, et ses ventes. Il y en a souvent trois ou quatre par semaine, qui valent la peine qu'on les suive. Il faut que vous veniez un matin, avec Mme Tonchett, déjeuner chez moi. Je vous montrerai le peu que j'ai. Ce n'est pas grand'chose, je n'ai pas de quoi acheter ce que je convoite, je ne suis qu'un pauvre amateur. Votre expression me dit..., elle me dit beaucoup de choses! Vous avez une physionomie terriblement parlante. Vous pensez que je n'ai pas le droit de gaspiller ma vie, que je devrais travailler. Mais à quoi, bon Dieu? Je ne peux pas être marchand : je sais acheter, mais je ne sais pas vendre. Il faudrait me voir quand je cherche à me défaire de mes bibelots! Je ne peux pas faire de la médecine, c'est trop répugnant. Je ne peux pas être pasteur, je n'ai pas de convictions; puis, je n'ai jamais pu prononcer les noms dans la Bible — ils sont très difficiles à prononcer, surtout les noms de l'Ancien Testament. Je me ferais diplomate volontiers, mais la diplomatie américaine,... un *gentleman* n'accepte pas d'en être. Vous auriez dû voir notre dernier... Mais je m'arrête!

Heureusement pour la colonie américaine de Paris, elle compte d'autres personnalités que celles de M. et Mme Luce et de M. Rosier!

IV.

Cette phase du roman américain est évidemment transitoire; c'est surtout à ce titre qu'elle mérite d'être signalée. Un temps viendra, et il n'est peut-être pas loin, où l'Amérique signera de nouveau son acte d'émancipation. Ce jour-là, elle n'aura plus peur de sa propre originalité et ne mettra plus son bonheur dans l'imitation des vieilles nations comme les petites filles qui singent leurs aînées; elle aura la conscience de sa force et ne la manifestera plus seulement par des boutades contre la dépravation du vieux monde, par l'exaltation de ses propres vertus; elle ne se révoltera plus contre les coups d'épingle de l'ironie, elle laissera dire, car la vraie force est calme. Ce jour-là, les Américains, sans cesser d'être voyageurs, resteront peut-être plus volontiers chez eux, une fois qu'ils auront vu ce qui se passe de l'autre côté du globe; ils s'étudieront à relever dans leur propre pays le goût, l'amour du beau, le culte des arts, sans chercher à ôter au caractère national sa saveur propre, son originalité, ses qualités robustes et saines.

Ce jour-là, la littérature américaine proprement dite sera née; on ne l'accusera plus d'être une pâle imitation de la littérature anglaise; les romanciers trouveront chez eux ce que maintenant ils viennent chercher en Europe, et ils appliqueront à une étude approfondie de cette civilisation nouvelle les mêmes qualités qui distinguent les quelques romans que nous venons d'analyser : une grande sincérité, une observation patiente et respectueuse de la nature, de l'*humour* consistant surtout à trouver le trait juste et piquant qui peint une situation ou un caractère, beaucoup de finesse mêlée à beaucoup de simplicité et quelquefois une émotion contenue de poète.

JEANNE MARIEL.

ÉTRENNES 1882

I.

On est trop souvent tenté de considérer la Renaissance comme un mouvement spontané. On imagine un monde usé, vieilli par la succession des civilisations antiques et par la barbarie du moyen âge, se plongeant un beau jour dans l'eau de Jouvence, d'où il sort rajeuni. L'épanouissement de cette nouvelle jeunesse est immédiat; les lettres, les arts, les sciences, tout en profite à la fois et dans la même mesure. En réalité, ceci est absolument faux. Le livre de M. Müntz, *les Précurseurs de la Renaissance* (1), est la réfutation de cette erreur. Il établit deux faits : la Renaissance procède d'une longue suite d'artistes éminents ; les lettres et les arts ne se développent pas simultanément. Parmi les rénovateurs des idées classiques, Nicolas le Pisan, le sculpteur de la chaire du baptistère de Pise et de la chaire de la cathédrale de Sienne, est le premier en date. Il précède de soixante-dix ans les rénovateurs des humanités, Pétrarque et Boccace.

« Mais la tentative était prématurée, dit M. Müntz. Bientôt, devant l'invasion du style gothique, le souvenir de l'antiquité se perd de nouveau dans le domaine des arts, tandis que, dans celui de la littérature, il acquiert de jour en jour plus d'intensité. Lorsque, au début du xve siècle, les deux géants florentins, Brunellesco et Donatello, essayent de remettre en honneur les principes de leurs prédécesseurs grecs et romains, la culture générale s'était singulièrement développée. Ils pourront s'appuyer dans leur tentative sur un ensemble de connaissances qui avait complètement fait défaut aux contemporains de Nicolas Pisano. La peinture, à son tour, sera en retard sur l'architecture et la sculpture : à Florence, l'influence des modèles classiques ne s'y fait sentir que vers la fin du xve siècle ; auparavant, le naturalisme y domine. »

Et la raison en est simple. C'est que les premières découvertes de peintures antiques ne datent que de cette époque. Jusqu'alors les peintres ne possédaient pas de modèles anciens. Ils ne pouvaient s'inspirer que de leurs devanciers immédiats, sur lesquels l'influence de l'art gréco-romain s'était de plus en plus effacée à travers le moyen âge. Ils n'ont à leur usage que l'architecture, dont ils se servent abondamment pour l'ornementation des encadrements peints de leurs ouvrages.

Ces précurseurs de la Renaissance ont trouvé en M. Müntz un historien épris de son sujet. Il est de ceux qui sentent le charme d'œuvres parfois encore un peu barbares et confuses, mais dans lesquelles on sent circuler la sève de la jeunesse. Ce ne sont encore que des promesses. C'est le printemps de l'art ; il a tout l'attrait de la première frondaison ; il en a la grâce délicate et frêle.

A son sujet principal, M. Müntz a joint des études sur les archéologues et les collectionneurs de la même époque. Ils lui appartenaient de droit, car ils ont contribué d'une manière très efficace, bien qu'indirecte, à la connaissance de l'antiquité. Parmi ces études, nous devons signaler celle qui concerne les Médicis, leurs rapports avec les artistes, et leurs collections d'objets d'art si malheureusement dispersées après la révolution de 1494. Ce volume est complété par de nombreuses gravures et des reproductions héliographiques d'une excellente exécution.

II.

Les livres écrits spécialement pour la jeunesse sont toujours et naturellement nombreux. Ils sont, pour la plupart, intéressants et agréablement écrits. Mais ici il nous faut aller un peu vite; sinon, cet article prendrait de redoutables proportions.

Nous avons annoncé l'an dernier une nouvelle édition de Walter Scott qui en était à ses débuts. Elle compte aujourd'hui quatre volumes, [illegible] et *Rob Roy* (1). Chacun de ces volumes est accompagné de nombreuses gravures d'une bonne exécution.

En écrivant les vingt notices particulières qui composent le volume des *Mères illustres* (2), M. de Lescure n'a point eu l'intention de donner la liste exacte et complète de toutes les mères dignes de passer à la postérité. Mais il a voulu appuyer par des exemples ce précepte : que la femme doit se préparer, par une culture morale profonde et délicate, à cette mission éducatrice qui lui donne l'honneur et lui crée les devoirs d'un double enfantement. Dans le choix de ses exemples, M. de Lescure a fait preuve d'éclectisme. Il ne se cantonne ni dans un temps ni dans une religion. De sainte Monique et de Blanche de Castille nous passons à Jeanne d'Albret, et la série se termine par la mère de M. Guizot et par Mme de Gerando. M. de Lescure a écrit son livre pour les jeunes filles. Elles le liront avec plaisir; souhaitons qu'elles le lisent avec profit et se préparent à prendre place dans une édition future.

Le *Journal de la Jeunesse* (3) est toujours un [illegible] recueil dans lequel se trouvent à la fois des récits appropriés à l'âge des lecteurs et signés de noms justement aimés de cette jeune génération : Mme Colomb, Mme de Witt, Mlle Fleuriot, MM. Girardin, Rousselet, Auerbach, etc, et des notices historiques, géographiques et scientifiques. Cette année, il a consacré une large place à l'exposition d'électricité, dont il a mis les merveilles à la portée des jeunes intelligences. A l'occasion de Noël, le *Journal de la Jeunesse* a publié un numéro spécial (4) qui a dû faire pousser bien des cris d'admiration.

---

(1) *Les Précurseurs de la Renaissance*, par [illegible] Müntz. [illegible] accompagné de 66 gravures dans le texte et de [illegible] part. — In-4°. Librairie de l'Art.

(1) [illegible]

(2) [illegible]

(3) [illegible]

Comme d'habitude, la librairie Hachette réunit en volume d'un format élégant des récits qui avaient précédemment paru dans le *Journal de la Jeunesse* en les accompagnant de belles gravures. Nous indiquons seulement par leur titre *le Fils du Connétable* de M. L. Rousselet, *la Folle aux pieds nus* de M. B. Auerbach, *Cadok* de Mlle Fleuriot, *Lutins et Démons* de Mme de Witt (1).

Les plus jeunes enfants trouveront dans la *Bibliothèque rose* (2) et dans la *Bibliothèque bleue* (3) de nouveaux contes faits pour leur plaire. Le joli album *Nous deux* (4) les séduira autant par les récits que par les exquises illustrations dont il est orné. Enfin le *Petit livre des souvenirs* (5) est un joli cadre pour ces impressions de jeunesse qu'on ne retrouve pas plus tard avec indifférence.

D'autre part, M. Ducoudray a écrit pour les jeunes historiens un volume comprenant *Cent récits d'histoire de France contemporaine* (6), lequel passe en revue les principaux faits de notre histoire intérieure, extérieure ou militaire, depuis la restauration de 1815 jusqu'à la fin de la dernière guerre.

III.

La librairie Hetzel prépare tous les ans à la jeunesse une ample moisson. C'est d'abord le *Magasin illustré d'éducation et de récréation*, dans lequel des écrivains éminents comme MM. Jean Macé, Jules Verne, P.-J. Stahl, Sandeau, Biart publient des récits intéressants et instructifs; puis un de ces volumes de Jules Verne qu'on attend toute l'année et qu'on dévore en quelques heures. La *Jangada* continue sans faiblir la série des voyages extraordinaires qui ont rendu le nom de Jules Verne populaire dans le monde entier.

La *Bibliothèque illustrée d'éducation et de récréation* comprenait déjà une longue suite de livres, parmi lesquels l'*Histoire d'un dessinateur*, l'*Histoire d'une maison*, l'*Histoire d'une forteresse*, l'*Histoire de l'habitation humaine*, l'*Histoire d'un hôtel de ville et d'une cathédrale*, de Viollet-le-Duc, les ouvrages de vulgarisation bien connus de Jean Macé, l'*Histoire d'une bouchée de pain* et *les Serviteurs de l'estomac*, les aimables romans d'Hector Malot, *Romain Kalbris* et *Sans famille*, *la Roche aux mouettes*, de Sandeau, les œuvres distinguées de P.-J. Stahl, *Maroussia*, *les Quatre fils du docteur Marsh*, les *Contes et récits de morale familière*, les *Histoires de mon parrain*, *les Patins d'argent*, etc.

Elle se continue cette année par *les Voyages involontaires*, (*le Secret de José*) de Lucien Biart, *la Vie de collège en Angleterre*, de Lacreil; *Yette*, de Bentzon; *le Chef au bracelet d'or*, de Mayne-Reid; *Madeleine*, de Jules Sandeau; et par une édition illustrée de l'*Histoire de France* de Michelet. Le premier volume, qui vient de paraître, va des origines à l'avènement de Charles V (1).

La *Petite bibliothèque blanche* s'accroît des *Fées de la mer*, d'Alphonse Karr; du *Livre de Trotty*, de M. Crétin; de *Marco et Tonino*, de M. Génin; et de *la France avant les Francs*, de M. Jean Macé.

Enfin la *Bibliothèque de mademoiselle Lili et de son cousin Lucien* aura besoin d'un rayon supplémentaire pour recevoir les nouveaux albums que P.-J. Stahl a écrits pour eux et que MM. Frœlich, Geoffroy, Fath, etc., ont bourrés de jolis dessins : *la Revanche de François*, *les Pêcheurs ennemis*, *le Jardin de monsieur Jujules*, *la Fête de mademoiselle Lili*, *Une folle soirée chez Paillasse*, *la Première cause de l'avocat Juliette*.

IV.

M. Amédée Guillemin a une réputation justifiée de vulgarisateur. Son livre, *le Ciel*, est entre toutes les mains, et le premier volume de son nouvel ouvrage, *le Monde physique*, a reçu le meilleur accueil. Il en sera de même pour le second volume (2), qui traite de *la Lumière*. M. Guillemin étudie non seulement les phénomènes et leurs lois, mais aussi leurs applications et les questions d'optique. Cette seconde partie ne sera pas la moins goûtée. Pour nous borner à un exemple, on y trouvera d'intéressantes explications sur les procédés industriels dont on tire maintenant un si heureux profit pour l'illustration des livres et la reproduction rigoureuse des dessins, des gravures, des chartes anciennes, etc. L'héliogravure, la photolithographie, la photogravure, la photoglyptie, l'héliochromie, nous rendent chaque jour de trop grands services pour que l'ignorance soit permise à leur égard.

C'est encore un ouvrage de vulgarisation scientifique que le livre de MM. Em. Alglave et J. Boulard : *la Lumière électrique* (3). Cette science de l'électricité, née d'hier, a déjà fait de tels progrès; elle s'est si subtilement introduite partout qu'il faudrait une longue série d'ouvrages pour en connaître toutes les applications. De celle-ci, la plus tard venue, la moins définitive jusqu'ici, est peut-être l'application à l'éclairage. Mais voici qu'à son tour elle se développe tout d'un coup. Les travaux d'Edison, de Maxim, de Siemens, etc.,

1. Chacun 1 vol. in-8° illustré. — Hachette.

2. *La Marquise de Pont-Darc*. — *Les Frères de lait*. — *Chez Grand'-Mère*. — *Les Petits Montagnards*. — Chacun 1 vol. in-12 illustré. — Hachette.

3. *Sur la Plage*. — In-12. Hachette.

4. *Nous deux*, album avec chromolithographies. — In-4°. Hachette.

5. *Le Petit Livre des souvenirs*, in-16 avec chromolithographies. — Hachette.

6. *Cent Récits d'histoire contemporaine*, avec cent gravures. — In-4°. Hachette.

(1) Signalons aussi l'abrégé de l'*Histoire de France* de Michelet, qui vient de paraître en 3 volumes in-12 à la librairie Delagrave. — T. Ier. Moyen âge. — T. II. Temps modernes. — T. III. La Révolution. — Nous reviendrons prochainement sur cet ouvrage.

(2) *Le Monde physique*, par Amédée Guillemin. T. II. La Lumière, contenant 27 grandes planches tirées à part, dont 13 en couleur et 353 vignettes dans le texte. — In-8°. Hachette.

(3) *La Lumière électrique*, son histoire, sa production et son emploi dans l'éclairage public ou privé, les théâtres, l'industrie, les travaux publics, les opérations militaires et maritimes : par Em. Alglave et J. Boulard. — 1 vol. in-8°, orné de 182 figures dans le texte et 24 hors texte. Firmin Didot.

permettent de prévoir comme prochain le jour où nous serons dotés d'un nouvel agent plus puissant que ceux dont nous disposons à cette heure. Alors le livre de MM. Alglave et Boulard aura l'intérêt d'un document archéologique, montrant la période de tâtonnements et de recherches par laquelle la science aura passé. En attendant, il a l'intérêt d'un résumé nous indiquant l'état actuel de la science et le chemin déjà parcouru. Une profusion de planches et de gravures permet d'étudier dans leurs moindres détails les divers appareils, et même, dans une certaine mesure, d'en comparer les effets.

Les sciences naturelles fournissent aussi leur contingent aux livres d'étrennes. A côté du beau volume de M. Émile Blanchard (de l'Institut) sur *les Métamorphoses, les mœurs et les instincts des insectes* (1), il faut placer *les Poissons et la pisciculture*, de M. Ph. Gauckler (2). L'auteur consacre une notice à chacune des espèces qui habitent les eaux douces et, pour compléter cette notice, il y joint le portrait d'un individu de l'espèce. On sait de quelle importance est la question de la pisciculture. Elle a fait l'objet de nombreux travaux. Des commissions parlementaires ont même été nommées pour aviser aux moyens de repeupler nos rivières. Une étude sur ce sujet était le complément naturel du livre de M. Gauckler. Elle est faite avec une précision et une clarté qui ne laissent rien à désirer.

Bien que le volume de M. Huxley porte pour titre *l'Écrevisse* (3), l'auteur ne s'est pas proposé d'écrire une monographie de cet animal. Il a voulu montrer « comment l'étude attentive de l'un des animaux les plus communs et les plus insignifiants nous conduit pas à pas, des notions les plus vulgaires, aux généralisations les plus larges, aux problèmes les plus difficiles de la zoologie et même de la science biologique en général ». C'est une conception originale et ce sujet pourrait prêter à de larges développements; mais nous nous occupons d'étrennes. Ce n'est pas le temps de philosopher.

Aussi bien avons-nous encore à rappeler le très intéressant livre de M. Ch. Darwin sur *les Récifs de corail* (4). Nous nous trouvons encore ici en présence d'un grave problème, celui de la transition entre les règnes de la nature. Longtemps les polypes ont été considérés comme des végétaux, et, quand Peyssonnel émit l'avis qu'ils appartenaient au règne animal, Réaumur lui répondit, en 1726 : « Les lithophytons et les coraux ne paraîtront jamais pouvoir être construits par des orties et des poulpes, de quelque façon que vous vous y preniez pour les faire travailler. » Il est juste d'ajouter que Réaumur reconnut plus tard son erreur et la confessa publiquement. Ces animaux, placés aux derniers échelons de la zoologie, se recommandent à l'attention du physiologiste comme à celle du philosophe. C'est la vie à l'état rudimentaire, à l'état de tube digestif, et peut-être avec quelques éléments d'instinct.

Le nouveau volume de M. Th.-H. Huxley, *la Physiographie* (1), n'a point, comme le titre pourrait le faire croire, les vastes proportions d'une étude des forces physiques. L'auteur corrige lui-même ce que son titre aurait de trop général par cette indication : « Introduction à l'étude de la nature. » Et, en effet, il s'est surtout proposé d'expliquer à la jeunesse les faits qu'elle a chaque jour sous les yeux et de l'amener ainsi à « concevoir une idée nette de l'ordre répandu dans les phénomènes aux formes multiples et sans cesse ondoyantes de la nature ». Pour arriver à ce résultat, il a pris comme exemple une région bien connue de ses lecteurs, celle de la Tamise, et il ne néglige rien pour graver dans leur esprit cette impression que les eaux limoneuses de ce fleuve, les collines entre lesquelles il coule, les vents qui soufflent au-dessus de sa nappe, ne sont point des phénomènes isolés qu'on puisse tenir pour compris parce qu'ils sont familiers. Il montre, au contraire, que l'application à l'un de ces phénomènes des procédés de raisonnement les plus simples et les plus communs suffit à révéler, cachée derrière ce phénomène, une cause qui en suggère une autre et une autre encore, jusqu'à ce que progressivement la conviction se fasse chez le lecteur « que pour atteindre à une notion même élémentaire de ce qui se passe auprès de lui, il doit savoir quelque chose de l'univers; que le caillou qu'il repousse du pied ne serait ni ce qu'il est, ni où il est, si un chapitre particulier de l'histoire de la terre, achevé dans un âge dont nul n'a parlé, n'eût été exactement ce qu'il a été ».

Afin de rendre la démonstration pratique pour des lecteurs français, il était nécessaire d'introduire dans l'ouvrage certaines modifications. Le traducteur, M. G. Lamy, l'a compris ainsi. S'inspirant de la pensée de M. Huxley sans s'astreindre à une traduction littérale, il a remplacé ce qui concernait le bassin de la Tamise par une étude du bassin de la Seine. L'ordonnance générale de l'ouvrage n'y perd rien, grâce aux soins de M. Lamy, qui s'est inspiré pour ce travail des belles études de MM. Belgrand, Stanislas Meunier, Blerzy et Niox : la physiographie, mise ainsi à notre portée, n'en peut devenir que plus intéressante et plus profitable.

Signalons enfin les nouveaux volumes de la *Bibliothèque des merveilles* (2) : [illegible], par M. de Graffigny; l'*Écorce terrestre*, par Mme Stanislas Meunier; *le Sol*, par M. L. Lefèvre, et [illegible] l'anthropologie.

(1) *Les Métamorphoses, les mœurs et les instincts des insectes*, par Émile Blanchard (de l'Institut). — 1 magnifique volume in-8° jésus, avec 160 figures intercalées dans le texte et 40 grandes planches hors texte. — 2e édition. Germer Baillière.

(2) *Les Poissons et la pisciculture*, par Ph. Gauckler, ingénieur en chef des ponts et chaussées. — 1 beau volume in-8°, avec de nombreuses figures. Germer Baillière.

(3) *L'Écrevisse*, introduction à l'étude de la zoologie, par Th.-H. Huxley, membre de la Société royale de Londres et de l'Institut de France, professeur d'histoire naturelle à l'École royale des mines de Londres. — 1 vol. in-8° avec 82 figures. Germer Baillière.

(4) *Les Récifs de corail, leur structure et leur distribution*, par Ch. Darwin. — 1 beau vol. in-8° avec figures dans le texte et 2 planches hors texte. Germer Baillière.

(1) *La Physiographie*, par Th.-H. Huxley, [illegible] par M. G. Lamy. 1 vol. in-8° [illegible] — Hachette.

(2) In-12 [illegible]. — Hachette.

du moyen âge et des temps modernes, par M. Maxime Petit. Ce dernier volume est moins intéressant par la nomenclature des sièges que par la comparaison qu'il permet de faire entre les procédés d'attaque et les systèmes de balistique.

V.

Terminons cette longue revue par les beaux ouvrages historiques richement illustrés de M. Ch. Yriarte : *Venise, Florence, Rimini* (1). Dans *Florence,* M. Ch. Yriarte étudie l'histoire, les Médicis, les lettres, l'architecture, les humanistes, la peinture, la sculpture. Dans *Rimini,* il nous présente un condottiere au XVe siècle; ce n'est rien moins qu'une étude sur les lettres et les arts à la cour des Malatesta, d'après les papiers d'État des archives d'Italie. Et comme M. Ch. Yriarte est un écrivain au style vif en même temps qu'un chercheur, le récit, fait à l'image des événements, est tout naturellement pittoresque et dramatique.

Il suffira enfin de rappeler l'*Histoire de la Révolution française* en deux volumes par Thiers, dessins de Yan' Dargent (2), et l'*Histoire de France populaire* de M. Henri Martin, depuis les temps reculés jusqu'à nos jours, dont le VIIe et dernier volume est sous presse (3).

GEORGES DE NOUVION.

ROMANS D'ÉDUCATION

Mme Colomb. — M. Girardin.

J'ai eu plus d'une fois déjà l'occasion de dire tout le bien que je pense des excellents livres de Mme Colomb et de M. Girardin. Il me serait difficile de louer les nouveaux volumes de ces deux écrivains publiés par la librairie Hachette à l'occasion des étrennes de 1882 sans courir risque de me répéter. Je les recommande donc tout simplement et sans phrases : ils sont tout à fait dignes d'aller prendre place, à côté de *l'Héritière de Vauclain* et de *Feu de paille,* de *l'Oncle Placide* et de *Grand-Père,* dans la bibliothèque de la jeunesse.

Les Étapes de Madeleine (1) apprendront aux enfants à qui l'on aura la bonne idée de les offrir qu'il n'est pas de malheur sans remède et que, s'il y a des égoïstes en ce monde, on y rencontre aussi des âmes généreuses et dévouées. Ces vérités ne sont pas bien nouvelles; mais il n'y a guère de nouveau en morale que le paradoxe et le mensonge, et les plus vieilles vérités sont toutes neuves pour les jeunes gens à qui on les enseigne pour la première fois. L'héroïne de cet aimable roman, Madeleine Garay, élevée dans le luxe par un père plus tendre que prévoyant, reste seule et sans ressources à la mort de celui-ci. Elle a bien quelques parents éloignés, qui se seraient chargés volontiers de la tutelle d'une riche héritière, mais qui trouvent mille bonnes raisons pour fermer leur porte à l'orpheline sans fortune.

Madeleine est recueillie par sa nourrice, une paysanne du pays de Vannes; elle va vivre au manoir du Doué, c'est sa première étape. La vie est dure pour elle au milieu de cette famille de Bretons : sa mère adoptive n'est pas maîtresse au logis; ni Mathurine ni son mari n'osent élever la voix quand le vrai chef de la famille a parlé, et le vieux Treguen n'aime pas l'étrangère qui est venue prendre place à son foyer. De mauvais regards, de méchantes paroles lui font assez entendre qu'on ne lui pardonne pas d'augmenter, si peu que ce soit, les dépenses de la ferme, dont elle n'augmente pas les revenus. Plus tard, après avoir conquis son diplôme d'institutrice, elle accepte les offres d'une parente qui, pensant faire à la fois une bonne action et une bonne affaire, une bonne affaire surtout, la prend chez elle et en fait le souffre-douleur de deux petites filles mal élevées. Il faut encore quitter cette maison inhospitalière. D'année en année et d'étape en étape, Madeleine est devenue plus instruite et plus courageuse. Toutes ces épreuves ne l'ont point aigrie. Elle n'a pas de rancune contre ceux qui l'ont fait souffrir; elle est pleine de reconnaissance et de tendresse pour ceux qui lui ont tendu une main secourable. Lorsqu'à la fin du volume la Providence et Mme Colomb lui envoient une fortune inattendue, elle est toute prête à en faire un bon usage.

Les Étapes de Madeleine nous font connaître un coin de la Bretagne. Avec M. Girardin (2) nous n'allons pas si loin de Paris, en Touraine seulement. Sur la route de Tours à Châteauroux, au bord de l'Indre, s'élève la petite ville de la Silleraye, la plus morne des petites villes. En bas, près de la rivière, végète la population, de jour en jour moins nombreuse, des ouvriers et des marchands. Sur la colline, au pied de l'antique donjon, l'aristocratie du lieu bâille et s'endort derrière les hautes murailles et les grilles des jardins hermétiquement clos. De loin en loin on secoue à demi cette torpeur pour échanger entre voisins des visites cérémonieuses. Ce pénible devoir rempli, chacun retombe dans son engourdissement, et la Silleraye tout entière finirait par s'endormir du dernier sommeil, sans même s'en apercevoir, si la diligence n'y amenait un beau jour un nouveau percep-

1. *Florence,* beau volume grand in-4°, *Venise* : 1 vol. in-folio, avec 500 illustrations, planches hors texte et imprimées en couleurs dont 80 de pierres précieuses. Prix, en carton : 60 francs; relié en demi-maroquin avec fers spéciaux : 80 francs; édition de luxe sur chine : 200 francs.

Rimini, un vol. grand in-8°, avec 200 illustrations d'après les monuments du temps. Prix, broché : 25 francs, relié toile avec fers spéciaux : 30 francs; relié en demi-maroquin : 32 francs; édition sur papier Whatman, à 100 exemplaires : 50 francs. — J. Rothschild, 13, rue des Saints-Pères.

2. La Cie Furne, Jouvet et Cie.

3. L'ouvrage complet contiendra 1000 gravures dessinées par MM. Pinchon, Bayard, de Neuville, etc. — In-fo, Furne, Jouvet et Cie.

1. Par Mme Colomb. — 1 vol. Hachette, 1882.

2. *Maman,* par M. Girardin. — 1 vol. Hachette, 1882.

teur, le capitaine Gilbert, accompagné de sa femme et de ses deux enfants. Ces braves gens apportent avec eux ce qui manquait à la Silleraye : la sympathie, la tendresse, la chaleur du cœur. Sous l'influence de ce levain, voilà la vie qui fermente dans ce corps inerte, et la petite ville ressuscite.

L'honneur de cette résurrection miraculeuse revient surtout à Mme Gilbert. Elle est si naturellement gracieuse et bonne qu'elle gagne tous les cœurs; elle exerce sur les enfants surtout une séduction irrésistible. Ce n'est pas seulement une mère, c'est une *maman*, toujours prête à comprendre et à consoler les petits et les gros chagrins, à panser d'une main légère les blessures secrètes, à éclairer les esprits et les cœurs, à étouffer sous ses caresses les mauvais sentiments et les sourdes révoltes. Tous les enfants qui l'approchent l'adorent, les siens d'abord, et ce n'est pas merveille, puis, l'un après l'autre, tous ceux du voisinage, tous ces bambins qui vivaient côte à côte sans se voir et sans se chercher au fond des vieilles maisons et des parcs aristocratiques de la ville haute, et qui, auprès d'elle et grâce à elle, apprennent doucement à se connaître et à s'aimer. La contagion gagne jusqu'aux parents. Les murs de glace qui séparaient les familles fondent peu à peu; on se rencontre plus volontiers, on se visite plus souvent et d'une façon plus cordiale. Un jour enfin, à la profonde stupéfaction des habitants de la ville basse, on danse à la ville haute. La guérison est complète, et la Belle au bois dormant est définitivement tirée de sa léthargie.

Ce récit, comme tous ceux qui sortent de la plume de M. Girardin, est relevé par une pointe d'humeur, égayé par mille détails piquants. A la façon des conteurs anglais, M. Girardin sait saisir et indiquer d'un trait le côté plaisant des personnes et des choses. Aussi s'est-il tiré à merveille d'une tâche nouvelle, je crois, pour lui. Il s'est amusé à écrire le texte d'un album enfantin, illustré par deux artistes anglais. Les légendes de *Nous deux* (1) valent les dessins, et ce n'est pas peu dire, car les dessins sont charmants. J'ai surtout goûté une fable où l'on voit un gros porc nettoyer d'un coup de langue la tasse d'une petite fille capricieuse et lui donner, en retour, une leçon qui vaut mieux que la meilleure soupe.

F. B.

(1) *Nous deux*, par M. Girardin, illustrations de Sandys et Edmondson — 1 vol. Hachette. 1882.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La comédie de M. Abraham Dreyfus, *l'Institution Sainte-Catherine*, dont nos lecteurs ont eu, en primeur, quelques scènes importantes, avait reçu un accueil assez froid le premier soir. L'épreuve des jours suivants lui a été bien plus favorable, et il pourrait bien se faire que le demi-succès devînt un succès complet. Outre que l'auteur a fait d'utiles coupures en certains endroits où l'intérêt languissait visiblement, les artistes, quelque peu déconcertés par la froideur du public des premières, ont repris confiance devant une salle moins à la glace : l'interprétation y a donc gagné comme aplomb et comme entrain. Et voici maintenant que la salle en belle humeur rit et applaudit, et l'on s'amuse franchement, et l'on se laisse aller au courant de cette gaieté aimable et facile.

Ce n'est pas qu'il y eût le premier jour le moindre parti pris de froideur. Non, tout au contraire, car il y a peu de noms aussi sympathiques que celui de M. Abraham Dreyfus. Rarement j'ai vu souhaiter aussi unanimement une victoire. Mais, que voulez-vous? si favorablement disposé qu'il soit, ce public des *premières*, c'est toujours un public terrible. Il semblerait qu'il dût, plus que celui des soirées qui suivront, être indifférent aux complications savantes d'une intrigue fortement nouée, aux coups de théâtre, aux surprises, aux péripéties. Evidemment, n'est-ce pas? il sera sensible avant tout au style, à l'esprit, à l'agrément des détails, au charme des épisodes. Si tel de ces épisodes fait longueur, il s'en consolera, supposez-vous, et un hors-d'œuvre n'est pas pour lui déplaire si ce hors-d'œuvre est ingénieux et a quelque saveur littéraire. Eh bien, non, pas le moins du monde! Ce grand dédaigneux fait sur tout cela le blasé. Du style? la belle affaire! De l'esprit? mon Dieu, mais nous en avons tous! Ce qu'il nous faut, c'est du mouvement, de l'action, des ressorts nouveaux dont le jeu nous étonne, des complications et des incidents inédits, des surprises en un mot. Oui, les choses vont ainsi. Et tenez! pour l'*Odette* de M. Sardou, il en a été de même. Les épisodes très ingénieux qui remplissent le second et le troisième acte jusqu'au dernier quart, les a-t-on assez maussadement accueillis le premier soir! Moi, tout le premier, je grognais en dedans; puis, ici même, j'ai grogné en dehors. Huit ou dix jours après, j'allais la revoir, cette *Odette*, sachant que M. Sardou accusait les grognons de s'être trompés. On m'avait raconté du moins qu'il disait : Retournez à ma comédie, messieurs des *premières*, qui ne tenez qu'à l'action, et vous verrez combien ils portent sur le bon public, le vrai public, et combien ils l'amusent, ces épisodes pour qui vous avez été de glace. Le disait-il en effet, je ne saurais l'affirmer; en tout cas il aurait pu le dire, car rien n'est plus réel. Oui, le vrai public s'amuse maintenant de tout son cœur à ces mêmes scènes que nous n'avions pas écoutées sans quelque impatience. Pour la comédie de M. Abraham Dreyfus, que je suis allé également revoir, même phénomène. Une salle à une bonne température — pas celle des vers à soie, comme pour *Odette*, mais celle des orangers — au lieu d'une salle congelée. Vous direz : Il a modifié l'œuvre, il l'a allégée et fait des coupures! Oui, sans doute; mais surtout il a maintenant affaire au vrai public, qui se laisse aller franchement à ses impressions naïves.

Et ce vrai public, ce bon public, ne vient pas non plus la mémoire farcie des souvenirs que l'autre évoque avec aigreur en apparence, avec un certain contentement, en réalité, car on n'est jamais fâché de faire montre d'érudition. De même qu'il ne dit pas à *Odette* : Je te reconnais; tu es *la Fiammina*;

il ne dit pas à monsieur et à madame Petitbourg : « Mais où donc vous ai-je déjà vus? Ah oui! dans *la Poudre aux yeux* ; ni non plus à M. Thimonier père, l'homme à ressorts, l'homme pendule, l'homme symétrique, géométrique et chronométrique : « Tiens! une vieille connaissance! Eh bonjour, Vertillac! Vous voilà donc évadé de la galerie des *faux bons-hommes?* » Non, il ne se préoccupe ni de filiations ni de ressemblances. Si Thimonier et les Petitbourg sont risibles, il rit tout candidement sans reconstruire leur arbre généalogique. Vive donc, pour les auteurs dramatiques, ce bon public à la bonne franquette! Je suis heureux, pour ma part, qu'il fasse fête à l'œuvre nouvelle de M. Abraham Dreyfus.

C'est une brave et honnête comédie, en effet, prêchant une excellente morale sans que l'on sente trop le sermon. Au contraire, elle a je ne sais quel air bon enfant, et l'on dirait une comédie de Picard. Ce sans-façon n'est pas déplaisant. Forcée de faire manœuvrer de gros bataillons — car il faut bien qu'autour des demoiselles Petitbourg bourdonne tout un essaim d'admirateurs, valseurs, flirteurs, adorateurs, qui entendent bien n'être jamais des épouseurs, — elle les met en mouvement tant bien que mal ; ils entrent et ils sortent sans qu'on sache pourquoi, et va comme je te pousse! Cette bonhomie plaît mieux sans doute qu'un art apparent et qui laisserait voir les ficelles qu'il veut cacher. Toujours est-il que, sur ce point également, le public ne réclame plus. Tout est donc pour le mieux. Succès et longue vie à *l'Institution Sainte-Catherine*.

II.

Il en est temps encore, mais il n'est que temps. Signalons donc en toute hâte deux volumes destinés à faire la joie, au premier jour de l'an, l'un des lettrés et des artistes, l'autre des enfants. *La Nature chez elle* (1) de Théophile Gautier, paraît en une édition de luxe, illustrée d'admirables eaux-fortes d'après les dessins originaux de K. Bodmer. Ce magnifique album à la plume et au crayon sera bientôt dans tous les salons.

L'autre volume, plus modeste et destiné au jeune âge, a pour titre *les Fables Quatrelles* (2), *Théâtre des petits enfants*. La pièce qu'on y joue est : *le Dernier jour de l'institution Pompéi*. Les décors, les costumes et la mise en scène sont de Sapeck. Comme toutes les petites mains vont l'applaudir, ce Grévin vertueux du théâtre des enfants! Faut-il dire que la pièce est amusante? Chose inutile, puisqu'elle a pour auteur Quatrelles. Les moralistes à outrance lui reprocheront peut-être de faire rire les enfants aux dépens de ce qui est pour eux l'autorité. Railler la pension Pompéi — nourriture saine et abondante, — Berquin n'eût pas fait cela. Mais il est entendu que ce n'est qu'une fantaisie et qui ne tire pas à conséquence.

MAXIME GAUCHERE.

(1) *La Nature chez elle*, dessins originaux de K. Bodmer. — 1 vol. Paris, 1882. G. Charpentier.

(2) *Théâtre des Fables Quatrelles*. Illustrations de Sapeck. — 1 vol. Paris, 1882. Paul Ollendorff.

REVUE DE L'ÉTRANGER

L'ALLEMAGNE, L'ITALIE ET LE VATICAN.

La reprise des négociations entre la curie romaine et la chancellerie de Berlin ne saurait aujourd'hui faire doute. M. Busch, sous-secrétaire d'État au ministère des affaires étrangères (il n'a rien de commun avec l'inénarrable auteur des *Propos de table* de M. de Bismarck), a reçu la mission spéciale d'aller continuer à Rome l'œuvre de réconciliation entreprise par M. de Schloezer. A quoi, pratiquement, l'entente peut-elle aboutir? Que médite le prince de Bismarck? Où veut-il amener le Saint-Père? *Politici certant.*

Qu'il se propose le transfert du Saint-Siège à Fulda, cette hypothèse n'a plus cours. Quel bien, dit-on, pour la Papauté, suivrait du changement? Exil pour exil, Rome est encore la plus tolérable prison, et il est à prévoir que M. de Bismarck serait un geôlier moins endurant que n'est M. Depretis.

Il semble que le but poursuivi par le grand ministre protestant soit plus simple à la fois et plus hardi. L'officieuse *Post*, dans la polémique où elle s'est engagée contre la presse italienne, est on ne peut plus explicite. Ce que veut le prince de Bismarck, au dire de ses interprètes estampillés, c'est assurer au Saint-Siège la reconstitution de son indépendance politique, voire domaniale. Lui restituer le pouvoir temporel dans son intégrité, on n'y songe assurément pas. Un tel plan serait trop chimérique. Tout au moins, le Saint-Père ne pourrait-il faire à jamais abandon de ses prétentions sur les provinces pontificales, à la condition que Rome lui appartînt et que le roi d'Italie abandonnât spontanément le Quirinal? Un tel *modus vivendi*, ajoutent les officieux, concilierait les deux intérêts en litige, et la paix serait rétablie entre la maison de Savoie et le chef de la catholicité.

Est-il besoin d'ajouter que ces beaux arrangements ne sont en aucune manière du goût de nos Italiens? En vain, pour les amener à composition, on les menace d'un congrès dont l'Angleterre, l'Allemagne et l'Autriche provoqueraient la réunion, en vue de reviser les lois de garanties. L'*Opinione*, dans un élan de patriotique éloquence, s'écrie que « l'Italie, guidée par son roi, s'ensevelirait sous ses ruines, plutôt que de céder Rome ». Quant au *Diritto*, il invoque la cause de la civilisation universelle et pose comme un axiome que « l'État moderne ne peut pas reconnaître la supériorité et l'influence ecclésiastiques ».

Si l'on s'inquiète de savoir quelle tactique paraît avoir adoptée le Saint-Siège dans cette campagne diplomatique, la réponse sera moins facile. Selon les uns, Léon XIII serait déterminé à jouer le tout pour le tout et à se réfugier, au besoin, dans un asile hérétique. C'est ainsi qu'il y a quelques jours, le bruit s'est répandu à Rome que le départ du Pape était chose résolue. La nouvelle de sa retraite imminente a même causé à la Bourse une extraordinaire panique. Selon les autres, le Saint-Père aurait décidé de garder l'attitude suivante : sans revendiquer expressément l'antique pouvoir temporel, plaider auprès des puissances en faveur de l'indé-

peu lance politique du chef de l'Église et s'en remettre à leur jugement pour la nature des garanties. A l'appui de cette dernière opinion, le meilleur argument à mettre en avant serait l'allocution même que Léon XIII a prononcée, la veille de Noël, devant le sacré collège, pour dénoncer à l'Europe, en termes d'une violence qu'on ne lui connaissait pas, les outrages dont il se prétend la victime.

N'oublions pas enfin qu'en dépit de ses avances à la papauté, le prince de Bismarck n'a jusqu'ici donné aucun gage aux ultramontains du Reichstag. Il combattra sans merci la proposition Windthorst en faveur du rappel des lois de mai et ne souffle mot de clore le *Culturkampf*.

Dès lors, on peut se demander si le dessein du machiavélique ensorceleur ne serait pas de s'assurer l'appoint parlementaire de ses vieux adversaires les cléricaux, sans qu'il ait à leur faire de concession directe en retour. Il les gagnerait seulement par la miroitante promesse de la ville éternelle recouvrée. Sur le dos de l'Italie serait signée la paix religieuse. Les ultramontains apporteraient au ministre leurs voix; et au cléricalisme le prince de Bismarck offrirait, en retour, l'humiliation, le désarroi et peut-être la capitulation partielle du cabinet Mancini-Depretis.

Au point où en sont les pourparlers entre Berlin et le Vatican, il semblerait qu'il ne dût guère rester place pour la Sublime Porte dans l'alliance allemande. Le sultan ne l'entend pas ainsi. Jamais à Constantinople on n'a vu l'avenir sous de plus riantes couleurs. Un correspondant du *Times*, à l'imagination, ce me semble, un peu prompte, explique par l'heureuse influence d'un pacte conclu le changement d'attitude qu'affecte l'Allemagne dans la question arménienne. Au lieu de peser avec force, comme auparavant, sur les ministres turcs, soit pour les contraindre aux réformes par eux jurées, soit pour leur arracher l'indemnité de guerre que la Russie réclame, la chancellerie de Berlin se bornerait à s'en remettre à la sagesse du sultan. — Des politiques plus impatients encore vont jusqu'à prêter au prince de Bismarck l'insensé projet de pousser la Turquie à supprimer le khédivat d'Égypte, de sorte que cette principauté devint simplement une province ottomane dirigée par un gouverneur que le cabinet de Constantinople désignerait de cinq en cinq ans. La grande utilité de cette savante combinaison serait d'aliéner l'Angleterre et la France.

Au reste, cette alliance austro-turco-allemande, dont la presse internationale mène un tel tapage, a rencontré beaucoup d'incrédules. La *Nouvelle Presse libre* voit dans le développement qu'on lui attribue « une plaisanterie de carnaval prématurée ». Le prince de Bismarck est si peu tenté d'entraver l'action militaire de la France en Tunisie qu'il approuverait avec une parfaite impassibilité, nous écrit-on, l'annexion de toute la Régence.

Ce n'est pas que des scrupules hors de mise retiennent le chancelier. Richelieu a bien appelé du fond de la Suède l'hérétique Gustave-Adolphe. M. de Bismarck ferait plus grand encore, puisqu'il inviterait à Berlin d'un même geste le souverain pontife et le commandeur des croyants.

La semaine est décidément aux alliances. La Russie, qui dans les précédentes saynètes diplomatiques a joué les rôles muets, aurait-elle voulu prendre sa revanche et se donner, elle aussi, le plaisir d'un accord à la dérobée? C'est l'avis du journal russe *la Liberté de parole*, qui prétend avoir découvert un protocole secret en douze articles, que le comte Kalnoky aurait signé à Saint-Pétersbourg, en vue de déterminer en *catimini* une solution austro-russe de la question d'Orient. Les douze clauses à peine ébruitées, le monde politique s'est ému. La presse anglaise a jeté le holà, criant que contre elle seule était dirigée la machination.

Les démentis n'ont pas manqué de s'abattre sur la prétendue convention. Fût-elle d'ailleurs authentique, les cosignataires ne la nieraient pas moins. Quand on conclut un traité secret, ce n'est évidemment pas pour l'aller reconnaître et proclamer publiquement, sur la première indiscrétion d'un reporteur.

Le conflit, futile en somme, qui s'est récemment élevé entre le gouvernement de Vienne et celui de Bukharest est en pleine voie d'apaisement. Ce n'a pas été sans peine, on le sait. Les ministres autrichiens menaçaient de rompre définitivement toutes relations diplomatiques avec le petit royaume qui avait osé les braver. « Que faire? implorait M. Bratiano, avide d'amortir les colères impériales. Un discours suffirait peut-être! Et il accorda un discours. — C'est trop peu, et nous voulons davantage. »

L'Autriche entendait que la Roumanie fît un acte solennel de contrition. Le cabinet roumain s'est décidé à passer par les fourches caudines de l'humiliation exigée. C'est le ministre des affaires étrangères, M. Statesco, qui a joué l'Eustache de Saint-Pierre. Il a fait tenir au comte Kalnoky une dépêche exprimant « ses vifs regrets pour tout ce qui, dans le message, avait été considéré comme blessant par le gouvernement de l'Autriche ». La *Wiener Abendpost* assure que l'incident est clos à la satisfaction de l'Autriche-Hongrie. C'est trop de magnanimité vraiment, et une si haute générosité pénètre d'admiration les cœurs... Mais la Roumanie, elle, pardonnera-t-elle à qui lui pardonne?

Un assez sérieux différend vient de surgir au sujet de Bornéo. L'Espagne prétend avoir sur cette île un droit de souveraineté qui date de 1521. Mais un protocole, signé sous le ministère Canovas, a fourni à une compagnie anglaise le prétexte d'occuper le nord de l'île. Cette usurpation a cruellement secoué l'apathie des députés espagnols, qui redoutent un affaiblissement de l'influence nationale en Asie et que n'enchante nullement la perspective d'un Gibraltar colonial.

On se souvient de l'embarras constitutionnel où la longue agonie du Président Garfield jeta le gouvernement républicain. Le pacte fondamental avait bien prévu le cas d'un Président ou mort ou en démence, mais nullement l'hypothèse d'une incapacité simple. De plus, M. Arthur étant seul apte à

succédera l'infortuné Garfield, qui aurait remplacé M. Arthur si lui-même n'avait pu accepter l'héritage? Les oublis de la constitution, M. Garland propose au Sénat de les réparer en dressant comme une échelle hiérarchique des successeurs légitimes en cas ou de révocation, ou de mort, ou de démission, ou d'*incapacité* du Président élu.

Il est difficile qu'une telle lacune ne soit point comblée par le parlement républicain. Et sous peu, sans nul doute, on verra les États-Unis céder à la contagion de reviser.

GEORGES LYON.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Vendredi 23 décembre. — Décret rendant aux directeurs généraux du ministère des finances le droit de nomination directe des agents de leur service.

Réunion plénière des électeurs sénatoriaux de la Seine. M. Talandier propose la candidature du major Labordère, qui lui paraît « opportune alors qu'on donne la république à garder à des bonapartistes ». Les candidatures de MM. Victor Hugo, Vacquerie, Songeon, Peyrat, Tolain, Barodet sont prises en considération; celles de MM. Thulié et Engelhard sont rejetées.

M. Roustan retourne à Tunis.

Mort de M. Dulaurier, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où il avait remplacé Ampère en 1864.

M. Allain-Targé, ministre des finances, reçoit la visite officielle du syndic des agents de change et de ses adjoints. Il se défend d'être le partisan absolu du rachat des chemins de fer. Quant à la conversion, il déclare qu'elle n'a pas été discutée par le cabinet et que l'équilibre du budget de 1883 en reste indépendant.

Samedi 24. — Le conseil supérieur de l'instruction publique adopte un projet de décret rendant l'enseignement religieux facultatif dans les lycées et collèges.

Le conseil municipal de Paris inscrit au budget de 1882 une somme de 300 000 francs pour subventionner un théâtre d'opéra populaire.

Sur le budget supplémentaire de 1881, M. Germer Baillière fait affecter une somme d'un million à la création d'écoles professionnelles.

Mort de M. le général Berthaut, ancien ministre de la guerre.

Dimanche 25. — Le général Logerot annonce qu'il a traversé le défilé du Djebel-Ben-Aïssa et occupé Zeraou.

Lundi 26. — Le conseil supérieur de l'instruction publique vote la création de dix lycées et collèges de filles.

Le conseil municipal de Paris vote, après une longue discussion, le budget de la préfecture de police par 46 voix contre 17. Il rejette un crédit de 60 280 francs pour indemnité de logement aux ministres des cultes.

Mort du docteur aliéniste Brierre de Boismont.

Mardi 27. — Décret supprimant la direction générale des cultes.

M. le baron de Courcel est nommé ambassadeur à Berlin; M. le comte de Chaudordy, ambassadeur à Saint-Pétersbourg. M. J.-J. Weiss, ancien conseiller d'État, collaborateur à la *Revue politique et littéraire*, est nommé directeur des affaires politiques et des archives et ministre plénipotentiaire de première classe.

Le conseil municipal de Paris vote par 48 voix contre 5 la suppression des aumôniers des hôpitaux et hospices. Le budget de 1882 est adopté. Clôture de la session.

Distribution des prix aux élèves des hôpitaux sous la présidence de M. Ch. Quentin.

Représentation extraordinaire à l'Opéra, au bénéfice des victimes de l'incendie du Ring-Theater de Vienne.

Mort de M. Sallard, député de Seine-et-Marne.

Mercredi 28. — Le général Saussier annonce que le général Logerot a terminé ses opérations dans la région de Gabès et a reçu la soumission de plusieurs tribus.

Le conseil supérieur de l'instruction publique confirme l'arrêt du conseil académique de Poitiers, prononçant une interdiction de six mois contre l'abbé Labrosse, directeur de l'école libre de Saint-Grégoire-de-Tours, à Tours, pour reconstitution d'une congrégation non autorisée.

Jeudi 29. — Réunion plénière des électeurs sénatoriaux de la Seine au pavillon de Flore. MM. Anatole de la Forge et de Bouteiller présentent la candidature du major Labordère. MM. Thulié, Engelhard, Vauthier, Songeon, Jacquet et Péan se portent candidats et exposent leurs programmes. MM. de Freycinet, Peyrat et Tolian, sénateurs sortants, rendent compte de leur mandat.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie **A. Colin & Cie**, 1, rue Mézières.

HENRI MARION. — *Leçons de psychologie appliquée à l'éducation.* — 1 vol. in-18 broché. 4 fr. 50.

Librairie **Paul Ollendorff**, 28 *bis*, rue de Richelieu.

GEORGES OHNET. — *Le Maître de forges.* 1 vol. in-18. 3 fr. 50.

Librairie **Baudoin & Cie**, 30, passage Dauphine.

VON DOSSOW. — *Instruction pour le fantassin allemand*, traduit par M. E.-V. Bernard, professeur d'allemand à l'école supérieure de guerre. 1 vol. in-18 avec planches et figures. 3 fr. 50.

GÉNÉRAL LEWAL. — *Études de guerre.* Tactique de renseignements. Tome Ier. 1 vol. in-8° de 348 pages avec figures. 5 fr.

GÉNÉRAL BERTHAUT. — *Principes de stratégie*, études sur la conduite des armées. 1 vol. in-8° avec atlas de 32 cartes. 20 fr.

Librairie **Germer Baillière & Cie**, 108, boulevard Saint-Germain.

L. BUCHNER. — *Nature et science.* Études, critique et mémoire, traduit de l'allemand sur la 3e édition, par M. le dr Lauth. 1 vol. in-8°. 5 fr.

JAMES SULLY. — *Le Pessimisme.* Histoire et critique, traduit de l'anglais, par MM. Bertrand et Gérard. 1 vol. in-8°. 5 fr.

VICTOR EGER. — *La Parole intérieure.* Essai de psychologie descriptive. 1 vol. in-8°. 5 fr.

LOUIS LIARD. — *Descartes.* 1 vol. in-8°. 5 fr.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux REVUES *Scientifique* et *Politique et Littéraire*, sont priés d'en avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie.

Tous les bureaux de poste de France et de l'étranger étant autorisés à recevoir les abonnements, l'administration des REVUES prend à sa charge la remise perçue par l'administration des postes. Nos abonnés des départements n'ont donc qu'à verser, au bureau de poste de leur résidence, le montant de leur abonnement, tel qu'il est annoncé sur la couverture.

Les abonnés qui, d'ici au 5 janvier, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue*, seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Imp. J. CLAYE, A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. 1934

TABLE DES AUTEURS

Du 1er juillet au 31 décembre 1884.

Alcard (J.-B.). — *Odes* [illegible]
Alglave (Em.) et Boulard. — *Le* [illegible]
Alta Rocca (Remy d'). — *Nouvelles* [illegible], 315.
Amicis (Edmond de). — *Le Maroc*, 823.
Anonyme. — *Exposition*, 155. — *Autobiographie* [illegible] 347. — George Eliot, 364. — Relation [illegible] de Vasco de Gama à Calicut, 571. — Les [illegible] 603. — La Patrie [illegible], 705. — [illegible] et le recrutement militaire, 724. — De [illegible] dans l'université [illegible] choix et l'avancement, 727. — [illegible] 1882, 821. — [illegible] d'éducation, 852.
Arène (Paul). — *A bon sol d'*, 826.
Arnould (Arthur). — *La Bonne [illegible] d'enfants*, 346.
Arvède Barine. — Le mouvement [illegible], 123, 503. — Le Français jugé par l'Allemand, 242. — [illegible] 337. — Le Juif-Errant, 431. — Les [illegible] sur le mariage, 728. — [illegible] de M. Sarcey, 811.
Assollant (Alfred). — *Chiffon*, 47.
Astruc (Aristide). — Le [illegible] des [illegible], 89.
Aubé (Armand Th.). — *Essais* [illegible], 52.
Audley et Bowles. — *La Céramique* [illegible], 823.
Aubran (L.). — *La Cruche* [illegible], 155.

Baignères (Arthur). — L'[illegible] à Venise, 793. — Les arts et les étrennes, 818.
Baissac (C.). — *Essai sur le patois créole* [illegible], 171.
Bardoux (A.). — *Le comte de Montalembert et le catholicisme*, 313.
Barine. Voy. Arvède.
Bastian (Charles). — *Le Cerveau* [illegible] 793.
Baudrillart (H.). — *Histoire du luxe* [illegible], 140. — L'Acadie, 712.
Beissier (Frédéric). — *Moeurs*, 180.
Beljame (Alexandre). — *Le public et les hommes de lettres en Angleterre au XVIII[illegible]*, 441.
Belot (Adolphe). — *L'amour de Claire*, 762.
Benedicite (Sir Julius). — *Walter*, 795.
Benzon (Th.). — *Le Voyage* [illegible], 345.
Bergé (Albert de). — *En Lorraine*, 342.
Berg de Fabiquel (Joseph). — *La Russie* [illegible], 180.
Bertera (André). — *Rosario*, 622.
Bingham (D.-A.). — *Les Mariages de Bonaparte*, 728.
Blanchard (Emile). — [illegible], 854.
Blondel (Anthony). — *Le Roman* [illegible], 58.
Bonet-Maury. — M. Albert Réville, 216. — *Les Origines* [illegible] *nisme unitaire chez les Anglais*, 405.
Boulard (J.) et Alglave (Em.). — *La Lumière* [illegible], 850.
Branda (Paul). — *Lettres d'un marin*, 244.
Brunetière (F.). — Les [illegible] de Bossuet, 69.
Buchner (Alexandre). — *Hygiène* [illegible], 572.

Cadol. — *La Belle Affaire*, 444.
Calo (L.). — L'Institut de France, 560.
Cantaluze (A.). — M. Edmond Pancrazi, 34. — M. Ed. [illegible] et Gerbaud, 617.
Cauvet (Alfred). — *La Prononciation* [illegible], 571.
Chalon (P.). — Les Violettes, 750.
Chateaubriand (M[illegible]). — [illegible]
Chazel (Prosper). — *Histoire d'un forestier*, 826.
Chenais (René des). — *A travers* [illegible], 573.
Chipiez (Charles) et Perrot (Georges). — *Histoire* [illegible] *antiquité*, tome I[illegible], 407, 821.
Clarétie (Jules). — *Mademoiselle Moniste*, 90.
Clavelin (Alexis). — *Les Jours* [illegible], 747.
Clément (Clarisse). — *Mémoires* [illegible] *de Vienne* [illegible], 852.
Clerc (Georges). — *Mon Vade-poche*, 91.
Colchet (Eugène). — *Sthenoi* [illegible], 59.
Colin (Pierre). Voy. M[illegible] de Vesins.
Colonel (M[illegible] C.). — Une école [illegible] à Naples ; Mes [illegible], 175. — Une école de peinture à Rome [illegible], 180. — [illegible] dans la démocratie, 374. — *De l'Art* [illegible] *la démocratie*, 734.
Colomb (M[illegible]). — *Les Leçons de Monsieur* [illegible], 852.
Constant (Benjamin). — *Lettres à M[illegible]*, 63.
Conway (Moncure-Daniel). — *Le Juif-Errant*, 431.
Coquelin (C.). — *Un Poète du siècle* [illegible], 573.
[illegible] (M[illegible]). — *B*[illegible]
Crozals (J. de). — Tunis, 275.

[illegible]
Dupuy (H.). — [illegible] 821.
[illegible]
Dupuis (Eugène). — *La Chanson d'hier*, 185.
[illegible] *Le R*[illegible] M[illegible] Hubertine Auclert, 346.
[illegible]
Duclos (Louis). — M. Victor Cherbuliez, 801.
[illegible]
[illegible] 1871, 119.
[illegible] — *R*[illegible]
[illegible] H.). — [illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible] — [illegible] M. [illegible] Manuel, 709.

[illegible]
François (M[illegible]). — [illegible] *Monarchen*, 123.
Frost (H.-F.). — *Schubert*, 720.

[illegible]
Gaucher (Maxime). — Causerie littéraire, 57, 88, 154, 183, 218, 313, 344, 409, 441, 472, 536, 571, 633, 697, 730, 760, 824, 854. — Paul de Saint-Victor, 86. — Une question de prononciation, 87.
Gauckler (Th.). — *Poissons et pisciculture*, 851.
[illegible] 409.
Gautier (Théophile). — *La Nature chez elle*, 854.
Girard (Jules). — L'art antique, 407.
[illegible] *Mémoires* [illegible] 853.
Glouvet (Jules de). — Le Damoisel de Cabestaing, 524.
Gonse (Louis). — *Eugène Fromentin*, 820.
[illegible] 709.
[illegible] M. [illegible]
Guaita (Stanislas de). — *Oiseaux de passage*, 826.
Guardia (J.-M.). — E. Littré, 13. — L'âne de Buridan, 48.
[illegible]
[illegible] *Le* [illegible]

Halévy (Ludovic). — Mariage d'amour, 219.
[illegible] *Le* [illegible] *H*[illegible]
[illegible] *B*[illegible]
Havard (Henry). — *L'*[illegible] 58
[illegible]
Hervé (Alexandre). — *Le Prince impérial*, 91.
[illegible] *Le* [illegible] *P*[illegible]

[illegible]

Joly (A.). — *Mlle Navarre, comtesse de Mirabeau*, 344. — *L'Amour dans le drame*, 345.
[illegible]
Jouvenot [illegible]

Kanitz (F.). — *La Bulgarie danubienne et le Balkan*, 822.
Kaufmann [illegible]

[illegible]

Quatrelles. — De la moralisation des classes ouvrières, lettre à [illegible], 27. — L'île de Cuba avant l'insurrection, 109, 139. [illegible] — *Poètes Quatrelles*, 854.
Quesnel [illegible] — Nouvelle-Calédonie et Tahiti, 244. — Lope de Vega, sa vie et ses dernières amours, 451. — Le patois de [illegible], 471. — [illegible] des Françaises, 692. — Schubert, 720.
Quiroul (Pierre). — *Gare les jambes!* 156.

Racot (Adolphe). — *Le Plan d'Hélène*, 411.
Rambaud (Yveling). — *En voiture, messieurs!!!*, 316.
Rayet (Olivier). — *Monuments de l'art antique*, 407.
Reclus (Élisée). — [illegible] tome VI, l'Asie russe; tome VIIe, l'Asie centrale, 821.
Reinach (Joseph). — La période électorale, 193. — Le vote du 21 août; [illegible] 257. — [illegible] 481, [illegible] — *Discours et plaidoyers politiques de M. Gambetta*, 643. — [illegible]
Renan (Ernest). — [illegible]; I. de Saude [illegible] — Raisons de la victoire du christianisme, 578.
Renard (Xavier). — *Rêves intimes*, 59.
Renouard (Albert). — [illegible] 1881, 472.
Reville (Albert). — *Prolégomènes de l'histoire des religions*, 216.
Rigaud (Lucien). — *Dictionnaire des lieux communs; Dictionnaire d'argot moderne*, 474.
Rivet (Gustave). — *Marie Touchet*, 573.
[illegible] — *[illegible] antiquissima [illegible]*, 544.
Rod (Édouard). — *Palmyre Veulard*, 156.
[illegible] — *La Vie [illegible]*, 185.
Rosières (Raoul). — L'histoire et ses lois, 332.
Rothschild (le baron James de). — *Les Continuateurs de Loret*, 730.

Sacher-Masoch. — *La [illegible]*, 410. — *Le Rabbin de Jaïs*, 811.
Saint-Simon (le duc de). — La politique étrangère de la France et la [illegible] en 1733, 133. — Mémoire sur les ducs et pairs, 400.
Salcey (Francisque). — *Le Mot et la Chose*, 781.
Sardou (Victorien). — *Odette*, 698.
Schérer (Edmond). — La revision, 673.
Sécond (Maurice). — *La Vie [illegible]*, 318.
Senkel (Michel). — *La Vie et l'œuvre de J.-F. Millet*, 820.
Serpa Pinto (A. [illegible]). — *Comment j'ai traversé l'Afrique*, 812.
Silvestre (Armand). — [illegible], 145.
Soldi (Émile). — *Les Arts méconnus*, 819.
Statius [illegible] — *Gutheil [illegible] chefs-d'œuvre classiques*, 824.

Taine (H.). — *Histoire de la littérature française; la Conquête [illegible]*, 193.
Talbert (Em.). — L'alpinisme militaire, 377.
[illegible] — *La Vie d'une race*, 229.
Thiers. — *Histoire de la Révolution française*, 852.
Tiercelin (Louis). — *Primevère*, 475.
Tissot (Victor). — *Russes et Allemands*, 58.
Tourneux (Maurice). — *Mémoires choisis de Bachaumont*, 445.

Ulbach (Louise). — Notes et impressions, 60, 125, 186, 253, 316, 381, [illegible] 771, 836, 899, 962, 826.

Venturini (Mme E. Ashurst). — *Biographie de Mazzini*, 676.
Vernes (Maurice). — Le Pentateuque de Lyon, 534.
Viebert (Théodore). — *Le Peuple*, 411.
Vo[illegible] (Mme [illegible]). — *Une Française chez les Kroumirs*, 321, 364. — La ville de Sousse, 418. — Les lieux saints; Kairouan, 487.

Wahl (Maurice). — Les réserves en Algérie, 342.
Waille (Victor). — M. Charles Grandmougin, 249. — Exposition de peinture à Francfort, 467.
Weiss (J.-J.). — La situation parlementaire, 513. — Encore le scrutin de liste, 545. — Le ministère, 641.
Wellschinger (Henri). — *Ranza*, 572.

Yriarte (C[illegible]). — *Venise, l'Orient, Rome*, 882.
Ying (Eugène). — Tems et l'Italie, réponse à M. Ubaldino Peruzzi 12[illegible].

Zola (Émile). — *Les Romanciers naturalistes*, 57.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

D'ARTICLES OU D'OUVRAGES ANALYSÉS

Du 1er juillet au 31 décembre 1884.

ACADÉMICIENS (PORTRAITS D'). M. Sully-Prudhomme, 737, 783. — M. Victor Cherbuliez, 801.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS. *Séance publique annuelle*. M. H. Delaborde : Vie et ouvrages de Léon Cogniet, 559.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. *Séance publique annuelle*. Discours de M. Pavet de Courteille, président, 680.

ACADÉMIE FRANÇAISE. *Séance publique annuelle*. M. Camille Doucet : Rapport sur les concours, 165.

ALBERT (Paul), 267.

ALGÉRIE. La réforme administrative, 121. — Les insurrections dans le sud de la province d'Oran de 1864 à 1871, 149. — Les réserves, 342.

ALLEMAGNE. Mlle Louise von François, Karl Immermann, 123. — Le Français jugé par l'Allemand, d'après MM. Karl Hillebrand, Ludwig Kalisch, Ferd. Gross, Max Nordau, 242.

ALPINISME (L'), MILITAIRE, 377.

AMÉRICAINES (LES) EN EUROPE, 840.

AMÉRICANISTES (LES). Le Congrès de Madrid, 600.

AMOUR ET MARIAGE, idylle d'août, 683.

ÂNE DE BURIDAN (L'), 48.

ANGLETERRE. W.-E. Gladstone, 296. — Autobiographie de Mark Rutherford, ministre dissident, 337. — George Eliot, 353. — La nouvelle loi agraire, 546.

ANIMAL (L'HOMME ET L'), 776.

ANTISÉMITIQUE (LA QUESTION) EN GALICIE. Un nouveau roman de M. Sacher-Masoch, 811.

ARCHITECTURE (L') MODERNE à Vienne, 793.

ART (L') ANTIQUE. Histoire et monuments, 407.

ARTOIS (L'), 712.

ARTS (LES) ET LES ARTISTES. L'art à travers les mœurs, par Henry Havard, 818. — Les arts méconnus, par Émile Soldi, 819. — Antoine Van Dyck, sa vie et son œuvre, par Jules Guiffrey, 819. — Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphael, par Charles Clément, 820. — Les précurseurs de la Renaissance, par Eug. Müntz, 820, 849. — Albert Dürer, ses dessins, par Charles Ephrussi, 820. — J.-F. Millet, par Alfred Sensier, 820. — Eugène Fromentin, par Louis Gonse, 820.

AVANCEMENT (DU) DANS L'UNIVERSITÉ. Le choix et l'ancienneté, 727.

BEAUX-ARTS. Instruments et musiciens, 23. — Exposition de Francfort : la peinture, 407. — Les concerts du dimanche à Paris, 778. — L'Hérodrade de M. Massenet, 814.

BOSSUET, ses sermons, 69.

CAUSERIE LITTÉRAIRE. Les romanciers naturalistes, par Émile Zola, 57. — Russes et Allemands, par Victor Tissot, 58. — Le roman d'un maître d'école, par Antony Blondel, 58. — Recueil intime, par Armand Renaud, 58. — Silhouettes animales, par Eugène Cœuille, 59. — Fables de La Fontaine, illustrées par Delierre, 5e fascicule, 60. — Paul de Saint-Victor, 88. — Une question de prononciation, 89. — Monsieur le ministre, par Jules Claretie, 90. — Cornebois, par Edgard Monteil, 90. — Les degrés de l'échelle, par Henry Gréville, 91. — Mon vade-mecum, par Gustave Clerc, 91. — Le prince impérial, par Alexandre Hure, 91. — Le peuple et la bourgeoisie, par Émile Deschanel, 154. — La comédie dans l'histoire, par J. Autran, 155. — Exposition, par X....., 155. — Pulmare Venturel, par Édouard Rod, 156. — Bravo [illegible], par Robert Halt, 156. — Bénédict, par Maurice Corroy, 156. — Gare les jambes, par Pierre Quiroul, 156. — Réflexions sur le divorce, par Mme Necker, 183. — Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, publié par son petit-fils Édouard Lockroy, 184. — [illegible] son d'hier, par Émile Dodillon, 185. — La mer élégante, par Georges Rodenbach, 185. — Les lunettes de ma grand'mère, par Hipp. Matabon; la robe de percaline, par Julien Berr de Turique; Minet, par Fernand Beissier, 186. — L'éducation dès le berceau, par Bernard Perez, 218. — Souvenirs d'un vieux critique, par A. de Pontmartin, 219. — Mariage d'amour, par L. Halévy, 219. — La fin d'une race, par E. Texier et C. Le Senne, 220. — Le comte de Montlosier et le gallicanisme, par A. Bardoux, 313. — La [illegible], par Jules Lermina, 315. — Le veuvage d'Aline, par Th. Bentzon, 315. — La vie facile, par Albéric Second, 315. — Noblesse et bourgeoisie, par Remy d'Alta-Rocca, 315. — En voiture, messieurs! par Yveling Ramband, 316. — Mlle Navarre, comtesse de Mirabeau, par A. Joly, 344. — L'amour dans le drame, par A. Joly, 345. — Morceaux choisis de Diderot, publiés et annotés par Maurice Tourneux, 345. — Le roman de la femme chrétienne, par Drainou, avec préface de Mlle Hélène Auclert, 346. — La bonne d'enfants, par A. Matthey (Arthur Arnould), 346. — Les semaines de deux Parisiens, par Mardoche et Desgenais, 347. — Les jours maudits, par Alexis Claverie, 347. — Claude Baduel et la réforme des études au XVIe siècle, par J. Gaufrès, 409. — Heures de philosophie, par Octave Pirmez, 409. — La femme séparée, par Sacher-Masoch, 410. — Le plan d'Hélène, par Adolphe Racot, 411. — Fausse route, par F. Musany, 411. — Le peuple, par Théodore Vibert, 411. — Le peuple et les hommes de lettres en Angleterre au XVIIIe siècle, par Alexandre Beljame, 441. — Chez les Turcs en 1881, par Albert Renouard, 472. — Un poète du foyer : Eugène Manuel, par C. Coquelin, 473. — Dictionnaire des lieux communs; dictionnaire de l'argot moderne, par Lucien Rigaud, 474. — Chiffon, par Alfred Assollant, 475. — Primevère, par Louis Tiercelin, 475. — [illegible], 536. — La prononciation française et la diction, par Alfred Cauvet, 571. — Le second voyage de Vasco de Gama à Calicut, relation flamande de MDIV, traduction par Ph. Berjean, 571. — Le roman d'un spahi, par Pierre Loti, 572. — [illegible], par Henri Wetschnow, 572. — Hellmann et le roi [illegible], par [illegible] Buchner, 572. — [illegible], par René de Chenais, 573. — Lettres de Benjamin Constant à Mme [illegible], 573. — [illegible] de Grignan, portraits de Mme de Sévigné, par Frédéric Masson, 697. — Les continuateurs de Loret, lettres en vers recueillies et publiées par le baron James de Rothschild, 730. — Othello ou le More de Venise, drame, par Jean Aicard, 732. — De l'éducation dans la démocratie, par Mme C. Coignet, 733. — Discours sur les passions de l'amour, de Pascal, précédé d'une étude sur Pascal et Mlle de Roannez, par de Lescure, 760. — La lecture en [illegible], par Ernest Legouvé, 761. — Le mot et la chose, par Francisque Sarcey, 761. — [illegible], par [illegible], 762. — [illegible], par Paul Stapfer, 824. — Cincinnatus, par René de la Ville-Josse, 824. — La princesse de Clèves, édition de M. de Lescure, 825. — Les Mille et une nuits, 825. — Histoire d'un [illegible], par [illegible], 825. — [illegible] soleil, par Paul Arène, 826. — Oiseaux de [illegible], par [illegible], 826. — La nature chez elle, par Théophile Gautier; le Théâtre des Folies-Quatrelles, 854.

Théâtres. La vraie farce authentique de maître Pathelin, 60. — Œdipe roi, par Jules Lacroix, 90. — [illegible] Marie Touchet, par Gustave Rivet, 573. — Le dîner de Pierrot, par Bertrand Millauvoye, 573. — Sapho, par Armand Silvestre, 635. — Odette, par Victorien Sardou, 698. — L'institution Sainte-Catherine, par M. Abraham Dreyfus, 853.

CHAMBERY. La [illegible] de 1877. [illegible] ture, 161.

CHAMBRES (DES) HAUTES dans les États européens, 752.

CHANTS (LES) POPULAIRES DE L'ÉPIRE et les [illegible], 571.

CHERBULIEZ (M. Victor), 801.

CHRISTIANISME. [illegible], 578.

CHRISTIANISME. [illegible] 405.

COGNIET (Léon), sa vie et ses ouvrages, 559.

COLLÈGE DE FRANCE. Cours de M. Émile Deschanel : le romantisme au XVIIe siècle, 744.

COLONIES. [illegible] Nouvelle-Calédonie et Taïti, 244.

COLONIES. [illegible]

CONCERTS [illegible] DIMANCHE [illegible]

CUBA (L'ÎLE DE) avant l'insurrection, 109, 139, 259, 310, 400, 660.

DAMOISEL (LE) DE CABESTAING, vieux conte, 524.

DÉCORATION [illegible] SÉNAT [illegible]

DIPLOMATIQUE (HISTOIRE). Talleyrand au congrès de Vienne, d'après sa correspondance avec Louis XVIII, 231.

DOCUMENTS INÉDITS. [illegible] duc de Saint-Simon sur la politique étrangère [illegible] en 1733, 133. — Les amours de Mirabeau et de Mlle de Nerha, racontées par elle-même, 386. — [illegible] pairs, 465.

DUFAURE (M.), 1.

[illegible] ÉCOLE (UNE) DE PEINTURE pour les jeunes filles [illegible], 180.

[illegible] DE [illegible] 571.

[illegible] été avec le scrutin de liste, 257.

ÉLECTORALE (LA PÉRIODE), 193.

ÉLECTRICITÉ (EXPOSITION DE). Les auditions téléphoniques de [illegible], 602.

[illegible]

ÉTRANGER (REVUE DE L'), 795, 829, 854.

[illegible]

les fonctions, par L. Levy; le crime et la folie, par Max. [illegible], 743. — Histoire des Romains, tome IV, par Victor Duruy, 743. — Histoire du peuple [illegible] de Bayard, [illegible] par Louis Sauvage, avec introduction et notes par Louis Lucibey, 794. — Mademoiselle Mimi, nouvelle, par Paul Lacroix, 794. — Histoire de l'art dans l'antiquité, tome I, II, texte, par Georges Perrot et Ch. Chipiez, 821. — Le lavoir de l'usine, 821. — Histoire populaire de la France; histoire du second empire, par Lucien Delord, 821. — Nouvelle géographie universelle, tome VI, l'Asie russe; tome VII, l'Asie centrale, par Elisée Reclus, 821. — La Bourse et la banque et le Baccara, par L. Kamm, 822. — Le Tour du monde, publié sous la direction d'Édouard Charton, 822. — Comment j'ai traversé l'Afrique, par le docteur Serpa Pinto, 822. — Congo et Soudan, par le docteur Gustave Nachtigal, 823. — Le Maroc, par Edmondo de Amicis, 823. — Voyage au Cambodge, par le lieutenant de vaisseau L. Delaporte, 823. — La céramique japonaise, par G.-A. Audsley et J.-L. Bowes, 823. — Histoire ancienne de l'Orient, tome IV, les Lydiens, par François Lenormant, 823. — Précurseurs de la Renaissance, par Eug. Müntz: Wolfgang Sorg, industriel; les maîtres lustriers, par de Lescure. Journal de la jeunesse, 849. — Bibliothèque blanche et bleue; cent récits d'histoire contemporaine, par Ducoudray; collection Hetzel: la lumière, par Amédée Guillemin; la lumière électrique, par Em. Alglave et J. Boulard, 850. — Les métamorphoses des insectes, par Em. Blanchard; poissons et pisciculture, par Gauckler; l'écrevisse, par Huxley; les récifs de corail, par Darwin; physiocratie, par Huxley; Florence et Rome, par Ch. Yriarte, 851. — Étapes de Madeleine, par Mme Colomb; Maman, Nous deux, par Girardin, 852.

Femme (La) a-t-elle une âme, 145.
Français (Le) jugé par l'Allemand, 212.
Française (Une) chez les Kroumirs, 321, 364.
Françaises (La décadence des), 692.
Philosophie. L'âme de Bureau, 48.
Poètes français contemporains. M. Jules Lacroix, 206. — Un poète franc-comtois, M. Charles Grandmougin, 249. — Louisa Siefert, 307. — M. Eugène Manuel, 709. — M. Sully-Prudhomme, 737, 783.
Poètes (Les) grecs contemporains, 603.
Politique. L'enseignement primaire et le Sénat, 33. — Le décisme au Sénat, 81. — La question tunisienne au point de vue italien, 97. — La réforme administrative en Algérie, 121. — Tunis et l'Italie, 129, 225. — La Chambre de 1877, 161. — La période électorale, 193. — La politique étrangère de la république, 197. — Le vote du 21 août, 257. — La situation parlementaire, 513. — Encore le scrutin de liste, 545. — La séparation de l'Église et de l'État, 609. — Le ministère, 641. — M. Gambetta à l'Assemblée de Versailles, 643. — Le protectorat tunisien, état actuel de la question, 653. — La revision, 673. — Revue de l'étranger, 795, 829.
Populations (Les) agricoles de la France. L'Artois, 712.

Récidivistes (Les). Le code pénal de 1791; les malfaiteurs de profession, 481. Le lendemain des peines; la transportation des récidivistes, 516. La transportation (suite); la moyenne criminalité; le vagabondage et le vol, 564. Les colonies pénitentiaires; conclusion, 586. — Les récidivistes et le recrutement militaire, 724.
Religieuse (Histoire). Le christianisme unitaire en Angleterre, 405. — Le Pentateuque de Lyon, 545. — Ressorts de la victoire du christianisme, 578.
Religions (Histoire des). M. Albert Réville, 216.
Réville (M. Albert) et l'histoire des religions, 216.
Revision (La) de la constitution, 673.
Révolution (La) française et ses nouveaux historiens. M. Taine, 104.
Revue musicale. Les concerts du dimanche à Paris, 758. — L'Hérodiade de M. Massenet, 814.
Roman (Un nouveau) de M. Sacher-Masoch, 811.
Roman (Un vieux) chrétien. Histoire d'un soldat goth et d'une jeune fille d'Édesse, 658.
Rojan (Un vieux), drame, 392, 424, 459, 493.
Romantisme (Le) au XVIIe siècle, 744.
Rosalio, journal d'un archiviste en mission, 622.
Rothschild (Le baron James de), 790.
Rouher (M.), 220.

Sabine Catalan, 3, 42, 77, 174, 201, 239.
Schubert, 720.
Schwob (Mme), 145.
Scholl (L.), 52.
Séparation (La) de l'Église et de l'État, 609.
Serret (Louis), 307.
Siècle de Brabant, 582.
Sociales (Questions). Les récidivistes, 481, 516, 564, 586. — Les enfants moralement abandonnés, 694. — Les récidivistes et le recrutement militaire, 724.
Société asiatique. F. de Saulcy, Mariette, 435.
Sorbonne. *Philosophie.* — Cours de M. Henri Joly : psychologie comparée; l'homme en ses divers états; l'homme et l'animal, 776.
Sousse (La ville de), 418.
Sully-Prudhomme (M.), 737, 783.

Taine (M.), historien de la révolution française, 104.
Tahiti et Nouvelle-Calédonie, 244.
Talleyrand au congrès de Vienne, 231.
Théâtrophiles (Les) auditions de l'Opéra, 602.
Théâtre (Le) contemporain. M. Ed. Pailleron, 33. M. Edmond Gondinet, 647.
Tunis, 275. — La Tunisie, 312. — Une Française chez les Kroumirs, 321, 364. — La ville de Sousse, 418. — Les lieux saints; la ville de Kairouan, 487.

Gambetta (M.) à l'Assemblée de Versailles, 643.
Gladstone (W.-E.), son œuvre parlementaire, 296.
Gondinet (M. Edmond), 647.
Grandmougin (M. Charles), 249.
Grèce moderne. Les poètes grecs contemporains, 603.
Guerre (La) de montagnes. L'alpinisme militaire, 377.

Henri IV, ses lettres inédites, 247.
Histoire (L') et ses lois. Les découvertes récentes, 332.
Homme (L') en ses divers états, 776.

Institut de France, *Séance publique annuelle des cinq académies.* M. E. Caro, président : discours, 550. M. E. Legouvé : Népomucène Lemercier, 554. M. Gaston Paris : Siger de Brabant, 582. M. A. Gruyer : M. His de la Salle, 615.
Institution (L') Sainte-Catherine, comédie, 806, 853.
Instruction (De l') des femmes. La femme a-t-elle une âme? 145.
Instruments et musiciens, 23.
Irlande (L') et la nouvelle loi agraire, 546.
Italie. Les colonies italiennes en France, 65. — La question de Tunis au point de vue italien, 97, 129, 225.

Juif-Errant (Le), 431.
Jullien (Bernard), 696.
Justin Segol, histoire d'un vaincu. Nouvelle, 289.

Kairouan (La ville de), 487.
Kroumirs (Une Française chez les). souvenir, 321, 364.

Lacroix (M. Jules), 206.
La Salle (M. His de), 615.
Lemercier (Népomucène), 554.
Littérature grecque moderne. Les chants populaires de l'Épire et les poèmes grecs du moyen âge, 371.
Littré (E.), 13.
Lope de Vega, sa vie et ses dernières amours, 451.
Luxe (Histoire du), 440.

Manuel (M. Eugène), 709.
Mariage (Le) dans la démocratie, 374.
Maurice (Ile). Le patois, 471.
Mayor (Miss), 180.
Mazzini, 676.
Mère (La) de Ducis, 437.
Ministère (Le), 641.
Ministère des postes et des télégraphes, 833.
Mirabeau. Ses relations avec Mlle de Nerha, 386.
Molière (Publications allemandes sur), 503.
Moralisation (De la) des classes ouvrières, 27.
Mouvement (Le) littéraire à l'étranger, 123, 503.
Musiciens (Les grands). Weber, 595. Schubert, 720.

Napoléon Ier, ses idées sur le mariage, 728.
Naturalisme (Le) dans le roman anglais. George Eliot, 353.
Nerha (Mlle de). Sa liaison avec Mirabeau, 386.
Notes et impressions, 28, 60, 91, 125, 157, 186, 222, 253, 286, 316, 347, 381, 411, 444, 475, 508, 538, 574, 604, 636, 699, 762, 826.
Nothomb (Jean-Baptiste), 449.
Nouvelle-Calédonie et Taïti, 244.

Opposition (L') et la Tunisie, 197.

Pailleron (M. Édouard), 33.
Peinture. Exposition de Francfort, 467.
Pentatique (Le) de Lyon, 534.
Petite (La) Tanagre, un amour platonique, 705.
Philosophes contemporains. E. Littré, 13.

Tunis (La question de) au point de vue italien, 97; Tunis et l'Italie, réponse au précédent article, 129; réponse aux réponses, 225. — La Tunisie et l'opposition, 197. — Le protectorat tunisien, état actuel de la question, 654.
Tzigane (Un), souvenir, 56.

Violettes (Les), une heure de promenade, 755.
Vote (Le) du 21 août. Ce que les élections auraient été avec le scrutin de liste, 257.
Voyages. Le Sénégal, 52. — L'île de Cuba avant l'insurrection, 109, 139, 259, 310, 400, 660. — Nouvelle-Calédonie et Taïti, 244. — Tunis, 275. — La Tunisie, 312. — La ville de Sousse, 418. — La ville de Kairouan, 487.

Weber, 595.

[illegible] J. CLAYE — A. QUANTIN [illegible], rue St-Benoît. (1934)